

Mihail Dimitri STURDZA

GRANDES FAMILLES DE GRÈCE

d'Albanie et de Constantinople



DICTIONNAIRE
HISTORIQUE
ET
GÉNÉALOGIQUE

Paris 1999

2^e édition revue et augmentée



GRANDES FAMILLES
DE GRÈCE
D'ALBANIE
ET DE
CONSTANTINOPLE

A la mémoire de Périclès Argyropoulo
et de son épouse
Marie Mavrocordato

Du même auteur :

- Dalla corrispondenza della famiglia Negri.* « Acta Historica » vol. VIII, Rome 1968, Societas Academica Dacoromana.
- Bibliographie d'un réquisitoire. La Russie vue par la presse parisienne de juillet 1848 à juillet 1859.* « Cahiers du Monde Russe et Soviétique », vol. IX (1968), p. 386-436, publié par l'École Pratique des Hautes Études, Sorbonne.
- La Russie et la désunion des Principautés Roumaines, 1864-1866.* « Cahiers du Monde Russe et Soviétique », vol. XII (1971), p. 247-285.
- A moldavian russophile. The Grand Treasurer Iordake Roznovanu.* « Acta Historica », vol. X (1970), p. 125-156, Munich, Societas Academica Dacoromana.
- Junimea, societate secretă.* (en roumain, sur les débuts de la francmaçonnerie en Roumanie), « Ethos », vol. I (1973), p. 81-110. Publié par l'Association Littéraire Roumaine de Paris.
- La Commission Consultative Européenne et l'armistice bulgare de 1944.* « Südostforschungen » vol. XXXII (1973), p. 211-232. Éditions Oldenbourg de Munich sous les auspices du Südostinstitut d'Allemagne Fédérale.
- Die rumänischen Bojaren unter österreichischer Herrschaft.* « Adler, Zeitschrift für Genealogie und Heraldik », vol. XXIV, 9, Vienne, 1974, p. 239-242.
- Haute Banque et Sublime Porte. Préliminaires financiers de la Guerre de Crimée.* « Turcica », vol. XIV : Contributions à l'histoire économique et sociale de l'empire ottoman, Éditions Peeters, Louvain, 1983.

Né en Roumanie en 1934. Prisonnier dans les camps de concentration politiques 1952-1954. Instituteur de village, puis traducteur technique 1959-1963, s'est établi en France 1964. Diplômé de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris 1970. Interprète officiel, pour le roumain, du Général de Gaulle et du Président Giscard d'Estaing.
1986-1995 – Journaliste et rédacteur politique à Radio Free Europe (Munich).

© 1999, l'auteur.

Tous droits de traduction, d'adaptation et de reproduction réservés, y compris à l'égard des périodiques édités en Grèce.

La loi du 11 mars 1957 interdit les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants cause, est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code pénal.

N° ISBN 904747

MIHAIL-DIMITRI STURDZA

DICTIONNAIRE
HISTORIQUE
et
GÉNÉALOGIQUE
des
GRANDES FAMILLES
de
GRÈCE
d'ALBANIE et de
CONSTANTINOPLE

2^e édition revue et augmentée

Paris 1999
Chez l'auteur
7, rue de La Néva
F-75008 Paris

L'auteur, responsable de cette publication, s'est efforcé de présenter des textes aussi complets et précis que possible. Il n'exprime le point de vue d'aucune institution. Cet ouvrage peut comporter certaines omissions ou inexactitudes dues aux lacunes de l'information ou de la documentation disponibles. Afin de mener sa tâche à bonne fin, l'auteur a bénéficié de nombreux et bienveillants concours, et tient tout particulièrement à adresser ses

REMERCIEMENTS

La Société Héraldique et Généalogique de Grèce en la personne de :

Monsieur Antoine Delendas, Président.
Monsieur Panaghi Anninos Kavalieratos, Secrétaire Général.
Le Dr. Ioannis Tipaldo Lascaratos.

Madame Catherine Koumariadou, Professeur associé, Directeur de l'Institut Néohellénique de l'Université Paris IV - Sorbonne.

Madame Loukia Droulia.
Directeur du Centre de Recherches Néohelléniques de la Fondation Nationale de la Recherche, Athènes.

Monsieur Constantin Mouchas, Président de la Société de Lecture, Corfou.

L'Académie d'Athènes :

Dr. Euthymios Souloyannis, pour la communication de ce qui subsiste des manuscrits d'Eugène Rizo Rangabe.
Madame Hélène Anghelomatis-Tzougaraki, pour la communication de son manuscrit sur les inscriptions du cimetière d'Athènes.

L'Académie Internationale d'Héraldique et de Généalogie :

Monsieur Szabolcs de Vajay (Paris).
Le chevalier Xavier de Ghellinck-Vaernewyck (Bruxelles).
Le comte H.W. Rudt-Collenberg (Rome).

La Commission d'Héraldique, de Généalogie et de Sigillographie de l'Institut d'Histoire « Nicolas Iorga » de Bucarest :

Le professeur Dan Berindei, Président.
Monsieur Nicolas Manescu.
Madame Maria Dogaru.

L'auteur tient aussi à remercier pour l'aide apportée à l'occasion de la traduction de textes difficiles ou pour la communication de leurs archives privées :

S. Exc. l'ambassadeur Alexandre Cimon Argyropoulos.	Monsieur Nicolas Monferratos.
S. Exc. l'ambassadeur André Coundourioti.	Monsieur Lorenzo Argenti (Rome).
Monsieur Nicolas Yannicosta.	Monsieur Thomas Bruggemann (Dinslaken, R.F. d'Allemagne).
La princesse Grégoire Ypsilanti.	Le baron Henri de Hubsch, (Versailles).
Monsieur Nicolas Roque-Mélas.	Le baron Henri de Testa, (Orléans).

Monsieur Dyonissos Minottos, conservateur au Musée d'Histoire et d'Ethnographie (Athènes).
Monsieur Ernest Secrétan, vice-président de la Société Française d'Héraldique.

† La princesse Marie Caradja.
† Le comte Dyonissos Roma.
† Constantin Nicoloudi.

Consultant héraldique :

Monsieur Dan Cernovodeanu, Secrétaire du Centre Généalogique de Paris. Membre de la Société Française d'Héraldique et de Généalogie.

Consultant photographique :

Monsieur Ulysse Négropontés, membre de la Société des Gens de Lettres (Paris).

Les nombreuses difficultés liées à la réalisation de cet ouvrage n'auraient pu être surmontées sans la coopération, l'aide et la compréhension de ma mère et de mon épouse.

SOMMAIRE

Remerciements de l'Auteur	p. 6
Préface de Constantin Th. Dimaras	p. 9-11
Abréviations et sigles	p. 12
Introduction générale. Grandes familles : mythe et réalités.	p. 13-45
1 ^{re} partie :	
Byzance	p. 46-58
La Grèce vénitienne : Liste des principales familles	p. 59-112
La Grèce génoise : Liste des principales familles	p. 113-126
Le Phanar	p. 127-158
Le Péloponnèse	p. 159-162
L'Ile de Hydra	p. 163-165
L'Épire et la Macédoine : Liste des principales familles	p. 166-194
La Grèce du roi Othon	p. 195-206
2 ^e partie :	
Dictionnaire des principales familles citées dans les chapitres antérieurs	p. 207-474
3 ^e partie :	
La Grèce des croisades : Dictionnaire des principales familles	p. 475-562
Constantinople catholique : Dictionnaire des principales familles	p. 563-602
Rhodes et les chevaliers de Saint-Jean	p. 603-612
Chypre	p. 613-628
L'Arménie Cilicienne	p. 629-636
Cartes géographiques	p. 12, 15, 480
Index des termes et glossaire	p. 636-643
Index des auteurs cités	p. 644-646
Index des noms cités	p. 647-655
Addenda et corrigenda	p. 656-657



Saint Georges délivrant du joug ottoman
 les nations chrétiennes des Balkans
 (d'après Christophore Zelarovich, *Stemato grafia*, Vienne 1741)

PRÉFACE

Certes, l'histoire a ses pudeurs. Pour être plus précis, il serait préférable de parler ici d'historiographie. L'historiographe, l'historien, a ses pudeurs dans sa façon de traiter le matériau dont il dispose. Nous savons cela depuis plus d'un siècle. Elle (toujours cette histoire personnifiée) s'abandonne aussi à des engouements ; mais, comme dans toutes les activités où la conscience collective entre en jeu, la discipline historique a souvent accordé beaucoup au conventionnel, aux modes qui changent selon les époques. Les goûts varient, les méthodes se succèdent, les objectifs, les sujets d'intérêt ne restent pas longtemps les mêmes.

La biographie se trouve être parmi les manifestations historiennes qui de notre temps ont le plus souffert de ces variations de goût. Elle est une des formes les plus anciennes de l'esprit historique : par elle nous remontons aisément jusqu'à Plutarque ; les plus solides aussi, puisque Rousseau et Napoléon avec plusieurs autres furent de fervents admirateurs des *Vies parallèles*. Mais à partir de là, en avançant sur le XIX^e siècle, nous constatons que le genre perd beaucoup de son charme, ou plutôt de son crédit auprès des historiens de ce siècle trouble et magnifique.

Toutefois il faudrait, au point où nous en sommes, procéder à quelques distinctions. Dans les recherches qui ont trait à l'histoire des idées, des mentalités, des consciences, nous avons souvent l'occasion de remarquer l'existence de réactions similaires dans des domaines qui paraissent dissociés. A chaque cas séparément une chaîne causale particulière semble être suffisante. Et pourtant, ce que l'on appelait autrefois *l'air du temps* nous donne un dénominateur commun. Ainsi pour ce qui concerne la biographie.

Mais je pense que l'ouvrage que j'ai le vif plaisir de préfacer ici s'adresse (comme cela se fait assez souvent, obligatoirement, de notre temps), à un public varié. Je ne doute pas qu'il enchantera, — dans le monde des amateurs qui pratiquent la lecture générale — ceux qui s'intéressent au genre particulier qu'est la biographie, même à la vie romancée, ainsi qu'à la noble discipline héraldique. Ensuite je pense au chercheur et à sa volonté de précisions : elle le conduit souvent vers ces trois sciences auxiliaires (n'oublions pas la généalogie), afin qu'il puisse étayer ses travaux. Enfin, il ne faudrait pas omettre la théorie de l'histoire, la philosophie de l'histoire ou *historionomie* (si je puis employer un terme grec) dont notre époque est passablement entichée. Pour chacune de ces trois catégories, il est nécessaire de distinguer ses réactions devant le genre, pris dans son ensemble.

Ainsi, quant aux lectures générales, en premier lieu, nous constatons que les deux branches dont il est question ici se comportent très bien. La biographie a toujours de nombreux et fidèles adeptes. Le sous-classement de la biographie romancée, après une montée spectaculaire pendant l'entre-deux-guerres, vit maintenant une vie plus effacée, mais avec de bons représentants et des lecteurs assidus ; genre intermédiaire, il témoigne, par sa persistance, de l'intérêt du grand public pour ce qui est de l'histoire. Quant au vaste éventail de la biographie proprement dite (à commencer par des créations de haute tenue littéraire, s'adressant au lecteur général, pour aboutir à des ouvrages qui concernent le spécialiste, thèses ou autres travaux d'érudition) peut-être ne représente-t-il pas exactement le goût du jour, mais il est favorablement accueilli, par un nombre intéressant d'usagers d'appartenances diverses. Le goût du jour ? Aussi bien dans le domaine des belles lettres, lorsqu'elles s'occupent d'histoire, que dans le champ clos académique, les tendances de notre époque avantagent des formes moins axées sur des destinées individuelles — ou familiales —, l'intérêt portant surtout sur la vie collective.

Malgré cela, et comme pour le genre premier, à savoir la biographie, la généalogie aussi, ou, pour dire mieux et dans un concept plus général, l'histoire des familles, des descendance, revient à la mode, et ceci dans les milieux les plus variés. En témoignent le succès de certaines revues spécialisées, des rubriques régulières que nous avons pu suivre même dans les journaux, et la formule persistante des histoires de familles, des *sagas*, dans l'acception littéraire moderne du terme. Cela nous ferait penser à la belle graduation de Montesquieu : « Si je savais quelque chose qui me fût utile et qui fût préjudiciable à ma famille, je la rejetterais de mon esprit. Si je savais quelque chose qui fût utile à ma famille et qui ne le fût pas à ma patrie, je chercherais à l'oublier. Si je savais quelque chose utile à ma patrie et qui fût préjudiciable à l'Europe et au genre humain, je le regarderais comme un crime » ; la famille, intermédiaire entre l'individuel et le collectif.

Pour le second volet de notre triptyque, la biographie et l'héraldique comme sciences auxiliaires de l'histoire, la question ne se pose pas : le chercheur prend son bien partout où il le trouve, sans rien préjuger, sans rien mépriser, quitte à exercer sa critique sur toutes les sources dont il peut disposer, pures ou impures. Il en invente d'autres, selon la formule réussie de feu Michel Berza, professeur à l'université de Bucarest, mais n'en néglige aucune et, dans ces conditions, a souvent recours à la biographie et à toutes les connaissances qui s'en rapprochent. Ceci, pour autant que la longue durée dans les curiosités historiques, celle qui a les faveurs de l'historiographie moderne, consente à se rétrécir jusqu'à l'unité de quelques décennies que, sauf exceptions, peut représenter l'apport des disciplines annexes dont il est question ici.

Reste, et c'est là surtout que la chose nous blesse, la théorie en histoire, car c'est principalement de cette place forte que la petite durée a reçu dans ces deux derniers siècles les attaques les plus motivées

et les plus dures. C'est d'ailleurs cette haute science qui interprète au mieux la mentalité des temps présents (telle qu'elle s'est formée à l'époque des Lumières), à partir de la seconde moitié du XIX^e siècle (y compris les développements qui s'en suivirent jusqu'à nos jours). Dans cet ensemble, trois éléments émergent, si je ne me trompe, et cela de façon très sensible : à savoir, en tout premier lieu, la création de la formule moderne de l'histoire, ensuite l'hegélianisme et sa succession, et enfin l'avènement de la mystique littéraire, auquel nous attacherons une attention particulière. Tout ceci, pour être schématique, ne fausse pas pour autant la perspective : dans des cas aussi polyvalents que ceux qui nous occupent ici, la simplification est de rigueur. Ainsi ce troisième volet nous fournit les trois points que je viens d'indiquer : vision de l'histoire, hegélianisme, aspect littéraire de la question.

Commençons par le commencement : Voltaire et l'*Essai sur les mœurs et l'esprit des nations* ; le coup de barre qui devait renouveler l'allure de l'historiographie. Les directives que nous tenons de cet ouvrage sont nombreuses : mais celles qui nous intéressent ici concernent l'objet de l'étude historique : « C'est au genre humain qu'il eût fallu faire attention dans l'histoire », enseignait-il là, en commentant la vision du phénomène historique qu'avaient eue ses prédécesseurs. Cet émouvant rappel, à un ordre dont l'importance avait échappé à l'historiographie antérieure, n'est pas un défi : il s'agit d'une conception entièrement neuve de la pensée appliquée au monde du passé. Condorcet, biographe et éditeur de Voltaire, pense, peut-être, à lui, lorsqu'à son tour il accuse l'histoire d'avoir oublié « la masse des familles » qui constitue le fond de l'humanité.

Toujours de ce même chef-d'œuvre de l'historiographie moderne, il me semble utile, pour consolider son précédent avis de citer une autre pensée de Voltaire : elle vaut, d'ailleurs, en elle-même, la digression : « l'histoire de l'esprit manquait », dit-il, en jugeant le passé de l'historiographie. Ces citations, à bien les analyser, résument l'essentiel de ce que notre époque a porté quant à de nouvelles acquisitions dans le domaine de cette science : matière et mentalité.

Elles explicitent avec précision la pensée de Voltaire à ce sujet, lorsqu'il affirme dans cette belle expression lapidaire, « il n'appartient qu'aux philosophes d'écrire l'histoire ». En outre elles justifient l'appréciation de Michelet, qui considère que l'*Essai sur les mœurs* est le sommet qu'a atteint Voltaire dans ses activités d'historien : opinion, d'ailleurs, qu'il a partagé avec maints penseurs européens.

Toutefois, c'est, justement, à l'auteur de l'*Histoire de la Révolution* que nous devons nous adresser maintenant : digne émule de Voltaire, indépendamment des grandes différences – surtout des caractères – qui les séparent, il a son mot à dire dans notre enquête. Je pense à son esquisse sensibilité devant la personnalité humaine, à sa volonté de distinguer dans le détail chacun des facteurs individuels de l'histoire : et non seulement les personnages, mais chez ceux-ci chaque cas particulier en présence duquel ils se sont trouvés, et qui les a obligés à agir dans un sens ou dans un autre. Lorsque notre historien déclare *dater ses justices*, cette ancienne expression française pleine de majesté ne peut avoir qu'un seul sens pour nous : il se refuse, son jugement se refuse, à toute généralisation, même pour ce qui concerne l'homme en particulier : l'opinion de l'histoire ne doit pas dépasser le moment de l'acte. L'individu ne devrait être jugé que par rapport à l'acte qui l'a rendu passible de condamnation.

Retenons tout cela : la caractérologie semble y avoir perdu des points, mais le reste nous sera bientôt nécessaire : les mouvements nés de la philosophie d'Hegel, de cet immense raz de marée (imprécis et varié, comme l'humanité en ses comportements) viendront tout bouleverser, en favorisant la formation des idéologies les plus contradictoires. Sans doute, le culte de la puissance, de la personnalité, peut tirer des arguments valables dans l'hegélianisme, dans un certain hegélianisme. Toutefois l'influence la plus sensible de ces activités, aussi bien dans le domaine de la vie sociale que dans celui de la théorie de l'histoire, consiste en un rétrécissement du facteur individuel : les masses, les mouvements majoritaires, les peuples, les foules, les grands nombres, prendront une importance accrue aux yeux de l'historien, et cela – naturellement – aux dépens du facteur individuel. Ainsi, pendant que Sainte-Beuve instituait des familles d'esprits (et de caractères, dirions-nous aussi aujourd'hui), d'érudits chercheurs et des théoriciens de valeur se désintéressaient de l'élément individuel en histoire.

Enfin, ce que j'ai appelé la mystique littéraire. Il est de fait que durant ces deux derniers siècles, diverses manifestations de foi mystique irrationnelle, ont foisonné par le monde. Je cite ici uniquement la ferveur qui a entouré durant cette période, la création artistique et ses expressions ; citons, puisque c'est de lui qu'il s'agira ici, la notion de *l'art pour l'art*. L'art et l'artiste déifiés, situés au niveau de l'absolu : mais pensons aussi à Julien Benda et à son *Belphégor*.

A ce sujet une élégante étude du professeur Claude Pichois nous a montré l'importance de *l'air du temps* dans les manifestations de la vie de l'esprit : dans le sous-titre de cet essai on peut lire que l'on y fera connaissance avec « les présupposés de l'antibiographisme ». L'auteur les a recherchés – et trouvés – dans le trouble et la curiosités postclassiques que provoquent chez les non-initiés l'œuvre d'art et son créateur. C'est en donnant suite à ces tendances, et par réaction, aussi, contre elles, que l'antibiographisme aurait proliféré. Nous avons là une facette de plus dans un ensemble de refus et d'inhibitions : il m'a semblé indispensable de ne pas occulter cette attitude, car, à mon avis, notre enquête ne pouvait ignorer aucun des aspects de la question, celui-ci, en plus, étant essentiel.

Néanmoins, par trois fois nous avons mentionné ici les familles : celles selon Montesquieu, celles selon Sainte-Beuve et celles selon Condorcet. Après cette vision d'ensemble du problème biographique

et des difficultés auxquelles il se heurte, de notre temps (une façon comme une autre d'en faire l'apologie), il nous faut maintenant aborder le détail précis de la biographie familiale, de la généalogie, de l'héraldique. Le titre de l'ouvrage que le lecteur tient entre ses mains est explicite : il s'agit des *grandes familles* de la Grèce moderne. La tentation sociologique serait forte : qu'est-ce qu'une grande famille ? en quoi se distingue-t-elle des autres familles ? quelle est sa fonction spécifique dans le collectif national ?

Ne nous laissons pas entraîner par des similitudes de langages : les petites sœurs de l'Histoire, que nous avons tantôt mentionnées nous invitent à suivre son seul discours. La partie principale des pages qui constituent cet imposant volume traite d'un peuple de l'aire sud-est européenne sous la domination étrangère. Pour ce peuple, pas d'administration centrale qui lui soit propre, pas de bureaucratie, peu d'archives : les matériaux locaux qui assurent la survie de la conscience collective et de la mémoire sont en grande partie axés sur l'épicentre familial ; c'est lui qui assure la continuité, lui, encore, qui constitue l'élément de base qui donne le sentiment de l'unité à l'ethnie. Les grandes familles, les familles puissantes sont celles qui ont pu, par le commerce ou par toute autre industrie admise ou tolérée par l'État, s'assurer, pour elles et pour leurs clientèles, leurs protégés, un minimum de sécurité ou de bien-être.

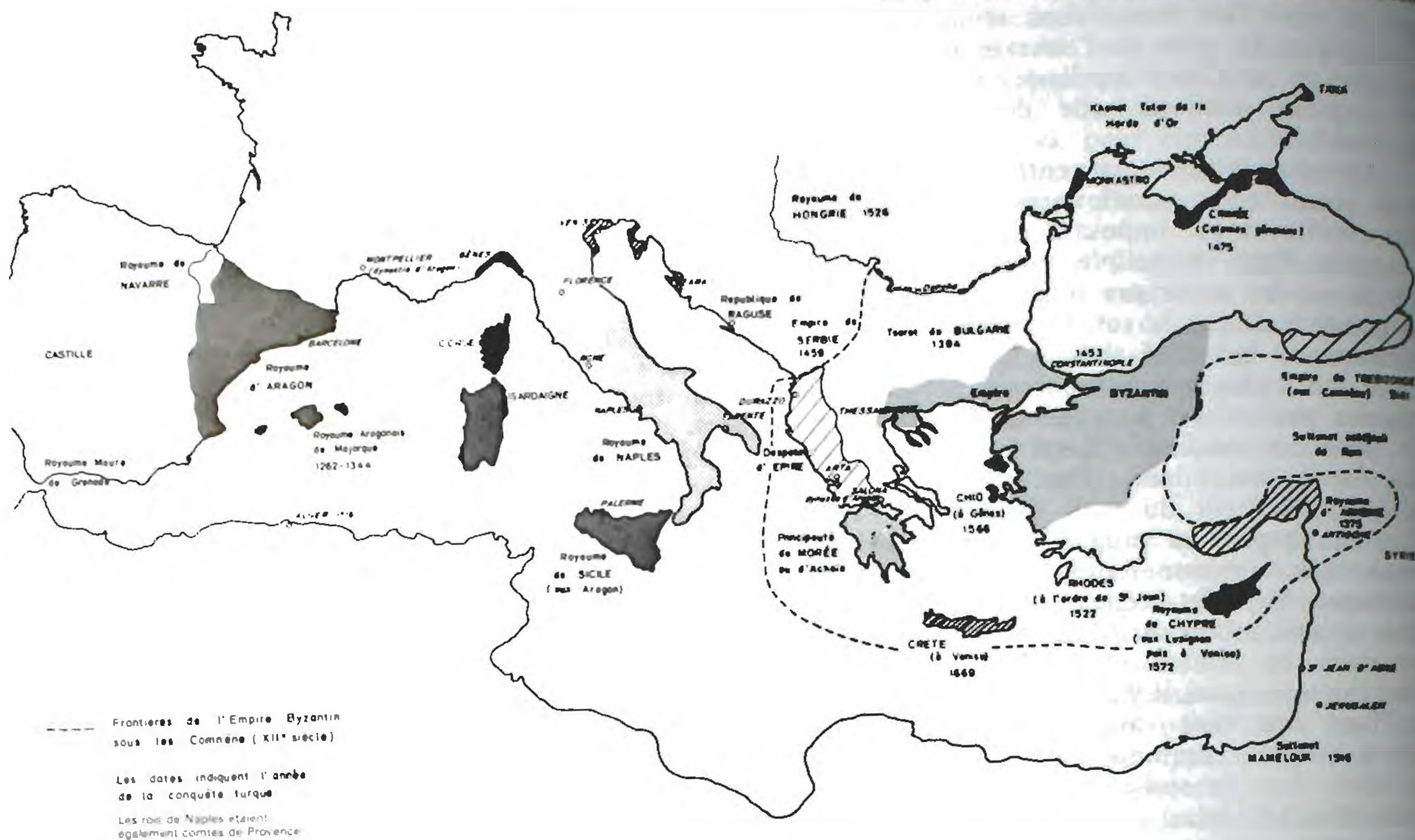
Dans ces conditions il est normal de penser aux familles des phanariotes ; et on y pense en premier lieu, car ils furent très en vue dans le monde soumis au joug ottoman. Selon l'ordre des choses, ils firent du bien, ils firent du mal. Ils avaient l'esprit de caste très développé, et provoquèrent des animosités. Mais leur apport au progrès de l'hellénisme sous la domination ottomane a été positif. Et puis on devra penser à la noblesse ionienne instituée par l'État de Venise pendant sa longue présence dans l'Orient hellénique. En effet, cette formation sociale a joué elle aussi un rôle important dans le développement de la grécité moderne. Mais il y eut d'autres clivages, et en nombre. Les primats, les commerçants, les armateurs, les armatoles ou les haïdouks, qui dans la *pax othomana* se formaient au métier des armes. Chez eux tous, aussi, il y eut de grandes familles, que l'auteur de ce livre a recensées attentivement.

Tout ceci était valable, *mutatis mutandis* (selon les régions ou des conditions particulières accordées à quelque commune ou quelques populations) pour l'ensemble des peuples soumis à la domination ottomane dans le sud-est européen. S'il n'y avait aucune autre explication à donner pour l'intérêt que porte Mihaïl Sturdza à la vie hellénique des siècles révolus, il me semble que celle-ci seule suffirait ; tous les peuples qui ont vécu sous la domination ottomane, durant la même période historique et dans la même aire culturelle, ont un passé qui leur est commun, les expériences de l'un étant valables pour l'autre : leur histoire est, pendant des siècles, une et indivisible. Nous ne saurions traiter les annales de l'un en ignorant celles de ses voisins.

Mais je vois d'autres causes au penchant qui a amené Mihaïl Sturdza à s'occuper de recherche hellénique : trois pour le moins. Je m'en voudrais de ne pas les signaler. D'abord il faut parler des liens séculaires qui unissent le peuple roumain au peuple grec ; une culture commune relevant des traditions gréco-latines, des destinées et des déboires parallèles, une longue coexistence pendant laquelle les mariages mixtes, gréco-roumains, étaient très fréquents. Ces rapports se sont aussi exprimés dans le domaine de la recherche : qu'il me soit permis de citer (à double titre, d'exemple et de témoignage), le livre de feu D. Russo, grec, professeur à l'Université de Bucarest, *Studii istorice greco-române*. L'ouvrage le plus fouillé sur la famille Mavrocordato est l'œuvre d'un roumain : Alexandre A.C. Stourdza. En second lieu, je devrais rappeler que la famille dont descend l'auteur de notre livre a eu des approches directes avec la Grèce : Alexandre S. Sturdza, ami et collaborateur de Jean Capodistria, du premier gouverneur de Grèce après l'émancipation du pays, était de culture grecque et a pu écrire sur la Grèce régénérée des pages dignes de l'attention des historiens ; sa sœur, Roxane, avant de devenir comtesse Edling avait envisagé le mariage avec Capodistria. Indépendamment de cela elle n'a pas cessé, toute sa vie durant, d'aider au rétablissement de la Grèce par tous les moyens dont elle pouvait disposer. Enfin je dirai que l'auteur de ce livre, par ses travaux antérieurs, a prouvé l'aisance avec laquelle il se meut dans l'histoire balkanique moderne, et a montré que le sujet qu'il a choisi dans le cas actuel est strictement conforme à ses occupations antérieures et à ses goûts. La richesse, d'ailleurs, de la documentation qu'il nous apporte en est une preuve de plus.

Dans ce cas-ci il a dû opérer dans des conditions particulièrement délicates. Qui a travaillé sur des histoires de familles, a pu savoir combien tout ce qui concerne ses recherches est tissé de souvenirs souvent flous, et de sensibilités aussi irraisonnées qu'invincibles. D'autre part, j'ai déjà parlé d'absence d'archives : les documents sont rares et ce qui peut les remplacer n'est jamais aussi sûr. Et puis, dans cette région de l'Europe, le *morbus ethnographicus*, qu'un écrivain français se plaignait d'y avoir rencontré, il y aura bientôt un siècle passé, n'est pas encore tout à fait guéri. L'accord sur des points nettement scientifiques n'a pas été fait entièrement. Nous restons sur l'expectative jusqu'à ce que de nouveaux documents viennent éclaircir telle ou telle question. En tout cas l'immense et consciencieux labeur de Mihaïl Sturdza a donné des résultats remarquables par rapport à ce dont nous disposions jusqu'à ce jour et débouche sur un réel progrès de nos connaissances.

Constantin Th. DIMARAS.



Sigles et abréviations

n.	: né, née
m.	: marié (e)
†	: décédé (e)
div.	: divorcé (e)
sép.	: séparé (e)
f.	: fils (fille) de
qu.	: quondam. Terme latin utilisé par les généalogistes italiens pour dire : fils de feu...
s. p.	: sans postérité
Ath.	: Athènes
Buc.	: Bucarest
Cple	: Constantinople
N. d. C.	: Noble de Corfou
N. d. K.	: Noble de Céphalonie
N. d. Z.	: Noble de Zante

Argenti	: Philip Argenti, <i>Livre d'Or de la Noblesse de Chio</i>
B. Z.	: Byzantinische Zeitschrift
DEGEE	: Deltion Eraldikis kai Genealogikis Etaireias Ellados
EEVS	: Epetiris Etaierias Vizantinon Spoudon
ERR	: Eugène Rizo Rangabé, <i>Livre d'Or</i>
Hopf	: Carl Hopf, <i>Chroniques gréco-romanes inédites ou peu connues</i> , Berlin 1869
REB	: Revue des Études Byzantines
Vonvolinis	: Spyros et Constantin Vonvolinis, <i>Μέγα ελληνικόν βιογραφικόν λεξικόν</i> , 6 vol., Athènes 1958-1963.

Il n'existe pas de règles pour la transcription en français des noms grecs. Nous avons suivi ici l'usage consacré par une longue tradition remontant aux publications philhelléniques, aux écrits de Driault et Lhéritier, et consacrée par la série de publications de l'École Française d'Athènes, par le périodique « L'Hellénisme Contemporain », par le Dictionnaire Diplomatique de Frangoulis et par les ouvrages d'Eugène Rizo Rangabé.

Introduction générale

« *L'histoire est un cimetière d'aristocraties* »
Vilfredo Pareto.

Généalogies des nations et généalogies des familles

En écrivant cet ouvrage, je n'ai pas souhaité servir la seule science généalogique, mais l'histoire de l'Europe orientale dans son ensemble. En effet, dans le passé, convaincus du fait que l'évolution du monde ne se déroulait qu'en fonction de ce qui se pensait ou écrivait en Europe occidentale, de nombreux historiens de cette partie de notre continent ont faussé bien des perspectives et ont mal saisi la complexité des questions nationales et des dominations étrangères ayant marqué la Grèce et les Balkans.

Mais j'ai aussi tenté de ne pas m'aligner sur l'une ou l'autre des histoires officielles telles qu'elles sont enseignées dans les pays d'Europe orientale, dont les thèses se contredisent bien souvent selon qu'elles sont formulées à partir des chaires universitaires ou des journaux de chacun des pays concernés.

De surcroît, alors qu'en Europe occidentale l'histoire ne fait plus appel à la xénophobie, les pays d'Europe orientale continuent à pratiquer chacun des thèses « ethnocentriques ». Un auteur grec, Anna Frangoudaki, a publié en 1978 un ouvrage dont le titre se passe d'explication : « Les livres de classe de l'enseignement secondaire. Coercition idéologique et violence pédagogique ». Ce titre fait pendant à celui de l'ouvrage publié en 1982 à Paris par Marc Ferro : « Comment on enseigne l'Histoire aux enfants ». Ainsi, à « nos ancêtres les Gaulois » qu'on inculquait aux petits Noirs des colonies françaises d'Afrique répliquent les flots de littérature d'inspiration officielle, en Grèce et dans les Balkans, dont le sens critique est remplacé par des déclamations dirigées contre quelque bête noire, le Turc toujours, les nations voisines souvent, les classes exploitantes en d'autres cas. Pire encore, lorsque les faits ne se prêtent pas au moule idéologique, patriotique ou hagiographique qu'on tente de leur imposer, on les dénature.

Cet état d'esprit s'explique par le fait que les pays concernés n'ont retrouvé leurs frontières actuelles qu'en 1913 ou 1918, années qui ont définitivement fait disparaître les dernières possessions ottomanes dans les Balkans. Les peuples de cette région sont donc restés particulièrement sensibles à tout ce qui peut prouver la survivance de leur identité nationale à travers des siècles de servitude, et donc à tout ce qui est susceptible de démontrer ou d'infir-

mer la continuité généalogique de leurs ascendances ethniques. Pourtant, et ici nous pensons plus particulièrement à la Grèce, si le facteur national n'a jamais été oublié au cours de la longue résistance contre l'hégémonie ottomane, ce fut la foi religieuse qui tint la première place. En effet, mutilée d'abord par l'offensive catholique de la quatrième Croisade, puis brisée par la conquête musulmane, la Grèce s'est accrochée à la religion orthodoxe, grâce à laquelle, du haut en bas de l'échelle sociale, elle a assuré la survivance du souvenir national et préservé sa continuité. Il faut toujours garder présente à l'esprit la dimension religieuse du fait national, tant à l'époque byzantine qu'à celle des dominations latines et ottomanes de la Grèce, même si à diverses époques elle a revêtu des formes (telles le culte des reliques) qui semblent aujourd'hui peu intéressantes à l'historien qui se veut moderne. Ce fut en effet l'Eglise orthodoxe, dirigée à Istanbul par un haut clergé grec ou grécisé, qui sauva la culture grecque et le souvenir des gloires de Byzance, et cela dans des conditions d'asservissement difficiles à imaginer. Mahomet II, le conquérant de Constantinople, qui n'avait en vue que la création d'une catégorie de contribuables du fisc ottoman, trouva pratique de rassembler sous l'autorité du Patriarche grec de Constantinople l'ensemble des chrétiens orthodoxes de son empire, quelle que fut leur nationalité *.

Ce fut ainsi que les sept langues et la demi-douzaine d'alphabets des nations orthodoxes de la Turquie d'Europe se trouvèrent rassemblés d'autorité sous la suprématie culturelle, religieuse et fiscale du Patriarche grec et de son entourage de Grecs Phanariotes, nouvelle aristocratie de leur nation. La langue grecque fut considérée langue officielle du *rum mileti*, nom donné en turc à la communauté orthodoxe. Le *rum mileti* étant le descendant asservi de l'ancien peuple de l'empire romain d'Orient, l'empire byzantin qui était grec, il se trouva que la langue grecque, utilisée par des populations dispersées à travers les Balkans et l'Asie Mineure, s'imposa comme langue d'Eglise, langue d'enseignement et langue commerciale sur l'ensemble du territoire balkanique. Elle devint aussi langue de Cour non seulement auprès des princes grecs du Phanar imposés par

(*) E. ZAKHOS-PAPAZAHARIOU. *Babel balkanique. Histoire politique des alphabets utilisés dans les Balkans*. Cahiers du monde russe et soviétique, Paris-Sorbonne, 1972, p. 145-179 ; N. GR. POLITIS, *Croyances populaires sur le rétablissement de la nation hellénique*, Revue de Grèce, I, 1918, p. 151-170 ; John PETROPULOS, *Introduction à : Hellenism and the First War of Liberation*, Thessalonique 1976.

la Porte aux Roumains, mais auprès de l'entourage turco-albanais d'Ali pacha de Janina, qui fit trembler un temps le trône des sultans.

C'est pourquoi la langue peut représenter un critère trompeur en ce qui concerne l'appartenance ethnique : il y eut pendant longtemps en Asie Mineure des populations grecques et chrétiennes, mais qui ne parlaient que le turc, et d'autres populations, musulmanes celles-là, converties de force, qui ne parlaient que le grec. De nos jours encore, il existe très officiellement en Yougoslavie une nationalité musulmane, et il arrive que, dans les familles qui la composent, un fils reste membre de cette nationalité, alors que ses frères se déclarent l'un de nationalité serbe, l'autre de nationalité croate, parce que cela les arrange pour des raisons administratives. Tout au long de la domination ottomane, les déportations de peuplades entières, les troupes d'esclaves transportés d'un bout à l'autre de l'empire, les razzias d'enfants chrétiens destinés à l'état de janissaire turc, les harems peuplés de femmes venues des quatre coins du monde, avaient abouti à un grand mélange de races, dont la famille impériale des sultans était le plus illustre exemple.

C'est ainsi que l'explosion des nationalismes, au XIX^e siècle, a amené, en guise de correctif aux injustices du passé, la publication de manuels d'histoire pseudo-historiques, écrits d'après les instructions du Ministère de l'Instruction Publique de tel ou tel pays, et, partout, à des modifications de l'Etat civil des noms, afin de faciliter aux braves citoyens l'option pour une nationalité qui n'était pas toujours celle à laquelle leurs pères avaient cru appartenir.

Ceci explique d'ailleurs pourquoi la généalogie a été aussi mal vue en Grèce, non pas tellement à cause des implications élitistes qui l'accompagnent inévitablement, mais parce qu'il est impossible de cacher les origines trop connues des grandes familles. Or, ces généalogies remontent à des origines non-grecques dans tant de cas qu'il valait mieux ne pas en parler. Il y avait, apparemment, entre ces ascendances et le rôle si important de ces mêmes familles dans le long et complexe processus de régénération de la Grèce, une totale incompatibilité. Mais si, ethniquement, les généalogies représentent le contre-exemple de cette continuité hellénique tant prônée par les manuels scolaires, elles représentent au contraire, culturellement, un étonnant et éclatant modèle d'assimilation et d'agrégation à l'idéal national grec, dont la seule force était morale et résidait dans la tradition.

En parlant d'idéal national grec, l'on se heurte à une nouvelle incompatibilité : celle surgie entre l'hellénisme tel qu'il fut défini par les intellectuels athéniens dans la deuxième moitié du XIX^e siècle (et tel qu'il sert actuellement de fondement à la doctrine officielle), et entre la conception nationale nourrie par les Grecs depuis Byzance et jusqu'à la fin du XVIII^e siècle. Cette conception nationale était indissolublement liée à la religion orthodoxe, qualifiée plus généralement de rite grec. Cette conception-là, surtout dans les premiers temps, tenait les Grecs pour seuls vrais chrétiens, et les Hellènes antiques pour une race payenne, sorte de tribu mythique, disparue depuis la nuit des temps, pourvue d'un courage surnaturel. Pendant longtemps, les Grecs de l'empire byzantin se qualifièrent non pas d'Hellènes, mais d'un terme à connotation plus politique qu'ethnique, celui de Roméens (*Romaïoi*). Ils se considéraient les héritiers de l'empire romain, empire à vocation universelle. Les Turcs les qualifièrent de Rums (*Rum-lar*), les englobant dans le rum-miléti, la nation des chrétiens orthodoxes soumis au sultan. La danse nationale du peuple grec s'appelait la romaïka. Il devint donc urgent, après 1821, de remplacer la romanité multiséculaire des Grecs

par une notion tout aussi glorieuse, mais tombée en désuétude, celle de l'hellénisme. Cela d'autant plus qu'une autre nation orthodoxe, les Roumains, s'inspiraient à leur tour au XIX^e siècle de leur propre romanité, qui pour eux, du fait de leur langue, était d'origine latine. Les Grecs du XIX^e siècle, de même que leurs ancêtres, tenaient en horreur la Rome latine, devenue le siège du catholicisme. Raison de plus pour évacuer toute notion de romanité.

C'est pourquoi celui qui veut à la fois servir l'Histoire et respecter les gloires nationales de chacun des peuples d'Europe orientale en particulier doit s'attacher beaucoup moins à prouver la pureté et la continuité ethnique des peuples concernés, qu'à ce que leurs combats, leur langue, leur pensée, leur manière de vivre ont de remarquable. La Grèce tient parmi elles une place éminente, et sa gloire millénaire n'a que faire des entorses que ses zéloteurs font subir à la vérité.

Un savant de la Grèce moderne, Nicolas Gr. Politis, qui a consacré sa vie à l'étude des traditions folkloriques de sa nation, a pu très justement écrire que l'idée nationale relève moins des faits que des mentalités, qu'elle réside dans la même manière de vivre, dans la communauté de convictions et de traditions, dans une même perception du monde, et, par-dessus tout, dans une même manière d'exprimer ses sentiments, ses aspirations et ses espoirs. Politis était libre penseur, et a omis de mentionner la religion parmi les éléments de sa définition. Il faut donc, sur ce point supplémentaire, se ranger de l'avis d'autres savants, qui ont bien précisé que la « grécité », catégorie culturelle et non pas ethnique, a été préservée, à travers les siècles de servitude, par les élites appartenant à l'Eglise orthodoxe.

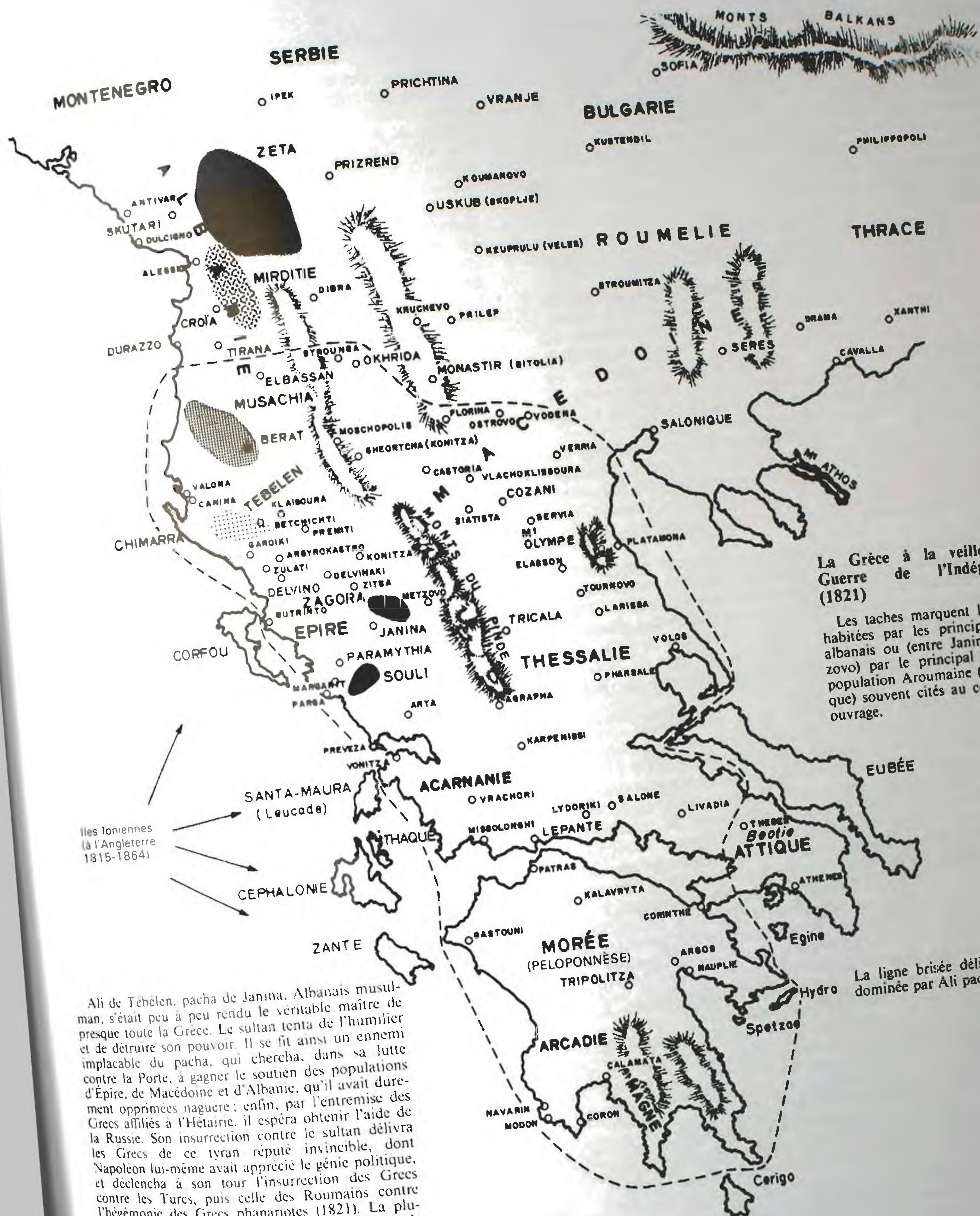
Grandes familles de la Grèce

Lorsqu'on parle des « grandes familles de la Grèce » l'on pense à des familles dont la notoriété historique est due à un passé chargé de circonstances d'une grande diversité. En Grèce continentale, après la prise de Constantinople byzantine par les combattants de la IV^e Croisade (1204) et la fondation de l'empire latin d'Orient, les nouvelles principautés franques ont imprimé aux territoires qu'elles gouvernèrent une organisation féodale et nobiliaire à l'occidentale. Les états grecs subsistant à Nicée, en Epire, à Trébizonde, ainsi que l'Empire byzantin, après sa restauration par Michel Paléologue en 1261 et jusqu'à sa conquête par les Turcs en 1453, gardèrent la hiérarchie aristocratique propre à l'ancien Empire d'Orient. Cette hiérarchie subsista après 1453 dans l'entourage du Patriarche de Constantinople, installé au Phanar sous l'autorité des sultans en tant que chef de la nation des chrétiens orthodoxes de l'empire ottoman. Elle donna naissance à l'aristocratie phanariote (**), laquelle, profitant du grand pouvoir politique dont elle sut s'emparer, s'appropriä, avec le temps, des titres princiers et une héraldique en conséquence.

Ailleurs, en Crète, qui fut sa colonie de 1204 à 1666, et dans les îles Ioniennes, Venise organisa une noblesse locale dont l'existence et les prérogatives étaient garanties par une jurisprudence très détaillée, notamment par l'institution de Livres d'Or, restés en vigueur jusqu'à leur destruction par les troupes républicaines françaises, en 1797.

L'île de Chio, colonie gènoise jusqu'en 1577, fut dominée par les grandes familles catholiques de la Mahone ; une partie d'entre elles subsistèrent, déchues, sous la domination ottomane, avant de céder la place à un groupe de

(**) Speros VRYONIS, *The Greeks under Turkish rule*, dans *Hellenism* (op. cit.) pp. 45-58.



La Grèce à la veille de la Guerre de l'Indépendance (1821)

Les taches marquent les régions habitées par les principaux clans albanais ou (entre Janina et Metzovo) par le principal groupe de population Aroumaine (Coutzovlaque) souvent cités au cours de cet ouvrage.

Ali de Tébelen, pacha de Janina, Albanais musulman, s'était peu à peu rendu le véritable maître de presque toute la Grèce. Le sultan tenta de l'humilier et de détruire son pouvoir. Il se fit ainsi un ennemi implacable du pacha, qui chercha, dans sa lutte contre la Porte, à gagner le soutien des populations d'Épire, de Macédoine et d'Albanie, qu'il avait durement opprimées naguère; enfin, par l'entremise des Grecs affiliés à l'Hétairie, il espéra obtenir l'aide de la Russie. Son insurrection contre le sultan délivra les Grecs de ce tyran réputé invincible, dont Napoléon lui-même avait apprécié le génie politique, et déclencha à son tour l'insurrection des Grecs contre les Turcs, puis celle des Roumains contre l'hégémonie des Grecs phanariotes (1821). La plupart des commandants militaires de la Guerre de l'indépendance grecque avaient commencé leur carrière au service d'Ali pacha.

AL. ANDREADES, *Ali de Tébelen économiste et financier*, Revue des Études Grecques, 1912, p. 427-460; Gabriel REMERAND, *Ali de Tébelen, pacha de Janina 1744-1822*, Paris 1928; Dennis N. SKIOTES, *The Greek Revolution. Ali Pasha's last gamble*, dans «Hellenism and the First Greek War of Liberation 1821-1830», N.P. Diamandouros éd., Salonique 1979, p. 97-109.

La ligne brisée délimite la région dominée par Ali pacha.

familles de grands marchands grecs. Ces derniers, par un curieux retournement du sort, surent accumuler des fortunes considérables après avoir fui en 1822 les « massacres de Chio » pour s'établir à l'étranger.

Plus près de notre temps, lors des combats pour l'Indépendance, ont paru d'autres familles dont la généalogie fort brève ne saurait faire oublier le rôle éminent qu'elles ont joué dans le développement de la Grèce moderne. Enfin, et pour la première fois, cet ouvrage présentera l'histoire et la généalogie d'une trentaine de familles « latines » (catholiques) de Constantinople, anoblies à différentes époques par les souverains de l'Europe chrétienne en récompense des services rendus au cours des négociations diplomatiques de la Question d'Orient.

Ces quelques précisions expliquent le plan et le titre de cet ouvrage, qui vise avant tout à tirer au clair la formation et le rôle historique de ces lignages. La question de savoir s'ils étaient nobles ou non n'a qu'une importance accessoire, mais ne peut être passée sous silence, au contraire : le fait nobiliaire, négligé ou mal compris par la plupart des historiens d'aujourd'hui, a été l'un des grands moteurs de l'évolution sociale de jadis.

Il y eut donc, sur le territoire de la Grèce et dans ce qui fut la capitale de l'empire d'Orient, des groupes d'aristocraties. Ce sont elles que nous voulons décrire, non seulement par les textes, mais aussi par les illustrations, les arbres généalogiques, les inscriptions funéraires, et les blasons.

Les descendants de ces familles ne savent plus grand chose de leur histoire, et le public en général est porté à toutes les confusions dès qu'il est question de ce sujet. C'est pourquoi nous avons jugé utile, avant de parler des grandes familles et de la noblesse en Europe orientale, de tirer au clair la relation entre l'idée de noblesse et celle de l'exercice du pouvoir par les aristocraties de l'Europe occidentale.

Un mot enfin pour éclairer le fil conducteur qui a guidé les textes suivants. Il n'y a jamais eu de noblesse grecque, juridiquement parlant : la Constitution de l'État Hellénique moderne a, dès le début, proscrit les titres et la noblesse ; les familles prétendant former cette noblesse avaient vécu, pour la plupart, soit sous la sujétion vénitienne, soit sous la domination ottomane ; d'autres s'étaient procuré leurs titres auprès de souverains étrangers et n'habitaient même pas au milieu de leurs compatriotes grecs. Mais la Grèce est un cas tout à fait particulier dans l'histoire des nations européennes, et il en va de même en ce qui concerne ses élites privilégiées. L'on ne soulignera jamais assez l'importance historique des émigrations grecques qui, dans un premier temps, aux ^{xvi}^e et ^{xvii}^e siècles, sauvèrent la culture nationale, et qui ensuite, à partir du ^{xviii}^e siècle, s'employèrent à assurer la résurrection politique de leur peuple. Les savants byzantins réfugiés à Florence, la communauté grecque de Venise, les nobles orthodoxes des îles ioniennes, les princes phanariotes et leurs cours dans les Pays Roumains, les colonies de marchands grecs dispersées à travers l'Europe ont tous rempli un devoir sacré en ce sens. Il n'est donc pas inutile de mieux connaître les familles dont le nom, pendant plusieurs siècles parfois, s'est trouvé associé à ce processus.

Le choix des familles formant le sujet des articles traités par cet ouvrage a été déterminé par l'auteur seulement, selon la conception voulant qu'une « grande famille » soit celle, dont le nom, consacré par l'Histoire, a laissé une trace incontestable dans le passé de son pays. Ce critère ne vise à aucune discrimination particulière, et ne tient compte que du prestige du nom concerné. Évidemment, l'auteur aurait souhaité, dans certains cas, obtenir des informations plus fournies de la part des familles solli-

citées. Faute d'avoir pu les obtenir, il a dû se résigner à publier peu de chose, ou rien du tout. Les familles Mercati, Bouboulis, Pétiméza, et quelques autres, sont dans ce cas. Ou, au contraire, il s'est vu obligé d'écarter des sollicitations venues de la part de familles, qui, pour être honorables, ne portent pas un nom historique.

Par ailleurs, il a bien fallu fixer un terme dans le temps à partir duquel le recul historique n'était plus possible. Ce terme a été fixé à l'année 1862, date de la chute du roi Othon, le monarque bavarois qui a présidé à la formation tourmentée de la Grèce moderne. Son règne a précédé celui d'une autre dynastie, descendant d'une branche de la famille royale du Danemark. Les rois de Grèce de la deuxième dynastie ont, depuis 1862, perdu et retrouvé leur trône à plusieurs reprises. Le chef actuel de cette dynastie, le roi Constantin, vit aujourd'hui en exil.

Bien entendu, puisque chaque forme de société donne naissance à ses grandes familles, la société grecque contemporaine possède un certain nombre de grandes familles d'armateurs, dont la puissance et la richesse dépassent souvent celles détenues jadis par la plupart des grandes familles figurant dans notre Dictionnaire. Le temps n'est pas venu d'écrire leur histoire, aussi ne figurent-elles pas ici, pas plus d'ailleurs que les grandes familles gouvernant de nos jours l'Albanie communiste, lesquelles, tout comme leurs congénères de la Nomenklatura, aristocratie de type nouveau, se partagent le pouvoir et les privilèges dans les démocraties populaires, de la Bulgarie à la Corée du Nord.

La noblesse, Mythes et réalités

Le fait de faire figurer ici non seulement les lignages nobles ou titrés dont l'histoire est liée à celle de la Grèce, mais aussi les grandes familles grecques ne disposant d'aucune lettre de noblesse n'est pas le résultat d'une complaisance ou de l'arbitraire. Le fait que ce principe n'est pas conforme à celui qui a présidé à la présentation des almanachs et des encyclopédies nobiliaires de l'Europe occidentale ne prouve rien, au contraire. Ces ouvrages, même lorsqu'ils sont sérieux, datent du ^{xix}^e siècle seulement, et sont par conséquent le fidèle miroir de l'ultime phase de l'histoire des noblesses dont ils s'occupent, mais nullement celui des époques antérieures. Au ^{xix}^e siècle, la noblesse de chaque pays, telle que ce pays se trouvait défini par la configuration politique de cette époque là seulement, était réglementée, classifiée, ordonnée, uniformisée par la volonté des monarques et par les décrets des chancelleries auliques. Les almanachs nobiliaires du ^{xix}^e siècle présentaient donc les choses telles que les souverains d'alors voulaient qu'elles fussent présentées. Ils ne sont nullement conformes aux réalités des siècles antérieurs.

En effet, l'œuvre centralisatrice des monarchies absolues, puis les expéditions des armées de la révolution française, suivies de l'influence uniformisante de l'Almanach de Gotha et enfin des conséquences de deux guerres mondiales qui ont dispersé aux quatre

Arbre généalogique de la famille impériale des Paléologue.

Depuis la fin de la Renaissance, l'on publia de nombreux arbres généalogiques prétendant tracer l'état « véritable » de toute sorte d'aventuriers se disant les héritiers de Byzance. La généalogie reproduite ci-dessus fait exception. Elle fut compilée par un prédécesseur peu connu de Ducange, le florentin Antonio Albizzi, familier des archives des Paléologue de Montferrat, qui la fit graver par le graveur allemand Custor et la publia en 1608 dans son recueil généalogique des dynasties européennes. Bien que ne mentionnant que les hommes, cet arbre est remarquable pour son exactitude, à une époque où la byzantinologie n'existait pas. Le nombre des erreurs est peu élevé, et, là où l'absence de documents créait un doute, l'auteur s'abstint d'apporter des compléments de son cru (D'après Antonio Albizzi, *Principum Christianorum Stemmata*, Augsbourg (1608)).

Paleologi
IMPERATORES CON-
STANTINOPOLITANI.
ET MARCHIONES
MONTISFERRATI: 1599

Señor Principe Vincenti Gonsaga.
Duca Mantua. et Montisferrati. S.R.I.
Principi et Vicario de Mare. Vitelliana. etc.

Conse- citat:

Alfred Paley

ALEXIVS ANGELVS COMNENVS
SENIOR IMPERATOR CONSTANTINOPOLIS EXPTVSVS A GALLIS.
MCCIII

coins du monde les débris de l'aristocratie d'une moitié de l'Europe, ont achevé de créer l'impression que la noblesse était pareille partout.

On ne sait plus que, pendant des siècles, il y a eu plusieurs noblesses d'Espagne, dont celle des Indes ; qu'il y a eu les noblesses de toutes les Russies, dont celle descendant des khans de la Horde d'Or ; les noblesses, tellement différentes entre elles, et fières de leurs anciennes libertés, des nombreuses cités italiennes. Ailleurs, la noblesse européenne reposait sur une mosaïque de seigneuries de toute nature et de toute obédience, sur des principautés immédiates, sur des majorats de primo-, et quelquefois de secundogéniture, sur des terres de franc-fief ou sur des apanages, sur des terres d'Église, dont beaucoup régies par des princes-évêques, ou encore, bien souvent, outre les lettres d'anoblissement ou de blason concédées par les souverains, sur des magistratures ou des charges municipales, et quelquefois sur des diplômes délivrés par certaines universités. Sans même parler des domaines appartenant aux grands ordres chevaleresques, gouvernés par des Grands Prieurs, des Grands Maîtres ou par les conseils des ordres, et toutes inspirées par le souffle militaire des croisades. Il n'y avait pas d'almanach expliquant qu'un même principe était valable pour tout le monde, mais des privilèges locaux, des franchises individuelles, des libertés féodales fort dangereuses pour la Couronne, et des législations consacrant tout spécialement le droit du plus fort. A cette époque-là, un noble bourguignon était tout aussi étranger aux yeux d'un noble breton ou lorrain que ne l'était un Castillan aux yeux d'un Aragonais ou un Piémontais à ceux d'un Génois. Le baron napolitain considérait le patricien de Venise comme un noble étranger ; il en allait de même des Badois par rapport aux Bavares et il ne faut pas remonter plus haut qu'aux mémoires de Bismarck pour apprendre qu'aux yeux de l'unificateur de l'Allemagne, les ministres et généraux prussiens nés dans des familles non-prussiennes étaient des étrangers.

Il était donc absurde de choisir, comme fondement d'un ouvrage sur les « familles » de la Grèce, le principe occidental des lettres de noblesse délivrées par un souverain. Ce principe s'applique bien à la noblesse gréco-venitienne des îles ioniennes, aux familles grecques anoblies à travers l'Europe par les souverains étrangers, mais ne s'applique aucunement à l'empire byzantin, ni à l'évolution des élites dirigeantes grecques de l'époque moderne. C'est pourquoi nous avons présenté ici les familles choisies par nous dans le cadre historique et géographique qui leur est propre, avec la ferme conviction que l'histoire de leurs gloires et de leurs malheurs ne le cède en rien à celles des familles nobles formant le sujet des almanachs et des encyclopédies de l'Europe occidentale. C'est pourquoi aussi il faut avertir le lecteur qui, d'aventure, désirerait peser la valeur des titres en présence, comparer les fondements de la célébrité des familles, analyser les institutions de l'Europe orientale en les comparant à celles des monarchies d'occident, qu'il risque de se servir d'arguments tendancieux et de préjugés. Soit par un sentiment exagéré de leurs qualités, soit par un dédain né de l'ignorance, il y a peu de noblesses à ne pas s'être cru, à quelque moment donné de leur histoire, supérieures aux autres et dignes d'occuper la première place. Il faut suivre sur ce point l'opinion du philosophe suisse Zimmermann, médecin de Frédéric II, qui écrivait : *Rien n'est plus répandu que l'orgueil. Depuis les marches du trône jusqu'à la chaumière du paysan, du monarque au mendiant, chaque être humain s' imagine supérieur à ses semblables, et croit pouvoir les traiter avec une ironie condescendante* (1).

(1) J.G. ZIMMERMAN, « Vom Nationalstolze », 4^e édit., Zurich 1768.

La méthode et le mythe

Les congrès internationaux des Sciences Héraldiques et Généalogiques résonnent périodiquement d'avertissements solennels sur la nécessité d'abandonner la narration historique lorsqu'on aborde l'étude de la noblesse, afin de s'adonner, au contraire, aux méthodes scientifiques modernes, c'est-à-dire à celles qui ne sont pas encore dépassées. En d'autres mots, qu'il faudrait mettre les grandes familles sur bande d'ordinateur, après les avoir réduites en fiches bibliographiques.

Loin de nous l'idée de méconnaître l'importance de la bibliographie. La place éminente qu'elle occupe ici-même témoigne du respect dont elle jouit. Mais peut-on refaire le passé à coups de bibliographie seulement ? L'histoire des familles comporte des notions qui échappent à toute classification méthodologique. L'on pourrait bien dessiner des courbes statistiques à propos des revenus fonciers à telle époque, calculer l'augmentation du prix des taxes d'anoblissement réclamées par telle chancellerie, rédiger des tableaux synoptiques à propos des frais somptuaires ou du taux démographique de telle période. La mode, en fait de noblesse, en est d'ailleurs arrivée là de nos jours. Cela fait-il tellement avancer la connaissance du sujet ?

Les patientes recherches sur l'authenticité d'une filiation, sur la validité de certains droits, ne constituent que le stade préliminaire, indispensable d'ailleurs, pour dépeindre le portrait véridique d'une aristocratie. Mais ce tableau, s'il veut ressembler au modèle, devra tenir compte, non moins que des références bibliographiques, de l'idéal, des passions, de la manière de vivre, bref de tout ce que récemment un historien de la noblesse anglaise, Lawrence Stone, qualifie de « minds and manners ».

Pourra-t-on jamais mettre sur fiche les puissants éléments moteurs qui sous-tendent l'histoire de toutes les familles illustres, l'ambition, le panache, le sens du devoir envers le nom qu'on porte ou le souverain qu'on sert, de même que la vanité, l'orgueil, et la tendance si commune à toutes les aristocraties à vivre au-dessus des lois ?

Il ne faut pas oublier aussi que les grandes familles sont les bénéficiaires de mythes invérifiables qui s'expliquent par les temps primitifs ou l'étroite solidarité des clans faisait qu'un homme était avant tout le fils de son père et le père de ses enfants. Cette solidarité tenait compte obligatoirement de l'aïeul commun dont le clan était issu. Beaucoup de généalogies ont ainsi une histoire surnaturelle qui se perd dans la nuit des temps, et dont le monde moderne, qui l'a oubliée, a gardé l'inconsciente nostalgie. Du fait de l'attrait mystérieux qu'elles ont exercé sur la nature humaine, ces généalogies se retrouvent dans les mythes de Babylone tout autant que dans les récits cosmogoniques de l'ancienne Grèce, avec les dieux immortels, les héros, les nymphes océaniques, les Titans et les Cyclopes nés des amours incestueuses de Gêa et d'Uranos ; elles se retrouvent depuis le Livre des Nombres jusqu'à la ruine du Temple des Hébreux, où il n'est question que de généalogies ; elles reparaissent dans les récits de la Genèse qui relient la création du monde aux fils d'Adam, puis à Noé et au Déluge (2). Les généalogies des pharaons ne sont pas moins fabuleuses que celles des empereurs romains.

La noblesse moderne a tiré le concept de sa supériorité de la conviction immémoriale qu'il existe une différence innée entre les hommes, laquelle à son tour établit tout naturellement les classes d'une hiérarchie, sans laquelle toute société serait dépourvue à la fois d'ordre et de traditions.

(2) Auguste-Théodore de BROGLIE, « Étude sur les généalogies bibliques », Mémoire présenté au Congrès Scientifique International des Catholiques, Paris, 1888.

N'oublions pas que les Goths, attribuant leurs victoires à l'influence bénéfique émanant de leur famille royale, donnèrent à ses membres le surnom de demi-dieux ; de même, les Macédoniens, convaincus de l'origine surnaturelle de leur roi, l'emmenaient au combat quel que fut son âge. On croyait que seules les races prédestinées étaient capables d'assurer le bonheur des peuples et d'exercer les responsabilités suprêmes. D'où le succès, en plein XVIII^e siècle, de ces inconnus que les paysans russes mirent à leur tête en une nuit presque, à la simple nouvelle qu'avait surgi le véritable descendant des tsars. D'où ces fétiches réservés autrefois à la noblesse, les habits de fourrure, le drap écarlate, les coiffures à plumes, la mèche sur le front des nobles goths, la barbe des eupatrides de Byzance, les blasons monopolisés par les lignées illustres, la bague en or des hidalgos, les éperons des chevaliers, et, s'il faut en croire certains auteurs, le droit aux revenants, puisque seules les âmes des grands seigneurs ont le privilège d'arpenter nuitamment les châteaux d'Occident.

Cette propension au fabuleux a été recueillie par les plus grands esprits de l'antiquité. L'aristocratie de la Grèce était censée descendre des Dieux, ce que, dans ses *Vies parallèles* Plutarque répète indéfiniment. Faisant fi de toute vraisemblance, Cicéron avait décidé que ses ancêtres appartenaient à l'antique et illustre *gens Tullia*, réputée pour descendre des divinités de l'Olympe. Jules César provenait lui aussi de la cuisse de Jupiter, puisqu'il avait pour aïeul Enée, rejeton des coupables amours d'Aphrodite. Antoine, non content d'avoir aimé Cléopâtre, faisait remonter sa généalogie à Hercule en personne.

Et ainsi de suite, à travers les âges, personnages illustres et dirigeants d'empires et de royaumes dont on se souvient à peine, ont rivalisé d'imagination pour en imposer aux peuples qu'ils dominaient.

Plus les origines d'une famille se perdaient dans la nuit des temps, plus elle semblait digne des honneurs suprêmes. Plus les droits légués par les ancêtres étaient lointains, plus la souveraineté paraissait légitime. Ces dogmes obligèrent les généalogistes des XV^e et XVI^e siècles à trouver aux grandes familles des origines antiques, si possible bibliques, ou, à défaut, à les raccrocher à quelque héros légendaire. En vertu de quoi les maisons souveraines s'estimaient à même de prouver les fondements de leur mission prédestinée. L'on proposait aux souverains le choix entre telle ou telle filiation, en fonction de l'opportunité politique du moment. Pressé par Maximilien I^{er}, le généalogiste officiel Jacob Mennel lui présenta une filiation démontrant que les Hasbourg venaient de Rome, (ce qui documentait leur césarisme), et une autre démontrant qu'ils venaient de Troie, en tant que descendants de Priam réfugié, disait-on, en Hongrie, de Troie qui, disait-on aussi, avait précédé Constantinople comme capitale de l'empire d'Orient. Les rois de France ne laissèrent pas passer un tel affront, et la polémique s'engagea entre Paris et Vienne pour savoir qui, des Capétiens ou des Habsbourg, étaient les seuls descendants de Charlemagne.

Le généalogiste Mennel fit mieux encore. Grâce à ses recherches il fut possible de rédiger en 1514 une « Légende des 47 saints en ordre généalogique », ornée de portraits et de blasons, lesquels saints constituaient les débuts de la généalogie des Habsbourg. L'empereur Maximilien affecta d'éprouver des scrupules et soumit l'ouvrage à l'examen de la Faculté de Théologie de l'Université de Vienne. Bons courtisans, les dignes savants trouvèrent ces ascendances conformes à l'Ancien Testament et aux Saintes Écritures⁽³⁾.

(3) Alphons LHOTSKY, « Apis Colonna. Fabeln und Theorien über die Abkunft der Habsburger » ; « Dr. Jakob Mennel. Ein Vorarlberger im Kreise Kaiser Maximilian I » ; « Neue Studien über Dr. Jakob Mennel », dans « Aufsätze », II, Vienne 1971, pp. 7-102 et 289-322.

La mode fit tache d'huile : en Écosse, les Drummond voulurent descendre d'Attila, tandis que les Stuart jetèrent leur dévolu sur Cécrops, premier roi mythique d'Athènes, et décorèrent leur château d'Holyrood de portraits d'ancêtres exotiques apparentés à Alexandre de Macédoine. Non moins modestes, les Borgia firent peindre sur les murs de leurs appartements du Vatican l'histoire de leurs ancêtres supposés, les pharaons d'Égypte.

D'autres grandes légendes se rapportent, par exemple, à la famille belge des princes de Croÿ : Noé, montant dans son arche avant le déluge, se serait écrié : « Sauvez les parchemins de la maison de Croÿ » ; en France, les ducs de Lévis-Mirepoix prétendaient descendre d'un cousin de la Vierge Marie ; sous Louis XIV, l'évêque de Noyon, accusé de quelque péché mineur, aurait dit que Dieu n'aurait jamais le cœur de damner un Clermont-Tonnerre.

La noblesse a été l'utilisatrice par excellence de ce genre de traditions, qui ont toujours présenté les lignées à sang bleu comme le reflet vivant et admirable d'une histoire immémoriale plongeant ses grandioses racines au-delà de tous les bouleversements de l'histoire.

Seule science politique enseignée jusqu'au XVIII^e siècle dans les universités, la généalogie devait justement servir des preuves irréfutables à cet effet. Esprit positif, mais lui aussi grand créateur de mythe, Napoléon s'avisa de douter de l'authenticité de la généalogie d'une grande famille italienne et demanda au prince Massimo s'il descendait vraiment de l'empereur Caracalla. Il en reçut cette admirable réponse : « Sire, c'est un bruit qui court dans ma famille depuis mille ans ».

Des bruits qui courent depuis des siècles, voilà le fondement de bien des gloires et « de presque toutes ces noblesses si vantées, qui, à y regarder de près, ne sont, même nobiliairement parlant, que des chimères⁽⁴⁾ ».

C'est pourquoi l'un des premiers généalogistes sérieux et méthodiques des temps modernes, le marquis Pompeo Litta, rencontra tant de froideur auprès des porteurs des plus illustres noms de l'Italie, dont il publiait les véritables ascendances dans ses « Famiglie Celebri Italiane », ouvrage qui demeure l'un des plus beaux monuments généalogiques de tous les temps. On voulait des louanges et non la vérité, et les familles célèbres ne souscrivirent pas à un ouvrage dont la publication, de toute manière, n'allait pas les empêcher de rester tout aussi célèbres qu'auparavant⁽⁵⁾.

Voici pourquoi personne n'a jamais réussi à entamer le mythe, ni à empêcher noblesse et grandes familles de prétendre détenir l'intégralité du sang d'ancêtres glorieux, malgré le grand nombre de générations séparant ces ancêtres de leurs descendants. Que veut dire descendre d'un croisé ? Cela ne signifie-t-il pas se nourrir d'illusions ? Comment justifier les prétentions d'un gentilhomme titré, mais né de mère bourgeoise, se raccrochant à quelque lointain bisaïeul mort le bâton de maréchal à la main ? Otto Forst de Battaglia, auteur d'un traité de généalogie qui fait toujours autorité, démontrait, preuves à l'appui, que le sang de tout prolétaire contient des éléments de celui d'un monarque des temps passés, et qu'il n'y a pas de tête couronnée qui ne compte parmi ses ancêtres des gens fort peu nobles⁽⁶⁾.

L'incompatibilité entre les prétentions nobiliaires et ce qui paraissait être le bon sens le plus commun a frappé depuis longtemps les esprits forts. Benjamin Franklin, le père de la démocratie américaine, appliqua ce bon sens

(4) C.A. SAINTE-BEUVE, « Causeries du Lundi », III, Paris, 1858, p. 280.

(5) A.E.FATURO, « Lettere inedite di Pompeo Litta » dans « Rivista Araldica », Rome, 1923, p. 182-187.

(6) OTTO FORST DE BATTAGLIA, « Das Geheimniss des Blute », Vienne, 1892.



L'empereur Basile le Bulgaro-ctone (976-1025), recevant l'hommage des vaincus (Venise, Biblioteca Marciana, Cod. Gr. 217 fol. 3).



aux nobles qu'il rencontra dans les salons de Versailles et voulut leur expliquer les principes de mathématique morale dont il était l'inventeur. Il partit du fait qu'un noble n'appartenait qu'à moitié à la famille de son père, puisque l'autre moitié appartenait à la famille de sa mère. Puis, chiffres en main, il démontra qu'au bout de neuf générations, il ne subsistait, dans l'héritier d'un titre, que la vingt-huitième partie d'un titre de l'ancêtre d'origine (*). Franklin ne convainquit personne. Il oubliait, comme beaucoup d'autres savants après lui, de faire sa part au mythe, ce demi-frère de l'Histoire, grand inspirateur de l'imagination en général, et de l'imagination nobiliaire en particulier. En fait, ce qui est exact mathématiquement, peut être discutable généalogiquement, et tout à fait négligeable nobiliairement. De ce fait, tant que se maintiendra l'auréole tout à fait impalpable du nom, aucune mathématique et aucune autorité ne pourront la dissiper, puisqu'elle est, comme l'a dit peu poétiquement le poète Paul Valéry, « une propriété mystique de la liqueur séminale » (**).

Un autre grand écrivain, Wieland, l'un des piliers de la cour romantique de Weimar, avait dit cela autrement :

Il est des choses qu'on ne saurait approfondir sans s'exposer à les dépouiller du respect qui les environne : il en est ainsi du privilège qu'ont les monarques anglais de guérir les écrouelles, de l'infailibilité du pape, de l'existence des gnomes, des sylphes et des pythies, du sabbat des sorciers sur le Blocksberg, de la liquéfaction du sang de saint Janvier à Naples, du droit divin des rois, de la ma-

(*) Benjamin FRANKLIN, « On chivalry », dans « The complete works, including his private as well as his official and scientific correspondence, compiled and edited by John Bigelow », VIII, New-York, 1888, p. 438.

(**) Paul VALÉRY, « Mauvaises pensées », dans « Œuvres », Éditions de la Pléiade, II, Paris, 1960, p. 904.





Repas de dignitaires byzantins (Paris, Bibl. Nationale, Mss. Gr. Rc C 631).

L'empereur Michel VII Dukas

Le Département des manuscrits de la Bibliothèque Nationale possède le Code dit Coislin, l'un des plus remarquables vestiges de l'art graphique de Byzance. Ce Code avait été offert à Nicéphore Botaniatès alors qu'il avait été décoré de miniatures à l'intention de son prédécesseur, l'empereur Michel VII Dukas. Certaines miniatures furent alors découpées et remplacées par d'autres, plus susceptibles de flatter le nouveau souverain.

- ▲ Charles Diehl fut l'un des premiers byzantinistes à signaler ce monument de l'art byzantin du XIV^e siècle, le monastère de Khorā, à Constantinople, reconstruit avec son église annexe, par le logothète **Théodore Métochite** † 1332. Ce dignitaire de la Cour Impériale s'est fait représenter ici sur mosaïque, dans la posture du donateur présentant en offrande son église au Christ. Le monastère de Khorā avait été détruit par les Latins de la IV^e Croisade. Refait sous les Paléologues par Théodore Métochite, le monastère fut affecté par les Turcs au culte de l'Islam, et porte aujourd'hui le nom de mosquée Kahrié Djami (Charles Diehl, *Un monument....* Les mosaïques de Kahrié Djami, « Gazette des Beaux Arts », Paris, 1904 et 1905).

Les noces de Cana (Paris, École Pratique des Hautes Études, 5^e Section, Études Byzantines, Sorbonne).

Les personnages bibliques sont représentés vêtus en costumes de Cour byzantins.



- ▲ Saint-Georges à l'écu armorié. Icône héraldique du XIV^e siècle (Athènes, Musée Byzantin).



Bartolomé Beham, Vienne assiégée par l'armée de l'empereur turc Soliman. Gravure de 1528. (Vienne, Historisches Museum).



Janissaire ottoman emmenant en captivité une famille autrichienne. Gravure ornant une poésie composée en 1528, intitulée *Die Gefangenklagen*, ou la Plainte des captifs. (Vienne, Historisches Museum)



Portrait de l'armée de l'empereur turc. Gravure de la première moitié du XVI^e siècle (Paris, Bibliothèque Nationale, cabinet des Estampes).

jesté des peuples, et d'une foule d'autres choses de la même eau, qui s'affermissent en général bien mieux par la foi que par la réflexion, et parmi lesquelles on ne doit pas oublier d'inclure l'institution de la noblesse héréditaire.

Ces idées, poursuivait Wieland, sont hors des limites de la raison ; les soumettre à sa juridiction, porter la lumière dans le brouillard qui les enveloppe, les descendre du monument sombre et sacré qui les soutient et les dérober aux regards trop attentifs, serait détruire la magie et l'éclat de leurs effets.

Wieland écrivait cela en 1792, lorsque l'Assemblée Nationale, en France, venait de voter l'abolition de la noblesse héréditaire. Le poète allemand, qui connaissait bien l'histoire de l'humanité, se montrait sceptique sur les conséquences prétendument définitives de cette décision, et prévoyait l'avènement d'autres aristocraties à la place de celle qu'on voulait supprimer. L'avenir allait lui donner raison. Pourquoi cela, se demandait-il ? Parce que « l'héritier d'une longue suite de gloires impose autour de lui je ne sais quelle atmosphère de grandeurs et de souvenirs, qui n'impressionnent pas seulement les esprits du commun. Je dirais même plus : malheur au peuple chez lequel un décret, de quelque puissance qu'il émanât, étoufferait d'un jour à l'autre des préjugés si naturels à l'homme... Les rêves de démocratie sont impossibles à réaliser (9) ».

En effet, malgré le principe toujours répété affirmant que tous les hommes sont égaux, l'opinion a toujours opéré une distinction entre les qualités des uns et celles des autres, premier pas vers la reconnaissance d'une discrimination due à l'ordre naturel des choses. De tous temps, et sous tous les régimes, sans exception, les masses se sont accoutumées, de gré ou de force, au spectacle des élites qui, à peine constituées, se transforment inévitablement en aristocratie. Les nations ont toujours été dominées par des familles qui finirent par ériger l'hérédité en principe essentiel du pouvoir.

Beccaria notait le phénomène historique voulant que, parmi les hommes réunis en société, il existe une tendance continuelle à rassembler le pouvoir et les privilèges sur un petit nombre d'avantagés : « demandez aux grands de tous les pays quel est l'ordre parfait, ils vous nommeront l'ordre dans lequel leurs privilèges sont en sûreté ». C'est l'ordre où l'aristocratie se place au-dessus des lois, et hors des recherches de la justice. Cela vaut pour tous les temps, quelle que soit l'étiquette des régimes politiques, pour la féodalité médiévale, pour les despotismes asiatiques, pour les noblesses de cour d'il n'y a pas si longtemps, comme pour la nomenklatura des pays communistes de nos jours.

Voilà qui explique suffisamment pourquoi les oligarchies qui ont pris la place des noblesses privilégiées n'ont pu empêcher que les familles d'ancien lignage gardent leur prestige, quoiqu'en eussent décidé les décrets des lois ou l'usage de la violence. « Seul l'oubli peut tout effacer », a écrit un législateur italien, et il faudrait relire *l'Histoire des Révolutions d'Italie* de Sismondi, pour comprendre l'éternelle histoire des aristocraties qui se chassent et se remplacent les unes les autres sans que jamais l'on n'assiste à autre chose qu'à un déplacement des privilèges et à la résurgence des mêmes abus. « L'histoire est un cimetière d'aristocraties » (10), a écrit Vilfredo Pareto, qui était un patricien de Gênes.

(9) Christoph Martin WIELAND, « Zufällige Gedanken über die Abschaffung des erblichen Adels in Frankreich », Teutscher Merkur 1790/2, reproduit dans « Sämtliche Werke », 29, Leipzig, 1794, p. 235-273.

(10) Vilfredo PARETO, « Traité de sociologie générale », II, Paris, 1919, § 2053.

Qu'est-ce que la noblesse ?

Du fait même de l'origine différente de la plupart des noblesses, il a été extrêmement difficile, voire impossible, de trouver une définition générale du terme. « Il n'y a peut-être pas de sujet qui n'ait fourni la matière à autant de lourds traités étrangers à toute précision, vagues dans leurs conclusions et souvent même contradictoires. Car, sous le nom de noblesse, se cachent une infinité d'idées dissemblables. On confond les éléments d'une opinion sur la noblesse avec les éléments de l'opinion opposée, en sorte que la plus grande confusion règne en maîtresse dans des discours frappés de la plus équivoque solennité et d'une parfaite obscurité (11) ».

Parmi ces définitions, celle donnée par un historien de la noblesse grecque de la Crète médiévale semble, par sa concision, bien définir le sujet : *La noblesse est une exception d'ordre social, dépendant d'un ensemble de faits d'ordre économique, où les chefs doivent justifier leur présence, consolider leurs droits politiques et assurer l'hérédité de leurs privilèges* (12).

Qu'est encore la noblesse ? La volonté de prémunir contre l'oubli le nom de son lignage, en s'opposant du même coup à la mort de la culture et de l'identité nationales. Ainsi, par leurs prétentions à assurer la perpétuité du nom et de la réputation de leurs aïeux, les familles de la noblesse ont préservé la mémoire de leur nation des dévastations de l'oubli.

Parmi d'autres nombreuses définitions qui ont été données, il nous a paru intéressant d'en retenir deux, l'une d'un apologiste, l'autre d'un législateur. La première est du comte de Boulainvilliers : *La grande et haute noblesse... consiste dans une tradition de vertu, de gloire, d'honneur de sentiments, de dignité et de biens, qui s'est perpétuée dans une longue suite de races et qui n'entre point en comparaison avec aucun mérite simplement particulier et dépourvu des mêmes appuis*. L'autre définition, plus pratique, est de l'impératrice de Russie Catherine II : *La noblesse est la conséquence des capacités et des actions de ceux qui, anciennement, ont assumé la charge des fonctions dirigeantes et obtenu des titres pour leurs descendants. Seront par conséquent considérés nobles tous ceux descendant d'un ancêtre noble ou ayant reçu du monarque un titre en récompense de leurs services* (13).

On ne répétera plus ici ce qu'ont dit à ce sujet d'autres auteurs, généalogistes, sociologues et historiens (14). Le lecteur français lira avec profit l'opuscule de Philippe du Puy de Clinchamps qui, sous le titre « La Noblesse » se limite à la noblesse française uniquement, mais avec une compétence qui permet de faire un tour complet de la question. Le lecteur anglais s'adressera toujours avec profit aux chapitres irremplaçables écrits sur les noblesses allemande ou anglaise par le professeur austro-américain Schumpeter, devenu généalogiste par amour de la socio-

(11) Pompeo NERI, « De nobilitate. Discorso sopra lo stato antico e moderno della nobiltà di Toscana », dans « Decisiones et responsa juris », Florence, 1776, p. 552.

(12) E. GERLAND, « Histoire de la noblesse crétoise au Moyen Age », Paris 1908.

(13) Statut de la noblesse de Russie, promulgué le 21 avril 1785 par une « Gramota » impériale, étendu par ukase du 3 mars 1795 aux terres polonaises annexées par la Russie.

(14) August von KOTZBUE, « Vom Adel. Bruchstücke eines grösseren Historisch-Philosophischen Werks über Ehre und Schande, Ruhm und Nachruhm aller Völker, aller Jahrhunderte », Leipzig, 1792.

Marquis de RUVIGNY, « The Nobilities of Europe », 2 vol., Londres, 1909-1910.

Edouard de NAUROIS, « Les classes dirigeantes. Noblesse, aristocratie, élite », Paris 1910.

Philippe du PUY de CLINCHAMPS, « La Noblesse », Collection Que sais-je, Paris, 1962.



Siège de la forteresse de Rhodes par les Turcs, 1480. Le Grand Maître de l'Ordre de Saint-Jean, Pierre d'Aubusson, dirige la défense de l'île. Manuscrit enluminé de l'époque, offert par Guillaume Caoursin au Grand Maître (Paris, Bibliothèque Nationale, Mss. latin 6067, fol. 26).

Les préparatifs de guerre entrepris contre Rhodes par le sultan Mahomet II, le conquérant de Byzance, étaient connus des chevaliers de l'Ordre de Saint-Jean qui avaient eu le temps de préparer la défense de l'île. Lorsqu'on apprit que la flotte ottomane avait pris la mer (mai 1480), on promena autour des murs de la citadelle une image sacrée de la Vierge. Malgré les appels du pape, les souverains d'Occident ne firent rien pour aider l'Ordre, et ce ne fut qu'au début du mois d'août, lorsqu'on apprit que les Turcs avaient pris la ville d'Otrante, dans le royaume de Naples, que l'Italie saisie de panique oublia ses querelles et s'unit pour repousser l'envahisseur. Pendant ce temps, le siège de Rhodes durait depuis trois mois, au cours desquels les assiégés purent voir les Turcs préparer les sacs pour emporter le butin, les cordes pour lier les prisonniers et les pieux pour empaler les chevaliers. L'assaut fut terrible, et dégénéra bientôt en une mêlée meurtrière sur les remparts. Lorsque les assaillants commencèrent à faiblir, le Grand Maître, Pierre d'Aubusson, fit hisser un étendard portant d'un côté l'image de la Vierge, et de l'autre celle de Saint-Jean Baptiste, protecteur de l'Ordre. La déroute ottomane fut rapide. En se retirant, la flotte turque rencontra deux navires envoyés au secours de Rhodes par le roi de Naples, qui lui infligèrent de nouvelles pertes au cours d'un combat où le capitain-pacha, un renégat grec, trouva la mort.

Peu après, la chrétienté se trouva confrontée à un événement d'une portée considérable : le frère du sultan venait de demander asile aux chevaliers de Saint Jean. En effet, à la mort de Mahomet II (1481) son fils aîné, Bayazid, qui lui avait succédé, était entré en guerre contre son demi-frère, Djem, prétendant au trône, et l'avait vaincu. Djem se réfugia à Rhodes, et demanda l'aide des chevaliers contre son frère. Les chevaliers prévinrent le pape, qui saisit aussitôt cette occasion exceptionnelle de préparer une Croisade dont l'un des chefs serait le propre frère du Grand Turc. Mais Venise, désireuse de sauvegarder ses intérêts commerciaux en Orient, ne voulait pas d'une guerre contre l'empire ottoman. En attendant, le Grand Maître de l'Ordre de Saint Jean mit son précieux visiteur en sûreté en l'envoyant en France, où il fut placé sous bonne garde dans diverses commanderies de l'Ordre. En 1484 le sultan priait le Grand Maître de ne pas livrer Djem au pape, et lui envoyait à cet effet le bras droit de Saint Jean Baptiste. Le roi de Hongrie, celui de Naples, offrirent de leur côté des sommes importantes à l'Ordre afin que la garde de Djem leur fut confiée. C'est le pape qui réussit finalement à l'obtenir en donnant au Grand Maître le chapeau de cardinal. Le frère du Grand Turc fut reçu triomphalement au Vatican et installé dans les appartements pontificaux. En 1489 un congrès européen était réuni à Rome afin de mettre au point la croisade contre le sultan Bayazid, déjà en guerre depuis 1486 avec son coreligionnaire le sultan d'Égypte. Mais Innocent VIII n'arrivait pas à aplanir les querelles des princes chrétiens, et les années passèrent. Afin de faire fléchir le pape, Bayazid lui offrit, en signe d'amitié, la lance qui avait percé le Christ crucifié (Paris et Nuremberg en possédaient déjà d'autres), tandis que le sultan d'Égypte sollicitait la remise de Djem en proposant comme contrepartie la cession immédiate de Jérusalem aux chrétiens, 40 000 ducats et la promesse de restitution des anciennes possessions



Les chevaliers de l'Ordre Hospitalier de Saint-Jean négocient en leur Prieuré de Rhodes l'asile demandé par Djem, frère du sultan (Paris, Bibliothèque Nationale, Mss. latin 6067, cliché Rc C 1451).

byzantines d'Europe, y compris Constantinople, au cas où le pape l'aiderait à vaincre le sultan turc ; la chrétienté laissa passer cette occasion inouïe sans que les projets de Croisade fussent pour autant abandonnés par le nouveau pape, le cardinal Rodrigue Borgia, élu depuis août 1492 sous le nom d'Alexandre VI à la place d'Innocent VIII. L'invasion de l'Italie par le roi de France Charles VIII, sous prétexte qu'il serait plus facile d'attaquer les Turcs à partir de Naples, compromit tout. La plupart des princes italiens se tournèrent vers le sultan pour être défendus contre les Français. En 1495 Charles VIII entra dans Rome et obligeait le pape à lui céder Djem en échange d'une caution de 20 000 ducats. Le roi prépara des plans d'attaque contre les Turcs en utilisant les conseils du seigneur albanais Constantin Arianiti, mais les Vénitiens avertirent Bayazid qui fit échouer l'insurrection albanaise. Djem mourut d'une fièvre maligne (1495) et l'opinion publique accusa le pape de l'avoir fait empoisonner afin de priver le roi de France d'un atout politique de première grandeur. En effet, Charles VIII déclara qu'il se voyait obligé de renoncer à la Croisade, et proposa la dépouille de Djem au sultan contre le paiement de 5 000 ducats. Mais ce furent les Napolitains qui, après la déroute française en Italie, remirent gratuitement la dépouille de Djem à Bayazid contre promesse du soutien turc dans l'éventualité d'une autre attaque des Français.

La chrétienté avait une nouvelle fois, par ses dissensions, perdu l'occasion de repousser les Turcs d'Europe. Quant à la famille de Djem, Bayazid s'en empara lorsqu'il conquiert Rhodes sur les chevaliers de Saint Jean (1522). Les neveux du sultan vainqueur furent étranglés sur son ordre devant l'armée ottomane, et leurs sœurs emprisonnées dans un harem à Stamboul.

Kenneth SETTON, Innocent VIII and Jem sultan, dans « The Papacy and the Levant », II, Philadelphia University Press, 1978, pp. 381-412.

logie. Au cours de ces dernières années, se multiplient les études et les monographies spécialisées sur telle noblesse à telle époque, sur la démographie de l'aristocratie suédoise ou vénitienne, sur les patriciats commerçants de l'Italie, sur les noblesses, qualifiées à tort ou à raison de « pauvres », de Pologne ou de Castille. De plus en plus nombreux aussi les volumes traitant de l'anoblissement par charges, des origines de la noblesse terrienne, de cour ou militaire, sur la destinée surprenante de certaines grandes familles, sur les causes de la déchéance tout aussi inattendue d'autres grandes familles, sur la politique matrimoniale des familles nouvelles ou anciennes.

On ne peut, malgré toute cette littérature et l'énorme documentation qui l'accompagne, trouver de méthode historique ou juridique apte à fournir de définition universellement valable. Dès qu'une famille sut s'imposer par son prestige ou sa fortune, elle finit par se faire accepter au sein du cercle des « happy few ». Saint-Isidore, évêque de Séville au VII^e siècle disait déjà : *est noble celui dont le nom*



et la parenté sont connus. L'inconnu est ignoble, la multitude l'est également⁽¹⁵⁾. En effet, dès qu'une lignée déchoit, échappant à l'attention de ses contemporains, l'on oublie qu'elle fut un temps l'égale des plus grandes maisons de son pays. Le petit groupe qui partout, forma les grandes familles, ne fut jamais le même à travers les siècles. Dès les premiers temps du Moyen-Age, à mesure que l'ordre des seigneurs faisait le plein de ses effectifs en prélevant des éléments nouveaux au sein de l'ordre des chevaliers, ce dernier – en cas de nécessité – complétait ses rangs en y faisant rentrer des paysans⁽¹⁶⁾. Jusqu'au XI^e siècle, tout paysan capable de s'armer et d'arriver à cheval pour partir en guerre était l'ancêtre en puissance d'une famille noble, puisque susceptible de devenir le vassal de plus puissant que lui et de recevoir un petit fief quelque part. De tous temps, la voie des honneurs et des avantages a attiré les plus hardis, les plus actifs, les plus ambitieux d'entre les jeunes. D'innombrables généalogies s'efforcèrent ensuite de cacher les antécédents véritables d'ancêtres dont la naissance obscure était compensée par d'éminentes capacités personnelles secondées par une ambition habilement utilisée. Dès que la réussite des descendants eut été consacrée par leur admission au cercle des « happy few », ces descendants posèrent en ancienne noblesse face à d'autres familles plus récentes, auxquelles ils firent remarquer avec condescendance l'absence d'une généalogie digne de considération.

Pour les classes dirigeantes, la généalogie ne fut jamais qu'une fiction, maniée comme arme politique au service de l'autorité et du pouvoir. L'étude des généalogies prouve une chose, que toute classe dirigeante est un ensemble composite, résultat de l'agrégation successive d'éléments disparates, lesquels prirent toujours soin de se fondre dans

Bataille de Lépante, par un artiste inconnu. 1571 (Londres, Maritime Museum, Greenwich).

La bataille de Lépante (7 octobre 1571), située entre Ithaque et le Péloponnèse, mit fin à ce que certains historiens ont appelé « la XIII^e Croisade » organisée à grand peine par le pape Pie V. Les deux principales puissances visées par l'offensive turque, l'Espagne et Venise, se défiaient l'une de l'autre et espéraient que l'ennemi attaquerait l'autre seulement.

Pendant qu'une grande escadre ottomane avait mis le siège devant Famagouste, capitale de Chypre, qu'elle devait conquérir le 9 août 1571, le pape arrivait à conclure le traité d'alliance de la Sainte Ligue (25 III 1571) entre Venise, l'Espagne, le grand duc de Toscane, les ducs de Parme et d'Urbin, l'Ordre des chevaliers de Saint-Jean, Gênes, Lucques, et le duc de Savoie, afin de « détruire et ruiner le Turc ». Chaque signataire, en dehors des engagements visant les préparatifs militaires, promettait de ne pas signer de paix séparée avec l'Infidèle. Don Juan, fils naturel de Charles Quint, fut nommé généralissime des flottes coalisées des chrétiens, comprenant 106 galères vénitiennes, 90 galères espagnoles et napolitaines, 12 galères louées par le pape aux chevaliers florentins de l'Ordre de Saint-Etienne, trois galères de l'Ordre de Malte, six grandes galéasses de Venise, et une vingtaine d'autres navires. Du côté musulman, les flottes du sultan turc, du pacha d'Égypte, du dey d'Alger, des beys d'Alexandrie, de Rhodes, de Mitylène, de Gallipoli, de Tripoli et de Chio. Chacune des flottes était armée de quelque 80 000 hommes, dont, du côté turc, de nombreux galériens grecs qui allaient faire défection en cours de combat. Grâce à la supériorité en puissance de feu de la Sainte Ligue, la flotte musulmane essuya un véritable désastre : 8 000 morts, quelques 3 500 prisonniers, un butin immense pris par les chrétiens, dont le grand étendard orné de pierres précieuses.

Le tableau ci-dessus montre bien les conditions difficiles dans lesquelles s'était engagée la lutte, qui, depuis, a fait l'objet de nombreux ouvrages et tableaux. On distingue bien les drapeaux armoriés flottant sur les naves « capitaines » : les clés de Saint-Pierre pour la marine pontificale, l'aigle des Habsbourg pour la galère capitane de Don Juan, le lion de Venise, la croix à huit pointes de l'Ordre de Malte.

Les Turcs avaient réussi à s'emparer d'une galère de l'Ordre de Malte, qu'ils ramenèrent à Istanbul chargée de prisonniers, en prétendant avoir remporté une victoire sur les chrétiens. Le sultan fut longtemps à ignorer la véritable issue du combat, d'autant plus, qu'après leur triomphe, les membres de la Sainte Ligue rapatrièrent chacun leur flotte, sans tirer aucun avantage politique de cette bataille qui leur avait coûté fort cher en hommes et en argent. Venise signa peu après un traité avec la Porte, à laquelle elle céda Chypre. Mais la suprématie ottomane en Méditerranée était détruite pour toujours. Les Grecs révoltés à l'annonce de l'approche des flottes chrétiennes furent abandonnés aux représailles de l'occupant.

(15) Saint ISIDORE de Seville, « Etymologicarum libri X priores », dans « Opera omnia », 7, Rome, 1850, p. 386-387.

(16) Joseph SCHUMPETER, « The rise and fall of families within a class », dans « Imperialism and social classes », Oxford, 1951, p. 168.



Cavalier ottoman vêtu de son armure (D'après « Armes et armures orientales. La collection Henri Moser-Charlottenfels », Leipzig 1912).

Sipahi ottoman des premiers temps de l'expansion turque en Europe. Seul de tous les états musulmans, l'empire ottoman ne posséda pas de noblesse, et son aristocratie militaire ne se transforma pas en classe héréditaire privilégiée.

La récompense accordée aux sipahis s'étant distingués à la guerre était représentée par l'attribution de fiefs militaires, les *timars*, dont l'étendue variait en fonction du rang de leur bénéficiaire.

En cas de guerre, les sipahis devaient se présenter au rassemblement des troupes vêtus soit d'une sorte de pourpoint de combat, le *bürümé*, fait de toiles ou de peaux superposées sur lesquelles étaient cousus des anneaux de fer, soit d'une armure, le *gêbé*, telle qu'on en voit sur ce dessin. Ceux des sipahis disposant de revenus considérables devaient en outre fournir un certain nombre de soldats, une petite tente, des chevaux de selle, des provisions, etc. En temps de paix, ils ne disposaient d'aucune autorité politique ou juridique, sauf pour assurer la rentrée des impôts dus à l'État par la paysannerie. Les timars se perpétuaient de mâle en mâle, et revenaient à l'État en cas d'extinction des familles. Leur détenteur ne pouvait en aucun cas les vendre. Les privilèges et obligations qui y étaient rattachés furent légiférés par les sultans seldjouks au XIII^e siècle, bien avant que les Turcs ne prennent pied en Europe, puis en 1368 par le sultan Murad I, enfin, plus particulièrement pour les Balkans, par Soliman le Magnifique (1520-1566).

un même esprit de caste, de dresser des barrières face à la roture dont ils étaient issus, de légiférer à leur profit privilégiés et distinctions, de relever et de maintenir les vieilles gloires et les anciennes traditions.

A partir d'un certain moment, qui finit toujours par se produire, le groupe se ferma aux nouveaux arrivants, se sclérosa dans l'exclusivisme, s'intéressa trop aux généalogies et pas assez à la politique, et laissa le pouvoir lui échapper au profit d'une classe nouvelle se réclamant de principes différents, mais décidée à jouir des mêmes privilèges. Ainsi par exemple, dès le xv^e siècle, l'ancienne noblesse française était considérée comme disparue par de grands chroniqueurs (Joinville, Commines, Villehardouin), qui déplorent les hécatombes militaires du Moyen Âge où avaient péri tant de grands noms. Même si des familles nouvelles vinrent combler régulièrement les brèches causées par les catastrophes politiques ou militaires, il arriva un temps où les droits acquis de l'hérédité émoussèrent l'esprit de compétitivité, les facultés de commandement, l'intérêt porté à l'exercice du pouvoir. Les effectifs ne se renouvelèrent plus au rythme d'antan. A partir du xix^e siècle, des royaumes étaient créés qui ne reconnaissaient pas la noblesse : la Norvège fut le premier pays d'Europe qui, très démocratiquement, allait dès 1814, supprimer les titres. Lorsqu'elle s'aperçut que le pouvoir lui échappait, qu'elle n'avait plus le dernier mot pour diriger les affaires de l'État ou défendre le pays, la noblesse se réfugia dans les souvenirs. Le xix^e siècle inventa le sang versé aux Croisades, les armures romantiques, les faux donjons, les ruines à la gothique et tout un attirail chevaleresque oublié depuis longtemps. En se raccrochant au prestige des traditions, la noblesse se défendit tant bien que mal contre les progrès envahissants du nivellement social.

Les classes gouvernantes qui ont remplacé la noblesse en se présentant comme des dirigeants énergiques et nouveaux face à un monde dépassé et fatigué, n'ont fait que répéter involontairement, ou même copier ouvertement, mais avec beaucoup moins d'élégance, les défauts et les abus de l'ancienne société.

Ce fut ainsi que les révolutions ont toujours fini par ressusciter d'anciens privilèges dans une configuration sociale nouvelle. Rétablir des hiérarchies de dépendance féodale demeure une éternelle tentation des partis exerçant le pouvoir, quel que fut d'ailleurs le rythme de développement de la technique et de la science économique.

Ceci étant, la disparition de la noblesse comme classe dirigeante a-t-elle contribué à faire le bonheur des peuples ? On peut trouver une réponse (il y en a d'autres), sous la plume prophétique et triste d'Alexis de Tocqueville, qui a prononcé l'éloge funèbre du monde qui fut le sien :

Il faudra regretter toujours qu'au lieu de plier cette noblesse sous l'empire des lois, on l'ait abattue et déracinée. En agissant ainsi, on a ôté à la nation une portion nécessaire de sa substance, et fait à la liberté une blessure qui ne guérira jamais. Une classe qui a marché pendant des siècles la première a contracté, dans ce long usage incontesté de la grandeur, une certaine fierté de cœur, une confiance naturelle en ses forces, une habitude d'être regardée qui fait d'elle le point le plus résistant du cœur social. Elle n'a pas seulement des mœurs viriles. Elle augmente par son exemple la virilité des autres classes. En l'extirpant, on énerve jusqu'à ses ennemis mêmes. Rien ne saurait la remplacer complètement, elle-même ne saurait jamais renaître, elle peut retrouver les titres et les biens, mais non l'âme de ses pères (17).

(17) Alexis de TOCQUEVILLE, « L'ancien régime et la révolution », II, 1, Édit. Gallimard, Paris, 1953, p. 170.



Prise de Rhodes par les Turcs, 1522 (d'après Eugène Flandin, Histoire des chevaliers de Rhodes, Tours 1867, p. 198).

Les titres et les systèmes de noblesse

La dernière phase de l'histoire des noblesses européennes a été dominée par la question des titres, au point que de nos jours une opinion largement répandue ne peut imaginer une qualité nobiliaire dépourvue d'un titre quelconque.

Les titres ont toujours existé. L'empire romain, Byzance, les monarchies franques, germaniques et longobardes en ont toutes eu ; mais il s'agissait de titres liés à des charges ou à des fonctions personnelles, d'administration, militaires ou auliques. S'ils conféraient la noblesse, les titres, pas plus que la noblesse de celui qui en était investi, ne passaient aux descendants. Le fils d'un connétable ou d'un stratège n'était pas connétable ou stratège par sa naissance, pas plus qu'aujourd'hui un général ou un ministre ne transmettent cette fonction par héritage à leur progéniture.

Les anciennes aristocraties de l'Europe ne connaissaient pas le système héréditaire des titres de chevalier, baron, comte, marquis ou prince, lesquels, pour la plupart, étaient à l'origine des qualifications personnelles ou des titres de fonction. Dans l'aspect héréditaire qui est le leur aujourd'hui, ils sont surtout l'œuvre du Saint Empire romain de nationalité germanique, qui fit prévaloir l'idée qu'un titre n'était valable héréditairement que s'il était conféré ou confirmé par un souverain régnant, source des honneurs et de la noblesse.

Pour comprendre l'origine du système héréditaire des titres de noblesse, il faut remonter au Moyen Âge, lorsque la suprématie en Europe faisait l'objet d'une concurrence

de deux empereurs, se qualifiant chacun de seul successeur légitime de l'empire romain. Il y avait alors deux Romes, la Rome des bords du Tibre, où résidait le pape, et la Rome des rives du Bosphore, Constantinople, qualifiée de deuxième Rome, parce que ses empereurs étaient les successeurs directs et ininterrompus d'Auguste et de Saint Constantin le Grand, empereurs de la première Rome. Ils s'intitulaient de ce fait empereurs des Romains, *Basileus Romaion*, et se conduisaient en seuls Romains du monde, même si les peuples qu'ils gouvernaient parlaient pour la plupart grec et non latin, et même s'ils révéraient un autre Dieu que les Césars de la Rome antique⁽¹⁸⁾.

L'idée de se débarrasser de la suprématie politique et religieuse exercée par l'empereur et le patriarche de Constantinople, afin d'augmenter leur propre autorité en tant que successeurs directs de l'apôtre Pierre, appartient aux papes.

Saint Léon III (795-816) fut le dernier pape à révéler par adoration l'empereur de Constantinople. Dès 754 les papes s'étaient placés sous la protection, plus efficace parce que plus proche, du roi des Francs. Léon III imagina de créer un contre-empereur en Occident, et d'opposer ainsi Charlemagne, qualifié par lui d'*imperator romanorum*, à l'empereur légitime, supposé n'être désormais que l'*imperator graecorum*. Mais l'idée sacrée de l'empire unique était encore tellement ancrée dans les esprits que l'avisé roi des Francs hésita pendant longtemps, répugnant à l'idée du transfert de la capitale impériale à Rome ; il ne voulut pas usurper la couronne d'empereur d'Occident, et se placer sous l'autorité pontificale. Il se contenta au début du titre byzantin de patrice. La Curie tenant bon, Charlemagne finit en 812 par accepter le titre de « *Divina Gratia Imperator, rex francorum et longobardorum* ». Ce n'était pas le titre d'empereur d'Occident, comme la légende a voulu le

(18) Arnold TOYNBEE, « Constantine Porphyrogenetus and his world », Londres, 1973, p. 553.



faire croire, mais en quelque sorte celui d'empereur du deuxième rang, ou encore, comme on affectait de l'imaginer depuis Byzance, de roi supérieur aux autres rois. De la même manière, bien plus tard, les empereurs de Vienne ne considérèrent les Hohenzollern qu'en tant que rois « en Prusse », et non « de Prusse », ce qui n'empêcha pas ces derniers de finir par ceindre la couronne impériale.

Il n'en reste pas moins que des empires rivaux commençaient à poindre non seulement en Occident, mais aussi tout près de Byzance, lorsque les tsars de Bulgarie, puis ceux de Serbie prirent eux aussi le titre d'empereur, et même, dans le cas du tsar serbe Simeon, celui d'empereur des Romains, le titre suprême. Contrairement à ce qui se passa avec les successeurs de Charlemagne, Byzance réussit à éliminer ses rivaux balkaniques, plus proches, alors qu'elle ne put frapper l'état italo-germanique, lequel restait hors d'atteinte, sans cependant que ses souverains prissent le titre d'empereur d'Occident.

Ce titre fut pendant longtemps le fruit d'une propagande pontificale visant à instituer le domaine temporel des papes et un pouvoir politique indépendant de l'autorité impériale, quelle qu'elle fut. Afin de mieux asseoir sa domination, l'Église de Rome fit fabriquer un faux célèbre, la Donation de Constantin, parchemin apocryphe rédigé aux alentours de l'an 900, qui disait que l'empereur Constantin avait confié aux papes l'autorité sur tous les sièges épiscopaux et patriarcaux, une couronne, une tiare, les insignes impériaux, le droit aux secrétaires, aux portiers et aux gardes, comme à Byzance, et enfin, au clergé romain le droit de porter des brodequins blancs, comme les sénateurs byzantins.

Après avoir accordé ces privilèges, l'empereur Constantin était supposé avoir, par une humilité toute chrétienne, transféré son trône à Constantinople afin de ne pas résider dans la même cité que le chef spirituel de la chrétienté.

Juan de La Corte. Galères ottomanes attaquant une nave espagnole au large de la Crète, pendant la Guerre de Candie, 1657. (Madrid, Museo Naval).

A partir de 850, les papes avaient déjà fait admettre le principe du couronnement des empereurs (qui ne s'intitulaient toujours pas « d'Occident ») à Rome. En 876 Charles le Chauve se risquait à lancer un défi plus explicite à l'orgueil de l'empereur grec, en faisant inscrire sur son sceau la devise « Renovatio Imperii Romani et Francorum ». A partir de cette date, papes et empereurs francs, scellant définitivement leur alliance, s'épaulèrent réciproquement dans leur offensive contre la suprématie de Byzance, officiellement et toujours seul empire romain⁽¹⁹⁾.

En 962, Othon I^{er}, roi de Germanie de la maison de Saxe, après avoir guerroyé contre l'empereur grec dans les terres byzantines du Sud de l'Italie, se fit couronner empereur des Romains. Si ce titre demeurait encore dépourvu de signification territoriale, la réalité des faits démontrait que l'empereur romain de Constantinople était bien le dépositaire de la tradition légitime des Césars, mais que l'empereur romain germanique paraissait à Rome même et s'y faisait sacrer. A partir du XI^e siècle, l'empereur d'Occident s'était hissé au niveau de Byzance, dont il commençait par utiliser le cérémonial aulique et les insignes impériaux : la lance de Constantin, réplique de celle déposée à Constantinople, le sceau, l'aigle à deux têtes regardant l'Occident et l'Orient. La cour de Constantinople n'en demeura pas moins et pour longtemps encore le grand modèle d'une civilisation raffinée dont s'inspiraient toutes les monarchies européennes, voire, selon l'heureuse expression de l'historien allemand Percy Schramm, le Versailles

(19) Geoffrey BARACLOUGH, « The crucible of Europe », University of California Press, Berkeley, 1976, p. 46-49.



Charles Herbel. Prise de Ofen (Bude) par les Impériaux, 1686.
(Musée d'Innsbruck).

La libération de l'ancienne capitale de la Hongrie par l'armée impériale mit fin au pachalik ottoman de Bude et en chassa les Turcs qui s'y étaient établis. Elle fut marquée par des scènes de violence représentées ici à la manière des « Horreurs de la Guerre » de Callot.

du Moyen Age⁽²⁰⁾. L'empire grec contesta encore pendant des siècles aux successeurs de Charlemagne le droit de se dire empereurs romains. L'empereur Nicéphore n'avait-il pas déclaré à un ambassadeur d'Othon I^{er} : « Avec Constantin, Rome a émigré à Constantinople. Vous n'êtes pas des Romains, vous êtes une espèce de Lombards ». Aussi bien la langue grecque restait toujours la langue liturgique et diplomatique de l'Europe chrétienne et les empereurs de Constantinople refusèrent pendant longtemps de donner leurs filles en mariage à des roitelets d'Occident. Le sang précieux et sacré des porphyrogénètes ne devait pas se confondre dans celui des barbares. Isaac Ange, dont la dynastie allait sombrer sous les coups de la IV^e croisade, persistait à traiter Frédéric Barberousse de « rex Alamaniae », jamais d'empereur. Mais Othon I^{er}, comme après lui Napoléon, voulut étayer son empire naissant en s'alliant par un mariage à la dynastie des Césars. Les négociations furent rompues à cause d'une lettre du pape Jean XIII qualifiant Nicéphore d'*Imperator Graecorum*. Reprises par la suite, le futur empereur d'Occident Othon II épousa en 972 à Saint Pierre de Rome une princesse byzantine, Théophano.

Deux siècles plus tard, nouvelle promotion : Frédéric Barberousse (1152-1190) prenait le titre de *Romanorum Imperator et Rex semper Augustus*. A l'empire romain de nationalité germanique il ajoutait l'épithète de Saint, reflet de la sainteté attribuée par Byzance à ses princes, et la contrepartie de la Sainte Église une et universelle.

Dès lors Byzance est en perte de vitesse : le principe de sainteté de l'empereur de Constantinople non seulement n'est plus pris en considération par l'Occident, mais, face à la nouvelle mentalité des Croisades, Byzance, ville schis-

matique, devient un ennemi à abattre au même titre que les royaumes musulmans. Le principe nobiliaire byzantin tomba d'autant plus dans l'oubli qu'une nouvelle compétition s'engageait en Europe, cette fois entre la papauté et l'empire germanique, compétition visant elle aussi la domination politique de l'Europe. Parmi d'autres arguments, il fut question aussi des principes nobiliaires. Les pages qui suivront tenteront de décrire les conceptions byzantine, pontificale et germanique sur la valeur de ces principes.

Le principe oecuménique ou la noblesse selon Byzance

Le caractère sacré de l'empereur apparaissait dans toute la gloire lors des cérémonies auliques, lorsque se déployait la hiérarchie civile et nobiliaire de l'empire, et lors des conciles oecuméniques réunissant les hauts représentants de l'Église. La nature des deux cérémonies était étroitement liée, puisque les conciles réunissaient tous les membres de l'Église chrétienne, venus de toutes les parties du monde pour illustrer l'unité de la « nation romaine » et de la religion chrétienne, dont l'unicité, pensait-on, devait durer autant que Byzance elle-même, éternellement.

Ce principe représentait la base même de l'organisation de l'empire, donc du monde. Ceux qui tentaient de mettre le dogme en question se faisaient rappeler à l'ordre. Ainsi, à la fin du XIV^e siècle, lorsque Basile I^{er}, grand prince de Moscou, interdit à son clergé de citer le nom de l'empereur byzantin dans ses prières, sous prétexte que « Nous avons une Église, mais Nous n'avons pas d'empereur et Nous n'en faisons aucun cas », le patriarche de

(20) Percy SCHRAMM, « Kaiser, Basileus und Papst in der Zeit der Ottonen », *Historische Zeitschrift* 129, 1924, p. 424-475 ; du même : « Die Anerkennung Karls des Grossen als Kaiser », *Historische Zeitschrift* 172, 1951, p. 449-515.



Pietro Liberi. La bataille livrée aux Dardanelles par les Vénitiens aux Turcs (Venise, Palais des Doges).

Le 28 septembre 1644 des vaisseaux de l'Ordre de Malte s'emparaient au large de Rhodes d'une galère turque portant des pèlerins en route vers La Mecque. Cet incident servit de prétexte à la Porte pour déclencher une terrible attaque contre Venise. 200 000 Turcs débarquèrent en Crète.

Ainsi commença la guerre de Candie, laquelle signifia la fin de Venise comme grande puissance et coûta à la Porte plus de 200 000 morts.

La garnison vénitienne de Crète, régulièrement renforcée par des secours réunis avec de plus en plus de peine par la République, opposa pendant vingt-cinq ans une résistance héroïque. Venise fut soutenue épisodiquement par des navires espagnols, et, plus régulièrement, par la flotte pontificale et par celle des chevaliers de Malte. Une première défaite des Vénitiens devant l'île de Psara (9 III 1648), suivie de l'exposition à Istanbul des têtes coupées des principaux cent officiers capturés, décida la Sérénissime à bloquer les Dardanelles et à livrer combat aux forces réunies du sultan, des beys de l'Archipel et des begs barbaresques. Le capitaine général Francesco Morosini y perdit la vie, la bataille et 3 000 hommes, auxquels s'ajoutèrent les milliers de marins prisonniers et les habitants de l'Archipel emmenés en esclavage.

Une deuxième bataille livrée au même endroit deux ans plus tard (26 VI 1656) finit par la victoire de l'escadre vénitienne commandée par le capitaine général Lorenzo Marcello – puis, après la mort au combat de celui-ci – par Lazzaro Mocenigo. 2 400 chrétiens galériens furent libérés, les Ottomans perdirent une immense quantité d'armes, d'argent et de prisonniers. L'ampleur de la victoire avait fait envisager à Mocenigo de faire voile sur Istanbul laissée sans défense, mais les vaisseaux maltais et pontificaux, une fois entrés en possession de leur part de butin, abandonnèrent la lutte. La Porte se rejouit de ce que « Malte et le pape eussent sauvé les Turcs », et les Ottomans refirent une autre flotte qui livra bataille aux flottes vénitienne, papale et maltaise recombinaées devant les îles d'Imbros et de Ténédos. Nouvelle défaite turque, et nouvelle défection des alliés de Venise dès que le premier butin eut été partagé. La Sérénissime perdit bientôt la suprématie du champ de bataille ainsi que la possession des deux îles susmentionnées. Pendant ce même temps, le siège de Candie continuait, en présence des dizaines de milliers de soldats turcs ayant investi la citadelle, et de près de deux mille vaisseaux massés dans les parages par chaque adversaire. Des contingents impériaux, pontificaux et maltais s'étaient joints aux équipages vénitiens, auxquels la France de Louis XIV, délaissant une longue tradition d'amitié turque, finit par envoyer aussi un contingent. Mais la bravoure inconsidérée de celui-ci le fit tomber dans une embuscade, et les Turcs promènerent autour des remparts de Candie les têtes coupées du duc de Beaufort, oncle du roi, des marquis de Lignerès, d'Uxelles et de Castellane, celles de 50 mousquetaires et de l'aumônier. La panique s'empara des Français, que leur commandant, le duc de Navailles, fit rembarquer, malgré les ordres du roi. Les alliés de Venise se rembarquèrent à leur tour, au point que la flotte vénitienne restée sur place ne bougea même plus lorsque les Turcs déclenchèrent une nouvelle attaque contre la citadelle. Il ne restait plus à ses défenseurs que de capituler.

A. ADEMOLLO, *La guerra d'Oriente alla metà del secolo decimosettimo*, « Rivista Europea », 1882, pp. 250-292.

Constantinople Antoine IV lui écrivit qu'il s'agissait là d'une pensée perverse : il était impossible aux chrétiens d'avoir une Église sans avoir d'Empereur, car il n'y avait qu'un empereur dans tout l'univers. « Si d'autres chrétiens, affirma le patriarche, ont usurpé à leur profit le nom d'empereur, c'est un acte contre nature, contre la loi et relevant de la violence (21) ».

La place éminente que s'attribuait ainsi l'empereur à Constantinople n'était d'ailleurs que l'héritage naturel du rôle donné autrefois à l'empereur par les Romains, rôle de pontife face auquel l'on poussait le culte jusqu'à la divinisation. A Sainte Sophie, le trône placé à gauche de l'autel symbolisait Dieu le père ; à droite, le siège du Christ ; à gauche, le siège de l'empereur, délégué du Christ, instrument temporel de la volonté divine. S'il arrivait que des services divins fussent célébrés un jour ouvrable, l'empereur s'asseyait sur le trône du Christ, pour bien souligner son incarnation visible comme Fils de Dieu.

« Empereur Fidèle dans le Christ Dieu », clamait la populace au passage de basileus ; les jours de grande liesse, les chantres du Palais Sacré, et après eux, les dèmes de l'Hippodrome, acclamaient « l'Empereur Éternel, Empereur dans le Christ, Empereur en Dieu même ». Aussi le patriarche n'était pas, comme plus tard le pape à Rome, un prince souverain ; il n'était que le premier des sujets, et jamais l'on ne vit à Constantinople l'empereur conduire par la bride la monture du patriarche, puisque le chef de l'Église c'était l'empereur.

Quel était l'aboutissement de cette religion politique à l'organisation nobiliaire qui nous intéresse ici ? Puisqu'il n'y avait qu'un empereur, il n'y avait qu'un empire, et, partant, une seule hiérarchie des honneurs et des responsabilités dans un monde unique.

L'ordre de préséance byzantin reflétait ce principe en répartissant la famille mystique des souverains en six

(21) Vitalien LAURENT, « L'Unité du monde vue de Byzance et son expression dans les conciles généraux des neuf premiers siècles », *Divinitas*, V, Rome, 1961, p. 252-260.



Roman de Hooghe. Siège de Vienne par les Turcs. 1683 (Vienne, Historisches Museum).

Le grand vizir Kara Mustafa, gendre du sultan, avait projeté de créer à son profit une sorte de vice-royauté musulmane formée des possessions des Habsbourg en Europe centrale. Il résolut d'attaquer Vienne après avoir reçu de Louis XIV l'assurance que la France resterait à l'écart du conflit. Malgré l'opposition française, le roi de Pologne Jean Sobieski conclut un traité d'alliance avec l'empereur Léopold I. A l'appel du pape Innocent XI, des contingents militaires furent envoyés en Autriche par le roi d'Espagne, les princes italiens et les princes allemands. L'armée turque, forte de près de 200 000 hommes, avait entre temps investi Vienne (17 juillet 1683). L'empereur et la Cour avaient fui la capitale menacée de famine. Le 1^{er} septembre 1683, profitant des embarras des chrétiens occupés à combattre l'Infidèle, Louis XIV avait envahi les Flandres, occupé Luxembourg et Trèves, et bombardé Gênes. Le 12 septembre l'armée polonaise remportait au-dessus de Vienne la victoire de Kahlenberg et forçait le grand vizir à se retirer. Venise, en 1684, suivie de la Russie en 1686, allaient se joindre à l'alliance austro-polonaise et entamer les hostilités destinées à marquer le début du recul ottoman en Europe.

classes⁽²²⁾. L'origine de cette idée se perdait dans la nuit des temps, puisqu'elle remontait aux Ptolémées d'Égypte et même plus haut, aux royaumes hellénistiques successeurs des diadoques d'Alexandre⁽²³⁾.

(22) Franz DÖLGER, « Die Familie der Könige im Mittelalter », *Historisches Jahrbuch*, 60, 1940, p. 397-420.

Georg OSTROGORSKY, « The byzantine emperor and the hierarchical world order », *Slavonic and East European Review*, 35, 1961, p. 1-14.

(23) Cette tradition s'était transmise à d'autres cours, par exemple à celle des rois Arsacides d'Arménie, où les potentats couronnés, les princes du sang, les satrapes tributaires, les hauts dignitaires, lorsqu'ils étaient appelés en présence du souverain d'Arménie, devaient prendre place sur des coussins rangés selon l'ordre déterminé par le « gahnamak », ou Table des Rangs. Il s'agissait de coussins, dont la hauteur par rapport les uns aux autres, et par rapport au coussin royal, le plus élevé de tous, marquait la préséance de l'illustre commensal du roi. Mis en place avant le troisième siècle, cette hiérarchie, comme plus tard celle de Byzance, subit des modifications, des dévalorisations, des décalages. La fidélité des grands, les faveurs du monarque, en étaient le plus souvent la cause. Marie-Louise CHAUMONT, « L'ordre de préséance à la Cour des Arsacides d'Arménie », *Journal Asiatique*, Paris, 1966, p. 471-480.

Ce principe ne mettait pas en cause la légitimité des autres souverains, mais soulignait le fait qu'ils n'étaient pas égaux. C'est pourquoi le titre devait exprimer clairement l'importance et le rang de chaque souverain, et ceux des pays qu'ils gouvernaient dans le cadre de la hiérarchie impériale des états. C'est pourquoi aussi cette question des titres dominait la jurisprudence, le droit canon et les actes des conciles, et, par voie de conséquence, la position des aristocraties dépendant de chaque souverain. Du fait que le sujet de l'aristocratie à Byzance se trouve résumé dans cet ouvrage au droit du chapitre suivant (page 46) il suffira dans les lignes qui suivent d'exposer brièvement la question des titres souverains telle que l'envisageait la cour de l'empereur de Constantinople, dont un maître des cérémonies, l'atriklinés Philotée, disait :

Toute la célébrité dans la vie, qui tient à la glorieuse valeur des titres, ne se manifeste pour les spectateurs que par l'appel pour chacun de son ordre de préséance à la table splendide de nos très sages empereurs. Si, par une inattention de notre part, il se produit une confusion ou une erreur aux banquets impériaux, non seulement la valeur des titres est ruinée, mais nous devenons nous-mêmes ridicules et inutiles dans notre office⁽²⁴⁾.

Cet ordre de préséance mis en place par la deuxième

(24) Nicolas OICONOMIDES, « Les listes de préséance byzantines des IX^e et X^e siècles », Paris, 1972, p. 82.

Après la chute de Byzance, Mahomet le Conquérant mit en place sa propre hiérarchie des États : au premier rang, les souverains musulmans, auxquels les lettres du Sultan étaient envoyées dans un étui de velours ou d'atlas brodé d'or, scellé d'or et orné de bijoux : le Grand Mogol, le chah de Perse, le chérif de la Mecque. Au deuxième rang, le khan des Tatars, le



Triomphe du duc Charles de Lorraine, commandant de l'armée impériale, devant Bude libérée des Turcs, 1686.
(Nancy, Musée des Beaux-Arts. Photo copyright Raymond Mangin).

Charles V, duc de Lorraine, né à Vienne 1643, † Wels près de Linz 1690, avait voué une haine implacable à Louis XIV et se mit, comme Eugène de Savoie, au service de l'empereur Léopold. Général habile, politique clairvoyant, il brigua à deux reprises la couronne de Pologne, reçut le commandement d'un régiment de cuirassiers et se signala à la bataille de Saint Gothard. Nommé feld-maréchal en 1675, il succéda à Montecucoli à la tête de l'armée impériale. Le 12 septembre 1683 lui et le roi de Pologne Jean Sobieski gagnèrent la mémorable bataille du siège de Vienne. L'armée impériale sur sa lancée, libéra la Hongrie, conquise par les Turcs depuis 1526. Les principales étapes de cette avance triomphale furent la prise de Gran (octobre 1683), celle de Visegrad (1684), suivies de la déroute du grand vizir et de son armée, puis de l'entrée dans Bude (1686), enfin de la victoire de Mohács (1688) là-même où était tombé en 1526 le dernier roi de Hongrie. Devenu roi effectif de Hongrie, l'empereur Léopold put aussi ceindre la couronne de la Principauté de Transylvanie, que les dernières victoires de Charles de Lorraine lui avait procurée. On voit ici le duc de Lorraine défilant dans un char d'or (ou plutôt doré), à la romaine, au milieu du long cortège de son armée victorieuse, et précédé de trois têtes de Turc fichées sur des piques.



Victoire turque devant Belgrade, 1740 (Istanbul, Musée Militaire. Communication du Centre Culturel de Turquie à Paris).

Rome à partir du ^x siècle, démontrait que les souverains du monde entier ne formaient qu'une seule famille. Chrétiens ou non, ils étaient les fils ou les parents spirituels d'un seul chef, l'empereur, leur père. Plus qu'une seule métaphore à l'usage des chancelleries, cette conception était un symbole de tolérante fidélité, dérivé de la mystique chrétienne non encore imbue de l'esprit de croisade des papes.

Au premier rang, la hiérarchie impériale plaçait le chah de Perse, « étoile d'égal éclat » en vertu d'une tradition immémoriale datant de l'ancienne Rome et d'Alexandre le Grand, gendre de Darius.

En dessous, les « fils » de l'empereur : le roi d'Arménie, le tsar des Bulgares, le roi des Alains, et, quelquefois, le roi de Hongrie. Les représentants de ces rois avaient la préséance sur tous les dignitaires de l'empire.

La troisième classe, celle des « frères », se composait du roi des Burgondes, des rois de Saxe, de Bavière et d'Aragon, du roi de France, du roi de Bohême et de l'empereur d'Allemagne, qualifié de roi et non d'empereur. Il s'agissait là, en principe, des successeurs de l'empire de Charlemagne. La république de Gênes fut plus tard elle aussi admise dans ce groupe, de même que, par nécessité, le sultan turc, ce qui ne le dissuada pas de continuer ses agressions contre Byzance.

La classe immédiatement inférieure, celle des *amici Augusti principis* ou des *philoi*, comprenait l'émir d'Égypte, le maharadjah des Indes, et vers la fin de Byzance, le doge de Venise (autrefois simple sujet), le roi d'Angleterre et la république de Sienne.

Enfin, la dernière et sixième classe, celle des « sujets », (*douloi*), était formée des souverains considérés de moindre importance : le roi d'Ibérie (c'est-à-dire de Géorgie), les seigneurs de Naples, d'Amalfi et de Gaète, le calife de l'Arabie Heureuse, le roi de Hongrie, les souverains de la Moscovie, de la Moravie et de la Croatie, le tsar de Serbie, le quagan des Khazars et l'émir de Kairouan, devenu plus tard le bey de Tunis.

Mais cette hiérarchie sacrée était de plus en plus déconsidérée à mesure que se poursuivait l'ascension des empereurs d'Occident. En 1040 ceux-ci instituaient le titre de roi des Romains au bénéfice de leur fils, l'héritier supposé du trône. En 1054, la chrétienté assista à la rupture des Églises d'Orient et d'Occident, lorsque le pape et le patriarche fulminèrent l'anathème l'un contre l'autre. En 1071, le Saint-Siège apprit l'heureuse nouvelle du désastre infligé par les Turcs à l'armée byzantine, vaincue à Mantzikert, et en 1204 la quatrième Croisade se ruait à la conquête de l'empire schismatique des Comnène. Byzance ne comptera plus désormais parmi les grandes puissances ; l'empire d'Orient ne sera plus « romain » et un empereur catholique, Baudouin règne à Constantinople, alors que l'empereur grec devra limiter son domaine à quelques provinces.

Le fait que l'empire d'Occident, romain et catholique, ait survécu à l'empire byzantin, romain, mais orthodoxe, permettra par la suite à l'Église de Rome de se présenter comme la source unique du bon, du bien et du vrai. Rome et le Saint-Empire construiront leur image de marque par

opposition à un Bas-Empire grec qualifié de putride parce qu'agonisant, et le feront d'autant plus aisément que les empereurs grecs, assiégés dans leur capitale par les Turcs, devront s'humilier jusqu'à quémander les secours que l'Occident leur accordera à peine.

Désormais, tout ce qui n'était pas occidental et catholique devenait méprisable. Après la mort au champ d'honneur du dernier empereur de Constantinople, et la conquête de tout l'empire byzantin par les Ottomans, l'idée même de l'existence d'une noblesse grecque fut qualifiée de ridicule en Occident.

Un témoignage de première main sur ce point est donné par un savant français envoyé par Louis XIV en mission au Levant. Abordant dans l'île de Chio, où cohabitaient Grecs orthodoxes et « Latins » catholiques descendant des anciennes familles génoises, il constatait la traditionnelle animosité divisant les deux groupes. Parlant des catholiques, il écrivait : *Leurs enfants reprochent tous les jours à leurs adversaires que le rite grec est le rite des esclaves et des gens de rien, au lieu que le rite latin est le rite des princes et des plus grands rois* (25).

Cependant, les principes nobiliaires de Byzance ne disparurent pas avec la deuxième Rome. Ils survécurent, assez misérablement, à la cour phanariote du Patriarche de Constantinople, devenu l'otage et le sujet des sultans ; dans une certaine mesure au sein de la société orthodoxe des boyards roumains, et surtout auprès des césars russes, les tsars moscovites. En effet, Ivan IV, en épousant en 1472 Sophie Paléologue, la dernière porphyrogénète, recueillit avec sa main les prétentions impériales de Byzance à la monarchie universelle et l'idée de faire de Moscou la troisième Rome. Dorénavant, la Sainte Russie affirma être demeurée seule mère de la vraie chrétienté, de la chrétienté orthodoxe, le royaume protégé par la grâce divine, choisi par le Très Haut pour maintenir la flamme du culte jusqu'au jour où Rome l'impie aurait été menée dans le giron de la seule foi. En 1510, le moine Philotee prononçait sa célèbre homélie sur l'avenir réservé à la Russie par la grâce divine : « Sache, ô pieux Tsar, que tu es le seul souverain de tous les chrétiens du monde. Deux Romes sont tombées, mais la troisième reste debout, et il n'y en aura pas de quatrième » (26).

Après l'arrivée à Moscou de Sophie Paléologue s'installa en Russie l'usage du Katalogos des Rangs, le nobiliaire de l'empire romain d'Orient, c'est-à-dire le tableau synoptique des charges anoblissantes militaires, administratives et diplomatiques de l'État. Il devait en sortir la Table des Rangs, laquelle soumise à quelques modifications sous Pierre le Grand, qui prit le titre d'empereur, resta jusqu'en 1918 le fondement de la hiérarchie nobiliaire de l'empire russe. Ensuite, à peine modifiée afin d'y inclure, progrès des temps, les grades des dignitaires et ceux de la police secrète communistes, la Table des Rangs fut reprise par Lénine qui la remit en vigueur, sous le nom de « Nomenklatura », à l'usage de l'oligarchie dirigeante

(25) « Voyage du sire Paul Lucas fait par ordre du roi dans la Grèce », Paris, 1712, II, p. 299.

(26) Cyril TOUMANOFF, « Moscow, the Third Rome », The Catholic Historical Review, 10, 1955.

L'application en Russie de la Table des Rangs fit qu'à Moscou, pendant les ^{xv} au ^{xvii} siècles, la nomination aux charges de l'État devait se faire selon l'ordre de la place à la table du prince, ordre qui suivait le principe généalogique. Ainsi, le mérite de la naissance s'interpénétrait avec la dignité et l'importance de la charge. Cela finit bien entendu par porter préjudice au service de l'État et en 1682 on brûla cette Table des Rangs, dénommée *mestnicestvo*, pour la remplacer par une hiérarchie de trente-quatre degrés de boyarie.

Georg OSTROGORSKY, « Das Projekt einer Rangtabelle aus der Zeit des Caren Fedor Alekseevic », Jahrbücher für Kultur und Geschichte der Slawen, IX (1933), p. 86-138.

Seigneur de Vienne (c'est-à-dire l'empereur, auquel la Sublime Porte ne voulait pas, elle non plus, donner ce titre), le roi de Pologne, le pape. Ces quatre souverains avaient droit aux messages scellés d'or et renfermés dans un étui de brocart ; La troisième classe, sceau d'argent, étui de brocart ou de soie non-brodé ; le roi de Hongrie, le doge de Venise, le roi de France, le roi d'Espagne, le tsar de Russie, le roi du Portugal et le doge de Gênes ; enfin, pour les puissances chrétiennes tributaires de la Porte, étui de toile et sceau de plomb ; le voïvode de Valachie, le voïvode de Moldavie, la république de Raguse, plus tard le prince de Transylvanie. Franz BÄNGER, « Das Archiv des Bosniaken Osman Pascha », Berlin, 1931, p. 17, n° 3.



Vienne encerclée par l'armée ottomane et par celle du khan tatar de la Crimée, 1683 (Ingolstadt, Heeresgeschichtliche Museum).

soviétique, aristocratie de type nouveau, qualifiée de « nouvelle classe » faute d'avoir pu pour l'instant trouver de dénomination plus adéquate. Cette nouvelle classe se trouve ainsi, assez paradoxalement, organisée selon le plus ancien des systèmes aristocratiques d'Europe⁽²⁷⁾. La troisième Rome ne pouvait faire mieux. Capitale de l'Internationale Communiste, Mecque d'un dogme infailible, ses empereurs rouges déifiés de leur vivant, Moscou a repris à son compte les ambitions universalistes des Romes antérieures. Levée au son des lendemains qui chantent, la lutte des classes s'est promptement revêtue des draperies hiératiques, couleur de pourpre, du système nobiliaire des porphyrogénètes d'Orient.

(27) Laszlo REVESZ, « 50 Jahre Weltkommunismus », Berne, 1967, notamment le chapitre IV : Der Neue Adel.

Michael VOSLENSKY, « La Nomenklatura. Les privilégiés en URSS », Paris, 1980, notamment la conclusion, p. 461-463. Après la lecture de ces textes, on peut conclure avec une citation de Napoléon : « on ne détruit que ce qu'on remplace ».

Le principe catholique, ou la noblesse selon les papes

Pour être noble ou anobli il faut être catholique. La noblesse est une grâce, un don gracieux, un don de Prince par la grâce de Dieu, du Dieu dont le pape est le premier représentant sur terre. Ce principe exprime bien l'idée voulant que la noblesse soit la forme catholique de la plupart des aristocraties d'Europe, et reste valable même après la Réforme, lorsque les souverains protestants l'eussent retourné au profit de la noblesse professant le protestantisme. Il fit son apparition dès le XI^e siècle, lorsque le conflit entre le Saint Siège et le Saint Empire posa ouvertement la question de savoir laquelle de ces deux institutions avait le pas sur l'autre. On le trouve exprimé pour la première fois dans le « Dictatus » du pape Grégoire VII (1073-1085) promulgué au temps de la grande querelle des Investitures : « Seul le pape peut user des insignes impériaux ; il est le seul homme dont tous les princes baisent les pieds, le seul dont le nom soit prononcé dans toutes les églises, son nom est unique dans le monde, il lui est permis de déposer les empereurs, il a le droit d'ordonner un clerc de n'importe quelle église, où il veut. »

Innocent III (1198-1216) n'était pas moins catégorique pour affirmer que les papes se trouvaient à la tête de la pyramide des souverains de ce monde puisque, dit-il, « Dieu a voulu que nous siégions au-dessus des princes et

que nous jugions les princes ». Les empereurs et les rois eurent beau émettre des avis différents, ils trouvèrent toujours sur leur chemin des traités de droit canon défendant la supériorité du sacerdoce sur tout autre pouvoir, et la supériorité de la noblesse spirituelle par rapport à la noblesse basée sur des actes princiers. Les lettres de noblesse étaient par conséquent, comme les constitutions des États, des actes temporels ne découlant que des droits des souverains, alors que les privilèges de l'Église étaient universels et supérieurs. Effet du droit divin et de la mission religieuse des papes, les privilèges accordés par les souverains pontifes n'étaient pas destinés à conférer une place quelconque dans une hiérarchie terrestre, royale ou nobiliaire, héréditaire ou non. Ces hiérarchies-là ne concernaient que les souverains temporels, alors que les récompenses immatérielles, les seules que le vicaire de Jésus-Christ prétendait octroyer, étaient d'une autre nature et en tout cas supérieures.

Toutefois, l'on constata dès le ^x^e siècle la multiplication des entorses que l'influence bien matérielle et terrestre des coutumes féodales fit subir au caractère spirituel auquel prétendait la suprématie des papes. Au cours des Croisades, le Saint-Siège protégea et garantit les biens des croisés, puis s'arrogea des droits féodaux et concéda des royaumes en fief. Les rois en difficulté se déclaraient vassaux de l'Église afin de bénéficier du soutien de celle-ci. Ce fut ce qu'on appelle la dévote oblation, qui obligeait les vassaux s'offrant à Dieu et à l'Église de payer le denier de Saint Pierre, cens annuel et symbolique acquitté en échange de l'investiture par le pape, de la protection de Saint Pierre et de celle du pontife régnant personnellement.

Les États de l'Église se transformèrent en une oligarchie aristocratique dirigée par le Sacré Collège, l'assemblée princière des cardinaux. Ceux-ci virent leur haute dignité confirmée et illustrée par Innocent IV, lequel, au concile de Lyon, en 1425, leur concéda le chapeau dont la couleur pourpre signifiait qu'ils étaient les égaux des rois, et prêts à verser leur sang pour la défense de la foi. Ils présidaient les congrégations, au sein desquelles ils exerçaient le pouvoir législatif, et administraient les affaires de l'Église au nom du pape, auquel ils déléguaient, en vertu de l'élection, des prérogatives souveraines.

Le souverain pontife se considérait donc supérieur à l'empereur parce qu'il était détenteur à la fois du pouvoir spirituel et du pouvoir temporel, et parce que sa souveraineté s'étendait sur toute la chrétienté, y compris sur les terres d'Empire. *L'ordre sacerdotal est supérieur à toute grandeur de ce monde. Il est le reflet du monde céleste, il est supérieur non seulement aux empereurs et aux rois, mais à la hiérarchie séraphique elle-même ; puisque Dieu n'a pas confié à des anges, mais à des prêtres pris parmi les hommes, la tâche de consacrer son divinissime corps et son précieux sang* (28).

La hiérarchie de l'Église était censée figurer la primauté du Saint Siège : le pape, en tant qu'arbitre des portes du paradis ; les cardinaux, par leur nom même, en tant que soutien terrestre de la voûte étoilée. A la fois pôles et astres de première grandeur, les cardinaux administrent les lumières et les sciences. Sous la pourpre cardinalice se trouvent rangés les symboles des dignités suprêmes du catholicisme, les mitres épiscopales et les crosses patriarcales.

Les artifices de la casuistique ne réussirent toutefois pas à imposer l'idée de supériorité des princes de l'Église

sur les souverains temporels. De ce fait, afin de mieux défendre leur position, les cardinaux se départirent très tôt de la simplicité chrétienne qui aurait dû être la leur. Ils se transformèrent en seigneurs temporels, tinrent chacun sa cour, menèrent un train princier et mirent sur pied un cérémonial aulique au moins aussi compliqué que celui de la défunte Byzance.

La papauté n'avait d'ailleurs pas attendu la mort de Byzance pour définir la hiérarchie des rois par rapport au Saint Siège. Au concile de Constance, qui s'ouvrit en 1414, le pape Jules II avait fait adopter l'ordre de préséance suivant : l'empereur, Avocat et Défenseur de l'Église ; le roi de France, Fils aîné de l'Église ; le roi de Castille ; le roi « Catholique » d'Aragon ; le roi Fidélissime du Portugal alternativement avec le roi d'Angleterre, qualifié plus tard de « Protecteur de la Foi » ; le roi de Sicile (qui demanda cependant à avoir le pas sur les deux souverains le précédant) ; le roi d'Écosse ; le roi Apostolique de Hongrie ; le roi de Navarre ; le roi de Bohême ; le roi de Pologne ; le roi du Danemark, de Suède et de Norvège ; le duc de Bretagne, suivi du duc de Bourgogne et de l'électeur palatin ; l'électeur de Saxe ; le margrave de Brandebourg ; le duc d'Autriche, suivi du duc de Savoie et du doge de Venise ; le duc de Bourbon ; le duc de Lorraine ; enfin, le doge de Gênes et le duc de Ferrare (29).

Le caractère exclusivement catholique et romain de cette hiérarchie saute aux yeux. Sans parler de l'empereur de Constantinople, qui ne comptait plus pour grand-chose en 1414, il ne faut pas oublier que les papes refusèrent pendant longtemps de reconnaître le titre de César (czar) aux empereurs russes, parce qu'ils étaient schismatiques, et le titre de roi aux Hohenzollern prussiens, parce qu'ils étaient hérétiques. Les titres des souverains non-catholiques n'étaient pas valables, pas plus que n'était valable la noblesse de pays ne professant pas cette religion. Il fallut attendre la fin du ^{xviii}^e siècle pour que Pie VI se résignât à reconnaître la qualité impériale de la grande Catherine et le titre royal du successeur du Grand Frédéric.

A partir du ^{xvi}^e siècle, sous l'influence des grandes familles romaines dont chacune avait quelque représentant au sein du Sacré Collège, les principes de la noblesse temporelle se firent plus marqués au Vatican. L'influence en Italie des empereurs et des rois de France ou d'Espagne, où ils se constituaient des clientèles nobiliaires pourvues de titres étrangers, le prestige grandissant des titres de noblesse en général, suggérèrent à la cour pontificale de créer un système parallèle de dignités et d'honneurs, grâce auquel elle n'aurait pas l'air d'avoir copié les souverains étrangers. On vit alors déferler à partir de Rome les titres d'Excellence, d'Illustre, d'Illustrissime, d'Éminence, d'Altesse, de Sérénissime (titres que l'étranger s'empressa de s'approprier), tandis que le Saint Siège créait son propre système de titres de noblesse, au bénéfice des grandes familles de l'aristocratie romaine, et cela à partir de charges qui étaient jusque là personnelles : Maréchal du Conclave, Grand Connétable, Maître du Saint Hospice, Fourrier Majeur de Sa Sainteté, tous titres héréditaires. Héréditaires également les titres de Porte-Étendard de l'Église, de Cavalerizzo Maggiore, de marquis à baldaquin. Pour les personnages de moindre rang, le Saint Siège distribua à profusion les titres de chevalier de l'Éperon d'Or, ou de comte du Sacré Palais. Afin de ne pas encourir la colère pontificale en briguant un titre du Saint Empire, la grande famille des Varano imagina de se faire titrer héréditairement d'Illustre par le pape. Urbain VIII alla même jusqu'à accorder le

(28) Cardinale BENVENGA, « Eminenza della dignità cardinalizia, con la definizione della nobiltà », Rome, 1716.

(29) Ludwig Albrecht GEBHARDI, « Genealogische Geschichte der erblichen Reichsstände in Teutschland », II, Halle, 1776, p. 7, 241.

titre de Bailli héréditaire de l'Ordre de Malte au chef de la famille Barberini Colonna di Sciarra.

Toutes ces hérésies nobiliaires sont aujourd'hui bien oubliées, mais le désordre qui présida au développement d'un principe, lequel, sous une apparence de noblesse, était en fait un système de rangs et se voulait de toute manière différent de ce qui était communément admis, jeta le plus grand discrédit sur la notion de noblesse pontificale. L'empereur et les souverains allemands, habitués à plus de règles en la matière, interdirent l'utilisation de ces titres en Allemagne. L'Angleterre protestante s'en moqua, parce qu'ils étaient papaux, et il en advint ce qui était advenu de l'idée la noblesse grecque lorsque la papauté menait campagne contre Byzance : on en dit beaucoup de mal, souvent à tort⁽³⁰⁾.

Faut-il ajouter que le Saint Siège lui-même, après les guerres napoléoniennes qui achevèrent d'ébranler ses finances et son administration, dût se résigner, sous la pression du cabinet autrichien, à réformer de fond en comble son système nobiliaire et à s'aligner à son tour sur le principe germanique, sorti vainqueur d'une compétition séculaire.

Le système germanique, ou la noblesse selon l'Almanach de Gotha

L'obligation de servir son prince n'est pas une obligation de la société civile. Elle est fondée sur un précepte de Dieu même et sur la religion. Les princes tiennent leur autorité de Dieu même, et ils n'ont à rendre compte qu'à lui seul du gouvernement de leurs peuples⁽³¹⁾.

Parmi les principes de gouvernement de l'Empire de droit divin figurait en bonne place celui de l'anoblissement par lettres. Les empereurs de la maison de Luxembourg, puis les Habsbourg l'élevèrent à la hauteur d'un dogme, au point qu'en deux siècles il fit le tour de l'Europe pour s'imposer comme principe absolu de noblesse.

Pape, empereur grec et empereur allemand s'étaient efforcés pendant un demi-millénaire de faire triompher chacun son propre système de hiérarchies civiles. Ce furent les Habsbourg qui eurent le dernier mot. Tard venus à la tête du Saint-Empire, ils surent récolter les fruits âprement défendus par leurs prédécesseurs.

Dès le règne d'Othon I^{er} les empereurs germaniques tentèrent de régenter le Saint-Siège et de faire valider par l'empereur l'élection du pape. Plus encore, le « Sachsenspiegel », manuel de droit médiéval germanique affirmait que l'empire relevait de Dieu seul et non du pape. Au contraire, au jubilé de l'an 1300, Boniface VIII se montrait à la foule des pèlerins, assis sur le trône de Constantin, ceint de l'épée temporelle, portant couronne et sceptre, et s'exclamant : « C'est moi qui suis César, c'est moi qui suis l'empereur ! ».

La captivité d'Avignon, le discrédit jeté sur le Saint-Siège par le conflit entre papes et antipapes, les bouleversements et les guerres de la Réforme qui détachèrent une série de couronnes de l'allégeance pontificale, tout cela profita aux empereurs et à leur autorité. La politique familiale des chefs de la maison d'Autriche fit le reste. Avant d'être empereurs, ils avaient, en tant que ducs d'Autriche, consolidé leur position face au Saint-Empire de la même

(30) Un cas extrême, mais non pas unique, fut celui de Louis-Joseph Blanc, croupier, puis co-directeur du casino de Baden-Baden, qui commença par se faire appeler « Blanc de Manville ». En 1900, il acheta au Vatican les titres de marquis, puis de prince pontifical. Il changea ensuite carrément de nom, et devint Bianchi de Médicis, prince de Manville, nom sous lequel il se fit inscrire dans tous les almanachs nobiliaires. Son titre était parfaitement régulier.

manière que l'avaient fait les papes face à Byzance : en exhibant un document apocryphe. Rodolphe de Habsbourg présenta à son beau-père l'empereur Charles de Luxembourg un *Privilegium Minus* datant de Jules César et de Néron (la Donation de Constantin n'était pas si ancienne que cela). Ce privilège justifiait les droits des Habsbourg au titre d'archiduc et à une indépendance quasi-totale face au Saint-Empire. La validité de ce parchemin ne fut jamais reconnue sur le moment, mais en 1452 seulement, par l'empereur Frédéric III, un Habsbourg.

Cinquante ans plus tard, l'empereur Maximilien I^{er}, qui allait d'ailleurs, en 1511, laisser croire qu'il comptait faire élire pape lui-même, réussit à obtenir de Jules II pour lui et ses successeurs, le titre d'*Imperator Elector*. Ceci, s'ajoutant aux prétentions de droit divin de l'Empire, enlevait aux papes tout prétexte pour imposer leur autorité sur l'empereur. En 1530, Charles-Quint refusait de se faire couronner à Rome, où le pape, de son côté, craignait de l'accueillir. Ce fut donc à Bologne qu'eut lieu le dernier couronnement d'un successeur de Charlemagne par le successeur de Saint-Pierre.

La maison d'Autriche, dotée par ses mariages de multiples duchés et royaumes ajoutés à la couronne impériale, avait enfin les coudées franches pour organiser l'aristocratie de l'Europe à son avantage. Elle fit définitivement triompher une tendance déjà ancienne voulant que la noblesse, institution commune à toute l'Europe et bénéficiant d'un attrait grandissant, et plus particulièrement la chevalerie, fussent axées autour d'un système universel illustrant l'unité du genre humain, c'est-à-dire l'unité de la noblesse. Les Habsbourg ne touchèrent pas au patronage pontifical là où il s'exerçait conjointement avec l'empereur, par exemple dans le cas des chapitres nobles germaniques et des ordres de chevalerie internationaux, dont les membres étaient voués au sacerdoce militaire. Mais Charles Quint prit en main les destinées de l'Ordre des chevaliers de Saint-Jean, qu'il fit installer à Malte, et fit de la Toison d'Or l'ordre le plus prestigieux d'Europe.

Les temps étaient mûrs pour commencer la pérégrination des systèmes nobiliaires de tous les pays. La mise en place d'un système unitaire s'opéra avec une extrême lenteur, preuve que la maison d'Autriche eut fort à faire pour surmonter les oppositions de tous les particularismes auxquels elle imposa sa domination. Pour ne citer qu'un seul exemple, la vérification des preuves de la noblesse polonaise de Gallicie n'était pas terminée en 1918.

L'institutionnalisation des lettres de noblesse et des titres conférés par diplôme ne débuta pas uniquement dans les états allemands du Saint-Empire et en Bohême⁽³²⁾, mais elle se développa de plus en plus dans les monarchies dont les couronnes s'accumulèrent sur la tête des Habs-

(31) Paolo SARPI, « Les droits des princes défendus contre les excommunications et les interdicts des papes », La Haye, 1721, p. 53.

(32) L'institution des titres héréditaires a paru en Europe à des époques très différentes ; en Angleterre, Guillaume le Conquérant concéda quelques titres héréditaires à ses compagnons d'armes normands ; vers 1090, le titre de comte de Warwick à Henri de Beaumont de la maison des comtes de Meulan. Mais ce ne fut qu'à la fin du XIV^e siècle que le système se généralisa avec le déclin de l'institution de la chevalerie.

En Italie du Nord, les premiers signes d'une noblesse héréditaire remontent à 1037 lorsque l'empereur Conrad II établit une loi générale consacrant l'hérédité des offices, des fiefs et des bénéfices, jusqu'alors rattachés et liés à la seule personne de celui auquel ils avaient été concédés, comme les fonctions publiques de nos jours. Les premiers anoblissements par diplôme ont lieu en Allemagne par la grâce de l'empereur Charles IV de Luxembourg (1347-1378). Les seigneurs lorrains sont anoblis à partir de 1382, mais pendant tout le XV^e siècle il est bien plus fréquent de voir les empereurs déléguer une partie de leur pouvoir au moyen de la concession d'une partie des armoiries impériales qui s'ajoutent ainsi au blason déjà arboré par le bénéficiaire. Le système des concessions d'armes s'ajoutant aux lettres de noblesse ne se généralisa qu'ensuite.



bourg : les Flandres, la Hongrie, la Lombardie, la Transylvanie. La normalisation nobiliaire passa au rabot aristocraties allogènes, hiérarchies particulières et coutumes locales, supprimant les dénominations slaves, gardant pour la forme les termes d'indigénat de Bohême, d'incolat de Hongrie, ou de patricien de telle ville italienne, à condition qu'ils fussent ratifiés, cas par cas, au moyen de diplômes scellés et contresignés à Vienne, Laxenburg ou Schoenbrunn par les différentes chancelleries impériales ou royales affectées aux affaires de chaque état séparément. Les nobles que la cour de Vienne ne fit pas bénéficier des nouvelles mesures, ceux qui ne purent pas, ou ne voulurent pas s'y conformer, furent laissées pour compte, et leur noblesse primitive, non confirmée ou non renouvelée, resta entachée des stigmates du doute.

De cette manière furent confirmées les anciennes divisions de la noblesse allemande en « Herrenstand » et en « Ritterstand ». La centralisation de l'empire des Habsbourg réglementait, en accordant le « Briefadel », ou noblesse par lettres, tant la position de la noblesse ancienne, que la promotion sociale des nouveaux venus. Cette noblesse par lettres se trouva, en général, dans une meilleure position que l'autre noblesse, l'immémoriale, le « Uradel » campagnard qui, pour diverses raisons, resta privé de diplômes, ou n'en voulut pas. Il ne faut pas toutefois opposer ces deux catégories dans l'idée que l'une représente la nouvelle noblesse et l'autre uniquement l'ancienne, parce que, à Vienne comme ailleurs, la Couronne a toujours défini ou confirmé la noblesse des familles non pas tellement en fonction de leur sang bleu ou de l'ancienneté de leur généalogie, mais en raison des intérêts politiques ou financiers du moment.

Gianbattista Tiepolo, *Consilium in arena*, 1748 (Udine, Museo Civico).

Le Grand Conseil de l'Ordre Hospitalier de Saint Jean de Jérusalem avait refusé l'admission d'un noble de la ville de Udine en qualité de chevalier de l'Ordre. Le Grand Conseil avait estimé en effet que les quatre quartiers de noblesse du postulant (c'est-à-dire la qualité de noble de ses quatre grands-parents), n'étaient pas conformes aux critères nobiliaires de l'Ordre. Des considérations politiques, propres à l'époque, faisaient souvent que les nobles des grandes villes italiennes refusaient de considérer les nobles des petites villes sur un pied d'égalité, et contestaient par conséquent le bien-fondé de leurs quartiers nobiliaires. La ville de Udine se considéra gravement offensée par cette décision du Grand Conseil de l'Ordre de Malte, qui ternissait ainsi le renom de sa noblesse, et en appela au pape. A la suite d'un procès qui dura longtemps devant la Curie pontificale, Benoît XIV finit par demander à l'Ordre de Malte de rejurer l'affaire. Le comte de Motegnacco, chanoine de la ville d'Aquilée, fut dépêché à La Valette par la ville de Udine. Admis à plaider en audience publique devant le Grand Conseil de l'Ordre réuni au Palais du Grand Maître, il gagna la cause. Remplie de fierté, la ville de Udine commanda au célèbre Tiepolo un tableau destiné à commémorer à jamais cette scène mémorable. Soucieux de respecter la vérité historique, Tiepolo se procura des notes et des croquis détaillés avant de représenter la salle tendue de damas cramoisi, le trône du Grand Maître entouré des pages nobles, le Grand Chancelier enregistrant les débats, la réunion des trente-six baillis, des deux Procureurs de l'Ordre, le public attentif (on y voit même quelques Turcs), et le Procureur de la Langue d'Italie qui défendait la sentence précédente émise par l'Ordre.

Tiepolo, qui ne peignit que peu de scènes tirées de la vie contemporaine, a su rendre avec talent l'atmosphère fiévreuse, tendue, créée par ce procès où l'honneur d'une ville était en jeu.

Le système germanique, par son caractère pratique, s'imposa comme modèle d'organisation. Il présentait l'incontestable avantage de définir clairement une matière propice aux interprétations risquées, laquelle, au fur et à mesure des événements, pouvait sinon devenir vague, prêter à l'arbitraire, à l'imposture ou à des complications imprévues. Ce système ne fut pas appliqué partout de façon identique, mais son esprit, sa législation, son vocabulaire furent presque partout les mêmes.

La maison de Habsbourg a été réputée pour le caractère strict et légaliste donné aux anoblissements. Les fondements juridiques des lettres de noblesse délivrées par les chancelleries de Vienne pour l'Autriche, la Hongrie, la Croatie, la Bohême, la Transylvanie, etc., sont en effet incontestables. Mais le grand nombre de ces anoblissements contredit leur nature sélective.

Si la loi voulait que le nouvel anobli payât, selon des tarifs dûment établis, son anoblissement et son blason, il ne suffisait pas à tout nouveau riche de postuler à la noblesse. Il fallait avoir une bonne réputation et des relations influentes à la Cour. On y suppléait quelquefois au moyen de donations importantes faites à l'administration ou aux œuvres de charité. Une fois obtenu, l'anoblissement ne suffisait pas à ouvrir les portes des salons de la haute aristocratie, comme cela était le cas en Angleterre ou en France, et encore moins pour y trouver des gendres pourvus d'un grand nom. La noblesse des Habsbourg était composée d'officiers sans fortune anoblis pour faits de bravoure, de commerçants arrivés, de fonctionnaires s'étant distingués au long d'une carrière honorable, d'universitaires de talent. A la fin du XIX^e siècle, la revue « Adler », bulletin de la Société Impériale d'Héraldique et de Généalogie, publiait chaque année la liste des nouveaux anoblis qui venaient renforcer la bureaucratie de l'État : entre 380 et 500 annuellement, pour l'Autriche seulement ; d'autres sources indiquent un chiffre légèrement inférieur pour la Hongrie. A la fin de la Première Guerre Mondiale, l'empereur Charles, en tant que roi de Hongrie, tenta de raffermir les fondements chancelants de la Double Monarchie en concédant plusieurs milliers de lettres de noblesse aux officiers magyars nés dans la rotture (33).

Ce qui n'empêchait pas la revue « Adler » d'insinuer que les familles sujettes des Habsbourg, dont la noblesse ne provenait pas de cette dynastie, ne valaient pas grand chose : ainsi des familles nobles de Dalmatie, à propos desquelles « Adler » déclarait que Venise leur avait distribué des titres « à la fournée ». C'était inexact : il ne subsistait alors qu'une vingtaine de ces familles, et leurs généalogies, pour ainsi dire immémoriales, remontaient au Moyen Âge. Leur rôle dans l'histoire avait été d'une toute autre envergure que celui des centaines de fonctionnaires et de propriétaires anoblis par les chancelleries de Vienne. Mais les vieilles familles de Dalmatie étaient autonomistes et n'aimaient pas les Habsbourg qui avaient annexé leur patrie. Vienne les tenait donc à l'écart politiquement et cherchait à les discréditer nobiliairement.

Le système des titres et de la réglementation nobiliaires fut apporté en Espagne par Charles Quint, lequel jeta les bases du statut nobiliaire des hidalgos. C'est lui qui imagina en 1520 de créer les Grandesses héréditaires. Le même système passa ensuite dans les colonies espagnoles du Nouveau Monde, à l'Ouest, et prit d'autre part l'Italie à revers, pour s'installer massivement dans les royaumes

espagnols de Naples et de Sicile (34). Au temps de Philippe II la noblesse de parchemin avait déjà la réputation d'y être vendue à l'encan. Les magnats de Pologne firent de même à la même époque, mais là, l'importation des titres rencontra une opposition farouche de la part de la petite et moyenne noblesse, qui mit longtemps avant de se résigner à cette innovation tout à fait contraire à ses traditions égalitaires.

En 1561 la contagion gagnait Stockholm. Le roi de Suède, qui désirait épouser la reine d'Angleterre, lui prouva la force de son sentiment en créant une noblesse titrée à l'instar de celle figurant dans les Îles Britanniques, et de surcroît organisée avec une rigueur qui dépassait tout ce que l'Allemagne avait pu imaginer en la matière.

Les rois du Danemark attendirent jusqu'en 1641 avant d'adopter le système des titres appliqué par tous leurs voisins, et les Médicis de Toscane jusqu'en 1670 ; et lorsque Pierre le Grand, au début du XVIII^e siècle, imposa les titres à ses boyards, sans pour autant supprimer la Table des Rangs héritée de Byzance, toutes les principales noblesses d'Europe se trouvèrent organisées à l'allemande, en attendant, avec le siècle des Lumières, de vivre à la française.

Les temps imposaient à ce monde l'obligation d'encre mieux se connaître. Il fallait un guide de l'Europe noble. En 1763, à la cour de la princesse Louise-Dorothée de Saxe-Gotha paraissait, en français, un « Almanach Nécéssaire », intitulé l'année suivante « Almanach de Gotha », lequel, à côté de diverses « connaissances utiles et curieuses », contenait, réunies pour la première fois, une série de généalogies princières, présentées avec sérieux, et par conséquent dépouillées des origines fabuleuses grâce auxquelles on avait mis à contribution jusque-là Hercule, les héros des mythes germaniques ou le fameux chevalier du Cygne. En 1765 paraissait l'édition allemande de l'almanach, le « Gothaischer Hofkalender ». Ainsi débuta, pour ne finir qu'en 1944, cette série parallèle franco-allemande de la plus célèbre publication nobiliaire de notre continent (35). En 1787, le volet était complété par une édition italienne, publiée à Venise jusqu'en 1797, lorsque Napoléon la fit supprimer en même temps qu'il y faisait proclamer l'abolition de la noblesse.

Il ne se passa pas longtemps avant que Napoléon, à peine noble lui-même et par conséquent d'autant plus disposé à sacrifier aux superstitions des mythes, n'échafaudât à son tour sa propre légende. Convaincu de ce que ses descendants allaient conserver « le premier trône de l'univers », il força le pape à venir le couronner à Paris, épousa la fille des césars germaniques, fit de son fils un roi de Rome, distribua trônes et principautés à sa famille. Après avoir chassé de leurs capitales plusieurs monarques, dépossédé tous les princes de la rive gauche du Rhin, vaincu le Saint-Empire et la Sainte Russie, il amena l'empereur germanique à abdiquer (6 août 1806) et à se rabattre sur le seul titre d'empereur héréditaire d'Autriche. Il n'y avait plus de Saint-Empire, et Napoléon pouvait

(34) Le premier titre de duc en Sicile fut créé le 15 VII 1554 par Philippe II roi d'Espagne et de Naples, en faveur de Pietro de Luna, comte de Caltabellotta, avec homologation aux rang et privilèges des Grands d'Espagne et des ducs aragonais. Le premier titre sicilien de prince fut concédé à Ambrosio Santapau, marquis de Licudia, par privilège du même roi signé à Madrid le 21 VIII 1563. Depuis, jusqu'à l'abolition des privilèges féodaux en Sicile (1758), les titres de duc s'élevèrent à 95 et ceux de prince à 123. Une dizaine de titres furent créés, pour chaque catégorie, après cette date, ce qui représente un record absolu par rapport à toute autre noblesse d'Europe. L'auteur auquel nous empruntons ces chiffres précise qu'il ne s'agit là que des titres authentiques. Antonio MANGU, « Sui titoli di barone e di signore in Sicilia », Palerme, 1904, p. 15.

(35) Thomas Freiherr von FRITSCH, « Die Gothaischen Taschenbücher, Hofkalender und Almanach », Starke edit., Limburg/Lahn, 1968.

(33) Communication de M. Sz. de Vajay.

mander à son oncle le cardinal Fesch, envoyé auprès du pape : « Dites-leur bien que je suis Charlemagne ».

Restait l'Almanach de Gotha, dont le prestige intact représentait une épine au pied du nouvel empereur d'Occident. Napoléon prit soin lui-même de régler son compte au répertoire des têtes couronnées de l'ancien régime. Sur ordre de la censure française furent saisies les épreuves d'imprimerie de l'édition de 1808, laquelle faisait toujours figurer les Bourbons et les princes allemands spoliés au profit des Bonaparte. Quatre-vingt-treize noms disparurent de cette manière (36), pour être remplacés par deux personnages que l'Almanach s'était refusé à admettre jusque-là : le prince de Bénévent, c'est-à-dire l'ancien évêque d'Astun, Talleyrand, et le prince de Piombino, Félix Baciocchi, beau-frère de Napoléon.

Sept années plus tard, la chute de Napoléon permettait à l'Almanach de Gotha de reparaître selon ses anciens principes, et au système germanique de la noblesse de s'imposer en Europe, encore que le Saint-Empire eut disparu. En effet, le Congrès de Vienne ratifiait la disparition d'une ancienne et illustre puissance, la République de Venise, annexée par l'empereur d'Autriche. La Sérénissime fut alors forcée de se plier à son tour au système germanique de noblesse, système qu'elle avait farouchement repoussé pendant des siècles. Venise n'avait jamais voulu des titres à l'allemande parce que son patriciat non-titré représentait un système nobiliaire vieux de huit cents ans, et par conséquent, et de beaucoup, le plus anciennement organisé d'Europe. L'accès du Libro d'Oro avait été fermé dès 1292, et seules les familles qui s'y trouvaient inscrites avant cette date comptaient pour nobles. Encore que, pour diverses raisons, le Libro d'Oro dut être entr'ouvert à partir du XVIII^e siècle, la renommée de l'aristocratie vénitienne était telle, que les assemblées du Grand Conseil de la Sérénissime comptaient encore, à la veille de l'invasion française, pour les plus augustes de l'univers. C'est pourquoi le patriciat de Venise, archétype et quintessence de la noblesse européenne, s'opposa tant qu'il put à la coutume étrangère des titres, que l'occupation autrichienne, si détestée par ailleurs, eut le plus grand mal à imposer.

On pourra rétorquer à cela qu'il existe des titres de « conte veneto » octroyés par le Sénat de Venise dès le XIV^e siècle. Mais il s'agissait là de ce qui était considéré, à l'époque, de décorations bonnes pour l'étranger colonisé, c'est-à-dire pour l'aristocratie ravalée au second rang et dépourvue de véritable noblesse vénitienne, des colonies grecques ou dalmates de la Sérénissime. Quant aux nobles vénitiens, ils étaient uniquement « patrizi », et dédaignaient les titres. En eussent-ils voulu, qu'un décret de l'État leur défendait expressément d'en porter et même d'en accepter des souverains étrangers.

La question du patriciat de Venise nous amène à dire quelques mots d'un autre patriciat, celui des villes italiennes, qui ignora lui aussi pendant longtemps l'usage des titres. On peut même parler, sans crainte de généralisation excessive, d'un modèle nobiliaire distinct, propre à l'Italie centrale, puisque le Milanais, le royaume de Naples, le Piémont et même la Toscane ne tombèrent que tard sous l'influence des systèmes de noblesse des Habsbourg d'Autriche ou d'Espagne. Au Moyen Âge et pendant la Renaissance, Florence, Sienne, Pise, Bologne, sans parler des nombreuses cités d'Émilie et des États Pontificaux, étaient gouvernées par un patriciat municipal, la *nobiltà civica*, lequel non seulement ignorait les titres germaniques, mais avait les siens propres, pratiquait le commerce sans déroger, et dont les familles n'étaient considérées nobles



Triomphe héraldique offert par la noblesse de Corfou au général-comte von der Schulenburg, 1717.

Ce triomphe héraldique fut gravé à Venise en l'honneur du comte von der Schulenburg, le « Défenseur de Corfou » contre la dernière grande attaque turque dans l'Adriatique, après que l'empire ottoman eut conquis en 1713 les possessions vénitiennes de Tinos, Corinthe, Argos et Nauplie. Plus soucieuse désormais de maintenir les apparences du pouvoir plutôt que de l'exercer, la noblesse de Venise ne fit plus honneur à ses obligations militaires. La charge de Provéditeur Général de la Mer fut déclinée à deux reprises par les patriciens qui y avaient été nommés par le Sénat. La Sérénissime aux abois demanda l'aide de la France, qui le refusa. La Cour de Vienne envoya alors à Corfou l'un de ses meilleurs capitaines, le comte Mathias Johann von der Schulenburg (1661-1747). Sa victoire sur les Turcs, en 1717, après de durs combats, lui valut l'honneur d'une statue le représentant en pied, qui fut érigée au centre de Corfou. Cet honneur était d'autant plus remarquable que, peu de temps auparavant, le Sénat vénitien, saisi par l'un de ses accès périodiques d'égalité nobiliaire, avait ordonné la destruction de tous les monuments élevés à Corfou à la gloire des Provéditeurs de la Mer.

qu'autant qu'elles exerçaient les charges de la ville et n'étaient pas domiciliées ailleurs.

Après le XVI^e siècle, lorsque la décadence de l'Italie facilita l'emprise des Habsbourg sur la péninsule, la conception urbaine du patriciat italien tomba en désuétude, et cela d'autant plus facilement qu'en Allemagne les familles patriciennes, quelle que fût leur ancienneté, étaient exclues de la noblesse. Dans ce cas également, le système germanique s'imposa. C'est ainsi qu'au fur et à mesure d'aménagements successifs, l'Almanach de Gotha allait répartir la noblesse dans le cadre d'une hiérarchie de six degrés, à laquelle d'ailleurs il fut abondamment reproché de faire en sorte que les titres allemands paraissent prioritaires par rapport à ceux correspondants, portés par les familles étrangères. Mais comme aucun éditeur ne tenta ni ne réussit la performance obtenue en la matière par l'éditeur du Gotha, il faut bien dire qu'on aurait pu faire mieux, mais que personne ne l'ayant fait, le Gotha reste un modèle insurpassé.

(36) E. de CHÉNEDOLLÉ, « Napoléon et l'Almanach de Gotha », Bruxelles, 1849.



L'Almanach de Gotha, série de 1838 des familles comtales.

La première catégorie de noblesse, réunie dans le cadre de la série rouge, comprenait une partie A, réservée aux dynasties impériales et royales. A partir de 1923, les maisons régnantes non-européennes furent réunies dans la partie B de la même série : celle-ci présentait dans une seconde division les familles comtales et princières, uniquement allemandes, pourvues de l'égalité de naissance (*Standesherrlich*) avec les maisons souveraines précitées. Il s'agissait là, pour l'essentiel, des maisons allemandes dites médiatisées, dont le statut avait été fixé par l'article 14 de l'acte fédéral de la Confédération Allemande de 1815. La même série rouge, dans une troisième division, groupait les familles princières et duciales tant allemandes qu'étrangères, ces dernières admises après 1876 au rythme d'environ neuf par an jusqu'en 1944, date à laquelle une cinquantaine de familles étrangères se jugeaient encore recevables. Cette série rouge fut publiée en édition française et en édition allemande, chacune pourvue d'une importante partie statistique, administrative et diplomatique qui, par sa perfection, fit du Gotha non seulement le bréviaire de la noblesse, mais aussi celui de toutes les chancelleries.

L'éditeur du Gotha fit encore paraître d'autres séries d'almanachs nobiliaires, mais uniquement en allemand. Il s'agit pour commencer, en 1825, de la série verte des familles comtales pourvues d'un titre octroyé par un souverain allemand. Le caractère de cette série était par conséquent bien plus germanique que celui de la série royale et princière.

Le même principe d'édition fut adopté à partir de 1848 pour les familles baronniales, présentées dans le cadre d'une série violette.

A partir de 1900 parut la série bleu azur des familles de noblesse immémoriale (*Uradel*) appartenant à l'Empire Allemand, et, à partir de 1907, la série de même couleur, mais pourvue d'une numérotation différente, des familles anoblies par lettres (*Briefadel*). Toutes ces publications furent arrêtées en 1944 à la suite du bombardement des éditions Perthes de Gotha, par l'aviation anglaise, et de la mort du principal rédacteur du Gotha, Rolf von Kutschenbach, dans un goulag soviétique.

Entre les années 1878 et 1914, dans l'empire austro-hongrois, on avait également procédé à la publication de nobiliaires rédigés selon les principes, et présentés dans le format du Gotha. Il s'agit de la série brune du *Brunner Genealogisches Taschenbuch*, et de la série bleu outremer éditée par Maass, de Vienne, lesquelles présentaient les

familles de moindre noblesse autrichienne, tchèque ou croate. Citons enfin les deux volumes jaunes du *Semler Gotha*, publiés par une firme privée, du même format et de la même présentation apparente que le Gotha, lesquels cependant faisaient la part large à la calomnie et aux propos outranciers : ils décrivaient en effet, ou plutôt dénonçaient, les familles d'origine israélite, réelle ou supposée, et les procédés grâce auxquels elles avaient obtenu leur anoblissement. Cette rarissime publication, que les généalogistes allemands n'osent même plus citer, représente toutefois, consultée avec discernement, une source irremplaçable pour l'étude d'un autre monde disparu d'Europe Centrale : les centaines de familles anoblies des riches communautés juives qui avaient réussi leur intégration dans la société très tolérante qui fut celle de la monarchie des Habsbourg.

Le système par opposition, ou la noblesse selon Versailles

Le lecteur aura sans doute remarqué, dans les paragraphes qui précèdent, l'absence de tout passage relatif à une noblesse des plus connues, la noblesse française. Cette absence s'explique par le fait que le système des titres, système allemand, impérial, instrument de la maison d'Autriche, ne rencontra pas les faveurs des rois de France. Ceux-ci, tout comme les doges de Venise, mirent constamment leur honneur à être autre chose qu'un élément du Saint-Empire d'Occident.

Chacun des trois grands princes, le pape, l'empereur d'Orient, l'empereur d'Occident, se considérait placé au sommet d'une pyramide dont le Sacré Collège, la famille des rois ou le système des titres représentaient, respectivement, les éléments de la hiérarchie. Les bases de cette pyramide s'étendaient largement sur un empire universel dont les différentes parties constitutives n'étaient jamais perdues de vue.

La monarchie française, au contraire, estima pouvoir suffire à sa propre gloire, s'inspira fort peu des choses extérieures à ses frontières et se hissa sur une colonne au-dessous de laquelle la noblesse elle-même ne comptait pas pour beaucoup. De là, Louis XIV et ses successeurs offrirent à l'Europe éblouie le spectacle des fastes permanents de Versailles. Cette politique fut payante. Des rives du Rhin à celles de la Néva surgirent partout des imitations de Versailles ; le XVIII^e siècle vit la langue française, les manières et les lettres françaises se répandre à travers le continent. Mais alors que toute la noblesse européenne apprit à parler et à écrire en français tout en voyageant, la noblesse française, aimantée par la cour, ne bougea pas de chez elle, ignora l'étranger et arriva presque à penser que ce qui n'était pas de noblesse française équivalait à de la fausse noblesse.

Cet esprit de contradiction se manifesta principalement en deux domaines : le refus de l'institution des quartiers de noblesse autrement que pour les chevaliers de Malte, et l'usage des titres de courtoisie.

Cet état de choses avait été facilité, sinon justifié, par les concepts issus du droit romain, qui faisait primer la descendance en ligne masculine, contrairement au droit germanique, où l'ascendance par les femmes était de même valeur que celle par les hommes. Le ventre anoblissait lui aussi dans ce cas, alors qu'en France ou en Italie, non. Du fait de la définition exclusive, en France, de la noblesse par les mâles, les preuves dites des quatre quartiers nécessaires à l'admission des officiers nobles étaient non des preuves de quartiers (notion germanique exprimant la preuve de la noblesse de chacun des quatre grand-parents du postulant).

mais des preuves de 4 générations nobles par les mâles, c'est-à-dire de 150 ans d'ancienneté noble, ce qui est autre chose, et a souvent prêté à confusion.

C'est en fonction des preuves de ces quatre générations qu'on obtenait ou non le droit d'être présenté à la cour, de monter dans les carrosses du roi, ou la décoration du Saint-Esprit. S'il y avait bien en France des institutions requérant l'admission sur preuves de quartiers, il s'agissait d'institutions de type non-français, comme par exemple les chapitres de dames nobles ou encore l'Ordre de Malte.

La nomination par Louis XIV du duc de Vendôme, bâtard royal, à la tête du prieuré français de l'Ordre de Malte, prouva bien le cas fait à Versailles des principes étrangers de noblesse. Le seul principe de noblesse, en France, c'était la volonté, le bon plaisir du roi. Lui seul était dispensateur de noblesse, guidé non pas par des considérations dues au sang bleu ou aux mérites des postulants, mais par les besoins financiers de l'État. En 1583, la Couronne avait révoqué toute une série de lettres de noblesse délivrées antérieurement moyennant finances, puis mit en vente d'autres lettres de noblesse. En 1598, furent révoqués tous les anoblissements vendus depuis 1578, ceux qui l'avaient été avant cette date furent maintenus. Le procédé fut utilisé à nouveau ensuite, puisqu'en 1640 Louis XIII révoquait les anoblissements vendus par lui-même ou son prédécesseur depuis 1610. En 1696, pressé par les besoins d'argent, Louis XIV mit en vente cinq cents lettres d'anoblissement au pris de 6 600 livres l'une ; en 1714, ce même monarque révoquait toutes les lettres de noblesse concédées depuis 1679 moyennant finances. Ces vastes retraits d'anoblissement étaient le plus souvent annonceurs d'une nouvelle série de lettres de noblesse délivrées contre paiement, ou d'un édit royal stipulant que les actes révoqués pouvaient néanmoins être restitués et confirmés en échange du versement d'une somme déterminée. (37)

Le Saint-Empire avait au contraire élevé le principe des quartiers de noblesse à la hauteur d'un dogme. Un noble allemand, tchèque ou autrichien aspirait-il à être présenté à la cour ? Seize quartiers. Desirait-il devenir chevalier de l'Ordre Teutonique ? Seize quartiers. Devenir chambellan de l'empereur ou chevalier de la Toison d'Or ? Seize quartiers encore. Être « *Hoffähig* », c'est-à-dire avoir ses entrées aux bals de la cour ? Seize quartiers toujours. Les mêmes seize quartiers étaient demandés aux dames sollicitant l'admission dans une abbaye noble ou la décoration de la Croix Étoilée.

La différence de traitement entre la France et le reste était devenue tellement évidente que l'Ordre de Malte lui-même, association internationale de la noblesse, finit par l'adopter aussi. Les preuves exigées à ses débuts par cet ordre militaire n'étaient pas des plus sévères. Elles commencèrent à le devenir vers 1550, lors de la grande réorganisation nobiliaire mise en route par Charles Quint. Il fut alors question de prouver les quatre quartiers des candidats à l'admission. En 1603, l'on ajouta à cela les preuves d'une ancienneté noble de cent ans pour chacun des quatre grand-parents du novice, ce qui, en fait, revenait à exiger 32 quartiers. L'on demanda peu après des preuves de noblesse des ancêtres vivant 200 ans auparavant, condition dont la difficulté ne sembla pas insurmontable, puisque toutes les langues de l'Ordre l'adoptèrent, à l'exception des langues d'Espagne et Portugal, ou des preuves aussi anciennes auraient risqué de mentionner les ancêtres juifs ou maures convertis ; la Langue de France fut exemptée à son tour en 1631 d'une épreuve nobiliaire aussi exigeante,

et ne fut imposée qu'à la preuve de huit, et le plus souvent de quatre quartiers. Partout ailleurs, il n'était pas question de prouver moins de seize, voire trente-deux quartiers (38).

Qu'à cela ne tienne. Lorsque les malheurs de la Révolution obligèrent la noblesse française à émigrer, donc à faire la connaissance effective de principes nobiliaires étrangers, elle ne s'en montra pas impressionnée. *Convaincus qu'il n'y a rien de plus admirable au monde qu'un gentilhomme français, même de la plus obscure noblesse, ils regardent les Allemands comme des barbares et dédaignent de s'allier à d'antiques maisons allemandes qui, en dépit des soixante-quatre quartiers de noblesse que peuvent aligner leurs rejetons, leur paraissent indigne d'un tel honneur* (39).

L'imposante législation nobiliaire du Saint-Empire resta au contraire fondée sur le nombre de quartiers de noblesse, sur le grand principe de l'égalité de naissance entre conjoints, des pactes successoraux destinés à préserver la pureté du sang des dynasties, sur les pactes de familles réglant le statut des majorats et sanctionnant sévèrement les rares mésalliances qui auraient pu modifier le rang des intéressés. C'est pourquoi les grandes familles d'Europe centrale ne se risquèrent pas à conclure des mariages autres que ceux prescrits par les lois de l'empire et les pactes familiaux, faute de quoi elles auraient perdu non seulement leur statut et leur titre, mais aussi l'estime de leurs pairs et jusqu'au respect des paysans de leurs domaines.

La deuxième particularité de la noblesse française fut l'usage des titres dits de courtoisie, quasi-institutionnalisée à Versailles par une sorte d'élégante désinvolture face au pesant système germanique (40). A la seule exception, mais de taille, celle des ducs et pairs, la loi française d'ancien régime ne connaissait d'une part, que les nobles, (deuxième ordre après le clergé) et de l'autre le Tiers État roturier. Aux yeux de la loi, il était sans importance que tel noble fut pourvu ou non d'un titre.

Il est vrai que, prenant exemple sur le grand mouvement de réglementation nobiliaire parcourant l'Europe, le Conseil du Sceau Privé avait émis en 1578 un arrêt enjoignant à la noblesse titrée de régulariser sa situation. Les gentilhommes d'ancien lignage n'en tinrent aucun compte et continuèrent, de plus en plus nombreux, à s'attribuer le titre de leur choix, afin de faire pièce aux titres délivrés régulièrement par le roi aux nouveaux « enrichis ». Cette attitude cavalière tirait ses raisons du principe énoncé plus tard par Joseph de Maistre : « L'un des grands avantages de la noblesse c'est qu'il y ait dans l'État quelque chose de

(38) Berthold WALDSTEIN WARTENBERG, « *Rechtsgeschichte des Malteserordens* », Vienne, 1969.

(39) Ghislain de DIESBACH, « *Histoire de l'émigration* », Paris, 1975, p. 285.

(40) Évoquant la question des titres de courtoisie, le comte Raoul de Warren, membre du Conseil de l'Association d'Entraide de la Noblesse Française, utilise le terme « aimable désordre ». Dans un article publié, p. 74-76 dans le Bulletin de 1974 de cette même association, article intitulé « Aspect Juridique du titre de courtoisie », M. Frantz BEAUMAIN, avocat à la Cour de Paris, écrivait qu'il était regrettable de ne pas distinguer entre les titres de courtoisie d'usage ancien, et entre ceux d'usage récent, adoptés après la fin de la monarchie. Sur quelque 5 000 familles de noblesse authentique vivant en 1900, il en subsiste un peu plus de 4 100 aujourd'hui, dont environ 300 anoblies par Napoléon I^{er}, et 300 par les souverains qui lui ont succédé. Il serait donc logique de qualifier de nobles, dans la France contemporaine, ce qu'il est convenu de qualifier de noblesse, diminuée. Or, si le nombre des familles de vraie noblesse diminue, en effet, il existe plus de 10 000 familles portant titre et particule, bénéficiant presque toutes d'une certaine surface sociale, et qui passent pour nobles sans l'être aucunement. Acceptées par la vraie noblesse, à laquelle les unissent maints liens de parenté, elles font passer leurs faux titres d'autant plus aisément que plus de la moitié des titres arborés par les familles authentiquement nobles sont des titres de courtoisie.

(37) « *Le Second Ordre* », Paris 1955, note p. 35 et p. 105-107 (Paris, Bibliothèque Nationale, cote imprimés 8L1² 133).



Pachas à trois queues prêchant la Guerre Sainte contre les Grecs révoltés, dans la plaine d'Argos, 1825 (Athènes, Musée Bénaki).

plus précieux que l'or⁽⁴¹⁾. » Ce sophisme permettait aux gentilhommes français de tourner la difficulté constituée par l'obligation de paiement des taxes relatives à l'enregis-

(41) Joseph de Maistre, l'un des grands penseurs du début du XIX^e siècle, outre son attachement aux idéaux nobiliaires, était connu pour l'importance qu'il attachait à la Providence Divine dans l'évolution de l'humanité. Placé à un point de vue opposé, son contemporain Napoléon I^{er} avait gardé une autre impression après avoir assisté au ralliement massif de la vieille noblesse française au nouveau régime impérial. Exilé à Sainte-Hélène, alors que le Faubourg Saint-Germain, entourant la monarchie restaurée des Bourbons, se partageait « le milliard des émigrés » obtenu en compensation pour les biens perdus ou cours de la Révolution, l'empereur confiait au général Bertrand : *Madame de Marbeuf me dit que le Faubourg Saint-Germain courrait lui-même au devant des mariages et les solliciterait si j'enrichissais ceux que j'élevais, que dans tous les temps les nobles avaient recherché la fortune. Laid, juive, ou de la dernière classe, peu importe, si l'on est riche. Il fallait donc que j'enrichisse les miens.* Cité par Jérôme-François ZIESENIS, « Napoléon et la noblesse », *Souvenir Napoléonien*, 43, N° 312, juillet 1980, p. 16.

trement des titres, taxes que Marie de Médicis exigea à son tour lors de sa régence (1610-1614), sans parvenir à se faire obéir. « Dans l'âme de tout Français, écrit André Réverend dans son livre intitulé *Titres et confirmations de titres de 1830 à 1908*, réside le désir d'échapper aux mesures fiscales et aux prescriptions des lois. C'est par ce fait que tant de titres sont restés irréguliers, la noblesse n'ayant jamais voulu, avant comme après 1789, se soumettre aux exigences qu'ils comportaient, et satisfaire aux droits fiscaux ou du Sceau. Elle a préféré les ignorer⁽⁴²⁾. »

Le roi et la cour ne regardaient pas de trop près les raisons en vertu desquelles un gentilhomme en vue arborait un titre que son père ne lui avait pas légué. Il importait beaucoup, par contre, d'empêcher les gens du commun de se faire passer pour nobles, parce que cela lésait le fisc en les dispensant de payer l'impôt. En sorte que, les brevets royaux, comme la cour, acceptaient courtoisement le titre qu'avait décidé de porter le courtisan. Cette coutume a jeté une certaine imprécision sur le nombre des titres français véritablement concédés par la monarchie, puisqu'il y a peu de familles en France à même de faire la preuve du titre dont elles sont pourvues. Il n'en est pas moins vrai que bon nombre des titres de courtoisie appartiennent à des familles de gentilhommes descendant d'ancêtres chevaliers, de noblesse d'extraction ou anoblis.

Un curieux phénomène de mythomanie collective se produisit au sein de la noblesse française pendant la monarchie de Juillet. En 1839, sur l'ordre de Louis-Philippe, l'on ouvrit à Versailles une « Galerie des Croisades », consacrées à la gloire de celles des familles qui s'étaient illustrées lors de ces lointaines guerres. L'on y peignit les armoiries et les noms de 316 familles nobles, dont 60 étaient encore représentées. Dès l'année suivante, face aux protestations d'une foule d'autres familles nobles, le gouvernement fit fermer ladite salle : en effet, les protestataires, affirmant descendre eux aussi de nobles croisés, vou-

(42) Vicomte de MARSAY, « De l'âge des privilèges au temps des vanités. Essai sur la valeur des prétentions nobiliaires », Paris, 1932, p. 137.



La bataille de Navarin, 1827. Victoire des flottes française, anglaise et russe sur l'escadre turco-égyptienne (Paris, Musée de la Marine). Cette victoire assura le triomphe définitif de la cause grecque.

laient également voir leurs noms et armes figurer à Versailles. Les autorités royales décidèrent alors d'ouvrir non moins de quatre nouvelles salles pour pouvoir contenir le flot des impétrants. Face à une véritable ruée, une Commission fut chargée de vérifier les parchemins présentés à l'appui de ces prétentions aussi nombreuses qu'inattendues.

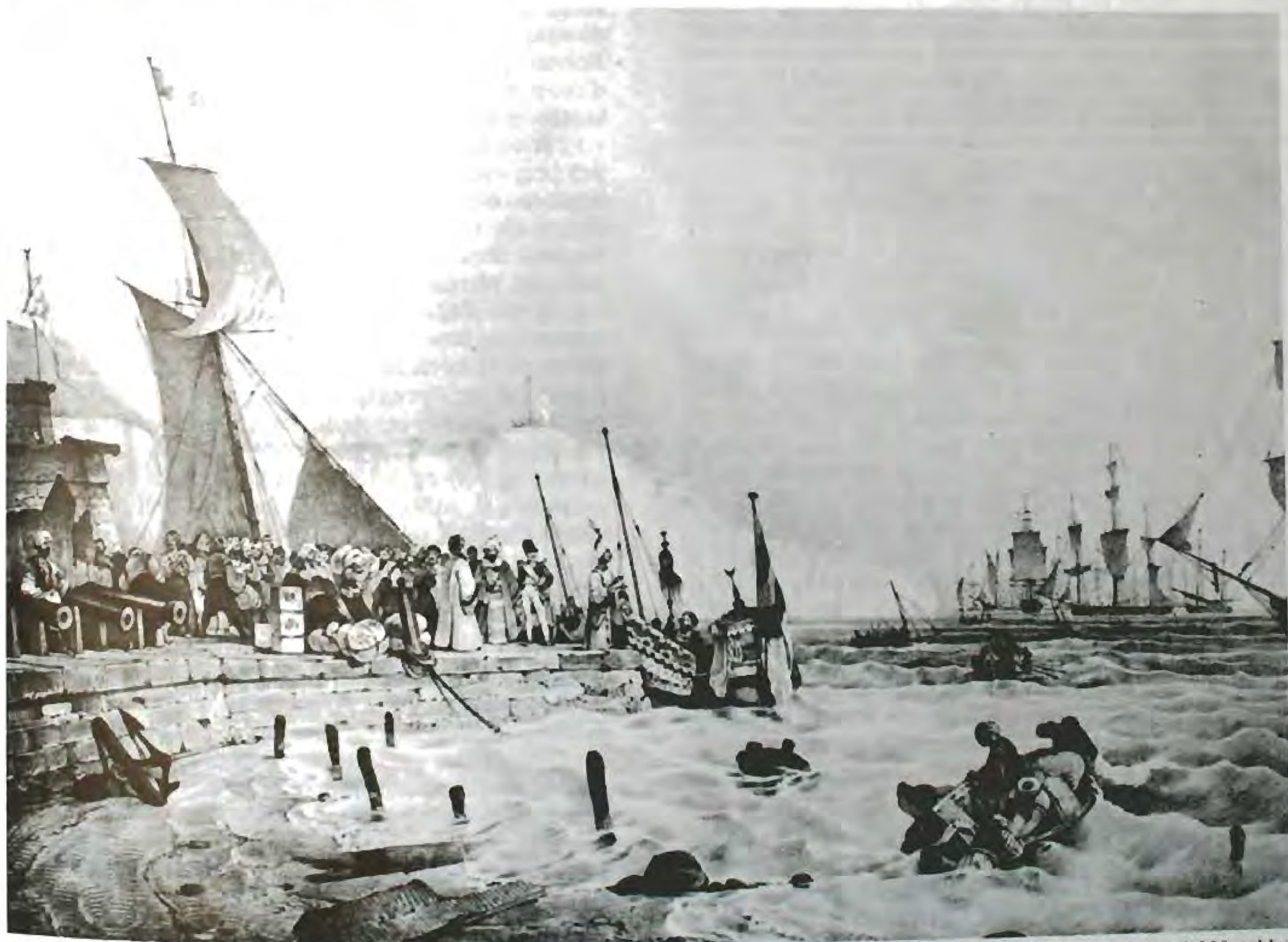
Les parchemins suscitèrent certains doutes, car, si ceux qui les exhibaient étaient très certainement nobles (mais de noblesse qu'on croyait récente), il s'agissait, dans chaque cas, de parchemins concernant des familles subsistant toutes en 1840, et, de surcroît, des familles fortunées, dont beaucoup de grands noms et quelques Pairs de France. Comment se faisait-il qu'aucun des 350 documents ne parlait d'une famille éteinte, incapable par conséquent de prétendre à l'admission dans la Salle des Croisades ? Une conspiration du silence se fit autour de ces parchemins, qui furent déclarés authentiques et dignes de foi. Non seulement ils servirent à orner de blasons les murs de la Galerie des Croisades – ce qui était leur but – mais ils furent utilisés par des historiens et des économistes pour des travaux fort sérieux. Ce n'est qu'en 1956 que l'on découvrit que les 350 parchemins authentifiés par la Commission de 1841-1842 étaient le produit de deux faussaires de génie, banqueroutiers, faillis, plusieurs fois condamnés à des peines de prison, spécialisés dans la fabrication d'autographes de personnages illustres. Rendus prudents par des mésaventures antérieures, ils avaient combiné le coup de la Galerie des Croisades de manière à s'assurer du succès, et d'une fortune considérable. Ces prétendus parchemins des ^x^e et ^{xiii}^e siècles, vendus en moyenne à 500 francs aux nobles amateurs de gloires médiévales, étaient bien écrits en 1840, mais pourvus de sceaux anciens et authentiques volés en Italie sur des documents d'époque ⁽⁴³⁾.

En 1956, évidemment, les deux faussaires n'étaient plus de ce monde, pas plus que leurs 350 clients et nobles protecteurs. La Galerie des Croisades, au palais de Versailles, continue de susciter l'admiration des visiteurs, même si la moitié des blasons s'y trouvant sont le fruit de l'imposture.

Il ne s'ensuit pas de ceci qu'il faille considérer la noblesse française comme étant située à un autre niveau que les noblesses germanique, anglaise ou espagnole, où la législation des titres fut réglée depuis longtemps. En matière de noblesse et de titres, il n'y a pas de classification absolue. Chaque nation étant ce qu'elle est, chaque noblesse est différente, on ne saurait le répéter assez. Tout réside dans les nuances.

Personne plus que Madame de Staël n'était mieux placé, par son éducation, sa culture et ses voyages, à saisir la nuance présidant aux dissemblances entre les systèmes nobiliaires français et allemand. *En France*, écrivait la baronne de Staël-Holstein, dans la première partie de son ouvrage « De l'Allemagne », « en France les rangs n'étaient point marqués d'une manière positive, et les prétentions s'agitaient sans cesse dans l'espace incertain que chacun pouvait tour à tour ou conquérir ou perdre. Les droits du tiers état, des parlements, de la noblesse, la puissance même du roi, rien n'était déterminé d'une façon invariable ; tout se passait, pour ainsi dire, en adresse de conversation : on esquivaient les difficultés les plus graves par les nuances délicates des paroles et des manières, et l'on arrivait rarement à se heurter ou à se céder, tant on évitait avec soin l'un et l'autre. Les grandes familles avaient aussi

(43) Robert-Henri BAUTIER, « La collection de chartes de Croisade, dite Collection Courtois », Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Paris, 1957, p. 382-385.



Ibrahim pacha quittant la Morée, octobre 1828 (Paris, Bibliothèque Nationale, Cabinet des Estampes). Le départ des quelque 12 000 soldats égyptiens, accompagnés sur le quai par les officiers français, signifia la fin de la Guerre de l'Indépendance de la Grèce.



La Galerie des Croisades du Château de Versailles (Paris, Direction des Musées Nationaux).

Décorée sous le règne de Louis Philippe grâce aux commandes officielles, la Galerie des Croisades reflète bien la conception que l'Église romaine et les monarchies d'Occident s'évertuaient depuis des siècles à inculquer aux peuples. La noblesse catholique victorieuse, les Grecs humiliés, les musulmans vaincus, telle est l'impression qui se dégage de l'amas de peintures et de blasons ornant les parois des cinq grandes salles composant la Galerie. La seule pièce d'époque est la statue funéraire du Grand Maître de l'Ordre de Saint Jean de Jérusalem, Villiers de l'Isle Adam, † en 1534 et enseveli dans une église de Paris. Les tableaux représentaient soit les portraits imaginaires des principaux chefs français des différentes Croisades, soit des reconstitutions de batailles ou de scènes historiques.

entre elles des prétentions jamais déclarées et toujours sous-entendues, et ce vague excitait beaucoup plus la vanité que des rangs marqués n'auraient pu le faire. De là vient que les Français ont eu, si l'on peut s'exprimer ainsi, une si grande pédanterie de frivolité ; les bases principales n'étaient point affermies, on voulait donner de la consistance aux moindres détails. (...)

En Allemagne, chacun est à son rang, à sa place, comme à son poste, et l'on n'a pas besoin de tournures habiles, de parenthèses, de demi-mots pour exprimer les avantages de naissance ou de titre que l'on se croit sur son voisin. La bonne compagnie, en Allemagne, c'est la cour ; en France, c'étaient tous ceux qui pouvaient se mettre sur un pied d'égalité avec elle, et tous pouvaient l'espérer, et tous aussi pouvaient craindre de n'y jamais parvenir. Il en résultait que chacun voulait avoir des manières de cette société-là. En Allemagne, un diplôme vous y faisait entrer ; en France, une faute de goût vous en faisait sortir, et l'on était encore plus empressé de ressembler aux gens du monde que de se distinguer dans ce monde même par sa valeur personnelle (44). »

Les aristocraties hors système

L'on a vu que le système de réglementation des noblesses au moyen de lettres patentes fut imposé par les Habsbourg selon un modèle en usage dans le Saint-Empire dès la fin du XIV^e siècle. Là où il ne fut pas imposé, il s'installa par une sorte de mimétisme, en prenant des formes

passablement différentes selon les pays, et à des époques très diverses. Ce processus long de trois siècles débuta vers 1520, après la prise de possession par Charles Quint du trône d'Espagne, et après qu'en 1526-1527 son frère Ferdinand eut bénéficié de la triple élection aux couronnes de Bohême, de Hongrie et de Croatie ; le système de la maison d'Autriche atteignit son point final vers 1825, date de la tentative de réforme de la noblesse des États Pontificaux.

A cette époque, il restait en Europe quelques aristocraties que « le système » n'avait pas annexées. Peu nombreuses, ces aristocraties sont géographiquement périphériques et, le plus souvent, historiquement antérieures par rapport aux noblesses de type classique, dites aussi « à principe connu ».

Il ne s'agit donc pas de noblesses au service d'une couronne, mais bien plutôt de groupes aristocratiques participant héréditairement au gouvernement et aux privilèges qui en découlaient. Il est impératif d'ajouter qu'on retrouve parmi ces familles certaines des plus anciennes maisons de notre continent. Aucun souverain n'avait jamais réglementé leurs statuts nobiliaires, ni octroyé de diplômes à leurs représentants. Et pour cause, puisqu'il s'agit d'aristocraties coupées du contact avec les autres états chrétiens d'Europe, ou encore d'aristocraties qui, pour des raisons religieuses ou politiques, furent exclues du système imposé par un occupant étranger.

C'est ainsi qu'après le Congrès de Vienne l'Autriche fit les plus grandes difficultés pour reconnaître l'aristocratie de la République de Raguse qu'elle venait d'annexer. Cette noblesse, pourtant constituée depuis le XIV^e siècle, était à tout point de vue régulière et plus ancienne, à bien des égards, que bon nombre de familles de la plus haute société viennoise. En annexant Malte, également à la suite du Congrès de Vienne, l'Angleterre ne reconnut que la noblesse tirée de cette île, puisqu'en Angleterre seuls les titres constituaient la noblesse.

A l'autre extrémité de l'Europe, les clans irlandais ayant survécu à la conquête britannique, débris de la très ancienne aristocratie gaélique, non seulement ne furent pas

(44) Madame de STAEL, « De l'Allemagne », Paris, Édition Garnier, s.d., p. 64-65.

admis au sein de la noblesse anglaise, mais furent durement persécutés du fait de leur attachement à la religion catholique. Religion des pauvres en Irlande, le catholicisme était au contraire la religion des puissants en Hongrie, où, la noblesse magyare dépendant de la couronne apostolique de Saint-Étienne opprima non moins durement les tenants de la religion orthodoxe, dont les familles nobles ne furent reconnues comme telles que si elles passaient au catholicisme. La noblesse de Transylvanie illustre bien ce dernier exemple.

Exemple typique d'une aristocratie sans principe de noblesse, celui du patriciat de certains cantons suisses, protégé par les Alpes contre l'envahisseur étranger, et qui, après avoir combattu les Habsbourg dès le début du xiv^e siècle, finit par voir son indépendance reconnue en 1500 à la suite de ses victoires contre le dernier duc de Bourgogne et son gendre, l'empereur Maximilien. N'ayant pas à recevoir de statuts de la part d'un souverain étranger, le patriciat suisse s'est révélé inclassable pour tout auteur s'inspirant du système nobiliaire classique.

L'aristocratie des boyards roumains ne fut-elle non plus, intégrée à aucun principe classique de noblesse du fait que les Principautés roumaines, enjeu de la rivalité de leurs puissants voisins, ne purent être annexées par aucun de ceux-ci et se retrouvèrent en plein xix^e siècle pourvues d'une organisation nobiliaire restée pour ainsi dire intacte depuis le Moyen Âge byzantin.

Nombre exact des familles nobles

Les historiens et les généalogistes sérieux savent d'expérience que les tentatives de dresser l'inventaire complet des familles nobles de l'Europe se sont toujours soldées par des échecs, surtout lorsqu'elles étaient le fait de charlatans visant à camoufler une opération commerciale sous une publicité « scientifique ». La raison de ces échecs réside autant dans l'ampleur que dans l'imprécision du sujet : en effet, si, au haut de l'échelle nobiliaire, le nom des grandes familles se trouve inscrit dans chaque ouvrage historique un peu complet, par contre, dans les degrés inférieurs, se coudoient confusément les descendants d'anciens lignages de très petite noblesse, sans aucune notoriété, des familles aux titres plus ou moins récents qu'aucun mérite particulier ne peut rehausser et aussi une cohorte d'imposteurs se raccrochant à des généalogies de fantaisie.

Ce qui ne veut pas dire qu'il n'y a pas de pays où l'on ne connaisse très exactement le nombre de familles authentiquement nobles. Dans les pays scandinaves les anciennes *Maisons de la Noblesse* tenaient des registres où les familles étaient inscrites, avec un numéro d'ordre, au fur et à mesure de leur anoblissement. En Suède, au Danemark, en Finlande, le nombre des familles nobles subsistantes est connu et oscille, pour chacun de ces pays, entre 250 et 300. Aux Pays-Bas, en Belgique, au Royaume-Uni, en Espagne, au Portugal, où la Constitution garantit encore soit l'existence d'une Chambre des Lords, soit une reconnaissance, sans plus, de la qualité nobiliaire, il y a des Offices, des Associations, des Chancelleries à caractère officiel dont les publications énumèrent les familles nobles et l'état présent de leurs filiations. Là, les imposteurs n'ont aucun moyen d'exercer leurs talents. Ils se rabattent par conséquent sur l'Italie, patrie traditionnelle des grands et des petits chevaliers d'industrie, des officines généalogiques et des pantalonnades de tout poil. Mussolini, qui voulut mettre un peu d'ordre dans tout cela, fit publier en 1935 un *Elenco Ufficiale della Nobiltà Italiana*, ouvrage qui demeure – avec le *Dizionario Storico-Nobiliare* de Spreti –

la seule référence digne de ce nom. Pour le reste, malgré les apparences dorées, on n'a affaire qu'à des publications éditées par des associations privées, qui mêlent beaucoup de vrai et beaucoup de faux, et où l'on peut admirer, entre autres, des marquis arborant les grandes armoiries des empereurs Paléologues, ou encore un article consacré à la famille du prince Comnène, prétendant à l'empire de Byzance, lequel n'est autre que l'acteur comique Totò, (au vrai nom Antonio de Curtis), dont la généalogie étonnante fut en 1946 confirmée par le tribunal de Naples, 4^e section, déclarant qu'Antonio de Curtis était le descendant en ligne directe de la plus ancienne dynastie impériale existante, prince « de jure sanguinis » et Altesse Impériale.

Un gouvernement de gauche a mis fin récemment à la vente des titres pratiquée par la république de Saint Marin, titres qui étaient ensuite homologués en Italie. Nous avons évoqué précédemment certains aspects de la question nobiliaire en France, en Allemagne, et dans l'ancien empire austro-hongrois. Nous parlerons longuement du même sujet à propos des républiques de Venise et de Gênes. Quelques précisions sur la Pologne et la Russie compléteront peut-être le sujet.

Au royaume de Pologne tous les nobles, anciens ou récents, riches ou pauvres, étaient égaux en droit, pourvus théoriquement des mêmes privilèges et du même droit de vote à la Diète. Le gros de leurs effectifs était composé d'une véritable « plèbe aristocratique », des milliers de nobles sans fortune, obligés souvent, faute de moyens, de travailler eux-mêmes leur petit champ. Au xviii^e siècle, qui vit l'effondrement de la Pologne détruite par l'anarchie nobiliaire, il y avait environ 800 000 nobles sur une population de dix millions d'habitants. Seuls comptaient, évidemment, les quelques centaines de magnats et de nobles fortunés. Néanmoins, pour noyer la force du sentiment national dans la partie de la Pologne qu'elle s'était attribuée après les partages, l'Autriche y déversa des centaines de lettres de noblesse et de concession de nouveaux titres au profit surtout de commerçants allemands et arméniens⁽⁴⁵⁾.

Il faut passer aux dizaines de milliers d'unités si l'on veut parler des effectifs de la noblesse en Russie. Rien qu'entre 1875 et 1896 furent admis à la noblesse de cet empire, dans sa partie européenne seulement, plus de 37 000 fonctionnaires et militaires. Entre 1858 et 1896, le nombre des nobles héréditaires doubla presque dans les seuls gouvernorats de Moscou, où il atteignit 40 104 personnes, et de Saint Pétersbourg, où il finit par s'élever à 89 847 personnes. Cette inscription en foule dans les différentes catégories de Livres de la Noblesse n'était plus, dans la plupart des cas, qu'une pure concession faite à l'amour-propre des impétrants, car les privilèges qui s'y trouvaient liés jadis n'étaient plus concédés ; plus encore, des dispositions légales limitaient même les anciennes prérogatives : ainsi, dès 1858, sur les 3926 nobles inscrits dans le gouvernorat de Riazan, 635 seulement avaient droit de délibérations aux assemblées annuelles de la noblesse⁽⁴⁶⁾.

C'est pourquoi, et bien que les historiens n'aient pas réussi à fixer avec certitude le chiffre des familles nobles en Russie à la veille de la révolution d'Octobre, il est généralement convenu de l'estimer aux alentours de 350 000, dont la famille Oulianov, de petite et récente noblesse, qui était celle des parents de Lénine. On ignore absolument dans quelle proportion ces familles furent exterminées au cours du processus d'édification du socialisme.

(45) *Acta Poloniae Historica*, 36 (1977) a consacré une série d'études sur la noblesse polonaise, signées de Wl. Dworzaczek, Adam Kersten, St. Grodziski, etc.

(46) Friedrich DIESTELMEIER, « Der russische Adel im 19. Jahrhundert », *Jahrbücher für Geschichte Osteuropas*, 26 (1978), p. 37.



Aigle byzantine sculptée au château de Mistra, dans le Péloponèse. Fin du XIV^e siècle (Archives N. Tombazi, Psychiko, Athènes).

Byzance

A Byzance la terminologie nobiliaire désignait les représentants d'une hiérarchie de fonctionnaires impériaux, hiérarchie à laquelle furent rattachés des titres. L'idée de noblesse impliquait le rang occupé par tel personnage au service de l'empereur, ainsi que l'importance des biens appartenant à sa famille, donc le degré d'influence qu'il était susceptible d'exercer. Il fallait aussi donner l'exemple de qualités éminentes, faire preuve de « sagesse », c'est-à-dire être en mesure d'imposer des opinions respectables, et de « bonnes mœurs », c'est-à-dire aider ceux dans le besoin⁽¹⁾. Faut-il préciser qu'à Byzance, comme plus tard dans toutes les hiérarchies nobiliaires, la richesse seule fut loin d'être considérée comme un critère de noblesse ?

La naissance, le rang et la fortune n'étaient pas les seuls critères de la noblesse, ou plutôt de l'aristocratie, à Byzance. Celle-ci impliquait la participation à la vie culturelle extrêmement raffinée du temps. Appartenir à la caste éduquée de l'empire valait presque plus que la noblesse du sang ; et puisque, depuis la consommation du schisme de 1054, lorsque le pape et le patriarche de Constantinople s'étaient excommuniés l'un l'autre, la foi orthodoxe jouait un si grand rôle dans la vie de l'empire d'Orient, l'élite dirigeante de Byzance accorda toujours la plus grande importance à tout ce qui touchait à la défense de cette foi.

Le caractère héréditaire, non légiféré, de cette noblesse était marqué par le fait que la fortune et la puissance du père passaient nécessairement aux fils qui continuaient le nom. Ainsi, quelque brillants et éclatants que fussent les titres, les offices ou les charges dont ils étaient investis, les *eupatrides* et les *archontes* de Byzance tiraient encore plus d'orgueil de l'ancienneté de leurs origines.

Le principe de la transmission héréditaire des titres nobiliaires n'était pas admis à Byzance. D'abord parce que ces titres représentaient, en principe, une récompense personnelle accordée à celui qui avait servi l'empire ou bien mérité de l'empereur. Les titres étaient attachés à une fonction, une charge ou un office ; ceux-ci n'étant pas transmissibles héréditairement, il ne pouvait en être autrement des titres nobiliaires. Plus encore, les souverains pensaient que si les titres devenaient héréditaires, eux-mêmes ne seraient plus en mesure de témoigner leur reconnaissance à des personnages déjà pourvus de titres hérités. En un mot, on pensait, à Byzance, que l'hérédité démonétisait les titres, dont la vente constituait, pour certains empereurs nécessaires, un moyen commode de remplir leurs coffres. Enfin, certains titres comportaient des dotations et des traitements annuels : s'ils avaient été transmissibles, le budget de l'État aurait vite été de plus en plus obéré.

Il n'en reste pas moins établi que, même sans titres héréditaires, il a bien existé une noblesse byzantine, répartie en différentes classes et comprenant un certain nombre

(1) Günter Weiss, « Joannes Kantakuzenos, Aristokrat, Staatsmann, Kaiser und Mönch in der Gesellschaftsentwicklung von Byzanz im 14. Jahrhundert », Wiesbaden, 1969, p. 7, 13.

de grandes familles dont les noms couvrent plusieurs siècles de l'histoire de l'empire d'Orient. On comprendra mieux l'existence de cette puissante aristocratie dépourvue de titres héréditaires, si l'on se rappelle qu'à Byzance le titre nobiliaire ne faisait que rehausser le prestige de la naissance mais ne remplaça jamais le respect attaché à la notion d'ancienneté de la race.

L'aristocratie byzantine fut créée durant le règne de Constantin le Grand, fondateur du Sénat en 330, dans le but de récompenser les meilleurs serviteurs de l'empire. Parallèlement à une puissante hiérarchie de fonctionnaires, parut une noblesse officielle pourvue de titres pompeux, dont celui honorifique de *patrice* était le plus répandu. Ce titre fut créé par l'empereur dans le but d'établir une distinction entre les sénateurs, et stimuler ainsi leur zèle à servir l'État.

La haute noblesse de l'empire composait l'ordre sénatorial, que les textes du temps confondent souvent, à tort, avec le Sénat. Le Sénat, assemblée politique, ne représentait en effet qu'une faible partie de la nombreuse et influente classe sénatoriale. Contrairement à la noblesse de l'Empire romain, caste basée sur la naissance, la noblesse byzantine fut une noblesse de fonctionnaires ouverte à tous. En effet, à Byzance, les roturiers pouvaient aspirer aux plus hautes fonctions de l'État, et entraînaient dans leur ascension toute une clientèle.

Ces titres nobiliaires, personnels, transmis par courtoisie aux veuves seulement, paraissent à Byzance comme une sorte d'héritage mal défini des dignités de l'ancienne Rome impériale. Là, les hautes fonctions de l'État n'étaient au début que des responsabilités politiques réservées aux membres de la classe des sénateurs. Mais, du fait qu'elles apportaient à leurs détenteurs un surplus de privilèges, et d'illustration, ceux-ci eurent tôt fait de se constituer en groupe dont les familles prirent l'habitude de se marier entr'elles, de se forger un comportement, des usages particuliers, des prétentions grâce auxquelles ces hautes fonctions ne revenaient qu'à elles, comme le meilleur moyen d'assurer le maintien héréditaire des privilèges et des fortunes. De cette manière se trouvaient assurés en même temps le goût du pouvoir, la raison d'État, les besoins d'argent et les satisfactions de la vanité.

Bien que les titres assortis à une fonction déterminée n'eussent été concédés que pour la durée de cette fonction, l'on observa de bonne heure que les détenteurs de fonctions titrées avaient tendance à prolonger l'usage de leur titre au-delà de l'exercice de la fonction auquel il était lié. Dans un deuxième temps, les empereurs eux-mêmes commencèrent à octroyer des titres purement honorifiques, jusqu'à ce que, avec le temps, l'accumulation exagérée de titres autrefois prestigieux sur la tête de gens de plus en plus médiocres amena la dévaluation des titres anciens et la nécessité d'en inventer d'autres. Phénomène très ancien et fort connu, puisqu'il se produit de nos jours encore, ou le moindre petit pays se pourvoit en ambassadeurs et en Excellences, et où les potentats à demi-lettrés de contrées en voie de développement sont friands de doctorats *honoris causa* et de brochettes de décorations.

Au haut Moyen Âge, la hiérarchie nobiliaire comptait six classes, dénommées d'après les titres portés par ses membres. Avant de revêtir une qualité officielle, ces titres avaient été des prédicats de courtoisie : égrège, perfectissime, clarissime, respectable, illustre – et enfin, titre réservé aux seuls membres de la famille impériale, nobilissime.

En principe, on ne pouvait être investi de ces titres qu'en exerçant la fonction qui y donnait droit. Chaque fonctionnaire savait d'avance qu'il avait droit à tel titre déterminé, en vertu duquel il était anobli. Ce système extrêmement rigide avait l'avantage, du moins en théorie,

d'être imperméable aux faveurs ou aux caprices du souverain. En fait, il arriva souvent que l'ordre fut bouleversé lorsque toute une catégorie de fonctionnaires, profitant d'une circonstance favorable, passait en bloc d'une classe nobiliaire dans la classe supérieure, à laquelle elle n'avait pas vraiment droit. Des dérogations pouvaient également intervenir. Ainsi, les hauts employés des postes impériales obtinrent, après cinq ans de service en tant que *clarissimes*, obtenir le *perfectissimat* sans changer d'attributions. L'habitude s'étendit peu à peu d'utiliser des moyens détournés pour obtenir un titre. La première de ces noblesses parallèles fut la *noblesse vacante*, conférée avec les insignes correspondants, aux fonctionnaires prenant leur retraite et qui recevaient à cette occasion le titre supérieur à celui rattaché à leur dernière fonction. Le résultat fut qu'à partir du ^v^e siècle, la noblesse fut composée en grande partie de fonctionnaires « vacants », dont le titre ne correspondait plus à leur ancienne fonction effective.

Pour laisser un avantage aux fonctionnaires effectifs, il fut décidé que ceux d'entr'eux pourvus d'un titre « vacant » n'auraient droit qu'au titre, et non aussi à l'insigne correspondante. Mais bientôt une nouvelle catégorie, celle des vacants « illustres » reçut le privilège de porter ces insignes. Cette nouvelle sorte de noblesse alla en augmentant, aussi fut-il créée une troisième classe, fictive, celle des titres dits « honoraires », qui s'achetaient tels quels, et dont les détenteurs passaient après les nobles vacants. De ce fait, certains citoyens de l'empire d'Orient, stimulés par la faveur, l'intrigue, ou tout simplement leur fortune privée, obtenaient le diplôme d'une fonction à laquelle se trouvait lié le titre d'illustre, de respectable ou de clarissime, et donc l'accès à l'ordre sénatorial, sans toutefois être tenus d'exercer la fonction mentionnée par le diplôme. Les empereurs durèrent, plus d'une fois, légiférer pour mettre fin à ces abus, et n'y réussirent pas. A Byzance, favoritisme et vénalité s'installèrent de bonne heure et la vente à l'encan de certaines fonctions secondaires à la porte même du palais est mentionnée par les textes.

L'empereur qui inaugura cette coutume fut Constantin le Grand, lequel accorda à un nombre restreint de hauts fonctionnaires le titre honoraire de patrice ou de *comes* (comte), titres qui ne correspondaient à aucun office. Plus encore : le principe de la capacité personnelle ne fut pas toujours pris en considération, et l'on fut d'avis qu'il était licite de vendre des titres, puis des offices, comme un moyen extra-légal (mais non illégal) destiné à faire rentrer de l'argent dans les caisses de l'État⁽²⁾, ou de contenter des personnages importants qu'il était impossible de récompenser autrement. L'on tenta bien de ne pas aller trop loin dans cette pratique à laquelle le snobisme se chargeait d'apporter certaines limites : le principe connu plus tard sous le nom de dérogeance nobiliaire précisait que les candidats aux titres honorifiques ne devaient être ni boulangers, ni marchands, ni provenir des rangs des esclaves. Mais les abus devinrent criants et dès 343 l'empereur Constance décréta le rejet dans les rangs du peuple de tous ceux ayant acheté les titres de *comes* ou de *praesides*. L'empereur Julien tenta même de supprimer la pratique de la vente des offices et des titres, mais ne put y aboutir ; après lui, tous les empereurs s'en prirent au caractère indéracinable de cette chasse aux honneurs, puisque les réformes invariablement mises en route à chaque nouveau règne étaient oubliées à mesure que l'administration,

(2) A.M. ANDREADES, « La vénalité des offices est-elle d'origine byzantine ? », Nouvelle Revue d'Histoire de Droit Français et Étranger, XLV (1921) p. 241. Le prêt à intérêt étant interdit, la vente d'une charge effective ou d'un titre honoraire était un placement dont le trésor était le premier à profiter. Cet ancien procédé fut repris au ^{xv}^e siècle par le Saint Siège avec la vente des titres de chevalerie de différents ordres.

les caisses vides, s'adressait aux riches particuliers susceptibles de renflouer les finances de l'empire en échange d'une gloriole confirmée par codicille impérial (brevet) ⁽³⁾.

Sous le règne de l'empereur Théodose, alors que l'empire était dévasté par les barbares, l'on en vint à vendre certains titres honorifiques au plus offrant, bien que certains titres, dès le début, fussent réservés aux personnalités véritablement méritantes. Il s'agit des titres de patrice, de comte et de duc ⁽⁴⁾.

Les premiers patrices à vie furent créés par l'empereur Constantin, avec le privilège de la préséance sur tous les autres dignitaires titrés et le droit au qualificatif « *Eximii et superillustris* ». Cette collation de titre eut une conséquence que l'empereur ne prévint pas, en ce que, du fait de l'élévation d'un personnage au patriciat, l'empereur agréait une nouvelle famille au groupe des anciennes familles dites de *gens originaria*. Ces dernières perdirent insensiblement leur influence au profit d'une nouvelle classe de fonctionnaires titrés *patrices*, qui ne dépendaient que de l'empereur. Le nom même de leur titre suggérait la parenté fictive avec l'empereur, tête et père (*pater*) de l'État. La classe des patrices ne cessa de prendre de l'importance, au point que, sous Justinien, ses membres n'étaient justiciables que de l'empereur, et que les hauts dignitaires de l'empire ne pouvaient être désignés que parmi les patrices. Au IX^e siècle ce titre fut donné aux ducs de Naples et de Gaète pour les inciter à s'allier à Byzance contre les Sarrasins, de même qu'aux ducs de Bénévent et aux principaux princes chrétiens réfugiés à Constantinople.

Le titre de patrice accompagnait les hauts fonctionnaires, les commandants militaires, les principales dames d'honneur des impératrices, encore que le cérémonial fit une distinction entre les patrices dignitaires à fonction effective et les patrices honoraires. Enfin, le prestige de ce titre était si grand que la papauté s'en empara : en couronnant Charlemagne, Léon III lui donna le titre de *patricius Romanorum*, qualificatif connu depuis longtemps à Byzance où les factions l'utilisaient pour acclamer les nouveaux grands dignitaires lors des cérémonies de prise de fonction.

Autre titre, mais destiné, lui, à survivre jusqu'à nos jours, celui de *comes* (comte), était à l'origine lié aux fonctions d'accompagnateur des hauts magistrats ou des empereurs voyageant en province. Son importance variait selon celle de la fonction à laquelle il était rattaché. Il y avait ainsi des « comitives » aux prérogatives variables, de premier, deuxième ou troisième ordre, de nature civile ou militaire, et qui donnaient droit, en conséquence, à des préséances déterminées. Les comtes les plus importants reçurent des offices de cour, et la qualification d'illustre : tel était le cas du comte des largesses sacrées, du comte des domestiques et de celui des affaires privées. L'empereur Constantin accorda la comitive honorifique à des personnages qu'il voulait distinguer, et l'usage s'établit à Constantinople de concéder des titres de comte de deuxième ordre à des professeurs qui avaient enseigné la rhétorique pendant vingt ans, aux professeurs de droit et aux artistes de renom.

Le titre de *consul* cessa relativement tôt d'être une distinction honorifique, mais il fut un temps où il comptait beaucoup dans l'opinion puisque Procope de Césarée, l'auteur de *l'Histoire secrète* de l'empereur Justinien, affirmait qu'aucune dignité n'était supérieure à celle de consul. Les empereurs étaient consuls, et les autres consuls, pendant la durée de leur fonction, avaient rang de collègue de



Constantinople. Les murailles de Théodose.

l'empereur et occupaient avec les patrices le premier rang parmi les dignitaires pourvus du qualificatif d'*illustres*. Les consuls étaient tenus de distribuer des dons à la populace et de lui offrir des spectacles et des jeux. Dès le VII^e siècle cependant, ce titre était déprécié et les empereurs lui superposèrent d'autres titres dont celui de *protospathaire*. Il fut repris lui aussi par les papes : le pape Virgile fit de son père et de ses neveux des consuls à codicille et des ducs à brevet. Tous les fonctionnaires impériaux de l'Italie byzantine furent pourvus du titre de consul, le duc de Naples fut titré consul éminentissime, le duc de Gaète consul, ou plutôt *hypate*, qui était l'équivalent grec de ce titre. Au X^e siècle des gens de la condition la plus modeste s'en affublaient à profusion, après que les papes et les petits souverains de la péninsule italienne eussent commencé à le décerner de leur propre autorité ⁽⁵⁾.

Le titre de duc (*dux*) commença par être décerné, sous le règne de Justinien, aux dignitaires envoyés dans les provinces avec des attributions civiles et militaires lors de périodes d'exception. Au cours des guerres menées en Italie par Byzance contre les Goths et les Longobards, les ducs paraissent pourvus du prédicat de sublime et d'illustre ⁽⁶⁾ ; plus tard, ils arborent le prédicat de *gloriosus* et, souvent, sont également patrices. Dans ce cas aussi, l'on commença par voir paraître, aux côtés des véritables ducs militaires, des ex-ducs, puis des ducs honoraires ⁽⁷⁾. Ce titre byzantin connut un grand succès de prestige, et devint en quelque sorte l'apanage des hauts dignitaires byzantins d'Italie qui s'engageaient sur la voie de l'exercice du pouvoir souverain : les ducs d'Istrie, les ducs de la Pentapole, les doges de Venise, les ducs de Naples, ceux de Ligurie, plus tard les ducs de Ferrare, de Pérouse, de Calabre. D'abord nommés par l'empereur, ils se firent ensuite « élire » par les populations lorsque Byzance, affaiblie et en décadence, ne put plus s'imposer.

C'est après le IX^e siècle que le système des honneurs nobiliaires de Byzance se divisa en deux variantes destinées à se développer différemment. L'on verra plus loin quelle fut l'évolution à Constantinople, à la cour impériale et dans les possessions balkaniques et asiatiques de l'empire grec. Il en alla différemment dans les possessions byzantines d'Italie, où les titres de comte et de duc, restés plus longtemps attachés à des fonctions effectives, prirent une

(3) Georg KOLIAS, « *Amter und Würdenkauf im byzantinischen Reich* », Athènes, 1939, p. 000.

(4) Guido BONOLIS, « *I titoli di nobiltà nell'Italia bizantina* », Florence, 1905.

(5) R. GUILLAND, « *Consul* », Byzantion, 1954, p. 548.

(6) BONOLIS, op. cit., p. 51.

importance toujours croissante et résistèrent à tous les bouleversements politiques.

Après s'être dégagée de la tutelle de Byzance, la classe des propriétaires terriens brigua des titres de cour, d'administration, ou de toute autre nature, pourvu qu'ils puissent servir à légitimer sa nouvelle fonction gouvernementale issue de la nouvelle source d'autorité, la terre. Les dignitaires provinciaux, à la fois juges locaux et grands propriétaires, s'approprièrent des titres que seule autrefois Byzance pouvait conférer ; les principales familles se qualifièrent de ducs honoraires et défièrent même l'autorité spirituelle des papes : le duc Exhilaratus dirigea une révolte contre Grégoire II, le duc Totone, en 762, installa son propre frère sur le trône de saint Pierre.

La conquête par les Normands d'une Italie morcelée y introduisit parmi les anciens hauts fonctionnaires byzantins les premières notions d'une hérédité de titres autrefois administratifs, puis nobiliaires. Alors que le principe d'une noblesse héréditaire n'était pas encore sanctionné par les lois, il apparut dans les faits puisque les grandes familles s'arrangeaient pour l'appliquer en vertu des privilèges de la naissance. Dès le ix^e siècle les charges de tribun d'Istrie, de juge de Sardaigne, de duc de Naples, et quelquefois celle de tribun de Venise, se transmettaient au sein des mêmes familles. L'hérédité des titres apparut comme le meilleur moyen de concilier la raison d'État et les ambitions des grands. Ses règles et ses principes allaient être mis au point par le système féodal d'Occident, comme le corollaire indivisible de la transmission des fiefs, des biens, de l'autorité et du prestige. Il restait aux souverains de détourner le principe à leur profit en créant une noblesse à leur service.

Au contraire, à Byzance, si les empereurs continuèrent à exercer sans partage la prérogative de décerner des titres et d'en intégrer les détenteurs à la famille de l'État, le principe d'une hérédité des titres ne fut jamais appliqué, bien qu'il y existât celui d'une noblesse héréditaire et d'une aristocratie de fait.

Avec le temps, il se créa à la cour des empereurs grecs une caste nobiliaire, un noyau de familles pourvues héréditairement de toutes les hautes charges. Mais, pour pouvoir maintenir leurs positions, les anciennes familles durent continuellement s'allier aux nouveaux dignitaires d'origine souvent très obscure, anoblis par les fonctions dont ils étaient investis. Cette caste formée des plus grands propriétaires terriens de Byzance, possesseurs de généalogies remontant au moins jusqu'à la fin du xi^e siècle, avait pratiquement monopolisé les grandes dignités de l'État.

Après la restauration de l'empire byzantin par Michel Paléologue (1261) la haute aristocratie se substitua dans les faits à la classe sénatoriale, affaiblie par les Comnène et dont il fut de moins en moins question. Elle était liée personnellement aux empereurs qui lui concédaient ses rangs et ses offices, et auxquels elle devait prêter personnellement serment à chaque changement de règne : *ὁ Δούλος τοῦ Κραταίου Καὶ Ἁγίου Ἡμῶν Αὐθέντον καὶ Βασιλέως* (serviteur de notre puissant et saint empereur). A partir du xiii^e siècle l'aristocratie forma un ordre défini dans la société, avec, à sa tête, les magnats (*οἱ μεγιστάνες*), hauts dignitaires coiffés, à partir du règne d'Andronic II Paléologue (1282-1328) d'un haut chapeau rouge et or. Ils étaient ceux « de noble naissance », « d'ascendance dorée » (8).

Le chroniqueur Pachymérés donne la liste des familles « dorées » vivant à la fin du xii^e siècle :

Lascaris	Paléologue	Ange
Tornikés	Vatatzés	Livadarios
Stratigopoulo	Philés	Tarchaniote
Raoul	Kavallarios	Philantropène
(d'origine normande)	Nestongos	Cantacuzène

liste à laquelle on peut ajouter les noms des **Pétraliphas** (d'origine provençale, descendant d'un chevalier croisé, Petrus d'Aulps) ; des **Vranas** ; des **Synadène** ; des **Taronités**, des **Kontostéphanos** et des **Kamatéros**, ainsi que des **Assanés**, descendants hellénisés de la deuxième dynastie des tsars bulgares.

Sous les Paléologues, l'empire est gouverné par ces familles, qui se constituent en caste fermée. Grâce à une documentation plus abondante, il est possible de suivre leur filiation généalogique. Beaucoup d'entre elles avaient pris part au complot de 1257 qui avait abouti à la reprise de Constantinople sur les Latins. La cohésion de ce groupe numériquement très restreint fut cimentée par de multiples mariages, lesquels, selon la nouvelle coutume, rallongent et compliquent les noms de famille : plus l'on était noble, plus l'on rattachait à son patronyme les noms des familles auxquelles appartenaient la mère, les grands-parents. Au besoin, la génération suivante ne gardait que les noms les plus prestigieux, quitte à abandonner celui du père s'il était de moindre noblesse. Grands propriétaires, les Philantropène en Thrace, les Synadène à Viza, les Tornikés en Macédoine, les Cantacuzène près de Dydimotique monopolisent, après la famille impériale, les hautes charges de l'État et les grands commandements militaires (9). Les empereurs affaiblis laissent se constituer des apanages périphériques dont les détenteurs, comme les féodaux d'Occident, appellent l'étranger à la rescousse contre les mesures de l'autorité centrale.

L'empereur

Tête couronnée et sacrée d'un État multinational imprégné de culture grecque, héritier – et seul héritier – des Césars de la première Rome, incarnation vivante de la Loi, l'empereur portait à l'origine le titre de *Imperator Augustus*. Après 630, date de la victoire d'Héraclius sur les Perses, l'empereur prit le titre qui allait rester jusqu'en 1453 celui des successeurs, celui de *basileus*. Les impératrices furent toujours titrées *avgousta*. Lorsque Charlemagne, défiant Byzance avec l'appui du pape, se qualifia d'empereur, les empereurs de Constantinople accentuèrent leurs prérogatives romaines et s'intitulèrent *basilevs rhomaion*, Empereur des Romains.

Romanité et chrétienté étant la même chose, il y eut toujours à Byzance interpénétration entre l'État et l'Église ; aussi l'empereur était le maître, *o despotos*, d'un empire unique, celui du monde chrétien ; avec le Patriarche de Constantinople, il était aussi chef suprême de l'Église, et était aussi qualifié d'*Isapostolos*, semblable aux apôtres. C'est lui qui convoquait les Conciles. Enfin, après que les tsars bulgares eussent prétendu de leur côté, en 913, au titre de basilevs, l'empereur ajouta à ses qualificatifs celui de *avtokrator*, et quelquefois de *kosmikos avtokrator*, maître de l'univers.

L'empire était électif ; dans des pages admirables, Charles Diehl a mis en lumière le fait que dans l'empire

(7) Idem p. 46, 60.

(8) M. ANGOLD, « A byzantine government in exile », Oxford 1975, p. 64-67, qui donne également la liste des grandes familles d'après Pachymérés.

(9) Angheliki LAIOU, dans « Ιστορία τοῦ Ἑλληνικοῦ Ἔθνους », Athènes, 1979, p. 218-219.

les droits à la couronne étant toujours incertains, tout le monde pouvait y prétendre et même y arriver ⁽¹⁰⁾.

L'élection était confirmée par les acclamations du peuple et, jusqu'à l'avènement de la dynastie des Comnènes, par le Sénat. Alexis Comnène fit tout pour rabaisser et humilier la classe sénatoriale, et pour imposer le principe de la naissance comme facteur primordial dans la succession au trône. Avec les Comnènes, l'empire devint une affaire de famille ; pour assurer la succession à l'intérieur de la dynastie, l'empereur prit l'habitude de désigner son successeur de son vivant, et de l'associer au règne. L'avènement des Paléologues fut basée sur l'association à l'empire, par le jeune Jean IV Lascaris, de son oncle et tuteur Michel Paléologue. Il suffit à ce dernier de jeter son pupille en prison afin de rester seul maître du trône. Auparavant, l'histoire de Byzance connut de multiples cas d'usurpateurs consolidant leurs droits à l'empire en épousant la veuve de leur prédécesseur : Michel IV Paphlagon, homme de peu, fit assassiner l'empereur Romain Argyre (1034), épousa l'impératrice Zoé et se fit couronner avec elle ⁽¹¹⁾. Andronic Comnène inaugura son règne en épousant Agnès (Anne) de France, veuve de son neveu Alexis II ; Boniface de Montferrat, rival de Baudouin de Flandre au nouveau trône de l'empire latin de Constantinople (1204), épousa Marguerite de Hongrie, veuve de l'empereur Isaac Ange, avant de se faire couronner roi de Thessalonique ; bien que marié et père de famille, Michel Paléologue tenta d'épouser Constance de Hohenstaufen, veuve de l'empereur Théodore Vatazès, et cela malgré le fait qu'elle était la grand-tante de sa propre épouse.

Sur ses effigies, l'empereur apparaissait entouré de Dieu, des apôtres, de l'archange Michel. Son image figurait sur une face des monnaies, seule, ou accompagnée de celle de la Vierge, tandis que l'autre face représentait le Christ.

L'empereur était l'objet d'un culte compliqué dont l'origine se perdait dans l'encens des anciennes mythologies asiatiques. Il se montrait à ses sujets vêtu comme Jésus ressuscité, nimbé comme le soleil, entouré de ses attributs cosmiques, le soleil, la lune et le globe. Après de multiples controverses religieuses, ces attributs furent remplacés par les *akakias*, rouleaux de parchemin symbolisant la foi orthodoxe, et par un sachet rempli de poussière des tombeaux, symbole de la vanité des choses de ce monde.

Pour mieux souligner encore la nature sacrée, solaire, de l'empereur, on organisait des cérémonies nocturnes au cours desquelles le basileus, sa famille, les principaux dignitaires de la Cour prenaient place sur une tribune, entourés de draperies qui les cachaient aux troupes et à la foule assemblées. Des musiques exécutaient des airs bruyants, puis, à un signal donné par le grand vestiaire, le silence se faisait, les draperies étaient écartées, la tribune seule était illuminée et l'empereur couronné apparaissait à l'assistance éblouie ⁽¹²⁾.

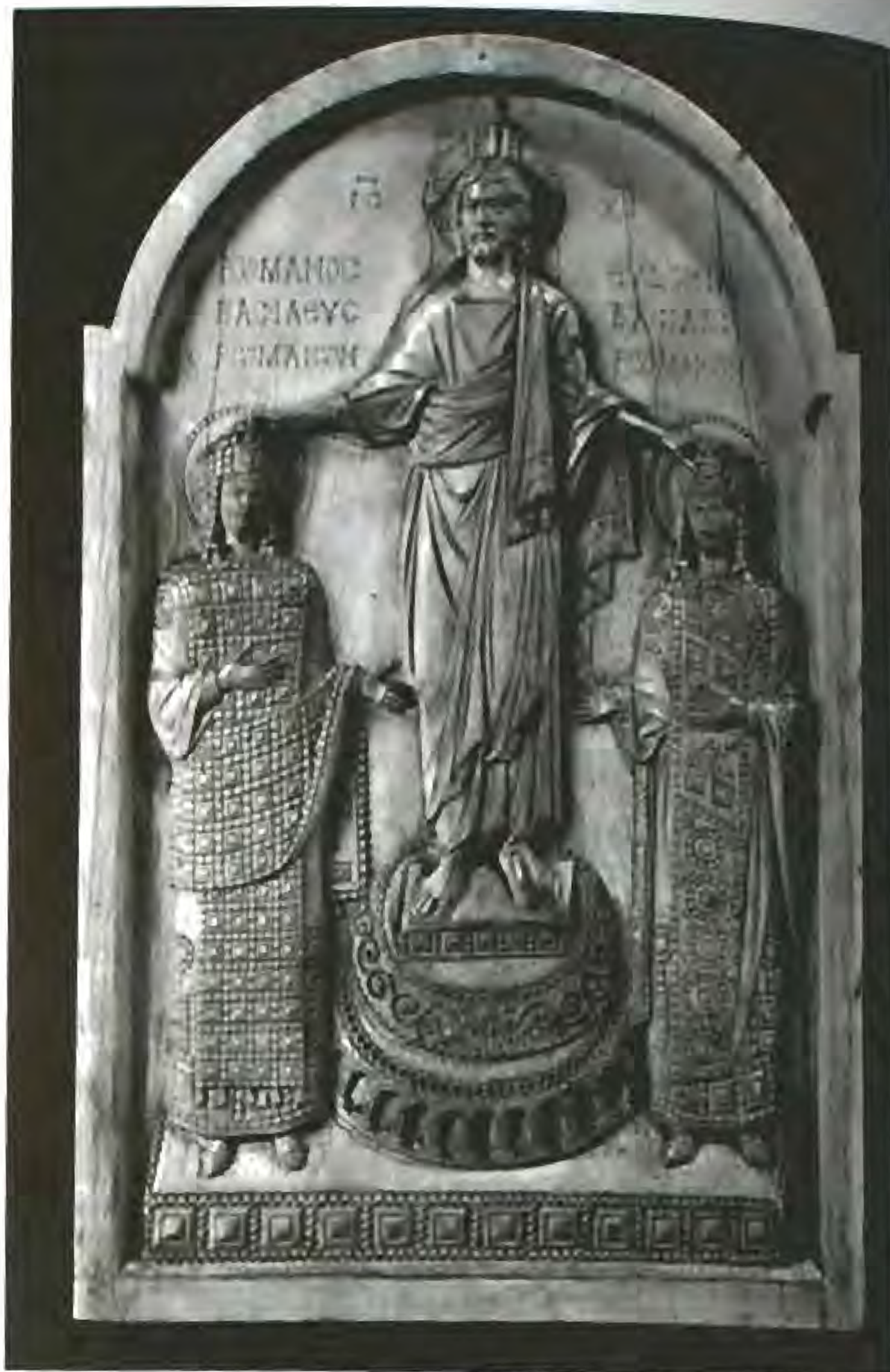
Le costume renforçait l'image hiératique, resplendissante d'or du basileus. Icône vivante, il était revêtu d'une robe dont le modèle était celui de la chlamyde des anciens rois de Macédoine, et d'un manteau, repris aux empereurs romains – le tout pétrifié sous un amas de pierreries et d'ornements d'or.

Les funérailles impériales eurent jusqu'au VI^e siècle un caractère d'apothéose payenne. Mort le 3 mai 337, l'empereur Constantin fut enterré dans un cercueil d'or recouvert

(10) « N'importe quel aventurier, n'importe quel soldat heureux pouvait être roi. Les supplices atroces qui, au Forum Amastrianum déchiraient les conspirateurs malheureux ne décourageaient pas les autres ; on pouvait toujours espérer être plus habile ou mieux servi par la fortune. » Charles DIEHL, « Études sur l'histoire byzantine », Paris, 1922, p. 183-184.

(11) Paul LEMERLE, « Cinq études sur le XI^e siècle byzantin », Paris, 1979, p. 309.

(12) H. W. HAUSSIG, « A history of Byzantine civilization », Londres, 1971, p. 193.



Le Christ couronnant l'empereur Romain IV et l'impératrice Eudoxie. Ivoire du X^e siècle (Paris, Bibliothèque Nationale, Cabinet des Médailles, Monnaies et Antiques).

de porphyre et descendu dans une sépulture de porphyre au monastère des Saints Apôtres. Ses successeurs, à leur mort, étaient déposés, couronnés du diadème, dans la salle des festins, dite des dix-neuf lits. Ils étaient censés s'élever au ciel, au son du psaume des défunts : « Va, Empereur, le Roi des Rois, le Seigneur des Seigneurs t'appelle auprès de lui. »

Le rituel byzantin prévoyait que l'aristocratie prouvât sa soumission à l'empereur au moyen de la cérémonie de l'adoration, empruntée vraisemblablement à la cour de Perse : en présence de l'empereur, l'assistance se jetait à plusieurs reprises face contre terre, bras et jambes complètement étendus.

Cette coutume, appliquée surtout lors de certaines cérémonies des jours de fête religieuse, était relativement récente : il fut un temps où les formalités de politesse à la cour impériale étaient plus simples, puisque sous Justinien il n'était même pas nécessaire de s'incliner devant l'impératrice. On baisait le sein droit de l'empereur, lequel rendait la politesse en embrassant son visiteur sur le front, ou encore, autre habitude abandonnée par la suite, sur la bouche.

Lors des cérémonies du palais, les dignitaires se présentaient groupés par « voiles », du fait que leur entrée dans la salle se faisait après la levée des « voiles » (rideaux) par les silentiaires préposés à cet office. Les officiers *atrik-linés*, chargés du bon ordre des cérémonies, devaient connaître par cœur titres et ordres de préséance, désigner

le
lo
ot
m
su
siè
ch
re
no
vo
rit
les
ce
po
ce
co
ria
du
et
jou
pa
éta
fai
na

H

cor
no
em

tai
d'a
zar
Ru
une
nai
aut
aus

rar
tior
Per
qué
ord
l'Er
lège
Not
en
stru
sem
peri

cati
mis
être
L'É
les c

(1)
Grecc
Revu

(1)
introd
chont
des n
naires
de « b

les places et veiller au respect du cérémonial pendant les longs repas d'apparat.

La cérémonie du prosternement, la *proskynésis* ⁽¹³⁾, obligeait celui qui pénétrait au Salon d'Or, introduit par le maître des cérémonies, à se prosterner une première fois sur le seuil, une seconde fois au milieu de la salle, une troisième fois devant le trône, une quatrième fois sur les marches du trône en baisant les pieds et les mains de l'empereur. A l'occasion de la cérémonie de promotion d'un noble d'une classe à l'autre, le Sénat tout entier entraînait par voiles successifs et se jetait à terre en accomplissant les rites de l'adoration. Ces rites étaient obligatoires pour tous les dignitaires de l'empire, y compris les patriciennes à ceinture, les dames d'honneur de l'impératrice, les métropolitains, les évêques, les higoumènes, les ambassadeurs, et cela en toute occasion, à l'intérieur du palais comme au cours des processions officielles ou des déplacements impériaux à l'extérieur de Constantinople. Seules les cérémonies du lundi de Pâques et de la Pentecôte dispensaient la cour et les fonctionnaires des rites de l'adoration. Par contre, le jour de l'Ascension, et à l'occasion de la promotion des patrices ou de certains cortèges triomphaux, l'empereur était l'objet d'un culte public d'inspiration asiatique, et se faisait encenser par des cohortes de prêtres et de fonctionnaires préposés à cet effet.

Hiérarchie nobiliaire

A Byzance, les personnages composant ce qu'il était convenu d'appeler une aristocratie étaient connus sous le nom générique d'*archontes*, du nom de l'un des rares titres empruntés à la vie publique de l'Antiquité grecque ⁽¹⁴⁾.

Dans la hiérarchie antique, l'archonte était un dignitaire de haut rang. De même que le titre de *patrice*, celui d'*archonte* était accordé à des princes étrangers que Byzance voulait honorer : le roi d'Arménie, le grand-duc de Russie étaient archontes. Avec le temps, ce mot désigna une catégorie très générale de notables : un haut fonctionnaire impérial, une personnalité locale jouissant d'une autorité plus ou moins reconnue par le gouvernement ou aussi un propriétaire terrien influent.

Les empereurs d'Orient établirent à leur cour une hiérarchie rigoureuse des fonctionnaires, axée sur les traditions romaines, influencée par les monarchies orientales, la Perse notamment, et tendant à refléter l'ordre divin appliqué dans le domaine temporel. Toute infraction à cet ordre, dont les fondements furent jetés dès le IV^e siècle par l'Empereur Valentinien I^{er}, était considérée comme sacrilège. Selon les propres paroles de Denys l'Aréopagite : *Notre hiérarchie, saintement et harmonieusement divisée en ordres selon les révélations divines, présente la même structure que les hiérarchies célestes, conservant soigneusement, à la mesure de son humanité, les caractères qui lui permettent de ressembler à Dieu, et de se conformer à Lui.*

A Byzance, la hiérarchie était en quelque sorte l'application pratique, et d'une extrême complication, de la mission divine de l'empereur : maintenir l'ordre et le bien-être de ses sujets, en reflétant l'harmonie de l'univers. L'Eglise elle-même était appelée à intervenir pour trancher les cas litigieux, car les querelles de préséance à la cour de

Byzance prenaient parfois des dimensions dramatiques. Les synodes réunissant les hauts dignitaires de l'Eglise et l'empereur corrigeaient les interprétations abusives de la hiérarchie, lorsque celles-ci causaient des désordres. Des *Taktika*, volumineux traités d'étiquette impériale, furent composés pour donner un guide de l'administration et des préséances et pour décrire les attributions, les costumes et les insignes des différents fonctionnaires. En vertu de ces *Taktika*, deux dignitaires portant le même titre occupaient un rang différent dans la hiérarchie selon la fonction qu'ils exerçaient. Les règles de préséance hiérarchique se compliquaient en outre du fait qu'il y avait des dignitaires nobles ne remplissant aucun office, ainsi que des fonctionnaires sans titre nobiliaire, puisque, dans les premiers temps, seuls quelques offices auliques d'une certaine importance donnaient accès à la noblesse et à un rang déterminé. Les grands principes de l'ordre hiérarchique restèrent les mêmes jusqu'à la fin de Byzance, encore qu'au fil du temps, leur ordre se compliqua de plus en plus du fait de la multiplication des offices transformés en dignités, des titres tombés en désuétude et ravalés au bas de la hiérarchie, du cumul des titres sans fonctions, et de l'introduction dans la hiérarchie de titres honorifiques à côté des titres du même nom rattachés à des fonctions déterminées. L'on observe bien sûr, dès cette époque, le peu d'intérêt attaché aux titres liés aux rangs inférieurs de la hiérarchie : chacun n'aspire qu'au titre supérieur à celui auquel sa fonction lui donne droit. Il n'y eut jamais qu'un mouvement vers le haut et les titres de moindre résonance trouvèrent de moins en moins preneur, alors que des titres prestigieux se démonétisèrent à force d'être attribués à trop de bénéficiaires. Au début simples appellations donnant droit à un rang uniquement dans le cadre d'une classe de fonctionnaires, les titres seront de plus en plus prisés pour eux-mêmes, comme moyen de jouir d'un rang quelconque. L'on vit paraître le cumul des titres, l'exemple venant de la famille impériale elle-même : au XII^e siècle, Isaac Comnène Doukas se fit appeler basiléopator, sébastocrator et strato-pédarque. A côté du titre de *consul*, ou *hypate*, parut celui de *dishypate*, ou *biconsul*, c'est-à-dire deux fois consul ; comme plus tard les ducs d'Autriche ou de Moscou firent attribuer à leurs frères ou fils le titre d'archiduc ou de grand-duc, les empereurs byzantins titrèrent leurs proches parents, qui étaient sébastes, *hypersébastes*, et même *panhypersébastes*. Il y eut des *panhypersébastes sébastes*, qui passaient avant tout le monde. Dès les premiers siècles du Bas-Empire, le mouvement vers les titres de plus en plus distingués bouleversa l'ordre établi, comme par exemple dans le cas des *biconsuls*. Les biconsuls finirent par constituer une catégorie sénatoriale de dignitaires honoraires, laquelle eut tendance à se confondre, du moins dans l'Italie byzantine, avec une autre catégorie de dignitaires, celle des *dictateurs*. La division des titres nobiliaires par classes tomba en désuétude à partir du IX^e siècle, puisque certains titres liés à des charges de Cour devinrent des titres nobles distincts ; que, de plus en plus, les détenteurs d'un titre lié à une fonction le gardaient après avoir cessé d'exercer ladite fonction, et continuaient à figurer dans la hiérarchie ; qu'enfin les empereurs, en guise de récompense, avaient accordé de nombreux titres purement honorifiques.

Au cours du IX^e siècle il fallut par conséquent réformer le système afin de corriger les abus apportés par les dérogations. L'on tenta de faire disparaître les titres honorifiques. La collation des titres, obtenus par mérite, se ferait dorénavant par la remise d'insignes au cours d'une cérémonie présidée par l'empereur en personne. Les insignes pouvaient être, selon l'importance de la fonction titrée, une épée ou une poignée en or, des colliers en or décorés de pierres précieuses, des vêtements de cérémonie, des tablet-

(13) R. GUILLAND, « La cérémonie de la Proskynésis », *Revue des Etudes Grecques*, 1946-1947, p. 253-259. E. CH. BABUT, « L'adoration des empereurs », *Revue Historique*, 1906, p. 228-230.

(14) Une définition généralement acceptée est donnée par B. LEIB dans son introduction à l'*Alexiade* d'Anne Comnène : on entend sous le nom général d'*archontes*, la totalité des nobles de la Cour Impériale, les magnats byzantins et ceux des nations voisines, vassales ou alliées, puis encore la masse des hauts fonctionnaires, stratèges et prêteurs des thèmes... l'équivalent du terme occidental, générique, de « barons ». L'*Alexiade*, I, p. 21, note.

tes d'ivoire, gravées ou non, une ceinture ou un codicille, brevet écrit sur parchemin. Ces insignes indiquaient les détenteurs titrés des fonctions effectives. Il y eut bien entendu de nombreux dignitaires honoraires, fonctionnaires fictifs dépourvus de toute insigne, qui gardèrent le droit aux honneurs extérieurs, mais non aux privilèges matériels liés à la fonction dont ils arboraient le titre nu.

L'insigne réglait la préséance à la cour, assurait les privilèges de la noblesse et était donné après paiement d'une taxe par le récipiendaire. Toutefois, comme par le passé, tous les fonctionnaires d'une même catégorie n'étaient pas récompensés par la concession du même titre. Il y en eut qui, pour les raisons les plus diverses, mérite effectif, faveur impériale ou achat, obtinrent des titres supérieurs à ceux de leurs collègues. Par contre, les *patrices* étaient tous égaux par le titre, recevaient les mêmes insignes, appartenaient au même ordre de la noblesse et bénéficiaient des mêmes honneurs et privilèges. Le protocole donnait donc le pas à un noble exerçant une magistrature sur le noble sans fonction, donc sans insigne, qui n'avait que le titre honorifique.

La dépendance relative des titres et des fonctions fut disposée de façon très abstraite dans le cadre de la hiérarchie dite sacrée, où le titre – à quelques exceptions près – jouait un rôle prépondérant et l'emportait sur la fonction. Le *Klétorologe* composé au IX^e siècle par un *atriklinès* byzantin nommé Philotée, divisait les fonctions en trois catégories, celles liées à l'armée impériale, celles liées à l'armée provinciale, celles relatives à la hiérarchie civile de l'administration.

Cette ordonnance mise au point par l'auteur du *Klétorologe* tentait de porter remède à la confusion croissante créée par l'incessante apparition de nouvelles dignités et de titres dont l'attribution n'était pas toujours suffisamment précisée. Philotée divisa les titres en deux classes : 1) ceux dits « à insigne », qui étaient conférés par diplôme et 2) ceux dits « par édit », que l'on pourrait définir moins comme des titres que comme des décorations. Les deux classes donnaient droit à leur titulaire de participer aux cortèges impériaux.

Ceci n'avait évidemment de sens et de saveur que pour les grands, dans le monde desquels les subtilités du cérémonial byzantin faisaient partie de la vie de tous les jours. Aux yeux du peuple et de l'assistance en général, pas toujours au courant des règles et même de l'identité des acteurs de ce théâtre sacré, l'importance et le rôle des dignitaires étaient indiqués par les couleurs du costume et les ornements déterminés propres à chaque fonction.

Si la hiérarchie prescrite par le *Klétorologe* était fixe et déterminée, les dignitaires auxquels elles s'appliquaient pouvaient changer de position à l'intérieur de son cadre. En effet, un dignitaire changeait de titre nobiliaire au fur et à mesure qu'il gravissait les échelons de la hiérarchie des offices. Ceci constitue une difficulté supplémentaire pour les généalogistes des familles byzantines, puisque la même personne est désignée par des titres différents selon que les sources qui la mentionnent font état de différents moments de sa carrière sur le chemin des honneurs. Ainsi Anne Comnène, dans l'*Alexiade*, parle de son père, l'empereur Alexis, en le désignant tantôt comme grand domestique, tantôt comme stratège autocrator, ou encore comme stratopédarque ou exarque.

La Table des Rangs, hiérarchie sacrée d'une extraordinaire complication, ne régissait pas seulement la préséance des dignitaires de l'empire, mais aussi celle du clergé et celle des ambassadeurs étrangers. Elle ne comportait aucune corrélation entre la fonction exercée par le porteur d'un titre, et la nature de ce titre. Le *Klétorologe* de Philotée présentait en outre le tableau parallèle de deux

autres hiérarchies existant à côté de celle des offices et de celle des titres : la hiérarchie des charges des eunuques, et celle des charges des hommes barbus. La hiérarchie nobiliaire des eunuques ne comportait que huit fonctions, tandis que celle des hommes barbus en comptait dix-huit.

Hiérarchie des charges des hommes barbus

Contrairement aux eunuques, détenteurs des charges civiles, mais inaptes, en principe, à exercer des fonctions véritablement viriles (il y eut quelques dérogations à cette règle), c'était aux hommes barbus que la hiérarchie de Byzance avait dévolu l'exercice des charges militaires.

Le généralissime des armées byzantines, détenteur des hautes dignités de commandement, fut désigné, selon les époques, par les termes de *grand domestique*, de *stratège*, de *duc*, de *stratège autocrate* ou encore de *monostratège*. Il présidait aux cérémonies du Triomphe, lorsqu'il avait dirigé lui-même une expédition victorieuse, et avait le privilège de monter dans la galère impériale.

Dans l'ordre descendant, les commandements militaires étaient les suivants : le grand domestique avait sous ses ordres deux ou trois *turmarques*, commandants des *turma* (divisions d'armée). Ces derniers commandaient aux *mèrarches*, généraux des *moirai* (brigades). Le grade inférieur était celui des domestiques commandant les *tagmata* (régiments) et ceux des *comtes des bandes*, ayant sous les ordres les commandants des *pentarchies*. Telle était la hiérarchie militaire aux VI^e et VII^e siècles. Ses grades devaient par la suite être soumis à des modifications qui supprimèrent certaines charges et déplacèrent la portée de certaines autres.

Le grand connétable, qui occupait le onzième rang dans la hiérarchie, tenait le nom de son titre de celui, plus ancien, de comte de l'écurie. (*megas kondostavlos*). Il avait la haute direction sur tous les haras impériaux.

Le *protostrator*, ou grand écuyer, dont la charge n'était pas collative de noblesse, pouvait cependant aspirer aux titres nobiliaires les plus élevés. A partir du X^e siècle, cette charge ne fut plus attribuée qu'à des personnages illustres, et demeura l'une des plus hautes dignités de Byzance jusqu'à la fin de l'empire. La charge aulique du *protostrator* consistait à aider l'empereur à monter à cheval.

Les *stratopédarques* étaient quelquefois de simples intendants militaires, quelquefois des commandants en chef de l'armée. L'importance de cette dignité, comme la nature exacte des fonctions auxquelles elle était rattachée, varia considérablement au cours des âges. A la fin de l'empire byzantin, il s'agissait d'un titre considérable, lequel avait été également introduit à leur cour par les despotes Paléologues de Morée.

La charge de *domestique des thèmes d'Orient*, était plus importante, à cause des effectifs que son titulaire commandait en Anatolie, que celle de *domestique des thèmes d'Occident*, située en Europe orientale. Jadis, vers le VI^e siècle, c'était le *stratélate* qui remplissait cette fonction, avant que le terme ne perde sa valeur et recule dans la hiérarchie ; les *ducs*, dont la fonction avait jadis été exercée par des *clissurarques*, commandaient les thèmes frontalières particulièrement exposées ; les *catépans* commandaient, lorsque Byzance possédait les territoires de l'Italie méridionale, les colonies d'étrangers (cette charge se maintint en Sicile jusqu'au XVI^e siècle, sous la monarchie aragonaise). Les *topotérètes*, jadis assimilés aux *clissurarques*, devinrent avec le temps les subalternes du *turmarque*, un dignitaire dont les fonctions allaient connaître une importance toujours plus grande : le *logothète*, de directeur d'une chancellerie administrative de l'un ou l'autre des principaux offices de l'Empire, allait finir, sous le nom de grand

logothète, par diriger l'État et les affaires étrangères. Rappelons que cette fonction, de même que celle de *grand ves-tiaire* (Trésorier) subsista jusqu'en 1859 dans la hiérarchie du gouvernement des Principautés Roumaines qui l'avait empruntée à Byzance.

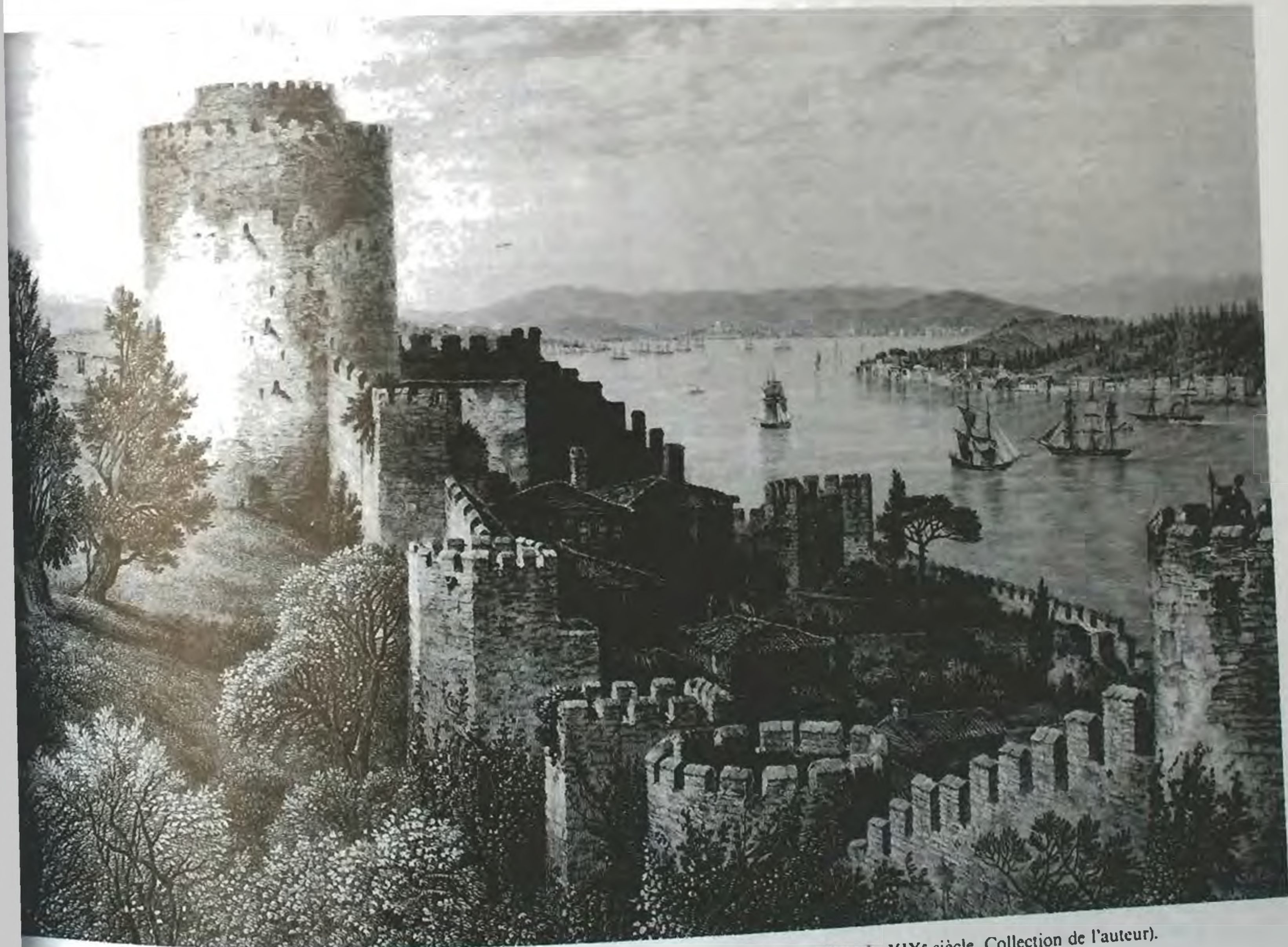
Quatre grands commandements militaires de régiments à cheval étaient exercés par le commandant de la garde, dit *drongaire de la veille* (dignitaire bénéficiant de la confiance particulière de l'empereur et dont la charge, plus tard, déchut au rang de simple sinécure), par le *domestique des excubiteurs*, par le *domestique des scholes*, et par le *domestique des hycanates*.

Le *drongaire* (commandant) de la flotte, grand officier de la couronne, pouvait obtenir les titres nobiliaires les plus élevés. L'empereur Alexis Comnène, en créant la charge de *mégaduc* (chef suprême) de la flotte, relégua le *drongaire* au second rang. Le mégaduc arborait l'oriflamme représentant l'empereur à cheval, alors que les commandants d'unités navales (grand-*drongaire*, amiral, premier comte, *drongaires* et comtes) arboraient l'oriflamme ordinaire de Byzance, à croix accolée de quatre fusils.

D'autres charges étaient les suivantes : le *grand hété-riarque*, chef des contingents étrangers de la garde ; les *mégaliédiérnéutes*, interprètes des varangiens et juges de leurs contestations avec les tiers ; le *comte de la tente*, fourrier général du stratège, qui, en campagne, se joignait à ses collègues des autres thèmes pour dresser la tente impé-

riale ; le *logothète du militaire*, grand trésorier de l'armée, qui avait sous ses ordres un *grand chartulaire*, sous-chef de l'administration des finances de l'armée, et de nombreux *chartulaires* ; les *juges des légions*, magistrats analogues aux grands prévôts en occident ; les *mérarques*, officiers un peu inférieurs aux turmarques ; le *chef des pamphyles*, analogue à un général d'infanterie ; les *protostrators* ou grands écuyers ; les *sénéchaux* ; les *tagmatophylaxes*, chefs de détachements chargés de la garde d'une place forte, etc.

Ces dignités subirent d'importantes mutations au cours des siècles, à tel point que, par exemple, la dignité de *curo-palate*, la première de l'empire au temps de Nicéphore Phocas, après avoir brillé d'un grand éclat sous Justinien, était descendue au quinzième rang quelques siècles plus tard. D'autres dignitaires étaient les *candidats* les *spathai-res*, les *spatharocandidats*, les *protospathaires*, d'abord gardes du corps, puis simples dignitaires conservant toujours leur organisation militaire, et qui, dans les cérémonies, faisaient une garde d'honneur au prince ; les *recteurs* ; les *sébastophores*, d'abord fonctionnaires ayant la surveillance d'un quartier de la ville, puis simples dignitaires auliques ; les *myzotères* ; le *protomandator* et les *mandatores*, porteurs d'ordres ; les *ritonites*, d'abord fonctionnaires véritables, préposés à la garde-robe et au Trésor particulier du basileus, plus tard simples dignitaires palatins ; le *grand fauconnier* ; le *grand diécète*, grand administrateur des



Le château de Rumeli Hissar sur le Bosphore (D'après une gravure anglaise du début du XIX^e siècle. Collection de l'auteur).

revenus, mais de nom seulement ; les *proèdres* et *proto-proèdres*, conseillers auliques ; le *grand veneur*, etc.

Les femmes portaient le titre dont était revêtu leur mari ; il y avait des *europalatissæ*, des *magistrissæ*, des *prædrissæ*, etc. ; mais on trouvait aussi des dignités exclusivement féminines, dont les titulaires formaient la cour particulière de la basilissa, comme par exemples les *nymphes* ou filles d'honneurs, la *patricienne à ceinture*, première dame d'atour de la souveraine, etc.

Il était de tradition à Byzance, que les ecclésiastiques, patriarche, métropolitains, archevêques, évêques et simples papes, ne portent pas de titres nobiliaires, lesquels étaient réservés à la hiérarchie civile et militaire de l'État. Ceux qui, avant d'entrer dans les rangs du clergé, portaient des titres, les perdaient automatiquement une fois revêtus d'un sacerdoce. Inversement, du moins en théorie, les ecclésiastiques ne pouvaient exercer de fonction publique, mais l'histoire de Byzance donna de très nombreux exemples du contraire.

En principe, les grands offices nobles, qu'ils fussent honoraires, actifs ou auliques, ne comportaient qu'un titulaire. La famille impériale pouvait cependant compter plusieurs despotes, sébastocrators ou césars.

Hiérarchie des dignitaires eunuques

Les eunuques pullulaient à la cour de Byzance, recrutés soit à la suite d'opérations volontaires, soit sur le marché des esclaves, parmi les jeunes prisonniers mutilés dans ce but et qui faisaient, malgré les interdictions répétées des empereurs, l'objet d'un commerce très prospère et de cadeaux échangés entre souverains. Les eunuques finirent par constituer une caste hiérarchisée parallèle à celle des hommes barbus, accaparant toute une série de charges dans l'entourage immédiat du basileus, à l'exception de certaines réservées aux hommes barbus. Pareils à des séraphins, ils entouraient l'empereur, image de Dieu sur terre, en se voilant la face de leurs grandes manches blanches. « Ils conduisaient les visiteurs reçus en audience par le basileus, en les soutenant aux épaules, comme si des anges les soutenaient de leurs ailes. Les eunuques présentaient au basileus les insignes du couronnement ; ils introduisaient le basileus, au retour d'une guerre victorieuse, dans une chapelle de la Vierge, et, après l'avoir débarrassé de sa cuirasse et de son épée, le transformaient de prince guerrier en prince chrétien. Enfin, les eunuques, semblables à un manteau vivant d'anges, accompagnaient le basileus au bain sacré des Blachernes, source de la mère de Dieu, où il se plongeait comme pour renaître. A Byzance, les eunuques représentaient une puissance céleste. »

Les principales charges des eunuques étaient celles de *parakimomène de la Chambre* ; celle de *protovestiaire*, lequel, aidé des vestiaires, administrait la garde-robe impériale ; du *chastrios*, ou maître d'hôtel de l'empereur, qui avait le rang de *vir spectabilis* et le privilège de siéger dans la loge impériale de l'Hippodrome ; de *papias* (concierge du palais) ; et d'*échanson*.

Les huit fonctions (ou classes) composant la hiérarchie des dignitaires eunuques étaient celles du *chef des ablutions* (le serviteur le moins important du Grand Palais) ; celle de *chambellan cubiculaire*, dérivant de la charge jadis considérable du *Præpositus Sacri Cubiculi* qui gérait le budget de la Cour. Les cubiculaires représentaient une catégorie très répandue à Byzance, dont les titulaires avaient acheté leur charge pour remplir auprès du basileus un service de parade, vêtus d'une robe de lin à broderies de pourpre. Le personnel de la Chambre impériale se composait en grande partie d'*eunuques tirés cubiculaires*, dont

l'une des attributions consistait à entourer l'empereur, à l'acclamer, à faire foule autour de lui. Les eunuques *spatharocubiculaires* (chambellans-porte-épée, gardes des corps intimes de l'empereur) occupaient le neuvième rang dans la hiérarchie. Ils avaient le pas sur les prêtres, les higoumènes (supérieurs) des monastères, et sur les soixante grands officiers qui ne portaient que le titre de *spatharocandidats*. Leur insigne distinctif était une épée à la garde en or.

Les eunuques *ostiaires*, constamment mentionnés dans le *Livre des Cérémonies*, généralement chargés d'accompagner les dignitaires introduits par voiles, se tenaient à proximité des portières de la salle de réception, portant le laiton d'or incrusté de pierreries, insigne de leur dignité. Seuls les ostiaires impériaux jouissaient du privilège de la noblesse résultant de l'investiture de l'insigne, c'est-à-dire dudit bâton. Les autres ostiaires, au service de la haute noblesse, ou figurant dans la hiérarchie ecclésiastique, n'étaient que de simples employés.

Certaines charges réservées aux eunuques avaient fini par disparaître, comme celle de comte des largesses sacrées (le ministre des finances), et de comte des affaires privées, qui régissait les domaines impériaux.

La noblesse des officiers actifs et des officiers auliques

Ainsi, contrairement aux dignitaires honorifiques et oisifs, les officiers actifs étaient pour la plupart des militaires, dont les fonctions et dénominations ont été énumérées plus haut : le grand domestique, le mégaduc, le prototrator, le grand stratopédarque, et les autres différents stratopédarques, le grand connétable, le grand logothète, le grand drongaire de la Veille ; mais aussi des civils, eunuques ou hommes barbus, tels que : le *protoasécrits*, directeur des affaires étrangères ; le *grand chartulaire* du trésor public ; le *gardien de l'encrier impérial* (ou « chartulaire du Caniclée »), sorte de garde des Sceaux, chargé de présenter au prince le calame trempé dans l'encre pourpre, au moment où celui-ci devait apposer sa signature sur un acte ; les *époptes*, délégués impériaux chargés de surveiller le fonctionnement des diverses branches de l'administration dans les provinces ; les *discussores*, inspecteurs, vérificateurs provinciaux des revenus de l'État ; le *préfet de la ville* ; les *exarques*, représentants du pouvoir central en Italie ; les *moderatores*, chargés de l'administration de certains territoires reculés comme l'Arabie, l'Hellénopont, etc. ; le *protomanglavite*, commandant des massiers de la garde palatine, dont la fonction était de frayer un passage à l'empereur à travers la foule qui se pressait dans les rues de Byzance, autour du cortège impérial lors des grandes cérémonies. Le protomanglavite était quelquefois chargé d'une mission diplomatique auprès d'un souverain étranger. Les *juges* du tribunal de l'Hippodrome et de celui du Velum, et les juges provinciaux importants, pour la plupart détachés de ces deux tribunaux ; l'*archiatre* ou Premier médecin ; le *domestique de l'Hypourgie*, chef de la domesticité palatine et des cuisines impériales ; le *préfet de la table impériale* ; les *protovestites*, *vestites* et autres fonctionnaires de la garde-robe ; le *teptios* (l'Agréable), dont la fonction, des plus délicates, était de faire asseoir chaque invité à la place que lui assignait sa dignité ; les *exacteurs*, collecteurs de taxes ; les *diécètes*, aides des exacteurs, qui étaient soit locaux, soit provinciaux ; les *sacellaires*, gardiens du Trésor Impérial ; le *mystikos* (« confident »), qui était l'interprète ; l'*akolouthos*, ou prévôt de l'armée ; le *protonotaire* ; le *domestique des murs* ; le *logariaste* (orateur) de la Cour, etc., etc.

Les *primiciers*, classés dans la cinquième classe des eunuques, achetable elle aussi, étaient les premiers d'un ordre quelconque. Byzance en connaissait de plusieurs sortes : ecclésiastiques, militaires (identiques avec le domestique) et auliques (de la Chambre, de la cour, des scholes, etc.). Les *primiciers* venaient après les évêques, mais avant le *protospathaire* et le logothète du Trésor. Après le XII^e siècle, ce titre perdit son rang dans la hiérarchie des eunuques et commença à être conféré à des hommes barbus.

L'office noble de *grand primicier* ne fut mentionné qu'à partir du XI^e siècle ; réservé à ses débuts à des eunuques uniquement, il fut conféré après le XIII^e siècle à divers personnages apparentés à la famille impériale. Le grand primicier avait sous ses ordres les officiers de l'escorte impériale, dont le *grand tzaousios*, titulaire d'une dignité aulique dont le nom était dérivé de celui d'un officier turc, le « tchaouch ». Lors des réceptions impériales il avait le privilège de présenter à l'empereur son sceptre. Son costume de cérémonie était particulièrement riche : turban en fil d'or tissé, justaucorps en soie et manteau de soie abricot, sur lequel était brodé, en émail vitrifié, le portrait de l'empereur en pied sur le devant, et par derrière, l'empereur assis sur son trône.

Le *préposite*, ou grand chambellan, chef suprême des eunuques, était un très important personnage du gynécée, titulaire aulique d'une ancienne fonction collative de noblesse. Dès l'an 399, les *préposites* reçurent le titre de patrice, au grand scandale de l'aristocratie, et eurent depuis la préséance sur tous les patrices, eunuques et barbus. Ils se tenaient toujours auprès de l'empereur et leur influence était considérable puisqu'ils devaient également ceindre l'empereur de la couronne et la lui enlever lors des grandes cérémonies. Leur insigne distinctif étaient les tablettes en ivoire, sans inscription ; ensuite, après l'élévation de cette classe à égalité avec les patrices, des tablettes porteuses d'une inscription.

Parenté, rang et honneurs

Arrivés à ce point, il faut revenir au principe de la hiérarchie sacrée unissant l'empereur byzantin aux autres souverains du monde par le biais de la parenté spirituelle.



Lions affrontés autour de l'arbre de vie. Sculpture sur marbre du XI^e siècle (Athènes, Musée Byzantin).

Motif immémorial repris par Byzance à l'Islam, le lion, monarque des animaux, adopté comme emblème de souveraineté, devint tout naturellement, avec l'avènement de l'héraldique, l'animal représenté le plus souvent sur les blasons. Les lions affrontés autour d'un arbre figurent souvent sur les armoiries, y compris sur celles de familles grecques des îles Ioniennes citées dans le présent ouvrage.

A partir du règne de la maison des Comnène, ce principe servit d'inspiration à des changements assez importants survenus dans la redéfinition des hiérarchies auliques.

Dans son poème de l'*Alexiade*, Anne Comnène se fait l'écho involontaire du phénomène historique lequel effaçait, avec leur vieillissement, le lustre des titres honorifiques. Elle dit que son père, l'empereur Alexis, mit au point, par calcul politique, une nouvelle classification des dignités et inventa des titres nouveaux. En fait, l'innovation avait un but politique, celui de créer à la nouvelle dynastie des fondements légitimes, au moyen d'une application d'anciens titres dans le cadre de règles nouvelles. La nouveauté résidait dans la création de classes hiérarchiques fondées sur le degré de parenté avec l'empereur. La première classe, celle des despotes, comprenait trois groupes : 1) le groupe des *basileis* (l'empereur, l'impératrice, l'impératrice-mère, et éventuellement, l'empereur associé et son épouse) ; 2) le groupe des *sébastocrators* (fils, frères, oncles paternels et grands-oncles paternels de l'empereur, et leurs épouses respectives) ; 3) les *gambroï* (gendres, beaux-frères, oncles par alliance de l'empereur, lesquels, tous, étaient honorés aussi par des titres nobiliaires correspondant à leur degré de parenté⁽¹⁵⁾).

La deuxième classe était celle des *séastes*. Ce titre, avant de devenir une haute qualification nobiliaire, n'avait été réservé qu'à l'empereur. L'on sait qu'il représentait l'équivalent grec du terme latin d'*auguste*.

A titre égal, dans le groupe des *gambroï* comme dans celui des *séastes*, c'était le degré de parenté par rapport à l'empereur qui réglait le rang. Inversement, à degré de parenté égal, le personnage revêtu de la plus haute dignité passait le premier. Ainsi, deux dignitaires époux chacun d'une nièce de l'empereur avaient la préséance l'un par rapport à l'autre selon l'ordre de la naissance de leur épouse, lorsqu'ils étaient mariés à deux sœurs, ou, s'ils étaient mariés à deux cousines, selon l'âge et l'ordre de naissance des beaux-pères l'un par rapport à l'autre.

Tous les fils de sébastocrator avaient droit au titre et au rang de *séaste* ; le titre devint héréditaire, en sorte que bientôt il y eut trop de *séastes* à la parenté trop éloignée par rapport à l'empereur, ce qui éveilla le mécontentement des *séastes* à part entière. Il devint nécessaire de pallier à cette dévaluation en intercalant un autre titre entre celui de sébastocrator et celui de *gambros* : le titre de *fils*, réservé aux neveux et cousins germains de l'empereur.

Ensuite, sous le règne des empereurs de la maison des Ange et des Lascaris, les noms de famille devinrent eux aussi des emblèmes nobiliaires : les parents de la famille impériale, et, suivant ce haut exemple, les membres des familles de l'aristocratie, se mirent à ajouter à leur nom patronymique celui de leur épouse, celui de leur mère ou celui de leur grand-mère, sans que jamais une règle vienne préciser l'usage de cette pratique.

Il arriva ainsi que des personnages importants fassent étalage de toute leur parenté, par le sang le plus souvent, et quelquefois aussi par alliance, comme par exemple dans le cas des Philantropène, dont la fortune et les alliances allèrent croissant sous le règne des empereurs Paléologues. L'un d'eux signait Jean Dukas Ange Paléologue Raoul Lascaris Tornikés Philantropène. Les cas de ce genre, casse-tête ou plaisir pour les généalogistes modernes, sont très nombreux. Bornons-nous à mentionner celui du chroniqueur bien connu Sphrantzès, dont le vrai nom était

(15) Le père Lucien STIERNON est le premier qui, récemment, a trouvé le fil d'Ariane de cette logique byzantine des honneurs, permettant ainsi aux généalogistes de progresser très vite dans leurs études. En prenant comme point de départ le titre d'un personnage, il devient possible d'en déduire le degré de parenté avec l'empereur, et donc de compléter les parties manquantes des tableaux généalogiques. « Notes de titulature et prosopographie byzantines », REB, XXIII (1965), p. 222-243.

Phialite, mais qui avait choisi de porter le nom de famille de sa mère, plus connu (16).

Après avoir supplanté une partie des prescriptions du Klétorologe de Philotée, la préséance de Cour mise en place par les Comnènes se trouva à son tour devenue caduque. Après la conquête de Constantinople par les Latins de la Quatrième Croisade (1204), l'empire grec, réfugié à Nicée, ne fit plus de distinction entre l'office et le titre, et se guida selon, d'une part, le titre désignant un office, et d'autre part, selon le rang dévolu à la parenté de son détenteur par rapport au souverain.

Sous la dynastie des Paléologue revenus dans Constantinople reconquise (1261) les préséances du protocole de Cour et de la hiérarchie d'État furent commandées par le Traité des Offices, rédigé par un faux Kodinos (le « Pseudokodinos »). La double hiérarchie des offices et des titres a disparu, il n'y a plus qu'une hiérarchie unique (17).

Le *Pseudokodinos*, rédigé lui aussi selon le principe réservant à chaque dignitaire le costume et le traitement afférents à la charge occupée, déterminait le rang et donc l'ordre d'après lequel les grands personnages de l'empire signaient les actes officiels. Cette règle, qui a survécu à la disparition de Byzance, s'est perpétuée selon le même modèle, dans toutes les monarchies balkaniques ayant pris pour modèle l'organisation de la Cour de Constantinople. Cette hiérarchie, dont le prestige resta intact malgré le déclin de l'empire (18) comprenait les titres suivants : le *despote*, le *césar*, le *panhypersébaste*, le *europalate*, le *logothète*, le *grand papias* (administrateur d'un palais), l'*éparque*, le *logothète du drôme* (chef des affaires étrangères et de la police d'État), le *domestique des scholes*, le *protospathaire* (garde noble de l'empereur), le *grand archonte*, le *tatas*, le *prêtre du peuple* (devenu le premier interprète), le *logothète du génikon* (directeur du Trésor privé), le *grand logariaste*, le *questeur*, le *logothète de l'armée*, l'*orphanotrophe* (directeur des orphelinats de l'État), le *sébaste*, le *mourtaïtès*, etc.

Le terme de *despote* était primitivement synonyme d'empereur, dans le sens de maître de tous ses sujets-esclaves. Ensuite, à partir de 1163 lorsqu'il fut conféré au prince héritier de Hongrie, gendre du basileus Manuel Comnène, ce titre allait rester au tout premier rang de la hiérarchie aulique. Après 1204, date de la prise de Constantinople par les Croisés, le titre de despote désigna également l'héritier du trône. Le titre de *césar* fut lui aussi détaché de la titulature impériale, pour être accordé soit à l'héritier du trône, soit à des parents de la dynastie régnante, soit même à des étrangers de marque. Mais les empereurs le conservèrent aussi, lorsqu'ils se qualifiaient « Imperator Cæsar Augustus ».

À partir du XIV^e siècle, les césars rétrogradèrent dans la hiérarchie, pour céder le rang au Patriarche, lequel prit de son côté le titre de despote. Les empereurs Paléologue imaginèrent alors un nouveau titre accordé à leurs parents les plus proches : *sébastocrator*.

En dessous de ces titres éclatants entourés du lustre de la parenté impériale, il existait une autre catégorie de noblesse, mi-servile, mi-administrative, sorte de dernier degré de l'aristocratie byzantine, celle des *oikeïos*, les « familiers » de l'empereur. Issus de la domesticité impé-

riale, ces familiers devinrent eux aussi des parents spirituels du basileus dès que celui-ci, les nommant à des fonctions intérieures, leur délégua une partie de son autorité, les fit participer à une parcelle de l'administration de sa « maison », l'État. Unis entr'eux par des alliances matrimoniales, les familiers, dont la qualité de *oikeïos* n'était pas héréditaire, se constituèrent en groupe privilégié, dont la familiarité avec les milieux impériaux ne manquait pas de procurer, à terme, et après une ou deux générations, l'accès aux fonctions et aux titres véritablement anoblissants (19).

Les empereurs grecs modifiaient les hiérarchies nobiliaires de leur empire, et inventaient de nouveaux titres destinés à leur assurer fidélités politiques et alliances internationales ; en Occident, les empereurs germaniques inventaient de leur côté un autre système d'honneurs d'où allait surgir la noblesse héréditaire titrée. Il était évident que des influences réciproques allaient s'exercer : titres de vicaire impérial en Occident, titre de césar en Orient ; en Occident, les princes électeurs du Saint-Empire ; en Orient, les sébastocrators, les despotes, les fils spirituels du saint-empereur ; en Occident, les commensaux du Kaiser ; en Orient, ses familiers ; en Occident, le privilège concédé à tel potentat d'écarteler son blason de l'aigle impériale ; en Orient, le privilège, concédé lui aussi par diplôme, grâce auquel tel autre potentat pourra désormais s'intituler « Cantacuzène vrai et né », alors qu'il n'était ni Cantacuzène, ni même apparenté à cette famille (20).

(19) Jean VERPEAUX, « Les Oikeïoi, notes d'histoire institutionnelle et sociale », REB, XXIII, 1965, p. 89-99.

(20) Giuseppe SCHIRO, « Manuele Paleologo incorona Carlo Tocco », Byzantion, 1959-1960, p. 209-228.



Saint Jean Chrysostome offre ses Homélies à l'empereur Michel VII Dukas, en présence de l'archange Michel (Paris, Bibliothèque Nationale, Manuscrits Gr., Code Coislin 79, fol. 2 v.).

(16) Vitalien LAURENT, « Légendes sigillographiques et familles byzantines », Échos d'Orient, janv.-mars 1932, p. 117.

(17) Jean VERPEAUX, « Hiérarchie et préséance sous les Paléologues », Travaux et Mémoires, Centre de Recherches et d'Histoire et de Civilisation Byzantines, I, Paris, 1965, p. 421-437.

(18) Lors du projet de mariage entre Constantin Dukas, fils de l'empereur Michel VII, et une fille du souverain normand de Sicile Robert Guiscard, l'empereur promit à celui-ci le titre de nobilissime, le titre de europalate pour l'un de ses fils, et de nombreuses charges, avec leur revenu, pour 43 personnes de la suite de Robert. KOLIAS, op. cit., p. 43.

Bibliographie

Liste des nobles byzantins ayant fui Constantinople le jour de la conquête de cette ville par les Turcs.

« Catalogue dressé par le Prudentissime et Généreux Tommaso Celsi, Dignissime Provéditeur de la Noble Armée des Illustrissimes Vénitiens, énumérant tous les malheureux gentilhommes qui ont fui l'infortunée Constantinople tombée en esclavage, et qui sont venus avec leurs familles dans l'île de Chio avec les gallions du prince génois Doria, et que le généreux Celsi conduisit dans notre ville de Morée et dans les trois îles de Corfou. Une partie resta dans la ville de l'île de Candie et ensuite certains d'entre eux allèrent auprès de Sa béatitude le Pape, d'autres dans les villes de la Morée et dans les trois îles de Corfou, et les autres s'établirent dans les villes de l'île de Candie. Le présent Catalogue fut rédigé en l'an 1453 sur l'ordre de Monseigneur le Provéditeur susmentionné pourvu de l'autorité déléguée par l'Illustrissime Sénat, afin que l'on donne à ces malheureux gentilhommes l'aide quotidienne qui leur est due. Écrit de ma main, Bartolomeo Floriano notaire public, le 29 juillet 1453. »

Mariano Domini, et les siens.

Michel et Jacques Zifinichi.

Théodore et Andronic Paléologue, avec les leurs.

Emmanuel, Thomas, et Démètre Paléologue, avec les leurs.

Jean et Démètre Cantacuzène, avec les leurs.

Michel et Jacques Calafati, avec les leurs.

Théodore et Manuel Lascaris.

Jacques, Jean et Georges Catacalon.

Marino et Philippe Doni.

Stamati, Emmanuel et Léon Varda.

Jean Varda.

Léon et André Thalassinos, c'est-à-dire Marini.

Jean, Emmanuel, Nicolas et Georges Valeriani.

Georges, Mario et Eustache Formachiani.

Andronic et Emmanuel Phocas, avec les leurs.

Philippe Scarlatos, avec les siens.

Léon et Antoine Musurus, avec les leurs.

Serge, Antoine et Nicolas Métaxa.

Basile et Mathieu Nottaras, et les leurs.

Bartolomé et Jacques Mavros.

Jean, Léon et Pierre Giustiniani, et les leurs.

Georges et Léon Cokinos.

Marc, Pierre et Nicolas Siguro.

Basile, Nicétas et Nicolas Galerios.

Achille, Demètre et Théodore Bosichi.

Constantin et Isaac Comnène.

Lazare, le dernier et Jacques Mondinos.

D'après C. D. MERTZIOS, « A propos des Paléologue et d'autres nobles de Constantinople », Mélanges Antonios Kéramopoullos, vol. 9 de la série de la Société des Études Macédoniennes, Athènes 1953, p. 355-372. La liste elle-même est reproduite par cet auteur d'après un document des Archives d'État de Venise, Fonds Gregolin, dossier 36, (anciennement Archives de la Canée C 134).

Les généalogies des familles byzantines restèrent fondées pendant plus de trois siècles sur l'un des ouvrages monumentaux de Charles du Fresne, seigneur DU CANGE (1610-1688), « Historia Byzantina duplici commentario illustrata : prior familias ac stemmata imperatorum Constantinopolitarum, cum eorundem augustorum numismatibus », parue à Paris en 1680. Le monde savant avait, du vivant même de Ducange, rendu hommage à cet historien, philologue, généalogiste, numismate, « l'homme le plus savant de son siècle » l'un des érudits dont l'œuvre immense reste irremplaçable sur de nombreux points.

Il fallut attendre jusqu'en 1891 pour que les généalogies des familles impériales byzantines fussent publiées avec de nombreux compléments et rectifications par le Dr WERTNER Mor « A középkori délszláv uralkodók genealogiai története » (Histoire généalogique des souverains des Slaves du Sud au Moyen Âge), Temesvar 1891, Vol. XXVIII de la « Bibliothèque Historique, Ethnologique et Géographique » publiée par le R.P. Ferencz Szabo. Mais ces études parues dans une revue hongroise inconnue de la plupart des spécialistes étrangers restèrent inutilisées, et c'est après la Deuxième Guerre Mondiale que les études généalogiques byzantines ont pris leur essor définitif. Citons pour inventaire les tableaux publiés par le prince Wilhelm Karl d'Isenburg dans son 2nd volume des « Stammtafeln zur europäischen Geschichte » qui sont au-dessous de toute critique, et soulignons l'importance, des nombreuses études de Robert GUILLAND, réunies en deux volumes sous le titre « Recherches sur les institutions byzantines », publiés en 1969, lesquelles constituent une référence indispensable pour toute étude relative aux grandes familles byzantines.

Le lecteur trouvera ci-après la liste des principales publications relatives aux généalogies de certaines des grandes familles de l'empire d'Orient. Les dynasties impériales et despotales des Dukas, des Comnènes, des Anges, des Lascaris, des Vatatzés, des Paléologues et des Cantacuzènes font l'objet d'un article particulier dans le cadre du Dictionnaire, et sont accompagnées, dans chaque cas, de leur propre bibliographie.

Rappelons aussi combien nous ont été utiles les écrits du comte H. W. RUEDT de COLLEBERG sur les dynasties arméniennes, les Ibelin, et les Lusignan.

La bibliographie qui suit se borne à n'indiquer que les titres se référant directement à notre sujet. Le lecteur intéressé par une bibliographie exhaustive sur Byzance pourra se référer au IV^e volume de la série « The Cambridge Medieval History », « The Byzantine Empire », paru en 1966, ainsi qu'à Louis BREHIER « Vie et mort de Byzance », Paris 1969, et « Les institutions de l'empire byzantin », Paris 1970.

L'aristocratie

A. A. CHRISTOPHILIPOPOULO, « Η σύγκλητος εἰς τὸ Βυζαντινὸν Κράτος » (Le Sénat dans l'empire byzantin), « Ἐπετηρίς τοῦ Ἀρχείου τῆς Ἱστορίας τοῦ Ἑλληνικοῦ Δικαίου », 7 (1949), fasc. 2.

Roger GUILLAND, *La noblesse byzantine*, R E B, 24 (1966) p. 40-57.

Georges OSTROGORSKI, *Observations on the aristocracy in Byzantium*, « Dumbarton Oaks Papers », 25, (1971) p. 1-32.

Angeliki LAIOU, *The byzantine aristocracy in the Palaiologan period*, « Viator » 4 (1973) p. 131-151.

J. W. BARKER, *The problem of apanages in Byzantium*, « Bizantina » 3 (1971) p. 105-122.

Michael ANGOLD, *The emperor and the aristocracy*, chapitre IV, 2e partie de son ouvrage «A byzantine government in exile. Government and society under the Lascarids of Nicaea», Oxford 1975 p. 60-79.
V. BENEŠEVIC, *Die byzantinische Ranglisten nach dem Kletorologion Philotes und nach den Jerusalem Handschriften zusammengestellt und revidiert*, «Byzantinisch-Neugriechische Jahrbücher» V (1926-1927) p. 97-167, et VI (1927-1928) p. 143-145.
N. OIKONOMIDES, *L'évolution de l'organisation de l'empire byzantin au XIe siècle. Listes de préséance*, Paris 1972.

Grandes familles

A. BRYER, *The Gabrades*, «University of Birmingham Historical Journal», 12 (1970), p. 164-187.
V. F. VANNIER, *Les Argyroï*, Paris 1975.
Const. AMANTOS, *Oi Botaniatoi* (Les Botaniate), «Ellinika», 1935 p. 48-60.
Jean VERPEAUX, *La famille Choumnos*, «Byzantinoslavica», 20 (1959), p. 252-266.
G. M. NICOL, *The byzantine family of Dermokaïtes*, «Byzantinoslavica», 35 (1974) p. 1-11 et additions par A. P. KAZDAN, idem 36 (1975) p. 192.
A. BRYER, St. FASSOULAKIS, D. M. NICOL, *A byzantine family: the Gabrades*, Byzantinoslavica 36 (1975) p. 38-45.
A. ANGELOPOULOS, *Die Kabassilas*, «Makedonika», Salonique, 1977, p. 367-396.
V. LAURENT, *Un sceau inédit du protonotaire Basile Kamateros*, «Byzantion», 6 (1931) p. 253-272.
Georg STADTMULLER, *Zur Geschichte der Familie Kamateros*, B Z 34 (1934) p. 352-358.
I. DJURIC, *La famille des Phocas*, «Zbornik Radova Vizantiskogo Instituta», 17, Belgrade 1976, p. 191-296.
Werner SEIBT, *Die Skleroi. Eine prosopographisch - sigillographische Studie*, «Byzantina Vindobonensia», IX, Vienne 1976.
G. T. TEOCHARIDES, compte-rendu de l'ouvrage de Donald Nicol sur les Cantacuzène, «Ellinika» 23 (1970) p. 126-139.
N. ADONTZ, *Les Taronites à Byzance*, «Byzantion» 11 (1936) p. 35-51.
D. LAMPSIDIS, *Die Tornikioi*, «Jahrbuch der Oesterreichischen Byzantinischen Gesellschaft», 18 (1969), p. 115-135.
G. I. TEOCHARIDES, *Oi Tsamplakones* (Les Tsamblakon), «Makedonika», 5, Salonique 1963, p. 125-183.
M. L. BEARBREAR, *Modern descendants of byzantine families*, «Genealogist's Magazine», 20, Septembre 1980, p. 85-96.

Héraldique

J. SVORONOS, *Βυζαντιακά νομισματικά ζητήματα*, «Journal International d'Archéologie numismatique», vol. II, Athens, 1899, p. 363-370.
Spyros LAMBROS, *Ὁ δικάφαλος αἰετός τοῦ Βυζαντίου*, (L'aigle bicéphale à Byzance), «Neos Ellinonimion», VI (1909) p. 433-473.
Nicolas BEES, *Zum Thema der Darstellung des Zweiköpfigen Adler bei den Byzantinern*, «Repertorium für Kunstwissenschaft», 35, Berlin 1912, p. 321-330.
J. N. SVORONOS, *Πῶς ἐγεννήθη καὶ τί σημαίνει ὁ δικάφαλος αἰετός τοῦ Βυζαντίου*, (De l'origine et de la signification de l'aigle bicéphale à Byzance), Athènes 1914.
A. HEISENBERG, *Aus der Literatur und Geschichte der Palaiologenzeit*, Munich 1920 (chapitre: Der Zweiköpfige Adler der Byzantinischen Kaiser), p. 13-29.
Giuseppe GEROLA, *L'Aquila bizantina e l'aquila imperiale a due teste*, Felix Ravenna 1934, p. 7-36.
G. E. TIPALDO, *Εἶχον οἱ Βυζαντινοὶ οἰκόσημα;* (Les byzantins avaient-ils des blasons?), E E V S 3 (1926) p. 206-222.
Guido CARRELLI, *Araldica e numismatica sacra. Le quattro B Paleologine*, «Rivista Araldica», Rome 1935, p. 84-86.
Alexandre SOLOVIEV, *Les emblèmes héraldiques de Byzance et les Slaves*, «Seminarium Kondakovianum» VII, Prague 1935, p. 119-164.
G. JACOBI, *L'aquila dicephala dei Paleologi nella tradizione artistica e poetica neoellenica*, «Studi bizantini e neoellenici», Rome 1953, p. 151-161.
B. HEMMERDINGER, *Deux notes d'héraldique*, BZ 1968, p. 304-309.
G. SPYRIDAKIS, *Ὁ Δικέφαλος αἰετός ἰδίᾳ ὡς σύμβολον ἢ ὡς θέμα κοσμησεως* (L'aigle bicéphale, symbole et élément décoratif), EEVS 1972-1973, p. 162-174.
Johannes Erno KORN, *Adler und Doppeladler*, Marburg 1976.
Weyprecht Hugo comte von COLLENBERG, *Byzantinische Präheraldik des 10. und 11. Jahrhundert?*, 12e Congrès International des Sciences Généalogiques et Héraldiques, Munich 1974, p. 169-181.
Ludwig GEBHARDI, *Von den Heereszeichen und Reichsbildern der römischen Kaiser*, in «Genealogische Geschichte der erblichen Reichsstände in Deutschland», vol. I, Halle, 1776.



Aigle byzantine sculptée sur la pierre tombale de Mathieu Cantacuzène, grand boyard en Valachie, dans l'église princière du monastère de Cotroceni, à Bucarest. (XVIII^e siècle).



Aigle byzantine brodée sur un ornement religieux offert par Smaragda Mavroyéni, princesse de Valachie, à l'église grecque des Saints Apôtres, à Brousse en Asie Mineure (XVIII^e siècle) (d'après Th. Blancard, «Les Mavroyéni», I, Paris 1909, p. 619).



Ducat du doge Alvise Mocenigo
(Paris, Bibliothèque Nationale)

La Grèce vénitienne

Possessions vénitiennes en Grèce :

Crète 1204-1669.
Chypre 1489-1571.
Argos 1388-1463.
Athènes 1394-1402, 1687-1688.
Egine 1451-1537, 1693-1715.
Eubée (Negroponte) 1209-1470.
Vostitza en Epire 1470.

Iles Ioniennes (Heptanèse) :

Corfou 1206-1214, 1386-1797.
Céphalonie 1483-1485, 1500-1797.
Zante 1482-1797.
Leucade (Santa Maura) 1502, 1694-1797.
Cythère (Cerigo) 1363-1797.

Péloponnèse :

Lépante (Naupacte) 1407-1499.
Magne (Maina) 1467-1479.
Modon 1206-1500, 1685-1715.
Coron 1206-1500, 1685-1715.
Nauplie (Napoli di Romagna) 1388-1540, 1690-1715.
Patras 1408-1413, 1417-1419, 1687-1715.
Monemvasie (Malvoisie) 1464-1540, 1690-1715.

Cyclades :

un quart de l'île d'Amorgos 1370-1446.
Andros 1388, 1437-1440, 1507-1514.
Lemnos 1464-1479.
Mykonos 1390-1537.
Naxos 1494-1500, 1511-1517.
Sporades 1453-1538.
Paros 1518-1520, 1531-1536.
Tinos 1390-1715.



Le lion de Venise

Le lion ailé était, selon les Saintes Écritures, l'emblème de l'apôtre Saint Marc, l'un des quatre Évangélistes. L'apôtre était enterré à Alexandrie d'Égypte depuis plus de sept siècles lorsqu'en 828 ses ossements furent dérobés par deux marchands vénitiens qui les transportèrent à Venise. La Sérénissime fit alors du saint son patron, et du lion son emblème. La cathédrale édifée au-dessus des reliques nouvellement acquises fut consacrée en 832, lors d'une cérémonie qui revêtit également un caractère politique, puisque Venise entendait, en se plaçant sous le patronnage immédiat de l'un des saints les plus prestigieux de la Bible, se dérober à la fois à l'autorité du patriarche d'Aquilée, qui incarnait les intérêts de la papauté, et à l'obédience exigée par le patriarche de Constantinople.

Sculpté sur les monuments publics, brodé sur les étendards de la République, le lion ailé symbolisait par sa présence l'autorité de Venise. Il figurait le plus souvent dans une pose pacifique, une patte reposant sur un livre ouvert portant l'inscription « Pax tibi Marce Evangeliste », la phrase qu'aurait adressée Jésus à son fidèle disciple. Mais le lion pouvait aussi être figuré dans une attitude belliqueuse et menaçante, et alors le livre était remplacé par une épée. On voit ici le lion pacifique sculpté sur les murs de la forteresse vénitienne de Zante, et le lion guerrier ornant la porte de la citadelle vénitienne de l'île de Leucade (Santa Maura).

Les occupants ultérieurs de ces monuments trouvèrent gênante l'évocation de ces grandeurs passées : à Chypre, le lion de Venise fut remplacé par le chiffre couronné de la reine Victoria ; en Dalmatie, sous Tito, par la faucille et le marteau.

Le système nobiliaire vénitien

Par rapport à toutes les autres aristocraties européennes, celle de la République de Saint-Marc a été la plus anciennement organisée, la plus stricte dans ses principes politiques et sociaux, l'une des seules pourvue d'une véritable idéologie de gouvernement, la seule aussi à se maintenir pendant mille ans sans se soumettre à une dynastie régnante, et la seule qui n'ait jamais admis que ses membres portent des titres de noblesse « étrangers ».

Assimilant orgueilleusement la fondation de Venise à la création du monde, l'aristocratie des familles patriciennes s'était divisée elle-même, le plus souvent selon des critères relevant des « *distinzioni segrete* » dont seuls les intéressés pouvaient apprécier les nuances, en quatre catégories d'âge ⁽¹⁾. La première, celle des « *case vecchie* », formée de vingt-quatre familles, en comprenait douze se qualifiant d'*apostoliques* parce qu'elles prétendaient descendre des électeurs du premier doge, en 697, et douze autres se qualifiant de *tribunitiennes*.

Ces familles figuraient parmi les membres du Grand Conseil de la République, institué en 1173. Ce Grand Conseil, qui n'était pas alors une assemblée aristocratique, réunissait différents délégués des quartiers de la ville, les tribuns, qui assuraient le gouvernement et l'administration de la cité. Juridiquement égaux entre eux et avec les autres habitants de la ville, les tribuns monopolisèrent peu à peu leurs charges, les rendirent héréditaires et se constituèrent bientôt en patriciat.

La seconde classe, celle des familles dites « *nuove* », en comprenait un groupe de seize dites « *ducales* », parce qu'elles avaient donné des doges à la république : ces seize familles comprenaient elles-mêmes quatre maisons *évangélistes*, considérées supérieures aux autres. L'ensemble des familles « *nuove* » se divisait, selon l'ancienneté de leur généalogie, en « *longhi* » et en « *corti* ». Elles n'en remontaient pas moins, toutes, et de la manière la plus certaine, au XIII^e siècle et au-delà.

En 1297, une conspiration fit que le patriciat procéda à la *Serrata* (fermeture) du Grand Conseil, en instituant un *Libro d'Oro del Maggior Consiglio*, où furent inscrits les noms des familles seules admises désormais à siéger au Grand Conseil, à élire le doge, et à occuper les fonctions de l'État et de l'administration de la ville. Comme un certain nombre de familles patriciennes, exclues de cette fermeture et déclarées par conséquent ni nobles, ni patriciennes, menaçaient de susciter des troubles, quelques autres noms furent inscrits au Libro d'Oro jusqu'en 1315 ⁽²⁾.

En 1376, 1422 et 1506, l'exclusivisme prit des formes encore plus strictes, puisque furent écartés du Grand Conseil et du patriciat les fils nés avant le mariage de leurs parents, les enfants naturels en général, de même que ceux nés d'une mésalliance.

En 1509 fut institué le *Libro d'Oro del Patriziato*, registre généalogique où étaient portés officiellement tous les renseignements concernant les naissances, mariages et décès des familles inscrites au Livre d'Or du Grand Conseil. Les mariages avec des étrangères étaient interdits, et les dérogations à cette loi ne s'obtenaient que très difficilement. Par familles étrangères étaient entendues toutes les familles autres que celles inscrites au Libro d'Oro, fussent-

elles nobles, puisqu'à Venise la noblesse autre que celle des *patrizi veneti* ne comptait pas. Par conséquent, la noblesse des villes « de Terre Ferme » appartenant, en Italie même, à Venise, ou celle des colonies vénitiennes du Levant, était considérée comme *étrangère* et ne figurait pas au Libro d'Oro de la République.

Une troisième classe de *patrizi veneti* fut admise au Libro d'Oro en 1380, celle des familles dites *nuovissime*, qui s'étaient distinguées lors de la guerre contre Gênes.

Une quatrième classe parut au cours de la deuxième moitié du XVII^e siècle, formée de ce qu'il fut convenu de qualifier de *case monetarie*. Il s'agit des familles agrégées au Grand Conseil contre le paiement d'une énorme contribution destinée à faire face aux dépenses de la guerre engagée contre la Turquie au sujet de la Crète (guerre de Candie 1644-1669) et du Péloponnèse (guerre de Morée 1687-1717). Le 15 novembre 1646 le Grand Conseil proposa l'admission des marchands vénitiens en mesure d'acquitter une somme équivalant à l'entretien de mille soldats par an. 77 familles furent ainsi inscrites au Livre d'Or au cours d'une période de vingt ans, après paiement d'une somme de 100 000 ducats, dont 60 000 à fonds perdu et le reste sous forme de prêt perpétuel à l'État, à 4 % d'intérêt. 47 autres familles furent agrégées sur la même base au cours de la guerre de Morée, ce qui démontre l'immense richesse de ces nouveaux patriciens, en mesure de déboursier une somme équivalant soit à 5 000 hectares de terre arable, soit à l'armement de vingt petites galères, soit enfin au prix de trois palais sur le Grand Canal.

La cinquième et dernière classe fut admise en 1775 : elle était composée d'une dizaine de familles d'ancienne noblesse, mais de noblesse des villes de Terre Ferme, donc ne faisant pas partie du patriciat vénitien. Des années de discussions au sein du Grand Conseil furent nécessaires avant que l'on ne se résigne à voter cette décision. Plusieurs familles s'étaient éteintes au fil des temps, de sorte qu'à la capitulation de la République devant les armées françaises, en 1797, le Grand Conseil ne comptait plus que 168 familles en droit d'y siéger (à peu près 3,2 % de la population). En 1951, il n'en subsistait plus que 66.

La première édition imprimée du Libro d'Oro parut en 1603. En 1694 un polygraphe italien, l'abbé Coronelli, publia le premier armorial du patriciat de Venise, puis, en 1717, « l'Europa Vivente », dont le célèbre Almanach du Gotha allait, quelques décennies plus tard, reprendre et étendre les principes à l'Europe entière ⁽³⁾. Le patriciat de Venise, qui avait fourni, outre les doges, toute une série de papes et de princes de l'Église, avait auréolé la République d'un tel prestige, que les familles souveraines d'Europe considéraient l'admission au sein de la noblesse du Grand Conseil comme un honneur tout à fait particulier. Le Libro d'Oro contenait donc en outre une catégorie de noblesse *honoraire*, parmi laquelle on retrouvait les rois de France Henri III et Henri IV, les maisons régnantes de Chypre, de Hongrie, de Brunswick, de Bavière, de Savoie, d'Este, de Lorraine, de Luxembourg, les Médicis, les Gonzague, les Visconti et les Farnèse, sans parler de toutes les grandes familles de l'aristocratie pontificale, déclarées « *benemerite della Repubblica* » ⁽⁴⁾ du fait qu'elles comptaient un pape parmi les leurs. Les patriciens investis de fiefs et de titres de noblesse étrangers, devaient renoncer aux fonctions dont la République les avait revêtus. Les patriciens étaient astreints à porter leur seul nom tel qu'il figurait au Livre d'Or, précédé des initiales NH (*Nobil Homo*) ou ND (*Nobil Donna*). Seuls faisaient exception à cette règle non écrite les fils aînés des familles Querini di

(1) La bibliographie concernant l'aristocratie vénitienne est immense. Ne seront cités dans ces quelques pages que les titres essentiels, à commencer par les ouvrages d'Andrea DA MOSTO. L'Archivio di stato di Venezia, I, Rome 1937 et du Pr. d'ANJOU di DURAZZO, Elenco di tutte le case patrizie venete esistenti ed estinti, Rivista Araldica (Rome), 1928, p. 501-508.

(2) Ferruccio AMIGONI « La Serrata del Maggior Consiglio », Rivista Araldica, 1951, p. 153-156.

(3) Ermanno ARMAO, Vincenzo Coronelli, Florence 1944, p. 50, 53.

(4) Pr. d'Anjou di Durazzo, Elenco di tutte le case patrizie venete, Rivista Araldica 1932, p. 31.



Donà



Tiepolo

Santa-Justina, Contarini del Zaffo et Morosini di San-Stefano, lesquelles étaient « décorées » du titre héréditaire de cavalier di San Marco. Une autre maison arborant le titre de chevalier était celle des Rezzonico, qu'elle tenait du pape Clément XIII, un Rezzonico, à défaut du titre de prince, offert également, mais qu'elle avait dédaigneusement refusé.

Le titre de chevalier [écrit « k » en abrégé] était porté par les nobles vénitiens qui avaient été ambassadeurs auprès de rois ou de l'empereur. Ils revêtaient en ville l'étole noire bordée d'un galon d'or avec la ceinture à boucle dorée, et, dans les cérémonies, le manteau de drap d'or. C'étaient les « cavalieri della stola d'oro », qui faisaient toujours suivre leur nom de famille par la lettre « K ». Leur dignité était également reflétée par l'héraldique – ils portaient, par concession des souverains, et permission du Grand Conseil les armoiries des États où ils avaient été ambassadeurs. Ainsi, la famille Grimani portait ses propres armes écartelées de France, et de Grimani contre-écartelées de Pologne, et de Grimani sur le tout coupées des armes du Saint-Empire, et de Grimani.

Officiellement, les patriciens n'avaient droit qu'au prédicat de *nobilis vir*, ou *nobilis homo*, et dans le langage courant, de celui de *nobil homo* ou *ser*.

Du temps de sa politique de grande puissance, Venise voulait que ses ambassadeurs, choisis parmi le patriciat et pourvus du seul titre de « nobile », eussent la prééminence sur les autres ambassadeurs accrédités auprès des puissances étrangères. Or, à partir du XVI^e siècle, les grandes monarchies d'Europe désignèrent leurs ambassadeurs parmi les membres des grandes familles portant le titre de duc, de prince, de marquis, etc., et prétendant passer avant l'ambassadeur de Venise, simple noble. La Sérénissime, bien

qu'affaiblie, n'adopta pas le système de la noblesse titrée qui lui eut permis de placer son patriciat sur le même pied que les ducs ou comtes étrangers. Plutôt que d'exposer sa noblesse aux offenses du nouveau protocole mis en place par les monarchies occidentales, Venise préféra nommer ses ambassadeurs parmi les représentants les plus capables de la *cittadinanza*, ou même parmi des marchands de moindre rang⁽⁵⁾.

Après avoir admis que ses ambassadeurs « nobili » passent après les ambassadeurs titrés, la République se plia à un autre usage des temps nouveaux, et concéda à la vanité de ses nobles le privilège de se faire appeler « Eccellenza », appellation qui, jadis, n'était réservée qu'aux détenteurs des plus hautes charges de l'État.

Les noms inscrits au Libro d'Oro constituaient les seules preuves de noblesse en usage à Venise. Aussi, du fait qu'elles seules autorisaient l'accès aux hautes charges et aux magistratures quasi-dictatoriales de l'État, le patriciat de Venise tenait, outre le Libro d'Oro, des registres généalogiques très détaillés.

(5) On pourra lire dans ce volume, à l'article consacré à la famille grecque des marquis Marutzi, un bref exposé des humiliations que pouvait causer à la République de Venise son attachement au seul titre de « nobile ».

C. MALAGOLA « L'istituzione della rappresentanza diplomatica di Venezia a la Corte di Pietroburgo », étude publiée en l'honneur des « Nozze Sacripanti – Vitutii Locatelli », Venise 1906. On y trouve entre autres, un texte de 1782 spécifiant que le nouvel ambassadeur de Venise en Russie, Federigo Foscari, portera le titre de « nobile », et « que l'on a fait comprendre à la Russie que la République qualifie de « nobile » celui qui passe immédiatement après les ambassadeurs... ainsi qu'il est d'usage dans les principales Cours ». Une autre étude, celle de G. MAJER « Sigilli di Baili veneti nel Levante », Archivio Veneto, 1941, p. 102-124, montre qu'au temps de sa plus grande splendeur, au cours des XIII^e-XV^e siècles, Venise utilisait les titres comme qualificatifs de charges diplomatiques ou administratives : elle avait un vice-comte à Antioche, un baile à Constantinople, un baile à Tyr, à Tripoli de Syrie, à Acre. Marsilio Zorzi, baile à Tripoli, fut ensuite nommé comte à Raguse, où il mourut en 1271.



Dolfina, Daniele D., commandant sous les ordres de Morosini dans la guerre du Péloponnèse, conquiert en 1687 Athènes, puis en 1690 l'île de Mitylène, avant de prendre part à la bataille des Dardanelles en 1698 et de représenter Venise comme ambassadeur en Pologne. Cette illustre et ancienne famille, qui donna de nombreux cardinaux, des doges et des commandants militaires, blasonnait d'azur à trois dauphins d'or, posés l'un au dessus de l'autre.

Les enfants de sexe masculin étaient inscrits au Libro d'Oro dès leur naissance, en vertu d'une déclaration du père assisté d'un Avogador del Comun. Sans cette formalité, qui attestait la naissance légitime, de parents tous deux nobles, l'enfant était privé de ses droits de noblesse. Seule une réhabilitation, obtenue très difficilement, pouvait porter remède aux omissions dues à une cause de force majeure.

Les mésalliances entraînaient la perte de noblesse et l'exclusion du Libro d'Oro. Avec le temps, on admit certaines entorses à cette règle jadis fort stricte, surtout lorsque l'épouse non-noble était richement dotée. Le mariage était un acte trop important pour la cohésion de la caste patricienne, et ne pouvait être laissé aux caprices de l'amour ou du hasard. C'était le mariage qui déterminait, comme dans le cas de la noblesse du Saint-Empire ou de l'Espagne, la pureté du sang, donc la future position sociale, politique et économique des enfants à naître. L'ordre de l'État ne devait pas être compromis par des unions discutables (6).

La qualité nobiliaire impliquait d'importantes et pesantes obligations. Tout noble élu ou nommé à une charge de l'État devait l'occuper dans les trois jours. Sinon, il était sanctionné par l'interdiction de bénéficier de tout honneur, office public et droit d'en appeler aux tribunaux pour quelque cause que ce fut. Cela se passait dès la fin du XI^e siècle, lorsque l'on disait déjà à Venise que la noblesse était avant tout l'abnégation de soi et le dévouement inconditionnel à la chose publique. La conquête d'une partie de l'empire byzantin amena la République à nommer des fonction-

(6) On consultera avec intérêt les actes rédigés par un patricien, Zuane Foscarini « Nota de gentilhomini li quali hanno presso per moglie cittadine o altre persone inferiori ». Venise, Biblioteca Marciana, mss. italiani, CI VII 90 (8029) p. 218-221 ; et aussi l'article de Melissa Bullard « Marriage politics and the family in Florence », *American Historical Review*, 1979, ou l'on peut voir comment Laurent le Magnifique mit tout en œuvre pour empêcher les filles de la famille rivale des Pazzi de se marier selon leur rang, afin de les déconsidérer politiquement, elles et leurs parents.



Contarini. A la fin du XV^e siècle, une branche de cette famille de patriciens et de doges fut investie du comté de Jaffa, à Chypre.

naires chargés d'administrer les nouvelles et lointaines possessions du Levant. Beaucoup de nobles cherchèrent à s'y soustraire. Une loi de 1211, une autre de 1263, précisèrent les dures sanctions auxquelles s'exposaient les récalcitrants : amendes, démolition de leur domicile en cas de non-paiement de l'amende, l'exil jusqu'au jour où serait fait le paiement. Cependant, au fil des siècles, à mesure que Venise empruntait le chemin de la décadence, le patriciat perdit beaucoup de son sens civique et nombre de ses représentants trouvèrent le moyen légal de tourner les obligations liées à leur noblesse, et de n'en conserver que les avantages (7). Le besoin se fit sentir de remédier aux abus et à la négligence, et de fonder des écoles destinées à entretenir le sens du devoir et à former les gouvernants. A la fin du XVI^e siècle le Grand Conseil était saisi de plaintes contre certains nobles démunis d'instruction et de moyens, devenus « un danger public » du fait qu'ignorant le bien de l'État, ils profitaient de leurs privilèges pour se livrer à des rapines et à d'autres méfaits. En 1618 était créée à Venise l'*Accademia dei Nobili*, sur la Giudecca, suivie en 1635 de l'*Accademia dei Nobili* de Padoue. Le Recteur de cette dernière s'adressait ainsi à ses étudiants : *Vous êtes nés pour commander. Mais celui qui ne sait pas obéir ne saura pas commander, et, selon les paroles de Solon, aucun gouvernement ne saura acquérir un empire s'il n'aura connu auparavant la sujétion. Seules les vertus ordinaires sont exigées du peuple, alors qu'à vous-mêmes on demande de posséder les vertus des héros, puisque vous êtes fils de héros. (...) Chaque être humain doit tout à sa patrie, mais vous êtes liés à la vôtre par des liens particulièrement puissants, car la Grâce Divine vous a fait naître dans la meilleure condition de liberté dont on puisse jouir dans le monde d'aujourd'hui, en faisant de vous non seulement les fils mais aussi les pères de votre patrie* (8).

Ces grands principes ne furent pas suivis par l'ensemble de la caste à laquelle ils étaient adressés ; lorsque Venise capitula honteusement devant Napoléon, ce fut justement à cause du manque d'esprit civique d'une aristocratie renommée en d'autres temps pour son patriotisme et son orgueil.

La caste patricienne et exclusiviste des *nobili veneti* était complétée dans son fonctionnement par une autre aristocratie, parallèle mais inférieure, celle des familles dites des citoyens originaires.

(7) Vittorio Lazzarini « L'obbligazione di assumere pubblici uffici nella Repubblica veneta », *Archivio Veneto* 1936 p. 185-187.

(8) « *Accademia dei Nobili* », Museo Civico Correr, Venise, mss. Cicogna, liasse 2999, fascic. 22.



Boldu. Patriciens de Venise, inscrits au Livre d'Or avant 1297, dont une branche s'établit à Zante au XVII^e siècle. La famille participa de nombreuses fois dans les guerres turques et aux négociations de la Question d'Orient. Andrea (1518-1595), ambassadeur auprès du duc de Savoie, combattit les prétentions de celui-ci sur la couronne de Chypre. Giovanni, sopracomito du Golfe, prit possession de Patras 1457 et conquit Drivasto en Dalmatie 1442. Leonardo, ne 1420, recteur de Scutari d'Albanie 1465,aida Scanderberg, fut baile à Constantinople 1467, et provvediteur d'Albanie 1473. Pietro, comte d'Arbe en Dalmatie 1499, Sage de Terre Ferme, membre du Conseil des Dix 1532, duc de Candie 1534-1537.

Les blasons grecs de Padoue. (Voir p. 72-73)

La domination vénitienne en Grèce et ailleurs a laissé subsister jusqu'à nos jours un important monument héraldique, très peu connu, constitué par les quelques trois mille blasons, en partie sculptés, en partie peints à fresque, exécutés sur les murs de l'université de Padoue entre 1542 et 1688, date à laquelle la Sérénissime interdit la poursuite de cette coutume (*).

Lorsqu'un jeune noble terminait ses études, il était d'usage à Padoue de faire exécuter son blason sur les parois de la grande aula. Celles-ci furent vite couvertes d'ornements héraldiques, en sorte que les blasons furent continués dans les salles d'entrée, les corridors, les portiques, au dessus du grand escalier. Héraldiquement parlant, cette curiosité d'une grande valeur artistique présente une série d'hérésies. En effet, beaucoup de grandes familles du patriciat vénitien s'étaient donné des armoiries parlantes en fonction de l'étymologie, philologiquement fausse, attribuée à leur nom par des généalogistes à gages, peu scrupuleux, comme il en pullulait en Italie dès l'époque de la Renaissance. Les familles grecques de Crète, des îles ioniennes, et aussi les jeunes nobles dalmates, suivirent l'exemple vénitien et, dans le cas des Grecs, encore moins sensibles aux lois de l'héraldique, firent exécuter des blasons inspirés plutôt par le goût personnel de chaque lauréat que par le souci d'adopter un blason unique pour tous les membres d'une même famille. Quelque deux cents blasons grecs, une centaine de blasons dalmates, (sur un total de près de trois mille) sont ainsi arrivés jusqu'à nous, et ont servi aux cours des âges à déterminer les illustrations héraldiques des familles concernées (**).



Nani Mocenigo

L'héraldique vénitienne, qui a fait l'objet de tant d'armoriaux, avait ceci de particulier que les blasons propres à chaque famille – patricienne ou de la *cittadinanza* – n'étaient concédés par aucune autorité souveraine. Elle n'était soumise qu'à une seule règle, non-écrite, selon laquelle chaque famille devait éviter d'adopter un blason appartenant déjà à une autre. Autrement, le choix était libre. Seuls les membres du patriciat avaient droit de faire sculpter leur blason sur les monuments publics au cas où ils s'étaient signalés au service de la République.

Les familles grecques de Chypre, celles de Crète, plus tard celles des îles ioniennes, formant ce que les autorités de la Dominante appelaient par euphémisme « la Nazione Oltramarina » avaient elles aussi pris des blasons. Les blasons des lauréats grecs de l'université de Padoue ont été réunis dans le Code manuscrit déposé aujourd'hui au Palazzo del Bò.

Les blasons des patriciens de Venise furent modifiés après l'annexion en 1815 de la Vénétie par l'empire autrichien. Ils furent augmentés, voire surchargés de heaumes, de cimiers, de lambrequins, de supports, selon les modèles de l'héraldique germanique. Dans certains cas l'écu lui-même perdit de sa simplicité originelle. Les blasons vénitiens reproduits ici figurent dans le beau recueil en 38 volumes de Tyroff, *Wappenbuch der Österreichischen Monarchie*, publié à Vienne au siècle dernier. S'ils sont très décoratifs, ils sont quelquefois aussi très différents de ce qu'ils étaient à l'époque de gloire des lignages auxquels ils appartenaient.



Foscari

(¹) B. SCHIAVIZZI, *Cenni storici sull'etnografia dell'Istria*, « Atti e Memorie della Società Storica Istriana », XIX (1903).

(**) Giuseppe GEROLA, *Gli stemmi cretesi dell'università di Padova*, «Atti e Memorie del Reale Istituto Veneto di lettere, scienze ed arti», 182, 1928-1929.

Les citoyens originaires

Les familles formant la *cittadinanza* bénéficiaient d'un statut légal conférant le droit de bourgeoisie assorti de nombreux privilèges sociaux et économiques, à l'exception de ceux que s'était réservés la noblesse⁽⁹⁾. Ces familles étaient issues des maisons exclues de la Serrata de 1297, de marchands enrichis ou encore de fonctionnaires auxquels ce statut avait été octroyé par décision spéciale, obtenue après quinze ans de résidence et paiement de toutes les taxes (*cittadinanza de intus*), ou après vingt-cinq ans de résidence (*cittadinanza de intus et extra*). Celle-ci impliquait le privilège de commercer à l'étranger sous la protection de la République, soit en vertu de la naissance de l'impétrant à Venise, ou encore par mariage avec une citoyenne vénitienne. La *cittadinanza* des deux catégories permettait l'exercice des arts, c'est-à-dire des professions de médecin, de notaire, et surtout celle de fonctionnaire dans les chancelleries. Les commerçants issus de cette classe, quelle qu'eût été leur richesse, se trouvèrent toujours sur un pied d'infériorité par rapport aux patriciens. Cette classe sociale reçut ses premières lois dès 1305, et fut régulièrement constituée vers le milieu du quinzième siècle. Pour y appartenir il était nécessaire de prouver aux Avogadori la naissance légitime et l'honorabilité du père et de l'aïeul, le non-exercice, à ces trois degrés, d'arts mécaniques, c'est-à-dire la non dérogeance, enfin avoir en main les pièces de « contribuable ».

(9) Clemente RICHIER « Della cittadinanza veneziana sotto la Repubblica e dei caratteri che la distinguevano », Cattanzaro 1882. A. VENTURA « Nobiltà e popolo nella società veneta dal quattro al cinquecento », Bari 1964.



Le fort vénitien de Bourtzli, devant Modon, au Péloponnèse.

Héraldique de familles grecques d'Italie et de familles italiennes de Grèce.
Parmi les belles illustrations de la série en huit volumes du « *Trattato Araldico* » de L. Tettoni et F. Saladini, Lodi 1841-1848, figurent les armoiries de plusieurs des grandes maisons italiennes dont certains branches ou certainement représentants ont régné sur des terres près de Byzance par la IV^e Croisade. Cette domination italienne, contemporaine de la domination par des dynastes français sur d'autres terres grecques conquises dans les mêmes conditions, a été qualifiée par les historiens grecs modernes de « francocratie ». Les historiens italiens, dont la patrie fut elle aussi, dans le passé, soumise à de nombreuses dynasties étrangères (normandes, allemandes, espagnoles, françaises), n'ont pas créé le terme de « grecocratie » pour les territoires italiens sur lesquels ont régné des maisons grecques. Il s'agit bien entendu de l'Italie byzantine du Haut Moyen Âge, l'ancienne *Magna Graecia* ; du marquisat de Montferrat, en Italie du Nord, qui échut en 1305 à une branche des Paléologues ; et de la seigneurie de Ventimille, sur la côte ligure, gouvernée par des descendants de la dynastie lascaride de Nicée.

Cette planche représente les blasons de dix familles rentrant dans cette catégorie, dont la plupart font l'objet de notices dans le cadre du chapitre intitulé « La Grèce Franque ».

Les généalogies de ces familles étaient tout aussi minutieusement tenues que celles des patriciens, d'autant plus que, si à Venise même les familles des citoyens originaires n'étaient pas nobles, beaucoup d'entre elles faisaient partie des conseils nobles des villes de Terre-Ferme où elles étaient pourvues de titres de noblesse. Compte tenu des fonctions que les *cittadini originari* exerçaient dans le gouvernement de la République, on peut dire qu'il s'agit dans leur cas d'une véritable noblesse de robe. Tout comme la dignité d'*archonte* dans la hiérarchie aulique de Byzance, la *cittadinanza* conférait la protection de Venise aux étrangers de marque. Dès le XIV^e siècle, elle fut accordée au marquis d'Este et d'Ancône (1304), au capitaine général du Saint-Siège à Ferrare (1312), au ban de Croatie et de Bosnie (1314), à Louis de Gonzague, seigneur de Mantoue et à Azzone Visconti, vicaire impérial de Milan (1322), aux Malaspina, aux Pallavicino, aux ducs latins d'Athènes, au patriarche latin de Constantinople, au dauphin français de Vienne (1345), au roi Stéphane de Serbie, etc. En 1797, les familles des « *cittadini originari* » étaient au nombre de 290.

Le Grand Chancelier, investi de la charge viagère de Garde des Sceaux de l'État, était le chef des citoyens, tout comme le doge l'était de la noblesse. Il prenait le pas sur les sénateurs et tous les autres magistrats, à l'exception des Procurateurs de la République. Il bénéficiait des privilèges des patriciens et recevait un traitement élevé. Son élection et ses funérailles étaient célébrées à l'égal de celles du doge. En s'adressant à lui, on le qualifiait de *Domino*. Dans les cérémonies, le Grand Chancelier devait paraître vêtu de la toge écarlate à manches larges, pour prouver aux citoyens le grand relief de celui qui les représentait dans un État aristocratique. A l'égal du doge, il lui était permis de rester toujours couvert. Outre la garde des sceaux de l'État, et de celle des « écritures ordinaires et secrètes », il était respon-



Foscari, de Venise



Giustiniani, de Venise



Badoer, de Venise



Loredan, de Venise



Cicala, de Gènes



Paléologue, marquis de Montferrat



Bragadin, de Venise



Lascaris, marquis de Vintimille



Catherine Cornaro, reine de Chypre



Sommaripa, de Vérone

sable de la Chancellerie ducale, avec sa subdivision si fameuse dite la « Secrète ». Ses subordonnés étaient les secrétaires et tous les jeunes aspirants à cette qualité faisaient partie des familles « originaires ».

On embrassait cette carrière très jeune. Par un décret du 16 avril 1443, le Grand Conseil, voulant que la Chancellerie bénéficiât de connaissances intellectuelles en rapport avec le degré de l'emploi, organisa le système de formation des jeunes destinés à occuper les futures charges. L'on sortait de cette école pour entrer en chancellerie, pour y être d'abord *extraordinario*, ensuite *ordinario*, enfin *segretario*. Cet ordre hiérarchique fut réglé par un décret de 1583. L'exercice de la plupart de ces charges, qui exigeaient des études solides et des connaissances approfondies, procurait une influence considérable du fait qu'elle permettait l'administration effective de magistratures importantes, dont les titulaires, les nobles patriciens, surtout après le XVIII^e siècle, ne s'occupaient plus que pour la forme.

Certaines de ces charges procuraient des revenus importants, et, celles liées à la Chancellerie surtout, permettaient à leurs titulaires de frayer sur un pied d'égalité avec la noblesse. Leur caractère viager, leur grand nombre, en rendaient l'accès relativement facile, et, bien que cela eût toujours été interdit, elles firent très tôt l'objet d'un trafic très actif, contrairement à ce qui se passait avec les charges de la noblesse, qui étaient obligatoirement passagères, et, dans beaucoup de cas, non rémunérées. Les *cittadini* commencèrent par les solliciter « en grâce » des Conseils, souvent à vie. Si l'office était occupé, on en obtenait l'expectative à la vacance ; si les Conseils cherchaient à empêcher le cumul, les candidats en convoitaient les revenus et arrivaient à leurs fins par les moyens les plus divers. Entre 1494 et 1781, on a dénombré 23 lois, édits ou mesures destinés à empêcher le commerce des charges et à obliger leurs titulaires à les exercer effectivement. Sans grand résultat semble-t-il, puisque ces charges finirent par être traitées comme un patrimoine privé. Les offices restaient non seulement dans les familles, mais étaient enregistrés par devant notaire en tant que parts d'héritage, de dot, de paiement de dettes, de vente, et même de location à des tiers. Afin de faire bénéficier de ces opérations la République à court de revenus, les patriciens qui peuplaient les conseils finirent par organiser eux-mêmes le trafic des charges de moindre importance.

Le 10 mars 1510, après la défaite de Venise devant la coalition de la ligue de Cambrai, le Grand Conseil organisa minutieusement la vente de toutes les charges disponibles, à l'exception de celles liées à la Chancellerie. Elles furent classées en viagères et temporaires, et le mode de paiement et de transmission, dans certains cas héréditaire, fut déterminé avec précision. En 1632, le Sénat fit rédiger pour la première fois un *Cattastico*, registre contenant la description détaillée de tous les offices, avec le nom du titulaire, la durée de la possession, le mode d'obtention. En 1672, il créait trois *Inquisitori sopra le Grazie e officii*, pour sanctionner les abus les plus criants, avec droit de torturer les témoins. On ne dut pas torturer beaucoup de monde, puisque de nouvelles ordonnances de vente furent promulguées en 1648, 1651, 1672, 1674, 1676, 1686. Plus encore, en 1660, le Sénat, dans le but de *far confluire in cassa publica somma copiosa d'or*, donna à ces opérations une allure féodale et décida de vendre cent charges en fiefs héréditaires avec droit de succession par voie masculine et féminine.

Une loi de 1709 décida de mettre un terme aux abus et de revenir au système des élections, mais les dépenses occasionnées par la guerre de Succession d'Autriche ramenèrent en 1748 la vente des charges, qui fut suspendue à nouveau en 1765 et reprise en 1780⁽¹⁰⁾. Cette source de

revenus finit par devenir si déconsidérée que des dizaines, puis des centaines de charges restèrent invendues sur le marché, sans doute aussi à cause des impôts de plus en plus élevés que le gouvernement y attachait au fur et à mesure de leur vente. Les citoyens originaires n'étaient plus intéressés par cet honneur.

Venise disparut en 1797, après mille ans d'existence. En moins d'un quart de siècle, son système nobiliaire fu soumis à deux répressions se réclamant de principes diamétralement opposés. Après 1797, celui, d'une démagogie véhémement, des troupes révolutionnaires de l'occupant français. Après 1815, celui, d'une légalité oppressive, de l'occupant autrichien. Le système nobiliaire autrichien ne connaissait pas le terme de *patrizio veneto*, mais uniquement celui de noble autrichien, de chevalier autrichien, de comte ou de prince autrichien. Guidés par le principe de la fidélité de leurs noblesses à la dynastie régnante, les Habsbourg distribuèrent « leurs » diplômes d'anoblissement ou de reconnaissance de noblesse au compte-gouttes, à ceux des aristocrates vénitiens jugés dignes de confiance et d'une telle marque de faveur. Ils avaient bien des raisons d'agir ainsi, puisque la noblesse vénitienne, au cours du Risorgimento, joua un grand rôle dans la lutte contre la domination autrichienne. Symbole de temps de liberté et de souvenirs d'indépendance, l'usage du terme de *patrizio veneto* fut alors interdit. L'aristocratie vénitienne, qui avait été tout, n'était plus rien.

Ceci, au XIX^e siècle, était encore très significatif et du même ordre d'importance, pour les structures gouvernementales, que le serait par exemple, de nos jours, la suppression, dans un quelconque pays de l'Est, de la hiérarchie basée sur la nomenclature du parti communiste au pouvoir.

(10) Roland Moxness, « Le Trafic des offices à Venise », *Revue de Droit Français et Étranger*, 30 (1952), p. 552-565.



Le « Fontico » de la ville de Capodistria, en Istrie, jadis possession vénitienne. Seuls les blasons des patriciens ayant bien mérité de la République avaient le droit de figurer sur les bâtiments publics (d'après Caprin, « Istria Nobilissima »).



Le blason de la Crète, d'après Zefarovich, op. cit. Les familles nobles de cette grande colonie vénitienne prenaient souvent comme quartier héraldique distinctif le champ bandé d'azur et d'argent. L'héraldique crétoise a également mis à contribution le mythe de Prométhée, avec le feu enlevé du ciel, l'aigle, le Minotaure, etc...)

L'île de Crète

Après la Quatrième Croisade, l'île de Crète fut prise à Byzance par Venise, qui allait y dominer pendant plus de quatre siècles et s'y faire abhorrer des habitants : la Crète était en effet la plus lointaine et la moins sûre des colonies de la Sérénissime, qui gouverna là avec une particulière dureté.

Venise trouva en Crète une aristocratie grecque dirigée par douze grandes familles dites *archontales*, pourvues de domaines importants et de paysans qualifiés de *parèques* du temps de Byzance et de *villani* sous les vénitiens. Les douze familles archontales descendaient des hauts fonctionnaires exonérés d'impôts que l'empereur Nicéphore Phocas avait envoyés gouverner l'île en son nom lorsqu'il avait repris la Crète aux Arabes en 960. Contrairement au droit byzantin qui ne consacrait pas l'inégalité à l'intérieur de la classe des hommes libres, les familles archontales s'étaient constituées en aristocratie héréditaire.

La Sérénissime organisa sa nouvelle possession du Levant sur le modèle de la métropole, après avoir procédé à une colonisation massive au profit de représentants du patriciat vénitien et de la hiérarchie catholique latine. La Crète fut pourvue d'institutions parlementaires sur deux niveaux. Au-dessus, le *Consilium Maius*, composé uniquement de nobles vénitiens catholiques, nommés à vie après avoir fourni leurs preuves de noblesse et de naissance légitime. Au mois de décembre de chaque année, les membres du Grand Conseil nommaient par cooptation un organisme restreint, sorte de comité central, le Conseil des *Pregadi* ou *Rogati*, destiné à diriger effectivement les affaires de l'île, de concert avec le représentant officiel de la République suzeraine, le duc de Candie, haut dignitaire choisi lui aussi parmi les représentants du patriciat.

En dessous du Grand Conseil se trouvait le *Consiglio* (ou « l'Université ») des *Feudataires*, formé des « nobili cretesi » représentants des familles descendant des colons

vénitiens, le plus souvent des militaires, inféodés dans l'île au détriment des propriétaires grecs. Les nobili cretesi, représentants des grandes familles archontales plus ou moins expropriées, siégeaient aussi au Conseil des Feudataires, à condition d'avoir prouvé leur allégeance à la République de Venise. Ceci fut rarement le cas, d'autant plus qu'aux premiers temps de sa domination Venise chercha à exclure les archontes indigènes des assemblées, et interdit constamment tout privilège représentatif et nobiliaire aux enfants, légitimes ou non, issus des unions vénéto-grecques, unions officiellement interdites mais de plus en plus nombreuses dans les faits.

Les feudataires vénitiens de la Crète étaient répartis à leur tour en deux catégories : les *milites* ou chevaliers, patriciens de Venise, qui détenaient des fiefs de *cavalleria* entraînant l'obligation de service armé à cheval ; et les *pedites*, issus de *popolani* vénitiens, inféodés avec des lots dits « sergenteries », contre obligation du service militaire à pied. Les fiefs dont étaient investis tant les chevaliers que les sergents avaient été pris aux archontes grecs, tandis que le nouvel évêché catholique était richement doté de terres prises à l'église orthodoxe. Ainsi, la nouvelle féodalité dominante, vénitienne, italophone, catholique, en un mot « latine », s'était installée en Crète au détriment de la population, de la noblesse et du clergé grecs, hellénophones et orthodoxes, réduits par Venise à des positions mineures et à la possession des biens les moins rentables. Les fiefs des deux catégories étaient héréditaires, vendables ou échangeables, mais seulement entre feudataires de la même classe.

Cet ordonnancement tout théorique ne fut pas respecté par l'évolution sociale de la classe dominante, de sorte qu'en Crète, comme ailleurs, la grande propriété s'agrandit au détriment de la petite, que Venise sanctionna souvent des feudataires incapables, ou opposés à l'exécution de leurs obligations, et que surtout la noblesse vénitienne fut soumise à un lent processus d'hellénisation. En 1299 les Calerghi reçurent, par traité, la permission de franchir la barrière ethnique et religieuse mise en place par Venise, et de contracter des mariages avec des familles latines.



Héraklëon, Crète. Le fort vénitien, dénommé aujourd'hui « Koulès », d'après le terme turc « kulé », tour.



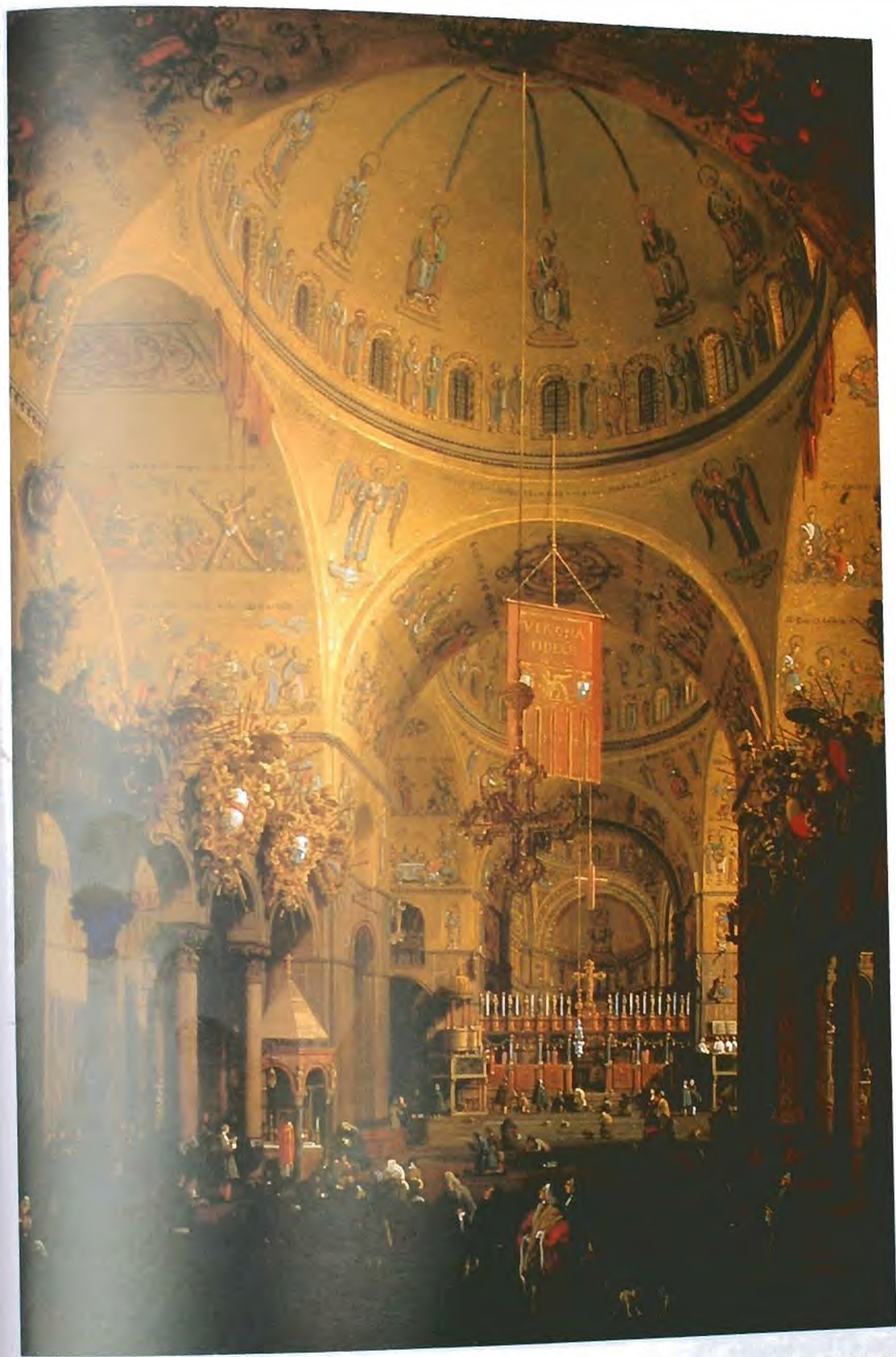
La réunion générale d'une aristocratie dépourvue de titres de noblesse : le Grand Conseil de Venise. D'après un tableau de Guardi conservé au Musée de Nantes.

Le féodalisme crétois, qui a fait l'objet récemment d'une remarquable thèse de M^{me} Santschi, était un féodalisme sans barons féodaux, sans régime seigneurial comme dans les états d'Occident ou de Terre Sainte, et limité à un régime colonial exigeant un serment non à un homme mais à l'État vénitien. Il s'agissait, selon l'heureuse expression de l'auteur susmentionné, d'un féodalisme « par contamination » exercée en bonne partie grâce au vocabulaire des actes officiels.

Évidemment, la domination vénitienne en Crète était ressentie par les Grecs comme un joug insupportable. Dès le début, les archontes résistèrent pour conserver l'ancien état de choses. Plusieurs familles grecques réussirent à se faire reconnaître comme feudataires de deuxième classe, d'autres entamèrent des transactions portant sur des sujets plus importants que les simples domaines : les archontes Constantin Sévastos et Théodore Mélissène offrirent de déposer les armes et de reconnaître l'autorité de la Sérénissime pourvu que celle-ci leur laissât non seulement leurs vastes propriétés, mais leur octroyât aussi deux milices équipées pour le combat et pourvues des mêmes privilèges que celles dont disposaient les feudataires latins.

Le mécontentement avait également ses raisons d'être parmi les membres du clergé orthodoxe. Placé dans une position subalterne, sous la surveillance malveillante des abbés et de l'épiscopat catholique désormais propriétaires des quatre cinquièmes des anciens biens de l'église grecque, le clergé grec n'avait plus d'archevêque et, tout comme la paysannerie, continuait à s'en remettre aux protopopes et aux archontes, chefs traditionnels locaux.

La Dominante jugea opportun de faire quelques concessions dans le sens d'une relative autonomie concédée à certains hauts lignages : les Calerghi, les Varuca, les Chortatzi, les Hagiostefaniti, reçurent la charge de quelques responsabilités, mais jamais à l'échelle du gouvernement de la Crète. Tout cela explique l'éclatement périodique de grandes et longues révoltes dirigées par ces mêmes grandes familles, lesquelles cependant ne coordonnèrent pas leur action, ni dans le temps, ni géographiquement. Ainsi, la rébellion de 1265 menée par les Chortatzi ; celle, célèbre, de 1299, dirigée par Alexis Calerghi et terminée après dix-sept ans de luttes par un traité rédigé en latin et en grec garantissant, entre autres, des libertés à l'église orthodoxe ; la rébellion non moins célèbre dirigée cette fois, en 1362, par une famille vénitienne, les Venier, qui se convertirent publiquement à l'orthodoxie avant d'être vaincus par une expédition militaire et décapités. Ce dernier exemple illustre un autre fait, celui de la symbiose grandissante entre Vénitiens colonisateurs et Grecs occupés. D'abord interdits formellement par la Dominante, les mariages entre les représentants de ces deux catégories sociales et politiques devinrent de plus en plus fréquents à mesure que passèrent



L'Intérieur de la Basilique de Saint Marc, par Canaletto (Museum of Fine Arts de Montréal) représente la voûte de cette église de style byzantin ornée des blasons sculptés de plusieurs grandes familles patriciennes.

A la mort d'un doge, le Grand Conseil faisait peindre son portrait aux frais de l'état, et apposait cette image aux murs du palais ducal. Les funérailles d'un doge reçurent à partir du XV^e siècle un caractère de particulière solennité. Le cortège était ouvert par des officiers portant les armoiries de la famille en grand deuil, des secrétaires de la chancellerie, des membres de la Seigneurie, des ambassadeurs, des sénateurs vêtus de noir, des professeurs des six Grandes Écoles et de longues files d'enfants de l'Assistance Publique. Arrivés devant la grande entrée de Saint-Marc, les porteurs du cercueil exécutaient le *salto del morto*, en relevant le cercueil à neuf reprises et en criant « Misericordia ! », en signe d'hommage au patron de la basilique. En cas de mauvais temps, la messe funèbre se déroulait à Saint-Marc ; sinon, le cortège se dirigeait vers l'église des Saints Jean et Paul, où la messe était célébrée devant un catafalque qui, à partir du XVII^e siècle, était de dimensions monumentales.

Le doge Giovanni Mocenigo étant mort de la peste, l'usage s'établit en 1485 de célébrer les funérailles de certains de ses successeurs autour d'une statue en cire sculptée de manière très ressemblante par un artiste connu. La dépouille du doge était portée en terre la nuit suivante, vers une heure du matin, entourée d'un cortège de gondoles.

Les frais de cette cérémonie, toujours très élevés, étaient supportés non par l'État, mais par la famille. Dès 1252, l'usage s'établit de laisser accroché à la travée de la basilique de Saint-Marc le grand écu avec les armoiries du doge, qui figurait aux funérailles de celui-ci. Avec le temps, ces écus furent de plus en plus grands et de plus en plus ornés, de bâtons de commandement, de trophées guerriers, de galères triomphantes en bois peint, plâtre doré et métal argenté. L'ère du baroque apporta à ces ornements héraldiques une profusion et un poids tels que l'on craignit pour la solidité de l'édifice. Des édits du Grand Conseil ordonnèrent aux familles en 1688, d'en réduire les dimensions ; en 1730, l'amoncellement était devenu si encombrant qu'un nouvel édit débarrassa entièrement la basilique de tous ces symboles héraldiques.

Après le doge, son épouse, la dogaresse, pourvue du titre de « Serenissima », était la personnalité la plus en vue de la République. À partir de 1229, sa position dans l'état était nettement délimitée. Comme son mari, elle devait s'abstenir d'accepter des dons ou des prêts. Escortée de patriciennes vêtues de satin blanc, elle faisait une entrée solennelle au palais ducal lors des cérémonies du couronnement, lorsqu'elle aussi était coiffée du bonnet ducal. Son cortège prit avec le temps des proportions si considérables qu'au moment de la guerre de Candie, le Sénat, voulant réaliser des économies, supprima les cérémonies du couronnement de la dogaresse. Depuis, ces cérémonies ne se déroulèrent plus qu'une seule fois, en 1694, lorsque Venise ayant conquis la Morée sur les Turcs, Elisabeta Querini Valier fut la dernière patricienne de Venise à coiffer la *zoia* ducal.

Les funérailles d'une dogaresse – si elle mourait pendant le règne de son époux – se déroulaient également après minuit et de façon à peu près identique à celles du doge – à deux exceptions près : la dépouille de la dogaresse n'était jamais remplacée par une effigie de cire, et, devant l'entrée de Saint-Marc, son cercueil n'était soumis qu'à six sauts de la Miséricorde, au lieu de neuf. Ces funérailles étaient promises à la dogaresse de son vivant, d'après le cérémonial usité depuis le XV^e siècle. Lorsqu'elle faisait son entrée au palais, on lui rappelait la caducité des grandeurs humaines, en lui adressant ces paroles : « De même que votre Sérénité est venue vivante en ce lieu pour prendre possession du palais, ainsi je vous fais entendre et savoir que, lorsque vous serez morte, on vous enlèvera la cervelle, les yeux et les entrailles, et vous serez apportée en ce lieu où vous devrez rester trois jours avant d'être inhumée ».

les années. Si les patriciens de Venise ne se mésallèrent que peu, parceque ceci entraînait les désavantages qu'on a décrit ailleurs, il naquit non seulement une nouvelle catégorie sociale et ethnique, celle dite des *archontoromei* nés de l'union entre un membre d'une famille archontale et celui d'une famille de la *cittadinanza* vénitienne pratiquant la religion romaine, mais aussi une foule grandissante de conversions à l'orthodoxie : les Dallaporta, les Zancarol, les Corner, les Solomos, les Foscolo, etc. étaient des familles vénitiennes passées à la religion grecque dès le *xiv*^e siècle. Cette nouvelle noblesse gréco-latine ne reçut jamais la moindre consécration légale, sinon que des listes séparées furent tenues pour recenser les quatre catégories formant la classe privilégiée : nobles vénitiens, *cittadini* vénitiens, nobles crétois, *cittadini* crétois. Du côté des églises, ce fut pareil : les messes latines devinrent bilingues, les papes grecs reconnurent la suprématie du pape tout en chantant en grec lorsqu'ils suivaient tant les processions de leur culte que celles des fêtes catholiques. Fait notable, la noblesse catholique de Candie fut pourvue d'un Livre d'Or dès 1423, soit un demi siècle avant que le patriciat de Venise n'institue le sien.

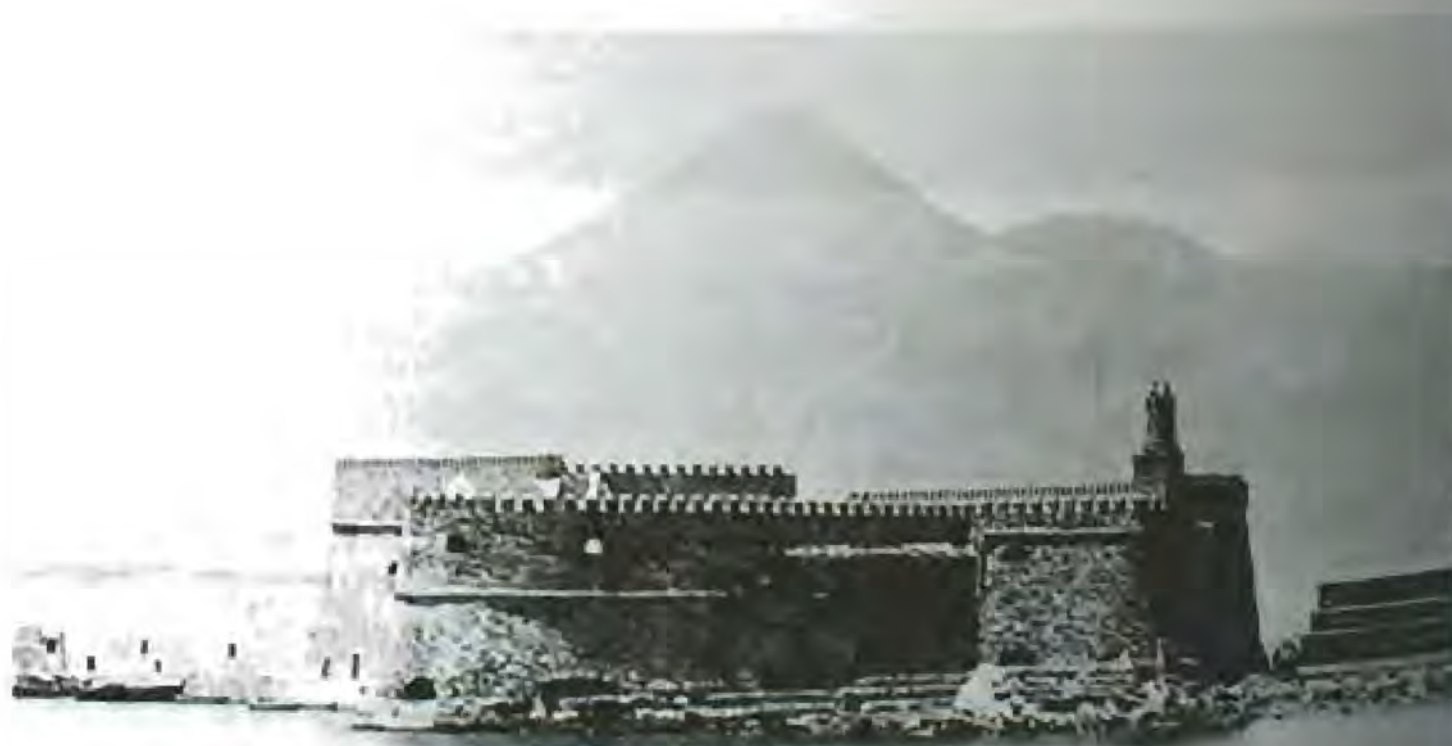
L'osmose vénéto-grecque dura jusqu'à la longue et épuisante guerre de Candie menée et perdue par Venise contre les Turcs. En 1666 la forteresse de Candie fut obligée de capituler devant l'escadre ottomane. Le clergé catholique, les patriciens vénitiens, une partie des familles archontales, en tout près de quatre mille personnes, s'enfuirent vers Venise, emportant ce qu'ils purent, du numéraire, des reliques saintes, les cloches des églises, les registres nobiliaires et les archives du duc de Candie. Les réfugiés furent bien accueillis par la puissance suzeraine. Les familles grecques furent installées principalement en Istrie et dans les îles ioniennes, où elles retrouvèrent un statut social correspondant. Les maisons patriciennes furent réintégrées dans le système gouvernemental de la Sérénissime, dont elles n'étaient d'ailleurs jamais sorties, à condition de présenter immédiatement leurs preuves de noblesse à une commission instituée à cet effet. Les fraudeurs furent sévèrement punis, comme par exemple le jeune Francesco Fradello, qui, pour avoir déclaré être fils légitime d'un patricien et d'une patricienne, fut jeté en prison lorsque la commission découvrit qu'il était fils, bien que né du mariage légitime, d'un patricien et de la fille d'un pope grec.

Bibliographie

- E. GERLAND « Kreta als venetianische Kolonie », *Historisches Jahrbuch*, 1899, p. 1-24 et surtout « Histoire de la noblesse crétoise au Moyen-Age », Paris, 1908.
 Elisabeth SANTSCHI « La notion de feudum en Crète vénitienne (xiii-xv^e siècle) » Montreux, 1976.
 Citons aussi l'étude, exhaustive du point de vue bibliographique, du professeur M. MANOUSSAKAS « L'isola di Creta sotto il dominio veneziano », publiée dans le recueil des communications du Colloque d'Histoire de la Civilisation Vénitienne tenu à Venise en 1968, « Venezia e il Levante fino al secolo XV », vol. I, Florence 1973, p. 473-513, et surtout p. 498-499.
 Maria-Francesca TIEPOLO, *Note sul riordino degli Archivi del Duca e dei notai di Candia nell'Archivio di Stato di Venezia*, « Thisavrismata », 10, Venise 1973, p. 88-100.
 E. MOATSOS, 'Ανέκδοτος κατάλογος νοταρίων της Κρήτης, in : Μνημόσυνον Σοφίας Ἀντὼ νιάδη, Venise 1974, 298-309.
 Frddy THIRIET, *État des publications sur la Crète vénitienne*, « Byzantinische Forschungen », 5 (1977), p. 391-403.



Héraldique crétoise. « Segno d'ossequio della fidelissima nazione ultramarina al Doge Niccolo Sagredo ». Frontispice et gravure de cet ouvrage offert par plusieurs nobles de Crète au doge régnant, avec des pièces de vers de leur plume. (Venise, Biblioteca Marciana, Misc. 189/12).



Le fort de Frangokastello, en Crète.

Liste des familles nobles de Crète dont les blasons figurent sur les murs de l'université de Padoue.

Chielmi, Achieli. Armes parlantes, dérivées de l'étymologie *χελμι* (= anguille). D'azur (et quelquefois parti d'argent et d'azur) à l'anguille ondoyante de sable, posée en pal, couronnée d'or et accompagnée de six étoiles d'or, trois de chaque côté. Cimier : trois plumes d'autruche.

Arkoleos dite aussi **Argyropoulo**.

Armeni.

Balsamo, Valsamos.

Barozzi, patriciens de Venise. De gueules, à la fasce d'azur. Cimier : trois plumes d'autruche.

Benguardo, tranché de sable et de gueules, à la bande d'argent, chargée de deux yeux au naturel, brochant sur le tranché.

Bon, patriciens de Venise.

Bonasseri.

Bozza, nobles crétois 1580. Losangé de sable et d'argent, à l'aigle d'or couronnée et accompagnée en chef d'une étoile du même.

Cacavela. D'azur, au chat rampant au naturel sur une champagne de sinople, tenant une voile déployée d'argent.

Cagnoli. D'azur à la tour de pourpre, cimée d'une croissette du même, posée sur une champagne de sable et soutenue de deux chiens au naturel. Armes parlantes identiques à celles de la famille homonyme de Milan.

Calafati. D'or à l'aigle de sable, couronné d'or, chargé sur la poitrine d'un écu tranché d'azur et de gueules, à la bande d'or, chargée d'un lièvre poursuivi par un chien, les deux au naturel. Une variante presque identique présente l'écu tranché au 1^{er} d'azur à trois lys d'or, au 2^e de gueules à un lys d'or, tandis que le lièvre et le chien sont séparés par un arbre de sinople.

Calichiopulo, voir page 243.

Capicsa, Kapixa. Mêmes armes que la famille Cagnoli.

Cassimati. De gueules, au cheval cabré, de sable, et bordé d'or.

Cataneo. De ... à l'arbre au naturel, posé sur une champagne de sinople, et soutenu par un griffon d'or à la tête d'azur, chargé de trois lys de gueules. Famille autre que celle des patriciens de Venise.

Chairiti.

Cladio, nobles crétois 28 XI 1573. D'azur, à l'arbre de sinople, au pied nourri d'une montagne à trois pics de sable, d'où surgit un oiseau de sable, au soleil d'or posé en chef.

Clodio. D'azur à la fasce d'azur (?) filetée de sable, au lion léopardé d'or passant sur la fasce.

Condorato. D'argent à trois lances de tournoi, d'or, posée en fasce.

Coressi. D'azur, au griffon rampant de sable, accompagné de trois lys d'or, deux en chef et un à la pointe.

Corner, patriciens de Venise.

Cortazzi, Hortatzis. Tranché, au 1^{er} d'azur au nuage issant de l'angle dextre et à l'étoile de ...; au 2^e de ... au cœur de ... Armes parlantes, dérivées d'une étymologie inexacte, du mot italien *cor*, *cuore* alors que le nom provient du mot grec *ζότρος* (herbe).

Dandolo, patriciens de Venise, voir p. 286.

Dracontopulo.

Erizzo, patriciens de Venise.

Evdemogianni. Tranché d'argent et d'azur, au 1^{er} à l'aigle à deux têtes, de sable, les têtes couronnées d'or, issant de la partition; au 2^e au lion léopardé d'argent, tenant une croissette de ...

Fillimo, Philemonos. D'azur, aux trois os de mort, d'argent, posés en fasce, l'un au-dessus de l'autre, accompagnés en chef d'une croix pattée du même.

Franco. D'azur, au château de gueules à trois tours, celle du milieu ornée d'une croix et d'un oriflamme au lion de Saint-Marc, le tout sur une campagne de sinople traversée d'un fossé; devant l'entrée du château, un monument représentant un griffon.

Ftaminio. D'azur, à un homme de carnation, flanqué à senestre d'un lion affronté d'or. Cimier : un lion issant, d'or.

Gadanoleos, Kantanoleos.

Gavalà. D'azur, à l'échelle d'or, accompagnée de trois étoiles d'or, deux en chef et une à la pointe. Cimier : une aigle à deux têtes, portant une devise.

Gripari. Parti d'argent et de gueules, à une demi-croix d'or mouvant du parti.

Gignazzi. Coupé, au 1^{er} de gueules, chargé d'une barbe de sable au flanc senestre d'azur; au 2^e d'argent, au flanc senestre de gueules. Le premier à la bande de sable, chargée d'un lion léopardé d'or, brochant sur le tranché.

Gritti, patriciens de Venise.

Lesegnani. De gueules, à l'armure d'argent.

Lima. De gueules, au lion d'or, à la bande d'argent chargée de trois lys de sable, brochant sur le tranché. Cimier : un arc, portant la devise : *Et regulum faciam et certiorum ictum*.

Lithino. D'azur, à une montagne à trois pics, de sable, sommée d'une étoile d'or et accompagnée au canton senestre d'un nuage d'argent. Ou encore : tranché d'azur et de ..., à la fasce brochant de gueules, le 1^{er} chargé d'un bras de gueules brandissant un sabre d'argent. Cimier : le bras brandissant le sabre.

Lombardo. Bandé de gueules et d'argent, au lion passant, d'or, tenant une guirlande de sinople. Variante : tranché de sinople et d'or, au lion de l'un à l'autre.

Madero, d'azur, à la fasce de gueules, accompagné en chef d'une couronne d'or.

Maffei, nobles de Vérone. Tranché, au 1^{er} d'azur au cerf issant, de sable; au 2^e barré (d'émail et de métal?).

Mamona, voir page 312.

Manganario. De ... à l'Apollon trônant au naturel. Cimier : trois plumes d'autruche.

Maurizio, Mavrikio, nobles de Crète, 12 III 1575. D'azur, à l'échelle d'or, accompagné de trois têtes au naturel, deux en chef et une à la pointe.

Messeri. D'argent, à la fasce d'or, chargé de deux pals d'or, accompagné en chef d'une croix pattée de gueules.

Missina. Tranché, au 1^{er} de sable à un château de gueules, au 2^e d'or à trois bandes de sable.

Molviz. D'azur, à la colombe d'argent essorante, d'une champagne au naturel. Cimier : une colombe.

Mormori. D'azur, au poisson d'argent posé en fasce vers la senestre, accompagné de trois étoiles d'or; deux en fasce et une à la pointe.

Moschetti. D'azur, à l'arbre de sinople, nourri d'une champagne de sinople, au bœuf passant de gueules.

Musalo, Musalon. Tranché, au 1^{er} d'azur, à la croix potencée de ..., accompagnée de trois étoiles de ..., à la fasce brochant de sinople, chargée d'une étoile d'or.

Mussuri, Musurus, voir p. 362.

Paleocapa. D'or, à l'aigle à deux têtes de sable, tenant une épée posée en fasce, et chargée d'un écusson d'or, à la croix pattée, cantonnée de quatre coquilles de sable.

Pandimo. D'azur, au phénix au naturel. Cimier : une église au naturel.

Papadopulo.

Patellaro. D'azur, au faucon d'or issant d'une forêt de sinople, nourri d'une champagne au contour bordé de gueules.

Picro, (blason à l'écu détruit) Cimier : une comète, avec la devise : *Virtus extollit*.

Quartano, voir page 383.

Roditi. Tranché, d'azur et de sinople, à la fasce de gueules, au laurier-rose brochant, aux fleurs de gueules, feuillé de sinople. Armes parlantes, dérivant de l'étymologie grecque *ροδή*, laurier rose.

Rossi. D'azur, à la colombe issant d'une montagne à trois pics de sinople.

Salomon, voir page 404.

Sanguinazzo, cittadini originari de Venise.

Schiavo. Tranché de ... et de ..., à la fasce brochant de ... Au 1^{er} deux lions affrontés de ...; au 2^e un lion dressé de ... Cimier : une roue.

Sciropulo. Tranché d'argent et de sable, à la croix à huit pointes brochant de l'un à l'autre.

Scordili. D'azur, au plant d'ail d'argent, posé en pal, accompagné de deux étoiles d'argent, une de chaque côté. Armes parlantes, dérivées du grec *σχοροδο* (ail). Ou encore : tranché d'argent, 1^{er} au corbeau de sable, 2^e au poisson d'argent nageant dans l'eau au naturel, à la fasce brochant d'azur. Cimier : trois plumes d'autruche.

Sidero. De ..., à la fasce de ..., accompagné en chef d'une croix pommée de ..., et à la pointe de trois étoiles de ...

Sifi. Tranché, au 1^{er} d'azur à la comète de ..., entre deux étoiles de ..., au 2^e d'or au bras de gueules brandissant une épée de ..., à la fasce brochant de ...

Silvano. Tranché d'azur et de gueules, à la bande brochant de ..., chargée d'un lion léopardé tenant un ...

Sopholeo. Tranché de ... et d'azur, à la fasce brochant de ..., chargé d'un lion léopardé de ...; ou encore : tranché de gueules et de sinople, à la fasce de ..., chargé d'un lion d'or.

Spiera. D'azur, au nuage à trois pointes, d'argent, issant de la partie droite de l'écu.

Stai. Tranché, au 1^{er} d'azur au lys d'or, entre deux têtes de lion du même; au 2^e de gueules, à trois bandes d'or; entre les deux une burelle d'or rattachée au filet d'or encadrant tout l'écu.

Thalasino.

Torcello, cittadini originari de Venise. De ..., aux trois fascies de ..., accompagnées en chef d'une croix pattée de ... Cimier : trois plumes.

Troilo. Tranché d'azur et de sable, le 1^{er} chargé d'un oiseau de sable tenant un serpent dans son bec. Cimier : le même oiseau.

Varuca, Varouchas, voir page 443.

Vlasto, voir page 447.



1



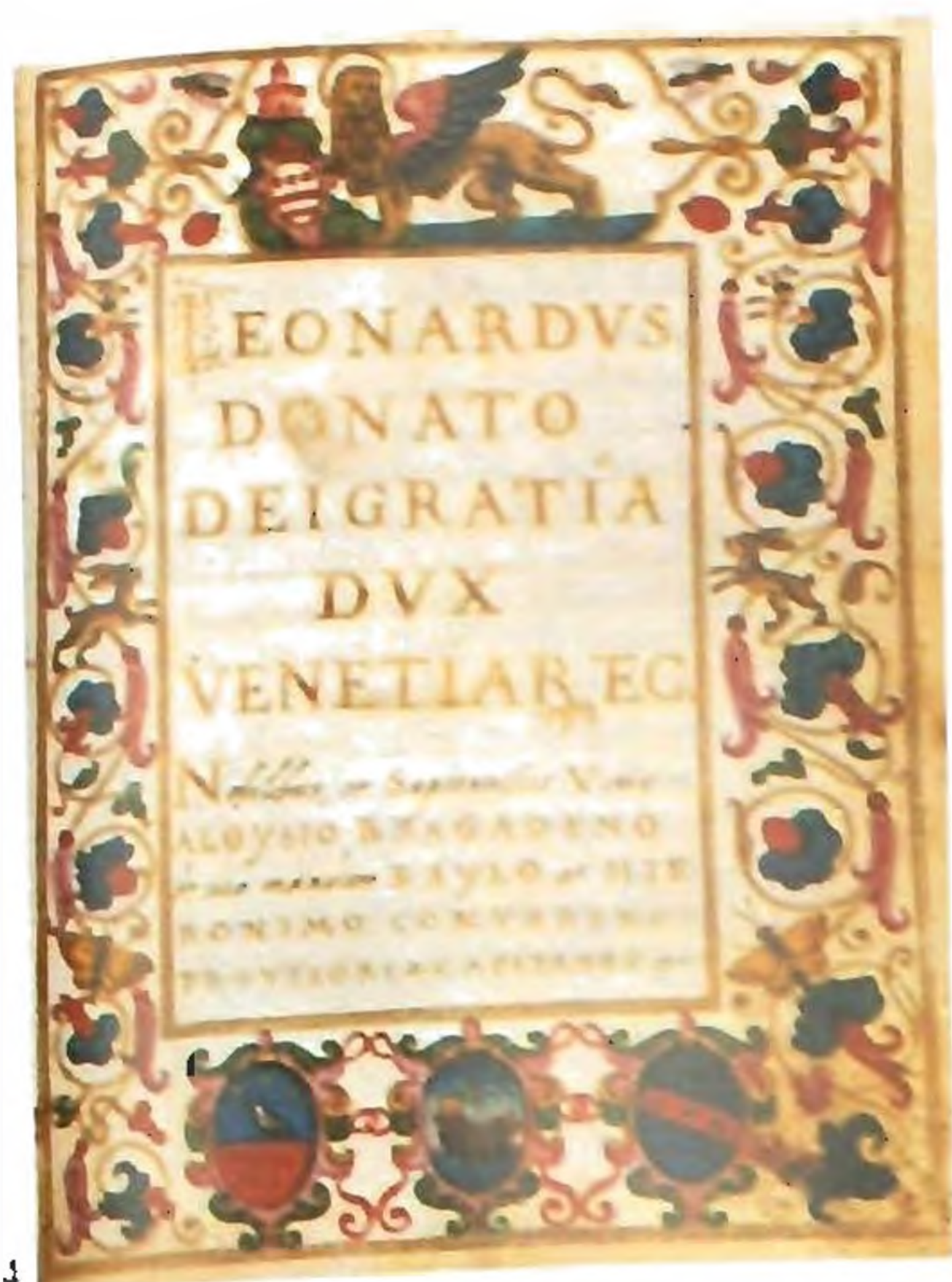
2

Sordina
de Corfou

Mocenigo de Zante

Vlasto
de Crète

1, 2, 3 : Héraldique des étudiants grecs de Padoue, dits de la « Nation d'Outremer » (Padoue, Archivio Antico). Voir notice p. 63.



4: page de titre du dossier de l'ambassade de Marco Polillà et de Giacomo Trivoli, nobles de Corfou, auprès du doge Leonardo Donà, 1612 (Archives de Corfou)



Pilarino
de Céphalonie
(Coll. Dr. I. Lascaratos)



5

5: Page de titre du dossier de l'Ambassade de Battista Luca et de Filareto Quartano, nobles de Corfou, auprès du doge Grimani, 1601 (Archives de Corfou, coll. Dr. I Lascaratos).



Salamon (Solomos)
de Zante
(Musée de Zante)



Barbiano de Zante
(Musée de Zante)

Listes des familles de la noblesse vénitienne et de la noblesse crétoise aux derniers temps de la domination vénitienne en Crète.

Dressées en 1644 sur l'ordre de l'illustrissime Andrea Cornaro, général du royaume, un an avant le débarquement des Turcs à la Canée, et conservées dans le Catalogue Trivan, codes vénitiens, Musée Correr.

Publiées par le professeur Manoussakas.

« Nobles vénitiens, qui habitèrent les villes du royaume de Candie, c'est-à-dire Candie, La Canée, Rettimo et Sethia, et qui firent partie des colons envoyés par Venise, ou encore des militaires établis en ce royaume, lesquels s'étant mariés là, y restèrent définitivement »

CANDIE

Nobles vénitiens

Avonal
Bon
Barbarigo
Barbo
Benedetti
Corner
Callergi
Canal
Capelo
Dandolo
Demezo
Erizzo
Falier
Fradelo
Foscarini
Foscolo

Gradenigo
Griego
Ghissi
Griani
Lombardo
Lolin
Muazzo
Morosini
Pasqualigo
Pisani
Querini
Ruzer
Surian
Sallamon
Venier
Zen

SETIA

Corner
Balbi
Demezo
Benedetti
Querini

Total : 37 familles.

LA CANÉE

Nobles vénitiens

Avonal
Barbarigo
Barbo
Barozzi
Cocco
Calergi
Corner
Calbo
Capelo
Contarini
Darnier
Falier
Massolo
Mengano

Manolesso
Molin
Minoto
Muazzo
Premarin
Pollani
Querini
Renier
Tron
Vizzamano
Viaro
Zangarol
Zorzi

Total : 27 familles.

« Fantassins partis à Candie avec les colonies militaires qui habitaient dans les trois villes de Candie, La Canée et Rettimo » :

Rizzardo
Pavia
Clodij
Donno
Aleffuso
Gribia

Sanguinazzo
Deparis
Dafferera
Vergier (Vergerio)
Zacco
Dapiasenza

Total : 12 familles.

« Ce sont des lignages de nobles de Terre Ferme, c'est-à-dire d'Italie. »

RETIMO

Barozzi
Bragadin
Barbo
Calergi
Contarini
Capelo
Corner
Dandolo
Dolfin

Gritti
Muazzo
Mocenigo
Manolesso
Pollani
Semmitecolo
Surian
Sanudo
Zane

Total : 18 familles.

Total général : 82 familles.



Môle du fort de Frangokastello.

« Sur ces 82 familles, au fil des temps, quelques-unes se sont rapatriées, d'autres se sont éteintes, d'autres sont déchues de la noblesse, les unes par négligence, les autres à cause de mariages inautorisés. De celles-ci, quelques-unes ont bénéficié de la noblesse crétoise, d'autres ont perdu toute noblesse. Voici les noms des familles déchues de la noblesse vénitienne » :

CANDIE

Benedetti
Capelo
Foscolo
Gradenigo
Lombardo
Lolin
Pisani
Pasqualigo
Surian

Certaines de ces neuf familles ont bénéficié de la noblesse crétoise, et d'autres, non.

LA CANÉE

Massolo
Barbo
Calbo
Corner
Capelo

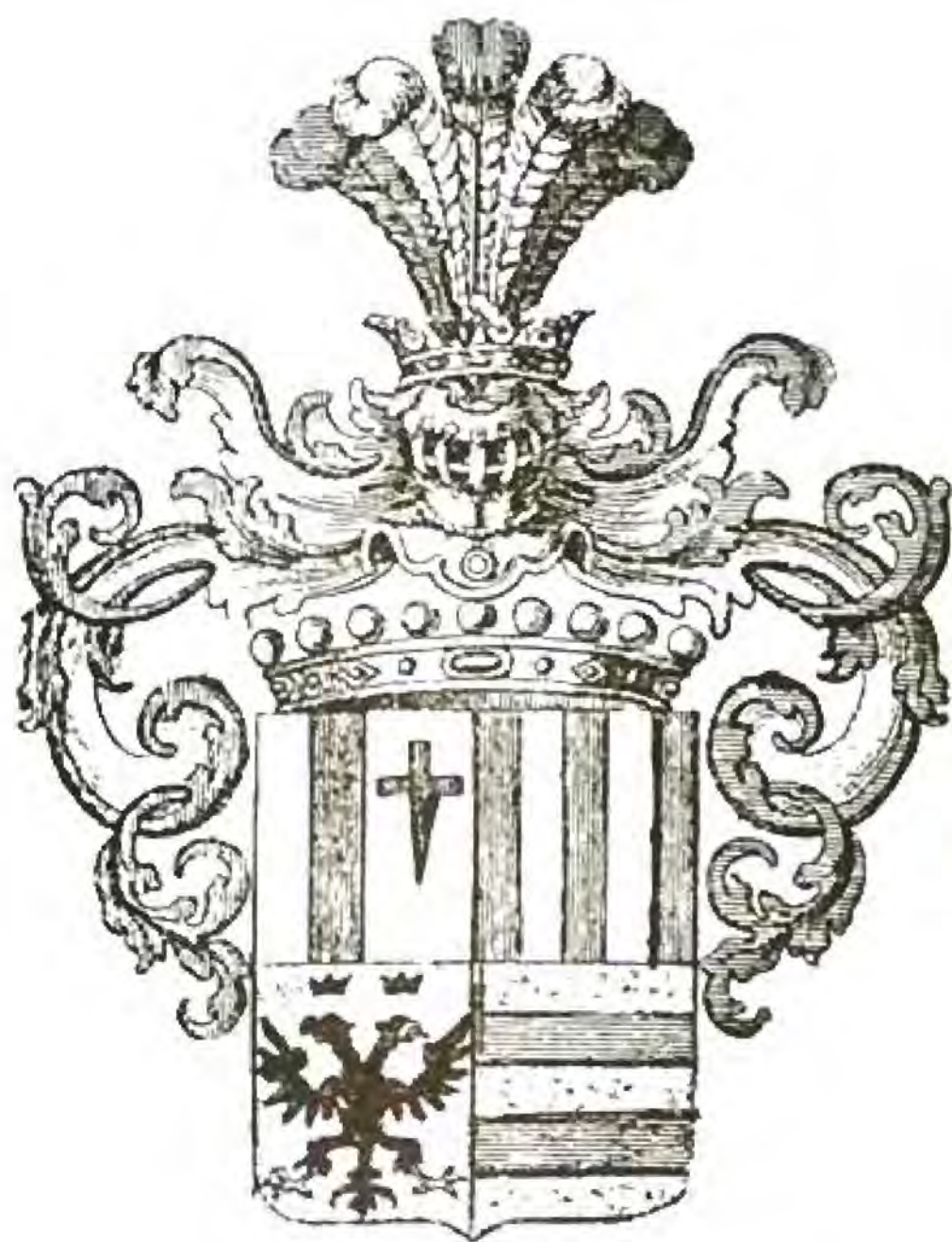
Avonal
Darnier
Falier
Minoto
Muazzo
Renier

Les premières cinq familles sont éteintes. Les autres six jouissent de la noblesse crétoise.

RETIMO

Gritti
Dandolo
Mocenigo
Zane

Ces quatre familles sont déchues de la noblesse vénitienne, mais jouissent de la noblesse crétoise.



Grimani-Giustiniani, patriciens de Venise.

« Familles Nobles siégeant au Conseil de la ville métropole de Candie »

Famille	Patrie d'origine
Ambrosio	Italie
Bozzi	Italie
Bernardo	Italie
Barbango	Nobles vénitiens
Bon	Nobles vénitiens
Benedetti	Nobles vénitiens
Bevarde	Italie
Collona	Rome
Caliva	Constantinople
Callafati	Impériale (de Byzance)
Cigala	Italie
Caffato	Archontes
Cacava	Chypre
Capsa	Constantinople
Cavallo	Nauplie
Cavallaro	Famille nouvelle
Cornier	Nobles vénitiens
Cassimati	Famille nouvelle
Cappo	inconnue
Calona	inconnue
Castelo	inconnue
Candachiti	Constantinople
Coressi	Inconnue
Dafferera	Italie
Daponte	Italie
Darcona	Constantinople
Denores	Chypre
Drasino	Famille nouvelle
Dandolo	Nobles vénitiens
Demezo	Nobles vénitiens
Daporto	Nobles vénitiens
Diminiti	Nobles vénitiens
Darcà	Nobles vénitiens
Falier	Nobles vénitiens
Fontana	Italie
Gialina	Constantinople
Ghoroniti	Famille nouvelle
Lefraco	Nauplie
Lolin	Nobles vénitiens
Mamisi	Impériale (de Byzance)
Murtato	Constantinople
Melissinò	Archontes
Mudinò	Italie

Il faut préciser ici, à l'usage du lecteur d'aujourd'hui, que :
 Les « archontes » sont les descendants des anciennes familles de l'aristocratie grecque.
 Les familles qualifiées d'origine « inconnue » sont en fait génoises.
 Les familles dites d'origine « d'Italie » sont originaires de possessions vénitiennes de Terra-Ferma = Istrie, Brescia, Vicence, Padoue.

Messeri
 Murmuri
 Masarachi
 Massichi
 Maurici
 Moxia
 Mavriano
 Nomicò
 Nassini
 Negrisola
 Nottarà
 Pagan
 Podocatora
 Pisani
 Pascaligo
 Pelegrin
 Panigietti
 Papadopuli
 Patrichi
 Paleologo
 Panigran
 Querini
 Rizzardo
 Ruzeri
 Stratigò
 Spiera
 Torcello
 Tagliapiera
 Tandì
 Vlastò
 Vendramin
 Zogia
 Zangaropulo
 Zane
 Za Moro
 Avastago
 Mosto
 Damoro

Nauplie
 Famille nouvelle
 Italie
 Italie
 Italie
 Italie
 ?
 Constantinople
 Nauplie
 ...
 ...
 Italie
 Chypre
 Nobles vénitiens
 Nobles vénitiens
 Italie
 Italie
 Archontes
 Constantinople
 Impériale
 ...
 Nobles vénitiens
 Italie
 Nobles vénitiens
 Constantinople
 Nauplie
 Italie
 Italie
 Nauplie
 Archontes
 Nobles vénitiens
 Nauplie
 Famille nouvelle
 Nobles vénitiens
 Italie
 ...
 Nobles vénitiens
 ...

Familles de noblesse crétoise domiciliées dans la ville de :

RETIMO

Achieli	Arcoleo	Clodii	Calergi
Cagnolo	Cornaro	Catterin	Cortazzi
Caffato	Dafferera	Donno	Dapiasenza
Dandolo	Damodon	Furlan	Franco
Gribia	Gavalà	Cortazzi	Gritti
Lombardo	Lima	Littino	Mussuro
Portio	Pattellaro	Peccatoro	Pirino
Sanguinazo	Siligardo	Scordili	Tergianò
Varucha	Visconti	Vlastò	Vergici
Niotero	Dimoris	Zanne	Callonà
Barbarigo	Dafioenza	Diminiti	Ruzieri
Caravella	Camarioti	Callofronà	

Total : 47 familles.

Familles de « citoyens originaires » de :

RETIMO

Achieli	Dallabela	Miglioti	Veneli
Avastago	Furlan	Palmesan	Custugiani
Asprea	Fascomilo	Gritia	Clapsinò
Anagnosti	Lima	Vergici	Perdicari
Callonà	Niottero	Vari	Zucho
Cardami	Milonopulo	Calogierà	Daleze
Comità	Miglioti	Siropulo	Corso
Catterin	Piscopopulo	Schilomango	Scordà
Barbarigo	Pandimo	Trulinò	Spirino
Condarato	Pangalo	Detuldi	Vrana
Clarozone	Pettropulo	Pattellaro	Moschioti
Corgnactò	Pirino	Portio	Comita
Chioza	Rusio	Cacavela	Corogona
Calottà	Sanguinazo	Argirò	Sevastogeni
Cunupi	Siligardo	Cugiani	Stela
Chinigo	Surian	Giuse	Logotheti
Dabressa	Troilo	Servo	
Dottarà	Dafioenza	Schirinzi	

Total : 70 familles.



Procession des reliques de Saint Denis à Zante.
(Musée de Zante).



Sarcophage de Saint Spyridion, jusqu'à récemment fidéi-commis de la famille des comtes Bulgari, à l'église de Saint Spyridion, Corfou (voir art. Bulgari, p. 235).



Sarcophage de Saint Denis (Dyonissos Siguro, voir l'article sur cette famille, p. 409).



Lunzi, de Zante (Coll. G. Carrer).



Siguro, de Zante (Coll. G. Carrer).



Carrer, de Zante (Coll. G. Carrer).



Pierre tombale armoriée de Mélétios Tipaldo, évêque orthodoxe de Céphalonie, 1713 (Coll. Dr I. Lascaratos).

Familles de noblesse crétoise domiciliées dans la ville de Cydonie :

Famille	Patrie d'origine	Famille	Patrie d'origine	Famille	Patrie d'origine
Alefuso	Italie	Darente	Famille nouvelle	Paleologo	Impériale
Albizzo	Italie	Callaffati	...	Pompanazzo	Italie
Abosaci	Italie	Cellaiti	...	Paleocapa	Nauplie
Avonal	Nobles vénitiens	Eudemogiani	...	Rali	Famille nouvelle
Argiopulo	Archontes	Fattomini	Ville de Coron	Scordili	Archontes
Agiosteffaniti	Archontes	Falier	Nobles vénitiens	Testabusa	Italie
Barozzi	Nobles vénitiens	Focà	Archontes	Toscani	Italie
Cladirii	Colons	Fiandra	...	Vidali	Italie
Caffati	Impériale	Franco	...	Viaro	Italie
Cattalacti	Impériale	Gavallà	Archontes	Vlastò	Nobles vénitiens
Cugnolo	Italie	Gripari	Famille nouvelle	Premarin	Archontes
Cassimati	Famille nouvelle	Linachi	Nauplie	Pizzamano	Nobles vénitiens
Cartofilaca	Famille nouvelle	Littini	Archontes	Pattellaro	Nobles vénitiens
Cattani	Famille nouvelle	Monovasioti	Nauplie	Podocatora	Famille nouvelle
Calergi	Archontes	Mormori	Nauplie	Pagnan	Impériale
Depari	Colons	Medici	Italie	Pulacchi	Italie
Domno	Italie	Molin	Nobles vénitiens	Rizzardi	Chypre
Darazzo	Italie	Minoto	Nobles vénitiens	Renier	Colons
Daferera	Italie	Maderò	Famille nouvelle	Srobolazzi	Nobles vénitiens
Di Catteraci	Italie	Muazzo	Archontes	Tipaldo	Famille nouvelle
Da Bassan	Italie	Melissinò	Nauplie	Varucha	Italie
Diogeni	Impériale	Nassino	Nauplie	Vergian	Archontes
Darmier	Nobles vénitiens	Pavian	Colons	Vizzamano	Italie
				Zancarolo	Nobles vénitiens
					Nobles vénitiens

Total : 70 familles.

« Les familles suivantes sont celles des citoyens, provenant en partie des archontes, en partie des nobles déchus tant de la noblesse vénitienne que de la noblesse crétoise. La plupart d'entre elles sont des citoyens originaires domiciliés dans la ville métropole de Candie » :

CANDIE

Ambelicopulo	Cochianiti	Ghavssogioni	Plattarà
Armeni	Carchiopulo	Ghardesan	Pistolà
Achieli	Cochini	Kavallaro	Pigà
Abetto	Cimischi	Kadacusino	Paghi
Armani	Dagrado	Ghleba	Pantaleo
Arcadio	Dipoli	Littino	Pessembra
Amoreo	Dafnomichi	Lorando	Patterò
Apladha	Dafferera	Lodovicio	Piperi
Argostoli	Damian	Libithi	Psisisti
Abelachianò	De Molin	Luccari	Rizzo
Buglâ	Diminiti	Mussuro	Rauseo
Bosichi	Dacipri	Mandricardi	Rali
Barozzi	Drimò	Melissinò	Rocco
Belegno	Drasino	Marà	Sograffi
Barbarigo	Dal Suol	Moresin	Seminelo
Benti	Dulufi	Maurica	Sirigo
Benedeti	Darmano	Manganari	Siderò
Cominò	Davigla	Musalo	Siguro
Caffati	Daloca	Mavriano	Spanopulo
Corogona	Dagladi	Manerba	Sogia
Cassimati	Daravena	Marangon	Sforza
Callonà	Drasaleviti	Maravegia	Scarlato
Callamatianò	Doria	Nottarà	Sagredo
Cartoffilaca	De Candia	Ostriano	Stavrachi
Clado	Fliscuni	Polinà	Salomon
Cicalà	Frielo	Papadopulo	Stavila
Cochili	Fontana	Procaciante	Stachielari
Callamarà	Foscomilo	Pamfilo	Teoghari
Capela	Farmachi	Prichi	Thergianò
Callofronà	Fagliero	Pulopodi	Thesso
Calogierà	Ghrognanò	Polemarchi	Trivisan
Christofforo	Ghrusogulato	Pedioti	Theristi
Cladà	Gierazuni	Pascuzzi	Vlastò
Canachi	Gerosolimiti	Panigirà	Vulacho
Canalomiti	Gausili	Pantogalo	Vaftisma
Cazzarà	Gierachi	Parathioti	Vizzamano
Curtesan	Ghamarto	Zangaropulo	Varda
Capa Santa	Gharoniti	De Zorzi	Valeriano
Chioni	Goneme	Di Cipri	Venezzan
Coreo	Griani	Di Franceschi	Xsantò
Camonoti	Ghoniati	Di Negri	Zago

Total : 164 familles.

Familles des « citoyens originaires » de :

LA CANÉE

Armeni	Mariscarpa	Vasmulo	Gorgorafti
(Armuri)	Nicoletto	Gavrili	Lauro
Armeni	Puzzidi	Picridi	Mangussa
Asprea	Pachin	Pricè	Moroni
Acchineo	Piperis	Plaiti	Manolafti
Andronicopulo	Rali	Petropulo	Pullachi
Acladuris	Rauseo	Capelo	Politti
Anigoni	Soffoleo	Cattani	Piscopopulo
Bambacopulo	Stanilâ	Damigo	Papadopulo
Brinci	Thergianò	Destereo	Rusteù
Barbarigo	Valente	Galleoti	Scuvi
Claduri	Vureto	Griceo	Segnanò
Condoleo	Zangaropulo	Gradenigo	Venier
Cavallari	Siropulo	Lurando	Vellaiti
Cottachi	Gharchi	Mittilineo	Varunga
Capsali	Ananea	Milonopulo	Zunzura
Cartofilaca	Picicopulo	Manganari	Gavvano
Cunetti	(Episcopulo ?)	Porfirò	Argirò
Clado	Callamuti	Pazzola	Rauseo
Capsodhassi	Carcoffilo	Psarà	Macherioti
Cerigo	Damian	Pelacapa	Trivisan
Culota	Damodon	Russea	Raftopulo
Copeo	Fassulâ	Sittâ	Mettochiti
Calichiopulo	Dellatoro	Sirgianò	Condarato
Cellaiti	Giattei	Soffianò	Allacerò
Chrissamo	Lichinio	Tagliapiera	Abstemio
Contarini	Maderò	Vizzamano	Malocuculo
Chidoni	Moschetto	Zangarol	Scandali
Calbo	Madacara	Bubette	Serinzi
Caravelâ	Portari	Catteruzzi	Cummulo
Curino	Peccatore	Ruscio	Maurogiorga
Cristofforo	Perdicari	Vlassi	Cassâ
Drossa	Pramatefti	Delussa	Cantacusino
Drima	Rosso	Cassimati	Capadoca
Fassidhoni	Servò	Daffessari	Macrimali
Griglianò	Stavrianò	Dibianchi	Conssoliano
Gierachi	Scuttarioti	Dallaporta	Temenioti
Lastachi	Thallassinò	Grippari	Cumandri
Lascari	Vitto	Dicatteruci	
Mothoneo			

Total : 153 familles.

Sommaire des familles qui ont été domiciliées dans les villes du royaume de Candie :

Nobles vénitiens	Nobles et feudataires crétois	Citoyens originaires
82	198	387

auxquelles s'ajoutent 66 familles de marchands.



Vue de Zante, d'après une gravure du XIX^e siècle (Coll. du comte D. Roma, Zante).

Les Iles Ioniennes

Corfou, Céphalonie et Zante, les trois îles ioniennes dont il sera question ici, faisaient partie d'un complexe administratif et militaire plus vaste mis en place par Venise face aux territoires conquis sur le continent par les Turcs : il s'agit de l'Héptanèse, c'est-à-dire des Sept-Iles (« Epta nissi » en grec), Corfou, Santa-Maura ou Leucade, Ithaque, Céphalonie, Zante, Paxos et, bien plus loin vers le sud, Cérigo ou île de Cythère⁽²¹⁾. Mais seules les trois grandes îles ont bénéficié d'une organisation nobiliaire structurée. Ithaque n'eut pas de noblesse ; celle de Leucade n'en était pas vraiment une, et il en sera question brièvement par la suite ; à Paxos, seule une branche de la famille Caruso y domina brièvement la vie publique. Quant à Cythère, ses archives nobiliaires ont été préservées, mais non étudiées ; le lecteur trouvera des informations concernant cette île au droit des notices consacrées aux familles Salamon (Solomos) et Venier.

La noblesse des îles ioniennes, laquelle au début du XIX^e siècle était presque entièrement hellénisée et de confession orthodoxe⁽²²⁾, s'était constituée dans sa forme finale sous la domination de Venise après la soumission défini-

(21) L'histoire de toutes ces îles se confond avec la mythologie. C'est à Cythère que naquit Vénus émergeant des flots. Léskadios, qui donna son nom à Leucade, était le frère de Pénélope, la fidèle compagne d'Ulysse. Les habitants de Céphalonie avaient guerroyé à Troie, et la capitale de cette île, Argostoli, abrite des vestiges mycéniens et même pré-mycéniens. L'infortunée Sapho, malade d'amour, se jeta dans la mer du haut d'un rocher de Leucade.

(22) Un consul de Prusse à Corfou, vers le milieu du siècle dernier précisait que la population de l'archipel était alors d'environ 200 000 habitants, soit plus importante que celles des principautés de Lichtenstein, de Hohenzollern, de Waldeck, de Lippe, de Schwarzburg, de Reuss, et que celle des duchés d'Anhalt, de Saxe-Altenburg, de Saxe-Meiningen et de Strelitz. Joh. Ferd. NEIGEBAUER, *Die Verfassung der ionischen Inseln und die neuesten Bemühungen eine Reformderselben herbeizuführen*, Leipzig 1839, p. 9.

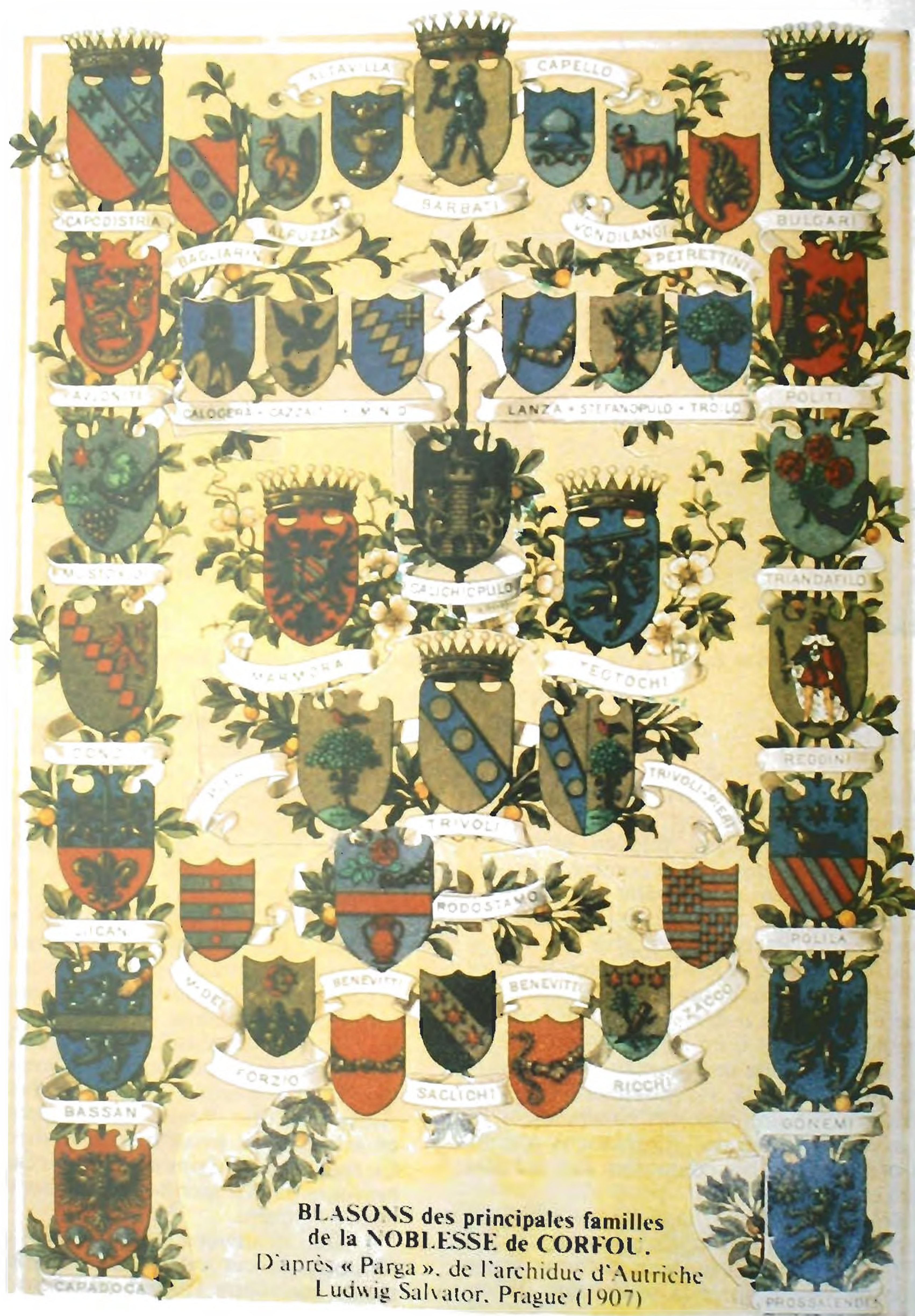
tive de Corfou en 1402, par l'acte dit de la dédicacion. Les éléments composant cette noblesse étaient d'origine très diverse :

- Les anciennes familles possessionnées dans l'archipel de temps immémorial, « avant la dédicacion »⁽²³⁾, dont une partie descendait de nobles napolitains investis de fiefs par les rois angevins de Naples, ou les souverains de la maison des Tocco.
- La noblesse militaire – terrestre ou navale – des stradiotes gréco-albanais possessionnés dans les îles par Venise au temps des guerres contre le Turc.
- Les familles grecques apparentées aux hauts dignitaires de l'église orthodoxe.

La noblesse ainsi composée fut officialisée et institutionnalisée par la création des Livres d'Or, un pour chaque île : 1537 à Corfou, 1604 à Céphalonie, 1542 à Zante. Après cette date, Venise accorda à certaines familles nobles en mesure d'en payer le prix, le titre de « conte veneto ». Ce titre, dans certains cas, récompensait aussi des faits de bravoure ou des sacrifices pécuniers consentis à la défense contre l'ennemi.

Nous donnerons par conséquent ci-après un aperçu de l'histoire de ces catégories, en rappelant une fois pour toutes que, outre l'aspect purement institutionnel, juridique, de la formation de cette classe privilégiée, il y en avait un autre, auquel les historiens issus de cette même noblesse ont fait allusion. Ainsi, selon Pignatorre, la couche privilégiée de l'île de Céphalonie, « il ceto distinto », honoré du titre de noble, sut profiter à la fois de la faiblesse du gou-

(23) La « dedicacion » fut déclarée une première fois en 1382 par le consul vénitien Paninsacco, au moyen d'une lettre adressée au Sénat par une partie de la noblesse désireuse de ne pas tomber sous la domination des Angevins de Naples. Ces derniers avaient d'ailleurs leurs propres partisans parmi les nobles de l'île, avec lesquels ils traitaient en sous-main. La crise fut dénouée en 1402 lorsque Ladislas de Naples accepta de vendre Corfou à Venise contre paiement de 30 000 ducats.



vernement vénitien et de celle des paysans. Le bas prix des terres (dont les produits n'avaient que peu de valeur puisque les guerres avec le Turc entravaient le commerce), le peu de numéraire dont disposaient les habitants, les nombreuses disettes, facilitèrent à la noblesse l'extension de ses domaines. Les petits colons, les menus propriétaires durent se plier aux exigences de leurs voisins plus puissants ou plus riches. Ces derniers exigèrent que l'on s'adressât à eux en cas de litige, et qu'on respectât leurs arbitrages prononcés à la faveur de l'ignorance ou de la peur de leurs interlocuteurs⁽²⁴⁾.

La noblesse fieffée et les baronnies. Une curiosité de l'histoire veut que la Grèce, pays réputé pour n'avoir pas connu le système nobiliaire à l'occidentale, ait quand même abrité, et pendant plus longtemps qu'aucun autre pays d'Europe à l'exception de l'Angleterre, un système nobiliaire hérité en droite ligne du système féodal normand et des Assises de Romanie instituées après la quatrième Croisade. Il s'agit de fiefs militaires qualifiés de *baronnies* par les Latins, et de *timars* par les Grecs, concédés par le suzerain contre la prestation du serment féodal. Le lecteur contemporain doit constamment avoir à l'esprit l'importance capitale revêtue dans le cadre de la société féodale, par les formules du serment, les actes extérieurs, les coûteuses cérémonies. Ces manifestations étaient destinées à mettre en valeur l'ordre politique basé sur la hiérarchie et la propriété féodales. Sans noblesse possessionnée en récompense de ses services militaires, il n'y avait pas de monarchie ; et sans fiefs il n'y avait pas de noblesse.

Du fait aussi que les souverains prétendaient à la propriété nominale de tous les biens existants dans leur royaume, l'on pouvait toujours craindre que les changements de monarchie n'entraînent des changements dans l'attribution des biens féodaux. D'où les renouvellements d'investiture, fréquents au Moyen Âge, destinés à garantir aux feudataires la jouissance de leur fief sous le nouveau règne. De la même manière, après chaque décès d'un feudataire, nommé « baron » selon l'usage généralement répandu, son successeur, désireux de prouver sa fidélité au suzerain, tenait à s'assurer d'un renouvellement d'investiture, sous forme de re-concession du fief. C'est ainsi que se généralisa le caractère héréditaire des fiefs, qui fit d'une famille non seulement le propriétaire d'un domaine et le délégué assermenté du monarque, mais aussi le détenteur et l'exécuteur local du pouvoir politique, législatif et militaire.

Alors qu'au Moyen Âge un feudataire considérait la carrière des armes comme un honneur et une obligation anoblissante, les temps modernes, à Naples comme ailleurs, introduisirent progressivement la notion de rachat des obligations militaires contre paiement au roi d'une somme proportionnée à l'ancienne obligation de prestation de service armé. Cela permit aux souverains de se procurer les fonds nécessaires à l'entretien d'une troupe de combattants à leurs ordres, et de se dispenser peu à peu de la fidélité souvent problématique de leurs principaux feudataires. Ceux-ci se laissèrent ainsi progressivement dépouiller de l'autorité militaire qui était la leur jadis, et crurent habile de garder la propriété des fiefs sans plus être astreints, en matière d'obligations féodales, à autre chose qu'à des cérémonies et des serments vides de sens.

La Couronne alla encore plus loin : à Naples, à partir du XVI^e siècle, Ferdinand le Catholique imagina de considérer fiefs et baronnies comme des biens vendables. Les portes de l'aristocratie féodale s'ouvrirent alors aux marchands génois et espagnols suffisamment fortunés pour se payer titres redondants, baronnies et privilèges de caste.

C'est sur cet arrière plan historique et monétaire que s'est développé le système des fiefs dans les îles ioniennes, selon les principes juridiques promulgués dès 1231 par les « Constitutions » de Melfi. Ces constitutions soulignaient les impératifs militaires présidant aux successions des fiefs. Un fief était successible aux descendants des deux sexes du feudataire initial, à l'exception des bâtards, exclus puisque nés en dehors des liens religieux du mariage⁽²⁵⁾. A Naples comme partout ailleurs, les enfants adoptifs étaient eux aussi exclus des successions aux biens féodaux.

L'ordre de succession aux fiefs favorisait les fils de préférence aux filles, et se faisait dans l'ordre de primogéniture⁽²⁶⁾. En cas d'absence d'héritier mâle les femmes étaient appelées à succéder, toujours selon l'ordre de naissance, mais en préférant les filles non mariées à celles qui, mariées après avoir emmené leur dot, étaient considérées comme « sorties de la famille ». C'est pourquoi, dans une monarchie féodale fondée sur la propriété, le mariage d'une héritière titulaire d'un fief devenait une affaire d'État. Le suzerain s'arrogeait alors le droit de la marier au prétendant agréé par la Couronne, susceptible, par sa fidélité, d'assurer la stabilité de l'ordre établi.

Le roi Guillaume mit carrément les héritières en vente avec un correctif : en cas de refus du mari imposé, l'héritière était libre d'épouser l'élu de son cœur à condition d'abandonner son fief au Trésor royal et de se contenter de la possession de ses biens non féodaux⁽²⁷⁾.

Il arrivait qu'un feudataire mourût sans laisser d'héritiers proches. La succession était alors ouverte aux agnats de la branche suivante, descendant « ex corpore » du titulaire initial du fief, selon le principe de la succession ascendante et collatérale : l'on remontait l'arbre généalogique jusqu'au premier titulaire de la baronnie, et l'on redescendait jusqu'à l'ainé (ou l'ainée) de la branche survivante au moment de l'ouverture de la succession.

L'histoire de ces fiefs, qu'il s'agisse ou non de baronnies, démontre que sous la haute noblesse conquérante et occupante, s'était maintenue une petite noblesse dont l'existence ne changea pas considérablement, et qui, dans de nombreux cas, finit par assimiler l'autre, religieusement et ethniquement, et par lui succéder dans ses biens.

Contrairement aux fiefs normands de Naples et de Sicile, pendant longtemps dans l'archipel ionien les fiefs furent fonciers, c'est-à-dire qu'on n'y introduisit que tard, comme dans l'économie monétaire normande, les fiefs-argent, dits « censuels ».

Les feudataires ioniens eurent pendant longtemps droit de juridiction sur leurs paysans. Ils en abusèrent à tel point qu'au début du XVII^e siècle un décret du Sénat vénitien limita ce droit, afin de mettre un terme aux rébellions paysannes. Comme à Naples ou en Sicile, où le fisc royal tenait à jour un « Catalogue des barons », les fiefs ioniens étaient soumis à un contrôle de la puissance suzeraine. Un tableau récapitulatif des baronnies de Corfou fut rédigé en

(25) L'histoire est pleine d'exemples par lesquels rois et nobles ne se firent pas faute de contourner les lois afin de faire une place à leurs bâtards dans leur succession.

(26) Le principe de primogéniture, favorisant l'ainé au détriment des cadets, a gouverné la plupart des successions royales et nobiliaires dans l'Occident européen. Il fut fondé « comme si les cadets avaient été conçus comme une chose inutile, comme un surplus sans mission et sans place dans l'ordre social de l'univers ». Nic. SANTAMARIA, « I feudi, il diritto feudale e la loro storia nell'Italia meridionale », Naples 1881, p. 179.

(27) Le héros d'une semblable aventure matrimoniale fut Jacques de Baux, dernier empereur titulaire de Constantinople, despote de Romanie, prince d'Achaïe, qui s'empara en 1381 de la ville napolitaine de Tarente. Déclaré rebelle par son suzerain, il épousait l'année suivante, par procuration, Agnès d'Anjou, cousine et belle-sœur du roi. Charles III s'empressa de mettre l'héritière en prison. Forcé par les circonstances, il la libéra peu après et l'envoya à son époux, avec l'île de Corfou comme cadeau de mariage, à condition que Jacques de Baux prêtât serment et hommage en sa nouvelle qualité de prince de Tarente et duc d'Achaïe.

(24) Marino PIGNATORRE « Memorie storiche e critiche dell'isola di Cefalonia, dai tempi eroici alla caduta di Cefalonia », II, Corfou 1887, p. 53-54.

1760 sur l'ordre du Provéditeur Général de la Mer, Francesco Grimaldi, exposant l'état de ces fiefs en 1616 et 1748 respectivement⁽²⁸⁾. Une autre liste des baronnies corfiotes, telles qu'elles existaient à la fin de la domination vénitienne, fut publiée en 1914 par le directeur des Archives de Corfou. Les informations données par ces deux sources ne concordent pas toujours, ni en ce qui concerne le chiffre total des fiefs, ni même en ce qui concerne leur nom. Ces différences, à vrai dire peu importantes, tiennent au fait que, dans certains cas, le nom de la baronnie, qui était celui de la famille en faveur de qui elle avait été créée, changeait selon le nom de la famille qui y succédait comme titulaire. Il n'y avait pas de règle fixe à ce sujet, et certaines autres baronnies gardèrent le même nom à travers les siècles, encore que la descendance masculine directe du premier baron fut éteinte depuis longtemps. Il arriva aussi que le jeu des successions fasse cumuler deux ou même plusieurs fiefs sur une seule tête. Dans ce cas, chaque fief gardait son statut particulier, qui ne pouvait être confondu avec celui d'autres fiefs soumis à la succession en cas de décès de leur titulaire commun.

À chaque changement de titulaire, il y avait révision et confirmation des titres d'inféodation. Cela se passait d'ordinaire sans litiges, l'ordre de succession de même que l'identité des ayants-droit au fief étant de notoriété publique. L'acte d'investiture était ensuite accordé par Venise dans un bref délai, contre paiement d'un *droit de relief* variable selon chaque fief, sans que ce droit, ni même les prestations de service militaire afférentes à chaque fief, fussent nécessairement en rapport avec sa valeur foncière.

Les prestations de service féodal étaient elles aussi différentes selon chaque fief, qu'il s'agisse ou non d'une baronnie, et consistaient en la fourniture de un, deux ou trois chevaux équipés de leur harnachement militaire et du même nombre de fantassins, soit plus simplement en la fourniture d'un seul fantassin. Lorsque le péril turc se fut éloigné, la noblesse ionienne trouva bientôt le moyen de transformer cette obligation militaire en une simple obligation de parader avec cheval et fantassin à l'occasion des tournois, dont l'habitude se maintint jusqu'en plein XVIII^e siècle.

Les feudataires étaient pourvus de qualificatifs d'honneur, différents selon qu'il s'agissait de membres des familles patriciennes de Venise, ou de membres de la noblesse locale. *Magnifico* (un tel) ou *Madona* (une telle) dans le cas des patriciens; *Messer* (un tel) ou *Madona* (une telle) dans le cas des nobili veneti ioniens. S'ils étaient pourvus du titre comtal, ils avaient droit au *Messer Co*. Les nobles ioniens non feudataires, la catégorie la plus nombreuse, étaient qualifiés de *strenuo*. Ceci jusqu'au XVIII^e siècle, lorsque les patriciens de Venise étaient traités de NH (un tel) ou ND (une telle) dans les actes publics, alors que les nobles ioniens n'avaient droit qu'au *fedel signor* ou encore moins, au *strenuo* (« vaillant »)⁽²⁹⁾.

L'île de Zante comptait douze baronnies: Lascaris-Megaduca, passée à la famille Carrer; Moro-Viango, passée aux Canal de Venise; Mocenigo, Pellegano et Siguro; les autres étaient des fiefs concédés à l'évêché latin ou à des monastères catholiques.

L'île de Céphalonie était pourvue des baronnies (ou

timaria) Floriano, Sdrin, Migliaressi, Tipaldo-Alfonsato et d'un fief du monastère de la Moni Sissiotissa. Les autres fiefs n'étaient pas qualifiés de baronnies.

La liste publiée par Spyridion Théotoki pour Corfou indique les baronnies suivantes: Barbati; Barbarigo; Savioni; Zanetti; Crisalida; Barbaro (olim Ralli-Franzoni); Marmora (olim Bragadina); Correr (olim Petretin); Donà (olim Darmeria); Duodo (olim Carazzola, c'est-à-dire à la maison féodale napolitaine des Caracciolo); Calichiopulo (olim Fiomaco), Petretin (olim Gritti); Memmo (passée aux Capodistria); Vitturi (olim Brunella); Tron; Viara (passée aux Marcello, de Venise) et Roditi. À celles-ci, Venise ajouta sur le tard les baronnies « nouvelles »: Sordina (1752), Trivoli, et Gonemi, fondée en 1781, avec le titre de comte, sur des plages abandonnées face aux confins turcs de Parga.

Toujours pour Corfou, le tableau récapitulatif de 1760 donne quinze baronnies: Marmora (olim Bragadina), De'Gotti (olim Midei), Memma, passée aux De'Gotti, puis aux Prossalendi; Viara, passée aux Marcello de Venise; Gritti, passée aux Petretin; Tron; Canal, passée aux Calichiopulo; Ralli-Franzoni, passée aux Sumachi; Fiomaco; Darmeria, passée aux Querini de Venise; Sant'Ippolito; Altavilla, la plus ancienne, fondée au bénéfice d'une branche des d'Hauteville normands, de la dynastie des rois de Sicile, et passée aux Gritti; Brunelli, passée en partie aux De'Gotti et en partie aux Erizzo, de la grande famille de Venise; Duodo.

D'autres baronnies, toujours transmises héréditairement après investiture des nouveaux titulaires par le Sénat, faisaient partie d'une catégorie différente. Il s'agit des fiefs dits « censuels », lesquels, tout comme les timars ottomans, étaient des domaines appartenant à l'État, affermés par celui-ci pour une durée limitée à des titulaires qui lui payaient tribut. En principe ces fiefs étaient viagers et non transmissibles; en fait, ils devinrent héréditaires, sauf dans les cas de mauvaise administration ou d'abus de la part du feudataire. La République intervenait alors et les attribuait à quelqu'un d'autre. L'un de ces fiefs censuels était le fief des Tsiganes de Corfou, dont le dernier feudataire fut la famille Prossalendi⁽³⁰⁾. D'autres fiefs censuels furent constitués par les cinq Chambres Fiscales de Corfou, Céphalonie, Zante, Leucade et Cythère, lesquels furent à diverses époques concédées en ferme à des feudataires chargés d'encaisser les taxes.

Une troisième sorte de fief fut créé en 1647 par Venise afin de pallier à la chasse aux titres de noblesse étrangère auxquels aspiraient les habitants les plus fortunés de l'archipel. Il s'agit des fiefs dits *oblats*, liés à l'achat à Venise d'un titre de comte ou de baron par celui, qui, à cette occasion, transformait en fief un bien d'au moins 4 000 ducats et payait au fisc une taxe de 500 ducats, s'il était noble, et de 1 000 ducats s'il ne l'était pas. Ces titres de *conte veneto* ou de *barone veneto* n'étaient pas collatifs de noblesse, c'est-à-dire qu'ils étaient concédés selon le principe vénitien qui voulait que la noblesse fut un privilège spécial et indépendant du titre. À défaut d'héritiers mâles, les fiefs oblats suivaient le principe de succession napolitain et passaient à la fille, ce qui eut comme résultat de transporter une bonne partie de ces fiefs entre les mains de familles patriciennes de Venise dont les membres avaient épousé des héritières de l'archipel⁽³¹⁾. Chaque héritier devait prêter serment à Venise pour s'assurer la légitime possession de son fief. Les cérémonies d'investiture furent pendant longtemps accompagnées de tournois et de carrou-

(28) Le tableau du Provéditeur Grimaldi existe en photocopie dans les archives de la Société Littéraire de Corfou; la liste publiée en 1914 figure dans l'ouvrage de Spyridion THEOTOKI.

(29) NH, ND étaient l'abréviation de Nobil Homo, Nobil Donna. Dans les actes rédigés en Allemagne, aux XIII^e et XIV^e siècles, le terme *strenuo* venait, dans l'ordre hiérarchique, après ceux de *milites* et de *nobiles*. Son sens précédait l'entrée dans la petite noblesse. Volker Rödel « Reichslehenwesen, Ministerialität, Burghmannschaft und Niederadel », Quellen und Forschungen zur hessischen Geschichte, 38, Darmstadt, Marburg, 1979.

(30) Marino GAGGIA « Il patriziato veneto alle famiglie nobili delle città suddite », Archivio Storico di Belluno, Feltre e Cadore, I, 1929.

(31) Ermanno conte LUNZI, « Della condizione politica delle isole ionie sotto il dominio veneto », Venise 1858, p. 474.

sels chevaleresques, lesquels subsistèrent, semble-t-il, à Corfou bien après que leur usage fut tombé en désuétude en Italie ⁽³²⁾.

A chaque décès d'un feudataire, la cérémonie d'investiture de son successeur avait lieu à la cathédrale catholique, après paiement d'une somme représentant six mois de revenu du fief, la présentation de documents prouvant la naissance légitime du nouveau titulaire, son baptême et la mort de son prédécesseur. Le nouveau feudataire prêtait serment de fidélité au Provéditeur de la République, lequel lui donnait l'accolade et lui passait un anneau au doigt.

Cela faisait longtemps que la noblesse n'était plus concédée en récompense des mérites militaires liés à la défense contre l'ennemi turc. Lorsque Venise épuisée par les guerres d'Orient ne fut plus en mesure de se battre, la noblesse fut vendue sans autre justification : en 1669, quatre familles de *Cittadini* de Candie furent inscrites à la noblesse de Crète contre une contribution aux frais militaires de 500 ducats chacune. En 1775, l'inflation aidant, la Sérénissime avait fixé le tarif à 100 000 ducats payables par les candidats à la noblesse ionienne. C'était la seule condition, mais elle était de taille.

Venise ordonna de bonne heure l'ouverture d'un registre des fiefs, englobant l'ensemble des fiefs rentrés sous la domination de la Sérénissime, y compris dans les nouvelles provinces conquises en Italie sur la maison d'Este et les ducs de Mantoue, ou les fiefs n'avaient plus de féodal que le nom. L'acte d'investiture, toujours obligatoire à chaque changement de feudataire, faisait bien mention des obligations militaires, mais payables en espèces. Outre le caractère comptable, ces registres des fiefs sont précieux pour leurs données généalogiques, essentielles lors du règlement des successions.

Ainsi, au fil des siècles, les fiefs angevins de l'archipel ionien passèrent des seigneurs napolitains entre les mains de patriciens vénitiens, puis aussi entre celles de certains membres, orthodoxes, de la noblesse locale, souvent par le jeu d'héritages tout à fait imprévisibles. Au début de leur histoire, on trouve comme grands feudataires à Corfou des Altavilla, rejetons de l'illustre maison normande des d'Hauteville, qui avait donné au royaume de Naples et de Sicile une dynastie royale. En 1841, signe des temps, le dernier titulaire de la baronnie Cavassila la vendit pour peu de chose à la firme commerciale des frères Dima Condoni. Ajoutons enfin que les « baronnies » ioniennes étaient des fiefs qui ne donnaient pas droit à leur titulaire de se qualifier « baron ». A mesure que l'influence grecque reprit le dessus, on les appela souvent des « timaria », d'après le terme désignant les fiefs militaires créés dans les Balkans par l'administration ottomane ⁽³³⁾.



Stradiote grec poursuivant un cavalier tatar (Gravure du XVII^e siècle, Paris, Bibliothèque Nationale).

Les Stradiotes

Les unités militaires organisées par la République de Venise et les rois de Naples dans le but de combattre les Turcs, et, inversement, celles mises en place par l'empire ottoman contre les puissances chrétiennes, étaient composées d'éléments balkaniques d'origine ethnique très diverse.

L'Albanie fournit le gros de ces combattants, auxquels leurs employeurs donnèrent des noms différents selon la région et la religion auxquelles ils appartenaient par leur naissance. Les Albanais « cimariotes », – originaires de la région montagneuse de la Cimara, fournirent des soldats à Venise lors des dernières guerres contre le Turc, principalement au cours de la longue défense de la Crète.

De la fin du XVI^e jusqu'à celle du XVIII^e siècle, les Albanais mirdites, chrétiens orthodoxes, formèrent la garde personnelle des voïvodes régnants de Moldavie et de Valachie, connue sous le nom de garde *arnaoute*.

Au service de la Porte, les Skipétars, compagnies d'Albanais musulmans « hordes indisciplinées aux armes rutilantes » ⁽³⁴⁾ étaient commandées par un *bouloukbachi*. Celui-ci dressait chaque année leur liste nominative, la *palikaria*, ainsi nommée parce qu'elle énumérait les noms des combattants, les *palikares*. Cette liste annuelle servait de feuille de paie d'un bayram à l'autre. L'équipement des Skipétars était luxueux et coûteux, et pouvait même comporter une cuirasse et des cothurnes massif en métal argenté, à l'imitation des armures médiévales.

Quant aux régiments macédoniens des rois de Naples, leur création remontait au règne de Charles III (1734-1759), qui imagina de revendiquer la Macédoine et l'Albanie, ainsi que « les Grecs qui les habitaient » en sa qualité de successeur présomptif des empereurs latins titulaires de Constantinople. C'est pourquoi il résolut d'inclure dans ces régiments des soldats originaires de ces pays, en qualité de « vassaux légitimes du roi », munis des prérogatives leur revenant en cette qualité ⁽³⁵⁾.

Mais c'est surtout des stradiotes qu'il sera question ici, puisque c'est de capitaines stradiotes que descendent de nombreuses familles de la noblesse ionienne. Régiments de garde-frontières au service de Venise, pas toujours merce-

(32) N.I. PANTAZOPOULOS « La féodalité dans l'Héptanèse sous l'occupation vénitienne » (en grec), Actes du 3^e Congrès des Iles Ioniennes, Corfou 1969.

(33) Un exemple de leur histoire peut être trouvé dans le cas des baronnies qui appartirent à diverses époques à la famille corfiote des Calichiopulo. Les détails les concernant figurent dans la notice consacrée à cette famille, page 243.

(34) POUQUEVILLE « Voyage de la Grèce », V, p. 596.

(35) Voir l'article consacré page 283 à la famille Corafi.



La citadelle vénitienne de Coron, gravure de la fin du XVII^e siècle.

naires, les stradiotes étaient des cavaliers et des fantassins Albanois et Grecs originaires de Morée, du Péloponnèse, des côtes dalmates, et quelquefois de Chypre. Les citadelles de Coron et de Modon, dans le Péloponnèse, en fournirent un grand nombre. Les compagnies étaient commandées par des officiers de leur nation, c'est-à-dire par des Grecs et non par des Vénitiens. Sur terre, les stradiotes servaient le plus souvent à cheval, armés du cimenterre oriental, ou encore d'une large épée et d'une masse, le *buzdugan* à la turque. Plus rarement, ils combattaient en fantassins, maniant une épée à deux pointes. Les chiourmes et les galères vénitien-nes étaient montées, dans certains cas, par des équipages de stradiotes payés⁽³⁶⁾.

Le grand nombre de documents vénitiens publiés par Sathas comportent des centaines d'actes relatifs aux stradiotes. Les stradiotes, affirme Sathas, ont réussi à conserver le flambeau de l'hellénisme, représenté par le phénix leur symbole. C'est peut-être un peu vite dit. Le phénix apparaît en effet sur la couverture d'un recueil de chansons de guerre publié à Venise par un stradiote au xv^e siècle. Mais le recueil lui-même, par ailleurs fort attachant, prouve au contraire que les soldats mercenaires levés par Venise contre l'Infidèle parlaient beaucoup le « grechesco », dialecte hybride, mélange de vénitien, d'albanais, et de tournures grecques mi-livresques, mi-populaires, exemple de jargon qui s'explique parfaitement par le contexte géographique et militaire de ces temps troubles ou la Sérénissime appelait à la rescousse les combattants balkaniques pressés de toute part par l'envahisseur ottoman.

Les hasards de la guerre menèrent les stradiotes dans de lointaines contrées où ils connurent des destinées aventureuses. Les chansons mentionnées plus haut parlent de séjours en Russie. Charles VIII, roi de France, qui rencon-

tra des stradiotes lors de ses campagnes d'Italie, en prit quelques-uns à son service. Il y en avait encore certains en France au temps des guerres de religion. Charles Quint et son petit-fils Alexandre Farnèse en embauchèrent d'autres⁽³⁷⁾, qui allèrent servir les rois catholiques en Espagne, en Hongrie et dans les Flandres. Dès 1457, Georgios Diplovatzi, « olim nobilis Constantinopolitanus ex imperiali soboli genitus », commandant de la résistance de l'île de « Stelliminea » assiégée par les Turcs, avait fui à Corfou avec son épouse Marie Lascaris ; passé au service du roi d'Espagne, il alla mourir au combat devant Grenade tenue par les rois Maures.

Trop orgueilleuse pour abdiquer la moindre parcelle de ses prérogatives souveraines en faveur des Grecs qu'elle utilisait au nom de la défense de la chrétienté, Venise évita toujours de leur rappeler le moindre souvenir de la gloire de Byzance. Elle les prenait sous sa protection, les récompensait par des dons en argent, en rentes, en fiefs, et même par la concession de prédicats d'honneur. Mais ces prédicats étaient destinés à intégrer leur titulaire dans le système des honneurs vénitiens ; jamais Venise n'accorda aux nobles grecs d'anciens titres byzantins, pas plus que de prédicats réservés aux grandes familles du patriciat. Les Grecs devaient rester dans une juste subordination, ainsi qu'il était dû aux descendants d'un empire dont Venise s'était attribué en 1204 le Quart et la Moitié.

Si les porteurs de grands noms byzantins étaient honorés par la mention de leur ascendance illustre, mention qui n'était accordée que rarement et à très bon escient, il n'était pas question, pour Venise, comme cela fut le cas pour les souverains français, italiens ou allemands, de délivrer des certificats de noblesse authentifiant de fausses généalogies. Ainsi, jamais les Grecs, même d'illustre lignage, ne reçurent le qualificatif de *NH*, accordé aux patriciens du Libro d'Oro. Demetrio Lascaris Megaduca (« grand duc ») très certainement apparenté à la famille impériale grecque, ancien commandant, au service de Venise, d'une compagnie de stradiotes « turcoples » à Chypre, reçut le qualificatif de « *spectabilis* » ; Marco

(36) Freddy THURIET « La Romanie vénitienne », p. 402.



Héraldique des stradiotes. Blason concédé au stradiote Ioannis Mavromati par l'empereur Charles Quint (Dessin de N. Manescu d'après l'acte conservé à Vienne au Haus-, Hof-, und Staats-Archiv.).

Les héraldistes connaissent bien les têtes de more figurant sur les blasons de différentes familles nobles (Pacci, de Florence ; Canning, d'Angleterre) (*) ou de régions marquées à différentes époques par la présence génoise (Corse, Sardaigne, Bessarabie). Le contexte relatif aux têtes de Turc enturbannées est moins familier aux historiens, et c'est cette lacune que nous nous proposons d'éclaircir à propos des armoiries concédées par l'empereur au brave stradiote grec Mavromati.

Depuis la danse d'Hérodiade devant la tête de Saint Jean Baptiste, en passant par la tête du prétendant hongrois Ladislas Hunyadi, que Ferdinand de Habsbourg jeta au sultan par dessus les remparts de Belgrade, sans oublier celle de l'amiral normand Philippe Chinard que son épouse Marie Péralipha, belle-sœur du despote d'Épire, s'offrit en trophée peu après leur nuit de noces (voir page 210), l'histoire de la Question d'Orient est encombrée de têtes tranchées, les dernières en date remontant, par paniers, à l'époque bien récente des luttes fratricides de la guerre civile grecque.

À l'époque moderne les têtes coupées ont été introduites comme unité de compte par les armées ottomanes : les prisonniers chrétiens des Turcs étaient amenés, le lendemain de la victoire, devant le pacha et décapités. Une scène reproduite dans le bel ouvrage publié par Géza Feher *Miniatures turques des chroniques sur les campagnes de Hongrie*, Paris 1978, planche XXXVI, montre justement une file de captifs exécutés l'un après l'autre en présence d'un pacha. Leurs têtes entassées en pyramide prouvent l'importance de la défaite hongroise. Les manuscrits enluminés de la Bibliothèque de Topkapi possèdent de nombreuses miniatures sur ce sujet. On y constate que les soldats turcs étaient récompensés en fonction du nombre de têtes coupées qu'ils présentaient à leurs commandants le soir de la bataille. Moyen fort pratique d'estimation, le procédé fut adopté du côté des chrétiens, et c'est ce qui explique les trois têtes de Turc arborées sur le blason du stradiote Mavromati, sans aucun doute à la demande de celui-ci, de même que la répétition de ce modèle sur de très nombreux blasons de familles de la noblesse hongroise.

Le vainqueur de Lépante, don Juan d'Autriche, aurait pu, s'il l'avait voulu, meubler son blason d'au moins une tête de Turc, celle de l'un des commandants de la flotte ottomane vaincue : en effet, malgré la canine droite du prophète Mahomet qu'Ali pacha portait sur lui en guise de talisman, il fut mortellement blessé au cours du combat ; sa tête tranchée, fut

apportée en guise de trophée à don Juan, mais le jeune prince, horrifié, la fit jeter à la mer.

La pédagogie politique fit largement usage, elle aussi, de ce procédé expéditif, puisque les têtes de Charles 1^{er} d'Angleterre, de Louis XVI et de Marie Antoinette, tombèrent symboliquement pour marquer l'avènement d'une ère nouvelle dans l'histoire des nations occidentales.

Si, en Occident, seuls les nobles avaient droit au privilège de la peine de mort appliquée par décapitation, en Orient les usages coraniques exigeaient des distinctions dans la manière selon laquelle cette peine était appliquée aux chrétiens « infidèles » ou aux mahométans « vrais croyants ». Ces derniers étaient exécutés d'un seul coup de sabre, et leur cadavre, exposé à la foule, était couché sur le dos, la tête placée sur la poitrine, face au ciel, les yeux ouverts vers les demeures célestes. Les chrétiens, au contraire, étaient exécutés au moyen de trois coups consécutifs donnés de manière à laisser chacun une marque différente sur la nuque ; leur cadavre était étendu sur le ventre, la tête placée sur le séant, la face contre les fesses. Dans l'un comme l'autre cas, une pancarte donnait aux passants une brève explication. Ainsi par exemple, en 1769, l'entrée des Russes en Moldavie et Valachie fut suivie, comme dans tant d'autres cas, par l'exécution de quelques boues émissaires, le sultan fit successivement décapiter à Andrinople un haut dignitaire turc et deux dignitaires chrétiens. Les pancartes placées sur leur corps disaient respectivement :

« Ceci est la tête de l'ex-grand vizir Mohammed Emin pacha, qui, égaré par l'orgueil, n'a pas attaqué l'ennemi, a perdu un temps précieux en mouvements sans but, a refusé au khan des Tatars les renforts nécessaires devant Hotin, et a prêté trop de foi au drogman de la Porte précédemment mis à mort ».

« Ceci est la vile charogne de Nicolas Drako Soutzo raya, drogman de la Porte, qui a eu la tête coupée en punition de sa trahison et de ses intelligences secrètes avec le voïvode de Moldavie ».

« Voici la tête abattue du maudit Grigori Callimachi, voïvode de Moldavie, qui a trahi l'empire » (*).

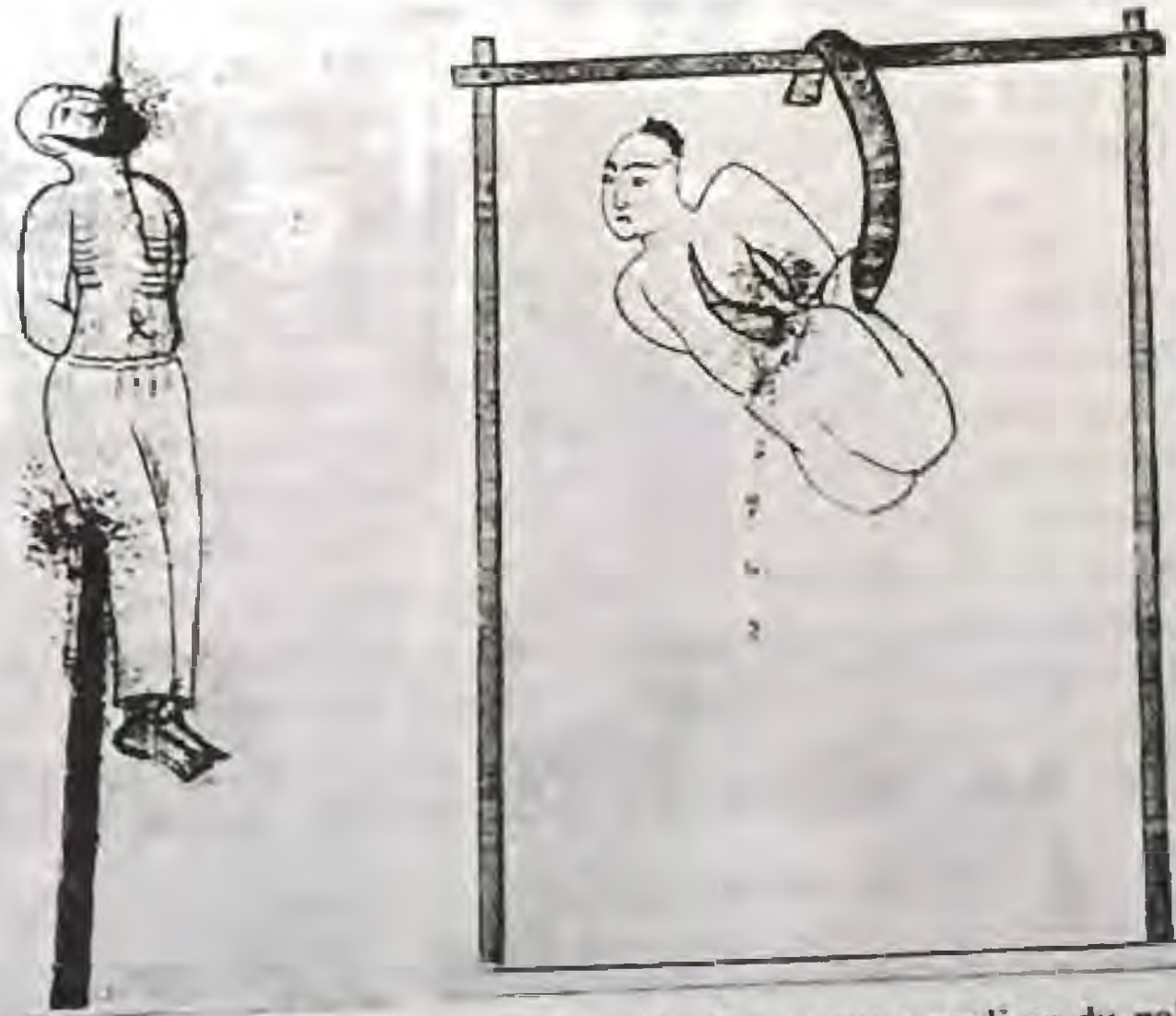
À défaut de l'exposition du corps et de la tête, l'administration ottomane se contentait de l'exposition de la tête seule, ramenée empaillée à Istanbul au cas où l'exécution avait lieu ailleurs, et placée en évidence au-dessus de l'entrée du palais impérial ou de l'une des portes de la capitale.

Dans ses *Mélanges Néohelléniques*, Marino Vreto relate que les éléphants de Grèce et d'Albanie donnaient le baiser d'adieu, puis coupaient la tête à ceux de leurs compagnons blessés au combat au point de ne plus pouvoir être transportés. On enterrait ensuite la tête, car on considérait comme un grand déshonneur que les Turcs se saisissent de ce trophée ; on redoutait l'ignominie, non la mort.

En 1804 les Turcs demandèrent aux primats de Méssénie la tête de Colocotroni ; ceux-ci tournèrent la difficulté en envoyant au pacha la tête coupée d'un Tzigane.

Ali pacha de Janina utilisa grandement les têtes coupées comme moyen de gouvernement, ce que les voyageurs européens eurent tout le loisir de constater à une époque où ce tyran célèbre recherchait l'alliance de Napoléon dont les troupes campaient dans l'Illyrie avoisinante et dans les îles ioniennes. Ainsi, l'archevêque orthodoxe grec d'Arta, pour prouver sa bonne foi à Ali pacha, se procura quatre prisonniers français et offrit leurs têtes au tyran de Janina (**).

(*) J. VON HAMMER, *Histoire de l'empire ottoman*, XVI, 1841, p. 227.
(**) GHERARDINI, *Storia di Sulì*, Milan s.d. (vers 1807), p. 57.



Combattants vénitiens de Crète soumis par les Turcs aux supplices du pal et du crochet (Dessin du XVII^e siècle).

(*) John WOODWARD, « A treatise on heraldry », Londres 1892, p. 200.

Révolté contre le sultan, Ali pacha fut assassiné en 1822 dans sa forteresse par des émissaires de la Porte qui l'avaient trompé en lui promettant la clémence impériale. Sa tête, tranchée et embaumée, fut expédiée à Constantinople où le sultan la montra au Divan assemblé. On la promena ensuite en triomphe à travers les rues de la capitale, avant de l'exposer au-dessus de la grande porte du Sérail, assortie de la pancarte énumérant les crimes du défunt et son arrêt de mort (1). Ensuite, en attendant d'entrer en possession des biens du pacha décapité, le sultan envoya chercher ses trois secrétaires afin qu'ils dressent l'inventaire de ces biens. Torturés en cours de route, les secrétaires trépassèrent, aussi fut-il décidé d'envoyer à la Porte leurs têtes salées et empaillées. Le consul de France, Pouqueville, relate à ce propos que, pour grossir l'importance de ces trophées, les autorités ottomanes de Grèce ajoutèrent quelques sacs remplis d'oreilles tranchées ainsi que les dépouilles mortelles de plusieurs paysans, de quelques bourgeois de Janina, de popes sans défense et de plusieurs juifs qu'on avait jugé utile de dévaliser. On y joignit un carrosse qu'Ali pacha avait acheté au général Berthier, et l'ensemble fut accompagné d'une lettre du cadi attestant que « les secrétaires du noir Ali étant crevés de la frayeur causée par l'ordre de les faire transporter devant la Porte éclatante du glorieux sultan, on envoyait leurs têtes au lieu de leurs personnes » (2).

L'on sait que la terrible figure d'Ali pacha inspira Victor Hugo, qui l'évoque dans ses « Orientales », poèmes où il consacre des rimes flamboyantes aux héros grecs dont la tête fut coupée par les Turcs. Ces têtes présentent en outre la particularité de parler en vers.

Cette macabre coutume demeura monnaie courante dans l'empire ottoman jusque bien avant dans le XIX^e siècle, ainsi que l'atteste, entre autres, un curieux album appartenant au département des Estampes de la Bibliothèque Nationale de Paris, où l'on voit reproduites avec talent des expositions de têtes devant le Sérail et d'autres atrocités, comme la présentation au sultan Abdul Medjid, entouré de plusieurs hauts dignitaires, de la tête d'un général (3) rebelle. Lors de la révolution de 1848 à Vienne, les soldats croates emportèrent les barricades dressées par les étudiants, firent des prisonniers et coupèrent la tête de plusieurs d'entre eux. Cette terrible coutume n'allait disparaître comme coutume courante dans les Balkans qu'au début de notre siècle, lorsqu'elle était encore employée pour punir les brigands de grand chemin.

(1) Alphonse de BEAUCHAMPE, « Vie d'Ali pacha, visir de Janina », Paris 1822, p. 346.

(2) POUQUEVILLE, « Voyage en Grèce », Paris 1821, vol. 5, pp. 473-474.

(3) Alexandre MILLER, « Supplices des Mahométans », recueil de gouaches peintes vers 1840, cote. Od 21 fol.

Ralli, dit « il marchese », (ce qui était pour Venise une fonction militaire sans signification très précise), et lui aussi de grande maison byzantine, fut qualifié « spectabilis et strenuus, ex primaris nobilibus nostris ». C'était là le maximum en fait de titres. La plupart des stradiotes de quelque importance devaient se contenter du qualificatif de « strenuus » (vaillant), lorsqu'il était prouvé qu'ils avaient servi avec « fide, virtute et strenuitate ». L'on peut apprécier encore mieux la valeur sociale de ces qualificatifs s'il est rappelé que les bâtards du patriciat vénitien, dépourvus du droit au « NH », devaient se contenter du « strenuus et fidelissimus », ce qui n'était quand même pas rien (37a).

Très tard, trop tard même, il fut vaguement question, en 1533, de recueillir « tous les gentilhommes grecs » expulsés par les Turcs, afin de les mettre à la tête de l'administration du Péloponnèse encore occupé par les Vénitiens, parce qu'ils seraient plus facilement acceptés par les habitants que les fonctionnaires vénitiens (38). Lorsque les derniers avants-postes vénitiens du Péloponnèse tombèrent sous la domination ottomane, archontes et stradiotes grecs refluèrent sur l'archipel ionien. La Sérénissime prit soin de les établir, mais toujours dans une situation de deuxième ordre. Toutefois, le processus de constitution des noblesses était alors suffisamment avancé dans le monde méditerranéen pour que les plus influentes des familles stradiotes

n'en restassent pas à l'écart. Les fiefs viagers concédés en échange du service militaire, furent bientôt transformés en domaines héréditaires. La famille Barbati prit le titre de capitaine héréditaire de stradiotes, et lorsque furent mis en place les Livres d'Or et les registres des fiefs et des titres pour les îles ioniennes, l'élément stradiote, d'implantation récente, y tenait une place de choix. C'est dans ses rangs que l'on trouve les ancêtres des familles Lusi, Barbati, Bua, Chielmi, Logotheti, Combothecra, Capnissi, Lascari, Mamona, Frangopulo, Clada, Cottuvali, et d'autres. Le fait que certaines de ces familles étaient incontestablement issues de hauts dignitaires byzantins n'eut, aux yeux des autorités vénitiennes, aucune importance.

Au système de défense terrestre exécuté par les stradiotes, faisait pendant le système de défense maritime confié lui aussi dès le début à la noblesse uniquement. A Corfou, où siégeait le Procureur Général de la Mer, ou du Levant, se trouvait le siège de l'École Navale de la Sérénissime. Ce qui explique en partie les liens plus étroits entretenus avec le patriciat vénitien par la noblesse corfiote.

La flotte, composée de galères armées pour la plupart à Venise même, se trouvait équipée par les grandes familles vénitiennes. Chaque vaisseau avait à bord un jeune patricien dit « nobile di galera », tenu de faire un apprentissage de quatre ans dans l'art de la navigation. Ces jeunes étaient le plus souvent enrôlés dès l'âge de onze ou douze ans, aussi servaient-ils d'habitude sur une galère commandée par un parent. Ensuite, pendant plusieurs années et gratuitement, ils servaient en qualité de « nobile venturiero », suivaient l'enseignement théorique de l'art de la navigation. Après quoi, leur formation était considérée accomplie, et ils pouvaient postuler à la charge, honorifique et très considérée, de *sopracomito* de galère. S'ils l'obtenaient, ils pouvaient l'exercer pendant cinq ans, en temps de guerre comme en temps de paix. Ils recevaient dans ce cas du gouvernement une galère armée et munitionnée, pourvue des provisions nécessaires, et d'une partie des rameurs galériens condamnés, ou plus simplement capturés au cours de razzias sur les côtes dalmates ou contre des vaisseaux musulmans. Le *sopracomito* était tenu par contre de recruter et d'entretenir à ses frais les rameurs libres, engagés volontaires, dits « bonevoglie » (39). Il pouvait aussi décorer et orner sa galère comme il l'entendait. Ainsi « la République paraît pompeuse à peu de frais, et se sert de l'ambition des nobles pour apparaître magnifique » (40). En contrepartie, la galère portait le nom de famille de son *sopracomito* tant que celui-ci exerçait son commandement. Elle changeait de nom en même temps que de *sopracomito*. Une dizaine des galères vénitiennes étaient de véritables châteaux flottants, montées par un millier d'hommes, équipées de plusieurs dizaines de pièces d'artillerie, d'oriflammes splendides, de proues richement sculptées. Les galères ordinaires employaient de deux à quatre cents hommes. Elles étaient également commandées par des *sopracomiti* appartenant au patriciat, à l'exception de trois galères fournies respectivement par les îles de Corfou, de Zante et de Céphalonie, et commandées par un *sopracomito* issu des rangs de chacune de ces trois noblesses ioniennes. L'on voit par ce bref exposé les charges immenses pesant sur les grandes familles de la Sérénissime, et sur celles des colonies vénitiennes du Levant, charges

(37) Voir la liste des stradiotes anoblis par les Habsbourg page 000, ainsi que les notices sur les familles Basta et Bua.

(37 bis) Voir note 29.

(38) SATHAS op. cit. VI p. 314.

(39) Andrea DA MOSTO « Domenico Pizzamano marinaio. Contributo per la storia della marineria veneziana nel secolo XVIII », Archivio Veneto 24 (1912), p. 445.

(40) DE LA HAYE « Politique civile et militaire des vénitiens », Cologne 1669, p. 93.



Allégorie de Venise trônant en majesté, entourée des blasons des familles Lanza (Corfou), Loverdo (Céphalonie), Mamona (Crète), Calafatti (Crète), Cozzi (Crète), Torcello (Crète), Rossi (Zante), Crassan (Céphalonie).
 (d'après « Segno d'ossequio della fidelissima nazione oltramarina al doge Nicolo Sagredo ».
 Venise, Biblioteca Marciana Misc. 189/12).

destinées à assurer la protection militaire de la République, et plus généralement, celle de l'occident chrétien⁽⁴¹⁾.

Ce système pesant, puissant et magnifique entama lui aussi son déclin au fur et à mesure que Venise, négligeant ses responsabilités en Méditerranée, ne surveilla plus avec la même attention la manière dont les *sopracomiti* exerçaient leurs devoirs. Ceux-ci, incapables de subvenir à tant de dépense, encouragés aussi par la décadence de la flotte turque, ne cherchaient plus à servir dans la marine. « Dans dix ans, si nous n'y prenons garde, nos vieilles chiourmes seront mortes », écrivait dès 1556 un chroniqueur vénitien⁽⁴²⁾. La vitalité du système vénitien prolongea de deux siècles encore cette fin prévisible.

Les familles orthodoxes

Elles ne furent jamais empêchées d'exercer leur culte. Les églises grecques subsistèrent nombreuses sous la domination vénitienne. Venise s'empara surtout de leurs meilleurs domaines pour les attribuer définitivement à l'évêché latin, qui lui-même les avait reçus à la suite de la spoliation commise par les Tocco. L'afflux continu de réfugiés grecs venant du continent ou de Crète renforça le pouvoir des principales familles d'extraction grecque, groupées autour de celles d'entre elles qui donnèrent aux îles ioniennes de véritables dynasties de popes, de protopopes et d'évêques : Bulgari, Loverdo, Siguro, Palatianó, Politis, et d'autres.

La République de Saint-Marc ne traita pas la population ionienne avec la dureté dont elle fit preuve à l'égard des Grecs habitant ses autres possessions du Levant. L'aristocratie des îles ioniennes fut bien encadrée dans un statut subalterne par rapport à celle de Venise, mais tel était le cas pour toutes les aristocraties des territoires soumis à la Sérénissime République, à commencer par les noblesses des villes de Terre Ferme, Padoue, Vicence, Trieste etc.

La raison de cette relative tolérance envers les Grecs ioniens, leurs familles nobles et leur religion remontait à l'époque lointaine où Venise était tenue de ménager Byzance. Les îles ioniennes se trouvaient aussi trop proches géographiquement de Venise pour que la République eût intérêt à y voir naître des troubles dus à un régime ecclésiastique trop exigeant, et trop proches de la Grèce continentale, pour que Venise ne trouvât pas avantage à leur donner l'aspect d'une Terre de Refuge, pourvue d'un gouvernement sage et hospitalier.

Les conflits opposant périodiquement Venise à la papauté firent que l'église catholique ne trouva auprès de la République de Saint-Marc qu'un soutien très limité chaque fois qu'elle entreprenait une campagne contre les Grecs schismatiques afin de les convertir à la foi romaine. En vertu du principe disant que « nous sommes d'abord vénitiens, et catholiques ensuite », Venise ne permit pas

aux tribunaux de l'Inquisition d'instrumenter dans l'archipel ionien, de sorte que la suprématie catholique, installée dans les îles par les souverains angevins, et représentée par l'évêque catholique résidant à Corfou, s'amenuisa progressivement. Les Grecs n'avaient qu'un chef spirituel de moindre rang, le grand protopope de Corfou, lequel avait sous sa juridiction les deux protopopes dirigeant les communautés grecques des autres îles. Il s'intitulait « Grand Protopope de Corfou, par la miséricorde divine et par la grâce de la Sérénissime aristocratie vénitienne ».

En 1521 le pape Léon X confirma les privilèges de l'église orthodoxe, et par la suite, souvent, les deux clergés concélébrèrent des messes pour conjurer le péril turc ou pour glorifier Venise. De ce fait, non seulement le catholicisme ne gagna pas de terrain, mais il en perdit. En 1710 le Sénat de la Sérénissime autorisa les mariages mixtes, tolérés jusque-là. La foi orthodoxe était tellement forte que des familles vénitiennes elles-mêmes s'y convertirent insensiblement, à la suite des mariages les unissant aux familles grecques qu'elles avaient trouvées sur place. Ainsi, à la fin du XVIII^e siècle, à l'exception des deux familles et de plusieurs cas isolés dans quelques autres, toute la noblesse ionienne pratiquait l'orthodoxie. A cette force du sentiment religieux faisait pendant une force non moins grande du sentiment national, et d'espérance dans un renouveau de l'hellénisme. « Si le lion de Venise domine les bâtiments publics, écrivait un historien de la fin du XVIII^e siècle, l'aigle de Byzance couvre toujours les pierres tombales. Car cet emblème ne disparaîtra qu'avec l'espérance qui brûlera toujours au cœur des Grecs, celle de voir rétabli l'empire détruit par les barbares ottomans et rendue au trône chrétien la ville de Constantinople »⁽⁴³⁾.

Les Livres d'Or

Corfou

Venise exerçait son autorité sur les îles ioniennes par l'entremise d'un *Proveditor General de Mar* (intitulé après 1500 *Proveditor General del Levante*), toujours choisi parmi les membres des familles inscrites au Libro d'Oro de la République⁽⁴⁴⁾. Il en était de même pour le Capitaine des citadelles et forteresses et pour le Castellano, tous résidant à Corfou, et nommés pour une durée de deux ans. Corfou même était administrée par un baïle, et les trois autres îles par un provéditeur, nommés également pour une durée de deux ans par le Grand Conseil de Corfou.

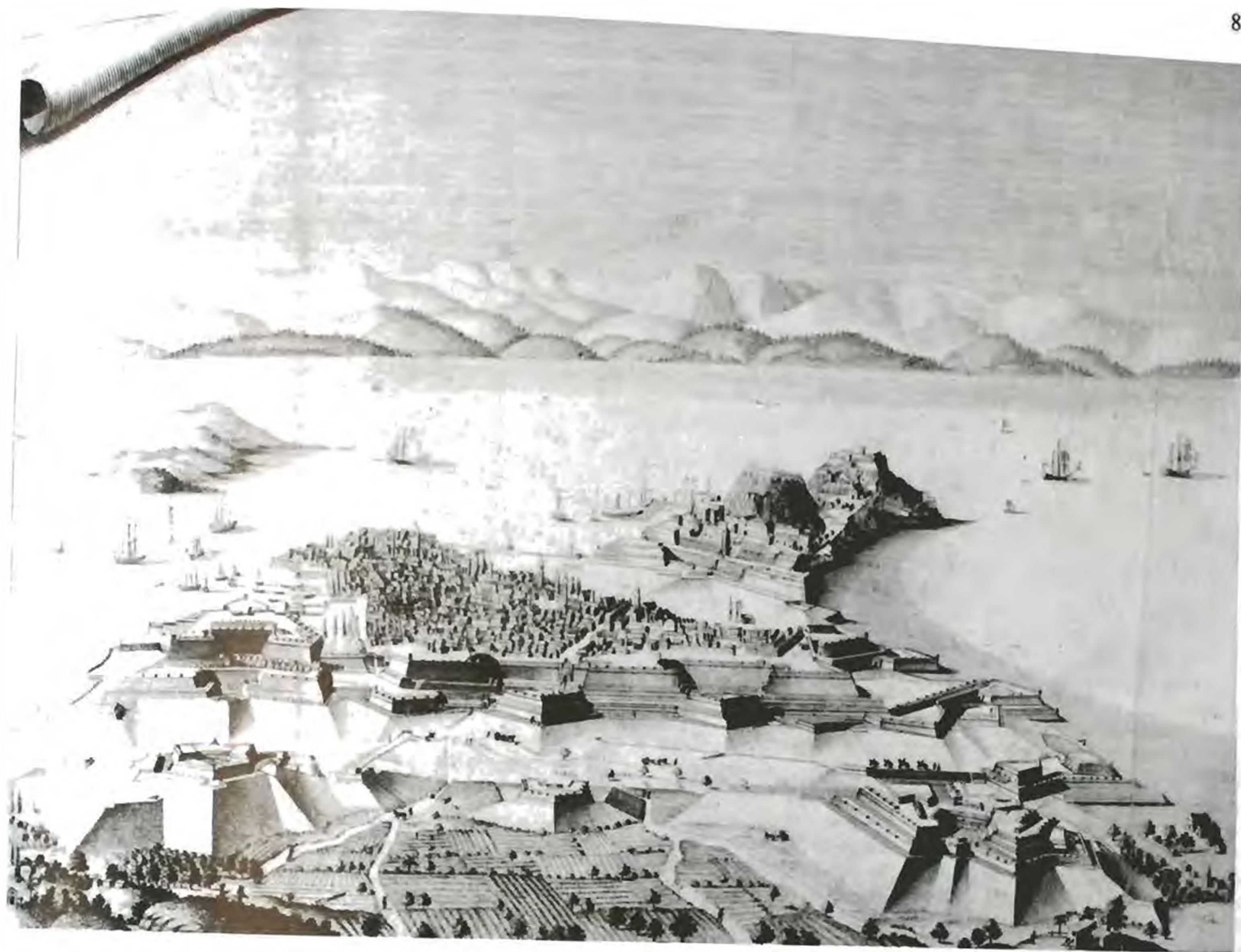
A l'instar des gouvernements italiens, l'administration des îles ioniennes se trouva concentrée entre les mains d'un groupe oligarchique lequel, vers la fin du XVI^e siècle, se qualifia lui-même de noblesse. Tous les ans, réunis en assemblée, les notables de chacune des quatre îles principales, élaient un Grand Conseil au sein duquel étaient choisis, par scrutin secret, quatre syndics, deux de rite grec et deux de rite latin, représentants de la « fidéissime

(43) Lunzi op. cit. p. 326.

(44) Le Provéditeur Général était investi de la même autorité suprême par Venise que l'étaient dans les principautés Roumaines, les hospodars nommés par la Porte. C'est dans l'étude de Dora d'Istria que se trouve cet intéressant rapprochement, et c'est à sa plume que nous empruntons les lignes qui suivent : *Source suprême de toute justice, le provéditeur-général était d'une indulgence excessive pour tous ceux qui pouvaient acheter l'impunité. Sa vénalité allait si loin qu'elle bravait même le ridicule, si puissant parmi les populations latines et helléniques. Ce haut fonctionnaire se croyait obligé de donner chaque année cinq repas officiels, où il invitait successivement le clergé, la noblesse vénitienne, les chefs de l'armée, puis la noblesse et la bourgeoisie indigènes. Ces festins, quoique fort splendides, devenaient une source de bénéfices pour le représentant de la république. Comme chacun briguait l'honneur de paraître à sa table, le fonctionnaire vénitien exploitait sans vergogne cette vanité puérile. Chaque insulaire, en sortant du festin, glissait adroitement sous son assiette un billet par lequel il s'engageait à fournir à Son Excellence, après la récolte, un certain nombre de livres d'huile. Un aide-de-camp recueillait ces engagements, et le provéditeur-général, en prenant congé de ses convives, mesurait la cordialité de ses compliments, sur leur générosité. Encore fallait-il, conformément à l'usage italien, ne pas oublier la « mancia », que les domestiques recueillaient avec avidité.* DORA D'ISTRIA, « Les îles ioniennes », Revue de Deux Mondes, 15 juillet 1858.

(41) Ainsi par exemple l'équipage de la galère Pizzamano comptait 303 hommes répartis comme suit : le sopracomito, le nobile venturiere, le comito adjoint, deux chefs et quatre sous-chefs bombardiers, un « maestro di casa », un maître d'armes, un préposé à l'entretien de l'armement assisté de deux aides, 47 galériens « di pubblica ragione », 72 galériens entretenus par le sopracomito, un chapelain, un pilote, un « padrone » (surveillant), un autre padrone dit « di rispetto », un sottocomito, cinq serviteurs à la cuisine, le valet du sopracomito, 18 marins navigateurs professionnels, originaires du port dalmate des Bocche di Cattaro, 137 galériens condamnés aux travaux forcés, un écrivain, un médecin (comptable) pourvu du titre de « eccellente », un chef des approvisionnements, un barbier et un « scrivanello » chargé de tenir la comptabilité courante et la correspondance privée. En cas de besoin, certaines galères faisaient appel à un « ammiraglio di rinforzo » et à un deuxième « comito di rispetto ».

(42) Cité par l'amiral Jurien de La GRAVIERE « La guerre de Chypre », I, Paris I, p. 26-27.



La citadelle de Corfou, d'après un dessin du XVIII^e siècle
(Paris, Bibliothèque Nationale).

Venise avait fait de la citadelle de Corfou une place forte inexpugnable, que les Turcs ne purent jamais conquérir. Cette vue aérienne montre bien le dispositif militaire, la ville elle-même, enfin, au premier plan, hors les murs, la campagne cultivée. L'aspect quelque peu technique de ce croquis du début du XVIII^e siècle peut être corrigé par l'évocation littéraire du paysage de l'archipel ionien : « Sur les côtes de l'Albanie, à l'Occident et au Nord de la Grèce, on voit sortir des flots de la mer Ionienne des îles auxquelles les chants d'Homère ont donné depuis bien des siècles une grande célébrité... Quand on a visité l'Ionie, on comprend que la poésie pendant longtemps s'y soit inspirée des splendeurs de la nature. Cette lumière éclatante, cette magnifique végétation, ces mers tantôt turbulentes et tantôt paisibles jettent l'âme dans un perpétuel ravissement qui semble bien propre à détourner des luttes de la politique et des agitations sociales. Aussi le poète de l'Ionie ont-ils commencé par célébrer de préférence les nuits embaumées du parfum des orangers, la beauté des vierges ioniennes et la magnificence d'un printemps éternel ».

Dora d'Istria, *La poésie grecque dans les îles ioniennes*, Revue des Deux Mondes, 1^{er} mars 1858.

et magnifique communauté noble ». Ils exerçaient leur charge vêtus d'une longue robe noire, coiffés d'une ample perruque à la vénitienne et suivis d'une garde armée de longues épées⁽⁴⁵⁾.

Le Grand Conseil de Corfou, qui servit de modèle par la suite à ceux de Zante et de Céphalonie, se transforma bien vite sous l'influence de Venise en conseil aristocratique, privilégié et fermé : les professions dérogeantes furent interdites à ses représentants, qui se constituèrent pour commencer en « classes » séparées, les *nobili*, c'est-à-dire la première classe, les deux autres étant constituées, comme à Venise, par les *cittadini* et les agriculteurs,

(45) Ermanno LUNZI op. cit. p. 266-267.

dépourvus les uns et les autres du droit d'avoir des représentants au Conseil.

Le Provéditeur Général ayant procédé de sa propre autorité à la nomination au Conseil de certains personnages dont les *nobili* de Corfou ne voulaient pas, le droit de nomination extraordinaire fut enlevé aux représentants de la République par le Sénat de Venise, qui se réserva l'exercice de ce droit, « per grazia », dans des circonstances exceptionnelles seulement, et après avis favorable des membres du Conseil.

Pour être admis à siéger au Conseil, il fallait compter trois générations d'ascendants non-dérogeants, c'est-à-dire n'ayant pas exercé de métier vil ou mécanique, et obtenir trois quarts des voix lors du scrutin d'admission. Ce qui revenait à dire que les familles composant le Conseil renouvelaient leurs rangs par cooptation. En 1489, après que l'Archipel ionien fut devenu le refuge d'un grand nombre de familles grecques fuyant la conquête turque, le nombre des membres du Grand Conseil fut porté de 70 à 150, et la limite inférieure d'âge fixée à 20 ans. Cette clause s'expliquait du fait que lors des renouvellements annuels du Grand Conseil, au mois d'octobre et au son des cloches de toutes les églises de l'île, des pères soucieux de l'avenir de leur progéniture avaient plusieurs fois réussi à faire siéger leurs fils mineurs sur les bancs de la salle décorée de scènes mythologiques où se tenaient les réunions. La répétition de ces abus ne put être empêchée malgré les excommunications lancées par le grand protopope, entouré de son clergé, contre ceux qui avaient failli à leur devoir en laissant à des mains inexpérimentées le soin des affaires



Argostoli, capitale de Céphalonie. Le centre de la ville avant sa destruction par le séisme de 1953. Les maisons Loverdo, Métaxa et Gentilini. Au fond, la Cour de Justice. (Coll. M. Fokas Cosmetatos, Argostoli).



Le blason Pignatorre

publiques. Les familles les plus influentes réussirent à tourner la difficulté en achetant à Venise des titres de docteur ès lois pour leurs rejetons⁽⁴⁶⁾. Cependant, après qu'au siège de Corfou par les Turcs (1537) une grande partie de la population et des « nobili » de Corfou eut péri, Venise décida de pourvoir aux postes restés vacants dans le Grand Conseil en procédant à l'introduction des principales familles des *cittadini*. Ancienne et nouvelle noblesse furent alors inscrites dans un *Catalogo*, bientôt qualifié de *Libro d'Oro*, bien que l'unique *Libro d'Oro*, aux yeux de l'aristocratie vénitienne, restait celui de Venise. La création de ce *Catalogo* où les noms de tous les membres mâles des familles nobles ou successivement anoblies y étaient inscrits (avec leur date de naissance), signifie donc aussi l'acte de naissance de la noblesse de Corfou, dont l'exclusivisme devint dorénavant de plus en plus marqué. En 1599 le Grand Conseil décrétait l'exclusion des fils naturels, en 1610 celle des nobles domiciliés à la campagne, en 1643 celle des nobles ne possédant aucun immeuble en ville. Toutes ces mesures ne faisaient que refléter un état de choses que l'Italie elle-même avait connu auparavant, à cette différence près que lorsque les familles dominantes votèrent en 1641 l'exclusion des nobles exerçant des professions dérogeantes, le Provéditeur Général s'opposa à la ratification de ce décret, car trop de nobles pauvres ne vivaient, dès cette époque, que de leur métier.

La chute de la Crète (1669), autre possession vénitienne, sous la domination ottomane, amena à Corfou une nouvelle vague de réfugiés nobles ayant tout perdu dans la débâcle. Venise fit tout ce qu'elle put pour faciliter à ces familles d'antique ascendance vénitienne (Dandolo, Grimani), l'admission au *Catalogo* et aux privilèges politiques et fiscaux qui en découlaient. Mais une fois les nouveaux venus casés, le Grand Conseil érigea de nouvelles barrières à l'admission : alors que, auparavant, les nobles étrangers étaient admis aux réunions s'ils prouvaient cinq années de résidence à Corfou et exhibaient un certificat de noblesse étrangère, il fut décrété en 1691 que les admissions ne seraient faites qu'en faveur des candidats de naissance indigène et légitime, (ce qui excluait expressément les bâtards), des candidats en mesure de prouver que leurs parents et

leurs grand-parents s'étaient mariés à Corfou, et qu'ils n'exerçaient pas de métier dérogeant. Le monde grec était soumis à son tour à la stricte application des preuves de noblesse telles qu'en l'Europe du XVII^e siècle toutes les noblesses avaient recours pour se protéger contre l'accès des indésirables aux privilèges d'État. On aimait à Corfou évoquer Aristote, qui, dans sa *Politique*, avait affirmé que le service public devait être le privilège de l'aristocratie. Tout comme à Venise, les charges administratives et municipales étaient détenues par les membres des familles inscrites au *Libro d'Oro*. Ces charges étaient de deux sortes : honorifiques et rémunérées. Ces dernières, toujours selon le modèle vénitien, étaient fort nombreuses, afin de fournir de l'occupation à beaucoup de monde, et exercées pour peu de temps, afin d'éviter la constitution de coteries et des mauvaises habitudes contraires au bon fonctionnement du système⁽⁴⁷⁾.

Comme à Venise, les charges et offices administratifs des îles ioniennes étaient réservés à la noblesse. Le *Libro delle Famiglie Nobili della Magnifica Città di Corfu, tratto dal Libro d'Oro tenuto nell'Archivio della medesima*, publié à Corfou en 1781, énumère, à la suite des noms des nobles habilités à siéger au Grand Conseil, et avant la représentation héraldique des armes de chaque famille, les listes de toutes les charges et fonctions. Le Grand Conseil nommait le juge latin, deux juges grecs, deux syndics grecs, deux censeurs, le chancelier et son adjoint, l'interprète et son adjoint, le *sopracomito* de la galère, deux justiciers latin et grec, trois provéditeurs à la santé publique, les trois gouverneurs de la forteresse de Parga, et les deux *protomedici* physiciens. Suivaient les listes nominales des 40 docteurs ès lois, celle des onze médecins, celle des 24 porteurs du titre de comte ; ensuite la liste des charges mineures, au nombre d'une cinquantaine [dont, par exemple, les écrivains publics, l'avocat des prisonniers, les provéditeurs à l'entretien des routes, les notaires, les préposés à la Chambre du Fisc, les employés des salines, les estimateurs à la Douane, le conservateur des archives des notaires morts, les gouverneurs du Mont de Piété, les administrateurs des biens des différents monastères des deux rites, les

(46) LUNZI op. cit. p. 270.

(47) Chevalier Antoine DANDOLO. *Les îles ioniennes. Étude historique*, Paris 1861, p. 206.



Le manoir abandonné de la famille Lunzi, sur l'ancien domaine de Sarakéna (Zante), ainsi nommé d'après un ancien établissement de colons ou de prisonniers arabes (Coll. D. Roma, Zante).

trois seigneurs de la paix (: les hauts responsables de la police), le *signore sopra le cisterne*, etc.]. Enfin la liste nominale des quatre syndics, des deux censeurs, des trois juges et des trois membres du chapitre élus par le Conseil pour l'année en cours.

Céphalonie

Entre la fin de la domination byzantine et le début de la souveraineté vénitienne, Céphalonie appartint successivement à des vasseaux des Villehardouin d'Achaïe, à des princes angevins venus de Naples, aux Tocco. En 1479, Céphalonie tombait sous le joug turc ; Venise la reprit en 1500 avec l'aide de la flotte espagnole. L'administration de Céphalonie demeura pendant longtemps sujette à divers désordres causés par l'absence d'une réglementation du statut de la noblesse. L'on trouvait à Corfou que les assemblées du Conseil de Céphalonie ressemblaient le plus souvent à des « congrégations rurales », parce qu'aux ouvertures des sessions les notables se bousculaient aux portes pour faire entrer leurs fils mineurs et qu'on y vit même des paysans tentant de siéger sur les bancs d'une salle où la participation aux débats entraînait l'exemption d'impôts. En 1583 les membres du Conseil de Céphalonie essayèrent, sur l'exemple de Venise, de réserver le droit de session aux seuls membres de leurs familles, mais la République s'y opposa, fit admettre le principe qu'à l'extinction d'une famille noble il fallait la remplacer en élisant une famille de la deuxième classe à la majorité simple des suffrages, et contre paiement d'une somme de 500 ducats. En 1618 la noblesse de Céphalonie excluait elle aussi les bâtards des assemblées, puis fixa définitivement, en 1683, le nombre des familles nobles à 93, avec preuve de trois générations non-dérogeantes et descendance d'un lignage indigène.

Zante

L'évolution historique de la noblesse de l'île de Zante se fit de manière à peu près semblable. La population de cette île, la « Fior di Levante » pour les vénitiens, était répartie en nobles, en *cittadini* (bourgeois), et en *popolari*

(paysans et plébéiens). Le modèle vénitien est ici encore évident. Les nobles, propriétaires terriens en majorité, ne pouvaient exercer de professions dérogeantes. Ils avaient la haute main sur le Conseil Général de l'île, convoqué pour la première fois en 1483, et où l'ensemble des nobles et des *cittadini* élisait tous les ans, à Pâques, un conseil restreint d'administration, appelé le Conseil Majeur. En 1542, l'oligarchie du Conseil Général, sous l'inspiration des nobles les plus fortunés, députa une ambassade auprès du Sénat de Venise, afin de solliciter la fixation du nombre des membres du Conseil Majeur à cent cinquante ; ceux-ci ne pouvaient être choisis que parmi un groupe déterminé de familles, d'où se trouvaient exclues les familles nobles tombées dans l'indigence ainsi que les riches *popolari* qui n'arrivaient pas à se faire admettre dans les rangs des *nobili*. Le doge Pietro Lando, par lettres ducales de 1545, concéda ce privilège exclusiviste, rappelant par là la fameuse fermeture du Grand Conseil de Venise en 1292. En 1618, nouvelle préservation des privilèges réservés aux familles nobles, au moyen d'un vote qui légalisa l'exclusion des fils naturels du droit de siège aux assemblées du Conseil Général.

On connaît les noms des familles admises à siéger aux assemblées de la noblesse de Zante ; en examinant la liste de leurs noms, dressée pour la période allant de 1483 à 1683, l'on est frappé par le très grand nombre des maisons éteintes entre temps : plus des trois quarts. En 1683, le Grand Conseil de Zante imita l'exemple donné en 1297 par celui de Venise : l'admission à ce Conseil était limitée à 93 familles. Aussi les maisons survivantes faisaient les plus grandes difficultés pour assurer le remplacement des places devenues vacantes, parce que cela signifiait appeler des intrus au partage de l'influence et des privilèges, et que les principales familles de la *cittadinanza* faisaient pression pour entrer au Conseil. Les conflits qui s'ensuivirent, eurent pour résultat, en 1683, la mise en place d'un compromis politique, le « Componimento », sanctionné par les autorités vénitiennes. Cet acte réglait le principe de l'entrée d'une famille de *cittadini* au Conseil Général à chaque fois

qu'une famille noble viendrait à s'éteindre. L'admission allait se faire sur examen des preuves de filiation légitime de l'intéressé, preuves portant sur trois générations ascendantes, et après paiement d'une taxe de 500 ducats. Ceci, disait l'acte du « *Componimento* », afin d'apaiser les âmes agitées par tant de mauvais procédés et d'altercations, pour en finir avec les disputes qui ont épuisé les ressources communes, afin qu'il n'y ait plus de litiges et qu'on puisse glorifier le nom auguste du Prince Sérénissime, (c'est-à-dire le doge).

Quant à la plus petite des îles de l'archipel, Santa Maura, ou Leucade, son Conseil n'était considéré qu'en tant que congrégation populaire. Ce conseil était d'une nature similaire dans la citadelle de Parga, présidé détenu par Venise sur la côte d'Épire, ou un groupe de familles descendant des anciens fondateurs de la citadelle, qui se qualifiaient de patriciens indigènes, s'était arrogé des avantages dont les habitants installés ultérieurement sur ce territoire exigü, et qualifiés de « *forestieri* », restaient exclus. Cependant Venise ne vit pas d'obstacle à adopter une politique très souple en matière d'honneurs nobiliaires et il suffisait, dès la fin du xiv^e siècle, de payer dix ducats d'or au gouverneur corfiote de la citadelle pour être décoré du titre d'archonte ou de « *signore* » et se faire inscrire au Libro d'Oro local. Honneurs purement symboliques, puisque la vie dans cette forteresse isolée était des plus frugales, au point que le côté concret des privilèges honorifiques revêtait des aspects alimentaires. Ainsi, chaque année, le 5 janvier, les notables se réunissaient pour participer à un festin. Après que la noble assemblée eut bu à la santé du doge de la Sérénissime République et de celle de la glorieuse aristocratie de Venise, le gouverneur procédait à une distribution de *teganites*, sorte de gâteaux au miel. Quinze parts de gâteau allaient aux archontes et aux signori résidents, douze parts aux étrangers de marque non-résidents, trente-six parts aux ecclésiastiques, magistrats et autres personnages officiels, tandis que le protopope de Parga recevait d'office une portion double du repas⁽⁴⁸⁾.

La Sérénissime République, puissance coloniale et dominante, finit par appliquer aux îles ioniennes un principe qu'elle ne cessait d'interdire aux autres puissances lorsqu'il s'agissait de sa propre noblesse : le Sénat s'empara du droit d'anoblissement, afin de se ménager le moyen d'affaiblir l'aristocratie insulaire. Les syndics eux-mêmes, qui naguère, pourvus du titre d'ambassadeurs, pouvaient aller porter leurs réclamations devant le Grand Conseil de la République, et avaient même fait renvoyer à Venise un provveditore-général trop despotique (Pier-Antonio Querini), furent réduits à des fonctions purement honorifiques : leur seule prérogative fut celle de prendre place, lors des cérémonies, devant la noblesse ionienne, mais derrière les patriciens vénitiens⁽⁴⁹⁾.

On laissa aussi aux nobles ioniens les vaines satisfactions de l'orgueil, liées à l'admission au Grand Conseil de l'une des trois îles : aussitôt après son élection par les membres du Grand Conseil, l'élu leur prêtait serment de fidélité. Un héraut, au son répété du clairon, faisait connaître au peuple rassemblé au dehors l'élection du nouveau noble. Celui-ci, assis sur son trône, était alors porté en triomphe à son domicile. Le héraut ouvrait la marche, portant les gonfalons déployés ; suivait un détachement de soldats marchant au son des tambours et des fifres, après lequel, paraissait, au milieu des acclamations de la foule, le nouveau noble, porté par quatre huissiers du Grand Conseil et ayant à ses côtés l'aide de camp du provveditore-



Argostoli (Céphalonie). La maison Gentillini, détruite par le séisme de 1953 (Coll. M. Fokas Cosmettatos, Argostoli).

général en grande tenue, sabre à l'épaule. Des fenêtres des maisons sous lesquelles passait le cortège, des pains et des pièces d'argent étaient jetés à la foule.

L'osmose entre l'aristocratie occupante, convertie à la religion de l'aristocratie occupée, joua en sens inverse dans le cas de la langue : le vénitien, moyen d'expression d'une politique commerciale de grande puissance, ainsi que d'une civilisation raffinée, enseigné à Padoue où les jeunes nobles ioniens allaient faire leurs études, devint la langue de l'ensemble des familles nobles des îles. Celles-ci connaissaient le grec, mais le plus souvent imparfaitement. Leur culture était vénitienne, et les classiques grecs étaient lus en édition latine ou italienne. Les débats juridiques avaient lieu en italien, opposant quelquefois le noble, assis aux côtés du juge son parent, aux paysans parlant le grec⁽⁵⁰⁾.

Les îles ioniennes, et leurs petites capitales fleuries où résidait la noblesse, dont certaines familles étaient fort riches du fait des monopoles commerciaux dont elles étaient pourvues, étaient ainsi un univers à part, ni vraiment italien, ni tout à fait hellène, où la douceur de vivre se donnait libre cours, à condition que la flotte turque n'y vint pas semer la destruction et la mort. Les églises patronnées par telle ou telle grande famille, les résidences aristocratiques, ornées de portiques au-dessus desquels deux angelots soutenaient le blason sculpté des maîtres du lieu, s'échelonnaient à Corfou le long de la Spianada, ornée de statues, de fontaines et de salons de pâtisserie, où à Zante le long de la Plateia Rouga.

Alors que la position géographique de l'archipel, la décadence de la Turquie, l'essor commercial, avaient contribué à la prospérité des Ioniens, la noblesse de l'archipel voyait ses effectifs diminuer du fait de l'extinction des familles. En 1786 le nombre des places au Grand Conseil de Corfou était ramené de 150 à 60 seulement, pour empêcher l'entrée des « nouveaux riches » ; cependant douze familles de la *cittadinanza* pourvues de deux cents sequins de rente réussirent quand même à se faire ouvrir les portes du Grand Conseil, et un décret promulgué à cette occasion précisa que l'admission au Conseil restait dorénavant acquise aux bénéficiaires de telles rentes. Mais, en fait, la suppression de quatre-vingt-dix places frustrait trop d'ambitions qui voyaient bien comment l'aristocratie dirigeante s'y prenait pour immobiliser les structures de l'État qu'elle n'était plus assez nombreuse pour diriger.

Les familles du Libro d'Oro serrant les rangs pour

(48) Erzherzog Ludwig SALVATOR (Archiduc Louis-Salvator d'Autriche). Versuch einer Geschichte von Parga, Prague 1908, p. 6-9.

(49) Dora d'ISTRIA, Les îles ioniennes, Revue des Deux Mondes, 15 juillet 1858.

(50) Romilly JENKINS « Dionyssius Solomos », Cambridge 1942, p. 4.

empêcher l'entrée au Grand Conseil des familles de la *cittadinanza*, celles-ci se mirent en tête, dans chacune des îles, d'instituer leur propre Livre, et d'élire de leur côté leur propre gouverneur⁽⁵¹⁾. La noblesse de Corfou adressa une supplique au doge de Venise pour dénoncer « les complots subversifs... tendant à la création d'un nouvel organisme informe, qui irait croissant à l'infini, composé d'éléments disparates, ...agités par l'ambition, la passion des nouveautés politiques, les intérêts privés. Physiquement énorme, juridiquement nul, cet organisme critiquera tout, à commencer par l'administration dont il voudra se mêler, ...s'attaquera à la noblesse pour profiter de sa fatigue, de sa prudence, de son respect des convenances et des traditions... »⁽⁵²⁾.

Cette supplique, datée de 1790, resta sans réponse puisque la Sérénissime République avait de son côté à se défendre contre des périls autrement menaçants. En 1797, après que Napoléon eut occupé Venise, Eugène de Beauharnais débarqua dans les îles ioniennes à la tête d'une division française. Une proclamation invita la noblesse « à faire le glorieux sacrifice de ses titres afin de voir tous les fils de la Patrie, unie et libre, jouir dans le sein de la Fraternité des bienfaits de la Démocratie ». Le 28 juin 1797, les Français proclamèrent l'abolition de l'aristocratie ; le Libro d'Oro, traîné d'abord par les rues, fut ensuite solennellement brûlé au pied d'un arbre de la liberté, en même temps que l'étendard de Saint-Marc. Enfin, le 5 juillet 1797 un décret municipal ordonna la destruction des lions abhorrés qui surplombaient les fortifications et les bâtiments publics, de même que la destruction des blasons « ces signes de l'arbitraire aristocratique qui ont insulté nos parages et tyrannisé nos mers ».

Deux ans plus tard, après l'occupation des îles par une escadre russo-turque, l'aristocratie fut rétablie. En effet, la coalition des puissances formée contre Napoléon par l'Autriche, le pape, le sultan et l'empereur de Russie avait proposé à la noblesse ionienne de la faire bénéficier d'une Constitution au cas où elle réussirait à soulever les îles contre l'occupant français. Cette proposition, clairement formulée dans une lettre du Patriarche de Constantinople remise par l'amiral commandant l'escadre russe, rencontra un accueil enthousiaste.

Libre de s'exprimer après le départ des occupants révolutionnaires, la noblesse ionienne donna cours à son ressentiment. Rien n'illustre mieux cet état d'esprit que l'éloge funèbre prononcé par un Calichiopulo devant une assemblée de nobles venus assister aux funérailles de l'un des leurs. Quelques phrases de cet admirable morceau d'éloquence sont dignes de figurer dans une anthologie des meilleurs textes contrerévolutionnaires. Après avoir évoqué, avec une évidente nostalgie, l'époque révolue de la Sérénissime, l'orateur s'exclama : « A cette époque-là succédèrent des temps de triste mémoire, des temps de désolation et de malheur, des années de larmes, des années de corruption, 1797 ! Année fatale qui a présidé à la fin de ce gouvernement modéré et légal, sous lequel nous avons connu pendant plus de quatre siècles une paisible existence, 1797 a imposé la subversion à notre constitution intérieure, a menacé de renverser ses fondations, a voulu tuer le culte de nos pères, 1797 a fourni des apôtres à l'apostasie et à l'immoralité publique, 1797 a ébranlé les traditions familiales, a dressé les pères contre les fils, et ceux-ci contre la Patrie. O temps à jamais détestables ! Ils ont ruiné notre richesse en donnant à la rapine le nom de liberté, et au despotisme celui d'égalité. Temps de terreur,

temps d'ignominie, temps de démence, nous vous haïssons ! »⁽⁵³⁾.

Le départ des troupes françaises fut suivi de la création de l'État libre des Îles Ioniennes, placé sous la suzeraineté de la Porte. Cet état prit la forme d'une république fédérative aristocratique dirigée par un Sénat Septinsulaire. Le Sénat était présidé par un prince-président pourvu du titre de « Prestantissimo » et aux honneurs militaires dus aux généraux. Comme dans le passé, le gouvernement des îles était réservé à la noblesse, et c'est dans son sein qu'étaient élus les quarante membres de l'Assemblée Législative et les trois ministres plénipotentiaires nommés à Constantinople, Pétersbourg et Paris.

Toutefois, afin de modérer les protestations de plus en plus marquées de la « deuxième classe » de Corfou, celle des notables de la *cittadinanza*, il fut convenu que le terme « noble » ne désignait pas une quelconque supériorité sociale, mais simplement les électeurs. La nouvelle définition, encore que dictée par un opportunisme évident, n'était nullement fautive : c'est bien dans ce sens que le terme de noble était entendu depuis toujours en Italie par les détenteurs des charges municipales de toutes les villes de la péninsule, où ils constituaient la *nobiltà civica*, classe tout à fait différente de ce qui composait dans les monarchies occidentales la noblesse féodale ou la noblesse de cour. Cette définition à l'italienne du nouveau statut de l'aristocratie corfiote était confirmée par les conditions exigées désormais de tout candidat à la noblesse : l'âge de vingt-cinq ans révolus et un revenu annuel d'au moins 540 ducats ; mais cette deuxième condition n'était même pas exigée des candidats munis d'un « grade académique », c'est-à-dire d'un diplôme universitaire, ou de ceux capables de subvenir à leurs besoins grâce à l'exercice de leurs talents, ce qui revenait à dire que, pour être noble, il était dorénavant permis de déroger.

Mais cette démocratisation extrême ne contenta toujours pas les notables de la *cittadinanza*, qui s'insurgèrent en 1801 pour obtenir une égalité de droits complète avec la noblesse. L'occupation russe de 1803 supprima la Constitution pour la remplacer par une autre qui abolit les distinctions aristocratiques, et introduisit dans le gouvernement les familles de la *cittadinanza*, dites dorénavant « de noblesse constitutionnelle ». En 1807, cédées à Napoléon devenu empereur, les îles ioniennes virent la noblesse d'ancien principe rétablie dans ses droits, et cette situation fut confirmée par l'Angleterre en 1840, qui occupait l'archipel depuis 1815.

S'inspirant des prénoms de l'Archange prince des Cieux et de celui du patron du Royaume-Uni, Sir Thomas Maitland, gouverneur des Îles Ioniennes, fonda l'Ordre de Saint-Michel et de Saint-Georges. L'ordre conférait la noblesse aux natifs des possessions méditerranéennes de Sa Majesté Britannique : Gibraltar, Malte, Îles Ioniennes, ainsi qu'aux fonctionnaires anglais y étant détachés. Cette décoration fut extrêmement appréciée, parce que les autorités britanniques laissèrent croire qu'elle conférait la noblesse héréditaire, comme il en était advenu jadis du titre de *conte veneto*. Le désappointement fut grand. Conçu par Maitland avec un immense dédain pour ceux destinés à bénéficier « de cette chose si méprisable », l'ordre n'était qu'une décoration personnelle, un ornement vestimentaire, puisque (c'est toujours Maitland que nous citons) : « toute l'affaire était de faire croire à quelqu'un qu'il valait plus que son voisin »⁽⁵⁴⁾.

Destiné à l'origine à n'être utilisé que dans les colonies

(51) C.N. SATHAS, La noblesse de Zante et le parti des populaires (en grec), Athènes 1962.

(52) LUNZI, op. cit. p. 303.

(53) Giacomo CALICHIOPULO, « Elogio funebre di Spiridion Pallazzuol Scordili », Corfou 1799, p. 5.

(54) Walter Lord FREWEN, « Sir Thomas Maitland », Londres 1898, p. 209-215.

anglaises de la Méditerranée, l'ordre devint la principale distinction de mérite pour tout l'Empire Britannique. Alors que jusque-là les ordres et décorations n'avaient qu'une classe, Maitland, bon connaisseur des faiblesses humaines, inventa d'attribuer trois classes à son Ordre, et cette astucieuse trouvaille fut imitée – pour leurs propres décorations – par toutes les cours européennes. Il suggéra aussi au cabinet anglais de tenir compte de l'impatience des nobles ioniens à se voir décorés, du manque de moyens de certains d'entre eux, des délais de fabrication et des « factures si chères de Messieurs Rundell's, Bridge and Rundell's », le grand magasin de décorations de Londres. Aussi ne distribua-t-on que très peu de Grands Colliers, peu de Grand Croix (au chef de l'opposition et pour ceux des personnages qu'il fallait neutraliser politiquement), mais beaucoup de décorations de moindre rang.

L'administration anglaise, qui se souciait avant tout de la position stratégique des îles ioniennes, fit beaucoup pour développer l'économie et – par le biais du parlementarisme – l'esprit démocratique. L'exportation du tabac et surtout celle du raisin dit de Corinthe enrichirent considérablement plusieurs des principales familles de l'aristocratie terrienne de l'archipel ionien, leur donnant les moyens d'acheter à certaines des familles de l'aristocratie ruinée de Venise meubles et tableaux qui vinrent s'ajouter aux belles collections existantes déjà sur place. Bien que décriée sur bien des points, l'administration anglaise payait des émoluments généreux aux fonctionnaires fidèles et se montrait tolérante tant que la noblesse ionienne ne se mêlait pas du sort des Grecs vivant sous le gouvernement de la Sublime Porte. A vrai dire, les nobles ioniens se préoccupaient peu de l'hellénisme militant, à l'exception de quelques nationalistes invétérés aussitôt mis en jugement par le Lord Gouverneur. Mais un véritable miracle ne tarda pas à se faire jour :

Italienne de langue, vénitienne de manières, la noblesse ionienne se retrouva grecque de cœur et d'esprit en lisant l'appel au soulèvement de la nation lancé en 1821 par l'archevêque Germanos à Patras. Elle fut loin d'être la dernière au cours de cet indescriptible élan de philhellénisme qui, pendant plusieurs années, allait enflammer les imaginations de l'Europe et les dresser contre le Turc. Équipant des vaisseaux, armant des bataillons de volontaires, les *nobili* de Corfou, de Céphalonie et de Zante partirent en guerre pour ressusciter le rêve jamais oublié de Byzance. Le jeune comte Dionyssos Solomos mit sur le

papier » L'Hymne à la Liberté » destiné, plus tard, à devenir l'hymne national de la Grèce toute entière :

« Des ossuaires des Hellènes
Tu surgis, mâle de beauté,
Tu surgis pour briser nos chaînes
Salut, salut, ô Liberté !
Et nul ne t'aidait, misérable,
A porter ta croix de douleur,
Que la mémoire impérissable
De quinze siècles de splendeur. »

De nos jours, les îles ioniennes sont la seule région d'Europe orientale où l'on trouve encore quelques maisons et des propriétés entre les mains de familles dont les ancêtres les possédaient il y a plusieurs siècles. Mais, cela dit, il ne reste plus grand chose des vestiges du passé. L'occupation française, puis l'administration anglaise, détruisirent avec plus d'efficacité encore que ne l'auraient fait les Turcs, une grande partie des monuments épigraphiques, héraldiques et architectoniques élevés dans les îles ioniennes par la civilisation gréco-vénitienne.

Les îles ioniennes, Corfou surtout, étaient un véritable musée héraldique où foisonnaient les souvenirs épigraphiques, les monuments élevés à la gloire des héros de la République – à condition qu'ils appartenissent au patriciat vénitien, enfin les inscriptions tombales, plus modestes, parce que la noblesse locale n'avait pas le droit d'arborer ses blasons sur les bâtiments publics mais seulement sur ceux privés. Pareillement, le lion de Saint-Marc était sculpté à profusion sur les bastions, sur le Borgo di Terraferma, sur la cyclopéenne Fortezza Nuova, sur la Porta Soranzo du Vieux Fort, sur l'immense caserne Pasqualigo, non moins que sur l'Esplanade.

Les soldats français de la Révolution massacrèrent les blasons ; les Anglais ensuite, pour construire leurs casernes modernes, firent sauter à la dynamite une partie de la vieille ville, surtout en 1864⁽⁵⁵⁾.

Les combats que se livrèrent à Corfou, à la fin de la Deuxième Guerre Mondiale, les troupes allemandes et italiennes, causèrent des dégâts immenses : la plupart des bibliothèques publiques, une partie des archives publiques et privées furent alors brûlées.

Zante et Céphalonie, qui avaient échappé au fléau de la guerre, tombèrent victimes, les 9 et 13 août 1953, d'un séisme, suivi d'incendies, qui détruisit le Palais de la Noblesse, la Bibliothèque Publique de Zante, et presque toutes les demeures seigneuriales en même temps que les collections d'art et les archives qu'elles contenaient⁽⁵⁶⁾.



(55) A. RUSCONI, « Monumenti araldici ed epigrafici dell'Isola di Corfu », *Annuario della Scuola Archeologica di Atene, e delle missioni italiani in Oriente*, XXVII-XXIX, 1949-1951, p. 381-466.

(56) Comte D. ROMA, « La tragédie des îles ioniennes et les valeurs culturelles de Zante », *L'Hellénisme Contemporain*, 7, 1953, p. 389-393 ; Jean SAVANT « Le drame des îles ioniennes », *Revue des Deux Mondes*, 1 sept. 1953, p. 126-133 ; Dinos KONOMOS, dans *Eptanisiaka Filla*, tome 2 n° 6, Athènes oct. 1954 et n° 7 déc. 1954.

Familles de la noblesse ionienne inscrites par la République de Venise au Catalogue dei Veri Titolati.

Le registre des titres véritables, en grec, « KATAΛΟΓΟΣ ΤΩΝ ΤΙΤΑΟΥΧΩΝ ΤΗΣ ΑΝΑΤΟΛΗΣ », (Catalogue des titres du Levant) comprenait, dans l'ordre chronologique, les noms des familles suivantes, résidant dans l'archipel ionien, y compris les îles de Cythère (Cerigo) et Paxos, auxquelles il avait été concédé le titre de comte. Seule la famille Politis, dont une branche était installée à la fin du XVIII^e siècle sur le fief corfiote de la baronnie Tron, obtint le titre de baron. La date citée est celle de l'inscription au registre, et non celle de la concession du certificat comtal, qui pouvait être antérieure :

Theotoki (Corfou), 1699.
Dusmani (Zante), 1701.
Logotheti (Zante), 1704.
Mamona (Corinthe), 1703.
Kapsoképhalo (Zante), 1740.
Locatelli (Zante), 1740.
Delladecima (Céphal.), 1741.
Kapnissi (Zante), 1741.
Paolini (Cythère), 1741.
Roma (Zante), 1742.
Siguro (Zante), 1743.
Messala (Zante), 1744.
Mocenigo (Zante), 1748.
Balsamo (Zante), 1754.
Zangarol (Céphal.), 1755.
Bouziki (?), 1757.

Querini, en grec : Gonerini (Zante), 1757.
Sordina (Corfou), 1768.
Macri (Zante), 1770.
Macri (Paxos), 1770.
Trivoli (Corfou), 1772.
Bulgari (Corfou), 1772.
Flamburiari (Zante), 1786.
Salamon, en grec : Solomos (Zante), 1786.
Politis (Corfou), 1789.
Lunzi (Zante), 1789.
Mercati (Zante), 1789.
Gaspiraki (Zante), 1792.
Pillica (Céphal.), 1794.
Capodistria (Corfou), 1796.
Gonemi (Corfou), 1796.
Mandricardi (Zante), ?
Roïdi (Zante), ?
Neruli (Zante), ?

Après la domination vénitienne, certaines familles obtinrent des autorités ioniennes (le prince-président du Sénat ionien), ou des autorités locales fonctionnant sous le lord-gouverneur britannique, une confirmation de leur titre de *conte veneto* : Mamona, en 1805 et 1840 ; la famille Pieri releva le titre comtal de la famille éteinte Cormarin, dont elle descendait par les femmes, et en obtint confirmation en 1841 ; la famille Volterra fit de même avec le titre hérité des comtes Chrisoplevri de Zante, dont cependant l'ancien titre vénitien ne figure pas au Registre des Titres Véritables ; la famille Cottuvali, de Zante, dont le certificat de *conte veneto* datait de 1683 mais n'avait pas été enregistré parmi les titres véritables, en obtint confirmation en 1841.

Entre 1840 et 1842 toutes les familles énumérées dans la liste de plus haut et subsistant à cette date se firent confirmer officiellement leurs titres.



Assani



Carandino

CÉPHALONIE

Liste alphabétique des 148 familles inscrites au Livre d'Or de la Noblesse.

Contrairement à ce qui est le cas pour les familles nobles de Corfou et de Zante, les sources relatives au Livre d'Or de Céphalonie indiquent rarement la date d'inscription des familles dans ce registre officiel. Les noms qui suivent ont trait pour la plupart à des familles aujourd'hui éteintes.

Le sigle ERR signifie que la généalogie de la famille concernée figure parmi les 44 généalogies publiées par Eugène Rizo Rangabé.

Le sigle † indique une famille éteinte.

Les renvois à une page déterminée du présent ouvrage signifient qu'un article plus étendu y est consacré à la famille respective.

Aiandriti.

Anino, voir p. 213.

Antipa.

Assani.

Malgré sa tradition, cette famille ne peut être rattachée à la dynastie des tsars de Bulgarie du même nom. Inscrite au Livre d'Or de Céphalonie entre 1593 et 1604, ses membres ne cessèrent depuis de siéger au Grand Conseil et de diriger le gouvernement de cette île. Plusieurs se distinguèrent dans l'exercice des sciences et de la médecine.

De gueules à deux léopards lionnés d'or, posés sur des arabesques d'argent et soutenant une urne du même, à une fleur d'or, ligée et feuillée du même. ERR.

Avastago, de Zante.

Blessa, voir p. 231.

Avrami.

Barbaro, de Venise.

Barbati, de Corfou, voir p. 227-228.

Bassa.

Benetto, de Zante.

Bianco, †.

Bon, patriciens de Venise.

Bresciano, dite aussi Lucchissa, *D'azur, à deux bras habillés de gueules, mouvant chacun des flancs de l'écu, les mains de carnation tenant la poignée d'une épée d'argent, la pointe en chef transperçant une couronne à l'antique, d'or.*

Calerghi, de Crète, voir p. 239.

Cambici, Kambitzi. Subsiste.

Cangadi †.

Calona.

Capapà Cloni †.

Carburi, voir p. 261.

Carandino.

Inscrits au Livre d'Or de Céphalonie en 1593, siégèrent au Grand Conseil de l'île et prétendaient descendre d'un dignitaire byzantin chassé de Constantinople par les Turcs. Ils se distinguèrent comme ecclésiastiques et hommes de sciences avant de se consacrer au XIX^e siècle à des activités commerciales.

De gueules à la main gantée d'or tenant la corde et la flèche d'un arc, le tout du même ; en chef un clairon recourbé à anse, du dernier. Couronne de noble. Ou encore : D'argent, à une amphisbène d'or, les têtes opposées. ERR.

Cardachi †. *Losangé de quatre pièces d'azur et d'argent, à un aigle brochant, le vol à la pointe, d'or. Ou aussi : d'azur, à l'arbre au naturel sommé d'un oiseau au vol clos, de sable, l'arbre issant d'une terrasse de sinople.*

Caridi. Jadis l'une des familles les plus opulentes de l'île, descendait d'un stradiote de Malvoisie réfugié vers 1552. Inscrite 1593 au Livre d'Or. *De gueules à un arbre arraché et terrassé d'or, fruité d'argent, soutenu par deux lions ailés affrontés du même et langués de gueules. Couronne à 3 fleurons et deux perles. ERR.*

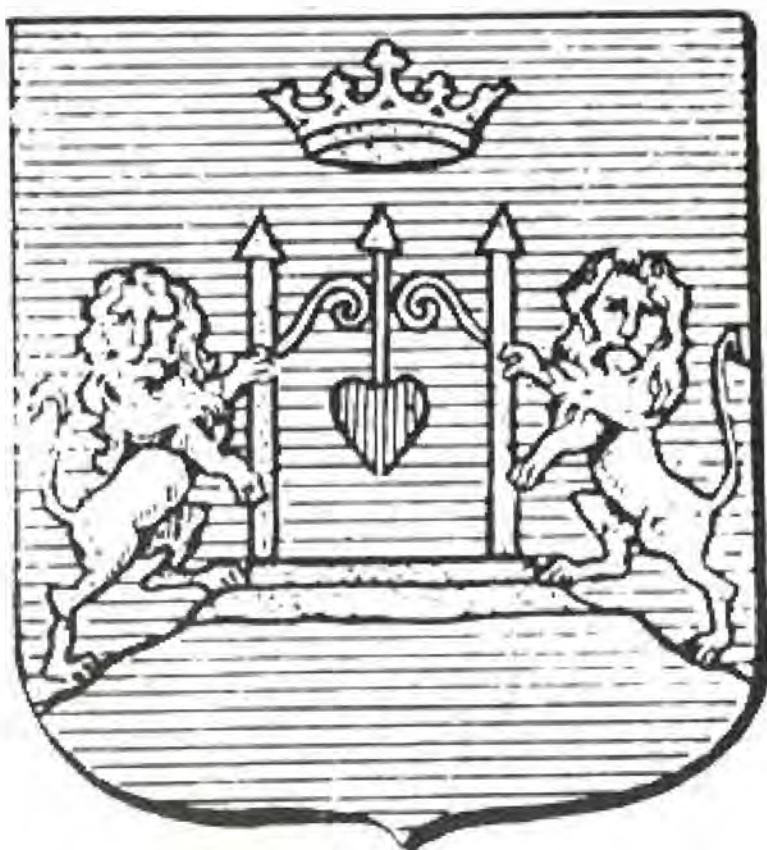
Castanareopoulo †.

Caruso, voir p. 462.

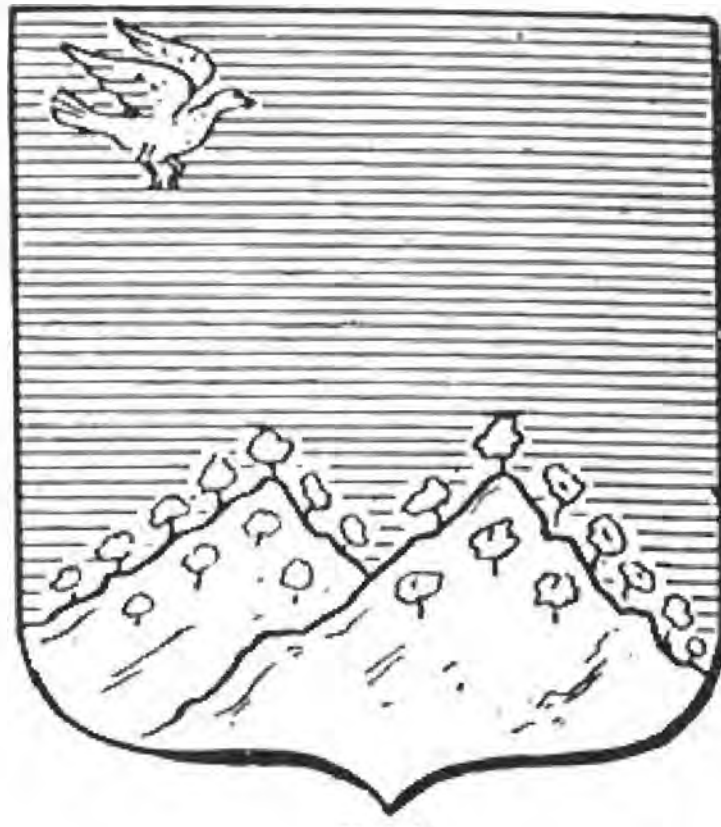
Catellano. *D'azur, à la fasce d'argent et au demi-vol au naturel, brochant autant sur la fasce que sur le champ de pointe de l'écu.*



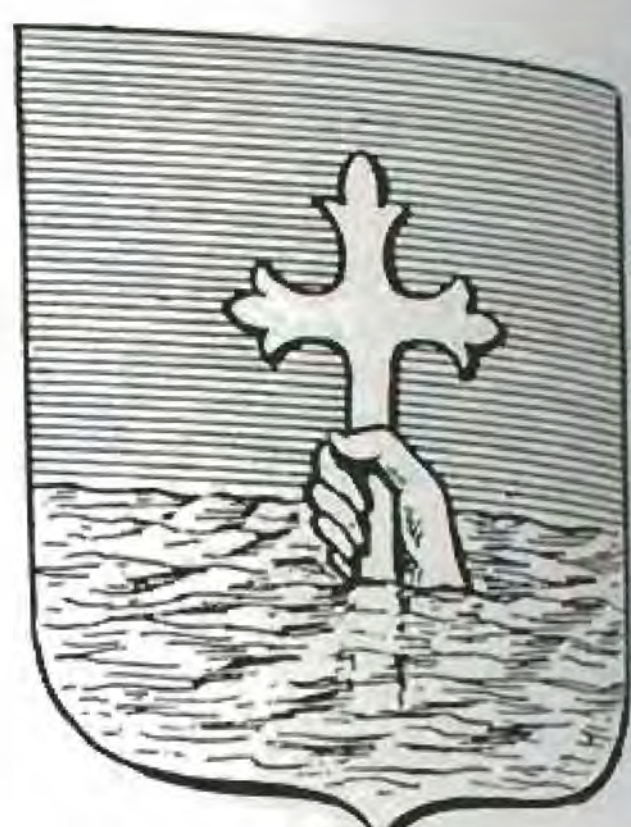
Caridi



Dallaporta



Coïda



Combothecra

Cazzaro, Katzaro †.
Chefala, Kephala,
voir p. 303.

Chielmi, Hielmi, voir p. 267.

Cimara, voir p. 268.

Coïda. Originaires de Crète, établis à Céphalonie vers 1500, inscrits en 1593 au Livre d'Or.

D'azur à une colombe contournée au canton dextre supérieur de l'écu, survolant deux montagnes, issant de la pointe, couvertes d'arbres, le tout au naturel. ERR.

Cochini, Kokkinis. Selon la tradition, famille byzantine de Constantinople d'où elle s'enfuit en 1453 sur les bateaux de l'amiral génois Doria pour aller s'établir à Chio et de là à Zante, où sa présence est attestée en 1501. Grâce à la valeureuse participation de l'un des siens à la bataille de Lépante, elle fut admise aux Livres d'Or de Zante et de Céphalonie. Mais une branche fut inscrite dès 1449 au Livre d'Or de Corfou.

De gueules à la cotice d'argent et à un écusson en cœur d'or à une tige

Clada, Cladan, voir p. 268.
Cocholi.

bifurquée et feuillée de sinople accolée d'une couleuvre du même. Voir aussi p. 105.

Colochità †.

Colombin, Culumbi. *D'argent, à la colombe au vol clos, au naturel, tenant dans son bec un rameau d'olivier posé en barre, de sinople, et placée sur une terrasse accidentée de sinople.*

Combothecra. Commandants de stradiotes, se distinguèrent à la défense de Modon contre les Turcs, puis, à la chute de cette ville (1499) se réfugièrent à Céphalonie où ils furent inscrits au Livre d'Or en 1593.

D'azur à une main dextre de carnation tenant une croix florentine d'argent, le tout issant de vagues au naturel. ERR.

Coressi.

Corafa, Chorafa, voir p. 283.

Couppa, Cupa. Subsiste.

Corjalegno (branche de la fam. Caridi).

Crassa, Crassan. *D'argent, à l'aigle à deux têtes, de sable, le vol en chef, les têtes couronnées du même.*



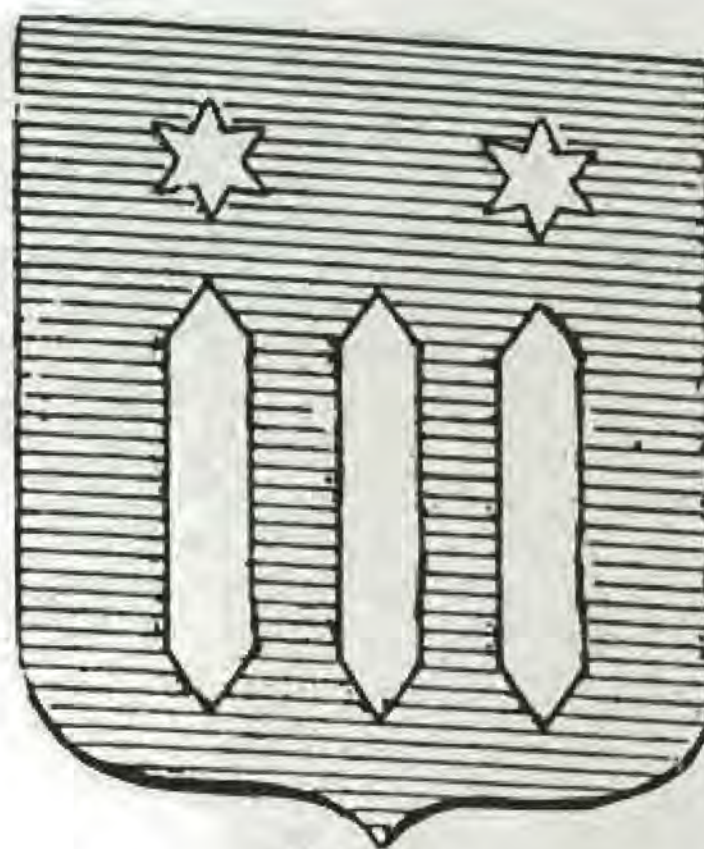
Vue de Céphalonie, vers 1850, d'après Edward Lear (Athènes, collection privée).



Geracari



Marchetto



Palazzuol



Pillica

Curcumelli, voir p. 286.

Custrinò †.

Cutufas, Koutouphas. De gueules, au cheval cabré d'or, tenant de ses membres antérieurs une croix latine, en pal, de sable, et accompagné sur les flancs de l'écu de deux arbres au naturel, la croix étant surmontée de la lettre majuscule H, de sable, et les arbres cimés de chiffres latins : 1 celui de dextre, V celui de senestre, le tout terrassé de sinople.

Dacorò, Da Coron. Stradiotes orig. de Coron †.

Damezia. † D'argent, à un mât arqué, de pourpre, à la lame d'argent, au 1 à un lion passant du 2.

Damodò, Da Modon. Stradiotes orig. de Modon. †. Vincenzo (1679-1752) étudia au Collège Flangini de Venise, docteur de l'Université de Padoue, professeur de philosophie.

Coupé, au 1^{er} d'or, à trois flèches de sable, accostées en pal, la pointe en chef, au 2, d'azur, à deux colombes affrontées, d'argent, posées chacune sur un copeau de sinople.

Damuliano †.

Dandolo, de Crète, voir p. 286.

Delladecima, voir p. 288.

Dellaporta, Dallaporta,

voir p. 286.

Deonti †.

Foscardi, de Zante, voir p. 105.

Franzin, Frantzi. Michel F., Dr. ès lois de l'université de Padoue, physicien et mathématicien, fut appelé au Portugal par le marquis de Pombal et enseigna à l'université de Lisbonne après 1760. La famille subsiste de nos jours.

D'argent, à l'aigle à deux têtes de sable, chargé sur sa poitrine d'un écusson ovale, de sinople, sommée d'une couronne ouverte, d'or, dont le fleuron central, croisé, est accompagné sur le flanc et à la pointe de trois fleurs de lys, du même.

Gavrani †.

Gavrilopoulo.

Gentilini. Les descendants de Marino Gentilini, ingénieur natif d'Este en Italie, chargé en 1593 par Venise de fortifier la ville d'Asso et inscrit au Livre d'Or de Céphalonie.

D'azur au lion d'or tenant dans sa patte dextre une croix latine du même. ERR.

Geracari.

Gherakaris. Citée dès 1262, divisée en deux branches : l'une inscrite au Livre d'Or de Céphalonie en 1593, l'autre † 1848, inscrite au Livre d'Or de Zante.

D'azur à une colombe essorante d'argent, posée en pointe sur un rameau ondé d'olivier, feuillé et fruité au naturel, en bande. Couronne de noble. ERR.

Gerachi. Selon la tradition, seraient venus à Céphalonie de Chypre, après la conquête de ce royaume par les Turcs en 1570, et furent inscrits au Livre d'Or entre 1593 et 1603. Costantino G., navigateur au service de la Compagnie (anglaise) des Indes, devenu premier ministre, puis vice-roi du Siam, organisateur des premières missions diplomatiques du Siam auprès des rois de France et d'Angleterre, mis à mort avec sa famille le 5 VII 1688.

De gueules à un faucon posé sur un tertre, le tout au naturel.

Granessi †.

Gripiotti.

Inglessi, voir p. 302.

Ianulato, Ghianoulatos.

Diacrussi †.

Dimissiano.

Fassuoli.

Florio.

Foca, Phokas, voir p. 295.

Lascari, voir p. 304.

Lefcochilò, voir p. 307.

Leon.

Manessi. Coupé : au 1^{er} d'azur à un senestrochère mouvant du flanc, habillé de ..., la main de carnation tenant une croix latine, posée en barre, de sable (?) ; au 2^e de ... ? à trois fleurs tigées, posées en éventail, (au naturel) issant d'une terrasse de sinople.

Marchetto. Famille napolitaine établie vers 1400 à Céphalonie au service des Tocco, qui l'anoblirent par diplôme du 27 III 1460 et lui octroyèrent des fiefs confirmés ensuite à plusieurs reprises, entre 1538 et 1640, par les provéditeurs de Venise. Subsiste toujours à Céphalonie où elle fut inscrite au Livre d'Or avant 1604.

De sable à l'aigle à deux têtes d'or, couronnée du même et sommée en chef d'un soleil figuré et flamboyant du dernier. Couronne de noble. ERR.

Marcopolo.

Mariulà †.

Masarachi.

Melissin, voir p. 344.

Menajà †.

Macri, voir p. 312.

Magulà †.

Maltessi, de Malte.

Mendoza †.

Metaxa, voir p. 345.

Micalizzi.

Migliaressi.

Milona, Mylonas. Subsiste.

Mingardi.

Miniati Elia, né 1669, † Patras 1714, théologien et philosophe, professeur au Collège Flangini, prédicateur à l'Eglise San Giorgio dei Greci à Venise ; émissaire diplomatique du prince de Moldavie Démètre Cantémir auprès de l'empereur Léopold I ; professeur à la Grande École du Phanar, évêque de Kalavryta au Péloponnèse vénitien 1711.

De gueules, à un sabre à la garde d'or, à la lame d'argent, et à un rameau feuillé de sinople, posés en sautoir.

Monferrato, Momferratos,

voir p. 353.

Mussuri (Musurus), de Crète,

voir p. 362.

Montesanto †.

Napolitano.

Negro. D'azur, à un lion contourné au naturel et à deux cotices de ..., brochant sur l'animal.

Olegon †.

Palazzuol. Membres du Grand Conseil dans la deuxième moitié du XVI^e siècle, inscrits au Livre d'Or entre 1593 et 1604, faillirent être exterminés peu après par les Anino auxquels les opposait une sanglante rivalité.

D'azur à trois demi-pals aiguisés d'argent, sommés en chef de deux étoiles à six rais du même. ERR.

Palimeri †. D'argent, à la feuille de palmier de sinople, accompagnée en chef de deux étoiles à huit rais d'or. Ou encore : d'argent, à la feuille de palmier au naturel, sommée d'un oiseau, le vol clos, du même, le tout accompagné à la pointe.

Panà. D'origine espagnole (?), les Panà étaient membres du Grand Conseil de Céphalonie avant 1593. Les très nombreux descendants divisés en un grand nombre de branches, donnèrent des notaires dans les différentes îles de l'archipel ionien, des ecclésiastiques, des militaires, des médecins et de nombreux commerçants éparpillés à travers le monde, des Indes aux États-Unis. Panayote, né 1832 † suicidé 1896, poète puriste d'une certaine notoriété.

D'azur au corbeau de sable tenant dans son bec un rameau feuillé au naturel, perché sur une des deux branches feuillées d'un arbre du même, le tronc issant de la ligne d'une champagne de sinople. ERR.

Pangali, Pangalos. Originaire de Messine, établie dans l'île de Céphalonie vers 1695, inscrite au Livre d'Or en 1730 et passée à la confession orthodoxe. N'a pas compté parmi les lignages importants de Céphalonie et n'a pas eu de blason. Ce nom indiquait dès l'époque byzantine, quelqu'un auquel on avait enlevé sa dignité ou qui avait été destitué de sa charge.

Lichiardopoulo.

Livanthinopoulo. Subsiste.

Loverdo, voir p. 310.

Lucchissa, voir Bresciano.



Monument funéraire d'Angélique Loverdo, née le 21 XI 1797, fille de Giorgio Anino, gouverneur d'Ithaque, et de Darmarie Tipaldo. Mariée en 1825 à Andreas Loverdo, morte vers 1830 dans la fleur de l'âge. (D'après une photographie communiquée par M. Fokas Cosmettatos, Argostoli.) Œuvre du sculpteur Bonnanos.

Malgré ce que l'on sait de l'influence vénitienne aux îles ioniennes, il est surprenant de trouver dans le cimetière orthodoxe d'Argostoli, capitale de Céphalonie, ce chef-d'œuvre de la statuaire du plus pur style néoclassique italien. Aucun des disciples de Canova n'aurait renié cette sculpture, érigée à une époque où le romantisme exaltait le culte mystérieux des tombeaux.

Ugo Foscolo, le poète italo-grec natif de Zante avait longuement disserté à propos des sépultures familiales avec la comtesse vénitienne Isabella Albrizzi, née Théotoki, de Corfou. Ils avaient évoqué la grandeur des monuments funèbres, dépositaires des grandeurs et des malheurs du passé. Dans ses hymnes des *Grazie*, Foscolo avait chanté l'atmosphère que l'on retrouve sur cette image :

« ... les cyprés et les cèdres
« de leurs pures effluves imprégnant les zéphirs,
« répandront pour toujours leur ombre verte sur l'urne,
« fixant éternellement le souvenir des morts... »

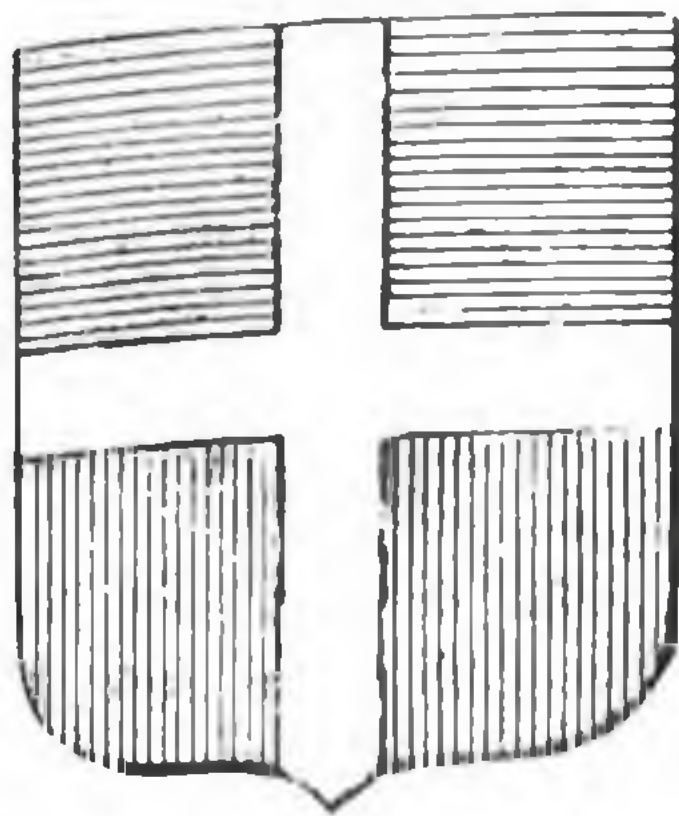
Plus encore qu'avec les *Grazie*, Foscolo s'était rendu célèbre avec les *Sepolcri*, hymne au culte des morts, bréviaire de révolte paru en 1807 pour protester contre un édit de Napoléon qui voulait imposer aux Italiens d'ensevelir leurs défunts sous des dalles identiques aux inscriptions standardisées. La religion, clamait Foscolo, était fondée sur les tombeaux des ancêtres ; elle n'enseignait pas seulement la piété, mais aussi les vertus patriotiques servant à former les gloires futures d'une Nation. Leopardi, Mazzini, Garibaldi avaient fait des *Sepolcri* leur livre de chevet et s'en servirent, parmi d'autres écrits, pour fabriquer le nationalisme italien.

L'on ne sait rien ni de la vie ni de la personnalité d'Angélique Loverdo. Sa belle sépulture n'a pas inspiré les chantes de l'Hellénisme et personne n'a prêté attention à ce mausolée placé par l'amour d'un époux inconsolable dans l'un des cimetières les plus sinistres qui soient aujourd'hui en Grèce, tel qu'il subsiste ravagé par le séisme de 1956 et abandonné par les descendants de ceux dont les restes y reposent.

Un caniche étendu à ses pieds, telle une dame de l'antiquité, Angélique Loverdo, un sourire énigmatique aux lèvres, attend sereine le jour du Jugement Dernier.



Pierre tombale armoriée d'Adamantina Gaeta, 1785. (Musée de Zante)



Pizzamano



Rossolimo.



Schiadan



Zervo

Pandini.

Papathiropoulo.

Peccator †.

Pentagallo, †

Pilarino. Jacob, né 1648, † Padoue 1718, docteur en médecine de l'université de Padoue, savant et lettré de grande réputation, médecin des princes de Valachie à la fin du XVIII^e siècle, consul de Venise à Smyrne 1703, médecin en chef de la flotte de la Sérénissime, co-fondateur du premier hôpital de Bucarest, premier médecin à appliquer le traitement contre la variole.

De gueules, à une colonne péronnée de trois marches, d'argent, sommée de trois boulets posés 2 d'or, le tout sur une terrasse de sinople, l'écu à la bordure d'argent. Autre blason reproduit ici, page 73.

Bibliographie

Cléobule TSOURKAS « Germanos Lokros, archevêque de Nysse », Thessalonique 1970, p. 110-111.

Pilicca. Feudataires vénitiens de Crète, établis à Céphalonie vers 1386. Inscrits au Livre d'Or en 1593 après avoir été agrégés au Grand Conseil dès 1502, ils reçurent le titre de comte le 5 VI 1788 par décret du doge de Venise Paolo Renier.

De sinople, au lion passant d'or, la tête contournée, sommé en chef d'une aigle essorante du même. ERR

Pizzamano. Ancienne famille vénitienne établie en Crète qui donna au XV^e siècle Antonio, évêque de Feltre, canonisé après sa mort. Établie à Zante au XVI^e siècle, une branche passa à Céphalonie où elle fut inscrite au Livre d'Or entre 1593 et 1604.

Écartelé en croix d'argent, au 1^{er} et 2^e d'azur plein, au 3^e et 4^e de gueules plein. Ou encore : Coupe d'azur et de gueules à la croix d'or brochant. Ou encore : coupé d'azur et d'argent, au lion de ..., brochant sur le coupé et à la fasce d'azur (?) brochant sur le tout. ERR.

Plimenó.

Policalà. D'azur, à un arbre au naturel dont une branche non-feuillée à senestre est sommée d'un oiseau d'argent, au vol clos, et tenant dans son bec un feuillage de trois pièces au naturel, l'arbre issant d'une terrasse de sinople.

Priamo.

Rasin, Rhazi.

Querini, patriciens de Venise.

Renessi.

Rossolimo. Paraissent à Céphalonie dès 1473 comme détenteurs d'offices sous les ducs de la famille Tocco, inscrits au Livre d'Or en 1593. Toutefois, leur généalogie présente de grandes lacunes, au point qu'il est impossible de définir la parenté entre les seize familles de ce nom vivant dans l'archipel Ionien au XVIII^e siècle.

De gueules semé d'étoiles d'argent, au lion au naturel et à la bordure du second. ERR.

Salamon, Solomos, voir p. 404.

Sissiliano †.

Sardi †.

Simo.

Suli.

Schiadan, Schiada. Stradiotes vénitiens du Péloponnèse, cherchent abri à Céphalonie après la conquête de Nauplie par les Turcs (1540). Inscrits au Livre d'Or entre 1593 et 1604. Athanasio S., né Argostoli 1698, † Moscou après 1780, fit la connaissance de Pierre le Grand au Danemark, fut appelé en Russie pour enseigner le grec, l'italien et la médecine, et reçut le grade de général. La famille s'établit à Athènes au XIX^e siècle.

De gueules, à l'aigle à deux têtes d'or.

Sdrin voir p. 409.

Surian, Souriano. Coupé, au 1^{er} d'argent, au bras de carnation mouvant du flanc dextre, et dont la main tient un anneau d'or, posé en barre ; au 2^e coupé d'argent et de sable, à une croix de malte brochant de l'un à l'autre. Voir aussi p. 109.

Tipaldo, Typaldos, voir p. 433.

Travlo. D'azur à un pommier au naturel, fruité de gueules, issant d'une terrasse de sinople.

Trechi, Trecca. Parti : au 1^{er} d'azur à une aigle essorante, le vol en chef, de sable, couronnée à l'antique, d'or ; au 2^e d'argent, à quatre barres, dont trois du même et une autre d'azur, intercalée entre la 2^e et la 3^e, et à une roue à huit rais de sable, brochant, et à deux autres roues chacune à huit rais du même, chargeant le champ de l'écu, flanquant des deux côtés la barre du chef.

Tsachi, Tzakis. D'azur, à la tour crenelée d'argent, maçonnée de sable, percée de deux fenêtres et ouverte, accompagnée en chef de deux croisants, affrontés et figurés, d'argent, le tout terrassé de sinople.

Tsitselli (Cicelli) 1751.

Vronda †.

Valieri.

Venari †.

Vagliano, voir p. 438.

Venier, de Crète, voir p. 441.

Valsamachi, voir p. 439.

Vergotti. Subsiste.

Vandeschi.

Vicentini †.

Varvaro.

Vlastò, de crète, voir p. 447.

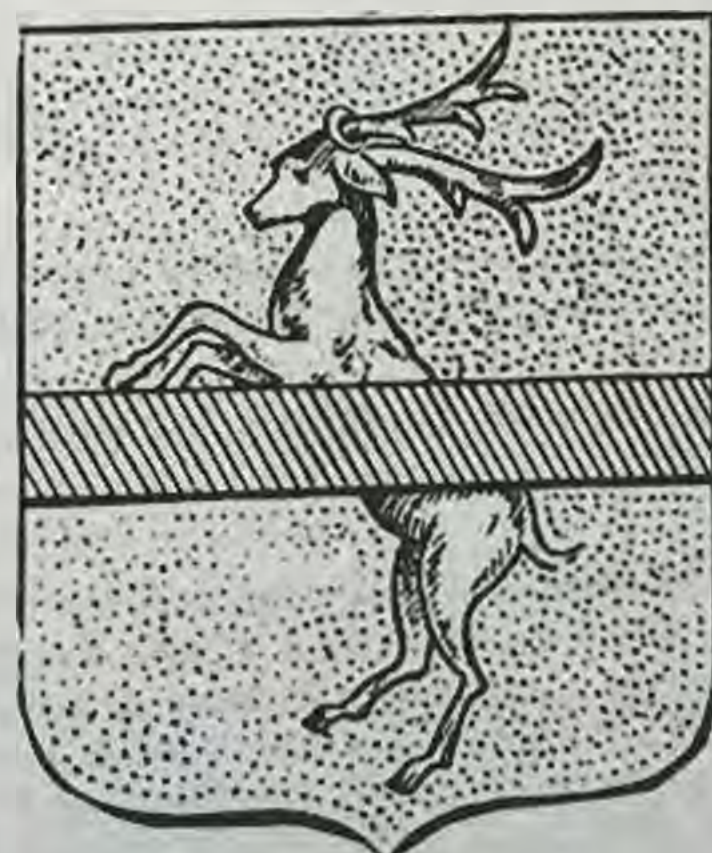
Vuccina, Voutzinis. Ancienne famille de « cittadini » non inscrite au Livre d'Or, mais pourvue depuis 1777 du droit de vote au Grand Conseil, avait fait fortune dans le commerce entre Odessa et les Cyclades.

De gueules, à un paon au naturel posé sur un globe d'azur cerclé d'or.

Zervo. Stradiotes vénitiens établis à Céphalonie dès le XIV^e siècle, inscrits au Livre d'Or entre 1599 et 1604. Les descendants, séparés en plusieurs branches (Papadato, Flenga, Michelato, Linardato, Seppeo, Jacovato, Canalato, Spirato) ne jouèrent jamais qu'un rôle très modeste et certains durent de bonne heure s'expatrier pour gagner leur subsistance à l'étranger. *D'argent au lion de gueules et à la terrasse d'azur. ERR.*

Zulati. Famille réfugiée de Crète à Céphalonie au XVII^e siècle, inscrite au Livre d'Or de cette île avant 1604, puis à celui de Corfou en 1803. Éteinte avec Francesco Z., (1758-18 XII 1805) Dr. en médecine.

D'or au cerf rampant au naturel, traversé d'une fasce de sinople. ERR.



Zulati



Cerulli



Giallina

CORFOU

La liste qui suit donne les noms de 197 familles inscrites au Livre d'Or de Corfou. On y trouve un grand nombre de familles patriciennes de Venise, dont des membres avaient soit été nommés à Corfou pour y exercer des commandements ou des magistratures, soit possessionnés dans l'île à la suite de mariages avec des demoiselles corfiotes, soit enfin établis là en tant que fils sans fortune. La description du blason n'est pas donnée lorsque le blason est le même à Venise et à Corfou. On la retrouvera dans les ouvrages vénitiens. Par contre, si le blason d'une même famille présente une variante typiquement corfiote, elle figure ci-après : il s'agit le plus souvent de blasons portés par des bâtards déchus du patriciat vénitien par leur naissance illégitime.

La date figurant à la suite du nom indique l'année d'inscription au Libro d'Oro.

Le sigle † indique une famille éteinte.

Les renvois à une page déterminée signifient qu'un article plus étendu y est consacré à la famille respective.

Le sigle ERR signifie que la généalogie de la famille concernée figure parmi les 24 généalogies corfiotes publiées par Eugène Rizo Rangabé.

Alagatora, 1552, †

Albana, 1797.

Alamano, 1770, †.

Alipuzza, 1153. D'argent, à un renard au naturel accroupi, de profil.

Altavilla. Haute noblesse féodale de Sicile, d'origine normande (d'Hauteville), reçut le titre de baron de Vizzini du roi Charles d'Anjou, fief à Corfou bien avant la création du Livre d'Or, † au XVIII^e siècle. D'azur, à une coupe d'or, surmontée d'une colombe essorante, également d'or. (Alors qu'en Sicile elle portait d'azur, à un cyprès d'argent soutenu par un chien rampant, d'argent.)

Antiocco, citée dès 1443, †.

Antipa, 1588, †.

Arcudi, citée dès 1443, † vers 1730.

Argiropoulo, voir page 215.

Arlioti, 1797. Coupé : 1^{re} d'argent à trois bandes de gueules ; 2^e d'argent à l'arbre feuillé de sinople cantonné à dextre. L'écu sommé d'une couronne de noble (à trois fleurons intercalés de perles). ERR.

Assimopulo, 1646, † à la fin du XVIII^e siècle.

Avloniti, Davaloniti, 1477. De gueules au croissant d'or montant et figuré surmonté d'un lion du même, armé et lampassé de sable, tenant un étendard d'azur à la croix d'argent et accompagné à senestre d'une étoile d'or.

Avrami, citée dès 1490.

Bacco, 1519, † début du XVIII^e siècle. D'argent à trois grappes de raisin au naturel, chacune doublement feuillée du sinople, surmontées d'une couronne d'or à cinq perles.

Bagliarin, 1555, † XVIII^e siècle. De gueules, à la bande d'argent chargée de trois tourteaux d'azur.

Bamburi, 1634, †.

Barbati, voir p. 227-228.

Bassan, citée dès 1490, † au XIX^e siècle. Coupé d'argent et de gueules : 1^{re} au dextrochère armé de ..., allongé, à la main de carnation étendue mouvant du flanc dextre ; 2^e au lion d'argent, dont la tête et la patte dextre, brochant sur la ligne du coupé, charge également au 1^{er} champ.

Bellanda, citée dès 1447, inscr. 1473, † 1658. D'azur au senestrochère de sable brandissant une croix pattée d'or.

Beneviti, Venevitis, 1568, † au XVIII^e siècle. D'argent, au dextrochère habillé de ..., mouvant du flanc senestre, et dont la main de carnation serre le tronc d'un arbre au naturel, feuillé de sinople ; ou encore : coupé d'argent et de sable, aux deux mains de carnation, jointes, serrant un serpent posé en pal, de l'un à l'autre.

Bocator, 1559, † (Podocator ?).

Brendano, citée dès 1449.

Bua, voir p. 235.

Bublia, citée dès 1477, †.

Bulgari (Voulgaris), voir p. 235.

Burlian, citée dès 1490, †.

Cadondi, 1551, †.

Cacopsofi, 1555, †.

Calcina, 1555, †.

Calichiopulo (Halihopoulos), voir p. 243.

Calivà, 1555.

Calogera, voir p. 248.

Canaglioti.

Calotheto, citée 1490, † XVIII^e siècle.

Camali, 1490, † XVII^e siècle.

Canal (da Canal), 1555. Branche illégitime du lignage des patriciens de Venise.

Capadoca, 1580. Noblesse d'origine crétoise, éteinte au XIX^e siècle. D'argent à l'aigle essorante, le vol en chef et surmontée d'une couronne d'or à cinq perles, à la champagne du sinople, chargée de trois cahors d'argent feuillés de sinople, posés en fasce.

Capello, voir p. 251.

Carioti, 1449, †.

Capodistria, 1471, voir p. 251.

Casari, 1478, †.

Caravella, 1561, †.

Castritsi, 1650, †.

Carida, 1555, †.

Cavallari, 1566, †.

Cariofilo, 1645, † XVIII^e siècle.

Cavassila, 1490. Noblesse napolitaine fief d'une baronnie dès le XII^e siècle, † XVIII^e siècle. D'argent, au dextrochère armé et ganté de ..., tenant un sceptre posé en bande et terminé par un globe crucifère, le tout d'or surmonté d'une couronne du même, à cinq perles.

Caviali, †.

Cazzaiti, voir p. 266.

Cercofilò, avant 1764 †.

Cerulli. Famille de stradiotes vénitiens, originaire de Monemvasia (Malvoisie), d'où elle passa en Crète, puis à Corfou, après 1669. Inscrite au Livre d'Or 3 III 1791, la famille subsiste de nos jours sous le nom de Tseroullis. D'argent au cerf courant, contourné de gueules. ERR.

Chiriachi, 1791.

Comi, 1519.

Chipriano, 1549, † XVIII^e siècle.

Condocali, 1555, †.

Cigalà, 1717, †.

Consolo, 1644, †.

Civanchi, 1568, †.

Conti, 1764.

Civati, 1559, †.

Crochida, 1561, †.

Cochini (Kokino), voir p. 96.

Da Milo, 1620, †.

Colità, 1555.

Dandolo, voir p. 286.

Da Vēja, † vers 1730.

De Gotti, Digoti, Degli Ugoth, 1443, † au début du XIX^e siècle, d'origine provençale, venue de Naples au XIII^e siècle avec les rois angevins. Autre branche à Zante.

Dellabionda, 1443, †.

Delladecima, 1768, branche de la famille de Céphalonie, voir p. 288.

Deputato, 1588, †.

De Zorzi (Dezorzi), avant 1764. D'argent à la fasce de gueules (alors qu'à Chypre, d'où cette famille était originaire, son blason était : d'azur au cheval marin issant d'une mer en tempête et se dirigeant vers un rivage de sinople).

Dimani, 1512.

Dondi, 1443, † XIX^e siècle. D'argent à la bande fuselée de gueules senestrée d'un lion au naturel.

Doria, 1581, † au début du XVIII^e siècle. D'azur à l'aigle à deux têtes d'or, surmontée en chef de trois couronnes (1, 2) d'or, à cinq perles chacune.

Doxarà, 1588, †.

Dramitino, 1644, †.

Dusmani, noblesse étrangère, de Morée. Voir p. 294.

Eparco. Descendant sans doute d'un éparque byzantin dirigeant une administration provinciale, famille titulaire d'une baronnie à Corfou, où elle fut inscrite au Livre d'Or dès 1490, et s'éteignit dans les premières années du XVIII^e siècle. Antonio Eparco, né vers 1493, † vers 1570, [dont le père avait déjà collaboré avec le savant Janus Lascaris à la recherche de manuscrits grecs destinés à enrichir la bibliothèque florentine de Laurent le Magnifique] quitta Corfou avec sa famille pour se réfugier à Venise où il ouvrit un cours de langue grecque subventionné par les autorités. Poussé par le besoin, il mit en vente certains des nombreux et précieux manuscrits qu'il avait ramenés de Corfou. La nouvelle des richesses détenues par le « gentilhomme grec » se répandit auprès des savants et des cours européennes, qui lui achetèrent peu à peu sa collection. Sollicité de partout, il



Gritti



Geraki, de Zante.



Masarachi

se fit marchand de manuscrits et voyagea à plusieurs reprises dans les monastères du Levant pour en rapporter des monuments littéraires de l'hellénisme. Il devint le fournisseur des papes, qui lui payèrent une pension, celui de Cosme de Médicis, de l'Ambrosienne de Milan, de la Bibliothèque d'Augsbourg, de l'ambassadeur de Charles-Quint chargé de constituer les fonds grecs des bibliothèques de Vienne et de l'Escorial, et celui de l'évêque de Montpellier, mandaté par François I^{er} pour enrichir les collections du château de Fontainebleau.

Bibliographie

Charles GRAUX, « Essai sur les origines du fonds grec de l'Escorial », Paris, 1880, p. 110-117.

Emile LEGRAND « Bibliographie hellénique », I, Paris 1885, p. CCX, II, p. 360.

Festa, 1592, † XVIII^e siècle. *D'argent, à trois fleurs de lys (2, 1) d'or, sommées en chef d'une croix de Malte de gueules.*

Figlio, 1588, † fin du XVIII^e siècle. *D'argent, à la fasce d'azur; 1 à la colombe de profil, le vol clos, au naturel, surmontant trois étoiles (1, 2) d'or; 2 à trois croix grecques d'or, posées en fasce.*

Fiomaco, fief d'une baronnie dès avant la création du Libro d'Oro, †.

Floro, 1637. *D'argent, à la colombe de profil, au naturel, volant en pointe.*

Forzigo, Forzio, 1525, † XVIII^e siècle. *D'azur, à un mont de trois coupeaux de sable, surmonté d'un croissant de gueules contourné et figuré, et accompagné à senestre d'une étoile du même.*

Franco, 1571, †.

Galiello, 1507, † XIX^e siècle. *D'argent, au coq sauvage au naturel.*

Gangadi, avant 1764.

Gasi.

Geromeriarti, 1653, † début XIX^e siècle.

Geropetri, 1653, † XVIII^e siècle. *De ... au lion au naturel tenant dans sa patte dextre la tige d'un épi de blé, d'or, feuillée du même, et posant sa patte senestre sur le chapiteau d'une colonne toscane de ...*

Gialina, voir p. 106.

Giustiniani, 1573. Branche des patriciens de Venise. † début du XIX^e siècle. Comtes vénitiens en ... *D'argent, à l'aigle à deux têtes de sable surmontée d'une couronne d'or à cinq perles et chargée sur la poitrine d'un écusson d'azur à la fasce d'or. Couronne à sept perles.*

Gonemi, voir chapitre « Chypre ».

Grapsa, 1653, †.

Gritti, 1585. Branche bâtarde de la grande famille patricienne et dogale de Venise. †. *Coupé; 1 d'azur, à la croix de Malte d'or; 2, d'argent plein.*

Inglezzi (voir Unglessi).

Lando, 1803. Noblesse étrangère, de Morée. Voir p. 304.

Lanza, 1440, † XVII^e siècle. *D'azur, à un dextrochère d'or mouvant du flanc senestre et tenant une lance d'or.*

Lascari, 1491.

Lavrina, 1449, †.

Lepegnoti, 1440.

Liondarachi, 1561.

Lisgarà, 1563, † XIX^e siècle. *D'argent, à un sommet de tour crénelée et*

maçonnée de sable, et surmontée de deux lions affrontés de ... accompagnés en chef d'une étoile d'or.

Lucani, 1443, † 1769. *D'argent, à deux lions affrontés d'or, soutenant de leurs pattes le pommeau d'une épée d'argent posée en pal.*

Lunzo, †.

Lupina, 1440, † XVIII^e siècle. *D'argent, à la fasce de gueules chargée d'un besant d'argent; 1 à la croix de Malte de gueules, accompagnée d'un soleil à seize rayons (dont huit flamboyants) d'or.*

Mandinioti, 1568, †.

Marcoran, 1449, donna, avant de s'éteindre, deux littérateurs : Georgio, né Corfou 1793 † id, 1878, auteur de poèmes en italien et en grec; et son fils Gherassimos, né Argostoli 1826, † Corfou 1911, poète lui aussi. *D'argent, à la fasce d'azur, chargée d'un tourteau de sable; 1 à quatre fleurs de lys d'or posées deux à dextre en bande et deux à senestre en barre; 2 à trois étoiles d'or posées en fasce en chef de quartier. Ou encore : coupé, au 1^{er} d'or à trois fleurs de lys, d'azur; au 2^e d'azur, à la pointe trois étoiles d'or.*

Marmora, voir p. 318.

Masarachi, 1639. Une branche admise dans la noblesse russe d'Odessa vers 1830.

Mastracà, 1569, † XIX^e siècle. *Coupé d'argent et de sable, au senestrochère mouvant du flanc dextre et brochant sur le coupé, armé et ganté de ..., tenant un poignard d'argent posé en pal, la lame vers la pointe.*

Mazzoleni, avant 1764. *Coupé d'argent et d'azur; 1 au dextrochère mouvant du flanc senestre et armé de ...; à la main de carnation tenant la tige au naturel, brochant sur le coupé d'une fleur au calice de ..., chargeant le 1^{er} champ, et à l'extrémité inférieure une fleur de lys de ... posée en pointe.*

Metaxa, Metaxan, 1550. Branche de la famille de Céphalonie, † XIX^e siècle.

Midei, 1444, † fin XVIII^e siècle. *De gueules à trois fascas d'argent chargées chacune d'un tourteau de sable.*

Minio, 1586. Branche probablement bâtarde de la famille patricienne de Venise. Comtes vénitiens en ... † début XIX^e siècle. *D'azur à la bande fuselée d'or, senestrée au canton supérieur de l'écu d'une croix de Malte d'argent.*

Morello, 1443, † XVII^e siècle.

Mosco, 1440. *Écartelé; 1^{er} et 4^e d'azur à deux tourteaux de sable posés en bande; 2^e et 3^e d'argent à deux tourteaux de sable posés en barre.*

Mozzanega, 1643, † début XIX^e siècle. *Parti; 1^{er} d'argent à l'arbre au naturel, sommé d'un oiseau perché, de profil, le vol clos, au naturel, et terrassé de sinople; 2^e d'azur au lion d'argent, surmonté d'une couronne d'or à cinq perles. Couronne à cinq perles.*

Mustoxidi, voir p. 361.

Padovan, 1440. *D'argent, à l'oiseau arrêté, posé de profil en terrasse, le vol clos, au naturel, portant sur son dos un autre oiseau plus petit, essorant, le vol en chef, au naturel.*

Paladà, 1712 (identique à l'ancienne famille archontale de Crète), †.

Palatianó, voir p. 367.

Palazzuol, 1555, †.

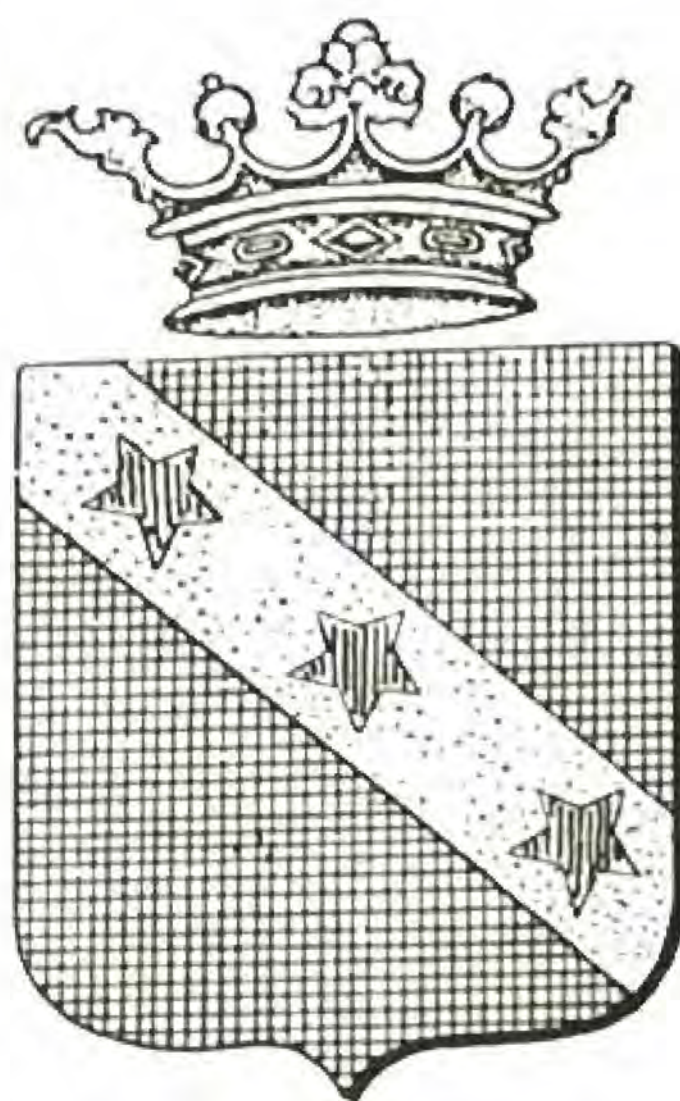
Paleocapa, réfugiés de Crète.

Pandin, 1589, †.

Pangalos. Plusieurs familles de ce nom dont la parenté ne peut être établie. Inscrits au Livre d'Or de Corfou 1477, au Conseil Noble de Cythère 1654, au Livre d'Or de Céphalonie 1730.



Papadopoli



Saclichì

Paniperi, †.

Papadato, 1655. Coupé : 1 de ..., à une croix de Malte et à deux fleurs de lys (1, 2), le tout de ... ; 2 de ..., à un oiseau de profil, le vol clos, au naturel, et posé en terrasse.

Papadopoli. Ancienne famille de marchands originaires de Crète. Angelo P., † Venise 7 III 1833, fondateur d'un établissement bancaire à Venise, fut agrégé au Conseil Noble de Corfou en 1791 et reçut l'année suivante le privilège de la cittadinanza vénitienne. Après l'annexion de Venise par les Autrichiens, il fut nommé vice-président de la Chambre de Commerce de cette ville, et vit sa noblesse confirmée par la chancellerie autrichienne le 29 VIII 1821. L'amitié qui l'unit à Leopardi est mentionnée par tous les historiens du romantisme italien.

Son fils Giovanni, né Venise 24 V 1786, † id. 17 III 1862 après s'être converti au catholicisme, grand propriétaire foncier, sénateur du royaume d'Italie, membre de l'Institut Vénitien de Sciences, Lettres et Arts, membre de la Commission Héraldique de Venise, ∞ la comtesse Maddalena Aldobrandini, née 15 XII 1816, † 23 VIII 1877, dont deux fils qui reçurent le 11 I 1858, en même temps que leur père, la concession du titre autrichien de comte, avec diplôme délivré 6 VI 1858 contre paiement de la taxe afférente. Ils furent les parents de :

a) Nicolo, né Venise 23 V 1841, † Rome 19 III 1922, auteur de nombreux ouvrages de numismatique, bénéficiaire d'un décret du Ministère Royal de l'Intérieur de reconnaissance par l'Italie de ses titres de noble de Corfou et de comte autrichien (25 IX 1905) sous le nouveau nom de comte Papadopoli-Aldobrandini, ∞ Zagreb, Croatie, 28 VII 1880 la baronne Hélène Hellenbach de Pacsolay, dont :

1) Maria-Maddalena, née Venise 6 XI 1883, † Rome 17 XI 1965, ∞ Venise 21 II 1903 don Lodovico Spada-Veralli-Potenziani, patricien romain, prince de Castelviscardo, marquis de Contescovo, marquis de Roncofreddo, baron de Armera, gouverneur de Rome, sénateur du royaume d'Italie, (div. 6 IV 1922).

2) Clotilde, née Venise 6 XI 1883, † Cortina d'Ampezzo 12 XI 1946, ∞ comte Gilberto Arrivabene Gonzaga, sénateur du royaume d'Italie.

b) Angelo, né Venise 24 I 1843, † Rome 1919, auteur des plans de régénération agricole de la Polesine, ∞ 1874 la comtesse Mathilde Troilo.

Aujourd'hui éteinte, cette famille portait : parti, au 1^{er} tranché d'azur au soleil de pourpre et - d'azur, au phénix d'argent gisant sur son immortalité au naturel (Papadopoli) et au 2^e, d'azur, à la bande merlée, accostée de six étoiles, le tout d'or (Aldobrandini). Cimier : deux demi-vols senestres de pourpre et d'or, le second chargeant le premier et chargés chacun d'un soleil de pourpre. Mais l'ancien blason des Papadopoli, tel qu'il figure dans l'armorial de l'université de Padoue, était : parti : au 1^{er} et au 2^e de gueules (?), au chef d'argent chargé d'une aigle à deux têtes, éployée, de sable, au 1^{er} à une tour crénelée d'argent, percée de 4 fenêtres et d'une porte ouverte ; au 2^e à la croix du même. Un écusson en losange broché sur la ligne du parti chargé de quatre besants, posés 1,1 2, d'or. (Sans timbre).

Bibliographie :

Giovanni CASTELLANI, *Saggio d'una bibliografia nuziale della famiglia Papadopoli*, Venise 1907 ; G. VELUDO, *Necrologia del nobile Angelo P.*, « Biblioteca Istriana, ossia Giornale di Letteratura, Scienze ed Arti » LXX, avril-juin ; G. GOZZI, *Un caro e divino amico di Leopardi*, « Le Tre Venezie », janvier 1939.

Pazzolin, 1440. L'armorial de l'université de Padoue représente les blasons d'un Pazzo, peut-être membre de la famille Pazzolin. D'azur à deux dextrochères mouvant respectivement du flanc dextre et de celui senestre, habillés de gueules (?), aux mains de carnation tenant la tige, posée en pal, d'une plume de sinople ; sur le dextrochère de dextre étant arrêté un petit oiseau contourné, le vol clos, d'argent.

Pentamodi, 1565, †.

Petretin, citée dès 1395, † fin XIX^e siècle. De gueules, à un demi-vol d'or. Ou bien : d'or, à un demi-vol de sable.

Planudi, 1440.

Pieri, voir p. 378.

Polillà. Établis à Corfou au XIII^e siècle, après l'occupation de Constantinople par les Croisés ; inscrits au Livre d'Or en 1600, mais considérés nobles dès 1443. De gueules à trois bandes d'argent, au chef d'azur, à une colombe d'argent posée sur la ligne du chef et sommés de trois étoiles à six rais, mal-ordonnés (1, 2) du même. ERR.

Politis, voir p. 382.

Pramatestin, 1555, †.

Prossalendi, voir p. 382.

Quartano, voir p. 383.

Rarturo, 1490, † vers 1760. De gueules, à la trangle de ... : 1 au lion au naturel, issant de la ligne de la trangle ; 2 à l'aigle à deux têtes d'or, chargée sur l'estomac d'un écusson de sinople, plein.

Refeleti, 1642, †.

Reghini, 1555. Armes parlantes : de gueules, au roi posé de front, en costume de sacre, sommé d'une couronne fermée, d'or, à la toque de pourpre, couvert d'un manteau de pourpre et d'hermine, tenant dans sa dextre un sceptre terminé par un globe crucifère, le tout d'or.

Rendia, 1590, †.

Ricchi, voir p. 395.

Risicari, 1449, † vers 1770. D'azur au dextrochère gantelé tenant un glaive d'or chargé à la pointe d'une tour (de gueules ?).

Roditi, 1443, † vers 1800. De ..., au lion au naturel, tenant de sa patte dextre une rose de gueules feuillée de sinople.

Rodostamo. Originaires de l'île de Rhodes, les Rodostamo, fuyant le Turc, se réfugièrent à Corfou où ils furent inscrits au Livre d'Or en 1522 avec effet rétroactif pour 1506, année de naissance du premier inscrit. La famille subsiste. D'argent fascé de gueules à l'urne du même et au chef chargé d'un dextrochère habillé de sable issant du flanc senestre, la main de carnation tenant une rose de gueules à la tige feuillée de sinople. ERR.

Romano, 1643, †.

Saclichì, Sachlikis. Réfugiée de Crète à Corfou et entrée au Grand Conseil de cette île en 1509. De sable, à la bande d'or chargée de trois étoiles renversées de gueules. ERR.

Salamon, 1561, †.

Schiadan, 1474, † après 1830.

Sarandari, 1559.

Scordilli, 1761, †.

Sofiano, 1440, † fin XVII^e siècle.

Sifando, (Xiphandos) 1559, †.

Sordina, voir p. 415.

Sirioti, 1441, †.

Spada, 1667, †. De ..., au dextrochère armé, de ..., posé en pal, et dont la main de carnation tient la lame courbée d'un cimenterre, le pommeau à dextre, la pointe en chef.

Spadafora, 1440, †. Parti de gueules et d'or, au dextrochère brochant sur le parti, habillé d'azur (! ?), tenant de sa main de carnation une épée en pal, la pointe en chef, la garde (d'or ?) et la lame d'argent.

Spanopulo, 1565, † XVIII^e siècle.

Stefanopulo, 1560, †.

Spinelli, 1552, †.

Stratigo.

Spinghin, 1555, †.

Teotochi (Theotokis), voir p. 422.

Thomopulo, 1449, † vers 1680.

Triandafilo, 1490, † vers 1695. D'argent à un dextrochère de sable mouvant du flanc senestre, et tenant trois roses de gueules ornées, tigées, et feuillées de sinople.

Trifero, 1653, †. D'azur à trois tours crénelées d'argent, percées d'une porte, maçonnées de sable et posées en enfilade sur une terrasse rocheuse (au naturel ?), le tout surmonté de trois étoiles à six rais, mal-ordonnées (d'or ?).

Trivoli, voir p. 439.

Troilo, 1584, †. D'azur, à un arbre au naturel terrassé de sinople.

Turlino, 1717. De ..., au lion au naturel, tenant de sa patte senestre une croix latine de sable, surmonté d'une couronne d'or à cinq perles et traversé d'une fasce de ..., chargée de trois étoiles de ...

Unglessi, 1449, †.

Valsamachi, avant 1764. Probablement identique à la famille de Céphalonie.

Vassilato, 1561, †.

Varucca. Orig. de Crète. L'armorial de l'université de Padoue représente le blason suivant : d'azur et d'argent à deux cotices accolées d'or et de gueules. L'écu timbré d'un casque à grilles, taré de front, orné de trois plumes d'autruche, de sable, d'azur et de gueules.

Veja, voir Da Veja.

Verghi, 1544, †.

ZANTE

Venier, voir p. 444.

Verviziotti, 1634. De gueules, terrassé de sinople, à un dextrochère habillé de ... mouvant du flanc senestre, et dont la main de carnation serre le tronc d'un arbre au naturel, feuillé de sinople.

Vlassi, 1560, †.

Vlassopulo, 1642. Subsiste. De ... à la colombe d'argent, de profil, volant vers le bas, une aile en chef et l'autre à la pointe ; tenant en son bec un rameau d'olivier, de sinople.

Vondilanghi, 1568, †. D'argent, à un bras arrêté, de gueules.

Zacco, 1555. Écartelé 1 et 4 échiqueté de seize pièces de pourpre et d'argent ; 2 et 3 d'argent plein.

Zographos. Archontes crétois passés à Corfou lors de l'exode suivant la conquête de la Crète par les Turcs (1669) et agrégés au Conseil noble de l'île. Thomas Z., capitaine courageux, accéda peu après à la charge très importante de provveditore général de la Mer. † 1715 à l'âge de 44 ans, il avait reçu du doge la confirmation du blason que sa veuve fit sculpter sur son tombeau, dans l'église de l'Annonciation : de gueules, accompagné en fasce d'un lion rampant d'argent, et à la pointe d'un vase au bouquet de roses fleuries, d'argent. Casque de noble. Lambrequins de gueules et d'argent.

Zulati, voir p. 99.

Citons pour mémoire les 52 familles énumérées par un nouveau Libro, rédigé en 1803, après les troubles révolutionnaires et l'occupation française et qui, bien différent d'un Nobiliaire, est plutôt, comme son titre l'indique, une liste des familles de « Citoyens pourvus du droit de gouverner la Nation Corfiote, comme base de la Constitution de la République Septinsulaire ». Il s'agit, plus brièvement, des familles dites de « noblesse constitutionnelle ».

Agorasto	Condo	Mazzaneglia	Stihi
Ambelicopulo	Coschina	Melichi	Tagliavacca
Armeni	Diloti	Mercurio	Taranto
Arvanitachi	Dondato	Milidoni	Tocca
Battaglia	Ducca	Milonopulo	Ungaro
Cassimati	Gomadi	Monovarda	Varlam
Carazia	Lavrano	Pangrati	Varthi (57)
Catriva	Lecri	Parascheva	Vracliotti
Cazzamano	Lessi	Ruggeri	Vronda
Ceccato	Manessi	Samico	Zagoriti
Chiendro	Marochi	Sauli	Zerbin
Comiotti	Marietti	Scarpa	Zilariotti

Les historiens ioniens modernes contestent en général la noblesse des familles inscrites pour la première fois dans ce Livre de 1803 et font remarquer que ces familles n'avaient pas obtenu des lettres patentes de noblesse et des armoiries, comme celles anoblies par Venise, mais seulement les *Droits de Cité*, c'est-à-dire que, le livre de 1803 ne serait pas un Livre d'Or de Noblesse, mais seulement un Registre des Citoyens, électeurs et éligibles, de Corfou. Cette opinion est d'autant plus justifiée qu'à Venise la classe des *citadini originari*, bien que privilégiée, ne faisait pas partie de la noblesse.

Vracliotti. Malgré ce qu'en dit ERR, n'est pas identique à la famille Iracliotti inscrite 1695 et éteinte depuis. Giovan-Battista Vracliotti (1744-1828), après des études de pharmacie à Venise, s'associa à son frère Giorgio (1731-1811) et avec le comte vénitien Francesco Settini Botti pour ouvrir une pharmacie à Corfou. Les frères V. furent admis par le comte Mocenigo au sein de la noblesse « constitutionnelle » de l'île en 1803 et ajoutèrent à leur nom celui de leur associé le comte Botti qui leur légua son bien et son commerce à cette condition. Subsiste. D'argent à la tour crénelée, percée et ouverte au naturel, sommée d'une aigle essorante, la tête contournée, de sable et flanquée de deux lions de gueules, rampant contre le mur, le tout terrassé au naturel. ERR.

(57) Rizo RANGABE fait néanmoins figurer la généalogie des Varthi dans son ouvrage sur la noblesse de Corfou, et publie le blason suivant : *Mi-parti coupé*. 1^{er} coupé d'azur et d'argent, au bonnet aux pattes nouées de gueules, de l'un à l'autre (Capello) ; 2^e de gueules au demi-vol d'or ; 3^e d'argent au dextrochère armé, au naturel, tenant un rameau d'olivier de sable posé en barre et accompagné au canton dextre d'une étoile à six rais d'azur.

La liste qui suit donne les noms de 353 familles inscrites au Livre d'Or de Zante. Ou plutôt les noms de 353 personnes inscrites à titre héréditaire, puisque un très grand nombre de ces noms n'appartient pas en fait à ce qu'il est convenu d'appeler une famille. Zante était une ville de garnison vénitienne, et les autorités avaient coutume de recommander l'inscription des officiers dans le registre de la noblesse de cette île. Beaucoup d'officiers ne firent donc que servir brièvement à Zante, ou moururent au combat avant d'avoir pu fonder une famille. Il convient donc de diminuer le chiffre de 353 de près de la moitié si l'on veut avoir une estimation plus exacte du nombre réel des familles nobles de Zante. De nos jours, seul un dixième environ de ces familles subsiste.

La date figurant à la suite du nom indique l'année d'inscription au Libro d'Oro.

Le sigle † indique une famille éteinte.

Les renvois à une page déterminée signifient qu'un article plus étendu y est consacré à la famille respective.

Le sigle ERR signifie que la généalogie de la famille concernée figure parmi les 27 généalogies publiées par Eugène Rizo Rangabé.

Abramo, 1597, †.

Acqui, 1624, †.

Aghiapostoliti (Hagiapostoliti), chevalier doré 1533, inscr. Livre d'Or avant 1578. D'azur, à l'aigle à deux têtes couronnée, éployée, le vol à la pointe, de sable, portant chargée d'un écusson rond de (d'or ?), l'écu chargé de deux jumeaux de carnation se donnant la main.

Agrapidachi, 1763 en remplacement de la famille Cattiforo.

Alamano, 1498, d'orig. normande de Sicile, † 1686.

Aliprandi, 1740. D'azur, à l'aigle à deux têtes, couronnée et éployée de ... ? surmontant deux branches d'olivier passées en sautoir.

Andelini, 1598, †.

Andinei, 1598, †.

Andimasi, 1573, †.

Andrizzi, 1580, † 1746. D'azur à un dextrochère issant du flanc, habillé de ... ? la main de carnation tenant une baguette en pal de ... ? surmontée de trois étoiles à six rais, mal ordonnées, de ... ?

Angu (I) sola. Enclavé de gueules et d'argent.

Antipa, voir ce nom au Livre d'Or de Céphalonie.

Aracliotti, orig. de Coron, 1534, † 17.. Coupé d'azur et d'argent, à un dextrochère habillé, à la main de carnation, tenant en pal une masse d'armes brochant, de l'un à l'autre. Ou encore : d'azur à un dextrochère et un senestrochère issant des flancs, habillés de ... ? tenant de leurs mains de carnation le tronc d'un arbre (au naturel ?) issant d'une terrasse de sinople.

Arcari, 1589, †.

Arcoir, 1577.

Arvanitachi, 1785 en remplacement de la famille Platigeni.

Avastago, 1583, 1709, † 1737. D'azur, à l'aigle à deux têtes éployée, le vol à la pointe, d'argent, chaque tête couronnée à l'antique d'or, portant la poitrine chargée d'un écusson de ... ? en forme de cœur, chargé d'un ... de sable.

Avouri. Subsiste. De ... ? à l'aigle à deux têtes éployée, le vol à la pointe, d'argent, chaque tête couronnée à l'antique, d'or, l'oiseau sommé d'une autre couronne-tiare du même. Ou encore : d'azur à l'aigle à deux têtes de ... ? couronnées à l'antique (d'or ?), éployée, le vol abaissé.

Badoer, de Venise (en grec : Padoveri), 1737 remplace Avastago. Bandé de huit pièces de gueules et d'argent, brochant sur un lion.

Baffo, patriciens de Venise, parti : au 1^{er} à sept cotices d'or et d'azur ; au 2^e à 7 cotices d'azur et d'or.

Balbi, de Venise. D'azur, à la fasce partie de ... ? et d'or.

Balsamo, 1507, comte 1736, †. D'azur à un page au naturel, le dos tourné, tenant dans sa senestre une urne d'argent, le tout terrassé de sinople ; ou encore d'azur, à trois défenses de sanglier, d'argent, posées en pal. Ou encore : écartelé : au 1^{er} d'or à un oiseau (un pelican ?) au naturel, le vol clos ; au 2^e de gueules plein (?) ; au 3^e d'azur plein ; au 4^e de gueules (?) à ...

Barbarigo, Patriciens de Venise. D'argent à la bande d'azur chargée de trois lions passants au naturel, rangés en bande, et flanqué au 1^{er} et au 2^e de trois pattes griffées de lion du même, posées en bande.

Barbianco, 1626, †.

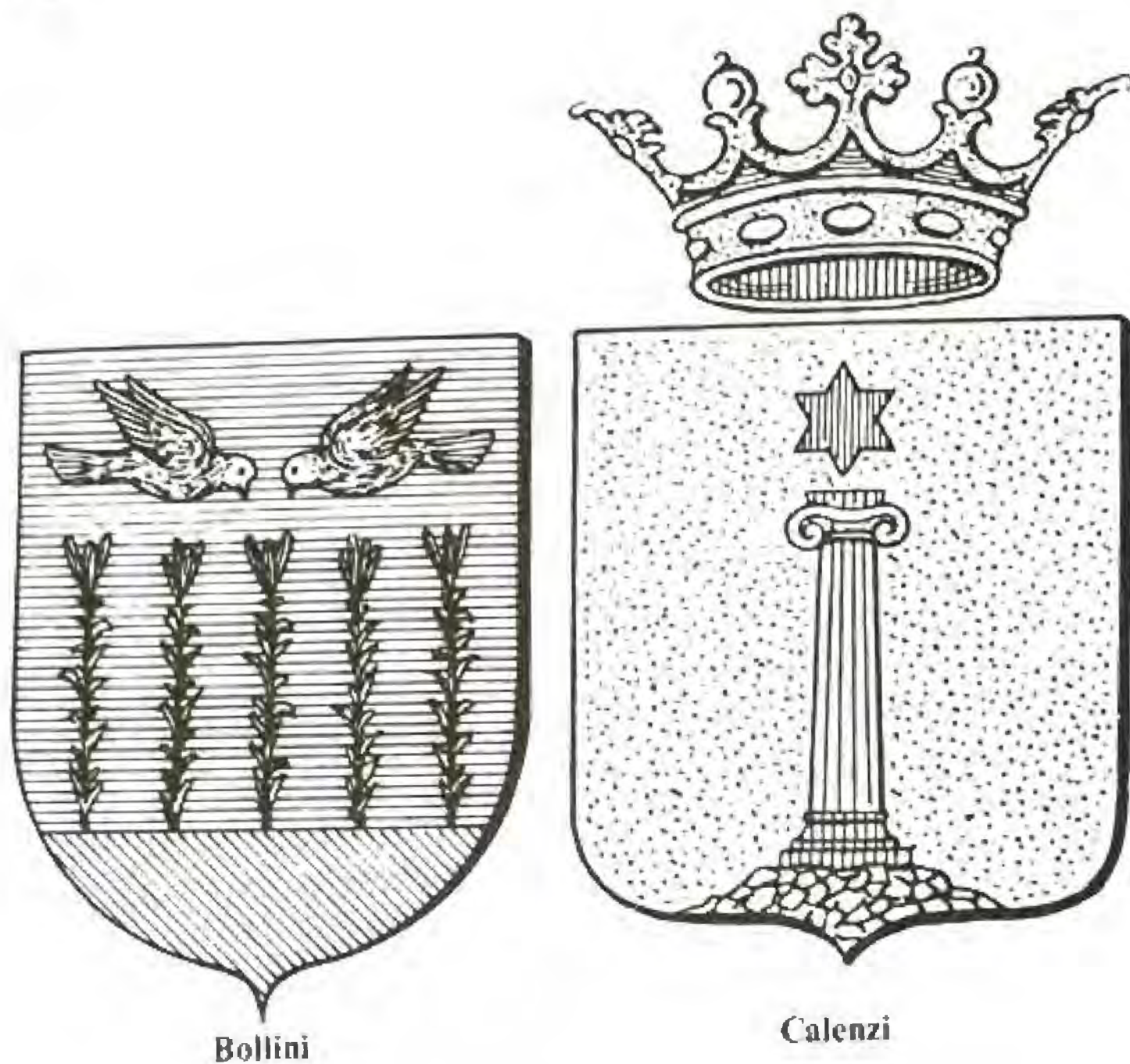
Barbaro, de Venise. D'azur à l'aigle bicéphale couronnée à l'antique (d'or ?) éployée, le vol abaissé, chargé sur l'estomac d'un écusson rond d'argent à un tourteau d'azur et d'une bordure du même. (Les patriciens de Venise portaient plus simplement d'argent à un tourteau de gueules).

Barbiano, avant 1483 l'homonymie laissait croire à une parenté entre cette famille et celle, illustre, des Belgiojoso Barbiano, de Lombardie. Dionissio Giorgio B. (1790-1866) fut l'une des notabilités littéraires de Zante. Voir blason p. 73.

Barozzi, de Santorin. D'argent, à la fasce d'azur.

Barzo, 1580, †.

Basseggio, de Venise. D'azur à trois fascas ondées et alésées d'or, sommées d'une couronne du même, à cinq perles.



Bollini

Calenzi

Belati, 1485, † 1710. D'argent à trois cotices de gueules, au 1^{er} à trois grappes de raisin, rangées (au naturel ?), au 2^e à une grappe de raisin (du même ?)

Bembo, patriciens de Venise. D'azur au chevron d'argent accompagné en chef de deux roses (d'or ?) et en pointe d'une rose du même.

Benardo, 1478, †. Tranché : au 1^{er} d'argent à deux rectangles posés en angle droit, de sable ; au 2^e de gueules plein.

Bernardaki, voir p. 229.

Bertanzo, 1597, †.

Bizzarri, 1722. Enclavé à cinq engrêlures, d'argent et de gueules.

Bolani. D'azur à la bande tiercée d'argent bordée de gueules.

Boldù, patriciens de Venise, 1604.

Bolin, Bonlini, patriciens de Venise. D'azur à cinq tiges feuillées au naturel, la seconde et la quatrième supportant deux colombes d'argent affrontées, le tout terrassé de sinople.

Bon, orig. de Crète. Parti, de gueules et d'argent. Ou encore : d'azur, à cinq fusées accolées, posées en bande, d'or.

Bon, patriciens de Venise. Parti : au 1^{er} de gueules à la fasce d'or ; au 2^e d'argent à la fasce d'azur.

Bonaffé (Bonafede), 1574, † 1606.

Bondulmier, de Venise. Coupé d'azur et d'argent à la bande de l'un à l'autre.

Borisi, d'orig. dalmate. Coupé : au 1^{er} d'azur à trois étoiles à six rais d'or mal ordonnées (1 et 2) ; au 2^e d'argent à trois maisons au naturel, aux cheminées fumantes, le tout terrassé de sinople. Ou encore un autre blason identique à celui des comtes Borisi di Fontane.

Borsa, 1506, 1664, 1704. D'azur, au dextrochère habillé de ... ? à la main de carnation tenant une bourse de ... ? (armes parlantes).

Cacigieri, 1577, †.

Cagnola, 1692 remplace Calandrinò, † 1737.

Cagrilo, 1683.

Calandrinò, † 1692. D'azur, au Prométhée couché, de carnation, la tête appuyée sur le mur d'une habitation placée au flanc dextre de l'écu. Le foie de Prométhée déchiré par une aigle éployée, au naturel. Le tout terrassé de sinople.

Calargan. Coupé : au 1^{er} d'argent à un tabernacle au naturel ; au 2^e de gueules à un dextrochère issant du flanc dextre, habillé de ... ? la main de carnation tenant en éventail trois épis de blé au naturel.

Calcomata, 1574, †.

Kalekas, de Constantinople (et non Calicchia), 1684 remplace Policalà. D'azur à la colonne composite de ... ? posée sur une terrasse de sinople.

Calenzi, Kalentzi, Établie à Zante après la conquête de Chypre par les Turcs, Stradiotes à cheval, reçurent du gouvernement vénitien des fiefs et furent inscrits au Livre d'Or de Zante en 1735 ; remplace Gambara. D'azur à une colonne d'argent sommée d'une colombe, le vol clos, du même, le chef de l'écu chargé de 3 étoiles à six rais (1, 2) d'or, et la co-

lonne reposant sur une terrasse de sinople. Ou encore : D'or à une colonne ionienne de gueules, sommée d'une étoile à six rais du même et posée sur une terrasse pierreuse au naturel. ERR.

Calerghi, de Crète, voir p. 239.

Kalofono, de Constantinople, après 1453 stradiotes à Coron. Coupé parti : au 1^{er} d'or à l'aigle à deux têtes éployée, issant de la ligne du coupé ; au 2^e (d'argent) à la croix de gueules cantonnée de quatre croisettes (du même ?) ; au 3^e d'argent à un lion (au naturel ?).

Calogera, 1603, branche de la famille de Corfou.

Kandila, de Céphalonie, 1607. D'azur, au senestrochère issant du flanc, habillé de ... ? la main de carnation tenant en pal une bougie allumée (au naturel ?).

Canioli, Cagnola, Orig. de Crète (xvi^e siècle), à Zante vers 1680. Coupé : au 1^{er} d'argent à la bande de gueules ; au 2^e d'azur à un oiseau au naturel issant d'un étang circulaire placé en terrasse. Ou encore : de gueules à un senestrochère issant du flanc et habillé de ... ? à la main de carnation tenant par la lame (d'argent ?) une dague posée en barre, la garde (d'or ?) à la pointe ; au chef d'azur chargé de trois étoiles à six rais (d'or ?) mal ordonnées.

Caotorta. Comte au xviii^e siècle, † après trois générations. De gueules au lion (au naturel ?) tenant de ses pattes un anneau (d'or ?).

Capnissi, voir p. 251.

Capsa, de Crète, 1597. Coup : au 1^{er} d'azur à trois étoiles à six rais (1, 2) d'or ; au 2^e d'argent au dextrochère issant du flanc senestre de l'écu, habillé de ... ? à la main de carnation tenant par la lame une dague à la pointe brochant sur le coupé.

Capsokéfalo. Établie vers 1500, réfugiée de Modon conquise par les Turcs. Inscrite au Livre d'Or 1597, reçut le titre de comte par décret du doge de Venise du 9 IV 1718 [confirmé par décrets du 9 XII 1740, 10 IV 1771, 30 VII 1796], ainsi que le fief de Livadi, à la suite d'actes de bravoure d'Anastasio C. pendant les engagements navals contre la flotte ottomane. D'argent à une tête et buste de jeune homme, posés de front et issant des flammes, le tout au naturel ; au chef de sinople à trois étoiles renversées d'or (2, 1). ERR.

Caravarà, 1575.

Caridi.

Carminati, 1574.

Carrer, voir p. 261.

Caruso, de Céphalonie, 1615, † à Zante.

Carvela, 1675, †. Coupé : au 1^{er} d'azur à un oiseau de ... ? volant en chef ; au 2^e de gueules plein.

Castiglioni, 1599, †.

Cardona, 1601, †, Israélites convertis.

Caristiani, 1584.

Castelano, 1688, †.

Catelano.

Katiforo, d'Athènes, 1717, remplace Coccalà. Famille d'ecclésiastiques. Antonio, né 1685, † 1763, professeur à l'université de Padoue, grammairien, écrivain, traducteur d'ouvrages italiens en grec. Tranché : au 1^{er} d'azur au léopard lionné de ... ? accompagné d'une croix grecque (de sable ?) cantonnée en chef ; au 2^e bandé de quatre pièces de gueules et d'azur (?), la dernière bande chargée d'un léopard lionné contournée de ... ? accompagnée en pointe d'une croix grecque (de sable ?).

Cavalian, †.

Cazzaïti, 1603, †.

Celsi, de Venise. D'azur à une bande d'or flanquée de deux cotices de gueules, accompagnées en chef et en pointe de trois retortes simples d'argent, rangées en bande.

Cernovicchio, d'orig. dalmate, 1611, †.

Chiveto, Gregorio, notaire, inscrit Livre d'Or 1748, remplace la famille Geracari. D'argent, à l'arche de Noé posée sur trois copeaux de sinople. ERR.

Chrisoplevri, comte 1806. † D'azur, à trois défenses de sanglier réunies d'argent, posées en pal.

Cicogna, de Venise. Blason identique à celui des patriciens de ce nom : d'azur au cygne d'argent sur une terrasse de sinople.

Cloni, 1601, †.

Coccalà, avant 1572, † 1715.

Kokkini, Cochini. « Eupatrides de Byzance », autres branches fixées à Corfou et à Céphalonie. D'azur, à l'arbre au naturel issant d'une terrasse de sinople. ERR.

Comuto, voir p. 282.

Kondoni, 1653. Famille de lettrés, subsiste. D'azur, au senestrochère issant du flanc, habillé de ... ? la main de carnation tenant trois tulipes ligées et feuillées (au naturel ?) posées en éventail.

Condonin, 1599, †.

Condostavlo, stradiotes, 1578, †.

Contarato, orig. du Péloponnèse, 1670. D'argent, à un dextrochère issant du flanc dextre de l'écu, habillé de ... ? la main de carnation tenant un fer de lance, la pointe en chef, flanquée de deux croisettes de sable.

Contarini, de Venise. Écartelé : au 1^{er} et au 4^e d'or, à une aigle essorante au naturel, le vol à la pointe ; au 2^e et au 3^e d'or à trois bandes d'azur et à

un besant d'or brochant sur la bande centrale. Ou encore : écartelé ; au 1^{er} et 4^e d'or à une croix pattée de gueules ; au 2^e et 3^e d'or à trois cotices d'azur.

Kontoutzi, Contuzzi, 1603. Parti : au 1^{er} d'argent au lion contourné (au naturel ?), rampant contre la ligne du parti, sur une terrasse (de sinople ?) ; au 2^e d'azur à un renard (?) au naturel (?) rampant contre la ligne du parti, sur une terrasse de sinople.

Cordella, 1614, †.

Coriglian, 1586.

Cornaro, Corner. Illustre lignage patricien de Venise, qui donna la dernière reine de Chypre, et porta plusieurs blasons différents. Les Cornaro inscrits au Livre d'Or de Zante avaient pris : parti d'or et d'azur à l'écusson rond d'or chargé d'une aigle essorante contournée, la tête à dextre, le vol dextre en chef, celui senestre abaissé, (au naturel ?). Ou encore, par les Cornaro-Piscopia, réfugiés de Crète : tiercé en pal : au 1^{er} coupé : a) d'argent à la croix de Jérusalem d'or ; b) de ... ? au lion de gueules ; au 2^e mi-coupé parti : a) de ... ? au lion de gueules ; c) de ... plein ; et encore : parti : au 1^{er} d'or à une branche feuillée de sinople posée en pal ; au 2^e de sinople à une branche feuillée d'or – de l'un à l'autre.

Correr, de Venise. Blason différent par rapport à celui des patriciens du même nom : coupé d'argent et de gueules, au losange d'azur et d'argent brochant sur le coupe.

Cosma, 1703, remplace Bellefante. D'azur à deux anges affrontés, en dalmatiques de gueules, tenant de leurs mains élevées une couronne fermée, au globe crucifère d'argent.

Cottuvati, voir p. 284.

Coutousi, 1608, subsiste.

Cozzica, Kotsika, stradiotes, vers 1572, † 1770.

Crokida, 1668, remplace Cartelano.

Curzola, stradiotes dalmates de l'île de Curzola, 1683. D'azur à un lion contourné rampant contre le fût d'un palmier, le tout au naturel, sommé de 3 étoiles (1, 2, à 6 rais d'or et terrassé de sinople).

Cusan, vers 1572.

Cutruhi (Koutroulis). D'argent, à l'aigle éployée, le vol abaissé, de sable, couronnée à l'antique d'or.

Cuzzi (Koutsi), 1745 remplace Zancarol. Coupé : au 1^{er} d'azur à un dextrochère mouvant du flanc dextre de l'écu, habillé de ... ? la main de carnation recevant de l'eau versée d'une aiguillière posée en bande, tenue par la main de carnation d'un senestrochère, mouvant du flanc senestre de l'écu, habillé de ... ? le tout sommé d'un soleil figuré et rayonnant par 16 rais, placé en chef, au 2^e d'argent à une fleur, tigée et feuillée, posée en barre, au naturel, au canton inférieur dextre de l'écu et à 3 épis de blé, toujours au naturel, posés en éventail et issant d'une nappe d'eau, au canton senestre de l'écu.

Da Canal, de Venise, 1572, †.

Dacorò (Da Coron), orig. de Coron, établie à Céphalonie.

Dafasano.

Dall'aquila, 1624, †.

Dall'oca, 1601, †.

Dandolo, de Crète, 1574,

Daresi (Darisa), 1573, †.

établie à Corfou, voir p. 286.

Darian, stradiotes, 1574, †.

Darmaro, stradiotes, 1574, † avant 1650. De ... ? à trois cotices de ... et de ... ? en chef, flanquées de trois croissants tournés de ... ?

Dasconi, 1573, †.

Daviva, 1579, †.

Da Franceschi, de Modon, 1683.

Degadin, 1577.

Dedimo, 1649, † 1788.

Degriddi, citée 1475,

inscr. Livre d'Or avant 1560.

De Nasi, de Venise, israélites convertis, 1683 ou 1691, remplace Sumachi. Comte 1705. Fascé de deux pièces et burelé de trois, de ... ? et de ... ? au 1^{er} d'azur à deux roues posées en fasce ; au 2^e de ... ? à une roue de ... ? posée en pointe.

De Negri, voir Negri p. 363.

Depessis, 1574, †.

Desuffi, † 1755.

Dessila, de Sicile, convertie à l'orthodoxie 1760, voir Siguro Dessila.

Diamanti, † 1755. D'azur à l'arche de Noé au naturel sommant une montagne du même.

Diargiopoulo, 1683, †. Parti : au 1^{er} (d'azur ?) à une étoile à six rais (d'or ?) ; au 2^e d'argent à un oiseau essorant, le vol abaissé, (au naturel ?).

Di Medici, 1578, subsiste.

Difroma.

Discudi, 1601, †.

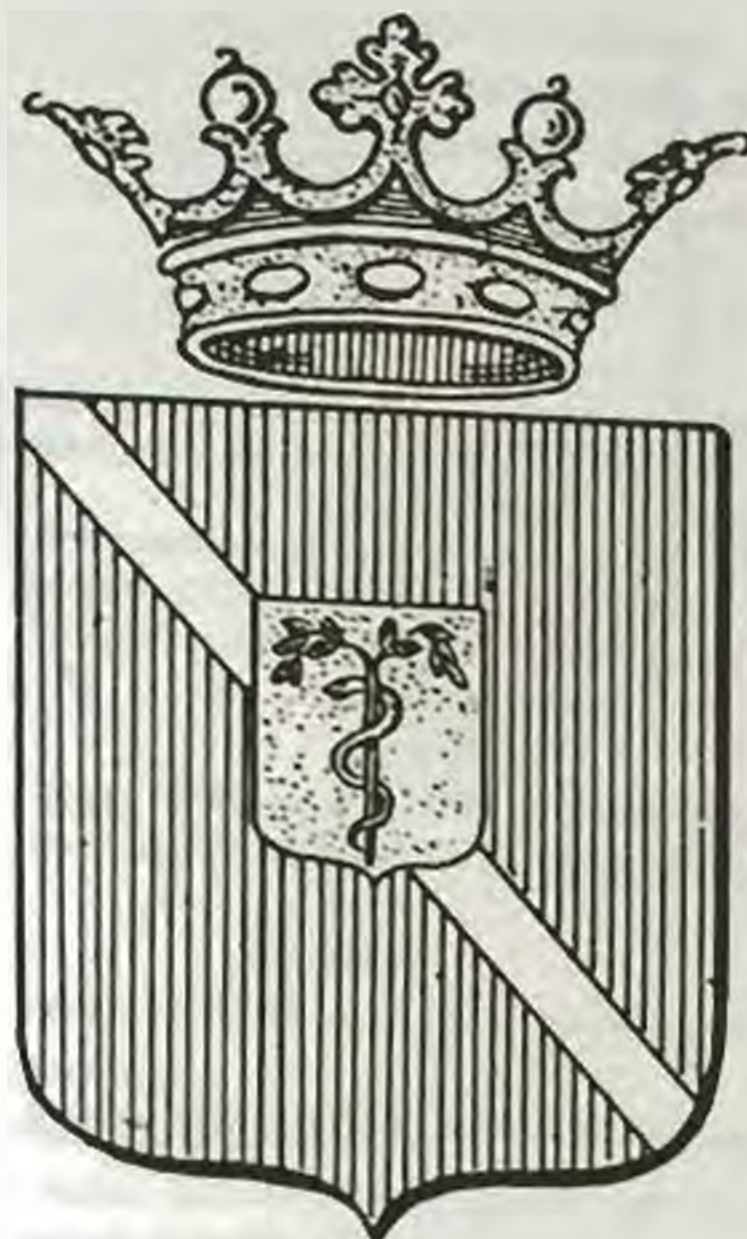
Diplomatari, 1603, †.

Disendi, 1607, †.

Docadello. D'azur à un oiseau le vol clos, au naturel, assis sur un pic rocheux, flanqué de deux autres pics, du même, en terrasse, le tout sommé de trois étoiles à six rais, mal ordonnées, de ...

Domeneghini, voir p. 290.

Donà, patriciens de Venise. Blason différent à Zante : Coupé, à une bordure perlée de ... ? au 1^{er} d'argent plein ; au 2^e fascé de quatre pièces d'azur et d'or.



Cochini



Gaeta

Donato, patriciens de Venise, dont l'un des blasons repris par la branche inscrite au Livre d'Or de Zante : Fascé de quatre pièces, de gueules et d'argent, au chef d'azur chargé de quatre roses boutonnées d'or de gueules.

Doxarà, avant 1504, †.

Doxà, 1508.

Dragona, (D'aragona ?), Drako, 1563. D'azur à un dextrochère habillé de gueules (?) à la main de carnation tenant en pal une dague d'argent flanquée à senestre d'une étoile à six rais de ... ?

Falier, de Venise. Coupé-parti en chef : au 1^{er} d'or plein ; au 2^e d'azur plein ; au 3^e d'argent plein.

Flamburiani, voir p. 295.

Flemotomo, citée début XVI^e siècle, inscr. Livre d'Or 1650.

Foscardi, 1520, comte ..., †. Coupé : au 1^{er} de ... à trois fleurs de lys, posées en fasce, de ... ? et sommées de trois étoiles à six rais, posées toujours en fasce, de ... ? ; au 2^e fascé de cinq pièces, d'or, d'argent, de gueules, d'or et d'azur.

Foscolo, †. Très ancien lignage de feudataires vénitiens de Crète, établi à Corfou 1669, puis à Zante à partir du XVIII^e siècle, constamment dans une situation matérielle très modeste, sans que sa parenté avec la famille patricienne des F. de Venise puisse être prouvée. Au cours du XVIII^e siècle les F. de Zante, directeurs héréditaires des hôpitaux de Dalmatie, épousèrent à chaque génération des grecques orthodoxes. Andrea F. épousa Diamantina, fille de Narciso Spathis, tailleur, et de Rubina Serra, et en eut quatre enfants dont Ugo (1778-1827), le grand poète romantique italien, qui affirmait être né en Grèce de mère grecque, mais avoir pris l'Italie pour Dulcinée. Quoiqu'en dise le poète, sa famille n'était pas noble à Zante, mais avait des parentés nombreuses, par les Narantzi, les Serra, avec des familles du Livre d'Or, dont les Micalizzi, les Voultsos et les Someriti.

Bibliographie :

C. ANTONA-TRAVERSI. « Della famiglia di Ugo Foscolo », Milan, 1886.

Fourtouna, d'Épire, †.

Frangopoulo, voir p. 295.

Frangou, de Crète, avant 1683. D'azur à un agneau pascal à la hannièrre d'argent assis sur une terrasse de sinople.

Franzin, avant 1683.

Fuschi, Foski, stradiotes de Coron, avant 1683.

Gaeta. Réputée d'origine napolitaine et venue à Zante dans la suite des comtes Tocco, cette famille servit parmi les stradiotes de Venise dans les possessions levantes de la Sérénissime et fut inscrite à deux reprises au Livre d'Or de Zante, en 1530 et 1676. Subsiste. D'azur au dextrochère habillé de sable, mouvant du flanc dextre, la main de carnation tenant une épée d'or posée en pal, flanquée de quatre étoiles à huit rais, superposées par deux, du même et surmontant une autre étoile à huit rais, toujours d'or. ERR.

Gallazzo.

Gambara, de Brescia, † 1735. Coupé : au 1^{er} d'azur, à l'aigle à deux têtes couronnée à l'antique (d'or ?), éployée, le vol abaissé ; au 2^e d'argent, à l'écrevisse (gambas = crevette) au naturel, la tête à la pointe.

Garzoni, stradiotes. Famille subsistante. D'azur à trois volcans en éruption au naturel, la lave d'or. ERR.

Gaspiraki, comte 1792, †.

Gavalà, de Crète.

Gavrilopoulo, 1575. De Constantinople, établie aussi à Céphalonie.

Gennimata, Ghanimata, de Gastouni dans le Péloponnèse Stradiotes.

Gerakari, de Céphalonie. 1715 remplace Zangiacomo, † 1748. D'azur, à une aigle éployée et contournée (au naturel ?) au vol étendu, tenant dans sa serre senestre un serpent (de Sinople ?). Voir aussi p. 96.

Gheraldi, 1597.

Gialina. Originaire de Sessulo en Dalmatie, établie au XVI^e siècle parmi les feudataires vénitiens de Crète, où elle portait les qualifications de « sapiens vir », « Magnifico Signor », « clarissimus » et « nobil homo ».

Une branche établie à Zante y reçut le 9 VIII 1804 le titre de comte vénitien ; une autre branche inscrite 1791 parmi la noblesse de Corfou, obtint en 1822 la confirmation de noblesse par l'empereur d'Autriche. D'argent à trois bandes d'azur. ERR.

Gonerini, voir Querini. Comte 1741.

Gimbleti, Tzimbleti, réfugiée de Chypre, 1583, † 1746. Descendant peut-être de la grande famille croisée des Embriaco, seigneurs de Gibelet en Terre Sainte.

Giustiniani, de Venise, à Corfou.

Gozzi, de Venise. D'azur à un oiseau essorant, arrêté sur la crête d'une montagne, le tout au naturel.

Gradenigo, patriciens de Venise. De gueules à la bande en escalier à neuf marches d'argent.

Gramaticopoulo, stradiotes de Naupacte (Lépante), 1572. D'azur à un senestrochère issant du flanc, habillé de ... ? tenant de sa main de carnation une plume, en bande (au naturel ?).

Grimani. Patriciens de Venise, dont une branche, dite « de Jérusalem », avait chargé son blason de la croix concédée à Constantinople par Godefroi de Bouillon en 1204 après les prouesses d'un Grimani en Terre Sainte. Cette tradition de famille, qu'aucun document ne rend crédible, fut à l'origine du blason suivant, porté aussi par les Grimani de Zante : d'azur à cinq vergettes de gueules, la seconde vergette en chef d'une croix pattée de sable.

Gripari, stradiotes de Coron. 1641. Subsiste.

Hariati, Cariati, de Naples, 1515. Subsiste. D'azur, à un dextrochère, mouvant du flanc de l'écu, habillé de ... ? la main de carnation tenant dans sa paume une aigle bicéphale, essorante de ... ?

K voir C.

Lambeti, stradiotes 1580. Écartelé d'azur et d'argent, le 1^{er} et 4^e d'azur plein, le 2^e et le 3^e chargés d'une étoile à six rais de ... ?

Lappo (Lappas, d'Épire), 1534.

Latino, 1585.

Lascari, voir p. 306.

Latsi, 1638.

Lefcochiló, de Rhodes, 1572, puis établie à Corfou. Blason : ? d'argent plein ?

Lichiardopoulo.

Litardo, 1495, †.

Livani, notaires depuis le XVI^e siècle, 1583. Coupé : au 1^{er} d'azur à un arbre au naturel flanqué à dextre d'un lion de sable rampant contre le tronc et à un dextrochère mouvant du flanc de l'écu, habillé de ... ? la main de carnation touchant le feuillage de l'arbre ; au 2^e d'argent à un vase sans anses de ... ? d'où s'échappe de la fumée, le tout sur une terrasse de sinople.

Lithinó, de Crète, après 1534, †.

Logotheti, voir p. 307.

Locatelli, 1534.

Lunzi, voir p. 311.

Macri, comte 1686. De ... ? à un dextrochère habillé de ... ? la main de carnation tenant en pal un fer de lance (d'argent ?) adextré et senestré de trois étoiles à six rais (d'or ?). ERR.

Magdalino, 1513. D'azur à un amandier d'argent terrassé de sinople (armes parlantes).

Malaspina, 1621, †.

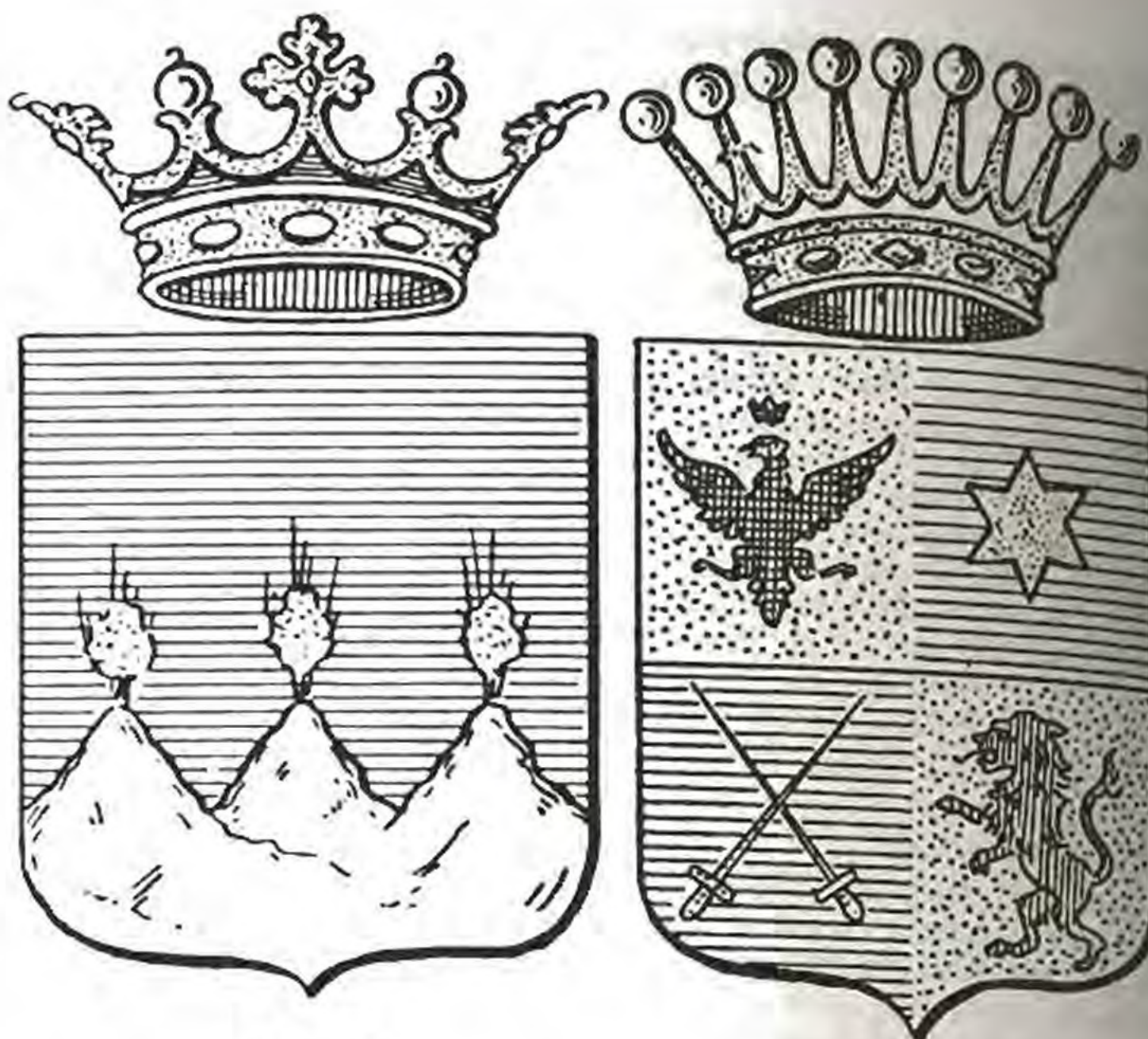
Mamonà. Branche de la famille homonyme de Corfou, blason différent : Coupé-parti à la pointe à deux têtes : au 1^{er} d'azur à l'aigle à deux têtes, essorante, de ... ? chaque tête couronnée à l'antique (d'or ?) ; au 2^e de gueules à trois dés d'argent (?), 2,1 ; au 3^e d'or à trois dés de ... ?.

Mandricardi. 1584, hérita au XVII^e siècle de la baronnie Pellegano instituée au XIV^e siècle par le duc Carlo Tocco. Plusieurs de ses membres se procurèrent le titre de chevalier de l'Ordre Constantinien de Saint-Georges. Obtint le titre vénitien de comte 1747, † 1852 avec le comte Nicolò, juriste, professeur à l'Académie Ionienne. D'azur à un dextrochère mouvant du flanc de l'écu, habillé de ... ? la main de carnation tenant en pal une palme au naturel et accosté d'une croix grecque de sable, le tout accompagné en chef de deux étoiles à six rais d'or flanking la palme et en pointe de trois fleurs de lys de ... ? posées en pointe. Voir p. 94.

Manessi, de Céphalonie, mêmes armes, voir p. 97.

Manio. Coupé : au 1^{er} d'or à la bande d'argent (? !); au 2^e de gueules plein.

Manolesso, de Crète, 1644. Autre branche patriciens de Venise. Parti : au 1^{er} d'azur à la fasce d'or ; au 2^e d'argent plein.



Garzoni

Messala

Manussaco, de Cythère. De ... ? à un dextrochère mouvant du flanc de l'écu, habillé de ... ? la main de carnation tenant les tiges de trois fleurs, posées en éventail, au naturel.

Marchioca, 1579.

Marcello, patriciens de Venise. D'azur à la fasce ondulée d'or.

Marin, de Marini. Famille dalmate de Cattaro, 1572. De gueules à deux étoiles à huit rais (d'or ?), en chef et à la fasce d'argent à une fasce ondulée d'azur brochant.

Martelao, avant 1500. Comte palatin et chevalier par ... ? en 1512. D'azur à un arbre au naturel, au tronc contourné par un serpent de ... ? affrontant un lion rampant contre le même tronc, le tout terrassé de sinople.

Martinengo, voir p. 318.

Massaro, 1607.

Masarachi, 1518.

Mastromassaro, 1585.

Mastracà. D'azur au dextrochère mouvant du flanc senestre de l'écu, habillé de gueules, la main de carnation tenant la garde (d'or ?) d'une épée posée en pal, la pointe en bas perçant une terrasse de sinople.

Matessi, stradiotes du Péloponnèse, 1572 et 1680. D'argent à la bande de gueules chargée de trois yeux au naturel, posés le long de la bande. ERR.

Mavriano, 1608.

Megaduca, 1595,
voir Carrer p. 261.

Melissurgo, de Crète, 1594, † 1704. D'azur à une aigle à deux têtes, chacune couronnée à l'antique (d'or ?), éployée, au vol abaissé, sommant un globe de ... ? cintré de ... ?.

Malli, 1584.

Memo, Memon, 1606. Coupé d'or et de gueules, à trois grappes de raisin (au naturel ?) posées en fasce, chargeant chacune des deux champs de l'écu.

Mercati, remplace Melissurgo 1704, voir p. 344.

Messala. Descendants supposés d'un Messala, secrétaire de l'épouse de Tarquin le Superbe. Stradiotes vénitiens à Modon, réfugiés en 1501 à Zante. Inscrits au Livre d'Or en 1746, après que le Doge Pietro Grimani eut décoré du titre de comte Giorgio Messala, capitaine des fortifications maritimes (1744). Ses fils reçurent à leur tour le titre de comte en 1753 du doge Francesco Loredan ; ces titres furent confirmés à la famille par le Prince des Iles Ionniennes en 1804 et par les autorités britanniques en 1840. Subsiste. Écartelé : au 1^{er} d'or à l'aigle essorante de sable, couronnée du même ; au 2^e d'azur à une étoile à six rais d'or ; au 3^e d'azur à deux épées d'or passées en sautoir ; au 4^e d'or au lion de gueules. ERR.

Micalizzi, 1751, remplace Locatelli.

Milinga, 1573.

Millano, avant 1572.

Mina, 1580.

Minotto, voir p. 352.

Mistori, de Constantinople, 1572, comte 17... † 1739. D'azur à quatre fascies d'or et d'argent de (? !) alternées : au 1^{er} à un agneau pascal d'argent ; au 2^e à trois besants du même, posés en fasce au chef du champ.

Mocenigo, voir p. 352.

Moi, 1608.

Mola. Parti : au 1^{er} d'azur à la fasce d'argent ; au 2^e d'argent à la fasce d'azur.



Le comte Nicolas Mes-sala (1789-1832). Tuteur de Dionysos Solomos et de ses frères (Musée de Zante, photo D. Konomos).

Molin, patriciens de Venise. Même blason à Zante : écu d'azur chargé en abîme d'une roue de moulin (arme parlante) d'or à huit rayons d'or.

Mondi, 1578. D'or à une fasce voutée de gueules, bordée des deux côtés de ... ? et chargée de 9 besants (d'or ou d'argent), posés 1, 2 en trois groupes accolés, le tout accompagné en chef et en pointe d'une couronne de laurier au naturel.

Mondino, 1572. D'azur au dextrochère issant du flanc, habillé de ..., la main de carnation tenant en barre une croix latine de ... ?

Mormori, de Crète (aussi **Mormili**), † 1727. D'azur à l'aigle à deux têtes, éployée, le vol abaissé, de ... ? chargée sur l'estomac d'un écusson rond (d'azur ?) à un poisson nageant.

Moro, patriciens de Venise. Blason différent à Zante : coupé : au 1^{er} d'argent à trois grappes de raisin, rangées (au naturel ?) ; au 2^e d'azur à trois bandes d'or.

Morosini, de Venise. Inscrite vers 1685 en la personne de Francesco M. le Péloponnésiaque, le vainqueur des Turcs. D'or à la bande d'azur chargée de trois fleurs de lys (?) du même (?).

Motha, 1704, remplace **Crokida**. D'azur à un oiseau, essorant, le vol en chef, de ... ? arrêté sur le sommet d'une montagne au naturel.

Mothoneo, **Da Modon**, **Damodò**. Stradiotes de Modon. D'azur à un dextrochère mouvant du flanc de l'écu habillé de ... ? dont la main de carnation tenant le support d'une croix potencée de ... ? est sommée d'une étoile à six rais, caudée vers la pointe, de ... ? Les **Damodò** de Céphalonie avaient un blason différent.

Murichi, avant 1572. D'azur, à une colombe essorante, au naturel, posée de profil, tenant dans son bec un anneau (d'or ?).

Muazzo, **Moatso**. Réfugiée de Crète, portait à Zante un blason différent : coupé d'or et d'azur à une fleur de lys stylisée, brochant sur les deux champs de l'écu.

Muzzan, avant 1683. Peut-être originaire de Murcie en Espagne. Francesco (1769-1851), juriste distingué, participa à l'élaboration de la Constitution des Iles Ioniennes, Grand Croix de l'Ordre de Saint-Michel et Saint-Georges ; mourut fou, légua sa riche bibliothèque à la municipalité de Zante à condition que sur chacune des fenêtres hermétiquement fermées de sa demeure l'on inscrirait les lettres *alpha* et *oméga*. Marié à Angela Siguro, dont une fille, Elisabetta, née 2 X 1801, † 15 XI 1835, femme de lettres, qui écrivit tant en italien qu'en grec, mariée à Nicolò Martinengo. Coupé de ... ? et de ... ? au croissant de ... ? brochant sur le coupé, au 1^{er} à deux disques lunaires figurés (d'argent ?), en chef ; au 2^e de ... ? à un disque lunaire figuré (d'argent ?), posé en pointe.

Nari, avant 1577, †. **Negro**, de Céphalonie.

Nerantsi, de Crète, stradiotes, 1645, † vers 1875. Coupé : au 1^{er} d'azur à trois oranges feuillées (armes parlantes), mal ordonnées, au naturel, posées sur la ligne du coupé et sommées de trois étoiles à six rais de ... ? mal ordonnées ; au 2^e de ... ? à six cotices de ... ? et de ... ?

Nerouli, avant 1572. D'azur à l'aigle à deux têtes d'argent, chacune couronnée à l'antique (d'or ?), essorante, le vol abaissé. ERR.

Nomiko, 1504. Parti d'argent et d'azur et d'azur à la bande ondée, de l'un à l'autre.

Paladà, de Crète, autre branche établie au Phanar vers 1630. Coupé : au 1^{er} d'argent à un arbre au naturel sommé de trois étoiles à six rais de ... ? mal ordonnées ; au 2^e à un rocher sommé d'un arbre, le tout au naturel, surmonté de trois étoiles à six rais (d'or ?) posées en fasce.



Micalizzi



Petrulli

Paleologo.

Papagiannopoulo, 1513.

Pandin. D'azur à trois défenses de sanglier d'argent, posées en pal.

Pandoni, avant 1683, † 1775.

Palma, de Venise, 1626, †.

Panajoti, 1597.

Padoveri,

forme grecque du nom Badoer.

Papadato, 1601. De ... ? à un oiseau arrêté, le vol clos, (au naturel ?).

Papagianopoulo, avant 1572.

Paramonari, avant 1572, †.

Paruta, patriciens de Venise, †. A Zante, blasons modifiés. De gueules et d'or à la fasce de ... ? le chef de l'écu chargé de trois roses d'argent posées en fasce. Ou encore : coupé d'azur et de gueules, à trois roses d'argent posées en chef.

Pasqualigo, patriciens de Venise. Plusieurs membres inscrits au Livre d'Or de Zante, dont Marco, venu de Crète, évêque de Zante et de Céphalonie 1611, † à la Canée 1624. Trois blasons différents : d'azur à trois bandes d'or (celui de Venise) ; d'azur à la fasce ondée d'or ; et encore : parti : au 1^{er} d'azur à la fasce d'or ; au 2^e d'argent plein.

Pavlopoulo, avant 1573, †.

Paviello, avant 1572, † 1685.

Perdicari, 1572.

Petruli, 1579. D'azur à un fût de colonne surmontée d'une urne sommée d'un cygne la tête courbée et le vol en chef, le tout terrassé de sinople.

Petruzzi, 1478, † 1738. D'azur à un oiseau éployé, (au naturel ?), arrêté sur le sommet d'une montagne (du même ?).

Pieridi, 1599, †.

Pinaca, avant 1572, †.

Pisani, de Crète.

Pizzamano, de Céphalonie, voir p. 99.

Platigeni, 1597, remplace **Lefcochilo** † 1785. D'argent à un oiseau couronné à l'antique, d'or, essorant, au naturel.

Polemiani, avant 1572, †.

Policalà, avant 1572, † 1791. D'azur à une colombe arrêtée, le vol clos, d'argent, tenant en son bec une branche d'olivier au naturel et adextrée d'un tronc d'arbre issant, peu feuillé, du même, le tout terrassé de sinople.

Ponte, **Da Ponte**, patriciens de Venise. Même blason : d'azur à un pont de pierre à une arche d'argent, maçonné de sable.



Pierre tombale de la comtesse Mercati, née Muzzan (Photo G. Carrer)

POZZO DI BORGO

Famille de stradiotes au service de Venise, apparentés à d'illustres personnages qui marquèrent la politique de l'Europe au siècle dernier. Les Pozzo di Borgo de Zante, d'origine corse, et de noblesse génoise relativement ancienne, quoique modeste, sont signalés au Levant vers 1570, en qualité de capitaines génois servant dans la garnison de Candie, où ils prirent également part à la défense de la citadelle assiégée par les Turcs en 1645. Après la chute de la Crète, Venise installa Domenico Pozzo di Borgo, fils de Stefano, dans la charge de provveditore général de la citadelle de Parga, en face de Corfou.

Ce Domenico, né 13 III 1616, † Parga 17 III 1685, avait épousé Elena Hagiapostoliti, de noblesse crétoise, dont il avait eu quatre enfants :

I. Domenico, ∞ 26 I 1681 Aneta, † Zante 7 IV 1757, fille d'Antonio Negri.

II. Francesco, † Parga 1672, capitaine.

III. Girolamo, né 1660, † après 1704, sergent, ∞ Bianca Mocenigo, de noblesse zantiote, dont :

a) Margareta-Elisabetta, née 1687, † 1738, ∞ Pietro Burzola.

b) Domenico, né 1684, † 1754, Lieut.-colonel, ∞ Marietula Negri, dont :

1) Girolamo, sergent-major au service de Venise 1737.

2) Elena, née 30 VIII 1710, † 6 VII 1778, ∞ Girolamo Boldù, † Zante 13 IV 1777.

3) Marieta, née 1732, ∞ Pietro Austini.

IV. Roberto, † 2 XII 1712, sergent-major, capitaine de la citadelle de Parga, ∞ Elisabetta Negri, dont :

1) Francesco, né 1697, † 1736.

Les Pozzo di Borgo de Zante et de Parga s'éteignirent donc dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle ; il ne resta d'eux que le souvenir entretenu par les inscriptions funéraires gravées dans la chapelle catholique de la forteresse de Zante. C'est alors qu'en Corse allait s'élever vers la notoriété l'autre branche de la famille, en la personne de Carlo-Augusto Pozzo di Borgo, né en 1764. Condisciple de Napoléon, adversaire de la Révolution Française, nommé vice-roi de Corse par les Anglais en 1795, il passa au service de la Russie par haine des Bonaparte. Nommé général russe, puis, à la chute de l'empire français, ambassadeur du tsar Alexandre à Paris de 1814 à 1834, enfin ambassadeur de Russie à Londres jusqu'en 1842, année de sa mort. Il avait reçu la noblesse russe et le titre de comte en 1826, qui passèrent à son neveu Charles-Jérôme (1791-1879), titré duc Pozzo di Borgo par le dernier roi de Naples. Ce neveu prétendait aussi aux titres de comte français et de Pair de France, qui, selon lui, auraient été concédés par Louis XVIII. Le généalogiste Borel d'Hauterive affirme qu'aucun document ne vient soutenir ces prétentions.

En 1872 le duc Pozzo di Borgo revint en France après la chute définitive des Bonaparte et l'abdication de Napoléon III, et savoura pleinement la déchéance de la famille à laquelle la sienne était opposée au cours d'une vendetta presque séculaire. Il acheta à la mairie de Paris les pierres du château des Tuileries brûlé et détruit par la Commune, les fit transporter sur sa propriété en Corse et s'en servit pour élever le majestueux château que les Pozzo di Borgo possèdent encore aujourd'hui en cette île.

En 1899, son fils eut un geste de piété envers les cendres de ses lointains parents reposant oubliées dans la crypte de la chapelle de la citadelle de Zante, menacée de démolition. Il les fit déposer au cimetière catholique de Zante, où il éleva un beau monument funéraire dû au sculpteur italien Pelegrino Orefice. Ce monument, l'un des rares à avoir résisté aux ravages du séisme de 1953, cite les noms des Pozzo di Borgo ensevelis en terre grecque, et consacre à leur mémoire les lignes suivantes :

IMPAVIDI SFIDARONO
I PERIGLI DI ACERRIMI PUGNI
CONTRO LA BARBARIA OTTOMANA
BENE MERITARONO
DELLA PATRIA E DELLA CIVILTÀ

A TRAMANDARE AI POSTERI
LA MEMORIA DEI SUOI ANTENATI
DA OLTRE DUE SECOLI
SU QUEST'ISOLA SEPOLTI

IL PRONIPOTE
CO' CARLO POZZO DI BORGO
QUESTO MONUMENTO POSE
MD CCCXCIX

Blason : d'azur, au château de trois tours d'argent sur un rocher du même.

A Zante, les Pozzo di Borgo portaient un blason rectifié et amélioré : d'azur à une tour crenelée et donjonnée d'argent, sommée d'une étoile à six rais (d'or ?) flanquée de deux lions affrontés (au naturel ?), rampant contre ses murs, le tout terrassé de sinople.

Bibliographie :

Pierre-Paul comte COLONNA di CESARI ROCCA *Mémoire historique sur la famille Pozzo di Borgo*, s.l., 1927.



Raftopoulo

Premarin, patriciens de Venise. Coupé : au 1^{er} de gueules plein ; au 2^e d'azur à trois branches chevronnées d'azur.

Priuli, patriciens de Venise, portaient à Zante : coupé : au 1^{er} de gueules plein ; au 2^e palé de six pièces d'or et d'azur.

Prossati, 1584, †.

Provati, avant 1572, †.

Querini (en grec Gonerini), patriciens de Venise, †. Coupé : au 1^{er} d'azur à trois étoiles à six rais, mal ordonnées (d'or ?) ; au 2^e de gueules plein. Ou encore : coupé d'or et d'argent à la fasce brochante de gueules, chargée de trois fleurs de lys rangées, de ... ?

Raftopoulo, 1504. D'azur à une colonne dorique d'argent, sommée d'une aigle à deux têtes du même. ERR.

Ransea, avant 1572, †.

Rapsomanichi, 1574, † 1749. D'azur au senestrochère issant du flanc, habillé de ... ? la main de carnation tenant une bague d'or au chaton de ... ?

Ritsardopoulo, 1601.

Roïdi, d'Athènes, comte 1704, †. De ... ? à une grenade feuillée au naturel (armes parlantes).

Roma, voir p. 401.

Romano, 1577, †. De ... ? à une fontaine de ... ? surmontée d'un oiseau volant de ... ? et flanquée de deux lions affrontés (au naturel ?) rampant contre ses rebords. Ou encore : d'argent au dextrochère issant du flanc, tenant de sa main de carnation une branche feuillée (au naturel ?) et une croix latine de ... ? en sautoir.

Romanzan, Romantza, 1516. D'azur à trois tours (d'argent ?) crénelées et couvertes, non percées, maçonnées de sable et réunies à la base. Une variante du même blason présente les tours percées de trois portes ouvertes et de neuf fenêtres et dominées de trois tourelles couvertes, le tout au naturel et posé sur une terrasse de sinople traversée de trois sentiers menant aux portes.

Rossi, de Rossi, voir p. 403.

Rucani, 1504, † début XIX^e siècle. D'azur à une fontaine arrêtée d'argent, sommée d'un oiseau au vol clos (au naturel ?), et flanquée de deux lions au naturel.

Russelo, avant 1572.

Russo, peut-être israélites convertis, immigrés de Crète, 1572, † XVII^e siècle. D'argent à une colonne toscane (au naturel ?), sommée d'une étoile à six rais (d'or ?) et flanquée de deux lions affrontés (au naturel ?) rampant contre le fût, le tout terrassé de sinople.

Sacharato, 1577, †.

Sagredo, patriciens de Venise. Blason identique à Zante : d'or à la fasce abaissée de gueules à trois fleurs de lys rangées, d'or.

Salamon, Salomos, voir p. 404.

Salivara, 1601, † 1718.

Salviati, † 1709.

Samaziani, avant 1572, †.

Sanseverini, avant 1572, † avant 1600.

Saprichiano, avant 1572, † début XVII^e siècle.

Saracini, 1550, †.

Savarno, 1597, †.

Scambati, 1601, †.

Scordilli, orig. de Crète, mais blason différent : de ... ? à un lion (au naturel ?) tenant dans ses pattes une épée, en pal, de ... ? et sommé de deux étoiles à six rais de ... ? posées en fasce.

Scrivaniti, avant 1572, †.

Sculogeni, 1573, † 1710. D'argent et d'azur à la fasce de gueules (?) au 1^{er} à deux coquilles (?) de ... ? au 2^e à une coquille de ... ?

Scurta, Skourta, avant 1572. Coupé d'azur et d'argent au lion bruchant de l'un en l'autre.

Sembrico, 1573, †. Parti d'azur et d'argent à un dextrochère et un senestrochère habillés de ... ? issant des flancs, dont les mains de carnation tiennent une bourse au naturel qui broche sur le parti.

Semitecnio, de Crète, à Zante avant 1661. Bandé de sept pièces d'azur et d'or au chef d'argent à un chien, passant de sable (?).

Serra, de Gênes, 1631, † XIX^e siècle.

Sgouropoulo, 1597, †.

Sinó, 1574, †.

Siguro, voir p. 409.

Sirigo, 1749 remplace Rapsomanichi, †. Tiercé en fasce : au 1^{er} et 3^e de gueules à une étoile à six rais de ... ? au 2^e d'argent à une étoile à six rais de ... ?.

Soffiano, 1576. D'azur à trois roseaux au naturel, posés en éventail, issant d'une terrasse de sinople.

Someriti, 1578. Subsiste.

Soranzo, patriciens de Venise. Blasons identiques à Zante : tranché d'or et d'azur, ou encore : tranché d'azur et d'or à un écusson brochant sur le tranché, de ... à l'aigle à deux têtes éployée de sable, couronnée à l'antique, d'or, le vol à la pointe.

Sotrico, 1601, †.

Sopramassaro, 1603, †.

Speier, 1584, †.

Stabile, 1655, †.

Stavraki, 1683. D'azur à l'aigle bicéphale essorante, le vol à la pointe, d'argent ? chaque tête couronnée à l'antique, d'or, flanquant une croix latine potencée, du même, issant du dos de cet oiseau.

Sterioti, avant 1572, †.

Stratigopoulo, 1608, †.

Struza, du Peloponnèse, 1574, remplace Dedimo. D'argent à trois barres de gueules.

Sumachi, Soummakis, de Constantinople, puis en Crète. 1692 remplace Fuschi. D'argent (?) à un dextrochère issant du flanc et habillé de ... ? tenant de sa main de carnation une bourse (au naturel ?) ; le chef de gueules à trois étoiles à six rais (d'or ?) posées en fasce.

Surian, avant 1572, † Branche collatérale des patriciens de Venise, et peut-être d'ascendance arménienne de Chypre. Bernardo, archevêque catholique de Corfou 1508-1536 ; Antonio, ingénieur, artisan de la supériorité de feu de l'artillerie vénitienne contre les Turcs à la bataille de Lépante 1581. Coupé d'argent et de sable à la croix anillée de l'un à l'autre. Autre blason : coupé au 1^{er} de ... à une étoile filante à six rais, la chevelure à la pointe, flanquée de deux étoiles à six rais (le tout d'or ?) et mal ordonné ; au 2^e de ... au chien passant, (au naturel ?) sur une terrasse de sinople ?.

Tavulari, avant 1572, †.

Thomopoulo, de Corfou, 1601, †.

Tiepolo, patriciens de Venise. D'azur au bonnet ducal d'argent.

Tiracco, 1581, †.

Torta (Caotorta ?), avant 1572, †.

Tracanioti, stradiotes de Morée, 1579. Passaient pour descendre de la famille byzantine Tarchaniote, †.

Trandano, 1597, †.

Trevisan, patriciens de Venise, portant plusieurs blasons, dont trois repris à Zante : D'or, à trois pals d'azur, à la fasce de gueules brocante ; ou encore : d'or au chevron d'azur, et enfin : coupé : au 1^{er} d'azur plein ; au 2^e palé de six pièces d'or et d'azur.

Trizzi, avant 1572, †.

Trombetta, avant 1572, †.

Trompetti, 1739, remplace Mistori, †.

Tron, patriciens de Venise, dont Andrea, commandant 1677 de la galère Mocenigo à Zante portrait : coupé : au 1^{er} d'or à trois fleurs de lys rangées, de gueules ; au 2^e de gueules à trois bandes d'or.

Troncon, 1581, †.

Turante, 1578, †.

Vaglianuzzo, 1582, †.

Valaresso, patriciens de Venise, 1608. D'azur cotivé de six pièces d'argent.

Valier, patriciens de Venise. Coupé d'or et de gueules à l'aigle éployée, le vol abaissé (au naturel ?), couronnée d'or et brochant sur le coupé.

Vardá, avant 1572. D'azur au dextrochère issant du flanc, habillé de ... ? tenant de sa main de carnation un faisceau feuillé (de sinople ?).

Vartapena, 1574, †.

Vassilicó, 1601, †.

Vendramin, patriciens de Venise. Coupé, d'azur et de gueules, à la fasce d'or brochant sur le coupé, au chef de l'écu, une étoile à six rais (d'or ?). Et aussi : coupé d'azur et d'or au lion (au naturel ?) brochant sur le coupé, tenant de ses pattes antérieures une maison de ... ? percée de trois fenêtres, et de ses pattes postérieures une bourse de ... ?.

Veneto, 1580, †. D'azur à un dextrochère issant du flanc et habillé de ... ? la main de carnation tenant en pal une croix recroisetée (de sable ?).

Venier, voir p. 441.

Ventura, 1574, † 1739. Parti : au 1^{er} de ... ? à deux étoiles à six rais de ... ? posées en pal ; au 2^e de ... ? fascé de ... ? au 1^{er} et au 2^e à une étoile à six rais (d'or ?).

Venturio 1574, †.

Vericchio, de Leucade.

Verona 1603, †.

Verra, 1628, †.

Vidali, 1574.

Visvardi (et non Bisbardi), 1586, †.

Vitturi, patriciens de Venise. D'azur à deux pals d'or.

Vlacco, 1597, †.

Vlassopoulo, de Corfou, mais blason plus orné à Zante : D'argent à une colombe contournée, la tête à dextre. (au naturel ?), tenant dans son bec un rameau d'olivier de sinople (?) et arrêtée sur un tronc coupé et effeuillé d'un arbre (au naturel ?), le tout terrassé de sinople.

Vlastó, voir p. 447.

Volterra, voir p. 448.

Voultso, 1775, remplace Pandoni. Subsiste. D'azur, à une cuirasse romaine d'argent posée de front.

Vrana, 1601, †.

Vurnica, 1578, †.

Vrioni, 1577, †.

Vuzzanesi, 1583, †.

Vrviali, 1580, †.

Vuzzarà, 1581, †.

Vurnali, 1577, †.

Xacchiarato, 1597, †.

Xanthopoulo, avant 1683, †. Coupé, à la fasce de ... ? : au 1^{er} d'azur à une colombe (au naturel ?) portant sur sa tête un globe crucifère de ... ? ; au 2^e de ... ? au lion (au naturel ?) tenant de ses pattes une croix latine (de sable ?).

Xidaktiló, 1603, †.

Xinó, 1579, †.

Zaccurati, 1554, †.

Zancarol, † 1745, capitaines de stradiotes de la branche des patriciens de Venise de ce nom, changent de nom (Dzangaropoulo) à Zante. D'azur et d'or à la fasce ondulée de (gueules ?) : au 1^{er} à trois étoiles à six rais, mal ordonnées (2, 1), du même métal ; au 2^e à une terrasse ondulée, de gueules.

Zannettini, 1747, †.

Zangiacomo, 1598, † 1715.

Zanne, 1578, †.

STRADIOTES IMPÉRIAUX

Anoblissements, confirmations de noblesse, concession ou rectifications d'armoiries accordés aux stradiotes Grecs ou Albanais par les empereurs germaniques.

Armeni Gregorowicz, Petrus, de Candie, noble crétois, boyard de Valachie, représentant du voïvode Michel le Brave auprès de Rodolphe II. Anobl. et concession d'armoiries, Prague 26 VII 1601. D'azur à deux grifons d'argents, affrontés, soutenant ensemble une croix de Lorraine d'or sommant un chapé de gueules, à une gru au naturel à la vigilance d'or, issant d'une couronne du même posée au plus haut des trois coupeaux de sinople placés en pointe. Casque couronné, taré de front, à cinq grilles, portant en cimier la gru de l'écu flanquée de profil d'un vol de gueules et d'azur. Lambrequins à dextre d'azur et d'or, à senestre de gueules et d'argent.

Basta.

Famille d'origine albanaise, réfugiée au XVI^e siècle dans les états du roi de Naples, et dont descendent aujourd'hui par les femmes de nombreuses familles de la noblesse de Belgique. Stradiotes gréco-albanais combattant le Turc sous le drapeau de Venise, connurent une destinée plus relevée en Occident grâce à Démétrius Basta, qui passa au service de Charles-Quint et mourut avec le grade de capitaine. Son épouse Maddalena Rosini, originaire de Vercelli, dans le Milanais, lui avait donné deux fils :

a) Nicolas, † Bruxelles 1609, que Philippe II d'Espagne nomma gouverneur de Gueldre, dans les Flandres, après lui avoir concédé le titre de « libre baron de Troppa ».

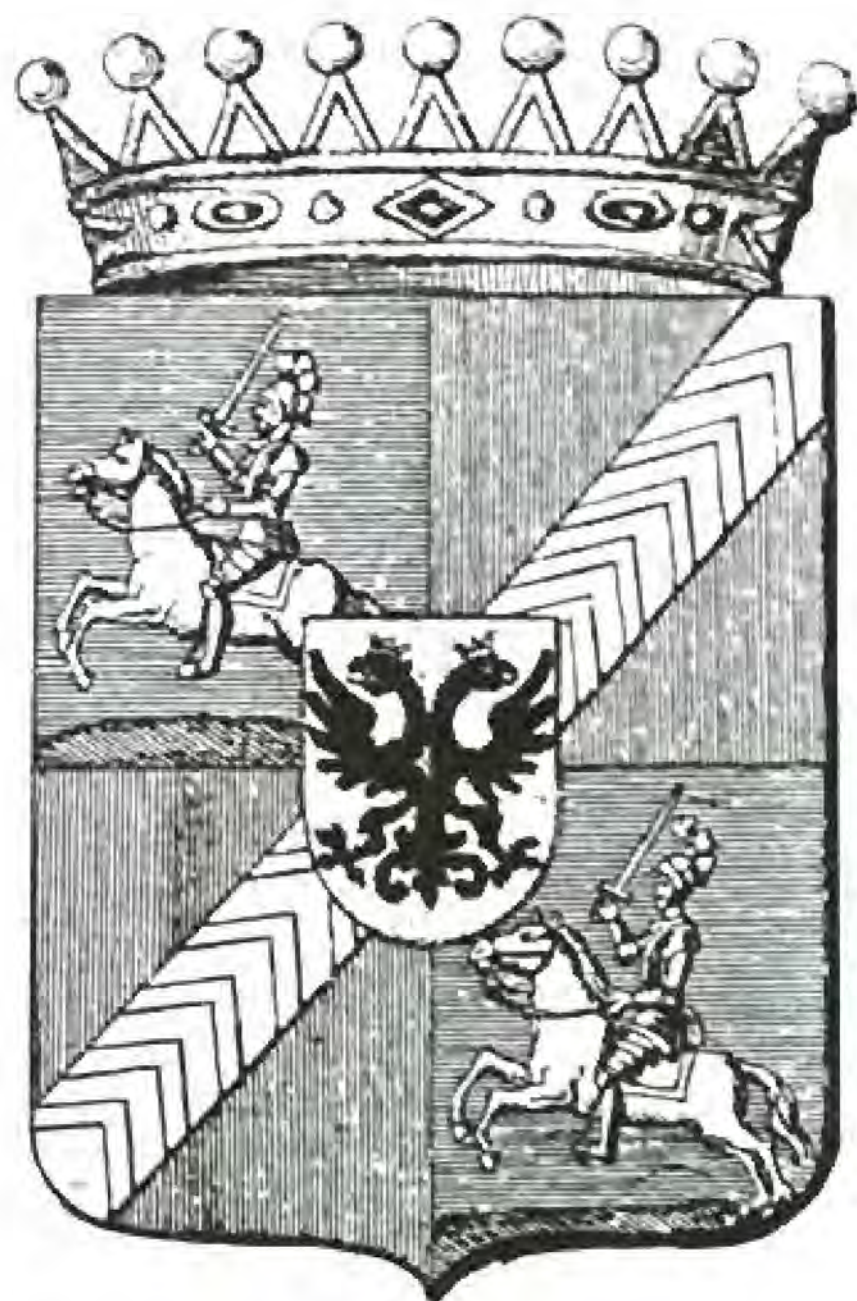
b) Georges, né à La Rocca di Taranto, dans les Pouilles, 5 I 1550, † (à Prague ?) 1605, époux d'Anne de Liedekerke, d'une grande famille belge, fit ses premières armes comme tambour dans le régiment macédonien d'Alexandre Farnèse, petit-fils de Charles Quint, et participa ensuite à plusieurs campagnes dans les Flandres et en France. Passant en 1598 au service de l'empereur Rodolphe II, il en fut nommé Lieutenant Général pour la Transylvanie et administrateur impérial du comté de Maramures. Cherchant à introduire la Contre-réforme en Transylvanie, il souleva contre lui l'ensemble de la population de cet état dont le prince, Stéphane Bathory, appela les Turcs à la rescousse. La suite de campagnes militaires ou s'affrontèrent les Impériaux, les Turcs, le prince de Transylvanie et celui de Valachie, Michel le Brave, amenèrent l'assassinat de ce dernier sur l'ordre de Basta. Après avoir subi une série de revers de la part des Transylvains excédés par ses mesures répressives, Basta se retira de la vie publique pour rédiger des traités de stratégie militaire. Sa retraite fut adoucie par l'empereur qui le récompensa de son dévouement en le faisant admettre à l'ordre des Seigneurs de Basse-Autriche et en lui concédant le titre de comte du Saint-Empire avec le prédicat « de Hust ».

La généalogie de cette famille démontre comment étaient traitées les origines balkaniques par les descendants arrivés au faite des honneurs dans des royaumes lointains. Les petits-enfants de Georges Basta s'adressèrent vers 1670 à l'héraldiste Jean de Launay, Roi d'Armes du Brabant qui leur

confectionna un fabuleux document les faisant remonter à d'imaginaires dignitaires byzantins du XII^e siècle. Cette ascendance extraordinaire comportait, entre autres, des seigneurs de Calidon, des seigneurs de Salence, un archevêque de Trébizonde, des cüropalates de Mistra, un muphti de Constantinople, des alliances avec les Castriota et la dynastie Iasearide, et ainsi de suite. Ce Roi d'Armes, qui fut pendu le 17 V 1687 sur la grande place de Tournai pour avoir enfreint les lois et lésé le fisc par ses nombreux faux généalogiques, mourut victime de sa vénalité et de la vanité de ses nobles clients.

Un siècle plus tard, l'on recommença, avec cette fois-ci, plus de chance. En effet, les marquis d'Ennetières, descendants par les femmes de Georges Basta, demandèrent, et obtinrent en 1786 de l'empereur Joseph II l'autorisation de relever le blason des Basta ainsi que les titres de comte d'Hust et du Saint-Empire. Ils demandèrent, et reçurent, la même autorisation en 1822 du roi des Pays-Bas. Or, dans les deux cas, la demande était accompagnée d'une interprétation fantaisiste et abusive des faits historiques. Dans les deux cas, les souverains sollicités fermèrent les yeux et laissèrent rédiger les diplômes de confirmation selon le goût des requérants. L'acte impérial faisait donc remonter la famille d'Ennetières à l'an 1150 en citant quantité d'ancêtres imaginaires. Il en allait de même avec les autres familles figurant dans l'ascendance concernée : les Basta issus de princes du Péloponnèse et remontant à l'an 1320 avec une origine quasi mythique ; les della Faille avec également une fausse origine et des illustrations fabuleuses ; les Obert, pourvus d'aïeux aux Croisades, notamment un maréchal de France imaginaire tué au siège de Saint-Jean-d'Acre en 1191 ; Jacques-François-Hippolyte d'Ennetières († 1714, époux d'Alexandrine Basta), cité (toujours au conditionnel) comme comte d'Hust, comme s'il s'agissait d'un comté qu'il aurait géré à titre marital ; Anne de Liedekerke, naïvement indiquée comme « héritière d'Hust » alors qu'elle est l'épouse du général Georges Basta, lequel n'a jamais possédé ce comté imaginaire...

Il n'est pas sans intérêt d'intégrer la description du blason de cette famille dans le texte du diplôme de concession accordé par l'empereur, dont nous citons, dans la traduction de l'éminent généalogiste hongrois



Basta (d'après Tyroff, op. cit.).

Szabolcs de Vajay, les passages essentiels : « ...Notre bienveillance impériale et nos souhaits à notre cher et très fidèle Georges Basta, commandant à Hust et administrateur de Mármaros, notre conseiller de guerre et notre Lieutenant général en chef de nos armées en Transylvanie et en Hongrie... De notre propre mouvement... nous te créons, toi Georges Basta, ainsi que chacun de tes enfants, hoirs et descendants légitimes, nés et à naître, de l'un et de l'autre sexe, à l'infini, comtes et comtesses du Saint-Empire... vous permettons de vous intituler comtes et comtesses en Hust, tant par écrit que de vive voix, dans les arrêts de justice comme en dehors, par toute la terre et toutes les nations, vous faire appeler et saluer sous cette dénomination comme si vos aïeux en avaient usé de façon immémoriale et légitime et vous l'avaient transmis par droit héréditaire. Et afin de manifester davantage notre bienveillance envers toi, Georges Basta, nous avons augmenté tes armoiries nobles et antiques de la façon suivante : écartelé aux 2 et 3 d'argent à la flamme d'argent posée en barre ; aux 1 et 4 de gueules à un cavalier armé de pied en cap, chevauchant un cheval cabré et brandissant une épée, le tout d'argent ; à l'écusson d'or en abîme

sur le tout, chargé d'une aigle impériale (éployée de sable sommée de la couronne impériale, chacune des têtes nimbée). Deux heaumes ouverts, senestre d'argent et de gueules, avec pour cimiers (à senestre) un dextro-milieu d'étendards (tours de sinople) ; et (à dextre) une aigle de sable (couverte, membrée et becquée d'or, languée de gueules, dressée les ailes représentées et figure sous les yeux. Nous voulons et statuons par le présent décret impérial que toi, Georges Basta, tes enfants, hoirs et descendants légitimes, de l'un et l'autre sexe, à l'infini, vous jouissiez de ces armoiries ci-dessus, telles qu'elles ont été augmentées par Nous... sans que quiconque puisse y faire obstacle... »

Bibliographie.

Endre VERESZ. « Basta György hadvezér levelezése és iratai (1597-1607) » (La correspondance et l'archive de Georges B.), Budapest 1909-1913.
Szabolcs de VAJAY. « A propos des comtes Basta de Hust et de la survivance de leurs armoiries en Hongrie ». Le Parchemin, Bruxelles, mai-juin 1966, p. 86-95.
D. LABARRE de RAILLICOURT. « Basta, comte d'Hust et du Saint-Empire 1550-1607 », Paris 1968.

Bua. Voir p. 234.

Buscaya, Petrus, capitaine impérial, d'Albanie, chevalier à titre personnel, Naples 24 I 1536. Coupé de sable et d'argent, au chef d'or à l'aigle à deux têtes de sable ; au 1 à un dextrochère de carnation tenant une lanterne d'argent ; au 2 au lion au naturel. Casque fermé, taré de trois quarts, sommé d'un bourrelet d'or et d'azur et portant en cimier un dextrochère armé soutenant une épée en pal, la garde d'or et la lame d'argent. Lambrequins d'azur et d'or.

Bubica, Alexis et Georgius, cousins, d'Albanie. Chevaliers « ad personam », avec concession et rectification d'armoiries, à titre héréditaire, Naples 6 III 1536, par Charles Quint.

Calambriac (recte : Charalambi), Georgius, capitaine impérial et serviteur aulique. Chevalier « ad personam » concession héréd. d'armoiries, Naples 14 I 1536. D'azur à deux lions affrontés d'or, flancant un arbre arraché de sinople, au chef d'argent à une demi-aigle à deux têtes de sable, mouvant de la ligne du chef et flanquée de deux étoiles à six rais d'or. Casques fermés tarés de trois quarts, sommés d'un bourrelet d'or et d'azur. Cimier : un dextrochère armé brandissant une épée en pal, la garde d'or et la lame d'argent. Lambrequins : d'azur et d'or.

Cochini, Nicolaus, serviteur aulique, d'Albanie. Chevalier à titre personnel, concession héréd. d'armoiries, Naples 10 I 1535. D'azur à deux lions affrontés d'or, tenant chacun de la patte dextre une épée du même et flancant en pointe une étoile à six rais d'or, au chef d'or à l'aigle à deux têtes de sable. Casque fermé, taré de trois quarts, sommé d'un bourrelet d'or et d'azur et portant en cimier un dextrochère armé soutenant une épée en pal, la garde d'or et la lame d'argent. Lambrequins : d'azur et d'or. Voir aussi p. 96.

Cuspari, Andreas, de Patras, et aussi Johann, de Patras, avec son fils Anton. Chevaliers à titre personnel, concession de noblesse et d'armoiries héréditaires, Bruxelles 19 VII 1555. Parti : au 1 d'or à l'aigle contournée et éployée de sable, couronnée à l'antique d'or, le vol à la pointe ; au 2 d'azur au lion contourné à l'antique et brandissant une épée en pal, le tout d'or. En abîme, brochant avec le coupé, une fleur de lys mi-azur, mi-or (de l'un à l'autre). Casque taré de front, à cinq grilles, sommé d'un bourrelet d'or et d'azur et portant en cimier un dextrochère habillé d'or brandissant en pal une épée à la garde du même et à la lame d'argent. Lambrequins : d'azur et d'or.

Davaloniti Ghienimata, Christoph, de Corcyra (Corfou) en Grèce. Chevalier à titre personnel et anoblissement simple héréditaire, Bruxelles 23 II 1555, par Charles Quint. Coupé : au 1 d'or à une aigle de sable portant sur la poitrine l'inscription SIC SEMPER en majuscules latines de sable ; au 2 de sable au bœuf passant d'argent, aux cornes d'or. Sans casque.

Gulemi (recte : Golem), Georg, d'Albanie, serviteur aulique. Chevalier à titre personnel et concession héréditaire d'armoiries, Madrid 9 I 1535. Il s'agit peut-être d'un membre de la famille Arianiti.

Jembata, (Ghienimata ?), Georg, d'Albanie, capitaine impérial et serviteur aulique. Titre personnel de chevalier et rectification d'armoiries, Palencia, Espagne, 8 IX 1534.

Diplôme collectif en faveur de Andrusa Levcochilo, et de Helia Dracopoulos, l'un et l'autre capitaines impériaux et serviteurs auliques, Palencia, Espagne, 29 IX 1534. Chevalier à titre personnel et concession héréd. de blason. De gueules au dragon de sinople, au chef d'or, à l'aigle à deux têtes de sable. Casque fermé, taré de trois quarts et sommé d'un bourrelet de gueules et d'or, sans cimier. Lambrequins de sable et d'or.

Mavromati, Johann, d'Albanie, capitaine impérial et serviteur aulique. Titre de chevalier « ad personam » et concession héréd. d'armoiries, Palencia (Espagne) 29 IX 1534. De gueules à trois (2, 1) têtes de Turc coiffées de turbans, le tout au naturel et au chef d'or à l'aigle à deux têtes de sable. Casque fermé, taré de trois quarts, sommé d'un bourrelet d'or et de gueules. Cimier : une aigle à deux têtes de sable. Lambrequins de gueules et d'or. (Voir p. 85).

Misais, Nicolas, citoyen de Coron dans le Péloponnèse, serviteur aulique. Chevalier à titre personnel et concession héréd. d'armoiries, Madrid 28 XI 1534. De gueules, au lion d'or sommant le plus haut des trois coupeaux d'argent posés en terrasse. Casque fermé, taré de profil (?), sommé d'un bourrelet de sable et d'or et portant en cimier un lion issant du même. Lambrequins de sable et de gueules.

Misuhra, Lazarus, d'Albanie, capitaine impérial et serviteur aulique. Chevalier à titre personnel et concession héréd. d'armoiries, Naples 15 I 1535. D'azur au léopard au naturel flanqué de deux oliviers arrachés de sinople et au chef d'or, à une aigle à deux têtes de sable. Casque fermé, taré de trois quarts, sommé d'un bourrelet d'or et d'azur. Cimier : un dextrochère armé tenant une épée en pal, la garde d'or et la palme d'argent. Lambrequins d'azur et d'or.

Monoïanni, Emanuel, de Grèce, fils de Sophiano, avec ses frères Théodore, Tarchaniotes, et Assanes, capitaines impériaux. Titre personnel de chevalier, Augsbourg 25 X 1540 (pour le premier) et Bruxelles 21 X 1548 (pour les trois autres) avec concession héréd. d'armoiries pour Emanuel seulement : D'azur au lion couronné d'or tenant de sa patte dextre une fleur de lys du même, au chef d'or, à l'aigle à deux têtes de sable. Casque fermé, taré de profil (?), sommé d'un bourrelet d'or et d'azur et portant en cimier un lion issant d'or, brandissant en pal une épée d'argent. Lambrequins d'azur et d'or.

Musachi, Leonard, capitaine impérial, chevalier « ad personam », sans concession d'armoiries. Acte impérial, Naples, 8 II 1536.

Musachi, Demetrius, chevalier « ad personam » et concession héréditaire d'armoiries, Naples, 10 II 1536. D'azur à la fasce d'or chargée d'un croissant d'argent accompagné de deux étoiles d'or, l'une en chef et l'autre en pointe (Voir aussi p. 361).

Musachi, Konrad, serviteur impérial et capitaine. Chevalier « ad personam » et concession d'armoiries héréditaires, et à son frère Niklas, serviteur impérial concession d'armoiries seulement, Naples 14 II 1536. Armoiries non décrites, sauf l'augmentation : adjonction d'un chef d'or chargé d'une aigle bicéphale de sable.

Musachi, Total, capitaine impérial, d'Albanie, Chevalier « ad personam » et concession héréditaire d'armoiries, Naples 24 II 1536. D'azur, à un cyprès au naturel accolé de deux lions d'or affrontés et tenant une épée au chef d'or chargée d'une aigle bicéphale de sable. Cimier : un dextrochère armé tenant une épée. Lambrequins : azur et argent. Acte impérial joint à l'acte Buscaya.

Palaeologus, Christoph, capitaine grec, Chevalier « ad personam » et concession d'armoiries héréditaires, Naples 10 I 1536. Armoiries non décrites. Acte impérial joint à l'acte Cochini et Xanthopulo.

Palaeologus, Angelo, serviteur impérial, de Salonique. Qualification de chevalier « ad personam » et concession d'armoiries héréditaires, Naples 3 II 1536. Armoiries non décrites, sauf l'augmentation avec l'aigle bicéphale de sable dans le chef d'or (chef d'Empire). Cimier : un lion d'or issant tenant dans sa dextre une croix et dans sa senestre une épée.

Palaeologus, Franz Asanius, de Constantinople, serviteur impérial. Chevalier « ad personam » et concession d'armoiries héréditaires, Naples, 15 II 1536. De gueules à deux lions d'or affrontés tenant une épée dans leur dextre, au chef d'or chargé d'une aigle bicéphale de sable. Casque sommé d'un bourrelet d'or et de gueules, et portant en cimier un croissant tourné d'argent. Lambrequins : de gueules et d'or.

Xanthopulo, Jupiter, capitaine et serviteur impérial. Qualification de chevalier à titre personnel et concession d'armoiries héréditaires, Naples 10 I 1536. Parti d'or et d'azur à deux lions affrontés de l'un à l'autre et tenant une épée dans leur dextre, au chef d'or chargé d'une aigle bicéphale de sable. Casque sommé d'un bourrelet d'or et d'azur et portant en cimier un dextrochère armé brandissant une épée.

Xia, Lazar, Qualification de chevalier à titre personnel et concession d'armoiries héréditaires. Armoiries identiques à celles concédées à Nicolaus Cochini, au moyen du même acte impérial, Naples 10 I 1536.

Zuzura, Paulumbus, serviteur impérial. Chevalier à titre personnel et concession d'armoiries héréditaires, Naples 10 I 1536. D'azur à deux lions affrontés et tenant une épée dans leur dextre, accompagnée en chef de deux étoiles d'or, au chef d'or chargé d'une aigle bicéphale de sable. Casque sommé d'un bourrelet d'or et d'azur, et portant en cimier un dextrochère armé tenant une épée.

Bibliographie.

Communication du professeur Hanns JÄGER SUNSTENAU, de Vienne, d'après les documents conservés aux Archives.

Bibliographie des Iles Ioniennes.

Eugène RIZO RANGABE, *Livre d'Or de la Noblesse de Corfou*, Athènes 1925.

Eugène RIZO RANGABE, *Livre d'Or de la Noblesse de Céphalonie*, Athènes 1926.

Eugène RIZO RANGABE, *Livre d'Or de la Noblesse de Zante*, Athènes 1927. Edités en très peu d'exemplaires par la Librairie Elefthéroudaki, devenus rarissimes, ces trois ouvrages de Rizo Rangabé sont d'autant plus précieux que leur auteur a utilisé, entre autres sources, des archives dont beaucoup, depuis, ont été détruites au cours de la 2ème Guerre Mondiale ou du séisme de 1953. Ouvrages irremplaçables, mais non sans faiblesses, dont l'une reflète la tendance de l'auteur à dresser des arbres généalogiques impeccables à partir de sources incomplètes ou contradictoires, où l'on ne peut pas toujours reconnaître le bien-fondé de filiations qu'il donne comme certaines. Ce qui ne veut pas dire que Rizo Rangabé n'ait pas réussi, dans de nombreux cas, à démêler avec sagacité bien des imbroglis généalogiques. Les omissions, les erreurs, sont peu nombreuses en égard à la difficulté rencontrée pour rédiger une oeuvre de cette ampleur. On comprend mal, cependant, pourquoi cet auteur a prétendu donner, dans ces trois volumes, les généalogies de toutes les familles subsistantes vers 1920. Il y en avait d'autres, dont le seul tort consistait (Rangabé l'écrit lui-même) de ne pas avoir pu fournir la matière d'une généalogie bien complète dans toutes ses parties. Plus grave a été l'omission volontaire de personnes ou de familles que l'auteur n'aimait pas : le grand poète Dyonissos Solomos n'est même pas évoqué dans le volume consacré à la noblesse de Zante ; il avait eu le tort de s'opposer aux théories littéraires d'une autre écrivain grec de talent, son contemporain Alexandre Rizo-Rangabé, oncle du généalogiste, qui se livre ainsi à une exécution posthume. Des complaisances ont poussé Eugène Rizo Rangabé à introduire dans son oeuvre deux familles qui n'auraient pas dû s'y trouver, et à adopter, dans le cas d'autres familles, les théories tendancieuses et fausses du généalogiste à gages Giovanni Di Pellegrini (voir, par exemple, les cas des comtes Sdrin et de la famille Siguro).

Emile LEGRAND, *Bibliographie des Iles Ioniennes*, 2 vol., Paris 1910.

Nakis PIERRIS, *Bibliographie des Iles Ioniennes*, Athènes 1966.

I. G. TIPALDO LASKARATOS, Εισαγωγή εις την 'Ιόνιον 'Εραλδικήν (Introduction à l'héraldique Ionienne, «Kefalonitiki Proodos», 39-40 (1975), p. 58-63.

L'héraldique ionienne est d'origine napolitaine, ainsi qu'il paraît si l'on examine l'ouvrage de V. Palizzoli Gravina, *Il blasone in Sicilia*, Palerme 1871-1875. Les similitudes entre les blasons qui y sont reproduits et ceux des anciennes familles ioniennes sont frappantes. La cause en remonte évidemment à la brève période de la domination angevine sur l'archipel ionien.

Ermanno LUNZI, *Storia delle Isole Ionie sotto il reggimento dei Repubblicani Francesi*, Venise 1860.

Ermanno LUNZI, *Della Repubblica Settinsulare*, Venise 1863.

N. I. PANTAZOPOULOS, *La Féodalité dans l'Heptanèse sous l'occupation vénitienne*, Actes du 3e Congrès des Iles Ioniennes, Corfou 1969.

Céphalonie

E. RIZO RANGABE, op. cit., qui donne la généalogie et les blasons de 45 familles.

Anthimo MASARACHI, *Biografie degli uomini illustri di Cefalonia*, Venise 1843.

Ilias TSITSELLI (CICELI), Κεφαλληνιακά σύμμικτα, (Mélanges ...), vol. II, publié, par Cosmetto Fokas Cosmettatos, Athènes 1960.

Marino et Nicolo PIGNATORRE, *Memorie storiche e critiche dell'isola di Cefalonia dai tempi eroici fino alla caduta della Repubblica Veneta*, Corfou 1887.

Elenco dei Nobili, copie d'un manuscrit de 1790, énumérant les membres vivants à cette date (hommes seulement) des familles inscrites au Libro d'Oro. Cette copie, faite par Eugène Rizo Rangabé, figure parmi les restes de l'archive de cet écrivain, déposée aujourd'hui auprès de l'Académie d'Athènes, où j'ai pu la consulter grâce à l'obligeance du Dr. Euthymios Souloyannis.

I. G. TIPALDO LASKARATOS, Dr. en Med. 'Εραλδικά Κάστρου 'Αγ. Γεωργίου Κεφαλληνίας, (Monuments héraldiques de la forteresse St. Georges à Céphalonie) *Kefalonitiki Proodos*, 41-42 (1975), p. 99-101, 43-44 (1975), p. 162-164; 47-48 (1975), p. 205-208; 49-50 (1976), p. 14-16 et 21; 51-52 (1976), p. 19-20).

Μερικά ἱστορικά μνημεῖα τοῦ Δραπάνου Ἀργοστολίου. (Quelques monuments historiques de Drapanos d'Argostoli), id. 81-82 (1978) p. 162-164.

I. G. TYPALDO LASKARATOS et P. D. KANGHELARI, «Οἱ Κεφαλονίτες σπουδαστές τοῦ Πανεπιστημίου τῆς Πάδοβας καὶ τὰ οἰκόσημά τους ἀπὸ τὸν ἀνέκδοτο κώδικα 482 τοῦ *Archivio Antico* (Les étudiants céphaloniens à l'Université de Padoue et leurs blasons d'après le code inédit 482 de l'*Archivio Antico*)», «Κεφαλληνικά Χρονικά», 2 (1977) p. 83-110, et 3 (1978) p. 164-180.

Νικόλαος MOSCHONAS, Κοινωνικὲς δομὲς στὴν Κεφαλονιά τὸν ΙΣΤ' αἰώνα καὶ ἡ σύνθεση τοῦ Συμβουλίου τῆς Κοινότητος. (Constitutions sociales à Céphalonie au XVI^e siècle et composition du Conseil de la Commune) Conférence tenue le 27 mars 1980 au Centre National de la Recherche, Athènes.

Corfou

E. RIZO RANGABE, op. cit., qui donne les généalogies et les blasons de 25 familles.

Lavrentios VROCHINI, Βιογραφικὰ σχεδιάρια τῶν ἐν τοῖς γράμμασιν, ὠραῖαις τέχναις καὶ ἄλλοις κλάδοις τοῦ κοινωνικοῦ βίου διαπρεψάντων Κερκυραίων. (Fichier biographique....) 2 vol., Corfou 1877, 1884. *Libro delle famiglie nobili della Magnifica Città di Corfu*, Corfou 1781, rééd. 1978. Indique les noms, date de naissance et filiation au 1^{er} degré des hommes vivant à cette date, appartenant aux familles inscrites au Libro d'Oro, la religion professée et, en annexe, les listes des titulaires de toutes les charges occupées par la noblesse de Corfou.

Famiglie Nobili di Corfù dopo l'assedio di Barbarossa fino nel 1783, manuscrit donnant les noms des familles inscrites au Grand Conseil depuis 1430, l'état et la filiation de tous les membres mâles des familles inscrites au Libro d'Oro, leurs dates de naissance, le nom de leurs épouses et, souvent, la date d'extinction des familles. Une copie de ce manuscrit, déposé à la bibliothèque de la Société de Lecture de Corfou, m'a été obligeamment communiquée par M. Constantin Mouchas.

Andrea MARMORA, *Della Historia di Corfù*, Venise 1672.

N. T. VOULGARIS, Τὸ Ἀρχειοφυλάκειον Κερκύρας. (Les Archives de Corfou) Athènes 1880.

P. HIOTIS, Ἀρχοντολόγιον Κερκύρας. (Nobiliaire de Corfou).

Rizo RANGABE donne aussi les noms de 57 familles citées par Spyridion Theotoki, ancien directeur des Archives de Corfou, dans son étude intitulée Ἀναμνηστικὸν Τεύχος, I p. 136.

I. G. TYPALDO LASKARATOS, Dr. en méd., Οἰκόσημα κερκυραϊκῶν οἰκογενειῶν ἀπὸ ἀνέκδοτες ἀρχειακές ἱταλικές πηγές. (Blasons de familles corfiotes d'après les sources inédites des archives italiennes, Communication au 4 congrès Panionien de Corfou, 1978.

Du même, Ἱστορικά μνημεῖα καὶ οἰκόσημα τοῦ καθολικοῦ καὶ Ἀγγλικοῦ νεκροταφείου Κερκύρας. Δελτίον Ἱστορικῆς καὶ Ἐθνολογικῆς Ἑταιρίας τῆς Ἑλλάδος, 22 (1979), σσ. 329-351. (Monuments historiques et blasons du cimetière catholique et anglican de Corfou, Bulletin de la Société Historique et Ethnologique de Grèce, 22 (1979) p. 329-351).

Du même, Ἑραλδικὰ μνημεῖα τῶν κερκυραϊκῶν ἐκκλησιῶν Παναγίας τῆς Κρεμαστῆς καὶ Santa Maria τῆς Τενέδου. (Monuments historiques des églises de Corfou Panaghia Kremasti et Santa Maria de Tenedosi, «Bulletin de la Société Hellenique d'Héraldique et de Généalogie» I (1979) p. 82-98.

Du même, *Blasons des familles corfiotes d'après les manuscrits des «ambasades» de l'île auprès des doges conservés aux Archives Historiques de l'île*, Communication au XIV^e Congrès des Sciences Héraldiques et Généalogiques, Copenhague 1980.

Du même, Οἰκόσημα κερκυραϊκῶν οἰκογενειῶν ἀπὸ ἀνέκδοτες ἀρχειακές ἱταλικές πηγές (Blasons inédits de familles corfiotes extraits des archives italiennes), DEGEE, II (1981), p. 9-49.

Dionissos KONIDARIS, Ἀνάγλυφα βενετσιάνικα οἰκόσημα στὸ παλιὸ φρούριο τῆς Κερκύρας (Blasons sculptés vénitiens sur la vieille forteresse de Corfou), DEGEE, II (1981), p. 63-74.

Antonio RUSCONI, *Monumenti araldici ed epigrafici veneti dell'isola di Corfu*, «Annuario della Scuola Archeologica di Atene e delle Missioni italiani in Oriente», Roma 1949-1952, p. 27-39.

Crète

Eugène GERLAND, *Histoire de la noblesse crétoise au Moyen Age*, Paris 1908.

Spyridon LAMBROS, Κατάλογος τῶν κρητικῶν οἰκῶν Κερκύρας. *Neos Ellinonimion*, 10 (1913) p. 449-456.

G. GEROLA, *Gli stemmi cretesi dell'università di Padova*, Atti del R. Istituto Veneto, 88 (1928-1929), II, p. 239-278.

M. I. MANOUSSAKA, Ἡ παρά *Trivan* ἀπογραφὴ τῆς Κρήτης (1644). *Kritika Chronika*, 5 (janv. - avril 1949) p. 35-59.

G. E. TYPALDO, Οἱ ἐν τῷ Πανεπιστημίῳ τοῦ Παταβίου Ἕλληνες σπουδαστές. (Les étudiants grecs à l'Université de Padoue), EEVS, 6 (1929) p. 369-374).

Zante

E. RIZO RANGABE, op. cit., qui donne la généalogie et les blasons de 27 familles.

Leonidas ZOIS, Λεξικὸν Ἱστορικὸν καὶ λαογραφικὸν Ζακύνθου. (Dictionnaire historique de Zante), 2 vol., dernière édition Athènes 1963. Ouvrage truffé d'informations, d'esquisses généalogiques, mais manquant quelquefois de méthode.

Dinos KONOMOS, Ζάκυνθος, Athènes 1979.

C. N. SATHAS, *La noblesse de Zante et le parti des popolari*, rééd Athènes 1962.

G. T. CARRER, Ἑραλδικὰ μνημεῖα ἀπὸ τὴν Ζάκυνθον. (Monuments héraldiques de Zante), DEGEE, II (1981) p. 84-106; I. G. TYPALDO LASKARATOS Τὰ οἰκόσημα τοῦ Κάστρου Ζακύνθου (Les blasons de la forteresse de Zante), «Eptanissiaka Fila», I (1977) p. 40-48.

Manuscrit héraldique dessiné au début du XIX^e siècle, déposé sous le No. 17 aux Archives de la Société d'Histoire et d'Ethnologie, au Musée d'Histoire Nationale d'Athènes.



L'île de Chio au XVII^e siècle (d'après Ol. Dapper, « Description exacte des îles de l'Archipel », Amsterdam 1703).

La Grèce Génoise

Le système nobiliaire génois

L'aristocratie de la République de Gênes ainsi que celle de ses possessions du Levant était formée, tout comme celle de Venise, à partir d'une oligarchie d'origine commerçante⁽¹⁾. Mais, à la différence de Venise, Gênes ne put maintenir jusqu'à la fin de son existence le caractère exclusiviste et très particulier caractérisant l'organisation de son patriciat. Ceci à cause des interminables guerres civiles qui opposèrent parti de la noblesse et parti des *popolari*, et des pressions d'autres systèmes nobiliaires appartenant aux grandes puissances du temps, qui réussirent à faire admettre à Gênes tout un éventail de titres et de qualifications rigoureusement interdits par les lois de cette République.

Aux conflits qui se déroulèrent entre le parti de la noblesse et le parti populaire, chacun dirigé par un groupe formé de quelques puissantes familles, s'ajoutèrent les guerres opposant, comme dans toute l'Italie, les guelfes et les gibelins, et ensuite les rivalités mi-commerciales, mi-féodales, typiquement génoises, des grandes associations familiales des compagnies marchandes opérant en Espagne, au Portugal, en mer Égée et jusque sur les côtes de la Crimée.

Compagnies Commerciales et alberghi.

Les entreprises commerciales auxquelles la noblesse participait depuis le Moyen Âge augmentèrent le puissant mouvement d'affaires qui poussa à la transformation des structures de la République. En 1407, la création de la puissante Banque de Saint Georges donna aux *compères*, c'est-à-dire aux actionnaires appartenant à la noblesse, un rôle encore plus marqué dans les affaires de l'État⁽²⁾. L'alliance entre le pouvoir, la noblesse et l'argent trouva son expression dans les « Compagne », sociétés privées constituées en vue de la défense d'intérêts communs, surtout publics, mais aussi fiscaux et commerciaux. Les « Compagne » revêtirent également, avec le temps, un aspect militaire – surtout dans le cas de celles opérant dans les lointaines possessions génoises de l'archipel grec et de Crimée, et qui avaient pris le nom particulier de « Mahone ». Ces associations commerciales constituent le pendant d'autres groupements tout aussi particuliers à l'histoire génoise, les « alberghi », expression nouvelle de l'évolution du clan familial, qui devient ainsi une institution et un cadre politique reconnus par toutes les autorités de la cité⁽³⁾.

La formation et l'expansion de l'*albergo* faisaient l'objet d'un acte notarié établi en bonne et due forme, qui devait indiquer la liste des chefs de famille qui « s'agrégeaient » pour former l'alliance, établir les règles de la vie commune, définir le nom et les blasons uniques du nouveau clan. Certaines alliances conclues d'abord par accord

(2) André SAYOUS, « Aristocratie et noblesse à Gênes », « Annales d'Histoire Économique et Sociale », IX, Paris 1937, p. 367-380.

(3) Edoardo GRENDI, *Profilo storico degli alberghi genovesi*, Mélanges de l'École Française de Rome, Moyen Âge, Temps Modernes, 87, 1975, I, p. 241-301.

(1) Marchese Carlo SERTORIO, « Il patriziato genovese », Gênes 1967.

facile, n'apparurent en pleine lumière qu'une fois bien formées, par un pacte passé devant notaire. L'admission était proclamée soit par consentement unanime, soit par vote à l'aide des traditionnelles boules blanches et boules noires. Les chefs de famille qui faisaient déjà partie de l'alliance examinaient la demande faite par tel candidat dont on reconnaissait la « noblesse », la race, ou les mérites. Il s'agissait collectivement et à tout jamais « en son propre nom et au nom de tous les siens, héritiers et successeurs », ou encore « au nom de ses fils, petits-fils, arrière-petits-fils et de toute sa postérité, à perpétuité pour les siècles des siècles ».

D'autres agrégations rassemblaient artificiellement en un nouveau clan deux groupes familiaux déjà bien constitués, et marquaient une nouvelle étape de cette concentration de la noblesse génoise en *alberghi* de plus en plus puissants.

Ces nombreuses fusions modifiaient constamment la liste des *alberghi*, et donc le rapport de forces à l'intérieur de Gênes. Ainsi les chefs des très grandes familles du x^v siècle : Doria, Spinola, Grimaldi, Lomellini, admirèrent dans leur *albergo* soit d'autres nobles moins riches et moins influents, soit des non-nobles, des *popolari*, des marchands enrichis, alliés précieux. Le nom initial était alors porté par tous, mais la possession d'une seigneurie pour les premiers, l'indication du nom d'origine, roturier, pour les seconds, marquèrent pendant quelque temps la différence au sein de l'aristocratie d'affaires⁽⁴⁾.

D'autres *alberghi* naquirent au long des xiv^e et xv^e siècles, de l'alliance de familles de noblesse plus ou moins ancienne, mais de puissance à peu près égale. Aucune ne put alors imposer son nom et le nouveau clan se choisit un autre nom et des armoiries nouvelles. L'abandon des anciens patronymes ancestraux démontrait l'espoir lié à ces associations suprafamiliales forgées de toutes pièces, pour aboutir à une sorte de symbiose généalogique mêlant le blason, le nom, la célébrité, les honneurs et la dignité des maisons composantes.

Ainsi les Gentile, qui comptaient déjà une cinquantaine de chefs de famille aux alentours de 1465, avaient annexé les Pallavicini, illustre race établie surtout en Orient, dépossédée par la conquête turque de Constantinople et de la Phocée, et revenue à Gênes. Les Scipioni, les Pinelli et surtout les Centurioni, formés de riches familles de marchands d'origines assez obscures, perdirent vite leurs premiers noms, de même que les Giustiniani, future maison souveraine de la colonie génoise de l'île de Chio.

Réforme des *alberghi*

En 1523, dans le but de mettre fin aux rivalités continues, l'on voulut partager également les charges de l'état entre guelfes et gibelins, sans faire de discrimination entre nobles et *popolari*. L'application n'en fut faite qu'en 1528, lorsque, grâce à l'amiral Andrea Doria, Gênes fut libérée des Français. Douze magistrats furent créés par ordre du Sénat avec le titre de *réformateurs*, afin de corriger les lois et de concilier les factions adverses. Ils furent chargés de donner à la patrie une constitution nouvelle, et surtout de faire disparaître jusqu'aux derniers éléments des luttes qui l'avaient si longtemps déchirée.

C'est à propos de ces événements que l'historien Sismondi exprime ses réflexions sur les luttes nobiliaires à Gênes : *Ce n'était presque jamais pour des intérêts qui leur fussent propres, pour des droits ou des privilèges disputés entre les diverses classes de citoyens, que les factions de*



Blasons génois au Levant

Il subsiste très peu de vestiges héraldiques des anciennes possessions génoises du Levant. On faisait sculpter dans la pierre, puis recouvrir de peinture polychrome les blasons des consuls ayant droit à une représentation. Ceux de Chio ont été détruits par les Grecs dès le xvi^e siècle. Ceux du faubourg génois de Galata ont aussi disparu presque tous, à l'exception de quelques uns déposés au Musée Archéologique d'Istanbul. L'annexion russe de la Crimée a fait entrer dans les musées de Sébastopol et de Pétersbourg quelques belles pierres sculptées provenant des fortifications de Caffa et de Théodosia. Nous en reproduisons deux :

— sur une plaque de marbre, aujourd'hui au Musée de Pavlovsk, à Leningrad, le texte d'une courte prière adressée à l'Agnus Dei est orné d'un agneau passant, la tête entourée d'un nimbe crucifère, et placé entre deux blasons de la République de Gênes : la croix de Saint Georges.

— une autre inscription, provenant aussi de Caffa, et déposée dans le même musée de Leningrad, suit le principe largement répandu à travers toutes les colonies génoises pour les représentations héraldiques : les blasons étaient alignés sur deux rangées : en haut, celui de la ville (dans ce cas, Caffa), puis celui de Gênes, la croix de Saint Georges, suivi de celui du doge régnant à l'époque où fut sculptée cette plaque (ici, le blason des Adorno) ; sur la rangée du bas, au milieu, le blason du consul de Gênes à Caffa (un Gazani), entouré des blasons de ses deux adjoints : à gauche, Spinola, à droite Grimaldi.

Lorsqu'un dignitaire changeait de fonction, ses armes étaient remplacées par celle de son successeur. Les pierres sculptées de Crimée font aussi paraître l'emblème du redoutable voisin de la colonie, le khan tatare qui s'était vu attribuer comme armes le *tamga*.

Bibliographie

- GASPARO ODERICO, patrizio genovese, *Lettere ligustiche, con le memorie storiche di Caffa*, Bassano 1792.
BELGRANO, *Documenti riguardanti la colonia genovese di Pera*, « *Atti della Società Ligure di Storia Patria* », 13 (1877-1878) pp. 99-336 et 933-1003.
F.W. HASLUCK, *The Latin monuments of Chios*, « *The Annals of the British School of Athens* », XVI (1909-1910).
ELENA SKRZINSKA, *Inscriptions latines des colonies génoises en Crimée*, « *Atti della Società Ligure di Storia Patria* », 56 (1928) pp. 1-138.

Gênes avaient pris les armes. Le point d'honneur de chacun se trouvait associé à un nom, plus encore qu'à un intérêt : les factions s'étaient sur des rivalités personnelles, non sur des opinions. On comptait dans Gênes des guelfes et des gibelins, des nobles et des citoyens, des grands et des petits bourgeois, les partisans des Adorno et ceux des Fregoso : chaque citoyen s'était rangé dans quelque-une de ces divisions ; chacun se trouvait grièvement offensé dans les prérogatives ou dans l'honneur de sa faction ; il était peut-être par lui-même indifférent à la cause qui devait le mobiliser, mais s'il n'en avait pas témoigné de ressentiment, on l'aurait cru dépourvu d'honneur et de courage. C'était donc le plus souvent l'imagination, les préjugés et non des offenses réelles qui avaient soulevé, à tant de reprises, les *alberghi* et qui l'avaient précipité de révolution en révolution⁽⁵⁾. Les réformateurs se crurent obligés de changer les noms plutôt que les institutions. Ils s'imaginèrent qu'en supprimant les noms des anciennes factions, ceux mêmes des anciennes familles, qui étaient un gage de l'attachement de chaque famille à chaque faction, ils allaient éteindre avec eux des passions sans motif réel, et que l'orgueil seul avait entretenues.

(4) Jacques HEERS, « Gênes au x^v siècle », Paris, Févr. 1971 (p. 349-381 : les aristocraties génoises).



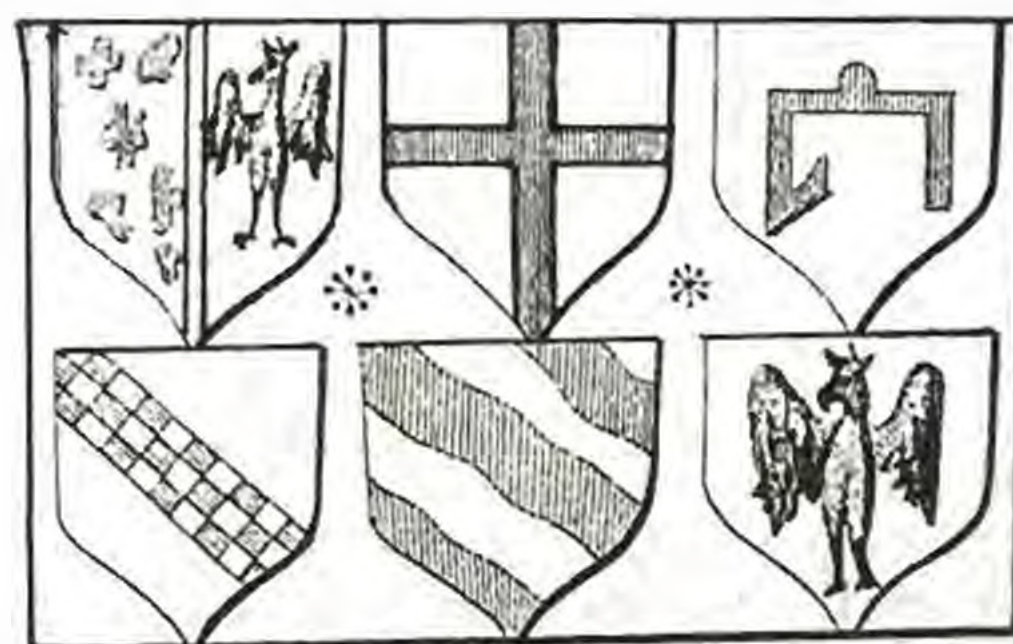
Ils supprimèrent la loi qui réservait les magistratures les plus éminentes aux citoyens de l'ordre *popolare* et aux gibelins : tous les Gênois contribuables et propriétaires furent considérés égaux en droit ; pour se conformer à la vanité croissante du siècle, au lieu de les appeler citoyens, ils les nommèrent *nobiles cives*, c'est-à-dire gentilshommes. Afin d'assurer davantage encore l'égalité des *nobiles cives*, pairs et égaux, tous ces gentilshommes furent classés en un petit nombre de familles et il fut décidé que toutes les familles qui avaient alors six maisons ouvertes à Gênes, seraient considérées comme des *alberghi*, à l'exception des Adorno et des Fregoso, dont on supprima les noms, comme rappelant trop de guerres civiles. Les autres, qui réunissaient ces conditions, se trouvèrent au nombre de vingt-huit. Sur ces vingt-huit nouveaux *alberghi* de 1528, vingt-trois étaient nobles (Doria, Calvi, Catani, Centurioni, Cibo, Cicala, Fieschi, Gentili, Grimaldi, Grilli, Imperiali, Interiani, Lercari, Lomellini, Marini, Negri, Negroni, Pallavicini, Pinelli, Spinola, Salvago, Sauli, Vivaldi, Usodimare) et cinq seulement, *popolari* (Franchi, Fornari, Giustiniani, Promontori, Sauli). Les nouveaux *alberghi* durent adopter tout le reste des citoyens génois qui pouvaient participer aux honneurs de l'État. De cette manière, les réformateurs mêlèrent et confondirent des guelfes dans les maisons anciennement gibelines, et des gibelins dans celles des guelfes : ils placèrent dans chaque *albergo* des nobles et des plébéiens, des anciens partisans des Adorno et d'autres du parti Fregoso, en les liant tous à leur nouveau nom de famille.

C'est à la suite de ces remaniements continuels, entrepris à la recherche d'un impossible compromis, qu'entre 1356 et 1528 vingt-huit *alberghi* changèrent de structure pour se transformer en un *albergo* différent, alors que trente-quatre restèrent inchangés et gardèrent leur nom, que trente-huit autres s'agrégèrent en perdant blason et nom au profit de l'*albergo* au sein duquel ils fusionnaient, et qu'enfin près de trente *alberghi* s'éteignirent ou périclitèrent économiquement, et donc politiquement.

La Constitution de 1528 supprimait toute distinction nobiliaire. Elle créait un Grand Conseil, sénat composé de cent membres élus tous les ans au sein des familles composant les *alberghi*. Ce sénat nommait le doge et les principaux magistrats de l'État, ainsi que les membres du Minor Consiglio, c'est-à-dire l'ensemble des autorités représentant le gouvernement. La constitution de Gênes, telle qu'elle venait d'être réformée, était en fait purement aristocratique, puisque les *alberghi*, clans privés, étaient institutionnalisés. La nouvelle constitution établissait l'égalité, mais seulement entre les nobles ; elle limitait à un nombre assez réduit de personnes et de familles une souveraineté qui s'étendait sur une très grande ville, et sur toute la province de Ligurie. Le peuple génois restait sans influence sur la caste qui revenait en force pour s'emparer des rênes du pouvoir. On créa un « Liber civitatis » dans lequel furent

passés les noms de tous les « nobles citoyens » groupés dans les vingt-huit *alberghi* ; leurs descendants devaient s'y inscrire dès l'âge de 18 ans⁽⁵⁾. Des jalousies se développèrent entre l'ancienne noblesse et celle qui venait d'être créée, et un bon nombre d'*alberghi* refusèrent d'accueillir de nouvelles familles. Les dissensions qu'on avait cru empêcher s'accrochèrent, et les anciens nobles, dits « du portique de Saint-Luc » – c'est-à-dire ceux appartenant aux familles agrégées avant 1528 – ne montrèrent aucun esprit d'égalité envers les nouveaux nobles, dits « du portique de Saint-Pierre », lesquels, exaspérés par le mépris dont ils étaient les victimes, finirent par se montrer agressifs.

Il y avait en effet quelques raisons à cela, puisque les lieux d'assemblée demeuraient distincts. Au Portico Vecchio, celui de Saint-Luc, il y avait des fauteuils de velours cramoisi, où seuls les anciens nobles avaient le droit de s'asseoir. Au portique de Saint-Pierre, par contre, la nouvelle noblesse s'assemblait sur des banquettes de marbre, sans aucun appareil, puisqu'elle continuait à être confinée dans des positions de troisième ordre. L'échec de la conjuration guelfe des Fieschi renforça encore plus la position du parti aristocratique et Andrea Doria promulga en 1547 la loi du *garibetto*. Cette loi consacrait la séparation au sein du Conseil de Gênes, des charges réservées à l'ancienne noblesse de celles laissées à la nouvelle. D'autre part, les nobles génois revenus dans leur ville, fortune faite à la Cour d'Espagne, à Anvers ou ailleurs, se spécialisaient de plus en plus dans la Banque, activité considérée plus noble que le commerce des marchandises, en ce qu'elle permettait d'éviter de tenir boutique. Beaucoup de nobles firent construire des palais dans la « Via Aurea » de Gênes, y vécurent avec un luxe ostentatoire, et arborèrent des titres de noblesse, espagnols pour la plupart, tout à fait contraires aux traditions égalitaires de leur patrie.



Dessin fait au XVIII^e siècle d'après une plaque armoriée fixée sur le mur de la citadelle génoise de Téosia (Caffa) en Crimée. Les blasons des familles génoises et celui de la République de Gênes sont accompagnés, en haut à droite, du « tamga » du khan tatar. (D'après G. ODERICO, *Lettere ligustiche*, Bassano 1792.)

Les statuts de Casale

C'est pourquoi cette division de tous les citoyens de la république en vingt-huit familles dura quarante-huit ans seulement. Si elle avait mis fin aux anciennes divisions, elle en fit éclater de nouvelles, d'une part, entre l'ancienne et la nouvelle noblesse et, d'autre part, entre les deux noblesses gouvernantes et le peuple, exclu du gouvernement. Pour apaiser cette dissension, qui finit par dégénérer en guerre civile, le pape, l'empereur et le roi d'Espagne, auxquels les Gênois avaient demandé en 1575 de faire l'office de médiateurs, crurent devoir défaire l'ouvrage fait au temps de Doria et procéder à la mise en place d'un compromis. Les représentants de ces trois souverains (le cardinal doyen du Sacré Collège pour le pape Grégoire XII,

(5) J.C.L. Sismonde de Sismondi, *Histoire des Républiques Italiennes du Moyen Âge*, XV, Paris 1818, pp. 367-368.

(6) Pr. d'ANJOU di DURAZZO, *Elenco di tutte le famiglie patrizie esistenti et estinte di Genova*, « Rivista Araldica » (Rome) 1932, pp. 166-168, 203-204, passim.

l'évêque d'Aix-la-Chapelle pour Maximilien II et Charles Borgia, duc de Candie, pour Philippe II) supprimèrent la constitution génoise et promulguèrent les nouveaux statuts, dits de Casale (17 mars 1576), qui mirent fin aux distinctions entre agrégés et *alberghi*, et entre la noblesse du portique de Saint-Luc et celle du portique de Saint-Pierre. Tous les nobles inscrits dans les livres de la *cittadinanza*, de même que ceux qui y seraient admis à l'avenir, étaient considérés égaux et devaient former un même et unique corps.

Les agrégations ayant été cause de tous les désordres, on rétablit la situation « ante 1528 » ; cela signifiait que ne subsistaient que les *alberghi* d'avant cette date et que toutes les familles agrégées depuis reprenaient leur nom d'origine.

Il fut précisé que la pratique des « arts » de la soie, de la laine et de la draperie ne dérogeait pas, à condition que les nobles pratiquant ce commerce ne tinssent pas boutique personnellement. Le même avantage était concédé aux notaires nobles, à condition de ne pas siéger sur la place publique, ni d'exercer la fonction de sergent. De même, aux patrons et capitaines de vaisseaux. Les médiateurs déclarèrent qu'il était permis aux nobles d'exercer les fonctions de banquier, changeur et fermier des gabelles, pourvu qu'ils ne descendissent pas jusqu'aux postes des gardes, commis et inspecteurs des portes, ports et avenues, ou aux douanes pour y faire eux-mêmes leurs inspections, et pourvu qu'ils ne tinssent pas eux-mêmes les registres. Tous les autres arts mécaniques, quels qu'ils fussent, furent déclarés « répugnants à la noblesse ».

De plus, afin de protéger les situations acquises par les anciennes familles, il fut décidé que les nouveaux nobles ne pourraient, moins de six ans après leur admission au corps de la noblesse, être reçus au petit conseil, ni aux charges de la ville ou de l'état. Il fallait dix ans de noblesse pour être sénateur ou procureur, et quinze avant de pouvoir devenir doge.

La noblesse ainsi réformée pour la deuxième fois en un demi-siècle, dut se faire inscrire dans le *Liber Nobilitatis* plus connu sous l'appellation de *Livre d'Or*, grand registre en parchemin aux pages de pourpre enluminées, confié à la garde du doge, dont un double était déposé chez les procureurs. La position juridique nobiliaire des grandes familles fut fondée sur leur inscription dans ce livre, condition nécessaire et indispensable à l'exercice des fonctions officielles. Étaient également inscrits au Livre d'Or de Gênes, à titre honorifique, les étrangers ayant rendu service à la République, et aussi les familles des papes.

Selon les documents dont les intéressés pouvaient disposer, ces inscriptions ne réservèrent pas le même traitement à certaines familles s'estimant tout aussi nobles que d'autres ; elles suscitèrent de nouveaux mécontentements et ne constituèrent pas – comme à Venise – une référence respectée par tous (7).

L'ancienne aristocratie avait retrouvé sa place éminente dans l'État, alors qu'une partie de ses membres continuait à pratiquer le commerce, tout comme une grande partie de la nouvelle noblesse. Aussi, pour créer une nouvelle distinction entre les privilèges, l'ancienne noblesse fit confirmer la liste faisant la différence entre les commerces que l'on pouvait exercer sans déroger, et les autres, liés aux professions dites ignobles. Nombre de petits nobles furent obligés soit de fermer boutique – et donc de se priver de leurs revenus – soit de garder leur gagne-pain en abandonnant la noblesse. Certains qui ne voulaient renoncer à aucune des qualités, résistèrent et demandèrent des délais. On finit, en 1602, par adopter un nouveau com-



Blason de Fabrizio Del Carretto, Grand Maître de l'Ordre Hospitalier de Saint-Jean de Jérusalem (d'après la sculpture subsistant dans l'île de Rhodes).

Les gloires du lignage gibelin des Del Carretto, provenaient des récompenses accordées par Frédéric Barberousse au temps des guerres menées par l'Empire contre Milan et les villes guelfes d'Italie du Nord. Les Del Carretto furent souvent en guerre contre Gênes, partisans et alliés des Adorno et des rois d'Aragon, adversaires des Fregoso et des souverains angevins de Naples. A la fin du XV^e siècle, la famille était représentée notamment par les trois frères Alfonso, le cardinal Carlo-Domenico et Fabrizio, Grand Maître de l'Ordre de Saint Jean de Jérusalem.

Alfonso I, l'aîné, † 1528, avait reçu en 1496, de l'empereur Maximilien, l'investiture du marquisat de Finale, sur la Riviera ligure, ainsi que le titre de vicaire impérial et le droit de battre monnaie. Il avait épousé Peretta Usodimare Cibo, nièce du pape Innocent VIII, laquelle se remaria au célèbre amiral génois Andrea Doria, le défenseur de Gênes contre les Français. Parti en guerre pour réprimer les Corses insurgés, Alfonso fut

promis : le noble exerçant une profession dérogeante voyait sa qualité nobiliaire mise en sommeil pendant la durée de cette activité. Il recouvrait ses prérogatives dès qu'il abandonnait cette dérogeance.

Au haut de l'échelle sociale, les grandes familles continuaient à s'enrichir en pratiquant le grand commerce et les affaires, grâce aux comptoirs fonctionnant à Londres ou dans les principales villes des Flandres, grâce aux monopoles concédés par les souverains aragonais de Naples, et plus encore, grâce à la participation au vaste mouvement d'échanges fonctionnant entre la couronne d'Espagne et ses nouvelles colonies d'Amérique.

Aussi, malgré que la République eut interdit à sa noblesse le port des titres étrangers, celle-ci ne se privait pas d'en solliciter, et d'en obtenir, de la part des souverains auxquels elle rendait d'éminents services financiers. Si l'on se réfère aux seuls titres concédés à des Génois par les rois de Naples – y compris Charles Quint en tant que successeur de Ferdinand le Catholique – l'on dénombre neuf titres de prince, neuf de duc, onze de marquis, deux de comte et sept de baron.

La noblesse génoise fut saisie par un débordement de vanités. Le 8 novembre 1581, il fut décidé que tous les citoyens nobles de la République avaient droit à la qualification de « magnifico » et l'on autorisa deux des grandes familles à porter officiellement leur titre : les Cibo, marquis de Massa, et les Doria, princes de Melfi. De leur côté, afin de défendre leur rang dans les négociations diplomatiques ou les plénipotentiaires étrangers étaient de plus en plus pourvus de titres, les ambassadeurs de Gênes prirent l'habitude de prendre rang et titre de marquis. Cela se justifiait du fait que, lors de son passage à Gênes, Charles Quint

(7) Conte Marcello STAGLIENO, *Dell'abuso dei titoli nobiliari in Genova e fra i genovesi*, Turin 1907.



Blason des Del Carretto, marquis de Finale (d'après Tyroff, op. cit.).

depouillé de ses possessions par son propre frère le cardinal, mais réussit à les reconquérir et à les léguer à son fils. Celui-ci, Alfonso II, † 1583, créé prince du Saint Empire en 1564, se signala en Hongrie dans les combats contre les Turcs, lors de la conquête ottomane de ce royaume.

Fabrizio Del Carretto, † 1521, le Grand Maître de l'Ordre de Saint Jean, défendit l'île de Rhodes, siège de l'Ordre, contre la flotte du sultan Soliman le Magnifique. Mais l'alliance franco-turque contribua à la défaite des chevaliers, qui durent quitter Rhodes avec les archives de l'Ordre et plusieurs milliers d'habitants grecs. Charles Quint leur concéda l'île de Malte, où l'Ordre s'installa jusqu'en 1797, lorsqu'il fut dépossédé par Napoléon.

L'ancien blason des Del Carretto était soit d'or à cinq bandes de gueules, soit surtout l'arme parlante dérivée de l'étymologie du nom et des faits d'armes de la famille : le « carretto » était le char de combat, trainé par

s'était adressé au corps des nobles réunis en leur donnant à tous le titre de marquis : « Vos omnes marchiones apello ! ». C'était là l'origine du titre de *marchese in genere* dont les grandes familles génoises allaient faire état depuis cette date. Pour ne pas demeurer en reste, les détenteurs des hautes magistratures de l'État s'arrogèrent les qualificatifs de « Sérénissime » et « Illustrissime ».

Mais, si la concession de titres enrichissait le Trésor des monarques étrangers qui les octroyaient, elle ne rapportait rien aux finances de la République de Gênes. Pour pallier à cet inconvénient, et malgré les protestations des vieilles familles, il fut décidé que, outre les dix familles dont l'admission au Livre d'Or était prévue chaque année contre paiement de 120 000 livres, l'on inscrirait chaque année au même Livre six autres familles en état d'acquitter 25 000 pièces de huit réals d'Espagne.

Ce système se prolongea, de plus en plus vermoulu, jusqu'à l'invasion des armées de la Révolution Française, qui se firent un devoir de brûler le Livre d'Or sur la place publique.

Après le départ des Français, les titres refirent surface, et, pour mettre fin aux équivoques, un décret du roi d'Italie décida en 1889 que toutes les familles génoises jadis inscrites au Livre d'Or et encore subsistantes avaient droit au titre de marquis.

Blason des Del Carretto, princes du Saint Empire, comtes de Millesimo (d'après Tyroff, op. cit.).



plusieurs bœufs, chargés de combattants en armure, utilisé au Moyen Âge lors des guerres entre l'Empire et les villes d'Italie alliées du pape et de Milan. Lorsque Alfonso Del Carretto obtint le vicariat impérial, il reçut en même temps le privilège d'arborer l'aigle impériale dans son blason. L'aigle impériale avait tout naturellement sa place dans le char occupé par un chevalier armé. Les bœufs furent remplacés par deux lions au naturel.

Plus tard, après que le marquisat de Finale eut été vendu à l'Espagne (1598), les Del Carretto, possessionnés, entre autres, avec la bourgade ligur de Millesimo peuplée de quelque 1600 habitants, reçurent des Habsbourg le titre de comte de Millesimo. Le blason fut modifié, en ce que l'aigle éployée, devenue énorme, chargée sur la poitrine d'un écu d'or à cinq bandes de gueules, élimina le chevalier, et que le char fut transformé en carrosse de cérémonie.

L'île de Chio

Le traité de Nymphaeum, signé en 1261 avec l'empereur Michel Paléologue avait permis à la République de Gênes de fonder une colonie à Chio, pourvue d'un privilège très étendu de factorerie. En 1275, l'empereur Andronic concéda aux Zaccaria la souveraineté de Chio et d'autres îles de la mer de Marmara. En 1345, vingt-cinq galères équipées par Gênes et commandées par l'amiral de la flotte Vignoso, auquel le doge avait remis en grande pompe la bannière de la ville, avait appareillé pour amener à composition un parti nobiliaire retranché à Monaco. Cette expédition, après avoir défait les rebelles, partit vers la Crimée afin de défendre la colonie génoise de Caffa assiégée par les Mongols. En route, les galères prirent l'île de Chio à l'empire grec, sous prétexte de la soustraire aux menaces de Venise, et s'emparèrent ensuite de la Phocée – et de ses mines d'alun.

Le gouvernement de la Mahone

Conformément aux conditions stipulées avant le départ de son expédition pour Monaco, l'amiral Vignoso demanda à la république de Gênes l'indemnisation des frais encourus. Mais comme la caisse de l'État était toujours vide, les vingt-neuf compagnons de l'amiral se constituèrent en compagnie commerciale, la « Mahone », dont le nom était déjà porté par d'autres sociétés par actions fondées par les Génois en Corse et à Chypre.



Eugène Lepoittevin. Bataille navale entre la flotte latine et des navires byzantins devant Chio, (1346). (Château de Versailles, Collection des Musées Nationaux). Tableau de 1842.

La Mahone et la république conclurent un accord de vingt ans en vertu duquel Gênes assumait la juridiction politique et pénale, le haut gouvernement, l'administration des forteresses et la nomination du podestà (gouverneur suprême) et des « castellani » (commandants militaires) de Chio. Les vingt-neuf associés de la Mahone gardaient l'enceinte des revenus, des impôts, l'important monopole du commerce du mastic et l'obligation de pourvoir aux frais de défense de l'île. Au cas où Gênes ne serait plus régie par un « gouvernement démocratique », la Mahone était dégagée de l'obéissance envers la mère-patrie.

En 1362, à la mort de Vignosi, une nouvelle Mahone avait été constituée à Gênes et l'île de Chio se trouva affermée pour douze ans à douze « popolani » génois, agréés du doge et des membres de l'ancienne Mahone. En 1374, la nouvelle Mahone, dont le bail avait été prorogé pour vingt ans en tant qu'*albergo*, fixa ses statuts, se donna une constitution et prit le nom de « Giustiniani » – qui n'était porté par aucune des familles co-associées. Le nouvel *albergo* fut investi du gouvernement de l'île de Chio.

Chacune des douze parts, ou « duodenum », appartenant aux douze actionnaires de la Mahone, et représentant leur part aux revenus de l'île, se divisait en trois actions ou *caratti grossi*, lesquelles à leur tour se divisaient en huit petites actions ou *caratti piccoli*. Un partage ultérieur amena la création d'un treizième duodenum, divisé celui-là en deux *caratti grossi* et seize *caratti piccoli*.

Chaque actionnaire de la Mahone recevait une somme de deux cents florins de la caisse générale de la compagnie, et une habitation gratuite dans le quartier neuf de la citadelle, contre l'obligation toute féodale, d'entretenir deux soldats et un cheval. En dehors des dividendes rapportés par leurs *duodena*, les actionnaires avaient droit à une participation aux affaires du gouvernement, participation établie en fonction des parts qu'ils détenaient.

Quel que fût le nombre des détenteurs d'actions (à la conquête turque, en 1566, il y en avait plus de cinq cents), le système de vote de la Mahone ne connaissait que les treize voix des *duodena*. L'ensemble des actionnaires, ou leurs fondés de pouvoirs, se réunissaient au sein du Grand Conseil de la Mahone. Le Petit Conseil, sorte de comité directeur, se composait de quarante personnes. La réunion des deux conseils permettait celle de tous les détenteurs des

treize *duodena*, et donc l'opération de vote sur les mesures à prendre ou à entériner.

La Mahone gérait à ferme les riches mines d'alun⁽⁸⁾ de la Phocée et s'était assuré le monopole des cultures du mastic de Chio. Les profits qu'elle en obtenait, et les dividendes tirés des *duodena* assuraient la prospérité de ses finances et avaient fait des Giustiniani les banquiers de toutes les dynasties latines du Levant ainsi que ceux de Gênes, leur mère-patrie.

Une autre source de revenus, sur laquelle l'histoire a pudiquement tiré le voile, était le commerce d'esclaves, pratiqué sur une grande échelle par les républiques chrétiennes de Gênes et de Venise, grâce au concours des Khans musulmans de Crimée. Du XIII^e au XV^e siècles, les navires génois et vénitiens embarquaient par milliers les esclaves capturés par les Tatars de Crimée en Russie, en Moldavie ou en Pologne, afin de les revendre à Constantinople et au Caire, où ils échouaient dans les harems et les régiments de janissaires ou de mameluks.

Nonobstant les excommunications et les interdicts plusieurs fois séculaires des papes et des conciles, la Mahone avait trouvé le moyen de pratiquer la contrebande d'esclaves sous prétexte de vente de cargaisons prises aux infidèles. Ce prétexte, très plausible à une époque où la Méditerranée était sillonnée par les navires des corsaires barbaresques d'Alger et de Tripoli, servait à commettre toute sorte d'actes de piraterie.

Podestà, castellano et protogerontes

Gênes exerçait sa suprématie sur l'île de Chio par l'entremise d'un délégué élu de manière assez étrange : au mois de février de chaque année, la république adressait à la Mahone une liste portant les noms de vingt citoyens de

(8) La principale référence sur ce sujet reste le bel ouvrage de Karl Hult, *Les Giustiniani, dynastes de Chios*, Paris 1888. Le même auteur a donné la généalogie de cette dynastie collective dans ses chroniques greco-romanes inédites ou peu connues ; Berlin 1873.

Gênes. La Mahone (qui pouvait les récuser) en choisissait quatre et la république en désignait un au poste de *podestà* (gouverneur), dont les fonctions duraient un an. Ses émoluments, comme tous ceux touchés par les dignitaires génois, étaient extrêmement bas. En 1529, il fut résolu qu'à l'avenir le gouverneur serait choisi parmi les nobles de Gênes inscrits l'année précédente sur le registre des vingt-huit alberghi nouvellement constitués. En 1558, le mandat du gouverneur fut porté à quatre ans.

Le gouverneur avait sous ses ordres le *castellano* (commandant militaire) de la citadelle, élu par Gênes sur une liste de six noms proposée par la Mahone. Il exerçait le pouvoir suprême en matières politique et criminelles, et devait parcourir l'île deux fois par an pour écouter les doléances des habitants : au cours de cette inspection il lui était strictement défendu de se faire accompagner par un membre quelconque de la Mahone.

Pour l'assister de leurs conseils, le gouverneur devait élire quatre *protogérontes* (*boni viri*), c'est-à-dire deux Génois ne faisant pas partie de la Mahone, ainsi que deux citoyens de l'île, chargés d'émettre un avis sur les doléances contre les actes du gouvernement.

S'il arrivait qu'un *podestà* mourût dans l'exercice de ses fonctions, les douze *gubernatores* de l'île, à la majorité d'au moins sept voix, devaient élire six nobles et six bourgeois parmi les commerçants génois établis à Chio et, de concert avec eux, à la majorité d'au moins dix-huit voix, ils désignaient un gouverneur intérimaire, le « vice-podestà ».

La Mahone avait le monopole de battre monnaie d'argent, portant sur l'avvers l'image du doge de Gênes, au revers les armes des Giustiniani avec la légende *Civitas Chii*. Elle émettait également des sequins d'or imitant ceux de Venise, mais portant le nom de saint Laurent, protecteur de Gênes.

Cette forme de gouvernement excluait systématiquement les Grecs de l'exercice des fonctions publiques, encore que les Génois, cherchant à gagner la confiance de leurs sujets, eussent gardé certaines coutumes grecques et les noms grecs de certaines institutions. Le Tribunal, ou le « très juste Dikaïotaton », siégeant dans un vaste palais, se composait de quatre juges (deux mahonnais, un bourgeois latin, un archonte grec), qui décidaient dans les causes commerciales. Le *podestà* prononçait son jugement dans les autres litiges, et ses résolutions étaient rédigées en grec et en latin, avant d'être proclamées dans les faubourgs de la ville dans les deux langues par les hérauts.

Structures sociales

Le clergé catholique, nettement privilégié, détenait, à la suite d'actes le plus souvent arbitraires, la plus grande partie des anciens biens du clergé grec. Il était dirigé par un évêque, payé par la Mahone.

La population de Chio était divisée en six classes :

- 1) « La race dominante des Giustiniani », c'est-à-dire les actionnaires de la Mahone, leur famille et leurs parents, qui, tous, portaient ce même nom.
- 2) Les « burgenses » latins, Génois pour la plupart, dont quelques-uns descendaient des anciens compagnons des Zaccaria. En majorité négociants, ils se comportaient envers les Grecs avec une telle brutalité que la Mahone était souvent obligée d'intervenir. Les « burgenses » ne pouvaient bâtir dans l'île sans l'autorisation de la Mahone ; avec le temps, leurs fortunes leur permirent de s'allier par des mariages aux Giustiniani, de prendre part au gouvernement. Ce fut le cas des Navone, des Paterio, des Saginbene, des Adorno, etc. Certains même reçurent le rare honneur de l'inscription au patriciat de Gênes.

3) La noblesse grecque des primats ou des archontes, descendants des anciens privilégiés de l'île, possesseurs de chrysobulles impériaux. Leurs privilèges, sous la Mahone, étaient réduits. Portant un costume différent de celui des latins, obligés d'habiter le vieux quartier « *burgus Graecorum* », il leur était interdit de posséder des immeubles dans la citadelle ou la ville neuve ; s'ils quittaient l'île, la Mahone touchait d'office le quart du prix de vente de leurs propriétés et un tiers des biens légués à des héritiers collatéraux en l'absence d'héritiers directs. La Mahone respecta leurs anciens usages, entre autres leurs cérémonies familiales, leurs fêtes de mariages, qui étonnaient tant les Génois par leur ancien caractère byzantin, et la taxe imposée aux veuves refusant de se remarier. Au début, les évêques grecs durent jurer soumission à la Mahone avant de recevoir l'investiture du Patriarche de Constantinople. Ensuite, prenant prétexte d'un complot auquel furent mêlés les dignitaires de l'Église et certains archontes, la Mahone procéda elle-même à la désignation de l'évêque grec.

4) Les paysans grecs, les « *villani* » qui étaient les serfs de la Mahone et des Giustiniani.

5) Les Juifs, contraints d'habiter le ghetto de Chio, d'où il leur était interdit de sortir durant la semaine sainte ; ils devaient présenter annuellement au *podestà* un drapeau blanc avec la croix de Saint-Georges et porter, comme marque distinctive, un couvre-chef jaune.

6) Tous les étrangers habitant l'île, y compris les Turcs, qui avaient leur propre *cadi*, dont les émoluments, à partir de 1498, étaient payés par la Mahone.

Les difficultés financières de Gênes obligèrent la république à renouveler le bail de la Mahone des Giusiniani, d'abord pour vingt-cinq autres années en 1391, puis à perpétuité en 1418. En 1458, l'occupation de Gênes par les Français fournit aux Giustiniani et à leurs associés de la Mahone l'occasion de se déclarer indépendants, aux cris de « Vive le Peuple ! Vive saint Georges ! » et de chasser en même temps le *podestà*.

L'amiral Corrado Doria attaqua Chio, en reprit possession au nom du roi de France, obligea les plus notables des actionnaires de la Mahone à lui céder gratuitement et sans quittance leurs « *duodena* » et fit exiler les archontes grecs qui avaient pris part à la rébellion.

De nouveaux emprunts faits au gouvernement génois en détresse permirent à la Mahone de reprendre les actions confisquées par l'amiral et de faire inscrire ses membres dans le « Livre d'Or » de la noblesse de Gênes (1528). Les actionnaires de la compagnie étaient définitivement élevés au rang des familles nobles.

Mais, à Chio, comme ailleurs en Méditerranée, les seigneuries italiennes durent faire face à l'avance turque. Dès 1415, la Mahone s'était vue obligée de payer un tribut annuel au sultan, afin de pouvoir continuer à exploiter ses mines de Phocée et pratiquer le commerce. A la chute de Constantinople, la Mahone dû augmenter son tribut.

Le sultan intervint ensuite dans le règlement des comptes opposant la Mahone à Francesco Draperio, noble Génois, ancien fermier de Phocée qui avait servi d'informateur aux Turcs pendant le siège de Constantinople. Après avoir vainement demandé secours au pape, à Gênes et même au roi d'Angleterre, la Mahone dut acquiescer en 1455 à la prise de la Nouvelle Phocée par les Turcs, qui emmenèrent en esclavage la plupart des habitants, puis à la prise de la vieille Phocée, détenue en fief de la Mahone par le prince de Lesbos ; la Mahone dut aussi accepter l'augmentation du tribut, portée à 10 000 ducats, et la fourniture d'un certain nombre d'aunes de drap écarlate pour le grand vizir ; elle dut, enfin, céder ses droits sur l'île de Samos au sultan (1475) et, faute de pouvoir les défendre, abandonna Cos et Icarie aux chevaliers de Saint-Jean.

Grâce au soutien de Venise, les Giustiniani maintinrent leur domination sur Chio jusqu'au lundi de Pâques de l'année 1566, lorsqu'une escadre turque, sous prétexte de récupérer un esclave du grand vizir, s'empara de l'île sans coup férir.

Après les massacres et les déportations habituels, dont les Giustiniani furent les plus illustres victimes, Chio connut non seulement une période de paix, mais même une prospérité assez marquée. Contre le paiement d'un tribut annuel relativement modéré, l'île fut passée dans le cadre des apanages de la sultane mère, ce qui lui valut d'incontestables avantages.

Le système d'administration ottomane allait, comme partout où il y avait des populations grecques, faire de l'évêque orthodoxe le chef de la nation grecque, et de l'évêque catholique le chef de la nation latine. Du même coup, confondue avec les Latins dans un même asservissement, la nation grecque et ses chefs spirituels n'avaient plus à se soumettre aux Giustiniani. C'était déjà un premier pas vers l'émancipation de fait qui allait lentement se faire jour. De leur côté, les Giustiniani, restés nombreux dans Chio, auraient dû se confondre dans la masse des quelques trente mille fidèles de rite latin. Cela ne se passa pas ainsi. En l'espace de deux siècles et demi, tant que dura à Chio la domination turque, ils donnèrent un grand nombre d'évêques à leurs coreligionnaires, et continuèrent à prétendre à des positions d'exception, comme si l'ancienneté de leur noblesse les y eut autorisés. Ils eurent à affronter ainsi non seulement l'antagonisme de la communauté grecque, de plus en plus influente au Patriarcat et au Sérail de Constantinople, mais aussi l'opposition des riches négociants catholiques du parti des « borghesi ». Ceux-ci, les d'Andria, les Timoni, les Damalà, les Vernazza, les Corpi, et d'autres affirmaient que tous les membres de la nation latine étaient égaux, et qu'à Chio il n'était reconnu de privilèges aristocratiques à personne. L'on assista ainsi périodiquement à Chio à des conflits analogues en tout point à ceux qui, depuis le Moyen Âge, agitaient les Communes italiennes, partagées entre guelfes et gibelins d'abord, entre *nobili* et *popolari* ensuite.

Très vite, les chrétiens de Chio imaginèrent un compromis destiné à durer longtemps. Sur les quatre démogérontes institués par les Turcs pour diriger en tant que chefs élus les affaires administratives des deux nations, les Latins en élaient deux : l'un pris dans l'une des branches des Giustiniani, l'autre au sein de l'une des principales familles des « borghesi », lesquelles tenaient leurs propres généalogies et arboraient quelquefois un blason.

De l'autre nation, celle des Grecs, laquelle donnait de son côté deux démogérontes, surgit une autre aristocratie, forte de la protection turque contre les tenants de l'Église de Rome. Ainsi, en 1693, lorsque Venise eut conquis Chio sur les Ottomans, et y eut exercé pendant cinq ans une courte et tyrannique domination grâce, entre autres, au concours d'un fort contingent d'émissaires jésuites, Grecs et Turcs de Chio se coalisèrent contre les Latins ; les principales familles d'archontes grecs, tirant profit de l'appui de parents installés au Phanar, ramenèrent l'île sous l'autorité de la Porte et s'employèrent à écarter les Giustiniani des affaires. S'emparant des anciens circuits commerciaux mis jadis en place par l'exclusivisme de la Mahone, ils monopolisèrent progressivement le négoce entre les ports du Levant et ceux de la mer Noire, d'une part, et les villes de Livourne, Trieste et Marseille d'autre part.

C'est de cette époque que date la prospérité des archontes grecs de Chio, qui reprirent, à leur compte et à l'abri de la domination ottomane, le legs commercial du patriarcat de la Mahone. Comme pour les familles phanariotes, il est difficile de prouver les traditions d'ascendance

« byzantine » à laquelle prétendent les familles grecques de Chio ; leur généalogiste ne dit pas comment elles descendent des maisons privilégiées que Gênes trouva sur place au moment où prit fin la domination de Byzance. A Chio comme au Phanar, il s'agit de la résurgence d'un fait social, plutôt que de la pérennité bien établie des mêmes lignages.

C'est bien ainsi que voyait les choses l'historien français Fustel de Coulanges qui visita l'île au siècle dernier :

L'aristocratie, que nous avons vue presque toujours établie à Chio dans l'antiquité, y domine encore aujourd'hui ; elle y a reparu en même temps que le régime municipal. Chio a à sa tête une sorte de patriciat qui ne comprend pas plus de trente à cinquante membres. Ce patriciat n'a pas un principe très fixe ; la naissance n'y porte personne ; la richesse même n'est pas toujours un titre suffisant. Cette oligarchie élit ses membres. Elle n'a pas de lois arrêtées et n'en peut avoir ; les turcs, ennemis de l'inégalité, ne lui permettraient pas de se constituer officiellement ; ils la tolèrent et sont censés ignorer qu'elle existe. Ils n'aiment pas à se mêler des affaires des raïas ; ils leur laissent un gouvernement municipal et ne regardent jamais comment il fonctionne. On leur apporte chaque année la liste des magistrats élus ; ils ne s'inquiètent pas de la manière dont ils l'ont été. C'est ainsi que, contrairement à leurs principes, l'aristocratie a pu s'établir à Chio. Mais elle est née d'elle-même et irrégulièrement ; ses droits ne sont pas inscrits dans des chartes ; elle n'a pas pu se donner un titre ; on ne sait ni de quels temps elle date, ni par quels moyens elle s'est élevée. Elle ressemble plutôt à une coterie qu'à une noblesse légitime : l'usurpation est flagrante. Pourtant les mœurs publiques la font respecter, le peuple ne songe pas à s'en plaindre, une tradition non interrompue lui tient lieu de principe, et sa sagesse la justifie. (9).

Un terme de cette citation mérite de retenir l'attention : c'est celui « d'usurpation », utilisé sans malveillance par l'historien français. En effet, l'aristocratie archontale de Chio, dont certains lignages pouvaient faire remonter fort loin dans le temps leur arbre généalogique, mais dont d'autres étaient de la plus récente origine, avait bien établi sa domination administrative sur Chio en usurpant peu à peu les pouvoirs que la Mahone lui avait ravi jadis par la force.

Chio ne vécut jamais sous le signe de l'harmonie entre les églises catholique et orthodoxe, comme le firent les îles ioniennes sous le gouvernement vénitien. Les pachas turcs de Chio accueillirent toujours avec empressement les plaintes que l'une des communautés religieuses avait à formuler contre l'autre ; du fait du prosélytisme jésuite et du zèle des évêques grecs, l'hostilité entre les descendants des Giustiniani et les archontes orthodoxes dégénéra souvent en conflit ouvert entre les deux « races », toujours résolu par la Porte au bénéfice des Grecs. D'où le passage à l'orthodoxie de plusieurs familles génoises d'ancienne noblesse (Grimaldi, Salvago, Calvocoressi) et l'adoption, par l'ensemble des principales familles de l'oligarchie grecque, du mode de vie de la noblesse de la Mahone : sur chaque domaine, et plus particulièrement sur ceux situés dans la région dite du « Kampos », les familles archontales firent édifier leur demeure sous la forme d'une tour (le « pyrgos »), pourvue d'un escalier extérieur, et des annexes agricoles typiques, tel le pressoir au dallage de marbre. En ville même, les résidences de ces familles comportaient le balcon fermé suspendu en observatoire au-dessus de la rue et les salons au plafond en bois richement sculpté.

(9) N. FUSTEL DE COULANGES, « Mémoire sur l'île de Chio », Archives des Missions Scientifiques et Littéraires, V, Paris 1856, p. 481.

Née « d'elle-même », cette obligarchie archontale n'était pas sans raffinement. Quelques uns de ses membres avaient fait des études en Italie, et c'était ce qui expliquait l'ambiance cultivée, jointe à un puissant sentiment de l'hellénisme, que les voyageurs étrangers observaient à Chio. Toutefois, contrairement aux Phanariotes qui, une fois arrivés au pouvoir et aux honneurs, prirent soin de marquer le caractère aristocratique de leur caste en abandonnant les activités commerciales qui avaient été à l'origine de leur fortune, les archontes de Chio restèrent fidèles à la navigation et au commerce, et ne manifestèrent jamais d'intérêt pour la haute politique. On peut résumer l'évolution du système génois de l'aristocratie grecque de l'île de Chio en disant qu'il revint, sous la domination turque, au modèle d'oligarchie marchande qui avait été celui de l'aristocratie de la république de Gènes à ses débuts.

Les combats pour l'indépendance de la Grèce trouvèrent leur contrecoup dans la prospère île apanagée de la sultane mère, où les massacres perpétrés par les Turcs et immortalisés par le célèbre tableau de Delacroix firent fuir les familles décimées des archontes vers les grands ports de la Méditerranée. Là, à Marseille, à Trieste, à Odessa, à Alexandrie, et même à Londres, les survivants firent de leurs anciennes succursales le point de départ de nouvelles dynasties marchandes, qui, pour un temps, n'eurent aucune prétention de noblesse⁽¹⁰⁾. Elles surent maintenir la cohésion dans la dispersion au moyen d'une politique matrimoniale très exclusiviste dont les tableaux généalogiques de l'ouvrage de Philip Argenti démontrent l'inextricable solidarité. Bien que séparées les unes des autres par des centaines de kilomètres, ces quelque trente familles continuèrent pendant plus d'un siècle à ne se marier qu'entre elles comme si elles n'avaient jamais fui Chio et ses massacres. Des amitiés opportunément cultivées avec les khédives d'Égypte, les places occupées à point nommé au moment où l'Autriche réorganisait le port de Trieste et son

commerce maritime, la suppression, par les autorités françaises, en 1825, de la taxe de 20 % imposée aux marchandises importées du Levant sous pavillon étranger, et après 1847, la monopolisation du commerce des céréales de Russie et des Principautés Roumaines vers l'Europe occidentale, puis l'exportation du coton d'Égypte vers l'Angleterre à la faveur de la crise causée par la guerre de Sécession américaine, créèrent en une quinzaine d'années quelques fortunes immenses et une oligarchie grecque de la banque et de la navigation. Des dons considérables faits à la mère patrie, à la ville d'Athènes, aux communautés grecques de l'étranger, valurent à plusieurs descendants des archontes de Chio le qualificatif d'*évergète*, c'est-à-dire de bienfaiteur de la patrie. Et puisque le roi de Grèce ne pouvait concéder de titres de noblesse, l'on s'adressa aux têtes couronnées, fussent-elles catholiques, en mesure de délivrer des anoblissements reconnaissant à leur juste valeur les services rendus au développement économique de leurs états.

Bibliographie :

Philip ARGENTI, « Livre d'Or de la Noblesse de Chio », 2 vol., Oxford 1955. Le 1^{er} volume contient une importante introduction historique de Dimitri Petrocochinó (dont la contribution à la rédaction de ce « Livre d'Or » a été très importante), et des articles historiques sur trente des familles archontales de l'île. On pourra ne pas être d'accord avec certaines affirmations concernant les attaches byzantines de ces familles, et l'on pourra même douter de l'authenticité de certains blasons reproduits d'après les superbes et coûteuses prestations de l'héraldiste du Royal College of Arms de Grande-Bretagne. L'ouvrage passe délibérément sous silence l'existence de groupes d'aristocraties grecques ailleurs qu'à Chio, omet dans ses références tous les ouvrages qui parlent des familles marchandes à Chio, et cherche à présenter une sorte de classe de burgraves. Mais tout cela est amplement compensé par le deuxième volume, celui des tableaux généalogiques, auquel l'abondance, le sérieux et la précision des détails confèrent un degré de perfection jamais atteint chez les généalogistes grecs. Seul un érudit de la taille d'Argenti pouvait y prétendre.

Familles de la noblesse catholique de la « Mahone » avant la conquête turque :

Karl HOPF « Les Giustiniani, dynastes de Chio », Paris, 1888.

après la conquête turque :

Giorgio HOFMANN, « Vescovadi cattolici della Grecia. Vol. I. Chios », Rome 1934. (publié dans la série des *Orientalia Christiana Periodica*, vol. 34).

Familles archontales grecques

Georgios ZOLOTAS, *Ιστορία της Χίου*, 2 vol., Athènes 1921, vol. 3 publié 1928 par les soins d'Emilia Sarou née Zolotas.

C. AMANTOS, *Γράμματα εις την Χίον κατά την Τουρκοκρατίαν*, (Lettres de Chio au temps de la domination turque), Le Pirée 1946.

N. HAROCHOPOS, *Ο θεσμός της δημογεροντίας εν Χίω επί τουρκοκρατίας*, (La démogérontie à Chio sous la domination turque) Chio 1961.

G. P. GEORGIADIS, *Ο εν Γαλατᾷ ἱερός ναὸς τοῦ Ἁγίου Ἰωάννου τῶν Χίων*, (L'église Saint Jean de Chio, à Constantinople), Istanbul 1898.

Nikos PERRIS « *Ο Κάμπος* », (Le Campo) I, Chio 1972.

Archimandrite M. CONSTANTINIDES, *The Greek orthodox church in London*, Oxford 1933. (Nombreux portraits et notes biographiques).

Alexander IONIDES IPLIXIS, *A grandfather's tale. Reminiscences*, Dublin 1927, édition privée. (Ouvrage très rare, rempli de détails généalogiques, existe à la Bibliothèque du British Museum).

Patricia HERLIHY, *Greek merchants in Odessa in the nineteenth century*, Harvard Ukrainian Studies, vol. III/IV, 1979-1980, p. 399-420.



La chapelle du cimetière grec de West Norwood à Londres.

(10) Cela est si vrai qu'en 1912 plusieurs généreux souscripteurs de la « Revue des Études Grecques » paraissant à Paris, souscripteurs appartenant à ces familles, faisaient accompagner leurs noms de la mention « négociant », suivie de celle de la ville où ils exerçaient leur activité : Paris, Londres, Taganrog, Constantinople.

La liste alphabétique suivante donne, d'une part, les noms des familles archontales de Chio faisant l'objet d'un article du Dictionnaire, dans le présent ouvrage ; d'autre part, cette liste fournit des données généalogiques pour quelques autres familles archontales : elle donne enfin les noms des familles dont la généalogie, comme pour les autres, est donnée par l'ouvrage de Philip Argenti, mais qui n'a plus été reproduite ici. Nous ajoutons ci-après les généalogies des Cavafy, des Psichari et des Synadino, familles omises, on ne sait pourquoi, par l'ouvrage d'Argenti. Nous avons déjà dit toute notre admiration pour la partie généalogique de cet ouvrage, mais nous ne suivrons pas ici ses informations héraldiques. Aussi ne citerons nous pas les descriptions de plusieurs blasons attribués par Argenti à telle ou telle des familles de sa parenté, convaincus du fait qu'il s'agit de commandes exécutées vers 1935 par les dessinateurs du College of Arms de Londres sur la base d'indications dont les références historiques sont nulles.

Agelasto.

Calvocoressi, voir p. 248.

Argenti, voir p. 215.

Casanova.

Avierino (Avgherinos).

Cavafy. Liée à la maison des Ralli tant par les alliances matrimoniales que par ses activités commerciales, la famille Cavafy était originaire de Smyrne, mais s'établit après 1850 à Londres et à Alexandrie d'Égypte. Il est superflu de rappeler que son nom est devenu illustre dans la littérature grecque grâce au poète Constantin Cavafy.

La généalogie, des plus modestes et des plus récentes, débute avec Ioannis C., père de deux fils :

I. George, né Smyrne 9 II 1806, † Londres 29 V 1891, grand commerçant, époux de Maria ..., née 28 IX 1815, † Londres 3 IV 1886, dont :

a) Petro, né 1833, † 1871, commerçant à Alexandrie, ∞ Cléopâtre Photiadès, née Smyrne vers 1834, † Londres 4 II 1899, parente de Jean Photiadès pacha.

1) Aristide, né Liverpool 23 VI 1854, † Caire 6 XII 1902, l'un des directeurs de la Société Commerciale « Le Khédive », ∞ Alexandrie 9 II 1889 Marie, née Braïla (Roumanie) 10 V 1860, † Flatrés (Chypre) 18 X 1950, fille de Zorzi Vouro, grand négociant en céréales, et de Julia Rodocanachi, dont :

– Chariclée, née Alexandrie 1891, ∞ ... Valieri.

2) Alexandre, né Alexandrie 1855, † Athènes 21 VIII 1903, Dr. médecin, ∞ Terpsichore Théodorou, dont :

– Hélène, ∞ ... Coletti, à Venise.

3) Paul, † Paris 1920.

4) John, né Alexandrie 1858, † id. 9 II 1923, fonctionnaire à la « London and Lancashire Insurance Company ».

5) George, né Londres 1860, † Alexandrie 6 VIII 1900, ∞ Maria Thomas.

6) Constantin, né Alexandrie 29 IV 1863, † id. 29 IV 1933, « journaliste et poète aux amours dissidentes, nourri d'histoire, qui associe dans un même destin tragique la décadence de l'empire hellénique et le déclin de la colonie grecque d'Égypte », ainsi que l'écrit S. Tsirkas dans l'article que la *Encyclopaedia Universalis* consacre à l'écrivain.

b) John, né 12 V 1838, † Londres 26 IV 1901, grand commerçant, ∞ Londres 1893 Marigo Ralli, née 1852, † Londres 1916, dont :

1) Catherine, ∞ Théodore Ionnides, Dr. médecin.

II. Dimitri, commerçant à Londres, ∞ Smaragda Tsialik (Tsolas) [sœur de Ion Tsialik dit Adamaki, grand commerçant à Iassy (Moldavie) et sœur de Vasile Adamaki (1817-1892), Président de l'Ephorie des Hopitaux de Roumanie, sénateur roumain, grand donateur de l'Académie Roumaine], dont :

a) Pandély, † jeune à Londres.

Chrissoveloni. Archontes de Chio, d'une famille divisée en deux branches et dont la généalogie, qui remonte à l'année 1658 environ, est donnée dans tous ses détails par Philip Argenti dans son *Libro d'Oro de Chio*. Corrigée dans quelques détails mineurs et mise à jour, la filiation de l'une des branches se présente comme suit, en commençant avec Zanni (1740-1800), père de Manoli (1773-1850), lequel, de son mariage avec Artémis Calvocoressi, fut le père de :

Zanni, né 1805, † Constantinople 1 V 1885, époux de Chriséis Laskarakí, dont :

I. Artémise, née Constantinople 1837, † id. 17 VIII 1911, ∞ Constantin Nicolopoulo.

II. Nicolas, né Constantinople 1838, † Bucarest 14 X 1913, banquier en Roumanie, ∞ Callirhoé Economo, dont :

A) Hélène, née Galatzi (Roum.) 5 II 1885, † Paris 27 II 1975, ∞ I) prince Dimitri Soutzo (div.) II) Paul Morand, écrivain, ministre de France à Bucarest 1941-1943 et Berne 1944, membre de l'Académie Française.

B) Zanni (Jean) né Galatzi (Roum.) 10 V 1881, † Bucarest 23 X 1926, banquier, ∞ Galatzi 11 X 1907 Sybill Youell, † Paris 3 XI 1931, dont :

1) Nicolas, né Paris 29 VI 1909, † Genève 4 X 1972, banquier, ∞ Bucarest 26 VI 1941 Georgette, fille de George Lakeman (*) et d'Hélène Colibasiu, dont :

a) Sybill, née Bucarest 15 VI 1942, ∞ Glyphada (Athènes) 14 VII 1968, Constantin Mano.

b) Jean, né Bucarest 15 IX 1943, ingénieur, ∞ Glyphada 20 XII 1970, Zaphira Hadjmathéou, dont :

– Sybill, née Salonique 16 II 1973.

– Zoé, née Columbia (N.Y., U.S.A.) 22 III 1974.

c) Elena, née Bucarest 30 V 1946, ∞ Glyphada (Athènes) 14 VII 1968, Yanni Avéroff, maire de Métsovo.

d) Irina, née Bucarest 1948, ∞ Skiathos 16 VII 1977, Alexandre Tsatsos.

C) Dimitri, né Galatzi (Roum.) 1883 † ..., ∞ Lilly Heller White.

III. Manoli, né Constantinople 12 V 1852, † Berlin 30 IV 1902, ∞ Sophie Paspatis, dont :

A) Zanni, né Galatzi 18 XII 1881, † Athènes 28 IV 1916, ∞ Marguerite Antonopoulo.

B) Chriséis, née à Galatzi 9 XII 1882, ∞ Braïla (Roum.) à Sergiu Zamfirescu, propriétaire terrien.

C) Marie-Artémise, née Galatzi 11 I 1886, † Wienerwald (Autr.) 13 IX 1913, ∞ Braïla 26 XII 1911 Joseph Pinkas, banquier, remarié à Eva Ghika.

IV. Léonidas, né Constantinople 7 IV 1854, † en Afrique du Sud vers 1943, ∞ Braïla 26 XI 1885 Alexandra, fille de Théodore Sekiari et de Marie Rodocanachi, dont :

A) Marie-Christine, née Braïla 19 VIII 1887, † Saint-Malo 15 IX 1976, ∞ Paris le 31 VII 1911 Georges Sugdury.

B) Jean (« Stryge »), né Braïla 11 V 1889, † Câmpina (Roum.) 21 VIII 1920, ingénieur et banquier.



Hélène Chrissoveloni.

Richement dotée par son père qui avait fait fortune en Roumanie, Hélène Chrissoveloni brilla dans les salons de Paris à la fin de la Belle Époque. Mariée d'abord au prince Soutzo, attaché militaire de Roumanie en France, elle compta parmi les premières amphytrionnes de Proust, avec lequel elle échangea une volumineuse correspondance restée en grande partie inédite. « Elle ressemblait à Minerve..., ses grâces m'avaient enchanté et je ne bougeais que pour aller chez elle ». (Marcel Proust, *Lettres retrouvées*, présentées par Philippe Kolb, Paris 1966 p. 125).

(*) Une notice sur la famille Lakeman, descendant de Sir Stephen Lakeman, officier britannique, puis général ottoman (Mazar pacha) pendant la guerre de Crimée, homme politique en Roumanie, figurera dans le volume consacré aux familles roumaines.

Divorcée, elle se remaria au diplomate et romancier français Paul Morand, l'auteur de *L'Europe galante*, de *Boudha vivant*, de *Bucarest* et d'autres textes. En 1940 Paul Morand resta au service de la France vaincue du maréchal Pétain, dont il représenta le régime jusqu'en 1944. Cette collaboration lui valut d'être interdit de séjour en France pendant plusieurs années après la Libération ; de surcroît, le général de Gaulle s'opposa personnellement à ce que l'écrivain fasse candidature à l'Académie Française. Il n'y fut admis qu'en 1968.

Un autre écrivain, Roger Peyrefitte, dont les souvenirs en plusieurs volumes ont fait scandale à leur parution, a prétendu que Morand s'était rallié à Pétain et fait nommer en Roumanie uniquement pour vendre et réaliser la fortune de son épouse, puis fait nommer en Suisse pour y placer les capitaux ainsi obtenus. Quoiqu'il en soit, après la mort de son épouse, Paul Morand décida de fonder, avec une partie de la fortune qu'elle lui avait léguée (fortune gréco-roumaine, rappelons-le), un prix littéraire qui allait porter son nom à lui. Ce prix devait récompenser non un écrivain grec ou roumain, mais un écrivain français, et être décerné tous les deux ans au cours d'une séance publique de l'Académie Française. Remis pour la première fois en 1980, l'on apprit que son montant (300 000 francs) allait revenir dans sa plus grande partie non au lauréat, mais au fisc, en France les prix littéraires étant considérés comme des revenus. Ainsi, malgré toutes les mesures prises par l'académicien pour sauver l'argent de sa femme du fisc des différents pays par où il avait transité, un mauvais calcul dû à la vanité fit de Paul Morand, à sa mort, un volontaire du fisc français. L'académicien fut enseveli aux côtés de son épouse, dans le caveau des barons Economo au cimetière grec de Trieste. « Je serai veillé, avait-il écrit peu auparavant, « par cette foi orthodoxe, une religion par bonheur immobile, qui parle encore le premier langage des Évangiles », (Paul Morand, *Ventes*, Paris 1975, p. 215).

Damala. Ambrousi, né à Chio 2 VI 1808, † Marseille 29 VII 1869, fils de Zanni D. et de Catherine Petrocokino, appartenait à une famille archontale de Chio, mais ne descendait aucunement, comme l'écrit Argenti, des anciens barons francs de Vélégosti et Damala, en Morée. Grand commerçant, maire du Pirée, puis maire d'Athènes, ∞ au Pirée 29 II 1845 Calliope Ralli, dont deux fils qui dilapidèrent une belle fortune et se signalèrent par leurs extravagances dans le Paris de la Belle Époque :

1) Paul, né 17 VII 1853, † Athènes 25 XII 1925, ∞ Liza Paranothiotis, née Athènes 25 IX 1876, † id. 6 I 1956, dont la mère, Angélique Panos, née Lamia 12 IV 1845, † Athènes 6 VIII 1920, s'était remariée à Paris en 1872 à Robert, duc Tascher de la Pagerie, le petit-neveu de l'impératrice Joséphine.

2) Aristide-Jacques, né au Pirée 15 I 1855, † Paris 1889 tué par l'excès de stupéfiants. Officier, puis attaché de la légation de Grèce à Paris, ensuite à Saint-Petersbourg, grand séducteur, il quitta la carrière diplomatique pour s'engager dans la troupe théâtrale de Sarah Bernhardt. Il épousa la célèbre actrice à Londres, le 4 IV 1882, et joua à ses côtés dans « La Dame aux Camélias ». Le ménage ne résista pas aux disputes et aux infidélités des deux conjoints.

Franghiadi.

Galati, voir p. 297.

Grimaldi.

Mavrogordato, voir p. 330.

Massimo.

Negroponte, voir p. 363.

Petrocokino, voir p. 378.

Prassacachi.

Paspati. Originaire d'Asie Mineure, des environs de Césarée, attestée à Chio au début du XVIII^e siècle. Parmi les enfants de Georges P. et de Marouko Skilitzi, citons :

I) Alexandre, né Chio 1814, † Athènes 24 XII 1891, Dr. médecin, byzantiniste, fondateur (1861) du « Syllogos Littéraire » de Constantinople, ∞ Syra 1852 Argyro, fille de Zanni Vouro et de Marouko Rodocanaki, dont :

1) Nicolas, né Liverpool 1875, ∞ Athènes 1900 Euphrosyne, fille d'Athanasios Moutsopoulos et d'Aspasie Vagliano.

2) Alexandre, né Liverpool 19 VII 1884, † Athènes 13 IX 1962, ∞ Hélène Mélas, dont :

a) Catherine, née Athènes 11 IV 1918, ∞ : I) Dimitri Magiakos, et II) Nicolas Vézanis.

b) Georges, né Athènes 9 IX 1920, directeur de Banque, ∞ Le Caire 24 VI 1943, Pauline Skouzès, dont quatre filles :

– Hélène, née 1944, ∞ 1967, Anghelos Modinos.

– Alexandra, née 1946, ∞ Athènes 12 VI 1971, Scarlat Arion, architecte.

– Catherine, née 1948, ∞ Athènes 12 VI 1971, Loukas Roufos.

– Christine, née 1954, ∞ 1977, Ioannis Naoupliotis.

II) Nicolas, né Chio 1815, † Liverpool 23 IX 1895, ∞ Constantinople 1845 Arietta, née Marseille 1826, † Liverpool 1917, fille de Petros Skilitzi et de Marigo Ralli, dont :

1) Georges, né Manchester 1847, † Rome 1916, député d'Athènes, l'un des directeurs de « Ralli Brothers », ∞ Liverpool 1874 Catina, fille de Costi Ralli et de Zanetta Psychia, dont descendance.

2) Julia, née Constantinople 28 III 1858, † Athènes 14 VI 1937, femme de lettres, ∞ Liverpool 1883 Dimitri Dragoumi.

Psichari. Archontes de Chio, établis après 1822 à Smyrne, Constantinople et Odessa comme courtiers et banquiers. L'ascendance ne remonte pas plus loin qu'à Yanni P., rescapé des massacres de Chio, membre du Conseil civil – puis Grand Chartophylax du Patriarcat, épheure et bienfaiteur de plusieurs écoles grecques de Turquie, père de :

I. Antonaki, consul-général ottoman à Londres après 1854.

II. Chariclée, ∞ Étienne Zafiropoulos.

III. Nicolas, né 1823, † île de Prinkipo (mer de Marmara) 1897, membre du Comité directeur de la Compagnie Générale (ottomane) de Banque, ∞ Euphrosyne, † Odessa 1855, fille de Spyridion Biazzi-Mavros et d'Euphrosyne Basili, dont :

a) Jean, né Odessa 3 V 1854, † Paris 29 IX 1929, professeur de grec ancien et moderne au Collège de France, philologue, écrivain, ∞ :

I) Paris 20 XI 1882 Noémi, née 1 III 1862, † Paris 6 VII 1943 (div.), fille du philosophe et historien des religions Ernest Renan, et

II) Irène Baume, dont (du 1^{er} lit) :

1) Ernest, né Paris 27 IX 1883, † au champ d'honneur comme officier français 22 VIII 1914, écrivain, auteur du « Voyage de Centurion » et de « L'Appel aux armes ».

2) Henriette-Euphrosyne, née Meudon près Paris 30 IX 1884, † Chissay-en-Touraine 15 VIII 1972, ∞ Paris 16 VI 1906 Gabriel Revault d'Allonnes, (div. 1931), professeur de philosophie, aliéniste.

3) Michel, né Paris 5 V 1887, † au champ d'honneur comme officier français 20 IV 1917, ∞ Paris 28 IV 1908 Suzanne France-Thibault, † 30 X 1918, (fille de l'écrivain Anatole France, membre de l'Académie Française, prix Nobel de littérature), dont :

– Lucien-Anatole-Ernest, né Paris 13 III 1908, homme de lettres, ∞ : I) Yvonne Fourneyrat (div.), et II) Paris 14 XI 1946 Odette Houdant, † Benaldena (Esp.) 15 V 1972, dont :

– Chantal, ∞ Ville-d'Avray près Paris 5 VIII 1964, Serge Berline.

4) Cornélia, née Paris 6 VII 1894, † 14 VII 1982, ∞ Paris 21 II 1921 Robert Siohan, chef d'orchestre, musicologue.

Bibliographie : Communiqué de M. Joseph Valynseele.

Ralli, voir p. 386-394.

Rodocanachi, voir p. 398.

Roidi.

Salvago. Archontes de Chio, qui semblent être les descendants, passés à l'orthodoxie, d'un très ancien lignage attesté à Gênes dès le XIV^e siècle et apparenté aux seigneurs de la Mahone par des alliances avec les Adorno, les Franchi de Paolo, les Sauli et les Negri Giustiniani. Après 1821, la famille se réfugia à Trieste, Marseille et Alexandrie d'Égypte, où elle se consacra au commerce, fondant notamment, vers 1870, « The National Bank of Egypt ».

Blason : De sable au lion d'argent armé et lampassé de gueules, le champ vêtu en rond d'or. Casque : de profil à cinq grilles.

Bibliographie :

Dr. Antonio CERRUTI, *Gabriele Salvago, patrizio genovese*, Gênes, 1880, qui traite de l'histoire de cette famille du temps de la Mahone.

Scaramanga. Famille d'archontes de Chio, où elle possédait des droits patrimoniaux sur trois églises. Dispersée après 1821 dans plusieurs villes d'Europe. La branche de Trieste adonnée au commerce fut anoblée par l'empereur François-Joseph (18 X 1872) avec le titre de chevalier et le prédicat « von Altomonte ».

Le blason concédé par l'empereur François-Joseph en 1873, avec la naturalisation autrichienne, était : d'azur à la fasce d'or chargée d'une devise de sable et d'une colonne brisée posée sur un socle d'argent, au serpent de sinople enroulé sur le fût la tête en bas, la colonne brochant sur la devise, la fasce accompagnée en chef de trois fleurs de lys et en pointe d'une montagne accostée de deux abeilles, le tout d'argent. L'écu timbré de deux casques de profil à quatre grilles couronnés d'or. Cimier : à dextre une aigle de sable de profil, à senestre un vol d'argent et d'azur, ce dernier chargé d'une étoile d'argent à six rais. Casques couronnés de profil à quatre grilles. Lambrequins : à dextre d'argent et d'azur, et à senestre d'or et de sable.

Un blason fut retrouvé à Chio, sur d'anciens chapiteaux en marbre rouge, dans l'une des propriétés de la famille : d'azur à



une colonne brisée en pal sur un socle, le tout d'argent, au serpent de sinople enroulé sur le fût la tête en bas. Mais, bien que trouvé dans une propriété des Scaramanga, ce blason était-il celui de leur famille? La devise « Esto perpetua » que citent certains auteurs semble apocryphe. Enfin, encore plus apocryphe paraît être le blason qu'un généalogiste moderne prétend avoir été décrit par l'historien byzantin Cinnamus, au XII^e siècle : d'azur au dextrochère armé d'or, la main de carnation mouvant d'une nuée d'argent au flanc senestre de l'écu et tenant un navire antique de sable à quatre rames, la voile carguée, portant une flamme entre deux pavillons, le tout d'argent.

Bibliographie

E. LEGRAND, *Bibliographie Ionienn* I, p. 333 : - Σαραμαγιάδες ε'ν Ρωσία, « Ατ'ών » 31 janv. 1851.

Sechiari, Sekiaris. Archontes de Chio, dont l'arbre généalogique publié par Philip Argenti est susceptible d'être complété sur quelques points ; les nombreuses alliances avec les Ralli font des Sechiari presque une autre branche de cette famille-là. La filiation documentée remonte à la fin du XVIII^e siècle, mais la notoriété du lignage date de plus tard, grâce à une fortune étalée avec profusion, due aux revenus des comptoirs et maisons de banque fondés à Marseille, dans les Principautés Roumaines, en Angleterre, bien avant 1821. En effet, il semble que ce soit cette famille qui ait ouvert la voie des grands établissements commerciaux hors de Chio à d'autres familles de l'île, qui firent ensuite plus et mieux.

Les S. construisirent au Campo de Chio un vaste lieu de réunion de la bonne société de l'île, le « Casino », luxueusement décoré à l'italienne, qui fut détruit par les Turcs lors des massacres de 1822, lorsque périrent aussi plusieurs représentants de cette famille.

Scanavi, voir p. 405-406.

Sevastopoulo. Archontes de Chio, apparentés aux principales familles de cette île, ainsi qu'aux Omirou (Homère) et aux Pitzipio de Smyrne. La filiation débute avec Emmanuel, né vers 1670, époux de Loxandra Avierinó, dont le fils Alexandre, père de Scarlate (1740-1815) et d'Emmanuel, fut la souche de tous les Sévastopoulo ainsi que le démontre la généalo-

gie publiée in extenso par Philip Argenti dans son « Libro d'Oro ». Nous nous limiterons à donner ci-après l'état présent de cette famille. La branche aînée descend de Eustratios, né Constantinople vers 1775, † Odessa 1840, (fils de Scarlate susmentionné), qui fut le père de :

I. Marie, née à Constantinople 1818, † id. 3 VII 1895, ∞ 1847 docteur Domenico Fabrizio, † 22 II 1885, médecin attiré des sultans.

II. Ariane, née à Odessa 4 III 1825, † id. 3 VII 1893, ∞ id. 21 II 1844 Constantin Papoudoff, né Constantinople 1798, † Odessa 11 V 1879, veuf de Despina Rodocanachi, grand commerçant, titré comte Papoudoff par décret (18 XII 1856) du ministre de l'Intérieur d'Italie, sur proposition du Conseil Municipal de Livourne.

III. Marc, né Odessa 3 XII 1827, † id. 2 I 1903, ∞ id. 1856 Erató, née Odessa 25 III 1837, † Nice 22 XII 1925, fille de Matteo Mavrogordato et d'Angélique Condostavlo, dont :

1) Mathieu, né Odessa 18 XI 1864, † Lausanne 1947, ministre plénipotentiaire de Russie, conseiller d'État et chambellan impérial.
2) Scarlate, né Odessa 25 I 1871, † Menton (France) 3 IV 1923, ∞ Odessa 22 XI 1896 Marie, née Odessa 20 IX 1875, † Palo Alto (Californie, USA) 23 II 1962, fille de Valérian Liguine, professeur, maire d'Odessa, Inspecteur général de l'Instruction Publique du Royaume de Pologne, dont :

a) Marc, né Odessa 4 XII 1897, † New-York 8 IX 1980, officier russe, ∞ : I) New York 1 XII 1934 à Diana Henrietta (div.), fille du Rt. Hon. Frederic Edward Guest, et II) Paris 1 II 1939 Elisabeth Sergeevna princesse Cantacuzène, comtesse Spéransky.

Dont, du 1^{er} lit :

Diana-Lorraine, née Londres 17 X 1935, ∞ Paris 29 IX 1955 Pierre Firmin-Didot.

et du 2^e lit :

Dimitri, né New York 15 VII 1942.

Marina, née New York 15 VI 1944.

b) Valérian, né Florence 27 X 1898, † au combat 20 IX 1917.

c) Elisabeth, née Paris 19 I 1900, professeur agrégé à l'université de Stanford (Californie, USA), ∞ Belgrade 12 VII 1933 comte Ivan Stanbock-Fermor, ancien officier de la Garde à cheval impériale de Russie.

d) Alexandre, né Odessa 13 X 1901, † Montmorillon (France) 22 III 1941, ∞ Paris 22 II 1927 Xénia Anossoff, dont deux filles :

Natalie, née Neuilly-sur-Seine 26 XI 1927.

Irène, née Paris 24 X 1929, ∞ son cousin Théodore Sevastopoulo.

La branche cadette descend d'Emmanuel, (le frère cadet de Scarlate 1740-1815), dont il a été question plus haut. Marié à Smaragda Rodocanachi, il fut le père de :

Dimitri, † Chio 6 V 1821 pendu par les Turcs, ∞ Maria Negroponte, dont :

Nicolas, né Chio 1804, † Trieste 24 IX 1880, ∞ Catherine, fille de Théodore Ralli, dont :

Théodore, né Trieste 21 II 1838, † Paris 27 VIII 1918, ∞ Constantinople 10 V 1875 Angélique, née Constantinople 27 I 1848, † ?, fille d'Ambrouzi Mavrogordato et de Loxandra Ralli, dont :

Ambroise, né Paris 10 V 1884, † ?, ∞ Alexandrie d'Egypte 11 V 1911 à Perséphone Aslan, dont :

a) Théodore, né Alexandrie 27 XII 1913, ∞ sa cousine Irène, fille d'Alexandre Sevastopoulo, dont descendance.

b) John, né Alexandrie 24 XI 1917, ∞ Paris, Simone (div., remariée à Arnaud de Monbrison), fille de Grégoire Vulturescu, colonel dans l'armée roumaine, et d'Irène Phérékydi.

Ph. Argenti donne un blason de cette famille qui est : d'azur à la croix d'argent cantonnée de quatre fleurs de lys d'or. Casque de profil à cinq grilles. Lambrequins d'argent et d'azur. Il est possible qu'il s'agisse des armes concédées par ukaze impérial russe à Mathieu S. (1864-1947).

Schilizzi, Skilitzi, voir p. 406.

Sgouta.

Synadino. Les deux familles Synadino actuellement représentées, (sans parler d'une troisième vivant à Céphalonie et orthographiant son nom avec un o, Synodino), sont l'une et l'autre originaires de Chio, et se considéraient descendantes, selon des traditions de famille, du lignage byzantin de ce nom.

Synadino d'Alexandrie.

Zanni S., archonte de Chio, tué par les Turcs lors des massacres d'avril 1822, aurait été l'époux d'une Rodocanachi. Son fils Constantin, né Chio 1790, † Alexandrie d'Egypte 1873, ∞ Marigó Rodocanachi, dont deux fils :

A) Avgoustinos, né Chio vers 1815, † Alexandrie ..., grand négociant à Alexandrie, ∞ Thérèse Braggiotti, de Smyrne, dont trois enfants :

I. Thémistocle, né Alexandrie 1 VI 1843, † id. 3 IX 1894, ∞ id. Batou (Elisabeth) fille d'Ambrousi Ralli, † Alexandrie 31 XII 1925, dont :

a) Avgoustinos, né Al. (*) 1875, † en 1959. Président de la « Chorem Benachi Cotton Co. SAE » et de la « Alexandria Cotton Exporters Association » (et signataire en cette qualité des accords Herrenschildt-Synadino sur les achats de coton par la France); Epitrope et vice-président de la communauté hellénique d'Alexandrie; membre du Conseil de la Banque d'Athènes. ∞ Eurydice, fille de Pandély Constantinidi et de Julia Negroponte, dont :

1) Thémistocle, né Alexandrie 18 IX 1905, † id. 29 I 1939, dessinateur et compositeur de musique, ∞ Alexandrie 21 IV 1927 Jeanne, née Al. 28 II 1908, fille de John-Evangelos Vlasto et de Zénobie Cornilios, dont :

- Avgoustinos, né Al. 1928, ∞ Maria Akrivou, dont :
- Constantin, né 1957.
- Ioanna, née 1962.
- Elisabeth, née 1935, ∞ George Koumbias.

2) Andromaque.

b) Fanny, ∞ Edward Minotto.

c) Margarita, née Al. 11 X 1873, † ..., ∞ Al. 19 II 1898 Nicholas Skilitzi.

d) Marie, ∞ John Mitarachi.

II. Artemise, ∞ ... Borg.

III. Constantin, ∞ Evelyne Betts, dont :

a) Evelyne, ∞ ... Pallis.

b) Thérèse, ∞ Jean Tsoukas (Zuca).

B) Ioannis, né Chio 1820, † Milan 19 V 1890, grand commerçant à Alexandrie, où il commença par fonder en 1860 une maison de commerce en association avec l'armateur marseillais Jules Pastré, celui qui, peu après, allait recevoir un titre de comte de Napoléon III. Ioannis S., fonda ensuite, seul, la « Anglo-Egyptian Bank » (1864) qui joua un rôle prépondérant dans le mouvement financier lié à la construction du canal de Suez. Cette banque patronna à son tour la création, à Londres en 1872, de la « Bank of Alexandria », puis, à Alexandrie, de la « General Bank of Egypt ». Après la mort de Ioannis S., ces banques furent dirigées par son fils Constantin et son neveu Thémistocle, et financèrent, entre autres, la construction des chemins de fer égyptiens, dont la famille Synadino avait reçu le monopole par firman du vice-roi Mehemet Ali. ∞ : I) Alexandrie, 15 III 1848, Polyxène, née Smyrne 1832, † Marienbad (Autriche) 12 VIII 1871, fille d'Ambrousi Skilitzi, (dont il eut les huit enfants suivants, tous nés, mariés et décédés, sauf indication contraire, à Alexandrie); et II) à Milan, Carolina Casati, dont deux fils, Agostino et Alessandro, † tous deux sans postérité.

I. Cléopâtre, née 12 I 1847, † 28 VIII 1896, ∞ 18 I 1864 à Pandia (Pantélimon) Rodocanachi, né Trieste 18 VIII 1829, † 25 XII 1910.

II. Constantin, né 17 IX 1848, † 24 V 1902, ∞ Marseille 1 VIII 1872 Despina, † Nice 1935, fille de Stéphane Ralli, dont :

a) John, né 1872, † Nice 1930.

b) Steffy, née 1875, † Nice 1925.

III. Calliope, née 18 I 1851, † Paris 23 X 1927, ∞ 3 V 1869 Jacques Negroponte, † 1876; et II) Victor de Lesseps, né Madrid, 1 VII 1848, † Paris 6 X 1896, fils de Ferdinand de Lesseps, le créateur du canal de Suez.

IV. Michel, né 3 I 1855, † 14 VII 1919, Président de la Communauté Hellénique d'Egypte 1911-1919, ∞ Paris 17 VII 1884 Despina, née Constantinople 22 VII 1865, † Alexandrie 1 I 1920, fille d'Antoine Vlasto et de Pénélope Petrocokinò, dont :

a) Marie, ∞ Alexandre Benachi, fils d'Emmanuel Benachi, évêque de la nation grecque, et de Virginie Chorémi.

b) Alexandra, ∞ ... Canavà.

V. Ambrousi, ∞ Euphrosyne (Frosso) Nicolopoulo, dont :

a) Polyxène, ∞ Eurpide Constantinidi.

VI. Catherine-Cléanthe, née 12 VIII 1857, † 28 XII 1919, ∞ 18 XII 1873 George Ralli.

VII. Chariclée, née 6 XI 1858, ∞ 16 X 1875 Thémistocle Rodocanachi, né Constantinople 1 VI 1848, † Paris 23 II 1893.

VIII. Nicolas, né 18 VII 1861, † Eastbourne (Sussex, Gde-Bret.) 3 X 1914, ∞ 6 V 1894 Despina, fille de Avgoustis Agelasto et de Despina Ralli, dont :

a) Polyxène, † s.p.

Synadino de Bessarabie. Réfugié de Chio à Odessa pour échapper aux massacres des Turcs (1822), Pandély Synadino, né Chio vers 1795, † Kichinev 1865, fut le fondateur à Odessa d'une maison de commerce qui prit une rapide extension. Vers 1835 il acheta en Bessarabie plusieurs domaines et s'établit à Kichinev, où il devint Président de la Communauté Hellénique de Bessarabie et maire de la ville après 1840. Marié à Despina Petrocokinò, dont deux fils, qui poursuivirent et étendirent les activités de la maison commerciale paternelle, fondèrent l'église grecque Saint Pantélimon à Kichinev (qu'ils dotèrent de terres couvrant une superficie de

25 000 hectares), légèrent 200 000 roubles aux musées, bibliothèques et fondations philanthropiques d'Athènes et acquirent la noblesse russe par inscription en 1896 au III^e Livre (noblesse civile) de la Bessarabie. Les fils de Pandély S. furent :

I. Zanni (Ivan), né Kichinev 1838, † id. 1906, Président de la Communauté Hellénique de Bessarabie, grand propriétaire, ∞ Odessa Olga Zottis, s.p.

II. Despina, ∞ Georges Andriopol (Andriopoulo), propriétaire terrien.

III. Victor, né Kichinev 1841, † id. 1904, fondateur et directeur de la Banque de Kichinev, ∞ Marie Dallas, dont :

a) Pantélimon, né à Kichinev 1876, † id. fusillé par les Soviétiques ... X 1940, membre de la Douma de l'Empire Russe, maire de Kichinev 1904-1909, président de la Commission Financière de l'Empire, vota en 1919 pour le rattachement de la Bessarabie à la Roumanie. ∞ Xénia de Kobiev, † Bucarest 1941, dont :

1) Victor, né Kichinev 15 IX 1907, † Bruxelles 2 X 1980, épitrope de l'église Saint Pantélimon de Kichinev, remit en 1940 les reliques de ce saint au représentant de l'Eglise Grecque en Roumanie. ∞ Bucarest 28 IV 1946 Viorica, fille du Commandant de la Marine Royale de Roumanie, l'amiral Basile Scodrea.

b) Alexandre, né 1879, ∞ Elena Petrovna, † Kichinev 1937, veuve Kichinski, fille de Pierre Vassiliévitch Figlev (1827-1888), écuyer de la Cour Impériale de Russie (fils lui-même de Maria Andreevna Tolstoï) et d'Evghenia Talamuzi. s.p.

c) Marie.

d) Héène.

Polyxénios Synadino, banquier à Vienne, né Chio en 1821, † Vienne 18 X 1871, appartenait sans doute à la branche d'Alexandrie de cette famille.

Les armes concédées en 1896 par les autorités impériales russes reprenaient celles figurant sur les anciens sceaux et pierres tombales des Synadino : *de sinople, à l'aigle d'or tenant dans ses serres un sabre tourné à senestre, à la poignée et à la garde d'or. Le tout sommé d'une couronne impériale.*

Bibliographie :

G. de PELLEGRINI, *Sinadino*, Bollettino Araldico, IX, 8, Venise, Août 1910, p. 57-60; Athanase POLITIS, *L'hellénisme en Egypte*, II, Paris 1930, passim; G.G. BEZVICONI, *Boierimea Moldovei dintre Prut si Nistru* (Les boyards de la Moldavie d'entre les rivières Prut et Dniester), II, Bucarest 1943 p. 157; et documentation communiquée par M^{me} Viorica Synadino.



Греческая Церковь. Кишинев.

L'église grecque de Kichinev, en Bessarabie, fondée par les Synadino.

(*) Al. = Alexandrie d'Egypte.

Vouro. Signalée à Chio dès le début du XVI^e siècle, et à de nombreuses reprises, depuis, à la tête de la communauté hellénique de l'île, cette famille fut aussi à la tête de l'éparchie de l'église Saint Jean de Chio, à Istanbul. Elle a porté le surnom de « De Cossis » ou « Dékozis » rattaché à son patronyme. Citons Jean-Antoine, né 1805, † Athènes 23 I 1885, Dr. en médecine, professeur à l'université d'Athènes.

Zizinia, Tsitsinias. L'importante maison commerciale « Zizinia et Compagnie » fut fondée à Marseille en 1822 par les deux fils de Ménandre Z., archonte de Chio, pendu la même année au grand mât du vaisseau amiral du capudan-pacha ottoman. Ces fils étaient :

1) Stéphane, né Chio 1794, † Alexandrie 15 V 1868, ami et conseiller de khédive d'Egypte Méhémet Ali, qui lui avait donné tout le quartier de Ramleh à Alexandrie. Titré comte héréditaire par Charles Louis de Bourbon, grand duc de Toscane, 15 VII 1847 et baron héréditaire en 1849 par le roi des Belges Léopold I. L'une de ses filles, Cléanthe (1828-1862) épousa à Vienne Zanni Scanavi, qui fut anobli par l'empereur François-Joseph. Nicolas Zizinia, petit-fils de Stéphane, mourut pour la France en 1915.

2) Georges, né à Chio 1803, † Marseille 25 III 1868, consul de Grèce à Marseille de 1836 à 1868, décoré de nombreux ordres et insignes, ∞

Zambelou (Isabelle), fille de Thomas Galati et d'Angélique Négroponi, dont :

a) Pénélope, née 1823, † 1889, ∞ Ambroise Sékari.

b) Cléopâtre, née Marseille 8 VIII 1825, † id. 19 II 1891, ∞ 1848 Théodore Rodocanaki, né Chio 1818, † Marseille 1893, fils d'Emmanuel Rodocanaki et de Franga Mavrogordato. (dont deux filles : 1) Fanny, née Marseille 1849, † id. 1923, ∞ Périclès Zarifi ; 2) Zambelou (Isabelle), née Marseille 1852, † Athènes 1942, ∞ 1874 Alexandre Skouzés.

Trop engagée dans les affaires aventureuses nées à l'occasion du percement du canal de Suez, la Société « Zizinia et Compagnie » disparut du monde des affaires en 1876, emportée dans la banqueroute de l'état égyptien.

Le blason concédé par le roi des Belges se lit : écartelé, au 1^{er} d'azur à un poignard, la poignée en forme de tête de turc, et un caducée en sautoir, le tout d'or ; au 2^e, de pourpre, au lion rampant d'or ; au 3^e, d'argent à un palmier terrassé de sinople ; au 4^e, d'azur au sphinx couché d'or, à la tête de femme de profil. Couronne de comte. Cimier : trois plumes d'or. Lambrequins d'or et d'azur. Devise : L'Union récompense.

La branche de Marseille portait, motu proprio, d'or à un cheval rampant de sinople, chargé de deux rameaux de lauriers d'or et accompagné de trois étoiles.





Les plénipotentiaires impériaux et ottomans au Congrès de Karlowitz en 1699. D'après l'allégorie peinte par Amigoni au château de Schleissheim, en Bavière.

Le Phanar

Celui qui lit sans passion l'Histoire, avouera que les qualités des Phanariotes étaient innées, tandis que leurs défauts provenaient du système gouvernemental vicieux qu'ils étaient dans l'obligation de servir. Mais quand vint le jour de la délivrance de la Grèce, ils montrèrent le patriotisme le plus pur. Pardonnez, ombres généreuses, si une faible voix s'élève, non pas pour votre justification et celle de vos actions, car vous n'avez besoin d'aucune apologie, et votre vie entière, scellée par le martyre, en fut une suffisante, mais pour expier l'ingratitude dont les étrangers pourraient vous taxer.

Que votre mémoire soit à jamais bénie et bienheureux soit votre sol paternel du Fanar !⁽¹⁾

En 1453, l'empire ottoman s'était substitué à Byzance, tout comme mille ans auparavant celle-ci avait succédé à ce qui subsistait de l'empire romain en Orient. Mahomet le Conquérant sentit que, pour pouvoir administrer les sujets chrétiens de son empire, il fallait exercer une tolérance aussi proche de l'assimilation que le permettait l'exclusivisme religieux de l'Islam. Il imagina de faire des chrétiens une nation, le *rum mileti*, le « peuple romain », soumise dans son ensemble à la seule juridiction religieuse et administrative du Patriarche de Constantinople.

Les privilèges concédés dès lors par le sultan à l'Église orthodoxe consacraient deux religions d'État, absolument séparées, l'une réservée à la race privilégiée et dominante des musulmans, l'autre aux chrétiens vaincus et soumis. Mahomet patronna l'investiture du nouveau patriarche. Il lui remit un sceptre et un firman et confirma les prérogatives du Saint-Synode composé de douze évêques ou archevêques assistant le patriarche. Dans la société musulmane, ou chaque communauté avait des fonctions politiques, le Saint-Synode devenait un état dans l'état, l'ultime personnification de Byzance transformée en institution religieuse et civile des chrétiens asservis aux Turcs. Chef du Saint-Synode, le patriarche devenait de son côté le point de ral-

L'Histoire, souvent trompée par les apparences, et toujours trop prompt dans sa décision, confirmera peut-être les préjugés élevés depuis longtemps contre les Phanariotes, et, plus cruelle que leurs bourreaux, répètera leur nom avec une qualification flétrissante... Cependant presque tous ces infortunés ont péri pour leur patrie, et leur mort a été d'autant plus douloureuse, qu'elle a été inutile et sans gloire⁽²⁾.

liement national des *romaiïoi*, les ouailles composant le *rum mileti*. Son titre demeurait celui qu'il portait sous l'empire précédent : ... (un tel), par la miséricorde de Dieu, archevêque de Constantinople, la nouvelle Rome, et patriarche œcuménique⁽³⁾.

Dès lors, et jusqu'à nos jours, et quelles qu'eussent été les fréquentes et avilissantes persécutions auxquelles fut soumise la dignité patriarcale, ses titulaires furent toujours intronisés au milieu d'un imposant cortège, portant sur la tête une mitre couronnée et surmontée de l'aigle impérial à deux têtes.

Cette position juridiquement privilégiée du patriarche orthodoxe, réunissant en sa personne les prérogatives de l'Église et l'autorité civile, dirigeant d'un clergé grec imbriqué dans l'administration ottomane, allait produire dans

(1) Sc. Vizantios, « Η Κωνσταντινούπολις », I p. 574.

(2) Jacques Rizo Nexoulos, « Cours de Littérature grecque moderne », Genève 1828 p. 95.

(3) Périclès ARGYROPOULO, « Les Grecs au service de l'empire ottoman », l'« Hellenisme Contemporain », Athènes, 1953, p. 153. Le maintien de cet appareil respectait le cérémonial byzantin, lorsqu'à son intronisation le nouveau patriarche, monté sur un cheval des écuries impériales, richement harnaché, se faisait jurer fidélité par le clergé. L'empereur, assis sur un trône autour duquel était rangé tout le sénat, lui remettait une crosse ornée de joyaux. Le Grand Aumônier bénissait l'assemblée, le Grand Domestique entonnait les hymnes sacrés. Ensuite, l'empereur se levait, étendait son sceptre sur la tête du patriarche prosterné à ses pieds, et prononçait la phrase sacramentelle « La Sainte Trinité qui m'a donné l'empire t'investit du patriarcat de la Nouvelle Rome ».

l'opinion un amalgame entre l'idée d'orthodoxie et celle de la nationalité et de la langue helléniques. Plus encore, la Grande Église, co-responsable avec les pachas turcs du gouvernement des sujets orthodoxes du chef de l'Islam, allait se montrer, tout comme autrefois sous Byzance, l'adversaire de plus en plus déterminé du catholicisme, et, partant, des défenseurs de ce dernier en Orient : Venise, les Habsbourg, les ambassadeurs français. Par là-même, les dignitaires de l'église orthodoxe allaient devenir les zélés auxiliaires de la politique étrangère du sultan. Du fait encore que les ottomans ne voulaient pas utiliser l'italien comme langue diplomatique, alors que l'italien détenait ce rôle dans presque toutes les négociations qui se déroulaient entre les puissances européennes avant le règne de Louis XIV, le grec resta, pendant plus de deux siècles après la disparition de Byzance, la langue diplomatique de l'Orient. Et parce que la population chrétienne de Constantinople était exempte du *devsirmé*, (le recrutement forcé et l'islamisation des enfants chrétiens), il arriva dans la capitale un grand nombre de Grecs, lesquels s'établirent de préférence dans le quartier du Phanar où le Patriarcat avait fini par fixer sa résidence. C'était là, somme toute, autour du Patriarcat dispensateur de privilèges, qu'ils pouvaient trouver l'abri le moins mauvais possible.

La nation grecque sentit obscurément qu'elle n'allait pas sombrer tant que le Saint-Synode entretiendrait la foi en Dieu, le culte de la Patrie défunte et s'efforceraient de ressaisir l'héritage spirituel de l'hellénisme. Pour le *rum millet*, la défense de la religion devint le plus sacré devoir⁽²⁾. Or, dans ce cas, la religion professée par le Patriarcat œcuménique était administrée par des Grecs, et ce simple fait allait aboutir à la constitution d'une caste de fonctionnaires titrés qui allait pénétrer les structures de l'état ottoman et, en fin de compte, de par l'incurie des Turcs, former une nouvelle aristocratie.

Un auteur connu pour son *Essai sur l'inégalité des races*, et observateur fort attentif de la formation de l'inégalité des classes, le comte de Gobineau, a laissé quelques pages remarquables sur l'histoire du Phanar et de ses habitants. Bien qu'inexactes sur certains de leurs détails, les remarques de Gobineau représentent un raccourci saisissant de l'histoire de l'aristocratie phanariote telle que celle-ci se développa à l'ombre de la Sublime Porte. Cette histoire va de la fin du XV^e siècle à 1821, date du déclenchement de la révolution grecque⁽³⁾.

La nouvelle ère commença. Le palais des Blaquernes, vide de ses hôtes impériaux, tomba en ruines. Les Turcs n'ont jamais rien détruit après le premier emportement ; ils laissaient choir. Sous les murs effondrés, dans les galeries en ruines, le bas peuple vint mettre au monde ses enfants et étendre ses guenilles. Mais non loin de là s'élevait la demeure du patriarche orthodoxe, et celui-ci était devenu, dans le système ottoman, le chef administratif, le répondant temporel en même temps que spirituel de toute sa nation. (...) Les Phanariotes étaient accoutumés à vivre de l'administration. Ceux qui survécurent continuèrent, après les désastres, à se pousser dans les affaires de leurs concitoyens, leurs enfants prirent leur succession et en conséquence, relevant désormais du patriarcat et pressés autour du représentant actuel de leur nation, ils persistèrent à habiter le même quartier et à y briguer la bienveillance du chef que les circonstances leur laissaient. L'intrigue avait existé de tout temps, à côté du courage, de l'habileté, de la science, dans cette société byzantine, dont on a dit tout le

mal qu'elle méritait et un peu plus, tandis qu'à ses mérites profonds on a rendu peu de justice. Dans une cour ecclésiastique toujours épouvantée, condamnée à une prudence tortueuse, et où les colères des sultans venaient à chaque heure ébranler un équilibre approximatif, laborieusement obtenu, la société phanariote acquit une puissance de duplicité sans laquelle elle n'aurait pu vivre un seul jour, et qui, si condamnable qu'elle pût être en bonne morale, ne détruisit pas toujours de nobles et utiles qualités. Avec le temps, les familles datant du temps des empereurs s'éteignirent. Elles voulaient être puissantes, elles voulurent continuer dans les grandes charges, elles voulurent rester en vue ; elles en subirent les conditions, et les arrêts des maîtres osmanlis firent tomber tant de têtes, qu'à la fin il ne se trouva plus de descendants de ces races de grands fonctionnaires qui, dans le temps qu'existaient ce qu'elles appelaient de meilleurs jours, avaient plus ou moins bien supporté les disgrâces des Comnènes et des Paléologues. Toutefois les vides qui se faisaient dans leurs rangs se comblaient à mesure. Des sacristies du patriarcat, des bureaux des dignitaires sortaient constamment quelques commis que le caprice d'un vizir, ou leur habileté propre, ou le hasard, élevait et enrichissait. Celui-ci, issu de rien, devenait à son tour ce qu'on appelait emphatiquement un Phanariote. Gens nouveaux, dans le sens où la noblesse européenne le prend, ils le furent tous. Des anciennes couches, des anciennes souches, il ne resta absolument rien, mais ces gens nouveaux, dont aucun ne pourrait tracer sa généalogie jusqu'à la fin du seizième siècle, avaient hérité de toutes les traditions de l'empire national ; ils en avaient pris le ton, ils en avaient quelquefois pris les noms ; ils étaient, avaient été, ou pouvaient devenir princes tributaires, hospodars de Valachie et de Moldavie ; la plupart d'entre eux ne faisaient pas grand bien, mais tous, par la force même des choses, rendaient à la nation le service inappréciable de conserver la trace de son existence au sein des régions les plus élevées du pouvoir ; plusieurs jouèrent un rôle si considérable dans les affaires extérieures du gouvernement ottoman que, comme les Mavrocordato, par exemple, ils se virent honorés du titre de princes du Saint-



Gentilhomme grec (d'après N. de Nicolay, « Les quatre premiers livres de navigation » Lyon, 1568).

(2) L'identification de l'église orthodoxe avec la nationalité grecque semblait d'autant plus naturelle que, dans toute la chrétienté orientale, l'Église soutenait et défendait les nationalités contre l'opresseur étranger. L'église orthodoxe avait ranimé la nation russe asservie par les Mongols, et, plus tard, l'église catholique allait soutenir les Polonais contre la tyrannie russe.

(3) A. de GOBINEAU, « Le royaume des Hellènes », Paris 1905, p. 105-107.



Audience d'adieu du comte de Saint Priest, ambassadeur de Louis XV auprès de la Sublime Porte, chez le grand vizir, le 18 mars 1779
(Tableau de J.B. Casanova au Musée du château de Versailles).

Empire romain, et toujours ballotés entre la plus haute élévation et la mort, aujourd'hui souverains sans contrôle, demain décollés par le sabre d'un hosiandjy, la grande majorité d'entre eux, les Ypsilanty, les Morousy, les Karadja et bien d'autres, restèrent imperturbablement, bien que silencieusement, dévoués à la cause grecque. Ce fut surtout à ces Phanariotes que la Russie eut affaire. Elle prit leur avis, elle leur communiqua les siens. A l'occasion, elle les appuya contre les Turcs, à l'occasion aussi elle les abandonna ; elle se servit d'eux, ils se servirent d'elle ; et en somme, quand le moment de conspirer arriva, ce fut avec eux qu'elle ourdit les premières trames et on en était encore dans toute l'Europe à faire des vœux sincères et poétiques pour Harmodius et Aristogiton, que la Russie et ses amis grecs avaient déjà trouvé ce qui pouvait se faire dans l'état des circonstances et ils avaient inventé une société secrète.

Pour reprendre avec plus d'exactitude les affirmations du comte de Gobineau, il faut préciser qu'en 1459 Mahomet II consacrait l'autorité du patriarche et décidait de repeupler Constantinople dévastée. Le sultan invita ou obligea les Grecs à revenir dans la capitale. Les membres des grandes familles n'avaient pas tous été massacrés. Par nostalgie du pays, ou par goût du pouvoir, il y eut des Paléologues qui revinrent se mettre au service du nouveau maître de l'empire.

Lorsque la population de Constantinople fut revenue à un niveau appréciable, le commerce retrouva son essor. Les Grecs, comme partout et toujours, y eurent un rôle

non négligeable⁽⁴⁾. La constitution de fortunes personnelles, peu nombreuses, mais considérables, fournit les moyens aux Grecs enrichis d'envoyer leurs fils étudier le droit et surtout la médecine à l'université de Padoue. Revenus docteurs, ces médecins chrétiens furent chargés de soigner les potentats ottomans, acquirent de l'influence et passèrent pour être propres à toutes les fonctions puisqu'ils savaient guérir tous les maux. Ils surent obtenir des privilèges commerciaux pour leurs parents, se poussèrent dans les conseils des pachas et se rendirent bientôt indispensables. Il a été observé depuis longtemps que presque tous les Grecs qui jouèrent un grand rôle dans l'histoire de l'empire ottoman étaient docteurs en médecine de l'université de Padoue.

Disposant d'avantages commerciaux, de tribunaux particuliers, d'une Église autonome, les Grecs du Phanar se mirent à prêter de l'argent⁽⁵⁾, à prendre en ferme des revenus de l'état. Michel Cantacuzène, qui avait pris en

(4) « Un Turc, quel qu'il soit, semble conduit par la nécessité d'avoir un Grec pour conseiller. La science des affaires s'est conservée parmi les descendants d'Aristote, de Polybe et de Xénophon, admis dans tous les conseils des Mahométans qui gouvernent les plus belles parties du monde. Rien ne marche dans le Divan sans les drogman grecs du Phanar, et il n'y a pas de satrape, de bey ni de grand dans l'empire qui n'ait un Grec pour conseiller ». POUQUEVILLE, « Voyage en Grèce », V, Paris 1828, p. 399.

(5) On peut multiplier les exemples. Rappelons que l'ouvrage récent de Nomi-kos VAPORIS, « Some aspects of the history of the Ecumenical Patriarchate of Constantinople in the seventeenth and eighteenth centuries. A study of the Ziskind ms. No 22 of the Yale University Library » (New York) 1969, offre de nouvelles données en ce sens, lesquelles complètent en outre les généalogies des familles Caryophylle et Rosetti.

ferme les douanes de Stamboul, s'enrichit outre mesure, se mêla de faire élire ou de destituer les patriarches, et de correspondre avec l'étranger. Devenu trop influent, il fut accusé de blasonner de l'aigle de Byzance – donc de nourrir des projets subversifs –, jeté en prison, enfin pendu (1578). Les Beglitz et leurs parents les Caradja prirent en ferme l'approvisionnement en bétail de la capitale. Les Mamonà se firent les affermeurs de l'encaisse des revenus de la Morée ; les Mano monopolisèrent le commerce des fourrures, activité de grand prestige à une époque où le port des fourrures précieuses n'était permis qu'aux hauts dignitaires de l'état.

Du point de vue nobiliaire, ceci ne semble pas très aristocratique. Mais ce ne fut qu'à la fin du XVI^e siècle qu'en Occident, sous l'influence notamment du « Cortegiano » de Baldassare Castiglione, que l'on commença à disserter sur l'incompatibilité entre la noblesse et le commerce. Dans les faits, le monde méditerranéen se soucia toujours fort peu de ce genre de dérogeances. Les Fugger constituent le meilleur exemple d'une famille « d'argent » parvenue au sommet des honneurs nobiliaires. En Hongrie, à Venise, dans le royaume de Naples la plus haute aristocratie s'occupait activement d'opérations commerciales, et les papes eux-mêmes, sous couvert de trouver des fonds pour financer la croisade contre les Turcs, avaient imaginé la création de sociétés par actions dont les souscripteurs étaient anoblis et titrés chevaliers. La seule différence avec ce qui se passait à la même époque au Phanar, seule, mais importante du point de vue où nous nous situons, était qu'en Occident ces opérations monétaires étaient réglementées par des contrats féodaux, et qu'elles figuraient souvent dans les titres de noblesse des intéressés (6).

Comme toujours dans le monde grec, les nouvelles fortunes générèrent l'amour des lettres, et il se forma autour du Patriarcat une hiérarchie des aptitudes, du savoir, qui tendit bientôt au mécénat. Les riches négociants grecs se firent les protecteurs de la Grande Église, et fondèrent des écoles, modestes certes, mais nombreuses, et représentant autant de foyers de l'hellénisme renaissant. Et puisque le Coran enseignait aux croyants le mépris des langues parlées par les infidèles, les Grecs du Phanar se firent les interprètes et les intermédiaires des pachas dans leurs rapports avec les représentants diplomatiques de l'Europe chrétienne, et se rendirent, là aussi, indispensables.

Tout ceci ne faisait toujours pas une aristocratie ; il fallait des titres et de l'éclat. Le meilleur moyen de s'en procurer était de s'associer à la Grande Église, seule institution grecque restée debout après l'immense bouleversement où avait sombré Byzance. Dès la fin du XVII^e siècle les hautes dignités du Patriarcat étaient accaparées par des laïcs, attirés par les glorieuses appellations liées aux fastes révolus de l'empire d'Orient. Les dignitaires phanariotes s'organisèrent en deux classes de cinq membres chacune, désignées sous le nom de première et de seconde *penta*.

La première classe, ou *protipentada*, était formée du Grand logothète du Patriarcat, lequel supervisait l'administration juridique, ecclésiastique et civile de la Grande Égli-

se ; du Grand Skévophylax, ou « gardien du Trésor » en fait le ministre des finances du Patriarcat ; du Grand Char-tophylax, ou gardien des chartes ; du Grand Ecclésiarque, ou maître des cérémonies ; et du Grand Rhéteur, ou orateur de la Grande Église.

La deuxième *penta* comprenait le Grand Économe, le Protonotaire, le Référéndaire, le Primicier, l'Archichante, puis des subalternes, comme le Nomophylax, le Protopsalte, et des dignitaires dont les titres, inspirés bien plus par la vanité que par les besoins réels de l'administration de l'Église, étaient copiés sur l'ancienne liste des honneurs byzantins. Ces titres n'eurent d'ailleurs qu'une existence éphémère : Grand Diérméneute, Logothète du Génikon, Grand Ostiaire, et quelques autres.

A la tête de cette hiérarchie ecclésiastique à la recherche du pouvoir politique, le Grand logothète tenait la même place que celle dévolue plus tard au procureur du saint-Synode russe par Pierre le Grand. Le Grand logothète, nommé à vie, était un personnage semi-religieux, semi-civil, choisi par le Patriarche et confirmé par le sultan. Il était l'intermédiaire officiel entre la Grande Église et la Sublime Porte dans toutes les affaires concernant la nation grecque, c'est-à-dire les chrétiens orthodoxes dans leur ensemble. Il recevait la tonsure, ne pouvait se marier qu'une fois, récitait les grandes prières lorsque le Patriarche officiait en personne et avait le droit de pénétrer dans la sacristie. Les fonctions inamovibles qu'il exerçait lui permettaient d'assurer la continuité de l'administration du Patriarcat alors que les patriarches, déposés, exilés, quelquefois exécutés, n'étaient souvent que des hommes de compromis ou les créatures des principales familles du Phanar. Le Grand logothète bénéficiait de franchises et de privilèges étendus, délivrait et scellait les lettres de nomination des métropolitains, archevêques et évêques, et supervisait tout, du temporel au spirituel. La plus haute dignité civile de l'Église orthodoxe de Constantinople fut abolie formellement en 1865, mais continua néanmoins à être exercée de manière honorifique pour ne s'éteindre qu'en 1925 avec la mort de son dernier détenteur, un Aristarchi (même si, depuis, il arriva qu'elle fut accordée une ou deux fois à titre honorifique).

Cette dignité, qui était « chrétienne », ne faisait pas de ses titulaires des dignitaires ottomans. Il en alla tout autrement de deux autres hautes charges elles aussi devenues la chasse gardée de l'aristocratie grecque du Phanar : celles de Grand Drogman de la Flotte et de Grand Drogman de la Sublime Porte.

Le Grand Drogman de la Flotte (7)

Directement subordonné au capudan pacha commandant de la flotte ottomane, le drogman de l'arsenal ou drogman de la flotte jouait le rôle d'intermédiaire entre les pachas ottomans et les habitants des îles de l'Égée. À la fin du XVIII^e siècle il adjoignit la presqu'île du Magne à sa sphère de responsabilités, après que cette presqu'île eut été détachée du sandjak du Péloponnèse. Le drogman de la flotte nommait les éparques (administrateurs locaux), prélevait les dîmes destinées au Trésor turc, tranchait en appel dans les tribunaux grecs, et présentait au Divan les requêtes des insulaires. C'est toujours lui qui administrait et organisait l'enseignement prodigué par les écoles grecques, assurait la liaison avec le patriarcat de Constantinople et était tenu de résider pendant l'été à Naxos, Chio ou Paros.

(7) VAS. SFYROERAS « Οι Δραγομάνοι του Στόλου, ο τίτλος και ο ρόλος » (Les drogman de la flotte. L'institution et ses détenteurs) Athènes 1965. À Venise, l'administration des colonies dépendait du provveditore de la flotte ; dans la France d'ancien régime, du ministre de la marine.

(6) Ainsi, à Naples, une branche éteinte au XVII^e siècle des Paternò, princes de Sperlinga portait, entre autres nombreux titres, celui de « barone della Terza Dogana di mar di Catania » par investiture féodale de 1423. Cela signifiait que le baron était titulaire des droits d'encaisse du bureau des douanes du port. Les princes de Biscari, héritiers par les femmes des Gualterio, étaient en 1407 barons du fief « des vingt-quatre onces d'encaisse sur les ports de Val di Noto », puis en 1422 barons « des surplus de Trapani et Mazzara ». Les princes de Villafranca, possesseurs d'une trentaine d'autres titres, dont une dizaine étaient princiers ou ducaux, et du grandiose palais Villafranca à Palerme, étaient aussi barons « de quarante onces sur les ports et les marines du royaume de Sicile ». Les Galetti, princes de Fiumesalato, étaient détenteurs d'une vingtaine de titres dont celui de « seigneur de 51 onces sur les ports et chargements du royaume ». Francesco PATERNÒ CASTELLO di Caracci « Corpus Historiae Genealogicae Siciliana », Rivista Araldica, Rome, 1935, p. 209, 248, 129, 447.



La résidence du Patriarche au Phanar vers 1880.

Sous réserve de la confirmation de ses sentences par le capudan pacha, le drogman de la flotte jugeait les affaires successorales et les litiges matrimoniaux, et quelquefois les causes pénales.

Hommes généralement cultivés, les drogmans de la flotte comblèrent de libéralités les écoles et les monastères grecs, reversant sur l'hellénisme des sommes prélevées sur les Grecs par le fisc ottoman. Jusqu'en 1727, la charge de drogman de la flotte fut occupée par un membre des familles phanariotes nommé par le grand vizir. Après cette date la mainmise du Phanar sur cette dignité fut ouvertement affichée, puisqu'un autre haut dignitaire grec, le grand drogman de la Sublime Porte, devait seul décider de la nomination des titulaires de la fructueuse charge de drogman de la flotte. En effet, le revenu personnel de ces drogmans était immense : trois cents bourses, soit 150 000 pièces d'argent par an, sans parler des dons de joyeux avènement (reflet du *peskés* turc), payés par la population en fonction de l'état de chaque île. Il y avait aussi, bien entendu les dons occasionnels, dits volontaires, et les dons dont on ne parlait pas.

Le dernier grand drogman de la flotte, Nicolas Mourousi, fut décapité sur le vaisseau amiral en présence et sur l'ordre du capudan pacha, le 8 mai 1821, peu après le début de l'insurrection grecque.

Le Grand Drogman de la Sublime Porte

Intermédiaire entre la Sublime Porte et les représentants des puissances étrangères, le grand drogman, dans bien des cas, finit par diriger la politique extérieure de l'empire ottoman. On connaît mal les circonstances qui valurent au Phanar cette promotion hors pair et le monopole de cette haute dignité. Il s'en empara graduellement à la faveur des luttes d'influence qu'au début du XVII^e siècle se livraient à Constantinople deux clans d'Albanais : celui, catholique, des Bruti, passés au service de Venise, et celui, musulman, des grands vizirs de la lignée des Küprülü.

Depuis longtemps l'aristocratie vénitienne, tour à tour ennemie ou collaboratrice des Turcs, avait fourni son contingent de marchands-négociateurs à la Porte. Ce fut un catholique, Ludovico Gritti, fils de doge, qui avait été nommé en 1533 par le sultan comme palatin du royaume subjugué de Hongrie. Près de cent ans plus tard un aventurier vénéto-slovène, Gaspar Graziani, apparenté par sa femme aux Bruti, avait réussi à se faire nommer voïvode de Moldavie ; mais il se révéla un collaborateur peu sûr, et les Turcs le firent décapiter en 1613. En 1622 la papauté allait déclencher l'offensive idéologique en Méditerranée orientale et dans les Balkans : Grégoire XV créait le Collège de la Propagande de la Foi, destiné à ramener les peu-



La résidence du Patriarche au Phanar, vue actuelle.

L'empire ottoman, sa religion d'État et son organisation politique ne connaissaient, d'une part, que les « Osmanlis », peuple vainqueur, disciple de Mahomet, et, d'autre part, les « giaours », masse méprisable des chrétiens asservis par leur défaite. Il n'était question de « nation » que pour définir les communautés religieuses, à condition qu'elles fussent dirigées par un chef spirituel. Du côté musulman, le clivage se faisait entre sunnites et chiïtes ; du côté chrétien, l'opposition était irréductible entre les orthodoxes et les catholiques : à la veille de la chute de Byzance, le grand logothète Luc Notara, dans une phrase d'une dramatique concision, avait résumé le problème : plutôt voir Sainte Sophie ornée du turban turc que de la tiare pontificale. L'entente avec Rome était synonyme de trahison, et ce fut dans le cadre de ce concept de la foi grecque interprétée comme base du patriotisme qu'il faut situer l'action du Phanar.

Sauvée grâce à ses privilèges dans le cadre de l'empire ottoman, l'Église put préserver les traditions de la « nation » dont le Patriarche était le chef. D'où la tendance multiséculaire des Grecs à identifier leur cause nationale avec celle de la foi orthodoxe en général. Ceci semblait d'autant plus naturel que, du côté des maîtres de l'empire, la classe dirigeante ottomane, dont la composition ethnique était des plus disparates, s'identifiait à la religion établie, qui était le mahométanisme, et exerçait son autorité sur des nations (les « millets ») de culture et de langues très diverses. C'est pourquoi le Patriarche Grec du Phanar, qui était non seulement le chef de la principale religion tolérée, celle des chrétiens orthodoxes, mais aussi l'héritier de la prétention impériale byzantine à l'universalité, mettait sur le même plan conscience religieuse et conscience ethnique. Cette dernière ne pouvait être que la conscience ethnique des Grecs.

L'hellénisation des populations orthodoxes des Balkans semblait d'autant plus justifiée que les seules écoles autorisées par les Ottomans étaient les écoles rattachées à l'église, selon le modèle islamique ou les médressés fonctionnaient à l'ombre des mosquées. Le clergé grec enseignait donc en grec, accentuant encore plus, implicitement, l'ambiguïté dominant les relations entre l'orthodoxie et l'hellénisme : les chrétiens pratiquant l'orthodoxie restaient des barbares tant qu'ils ne s'intégraient pas entièrement à la Nation chrétienne véritable, celle qui parlait grec. D'où la raison des donations immenses faites par les princes phanariotes aux écoles grecques, à partir de domaines et de sommes d'argent situés ou rassemblés dans les Principautés Roumaines : en aidant les écoles grecques, on renforçait l'orthodoxie, la vraie, qui ne pouvait être que grecque, et réciproquement. D'où aussi l'étonnement du Patriarche de Constantinople, Callinique II, auquel le prince de Valachie Constantin Brancovan, un Roumain dont le règne fut le dernier avant l'instauration du régime phanariote, avait fait part de son intention de traduire la Bible en roumain, l'Écriture Sainte, répliqua le Patriarche, ne pouvait s'exprimer qu'en grec.

Fort de cette conception, et rendu inquiet par l'extension de l'islamisme parmi les Serbes, l'un des patriarches les plus énergiques du Phanar, Samuel Handjéry (1763-1768) supprima en 1766 le patriarcat serbe d'Ipek et en 1768 le patriarcat bulgare d'Ochrida, puis imposa et institutionnalisa l'élection d'un évêque grec sur le siège patriarcal d'Alexandrie d'Égypte. Ce fut toujours Samuel Handjéry qui fit entrer quatre laïques – tous des Grecs phanariotes, ses parents – dans le conseil de la Grande Église afin d'assurer une meilleure administration des biens de la Nation et de la Caisse Patriarcale. Tous les postes dominants de l'Église orthodoxe étaient considérés comme un monopole des Grecs.

Les biens de la Nation dont il vient d'être question étaient en premier lieu les dizaines de domaines situés en Valachie et en Moldavie, que les voïvodes hégémones de ces Principautés avaient donné aux monastères du Mont Athos, au Saint Sépulcre et aux écoles grecques disséminées à travers tout l'empire ottoman. Certains monastères, généralement les plus riches, situés dans les Principautés roumaines se trouvaient également dirigés par des supérieurs grecs.

Ariadna CAMARIANO CIORAN, *Les aides pécuniaires fournies par les Pays Roumains aux écoles grecques*, « Revue Historique du Sud-Est Européen », 1979/1 p. 123-151, et 1980/p. 63-84.



Frontispice du chrysobulle du prince Grégoire Ghica, voivode régnant de Moldavie, daté du 20 nov. 1764 accordant au monastère de Precista, de Roman, et à l'hôpital de Saint Spyridion, l'exemption d'impôts, des vases en argent, des vêtements sacerdotaux, plusieurs domaines, des esclaves tziganes et le revenu de la taxe perçue sur la vente du bétail à trois marchés. *Jassy. Archives de l'État. Coll. Docum. P. 340-39.*

Monastère de Simonos Pétra.



Monastères du Mont Athos.

Péninsule boisée, montagneuse et isolée, propice à la méditation solitaire, le Mont Athos était devenu dès le IX^e siècle l'un des principaux centres du monachisme et de l'activité religieuse en Orient.

Ses débuts historiques ont fait l'objet de légendes invérifiables : Daphné, poursuivie par Apollon, s'y serait réfugiée afin de préserver sa virginité. Des prêtresses de Diane, vierges elles aussi, y auraient ensuite élu domicile. Plus tard, lorsque les apôtres se répartirent les régions du monde pour aller prêcher le christianisme, l'Athos fut dévolu à la Vierge Marie, en tant que lieu de prière. Lorsqu'elle débarqua, les prêtresses de Diane s'avancèrent à sa rencontre ; la Vierge, malgré que jusqu'alors elle n'eut parlé que l'hébreu, s'adressa à elles en grec, ce qui, plus tard, aux yeux du clergé orthodoxe fut considéré comme tout à fait normal, le grec étant la langue des chrétiens. La Vierge parla de son Fils, et l'assistance entendit une voix céleste lui répondre, toujours en grec. C'était le Sauveur qui disait à Sa Mère : « Dorénavant, cette Montagne sera votre jardin ».

Formé par la communauté de vingt monastères principaux, dont certains étaient de véritables forteresses tenant sous leur autorité d'autres monastères de moindre importance et de nombreux ermitages, le Mont Athos était notoirement interdit aux femmes. Ses collections de reliques étaient impressionnantes, et dépassaient de beaucoup tout ce qu'on pouvait trouver de similaire en d'autres centres de l'orthodoxie. Les crânes d'innombrables saints, la main gauche de saint Jean Chrysostome, le pied droit de sainte Anne, le bras droit de saint Jean-Baptiste ainsi qu'une partie de son cerveau, une main de sainte Madeleine, un morceau de la chaîne de saint Pierre, un fragment de la Couronne d'Épines, des dizaines d'icônes miraculeuses, faisaient pendant à d'autres objets offerts à la vénération des fidèles, comme par exemple une trentaine des graines apportées jadis à l'Enfant Jésus par les rois mages, ou les restes pulvérisés de deux mille chrétiens martyrisés sous Dioclétien. Les tsars de Russie tentèrent quelquefois de s'approprier telle ou telle de ces reliques, et les princes roumains en faisaient venir, lors de grandes occasions, pour les exposer à l'adoration des foules.

Placé sous de tels auspices, le prestige de la Sainte Montagne alla grandissant, selon une organisation demeurée inchangée à travers les siècles. Les Turcs eux-mêmes n'y touchèrent pas, et Mahomet II concéda à l'Athos un firman reconnaissant tous les privilèges de ce haut lieu de l'orthodoxie.

Le Mont Athos fut à certaines époques le promoteur d'une intense activité culturelle de l'hellénisme, moins du fait de son organisation, farouchement conservatrice, que grâce à la personnalité de certains lettrés qui s'y retirèrent. Mais la suzeraineté ottomane, qui empêchait tout développement régulier de l'administration de l'Église, obligea les moines à quêter à l'étranger. Dès la fin du XVI^e siècle, les tsars de Russie leur permettaient de venir recueillir des fonds. Les souverains de Géorgie firent des donations importantes, mais ce furent surtout les princes et les boyards de Valachie (ou « Hongrovalachie ») et de Moldavie qui, au moyen de dons continuels en terres et en argent, firent des Principautés roumaines « la vache à lait de l'Église Grecque » (*). Les boyards moldaves de la famille Costaki devinrent le soutien du monastère d'Esfigménou ; les Callimachi, celui du monastère de Saint Pantélimon. Démètre Scanavi, le zaraf phanariote des sultanes, paya en 1780 les dettes du monastère de Xénophontos, qui put ainsi refleurir. Dès le XII^e siècle, les tsars de Serbie

(*) Cyril MANGO, *L'architecture byzantine*, Paris 1981, p. 342.

avaient fait du monastère de Chilandar l'un des plus beaux de l'Athos, grâce à quoi il demeura jusqu'à ce jour le monastère des Serbes ; les Bulgares réussirent également à se maintenir, pendant toute la domination ottomane et jusqu'à l'époque actuelle, au monastère de Zographou. Par contre, les Grecs, profitant de l'affaiblissement du royaume de Géorgie, annexé en 1801 par la Russie, s'emparèrent de l'Iviron, le monastère des Ibériens, et en firent un établissement grec. La grecque Vassiliki, l'épouse chrétienne d'Ali pacha de Janina, contribua au relèvement du monastère de Kastamounitou.

A la fin du XVIII^e siècle, le Mont Athos, de même que le Saint Sépulcre et le monastère de Sainte Catherine, au Mont Sinaï, possédaient une immense fortune terrienne dans les principautés roumaines et au Caucase, grâce aux dons continuels des souverains de ces pays, qui en avaient fait des « biens dédiés ». Les revenus de ces domaines partaient en grande partie au Mont Athos ou à Jérusalem, et le reste servait à l'entretien des moines grecs venus sur place pour en assurer l'administration. L'influence de la corruption ottomane instaura une modification du régime en vigueur jusque-là dans ces monastères, qui était le régime cénobitique, où prière et travail se faisaient en commun. Dans plus de la moitié des monastères, le cénobitisme fut peu à peu remplacé par l'idiorrythmie, régime sous lequel, à l'exception de certains services spécifiques indispensables au bon déroulement du culte, chaque moine pouvait régler sa vie comme bon lui semblait, sans être astreint au vœu de pauvreté. Cette modification, en apparence anodine, permettait désormais aux moines grecs à se consacrer à l'administration de leur fortune, grande ou petite. Dans de nombreux cas, les moines indigènes furent refoulés par les supérieurs grecs dans des positions subalternes, et l'installation à la tête des biens d'Eglise en Serbie, dans les Principautés roumaines, en Bulgarie, d'une aristocratie coloniale à la fois ecclésiastique et usuaire n'alla pas sans susciter de grandes animosités.

En 1798 le Phanar tenta de s'emparer des biens possédés en propre par les monastères roumains de Moldavie et de Valachie, en les déclarant eux aussi « dédiés » à l'Athos et au Saint Sépulcre. Les mesures prises en ce sens par le prince de Valachie Constantin Handjery se heurtèrent à une opposition telle de la part du clergé et des boyards roumains que le prince Alexandre Mourousi dut peu après annuler cette spoliation.

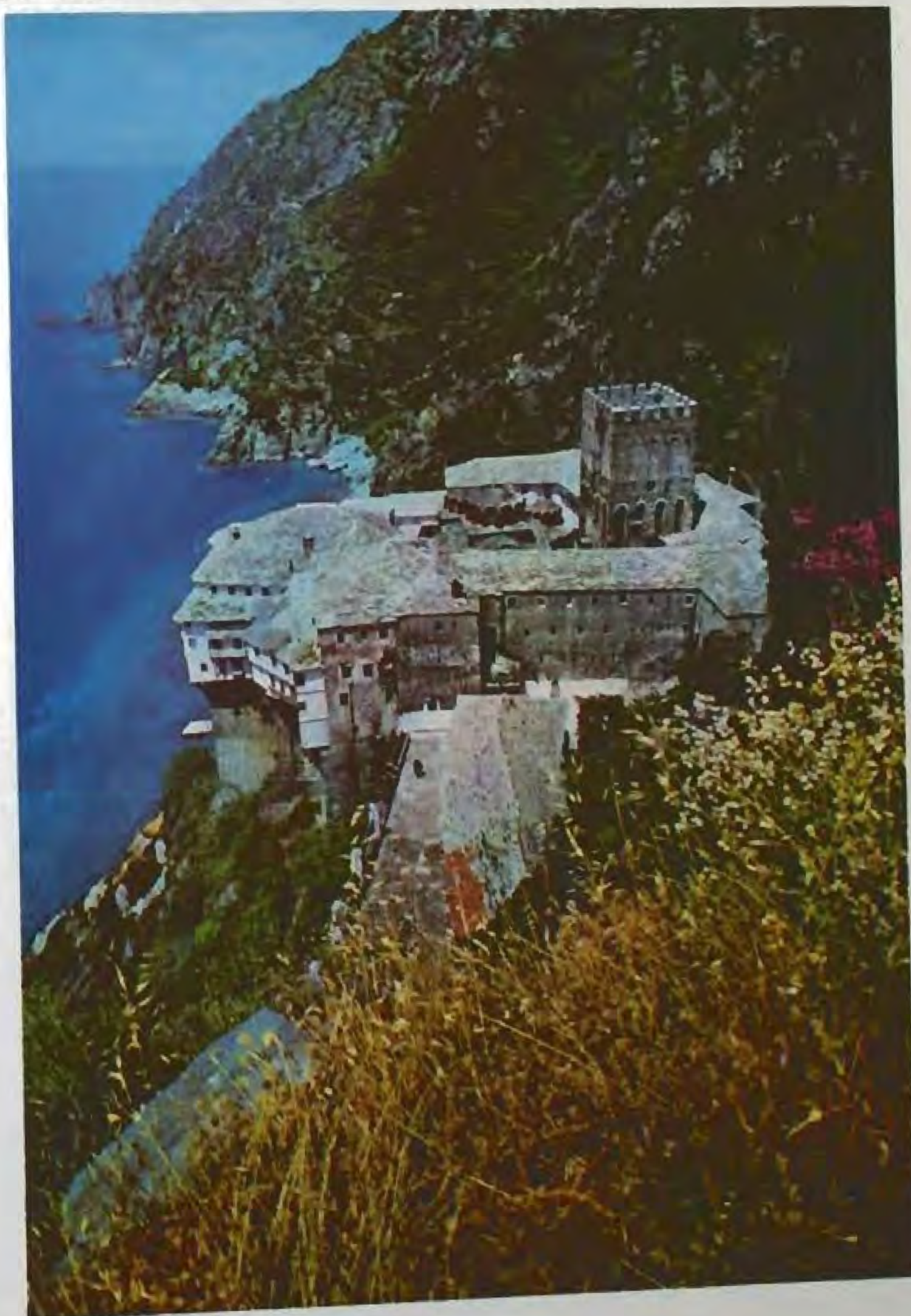
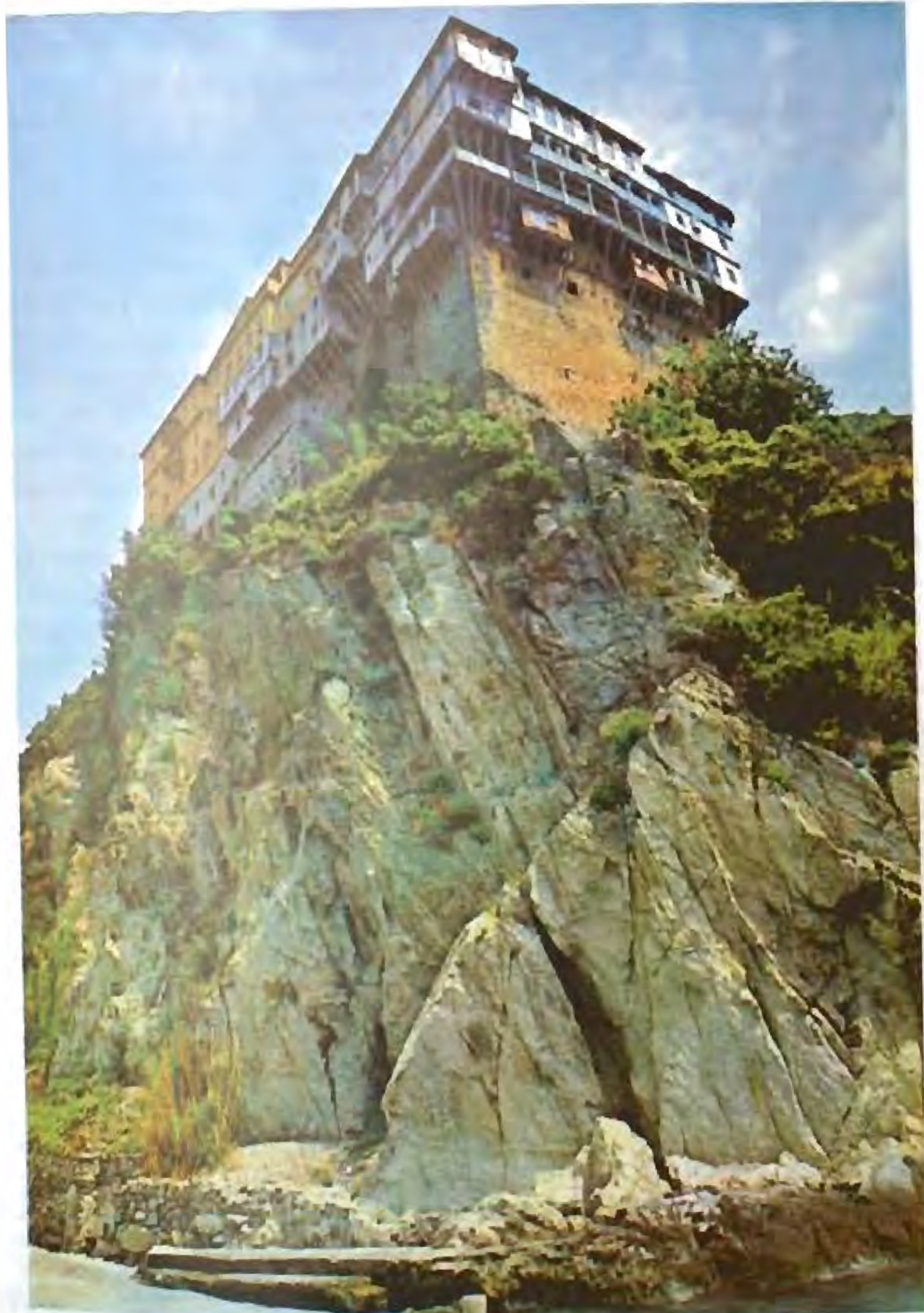
La Guerre pour l'Indépendance de la Grèce amena pour la première fois des troupes turques à l'Athos, avec pour conséquence un certain nombre de pillages et de dégâts, et surtout la confiscation par la Porte de tous

les domaines « dédiés ». Dès 1827 Stéfanaki Vogoridi, le futur bey de Samos, réussissait à obtenir du sultan la levée du sequestre, et l'Athos bénéficia pendant quelques années encore des privilèges de l'ancien régime. Après 1840, la Sainte Montagne allait être entraînée à son tour dans les conflits nationaux que la suprématie des Grecs sur l'orthodoxie avait jusqu'alors empêché de se développer. La grande offensive russe, visant à substituer à la primauté du Patriarcat de Constantinople celle de l'Eglise moscovite, débuta en 1844 au Mont Athos par un miracle bien propre à convaincre les esprits des préférences entretenues au Ciel envers les Slaves. Deux moines grecs déclarèrent avoir aperçu la Vierge, tenant un sceptre royal, à demi-cachée par les nuages, appelant à elle tout le cortège des saints de l'Athos, lesquels montaient vers elle en une longue procession ; en tête, s'élevaient les saints russes, suivis des saints bulgares, puis des saints serbes, et en dernier, des saints grecs. La Vierge avait même expliqué aux moines témoins de ce phénomène que « cet endroit vous appartient, mais c'est justement pourquoi il amoindrit le mérite de votre ascèse. Car, tandis que vous vous trouvez paisiblement dans votre patrie, les Russes, nouveaux venus, endurent mille difficultés, et c'est ce qui les grandit aux yeux de la Justice Divine ». Très curieusement, la Vierge avait oublié de parler des saints géorgiens, dont le pays avait été annexé par sa « protégée » la Russie slave. Les Roumains n'eurent jamais à l'Athos qu'un petit ermitage, le Prodrome, et c'est justement lui qui bénéficia en 1863 des seuls subsides que la Roumanie décida d'accorder à la Sainte Montagne après la nationalisation des « biens dédiés » et l'interdiction d'utiliser le grec comme langue liturgique dans l'ensemble des monastères de Roumanie. En 1873 les autorités russes séquestrèrent à leur tour les « biens dédiés » situés en Bessarabie et au Caucase, pour n'en verser que deux cinquièmes des revenus à leurs anciens propriétaires. Le conflit diplomatique opposant le Mont Athos et le Phanar à la Roumanie apporta gain de cause à celle-ci et marqua le point final de l'influence grecque au nord du Danube.

Quant à la Russie, elle allait élever des bâtiments splendides au monastère de Saint Pantélimon, devenu le « Roussikon » et tenter, par l'éclat donné à une visite officielle du grand duc Constantin, d'accentuer la suprématie slave sur la Sainte Montagne. La révolution d'octobre allait ensuite donner à l'impérialisme moscovite d'autres sources d'inspiration.

(**) A.E. TACHIAOS, *Controverses entre Grecs et Russes à l'Athos*, dans « le Millénaire du Mont Athos 963-1963 », Bruxelles 1964 vol. II, p. 174.

Monastère de Dyonissiou.



ples orthodoxes dans le giron de Rome⁽⁸⁾. Le patriarcat du Phanar réagit aussitôt avec l'appui du gouvernement ottoman. Il envoya ses prédicateurs grecs ranimer la foi des sujets du *Rum millet*, et, par la même occasion, maintenir des contribuables à la Grande Église non moins qu'au Trésor turc. Le Phanar se trouva dès lors engagé dans les conflits religieux qui se développaient jusqu'en Orient entre l'Église catholique et les puissances protestantes. Les relations entre les Grecs du Phanar et les diplomates hollandais, le conflit entre le patriarche Cyrille Lukaris et les jésuites n'entrent pas dans le cadre de ce sujet. Il suffit de rappeler qu'ils se situaient dans le contexte plus large de l'offensive dirigée par Venise et les Habsbourg contre la puissance ottomane, laquelle trouvait tout naturellement un allié important en la personne du patriarche orthodoxe, ennemi traditionnel du catholicisme.

Les Grecs phanariotes surent profiter de la situation. Le précurseur de la puissance politique du Phanar fut un homme d'origine modeste, né à Chio, Panayote Nicousios, se disant aussi Mamona, qui avait étudié à Padoue la médecine, les mathématiques et l'astronomie. Il commença sa carrière en négociant aux côtés du grand vizir Küprülü la capitulation vénitienne en Crète et la cession de cette île par Venise aux Turcs (1666). Il obtint à cette occasion qu'à la charge de grand drogman fussent rattachées les prérogatives suivantes :

- les revenus de l'île de Mykonos.
- l'exemption d'impôts et de droits de douane.
- le privilège de n'être jugé que par le grand vizir.
- celui de se présenter seul devant le sultan, privilège qu'aucun ambassadeur étranger ne put jamais obtenir.
- celui de se faire accompagner, dans ses déplacements, de serviteurs à cheval portant un tapis de prière, comme cela se faisait pour les pachas.
- enfin, le droit de porter la barbe⁽⁹⁾.

Vingt ans après, au cours d'une autre guerre qui opposa Venise aux Turcs, la guerre dite de Morée, la Sérénissime à bout de forces avait fait appel aux ducs de Brunswick et à l'électeur de Saxe qui lui avaient vendu chacun 2 400 soldats. Pour assurer la liaison entre ses propres commandants et ces mercenaires allemands, Venise recourut une fois de plus aux nobles italo-germaniques d'Istrie et du Tyrol, les Borisi, les Bruti, les Khuen von Belasi, ceux-là mêmes dont les frères et les cousins, installés à Constantinople, servaient à la diplomatie de l'Empire et de Venise. Les négociations de la paix de Carlowitz (1699) qui mirent fin à cette guerre, mirent fin aussi au rôle diplomatique des catholiques au service de la Porte. Alexandre Mavrocordato, grand drogman de la Sublime Porte, obtint l'éloignement du comte Mamucca della Torre, drogman à la fois de l'empereur et du sultan, en sorte que le Phanar allait rester détenteur exclusif de cette charge jusqu'en 1821, lorsque les contrecoups de la révolution grecque amenèrent l'exécution du dernier grand drogman, Stravraki Aristarchi.

Sait-on ce qu'était un grand drogman de la Porte ? demandait en 1806 un diplomate français au service de Napoléon. C'était un homme qui, eût-il été doué des plus hautes facultés, aurait été encore à peine au niveau des fonctions qu'il exerçait. Responsable, et comment ! de la

politique extérieure de l'État, sans être seul chargé de la diriger ; point de mire continuel des agents étrangers, soit pour le perdre, soit pour le séduire ; constamment obsédé d'intrigues ou entouré d'embûches, exposant chaque jour sa fortune et sa vie, non-seulement par le fait des affaires, mais encore par la haine, la calomnie, la corruption, qui l'assiégeaient, forcé qu'il était de les écouter et souvent de pactiser avec elles pour conjurer sa perte ; c'était un homme n'ayant jamais assez de prudence, d'aiguillage d'esprit, de vigilance ; passant sa vie avec des maîtres qu'il haïssait et que sa destinée le contraignait à flatter humblement, comme moyen de les désarmer, de les diriger, de les dominer, bien que malgré son habileté il fut le plus souvent sacrifié par eux, pour racheter leurs fautes ! Eh bien ! ces périlleuses fonctions étaient vivement recherchées par mille ambitieux, devenus bientôt autant de victimes. Disons-le aussi, les femmes surtout stimulaient l'ambition de leurs maris ou de leurs fils dans ces dangereuses carrières. À l'appui de cette observation, on citait l'ambitieuse femme d'un Callimachi, répondant résolument aux craintes de ses entours : « Eh, qu'importe notre mort, si nous dotons notre famille de la dignité princière ! »⁽¹⁰⁾.

Avant de voir par quel biais les principales familles phanariotes accédèrent à la dignité princière, il convient de rappeler que, depuis la fin du XVII^e siècle, les grands drogman étaient présents à toutes les négociations diplomatiques entreprises par l'empire ottoman désormais engagé sur la pente du déclin et du démembrement. Ce déclin et ce démembrement, le Phanar le souhaita et l'encouragea, nourrissant toujours la grande idée de refaire de l'empire turc un empire grec. Les grands drogman présidèrent en quelque sorte au recul de l'infidèle en Europe, et négocièrent plus de défaites que de victoires⁽¹¹⁾. Le premier Mavrocordato, Alexandre, négocia la paix de Carlowitz (1699) ; son fils, le grand drogman Jean, celle de Passarowitz (1718). Ensuite, les revers militaires s'accumulèrent. Alexandre Ghica, lequel conclut la paix de Belgrade (1739) servit de bouc émissaire et fut exécuté. Jean Ypsilanti et Jacob Rangabé rédigèrent le traité avec la Prusse (1769) contre les impériaux ; Alexandre Ypsilanti conclut la paix russo-turque de Kaïnardji (1774), et fut le premier phanariote dont on put prouver l'entente secrète avec l'ennemi russe. Des soupçons de même nature furent dirigés contre le grand drogman Alexandre Mourousi, qui négocia face aux plénipotentiaires russes les paix de Sistova (1791) et de Jassy (1792). La collusion devint patente lors de la conclusion de la paix russo-turque de Bucarest (1812), que le grand drogman Démètre Mourousi paya de sa tête.

D'autres grands drogman avaient encore été mis à mort : Nicolas Soutzo, en 1768, soupçonné d'avoir fomenté l'insurrection du Péloponnèse ; et, en 1807, Alexandre Soutzo, gagné par l'ambassadeur de France, le général Sébastiani, aux plans de Napoléon⁽¹²⁾.

Le plus curieux dans tout cela était que les Ottomans, incapables de produire des diplomates dignes de ce nom, continuaient à recourir aux services du Phanar, et que ce dernier, confiant dans la destinée de l'hellénisme et méprisant les dangers de sa position, œuvrait inlassablement à la dégradation des positions turques en Europe.

Dans un empire où les hiérarchies se signalaient par le costume, l'apparence extérieure et l'appareil vestimentaire du patriarche, « chef de la nation orthodoxe » ainsi que ceux du grand drogman reflétaient l'éminence de leur position : arborant la barbe et le *kalpak* (couvre-chef) d'ém-

(8) E. ZAKIJS-PAPAZAHARIOU, « Babel balkanique. Histoire politique des alphabets utilisés dans les Balkans », Cahiers du Monde Russe et Soviétique, Sorbonne, Paris 1972, p. 147. Le pape voulait « convertir les peuples de l'empire turc, autrefois renommés par tant de qualités célestes, maintenant tombés dans l'idiotisme, ravalés au niveau des bêtes, n'existant que pour le diable et ses adeptes, et destinés à augmenter le nombre des habitants de l'enfer ».

(9) Alexandre A.C. STOURDZA « L'Europe orientale et le rôle historique des Mavrocordato », Paris 1913, p. 28.

(10) Baron PREVOST, « Constantinople en 1806 », La Revue de Paris, 30 juin 1854, p. 168.

(11) Périclès ARGYROPOULO, op. cit. p. 166.

(12) Jean FILITTI, « Rôle diplomatique des phanariotes », Paris 1901, p. LX.



Le château des Sept Tours, l'ancienne citadelle byzantine de Strongylon, remaniée par l'empereur Jean VI Cantacuzène et appelée depuis par les Grecs le Heptapyrgio, et, par les Turcs Yedikulé Caddesi, était la prison d'État de l'empire ottoman. Lieu de supplices et de mort pour une longue série de personnages historiques, le château fut, entre autres, le dernier séjour de l'empereur de Trébizonde Alexis Comnène avant que

celui-ci ne soit exécuté avec tous les siens, du sultan Osman II qui y fut étranglé en 1622, du prince de Valachie, Constantin Brancovan, prince du Saint Empire, avant qu'il ne fut également mis à mort avec ses fils. De nombreux autres pachas, princes roumains et ambassadeurs étrangers, vénitiens, russes, etc. y furent emprisonnés.

surés, habillés à la longue comme des pachas, ils circulaient à cheval, entourés de gardes armés, seuls chrétiens habilités dans Constantinople à porter des armes. Représentants de plus en plus influents d'un groupe de pression au statut indéterminé, certains grands drogman siégèrent même au Divan impérial. Panayote Mamona fut surtout un habile manœuvrier qui, sans jamais oublier l'hellénisme, s'appliqua à assurer au Phanar des avantages matériels. Son successeur Alexandre Mavrocordato, homme exceptionnel, regarda plus loin dans l'avenir et prit pour emblème le phénix, l'oiseau du soleil qui renaissait de ses cendres pour reparaitre parmi les humains. C'était là le symbole du perpétuel renouveau et du destin d'exception, c'est-à-dire de la résurrection de la nation grecque et de l'immortalité de Byzance. Les premiers chrétiens n'avaient-ils pas, au plus fort des persécutions, peint l'image du phénix sur les murs des catacombes ?

Placé sous les auspices du phénix, et plus encore sous ceux d'une effrayante vénalité, le Phanar « sortit de l'ombre, ne mit plus de bornes à ses visées » et passa à la mainmise sur une troisième haute dignité, qui allait apporter à ses détenteurs les honneurs princiers. L'on sait qu'il fallait généralement trois générations pour faire une famille noble. Il en fallut trois aussi aux phanariotes pour se constituer en noblesse de la nation grecque asservie. Le grand drogman Mavrocordato, qui avait succédé à Mamona,

transmit sa fonction à son gendre Alexandre Ghica, lequel cimentait les liens entre les différentes dignités détenues par les phanariotes. Il obtint du sultan que le titulaire de la charge de drogman de la flotte fut nommé uniquement par le grand drogman de la Sublime Porte. C'est lui qui négocia aussi en 1739 un pacte de famille entre les Mavrocordato, les Ghica et les Racovitza, « afin que le pouvoir reste toujours aux cousins germains »⁽¹³⁾. C'est effectivement ce qui allait être le cas pendant plus d'un siècle, et il suffit pour s'en convaincre de consulter les tableaux généalogiques démontrant les liens de parenté entre les différents princes tributaires que le Phanar donna aux principautés roumaines de Valachie et de Moldavie.

Les dirigeants de cette nouvelle classe en pleine ascension cherchaient à se composer des ascendances flatteuses. Lorsque Nicolas Soutzo fut requis vers 1740 par le grand vizir pour donner son opinion sur le meilleur candidat au poste de grand drogman, il vanta sa propre naissance et chercha à démolir les prétentions byzantines des Ypsilanti. Le chroniqueur Athanase Comnène Ypsilanti répondit que la preuve de sa propre descendance des Comnène de Trébizonde se trouvait, selon lui, dans une chronique préservée au monastère de Soumela. En fait, aucune des deux familles n'était plus ancienne que l'autre, et les Mavrocordato,

(13) Nicolas IORGA, « Byzance après Byzance », Buc. 1935, p. 225.



Le grand vizir Ibrahim Damad offrant à dîner à l'envoyé extraordinaire de Hollande en présence du grand drogman de la Sublime Porte, Alexandre Ghica et de Costaki Caradja, drogman de Hollande. (1739) Rijksmuseum, Amsterdam.

Les rapports diplomatiques rédigés par l'ambassadeur hollandais Cornélis Calkoen au cours de son séjour à Istanbul permettent d'identifier les principaux personnages figurant sur le tableau de J. B. Vanmour, représente le dîner officiel offert par le grand vizir à l'occasion de la présentation des lettres de créance de l'ambassadeur au sultan.

Le repas était servi sur de grands plateaux d'argent supportant de larges tranches de pain, des cuillers en argent et de la vaisselle en porcelaine de Chine. A la table centrale avaient pris place : de face, le grand vizir Ibrahim Damad pacha ; de dos, l'ambassadeur, assis sur un tabouret ; à gauche du vizir, debout, le drogman de Hollande, Costaki Caradja ; à sa droite, le grand drogman Alexandre Ghica. Plus loin à droite, un autre groupe de quatre convives est composé de deux des six vizirs de la coupole, de l'Amiral de la Flotte, Canim Mehmed pacha, du kihaya bey, Mehmed pacha, ainsi que du premier chancelier et du secrétaire de l'ambassadeur hollandais ; le *nichandji* et le *defterdar* ottomans sont assis en compagnie de deux autres hollandais. Les *kadileskers* prenaient leur repas à part, seuls, en vertu de la loi coranique interdisant aux juges suprêmes de partager leur repas avec des infidèles. Au premier plan, le *Kapiciler Kethüdasi* et le *tchaouch bacha*, munis de leurs bâtons de cérémonie, surveillent le service des *ichoglans* qui se meuvent en rampant.

Les parois de la salle du divan sont décorées de motifs à fleurs typiques de l'art turc. Au haut du mur central on voit la fenêtre de la Justice, pourvue d'un grillage derrière lequel le sultan pouvait assister, invisible, aux délibérations du conseil. Le tableau de Vanmour représente des hauts dignitaires de la Porte, dont au moins trois connurent une fin tragique.

qui avaient pris à la cour du sultan le surnom d'Iskenderoglu, se targuaient avec bien plus de raison du sang princier qui venait de leur ancêtre Alexandre (« Iskender » en turc) Ilias, l'un des derniers voïvodes de l'ancienne dynastie de Moldavie (^{13 bis}).

(13 bis) Athanase Comnène Ypsilanti, op. cit., p. 405.

Armoiries réunies des Principautés de Moldavie et de Valachie sur un acte émis par la chancellerie du prince Alexandre Mourousi (1793). Le dessin est de toute évidence influencé par l'art des miniaturistes ottomans. (Bucarest, Archives de l'État, Coll. Roul. 69.)





L'église du Saint Sépulcre, à Jérusalem (d'après David Roberts, « Sketches of the Holy Land and Syria », Londres 1842).

Le siège patriarcal de Jérusalem était le seul à avoir été occupé sans interruption depuis le Grand Schisme de 1054 entre Rome et Constantinople. Les impératifs géographiques avaient placé le patriarche de Jérusalem dans la mouvance byzantine, puis sous l'autorité des sultans turcs. Son grand titre était celui de « Patriarche de Jérusalem, Très béni et très saint, de toute la Palestine, de Syrie, de l'Arabie transjordanienne, de Cana, de Galilée et du Saint Sion ». Dépendant depuis 1517 du Phanar, mais pour les affaires civiles seulement, il était autocéphale pour les affaires religieuses et déclarait dépendre uniquement du Christ et des apôtres. Détenteur de grands domaines en Palestine, dirigeant seize monastères de la région, le patriarche de Jérusalem était toujours un Grec, depuis l'an 1534 lorsque l'évêque Ghermanos, natif du Péloponnèse, avait réussi, avec le concours du Phanar, à obtenir le concours des autorités ottomanes pour assurer la suprématie de sa nation sur ce siège patriarcal. Au siècle suivant, à l'époque où Panayote Nikousios Mamona faisait du Grand Drogmanat de la Sublime Porte un monopole des Grecs du Phanar, le Patriarche de Jérusalem, Dosithée, qui régna de 1669 à 1707, poussa plus loin l'avantage et tenta, toujours avec l'appui des Turcs, à faire expulser le clergé catholique et arménien de Jérusalem. L'intervention de la diplomatie française mit obstacle à cette entreprise, et les trois cultes durent s'entendre pour célébrer alternativement les messes et se partager les chapelles situées à l'intérieur de l'Église du Saint Sépulcre. Le Patriarcat orthodoxe disposait en conséquence du « katholikon », la partie centrale, et de trois chapelles, mais la messe à l'autel était desservie alternativement par l'évêque catholique, le patriarche arménien et le patriarche orthodoxe. Les services orthodoxes n'étaient célébrés qu'en grec, en présence du pacha de Jérusalem, lors des grandes fêtes de Pâques et de Noël.

La suprématie grecque sur les populations orthodoxes du Proche Orient, parmi lesquelles les Arabes melchites tenaient la première place, dura jusqu'en 1844 lorsque la politique russe fit son entrée dans la région. La nomination d'un consul russe en Palestine, (qui était un Grec, Basili, marié à une Handjéry) marqua le début d'un long conflit destiné à s'amplifier à la mesure des rivalités politiques impliquées dans la question d'Orient. Dès 1817, les Grecs de l'entourage du pacha d'Alep avaient tenté une nouvelle fois de faire expulser le clergé catholique du Saint Sépulcre. Les événements de 1821 ruinèrent pour un temps le crédit des Grecs auprès des autorités musulmanes, ce qui fit croire à la Russie qu'elle pouvait désormais substituer son autorité à celle du Phanar dans tout ce qui touchait au culte orthodoxe aux Lieux Saints. Le clergé russe installé à

Jérusalem dans des bâtiments construits nouvellement et à grands frais se mit à encourager le nationalisme arabe des Melchites, introduisit la liturgie slavonne à la place des messes grecques et tenta sans succès de déloger les Grecs des positions tenues par eux au Saint Sépulcre. La politique russe s'en prit alors au clergé catholique, et les complications diplomatiques issues de cette affaire allaient faire éclater la guerre de Crimée (1853).

Le recul de l'influence russe aux Lieux Saints, consacré par le traité de Paris (1856) ne fut que passager. Bientôt, grâce notamment à des subsides généreusement fournis par le cabinet de Saint-Petersbourg, le clergé russe, de plus en plus présent en Palestine, continua à s'étendre aux dépens de l'Église grecque. Le conflit diplomatique provoqué par le gouvernement roumain qui expropria en 1863 les biens détenus en Roumanie par les écoles grecques, le Mont Athos et le Saint Sépulcre (biens couvrant le quart de la superficie de la Roumanie) amena la conclusion d'une alliance éphémère entre le Patriarcat du Phanar, la Sublime Porte et le gouvernement russe, et renforça d'autant les capacités d'intervention financière et religieuse de la Russie. Les positions du Phanar aux Lieux Saints n'allaient cesser désormais de se dégrader. Le conflit ouvert après 1870 entre le Phanar et la nouvelle Église bulgare, visant à l'autonomie et bientôt constituée, avec le soutien russe, en Exarchat indépendant, provoqua l'excommunication de l'Église bulgare par le Patriarcat Grec de Constantinople. Le patriarche grec de Jérusalem ayant refusé de se joindre à cette excommunication, (1872), il fut déposé par le Phanar, malgré l'opposition de la Russie et du clergé arabe melchite. Son remplaçant, un autre Grec, le Patriarche Procope, fut déposé par la Russie en 1875, et dut céder la place à Cyrille, qui passait pour être acquis à la politique russe. Mais le Patriarche Cyrille prit parti pour le Phanar, contre l'Exarchat bulgare, et la Russie réagit en confisquant toutes les terres détenues en Bessarabie par les patriarchats de Jérusalem et de Constantinople.

L'émancipation du Patriarcat orthodoxe d'Antioche allait marquer la phase finale du déclin de l'influence phanariote au Proche Orient. Dès 1850, le Phanar s'était vu contraint d'accorder au Synode d'Antioche le droit de nommer son patriarche, à condition que celui-ci fut un Grec, agréé et confirmé par Constantinople. Mais en 1885 le Synode d'Antioche, à majorité melchite arabophone, élit un patriarche melchite. La tendance à majoriser comme langue du culte l'arabe et non plus le grec devint de plus en plus forte, et aboutit en 1899 à l'excommunication du Patriarche d'Antioche par le Patriarche de Constantinople. Le schisme était consommé là aussi ; désormais, l'Église d'Antioche allait demander le Saint Chrême à l'Église russe, et non plus au Phanar.



Chapelle de Sainte-Hélène, au Saint Sépulcre (d'après David Roberts, op. cit.).

La chapelle de Sainte Hélène avait été érigée sur le lieu de la découverte de la Sainte Croix sur laquelle avait expiré le Christ. Elle avait été dédiée à Sainte Hélène, l'épouse canonisée de l'empereur Saint Constantin le Grand, sainte venant immédiatement après la Vierge dans la hiérarchie de l'Église orthodoxe. On pénétrait dans cette chapelle par un escalier souterrain partant de l'une des parties de la cathédrale du Saint Sépulcre dévolue au clergé grec. Dans sa relation d'un voyage au Lieux Saints, *Condition of the Greek Church*, un pasteur anglais contemporain de David Roberts, le révérend Waddington, raconte la célébration de la fête de la Résurrection, à laquelle se pressait une foule de fidèles Grecs, Coptes,

Maronites, Syriques, Arméniens, Européens, dans l'attente du miracle traditionnel, lequel ne se produisait qu'une fois que le pacha de Jérusalem, accompagné de ses gardes, se fut installé en face du Patriarche grec. Le pacha éteignait alors toutes les lumières ; d'un petit orifice, placé derrière l'autel, surgissait alors une minuscule flamme, laquelle, transmise de cierge en cierge, se répandait dans les mains de l'assistance saisie d'une grande ferveur. Une fois encore, le témoignage de cet ecclésiastique non-orthodoxe cherche à discréditer les Grecs et leur culte : « j'ai été témoin d'une cérémonie monstrueuse, dont les extravagances fournissent un exemple de la dangereuse propension humaine aux superstitions ».



« Le Patriarche des Grecs » (d'après une miniature du peintre turc Levni, Paris, Bibl. Nat.).



Le trône patriarcal offert en 1682 par le prince de Moldavie Démétrius Cantacuzène.

Le titre de *hospodar* fut donné par les chancelleries européennes aux princes régnants tributaires du sultan qui, à partir de 1711, gouvernèrent les deux principautés roumaines au nom de la Sublime Porte. En effet, après cette date, ces deux principautés ne furent plus gouvernées par des *voïvodes* issus des principales familles de l'aristocratie des boyards roumains. Depuis que l'Autriche et la Russie avaient étendu leur frontière d'État jusqu'aux confins des principautés roumaines vassales de la Porte, les autorités ottomanes constatèrent qu'à plusieurs reprises les *voïvodes* roumains avaient noué des relations étroites avec l'empereur Léopold I et le tsar Pierre afin de se joindre à leur politique anti-turque. On pensa à Constantinople qu'il valait mieux s'assurer le contrôle des pays roumains en y nommant directement des princes chrétiens sujets immédiats du sultan. Les principales familles phanariotes étaient là pour offrir les services et les garanties nécessaires.

Bien que la période « princière » de l'aristocratie phanariote débute officiellement en 1711, la Moldavie et la Valachie avaient déjà connu des règnes de *voïvodes* grecs plus ou moins imposés par la volonté turque. Mais la période phanariote, en tant qu'institution effective du monopole grec sur les principautés roumaines date de 1711, après la défaite russe de Stănilești, lorsque le prince de Moldavie Démétrius Cantemir se réfugia en Russie caché dans la calèche de l'impératrice Catherine et après que le prince de Valachie Constantin Brancovan eut été décapité à Constantinople pour avoir trop correspondu avec les Autrichiens.

Le véritable titre de ces « hospodars », celui qu'ils se donnaient dans les actes officiels et qu'on leur donnait dans les cérémonies, était celui des anciens princes roumains dont ils avaient pris la place, le titre de *voïvode*. A ce titre les princes du Phanar adjoignirent le qualificatif d'hégémone et un cérémonial d'inspiration byzantine.

La cérémonie d'investiture d'un hospodar phanariote évoquait, par sa durée, celle du sacre des empereurs byzantins. Le patriarche, entouré de quatre archevêques métropolitains choisis parmi les membres du Saint-Synode recevait le nouveau prince tributaire dans le sanctuaire de la Grande Église, lui posait le front sur la table sainte et lui couvrait les épaules de l'*homophore*, tunique de cérémonie réservée aux grands dignitaires ecclésiastiques et que les empereurs de Byzance, bien que laïques, portaient à l'occasion de la communion. Le patriarche bénissait ensuite le prince, récitait les prières sacramentelles et l'oignait du Saint-Chrême.

Le lendemain, accompagné du grand drogman de la Sublime Porte et des dignitaires grecs, le *voïvode* hégémone se rendait à l'invitation du grand vizir, au Divan. Là, assis chacun autour d'une table séparée, le groupe des dignitaires grecs et celui des dignitaires ottomans, prenaient part à un festin. Le *voïvode* hégémone était ensuite reçu par le sultan, qui ne lui adressait pas la parole en cette occasion. Il était revêtu du caftan princier fait de pelisses précieuses et orné de bijoux, et se couvrait de la *Kuka*, haut bonnet princier décoré d'une aigrette de plumes ornée de diamants. Le grand vizir lui disait alors, de la part du sultan : « Ta fidélité et ton sincère attachement étant parvenus aux oreilles de Sa Hautesse, il veut bien t'en récompenser en te conférant la principauté de Valachie. Ne t'écarte jamais de l'obéissance que tu Lui dois. Protège et défends le pays qui t'est soumis et prends garde de violer ou d'outrepasser les ordres sacrés ». Le *voïvode* hégémone écoutait ces paroles avec les marques du plus profond respect, se prosternait aux pieds du sultan comme autrefois les archontes aux pieds de l'empereur byzantin et pronon-



Mont Sinaï, Le Monastère de Sainte Catherine (d'après David Roberts, op. cit.).

Auréolé par les souvenirs bibliques liés à l'exode d'Égypte, le Monastère de Sainte Catherine au Mont Sinaï était, avec le Saint Sépulcre et le Mont Athos, un autre haut lieu de l'orthodoxie. Érigé en « des solitudes augustes », sur le lieu même où le buisson ardent était apparu aux yeux émerveillés de Moïse, le monastère était entouré de montagnes non moins vénérables. C'était sur le sommet de l'une d'elles qu'au VI^e siècle, sous le règne de l'empereur Justinien, des anges avaient déposé le corps martyrisé de Sainte Catherine d'Alexandrie, la fiancée supposée de Jésus Christ, morte sous les supplices plus de quatre cents ans auparavant.

Le monastère de Sainte Catherine, bien qu'ayant fait sécession en 1682 par rapport à l'autorité du Phanar, continua toujours à bénéficier du soutien financier des *voïvodes* des Principautés Roumaines.

Cette gravure, œuvre elle aussi de David Roberts, nous montre l'édifice tel qu'il se présentait, intact, après des siècles de domination arabe, puis ottomane. Depuis, la cour intérieure a été encombrée de bâtisses utilitaires.

Il disait à son tour la formule suivante : « Je promets, au péril de ma vie et de ma tête, de déployer tous mes efforts au service du très juste et très gracieux sultan, l'ombre de Dieu sur le monde, tant que Sa Hautesse ne détournera pas le regard au dessus du néant de son serviteur ⁽¹⁴⁾ ».

Ensuite, toujours comme à Byzance, le *voïvode* hégémone s'inclinait par trois fois et se retirait à reculons. Arrivé dans la cour intérieure du sérail, il enfourchait un cheval de parade richement carapaçonné, autre cadeau du sultan, contrepartie orientale de la haquenée blanche offerte

(14) Théodore BLANCARD, « Les Mavroyéni », Paris 1909, p. 95, 97, 100, 133, 134.





6



7



8

Héraldique phanariote. Reprenant les anciennes armoiries de la Principauté de Valachie et de celle de Moldavie, qu'il leur arriva souvent de réunir dans une même représentation, les princes phanariotes les firent figurer, comme des enluminures, en tête des actes officiels auxquels ils entendaient donner un relief particulier. Ces actes étaient rédigés le plus souvent en langue roumaine, écrite dans l'alphabet cyrillique slave, et utilisaient les anciennes formules propres à la chancellerie médiévale des princes nationaux roumains. Il arrivait, mais bien rarement, que ces actes fussent écrits en grec, et alors seulement au bénéfice d'institutions ou de personnages grecs. Il n'existe pas d'étude sur les sources d'inspiration artis-

tique des peintres de ces blasons. Les influences se croisent : peinture d'icônes, baroque vénitien, miniatures turques, et les règles de l'héraldique d'Occident. Ce n'est que vers la fin du XVIII^e siècle que s'établit progressivement, sous l'influence occidentale, l'usage pour chaque famille, d'un blason différencié. Voir les explications des illustrations page 142.

9



10



aux rois de Naples, par le pape, lors de leur couronnement. Deux cortèges sortaient ensuite de la cour du sérail : l'un, dirigé par l'aga des janissaires et le grand vizir, se rendait à la Sublime Porte ; l'autre, dirigé par le nouveau prince et les notables grecs, se rendait au Phanar, pendant que la musique impériale, par une faveur spéciale, exécutait des marches militaires turques.

Le lendemain, un aga se rendait auprès du voïvode pour lui remettre les insignes du pouvoir : le *sandjak*, ou étendard, écarlate, et les trois *tough* (queues de cheval) tressées en panache et suspendues par des agraphes d'argent au haut d'une lance de bois.

Le voïvode restait encore un mois à Constantinople, pour tenir trois divans de justice et surtout pour amasser les sommes nécessaires au paiement des dons destinés au vizir et aux pachas qui avaient assuré sa nomination. Le caractère vénal du système d'administration ottomane s'affichait alors en plein jour. Prêteurs d'argent surgissaient de tous côtés, sachant qu'ils seraient remboursés grâce aux terribles taxes que tout nouveau voïvode s'empressait de demander aux contribuables des principautés. Les dirigeants de l'église grecque n'étaient pas les derniers à offrir de l'argent, et les zarafs grecs ou arméniens, se pressaient autour du nouveau prince.

Une fois que tous les rites de la corruption eussent été accomplis, le voïvode hégémone, accompagné des vœux de la nation grecque, et à la tête d'un imposant cortège turco-byzantin, prenait le chemin de sa principauté roumaine.

Arrivé dans sa capitale, il se muait « d'esclave du sultan » en despote quasi-absolu et arborait les insignes du pouvoir monarchique chrétien : son blason était surmonté d'une couronne, ses actes commençaient par la formule

Héraldique phanariote.

1) Frontispice d'un chrysobulle du prince Grégoire Ghica, voïvode de Moldavie, déc. 1755, concédant à ses deux fils les beyzades Démètre et Alexandre, le domaine de Hotârnici en Bessarabie, restitué par la Russie après la signature de la paix russo-turque. Écu de la Principauté de Moldavie ; support : deux lions affrontés. *Iassy, Archives de l'État, coll. doc. parchemins P. 340/114.*

2) Frontispice d'un chrysobulle du 17 janvier 1749 par lequel Grégoire Ghica, voïvode régnant de Valachie, décide que les émoluments des professeurs de grec de l'Académie Princière soient payés sur les revenus concédés aux prêtres. Écus accolés des deux Principautés. Cimier : couronne à sept perles. Supports : deux anges byzantins portant l'un l'épée, l'autre le sceptre. *Bucarest, Archives de l'État, coll. dipl. 21.*

3) Acte de chancellerie du prince Alexandre Mourousi, voïvode hégémone de Valachie, 1 sept. 1793. Écu unique renfermant les emblèmes des deux Principautés Roumaines. Support : deux aigles stylisés tenant l'un le sceptre, l'autre l'épée. Couronne à cinq perles. Ornementation florale de style ottoman. *Bucarest, Archives de l'État, coll. parchemins 69.*

4) Pièce du service de table armorié utilisé par le prince Grégoire Ypsilanti, ministre de Grèce à Vienne 1880. *Athènes, collection C. Nicoloudi.*

5) Détail de cette même pièce.

6) Frontispice d'un chrysobulle du prince Grégoire Ghica, voïvode hégémone de Valachie, 10 nov. 1735. Écu portant les emblèmes réunis des Principautés de Moldavie et de Valachie. Listel orné de l'inscription, en caractères cyrilliques « Moi, Grégoire Ghica voïvode, par la grâce de Dieu prince de Valachie ». Les miniatures encadrent les armoiries représentant des saints martyrs de l'Église orthodoxe. *Bucarest, Archives de l'État, coll. Sceaux 66.*

7) Frontispice d'un chrysobulle de 1731 du prince Michel Racovitza, voïvode régnant de Valachie, accordant un don au monastère de Cotroceni, à Bucarest. La miniature est décorée d'un ornement floral encadrant les deux écus réunis des Principautés. La majuscule I (pour « Io voevod », Moi le Prince) est soutenue par l'aigle byzantine. *Bucarest, Archives de l'État, coll. parchemins 15.*

8) Sceau de Michel Soutzo, prince régnant de Moldavie. Reproduction photographique agrandie 3 fois. *Collection de l'auteur.*

9) Pièce du service de table armorié du prince Constantin Caradja, ministre plénipotentiaire à La Haye. *Paris, collection E. Secrétan.*

10) Détail de cette même pièce.

sacramentelle « Moi, par la grâce de Dieu, prince régnant... ».

Une nouvelle cérémonie d'intronisation, calquée sur les anciennes coutumes des pays roumains, se déroulait alors dans l'église métropole de la capitale. Le métropolite, entouré des évêques, l'attendait sous le porche, portant des croix et des icônes. Après avoir baisé les évangiles, le voïvode et son cortège pénétraient dans l'église au son des cloches de toute la ville. Le métropolite faisait faire au voïvode le tour de la Sainte-Table, par trois fois, en chantant « Isaïe, réjouis-toi ». Agenouillé devant l'iconostase, le voïvode écoutant les prières sacrées, pendant que le clergé entonnait le « Kyrie eleison ». Ensuite, le métropolite oignait le prince de l'huile sainte, sur le front, les lèvres, la poitrine et la paume des mains, en prononçant la formule grecque « Axios » (Il est digne) et présentait le prince, debout, à la foule. Le chœur chantait alors « Axios », à plusieurs reprises, pendant qu'un diacre s'avancait en criant « Que Dieu accorde longue vie au fidèle ami du Christ, souverain de tout le pays, le voïvode, ainsi qu'à son épouse dévouée et à ses enfants ».

L'investiture civile avait lieu le même jour devant le conseil des boyards. Le divan-effendi, fonctionnaire turc venu de Constantinople, lisait le firman impérial, que le grand postelnic (ministre des affaires étrangères), boyard grec, traduisait en roumain. Le divan-effendi couvrait ensuite le voïvode du caftan princier, l'aidait à prendre place sur le trône, et le proclamait prince de Moldavie ou, si la cérémonie avait lieu à Bucarest et non à Jassy, prince de « Hongro-Valachie », rappel d'un très ancien titre des voïvodes de la Valachie médiévale. Enfin, selon un ordre de préséance dûment établi, les boyards défilaient pour baiser la main et le pan du caftan princiers.

Le soir il y avait bal à la cour, bal que les visiteurs autrichiens ou français trouvaient étonnant, puisqu'on y dansait les rondes paysannes traditionnelles des Roumains (15).

Cette description de cérémonies princières ne doit pas faire oublier que le règne de ces voïvodes était éphémère. La rotation des règnes et le changement des princes – comme ceux des patriarches et des vizirs – permettait au fisc ottoman de renouveler ses exigences à chaque nouvelle nomination. Mais de nombreux voïvodes régnèrent plusieurs fois, mettant ainsi en place une administration centralisatrice, et d'autant plus efficace que le même prince pouvait régner alternativement en Valachie et en Moldavie (16).

Entouré d'une garde armée de deux cents Albanais orthodoxes (les « arnaoutes »), adulé par une clientèle venue à sa suite du Phanar, revêtu des attributs du pouvoir princier, le voïvode hégémone se débarrassait des signes de servitude que lui imposaient à Constantinople les besoins de sa politique. Un ennemi des phanariotes a laissé de ces princes un tableau malveillant, mais véridique : « devant les boyards prosternés et baisant le pan de sa robe, l'hospodar marchait les yeux fermés à demi, figurant une surdité qui le dispensait de répondre aux requêtes embarrassantes, et ne parlait qu'à mi-voix sur un ton de douceur affectée. Maniant son chapelet de prières, soutenu aux aisselles par

(15) BLANCARD, op. cit. p. 95-97.

(16) Ainsi Grégoire Ghica qui régna trois fois entre 1726 et 1741, et Constantin Mavrocordato, dix fois entre 1730 et 1769. Ces multiples changements de trône n'avaient d'autre sens, dans l'idée de la Porte, que le transfert d'un vassal d'une capitale à l'autre. Mais aux yeux des plus ambitieux des princes du Phanar, les Mavrocordato, les Ypsilanti, ces règnes alternatifs laissèrent entrevoir la réunion des deux principautés sous une même couronne. Ils utilisèrent à cette fin le symbolisme héraldique en accolant les armes de la Valachie et de la Moldavie sur leurs emblèmes et sur leurs portraits officiels, le tout timbré d'une couronne unique, et même de deux moitiés d'aigle, comme une aigle byzantine écartelée. A la fondation princière de Vacaresti, près de Bucarest, édifée par les Mavrocordato, l'aigle bicéphale apparaît ouvertement.



Nicolas Mavroyeni, prince de Valachie, entouré des boyards du Conseil réunis au palais de Bucarest, entend l'envoyé du sultan lire le firman d'investiture (d'après un tableau se trouvant dans la maison Mavroyeni, à Paros, dont deux copies figurent à l'Académie Roumaine de Bucarest et au Patriarcat Grec d'Istanbul).

Tout comme le terme slave de *kněz* avait des significations différentes selon le pays où il était utilisé, (*kniaz*, en Russie = prince ; *kněz*, en Serbie = chef villageois), le terme d'origine slave *voïvode* pouvait être, selon Pouqueville (*Voyage de la Grèce*, V, 1821, p. 432 note 1) l'équivalent des termes latins *capitaneus*, *tribunus*, ou *dux militum*. Ce titre exista pendant dix siècles dans tous les pays balkaniques, mais avec des significations diverses. Il passa chez les Roumains dès le XIII^e siècle et chez les Grecs, importé par l'administration ottomane, à partir du XVII^e. Le voïvode, chez les Slaves, était un seigneur féodal, donateur d'églises, fondateur de villages. Les Slovénes de Carinthie en éalisaient un dès le IX^e siècle. Les Turcs firent administrer Bude conquise par un voïvode turc, sorte d'intendant militaire. Les îles grecques de Chio, de Tassos, de Mytilène étaient administrées par un voïvode turc, à la fois receveur fiscal et chef de la police ; la ville d'Athènes eut également à sa tête une série de voïvodes, tous Turcs, à l'exception d'un seul Grec, nommés par la Porte. La ville bulgare de Tatarbazardjik fut dirigée pendant 125 ans par une famille de voïvodes musulmans. Quant aux Principautés roumaines de Valachie et de Moldavie, elles étaient dirigées chacune par une dynastie de princes régnants, élus par les boyards au sein de la même famille, mais pas nécessairement selon le principe de la succession directe de père en fils. Les princes roumains s'intitulaient eux-mêmes voïvode ; les voïvodes phanariotes qui leur succédèrent s'intitulaient *hégémone*, et étaient eux-mêmes désignés sous l'appellation de *hospodar* par les Cours européennes, qui leur donnaient le qualificatif d'Altesse.

Les princes roumains de Valachie et de Moldavie du Moyen Âge soulaient, dans leur titre, le caractère divin de leur dignité, selon le modèle byzantins que d'autres monarchies de l'Europe orientale avaient également imité. Le mode de succession au trône était électif, en ce qu'il dépendait du choix du conseil princier ou siégeaient les grands boyards, et héréditaire, du fait que, jusque vers 1630, les princes étaient choisis parmi les membres de la dynastie nationale (les Basarab en Valachie, la famille dite des Musat en Moldavie). Comme en Pologne, comme en Moscovie, c'était donc le principe de l'ordre dans le désordre qui avait cours : des neveux succédèrent à l'oncle, des frères entrèrent en rivalité, des bâtards furent même proclamés quelquefois. Les inconvénients de ce système finirent par amener, comme en Pologne, l'intervention de l'étranger : dès la deuxième moitié du XVI^e siècle, la Porte imposa, dans certaines occasions, ses candidats, qui ne faisaient pas toujours partie de la famille régnante. A l'extinction des dynasties nationales, des grandes familles roumaines (les Craïovescu, les Movila) tentèrent de fonder de nouvelles familles régnantes, mais les Turcs imposèrent les princes grecs du Phanar, les « hospodars ».

Vassaux du sultan, mais disposant d'une autonomie interne et gouvernant selon les lois et coutumes de leur Principauté, les hospodars se considéraient les successeurs des anciens princes nationaux. Ils étaient traités par le sultan « de la même manière que l'étaient jadis les princes héréditaires de ces deux pays ». (Mouradjea d'Ohsson, *Tableau de l'empire ottoman*, VII, Paris 1824, p. 500). Un hospodar, « quoiqu'il paye un tribut à la Porte et ne règne pas éternellement, règne souverainement tout le temps qu'il règne » (comte d'Hauterive, *Mémoire sur l'état... de la Moldavie... en 1787*, Bucarest 1902, p. 340). Mais les conditions dans lesquelles ils avaient obtenu leur dignité, et leur soumission à la Porte représentaient évidemment une cause de perte de prestige : « l'on ne voyait plus à la Cour de ces voïvodes qu'une faible lueur de souveraineté » (Peyssonnel, *Observations historiques*, Paris 1765, p. 240). Il n'en reste pas moins que les cours de l'Europe, les qualifiaient d'Altesse Sérénissime tant que durait leur règne ; « les hospodars de Moldavie et de Valachie, quoique tributaires de la Porte, sont regardés comme des Princes de l'Europe », écrivait en 1754 le comte de Broglie dans ses instructions envoyées à l'ambassadeur de France en Pologne. (V. Mihordea, *Politica orientala franceza ... in secolul al XVIII-lea*, Bucarest 1937, p. 58). Tout comme les doges de Venise, leur titre n'était pas héréditaire, mais, du fait qu'il fut porté à plusieurs reprises par des membres d'une même famille, il fut adopté motu proprio à partir du XIX^e siècle, et, comme la plupart des titres portés par les familles de la noblesse française, devint un titre de courtoisie.



Portrait du prince Jean Caradja, voïvode hégémone de la Valachie, exécuté au temps de son exil à Pise, vers 1822 (Athènes, Coll. privée).

« La personnalité de Caradja ne se dégage pas antipathique de la correspondance avec l'ambassadeur russe. Son règne est représentatif de cette ère si généralement décriée des princes phanariotes dans les principautés danubiennes, dont il fut l'un des derniers. Sa correspondance avec Stroganof projette beaucoup de lumière sur les questions multiples et souvent si complexes touchant soit aux relations des familles phanariotes entre elles, soit aux problèmes administratifs d'ordre local en Valachie et en Moldavie, soit aux problèmes d'un ordre plus général concernant la politique intérieure et extérieure de la Porte au début du XIX^e siècle. Caradja était du reste, comme la plupart des Phanariotes de son temps, un esprit cultivé, lisant et traduisant les encyclopédistes, qui s'efforça d'être un prince éclairé, qui, à côté d'un code qu'il fit publier, encouragea l'instruction en créant des écoles en Valachie, qui occupa même ses loisirs, dans son exil de Pise, à écrire des comédies. Il se montra sans doute tenace dans son ambition, dans sa volonté d'accéder au pouvoir et de s'y maintenir. Il fut trop souple ou peut-être seulement très souple. Mais il fallait être habile dans la situation où il se trouvait, se mouvoir dans ce monde d'intrigues où nul, ni les ministres de la Porte ottomane, ni les Autrichiens, ni les Russes, ne poursuivait loyalement une politique au grand jour et des buts légitimes ou même avouables, les uns cherchant à conquérir de nouveaux territoires par la force, les autres à maintenir par la ruse une domination séculaire dans un cadre rigide sur des peuples qui

avaient tous évolué. Il fallait se mettre à la mesure de ces maîtres en intrigues qui ne cessaient d'être habiles que pour se montrer brutaux. Pourquoi, dans ces conditions, si atténuantes pour les victimes de ces agissements, exiger d'un hospodar qui défendait sa tête et, à côté d'intérêts privés, des intérêts nationaux légitimes, plus de rigueur dans son jeu politique qu'on n'en a exigé des chanceliers ou des vizirs de cette époque, dont pas un n'était exempt de vénalité ? On connaît la vénalité de Talleyrand. Le Russe aussi touchait des pots-de-vin : après la fuite de Caradja « les Soutzo offraient à Stroganof un demi-million s'il voulait les soutenir ». Filitti, *op. cit.* p. 201.

Conclusion de l'introduction de P.A. Argyropoulo au volume « Correspondance de l'hospodar Jean Caradja avec le baron de Stroganof », Athènes 1963.

Double médaillon réunissant les portraits du prince Michel I Soutzo (1730-1802) et de son épouse Sévastie Callimachi. (Francfort, Coll. Radu Miclescu.)





Société phanariote dansant la romaïka au son d'une cornemuse, par Vanmour, (Amsterdam, Rijksmuseum).

Cette ébauche du peintre flamand Jean-Baptiste Vanmour représente une assemblée phanariote se divertissant dans un bois aux environs de Constantinople. C'était l'époque où, en Europe Orientale, en Hongrie, en Pologne, en Russie, la noblesse pratiquait encore les danses paysannes, qu'au siècle suivant elle allait délaïsser au profit de chorégraphies nouvelles, plus conformes aux modes de l'Occident.

Des descriptions littéraires de ces divertissements nous ont été laissées tant par les chroniqueurs roumains des cours phanariotes, que par les voyageurs français ou allemands qui visitèrent ces cours. Le comte de Salaberry, qui se trouvait à Bucarest à la veille de la révolution grecque, fut témoin des fêtes données à la Cour de lassy en pleine guerre russo-turque, par le prince Constantin Mavrocordato :

« J'ai assisté à un bal où j'ai vu des danses grecques, moldaves, valaques et turques ; toutes semblaient n'avoir d'autre objet que la volupté. On se tient par la main pour ne plus se quitter ; on fait quelques pas en rond, mais vis-à-vis l'un de l'autre ; on se fait des mines, on se quitte, on se retient, on se rapproche, je ne sais comment ; on se regarde, on se devine.

Les danses valaques ont un air de langueur, soutenu d'une mélodie simple et monotone ; on se tient par les bras en les élevant, on fait un pas en avant et un autre en arrière ; pendant trois quarts d'heure, c'est toujours oui ou non » (*).

Même impression de volupté dans les souvenirs du prince de Ligne, qui poussa le plaisir jusqu'à donner lui-même une fête, où il reçut ses invités habillé à la boyarde et où deux cents convives dansèrent la pyrrhique et d'autres rondes grecques et moldaves :

« L'âme sensible au divertissement est ouverte à l'amitié et à toutes les vertus. Ce n'étaient que danses à la grecque, voluptueuses à l'excès ; que fêtes, que spectacles... Les apparences de la guerre n'empêchaient point tout lassy de se divertir et d'aller, le jour de mon arrivée, à un feu d'artifice dans un bois romantique (**).

(*) Le comte de SALABERRY, *Essais sur la Valachie et la Moldavie, théâtre de l'insurrection dite d'Ypsilanti*, Paris 1821, p. 42.

(**) Prince de Ligne, *Mémoires et mélanges historiques et littéraires*, I, Paris 1827, p. 216 et II, Paris 1827, pp. 390-396. Les textes ont été écrits une quarantaine d'années avant leur publication.

deux ou trois boyards, l'hospodar, maître du pays, passait sous l'aspect d'un paralytique » (17).

Byzance après Byzance n'était plus qu'un simulacre des splendeurs passées, mais ce simulacre servait à entretenir la flamme du souvenir. Si les empereurs d'Orient portaient jadis des chaussures couleur de pourpre, le voïvo-de phanariote garnissait de soie rouge les siennes, mais à l'intérieur seulement. Toujours de soie pourpre, le haut de son énorme coiffure, la *kuka*.

L'histoire politique des princes du Phanar n'entre pas dans le cadre de ce sujet. Tout comme les grands drogman de la Sublime Porte, ils se servirent de leur éminente position afin de consolider leurs intérêts de famille, et de préparer pour eux-mêmes, et pour leur caste (18), un avenir de grandeur. Ils se souciaient peu de trahir un maître, le sultan, auquel les avaient soumis la force des armes et un destin injuste, et œuvrèrent avec persévérance au triomphe de la seule cause sacrée pour eux, celle de l'hellénisme (19).

C'est ainsi qu'une aristocratie officieuse, chrétienne, formée par la négligence turque, en était arrivée à participer en fait, sinon en droit, au gouvernement de l'empire ottoman. Maîtresse des secrets de cet empire, elle se conduisait en aristocratie de la nation grecque tout entière. Par le grand logothète du Patriarcat, elle dirigeait les affaires de l'église orthodoxe d'Orient, devenue, disaient certains, non seulement sa débitrice, mais son esclave. Par le drogman de la flotte, elle administrait les îles de l'archipel et la Morée. Par le grand drogman de la Sublime Porte, elle maniait les rouages de la diplomatie ottomane. Enfin, grâce aux trônes des deux principautés roumaines, elle avait acquis l'auréole souveraine, les titres princiers et les blasons couronnés.

Basé sur une vingtaine de familles, sur leur autorité, sur leur indéniable capacité politique, sur leur science du gouvernement et leur stratégie matrimoniale, l'*imperium in imperio* (l'expression est d'un ambassadeur anglais, Stratford de Redcliffe) s'était constitué à l'ombre conjointe du Patriarcat orthodoxe et du Grand Turc (20).

Les princes grecs du Phanar lièrent leur nom à une période particulièrement décriée de l'histoire roumaine, marquée par la corruption des mœurs politiques, par une fiscalité dégradante, et par une décadence générale de l'esprit national. Il y eut parmi eux des exceptions, des esprits particulièrement éclairés, et des administrateurs habiles, amis du progrès. Mais ils étaient Grecs, et, s'ils firent beaucoup pour l'hellénisme, ils se soucièrent moins de la culture et du peuple roumains, encore que la mort tragique de Grégoire Ghica, tué en 1777 pour s'être opposé à la cession d'une partie de la Moldavie à l'Autriche, doit nous rappeler qu'il faut se méfier des définitions hâtives. Les Roumains leur doivent une aide indirecte, car en défendant les intérêts des chrétiens en général, les Phanariotes préservaient les intérêts des deux seules principautés orthodoxes ayant gardé les apparences d'une existence politique digne de ce nom, et dont ils occupaient le trône. Ils ne se considéraient nullement les obligés du sultan, mais ceux de la nation grecque, la seule qu'ils désiraient sauver. En la sauvant, ils sauvèrent accessoirement les autres, toutes imbriquées au sein de la même communauté religieuse.

(17) Philippe ZALLONY, « Essai sur les Fanariotes », Paris 1824, p. 35, 43.

(18) C'est avec raison que le professeur Dimaras précise que, dans le cas des phanariotes, il s'agit d'une caste plutôt que d'une classe. C. Th. DIMARAS, « Alexandre Mavrocordato, Machiavel et La Rochefoucauld », dans « La Grèce au temps des Lumières », Genève, 1969, p. 18.

(19) Périclès ARGYROPOULO, « Correspondance de l'hospodar de Valachie Jean Caradja avec le baron de Stroganoff », Athènes 1954, p. 6.

(20) George FINLAY, « History of Greece », V, Londres, pp. 241-277.

(21) Al. MANO, « Le quatrième point de garantie », Paris 1863, p. 30.



Héraldique phanariote : Tapisserie du XVIII^e siècle offerte par la princesse Euphrosyne Callimachi à l'église grecque de Brousse, en Asie Mineure (d'après Th. Blancard, op. cit.).

Alors que la Turquie, jusque dans les toutes dernières années du XVIII^e siècle, n'avait pas de représentants diplomatiques à l'étranger, les hospodars montèrent leur propre réseau de correspondants et ne transmettaient à la Porte que ce qu'ils jugeaient utile à leurs intérêts. Ils utilisèrent leurs relations internationales pour hâter l'émancipation des populations chrétiennes, que tout le monde prédisait, en contribuant à saper davantage les fondements de l'empire. Mais ils préféraient que cela se fasse à leur profit personnel, sans pour autant compromettre les positions privilégiées qu'ils s'étaient ménagées à l'intérieur des rouages de l'État ottoman. D'où ces ambiguïtés, ce jeu périlleux, qui donnèrent au Phanar la réputation d'une « pépinière de fourberies consommées » (22). Un prince phanariote, Alexandre Ypsilanti, alla même jusqu'à suggérer que la liaison entre Turcs et Grecs devînt un pacte éternel, à condition que les hospodars gréco-roumains, consacrés religieusement par le patriarche, continuent à briller comme des phares de souveraineté aux yeux des *Romaïoi*, les peuples formant le *roum mileti* gouverné par la Grande Église (23).

Bercés dès leur plus tendre enfance par des nourrices qui leur promettaient les trônes de Valachie et de Moldavie (24), et par conséquent l'illusion de l'empire qui avait péri avec Byzance, les membres des principales familles du Phanar cherchèrent à réduire le nombre des éventuels candidats à ces trônes. La tendance de concentration de la souveraineté au bénéfice de quelques maisons seulement devint évidente en 1819, lorsque les Mourousi, les Soutzo et les Callimachi obtinrent un firman impérial leur réservant l'exclusivité future des dignités de grand drogman et de hospodar des Principautés. La politique russe n'agitait-elle pas l'appât de l'éventuelle création d'un royaume de Dacie, ou de celui d'une Hellade autonome ?

(22) Général comte de ROCHECHOUART « Mémoires sur la Révolution, l'empire et la Restauration », Paris 1933, p. 184.

(23) Andrei OTETEA, « Un cartel fanariot », Studii, 3, Bucarest 1959.

(24) Charles PERTUSIER, « Promenades pittoresques dans Constantinople », 3, Paris 1815, p. 293.



La famille du prince Ypsilanti accueillant des visiteurs devant sa résidence sur le Bosphore. D'après Antoine-Ignace Melling, *Voyage pittoresque de Constantinople*, II, Paris 1819.

Le village de Thérapia, non loin de Constantinople, était devenu un lieu de villégiature pour les pachas en disgrâce, les princes grecs exilés, les banquiers arméniens à la recherche du calme. La gravure reproduite ici est extraite de l'album du peintre français Melling, où elle porte le numéro 37. Les commentaires qui l'accompagnent, ainsi que ceux expliquant la gravure qui la précède, prouvent que la villa de gauche représente la demeure de la famille Ypsilanti, que l'on voit assemblée sur le quai, accueillant un visiteur. La villa du fond était celle de la famille Mourousi, villa qui fut confisquée en 1812 par la Porte et donnée à l'ambassade d'Angleterre. Aucune de ces demeures n'existe plus. Les jardins sont à l'abandon.

Voici le commentaire dont le peintre lui-même faisait accompagner la représentation de ce paysage :

« Des lieux si favorisés du ciel semblent faits pour conduire à l'oubli des projets et des chagrins de l'ambition. Heureux ceux dont une disgrâce, lorsqu'elle n'est accompagnée ni de supplices, ni de confiscation de biens, permet de venir oublier ici les fréquentes révolutions du Sérail ! Ils se gardent bien de compromettre par une dangereuse ostentation le bonheur

auquel ils sont rendus. Ce n'est point sous un gouvernement despotique qu'il est permis de braver l'envie. Tout est mystérieux dans leur luxe et dans leurs plaisirs. Lorsque dans leurs kiosques fleuris, mollement couchés sur des sofas, couverts de châles de cachemire et appuyés sur des coussins de brocart, ils contemplent les mouvements de la mer et les beautés du rivage, des treillis de bois appliqués à leurs fenêtres les dérobent aux regards des curieux. C'est la crainte qui leur répète ce conseil du sage : « Cache ta vie ».

Les princes grecs, c'est-à-dire ceux qui ont exercé dans la Moldavie et la Valachie une autorité pleine de vicissitudes, lorsqu'ils sont déposés, viennent dans le beau village de Tarapia. La vanité, trait dominant des Grecs, même depuis leur asservissement, suit ces princes jusque dans leur exil ; ils s'entourent de tout ce qui peut retracer les honneurs dont ils ont joui, se font appeler Altesse Sérénissime. L'un d'eux, le prince Ypsilanti, dont la destinée excita pendant quelque temps l'intérêt de plusieurs cabinets de l'Europe, avait à Tarapia une maison de campagne assez célèbre par la belle position de son jardin et de sa terrasse ; qui offrent à toutes les heures du jour des ombrages délicieux...

Depuis la défection du dernier prince de cette famille, qui a pris parti pour la Russie et s'est retiré à Saint-Petersbourg, le Grand Seigneur a confisqué ses biens et a donné son habitation de Tarapia au général Sébastiani pour servir de demeure aux ambassadeurs de France, qui y font leur résidence pendant l'été ».

C'est à ce propos qu'il faut rappeler les paroles d'un grand historien, qui affirmait que la soif du pouvoir, la manie de la domination « fut-ce au prix de la mort » caractérisaient bien plus les phanariotes que le désir d'amasser de l'argent⁽²⁵⁾. La vie ne valait la peine d'être vécue que si elle était couronnée par la gloire de l'autorité suprême, même pour peu de temps. Rien n'est trop cher pour reposer, même décapité, dans une sépulture ornée de l'inscription du titre de voïvode, du blason princier et du sceptre acheté à prix d'or à Constantinople ».

Ces rêves et ces désirs de domination finirent dans un bain de sang. Les campagnes de Napoléon à travers l'Europe, les nouvelles idées d'émancipation des peuples, la mode romantique des sociétés secrètes avaient fait naître en 1814 à Odessa, sous le patronage occulte des autorités russes, une sorte de conspiration patriotique de marchands grecs, la « Philiki Hétairia », autrement dit « La Société des Amis ». Cette société secrète, que d'aucuns confondirent avec la franc-maçonnerie, s'étendit rapidement à travers toutes les communautés helléniques répandues dans plusieurs centres commerciaux d'Europe, avant que certains dignitaires du Phanar ne s'y rallient à leur tour. Sa présidence fut confiée en 1820 au prince Alexandre Ypsilanti qui voyait surtout dans la société des Amis un moyen de refaire Byzance ; d'autres, tels les archontes de la Grèce continentale, pensaient que cette société secrète les aiderait à prendre, sur le simple plan local, la place des Turcs ; d'autres phanariotes enfin, tels Alexandre Mavrocordato, voulaient une sorte de révolution destinée à faire naître un état grec constitutionnel, à l'occidentale. Le détonateur de ces tendances diverses fut la révolte d'Ali de Tébélén, pacha albanais de Janina, contre le sultan ; cette révolte n'avait rien de romantique, ni n'était liée à l'Hétairie. Mais elle fit éclater une autre révolte, lorsque l'évêque de Patras, Ghermanos, appela la nation grecque à secouer le joug ottoman. Les princes Alexandre Ypsilanti et Georges Cantacuzène, officiers russes, à la tête d'une armée grecque entraînée en Russie, pénétrèrent en Moldavie et lancèrent de leur côté un appel à la révolte des chrétiens contre le sultan (21 avril 1821). Les Turcs ripostèrent en organisant les massacres des principaux dignitaires du Phanar.

La plus illustre des victimes fut le patriarche Grégoire V, accusé d'avoir facilité la fuite en Russie des princes Mourousi, d'avoir couvert les liaisons de l'Hétairie avec la famille Mavromichali et d'avoir correspondu secrètement avec les princes Ypsilanti. Il fut pendu à la porte de son église du Phanar (22 avril 1822). Le grand vizir vint contempler le cadavre en silence, puis le fit livrer aux juifs qui le traînèrent dans les rues boueuses d'Istanbul avant de le jeter au Bosphore⁽²⁵⁾. Des chrétiens pieux l'en retirèrent nuitamment et firent en sorte que les funérailles du patriarche fussent pompeusement célébrées à Odessa.

Douze évêques de l'entourage du patriarche périrent également, de même que d'autres évêques, à Salonique et Andrinople, et de nombreux dignitaires du Phanar, appartenant aux familles Negri, Mano, Callimachi, Handjery, Mourousi, Aristarchi, et à d'autres encore⁽²⁶⁾.

Par ces mesures, la possibilité d'un soulèvement à Constantinople même, centre de la servitude hellénique, était brisée dans l'œuf.

La guerre de l'Indépendance de la Grèce, qui souleva tant d'enthousiasme dans les milieux de l'Europe libérale, lesquels confondaient un mouvement d'émancipation nationale avec les révolutions sociales d'occident, s'inscrit

dans les pages les plus glorieuses de l'histoire du peuple grec, encore que ni les Serbes, ni les Roumains n'eussent voulu faire leur révolution au bénéfice et sous la direction d'Ypsilanti et d'autres dirigeants du Phanar. Lorsque cette guerre prit fin, il y eut un royaume de Grèce nouvellement créé au bénéfice d'une dynastie bavaroise, mais il n'y eut plus ni drogman de la flotte, ni grand drogman de la Sublime Porte. Bien que le Patriarcat orthodoxe eut gardé son église, son Grand Logothète et son administration au Phanar, la plupart des familles phanariotes avaient fui en Russie, en Grèce et dans les principautés roumaines.

Les classifications historiques assignent comme fin de l'époque phanariote l'année 1821. L'on ne s'est donc plus beaucoup soucié des épigones du Phanar restés sur place après cette date, alors que leur histoire n'est que la copie presque conforme de celle de leurs prédécesseurs. Les mêmes causes (l'incompétence et la corruption de l'administration ottomane) produisirent les mêmes effets (la mainmise des Grecs sur d'importants rouages de l'empire). Il y eut bien sûr quelques différences, la plus notable étant peut-être celle qu'avant 1821 les facteurs politiques l'emportaient sur les incidences économiques, alors que, au cours de la période suivante, et notamment après 1853, les opérations bancaires dictèrent les décisions politiques. Pour le reste, ce fut pareil : oppression fiscale des provinces tributaires, intrigues de sérail, favoritisme, luxe des pachas, machinations des grandes puissances avides de s'approprier les dépouilles de la Turquie, promue au rang d'homme malade de l'Europe. Seule la Russie changea d'outil : au lieu de se faire, comme par le passé, le défenseur de l'orthodoxie et des Grecs, elle changea l'arme d'épaule et avança sous le couvert du panslavisme, à la fois contre les intérêts helléniques et contre ceux du sultan.

Les Grecs du Phanar mirent un quart de siècle à se remettre de la saignée provoquée par la révolution de 1821. Les grandes familles avaient fui et, à deux ou trois exceptions près, il ne restait autour du Patriarcat que des Grecs d'humble naissance, courtiers et hommes d'affaires de moindre rang, habitant non plus le Phanar, ghetto déchu, mais l'ancien faubourg génois de Galata⁽²⁷⁾ de l'autre côté de la Corne d'Or, ou les *yalis* situés plus au nord, sur le Bosphore même. Autour de Nicolas Aristarchi, grand logothète du Patriarcat, de Stéphanaki Vogoridi, familier de l'ambassade d'Angleterre, s'étaient groupés d'autres Grecs du Phanar, hommes nouveaux, les Carathéodory et les Musurus pour la politique, les Baltazzi, les Zarifi, les Eugénidi pour les affaires d'argent. La vieille histoire recommença. De 1828 à 1861 le médecin des sultans fut un phanariote, Stéphane Carathéodory. Son successeur dans cette fonction fut un autre phanariote, Alexandre Mavroyeni.

L'Angleterre, qui avait besoin, face à la Russie, d'un allié solide sur la route des Indes, voulut mettre sur pied un empire ottoman réformé, puissant, au sein duquel les différentes nationalités vivaient en harmonie. L'on fit signer au sultan l'édit dit de Gülhané, destiné à assurer l'égalité des droits entre tous les sujets, quelle que fut leur confession. L'administration de l'empire se remplit de fonctionnaires Grecs, Arméniens, catholiques, juifs, décorés du titre d'effendi, et, plus tard, de celui de pacha. Les phanariotes profitèrent de l'occasion pour obtenir une dignité princière : le protocole de Londres, signé le 11 décembre 1832 entre la Turquie, la France, l'Angleterre et la Russie, garantissait, entre autres, la sécurité des Grecs de Turquie, et assurait leur rentrée au pouvoir. On imagina à leur

(25) Nicolae IORGA, « Documente privitoare la familia Callimachi », I, Bucarest 1902, p. LV.

(25 bis) George FINLAY, op. cit., VI, p. 187.

(26) Théodore BLANCARD, « Les Mavroyeni », II, p. 179-184.

(27) Le groupe de pression financière de ce qu'il fut convenu d'appeler « les banquiers de Galata » n'était pas composé que de Grecs, mais aussi de familles françaises (les Alléon, futurs comtes pontificaux), arméniennes (les Mihran Duz, les Bogos, les Allahverdi, les Issaverdens, les Tinghir), juives (les Camondo, futurs comtes italiens). Mais les Grecs tenaient le haut du pavé.

Les princes de Samos

Stéphane Vogoridi, 1835-1852.

Alexandre Callimachi, 1852-1854. Auparavant ministre de la Porte à Londres et à Paris, et ensuite ambassadeur à Vienne, il était le fils de Scarlate Callimaki, prince de Moldavie, exécuté par les Turcs en 1821.

Jean Ghica, 1854-1858, neveu des princes régnants de Valachie du même nom, connu pour le rôle qu'il joua plus tard dans la politique et les lettres roumaines. Devint ministre de Roumanie à Londres.

Miltiade Aristarchi, 1858-1866, fils du Grand Drogman exécuté en 1821 ; frère du Grand logothète du Patriarcat et du ministre de la Porte à Berlin.

Paolo Musurus, 1866-1872, frère de Constantin Musurus, lequel était ambassadeur de la Porte à Londres et gendre de Stéphane Vogoridi.

Constantin Adossides, 1872-1874 et 1878-1884.

Constantin Photiadès, 1874-1878, Frère de Jean Photiadès, ministre de la Porte à Rome, autre gendre de Stéphane Vogoridi.

Alexandre Carathéodori, 1884-1894, représentant plénipotentiaire de la Porte auprès du Congrès de Berlin, gendre de Paolo Musurus. Neveu par sa mère d'Alexandre Mavrocordato, héros de la guerre d'indépendance grecque.

Stéphane Musurus, 1896-1899, ensuite ambassadeur de la Porte à Rome et vizir turc. Fils de Constantin Musurus.

Alexandre Mavroyeni, 1902-1904, petit-neveu du prince de Valachie du même nom. Ensuite ministre de la Porte à Washington et ambassadeur à Vienne.

Constantin Carathéodori, 1906. Fils d'Alexandre Carathéodori.



Grégoire Végléry (1868-1948), dernier prince de Samos.

profit une principauté tributaire destinée à servir de remplacement aux trônes des principautés roumaines. L'île de Samos, dont on exhuma opportunément d'antiques privilèges, fut érigée en principauté. Son titulaire, Vogoridi, Grec du Phanar, révocable et désigné non-héréditairement par le sultan, devait verser à la Porte un tribut annuel de deux cent mille piastres⁽²⁸⁾.

Réchid pacha, grand vizir de l'empire ottoman du temps de la Réforme, gouverna entouré de phanariotes dont il fit ses hommes de confiance ou des ambassadeurs. Sa biographie précise d'ailleurs qu'il s'appuya sur le Phanar, car le logothète Aristarchi, le beyzadé Callimachi, le prince Caradja, ministre aux Pays-Bas, Musurus-bey,

(28) « Le Journal de Smyrne », périodique de langue française, publiait le 14 juillet 1838 la description des cérémonies d'installation du nouveau prince de Samos : Le bruit du canon, les salves d'artillerie, annoncent que le prince arrive au port, où l'attendent l'archevêque de Samos et celui de Kalymos. Précédé des portecroix et des porte-bannières des églises, des supérieurs de tous les couvents et des higoumènes des monastères, il avance au milieu d'une procession dont le caractère grandiose est difficile à imaginer, suivi des bataillons des gardes, de tous les employés de l'administration, des consuls étrangers et des agents consulaires. Les rues sont jonchées de fleurs.

ambassadeur à Londres, le prince Vogoridi, furent ses protégés, et, quelquefois, surtout le dernier, ses protecteurs⁽²⁹⁾. Mais la mort de Réchid pacha, en 1857, sembla sonner le glas de l'influence phanariote dans le gouvernement ottoman. Le prince Callimachi, ambassadeur de la Sublime Porte à Vienne, écrivit alors à son coreligionnaire Constantin Musurus, ambassadeur de la Sublime Porte à Londres : « Réchid pacha est mort, les chrétiens ont perdu leur protecteur et les temps de la barbarie vont revenir sur eux. Je vous engage à user de toute votre influence pour intéresser le gouvernement anglais en leur faveur ; c'est ce que je m'efforce de faire à Vienne ». Musurus, qui poursuivait pour sa famille le futur trône de Bulgarie, jugea utile de communiquer cette lettre au gouvernement ottoman. Callimachi fut écarté du service diplomatique, et ce fut tout.

La création au cours de la même année de la *Banque Impériale ottomane*, grâce notamment au concours des Baltazzi et des Zarifi, allait signifier le début d'une extraordinaire participation du Phanar à la ruine financière de la Turquie. En 1854, la nouvelle banque Zafiropoulo et Zarifi avait assuré l'approvisionnement en charbon de la flotte anglo-française au cours de la guerre de Crimée. En 1857 la même banque prenait à ferme les grandes mines de houille d'Eregli (l'ancienne Héraclée du Pont). En 1864 les banquiers de Galata fondaient la *Société Générale de l'Empire Ottoman*, destinée à compléter, au moyen d'investissements commerciaux et industriels, les activités de type classique de la Banque Impériale, puis, en 1865, le *Crédit Impérial et Commercial*. Grâce à ces trois établissements, les banquiers de Galata monopolisèrent la plus grande partie du commerce et des affaires bancaires de l'empire agonisant, dont ils assuraient la liaison avec les représentants de la haute finance internationale et la conclusion des emprunts sur les places étrangères. En 1878 Alexandre Carathéodory était chargé de la tâche ingrate de représenter la Turquie vaincue par les Russes au Congrès de Berlin, ce congrès qui sanctionnait la création de la principauté de Bulgarie et la remise de Chypre sous mandat de l'Angleterre. Un an plus tard, grâce à l'influence d'Alexandre Mavroyeni, médecin du sultan, il était nommé au poste de ministre des Affaires Étrangères de l'empire ottoman, avec le titre de pacha et le droit de préséance sur le cheikh-ul-Islam, premier dignitaire religieux après le sultan. De son côté, le banquier personnel et confident de longue date du sultan Abdul Hamid, Georges Zarifi, suggéra l'adoption de mesures financières destinées à assurer à la Porte les revenus dont elle avait besoin pour payer ses créanciers étrangers et locaux. Les banquiers de Galata, avaient depuis longtemps couvert les petits emprunts du gouvernement turc et assuré les dévaluations successives de la piastre, [dévaluations qui n'empêchaient pas les hauts dignitaires de l'empire de continuer à toucher des traitements en monnaie-d'or]. Les mêmes banquiers de Galata furent encore les bénéficiaires, en 1880, d'une gigantesque opération en vertu de laquelle ils prenaient en ferme toute une série de revenus de la Turquie : l'impôt du timbre, celui sur les boissons alcooliques [la moitié de la population de l'empire n'était pas musulmane et par conséquent n'était pas astreinte aux prescriptions du Coran en la matière], l'impôt sur les pêcheries, la dîme des soieries de Brousse et d'Andrinople, le monopole du sel et celui du tabac. Ce qui représentait l'équivalent de la plupart des contributions fiscales indirectes, à l'exception des douanes sur les produits cités plus haut. Outre ces revenus, encaissés directement par les banquiers de Galata, constitués dorénavant en ce qu'il était convenu d'appeler « la Com-

(29) Les « Correspondances de Turquie », publiées par les journaux parisiens, « Le Siècle », 12 janvier 1858 et « Le Pays », du 4 juin 1858.

mission pour le règlement de la Dette Ottomane», la Sublime Porte avait, depuis 1881, confié aux mêmes banquiers l'administration du tribut de Chypre (tribut versé par l'Angleterre), ainsi que la gestion des tributs des Principautés vassales de Bulgarie et de Roumélie orientales [secteur plus particulièrement affecté aux Schilitzi, qui prirent pour l'occasion le surnom bulgare de Stéphanovitz], enfin l'administration des tributs de la principauté de Samos et de celui du Mont Athos. Mais l'empire ottoman ne réussissant pas à améliorer sa situation financière, il fallut contracter de nouveaux emprunts à l'étranger et assurer le paiement des intérêts des anciens emprunts. La corruption rongea toujours la hiérarchie administrative de l'empire, toujours dirigé par des pachas le plus souvent incompetents au haut de l'échelle, et par des fonctionnaires subalternes dont la malhonnêteté était proverbiale. Quant aux banquiers de Galata, affermeurs de l'empire et hommes d'affaires des pachas, leur prospérité était proportionnelle à l'aggravation des charges pesant sur l'État.

En 1883, grâce à la participation pour un tiers des banquiers de la *Dette Ottomane*, était fondée la *Régie des Tabacs*, les deux autres tiers du financement de cent millions de piastres étant assurés par le *Creditanstalt* de Vienne, filiale des Rothschild, et par le banquier berlinois Bleichröder, banquier de Bismarck et de l'ambassadeur d'Allemagne à Constantinople. En 1885 le banquier d'origine épirote Christaki Zographos, en association avec le banquier juif Moritz von Hirsch, s'assurait du monopole de la construction des chemins de fer de l'empire et la gestion des taxes perçues en garantie par kilomètre construit. Les banquiers de Galata, c'est-à-dire la Commission de la Dette, prirent en ferme l'administration d'autres emprunts : la perception de la dîme sur les céréales du vilayet de Smyrne, la gestion des fournitures militaires, celle de l'indemnité de guerre due à la Russie, et à partir de 1889, ce qui était un comble dans le cas d'un État musulman, le fermage de la taxe foncière, qui n'était autre chose que le revenu tiré par l'État des biens religieux (les « Vakufs »), et le fermage de la taxe dite « d'exonération militaire », instituée en remplacement de l'ancien impôt de triste mémoire, le *haradj* imposé jadis aux sujets chrétiens du sultan.

A cela s'ajoutèrent encore par la suite le fermage de l'impôt sur le bétail, celui de la dîme sur l'ensemble des récoltes de la Turquie, le péage des ponts de la Corne d'Or sur le Bosphore, l'administration des Phares ottomans, etc. Dans d'autres temps, les grandes familles du Phanar avaient présidé à la ruine politique de l'empire ottoman ; les banquiers de Galata, qui avaient pris leur place, et qui, tout comme eux, se mêlaient de faire et de défaire les Patriarches qu'ils patronnaient, présidèrent à la ruine financière de la Turquie qu'ils mirent à genoux face à un capitalisme étranger particulièrement rapace. Forcée de mendier des emprunts sur les places européennes, la Sublime Porte voyait à présent se retourner contre elle le pillage économique érigé en système de gouvernement depuis la conquête ottomane des Balkans (30).

En 1904, reflet des ambitions pangermaniques de Guillaume II, étaient fondées, à Athènes, la « Orientbank », et, à Constantinople en 1906 la « Deutsche Orientbank », pourvues l'une et l'autre de nombreuses filiales au Proche Orient et coopérant d'autant mieux l'une avec l'autre que, dans leurs Conseils d'Administration figuraient, pour les intérêts grecs, le financier athénien George Streit, époux d'une Carathéodory, et pour les intérêts ottomans, Léonidas Zarifi. Enfin, à la veille des guerres balkaniques, les banquiers de Galata, avec, à leur tête, la maison « Zafiropoulos et Zarifi » s'associaient au baron de Hirsch



La maison Zarifi sur le Bosphore.

pour financer le grandiose projet du B-B-B, le chemin de fer Berlin-Byzance-Bagdad destiné à porter la puissance allemande aux portes de l'Inde afin d'en chasser les Anglais.

Bien entendu, la « Commission de la Dette » servit à constituer de belles fortunes familiales, mais les banquiers de Galata ne furent pas égoïstes, loin de là ; ils n'oublièrent jamais qu'ils étaient Grecs. Outre la constitution du « Syllogos Littéraire de Constantinople », qui finança la publication de nombreux ouvrages éducatifs ou d'érudition hellénique (31), ces banquiers déversèrent une véritable manne d'or sur les écoles grecques de Turquie et de Grèce, depuis les communautés grecques oubliées dans les parages pontiques de Trébizonde jusqu'aux confins de l'Albanie. La reconstruction des bâtiments civils du Patriarcat, détruits par un incendie, fut assurée grâce à la banque Eugénidi. L'école grecque de Philipopoli (l'actuelle ville bulgare de Plovdiv, en Bulgarie) fut construite par les Zarifi ; le lycée grec d'Istanbul, qui subsiste encore sous le nom de *Zographion*, fut construit par Christaki efendi Zographos. On pourrait allonger cette liste grâce à d'autres exemples.

Tout ceci prit fin en 1922 lorsqu'Atatürk, en laïcisant l'État turc, retira aux églises chrétiennes leurs antiques privilèges et supprima toute raison de résidence au Phanar de ce qui restait des familles phanariotes. Le dernier des Grands logothètes de la Grande Église, Stavrakis Aristarchi, mourut en 1925. Deux ans auparavant, la Banque Zafiropoulos et Zarifi avait fermé ses guichets d'Istanbul pour les rouvrir à l'étranger. Les milliers de volumes de la bibliothèque du « Syllogos Littéraire » furent confisqués. Les Phanariotes n'existaient plus.

(30) David LANDES « Bankers and pashas », Londres 1966, p. 64-66 ; A. DU VELAY, « Histoire financière de l'empire ottoman 1839-1902 », Paris 1903.

(31) Th. AVTHENTORPOULOS, « Ο ἐν Κωνσταντινουπόλει Ἑλληνικὸς Φιλολογικὸς Σύλλογος » Athènes 1972.

Liste des familles phanariotes

Argyropoulo, voir p. 215.
 Aristarchi, † voir p. 219.
 Balassaki, † voir p. 222.
 Callimachi, voir p. 245.
 Canano, † voir Roumanie.
 Caradja, voir p. 258.
 Caratheodori, voir p. 259.
 Caryophyle, † voir p. 262.
 Chrisoscoleo, voir p. 267.
 Dimaki, † voir Roumanie.
 Espraghioti, † voir p. 222.
 Gheraki, de Céphalonie.
 Ghica, voir p. 297.
 Guliano, †.
 Handjery, † voir p. 300.
 Hrisoverghi, voir Roumanie.
 Ianculeos, (olim della Rocca,
 « latine » de Navos, †.
 Lahovary, voir Roumanie.
 Lambrino, voir Roumanie.
 Lapithi, de Crète.
 Mamona, voir p. 312.
 Mano, voir p. 314.
 Mavrocordato, voir p. 319.
 Mavrodi, voir Roumanie.
 Mavroyeni, † voir p. 339.

Morona, †.
 Mourousi, voir p. 353.
 Negri, † voir p. 363.
 Palada, de Crète †.
 Plaginò, † voir Roumanie.
 Ralli de Byzance, voir p. 383-384.
 Rizo-Neroulo, † voir p. 395.
 Rizo-Rangavi, voir p. 396.
 Racovitza, voir Roumanie.
 Rallet, voir Roumanie.
 Ramadan, † voir p. 222.
 Romalo, voir Roumanie.
 Rosetti, voir p. 403.
 Scanavi, voir p. 406.
 Schina, voir p. 408.
 Souldjaroglou, † voir p. 412.
 Soutzo, voir p. 413.
 Tzouki, †.
 Vatatzes, † voir p. 440.
 Ventura, voir Roumanie.
 Vlahoutzi, voir Roumanie.
 Vlasto, de Crète, voir p. 443.
 Vogoridi, † voir p. 444.
 Ypsilanti, voir p. 448.

Ne figurent pas sur cette liste les noms de familles de boyards roumains d'origine grecque, mais non-phanariote (Palladi, Geanoglu, Hiotu, Spiro-Paul, Villara, etc.).

La question du titre princier de celles des familles phanariotes ayant regné sur les Principautés Roumaines est traitée ici-même, page 143, et le sera plus au long dans le cadre du volume consacré à la Roumanie. Il suffira de rappeler que les Mourousi et les Ypsilanti le portèrent constamment, alors que, dans le cas des familles Caradja, Callimachi, Ghica, Mavrocordato, Soutzo, Vogoridi et Cantacuzène – ce titre fut porté par certaines branches, ou par certains représentants seulement, selon les circonstances politiques ou l'état de fortune des intéressés. Les titres des Cantacuzène, des Mavrocordato et des Mourousi furent confirmés par la Russie ; celui des Handjery par la Prusse. Les Ypsilanti furent la seule famille phanariote admise à figurer dans l'Almanach de Gotha.

L'heureuse expression de Nicolas Iorga à propos de son ouvrage sur les Grecs du Phanar, leur histoire et leur culture, *Byzance après Byzance*, caractérise la continuité spirituelle de deux élites. Cet ouvrage est axé, entre autres, sur les vastes connaissances généalogiques de l'historien roumain. Toutefois, les généalogistes du Phanar ont arrêté leurs investigations avec l'année 1821, considérée comme date limite, ce qu'elle est en effet à bien des égards. Nous ne pensons pas moins que la véritable histoire des Phanariotes n'est close qu'avec les réformes d'Atatürk. C'est pourquoi nous offrons aux amateurs des sciences auxiliaires de l'histoire la filiation détaillée des principaux lignages phanariotes d'après 1821. Certains d'entre eux, qui ont joué un rôle politique important, tout à fait digne des grandes traditions du Phanar, (les Carathéodory, les Aristarchi, les Vogoridi), figurent ci-après dans le Dictionnaire. D'autres, qui se sont consacrés surtout à la Haute Banque, et dont l'influence politique et les donations faites à la Grèce n'ont pas été négligeables, loin de là, sont présentés dans les pages qui suivent. Il s'agit des familles Adossidi, Afthonidi, Camarà, Eliasco, Eugénidi, Ionni, Zafiropoulo et Zarifi. C'est d'elle peut-être que l'Histoire parlera un jour comme du *Phanar après le Phanar* (*) et que l'historien Manuel Gédéon qualifiait déjà de *Néo-phanariotes*.

(*) Les notes qui suivent n'auraient pu être rédigées avec autant de détails sans l'aimable concours de M^{me} Frosso Mélas née Eugénidi.

Adossidi. Constantin, né en Crète 1818, † dans l'île de Prinkipo (mer de Marmara) 1895, délégué ottoman en Crète avec le muchir Hussein Avni saires à la pacification de l'île après l'insurrection, prince de Samos avec le titre de pacha 1879-1885, ∞ ..., dont :
 A) Euphrosyne, née Constantinople 30 I 1867, † Baden-Baden 27 VIII 1896, ∞ 1888 Apollon Stéphanovitch, comte Stackelberg, maréchal de la Cour Impériale de Russie.
 B) Alexandre, ∞ Marie, fille de Constantin Hadji-Lazaro et d'Élise Argyropoulo, dont descendance résidant à Athènes.

Afthonidi. Lettrés phanariotes, les Afthonidi étaient une branche de la famille des Bérékèti, grands négociants à Smyrne dont la richesse était proverbiale à la fin du XVIII^e siècle.

Georges A. était le secrétaire du Patriarche Grégoire V, chargé à laquelle lui succéda après 1822 son cousin Michel.

Ce dernier fut le père de :

1) Ioannis, né vers 1819, † au Caire, secrétaire et homme d'affaires de Tewfik pacha, que la France et l'Angleterre imposèrent au sultan en 1879 comme khédive d'Égypte.

2) Georges (moine Ghermanos), né au Phanar vers 1822, † au monastère de Chalki 1892, lettré, juriste, considéré comme le dernier représentant de l'érudition phanariote. Supérieur du monastère de Margineni près de Bucarest en 1862, il retourna à Constantinople pour soutenir le Patriarcat dans le litige international engagé entre l'Eglise grecque et le gouvernement roumain dans l'affaire des biens des couvents roumains « dédiés » (soumis) au Patriarcat, au Mont Athos et au Saint Sépulcre ; ces biens, qui couvraient le quart de la superficie de la Roumanie, avaient été nationalisés par le prince Couza. Ghermanos A. finit ses jours comme professeur à l'École Patriarcale de Chalki après avoir publié, entre autres, les *Histoires en douze Livres* d'Athanase Comnène Ypsilanti et un *Psalterion*, manuel de musique religieuse byzantine.

Camarà. Constantin, zaraf natif de Smyrne, établi à Galata, ∞ Cam-sandre, fille de Stavraki Aristarchi, grand logothète du Patriarcat, dont :

– Petro, né Constantinople vers 1830, † Athènes 23 V 1880, banquier, ∞ Polymnie Lahovary, née vers 1840, † Athènes 4 VII 1919, dont :

A) Emmanuel, né Constantinople 8/20 V 1866, † Athènes 30 V 1932, Directeur Général de la « Banque d'Orient », ∞ 1890 Catherine Soutzo, † Athènes 8 X 1938, dont :

1) Polymnie, née Constantinople 24 XII 1893, † en déportation au camp nazi de Ravensbrück, résistante antinazie.

2) Pierre, né Athènes 21 I 1897, † Paris 6 VII 1926, acteur.

3) Constantin, né 25 VIII 1898, ∞ Hélène Giennaropoulo, dont :

a) Pierre, né 15 III 1933, ∞ Norma Howard, (div.), dont :

– Melina, née 1962.

b) Manuel, né 19 V 1935, ∞ Sheila Mac Intyre (div.), dont :

– Alexandre, né 1965.

– Nicolas, né 1967.

– Sophie, née 1969.

4) Périclès, né Athènes 17 X 1899, † Bebek (Maroc) 24 VI 1954.

B) Constantin, né Alexandrie d'Égypte 15 VII 1867, † 2 X 1892.

c) Stéphane, né 1869, † Athènes 24 VI 1905.

D) Catherine, née 1870, † Athènes 1953, ∞ Thrasyvule Mano.

E) Sophie, née 1875, † Athènes 1941, ∞ amiral Antoine Kriezis (div., remarié à Sophie Dragoumi).

Eugénidi. Anastase Eugénidi, né Sparte vers 1797, † Constantinople 1860, banquier, ∞ Marietta Agelasto, dont :

A) Eustache, né Tatavla, Constantinople 25 X 1842, † Paris 10 I 1914, banquier, ∞ Marie, née Constantinople 14 IX 1855, † Athènes 2 IX 1928, fille de Pandia Sechiari et de Hypatia Skilitzi dont :

I. Marietta, née Constantinople 11 III 1877, † Marseille, ∞ Demetrios Zafiropoulo.

II. Hypatia, née 14 IX 1878, † Athènes 1938, ∞ Alexis Givva.

III. Stéphanos (Étienne), né Constantinople 14 VIII 1879, † Lausanne 9 VII 1957, banquier, ∞ Constantinople 1905, Hélène Zarifi, née Constantinople 10 VI 1882, † Lausanne 15 IV 1976, dont :

1) Marie, née Constantinople 1906, ∞ I) Marseille 1925, Stéphanos Zarifi, † 1939, et II) 1945 Georges Zafiropoulo.

2) Euphrosyne, née Constantinople 1908, ∞ I) Athènes 1932 Stéphanos Lagonico † 1943, et II) Athènes, Michel Mélas, ambassadeur de Grèce.

3) Irene, née Athènes 1912, ∞ 1942 Charilaos Iatridis.

4) Eustache, né à Constantinople 1914, † Londres 1946.

IV. Pandia, né Constantinople 1881, † id. 1905.

V. Fanny, née Constantinople 1886, ∞ Jean Ciftanoglou, député au parlement hellénique, † 1930.

VI. Lucie, née 1888, † Athènes 1970, ∞ Pétro Métaxa, ambassadeur de Grèce.

- B) Démosthène, ∞ Calliope Sotiriadi, dont :
 I. Eustache, ∞ Argentou, fille de Mihali Agelasto et d'Argyro Petrocokino.
 II. Anastase, né Constantinople 1 VIII 1862, † Turvey (Beds, Gr. Bretagne), 9 XII 1941, ∞ : I) Londres 11 II 1891 Henrietta Argenti, née Londres 13 V 1865, † id. 22 XI 1908, et II) Edgware (Middlesex, Gr. Bretagne) 17 IX 1910, Marigó, née Londres 1865, fille de Paraskéva Sékiari et de Marietta Argenti.

Ionides (Ionnidis). Famille de *zarafs* originaire de Césarée en Asie Mineure, d'origine modeste, mais non aussi prolétaire que les *Vies Parallèles* de Goudas le laisseraient croire dans le chapitre qui est consacré au fondateur du lignage, Ianko Tsatsaroni, établi au début du XIX^e siècle à Constantinople, puis à Londres, y fonda une prospère maison de commerce, laquelle, prétendit-il par la suite, avait précédé en Angleterre les établissements de négoce des Ralli. ∞ Angélique Scanavi, dont :

A) Cassandre, ∞ Pavlo Musurus.

B) Lukaki, né vers 1777.

C) Constantin Ionides, né vers 1775 Constantinople, † Londres 12 XI 1852, banquier à Londres, bienfaiteur des écoles grecques de Constantinople, ∞ Mariora Sandulaki, née en Moldavie 1784, † Londres 1 III 1857, dont :

I. Anthea, née Chio 1 VII 1803, ∞ Chio 1822 Joannis Argenti, né Chio 1789, † Ile de Tinos 1837.

II. Janko (« John »), né 1806, † jeune.

III. Hélène, née 24 I 1808, † Athènes, ∞ Athanase Rosetos (Rosetti).

IV. Alexandre, né Constantinople 20 VIII 1810, † Londres 1890, fonde 1833 la « Discount Bank » à Londres, puis, après la faillite de cet établissement en 1854, la Société « Ionides & Co ». Consul général de Grèce 1854-1866, ∞ Londres 1832 Euterpe, née Constantinople 20 V 1816, † Hastings 11 II 1892, fille de Léon Sgouta et d'Euterpe Scanavi, dont :

a) Constantin, né Londres 14 V 1833, † id. 29 VI 1900, ∞ au Phanar 26 X 1860 Agathoniké Fenerli, sa cousine, dont onze enfants alliés aux familles Zarifi, Spartali, Cavafy etc. Leur descendance, établie à Londres, subsiste de nos jours et se trouve énumérée dans les ouvrages cités par la bibliographie.

b) Aglaé, née Londres 20 XII 1834, † id. 1906, ∞ Londres 1855 Théodore Coronio, né Chio 1830, † 1903, banquier. (Leur fille Calliope (1856-1906) épousa en 1889 Paraskéva Sékiari).

c) Lukas, né Londres 10 III 1837, † id. 1924.

d) Alexandre, né Tulse Hill (Surrey, Gr. Bret.) 1 I 1840, † Londres 31 VIII 1898, ∞ Londres 14 IX 1875 Isabella, née Marseille 21 IV 1853, † 16 X 1913 (Esher Surrey, Gr. Bret.) fille de Paraskéva Sékiari, dont descendance subsistant à nos jours en Angleterre.

e) Argyro, née 28 I 1812, † Athènes 8 II 1887, ∞ Phanar à ... Fenerli, négociant, frère de Ralou Zafiropoulo.

f) Nicolas, né Smyrne 24 VIII 1815, ∞ Julia Boudouri, de la famille des archontes de Hydra.

g) Zoé, née au Phanar 11 II 1814, † Iassy (Moldavie) 26 IX 1860, ∞ Ianko Adamaki, grand négociant en Moldavie, (voir la notice Cavafy, page 122).

h) Eustrati, né 9 VIII 1817, ∞ Chariclée Xénos, sœur du grand commerçant et écrivain gréco-britannique Stéfanos Xénos.

i) Loïtzika, née 26 XI 1819, † Odessa vers 1890, ∞ ... Tzika-liotis, grand commerçant à Odessa, frère de Romania Doulgeroff.

j) Euphrosyne, née 26 VII 1822, ∞ Dimitrios Cassavetis.

k) Catherine, née 6 XII 1826, ∞ Georgo Laskaridi.

Plusieurs de ses membres ont fait du mécénat à Londres, faisant décorer leurs demeures londoniennes par les artistes d'avant garde de la fin du siècle dernier. Dante Gabriel Rossetti et Watts ont exécuté leurs portraits.

Bibliographie :

GOUDAS, op. cit. ; Al. C. Ionides, *A Grandfather's Tale*, 2 vol., Dublin 1927 ; Lady Dorothea BUTTERSWORTH, *The Ionides Family Tree*, Londres (vers 1930), déposé à la Bibliothèque du British Museum, cote 9920 d 30.

Zafiropoulo. Originaires de la ville épirote de Janina, les frères Constantin, Ioannis, Dimitri et Panayote Zamfiropoulo ou Zafiropoulo s'établirent à Constantinople à la fin du XVIII^e siècle comme négociants et firent fortune comme banquiers à l'époque du Tanzimat. La famille avait transféré une partie de ses activités à Marseille dès 1850, et se fixa définitivement dans cette ville après la prise du pouvoir en Turquie par Kemal Atatürk.

Dimitri Z., né Janina vers 1790, † Constantinople 1860, ∞ Ralou Fenerli, eut les enfants suivants :

A) Stéphane, né Constantinople 1816, † Marseille .. XII 1894, ∞ Chariclée Psychari, † Paris 25 XII 1917.

B) Constantin, † Marseille 1 VII 1879, ∞ Eryphilie Théodoridi, † Marseille 22 I 1915, dont :

I. Dimitri, né Constantinople 1863, † Marseille 9 VI 1959, ∞ Marietta Eugéini, Marseille 17 VII 1964, dont :

– Fanny, née Marseille 1903, ∞ 1925 Georges Bouboulis.

II. Nicolas, † Marseille 31 VII 1900.

III. Fanny-Hélène, † Marseille 1902.

IV. Georges, † Marseille 22 III 1961, ∞ Mado Mavroyéni, dont :
 a) Constantin (Kostia), né Marseille 26 V 1917, administrateur de sociétés, ∞ Marseille 12 III 1946 Micheline Borelli, dont :

1) Georgina, ∞ François Sack.

2) Mariline, ∞ Dominique Acolat.

b) Nicolas, † au combat du Monte Cassino 1944, officier français.

c) Hélène, ∞ : I) ... Hahn, † 1945, et II) Nicolas de Bykhovetz.

C) Hélène, née Constantinople 1820, † id. 18 V 1917, ∞ Georges Zarifi.

D) Georges, ∞ Christine Laskaris, dont :

I. Polybe, né Constantinople, † Marseille 4 XI 1951, ∞ Trieste 1899 Sophie, † Marseille 8 VII 1940, sœur du baron Economo, dont :

a) Jean, né 1900, † Lausanne 20 VI 1982, ∞ Irène Embirico, dont :

– Alexandre, né 6 I 1941.

b) Christine, ∞ Antoine Stathatos, † 1965.

c) Georges, né 1907, ∞ Vienne 19 V 1937 Isabella (div. du baron von Winecken) née Miletin (Bohême) 20 VIII 1901, fille du prince Johann von Schönburg-Hartenstein et de Johanna comtesse Colloredo Mannsfeld.

– Peter, né 1939, ∞ ...

II. Étienne, ∞ Phronia, née 1876, † 1961, fille de Nicolas Couppa et de Catherine Vagliano, dont :

a) Georges, né 1904, † 1976, ∞ Marie Eugénidi, veuve de Stéphane Zarifi, dont :

Christine, née 1946, ∞ Hervé de Clercq.

III. Alexandre-Eugène.

E) Catherine, née Constantinople 1830, † Paris 19 X 1922, ∞ Constantin Sgouta, frère d'Euterpe Ionidès.

Zarifi. Propriétaire de vignobles dans l'île d'Avlonia (aujourd'hui Pachaliman) qui longe la presqu'île de Cyzique sur la mer de Marmara, Ianko Zarifi s'était établi à la fin du XVIII^e siècle dans le commerce des vins à Arnaoutkeuy sur le Bosphore, puis au Phanar. Affilié à l'Hétairie, il se réfugia avec les siens à Odessa en 1821, mais son frère Constantin, ainsi que la fille de ce dernier, Sofitsa, semblent être restés à Constantinople, où on les retrouve parmi les donateurs de l'église de Kurucesmé.

Yanni Z. avait épousé Thérèse, fille du diamantaire Iordanaki Kaplanoglou, originaire de Césarée en Asie Mineure, dont :

A) Georges, qui suivra.

B) Michel, né 1809 (ou 1819 selon une source différente), † Londres 24 IX 1891, banquier, ∞ Fanny Kessissoglou, née Smyrne 1837, dont :

1) John, né 3 II 1856, † Londres 3 IV 1910, banquier, ∞ Marigó, née 1 XI 1861, † Londres 22 I 1947, fille de Petro Rodocanaki et de Zenny Sekiari, dont :

– Stéphanie, née Londres 7 XI 1887, † id. 13 V 1926, ∞ Claud Yorke.

2) Théodore, né Londres 8 II 1858, † id. 8 III 1910, ∞ Alexandra Ralli, née 1866, † Londres 1932.

3) Hélène, née Londres 27 VII 1860, † id. 24 X 1946, ∞ Ernest Vlastó, né Iassy (Moldavie) 1 I 1848, † Paris 26 III 1900.

4) Calliope, née Londres 1865, † id. 1952, ∞ Alexandre Ionidès, né Péra 12 VII 1862, † Londres 1952.

C) Petro, né 1810, † ..., ∞ Amélie, fille de Dimitri Vouro, dont :

– Nicolas, né 1872, † Athènes 1934, ∞ Emilia Rizo-Rangabé.

D) Alexandre, né 1812, † Odessa ..., ∞ ..., dont :

– quatre fils, dont l'un officier russe, tombé au combat 1905 contre les Japonais, et un autre † à Paris dans le dénuement le plus complet.

E) Jordan, né Césarée d'Asie Mineure 1815, † ...

F) Sultane.

G) Nicolas, né 1820, † Constantinople 22 VIII 1895, vice-président du « Comptoir d'Escompte » de Paris.

A) Georges, né 1806, † Constantinople 6 IV 1884, étudia au lycée Richelieu d'Odessa, fondateur de la maison « Zafiropoulo et Zarifi », prit la citoyenneté hellénique 1830, quitta la Grèce 1843 à la suite de loi contre les « hétérochtones » ; homme d'affaires du prince – puis du sultan – Abdul Hamid, dirigea jusqu'à sa mort les finances ottomanes et les négociations officielles gréco-turques, et fut chargé à plusieurs reprises par le sultan d'entreprendre des démarches diplomatiques secrètes auprès des puissances, notamment lors du Congrès de Berlin. Reçut en don le domaine de Belléd Rouz en Mésopotamie, que ses héritiers vendirent avant que l'on y découvre d'importants gisements de pétrole. Fondateur de l'École Normale Grecque de Philipopoli (aujourd'hui Plovdiv en Bulgarie), reconstruisit à ses frais la Grande École du Phanar ; donateur de fonds à d'innombrables écoles et orphelinats grecs de l'empire ottoman. Son monument funéraire au cimetière orthodoxe de Chichli, œuvre du sculp-



teur français Mercier, fut détruit en 1955 lors des émeutes anti-grecques d'Istanbul.

Marié à Hélène Zafiropoulo, dont :

I. Léonidas, né Constantinople 1839, † 1923, banquier, ∞ Frosso Nicolopoulo, dont :

a) Georges, né 1879, † Athènes 1943, ∞ Lilly Krinos, dont :
- Hélène, née 1920, ∞ Spyro Bonanos.

b) Hélène, née Constantinople 10 VI 1882, † Lausanne 15 IV 1976, ∞ Constantinople 1905 Étienne Eugénidi.

c) Léon, né 1884, † 1963.

d) Stéphane, né 1886, ∞ Marie Gregusci, dont :

1) Frosso, née 1918, ∞ Georges Zaphiriou (div.).
2) Théodora, née 1920, ∞ Georges Emmanuel, † 1978.
3) Sophie, née 1922, ∞ André Siméonoglou, † 1981.

e) Constantin, né 1892, † Athènes 1979, député au Parlement Hellénique, ∞ Hélène Stathatos, dont :

1) Nora, née 1920, ∞ Charalambos Iossifoglou (div.).
2) Frosso, née 1921, ∞ Aristide Pilavakis, ambassadeur de Grèce à Paris.
3) Léonidas (Léno), né Athènes 1924, ∞ Elly Romanos, dont :

- Constantin, né 1960.
- Georges, né 1962.
- Virginie, née 1964.

II. Périclès, né Constantinople 27 III 1844, † Marseille 5 VII 1927, fonda la Société « Zarifi fils » à Marseille, ∞ Marseille 24 I 1872 Fanny, née Marseille 1 IX 1849, † id. 29 X 1923, fille de Théodore Rodocanachi et de Cléopâtre Zizinia, dont :

a) Georges, né Marseille 14 XI 1871, † id. 12 XI 1910, ∞ Angélique Vagliano, née 1875, † 1923, dont :

1) Stéphane (Stéphy), né Marseille 26 III 1898, † Guilaumer (Alpes Marit.) 3 IX 1939, ∞ Marseille 1925 Marie Eugénidi, remariée Zafiropoulo, dont :

- Angélique-Hélène, née Marseille 16 VI 1926, † id. 13 X 1978, ∞ Georges Zarifi.
- Georges-Périclès, né Marseille 5 VII 1928, administrateur de sociétés, ∞ 25 VI 1956 Lucile Terrin, dont :
- Stéphane, né 1957.
- Inés, née 1959.
- Alexandre, né 1960.
- Pierre, né 1962.

2) Fanny, née 1900, † 1977, ∞ Paul de Demandols.

Mariage, en 1905, d'Étienne Eugénidi et d'Hélène Zarifi (Coll. M^{me} Phrosso Melas, née Eugénidi).

b) Théodore, né Marseille 13 VII 1873, † id. 6 XII 1949, ∞ Londres 8 I 1908, Marie-Antoinette, née Paris 29 IX 1886, fille d'Ernest Vlastó et d'Hélène Zarifi, dont :

1) Fanny, née 1909, ∞ 22 VI 1936 François Charles-Roux, ambassadeur de France à Damas 1964-1969, et à Téhéran 1969-1972.

2) Hélène, née 1911, ∞ Pandély Vlasto.

3) Georges-Michel, né Lausanne 4 XI 1916, industriel, ∞ 19 VI 1948 Angélique-Hélène Zarifi, dont :

- Marie-Hélène, née 1949.
- Théodore, né 1951.

c) Olga, née Marseille 1876, † id. 1891.

d) Marika, née Marseille 1884, † id. 1981, ∞ Miltiade Mitaranga.

e) Nicolas, né Philipopoli 12 X 1885, † Marseille 17 XI 1941, journaliste.

III. Sophie, née Constantinople 24 III 1848, † Paris 7 VII 1923, ∞ 1869 Ulysse Négroponte.

IV. Thérèse, née Constantinople 26 XI 1860, † Mayence 26 IX 1919, ∞ Paris 27 VI 1882 Antoine Vlastó.

V. Étienne, né Constantinople 27 IX 1863, † Monte-Carlo 1 I 1894, ∞ Marika Anagnostaki, dont :

- Hélène-Olga, née Marseille 30 V 1891, † 1980, ∞ Marseille 23 VII 1914 Léonidas Argenti, né 1882, † Marseille 22 II 1956.

IOAN CALLIMACHI
Prince de Moldavie 1758-1761

GREGOIRE CALLIMACHI
(1735-1769) exécuté par les Turcs.
Prince de Moldavie 1761-1769
∞ HELENE MAVROCORDATO

SEVASTIE CALLIMACHI
(1736 -)
∞ MICHEL SOUTZO, Prince
de Valachie 1783-1786 et de
Moldavie 1791-1792 et 1793-1795

SMARAGDA
CALLIMACHI
∞ ALEXANDRE
HANDJERY
Prince de Moldavie
1807

MARIOARA
CALLIMACHI
(1762 - 1822)
∞ GREGOIRE
STURDZA
Gd. logothète de
Moldavie

RALOU
CALLIMACHI
(1763 - 1837)
∞ prince MATHIEU
CANTACUZÈNE

ALEXANDRE
SOUTZO
(1781 - 1808)
Gd Drogman de la
Sublime Porte

GREGOIRE
SOUTZO
(1771 - 1836)
∞ SEVASTIE
DUDESCU

MARIOARA
SOUTZO
(- 1846)
∞ JACOB
ARGYROPOULO

CATHERINE
HANDJERY
∞ SCARLATE
VLANGALI

ROXANE
STURDZA
(1785 - 1844)
I ∞ IORDAKI
BALS
II ∞ PIERRE
MAVROYENI

HELENE
STURDZA
(1786 - 1831)
∞ ALEXANDRE
GHICA

MICHEL
STURDZA
(1794 - 1884)
Prince de Moldavie
1834 - 1849
∞ SMARAGDA, fille
de Stéphane
VOGORIDI, prince de
Samos

GEORGES
CANTACUZÈNE
(+ 1845)
lance en 1821 la pro-
clamation d'indépen-
dance à la Nation
Grecque.
∞ princesse HELENE
GORTCHAKOV

SEVASTIE
SOUTZO
(1799-1886)
∞ NICOLAS
MAVROS
Général russe
Comte autrichien.

CONSTANTIN
SOUTZO
(+ 1873)
Gd. logothète en
Valachie
∞ ROXANE
RACOVITZA

MICHEL
SOUTZO
(1784 - 1864)
Prince de Moldavie
Membre de l'Hétairie
∞ ROXANE, fille de
Jean CARADJA,
prince de Valachie.

MICHEL
HANDJERY-
VLANGALI
(1833 - 1911)
∞ LOUISE-CAROLINE
princesse de
Schleswig-Holstein
nièce du roi
du Danemark

I SMARAGDA
BALS
(1811 - 1886)
∞ COSTIN
CATARGI
Gd. logothète de
Moldavie

I NATALIE
BALS
(1812-1830)
∞ JEAN KECHKO
Maréchal de la
Noblesse de
Bessarabie

II PIERRE
MAVROYENI
(1818 - 1887)
Ministre des
Finances de
Roumanie

GREGOIRE
GHICA
(1807-1857)
dernier Prince de
Moldavie 1849-1856
∞ HELENE, fille de
Jean-Alexandre
STURDZA, prince
de Moldavie
1821-1829

MARIE
STURDZA
(1849 - 1905)
∞ le prince
CONSTANTIN
GORTCHAKOV
fils du chancelier
de l'Empire de
Russie

OLGA
CANTACUZÈNE
(1830 - 1903)
∞ NICOLAS
de GIER
Chancelier de
l'Empire de Russie.

MARIE
MAVROS
(1829 - 1902)
∞ CONSTANTIN
CANTACUZÈNE

MARIE
CATARGI
(1832 - 1879)
∞ MILOCH
OBRENOVITCH

PIERRE
KECHKO
(1830 - 1865)
Colonel russe
∞ PULCHERIE
princesse
STURDZA

MILAN
OBRENOVITCH
(1854 - 1901)
Prince puis roi de
Serbie 1882-1889

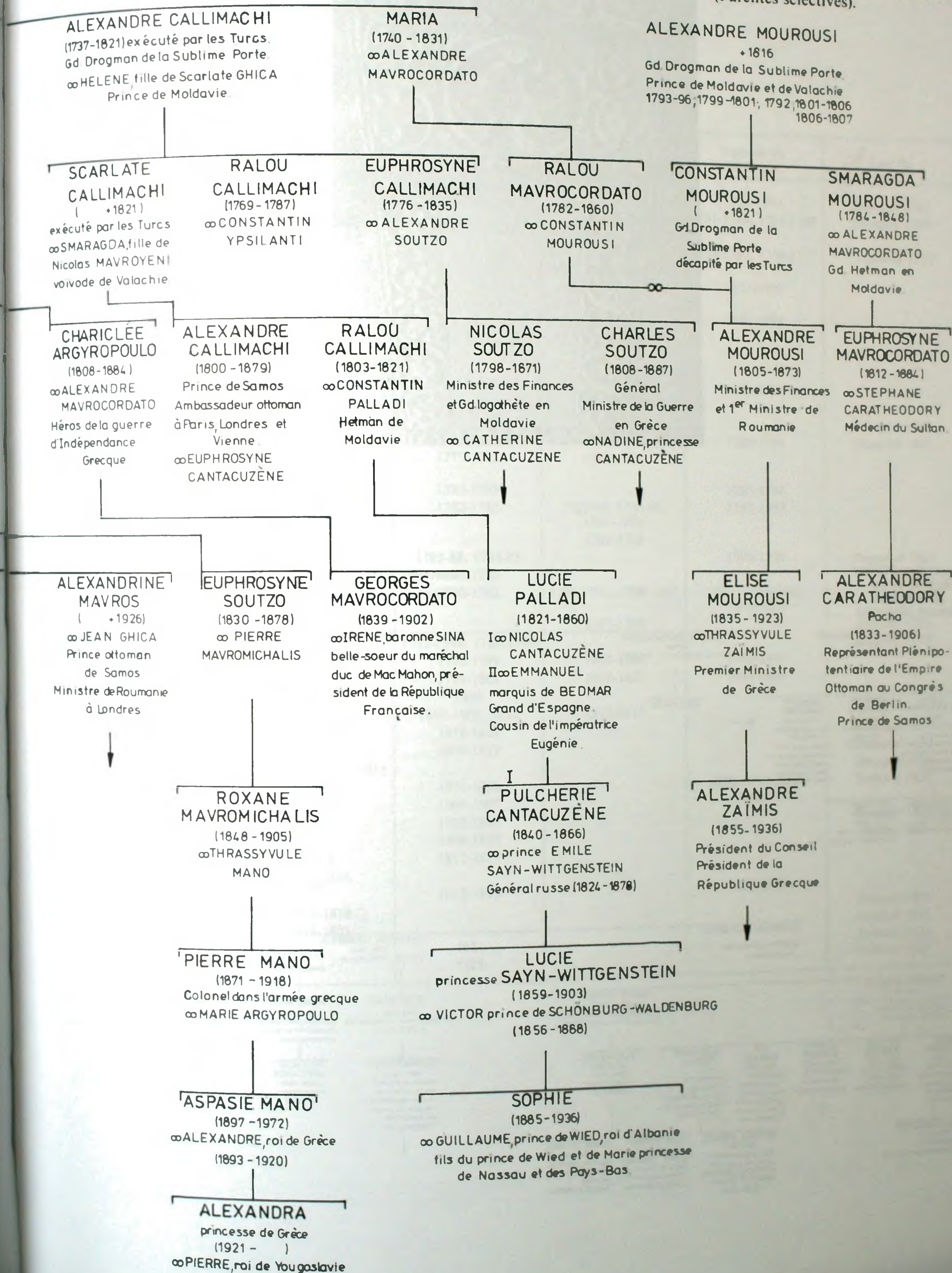
NATALIE
KECHKO
(1859-1941)
Reine de Serbie

∞
ALEXANDRE
• assassiné 1903
Roi de Serbie
1889 - 1903

ZOE
CANTACUZÈNE
(1847 - 1920)
∞ DEMETRE
STURDZA
Premier Ministre
de Roumanie
Chef du Parti Libéral

SEVASTIE
CANTACUZÈNE
(1853-1945)
∞ PIERRE
CARP
Premier Ministre
de Roumanie
Chef du Parti Conservateur

La question d'Orient du point de vue généalogique
(Parentés sélectives).



IOAN CALLIMACHI
Prince de Moldavie 1758-1761

GREGOIRE CALLIMACHI
(1735-1769) exécuté par les Turcs
Prince de Moldavie 1761-1769
∞ HELENE MAVROCORDATO

SEVASTIE CALLIMACHI
(1736 -)
∞ MICHEL SOUTZO, Prince
de Valachie 1783-1786 et de
Moldavie 1791-1792 et 1793-1795

SMARAGDA
CALLIMACHI
∞ ALEXANDRE
HANDJERY
Prince de Moldavie
1807

MARIOARA
CALLIMACHI
(1762 - 1822)
∞ GREGOIRE
STURDZA
Gd logothète de
Moldavie

RALOU
CALLIMACHI
(1763 - 1837)
∞ prince MATHIEU
CANTACUZÈNE

ALEXANDRE
SOUTZO
(1781 - 1808)
Gd Drogman de la
Sublime Porte

GREGOIRE
SOUTZO
(1771 - 1836)
∞ SEVASTIE
DUDESCU

MARIOARA
SOUTZO
(- 1846)
∞ JACOB
ARGYROPOULO

CATHERINE
HANDJERY
∞ SCARLATE
VLANGALI

ROXANE
STURDZA
(1785-1844)
I ∞ IORDAKI
BALS
II ∞ PIERRE
MAVROYENI

HELENE
STURDZA
(1786 - 1831)
∞ ALEXANDRE
GHICA

MICHEL
STURDZA
(1794 - 1884)
Prince de Moldavie
1834 - 1849
∞ SMARAGDA, fille
de Stéphane
VOGORIDI, prince de
Samos

GEORGES
CANTACUZÈNE
(- 1845)
lance en 1821 la pro-
clamation d'indépen-
dance à la Nation
Grecque
∞ princesse HELENE
GORTCHAKOV

SEVASTIE
SOUTZO
(1799-1886)
∞ NICOLAS
MAVROS
Général russe
Comte autrichien

CONSTANTIN
SOUTZO
(- 1873)
Gd logothète en
Valachie
∞ ROXANE
RACOVITZA

MICHEL
SOUTZO
(1784 - 1864)
Prince de Moldavie
Membre de l'Hétairie
∞ ROXANE, fille de
Jean CARADJA,
prince de Valachie.

MICHEL
HANDJERY-
VLANGALI
(1833 - 1911)
∞ LOUISE-CAROLINE
princesse de
Schleswig-Holstein
nièce du roi
du Danemark

I SMARAGDA
BALS
(1811 - 1886)
∞ COSTIN
CATARGI
Gd logothète de
Moldavie

I NATALIE
BALS
(1812-1830)
∞ JEAN KECHKO
Maréchal de la
Noblesse de
Bessarabie

II PIERRE
MAVROYENI
(1818 - 1887)
Ministre des
Finances de
Roumanie

GREGOIRE
GHICA
(1807-1857)
dernier Prince de
Moldavie 1849-1856
∞ HELENE, fille de
Jean-Alexandre
STURDZA, prince
de Moldavie
1821-1829

MARIE
STURDZA
(1849 - 1905)
∞ le prince
CONSTANTIN
GORTCHAKOV
fils du chancelier
de l'Empire de
Russie

OLGA
CANTACUZÈNE
(1830-1903)
∞ NICOLAS
de GIERS
Chancelier de
l'Empire de Russie

MARIE
MAVROS
(1829 - 1902)
∞ CONSTANTIN
CANTACUZÈNE

MARIE
CATARGI
(1832 - 1879)
∞ MILOCH
OBRENOVITCH

PIERRE
KECHKO
(1830-1865)
Colonel russe
∞ PULCHERIE
princesse
STURDZA

MILAN
OBRENOVITCH
(1854 - 1901)
Prince puis roi de
Serbie 1882-1889

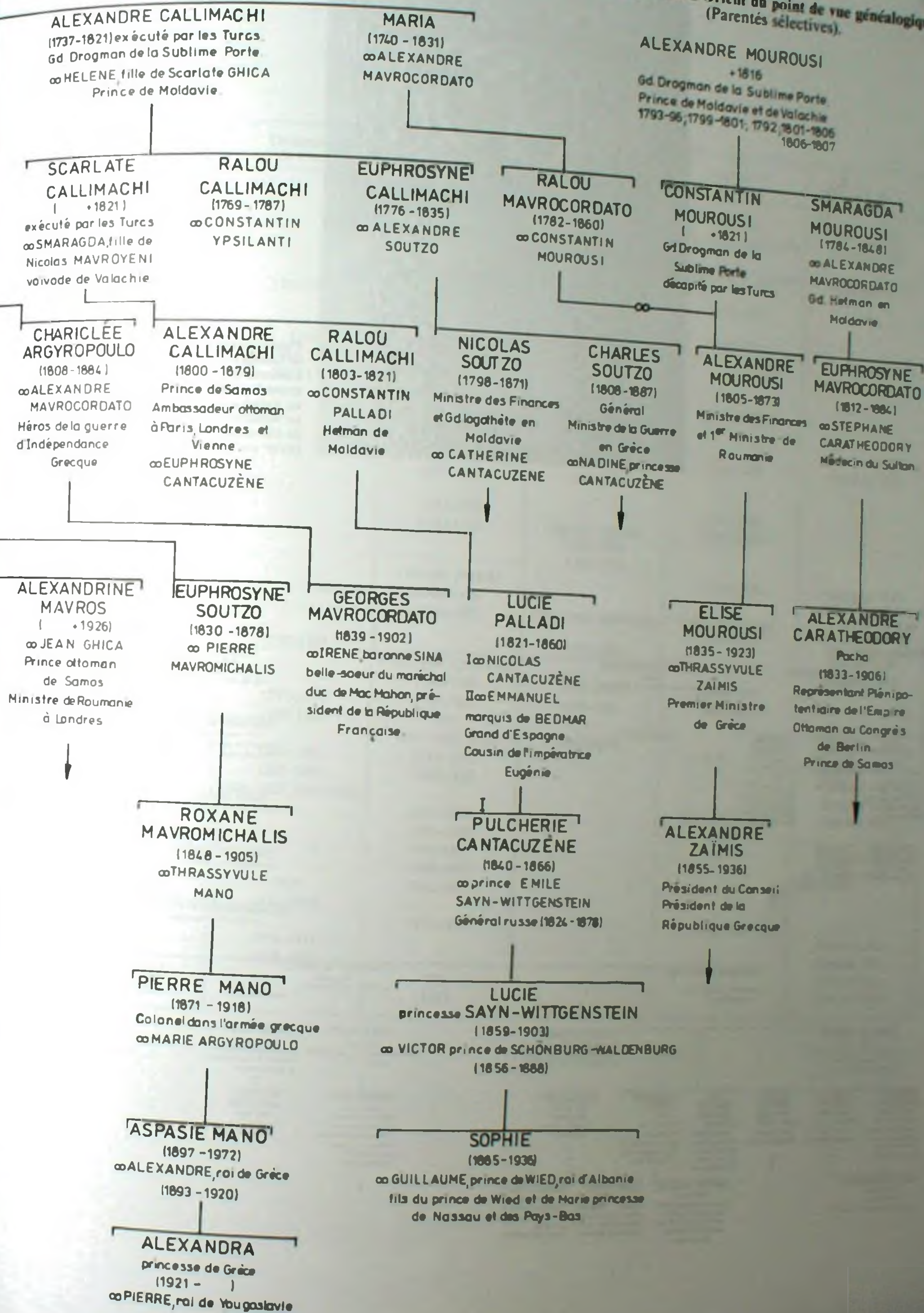
NATALIE
KECHKO
(1859-1941)
Reine de Serbie

∞
ALEXANDRE
- assassiné 1903
Roi de Serbie
1889 - 1903

ZOE
CANTACUZÈNE
(1847 - 1920)
∞ DEMETRE
STURDZA
Premier Ministre
de Roumanie
Chef du Parti Libéral

SEVASTIE
CANTACUZÈNE
(1853-1945)
∞ PIERRE
CARP
Premier Ministre
de Roumanie
Chef du Parti Conservateur

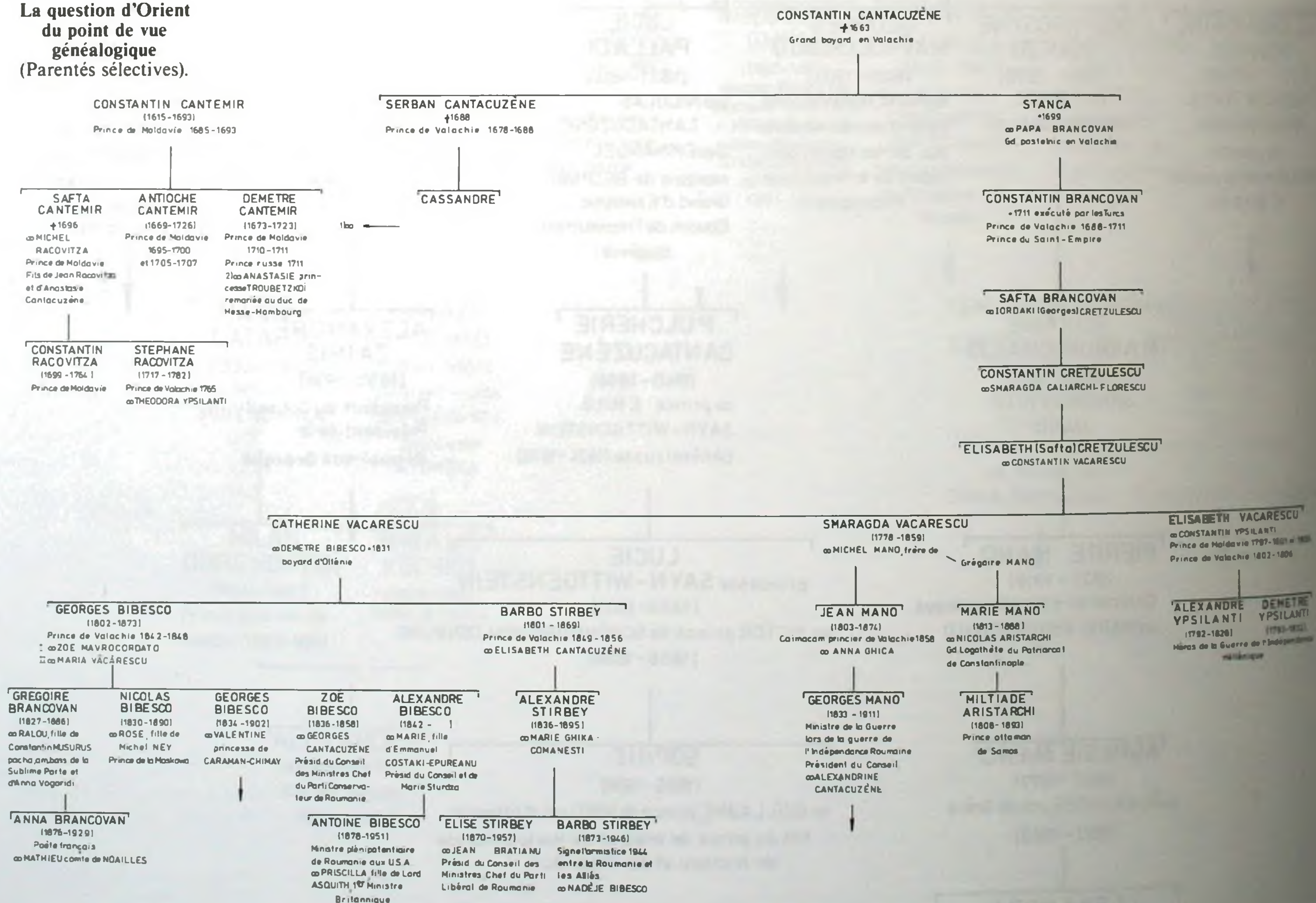
La question d'Orient du point de vue généalogique
(Parentés sélectives).





**Pierre Tombale
de Georges
Cantacuzène,
grand boyard
en Valachie,
au Monastère
de Cotroceni, à Bucarest
(XVIII^e siècle).**

**La question d'Orient
du point de vue
généalogique
(Parentés sélectives).**



LES HAUTS DIGNITAIRES DU PHANAR
(à l'exception du Grand logothète)

D'après Dim. SOUTZO, op. cit. p. 304-305.

	Drogman de la Flotte	Grand Drogman de la Sublime Porte	Voïvode de Valachie	Voïvode de Moldavie	Leur fin
Jean CALLIMACHI		1741-1750, 1752-1758		1758-1761	Décapité 1761
Grégoire CALLIMACHI				1761-1764, 1767-1769	Décapité 1769
Alexandre GHICA			1766-1768		
Grégoire III GHICA		1758-1764	1768-1769	1764-1767, 1774-1777	Poignardé 1777
Georges CARADJA		1764-1765			
Constantin MOUROUSI	1764-1765	1774-1777		1777-1782	
Alexandre MAVROCORDATO				1782-1785	
Stephane MAVROYENI	1765				
Nicolas ROSETTI	1765-1767				
Manuel ARGYROPOULO	1767-1768				
Manuel ROSETTI			1770-1771	1788-1789	
Scarlate CARADJA		1765-1768, 1770-1774			
Nicolas SOUTZO		1768-1769			Décapité 1769
Alexandre YPSILANTI		1774	1774-1782, 1796-1797	1786-1788	Décapité 1807
Nicolas CARADJA		1777-1782	1782-1783		
Alexandre (Firans) MAVROCORDATO		1783-1785		1785-1786	
Michel I SOUTZO		1782-1783	1783-86, 1791-93, 1801-1802	1793-1795	
			1786-1788		
Nicolas MAVROYENI		1785-88, 1794-95		1795-1799	Poignardé 1821
Alexandre CALLIMACHI		1788-1790			
Manuel CARADJA		1790-1792	1793-1796, 1799-1801	1792, 1802-1806, 1806-1807	
Alexandre MOUROUSI					
Constantin HANDJÉRY	1790-1797		1797-1799		Exécuté 1799
Georges MOUROUSI		1792-1794, 1795-1796			Exécuté 1797
Constantin YPSILANTI		1796-1799	1802-1806	1799-1801	
Alexandre-Nicolas SOUTZO	1797-1799	1799-1801	1819-1821	1801-1802	
Jean-Nicolas CARADJA	1799-1800	1808			
Jean II CARADJA		1807-1808, 1812	1812-1819		
Jean CALLIMACHI	1800-1803	1818-1821			Étranglé 1821
Panayote MOUROUSI	1803-1806	1809-1812			Décapité 1812
Michel HANDJÉRY	1806-1807, 1810-1811				Décapité 1821
Scarlate CALLIMACHI		1801-1806		1806, 1812-1819	Exécuté 1821
Alexandre HANDJÉRY		1806-1807		1807	
Alexandre-Michel SOUTZO		1802-1807			Étranglé 1807
Dimitrios MOUROUSI		1808-1812			Pendu 1812
Jacob ARGYROPOULO	1809	1812-1817			
Constantin MAVROYENI	1811-1816			1819-1821	
Michel II SOUTZO		1817-1819			Exécuté 1821
Michel MANO	1816-1818				Exécuté 1821
Nicolas MOUROUSI	1818-1821				Exécuté 1821
Constantin MOUROUSI		1821			Exécuté 1822
Stavraki ARISTARCHI		1821			

Bibliographie :

La principale référence pour la généalogie des grandes familles du Phanar reste l'ouvrage d'Eugène RIZO RANGABÉ, *Le Livre d'Or de la noblesse phanariote en Grèce, en Roumanie, en Russie et en Turquie*, Athènes 1892. Cet ouvrage fut rédigé à partir d'un manuscrit anonyme écrit vers 1750, conservé à la bibliothèque du Syllogos Littéraire Grec de Constantinople, et grâce à la collaboration (rémunérée, mais non déclarée par l'auteur) des hellénistes Manuel Gédéon et Papadopoulos Kéraméos, ainsi qu'à celle de Stavrakí Aristarchi, le dernier logothète du Patriarcat. Il n'était pas destiné à la vente. En effet, selon le prospectus dont un exemplaire est conservé à l'Académie d'Athènes, Rizo Rangabé ne destinait son Livre d'Or qu'aux membres de la vingtaine de familles dont il donnait la généalogie. Ce qui explique la rareté actuelle de ce volume, dont les illustrations héraldiques étaient dues au dessinateur viennois Ernest Krahlfeldt.

Le titre de l'ouvrage suscita les protestations – justifiées – de quatre familles qui, pour diverses raisons, ne se considéraient pas phanariotes : Cantacuzène, Bibesco, Brancovan, Sturdza. Aussi, en 1904, Eugène Rizo Rangabé publiait une deuxième édition, considérablement complétée, des mêmes généalogies, intitulée, « Livre d'Or de la noblesse phanariote et des familles princières de Valachie et de Moldavie ». L'ouvrage constitue une référence très solide pour l'histoire et la filiation des familles à partir du XVI^e siècle. Pour la période antérieure, l'auteur a fait la part belle aux ascendances imaginaires, de préférences impériales byzantines, qu'il attribue, pour cause d'homonymie, à plusieurs des familles dont il s'occupe, y compris à la sienne. Ce penchant, largement répandu chez la plupart des généalogistes de son temps, frise l'incorrection dans le cas de la généalogie consacrée à la branche grecque des Rosetti, dite *Bibika*, ou Rizo Rangabé commet sciemment un faux. Enfin, ce même auteur invente deux titres princiers tout à fait injustifiés qu'il accorde à la même famille Rosetti de Grèce, et... à la sienne propre. Le lecteur désireux d'en savoir plus lira la notice consacrée par le présent ouvrage aux deux familles en question, mais précisons dès à présent que la famille Rizo Rangabé publia par la suite une brochure corrigeant ce que ces affirmations du Livre d'Or avaient d'excessif.

I.C. FILITTI, *Arhiva G. Gr. Cantacuzino*, Bucarest 1919, donne en annexe de nombreuses notices et tableaux généalogiques consacrés aux familles grecques, surtout phanariotes, établies en Valachie. Cette annexe est utilement complétée par l'étude de Théodora RADULESCU, « Sfatul domnesc si alti mari dregatori ai Tarii Românesti din secolul al XVIII-lea » (Le Conseil princier et les autres grands dignitaires de Valachie au XVIII^e siècle), parue dans les numéros 1, 2, 3 et 4 de *Revista Arhivelor*, Bucarest, 1972.

Nicolas IORGA a grandement contribué à la réhabilitation historique des phanariotes : *Byzance après Byzance*, Bucarest 1935, est un ouvrage de synthèse, précédé d'une foule d'autres écrits, parmi lesquels il faut citer *Genealogia Cantacuzinilor de banul Mihai Cantacuzino, publicata si adnotata de Nicolae Iorga*, Bucarest 1902, (publication du manuscrit rédigé au XVIII^e siècle sur la généalogie des Cantacuzène et des familles apparentées), et son introduction aux deux volumes des *Documentele familiei Callimachi*, Bucarest 1902-1903.

Les monographies d'envergure sur les familles Mano, Mavrocordato, Mavroyeni, Ypsilanti, se trouvent citées au droit des notices consacrées à ces familles dans le cadre du Dictionnaire.

Une bibliographie exhaustive sur le Phanar est donnée par Hélène KOUKKOU, *Formation de la société grecque sous les Turcs*, I, Athènes 1971.

Bibliographie:

- Constantin AMANTOS, *Oi Έλληνες εις την Ρουμανίαν πρό του 1821*, (Les Grecs en Roumanie jusqu'en 1821), Athènes 1944, p. 3-24.
 Périclès ARGYROPOULO, *Les Grecs au service de l'empire ottoman*, «L'Hellénisme Contemporain», Athènes 1953.
 Jules BLANCARD, *Les Mavroyeni, Histoire d'Orient de 1700 à nos jours*, 2 vol. Paris 1909.
 C. TH. DIMARA, *Περί Φαναριωτών* (Sur les Phanariotes), 'Αρχαίον Θράκης, 34 (1969), p. 117-140.
 Du même, *La Grèce au temps des Lumières*, Genève 1969.
 Jakovos DRAGATSI, *Τό Φανάρι καί αἱ Φαναριώτισσαι*, (Le Phanar et les femmes phanariotes), Athènes 1930.
 Jean FILITTI, *Rôle diplomatique des phanariotes de 1700 à 1821*, Paris 1901.
 G. GEORGIADIS - ARNAKIS, *The Greek church of Constantinople and the Ottoman Empire*, «Journal of Modern History», 24 (1952), p. 235-250.
 Joseph GOTTWALD, *Fanariotische Studien*, «Leipziger Vierteljahrsschrift für Südosteuropa», Göttingen 1941.
 Gennadios ILIOUPOLEOS, (Le métropolitain Gennadios d'Ilioupolis) 'Ιστορία του μεγάλου ρεύματος, 'Αρναούτκιον (Histoire du Grand Courant d'Arnaoutkéoy sur le Bosphore), Constantinople - Istanbul 1949.
 Nicolas IORGA, *Byzance après Byzance*, Bucarest 1935.
 Cyril MANGO, *The Phanariots and the Byzantine tradition*, dans «The Struggle for Greek Independence», Richard Clogg edit., Londres 1973, p. 40-66.
 TH. MOSCHOPOULO, *Oi Φαναριώται - 'Ιστορική πραγματεία* (Les phanariotes. Traités historiques), Athènes 1876.
 N. OIKONOMIDES, 'Από τάς 'Ελληνο-Ρουμανικάς 'Εκκλησιαστικάς σχέσεις, (A propos des rapports ecclésiastiques gréco-roumains), E E V S, 1953, p. 449-471.
 Const. G. PAPADOPOULOS, *Les privilèges du Patriarcat Oecuménique (Communauté Grecque orthodoxe) dans l'empire ottoman*, Paris 1924.
 Theodore PAPADOPOULOS, *Studies and documents relating to the history of the Greek Church and people under turkish domination*, Bruxelles 1952.
 Stephen RUNCIMAN, *The Great Church in captivity*, Oxford 1968.
 Dimitri SOUTZO, *Oi Έλληνες ηγεμόνες της Μολδοβλαχίας* (Les princes grecs de Moldo-Valachie), Athènes 1975.
 Basile SPHYROERAS, *Oi Δραγουμάνοι του Στόλου* (Les drogmans de la Flotte), Athènes 1965.
 SYMPOSIUM *L'Epoque phanariote*, 21-25 octobre 1970, Actes, Thessalonique 1974.
 Alexandre A. C. STOURDZA, *L'Europe orientale et le rôle historique des Mavrocordato*, Paris 1913.
 Athanase Comnène YPSILANTI, *Τά μετά την Αλωσιν*, (Les événements après la chute) édité par l'archimandrite Germanos Afthonidi, Constantinople 1870.
 D. ZAKYTHINOS, 'Η άλωσις της Κωνσταντινουπόλεως καί η Τουρκοκρατία, Athènes 1954 (La prise de Constantinople et la domination turque).
 Du même - 'Η Τουρκοκρατία. Εισαγωγή εις την νεωτέραν ιστορίαν του ελληνισμού, (La domination turque. Introduction à l'histoire nouvelle de l'hellénisme) Athènes 1951.
 Marc Philippe ZALLONY, *Essai sur les Fanariotes*, Paris 1831.



Sceaux de Jakovos I (1680) et de Gabriel IV (1782) Patriarches de Constantinople (Collection de l'Institut Hellénique d'Études Byzantines et Post-Byzantines, Venise. Communication du Professeur Manoussakas).



Les tours fortifiées du village de Vathia, au Magne (Cliché ONTH, Athènes).

Le Peloponnèse

Une phrase lapidaire du « Voyage dans la Grèce » de Pouqueville décrit l'ambiance de l'administration ottomane dans les parties continentales de la Grèce : l'entrée dans une ville du sandjakbey, gouverneur de la province, était saluée par des acclamations, suivies de pendants, de destitutions et de confiscations basées sur la délation, les appétits d'argent ou les mouvements d'humeur du potentat pressé de s'enrichir. Les bénéficiaires et les victimes de ces méthodes étaient les fonctionnaires turcs et les chefs des communautés grecques. Les premiers étaient les *ayans* et les *voïvodes*, les seconds les *démogérontes*, les *primats* et les *khodjabachis*.

Les *voïvodes*, fonctionnaires turcs dont la dénomination – mais non la fonction – était empruntée à celle des souverains des Principautés du Danube, étaient les représentants de la Porte ; administrateurs armés, chargés de prêter main forte aux *ayans* responsables de la perception du *haradj*, l'impôt de la taille auquel étaient soumis les rayas chrétiens sujets du Grand Turc, ils étaient en quelque sorte les affermeurs du fisc.

A la tête des communautés grecques se trouvaient des notables désignés sous différents appellatifs : *démogérontes*, *gérontes* (« anciens »), *épitropes* (« curateurs »), et, plus particulièrement dans les villes, des *proèstes*. Leur assemblée, convoquée par le voïvode turc, nommait le *khodjabachi* grec, choisi dans leurs rangs, tandis que l'*ayan* turc était nommé directement par le voïvode, mais souvent après avoir pris l'avis des notables grecs. Le *khodjabachi* était chargé de répartir l'assiette de l'impôt entre les habi-

tants chrétiens soumis à son autorité, d'assurer le bon fonctionnement de la justice, de la police et des écoles locales, ainsi que celle des affaires religieuses.

Les affaires des communautés grecques étaient ainsi dirigées par des familles archontales, dont les propriétés étaient d'ordinaire de taille moyenne, ou par des familles qui s'étaient faites les fermiers des grands domaines appartenant aux beys musulmans, c'est-à-dire par des familles formant « une caste d'aristocratie administrative se détachant sur l'organisation tout à fait démocratique des communes grecques »⁽¹⁾. Ils étaient élus à vie dans certains cas ; dans d'autres ils se succédaient héréditairement au sein d'une même famille, mais selon le modèle turc, c'est-à-dire pas nécessairement de père en fils ; quelques-unes d'entr'elles, (Zaïmis, Notara, Londos, Bénaki, Deliyanni), étaient des propriétaires terriens très fortunés. De ce fait, face aux Turcs, la position d'infériorité sociale de cette aristocratie de notables était très relative, même si les préceptes du Coran voulaient les y maintenir. Leur rang et leur autorité leur assuraient une prééminence considérable sur les simples paysans musulmans, leurs supérieurs selon la loi.

Ces administrateurs des libertés communales des Grecs étaient néanmoins exposés, face aux aléas du système ottoman, à l'instabilité ravageant du haut en bas de l'échelle gouvernementale de l'empire auquel ils étaient soumis⁽²⁾.

(1) F.C. POUQUEVILLE, *Voyage dans la Grèce*, V, Paris 1821, p. 3.

(2) Peter SUGAR, *South Eastern Europe under ottoman rule*, University of Washington Press, 1977, p. 93-112.



Le pyrgo d'une famille de capétans.

« L'extrait d'un voyage dans le Magne, fait au moment où je parcourais la Messénie, prouve que les cantons dont nous venons de parler sont arides et pierreux au-delà de toute expression. Cependant la terre que les pluies et les torrents entraînent des lieux plus élevés, est arrêtée sur des milliers de plateaux et de terrasses par l'infatigable industrie des montagnards. Ces galeries cultivées sont couvertes de bled, d'orge, de maïs, de millet, d'oliviers et de mûriers qui semblent sortir des rochers jusqu'à Kythriès. Cinq ou six maisons disposées autour d'un château formaient le fief et le manoir héraldique de Zanetaki Koutouphari, ci-devant bey du Magne, et de sa nièce Hélène, qui, comme les filles de Sparte, avait succédé, à défaut d'hoirs (héritiers, n.a.) mâles, aux droits et aux titres de ses nobles aïeux, car on la qualifiait de capitainesse. Leurs demeures se composaient de deux tours pareilles à nos gothiques gentilhommières des temps de la haute féodalité, qui n'étaient pas ceux de la paix des provinces. Une suite de chambres et de logements pour domestiques, d'étables pour les ânes et les moutons, et des hangars ouverts formaient le circuit d'une cour, dont l'entrée était fermée par une porte cintrée, crénelée et garnie de machicoulis. A notre approche, un homme armé, commensal de la famille, vint au devant de nous, parla au guide qui nous accompagnait et l'emmena au château. Sur l'avis qu'il donna au seigneur du donjon, celui-ci s'empressa de venir nous recevoir à l'entrée de son manoir en disant : *soyez les biens venus, καλῶς ἦθετε*.

Zanetaki Koutouphari, seigneur de ce château, était alors un homme de cinquante-six ans, d'une figure vénérable, qui nous présenta à sa femme, mère de quatre filles, dont les plus jeunes étaient des enfants. Quoique le bey eût diné, il s'assit à notre table, suivant l'étiquette commandée par l'usage du pays, tandis que son épouse et ses enfants commençaient le service qu'ils abandonnèrent ensuite à une servante, pour se retirer dans leurs appartements particuliers. Le lendemain nous dinâmes en famille à l'heure accoutumée, c'est-à-dire à onze heures et demie du matin, et au sortir, le capitaine nous présenta à sa nièce.

Hélène était la maîtresse du donjon dans lequel nous fûmes introduits, et dame du canton, qui lui était échu en héritage par la mort de son père. Cette capitainesse, c'était son titre, était une veuve qui conservait quelques restes de beauté, et des manières pleines d'agrément et de dignité. Nous la trouvâmes assise sur un sofa, que l'étiquette ne lui permit de quitter pour nous recevoir, ayant sa sœur auprès d'elle, et entourée d'un cortège de femmes vêtues avec toute la richesse et l'élégance orientales, qui se tenaient en pied. Après nous avoir fait donner des sièges, elle invita sa sœur à s'asseoir, et commanda aux serviteurs d'apporter le café et les rafraîchissements. Nous fûmes extrêmement frappés de la beauté de ces femmes et de celle de toutes les Laconiennes, qui sont généralement grandes, d'une transparence de peau et de teint admirable, surtout pour le climat qu'elles habitent, ayant la chevelure brune cendrée et des yeux d'un noir tendre, voilés par de longs cils.

La capitainesse portait une robe de châle bleu clair, brodée d'or, une ceinture peu serrée autour du corps, avec une veste courte et sans manches, en velours cramoisi brodé. Elle était coiffée d'un bonnet de velours vert brodé, taillé en forme de couronne ducal. Un châle de mousseline d'or fixé sur l'épaule droite, traversant sa poitrine en bandoulière, passait sous son bras gauche, de là sur sa toque d'où il flottait par derrière jusqu'à terre : tel était son accoutrement. Le vêtement de ses femmes était pareil, avec la différence de la qualité des tissus et des ornements.

L'habillement de Koutouphari, son oncle, n'était pas moins magnifique. Il portait une veste serrée, à manches ouvertes, doublées de blanc et brodées en or, avec un dolman court de velours noir, dont les manches pendantes étaient bordées de martre zibeline. La ceinture qui soutenait son poignard et ses pistolets était faite d'un chape de soie rouges à larges bandes d'or, ses culottes bleu clair étaient serrées par une jarretière au-dessous du genou, et ses jambes étaient couvertes de guêtres de drap bleu

Chef spirituel de la communauté chrétienne, l'évêque ne se mêlait pas de l'administration, mais c'était lui qui s'adressait au pacha de Morée en cas de plaintes des archontes contre le voïvode turc. Les chefs des communautés helléniques n'étaient donc pas systématiquement opprimés, ils avaient les moyens de se défendre face aux abus les plus flagrants.

Les *primats*, les *khodjabachis* des régions les plus riches entretenaient à Constantinople un ou plusieurs représentants, les *vékils*, chargés, au moyen de l'intrigue et des cadeaux, de gagner et de garder la bienveillance des pachas influents. Ils étaient délégués auprès du Grand Drogman de la Porte – donc auprès d'un Grec du Phanar – et non auprès des autorités ottomanes elles-mêmes.

Avant la révolution de 1821, ces primats, véritable aristocratie terrienne et administrative, vivaient au milieu de la population agricole à peu près comme les seigneurs féodaux du Moyen Age parmi les paysans.

Vers le milieu du XVIII^e siècle, le Magne, région de l'extrémité méridionale du Péloponnèse, fut soumis à un régime particulier, divisé en sept *capitaineries* dirigées chacune par un *capétan* héréditaire dont l'autorité couvrait entre 700 et mille foyers. Les *capétans*, mais aussi les autres familles de quelque importance, habitaient une tour fortifiée, le *pyrgo*, selon un modèle venu sans aucun doute d'Italie centrale du temps des Croisades.

Après l'échec de l'insurrection d'Orlov, en 1770, et la destruction par les Turcs de plusieurs des tours fortifiées de la région, le tribut annuel imposé au Magne par la Porte fut augmenté à trente bourses plus cinq autres bourses au capudan pacha. En contrepartie, le Magne fut pourvu d'un régime d'autonomie quasi-totale ; un *bey* chrétien fut placé à la tête de la province, choisi pour une durée indéterminée parmi l'une des principales familles du pays, qu'il s'agisse ou non d'une famille de *capétans*.

L'histoire agitée de cette nouvelle principauté fut marquée jusqu'à la guerre de l'Indépendance par des vendettas continuelles. Un touriste anglais qui visita le Magne tout au début du XIX^e siècle décrivit l'acharnement avec lequel les familles rivales se combattaient, s'exterminant autant que possible les unes les autres et détruisant mutuellement leurs tours (3).

Leur rôle a été très diversement jugé. Dès 1844 Buchon écrivait à leur propos (4) qu'ils étaient la plupart du temps l'organe des abus et des exactions de l'oppresser. Jusqu'à très récemment, des historiens de gauche se sont plu à démontrer cette thèse, souvent au moyen d'une partialité telle que le bien-fondé de leurs démonstrations en sort fort compromis. D'autres auteurs, et non des moindres, ont affirmé, au contraire, que les primats ont su, par une sage administration et par l'art du compromis, sauvegarder l'essentiel des valeurs nationales de l'hellénisme, et

brodé en or, avec des bossettes en vermeil en haut et aux malléoles. En se retirant, il jeta sur ses épaules un riche manteau de drap bleu, brodé en or, à larges manches, doublé de rouge, ayant des broderies en forme d'agrafes ; son turban vert et or recouvrait ses longs cheveux gris, qui flottaient sur ses épaules comme ceux d'un hiérophante antique. Les hommes qui l'accompagnaient, et tous ceux que nous vîmes, me parurent d'une taille ordinaire mais déliés, agiles et extrêmement vigoureux.

On célébrait alors la fête de Pâques, et dans les villages que nous visitâmes, nous trouvâmes les habitants qui chantaient et dansaient sur l'herbe. »

POUQUEVILLE, Voyage de la Grèce, VI, Paris 1827, pp. 589-591.

(3) William LEAKE, *Travels in the Morea*, I, Londres 1830 p. 318. (Les voyages avaient eu lieu en 1805). Voir aussi l'article consacré dans le présent Dictionnaire à la famille Mavromichalis.

(4) J.A. BUCHON, *La Grèce continentale et la Morée*, Paris 1844, p. 153.

conserver, de génération en génération, l'espoir de l'émancipation de leur peuple. A la première occasion, qui fut celle de la révolte instiguée par les émissaires russes de l'amiral Orlov (1767), les primats embrassèrent corps et âme les objectifs de l'insurrection anti-ottomane. Abandonnés par la Russie, livrés à la vindicte meurtrière de la Porte, ils reprirent la tête de l'insurrection de 1821, même s'ils le firent avec la résolution de conserver leurs privilèges et leur traditionnelle prééminence⁽⁵⁾. On retrouve en effet ces grandes familles tout au long de l'histoire de la Grèce moderne, dirigeant ministères, municipalités natales et clientèles électorales avec la même énergie que celle dont elles faisaient preuve au temps jadis.

La liste de ces grandes familles, relativement brève, reflète mal le rôle important qui fut le leur. Aucune d'entre elles ne fut anoblíe par un quelconque monarque chrétien. Elles vivaient coupées de l'Occident et se trouvaient trop exposées à la surveillance turque pour pouvoir bénéficier de distinctions héraldiques ou de lettres de noblesse. Compte tenu de leurs conditions de vie, de telles distinctions ne comportaient que des désagréments.

(5) DUVERGIER de HAURANNE, *De la situation actuelle de la Grèce*, Revue des Deux Mondes 15 oct. 1844, p. 199.

Noms des beys du Magne depuis 1777 jusqu'en 1821

Noms des beys	Temps de leur commandement	Leur fin
Zanet bey ou Zanetaki Koutouphari	10 ans	Pendu en 1787 par ordre du capitán pacha.
Michael bey Troupaki ...	1	Pendu par ordre du capitán pacha, qui s'empara de son fils, âgé de 15 ans, et le précipita dans le bagne de Constantinople, où il mourut.
Zanet bey de Mavrovouni, au canton de Marathónisi	8 ans	Ayant quitté le commandement, il s'est retiré dans ses foyers, où il vit tranquille en qualité de capitaine.
Panaïotis Coumoundouro de Cambo-Stravo, près Varousi	3	Mis au bagne à Constantinople, où il se trouvait en 1801.
Antoni Coutzoglíoraki		A succédé à Coumoundouro et gouvernait en 1803.
Pierre Mavromichalis		Est le bey actuel qui combat contre les Turcs sous l'étendard de la Croix, 1822.

d'après Pouqueville, « Voyage de la Grèce », VI, Paris 1827, p. 559-561.

FIRMAN DE NOMINATION DE ZANETAKI COUTOUPHARI
COMME BEY DU MAGNE 20 JANVIER 1777.

Gazi Hassan Pacha, par la grâce de Dieu, vezir et capoudan pacha.

Le plus distingué des sectateurs de Jésus, le plus fidèle des plus fidèles sujets de notre très-puissant roi (Padischa), que Allah accroisse votre soumission et votre fidélité : et vous, capitaines primats du Magne, qu'il augmente votre servitude. En voyant notre présent, glorieux et souverain ordre, sachez que notre puissante, haute et fulminante Porte a choisi et destiné Zanetaki bey pour chef et commandant de tout le Magne ; et pour cela vous tous, capitaines et grands, ayez pour lui l'obéissance et la soumission qui lui sont dus ; déférez à tous ses ordres justes et raisonnables. Commandez et gouvernez, ainsi le veut le roi des rois distributeur des couronnes, avec sagesse et respect, afin que vous reposiez et soyez nourris à l'ombre des ailes d'or de sa puissante majesté, avec les privilèges que nous lui avons accordés et l'assistance du très-haut et très-respectable cadi Koumagios. Quiconque des capitaines ou grands qui oserait se montrer rebelle à nos ordres, comme à ceux de Zanetaki ; vous autres, jusqu'à ce que nous arrivions avec notre puissante armée, unissez-vous avec Zanetaki pour marcher contre tout rebelle et le châtier. Faites ainsi que nous vous avons ordonné et non autrement.

FIRMAN SPÉCIAL

Gazi Hassan, par la grâce de Dieu, vezir et capoudan pacha

Honorable Zanetaki, avec notre présent, glorieux et puissant ordre, nous vous faisons savoir que nous avons humblement rapporté à notre très-puissant roi (Padischah) votre respectueuse et humble servitude et votre grande soumission, que vous êtes entré au nombre de ses sujets, que vous conserverez toujours les mêmes sentiments et votre bonne résolution, ainsi que tous les autres habitants, comme fidèles sujets. Il a fait son firman, changeant sa colère en compassion, et sa vengeance en clémence. Et voilà qu'il vous a élevé bey boïouk, c'est-à-dire commandant en chef de tout le Magne, ce dont il vous assure par le firman de sa puissante Majesté, qui sera indissoluble pendant tous les siècles. Nous vous l'adressons ; et en le recevant avec respect, prenez possession du commandement et de toute l'autorité du Magne, c'est-à-dire soyez bey boïouk ; faites des prières pour la prolongation des jours de notre très-puissant et très-humain roi, qui a eu pitié de votre pays, et vous a pardonné vos fautes dès à présent et pour toujours. Conduisez-vous avec sagesse, prudence et soumission, ainsi que tous les autres sujets du Magne. Faites le commerce en toute liberté et sans crainte dans nos ports ; nous vous prenons sous notre protection, et nous vous secourrons dans tous vos besoins. Notre main ne manquera pas de vous accorder des grâces quand vous les demanderez et quand vous en connaîtrez l'utilité et l'avantage.

Ordonnons en même temps par notre présent, glorieux et brillant commandement, à tous les chefs et autres habitants du Magne, comme aussi à tous les capitaines, de vous obéir et de vous être soumis, parce que notre très-puissant roi vous a élevé bey boïouk, c'est-à-dire chef et commandant de tout le Magne, par son respectable firman. Faites ainsi et non autrement.

Principales familles du Péloponnèse, d'Acarnanie, de Messénie et d'Attique

BENAKI, de Messénie, voir p. 227.
BENZELOS, d'Athènes, voir p. 228.
Canellopoulos, d'Andritsaína.
Chalcocondyle, d'Athènes.
Charalambi, du Péloponnèse.
DELIYANNI, voir p. 288.
Georgandá, de Béotie.
GRIGORAKI, du Magne, voir p. 299.
IATRAKI, du Magne, voir p. 302.
Kalagmogdartis, de Patras.
Kopanitsa.
Koumoundouros, du Magne, voir notice p. 338.

Londos, d'Arcadie.
Lydoriki, de Doride.
MAVROMICHALI, du Magne, voir p. 330.
Mélétopoulo, de Mistra, au Péloponnèse.
NOTARA, de Corinthe, voir p. 365.
PAPARRIGOPOULO, voir p. 377.
Papatzoni, d'Androuzis.
Roufos (Kanakaris-Roufos).
Stéphanou, de Saratza près Coron.
Tambacopoulo, de Patras.
TRICOUPI, de Missolonghi, voir p. 438.
ZAIMIS, de Gortynie, voir p. 480.



Vue du port de Hydra.

L'île de Hydra

Rocheuse, peu fertile, privée de ruines antiques, Hydra passait pour inhabitée avant qu'à la fin du ^{xvi}^e siècle ne viennent s'y établir plusieurs familles albanaises fuyant le Turc. Les Ghionis et les Kriézis furent les premiers en date ; suivis par les Tombazis, les Bokos (qui allaient par la suite prendre le nom de Miaoulis), les Trikhadis, les Ikonomos ; en 1678 s'y installaient les Boudouris, puis, en 1682 les Zervas, qui allaient plus tard prendre le nom de Koundouriotis ; les familles Tsamados, Orlandos, Voulgaris, s'ajoutèrent enfin à ce groupe dirigeant la petite population d'une île réputée inhospitalière et sans moyens, et à laquelle par conséquent le système fiscal ottoman ne s'intéressait pas.

Se mettant à la tête de petits bateaux et d'équipages connus pour leur dextérité dans l'art de la navigation, les principales familles de ce groupe destinées à former une aristocratie d'armateurs dirigeaient Hydra de manière parfaitement autonome. Après 1715, lorsque le sultan Ahmed III assura définitivement la domination turque sur l'île, les habitants furent tenus à assurer la fourniture, la paye et l'entretien de quelque cinq cents marins destinés à servir pendant une année sur les vaisseaux du Capudan Pacha de la flotte ottomane.

Bientôt, prenant à leur propre compte les expéditions commerciales qu'ils entreprenaient auparavant sous les ordres des pachas, les chefs des principales familles de Hydra affrêtèrent des bateaux de petit tonnage, puis des « sacolèves » plus importantes, enfin des navires jaugeant jusqu'à quatre cents tonneaux.

Vers 1760, ils avaient poussé leur commerce au fond de la Mer Noire, sur les côtes espagnoles, jusqu'à l'Amérique septentrionale, « qui vit avec étonnement ce peuple oublié franchir les colonnes d'Hercule regardées par les anciens comme les bornes du monde, et porter aux Antilles les produits de la Tartarie » (1).

En 1770, Hydra vit arriver la flotte russe de l'amiral Orlov venu inciter les Grecs à l'insurrection. Le repré-

sentant de l'impératrice de Russie mit sur pied dans l'île un gouvernement d'essence aristocratique, sous la forme d'un Conseil où ne pouvaient siéger que les représentants de douze familles nommément désignées. Mais lorsque l'amiral demanda aux familles en question d'arborer le drapeau russe et de prendre les armes contre la Porte, ceux-ci, pressentant sans doute les véritables intentions de leur encombrant visiteur, s'opposèrent à ces suggestions. L'amiral confisqua alors les meilleurs bateaux de Hydra, et ne consentit à les rendre que lorsque les Hydriotes se fussent résignés à faire flotter le pavillon russe sur leurs mâts. Une délégation d'archontes se rendit aussitôt à la Porte pour se plaindre de ces procédés et assurer le sultan que les vaisseaux de Hydra n'arboraient les couleurs russes que forcés et contraints. Le gouvernement ottoman ayant accepté ces explications, les grandes familles de l'île s'estimèrent en droit d'arborer sur leurs bateaux soit le drapeau turc, soit le russe, selon celui des bâtiments étrangers qu'ils rencontraient sur leur chemin.

Des fortunes considérables se constituèrent dans ces conditions, sous forme de monnaies d'or entassées dans des citernes creusées en dessous de grandes demeures patriciennes de style mi-oriental, mi-génois, dont certaines existent encore et dont la description nous a été laissée (2).

Lorsque les Vénitiens perdirent le monopole des comptoirs du Levant au profit du commerce français, le Grand Maître de l'Ordre de Malte se rendit compte de l'avantage qu'il pouvait tirer du concours de cette nouvelle puissance commerciale. Il offrit aux armateurs de Hydra, par l'entremise de son vicaire à Mykonos, de les protéger au moyen de patentes et de sauf-conduits. L'offre fut acceptée, et les marins de Hydra et de Spetsae construisirent des *sacolèves* de petit tonnage, mais suffisamment rapides pour distancer les corsaires barbaresques et pour concurrencer les bateaux français. Les famines d'Espagne et de Portugal, les troubles de la Révolution française qui bloquèrent le négoce marseillais, laissèrent le champ libre aux

(1) Auguste de JASSAUD, *Mémoire sur l'état physique et politique des îles d'Hydra, Spécie, Poro et Ipséra en l'année 1808*, texte publié avec introduction et notes par le professeur Svolopulos, Athènes 1978.

(2) Raymond MATTON, *Visite à Hydra*, L'Hellénisme Contemporain, VIII, nov.-déc. 1954, p. 471-480.



Un navire des Tombazi

(Collection Nicolas Tombazi, Psychikó.)

Grecs. Le blocus continental mit le comble à leurs bénéfices.

Les comptes de la communauté d'armateurs étaient régis en commun par un groupe de cinq démogérontes, dits aussi « capitalistes », dont les décisions étaient rendues définitives par l'application du sceau de la communauté, représentant le Christ bénissant. Ce sceau était divisé en cinq morceaux, confiés chacun à la garde de l'un des membres du conseil, le cinquième morceau étant le manche sans lequel il était impossible d'assembler les parties.

En 1808 les grandes familles de Hydra, abandonnant drapeau russe et protection turque, se mirent sous la sauvegarde indirecte de l'Angleterre, au moyen d'une vente simulée de leur flotte à des armateurs maltais. Le blocus continental contribua à accroître encore plus la fortune de certaines familles qui approvisionnaient l'Espagne avec du blé russe ; ces familles, au nombre de douze, s'arrangèrent pour exclure du conseil les huit autres, et gouvernèrent Hydra dans un esprit d'exclusivisme aristocratique encore plus marqué.

A la fin des guerres napoléoniennes, les richesses accumulées à Hydra étaient telles, nous dit l'un des historiens de l'île, « que les serrures devinrent inutiles et les coffres-forts insuffisants. On peut dire que Hydra était alors comme une vaste banque... On n'y entendait que le son harmonieux de l'or et de l'argent amoncelé dans les caves, d'où il fut extrait jusqu'au dernier ducat à la mémorable

date du 22 mars 1821 » (3). A cela près qu'en 1816 le divan ottoman appâté par ces trésors peu protégés résolut de s'en emparer et tenta de mettre à mort les chefs des principales familles. Celles-ci n'eurent que le temps de prendre la fuite, et une caravane d'une quarantaine de navires chargés de richesses alla chercher refuge en Espagne d'abord, à Corfou ensuite.

Lorsqu'éclata l'insurrection grecque, Hydra fut entraînée dans le même mouvement d'abnégation patriotique auquel s'étaient soumises toutes les contrées habitées par des Grecs. Les avances de fonds et les prouesses militaires et navales des Coundourioti, des Tombazi, des Miáoulis, et d'autres, furent souvent décisives au cours des combats pour l'indépendance de la Grèce. Celle-ci acquise, l'histoire des grandes familles de Hydra allait être liée à celle du développement de la Grèce moderne.

(3) « Ce que les propriétaires et les paysans grecs firent alors sur le continent, les négociants, les armateurs, les marins dans les îles le firent tout aussi complètement, et on vit les plus grandes et les plus riches familles d'Hydra comme d'ailleurs, dépenser jusqu'à leur dernier talari pour la cause à laquelle ils vouaient leurs efforts. Graduellement, tandis que la plupart des hommes allait se faire tuer, les maisons se vidèrent de tout ce qu'elles contenaient qui eut une valeur quelconque. Sur les îles comme sur le continent, tout fut offert, tout fut donné, tout fut sacrifié ; il ne resta absolument rien aux enfants de ceux qui avaient embrassé la cause sainte et on peut voir avec quelle bonne foi et quelle plénitude, puisque tout partit, avec un renoncement pareil si complet et si rare... »

A. de GOBINEAU, Le royaume des Hellènes, p. 157.

Principales familles archontales de Hydra

BOUDOURIS, voir p. 232.

COUNDOURIOTI, voir p. 284.

Kriézis.

TOMBAZI, voir p. 435.

VOULGARIS, voir p. 468.

et de l'île de Spetsae

BOTASSI, p. 231.

Bouboulis.

Méxi.

Les Armatoles

L'on a vu quel était le rôle assigné par la République de Venise, face à l'ennemi ottoman, aux familles militaires des stradiotes d'Albanie, d'Épire et du Péloponnèse. De l'autre côté de la frontière, en Albanie du Sud, en Épire et en Macédoine, le gouvernement turc faisait tenir un rôle presque identique aux familles militaires des armatoles. En effet, chrétiens armés, organisés en milices, les armatoles Grecs et Albanais, étaient préposés à la garde des défilés des montagnes et des vilayets habités par des chrétiens comme eux. Les chefs de ces milices d'armatoles avaient le titre, héréditaire souvent, de *Kapétano*. Les simples fantas-sins étaient qualifiés de *pallikares*.

La tradition qui avait présidé à la formation de ces milices était ancienne, et remontait au temps des prouesses héroïques de Skanderbeg. La conquête sanglante, mais peu effective de l'Albanie, avait laissé subsister dans les montagnes des bandes d'insurgés qui entretenaient à la fois l'anarchie seigneuriale, endémique dans ces régions, et un état permanent d'insécurité pour les beys et les agas installés à la faveur de l'occupation ottomane. De temps immémorial, la confédération des communes indépendantes formée autour d'Igouménitza, de Margariti et de Loura défiait périodiquement l'autorité lointaine du sultan et en appelait à la protection de la citadelle vénitienne toute proche de Parga. C'était de cette région que provenaient beaucoup des stradiotes que Venise avait pris à son service et anoblis par la suite.

Il en allait de même dans le cas des communes toutes proches de la Cimàra, lesquelles conservèrent leurs libertés jusqu'au début du XIX^e siècle, malgré des campagnes entreprises dès le XVI^e siècle par les sultans Bayazid et Soliman le Magnifique, en route contre les chefs albanais. Les firmans concédés par la Porte aux habitants de la Cimàra reconnaissaient leur autonomie, les déchargeaient du paiement du *haradj* et ne les astreignaient qu'aux obligations liées au service militaire. Habitée elle aussi, comme la Cimàra, par une population gréco-albanaise, la célèbre confédération de Souli n'était soumise aux sultans que de nom. Elle était composée de 66 villages, abrités dans des gorges inaccessibles, au fond de montagnes sauvages. La guérilla était leur forme favorite de combat face aux troupes turques supérieures en nombre. Les femmes des principales familles de ces tribus guerrières avaient le privilège de prendre l'eau à la fontaine avant tout le monde. Les Souliotes se rendirent célèbres, d'abord au cours des luttes acharnées qu'ils menèrent, aidés par la flotte russe et par la garnison de Parga, contre les forces d'Ali pacha de Janina et d'Ibrahim pacha d'Avlona.

Plus à l'est, dans la région montagneuse de l'Olympe, en Thessalie, en Macédoine dans la vallée du Vardar, et quelquefois même en Chalcidique dans les environs du Mont Athos, l'on trouvait les villages grecs restés semi-indépendants : ils formaient le pays des *armatoles* et des *klephtes*, avec leurs capitaineries héréditaires de chefs armés.

Afin de se débarrasser de cette guérilla qui tenait en échec des forces considérables, et pour asseoir plus facilement leur propre administration, les sultans se décidèrent à traiter avec les chefs des bandes, et à accorder par leur entremise des franchises et des privilèges aux formations armées qui régentaient les grands chemins. Le compromis fut formulé sur la base des mœurs guerrières et indisciplinées des insoumis, et surtout sur le respect formel de leurs goûts d'indépendance.



La forteresse de Souli

Gravure d'après Edward LEAR, « Journal of a landscape painter in Albania », Londres 1851.

« Sur un piton stérile d'une montagne très rocheuse, au sein d'un amoncellement de crêtes presque inaccessibles, vivait une peuplade albanaise, pareille à toutes les peuplades de la région. Son village fortifié s'appelait Souli. Le pacha de Scutari, Ali de Tebélen, se querellait avec ces montagnards, grands guerriers, peu patients, peu craintifs, comme tous leurs pareils. La guerre s'alluma. Les Souliotes, serrés de près, rembarés, puis forcés dans leurs murailles, périrent en grand nombre, et comme les Turcs, victorieux, allaient inonder la plate-forme du rocher, alors les femmes de la tribu, qui n'avaient pu fuir, se prenant par la main, commencèrent une ronde funèbre après avoir jeté leurs enfants dans l'abîme immense ouvert à côté d'elles, et à mesure que l'une d'elles atteignait le bord du gouffre, elle s'y précipitait.

La poésie a exalté, à juste titre, cette scène terrible de grandeur, la peinture l'a représentée dans d'admirables compositions. Toute l'Europe s'émut dans un cri d'admiration (...) et plus que jamais on fut rempli de la plus bruyante sympathie pour les Grecs et de l'horreur la moins retenue pour leurs bourreaux. On ne réfléchissait pas, ou plutôt on ignorait tout autant que le reste, à quel point bourreaux et victimes n'étaient qu'une seule et même population... »

Arthur DE GOBINEAU, « Le royaume des Hellènes », pp. 112-113.

Le premier capitaine muni d'un bérat de la Sublime Porte fut celui du Mont Agrafa en Étolie. Il avait obtenu, outre l'autorité militaire, l'une des trois voix délibératives dans l'administration civile de cette contrée, les deux autres voix appartenant au *cadi* (juge) turc et à l'archevêque orthodoxe. D'autres bandes d'armatoles de la Grèce suivirent bientôt son exemple : celles de l'Olympe, à la fin du XV^e siècle, ensuite celles de l'Épire, enfin, au loin, par-delà les mers, celles d'Eubée et de la Crète.

La Porte divisa la Grèce continentale en quatorze capitaineries : cinq en Macédoine (Verria, Serrés, Allassona, Grevena, Milias) ; six en Thessalie : (Olympe, Mavrovouni, Cachia, Agrafta, Patradjik et Malacassis) ; et trois autres chevauchant l'Acarnanie, l'Étolie et le Bas-Épire.

Les capitaines d'armatoles firent leur *proskinèse* (prostration) à la Porte. Ils furent chargés d'assurer l'ordre, de fixer et de percevoir les impôts, autant de privilèges qui leur permirent d'assurer l'autonomie des régions dont ils avaient la responsabilité. Lorsqu'il leur semblait que les privilèges concédés ainsi par les sultans risquaient d'être enfreints, les capitaines et leurs bandes d'armatoles s'insurgeaient, prenaient le maquis, et entraient dans la clandestinité. Les Turcs et les populations leur donnaient alors le nom de *klephtes*, en sorte que les provinces dont il est question ici donnèrent des familles militaires qui jouaient tour à tour le rôle de klephtes et d'armatoles, selon les vicissitudes de l'histoire. On trouva même, pour désigner ces lignages, le nom de « *klephtarmatoles* ».

La légende, les chants populaires, les traditions d'héroïsme parèrent ces hommes des plus belles vertus. L'honneur des Klephtes, leur foi dans la lutte contre l'infidèle, leur costume brillant lorsqu'ils avaient les moyens de s'en procurer un, leur mépris de la mort et le soin qu'ils prenaient à ne jamais tomber prisonniers – humiliation suprême – firent d'eux les héros d'un mythe chevaleresque qui blanchit leur mémoire de tous les méfaits dont ils se rendirent par ailleurs coupables.

La crainte grandissante qu'ils inspiraient aux pachas fit que vers 1770 la Porte décida de nommer à la tête des sandjaks d'Épire et de Macédoine non plus des pachas turcs venus d'Asie, mais des pachas natifs de l'Albanie voisine, qui connaissaient bien la région et les méthodes de lutte de ces milices chrétiennes. Les nouveaux pachas albanais partirent en guerre contre les armatoles, massacrèrent les capitaines de Souli et une grande partie de sa population (1700). Ensuite, en 1800, Ali pacha de Janina réorganisa les formations d'armatoles afin, pensait-il, de les utiliser à son profit dans ses projets d'indépendance vis-à-vis de la Porte. Mais bientôt, les armatoles reprirent la guerre à leur propre compte. En rupture permanente avec les lois, souvent brigands de grand chemin, mais considérés par le peuple comme chevaliers sans peur et sans reproche, forcés à tout instant de se battre pour conserver une demi-liberté difficilement obtenue des Turcs, les armatoles avaient les défauts et les qualités de la turbulente noblesse des temps de l'anarchie féodale en Occident.

La jouissance héréditaire de leurs fonctions les rapproche encore du caractère d'une classe aristocratique privilégiée, dont tout cependant les éloigne, hors le costume, du fait que leur façon de vivre ne tendit jamais au raffinement des mœurs. Les familles d'armatoles donnèrent au cours des gigantesques affrontements de la régénération de l'hellénisme une série de personnalités que la Grèce moderne a placées au Panthéon de ses gloires nationales.

Principales familles des commandants d'armatoles

BOTZARI, voir p. 232.

GRIVAS, voir p. 299.

Mylonas.

Pétimézà.

Tyssaméno.

Valtinó.

Yannicosta, de Krapsi, en Épire.



Le lac de Janina, la mosquée et le château d'Ali pacha.

Épire et Macédoine

Les marchands balkaniques

Les frontières des États se partageant de nos jours la péninsule des Balkans n'ont été délimitées qu'au début de notre siècle, après deux guerres balkaniques et une guerre mondiale. Ensuite, les transferts de population, l'assimilation plus ou moins poussée des minorités ethniques à l'intérieur de chaque état ont rendu plus homogène que par le passé la carte ethnographique de cette partie d'Europe orientale. Le passé, c'était l'époque turque, lorsque les vilayets de Macédoine et d'Épire étaient peuplés par une mosaïque de nationalités. Chaque ville, chaque vallée, chaque village dans certains cas, avaient une composition ethnique dont le dosage variait considérablement d'un endroit à l'autre.

Les Albanais pratiquant trois religions (musulmans, orthodoxes, catholiques), les Grecs, les Serbes, les Bulgares orthodoxes soumis à la hiérarchie grecque du Phanar ne s'occupaient pas au ^{xvii}^e siècle de tracer les frontières des futurs états où allaient vivre leurs descendants, ces états dont les conflits, après 1850, allaient faire des Balkans et de leurs imbroglios ethniques, la poudrière de l'Europe. Au ^{xvii}^e siècle, la pesante domination ottomane, si elle n'avait pas encore fait mûrir les plans de libération nationale des peuples opprimés, avait permis la formation d'une bourgeoisie marchande issue principalement de trois des nationalités vivant sur les confins de la Macédoine et de l'Épire. Deux de ces nationalités, les Grecs et les Serbes, ont une histoire bien connue ; l'histoire des Coutsovlaques l'est moins.

Groupés autour de Janina, dans les montagnes du Pinde, au pied de l'Olympe, sur le territoire de ce qui avait jadis été la Grande Vlaquie, partie du despotat d'Épire, mais aussi dispersés en petites communautés sur les limites orientales de la Macédoine, les Coutsovlaques – ou Aroumains – étaient des bergers. Leurs principales bourgades, Moschopolis, Zagora, Metzovo, jouissaient d'anciens privilèges concédés par le grand vizir Mehmed Réchid. Leur autonomie fiscale était assurée, et, chose rarissime dans une région soumise à la domination musulmane, leurs églises avaient le droit d'être surmontées d'un dôme et d'une croix, et même, quelquefois, celui de sonner les cloches pour les messes des jours de fête.

Entraînés par le cycle des transhumances pastorales, les Coutsovlaques prirent l'habitude des grandes routes commerciales. Ils devinrent des familiers des foires organisées à date fixe dans les Balkans ou dans les lointaines villes d'Europe centrale. Les plus entreprenants se firent caravaniers ; d'autres s'adonnèrent au négoce, s'expatrièrent ou envoyèrent de proches parents fonder un comptoir ou un entrepôt sur l'une des étapes ou dans la ville terminus des principaux circuits commerciaux : Trieste, Vienne, Leipzig, Bucarest, Budapest, Belgrade, Odessa et même en Égypte⁽¹⁾. Là, bien qu'établis à des centaines de lieues de leur pays natal, ils conservèrent leur langue et leurs coutumes, et se marièrent avec des filles de leur nation. L'Église et sa hiérarchie officielle, qui était grecque, commença à

(1) Les questions douanières n'avaient pas de secret pour ces marchands migrants, dont la connaissance des régimes politiques des différents pays qu'ils visitaient leur valurent, dans les Principautés roumaines, dès le ^{xvii}^e siècle la charge de grand douanier et la direction de missions diplomatiques auprès de souverains étrangers. Ils y firent souche de familles de boyards (Isar, Ursaki, Ciobanu, Lapithi, Misios ou Misoglu), voire de lignages princiers, tels les Duca, les Ghica, ou la famille de Basile le Loup. A partir du ^{xviii}^e siècle, les lignages de boyards roumains originaires de marchands vlaques de Macédoine se comptent par dizaines.



Griechischer Kaufmann

Marchand grec

Marchand grec de Vienne, Gravure du XVIII^e siècle (Collection de l'auteur).

Le premier recensement d'une communauté grecque de l'étranger fut dressé en 1766 par les autorités de Vienne. C'était un questionnaire portant sur l'état civil, l'activité commerciale, et, accessoirement, sur l'appartenance religieuse et nationale ; il faisait partie d'une enquête sur l'ensemble des négociants sujets ottomans établis à Vienne. Il enregistre 82 Grecs « *graeci ritus non unitorum* », 21 Arméniens, 13 Turcs et 18 Juifs se trouvant à Vienne, et un nombre de 134 autres négociants absents pour affaires. Ce questionnaire obligeait les négociants à indiquer le nom de leur ville et de leur région d'origine. La plupart indiquaient la Macédoine, ensuite, dans l'ordre, « le royaume d'Épire », « le royaume d'Albanie », « le royaume de Bulgarie », et dans des cas isolés, « le royaume de Bosnie », l'Hérzégovine, l'île de Skyros dans l'Archipel, l'île de Chio « en Asie Mineure », et la ville de Semlin « en Slavonie ». Si la mention de tous ces royaumes disparus depuis le Moyen Âge nous étonne déjà (mais les réponses des marchands natifs de Moschopolis oscillent quant à l'attribution de cette ville, qu'ils placent tantôt en Albanie, tantôt en Macédoine), l'on est encore plus étonné de constater qu'aucun de ces marchands « *graeci ritus* » (c'est-à-dire de religion orthodoxe) ne parle de la Grèce, pas plus d'ailleurs que de la Serbie. La nationalité valaque, mentionnée par l'édit de Joseph II accordant des privilèges tant aux marchands grecs qu'aux marchands valaques, n'est pas citée une seule fois par ce questionnaire, alors que les marchands valaques de Macédoine figurent de toute évidence parmi ceux interrogés. Il ne faut pas chercher l'explication de cet état d'esprit du côté des marchands convoqués devant les autorités, mais du côté du fonctionnaire impérial qui avait rédigé les questions et orienté les réponses selon ses propres critères de géographie politique (d'après Enépékidés, op. cit., p. V-VII).

s'intéresser à ces anciens bergers devenus de riches marchands. On les honora, on les appela « archontes », et leur flatteuse promotion sociale fut à la mesure des belles donations qu'ils faisaient aux églises grecques de plus en plus nombreuses, bâties en Europe centrale, dans les possessions des Habsbourg. La supériorité de la culture grecque, plus riche, le prestige dû à leur fréquentation des évêques grecs, firent parler à ces marchands une langue qui n'avait pas cours dans leurs communautés et face à laquelle leurs femmes, repliées dans leur villages, tenaient bon. Affiliés aux compagnies commerciales grecques, ils étaient connus comme marchands grecs. Se dire Grecs équivalait à une bonne carte de visite. Cela ne les empêchait nullement de rechercher, moyennant finances, une citoyenneté étrangère afin de se soustraire à la sujétion ottomane et de glisser à travers tous les obstacles dressés sur les circuits commerciaux de l'Europe. On en vit qui devinrent consuls prussiens à Bucarest ou ambassadeurs russes à Venise.

Les documents officiels ne faisaient pas de distinction entre les nationalités formant ce qu'il était convenu d'appeler la communauté des « marchands grecs ». C'était en tant que « Grec » que les Serbes considéraient tout marchand étranger venu parmi eux ; de même, les Roumains qualifiaient de Grecs les nombreux négociants venus de Macédoine, parlant roumain et indubitablement Coutzovlaques, qui achetaient à bas prix les récoltes futures et s'enrichissaient sans grands risques au détriment de la paysannerie et des petits boyards toujours en quête de numéraire. En un mot, de même que, dans l'empire ottoman, tous les catholiques, quelle que fut leur nationalité, étaient désignés comme étant « latins », dans l'empire des Habsbourg, tous les marchands orthodoxes, quelle que fut leur nationalité, étaient des « Grecs ». On qualifiait le rite religieux, non la nationalité. Il suffira de citer la famille Basili, qualifiée de grecque dès 1770, mais qui, un demi-siècle plus tard, ne parlait toujours que la seule langue albanaise.

On ne les désignait d'ailleurs pas partout sous le nom de « Grecs ». Ainsi, les grandes foires de Leipzig, tenues trois fois par an, dont les privilèges concédés par les Électeurs de Saxe dataient de 1459, furent fréquentées par les marchands macédoniens dès le début du XVIII^e siècle. Là, ils étaient désignés sous le nom de « Turcs » par les Allemands, parce qu'ils venaient de Turquie, étaient habillés à la turque et étaient les sujets du Grand Turc. Organisés dans le cadre d'une Compagnie de Commerce, qui, elle, était bien désignée comme « Grecque », ils firent bâtir à Leipzig, vers 1700, un vaste « *Griechenhaus* », mi-bourse de commerce, mi-caravansérail, copie fidèle du « *Fondaco dei Turchi* » de Venise, où ils avaient leurs entrepôts et vivaient selon leurs coutumes. Avec le temps, ces compagnies grecques eurent à Leipzig leurs représentants permanents, et des filiales à Chemnitz et à Breslau. Une église grecque était fondée à Breslau dès 1743, et une chapelle orthodoxe à Leipzig en 1755. Le premier desservant de celle-ci, le pope Théoclite Polyéidés, venu de l'église grecque de Tokay en Hongrie, alla finir ses jours à Smyrne où il compila les soi-disant « *Prophéties d'Agathange* ». Le texte de ce Nostradamus hellénique fit longtemps autorité et fut utilisé par un autre écrivain natif de Macédoine, Rhigas Véléstinlis, lorsqu'il composa ses textes révolutionnaires.

Goethe, qui visita l'une de ces foires allemandes vers 1770, y fut frappé par les habits orientaux, le maintien compassé, les cafés et les tchibouks de l'active colonie hellénique installée en plein cœur de Leipzig⁽²⁾. Les compa-

(2) *Goethe's Werke*, IX, Hambourg 1955 (« *Aus meinem Leben. Dichtung und Wahrheit* »), p. 244-245.



Femme de Macédoine.

De nombreux voyageurs ont décrit le costume pesant et orné des femmes appartenant aux classes aisées d'Europe orientale, qu'il s'agisse des Balkans, de Constantinople ou des îles. Quelquefois même la toilette de ces femmes, « parées comme des chasses » était critiquée : trop de fard, d'ornements, de jupes superposées, trop de raideur dans le maintien. La gravure ci-dessus est extraite de l'ouvrage de N. de Nicolay, *Les quatre premiers livres des navigations et pérégrinations orientales*, Lyon 1568. Plus de deux siècles plus tard, le médecin anglais Holland, *Travels in the Ionian isles, Albania, Thessaly, Macedonia, during the years 1812 and 1813*, décrit, page 250, des costumes identiques : « le vêtement était extrêmement riche : sous le manteau fourré elle portait un gilet aux grands lacets d'or ; la ceinture était fixée par devant à l'aide de deux gros fermoirs d'argent ; plusieurs colliers de pièces d'or étaient suspendus à son cou, et sur sa tête elle avait posé un chapelet de perles et de ducats d'or ».

gnies suivantes furent fondées dans le Sud de la Transylvanie, au pied des Carpathes, dans les prospères villes saxonnes de Hermannstadt – en roumain Sibiu (1636), et Kronstadt – en roumain Brasov (1678). Suivirent les Compagnies Grecques créées à Vienne (1719), à Craïova, en Valachie (1719), à Bude, à Tokay en Hongrie (1725), à Trieste (1719), à Temesvar, capitale du Banat (1725), toutes dirigées par un *proestos* élu par ses pairs et assisté par un épitrope. Leurs privilèges, concédés par la Couronne, étaient compensés par le paiement d'une taxe annuelle dite « portion ». A la faveur d'un privilège de 1687 accordant des avantages considérables aux entrepreneurs désireux de mettre en valeur les nouvelles possessions impériales, les marchands grecs, macédoniens, vlaques, groupés autour de leurs églises grecques, s'emparèrent d'une grande partie du commerce de la Hongrie. Des dons importants furent toujours faits au Patriarcat de Constantinople ainsi qu'au Lieux Saints. L'étendue des territoires soumis respectivement aux Habsbourg et au sultan, dépourvus de barrières douanières autres que celles existant entre les deux empires, facilitèrent l'extension des opérations commerciales. En tant que sujets ottomans, ils bénéfi-



Maison archontale d'Argyrokastro.
(Communication du professeur Paul Stahl,
École Pratique des Hautes Études, Sorbonne).

ciaient de franchises douanières et de facilités d'exportation de leurs bénéfices vers leurs bourgades natales, où ils élevaient de belles demeures et vers lesquelles ils tournaient leurs regards à chaque fois qu'il s'agissait de prendre femme. Mais l'essentiel des capitaux acquis était placé en lieu sûr, à Trieste, à Vienne, hors d'atteinte de l'arbitraire turc, et investi dans des entreprises toujours plus fructueuses. Les anciens caravaniers, devenus chefs de dépôts, puis marchands, enfin courtiers et manieurs d'argent, voire banquiers, essaimèrent à travers l'Europe centrale.

Le mouvement d'exportation de capitaux, devenu notoirement le monopole des Grecs installés dans les possessions des Habsbourg, prit une ampleur telle que Joseph II, en 1774, promulgua un édit exigeant de ces marchands un serment d'allégeance à la Couronne, l'obligation de faire venir auprès d'eux leurs familles et celle d'acheter des bien-fonds dans les états de la monarchie. Mais, comme par une sorte de compensation, les autorités autrichiennes déclarèrent aussi que le négoce des monnaies, absolument prohibé en Angleterre, en France, en Prusse, allait au contraire être organisé sous les auspices de la couronne impériale de manière à assurer l'approvisionnement régulier en thalers autrichiens de toutes les villes de la Méditerranée orientale. Afin de contrecarrer le protectionnisme des autres grandes puissances, la diplomatie autrichienne se mit à partir de 1776 au service de ce trafic d'État, auquel elle fit même, à l'occasion, prêter un concours militaire afin de l'aider à combattre la contrebande. Pourquoi cela ? Parce que les thalers de Marie Thérèse, sous-titrés à l'exportation, apportaient un bénéfice immédiat aux courtiers qui les écoulaient à l'étranger. De surcroît, la finesse de leur exécution et, curieusement, le portrait de l'impératrice figurant sur l'avvers, leur donnèrent rapidement une plus-value au Proche-Orient, où ils devinrent un objet de parure dont la vogue était destinée à durer jusqu'à très récemment dans les pays arabes. Plus encore, outre les Arabes, d'autres peuples se mirent à les rechercher, notamment les musulmans du Soudan et les chrétiens d'Éthiopie, car leur utilisation n'était pas liée à



Albanais de Janina (d'après une gravure anglaise du début du XIX^e siècle).

Les Albanais, que la légende faisait naître des Pélasges d'Homère, disputaient aux Grecs, depuis l'Antiquité, la paternité d'Aristote, de Pyrrhus, de la mère d'Alexandre le Grand, ainsi que le costume national porté aujourd'hui encore par les deux peuples. Population turbulente, anarchique et guerrière, les Albanais firent partie des sujets du despote d'Épire, après le XIII^e siècle, puis furent dirigés par des dynasties locales dont l'histoire agitée occupa les chroniqueurs, du XIV^e siècle à la conquête turque. De tous les peuples des Balkans, ce furent eux qui s'opposèrent avec le plus d'énergie à la domination ottomane. Vassaux constamment rebelles de la Porte, convertis les uns à l'Islam, les autres au catholicisme, les autres à l'orthodoxie, ils fournirent de tous temps des contingents armés aux Turcs et des unités de mercenaires aux princes d'Europe orientale. Protégés par les montagnes des pillages et des déportations organisées par l'armée ottomane, leur forte démographie les poussa régulièrement à envahir les régions avoisinantes dépeuplées par les guerres, et à s'y implanter au détriment des anciennes populations. Rappelons, dans le cadre de cet ouvrage, que les grandes familles grecques de l'île de Hydra et de Spetsae, de même que plusieurs lignages de stradiotes et d'armatoles, sont d'ascendance albanaise ; de même, la famille des Küprülü, qui donna plusieurs grands vizirs à la Sublime Porte, au XVIII^e siècle ; le lignage roumain des princes Ghica ; et la dynastie royale d'Égypte, descendant de Mehmet Ali, l'un des principaux adversaires des Grecs lors de la guerre de l'Indépendance, et ancêtre du roi Farouk.

Ce fut lord Byron qui réveilla l'intérêt de l'Europe pour ce peuple dont le romantisme sauvage attira son attention lorsqu'il se rendit en Grèce.

une quelconque notion d'asservissement colonial, comme l'étaient jadis les sequins vénitiens, ou, plus récemment les pièces françaises, portugaises, hollandaises et surtout la monnaie turque. Il ne faut pas oublier que pour les populations largement analphabètes du monde méditerranéen, la monnaie était la première des marques de suprématie politique.

Le succès de ce commerce à l'effigie de l'impératrice portant un voile de veuve (que les Arabes appréciaient d'autant plus qu'ils l'assimilaient au *tchador* porté par leurs femmes) fut d'une ampleur telle, que la Monnaie Impériale continua jusqu'en 1916 à frapper des pièces de ce type, même si, pour la circulation monétaire interne, ce fut l'effigie des successeurs de Marie Thérèse qui figurait sur la monnaie à chaque changement de règne. En Orient, l'on ne voulut plus, après 1750, que des thalers de Marie Thérèse, qui évincèrent les colonats espagnols, les sequins

de Venise et la piastre turque, en tant que monnaie de prestige, bien entendu⁽³⁾.

L'export des thalers de Marie Thérèse devint presque exclusivement une affaire grecque, dont les opérations se déroulaient dans les principaux ports desservant l'Orient. Cependant, à partir de Livourne et de Salonique, c'étaient les courtiers juifs qui assuraient le transfert vers l'Arabie ; à partir de Smyrne, et, en partie, de Constantinople, c'étaient les zarafs arméniens.

En 1777, le gouvernement autrichien projetait une extension de ses activités commerciales vers l'Occident, les Flandres notamment, et fondait la « Orientalisch-Friesische Handlungscompagnie », à la tête de laquelle figuraient en majorité des négociants grecs de Vienne. L'opposition de l'Angleterre et de la Hollande obligea bientôt cette Compagnie à se retirer des Flandres, et à se replier sur les contrées danubiennes et balkaniques seulement.

Un autre champ d'activité des marchands macédo-niens était constitué par l'organisation des relais de poste sur les routes généralement peu sûres des Balkans. Leur expérience en ce domaine leur permit de mettre au point un système de transport de fonds, qu'ils monopolisèrent également. Le numéraire était amené dans leurs entrepôts ; là, les monnaies étaient lavées, comptées, pesées, triées, puis chargées à la pelle dans des petits tonneaux, lesquels, emballées dans des sacs scellés, étaient chargés sur des chariots et acheminés avec le reste des marchandises. Une autre activité fort rentable était le commerce et l'élevage des porcs, dont la législation ottomane, pour d'évidentes raisons religieuses, ne s'occupait pas. C'est pourquoi l'exportation des porcs vers l'Europe Centrale n'était pas taxée, contrairement à ce qui était le cas pour celle des bœufs et des moutons. De nombreuses familles de Macédoine achetèrent à Vienne leurs privilèges avec les bénéfices de ce commerce-là, commerce auquel deux autres familles serbes, futures maisons royales, devaient également leur fortune : les Obrénovitch et les Karagéorgévitch.

La Hongrie et la Transylvanie comptaient à elles seules, à la fin du règne de Marie Thérèse, 21 compagnies et maisons de banque, 26 églises, 8 chapelles et 23 écoles utilisant toutes la langue grecque, desservies ou dirigées par des « Grecs ». Vienne abritait l'église grecque du Fleischmarkt, dont les fidèles étaient Grecs aussi bien que Serbes et Roumains. A vingt kilomètres de Bude s'élevait depuis 1752 l'église « grecque » d'une prospère colonie serbe. L'église grecque de Dünafoldvar datait d'environ 1760, lorsqu'il y avait déjà des écoles grecques dans dix-sept villes de Hongrie⁽⁴⁾.

(3) Carl PEEZ et Dr. Joseph RAUDNITZ, *Geschichte des Maria Theresien Thaler*, Vienne 1898 ; Marcel FISCHER, *Le thaler de Marie Thérèse. Étude de sociologie et d'histoire économique*, Paris 1912.

(4) L'idée de nationalité, si puissante de nos jours, n'existait presque pas à cette époque, et l'on trouve à propos de la confusion relative à la définition du terme « Turcs » une citation de Pouqueville rappelant fort l'amalgame des notions appliquées il y a deux siècles aux Grecs : *Ce que l'on appelait Turc comme ce qu'on appelle Turc aujourd'hui dans la Roumélie, on ne saurait trop y insister, car là se trouve le secret de bien des mystères, n'avait et n'a quoi que soit en commun avec les nations turques, et, sous le rapport ethnographique, il n'existe dans cette partie du monde que les Hongrois ou les Magyars qui soient des Turcs. Ce que les Occidentaux appellent de ce nom, que les intéressés ne prennent jamais, attendu qu'ils se qualifient uniquement du titre d'Osmanlis, ce sont des gens du pays, ici d'origine grecque, là d'origine slave, ailleurs de souche illyrienne ou valaque ou moldave ou même allemande, qui, ayant embrassé l'islamisme, sont devenus participants au pouvoir d'Osman (...), portion du souverain en vertu de leur évolution religieuse.*

Un autre cas de double appartenance ethnique peut être constaté à l'autre extrémité de la péninsule des Balkans. Après que les rois de Hongrie se fussent appropriés, au XII^e siècle, la couronne royale de la Croatie, la haute aristocratie de ce royaume se dénationalisa en partie. Alors que certaines des familles qui la composaient, les Zrinski, les Frankopan, les Drasković, maintinrent fièrement leur attachement à la nationalité et à la culture de leur ancienne patrie, d'autres s'en détachèrent au point, dans certains cas, de supprimer dans leur généalogie toute trace d'ascendance croate. Nikolaus von Preradovich, *Das kroatische Element in der ungarischen Adelsnation*, « Ungarn-Jahrbuch », 9, Munich 1978, p. 43-95.



Venise : le fondaco dei Turchi.

Le grand entrepôt du commerce oriental à Venise, siège de l'activité des négociants grecs sujets ottomans, était le « Fondaco dei Turchi ». Venise comptait, au XVI^e siècle, une population de 110 000 habitants, dont quelque 5 000 Grecs. La chute de Constantinople (1453), celle de Chypre (1570), celle de la Crète (1669), et du Péloponnèse (1715) ame-

nèrent à Venise des flots de réfugiés, dont certains, riches négociants, disposaient de leur fortune en liquidités. L'église de San Giorgio dei Greci, les écoles grecques de Venise, plusieurs imprimeries grecques assuraient la survie de l'hellénisme.

Les réseaux commerciaux développés entre les maisons « grecques » d'Autriche, de Transylvanie, de Hongrie, et leurs filiales balkaniques dirigées le plus souvent par des frères ou des cousins restés sujets ottomans dans leur pays natal, facilitèrent la mise en place d'une correspondance à caractère politique au service de la Cour de Vienne. Le blocus continental, qui obligea l'empire autrichien à recourir aux compagnies grecques pour pouvoir se ravitailler par les seules voies restées ouvertes, celles du Danube, de la Mer Noire et des Balkans, favorisa la formation de quelques fortunes colossales, parmi lesquelles celles des banquiers Bellio et Sina, qui se chargèrent également de gérer les fonds du terrible pacha de Janina, Ali de Tébélén.

Avec le temps, ces communautés orthodoxes de l'étranger, contaminées par les nouvelles idées de nationalisme à outrance, éclatèrent. Les conflits entre Serbes et Grecs autour de l'église orthodoxe de Trieste, ou les rivalités entre Grecs et Roumains au sein de la communauté grecque de Budapest n'étaient que l'exemple de la cristallisation de courants nationalistes qui obligeaient progressivement ces marchands de plus en plus riches à opter pour l'une ou l'autre des nationalités qu'ils avaient jusque-là honorées sans discrimination. La propagande officielle mit de l'huile sur le feu : des journalistes et des professeurs plus ou moins instruits dépensèrent une énergie considérable à la solde de leurs gouvernements respectifs pour prouver que les Valaques de Macédoine étaient, selon les cas, des Grecs vlachophones, ou, au contraire, des Valaques soumis à l'hellénisation. On s'évertua à démontrer qu'un même personnage ne pouvait être que Roumain, parce qu'il était né dans une famille vlaque, ou au contraire uniquement Grec, parce qu'il avait combattu avec héroïsme aux côtés des Grecs lors de la Guerre de l'Indépendance. Tel était le cas de militaires ou d'hommes politiques célèbres des

débuts de l'État grec : Iordaki Olympios, le bimbacha Sava, le général Hadji-Péto (dit par les Grecs « Vlacho-bey »), et l'homme d'État Coletti, d'ascendance vlaque indiscutable, mais tout aussi indiscutablement Grecs de cœur. Beaucoup de ces grands banquiers, qui avaient acheté des diplômes et des lettres de noblesse à différents souverains européens, sont connus de nos jours en Grèce sous la qualification d'évergètes, c'est-à-dire de bienfaiteurs de la patrie hellénique. C'est pourquoi Victor Bérard, professeur à l'École des Sciences Politiques de Paris pouvait écrire à la fin du siècle dernier : « Les Valaques ont été, depuis cinquante ans, les grands bienfaiteurs de l'hellénisme. Presque tous les monuments d'Athènes ont été érigés par les Valaques. Presque tous les donateurs célèbres, dont les legs et les cadeaux ont secouru l'État et les communautés grecques sont de race valaque : Sina, de Moscopolis ; Dumba, de Nicolitza ; Tochitza, Stournari et Averoff, de Metzovo »⁽⁵⁾.

Telle n'était évidemment pas l'opinion du gouvernement et des historiens grecs, lesquels insistaient, non sans raison, sur la primauté des sentiments helléniques de ces célèbres donateurs de l'Académie, du Stade, de l'Université, de l'Observatoire, d'innombrables autres monuments de l'Athènes moderne, ainsi que des écoles de toute sorte du nord de la Grèce. Il faut ajouter encore que d'autres célèbres évergètes de la nation grecque ne sont pas Valaques d'origine, mais bien Grecs, et que, d'autre part, les grands banquiers gréco-roumains de l'étranger ont également fait des donations considérables à la Roumanie. Mais, dans ce pays jadis plus riche que la Grèce, leurs cadeaux ne furent pas marqués par le caractère spectaculaire qu'ils revêtirent aux yeux des Athéniens éblouis par ce somptueux patriotisme.

Tout cela ne relèverait, en fait de noblesse, que de la

(5) VICTOR BÉRARD, *La Macédoine*, Paris 1897, p. 248.



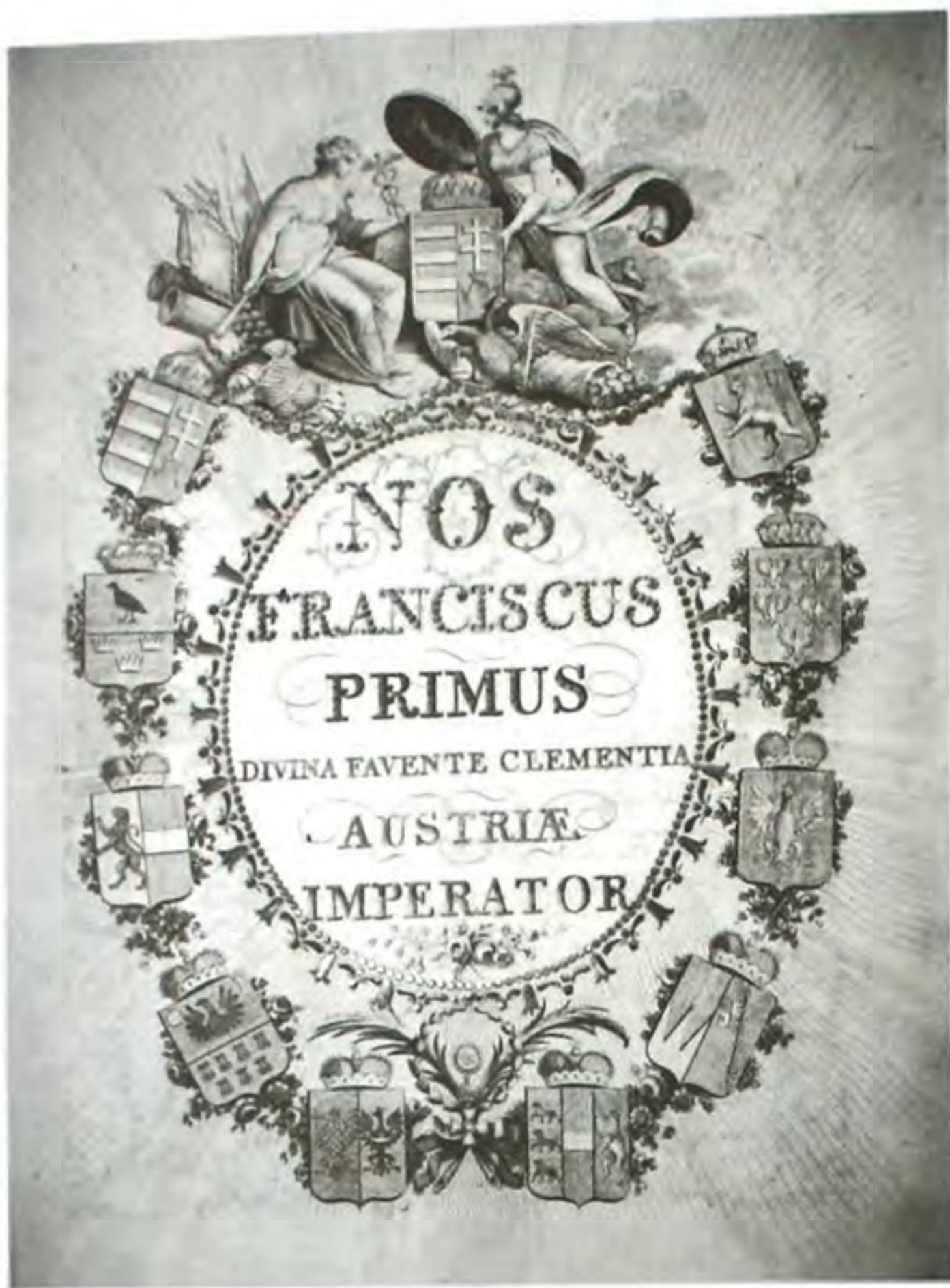
Caravane de marchandises passant les montagnes du Pinde. D'après Louis Dupré, « *Voyage à Athènes et à Constantinople* », Paris 1825.

Le peintre a groupé sur cette gravure les principaux personnages composant les expéditions à travers les sentiers périlleux des Balkans, et s'est étonné, dans le texte accompagnant cette illustration, « de ce que les Muses de la mythologie eussent choisi de pareils endroits pour leur résidence ». On voit des marchands, armés pour la plupart, des mulets chargés de ballots, des destriers arabes de fière allure, les gardes arvanoutes (« albanais ») armés eux aussi, des voyageurs anglais, ainsi qu'un pope, chargé sans doute de surveiller les paquets de livres. Les marchands macédo-niens jouèrent en effet un rôle important dans le financement des imprimeries grecques à l'étranger, et dans la diffusion des ouvrages religieux, grammaires et dictionnaires grâce auxquels la langue grecque put maintenir sa supré-matie dans la vie culturelle des chrétiens de l'empire ottoman. Le mouvement commercial reliant les Balkans à l'Allemagne orientale n'a été que peu étudié jusqu'à présent. Les échanges et les influences culturelles en découlant, encore moins. Dès la fin du XVIII^e siècle, les observateurs du développement culturel en Europe notaient l'avance considérable prise par l'Allemagne en la matière, non seulement en ce qui concerne les élites, mais aussi la bourgeoisie, et même la paysannerie, la plus alphabétisée d'Europe. Les foires du Livre, et tout spécialement celle de Leipzig, n'avaient leur pareil nulle part. L'on connaît enfin l'attrait exercé par les petites Cours de Dresde et des autres capitales avoisinantes, Weimar surtout, sur les grands écrivains allemands de l'époque, Wieland, Schiller, Herder, Goethe, et, par voie de conséquence, sur le développement de la grande littérature du romantisme. Ce modèle culturel eut, bien entendu, ses adeptes parmi la riche colonie hellénique de Saxe.

F. KOPITSCH (Edit.), *Aufklärung, Absolutismus und Bürgertum*, Munich 1976.

noblesse des sentiments si ces fortunes considérables n'avaient apporté aux marchands d'Épire et de Macédoine près de deux cents diplômes de noblesse et une douzaine de titres de baron. Commencée au XVIII^e siècle, l'ère des grands marchands orthodoxes des Balkans et d'Europe Centrale touche à sa fin vers 1830, date de la création, à Vienne, de la « Compagnie de Navigation sur le Danube »,

destinée à rattacher les capitales des empires autrichien et ottoman. A cette date, ces marchands sont nobles et titrés. Propriétaires de latifundia, domiciliés dans de somptueuses maisons, voire dans des châteaux, ils publient leurs généalogies dans l'Almanach de Gotha et dans l'Armorial de Siebmacher, sans mentionner la profession à laquelle ils devaient leurs blasons surchargés. Ces nouveaux riches



qu'étaient les marchands balkaniques en voulaient pour leur argent. La chancellerie aulique à laquelle ils acquittaient la taxe substantielle nécessaire à la délivrance du diplôme de noblesse, diplôme concédé lui-même par le souverain en échange d'importants services pécuniers rendus à l'État, cette chancellerie donnait droit à l'impétrant d'exprimer ses désirs quant aux figures héraldiques devant meubler le blason⁽⁶⁾. Il suffit de jeter un coup d'œil sur la vingtaine d'armoiries illustrant ce texte pour obser-

(6) Dans l'empire d'Autriche, à la seule exception des militaires anoblis en conséquence de l'obtention d'une décoration, tous les diplômes d'anoblissement ou de concession de titre étaient soumis au paiement préalable, par l'intéressé, d'une taxe définie. En 1840, il fallait payer 1 000 florins pour un anoblissement simple, 1 500 florins pour l'élévation à la dignité de chevalier, 3 000 florins pour le titre de baron, 6 000 pour celui de comte, et 12 600 pour le titre princier. Si la somme n'était pas payée dans l'année suivant le décret impérial de concession, le décret était annulé et les lettres patentes ou le diplôme n'étaient plus délivrés. Cela arrivait quelquefois, mais certainement pas dans le cas des marchands qui nous occupent ici. La taxe correspondant à la concession du prédicat (von...) pouvant accompagner la concession de noblesse ou le nouveau titre représentait en plus un dixième de la somme afférente à la concession respective. En 1918, l'inflation aidant, toutes ces taxes étaient montées à plus du double. Dans une étude parue en 1965, le comte Waldstein-Wartenberg, conservateur aux Archives de Vienne, nous apprend que le port et la configuration des armoiries étaient soumis à une législation héraldique datant de 1752. Cette législation voulait que le blason des simples nobles ne fut sommé que d'un seul casque ouvert et couronné, taré à droite. Les chevaliers bénéficiaient de deux casques opposés, les barons de trois casques et d'une couronne à cinq branches perlées. Mais, du fait qu'en Allemagne les barons arboraient – à tort – une couronne à sept branches perlées, comme les comtes, la noblesse autrichienne ne voulut pas demeurer en reste et François-Joseph dut l'autoriser à agir de même (1862). Nombre de barons autrichiens n'avaient pas attendu cette date pour orner leur blason de cette façon. Une ancienne tradition voulait aussi que les supports et tenants ne fussent accordés qu'aux familles princières, aux anciennes familles de comtes féodaux et tout à fait exceptionnellement, à quelques armoiries de lignages baronniaux. Mais, ainsi qu'on peut le constater en feuilletant les pages de ce chapitre, les nouveaux anoblis du XIX^e siècle demandèrent – et obtinrent – des blasons avec supports, du meilleur effet décoratif. Enfin, malgré l'interdiction de faire figurer des emblèmes militaires dans les blasons concédés aux civils, l'on peut également constater que les civils ne se firent pas faute d'orner leurs armoiries de heaumes, de glaives, d'épées et même, comme les Zepharovich, d'armures féodales.

Berthold WALDSTEIN-WARTENBERG, *Österreichisches Adelsrecht*, « Mitteilungen des Österreichischen Staatsarchiv », 1964-1965, pp. 109-146.

Frontispice et l'une des pages intérieures d'un acte d'anoblissement concédé par l'empereur François I.

Ces actes, souvent rédigés sur velin, reliés en velours, ornés du sceau sur cire protégé par un étui en métal doré, étaient composés de plusieurs feuilles de texte latin, décorées d'eaux fortes ou de dessins à la plume représentant des scènes allégoriques. Les historiens de l'art ne se sont pas penchés jusqu'à présent sur ces documents intéressants en dehors même de toute considération nobiliaire.

ver une série d'éléments communs : d'abord les emblèmes suggérant l'Orient (la demi-lune, le paon faisant la roue, le soleil levant), et surtout ceux figurant l'activité à laquelle le nouveau noble devait sa fortune et son diplôme : la tente des caravaniers ; la roue du moulin, le gué au bord d'une rivière où l'on percevait le péage ; le caducée, attribut d'Hermès, le dieu grec des marchands ; l'ancre, ou encore un bateau, pourvu d'un ou de plusieurs mâts, comme il en flottait tant sur l'Adriatique ou le Danube, commandités par des marchands grecs ; la gerbe de blé ; l'essaim d'abeilles et leur ruche, symbole d'une industrielle activité. Tout cela n'est pas toujours, héraldiquement parlant, ni très orthodoxe, ni d'un très bon goût. Le comble est atteint avec les armoiries de la famille Stanković, où l'on admire non seulement le courrier apportant un pli cacheté, mais tout un troupeau de bétail à cornes : chèvres, vaches, moutons. Détail touchant, et qui en dit long sur la nostalgie nourrie au fond de leurs âmes par ces marchands expatriés : plusieurs blasons portent, soit sur l'écu même, soit sur le paysage faisant fond (comme dans le cas du blason des barons Bellio, ici reproduit), une petite église orthodoxe, seule ou quelquefois entourée d'humbles maisons. Elle rappelle, sous l'amoncellement de cimiers et de casques chevaleresques tarés de profil ou autrement, le souvenir de la lointaine patrie où vivent les vieux parents et les cousins restés à cultiver leur champ.

Liste de 150 familles originaires d'Épire et de Macédoine, anoblies par des monarques étrangers ou ayant donné des bienfaiteurs de la Nation Grecque.

Les noms qui suivent sont ceux de lignages dont l'arbre généalogique ne remonte pas, au plus, au-delà du début du XVIII^e siècle. Nous espérons que, outre les informations nouvelles que cette liste pourrait apporter, elle démontre aussi l'importance numérique du flot ininterrompu de marchands grecs ou qualifiés comme tels, qui essaimèrent à travers les Balkans, l'Europe centrale, jusqu'à Venise, en Saxe et en Russie. Grâce aux faveurs du dieu Mercure, la destinée de leurs descendants fut placée sous le signe de la réussite sociale. Ils ont très rarement joué un rôle politique. Riches, tout comme les familles archontales de Chio et pour les mêmes raisons, les familles de marchands macédoniens ou épirotes ont cependant fait preuve, dans l'ensemble, de moins d'attachement à l'hellénisme et se sont assimilés bien plus vite à l'étranger. De par la diversité même de leurs origines ethniques, grecque, serbe, albanaise et surtout valaque, ces marchands originaires d'Épire ou de Macédoine ont formé un groupe très protéique, oscillant entre des tendances nationales diverses. Celles établies à l'étranger sont devenues autrichiennes, roumaines, russes, serbes, ou hongroises au bout de la troisième génération, après quoi elles abandonnèrent aussi la religion orthodoxe au cas où elles vivaient dans un pays où celle-ci n'était pas pratiquée. Mais leurs généalogies ne sont pas sans intérêt, ne fut-ce que parce qu'il est possible d'y suivre la manière dont les alliances, jusque vers 1918, continuèrent à être conclues entre conjoints choisis au sein d'un même groupe social et religieux. Certains des noms figurant dans cette liste représentent de grands noms pour l'histoire économique et culturelle de la Grèce moderne. Mais pas tous ceux qui portaient et ont illustré ces noms, (il s'agit des *évergètes*), ont aussi fondé une famille. Ce qui explique aussi pourquoi, faute d'héritiers proches, leurs immenses fortunes furent léguées à la « Nation », mot écrit avec une majuscule, tellement il était évident qu'il ne pouvait s'agir que de la Grèce.

Sigles :

(A) Diplôme de noblesse concédé par l'empereur d'Autriche.

(H) Diplôme de noblesse concédé par l'empereur d'Autriche en sa qualité de roi de Hongrie.

(R) Ukaze impérial d'admission dans l'un des Livres de la Noblesse de Russie.

(SE) Diplôme de noblesse du Saint Empire Romain de nationalité Germanique, signé soit par l'empereur, soit, comme ce fut souvent le cas des familles qui nous occupent ici, par l'Électeur de Saxe agissant en sa qualité de Vicaire Impérial durant l'inter règne suivant la mort d'un empereur et l'élection de son successeur.

Napoléon mit fin au Saint Empire en 1805 et l'empereur prit le titre d'empereur d'Autriche.

(Tr) Diplôme de noblesse de Transylvanie. Les Habsbourg étaient depuis 1688 grands ducs de Transylvanie (auparavant principauté autonome vassale du sultan) et délivrèrent en cette qualité, jusqu'en 1866, des lettres de noblesse indépendamment de celles concédées comme rois de Hongrie.

olim = ancien nom, avant l'adoption de la forme grecque.



Maison d'un marchand grec de Janina (Gravure de Cokerell, dans Thomas Smart Hughes « Travels in Sicily, Greece and Albania », I, Londres 1820).



Apostolo Arsachi, Président du Conseil des Ministres en Roumanie, bienfaiteur de la Nation Grecque.

Alexejevics. (H) 10 II 1791.

Anastasievics. Dimitrio A., marchand à Carlowitz (Sremski Carlovci), (H) 1792 selon Siebmacher, mais 26 VII 1817 selon Füves.

Anastasiu. Vasile A., « Grec d'Albanie », boyard en Moldavie 1806, (R) 1821. Voir Voinescu, Roumanie.

Andreovics. Andreas A., maître des postes à Carlowitz et Petervaradin, (H) 25 V 1763.

Antonovics. Jani A., capitaine aux confins croates. (H) 1 III 1751.

Arsaki. Apostolos A., né Kotakovo, Épire, 6 I 1797, † Bucarest 1874, désigné comme Grec par toutes les sources, y compris les roumaines. Docteur en médecine de l'université de Halle, abandonna l'exercice de la profession pour se consacrer aux affaires et à la politique en Roumanie. Chef de file du parti conservateur roumain, disciple du libre-échange commercial, publiciste et orateur, (il qualifia la révolution de 1848 comme étant « la conséquence du communisme infernal »), ministre des affaires étrangères de Roumanie 1860 et Président du Conseil. Il consacra une grande partie de son immense fortune à fonder des écoles dans son village natal et un pensionnat de jeunes filles à Athènes, l'*Arsakeion* (1835), auquel il donna 570 000 drachmes. Sa fille Hélène épousa le prince Grégoire Cantacuzène.

Bibliographie :

Kostas KEROFILAS, *L'Arsakeion*, « Le Messager d'Athènes » 4 III 1934 ; Nicolae VATAMANU, *Doctorul Apostol Arsache*, (« Studia et Acta Musei Nicolae Bălcescu », Bălcești 1969 pp. 365-376.

Astry de Sosdia. (H) 3 IV 1840.

Athanasievics. Jeftim A., conseiller municipal à Neuschatz (Novi Sad) grand commerçant, qualifié de Grec tant par Siebmacher que par Füves, était peut-être, comme son prénom l'indique, Serbe. (H) 26 VII 1792, 5 III 1793, avec le prédictat « de Valiapaji ».

Avakumovicz. Famille qualifiée de grecque, (H) 15 IX 1791, pour avoir donné deux évêques grecs orthodoxes non-unis : Pavel, évêque d'Arad 1787-1810 et Stefan, évêque de Temesvar après 1810. La famille était serbe de Macédoine.

Averoff. Olim Avgheros. Orig. de Janina, grands commerçants établis à Odessa, puis à Alexandrie d'Égypte, évergètes et hommes politiques en Grèce.

Georges A., né Metzovo 15 VIII 1818, † Ramleh d'Alexandrie (Égypte) 15 VII 1899, compte parmi les plus illustres évergètes de la nation hellénique. Le patronyme Avgheros fut transformé en Averoff par son frère aîné établi comme négociant en Russie, puis adopté par les autres

membres de la famille. Georges A. s'établit très jeune au Caire sous le patronnage de son beau-frère Tossitza, et entreprit d'exporter en Angleterre les produits du Soudan. Par la suite il se fit importateur de marchandises anglaises en Égypte, et travailla seul pendant longtemps avant que l'extension de sa maison ne l'obligeât à prendre des associés. En 1865 il se fixa à Alexandrie, parmi les dirigeants de la communauté grecque d'Égypte. Fondateur d'écoles, d'orphelinats, d'hôpitaux, tant à Metzovo qu'en Égypte, il contribua par d'incessantes donations à parachever l'Institut Polytechnique d'Athènes, à élever les statues de Rhigas et du Patriarche Grégoire V devant l'université de la capitale grecque, ainsi que l'École Militaire des Évelpides et le Stade d'Athènes qui allait accueillir les Jeux Olympiques de 1896 et 1906. Après sa mort, grâce aux sommes qu'il versa à la Nation, l'État fit construire le croiseur-cuirassé « Avéroff » qui assura à la Grèce et à ses alliés la maîtrise de la mer pendant les deux guerres balkaniques ; bâtit à Larissa la future École Supérieure d'Agriculture, et, à Athènes, le Conservatoire.

Depuis, la famille Avéroff, alliée à plusieurs des familles figurant dans cet ouvrage, n'a cessé d'être présente dans la vie politique de la Grèce. Son chef actuel, Évangélos Avéroff, député, écrivain, a été jusqu'à récemment ministre de la Défense, et, de 1980 à 1981, vice-président du Conseil. Son neveu Yanni Avéroff est l'actif maire de Metzovo.



La famille Avéroff vers 1870 (d'après « Epirotiki Estia », 11 (1962) p. 11.

Baich. Grands commerçants à Mitrovica dans le Banat, donnés comme Grecs par Füves, comme Serbes par Siebmacher ; (H) 25 VII 1791. Barons (H) Baich de Varād 1818, grands propriétaires terriens, alliés à la dynastie serbe des Obrenovitch. Famille serbe de religion grecque non-unie.

Balanos. La Grande École de Janina, « figure de proue de l'enseignement de la Nation, fidèle à la tradition grecque et à l'Église », avait été fondée en 1676 grâce aux 25 000 ducats vénitiens légués par le riche marchand épirote Léondari Ghiorma. Elle connut un grand essor sous son directeur Balanos Vassilopoulo qui exerça ses fonctions de 1723 à 1760 et lui donna son nom, le Balaneion. Ses fils Cosma Balanos, † 1807, Constantin, † 1818, Anastase, † 1818, la dirigèrent après lui successivement, lui consacrant leur fortune et leurs efforts, concrétisés par la publication d'une impressionnante série d'ouvrages éducatifs, religieux et littéraires, dont le succès amena d'autres dons, de la part du Patriarcat et de la famille Caplanis. L'école fut incendiée en 1820 sur l'ordre du pacha de Janina. La famille B. qui se signala au cours de la guerre de l'Indépendance, subsiste de nos jours.

Banogli. Andreas B., marchand grec en Transylvanie, (H) 3 II 1698.

Basili (olim Vassiliou) Lorsque les autorités impériales de Vienne décidèrent de surveiller les activités des négociants grecs établis dans l'empire, elles firent ouvrir un « Registre des Conscriptions » destiné à établir la liste de ces négociants et le montant de leurs fortunes de plus en plus considérables. Parmi les 82 négociants ainsi enregistrés en 1766, dont la plupart étaient venus de Macédoine, figurait aussi Kiriak Basili, âgé de 32 ans, né à Argyrokastro, ville aujourd'hui albanaise, qu'il déclarait se trou-



Monument de Georges Avéroff à Athènes.

ver en Macédoine. Sujet turc, il avait commercé à Semlin, sur le Danube, puis à Leipzig, avant de s'établir à Vienne, où il avait constitué une Compagnie avec ses trois frères Margarit, Constantin et Kiritzo. Se déclarant de rite grec non-uni, non-marié, il affirmait importer dans les états autrichiens du coton, du safran, du café, des cotonnades rouges pour la somme de 40 000 florins. Il exportait en échange vers la Turquie des « marchandises de Leipzig » et des thalers impériaux d'or, dits de Marie-Thérèse.

L'un de ces quatre frères était le père de Michel Basili, fixé à Constantinople au début du XIX^e siècle, négociant, né lui aussi à Argyrokastro, et qualifié de Grec parce que de rite grec, bien que ne parlant pas la langue grecque, mais seulement l'albanaise (*). Michel B. ∞ ... Sevastopoulo, fut le père de quatre enfants :

I. Smaragda, née Constantinople vers 1798, ∞ Georgo Melas.
II. Constantin né Constantinople 1809, † Saint Pétersbourg 23 II 1884, bénéficia de la protection du comte Kouchelev-Bezborodko qui lui fit suivre les cours du gymnase russo-grec de Nijnyi, puis ceux du lycée Richelieu d'Odessa, où il fut le condisciple et l'ami de Nicolas Gogol, le futur auteur des « Ames Mortes », avec lequel il édita « L'Aurore du Nord », almanach orné de vignettes dessinées par les deux amis. Il entra en 1830 au Département (Impérial russe) des Affaires Étrangères, servit de secrétaire à l'amiral Ricord, le commandant de la flotte russe dans les eaux grecques 1832, puis fut nommé consul (1838-1844), puis consul-général (1844-1853) de Russie en Syrie et Palestine, où il organisa les premiers fondements de la propagande russe aux Lieux Saints. Premier Conseiller du prince Orlov, le représentant de la Russie à la Conférence de la paix de Paris (1856), puis Commissaire Impérial russe dans les Principautés de Valachie et de Moldavie 1856-1859. Établi 1860 à Odessa, membre du Comité directeur de la Banque Agricole de Kherson, auteur de nombreux ouvrages sur la Question d'Orient, inscrit 1871 au III^e Livre (noblesse civile) de la noblesse d'Odessa et de Kichinev. ∞ Odesa vers 1843 Marguerite Handjéry, fille de... Drossinos et de... Handjéry, adoptée par son oncle Télémaque Handjéry, née Odesa vers 1823, † Beyrouth vers 1850 ; et II) à ... (sœur du général russe Dobrovski ?), dont, du 1^{er} lit :

a) Margarita, † Athènes 1906, ∞ 1871 Manuel Figuera d'Almeida, fils d'Antonio F. d'A. et de Zoé Mavrocordato.



Constantin de Basilli, Consul Général de Russie aux Lieux Saints.

(*) Les sources désignent cette famille comme étant grecque d'Albanie. L'affirmation de Jean Psichari, professeur de langue et de littérature grecques au Collège de France, selon laquelle ses proches parents, les Basili, ne parlaient que l'albanais et ignoraient le grec, est étonnante. Si elle était exacte, elle pourrait apporter beaucoup d'eau au moulin de ceux selon lesquels les marchands grecs n'étaient pas vraiment Grecs. A première vue, rien ne semble devoir infirmer les propos de l'éminent savant, lequel, par ailleurs, parle avec admiration des Basili et du « rayonnement de leur intelligence ». Pourquoi alors les exclut-il de la communauté hellénique ? Parce qu'ils ne furent pas de bons Grecs, notamment au cours du long consulat général exercé par Constantin B. aux Lieux Saints, lorsqu'il s'appliqua à exécuter les directives de son gouvernement, qui étaient de saper l'influence grecque au sein de l'orthodoxie afin de la remplacer par la prépondérance russe. Mais il semble invraisemblable que Basili, qui avait commencé sa carrière comme secrétaire de l'amiral russe commandant la flotte du Tsar en mer Égée, et qui l'avait finie dans un poste où la connaissance du grec était indispensable, eut ignoré cette langue. Admettons, au plus, qu'il ne la connaissait pas très bien, suffisamment pour faire face aux exigences de sa mission, mais pas assez pour satisfaire un helléniste chevronné comme le professeur Psichari, lequel, dans l'un de ses écrits, avait affirmé : « Langue et patrie sont la même chose. Combattre pour la langue ou pour la patrie, c'est le même combat ». Or, Basili, au lieu de combattre pour l'hellénisme, lui avait fait du tort. Il était dès lors normal qu'on lui appliquât une étiquette albanaise. Mais Jean Psichari lui-même, devenu parisien, époux d'abord d'une protestante d'ascendance mi-bretonne, mi-hollandaise, puis d'une française catholique, père d'enfants convertis avec éclat au catholicisme, défendit-il toujours ses convictions grecques ? Ne les noie-t-il pas sous le cosmopolitisme lorsqu'il évoque les ancêtres de son fils mort pour la France, « ancêtres du pays d'Arvor, ancêtres des lagunes adriatiques, ancêtres de Paros, d'Albanie, de Chio, du Phanar, et de Galata » et invoque Charles Péguy : « vous qui de tous ces sangs nous fîtes un sang français et un héroïsme à la française ! ». Et, père accablé de désespoir lorsque son deuxième fils tomba lui aussi à la guerre, invoque-t-il l'héroïsme des ancêtres grecs ? Aucunement, c'est vers la France que se tourne son cœur : c'est avec joie, écrit-il, qu'il aurait accueilli la nouvelle de la mort d'autres fils, s'il en avait eu, au cas où, eux aussi, seraient morts pour la France.

Jean PSICHARI, *Enfance d'Ernest Psichari*, Revue hebdomadaire, Paris 2 IV 1921, p. 30.

b) Alexandre, né Beyrouth 14 I 1846, † Saint Pétersbourg 28 VII 1902, secrétaire d'ambassade, ∞ Paris 24 IV 1882 Éva (div. 1899), fille de Nicolas Catargi, ministre plénipot. de Roumanie à Paris et à Londres, née 1855, † Paris 16/29 V 1913, dont :

1) Nicolas, né Paris 7 V 1883, † en Uruguay vers 1966, directeur de la chancellerie diplomatique du Grand Quartier Général russe 1914-1918, auteur, avec le général Loukomski, du manifeste d'abdication de Nicolas II ; l'un des chefs de file de l'émigration russe, publiciste, ∞ : 1) Tatiana Gall, née Riga (Lettonie) ..., † ..., et 2) ... (américaine), dont :

– Alexandre, † dans un accident de voiture aux Pyrénées à l'âge de 26 ans.

c) Euphrosyne, née vers 1848, † en Belgique vers 1925, ∞ prince Serge Ouroussov, gouverneur-général d'Odessa.

d) Marie, ∞ Alexandre Adolfovitch Albrand, conseiller intime russe, (dont deux enfants : – Constantin, † tué pendant la révolution 1919 – et Natalie, † Lausanne 3 IX 1914, ∞ Saint Pétersbourg 1902, Max comte Stackelberg, né Florence 1866, disparu dans un goulag de Sibérie, avocat à Moscou.

e) Michel.

f) ... (fille), † Territet (Suisse).

III. Euphrosyne, ∞ Spyridion Biazzi-Mavros (Ils furent les grands-parents maternels de Jean Psichari).

IV. Dimitri, né Constantinople 1812, † Athènes 15 VIII 1891, ∞ Éléna Miliotis, dont :

a) Euphrosyne, née Londres 1858, † Thessalonique 1916, ∞ Périclès Hadjilazaro.

b) Alexandre, né Livourne 7 XI 1854, † Monte Carlo 1929, ∞ Paris (église roumaine) 2/14 1904 Isabella-Eugenia, fille du marquis Carlo Sampieri, dont :

1) Alexandra, née Paris 15 XI 1891, † La Roche-sur-Yon 21 1973.

2) Roxane, née Paris 1894, † Athènes 22 XII 1983, ∞ Athènes, Petros Vakas, ingénieur, Directeur au Ministère des Communications.

3) Dimitri, né Paris 1896, † en Argentine 1978, ∞ Suzanne Bosquain dont deux fils établis en Argentine :

– Alexandre, père de Nicolas et de Francesca.

– Michel, père de Alejandro.

Blason : exécuté par un sculpteur local ignorant des lois de l'héraldique, figure sur une tombe au cimetière d'Athènes : taillé, au 1 de, à une croix latine (d'argent ?) posée au canton dextre du chef ; au 2 de, à trois abeilles (d'or ?) mal ordonnées (1, 2). Couronne à 5 perles.

Bibliographie :

Polychronis ENEPEKIDES, *Griechische Handelsgesellschaften und Kaufleute in Wien aus dem Jahre 1766. Ein Konskriptionsbuch*, « Etaireia Makedonikon Spoudon », 27, Thessalonique 1959, p. 7-8 ; Jean PSICHARI, *Ernest Renan. Notes et souvenirs*, Paris 1926, p. 270 ; George BEZVICONI, *Boierimea Moldovei dintre Prut si Nistru* (Les boyards de la Moldavie d'entre les rivières Prut et Dniester), II, Bucarest 1943, p. 86 ; communications de M^{me} Boxshall, née Kétséa.



Marguerite de Basilli, née Drossinos-Handjéry.



Basilides



Basilides

Basilides. Thomas B., (A) 23 III 1622, avec le prédicat « von Thurova ». De gueules à la fasce d'argent : au 1^{er} à une demi-roue de moulin, d'or, issant de la ligne de partition ; au 2^e à un oiseau essorant, au naturel, posé sur un pic rocheux d'argent en terrasse, flanqué de deux pics du même. L'écu timbré d'un casque d'argent, couronné d'or, à 5 grilles du même, taré de trois-quarts, aux lambrequins d'azur et d'or à dextre, de gueules et d'argent à senestre. Cimier : un cerf issant, élançant tenant dans son museau une branche feuillée de sinople.

Basilides. Paul B., propriétaire terrien dans le comitat de Gömör, en Hongrie, (H) avant 1689 lorsqu'il scelle d'un blason : d'argent, au lion à la double queue, au naturel, tenant de sa patte dextre, en pal, une rose du même, tigée et feuillée de sinople. L'écu est timbré d'un casque d'argent et de ... ? Cimier : un ange issant, de front, à la figure, au cou et aux mains de carnation, vêtu d'un dalmatique d'argent, à la ceinture de ... ?, tenant de son bras dextre élevé une couronne de feuilles, tandis que sa senestre est tendue vers le bas.

Bellio. Marchands coutsovlaques de Moschopolis en Macédoine, et supposés être de la même souche que les armatoles homonymes cités au service de Venise en 1706. Après la défaite de l'Orlofikà, l'insurrection des

Grecs du Peloponnèse allumée sur l'instigation des émissaires du comte Orlov, la ville de Moschopolis fut détruite sur ordre d'Ali pacha de Janina et la communauté des marchands qui s'y trouvait alla chercher refuge en territoire autrichien. Dimitrio Bellio et son épouse Despina s'établirent dans la capitale autrichienne. La banque Bellio y fut fondée à la fin du XVIII^e siècle, au service tant des négociants grecs dont l'activité se déroula jusqu'en 1840 entre l'empire ottoman et l'Autriche, qu'à celui des hospodars grecs, puis roumains, des Principautés Danubiennes. De ce fait, et parce que les Bellio, parlant à la fois roumain et grec, se montrèrent très attachés aux efforts d'émancipation de l'une et de l'autre de ces deux nations, les historiens grecs qualifient cette famille de grecque, alors que les historiens roumains la considèrent roumaine. Il est d'ailleurs difficile de se prononcer sur ce point, puisque la famille se qualifiait elle-même de « macédonienne » à une époque où le principe des nationalités prônait la libération des peuples et l'indépendance des nations sans toutefois tirer au clair l'appartenance ethnique et les frontières nationales des pays des Balkans. A l'exception d'un Bellio qui épousa la sœur d'Alexandre Mavrocordato, le héros de Missolonghi, toutes les autres alliances de cette famille sont roumaines, notamment avec les boyards Vacarescu, et ce sera dans le volume consacré aux familles roumaines que nous publierons leur généalogie. Le beau-frère du héros était Constantin Bellio, né Vlasti en Macédoine 25 II/9 III 1772, † Vienne 11/23 XII 1838, anobli par l'empereur Ferdinand qui lui octroya le titre de baron par diplôme de 1825.

Ce grand banquier laissa des sommes importantes aux églises grecques d'Autriche, dota de nombreuses jeunes filles pauvres, tant viennoises que grecques, aida avec largesse les hôpitaux de Vienne, de Bucarest et d'Athènes, ainsi que les orphelinats de ces villes, et fut l'un des fondateurs de la Société d'Archéologie d'Athènes. Par son testament, il légua des bijoux aux princes Caradja et Soutzo, qui avaient été ses clients, un sabre précieux au roi Othon, et un coffre-fort à l'État grec, qui n'en avait aucun à l'époque.

Le baron assura la survivance de son nom grâce à la création du « Fonds Bellio », lequel, de 112 000 drachmes à l'origine (1838), administré par la Banque Nationale de Grèce, atteint aujourd'hui plusieurs millions. Il a servi, et sert encore, à assurer les études supérieures de cinq jeunes Grecs méritants auxquels des bourses sont décernées annuellement.

Écartelé : au 1^{er} de sable au trident démanché d'or ; au 2^e d'azur à une tête et col de licorne d'argent ; au 3^e de gueules à une tête et col de cheval contournés d'argent ; au 4^e d'argent à une aigle de profil essorant de sable, la tête contournée, tenant en son bec une croix latine de gueules. A une rivière en fasce, brochant sur les écartelures. Casque couronné. Cimier : une aigle de sable. Voir illustration p. 459.

Bibliographie :

Émile PICOT, *Les Roumains macédoniens en Autriche et en Hongrie*, Paris, 1875. Neagu DJUVARA, *Familii de origină aromână în Principate* in « Noul Album Macedo-Român », II, Freiburg 1965 ; M. KALENDERIS, « Ο Βαρώνος Κωνσταντίνος Μπελλίου », Salonique 1973 ; VOULINIS op. cit., vol. 2.



Le manoir des barons Bellio, sur leur domaine de Urlatzi, en Valachie. La construction est l'œuvre d'artisans amenés de Macédoine.



Le manoir de la famille Manaszy de Hodony dans le Banat.



Maison archontale de Kastoria. (Communication du professeur Paul Stahl, Ecole Pratique des Hautes Études, Sorbonne).

Bendela, orig. de Moschopolis, marchands en Bukovine. (A) 1798. Téocliste von Bendela, métropolite grec non-uni de Bukovine 1873-1875.

Berebună, Serfs roumains de Transylvanie, affranchis par leur maître, un professeur hongrois, vers 1690. Les frères B. reçurent la noblesse de Transylvanie le 25 III 1718 par diplôme de l'empereur Charles VI. Commerçants enrichis, passent pour Grecs après avoir été admis au sein de la Compagnie Grecque de Hermannstadt (Sibiu).

Boraros, Ioan Boraros de Vud, (H) 18... ?, maire de Pesth, aurait été, selon Füves, un Grec de Hongrie.

Carapano, Famille originaire de Lavitza, en Acarnanie, établie à Artà au début du XIX^e siècle. Parmi ses descendants, subsistent actuellement à Athènes, citons ceux de Constantin C., fils de Gherasimos, né Artà I III 1840, † Athènes 22 III 1914, député d'Artà 1881-1912, ministre de l'Économie et des Finances 1890-1891, ministre de la Marine 1902-1903, et de l'Instruction Publique 1904-1905, archéologue, membre correspondant de l'Académie (française) des Inscriptions et Belles-Lettres, ∞ Constantinople 1867 Marie, née Constantinople 1847, † Paris 31 VII/13 VIII 1901, fille du banquier Christaki Zographos, dont :

- 1) Hélène, née 1879, † Athènes 1952, ∞ Athènes 1889 comte Georges Capodistria, député.
- 2) Pyrrhus, né 1871, † Athènes 1936, ∞ Calliope Gussi.
- 3) Alexandre, né 1873, † Paris 8 XI 1946, député d'Artà, préfet de Corfou, vice-gouverneur d'Épire 1914, ministre des Affaires Étrangères 1916, 1928-1929, ministre plénipotentiaire à Rome 1925, et à Bruxelles 1927, ∞ Marie † Athènes 1967, fille de Lazare Voulgaris et d'Adriana des comtes Roma, dont :
 - a) Christine, née Athènes 13 XII 1905, † id. 30 VIII 1942, ∞ Michel Mélas, ambassadeur de Grèce.
 - b) Dimitri, ∞ : I) Jeannine, fille de l'amiral français Roussin ; et II) Élisabeth Pongratz, † Athènes 1982.
- 4) Pénéclès, né Athènes 1877, † id. 5 I 1940, député d'Artà.

Bibliographie :

I. KIRIAKIDI, Οι Καρπανοί, Athènes 1893.

Carastati, olim Sandji, orig. de Négadès, Épire. Commerçants en Bessarabie, grands propriétaires dans le districts de Baltzi, (R) (vers 1870).

Carvasile, commerçants à Cahul, Bessarabie, (R) 1910.

Celibidachi, propriétaire à Cahul, Bessarabie, (R) 1897. D'origine aroumaine. Le chef d'orchestre Sergiu C. né en Moldavie 1910, appartient à cette famille, devenue roumaine.

Casso, Aroumains de Négadès, Épire, marchands à Soroca, Bessarabie, (R) 1826. La famille, aujourd'hui éteinte, a joué un rôle assez important dans la politique des dernières années de l'empire russe. Nicolas C., né 1839, † Paris 1904, maréchal de la noblesse de Baltzi en Bessarabie ; Léoni C. (1865-1914), ministre des Finances en Russie.

Corbis, Serban Corbis-Starosta, « staroste » (président) d'une Compagnie Commerciale Grecque de Transylvanie, « marchand de Macédoine » (H) 19 IV 1717, était Aroumain.

Constantinovics, voir Ghermani.

Cremidi, Famille établie en Valachie au XVIII^e siècle. Voir Roumanie.

Cristopol, Marchands aroumains, boyards en Valachie au XVIII^e siècle. Voir Roumanie.

Crusevan, Aroumains de Crusevo, marchands en Bessarabie, (R) 1830.

Czechany von Rakovitza, olim Cehan, famille aroumaine orig. de Moschopolis. Georg Vretos C., premier commis à la banque de son compatriote le baron Sina, acheta la noblesse autrichienne en 1866 avec le prédicat « von Racovitza », après avoir prétendu qu'il descendait des princes roumains Racovitza qui avaient en effet pour ancêtre un boyard Cehan vivant au XVI^e siècle. Ce fut de cette fausse généalogie que les Czechany von Rakovitza firent état en 1913 pour se défendre contre les accusations antisémites publiées à leur encontre dans le « Semigotha » qui les qualifiait, à tort évidemment, de famille juive. L'ironie de l'histoire voulut que cette famille finisse malgré tout avec un mariage juif. L'ancêtre, hadji Georg Vretos Tschichan, né vers 1716 à Moschopolis, importateur de coton à Vienne pour 6 000 florins par an, fut le père de Georg Vretos Tschichan, né vers 1750, marchand associé de la maison Sina, marié à Maria Tsipi, dont parmi d'autres nombreux enfants, Simon, né 5 VI 1792, † Vienne 15 IX 1846, et Georg Vretos Tschichan, né 9 IV 1798, † 22 III 1854, marchand à Vienne, (A) 1866 sous le nom Racovitza von Zehany, marié à Anastasia Economo, de Trieste, dont :

- Catharina, ∞ Constantin Gyra.
- Simon, né Belgrade 1 IV 1835, † Vienne 5 V 1895, ∞ Callipso Xanthó, fille d'un grand commerçant grec de Bucarest, dont :
 - 1) Anastasia, née 9 I 1876, † 10 X 1943, ∞ comte Sarracini von Belforte.
 - 2) Elena, née 26 I 1877, † 28 X 1943, ∞ Vienne 27 XI 1901 Georg-Theodor baron Sztojanovits de Latzunas, veuf de Magdalena Manaszy de Hodony.
 - 3) Nikolas, † 13 II 1944, ∞ Lucy, fille d'Albert Goldschmidt-Rothschild et de Myriam baronne de Rothschild, dont :
 - Constantin.
 - 4) Michael, né 8 IX 1895, † 20 IV 1947.
- Peter † Vienne 29 I 1900.
- Elisabeth.

Fresque du début du XVIII^e siècle, représentant les fondateurs de l'église de Vlassiou, en Épire : l'archonte Georges et son fils Constantin.





Dadanyi



Damaszkín



Demelich



Emanuel

Csernovich. Marchands serbes de Macédoine établis dans les confins hongrois du Banat à la fin du XVIII^e siècle. (H) 29 IV 1720 pour Mikhael C. Paul et Jovan C. bénéficièrent en 1804 d'une donation royale du domaine de Macsa et Kis-Oroszi, dont le nom fut ajouté comme prédicat à leur patronyme. Leur frère Lazar avait obtenu dès 1783 le titre hongrois de comte, puis, en 1793, arguant d'une parenté (en fait une simple homonymie) avec l'ancienne dynastie médiévale de Bosnie, il obtint, contre toute vraisemblance et en l'absence d'aucune preuve documentaire, une augmentation de blason, en vertu de laquelle il ajouta en abîme sur ses armoiries l'aigle bicéphale des Cernojevich. Le comte Lazar mourut sans descendants, mais dès avant 1825 ses neveux de la branche non titrée avaient relevé *motu proprio* l'aigle bicéphale qu'ils ajoutèrent au même blason. Généalogie dans Lendvai, op. cit.

Le blason initial était : d'azur à un hussard, coiffé d'un bonnet de gueules, habillé d'une tunique de sinople à brandebourgs de sable et d'un pantalon de gueules, botté d'or, tenant de sa dextre une épée à la garde d'or et à la lame d'argent, et monté sur un cheval blanc trotant sur une terrasse de sinople. L'écu timbré d'un casque d'argent, couronné d'or à quatre grilles du même, taré de trois quarts, aux lambrequins de gueules et d'argent à dextre, d'azur et d'or à senestre. Cimier : un hussard issant, habillé tout comme celui de l'écu et tenant de sa dextre une épée identique, tandis que sa senestre repose sur sa hanche. Le blason dans sa deuxième version augmentée devint : écartelé : au 1^{er} d'argent au hussard coiffé d'un bonnet de gueules et habillé d'azur, tenant de sa dextre un badelaire à la garde d'or et à la lame d'argent transperçant une tête coupée de Turc, de carnation, monté sur un cheval blanc trotant sur une terrasse de sinople ; au 2^e et au 3^e d'azur à la barre d'or accompagnée au canton dextre du chef de deux étoiles rangées, à six rais, du même ; au 4^e aux mêmes meubles du 1^{er}, à la différence de la position du cheval et du cavalier qui est anormale ; l'écu en abîme est coupé d'argent et de gueules, à l'aigle à deux têtes brochant, de l'un en l'autre. L'écu est timbré de trois casques d'argent à 5 grilles d'or, celui du milieu, taré de front, couronné du même, aux lambrequins de gueules et d'argent et sommé en cimier d'une aigle à deux têtes, coupée de gueules et d'argent ; le casque de dextre, contourné, taré de trois quarts, couronné d'or, aux lambrequins d'azur et d'argent, porte en cimier le hussard du 1^{er} (celle fois pédestre), issant, avec les mêmes attributs dans sa dextre et flanqué de deux cornes de buffle, d'argent ; le casque de senestre couronné d'or taré de trois quarts, aux lambrequins d'azur et d'or, est sommé en cimier d'un croissant d'argent flanqué d'un vol d'azur, à une étoile à six rais d'or brochant de chaque côté.

Curti, olim Curt. Mihail Demetrio Curti, né à Larissa en Thessalie, marchand orfèvre, établi en Serbie vers 1790, ∞ : I) Elena Tufli et II) Catarina Papanauum, dont : (du 1^{er} lit)

- 1) Maria, † Livourne 1833, ∞ Vienne 1828 Sterio Dumba.
- 2) Demetrio, né 1800, † Vienne 7 X 1833.
- 3) Sofia, † Livourne vers 1844, ∞ baron C. Tossitza.
- 4) Anastasia, née 1809, † Belgrade 10 II 1833, ∞ Dimitri Théodoro, né Craiova (Valachie) 1803, † Vienne 1874, banquier de la famille princière de Serbie (fils de Théodoro Tsrca, né à Vokoplje (Macéd.) 1764, † Vienne 1839, marchand, et de Maria Demelich de Panjova, née à Orsova (Val.) 1786, † Vienne 1828. Ce Théodoro Tsrca était le frère d'Irène, épouse de Simon Sina, dont descendent les futurs barons Sina.)

5) Constantin, né 23 II 1811, † Belgrade 11 XI 1890, grand commerçant, ∞ Maria Ghermani, dont :

- Elena, ∞ Milan Garachanin, fils de l'homme d'État serbe Ilja G. et frère du ministre et ambassadeur à Rome Milutin G. (1843-1898).

(du 2^e lit)

6) Elena, ∞ Rafail Dumba.

Cutzoliani. Aroumains (Coutzovlaques) de Janina, marchands, puis propriétaires en Bessarabie. (R) 1821. La famille changea son nom en Koutzovski vers 1900.

Dadany. Naum et Nikolaus Dadany, propriétaires dans le Banat, se disent descendants de la dynastie géorgienne des Dadian de Mingrèlie au Caucase, étaient des marchands enrichis d'origine aroumaine. (H) 30 I 1784. D'azur à un rocher escarpé, au naturel, en flanc senestre et en terrasse, au vol en champagne d'une colombe contournée du même et sommé en cimier au canton dextre, d'un croissant contourné d'argent et au canton senestre d'une étoile à six rais d'or. L'écu timbré d'un casque d'argent, couronné d'or, à cinq grilles du même, taré de trois quarts, aux lambrequins d'azur et d'argent. Cimier : une licorne d'argent, cabrée, flanquée d'un vol d'azur sur lequel broche à dextre un croissant contourné d'argent et à senestre, une étoile à six rais d'or.

Observation : le rocher escarpé symbolise, le Caucase ; le cimier est inspiré de celui du blason des Tocco. Généalogie publiée par Lendvai.

Damaszkín. Ljubomir D., marchand serbe dans le Banat qualifié de « Grec » pour cause de religion, (H) 20 XII 1799. Généalogie dans Lendvai, op. cit. Coupé, mi-parti : au 1^{er} d'azur à une colombe au naturel, le vol clos, portant dans son bec un rameau d'olivier de sinople et une croix d'argent. L'oiseau est posé sur un coupeau de sinople, flanqué de deux autres du même, le tout surmonté au canton supérieur dextre d'un soleil figuré, flamboyant, à six rais d'or, et au canton supérieur senestre d'un croissant tourné d'argent ; au 2^e de sinople, à une cigogne contournée, le vol clos, au naturel, avec sa vigilance, le tout sur une terrasse de sinople ; au 3^e de gueules, au lion d'or tenant de sa patte dextre un badelaire à la garde du même et à la lame d'argent et de sa patte senestre une couronne d'or. L'écu timbré d'un casque d'argent, couronné d'or, à cinq grilles du même, taré de trois quarts, aux lambrequins d'azur et d'argent à dextre, de gueules et d'or à senestre. Cimier : un lion issant d'or portant les mêmes attributs que celui du 3^e champ de l'écu.

Darvari. Natif de Klissoura, Démétrios D., † 1823, appartenait à une riche famille de transporteurs de bois sur le Danube. Fixé à Vienne depuis 1785, se qualifiant lui-même de Vlaque, il écrivit de nombreux ouvrages destinés à promouvoir l'hellénisme. Sa famille entra dans les rangs des boyards valaques et s'établit en Roumanie.

Bibliographie :

E. SOULOGIANNIS 'Απλοελληνική εγκυκλοπαίδεια τοῦ Δ. Δαρβάρη καὶ ἡ ἑλληνική κοινότης Βενετίας, dans « Festschrift N. Tomadakis ». Athènes 1973 ; A. GIOBLAKIS Δ. Δαρβάρης, dans « Gregorios Palamas » 54 (1971), p. 313-323, 403-408.

Demelich. Les frères Sava, Theodor et Paul, « marchands grecs » à Pansovo sur le Danube étaient Serbes. (H) 26 VIII 1786, avec le prédicat « Panyova ». Mi-parti, coupé : au 1^{er} de gueules au lion contourné d'argent, tenant de sa patte senestre un badelaire à la lame du même et à la garde d'or ; au 2^e d'or à un hussard coiffé d'un bonnet de fourrure de sable, orné de plumes du même, habillé d'un pourpoint de sinople et de chausses de gueules, portant de hautes bottes d'or, monté sur un cheval bai et tenant de sa dextre la hampe d'une bannière, tiercée en fasces, de gueules, d'argent et de sinople, flottant vers la senestre, le tout terrassé de sinople ; au 3^e d'azur, à une forteresse d'argent, maçonnée de sable, à trois tours et aux murs crenelés, la tour centrale percée d'une porte voûtée et ouverte et sommée du buste issant d'un personnage sonnant vers la dextre d'un cor (sans indication d'émaux dans le dessin, le personnage n'étant pas mentionné dans la description de Siebmacher) ; les deux autres tours crenelées sont sommées chacune de la hampe d'une bannière à la flamme coupée de sable et d'argent, celle de dextre posée en bande, celle de senestre en barre ; la forteresse est placée entre deux rivières ondules d'argent sur une terrasse de sinople. L'écu timbré d'un casque d'argent, couronné d'or, à 4 grilles du même, taré de trois-quarts, aux lambrequins de gueules et d'argent à dextre, d'azur et d'or à senestre. Cimier : un dextrochère armé d'argent, la main de carnation tenant un sabre courbé à la garde d'or et à la lame d'argent, transperçant une tête coupée de Turc barbu et moustachu, de carnation, dégoulinante de sang, et coiffée d'un turban à la bordure en torsade et d'argent.

Descendants des marchands orthodoxes venus des lointaines montagnes d'Epire, d'Albanie ou de Macédoine, les nobles hongrois installés sur leurs riches domaines du Banat, entre la Serbie, la Hongrie et la Transylvanie, y élevèrent manoirs et châteaux dont les photographies sont reproduites ici (ainsi que page 176, 2^e colonne) d'après les publications hongroises parues en 1900 à Budapest, décrivant les *comitats* (comtés) du Banat : « Magyarország Vármegyei és Városai », « Torontal Vármegye », et « Temes Vármegye » (Communication de M. Sz. de Vajay).



Argyrokastró, le « château d'argent » des Grecs, aujourd'hui Gjirokaster en Albanie.



Le château des barons Nikolics, Rudna, dans le Banat serbe.



Le manoir de la famille Duka, avant la construction du château.



Le château des barons Duka, à Kádár, dans le Banat.



Le château des Mocsonyi, à Foen (Foeni) dans le Banat roumain.



Le château des comtes Nákó, à Nagyszentmiklos dans le Banat hongrois.

Derra. Orig. de Moschopolis. Andreas (H) 1741 et Naum (H) 7 XII 1820, marchands de fourrures à Pesth, anoblis avec le prédicat « de Moroda ». Blason de 1741 : Écartelé : au 1^{er} et au 4^e à un caducée d'argent (?) posé en pal ; au 2^e et au 3^e d'azur à un vaisseau à un mât soutenant une voile, le tout d'argent, voguant vers la dextre (au 2^e) et vers la senestre (au 3^e sur des vagues au naturel. L'écu timbré d'un casque d'argent, couronné d'or, à 4 grilles du même, taré de trois quarts, aux lambrequins de ... ? (non indiqués). Sans cimier. Autre blason (1820) : Parti : au 1^{er} d'or au lion contourné au naturel, posé sur un tertre de sinople ; au 2^e d'azur à un cygne d'argent accompagné de trois cygnets, posés 2 et 1, du même, voguant sur des vagues au naturel. L'écu timbré d'un casque d'argent couronné d'or, à 4 grilles du même, aux lambrequins d'azur et d'or à dextre, d'azur et d'argent à senestre. Cimier : une jeune femme issante, habillée de gueules, ceinturée d'or, tenant de sa dextre trois fleurs d'azur, posées en éventail, d'azur, rigées de sinople, sa senestre étant courbée derrière son dos.

Dimitropoulo. Nikolaus D., docteur en médecine, établi à Vienne, anobli par l'empereur Léopold I (1 IV 1655) avec concession du titre autrichien de chevalier et le privilège de petite comitive, mais sans armoiries.

Divan. Constantin et son frère Kyro, marchands à Neuschatz (Novisad), le premier devint propriétaire d'une Table de Justice (« Gerichtstafel »), (H) 9 II 1795 et 9 II 1806. Confirmation de la concession de noblesse 7 I 1850, avec le prédicat « de Pade ».

Dogaly, olim Dogalea. Ioan D. marchand à Nyirbator, puis à Pesth, enfin propriétaire terrien dans le comitat de Szabolcs. (H) 21 X 1793, avec le prédicat « de Bud ».

Douma.

Grands commerçants natifs de Tsepelovo, principale bourgade des villages de la Zagorochoria (communautés de Zagora) en Épire, les six frères Douma étaient les fils de Constantin D., médecin à Constantinople, membre de l'Hétairie, tué par les Turcs en 1821. Comme toutes les familles d'Épire commerçant à l'étranger, les frères D. s'étaient réparti les activités de la firme entre plusieurs villes de l'Europe : Ioannis, l'aîné, à Ismail en Bessarabie, puis à Odessa ; Georgo et Dimitri à Odessa ; Théodore à Trieste ; Apostolo et Christodoulo à Evripos en Eubée.

Ils contribuèrent tous au financement de la guerre de l'Indépendance. Ioannis D., † Odessa 1866, légua des sommes importantes à l'église et à la communauté grecques d'Odessa et fut, avec ses frères, l'un des principaux évergètes de sa région natale.

Les descendants nés du mariage de Georgo, né Tsepelovo 11 VII 1795, † Athènes 17 III 1844, et de sa femme Euphrosyne, née 16 II 1815, † Athènes 24 VIII 1848, fille de Ioannis Tyssaménos et de Chriséis ... (1785-1865), furent :

I. Dimitri, né 1830, † Athènes 1889, ∞ Ekatérina, née île de Syra (Cyclades) 1844, † Athènes 26 VI 1916, fille de Lukas Coressi-Giustiniani et de Calliope Sigala, dont :

a) Ioannis, né Athènes 1884, † id. 1946, ∞ Catherine Hadji-péto, dont :

– Dimitri, né 1919, † Athènes 1965.

II. Anna, ∞ Ioannis Méssinézis.

III. Constantin, né Syra (Cyclades) 2 IV 1838, † Athènes 23 I 1911, ∞ Hélène Manoussi, née Trieste 7 VII 1848, † Paris ..., dont un fils Georges, officier.

IV. Jean, né 26 X 1840, † Athènes 16 X 1914, député d'Épire, directeur-général des chemins de fer, ∞ Odessa 12 III 1866, Sophia, née Odessa 2 II 1847, † Athènes 4 XII 1899, fille de Michel Petrocokino et de Zénobie Zizinia, dont :

a) Anastasie, ∞ Dimitri Nicolopoulo, de Constantinople.

b) Euphrosyne, née Odessa 15 V 1868, † Athènes 14 VIII 1957, ∞ George Doulgéroff (dont quatre enfants : Théophile ; Hélène (Liolia), (1894-1967), ∞ Théodore de Rainaud ; Sophia, née Odessa 1892, † Athènes 1964, ∞ général Alexandre Dragoumi ; et Ivan (Vania), né 1896, † 1922.

c) Georges, né Odessa 31 V 1870, † Athènes 28 X 1938, ingénieur, député d'Épire, directeur-général des chemins de fer, ∞ Irène Argyropoulo, dont :

1) Jean, né Athènes 22 V 1905, † id. 28 VIII 1936, ingénieur.

2) Sophie, ∞ Georges Embirico.

d) Michel, † Athènes 1885.

e) Marie, † Athènes 6 XI 1914, ∞ comte Eylvampios Messala (1864-1926), général.

f) Hélène (Liolia), née Athènes 3 XI 1873, † Paris 21 VIII 1967, ∞ Marino Vagliano.

V. Alexandre, né Syra 24 VIII 1843, † Athènes 17 IV 1865.



Derra

Duka

Dragos. Ioan D., qualifié de Grec mais sans aucun doute Aroumain comme son nom de famille l'indique clairement, maître des postes à Gyulafehérvár (Alba Iulia) en Transylvanie, (Tr) 4 VIII 1742 avec le prédicat « de Thuma ».

Dragoumi. Famille qui a joué un rôle important dans l'histoire contemporaine de la Grèce. Marc D., né à Voyatziko en Macédoine, représenta en 1822 cette région à l'Assemblée de Trézène, où s'étaient réunis pour la première fois depuis le début de la Révolution les députés de la nation hellénique. Voir p. 000.

Duka. Le patronyme de cette riche famille greco-serbe était identique à celui de l'ancienne dynastie qui régna sur l'empire d'Orient au XI^e siècle. Aussi la chancellerie aulique de Vienne n'eut pas de scrupules à délivrer un diplôme de noblesse (H) 26 II 1799 affirmant que les ancêtres de l'impétrant, Michel Duka, étaient venus en Serbie « apparemment de Byzance » et qu'ils étaient de rite grec. La profession de l'anobli, marchand à Esseg, était mentionnée. Ses trois fils firent une brillante carrière : Peter, le second, né Esseg 1756, † Vienne 22 XI 1822, ingénieur auprès du régiment illyro-valaque des confins croates, remporta plusieurs victoires sur l'armée du général français Marmont après 1793. Chevalier de l'Ordre de Marie Thérèse, général-major et commandant de Temesvar 1800, feldmaréchal-lieutenant, commandant du Banat 1805, membre de l'État-Major Impérial 1813, et du Conseil d'État 1815, conseiller intime, propriétaire du 3^e régiment d'infanterie, baron (A) 1803 avec le prédicat « de Kadar », et (H) 1816 pour lui-même, son frère cadet Elias et les fils de son frère aîné Nikolaus. Elias D., général dans l'armée russe lors des guerres napoléoniennes, épousa une comtesse Kleinmichel et maria sa fille unique au petit-fils de l'historien Karamzine. Cette famille subsiste actuellement en Autriche. Ses nombreuses alliances avec des familles de la noblesse autrichienne et hongroise furent accompagnées, jusqu'au début de notre siècle, par des alliances matrimoniales avec des familles de la même origine et confession qu'elle-même : Gyika de Deszanfalva, Gyra, Nikolics de Rudna, Logotheti. Sa généalogie et ses armoiries, qui figurent dans tous les almanachs austro-hongrois, ainsi que dans l'Almanach de Gotha (F, 1929, 1933), figurera également dans le volume que nous allons publier sur la noblesse des Slaves du Sud.

Dumba. Descendants d'un lignage qualifié de « grands bergers », originaires de Vlatsi (entre Kozani et Florina) en Macédoine, les quatre fils de Mihaïl D. s'établirent à Vienne vers 1816 et firent rapidement fortune comme importateurs de coton et exportateurs de sucre de betterave et de cuirs. Les portraits en pied de leurs descendants ornent toujours les parois de la grande salle attenante à l'église orthodoxe de Saint-Georges, du Fleischmarkt, église dont ils dirigèrent souvent le conseil paroissial jusqu'après la Deuxième Guerre Mondiale. Sterio D. éleva en 1863 une somptueuse demeure sur le Ring de Vienne, remplie d'œuvres d'art. Son fils Nicolas, mécène fastueux, protégea les artistes, peintres, musiciens, sculpteurs, et réunit une importante collection de tableaux de maîtres de l'art moderne autrichien, collection que Hitler tenta d'acheter à ses héritiers. Très attachés à l'orthodoxie, les D. le furent moins envers l'hellénisme, encore que les écoles et hôpitaux de leur pays natal eussent bénéficié de donations de leur part ; mais ces donations sont modestes si on les compare à celles faites par d'autres familles grecques de l'étranger. En 1938, forcée par les nazis à prouver son ascendance non-juive, la famille D. fit procéder à des recherches généalogiques en Macédoine. Riches, très cultivés, notoirement connus dans l'empire autrichien, les D. ne cherchèrent pas à obtenir un diplôme de noblesse. La filiation descendante des quatre frères susmentionnés est la suivante :

A) Théodore, né vers 1788, † Serrès (Macéd.) 1823, ∞ Anastasia Capeti, dont :
 I. Nicolas, né Serrès 1807, † Vienne 19 VIII 1832.
 II. Rafail, né Vlatsi 1810, † Vienne 26 II 1836, ∞ 1834 Elena Curti.
 III. Mihail, né Vlatsi 1815, † Vienne 24 II 1854, ∞ 1845 Mathilda Ghermani, née Vlatsi 1823, † Vienne 3 I 1893.

B) Rafail, né 1792.

C) Sterio, né Vlatsi 1794, † Vienne 28 I 1870, co-fondateur de la firme « Dumba frères », directeur de l'association commerciale « Orientalischer Merkantilverein » de Vienne, éphore de la communauté ottomane (recte : de la communauté orthodoxe) d'Autriche, consul général ottoman à Vienne, titulaire d'un diplôme de grand aga procuré auprès du prince de Moldavie Michel Sturdza, ∞ Elena Curti, dont :

I. Mihail, né Vienne 5 XI 1828, † id. 14 XII 1894, directeur de la Nationalbank de Vienne 1870-1878, membre du Conseil de la Banque Austro-Ottomane, président du Comité pour le Grand Commerce, consul général de Grèce à Vienne, décoré du Médjidié ottoman et de la Couronne de Fer autrichienne.

II. Nicolas, né Vienne 24 VII 1830, † Budapest 23 III 1900, vice-président de la Banque Impériale de Commerce, industriel, membre de plusieurs comités bancaires, industriels et ferroviaires ; vice-président de la Société (Autrichienne) des Amis de la Musique, gérant de la Société (impériale autrichienne) des Arts Plastiques ; député, conseiller impérial intime, citoyen d'honneur de Vienne, membre de la Chambre des Seigneurs, philanthrope et mécène, finança (entre autres) les fouilles de Samothrace et l'érection de plusieurs statues à Vienne – dont celle de Mozart, fit construire une nouvelle demeure familiale sur le Parkring, décorée par Klimt ; propriétaire, avec son frère, des domaines de Bragadiru, Afumati et Lihesi (Valachie) ; donna 30 000 ducats à l'hôpital de Serrès et d'autres sommes à la société littéraire roumaine *Junimea* ; ∞ Vienne 14 VI 1863 Maria, née Budapest 30 V 1845, † Tattersdorf 26 X 1936, fille de Stefan Manno, grand négociant grec de Budapest, et de Constantina Kapra de Zsupa, dont :

a) Irène, née Vienne 11 IV 1863, † Leysin (Suisse) 26 III 1920.

D) Nicolas, né vers 1790, † Vienne 17 V 1840, co-fondateur de la firme familiale, ∞ 1817 Zoé Ghermani, née Serrès 1800, † Vienne 1 IV 1855, dont :

I. Théodore, né Vlatsi 1818, † Vienne 14 II 1880, grand industriel, acquéreur du château de Pörschach-Seefelds en Carinthie, ∞ Budapest 14 XI 1853 Anna Terpeco de Vrani, née Budapest 4 IV 1829, † Vienne 7 III 1912, dont :

a) Nicolas, né Vienne 7 X 1854, † id. 19 XII 1928, industriel, ∞ Vienne 19 IV 1887 Elena Diamantidi, née Vienne 26 VI 1863, † id. 10 XII 1928, dont :

1) Théodore, né Vienne 12 VII 1888, † château de Pörschach 21 IX 1950, industriel, ∞ Vienne 9 X 1932 Mathilde Grimmer von Adelsbach, née Vienne 2 XII 1902, † Pörschach 27 IX 1952, dont :

– Hélène, née Vienne 12 VIII 1936, ∞ en Belgique 1962 Jean-Pierre Donck.
 – Nicolas, né Vienne 21 VI 1938.
 – Constantin, né Vienne 26 X 1940.

2) Anna, née Vienne 17 XII 1891, † Zurich 9 VIII 1965, ∞ Vienne 28 X 1913 Eduard Riedl von Riedenstein, (leur fille Sabine ∞ Vienne 1941 Karl comte Spreti, plus tard ambassadeur d'Allemagne Fédérale au Guatemala où il fut assassiné en 1970 par des terroristes.)

3) Michael, né Vienne 25 V 1894, † id. 24 II 1938, suicidé à la suite de revers financiers.

b) Constantin, né Vienne 17 VI 1856, † Bodensdorf (Autr.) 6 I 1947, ministre plénipot. d'Autriche-Hongrie à Paris 1896-1903, à Belgrade 1903-1905 ; délégué à la Conférence Internationale du Droit de la Mer 1908 ; ministre à Stockholm 1909-1912, et à Washington 1913-1915 ; membre de la Chambre des Seigneurs, président de la Communauté Grecque de Vienne, ∞ Vienne 11 XI 1905 Anne-charlotte baronne Lieven (de noblesse balte orthodoxe), née Saint Pétersbourg 1881, † Vienne 31 VII 1966.

II. Constantin, né Vlatsi 1820, † Melnik (Macéd.) 1866.

III. Anastasia, née à Serrès, restée en Macédoine, non-mariée.

Bibliographie : Elvira KONECNY, *Die Familie Dumba und Ihre Bedeutung für Wien und Österreich*, Phil. Diss., Vienne 1971.

Dusy von Laczkov. L'appartenance de cette famille à la nationalité hellénique est attestée par la double inscription en langues grecque et allemande figurant sur une tombe dans le secteur orthodoxe du cimetière de Sankt Marx, à Vienne : « Ci-gît Anastase Dusy von Laczkov, grand commerçant, propriétaire de domaines dans plusieurs comitats du royaume de Hongrie. Né le 21 XI 1783, décédé le 9 I 1850 ». Les inscriptions concernant d'autres membres de cette famille sont effacées par le temps.

Economo. Originaire de Macédoine, cette famille figurait dans la première moitié du siècle dernier à la tête de la communauté grecque de Trieste. Propriétaire, en ville, du palazzo Economo, et, dans les environs, du château de San Serff et du domaine de Starigrad. Yanni (Giovanni) Economo, né Salonique 20 III 1834, † Vienne 27 IV 1921, grand industriel, ∞ Budapest 16 XII 1866 Hélène Murati, née Budapest 31 V 1848, † Trieste 20 XI 1923, fille de Constantin Murati (Moraitis) et de Maria Sakellario, dont :

I. Sophie, née Braïla (Roumanie) 17 VI 1869, † Marseille 18 VII 1939, ∞ Trieste 25 VI 1896 Polybe Zafiropoulos.

II. Démètre-Constantin, né Braïla 2 VIII 1870, † Trieste 8 XI 1951, ∞ Londres 21 I 1905 Regina Ralli, fille de Sir Lucas Ralli, baronet, et d'Eugénie Argenti, dont :

A) Johann-Demetrio, né Trieste 3 II 1906, † id. 15 XI 1930.

B) Hélène, née Londres 1 VI 1908, † fusillée en Autriche par les nazis 13 IV 1945, en même temps que son mari, le comte Josef von Trauttmansdorff.

C) Maria-Nora, née Trieste 29 I 1912, † id. 4 IV 1966.

III. Léonidas, né Braïla 27 XII 1874, † Trieste 19 VII 1952, ∞ Hassberg (Autriche) 24 VIII 1916 la princesse Wilhelmine Windischgrätz, dont :

A) Johannes, né Vienne 15 VII 1917, Dr. en droit, ∞ : I) Stainz (Styrie, Autriche) 23 III 1957 Ladislaja comtesse Meran (div.) et II) Trieste 3 XII 1962 Polyxène Affendulis.

Adopté : Hélène Marie, née Milan 28 IV 1962.

B) Christiane, née Vienne 9 I 1920, ∞ Trieste 2 XII 1950, comte Constantin von Seilern und Anspang.

C) Caroline, née Trieste 22 II 1922.

D) Gabrielle-Marie, née Vienne 22 VI 1928.

IV. Constantin, né Braïla (Roumanie) 21 VIII 1876, † Vienne 21 X 1931, Dr. en médecine, professeur de psychiatrie à l'Université de Vienne, découvrit le traitement de l'encéphalite léthargique. Pionnier de l'aviation civile en Autriche et auteur de nombreux écrits scientifiques. ∞ Vienne 10 VI 1919, la princesse Carola, fille du prince Aloys von Schoenburg-Hartenstein et de Johanna, comtesse Colloredo-Mannsfeld.

V. Johannes (Ianko) né Trieste 22 VII 1883, † au combat sur le front russe 16 VI 1916, secrétaire de la légation d'Autriche-Hongrie à Saint-Petersbourg.

Yanni Economos et ses fils reçurent de l'empereur François Joseph le titre autrichien de baron (26 XII 1904) avec le prédicat « von San Serff » (6 XI 1907) et les armoiries suivantes : *d'azur à la croix patriarcale d'argent, flanquée de deux pics de sinople, sommés chacun d'une aigle d'or. Couronne de baron. Cimier : casque couronné sommé d'une croix patriarcale, entourée d'un vol d'azur. Devise : RECTE ET PERSEVERANTER.* Titre et blason furent confirmés par le roi Victor Emmanuel d'Italie le 12 I 1906.

L'autre branche de la famille descend du frère de Yanni Economo, Démétrio, né Salonique 1828, † Paris 9 VIII 1878, ∞ Polyxène Vertoumi, née Trieste 28 II 1835, † id. 16 IX 1907, dont :

I. Callirhoé, née Trieste 17 X 1862, † Paris .. VII 1949, ∞ Nicolas Chrissoveloni.

II. Hector, né Trieste 4 III 1859, † Paris 18 IV 1924, ∞ Paris 1893, Catina Negroponte, dont :



Economo von San Serff

A) Catherine Sonia, née 1895, † Bucarest 8 II 1934. ∞ Alexandre Riosanu, député roumain, gouverneur de la Bukovine 1940, ministre de l'Intérieur 1941, † 31 VIII 1941.

B) Ion (John), né 1898, † Davos (Suisse) 1928.

III. Alexandre, né Trieste 17 X 1862, † id. 17 I 1948. ∞ Eléonore Glaser (div.).

IV. Coralie, née Trieste 1 I 1864, † id. 27 XII 1947. ∞ : I) Trieste 10 XII 1881 Paraskéva Sekiari, (div.), [dont une fille Marie Sekiari, née Trieste 20 IX 1883, † id. 22 VII 1978. ∞ Federigo von Helmreichen zu Brunfeld] et II) comte Gianbattista Sordina, noble de Corfou.

V. Ermione née Trieste 3 III 1873, † 22 XII 1893.

VI. Aristide, né Trieste 17 XII 1864, suicidé à Paris à une date inconnue.

VII. André, né Trieste 29 XI 1867, † Vienne 26 XII 1954.

Les frères Alexandre et André Economo furent anoblis par une bulle du pape Léon XIII, bulle délivrée à la cité du Vatican le 16 I 1897, qui leur concédait en même temps le titre héréditaire de comte pontifical romain, transmissible en primogéniture. Ce titre, confirmé par décret royal italien paraphé le 5 VII 1928, est l'un des rares titres qu'un pontife catholique eut concédé à une famille grecque orthodoxe, mais aussi le seul dont les bénéficiaires eussent demandé confirmation au sultan. Le blason octroyé par le pape se lit : aux 1^{re} et 4^{es} de gueules à une chouette au naturel ; aux 2^{es} et 3^{es} d'azur à la croix patriarcale d'or, soutenue vers le bas et à dextre d'un support d'or. Couronne de comte. Cimier : casque couronné sommé d'une croix patriarcale entourée d'un vol d'azur. Devise : NIL TIMEO SINE DEO.

Bibliographie : Gotha, F. 1907 ; V. SPRETI, « Enciclopedia storico-nobiliare », vol. III : *Genealogisches Handbuch des Adels*, Starke edit., F. vol. III (1963) ; Libro d'Oro della Nobiltà italiana, 1969-1972. Communication de M^{me} von Helmreichen, de Trieste.

Eliat, olim Eliadi. Pavlo E., marchand à Niejno (Néjin) au nord de Kiev. Anobli (R) à une date indéterminée, sans doute après son anoblissement avec diplôme du Saint-Empire obtenu le 6 X 1789 de l'empereur Léopold, à Vienne. Son petit-fils, officier russe marié en Valachie, donna naissance à une famille roumaine aujourd'hui éteinte.

Emanuel. Les frères Ioan et Constantin E., âgés d'une cinquantaine d'années en 1766, dirigeaient, l'un la firme de Vienne, l'autre celle de Moschopolis, exportant de la laine et du coton vers les états autrichiens, et des thalers autrichiens vers la Turquie. On ignore leur degré de parenté avec Arsenius E., orig. de Kastoria, marchand à Verschetz (Virovitica) en Croatie, près de l'actuelle frontière hongroise, (H) 28 IV 1791, dont les frères Ioan et Panayote, associés aux activités nationalistes helléniques de Rigas, furent livrés avec lui par les Autrichiens aux Turcs et finirent comme lui étranglés en 1798 dans un cachot de la forteresse de Belgrade. La maison seigneuriale de cette famille subsiste à Kastoria. Généalogie dans Lendvai, op. cit., d'où nous extrayons le fragment généalogique suivant, destiné à éclairer les parentés de l'un des premiers martyrs du nationalisme hellène. Arsène E., marchand, anobli (H) par lettres patentes de Léopold, roi apostolique de Hongrie, signées à Florence 25 IX 1791, avec le prédictat « de Versetz », du nom de son domaine croate, aujourd'hui Virovitica en Yougoslavie, avait épousé Anna Demelics (de la famille anoblie plus tard avec le prédictat « de Panjova », dont :

I. Janko, † 1812.

II. Simon, † Virovitica vers 1831 ∞ Sara Martinović, dont :

a) Arsène, † Lugoj (Banat) 1845 ∞ Julia Nikolić (de la famille anoblie plus tard avec le prédictat « de Rudna ») alliée à la future maison royale de Serbie.

b) Anastasia, ∞ Jeftim Sekulić.

c) Julia, ∞ Matei Serban, avocat roumain de Transylvanie.

III. George, né Virovitica 2 IV 1775, † Elisavetgrad (Crimée) 14 I 1837, général russe, commandant d'un régiment de dragons. Son portrait figure dans la galerie militaire du Musée de l'Ermitage.

IV. Pavlo, † 1858, capitaine de hussards hongrois, marié à Catarina Sargani, † Virovitica 2 I 1847, dont :

a) Pavlo, † s.p.

b) George, né Virovitica 22 VII 1822, sous-préfet de Temes (Banat), ∞ Paula Araczky de Nagy Becskérék.

c) Alexandrine, † 7 XII 1867, ∞ : I) ... Rittberg, et II) T. Gyika de Dezsánfalva.

V. Sara ∞ Constantin Demeter, marchand grec à Zagreb. (Oncle paternel de Dimitri Demeter, né Zagreb 1811, † id. 1872, auteur de la première tragédie nationale croate, directeur du Théâtre National de Zagreb).

VI. Elisabeth, † 2 XII 1841 ∞ ... Wunderheim.

Ecartelé : au 1^{er} d'or à une demi-aigle éployée, de sable, mouvant du flanc senestre du quartier, tenant de sa serre dextre une couronne feuillée de sinople, (figurant dans la description, mais non dans le dessin de Siebmacher : au 2^e et au 3^e d'azur à un château-fort d'argent à 4 tours, le tout couvert de gueules, l'édifice reposant sur un rocher placé sur une terrasse de sinople ; au 4^e de gueules au lion tenant de sa patte dextre un badelaire d'argent. L'écu timbré d'un casque d'argent couronné d'or, à 4 grilles du même, taré de trois quarts, aux lambrequins de sable et d'or à dextre, d'azur et d'argent à senestre. Cimier : un lion issant d'or, brandissant de sa patte dextre un badelaire d'argent et flan-

qué d'un vol, coupé d'or et de sable à dextre, d'azur et d'argent à senestre.

Filitti. Prêlat grec natif de Podgoriana, Dosithée Filitis, † Brasov en Transylvanie 14 XII 1826, higoumène (supérieur) du monastère de Saint Jean à Bucarest, évêque de Buzău 1787-1793, puis, jusqu'en 1808, métropolite de Hongrovalachie, se signala par la compétence avec laquelle, au plus fort de la domination de l'Eglise de Valachie par des Grecs, il organisa la publication d'ouvrages religieux tant en grec qu'en roumain. Il amena auprès de lui son neveu Constantin, évêque de Buzău, et d'autres membres de sa famille. Leurs descendants, pourvus de titres de boyards, possessionnés en Valachie, se signalèrent jusqu'à récemment comme magistrats ou militaires de haut rang en Roumanie. Citons ici Jean F. (1879-1946), historien et généalogiste, l'un des principaux auteurs des tables de filiation des lignages de boyards de Valachie et des familles phanariotes. Voir Roumanie.

Georgievics. Peter G. (H) 6 IX 1823 avec le prédictat « de Apadia ».

Gonata. Famille orig. de Zerma, en Macédoine, prend en ferme des propriétés moldaves des boyards Bals. Une branche restée en Bessarabie après l'annexion russe de 1812. (R) 1828.

A une famille homonyme de Crète appartient le général Stylianos Gonata, né Patras 15 VIII 1876, † Athènes 29 III 1966. Nommé Président du Conseil en 1922 après le désastre militaire subi par l'armée grecque en Asie Mineure, il inaugura une administration à tendance républicaine, enjoignit à Georges II de quitter le pays et proclama la République en 1924. Il fut ensuite élu député à plusieurs reprises, Gouverneur de Macédoine 1929-1932, Président du Sénat 1932-1935, et dirigea au cours de la Deuxième Guerre Mondiale les réseaux de résistance nationalistes de l'EDES. Il publia en 1958 ses Souvenirs à Athènes.

Gusti. Ianko G., fermier de douanes en Bessarabie, (R) avant 1825.

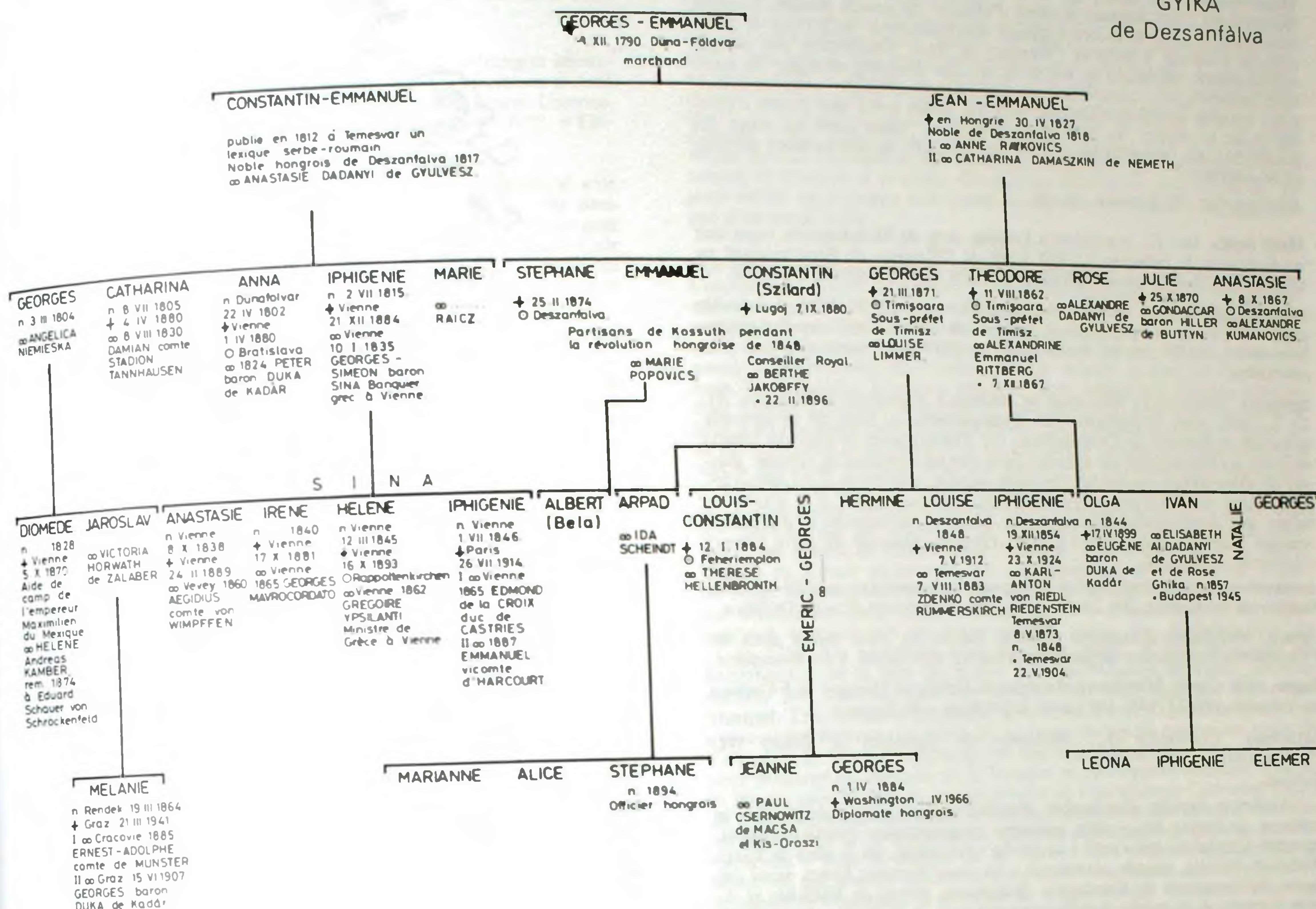
Gyika (Ghika) de Dezsánfalva. Lorsque la femme de lettres philhellène Dora d'Istria (princesse Hélène Massalski, née princesse Ghica), publia en 1873 son histoire des *Albanais en Roumanie*, c'est-à-dire l'histoire de la famille Ghica, elle ne dit mot d'une famille du même nom qui vivait à cette date sur son domaine de Deszanfalva dans le royaume de Hongrie. Cette famille-là ne jouissait alors ni d'une notoriété particulière, ni d'une situation nobiliaire éminente. Dora d'Istria avait parcouru les principales capitales de l'Europe à la recherche de documents sur les Ghica de Roumanie, et si ceux de Hongrie avaient été apparentés à sa famille, elle l'aurait mentionné.

Quelques décennies plus tard, les Ghika de Hongrie – Gyika de Deszanfalva avaient ajouté plusieurs alliances flatteuses à leur arbre généalogique, et les Ghica de Roumanie décidèrent que l'on pouvait désormais cousiner. L'on inventa pour la bonne cause l'histoire suivante : George-Emmanuel Ghica, † 1790, l'ancêtre attesté des Gyika hongrois, fut déclaré neveu du prince de Moldavie Grégoire Ghica, celui qui avait été décapité par les Turcs en 1777 pour s'être opposé à l'annexion de la Bukovine moldave par l'Autriche. Le neveu supposé aurait alors fui la Moldavie pour se réfugier en Hongrie, où l'empereur Joseph II l'aurait récompensé par la donation du domaine de Deszanfalva.

Or, les documents ne disent rien de tout cela, et l'on peut difficilement croire que l'empereur aurait donné des terres à la famille d'un homme qui venait de s'opposer à sa politique. En fait, les Gyika de Hongrie étaient Albanais d'origine, tout comme les Ghica de Roumanie. L'homonymie ne prouve pas la parenté, d'autant plus que leur profession, à la fin du XVIII^e siècle, était celle de marchands. C'est en cette qualité qu'ils s'étaient établis vers 1740 dans le Banat de Temesvar, après que cet ancien vilayet ottoman eut été annexé par les Habsbourg par la paix de Passarowitz en 1718. Orthodoxes, parlant grec, roumain et serbe (C'est dans ces trois langues que Constantin Gyika publia en 1812 son *Lexique de Temesvar*), ils firent fortune à la faveur du blocus continental et des fournitures de guerre contre les troupes napoléoniennes. La riche province où ils vivaient était colonisée par les Habsbourg à grand renfort d'immigrés lorrains, souabes, macédoniens, et les Gyika y achetèrent le prospère domaine de Deszanfalva. Le 15 I 1813 l'empereur d'Autriche, en sa qualité de roi de Hongrie, concédait un diplôme de noblesse à Constantin-Emmanuel Gyika, en même temps qu'à son épouse Anastasia et à leurs enfants Georges, Anna, Catherine, Marianne et Aspasia, tous nommément cités, comme c'était le cas pour les anoblissements hongrois. Le diplôme énumérait les qualités du bénéficiaire, et donc la cause de son anoblissement : mérite dans les transactions commerciales, zèle patriotique pour le bien public, assistance en céréales et bétail à la population éprouvée par la famine de 1795-1796, équipement de cinq cavaliers et de leur monture dans la guerre contre les Français.

Le 8 VIII 1818 un deuxième diplôme autorisait les bénéficiaires du premier à ajouter à leur nom de famille le prédictat « de Dezsánfalva », nom de leur domaine.

Cette famille s'est éteinte il n'y a pas longtemps, après avoir perdu tout attachement envers ses origines albano-macédoniennes et s'être intégrée à la noblesse hongroise. Seul son blason, concédé par l'empereur François I sur la base du modèle présenté par Constantin-Emmanuel Gyika en 1813, suggèrait, pour qui s'y connaissait – mais il fallait être Roumain pour pouvoir le faire – une affinité avec les principautés roumai-

GYIKA
de Dezsánfalva

nes. En effet, et le choix de 1813 n'était pas fortuit, ce blason reprend les meubles héraldiques de ces principautés, sans que pour autant le diplôme y fasse la moindre allusion historique.

Blason: Parti, au 1^{er} d'argent à un faucon essorant au naturel tenant dans son bec une croix de sable et issant d'une couronne d'or posée sur un coupeau de sinople; au 2^e de gueules à un senestre de bœuf d'argent. Casque couronné d'un cimier reproduisant les meubles de l'écu. Lambrequins d'argent et de gueules.

Bibliographie:

Le texte latin du diplôme d'anoblissement ainsi que la description des armoiries figurent dans le recueil hongrois du Dr. Antal ALDASY, *Cime-reslevelek* vol. 7, diplômes de 1801-1825, Budapest 1941, p. 244 et 326. (Référence communiquée par M. Szabolcs de Vajay).

Gyra (olim Ghera). Famille originaire de Moschopolis en Macédoine, qui se trouvait à la tête du Griechenhaus de Leipzig après 1770. Profitant de la courte vacance du trône impérial consécutive à la mort de Joseph II, Jani Adam Gyra sut obtenir de l'Électeur de Saxe un diplôme d'anoblissement du Saint Empire, ceci en vertu du privilège de grande comitive dont les Électeurs pouvaient user en pareil cas. Le 18 IX 1792 le diplôme était confirmé par l'empereur Léopold II, lequel accorda un autre diplôme de noblesse du Saint Empire, daté du 12 XII 1792, à Démétrio-Anastase, frère et associé de Jani Adam G.

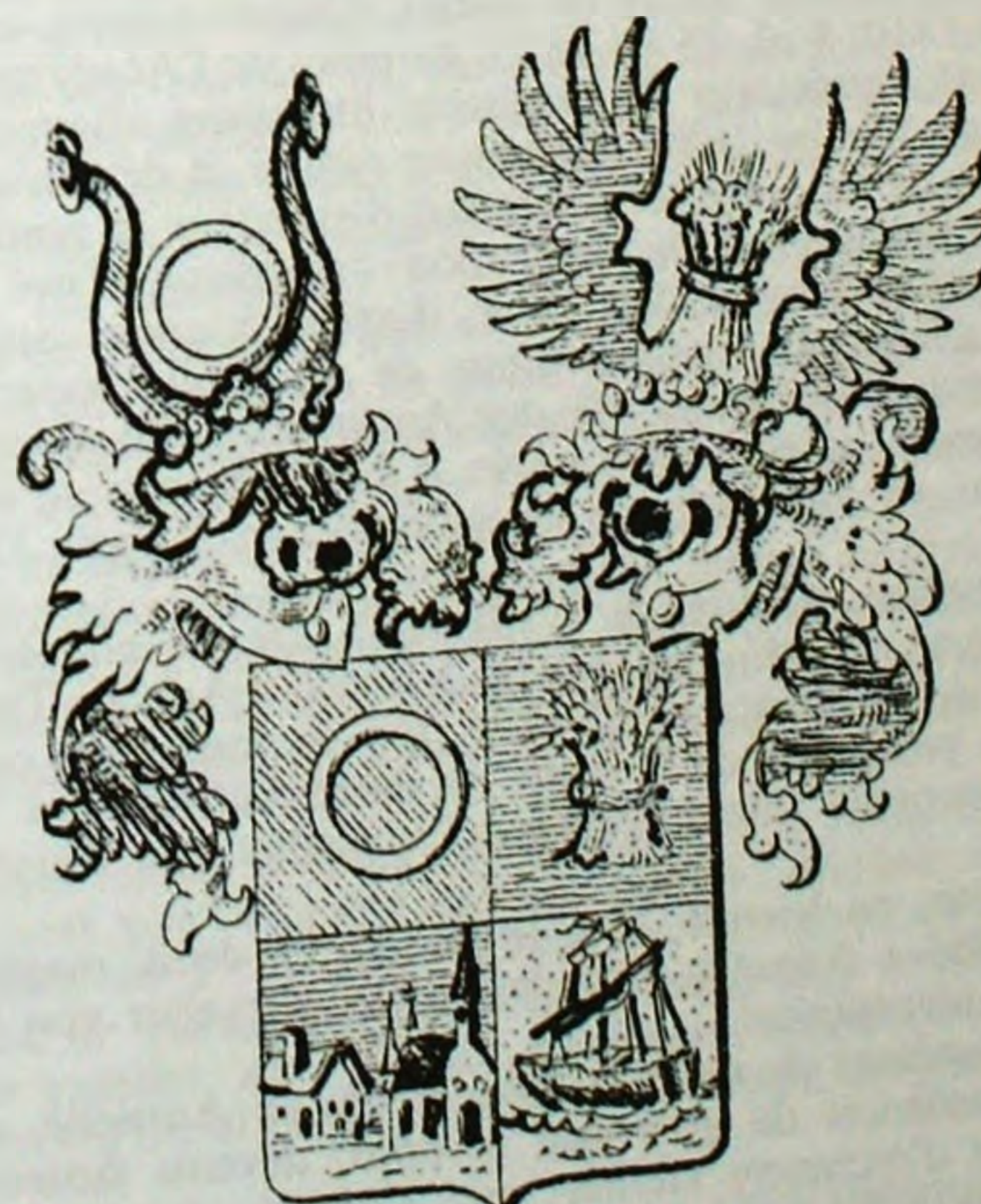
Enfin, le 24 II 1819, Isaac G., né 1782, † 17 IX 1831, fils de Démétrio-Anastase, propriétaire de la terre noble de Hauskirchen, était admis par diplôme de l'empereur François I au rang des seigneurs des États de Haute-Autriche. Parmi ses filles qui épousèrent des marchands grecs d'Autriche, citons Catherine, épouse de Simon-Georg Sina.

La génération suivante, abandonnant le commerce pour vivre sur ses terres d'Autriche et de Hongrie, vit sa fortune diminuer. Elle contracta des mariages avec les représentants des principales familles orthodoxes possédées en Hongrie méridionale à la fin du XVIII^e siècle et anoblies à cette époque, les barons Duka de Kadar, les Dadany de Gyulvesz, les Ratz von Ehrenstädten. Les Gyra s'éteignirent aux alentours de la Première Guerre Mondiale, lorsqu'ils figuraient encore parmi les membres du Comité Directeur de l'église grecque de Vienne.

Blasons: (1790) De sinople à un anneau d'argent entre deux proboscides

de sinople. Cimier: Lambrequins de sinople et d'argent, puis (1792): coupé au 1^{er} d'or à quatre pals d'azur, au 2^e de gueules à un agneau passant sur une terrasse au naturel. Cimier: trois plumes de paon au naturel entre deux plumes d'autruche, de gueules et d'azur. Lambrequins: à dextre d'or et d'azur, à senestre d'argent et de gueules, enfin (1819): écartelé. Au 1^{er} de sinople à un anneau d'argent, au 2^e d'azur à une gerbe de blé, d'or; au 3^e d'azur à une maisonnette et à une église grecque au naturel reposant sur une terrasse de sinople; au 4^e d'or, à un navire à voiles voguant sur une mer d'azur. Deux cimiers: 1 comme pour le blason de 1792, et 2, la gerbe de blé. Lambrequins de sinople et d'argent, et d'azur et d'or.

Bibliographie: Siebmacher op. cit.; Archives de l'église grecque de Vienne.



Gyra

Hagi-Moscu. Ioan H.M., né 1750 ? † 1828, orig. de Salonique, venu à Bucarest en 1782 comme homme d'affaires du prince Nicolas Caradja, assura par la suite la correspondance officielle entre les princes de Valachie, la Cour de Vienne et l'Électeur de Saxe. Fournisseur des troupes autrichiennes, affermeur de mines de sel, des douanes, changeur de monnaie, commerçant – notamment en suif, cuirs et céréales – avec les principales maisons grecques d'Europe. Son fils Stefan tenta sans succès d'étendre et de multiplier les entreprises familiales. Entré dans les rangs des grands boyards, propriétaire terrien en Valachie, sa descendance subsiste en Roumanie.

Bibliographie : D. Limona, op. cit.

Hadji Spida. Iani H., marchand à Leipzig, orig. de Moschopolis, reçut une confirmation de noblesse 12 XII 1798 de l'Électeur de Saxe agissant en qualité de vicaire impérial. Diplôme du Saint Empire délivré à Vienne.

Hadjimichali-Sissani. Famille macédonienne (H) 12 IX 1798, à laquelle appartint Elisabeth von Sissany, épouse du comte Karl von Leiningen-Westerburg, fusillé par les Autrichiens en 1849 pour avoir pris part à la révolution.

Janitsary. Nikolaus J., marchand de céréales à Komarom en Hongrie, (H) 24 X 1844, avec le prédicat « de Dragomirestye », nom de sa nouvelle propriété domaniale de Dragomiresti, en Transylvanie. *D'azur au phénix de sable à l'immortalité de gueules, posé sur un coupeau de sinople, flanqué de deux autres du même ; en franc-canton, une étoile à six rais d'argent. L'écu timbré d'un casque d'argent, couronné d'or, à 5 grilles du même, aux lambrequins d'azur et d'or à dextre, de gueules et d'argent à senestre. Cimier : une étoile à 8 rais, d'argent, flanquée de deux plumes d'autruche au naturel.*

Jovanovics. Paul J., marchand à Temesvar, expressément qualifié de Grec malgré son nom serbe, (H) 25 IX 1801 avec le prédicat de « de Dullëo ».

Juvara. Marchands aroumains d'Épire, établis au XVIII^e siècle dans les Principautés Roumaines. Boyards au début du XIX^e siècle. Voir Roumanie.

Kapra, olim Caprà. Marchands Aroumains établis en Hongrie et à Craïova en Valachie. (H) 23 VIII 1821 avec le prédicat « de Zsupa ».

Karacsony. Constantin K., affermeur de vignobles à Tokay (H) 31 VIII 1801.

Karajan.

Ancienne famille d'archontes macédo-roumains de Janina, qui se consacra de bonne heure aux échanges commerciaux interbalkaniques. Leondari Caraianni, qui vivait à la fin du XVIII^e siècle, fut le père de Pano, Michel et Nicolas, grands marchands : les deux derniers furent aussi des agents diplomatiques de Constantin Brancovan, prince de Valachie et du Saint Empire. A la même famille appartenaient, à la fin du XVIII^e siècle, Eulogie C., mère des futurs marquis Maruzzi (voir ce nom), ainsi que Constantin C., médecin du prince de Moldavie Grégoire Ghica, en 1763, et son conseiller lors de la réorganisation des écoles de cette principauté. On ignore le degré de parenté qui les unissait à Georgo Caragianni, né Kozani 1743, † Vienne 2 VI 1813, marchand aroumain de Macédoine délégué par sa corporation pour la représenter aux foires de Leipzig. Il se fit importateur de cotonnades et soieries « turques » puis fonda à Chemnitz plusieurs filatures qui jetèrent les bases de l'industrie textile de la Saxe. Anobli le 1 VI 1792, en même temps que son frère Théodore, par le Grand Électeur de Saxe agissant en sa qualité de Vicaire du Saint-Empire au cours de la période suivant la mort de Joseph II et précédant l'avènement de Léopold II au trône impérial. ∞ : I) Peristera Economo, † Trieste 2 II 1792, de la famille des marchands aroumains établis ensuite à Trieste (voir page 181), et II) 1801 Zoé Domnandos (1783-1863), d'une famille grecque de Constantinople.

Parmi ses enfants du 2^e lit, citons Théodor-Georg von Karajan, né Vienne 22 I 1810, † id. 28 IV 1873, membre de l'Académie Impériale des Sciences 1845, professeur de langue et littérature allemande ancienne à l'université de Vienne 1850. Philologue réputé, il démissionna de l'enseignement lorsque les autorités refusèrent d'entériner sa nomination comme doyen parce qu'il était de confession orthodoxe. Titré Chevalier par l'empereur d'Autriche 11 VII 1869, docteur *honoris causa* de plusieurs universités allemandes, conservateur de la Bibliothèque Impériale de Vienne, président de la Société des Antiquaires d'Autriche, numismate, publiciste fécond, auteur, entre autres, d'une « Histoire de Vienne et de ses Institutions ». ∞ 1832 Juliana Voggenhuber, † Vienne 1889, dont trois fils :

– Maximilian, né Vienne 1 VII 1833, Dr. en philologie, professeur à l'université de Mayence, ∞ 23 VIII 1859 Augusta Denninger.

– Ludwig, né Vienne 6 III 1835, Dr. en médecine, conseiller d'État pour les problèmes de la Santé en Basse-Autriche, ∞ Vienne 12 VII 1860 Henriette, fille d'Emmanuel chevalier von Raindl, avocat à la Cour.

– Wilhelm, né Vienne 27 I 1838, Dr. en droit, magistrat, ∞ Graz 14 V 1864 à Augusta, fille de Gustav chevalier von Scheiner, professeur universitaire.

Les descendants de cette famille, élevés en Autriche, devenus autrichiens, ne gardèrent de grec que le nom, devenu fameux aujourd'hui grâce au chef d'orchestre Herbert von Karajan, directeur de l'Orchestre Philharmonique de Berlin.



von Karajan (coll. Prof. H. Jaeger Sunstenau, Vienne).

Écartelé, sur une champagne de sinople, 1^{re} d'argent, 2^e et 3^e de sinople, 4^e d'or, chargé au milieu d'un cœur de pourpre. La champagne surmontée d'un pic également de sinople, sur lequel une cigogne, dont le bec atteint le cœur du centre de l'écu, tient une pierre de sa patte dextre. Cimier : deux casques I – à dextre une ancre renversée de sinople, entourée trois fois d'une branche d'olivier entre deux vols, celui de dextre de sable aux plumes d'or. Lambrequins de sinople et d'or II – Grue issante au naturel entre un vol du même. Lambrequins de sinople et d'argent.

Bibliographie :

I. FILITTI, *Archiva G. Gr. Cantacuzino*, Bucarest 1911, p. 255 ; *Allgemeine Deutsche Biographie*, XV, Leipzig 1882, p. 108-110 ; *Neue Freie Presse*, Vienne 30 IV 1873. I. SCHWARTZ, *Theodor Ritter von Karajan*, Vienne 1949. E. HAEUSSERMANN, *Herbert von Karajan*, Güttersloh 1968. Polichroni ENEPEKIDES, 'Από τῶν Καραγιάννηδες τῆς Κοζάνης στὸς Φὸν Καραγιάν τῆς Βιέννης (Des Caragianni de Kozani aux von Karajan de Vienne), Salonique 1972 ; généalogie et blason dans *Wiener Genealogisches Taschenbuch* 1937.

Kefalà. Joan K., marchand de vins à Tokay (H) 27 VII 1757 †.

Kirlian, olim Cârlan. Christodoulo K., associé de la firme Hadji-Moscu, correspondant « diplomatique » à Vienne des princes phanariotes de Valachie auxquels il rendit d'importants services financiers. Revêtu d'une charge de boyarie (serdar) par le prince Jean Caradja en 1812, il fut lié à Rhigas Pheraios Velestinlis, le premier des grands nationalistes hellènes de l'époque moderne, auquel il prêta de l'argent et qui lui dédia son « Fizikis Apanthisma ».

Cette amitié finissant par une brouille, Kirlian mit ensuite son réseau de relations commerciales à la solde des services de renseignements autrichiens lors de la guerre contre la Porte. Aussi, le 16 VIII 1790, la chancellerie autrique lui décerna un diplôme de noblesse et d'armoiries du Saint Empire, avec le titre de baron von Langensfeld, en récompense des services rendus aux troupes impériales en Valachie. Peu après, il fut jeté en prison à Vienne, sous l'accusation d'avoir transmis aux Turcs, par l'intermédiaire de ses correspondants valaques, des informations sur la situation en Autriche. Le procès, instruit à partir de 1793, n'aboutit pas à une condamnation pour espionnage. Mais les activités du baron furent liées à celle de Rhigas Pheraios, lequel, arrêté pour « révolutionnarisme » fut extradé en territoire ottoman et emprisonné dans la citadelle de Belgrade, où il périt étranglé par ses geôliers Turcs.

Écu coupé, entouré d'une bordure engrelée d'or ; au 1^{er} de gueules, au lion à la queue annelée et fourchée, d'argent, couronné à l'antique, d'or, tenant en pal de sa patte dextre une croix de Lorraine du même, la patte senestre entourant le cou d'un corbeau éployé de sable, le vol à la pointe, portant dans son bec, en bande, une croix latine d'or ; au 2^e d'azur, à un chevalier, de front, en armure d'argent, le casque sommé de trois plumes d'autruche de gueules, tenant de sa dextre, en pal, un badelaire d'or, et de sa senestre, un bouclier ovale, de gueules, traversé d'une fasce d'argent, le tout sur une terrasse ondulée de sinople.

L'écu est timbré d'une couronne de baron, sommée de trois casques d'argent à trois grilles d'or, couronnée du même : le 1^{er} taré de front, porte en cimier le chevalier de l'écu ; le 2^e, taré de profil et contourné, est cimé de deux bannières, celle de dextre rectangulaire, posée en bande, d'azur à la bordure d'or, celle de senestre, triangulaire ; posée en barre, de gueules plein ; le 3^e casque, taré de profil, porte en cimier, passés en sautoir, une épée et un sabre recourbé, les deux à la garde d'or et à la lame d'argent.



La marquise Maruzzi, née princesse Zoé Ghica, par Al. Roesslin (Stockholm, Musée).

lion d'or contourné et d'argent à l'ancre entourée de sa gumène. L'écu timbré d'une couronne comtale. Supports : 2 lions d'argent. Devise (en russe) „Tvoi az esmi, spassi menia.”

Bibliographie :

P. ARAVANTINO op. cit., I, p. 265 passim ; Roberto CESSI, *Confidenze di un ministro russo a Venezia nel 1770*, Atti del Real Istituto Veneto di Lettere, Scienze ed Arti, XXIV, 1914-1915 ; A.M. ALBERTI, *Venezia e Russia alla fine del secolo XVIII*, Nuovo Archivio Veneto, IX-X, 1931, p. 233-235 ; C. MERTZIOS, *Ο βαδύπλοτος Κωνσταντίνος Μαρούτης πρίγκιψ τῆς Ἠπείρου*. « Epirotiki Estia », 11 (1962), p. 383-384.

Mazoian, olim Matzoyani. Marchands macédoniens établis en Bukovine à la fin du XVIII^e siècle. (A) 4 VIII 1803 avec le prédicat « von Grekul » qui resta comme nom de famille. Voir Roumanie.

Meitani. Né en Macédoine vers 1780, d'un père de condition obscure qui était peut-être apparenté à la famille d'armatoles du même nom, Stéphane George M. s'enrichit à l'époque du blocus continental comme courtier et transitaire de marchandises tant pour son propre compte que pour celui de son associé le banquier viennois Sakellario. Fortune faite, Stéphane M. fonda sa propre maison de banque à Bucarest et acheta à la chancellerie impériale de Vienne le titre de baron (diplôme du 3 II 1819) pour lui-même, pour son frère et pour Sakellario. Les armoiries concédées étaient elles aussi communes pour tous les trois. Son ascension sociale fut consacrée en 1830 par son mariage avec la fille d'Alexandre Soutzo, le dernier prince phanariote de la Valachie. Ruinés, y compris politiquement, par les contrecoups de la révolution grecque, les Soutzo acceptèrent cette mésalliance comme un mal nécessaire et poussèrent la « domnitza » Ralou à épouser le banquier d'âge mûr : « Lorsque l'infortune se fut apesantie sur sa famille, elle sentit qu'un sacrifice était exigé d'elle... ; elle s'y résigna et le consumma jusqu'au bout... ». Le ménage Meitani s'installa dans la luxueuse demeure que le nouveau baron s'était fait construire, la plus belle du Bucarest d'alors après celle du prince Brancovan. Il en fut délogé peu après par le général Kisselev, commandant des troupes russes qui occupèrent la Valachie jusqu'en 1834, qui en fit sa résidence. Meitani prit en ferme les fournitures militaires de l'occupant, et, pour quatre millions

de piastres, la ferme des mines de sel du pays, dont il se proposait d'exporter le produit non en Russie, mais vers l'empire ottoman. La guerre et l'opposition des Russes l'empêchèrent de réaliser ce dernier projet et la banque Meitani sombra au cours d'un krach retentissant. Son épouse, la princesse Ralou, mourut peu après en couches, et le banquier lui-même succomba, frappé d'apoplexie, le 4 IV 1834.

La famille fut perpétuée par le baron Georges M., frère du défunt. Il épousa Zoé Kalamogdartis, d'une des principales familles de Patras, apparentée aux Londos qui jouèrent un si grand rôle dans la lutte du Péloponnèse contre la domination turque. Leurs enfants établis en Roumanie, y contractèrent des mariages avec d'anciennes familles de boyards, notamment les Donici, les Sturdza et les Cantacuzène.

D'azur au caducée d'or, accompagnée en haut de deux étoiles d'or. Couronne de baron. Cimier : une aigle éployée de sable. Lambrequins : d'azur et d'or. Supports : deux lions d'or.

Melas, voir p. 341.

Meleli. Marchands, puis affermeurs de domaines en Bessarabie. (R) 1826.

Mimi. Famille gréco-albanaise établie à Soroca, Bessarabie. (R) 1914.

Missios. Ancien et important lignage de propriétaires terriens et de marchands originaires de Zagora, en Épire, possessionné, entre autres lieux, à Podgoriana et mentionné par les documents dès avant la conquête turque. « Il paraît que Michel Missios était un descendant de Michel Voda Thérarianos dont le nom fut changé en Missios à l'époque de la construction du monastère de Monodendri au XVI^e siècle, lorsque ce Michel Missios, fils unique, resta orphelin », nous écrit M. Léon Mélas, généalogiste des familles épirotes. L'orthographe Missios est la forme hellénisée du nom vlaque Misu, ou Mitzou, que la famille portait encore au début du XIX^e siècle, lorsqu'elle accueillait dans son manoir de Janina le docteur anglais Holland, auteur des très intéressants souvenirs de voyage qui rendent si bien le frémissement souterrain du nationalisme grec à la veille de la guerre pour l'Indépendance.

Le prestige dû certainement à des mariages brillants dont, pour l'instant, les actes taisent l'identité, fit qu'au début du XVIII^e siècle la famille était apparentée aux princes phanariotes de la dynastie des Mavrocordato. En effet, les trois fils d'un Missios, qui avait occupé en Valachie la charge de boyardie de sulger, dits pour ce fait aussi Souldjaroglou, ou encore Zagoriano, d'après leur lieu d'origine, étaient :

A) Stéphane, spathar en Valachie, capukihaya à Stamboul 1755-1775 sous le nom de Missioglou, membre du Conseil du Patriarcat 1757, ∞ Roxane, fille du prince de Valachie Jean Mavrocordato dont :

– Ianko, membre de l'Hétairie, secrétaire 1820 du prince de Valachie Alexandre Soutzo.

B) Georgo, † 1740, dit aussi Souldjaroglou et Zagoriano.

C) Alexios, hetman, puis grand postelnic en Moldavie 1783, ∞ : I) Euphrosyne, fille d'Alexandre Mavrocordato, et II) Hélène, sœur des futurs marquis Maruzzi. Il aurait été le père de :

- 1) une fille, ∞ Dimitri Papafili, marchand épirote à Odessa.
- 2) une autre fille, ∞ Stéphane Crémidi, archonte de Janina, puis boyard de Valachie.
- 3) Mihail, né vers 1760, † Janina 1840, dont :
 - a) Eufémie, † 3 VII 1847, ∞ Jean Mélas.
 - b) Catherine, ∞ Jean Liambey.
 - c) Stéphane.
 - d) Alexis, † Janina 1879, père de Georges, lequel eut un fils Michel, né 1874, † Athènes 1928, député, avec lequel s'éteignit la branche grecque de la famille.

Une autre branche s'établit à Bucarest au début du XIX^e siècle, sous le nom de Misu, et subsiste de nos jours. Elle a donné Stéphane M., ministre plénipotentiaire de Roumanie à Londres après 1919.

Bibliographie :

I. FILITTI, *Arhiva G.Gr. Cantacuzino*, p. 278 ; Léon MÉLAS op. cit. 1963, p. 119-128.

Mocsony, aliter Popovics. Famille d'ecclésiastiques Aroumains, dont Constantin s'établit en 1747 comme prêtre de l'église orthodoxe de Budapest. (H) 1783 et 1798 pour les deux branches de la famille « de Föen ». L'accompagné du droit de siège à la Chambre des Magnats de Hongrie. La famille se signala dans la seconde moitié du XIX^e siècle à la tête du parti roumain de Hongrie. Éteinte en 1944 avec Anton de Mocsony, Grand chambellan du roi de Roumanie. Voir Roumanie.

Moska, olim Mosco. Naum M., natif de Moschopolis, marchand à Pesth. (H) 28 II 1783, avec le prédicat « de Ivanda ».

Mostra. Originaire de Péta, près d'Arta en Épire, cette famille fut activement mêlée aux événements qui précédèrent la guerre de l'Indépendance hellénique, à laquelle elle prit part ensuite. Divisée en plusieurs branches, ses descendants les plus notoires furent ceux issus du mariage de Paraskevie M. et de Dimitri Athanassiou, l'un des secrétaires d'Ali pacha de Janina. Leur fils prit le nom de Mostra. Il s'agit de Spyridon, né Corfou 21 XI 1825, † Athènes 1899, amiral, ∞ Athènes 22 IV 1862 Hélène.



Margaritovics



Mocsony

filles de Léon Mélas, dont :

1) Dimitri, né Athènes 24 I 1863, † id. 29 VII 1914, ingénieur, ∞ Catherine Liambey, née Janina 25 XII 1875, † Athènes 25 XII 1951, dont :

a) Spyridon, né Athènes 26 X 1890, † 30 VIII 1972, haut fonctionnaire à la Banque Nationale de Grèce, ∞ Marina Deliyanni, † 1979.
b) Vassili, né Athènes 30 X 1898, † 16 III 1968, ambassadeur de Grèce à Londres 1953-1957, ∞ Euphrosyne, fille de Jean Choremi et de Hélène Couppa (celle-ci fille de Catherine Couppa, née Vagliano, dont la mère était Euphrosyne Mélas), dont :
- Hélène, ∞ Dimitri Manolatos.

2) Nicolas, né Athènes 30 XI 1867, † id. 10 VIII 1889, littérateur.

3) Sophie, née Athènes 15 XII 1869, † id. 1940, ∞ Panayote Dangli, né Aginion (Épire) 1853, † 1924, général, partisan de Vénizélos aux côtés duquel il lança la proclamation de Salonique 1916, commandant en chef de l'armée hellénique 1918, député. (Dont deux filles : Hélène, ∞ Alexandre Mylonas, et Christine, ∞ Aristide Kyriakidi).

4) Irène, née Athènes 19 VII 1874, † id. 1942, ∞ Constantin Léonidas Smolenski, né Moschopolis 1844, † 1915, général, ministre de la guerre 1897, 1903 et député.

5) Léon, né Athènes 2 XI 1876, † Belgrade 1925.

Bibliographie :

Panos, PAPASPYROU, 'Η ιστορική οὐνογένεια τοῦ Μοστρούου, Athènes 1938 ; Vovolinis, op. cit., vol. 3.

Mustatza. Théodore M., natif de Janina, † 1825 Botosani (Moldavie) où il était grand commerçant : (A) avec le titre de chevalier 5 XI 1794. Son fils, propriétaire de plusieurs latifundia en Moldavie et en Bukovina, dont le bourg de Sadagura, créé baron par l'empereur d'Autriche 1821. Voir Roumanie.

Nákó. Les frères Christof et Cyril N., orig. de Siatista, marchands passés au rite grec-uni, devenus grands propriétaires au Banat, fondateurs de l'église grecque de Nagyszentmiklos : (H) 27 II 1784. Titre de comte en 1813 avec le prédicat « de Nagyszentmiklos », nom de leur principal domaine acheté au fisc, devenu majorat de 1807 à 1921. L'une des grandes familles de l'aristocratie hongroise, dont la généalogie et le blason figurent dans tous les nobiliaires magyars et l'Almanach de Gotha. Éteinte en ligne masculine, la famille n'est plus représentée que par la comtesse Élisabeth Nákó, habitant à Munich.

Nicolaïdes. Famille grecque établie au XVII^e siècle dans le comitat hongrois de Veszprém. L'empereur Léopold I concéda le 27 VI 1667 la noblesse du Saint Empire à Ioannes N. et à son frère Stephan « pour services rendus au souverain, au royaume et à la communauté chrétienne universelle ». Leurs descendants s'établirent au XVIII^e siècle en Valachie occidentale où ils affirmèrent la terre de Virvor, qu'ils finirent par acheter et dont ils prirent ensuite le nom pour s'appeler Vorvoreanu. La famille subsiste en Roumanie. Blason décrit par I.N. Mănescu et M.G. Stefanescu, *Enluminures héraldiques*, « Revue Roumaine d'Histoire de l'Art », XVII, 1980 p. 29 : D'azur à un jeune homme habillé d'une veste de gueules, les chausses de même, les bottes de cuir fauve, la ceinture d'azur d'argent, coiffé d'un bonnet de gueules retroussé de zibeline, tenant dans sa main droite tendue une queue de paon (de sable emmanchée d'or) et dans la senestre un javelot d'argent appuyé contre son épaule, sur une terrasse de sinople. Casque à grilles, couronné. Cimier : une grue au naturel avec sa vigilance, tenant dans son bec un gland d'or tige et feuillé de deux feuilles de sinople, entre un vol de sable. Lambrequins : à dextre d'azur et d'or, à senestre de gueules et d'argent.

Armoiries entourées d'une guirlande de lauriers de sinople délimitant un fond ovale rose foncé, damasquiné dans sa portion centrale, le champ entre la guirlande et le cadre extérieur, rectangulaire, d'or. Au sommet de l'enluminure, l'écu de l'Empire couronné et accolé de la Toison d'or ; aux quatre coins, les écus de Hongrie, de Bohême, de Dalmatie et de Croatie, de forme rectangulaire à base arrondie, inclinés et sommés de couronnes à trois fleurons.

Nikolics. Marchands serbes établis dans le Banat. Ioan N. (H) 18 IV 1783 avec le prédicat « de Rudna » et le titre de baron. Ses descendants s'allièrent à la dynastie serbe des Obrenovitch. Généalogie et blason décrits dans l'Almanach de Gotha, série baronniale, dans Lendvrai, op. cit.

Nikolics. Mano (Manuel) N., marchand, maire du bourg d'Ujvidek en Hongrie, (H) 1791.

Nikolics. Basilus N., directeur des écoles grecques orthodoxes de Hongrie, (H) 21 V 1797 avec le prédicat « de Kekes ». Écartelé : au 1^{er} et au 4^e d'azur fascé de 4 pièces onnées d'argent, à un lion d'or brochant ; au 2^e et au 3^e de gueules à une cigogne essorante au naturel, tenant en son bec un serpent onné de sinople, l'oiseau posé sur un copeau flanqué de deux autres du même. L'écu timbré d'un casque d'argent, couronné d'or, à 4 grilles du même, taré de trois-quarts, aux lambrequins d'azur et d'or à dextre, de gueules et d'argent à senestre. Cimier : la cigogne essorante au serpent du 2^e et 3^e de l'écu.



Nákó



Nicolici

Nicolidi de Pindo. Né au village de Gramostea, en Macédoine, 14 III 1737, † Vienne 12 X 1828, le docteur Ianni Nicolidi était un valaque du Pinde. Médecin très apprécié, il reçut le privilège d'exercer son art dans la capitale autrichienne, puis le titre de *protomedicus* de la colonie grecque, enfin, en 1771, un diplôme d'anoblissement du Saint Empire avec le prédicat « de Pindo ». Célibataire, il obtint la réversibilité de sa noblesse, par extension de privilège, sur la tête de son neveu Sterghi (Eustace), en récompense, semble-t-il, d'avoir traduit et publié, en langue grecque, les écrits du docteur Störck, le tout puissant médecin de la Cour impériale.

Le docteur Nicolidi légua son importante bibliothèque à la communauté gréco-vlaque de Vienne. Sa famille subsista, dans une situation relativement modeste, jusqu'à la veille de la première guerre mondiale, figurant, à toutes les générations, dans l'Ephorie (le conseil d'administration paroissiale) de l'église grecque du Fleischmark, à Vienne. D'azur, à une montagne d'argent à la couleuvre de sinople sortant d'une crevasse, et au chef de sable. L'écu timbré d'un casque couronné, à trois grilles, taré de trois quarts. Lambrequins d'azur et d'argent. Cimier : un pégase cabré.

Bibliographie : *Galerie denkwürdiger Männer des Vaterlandes*, « Neues Archiv für Geschichte, Staatenkunde, Literatur und Kunst », N.S. Vienne 1829, p. 319-321 ; Demostene RUSSO, *Studii Istorice Greco-Române*, I, Bucarest 1939 p. 326-331.

Nicolitza. Famille aroumaine orig. d'Ochrida, établie en Bukovine vers 1750. (A) 24 II 1796 avec le prédicat « von Popovitz ». Voir Roumanie.

Palikutya. Ioan P., marchand en Hongrie, (H) 14 VIII 1801 avec le prédicat « de Furluk ». Écartelé : au 1^{er} et au 4^e d'azur à une grue au naturel, tenant de sa patte dextre un épi de blé d'or et posée sur un coupeau flanqué de deux autres, le tout de sinople ; au 2^e et au 3^e tiercé en fasce de gueules, d'argent et de gueules, la fasce d'argent chargée de trois fleurs d'azur, rangées, boutonnées du même métal. L'écu timbré d'un casque d'argent, couronné d'or, à 4 grilles du même, taré de trois quarts, aux lambrequins d'azur et d'or à dextre, de gueules et d'argent à senestre. Cimier : un dextrochère armé, d'argent, à la main de carnation tenant un badelaire à la lame du même et à la garde d'or, le tout flanqué d'un val de sable.

Palli. Armatoles de Paramythia, qui prirent part aux luttes de l'Indépendance, et dont plusieurs se consacrèrent au négoce. On connaît les noms des six enfants de Ioannis P., marchand : Balanos, ∞ Angélique Bouba ; Chaïdo, ∞ Léon Mélas ; Lambros, † Moscou 1830 ; Panaiote, né 1770, † 1843, consul de Grèce à Livourne, dont la fille Angélique, née Livourne 22 XI 1798, † id. 6 III 1875, ∞ Gian-Paolo Bartolommeo, se signala comme femme de lettres ; Nicolas, et Anastase.

Plus près de notre époque, Alexandre Palli, né au Pirée 1851, † Liverpool 18 III 1935, directeur de « Ralli Brothers » à Bombay, puis à Liverpool, homme de lettres, poète très connu, traducteur de Shakespeare en grec, fit beaucoup parler de lui à l'occasion de la parution, dans plusieurs journaux athéniens, de sa traduction des Évangiles en grec populaire, et cela en même temps que la parution, sous le patronage de la reine Olga, d'une traduction des Évangiles en grec littéraire. Le métropolitain Procope, puis certains membres du gouvernement, attaquèrent Palli en qualifiant les tenants du grec populaire de « traîtres envers l'hellénisme ». Une partie de la presse, les étudiants, et les partisans du grec populaire s'en prirent aux autorités et même à la reine, qui avaient fait distribuer les Évangiles en grec savant dans les écoles et les casernes. Lorsque le Saint Synode rendit publique son Encyclique contre les traductions non-autorisées des Saintes Écritures (7 XI 1901), des émeutes sanglantes ravagèrent le centre d'Athènes, entraînant la démission forcée du métropolitain, puis la chute du gouvernement. Ce traducteur des Évangiles avait épousé Julia Ralli, dont :

- 1) Marietta, née Bombay 1882, botaniste.
- 2) Alexandre, né Bombay 20 X 1883, † 196. (?), préfet de Corfou, diplomate, écrivain, ∞ Calliope, fille de Spyro Metaxà et de Callippe Vlasto.
- 3) Artémise (Aziza), née Liverpool .. X 1884, ∞ Liverpool 1909 Peter Vlasto.

Paninopoulo. Toma P., natif de Macédoine, magistrat à Orhei en Bessarabie russe (R) 1821.

Pano. Les frères Constantin et Anastase Pano, importateurs de « marchandises de Leipzig » en Moldavie entre 1760 et 1795. Anastase ∞ Maria, † Husi (Mold.) 1805, fille de Toma Christodoulo, marchand, et de Maria Hurmuzaki (celle-ci née dans une famille de boyards d'origine macédonienne, apparentée à Georges Duca, prince de Moldavie 1665-1667 et 1670-1672), dont :

A) Panayote, marchand, spathar en Moldavie 1828, ∞ Elena Miclescu (1799-1886), d'un lignage de grands boyards moldaves, dont, parmi d'autres enfants :

- I. Anastase, né Husi (Mold.) 5 VI 1818, † Vienne 29 VIII 1866, vornic, puis *caïmacam* (lieutenant de la Principauté) de Moldavie 1859, proposa la couronne des Principautés Roumaines au prince Philippe de Saxe-Cobourg, comte de Flandre, qui refusa.

B) Ioan, ∞ Angélique Mélas, dont :

- I. Elena, ∞ Ioan, fils du docteur Christodoulo Sava, de Janina (Leur fils Ioan Ioannis, docteur en médecine, établi à Istanbul, puis au Caire, fut auteur d'un « Traité de Droit Musulman ».

II. Anastase, ∞ ..., dont :

- a) Jean, † Alexandrie d'Égypte 1918, avocat.
- b) Angélique, née Lamia 12 IV 1845, † Athènes 6 VIII 1920, ∞ : I) Ioannis Paranouthiotis (div.), et II) Athènes 14 VII 1872 Maximilien duc Tascher de La Pagerie, petit-neveu de l'impératrice Joséphine.
- c) Théonie, ∞ ... Maratos.
- d) Catherine, ∞ ... Georgo Dimitriadi.

III. Haïdoula, ∞ Athanasios Kritikos.

Pantazi. Marchands aroumains de Thessalie venus en Bukovine au XVIII^e siècle. (A) vers 1800 avec le titre de chevalier.

Papoudoff (olim Papu). Marchands coutsovlaques originaires de Janina, établis vers 1840 à Odessa où ils donnèrent une forme russe à leur patronyme. Une branche de la famille s'établit ensuite en Roumanie, une autre à Livourne ; cette dernière obtint des lettres de noblesse du grand duc de Toscane (1856), lettres qui furent confirmées, avec le titre de comte, par le roi d'Italie. Les détails sur le titre comtal de cette famille, aujourd'hui éteinte, se trouvent dans : Vittorio SPRETI, *Enciclopedia Storico-Nobiliare*, V, p. 131, avec la description du blason : d'argent, à la croix d'azur chargée au cœur d'épis d'or en pal, liés en faisceau du même, et cantonnée de quatre hirondelles de sable volant vers la croix.

Papadima. Emmanuel P., marchand (H) 1792.

Paschal. Georg P., natif de Kozani, marchand à Pesth, conseiller municipal, (H) 8 IX 1765. *Mi-parti, coupé* : au 1^{er} d'azur à un soleil du midi, figuré, flamboyant d'or ; au 2^e de sable à 3 gerbes (2,1) posées en pal, d'or ; au 3^e d'or au croissant de gueules en pointe et au chevron élevé d'azur, chargé de six étoiles à six rais d'or. L'écu timbré d'un casque d'argent, couronné d'or, à 5 grilles du même, taré de trois-quarts, aux lambrequins d'azur et d'or à dextre, de sable et d'or à senestre. Cimier : une croix fleurdelisée d'or flanquée d'un vol de sable.



Nikolics



Paschal

Pauli, olim Pavli. Le cimetière orthodoxe de Vienne abrite la pierre tombale de Patrino Ritter von Pauli (1795-... III 1853) et de Panajot Ritter von Pauli (1800-30 XII 1857). L'on ignore la date de concession de ce titre de chevalier par l'empereur d'Autriche.

Petrino. Ianni P., Aroumain de Kapelevo près de Janina, marchand à Venise, puis à Yassi, capitale de la Moldavie. Il légua à ses deux fils une immense fortune terrienne située en Bukovine et dans le nord de la Bessarabie, fortune que ceux-ci augmentèrent encore. Ils acquirent l'un et l'autre le titre autrichien de baron en 1835 et le cadet fut anobli par le tsar Alexandre I. Voir Roumanie.

Petrowits. Théodore P., marchand à Iassy en Moldavie et à Trieste, natif de Tynovo, † Iassy 1800, fut le père de deux fils, qui bénéficièrent de l'anoblissement autrichien, l'aîné, banquier à Florence, avec le titre de baron, le cadet avec celui de chevalier, titres assortis du prédicat « von Armis ». La branche aînée, éteinte, continua par les femmes dans la famille italienne des princes de Trabia ; la cadette, éteinte elle aussi, continua en ligne féminine dans la famille grecque Bouboulis (de Venise) et dans de grandes familles de boyards de Valachie. La généalogie, volontairement incomplète, et le blason, figurent dans la série baronniale de l'Almanach de Gotha. Voir Roumanie.

Pilta. Mihali P., marchand à Miskolc en Hongrie, puis propriétaire terrien à Borsod. (H) 20 VI 1794. *Écartelé* : au 1^{er} d'azur à la barre d'argent au lion contourné d'or, brochant, tenant de sa patte senestre un badelaire d'argent ; au croissant du même posé au canton dextre du chef ; au 2^e et au 3^e d'or à l'aigle éployée de sable ; au 4^e les meubles du 1^{er}, à la seule différence de la position normale du lion. L'écu timbré d'un casque d'argent couronné d'or, à 4 grilles du même, aux lambrequins d'azur et d'argent à dextre, de sable et d'or à senestre. Cimier : un lion issant, d'or, tenant de sa patte dextre un badelaire à la garde du même et à la lame d'argent, le tout flanqué d'un vol, coupé d'argent et d'azur à dextre, de sable et d'or à senestre.

Polizu. Kiriaki P., natif d'Argyrokastro, grand négociant à Vienne et Bucarest, consul de Prusse après 1803 dans les Principautés Danubiennes, d'une famille aroumaine établie en Valachie à la fin du XVIII^e siècle, entrée dans la classe des boyards, éteinte en 1953 avec Georges Polizu-Micsunesti, exécuté pour faits de résistance contre les autorités communistes. Les épouses du premier ministre libéral roumain I.G. Duca, assassiné en 1933 par des hommes de main de l'extrême droite, et celle de l'écrivain Joseph Kessel, membre de l'Académie Française, appartenaient à cette famille. Voir Roumanie.

Bibliographie :

Olga CIGANCI, *L'activité commerciale de Kiriaki Polizu dans les Principautés Roumaines vers la fin de l'époque phanariote, d'après les archives de l'Église Grecque de Vienne*, « Symposium l'Époque Phanariote », Thessalonique 1974, p. 401-411.

Pompéry, olim Pompei. Ioan P., magistrat à Miskolc, puis professeur à Pesth, savant légiste (H) 19 IV 1847. *Coupé* : au 1^{er} d'or, au vol de sable ; au 2^e d'azur à trois étoiles à six rais, rangées, d'or. L'écu timbré d'un casque d'argent couronné d'or, à 4 grilles du même, taré de trois-quarts, aux lambrequins de sable et d'or à dextre, d'azur et d'argent à senestre. Cimier : un dextrochère armé d'argent, à la main de carnation tenant un badelaire à la lame du même et à la garde d'or.

Pop. Constantin Pop, fondateur à Sibiu (Hermannstadt) en Transylvanie, d'un important établissement commercial et bancaire. (A) 18 VI 1855 avec le titre de baron et le prédicat « von Böhmstetten ». Voir Roumanie.

Bibliographie :

Andrei OTETEA, *Casa de comerț Hagi Constantin Pop din Sibiu și rolul ei în dezvoltarea comerțului în Țara Românească* (La Maison de Commerce H.G.P. de Sibiu et son rôle dans le développement du négoce en Valachie), « Comunicări și articole de istorie », Bucarest 1955.



Popovich (1792)



Popovics (1796)



Racz



Rozsa

Popovich. Ilés P., marchand, (H) 1792. Écartelé : au 1^{er} et au 4^e d'or au paon rouant, au naturel, sommant un coupeau flanqué de deux autres, le tout de sinople ; au 2^e d'azur, au cheval cabré d'argent, aux rênes de sable ; au 3^e, mêmes meubles et émaux qu'au 2^e, mais le cheval étant contourné. L'écu timbré d'un casque d'argent, couronné d'or, à 5 grilles du même, taré de trois-quarts, aux lambrequins de gueules et d'or à dextre, d'azur et d'argent à senestre. Cimier : un dextrochère habillé de gueules, à la main de carnation tenant un cimenterre à la garde d'or et à la lame d'argent, transperçant une tête de Turc coupée, de carnation.

Popovics, olim Papajanusi. Dyonisios, évêque grec de Bude, natif de Kozani, (H) 20 I 1797. Coupé, mi-parti : au 1^{er} de sable à une ruche au naturel, entourée d'un essaim d'abeilles (d'or ?) et posée sur trois coupeaux de sinople ; au 2^e d'azur à une piété d'argent posée sur une terrasse de sinople ; au 3^e de gueules à deux croissants contournés d'argent, flanquant des deux côtés une bande du même, chargée d'un cimenterre à la garde (d'or ?) et à la lame (d'argent ?) L'écu timbré d'un casque d'argent, couronné d'or, à 5 grilles du même, taré de trois-quarts, aux lambrequins de sable et d'or à dextre et d'azur et d'argent à senestre. Cimier : un lion issant, d'or, tenant de sa patte dextre, en pal, une croix patriarcale d'argent, et de sa patte senestre, en barre, une clé à l'anneau en chef, du même, le lion étant flanqué de deux cornes de buffle, celle de dextre coupée d'or et de sable, à un fanion issant à la flamme de ..., celle de senestre coupée d'argent et d'azur à un fanion issant, à la flamme de gueules.

Popovics, alias Mocsoni. Voir Mocsony.

Racz, olim Ratiu. D'azur au lion d'or tenant de sa patte dextre un bade-laire d'argent à la garde d'or, le tout sur une terrasse de sinople. L'écu timbré d'un casque d'argent, couronné d'or, à 5 grilles du même, taré de trois-quarts, aux lambrequins d'azur et d'or à dextre, de gueules et d'or à senestre. Cimier : le lion de l'écu, issant.

Raicz. Marchands en Styrie, (A) avant 1790, avec le prédicat « von Ehrenstätten ».

Rizari. Gheorghios R., né à Monodendri près de Zagora 1769, † Athènes 1 VI 1841. Établi à Moscou où il avait fondé une grosse maison de commerce dès avant 1806, étendit ses activités à Nijni Novgorod et à Odessa, et fut anobli par le tsar Nicolas I vers 1830. Il donna 38 000 roubles à Alexandre Ypsilanti en 1820, puis consacra une partie de sa fortune à racheter les Grecs tombés prisonniers des Turcs pendant la guerre de l'Indépendance. Il légua tous ses biens de Russie à la nation grecque, lesquels biens, capitalisés, totalisaient en 1933 la somme de 55 millions de drachmes et servaient principalement à l'entretien du Séminaire religieux grec (le « Rizarion ») portant le nom de son fondateur.

Rozsa, olim Roja. Grands commerçants à Dunaföldvár en Hongrie, se qualifiant tantôt de Grecs, tantôt de Roumains, comme Constantin von Rosza qui en 1808 publia en roumain à Vienne son « Histoire des Roumains Cisdanubiens » (H) 10 VIII 1798. Écartelé : d'azur et de gueules à la chappe en pointe, d'argent ; au 1^{er} à un agneau contourné, bondissant, du même, tenant dans son museau la tige feuillée d'une rose au naturel, l'animal étant flanqué en chef d'un soleil à 10 rais d'or à dextre et d'un croissant tourné d'argent à senestre, le tout terrassé de sinople ; au 2^e à un lion d'or tenant de sa patte dextre un badelaire d'argent à la garde d'or, flanqué en chef de deux étoiles à six rais d'argent, le lion posé sur deux coupeaux de sinople ; au 3^e mêmes meubles qu'au 2^e, mais avec le lion ondée de sinople. L'écu timbré d'un casque d'argent couronné d'or, à 5 grilles du même, taré de front, aux lambrequins d'azur et d'argent à dextre, de gueules et d'or à senestre. Cimier : un chevalier issant, en armure d'argent, le casque ouvert orné de 3 plumes d'autruche, de gueules, d'argent et de sinople, à la figure de carnation, tenant de sa dextre, en barre, un cimenterre d'argent, sa senestre étant posée sur sa branche, le tout flanqué d'un vol de sable.

Sacellary. Les descendants, subsistant de nos jours, de Georges S., marchand et bourgeois de la ville de Pesth, qui reçut de François-Joseph, roi apostolique de Hongrie, des lettres patentes de noblesse datées de Vienne, 10 X 1884. Georges S. en bénéficiait en même temps que son épouse Sophie Miroslavlevitz et que leurs enfants Michel, Georges et Irène, et ils recevaient tous le prédicat « de Székes », du nom de leur propriété dans le comitat de Tèmes, au Banat. Coupé d'une fasce d'or, en chef d'or, accompagné à dextre d'un soleil rayonnant d'or ; en pointe d'azur, sur un fleuve ondé au naturel, un cygne blanc flottant, becqué d'or. Cimier : le dextrochère à l'épée. Lambrequins : gueules et or à dextre, azur et argent à senestre.

Bibliographie : Communication de M. Szabolcs de Vajay, d'après Libri Regii vol. LXVIII, p. 593 et Kempelen, op. cit., vol. IX p. 198.

Saguna. Andrei S., (1809-1873) d'une famille de Macédoine établie en Transylvanie, métropolitain orthodoxe du rite grec non-uni, l'un des chefs du parti roumain de Transylvanie. (A) et baron à titre personnel 1860. Voir Roumanie.

Sakellario. Grands marchands originaires de Zagora en Macédoine, apparentés à l'ancienne famille Missios de Podgoriana. Les frères Constantin et Georges S. firent fortune à Vienne dans les dernières années du XVIII^e siècle. Ils y avaient fondé une maison de banque et d'import-export en association avec leur compatriote Georges Meitani, en compagnie duquel ils devinrent les hommes d'affaires et les correspondants pour l'Europe des derniers princes phanariotes de la Valachie ainsi que des Obrénovitch, princes de Serbie. Toujours en compagnie de Meitani, ils achetèrent le titre de baron à la chancellerie impériale autrichienne, qui leur délivra un diplôme daté de 1819 et des armoiries communes. Peu après, Georges S. alla se soigner aux bains de Covasna, dans les Carpathes de Transylvanie, où la mort le surprit à la fin de l'été 1823. Constantin S. vécut longtemps encore, et on le trouve exerçant la fonction de consul de Prusse à Bucarest en 1847. Le banquier anobli George S. était sans doute parent de son homonyme, le docteur George S., né 1765, † 1838, médecin d'Ali pacha de Janina.

La tombe du baron George subsiste aujourd'hui encore dans les lointaines forêts des Carpathes, ornée de son blason sculpté dans le marbre, et d'un épitaphe grec rappelant aux passants le nom de cet eupatride hellène :

ΓΕΩΡΓΙΟΣ ΣΑΚΕΛΛΑΡΙΟΥ ΕΥΠΑΤΡΙΔΗΣ ΒΑΡΩΝΟΣ ΤΟΥ ΚΑΙ-
ΣΑΡΟΛΥΣΤΡΙΑΚΟΥ ΚΡΑΤΟΥΣ, ΓΕΝΝΗΘΕΙΣ ΕΝ ΑΔΡΙΑΝΟΥΠΟ-
ΛΕΙ ΕΚΟΙΜΗΘΗ ΕΝ ΚΥΡΙΩ ΤΗ Β' ΑΥΓΟΥΣΤΟΥ ΑΙΩΚΓ'.
ΤΑΝ ΑΓΑΝΟΦΡΟΝΟΣ ΑΣΤΑΛΑ ΚΟΙΝΙΝ ΑΔΕ ΚΑΛΥΠΤΕΙ ΦΩΤΟΣ
ΤΩ ΑΡΕΤΑΙ ΣΩΦΡΟΣΥΝΑ ΤΕ ΚΟΣΜΟΣ ΠΟΛΛΩΙ ΕΥΠΡΑΤΟΙΗΣ
ΠΡΟΦΕΡΩΝ | ΗΘΕΙ ΓΕ ΔΙΚΑΙΩΙ ΛΕΩΙ ΤΕ ΚΑΣΙΓΝΗΤΟΙΣ ΚΕ
ΤΟΚΑΣΙ | ΓΟΟΝ.

Ce qui signifie, en propre d'abord :
« Le noble Georges Sakellariou, baron de l'État Césaro-autrichien, né à Andrinople, est mort dans le Seigneur le 2 août 1823 ».

puis, en vers élégiaques :
« Cette stèle recouvre la poussière d'un homme aimable pour sa vertu et sa tempérance, L'emportant de loin par sa moralité et son esprit de justice, il fut un ornement (pour ses semblables). Il a laissé à sa nation, à ses frères, et à ses parents le soin de gémir à son souvenir ».

Son fils George, docteur en médecine, époux d'une descendante d'émigrés français, Elisabeth Cuny du Pierron, eut une fille, Elisabeth, née Bucarest 11 XI 1858, ∞ Vienne 25 V 1879, Richard von Schiwitzhofen, et un fils, Othon, colonel dans l'armée roumaine, avec lequel cette branche titrée de la famille s'est éteinte.

L'autre branche de la famille, que l'épithaphe du baron Georges incitait à gémir sur sa mort, n'acquies pas de titre de noblesse, mais jouit elle aussi d'une grosse fortune et d'alliances flatteuses. Cette branche descendait de Christodoulo S., archimandrite à Janina, où il mourut presque centenaire en 1841.

Son fils Pano (Panayote), né 1800, † 1887, fonda une prospère maison de commerce à Constantinople. ∞ Alexandra Prouzos, née à Janina, dont :

I. Hélène, ∞ Léon Mélas.

II. Christaki, né Constantinople 1850, † id. 1906, banquier, ∞ Aristia Tsakalopoulou, de Négades en Épire, dont :

- 1) Eugénie, née Constantinople 1877, † 1929, ∞ : I) Selim pacha Mèlhamé, membre du Conseil d'administration de la Banque Impériale Ottomane, directeur général de la Dette Publique Ottomane 1886-1895, directeur général des Revenus de l'Administration concédés à l'empire ottoman, administrateur des Chemins de Fer de Syrie (conjointement avec Charles Goguel, régent de la Banque de Paris et des Pays-Bas) ; délégué à Beyrouth du Comptoir d'Escompte de Paris, haut dignitaire ottoman (de la grande famille libanaise catholique de ce nom), ministre ottoman de l'agriculture ; et remariée II) Georg Manoussi von Ochabitz, de la famille des commerçants macédoniens établis à Trieste.
- 2) Cléopâtre, née Janina 28 II 1878, † Bruxelles 21 IX 1969, ∞ Janina 12 VI 1898 baron Philippe de Posson, né Ixelles (Belg.) 1856, † Paléophaléron près Athènes 1927, diplomate belge.
- 3) Pyrrhus, né 1880, † Athènes 1967, ∞ Hélène, fille d'Apostolo Zappas, de la famille des banquiers et évergètes hellènes de ce nom.
- 4) Niké-Victoria, née 1884, † 1929, ∞ Percy Wills, officier de la marine britannique.
- 5) Eleftheria (Lilly), née 1886, † 195., ∞ comte Alessandro Fabri, diplomate italien.

Blason : identique à celui concédé par la chancellerie autrichienne à la famille Meitani le 3 II 1819.

Une proche parente des deux frères Constantin et George susmentionnés, peut-être leur sœur, était Maria Sakellario, épouse de Constantin Murat, (Mouradis ou encore Murati), marchand et industriel grec possédant des établissements à Budapest ainsi qu'à Braïla en Valachie, auquel elle donna quatre enfants : 1) Sophie, ∞ Alexandre Terpcio de Vrani, † Trieste 1900 (fils de Constantin Terpcio, marchand originaire de Kastoria, lequel ∞ 1819 Théophano, fille de Rizo Dormouzi) ; 2) Hélène, née Budapest 1848, † Trieste 1923, ∞ baron Yanni Economo ; 3) Irène, née Budapest 28 X 1852, † id. 26 X 1926, ∞ id. 28 X 1871 comte Géza Teleki de Szek, né Déj (Transylvanie) 1843, † Budapest 1913, grand propriétaire en Hongrie, chambellan, ministre de l'Intérieur. 4) Catarina.

Sallos. Iorgaki S., médecin à Kichinev en Bessarabie, (R) 1821.

Samphir. Emmanuel S., marchand à Karlowitz (Sremski Karlovci) en Croatie, (H) 25 VII 1800. Écartelé : au 1^{er} et au 4^e de gueules au lion contourné d'or tenant de sa patte dextre un caducée, en barre, du même, et de sa patte senestre un badelaire à la lame d'argent et à la garde d'or, le lion posé sur une terrasse de sinople ; au 2^e et au 3^e d'azur à un cep de vigne au naturel issant d'une terrasse de sinople. L'écu timbré d'un casque d'argent, couronné d'or, à 4 grilles du même, taré de trois quarts, aux lambrequins de gueules et d'or à dextre, d'azur et d'or à senestre. Cimier : un lion issant aux mêmes attributs que ceux de l'écu, à la seule différence qu'ici l'animal est en position normale.

Sina. Grands commerçants natifs de Moschopolis, protecteurs des écoles grecques d'Épire dès le début du XVIII^e siècle. Établis à Vienne, (H) 1800, titres autrichien et hongrois de baron 1832 avec le prédicat « de Hodosz et Kizdia », droit de siège à la Chambre des Magnats de Hongrie et indigénat de Bohême. Les plus grands sans doute parmi les évergètes de la Grèce moderne, et, sur le plan de la haute finance, concurrents des Rothschild. Le nom des barons Sina reste marqué en lettres d'or parmi ceux des bienfaiteurs du peuple hellène. Voir p. 413.

Skenderlics. Marchands épirotes d'origine albanaise établis en Hongrie, (H) 1792. Mi-parti, coupé : au 1^{er} à l'aigle éployée de sable ; au 2^e de gueules à une tour crénelée d'argent, percée d'une porte ouverte et de deux fenêtres et posée sur une terrasse rocheuse au naturel ; au 3^e de sinople à 3 fasces ondées et accolées, les deux en marge d'argent et plus minces, celle du milieu d'azur et plus large, chargée d'un croissant tourné d'argent flanqué de deux étoiles à 6 rais d'or. L'écu timbré d'un casque d'argent, couronné d'or, à 5 grilles du même, taré de front, aux lambrequins d'azur et d'argent à dextre, de gueules et d'argent à senestre.



Skenderlics



Stankovics

Skuffa, olim Scufa. Ianni S., natif de la ville épirote d'Arta, grand commerçant disposant de comptoirs à Trieste et à Salonique, dit Artinó du nom de sa ville natale, puis Skuffa d'Artinó. Avait épousé vers 1770 Marie Baltazzi. Leur fils, prénommé également Ianni, fut le père de trois filles :

- 1) Euphrosyne, née vers 1805, ∞ Charles Sarrell, commerçant anglais de Smyrne, dont une fille, Élise, mariée d'abord à son oncle Théodore Baltazzi, puis à Charles Allison, ministre de Grande-Bretagne à Téhéran.
- 2) Autre fille, née vers 1807, ∞ Louis-Antoine de Gramont, comte de Louvigny, né Eberfeld (Allemagne) 1795, émigré français, fils du duc de Guiche et de Louise Aglaé de Polignac. Sans postérité de ce mariage, Louis-Antoine de Gramont, colonel russe, aide-de-camp du général Kisselév lors de l'occupation russe de la Valachie, s'établit à Bucarest, devint colonel dans l'armée valaque et logothète des Cultes. Sa descendance, née de son deuxième mariage avec une boyaresse valaque, Zoé Sâmboteanu, figurera dans le volume consacré à la Roumanie.
- 3) Catherine, née vers 1810, † Bucarest 10/22 IX 1898, ∞ Scarlate Petrovitz-Armis, natif d'Épire, grand commerçant et grand propriétaire en Valachie, chevalier autrichien.

Spirita. Marchands grecs orig. de Klissoura près de Kastoria, établis à Zemun (Zemlin) sur le Danube vers 1739. Fondent l'église grecque de Zemun, organisent le service des postes entre Vienne et Salonique et une flottille commerciale sur le Danube composée de treize bateaux et d'un vaisseau à vapeur dénommé « Archimède ». (H) vers 1780. Famille éteinte en 1909. Son blason figure sculpté sur un mausolée de marbre : chapé (ployé ?) en chef : au 1^{er} d'azur au phare (d'or ?) ; au 2^e de ... ? à l'ancre d'argent à une couronne d'or brochant sur sa tige ; au 3^e de ... ? au navire de ... ? à un seul mât à six voiles d'argent, (vogueant ?). Casque couronné, taré de front, aux lambrequins de ... ?

Bibliographie :

Ioannis PAPADRIANOS, *An epitaph of the Spirtas in the Yougoslav town of Zemun*, et *Die Spirtas*, « Balkan Studies », I 1975, I p. 115-123 et 1975/2, p. 23-25.

Stamo. D'origine macédonienne, famille de propriétaires terriens en Bessarabie, (R) 1821.

Stankovics. Martin S., macédonien, (H) 1720. D'azur, à un homme d'armes posés de front, à la figure et aux mains de carnation, coiffé d'un bonnet de fourrure de ... ?, habillé de gueules, botté d'or, à un sabre d'argent à la garde d'or pendant à sa ceinture de sinople, tenant de sa dextre, en pal, un bâton au naturel, et de sa senestre une lettre cachetée, du même, la tête du personnage étant flanquée à dextre d'un soleil figuré, à 10 rais, d'or, et à senestre d'un croissant tourné, d'argent ; l'homme d'armes est adossé d'un château fort d'argent, mouvant du flanc dextre, crénelé et percé d'une porte ouverte et de deux fenêtres, pourvu d'une tour crénelée du même et couverte de gueules, le tout posé sur un rocher au naturel. En champagne, de sinople, à un troupeau de bétail, moutons, vaches et chèvres, au naturel, broutant. L'écu timbré d'un casque d'argent, couronné d'or, à dextre, de gueules même, taré de front, aux lambrequins d'azur et d'or à dextre, de gueules et d'argent à senestre. Cimier : le personnage issant, du 1^{er} de l'écu, posé de front, à la figure et aux mains de carnation, au bonnet de fourrure à une plume de gueules et ?, les habits du même, la chemise d'azur et la ceinture de sinople à laquelle est appendu un badelaire à la garde d'or ; la main dextre supporte une gerbe de blé, d'or, la senestre une lanterne, de sable.

Stavros. Ioannis Stavros Tsapalamos, natif de Janina, homme de confiance et trésorier d'Ali pacha, laissa, de son mariage avec Bainsa Kérassari, un fils Georges, né Janina 2 I 1788, † Athènes 31 V 1869, banquier, fondateur de la Banque Nationale de Grèce et l'un des meilleurs financiers des débuts de l'État Hellénique.

Bibliographie : Encyclopédie de VOVOLINIS.

pour lui-même, et à celui de lady pour sa femme. Il avait épousé : 1) Londres, 14 X 1872 Emily Ann Burrows, dont il se sépara bientôt, et 2) Aronville près Paris, 22 IX 1924, Maria del Pilar Antonia de Muguero y Beruete, duchesse de Villafranca de los Caballeros, † Monte Carlo 25 II 1926, sans laisser le temps à son mari, selon les termes de celui-ci, « de tirer du bonheur conjugal tous les dividendes escomptés ». La duchesse de Villafranca avait épousé Zaharoff dès la mort de son premier époux, qui était un cousin du roi d'Espagne Alphonse XIII et un descendant direct de Louis XIV : don Francesco de Bourbon et Bragance, duc de Marcena, Grand d'Espagne de 1^{re} classe, doyen de l'Ordre espagnol de la Toison d'Or. Elle était la mère de deux filles, princesses de Bourbon, que Zaharoff adopta en 1926 :

1) Maria-Christina, 2^e duchesse de Marcena, Grande d'Espagne, ∞ Paris 1911 Leopold Watford.

2) Angela, née Paris 24 VII 1895, ∞ Paris 1920, Jean comte Ostrorog, d'une famille de noblesse polonaise.

Bibliographie :

Le Journal de Smyrne 10 VI 1837 et 7 IV 1838 ; R. LEWINSOHN, *The man behind the scenes*, Londres 1929 ; Guiles DAVENPORT, *Zaharoff, high priest of war*, Londres 1934 ; G.D. Mc KORMICK, *Pedlar of death. The life of Sir Basil Zaharoff*, Londres 1965 ; article *Skouloudis*, par A.F. FRANGULIS, « Encyclopédie Diplomatique », Paris, 5 p. 1030-1031 ; D. KITSIKIS, *Propagande et pressions internationales. La Grèce et ses revendications à la Conférence de la Paix 1919-1920*, Paris 1963 p. 356, 563-565.



Sir Basil Zaharoff, au cours d'une cérémonie officielle devant l'abbaye de Westminster (d'après l'ouvrage de D. Mc Cormick). « C'est le Monte Cristo de notre époque : tout ce qu'il touche se transforme en or. Il a beaucoup influencé et aidé Vénizélos à faire des choses que la Grèce seule n'aurait pu accomplir ». Propos tenus au chancelier d'Allemagne, Stresemann, par l'ambassadeur d'Angleterre Vincent d'Abernon. Cité par ce dernier dans *Portraits and appreciations*, II, p. 282, Londres 1931.



Le palais du Zappeion à Athènes, par Hansen.

Zappas. Evangelos Z., né Labovo en Épire vers 1800, † Roumanie 20 V 1865, combattit pendant la révolution nationale aux côtés de Marco Botzaris, puis alla commercer en Valachie où il réalisa une fortune considérable. Consul de Grèce à Bucarest en 1856, naturalisé roumain en 1860 il eut l'idée de proposer au roi Othon, par l'entremise du poète Panayote Soutzo, le rétablissement des Jeux Olympiques en Grèce, et de financer lui-même l'opération. Cette idée fut repoussée. A sa mort, il légua 6 millions de drachmes à la Nation Hellénique, et le reste à son cousin germain et associé, Constantin Z., qu'il avait maintes fois pressé de se marier. Le cousin avait répondu : « Tu as pris pour femme la patrie grecque, je suivrai ton exemple ». Lorsque Constantin Z. mourut à son tour en 1892, il légua 1 200 000 drachmes aux écoles de filles grecques de Constantinople et Andrinople, et le restant de sa fortune, plusieurs autres millions en numéraire et en terres roumaines, à la Nation Grecque. L'État roumain fit opposition, contestant à la Grèce le droit d'hériter des biens d'un citoyen roumain. Un long procès, qui fit les beaux jours d'une foule de juristes grecs, roumains et étrangers, débuta dès 1892 par la rupture des relations diplomatiques entre les deux pays, rupture qui dura quatre ans. Les deux gouvernements s'entendirent alors pour partager la succession litigieuse. La Grèce utilisa sa part pour créer, à Athènes, dans le jardin public, le beau Palais des Expositions nommé le **Zappeion**.

Bibliographie : G. STREIT, *L'affaire Zappa*, Athènes 1904.

Zepharovics. Grands commerçants à Vienne après 1750. Cette famille a donné le premier héraldiste des familles balkaniques, et Daniel Z., né Salonique 1736, † Vienne 3 V 1806, l'un des fondateurs et directeurs de la société commerciale « Orientalische-Friesische Handlungscompagnie », créée en 1777 par privilège impérial, avec droit de commerce entre les Flandres, la Saxe, les Principautés Danubiennes et l'empire ottoman. (H) et chevalier dans les États de Basse-Autriche 10 IV 1791. A la fin du xix^e siècle, un membre de cette famille, consul-général d'Autriche-Hongrie à Constantinople, participait aux séances du *Sylogos Littéraire Grec* et traduisait en allemand des poésies néohelléniques. Ecartelé : au 1^{er} d'azur, à un homme d'armes contourné, en armure d'argent, le casque sans visière orné d'une plume d'autruche de gueules, la figure de carnation, une épée d'or appendue à la ceinture, tenant de sa dextre une guivre, ondée, d'argent, sa senestre étant posée sur sa hanche ; au 2^e de gueules, au lion d'or tenant de ses pattes antérieures, en pal, une ancre d'argent ; au 3^e les mêmes meubles, mais le lion contourné ; au 4^e les mêmes meubles qu'au 1^{er}, mais l'homme est en position normale. L'écu est timbré de deux casques affrontés, d'argent, couronnés d'or, à 7 grilles du même et aux lambrequins d'azur et d'argent celui de dextre, de gueules et d'or celui de senestre. Cimiers : à dextre, le même personnage au serpent du 1^{er} de l'écu, flanqué d'un vol de sable ; à senestre, le lion à l'ancre du 2^e de l'écu.

Zographos. Christodoulo (Christaki) Z., né Kestoration près d'Argyrokastro 6 XII 1820, † Paris 7/18 VIII 1898, fit très jeune carrière à Constantinople dans l'entourage des sultans qui lui accordèrent le titre de *efendi*. Co-fondateur de la Société Générale (de Banque) de l'empire ottoman, administrateur de la Dette Ottomane, associé du baron de Hirsch dans les contrats relatifs à l'installation des chemins de fer en Turquie, il devint après 1860 le principal administrateur de la Caisse du Patriarcat, dont il finança la plupart des projets éducatifs et de propagande. Co-fondateur et principal bailleur de fonds du *Sylogos Littéraire Grec* de Constantinople, dont il devint le Président, dont il finança les publications et les travaux de recherche sur le folklore grec d'Asie Mineure, et dont il reconstruisit grandement les bâtiments détruits par un incendie. Il finança aussi les éditions d'ouvrages des classiques grecs, les programmes de l'École du Patriarcat, à Chalki dans la mer de Marmara, la construction d'une école de filles à Néochori sur le Bosphore, celle d'un lycée pour les enfants grecs de Constantinople (lycée qui porte son nom et qui existe encore), fonda des bourses destinées à promouvoir les études grecques de la part d'étrangers, et soixante bourses destinées à couvrir les études de 30 jeunes gens et 30 jeunes filles se consacrant à la carrière d'instituteurs grecs. Les révolutions de Palais qui marquèrent la phase finale de l'empire ottoman amenèrent le banquier à se retirer à Paris, où il passa les vingt dernières années de sa vie, pourvu du titre de « Grand Évergète de la Nation Hellénique et de la Grande Église », que lui avait décerné le Patriarcat. Sa fortune, évaluée à plus de 125 millions de francs, passa à ses enfants, tous établis en Grèce :

- 1) Solon.
- 2) Marie, née Constantinople 1847, † Paris 1901, ∞ Constantinople 1867, Constantin Carapano.
- 3) Sophie, ∞ Paris 29 VI 1890 comte Alexandre Roma.

- 4) ... (fille) ∞ Léonidas Déligeorgi, né Tripolitsa 1839, † Athènes 1928, député de Missolonghi 1879, ministre des Affaires Étrangères 1890-1892; frère d'Epaminondas Déligeorgi, l'homme politique.
- 5) Georges, né Constantinople 1863, † Athènes 24 VI 1920, député de Trikkala, ministre des Affaires Étrangères 1909-1910 et 1915, dirigea en 1914 le mouvement des Grecs de l'Épire du Nord (aujourd'hui : Albanie du Sud) qui voulaient s'unir à la Grèce.

Zossima. Panaioti Z., grand commerçant macédonien dont les activités reliaient Venise et les ports de la mer Noire, avait fait vers 1780 le pèlerinage de Jérusalem, ce qui lui avait valu le qualificatif de *hadji*. Marié à Margarita, fille du grand marchand gréco-vénitien Mihail Tzoukalà et de Lambrinie Mospinioti, il en eut neuf enfants, dont cinq fils, lesquels, parvenus à l'âge d'homme, fondèrent en 1828 le troisième des grands Collèges de Janina, qui porta leur nom. Grands évergètes de la Nation Hellénique, ils firent fortune en Russie, payèrent l'édition des œuvres de Coraïs, de Théotoki, d'Evghenios Bulgari et légèrent à la Grèce un capital de 500 000 roubles dont les intérêts devaient assurer l'éducation d'orphelins grecs de toutes les guerres. Ce legs fonctionnait toujours à la veille de la Deuxième Guerre Mondiale lorsqu'il avait atteint une valeur de près de 5 millions de drachmes.

Bibliographie :

De nombreuses apologies ont été publiées sur cette famille, dont celle de GOUDAS, dans ses « Βιοι Παράλληλοι » ; Voir aussi : K. MIHAILIDIS, Οικογένεια Ζωσιμά, « Epirotiki Estia », 1952 p. 647-657 et Constantin MERTZIOS 'Ο Χατζή-Παναγιώτης Ζωσιμάς, idem. 1952 p. 650-654 et 'Η διαθήκη του Νικολαού Παύλου Ζωσιμά, idem p. 1128-1132, 1242-1248.

Zepharovics



- I. APOSTOLOU, 'Ιστορία της Σιατίστης (Histoire de la ville de Siatista), Athènes 1929.
- Pan. ARAVANTINO, Χρονόγραφον 'Ηπείρου (Histoire chronologique de l'Épire), 2 vol.
- Victor BERARD, *La Macédoine*, Paris 1897.
- H. N. BRAILSFORD, *Macedonia, its races and their future*, Londres 1906.
- Nestor CAMARIANO, *L'organisation et l'activité de la Compagnie des marchands grecs de Sibiu*, Balcania, 6, Bucarest 1943, p. 201-241.
- Théodore CAPIDAN, *Les Macédo-roumains*, Bucarest 1937.
- Olga CIGANCI, *Companiile grecești din Transilvania și comerțul european în anii 1636 - 1746*, Bucarest 1981.
- Polychronis ENEPEKIDES, *Griechische Handelsgesellschaften und Kaufleute in Wien aus dem Jahre 1766*, Thessalonique 1959.
- Odon FÜVES, Οἱ Ἕλληνες τῆς Οὐγγαρίας τὸ XVII αἰὼν καὶ XVIII αἰὼν, (Les Grecs en Hongrie aux XVIIe et XVIIIe siècles), «Balkan Studies», X (1965).
- Du même, *Stand und Aufgaben der Forschungen zur geschichte der Griechen in Ungarn*, dans: Johannes Irmischer und Marika Mineemi «Über Beziehungen des Griechentums zum Ausland in der neueren Zeit», Berlin 1968, p. 313-338.
- Neagu JUVARA, *Familii de origina aromâna în Principate* (Familles d'origine aroumaine dans les Principautés Roumaines) in «Noul Album macedo-român» II, Freiburg 1965.
- Spyridon LAMBROS, Σελίδες ἐκ τῆς ἱστορίας τοῦ ἐν Οὐγγαρία καὶ Αὐστρία μακεδονικοῦ ἑλληνισμοῦ, (Pages de l'histoire de l'hellénisme macédonien en Hongrie et en Autriche), «Neos Ellinomnimon», 8 (1911) p. 211 et suiv.
- Dumitru LIMONA, *Les relations commerciales du Sud-Est de l'Europe à la fin du XVIIIe siècle et au début du XIXème reflétées dans les documents d'archive de Bucarest, Sibiu, Brasov*, dans: Symposium L'Époque Phanariote, Thessalonique 1974, p. 385-399. Avec une riche bibliographie roumaine sur les sociétés commerciales.
- Dumitru LIMONA, *Casa comerciala Ioan Hagi Moscu și Stefan Hagi Moscu din București*, «Revista Arhivelor» (Bucarest), 1975 p. 256-270, 1977 p. 376-404.
- P. N. LIOUFIS, 'Ιστορία τῆς Κοζάνης (Histoire de Kozani), Athènes 1924.
- Arno MELHAN, *Die grossen Balkanmessen in der Türkenzeit*, «Vierteljahrsschrift für Wirtschaftsgeschichte», 31 / 1 (1938), p. 10-49.
- Arno MELHAN, *Mittel- und - Westeuropa und die Balkanjahresmärkte zur Türkenzeit*, «Südostdeutsche Forschungen», III/1, 1938, p. 69-120.
- Arno MELHAN, *Die Handelstrassen des Balkans während der Türkenzeit*, Id. IV/2, (1939).
- Nik. MOUTSOPOULOS a publié une série d'études sur les maisons seigneuriales des marchands de Macédoine: Τὰ ἀρχοντικά τῆς Σιάτιστας «Ἐπετ. Πολυτεχνικῆς Σχολῆς» Thessalonique 1964.
- Du même, 'Η λαϊκὴ ἀρχιτεκτονικὴ τῆς Φλώρινας, «Ἡὼς», Athènes 1962.
- Du même, Καστοριά, τὰ ἀρχοντικά, Athènes 1962.
- Du même, 'Η λαϊκὴ ἀρχιτεκτονικὴ τῆς Βερροίας, Athènes 1967.
- Du même, *Problèmes de typologie et de morphologie dans l'étude de l'origine de l'habitation populaire balkanique*, dans: «Cultural relations between Greek and Bulgarians from the middle of the XV to the middle of the XIX centuries», Thessalonique 1980.
- An. PALATIDES, 'Υπόμνημα ἱστορικόν περὶ τῆς ἀρχῆς καὶ ἀκμῆς τοῦ ἐν Βιέννῃ ἑλληνικοῦ συνοικισμοῦ, (Mémoire sur le commencement et la force de la Colonie hellénique à Vienne) Vienne 1845.
- Cornelia PAPACOSTEA DANIELOPOLU, *Le régime privilégié des marchands bulgares et grecs en Olténie pendant l'occupation autrichienne (1718-1738)*, RESEE 3-4 (1966).
- Du même, *L'organisation de la Compagnie Grecque de Brasov (1777-1850)*, «Balkan Studies», 14/2 (1973), p. 313-323.
- Pericle PAPAĞAGI, *Coloniile aromâne în fosta Ungarie* (Les colonies aroumaines dans l'ancienne Hongrie), Transilvania, Cluj 1923, p. 185-201.
- Victor PAPAĞAGI, *Contribuții la istoria relațiilor comerciale ale Munteniei cu Peninsula Balcanică și cu Veneția în sec. XVII -lea și al XVIII -lea*, «Revista Istorică», 19/4 - 6 (1933), 119-126.
- Victor PAPAĞAGI, *Aromâni moscopoleni și comerțul venetian în sec. al XVII -lea și al XVIII -lea*, Bucarest 1935.
- Emile PICOT, *Les Roumains de Macédoine*, Revue d'Anthropologie, Paris 1885.
- Dusan POPOVIC, *O Cinčarima* (Les Aroumains), Belgrade 1937.
- Siebmacher (série héraldique), *Der Adel von Ungarn, sammt den Nebenländern der St. Stephanskronen*, bearbeitet von Géza CSERGHEO de NAGY TACSKAND, 5 vol., Nürenberg 1885-1894.
- Const. SKENDERIS, 'Ιστορία τῆς ἀρχαίας καὶ συγχρόνου Μοσχόπολεως, (Histoire de l'ancienne et de la moderne Moschopolis), Athènes 1928.
- Arpad SOMOGYI, *Kunstdenkmäler der Griechischen Diaspora in Ungarn*, Thessalonique 1970.
- Traian STOJANOVICH, *The conquering orthodox merchant*, «Journal of Economic History», 20 (1960) p. 234-314.
- Nikolaus TOMADAKIS, *Les communautés helléniques en Autriche*, in «Festschrift zur Feier des 200 Jährigen Bestandes des Haus - Hof - und Staatsarchivs» II, Vienne 1951, p. 452-461.
- K. TOMOVSKI, *Architecture in Macedonia in the XIXth century*, Skopje 1970.
- Apostolos VAKALOPOULO, 'Ιστορία τῆς Μακεδονίας 1354-1883, (Histoire de la Macédoine 1354-1883), Thessalonique 1969.
- Gustav WEIGAND, *Die Aromunen*, 2 vol., Leipzig 1894-95.



P. Hess : Arrivée à Athènes du roi Othon, 1832 (Munich, Neue Pinakothek)

La Grèce du roi Othon

« En vérité, si quelque chose peut surprendre, c'est qu'au milieu de tant de conflits et de déchirements, la Grèce n'ait pas succombé », écrivait la *Revue des Deux Mondes* du 15 octobre 1844. En effet, depuis le début de l'insurrection hellénique contre la domination ottomane, le pays avait traversé une série d'épreuves dont il était sorti ruiné. Outre les campagnes des armées turques et égyptienne, ainsi que celles des troupes d'irréguliers Albains musulmans, le pays avait assisté aux guerres civiles que les différentes factions des insurgés s'étaient déclarées les unes aux autres. Les interventions des volontaires philhellènes, dont lord Byron fut le plus célèbre, et la présence de plus en plus marquée des soldats français, russes et anglais, eurent lieu à partir de 1822, date du premier Congrès des Grecs réunis à Épidaure, jusqu'en 1831, année de l'assassinat de Jean Capodistria par les Mavromichali. Entre temps, le Congrès d'Astros (1823), le Sénat de Cranidi (1824), le Congrès d'Épidaure (1826), les assemblées rivales des députés à Hermione et à Égine (1827), l'assemblée générale de Trézène qui élit Capodistria à la tête de l'État (1827), l'assemblée d'Argos (1829), les soulèvements de Hydra, puis celui

du Magne contre le gouvernement central (1831), non moins que des épisodes célèbres, comme le siège de Missolonghi par les Turcs, où la défaite de la flotte turque à Navarin, donnèrent l'occasion aux héros de la guerre d'Indépendance de faire preuve de leur courage, de leur vaillance, et de leurs rivalités. Les noms des Ypsilanti, des Mavromichali, des Colocotroni, des Coundourioti, des Zaïmis, des Grivas, des Miaoulis, et de tant d'autres hommes dignes de l'Illiade, dont les noms continuent aujourd'hui à la légende, sont indissolublement liés à cette époque.

Bientôt, à mesure que s'éloignait le spectre de la guerre et que la Grèce indépendante prenait rang parmi les nations européennes, la nécessité apparut de pourvoir l'État d'un monarque dont la personne s'élèverait au-dessus des rivalités de parti et des conflits de clan et de personnes. Le prince Léopold de Saxe-Cobourg refusa en 1830 la couronne de Grèce pour lui préférer celle de Belgique, autre pays nouveau, plus calme et surtout plus prospère. L'arrivée en Grèce du très jeune prince Othon de Bavière allait signifier le début d'une nouvelle phase de l'histoire millénaire de la Grèce.



Othon de Bavière à l'époque de sa venue en Grèce, en 1832, âgé de dix-sept ans.

La physionomie de chérubin aux yeux bleus n'offre que peu de traits communs avec l'homme qui, trente ans plus tard, vieilli avant l'âge, usé par les déceptions, les difficultés et la maladie, prit le chemin de l'exil sous les huées de la rue athénienne et les moqueries des cabinets de l'Europe. Esprit droit, marqué par l'amour du travail bien fait, connaissant minutieusement les décrets juridiques et les textes diplomatiques, il se trouva plongé dès l'adolescence dans le guépier des intrigues de la Régence bavaroise et eut à affronter tout son règne durant la démagogie parlementaire, le clientélisme des trois partis dits « russe », « anglais » et « français », et aussi la versatilité, non moins que la rapidité des mécanismes intellectuels de ses ministres rompus à l'art des manœuvres et des combinaisons à l'orientale.

Il devint soupçonneux au-delà de toute expression, se perdit dans le détail de moindres mesures qu'il s'évertuait à étudier, sans pour autant se décider à prendre à temps les décisions qui s'imposaient. Chaque événement, chaque circonstance, contribuèrent à détruire la confiance et l'affection qu'il aurait souhaité vouer à ses sujets. « Peut-être avait-il contracté ces défauts de nous, qui avons arraché la bonne foi de son esprit, en lui disant du mal les uns des autres (1 bis) ».

Il dérouta aussi la classe politique du fait qu'il était absolument imperméable à l'attrait de l'argent, l'indispensable complément au respect des capacités personnelles en Grèce. En effet, contrairement à ses successeurs de la maison de Glucksbourg ou aux Hohenzollern qui allèrent régner en 1866 sur la Roumanie, le roi Othon ne se soucia pas de se constituer un patrimoine et se trouva constamment confronté à des difficultés financières d'autant plus pénibles que la Grèce se trouva plongée jusqu'à la fin du XIX^e siècle dans de grandes difficultés économiques.

On lui fit même grief du costume dans lequel il aimait se faire portraiturer : « les pallikares étaient alors à la mode comme le sont aujourd'hui les zouaves... Le roi de Grèce se costuma en Albanais et crût qu'il était un roi autochtone » (2). Mais, évidemment, le grand stigmat pesant sur lui fut le fait que son mariage resta sans enfants. Il dut donc subir non seulement les commentaires malveillants de la presse occidentale, habituée, avec les neuf enfants de la reine Victoria, les dix enfants de Louis-Philippe et les innombrables grands-ducs et grandes duchesses de Russie, à une toute autre prolificité des familles royales. A cela s'ajouta la déception du peuple grec, pour lequel l'absence de descendants était depuis toujours la preuve que Dieu souhaitait l'extinction de la maison concernée.

Le roi Othon, qui a certainement beaucoup contribué à imprimer à son royaume la stabilité politique dont il avait tant besoin, a laissé le souvenir d'un homme bon dans la vie privée, mais d'un mauvais chef d'État. Monarque ennuyé au milieu d'une société en pleine mutation et extraordinairement haute en couleurs, « il manquait à la fois du charme et de la cruauté que les Grecs aimaient à voir réunis chez leurs dirigeants » (3).

Tous les historiens sans exception, depuis son époque et jusqu'à ce jour, sont cependant unanimes à s'étonner de ce qu'il ait réussi à durer si longtemps au milieu de circonstances auxquelles un saint lui-même n'aurait pu résister.

(1 bis) Nicolas DRAGOMIS, *Mémoires*, Paris 1890, p. 377.

Grandes familles et temps nouveaux

La Constitution du nouvel état grec, proclamée en janvier 1822 par l'Assemblée d'Épidaure, alors que la sanglante guerre pour l'Indépendance venait de commencer, allait très loin dans le sens des idées libérales. Elle légiférait l'égalité des citoyens et l'on entendit même des orateurs affirmer que la révolution, en effaçant les anciennes distinctions féodales, avait anobli toute la nation hellénique, chacun ayant gagné la noblesse par la lutte, les sacrifices et la souffrance. On avait adopté, au milieu de l'enthousiasme général, une motion du carbonaro italien Vincenzo Giannini, qui avait proposé l'accès au pouvoir de tous les Grecs, égaux entre eux.

Cependant, malgré ce refus des prérogatives de toute nature, les différences de classe, de rang et de distinction ne cessèrent pas pour autant d'exister. L'église orthodoxe toute la première avait maintenu d'anciennes appellations nobiliaires héritées de Byzance. L'on qualifiait le patriarche de « Panaghiotatos » (Très Saint), les évêques de « Panierotatos » (Très Sacré), et les papes et les protopopes de « Paniosotatos » (Très pur). Aux légistes, aux médecins, aux professeurs, dont la profession avait de tout temps été en rapport intime avec l'Église, l'on disait « archon » (noble), signe évident du phénomène de dévaluation des titres de noblesse. Certains archontes du Péloponnèse avaient repris à leur bénéfice la qualification de « Ypsilotatos », donnée jadis aux fils des empereurs grecs, puis aux sultans, ensuite aux vizirs. Les voïvodes hégémones des principautés roumaines se faisaient appeler princes et « Ek-lambrotatos » (Très Illustres), titre que les Mavromichali, beys du Magne, s'arrogèrent à leur tour (1).

Les décrets de l'Assemblée d'Épidaure ne réussirent pas moins à freiner la multiplication des titres engendrés par la vanité, puisque l'on y parla même contre le titre de « Très Savant » arboré par certains lettrés, et contre celui de « Très Utile » que voulaient porter les paysans parvenus à un certain degré de richesse.

Mais il était impossible de supprimer d'un jour à l'autre l'influence et les rivalités des grands clans traditionnels lesquels, entre 1821 et jusqu'à la venue du roi Othon, en 1833, ne cessèrent, malgré leur lutte commune contre le Turc, d'entretenir la guerre civile et d'entraver la création d'institutions nationales qu'ils ne cessaient d'appeler de leurs vœux. La relation de leurs luttes, dignes des rivalités féodales qui avaient jadis déchiré l'occident médiéval, n'a pas sa place ici. La plupart des historiens contemporains de la Grèce les passent discrètement sous silence, pour ne s'occuper que des atrocités commises par les Turcs. Mais ces luttes, qui avaient d'ailleurs leur origine lointaine dans les traditions du Phanar, où il y eut toujours des groupes dévoués à telle ou telle puissance étrangère, intéressaient au plus haut point les grandes puissances engagées dans l'imbroglio de la Question d'Orient. L'Angleterre, la France, la Russie, cherchaient chacune à capter dans le jeune État un parti dévoué à leurs intérêts, et à le récompenser de sa compréhension au moyen de flatteries et de titres honorifiques.

(1) Frédéric THIERSCH, « De l'état actuel de la Grèce et des moyens d'arriver à sa restauration », Leipzig 1833, vol. II, p. 208-212.

(2) John LEMOINNE, *La Révolution grecque*, « Revue des Deux Mondes », 15 déc. 1862, p. 996.

(3) Anthony John PETROPOULOS, *Politics and statecraft in the kingdom of Greece*, Princeton 1968, p. 283.

La princesse luthérienne Amélie d'Oldenburg, née en 1818, reine de Grèce par son mariage en 1837, jolie, avenante, bonne et très charitable, désireuse de bien faire, mais peu intelligente et sans discernement, inaugura son séjour en Grèce dans la joie et le finit dans l'amertume. Son grand tort avait été de celui de ne pas avoir pu donner naissance à un héritier du trône. Les Grecs lui en tinrent une rigueur grandissante au fur et à mesure que la succession d'Othon compliquait l'ensemble des négociations diplomatiques relatives à la Question d'Orient. Elle se mêla d'urbanisme, de politique, d'œuvres de charité et songea même, au plus fort de la Guerre de Crimée, pousser son pays dans le conflit, ce que toute la Grèce souhaitait ardemment, et se faire couronner à Sainte-Sophie ; sa robe d'impératrice de Byzance était même préparée à cet effet. La malveillance qui l'entoura ne trouva rien à dire sur sa vie privée, et, sauf Dimitri Voulgaris qui se laissa aller à des discours grossiers à propos de sa stérilité, la reine Amélie fut respectée. Mais elle voulut aussi moraliser la conduite de certaines personnalités politiques et créa un incident d'État lorsque, par exemple, elle ordonna au général Hadjipédro de mettre fin à sa liaison avec Sophie de Marbois, duchesse de Plaisance, qu'il avait installée auprès de lui dans sa ville de garnison de Lamia et à laquelle il faisait rendre les honneurs militaires tous les matins. Ce fut pire encore lorsque la reine refusa de donner suite à la demande du général Calerghi, homme marié, qui voulait que sa maîtresse, femme mariée elle aussi, fût reçue en visite privée au Palais.

En septembre 1863, malgré les avertissements au sujet des conspirations entamées contre son autorité, le couple royal s'embarqua au Pirée pour entamer un tour de la Grèce occidentale. Il fut salué au départ par les membres du gouvernement, dont beaucoup étaient au courant de ce qui se tramait et qui pressentaient l'abdication prochaine. « Leurs Majestés », écrivit dans ses *Mémoires* Nicolas Dragoumi, « adressèrent de leur vaisseau la parole aux ministres pour la dernière fois... Et ceux-ci, obéissant à la loi de leurs ancêtres, jetèrent de la terre sur ces deux cadavres sans sépulture en les dirigeant vers l'Occident ». En apprenant la nouvelle de leur déposition, Othon et Amélie montèrent sur un bateau anglais et partirent en Allemagne. Le gouvernement provisoire envoya alors à Nauplie la corvette gouvernementale « Hellas » pour amener à Athènes

Madame Calliope Papalexopoulo, dont la maison avait été le centre de la conspiration contre les souverains, tout comme, jadis, elle l'avait été pour préparer le meurtre de Capodistria. Madame Papalexopoulo avait harangué la foule en apprenant la chute du roi et s'était qualifiée de « mère de la Révolution ». Arrivée à Athènes, elle fut reçue officiellement par Voulgaris et par l'amiral Canaris, acclamée par la rue, saluée en tant que « Madame Roland de l'Hellade » et chantée par des poètes en même temps qu'on célébrait « la fin de l'esclavage ».

La reine Amélie mourut en 1875, âgée de 57 ans, au château de Bamberg, en Bavière, seule, oubliée, et se plaignant auprès de ses rares visiteurs de l'ingratitude humaine. Son amour pour la Grèce avait été profond et sincère, ainsi que l'attesta son testament.



La reine Amélie en 1853, d'après le tableau de E.W. Rietschel.
(Gravure de Halstaengl, Athènes, Musée Bénaki).



Théodore Colocotroni

Le plus célèbre des chefs militaires des combats de l'Indépendance était né vers 1770 dans une obscure famille de clephtes du Péloponnèse. Il fut dans sa jeunesse marchand de bétail, puis l'un des intendants et le chef des gardes de la famille Deliyanni. S'étant signalé à plusieurs reprises par des coups de main contre les Turcs, ceux-ci massacrèrent en 1804 34 membres de sa famille. Il se réfugia alors à Zante où il vécut jusqu'au jour où il apprit la nouvelle que l'insurrection avait éclaté. Il débarqua alors en Morée et, bien qu'agé déjà de cinquante ans, se mit à la tête d'un détachement de combattants et commença une carrière fulgurante destinée à lui assurer l'immortalité dans la mémoire des Grecs.

Son expérience de clephte, de professionnel de la guérilla, s'avéra indispensable ; en effet, les talents administratifs et diplomatiques des Phanariotes et des primats n'étaient d'aucune utilité face à la concentration grandissante des armées ottomanes. Les chefs des unités d'armatoles et de clephtes se trouvaient là à point nommé pour prendre le commandement des opérations. Leur courage légendaire, leurs faits d'armes innombrables furent malheureusement contrebalancés par les défauts inhérents au milieu où ils avaient vécu : leur amour de l'anarchie et leur penchant pour le pillage empêchèrent la Grèce, pour de longues années, de se pourvoir d'une armée disciplinée.

Presque illettré, Colocotroni réunissait à son génie militaire la ruse de certains héros de l'Iliade. L'histoire l'a comparé à l'aigle, dont il avait les qualités : le goût farouche de l'indépendance, l'orgueil irascible et violent, la hauteur de vue, le mépris de la mort, le goût de l'aventure. Mais il en avait aussi les défauts : la violence, l'insubordination, le goût de la rapine – fut-ce au dépens des paysans. Cet incomparable meneur d'hommes, célèbre pour ses mots à l'emporte-pièce, avait un faible pour le clinquant militaire. Son accoutrement bizarre, composé de casques à l'antique, de panaches, d'ornements dorés, a été reproduit par de nombreux artistes du temps. Son aversion à l'égard des gens instruits est typique de la part d'un homme, qui, parti de si bas, n'avait pas eu besoin de passer par l'école pour atteindre les sommets de la gloire.

La statue équestre du généralissime du Péloponnèse, pointant un doigt impérieux vers l'ennemi héréditaire de sa nation, orne aujourd'hui le centre d'Athènes.

Le roi Louis-Philippe envoya en Grèce l'un des vétérans de la diplomatie française, le vicomte de Boislecomte, chargé d'examiner les composantes de l'aristocratie en Grèce et d'y trouver des appuis aux vues du gouvernement de Paris. Le vicomte rédigea à la fin de son voyage un rapport officiel, concluant que si l'esprit du peuple grec était tout à fait contraire à l'existence d'une noblesse, la force des habitudes faisait que ce même peuple continuait à se ranger sous la bannière de quelques familles dirigeantes qui espéraient bien continuer à exercer le pouvoir de manière héréditaire. Constatant que l'aristocratie grecque se trouvait attaquée dans son existence politique, puisque la Constitution ne la reconnaissait pas, le vicomte de Boislecomte proposait la création d'une Chambre des Pairs « afin de donner à l'aristocratie une place dans l'État qui lui ferait employer à le soutenir les forces qu'elle consacre maintenant à l'agiter ».

Le rapport du diplomate français passait en revue les principales aristocraties de la nation grecque : les comtes ioniens, les primats et archontes du Péloponnèse (des familles, nommément citées, Zaïmis, Deliyanni, Iatrakos, Notaras, Charalambi), ceux de l'île de Hydra, dirigés par la famille Coundourioti ; la noblesse franco-vénitienne de l'archipel des Cyclades « imbue des anciennes idées féodales », et enfin, les plus en vue, les princes du Phanar, « qui devaient leur existence aux Turcs ». Ces derniers, écrivait Boislecomte, avaient « par leurs dons magnifiques, fondé et préparé des écoles d'où sont sorties les idées qui ont opéré la délivrance du pays. Leurs principales familles sont entrées dans l'Hétairie et ont péri au milieu des supplices ; ceux qui survécurent, ont apporté aux Grecs des connaissances et des fonds qui leur manquaient. Ils présentent la réunion des noms grecs les plus connus de l'Europe, et cependant les Hellènes ne les ont accueilli qu'avec défiance. Ils n'ont voulu voir en eux que les anciens dignitaires des Turcs et le caractère plus européen de leurs manières les faisaient paraître étrangers. Les phanariotes affectent de peu s'inquiéter de cet accueil : la plupart ont conservé leurs titres que la Constitution leur ôte. Ils considèrent que le seul fait de l'existence d'une monarchie amènera nécessairement la création d'une Cour et la confirmation de ces titres ; ils pensent aussi que leur supériorité dans la science du gouvernement doit les conduire tôt ou tard au pouvoir ».

Enfin, précisait le diplomate français, l'opinion publique avait uni contre les Phanariotes tant les gens qui tenaient au principe d'égalité, que ceux qui voyaient en eux des concurrents pour les places au gouvernement et dans l'administration. L'envie tout court tenait d'ailleurs une bonne place dans ces sentiments, au point qu'un homme de l'intelligence de Colocotroni lui-même n'y échappait pas. Cet héros des combats pour la libération n'avait-il pas demandé l'expulsion des Phanariotes et des primats du Péloponnèse, car, selon lui, « leur instruction était nuisible en temps de paix ». Boislecomte notait que les principales familles phanariotes établies à Athènes étaient devenues l'objet d'une véritable antipathie de la part d'une grande partie des habitants ; le roi lui-même dût déférer à ce sentiment : et lorsqu'à son débarquement à Nauplie il trouva sur le rivage la voiture (la seule calèche existant alors dans le royaume) que lui envoyait le prince Caradja, il la refusa devant toute la foule. Des applaudissements unanimes partirent de la multitude. Le peuple se mit à jeter des poignées de poussières au cocher, en lui criant : « Va, cocher des princes ! Notre Roi est à nous, il n'appartient pas à tes maîtres ! »

(4) Vicomte de BOISLECOMTE, « De l'aristocratie en Grèce », rapport de 1834, déposé aux Archives du Ministère des Affaires Étrangères, Paris, Fonds Turquie, tome 23, doc. 129, pp. 137-143.



Nikéas le Turcophage, (d'après Adam de Friedel, « The Greeks, twenty-four portraits of the principal leaders and personages who had made themselves most conspicuous in the Greek Revolution », Londres 1827).



Le général Ioannis Makriyannis (1797-1864), héros de la Guerre d'Indépendance. Époux de Catherine Skouzés, voir p. 415. (Athènes, Musée d'Histoire et d'Ethnographie).

De son vrai nom Nikéas Stamatellopoulo, né 1781, † au Pirée 1849, il était le neveu de Colocotroni. Comme son oncle, il fit preuve de la même intrépidité au combat, et de la même cupidité lorsqu'il s'agissait de s'emparer du butin de guerre, Nikéas s'enrichit au son des appels à la liberté et à la démocratie. Il fut aussi l'une des figures de proue du parti napiste et des complots philorthodoxes tramés par le ministre de Russie, Catacazy, qui le protégea et fut le parrain de l'un de ses fils.

Voici ce qui en était des conclusions de la politique française face à l'état de l'aristocratie en Grèce. Qu'en était-il de la politique russe ? La politique russe mit quel-que temps avant de jouer à nouveau la carte de l'aristocratie en Grèce. Elle avait trop souvent éveillé de grands espoirs auprès des Grecs et de leurs grandes familles, pour les abandonner ensuite au moment le plus critique. Les sanglantes représailles turques après l'échec de l'insurrection d'Orlov en 1770, le lâchage d'Alexandre Ypsilanti en 1821, étaient encore présents dans toutes les mémoires. Il se trouvait cependant assez de monde en Grèce prêt à reprendre le flambeau de la politique « libératrice » du tsar orthodoxe dès que le moment serait venu. La Russie crut ce moment venu lors de l'arrivée à Nauplie du prince Othon de Bavière, sur la personne duquel les puissances s'étaient mises d'accord pour lui faire ceindre la couronne du jeune royaume de Grèce.

En 1832 le jeune monarque était arrivé entouré de ses conseillers germaniques. Et l'un et les autres ignoraient tout des longues traditions d'intrigue orientale et des luttes d'influence que se livraient les chefs des factions politiques de la Grèce nouvelle. Clientèles électorales dans les villes, affrontements de formations paramilitaires dans les campagnes, finances en déficit perpétuel, manœuvres tortueuses des légations étrangères, prétentions aristocratiques des Phanariotes, déclamations égalitaires de la presse, tout semblait concourir au maintien du désordre. Seul l'espoir de retrouver un jour la possession des provinces grecques soumises encore à la domination ottomane et la résolution de faire de la Grèce un état européen dans la pleine acception du terme, maintenaient une cohésion de toutes ces forces rivales. Peu habitués à de telles mœurs politiques, les administrateurs bavarois s'exagérèrent le danger et s'appliquèrent à purger la Grèce de tous ses maux en lui appliquant d'emblée la discipline germanique et une législation inspirée bien plus de la pédagogie universitaire que des besoins d'un pays sorti exsangue d'une guerre de libération.

L'impopularité grandissante de la Régence bavaroise allait provenir tant du fait qu'elle considérait le nouvel État comme une sorte de manuel de jurisprudence qu'il fallait rédiger à nouveau, que du fait qu'elle se mit à appliquer une politique visant à supprimer les anciennes coutumes régionales, auxquelles les Turcs eux-mêmes n'avaient pas touché.

Les premières complications avec la Russie surgirent à propos de la religion du roi Othon. Bien qu'ayant juré, à son arrivée en Grèce, d'élever ses enfants, s'il en aurait, dans la religion orthodoxe, Othon lui-même était resté catholique et s'était attiré par là une véritable haine de la part du tsar Nicolas I. Le cabinet de Saint Pétersbourg jugea à propos de ranimer une société secrète formée vers 1828 sous les auspices de Capodistria, société dite « du Phénix », destinée à préparer l'opinion en faveur de la Russie. Le meurtre de Capodistria par les Mavromichali n'avait pas arrêté le mouvement philorusse. La propagande menée contre le roi bavarois et schismatique eut vite fait de dresser contre Othon une coalition « philorthodoxe » réunissant une partie du haut clergé grec, le comte André Métaxa, le général Colocotroni, la famille Londos et Constantin Zographos, le gendre de l'ex-prince de Moldavie Michel Soutzo. Le ministre de Russie Catacazi se mit tout naturellement à la tête de ce mouvement qu'il imagine de baptiser « napiste », du nom de Napos, le fils du légendaire roi des Scythes dont – à l'époque – était supposée descendre la nation russe ; ce nom de « napiste » provenait, selon les initiés, du questionnaire auquel étaient soumis les adhérents de cette société secrète avant de prêter serment ; l'une

des questions était en effet : « qui vous protège ? », et appelait une réponse apprise d'avance : « Nicolas, Autocrate Russe ». Les initiales de ces trois mots de la réponse, écrites en alphabet grec, étaient NAP, d'où le surnom donné aux partisans secrets de l'Autocrate.

Les napistes s'assurèrent du concours de l'ancien chef de pallicares Nikita le Turcophage, beau-frère de Colocotroni et filleul du ministre de Russie Catacazi. L'on complota pour s'emparer du roi à la sortie de la messe du Nouvel An et pour le convertir de force à l'orthodoxie ; en cas de refus d'Othon, il était prévu de l'embarquer sur un bateau et de l'exiler.

En 1833 Colocotroni et ses partisans furent donc accusés par Maurer d'avoir fomenté un complot dirigé contre la sûreté de l'État. Le tribunal, constitué selon les vœux de la Cour et du ministre de la Justice, Constantin Schinà, un phanariote, fit pression sur les juges pour faire condamner à mort les accusés (mai 1834), malgré la plaidoirie de la défense, tenue par un Écossais qui harangua les juges en



Le prince Soutzo et sa famille.
(Collection de l'auteur)

Böhringer, photographe de la Cour d'Athènes, à fait poser, dans un intérieur bourgeois d'une parfaite banalité, ce beau vieillard d'apparence débonnaire, entouré de sa famille. Il s'agit de l'ex-prince de Moldavie Michel Soutzo, celui-là même dont le portrait en costume turc est publié page 417 du présent ouvrage, celui qui, en 1821 avait accueilli à l'assise le bataillon de la mort d'Alexandre Ypsilanti, celui que le gouvernement russe avait éconduit lorsqu'il avait cherché refuge en Russie, celui que les autorités autrichiennes avaient emprisonné à Graz parce qu'il complotait pour les Grecs insurgés, et qui, au terme d'une carrière d'un demi-siècle remplie d'intrigues et de conspirations au service de la Russie, coulait une vieillesse apparemment paisible dans la grande maison entourée d'un vaste jardin qu'il avait acquise dans le faubourg athénien de Patissia.

Assise à ses côtés, son épouse, Roxane Caradja, mère de sept enfants, dont l'expression impassible montre bien, elle qui depuis 1821 en avait vu d'autres, qu'elle n'avait peur ni des Turcs, ni d'Othon, ni d'Amélie, ni du gouvernement, ni du photographe. Seule leur fille Hélène et le mari de celle-ci, un autre Soutzo, Jean, professeur de droit et de philosophie à l'université, figurent sur cette photo ; les portraits d'autres enfants ont été disposés sur le rebord du piano.

La personne du vieux prince phanariote et celle de son épouse étaient entourées d'une sorte d'auréole méphistophélique : Capodistria, pourtant russophile comme eux, les avait jadis qualifiés « d'enfants de Satan », et le ministre de France, Arthur de Gobineau, ne se gênait pas d'en parler comme de « ces abominables Soutzo ».

(5) John LEMOINNE, « Le parti russe en Grèce », Revue des Deux Mondes, 15 oct. 1843, pp. 322-323.



Jean Soutzo.

Jean Soutzo (1813-1892), fils du prince Michel et époux de Catherine Obréskoff, représenta la Grèce auprès de la Cour de Saint Pétersbourg à une époque où les relations gréco-russes ne cessaient de se dégrader du fait du soutien accordé par la Russie aux visées panslavistes de la Bulgarie dans les Balkans. Il finit par entretenir de très mauvaises relations avec le prince Gortchakov, chancelier de l'empire russe, du fait qu'il soutenait le caractère grec de la ville de Philipopolis en Macédoine (aujourd'hui Plovdiv en Bulgarie), alors que le chancelier la considérait ville bulgare. Jean Soutzo figure ici revêtu de la fustanelle qu'il se résigna à porter jusqu'à dans les réceptions officielles de la capitale russe. Le sabre suspendu à sa ceinture est un sabre turc qui fut offert par le sultan à Michel Soutzo à l'occasion de son investiture comme prince de Moldavie.

Collection de l'auteur.



La princesse Catherine Soutzo.

La comtesse Messala.
Dame d'honneur de la Reine.

Aussi modeste que belle, Catherine Carpouni, demoiselle d'honneur de la reine Amélie, avait été mariée par celle-ci au comte Dyonissos Messala, de Zante, qui occupait les fonctions de Secrétaire aux Commandements du Palais Royal, c'est-à-dire de secrétaire privé, chargé de tenir à jour la correspondance échangée par les souverains hellènes avec leurs nombreux parents occupant les trônes européens, et dont les événements de famille, deuils, demi-deuils, mariages, actions de grâce, jubilé, étaient le sujet d'un courrier incessant. Le comte Messala possédait une érudition à toute épreuve, qui compensait heureusement un physique ingrat.

Les yeux légèrement bridés, les pommettes hautes, trahissent la lointaine ascendance mongole de la princesse Jean Soutzo (1820-1874) ; en effet, près d'un tiers des familles de l'ancienne aristocratie russe descendait de khans tatars soumis par les conquêtes russes, puis convertis à l'orthodoxie. Par son père, Catherine Soutzo née Obreskov (ou « d'Obreskoff ») appartenait à une famille de diplomates de noblesse plutôt récente ; par sa mère, une comtesse Chérémétiev, elle descendait de l'un des plus prestigieux et anciens lignages de l'aristocratie russe, mêlé depuis le XVII^e siècle à tous les grands actes militaires et diplomatiques de l'état moscovite. Alliés jadis par des mariages aux grands-ducs de Tver et de Iaroslav, et même à la maison impériale (la mère de Michel Romanov, le fondateur de la dynastie, était une Chérémétiev), cette famille possédait les châteaux de Kouskovo et d'Ostankhino, près de Moscou, et de vastes domaines étendus à travers la Russie, sur lesquels vivaient quelque 100 000 serfs. Aujourd'hui, l'aéroport international de Moscou, Chérémétéievo, se trouve situé sur une ancienne terre de cette famille.

Catherine Soutzo était bonne musicienne, et ses descendants ont préservé un album sur lequel Chopin, Liszt, Berlioz, ont apposé leurs partitions autographes du temps où ils fréquentaient le salon d'Obreskoff à Paris. Déçue par l'absence à Athènes d'une activité mondaine digne de ce nom, Catherine Soutzo avait tenté d'introduire dans la capitale grecque l'usage des grandes réceptions privées, agrémentées de danses et de souper, pour faire un contrepoids plus intime aux bals de la Cour. Bien entendu, à deux ou trois exceptions près, les « fustanelles » n'étaient pas invitées chez les Soutzo. (Collection de l'auteur).

grec antique. Cette condamnation disproportionnée à la gravité de la cause, et tout à fait contraire à la dignité de l'un des grands chefs militaires de la Guerre d'Indépendance, agrava un autre conflit qui opposait depuis longtemps les autorités aux habitants du Magne, fief des Mavromichali. La Régence venait d'abolir les anciennes coutumes autonomistes de cette province, coutumes auxquelles les Turcs eux-mêmes n'avaient pas osé toucher ; cette atteinte aux anciens privilèges immémoriaux était assortie de l'ordre de démolition des quelque 800 « châteaux », les tours fortifiées que les potentats locaux avaient érigées depuis le Moyen Age. Les adversaires du gouvernement répandirent aussitôt le bruit qu'ont voulu rétablir le « haradj », l'ancienne taxe de capitation des Ottomans, de laquelle seule le Magne avait jadis été exempté. La fondation d'une école allemande à Nauplie, enflamma les esprits sensibles à la propagande russe, à commencer par les esprits du clergé : les popes firent savoir à leurs ouailles que le gouvernement voulait germaniser et catholiciser les Grecs, que la religion orthodoxe et les libertés étaient en péril, attaquées par l'Antéchrist incarné en la personne d'Othon de Bavière. Le Magne se souleva.

La compagnie de gendarmes bavarois expédiée sur les lieux pour rétablir l'ordre fut faite prisonnière et menacée d'être passée par les armes si le gouvernement ne la rachetait pas contre une substantielle rançon. Or, les caisses de l'État étaient vides ; les gendarmes bavarois ne furent sau-

vés in extremis que grâce à l'intervention de la veuve octogénaire de Petro-bey Mavromichali, qui voulut bien s'aventurer dans les montagnes pour parlementer avec la guérilla. Les gendarmes furent relâchés, mais en caleçons seulement, leurs armes, chaussures et uniformes étant trop précieux pour les vaillants paysans maniotes, privés de tout depuis les combats incessants qui les avaient opposés aux forces turques. Forte de trophées capturés sur les Bavarois, l'insurrection du Magne continua, aussi les autorités durent-elles relâcher Théodore Grivas, arrêté en même temps que Colocotroni et pour les mêmes motifs. A la tête d'une colonne d'anciens armatoles venus les rejoindre depuis son fief d'Épire, Grivas se rendit à son tour dans les monts du Péloponnèse. Il promit l'amnistie, la conservation des châteaux et la concession de nombreuses décorations et allocations. Les insurgés déposèrent les armes, le roi commua la peine de Colocotroni. Cela ne servit pas à grand chose. Du plan institutionnel, le conflit passa au plan confessionnel.

Othon, bien que resté catholique, se trouvait être, de par la Constitution, le chef de l'Église orthodoxe grecque, autocéphale par rapport au Patriarcat du Phanar. Ce fait ne pouvait qu'accroître l'hostilité nourrie par le tsar à l'encontre du monarque grec, d'autant plus que le clergé grec lui-même ne l'avait pas accepté avec plaisir. Dès 1836, le premier ministre venu de Bavière, le comte Armandsparg, mariait ses deux filles aux deux fils du prince Cantacuzène qui, en 1821, avait fait une prudente et brève apparition aux côtés d'Alexandre Ypsilanti pour lancer la fameuse proclamation appelant les Grecs à s'insurger contre la Porte. Le premier ministre avait obtenu du roi que ses deux gendres Cantacuzène bénéficient officiellement du droit au port du titre princier en Grèce. Ceci suscita tant les protestations des journaux athéniens, qui y virent avec raison une entorse notoire faite aux principes égalitaires de la Constitution, que les réclamations du clergé, qui voyait Othon passer outre au droit canon interdisant le mariage de deux frères avec deux sœurs. Ces principes étaient enfreints sur décret même du roi, chef de l'Église, désireux de faire plaisir tant à son premier ministre bavarois, qu'à l'empereur russe, dont les prédécesseurs avaient concédé le titre princier à la famille des deux mariés.

Ces distinctions ne pouvaient qu'accentuer les prétentions aristocratiques des Phanariotes. Ces hommes d'une culture étendue, qui avait voyagé, qui montaient à cheval en redingote et faisaient venir de l'étranger leurs livres et leurs journaux, ces dames qui parlaient les langues des Cours européennes et s'habillaient à Paris et à Vienne, représentaient du très beau monde, mais très certainement aussi très peu de monde. Face à la société grecque autochtone, restée rurale par ses attaches provinciales et par ses traditions, et surtout face à la « vox populi » qu'était la rue athénienne et ses porte-parole du *Café de La Belle Grèce* – rendez-vous des orateurs de trottoir – les Phanariotes représentaient une élite compétente que tous ceux conscients de leur propre insuffisance cherchèrent à éliminer. La campagne artificiellement provoquée à cet effet réunissait les données de base propres à l'instauration de toute dictature : on les attaqua à la fois au nom de la lutte des classes (en l'occurrence la lutte pour les places dans l'administration), et au nom du principe raciste de la pureté ethnique : nés « à l'étranger », ils ne pouvaient être de vrais Grecs.

On a peine à imaginer aujourd'hui le degré des passions suscitées par ces polémiques ; l'un des fils de Colocotroni qualifia les Phanariotes de « lie de Constantinople... », avec leurs calèches, leurs bals, leur luxe, ils sont nos maîtres, nous sommes leurs esclaves. Ils se sont emparés des meilleures propriétés, des meilleurs emplacements pour

bâtir leurs maisons. A eux les gros salaires, à nous, les vétérans de la Révolution, les condamnations à la prison et à la guillotine... » Dans le journal « *I Anagennitissa Ellas* » (La Grèce Régénérée), organe du parti phanariote, dirigé par les frères Soutzo les deux poètes, on pouvait lire, le 1^{er} août 1836, une réplique aux attaques des « autochtones » : « Nous nous glorifions de notre origine d'avant la Révolution, et de notre conduite après. Nous ne voulons pas vivre comme des parias dans une société que nous avons contribué à fonder. Nous ne voulons pas être tolérés en payant tribut à l'indigénat. Après avoir perdu parents, patrie et fortune, nous n'avons pas à recevoir de vous, nés aussi avant la création de la Grèce libre, nos droits de citoyens hellènes... Le constitutionnalisme à la mode du jour ne se traduit que par des attaques personnelles et par une intolérance sauvage ».

En 1838 avait été fondée la « Société Philorthodoxe », où se retrouvaient les membres des anciennes sociétés secrètes de l'Hétairie et du Phénix. Cette société se proposait de délivrer la Grèce du « despotisme bavarois », de promulguer une nouvelle constitution, et de ramener le patriarcat grec d'Athènes, autocéphale depuis 1830, sous l'autorité du patriarche grec du Phanar. L'arrestation du comte Augustin Capodistria, frère du président assassiné, n'empêcha pas la propagande russe de redoubler d'ardeur contre « la camarilla allemande et catholique » entourant le roi Othon. Une brochure imprimée par les presses grecques de Constantinople, intitulée « *La Providence veille toujours* », demandait l'expulsion des étrangers et l'intronisation d'un roi d'origine hellénique et de religion orthodoxe, comme en Serbie, en Valachie et en Moldavie, principautés gouvernées par des princes « de leur religion et de leur nation ». Il existait encore, rappelait la brochure, des descendants d'anciennes familles princières. C'était l'un d'eux qu'il fallait choisir pour être roi de Grèce. Une sorte de Charte fut publiée qui suggérait non seulement l'expulsion du roi mais la proclamation de la république sous la protection de la Russie. L'on parla de partir en guerre pour reconquérir la Macédoine, l'Épire et la Thessalie, afin de les rattacher à la Grèce dirigée par un souverain orthodoxe. Les Soutzo s'imaginèrent que le souverain serait choisi au sein de leur famille, alors que le tsar songeait à son gendre, le duc de Leuchtenberg, un Beauharnais catholique passé à l'orthodoxie. Une série d'arrestations opérées la veille de Noël 1839 calma pour un temps l'ardeur des conspirateurs, qui, peu à peu, négligèrent l'orthodoxie et la protection russe pour se consacrer à une nouvelle idée, suggérée fort habilement par un autre phanariote, Alexandre Mavrocordato, le héros de Missolonghi et chef du parti anglais. L'on complota cette fois pour imposer au roi, qui n'en voulait pas, une Constitution à l'occidentale. Dans la nuit du 2 au 3 septembre 1843, le général Calerghi fit un coup d'État et imposa à Othon une Constitution parlementaire et libérale. Le fait de voir désormais régner à Athènes un roi non seulement catholique, mais constitutionnel, causa au tsar une colère telle qu'il destitua Catacazi.

L'échec de la politique russe était patent, et l'appât offert aux grandes familles grecques sous forme d'un trône royal habillé des couleurs de l'orthodoxie n'avait pas porté ses fruits. Il n'était donc pas surprenant de lire dans la nouvelle Charte Constitutionnelle de l'État, promulguée cette même année 1843, un article 3 disant : « A des citoyens hellènes, les titres de noblesse ne sont ni conférés

(6) Un résumé des luttes de ces factions se trouve dans l'article de DUVERGIER de HAURANNE, De la situation actuelle de la Grèce, « *Revue des Deux Mondes* », 15 oct. 1844 ; dans une étude de Douglas DEAKIN, *The formation of the Greek State, 1821-1874*, dans *Greece in transition. Essays in the history of modern Greece 1821-1974*, edited by John Koumdoulides, Londres 1977 ; Le détail des événements de cette période est donné par l'ouvrage volumineux de John Anthony PETROPOULOS, *Statecraft and politics in the kingdom of Greece, 1833-1843*, Princeton 1968.



1. Canello Deliyanni,
Président du Sénat.
(Musée Historique, Athènes).



2. Constantin Catacazy,
ministre de Russie à Athènes.
(d'après V. Neklioudoff, op.cit.).



3. Constantin Musurus, ministre
de la Sublime Porte à Athènes.
(coll. E. Secrétan, Paris).

2. Constantin Catacazy

Grec du Phanar chargé de représenter l'autocrate russe auprès du roi Othon, inspirateur du parti napiste et contempteur d'Othon, au couronnement duquel il se permit de ne pas assister. Catacazy ne put imposer la politique russe au gouvernement d'Athènes, et subit un échec cuisant à la suite du coup d'État constitutionnel du général Calerghi, le 3 septembre 1843 : tout comme en 1821 le tsar Alexandre avait désavoué Alexandre Ypsilanti, cousin germain de Catacazy, le tsar Nicolas, en 1843, désavoua son ministre à Athènes. La faute d'Ypsilanti et celle de Catacazy avait été la même : l'un et l'autre avaient agi avec trop de précipitation au service d'une grande puissance qui aimait avancer sans bruit (D'après V. Neklyoudov, op. cit.).

3. Prise à Londres vers 1870, cette photographie représente un autre grec du Phanar, **Constantin Musurus pacha**, qui représenta la Turquie en qualité de ministre plénipotentiaire à Athènes, et en qualité d'ambassadeur à Londres pendant plus d'un quart de siècle. Premier représentant diplomatique du sultan auprès du nouveau royaume de Grèce, Musurus eut la tâche ingrate d'assurer un modus vivendi entre les deux états opposés par des intérêts antagonistes. Malgré ses grandes capacités, il ne put se soustraire aux nombreuses manifestations anti-turques dont la ville d'Athènes était continuellement le théâtre. Un attentat contre sa personne lui fit perdre l'usage du bras gauche. En 1844 il protestait contre le fameux discours prononcé au Parlement par Coletti, qui formula à cette occasion les objectifs de la « Grande Idée » visant à réunir dans le cadre d'un même état tous les Grecs vivant dans l'empire ottoman. La Porte retira leur accréditation à tous les consuls de Grèce fonctionnant en territoire ottoman, et des incidents de frontière firent de nombreuses victimes. Trois ans plus tard se produisit au bal de la Cour le fameux « incident Musurus » entre Othon et le plénipotentiaire ottoman : Musurus avait refusé le visa d'entrée à Constantinople à un aide-de-camp royal, ancien chef de bande d'insurgés en Épire, qui voulait visiter le Patriarcat. Othon apostropha publiquement Musurus, (25 janvier 1847), celui-ci se plaignit auprès de son gouvernement et des autres puissances, le sultan exigea des excuses que la Grèce ne voulut pas donner, et l'on aboutit à la rupture des relations diplomatiques. La Russie prit parti contre la Grèce, les troupes turques se mirent en mouvement vers la Thessalie, l'Autriche et la Bavière prirent position en faveur d'Othon, et l'Angleterre envoya trois navires bloquer le Pirée. Mais en avril allait éclater le conflit diplomatique autour de « l'affaire Pacifico » dont les péripéties autrement graves pour la paix européenne dressèrent, soit du côté britannique, soit du côté grec, l'ensemble des puissances européennes.

ni reconnus». La nouvelle Constitution s'inspirait, du moins pour le vocabulaire, du grand modèle de la révolution française, qui avait jeté bas les privilèges féodaux et proclamé la libération du peuple, c'est-à-dire la prise du pouvoir par la bourgeoisie. On ne voulait pas se souvenir à Athènes que la France de Napoléon non seulement n'avait rien fait pour les Grecs, mais avait projeté le partage des terres grecques entre la France et la Russie. La nouvelle classe des marchands grecs enrichis par le commerce, et les politiciens enrichis par les dépouilles turques qualifiées de « biens nationaux » avaient besoin d'un ennemi à abattre, d'une aristocratie à dénoncer, d'un adversaire à vaincre pour consolider leur propre pouvoir. L'ennemi se trouvait à portée de la main, c'était l'aristocratie phanariote. À défaut de pouvoir crier contre elle, comme à Paris en 1793 : « les aristocrates à la lanterne », l'on cria : « les Phanariotes hors de Grèce ».

Pourvu désormais d'un système parlementaire à deux Chambres, le royaume de Grèce assista aux rivalités peu édifiantes entre la parti dit des « autochtones », se présentant comme étant celui des vrais Hellènes, et le parti qualifié par eux de parti « hétérochtone », c'est-à-dire de parti des étrangers. Ces étrangers n'étaient plus les Bavares de la Cour, dont on avait réussi à se débarrasser, mais les familles grecques du Phanar. Présenté sous la couleur démagogique du pur patriotisme, motivé dans la réalité par l'envie de dépouiller les Phanariotes des nombreuses fonctions et dignités qu'ils occupaient grâce à leurs connaissances et à leur savoir-faire, le débat fut porté par les « autochtones » à la tribune du Parlement au cours de l'automne 1843. Le Président de la Chambre, Riga Palamidi, le député Plapoutas et le général Macriyannis, tous « autochtones », demandèrent que les « hétérochtones » nés à l'étranger, c'est-à-dire hors des frontières de l'État Grec telles que ces frontières se présentaient en 1843, et fixés à l'intérieur de ces mêmes frontières après la Révolution, fussent exclus de tout emploi public. La proposition fut combattue en vain par des « autochtones » plus soucieux des vrais intérêts de la Nation, comme Spyridion Trikoupi ou le général Coletti ; la loi d'exclusion fut votée contre les Phanariotes au début de l'année 1844 après qu'un député eut invoqué les mânes de Solon. « Les factions s'organisent à Athènes et



Le général Calerghi et le baron Sina.
(Coll. André Coundourioti, Athènes).

choisissent leurs chefs », écrivait le Journal de Constantinople du 21 novembre 1843. « Au milieu de la confusion se dessine nettement un parti conservateur auquel tout annonce une assez forte majorité dans la future Assemblée. Ses ennemis le présentent comme le prélude à la formation inévitable d'une future aristocratie, et ce seul mot d'aristocratie suffit pour indigner les Grecs. Les Phanariotes sont devenus l'objet d'une haine déraisonnable, qui les fait expulser de leurs fonctions sans aucun motif ». Le poète Alexandre Soutzo, jusque-là fort populaire grâce à ses vers patriotiques, fut l'objet de manifestations publiques d'hostilité, conspué, dénoncé, parce que dans des articles il avait défendu les Phanariotes, dont il était. Les écrits incriminés furent brûlés place de la Constitution et le poète, comme jadis Ovide, fut condamné à la peine de l'exil. Le banquier Zarifi, autre Phanariote né à Constantinople, repartit chez les Turcs où il décupla sa fortune en quelques années, quitte à continuer, en vertu de l'habitude, à faire des dons à sa patrie.

Les autochtones exultaient, croyant leur triomphe assuré sur les « étrangers habillés à la franque » et éduqués à l'européenne. Lorsqu'on dit à Colocotroni que nombreux étaient les Phanariotes (ce qu'il savait d'ailleurs parfaitement) ayant tout risqué et tout perdu pour assurer le triomphe de la Révolution, le vieux chef de guerre répondit : « Je hais Mavrocordato, ce Grec cultivé ». Dans la bouche d'un homme ayant vécu sur les confins albanais, les termes de « Grec » et de « cultivé » n'étaient ni l'un ni l'autre un compliment. C'est à la lumière de ces deux mots aussi qu'on peut se demander qui auraient été les autochtones et les hétérochtones si, d'aventure, l'Histoire avait donné naissance non à un état grec avec Athènes pour capitale, mais à un état grec centré sur Constantinople, le Phanar et son Patriarcat (ainsi que le projetaient les successeurs de Catherine II et les princes phanariotes eux-mêmes), ou encore à un état gréco-albanais issu de la Cour bigarrée d'Ali pacha (7), d'un dictat de Napoléon ou même

Ce landau conduit par un cocher en livrée transporte le baron Sina et le général Calerghi, se rendant peut-être à une audience à la Cour. La personnalité du baron, grand bienfaiteur de la Grèce en général et de la ville d'Athènes en particulier, est suffisamment connue. Sa biographie figure page 413 ; vivant surtout à Vienne, il ne fut pas mêlé aux péripéties politiques du règne d'Othon. Il y a peu à en dire dans le contexte qui nous occupe ici.

Au contraire, le général Calerghi, dont la biographie figure page 239, fit beaucoup parler de lui tout au long du règne d'Othon, notamment en septembre 1843 lorsqu'il imposa au roi la première Constitution de la Grèce. Connu pour ses sympathies françaises, le général s'enfuit à Londres en 1844 pour se soustraire à la vindicte de Coletti et ne revint à Athènes qu'à la mort de ce dernier, trois ans plus tard. Il s'était lié d'amitié, entre temps, avec Louis-Napoléon Bonaparte, exilé comme lui dans la capitale anglaise, comme lui épris d'aventures politiques et adversaire déclaré de la diplomatie russe.

Nommé ministre de la guerre en 1854 après l'échec de l'affaire d'Épire organisée par les Soutzo et la parution de la flotte française au Pirée, le général éloigna les « napistes » des postes de gouvernement, mais se brouilla avec le couple royal parce qu'Amélie ne voulait pas recevoir à la Cour une dame mariée dont la liaison avec Calerghi était de notoriété publique. Le général crut opportun d'exposer ses griefs dans une lettre so-disant confidentielle adressée au Premier Ministre Mavrocordato, lettre où il se livrait à des commentaires très critiques envers les souverains et leur entourage. La lettre confidentielle fut publiée dans le « Sémaphore de Marseille » du 21 mai 1855 et les journaux grecs s'en firent largement l'écho. Cette fuite, dont l'origine ne fut jamais connue, déclencha en octobre 1855 une tempête diplomatique. Le roi et la Chambre exigèrent la démission du général. Mavrocordato fit la sourde oreille, le ministre de France prit ouvertement position en faveur de Calerghi, qui resta à son poste : l'Angleterre et la France avaient besoin de lui pour continuer à neutraliser l'influence russe alors que la guerre de Crimée battait son plein. Quelques mois plus tard, Othon réussit à remplacer Calerghi à la tête du Département de la Guerre, et celui-ci, malgré son intégrité, était incontestable, prit sa revanche en acceptant publiquement de Napoléon III un cadeau de 10 000 francs à titre de dédommagement pour l'avanie qu'on lui avait imposée. Un an plus tard (1856) le besoin qu'avait la Grèce du soutien diplomatique français au moment de la conclusion du traité de Paris obligea Othon à se réconcilier avec le général et à lui accorder audience à une date qui fut fixée symboliquement le jour anniversaire de la naissance de l'empereur des Français. En 1860 Calerghi revint aux affaires, mais ne prit pas part au complot qui entraîna la chute d'Othon en 1862. Toutefois, après l'abdication du roi, il fit échouer la candidature au trône de Grèce du prince Ypsilanti soutenu par l'Autriche et par les millions de son beau-père le baron Sina, et porta par là le dernier coup à l'influence des familles phanariotes en Grèce (Collection A. Coundourioti, Athènes).

7) Journal de Constantinople 6 déc. 1843. Rappelons que les historiens grecs ont cherché plus tard à justifier cette loi absurde (promulguée alors que la campagne pour la réunion à la Grèce de tous les Grecs de Turquie battait son plein), par l'argument que tous les pays d'Europe interdisaient l'accès des étrangers aux fonctions publiques. Mais ces historiens omettent de dire que la loi en question visait, sous un faux qualificatif, les Grecs nés à l'étranger.

d'une bonne disposition des monarques de l'Europe envers l'ex-roi de Suède Gustave Wasa qui postulait à la couronne de ce vague projet politique albano-grec.

Quoi qu'il en soit, frappés d'opprobre et excommuniés politiquement, les Phanariotes n'eurent d'autre issue que de patienter. La loi frappant les hétérochtones fut finalement transformée en un amendement plus ou moins inoffensif, grâce à des artifices de vocabulaire introduits par Coletti, Alexandre Mavrocordato et André Métaxà, ces deux derniers aristocrates hétérochtones notoires. En fin de compte, les hétérochtones servant dans l'armée, la marine, les services consulaires et l'enseignement étaient maintenus dans leur poste. Le décret voté à leur encontre fut appliqué avec une rigueur très relative, due aux protestations des banquiers et armateurs vivant à l'étranger, rendus inquiets par ce mouvement d'opinion frappant des Grecs récompensés de leurs sacrifices au moyen d'une mesure les assimilant presque à des ennemis de la Nation. Les communautés hellènes d'Égypte, de Marseille, de Londres, le Patriarcat lui-même, s'indignèrent de voir que, tout hétérochtones qu'ils étaient, Athènes continuait à leur solliciter des subsides financiers pour renflouer ses finances chancelantes. Le parti des autochtones fut prié de modérer ses attaques s'il ne voulait voir tarir les donations des évergètes de l'étranger.

Le conflit se transporta alors sur un autre terrain, celui des fêtes mondaines de la Cour, fêtes d'autant plus importantes aux yeux de l'opinion qu'à leur occasion la classe politique du nouvel état devait faire face à l'examen de l'Europe représentée par ses ministres plénipotentiaires et le personnel des légations. De ce fait, les bals à la Cour d'Athènes revêtaient une importance tout à fait disproportionnée par rapport à leur rôle. La reine Amélie sympathisait ouvertement avec les « fustanelles », c'est-à-dire les vieux chefs du parti autochtone, qui ne s'habillaient qu'en costume national, alors que la comtesse von Plusckow, première Dame d'Honneur de la Cour, ainsi que les dames du corps diplomatique penchaient en faveur des « redingotes », c'est-à-dire des familles de l'aristocratie phanariote, parlant des langues étrangères et dont l'esprit cultivé offrait plus d'agréments à la vie mondaine.

Depuis le mariage du roi Othon (novembre 1836), le cérémonial de la Cour de Grèce voulait, qu'à l'occasion des fêtes importantes, il y eut bal au palais. Inspiré de l'étiquette allemande, ce cérémonial voulait aussi que le bal fut ouvert par une *polonaise*, danse lente et ennuyeuse au cours de laquelle les couples, l'un à la suite de l'autre, se tenant par la main, défilaient en une grave promenade autour de la salle. La reine Amélie ouvrait la marche avec le doyen du corps diplomatique, suivie du roi conduisant l'épouse de l'un des plénipotentiaires étrangers. Le programme continuait avec des danses plus animées, conformes à la mode du temps, valse, quadrilles et mazurkas. Le jeune couple royal, dont la danse constituait, avec l'équitation, le seul plaisir parmi ses tâches officielles, ne se privait pas de choisir ses partenaires uniquement pour leurs qualités chorégraphiques et nullement en considération de leurs fonctions officielles. Ainsi le roi valsait de préférence avec les demoiselles ou les jeunes femmes appartenant aux familles phanariotes, tandis que la reine élisait comme danseurs les jeunes secrétaires des légations. Encore que personne, même parmi les plus vifs opposants à la monarchie, n'eut jamais rien trouvé qui eut pu mettre en cause la vertu du couple royal, ces danses, ou plutôt la manière dont elles se déroulaient, déplurent à toute une série de hauts personnages de l'État, que l'âge et la méconnaissance des modes européennes laissait à l'écart. Aussi le Coup d'État du 3 septembre 1843 ne modifia-t-il pas seulement la Constitution, n'élimina-t-il pas seulement les Phana-



Cette photographie, communiquée par la « Galerie Texbraun » de Paris, nous montre les protagonistes du **Quadrille impérial** qui dansa au grand bal de la Cour en 1864. Les costumes sont pour la plupart espagnols.

- les deux sœurs Carpouni, dont le portrait de l'une, après son mariage au comte Messala, figure ici-même, page 200.
- le prince Gagarine, conseiller de la légation de Russie.
- Mademoiselle Stavro, dont le père, l'un des plus notables « nouveaux riches » de la capitale grecque, avait fait fortune comme directeur de la Banque Nationale de Grèce.
- Mademoiselle Almérie de Testa était la fille du ministre plénipotentiaire d'Autriche à Athènes, le baron Henri de Testa. Née dans une vieille famille italienne de Constantinople, Almérie de Testa épousa en 1866 le futur général grec Vassos. Leur petite-fille épousa le maréchal Papagos, homme d'État.
- Jean Photiadès, Grec du Phanar, avait succédé à son beau-frère Costaki Musurus comme ministre plénipotentiaire de la Sublime Porte à Athènes.
- Monsieur Kartchevski, consul de Russie, allait épouser plus tard une demoiselle Argyropoulo.

riotes des fonctions publiques, mais réforma également le cérémonial de la Cour. Il fut décidé par décret du gouvernement que, dorénavant, la *polonaise* inaugurant le bal serait ouverte par la reine, qui ferait chaque fois un tour de salle donnant successivement la main, dans l'ordre, au doyen du corps diplomatique, au Premier Ministre, au Président du Sénat, au Président de la Chambre, à chacun des ministres plénipotentiaires étrangers successivement, puis à chacun des membres du gouvernement. Othon devait procéder pareillement avec les épouses de tous ces respectables personnages. Si, après cela, les souverains avaient encore la force de valser avec qui bon leur semblerait, ils étaient libres de le faire.

Les familles phanariotes, qui n'avaient jusque-là rien perdu de leur superbe, prirent cet outrage fort mal. La princesse Soutzo, forte d'un long séjour à Paris où son époux avait représenté la Grèce, ne s'était pas gênée pour critiquer les goûts vestimentaires de la reine, peu conformes, selon elle, aux prescriptions de la mode parisienne. La princesse se mit à la tête de la cabale phanariote, et décida de frapper un grand coup destiné à discréditer le bal. « La reine », déclara-t-elle, « n'avait qu'à danser la *tzamiko* paysanne avec les fustanelles ». Quant aux familles phanariotes, elles avaient décidé de ne pas aller au bal du 10 novembre 1844. De ce fait, espéraient-elles, les diplomates étrangers, ne trouvant personne sachant danser convenable-



Emmanuel Argyropoulos né en 1819, fils de la princesse Ralou Caradja, s'est fait photographier à Naples en costume de gentleman voyageur. Comme d'autres jeunes phanariotes sans fortune, il avait épousé une boyaresse roumaine richement dotée en terres, Pulchérie Cantacuzène. Le couple séjournait plus à l'étranger qu'en Grèce (Collection de l'auteur).



Photographiée ici au soir de sa vie, Triandaphyllou-Rose Botzari, fille de l'un des grands héros de la Révolution Hellénique, avait été une beauté célèbre. Demoiselle d'honneur de la reine Amélie dès la venue de cette dernière en Grèce, son portrait fut placé dans la « Galerie des Beautés » installée par le roi de Bavière au château de Nymphenburg. Ce portrait a été publié à maintes reprises dans les différentes Histoires illustrées de la Grèce. Rose Botzari fut l'une des premières mariées de la politique destinée à unir les familles de l'aristocratie phanariote à celles des hommes nouveaux issus de la guerre d'Indépendance. Elle épousa le général Georges Caradja (Collection de l'auteur).



Avant le grand bal de la Cour : mademoiselle Zygomala, demoiselle d'honneur de la reine, appartenait à une famille de banquiers originaires de Chio (Collection E. Secretan, Paris).

ment, s'ennuyeraient et éprouveraient un mécontentement tel contre la Cour et le gouvernement, que leurs comptes rendus officiels s'en feraient certainement l'écho. La reine ne se tint pas pour battue et fit venir d'urgence un professeur de danse viennois. Au bal suivant, le jour du Nouvel An 1845, les membres du gouvernement et quantité de fonctionnaires de l'État savaient danser la valse et le quadrille ; l'honneur de la Grèce était sauf, le « blocus » de la *polonaise* par les phanariotes avait échoué.

Une étourderie de la reine remit tout en question. Un autre bal eut lieu dans la soirée du 3 février 1845, anniversaire de l'arrivée d'Amélie en Grèce. La reine commença, très protocolairement, un tour de *polonaise* avec le doyen du corps diplomatique, qui était le ministre d'Autriche ; elle en fit un deuxième avec le Premier Ministre, Coletti, qui portait la fustanelle, puis un troisième avec le Président du Sénat, Georges Coundourioti, lui aussi en fustanelle ; ensuite, se trompant dans l'ordre imposé, elle alla prendre la main du ministre d'Angleterre, alors qu'elle aurait dû s'adresser au Président de la Chambre, Canello Deliyanni. Celui-ci quitta ostensiblement le Palais, déclarant à sa sortie que la reine avait « insulté le Parlement ». Avertie de son erreur, la reine fit arrêter la musique et envoya quérir Deliyanni, qui refusa de revenir. L'incident faillit arrêter le bal, mais le roi décida de reprendre son tour de *polonaise* avec Madame Deliyanni comme si de rien n'était. Peine perdue : les journaux du lendemain, et

ils étaient nombreux à Athènes, se saisirent de l'incident pour attaquer le Président de la Chambre et même le Gouvernement. Une polémique ardente s'ouvrit entre les adversaires et les partisans de Deliyanni, qui dut s'expliquer le 5 février devant les députés réunis au complet. Sa justification encouragea l'opposition parlementaire à redoubler d'attaques contre le Ministère et une délégation de dix députés alla présenter des excuses à la souveraine.

Nous arrêtons là la chronique de ces épisodes additionnant d'une part la haute politique et les mesquineries propres à l'existence des petites Cours allemandes, et, d'autre part, les querelles byzantines et les vanités de ces clans de notables, qui, en quelques années, de sujets du sultan, étaient devenus les dignitaires d'un nouvel État, héritier de la plus ancienne civilisation de l'Europe.

L'on finit pas s'habituer à vivre ensemble, au fur et à mesure que l'Europe s'accoutumait à l'agitation de la vie politique en Grèce, et que les Grecs faisaient l'apprentissage de la démocratie. Colocotroni, Riga Palamidi, et les autres coryphées de l'anti-aristocratie, marièrent leurs enfants aux enfants du Phanar. « Le caftan des princes s'est uni à la fustanelle des pallikares ». Ce mot, qui est de Colocotroni lui-même, signifie bien, par sa concision, que le temps finit par avoir raison de toutes les passions.

(8) Théodore VELIANITIS a décrit, dans une série d'articles du « Messenger d'Athènes » des 23, 24, 26 VI et 11-24 VII 1930, les péripéties liées à l'affrontement entre les hétérochtones et les autochtones.



Arbre généalogique des Capodistria

Cette généalogie des comtes Capodistria est la transposition laïque d'un thème d'iconographie religieuse dont la tradition remontait aux origines de l'art médiéval, tant à Byzance qu'en Europe occidentale : l'arbre de Jessé, basé sur les textes des Évangiles, qui figurait dans les édifices religieux sous forme de vitraux, de fresques, de sculptures, de mosaïques, et représentait la généalogie du Christ. Jessé était un vieillard vigoureux à longue barbe, le plus souvent couché dans une attitude méditative, alors que l'arbre portant dans ses branches ses multiples descendants (David, Salomon, Roboam, la Vierge mais aussi les philosophes païens Solon, Platon, Pythagore, etc) s'élevait de ses reins. L'idée biblique fut reprise par les apologistes des grandes familles, qui la destinèrent à l'usage non moins glorieux des généalogies nobiliaires.

Qu'ils fussent peintres ou historiens des familles, ces auteurs installaient volontiers en tête de leur filiation quelques héros venus de contrées lointaines et de la nuit des temps, dont les vertus et la gloire immémoriales se transmettaient pendant des siècles dans la mémoire et dans le sang de ses descendants.

Le peintre de cette généalogie des Capodistria – laquelle, comme tant d'autres, ne tient aucun compte ni des femmes, ni des dates, a représenté un guerrier moyennageux rêvant aux multiples hauts faits de sa lignée. Cette manière artistique était celle du romantisme (le tableau date des environs de 1830) qui symbolisait de la sorte les qualités héréditaires de force et de courage inséparables, bien entendu, de la noblesse, et que le culte familial était censé entretenir éternellement. Victor Hugo, vers la même époque, dans ses vers de *Booz endormi*, pense à un sujet analogue lorsqu'il évoque un géant mythique contemplant sa descendance future :

« Et ce songe était tel, que Booz vit un chêne ;
Qui, sorti de son ventre, allait jusqu'au ciel bleu ;
Une race y montait comme une longue chaîne ;
Un roi chantait en bas, en haut mourait un Dieu.
Une race naîtrait de moi ? Comment le croire ? »
Et Booz murmurait avec la voix de l'âme :
« Comment se pourrait-il que de moi vint ceci ? »

(Illustration communiquée par le comte Capodistria, Corfou).

Grèce en 1827 par l'Assemblée de Trézène, est assez connue pour n'être esquissée ici que brièvement, puisque toutes les encyclopédies et tous les manuels d'histoire en parlent. Après son assassinat par les Mavromichalis, ce fut son frère Augustin qui dirigea sa succession politique pour quelques années.

En 1839 le troisième frère, Georges, prit la relève de la politique philorusse. Associé au chef pallicaire Nikita « le turcophage », il entra dans la société secrète « Philorthodoxe » et fomenta le complot fameux destiné à faire enlever le roi Othon et la reine Amélie lors de la messe officielle du Nouvel An, purger le gouvernement et l'université de tous les étrangers (c'est-à-dire des occidentaux) et réformer l'éducation de la jeunesse en la confiant au clergé. Après l'échec de ce complot, dont le manque de sérieux servit à démontrer l'innocence des conspirateurs, la famille C. ne prit plus de part très active à la politique grecque. Outre son titre vénitien, cette famille, l'une des plus anciennes de la Grèce, possède également une distinction rarement accordée par la Suisse à des étrangers, la citoyenneté d'honneur.

En effet, le 28 mai 1816, le Syndic et le Conseil Municipal de Lausanne accordaient la bourgeoisie de cette ville « au comte Jean de Capo d'Istria, conseiller d'État de Sa Majesté l'empereur de Russie, Chevalier Grand Croix de l'Ordre de Saint-Wladimir et de celui de Sainte-Anne de Russie, de celui de Saint-Léopold d'Autriche et de celui de l'Aigle Rouge de Prusse, en récompense de la protection et de la bienveillance spéciale dont Sa Majesté l'Empereur de Russie avait honoré le canton de Vaud et la ville de Lausanne pour leur liberté, leur indépendance et leur prospérité présente et future ».

Le 25 mai suivant, et pour les mêmes motifs, le comte Capodistria recevait la citoyenneté du canton de Vaud. Ces deux qualités étaient héréditaires, selon les stipulations de l'acte de concession, mais, bien qu'il s'agisse là d'une distinction extrêmement rare et appréciée, la famille Capodistria n'allait jamais s'en prévaloir auprès des autorités suisses.

Sous le Protectorat Anglais des Iles Ioniennes le titre de comte fut confirmé au bénéfice de Spiridion-Giulio Capodistria, de son fils Antonio-Maria et de ses petits-fils Andrea et Giovanni, par décret du 6 IV 1840. La sépulture de Jean Capodistria, ainsi que celle d'autres membres de sa famille se trouve au monastère de la Sainte Vierge Platytera, dans les environs de Corfou. Certains des tombeaux sont ornés du blason qui est *tranché d'azur et de gueules, l'azur chargé d'une croisette pattée d'argent, à une cotice d'argent chargée de trois molettes du même. Couronne de comte*. Voir illustration p. 80.

Les frères de Jean Capodistria placèrent sur son tombeau, et bien qu'il s'agisse de celui qui jeta les bases de l'État grec moderne, une inscription rédigée selon les anciennes traditions de la noblesse corfiote, c'est-à-dire en langue italienne. Nous la reproduisons ici d'après l'ouvrage déjà cité de Vrokini, p. 55-56.

Épitaphe de Jean Capodistria

D.O.M.

QUI GIACE IL CONTE GIOVANI CAPODISTRIA, CORCIRESE
INCLITO GOVERNATORE DELLA GRECIA D'INGEGNO, SAPIENZA,
VIRTU FORNITO.

NELLA SCIENZA POLITICA E IN TUTTE LE DISCIPLINE ERUDITISSIMO.
DECORATO DELLA GRAN CROCE DI MOLTISSIMI ORDINI EQUESTRI
GIA SEGRETARIO DEL SENATO IONIO.
QUINDI DELL'EGREGIO IMPERATORE DELLA RUSSIA ALESSANDRO I
LEGATO, CONSIGLIERE, MINISTRO.

IL QUALE AVENDO FERMAMENTE CONSOLIDATO E RETTAMENTE
GOVERNATO

LA DI RECENTE COSTITUITA REPUBBLICA DE' GRECI MISERAMENTE
MORI

DAI SANGUINARI NEMICI DELLA GRECIA IN NAUPLIA PER INSIDIE
ASSASSINATO

IN ETA DI ANNI LVI DALLA VENUTA DEL SIGNORE MDCCCXXXI.

I FRATELLI SUPERSTITI/LE SUE AMATISSIME SPOGLIE MORTALI
DALLA GRECIA IN CORCIRA TRASPORTARE CURARONO/E QUESTO
MONUMENTO

IN TESTIMONIO PERENNE D'INCONSOLABILE DESIDERIO/CON LAGRI-
ME POSERO.

Bibliographie :

ERR ; l'ouvrage de C.M. WOODHOUSE, *Capodistria, the founder of Greek Independence*, Londres 1973, est une biographie exhaustive qui cite l'ensemble des sources relatives à l'homme d'État.

COMNÈNE DUKAS

Le marquis Pompeo Litta utilisait peu les archives orientales lorsqu'il écrivit son gigantesque ouvrage sur les « Famiglie Celebri Italiane ». C'est pourquoi sa généalogie des Orsini, l'une des plus grandes familles de Rome, qui joua un si grand rôle dans l'histoire de l'Italie pontificale, ne mentionne pas les Orsini de Nocera dei Pagani, en Sicile, de la branche dite « apostolique » de ce lignage, de laquelle semblent issus les Orsini, seigneurs et comtes palatins de Céphalonie, despotes d'Épire, maison régnante en Grèce de 1197 à 1335.

Leur histoire débute avec la IV^e Croisade, lorsque Venise, qui s'était attribué les îles de Céphalonie et de Zante lors du partage des terres byzantines, se rendit compte qu'elle ne pouvait disposer de forces suffisantes pour occuper effectivement toutes ses nouvelles possessions. Un décret ducal de 1207 reconnut alors à tout citoyen vénitien ou allié de Venise le droit d'occuper à ses frais et profits tout territoire énuméré par l'acte de partage de l'empire byzantin et attribué à la Sérénissime, à condition de reconnaître la suzeraineté de cette dernière. Maïo Orsini, patricien romain, reconnu à cette occasion la suzeraineté de Venise sur l'île de Céphalonie dont il s'était emparé, et se vit reconnaître en échange le titre de comte palatin.

Les vicissitudes politiques de cette partie de la Grèce firent que, par la suite, les descendants de Maïo Orsini durent faire hommage de leurs possessions tantôt à Venise, tantôt aux Villehardouin princes d'Achaïe, tantôt aux Anjou de Naples.

En 1318 Nicolas Orsini, « comte palatin, sire de Céphalonie et de Zakynthos », assassina son oncle maternel le despote d'Épire Thomas Ange, annexa ses possessions, épousa sa veuve Anne Paléologue, et établit sa capitale à Arta. Il était tué à son tour, en 1324, par son propre frère Jean qui refusait de prêter hommage à Philippe d'Anjou-Tarente, prince d'Achaïe, son suzerain.

Elevés par leur mère grecque, Nicolas et Jean Orsini étaient orthodoxes dès leur naissance. Pour mieux faire passer l'usurpation, et pour faire oublier leur illustre nom romain à leurs sujets grecs, ils prirent les trois noms non moins illustres de Dukas Ange Comnène, portés avant eux par les souverains grecs des pays qu'ils s'étaient appropriés. C'est pourquoi l'on trouve l'inscription « Jean Comnène » gravée sur un mur de l'église de la Vierge Consolatrice, à Arta, par le comte palatin Jean Orsini qui venait de restaurer richement ce lieu de culte.

Toujours en 1324, le comte Jean de Gravina, frère de Philippe d'Anjou-Tarente, et héritier des prétentions angevines sur l'Achaïe en vertu de son mariage (blanc) avec la fille d'Isabelle de Villehardouin, fit voile vers le Péloponnèse à la tête d'une escadre composée de vingt-cinq galères. Faisant escale à Céphalonie, il décida d'annexer cette île et obligea Jean Orsini à lui prêter hommage pour le restant de ses possessions, c'est-à-dire pour le despotat composé de l'Acarmanie, de l'Étolie, et des villes d'Arta et de Janina. Alors que la population de ces deux villes était grecque, celle des campagnes environnantes se composait en grande partie d'Albanais, sur laquelle le voisinage immédiat des possessions des grandes familles albanaises, les Golem, les Spata, les Thopia, les Castriota, ne manquait pas d'exercer une influence grandissante.

En 1328 Jean II, privé par l'empereur Andronic III du gouvernement de Janina, se révolta contre l'autorité de Byzance. Défait par les forces impériales, il dut ensuite (1331) prêter serment de fidélité au roi de Naples, Robert II ; les expéditions militaires envoyées par ce roi contre Arta obligèrent même Jean II à lui céder l'île de Leucade et la ville de Vonitza en Épire. Deux ans plus tard, Jean II réussissait par contre à s'emparer de quelques villes et territoires en Thessalie, qui avaient appartenu à l'archonte byzantin Stéphane Gabriélopoulos. En 1335, il était assassiné sur l'ordre de sa propre épouse, Anne Paléologue, qui prenait les rênes de la régence au nom de son fils mineur Nicéphore. Anne n'exerça le pouvoir que très peu de temps, car l'empereur Andronic III, après avoir, avec l'aide de mercenaires turcs, soumis les clans albanais, se retourna contre elle et l'obligea à lui céder la régence.



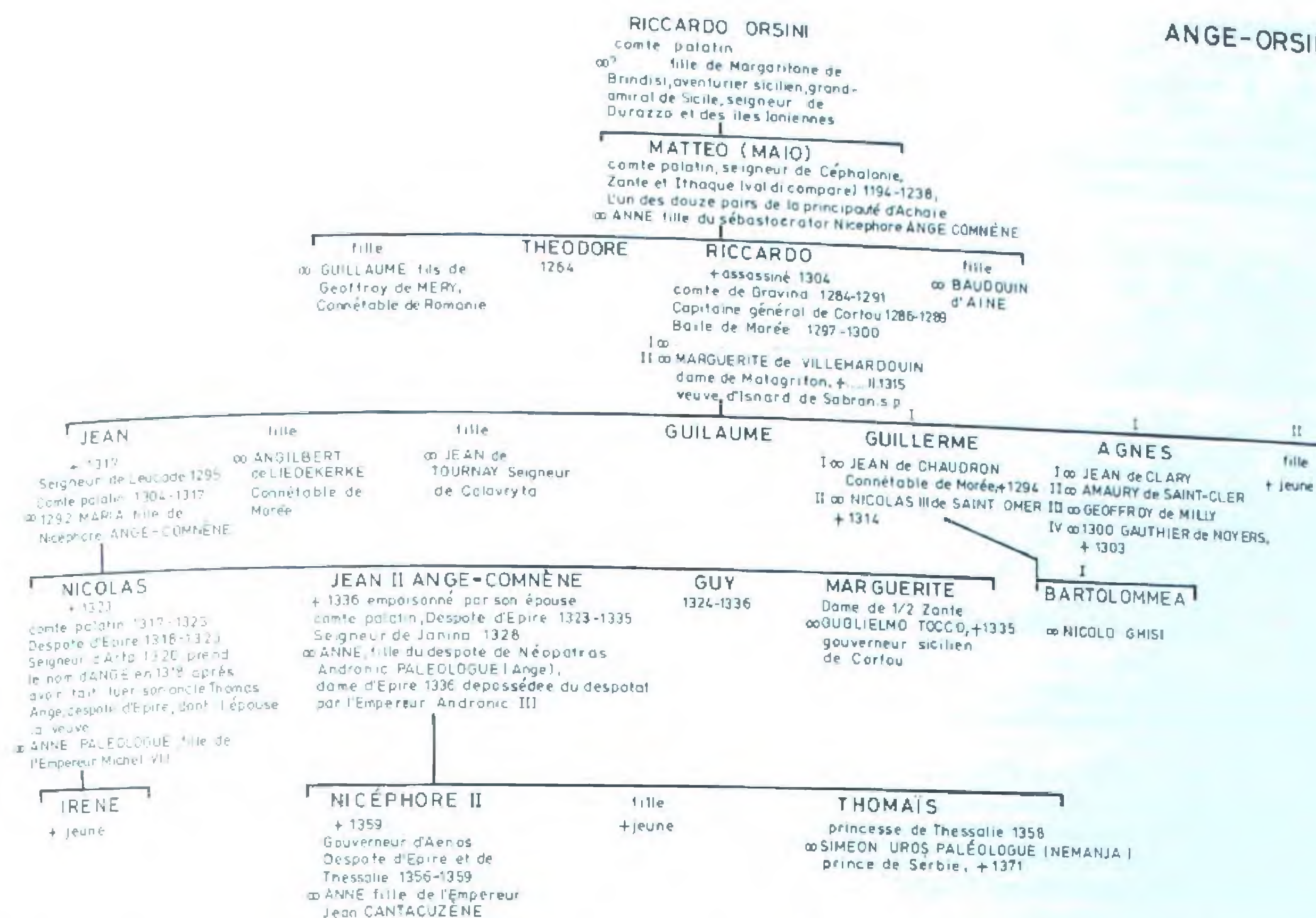
Blason
fictif
de l'Épire
d'après
Zépharovic,
op. cit.

Le règne agité de Nicéphore Orsini fut marqué par conséquent non seulement par les âpres rivalités entre les tsars serbes et les empereurs byzantins, désireux chacun de leur côté d'annexer le despotat épirote, mais aussi par les ambitions grandissantes des seigneurs albanais. L'armée byzantine conquiert presque entièrement le despotat au cours d'une campagne qui dura de 1335 à 1338. Marié de force par l'empereur Andronic III à Anne Cantacuzène, le jeune despote Nicéphore, décoré au titre byzantin de panhypersébaste, ne réussit pas à rentrer en possession des domaines paternels. En effet, depuis 1347, le grand domestique Jean Cantacuzène s'était fait proclamer empereur, sous le nom de Jean VI. En 1350, le tsar de Serbie, Stéphane Duchan, qui avait déjà conquis des territoires considérables au dépens de Byzance et de Nicéphore, s'intitulait *roi de Serbie, de Dioclée, de Chelm, de la Zéta, d'Albanie et de tout le littoral, co-possesseur d'une grande partie du royaume de Bulgarie, seigneur de presque toute la Romanie et despote d'Arta*. Un traité conclu avec l'empereur confirmait le tsar serbe dans ces titres, alors que son propre frère, Siméon, gouvernait l'Étolie et l'Arcarmanie, et qu'un seigneur serbe, Grégoire Preljub, assurait l'administration de Janina. Quant au despote Nicéphore, il ne gouvernait plus, au nom de l'empereur, que des villes byzantines situées sur le littoral de la mer de Marmara. Mais en 1355, à la mort du grand tsar Stéphane, le plus illustre des souverains serbes du Moyen Âge, son empire s'écroula et fut divisé entre huit dynastes locaux, dont Jean Comnène Assan, frère du tsar de Bulgarie, lequel, après avoir épousé Anne Paléologue, mère de Nicéphore, gouvernait au nom du tsar de Serbie les villes albanaises de Bérat et de Canina, avec le titre de despote de Romanie.

Nicéphore profita des circonstances et réussit à rentrer en possession d'une partie de ses états, dont la ville d'Arta, où il régna jusqu'en 1359, année où il périt de la main des Albanais victorieux à Achelaüs. Les restes du despotat furent alors divisés entre les seigneurs albanais et le tsar-empereur de Serbie.

La mère de Nicéphore avait vainement essayé de sauver ses possessions, en se remariant elle-même à Jean Comnène Assan, frère du tsar de Bulgarie et de l'impératrice de Serbie, et en donnant sa propre fille Thomaïs en mariage à Siméon Duchan, frère du tsar serbe. Thomaïs laissa Janina en héritage à son fils, qui gouverna aussi la Thessalie au nom de l'empereur Paléologue, avant de céder son poste de gouverneur, avec le titre de César, à Alexis Philantropène, pour se retirer dans un couvent. Janina passa à la fille de Thomaïs, Marie, laquelle, bien que princesse serbe par son père et descendante de patriciens romains par sa mère, adopta elle aussi comme nom de famille celui des Ange. Elle épousa Thomas Preljub, neveu du tsar serbe Uroch IV, qui prit en 1383 le titre de despote de Janina, avant de passer au catholicisme et d'être assassiné en 1385. Marie convola en secondes noces avec Esau de Buondelmonti, de la grande famille des banquiers florentins, neveu, par sa mère, de Niccolò Acciajuoli, grand sénéchal du royaume de Naples et duc d'Athènes. Elle n'en eut pas d'enfants, et mourut le 28 XII 1394, dernière héritière directe des despotes d'Épire, des empereurs serbes, des Orsini de Grèce et du nom associé des Ange-Dukas-Comnène.

Esau était le descendant d'une grande et ancienne famille de la noblesse guelfe de Florence, les Buondelmonti, dont la généalogie remonte au XI^e siècle. Son père, Manente de Buondelmonti, bénéficia de la brillante carrière de Niccolò Acciajuoli, grand sénéchal du royaume de Naples, puis duc d'Athènes, dont il avait épousé la sœur, la pieuse Lapa. Manente suivit son beau-frère à Naples, où il reçut les charges de gouverneur des Abruzzes et de la Basilicate, puis celle de grand chambellan du roi Robert.



Outre Esau, il eut plusieurs autres enfants, parmi lesquels Maddalena, épouse du comte de Céphalonie Leonardo Tocco, dont les descendants furent aussi mêlés aux dernières phases de l'histoire de la Grèce avant la conquête turque.

Après la mort de Marie, Esau fit un deuxième mariage politique avec Irène Spata, fille d'un féodal albanais, puis un troisième, avec Eudoxie Balsa, de la dynastie des despotes slaves de la Zeta monténégrine, dont il eut plusieurs enfants. Ces derniers, fuyant le Turc, sont cités avec leur mère à Raguse en l'an 1435.

L'héritage grec des Buondelmonti, centré autour de Janina, faisait alors l'objet de luttes entre les Tocco, parents d'Esau, et les Spata, parents de sa deuxième épouse Irène. Ni les uns, ni les autres, ne descendaient des Ange Orsini Dukas dont ils revendiquaient les droits successoraux.

Quant aux Buondelmonti de Florence, ils renoncèrent très opportunément à la noblesse en 1359 pour se faire *di popolo* et échapper ainsi à l'exil et aux persécutions politiques. Leur nom a été immortalisé par Dante, qui en parle dans le chant XVI du Paradis. Ils se sont éteints en 1774.

Bibliographie :

Sebastiano CIRAC ESTOPANAN, *Bizancio y Espana. El legado de la basillisa Maria y de los despotas Thomas y Esau de Joanina*, 2 vol., Barcelone 1943.

L'article de Ruggero BUONOCORE di WIDMANN, *Gli Orsini di Roma e gli Orsini di Epiro*, « Rivista Araldica », 1931, p. 3-9, est à consulter avec la plus grande prudence.

ANINO, ANNINOS

ANNINOS

Le nom de cette importante famille de Céphalonie paraît dès le XIII^e siècle, mais sa généalogie documentée ne remonte qu'au début du XVI^e siècle. Elle fut inscrite au Livre d'Or de Céphalonie entre 1593 et 1604 et se divisa ensuite en plusieurs branches, dont celle des descendants d'Andrea Anino, créé chevalier de Saint-Marc par Venise en 1695, prit le surnom de *Cavalierato*.

Cette famille compta parmi les plus riches et les plus influentes de Céphalonie, île qu'elle ensanglanta au cours du XVIII^e siècle de sa terrible rivalité avec les Metaxa. Après s'être allié aux Loverdo, la famille Anino se mit à la tête du parti dit « des pay-

sans ». Menant à sa guise les affaires du Grand Conseil ainsi que les élections de l'archevêque, les Anino firent de leurs domaines des places retranchées que les représentants de la Sérénissime durent plus d'une fois faire prendre d'assaut par des expéditions armées.

Une deuxième branche des Anino, dont un membre, Nicolò, avait épousé en 1790 l'héritière de la famille des comtes Corafan, obtint la collation du nom et titre de cette famille. Les Anino comptent encore d'autres branches ; toutes ont laissé de nombreux descendants, parmi lesquels plusieurs représentèrent les habitants de Céphalonie aux Parlements Ionien et Hellénique. Leur généalogie détaillée figure dans le premier des deux volumes consacrés par Eugène Rizo-Rangabé à la noblesse de Céphalonie. Il s'agit des branches dites Cavalierato, Anastasato, Gregorato, Savachi, Teodoracato, Michelacato, Rodoteato et Cecchato.

Citons ici les noms de trois personnages qui ont marqué de leur activité l'histoire de l'orthodoxie et des idées dans la Grèce moderne :

Ioannikios Anino, né vers 1740, † 15 IV 1817, archevêque de Céphalonie (1783-1817), et métropolitain (1800-1817) de Corfou, Zante et Ithaque.

Thémistocle, né Patras 26 X 1843, † Athènes 21 I 1916, homme de lettres et journaliste, marié à Despina Ralli.

Charalambe (Babi), né à Argostoli le 6 IX 1852, † Athènes 1934, ∞ : I) à Irène Manganioti, et II) à Calliope Moschona ; lui aussi homme de lettres et journaliste d'une grande réputation.

En attendant une nouvelle édition, corrigée et mise à jour, de l'irremplaçable ouvrage de Rizo-Rangabé, nous présentons ci-après la filiation et l'état présent de la branche nommée aujourd'hui Anninos-Kavalieratos, la seule pour laquelle il a été possible de réunir des informations concernant ses représentants vivant actuellement. On trouve cette famille citée à Céphalonie dès le XVI^e siècle. La filiation certaine remonte à Elia Anino, fils de Gerolamo, qui passait pour être venu à Céphalonie du village de Anninata, en Acarnanie. Il fonda une localité du même nom sur sa nouvelle propriété à Céphalonie, et fit son testament en 1653.

Son fils Anastasio, † 1696, stradiote au service de Venise pour laquelle il combattit en Crète, fut gouverneur d'Ithaque en 1680.

Son fils Christodulo (1647-1697), fut le père d'Andrea, † 1740, créé chevalier de Saint-Marc par le doge de Venise (28 III 1695), — d'où le surnom de « cavalierato » donné à ses

descendants – et qui occupa la charge de gouverneur d'Ithaque en 1701 et 1710. ∞ Annetta, fille de Zuanne Caruso, il fut le père de Spyridion, † 3 X 1807, gouverneur d'Ithaque, *sindaco* de Céphalonie. ∞ Elena, fille de son parent Evaghelo Anino-Rodoteato et de Zaphiroula Clada, dont deux fils, Christodoulo et Andrea. C'est de ceux-ci que descendent les deux lignes des Anino-Kavalieratos actuellement subsistantes :

I

La première ligne descend de Christodoulo, né 11 VI 1750, † 16 XII 1826, membre du Gouvernement des Iles Ioniennes ; ∞ Mariettina Valsamachi, dont :

Panaghi, né 20 VI 1788, † 22 XI 1854, ∞ 20 II 1832 Maria, fille du comte Costantino Corafa et de Catherine Blessa, dont :

I. Christodoulo, ∞ Amalia Delvinioti, dont :

A) Eugène, né Argostoli 9 XII 1864, consul de Grèce, ∞ Corina Siderikoudi, dont :

1) Christophore, né 2 IV 1909.

2) Phédon, né Argostoli 20 III 1912, ambassadeur de Grèce à Canberra et Paris, ∞ Maria Kantouni.

B) Agamemnon, né 22 VI 1866, ∞ 31 I 1904 Regina, fille du comte Spiridion Sdrin et de Calliope Votroni.

II

La deuxième ligne descend de Andrea, né 15 I 1769, † vers 1825, ∞ Maria, † 10 II 1844, fille de Gerolamo Assani et d'Anna Crassa, dont :

Gerasimo, né le 8 X 1805, † Florence vers 1835, ∞ 28 IV 1832 à Rosa, fille du Dr. Nicola Dallaporta, dont :

Ioannis, né vers 1834, † 1877, député à plusieurs reprises aux Parlements Ionien et Hellénique, ∞ 1 II 1858 Anetta-Vittoria, née 23 IV 1839, fille de Gherassimo-Marino Pangali et de Maria Bonico, dont :

I. Socrate, né 1872, † ... ?, avocat à Argostoli, ∞ 15 V 1904 Margotta Metaxà, née 1888, † 1937 Argostoli, dont :

1) Anna, née à Argostoli 20 III 1905.

2) Ioannis, né à Argostoli 25 IV 1908, † id. 1977, avocat, ∞ : I) Aphrodite Frangopoulo, et II) Gheorghia Capatou, dont (du 1^{er} lit) :

a) Margotta, née Argostoli .. IV 1944, ∞ 1974 Vassili Vassilopoulo, ingénieur.

b) Sophia, née Argostoli 1946, ∞ en Allemagne ...

3) Andrea, né Argostoli 12 II 1910, ∞ 6 X 1945 Maria Képhalà, dont :

a) Panaghi, né Athènes 25 IV 1949, avocat, conseiller au Ministère des Affaires Étrangères, ∞ Athènes 20 II 1982 Erophilie, fille de Constantin Dellaporta et d'Alexandra Claudato.

b) Socrate, né Athènes 27 IV 1950, ∞ Evangelia Alexopoulo, dont :

– Andrea, né 1981.

4) Iris, née Argostoli 25 II 1917, ∞ 1942 Spyro Dendrino, fonctionnaire de banque.

Nous ajoutons ci-après un historique sommaire, et généalogiquement incomplet, de la branche de cette famille dite « Anastasio » : Anastasio Annino, descendant à la génération du fondateur du lignage, ∞ Cornélia Pangali, dont, parmi d'autres enfants, Marino, chef du grand parti « paysan » des Annino, qui remplit l'histoire de Céphalonie de ses luttes contre le parti des Métaxà, ∞ 1748 Calomira Métaxà, dont, parmi d'autres enfants, Anastasio, gouverneur d'Ithaque, ∞ 1766 Chiara, fille du comte Andrea Métaxà, chef du parti adverse. Ce mariage amena la paix entre les deux clans antagonistes. Il fut le père de Andrea, né 23 VII 1778, † 22 III 1860, ∞ Bella Assani, dont : Anastasio, né Argostoli 2 VI 1802, député au Parlement Ionien, ∞ Rubina Michalopoulo, dont :

A) Léonidas, médecin militaire, ∞ : I) Giulia, fille de Nicolo Métaxà, Crassa, dont (du 1^{er} lit) :

1) Rosalia, ∞ A, Cambitsi.

2) Urania.

3) Catherine.

4) Aglaé, ∞ : I) Zuanne Salamon, et II) 1908 Dimitrios Colivà, Directeur de la Banque Nationale de Grèce.

5) Constantin, né 1877, † 1964, directeur de Société Bancaire, ∞ 1923 Ismène, fille du Dr. Emmanuel Valetta et de Catherine Annino, dont :



a) Petros, né 1926, juriste, armateur, ∞ 1953 Hélène Sikiaridés, dont :

– Amanda, née 1957.

– Aléxia, née 1961.

– Mariana, née 1965.

b) Irène, ∞ Athènes 1955, Aléxis Caryofilis, industriel.

6) Anastasio, ∞ 10 I 1908, Éléna, fille du général Jean Constantinidi, ministre de la Guerre, dont :

a) Giulia.

b) Rhéa.

B) Thémistocle, né Patras 26 X 1843, † Athènes 21 I 1916, homme de lettres, journaliste, ∞ Despina Ralli, dont :

– Anastasio, né 1905 † en Suisse 1920.

Blason : L'ouvrage de Rizo-Rangabé donne un écu d'azur au lion d'argent, accompagné en chef d'un cimenterre du même, posé en fasces. Nous reproduisons ici, d'après un sceau ancien, une variante de ce blason.

Bibliographie :

Le rôle joué par cette famille dans les relations entre Venise et l'archipel ionien font que des notices lui sont consacrées dans la *Nobiltà Veneta*, de Casimiro FRESCHOT, ainsi que dans le volume I de la *Enciclopedia Storico-Nobiliare* de Vittorio SPRETI.

Voir aussi P. ANNINOS KAVALLERATOS, Σάμη, Βλαχάτα και Λαταβινάτα, (Notes sur les localités de Sami, Vlachata et Latavinata), dans le périodique « Kefalinitiki Proodos », n° 71-72 Athènes, nov.-déc. 1977, p. 225-230 ; Généalogie complète dans ERR.

Le doge de Venise concède la dignité de chevalier à Andreas Anino (1695).

Silvestro Valerio, par la Grâce de Dieu Doge de Venise.

Ornée de nombreux mérites, telle est la famille du seigneur Andreas Anino de Céphalonie, grâce aux abondantes et fidèles actions au profit des intérêts publics, surtout lorsqu'au début de la guerre actuelle feu le Docteur Anastasio, son grand-père paternel, uni à ses fils et à une escorte de 500 hommes, est accouru plein de sentiments généreux et exemplaires à la défense de l'importante place forte de Leucade, faisant paraître l'ardeur de sa foi avec toute la force de son mérite et à l'entière satisfaction de nos représentants. Digne imitateur de cet exemple, feu le Docteur Cristodoulo, père d'Andréas, s'est fait remarquer surtout à la défense de la place forte de Lépante assiégée par les forces ottomanes, aidant de son courage, ses nombreux auxiliaires et avec 500 habitants de Céphalonie, rassemblés à ses frais sans aucune dépense du Trésor Public, à éloigner les ennemis assaillants, œuvrant par dévotion profonde au service de Notre Seigneurie, pour laquelle il a mérité le titre de **Colonello d'Onore**. Considérant les mérites peu ordinaires déployés par cette famille aimée de Nous, le Sénat, dans sa mûre réflexion, jugeant opportun de lui donner une preuve honorifique de remerciement, a résolu, par décret du 17 courant, de décorer le seigneur Andreas Anino de la distinction du **cavaliato**, afin que relise sur sa digne personne une preuve spéciale non seulement de son propre mérite, mais encore de

ARGYROPOULO

ΑΡΓΥΡΟΠΟΥΛΟΣ



Argenti

celui, si distingué, de ses prédécesseurs, le père et le grand-père. C'est pourquoi nous l'avons revêtu ce jour, en plein Conseil, du titre de Chevalier de Saint-Marc, lui concédant la faculté de porter le pourpoint, la ceinture, l'épée, les éperons d'or et tout autre insigne militaire relevant de la dignité chevaleresque, et la faculté de jouir de tous les honneurs, prééminences et privilèges qui lui appartiennent en cette qualité.

Nous délivrons à cet effet le présent privilège muni du sceau habituel, destiné à être préservé pour la mémoire de la postérité.

Donné en Notre Palais Ducal le 28 mars 1695.

Traduit de l'italien d'après le texte publié par Tsitseli, op. cit. p. 169.

ARGENTI

ΑΡΓΕΝΤΗΣ

L'une des anciennes maisons archontales de Chio, citée en 1344. La filiation prouvée remonte à Lorenzo A., vivant en 1511, dont le fils Giovanni aurait été identique au personnage du même nom inscrit au Livre d'Or de la Noblesse de Gênes. Après la mort d'Eustatios A., compagnon de Rhigas Pheraios, avec lequel il fut étranglé par les Turcs dans la prison de Belgrade (1798), ses descendants fondèrent à Marseille la société « Argenti père et fils » (1820) qui réunissait les intérêts de cette famille dispersée dans plusieurs villes d'Europe, dont un important comptoir à Vienne. Les A. figurèrent parmi les grandes maisons de commerce grecques, pendant tout le XIX^e siècle. A la branche de cette famille fixée en Angleterre appartint :

Pandely A., époux de Fanny Schilitzi. Leur fils Philip, né Marseille 1 V 1891, † Londres 14 IV 1974, officier dans l'armée grecque fut l'auteur de nombreux ouvrages historiques sur l'île de Chio, dont il devint, par ses donations, l'un des grands évergètes. ∞ Londres 20 II 1930 Alexandra, fille de Stephen Skilitzi et d'Alexandra Ralli, dont :

1) Fanny-Sybil, née Londres 28 II 1931, ∞ John Frandzi, ambassadeur de Grèce.

2) Georgina, ∞ lord Bernard Bruce (div.).

3) Pandely Lorenzo, né Londres 22 XII 1943.

Écartelé, au 1^{er} et au 4^e de deux chevrons d'azur, à la croix d'argent cantonnée de quatre molettes à huit rais. Cimier : une aigle issante de sable, les ailes étendues. Casque : à huit grilles de profil. Lambrequins : d'argent et d'azur. La devise grecque est l'équivalent du « Festina lente » latin.

Bibliographie :

G. LAIOS O 'Εμπορικός Οίκος 'Αργέντη εις Βιέννην (La firme Argenti à Vienne), Athènes 1961 ; Burke's Landed Gentry, Londres 1965 (art. Argenti) ; Timothy WARE, Eustratios Argenti, Oxford 1964 ; Ph. Argenti, op. cit.

Plusieurs familles de ce nom, dont la parenté entr'elles est loin d'être prouvée, ont prétendu à différentes époques descendre de la dynastie des Argyre qui avait donné au XI^e siècle un empereur à Byzance en la personne de Romain III, † 1034. Plusieurs siècles plus tard, le nom se rendit à nouveau notoire avec Jean A. (1416-1476), lettré byzantin, commentateur des textes d'Aristote, réfugié en Italie où il enseigna la littérature grecque et fut le maître d'Ange Politien. Il s'agit peut-être du même personnage que le Jean A. arrêté en 1461 par les autorités vénitiennes en Crète, lequel, après avoir fui Constantinople subjuguée par le Turc, « complotait avec les Grecs » contre la Sérénissime.

Au siècle suivant, l'archevêque de Salonique, Joasaph A. (1572) avait un neveu, fils de son frère, qui vivait en Moldavie. L'historien roumain Nicolas Iorga, qui mentionne ce fait, l'ajoute à d'autres informations prouvant, selon lui, que « les grandes familles byzantines ne s'éteignirent pas, elles devaient émigrer chez les Roumains ». L'historien avait d'ailleurs pour mère Zulnie Argyropoulo, d'une famille grecque d'ascendance récente et de petite noblesse moldave, dont la généalogie sera publiée dans le volume à paraître sur les familles roumaines.

On trouve une autre famille de ce nom à Corfou, inscrite au Livre d'Or en 1555, et éteinte, ou en tout cas partie de cette île, vers 1730, lorsque les documents ne la mentionnent plus.

Nous donnons ci-après la généalogie du lignage phanariote des Argyropoulo, qui a joué un rôle non négligeable au cours de la dernière phase de l'histoire de la Question d'Orient et au service de la Grèce moderne. Une branche de cette famille, établie en Allemagne, se fit reconnaître la qualité de famille de noblesse étrangère, (1935), en la personne de Thrasylvoulos A., officier allemand, et la confirmation du blason porté antérieurement, qui est : d'or, à la tête d'aigle tenant au bec une croix de sable, issant d'un cœur de pourpre. Support : deux licornes contournées. Casque couronné. Devise : Labore et Perseverantia.

Bibliographie :

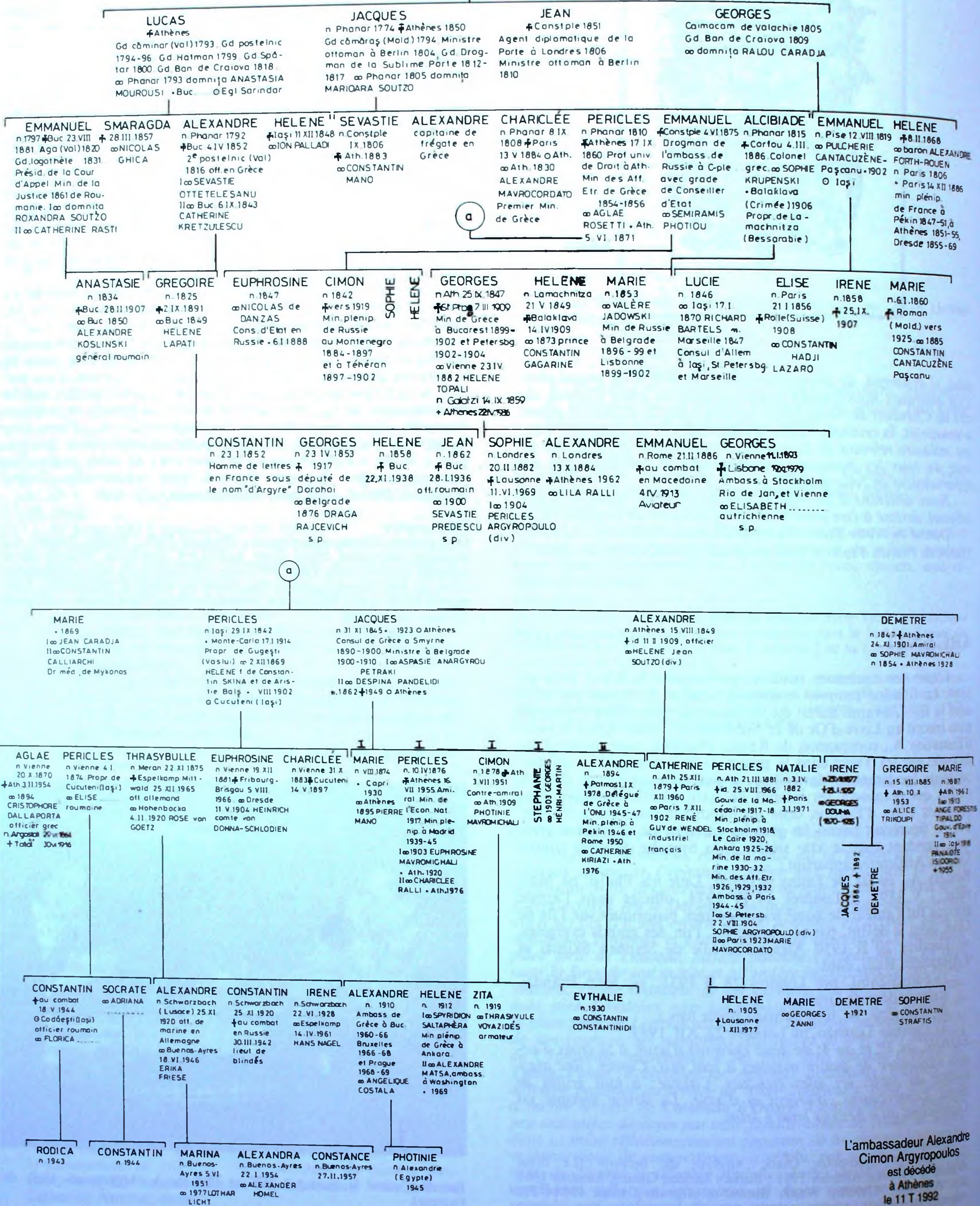
G. CAMELLI, Giovanni Argiropulo, Florence 1941 ; Freddy THIRIET, La Romanie vénitienne, Paris 1959, p. 433 ; E. GERLAND, Histoire de la noblesse crétoise, Paris 1908 ; N. IORGA, Byzance après Byzance, Bucarest 1935, p. 189 ; Genealogisches Handbuch des Adels, I, Starke edit., Limburg 1972 p. 118 ; Οίχογένεια « Αργυροπούλου, Έφημερίς » (Athènes) 21 fevr. 1885 ; ERR.



Entretien entre le maréchal Tito et Périclès A. Argyropoulo (coll. de l'auteur).

EMMANUEL ARGYROPOULO

n Salonique vers 1740
 † au Phanar
 Et méd à Amsterdam
 Médecin au Phanar
 † du docteur LUKI



L'ambassadeur Alexandre Cimon Argyropoulos est décédé à Athènes le 11 T 1992

L'épigramme funéraire avait été en vogue depuis l'antiquité grecque. Dès le IV^e siècle, son style avait adopté des motifs stéréotypés, axés autour de quelque thème mythologique dont le public était censé connaître la signification. Ce genre de louanges posthumes étaient apposées soit sur les tombeaux eux-mêmes, soit sur des monuments publics. La littérature latine hérita de ces exercices de style, qu'avec Martial et Catulle elle porta à la perfection.

L'éloge funèbre passa de la mythologie à la religion chrétienne, puis à l'Église byzantine qui lui donna, pendant de nombreux autres siècles, un caractère très artificiel. Après 1453, le Phanar se fit un devoir sacré de préserver les formes élégantes mais sclérosées d'une langue qui, jadis, gouvernait les peuples de l'empire d'Orient.

Nous reproduisons dans cet ouvrage un certain nombre de ces

ΙΑΚΩΒΟΣ ΑΡΓΥΡΟΠΟΥΛΟΣ | ΤΩ 1774 ΓΕΝΝΗΘΕΙΣ ΕΝ ΚΩΝ-
ΣΤΑΝΤΙΝΟΥΠΟΛΕΙ | ΕΝΘΑ ΑΡΡΩΓΗΣ ΕΝΕΚΑ ΤΩΝ ΟΜΟΦΥ-
ΛΩΝ | ΤΑ ΚΟΙΝΑ ΠΡΑΓΓΩΝ ΕΠ' ΑΡΕΤΗΙ ΔΙΕΠΡΕΨΕΝ | ΣΤΥΓΕ-
ΡΟΙΣ ΔΕ ΥΠΟΠΕΣΩΝ ΔΙΩΓΜΟΙΣ ΕΙΤΑ ΤΑ ΤΗΣ ΤΥΡΑΝΝΙΑΣ | Α-
ΔΩΡΑ ΦΕΥΓΩΝ ΔΩΡΑ ΕΙΣ ΕΛΛΑΔΑ ΗΚΕΝ | ΚΑΛΥΠΤΕΤΑΙ ΔΕ
ΤΩΔΕ ΛΙΘΩ | ΤΕΛΕΥΤΗΣΑΣ ΤΩ 1850 | ΚΑΙ ΠΟΘΟΝ ΥΠΟΛΙΠΩΝ
ΑΣΒΕΣΤΟΝ | ΤΟΙΣ ΤΕΚΝΟΙΣ ΤΟΙΣ ΦΙΛΟΙΣ | ΚΑΙ ΤΗ ΠΑΝΕΛΛΗ-
ΝΩ ΟΜΑΔΙ | ΜΑΡΙΑ Ι. ΑΡΓΥΡΟΠΟΥΛΟΥ | ΦΕΒΡΟΥΑΡΙΟΥ
1846 |

«Jacob Argyropoulos, né à Constantinople en 1774 a aidé ses compatriotes en exerçant des charges publiques. Il se fit remarquer par son courage; après avoir subi de dures persécutions, et méprisant les vains dons de la tyrannie il vint en Grèce où il git sous cette pierre. Il est mort en 1850 abandonnant les siens et tous les Grecs à une profonde douleur. Marie Argyropoulos, Février 1846»

complaintes académiques qui visaient à la fois à faire l'éloge du disparu et à entretenir le souvenir de Byzance. L'on ne pouvait graver d'inscriptions chrétiennes dans la capitale des sultans, où les tombes des « rayas » ne devaient pas attirer le regard. Mais au-delà du Danube, les grandes familles grecques, « venues de Byzance » ne cessaient de rappeler leur illustre origine au point de faire croire, presque, à une naissance semblable à celle des porphyrogénètes. Loin des Turcs, en Moldavie, en Valachie, elles érigeaient des sépultures dont les épitaphes rappelaient inlassablement que les défunts étaient « né à Byzance », « morte loin de Byzance », « pleuré par Byzance », « noble rejeton de Byzance ». Grâce aux Phanariotes, Byzance se perpétua dans la mémoire des familles jusqu'en 1821. Après la fondation de l'État grec moderne, les Phanariotes établis à Athènes trans- portèrent pieusement ce genre littéraire d'un autre âge dans le pays qui l'avait vu naître et c'est pourquoi l'on retrouve au cimetière d'Athènes les derniers vestiges de cet exercice de style, qui mourut de sa belle mort avec la dernière génération phanariote née à Constantinople.

ΤΗΝΔΕ ΠΕΡΙΚΛΗΙ ΣΤΗΛΗΝ ΕΘΕΤ ΑΡΓΥΡΟΠΟΥΛΩ | ΠΕΝΘΑ-
ΛΕΗ ΧΗΡΗ ΣΥΝ ΤΕΚΕΕΣΣΙ ΦΙΛΟΙΣ | ΟΥ ΜΟΥΝΟΣ Δ ΟΙΚΟΣ
ΦΘΙΜΕΝΟΥ ΤΑΤΑΦΟΝ ΕΝΘΑΔ ΕΔΕΥΣΕ | ΔΑΚΡΥΣΙΝ ΑΛΛΑ ΠΟ-
ΛΙΣ ΠΑΣ ΑΝΕΚΛΑΥΣΕ ΝΕΚΥΝ | ΕΥΓΕΝΕΑ ΠΤΟΡΘΟΝ ΒΥΖΑΝ-
ΤΙΟΥ ΙΣΤΟΡΙΑ ΘΕΣΜΩΝ | ΚΑΙ ΣΕΜΝΟΝ ΘΕΡΑΠΟΝΤ ΑΣΤΥΝΟ-
ΜΟΥ ΘΕΜΙΔΟΣ | ΔΕΙΝΟΝ Δ ΕΝ ΣΥΝΟΔΩ ΒΟΥΛΗΓΟΡΟΝ ΟΣΠΕΡ
ΙΑΛΛΕΙΝ | ΕΚ ΣΤΟΜΑΤΟΣ ΠΥΚΝΑΣΗ ΔΕ ΕΠΩΝ ΝΙΦΑΔΑΣ | Ε-
ΓΕΝΝΗΘΗ ΜΕΝ ΕΝ ΒΥΖΑΝΤΙΩ ΕΤΕΙ ΑΩΙΒ | ΕΤΕΛΕΥΤΗΣΕ Δ ΕΝ
ΑΘΗΝΑΙΣ ΕΤΕΙ ΑΩΣ |

«Cette stèle a été dédiée à Périclès Argyropoulos par sa veuve et ses enfants. Lors de sa mort non seulement les siens mais la ville entière ont inondé de larmes la tombe qui renferme ce noble rejeton de Byzance. Il se distingua comme juriste et comme orateur au Parlement où, prenant la parole, il se signalait par la blancheur cristalline de ses expressions. Né à Byzance en 1812, il mourut à Athènes en 1860».

ARIANITI

APIANITHES

Lignage féodal d'Albanie centrale, peut-être de la même origine que les Thopia, et qui paraît à la tête de la seigneurie d'Albanon en 1253. L'ancêtre se nommait Golem (« le grand ») Arianiti, et son épouse, selon la tradition de la famille, aurait été une Comnène, d'où le surnom de Comnène que les Arianiti ajoutèrent à leur patronyme. Les sources généalogiques byzantines ne parlent pas cependant de cette princesse Comnène, et il est plus probable que l'épouse de Golem Arianiti était parente d'une des impératrices byzantines.

De 1438 à 1444, le chef de la famille, Georges Arianiti Thopia Golem Comnène se fit l'âme de la résistance albanaise contre les Turcs. Le sultan Murad II, de guerre lasse, lui concéda tacitement la souveraineté sur les territoires situés entre le littoral et les rivières de Shkumbi et de Vijose. Le pape Eugène IV l'avait pris sous sa protection spirituelle dès 1433, suivi en cela par l'empereur Sigismond et le roi de Naples et d'Aragon Alphonse V. Arianiti fut déçu par l'absence d'aide effective des princes d'Occident et finit par s'allier à Venise. Néanmoins, la Sérénissime, soucieuse de ne pas donner trop d'importance à cet adversaire des Turcs, ne lui octroya que le titre de capitano, le privilège de déployer la bannière dorée en cas de guerre, et une pension de 300 ducats par an.

Après avoir mené contre les Ottomans une guerre sans répit, il vit sa renommée ombragée par la gloire grandissante de son gendre Georges Castriota (Scanderbeg), auquel il céda la primauté en Albanie après 1455.

Ses trois fils reçurent le 13 V 1463 le privilège de la noblesse du Grand Conseil de Venise, c'est-à-dire les honneurs du patriciat héréditaire. Son épouse fut reçue en 1489 par l'empereur Frédéric III, lequel, notoirement prodigue de qualificatifs sans fondement, lui concéda le titre « d'illustre veuve de l'ancien prince de Macé-

doine et de Thessalie », territoires que les Arianiti n'avaient jamais gouvernés.

Réfugiés en Italie, les derniers Arianiti contractèrent des mariages qui les apparentèrent aux familles situées dans l'un et l'autre des deux camps chrétien et mahométan d'une Europe orientale déchirée par l'avance turque : la famille du pape Jules II, celles des tsars de Serbie, des sultans eux-mêmes, des princes de Moldavie, des marquis de Montferrat.

Constantin Arianiti commença sa carrière dans l'entourage des papes, où il était qualifié de *greco* par une Curie hostile à ce catholique de fraîche date. En 1496 l'empereur Maximilien le qualifiait de « cher parent consanguin » et le nommait vicaire impérial en Italie. Ensuite, se donnant *motu proprio* le titre de prince de Macédoine et duc d'Achaïe, il devint gouverneur du marquisat de Montferrat. En 1499 il fut mêlé aux négociations menées à Venise par Philippe de Commynes, ambassadeur du roi de France, qui pensait faire de Constantin un roi d'Albanie et lui décernait l'Ordre de Saint-Michel. Bien qu'il eut pris part au côté des Français à la campagne contre Milan, Louis XII le fit prisonnier, en sorte que « le prince de Macédoine » se vit réduit à chercher fortune une nouvelle fois auprès du pape Jules II, un della Rovere auquel il était apparenté, et qui en fit son orateur (ambassadeur) en Allemagne.

Philippe Arianiti, dernier du nom, et désireux d'assurer la renommée posthume de son lignage, ne recula pas devant les généalogies hasardeuses et fit graver sur la dalle funéraire de son cousin Franceschetto della Rovere, archevêque de Bénévent, une inscription affirmant que la mère du pape Jules II était une princesse byzantine de la dynastie des Comnènes. Nommé préfet des troupes pontificales, il mourut en 1551 à la bataille de Torchiera menée contre le duc de Parme, Octave Farnèse. Celui-ci fit ensevelir le corps de son adversaire avec les honneurs dus à son rang, dans l'église de St-Jean-de-Parme.

Les armoiries concédées à Philippe Arianiti ont échappé aux investigations de Franz Babinger, et c'est à l'obligeance du professeur Jäger Sunstenau que nous devons l'information les concernant. Ces armoiries ont été concédées par l'empereur Charles Quint par diplôme daté d'Augsbourg le 12 V 1548, en même temps que le privilège de petite comitive, non héréditaire, et la noblesse du Saint-Empire au titre de chevalier (« Erblicher ritter-mässiger Adel »). *D'argent à l'aigle à deux têtes assorante de sable, au vol de gueules, sommée d'une croix grecque d'or, bordée d'azur et à un soleil de midi flamboyant, mouvant du chef, le tout à la bordure d'azur à l'inscription en majuscules latines d'or PER SIGNUM SANCTAE CRUCIS. Casque couronné flanqué à dextre d'un visage d'ange et à senestre d'un listel portant l'inscription CHRISTO.*

Ces armoiries représentaient la version rectifiée de celles concédées à Regensburg, le 16 IV 1546 au même Philippe Arianiti, bourgeois de Licio, dans le Napolitain, identiques, mais sans casque.

Inscription funéraire de Constantin Arianiti « prince de Macédoine, duc d'Achaïe », en l'église Sant'Agostino, à Rome :

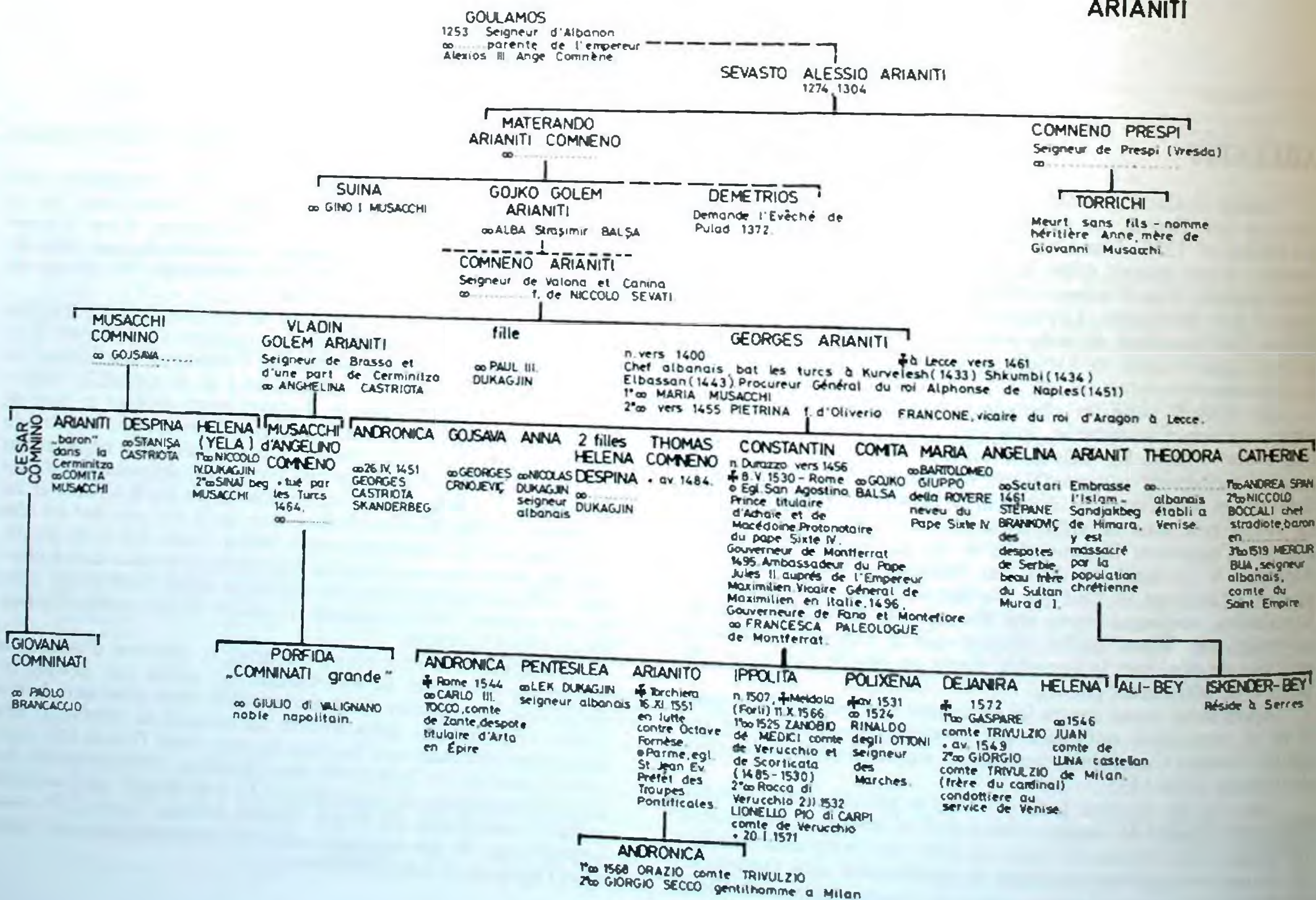
CONSTANTINO COMNENO MACEDONIAE PRINCIPI, ACHAEAE DUCI, QUI CUM PATRE AMISSO XII. ANN: NATUS AUITIS REGNIS A TURCIS PULSUS ESSET, ANIMI MAGNITUDE FORTUNAE INIURIAM CONFUTUIT, BELLICISQUE STUDIIS MAIORUM SUORUM AMPLITUDINEM ADAEQUAVIT, PRIMUM A [MAXIMILIANO IMPERATORE ITERUM AB EODEM MAXIMILIANO IULIOQUE SECUNDO] PONT. MAX. ATQUE ALOYSIO GALLORUM REGE AMPLISSIMIS EXERCITIBUS PRAEPOSITUS OMNIBUS IMPERATORIS VIRTUTIBUS SUMMAM GLORIAM ADEPTUS EST. ARIANITUS FILIUS PATRI OPT: MERIT: POS. VIX: ANN: LXXIII. DECESSIT CALEND. MAI: ANNO MDXXXI.

Bibliographie.

La généalogie des Arianiti, publiée par Hopf, a été reprise depuis par Franz BABINGER dans deux brillants essais, *Arianiti Comneno, Schwieger-vater Skanderbegs*, « Studia Albanica », I, Tirana 1964 p. 139-148, et *Das Ende der Arianiten*, Bayerische Akademie der Wissenschaften, Historisch-Philosophische Klasse, Sitzungsberichte 1960, Heft 4, p. 1-95.



ARIANITI



Famille phanariote, d'illustration récente, aujourd'hui éteinte, qui dut aux hasards de l'histoire d'avoir donné le dernier des grands drogmans de la Sublime Porte et le dernier grand logothète du Patriarcat.

Elle prétendait descendre de l'empereur byzantin Jean Tzimiscès, parce qu'elle possédait à Tchimich, en Asie Mineure, une maison supposée avoir appartenu à ce monarque, maison à laquelle était rattachée l'épitrôpie (droit d'administration) des biens d'une église avoisinante, épitrôpie que les Aristarchi se transmettaient de père en fils.

Au début du XIX^e siècle, Stavraki Aristarchi fit carrière d'abord comme *zaraf* (homme d'affaires), puis comme *kapuki-haya* (représentant diplomatique) à Constantinople du prince de Valachie Scarlate Callimachi. Lorsqu'éclata la révolution grecque il obtint par hasard, à la suite de l'exécution de Démètre Mourousi, la charge de grand drogman de la Sublime Porte. Aristarchi n'avait pas brigué cette dignité, qui lui fut d'ailleurs fatale, car, après avoir été contraint de prendre part à la déposition du Patriarche, et d'assister à sa mise à mort, il fut lui-même exilé avec sa famille à Boli, en Asie Mineure, avant d'y être exécuté sur ordre du sultan, en 1822.

Cette fin tragique n'allait pas empêcher son fils Nicolas de faire une carrière remarquable au service de la Porte parce que l'empire ottoman, faute de disposer de fonctionnaires musulmans suffisamment qualifiés, continuait à faire appel à des Grecs.

Dès 1823, il était rappelé à Constantinople, et entra au Sérail en qualité de secrétaire du sultan Mahmoud, et de professeur de français de l'héritier du trône, le futur sultan Abdul-Medjid. L'année suivante, il occupait la charge de grand logothète du Patriarcat, qu'il allait détenir pendant plus de quarante ans.

Fidèle, malgré tous les malheurs des Grecs, à la politique russe, qu'il servit toute sa vie avec un zèle dont la Porte ne sut pas mesurer l'ampleur, il aida le comte Orlov à imposer en 1832 le traité d'Unkiar Iskelessi à la Turquie. La récompense de ses services vint néanmoins de la part du sultan qui lui fit cadeau d'une maison à Yéni-Queuy sur le Bosphore.

En 1833, après l'échec des pourparlers turco-russes de Saint-Petersbourg au sujet de l'indemnité de guerre due par l'empire ottoman, la Porte rappela à Istanbul son plénipotentiaire Halil pacha et son secrétaire Stéphanaki Vogoridi ; le pacha était incompetent et Vogoridi était dévoué à la diplomatie anglaise. Ils furent remplacés par Ahmed Fevzi pacha et par son secrétaire Nicolas Aristarchi, grand logothète du Patriarcat, qui menèrent les négociations au mieux des intérêts russes. Aristarchi fut décoré par le sultan de l'ordre du Nichan Iftikhar, tandis que le gouvernement russe l'imposait au prince de Valachie comme représentant permanent de la Valachie (*kapukihaya*) auprès de la Sublime Porte. Aussi le premier acte du gouvernement révolutionnaire valaque de 1848 fut de destituer Aristarchi, « l'âme damnée de la Russie ». N'avait-il pas, trois ans auparavant, pris le parti des prétentions du clergé grec à l'occasion des discussions qu'il mena, à Bucarest, au nom du Phanar, autour des biens des couvents grecs en Valachie, lesquels couvraient près du quart de la superficie de la Principauté ? En 1851-1852 il dirigeait, au nom de la Sublime Porte, les négociations relatives au statut des Lieux Saints. Bien qu'ayant, une fois de plus, cherché à donner gains de cause aux intérêts russes, contre ceux de la France, protectrice du catholicisme, et contre ceux de la Turquie qu'il représentait, il n'en fut pas moins décoré de l'Ordre du Mérite (français) et récompensé par le sultan au moyen d'un sabre d'honneur décoré de brillants. Tant d'habileté lui fit espérer un rôle de choix auprès du prince Menchikov, envoyé en 1853 par le tsar à Constantinople afin d'imposer à la Porte les ultimatums de la Russie. L'on sait que le refus de ces ultimatums par la Porte provoqua la guerre de Crimée, mais le prince Menchikov, trouvant Aristarchi plus intéressé par la cause des Grecs que par celle de la Russie, l'avait éloigné d'auprès de lui. Une fois la guerre déclenchée, le logothète Aristarchi fut exilé à Vienne sur les instances de l'ambassadeur d'Angleterre.

Après la guerre de Crimée, que de nombreux diplomates du temps pensaient avoir été provoquée par les intrigues de la Russie mal informée par Aristarchi, ce dernier entra au Grand Conseil de l'Empire ottoman, avec le titre de bey. Dès lors la famille Aristarchi, comblée de faveurs par les sultans, allait devenir le sym-

bole de ce que les Grecs de Grèce abhorraient le plus, c'est-à-dire de la collaboration avec les Turcs. C'était cependant, pour les Grecs de Constantinople, la seule politique possible, et aucun des Aristarchi ne se rendit coupable d'actes allant à l'encontre de sa nation.

Nicolas Aristarchi bey, Grand logothète de la Grande Église, mourut au Caire le 2 II 1866. Le vice-roi d'Égypte fit célébrer avec une pompe inaccoutumée les funérailles de celui qui, en 1832, avait pourtant contribué à la conclusion de l'alliance russo-turque contre l'Égypte. Son cercueil défila entre deux rangées de militaires en armes. Des pachas et des beys portaient les insignes et décorations du défunt, et les consuls généraux des différentes puissances tenaient les cordons du cercueil. Cela ne s'était jamais vu en Orient à l'égard d'un chrétien.

La maison Aristarchi, situé à Yéni Keuy sur le Bosphore, brûla en 1871 avec tout ce qu'elle contenait, y compris les archives du logothète. Parmi les descendants de celui-ci, sa belle-fille Eurydice, princesse de Samos, se mêla de haute politique avec trop de passion, et sa liaison avec l'ambassadeur britannique sir Henry Bulwer Lytton défraya les chroniques mondaines de la capitale ottomane au point que les autorités lui signifièrent un ordre d'expulsion. Celà, dans ce cas aussi, ne s'était jamais fait en Orient à l'égard d'une femme.

Quant au fils du logothète, Stavraki A., dernier du nom, il hérita de la dignité de Grand logothète, le dernier à en être revêtu, plus de mille ans après son institution. Homme d'une grande érudition, mais de peu de fortune, il mit ses talents au service du plus offrant, ce qui néanmoins se révéla bénéfique si l'on tient compte de l'incurie traditionnelle régissant les archives du Patriarcat et des désordres politiques ayant marqué la fin de l'empire ottoman. Les centaines de parchemins, de chrysobulles et d'actes patriarcaux copiés par lui ont sauvé ces textes d'une perte certaine. Une partie de ces copies fut vendue à son parent Constantin Mano, ministre de Roumanie à Istanbul, qui les publia dans son ouvrage sur sa propre famille, édité à Bucarest. L'Académie Roumaine acheta elle aussi au logothète, de même qu'à son concitoyen le savant grec Papadopoulos Kéraméos, d'autres centaines de copies, qu'elle édita dans les volumes 13 et 14 de la collection des Documents Hurmuzaki. Le logothète publia de son côté une édition critique des écrits de Photius, patriarche de Constantinople au IX^e siècle. Enfin, lorsqu'à la suite du désastre infligé à l'armée grecque par l'armée turque en Asie Mineure, des mesures prises par Atatürk contre la Patriarcat et de la confiscation de la riche bibliothèque du Syllogos Littéraire Grec, Stavraki A. prit peur pour sa propre collection de documents amassés en vue de la rédaction d'une Histoire du Mont Athos. Cette collection avait été constituée dans ce qui restait des archives patriarcales et aussi, le bakchich aidant, dans les archives de la Sublime Porte. Il prit contact avec la nonciature apostolique et vendit sa collection au pape. Déposé à la Bibliothèque Vaticane, ce fonds fut catalogué et relié dans des volumes frappés aux armes de Pie XI. Dès 1931, il était mis à la disposition des chercheurs.

Lorsque les Aristarchi devinrent princes de Samos, ils scellèrent leurs actes privés du blason *de gueules, au lion contourné d'or, sommé d'une couronne fermée, du même, tenant de sa patte dextre une épée à la lame d'argent et au pommeau d'or, posée en barre. Casque à grilles, taré de front. Cimier : trois plumes d'autruche, au naturel. Trophées (passées en sautoir, l'écu brochant) : deux sabres, la garde en haut, deux piques, et deux drapeaux intercalés de deux « toughs » (queues de cheval). Précisons que les « toughs », symbole de la vassalité ottomane, furent bientôt remplacés par deux fasces de licteur.*

Bibliographie :

Bibliographie :
E.R.R. ; des notices biographiques sur Nicolas Aristarchi ont paru dans *l'Illustration*, (Paris), 47 (1866), n° 1211, page 304 ; dans *Le Mémorial diplomatique* 1866, p. 222-223, et dans Vapereau, *Dictionnaire des contemporains* Paris 1870. Voir aussi les *Lettres et papiers du comte de Nesselrode*, vol. 10, Lettre de Bucarest, écrite par Aristarchi le 18 juin 1853, p. 237, et une lettre de Nesselrode, écrite de Pétersbourg le 21 juillet 1853.



Nicolas Aristarchi, grand logothète du Patriarcat, et sa famille, vers 1840.

Ce portrait est aujourd'hui vraisemblablement perdu. Il représente Nicolas Aristarchi entouré de sa nombreuse famille, dans le jardin de sa demeure de Yeni-Qeuy, sur les rives du Bosphore. Haut dignitaire civil du Patriarcat, mais aussi haut dignitaire ottoman, le logothète porte l'uniforme créé par les réformes du Tanzimat à l'usage des hauts fonctionnaires de l'empire turc : redingote noire, pantalon blanc, et tarbouch (coiffure identique au fez, mais de couleur noire) mais est chaussé des « tzarouchia » typiquement grecs. L'épouse du logothète, comme toutes les dames

de la haute société chrétienne de Constantinople, avait fait venir sa toilette de Vienne ou de Paris. Tous les enfants, sauf un, sont habillés à l'occidentale, selon la mode du temps. La mauvaise qualité de la photographie du portrait, exécutée en 1910 à Constantinople, ne permet pas de distinguer la nature des deux insignes portés par les fils aînés, debout à droite. Quant au troisième fils du logothète, alors âgé de six ans, placé entre ses parents, il est vêtu du costume national grec, ce qui, dans ce contexte, est particulièrement significatif.

(d'après C. Mano, « Documentele familiei Manu », Bucarest 1908, p. 386).

Miltiade
Aristarchi,
prince de
Samos.



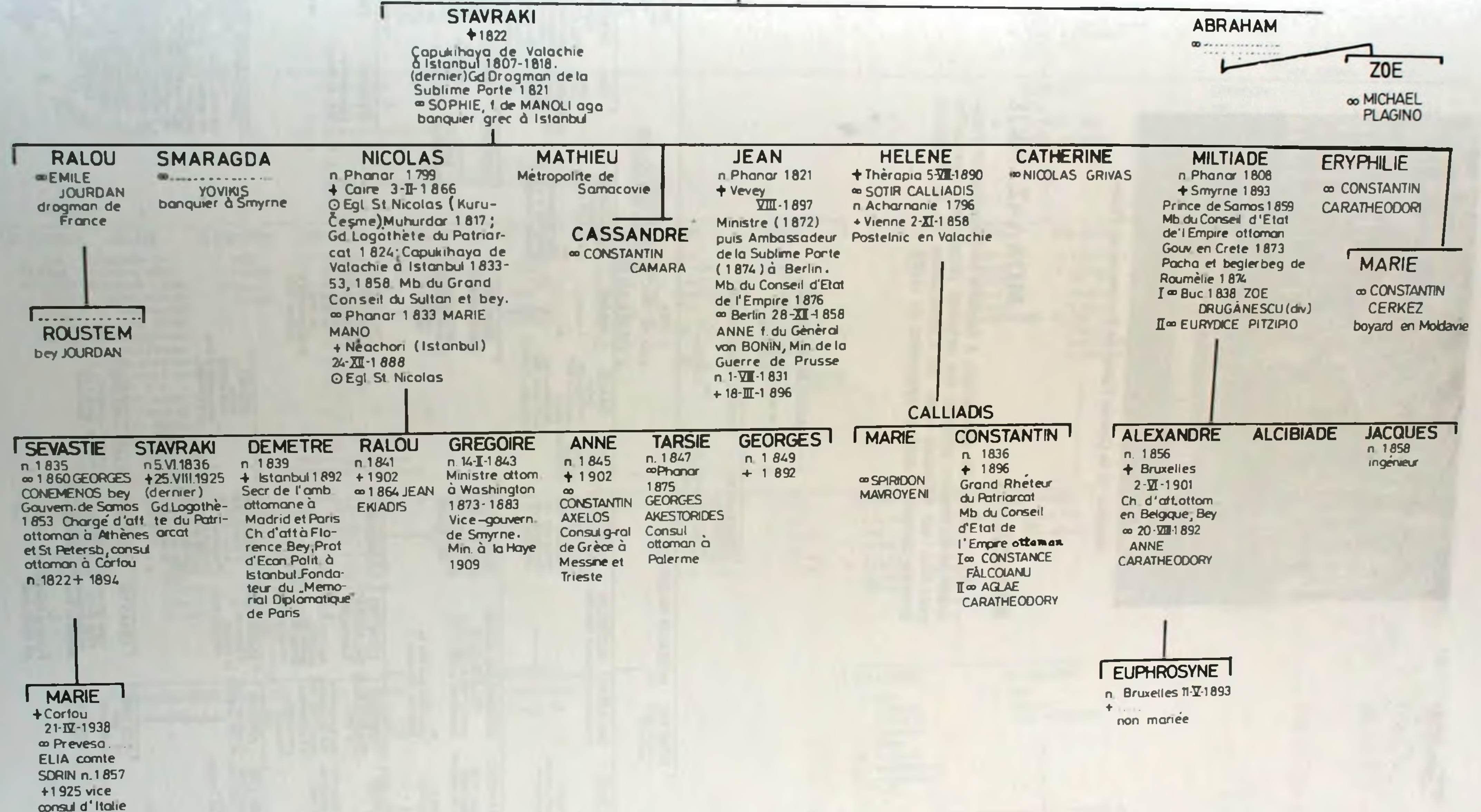
Stavraki Aristarchi (1836-1925)
dernier Grand logothète du Patriarcat.



Eurydice
Aristarchi,
princesse
de Samos.



Hadji **NICOLA ARISTARKI**
Zaraf (Changeur) à Chérifo
près de Stamboul





Intérieur de la Grande Église du Patriarcat, au Phanar.

BALASSAKI

ΜΠΑΛΑΣΣΑΚΙΣ

Ancienne famille phanariote, à laquelle le chroniqueur Papadopoulos-Keraméos attribue des origines impériales, auxquelles peut-être, ses alliances avec les Cantacuzène de la deuxième dynastie donnaient quelque apparence de vérité.

MUSSELM PALEOLOGUE

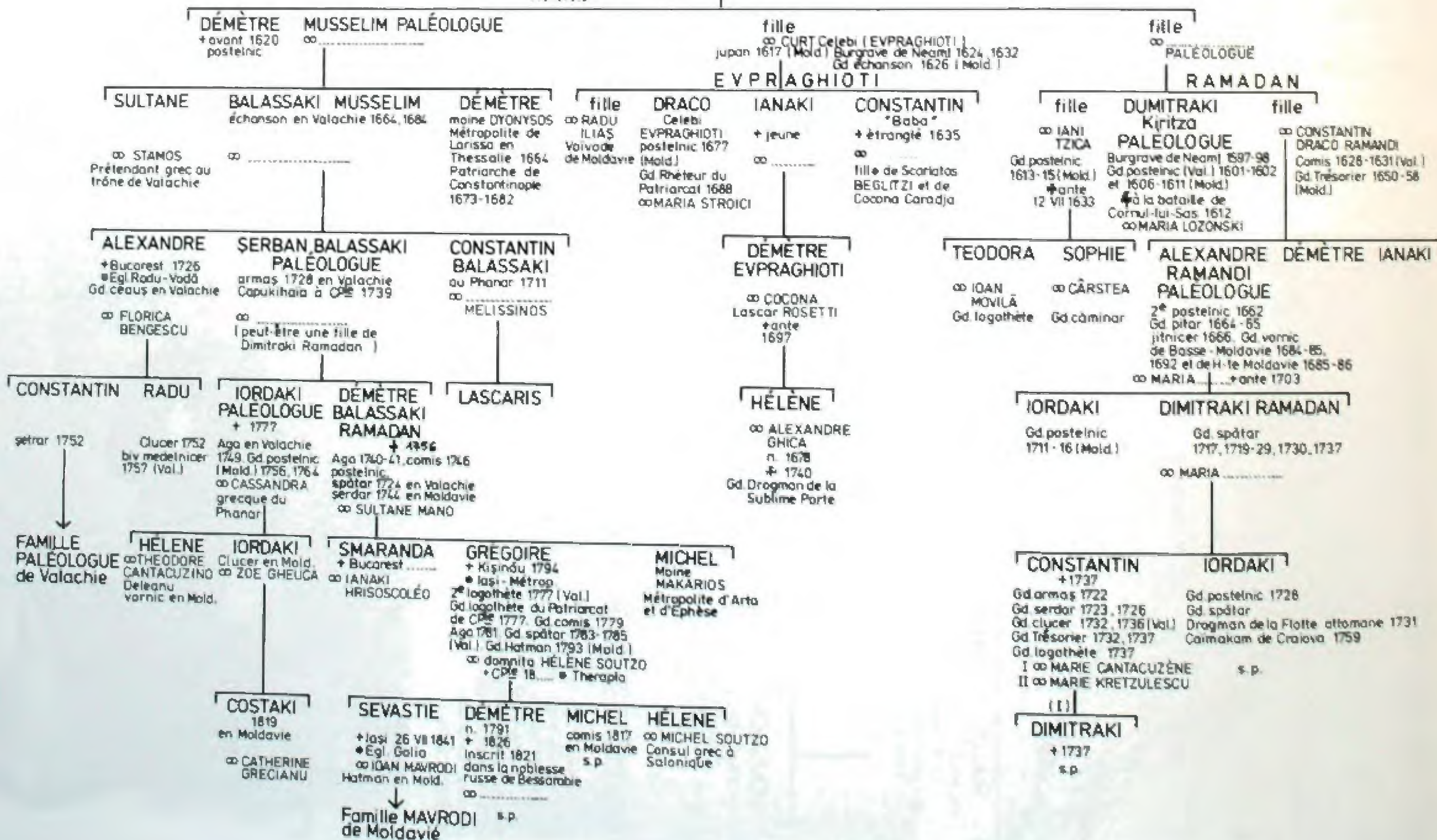
∞ I de Michel CANTACUZÈNE
Chaitanoglou

CONSTANTIN MANUEL PALEOLOGUE

∞ C^{ps} 1575
∞ d'Antoine CANTACUZÈNE
Monorète

∞ CARADJA ?

BALASSAKI
PALEOLOGUE
RAMADAN
EVPRAGHIOTI





MARIA
 OO YANNI SKUFFA
 d'Artina d'Artina

ELPIS PIPINA
 ∞ STAMATI HOURMOULZI ∞ STAVROS ME TAXA

EVANGELE
+ 1809
Zaraf (Banquier) a Smyrne
o VIERA MAVROGORDATO
n1761 +1855

voir tableau suivant

THEODORE

n Cons-ple 1788
+ id 4VI1860
I ∞ DESPINA YUKOVITCH
I ∞ 1842 ELISE n. 1824 † Caire 27 XII 1863,
rem. 17 II 1863 Charles Allison, ministre d'Angleterre
à Téhéran, fille de Richard SARRELL et d'Euphrosyne Rhazis

DEMETRE

n. 1791
+ Marseille 1875
oo MARIE LUKI AMIRA
+ 1875

SPIRIDON

n	1801
↑	1865

JEAN

n. Smyrne 5 XI 1802
+ Marseille 18 II 1880
∞ CATHERINE Jean
PETROCOKINÓ
n. Chio 1820
+ Marseille 9 XI 1883

223

Originnaire de Chio, établie dans le grand commerce de Smyrne après 1821. La famille Baltazzi dut sa rapide ascension dans le monde de la haute banque internationale à Théodore B., associé de l'influent zaraf de la fin du XVIII^e siècle *missé* Yanni Scanavi, l'homme d'affaires de plusieurs pachas du divan impérial.

En 1840 ses fils, associés, pour les affaires ottomanes, de la banque Sina de Vienne, avaient plus que décuplé le patrimoine paternel. Théodore Baltazzi (fils), avait payé en 1840 six millions et demi de piastres en échange du droit de perception des impôts dans les six vilayets (districts) de Roumélie et de Macédoine. En 1855 il prenait part, contre les Rothschild et en association avec l'ambassade britannique de Constantinople, aux plans de création de la future Banque Ottomane, et parachevait l'édification de son immense fortune en affermant le péage du pont de Galata sur le Bosphore.

Son frère Emmanuel, désigné en 1849 par Lamartine comme son fondé de pouvoirs, achetait à celui-ci un domaine près de Smyrne ; mais le poète découragé par son échec politique dans la révolution de 1848 renonçait peu après à l'idée de refaire de l'argent en Orient.

Deux autres frères, Spyridion et Epaminondas, après avoir souscrit à de nombreux emprunts autrichiens et contribué à l'érection de l'École Autrichienne d'Istanbul furent décorés par l'empereur François-Joseph de l'Ordre de la Couronne de Fer, III^e classe, (1864) ce qui, par voie de conséquence, entraînait l'anoblissement avec dispense du paiement de la taxe afférente. Le 6 V 1865 les deux frères recevaient de la chancellerie impériale le diplôme de chevalier, avec, pour Spyridion, un blason différent de celui concédé à son frère et le prédicat « von Kalé ».

Enfin un autre frère, Aristide, devenu citoyen autrichien pour échapper à la législation ottomane, fut néanmoins contraint en 1866 de reprendre la citoyenneté turque. Il reçut à cette occasion le titre honorifique de bey de Samos, la décoration du Médjidié assortie du portrait du sultan orné de diamants, et la présidence de la Société Générale Ottomane de Banque. En cette dernière qualité il contracta en 1867 avec le Crédit Foncier de Paris un emprunt de 25 millions de francs.

A la fin du siècle, les Baltazzi avaient transféré la plupart de leurs avoirs à Vienne et à Athènes. La branche de Grèce était dirigée par Évanghelos B., co-fondateur en 1873 de la Banque Générale de Crédit et de la Banque Agraire d'Athènes, et principal concessionnaire du chemin de fer Athènes-Le Pirée.

La branche établie en Autriche, alliée à plusieurs maisons de l'ancienne aristocratie, s'était adonnée aux activités mondaines et aux sports hippiques. Le haras fondé sur son domaine dotal de Napajedl par Aristide B. comptait pour être l'un des plus beaux d'Europe Centrale, et l'un des chevaux d'Alexandre B. avait remporté en 1876 le Derby d'Epsom. La tragédie de Mayerling allait cependant durement atteindre les Baltazzi d'Autriche, avant qu'un autre drame de famille ne s'abatte en 1921 sur la branche de Grèce, lors des désastres de la guerre d'Asie Mineure et des conflits opposant partisans et adversaires de Vénizélos.

Écartelé, au 1^{er} de sable à la hallebarde posée en bande, d'argent, au 2^e et 3^e d'or à la demi-aigle de sable languée et becquée de gueules, mouvant du flanc dextre, respectivement senestre ; au 4^e de sable à trois croissants d'argent (2, 1), le premier contourné, le deuxième tourné, le troisième en position normale.

L'écu sommé de 2 casques d'argent, celui de dextre contourné et taré de trois-quarts, timbré d'une couronne de noble, d'or, et sommé d'un lion langué de pourpre, contourné d'or, tenant dans sa patte dextre une hallebarde d'argent en bande ; celui de senestre taré de trois-quarts, couronné de noble, d'or, et cimé d'un vol d'aigle coupé du même et de sable. Lambrequins d'or et de sable. A la pointe de l'écu, sur un listel ondé d'or, la devise : HASTA FORS MEA (la lance est ma force), en caractère latins, majuscules, de sable.



La baronne Vetsera, née Baltazzi, mère de Marie Vetsera

La mort accidentelle, en 1889 au manoir de chasse de Mayerling, de l'archiduc héritier d'Autriche-Hongrie et de Marie Vetsera a fourni, depuis, le sujet d'innombrables romans et de productions cinématographiques.

L'opinion publique, qui s'émue des malheurs sentimentaux et de la triste mort de la maîtresse de l'archiduc, tint rigueur à la mère ambitieuse qui avait poussé la victime sur le chemin du péché. Outre le scandale causé par la liaison entre l'héritier de tant de couronnes, homme marié, avec une jeune fille de dix-neuf ans, s'ajoutait celui des projets matrimoniaux prêtés à cette jeune fille, désireuse, croyait-on savoir, de ceindre la couronne impériale en faisant divorcer son amant. L'ascendance grecque des Baltazzi, leur fortune des plus récentes, le titre de baron acheté par Théodore Baltazzi à son gendre Vetsera, jeune diplomate sans fortune et fils d'un cordonnier de Presbourg, étaient autant de raisons propres à motiver cette opinion.

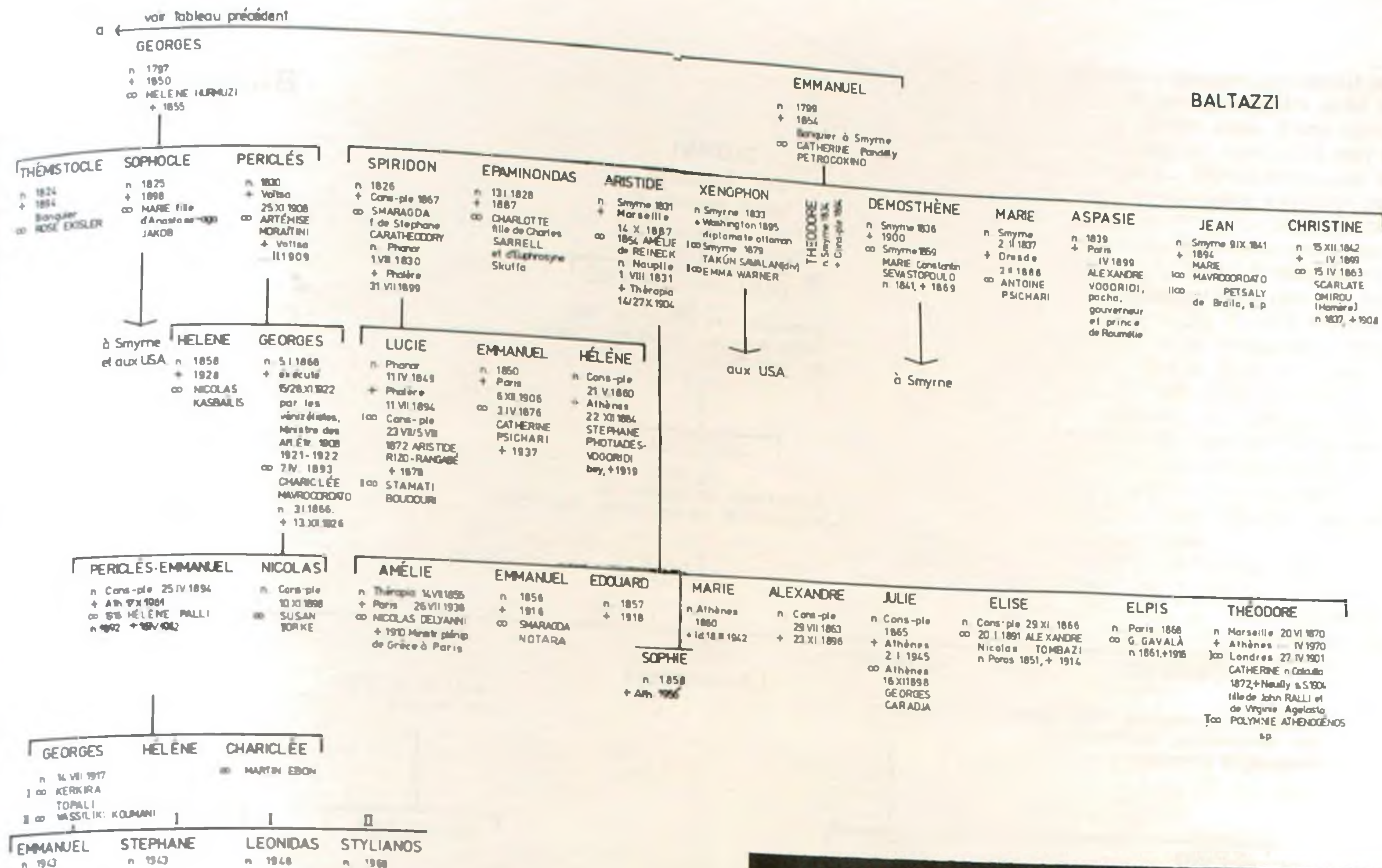
Plus que partout en Europe, les cours allemandes et celle de Vienne avaient frappé les mésalliances de l'opprobre légal. Les lois de l'État pour les dynasties régnantes, les pactes de famille pour les familles de la haute aristocratie, les règlements de la Cour et l'opinion publique pour le reste de la noblesse avaient multiplié les barrières et les sanctions destinées à empêcher les mariages de naissance inégale. Si un tel mariage était quand même contracté, le coupable était frappé d'incapacité d'hériter, de la perte de son titre et du droit d'accès à la Cour. On sait quels furent le statut humiliant concédé à l'épouse morganatique de l'archiduc François - Ferdinand, devenu héritier du trône d'Autriche - Hongrie après le drame de Mayerling, bien que cette épouse fut née dans une ancienne et honorable famille de la noblesse tchèque. Elle n'était pas de naissance égale, cela suffisait pour ne pas lui donner le même rang que celui de son époux et pour écarter ses enfants de la succession au trône.

On s'imagine mal de nos jours l'importance qu'avaient encore au début de ce siècle les questions d'étiquette et de préséance, relatives notamment au droit d'accès à la cour de Vienne et à ses bals. Aucune grande famille n'aurait accepté comme gendre ou belle-fille quelqu'un dépourvu du nombre réglementaire de quartiers de noblesse, et donc incapable d'être admis aux honneurs de la Cour.

Cependant, la haute société de Vienne avait fait une exception notable en faveur des Baltazzi. Non pas à cause de leur argent, car la haute société était riche, et il y avait quantité de nouveaux riches à Vienne que l'on ne « recevait pas ». Mais la mésalliance représentée par le mariage de la comtesse Stockau avec Aristide Baltazzi n'avait pas choqué, parce que les Baltazzi étaient « reçus ».

En effet, le comte de Prokesch-Osten, jadis intendant à Constantinople, leur avait procuré une audience auprès de François-Joseph ; ensuite, la princesse Lori Schwarzenberg, née princesse de Liechtenstein, dont le mari faisait des affaires avec la haute finance internationale, leur avait ouvert l'accès de la Cour, tout comme elle l'avait fait pour les Rothschild. Sous de pareils auspices, Aristide Baltazzi avait acquis à Vienne une situation exceptionnelle, d'autant plus qu'il pratiquait le sport aristocratique par excellence, l'équitation.

Il y avait cependant des limites que la baronne Vetsera, sœur d'Aristide, crut possible de faire franchir à sa fille, et qui, une fois transgressées, attirèrent le malheur sur les deux amants.



Dès le soir du drame, l'aide-de-camp de l'empereur vint ordonner à la baronne de quitter Vienne, sa fille ayant « empoisonné l'archiduc ». La version officielle fit de Marie Vetsera la seule coupable, et les autorités n'épargnèrent à la mère aucune humiliation : interdiction d'assister aux funérailles de sa fille, tracasseries continuelles pour obtenir tel ou tel aveu de culpabilité.

D'autres malheurs allaient atteindre cette femme, destinée à survivre à tous ses enfants : son fils aîné avait péri dès 1887 dans l'incendie de Burgtheater de Vienne ; sa fille aînée allait mourir en couches en 1901, son dernier fils devait tomber pendant la Première Guerre Mondiale sur le front russe. C'est près de lui, au cimetière de Peyerbach qu'elle fut entermée en 1925, après qu'elle eut détruit tous ses souvenirs de famille. Elle avait fait ériger une petite chapelle néo-romantique au-dessus de la tombe de sa fille Marie et de son fils aîné Ladislav, dans le cimetière de Heiligenkreuz, non loin de Mayerling. Cette chapelle devenue un lieu de pèlerinage pour les amoureux, fut très endommagée en 1945 par les soldats soviétiques qui l'avaient transformée en cuisine de campement militaire sans se soucier de l'identité des morts qu'elle abritait. Lorsqu'ils l'apprirent, ils profanèrent les sépultures à la recherche d'hypothétiques bijoux, puis quittèrent les lieux lorsque la ligne du front se fut déplacée. Des mains pieuses recueillirent les ossements épars, replacèrent dans le cercueil la tête de Marie Vetsera que les pillards avaient séparée du corps, et, plus tard, remirent la chapelle en état.

Bibliographie :

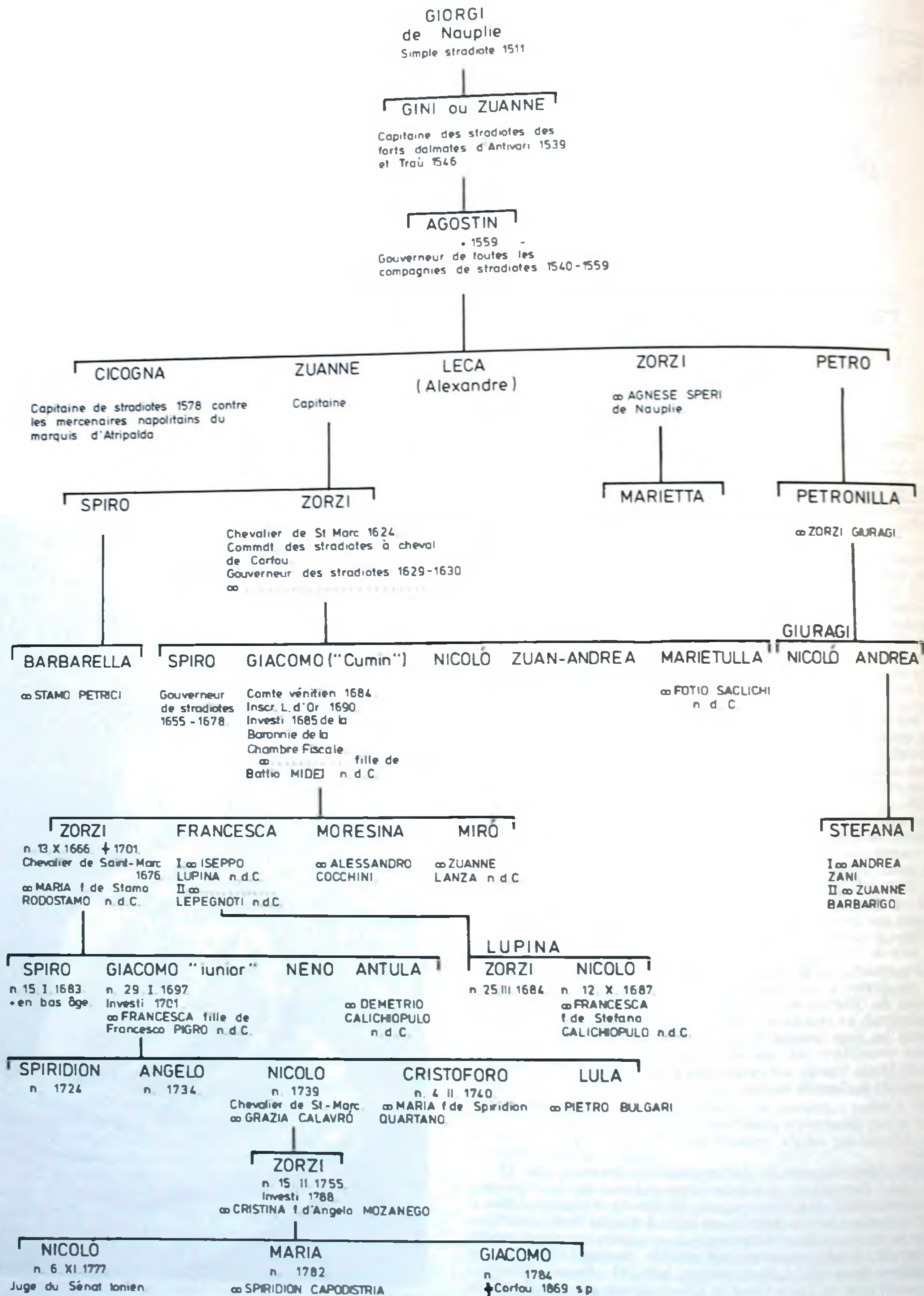
Herbert FUHST, *Mary Vetsera im Lichte Ihrer Abstammung und Verwandtschaft, eine Familiengeschichtliche Untersuchung*, Berlin, Vienne 1931, chez l'auteur (Bibl. Nat. Vienne, cote 587948 B). Alexandre BENAKI, *Notice généalogique sur les Baltazzi*, en grec, Arkheion Pontou, Athènes 1948. De nombreuses dates chronologiques erronées contenues dans cette étude ont été corrigées ici autant que possible ; Bertrand GILLE, *Histoire de la maison Rothschild*, I, Paris 1965 p. 262, 294 ; Nassau William SENIOR, *A journal kept in Turkey and in Greece in the autumn of 1857*, Londres 1859 p. 7 ; « Le Nord » (quotidien de Bruxelles), 8 juin 1860.

Paul VASSILI, *La société de Vienne*, Paris 1885, p. 443.

Franz JUDTMANN, *Mayerling ohne Mythos*, Vienne 1968.



La princesse Caradja, née Baltazzi, avant l'ouverture du Grand Bal de la Cour, Berlin 1903.



BARBATI

ΒΑΡΒΑΤΗΣ

Le lecteur pourra consulter ci-joint l'arbre généalogique de cette famille, la plus importante parmi toutes celles qui tirèrent leur noblesse grâce aux faits d'armes accomplis à la tête des mercenaires stradiotes au service de Venise. Les documents tirés des Archives de la Sérénissime et publiés par Sathas citent très souvent les actions des Barbatî dans la longue lutte menée au Levant contre l'avance turque. Récompensés par la décoration du *cavalierato* au début du XVI^e siècle, puis par la concession héréditaire du titre comtal (1684), enfin par l'inscription au Livre d'Or de Corfou (1690), la famille Barbatî sut aussi se faire confirmer le titre héréditaire de capitaine général des stradiotes. Elle reçut également le fief corfiote dit de la baronnie de la Chambre (fiscale) de Corfou, fief appuyé sur les terres de Spartilla, Sgurada, Xigo et Socrafi. La famille s'est éteinte à la fin du XIX^e siècle, aussi faut-il considérer avec une méfiance extrême l'authenticité d'un acte délivré par le doge Pietro Grimani en 1748, donc au temps où vivaient encore des descendants en ligne masculine du lignage des Barbatî, acte concédant à l'un des nombreux descendants par les femmes d'Agostin Barbatî le titre héréditaire de baron de la Chambre de Corfou, alors qu'il ne s'agit pas d'un titre de noblesse, mais d'une charge féodale héréditaire. C'est avec ce titre de baron que les descendants du bénéficiaire de l'acte de 1748 figurent aujourd'hui au Libro d'Oro della Nobiltà Italiana, ouvrage qui n'en est d'ailleurs pas à une curiosité près.

Bibliographie.

Archivio di Stato, Venise, Provéditeurs aux Fiefs, dossier 1174, photocopie de l'arbre généalogique, délivrée le 3 V 1968. Aimable communication de M. Constantin Mouchas.

BÉNAKI

ΜΠΕΝΑΚΗΣ

L'un des plus célèbres capitaines d'aventure de la Grèce du XVIII^e siècle, Libéraki Gherakari, descendait du clan des Iatraki. Il s'était engagé dès son plus jeune âge dans la guerre des clans qui ravageait le Péloponnèse, puis était entré comme marin dans la flotte vénitienne du Levant. Engagé dans la piraterie, il fut fait prisonnier dans l'Égée par un vaisseau de l'amiral pacha ottoman, mais se libéra en passant au service des Turcs afin d'assouvir sa haine du clan rival des Stéphanopoli, qu'il força à fuir en Corse (Ce fut là que cette famille, avant de faire carrière au service de la France, inventa sa fabuleuse descendance des empereurs Comnènes de Trébizonde). Il se rallia ensuite aux Vénitiens de Francesco Morosini qu'il aida à conquérir le Péloponnèse sur les Turcs. Fait à nouveau prisonnier par ces derniers, et enfermé au bagne de l'arsenal sur le Bosphore, il réussit à se faire libérer en 1684 avec le titre de « bey du Magne », la donation d'un étendard et le commandement d'un régiment de 5 000 hommes, à charge de reprendre le Péloponnèse aux Vénitiens.

En 1691, Morosini devenu doge envoya 27 000 soldats commandés par le comte Henri d'Harcourt défendre Thèbes et Corinthe menacées par Gherakari. Défiant à la fois l'autorité du doge et celle du sultan, le bey du Magne avait commencé par se constituer une principauté à son seul profit, mais ne sut s'attirer ni la sympathie de la population ni celle des armatoles. Trop avide et cruel, il dut affronter une troupe d'armatoles commandée par l'évêque de Corinthe, Philotée ; vaincu par l'évêque, le bey chrétien du Magne s'enfuit à Venise, ou, moyennant cette fois-ci promesse de partir en guerre contre les Turcs, le Sénat le décora de la *cittadinanza*, d'une croix constellée de diamants, de la dignité de chevalier de Saint Marc et le renvoya en Grèce avec le titre de gouverneur de Roumélie, province qu'il avait promis de libérer des Turcs. Après avoir saccagé Arta en Épire, il fut vaincu par le pacha de Janina, se réfugia à nouveau en Italie et mourut obscurément à Brescia vers 1695.

Il avait été marié en 1684 à Constantinople, par le Patriarche, à Anastasie Buhus, d'une famille de grands boyards moldaves, veuve de Georges Duca, prince régnant de Moldavie, puis de Valachie. Jadis vassale des rois de Hongrie, et par opposition à la « Grande Vlaquie » d'Épire, la principauté transdanubienne de Valachie avait pour titulature, au Patriarcat du Phanar, le nom de « Hongro-Valachie ». Pour ses compatriotes, le bey du Magne avait donc épousé une princesse « hongroise », car c'est sous cette nationalité qu'Anastasie passa dans le souvenir de ses héritiers.

Mais, du fait que la princesse « hongroise » devait approcher de la cinquantaine au moment de ses épousailles avec le bey du Magne, ce n'est sans doute pas d'elle, mais d'une épouse antérieure qu'étaient nés les trois enfants de celui-ci. Leurs prénoms, le fait qu'ils vécurent tous trois au Péloponnèse, et le niveau d'éducation assez fruste de leurs descendants, excluent par ailleurs l'hypothèse d'une parenté entre eux et les familles phanariotes ou roumaines auxquelles les Duca et les Buhus étaient apparentés. Ils s'appelaient Camarino, Panayoti et Béno (Vénédiktos). Ce dernier, marié à une jeune fille du Magne, peut-être une Iatrako, fut le père de Panago Bénaki, né vers 1720, † 1771 réfugié dans l'île de Cythère. Extrêmement riche, il avait beaucoup d'influence sur les populations du Péloponnèse, qu'il se flattait de pouvoir affranchir de la domination ottomane afin d'en devenir, comme son aïeul Libéraki, une sorte de souverain. Les complots qu'il entama avec Papasoglou et les émissaires de l'amiral Orlov n'avaient pas d'autre but. La faillite de l'insurrection d'Orlov et la manière dont les Russes abandonnèrent leurs alliés n'entama pas la fidélité des descendants de Panago Bénaki à l'idée que les destinées de leur famille étaient liées à la politique russe.

La généalogie de ces potentats richissimes mais à demi-lettrés reste en partie obscure à cause de la destruction des archives du Péloponnèse au cours de la guerre de l'Indépendance, même si des testaments et des lettres découverts récemment donnent des détails sur les *archontika* (maisons seigneuriales) et les nombreux *chifliks* (domaines) qu'ils possédaient.

Panago B. fut le père de :

A) Libéraki Bénaki, né vers 1760, † à Naples 1825, sans postérité, qui légua ses biens aux enfants de sa sœur à condition que ceux-ci relevassent le nom de Bénaki.
B) Pantzéchroula, née vers 1762, † 1843, ∞ Théodoraki Tzambakon, archonte à Monemvasie. Dévorée par l'ambition et le goût de l'argent, femme d'affaires redoutable, carrément qualifiée de « démoniaque » par un historien, Pantzéchroula passa sa vie à conspirer avec les agents russes, en échange de substantielles conditions financières. Dès 1810, en plein blocus continental, la Russie lui faisait parvenir 2 500 florins hollandais. Les Turcs eurent vent de l'affaire et lui confisquèrent des terres. En 1816, les Russes lui promettaient d'amener la Porte à les lui restituer, et en 1820 s'engageaient à lui verser une rente annuelle de 300 ducats. On ignore ce qu'elle fit pendant la guerre de l'Indépendance, lorsque les paysans, cas rarissime à l'époque, s'emparèrent d'une autre partie de ses domaines. Dès 1823 elle assaillait consuls étrangers et autorités grecques avec des demandes de subsides et de dédommagements ; Papafléssas, ministre de l'intérieur, lui promettait de faire expulser les paysans des terres occupées. Capodistria ne fit rien pour elle, mais en 1835 les émissaires russes, redevenus très actifs en Grèce afin de combattre le roi Othon, les Mavromichali et en général tous ceux qui ne soutenaient pas leurs visées, recommencèrent à envoyer de grosses sommes à Pantzéchroula, sous prétexte de la dédommager pour les dégâts causés sur les domaines des Bénaki par les troupes de Véli pacha – méfait auquel, évidemment, la Russie n'avait aucune responsabilité. Elle laissa un testament léguant quelques sommes à des orphelins et à des églises chargées de prier pour le repos de son âme, et divisait une quinzaine de grands domaines et des dépôts de lingots et de monnaies d'or entre ses sept enfants :

I) Ioannis, depuis 1825 conseiller de l'ambassade russe à Berlin.
II) Panayote, maire de Kalamata, député de Messénie, ∞ Irène Kydonaki, dont :

- a) Pantzéchroula. b) Alexandra. c) Phrosso.
- d) Manoli, maire de Kalamata, ∞ 1864 Catherine, fille du Dr. Dyonissos Petroultzi et de Catherine Antonopoulou, dont :
 - 1) Panayote, maire de Kalamata.
 - 2) Irène, ∞ Athanasios Papanargyros.
 - 3) Dyonissos.
 - 4) Smaragda, ∞ 1895 Antonios Chrysikopoulou.
 - 5) Euthymie, ∞ Eustache Vardopoulou, avocat.

III) Libéraki, ∞ ..., dont deux filles : Pantzéchroula et Callirhoé.

IV) Maritsa, ∞ Antonaki Mavromichali, frère de Pétro bey.

V) Sophoula, ∞ Panago Kyriakos Hadjiyanoli.

VI) Zacharoula, ∞ Constantin Deliyanni, primat de Gortynie.

VII) Garoufalia, ∞ Théodore Lykourézos.

Il est curieux de voir que cette famille, malgré sa grande fortune et surtout malgré le rôle qu'elle avait joué, s'éteignit assez obscurément.

Une autre famille du même nom, éteinte elle aussi, a laissé un souvenir bien plus durable en Grèce. Originnaire de l'île de Syra, établie dans le grand commerce à Alexandrie d'Égypte, elle prétendait que ses ancêtres vivaient en Messénie et que sa parenté avec les descendants de la fameuse Pantzéchroula ne faisait aucun doute. Mais cette homonymie n'est pas la preuve d'une parenté, même éloignée, et les archives si riches du Musée Bénaki ne possèdent pas la généalogie du fondateur de cette remarquable institution athénienne.

Emmanuel B., fils d'Antonio, né à Syra 1843, † Kifissia 20 VI 1929, fit fortune en Égypte, et s'établit ensuite dans la capitale grecque dont il devint le maire en 1914. Donateur et grand bienfaiteur de la ville d'Athènes, à laquelle il laissa des legs considérables, notamment pour la fondation d'hôpitaux et pour celle du Musée qui porte son nom, musée connu pour abriter des collections relatives à l'art et à l'histoire politique et sociale de la Grèce. ∞ Virginie Chorémi, née à Chio 1848, † Athènes 1928, dont :

- Antoine, né Alexandrie 1873.
- Pénélope, nées Alexandrie 1874, † Athènes 1941. ∞ Stéphane Deltas (1863-1943), l'un des directeurs de la Banque Nationale de Grèce, fils de Georges Deltas et de Sophie Carathéodory.
- Alexandre, ∞ Marie Synadino, dont :
 - Virginie : I) Jean Romanos (div.) ambassadeur ; et II) Nicolas Tombazi.
- Argyro, née Alexandrie 3 IV 1883, † id. 27 IV 1901 Michel Salvago, né Alexandrie 28 III 1875, † id. 7 IV 1948 (fils d'Antoine Salvago et de Julia Ralli). Leur fille Julia épousa Georges Mélas.

Faute d'une documentation suffisante, l'esquisse généalogique de plus haut est incomplète.



Emmanuel Bénaki (1843-1929), (Athènes, coll. du Musée Bénaki).

BÉNIZÉLOS

ΜΠΕΝΙΖΕΛΟΣ

Très ancien lignage athénien, attesté dès 1370. Le nom, dont l'origine, peut-être franque, peut-être arabe, n'a pu être expliquée, a même été donné comme prénom à des enfants de cette famille.

Les études consacrées aux Bénizélos font état d'une généalogie dont l'impeccable filiation va du XIV^e siècle à nos jours en se dispensant, pour les époques plus reculées, des preuves de filiation souhaitables. Mais la pauvreté des sources à l'époque de la domination ottomane est compensée pendant un demi-millénaire, par la permanence du nom d'une même famille dans une ville aussi connue qu'Athènes, par la position toujours éminente de ses représentants, par leur activité littéraire en un temps où le joug étranger ne facilitait nullement le culte des Muses, et par les alliances matrimoniales conclues avec plusieurs familles de la noblesse ionienne. Il faut aussi tenir présent à l'esprit le fait que, parmi les rares femmes néomartyres dont s'enorgueillit l'Église orthodoxe, l'on trouve sainte Philothée Bénizélos.

Née au début du XVI^e siècle, « fille de parents riches et vertueux », Reghila Bénizélos se retira après son veuvage dans un couvent qu'elle avait fondé sous le patronage de Saint-André qui lui était apparu en songe. Revêtue de l'habit monacal sous le nom de Philothée, elle créa une communauté de religieuses qui accorda asile à de très nombreuses esclaves échappées des harems turcs. Après avoir doté son couvent de revenus importants et de riches ornements du culte, elle accomplit des miracles, délivra du démon l'âme d'un berger, adjoignit au couvent un hospice, un orphelinat, une école, et fonda enfin un deuxième couvent dans le faubourg athénien de Patissia. Là, tombée victime des sévices d'une bande de Turcs, elle expira le 19 II 1589. Son corps répandit une odeur suave, le « myron », propre à de nombreux saints orientaux. Aussi, vers 1593, à la requête des métropolites d'Athènes, de Corinthe et de Thèbes, le Patriarche de Constantinople canonisa la martyre et approuva son culte qui s'étendit bientôt au-delà du monde hellénique, jusqu'en Russie.

Transportés dans l'église de saint Eleuthère, près de l'église métropole d'Athènes, les restes de la martyre étaient particulièrement vénérés le jour de la Sainte-Philothée, lorsqu'un membre mâle de la famille Bénizélos venait ouvrir la châsse qui renfermait les restes afin de permettre à la foule des fidèles de faire ses dévotions, et la refermait après la liturgie.

La famille actuelle descend du frère de la sainte, Ioannis, didaskalos (grand professeur) à Athènes, dont la descendance ne cessa jamais de jouir d'un prestige tout particulier.

Nous extrayons de la généalogie de cette famille un fragment présentant l'état actuel de l'une de ses branches, à partir de la descendance de deux frères, Paléologue et Spyridion, nés l'un et l'autre à Athènes à la fin du XVIII^e siècle.

I. Paléologue, né vers 1790, † Athènes 10 I 1868, épitrope (administrateur) d'Athènes en 1819, et plusieurs fois démogéronte par la suite. ∞ : I) 1811 Anna Pantaléon Loghiotatos, † 1817, et II) 1819 Euphémie, † Athènes 7 I 1861, fille de Pavlo Moïra, archonte à Egine, dont, parmi d'autres enfants :

A) du 1^{er} lit, Alexandra, née Athènes 1812, † à Missolonghi ... VII 1862, Dr. en médecine, professeur à l'université d'Athènes, ∞ Athina, fille du banquier Panayoti Skouzès, dont :

- Catherine, née 12 X 1848, † Athènes 5 XII 1919, ∞ id. 9 II 1867 au comte Alexandre Mercati, de Zante.

B) Roxane, ∞ Georges Asopios.
du deuxième lit :

C) Miltiade, né Egine 8 XI 1822, † Athènes 9 I 1887, Dr. en médecine (de Berlin) 1850, professeur à la Faculté de Médecine d'Athènes, député de l'Attique à plusieurs reprises entre 1863 et 1887, vice-président de l'Assemblée Parlementaire, ministre 1886. ∞ Eurydice Zotou, d'une famille d'archontes de Hydra, dont :

1) Georges, né Athènes 25 XI 1862, † Munich 3 VII 1909, Dr. en droit et en sciences politiques (de Munich), député de l'Attique, ∞ 1898, Hélène Zaïmis, dont :

a Philothée, ∞ Athanase Tzakalatos, professeur universitaire.

b Eurydice, ∞ David Howell.

2) Contantin, né 2 IX 1873, † 9 VII 1917.

3) Hélène, ∞ 8 VII 1893 Enrico Tombazi.

II. Spyridion, né 1792, † Athènes 1874, membre de l'Hétairie, épitrope d'Athènes à partir de 1827, magistrat, éphore, conseiller municipal, maire de la capitale à plusieurs reprises après 1847, c'est en grande partie sous son administration que fut entreprise la modernisation d'Athènes.

Ses descendants subsistent encore de nos jours ; toutefois, malgré la dette de reconnaissance que l'Église de Grèce et la municipalité de sa capitale auraient dû avoir envers cette famille, les bâtiments du couvent de Saint-André furent démolis en 1891 par ordre du métropolite d'Athènes, avec les fresques du XVII^e siècle qui les ornaient, dans le cadre d'une opération immobilière.

Comme la plupart des familles de la Grèce continentale, celle des Bénézelos n'avait pas de blason. Mais plusieurs des pierres tombales de ses représentants, depuis le début du XVIII^e siècle, portent un aigle bicéphale sculpté dans la pierre, signe de la position sociale éminente, sinon de l'ascendance byzantine, à laquelle ils avaient droit.

Certains auteurs pensent que la famille Vénizelos (avec un V), de Crète, à laquelle appartenait l'homme d'état Eleuthère Vénizelos (1864-1936), était une branche des Bénézelos d'Athènes. Il est difficile, pour ne pas dire impossible, de se prononcer sur cette filiation.

Bibliographie.

D. Gr. KAMBOUROGLOU, 'Αθηναϊκὸν Ἀρχοντολόγιον Οἱ ἄρχοντες Μ (Nobiliaire athénien. Les archontes Bénézelos), Athènes 1921 ; Nicolas TOMADAKIS, Οἱ Νεομάρτυρες τοῦ Βυζαντίου καὶ ἡ ἁγία μάρτυρ Φιλοθέη Μπενιζέλου ἡ Ἀθηναία (Les néomartyrs de Byzance et la sainte martyre Philothée Bénézelos) « Epistemonike Epeteris Philosophikes Scholes Panepistemiou Athenon », Athènes 1971.

BERNARDAKIS

ΒΕΡΝΑΡΔΑΚΗΣ DE BENARDAKI

Famille de Zante, d'origine crétoise, inscrite au Livre d'Or de cette île en 1579, dont une branche émigra en Russie en 1784. A cette date, Georges B., fils de Nicéphore, compromis comme agent russe dans le soulèvement du Péloponnèse, alla s'établir dans le port d'Ekatérinoslav, sur la mer Noire, où il fut inscrit en 1795 au III^e Livre (noblesse civile). De son mariage avec Maria Alfiéraki, d'une autre famille de marchands grecs établie en Russie, naquirent quatre enfants :

I. Maria, ∞ son cousin Ilia Alfiéraki, anobli par l'impératrice Catherine et inscrit au III^e Livre de la Noblesse Civile de Taganrog.

II. Théodora, ∞ Dimitri Vassé.

III. Sophia, ∞ ... Economo, marchand, ancêtre des barons Economo von San Serff.

IV. Dimitri, né Taganrog (sur la mer d'Azov) vers 1795, † 27 V 1870 à Saint-Petersbourg, le fameux millionnaire. Officier de hussards, il prit sa retraite à l'âge de vingt-cinq ans et se consacra au commerce des boissons spiritueuses. A l'âge de 40 ans, détenteur, entre autres, du fermage de la commercialisation des Eaux de Vie de la Couronne Impériale, il possédait 620 000 déciatines de terres arabes et 9 780 âmes de serfs en Russie méridionale, ce qui lui facilita l'inscription dans le II^e Livre (Noblesse Militaire) de la ville d'Ekatérinoslav, en 1850, puis, en 1864, dans le II^e Livre de la Noblesse de Saint-Petersbourg. Dimitri Bénardaki fut un grand bienfaiteur de la nation grecque. Il légua en 1854 120 000 drachmes à l'Orphelinat d'Athènes, et la même somme à l'Université ; en 1858, 250 000 drachmes au nouveau Musée Archéologique, créa de nombreuses bourses d'études et fit construire l'église grecque de Saint-Peterbourg. En 1866 il arma un voilier chargé de fusils, de farine et d'explosifs qu'il fit parvenir aux insurgés de la Crète. Enfin, il finança les écoles grecques de Trébizonde, y compris celles des Grecs musulmans, afin de leur permettre d'apprendre leur langue et de pratiquer secrètement l'orthodoxie malgré leur conversion forcée au mahométanisme. ∞ Taganrog, 19 X 1824, sa compatriote Anna Kiporo, d'une famille de marchands grecs de Nijni-Novgorod, dont il eut huit enfants :

1) Catherine, née Taganrog 4 X 1825, † Bruxelles 3 VI 1905, ∞ : I) Alexandre Benckendorff*), et II) Bruxelles, 14 VI 1856, comte Théodore van der Noot, marquis d'Assche, chambellan du roi des Pays Bas.

2) Alexandra, née Simbirk 18 VII 1832, † Berlin 22 IV 1856, ∞ Alexandre Abaza, noble russe, futur ministre des finances du Tsar. (Leur fille unique, Prascovie, ∞ prince Léon Ourousov, ambassadeur de Russie à Londres et Paris, puis maréchal de la Cour Impériale).

3) Lioudmila, née Simbirk 28 XII 1836, ∞ général ... Skrydlov.

4) Nicolas, né Saint-Petersbourg le 12 XII 1838, † Paris le 27 IX 1909, conseiller titulaire (1863), assesseur de collège (1863), gentilhomme de la chambre (1865), conseiller aulique (1867) conseiller d'État, Maître des Cérémonies de la Cour Impériale, décoré de nombreux ordres étrangers et se faisant appeler Excellence. Il avait épousé une beauté au passé controversé, Esther (baptisée Marie) Leibrock, née Varsovie vers 1856, † Paris 6 IV 1913, dont :

a) Hélène, † Paris 25 XII 1927, ∞ Paris 6 VI 1896 le vicomte Antoine de Contades.

b) Marie, née Pavlovsk 12 VII 1874, † ..., ∞ Saint-Petersbourg 21 VIII 1898 le prince polonais Michel Radziwill, conseiller effectif russe et officier prussien. Le ménage Radziwill finit dans la mésentente et l'immense fortune des conjoints facilita l'obtention de l'annulation par la Curie Romaine en 1915, et celle, l'année suivante, par le Saint Synode de l'Église orthodoxe russe.

5) Léonide, né Taganrog 21 VI 1839.

6) Véra, née Saint-Petersbourg 10 IX 1842, ∞ 7 VI 1862 Charles Angélique, baron de Talleyrand Périgord, de vingt-et-un ans son aîné, sénateur, ancien ministre de France à Karlsruhe.

7) Elisabeth, née Saint-Petersbourg 21 X 1843, † Florence 10 V 1927, ∞ : I) Bruxelles 20 II 1860 vicomte Charles Desmanet de Biesme (div.), et II) Florence 18 III 1903, Armand Nisard, ambassadeur de France auprès du Saint-Siège.

8) Constantin, né Saint-Petersbourg 17 X 1846, membre de la Société Impériale russe pour l'exploitation des Mines d'Or.

L'autre branche des B., restée à Zante, se signala de son côté à la fin du siècle dernier avec les frères Dimitrios né 1833, † 1907, littérateur, grammairien, historien de la Bible, et Athanase, né 1844, † 1912, économiste et historien.
Blasons : inconnus de nous.



Dimitri
de
Bénardaki
(1795-1870).
(Coll.
de l'auteur).



(Cliché « L'Illustration », Paris.)

Fête orientale à Paris, chez la comtesse de Clermont-Tonnerre

Riche, considérée, la famille Bénardaki, devenue « de » Bénardaki, s'était établie dans un bel hôtel particulier à Paris, donnait des fêtes et était reçue dans le grand monde de la Belle Époque. Elle fut sans doute la seule famille grecque moderne à avoir servi de modèle à la création de personnages d'un chef-d'œuvre littéraire, *A la recherche du temps perdu*, de Marcel Proust. Nicolas (1838-1909) se retrouve dans certains aspects du caractère de Swann ; son épouse Marie, jolie, intéressée et un peu cabotine, dans celui d'Odette ; leur fille Marie, future princesse Radziwill, dans celui de Gilberte de Saint-Loup, fille de Swann. Quant au fils, Dimitri de B., qui dépensa dans le champagne l'argent gagné par son grand-père dans le commerce de la vodka, on le retrouve photographié parmi les invités du bal oriental donné à Paris, le 5 juin 1912, par la comtesse de Clermont-Tonnerre.

La Belle Époque finissait, en art comme en politique, sur un renouveau d'orientalisme. En art, les ballets russes de Diaghilev (1910), en littérature, Pierre Loti et ses « Désenchantées » natives d'Istanbul. En politique, 1909 s'était écoulée dans les révolutions : trois chahs s'étaient succédés à Téhéran au milieu de violences et de meurtres, tandis qu'en Turquie, le sultan Abdul Hamid, partisan des mollahs du parti religieux, avait été déposé et remplacé par Mourad V, protecteur des Jeunes Turcs, qui avaient inauguré leur gouvernement par les pendants d'Istanbul. En 1912 la Turquie avait dû faire face à l'attaque italienne, puis à la première guerre balkanique. 1913 allait être l'année de l'assassinat du roi Georges I^{er} de Grèce, celle de la deuxième guerre balkanique et de la proclamation du royaume d'Albanie. Pour le grand monde parisien, ces événements culminèrent avec la première, à l'Opéra de Paris, de la « Shéhérazade » de Rimski Korsakov, dont la somptueuse mise en scène avait relancé, chez les grands couturiers, la mode orientale. Ensuite, le Tout-Paris de la Belle Époque prit part à une fête magnifique donnée par la comtesse de Clermont-Tonnerre, fête à laquelle « L'Illustration » du 27 juillet 1912 consacre un reportage. La revue représente, page 61, une photo de Dimitri de Bénardaki aux pieds de la princesse de Faucigny-Lucinge. On peut ainsi

l'identifier sur une autre photographie parue dans la même revue, photographie que nous reproduisons ici. On le voit entouré de la comtesse Grefulhe, d'Anna de Noailles, du comte Robert de Montesquiou, et de tant d'autres connaissances de Proust.

Les invitations à cette fête avaient été imprimées sur des cartons décorés de motifs persans. Les invités, nous dit « L'Illustration », au nombre de plusieurs centaines, habillés à la persane, à l'ottomane, à l'égyptienne, à la byzantine, décorés d'aigrettes, de turbans, de turqueries, de pierres, devaient participer à la représentation de scénettes inspirées des Mille et Une Nuits.

L'hôtel de Clermont-Tonnerre était décoré en palais assyrien de Suse ; devant l'escalier, se dressait un trône sur lequel avait pris place la comtesse de Chabrillan, figurant Shéhérazade. « L'Illustration » décrit les phases de la fête, dont nous citons une partie : « M. André de Fouquières, — (c'était l'arbitre des élégances de ce temps-là) en très beau costume, se tenait sur le perron de l'hôtel et annonçait les figures en termes solennels et poétiques. Après l'histoire charmante des animaux du sultan Baïbar, figure réglée par la marquise de Lévis Mirepoix, voici l'Histoire magique du cheval d'ébène : Le shah Schapour entouré de ses trois filles reçoit les prétendants dont il ne veut pas, à moins qu'ils ne présentent des cadeaux extraordinaires. Paraît alors M. Dimitri de Bénardaki en homme d'or, chargé de diamants. Tout s'arrange et on danse. Vingt-cinq personnes ont paru, en costumes splendides, dans cette figure organisée par la duchesse de Guiche. Ensuite un éléphant en carton, recouvrant deux hommes qui n'arrivaient pas toujours à marcher à l'amble sur les tapis, a beaucoup émerveillé, car il portait la princesse d'Arenberg, la princesse Ferdinand de Lucinge et la comtesse de Segonzac. La princesse Guy de Lucinge a dansé la danse du sabre avec une grâce exquise. Même succès pour la danse du serpent, exécutée par la comtesse Jean de Castellane étincillante de diamants, sortie d'un voile noir pour aller saluer Shéhérazade. Comment oublier Madame de Brantes, en costume égyptien, portée triomphalement sur un palanquin, et la cage des oiseaux contenant les plus jolies femmes ? etc... etc... ».

(*) Alexandre Benckendorff, de noblesse balte, était le neveu du comte Alexandre B., commandant militaire de Moscou lors du soulèvement décembriste, puis le fameux chef de la police secrète de l'empereur Nicolas I, et le neveu de la non moins connue princesse Lieven, née Dorothee Benckendorff, femme politique d'un certain talent, maîtresse successive de Metternich, du grand-duc Constantin, vice-roi de Pologne, et de Guizot.

Bibliographie : VOVOLINIS, op. cit. I, p. 158.

ERMERIN, *Annuaire de la Noblesse de Russie*, III (1900), art. Benardaki ; Nécrologe de Démètre de B. dans « Illyoustrirovanaia Gazeta », Saint Pétersbourg, 1870 ; George PAINTER, *Marcel Proust*, I, Londres 1961 ; *Almanach de Gotha* 1921, art. Radziwill.

M

BOTASSI

ΜΠΟΤΑΣΗΣ

L'une des principales familles de l'île de Spetsae, d'origine épirote, dont l'ancêtre, Lazare, † en 1700, était commandant d'armatoles dans la région de Kranidi, en Morée. Ses capacités militaires lui valurent d'être nommé capétan commandant de la forteresse de Kranidi et éphore de plusieurs villages avoisinants, tous disparus aujourd'hui à l'exception de celui de Stilokérakia. Selon une tradition de famille, ces dignités lui auraient été conférées par le sultan Mehmed II en personne.

De ses six fils, seul l'aîné a laissé le souvenir de ses actions. Il s'agit de Dimitri, dit Mitro, qui succéda à son père dans les charges de capétan et d'éphore. Lors de la deuxième conquête de la Morée par Venise (1685-1715), les fils de Lazare capétan furent reconnus dans leurs privilèges par la Sérénissime, et se signalèrent en combattant les pirates qui ravageaient les côtes de l'Argolide. Toujours selon une tradition de famille, ils auraient reçu de Venise le droit d'arborer sur le fronton de leurs maisons l'insigne de chevalier de Saint-Marc.

La reconquête ottomane de la Morée maintint les B. dans leurs commandements, mais l'insécurité des conditions politiques fit que, vers 1736, lors d'un raid turco-albanais sur la Morée, la famille fut contrainte de fuir et de se disperser. Dimitri capétan semble être mort en combattant. Son fils aîné, Lazare, né vers 1725, fut caché par des serviteurs, et ne reparut que vers 1750 lorsqu'il obtint du bey de Nauplie la restitution des biens patrimoniaux. Peu de temps après, ces biens furent à nouveau perdus, puisque, après une querelle, Lazare tua le bey et s'enfuit en Asie Mineure. Sa descendance est éteinte. Le fils cadet de Dimitri, qui s'était réfugié vers 1736 avec sa mère dans l'île de Spetsae, se nommait Nicolas. Né vers 1725, † à Spetsae en 1812, il rétablit la fortune de la famille en pratiquant la guerre de course, notamment au temps de la campagne de l'amiral Orlov, lorsque sa petite flotille se rangea par intermittences sous le pavillon russe. Ce fut lui qui transforma en nom de famille son surnom albanais de « Boutachi ». Il avait épousé Ioanna Carradi, dont il eut trois fils et deux filles. Deux de ces fils, qui se signalèrent pendant la guerre de l'Indépendance, étaient :

A) Ghicas (1771-1831), qui prit une part active à la bataille navale devant Argos et au blocus maritime de Nauplie. Sa descendance, alliée aux familles Ghini et Mexi, est aujourd'hui éteinte.

B) Dimitri-Anagnostis (1781-1824), affilié à l'Hétairie, commandait la flotte qui apporta son soutien aux habitants de Missolonghi assiégés par les Turcs. Il fut par la suite vice-président de l'exécutif sous le premier gouvernement hellénique de Nauplie. Époux d'Hélène Sakellaridi, dont :

A) Ioanna, ∞ ... Mexi.

B) Nicolas, né Spetsae 1805, † 1842, se distingua au siège d'Argos en 1821, et aux combats de Naupacte, Néokastro et Monemvasie. Vice-président du gouvernement d'Argos 1823, ministre des finances 1837. ∞ Maria Clados, † Athènes .. XII 1890, dont :

I. Hélène, ∞ : I) ... Mexi, et II) ... Voulgaris.

II. Dimitri, né 1829, † 1925, consul général de Grèce à New-York, ∞ Marie Bènakì.

III. Jean, né 1839, † Athènes. IV 1926, député de Spetsae. Président pendant 25 ans de la Société Nationale d'Histoire de la Grèce, dont il avait été l'un des fondateurs. ∞ Antonia Mavromichali, dont :

a) Nicolas, né 23 II 1874, † Athènes 21 IV 1955, attaché naval de Grèce à Paris, vice-amiral, conseiller de la Délégation grecque pendant la Conférence de la Paix 1918-1919, ministre de la Marine, délégué de la Grèce, puis président (1931) de la Commission Internationale de la Navigation Aérienne. ∞ Arétie Gussi, née 1880 en Roumanie, † Athènes 4 III 1966, dont :

1) Jean, né 6 IX 1903, ∞ 1939 Marie, fille du Dr. Jean Kokinniotis, dont :

– Lisa, ∞ : I) Paris 1968 comte Alexandre Tolstoï, (div.), et II) Athènes 19 I 1974 Ioannis Delivanni, Dr. en droit.

– Hélène, ∞ Athènes I VII 1971 Henri Garnier, ingénieur.

2) Hélène, née 23 II 1906, ∞ 1930 Francisco Melgar y Rodriguez, comte de Melgar del Rey.

Monsieur Dimitri de Benardaky, L. L. A. S. le Prince
de la Princesse Radziwill, le Comte et la Comtesse Antoine
de la Princesse Antoine Radziwill, la Princesse Léontine
Radziwill.

Monsieur Constantin de Benardaky, la Comtesse
de Callegrand, Périgord, L. Ex. Monsieur Armand Nizard,
Ambassadeur de France, Grand Officier de la Légion d'Honneur
et Madame Armand Nizard, Monsieur d'Amiral Skrydloff,
Madame Skrydloff et leurs enfants.

Le Baron Dimitri de Benchendorf, le Comte Alexandre
de Benchendorf, Madame Alexandre de Benchendorf et leurs
fils, le Marquis d'Assche, le Comte et la Comtesse Edouard d'Assche
et leurs enfants, le Comte Louis d'Assche, la Comtesse Marie
d'Assche, L. Ex. le Prince Ouroussoff, Ambassadeur de Russie
à Vienne, la Princesse Ouroussoff et leur fils, le Comte d'Antioche,
Madame d'Antioche, le Comte d'Antioche, le Prince et la Princesse
de Belgique d'Este, le Marquis et la Marquise Gordon de
La Fosse et leurs enfants, le Colonel Baron Froy, Aide de Camp
de S. M. le Roi des Belges et la Baronne Froy.

C'est l'honneur de vous faire part de la perte douloureuse qui de
vous d'éprouver en la personne de

L. Ex. Monsieur Nicolas de Benardaky,

Conseiller d'Etat actuel de Russie,

Ancien Maître des Cérémonies à la Cour Impériale de Russie,

Officier de la Légion d'Honneur,

Commandeur de l'Ordre du Sauveur de Grèce, etc., etc.

leur père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle
et grand-oncle, décédé en son Hôtel à Paris, 65, Rue
de Chaillot, le 27 Septembre 1909, dans sa 72^{ème} année,
muni des Sacraments de l'Eglise.

Priez pour Lui!

BLESSA

ΜΠΛΕΣΣΑΣ

Stradiotes albanais au service de Venise, les Blessa, ainsi que d'autres familles, se réfugièrent au XVI^e siècle à Céphalonie après que les Turcs eussent pris les citadelles de Modon et Coron au Péloponnèse. Investis de différents fiefs au XVII^e siècle, alliés à de nombreuses familles nobles, et considérés nobles eux-mêmes, ils ne paraissent pas avoir été inscrits au Livre d'Or de Céphalonie. Leur généalogie est donnée dans l'ouvrage de Rizo-Rangabé. La famille s'est éteinte en ligne masculine à notre époque, avec les fils de Panaghi B., né Argostoli 3 XI 1844, † id. 1927, ∞ Anna Assani, † Argostoli 14 VI 1908, dont :

I. Evángelos, né 8 XI 1887, † Argostoli 9 V 1968, ∞ Elpis Samará.

II. Paraskévie, né 12 I 1891, ∞ 1913 Andrea Foca-Cosmettato. (L'un de leurs fils, Panaghi, amiral, a relevé le nom de Blessa pour s'appeler Cosmettatos-Blessa, – voir la notice Foca.)

III. Julia, née 13 V 1900, ∞ Athènes 19 I 1919 Michel Sofiano.

IV. Georges, né Argostoli 6 X 1905, officier de marine, † au combat 26 IX 1943 au large de l'île de Leros, élevé post-mortem au grade d'amiral.

D'azur à une tour accompagnée de murs d'enceinte issant des flancs et de la pointe, le tout d'argent maçonné de sable, la tour sommée d'une croix patriarcale trilobée d'argent, chargée sur le fronton d'une croix grecque de sable et percée de deux fenêtres à un barreau et d'une porte fermée à deux battants au naturel.

Bibliographie : ERR.



- b) Marie.
 c) Irène, ∞ Hermann Weissenberg.
 c) Euphrosyne, ∞ Alexandre Gérondas.
 e) Grégoire, né 1884, † ..., ∞ Riccarda De Agostini, dont :
 1) Jean-Louis, ∞ Ada ..., dont :
 - Sylvana.
 2) Elise-Antonia, ∞ ... Ricardi.
 3) Roxane, ∞ ... Bouzoni.
 f) Petro, né 1886, † 1966, ∞ Lilette Rhazi, dont :
 1) Dimitri, né 1922, ∞ ..., dont :
 - Anne-Marie, ∞ Georges Papachronopoulo.
 - Euphrosyne-Sylvie, ∞ Vassili Eliadis.
 - Lilette.
 2) Georges.
 g) Constantin, né 1890, † Athènes ... 1972, général, ∞ Athènes 1917 Aspasia, fille d'Athanase Retsina, industriel, dont :
 1) Catherine, ∞ : I) Spyros Malamos (div.), et II) Antoine Poupouras, ambassadeur de Grèce à Bucarest 1959-1964, ...
 2) Ioanna, ∞ Athènes 1954 Lazare Ephremoglou.

BOTZARIS

ΜΠΟΤΣΑΡΗΣ

Famille originaire de Souli, dans le Péloponnèse, devenue fameuse au cours des guerres contre les Turcs, et que la tradition fait remonter au temps de Georges Castriot Skanderbeg, donc au XV^e siècle. Les Botzaris firent partie des clans féodaux qui fondèrent au XVIII^e siècle la fédération souliote, composée à l'origine des villages de Souli, Avarikos, Samoniva et Kiapha, et qui finit par réunir plus de cent vingt villages. La citadelle élevée par Notis Botzaris à Kiapha fut conquise, en même temps que Souli, par les Turcs, qui s'y maintinrent de 1803 à 1821.

Famille à vocation militaire, ainsi qu'il est facile de le constater en examinant leur généalogie, leur nom devint célèbre pour la première fois au combat de Seltso (avril 1804) lors du « massacre des Botzaris », où tombèrent héroïquement plus de cent membres de leur clan. Marco Botzaris fut peut-être le plus renommé des héros de la guerre d'indépendance hellénique, et son nom fut chanté par presque tous les grands poètes romantiques : Chateaubriand, Byron, Victor Hugo, Lamartine, Delacroix et David d'Angers représentèrent son effigie.

Le dernier fait d'armes lié à l'histoire de cette famille eut lieu le 23 octobre 1912 lorsque le lieutenant Dimitri Botzaris, commandant de l'armée Mixte d'Épire, hissa l'étendard hellénique sur la forteresse de Kiapha, reprise à l'ennemi durant les guerres balkaniques.

Bibliographie : Nikos ZIANGOS, Μάρκος Μπότσαρης, Athènes 1966.
 D.A. ΙΚΟΝΟΜΟΥ Τό Σούλι, οι Σουλιώται και η οικογένεια Μπότσαρη ; (La région de Souli et la famille Botzaris) Athènes, 1952 ; Per. ARGYROPOULO Λόγος επιτάφιος εις Κ. Βότσαρην., (« Nécrologe du général Const. Botzaris », « Πανελλήνιον », Athènes 5 nov. 1853.

BOUDOURIS

ΒΟΥΔΟΥΡΗΣ

Parmi les familles albanaises fuyant les côtes de l'Argolide et l'île de Spetsae ravagées par les bandes turques, et trouvant refuge sur l'île de Hydra, les chroniques mentionnent les Boudouris. Le nom est attesté dès le XVI^e siècle, mais ne devint connu que dans la première moitié du XVIII^e siècle, grâce aux fils de Nicolas B. qui avaient fait fortune dans le commerce maritime et siégeaient au Conseil des archontes gouverneurs de Hydra.

Ces deux fils étaient :

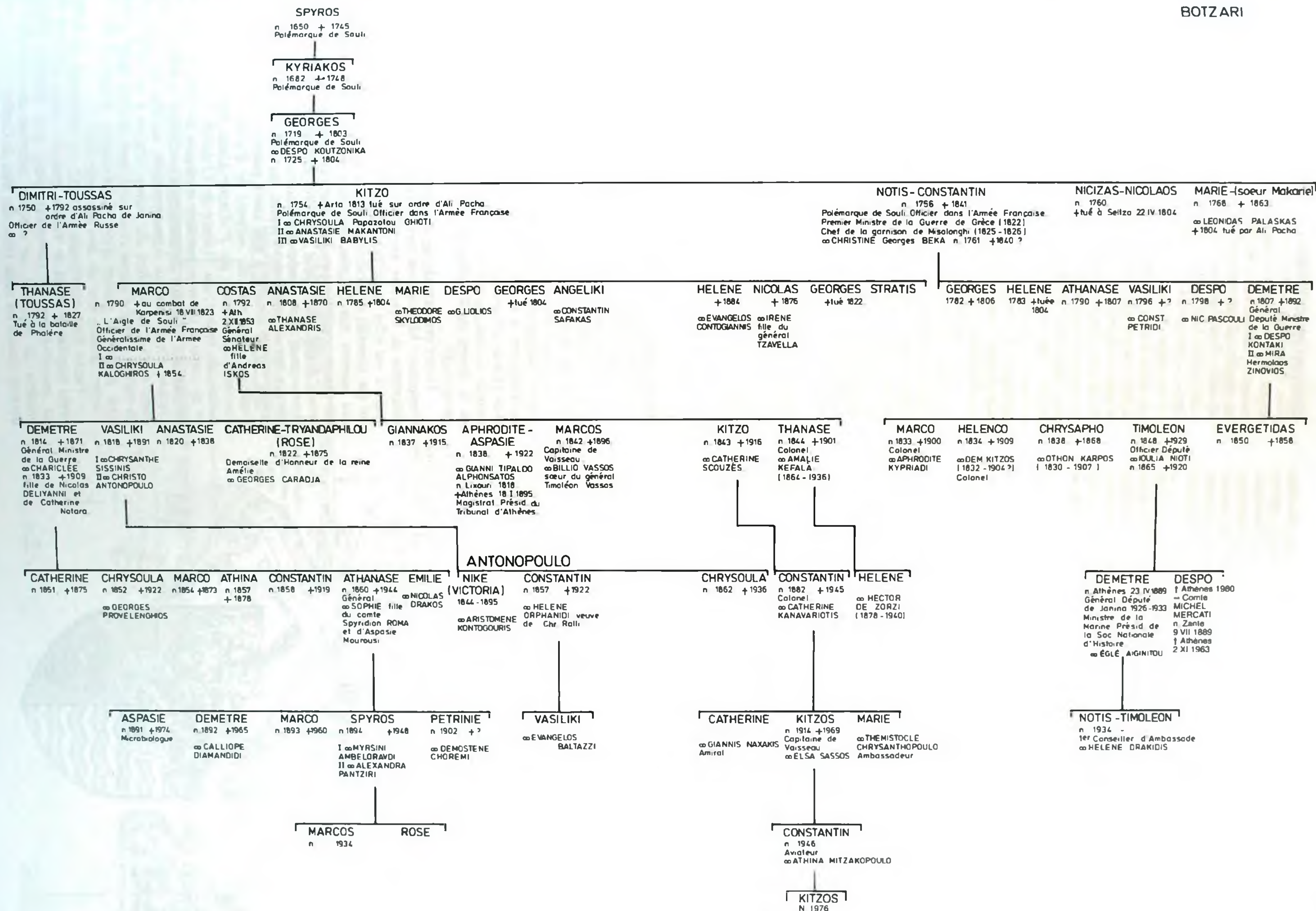
- Vassili, qui arma à ses frais une troupe de 500 soldats combattants dans le Péloponnèse contre les troupes d'Ibrahim pacha de Morée, lors de la guerre de l'Indépendance. Il fut ensuite député aux Assemblées d'Épidaure, d'Argos et de Trézène, ministre sous le roi Othon et vice-président du Parlement.
- Stamati, né Hydra vers 1770, † id. 1853, fit don d'un demi-



Le général Dimètre Botzaris (1814-1870). (Athènes, coll. du g^{re} D.T. Botzaris).

million de drachmes à la cause de l'Indépendance, et arma quatre vaisseaux pour combattre la flotte ottomane. ∞ Panayota ..., dont :

- I. Nicolas, né 1796, † 1833.
- II. Vassili, né 1804, † 1875, ∞ Maria Tombazi, dont :
 a) Stamati.
 b) Xantho, ∞ ... Karpouni.
 c) Manoli.
- III. Elefthérios, né 1810, † 1899, ∞ ..., dont :
 Vassili, né 1859, † 1923, ∞ Calliope Coundourioti, dont :
 1) Stamati, né 12 VI 1900, † Athènes 3 IV 1953, officier de marine, ∞ Paris 28 XII 1926 Odette Depussé, dont :
 - Vassili, né Athènes 15 XI 1932, † id. 4 IV 1962, ∞ Hydra 18 VIII 1955 Janine Kolombos, dont :
 - Stamatis, né Étampes (France) 1 VIII 1956, ∞ Hydra 4 X 1981, Irène, fille de Dimitri Gofas, avocat, professeur universitaire.
 - Daphné, née Athènes 23 II 1959, ∞ Hydra, 26 VII 1980 Iannis Tsamados.
- IV. Dimitri, né Hydra 1819, † île de Poros 1886, député de Hydra entre 1843 et 1859, ministre de la marine, de l'Intérieur, des Affaires Étrangères ; Président de la Chambre.
- V. Ioannis, né 1816, ∞ Anézo Coundourioti, dont :
 - Stamati, † au naufrage au large du Phalère 12 VII 1894 avec son épouse. Maître des Cérémonies du Palais Royal. ∞ Marie Baltazzi, dont :
 - Marie, née Athènes 1857, † 1882, ∞ Corfou. Alexandre Caradja.
- VI. Maroussa, ∞ Dimitri Miaoulis.



VII. Despina, ∞ Spyro Calogeropoulo. (Leur fils Nicolas Calogeropoulo, né Athènes 2 V 1853, † id. 7 I 1927, ministre de la Justice 1903, des Finances 1904, 1920 ; de l'Intérieur 1905-1908 ; Président du Conseil 1916, 1921. ∞ Marseille 23 IV 1879, Marie, née Marseille 1850, † Alexandrie d'Égypte 8 X 1929, fille de Stéphane Sékiari et de Sévastie Rodocanaki, dont une fille, Fanny, épouse de Pierre Mavromichali.)

Il nous a été impossible de retrouver une généalogie complète de cette famille, dont beaucoup de représentants, comme la plupart des Hydriotes, cherchèrent leur vocation dans la carrière d'officier naval. Citons encore, comme ayant également appartenu à cette famille, Nicolas B., ministre des Affaires Étrangères 1863-1865 ; et Vassili B., né 1840, † Athènes 1910, ministre de la marine, Président du Parlement 1892, époux d'Ellie Mélas.

Bibliographie :

Communication, par M^{me} Odette Boudouris, de différents papiers de famille, et de passages relatifs à sa famille dans divers ouvrages, notamment celui, en grec, d'Aristide SOFIANOS, *Hydra*, Athènes 1965.

BUA

ΜΠΟΥΛΑΣ

Très ancienne famille albanaise dont le nom est cité dès les premières décennies du XIV^e siècle. Réfugiée vers la fin du XVI^e siècle à Corfou, elle y fut inscrite au Livre d'Or en 1490, et devint grecque. On en trouve une généalogie fragmentaire à la fin des « Chroniques inédites et peu connues » de Carl Hopf. Le médiéviste Sathas donne de son côté une histoire abrégée de ce lignage qui, grâce à la faveur des despotes serbes du Moyen Âge se tailla en Epire une éphémère souveraineté, puisqu'il était investi d'une sorte de vice-royauté couvrant une partie de la Thes-



salie, avec Achéloüs pour capitale. Retranchés dans leurs montagnes, défiant l'autorité de tous les souverains des Balkans, les premiers Bua battirent l'empereur Jean Cantacuzène et les Turcs osmanlis. Entre 1358 et 1400, année de sa mort, Gjini Bua Spata fut despote d'Agyrocastro, d'Arta et de Lépante. Son successeur, Maurice Bua Sgueros, despote d'Arta entre 1401 et 1418, puis aussi, après 1403, despote de Janina, fut mis à mort par le comte Carlo Tocco en 1418.

La fille de Bua Spata et de la princesse serbe Hélène Preljubovich, Irène, fut l'épouse d'Esau de Buondelmonti, despote de Janina ; veuve en 1403, sa main fut offerte à Centurione Zaccaria, le prince de Morée, qui ne l'épousa pas. Le demi-frère d'Irène, Paolo Bua Spata, un bâtard comme il en naissait tant dans les grandes familles d'alors, fut despote de Lépante de 1400 à 1407, mais dut céder cette ville fortifiée aux Vénitiens. La fille de ce dernier, au prénom inconnu, fut mariée à un noble vénitien, Francesco Foscari, tandis que son fils et ses descendants en ligne masculine figurent au cours du XV^e siècle comme « despotes » en Morée, puis, après la conquête turque, comme stradiotes au service de Venise.

C'est en cette époque troublée que naquit le personnage le plus connu de cette famille, le condottiere Mercurio Bua. D'abord capitaine vénitien, commandant des bataillons de stradiotes grecs, il affronta à partir de 1495 les troupes françaises, notamment à Fornoue. Guicciardini, Commynes, d'autres écrivains du temps, ont vanté son courage. C'est lui qui fit prisonnier le duc de Bourbon. Une fois sa notoriété établie, il proposa ses services au plus offrant, comme c'était l'usage en un temps où le principe des nationalités était inconnu : Louis XII de France l'utilisa contre les Espagnols ; le général espagnol Gonzalve de Cordoue lui confia un commandement à Gênes, et lui obtint le titre de comte d'Aquino et de Rocca Secca. L'empereur Maximilien l'embaucha ensuite, pour guerroyer dans les Flandres contre le comte d'Egmont, et lui conféra la noblesse du Saint-Empire, un titre de comte et des armoiries d'un grand effet. On retrouve ensuite Mercurio Bua aux côtés de François I^{er} à la bataille de Marignan, puis à nouveau au service de la Sérénissime, contre les insurgés gréco-albanais commandés par un seigneur albanais, Bocali, dont il devait épouser la sœur, Caterina, en 1519. Fêté par Venise, adulé par des chroniqueurs à gages, tel le grec Koronaios qui en fit le héros d'un poème chevaleresque, le glorieux comte Mercurio mourut à Trévise où, dans l'église de Santa Maria Maggiore un épitaphe énumérant ses victoires affirme qu'il n'aurait jamais dû mourir.

Les Bua des temps modernes furent moins connus, mais non moins belliqueux. Ceux de Corfou – inscrits au Livre d'Or – continuèrent à se battre contre les Turcs. En 1585 l'on cite un Bua Grivas diriger une révolte contre les Turcs en Acarnanie. La famille Grivas, originaire d'Épire, qui joua un grand rôle au cours de la guerre de l'Indépendance grecque, prétend descendre de ce personnage.

Tirant prétexte de ses origines épirotes, Mercurio Bua, auquel l'empereur Maximilien devait bien des succès militaires, affirma descendre de Pyrrhus, roi d'Épire, se fit confectionner une généalogie à cet effet et ne trouva pas de contradicteur. Le blason qui lui fut concédé reproduisait par conséquent les prétendues armes des anciens rois d'Épire, enrichies par la croix aux deux étoiles soi-disant concédée aux Bua par l'empereur Constantin, lequel se serait arrêté dans leur château d'Albanie lorsqu'il eut quitté Rome pour aller fonder Constantinople. L'effet artistique, certifié par les autorités de Vienne, est indéniable : Écartelé : au 1^{er} coupé : a) de sinople à une croix potencée d'or flanquée de deux étoiles à huit rais du même ; b) d'azur à un porc-épic d'or, couronné du même ; au 2^e d'azur à une aigle éployée d'or, couronnée du même ; au 3^e fascé de 12 pièces d'argent et d'azur ; au 4^e de sable à un senestrochère mouvant du flanc de l'écu, habillé de gueules, la main de carnation tenant un nœud de vipères de sinople. En abîme, un écusson trilobé, au chef garni de trois briquets d'or et la bordure du même, d'azur à un griffon couronné du même métal. Casque couronné, taré de trois quarts d'argent à cinq grilles et collier d'or ; lambrequins d'azur et de sinople. Cimier : quatre têtes de lion accostées d'or.

Pietro Bua, qui dirigea en 1622 une ambassade de nobles corfiotes auprès du Sénat de Venise, portait : coupé d'or et de sinople, au senestrochère de carnation, paré avec bracelet, tenant une branche de feuillage, de sinople, accostée des initiales P.B. Ce dernier blason est resté celui des Bua de Corfou.

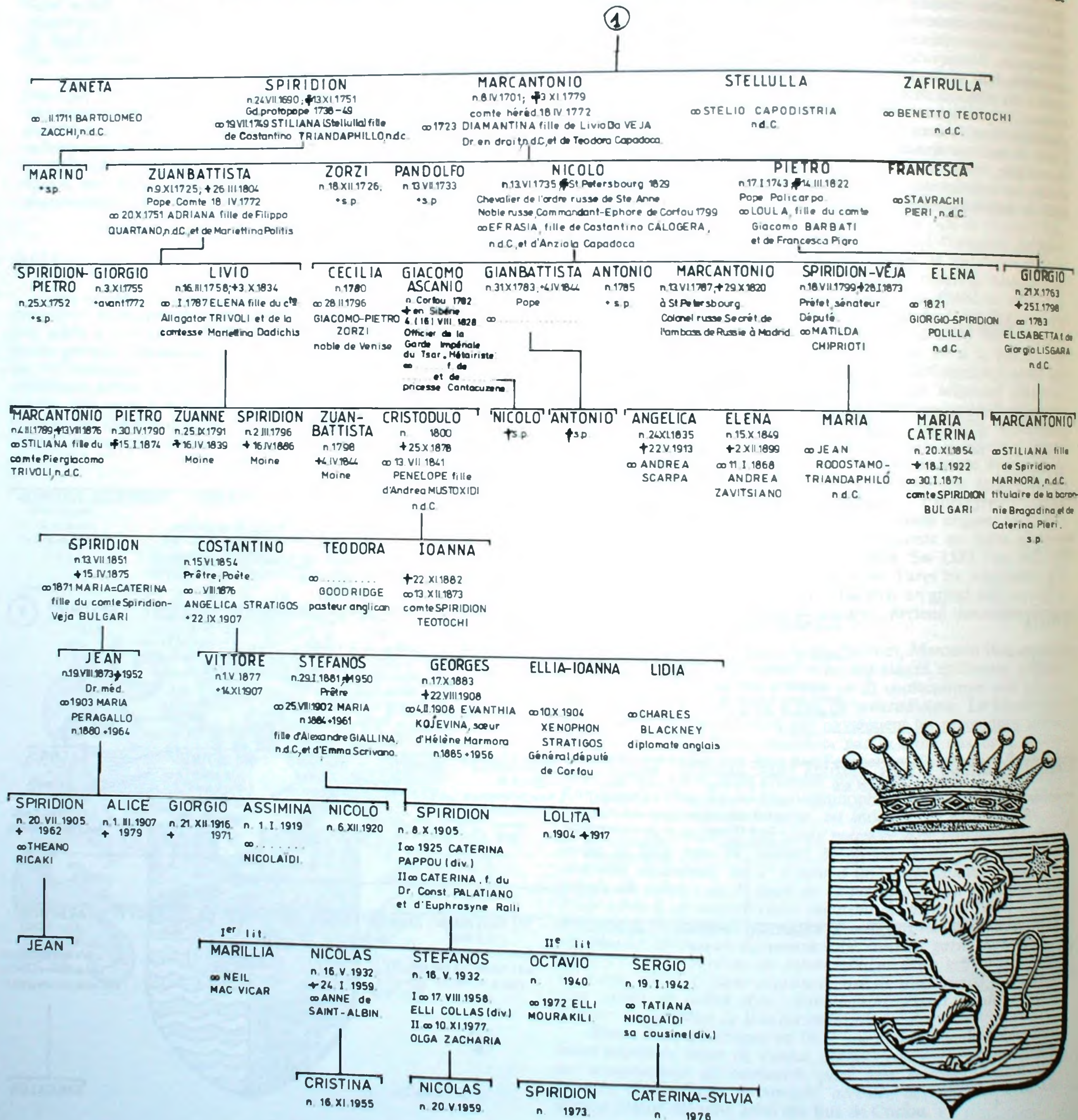
laquelle assura à la famille Bulgari une prééminence d'autant plus marquée par rapport aux familles de la noblesse de Corfou, que de nombreux autres membres de cette famille se signalèrent brillamment par leur activité littéraire et culturelle, non moins que par leurs faits d'armes dans les interminables guerres menées par Venise pour la défense de l'occident. Nouveau miracle en 1716 à l'occasion d'un autre siège de Corfou par les Turcs : l'on avait alors vu paraître dans le ciel un groupe d'anges entourant un moine. C'était saint Spyridion, lequel, brandissant d'une main la croix et de l'autre un flambeau, avait épouvanté les infidèles et mis leur flotte en fuite. Nouveau décret du doge, instituant une deuxième procession annuelle en l'honneur du saint protecteur, laquelle se déroulerait cette fois le 11 août. La famille Bulgari figurait toujours dans ces festivités aux places d'honneur.

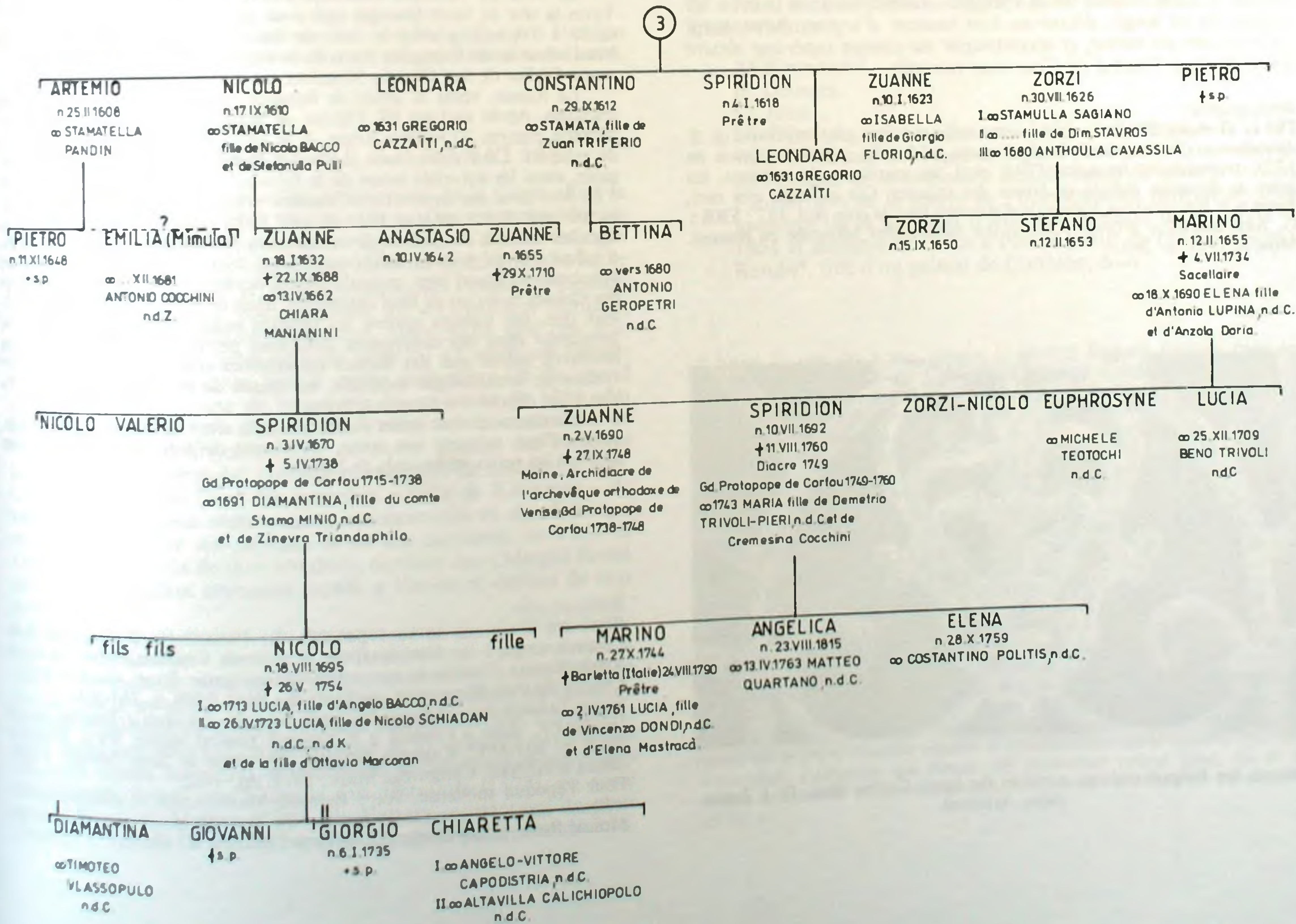
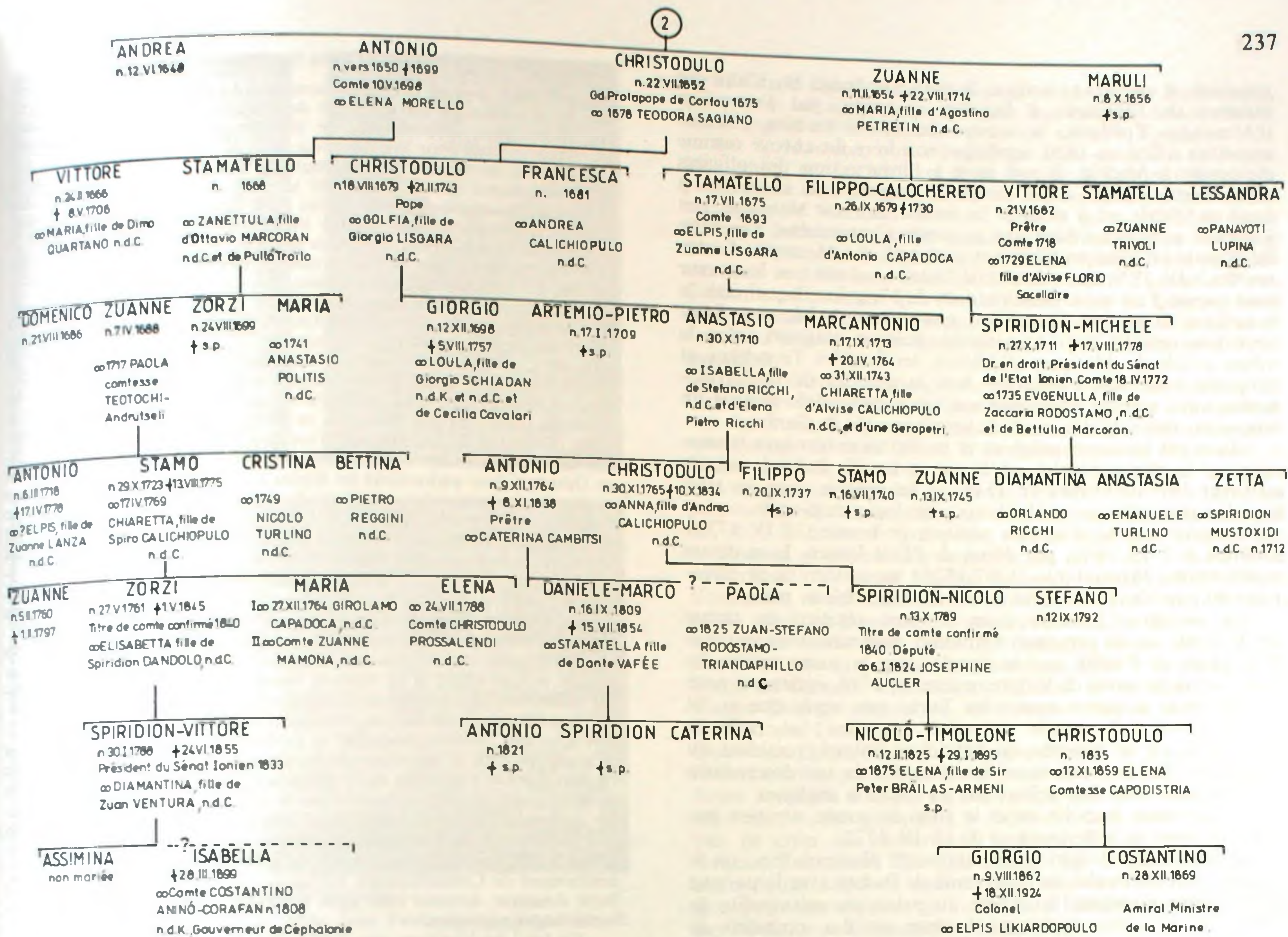
Cela dura jusqu'en 1925, lorsque saint Spyridion fut en quelque sorte nationalisé. L'on jugea alors dans certains ministères

d'Athènes qu'une famille ne pouvait être usufruitière de reliques d'une telle importance. Un décret administratif expropria les Bulgari, et plaça la châsse miraculeuse sous l'autorité unique de l'évêque de Corfou.

La protection sainte continua à se manifester. Dans son roman « L'île de Prospero », Lawrence Durrell relate un fait bien connu : en décembre 1944, lorsque les troupes allemandes se battaient contre leurs ex-alliés italiens pour s'assurer de la domination de Corfou déjà bien endommagée par les bombardements, l'église des Bulgari, bourrée de fidèles, fut épargnée, alors que les bâtiments avoisinants n'étaient qu'un monceau de ruines. Les reliques du saint existent donc encore de nos jours, et continuent à être plusieurs fois l'an portées en de solennelles processions allant de l'église qui les abrite à l'ancienne forteresse vénitienne.

Outre les Bulgari restés à Corfou, il faut mentionner les comtes Jacob et Marcantonio B., frères, officiers de la Garde





Impériale à cheval, au service du tsar Alexandre I^{er}. L'ainé fut membre de l'Hétairie, à laquelle il donna, par l'entremise d'Alexandre Ypsilanti, la somme de 40 000 roubles. Nommé conseiller d'État en 1820, après que son frère fut envoyé comme diplomate à Madrid, il prit part à l'insurrection des officiers déembristes. Arrêté, il fut condamné comme tous les mutins à l'exil en Sibérie, où il mourut. Sa femme, née soit Mélissine, soit Vatzés, avait pour mère une princesse Cantacuzène. Son frère fut déporté lui aussi en Sibérie et y mourut. *Le Messenger d'Athènes* du 3 IV 1930 qui relate cette histoire, ajoute que leur sœur était mariée à un noble russe du nom de Viriguine, lequel était le beau-frère du général Touthkov, gouverneur de Moscou. Saint Spyridion reparait dans ce contexte, puisque, toujours selon le même article du *Messenger d'Athènes*, les familles Touthkov et Viriguine habitaient à Moscou dans le quartier de la Spiridonovka, ainsi nommé parce que son église paroissiale abritait un reliquaire contenant une main du saint apportée de Corfou.

Tous ces honneurs religieux et militaires eurent leur contre-coup sur le plan nobiliaire, après que la famille Bulgari, inscrite au Livre d'Or de Corfou en 1549, se fut séparée dans les trois branches présentées par les tableaux généalogiques ci-après.

La première reçut le titre vénitien de comte (18 IV 1772), confirmé le 2 IX 1840, par décret de l'État Ionien. L'un de ses représentants, Marcantonio (1787-1820), au service de la diplomatie du tsar Alexandre I, fut inscrit dans la noblesse russe.

La deuxième branche reçut le titre vénitien de comte (10 V 1690), en la personne d'Antonio, commandant-commissaire de la galère de Corfou, qui se signala dans la guerre contre les Turcs; en la personne de Vittore, prêtre, en 1718, également pour son rôle dans la guerre contre les Turcs, peu après que se fut produit le second miracle de saint Spyridion; et enfin le 18 IV 1772 en la personne de Spyridion Bulgari, président du Conseil de l'île. Tous ces titres furent confirmés aux descendants par décret du 9 IX 1840 délivré par les autorités anglaises.

La troisième branche reçut le titre de comte vénitien par décret du Sénat de la Sérénissime du 18 IV 1772.

Le blason des Bulgari a été représenté plusieurs fois; on le retrouve dans l'armorial de l'université de Padoue, sur le portrait du protopope Giovanni B. exposé au palais du métropolite de Corfou, et, à Corfou également, sculpté sur des tombeaux de famille et dans l'église de la Panaghia Limniotissa où il orne un grillage en fer forgé: *d'azur au lion sautant, d'argent, surmontant un croissant du même, et accompagné au canton supérieur dextre d'une étoile à 7 rais d'or. Couronne comtale.*

Bibliographie :

Per la famiglia Bulgari juspatronata della chiesa e glorioso corpo di S. Spiridion a Corfu, recueil de documents de famille publié à Corfou en 1779, reproduisant les actes d'État civil, les certificats de noblesse, les actes de donation rédigés en faveur des reliques. Cet ouvrage, très rare, figure à la Bibliothèque Nationale d'Athènes sous la cote BEI, 187; ERR; G. ARS, *Eteriskoe dvijenje v Rossii* (Le mouvement hétériste en Russie), Moscou 1971, p. 263.



Blason des Bulgari sur une porte en fer forgé, Corfou (coll. Dr J. Lasca-ratos, Athènes).

Chasse abritant les reliques de Saint Spyridion (illustration p. 76).

L'histoire connaît peu de cas semblables à celui de la famille Bulgari, qui fut si longtemps liée au destin de reliques sacrées. Ferveur religieuse du Moyen Âge, la possession de telles reliques entraînait d'immenses avantages moraux pour leur détenteur.

Il suffit de rappeler ici l'exemple de Venise, dont les dirigeants, en 828, n'hésitèrent pas à faire voler le corps de Saint Marc, jusqu'alors déposé à Alexandrie. Ce saint devint l'emblème et le symbole de la Sérénissime. Deux siècles plus tard, en 1099, la flotte vénitienne découvrit en Lycie et amena à Venise les restes de Saint Nicolas, patron des marins, restes que la république de Pise, rivale sur mer de Venise, prétendait détenir elle-même depuis plusieurs années.

Au temps des Croisades, nombre de chrétiens se risquaient sur les périlleuses routes de l'Orient dans l'esprit d'y trouver quelque relique. Les légats des papes avaient depuis longtemps enseigné à leurs fidèles que la ville de Constantinople, capitale schismatique d'un empire corrompu, n'était plus digne d'abriter des reliques. Constantinople en possédait un nombre incalculable, aussi, puisqu'il n'y avait pas péché à l'en dépouiller, le sac de cette ville par les Latins de la IV^e Croisade (1204) fut marqué, outre le carnage, le vol d'œuvres d'art et la dévastation de biens séculiers, par un impressionnant butin en reliques. On les ramena triomphalement en Occident, leur authenticité ne faisant de doute pour personne. Le doge de Venise, initiateur de cette Croisade, avait fait son choix le premier, et s'attribua un morceau de la Vraie Croix qui avait jadis assuré la victoire de l'empereur Constantin, un bras de Saint Georges, un peu de sang du Christ et un fragment du crâne de Saint Jean Baptiste. On connaît par ailleurs la répartition entre d'autres hauts dignitaires laïques et ecclésiastiques de divers os de saints, d'apôtres et de martyrs, de cheveux de la Vierge, d'un grand nombre d'autres morceaux de la Vraie Croix.

La république de Gênes, qui n'avait pas pris part à la conquête de Constantinople, eut néanmoins sa part de reliques après qu'une galère génoise se fut emparé d'un vaisseau transportant vers Venise un lot d'objets saints.

Les transports de reliques continuèrent aux époques ultérieures, d'autant plus que l'avance turque et la profanation des sanctuaires chrétiens d'Orient justifiait le sauvetage des restes sacrés des saints et des pères de l'Église. En 1463 le Sénat de la Dominante faisait venir d'Egine le corps de Saint Luc l'évangéliste, encore que la ville de Padoue affirmait le posséder de longue date. Une commission de cardinaux se prononça en faveur de l'authenticité des ossements de Padoue, mais Venise n'en continua pas moins à célébrer ses propres restes de saint Luc. En 1454, évacués clandestinement de Constantinople subjuguée par Mahomet II, les cendres de Saint Anastase, arrivées elles aussi à Venise, suscitèrent d'autres controverses hagiographiques.

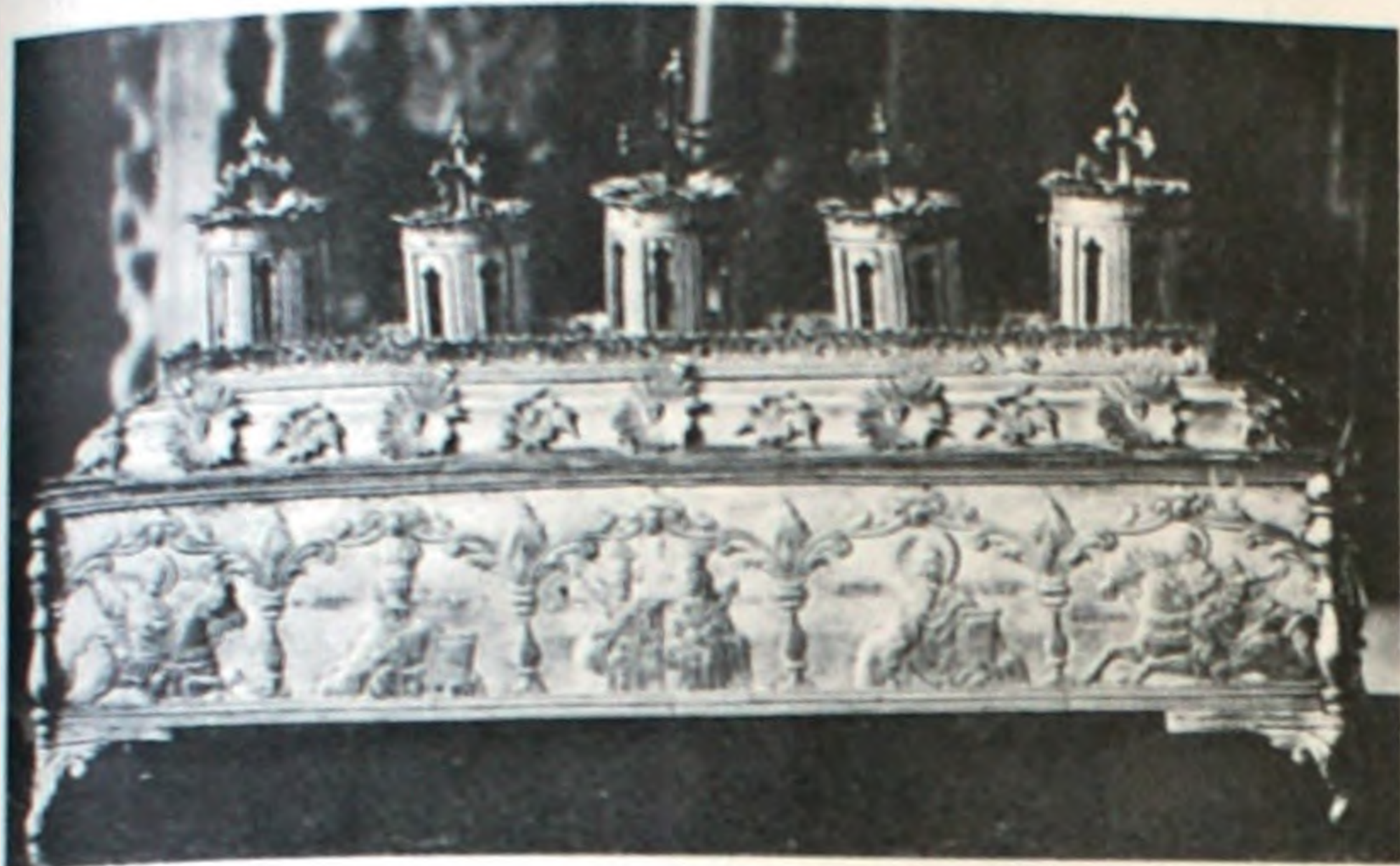
En 1462 les Vénitiens réussirent à faire sortir d'Egine menacée par les Turcs la tête de Saint Georges (qui avait été déposée pendant tout le XIV^e siècle à l'Acropole avec le bras de Saint Cyprien, la cuisse de Saint Macchabée et les Évangiles écrits de la main de Sainte Hélène) et la remirent à l'église de San Giorgio Maggiore sur le Grand Canal.

La Russie, après la chute de Byzance, prit la relève de cette grande tradition. Après qu'Ivan III, l'époux de Sophie Paléologue, eut proclamé Moscou comme Troisième Rome, il fit venir de Grèce un grand nombre de reliques. Leur culte, dans la Russie impériale, prit une ampleur inégalée, aussi les autorités issues de la Révolution d'Octobre décidèrent-elles d'en finir avec des superstitions léguées, selon elles, par des siècles d'obscurantisme. Entre octobre 1918 et avril 1922 l'on exhuma publiquement, sous les caméras du cinéma soviétique, des dizaines d'ossements de saints, d'évêques et de princes médiévaux. Dans biens des cas des supercheries éclatèrent au grand jour, puisqu'il devint évident qu'ici ou là l'on vénérât des chasses vides ou de faux ossements. Mais tel était le besoin de merveilles que, par villages entiers, les paysans russes continuèrent à venir se prosterner dans des sanctuaires désormais privés de leurs reliques. L'on découvrit même que des messes clandestines étaient célébrées dans une section de criminologie médicale, au musée de la Police, à Moscou, où l'on avait déposé une momie d'évêque.

L'avènement d'un ordre social nouveau allait donc changer tout cela. Aujourd'hui, soixante ans après, les masses défilent devant le mausolée abritant les restes embaumés de Lénine.

Bibliographie :

Plusieurs historiens se sont penchés sur l'inventaire des reliques dont s'étaient emparé les Croisés après la prise de Constantinople. Citons le comte Riant, *Exuviae sacrae constantinopolitanae*, 2 vol., Genève 1877. Charles BRAND, *Byzantium confronts the West*, 1968, p. 264-266. Silvio TRAMONTINI, *Influsso orientale nel culto dei santi a Venezia fino al secolo XV*, dans « Venezia e il Levante fino al secolo XV », Florence 1973, p. 801-821; Kenneth SETTON, *The head of Saint George*, « Speculum », XLVIII, Cambridge Mass., 1973, pp. 1-12. Pour l'époque moderne, voir: Bernard MARCHADIER, *L'exhumation de reliques dans les premières années du pouvoir soviétique*, Cahiers du Monde Russe et Soviétique 22, 1, Paris 1981, pp. 67-88.



Châsses de Reliques saintes du monde orthodoxe :

1. La main droite et le pied de Saint Jean Prodrome, au monastère de Saint Stéphane des Météores (Grèce).
2. La tête de Saint Charalambe, au même monastère.
3. La main de Saint Jean Chrysostome dans une boîte offerte en 1691 par le prince de Valachie, Constantin Brancovan, au monastère de Lavra, Mont Athos.

CALERGHI, CALLERGHI, ΚΑΛΛΕΡΓΗΣ

L'une des douze grandes familles archontales de la Crète, dont la généalogie remonte au début du XIII^e siècle. On rencontre dès les débuts de son histoire la figure quasi légendaire d'Alexis Calerghi « le grand archonte », qui négocia en 1264 un traité entre la haute noblesse grecque de l'île et la République de Venise. Invoquant ses richesses, il déclara vouloir siéger au « Consilium Maius », avec les patriciens d'origine vénitienne, alors qu'en tant que feudataire grec, il n'avait droit qu'à un siège au « Consilium Feudatorem ». Venise n'accéda pas à cette prétention et le grand archonte se mit à la tête de la terrible insurrection de 1283. Au bout de dix-sept années d'hostilités, Venise se vit contrainte de signer un nouveau traité (1299), en vertu duquel les Calerghi furent agrégés au patriciat vénitien et reçurent de nouveaux fiefs. Cela n'empêcha pas l'une des branches – celle de Kissamos – de susciter de nouveaux mouvements autonomistes et de s'insurger encore à la tête de ses paysans et de ses partisans, en 1341 et 1367. Vaincus après de durs combats, certains des Calerghi furent mis à mort, d'autres emmenés captifs à Venise et déchus de leur noblesse.

Alliées à quelques maisons du patriciat vénitien, plusieurs branches de cette famille – dont celle de Rethymnon – continuèrent à figurer au premier rang de la noblesse crétoise. Ainsi Matteo Calerghi joua un grand rôle dans les affaires crétoises au point de susciter la jalousie du général vénitien Marino Cavalli. Ce général le fit assassiner en 1572, et obtint que la Dominante prenne des sanctions contre les autres membres de la famille. Les privilèges des Calerghi furent une nouvelle fois restreints (1578), en sorte que la veuve de Matteo et son fils Vettore quittèrent l'île pour s'établir à Venise. Ils y achetèrent peu après le palais Vendramin,

sur le Grand Canal, construit à partir de 1481 par les Loredan, qui avaient fait sculpter sur sa façade leur curieuse devise extraite des Évangiles « *Non nobis, Domine, non nobis!* ». Vendu en 1581 au duc de Mantoue, puis en 1583 par celui-ci au duc de Brunswick, enfin, par les héritiers de ce dernier, à Vettore Calerghi, le palais passa en 1608 dans la dot de Marina Calerghi lors de son mariage avec Vincenzo Grimani. C'est là qu'en 1652 les époux Grimani donnèrent une fête grandiose en l'honneur de l'archiduc Charles Ferdinand de Habsbourg et de son épouse Anne de Médicis. Mais en 1658 leurs trois fils, l'abbé Vettore, Zuanne et Pietro Grimani, mêlés à une querelle de famille avec les Querini, firent enlever la gondole de Francesco Querini Stampalia à la sortie de l'opéra, l'amènèrent de force au palais Vendramin et le firent assassiner.

Les frères Grimani Calerghi furent alors exilés par décision du Conseil des Dix, déchus de leur noblesse et soumis à la confiscation des biens. La porte du palais fut scellée par une pierre portant l'image de saint Marc, et la République fit ériger dans le jardin une colonne avec une inscription rappelant le forfait commis par les Grimani contre les libertés publiques. Toutefois, preuve du relâchement des lois de l'État, les Grimani obtinrent dès 1660 le rachat de leur peine, recouvrèrent leurs biens et leur noblesse et ajoutèrent une nouvelle aile au palais. Celui-ci passa en héritage à leur sœur Marina, qui avait épousé en 1638 Nicolo Vendramin. Leur descendance directe s'éteignit en 1750 et le palais entra en possession d'une autre branche des Vendramin, qui ajouta à son nom celui des Calerghi, famille dont elle ne descendait pas. Le palais fut vendu en 1844 à la duchesse de Berry. La dernière représentante du nom et des armes des Vendramin Calerghi mourut en 1894, mais le palais existe toujours sur le Grand Canal.

Quant aux descendants des Calerghi déchus de la noblesse vénitienne, oubliés par l'histoire en Crète dominée par le sultan, ils furent contactés à la fin du XVIII^e siècle, par les émissaires russes sillonnant les îles grecques à la recherche de mécontents susceptibles de créer des embarras à la Porte. Fuyant les représailles turques, Emmanuel Calerghi, protégé par le prince Potemkine, alla s'établir à Odessa comme négociant. Ses deux fils laissèrent dire qu'ils descendaient de l'infortunée Désdémone, immortalisée par l'Othello de Shakespeare. Il s'agit de :

I. – Jean, dont les données biographiques sont inconnues, père de quatre enfants :

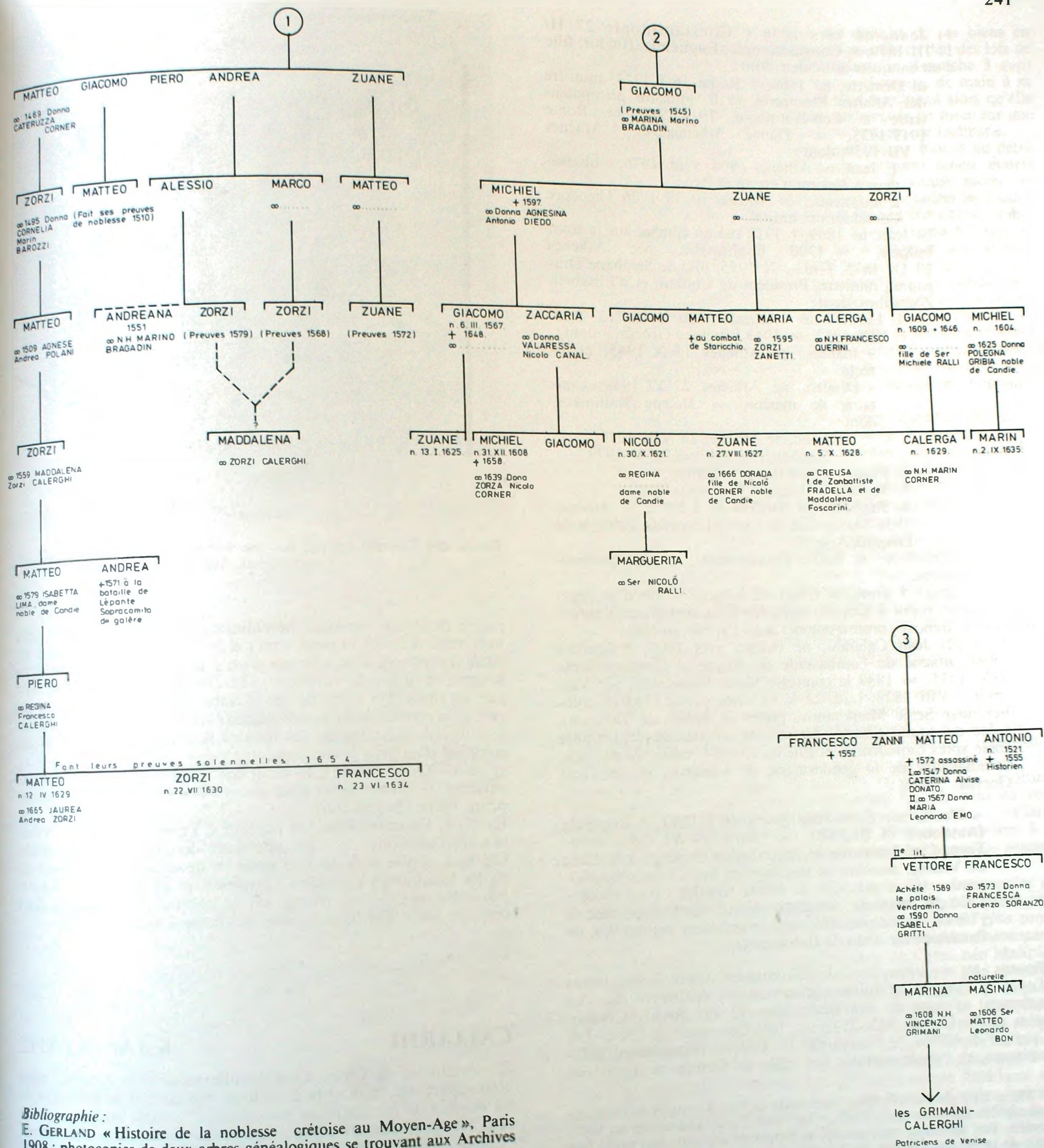
A) Emmanuel.

B) Georges.

C) Jean.

D) Démétrio, né Candie vers 1803, † Athènes 8 IV 1867, élève de l'École des Pages de Saint-Petersbourg (école réservée aux enfants de la noblesse), aide-de-camp du général français Fabvier lors de la guerre de l'Indépendance hellénique, commandant de la garnison d'Athènes, ministre de la guerre en 1854 et ministre de Grèce à Paris à partir de 1861. ∞ Sophie Rendis*, fille d'un primat de Corinthe, dont :

* Voici ce que dit à son propos le général français Pellion, dans son ouvrage « La Grèce et les Capodistria pendant l'occupation française de 1828 à 1834 », Paris 1855 p. 358 : « *M^{me} Kalergi, l'une des plus jolies et des plus aimables femmes de la Grèce, est fille d'un riche primat de Corinthe. Sa beauté l'avait rendue célèbre, en excitant la rivalité de deux jeunes chefs grecs qui s'étaient fait une guerre acharnée pour obtenir sa main. Plusieurs combats meurtriers furent livrés et des villages de la Corinthe furent brûlés ; l'un des rivaux, nommé Notara, qui était son fiancé, fut tué, mais elle ne voulut jamais consentir à épouser l'autre, et donna la préférence à Kalergi, espérant sans doute qu'il apprécierait tout le prix d'un bonheur qui faisait tant de jaloux.* D. Kalergi, actuellement ministre de la guerre, est Candiote. Il avait déjà, à cette époque, donné des preuves de dévouement à son pays. Au combat de Trispyrghi et Callirhoé, dans les plaines d'Athènes, à la tête de deux cents Candiotes, il se fit remarquer par sa bravoure ; ayant fait une chute de cheval au milieu de la mêlée, il tomba au pouvoir des Turcs, qui ne lui laissèrent la vie qu'au prix d'une rançon de 5.000 thalaris. Pendant que sa famille s'occupait de rassembler cette somme, le séraskier Koutaï-Pacha le fit employer à apprêter les têtes de ses compagnons, qu'il voulait envoyer en cadeau au sultan, selon l'usage. La rançon arriva enfin ; mais au moment où le jeune Grec se rendait à l'embarcation dans laquelle son frère l'attendait, l'Albanais qui l'avait fait prisonnier courut après lui et lui coupa une oreille avec son yatagan, afin, dit-il, de conserver un souvenir de lui. »



Bibliographie :

E. GERLAND « Histoire de la noblesse crétoise au Moyen-Age », Paris 1908 ; photocopies de deux arbres généalogiques se trouvant aux Archives d'État de Venise, l'une en possession de M. Panaghi Aninos Cavalieratos, l'autre chez Son Exc. M. André Coundourioti ; N.M. PANAGHIOTAKIS « Ερευναι ἐν Βερενία » (« Recherches à Venise »), Thisavrismata, 5, Venise 1968 ; G. TASSINI « Il palazzo Vendramin Calerghi », Archivio Veneto 6, 1873, p. 329-331.

Sur les Calerghi modernes : Andrea PAPADOPOULOU VRETO *Notizie storiche biografiche sul colonello Demetrio Calerghi, comandante della guarnigione d'Atene, Corfou 1863* ; Rapport du consul britannique à la Canée, Longworth, sur le désir de la population d'élire le colonel Calerghi comme roi de Crète : Parliamentary Papers, 8, Londres 1867, p. LXXII, n° 3695-1 ; LA MARA, *Marie von Moukhanof-Kalergis in Briefe an Ihre Tochter*, Leipzig 1907 ; Constantin PHOTIADES, *Marie Kalergis, née comtesse Nesselrode*, Paris 1924 ; Handbuch der adeligen Häuser, Gräfliche Häuser, Starke edit., VII, 1976, p. 84 (art. Coudenhove).

1) Jean, né vers 1830 † Constantinople 27 II/11 III 1879, ∞ Constantinople, Euphémie Tinghir, fille d'un banquier arménien, dont :

a) Dèmètre, né 1868, † Rome 16 I 1923, ministre des Affaires Étrangères 1910, ministre plénipotentiaire à Constantinople 1914-1918 et Rome 1919-1923, ∞ Danaé Athénogène, † Athènes 7 VII 1959, dont :

1. Jean, né Athènes 1904, † id. 1976, ambassadeur à Ankara, Ottawa et Paris.
2. Euphémie, ∞ Athènes 10 VI 1926 Théodore Coundourioti, amiral.

b) Jean, né 1869, † 1913 tué au combat sur le front bulgare, ∞ 1900 Euphrosyne, née Athènes 23 IX 1875, † id. X 1975, fille de Stéphane Dragoumi, ministre, Président du Conseil, et d'Elisabeth Zographos, dont :

1. Léon, né Athènes 10 X 1902, † id. VIII 1952, ∞ 1943 Pénélope Georgalà, dont :
- Ioannis, né Athènes 13 X 1945, architecte.
- Dimitri, né Athènes 27 VI 1949, capitaine de marine, ∞ Hélène Kallinikos, dont :
- Léon, né Athènes 26 VIII 1976.
- Stéphane, né Athènes 21 V 1979.

2. Elisa, ∞ Stéphane Stéphanou.

3. Sophia, ∞ Ioannis Tournakis.

4. Stéphane, né Athènes 22 I 1907, ∞ Athènes 1936 Maria, fille de l'amiral Nicolas Votsis et de Despina Argenti.

2) Charlotte, ∞ André Coundourioti, ministre plénipotentiaire.

II. - Emmanuel, † jeune, ∞ Charlotte Jurgensen, fille d'un négociant suédois établi à Odessa, remariée à Louis-Olivier Voutier, philhellène français, promu colonel dans l'armée grecque.

Leur fils Jean Calerghi, né Odessa vers 1800, † Londres 1860, attaché de l'ambassade de Russie à Constantinople 1830-1835, ∞ 1839 la comtesse Marie Nesselrode, née Varsovie 7 VIII 1822, † id. 22 V 1874 (remariée 1863 au colonel russe Serge Moukhanov, préfet de police de Varsovie), nièce du comte Charles Nesselrode, chancelier de l'empire russe après Capodistria, et fille du comte Frédéric Nesselrode, commandant de la gendarmerie de Varsovie, et de Técla Gorska, *) dont :

- Marie, née Saint-Petersbourg 16 I 1840, † Ronsberg (Autriche) 11 III 1877, ∞ Paris 27 VI 1857 comte Franz-Carl Coudenhove, chambellan impérial à la Cour de Vienne, membre de la Chambre autrichienne des Seigneurs. (Leur petit-fils, le comte Charles Coudenhove - Calerghi, résistant antinazi notoire, fut le fondateur de l'Union Paneuropéenne, dont le président aujourd'hui est l'archiduc Dr. Otto de Habsbourg).

Blasons : au xiv^e siècle, les Calerghi portaient *bandé de huit pièces d'azur et d'argent*, armoiries qu'on retrouve également dans un manuscrit vénitien du xvi^e siècle conservé aux Archives Nationales de Paris (AB XIX-3197 dr. 10). Ceci pour la Crète. Les Calerghi diplômés de l'université de Padoue blasonnaient différemment, et l'étude maintes fois citée de Gerola ne décrit pas

*) Marie Calerghi née comtesse Nesselrode fut l'un des astres de la société cosmopolite gravitant entre Paris et les villes d'eaux allemandes au siècle dernier. Peu après son mariage, elle se sépara de son mari, qui eut le bon goût de lui verser une dot de 600.000 roubles en capital, les revenus de 400.000 autres roubles, et de lui donner un hôtel particulier sur le Nevsky Prospekt de Saint-Petersbourg. Monsieur Calerghi se retira ensuite à Londres d'où l'on n'entendit plus parler de lui. Excellente musicienne, son épouse mena dès lors une vie brillante et libre, entourée de jeunes officiers polonais et de célébrités de tout âge, qui vantaient abondamment la beauté de « sphynx nordique » de cette « Muse universellement cultivée ». Balzac, Alfred de Musset, Delacroix, Schopenhauer fréquentèrent son salon. Elle fut aimée de Chopin ; Théophile Gautier lui dédia son poème « La symphonie en blanc majeur », Henri Heine un autre, intitulé « L'Éléphant blanc », et Richard Wagner sa brochure « Sur le judaïsme dans la musique ». A sa mort, Liszt fit célébrer une messe à Weimar, où il exécuta au piano son « Elégie à la mémoire de Madame Calerghi ».



Blason des Calerghi sculpté sur une tombe crétoise de 1655 (coll. A. Coundourioti, Athènes).

moins de douze variantes héraldiques ornant les parois de cette université. Là, les blasons sont : *d'or, à l'aigle à deux têtes, de sable, couronnée d'or, chargée d'un écusson tranché d'azur et de pourpre, à la bande traversant d'or, chargée d'un lièvre poursuivi par un chien*. Un autre de ces blasons remplace le lièvre par un cerf, et accompagne la bande de deux lys d'or, l'un en chef, l'autre à la pointe. Certains de ces blasons sont surmontés d'un cimier composé d'un bras brandissant une croix pommée d'or et la devise : *EN TO AYTO NIKAS* (= *in hoc signo vinces*). Sur une autre variante, le cimier surgit d'un nuage. Tous ces emblèmes ont été peints entre 1598 et 1667.

En 1708, Casimiro Freschot publiait à Venise sa « Nobiltà Veneta » ou l'on trouve, p. 289, une autre description du blason des Calerghi, copiée sans doute d'après les décorations héraldiques du palais Vendramin Calerghi : *bandé d'azur et d'argent, de quatre pièces en une, le tout chargé sur la poitrine d'une aigle à deux têtes, de sable, dont le col donne naissance à une croix d'or*.

CALIARHI

ΚΑΛΛΙΑΡΧΗΣ

Archontes de Chio, d'une famille modeste à l'origine, mais bien apparentée, et dont la généalogie mal connue ne peut remonter au-delà de la moitié du xvi^e siècle. Il semble que leur ascension vers les honneurs eut été due à l'exercice de la pharmacopée et de la médecine par certains de leurs membres. Un Antonaki C. était *protomedicus* de Chio après 1575. Plus tard, Pantaléon C., établi vers 1700 en Valachie comme médecin du prince Constantin Brancovan, appela auprès de lui son parent, prénommé lui aussi Antonaki, lui obtint des charges de boyarie, et lui fit épouser Ana Florescu, héritière et dernière du nom de la grande famille roumaine de ce nom. Les descendants de ce mariage prirent le nom de leur mère, et leur postérité, apparentée aux Cantacuzène, aux Ghica, aux Soutzo, aux Bibescu, et plus généralement à toutes les grandes familles de Valachie, s'est perpétuée jusqu'à nos jours.

D'autres Caliarhi s'élevèrent dans la hiérarchie de la Grande Église, tels Grégoire II, métropolite de Janina de 1771 à 1776, et Dyonissos, métropolite de Larissa en 1793, puis d'Éphèse en

1804, membre de l'Hétairie, protecteur d'Adamantios Coray, † exécuté 10 IV 1821, en même temps que le patriarche Grégoire. La famille Caliarhi est éteinte depuis longtemps.

Bibliographie :

I. FILITTI « Arhiva G. Gr. Cantacuzino », Bucarest 1919, p. 253.
Constantin AMANTOS, Τα γράμματα εις την Χίον κατά την Τουρκοκρατίαν 1566-1822, (Lettres de Chio au temps de la Turcocratie), Le Pirée 1946, p. 117-118, 200-203.

CALICHIPOULO

ΧΑΛΙΚΙΟΠΟΥΛΟΣ

Grande famille archontale de la Crète vénitienne, dont une branche s'établit avant 1490 à Corfou, année où elle figure parmi la noblesse de l'île. Des représentants de cette branche furent investis à différentes époques de plusieurs baronnies féodales, dont l'histoire ne manque pas d'intérêt.

La baronnie Malipiero

Elle était composée de plusieurs îlots inhabités qui avaient été concédés en fief (1383) à un certain Théodore Scalizzi par le roi de Naples et de Sicile, Charles III d'Anjou. Ils passèrent en héritage à Piero Malipiero, patricien de Venise, feudataire donc de la baronnie d'Otonos, Ericusa, Samatraki et San Stefano. Ce fief, transmis à son fils aîné Vido Malipiero, fut connu dès lors sous le nom de « feudo di Vido » et fut légué en 1588, du fait de la mort sans enfants de Piero II Malipiero, petit-fils de Vido, à la descendance du frère cadet de Vido, Antonio Malipiero. Celui-ci était également feudataire *maritali nomine* des baillages corfiotes d'Oros et de la moitié d'Agiró, reçus en dot de son épouse Maddalena, fille unique d'un seigneur sicilien, Marco Egidio della Pace.

Antonio Malipiero, patricien de Venise, avait eu trois enfants : Marco Egidio, Geromino, et Orsa. Seule cette dernière laissa une descendance, née de son mariage avec Alvise da Canal, lui aussi rejeton d'un grand lignage de l'aristocratie vénitienne. Orsa da Canal née Malipiero, eut à son tour trois fils : Alessandro, Marcantonio et Paolo, et une fille, Arcanzola, dont l'époux Nicolo da Ponte ambassadeur de la Sérénissime au Concile de Trente, allait être élu doge de Venise en 1578.

Alessandro da Canal, le fils aîné, reçut l'investiture du fief d'Oros le 29 VI 1532. Décédé sans enfants, la succession fut recueillie par le fils suivant, Marcantonio, investi de la baronnie le 10 VI 1543. Décédé à son tour sans postérité, le fief d'Oros et d'Argiro passa à sa nièce Orsa da Canal, fille unique du dernier des frères, Paolo. Orsa da Canal était investie de sa baronnie d'Oros depuis le 9 X 1587 lorsque l'année suivante la mort sans enfants de son arrière-grand-oncle Piero II Malipiero lui amena la succession du fief de San Stefano et autres îlots, dont elle fut investie la veille de Noël 1588. La riche héritière, dont la tante Arcanzola était devenue la même année, ainsi qu'il a été dit, dogaresse de Venise, accorda sa main et les trois des principaux fiefs de Corfou qui y étaient rattachés, au NH Bartolomeo Paruta, de la famille des patriciens de Venise qui blasonnaient d'or, sommé en chef de gueules chargé de trois roses d'argent.

Bartolomeo (« Bortolo ») Paruta sut faire fructifier ses baronnies en y installant des colons, mais n'eut pas de chance avec ses enfants, lesquels, nés peut-être sous le signe d'une mauvaise étoile, ou encore frappés par un mal héréditaire dont les parchemins taient le nom, moururent à une cadence telle que les fiefs changèrent de titulaire quatre fois en l'espace de trente ans.

En effet, le fils aîné, Zanpaolo Paruta, investi la veille de Noël 1608, mourut le 16 XI 1613. Son frère Marcantonio n'eut même pas le temps de parfaire à son profit les formalités d'investiture et décédait le 4 VI 1616. La cérémonie d'inféodation fut donc accomplie au nom et au bénéfice du frère suivant, Marino, lequel mourant à son tour quelques mois plus tard, léguait titres et droits de la baronnie à son neveu Alvise, enfant mineur, fils unique d'un dernier frère déjà décédé. Alvise Paruta reçut l'investi-

ture peu avant Noël 1623, mais fut déssaisi de ses biens en 1641, à la suite d'un forfait retentissant commis en défi des lois de la République et des préceptes de l'Église : le dimanche 3 avril 1641, accompagné de plusieurs « bravi », hommes de main à sa solde, il avait enlevé à Venise la fille d'un marchand alors qu'elle sortait de la messe de Pâques, l'avait embarquée de force sur une gondole et tenté de prendre le large vers les côtes de Dalmatie.

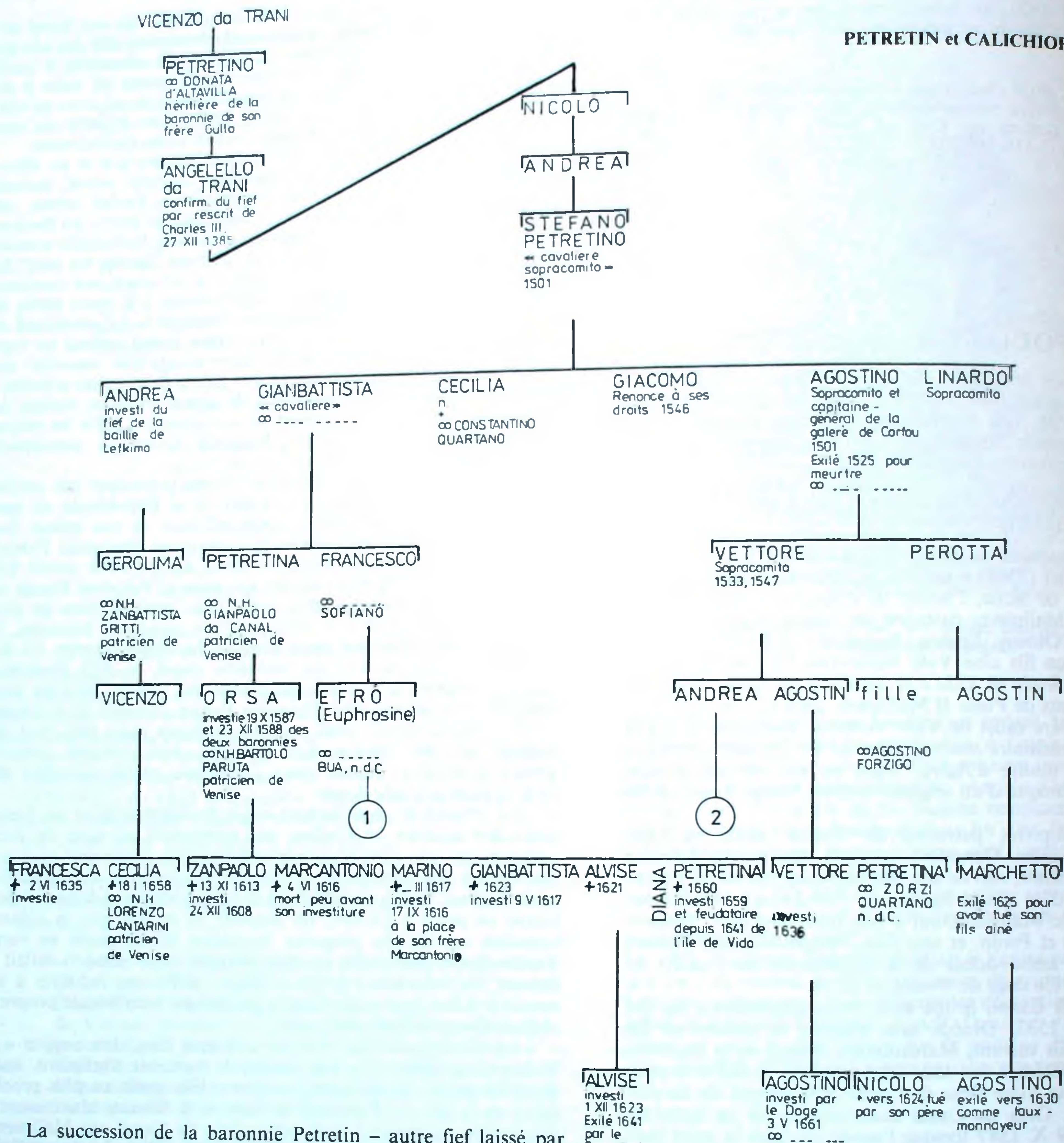
De pareils forfaits, s'ils étaient perpétrés au loin et au détriment de familles autres que celles des *cittadini veneti*, étaient peut-être laissés impunis. Mais accomplis à Venise même, en public, et le jour de Pâques, ils ne pouvaient qu'attirer les foudres du Grand Conseil de la Sérénissime et de son redoutable comité secret, le Conseil des Dix. Le nom d'Alvise Paruta fut rayé du Livre d'Or et le Conseil des Dix fit lire à son sujet une condamnation publique, le « bando », condamnation à la mort civile et physique faisant de l'ex-patricien un « bandito ». Le condamné et ses acolytes eurent une main coupée, puis furent soumis au supplice qu'en d'autres pays on ne réservait qu'aux assassins des rois : leur chair fut déchirée par quatre paires de tenailles ardentes ; ils furent ensuite ligotés aux pieds de quatre chevaux, traînés au sol par ces bêtes qu'on fit passer au pas de course entre les colonnes de Saint-Marc, et enfin décapités devant la population rassemblée.

Les baronnies du condamné ne furent cependant pas confisquées au profit de l'État, car les lois de la République ne rendaient pas la famille d'un *bandito* solidaire de son crime. Les fiefs passèrent donc à la tante du condamné, Petretina Paruta, seule survivante des six enfants d'Orsa. Malgré cette subite fortune, et sans doute à cause de son âge avancé, Petretina Paruta ne trouva pas à se marier, resta vieille fille, mais de plus en plus riche puisqu'en 1658 elle héritait d'une troisième baronnie, la baronnie Gritti, nommée entre temps la baronnie Petretin. Ce fief lui venait d'une cousine au troisième degré, la ND Francesca Gritti Contarini, elle aussi patricienne de Venise, décédée sans héritiers issus de son sein. Petretina Paruta, investie de la baronnie Petretin le 28 IV 1660, mourut quelques mois plus tard, ne laissant que des parents fort éloignés, dont certains, simples nobles de Corfou, étaient pour une bonne partie convertis dès cette époque à l'orthodoxie.

La procédure généalogique allait dorénavant faire les beaux jours des notaires de Corfou, qui exhibèrent au nom de leurs commettants une série d'actes contradictoires, s'inspirant quelquefois, bien à tort dans le cas de ces fiefs uniquement transmissibles selon le droit féodal normand, de la jurisprudence nobiliaire vénitienne en usage à Corfou. De surcroît, et du fait que la défunte cumulait sur sa tête plusieurs baronnies lui revenant en vertu d'ascendances différentes et sans parenté entre elles, il fallait à présent les transmettre à des titulaires différents, habilités à les recueillir selon leur place dans la généalogie successorale propre à chacun de ces fiefs en particulier.

La baronnie de San Stefano et autres îlots, dite ensuite « di Vido » et qualifiée plus récemment de baronnie Malipiero, resta entre les mains de patriciens vénitiens. Elle passa au plus proche agnat de la défunte Petretina, en suivant la filiation aboutissant à son arrière-grand-mère maternelle, Orsa da Canal née Malipiero. L'héritier était le NH Nicolo Corner, descendant à la cinquième génération d'Arcanzola da Ponte, née da Canal, la dogaresse dont le nom a été cité plus haut. Investi de son fief le 30 XII 1660, ce patricien légua la baronnie à son arrière-petit-fils Gerolamo Corner, investi à son tour le 28 II 1719. Selon la jurisprudence féodale normande, la baronnie passa ensuite non à l'aîné des enfants de Gerolamo, une fille prénommée Andriana, mais au deuxième enfant, un garçon, Giovan-Battista Corner, investi le 19 IV 1745. Celui-ci mourant sans enfant le 1 IX 1786, la baronnie fut aussitôt, trois jours après, attribuée par investiture du Grand Conseil de Corfou, à sa nièce Elena, fille mineure d'Andriana (décédée), et du NH Pier Gerolamo Capello Morosini.

L'occupation des troupes républicaines françaises priva l'orpheline de sa baronnie, laquelle fut rebaptisée par l'occupant du nom « d'île de la Paix ». Elena épousa un nobliau vénitien, Zuanne Piero Battaglia Belloni, dont elle eut deux filles. Ces dernières, la tourmente révolutionnaire passée, recouvrèrent la baronnie et obtinrent un renouvellement d'investiture au moyen d'un décret du Sénat de l'État Ionien, daté du 12 II 1805. Elles furent définitivement privées de leur fief lors de la réunion de Corfou au royaume de Grèce, qui leur reconnut seulement le droit de propriété, vidé de sa substance féodale.

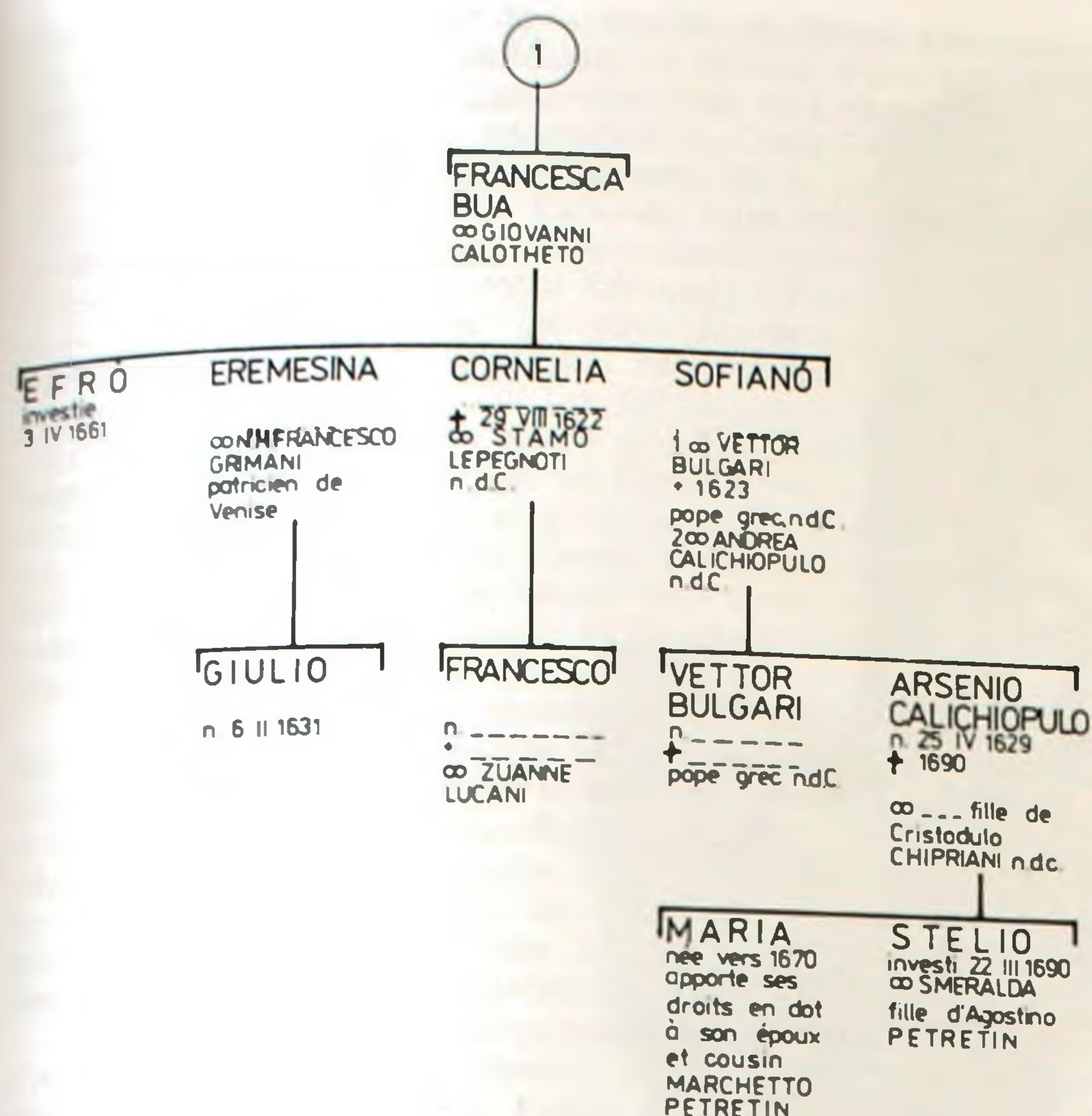


La succession de la baronnie Petretin – autre fief laissé par Petretina Paruta – fut plus agitée, car y prétendirent plusieurs branches issues du premier titulaire de son fief. De surcroît, deux des héritiers putatifs portant encore le nom Petretin prétendirent écartier de la succession les descendants par les femmes de l'ancêtre Petretin, en affectant de prétendre que la baronnie Petretin était transmissible, selon le droit vénitien, en ligne masculine et dans la famille Petretin seulement. Un crime familial chargé d'infamie se chargea en un premier temps de simplifier les choses. Dès 1625, un certain Marchetto Petretin, poussé par son fils cadet Agostino, avait tué, ou fait tuer, son fils aîné Nicolò. Il avait subi en conséquence le bannissement et la condamnation à la perte de ses biens, ainsi que la radiation de son nom du Libro d'Oro de Corfou. Peu de temps après la mort de Petretina Paruta, Nicolò Petretin était à son tour déclaré *bandito* et chassé de Corfou pour avoir fabriqué de la fausse monnaie.

Deux branches de la famille restaient pour prétendre à la succession. L'une, aînée, descendait d'Efrò Bua, cousine germaine de la mère de la défunte ; l'autre, cadette, était issue d'Andrea Petretin, cousin en second de cette même mère. L'investiture fut accordée à l'aîné des enfants d'Efrò Bua, Efrò Calotheto, le 2 IV 1661. Du fait que deux des trois sœurs cadettes du nouveau titulaire de la baronnie, Eremesina et Cornelia, étaient mariées avec dot, donc

« sorties de la famille », la succession était réservée aux héritiers de la dernière sœur d'Efrò Calotheto.

Trente ans plus tard le fief était concédé par investiture à son petit-neveu Stelio Calichiopulo, qui prêtait serment le 22 III 1690, en s'engageant à présenter à chaque tournoi deux chevaux de guerre et deux fantassins armés. La baronnie Petretin fut ensuite apportée en dot par Maria Calichiopulo, fille de Stelio, à son cousin éloigné Marchetto Petretin, descendant d'Andrea. Ce mariage réunissait ainsi la baronnie et le nom, et mettait fin aux litiges que la branche cadette n'avait cessé de susciter aux détenteurs du fief. La branche cadette avait par ailleurs failli s'éteindre dès 1640 lorsque deux des fils d'Andrea, capturés par les Turcs sur une galère vénitienne avaient été suppliciés, écartelés et décapités au large de la Crète.



Spiro Petretin, fils de Marchetto, fut le dernier détenteur de la baronnie. Investi de son fief le 24 X 1781, il mourut le 10 X 1801 en ne laissant qu'un fils bâtard, Giorgio. Celui-ci n'avait pas qualité pour faire valoir ses droits, et la baronnie Petretin tomba en déshérence sans que d'autres titulaires éventuels eussent fait connaître leurs prétentions lorsque les autorités britanniques procédèrent à une vérification des titres nobiliaires de Corfou. On ignore donc absolument l'identité de ceux qui, parmi les nombreux descendants des familles Calichipulo et Petretin, auraient pu être investis depuis de cette antique baronnie féodale.

La baronnie Fiomaco

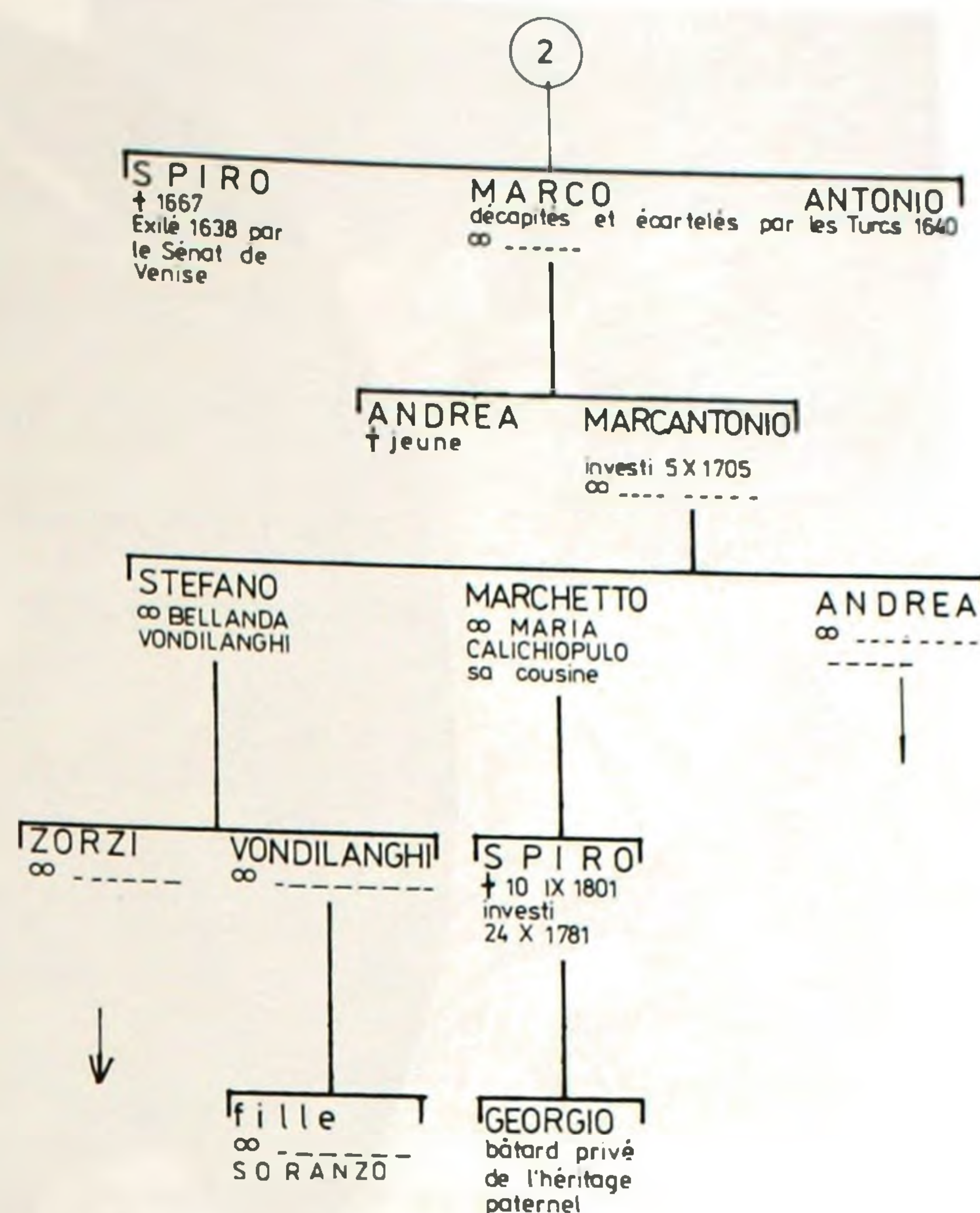
En 1743, une autre branche des Calichipulo entra en possession de la baronnie Fiomaco, dite aussi del Casal Scripero, dont l'origine remontait au XV^e siècle. Le dernier Fiomaco, Nicoló, en avait été investi en 1729. Lorsqu'il mourut en 1742 sa veuve voulut en faire investir sa fille mineure, mais la sœur du défunt, Chiaretta Calichipulo fit opposition sous prétexte que les formalités destinées à assurer la transmission régulière du fief à l'enfant n'avaient pas été entamées à temps. L'argumentation était tout à fait spécieuse, mais le Sénat vénitien la trouva valable et, de ce fait, la tante s'empara de la baronnie au détriment de la nièce mineure.

Marcantonio Calichipulo, arrière-petit-fils de Chiaretta, fut le dernier titulaire de la baronnie Fiomaco, dont il reçut l'investiture le 26 III 1811, par décret du Sénat Ionien. Son héritage passa à sa fille unique Angelica Polillà, dont les descendants laisseront tomber en déshérence leurs droits féodaux.

Parmi les autres membres de cette famille, citons le docteur Zuanne C., natif de Retymnon en Crète, qui fut de 1688 à 1712 *gardian grande* de la Communauté Grecque de Venise. Fort riche, il fut le parrain en 1707 du futur grand classique de la comédie italienne du settecento, Goldoni.

A la branche dite Calichipulo-Manzaro appartinrent Giorgio, † 1799, le dernier protopope de Corfou sous domination vénitienne, élu 1797 métropolitain orthodoxe de l'île, et Jakovos, né 11 II 1798, † 4 V 1843, qui étudia au Collège des Nobles de Venise, fut *sindaco* de Corfou, orateur et musicologue distingué. Enfin, Nicolo Calichipulo-Manzaro, † Corfou 1/13 IV 1872, compositeur et membre de la Société Philharmonique.

Encore représentée dans plusieurs branches au cours du XIX^e siècle, la famille Calichipulo subsistait à Corfou à la veille de la Première Guerre Mondiale.



D'azur, à la pyramide de pourpre posée sur une terrasse de sinople, sommée d'un oiseau d'argent, soutenue par deux lions contrerampants d'or, et accompagnée en chef de trois comètes d'or. Telles sont les quatre armoiries représentées sur les parois de l'université de Padoue, lesquelles ont toutes pour *cimier* trois plumes d'autruche. Par contre, la pierre tombale, au cimetière orthodoxe de Corfou, de Stamo Calichipulo, offre une variante, en ce que le blason, fort joliment sculpté, introduit un élément nouveau : Stamo C., Grand Croix de l'Ordre de Saint-Michel et de Saint-Georges, sénateur, était mort en 1842 après avoir légué ses propriétés et son blason à son parent Angelo Gialina. Ce blason était écartelé, aux 1^{re} et 4^e comme plus haut, c'est-à-dire les armes Calichipulo proprement dites, et aux 2^e et 3^e bandé de quatre pièces d'azur et d'argent. A première vue, il pourrait s'agir là des armes bien connues de la famille Calerghi, mais il n'y avait aucune parenté entre ces deux familles. En fait, il semble bien qu'il s'agisse, comme dans d'autres cas, d'un rappel de l'antique origine crétoise de la famille.

CALLIMACHI

ΚΑΛΛΙΜΑΧΗΣ

Famille d'origine roumaine qui s'est illustrée à l'époque phanariote. L'ancêtre, Vasile Calmàs, boyard dans le nord de la Bessarabie, fut le père de Théodore Calmàs qui, à la fin du XVII^e siècle, prit du service dans l'armée polonaise, puis revêtit différentes charges de boyarie – dont, en fin de carrière – celle de burgrave de Hotin, forteresse sur le Dniester. Cette charge lui permit d'acquérir quelques terres et d'envoyer son fils Jean étudier en Pologne.

Ce dernier allait introduire la famille dans le cercle fermé des grands lignages phanariotes. Envoyé à Constantinople comme traducteur des actes latins reçus à la Porte, il ajouta plusieurs langues à la connaissance de celles qu'il pratiquait déjà, gravit les échelons de la hiérarchie nobiliaire moldave et finit par devenir Kapukihaya (agent diplomatique) de la Moldavie dans la capitale de l'empire (1730). Enfin, à la suite d'un hasard dû à l'humeur du sultan, il succéda dans la charge de Grand Drogman à Alexandre Ghica qui venait d'être décapité (1741). Il exerça cette charge pendant dix-sept ans avant d'être nommé voïvode de Moldavie (1758) et de faire élever son frère Gavril à la plus haute dignité ecclésiastique de la Principauté, celle de métropolitain.

Au cours de son séjour au Phanar Jean Callimaki avait donné une forme hellénique à son patronyme roumain. Il fut l'au-

Portrait de Scarlate
Callimachi, prince
de Moldavie.

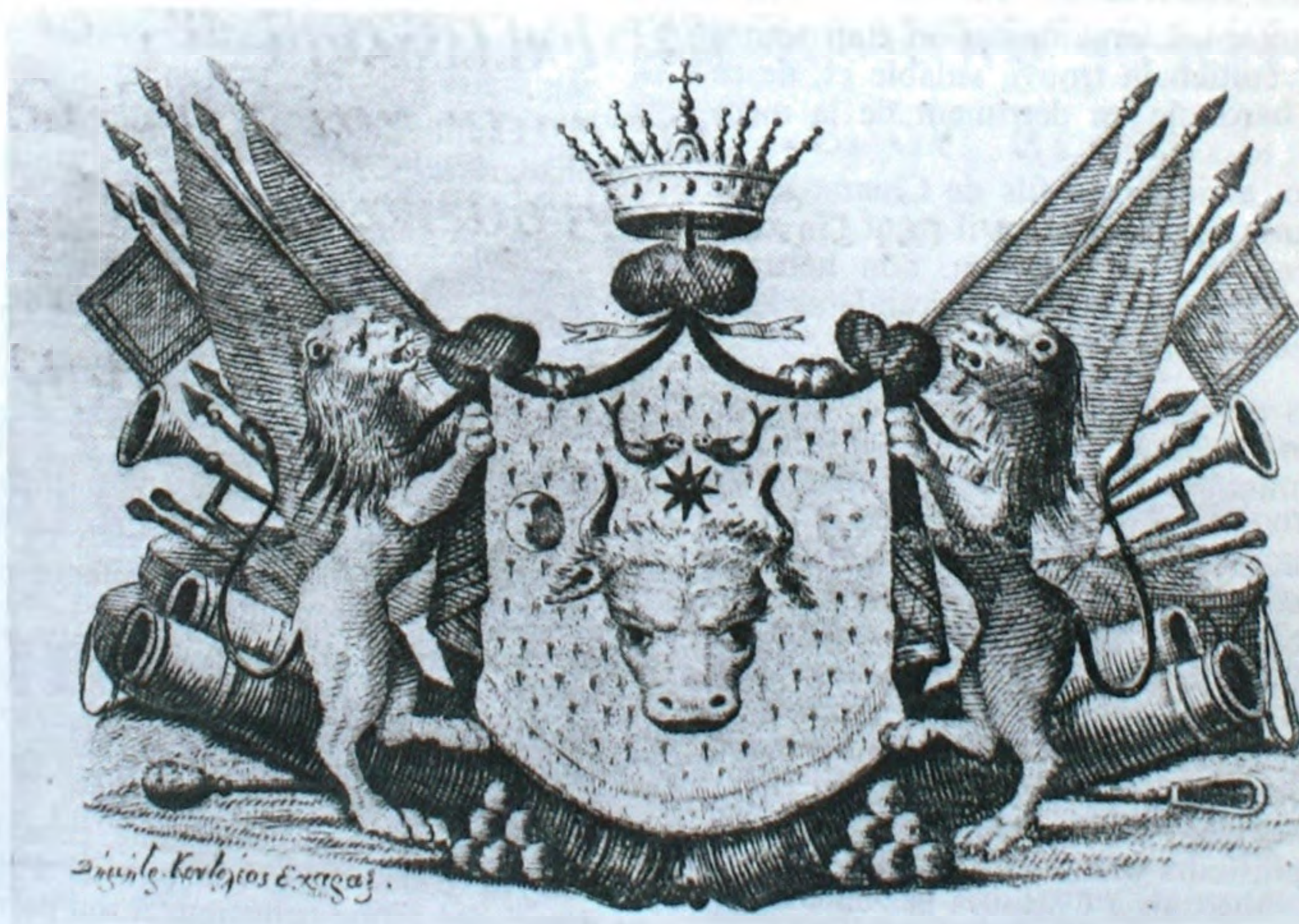


ΣΚΑΡΛΑΤΟΣ
ΚΑΛΛΙΜΑΧΗΣ
ΑΥΘΕΝΤΗΣ
ΠΑΣΗΣ



ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΣ
ΒΟΕΒΟΔΑΣ
ΚΑΙ ΗΓΕΜΩΝ
ΜΟΛΔΑΒΙΑΣ.

Armoiries de la
Principauté entourées
de celles des districts,



Armoiries de la
Principauté,
telles qu'elles
figurent en tête
du Code de Lois
qui porte son
nom, publié à
Iassy, 1814.

teur de la branche princière de sa famille, qui donna trois autres voïvodes hégémones à la Moldavie. Le dernier d'entr'eux, Scarlate, se signala par la promulgation du Code de Lois qui porte son nom (1819). Il s'agit d'une adaptation du Code Civil autrichien, des Basilicates de Justinien et d'éléments de la nouvelle juridiction de l'époque des Lumières. Ce Code, joint à des réformes scolaires, sanitaires, municipales, promulguées elles aussi en grec, firent écrire à l'historien roumain Xénopol : *La nation grecque est pleinement enracinée dans les pays roumains, gonflant ses rameaux tordus et touffus grâce aux sucres les plus nourrissants de la terre roumaine, et imposant son fait accompli à la conscience roumaine... L'élément grec a acquis dans ces pays la prééminence imprimée par le temps à toutes les dominations étrangères. Il se croyait le droit de régenter et d'exploiter le peuple roumain, il considérait les pays roumains comme un nouveau domaine destiné à élargir la patrie trop étroite des Grecs modernes. C'est pourquoi l'on voit Jean Caradja et Scarlate Callimachi publier leurs lois en langue grecque... (*)*.

Scarlate C. donna au Monastère de Saint Pantélimon du Mont Athos plusieurs domaines étendus en Moldavie, dont les revenus servirent à reconstruire les antiques édifices du monastère et à y bâtir une église de **katholikon**. En 1803 le patriarche Callinique III décréta que cette église était la « fondation authentique des Callimachi ». Cependant, les destinées ultérieures de cette famille l'éloignèrent de la Grèce et elle perdit jusqu'au souvenir des droits qu'elle avait sur ce monastère du Mont Athos (**).

La branche phanariote, princière, s'est éteinte en la personne d'Alexandre C., prince de Samos, ambassadeur de la Sublime Porte dans plusieurs capitales. Fidèle aux meilleures traditions de la duplicité phanariote, il transgressa dangeusement ses attributions officielles pour pousser à la dissolution de l'empire ottoman et à l'émancipation des nations chrétiennes des Balkans. Au temps de son ambassade à Paris (1848-1853) il protégea les patriotes roumains qui s'y trouvaient et leur facilita l'accès auprès des autorités et de la presse françaises ; il fit de même pour les délégués de la Bosnie au temps de son ambassade à Vienne (1857-1859), leur procurant auprès des cabinets de l'Europe une audience dont ils n'auraient pu bénéficier sans son concours.

A la mort d'Alexandre C., décédé en France sans héritiers directs, (1879) son titre princier fut relevé *motu proprio* par les représentants de la branche cadette, descendants de Démètre C., frère cadet du premier voïvode de la famille, dont la postérité n'avait jamais quitté la Moldavie. C'est à cette branche qu'appartenait un autre Alexandre Callimachi, lequel fournit à Nicolas Iorga les fonds nécessaires aux recherches dans les archives diplomatiques étrangères, recherches concrétisées par la publication de deux importants volumes de documents sur le rôle des Callimachi dans la Question d'Orient. Cette publication fut accompagnée d'une longue préface, l'un des meilleurs textes écrits par le grand historien roumain, qui décrit d'une manière particulièrement saisissante l'histoire de cette grande famille.

Blason : Mis au point dans leur forme finale par le prince de Samos, Alexandre Callimachi, les armoiries décrites ci-après combinent les emblèmes héraldiques des principautés roumaines, le sceau héraldisé des Callimachi du temps de leurs boyaries moldaves, et une devise latine des plus récentes :

Écartelé : au 1^{er} et au 4^e de gueules, au rencontre de bison d'or, à une étoile d'argent entre les cornes et contourné à senestre d'un croissant tourné du même ; au 2^e et au 3^e d'azur, à l'aigle au naturel, le vol à la pointe, couronné d'or, tenant dans ses serres les insignes du pouvoir, à dextre l'épée, à senestre le sceptre, le tout du dernier. En abîme : d'argent, à une couleuvre ondoyant sur une flèche, la pointe en bas, posée en pal sur un arc en fasce, le tout de gueules. L'écu sommé d'un bonnet princier. Soutiens : deux chênes arrachés au naturel. Devise : *Timere aut mutare sperno*. Manteau et bonnets princiers.

Bibliographie.

A.D. XENOPOL, *Genalogia Callimachilor*, brochure de 71 pages tirée à 50 exemplaires, Vălenii de Munte, 1910, sans nom d'auteur ; Nicolae IORGA, *Documente privitoare la familia Callimachi*, 2 vol., Bucarest 1902 ; Θάνατος Σκαρλάτου Καλλιμάχη, « Πανελληνιον ». 17 août 1854 ; Ο Γάμος Καλλιμάχη και η Φιλική Έταιρεία, « Έλπίς » (Athènes) 31 mai 1852.

(*) A.D. XENOPOL, *Istoria Românilor din Dacia Traiană*, X, Iassy 1896, p. 20-21.

(**) Sotiris KATAS, *Mont Athos*, Athènes 1979, p. 133.



Smaragda Callimachi née Mavroyéni, était fille et épouse de prince régnant. Elle devint veuve en 1821, lorsque son époux le voïvode Scarlate Callimachi fut décapité, âgé de 48 ans, à Boli, où il venait d'être exilé sur ordre du sultan.

La princesse Smaragda morte en 1837, fut ensevelie à Iassy, non pas dans le cimetière qui entoure l'église de Golia, comme ses deux frères Pierre et Constantin, mais dans l'intérieur même de cet édifice. Sur le tombeau de marbre blanc on lit cette inscription :

ΤΑΦΟΣ ΚΑΛΥΠΤΕΙ ΣΜΑΡΑΓΔΑΝ ΜΑΥΡΟΓΕΝΟΥΣ, ΣΥΖΥΓΟΝ ΔΟΜΝΑΝ ΣΚΑΡΛΑΤΟΥ ΚΑΛΛΙΜΑΧΟΥ, ΤΟΥ ΗΓΕΜΟΝΕΥΣΑΝΤΟΣ ΕΤΗ ΕΠΤΑ ΕΝ ΠΑΣΗ ΕΥΣΕΒΙΑΙ, ΕΥΞΑΣΘΕ ΠΑΝΤΕΣ ΣΥΓΓΕΝΕΙΣ ΤΕ ΚΑΙ ΦΙΛΟΙ ΕΥΡΕΙΝ ΕΛΕΟΣ ΕΝ ΤΗ ΜΕΛΛΟΥΣΗ ΚΡΙΣΕΙ ΤΗΝ ΚΟΙΜΗΘΕΙΣΑΝ ΕΝ ΤΑΥΤΗ ΠΑΤΡΙΔΙ, ΤΩ ΧΙΛΙΟΣΤΩ ΟΚΤΑΚΟΣΙΟΣΤΩ ΕΤΕΙ ΕΠΤΑ, ΣΥΝ ΤΡΙΑΚΟΝΤΑ ΜΗΝΙ ΜΑΡΤΙΩ ΕΝ ΚΥΡΙΑΚΗ ΤΗ ΕΙΚΟΣΤΗ ΕΒΔΟΜΗ ΚΕΙΤΑΙ ΠΛΗΣΙΟΝ ΚΑΙ Ο ΕΓΓΟΝΟΣ ΤΑΥΤΗΣ ΣΚΑΡΛΑΤΟΣ, ΥΙΟΣ ΑΛΕΚΟΥ ΚΑΛΛΙΜΑΧΟΥ.

«Ce tombeau recouvre le corps de Smaragda Mavroyéni, Domna et épouse de Scarlate Callimachi, qui régna sept ans en toute piété. Priez tous, parents et amis, pour que celle morte dans cette patrie, le dimanche, 27 mars 1837, trouve miséricorde au jugement dernier. Ici prés, git son petit-fils, Scarlate, fils d'Aléco Callimachi».

ΕΠΙΤΑΦΙΟΝ ΕΙΣ ΤΟΝ ΕΝ ΜΟΛΔΑΒΙΑΙ ΤΟ ΧΡΕΩΝ ΑΠΟΤΗΣΑΝΤΑ ΕΝ ΗΛΙΚΙΑΙ ΝΕΑΡΑΙ ΕΤΩΝ ΕΥΓΕΝΕΣΤΑΤΟΝ ΑΡΧΟΝΤΑ ΤΟΥ ΥΨΗΛΟΤΑΤΟΥ ΑΥΘΕΝΤΟΥ ΑΛΕΞ. ΚΑΛΛΙΜΑΧ[Η], ΕΝΕΡΓΕΙΑΙ ΜΕΓΑΝ ΠΟΣΤΕΛΝΙΚΟΝ. Η ΒΥΖΑΝΤΙΟΣ ΣΕ, ΚΛΕΙΝΗ ΠΟΛΙΣ, ΗΓΑΓΕΝ ΕΣ ΦΩΣ ΕΥΓΕΝΕΩΝ ΓΟΥΝΟΝ, ΜΟΛΔΑΒΙΗΣ ΔΕ ΣΕ ΓΗ ΕΝΘΑ ΝΕΚΥΝ ΚΕΙΘΑΙ. ΣΟΥ ΤΕΡΜΑ ΒΙΟΥ ΠΕΛ' ΑΩΡΟΝ' ΣΥΜΦΩΝΟΝ ΣΥΝΕΒΗ ΤΟΥΝΟΜΑ: ΓΡΗΓΟΡΙΟΣ ΙΣΜΕΝ ΟΤΙ ΒΡΟΤΟΣ, ΟΥ ΘΑΝΑΤΟΣ ΚΑΙ ΚΗΦΑ ΑΛΥΞΕΙ' ΑΛΛ' ΑΛΓΟΣ ΓΕΝΕΟΝ ΕΛΘΕΜΕΝ ΕΙΣ ΑΙΔΗΝ, ΕΝ ΕΤΕΙ ΑΙΨΗΣΩΜ, ΟΚΤΩΜ. 4' ΤΗΙ.

Epitaphie élevé à celui qui, en Moldavie, trop jeune, a payé son dû à la mort, le très noble postelnic effectif, (fils) du Très Illustre Prince Alexandre Callimachi. Byzance, ville renommée, t'a donné le jour, fils de nobles parents; et la terre de la Moldavie t'a recueilli après ta mort. Brève a été ta destinée. Ton nom a eu un sens, car Grégoire signifie mortel, mais non mort et fin passagère; il est triste cependant, homme de vertu, de partir vers l'au delà.

1796, octobre 6.

Dalle funéraire à l'église de Saint-Spyridion, à Iassy. Inscription publiée par Iorga «Inscriptii din bisericile României» p. 173.

CALOGERA

ΚΑΛΟΓΕΡΑΣ

Venant de Crète d'où ils fuyaient les Turcs, les Calogera se réfugièrent à Corfou, où ils furent inscrits au Livre d'Or en 1501 et en 1644. Une autre branche de cette famille qui s'établit à Venise en 1669 après la conquête de la Crète par la flotte ottomane, aurait eu sa noblesse confirmée en 1816 par les autorités autrichiennes ; elle fut inscrite le 5 IV 1730 et le 19 V 1795 sur les registres de la *cittadinanza* de la République.

Malgré son nom grec, cette famille compta plusieurs branches demeurées catholiques bien après le passage à l'orthodoxie de la majorité des représentants de la noblesse ionienne. Parmi ceux-ci, citons Angelo, né Pavie 7 IX 1699, † au cloître de San Gabriele près de Murano, jésuite, éditeur de la revue scientifique « *Raccolta di Opuscoli Scientifici e Filologici* », publiée de 1728 à 1768 ; et Zuan Battista, né Corfou en 1810, † au Brésil à une date inconnue, qui fut le secrétaire particulier, puis le ministre de l'intérieur de l'empereur Pedro I.

Blason : *En champ céleste, terrassé au naturel, un moine chevelu et barbu, contourné, passant, s'appuyant sur une canne, la figure et la main droite de carnation, à la coiffe monacale et à la bure de sable, botté au naturel et accompagné à dextre de deux arbres feuillés de sinople, les troncs au naturel. Couronne de noble.*

Bibliographie. ERR.

CALVOCORESSI

ΚΑΛΒΟΚΟΡΕΣΗΣ

Ancienne famille archontale de Chio, descendant de nobles génois du temps de la Mahone. Lors de la conquête de Chio par les Génois, Michel Coressi, grand sacellaire byzantin, et Sevasto Coressi, font partie des cinq archontes signataires du traité de 1346 avec l'amiral Vignoso. (*)

Leurs descendants, devenus catholiques, furent agrégés aux familles nobles gravitant autour de la Mahone des Giustiniani, et, en 1526, lors de l'une des réformes nobiliaires qui marquèrent l'histoire de la république de Gênes, se firent inscrire à l'*albergo* des Calvi. Cette fusion de deux familles donna naissance à la nouvelle famille des Calvocoressi, laquelle, avec le temps, restée à Chio sous la domination turque, repassa à la religion orthodoxe. Après les massacres de 1822, les Calvocoressi se réfugièrent dans plusieurs pays d'Europe, notamment en Angleterre.

La filiation de cette famille, depuis le premier ancêtre attesté documentairement, jusqu'aux représentants actuels est donnée par Philip Argenti : Antonio, qui vivait au XVI^e siècle, fut le père de Dimitrios, et celui-ci d'un autre Antonios, né en 1604, lequel, toujours d'après Argenti, serait le père d'une Catherine, épouse du fameux grand drogman Panayote Nicousios Mamonà, et d'un fils Zorzi (1635-1714). Ce dernier eut pour fils Dimitrios (1666-1750), qui fut le père de hadji-Petros Calvocoressi (1706-1794), dont le fils Zorzi (1744-1818) épousa la fille de missér Dimitrios Scanavi, zaraf de la sultane-mère, et de Smaragda Petrocokino. Leur fils Zanni, né Chio 1776, † Constantinople 1826, marié en deuxièmes noces à Batou ..., fut le père de Matteo, né Chio 10 IV 1799, † Constantinople 5 III 1891, ∞ Londres 10 XI 1841 Argyro, † Constantinople 13 IV 1891, fille de Zanni Rodocanachi, dont :

- I. Hypatia, née Constantinople 31 VII 1848, † Liverpool 21 VII 1876, ∞ Constantinople 14 II 1869 Théodore Ralli.
II. Léon, né Constantinople 19 VIII 1851, † Athènes 18 II 1930.
III. Zanni (John), né Constantinople 28 VIII 1846, † Athènes 21 II 1919, ∞ id. 23 III 1871 Argyro, fille de Pandia Sekiari et de Hypatia Skilitzi, dont six enfants :

A) Matthew, né Liverpool 4 II 1873, † Hove (Sussex) 4 XI 1939, ∞ Bombay 21 XII 1914 Agnes-Hermione Melville, dont :

1) John-Melville, né Calcutta 12 IV 1919.

B) Pandia, né Nice 6 IV 1874, ∞ Londres 12 XI 1904 Irène, fille d'Ambrose Ralli, dont :

1) Peter, né Karachi 17 II 1912, journaliste et historien, membre des Comités Directeurs de l'Institute of International Affairs (Londres), d'Amnesty International, et de différentes maisons d'édition dont les « Penguin Books ». ∞ Barbara Eden, fille du baron Henley, dont :

a) Paul-Peter, né Chesham (Buckinghamshire) 12 X 1939.

b) David-Sebastian, né Northampton 21 IX 1941, ∞ Accra (Ghana) 3 VIII 1971, Dzagbe Cudjoe, dont trois enfants.

2) Veronika, née Liverpool 28 VII 1914, ∞ : I) Londres 1938 Constantin Grivas (div.) et II) Christopher Lavranos.

3) Norma, née Londres 28 V 1919, ∞ Robert Carter.

C) Hypatia, née Brighton (Sussex) 15 IX 1876, † Athènes 18 VI 1939, ∞ Athènes 12 V 1903 Stéphane Papparrigopoulo, amiral de la marine hellénique.

D) Léon, né Londres 9 V 1878, † New York 17 IV 1952, ∞ Londres 5 VI 1910 Eugénie, fille de Théodore Ralli. Leurs descendants vivent aux USA.

E) George, né Londres 12 V 1880, † id. 16 III 1937, ∞ Londres 5 XI 1927 Julia, fille de Pandia Argenti et de Fanny Skilitzi, dont :

1) Yolande, née Londres 14 VIII 1928.

2) Roy-Saint George, né Londres 25 IV 1930.

F) Stephen, né Constantinople 6 IV 1882, † Londres ... I 1966.

De gueules au pal d'or accosté de deux lions affrontés du même, l'écu flanqué en rond d'azur bandé d'or ; au chef échiqueté d'argent et de sable, de trois tires. Casque fermé de profil à quatre grilles. Cimier : un donjon surmonté d'une tour d'argent d'où s'élève vers le senestre un soleil figuré d'or. Lambrequins d'or et de gueules. Devise : Erde Hréon.

Et aussi : *d'azur à trois bandes d'or, à la bordure d'argent ; en abîme un écusson d'argent à un cœur de gueules en pointe et un casque ailé d'or en chef.*

Bibliographie. Argenti, op. cit.



(*) La famille archontale des Coressi, l'une des plus anciennes de Chio, affirmait être originaire de Korissous, en Asie Mineure, et avoir donné plusieurs dignitaires byzantins. Inscrite avec son blason au Livre d'Or de Gênes en vertu de sa position éminente dans les affaires de Chio, détentrice de parts de la Mahone, elle donna naissance à l'une des branches des Giustiniani, dite Coressi-Giustiniani, alors qu'une autre partie de ses membres s'inscrivait à l'*albergo* Calvi et donnait naissance aux Calvocoressi devenus orthodoxes. Ses liens de parenté avec les Mavrocordato firent que certains de ses membres occupèrent des places au sein du haut clergé du Phanar. D'autres, alliés aux Petrocokinó, fondaient avec cette famille l'église de la Née Mouni à Chio, et l'église Sainte Marie à Egremos, Chio.

Les premiers représentants de cet illustre lignage, dont le nom couvre neuf siècles de l'histoire de l'Europe orientale, sont attestés peu avant le XII^e siècle. Quelques générations plus tard, les Cantacuzène appartenaient à la plus haute aristocratie militaire de Byzance. La légende, des généalogistes à gages, des chroniqueurs tendancieux leur ont attribué des ancêtres fabuleux : un chef varègue qui aurait soumis à César la tribu des Cimbres, ou encore un général de l'empereur Trajan, ou enfin l'un des douze pairs de Charlemagne, un Valois paraît-il, lequel aurait vécu plusieurs siècles avant que les véritables Valois n'eussent paru dans l'histoire de France. En fait, bien plus que ces parentés invraisemblables, ce furent des alliances avec les puissantes maisons de l'empire grec qui hissèrent les Cantacuzène sur la scène de l'histoire, à laquelle ils ont donné deux empereurs d'Orient, trois impératrices de Trébizonde, une reine de Serbie, des stratèges, des hommes d'État et des despotes de Mistra.

Malgré un règne relativement bref, l'empereur Jean Cantacuzène a su asseoir la renommée de sa famille grâce à ses grandes qualités politiques et littéraires. Il était revêtu de la dignité de parakimomène (grand chambellan) lorsqu'éclata la guerre civile entre l'empereur Andronic II et son petit-fils Andronic III Paléologue, aux côtés duquel Jean C. se rangea avant d'assurer son triomphe (1328) et de forcer le vieil empereur à revêtir la bure monacale. Aussi, jusqu'à la mort prématurée d'Andronic III Paléologue (1341), Jean C., muni du titre de grand domestique, gouverna l'État, et continua à le faire au nom du mineur Jean V. Cependant, réussissant à gagner la confiance d'Anne de Savoie l'impératrice-mère, le grand amiral Apokaukos et le patriarche de Constantinople se mirent à la tête d'une rébellion contre les Cantacuzène. Certains d'entr'eux furent emprisonnés ou exilés, et les biens de la famille furent confisqués. Jean C. riposta en revêtant lui-même la pourpre impériale à Dydimotique et en affrontant les troupes des Paléologue sur lesquels il prit l'avantage, non sans s'être allié aux Turcs qu'il introduisit ainsi dans les affaires de l'empire byzantin. Le mariage, pompeusement célébré, de sa fille Théodora avec le sultan Orkhan scandalisa la chrétienté, encore que la sultane refusa sa vie durant d'embrasser l'Islam et resta une constante protectrice des chrétiens d'Asie Mineure.

En 1347 Jean Cantacuzène faisait une entrée triomphale à Constantinople et passait un accord avec les Paléologue en vertu duquel le pouvoir était partagé entre les deux co-empereurs, Cantacuzène se réservant la prééminence pendant dix ans et faisant épouser sa fille Hélène à son associé au trône, Jean V. Cet accord fut suivi d'un double couronnement célébré dans l'église de la Vierge des Blachernes, au cours duquel chacun des empereurs, après avoir reçu du Patriarche la bénédiction et les insignes du pouvoir, plaça la couronne sur la tête de son épouse.

Mais l'empire byzantin, attaqué de toutes parts, ne conservait plus que la Chalcidique, la Thrace, et quelques îles d'Égée. Les Génois tenaient Chio, et le souverain serbe Stéphane Dusan, maître, en dehors de ses états héréditaires, de la Thessalie, de la Macédoine, de l'Albanie et de l'Épire, avait pris le titre de Tsar des Grecs et des Serbes. Jean Cantacuzène s'allia à la Compagnie Catalane, aux Vénitiens, aux Turcs, affronta sans succès les Génois, mais battit le tsar serbe, auquel il reprit une bonne partie de ses conquêtes, dont Salonique. Il donna cette ville en apanage à son fils Mathieu, qu'il associa au trône impérial (1353), alors que son gendre Jean V Paléologue se retranchait avec ses partisans dans l'île de Ténédos. Finalement, confronté à une révolte des militaires en faveur de Jean V, Jean Cantacuzène décida d'abandonner le pouvoir. Il se retira au couvent de Saint Georges des Manganes sous le nom de moine Joasaph, alors que son épouse Irène, devenue la moniale Eugénie, prenait le voile au cloître de Kyra Martha.

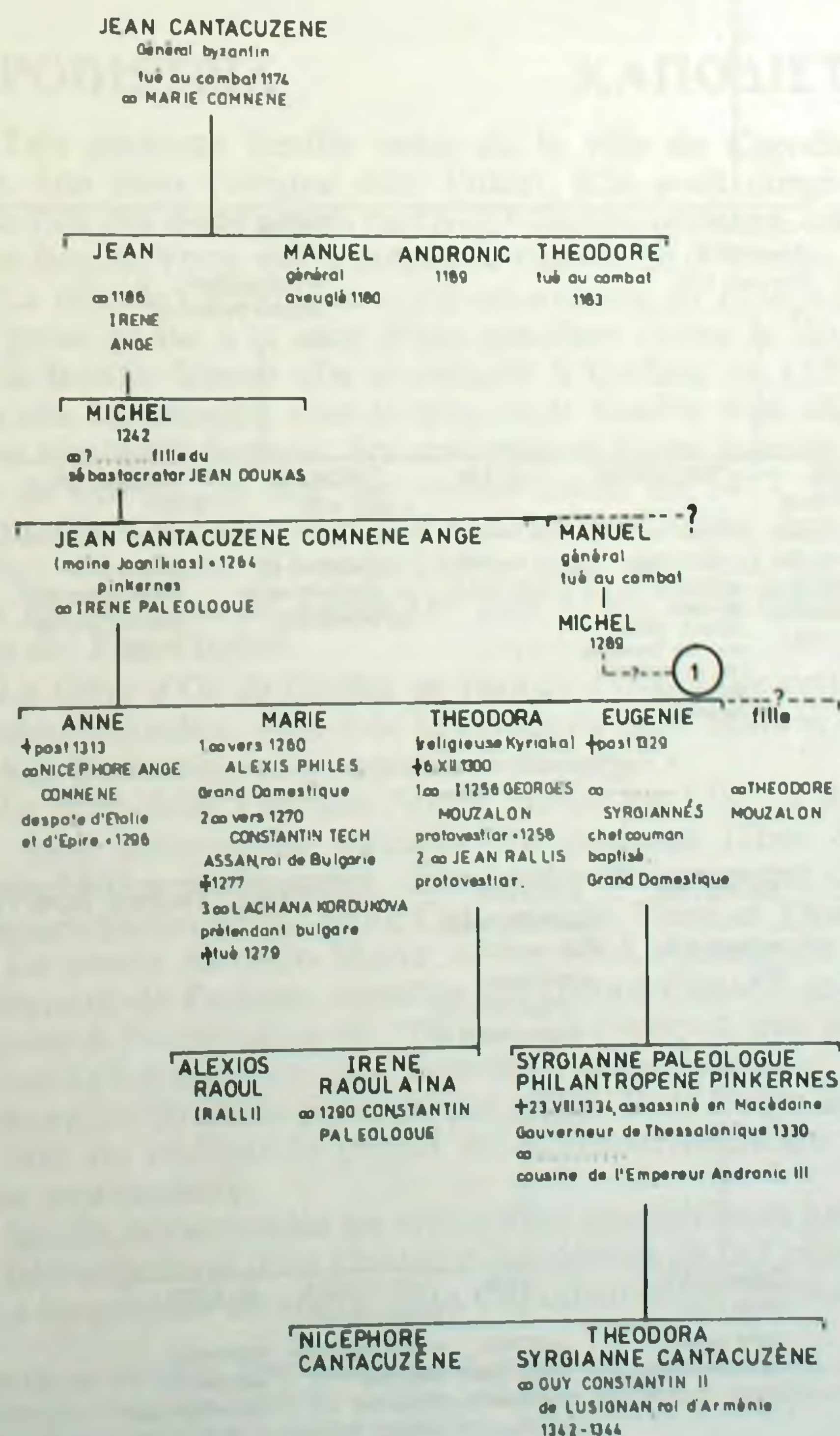
La guerre civile continua pendant quelque temps encore entre les deux beaux-frères impériaux, Jean V Paléologue et Mathieu Cantacuzène, jusqu'à ce que le vieil empereur Jean ménageât une entente en vertu de laquelle Mathieu faisait sa soumission à Jean V, tandis que le deuxième fils, Manuel, se contentait de régner comme despote de Mistra, dans le Péloponnèse.

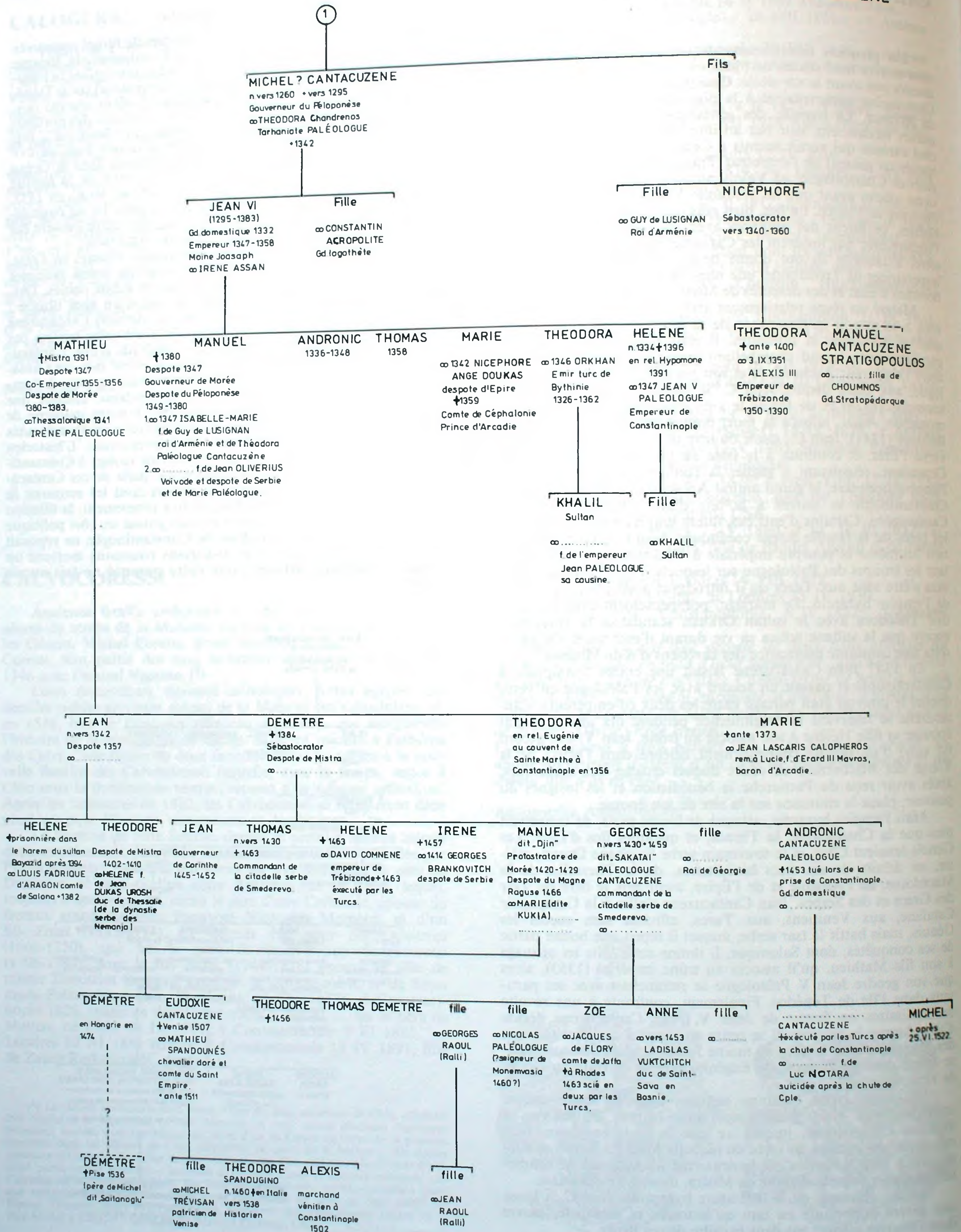
Auteur classique de la littérature byzantine, Jean C. a laissé une œuvre importante en tant qu'historien et moraliste, œuvre dont l'analyse n'entre pas dans le cadre de ces lignes.

Après la chute de Constantinople

L'on sait que des membres de cette famille furent massacrés par les Turcs en 1453 après la chute de Constantinople, lorsque Thomas « Cantacuzenus de Serbie » défendait sans succès la forteresse de Selymbrie (l'actuelle Smederevo yougoslave) sur le Danube. En 1454 les Albanais du Péloponnèse élisaient comme despote un Manuel Cantacuzène, mais l'on trouve aussi des porteurs de ce nom parmi les archontes byzantins qui réussirent à fuir Byzance sur des vaisseaux vénitiens. On en trouve aussi au XVI^e siècle, alliés de Venise lors des combats menés dans la Grèce méridionale contre les Turcs. Vingt trois membres de la famille Cantacuzène furent massacrés en Serbie, à Novo Brdo, en 1477, mais les femmes et les enfants furent épargnés. Ils ne connaissaient pas le grec, mais seulement le serbe, bien qu'ils eussent été considérés comme des parents de la famille impériale.

Il y eut d'autres membres de cette famille réfugiés en Crète, personnages importants, mais dont les actes du temps précisent qu'ils n'étaient pas descendants impériaux, ni même nobles. Descendaient-ils d'un bâtard, ou avaient-ils usurpé un nom illustre ? Pendant longtemps, les informations sur les derniers Cantacuzène issus sans conteste de la famille impériale furent celles laissées par le chroniqueur Théodore Spandugino, petit-fils d'une Cantacuzène, qui écrivait au début du XVI^e siècle. Il ne dit mot des Cantacuzène qui commençaient alors une prestigieuse carrière à l'ombre de la Sublime Porte, et dont les descendants, fondant une deuxième dynastie, la plus importante de l'histoire moderne de l'Orient chrétien, furent voïvodes hégémones dans les Principautés roumaines, comtes du Saint-Empire et princes russes. L'historien allemand Martin Crusius, qui au retour d'un voyage à Constantinople, publiait en 1584 sa « Turcogrecia », parle de ces Cantacuzène-là, et mentionne les signes de respect dont les entourait la population grecque asservie. Jusqu'à très récemment, la filiation entre les Cantacuzène byzantins et ceux jouant un rôle politique sous les Turcs dès après la chute de Constantinople, ne reposait que sur des hypothèses. Les historiens roumains mettent un point d'honneur à affirmer que cette parenté ne fait aucun doute.





Il est difficile de se prononcer sur ce sujet, puisque, à la fin de l'empire byzantin, le nom « Cantacuzène » désignait tant un nom de famille qu'un nom concédé en tant que titre par les Paléologues désireux d'honorer quelque haut personnage – de préférence étranger – d'un signe de parenté spirituelle. L'on a vu (mais le professeur Nicol a négligé de le faire), que les Tocco, ducs de Céphalonie, furent déclarés « Cantacuzène vrai et né ». Qu'en était-il des Cantacuzène de Crète, dont descendent les Cantacuzène de Roumanie ? Nicol est sceptique sur la filiation impériale de ces derniers, et M. Bearbrear, conservateur au British Museum, qui a rédigé une étude très pertinente sur la crédibilité des généalogies des dynasties byzantines tardives, affirme que les prétentions impériales des Cantacuzène modernes sont inacceptables. Mais voici que des textes publiés en 1980 par le professeur Peter Schreiner, dans « Byzantinische Kleinchroniken », apportent beaucoup d'eau au moulin des tenants de la thèse impériale, puisqu'il est démontré dans cet ouvrage que des Cantacuzène de Byzance ont survécu à la prise de Constantinople, et qu'ils y habitaient dans la première moitié du XVI^e siècle.

Enfin, un autre ouvrage, publié à Athènes depuis près d'un siècle, mais ignoré par les généalogistes, *Les vies parallèles* de Goudas, précise, dans l'étude consacrée par le volume 5 à la famille Koumbari, négociants hétairistes d'Odessa, que cette famille descendait de hadji Dimitraki Cantacuzène, dit *o koumbaras*, (le parrain), né à Mesembria sur le Pont Euxin en 1723. Ce qui explique les alliances des Koumbari avec les Mavrocordato, les Miaoulis, et la nièce du métropolite de Moldavie Veniamin Kostaki, au XIX^e siècle.

C'est pourquoi, malgré notre désir, en tant que descendant par les femmes, et de plusieurs côtés, de la deuxième dynastie des Cantacuzène, nous ne publierons dans ce volume que la généalogie et la notice historique concernant les Cantacuzène de Byzance. Celles relatives à la dynastie moderne figureront dans le volume consacré aux familles roumaines. La parenté entre ces deux lignages est traitée dans des études publiées après 1992.

Nous nous limiterons ici à citer la bibliographie des Cantacuzène de Byzance : Donald NICOL, *The byzantine family of Kantakouzenos (Cantacuzenus), ca 1100-1460. A genealogical and prosopographical study*, Dumbarton Oaks 1968 ; du même, *Some addenda and corrigenda* à l'ouvrage susmentionné, (à la suite de nombreux compte-rendus publiés dans les périodiques spécialisés), dans « Dumbarton Oaks Papers » 27 (1973) p. 310-315. D. ZAKYTHINOS, « Καντακουζηνός - Κατακουζηνός », « Ελληνικά », 3 (1930) p. 545-549. G.I. THEOCHARIDIS, compte-rendu de l'ouvrage de Nicol, op. cit., dans *Ellinika*, 63, Thessalonique 1970, p. 126-132. Dj. RADOJCIC, *Un byzantin écrivain serbe : Démétrius Cantacuzène*, « Byzantion » 29-30 (1959-1960), p. 77-87. Jean Michel CANTACUZÈNE, *Mille ans dans les Balkans. Chronique des Cantacuzène dans la tourmente des siècles*, Paris 1992. Matei CAZACU, *Stratégies matrimoniales et politiques des Cantacuzène de la Turquie (XV-XVI siècles)*, Revue des Études Roumaines, XIX, 1996, p. 1-23.

CAPELLO

ΚΑΠΕΛΛΟΣ

Famille latine et catholique, inscrite au Livre d'Or de Corfou en 1519 et 1590, qui prétendait à une parenté avec l'illustre lignage patricien de Venise du même nom. Les armoiries des deux familles étaient d'ailleurs identiques, ce qui, sans être un argument décisif, indique une certaine validité de cette prétention, basée sans doute sur une filiation illégitime. A la fin du XVIII^e siècle des Capello de Venise sont inféodés sur l'une des baronnies de Corfou.

Si la branche corfiote de cette famille ne joua qu'un rôle modeste dans l'histoire, on ne peut en dire autant de la branche vénitienne, encore qu'il soit impossible de relater dans cet ouvrage l'histoire d'amour de Bianca Capello devenue au XV^e siècle grande duchesse de Toscane. Il faut citer toutefois les malheurs conjugués de Lucrezia Capello, assassinée le 11 VII 1602 à la Canée « per sospetto di amor » de la propre main de son époux, le NH Zuanne Martino Sagredo, lequel fut aussitôt condamné à l'exil et à la confiscation des biens par le Conseil des Dix, d'autant plus que la victime avait été innocente. Les enfants du couple tragique intercédèrent en faveur du père, qui put retourner à Venise dès 1603, muni d'un sauf-conduit que la Sérénissime prorogea tous les trois ans, jusqu'en 1621, date à laquelle Sagredo obtint la grâce. Entre temps, il semble que la nouvelle du crime fut parve-

nue en Angleterre, aux oreilles de Shakespeare notamment, qui, si l'on en croit les historiens, en tira la tragédie d'Othello et de Desdémone.

Blason : (armes parlantes) Coupé d'azur et d'argent, au chapeau (capello) aux pattes (rubans) nouées, brochant sur le coupé de l'un à l'autre.

Bibliographie :

Bartolomeo CECCHETTI, « Ancora a proposito di Othello », Archivio Veneto, 32 (1885) p. 182-188 ; ERR.

CAPNISSI

ΚΑΠΝΙΣΗΣ

Pietro Capnissi, stradiote vénitien qui prit part à la défense de la ville de Modon, au Péloponèse, contre les Turcs, se réfugia en 1499 à Zante et participa aussi à la campagne de Venise contre Florence, en 1513. Siamatello Capnissi titré chevalier de Saint-Marc avec chaîne et éperons d'or et le qualificatif de « Magnifico » fut inscrit au Livre d'Or de Zante en 1685 ; créé comte par décret du doge Alvise Mocenigo, 16 I 1702. Une branche de cette famille fut admise à la noblesse russe. Il s'agit des descendants de Antonio Capnissi, qui participa aux campagnes russes contre les Tatars de Crimée (1736). L'impératrice Anne l'éleva au grade de général et lui donna des terres. La famille prit en Russie le nom de KAPNIST et reçut le titre de comte par oukazes impériaux des 15 janvier, 27 juillet 1876 et 17 mars 1877.

La branche restée à Zante reçut un deuxième titre de comte par décision du doge de Venise, 15 IX 1759.

Coupé, en chef d'or plein, en pointe d'azur au volcan, fumant, accosté de deux monts, le tout d'argent et mouvant de la pointe.

Bibliographie :

ERR ; pour la descendance russe, la généalogie est publiée dans l'ouvrage d'Ikonnikov et une mise à jour dans : Jacques FERRAND, *Les familles comtales de l'empire de Russie*, Paris 1981.

CAPODISTRIA

ΚΑΠΟΔΙΣΤΡΙΑΣ

Très ancienne famille noble de la ville de Capodistria, en Istrie. Son nom d'origine était Vittori. Elle avait dirigé dans sa patrie l'un des deux grands partis nobiliaires, opposé à celui dirigé par la famille Verzi, qui soutenait le Patriarche d'Aquilée.

La ville de Capodistria ayant été soumise en 1238 à l'autorité de Venise, ce fut à la suite d'une rébellion contre la Sérénissime que la famille Vittori alla se réfugier à Corfou, en 1375*. C'est là qu'elle fut désignée sous le nom de la localité d'où elle venait, et son vrai nom disparut. Ses descendants furent inscrits au Livre d'Or de Corfou, en tant que nobles latins, en 1477. Le duc de Savoie, Charles Emmanuel, roi titulaire de Chypre, leur concéda le titre de comte (13 août 1689), titre qui leur fut accordé aussi par le Sénat de Venise (1^{er} juin 1796), avec inscription au *Libro dei Veri Titolati*.

Le Livre d'Or de Corfou de l'année 1764 divise cette famille en quatre branches, dites « de la Contrada delle Mura », « Suffi », « de San Demetrio » et « oppresso il Bailaggio ».

Le libro delle Famiglie Nobili, publié en 1781, a sept branches, sans désignations spéciales. Le nouveau Libro d'Oro de l'année 1803 a six branches, dont quatre désignées par des dénominations particulières : Suffi, Capsonicoló, Viaro et Troilo.

Le comte Antonio Maria, né en 1764, docteur en droit de l'université de Padoue, membre du Grand Conseil de Corfou, s'opposa à l'occupation de l'île par les Français, qui lui confisquèrent sa fortune. Il se jeta alors dans le parti russe et fut nommé chevalier du Saint-Sépulchre par le tsar Paul I^{er}, qui le chargea en 1800, de rédiger le projet de la constitution de la république septinsulaire.

Ses fils héritèrent de ses sympathies russophiles et jouèrent un rôle très important dans l'histoire des débuts de la Grèce moderne. La biographie du comte Jean Capodistria, élu Président de la

(*) Ce ne fut qu'en 1500 que Venise occupa l'ensemble de l'Istrie, détruisit les monuments principaux, brûla les archives, effaça les emblèmes nobiliaires et supprima tout ce qui rappelait l'ancienne autonomie.



Augustin Capodistria.
1778-1857



Anna Capodistria, née Capodistria.

Jean Capodistria (d'après le portrait par Thomas Lawrence, au Château Royal de Windsor).

Comme tant d'hommes politiques grecs du XVIII^e au XIX^e siècle, Jean Capodistria était docteur en médecine de l'université de Padoue. Son intelligence subtile, sa parole séduisante, son bon sens précoce et l'étendue de ses connaissances le firent remarquer par son ancien compatriote le comte Mocenigo, de Zante, Commissaire de la Russie aux Îles Ioniennes, qui le fit nommer Secrétaire d'État de la jeune République Septinsulaire. C'est ainsi qu'il fut amené à correspondre avec Ali pacha de Janina, et qu'il connut Colocotroni réfugié.

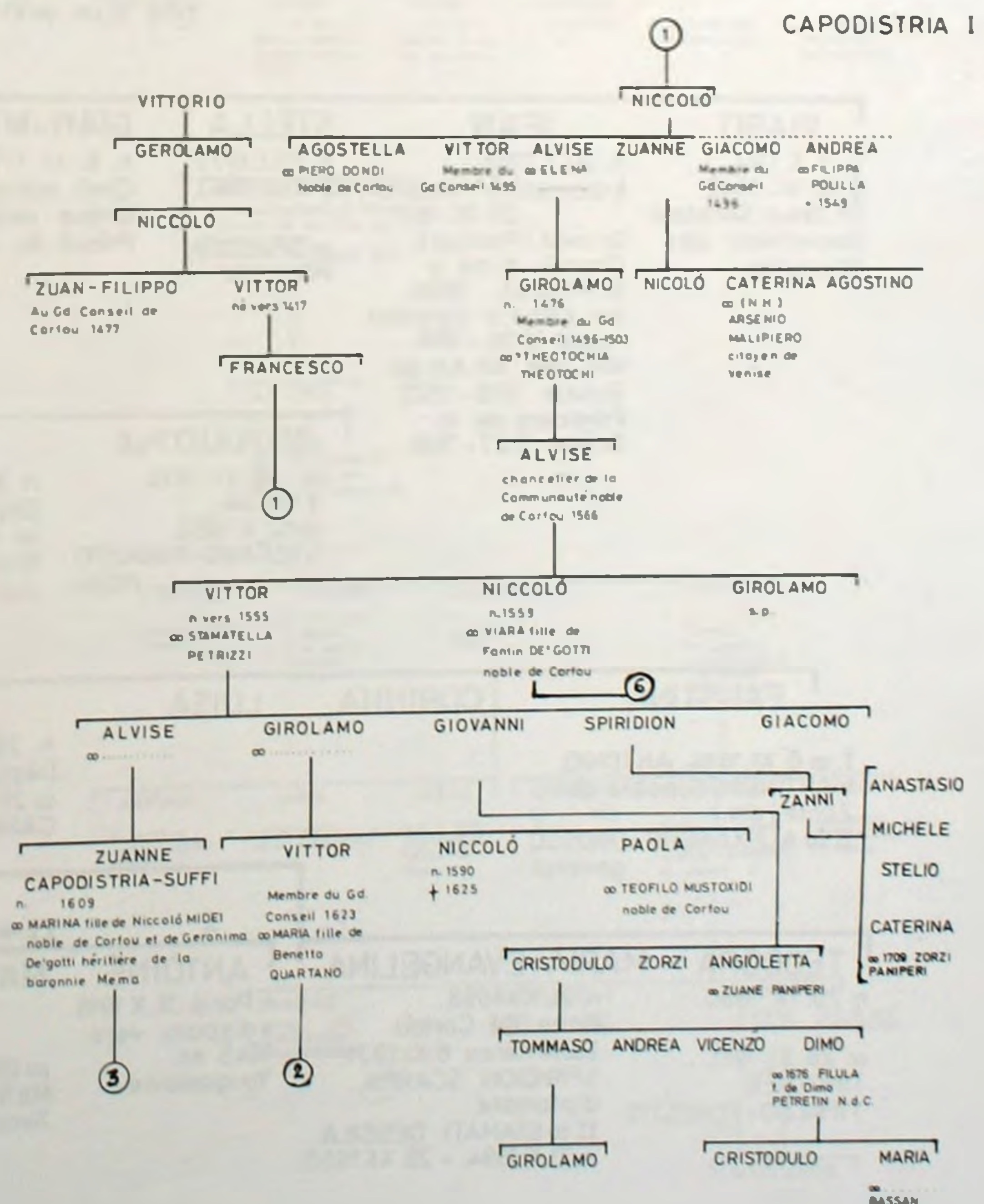
Après le traité de Tilsit (1807), qui rattacha les Îles Ioniennes à l'Empire Français, Capodistria reçut des offres pour entrer dans la diplomatie française; mais l'aversion qu'il avait conçue dès cette époque pour les idées révolutionnaires fit qu'il préféra entrer au service de la diplomatie russe, qu'il savait plus encline à préparer la ruine de l'empire ottoman. Après différentes missions qui lui valurent la faveur de l'empereur Alexandre, il fut nommé ambassadeur de Russie à Genève, et fit partie des conseillers intimes du Tsar au Congrès de Vienne, où il s'occupa plus particulièrement de la réorganisation de la Suisse. Ses conceptions à la fois mystiques et libérales lui assurèrent l'amitié de l'empereur, qui lui confia, de concert avec le comte de Nesselrode, la direction du ministère des Affaires Étrangères de l'empire (1815).

L'accueil triomphal que lui firent ses compatriotes à l'occasion de sa visite à Corfou (1819) le fit paraître, à son corps défendant, comme le représentant des rêves d'indépendance de la Grèce, indépendance dont aucune des grandes puissances ne voulait à l'époque. Tout en plaidant la cause des Grecs auprès du Tsar, il chercha à réfréner ce qu'il considérait être une agitation prématurée, susceptible, selon lui, de compromettre l'efficacité d'une action diplomatique menée avec mesure. Il écrivit lui-même plus tard qu'il avait été sur le point de se trouver mal lorsque l'émissaire de l'Hétairie, Galati, lui avait proposé de prendre la présidence de cette société secrète. L'esprit pondéré de ce grand diplomate ne faisait que refléter l'opinion de beaucoup d'autres Grecs influents.

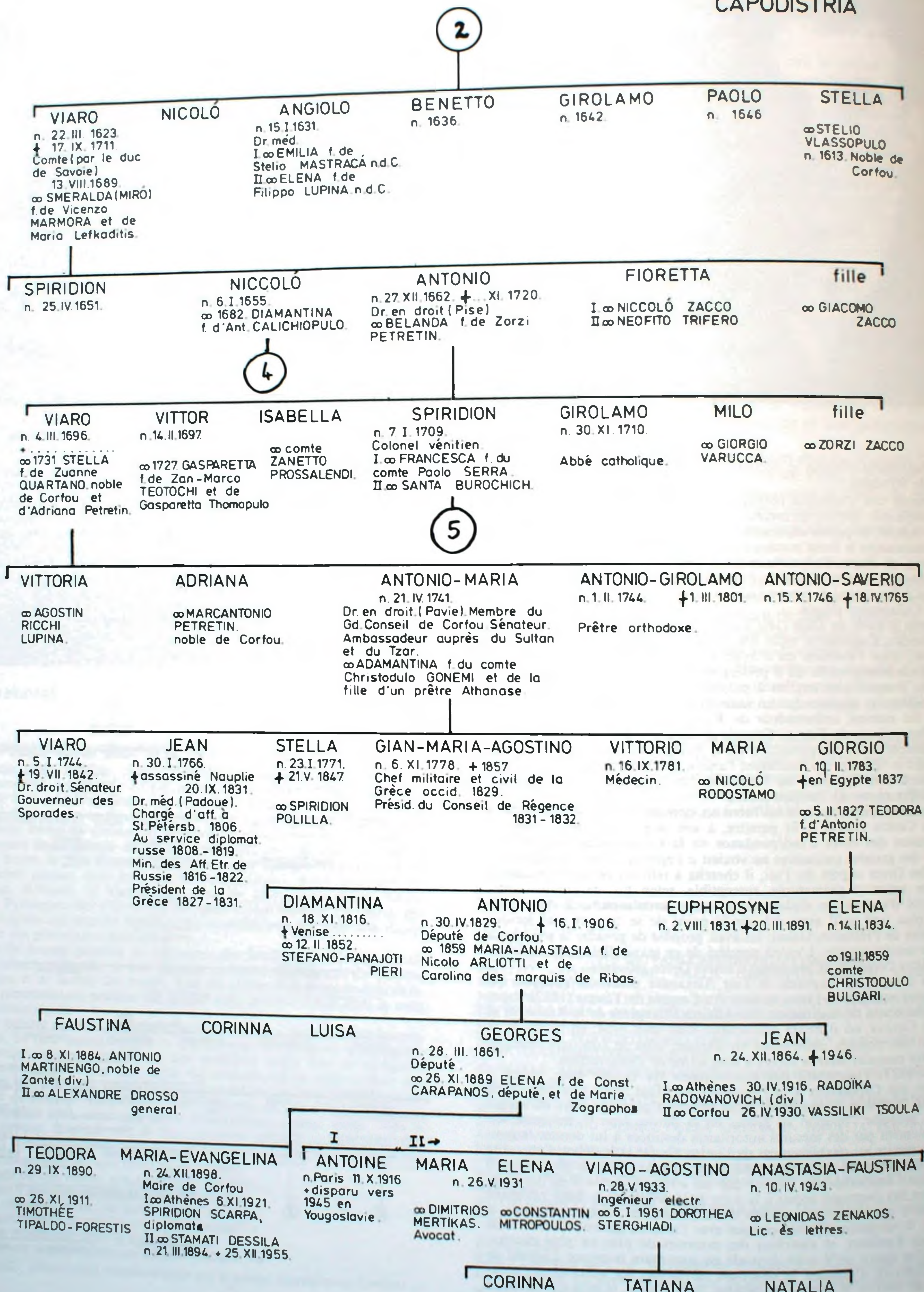
Au Congrès de Laybach, le Tsar Alexandre désavoua Ypsilanti qui avait lancé son appel à l'insurrection. Au Congrès de Vérone (1822) Capodistria fut écarté de la direction des Affaires Étrangères de la Russie, et se retira à Genève, où il milita activement, mais sans bruit, en faveur de la création des comités phihellènes en Europe, dont le concours financier allait être essentiel pour le succès à long terme de l'insurrection.

En 1827, l'assemblée des représentants du peuple grec, réunie à Trézène, élit Capodistria à la Présidence de l'État, pour une période de sept ans. Arrivé en Grèce après avoir parcouru plusieurs pays européens pour y préparer l'opinion en faveur de sa patrie, Jean C. inaugura son gouvernement par des mesures autoritaires destinées à lui donner le pouvoir nécessaire au rétablissement de l'ordre. Ce fut là le début d'une série de conflits entre lui et plusieurs des chefs marquants de la révolution. Il remplaça l'Assemblée de Trézène par un « Panhellion » à sa dévotion. Profitant des avantages acquis à la suite de la défaite de la flotte ottomane à Navarin par les forces coalisées de la Russie, de l'Angleterre et de la France, il réorganisa l'armée grecque avec l'aide du général Church et de Démètre Ypsilanti, et s'attribua des pouvoirs de plus en plus étendus. Lorsqu'on apprit qu'il avait dissuadé en sous-main le prince Léopold de Saxe Cobourg d'accepter la couronne de Grèce, ses adversaires l'accusèrent de réserver le trône à un protégé de la Russie, et peut-être même à

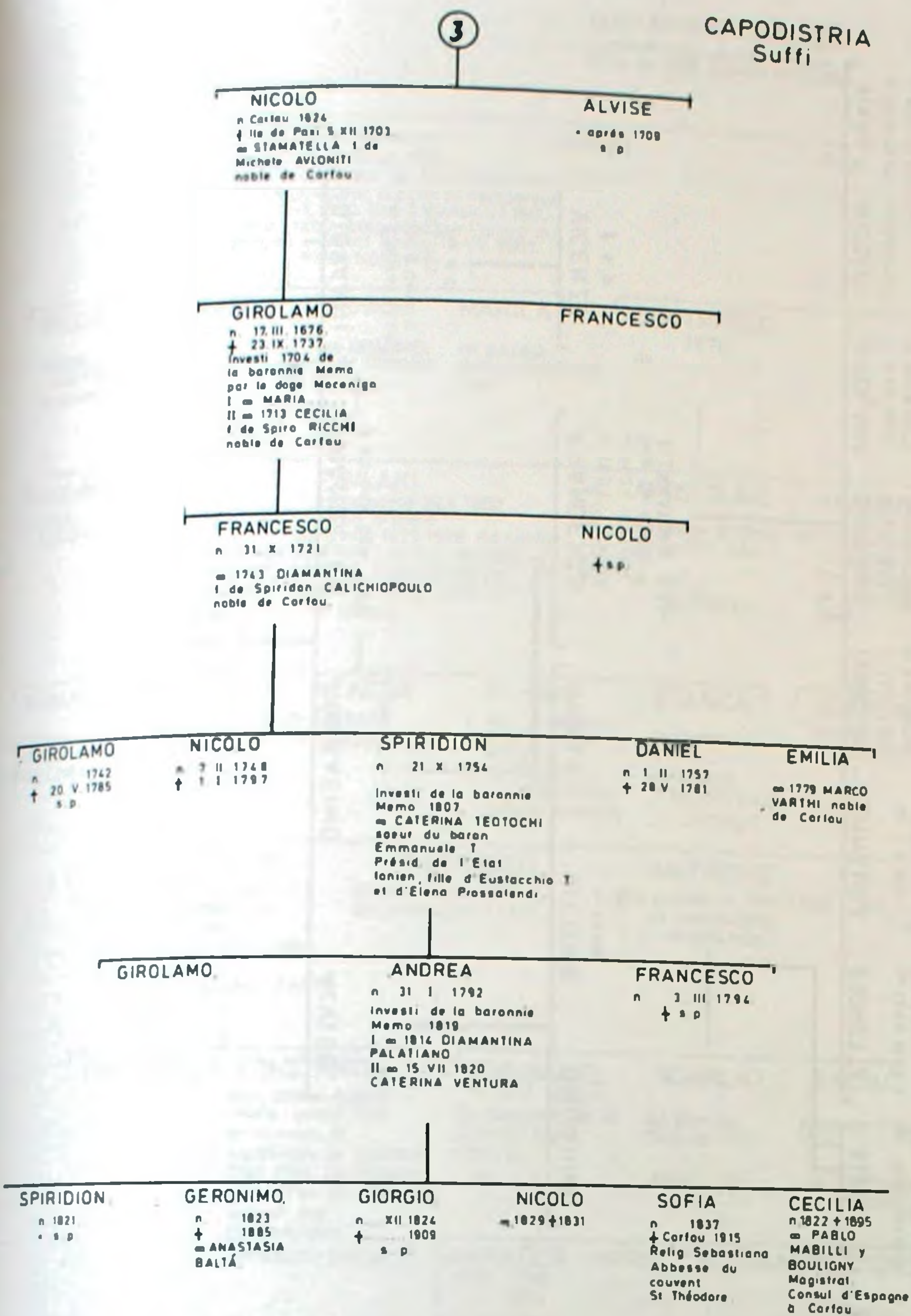
lui-même. Les révoltes organisées au Magne par la famille Mavromichali, l'opposition des grandes familles de Hydra, laquelle culmina avec l'incendie de la flotte grecque par l'amiral Miaoulis (juillet 1831) engagèrent le nouvel État sur le chemin de la guerre civile. Très grand diplomate, moins bon administrateur, surtout dans ce pays en proie à toute sorte de rivalités, Capodistria fut assassiné à Nauplie par deux membres de la famille Mavromichali. « Homme d'un désintéressement absolu », écrit l'historien français Debidour, « Capodistria aime et sert la Russie, mais il aime et sert par dessus tout la patrie hellénique, et ce fut là sa véritable gloire ». Personne mieux que lui n'aurait pu consolider la position internationale de son pays en un temps où la Grèce n'était autre chose que l'enjeu des appétits des grandes puissances.



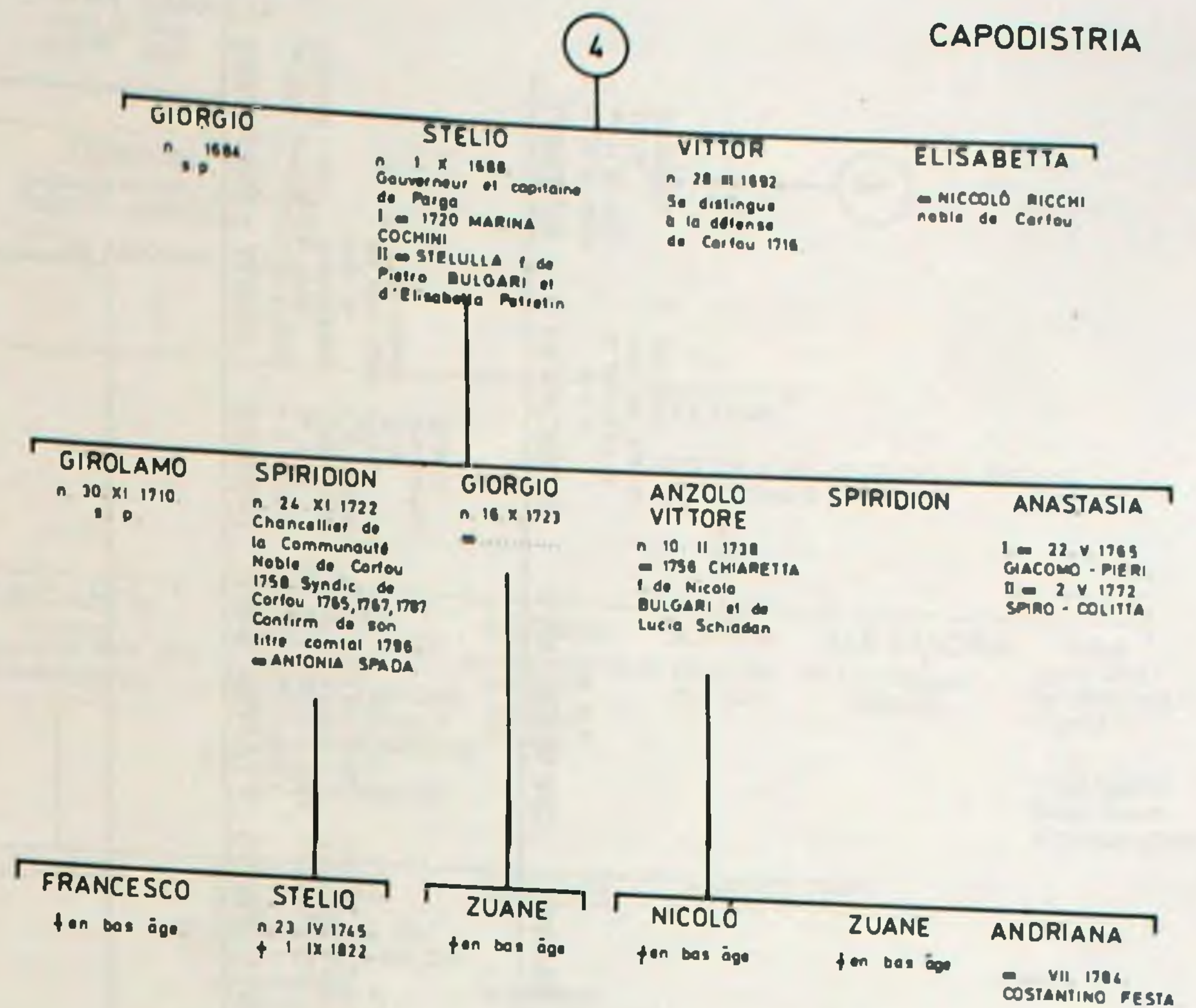
CAPODISTRIA



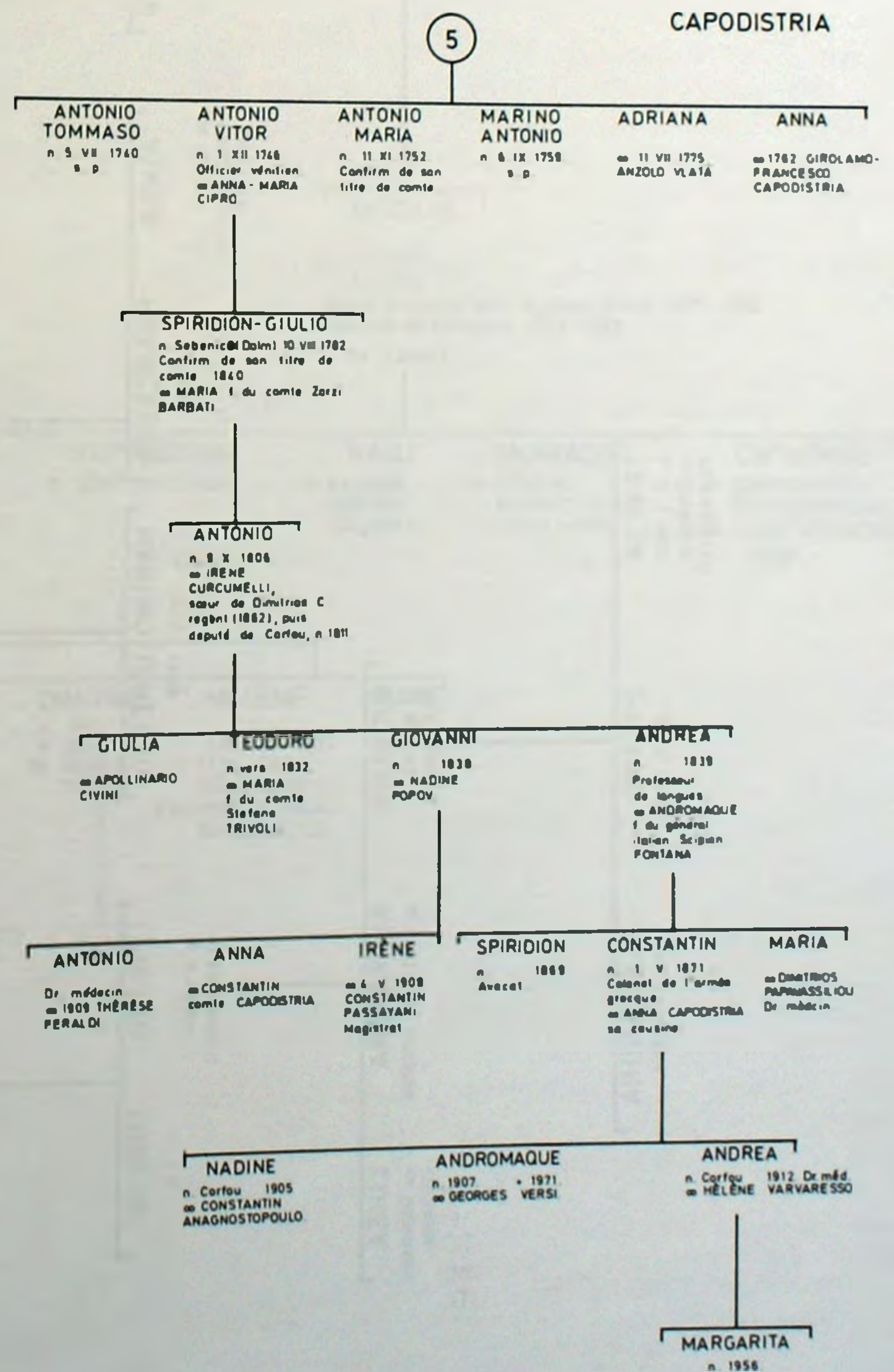
CAPODISTRIA
Suffi

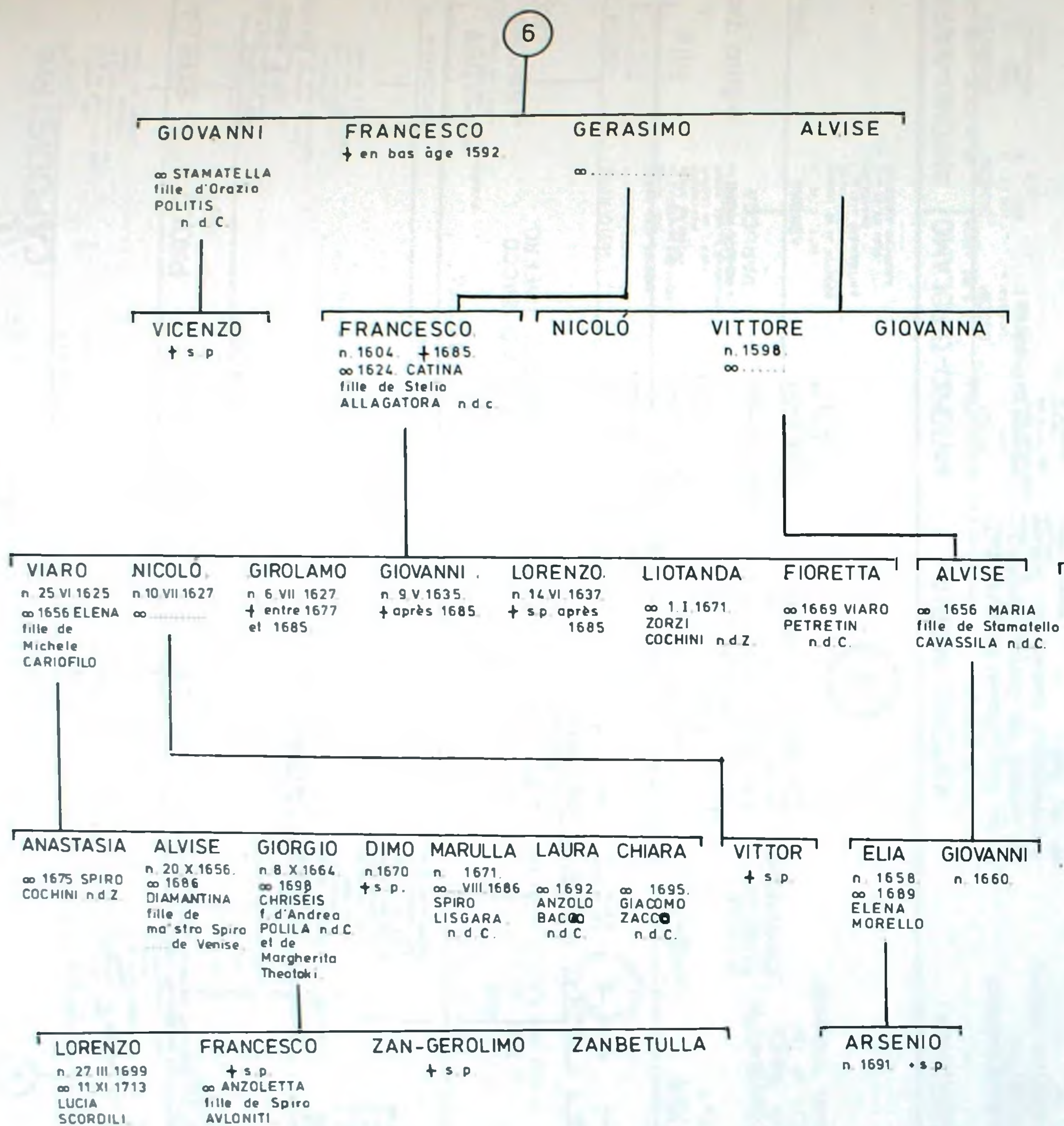


CAPODISTRIA



CAPODISTRIA





7

CAPODISTRIA

7

VIARO n. 30. IV. 1717.	GIORGIO n. 16. IV. 1721. ∞ 1740 CATINA- OTTAVINA fille de Lorenzo PIERI n d C. et de Diamantina comtesse Cormarin	ZAN - GEROLAMO n. 8. XI. 1722. ∞ 1740 CATINA fille de Zanetta VERVIZIOTTI n d C.	fille ∞ DOMENICO GEROPETRI n d C.
---------------------------	---	---	--

ZUANNE n. 11. IV. 1740 Avocat ∞ APOLONIA LOCATELLI.	ANDREA	SPIRO
---	--------	-------

GIROLAMO n. Venise 1. IX. 1743 ∞ 1762 ANNA Spiridon CAPODISTRIA	ALVISE n. 8 IV 1741 • s p
---	---------------------------------

GIORGIO n. 4. VII. 1760	PIETRO n. 17. VI. 1762	GIACOMO- LORENZO n. 16. II. 1764.	ZUAN-VITTORE n. 14. III. 1768. ∞
----------------------------	---------------------------	---	--

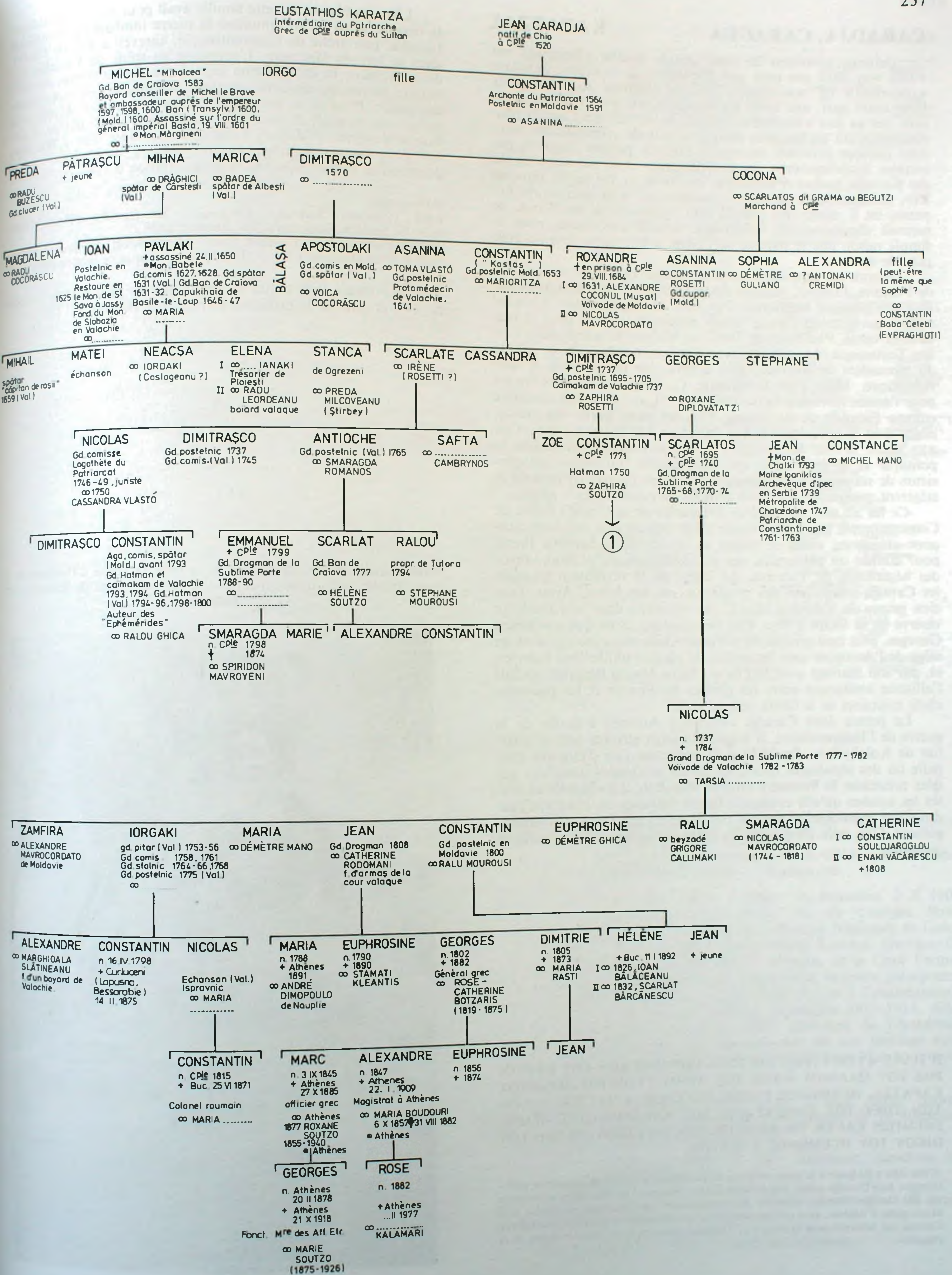
LORENZO n. 1. X. 1767	GIOVANNI n. 15. III. 1772 ∞ 23. VIII. 1797 CATERINA BENIOTTO	GERONIMO n. 1770. ∞ 1795 CATERINA DIAMITINO.
--------------------------	--	---

ALVISE ∞ MARIA fille d'Agostin SKILITZI.	FRANCESCO • s p	MARINO-LORENZO n. 28. VI. 1789 + s p
---	--------------------	--

PIETRO ∞ ELENA VLASSOPOULO	LORENZO • s p
----------------------------------	------------------

GIOVANNI ∞ ELENA PAPANIKOLA	ALEXANDRA ∞ STELIANO IATROS	LUISA ∞ GIOVANNI COSKINA
-----------------------------------	--------------------------------	--------------------------------

TERESA n. 17. I. 1861 ∞ ENRICO PERAGALLO	PIETRO n. 9. VIII. 1862	ALEXANDRA n. 3. XI. 1866
---	----------------------------	-----------------------------



CARADJA, CARAGEA

KAPATZAS

Certains historiens de cette grande famille phanariote ont voulu voir dans son nom une dérivation du mot turc signifiant « chevreuil » (et non « cerf » comme l'affirme Rizo-Rangabé). Pour notre part, une autre étymologie serait plus vraisemblable, celle liée au mot « kharadj », l'impôt, le premier des Caradja phanariotes ayant pu fort bien remplir le rôle de collecteur des taxes dans quelque province ottomane. Mais la parenté suggérée par certains historiens entre les Caradja grecs et la puissante lignée des Karadja, pachas et beglerbegs ottomans au ^{xv}^e siècle, puis, au ^{xvi}^e, commandants de galères, notamment à la bataille de Lé-pante, est à rejeter. En effet il était impossible à des Turcs, de surcroît dignitaires, de fonder une famille chrétienne, pour la simple raison que le passage de l'Islam à une autre religion était puni de mort.

Le nom est cependant porté de longue date dans les annales de l'empire d'Orient, puisque Anne Comnène, dans son « Alexiade » cite le grand hétériarque byzantin Argyre Karatsas, d'origine scythe, qui réunissait à une grande prudence l'amour pour la vertu et la vérité. Plus tard, en 1497, un Nicolas K. admis dans l'ordre Teutonique, fut enseveli avec d'autres membres de sa famille au monastère de Zvernec, près d'Arta, sur les rives de la mer Adriatique. Mais c'est Constantin C., commissaire des vivres pour l'armée ottomane entre 1560 et 1591, qui doit être considéré comme l'ancêtre de ce lignage, l'un des rares parmi les phanariotes dont la généalogie puisse remonter à la première moitié du ^{xvi}^e siècle, et l'un des premiers aussi à se trouver engagé dans la politique et la diplomatie des Principautés roumaines, où plusieurs de ses membres occupèrent de hautes charges de boyarie et siégèrent quelquefois au divan princier au cours du ^{xvii}^e siècle.

Ce fut au sein des sphères dirigeantes de la Grande Église de Constantinople que cette famille allait exercer une influence sans cesse croissante, avant de passer au service de la Sublime Porte, pour donner un patriarche, des grands drogmans, et deux voïvodas hégémones de Valachie. Au cours de la révolution grecque, les Caradja adoptèrent des positions contradictoires. Ainsi, l'ancien prince de Valachie Jean C. se retrancha dans une prudente réserve en se fixant à Pise, loin des combats, alors que son neveu Georges, plus tard général dans l'armée hellénique, se signalait au siège de l'Acropole sous les ordres du général philhellène Fabvier, et, par son mariage avec la fille du héros Marco Botzaris, scellait l'alliance antiturque entre les princes du Phanar et les puissants chefs militaires de la Grèce continentale.

Le prince Jean Caradja s'établit à Athènes à la fin de la guerre de l'Indépendance. Il acquit plusieurs terrains dans le quartier de Kolokythou. En 1830 il fit ériger sur l'un d'eux une chapelle où des sépultures familiales furent pratiquées jusqu'aux années précédant la Première Guerre Mondiale. La chapelle et toutes les tombes qu'elle contenait furent détruites en 1945 sur l'ordre d'une municipalité pressée par de nouveaux travaux d'aménagement. Une stèle élevée sur les lieux commémore les sépultures disparues :

Η ΠΛΑΞ ΑΥΤΗ ΕΤΕΘΗ ΕΙΣ ΕΥΒΛΑΒΗ ΜΝΗΜΗΝ ΤΟΥ ΚΤΗΤΟ-
ΡΟΣ ΤΟΥ ΠΑΛΑΙΟΥ ΝΑΟΥ ΤΟΥ ΑΓΙΟΥ ΓΕΩΡΓΙΟΥ, ΙΩΑΝΝΟΥ
ΚΑΡΑΤΖΑ, ΗΓΕΜΟΝΟΣ ΠΑΣΗΣ ΟΥΓΓΡΟΒΛΑΧΙΑΣ ΚΑΙ ΑΠΑΝ-
ΤΩΝ ΥΠΕΡ ΤΟΥ ΕΘΝΟΥΣ ΚΑΙ ΤΗΣ ΑΝΕΞΑΡΤΗΣΙΑΣ ΑΓΩΝΙ-
ΣΘΕΝΤΩΝ ΚΑΙ ΕΝ ΤΗ ΚΡΥΠΤΗ ΤΟΥ ΝΑΪΣΚΟΥ ΜΕΛΩΝ ΤΟΥ
ΟΙΚΟΥ ΤΟΥ ΗΓΕΜΟΝΟΣ ΚΑΡΑΤΖΑ.

« Cette stèle a été posée à la pieuse mémoire du fondateur de l'ancienne chapelle de Saint-Georges, Jean Caradja, prince hégémone de toute la Hongro-Valachie, et à la mémoire de son fils Georges Caradja, donateur de l'emplacement de l'Académie de Platon à la Municipalité d'Athènes, ainsi qu'à la mémoire de tous les membres de la famille du prince Caradja qui luttèrent pour la Nation et l'Indépendance, ensevelis dans la crypte de la chapelle ».

L'ancien blason de cette famille avait pour meuble héraldique la licorne, ainsi qu'en témoigne la pierre tombale de Joannikios Caradja, patriarche de Constantinople, enseveli à l'île de Chalki, dans la mer de Marmara. L'accession au trône de Valachie fixa définitivement la composition héraldique des armoiries de cette famille, devenues dès lors : *écartelé*, (quelquefois *en croix pattée d'argent*) : 1^{re} d'or, à une aigle croisée, contournée, le vol à la pointe, au naturel ; 2^e d'azur, à une étoile d'or ; 3^e d'azur, à une licorne d'argent ; 4^e d'azur, à une aigle essorante, d'or. L'écu surmonté d'un bonnet princier. Devise : « Ο, τι χαλό φίλου ἔστι ». Manteau et bonnet princiers. Voir illustration p. 141.

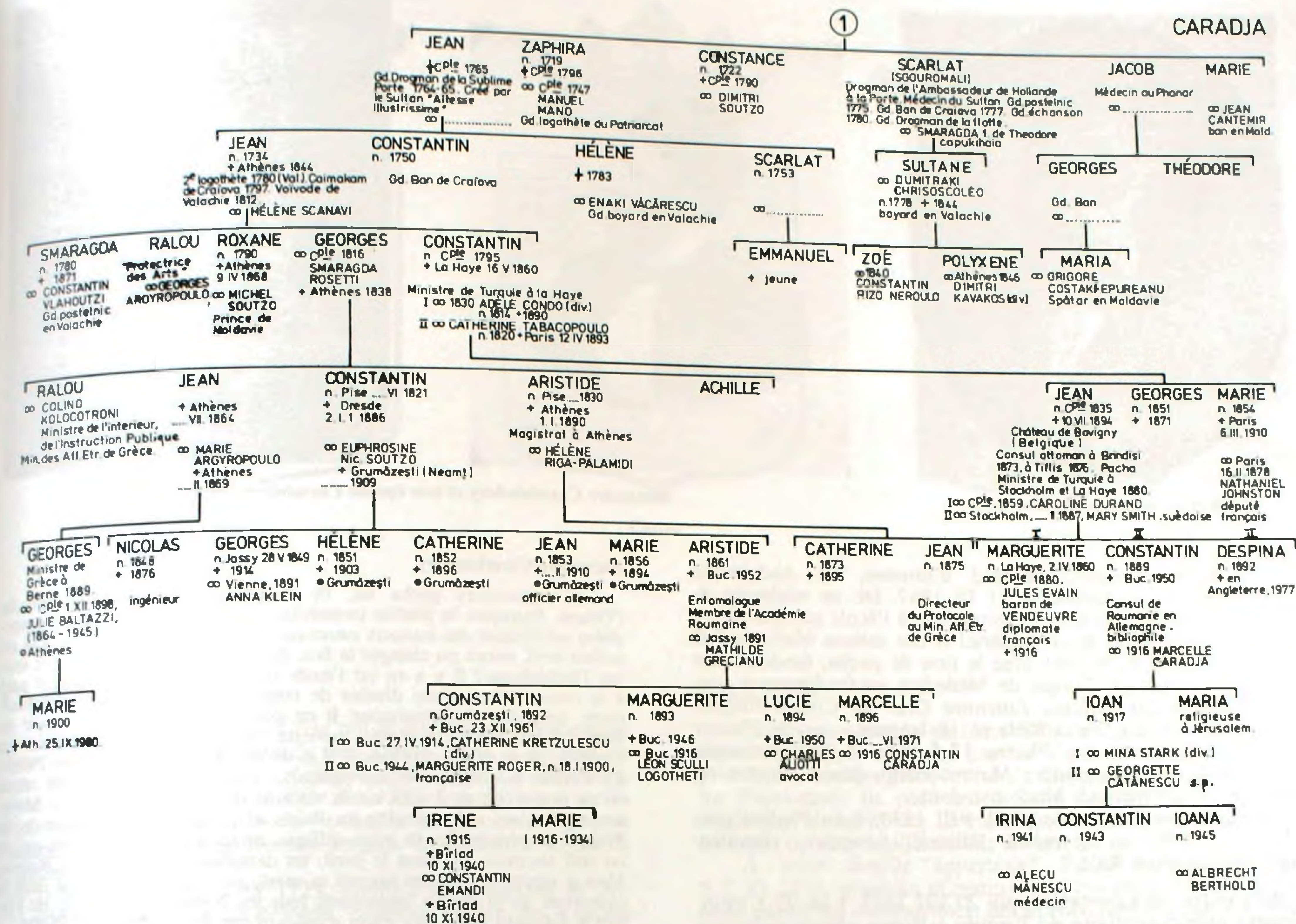
Bibliographie :

ERR ; Constantin KARADJA, *Sur l'origine des Karadja*, « Revue Historique du Sud-Est Européen », 7-9, Bucarest 1938.
Andrei PIPPIDI, *Jean Caradja* dans : « Symposium : L'époque phanariote », Thessalonique 1974, p. 187-208, avec une riche bibliographie.

Voir le portrait et la notice biographique du prince Jean Caradja p. 144, et celui de la princesse Caradja née Baltazzi p. 225.

Marie Caradja (1900-1981) vêtue de la robe de Dame d'Honneur de la reine Amélie, robe ayant appartenu à sa grand-mère de Reineck, née Baltazzi.





CARATHEODORY

ΚΑΡΑΘΕΟΔΩΡΗΣ

Tard venue parmi les grandes familles phanariotes, était d'origine modeste et d'ascendance récente. Elle avait pour ancêtre un certain Théodory dit « le Noir » (: Carathéodory en turc), mort à Chio vers 1844, apparenté aux Argenti.

Ses deux fils Antonios et Stéphane s'élevèrent dans l'entourage du Patriarcat et du Sérail, et donnèrent naissance à deux branches de la famille, que, pour plus de clarté, nous qualifierons d'aînée et de cadette.

Antonios, né 1765, † 1815, ∞ Anna Sotiriou, nièce du patriarche de Constantinople Cyrille IV, dont :

I. Maria, épouse de Jacob Zottos, dont un fils, Aristide Zottos pacha.

II. Constantin, né 1802, † Yenikeuy sur le Bosphore 9 X 1879, docteur en médecine, médecin personnel des sultans Mahmoud II et Abdul-Medjid. ∞ I) à Eryphilie Aristarchi (1813-1838) et

II) Euphrosyne Hariton, dont :

A) (du 1^{er} lit) Stéphane, né Constantinople 13 I 1836, † Bruxelles 14 X 1907, Dr. en droit, ministre plénipotentiaire de la Sublime Porte à Bruxelles 1876-1906. ∞ Marseille 29 VIII 1872 à Despina. Petrocokinó, née Londres 19 IX 1851, † Cannes 18 I 1879, dont :

1) Constantin, né Berlin 13 IX 1873, † Munich 2 II 1950, Dr. ès sciences de l'université de Göttingen, professeur de mathématiques dans plusieurs universités d'Allemagne et à Athènes, ∞ 1908 sa cousine Euphrosyne Carathéodory, dont :

1. Stéphane, né Hanovre 7 XI 1909, † Munich 18 VIII 1971, ∞ Joséphine ...
2. Despina, née Breslau 13 X 1913, ∞ : I) Théodore Skoutari, et II) ... Rodopoulo.

2) Julia, née 1875, † 1945, ∞ Bruxelles 2 X 1908 Georges Streit (1868-1948), fils de Georges Streit (1837-1920) gouverneur de la Banque Nationale de Grèce 1897-1911, et de Victoria André Londos. Georges G. Streit fut un juriste réputé, membre de la Cour Permanente d'Arbitrage de La Haye 1900, ministre plénipotentiaire de Grèce à Vienne 1910-1913 et à Constantinople 1915, ministre des Affaires Étrangères 1913-1914, délégué de la Grèce à la SDN, président de l'Académie d'Athènes. Sa fille Despina, née de son mariage avec Julia Carathéodory, épousa en 1929 Jean Marino Geroulanos.

B) (du 2^e lit) Anna, † 1939, ∞ : I) Jack Abbot (lequel divorça pour se convertir à l'islamisme) et II) Bruxelles 30 VIII 1892 Aleco bey Aristarchi.

C) Télémaque, né 1845, † 1927, ingénieur, directeur du canal de Corinthe.

D) Aglaé, née 1846, † 1919, ∞ Constantin Calliadi (voir art. Aristarchi).

E) Alexandre, né 1848, † 1919, bey ottoman.



Le docteur Stéphane Carathéodory.



Alexandre Carathéodory et son épouse Cassandre Musurus.



La branche cadette descend d'Étienne, né Andrinople 17 III 1789, † Constantinople 11 IV 1867. Dr. en médecine de l'université de Pise 1819, lettré, professeur à l'école grecque d'Andrinople, médecin du Sérail Impérial et des sultans Mahmoud II et Abdul Médjid 1828-1861 avec le titre de pacha, fondateur de l'Académie Impériale Turque de Médecine, co-fondateur et premier Président du *Sylogos Littéraire Grec de Constantinople*, réputé pour « savoir lire la Bible en 18 langues ». ∞ au Phanar 20 VIII 1830, Lucie, née Phanar 17 I 1812, † Constantinople 15 III 1884, fille d'Alexandre Mavrocordato, grand hetman en Moldavie, et de Smaragda Mourousi, dont :

I. Smaragda, née Constantinople 1 VIII 1830, † au Phalère près d'Athènes 1899, ∞ Spyridion Baltazzi, banquier, chevalier (Autr.) Baltazzi von Kalé.

II. Alexandre, né Constantinople 20 VII 1833, † id. 27 I 1906, ministre plénipotentiaire de Turquie à Rome, plénipotentiaire ottoman au Congrès de Berlin 1878-1879, gouverneur de la Crète, pacha et muchir ottoman 1878, ministre des Affaires Étrangères de l'empire ottoman 1885-1895, prince de Samos, ∞ au Phanar 22 VI 1869 Cassandre Musurus, † Istanbul 1935, fille de Pavlo pacha Musurus, dont :

A) Stéphane, né Constantinople 1870, † Héraklion près Athènes 28 III 1941, Dr. en droit, Conseiller du Patriarcat Œcuménique, Directeur (1922) du Comité Hellénique pour le Rapatriement des Grecs d'Asie Mineure, ∞ Kurucesmé sur le Bosphore, 1909, Cléopâtre, née Constantinople 1887, † Athènes 17 IV 1944, fille de Nicolas Photiadés et d'Eugénie Stamatiadés, dont :

1) Cassandre, ∞ Psychiko près Athènes 1931, Constantin Bézis, agent maritime.

2) Catherine, ∞ : I) Héraklion près Athènes 1936, Constantin Mouratiadi, † au Caire, industriel, et II) Alexandrie, 28 IV 1949 Zénon Pilavakis, industriel.

3) Smaragda, ∞ Athènes .. IX 1941 Alexandre Vaïramoglou, directeur de société commerciale.

B) Anne, née 1872, † Istanbul 7 IV 1946, ∞ au Phanar 4 VII 1901 Grégoire Végléry bey, né Béchiktach 1862, † Istanbul 9 XI 1948, le dernier prince de Samos 1912-1913.

C) Pavlo, né au Phanar 1874, † 1934, ∞ Julia Casanova, de la famille archontale de Chio.

D) Lucie, née 1876, † 1933, ∞ au Phanar 1898 Stéphane Krestovits bey (1859-1922), fils de Gavril pacha Krestovits, gouverneur ottoman de la Roumélie orientale.

E) Smaragda, née Constantinople 1882, † Athènes 27 VI 1946, ∞ Alexandre Siniossoglou (1852-1906), banquier.

F) Roxane, née 1883, † 1943, ∞ André Mavromati.

G) Euphrosyne, née 1884, † 1947, ∞ son cousin Constantin Carathéodory.

Alexandre Carathéodory

« Carathéodory pacha est, de beaucoup, le premier homme de l'Orient. Pourquoi la fatalité immobilisa-t-elle à Stamboul, dans l'atmosphère stérilisante des bureaux ottomans, ce cerveau qui, ailleurs, dans un milieu actif, aurait pu changer la face des choses, régénérer sa race et sauver l'hellénisme ? Il y a en lui l'étoffe de plusieurs académiciens. Il unit à la connaissance d'une dizaine de langues qu'il parle et écrit couramment, celle des mathématiques. Il est docteur en droit de l'université de Paris. D'un caractère élevé, modeste, ferme sous une apparence de timidité, plein de courage moral, il a, dit-on, la foi chrétienne d'un Pascal. En Orient, la politique et ses nécessités corrompent presque tout : mais on ne peut avoir de doutes sur la sincérité de Carathéodory pacha. Maintenant il a ses appartements au Palais et le titre de Traducteur de Sa Majesté Impériale. Pas de pièce difficile, de réclamation ennuyeuse qui ne lui soit soumise. Et, dans le péril, on demande conseil à ce « Ghiaour ». Mais il végète et végètera jusqu'à sa mort, parce que Dieu l'exige, dans la commune servitude où languissent tous les Nazaréens serviteurs de l'Islam ». Édouard Fazy, *Les Turcs d'aujourd'hui*, Paris 1898, pp. 137-139.

Citons aussi le témoignage d'un diplomate anglais : « Au Congrès de Berlin, le principal représentant de la Turquie était un homme aux talents exceptionnels, Aleco pacha Carathéodory, le ministre des Affaires Étrangères. Il était constamment rudoyé par Bismarck, qui lui faisait clairement comprendre qu'il n'était là que pour accepter ce que les Puissances lui dicteraient. La tradition était en Turquie qu'un « Ghiaour » doit occuper ce poste de ministre des Affaires Étrangères chaque fois qu'il fallait céder des territoires, afin que l'opprobre ne tombe pas sur un croyant ». Edwin Pears, *40 Years in Constantinople*, Londres 1916, p. 82.

III. Hélène, née 1835, † Athènes 1914, ∞ Michel Antonopoulou, député au Parlement Hellénique, ministre de Grèce à Paris.

IV. Zoé, née Constantinople 1838, † Athènes 1888, ∞ Evangelhos Baltazzi.

V. Constantin, né Constantinople 17 III 1841, † id. 1922, prince de Samos 1906-1907. ∞ Catherine, fille de Jean Photiadés pacha et de Marie Vogoridi, dont :

A) Lucie, † Athènes 1946, ∞ : I) Nicolas Hadziargyri et II) Athènes 1930 Thémistocle Sofoulis (1860-1949), professeur d'archéologie à l'Université d'Athènes, président du Parlement Hellénique 1915-1920, Président du Conseil 1924, 1946-1948.

B) Ralou, ∞ Spyridion Capétanidi, ministre plénipotentiaire.

VI. Sophie née 1843, † 1863, ∞ Georges Deltas.

VII. Marie née 1845, † 1927, ∞ Constantin Paparrigopoulou (1836-1908).

Bibliographie :

Oi Καραθεοδωποι, Athènes s.d. ; VOVOLINIS, « Encyclopédie biographique », V, Athènes 1962 ; Communications de M. Alexandre Gr. Végléry.



Carburi



Carrer



Caruso

CARBURI

Famille de feudataires de Crète qui se distingua héroïquement dans les derniers combats menés par Venise pour la défense de cette île contre les Ottomans. Réfugiée après 1669 à Céphalonie, où elle était inscrite au Livre d'Or dès 1593. Inscrite aussi sur la liste des « *cittadini originari* » de Venise, la famille se distingua en Europe au XVIII^e siècle grâce aux enfants de Demetrio C. et de Caterina Sumachi ;

1) Marino, né Argostoli 1729, diplômé en médecine et chimie de l'université de Bologne, organisa l'école des « cadets de terre » (officiers de génie militaire) à Saint Pétersbourg, dont il fut le premier directeur, puis acquit une certaine notoriété parmi les savants de l'époque pour avoir trouvé le procédé grâce auquel fut amené à Saint Pétersbourg le bloc de granit sur lequel allait reposer la statue de Pierre le Grand par Falconnet. Revenu à Céphalonie en 1778 avec une pension de l'impératrice de Russie, il y acquit des terres marécageuses qu'il entreprit d'assécher à bon marché en faisant venir des paysans de Laconie. Excédés par la méthode du knout qui leur était appliquée, ceux-ci assassinèrent leur maître le 18 IV 1782 et s'enfuirent en territoire turc.

2) Gianbattista, né Argostoli 1722, † Padoue 1804, docteur en médecine de l'université de Bologne, chimiste, professeur à l'université de Turin qu'il avait organisée à la demande du roi de Sardaigne, organisateur également du Musée d'Histoire Naturelle de Turin, professeur de physiologie à Venise, il arbora le titre de comte qu'on suppose avoir été concédé en 1760 par le roi de Sardaigne dont il avait été le médecin particulier.

3) Marco, né à Argostoli, † Padoue 9 XII 1808, docteur en médecine de l'université de Bologne, professeur à l'université de Padoue, chimiste, fit une série d'études géologiques à travers l'Europe qui le mirent en relation avec de nombreux savants.

4) Maria, mariée Elia Corafà.

5) Paolo, né 1738, † Argostoli 1818, officier russe au cours d'une campagne contre la Turquie, puis Prieur du lazaret de Céphalonie, marié à Arethusa Schiadan, dont descend la famille Carburi encore subsistante en Grèce, ainsi que le démontre la généalogie détaillée publiée par Rizo Rangabé.

D'or à l'aigle à deux têtes de sable, couronnée d'or, tenant dans ses serres, à dextre un glaive d'argent et à senestre un globe aurifère du même.

Bibliographie : ERR.

CARRER

Les Carrer, inscrits au Livre d'Or de Zante en 1597, étaient venus de Chypre conquise par les Turcs. Ils étaient alliés aux principales familles gréco-latines de Chypre, les Lascari, les Ralli, les Podocataro. Ils portèrent à Zante le titre de baron, qu'ils disaient avoir hérité des Lascaris-Megaduca, en même temps que les biens de cette famille éteinte à Zante en 1595.

A cette famille appartenait Paolo Carrer, né 1829, † 7 VI 1896, musicien et compositeur qui eut son heure de célébrité parmi ses compatriotes. Ses opéras, parmi lesquels « Marco Botzaris » et « Marie Antoinette » furent représentés plusieurs fois ; « Marathon et Salamine » ne le fut jamais.

Ce lignage dont la généalogie complète figure dans l'ouvrage de Rizo Rangabé, est encore représenté de nos jours. La filiation de ses représentants actuels s'établit comme suit :

Giovanni-Maria, inscrit au Livre d'Or de Zante en 1597 avec le titre de baron, était né à Chypre. On ignore son ascendance, qui très probablement remontait au XV^e siècle. Il avait épousé Lodovica Lascaris-Megaduca, dont il eut :

Anastasio, investi en 1610 de la baronnie Lascaris, père de :

Paolo, peut-être illégitime, ∞ Anastasia Crokida, † 8 VIII 1711, dont :

Zanmaria, né vers 1660, † .. IV 1711, ∞ Laurette Draco, dont :

Filippo-Augusto, né vers 1687, peut-être illégitime, † 26 II 1782, ∞ Zuanna, fille de Stamatello Sumachi, dont :

Zuane, né 1726, † 1 XI 1785, ∞ Maria Melissino, dont :

Nicolo, né 1762, † ..., ∞ Caterina Mavrandrea, † 16 IV 1809, dont :

Dyonissos, né 19 I 1786, † 1866, ∞ Anna Arvanitaki, dont :

Luca, né en 1831, légitimé par mariage subséquent des parents, † 16 V 1911, maire de Zante, ∞ Andriana Stavropodi, dont :

1) Ioanna, née 1865, † 1933, ∞ Léon Korgianiti.

2) Dyonissos, né 1867, † 1932.

3) Georges, né 1869, † 1940, docteur en médecine, ∞ Elena Dimitriou, dont :

a) Dyonissos, né 1907.

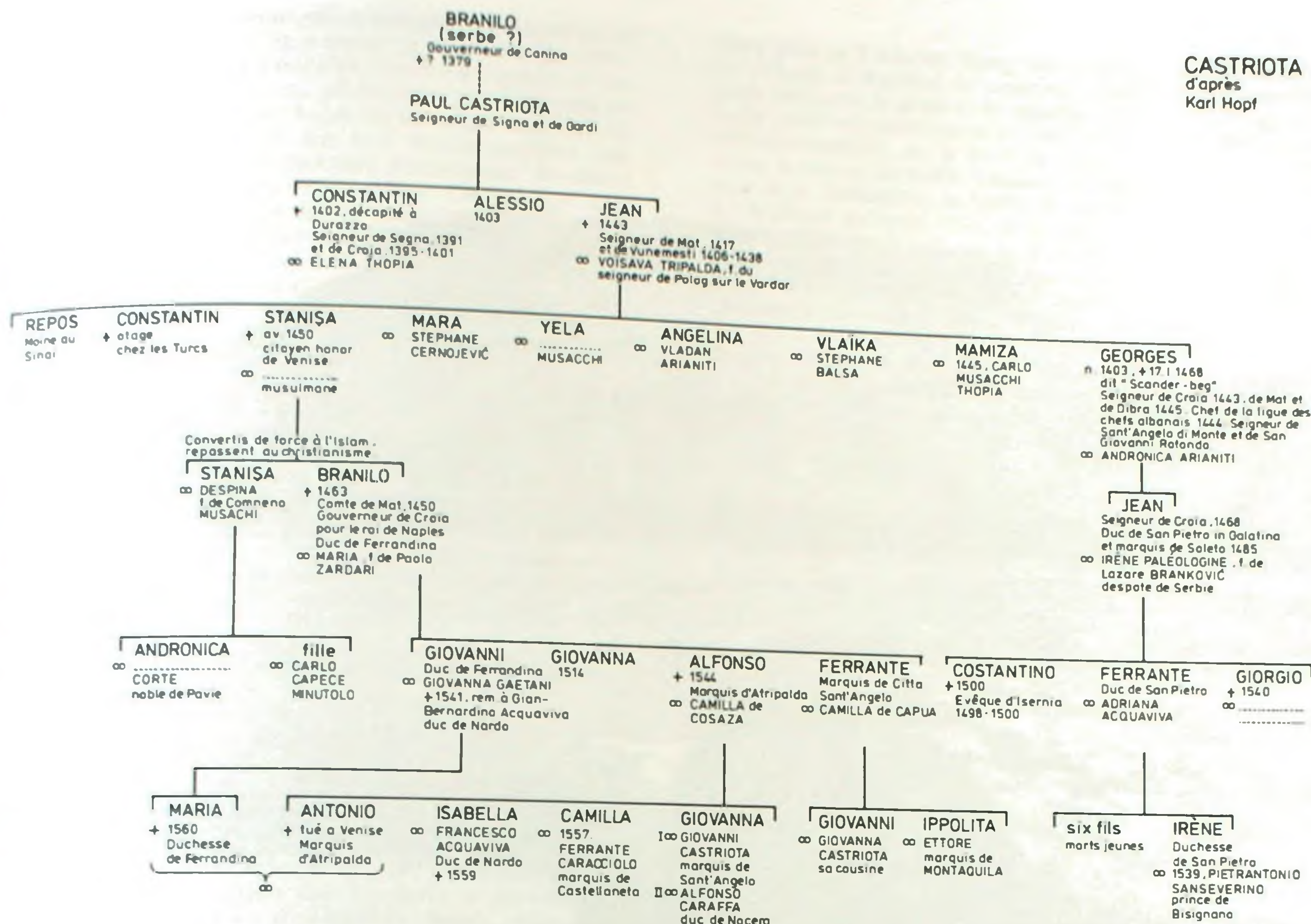
b) Luca, né 1909.

4) Catherine, née 1871, † 1945, ∞ Richard Caramaliki.

5) Liana, ∞ Eustache Someritis.

6) Filippo, né 1876, † 1943, avocat, ∞ : I) .. IV 1907 Aspasia Melissino, † 10 VI 1913, et II) Anna Hepitis III) la comtesse Alexandra Lunzi.

CASTRIOTA
d'après
Karl Hopf



CASTRIOTA

ΚΑΣΤΡΙΩΤΗΣ

La vie héroïque de Georges Castriota, surnommé par les Turcs Skanderbeg en allusion aux hauts faits d'Alexandre le Grand, a tenté d'innombrables historiens. Parmi ces auteurs, quelques faussaires désireux de placer l'illustre Albanais à la tête des arbres généalogiques dont ils avaient reçu commande.

La disparition de l'empire serbe du tsar Dusan inaugura, dans les Balkans de la deuxième moitié du XIV^e siècle, une période d'après rivalités entre les dynasties soucieuses de gains territoriaux. Alors qu'en 1371 les états de Macédoine, en 1396 la Bulgarie tombaient sous les Turcs, et que Venise menait une politique habile, ambiguë et égoïste, afin de s'approprier le contrôle des côtes, quelques familles de féodaux résistaient à l'intérieur de l'Albanie. La dynastie des Balsa avait pendant longtemps détenu la suprématie dans l'Albanie du Nord et sur le territoire de l'actuel Monténégro. Lorsque leur pouvoir commença à faiblir, ils furent peu à peu remplacés par le lignage des Castriota, dont la forteresse patrimoniale s'élevait au-dessus de Croja, au milieu de possessions s'étendant surtout dans les vallées du Drin, de la Matja et de l'Ismi.

Comme dans le cas de tant de familles albanaises, paysannes ou nobles, la religion des Castriota était fluctuante. Ainsi, le fondateur du lignage, Gjon (Jean) Castriota, qui avait étendu sa seigneurie jusqu'à l'Adriatique et offert à Venise en 1411 une troupe de 2 300 cavaliers en échange de mille ducats, s'était déclaré catholique en tant qu'allié de Venise (depuis 1407), mais orthodoxe lorsqu'il conclut une alliance avec le tsar de Serbie (depuis 1419), et enfin musulman, en tant qu'allié forcé et vassal du sultan (depuis 1430). Lorsque la Porte lui confisqua une partie des possessions et fit raser ses forteresses, il se déclara à nouveau catholique, reçut les honneurs de la citoyenneté des Républiques de Venise et de Raguse, et mourut bon chrétien.

A cette date, l'Albanie conquise par les Turcs était transformée en sandjak ottoman. Lorsque Jean Castriota avait dû se déclarer vassal de la Porte et lui payer tribut, il avait dû aussi envoyer ses fils en otage à Constantinople.

Élevé au sérail, circoncis, enrôlé dans un régiment de janissaires, Georges C. guerroya sous le nom de Skanderbeg contre les Persans jusqu'au jour où, à la mort de son père, il fut nommé subachi turc à Croja même. Là, il apprit que le sultan avait confisqué tous les biens de sa famille. Profitant en 1443 de la défaite turque devant les troupes hongroises, près de Nis, il déserta, regagna ses montagnes natales et reprit de haute main son héritage. Ensuite, se mettant à la tête des troupes des différents dynastes d'Albanie et d'Épire, il remporta une éclatante série de victoires contre les armées turques commandées plus d'une fois par le sultan en personne. Par le traité de Stagno conclu en 1448 avec Venise, il s'assura du soutien de la Sérénissime, qui lui promit l'asile en cas de défaite et lui remit deux vêtements d'écarlate en échange de la promesse d'hommage sous forme de remise de deux lévriers et de deux faucons. Par le Traité de Gaète conclu en 1451 avec le roi de Naples, il se déclara vassal de ce monarque, dont l'aide ne se matérialisa cependant pas. Le nom de Skanderbeg devint légendaire. Les papes Nicolas V, Calixte III, Pie II et Paul II lui décernèrent les titres d'Athlète du Christ ainsi que de Capitaine Défenseur de l'Église, autant de vains mots dont l'inertie des princes chrétiens de l'Occident allait démontrer l'inautilité. Le Saint Siège le nomma encore commandant d'un projet de croisade, fonction qu'il accepta avant de battre à nouveau, à la tête des seuls Albanais, deux autres armées turques commandées par le sultan Mahomet lui-même, qui venait de prendre Constantinople.

Mais l'Albanie épuisée ne pouvait plus résister. En 1478 les Turcs prirent Croja, ravagèrent le pays et obligèrent les habitants à se placer à nouveau sous la suzeraineté de la Porte. Skanderbeg se réfugia avec sa famille dans les états du roi de Naples. Son fils Jean avait déjà été pris sous la protection personnelle de Venise, qui lui avait concédé dès 1463 la noblesse du Grand Conseil, c'est-à-dire l'insigne honneur du patriciat.

S'il ne put sauver sa patrie, Skanderbeg réussit cependant, bien involontairement, à épargner à l'Italie méridionale l'épreuve d'un débarquement musulman : la campagne d'Otrante, entreprise en 1480 par les Turcs, ne put aboutir, du fait des pertes que leur avaient infligées les Albanais.



La famille Castriota Scanderbeg allait désormais se perpétuer au royaume de Naples, où elle avait été fiefée et admise dans les rangs de la haute noblesse. Les rois aragonais lui avaient octroyé en 1485 les titres de comte de Soletto et de seigneur de Gagliano, Arigliano et Salignano en 1485, et ceux du duc de San Pietro in Galatina et de seigneur d'Oria en 1495.

Constantin Castriota, évêque d'Isernia de 1498 à 1500, fut enterré dans l'église Sainte Marie Nouvelle de Naples, où son épitaphe rappelait qu'il était « sanguine et cognatione regia ac cesarea », d'origine et de lignage royal et impérial. Des intrigues politiques mal connues firent qu'en la fin du ^{xv}^e siècle le roi de Naples confisqua les fiefs de Ferrante Castriota, duc de San Pietro in Galatina, mais les rendit ensuite à la seule fille de celui-ci, la duchesse de Bisignano, au détriment des héritiers mâles de la famille. A partir de cette époque, la généalogie de ce lignage, pourtant illustre, est entourée de doutes. Hopf, dont nous reproduisons ici le point de vue, croit pouvoir affirmer que la filiation est certaine ; Padiglione le contredit, prétendant que les ducs de San Pietro descendant non d'Alfonso Castriota, mais de son frère Ferrante. D'autres historiens qui ont récemment dépouillé les chroniques du ^{xvi}^e siècle, affirment que la descendance du célèbre Skanderbeg s'est éteinte à Naples en ligne masculine vers 1560, et que l'on ignore comment les biens et titres passèrent, avec le nom, aux Castriota ducs de San Pietro. Ceux-ci héritaient, en vertu de mariages, des fiefs d'Oria et d'Ursomarso à la fin du ^{xvii}^e siècle, des fiefs de San Demetrio, San Cosimo et Macchia en 1727, et du marquisat d'Auletta en 1874. Possesseurs d'un palais baroque à Salerne et d'un autre palais à Naples, sur la Via dei Mille, ils passaient notoirement pour être les descendants du héros des guerres turques.

Les ruines de la forteresse de Scutari (aujourd'hui Shkodra) en Albanie.

Cette place-forte byzantine, cédée aux Serbes par l'empereur Héraclius en 622, fut assiégée tour à tour par les Bulgares, les Vénitiens, les Grecs. En 1330 Scutari fut conquise par le tsar serbe Stéphane Duchan, qui y érigea la citadelle de Rosafa. Le dynaste monténégrin Georges Balsa la céda d'abord aux Turcs en 1389, (qui la lui restituèrent) puis à Venise, en 1396. Assiégée par le sultan Soliman le Magnifique de 1471 à 1477, Scutari finit par capituler, devint le chef-lieu d'un sandjak ottoman et déchut. Elle fut intégrée à l'Albanie en 1920.

A-t-on à faire, une fois de plus, à l'une de ces tromperies à grand spectacle auxquelles nous a habitué la science généalogique des Italiens ? Quoi qu'il en soit – mais cela n'est pas pour nous rassurer – en 1910 l'arbre généalogique de cette grande famille, orné d'un bout à l'autre d'alliances avec les plus grands noms de l'histoire d'Albanie et de celle du royaume des Deux-Siciles, fut dûment authentifié par la Consulta Araldica du royaume d'Italie, pourvu du visa du Président du Conseil du pays et de la signature du ministre de l'Intérieur.

Blason : Dans son ouvrage sur les descendants de Scanderbeg, Padiglione décrit près d'une dizaine de blasons que les héraldistes les plus autorisés attribuent à cette famille, bien que le plus souvent sans aucun fondement. Padiglione considère comme exactes les armoiries figurant sur le tombeau de l'évêque Constantin d'Isernia en l'église Sainte-Marie Nouvelle de Naples. La dalle, soutenue par une cariatide en forme de sphinx, porte le gisant sculpté de l'évêque. Des vierges en bas-relief ornent les côtés du tombeau, tandis que sur la corniche l'artiste a figuré Dieu le Père. Le blason est représenté sur l'un des côtés : l'aigle bicéphale, de sable, au vol abaissé, couronnée ; en chef un écu triangulaire d'azur, à l'étoile d'or. Une inscription latine rappelle la parenté

« royale et impériale » de l'évêque, mort très jeune, puisque ce fut sa grand-mère Cominata qui fit sculpter le tombeau en 1500. Padiglione profite de son sujet pour s'en prendre à l'ignorance des heraldistes de l'ordre de Malte, qui attribuèrent aux Castriota un lion rampant, aux lys de France (Anjou) et une aigle impériale de fantaisie. La même fantaisie se fait jour sur le tombeau aux inscriptions pompeuses qu'une comtesse Ferramosca, soi-disant « née Castriota » se fit construire au Mont Cassin. (op. cit., p. 55-56.) C'est ce blason là que donne comme authentique Vittorio SPRETI, « Enciclopedia Storico-araldica », V, p. 181-182 : Écartelé, au 1^{er} et 4^e d'or, à l'aigle bicéphale de sable, au vol abaissé, couronnée d'or sur les deux têtes, à la pile d'azur renversée, chargée d'une étoile à six rais d'or ; au 2^e et 3^e d'argent, à la croix de Jérusalem potencée d'or, accostée de quatre croisettes du même. Sur le tout d'un champ d'azur à deux lions affrontés d'or, brandissant deux épées d'argent entrecroisées, et accompagné à la pointe d'une tête de bison d'or. Il s'agit d'une usurpation héraldique évidente.

Bibliographie :

- C. PADIGLIONE, *Di Giorgio Castriota Scanderbeg e dei suoi discendenti*, Naples 1879.
 Athanase GEGAJ, *L'Albanie et l'invasion turque au XV^e siècle*, Paris 1937.
 Francisc PALL, *Une nouvelle histoire de Scanderbeg*, Revue Historique du Sud-Est Européen 14, Bucarest 1937, p. 293-306 ; du même : *Die Geschichte Scanderbegs*, Leipziger Vierteljahrshefte für Südosteuropa 6, 1942, p. 85-98.
 Alois SCHMAUS, *Georg Castriota Skanderbeg*, Studia Albanica Monacensia, VIII, Munich 1969, p. 1-10.
 L'arbre généalogique ci-joint est pris de HOPF, op. cit.

CATACAZI, de Catakazy

KATAKAZHS

Famille phanariote de moindre rang qui s'éleva au début du XIX^e siècle grâce à la protection des Ypsilanti à laquelle elle s'était apparentée. Antonios C. et Théodore Negri, *caïmakams* d'Alexandre Ypsilanti à Bucarest, avaient marié leurs fils aux filles de leur prince.

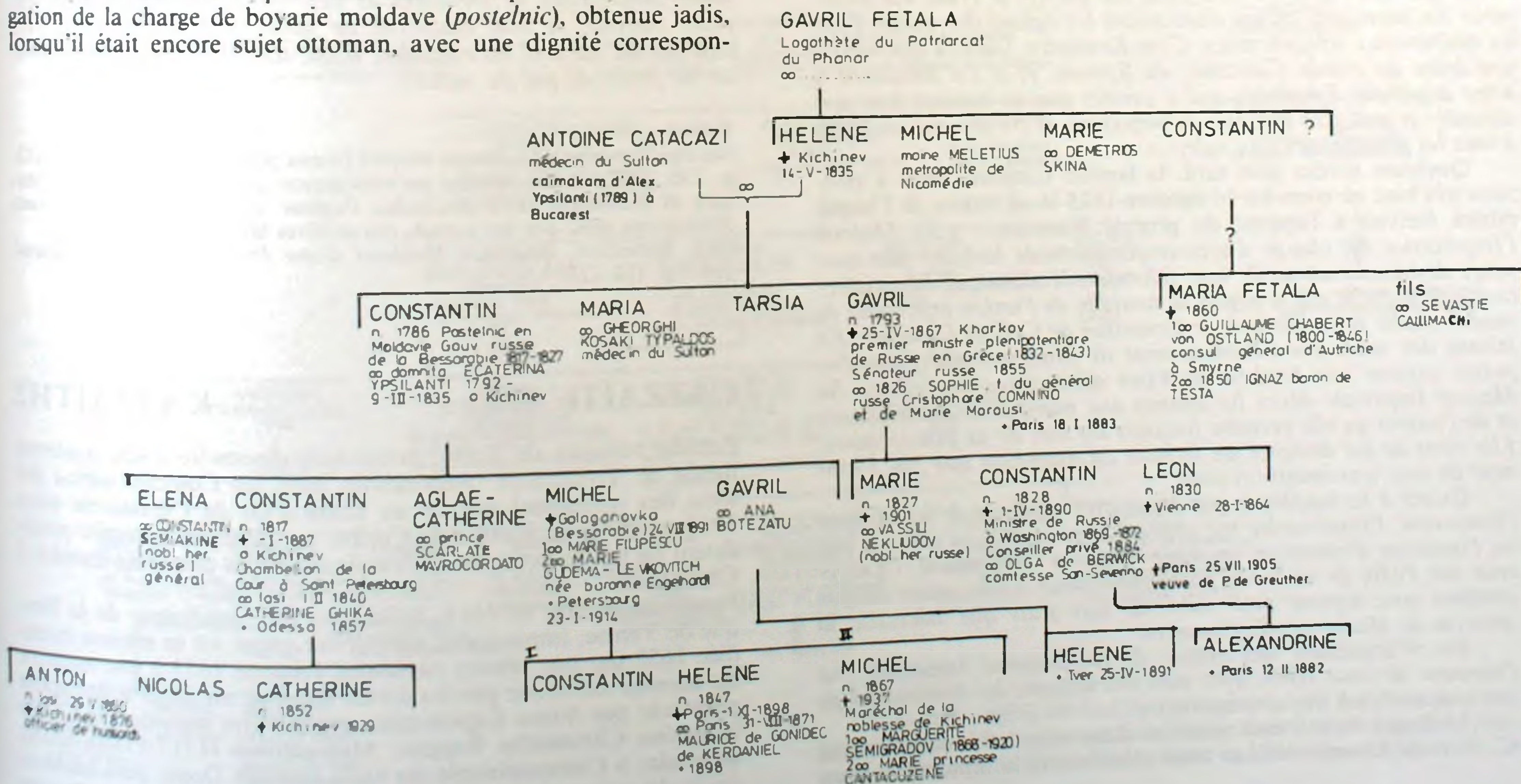
En 1821, fait peu connu de l'histoire, Constantin C. était donc non seulement le cousin par alliance des Ypsilanti, mais le gouverneur russe de la Bessarabie, annexée par la Russie depuis 1812 grâce au concours des frères Mourousi. Il ne fut pas sanctionné par le tsar pour avoir toléré et certainement prêté son concours au rassemblement et à l'armement du Bataillon de la Mort destiné à partir en guerre contre l'empire ottoman. Plus encore, il obtint du tsar, par l'entremise de Capodistria, l'homologation de la charge de boyarie moldave (*postelnic*), obtenue jadis, lorsqu'il était encore sujet ottoman, avec une dignité correspon-

dante dans la Table des Rangs du système nobiliaire russe : le tsar lui concéda le diplôme de conseiller effectif, charge équivalente au grade militaire de général de brigade, et l'inscription (1825) au III^e Livre (noblesse civile) du gouvernement de Bessarabie. Il avait par ailleurs bénéficié, de la part du même empereur Alexandre I^{er}, d'une donation de 6.000 hectares de terre dans la partie méridionale de la Bessarabie, la fertile région de Boudjak. Ce qui prouve à l'évidence qu'après 1821, et malgré la proclamation inconsidérée d'Alexandre Ypsilanti, la Russie avait tenu à manifester sa reconnaissance aux Catacazi et aux autres familles phanariotes qui, depuis le territoire russe, avaient contribué à allumer la guerre des nationalités parmi les sujets du sultan turc.

Constantin C. tenait maison ouverte à Kichinev, où, assisté de son épouse et de sa sœur non-mariée Tarsie, il cherchait à animer la vie mondaine fort ennuyeuse de cette ville oubliée aux confins de l'empire russe. Exilé pendant un temps à Kichinev, Pouchkine figura parmi les invités des soirées du gouverneur Catacazy. Le grand poète ne se montra pas reconnaissant et accabla plus tard de vers sarcastiques ceux qui lui avaient prodigué une hospitalité sans mesure. Tarsie Catacazi était particulièrement malmenée : qualifiée de « bas-bleu de province », jugée « belle, mais trop grasse et trop bavarde », Pouchkine la déclarait l'hôtesse d'une « Sodome grecque », Sodome composée sans doute, en fait de distractions, de parties de cartes et de quelques danses démodées.

En 1820, Gabriel C., l'autre frère, secrétaire de l'ambassade russe à Constantinople, et directeur d'un Comité pour les affaires religieuses, était soudainement rappelé à Saint Pétersbourg par Capodistria qui mettait ainsi fin à ses fonctions. La raison de ce rappel ne fut pas donnée, et l'on laissa courir le bruit d'une « maladie » de Catacazy due au climat. L'ambassadeur Stroganov exprimait à cette occasion le mécontentement que cette mesure lui causait.

« J'éprouve une perte sensible par l'éloignement d'un des fonctionnaires les plus essentiels et les plus activement occupés de la mission. Votre Excellence sait qu'en qualité de secrétaire du Comité, il s'était spécialement chargé de la partie commerciale et litigieuse ; il y réunissait aussi la correspondance avec les consulats du Levant ; et, dans ce travail étendu et compliqué, étranger même à la sphère purement diplomatique, il n'a cessé de déployer le zèle le plus actif et le plus éclairé, des connaissances journellement accrues par la pratique et des talents réels qui le désignent comme un sujet éminemment capable pour la carrière des Affaires Étrangères à laquelle il s'est voué. Il était aussi l'intermédiaire des communications secrètes sur les affaires religieuses, et s'en est acquitté avec autant de zèle que de fidélité... »





Tarsie Catacazy
(d'après Neklioudoff, op. cit.).

Christophore Marc Komnino, (1744-1815), né en Dalmatie, officier dans l'armée autrichienne, entré au service russe sur recommandation du prince de Nassau Siegen, il fut protégé par Catherine II, qui lui donna le grade de général en 1787 et lui fit épouser Marie Mourousi. Il prit part à toutes les guerres menées par la Russie contre les Turcs et les Français.



Sophie Catacazi, née Komnino.

C'étaient là même les vraies raisons pour lesquelles Capodistria éloignait de Constantinople cet auxiliaire trop zélé de la cause grecque. Un an plus tard, la révolution avait éclaté, préparée en Bessarabie par Ypsilanti sous les yeux du gouverneur russe, Constantin Catacazy. Voici ce qu'écrivait de Saint Pétersbourg une parente de la famille Catacazy, l'épouse du général russe Komnino, née Mourousi : « *cette malheureuse affaire des Grecs a déplu à l'empereur. Même le comte (Capodistria n.a.) a été chancelant pendant quelque temps. Vous savez que l'empereur ne veut pas entendre parler de notre ami Catacazy. Il est persuadé qu'il savait tout ce qui se tramait à Kichinev. J'ai bien persuadé le comte qu'il n'en savait rien – mais tant pis – comme gouverneur il ne devait pas l'ignorer, et, quoique parent (d'Ypsilanti n.a.), s'il le savait, il dit qu'il devait en informer le gouvernement d'après le serment de fidélité ! Ainsi donc, dans tous les cas, on dit que notre ami est fautif. (...) La guerre, je crois, est inévitable. En attendant, on fait dans toutes les églises des quêtes pour les malheureux réfugiés grecs. C'est Roxandre Sturdza qui a écrit une lettre au prince Galitzine, du Synode, et il l'a présentée à notre angélique Empereur, qui a permis que ce secours leur soit accordé ; et tout sera arrangé en perfection, et on enverra un ordre à tous les gouverneurs à ce sujet... »*

Quelques années plus tard, la famille Catacazy était à nouveau très bien en cour. Le 11 octobre 1825 le secrétaire de l'impératrice écrivait à l'épouse du général Komnino : « *Sa Majesté l'Impératrice me charge d'accuser réception de la lettre que vous venez de lui adresser et de vous informer, Madame, de la satisfaction avec laquelle elle a appris la nouvelle de l'union prochaine de mademoiselle votre fille avec le Conseiller de Collège Catacazi. En faisant des vœux que l'établissement de Mademoiselle Comnèno puisse assurer son bonheur et Vous offrir des consolations, Sa Majesté Impériale désire lui donner une marque de bienveillance et de l'intérêt qu'elle prendra toujours au sort de sa pensionnaire. Elle vient de lui désigner un fermoir en diamants que j'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint.*

Quant à la supplique que Vous avez adressée à Sa Majesté l'Empereur, l'Impératrice me charge de vous dire qu'elle n'a pas eu l'occasion d'employer ses bons offices à votre égard, l'Empereur par l'effet de sa bonté particulière pour Vous, ayant daigné assigner une somme pour subvenir aux frais que nécessite la dotation de Mademoiselle Comnèno.

En m'acquittant des ordres de Sa Majesté Impériale j'ai l'honneur de vous offrir, avec mes félicitations, les hommages de ma considération très distinguée, etc... ».

Le fiancé dont il était question dans cette lettre était Gabriel C., frère de Constantin. Lui aussi allait servir la diplomatie russe

avec un zèle infatigable. Ministre de Russie à Athènes, instigateur des complots « orthodoxes » destinés à déstabiliser la situation politique en Grèce et à provoquer la chute du roi Othon, il fut désavoué par le tsar lorsque ces manœuvres échouèrent (1843). Son fils Constantin, ministre de Russie à Washington, fut également désavoué par le Tsar (1868), sur plainte du gouvernement américain. Il avait monté une campagne de presse contre le président des États-Unis, Hamilton Fish, l'accusant de s'être inféodé aux intérêts de l'Angleterre. En fait, cette campagne était destinée à détériorer les relations anglo-américaines et à détourner l'attention de la diplomatie britannique des affaires d'Asie centrale, où la Russie procédait à de silencieuses annexions territoriales.

Le blason concédé par le tsar Alexandre I à Gabriel Catacazy, en même temps que son inscription à la noblesse russe, était : *coupé, au 1^{er} de gueules au château fort d'argent à quatre tours donjonnées et crénelées et percées d'une fenêtre et d'une porte ouverte, le tout maçonné de sable ; au 2^e d'azur au cerf courant au naturel accompagné d'une abeille d'or et d'une gerbe de blé posée en pal du même.*

Bibliographie :

Nicolas NEKLIUDOFF, *Starye portreti* (Vieux portraits), vol. II, Nice 1932, p. 135, 145, 186. Ce volume est entièrement consacré aux familles Catacazy et Komnèno, dont descendait l'auteur, et contient de nombreuses illustrations ainsi que des extraits des archives familiales.

G.G. BEZVICONI, *Boerimea Moldovei dintre Prut si Nistru*, II, Bucarest 1940, p. 122-123.

CAZZAÏTI

ΚΑΤΖΑΪΤΗΣ

Famille réfugiée de Crète, prétendant descendre d'une ancienne lignée de Trébizonde. Représentés dans les Conseils nobles des trois îles ioniennes, inscrits au Livre d'Or de Céphalonie entre 1593 et 1604, et à celui de Corfou en 1690, les Cazzaïti possédaient en fief la petite île de Vardianni et des domaines étendus à Céphalonie.

Francesco-Maria, né 1618, avocat du fisc, coadjuteur de la Banque de Venise, impitoyable prêteur sur gages, vit sa maison incendiée 1652 par une révolte paysanne, échappa 1653 à une tentative de meurtre commise par les frères Reggini, en 1676 à une autre perpétrée par Viaro Capodistria, avant d'être assassiné 1682 par le moine Chrysanthè Reggini. Marcantonio (1717-1787), lettré, secrétaire à Constantinople du baïle vénitien Donà, puis en Moldavie du prince Constantin Mavrocordato qui le chargea d'écrire



Marcantonio Cazaïti (1717-1787).

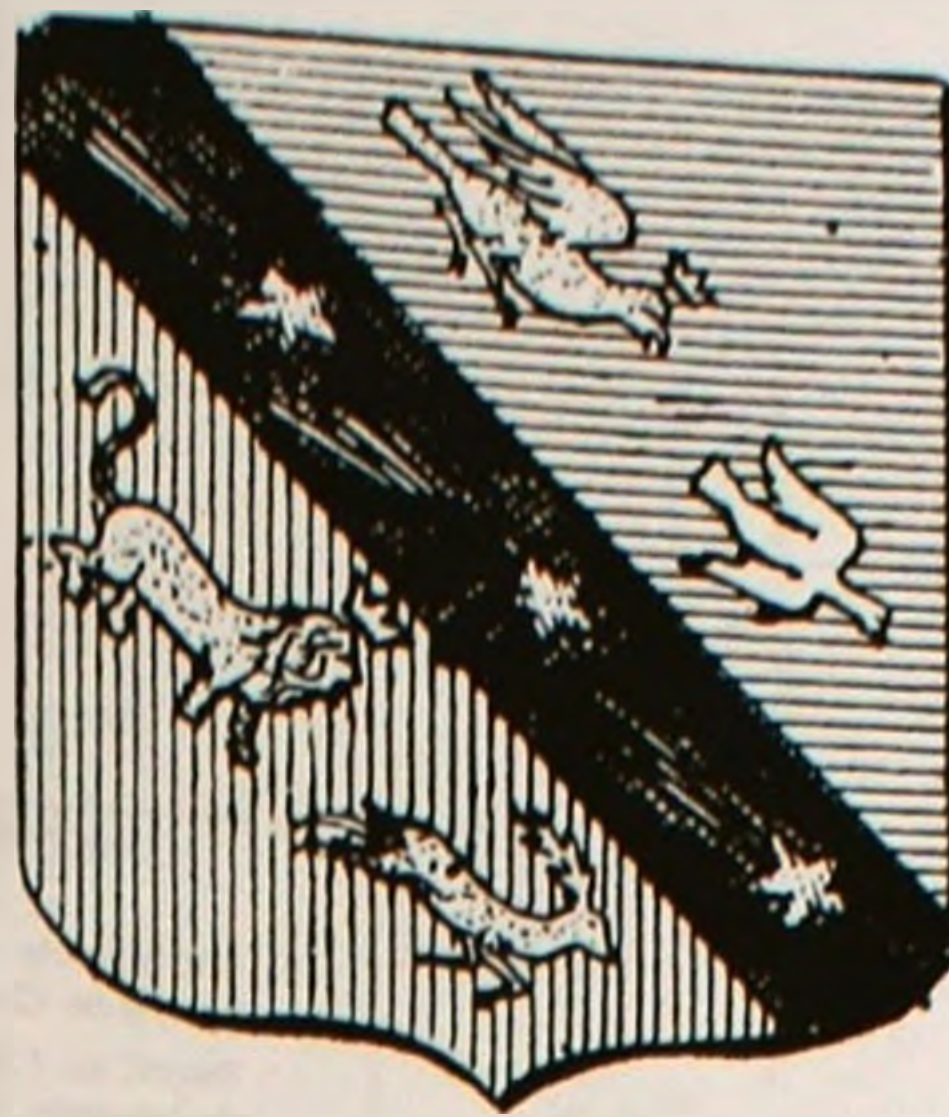
l'histoire de la Moldavie. Marcantonio (1792-1835), lettré, l'un des agents de la cause grecque à Venise. Marie-Rose, † 1916, fut l'épouse du général Georges Mexa (1859-1922) qui se signala au cours des guerres balkaniques.

La famille subsiste à Céphalonie et à Corfou.

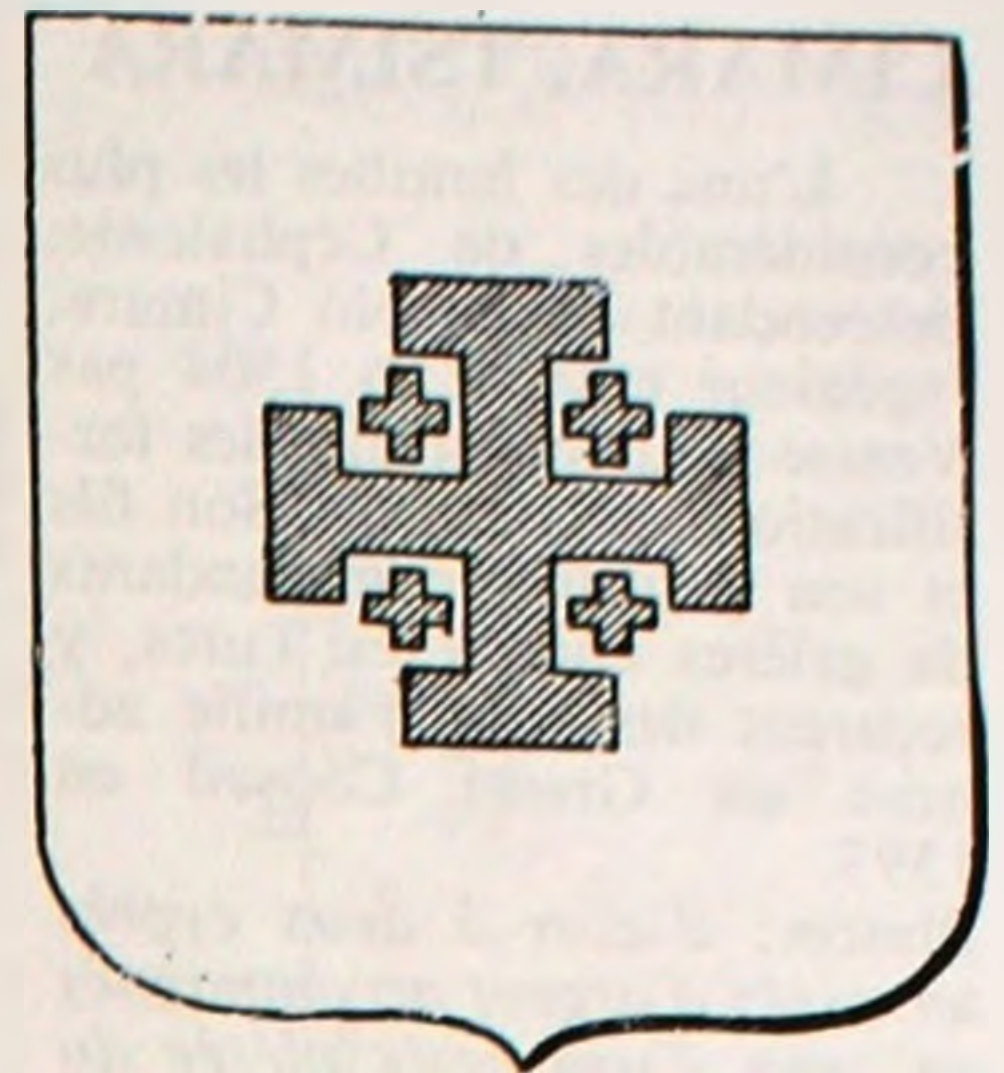
D'azur et de gueules à la bande de sable : 1° à un épervier volant et contourné d'or, couronné du même, poursuivant une colombe volante et contournée d'argent ; 2° au lion contourné et passant, d'or, couronné à l'antique du même, poursuivant un cerf courant et contourné du dernier ; la bande chargée de trois comètes du même.

Ou encore : d'or à une poule passante, de sable, surmontée d'une aigle du même, descendant en barre.

Bibliographie : ERR.



Cazaïti.



Chielmi.

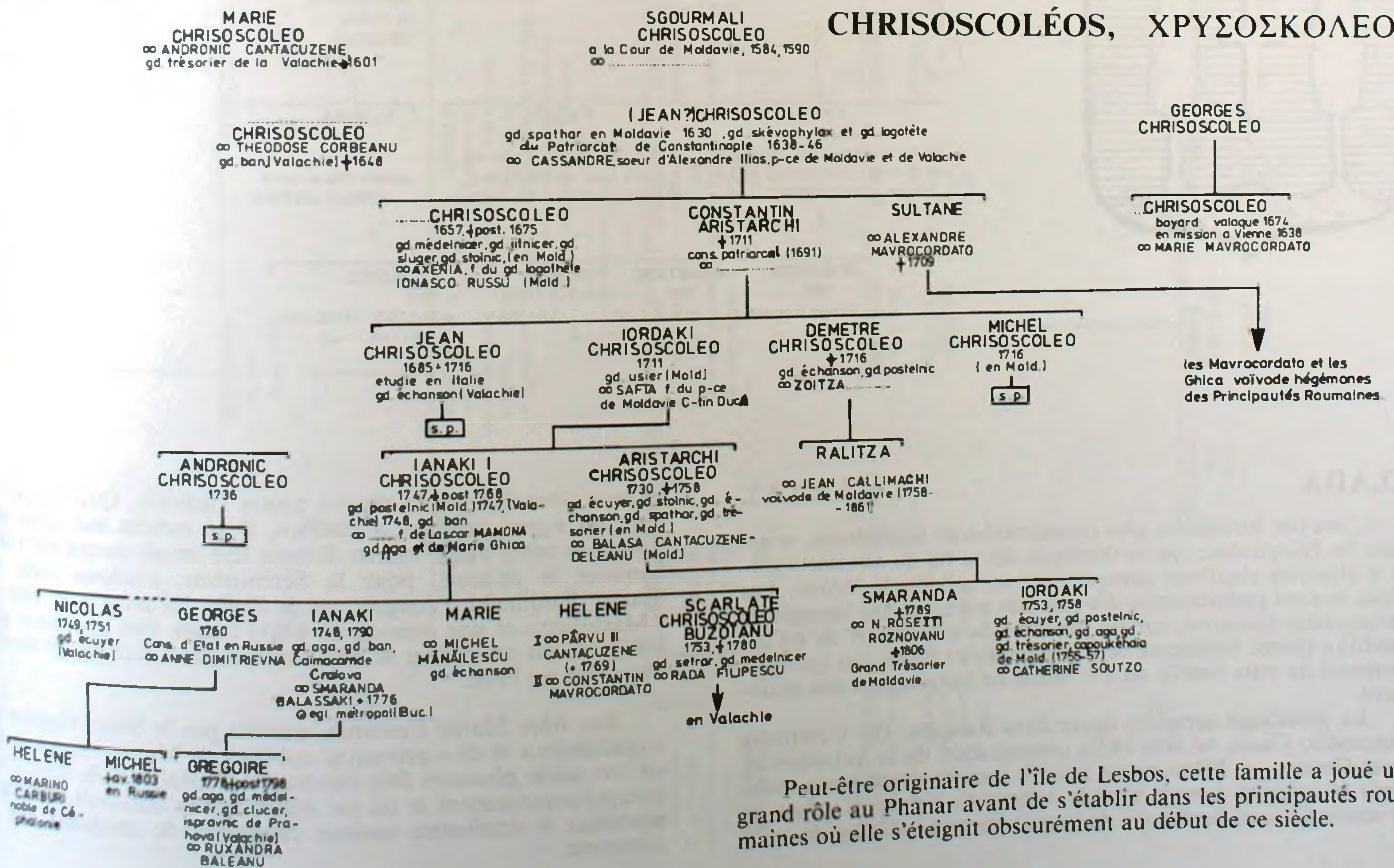
CHIELMI, HELMI

ΧΕΛΜΗΣ

Stradiotes originaires d'Épire qui se distinguèrent au XVI^e siècle dans toutes les campagnes menées par Venise contre les Turcs. Lazzaro Chielmi, envoyé en 1542 comme commandant des forces vénitiennes en Céphalonie, y reçut un fief et ses descendants furent inscrits au Livre d'Or de cette île en 1593 et 1761. Dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle Niccolò Chielmi, (1755-1802 s.p.) commandant de l'escadre russe de la Mer Noire, fut anobli (1804) par l'empereur Alexandre 1^{er}. Le Saint Siège lui avait accordé l'IV 1778 le privilège d'arborer sur ses navires le blason du Saint Sépulcre : *d'argent à la croix potencée et croisettée de pourpre*. Au XIX^e siècle les Chielmi furent surtout commerçants et capitaines au long cours.

Bibliographie : ERR.

CHRISOSCOLEOS, ΧΡΥΣΟΣΚΟΛΕΟΣ



Peut-être originaire de l'île de Lesbos, cette famille a joué un grand rôle au Phanar avant de s'établir dans les principautés roumaines où elle s'éteignit obscurément au début de ce siècle.

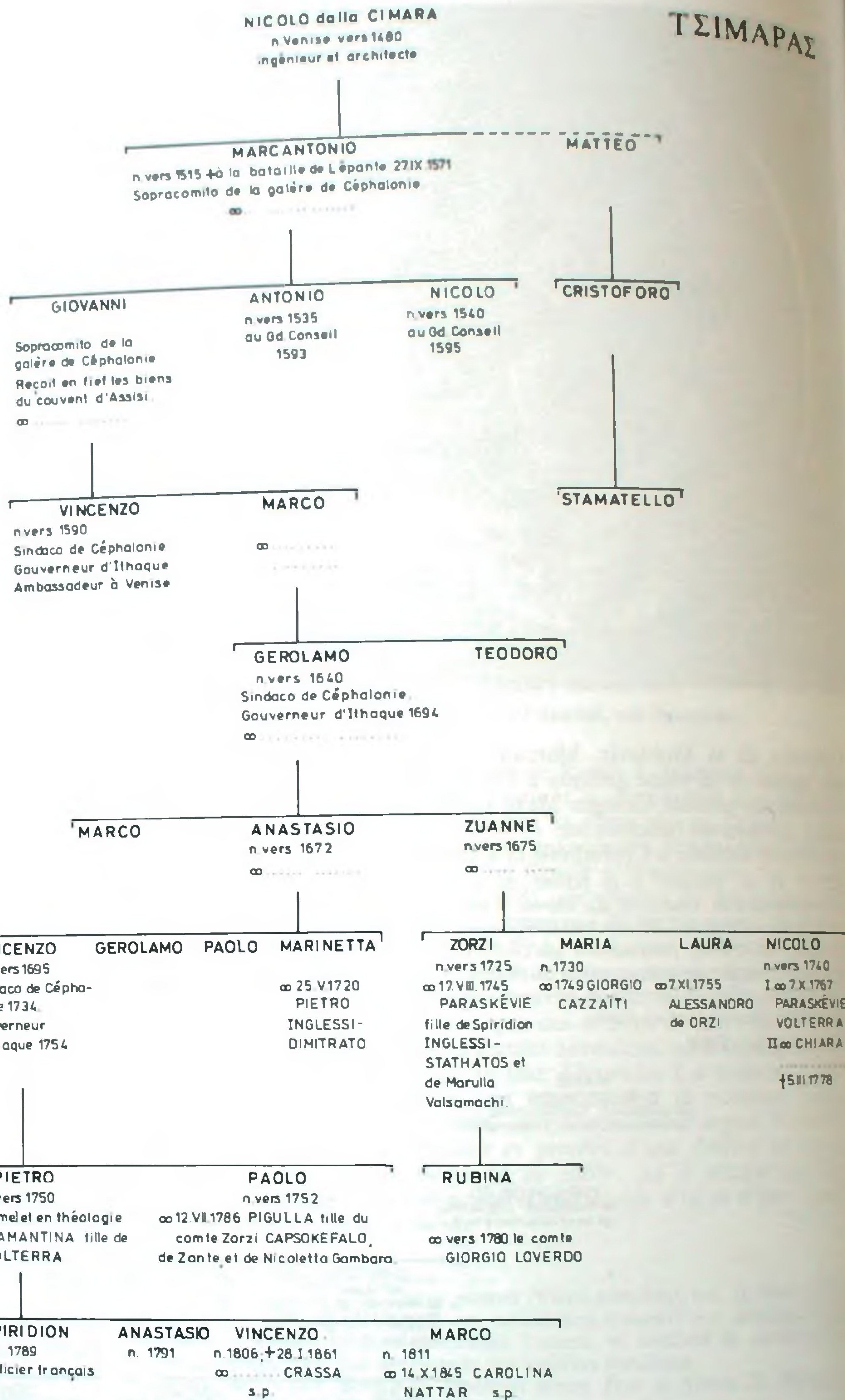
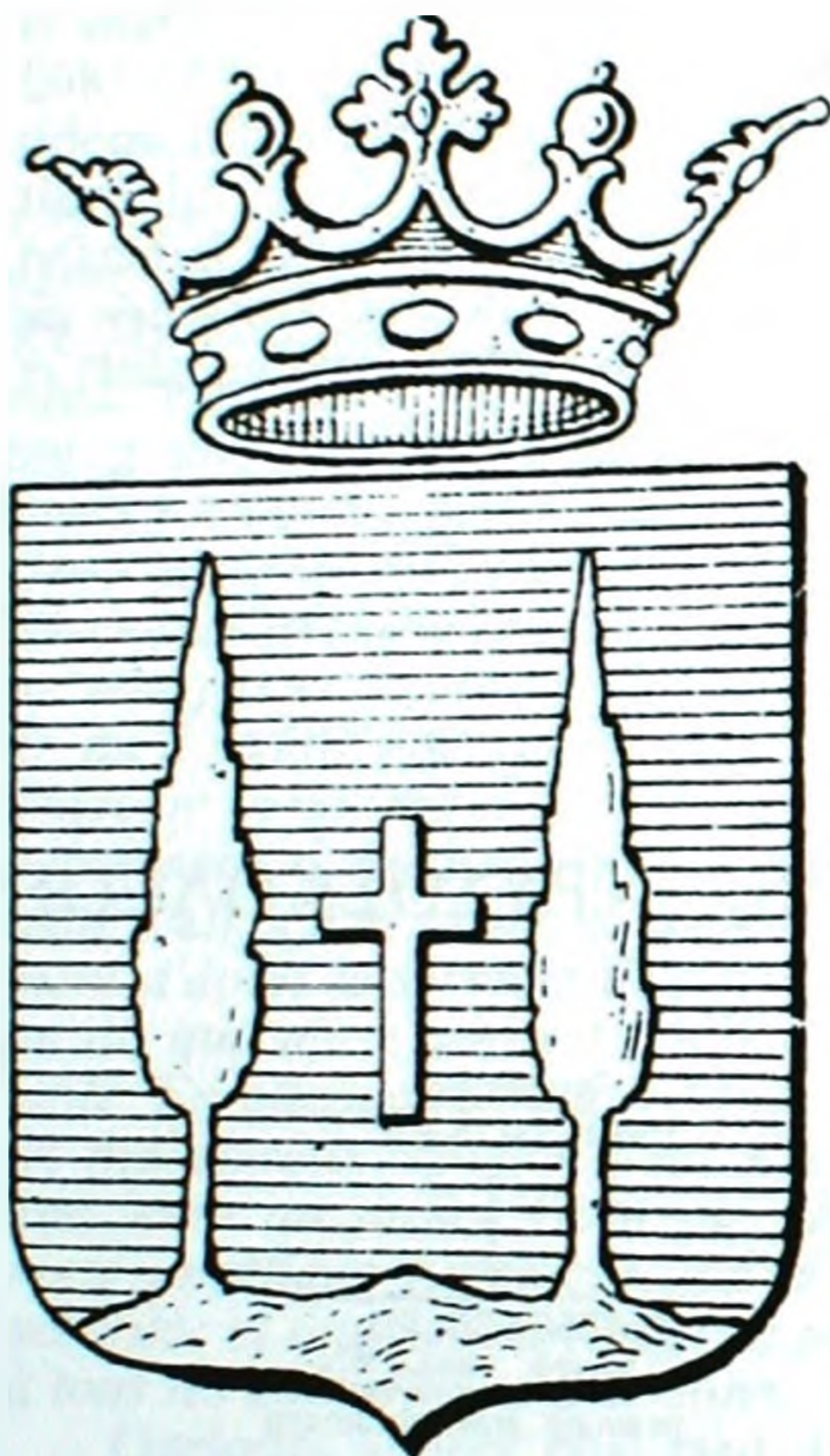
CIMARA, TSIMARA

L'une des familles les plus considérables de Céphalonie, descendant de Nicolò Cimara, ingénieur envoyé en 1504 par Venise pour construire les fortifications de cette île. Son fils et son petit-fils, commandants de galères contre les Turcs, y reçurent des fiefs. Famille admise au Grand Conseil en 1593.

Blason : d'azur à deux cyprès terrassés d'argent accompagnés en cœur d'une croix alésée du même. – Couronne à trois fleurons et deux perles.

Bibliographie :

ERR ; archives privées de Georges Cimara, et de ses filles Évangéline et Calomira.



CLADA

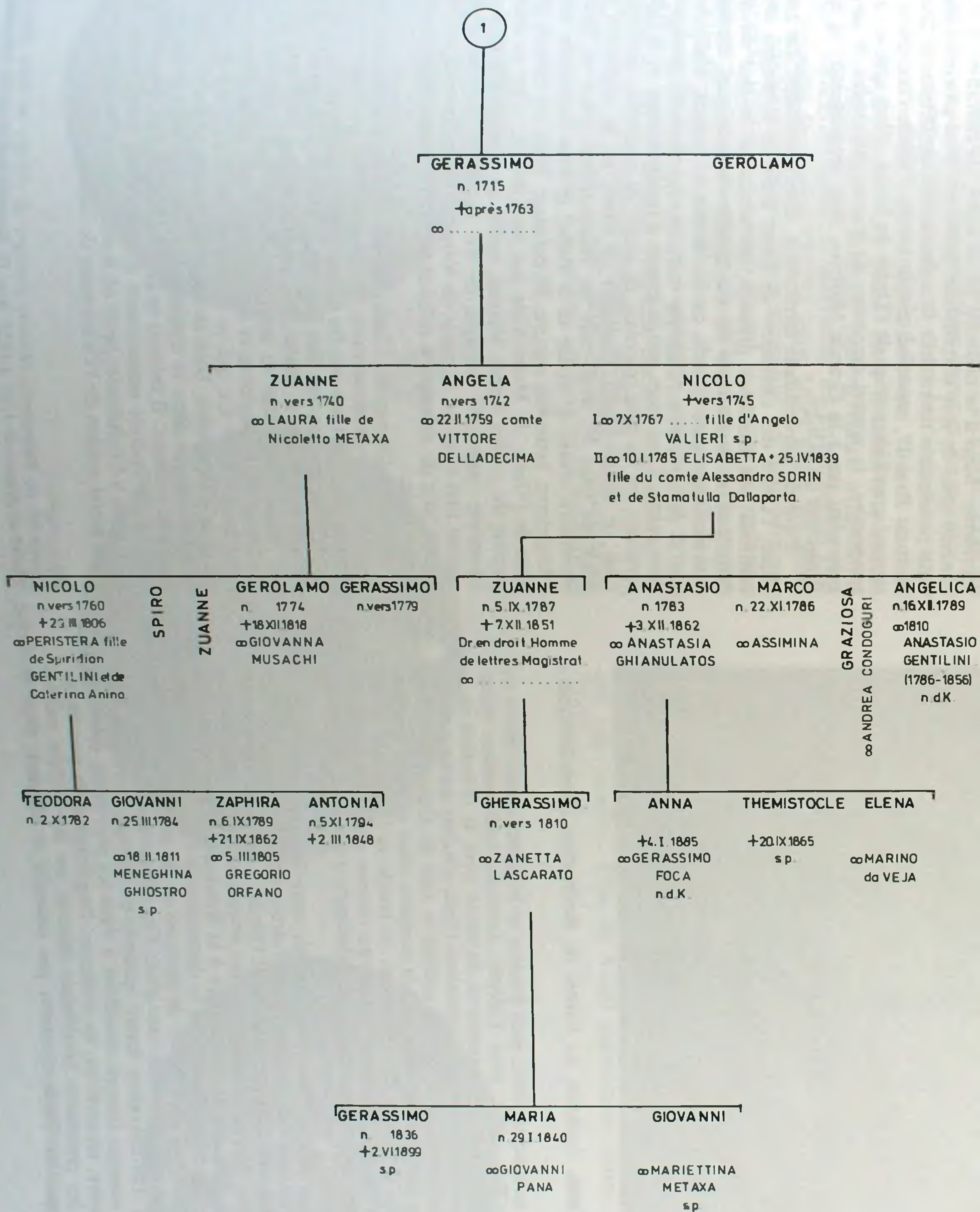
L'une des familles les plus considérables de Céphalonie, originaire du Péloponnèse, qui se distingua dès la fin du XV^e siècle grâce à plusieurs stradiotes commandant au service de Venise. Les Clada avaient probablement des parentés avec certains lignages de l'aristocratie byzantine, car les prénoms de « Ralli » et de « Corcondilo » (forme vénitienne de **Chalcocondyle**) portés par quelques membres de cette famille au XV^e siècle ne s'expliquent pas autrement.

La généalogie complète figure dans Rangabé. On y retrouve Corcondilo Clada, né vers 1425, commandant de la forteresse de Saint Georges au Péloponnèse pour le compte de Byzance, puis, après la conquête turque, pour le compte de Venise. Il refusa de se soumettre aux conditions de la paix turco-vénitienne de 1479

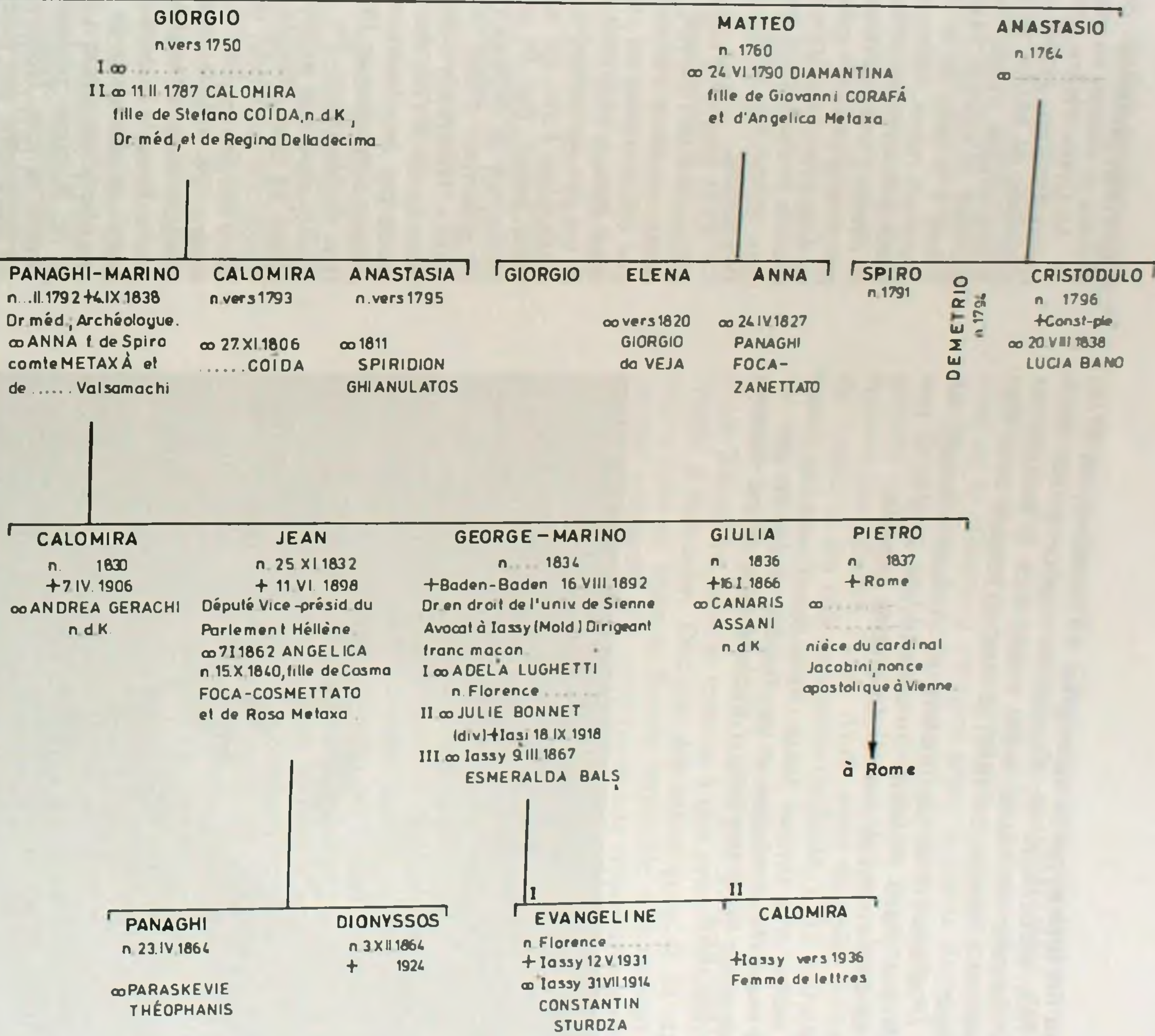
ΚΛΑΔΑΣ

et leva l'étendard de la révolte contre l'infidèle. Qualifié par le doge de « greco perfido e ribelle », il se racheta aux yeux des Vénitiens après avoir mis en déroute une armée turque de 6 000 hommes et conquis, pour la Sérénissime, plusieurs forts du Magne. Ferdinand d'Aragon, roi de Sicile, lui accorda le titre de « Magnifico » et une pension de 4 000 ducats. Fait prisonnier par les Turcs sur un champ de bataille, il mourut écorché vif devant Malvoisie en 1490.

Son frère Marco Epifemio, qualifié par le Sénat vénitien de « spectabilis » et de « primarius nobilis » de Morée, reçut à la fin du XV^e siècle plusieurs fiefs vénitiens à Céphalonie, île dont il fut nommé commandant et où ses descendants s'établirent, non sans continuer à combattre comme capitaines de stradiotes sur le continent.



CIMARA



Le nom fut illustré par la suite grâce à Gerassimo, né 1712, † 15 IX 1783, archevêque de Céphalonie; grâce à un autre Gerassimo, chevalier de Malte, noble russe, dont le portrait est publié ci-joint, et à Nicolas, né 1871, général de brigade dans l'armée hellénique.

Parti: 1^{er} d'azur à un dextrochère de carnation tenant un rameau trifurqué, fruité et feuillé au naturel; au 2^e d'or à une couleuvre ondoyant en pal de sinople. Couronne comtale.

Bibliographie:

A historical outline of a Grecian family, when Greece and the Ionian Islands were under the domination of the Republic of Venice, and the Ionian Islands under the Protectorate of England, (sans auteur désigné), Cheltenham 1864; ERR.



Gerassimo Clada. Archives du Centre de Recherches Néohelléniques; Athènes.

Étudiant en droit en Italie, puis *Sindaco* de la Communauté Noble de Céphalonie (1793), enfin, avec Eufémio Loverdo, ambassadeur extraordinaire auprès du Tsar Alexandre et du sultan pour la rédaction de la Constitution des îles Ioniennes, Gerassimo Clada s'établit quelque temps en Russie. L'empereur Paul I^{er} lui conféra le titre de Conseiller d'État Honoraire, un grade de capitaine dans la cavalerie russe et une Commanderie de l'Ordre de Malte. Ceci se passait au temps où l'Ordre de Malte, chassé de son île par Napoléon, n'avait pu trouver refuge qu'auprès du Tsar orthodoxe, aucun des monarques catholiques n'ayant osé le prendre sous sa protection.

L'on sait qu'en 1797 Malte était tombée entre les mains des Français grâce au chargé d'affaires espagnol à La Valette, que Napoléon avait fait accepter comme « médiateur » entre lui et l'Ordre. Le Grand Maître terrorisé, après avoir déclaré à Bonaparte que « toute l'Europe vous admire, mais personne plus que moi », renonça à la Souveraineté exercée par les chevaliers sur l'île et remit celle-ci à la disposition de l'occupant. La compensation se présenta sous forme de pensions et de propriétés promises par la France aux chevaliers de haut grade. Ces compensations ne se réalisèrent jamais. Les chevaliers furent ramenés en Europe, puis dispersés, tandis qu'un vaisseau français transférait à Paris les plus belles pièces du Trésor de l'Ordre, les archives, les drapeaux, l'argenterie et la porcelaine. On détruisit les ornements héraldiques figurant sur les édifices publics (dévastation que les Turcs n'avaient pas commise à Rhodes), mais le

magnifique pavimento de la cathédrale Saint Jean, formé de plusieurs dizaines de blasons en marbre polychrome, fut préservé.

Le Grand Maître, réfugié à Trieste, en appela à la protection de l'empereur François, lequel, connaissant l'aversion vouée par Napoléon aux chevaliers de Malte, ne bougea pas. Par contre, l'empereur Paul I^{er} de Russie déclara inopinément, par ukase du 10/21 septembre 1798, qu'il acceptait la Grande Maîtrise de l'Ordre à lui offerte par le Prieur de Russie à la suite de la « trahison » de Hompesch, déclaré déchu par les chevaliers russes. Dûment intéressé à cette acceptation au moyen d'importantes promesses pécuniaires, le nonce apostolique Litta intronisa le tsar à la tête de l'Ordre, donnant ainsi l'impression que le pape cautionnait le paradoxe d'un Ordre religieux catholique placé, désormais, sous l'obédience d'un souverain orthodoxe et marié, et administré par un Conseil aux effectifs soudainement gonflés par la nomination d'une majorité de chevaliers orthodoxes, nobles russes, ou Grecs se trouvant à la Cour de Saint Pétersbourg.

Exilé près de Florence, abandonné ou trahi par la plupart des têtes couronnées de l'Europe, le pape désapprouva l'initiative du tsar, mais en termes prudents, s'arrangeant pour que son désaveu ne fut pas communiqué officiellement au cabinet russe: « un souverain acatholique », dit le Saint Père, « ne saurait être revêtu de cette dignité ». Mais, dès que Paul I^{er} eut pris connaissance de ce désaveu courtois, il se débarrassa du nonce apostolique Litta, lui supprima sa pension et l'expulsa de Russie. Vivement pressé par le tsar, l'empereur François lui-même fit savoir à Hompesch de démissionner formellement, sinon il menaçait de le traiter en prisonnier d'État. « Courbé sous le poids des malheurs qui m'accablent », Hompesch démissionna. Exilé en Russie, le comte de Provence, futur Louis XVIII, déclara lui aussi qu'il voyait avec plaisir l'hommage rendu par les chevaliers de Malte à Paul I^{er}, ce qui n'empêcha pas ce dernier d'expulser en 1801 le prétendant français à la suite d'une intervention de Napoléon. En 1802, et à nouveau en 1803, Pie VII, ne voyant d'autre issue à sa situation que dans le soutien russe, adressait les plus vifs éloges au tsar, affirmant que l'Ordre de Malte avait été sauvé grâce à la Russie. Ce qui n'était pas inexact politiquement, mais tout à fait inconcevable religieusement. Face à la menace d'une invasion française en Allemagne, les Prieurs allemands se rangèrent à leur tour sous la Grande Maîtrise russe. L'Angleterre protestante, qui comptait s'approprier l'île de Malte, laissa se consommer la débacle de l'un des plus anciens et glorieux ordres de chevalerie de l'Europe, et se garda bien d'accorder des subsides aux chevaliers errant à la recherche d'un abri. Seuls les Prieurs d'Espagne et de Portugal protestèrent contre la mainmise russe sur leur Ordre. Oublié de tous, Hompesch devait mourir dans la misère, payant par une fin lamentable une pusillanimité indigne des grandes traditions qu'il avait représenté. Mais à la nouvelle de sa mort, les chevaliers restés dévoués à l'ancien idéal de leur corporation pensèrent élire un Grand Maître catholique susceptible de rétablir la souveraineté de l'Ordre de Saint Jean. La mort de Paul I^{er}, assassiné par le comte Pahlen, celui-même qu'il avait nommé grand chancelier de l'Ordre de Malte, allait apporter une solution temporaire: le nouvel empereur de Russie, Alexandre, fit savoir qu'il ne prétendait pas à la Grande Maîtrise, mais se contentait de la qualité de Protecteur de l'Ordre.

Privé de souveraineté territoriale, mais continuant son existence juridique, l'Ordre des chevaliers de Saint Jean de Jérusalem, dit de Malte, continua une existence précaire, en attendant le jour où la défaite de Napoléon lui rendrait son île. Les appétits britanniques, exprimés à l'occasion du Congrès de Vienne, en décidèrent autrement. Malte devint possession de la Couronne d'Angleterre et les chevaliers n'y gardèrent que quelques palais. C'est alors que la guerre d'Indépendance de la Grèce, libérant certaines îles du joug ottoman, fit surgir de nouvelles combinaisons politiques: le comte Clada, chevalier de Malte de la promotion russe par la grâce de Paul I^{er}, avait mis ses compatriotes grecs en liaison avec les chevaliers vivant à Rome et à Paris, et l'on échafauda des plans que l'Angleterre, cette fois encore, fit échouer. Mais cet épisode grec de l'histoire de l'Ordre de Malte n'est pas sans intérêt: c'est au droit de la biographie du comte André Métaxà, noble de Céphalonie, qu'il sera évoqué ici-même, page 457 puisque ce fut le comte Métaxà, représentant du nouvel État Grec au Congrès de Vérone, qui entama les négociations avec l'Ordre afin de ménager à celui-ci une autre souveraineté territoriale dans la mer Égée.

Quant à Gerassimo Clada, les distinctions reçues des Tsars, auxquelles s'ajoutait la noblesse russe, le déterminèrent à arborer le titre de comte. Revenu en 1802 dans son île natale, il fut élu député au Parlement Ionien. Après l'occupation des îles ioniennes par les Français, Clada se rendit à Vienne et ensuite à Malte, où, revêtu de son uniforme de chevalier, il chercha à convaincre le gouverneur anglais à expulser les Français de Corfou et de Céphalonie et à fonder un état indépendant sous le protectorat britannique. Ce qui se réalisa après 1809 grâce à l'occupation anglaise de l'Héptanèse. Sous le nouveau régime, le comte Clada remplit différentes charges dans la magistrature, charges qu'il perdit à cause de ses opinions libérales. Il mourut le 28 VI 1822, âgé de cinquante ans, dans un château de Podolie appartenant à la comtesse Sophie Potocki. Son portrait, resté à Céphalonie, peint en Russie, le représente décoré de la plaque et du grand cordon de l'Ordre russe de Sainte Anne.

Bibliographie:

Comte M. de PIERREDON, *Histoire politique de l'Ordre de Saint Jean de Jérusalem (Ordre de Malte) de 1789 à 1955*, Vol. II, Bruxelles 1956, p. 311 passim; ERR.

Dans « Byzance, grandeur et décadence », Charles Diehl évoque la prestance physique des empereurs de cette dynastie, leur intelligence politique, leur goût pour les choses de l'esprit. L'Alexiade, l'un des monuments de la littérature byzantine, est l'œuvre d'une princesse de cette famille.

A ces qualités, Charles Diehl oppose les funestes discordes familiales des Comnènes, lesquelles, en entravant les projets de reconstitution de l'empire grec, favorisèrent indirectement la croissance d'une aristocratie turbulente et ne purent empêcher la formation des principautés croisées et des émirats turcs.

Les premiers Comnènes durent leur élévation à leurs capacités militaires. Ami et général de l'empereur Basile II, Manuel Comnène défendit Nicée contre l'aventurier Bardas Skléros. Lorsqu'il mourut, l'empereur se chargea de l'éducation de ses deux fils, Isaac et Jean.

L'aîné, très riche grâce à la dot de sa femme, fille du tsar bulgare Samuel, remporta une série de victoires contre les Turcs et fut proclamé empereur en 1057 après avoir pris le commandement des troupes contre le soulèvement des généraux d'Asie. Après seulement deux ans de règne, Isaac abdiqua en faveur de son frère cadet Jean le curopalate, qui refusa la couronne. Mais l'épouse de celui-ci, l'ambitieuse Anne Dalassène, poussa ses fils vers le trône. Ils y accédèrent en effet, mais plus tard, grâce au soutien de la noblesse militaire et après les règnes de Constantin Dukas et de Romain Diogène. L'aîné, Manuel, protoproèdre, puis curopalate, se signala dans les campagnes contre les Turcs ; son frère Isaac, fut l'époux d'Irène d'Alanie, (cousine de l'impératrice régnante épouse de Romain Diogène), et facilita la carrière du dernier frère, Alexis, domestique des thèmes d'Occident, puis sébaste, enfin empereur en 1081 après avoir contraint Nicéphore Botaniatè à abdiquer. Remarié à Irène Dukas, il fut l'un des grands souverains de l'empire d'Orient. Il rétablit l'ordre dans l'église, et, face aux menaces des chefs de la Première Croisade qui voulaient occuper Constantinople, il obligea Godefroy de Bouillon et Bohémond de Sicile à lui prêter serment d'allégeance.

Son fils et successeur Jean II monta sur le trône en 1118 en dépit des menées de sa mère l'impératrice Irène et de sa sœur, la savante princesse Anne. Celle-ci et son mari le César Nicéphore Bryenne ourdirent même une conspiration qui tourna mal et aboutit à la confiscation de leurs biens. Jean II tenta sans succès de priver les Vénitiens des privilèges commerciaux exorbitants qu'ils s'étaient assurés en 1082 ; il extermina les envahisseurs Pétchénègues, repoussa les Serbes (1123), puis leurs alliés les Hongrois (1124), refoula ensuite les émirs seldjouks en Asie Mineure et reprit la petite Arménie. Le pape Pascal II songea un instant à lui faire ceindre la couronne impériale d'Occident, afin de mettre un terme à sa propre rivalité avec l'empereur germanique Henri V. Jean II Comnène mourut en Cilicie au cours d'une chasse au sanglier, en se blessant avec une flèche empoisonnée.

Son successeur, l'empereur Manuel, laissa le souvenir d'un règne splendide et glorieux, d'une administration remarquable, d'une Cour brillante, et porta à nouveau au pinacle la renommée

de Byzance. Doué de grandes qualités, de bravoure, de talents diplomatiques exceptionnels, fin lettré et théologien érudit, il caressa le rêve d'un empire universel et mena une politique matrimoniale en conséquence. D'habiles mariages préparèrent la réunion de la Hongrie à l'empire grec ; le comte Raymond d'Antioche, puis le tsar de Serbie durent lui prêter hommage.

Toutefois, ambitieux au-delà de ses moyens, il entreprit des guerres coûteuses et prolongées menées sur plusieurs fronts, qui finirent par affaiblir l'État. Après avoir dû céder devant l'alliance de Venise et des rois normands de Sicile, il fut battu en 1175 par le sultan turc d'Ikonium (Konya).

Sa vie privée ne fut pas exemplaire : délaissant sa première épouse, une princesse allemande, il prit pour maîtresse sa propre nièce Théodora, puis se remaria à une princesse franque d'Orient, Marie d'Antioche. Disciple des astrologues, il fit composer les horoscopes de toute la famille impériale. Ces curieux documents se sont conservés. Ils constituent une importante source généalogique, mais ne furent d'aucune utilité pour l'empereur qui mourut le 24 IX 1180 sans avoir réglé sa succession alors que les astres lui prédisaient encore une longue vie. Il fut enseveli au monastère du Christ Pantocrator, sous un mausolée de marbre noir recouvert d'une dalle de marbre rouge apportée sur son ordre d'Éphèse. Selon la tradition, c'était sur cette dalle que les disciples du Christ avaient embaumé son Corps après la descente de Croix.

Le nouvel empereur n'étant âgé que de douze ans, il fut décidé que la régence serait exercée par l'impératrice veuve, sa mère, à condition qu'elle entrât dans les ordres ; en effet, une fois revêtue de l'habit religieux, elle ne pouvait se remarier et donner naissance, le cas échéant, à un prétendant au trône.

Abhorrée de la population et du clergé grecs, parce que fille d'un souverain catholique, l'impératrice mère s'appuya pour gouverner sur le sébaste Alexios Comnène, neveu de l'empereur défunt, lequel à son tour choisit ses partisans parmi les chefs du parti latin de la capitale byzantine. Cela provoqua des émeutes et des conspirations, à la tête desquelles se placèrent la princesse Marie, demi-sœur du jeune empereur, et son époux le César Rainier de Montferrat. Assiégés dans Sainte-Sophie par les troupes de l'impératrice régente et du sébaste Alexios leur cousin, Rainier et Marie de Montferrat reçurent le soutien inattendu d'un autre parent, Andronic Comnène, cousin de l'empereur Manuel, connu jusque-là pour sa vie aventureuse et ses conquêtes féminines. Jurant publiquement de protéger le jeune empereur contre les méfaits des latins, Andronic Comnène se mit à la tête des régiments de Paphlagonie et marcha à travers l'Asie Mineure sur Constantinople. Entré dans la capitale grâce au soutien du commandant de la flotte impériale de la Mer Noire, Andronic se fit livrer le sébaste Alexios fait prisonnier par des émeutiers, et lui fit crever les yeux. Les protestations du Patriarche furent d'autant plus vaines que le petit empereur, passé dans le parti des Montferrat, se déclara contre sa mère, et se plaça sous la coupe d'Andronic. Ce dernier, décidé à se saisir du pouvoir par tous les moyens, sut s'assurer d'une popularité sans limites en ordonnant le massacre des latins, à commencer par celui du légat pontifical, qui fut décapité. Plus de 4 000 catholiques furent vendus aux Turcs.



Monnaies des empereurs Isaac,



Alexis.



et Andronic Comnène.



Alexandre Hesse. L'adoption de Godefroy de Bouillon par Alexis Comnène en 1096. (Château de Versailles; cliché de la Direction des Musées Nationaux, Paris). Tableau exposé au Salon de Paris en 1842.

Rien ne permet de penser que cet épisode célèbre de la Première Croisade se soit déroulé de la manière dont il est représenté sur ce tableau, mais rien n'empêche de croire que la vérité historique n'a pas été respectée par l'artiste. Les peintres d'histoire de l'École française se documentaient avec soin avant de se mettre au travail. Le titre et certains détails de l'œuvre sont néanmoins tendancieux, en ce qu'ils font supposer que l'empereur, en adoptant le chef croisé, lui déléguait une souveraineté quelconque : ainsi, le manteau d'hermine tout préparé à l'intention de Godefroy de Bouillon n'existait pas comme attribut royal à Byzance. La cérémonie impériale de l'adoption n'avait à Byzance qu'une signification spirituelle, elle n'était pas une procédure destinée à faire de son bénéficiaire l'héritier de qui que ce fût. Dans le cas présent, elle se déroula dans un contexte lourd d'arrière-pensées : finasseries juridiques des Grecs soucieux de se débarrasser au plus vite de ces hôtes encombrants, comportement grossier des féodaux d'Occident, confrontés à une civilisation supérieure à la leur et à un luxe qui les éblouit. Pleins d'animosité envers l'empereur schismatique, les croisés voulaient conquérir Jérusalem pour la catholicité et se tailler des royaumes indépendants de Byzance. Au contraire, Alexis Comnène, se considérant seul empereur légitime, avait besoin de mercenaires soumis pour reprendre aux Turcs les terres perdues en Asie Mineure.

Les croisés arrivèrent épuisés devant Constantinople, affamés, décimés par les difficultés du voyage, et se mirent à saccager les alentours de la ville dont les portes s'étaient fermées à l'annonce de leur venue. Byzance était riche et encore puissante ; l'empereur Alexis proposa aux grands seigneurs catholiques de les adopter au cours d'une solennité réunissant le cérémonial byzantin et les rites occidentaux du serment de vassalité, prononcé en latin et les mains jointes. Les princes d'Occident se résignèrent à subir cette offre, d'autant plus qu'elle était assortie de la promesse d'importantes donations en vivres et en argent.

Le premier à se soumettre à cette épreuve fut le comte Hugues de Vermandois, frère du roi de France ; ensuite, après de longues tractations, Godefroy de Bouillon, fils du comte de Boulogne, qui fut déclaré hôte, commensal, fils et vassal d'Alexis, « afin de libérer les terres perdues de l'empire ». Le serment prononcé ensuite par Bohémond de Tarente, fils du comte de Sicile Robert Guiscard, ne l'empêcha pas plus tard d'affirmer

qu'il ne s'était soumis à l'empereur grec que sous la contrainte et dans le seul but de se voir confirmer la promesse de concession d'une seigneurie « large de huit jours de marche et longue de quinze jours » à conquérir sur les Infidèles au-delà d'Antioche. Même cérémonie pour le comte de Flandre, pour le duc de Normandie, pour les comtes de Blois et de Boulogne. Seul Raymond IV, comte de Toulouse, eut la fermeté d'âme consistant à mettre d'accord ses actes et sa pensée : il refusa de se faire adopter et de jurer autre chose qu'un engagement de non-belligérance envers Alexis Comnène. Aussi l'empereur ne lui fit-il que de fort minces cadeaux. Des chefs allemands et aquitains de moindre envergure se déclarèrent ensuite eux aussi les vassaux de Byzance, alors que des parents du comte de Sicile passaient clandestinement par Constantinople afin de ne pas avoir à comparaître devant le souverain schismatique. Mais Alexis I força quand même, plus tard, Tancrède d'Hauteville, petit-fils de Robert Guiscard, à se déclarer son fils et son commensal ; ce que ce dernier fit en entrecoupant son serment d'imprécations et de gestes hostiles.

Les liens de suzeraineté entre Byzance et les États croisés fondés en Terre Sainte lors de la Première Croisade furent constamment placés sous le signe de l'animosité réciproque ou des rapports de force.

En 1156, Renaud de Châtillon, prince d'Antioche, s'en alla piller Chypre, terre byzantine. Deux ans plus tard, l'empereur Manuel I marchait sur Antioche à la tête de ses troupes, et forçait Renaud à s'agenouiller devant lui, en costume de pénitent, et à accepter la présence d'un évêque grec dans sa ville. Le séjour de l'empereur grec à Antioche, en 1156 et 1159, fut marqué à chaque fois par des cérémonies et des tournois au cours desquels il parut en suzerain des dynastes latins d'Orient.

Assiégéant côte à côte Damiette tenue par les Sarrazins (1169-1170), les Francs refusèrent de ravitailler leurs alliés Grecs, mais en 1171, forcé par le danger musulman, le roi de Jérusalem Amaury I se rendit à Constantinople demander secours à Manuel Comnène, qui l'obligea à se reconnaître son vassal et à décorer l'église de la Nativité, à Bethléem, de saints orientaux et de saints occidentaux, se succédant alternativement sur les parois, ainsi qu'à placer dans l'église une inscription mentionnant le nom de l'empereur grec avant celui du monarque latin.

François GANSHOF, *Recherches sur le lien juridique qui unissait les chefs de la Première Croisade à l'empereur de Byzance*, « Mélanges offerts à Paul E. Martin », Genève 1961, pp. 49-63.
Joshua PRÄWER, *Histoire du royaume latin de Jérusalem*, I, Paris 1975, p. 192-198.

Le César Rainier et son épouse reçurent la mort au moyen d'un breuvage empoisonné. Quant à l'impératrice régente, Andronic Comnène l'accusa d'avoir sollicité l'aide de l'étranger, en l'occurrence celle du roi de Hongrie. Elle fut mise au cachot. Andronic obligea ensuite le jeune Alexis II à signer l'arrêt de mort de sa propre mère, qui succomba étranglée. Le patriarche lui-même fut remplacé par un autre plus docile, lequel accepta de couronner Andronic comme co-empereur (septembre 1183). Quelques jours plus tard, le Sénat vota la déposition d'Alexis II, qui mourut peu après étouffé par une main inconnue. Son corps fut jeté dans le Bosphore. Alexis II avait été marié à la fille du roi Louis VII de France, Agnès. Andronic l'épousa, et régna dorénavant sans partage, sous le nom d'Andronic I.

Le nouveau souverain allait faire preuve de véritables qualités d'homme d'État, mais le grand nombre d'ennemis qu'il s'était fait l'obligea à gouverner avec une cruauté inouïe. Parmi ses ennemis figurait un autre Comnène, Isaac, gouverneur de Cilicie, qui avait refusé de se soumettre à l'usurpateur. Réfugié à Chypre à la suite d'aventures mouvementées, il se proclama tyran de cette île, puis (1185) empereur. Après avoir fomenté de continuelles révoltes contre les empereurs de Constantinople, et s'être allié aux sultans turcs de Konya (Iconium) à la cour desquels vivait la branche devenue musulmane des Comnène, il mourut encore jeune en 1195, empoisonné sur ordre d'Alexis III Ange.

Quant à l'empereur Andronic, il eut à subir les conséquences de toutes les révolutions de palais qui avaient ensanglanté le trône sur lequel il était monté. Les voisins de Byzance étaient passés à l'attaque : Serbes et Hongrois ravageaient les provinces frontalières ; incapable d'empêcher le mariage du fils de l'empereur germanique Henri Barberousse avec Constance, héritière du royaume de Sicile, Andronic fut contraint de s'allier à Venise pour faire face à la flotte normande du roi de Sicile partie à la conquête de Byzance.

Lassée par les crimes d'Andronic, la population de la capitale byzantine se souleva contre lui, et fit proclamer son remplacement par Isaac Ange (septembre 1185). Déguisé en moine, l'empereur déchu prit la fuite mais fut rattrapé par son successeur et exposé à la vindicte de la populace. Il fut supplicié pendant plusieurs jours ; on lui arracha d'abord les dents et la barbe, on lui coupa la main droite, on lui creva un œil ; il fut traîné ensuite à travers les rues de Constantinople, insulté par les passants, enfin

tué à coups d'épée. Son corps fut suspendu à une potence et abandonné aux chiens, car Isaac II Ange refusa de laisser enterrer son prédécesseur dans l'église des Quarante Martyrs qu'Andronic avait élevée pour lui servir de sépulture.

Bibliographie :

Fernand CHALANDON, *Les Comnène. Études sur l'empire byzantin au XI^e et au XII^e siècles*, 2 vol., Paris, 1900, 1912.

Père J. LEIB, *Rôle des femmes dans la révolution des Comnène à Byzance*, *Collectanea Byzantina*, Rome, Pontific. Institutum Orientalium Studiorum, 1977, p. 1-55, et *Complots à Byzance contre Alexis I Comnène*, *Byzantinoslavica* 23, 1962, p. 20-27.

H. GOODACRE, *Irene Dukaina, wife of emperor Alexis I*, *Numismatic Chronicle*, 19, 1939 p. 105-111.

A. JUREWICZ, *Andronic I Comnenos* (en polonais), Varsovie 1962.

A.P. KAZDAN, *Die Liste der Kinder des Kaisers Alexios I in einer Moskauer Handschrift*, dans « *Beiträge zur alten Geschichte und derer Nachleben* », Berlin 1970.

Lucien STIERNON, *Adrien (Jean) et Constantin Comnène, sébastes*, *REB* 21, 1963, p. 179-198, et *Notes de prosopographie et de titulature byzantines. Sébaste et gambros*, *REB* 23, 1965, p. 222-243.

R. BROWNING, *The death of John Comnenus*, *Byzantina* 31, 1961, p. 234-239.

Francesco COGNASSO, *Partiti politici e lotte dinastiche a Bisanzio alla morte di Manuele Comneno*, *Memorie delle Real Accademia delle Scienze di Torino*, serie 2, 62/2, 1912, p. 213-214.

Charles BRAND, *Byzantium confronts the West 1180-1204*, Cambridge, Mass., 1968. (p. 14-76 sur les derniers Comnène à Byzance).

Comte W. RUEDT de COLLEBERG, *Isaac Comnène, empereur de Chypre et sa fille (1155-1207)*, *Byzantion* 38, 1968, p. 123-178.

Konrad-Joseph HEILIG, *Ostrom und das Deutsche Reich um die Mitte des 12 Jahrhunderts*, *Schriften des Reichinstituts für ältere deutsche Geschichtskunde*, IX, Leipzig 1944 (p. 229-271 sur Theodora Comnène, duchesse de Babenberg).

Szabolcs de VAJAY, *Beatrix Comnène, impératrice des troubadours*, communication au Congrès des Sciences Généalogiques et Héraldiques de Copenhague, sept. 1980.

C. VARZOS, *Σπουδή Βυζαντινῶν Προσωπογραφιῶν : Ἀλέξιος Κομνηνός, Εἰρήνη ἡ Πωσσίδα καὶ οἱ ατυχοὶ ἀπορρυνοί τους*, (Études de prosopographie byzantine : Alexis Comnène, Irène de Russie et leurs malheureux descendants), *Byzantina*, 1975, p. 129-175.

Et la communication, par M. Sz. de Vajay, de son manuscrit inédit sur la généalogie de cette dynastie, sans laquelle il nous aurait été impossible de dresser le tableau ci-joint.



Monnaies des empereurs

Isaac Comnène.



Manuel Comnène.



Andronic Comnène.

MANUEL EROTIKOS
né cca 955 + avant 1025
Préfet des Scholes d'Orient
Protospathaire de l'empereur Basile
I cca 975
II cca 1005

NICÉPHORE
+ aveuglé 1026
Gouverneur de Vaspourakhan 1016

ISAAC
né cca 1007
Préfet des Scholes d'Orient, Magistre
Empereur 1057-1059; Moine 1059
∞ CATHERINE, fille de Jean Vladislav, Tsar
de Bulgarie; religieuse Xéné.

MANUEL
+ avant 1057
∞ fille du
protospathaire
Helios.

MARIE
entrée 1059
au couvent avec
sa mère.

MANUEL
+ 1078 au combat
en Bythinie
Proèdre, Protoproèdre
Curopalate, Protostrator
Stratège autocrate des
troupes d'Orient.
∞ 1068
parent de l'empereur
Romain Diogène

MARIE
∞ 1062 MICHEL
TARONITÉS
Protosébaste,
Protovestiaire,
Panhypersébaste
+ après 1094

ISAAC
+ 1102
Sébastocrator
Gd Domestique d'Orient
Duc d'Antioche
∞ 1072, IRÈNE, fille de
Démétrios anti-roi de
Géorgie

EUDOXIE
∞ 1066, NICÉPHORE
MÉLISSÈNE
César 1081
+ 17. XI. 1104

filles
∞
BOTANIATE,
petit-fils de
l'empereur
Nicéphore III

ANNE TARONITÉS
∞ 1079, MICHEL CÉRULLAIRE
petit-neveu du Patriarche

JEAN TARONITÉS
Curopalate
+ après 1107
MICHEL

EUDOXIE
∞ NICÉPHORE
BOTANIATES

ANNE
DUKAS
∞ JEAN DUKAS

JEAN
DUKAS
∞ ANNE DUKAS
+ 1106
Gd. Drongaire
Protosébaste

ALEXIS
+ après 1107
Duc de
Dyrracheion
(Durazzo) et
Ochrida

MARIE
∞ GREGOIRE
GABRAS, ensuite
remarié à Marie
Comnène, fille de
l'empereur
Alexis I

CONSTANTIN
Grand Drongaire
de la Flotte.
Pansébaste
Sébaste 1143
Duc de Berroïa
∞ ANTIQCHENA
EUPHORBENOS

ADRIEN
Pansébaste
Sébaste
Moine Jean
Archevêque
de Bulgarie
∞

SOPHIE
∞ NICOLAS
DOKEÏANOS
Sébaste

filles
∞ SVIATOPOLK II
+ 1113
Grand prince
de KIEV,
fils de Izjaslav
et de Gertrude
de Pologne.

JEAN COMNÈNE
MÉLISSÈNE
Parakimomène
Père du Mégaduc
Alexis Comnène
Mélissène.

ISAAC

ZOE DUKAS
∞ GEORGE BOTANIATES

EUDOXIE
TARCHANIOTE
∞ ALEXIS TARCHANIOTE

ANDRONIC
DUKAS
∞ EUDOXIE DUKAS

ALEXIS
fiancé à Irène Axouch
∞ IRÈNE SINADÈNE

ADRIEN

JEAN COMNÈNE

ANNE COMNÈNE
∞ NICÉPHORE ARTABASDAS

ANNE COMNÈNE DUKAS
∞ ALEXIS ANEMAS
COMNÈNE

ADRIEN
∞ ANNE
KONTOSTÉPHANOS

CONSTANTIN
IRÈNE
∞ ISAAC
VATATZÈS

IRÈNE
∞ ISAAC
VATATZÈS

JEAN
Pansébaste
Sébaste
∞ THEODORA
fille de Jean
COMNÈNE
DALASSÈNE

ALEXIS
∞ MARIA
DUKAS

ANDRONIC
COMNÈNE
Prétendant au
trône
Aveuglé par Isaac II Ange

ALEXIS
COMNÈNE
Grand duc 1156
∞
(fille du roi
David II de
GÉORGIE ?)
JEAN DUKAS
IRÈNE DUKAS

COMNÈNE I

JEAN
+ 12.VII.1067
Duc, Curopalate, Gd. Domestique
∞ 1042 ANNE DALASSENE, fille d'Alexis
Kharon, préfet d'Italie et de Dalassène
+ au couvent vers 1101

filles
∞ cca 1031, MICHEL DOKEÏANOS,
préfet d'Italie, vestiaire, patrice
+ au combat contre les Petchénègues.

THÉODORA
(Religieuse Xéné)
∞ CONSTANTIN, fils de
l'empereur Romain
Diogène
+ au combat d'Antioche

ALEXIS I
n. 1048 : 15.VIII.1118
Stratopédarque, Nobélissime,
Gd. Domestique d'Occident
Sébastocrator, Empereur 1081 - 1118
I ∞ fille d'Argyre
II ∞ 1077, IRÈNE DUKAS + 19.II.1133
religieuse Xéné 1120

ADRIEN
+ 19.IV.1105
Protosébastocrator,
Gd. Domestique
d'Occident,
Panhypersébastocrator
∞ ZOE, fille de l'empereur
Constantin X DUKAS

NICÉPHORE
+ avant 1086
Sébastocrator,
Gd. Drongaire de la Flotte,
∞

LÉON DIOGÈNE
assassiné 1116
∞ MARINA de RUSSIE + 1147
fille de Vladimir Monomaque
et de Gytha d'Angleterre.

ANNE
∞ UROŠ NEMANJA
Grand jupan
de SERBIE

ALEXIS fille
Sébastocrator ∞ GREGOIRE
PAKOURIANOS
Sébastocrator

ANNE
n. 2.XII.1083
Femme de
lettres. Fiancée
à Constantin,
fils de
l'empereur
Michel DUKAS
∞ NICÉPHORE
BRYENNIOU,
panhypersébastocrator,
César. + 1136
ou 1137

MARIE
n. 19.IX.1085
I ∞ GRÉGOIRE
GABRAS
II ∞ NICÉPHORE
KATAKALON
EUPHORBENOS
Panhypersébastocrator,
Sébastocrator.

JEAN II
n. 13.IX.1087
+ 8.IV.1143
Empereur
1118 - 1143
∞ 1104, PYRISKA
(IRÈNE)
+ en Bythinie
13.VIII.1134, fille
de Ladislav, roi
de Hongrie.

EUDOXIE
n. 14.I.1089
∞ CONST.
JASITES

ANDRONIC
n. 18.IX.1091
+ cca. 1139
Sébastocrator
∞ IRÈNE fille de
Wolodar
Rostislavowitch
duc de Przemysl
prince ruthène.

THÉODORA
n. 15.I.1096
∞ CONSTANTIN
ANGE
Pansebastohyper-
tatos. 1152 - 1161

ISAAC
n. 16.I.1093
+ après 1152
César,
Sébastocrator
∞ 20.VII.1152
IRÈNE

MANUEL

ZOE
n. 1098

ALEXIA
∞ GRIMOALD
de Monoceum,
prince lombard
d'Italie
byzantine titré
protospathaire

ALEXIS
.....
8

ALEXIS JEAN
DUKAS

la dynastie des ANGE
(ANGHELOI)

ALEXIS COMNÈNE
II

ANDRONIC COMNÈNE
II

1

JEAN
n. 1114 + cca 1145
s'enfuit chez
les Turcs.
I ∞ 1131 fille
de Léon
d'ARMÉNIE,
seigneur de la
Montagne.
II ∞ 1140 fille
de Masud,
sultan de
Konya.

ANDRONIC
n. cca 1123 + assassiné
12.X.1185. Gouverneur
de Cilicie 1150,
Empereur 1182-1185
I ∞ (1140 ?) HÉLÈNE
soeur de Georges III, roi
de GÉORGIE, puis comme
maîtresses 1145-1152
EUDOXIE COMNÈNE, 1166
PHILIPPA d'ANTIOCHE, 1170
THÉODORA COMNÈNE
II ∞ 1184, AGNÈS de FRANCE,
fille de Louis VII, veuve
d'Alexis II

MARIE
BRYENNIOU
∞ JOSEPH BRYENNIOU

ANNE
ARAVANTENOS
∞ JEAN ARAVANTENOS

EUDOXIE
PALÉOLOGUE
∞ CONSTANTIN PALÉOLOGUE

HÉLÈNE
∞ GEORGES
DOLGOROUKI,
prince de Kiev
1155-1158, Gd. Duc
de Suzdal. (Fils
de Vladimir
Monomaque)

ALEXIS
∞ ZOÉ

JEAN
∞ EUDOXIE

filles
∞ ALEXIS
PALÉOLOGUE

ISAAC
+ 1184

SULEYMAN
chah musulman

MANUEL
n. avant 1152
+ 1186
∞
fille de David
roi de
GÉORGIE

ALEXIS
+ 1170
∞ MARIE
princesse
géorgienne

filles de
Théodora
IRÈNE
PALÉOLOGUE
∞ NICÉPHORE PALÉOLOGUE

MARIE
n. avant 1160
∞ après 1184
THEODORE
SYNADÈNE

JEAN
n. cca. 1158 + 1184

nat.
filles
∞ avant 1184
ROMANOS
ancien
esclave
(valaque ?)
Gouverneur
de Dyrrhakeion

filles
d'Eudoxie
IRÈNE

filles de
Théodora
ALEXIS

les sultans
de Konya.

les empereurs COMNÈNE
de Trébizonde.

MANUEL EROTIKOS
né cca. 955 + avant 1025
Préfet des Scholes d'Orient.
Protospathaire de l'empereur Basile I
I ∞ cca. 975
II ∞ cca. 1005

NICÉPHORE
+ aveuglé 1026
Gouverneur de Vaspourakhan 1016

ISAAC
né cca. 1007
Préfet des Scholes d'Orient ; Magistre
Empereur 1057-1059 ; Moine 1059
∞ CATHERINE, fille de Jean Vladislav, Tsar
de Bulgarie ; religieuse Xéné.

MANUEL
+ avant 1057
∞ fille du
protospathaire
Helios.

MARIE
entrée 1059
au couvent avec
sa mère.

MANUEL
+ 1078 au combat
en Bythinie
Proèdre ; Protoproèdre
Curopalate, Protostrator
Stratège autocrate des
troupes d'Orient.
∞ 1068
parent de l'empereur
Romain Diogène

MARIE
∞ 1062 MICHEL
TARONITES
Protosébate ;
Protovestiaire ;
Panhypersébate
+ après 1094

ISAAC
+ 1102
Sébastocrator
Gd. Domestique d'Orient
Duc d'Antioche
∞ 1072, IRENE, fille de
Démétrios anti-roi de
Géorgie

EUDOXIE
∞ 1056. NICÉPHORE
MÉLISSÈNE
César 1081
+ 17. XI. 1104

filles
∞ BOTANIATE
petit-fils de
l'empereur
Nicéphore III

ANNE TARONITES
∞ 1079. MICHEL CÉRULLAIRE
petit-neveu du Patriarche

JEAN TARONITES
Curopalate
+ après 1107
MICHEL

EUDOXIE
∞ NICÉPHORE
BOTANIATES

ANNE
∞ JEAN DUKAS

JEAN
∞ ANNE DUKAS

ALEXIS
+ après 1107
Duc de
Dyrracheion
(Durazzo) et
Ochrida

MARIE
∞ GREGOIRE
GABRAS, ensuite
remarié à Marie
Comnène, fille de
l'empereur
Alexis I

CONSTANTIN
Grand Drongaire
de la Flotte.
Pansébate
Sébate 1143
Duc de Berroia
∞ ANTIQCHENA
EUPHORBENOS

ADRIEN
Pansébate
Sébate
Moine Jean
Archevêque
de Bulgarie
∞

SOPHIE
∞ NICOLAS
DOKEIANOS
Sébate

filles
∞ SVIATOPOLK II
+ 1113
Grand prince
de KIEV,
fils de Izjaslav
et de Gertrude
de Pologne.

JEAN COMNÈNE
MÉLISSÈNE
Parakimomène.
Père du Mégaduc
Alexis Comnène
Mélissène.

ISAAC

ZOE DUKAS
∞ GEORGE BOTANIATES

EUDOXIE
∞ ALEXIS TARCHANIOTE

ANDRONIC
∞ EUDOXIE DUKAS

ALEXIS
fiancé à Irène Axouch
∞ IRENE SINADENE

ADRIEN

JEAN
Sébate
Se fait
moine
en gardant
son titre.

STÉPHANE
∞ EUDOXIE
AXOUCH
sœur d'Irène

THÉODORA
∞ ANDRONIC
KONTOSTÉPHANOS
Gd. Drongaire de la
Flotte.

ISAAC IRENE
DOKEIANOS
∞

ALEXIS
COMNÈNE
Grand duc. 1156
∞
(fille du roi
David II de
GÉORGIE ?)

JEAN DUKAS
IRENE DUKAS

JEAN COMNÈNE

ANNE COMNÈNE
∞ NICÉPHORE ARTABASOAS

ANNE COMNÈNE DUKAS
∞ ALEXIS ANEMAS
COMNÈNE

ADRIEN
∞ ANNE
KONTOSTÉPHANOS

CONSTANTIN IRENE
∞ ISAAC
VATATZES

JEAN
Pansébate
Sébate
∞ THEODORA
fille de Jean
COMNÈNE
DALASSÈNE

ALEXIS
∞ MARIA
DUKAS

ANDRONIC
COMNÈNE
Prétendant au
trône
Aveuglé par Isaac II Ange

COMNÈNE I

JEAN
+ 12.VII.1067
Duc, Curopalate, Gd. Domestique
∞ 1042 ANNE DALASSENE, fille d'Alexis
Kharon, préfet d'Italie et de Dalassène
+ au couvent vers 1101

filles
∞ cca 1031, MICHEL DOKEÏANOS,
préfet d'Italie, vestiaire, patrice
+ au combat contre les Petchénègues.

THÉODORA
(Religieuse Xéné)
∞ CONSTANTIN, fils de
l'empereur Romain
Diogène
+ au combat d'Antioche

ALEXIS I
n. 1048 ; 15.VIII.1118
Stratopédarque, Nobélissime,
Gd. Domestique d'Occident
Sébastien, Empereur 1081-1118
I ∞ fille d'Argyre
II ∞ 1077, IRÈNE DUKAS + 19.II.1133
religieuse Xéné 1120

ADRIEN
+ 19.IV.1105
Protosébasté,
Gd. Domestique
d'Occident,
Panhypersébasté
∞ ZOE, fille de l'empereur
Constantin X. DUKAS

NICÉPHORE
+ avant 1086
Sébastien,
Gd. Drongaire de la Flotte.
∞

LÉON DIOGÈNE
assassiné 1116
∞ MARINA de RUSSIE + 1147
fille de Vladimir Monomaque
et de Gytha d'Angleterre.

ANNE
∞ UROS NEMANJA
Grand jupan
de SERBIE

ALEXIS fille
Sébastien ∞ GREGOIRE
PAKOURIANOS
Sébastien.

ANNE
n. 2.XII.1083
Femme de
lettres. Fiancée
à Constantin,
fils de
l'empereur
Michel DUKAS
∞ NICÉPHORE
BRYENNIOS,
panhypersébasté;
César. + 1136
ou 1137

MARIE
n. 19.IX.1085
I ∞ GRÉGOIRE
GABRAS
II ∞ NICÉPHORE
KATAKALON
EUPHORBENOS
Panhypersébasté
Sébastocrator.

JEAN II
n. 13.IX.1087
+ 8.IV.1143
Empereur
1118-1143
∞ 1104, PYRISKA
(IRÈNE)
+ en Bythinie
13.VIII.1134, fille
de Ladislav, roi
de Hongrie.

EUDOXIE
n. 14.I.1089
∞ CONST.
JASITES

ANDRONIC
n. 18.IX.1091
+ cca. 1139
Sébastocrator
∞ IRÈNE fille de
Wolodar
Rastislavowitch
duc de Przemysl
prince ruthène

THÉODORA
n. 15.I.1096
∞ CONSTANTIN
ANGE
Pansébastohyper-
tatos. 1152-1161

ISAAC
n. 16.I.1093
+ après 1152
César
Sébastocrator
∞ 20.VII.1152
IRÈNE

MANUEL

ZOE
n. 1098

ALEXIA
∞ GRIMOALD
de Monocœum,
prince lombard
d'Italie
byzantine titré
protospathaire

ALEXIS
8

ALEXIS JEAN DUKAS

la dynastie des ANGE
(ANGHELOI)

II
ALEXIS COMNÈNE

II
ANDRONIC COMNÈNE

1

JEAN
n. 1114 + cca. 1145
s'enfuit chez
les Turcs.
I ∞ 1131 fille
de Léon
d'ARMÉNIE,
seigneur de la
Montagne.
II ∞ 1140 fille
de Masud,
sultan de
Konya.

ANDRONIC
n. cca. 1123 + assassiné
12.X.1185. Gouverneur
de Cilicie 1150,
Empereur 1182-1185
I ∞ (1140 ?) HÉLÈNE
soeur de Georges III, roi
de GEORGIE, puis comme
maîtresses : 1145-1152
EUDOXIE COMNÈNE, 1156
PHILIPPA d'ANTIOCHE, 1170
THÉODORA COMNÈNE
II ∞ 1184, AGNÈS de FRANCE,
fille de Louis VII, veuve
d'Alexis II

MARIE
BRYENNIOS
∞ JOSEPH BRYENNIOS

ANNE
ARAVANTENOS
∞ JEAN ARAVANTENOS

EUDOXIE
PALÉOLOGUE
∞ CONSTANTIN PALÉOLOGUE

HÉLÈNE
∞ GEORGES
DOLGOROUKI,
prince de Kiev
1155-1158, Gd. Duc
de Suzdal (Fils
de Vladimir
Monomaque)

ALEXIS
∞ ZOË

filles
∞ ALEXIS
PALEOLOGUE

JEAN
∞ EUDOXIE

ISAAC
+ 1184

SULEYMAN
chah musulman

les sultans
de Konya.

MANUEL
n. avant 1152
+ 1186
∞
fille de David
roi de
GEORGIE

ALEXIS
+ 1170
∞ MARIE
princesse
géorgienne

les empereurs COMNÈNE
de Trébizonde.

filles de
Théodora
I
IRÈNE
PALÉOLOGUE
∞ NICÉPHORE PALÉOLOGUE

MARIE
n. avant 1160
∞ après 1184
THÉODORE
SYNADÈNE

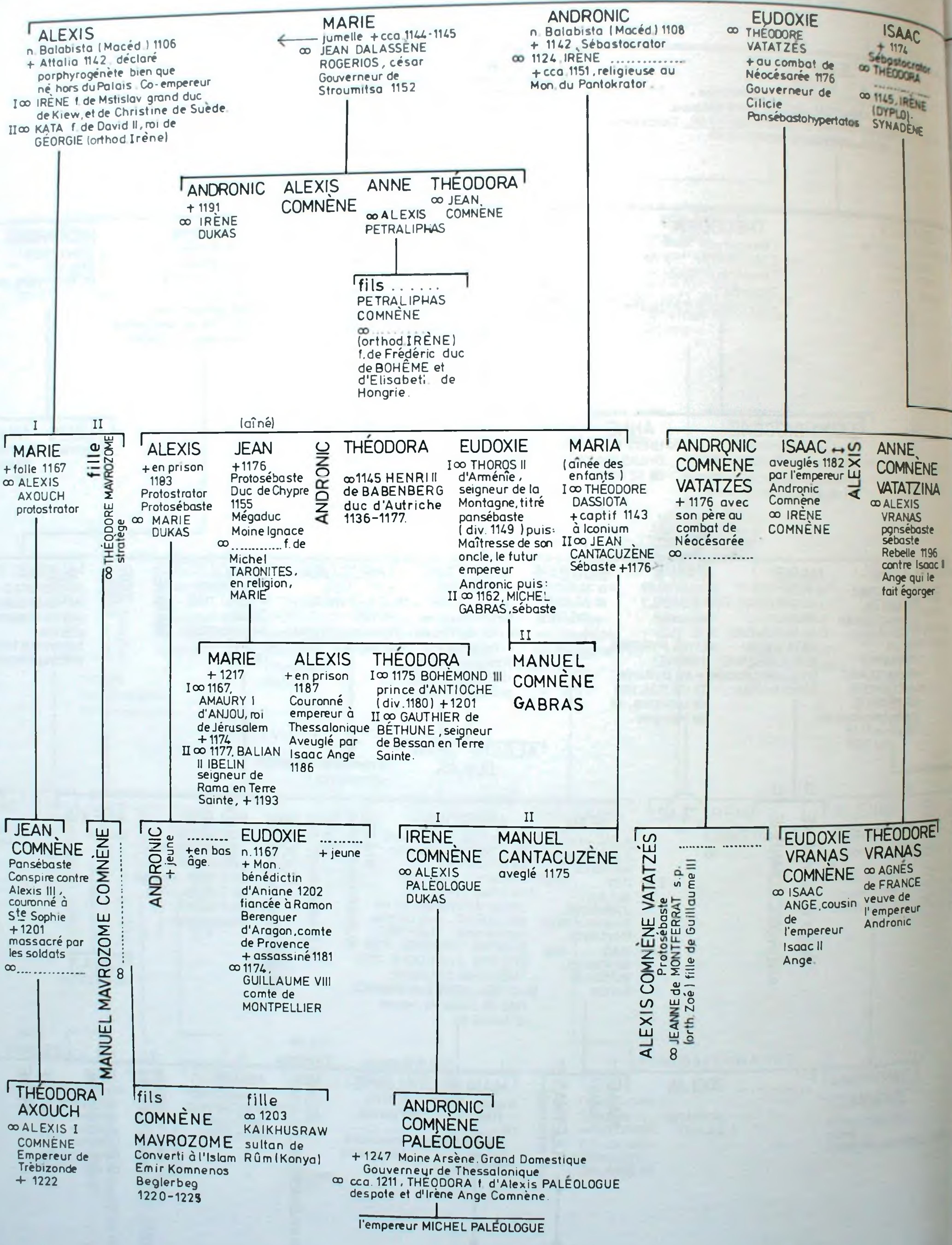
JEAN
n. cca. 1158 + 1184

filles
∞ avant 1184
ROMANOS
ancien
esclave
(valaque ?)
Gouverneur
de Dymhakeion

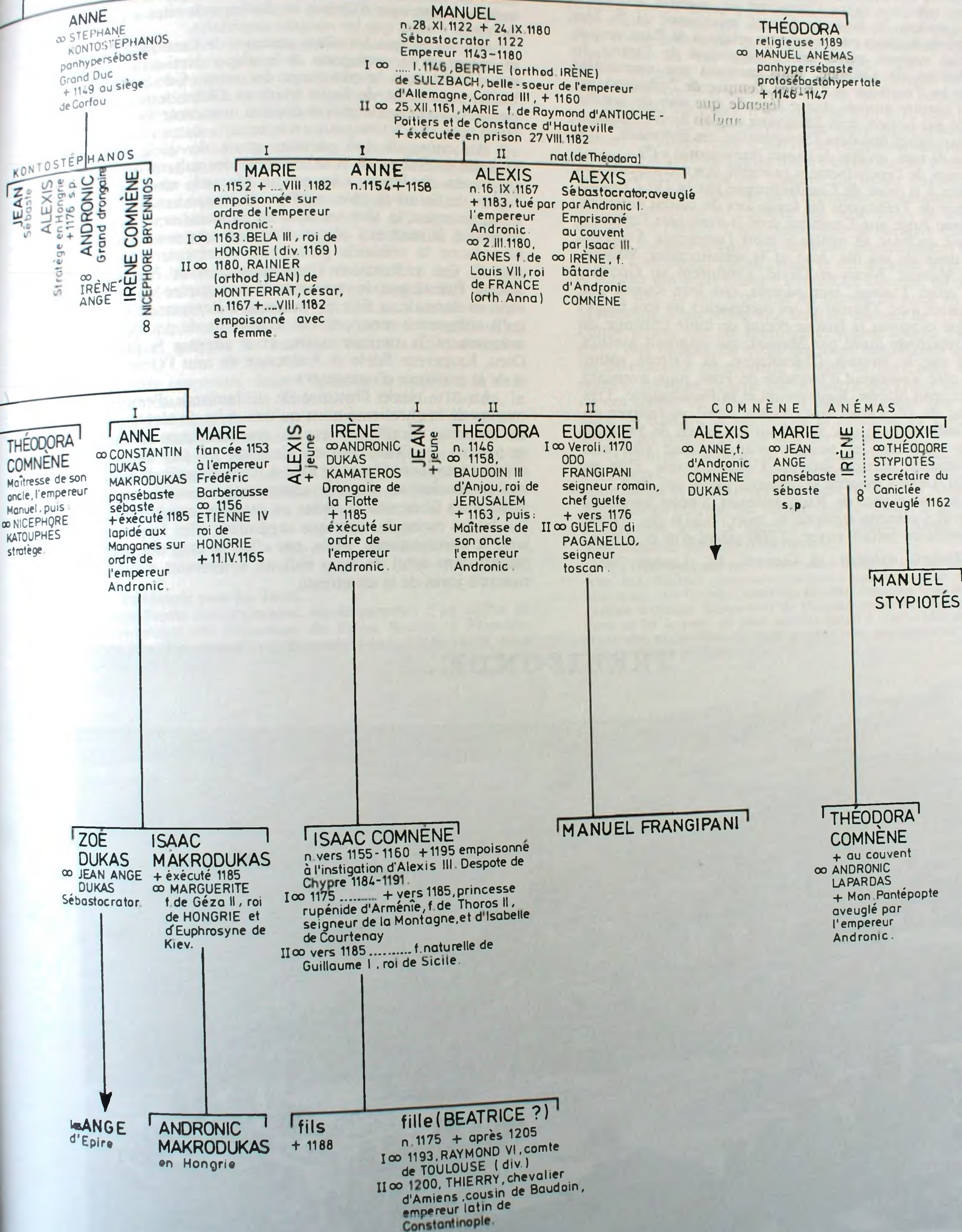
IRÈNE

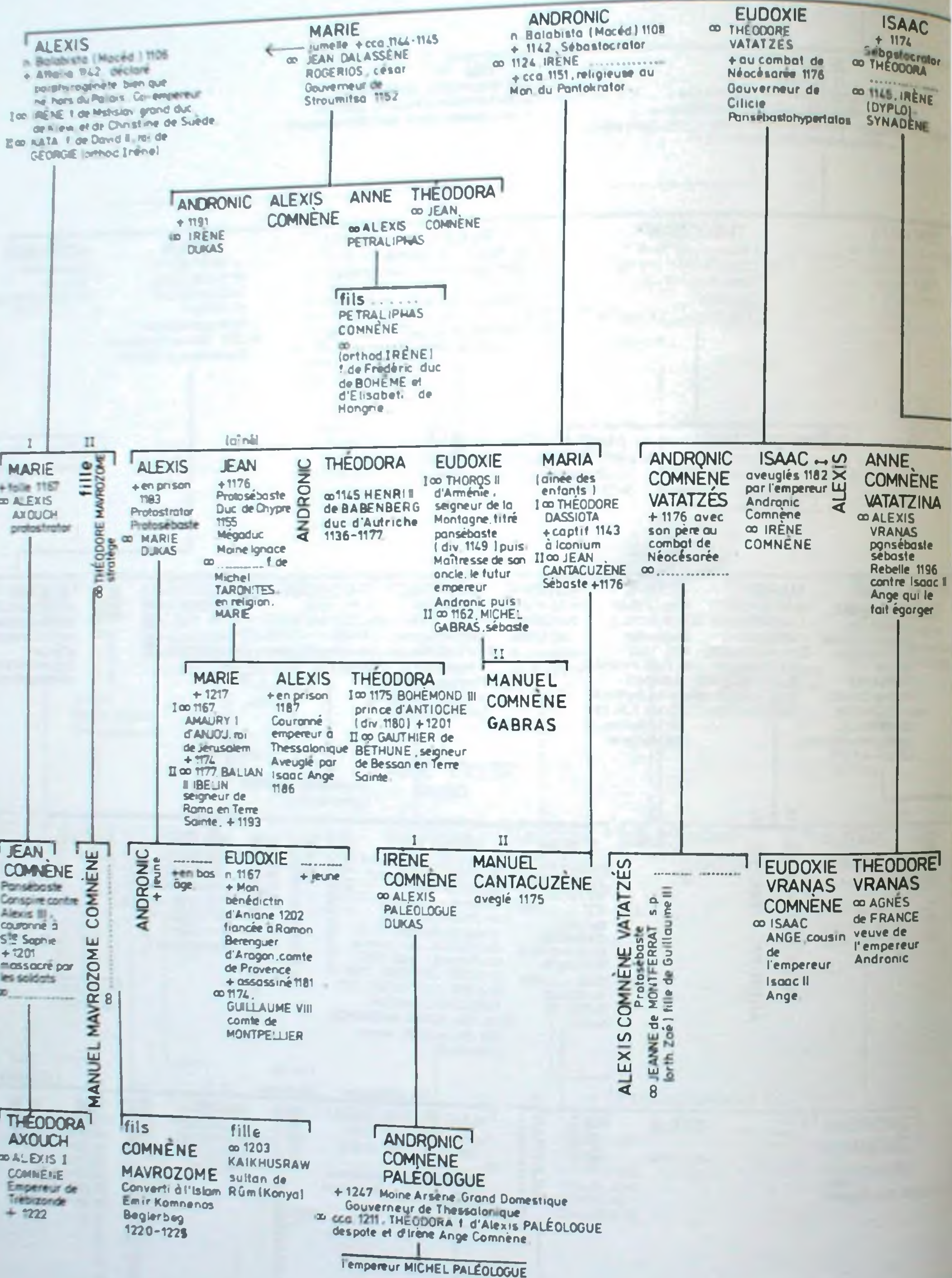
ALEXIS

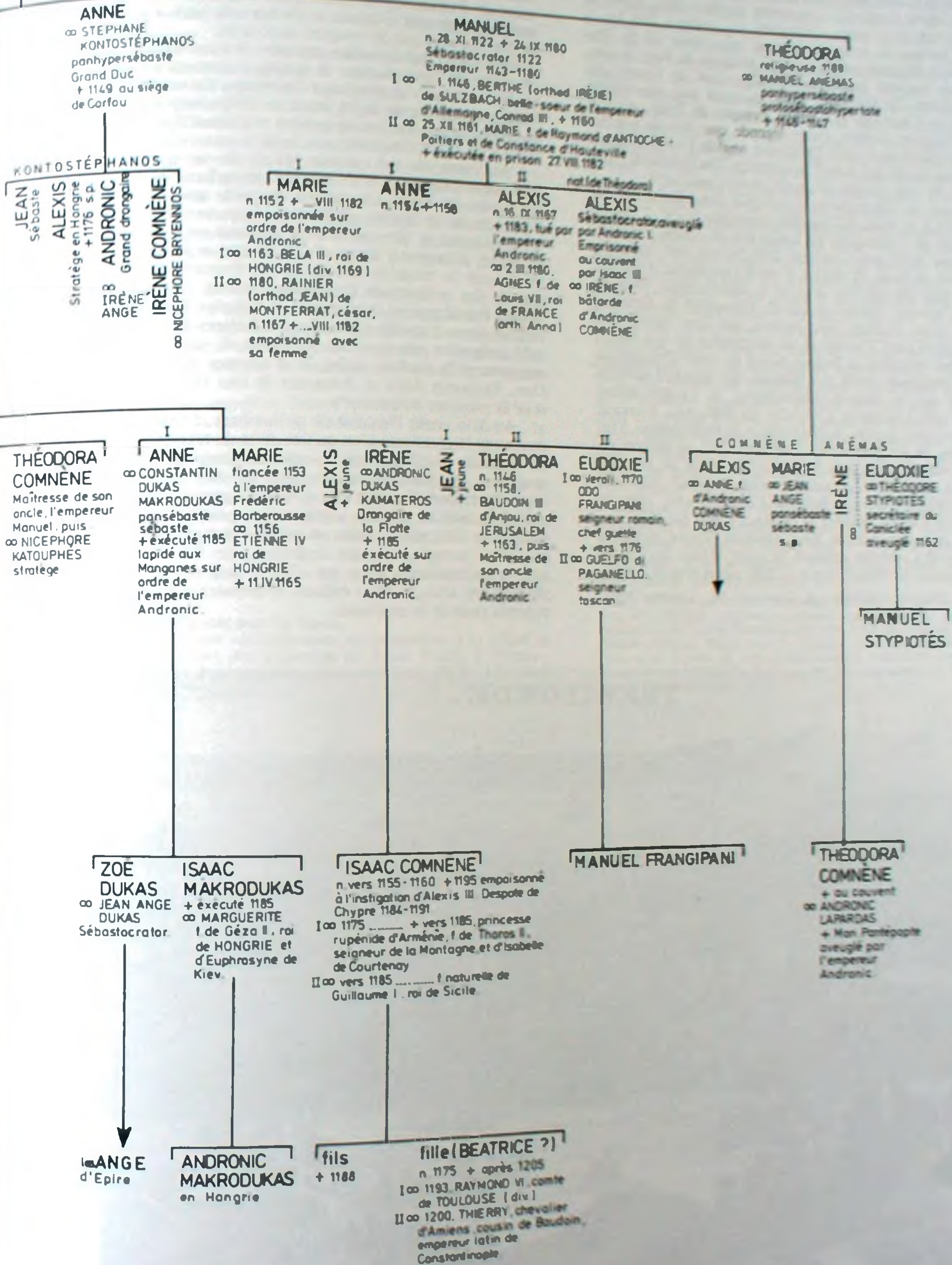
filles
d'Eudoxie
Théodora



COMNÈNE II







COMNÈNE, empereurs de Trébizonde

Les derniers Comnènes, – qui prirent dans leurs actes officiels le titre de « Grand Comnène » – régnèrent pendant deux siècles et demi sur un territoire exigu s'étendant sur quelque 200 km à l'ouest du Caucase, le long du littoral méridional de la Mer Noire. Coupé de Byzance par le sultanat seldjouk de Rum, auquel il dut le plus souvent payer tribut, dépendant de l'appui du royaume chrétien de Géorgie, mais exerçant une suzeraineté contestée par les Tatars sur la Crimée, l'empire de Trébizonde est passé dans l'histoire auréolé d'une légende que rien ne justifie. « Empire créé par hasard, écrit l'historien anglais Finlay, sa grandeur n'a jamais existé que dans l'imagination des historiens... Il a continué, loin de tout, un état de choses immémorial » (*).

Né au cours de l'enchaînement précipité des événements qui allaient aboutir à la prise de Constantinople par la IV^e Croisade (1204), l'empire de Trébizonde fut fondé lors du conflit opposant l'empereur Isaac Ange aux Comnènes dont il avait juré l'extermination. On sait qu'Isaac fit mettre à mort l'empereur Andronic Comnène et deux de ses fils, Jean et le sébastocrator Manuel. Deux fils de Manuel, Alexis et David, s'enfuirent en Géorgie, auprès de la reine Thamar, leur parente, qui leur fournit une troupe. La parenté avec Thamar et ses successeurs les rois bagratides de Géorgie constitua le facteur décisif de toute l'histoire de l'empire de Trébizonde fondé par Manuel, qui imposait aussitôt sa suzeraineté sur le lointain Chersonnèse, la Crimée gothe. David, de son côté, s'emparait d'Héraclée du Pont, puis, avançant vers l'ouest, occupait Sinope, Kastamouni et la Paphlagonie. Très vite, l'empereur de ce nouvel état, Alexis, allait se trouver en rivalité avec l'autre empire grec formé sur les débris de l'empire byzantin, celui de Nicée; et puisque celui-ci s'était allié aux Turcs pour combattre l'empire latin de Constantinople, c'est de l'empire latin qu'Alexis Comnène se déclarait vassal dès 1206.

En 1214, le sultan turc de Rum annexait Sinope après un combat où David Comnène trouvait la mort. Alexis dut prêter serment de vassalité au sultan, payer 12 000 pièces d'or et s'enga-

(*) George FINLAY, « History of Greece », IV, Londres 1851, p. 307-308.

ger à livrer un tribut annuel de 500 chevaux, 2 000 vaches, 10 000 moutons et 500 sacs de présents et de bijoux. Le sultan offrit de son côté à l'empereur un cheval de parade, un habit brodé d'or et un chapeau de cérémonie. Cette vassalité – peu encombrante dans les faits – n'empêcha pas les premiers empereurs de Trébizonde de prendre les attributs vestimentaires des anciens empereurs d'Orient et d'arborer le titre « avtokrator des Romains » ainsi que les insignes impériaux.

De même que les villes grecques de l'antiquité ne pouvaient se passer de la protection de quelque demi-dieu, que Byzance s'était mise sous le patronage des saints Constantin et Hélène, Venise sous celle de Saint Marc et Gênes sous celle de Saint-Georges, Trébizonde choisit comme protecteur Saint Eugène martyrisé sous Dioclétien pour avoir brisé la statue du dieu Mithra.

Au cours de son premier quart de siècle d'existence, sa dynastie oscilla entre la suzeraineté des sultans de Rum et celle des chahs de Perse. L'empereur Manuel, mort en 1263, éleva l'église de Sainte-Sophie, où l'on vit jusque vers 1870 une fresque le représentant la tête ceinte d'un bandeau orné de deux rangées de perles, le manteau décoré d'aigles à une seule tête, portant sur la poitrine la médaille protectrice représentant Saint Eugène à cheval. Ces prétentions impériales allaient être modérées par Michel Paléologue, le restaurateur de l'empire byzantin. En 1282, celui-ci donnait sa fille en mariage à l'empereur Jean Comnène, qu'il obligeait à renoncer aux vêtements de pourpre pour utiliser uniquement la tunique noire, et à adopter le titre : En Christ Dieu, Empereur fidèle et Autocrate de tout l'Orient, des Ibériens et de la province d'outremer ».

Au XIV^e siècle l'histoire de ce lambeau d'empire perdu aux confins de la chrétienté n'est qu'une suite de révolutions de palais, de meurtres familiaux et de retournements d'obédience. Les empereurs, ou leurs veuves, s'exilent les uns les autres, se font déposer par leurs fils, sont tour à tour relégués de force dans quelque monastère ou, fugitifs, conspirent auprès des souverains voisins. Leurs filles sont données en mariage aux émirs turcomans ou aux khans mongols, sans que cependant elles fussent forcées d'abjurer le christianisme. Mais, par elles, le sang des empereurs grecs passait dans celui de leurs enfants, souverains d'états musulmans ennemis jurés de la chrétienté.

TREBISONDE.



(d'après M. Pitton de Tournefort, Relation d'un voyage fait au Levant, II, Paris 1717), p. 232.

Le règne d'Alexis III (1349-1390) tranche par sa longueur, 41 ans, et par la magnifique fondation, au Mont Athos, du monastère de Dyonissiou, le dernier en date des grands couvents fondés sur la Montagne Sainte de l'orthodoxie. Ce règne fut aussi marqué par des luttes continuelles entre les quatre émirs gendres de l'empereur, et entre Trébizonde et les autorités génoises de Crimée, désireuses de s'assurer des privilèges commerciaux toujours plus grands.

Manuel III se soumit à la suzeraineté mongole vers 1400, lorsque Timur (Tamerlan), parti à la conquête de l'Anatolie, fit ses vassaux de tous les souverains dont les états s'étendaient entre le Caucase et le golfe d'Alexandrette : l'empereur Comnène, les rois de Géorgie et d'Arménie, et les deux émirs turcomans. Timur vainquit le sultan ottoman Bayazid à la bataille d'Ankara (1402) et sauva ainsi, sans le vouloir, l'empire des Paléologues et celui des Comnènes. Mais, à sa mort en 1405, son fils Mirza Halil alla régner à Samarcande et se désintéressa de l'Asie Mineure. Manuel III de Trébizonde put ainsi s'affranchir de la tutelle mongole, mais pour retomber aussitôt sous celle du principal ennemi de Timur, l'émir turcoman Kara Youssouf, à la famille duquel il dut s'apparenter.

Si la dynastie des empereurs de Trébizonde, à ses débuts, bénéficia auprès de ses sujets de l'immense prestige lié aux gloires byzantines des Comnènes, ses derniers représentants se déconsidérèrent de plus en plus, tant par leurs sanglantes et continuelles querelles de famille, que par les mariages de leurs filles avec des musulmans.

L'avant-dernier empereur, Jean IV, tenta de négocier la survie de son état en mariant sa fille Théodora à Ouzoun Hassan, le khan mongol de la Horde du Mouton Blanc, le plus dangereux des adversaires du sultan ottoman Mahomet II. A sa mort, en 1458, cinq années après la chute de Constantinople, son frère le despote David écarta du trône l'héritier légitime, l'enfant Alexis et prit sa place afin d'assurer plus efficacement la défense de Trébizonde. Ce n'était qu'un sursis. En 1461, l'offensive de Mahomet

II contre les états du littoral de la Mer Noire, Gènes à Amasris, le sultan seldjouk à Sinope, Trébizonde elle-même, contraignit Ouzoun Hassan à renoncer par traité à la défense des Comnènes. Le royaume de Géorgie était isolé. Le 15 août 1461 l'empereur David était obligé d'abdiquer, en échange de la vie sauve accordée par le sultan à lui-même et aux siens. La famille impériale quitta Trébizonde sur une galère ottomane chargée de trésors, et fut contrainte de s'établir en Macédoine, près d'Andrinople, sur un fief concédé dans une région où l'administration ottomane avait regroupé plusieurs parents survivants des dynasties grecques et serbe dépossédées dans les Balkans.

En 1480 Mahomet II décida d'en finir avec cette dynastie encombrante. L'on « découvrit » une lettre que l'épouse d'Ouzoun Hassan (*) aurait écrite à son oncle l'empereur dépossédé pour lui demander d'envoyer auprès d'elle l'un de ses fils. C'était la preuve d'un « complot » que les ennemis du sultan s'apprétaient à tramer. La famille impériale de Trébizonde fut emmenée à Constantinople, enfermée au château des Sept Tours et sommée de se convertir à l'Islam. Cette conversion de derniers Comnènes n'aurait pas manqué d'avoir un immense retentissement dans la chrétienté. L'empereur déchu refusa et fut décapité avec ses fils, sauf le dernier qui avait réussi à s'enfuir en Géorgie, où il épousa plus tard la fille du roi. Une fille fut mariée de force au beglerbeg de Macédoine, mais refusa elle aussi de changer de religion. Quant à l'impératrice, elle fut épargnée et même libérée. Nouvelle Antigone, elle racheta les corps des siens abandonnés sans sépulture, les fit ensevelir pieusement, se vêtit de bure pour le reste de ses jours et survécut nourrie par la charité des Grecs du Phanar. C'est en ces temps terribles pour la nation grecque que prit naissance dans les Balkans la légende de la princesse de Trébizonde, chantée par les bergers et plus tard par les poètes.

Quant à Mahomet II, il fit graver une médaille qu'il envoya à Florence, à Laurent le Magnifique ; sur l'avvers, trois femmes couronnées et enchaînées figuraient la Grèce, l'Asie et Trébizonde tombées au pouvoir du sultan ; sur le revers, le portrait du sultan conquérant, avec la légende : « Mahomet, Asiae ac Trapezuntis Magnaeque Graeciae imperator ».

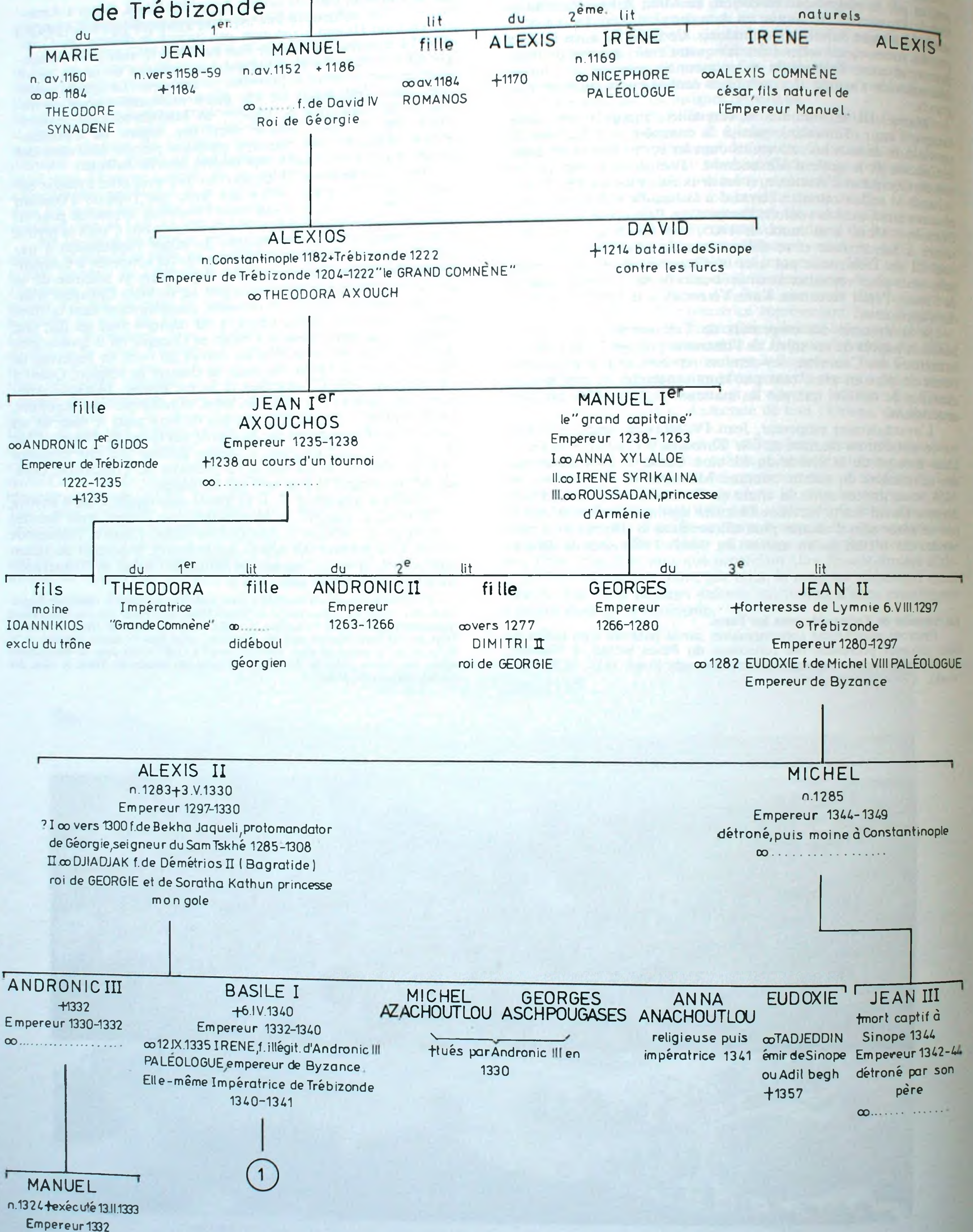
(*) Dans son étude sur les descendants modernes des familles impériales byzantines, M.L. Bierbrier, conservateur au British Museum, n'exclut pas une descendance musulmane des Grands Comnènes. En effet, l'une des filles de Despina Khatun, l'épouse d'Ouzoun Hassan émire de Diarbékir, entra dans le harem impérial de la Perse et fut la mère du chah safavide Ismaïl I (1487-1524) dont la descendance régna tant sur le trône de Perse que sur celui des sultans de Tunis et celui des Grands Mogols de l'Inde.

La conquête de Trébizonde pour les Turcs.

Peinture polychrome contemporaine, sur le panneau d'un coffret en bois précieux provenant des collections du Palais Strozzi, à Florence. (© The Metropolitan Museum of Art, Kennedy Fund, 1913, 14.39, New York).



COMMENE de Trébizonde



Bibliographie :

La liste complète des écrits sur cette branche des Comnène est donnée par le byzantiniste russe A. A. VASILIEV, *The empire of Trapezunt in tradition and literature*, Byzantion XV (1940-1941) p. 316-377 qui cite et commente, entre autres, les histoires devenues classiques de FALLMÉRAYER et de William MILLER.

Depuis 1940, d'autres études ont été consacrées à ce sujet, dont nous mentionnerons celles ayant trait à la généalogie des empereurs de Trébizonde : Franz BARINGER, *La date de la prise de T. par les Turcs*, REB, 7 (1949) p. 205-209 ;

Cyrill TOUMANOFF, *On the relationship between the Georgian Queen Thamar and the founder of the Empire of T.*, Speculum 1940 p. 299-312.

Le même auteur a publié une généalogie sommaire des Comnène dans son *Manuel de généalogie et de chronologie pour l'histoire de la Caucase chrétienne*, Rome 1976, où il commet l'erreur de certifier les alliances de la dynastie impériale de T. avec les familles Mourousi et Ypsilanti. Ces alliances, fruit de l'imagination de généalogistes à gages de la fin du XIX^e siècle, ne sont attestées par aucun document.

A.A. VASILIEV, *Ιδρυση της Αυτοκρατορίας της Τραπεζούντας (1204-1222)*,

(La création de l'empire de Trébizonde) (1204-1222), Pontiaka I, Athènes 1947.

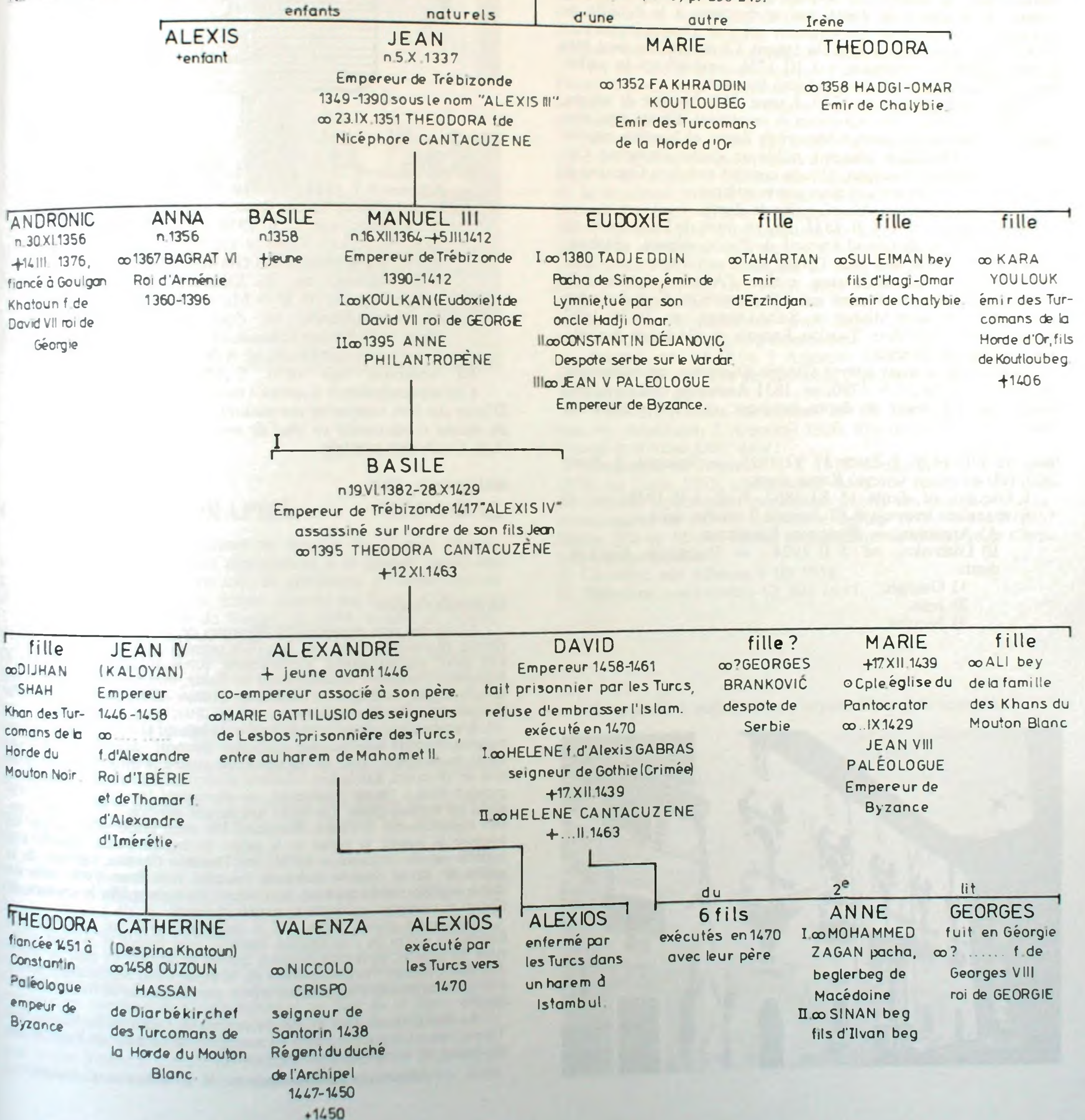
A. BRYER, *Trebizond and Serbia*, Archeion Pontou 26 (1966) p. 28-40 (sur l'alliance avec la dynastie serbe) ; du même, *Who was Eudokia/Eufemia?*, Archeion Pontou 26 (1975-1976) p. 17-25 ; du même, *Autour des sources géorgiennes de la fondation de T.*, Archeion Pontou 30 (1970-1971) p. 107-116.

M. KURSANSKIS, *Une alliance problématique au XV^e siècle. Le mariage de Valenza Comnène, fille d'un empereur de T. avec Niccolo Crispo, seigneur de Santorin*, Archeion Pontou, 1974, p. 94-106 ; du même, *L'usurpation de Théodora Grande Comnène*, REB, 33 (1975) p. 187-209.

Od. LAMPSIDIS, *Autour de la fondation de l'État des Grands Comnènes*, Archeion Pontou 31 (1971-1972) p. 3-18 ; du même *Ο Γάμος του Μεγάλου Κομνηνού κατά το χρονικόν του Παναρέτου*, (Les mariages des Grands Comnènes selon la Chronique de Panarétos), Athina 57 (1953) p. 365-368.

Nicoară BELDICEANU, *Biens des Grands Comnènes en 1461 d'après un registre ottoman*, Byzantion XLIX (1979) p. 21-41.

Ruth MAKRIDES, *What's in the name Megas Komnenos?*, Archeion Pontou, 35 (1975) p. 238-245.



COMUTO

KOMOYTOΣ

Descendants d'un stradiote vénitien réfugié à Zante après la chute de Modon, dans le Péloponnèse, sous la domination ottomane (1501). Inscrits au Livre d'Or de Zante en 1580, les Comuto arborèrent par la suite un titre de comte qui leur aurait été concédé par la Sérénissime en 1626. Ils tinrent un rang distingué à Zante, dans l'exercice de la médecine et de la politique, avant qu'Antonio Comuto ne remplisse de 1803 à 1807 la charge de Prince de l'État Ionien avec le titre d'Altesse. Richement possédés à Zante, les Comuto avaient fondé dans la capitale de l'île un asile de vieilles femmes, qu'ils entretenaient, et avaient donné à la municipalité leur maison d'en ville, transformée en bibliothèque. Eux-mêmes continuèrent à résider au domaine d'Akrotiri, qui est encore aujourd'hui en leur propriété.

La filiation de cette famille s'établit comme suit :

Demetrio Comuto, né à Modon vers 1479, † à Zante, marié à Bella... Son fils Antonio fut le père d'un autre Demetrio, sopra-comito de la galère de Zante, qui se distingua à la bataille de Lépante. Celui-ci eut un fils Giacomo, père de Demetrio, né vers 1600, marié vers 1623 à Angiola Siguro. Ce dernier fut peut-être le père d'Antonio Comuto, † I III 1726, enseveli en la cathédrale de Zante, qui avait épousé Elena Sumachi.

Leur fils Demetrio, né 1719, † vers 1795, homme de lettres, fut le père de deux filles naturelles et reconnues, Elena, peut-être mariée au dernier des comtes Mistori de Zante, et Narcisa, mariée vers 1780 à Francesco Minotto, noble de Zante. Demetrio Comuto avait épousé Assimina, fille du comte Cristoforo Capnissi et de Sigura Vlastó, dont il eut deux autres enfants :

– Angela, ∞ Gradenigo Macri, noble de Zante,

– Antonio, né 1748, † I II 1833, Dr. en droit de l'université de Padoue, membre du Grand Conseil de Zante, député, sénateur, Président du Sénat, élu (sur l'ordre du Tsar) Prince de l'État Septinsulaire (7 XII 1803) avec le titre d'Altesse, dignité qu'il occupa jusqu'en 1807. Décoré par l'Angleterre du Grand cordon de l'Ordre de Saint-Michel et Saint-George, ∞ 21 IV 1807 Elena, fille de Spyridion Tipaldo Forestis et d'Angiola Kaknis, dont il n'eut pas d'enfant.

Cependant, il avait adopté Giorgio Diacentio, probablement son fils naturel, né 26 V 1790, ∞ 1831 Anastasia, fille du comte Nicolo Messalà, noble de Zante, banquier, et d'Elena Melissin, dont :

Jean, né VIII 1839, † Zante 17 VI 1915, ∞ Susanna, † Zante 1903, fille du comte Giorgio Roma, dont :

I. Giorgio, né Zante 15 XI 1867, † id. 3 II 1946, ∞ : I)

Evangelina Ioannou et II) Aspasia Tzavella, dont :

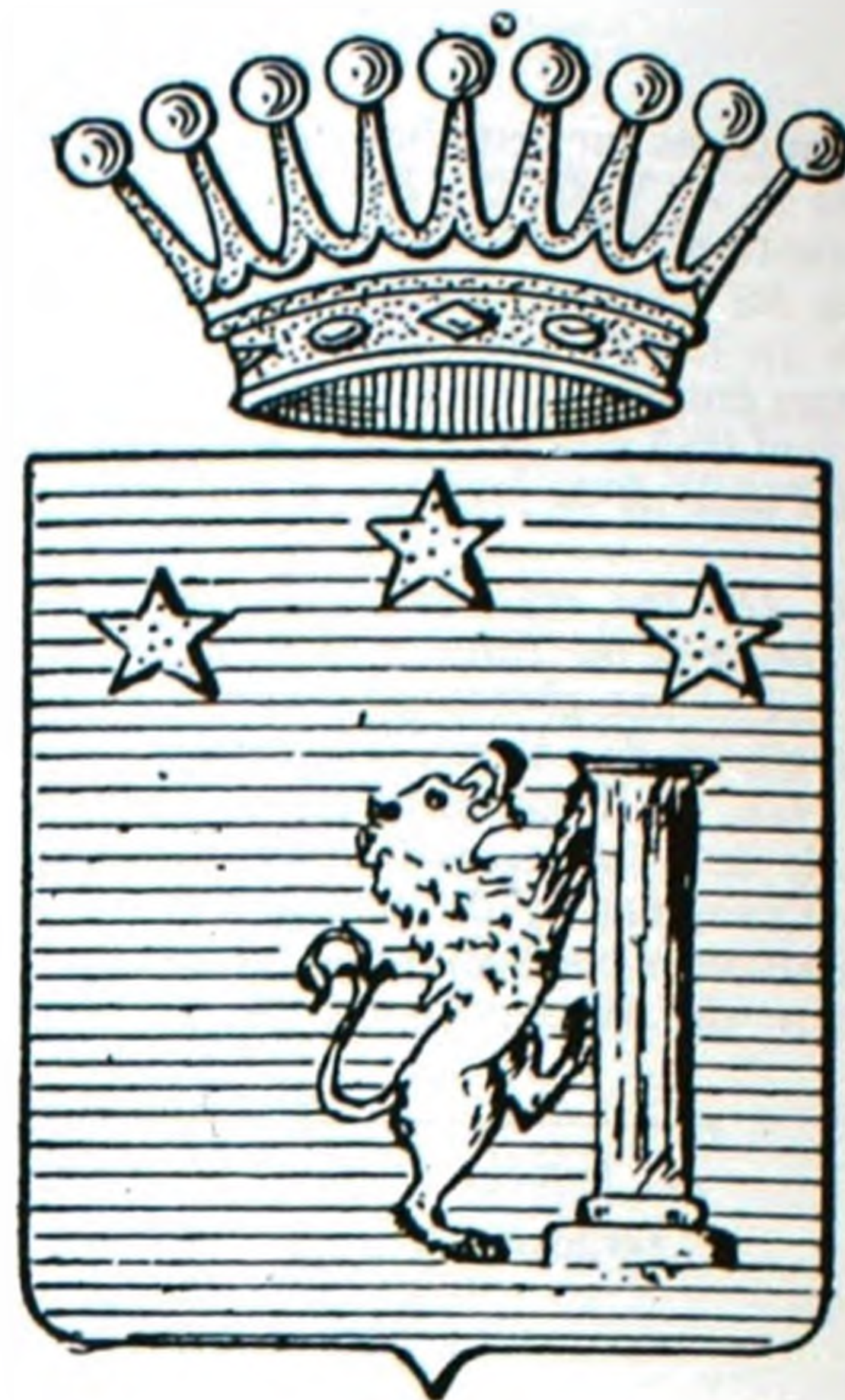
A) Anastasia, ∞ Dyonissos Karantzias.

B) Lodoviko, né 5 II 1924, ∞ Dyonissia Visvardi, dont :

1) Georges.

2) Jean.

3) Nicolas.



II. Antonio, né 5/17 1868, † Athènes 20 X 1957, avocat, ∞ Athènes 5 I 1914, Adriana, fille de Nicolas Embirico, armateur, et d'Irène Kaïris, dont :

A) Susanna, née 12 II 1914, ∞ : I) Athènes 1935, Elias Dimopoulo, II) Zante 4 IX 1943, Carlo Sperantza, et III) Londres 1960, John Graham-Smith.

B) Jean-Léon, né 22 XII 1919, ingénieur-agronome, ∞ Zante 29 VIII 1976 Maria Lazanis.

C) Nicolas-Irénée, né Zante 30 I 1922, ∞ Athènes 30 I 1922 Hélène Likoudi, dont :

1) Antoine-Denis, né Athènes 30 III 1966.

III. Anastasia, née 1870, † Athènes 1965, ∞ Anghelos Christodoulidi.

D'azur au lion contourné au naturel, rampant contre une colonne du même et surmonté en chef de trois étoiles d'or, mal-ordonnées (1,2). Couronne comtale.

Bibliographie : ERR.

La maison Comuto

L'une des plus prestigieuses demeures de l'aristocratie de Zante, fut réduite en poussière avec tout ce qu'elle contenait, lors du séisme de 1953. Ces deux photographies, aimablement communiquées par M. Dinos Konomos, l'historien contemporain de Zante, montrent ce qu'était avant la catastrophe l'extérieur de ce palazzo d'allure vénitienne, ainsi que l'une des grandes salles de réception.

L'on pénétrait dans la grande salle de bal, au plafond voûté, ornée de meubles de style baroque, par des portes finement sculptées à la vénitienne et recouvertes, selon ce qu'assure un ancien inventaire, d'une feuille d'or de 18 carats. Les lustres vénitiens éclairaient des tableaux appartenant presque tous à l'école vénitienne, où alternaient les scènes à motif religieux ou mythologique. Quelques uns étaient attribués à Vélasquez, d'autres appartenaient à l'école flamande. Un autre grand salon abritait un trophée de guerre, la proue de la galère du bey de Tunis, capturée à la bataille navale de Lépante (1571) par Dimitrio Comuto, capitaine de la galère de Zante dans le cadre de l'escadre vénitienne. Cette proue en chêne sculpté représentait un lion tenant entre ses griffes le croissant de l'Islam et montrant ses dents au monde chrétien.

Une autre grande pièce, dite le salon vert, avait été transformée en fumoir au temps de l'occupation anglaise, avec billard et meubles victoriens en acajou, au-dessus desquels trônait le portrait en pied du comte Antonio Comuto, Prince-Président du Sénat de l'État Septinsulaire, tenant à la main la tabatière à diamants offerte par l'empereur de Russie Alexandre I^{er}.

Le hall d'entrée était décoré du portrait de Catherine de Médicis, par Titien, par « Un martyr allant au sacrifice » de Léonard de Vinci, et par des bustes en marbre de sénateurs romains.

Illustration communiquée par M. Dino Konomos, Athènes.





Salon de la maison Comuto, à Zante.

CORAFÀ HORAPHÀ ΧΩΡΑΦΑΣ

Selon une flatteuse tradition de famille, les Corafà descendent d'un noble napolitain appartenant à la grande lignée des princes Caraffa. Quoiqu'il en soit, ils paraissent à Céphalonie au début du XVI^e siècle, où ils furent inscrits au Livre d'Or entre 1593 et 1604 et y reçurent de Venise, en 1694, le titre de comte. Pendant près de deux siècles ils se trouvèrent à la tête de luttes politiques dominant les délibérations du Grand Conseil, disposant des offices publics et influant sur les décisions des gouverneurs vénitiens. Citons le comte Angelo qui équipa à ses frais un corps de huit cents soldats au cours de la guerre de Crète (1668) et fut ensuite gouverneur d'Ithaque, ce qui lui valut le titre de comte mentionné plus haut. Son fils Angelo, époux d'une Della Decima, fut le père de quatre fils, dont deux se distinguèrent dans le métier des armes.

1) Francesco, lequel en 1715 armait une galère de six cents hommes pour harceler la flotte turque chargée de soutenir le dey d'Alger.

2) Giorgio, né au Castro Sant'Angelo d'Argostoli en 1692, † à l'île d'Ischia 9 V 1742, le grand homme de la famille, Gouverneur d'Ithaque en 1723, il fut appelé en 1739 par le roi de Naples Charles III de Bourbon désireux de constituer un régiment de mercenaires à l'exemple des anciens stradiotes vénitiens et des Croates impériaux, en faisant également appel aux combattants balkaniques. Au nom de l'antique gloire macédonienne du Grand Alexandre, Corafà fut sollicité pour former un régiment macédonien composé de Grecs habitant au Sud de la ligne allant de Tarente à Smyrne, « jeunes, robustes, hauts de six pieds deux pouces, et prêts à combattre partout où le leur ordonnera le roi, sauf contre Venise ». Corafà fut nommé colonel avec le privilège héréditaire de nommer le lieutenant-colonel du régiment, ainsi

que le privilège, héréditaire également, de disposer de vingt brevets de capitaine. La réputation de Corafà fut assurée lorsqu'il décida d'attribuer ces brevets à des soldats de mérite et non de les vendre au plus offrant selon l'usage de l'époque. Envoyé en 1741 à la tête d'une ambassade napolitaine auprès de la Porte, il se battit ensuite vaillamment en Italie contre les armées des Habsbourg, fut nommé maréchal de camp après la prise de Tortone, mais tomba lui-même prisonnier en 1747 à la bataille de Guastalla. Relâché par les Autrichiens, il revint à Naples et mit sur pied deux autres régiments macédoniens, composés cette fois en partie d'Albanais. Chargé par le roi de réprimer une révolte paysanne, il fut récompensé par la dignité de vice-roi de Sicile et se signala par une administration incorruptible bien que sévère. Cela le rendit populaire, et il lui fut demandé de se rendre dans plusieurs villes pour mettre fin aux abus. Il était salué à l'arrivée par le cri : « Ora viene il Corafà, e giustizia si farà ! ». Décoré par plusieurs monarques, cet homme de valeur mourut dans une demi-disgrâce, riche mais désabusé, laissant des legs non seulement à sa famille mais aussi aux orphelins de Céphalonie, ainsi qu'à la couronne des Deux-Siciles, à laquelle il restitua le privilège héréditaire de nommer les lieutenants-colonels du régiment macédonien.

La famille compte de nos jours de nombreux représentants. Parmi ceux-ci, nous indiquons ci-après la filiation d'une branche au sujet de laquelle Rizo Rangabé a publié des données inexactes, que nous corrigeons ici.

Beno Corafà, † avant 1593, fils d'un Marco, et petit-fils d'un Alberico « Caraffa » qui vivaient à Naples, s'était établi à Céphalonie et fut le père de Marco, stradiote, qui se signala en 1647 lors de la deuxième bataille de Lépante contre les Turcs. De celui-ci naquit Zorzi, gouverneur d'Ithaque 1635, *sindaco* de Céphalonie 1655, commandant d'un bataillon de volontaires équipés à ses frais pour combattre les Turcs en Crète. Parmi ses fils, dont descendent les différentes branches de cette famille, citons Zuanne, père de Vittore, né vers 1690, dont Pietro, né 1710 ? † 1778, père d'Atanasio né vers 1755, ∞ 13 IV 1789 Teresa, fille du comte Alvisé Delladecima, dont Marco, baptisé 13 II 1798, époux de Regina Papageorgopoulo, dont :

Ioannis, né .. I 1814, † Argostoli 15 IX 1858, propriétaire terrien, ∞ Emilia, fille de Théodore Tipaldo Pretenderi et d'Elena Dallaporta, dont :

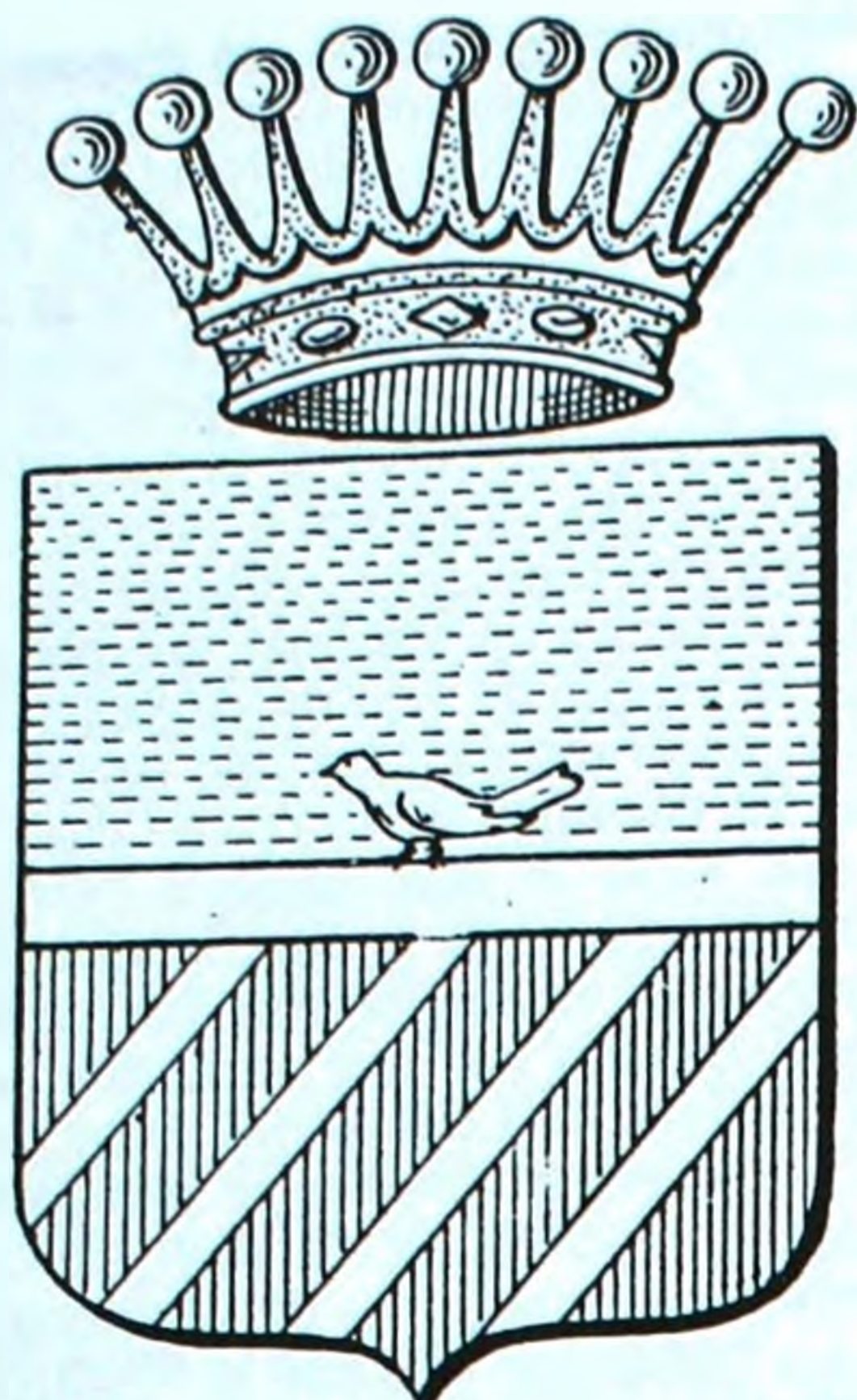
Théodore-Nicolas, né Lixouri 20 VII 1881, † 1954, magistrat, ∞ Angélique, † Argostoli 1920, fille de Dyonissos Tipaldo Foresti et d'Anna Lusi, dont :

Anghelos, né Argostoli 2 V 1918, consul-général à Londres 1958, au Caire 1963, ambassadeur de Grèce auprès de l'OTAN 1972-1974, représentant permanent auprès des organisations internationales de l'ONU à Genève depuis 1979, ∞ I VII 1957 Marie, fille de Michel Melas, ambassadeur de Grèce, et de Christine Carapano, dont :

- 1) Christine, née Athènes 5 III 1958.
- 2) Théodora, née Londres 12 XII 1959.

De gueules à trois bandes d'argent. Couronne comtale.

Bibliographie : ERR.



COTTUVALI,

ΚΟΥΤΟΥΒΑΛΗΣ

Après la chute de Modon, les Cottuvali, stradiotes au service de Venise, se réfugièrent à Céphalonie vers 1500, puis à Zante où ils furent inscrits au Livre d'Or. Ils continuèrent à remplir les fonctions militaires de stradiotes et de *sopracomiti* des galères de Venise au cours de toutes les campagnes contre les Ottomans. Élevés à la dignité de comte vénitien 1683, titre confirmé par le doge de Venise 26 IV 1704 et par le Gouvernement Ionien 16 IX 1840, ils furent investis de différents fiefs dans les îles ioniennes. Plusieurs membres de cette famille furent protopopes et archevêques de Zante, dont le plus important fut Spiridion (1715-1790) grand protopope 1745-1750, archevêque de Zante et de Céphalonie 1751-1781 et enfin archevêque métropolitain de Philadelphie résidant à Venise. Il fut le dernier métropolite grec de la communauté grecque de Venise et tenta, sous le patronage de la Sérénissime, d'intégrer dans le cadre hellénique les Slaves orthodoxes vivant sous la domination vénitienne.

Coupé, à la trangle d'argent : au 1^{er} d'or à une colombe au naturel, posée sur la ligne de la trangle ; 2^e de gueules, barré du 4 pièces d'argent.

Bibliographie :

Il existe deux généalogies de cette famille, l'une publiée par Rizo Rangabé dans son volume sur le Livre d'Or de la noblesse de Zante, l'autre, sensiblement différente, mais qui est la bonne, publiée par G.N. MOSCHOPoulos à la fin de son ouvrage *Οι έλληνες της ενετίας και αλγρίας (1768-1797)*, Athènes 1980.

COUNDOURIOTI

ΚΟΥΝΤΟΥΡΙΩΤΗΣ

Descendants de soldats d'origine albanaise amenés au Péloponnèse par les despotes de Mistra, deux frères, Lazare et Zervas, fuyant le Turc, s'établirent à Hydra vers 1580. Vers la fin du siècle suivant, l'un des descendants de Zervas hérita du village de Koundoura, près de Salamine, d'où le surnom de Koundouriotis donné dès lors à la famille.

Celle-ci comptait parmi les « primats » ou archontes de Hydra lorsque la flotte commerciale de cette île se fit connaître dans les grands ports de la Méditerranée apportant, par l'envergure et le succès de ses opérations, une autonomie de plus en plus marquée aux dirigeants de l'île.

Au début du XIX^e siècle les frères Lazare et Georges Coundourioti se trouvaient à la tête d'une flotille de seize navires et d'une fortune que les contemporains évaluaient en millions de ducats. « Un bonheur commercial sans exemple » (*)... le succès d'expéditions qui « semblaient dépasser la mesure de l'activité humaine » (**) avaient fait de cette famille l'interlocuteur privilégié des émissaires russes, et lui avaient valu le don des portraits de l'impératrice Catherine II et de son fils le tsar Paul, portraits que les souverains autocrates n'accordaient alors qu'aux autres souverains, aux ambassadeurs, ou aux membres de leur propre famille.

Lorsqu'éclata la révolution grecque, les frères Coundourioti se distinguèrent par l'importance de leurs subsides, mirent dix vaisseaux armés à la disposition des insurgés et surent, par leur réputation d'intégrité, non moins que par la vaillance de leurs marins, assurer le succès de nombreuses opérations militaires à une époque où les Grecs étaient particulièrement démunis. La généalogie de cette famille se divise en deux branches, descendant de l'ancêtre commun, Georges, né vers 1735, qui fut le père d'André, marié à Maria, fille de Lazare Kokkinis, un autre primat de Hydra. De ce mariage naquirent deux fils, Lazare et Georges, auteurs des deux branches en question.

La **première branche** descend donc de Lazare, né à Hydra vers 1769, † id. en 1852, qui joua un si grand rôle dans la guerre de l'Indépendance. Il avait épousé Stamata Evagélidi, dont quatorze enfants tous nés à Hydra :

- I. André, né 23 VIII 1805, † 1895.
- II. Dimitri, né 24 VIII 1808.
- III. Maria, née 16 XII 1806, † Athènes 1866, ∞ 1828 à Dimitrios Voulgaris, l'homme politique.
- IV. Hélène, née 1810.
- V. Georges, né 21 V 1811.
- VI. Evagélou, né 1814, † 1885.
- VII. Pandéli, né 11 VII 1812, ∞ Panagoula Tarsanas, dont sept enfants :

A) Lazare, ∞ Despina Akakios, dont :

- 1) Pandéli, né Hydra 1900, † Athènes 17 VIII 1978, donateur de la maison Coundourioti de Hydra au Musée National d'Histoire. ∞ Euphrosyne Goutos, s.p.
- 2) Eléna, née 1903, ∞ Pandéli Petropoulakis.

B) Stamatina, ∞ D. Choris.

C) Condilo, ∞ Nikolaos Zaccas.

D) Maria, ∞ Ioannis Charalambi (fils d'Anastasios Charalambi, archonte de Kalavryta, sénateur, lequel, à l'annonce de venue en Grèce du roi Othon s'y opposa et proposa de nommer l'amiral russe Ricord comme successeur de Capodistria à la Présidence de l'État).

E) Sofia, ∞ Nikolaos Teocharis.

F) André, ∞ Loukia Koukoudakis, dont :

- 1) Panagoula, ∞ Charilaos Iatrakis.
- 2) Condilo.

G) Dimitrios, ∞ Sofia Yourdis, s.p.

VIII. Hélène, née 17 X 1824.

IX. Condilo, née 29 X 1829.

X-XIV. Cinq enfants † en bas âge.



Georges Coundourioti (1787-1858).

(*) G. GERVINUS, *Insurrection et Régénération de la Grèce*, II, Paris 1863, p. 55-56.

(**) RAYBAUD, *Mémoires sur la Grèce*, II, Paris 1825, p. 56.

La branche aînée est par conséquent éteinte. Subsiste la deuxième branche, qui descend de Georges Coundourioti, né Hydra le 20 III 1784, † id. 1858, sénateur, Chef du Pouvoir Exécutif du nouvel État grec 1823-1826, Président du Conseil 1848, Président du sénat sous le roi Othon, ∞ Hélène Théodoraki, d'une autre famille de primats de Hydra, dont :

I. André, né 1821, † Hydra 30 IV 1895, ministre des Affaires Étrangères, ministre plénipotentiaire à Paris 1872-1876, à Constantinople 1876-1888, Grand Maréchal de la Cour 1888-1894, ∞ Charlotte, † Athènes 15 VIII 1897, fille du général Démètre Calerghi et de Sophie Rendis, dont :

A) Georges, né 1852, † Paris 22 X 1908, officier de marine, aide-de-camp du roi Georges I^{er}.

B) Dimitrios, né 1851, † Cioara (Tutova, Roumanie) 1 X 1901, conseiller de légation, ∞ Uranie Constantinidi, dont (1865-1920), dont :

- 1) André, né 1884, † 1948, ∞ Ioanna ..., s.p.
- 2) Olga, née 1887.
- 3) Cléopâtre 1888.
- 4) Carlotta 1889.

C) Elena, née 1852, † 1934.

D) Sofia, née 1861, † 1937, ∞ Constantin Kaloudis.

E) Lazare, né Athènes 1866, † id. 4 II 1942, ∞ Adélaïde Ligieri, née Trieste 1869, † Athènes .. X 1962, dont :

1) André, né Athènes 20 IV 1902, ambassadeur, chef du Protocole au Ministère des Affaires Étrangères, ∞ Athènes 24 IV 1926 Hélène, née Lausanne 28 IX 1906, † Athènes 28 XI 1975, fille de Christodoulo Dallaporta et d'Aglaé Argyropoulo, dont :

a) Alexandre, né Athènes 8 X 1931, ministre conseiller à l'ambassade de Grèce à Washington depuis 1976, ∞ Athènes 1960 Marie Papatzoni, dont :

1. André, né Athènes 7 XI 1961.
2. Hélène, née Athènes 4 III 1964.
3. Georges, né Athènes 26 I 1966.

II. Marie, ∞ : I) ... Mexis et II) Benizelos Kanakaris Roufos, † Patras 28 III 1868, ministre des Affaires Étrangères 1844, auteur de la proclamation de Patras qui, en 1862, amena l'abdication et le départ du roi Othon ; membre de la Régence 1862, Premier Ministre 1863, 1865-1866.

III. Lazare.

IV. Condilo, † 1898, ∞ Athanase Miaoulis, né Hydra 1815, † Paris 1865, officier de l'École Militaire de Munich, homme politique, ministre de la Marine 1855.

V. Anézo, ∞ Ioannis Boudouri.

VI. Calliope, née Hydra 6 XII 1831, † Athènes 16 II 1900, ∞ Athènes 18 X 1859 Alexandre Condostavlo, né Trieste 31 VII 1825, † Athènes 29 VI 1909, ministre des Affaires Étrangères, ministre des Finances, ministre plénipotentiaire à Londres, fils d'Alexandre Condostavlo et d'Angélique Rodocanaki.

VII. Théodore, né Hydra 1824, † La Valette (Malte) 22 VI 1870, consul général de Grèce, ∞ Hydra 10 VI 1849 Lucie, née Athènes 4 V 1831, † île de Poros 23 VII 1875, fille de Paul Negroponte et de la princesse Hélène Handjéry, dont :

A) Elena, née 1850, ∞ Christos Fikiotis.

B) Anézo, née 1851, ∞ G. Lagoudakis.

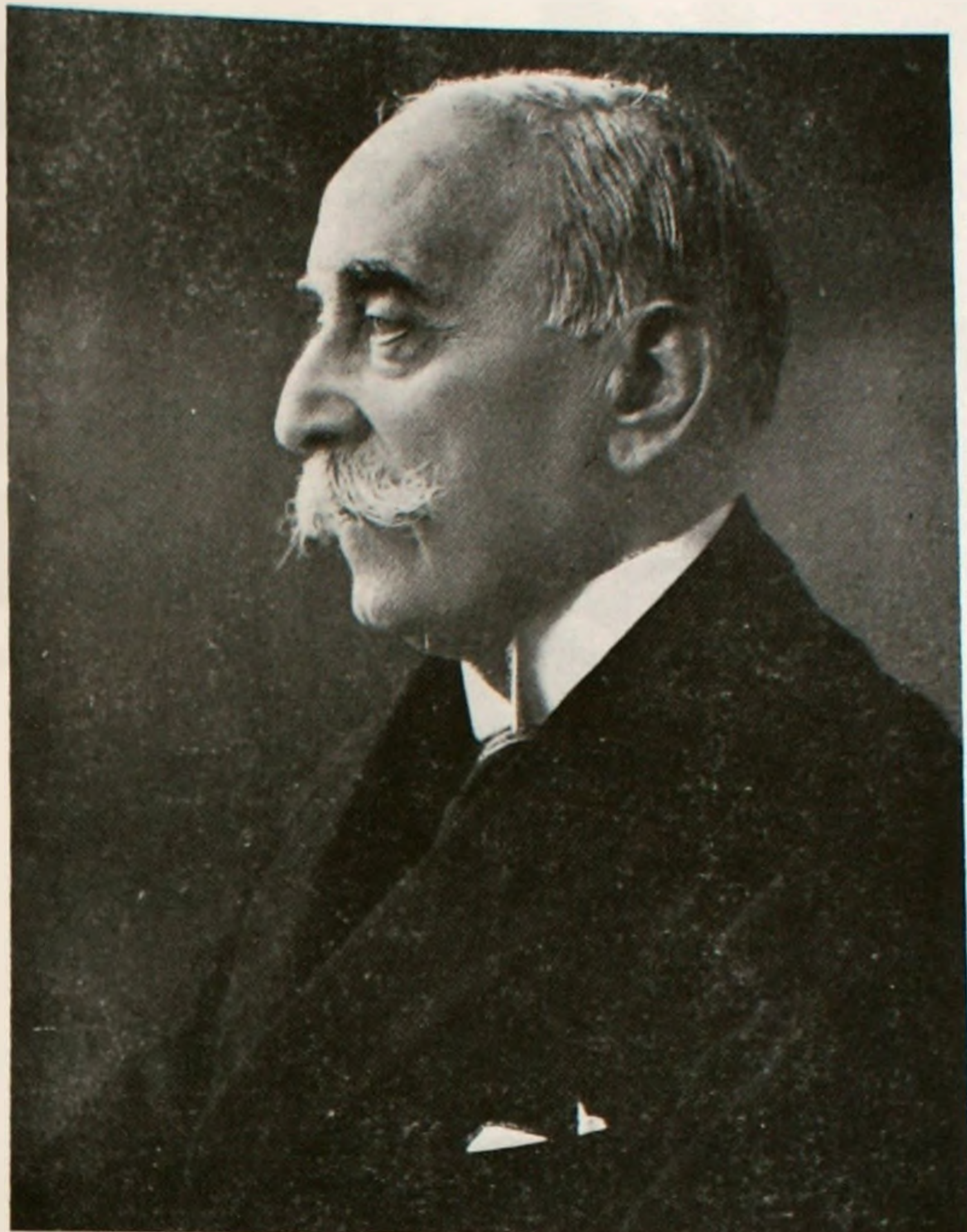
C) Georges, né 1855, † 1925, ∞ Théophanó Kyriakakis, dont une fille :

- Loukia, ∞ Petros Skliris.

D) Paul, né Hydra 2 IV 1856, † au Phalère 22 VIII 1935, amiral, vice-roi de Grèce à la mort du roi Alexandre I (1920), Président de la République Hellénique 1923-1928, ∞ : I) Londres 4 V 1889 Angélique, née Londres 11 VIII 1865, † Athènes 23 VII 1903, fille de Dimitri Petrocokino et de Despina Rodocanachi ; et II) à Hélène G. Couppa, (1876-1957) dont (du 1^{er} mariage) :

1) Lucie, née 26 II 1890, † Athènes 6 VI 1954, ∞ 1911 Alexis D. Stéphanou (1870-1949), dont Dyonissios Stéphanou, né 30 VII 1913, ∞ Alexandra Ralli (dont un fils : Alexis, né 14 X 1946, et une fille : Danaé, née 10 IV 1950, ∞ Stéphane Mavrovitis).

2) Despina, née 1892, † Athènes 1965, ∞ 1913 à Emmanuel Lambrinoudis, né 15 I 1886, † Athènes 23 VII 1903.



L'amiral Paul Coundourioti (1856-1935).

Président de la République Hellénique.

3) Théodore, né Athènes 1898, † Venise 6 X 1953, ∞ 10 VI 1926 Euphémie Calerghi, dont :

- Paul, né Athènes 17 VIII 1928, officier de marine, ∞ 1959 Elena Dandolos.

E) Maria née Hydra 1858, ∞ Ioannis Votsis (leur fils Nicolas Votsis, né à Hydra 19 XII 1877, † Paris 11 IX 1931, amiral, ∞ Londres 19 XI 1907 Despina, née Londres 14 II 1885, † Athènes 29 XII 1918, fille de Léon Argenti et d'Alexandra Petrocokino).

F) André, né 1858 ; G) Lazare, né 1861.

H) Condilo, née 1862, ∞ Dim. Koukoudakis.

I) Calliope, née 1864, ∞ Vassili Boudouri.

J) Ioannis, né Hydra 27 VIII 1865, † Athènes 12 VII 1948, ambassadeur, ∞ 1896 Thalia Athénogénos (1871-1943), dont :

1) Loukia, née 1897.

2) Maria, née 1898, † 1953, ∞ Achille Georgandà, dont une fille, Hélène, ∞ Georges Missios (dont 3 enfants : Marie, née Athènes 26 VI 1947, ∞ Emmanuel Ypsilanti (div.) ; Stéphanos ; Ioanna.

Dès avant la guerre de l'Indépendance, les Coundourioti scellaient leurs lettres d'un écu de gueules au hibou d'or. Support à senestre un dragon de sable. Devise : EMMENE ΕΛΠΙΣΟΝ. (Persévère et espère).

Bibliographie :

G. KRIEZIS, 'Ιστορία της νήσου "Υδρας (Histoire de l'île de Hydra), Athènes 1866 ; 'Αρχαία 'Αδελφών Κουντουριώτη (Archives des frères Coundourioti), 10 vol., Athènes 1920-1936.

A. LIGNOS et N. HALLIORIS, 'Ιστορία της Οικογενείας Κουντουριώτη (Sur l'histoire de la famille Coundourioti), dans le périodique « Το Μελόν tis Hydraz », 1952, 1954, 1955.

RAYMOND MATTON, Voyage à Hydra, L'Hellénisme Contemporain, VIII, Athènes, nov-déc. 1954, p. 470-479 ; id. Hydra et la guerre maritime 1821-1827, Athènes 1953.

CURCUMELLI,

ΚΟΥΡΚΟΥΜΕΛΛΗΣ

Inscrits au Livre d'Or de Céphalonie en 1593, les Curcumelli habitaient cette île dès le siècle précédent. Ils se signalèrent par leur dévouement à la foi orthodoxe et donnèrent plusieurs grands Protopopes. Vers 1750 une partie de la famille alla résider à Corfou, où elle entra au Grand Conseil.

La généalogie remonte à Kiriakouli Curcumellis, prêtre vers 1490, résidant dans un village qui devait par la suite prendre le nom de Curcumellata. Les représentants actuels descendent de Demetrius C., né 1810, † Corfou 1885, avocat, député au Parlement Ionien, régent de Corfou en 1862, puis (1868) député au Parlement Hellénique, décoré (1857) de la Croix de Commandeur de l'Ordre britannique de Saint-Michel et Saint-George, ce qui lui donna le privilège de s'intituler « Sir ». ∞ 1835 Elisa, fille de Nicolo Rodostamo, député au Parlement Ionien, et de Maria Capodistria, qui lui donna trois filles et deux fils. Ceux-ci prirent le nom de Curcumelli-Rodostamo par décret ministériel de 1902 :

I. John, né 2 VII 1839, ∞ Onorina, fille de Spiridion Valaoriti, ministre, dont :

– Nicolas, né 5 III 1868, † 17 VII 1890, s.p.

II. Corinne, née 21 XI 1840, ∞ ... Dent, amiral de la marine britannique.

III. Elena, née 1842, † ..., ∞ à Zanbattista Ventura, ndC.

IV. Euphrosyne, née 1843, ∞ major Jettars, de l'armée britannique.

V. Petro, né 29 IX 1853, † 29 XII 1909, ∞ 28 II 1889 Mina, née à Tsarskoe Seló 23 VII 1868, fille de Pierre Scaramangà et de Polymnie Ralli, dont :

A) Demetrio, né 11 V 1890, ∞ Maria, fille du comte Giorgio Flamburiari, noble de Zante, et de Catherine Petrocokinó, dont :

1) Pietro, né 13 V 1921.

2) Nadine, née 11 V 1923.

B) Elisabetta, née 1892, ∞ Nicolas Aspiotis.

Utilisant l'ancien blason de sa famille, Sir Demetrius Curcumelli se fit composer à Londres, par le Royal College of Arms, des armoiries dans le style de l'imposante héraldique victorienne : *d'argent, à un écusson parti, 1^{er} d'argent chargé en chef de trois étoiles de gueules, mal-ordonnées (1,2) et en pointe, d'une étoile surmontée de deux croissants superposés, du même ; 2^e de gueules à trois bandes d'argent, au chef du même émail à la croix du même métal ; l'écusson est timbré d'une couronne d'or à sept perles ayant comme supports deux léopards lionnés au naturel, couronnés d'or et posés sur un listel entortillé d'argent, à la devise en caractères de noble : NE CEDE MALIS SED CONTRA et soutenu par un arabesque d'or. Couronne de noble.*

Bibliographie : ERR.

DALLAPORTA

ΔΕΛΛΑΠΟΡΤΑ

Ancien lignage de feudataires vénitiens en Crète, attesté dès le XIII^e siècle. Certains des membres de cette famille se convertirent de bonne heure à l'orthodoxie.

A la fin du XIV^e siècle, un Leonardo Dallaporta, poète et légiste, servit la Sérénissime dans différentes missions diplomatiques. Giorgio D. fut évêque catholique de Corfou à partir de 1348. Conseiller aulique de la reine Jeanne de Naples, nonce apostolique, archevêque de Capoue, il mourut en 1357.

La famille s'établit à Céphalonie dès la fin du XVI^e siècle, bien avant la conquête de la Crète par les Turcs. Abondamment possessionnée, notamment à Schinea et à Dallaportata, elle fut inscrite au Livre d'Or de Céphalonie en 1593.

Nicolo, né 1774, † 1860, Dr. en médecine de l'université de Padoue, fut régent de Céphalonie 1834-1838 et député au Parlement ionien. De nombreux membres de cette famille s'établirent au siècle dernier à Athènes, à Odessa, aux Indes, à Marseille.

Cette famille est encore représentée dans de nombreuses branches, dont ERR donne la généalogie jusque vers 1920. Plusieurs des branches vivant en Grèce n'ont pu être suivies dans leur développement jusqu'à ce jour. Nous nous limiterons à indiquer la filiation d'une seule, vivant actuellement en France et à

Athènes. Le premier ancêtre à partir duquel les documents prouvent un lien généalogique ininterrompu a été Alvisé D., stradiote vénitien établi à Céphalonie tout au début du XVI^e siècle. Il fut l'ancêtre à la septième génération de Spyridion, † après 1781, protopope de Céphalonie, et du frère de celui-ci, Christodoulo, lequel eut plusieurs enfants, dont Panaghi, † Corfou 1852, avocat, député au Parlement Ionien, ∞ Zuanna, fille d'Anastasio Gaeta, dont :

A) Christodoulo, né 1797, † 1850, ∞ Maria Geroulano, dont descendance à nos jours.

B) Zuanne, né 1804, † 1872, négociant à Odessa, ∞ Catherine Zaharoff, tante du futur milliardaire, † 1881 ; Dr. en droit de l'université de Bologne, magistrat à Corfou, ∞ Anastasie Voultsos, † Athènes 7/ 19 1893, dont :

I. Christodoulo, † à l'incendie du Palais Royal de Tatoi .. XI 1916, officier, ∞ Aglaé Argyropoulo, dont :

a) Spyridion, né Athènes 2/14 I 1895, ∞ : I) Yvonne Williams-Crisinel et II) Casablanca (Maroc), 14 X 1933 Mathilde de Pessonneaux du Puget, née Gassin (Var) 16 VII 1905, † Fontenay (Essonne, Fr.) 25 XII 1978, dont :

1) (du 1^{er} lit), Jacqueline, née Athènes 23 IX 1923, ∞ Casablanca 15 I 1955 Fosco Marini.

2) (du 2^e lit), Christian, né 30 VII 1935, officier dans l'armée française, ∞ Paris 19 V 1959, Marie-Andrée Daix, diplômée de l'École des langues orientales (russe), née Romans (Drôme, Fr.) 25 III 1937, dont :

– Véronique, née Paris 15 XII 1959.

– Vincent, né Romans (Drôme, Fr.) 27 IV 1962.

– Jean-François, né Romans (Drôme) 22 VIII 1963, † Lyon 8 V 1976.

– Christophe, né Toulouse 18 IX 1964.

3) François, né 17 VIII 1937, ingénieur, ∞ Annecy (Haute-Savoie, Fr.) 17 VII 1965 Nicole Chapon, née Chavenay (Yvelines, Fr., 13 VIII 1944), dont :

– Natalie, née à La Tronche (Isère, Fr.) 13 V 1966.

– Nicolas, né St.-Germain-en-Laye 14 I 1969.

– Alexandre, né St.-Germain-en-Laye 29 VI 1971.

– Raphaël, né Dourdan (Essonne, Fr.), 27 IX 1980.

4) Chantal.

b) Hélène, née 28 IX 1906, † Athènes 28 XI 1975, dame d'honneur de la reine Frédérique de Grèce, ∞ André Coundourioti, ministre plénipotentiaire.

II. Dyonissos (Denis), ∞ Julie Roustaud, dont descendance vivant actuellement à Marseille.

D) Nicolas, ∞ Mariana Metaxà, dont descendance vivant en Grèce.

E) Dyonissos, né Argostoli 1813, † La Valette (Malte) 29 II 1851, ∞ Eléna Zaharoff, dont descendance.

D'azur à un cœur de gueules, d'où isse une flèche d'or posée en pal, la pointe en haut, brochante sur une accolade reliant deux pals aiguisés posés sur deux marches formant portail, le tout d'or, posé sur un tertre du champ, soutenu par deux léopards lionnés d'or et accompagné en chef d'une couronne d'or à trois fleurons et deux trèfles de perles.

Bibliographie : ERR.

F.O. CALDERADIS, *Aux mânes vénérés d'Anastasie Dallaporta née Voultsos, de Zante, Athènes 1893.*

DANDOLO

ΔΑΝΔΟΛΟΣ

Les Dandolo – ou plutôt Dandolos – de Corfou sont un rameau hellénisé de l'une des plus anciennes maisons du patriciat vénitien, l'une des *case vecchie* antérieure non seulement à la fermeture du Grand Conseil de 1297, mais à l'an mil, puisque les Dandolo prirent part à l'élection du premier doge en 679.

Les premiers temps de l'histoire de cette famille furent marqués par la lutte sanglante qui l'opposa aux Badoer dans le but de s'assurer de la suprématie politique dans les affaires de la Sérénissime, lutte au bout de laquelle aucun des deux partis aristocratiques ne put remporter la victoire.



Dellaporta.

Blason ornant une pièce de harnachement (Archives de la Société Héraldique d'Athènes voir aussi p. 99).

Les Dandolo donnèrent à Venise des évêques, des patriarches, des ambassadeurs, de nombreux hommes d'Etat, des écrivains et quatre doges : Enrico (1192-1205), Giovanni (1280-1289), Francesco (1328-1339), et enfin Andrea (1342-1354), l'ami de Pétrarque et celui qui fit composer le **Liber Blancus**, recueil des traités conclus par la Sérénissime avec les états italiens, et le **Liber Albus**, collection des traités signés avec les puissances d'Orient. C'est surtout le premier de ces doges qui nous intéresse ici, Enrico, celui qui, bien qu'aveugle, présida à l'organisation de la IV^e croisade et à la prise de Constantinople, où il mourut en 1205 après avoir acquis la Crète du marquis de Montferrat.

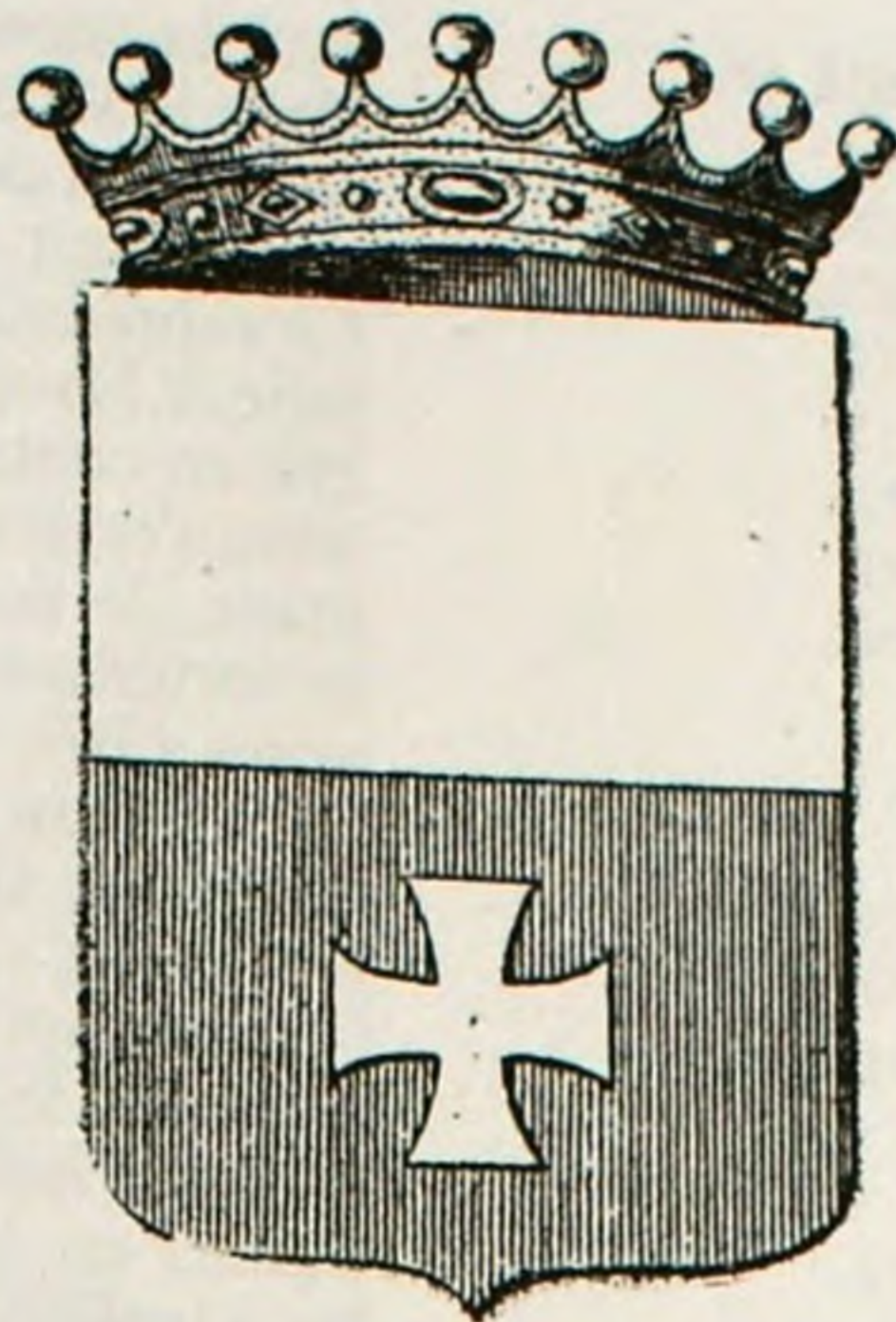
Les Dandolo, parents du doge, comptèrent parmi les grands bénéficiaires de la victoire des croisés catholiques sur l'empire byzantin. Fantino, son fils, fut nommé évêque de Constantinople ; plus tard, les descendants de Raineri Dandolo, un autre fils, jouèrent un rôle important parmi les grands feudataires de la Crète vénitienne.

En 1570, Nicosie assiégée par les Turcs était défendue par Niccolò D. Il fut exécuté devant la cathédrale après la prise de la ville, en même temps que l'évêque Contarini, et sa tête fut envoyée à la garnison vénitienne retranchée dans Famagouste.

Cette antique famille s'éteignit à Venise au début de notre siècle, mais le nom continue à être porté par les descendants d'un pharmacien israélite converti au catholicisme en 1759, qui avait pris le nom de son parrain, un Dandolo du lignage patricien. C'est à ces autres Dandolo qu'appartenait le tribun qui se signala à la tête du parti révolutionnaire français lors de l'annexion de Venise par les troupes – alors républicaines – de Napoléon III. Il reçut par la suite le titre de comte de l'empire français.

Quant à la branche grecque des Dandolo, elle était issue des feudataires possessionnés en Crète, lesquels, depuis le XIII^e siècle, faisaient partie du Grand Conseil de l'île.

Lors de la conquête turque (1669), Bastiano D., président de l'université (le sénat) de Candie, et son frère Piero quittèrent la Crète et s'établirent à Corfou. Les deux filles de Piero épousèrent l'une un comte Gonemi, l'autre un comte Dusmani ; son fils Zuan, mort en 1723 et enseveli dans la cathédrale catholique, fut le père d'une comtesse Dadichis, d'une fille, Isabella mariée à Anastasio Trivoli-Pieri, et d'un fils qui, par amour d'une Grecque, l'épousa et se convertit à la religion orthodoxe. Leur fils Antonio, qui passait pour grec, épousa une de ses cousines Dadichis. Il en eut trois filles, mariées « à des personnages très riches et très respectables » de Corfou, dont le généalogiste de la famille ne donne malheureusement pas les noms, et un fils Spyridion, † 1794. De ce dernier naquirent une fille, mariée au comte Giorgio Bulgari, (et par conséquent mère du comte Spiridion Bulgari, président de l'Etat des Iles Ioniennes en 1833), et un fils, Antonio, né en 1788, avocat, officier dans l'armée française, puis député au Parlement Ionien, époux d'Anna Paladà, des anciens nobles feudataires de Candie, dont les enfants continuèrent la famille.



Dandolo.



Antonio Dandolo

Au cours de ses voyages de jeunesse dans plusieurs pays d'Europe, Antonio Dandolo, noble de Corfou avait acquis une solide culture et des relations politiques. Si l'on croit l'autobiographie fort élogieuse, qu'il imprima en 1861, il aurait, dès 1817, publié en France des brochures plaidant en faveur de la résurrection de la nation hellénique. Esprit agité, doué d'une plume féconde, profondément dévoué à la cause grecque, il fit cependant preuve d'une application très variable dans la défense de cette cause : réservé si les circonstances comportaient des risques, bruyant si l'adversaire était inoffensif.

Ainsi, malgré son jeune âge, il s'abstint en 1821 d'aller combattre les Turcs. Il explique lui-même, dans son autobiographie écrite à la troisième personne : « ayant eu le malheur de perdre son frère unique en 1818, et s'étant marié en 1820, en sorte que l'heureuse résurrection de la Grèce le trouva père d'un fils de quelques jours, il ne put pas se rendre en personne, comme il l'aurait désiré, là où ses conationaux et ses compatriotes versant un sang généreux cueillaient des lauriers immortels »

Même comportement face à l'administration britannique des îles ioniennes :

« Il ne tarda pas à se trouver en bons rapports avec l'élite des résidents anglais à Corfou, qu'il recevait cordialement tant en ville que dans ses maisons de campagne, tout en se plaignant, toujours franchement et publiquement, du tort que le représentant de la couronne britannique avait fait aux droits et aux intérêts du pays par la constitution qu'il lui avait donnée. »

Élu député en 1833, il se mit à la tête de l'opposition, mena une vigoureuse campagne comme orateur et journaliste, dans des nombreux opuscules qu'il fit imprimer à propos d'une foule de sujets à l'ordre du jour. Il attaqua la primauté du pape, la politique anglaise, fit ajouter au catalogue des fêtes chômées quatre fêtes religieuses, disserta sur la Question d'Orient. Personnage original dans la meilleure tradition des anciennes familles ioniennes, le comte Dandolo enleva au Sénat le droit d'élire les évêques orthodoxes, rendant ce droit au clergé, selon les canons de l'Eglise orientale ; il augmenta le nombre des fontaines publiques, et fut un maire et un député très actif. « Le comte Dandolo », écrivait-il de lui-même, « sait manier la plume en plusieurs langues : c'est un polémiste lettré autant que fécond. Il a vécu dans l'intimité des auteurs classiques, dont les maximes ornent à propos ses écrits. Le catalogue de ses travaux imprimés est une longue liste ».

Blason :

Tranché d'argent et de gueules, ou encore : tranché d'argent et d'azur, à six fleurs de lys (3.3), de l'un à l'autre. Bartolomeo Dandolo, diplômé de l'université de Padoue en 1648, portait de sable et de pourpre, à une croix d'or. Ou encore : coupé : au 1^{er} d'or plein ; au 2^e de gueules à une croix pattée (d'argent), ou aussi, à Zante : coupé : au 1^{er} d'azur à trois fleurs de lys rangées, d'argent ; au 2^e d'argent, à trois fleurs de lys, rangées, d'azur. Qui ne sont pas les armoiries des Dandolo, patriciens de Venise.

Bibliographie :

Chevalier Antoine DANDOLO, *Les îles ioniennes. Étude historique*, Paris 1861.
Ferruccio AMIGONI, *Le case vecchie del patriziato veneto*, Rivista Araldica, Rome, 1950, p. 181.



DELLADECIMA,

ΔΑΛΛΑΔΕΤΣΙΜΑ

Feudataires vénitiens en Crète, établis à Céphalonie vers l'année 1500 et inscrits au Livre d'Or entre 1593 et 1604. Concession du titre de comte par décret du doge Mocenigo (22 I 1704) en récompense des nombreux services rendus à la République. Concession du fief des îles de Casto et de Calamo par décret du provvediteur général Grimani (6 XII 1706) et ce par ordre de primogéniture.

Concession par le doge de Venise du titre de chevalier de Saint-Marc (décret du 31 VII 1685) à Angelo D., † à la bataille d'Etolico 1687, sopracomito de galère, commandant d'un corps de quatre cents stradiotes équipés à ses frais, grâce auxquels il reprit Leucade aux Turcs. Il soumit ensuite plus de quatre vingts villages du Péloponnèse et en transporta les habitants dans Leucade libérée.

On trouve une famille du même nom inscrite au Livre d'Or de Corfou en 1763. *D'azur au chef chargé d'un épi de maïs d'or, posé en pal, accompagné en pointe d'une grappe de raisin flanquée de deux feuilles de vigne, le tout au naturel, l'écu traversé d'une fasce d'or chargée de trois croix grecques, accostées, de gueules.*

Bibliographie : Sulla storia della mortale malattia del prestantissimo Conte Demetrio della Decima, Corfou 1844 ; ERR.

DELIYANNI

ΔΕΛΗΓΙΑΝΝΗΣ

Paraphrasant Chateaubriand, qui, avec son « Itinéraire de Paris à Jérusalem » avait ouvert la voie au philhellénisme français, le consul de France à Janina, Pouqueville, exaltait le courage des premiers combattants de la guerre de l'Indépendance et s'exclamait, dans le 5^e volume de son *Voyage en Grèce*, p. 65 : « Hellènes, le chantre des martyrs vous convie aux fêtes de la victoire, et moi j'apprendrai au monde les noms des premiers héros ».

Dans le deuxième volume de son « Histoire de la Régénération de la Grèce », p. 352 il précisait : « La partie de la Haute Arcadie, où l'Alphée prend ses sources, s'agite à son tour à la voix redoutable des Deli-Iani, famille puissante, restée fidèle au Dieu de ses pères, composée de sept frères. Canelos, l'aîné de cette race historique qui se prétend issue des nobles sires de Champagne, rassemble aussitôt ses paysans. Les Turcs battus de toutes parts se dispersent, et il s'empare du château de Carytène, d'où il annonce aux chrétiens le règne de la Croix et de la Liberté ».

Le cadre de cette héroïque description est juste, les détails le sont moins ; l'on ne sait d'où Pouqueville a tiré la légende généalogique relative aux nobles sires de Champagne. Canelos Deliyanni était le cinquième frère, non l'aîné, et sa race n'en était en 1821 qu'au tout début de son rôle historique, qui la destinait à s'illustrer dans l'histoire moderne de la Grèce. Abondamment possessionnée dans le Péloponnèse, où ses propriétés s'étendaient entre Sparte et l'ancien château-fort de Carytène, l'actuelle Gortynie, la famille portait à l'origine le nom de Papagiannopoulo.

Le nom de Deliyanni (Yanni « le téméraire ») était porté, dans la seconde moitié du XVIII^e siècle par un personnage dont les Deliyanni de plus tard ne semblent pas avoir été proches parents, et qui était le hodjabachi de Gortynie, natif du village de Tsarna. Ce représentant du Péloponnèse auprès des autorités turques, installé à Nauplie, était en relations avec l'évêque de Mistra, qui le mit en contact avec les émissaires russes de l'amiral Orlov. Aussi, lorsqu'éclata l'insurrection de Morée contre la domination ottomane, le hodjabachi Deliyanni fut emprisonné avec ses fils dans la forteresse de Nauplie où les Turcs les décapitèrent tous, peu après 1769. Un seul des fils, Néophyte, put s'enfuir en Russie sur un vaisseau russe. Comme à d'autres réfugiés grecs, l'impératrice Catherine II lui donna des terres dans les territoires conquis sur les Tatars, notamment à Taganrog.

Le nom de Deliyanni fut relevé alors par Ioannis Papagiannopoulo, le secrétaire du hodjabachi décapité. Homme instruit, il fit assez rapidement fortune, devint aga de Morée en 1787, et se signala en 1804 en organisant les unités militaires de lutte contre les klephtes, d'où l'inimitié que devait plus tard vouer Colocotroni à la famille Deliyanni. Devenu trop puissant, il tomba victime d'intrigues nouées à Constantinople dans l'entourage de ses fils, et fut décapité à Langada, le 16 II 1816, par une bande de spahis turcs. Sa tête fut envoyée comme trophée au sultan, tandis que les traces de son sang, pieusement préservées sur les parois de la pièce où il avait trouvé la mort, servirent aux affiliés de l'Hétairie à prêter serment lors des réunions secrètes qui préparaient la révolution.

De son mariage avec Marina Petropoulo, l'aga de Morée avait eu douze enfants :

I. Sofiano-Agnostis, né vers 1771 à Langada, † Athènes 5 V 1857, *vékil* du Péloponnèse auprès de la Sublime Porte depuis le début du XIX^e siècle jusqu'en 1821. Membre marquant de l'Hétairie dès les débuts de celle-ci, membre du Comité Insurrectionnel du Péloponnèse 1821, membre du Pouvoir Exécutif, puis de la Commission Nationale d'Épidaure, enfin président du Sénat. ∞ Smaragda Tambacopoulo, † Athènes 1852, fille d'un banquier de Tripolitza, dont il eut :

A) Charalambos, ∞ Catherine, fille du général Georges Karaïskaki, le héros de la guerre d'Indépendance. L'Encyclopédie Nationale Hellénique nous apprend que Catherine apporta en dot à son mari les 1400 ares de vignobles reçus par son père comme récompense nationale.

B) Euphrosyne, ∞ Epaminondas Skoufos Moraïtini, frère de Nicolas Skoufos, gouverneur d'Egine.

C) Catherine (« Doudou »), ∞ Léonidas Mélétopoulo, démogéronte de Mistra, président du tribunal de Laconie 1829, maire de Sparte, (frère du général Dimitri Mélétopoulo, beau-frère d'Andreas Londos, autre homme politique des premières années de l'État grec).

D) Ioannis, né Constantinople vers 1812-1815, † Paris 12 I 1876, diplômé en droit de l'université de Paris, secrétaire général du Ministère des Affaires Étrangères pendant près de trente ans, ministre au Caire 1862, puis à Constantinople 1868, député de Gortynie. ∞ Eurydice Sugduri, née Hermoupolis dans l'île de Syra vers 1830, † Athènes 9 VIII 1919, dont :

1) Marie, née Athènes 21 IV 1867, † Reggio di Calabria 10 VIII 1883.

2) Petro (« Petikos »), né 1870, † Athènes 14 V 1945. ∞ Marie Valaoriti, née 13 V 1880, † Athènes 24 I 1966.

E) Petro, né à Constantinople vers 1813, † Athènes 27 VII 1872, ministre des Finances 1850, des Affaires Étrangères 1863, 1864, 1868, ministre à Constantinople 1864-1868 où il fut remplacé par son frère. ∞ sa cousine, Cléopâtre Christodoulo, dont :

1) Nicolas, né Athènes 1845, † Paris 1910, député, Président du Conseil et ministre des Affaires Étrangères 1905, ministre à Belgrade 1881-1885, puis à Paris 1885-1895, ∞ Smaragda Baltazzi, dont :

a) Petro, né 1874, † Athènes 1954.

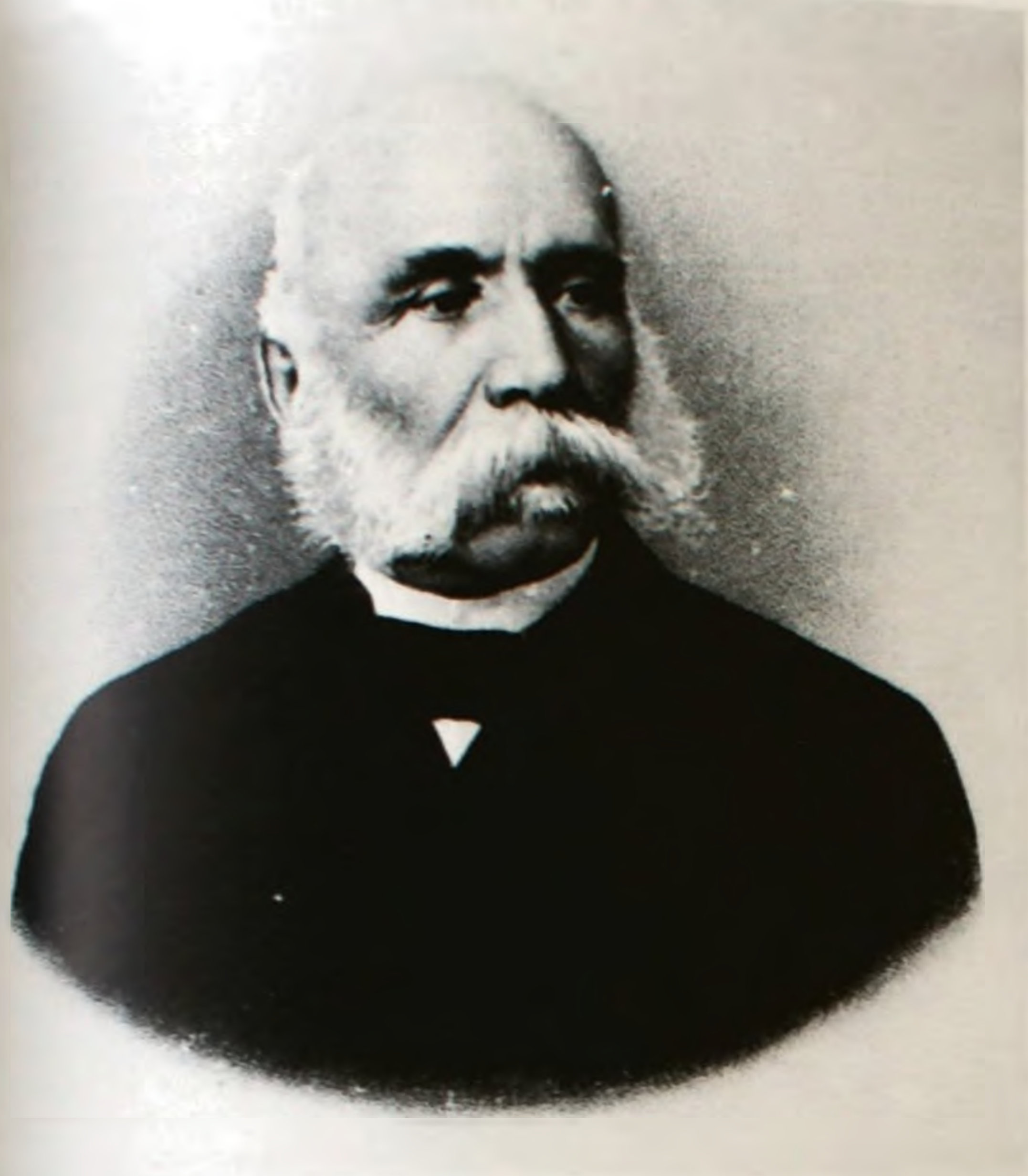
b) Aristide, né 1876, † en France 17 VII 1900.

c) Marie, née 1879, † suicidée Paris 9 VIII 1900.

F) Antiope, † jeune.

G) Aristide, † jeune.

H) Dimitri, † Athènes vers 1879.



Théodore Déliyanni (1823-1905).

II. Georges, né 1773.

III. Anastos, né 1775, marié : I) ... et II) Catherine Doukomanos dont descendance subsistant actuellement.

IV. Théodore, né vers 1777, † 1824 emprisonné par les Turcs dans la forteresse de Tripolitza. Selon la tradition, aurait été l'émissaire des Hétairistes auprès du général Bonaparte et d'Ali pacha de Janina. Aga de Morée 1816-1821, il se rallia au prince Ypsilanti lors du mémorable dîner d'initiation à la révolution qui se tint chez son beau-frère Antonopoulo. ∞ Hélène, fille du drogman du Péloponnèse, Sotiraki Kougéa, dont :

A) Vassili, né vers 1799, député de Gortynie, ∞ ... Téocharopoulo, dont :

- 1) Ioannis.
- 2) Théodore.
- 3) Aspasié.
- 4) Smaragda.

V. Canello, né Langadia 1780, † Athènes 1862*), l'un des généraux les plus réputés de la guerre d'Indépendance ; fondé de pouvoirs, puis président de la Première Assemblée 1843, auteur d'une « Histoire de la Révolution » ∞ Athanasia Papatzoni, † 1 XII 1868, de la famille des archontes, dont :

A) Thémistocle.

B) Marioritsa, fiancée à Colino Colocotroni lors de la tentative de réconciliation des deux familles, ∞ Dimitri Chryso-spathi.

C) Ioannis.

VI. Athanasia, née vers 1781, ∞ Athanasios Antonopoulo (de la famille des archontes de Dimitsana, neveu du métropolite Joseph de Thessalonique), l'un des hommes politiques les plus actifs après 1821.

VII. Dimitri, né vers 1783, † 1848, général en 1825, ∞ Staidoula, fille du capétan du château de Vitino, dont :

A) Anetta, ∞ Nicolas Papalexopoulo.

B) Ioannis, ∞ Hélène Darà, dont descendance subsistant actuellement.

VIII. Constantin, né 1786, † 1853, prit part à de nombreux combats de la guerre pour l'Indépendance, ∞ : I) Euphrosyne Casso ; II) Garoufalia Kopanitsa (div., remariée Soutzo) ; et III) Zacharoula Bénaki, dont : du 1^{er} lit :

*) Vovolini, op. cit. II p. 185, le fait mourir en 1855. Beaucoup d'autres dates de cet article sont erronées.

A) Ioannis, ∞ Mariora Cassimatis, dont :

1) Andreas.

B) Léonidas, † Athènes 1904, ∞ Finareta Anagnostopoulo, † Athènes 14 XII 1944, dont :

1) Constantin, † 1913.

2) Pénélope, † Athènes 14 VI 1935, ∞ Marko Dimitrakakos.

3) Georgo, † Athènes 1920, ∞ Catina Zigounakis, dont :

- Finareta, ∞ : I) ... Zafiriou, et II) ... Liakakos.

- Léonidas.

- Maria, ∞ Nicolas Koudis.

4) Théodore, né 1883, † Athènes 1962, ∞ Xanthó Mamouri Gouras, † Athènes 15 VIII 1968, (petite-fille du général I. Mamouri Gouras), dont :

- Léonidas.

- Ioannis, ∞ Anna Lemoni, dont : Théodore.

5) Ioannis.

6) Euphrosyne, † Athènes 29 XI 1965.

7) Nicolas.

8) Marina, † Athènes 18 VII 1979, ∞ Spyridion Mostra.

C) du 3^e lit : Pénélope, ∞ Dimitri Savarà, député, ministre de l'Éducation ministre de la Justice.

IX. Panago (Panayoti), né Langada 22 IV 1788, † Nauplie 16 VIII 1839, aga du Péloponnèse avant 1821, et ensuite l'un des chefs les plus connus de la guerre de l'indépendance, pour laquelle il sacrifia sa fortune. ∞ Éléna, née Tripolitza 16 I 1799, † Athènes 28 III 1852, veuve de Stavrakis Iovikis, zaraf de Constantinople, et fille de Théodose Michalopoulo, drogman du Péloponnèse, dont :

A) Théodore, né Langada 12 V 1823, † assassiné Athènes 31 V/14 VI 1905, secrétaire du roi Othon, ministre à Paris, ministre des Affaires Étrangères 1863, 1869, 1878, représentant de la Grèce au Congrès de Berlin 1878. Six fois Président du Conseil : 1885 avec les portefeuilles des Finances et des Affaires Étrangères ; 1890 avec celui de l'Intérieur ; 1891 avec ceux de l'Intérieur et des Finances ; 1895 et 1902 avec celui des Finances ; et 1904, avec celui de l'Intérieur. Il fut, avec son grand adversaire Charilaos Trikoupis, le plus marquant des hommes politiques de la Grèce dans la deuxième moitié du XIX^e siècle. Orateur passionné, il sut flatter les rêves nationalistes de ses compatriotes. Tué par un exalté opposé à la loi sur la fermeture des maisons de jeu qui venait d'être promulguée. Le peuple grec fit de ses funérailles une apothéose.

B) Nicolas, né Nauplie 1831, † Athènes 16 X 1898, magistrat, Président de la Cour de cassation, ministre des Affaires Étrangères 1895. ∞ Athènes 21 IV 1869 Sophia Georgandopoulo, † 2 IV 1929, dont :

1) Hélène, † Athènes 1 XII 1954, ∞ Nicolas Athanasiadi.

2) Epaminondas, † Athènes 3 VII 1964.

3) Marina, † Athènes 14 I 1896.

4) Euphrosyne, † Athènes 1 III 1929, ∞ Léonidas Téocharis.

C) Constantin, né à Nauplie 1833, † Athènes 13 X 1898, docteur en médecine des universités de Paris et de Berlin, professeur puis recteur Berlin, professeur puis recteur de l'université d'Athènes.

D) Mariora, ∞ Costaki Farmakopoulo.

E) Callirhoé, ∞ Théodore Michalopoulo.

X. Hélène, née 1792, ∞ Assimaki Zaïmis.

XI. Nicolas, né Langada 1795, † 1867, membre de l'Hétairie, monarque d'Eubée, député et maire de Corinthe ∞ Catherine Notarà, dont :

A) Athina. B) Georges. C) Eudoxie, † tous trois sans postérité.

D) Chariclée, ∞ Dimitri Botzari.

E) Jean, né 1819, député de Corinthe, ministre de l'Intérieur 1876, Président de la Chambre, ∞ Maria Papalexopoulo, de la famille des archontes de Nauplie, dont :

1) Nicolas, né 1853.

2) Irène, ∞ Spyridion Notarà.

3) Angélique. 4) Katina.

5) Zaphira.

6) Dimitri, banquier à Londres, éditeur du « Cosmopolitane Financier ».

7) Athina.

- 8) Spyro, né 18 XII 1870, † 1934, député de Corinthe, ∞ : I) 1912 Sévastie Christodoulidi, II) Emilia Nazos, s.p., dont :
Ioannis, né Athènes 29 VII 1913, fonctionnaire de la Banque de Grèce, Fondateur et Président de la « Société Patriotique des Descendants des Combattants de 1821 », ∞ : I) Elli, fille du Dr. Manikopoulo, II) ... Srika (div.), et III) Henriette Mazaraki, dont :
- (du 1^{er} lit) Maria, née 14 VII 1937.
- (du 2^e lit) Catherine, née 28 XII 1942.

Bibliographie :

D. KANDILOROS, Οι Δελιαννίτοι (Les Deliyanni), dans « Διαλέξεις της Εθνικής Εκατονταετηρίδος » (1830-1930), Athènes, p. 205-207. Communication de M. P. KAYAS ; L'article consacré à cette famille par Vovolinis, op. cit., II, p. 185, contient de nombreuses inexactitudes. Généalogie manuscrite sous forme d'un schéma de filiation, communiquée par M. Ioannis S. Deliyanni.

DOMENEGHINI

ΔΟΜΕΝΓΙΝΗΣ

Attestée au Levant dès 1645, avec Pietro D., sopracomito de galère vénitienne dans les combats contre les Turcs, la famille se replia sur Zante après 1669, date de la conquête de Candie par les Ottomans. Enrichie par la suite dans le commerce, elle obtint vers 1760 de la Dominante le monopole de la fabrication des cartes à jouer pour l'archipel ionien. A la fin du XVIII^e siècle Nadale Domeneghini se fit à Zante l'un des principaux meneurs du parti favorable à la Russie, et fut inscrit au Livre d'Or en 1791 grâce aux pressions russes, contre la volonté des sénateurs nobles de l'île.

Nadale (Nathanail) D., né Zante 11 XI 1865, † id. 1935, fils de Giovanni et de Caterina Carrer, fut préfet de Corfou en 1909, et un homme de lettres distingué.

La famille subsiste de nos jours.

Une pierre tombale, préservée au Musée de Zante, richement sculptée, représente le blason des Domeneghini : *d'argent à l'aigle à deux têtes de sable, barrée d'argent et flanquée de deux bannières aux hampes terminées en fers de lance et aux flammes de gueules, posées, celle de dextre en bande, celle de senestre en barre ; au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or posées en fasce. Couronne de noble.*

DRAGOUMI

ΔΡΑΓΟΥΜΗΣ

Selon la tradition de famille, descendants de Dragomas, protopallicare albanais de Skanderbeg au XV^e siècle. Ils vécurent à Voyatzico en Macédoine, puis à Constantinople, et enfin, après 1821, à Athènes, et jouèrent un rôle éminent dans l'histoire contemporaine de la Grèce.

Marc Dragoumi, fils d'Athanase, né vers 1770, † Athènes 1854, étudia à l'École du Phanar, commença sa carrière comme secrétaire du prince de Valachie Jean Caradja ; membre de l'Hétairie, on le trouve en 1821 en Moldavie avec les bataillons d'Ypsilanti, puis en 1822 à l'Assemblée de Trézène où il représentait la Macédoine parmi les députés de la nation Hellénique réunis pour la première fois.

Marié à Zoé Deliyanni, il en eut deux fils :

I. Ion, né Constantinople 1807, † Athènes 30 VI 1872, ∞ Athènes 1838 Chariclée Paparrigopoulo, † Athènes 15 XII 1874, dont :

A) Constantin, né Athènes 14 XI 1843, † id. 19 X 1926, ∞ Athènes 29 IV 1879 Catherine, fille de Nicolas Valaoriti, dont :

- 1) Chariclée, née 27 VII 1880, ∞ ... Valsamaki.
- 2) Pulchérie, née 18 III 1883, ∞ ... Aliféris.
- 3) Hélène, née 1885, ∞ ... Mathas.

B) Hélène, née le 1 XI 1845, † 23 III 1914, ∞ Pandeli Georgandà.

C) Marco (1847-1858).

D) Manuel, né Athènes 4 VII 1850, † 13 X 1917, ∞ Liverpool 25 X 1886 Catherine Psychas, † Athènes 7 X 1942, dont :

1) Angélique, née 20 VII 1887, † ..., ∞ l'amiral Georges Skandalis.

2) Chariclée, née Liverpool 12 III 1889, † Athènes 7 X 1941, ∞ Athanase Morianó, banquier.

E) Dimitri, né Athènes 20 I 1855, † Athènes 28 IX 1941, ∞ Julie, fille de Nicolas Paspatis, née Liverpool 22 X 1858, † Athènes 15 VII 1937, femme de lettres, dont :

1) Chariclée, née Liverpool 30 XI 1884, † Londres 1963, ∞ Liverpool 1907 Alexandre Ralli.

2) Arietta, née Liverpool 3 IV 1886, † Athènes 25 X 1965, ∞ l'amiral Jean Yannicosta (1880-1970), fils du général Nicolas Yannicosta (1836-1911) et d'Amélie Foca-Linardatos (1866-1965).

3) Jean, né 7 X 1887, † Athènes 1974, artiste peintre.

4) Nicolas, né 17 III 1889, † Athènes 9 VII 1941, ∞ Amaryllis, née 10 X 1896, † Athènes 27 VI 1963, fille de Miltiade Zanni, dont :

a) Marco, né 1926, Dr. en médecine.

b) Jean, né 1929, établi aux USA.

II. Nicolas, né Constantinople 10 IV 1809, † Athènes 9 III 1879, secrétaire de l'Assemblée de Trézène 1827 ; ministre des Affaires Étrangères 1831 et 1862 ; nomarque des Cyclades 1834-1836 ; l'un des trois fondateurs, avec Alexandre Rizo-Rangabé et Const. Paparrigopoulo, de la revue historique et littéraire « Pandora », et du périodique athénien « Le Spectateur de l'Orient », ∞ Athènes 1839 Euphrosyne, fille de Stéphane Georgandà, née Constantinople Georgandà, née Constantinople 1818, † Kifissia 1915, dont :

A) Marco, né Athènes 20 VI 1840, † id. 12 III 1903, ministre de Grèce à Bucarest 1882, puis à Vienne ; ministre des Affaires Étrangères 1887-1891. Écrivain. ∞ Saint-Petersbourg 10 VII 1869 Elisaveta Alexandrovna Novikov, † 18 II 1904.

B.) Stéphane, né Athènes 14 I 1842, † Kifissia 17/30 IX 1923, député à de nombreuses reprises de Mégare et d'Attique entre 1879 et 1895, 1899-1906, en 1910 et 1920, ministre des Affaires Étrangères 1886, 1893, de l'Intérieur 1888-1890, de la Justice 1890-1893 ; Président du Conseil 1910, Gouverneur de la Crète 1912, puis de la Macédoine 1913 ; auteur de nombreuses publications d'histoire et d'archéologie. ∞ Elisabeth Condoyannaki Zographos (1851-1931), dont :

1) Natalie, née 27 XI 1872, † ... VII 1973, ∞ Pavlo Melas.

2) Nicolas, né 17 V 1874, † 6 I 1933.

3) Euphémie (Effie), née 23 IX 1875, † Athènes 1964, ∞ Jean Calerghi.

4) Chariclée, née 23 IX 1876, ∞ Jean Kokkonis.

5) Ion, né Athènes 2/ 14 IX 1878, † id. 13 VIII 1920, vice-consul à Monastir, alors en territoire ottoman, y organisa avec son beau-frère Pavlo Melas la lutte contre les comités nationalistes bulgares ; consul à Serrès 1903, Plovdiv 1904, Alexandrie d'Égypte 1906 ; secrétaire de légation à Istanbul 1908 y fonde l'organisation secrète hellénique « Constantinople » ; rappelé en 1909 il accomplit différentes missions diplomatiques dans plusieurs capitales européennes ; ministre plénipotentiaire à Saint-Petersbourg 1913 et Vienne 1914 ; Député de Florina et de Castoria 1915. Écrivain engagé, l'un des chefs de file du nationalisme grec, et l'un des principaux adversaires de Vénizelos, il fut assassiné par des partisans de celui-ci le lendemain du jour où Vénizelos avait échappé à un attentat à Paris.

6) Alexandra, née Athènes 2 IX 1880, † id. 9 XII 1978, ∞ : I) Georges Xydis, et II) Antoine Kriézis, amiral de la marine hellénique.

7) Zoé, née 21 IX 1882, † 1964, ∞ Julio de Palencia y Alvarez Tubau n. 1884, † Athènes 1952, ministre d'Espagne à Sofia.

8) Maria, née Athènes 15 V 1886, † Alexandrie d'Égypte 22 XI 1939, ∞ Michel Cassouli.



La réunion au laurier-rose

Zoé Dragoumi et sa sœur Marie ont inspiré de platoniques sentiments au ministre de France à Athènes, Arthur de Gobineau, qui les connut en 1864 et continua à leur écrire après qu'il eut quitté la Grèce en 1868. L'auteur de *L'Essai sur l'inégalité des races* se fit sculpteur pour modeler le visage des deux jeunes filles et dédia à Zoé son roman « *Acrivie Frangopoulou* ». Ses *Lettres à deux Athéniennes* furent publiées à Athènes en 1936 par Natalie Mélas née Dragoumi. Gobineau avait aussi qualifié ses deux correspondantes du nom « d'habitantes de la maison du laurier-rose ». On retrouve sur cette photographie les demoiselles Dragoumi et un laurier-rose, au milieu d'une nombreuse compagnie réunie dans une cour sans agrément. Outre l'intérêt qu'elle présente en tant que document iconographique, cette photo au laurier-rose est certainement l'une des premières réalisées à Athènes par un professionnel. Le soin avec lequel son disposés les personnages, la recherche des toilettes « de visite », prouvent le caractère quelque peu exceptionnel de cette réunion. Il dut exister au moins autant d'exemplaires de cette photo qu'il y avait de personnes présentes devant l'objectif. Une seule copie a survécu aux destructions du temps et à la négligence des familles, la copie en possession d'Hélène Dragoumi, née en 1845. Le fils de celle-ci, Achille Georgandà, eut l'idée, vers 1920, d'identifier les personnages représentés. Il écrivit en grec les noms de ceux qu'il avait connus, et s'adressa à quelqu'un d'autre pour compléter les noms manquants. Une main inconnue écrivit alors, en français, les noms de la princesse Soutzo et d'une jeune fille, Phroso. Deux dames sont restées dans l'anonymat. Agées déjà à l'époque où la photo fut exécutée, leur existence était oubliée par les enfants des familles qu'elles fréquentaient à l'époque du roi Othon.

La photographie date d'avant 1862, année de la mort de l'aïeule assise à gauche, Tarsie Paparrigopoulou. A cette date, plusieurs des jeunes filles identifiées tant sous leur nom de naissance que sous celui qu'elles portèrent plus tard, mariées, n'avaient pas encore pris mari, sinon l'on imagine

mal qu'aucun de leurs époux ne le fut venu les accompagner en une semblable occasion. Il est très probable que cette vue a été prise en 1860, la même année que la photo réunissant, dans une mise en scène comparable, la famille Mourousi (voir page 360).

A l'extrême gauche l'artiste a placé un groupe de quatre femmes d'âge certain : la première, très laide, n'a pu être identifiée. La seconde, assise en robe noire de veuve sur un siège bas, de profil, est Tarsie Paparrigopoulou, fille d'un riche zaraf stambouliote, et mère de onze enfants. La troisième est la princesse Ralou Soutzo, épouse de Pierre Paparrigopoulou, et donc belle-fille de Tarsie. Derrière elle, une dame âgée, mal mise, quelque parente pauvre peut-être. Installé devant un jeu d'échecs, Dimitri Paparrigopoulou, le poète, destiné à mourir emporté par la tuberculose en 1873, et un jeune homme, sans nom lui aussi, peut-être un Soutzo. Debout à l'arrière-plan, Hélène Dragoumi, l'une des « Athéniennes » des *Lettres de Gobineau*, mariée plus tard à Pandély Georgandà ; ensuite sa sœur, Marie Dragoumi, future épouse de Stéphane Georgandà, et leur frère Emmanuel Dragoumi.

Suit, debout sous le laurier-rose, une jeune fille de petite taille, non identifiée sur la photographie, mais dont la ressemblance de traits et de toilette est frappante si on les compare à celles de la jeune fille assise en face d'elle, une canne posée en diagonale sur ses genoux, qui est Roxane Mavromichali, née en 1848, mariée à Paris en 1868 à Thrasyvule Mano ; la jeune fille debout est sans doute Antonia Mavromichali, sœur de Roxane, et future épouse Botassi. L'autre jeune fille debout sous le laurier-rose, en ensemble quadrillé, est la troisième sœur Mavromichali, Sophie, plus tard mariée à Dimitri Argyropoulou.

Campé de profil, porteur d'une barbe à l'assyrienne, Michel Paparrigopoulou, le futur diplomate, fils de la princesse Ralou ; debout derrière lui sa sœur « Tassoula », mariée Rizo-Neroulo, et enfin « Phroso », indiquée par un signe d'interrogation, peut-être Euphrosyne, fille du beyzadé Jean Soutzo et de la princesse Hélène Soutzo, sœur de Ralou, et mariée elle-même par la suite à son cousin germain Démètre Soutzo.



Ion Dragoumi (1878-1920).

9) Philippe, né Athènes 12 I 1890, † id. 2 I 1980, député de Florina, ministre d'État 1932-1934 ; Gouverneur-général de la Macédoine ; délégué de la Grèce à la Conférence de la Paix de Paris 1946 ; Président de la Société de Philologie Grecque et de la Société Hellénique de Géographie. ∞ Athènes 20 IV 1931 Hélène, fille de Jean Valaoriti et de Zoé Mourousi, dont :

a) Zoé, ∞ Jean Mazaraki-Ainian, officier dans l'armée hellénique.

b) Marco, né 18 XII 1934, musicologue, ∞ Alexandra Christo, dont :

1. Philippe, né 1958.
2. Hélène, née 1961.
3. Danaé, née 1963.
4. Natalie, née 1970.

10) Alexandre, né Athènes 16 XI 1891, † ... IX 1977, élève à l'École Impériale des Cadets de Pétersbourg, général dans l'armée grecque, ∞ Sofia Dulgeroff, née Odessa 1895, † Athènes 1964, dont :

a) Stéphane, né 1918, ingénieur, ∞ Sémiramis Pilarino, dont :

1. Hélène.
2. Sonia.
3. Alexandre.

b) Ion, né 1921, avocat, ∞ Théodora Vlastó.

c) Elisabeth, ∞ I. Lambros, ingénieur.

d) Hélène, ∞ Ronald Hampe, archéologue.

C) Zoé, née 1843, † Athènes 13 V 1894, ∞ Stéphane Georgandà.

D) Marie, née 23 V 1846, † Athènes 1941.

DUKAGJIN

Grande famille de l'Albanie féodale. Selon des légendes forgées au temps de la Renaissance, elle aurait vécu à Troie dans les temps mythologiques, puis, prenant part aux Croisades, serait venue de France dans les pays albanais. Sa généalogie, publiée par Hopf, est toujours restée incomplète, bien que, par l'importance de leurs possessions et de leur rôle historique, les membres de cette famille eussent été très connus de leurs contemporains. Possessionnés dans plusieurs régions de l'Albanie, vassaux du sultan au XIV^e siècle, puis à nouveau autonomes, ils négocièrent leur alliance au temps des guerres menées par Skanderbeg contre Venise : passant tantôt dans un camp, tantôt dans l'autre, ils arrondirent considérablement leurs domaines, mais inaugurèrent la politique des dissensions féodales qui allaient se révéler funestes pour l'avenir de leur pays et ouvrir la voie à la domination ottomane. Il ne fallut rien moins que l'intervention du pape, en 1455, pour les décider à abandonner l'alliance turque contre Skanderbeg.

Les vastes territoires sur lesquels s'étendait leur autorité étaient gouvernés par l'ancien droit coutumier albanais, codifié par Lekh – en albanais Lekhë – Dukagjin, seigneur qui avait tenté de modérer l'usage immémorial de la vendetta dans la justice exercée par ses sujets. Il était le vassal de Venise, mais profita des circonstances pour s'approprier la citadelle vénitienne de Dagno, qu'il était chargé de défendre contre les Turcs, puis s'allia aux Turcs pour conquérir à son profit la citadelle vénitienne de Sati. Venise et Skanderbeg le combattirent, le pape Pie II l'excommunia en 1459. En 1463, il opéra un nouveau retournement d'alliances sur les instances de Venise, et s'allia avec Skanderbeg contre l'armée ottomane.

Après la mort de Skanderbeg, les frères Dukagjin se querelèrent, s'alliant alternativement les uns avec les Turcs, les autres avec Venise, cherchant même refuge en Italie après la conquête de Skutari par les Ottomans en 1479. Certains d'entre eux revinrent en Albanie par la suite, en sorte qu'à partir du XVI^e siècle les descendants de cette famille connurent des destins très différentes. Les uns, restés dans leur ancienne patrie et convertis à l'Islam, occupèrent de hautes dignités à Istanbul, tels : Dukagjinzadé Mehmed pacha, grand vizir des sultans Sélim I et Soliman le Magnifique ; Dukagjinzadé Osman efendi, homme de science et kadi d'Istanbul. Sans parler des poètes de langue turque donnés par cette branche mahométane de leur lignage.

A Rome au contraire, ceux des Dukagjin réfugiés sous la protection du Saint Siège, Alexis et Stéphane, bénéficièrent de bulles pontificales émises par Paul III en 1545 et par Jules II en 1551, leur concédant le titre d'écuyer d'honneur du pape, avec tous les privilèges, exemptions, immunités et prérogatives annexés à cette dignité.

Bibliographie :

Athanase GEGAJ, *L'Albanie et l'invasion turque au XV^e siècle*, Paris 1937, pp. 12-16.

Ivan BOZIC, *O Dukadjinima*, Zbornik Filozof. Fakultete Belgrada, 8, 1964, pp. 385-427 ; article *Dukagjin* par H. KALESI dans *Biographisches Lexikon Südosteuropas* I, p. 444-446.

Mario BRUNETTI *Documenti sullo Scanderbeg, i Dukagini e gli Angelo Comneno*, Archivio Veneto, 57, 1955, pp. 156-158.



Monnaie
représentant
l'empereur
Michel
Dukas.

Bibliographie :

Encyclopédie de Vovolinis.

Communications de M^{me} Lisa Lambros, née Dragoumi.

DUKAS

ΔΟΥΚΑΣ

Le nom porté par cette dynastie impériale était de tous temps assez répandu parmi les familles grecques. On le trouve mentionné dès le IX^e siècle à propos de commandants militaires et de hauts dignitaires de l'administration civile de l'empire byzantin, tant en Asie Mineure qu'en Italie méridionale, mais aussi pour désigner des gens du peuple.

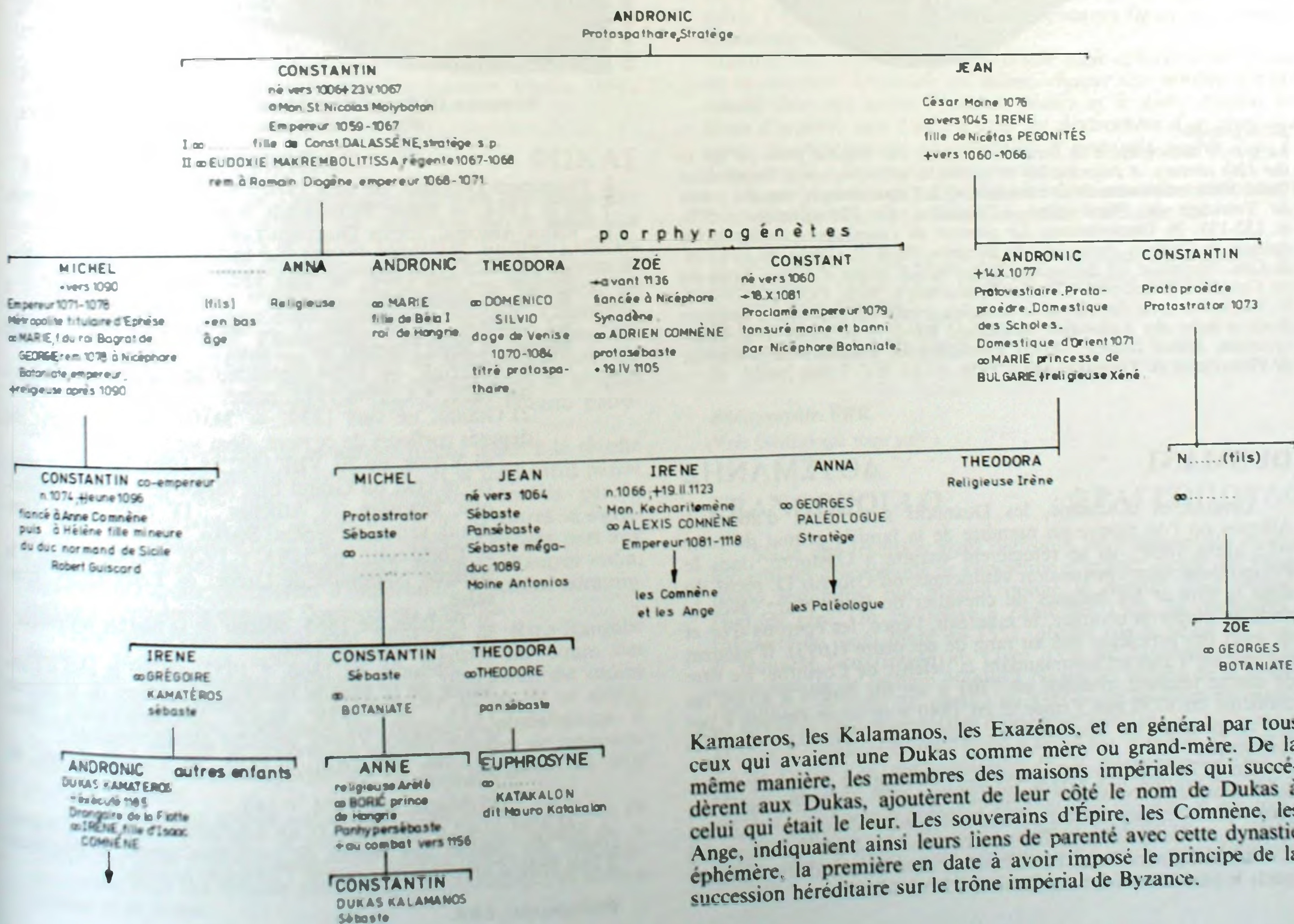
La dynastie impériale des Dukas atteignit les honneurs de la haute aristocratie au début du XI^e siècle, et sa généalogie documentée ne peut être reculée au-delà de cette date. Aussi faut-il tenir pour des inventions courtoises les affirmations du chroniqueur Psellos selon lequel l'ancêtre des Dukas aurait été un cousin de l'empereur Saint Constantin le Grand, qui l'aurait nommé « Dux » de Constantinople, d'où la forme hellénisée du nom. La famille était peut-être originaire de Paphlagonie. Ses domaines s'étendaient sur les rives du Méandre, près de Nicomédie, au pied du Mont Sophon, ainsi qu'en Macédoine.

En 1059, Constantin Dukas, proëdre (général) des troupes d'Asie Mineure, se trouva élevé providentiellement à la pourpre impériale par son ancien compagnon d'armes, l'empereur Isaac Comnène, qui avait décidé d'abdiquer pour revêtir la bure monacale. Son règne ne fut ni très important, ni particulièrement heureux. Empereur sans talents, il dut faire face aux premiers détachements turcs parus en Anatolie, se résigna à la conquête du royaume d'Arménie par les Seldjouks, à celle de Belgrade par les Hongrois, et perdit l'essentiel des possessions byzantines en Italie méridionale. Il avait épousé une nièce du patriarche Michel Cérulaire, Eudoxie. Avant de mourir, il chercha à assurer la continuité d'une dynastie dont il se considérait le fondateur, fit jurer aux dignitaires de l'empire qu'ils n'accepteraient pas d'autres empereurs que ses fils – mineurs à l'époque – et fit également prêter

serment à l'impératrice. En vertu de ce serment, Eudoxie envisageait avec horreur la mort éventuelle de son mari, déclarait préférer mourir à sa place, et promettait de ne pas se remarier. Le texte de ce serment, invoquant, sous peine de l'anathème divine, l'autorité de la Sainte-Trinité, de la Vierge, des saints et des martyrs de l'église chrétienne, a été conservé. Néanmoins, peu de temps après la mort de Constantin Dukas, l'impératrice veuve, munie d'une autorisation du patriarche qui invoquait la raison d'État, épousait l'ex-duc de Sardique, Romain Diogène, qu'elle nomma *stratélate* et *magistros*, avant que ce dernier ne prit les rênes du pouvoir en qualité d'empereur. Les Dukas furent écartés du gouvernement, mais Romain Diogène, à la tête des troupes byzantines, fut écrasé par les Arabes lors de la célèbre bataille de Mantzikert (1071). La Garde varègue proclama alors la déposition d'Eudoxie, qui fut reléguée dans un couvent. Le jeune Michel Dukas, fils de l'empereur Constantin, monta sur le trône, et gouverna à l'aide de son oncle le César Jean, et des fils de celui-ci.

Romain Diogène fut déclaré usurpateur et condamné à être aveuglé. Envoyé avec Nicéphore Botaniatè, autre général illustre, contre les troupes normandes de Roussel de Bailleul, Romain Diogène fut fait prisonnier par ce dernier, qui jugea cependant plus opportun de s'en faire un allié pour conquérir Byzance. Romain Diogène fut proclamé empereur et se dirigea sur Constantinople, lorsque les Turcs, intervenant à leur tour, firent prisonnier l'usurpateur et le chef normand.

Michel Dukas ne put garder longtemps le trône, puisqu'il fut renversé par la révolte de Nicéphore Botaniatè, qui l'enferma dans un couvent et épousa sa femme. La révolte des Comnène, dirigée par Alexis, époux d'une petite-fille de Jean Dukas, ramena ensuite sur le trône l'ancienne dynastie. Malgré la courte durée de leur règne, les Dukas laissèrent un souvenir que leurs descendants ne voulurent pas laisser s'éteindre. Le nom fut relevé par les



Kamateros, les Kalamanos, les Exazénos, et en général par tous ceux qui avaient une Dukas comme mère ou grand-mère. De la même manière, les membres des maisons impériales qui succédèrent aux Dukas, ajoutèrent de leur côté le nom de Dukas à celui qui était le leur. Les souverains d'Épire, les Comnène, les Ange, indiquaient ainsi leurs liens de parenté avec cette dynastie éphémère, la première en date à avoir imposé le principe de la succession héréditaire sur le trône impérial de Byzance.



L'impératrice
Eudoxie
(Paris, Bibl.
Nationale,
Cabinet des
Médailles).

Nicéphore III
Botaniatè



Homélies de Saint Jean Chrysostome, mss. du XI^e siècle. Paris, Bibl. Nat., Coislin, 79, p. 7 bis.



Nicéphore III Botaniatè et Marie couronnés par le Christ.
(Paris, Bibliothèque Nationale)

Bibliographie :

La grande monographie de Dem. J. POLEMIS, *The Doukai from the 9th to the 12th century. A contribution to byzantine prosopography*, Dumbarton Oaks, 1968, est désormais un classique. G.I. THEOCHARIDIS, compte rendu de l'ouvrage de Nicol dans « Ellinika », 63 Thessalonique 1970, p. 132-139. N. OIKONOMIDES, *Le serment de l'impératrice Eudoxie. Un épisode de l'histoire dynastique de Byzance*, REB 21 (1963), p. 101-128. B. LEIB, *Nicéphore III Botaniatè (1078-1081) et Marie d'Alanie*, Actes du VI^e Congrès International d'Études Byzantines, I, Paris 1950, p. 129-140. V. LAURENT, *Arété Doukaïna, la kralaïna, femme du prétendant hongrois Boris et mère des Kalamanoï médiatisés*, BZ 1972 p. 35-39. G.I. THEOCHARIDIS, *Mihail Doukas Glabas Tarchaneïotes*, « Bulletin de la Faculté de Philosophie de Thessalonique », 1956.

DUSMANI

ΔΟΥΣΜΑΝΗΣ

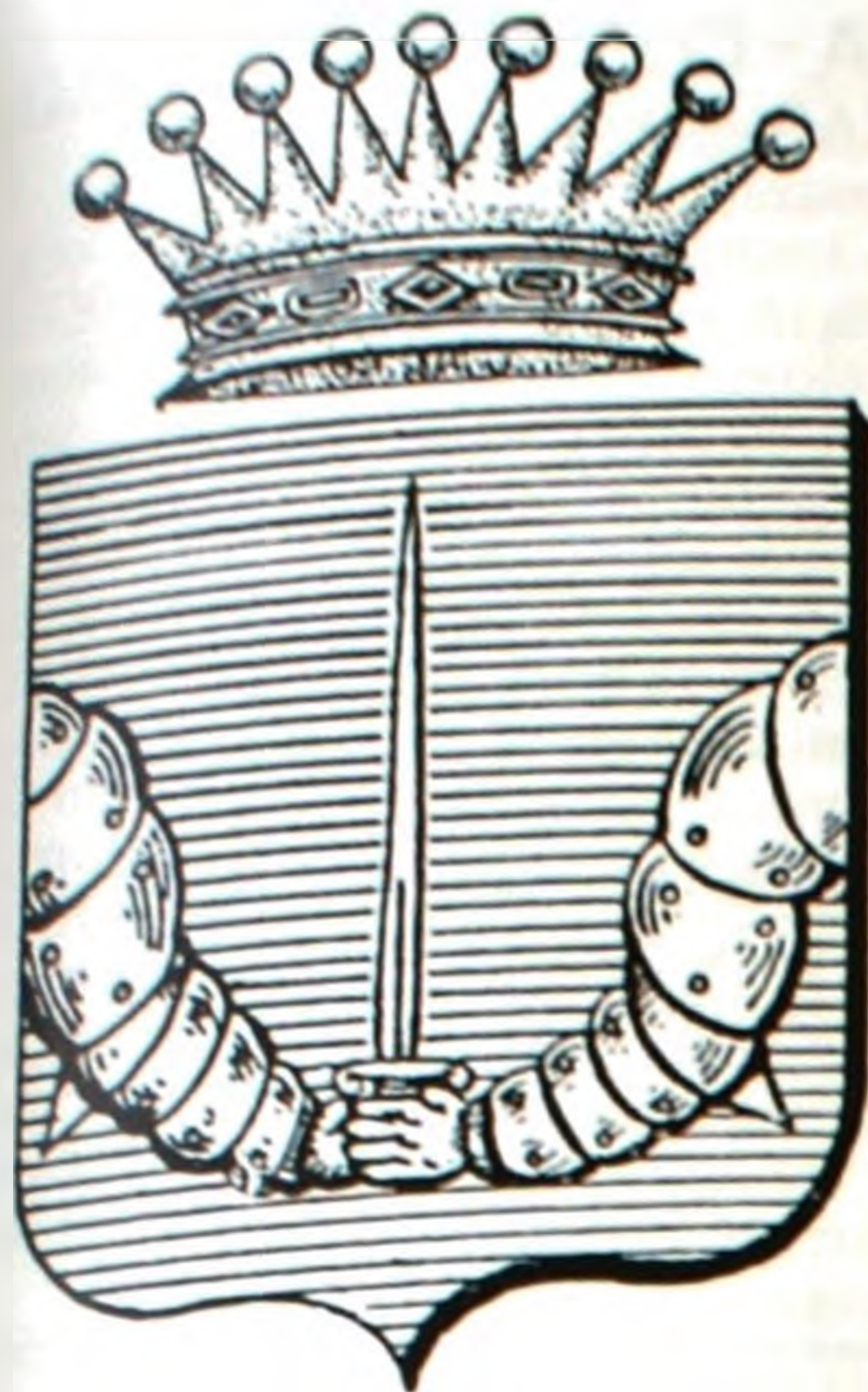
Originaires d'Albanie, les Dusmani s'établirent d'abord à Athènes où l'on trouve un membre de la famille primat de cette ville après 1650 ; ils se réfugièrent ensuite à Gastouni, dans le Péloponnèse, alors possession vénitienne, où Giorgio D. reçut du doge le titre et les insignes de chevalier de Saint Marc, avec le droit de porter la ceinture, le manteau, l'épée, les éperons d'or et de jouir des privilèges dus au rang de cet ordre (1693). Il mourut tué par les Turcs en commandant la défense de Corinthe. Le titre de comte vénitien, concédé en 1701 à ses fils établis à Zante fut confirmé en 1750 par Venise et en 1840 « en toute éternité » par le Président et les Illustrissimes députés de l'État Uni des Iles Ioniennes.

En 1779 le Libro d'Oro recevait l'inscription du comte Spyridon Dusmani, considéré jusque-là comme noble étranger. Le comte était l'époux de Stella Lefkochilo, (sœur du comte Tommaso-Antonio Lefkochilo, de Zante, ambassadeur des îles ioniennes à Constantinople et Saint-Petersbourg), dont il eut deux fils auxquels le titre comtal fut confirmé le 25 VI 1840 :

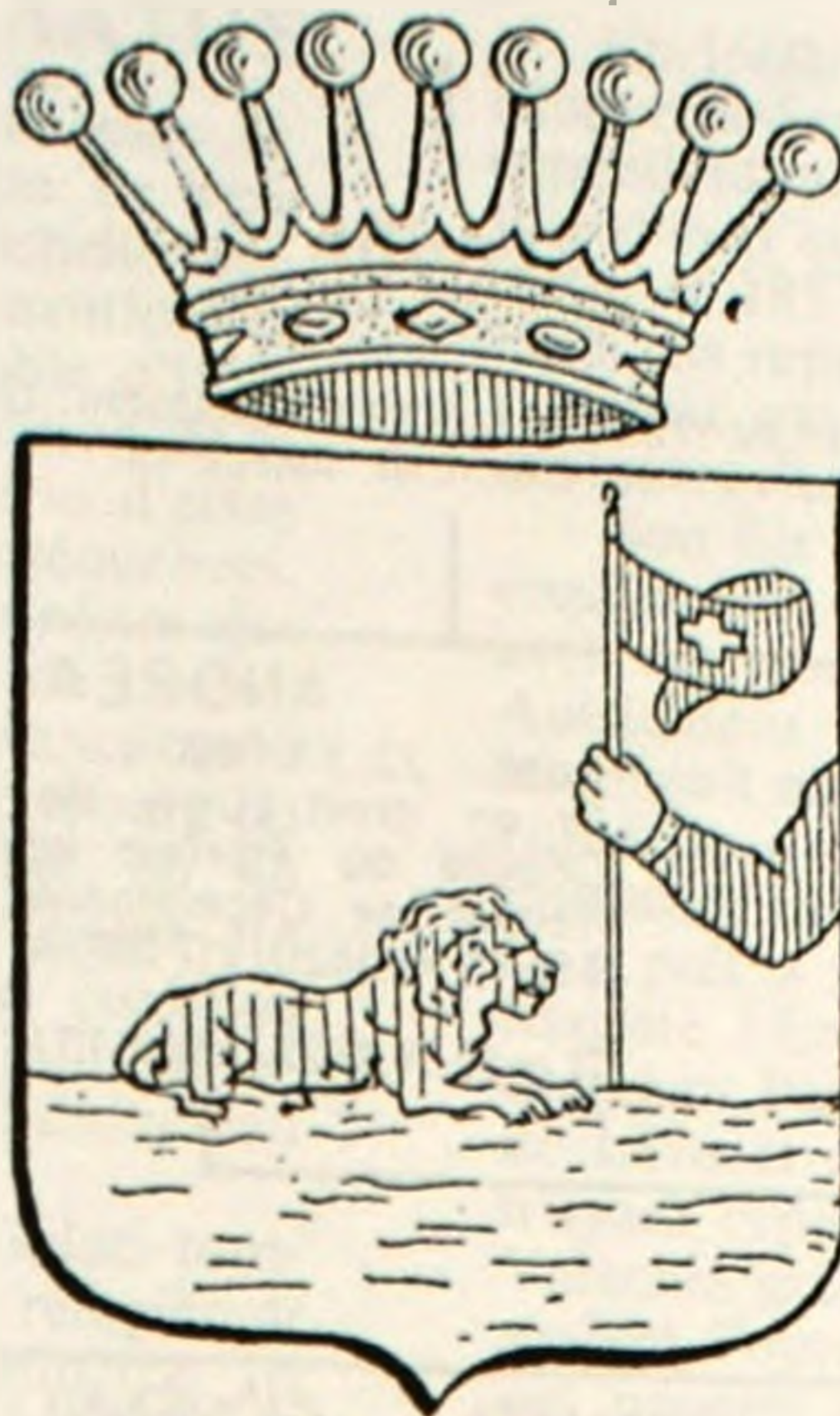
- I. Francesco Dionisio, né vers 1770, ∞ ..., père de Laura Luisa, † 16 II 1884, ∞ Paolo Prossalendi, noble de Corfou.
- II. Vittor-Antonio, comte Dusmani-Lefkochilo, ∞ ... père de :
 - A) Laura, née 1802, † 1871, ∞ Marcantonio Cazzaiti, ndC.
 - B) fille ..., née 1804, ∞ vers 1825 don Lorenzo Mabilli y Bouligny, consul d'Espagne.
 - C) Antonio, né en 1800, † ..., décoré de l'Ordre de Saint Michel et Saint George, ∞ ..., dont :
 - 1) Caterina, ∞ 1854 Gerasimo Marcoran, né Céphalonie 1826, † Corfou 1911, poète.
 - 2) Gianni, né vers 1830, ∞ Maria Vassilaki, sœur des députés corfiotes de ce nom, dont sept enfants :
 - a) Victor, né 20 VIII 1861, † 1949, lieutenant général et chef du Grand État Major de l'Armée Hellénique, historien, ∞ Athènes ... IV 1909 Urania Dendrino, veuve du général Staïko.
 - b) Constantin, né 1863, † 1920, chef de section à la Banque Nationale de Grèce, ∞ Edith Drury, écossaise.
 - c) Périclès, né 1865, officier de la marine hellénique.
 - d) Dyonissos, né 1866.
 - e) Sophocle, né 1868, † 1952, amiral et chef d'État-Major de la Marine Hellénique, ministre de la Marine 1935, ∞ 1915 Maria Decossis-Vouro, sœur d'Alexandre Vouro, ministre plénipotentiaire.
 - f) Elisa, née 1871, † 1916, ∞ Eugène Pojago, de Corfou.
 - g) Marie, née 1874, † 193...

D'azur à un dextrochère et un senestrochère armés d'argent, issant des flancs, aux mains de carnation tenant le pommeau d'une épée d'argent posée en pal. Couronne comtale.

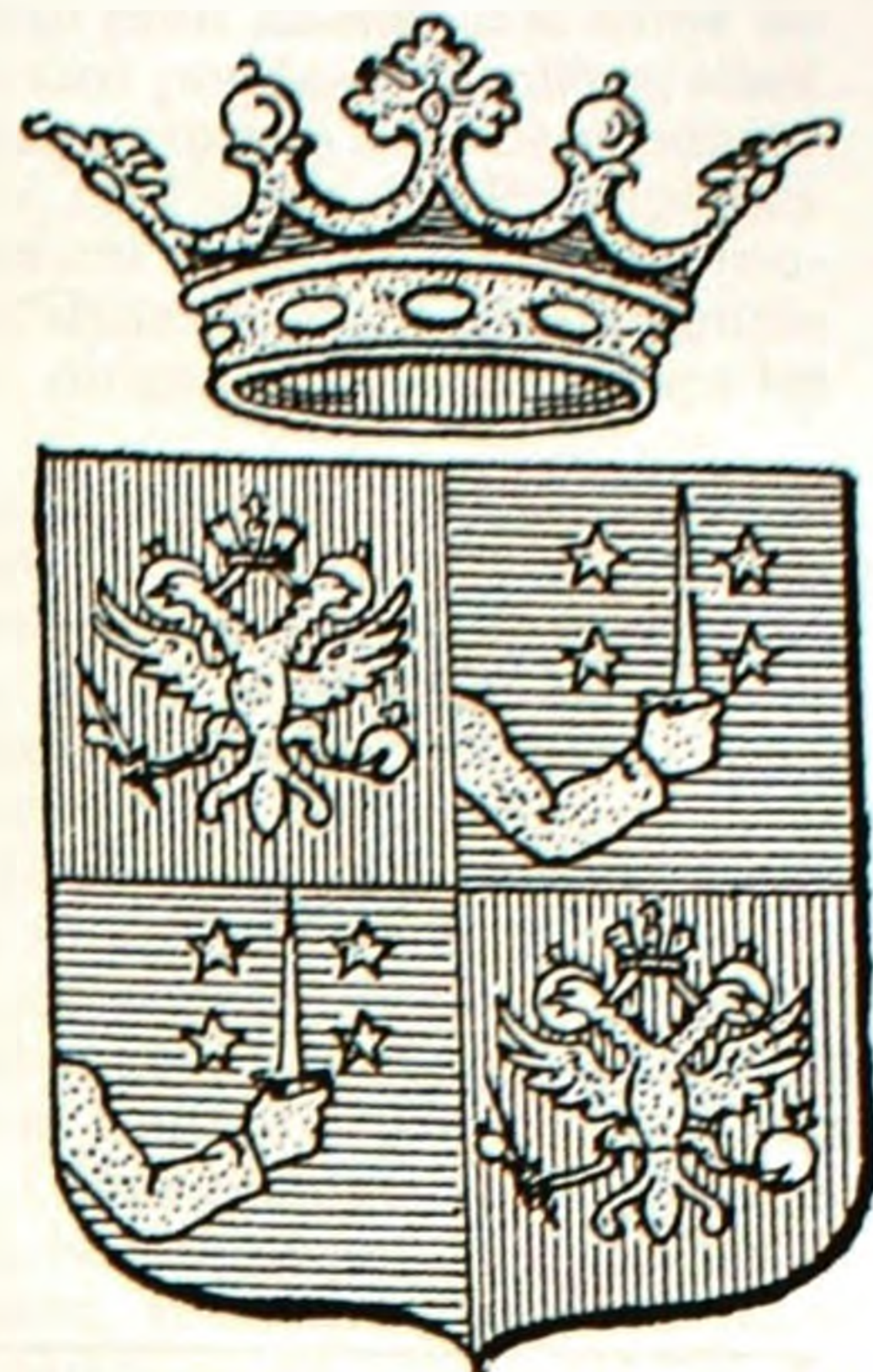
Bibliographie. ERR.



Dusmani.



Flamburiari.



Fokas.

FLAMBURIARI

ΦΛΑΜΠΟΥΡΙΑΡΗΣ

Lors de la conquête de la Crète (1669) par les Turcs, les Flamburiari se réfugièrent à Zante où ils reçurent le titre de comte vénitien (25 IX 1775) en récompense des services rendus à la république de Venise, avec donation du monastère d'Anafonitria, dont cette famille administrait les biens. Par ailleurs, les Flamburiari exerçaient des droits patrimoniaux sur l'église de Saint Spiridion à Zante.

D'argent au lion de gueules couché sur une terrasse de ... (au naturel ?), adextre d'un bras au naturel, vêtu de gueules, retroussé d'or, mouvant du flanc dextre, tenant une bannière de gueules à la croisette alésée d'argent, la hampe en pal.

Bibliographie :

«Intorno alla Vita del Dr. Pericle conte Flamburiari», Corfou 1854 ; ERR.

FOCA

PHOKAS

ΦΩΚΑΣ

Importante famille de Céphalonie, affirmait descendre des empereurs byzantins de ce nom qui régnèrent au X^e siècle. La filiation certaine remonte à la fin du XV^e siècle, lorsque l'ancêtre semble avoir été un stradiote récompensé par Venise au moyen de plusieurs fiefs. Ses très nombreux descendants se divisèrent en plusieurs branches surnommées Andreato, Pavlato, Zannetato, Zenzerato, Alessandrato, Georgacato, Cosmetato, Teofilato, Linardato, Supionato, d'après les prénoms de leurs fondateurs. De nos jours, les membres de cette famille portent pour la plupart non le nom de Foca mais celui de leur branche devenu patronyme.

Plusieurs représentants de ce lignage furent mêlés à la révolte organisée par l'amiral russe Orlov en 1768, et se trouvaient parmi les commandants des trois mille combattants enrôlés par la noblesse ionienne pour faire le siège de Patras. D'autres se signalèrent comme hétairistes de la première heure, et prirent part aux combats de la guerre de l'Indépendance grecque. D'autres enfin, médecins ou avocats, occupèrent d'importantes fonctions administratives à Céphalonie pendant l'occupation anglaise.

Cette nombreuse famille, dont l'ouvrage de Rizo-Rangabé énumère environ sept cents membres répartis au cours des siècles entre les différentes branches citées plus haut, est moins abondamment représentée de nos jours. Au début de ce siècle, lorsque Rizo Rangabé composait son manuscrit généalogique, il lui était déjà difficile de repérer un certain nombre de représentants de la famille Focas, expatriés au loin ou privés de leur ancienne notoriété.

Cette tâche s'est avérée encore plus malaisée de nos jours, ce qui nous oblige à limiter la présentation de l'état actuel de la famille à la seule branche dénommée Focas-Cosmetatos, qui subsiste encore dans son antique patrie, l'île de Céphalonie, et aussi à Athènes et en Suisse.

D'Emmanuel Focas, ou Phokas, établi à Céphalonie vers 1475, descendaient, de père en fils, Marco, dont Nicolo, qui fut inscrit au Grand Conseil en 1593, dont Alexandre, dont Draco, † avant 1653, dont Andreas, † vers 1692, dont Alexandre, qui fut le père de Démétrio gouverneur vénitien d'Ithaque en 1687 ; ce dernier fut le père de Giorgio, ∞ 15 IV 1702 Maria Inglessi, de la branche des Inglessi dite Moscoleo. Leur fils Cosma, dit Cosmetto, † Argostoli 1 XII 1783, fut la souche de la branche des Focas-Cosmetatos, fondée par l'un de ses fils, Zuanne, né 1711, confirmé dans sa qualité de noble en 1805 par le gouvernement des Iles Ioniennes, ∞ : I) 30 IV 1768 Giulietta fille d'Eustathio Ghisi et II) 22 VII 1783, Cecilia, fille de Nicolo Inglessi et d'Angelica Christoforo Inglessi. Leur descendance figure sur le tableau généalogique annexe.

Ecartelé, aux 1 et 4 de gueules à une aigle éployée d'or, sommée de la couronne impériale du même, chaque tête nimbée d'argent, tenant dans ses serres l'épée de justice et le globe croiseté tous deux d'argent ; aux 2 et 3 d'azur au dextrochère d'or armé d'argent, accompagné de quatre étoiles à cinq rais posées 2 et 2. – Couronne à 3 fleurons et deux perles.

L'arbre généalogique publié ici-même omet de mentionner les cinq filles de Michel G. Fokas, ingénieur en Suisse :

du premier mariage :

1) Hélène-Marie, née 21 III 1948, ∞ Philippe Hausemann.

2) Marianne, née le 25 II 1956, ∞ Stéphanos Skirrou.

du deuxième mariage :

3) Isabelle, née 23 XII 1957.

4) Amélie, née 12 III 1965.

5) Aline, née 7 VII 1979.

Bibliographie. ERR.

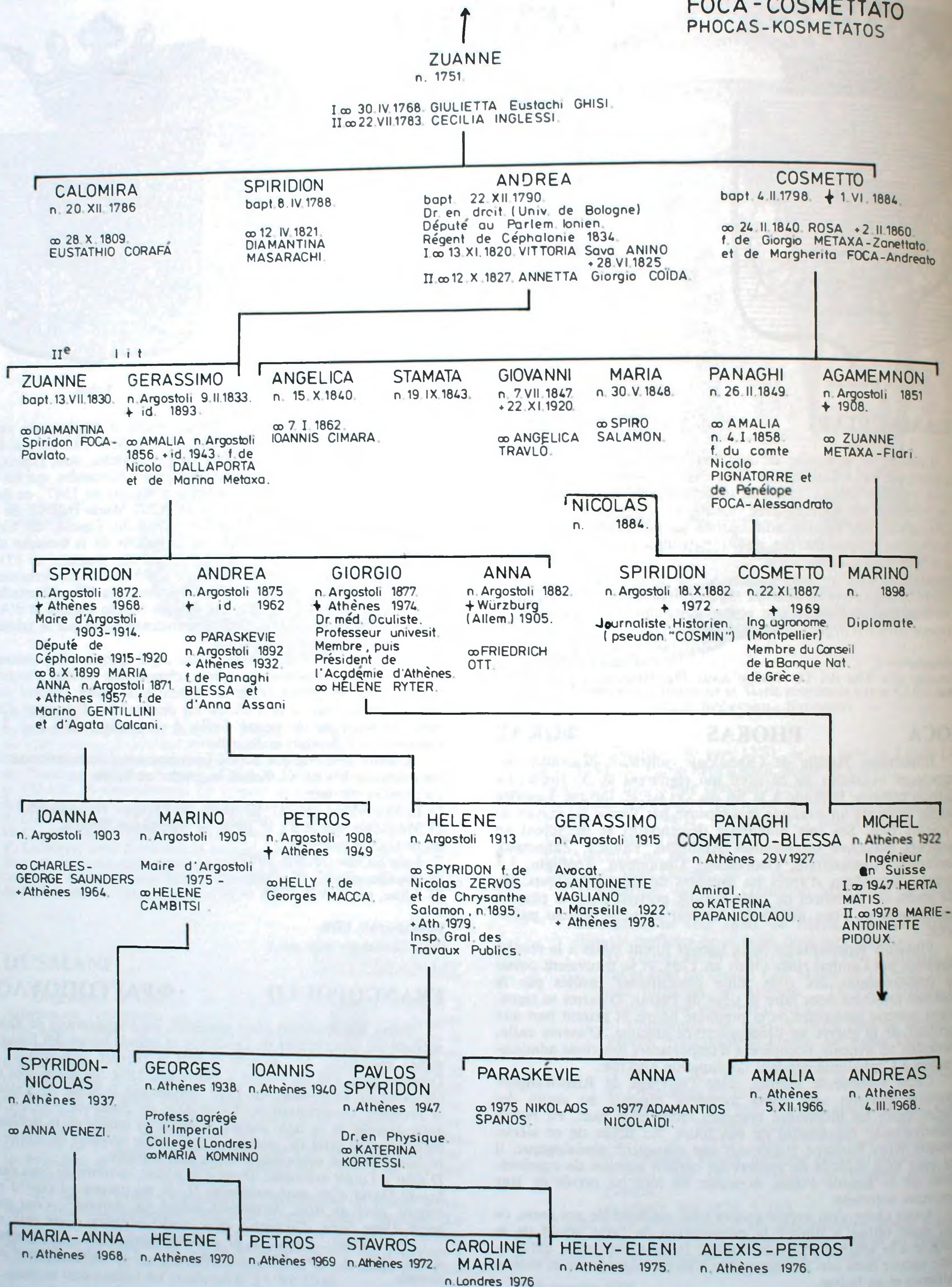
(Voir Généalogie page suiv.).

FRANGOPOULO

ΦΡΑΓΓΟΠΟΥΛΟΣ

Selon une tradition assez plausible, les Frangopoulo de Zante seraient les descendants de l'ancienne et grande lignée des Frangopoulo byzantins, qui avaient donné le dernier *protostrator* de l'empire grec. On les trouve à Zante dès 1502. Ils donnèrent un chevalier de Saint-Marc en 1552, décoré par le Sénat de Venise, et reçurent l'inscription au Livre d'Or de Zante en 1572. Une autre famille de ce nom établie à Naxos au milieu de la noblesse catholique de cette île, portait au XIX^e siècle les titres de comte et de baron et était propriétaire d'une tour fortifiée.

D'azur à l'aigle essorante, le vol à la pointe, sommée de trois étoiles de David d'or, mal-ordonnées (1, 2), ou encore : d'azur à un oiseau, posé de front, largement éployé (au naturel ?), l'écu traversé d'une barre d'argent à trois étoiles rangées, à six rais, de ... ? ; ou encore : d'azur, à la colonne toscane de ... ? , sommée d'une aigle à deux têtes, éployée, de ... ? , le tout terrassé de sinople.



GALATI

ΓΑΛΑΤΗΣ

Originaires d'Asie Mineure, les Galati étaient archontes de Chio, descendants d'un Stéphane G. établi dans cette île vers 1730. La famille pratiqua surtout le commerce, à une échelle bien moindre que les Ralli ou les Argenti et serait à peine mentionnée par l'histoire si, en 1814, Nicolas Galatis, jeune « noble d'Ithaque », enthousiasmé à l'idée de contribuer à la régénération de la Grèce, et membre de l'Hétairie, ne se livra à une série d'actes et de paroles imprudents qui se révélèrent lourds de conséquences. Se faisant passer pour parent de Capodistria, alors ministre des Affaires Étrangères de Russie, et s'affublant du titre de comte, il initia à l'Hétairie tous les Grecs de quelque importance qu'il rencontrait au cours de ses voyages. Il se rendit à Pétersbourg où il révéla à Capodistria l'existence de la société secrète, en lui proposant d'en prendre la présidence. Capodistria, on le sait, fut épouvanté à cette idée, mais protégea Galati. Celui-ci continua secrètement ses activités, lesquelles, d'intermédiaire influent en intermédiaire influent, finirent par couvrir les Balkans d'un réseau de conspirations.

Une fois déclenchée la guerre de libération, les Galati tombèrent eux aussi victimes des massacres de Chio, et se réfugièrent en 1822 à Vienne, où ils refirent fortune dans le commerce. Ils furent anoblis le 10 III 1875 par l'empereur François Joseph, qui leur octroya le titre de chevalier et les armoiries suivantes :

Tranché, au 1^{er} d'or à une demi-aigle éployée de sable, armée et lampassée de gueules mouvant du tranché; au 2^e d'or au coq hardi de sable, crêté, lampassé, barbé et armé de gueules; à la bande d'azur chargée de cinq étoiles à six rais d'argent brochant sur le tranché. Deux cimiers: à dextre un vol contourné d'azur et sinople posé de profil, chargé d'une croix alésée d'argent; à sénestre le coq des armes. Deux casques: de trois quarts à quatre grilles, couronnées d'or; celui de dextre contourné. Deux lambrequins, à dextre d'argent et d'azur, à sénestre d'or et de sable. Devise: PERFER ET OBDURA.

Bibliographie: Argenti; Notis BOTZARIS, *Visions balkaniques dans la préparation de la révolution grecque 1789-1821*, Genève 1962, p. 86-87.

GHICA, GHICA

ΓΚΙΚΑΣ

Maison princière d'origine albanaise, venue de Constantinople dans les Principautés Roumaines, dont seuls les débuts de son histoire seront évoqués ici, au temps où ses représentants étaient liés à la politique du Phanar.

L'ancêtre, Georges, ou plutôt « Ghica », selon le diminutif albanaise de ce prénom, était originaire de Zagoria, en Macédoine (*). Il parlait sans aucun doute, outre l'albanais, le grec et le roumain, comme tant d'habitants de cette région à population mêlée. Une tradition rapportée par plusieurs auteurs dignes de foi dit qu'il avait été le compagnon de jeunesse de Mohammed Küprülü, comme lui d'origine albanaise, mais musulman, lequel, devenu grand vizir, favorisa ses entreprises commerciales, puis sa carrière politique.

Marié une première fois à une Grecque catholique de Péra, Georges Ghica en eut un fils, Grégoire. Il s'occupa ensuite de commerce en Moldavie, où il épousa sur le tard une veuve apparentée à plusieurs boyards. On le retrouve après 1638 dans l'entourage du voïvode de Moldavie Basile le Loup, l'ancien marchand macédonien devenu prince vassal du sultan. Ce voïvode lui donna la dignité de *grand vornic* de Basse Moldavie, puis celle de *Kapukihai* (représentant diplomatique) auprès de la Sublime Porte (1653). C'est dans cette dernière fonction qu'il lia partie avec le grand vizir Küprülü, son ancien ami de jeunesse. Lorsque le successeur de Basile le Loup sur le trône de Moldavie, Gheorghe Stefan Cœur, maria sa nièce Marie Sturdza à Grégoire Ghica, le fils du Kapukéhaya, il ne faisait que renforcer le mouvement unissant la nouvelle classe des dignitaires « grecs » à l'aristocratie terrienne des boyards roumains.

(*) C'est le grand ban Michel Cantacuzène qui, dans ses notes généalogiques rédigées vers 1730, indique la localité de Zagoria, en Macédoine, comme lieu d'origine des Ghica. (N. IORGA, *Genezologia Cantacuzinilor*, II p. 392). Dans son ouvrage *Die Arumänen*, le philologue autrichien Gustav WEIGAND affirme que, jadis, toute la population de Zagoria était macédo-roumaine, mais que l'influence du clergé grec a fait pénétrer l'usage du grec dans les familles roumaines. Le baron GUDENUS, qui fit partie de l'ambassade autrichienne à Constantinople en 1740-1741, tenait du grand Drogman Alexandre Ghica lui-même l'affirmation selon laquelle les Ghica étaient venus de Macédoine au Phanar. C'est au XIX^e siècle que la princesse Massalski, née Ghica, a introduit dans ses ouvrages la version de l'origine albanaise de ses ancêtres.

En 1660, Georges Ghica obtenait pour lui-même le trône de Moldavie. Son règne, éphémère et sans portée particulière, allait cependant ouvrir la voie des honneurs princiers à ses descendants. Dix d'entr'eux régnèrent sur l'une ou l'autre des Principautés jusqu'en 1857, marquant profondément l'histoire du peuple roumain. Ils représentèrent, sinon une dynastie, du moins la famille régnante qui, à l'époque moderne, dirigea le plus longtemps les destinées de ce peuple.

Son fils Grégoire régna à deux reprises sur la Valachie, où il engagea une lutte sans merci contre les Cantacuzène. Il prit part avec ses troupes à la campagne dirigée par Küprülü contre les Autrichiens (1662), en un temps où la propagande de Vienne annonçait aux populations chrétiennes d'Europe orientale l'apparition de « signes célestes » précurseurs de l'effondrement de la puissance turque. Grégoire Ghica fit alors savoir à Léopold I qu'il était prêt à mourir « pourvu que triomphent la chrétienté et Sa Majesté l'Empereur ». En 1664, de connivence avec le Grand drogman Panayote Nicousios, il abandonna le champ de bataille de Léva et alla se réfugier dans le camp autrichien. Les Turcs n'ayant cependant pas été battus, Ghica remonta sur le trône de Valachie grâce à l'intervention de Nicousios auprès du sultan et malgré l'opposition des Cantacuzène. Il obligea ceux-ci à payer ses propres dettes et jeta leurs partisans en prison (1672). En novembre 1674 il se mit une nouvelle fois en marche aux côtés de l'armée turque partie en guerre contre le roi de Pologne Jean Sobieski. Il abandonna une fois encore le camp turc après avoir mis au point une embuscade grâce à laquelle il se retrouva « prisonnier » des Polonais peu avant que ceux-ci ne remportent une victoire importante sur les Ottomans devant la forteresse de Hotin. Le roi de Pologne ne tenant pas les promesses qu'il lui avait faites, Grégoire Ghica eut le courage de revenir à Constantinople, et sut se disculper de telle manière que ce fut le pacha commandant l'expédition vaincue qui fut décapité pour haute trahison. Mais les plaintes des Cantacuzène furent entendues de leur côté par la Porte, qui destitua Grégoire Ghica.

Son fils Matei épousa la fille d'Alexandre Mavrocordato, l'Exaporite, en sorte que les destinées des Ghica allaient désormais être liées à celles du Phanar. On peut lire ici-même, page 298, l'histoire compliquée des tractations menées par le grand drogman Alexandre G. et par son frère Grégoire, le prince de Moldavie, gagnés par Frédéric II de Prusse et par le roi de Suède afin de pousser à la guerre entre la Turquie et la coalition austro-russe. Ils s'opposèrent à la conclusion de la paix russo-turque tant que leurs propres intérêts de famille n'eurent pas trouvé leur compte. Alexandre Ghica perdit la vie à ce jeu (1740), tandis que son frère Grégoire jetait les assises roumaines de la famille en faisant édifier les grands monastères de Pantelimon, près de Bucarest, et de Frumoasa, près de Iassy.

Les descendants de Grégoire devenus phanariotes se signalèrent par leur politique anti-française et par le soin qu'ils mirent à renforcer l'influence grecque auprès des Roumains. Leur cousin Grégoire, fils du grand drogman Alexandre, qui régna sur la Moldavie dont il avait obtenu le trône grâce aux instances de la Russie, fut un administrateur compétent, qui modéra la fiscalité imposée par la Porte. Il perdit la vie en 1777, pour s'être opposé à la réconciliation austro-turque scellée au prix de la cession de la Bukovine moldave aux Habsbourg. Sa tête fut portée en trophée au sultan, qui l'exposa trois jours durant devant le Sérail.

Après cette date, l'histoire des Ghica est liée uniquement à celle des Principautés Roumaines, au point que la révolution grecque les retrouva dans le camp roumain. C'est par conséquent en tant que princes « nationaux » que trois autres membres de cette famille allaient régner sur les Roumains entre 1821 et 1857.

Bibliographie: DORA D'ISTRIA (princesse Massalski née Ghica), *Gli Albanesi in Rumania*, Florence 1873; Von STRAMBERG, article « Ghica », dans *Ersch und Gruber, Allgemeine Encyclopädie der Wissenschaften und Künste*, Leipzig, 1818-1882, LXVI p. 308-317; Ion TANOVICANU, *Suirea pe tron a primului Ghica* (L'accession au trône du premier Ghica), Arhiva de Iasi II, 1890-1891, p. 79-91, et, du même, *Rectificarea genealogiei primului Ghica*, idem VIII 1898, p. 354-360; A.D. XENOPOL, *Soarta lui Grigore Ghica*, (Le sort de Grégoire Ghica), *Istoria Românilor din Dacia Traiană*, IX, Iassy p. 175-180; I.I. NISTOR, *Grigore Vodă Ghica decapitatul*, Codrul Cosminului, IV-V (1927-1928) p. 399-444; A. VERESS Pribegia lui Grigorasco Voda prin Ungaria si aiurea 1664-1672 (L'exil de G.V. en Hongrie et ailleurs), *Analele Academiei Române*, Mem. Sect. Ist., S. III, tom. II 1924, p. 286.

Voir aussi la bibliographie relative au grand Drogman Alexandre Ghica page 298.

«ΕΝΘΑΔΕ ΚΕΙΤΑΙ ΥΠΟ ΓΑΙΑΝ ΘΑΝΟΥΣΑ ΕΚΛΑΜΠΡΟΤΑΤΗ ΔΟΜΝΙΤΣΑ ΣΜΑΡΑΓΔΑ ΔΙΑ, ΘΥΓΑΤΗΡ ΕΥΣΕΒΟΥΣ ΗΓΕΜΟΝΟΣ ΠΑΣΗΣ ΔΑΚΙΑΣ ΚΥΡΙΟΥ ΓΡΗΓΟΡΙΟΥ ΓΚΙΚΑ, ΠΡΩΤΑ ΦΕΡΟΝΤΟΣ ΤΩΝ ΒΥΖΑΝΤΙΩΝ, ΓΕΝΟΥΣ ΤΕ ΛΑΜΠΡΟΤΗΤΙ ΚΑΙ ΕΥΣΕΒΕΙΑΙ».

ΕΝ ΕΤΕΙ ΑΨΑΖ' ΙΑΝΟΥΑΡΙΟΥ ΚΒ'.

«Ci-git après sa mort l'illustre domnitza, la noble Smaragda, fille du pieux Prince de toute la Dacie, le Seigneur Grégoire, premier parmi ceux de Byzance, tant par la gloire de son lignage que pour sa piété».

Dalle funéraire élevée à la mémoire de la domnitza Smaragda Ghica, dans l'église Métropole de Iassy. Inscription publiée par Dossios, «Inscriptii grecesti» p. 60.

Le portrait du Grand Drogman Alexandre Ghica figure p. 236 de ce volume au milieu d'autres personnages mêlés aux affaires de la Question d'Orient. Plusieurs d'entr'eux étaient destinés à mourir de mort violente.

En effet, dès 1730, les défaites turques au cours de la guerre contre la Perse, suivies d'une disette, déclenchèrent à Istanbul une émeute dirigée par les *levendis* formant les équipages de la flotte. Des unités de janissaires, des dignitaires religieux hostiles aux idées réformatrices du grand vizir vinrent grossir les rangs des mécontents. L'on découvrit chez celui-ci plusieurs caisses pleines de bijoux, de tapis, de pelisses d'honneur et mille bourses de ducats, le tout enfoui sous un colomnier.

Sommé de châtier le grand vizir pour avoir amassé des richesses illicites, le sultan céda aux exigences des insurgés et fit étrangler Ibrahim Damad, ainsi que l'ancien amiral de la flotte Mustafa pacha et le kihaya bey Mehmed pacha. Leur cadavres, chargés sur un tombereau, furent envoyés aux rebelles en signe de la bonne volonté impériale. Mais un nouvel ultimatum de ces derniers amena la déposition du sultan et son remplacement par l'un de ses cousins, Mahmoud.

Onze ans plus tard, le grand drogman Alexandre Ghica périt dans des conditions tout aussi absurdes, qui illustrent bien l'atmosphère d'arbitraire, de violences et de cupidité prévalant dans les principes de gouvernement de la puissance ottomane.

En 1735, l'impératrice Anne de Russie, à laquelle la Porte, comme à tous les tsars, n'avait toujours pas reconnu le titre impérial, attaqua la Turquie. L'empereur Charles VI de Habsbourg, tenu d'assister la Russie était préoccupé bien plus de faire reconnaître les droits de sa fille Marie-Thérèse à la succession, et donc d'amener les puissances à reconnaître la Pragmatique Sanction, que d'aider la Russie dans ses plans d'extension vers les Balkans. Néanmoins l'Autriche attaqua à son tour la Turquie en 1737, mais essuya une série de défaites, et se vit contrainte, en 1739, de négocier la paix de Belgrade, en vertu de laquelle elle renonçait à tous les avantages territoriaux acquis en 1718 à la paix de Passarowitz : l'Olténie, la Serbie, Belgrade et la forteresse d'Orsova sur le Danube étaient restituées au sultan. Négociée, du côté de la Porte, par le grand vizir Aïvaz Mehmed pacha et le grand drogman Alexandre Ghica, et, du côté autrichien par le général Wallis et le comte Neiperg, la paix de Belgrade avait été conclue grâce à la médiation de l'ambassadeur français, le marquis de Villeneuve. Celui-ci, fidèle aux traditions de la diplomatie des rois de France, avait favorisé les intérêts turcs au détriment de ceux des Habsbourg. Charles VI, mécontent des dures conditions auxquelles l'Autriche avait dû souscrire, communiqua à toutes les puissances ainsi qu'à la diète impériale un rescrit blâmant la conduite de ses deux plénipotentiaires et jeta ceux-ci en prison.

Le désir de l'empereur de faire reconnaître la Pragmatique Sanction par les puissances le poussa néanmoins à obtenir de la Porte, par l'entremise de son ambassadeur le comte Uhlefeldt, la ratification au plus vite de ce traité désastreux.

Aussi le grand vizir reçut-il d'Uhlefeldt une bague de grand prix et 1 500 ducats. Le kislar aga, vieux partisan de l'Autriche, ainsi que le premier imam – qui se chargea de gagner le reis efendi aux intérêts autrichiens – reçurent de leur côté de grosses sommes de l'internonce autrichien. Si les dignitaires ottomans s'étaient vendus à l'Autriche, l'ambassadeur français marchandait ses propres faveurs aux puissances. Dès son arrivée au camp de Belgrade, avant la négociation de la paix, le marquis de Villeneuve avait reçu d'un émissaire russe l'offre d'un billet au porteur en valeur de 25 000 piastres et la promesse d'autres présents, « légères marques de reconnaissance de la Czarine, pour les soins qu'il devait prendre au cours de la négociation ». Le marquis reçut peu après le portrait de l'empereur Charles VI enrichi de diamants ; la marquise reçut, de la part de la Czarine, une bague sertie d'émeraudes. Enfin, le 31 V 1740, après la signature de la paix de Belgrade, Villeneuve reçut l'Ordre russe de Sainte Anne enrichi de diamants.

Malgré la paix qu'elle venait de conclure avec le Sultan, la Russie, poursuivant l'encerclement de la Turquie, conclut un traité d'alliance avec la Perse. L'ambassade française d'Istanbul réussit à s'en procurer le texte, le communiqua à la Porte, puis poussa les Turcs à conclure au plus vite avec la Suède un traité secret dirigé contre la tsarine. Alexandre Ghica communiqua une copie de l'acte aux Russes, en les priant de faire croire à Villeneuve qu'ils se l'étaient procurée par leur agent de Stockholm. L'ambassadeur russe – par l'entremise de Ghica – offrit 400 bourses d'or « et même tout ce qu'il voudrait », au reis efendi, afin que la Porte ne ratifiât pas le traité avec la Suède. Le reis efendi, après s'être consulté avec le marquis de Villeneuve, répondit « qu'il aimait l'argent autant et plus qu'un autre, mais qu'il faut garder les bienséances ». Le traité avec la Suède fut ratifié le 20 juillet 1740, échec d'autant plus considérable pour la tsarine que la Porte ne reconnaissait toujours pas son titre impérial.

Entre temps, une nouvelle révolution de sérail, en juin 1740, avait amené un nouveau grand vizir à la tête des affaires ottomanes. Elhadji Ahmed pacha était un ennemi personnel d'Alexandre Ghica qu'il dénonça au sultan comme ayant trahi les intérêts ottomans lors de la rédaction de l'acte du traité de Belgrade. Or, on l'a vu, ce traité avait avantagé la Turquie, mais la diplomatie autrichienne persistait à contester la délimitation d'une bande de territoire dans les environs d'Orsova. Le grand vizir, décidé d'en finir et de s'accommoder avec l'Autriche sur ce point mineur, obtint du sultan la disgrâce du reis efendi et l'emprisonnement de Ghica, en les accusant d'avoir « embrouillé » les relations avec l'Autriche. L'on découvrit que le grand drogman, au lieu de présenter au grand vizir la traduction en turc de la version latine, rédigée par les Autrichiens, avait présenté la traduction d'un acte rédigé en italien par l'entourage du marquis de Villeneuve. La version italienne contenait une clause territoriale absente de l'original latin, et pour cause, car elle désavantageait encore plus le tracé frontalier attribué à l'Autriche. Malgré l'avantage supplémentaire procuré à la Porte par la coopération de Ghica avec le « médiateur » français, le sultan décida d'y voir le fruit d'une incorrection. Le sultan et son vizir en voulaient surtout à la fortune du grand drogman, mais Ghica, ne se considérant aucunement coupable, ne fit aucune proposition de paiement. Le grand vizir perdit patience. Le 21 février, Ghica fut sorti de prison pour être conduit devant le sultan. Traité de « giaour mécréant, traître à l'empire », on lui annonça sa condamnation à mort lorsqu'il fut arrivé devant le Sérail. Décapité sur place, au moyen des trois coups traditionnels (voir page 85) en présence du sultan dissimulé derrière une fenêtre, son corps resta exposé pendant trois jours aux quolibets de la populace, dans la position infamante réservée par la loi musulmane aux chrétiens décapités. Sa fortune fut confisquée. Le sultan s'appropriant deux millions et demi de ducats d'or et donna la maison Ghica, au Stavrodromion, avec tout ce qu'elle contenait, à l'ambassadeur de Suède. La veuve du grand drogman, dépouillée de tout, alla chercher refuge, avec ses enfants en bas âge, auprès de la mère du décapité. Les Phanariotes se cotisèrent, et réunirent 1 500 piastres, dont 300 furent utilisés pour le rachat du cadavre, lequel, sinon, après le troisième jour, aurait été porté à dos d'âne et jeté dans le Bosphore. Le patriarche le fit ensevelir dans l'église de Sainte Paraskévie d'Hasskeuy, ce qui provoqua la colère des ulémas. La foule alla piller la garde-robe du patriarche, dont les vêtements de cérémonie et la mitre ornée de pierres furent donnés aux pères du Sérail.

Enfin, le grand vizir poussa le raffinement de la vengeance jusqu'à adresser une lettre de condoléances à Grégoire Ghica, prince de Moldavie, frère du drogman défunt, avant de lui faire parvenir la lettre de destitution dont on peut lire le texte page 299. Peu après, le marquis de Villeneuve quittait la capitale ottomane emportant, pour prix de sa médiation, quelques pelisses d'honneur, plusieurs chevaux richement caparaçonnés offerts par le sultan, et les dons de l'ambassadeur russe, composés d'une pelisse de zibeline, d'une de renard noir, d'une de renard rouge, d'un grand nombre de peaux de zibeline et d'hermine, de 40 livres de rhubarbe, de 80 livres de thé, et de 12 pièces d'étoffe de cachemire.

Quant au traité de Belgrade, la Turquie et l'Autriche en furent tellement satisfaites – après que Marie-Thérèse eut obtenu la reconnaissance de ses titres par le sultan – qu'elles décidèrent en 1747 de le transformer en traité perpétuel. Le grand vizir reçut à cette occasion, en récompense d'avoir levé les dernières difficultés qu'il avait lui-même suggérées, la somme de 3 000 ducats.

Bibliographie :

J. von HAMMER, *Histoire de l'Empire Ottoman*, Paris 1835-1843, XIV p. 61, XV p. 35, 90, 133 ; abbé Marc-Antoine LAUGIER, *Histoire des négociations pour la paix conclue à Belgrade le 18 septembre 1739 entre l'Empereur, la Russie, la Porte Ottomane, par la médiation et sous la garantie de la France*, 2 vol. 1768 ; Albert VANDAL, *Une ambassade française en Orient sous Louis XV. La mission du marquis de Villeneuve 1728-1741*, Paris 1887 ; Gerhard FRITSCH, *Paschas und Pest. Gesandtschaft am Bosphorus (Botschafter Gudenus berichtet)*, Graz 1960.

s.a. : Molla und Diplomat, *der Bericht des Ebu Sehil Numan Efendi über die österreich-osmanische Grenzziehung nach dem Belgrader Frieden 1740-1741*, trad. et introd. par Erich PROKOSCH, Graz 1967.

Cronica Ghiculestilor 1695-1754, texte grec et trad. roumaine, édité par Nestor CAMARIANO et Ariadna CAMARIANO-CIORAN, Bucarest 1965.

Les peintures « turques » de Jean-Baptiste Vanmour 1671-1737, conservées au Rijksmuseum d'Amsterdam, Catalogue de l'Exposition organisée à Ankara et Istanbul 1978. Préface et introd. de S.H. LEVIE, Amsterdam 1978.

Quelques mois après avoir fait décapiter Alexandre Ghica, grand drogman de la Porte, le grand vizir Elhadji Ahmed pacha parachevait sa vengeance en obtenant du sultan Mahmud la destitution de Grégoire Ghica, prince de Moldavie. Le texte du firman de destitution, tout en respectant parfaitement les formules de la chancellerie ottomane, couvre le prince d'éloges perfides et représente un véritable appel vers la mort :

Élu parmi les princes chrétiens, Grigore Voda, ancien voïvode de Moldavie, par ce haut signe impérial, je porte à ta connaissance ce qui suit : ta famille au cœur pur a servi Mon grand empire avec une fidélité jamais démentie, et chacun d'entre ses membres s'est montré prêt à faire avancer les affaires de Mon grand empire. Lorsqu'il s'est agi de choses qu'ils savaient utiles à Mon grand empire, ils ont accompli de grandes actions et œuvré avec assiduité pour le bien de Mon empire. Par leur sincérité, ils se sont placés comme un drapeau de ralliement, au premier rang de la soumission et de la fidélité, ce qui est de notoriété publique.

Et toi, marchant sur leurs traces, depuis le jour de ta naissance et jusqu'à cette heure tu as été fidèle, et ta conscience a été pure, lorsque tu as servi Mon grand empire avec prévoyance, assiduité et constance ; lorsque tu es entré dans les rangs des dignitaires de Mon impérial divan, et que tu t'es signalé dans la charge du drogmanat tant par tes traductions que par la clarté de ton langage, tu as prouvé ta foi et ta sincérité sur les feuilles ornées des traces de ta plume fidèle.

Et ensuite, lorsqu'on a confié à ta capacité les Principautés de la Moldavie et de la Hongrovalachie, seigneuries héréditaires de Mon Impériale Personne, ton assiduité, ta compétence et tes bons conseils ont été reconnus jusqu'à aujourd'hui tant par la foule que par les peu nombreux, c'est-à-dire par la populace et par les boyards, et cela d'autant plus que ces contrées viennent d'avoir connu la guerre et la paix. Mais, outre que tu es digne de foi et sincère de nature, tu connais aussi la langue et les projets de Mon grand empire, et possèdes à fond les langues des empires chrétiens, ce dont la limpide image de Mon Impériale Personne a pu brillamment témoigner. Et dorénavant je m'attends à nouveau à ce que tu rendes de grands services à Mon grand empire.

Et je veux à présent que tu te mettes en route vers le trône de Mon puissant empire, vers Stamboul celle protégée de Dieu, et que tu t'y reposes dans ta demeure, parce qu'il a fallu donner la principauté de Moldavie à un autre. Par conséquent, lorsque Mon illustre ordre te sera parvenu par Abdullah, le chokadar de Mon grand vizir – que sa gloire augmente – tu devras te mettre en route avec toute ta suite, satisfait et joyeux, et diriger tes pas vers la Sublime Porte de Mon empire ; une fois là, tu t'établiras dans ta maison de Stamboul, pour y passer le temps en formant des vœux destinés à Mon bonheur et à Ma longue vie.

Tu te conformeras donc à ce Saint Ordre, et tu reconnaîtras le signe de Ma Toughra Impériale.

Écrit dans les premiers jours du mois de Redjep, l'année de l'Hégire 1154, ce qui correspond à l'an 1741 du Sauveur, le mois de septembre.

Firman publié en version grecque et roumaine dans la *Cronica Ghiculesilor* (Chronique des Ghica), ouvrage du XVIII^e siècle, publié avec notes et commentaires par Nestor CAMARIANO et Ariadna CAMARIANO-CIORAN, Bucarest, Editura Academiei, 1965, p. 543.

GRIGORAKI

ΓΡΗΓΟΡΑΚΗΣ

La tradition liée aux origines de ces potentats du Magne voulait les faire descendre de réfugiés venus d'Andrinople conquise par les Turcs au XIV^e siècle. Mais le nom ne devint notoire que près de quatre cents ans plus tard, avec Dzaneto G., élu bey du Magne par ses pairs en 1784, qui régenta cette turbulente province jusqu'en 1803, avec la bravoure et les changements d'allégeance propres à l'histoire de cette péninsule du Péloponnèse. Après qu'à la veille de Pâques 1780 le pacha de Morée eut fait empaler l'exarque du Magne, cousin de Dzaneto, ainsi que plusieurs autres chefs religieux et civils, Dzaneto attaqua les troupes turques retranchées dans la forteresse de Passava, les massacra et repoussa les détachements envoyés en renfort par la Porte.

Peu après, allié cette fois des Turcs, il prit part à la liquidation des formations de clephtes albanais qui avaient envahi le Péloponnèse, mais offrit protection à l'un des chefs des clephtes grecs, Androuso, poursuivi par les beys ottomans.

En 1797, apprenant que Napoléon avait occupé Venise, il lui dépêcha l'un de ses fils, avec une lettre que celui-ci remit au consul de France à Trieste. Par cette lettre, le bey du Magne attirait l'attention de Napoléon sur les projets d'indépendance de la Grèce et se trouvait ainsi à l'origine de la mission dont Napoléon chargea les deux frères Papadopoli, Grecs de Corse, afin d'enquêter sur la situation des Grecs soumis à la domination du sultan. Bonaparte entra dans les vues du bey grec qui proposait d'accueillir des navires français dans les ports du Magne et lui écrivit : « Je me plais à croire que vous tiendrez votre parole avec la fidélité qui convient aux Spartiates ». Le sultan finit par avoir connaissance des menées de Dzaneto-bey Grigoraki, le destitua en 1803 et confisqua sa fortune. Dzaneto mourut pauvre dix ans plus tard, après avoir été remplacé par son cousin germain et ennemi mortel Antonios. Ce deuxième bey de la famille, qui se révéla bon organisateur, tenta de mettre un terme aux rivalités des clans et aux vendettas qui déchiraient la province, mais n'y réussit que partiellement. Initié à l'Hétairie, il se mit à attaquer les Turcs, détruisit leurs fortifications en Laconie, s'empara de la citadelle de Monemvasie et mourut à Mistra en 1810, âgé de plus de 80 ans. Deux ans plus tard, un de ses neveux, Théodoro, prenait à son tour la dignité de bey, qu'il exerça jusqu'en 1814, lorsqu'il fut remplacé par Petro Mavromichali, chef du clan rival – et étroitement apparenté – des Mavromichali.

La famille continua depuis à figurer dans la vie politique de la Grèce, représentée notamment par Dzanétaki G., premier gouverneur de Monemvasie au temps de la guerre de l'Indépendance, général, sénateur du royaume de Grèce, † 1868 âgé de plus de 90 ans ; par Ioannis G., général, et par Théodore G., amiral, auteur de publications relatives au droit maritime.

GRIVAS

ΓΡΙΒΑΣ

Grande famille d'armatoles de la Grèce occidentale, originaire du village de Peratia en Acarnanie. Des traditions la faisaient remonter à l'ancien lignage médiéval albanais des Bua. En l'absence de preuves formelles, limitons-nous à signaler le premier ancêtre qui se fit connaître par ses faits d'armes au cours d'une longue vendetta opposant dès 1730 le clan d'Apostolos G. au clan des Hadzikoianni, armatoles de la région de Xiroméro. En 1752, les adversaires tentèrent une réconciliation : Christo G., le fils d'Apostolos, épousa Moscho Hadzikoianni, sœur du principal ennemi de sa famille. Mais en 1769, les deux clans avaient choisi des alliances différentes : Christo G. se rangeait du côté des insurgés grecs soutenus par l'amiral russe Orlov et tentait d'empêcher l'avance du commandant ottoman Suleïman bey, alors que les Chadzikoianni allaient se mettre sous l'obédience d'Ali pacha de Janina. Christo G. et une partie de ses troupes furent massacrés par les Turcs et la famille dut se réfugier à Corfou, puis à Ithaque, pendant que les Chadzikoianni essayaient de s'emparer de leurs biens et de leurs commandements d'armatoles. Les deux fils de Christo G., Drako, né 1764, et Giorgio, né 1766, † Missolonghi 1826, reprirent la lutte contre le clan adverse, d'abord sous l'arbitrage du pacha de Janina, puis contre celui-ci. En 1803, un émissaire du pacha attira une partie des armatoles des Grivas dans un guet-apens au village de Plaïa près de Xyroméri et les mit à mort après leur avoir fait subir les pire supplices. Le nombre des trépassés et la date de leur décès furent portés sur une stèle de marbre, aux caractères dorés, en grec et en turc, élevée sur leur fosse commune par ordre d'Ali pacha.

En 1812, Drako G. ayant repris le dessus, crut habile de se rapprocher d'Ali de Janina qui lui avait promis la restitution de sa charge de commandant d'armatoles. Attiré dans un piège par le pacha, il fut empoisonné (mars 1812).

Quatre fils de Drako prirent part aux guerres de l'Indépendance et vengèrent de manière éclatante la mémoire de leur père :

A) Floro, plus tard maire de Vonitza sous le règne du roi Othon.
 B) Stavro, commandant de la forteresse de Palamidi, puis chef du bataillon de la Phalange.
 C) Théodore, né Prévésa 1797, † Missolonghi 24 X 1862, l'un des militaires les plus notoires de la révolution, se distingua par sa bravoure contre les Turcs à Vrachori, à Arta, au siège de Missolonghi, et dans de nombreux autres combats. Cependant, orgueilleux et indiscipliné, animé d'une haine violente contre Colocotroni, cet autre grand capitaine d'armatoles, il évita de le soutenir sur le terrain chaque fois que l'occasion s'en présentait ; l'action commune contre l'ennemi s'en ressentit, et l'Histoire lui a tenu compte du rôle d'allié peu sûr qui fut le sien à différentes reprises. Nommé colonel de l'Attique par le roi Othon, il fit à nouveau preuve d'insoumission contre l'autorité centrale et fut déporté à Syros en 1836. Élu député de Vonitza en 1844, il partit en Égypte pour échapper au procès de lèse-majesté entamé contre lui pour avoir agité l'opinion contre le roi ; amnistié en 1845, il s'enfuit à nouveau en 1847 et fut à nouveau amnistié deux ans plus tard. Il joua un rôle important au cours des événements qui amenèrent l'abdication du roi Othon, mais, dépit de ne pas avoir reçu de ministère dans le gouvernement Voulgaris-Canaris qui administra la Grèce avant la venue de George I, il fomenta un autre soulèvement à Vonitza, et se dirigea sur Athènes à la tête d'un régiment de 7 500 pallikares. Le gouvernement aux abois lui proposa le titre de général en chef, « la plus haute dignité qui puisse être accordée par une nation civilisée ». Une maladie subite emporta fort à propos ce redoutable meneur d'hommes, lequel, de son mariage avec la veuve de Pano Colocotroni, Hélène, une fille de la fameuse Bouboulina, laissait un fils :

– Dimitrios, né Nauplie 15 VIII 1829, † Marseille 3 IV 1889, général, député de Vonitza.

Dirigeant incontesté de sa région natale, l'Acarmanie, il y organisa en 1862 une vaste conspiration destinée à forcer la démission des autorités locales, à arrêter le roi lors de sa visite projetée à Patras, et ensuite de marcher sur Athènes à la tête d'un bataillon de klephtes et d'armatoles locaux. Il commença à se saisir des villes d'Acarmanie par une série de coups de main, et marcha quand même sur la capitale malgré la nouvelle de l'abdication d'Othon. Après avoir occupé Missolonghi, il donna libre cours à son ressentiment lorsqu'il apprit ne pas avoir reçu un ministère.

Il avait perdu un bras dans les combats qui suivirent l'invasion de l'Épire, encore province ottomane, par les unités d'irréguliers venues de Grèce en 1854, et combattit lui aussi le gouvernement d'Othon avec la même violence que le faisait son père. Déporté à Kythnos, puis emprisonné dans la forteresse de Palamidi, il partit à Paris en annonçant qu'il avait honte de porter la citoyenneté grecque et qu'il se condamnait lui-même à l'exil perpétuel. Revenu précipitamment à Athènes à la nouvelle de l'abdication d'Othon, il prit la succession de son père dans les luttes politiques, s'opposa à l'élection au trône du prince Alfred de Grande Bretagne et réussit, seul à pouvoir le faire dans tout le pays, à empêcher le déroulement des opérations de vote en Acarnanie, alors que les Grecs avaient, partout ailleurs, élu le prince Alfred à une écrasante majorité. Lorsque la candidature du prince anglais fut remplacée par celle d'un prince danois, qui monta effectivement sur le trône sous le nom de Georges I, Dimitrios G., toujours maître des voix des électeurs de la montagne Arcananie, se mit à la tête d'un important parti d'opposition parlementaire, surnommé le « parti de la Montagne » et combattit l'administration de Voulgaris. Ministre de la marine 1867, ministre de la guerre, il avait épousé une sœur du général Staïko.

D) Alexis, dit Gardikiotis Grivas, né vers 1800, † 1855, général, se couvrit de gloire aux combats d'Arachova. ∞ ... dont :

I. Christo, né 1838, † 1907, officier de cavalerie, aide-de-camp du roi Georges I, ministre de la guerre 1903. ∞

Hélène, née 1854, † 1934, fille de Constantin Dossios, ancien ministre des Cultes, et de Catherine Mavrocordato, dont :

1) Alexis, né 1871, † 1952, général, ministre de la guerre 1918-1920, ∞ Hypatia, née Constantinople 1877, †

Athènes 1938, fille d'Eustache Eugénidi, banquier, et de Maria Sekiari, dont :

a) Théodore, né Constantinople 10 VIII 1905, † Athènes .. VI 1982, ambassadeur à Vienne 1953-1957 ; délégué de la Grèce au Commissariat International de l'Énergie Atomique à Genève 1958-1965.

b) Constantin, né ..., † Athènes 1979, ∞ : I) Véro-nique Calvocoressi (div.) et II) Maroussa Assimaki, s.p., dont :

– Irène, née 1939, ∞ Stuart Mac Dowall.

– Alexis, né 1945, ∞ Carolyn Murphy, dont trois fils et une fille.

II. Maria, née vers 1840, demoiselle d'honneur de la reine Amélie, qu'elle accompagna dans son exil à Bamberg. ∞ ... Kriezis.

III. Théano, née 1842, † Athènes 1861, ∞ Vlasio Valtinó, né 1825, † 1896, ministre de la Guerre 1879, 1882. (remarié à Polyxène Avéroff née 1843, † 1874).

Bibliographie :

Dimitri CAMBOUROGLOU Θεόδωρος Τρίψας, Athènes 1905 ; Pant KON-TOMINI, Οι Γριβαίοι και η Άλλη Πασάς (Les Grivas et Ali pacha) ; St. BÉ-TI, Μία έχτιμησις διά την επανάστασιν του Γριβα στα 1854, études parues dans « Epeiroitiki Estia », 5 (1956) p. 128-133 et 144-149.

HANDJERY

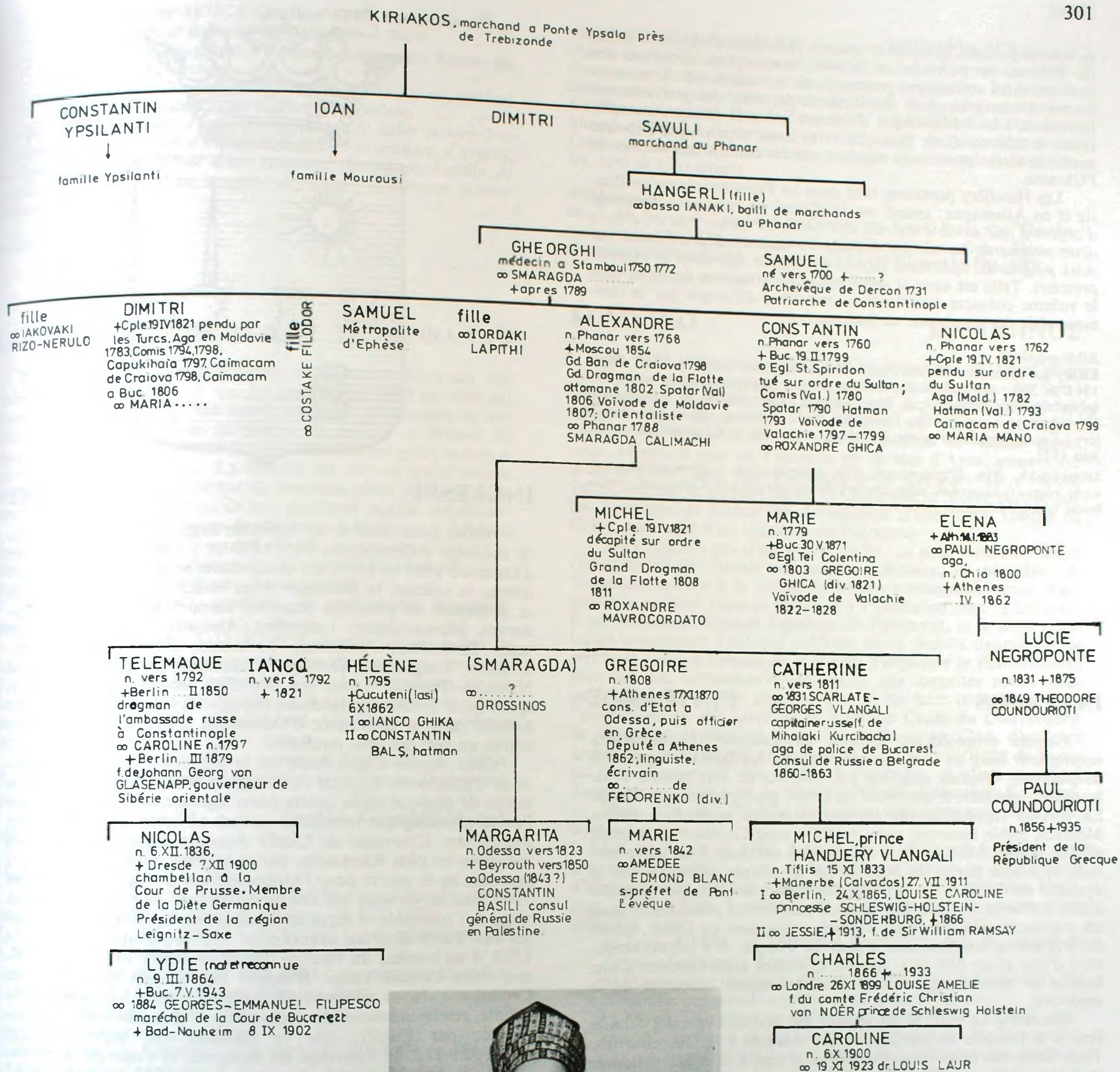
XATZEPHS

Famille princière du Phanar, de même souche que les Mourousi et les Ypsilanti, dont la carrière politique fut faite par le patriarche Samuel. Il a été déjà question ici de cette forte personnalité, page 131 : Scarlate H., moine sous le nom de Samuel, d'abord professeur de philosophie et de mathématiques à la Grande École du Phanar, puis métropolitain de Derkon 1751, retiré au Mont Athos, enfin patriarche de Constantinople 1763-1768 et 1773-1774, tenta de réformer l'Église en mettant fin au système de simonie introduit par le gouvernement ottoman au sein du haut clergé, système qui compromettait le caractère de souveraineté attaché à la plus haute fonction de l'orthodoxie. Il créa le Synode de douze métropolitains siégeant en permanence au Phanar, représentant chacun un nombre défini d'évêques, et renforça le pouvoir des grandes familles auxquelles il était apparenté en fondant à leur intention des charges laïques auprès du Patriarcat. Parallèlement, il crut rendre irréversible la domination grecque sur les autres nationalités orthodoxes en supprimant les patriarchats serbe et bulgare. Ses *Discours Patriotiques* ont été publiés à Athènes en 1948.

C'est grâce à lui que deux membres de sa famille allaient occuper, pendant peu de temps, et sans éclat aucun, le trône princier. L'un d'eux, Alexandre, grand Drogman de la Porte, voïvode hégémone de la Moldavie en 1807 et 1818, montra bien plus de goût pour les sciences que pour la politique. Réfugié en 1821 en Russie grâce à l'aide de l'ambassadeur Stroganov, il s'établit à Odessa, puis à Moscou, où le gouvernement impérial lui fit une belle pension et publia ses ouvrages de philosophie, dont le plus important, le *Dictionnaire Français-Arabe-Turc* fut salué par le monde scientifique de l'époque. Son petit-fils Michel Vlangali releva par adoption le nom des Handjery, puis le titre, afin de contracter un mariage quasi-royal, le seul conclu au XIX^e siècle entre une famille phanariote et une maison souveraine occidentale. Un autre de ses petits-fils, Nicolas (1836-1900), acheta des propriétés en Prusse, y fit de la politique, se fit élire au Parlement et reçut l'autorisation royale de porter le titre princier (29 I 1859).

La figure la plus curieuse de cette famille reste celle d'Hélène H., veuve très jeune d'un Ghika de Moldavie. Elle vécut très âgée sur ses nombreux domaines de Bessarabie qu'elle administra de main de maître tout en pratiquant sur une large échelle le prêt à intérêt. Redoutable femme d'affaires, toujours en procès avec les autorités ou avec ses voisins de campagne, très attachée à ce qui restait du Phanar, au sein duquel elle s'appliqua à trouver des partis pour sa fille unique, puis pour ses petits-enfants. Elle ne montra aucun intérêt pour le mouvement de libération de la Grèce et ne donna pas d'argent aux Hétairistes. Son principal fondé-de-pouvoirs, un banquier grec de Bessarabie, Spiro-Pavli, fut plus généreux et avança quelques sommes aux révolutionnaires grecs, mais contre reçu, et avec promesse de restitution « en cas de victoire de la cause », sommes assorties d'un pourcentage déterminé.

Les inventaires des biens de la princesse Hélène, reflet d'un monde disparu, existent dans les archives roumaines. Ses maisons



D'après l'armorial des familles princières de l'Europe, de Siebmacher



Le prince Alexandre Handjery (1768-1854) auteur d'ouvrages de philologie et d'orientalisme.



Ex-libris d'après C. Dimara. « Histoire de la littérature Néo Grecque ».

de campagne, en Bessarabie, étaient meublées d'objets importés de Vienne, de portraits de famille; ses jardins abritaient des essences rares acclimatées par des jardiniers allemands. Une nombreuse domesticité, dont des dizaines de serfs, des gouvernantes françaises, une bibliothèque d'auteurs grecs et français complétaient le tableau d'une façon de vivre assez répandue à l'époque parmi la classe possédante résidant sur les confins des steppes de l'Ukraine.

Les Handjéry portaient, tant dans les Principautés qu'en Russie et en Allemagne : *coupé, au 1^{er} d'azur, au rencontre d'aurochs d'argent à une étoile à six rais d'or entre les cornes; au 2^e, d'or, à deux poignards au naturel, passés en sautoir. L'écu broché sur deux poignards, également passés en sautoir. Manteau et bonnets princiers.* Telle est aussi la description des armoiries publiées dans le volume consacré aux familles princières d'Europe par la classique série des armoriaux de Siebmacher.

Bibliographie :

ERR; sur Alexandre H. voir *Nouvelle Bibliographie Générale*, XIII, Paris 1861 p. 290; «Οι τέσσαρες Χαντζερίδαι οἱ ἀπαγχονισθέντες κατὰ τὴν ὁρξὴν τῆς Ἐπαναστάσεως», *Ilios*, 14 juin 1858; *Nécrologe de Grégoire H.*, «Aion», 9 nov. 1870; *Nécrologe de la princesse Ghika née Handjéry*: Γκίχα Μαρία τὸ γένος Χαντζερῆ, «Evridiki», Constantinople, 25 juin 1871.

SIEBMACHER, *Neu Wappenbuch. Die europäischen Fürstengeschlechter nicht römisch-kaiserlich oder deutsch-bundesfürstlicher Extraction*, bearbeitet von M. Gritzner, 1894 vol. 2.

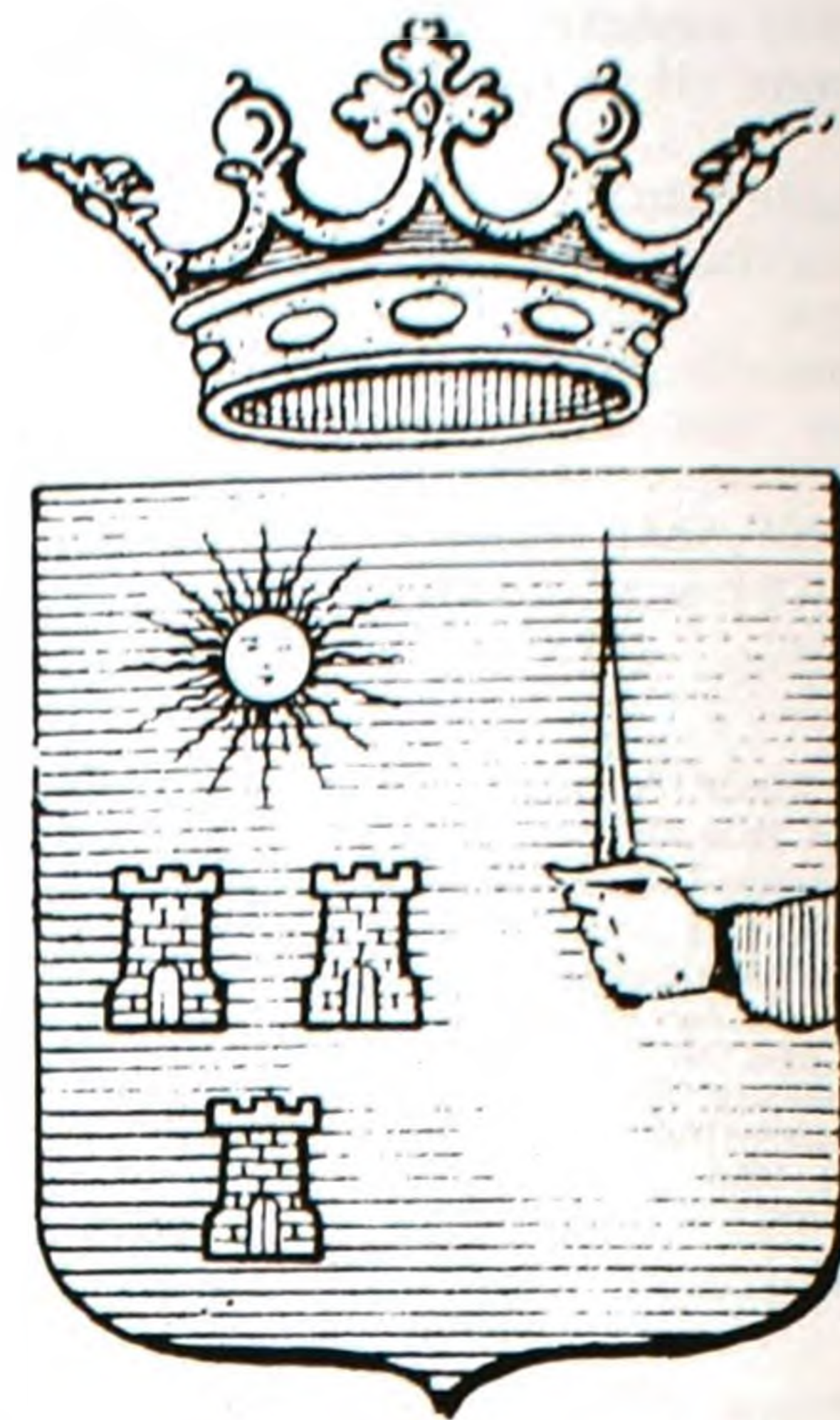
IATRAKOS

ΓΙΑΤΡΑΚΟΣ

Grands propriétaires terriens en Laconie (Lacédémone), notamment dans les alentours de Vitoulo, les Iatraki disposaient de plusieurs versions relatives aux origines de leur famille et de leur nom, qui était le diminutif du terme grec «Iatros», médecin. La version reproduite par les encyclopédies parle d'un Pétros Médikos, noble florentin, venu en 1331 avec Gauthier de Brienne afin de libérer Athènes de la domination catalane. Une autre version, répandue parmi les populations du Magne, affirmait que la dynastie des Médicis de Florence descendait des Iatrakis, dont elle aurait italianisé le nom. Les Iatrakis eux-mêmes possédaient jadis un manuscrit relatant qu'un Médicis, voyageant en Grèce, aurait été jeté par la tempête dans le port de Vitoulo. Il y devint amoureux d'une jeune fille qu'il épousa, devenant ainsi l'ancêtre d'une famille de notables pratiquant héréditairement l'exercice de la médecine.

Quoiqu'il en soit, la révolution grecque trouva cette famille établie à Nauplie et représentée par Ioannis I. et ses cinq fils. Tous firent des dons considérables en argent à la cause nationale et se signalèrent sur les champs de bataille :

- 1) Georgo, l'aîné, † Argos 23 XI 1841, pendant longtemps chef des bandes de clephtes qui s'opposèrent à Ibrahim, pacha de Morée.
 - 2) Michalis, † Argos 1850, colonel dans l'armée hellénique. Son fils Ioannis fut maire de Sparte.
 - 3) Panayote, né 1781, † Athènes 25 X 1851, chirurgien, membre de l'Hétairie, à laquelle il fut initié par Papaflessa lors d'un séjour à Constantinople. Il contribua à augmenter les effectifs de cette société secrète dans les rangs de notables du Magne; ayant pris part, comme commandant d'unités militaires, aux combats de Tripolitza, de Péta, de Dramali, il tomba entre les mains d'Ibrahim pacha, qui l'échangea, par traité, contre deux dignitaires ottomans de haut rang prisonniers des Turcs (1825). Il continua à se battre ensuite, et fit partie des premiers sénateurs du nouvel état grec.
 - 4) Nicolas, † assassiné à Sparte en février 1846, colonel au temps de la guerre d'Indépendance.
 - 5) Ilias, † Sparte 1875, général, député 1847-1864.
- Le dernier représentant marquant du nom a été le général Constantin Iatrakos, né 1873, † Athènes 1935.



INGLESSI

ΙΝΓΛΕΣΗΣ

Aurait pour ancêtre un capitaine anglais William Brown qui fit naufrage à Céphalonie vers 1490 et y resta. Inscrits au Livre d'Or entre 1593 et 1603, ses descendants se distinguèrent dans les lettres, la science, la politique et les batailles contre les Turcs, et se divisèrent en plusieurs branches surnommées Moscoléo, Teodorato, Marcantonato, Linardato, Alessatti, Taviossato, Vaglianato, Rodostato, Antonato, Tomasato, Zaccori, Cristodulato, Dracato, Vangelato, Dimitrato, Stathato, Danalato, Loïsato et Nicolato. Presque toutes ces branches subsistent de nos jours, après avoir connu des destinées très diverses. Les unes avaient fait fortune dans le commerce d'Odessa ou d'Égypte, les autres ont connu un sort des plus modestes.

Cette famille a sans doute été la plus nombreuse de la noblesse de Céphalonie, puisque l'ouvrage de Rizo-Rangabé ne cite pas moins de quelque mille quatre cents représentants qui en ont orné l'arbre généalogique (conjoint exclus) au cours de quatre siècles d'existence. L'ouvrage de Cicelli donne quelques détails sur les membres les plus marquants, parmi lesquels deux se distinguèrent au cours de la guerre pour l'Indépendance. Il s'agit de Panaghi, né 1801, qui servit sous les ordres du général Fabvier, prit part au siège de l'Acropole et reçut en récompense de l'État des terres prises aux Turcs dans les environs de Thèbes; et aussi Antonio, né 1764, † au combat du Phalère contre les Turcs 1827, ancien officier dans l'armée russe. D'autres Inglessi ont été députés de Céphalonie. Nous ajoutons ici quelques détails sur une branche éteinte, restée inconnue des recherches de Rangabé bien que mentionnée par Cicelli; elle se rattache aux Inglessi figurant pages 311-312 de l'ouvrage de Rangabé. Il s'agit de la descendance de Spyridion, né Argostoli 5 XI 1732, ∞ 17 II 1767 Caterina Valsamachi, dont :

- I. une fille, ∞ Argostoli 14 XII 1784 Athanasio Couppa.
- II. Chryssanthoula, née 29 IX 1775, † 26 VIII 1844, ∞ 1 XII 1791 Aurelio Inglessi.
- III. Dimitri, né Argostoli 11 IX 1773, † 1 VI 1846, capitaine dans la flotte russe, l'un des fondateurs d'Odessa sous l'administration du duc de Richelieu, maire d'Odessa 1807 et 1818-1821, décoré de l'Ordre de Saint-Vladimir 4^e classe, inscrit avec ses fils au IV^e Livre de la Noblesse d'Odessa, ∞ Catherine Coutzoïanni, dont :
 - a) Alexandre, né à Odessa en 1826, † sur son domaine de Tâtaresti en Bessarabie 1903, inscrit à la noblesse de Bessarabie 1847, ∞ Odessa 20 IV 1855 Victoria Kesco, † 14 IV 1856, tante paternelle de la future reine Natalie de Serbie, dont :
 - Eliza, née 1856, † Kichinev 1928, ∞ Sergheï Alexandrovitch Nazimko, propriétaire terrien.
 - b) Maria, ∞ Spyridion Artinó, marchand grec d'Odessa, propriétaire du domaine de Puhoï en Bessarabie.
 - c) Dimitri, né Odessa 1829, † id. 1904, ∞ Synadino, dont :

- 1) Vladimir, né 1873, † Kichinev 1920, conseiller d'État effectif, directeur du lycée de Kichinev.
- 2) Alexandre, magistrat à Odessa, disparu en Russie au cours de la Révolution.
- 3) Vera, née Odessa 1877, † Kichinev 1930, ∞ général Baïkov, des grenadiers de la Garde Impériale.

D'azur à trois tours d'argent maçonnées de sable posées 2 et 1, accompagnées en chef d'un soleil figuré et rayonnant d'argent, et d'un senestrochère armé d'un poignard du même, habillé de gueules, mouvant du flanc senestre de l'écu. – Couronne à trois fleurons et deux perles.

Bibliographie : ERR.

KEPHALA

CHEFALA

ΚΕΦΑΛΑΣ

Famille plus ancienne qu'illustre, réfugiée vers 1460 aux îles ioniennes venant d'Épire, et qui fut inscrite en 1593 et 1604 au Livre d'Or de Céphalonie. Son arbre généalogique remonte au XV^e siècle et présente une série de lettrés, de prêtres et surtout de négociants qui essaimèrent de bonne heure dans les ports russes et roumains de la Mer Noire. La famille est encore actuellement représentée par un grand nombre de branches, dont beaucoup ont cependant perdu tout souvenir de leur ancienne qualité nobiliaire.

Celle des branches établies de nos jours à Patras et à Athènes descend de Charalambo (Rocco) Kephala, lequel descendait lui-même, à la neuvième génération, de Christodoulo Kephala, l'ancêtre de tout le lignage. Ce Rocco fut le père de :

Spiridion (1777-1866), joaillier, ∞ Angioletta Synadinó, dont :

Antonio, né 7 I 1801, † 11 V 1872, docteur en médecine de l'université de Padoue, médecin militaire des insurgés grecs de 1821 à 1839, homme de lettres et l'un des rédacteurs de la demande d'union des îles ionniennes à la Grèce, demande adressée au premier ministre anglais lord Gladstone. ∞ Maria Kephala, sa cousine, † 4 IV 1860, dont :

Charalambo, né 1830, † ..., avocat à Argostoli, ∞ Anna, fille de Theodoro Tipaldo-Pretenderis et d'Elena Dallaporta, dont :

Antonio, né 1862, † ..., ∞ Daphné Couroucli-Molinó, † 1949, dont :

I. Sapho, née 1893, † 21 V 1955.

II. Clio, née 1894, † 2 III 1912, ∞ Christo Canellopoulo, commerçant, né Fteri Arghion 1892, † Athènes 14 VII 1976.

III. Vassili, né 31 XII 1895, † 6 VI 1975, commerçant, ∞ 19 XI 1920 Clara Zividon, dont :

1) Antonio, né Athènes 29 VIII 1921, commerçant et industriel, ∞ 8 VI 1952 Catherina Monojo, dont :

a) Vassili, né 27 III 1954.

b) Nicolas, né 7 X 1959.

2) Daphné, née Athènes 7 IX 1923, ∞ 1954 Giorgio Bacalbassi, ingénieur.

3) Maria, née Athènes 25 IV 1925, ∞ 1946 Socrate Anino-Cavalieratos.

IV. Charalambo, né 1 V 1903, † 17 XI 1973, homme d'affaires, ∞ Sophie Kitiri.

V. Pantélimon, né ... II 1904, homme d'affaires, ∞ 1938 Alexandra Peratiti, dont :

1) Antonio, né 8 IV 1941, ∞ Manolia Mourtzoupoulo, dont :

a) Alexandra, née 15 XII 1964.

b) Isabelle, née ... (USA) 9 IV 1969.

c) Pantélimon, né 5 XI 1970.

2) Nicolas, né 6 XII 1947, ∞ .. XII 1976 Maria Elefteriadi, née ... à ... (Chypre), dont :

– Alexis, né 25 VI 1977.

VI. Anna, née 1905, † 17 VII 1946, ∞ Dyonissos Dendrinó, capitaine dans la marine marchande.

Ce fut sans doute la présence de plusieurs membres de cette famille dans les régiments macédoniens des rois de Naples qui fut cause de la publication de leurs armoiries dans le beau recueil héraldique de V. Palizzolo Gravina « Il blasone in Sicilia, ossia

raccolta araldica », paru à Palerme en 1871. Il s'agit d'un écu d'or, à la tête et buste posés de front, d'un jeune homme de carnation issant de six drapeaux, les flammes de gueules, les hampes au naturel, terminées en pointe de flèche et passées en sautoir. Couronne de noble. Des documents de Céphalonie font état d'un blason différent : d'azur au lion couché d'or, la queue léopardée. Couronne de noble surmontant un casque d'acier poli à cinq grilles, taré de trois quarts.

Bibliographie :

Dr. I. G. TIPALDO LASCARATOS, Οἰκογένεια Κεφαλᾶ εἰς τὴν Ἑλλάδα, Ἱστορικά καὶ Ἑραλδικὰ στοιχεῖα. (La famille Kefalà en Grèce, Éléments historiques et héraldiques), « Parnassos » 18 (1976), p. 436-450 ; ERR.

KOMNINO

ΚΟΜΝΗΝΟΣ

En 1819, deux ans avant d'être martyrisé par les Turcs pour intelligence avec l'étranger – en l'occurrence la Russie – Sa Sainteté Grégoire V, Patriarche Œcuménique de Constantinople, faisait parvenir un certificat de noblesse au cabinet de Saint-Petersbourg. Il y était affirmé que les ancêtres de Nicolas Komnino, négociant grec de Taganrog sur la mer d'Azov, avaient été archontes de Psara, dans l'archipel de la mer Égée. Ils y étaient venus, écrivait le patriarche, en 1718, fuyant la Morée perdue par les Vénitiens, et étaient les descendants d'une noble famille de Grèce, ainsi que d'un logothète du Patriarcat.

Ne s'agissant pas d'un article de foi, on peut mettre en doute l'infailibilité patriarcale en matière nobiliaire. Le négociant de Taganrog, enrichi à la faveur du blocus continental, venait d'acquiescer la sujétion russe et postulait à l'admission dans la noblesse. Il ne descendait d'aucun logothète du Patriarcat, et la seule attestation concernant l'antique noblesse de sa famille figurait sur le certificat scellé à l'image de la Sainte Vierge que le Patriarche lui délivrait. De substantielles donations aux autorités russes ainsi qu'à celles du Phanar aidèrent ainsi à lui faire obtenir en 1820 l'inscription au III^e Livre de la Noblesse Civile du Gouvernorat de Taganrog. Il était né dans l'île de Psara en 1764, d'un père archonte, s'était réfugié en Russie en 1783 avec la flotte de l'amiral Orlov qui avait mis le feu à l'archipel, et allait mourir à Taganrog en 1830 sous le nom de Nikolaï Ivanovitch Komnino. ∞ Maria Varvakis (*), fille d'un autre négociant grec de Russie, dont :

I. Ivan, né Taganrog 1797, † après 1823, officier de hussards, inscrit en 1821 au III^e Livre de la Noblesse (civile) du gouvernorat d'Ekaterinoslav, l'antique Bakhtchézaray de la Chersonnèse Pontique, ∞ Polyxène Synadino, de la famille des négociants grecs d'Odessa, dont :

a) Ivan, † 1894, ∞ Henriette Carruthers, fille du consul de Grande-Bretagne à Taganrog.

b) Alexandre, secrétaire de collège, ∞ Maria Cassavetis, de la famille des grands commerçants grecs d'Égypte.

c) Marie, ∞ Athanase Karaïskaki, général dans l'armée grecque, fils du héros de la Guerre d'Indépendance Hellénique.

II. Igor, né Taganrog 1801, † id. vers 1868, officier russe, propriétaire terrien (6274 ha.) à Beglitzkaïa en Ukraine.

III. Marfa, née 1805, ∞ Andrey Egorovitch Mavrogianni.

IV. Mark, né Taganrog 1807, † id. 1881, conseiller d'État russe, décoré de l'Ordre du Sauveur par le roi Othon de Grèce, propriétaire de 15.000 ha. entre Taganrog et Kherson, ∞ 15 II 1836 Sophie (1820-1845), fille de Ilya Dimitriévitch Alfieraki et de Marie Bernardaki, dont :

a) Alexandra, née Taganrog 8 II 1842, † Nice 5 IX 1913, ∞ à Aristide Papoudoff, armateur grec d'Odessa, † Athènes .. II 1913.

b) Elena, née Taganrog le 13 III 1843, † à Zolotaïa Kossa, sa terre dotale, 29 IX 1915, ∞ Alexandre Borissovitch de Laquière, (1825-1871), professeur de droit à l'université de Pétersbourg

(*) Marie Varvakis (et non Varvatzi comme l'indique Ikonnikov) était la fille de Ioannis Varvakis, né dans l'île de Psara vers 1751, † Zante 12 I 1825, qui prit part comme volontaire dans la flotte russe aux combats navals opposant en 1770 l'amiral Orlov aux vaisseaux ottomans. Réfugié en Russie après 1772, il s'établit à Astrakhan où il obtint du gouvernement impérial le monopole du commerce du caviar, et réa-
lisa très vite une grande fortune. Après avoir consacré un million et demi de roubles à l'assainissement du cours de la Volga, il fut anobli par le tsar Alexandre I. En 1822 il donna 400 000 roubles pour venir en aide aux familles grecques de Constantinople ; en 1825 il finança la construction des deux églises grecques de Taganrog.

V. Kouzma, né 1809, † Taganrog 1899, assesseur de collège, ∞ 1841 Nadejda, fille de Dimitri Vallé, marchand grec de Néjine, noble russe, et de Théodora Bernardaki, dont :

a) Zénaïde, née Taganrog 24 XII 1841, † Bournemouth (Gr. Bret.) 1917.

b) Marie (1848-1893).

c) Olga, née Taganrog 22 VI 1851, † Cannes 1922.

d) Alexandra, née Taganrog 7 X 1854, † Cannes 23 V 1915, ∞ 3 VI 1888 Arthur Hobberly, † Sierre (Suisse) 1931.

Blason : inconnu de nous.

Bibliographie :

Nicolas IKONNIKOV, *La noblesse de Russie*, tome G 2, Paris s.d., p. 427-430.

LANDO

ΛΑΝΔΟΣ

Famille comtale d'origine crétoise, dont une branche s'établit dès le XV^e siècle à Venise et y fut inscrite parmi les familles de *cittadini originari* de la République Vénitienne. De Crète, où les Lando avaient reçu des fiefs et étaient inscrits au Livre d'Or des Nobles de l'île, ils passèrent en Morée où ils furent également inscrits au Livre d'Or de Napoli di Romania (Nauplie), capitale de cette province, et où ils servirent dans les armées vénitiennes, en guerre contre les Turcs, ou auprès des baïles Vénitiens à Constantinople ; c'est de Morée qu'ils allèrent s'établir à Corfou au XVII^e siècle. En récompense du fait d'avoir espionné chez les Turcs pour le bénéfice de Venise, Francesco Lando reçut le 13 V 1713 du doge Zuanne Corner, le titre de comte, qui fut confirmé à ses descendants par décret du 8 VIII 1756. Inscrits à cette dernière date au *Libro d'Oro dei Veri Titolati* de Venise, les Lando continuèrent à vivre à Corfou à titre de nobles étrangers, c'est-à-dire de Crète, et ne furent admis au Grand Conseil de Corfou qu'en 1803, après la chute de la République de Venise, lorsque le Haut Commissaire de l'Empereur de Russie, le comte Mocenigo, fit introduire les familles dites « de noblesse constitutionnelle » au Grand Conseil. L'État Uni des îles Ioniennes confirma les titres de noblesse de la famille Lando (décret du 8 VII 1840) ainsi que son blason, qui se lit, *écartelé au 1^{er} d'azur, au 2^e et 3^e échiqueté d'azur et d'or, au 4^e d'or*.

Bibliographie : ERR.

LASCARIS

ΛΑΣΚΑΡΗΣ

L'histoire sait peu de choses sur les origines de Théodore Lascaris, qui jeta les bases de la renaissance de l'empire byzantin après la chute de Constantinople sous les Croisés, en 1204. Les chroniqueurs du temps parlent des Lascaris comme d'une famille connue, mais ne donnent que peu de précisions à leur sujet.

Agé d'une trentaine d'années en 1204, Théodore L. était le gendre de l'empereur Alexis III dont il avait épousé la fille Anne, veuve d'Isaac Comnène. Réfugié en Bythinie après la chute de la maison des Ange et l'instauration de l'empire latin d'Orient, il fit de Brousse son centre d'opérations, prit le titre de despote et rallia le clergé orthodoxe et les chefs militaires autour de l'idée de la reconquête de la capitale perdue.

En 1206, sacré empereur à Nicée par le patriarche Michel Autorianés, il posa dès lors en prétendant à un empire grec unique, prétention risquée compte tenu de l'extrême morcellement des territoires jadis byzantins que se partageaient alors une multitude de nouveaux possesseurs.

Il eut à affronter non seulement les Latins, mais aussi les Turcs, de plus en plus menaçants sur les frontières de l'Est, et les dynastes grecs rivaux qui s'étaient taillé des possessions en Épire et à Trébizonde. Contraint de pratiquer une politique de bascule, il fut battu tour à tour par les troupes de l'empereur latin, par celles du tsar bulgare, puis, s'alliant aux sultans seldjouks, il vainquit David Comnène, empereur de Trébizonde. En 1207, allié aux Bulgares, il battit successivement l'empereur Henri de Flandre (1209), puis les Turcs (1211) qui soutenaient les prétentions de son beau-père Alexis III. Après avoir réussi à annexer à l'empire de Nicée quelques provinces d'Anatolie, il négocia une

paix habile avec les Latins, et signa le traité de Nymphaeum qui délimitait les frontières des deux empires concurrents (1214). Un mariage devait sceller la paix retrouvée, mais le Patriarche s'opposa, sous prétexte d'une parenté trop proche – bien qu'indirecte – à l'union entre la princesse orthodoxe Eudoxie Lascaris et l'empereur catholique Robert de Courtenay. Venise fut contrainte à son tour de reconnaître l'existence du nouvel état grec, et lors du traité signé entre ces deux puissances (1220) elle reconnut au souverain de Nicée le titre de « *imperator semper augustus* ».

Après la mort de Théodore Lascaris (1222), son gendre, l'ex-protovestiar Jean Vatatzès Dukas, lui succéda sur le trône et prit le nom de Jean III. Le nouvel empereur dut faire face à une rébellion dirigée par deux frères de son prédécesseur, puis conclut une alliance avec le tsar bulgare Jean Assan en mariant son propre fils, Théodore, âgé de onze ans, avec la fille du tsar et de Marie de Hongrie, Hélène, âgée de neuf ans. Après avoir attaqué sans succès l'empire latin, privé d'alliés, le trésor vide, l'empereur Jean III recourut ensuite à un autre mariage afin de rétablir la situation de son état, et épousa en deuxième noces la fille de l'empereur germanique Frédéric de Hohenstaufen, Constance, qui passa à l'orthodoxie en prenant le nom de Anne. Forcé de s'allier aux Turcs afin de parer à la menace d'une invasion des Mongols qui négociaient de leur côté un accord avec la papauté ennemie de l'empire grec, Jean III sut, à la fin de son règne, profiter des dissensions et des crises dynastiques de ses voisins pour annexer Salonique où le despotat des Ange cessa d'exister. L'empereur Jean III Vatatzès mourut en 1254 après trente deux ans d'un règne non sans grandeur. Il sut parfaire l'œuvre commencée par son beau-père, réduisit l'empire latin à presque rien, et tint les Turcs à distance. Sa mémoire était toujours célébrée au début de notre siècle à Magnésie, le jour du 4 novembre. Sa tombe, au monastère de Sosandra, n'existe plus.

Son fils Théodore II Lascaris, ne régna que trois ans. Souverain lettré et généreux, esprit cultivé, excellent homme d'État, il sut éviter les projets inamicaux des Bulgares, des Turcs, des Mongols, mais mourut jeune après avoir confié la tutelle de son fils mineur Jean IV au grand domestique Michel Paléologue et au grand stratopédarque et protovestiaire Georges Muzalon. Ce dernier était impopulaire auprès de la haute aristocratie et fut massacré au cours d'une messe au monastère de Sosandra. Michel Paléologue s'empara progressivement du pouvoir, se fit couronner co-empereur, finit par jeter en prison l'empereur enfant Jean IV et prit sa place. La lignée des Paléologue devait ainsi profiter de la patiente politique menée par la dynastie Lascaride, et reprendre Constantinople aux Latins en 1257.

La dernière impératrice de cette dynastie mourut en 1307. Il s'agit de Constance de Hohenstaufen, fille naturelle de l'empereur germanique Frédéric II et de la piémontaise Bianca Lancia. Son mariage en 1244 avec Jean Dukas Vatatzès, veuf d'Irène Lascaris, suscita les protestations du clergé orthodoxe – l'épousée était catholique – et l'hostilité du Saint Siège, car il scellait l'alliance nouée entre les deux empires contre la papauté d'Innocent III. Épouse délaissée au profit de l'une de ses dames d'honneur italiennes, elle vécut dans une demi-captivité sous le règne de son beau-fils Théodore Lascaris qui la gardait en otage et l'empêchait de rentrer dans son pays. Après avoir usurpé le trône des Lascaris, et bien que marié et père de sept enfants, l'empereur Michel Paléologue voulut épouser Constance pour s'assurer le concours de Manfred de Hohenstaufen, roi de Sicile, le demi-frère de l'impératrice ; mais celle-ci refusa et continua de donner l'exemple de toutes les vertus. Échangée enfin contre le César byzantin Alexis Stratigopoulo, fait prisonnier par le despote d'Épire (beau-frère de Manfred), elle put regagner sa patrie napolitaine en 1263, d'où elle dut fuir deux années plus tard devant l'armée française de Charles d'Anjou qui s'emparait du trône de Manfred.

L'impératrice Constance se réfugia en Espagne auprès de sa nièce, mariée au roi d'Aragon don Pedro III, entra dans les ordres et mourut à Valence où son tombeau, signalé par l'inscription « *aquí jacé D (oñ) a Costaçá Augusta, emperatriz de Grecia* », ne fut révélé au monde savant qu'en 1902 par l'historien Gustave Schlumberger.

Une autre princesse Lascaride se retrouva en Espagne après la prise du pouvoir par Michel Paléologue. Il s'agit d'Eudoxie, sœur de l'enfant captif Jean IV Vatatzès, dont le nouvel empereur se débarrassa en l'envoyant à Barcelone auprès de l'impératrice Constance. Celle-ci fit preuve une fois de plus de la grandeur

d'âme qui avait été sienne au cours d'une existence sans bonheur. Elle prit soin d'Eudoxie, que les chroniqueurs catalans désignent sous le nom d'*infanta Lascara*, et lui fit épouser en 1263 le comte de Vintimille. Eudoxie s'en sépara vers 1280 pour se remarier à l'un des dynastes mineurs de Catalogne, le comte de Pallars.

Le nom de Lascaris (*) fut repris par le fils aîné d'Eudoxie, et transmis par lui à ses descendants, les Lascaris, comtes de Vintimille et de Tende. Avant d'en parler, il faut mentionner les cinq enfants d'Eudoxie, enfants dont l'existence a échappé jusqu'à présent aux recherches généalogiques des byzantinistes :

du mariage avec le comte de Vintimille :

1) Jean Lascaris, comte de Vintimille, tige des **Lascaris de France**.

2) une fille au prénom inconnu, mentionnée par les chroniqueurs du temps comme « dona Vataza », qui avait donc, selon la coutume byzantine, repris le nom de l'un de ses grands-pères, l'empereur de Nicée. Elle accompagna à Lisbonne, en qualité de dame d'honneur, la princesse Isabelle d'Aragon, destinée à devenir l'épouse du roi Denis du Portugal. Là, dona Vataza démontra d'incontestables qualités diplomatiques, et fut même requise pour médier la partition des territoires de Valence et de Murcie entre la Castille et l'Aragon. Comblée d'honneurs et de biens par les souverains ibériques, elle épousa sur le tard Martin Gil de Sousa, « caballero lusitano » dont, semble-t-il, elle n'eut pas d'enfants.

du mariage avec le comte de Pallars :

3) Sybille, † 1330, ∞ Ugo de Mataplana, † 1328, de la maison des comtes souverains de Cerdagne, qui hérita du comté de Pallars à la mort de son beau-père.

4) Violante (Yolande), fiancée à don Mariano de Arborea, juge-roi de Sardaigne, puis, après la révolte de celui-ci contre l'Aragon, ∞ Pedro de Ayerbe, né 1260, dont le père était fils naturel du roi Jaime I d'Aragon et de dona Teresa Vidaure. Ce mariage fut dissous parce que, semble-t-il, Pedro de Ayerbe n'avait pas divorcé légalement de sa première épouse, une fille de don Fernan de Luna, dont il vivait séparé.

5) Beatriú (Béatrice), † vers 1328, vicomtesse de Vilamur, ∞ un seigneur aragonais dont l'identité varie selon les historiens catalans : soit Guillermo d'Anglesola, baron de Belpuig, soit le sénéchal Guillermo IV de Montcada, un cadet de la dynastie des vicomtes souverains du Béarn.

Lascaris de France

Jean Lascaris, comte de Vintimille, dont il a été question plus haut, fut le père de :

I. Manuel Lascaris, seigneur de Brigue et de Castellar (en Provence).

II. Renée, ∞ Luigi del Carretto, marquis de Finale, de la famille génoise de ce nom.

III. Eudoxie, ∞ Guillaume de Gueidan, des comtes de Forcalquier.

IV. Guillaume-Pierre Lascaris, fils aîné, comte souverain de Vintimille et de Tende en 1306, père de :

A) Guillaume-Pierre, comte souverain de Vintimille. En 1369 il prêtait serment, avec son épouse (dont l'identité reste inconnue) à Jeanne d'Anjou, reine de Naples, sa suzeraine en tant que comtesse de Provence. Il fut le père de :

1) Anne, ∞ Gian-Luigi Fieschi, comte de Lavagna, chef de la grande famille gibeline de Gênes qui donna deux papes (Innocent IV et Adrien VI), six cardinaux, plus de cent archevêques et évêques, et se signala par ses luttes contre la famille Doria.

2) Guillaume-Pierre Lascaris, comte de Tende, † vers 1419, père de :

a) Marc, évêque de Riez 1466, cardinal.

b) Antoine, † 1455, ∞ Françoise de Bouliers. Sa descendance, intégrée à la noblesse du Midi de la France, n'intéresse plus notre propos. Alliée aux maisons de Savoie, d'Urfé, et de Montmorency, sa généalogie complète figure dans l'ouvrage de La Chesnaye Desbois, cité dans la bibliographie. Nous donnons en note, à titre de curiosité, une partie de la descendance de sa fille Anne, comtesse de Tende, publiée par C. Zeininger de Borja dans la *Rivista Araldica* (*).

c) Marie, ∞ Honoré Grimaldi, seigneur d'Antibes et de Monaco, dont descend la dynastie des princes actuels de Monaco.

d) Béatrix, ∞ : I) Facino Cane (1360-1412) le célèbre condottiere gibelin qui se constitua une principauté en Lombardie sur le territoire pris aux Visconti, avec Pavie pour capitale. A sa mort, il légua la principauté à son épouse, qui se maria II) Filippo Maria Visconti, duc de Milan. Celui-ci, une fois récupérée la dot de Béatrix, l'accusa d'adultère, la fit décapiter en 1418 et s'allia en deuxième nocces à Marie, fille du duc Amédée VIII de Savoie. Le duc de Milan était le frère de Valentine Visconti, duchesse d'Orléans, dont les descendants, rois de France, prétendirent à l'héritage du Milanais et déclenchèrent les guerres d'Italie.

B) Pierre Lascaris, dont descendent les Lascaris de Nice, aujourd'hui éteints, propriétaires du beau palais qui porte leur nom et qui existe encore.

(*) Antoine-Lascaris, comte de Tende en 1419, ∞ Françoise de Bouliers ; leur fils, Honoré-Lascaris, comte de Tende 1455, † 1474, ∞ Margherita del Carretto ; leur fils, Jean-Antoine-Lascaris, comte de Tende et de Vintimille, ∞ Isabelle d'Anglure ; leur fille Anne, comtesse de Tende, ∞ en secondes nocces à René, comte de Villars, fils légitimé de Philippe II, duc de Savoie (1438-97) et de Bona de Romagnano ; leur fille, Madeleine, † 1586, ∞ Anne, duc de Montmorency (1493-1567), connétable et maréchal de France ; leur fille, Jeanne, ∞ Louis de La Trémoille, 4^e prince de Talmond et 1^{er} duc de Thouars, † 1577 ; leur fils, Claude duc de Thouars, né 1566, † 1604, ∞ 1588 Charlotte Brabantine comtesse de Nassau, fille de Guillaume 1^{er} comte de Nassau, prince d'Orange, † 1631 ; leur fille, Charlotte de La Trémoille, † 1663, ∞ James Stanley, 7^e comte de Derby, † 1651 ; leur fille, Amélie-Sophie Stanley, ∞ John Murray, 2^e comte et 1^{er} marquis de Atholl, † 1703 ; leur fils, John Murray, fut créé 1^{er} duc de Atholl ; son troisième fils de son premier mariage avec Catherine Douglas-Hamilton, des ducs de Hamilton, James, lui succéda en 1724 comme 2^e duc de Atholl ; la ligne aînée des Stanley étant éteinte, James duc de Atholl réclama et obtint la baronnie de Strange et la souveraineté de l'île de Man (cette dernière fut vendue à la couronne en 1765) ; n'ayant de son mariage avec Jeanne Frederick, des baronets Frederick, qu'une seule fille survivante, Charlotte baronne Strange, le duché échut en 1764 à John Murray fils aîné de George, cinquième fils du 1^{er} duc de Atholl ; le 3^e duc épousa la fille de son prédécesseur. Leur fils, John, depuis 1774 4^e duc, ∞ Jeanne Cathcart, des barons (depuis 1814 comtes) Cathcart, † 1830 ; leur fils Jean, 5^e duc, étant célibataire, le duché échut en 1846 à son neveu Georges, fils de son frère Jacques, ∞ Anne Drummond (des seigneurs de Lennox).

(*) Le mariage de Marie Lascaris avec le roi Béla IV de Hongrie n'est qu'un maillon de la chaîne d'alliances qui unit les familles impériales de Byzance aux souverains magyars de la dynastie arpadienne. Nous donnons ci-après une filiation très schématique de la descendance des deux fils du roi Géza I de Hongrie et de son épouse Synadène, archontesse byzantine. Cette filiation ne retiendra que les noms ayant une relation avec le sujet de cet ouvrage. De nombreux mariages russes, allemands, tchèques, sont omis. Le fils aîné, Koloman, roi de Hongrie 1095-1114, ∞ : I) Buzilla, fille de Roger (d'Hauteville) roi de Sicile, et II) Euphémie, princesse de Kiev, dont : Borič, panhypersébaste à Byzance, † 1155, ∞ Anne Dukas, dont descendance à Byzance. Le deuxième fils, Almos, roi de Croatie 1089-1109, roi de Hongrie 1102-1109, ∞ Predslava, princesse de Kiev, dont Béla II, roi 1131-1141, ∞ Hélène, fille de Stéphane Uros, tsar de Serbie, dont Géza II, roi 1141-1161, ∞ Euphémie, princesse de Kiev, dont Béla III, roi 1173-1196, ∞ : I) Marie Comnène ; II) Agnès, fille de Renaud de Châtillon et de Constance, princesse d'Antioche, et III) Marie, fille de Louis VII roi de France, dont (du 2^e lit) : a) Marguerite, ∞ : I) 1185 Isac II Ange, empereur ; II) 1204 Boniface de Montferrat, marquis de Thessalonique, et III) Nicolas de Saint-Omer. b) André II, roi de Hongrie 1205-1235, ∞ : I) Gertrude de Méran ; II) Yolande de Courtenay, fille de Pierre de Courtenay, empereur latin de Constantinople, et III) 1334 Béatrix d'Este, dont Béla IV, roi 1235-1270, ∞ Marie Lascaris, dont : Stéphane, roi 1270-1272, ∞ Elisabeth, fille de Kuthen khan des Coumans, dont : — Ladislas, roi 1272-1292, ∞ Isabelle d'Anjou, princesse de Naples ; Anne, ∞ Andronic III Paléologue, empereur ; Marie, ∞ Charles II d'Anjou, roi de Naples ; Catherine, ∞ Stéphane Dragutine, roi de Serbie.

La maison d'Anjou succéda aux Arpadiens, avant que la Couronne de Saint-Étienne ne passe aux Jagellons de Pologne, puis aux Habsbourg.

C) Louis Lascaris, † 1376, commandant de l'armée de Sicile, ∞ une sœur d'Isnard de Glandevés qui lui apporta en dot la terre de Chateaufort-les-Grasse avec le titre de baron. Terre et titre furent transmis à ses descendants, parmi lesquels l'on compte un Grand Maître de l'Ordre de Malte (Paul Théodore), un évêque de Toulon et plusieurs filles qui reçurent au baptême le curieux prénom de Messaline. Cette branche des Lascaris, barons de Chateaufort, s'éteignit au siècle dernier avec Jean Auguste François Lascaris de Vintimille-Castellar, né Turin 16 III 1773, † Saint-Vincent (Var, France) 1 VII 1838, dont le père déjà portait *motu proprio* le titre de marquis de Lascaris. Créé comte de l'empire français par lettres patentes de Napoléon, signées le 26 IV 1810, membre du collège électoral du Pô, major général, conseiller d'État, Président de l'Académie Royale de Turin, il avait épousé Joséphine Caron, des marquis de Saint Thomas, dont il eut une seule fille :

– Adèle, ∞ Gustavo Benso, marquis de Cavour, frère aîné de Camillo Benso, comte de Cavour, le célèbre homme d'État italien.

Des renseignements inattendus sont donnés par les Mémoires de Jacques de Lascaris, seigneur de Vintimille, qui, vers 1576, faisait l'historique de sa maison. Les inexactitudes qu'il commet sur les débuts de sa généalogie sont une preuve de plus sur la confusion créée par les siècles dans la mémoire des familles (il dit, par exemple, que les empereurs de Nicée étaient issus d'une branche des Vintimille établie en Orient). Plus intéressants sont les détails qu'il donne sur son père Alexandre, et sur les frères de celui-ci. Ruinés au début du XVI^e siècle par la guerre que se faisaient à Gênes les Adorno et les Fregoso, ils allèrent tous s'établir à Rhodes au service de l'Ordre de Saint Jean et de son Grand Maître, del Carretto, leur parent. Le Grand Maître maria Alexandre de Lascaris à l'archontesse Sévastie, noble dame grecque originaire de Constantinople, descendante (dit son fils Jacques) des Paléologue et « veuve très riche d'un seigneur de ces pays-là » dont elle avait eu cinq enfants : deux fils, dont Jacques de Lascaris ne donne pas le nom, et trois filles : Castrophilaca, Dianosodéna et Christodoulina. La noble archontesse eut trois autres enfants de son deuxième époux : Marc, Jacques, et Perretine. En 1522, les Ottomans s'emparaient de Rhodes, Alexandre de Lascaris tombait au combat et le Grand Maître del Carretto, fuyant le Turc, emmenait, après de dures péripéties, les chevaliers survivants et leurs familles dans l'île de Malte où l'Ordre de Saint Jean allait connaître une nouvelle phase de son histoire. L'archontesse Sévastie et les enfants Lascaris se trouvaient parmi ces réfugiés. « Voilà ce que c'est de la variété et insconstance de ce monde, et combien sont vaines les espérances de ceux qui s'y fient », nous assure Jacques de Lascaris, dont la sœur Perretine épousait à Malte, le 20 VI 1533, le noble Théodore, gentilhomme d'ancienne race de Rhodes.

Jacques de Lascaris ne donne pas plus de détails sur la famille de sa mère grecque, et l'on est réduit aux conjectures sur l'identité des nobles grecs venus à Rhodes après la chute de Byzance. Homme cultivé, il finit ses jours comme conseiller du Parlement de Bourgogne, après avoir traduit en français « L'Histoire Grecque » d'Hérodote, le « Prince » de Machiavel, les « Pandectes » de Justinien et fait imprimer « La Cyropédie » de Xénophon. Ses manuscrits furent offerts par lui au roi Henri II.

Dès le XV^e siècle, les Lascaris, comtes de Vintimille et de Tende, portaient, outre ces deux titres qui étaient réels et effectifs, celui, de prétention, « d'empereur d'Orient ». Cette prétention apparaissait également dans leur blason : *écartelé 1^{er} et 3^e d'or et de gueules, au chef d'or (armes Vintimille) 2^e et 4^e de gueules à l'aigle byzantine couronnée, de sable (armes supposées des Lascaris de Constantinople).*

Le blason concédé par Napoléon en 1810 supprimait l'aigle impériale byzantine, et faisait figurer, *au 1^{er}, les armoiries des comtes membres du Collège électoral de l'Empire ; au 2^e, d'or, à deux serres ailées d'aigle, de sable ; au 3^e, de gueules au comble d'or ; au 3^e coupé, a. d'or, au sautoir dentelé de gueules, cantonné à dextre et à senestre de trois fasces de pourpre et chargé en abîme d'un écusson de pourpre à trois billettes d'argent, à l'orle de même ; b. de pourpre au chevron dentelé d'argent accompagné de trois étoiles du même.*

La généalogie des Lascaris, empereurs de Nicée, se trouve dans ce volume page 208, au droit de celle de la dynastie des Ange.

Bibliographie :

- Alice GARDNER, *The Lascarids of Nicaea*, Londres 1912 (réimprimé Amsterdam 1964).
Gustave SCHLUMBERGER, *Le tombeau d'une impératrice byzantine à Valence, en Espagne*, Paris, 1902.
Charles DIEHL, *Constance de Hohenstaufen, impératrice de Nicée*, dans « Figures byzantines », Paris 1908, p. 207-225.
Constantin MARINESCO, *Du nouveau sur Constance de Hohenstaufen*, « Byzantion » 1924, p. 458-468.
V. GJUSELEV, *Bulgarie und das Kaiserreich von Nikäa*, « Jahrbuch des Österreichischen Byzantinistik », 26 (1977), p. 143-154.

Lascaris de Catalogne :

- Joaquín MIRET y SANS, *La Princesa griega Lascaris, condesa de Pallars en Catalunya*, « Revue Hispanique », 12 (1903) ; idem, *Tres princesas griegas a la corte de Jaime II de Aragón*, id. XV (1906), p. 668-719 ; idem, *Nuevos documentos de las tres princesas griegas*, id. XIX (1908), p. 1-19.
Angelo MASIA de ROS, *La emperatriz de Nicea Costanza, y las princesas Lascara y Vataza*, « Boletín de la Real Academia de Buenos Letras de Barcelona », XX (1947), p. 148-169.

Lascaris de France :

- De LA CHESNAYE DESBOIS, *Dictionnaire de la Noblesse*, XI, Paris 1867, p. 538-611.
Ludovic VAUZELLES, *Discours de l'estoc et généalogie des comtes de Vintimille, Paléologue et Lascaris*, « Revue du Lyonnais », XV (1873), p. 260-434. Contient les Mémoires de Jacques de Lascaris.
A. REVEREND, *Armorial du Premier Empire*, II, rééd. Paris 1974, p. 74.

A l'époque trouble de la montée du péril turc dans les Balkans les chroniques signalent l'existence d'un haut personnage grec, Jean Calophéros, dit Lascaris en vertu, peut-être, d'une parenté éloignée avec la dynastie de ce nom. (L'on sait que l'usage byzantin en fait d'onomastique autorisait, du simple fait de l'alliance matrimoniale, chacune des deux familles apparentées de porter également le nom de l'autre). Très à l'aise tant dans les milieux de la noblesse catholique que dans la société grecque, Jean Lascaris résidait surtout à Patras et s'était enrichi grâce au commerce. Très ambitieux, il fréquenta le pape, le doge de Gênes, et surtout le roi de Chypre Pierre I. Il se montra fidèle partisan de l'Union des Églises et des projets de croisade, mais changea aussi d'allégeances politiques au gré de ses intérêts : citoyen génois, puis citoyen vénitien, ensuite vassal tout théorique de Jacques des Baux, empereur titulaire de Constantinople, qui lui concédait en 1382 le vain titre de comte de Céphalonie et de Zante, îles appartenant aux Tocco. En 1386 Jean L. tentait de faciliter l'installation en Morée du prétendant Amédée de Savoie, alors que cette principauté venait d'être vendue par Marie de Bretagne à l'Ordre Hospitalier des chevaliers de Saint Jean. Amédée le récompensa au moyen de la confirmation du titre, toujours fictif, de comte de Céphalonie, et de la concession de quelques petites seigneuries en Messénie, dont la ville de Port-Jonc, la future Navarin.

Jean Lascaris Calophéros † en Chypre 1392, s'était marié trois fois : I) Marie Cantacuzène, nièce de l'empereur, ce qui lui valut d'être chassé de Constantinople, le mariage n'ayant pas rencontré l'agrément du souverain ; 2) Marie de Mimars, noble dame chypriote, veuve de Jean de Soissons et III) Lucie, fille d'Erard III Le Noir, dit Mavros, seigneur de Saint Sauveur 1297, châtelain de Skorta et de Kalamata en Arcadie 1304-1309, dont du 3^e lit, un fils Erard Lascaris, † jeune 1409, prétendant à une partie de l'Arcadie, seigneur de Sidérokastro, Bosselet et La Playe.

Les parentés contractées par Jean L. au travers de ses deux derniers mariages méritent un rappel : de son premier mari Jean de Soissons, Marie de Mimars avait eu trois enfants : Jannot, emmené en otage à Gênes avec d'autres nobles chypriotes en 1374 ; Alice, ∞ Baudouin de Nore, seigneur chypriote ; Marguerite, † en captivité au Caire, ∞ 1369 Léon de Lusignan, futur roi d'Arménie.

Lucie Mavros avait pour sœurs aînées : Catherine, fiancée 1368, ∞ Andronic Assan Zaccaria, grand connétable de Morée ; Marie, ∞ Pedro de San Superan, capitaine de la Compagnie Navarraise, son vicaire en 1383, nommé 1393 vicaire de la principauté d'Achaïe par le roi Ladislas de Naples.

Bibliographie :

- D. JACOB, *Jean Lascaris Calophéros*, REB 26 (1968), p. 189-228 ; A. ESZER, *das abenteuerliche Leben des Johannes Lascaris Calophéros*, 1969 ; R. LOENERTZ, *Pour la biographie de Jean Lascaris Calophéros*, REB, 28 (1970), p. 129-143.

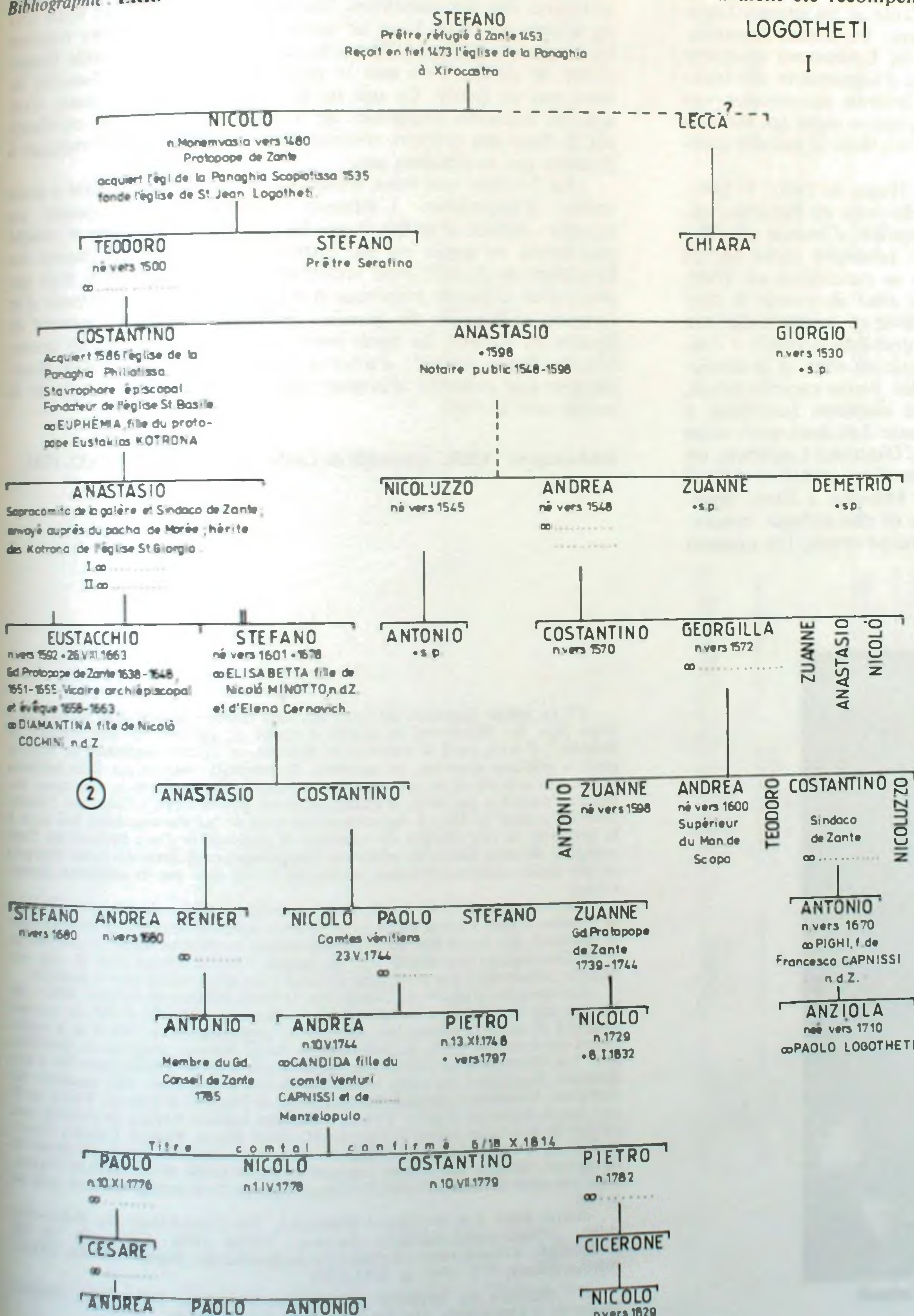
LEFCOCHILO

ΛΕΥΚΟΧΕΙΛΟΣ

Les Lefcochilo sont originaires de Modon, au Péloponnèse, d'où ils se réfugièrent à Céphalonie à la prise de cette ville par les Turcs en 1501. Des fiefs leur furent concédés, par le provveditore de Venise, près de Lixouri, ville où ils possédaient le patronage de l'église de Sant'Andrea. Inscrits au Livre d'Or de Céphalonie entre 1593 et 1604, ils avaient déjà la noblesse de Zante, île dont un Lefcochilo était l'ambassadeur à Venise en 1515. Ils figuraient aussi au Livre d'Or de la noblesse de Corfou, où Tommasso-Antonio L. sénateur et ambassadeur à Constantinople et à Saint Pétersbourg, qui fut élevé au titre de comte, mourut en 1830 sans postérité. Ses biens et son nom furent transmis à ses neveux de la famille Dusmani.

La branche de Céphalonie, qui ne joua pas de rôle historique important, et qui ne semble pas avoir eu de blason (sinon d'argent plein ?), subsiste de nos jours.

Bibliographie : ERR.



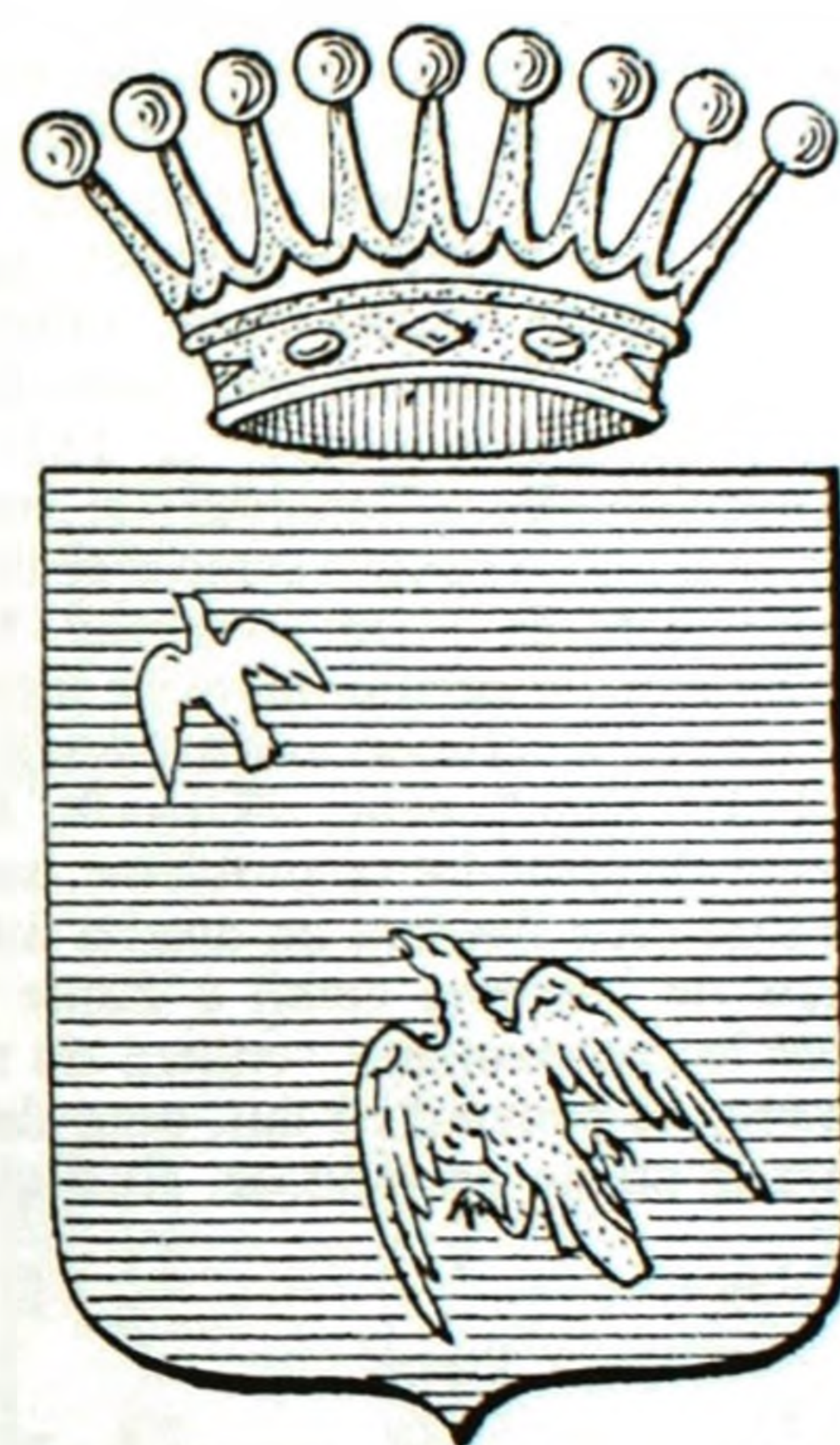
LOGOTHETI

ΛΟΓΟΘΕΤΗΣ

Famille de stradiotes vénitiens de laquelle un certificat octroyé en 1703 par le doge Alvise Mocenigo disait, entre autres : « La famille Logotheti, transplantée de Constantinople à Zante, ornée de vertus aussi anciennes que nobles, fut agrégée au Conseil Noble de l'île et se distingua par ses vertus anciennes et récentes. De particulier mérite a été Nicolò Logotheti sopracomito de galère, puis commandant des galères de Céphalonie au cours de plusieurs expéditions et notamment à la défense de Lépante contre les Turcs (...), lorsque très courageusement il s'introduisit dans cette place bloquée par l'ennemi, à la tête de cent cinquante hommes. Son cousin Eustacchio, à la tête de vingt-cinq hommes équipés à ses frais, passa le détroit de Corinthe, s'opposant avec force aux invasions barbaresques. Nous sommes satisfaits (...) de donner à la famille Logotheti, en toute occasion publique, un fidèle témoignage des services rendus par ses ancêtres ». Ces services avaient été récompensés par la concession d'un fief à Zante

LOGOTHETI

I



Logotheti de Zante.



Logotheti d'Autriche.

(1473), l'inscription au Livre d'Or de cette île (1485), par la concession d'un autre fief près de Patras, avec le titre de comte d'Arula (1703) par le doge de Venise et enfin par l'inscription (1704) au *Libro dei Veri Titolati della Repubblica*.

Un membre de cette famille entra dans la noblesse autrichienne : Giacomo, né 1741, † 1802. Après avoir servi comme agent diplomatique du prince de Moldavie, Grégoire Ghika, il demeura en Bukovine après l'annexion de cette province par les Habsbourg. Ses petits-fils, officiers et fonctionnaires de l'empire austro-hongrois, reçurent l'incolat de Bohême (*) et l'autorisation impériale de porter en Autriche le titre de *conte* étranger, mais non son équivalent de *Graf* autrichien. Giacomo Logotheti avait épousé une française du Levant, Catherine, née Bucarest 27 XI 1759. Elle était la fille de Léon Ymbault, d'une famille de marchands et de drogmans établis à Rhodes (**), lequel, après avoir revêtu le caftan de la boyarie d'échanson en Moldavie, finit ses jours en Bukovine (il mourut à Czernowitz en 1781) comme prévôt de la corporation des marchands.

La filiation entre les Logotheti de Zante et les comtes Logotheti, d'Autriche, n'est pas claire. En grec, les termes *logothète*, *sacellaire*, *économe*, (Logotheti, Sakellario, Economos) désignent communément des fonctionnaires chargés d'administrer des biens d'église, à quelque niveau que ce fût. Devenus patronymes, ces noms ne sont nullement une preuve de parenté entre les diverses et nombreuses familles qui les portent. Ceci, dans le cas des comtes Logotheti, pose un problème.

En effet, le petit-fils de Giacomo L., Hugo, né 1801, † 1861, après avoir acheté la propriété noble de Bilowitz en Bohême, sollicita de la Chancellerie aulique la qualité d'incolat de Bohême. La volumineuse correspondance échangée entre lui et la Chancellerie à partir de 1831, trouva sa conclusion en 1848, lorsqu'un décret impérial lui concéda le droit de porter le titre étranger de « conte veneto » et de se qualifier en Autriche du titre équivalent de « Graf » (comte). Mais les problèmes relatifs à l'ascendance du pétitionnaire ne furent pas tirés au clair, et le dossier constitué à cette occasion s'avéra incomplet. Notre correspondant, M. H. Engelbrecht, d'Utrecht, fils d'une comtesse Logotheti, a tenté de résoudre ce problème, sans y réussir. Les deux seuls actes d'État civil figurant au dossier au nom de Giacomo Logotheti, un acte de baptême établi à Zante et un certificat militaire délivré par le commandant vénitien du régiment Minotto, à Zante également, ne peuvent en fait, pour des raisons de chronologie, concerner le même personnage, ainsi qu'on l'a laissé croire. Un examen



Catherine Logotheti née d'Ymbault.

attentif a même démontré que l'acte de baptême a été gratté et modifié, puis légalisé par un notaire à Zante, un noble, Spyridion Balsamo. Or ce fonctionnaire fut plus tard condamné pour avoir commis d'autres faux en écriture publique, et s'était enfui de Zante. D'autre part, le dossier ne dit rien à propos du nom de la mère de Giacomo L., ainsi que la procédure normale l'aurait exigé. Ceci pourrait faire croire que Giacomo L., n'était pas né noble de Zante, mais un Logotheti venu d'ailleurs. Dans son ouvrage sur la noblesse de Zante, Rizo Rangabé essaye de « corriger » cette omission dans son ouvrage publié en 1922, et donne pour mère à Giacomo L. une Savoja. Quelques années plus tard, l'on trouvait dans les papiers de famille un acte précisant que la mère de Giacomo L. était bien une dame noble de Zante, mais de la famille Minotto. En 1895 le comte Hugo Logotheti constitua un autre dossier nobiliaire, grâce auquel il obtint la qualité de chambellan impérial. Ce dossier s'est perdu en 1945, lors des bouleversements politiques survenus en Tchécoslovaquie. Également perdues, les archives vénitiennes concernant les régiments militaires des îles ioniennes. Les archives de Zante ont brûlé lors du séisme de 1953. L'on ne saura donc jamais de quelle manière les comtes Logotheti d'Autriche se rattachent à la famille homonyme de Zante, bien que la parenté entre les deux familles ne fasse pas de doute. Ce qui ne fait également aucun doute, c'est que les autorités impériales de Vienne délivraient des certificats sur la base des dossiers réunissant des documents authentiques à d'autres qui ne l'étaient pas.

La filiation que nous indiquons sur le tableau ci-joint a donc valeur d'hypothèse. L'élément héraldique vient ajouter au trouble : comment se fait-il que les Logotheti autrichiens n'eussent pas repris, en entier ou par quartiers, l'ancien et joli blason des Logotheti de Zante ? Non seulement ils ne l'ont pas fait, mais ont pris : *d'or, à l'aigle impériale byzantine, de sable, couronnée d'or languée et becquée de gueules, embrassée de deux rameaux de laurier au naturel, les pieds posés en sautoir*, alors que les armoiries de Zante étaient : *d'azur à l'épervier (ou aigle ?) d'or, poursuivant une colombe d'argent, tous deux volant en bande de la pointe vers le chef*.

Bibliographie : ERR. Almanach de Gotha, *Gräfliche Häuser* 1852, 1941.

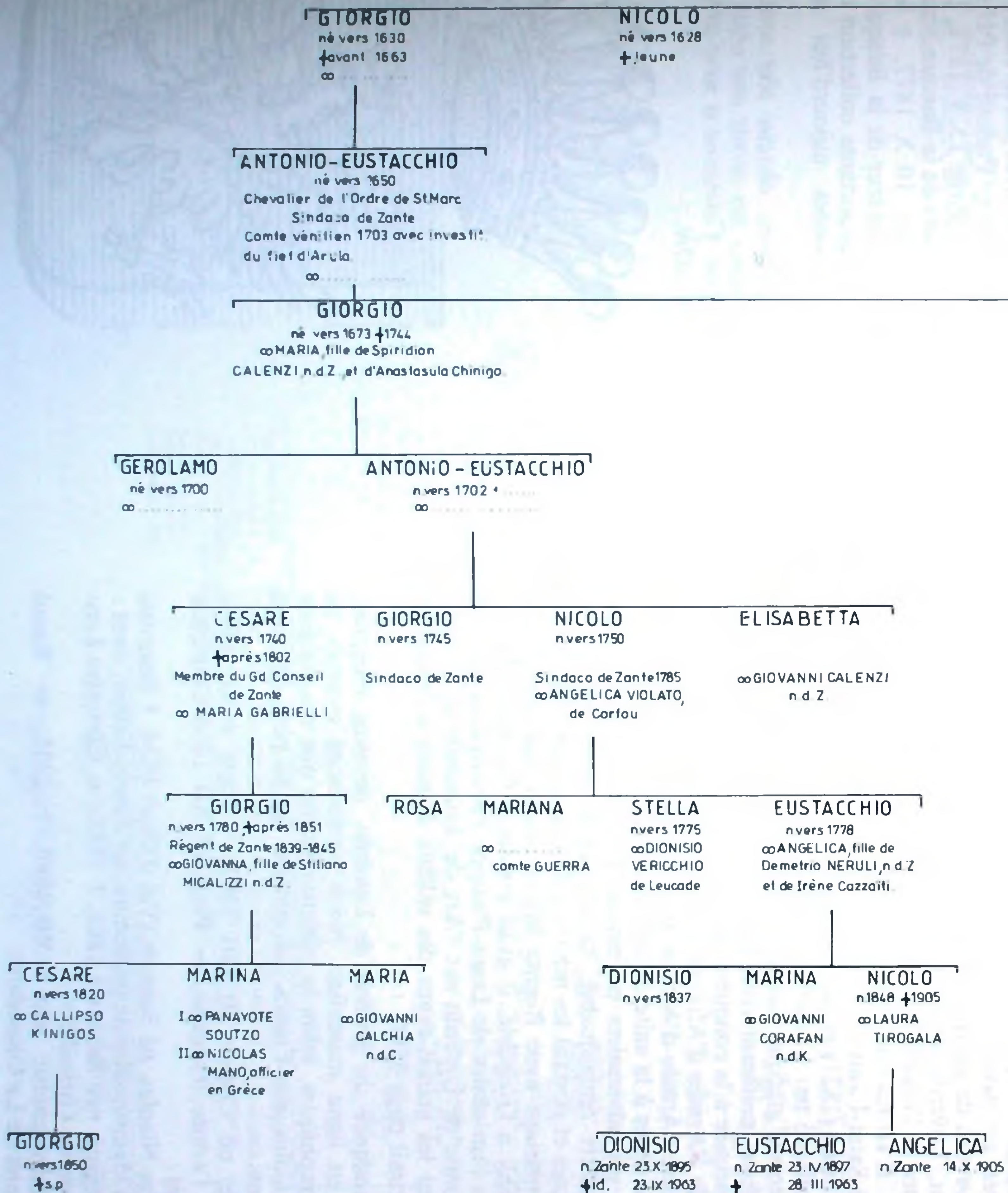
(*) La famille Logotheti est l'une des rares familles figurant dans cet ouvrage à avoir reçu des Habsbourg la qualité d'incolat de Bohême. Qu'était l'incolat de Bohême ? Il était, pour la noblesse de Bohême, ce qu'était l'indigénat de Hongrie pour la noblesse magyare : un ensemble de privilèges réservés aux seuls habitants nobles (les « incola ») du royaume. Les étrangers, fussent-ils de la plus haute noblesse, n'y avaient pas droit, et c'était justement pour les tenir à l'écart que l'incolat avait été institué au Moyen Âge comme une sorte de barrière interdisant leur accès à la propriété et aux charges du royaume. Il s'agissait là d'une réaction des États nobles de Bohême contre les tendances d'installation en Bohême des riches étrangers ou des fonctionnaires allemands anoblis de fraîche date par les empereurs germaniques.

Légiféré sous sa forme finale, dans les dernières années du XVI^e siècle, l'incolat de Bohême n'était accordé qu'après un examen rigoureux des preuves présentées par le postulant, qui devait être né de parents nobles, en Bohême même, et posséder un arbre généalogique sans tache. Une fois acquis, l'incolat donnait droit de siège aux diètes et permettait à son possesseur d'acquérir des terres nobles dans le royaume.

Au cours de la guerre de Trente Ans, la haute noblesse de Bohême, défaite par l'armée des Habsbourg à la bataille de la Montagne Blanche (1620) fut soumise ensuite à de terribles représailles, assorties de condamnations à l'exil et de la confiscation des terres au profit du souverain, le roi de Bohême, empereur du Saint-Empire. Les Habsbourg installèrent, en Bohême une série de familles nouvelles à leur dévotion, auxquelles, en même temps que de très grands titres, elles donnèrent des domaines. S'emparant du droit de concession de l'incolat, la Cour de Vienne en fit une simple formalité destinée à noyer l'ancienne noblesse tchèque autonomiste sous un flot de nouveaux nobles (Colloredo-Mansfeld, Hoyos, Buquoy, Collalto, Trauttmansdorff) d'origine italienne, flamande, allemande, espagnole, qui furent souche de très grands lignages. Les comtes Logotheti furent de tardifs bénéficiaires de l'incolat, alors que cette ancienne institution tchèque avait perdu le prestige qui avait jadis été le sien.

Anton Peter von SCHLECHTA-WSSERDSKY, *Die Entwicklung des böhmischen Adels*, « Oesterreich-Ungarische Revue », Vienne 1890, notamment vol. 10, p. 280-284 ; *Versuch einer Terminologie adelsrechtlicher Begriffe : Inkolat*, GHdA, Adelige Häuser, B II, 1965, p. XXI-XXX.

(**) Archives du Ministère des Affaires Étrangères, Paris, fonds Turquie, Mémoires et Documents, *État des Français de l'île de Rhodes*.



LOGOTHETTI
LOGOFETIS
II

2

ANASTASIO

né vers 1625

Sapracomita de la galère
et Sindaco de Zante.

Comte vénitien 1703.

∞

NICOLO

n vers 1650

Sindaco de Zante
Sapracomita des galères
de Céphalonie 1687.

GIACOMO

Prêtre

Administrateur de l'Eglise
de la Panaghia Scapiotissa

TEODORO

Prêtre

∞

STELLA

∞ GIORGIO

LOGOTHE TI

GIACOMO

né vers 1715

† s p

EUSTACCHIO

n vers 1693

Comte d'Arula

NICOLO

n vers 1694

† s p

ANASTASIO

n vers 1696

† s p

GIORGIO

n vers 1698

Capitaine
vénitien

ANTONIO

n 1700

† s p

DEMETRIO

n vers 1702

† s p

GIACOMO

n vers 1703

† s p

EUGENIA

∞ PIETRO
COCCALA

I ∞ 1731 MARIETULLA
fille de Rusmeli SAVOJA off venitien
II DIAMANTE MINOTTO

GIACOMO

n 16.III.1741; *Czernowitz 20.X.1802

Etablie en Bukovine (Moldavie) 1764

∞ 1775 CATHERINE, née Bucarest 17.XI.1759 *Cernowitz 1786

fille de Léon YMBAULT (drogman de France à
Rhodes, puis Gd. échanson en Moldavie et chef
de la corporation des marchands de Bukovine)
et d'Andriana Voutsina, grecque catholique.

TEODORA

∞ vers 1768

comte GIOVANNI
CAPNISSI

LEON

n Czernowitz 15.VI.1776

† 1837

Officier autrichien

∞ MARIA, *15.XI.1842, veuve
du Dr. Bendelas, f. de Rizo
SENADOS, natif de l'île de
Tenedos

JOSEPH

n 1778 † 1811

Officier autrichien

∞ 1800 ESTHER

baronne von
LOCCELLA

↓
en Autriche

ALOYS

n 1780 † 1861

I ∞ MARIA, fille de
Manoel COSTIN

boyard moldave

II ∞ CAROLA HIMMER

FRANZISCUS

n Czernowitz 24.I.1782

† Id 23.VI.1814

officier autrichien

MARIA

n 15.XII.1783

∞ IGNAZ, chevalier
von WICHINSKI

SUSANNA

n 27.I.1785

∞ IGNAZ von
SCHÖNFELD

ALOYS (Leo)

n Sîrău (Bukov) 1807

† Slobutca (Bukov) 29.V.1896

∞ VICTORIA † 1878, fille de
Dumitru COSTIN, boyard
moldave et de Catarina
von Kalmutzki

ELEONORA

n 20.I.1817

∞ EPAMINONDAS
BENDELAS
Dr. méd. (Vienne)
† Iassy 18

VINCENZ

n 13.I.1824

† Bratislava 13.IX.1886

Officier autrichien
∞ 3.IX.1857 ASPASIA
fille de Peter DUKA de
KADAR et d'Anastasia Ghica

ALOYSIA

n 27.V.1827

∞ ANTON
MIHĂLESCU
† 1880

LEON

† jeune

ELENA

n Slobutca 1.IX.1841

† 1928

∞ ALEXANDRU
NICULITZA de
POPOWICZ

EMANUEL

n 19.V.1848

† Vienne 1.XI.1871

s p

OLGA

n 1847

† Prisăcăreni (Bukov) 19
∞ MIHAIL von GRIGORCEA
boyard moldave

CATARINA

n 1854

† Czernowitz 1.XI.1914
∞ ALEXANDRU von
GRIGORCEA

Les comtes Logotheti
en Bohême et Autriche

LOVERDO

ΛΟΒΕΡΔΟΣ

Ancienne famille de Céphalonie, où elle parut en 1450 avec Gerassimos Loverdo, ordonné prêtre en 1430, puis premier en date des évêques grecs de cette île. Ces évêques, dans les premiers temps de la domination vénitienne, furent surtout recrutés parmi les membres de ce lignage. Ainsi, Nicéphore, évêque de 1518 à 1526 ; Sophronius, archevêque de 1536 à 1550 ; Philotée, archevêque de 1567 à 1580. La famille Loverdo fut inscrite au Livre d'Or de Céphalonie entre 1593 et 1604, et se divisa depuis en plusieurs branches, chacune dotée d'un surnom particulier : Lascareo, Livierato, Michelacato, Costato, Marato, Zorzato, Dottorato et Stelacato, toutes pourvues de nos jours encore d'une nombreuse descendance, tant en Grèce qu'à l'étranger.

La famille se distingua au XVII^e siècle dans les luttes homicides qui opposaient les clans nobiliaires. Ainsi, en 1680, Antonio Loverdo fit assassiner une partie de la famille Dallaporta en pleine messe de Pâques, au village de Schinea. Agapio Loverdo, † 23 V 1724, archevêque de Céphalonie de 1718 à sa mort, fit rédiger l'acte public sanctionnant la réconciliation officielles des familles Anino et Metaxà, jusqu'alors divisées par une terrible vendetta. Un autre Agapio, † Venise 12 I 1795, se distingua comme prédicateur de l'église de San Giorgio dei Greci, puis comme directeur du Séminaire Grec de cette ville.

Giovanni L., né 1767, † 29 I 1842, directeur des Archives de Céphalonie, historien connu, fut chargé en 1799 de refaire le Livre d'Or de l'île dont l'exemplaire original avait été brûlé sur l'ordre d'Eugène de Beauharnais.

La branche dite Michelacato reçut en 1725 le titre vénitien de comte, en la personne de Michele, dont le petit-fils Giorgio (1750-1800), gouverneur d'Ithaque, marié à Rubina Cimarà, fut le père de Nicolo, né au village de Contogenada 6 VIII 1773, † Paris 26 VII 1837, plus connu sous le nom de général-comte de Loverdo. Étudiant à Padoue, puis l'un des meneurs du parti révolutionnaire des Iles Ionniennes, secrétaire du Comité de Salut Public (1799), aide-de-camp du maréchal Masséna (1805), il prit part avec bravoure à plusieurs campagnes de Napoléon, qui le nomma général (1812), et chevalier héréditaire de l'empire français (1813). En 1814 il se rallia aux Bourbons, et fut nommé par Louis XVIII gouverneur militaire du département des Basses-Alpes, d'où il pensa attaquer au passage Napoléon retour de l'île d'Elbe. Il changea à nouveau de camp et proposa ses services à l'empereur, qui les refusa. Loverdo se signala après les Cent-Jours par ses excès royalistes et l'organisation sanglante de la Terreur Blanche dans le Midi. Il en fut récompensé par la Croix de Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis (1816), par celle de grand officier de la Légion d'Honneur (1821) et par un siège au Conseil Supérieur de la Guerre. Sollicité par Capodistria pour prendre un commandement dans l'armée grecque luttant pour la libération de sa patrie, le général refusa, préférant continuer à servir en France. Il prit une part remarquable à la conquête de l'Algérie : commandant de la 2^e Division de l'Armée d'Afrique, puis commandant en chef par intérim de toute l'Armée d'Afrique (nov. 1830), il fut mis en disponibilité peu après à la suite de certains abus de pouvoir que lui reprochèrent ses adversaires politiques. Le général de Loverdo, homme de guerre remarquable, mourut après avoir pris part à vingt campagnes et portant les marques de cinq grandes blessures.

De son mariage avec Régina Milonopoulo fille d'un négociant grec établi à Grenoble, il avait plusieurs fils, tous officiers français, dont l'un obtint de Louis-Philippe l'inscription du nom du général comte de Loverdo sur l'Arc de Triomphe de l'Étoile, à Paris, parmi les grands noms des soldats dévoués à Napoléon (Voir son portrait page 459).

La descendance du général de Loverdo, devenue française, s'est éteinte en ligne masculine. Nous complétons ci-après les données biographiques, selon la communication que nous a faite M. Georges Colas des Francs. Le général fut le père des cinq enfants suivants :

A) Alexandre, né Corfou 20 VIII 1802, † Paris 9 XII 1861, colonel dans l'armée française, ∞ Paris 17 XII 1833 Clémence Brindeau, dont :

1) Georges-Nicolas, né Sannois (Val d'Oise) 1834, † Beauvais 4 XII 1875, conseiller de préfecture, ∞ Fanny Lallier, dont :

a) Régine, née Beauvais 1868, † 1931, ∞ Gonzalve Longuet de La Giraudière.

b) Marie-Louise, née 8 XII 1869, † 1935, ∞ Raoul Longuet de La Giraudière.

c) Thérèse, née 1872, † vers 1964, ∞ Alexandre Fenaux de Maismont.

d) Georges, né Beauvais 26 II 1876, † Clichy (Hauts-de-Seine) 1961, élève de l'École Militaire de Saint-Cyr, colonel, ∞ Yvonne Gilles.

B) Louis-Nicolas, né Digne (Basses-Alpes) 20 XI 1814, † Paris 1891, conseiller à la Cour de Cassation, ∞ Cécile de La Coudre, dont :

– Marie-Hélène, née Neuschâtel-en-Bray (Seine-Marit.) 5 V 1843, ∞ 5 V 1893 Jules Bricheteau de La Morandière

C) Jean-Henri, né 15 XII 1817, † Toulouse 1902, général, Inspecteur-Général de l'Infanterie, Grand Officier de la Légion d'Honneur.

D) Charles-Marie-Antoine, né Bordeaux 11 IX 1816, filleul du Dauphin, † Paris 5 III 1826.

E) Anne-Marie, née Paris 30 VI 1821, † Blois 20 VII 1888, chanoinesse, dame de l'Ordre de Thérèse de Bavière.

Un autre membre de la branche Michelacato, Eufemio, (cousin au second degré du général), né Lixouri 1752, † Constantinople 1800 sans laisser de postérité. Étudiant à l'université de Bologne, gouverneur d'Ithaque 1791, sindaco de Céphalonie 1793, il fut l'âme du parti aristocratique de Céphalonie après l'occupation française et l'un des meneurs du grand parti des Metaxà. Après l'occupation russo-turque de l'île, il fut nommé ambassadeur à Saint-Petersbourg (où le tsar le fit décorer de l'ordre de Saint Jean de Jérusalem, dit de Malte), puis ambassadeur à la Sublime Porte, mais mourut avant d'achever la négociation de la nouvelle Constitution.

Plus près de notre époque, d'autres membres de cette famille se sont signalés en Grèce. Il s'agit des représentants de la branche dite Dottorato, dont la descendance en ligne masculine s'est éteinte récemment. Citons notamment Spiro Loverdo-Dottorato, né Lixouri 1782, avocat, homme de lettres, député au Parlement Ionien, ∞ 22 IV 1807 Agatha Lefcochilo ; et son frère aîné Zambattista, né vers 1780, ∞ vers 1825 Anastassula, fille de Petro Tipaldo-Xidia et de Giacinta Dallaporta, dont :

– Panaghi, né 1825, † Athènes le 7 XII 1911, ∞ Maria Scaltsouni, dont :

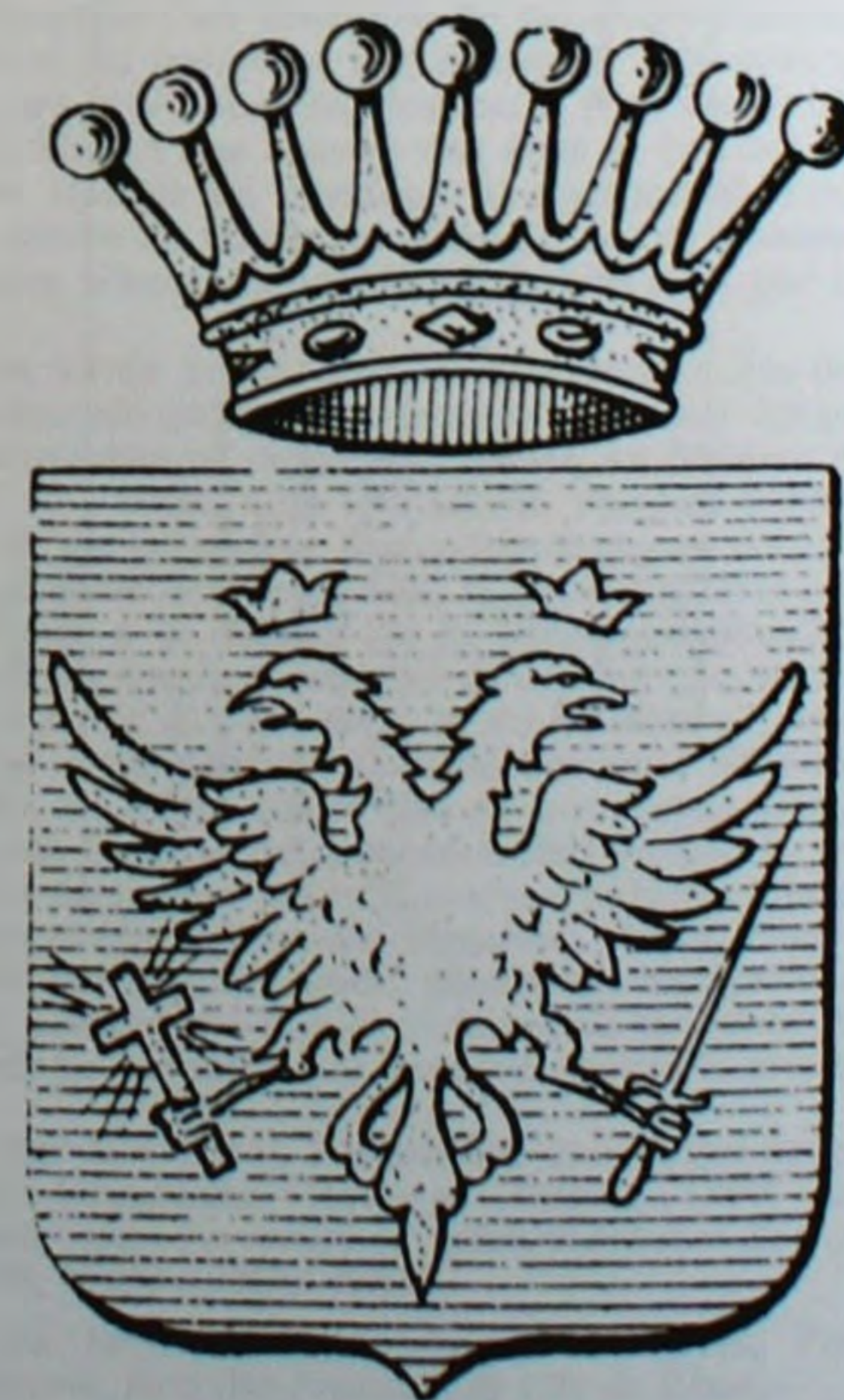
a) Chrysantha, ∞ son parent Socrate Loverdo, d'Egypte.

b) Jean, né Lixouri 6 VII 1868, † Paris 12 I 1912, diplômé de l'Institut Pasteur de Paris, agronome.

c) Spyro, né au Pirée 15 V 1874, † Athènes 21 I 1936, l'un des directeurs de la Banque Nationale de Grèce.

d) Dyonissos, né 10 X 1877, † Munich 9 VIII 1934, fondateur et directeur de la Banque Nationale de Grèce, auteur d'une importante collection de plusieurs centaines d'icônes, déposées aujourd'hui au Musée Byzantin d'Athènes.

D'azur à l'aigle éployée, chaque tête sommée d'une couronne à l'antique tenant dans ses serres une croix latine rayonnante et une épée, le tout d'or. Couronne à neuf perles. Ou encore : d'or, à l'aigle éployée de sable.



Bibliographie :

ERR : SP. PAPPAS, *Le retour de l'île d'Elbe*, « Le Messager d'Athènes », 3 VIII 1938.

Jean SAVANT, *Soldats grecs de la Révolution et de l'Empire*, Athènes 1956.

L'encyclopédie de VOVOLINIS, vol. II, donne des articles très fournis sur les membres de cette famille qui se sont distingués entre les deux guerres mondiales dans l'économie et l'administration bancaire de la Grèce.

Pierre tombale de Samuel Kokkalà, noble de Zante (Musée de Zante, photo M. P. Christopoulos, Conservateur en chef de la Bibliothèque de la Chambre des Députés à Athènes).

LUNZI

Famille attestée à Zante en 1504, et inscrite au Livre d'Or de cette île en 1624 et 1755. Titre de comte concédé par décret du doge de Venise (16 VI 1789), après que la famille eut fait don d'un vignoble au patrimoine public. Le Sénat accueillit favorablement cette donation, l'érigea en fief noble, en investit les donateurs et y rattacha le titre comtal.

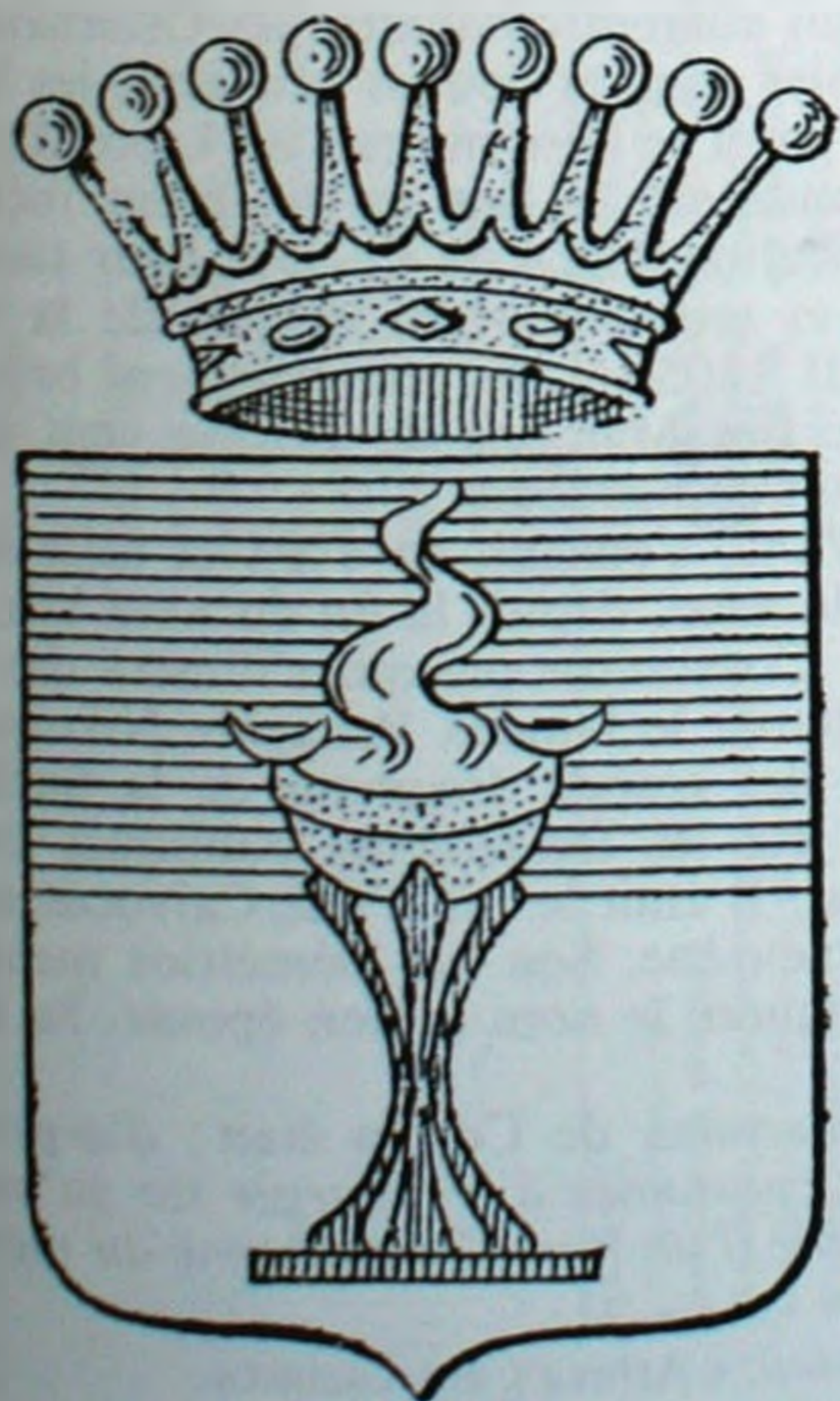
Le comte Nicolo Lunzi (1798-1885), régent de Zante de 1850 à 1852, consul du Danemark dans l'archipel ionien, reçut la noblesse danoise par lettres patentes de Frédéric VI, roi du Danemark, des Vandales et des Goths (10 X 1818). Il était le frère du comte Ermanno Lunzi, l'auteur de l'*Histoire des Iles Ioniennes* et d'autres écrits, reflet de ses études aux universités de Pise et de Berlin (*).

Coupé d'azur et d'argent à un trépied de gueules soutenant un encensoir d'argent, d'où sort une spirale de fumée et dont les bords sont garnis de deux croissants d'argent. Couronne comtale.

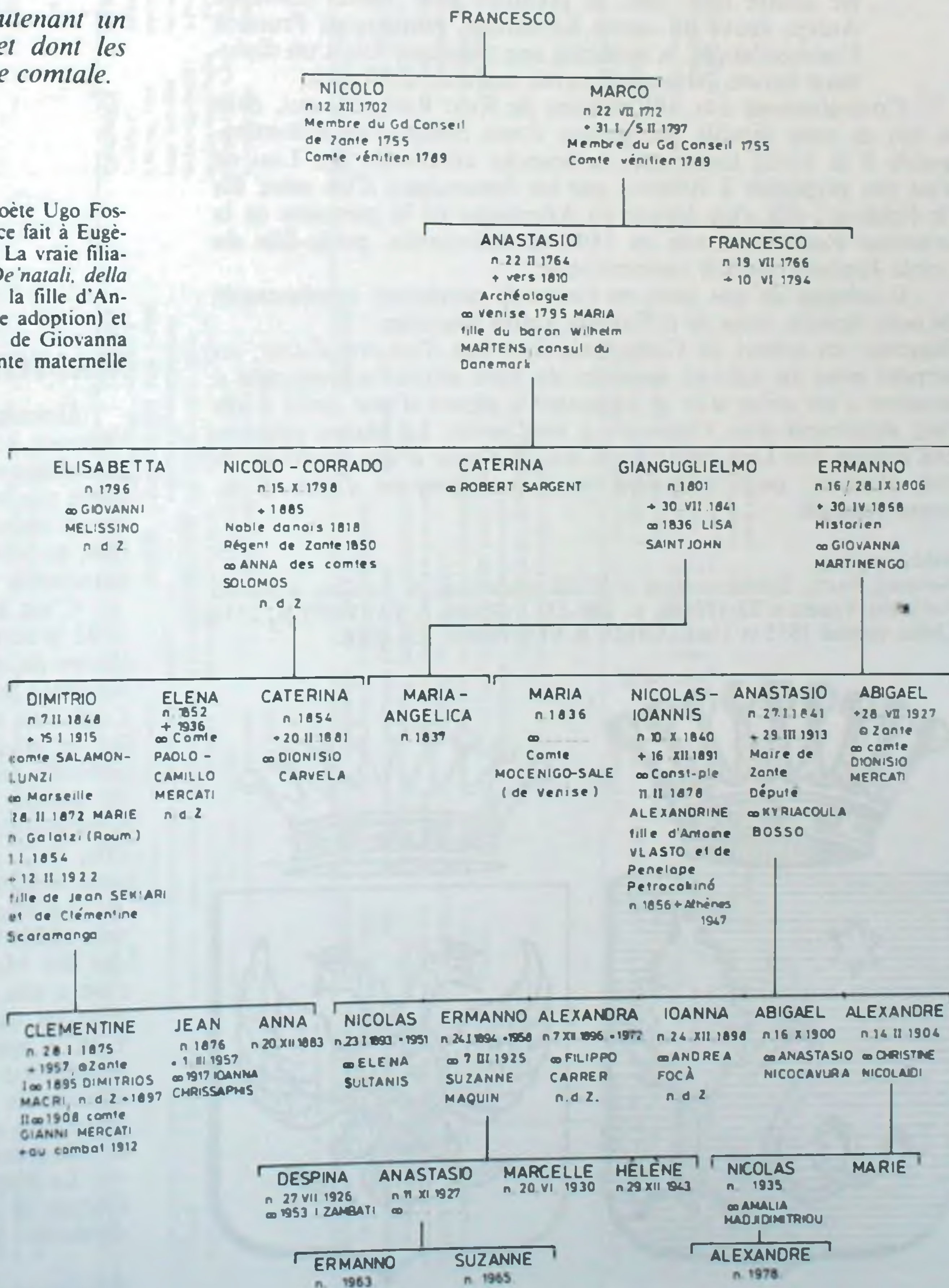
Voir illustration page 77.

Bibliographie : ERR.

(*) L'épouse d'Ermanno L., Giovanna, était proche parente du poète Ugo Foscolo. Il est curieux de constater que la famille Lunzi n'ait pas signalé ce fait à Eugène Rizo Rangabé, qui se trompe dans l'identification de cette épouse. La vraie filiation est donnée dès 1886 dans l'ouvrage de C. ANTONA-TRAVERSI « *De natali, della famiglia di Ugo Foscolo*, Milan 1886, p. 441 et suiv. Giovanna était la fille d'Andreas Martinengo (nommé Martinengo-Gaeta-Volterra à la suite d'une adoption) et de Maria, fille elle-même de ... Micalizzi, dit « il principe moro » et de Giovanna Spathis. Giovanna Spathis, qui se remaria à un Someriti, était la tante maternelle d'Ugo Foscolo.



ΛΟΥΝΤΖΗΣ



LUSI

Stradiotes vénitiens signalés à Céphalonie à partir de 1532, inscrits au Livre d'Or de cette île en 1593 et investis par héritage des Gavrilopoulo d'une partie de la baronnie concédée jadis par les Tocco à la famille Ariano.

Le grand homme de cette famille naquit du mariage d'Andrea Lusi et d'Eugenia Pillica, nobles sans fortune. Il s'agit de Spiridon L., baptisé à Lixouri le 10 II 1739, lequel, après des études brillantes mais agitées au Séminaire Grec de Venise, entra au service de la Prusse avec le grade de lieutenant-général. Nommé ambassadeur de Frédéric II à Londres, il fut le négociateur de la paix conclue en 1782 entre l'Angleterre et les Pays-Bas, après avoir reçu en 1777 le titre de comte par lettres patentes du roi de Prusse. Général et ministre de la guerre en Prusse (1799), ambassadeur en Russie (1800-1803), décoré (1809) de l'Ordre de l'Aigle Noir, † Postdam 1815, ∞ 1791 Margherita Galeotti, veuve du conseiller d'État prussien Loepters, dont :

– Frédéric, né Postdam 7 I 1792, † Londres 16 II 1847, titré comte héréditaire prussien par diplôme de 1819, ministre de Prusse à Athènes, ∞ : I) Caroline Weichmann et II) Mary Gifford, fille du 2^e baronet of Eastle Gordon, dont :

I. (du 1^{er} lit) Cecilia, née Berlin 8 I 1818, † Potsdam 21 VIII 1894, ∞ Dresde 21 V 1844 Carl-Hans von Kotze.

II. (du 2^e lit) Ernest-Friedrich, né Potsdam 26 V 1820, † Hanovre 28 X 1887, officier prussien, ∞ Pasewalk 17 II 1848 Johanna-Bianka Geissler, dont :

a) Spiridon, né Pasewalk (Prusse) 13 I 1851, † ..., marié quatre fois, dont la première avec Maria comtesse Anrep, veuve du comte Keyserling, ministre de Prusse à Constantinople, et remariée une troisième fois à un diplomate italien, Antonio Frocini, marquis d'Albinea.

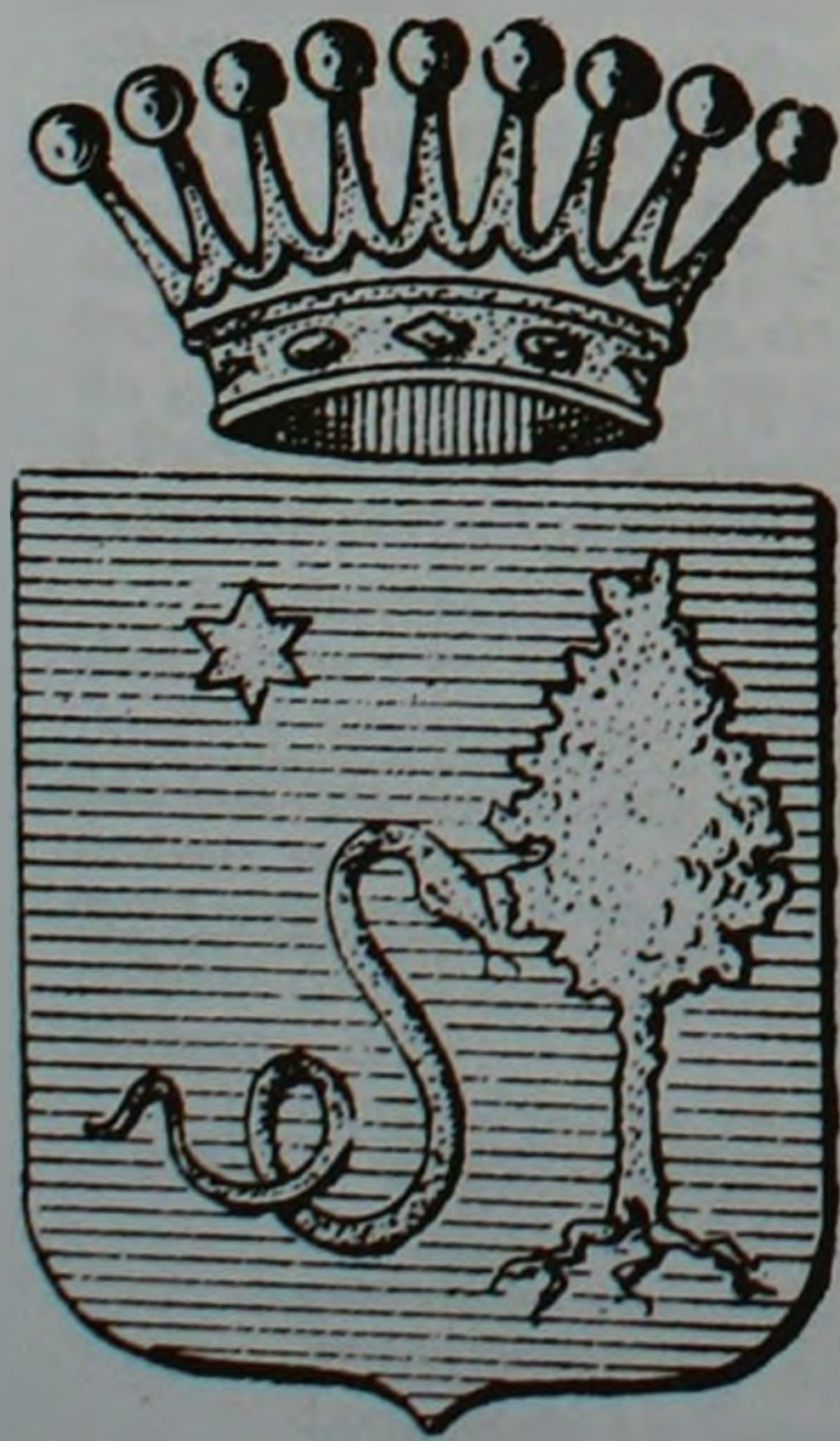
Contrairement aux affirmations de Rizo Rangabé, qui, dans le cas de cette famille fait preuve d'une complaisance dommageable à la vérité historique, la branche allemande des Lusi ne s'est pas perpétuée à Athènes par les descendants d'un autre fils de Frédéric ; elle s'est éteinte en Allemagne en la personne de la comtesse Rosemarie, née en 1891 et non-mariée, petite-fille du comte Ernest-Friedrich susmentionné.

Il subsiste de nos jours en Grèce de nombreux représentants de cette famille, issus de différentes autres branches.

Blasons : les sceaux de Céphalonie font état d'un *écu d'azur, au serpent noué au naturel, mouvant du flanc dextre, accompagné à senestre d'un arbre d'or et surmonté à dextre d'une étoile à six rais, également d'or. Couronne à neuf perles*. Le blason prussien des comtes von Lusi était : *parti, au 1^{er} d'azur à une étoile de six rais d'argent ; au 2^e, d'argent, à un lion rampant d'azur. Couronne comtale*.

Bibliographie :

Antonio PILOT, *Spiridone Lusi e la sua traduzione di Luciano*, « Nuovo Archivio Veneto » 25 (1913), p. 206-231 ; GHdA A III (1957) p. 274 ; Gotha comtal 1835 et 1941 ; GHdA B VI (1964) p. 25 ; ERR.



MACRI

ΜΑΚΡΗΣ

La famille Macri voulait que son premier ancêtre connu se nommât Giovanni, protospathaire de l'empire de Byzance, venu à Zante vers 1486 de Constantinople, probablement en passant par la Crète.

Les généalogistes de cette famille ne semblent pas avoir remarqué l'incompatibilité entre le prénom italien (Giovanni) et la haute dignité byzantine qui aurait été la sienne. Les Macri furent inscrits au Livre d'Or de Zante en 1572 et investis du titre de comte par le sénat de Venise (13 II 1767) pour avoir procédé avec succès à l'assèchement d'un fief situé dans la région de Neruli. Citons Paolo (1506-1567) archevêque de Zante et de Céphalonie de 1550 à sa mort, et Zuanne, né vers 1550, † vers 1613, notaire, puis grand protopope de Zante de 1610 à 1613. Le nom de Macri est assez répandu en Grèce, porté par des familles sans parenté avec celle dont il est question ici. *D'azur à une lance de tournoi d'or, flanquée de six étoiles à six rais du même, posées en pal, 3 et 3.*

Bibliographie : ERR, qui donne l'arbre généalogique.



MAMONA

ΜΑΜΟΝΑΣ

Grande famille byzantine attestée dès le XIII^e siècle lorsqu'elle s'opposa à la prise de Monemvasie par les croisés, mais dont la généalogie reste fragmentaire. A l'époque de la prise de Constantinople par les Turcs, les Mamona étaient dispersés en Crète (où ils furent inscrits au patriciat en 1515), à Zante, à Corinthe, à Athènes ; en 1540, lorsque les Turcs s'emparèrent de Monemvasie, la branche de cette famille qui y résidait alla se réfugier à Corfou.

C'est à cette branche-là que le doge de Venise concéda en 1702 le titre de comte, pour avoir recruté et équipé à ses frais une troupe de cavaliers qui allèrent combattre les Ottomans. Bien que reconnus comme nobles grecs et comtes vénitiens, les Mamona de Corfou ne réussirent pas à se faire inscrire au Libro d'Oro de cette île, le refus étant fondé sur le fait qu'ils furent inclus dans la noblesse dite « constitutionnelle » de Corfou. Leur titre de comte fut ensuite reconnu et renouvelé par décrets de la République Septinsulaire, le 17 II 1805, et du gouvernement britannique de l'île, le 21 IX 1840. Les Mamona de Corfou sont les seuls de cette famille à subsister de nos jours.

La branche de Zante s'éteignit en 1798 et celle de Corinthe vers 1823. Éteinte elle aussi, depuis la fin du XVII^e siècle, la branche des Mamona de Constantinople qui s'illustra davantage, car c'est à elle qu'appartenait le fameux Panayote Nikousios, le premier en date (1661) des grands drogmans de la Sublime Porte, † 1673 après avoir jeté les fondements politiques de la future aristocratie du Phanar. Il était le fils d'une Calvocoressi de Chio, apparentée aux Cantacuzène. Son fils Démétrios mena une existence sans éclat. On ignore le nom de son épouse. Sa fille épousa un Mourousi.

Le blason des Mamona de Corfou était : *d'argent à l'aigle éployée de gueules et couronnée d'or, chargée sur sa poitrine d'un médaillon d'argent orné d'un lion d'or couronné du même.*

Bibliographie : ERR ; Filini, « Arhiva Cantacuzino ».

GEORGES

Habitant à Kastoria en Epire

MANOLAKI

n vers 1655

Chef de la corporation des fourreurs à Constantinople
Gd Logothète du Patriarcat, fonde des écoles grecques:
Phanar, Chio, Kastoria, Anatolikon, entre 1681-1691

∞ ROXANDRA

MIHAIL

n vers 1695 † Phanar 1752

∞ SMARAGDA [STAVROPOLEOS ?] parente de Nicolas Mavrocordato

MANUEL

n. Phanar 1717 † id 1786

Dr en médecine de Padoue

Gd postelnic 1738, Gd spatar 1739, Capukihaya 1740 (Val.)

Gd Logothète du Patriarcat 1741, 1770

Gd spatar 1765-1766 (Val.)

∞ ZAPHIRA CARADJA

ZOE

I ∞ CONSTANTIN

T ZOUKI, Hetman

II ∞ GREGOIRE

GHICA

Voivode de Moldavie
et de Valachie

NICOLAS

n. Phanar 1720

Dr en méd de Padoue

Capukihaya

∞ EUPHROSINE

GHICA

1

SULTANE

n. Phanar 1723

I ∞ DEMETRE

BALASSAKI

II ∞ JEAN

MAVROCORDATO

Voivode de Moldavie

GEORGES

n. Phanar 1726 † id 16 IX 1777

Aga (Mold.) 1749

Gd Postelnic (Val.)

1761, 1767, 1768,

∞ ROXANE SOUTZO

2

MICHEL

n. Phanar 1740

Gd échanson

Gd postelnic (Mold.)

∞ ANA CARIBOL

SCARLATE

n. Phanar 1752

Aga 1776, Gd comis 1776-1778, Gd échanson 1778

Gd postelnic 1779-1780, Gd trésorier 1791 (Val.)

Gd Logothète 1790 (Mold.)

∞ 1774 CATHERINE SOUTZO

SMARAGDA

I ∞ JEAN RACOVITZA

II ∞ EMMANUEL BALS

ALEXANDRE

∞ 1800 domnita

ROXANE

MAVROYENI

CONSTANTIN

∞ 1807

CATHERINE

CUZI

ROXANDRA

n. 1781

∞ CONSTANTIN

DUDESCU

Gd ban de

Craiova

MANUEL

n. Phanar 1782

† Cucuroni

(Mold.) 27 VII 1840

Hetman (Mold.)

∞ domnita

SULTANA

MAVROYENI

RALOU

n. 1784-1825

I ∞ CONSTANTIN

CAMPINEANU

II ∞ CONSTANTIN

STURDZA

III ∞ 1814

SOLOMON

COSTAKI-Negoi

SMARAGDA

∞ 1801

ALEXANDRE

KRUPENSKI

GEORGES

JACOB

ANTOINE

moines tous

trois au Mon.

Neamtz (Mold.)

III ∞ 1836

GREGOIRE

SOUTZO (d m)

HELENE

n. 30 VII 1790

† Iasi 19 XII 1875

∞ Egl. St. Spiridon

Mon Galia

I ∞ 1810 BASILE

CONAKI

II ∞ 1817 MICHEL

MAVROYENI

III ∞ 1836 GREGOIRE

SOUTZO (d m)

ZAPHIRA

n vers 1778

† Iasi 14 I 1857

∞ Egl. St. Spiridon

Mon Galia

∞ JEAN

ROSETTI

SMARANDA

n. 1813

† Lămărești (Val.)

III 1900

∞ Buc 6 I 1841

CONSTANTIN

RASTI, sendar

EMMANUEL

n. 1815

† Iasi 31 XII 1886

Hetman, Gd

Logothète (Mold.)

∞ 1843 HELENE

KRUPENSKI

LUCA (div.)

MARIE

n. 11 IV 1817

† III 1843

∞ 1835

CONSTANTIN

DEMETRE

SKORDYLLIS

Magistrat à

Athènes

CATHERINE

n. 15 VIII 1819

† 1864

∞ 1838

DEMETRE

CHRYSSIDIS

Banquier à

Athènes

EUPHROSINE

n. 22 IX 1820

† Athènes 1869

∞ 1839 GEORGES

CHRYSSIDIS

Banquier à

Athènes

SMARAGDA

n. 22 VII 1822

† Kifisia (Grèce)

VII 1900

∞ 1839

SPIRIDON

ANTONIADES

Ministre de

Grèce en Russie

SAVEL

n. Botoșani (Mold.) 24 VI 1824

† Buc 17 III 1906

Général dans l'armée roum.

1864 Minist. de la guerre 1865

Maire de Bucarest

I ∞ 1845 MARIE VĂRNAV div 1853

II ∞ Iasi 21 IV 1860 EMILIA von

CZIHAK † le même jour

III ∞ Vienne 18 VII 1870 MARIE GAMBA

IV ∞ Buc 1883 EUGENIE LUKIDI

MARIE

∞ PANAYOTE

RADU

SMARANDA

† 1839

JEAN

n. Iasi 20 VI 1844

† id 11 VII 1920

Général roumain

I ∞ Buc 27 VII 1876

SOPHIE

SOUTZO (div.)

II ∞ Buc 9 VI 1888

SMARANDA

CRETZEANU

ASPASIE

n. 24 I 1846

† Iasi 4 XII 1930

∞ Iasi 2 V 1870

NICOLAS

RĂSCANU

MANUEL

("RODRIGUE")

n. 11 VII 1848

† Iasi 24 VII 1922

Sénateur

roumain

∞ Ploiești 1885

MARIE

COSTAFORU

† Monte-Carlo

8 V 1897

AGLAE

n. Dagdja (Roum.)

23 VII 1849

† Iasi 7 I 1936

∞ Bărlad 30 VIII 1870

CONSTANTIN

DIAMANDI

(div 1884)

NATHALIE

n. 9 IV 1846

∞ Roum.

18 II 1867

GEORGES

PALLADI

EMMANUEL

n. 1847

† Iasi

LUCIE

n. 1848

† Iasi

SULTANE

n. 1865, légitimée

† Buc 8 XII 1912

∞ Buc 1902

CONSTANTIN

SĂFTOU

magistrat

(1872-1907)

MICHEL

n. 22 IV 1884

† jeune



ALEXANDRE

n Phanar 1755 † id 1813
Gd spătar 1778, 1785-1786, 1792 (Val.) Gd ban de Craiova 1780
Gd comis 1784, 1785 (Val.) Gd Logothète du Patriarcat 1781, 1786-1813

THEODOSE

Dragman de la flotte ottomane

∞ 1787 domnita RALOU YPSILANTI • 1815 dans l'incendie de Théropla

à C o n s t a n t i n o p l e

GEORGES	DEMETRE	SULTANE	DEMETRE	GEORGES	JEAN	CONSTANTIN	ZAPHIRA	CATHERINE
(IORDAKI)	n Phanar 1795	n 1797	n 1788	n 1792	n 1793			
n Phanar 1793	† n Mold 1866	† Iasi 24 VIII 1870	† 1815	† Naples IV 1868	† ? 1869 † 1815		† Trieste 1830	
† Iasi 19 XI 1836	Vornic	∞ JEAN	dans l'incendie	Publiciste, prof			∞ JACQUES	∞ JACQUES
Spătar, aga (Mold.)	∞ PROFIRA	LAMBRINO	de Théropla	à l'Athénium de			RIZO -	NEGRI
∞ 1819 ANASTASIA	MICLESCU	Spătar	Postelnic	Paris, consul de			NEROULO	
SERBAN (MOVILA)	(1804 - Iasi 1854)		∞ 1803 TARSIA	Grèce à Naples				
adoptée Jora	∞ Mon Golia		PLAGINO	∞ 1842 ANNE -				
				LOUISE d'OHIER				
				de Grandpré				
				† Buc 22 XII 1881				

NICOLAS	ACHILLE	PIERRE	XENIA	CATHERINE	CHARLES	SMARANDA	HELENE	SULTANE	ROXANE
† 1838	∞ 1852	n 1823		n 1824	n 1828	n 1829	n 1832	n 1834	n 1838
	LEVENDI (de	† Iasi 2 VI 1890	supérieure	† Iasi 7 III 1848	† 1875		† Iasi 9 IV		† Buc 25 V 1926
	Georges L. et de	Magistrat et du Mon		∞ ALEXANDRE			1895	∞ ALEXANDRE	∞ 14 VI 1856
	Luxitza Bărcănescu	député	Adam	MOUROUSI			∞ GREGOIRE	JORA	ALEXANDRE
	Vice consul de Grèce	roumain					SOUTZO		GRECIANU
	à Iasi 1848						(div.)		

AGLAE

n 1852 † Buc 1 VI 1878

∞ Iasi 4 V 1872

EMMANUEL RADU (div.)

II ∞ Aga NICOLAS NEGROPONTE

MANO

Originaires de Kastoria, en Macédoine, chef-lieu traditionnel de l'industrie de la fourrure, où existent encore les demeures du patriciat grec enrichi dans l'exercice de cette activité depuis le XVII^e siècle. Le premier ancêtre connu de cette famille, Manos, ou Manolaki, s'établit au Phanar après avoir obtenu, vers 1680 le monopole du commerce des fourrures à Constantinople et la direction de la corporation des fourreurs. On sait quelle était l'importance des vêtements de fourrure dans les attributs d'honneur des grands dignitaires ottomans, et les privilèges rattachés au droit au port de ces vêtements. Fournisseurs du Sérail impérial et de la Sublime Porte, les Mano comptèrent parmi les premiers protecteurs du Patriarcat, et par voie de conséquence, fondèrent l'une des principales lignées, la plus importante peut-être, avec celle des Chrisocoléo, des hauts dignitaires de la Grande Église. L'influence exercée par cette famille fit beaucoup pour propager le progrès de l'hellénisme. La fortune de George Mano lui donna les moyens de fonder en 1662 l'une des premières écoles grecques, celle d'Arta, en Épire. Il aida ensuite le métropolite d'Andrinople à récupérer les livres de prière, ornements religieux et vases sacerdotaux mis en gage pour payer les impôts exigés par le Trésor ottoman. En 1715, la corporation des fourreurs reçut pour mission du Patriarche de rétribuer les enseignants du nouveau séminaire orthodoxe de Kastoria, et de fonder, en 1720, les premières écoles grecques de Palestine ainsi que celle de l'île de Patmos. Les avances de fonds faits à certains pachas furent cause, en 1750, de la restitution au culte orthodoxe de l'ancienne église byzantine des Blachernes. A cette date, les Mano étaient aussi, en tant que grands logothètes du Patriarcat, les administrateurs des exarchats ecclésiastiques de Volissos, de Pyrgion dans l'île de Chio, de l'île de Psara, de la ville de Kavarna (aujourd'hui Varna en Bulgarie), et d'Inéon, qui relevaient tous de leur juridiction. Aussi, du début du XVIII^e siècle à la veille de la révolution grecque, la famille Mano exerça une influence prédominante sur les affaires du Patriarcat, auquel elle donna quatre générations successives de grands logothètes. Elle avait fait édifier à Thérapia l'une des vastes demeures que l'aristocratie phanariote possédait sur le Bosphore. Cette demeure brûla en 1818 avec dix-sept des membres de cette famille, surtout des enfants, et avec les archives qu'elle contenait.

En 1821, et après avoir payé elle aussi le lourd tribut du sang au service de la cause nationale, la famille se divisa en trois branches : la moldave, aujourd'hui éteinte, la valaque, et la grecque. A la branche valaque, alliée par les Vacarescu, les Ghica et les Cantacuzène aux plus grandes familles roumaines, appartient le général Georges Mano, ministre de la guerre lors du conflit roumanoturc qui aboutit à la proclamation de l'indépendance de la Roumanie (1878) ; à la branche de Grèce appartient la princesse Aspasia, seul membre d'une famille phanariote à s'être allié à une tête couronnée, le roi Alexandre I des Hellènes.

Le général Georges Mano s'établit vers 1850 avec sa famille dans une maison de « style boyard » située sur la Calea Victoriei de Bucarest, maison que son fils légua en 1945 à l'État Roumain avec toutes les collections qu'elle contenait, et qui furent peu après dispersées par des mains inconnues.

Les Mano sont l'une des rares familles figurant dans cet ouvrage qui disposent d'une monographie digne de ce nom, gros ouvrage ou figurent notamment des portraits dont beaucoup d'originaux ont disparu ces dernières années, et des documents de famille, curieux spécimens du style solennel et pompeux qui fleurissait dans les milieux du Phanar il y a deux siècles.

Le sceau héraldique des Mano, apposé à partir du début du XVIII^e siècle sur les documents officiels de la chancellerie patriarcale était composé d'armes parlantes, correspondant à une étymologie italienne et aux imaginaires origines génoises de cette famille : *de gueules à une main (« mano ») d'argent, la paume chargée d'un œil humain au naturel, entourée d'une guirlande de roses du même. L'écu posé sur la poitrine d'une aigle à deux têtes de sable, becquée et languée de gueules*, blason qui, à partir du début du XIX^e siècle, se trouva surmonté d'une croix, la guirlande de roses, otée du champ de l'écu étant représentée sous la forme de deux branches feuillées et fleuries de rosier entourant l'écu. Surplombées d'or.

Bibliographie :

Constantin G. MANO, *Documente privitoare la familia Mano* (Documents concernant la famille Mano), Bucarest 1907 ; ERR.



Deux des salons de la Maison Mano, à Bucarest.

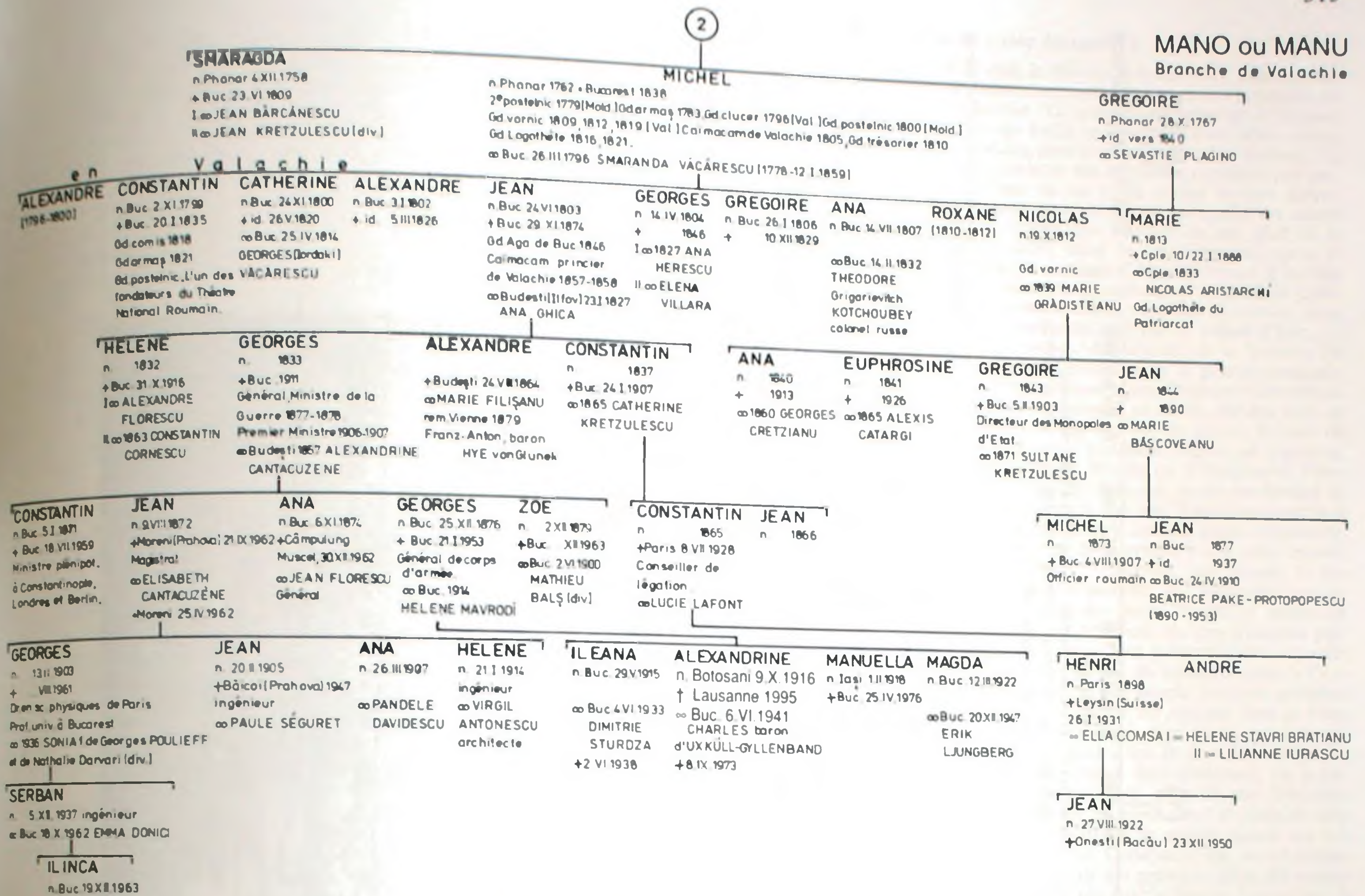
A la veille de la deuxième Guerre Mondiale, Bucarest, ainsi que l'ancienne capitale de la Moldavie Iassy, abritaient quelques demeures de boyards ou de familles phanariotes dont l'intérieur n'avait presque pas changé depuis un siècle.

Les destructions de la guerre, l'avènement du régime communiste, ou plus simplement, les spéculations immobilières, firent tout disparaître. La demeure bucarestoise où s'installa vers 1860 le général George Mano était ornée, comme on le voit, de meubles Napoléon III, de beaux tapis d'Orient et d'une riche et importante galerie de portraits de famille. Quelques-uns de ces tableaux subsistent dans des musées roumains.

Loin de la dangereuse et imprévisible domination du sultan, ces demeures dégageaient une impression de calme et d'opulence, qui contraste avec les maisons élevées, même après 1850, par les familles phanariotes sur les rives du Bosphore. Voir à ce propos la représentation de la maison Musurus, page 362.



Fresque familiale des fondateurs de l'église du domaine de Budești, près de Bucarest, terre dotale d'Anna Ghica, épouse de Ianco Mano. Cette fresque, dernier témoignage des traditions picturales byzantines au nord du Danube, représente Ianco Mano, homme d'âge mûr, au terme d'une prestigieuse carrière au service du jeune état roumain, entouré de sa famille, les hommes sont en frac ou en uniformes militaires d'inspiration prussienne, les femmes en crinoline. Par sa mère, née Vacaresco, Ianco Mano était le cousin germain d'Alexandre Ypsilanti et des princes de Valachie Georges Bibesco et Barbo Stirbey. Son fils aîné, Georges, en uniforme d'élève de l'École de Guerre de Berlin, futur général, futur ministre de la guerre en 1877-1878, allait présider aux côtés du roi Carol I de Roumanie aux combats contre les Turcs à la suite desquels la Roumanie allait proclamer son indépendance. Voir le portrait de Ianco Mano, jeune homme, p. 451.



DEMETRE

†1828

Gd.comis 1792, Gd.spătar 1794-1796

Gd.postelnic 1793-1794, 1799-1800 (Val.)

Gd.postelnic 1804, Caimacam 1821 (Mold.)

∞ domnita MARIOARA CARADJA

CATHERINE SMARAGDA

∞

RACOVITZA

∞ ANTONAKI

spătar

EUPHROSYNE

n. 1784

† 1834

I ∞ IORDAKI GOLESCU (d.v. 1804)

II ∞ 19.VIII.1806 RADU ROSETTI

CONSTANTIN

n. Phanar 1785

† Athènes 4.XII.1835

I ∞ SEVASTIE ARGYROPOULO

II ∞ SOPHIE GHERASSIMO s.p.

TARSIE

∞ GREGOIRE

FILIPESCU

NICOLAS

n. Phanar 1788

† Paris (? 1824)

chargé d'affaires

ottoman à Paris

DEMETRE MARIA ALEXANDRE

n. Egipt 1830

n. 1828

n. Tripoli 11.X.1833 † Athènes 1.III.1895

† Athènes 1845 † Athènes

1880

Consul de Grèce à Bucarest et au Caire.

I ∞ NATHALIE f. du colonel russe Paul

SCHOUBINE et de la psse. Hélène Ghika

(m. 1858; † 1867)

II ∞ 1872 MARIE GOUMA † Silistea, Roum. 24.II.1905.

CALLIOPE

n. Tripoli 11.X.1833

jumelle d'Alexandre

† Chalkis (Eubée) 15.III.1902

∞ Athènes 16.XI.1858

ANAST. VARATASSI

avocat

THRASYBULE

n. Athènes 16.VIII.1863 † Bucarest 9.X.1902

Officier dans l'armée grecque

∞ Athènes 26.XII.1891 CATHERINE f. de Pierre

CAMARA et de Polymnie Lahovary. (1870 - Athènes 1850)

PIERRE

n. Athènes 7.IV.1871 † en Suisse 4.IV.1918

Colonel dans l'armée grecque

I ∞ Athènes 15.I.1895 MARIE ARGYROPOULO

II ∞ SOPHIE TOMBAZI-MAVROCORDATO

MARIE

n. 31.VIII.1895

† Athènes ... XI.1976

∞ DEMETRE

KAPSALIS

Min. de Grèce au
Caire, 1937 à la Haye

1943-1944, ambass.

à Rome 1948..

ALEXANDRE PIERRE

n. 31.VIII.1899

† Athènes 1954

† Athènes

1949

ASPASIE

n. Athènes 4.IX.1896 n. Athènes

† Venise 9.VIII.1972 28.II.1898

∞ Athènes 4.XI.1919

ALEXANDRE I

Roi de Grèce.

ROXANE

RALOU

∞ PAUL

MYLONAS

Architecte

Prof. universit.

IRENE

n. Athènes 25.V.1900

† Id 9.VIII.1972

∞ 1925 THEODORE

NICOLOUDI, ministre

ambassadeur.

CONSTANTIN

n. 31.X.1937

Dipl. phys. nucl.

∞ Athènes 15.VIII.1968

SIBYLL CHRISOVELONI

ALEXANDRE

n. Athènes 1969

ILEANA

n. Athènes 1970

— Paris 21

VI 1997

CHARLES-LOUIS

de Bourbon-Orléans

Duc de Chartres

NICOLAS

n. Athènes 1971

MANOS
MANO
Branche de Grèce

①

MARIE CONSTANTIN HELENE ALEXANDRE

∞ NICOLAS
HANJERY

n. 1768 • 1830

Vornic de Botoșani

I. ∞ CATHERINE RIUKIRI

II. ∞ MARIA ROSSOLIMO

∞ CONSTANTIN
SOUTZO

∞ damnitza
RALOU SOUTZO

MICHEL

n. Phanar 1785

† Sтамбoul 17.III.1821

décapité sur ordre du Sultan

Gd. Drogman de la Flotte

∞ 1818 SMARAGDA SCANAVI

CONSTANTIN

n. 1790

† en Russie 1850

consul de Grèce à Odessa

I. ∞ ELISE RIZO-NEROULO

II. ∞ PULCHERIE VARFOLOM • Kichinev 19.IX.1866

THRASYBULE

n. Phanar 16.XI.1835

† Athènes 1922

Général

∞ Paris 1868 ROXANE

MAVROMICHALIS

(10.X.1848 - 9.II.1905)

NICOLAS

n. 1824 1878

Officier dans l'armée

grecque.

I. ∞ SAPHO DESSILA

(1832-1862)

II. ∞ MARINA LOGOTHETI

JACQUES

n. 1828

† 1891

∞

JEAN

n. 1836

† Iasi 3.II.1902

Magistrat

∞ 1861 HELENE

VOINESCU

CONSTANTIN

n. Athènes 9.IX.1869 † au combat 4.III.1913

Dr. en droit. Député de la Canée.

∞ Athènes 1899 HENRIETTE-ISABELLE

MERLIN (11.X.1878 - 3.III.1931)

GREGOIRE

n. Athènes 27.III.1851

Ministre de Grèce à Vienne.

∞

ALEXANDRE

n. Athènes 1852

† Vienne 9.VI.1883

Consul de Grèce

MICHEL

n. Buc. 4.VIII.1907

Officier dans

l'armée

roumaine

SAVEL

n. Iasi 8.VIII.1863

† id. 24.V.1907

Avocat

∞ Iasi 20.VII.1900

ANETA CUJBA

+ 1904

ALEXANDRE

n. La Canée 1.I.1903

† Athènes 25.XI.1979

∞ ASPASIE KAPITSINI

n. 1907

† Athènes 1994

PERICLES

n. 27.I.1905

† Athènes 1979

∞ HELENE

ZAVITSIANOS

n. 1915

NICOLAS

n. 1875

Officier grec.

∞ JEANNE XANTHIDI

ISABELLE

∞ New York 1967

MICHAEL PALMER

ROXANE

n. 1941

Ministre des

Assurances Sociales

de Californie (USA)

∞ JOHN CHRISTOPHER

GILLESPIE

ALEXANDRA

n. 1944

∞ CONSTANTIN

PAPADIMITRIOU

STEPHANE

n. Athènes 1975



Constantin Mano (1869-1913)

Après les études aux universités de Leipzig, puis de Heidelberg, où il obtint en 1891 le diplôme de docteur en droit, il devint le professeur de grec de l'impératrice Elisabeth d'Autriche, fonction qu'il ne remplit que fort peu de temps, la trouvant monotone, et qu'il transmit à Constantin Christomanos. Le journal qu'il tint pendant cette période a été publié en 1969 par Constantin Mitsotakis. Poète, il fit paraître en 1892 une traduction en grec moderne de l'Antigone de Sophocle, version utilisée depuis lors aux festivals d'Athènes et d'Epidaure.

Docteur en philologie (1896) de l'université d'Oxford, il s'attacha aux efforts déployés par le baron Pierre de Coubertin pour la reconstitution des Jeux Olympiques, et devint le secrétaire-général du Comité Olympique fondé à cet effet. La révolte crétoise éclata peu après, et Constantin Mano, s'inspirant du souvenir du Bataillon Sacré fondé en 1821 par Alexandre Ypsilanti créa à ses frais un autre Bataillon Sacré, à la tête duquel il alla combattre les forces ottomanes et hisser le drapeau grec sur le fort de la Canée. Membre en 1902 du Comité Macédonien visant à réunir la Macédoine à la Grèce, il fut mêlé en 1903 au Gouvernement Révolutionnaire de l'État Crétois qui proclama l'union de cette île à la mère patrie. Ses photographies, fusil au pied, envoyées à ses amis, sur cartes postales, constituent une curiosité philatélique à cause du timbre à surcharge qui les accompagne. Député de l'Attique en 1910-1911, il resta le seul commandant militaire autorisé par l'État grec à la tête d'une milice privée, en l'espèce un bataillon de trois cents hommes armés et nourris au frais de leur chef, lequel ne dépendait que du roi. En cette qualité, Constantin Mano reçut la capitulation de la garnison turque de Prévéza en Macédoine.

Lors de la première guerre balkanique, lorsque la Grèce fut le premier état du monde à utiliser l'aviation en tant qu'instrument de combat, Constantin Mano et son cousin Emmanuel Argyropoulos montèrent sur un avion Farman de l'armée grecque et moururent l'un et l'autre au champ d'honneur au-dessus du village macédonien de Langada, le 4/17 IV 1913.

Communication de M. Constantin Nicoloudi, Athènes.

Aspasie Mano, épouse du roi de Grèce Alexandre I

Aspasie Mano (1896-1972) était la fille du colonel Petro Mano, aide-de-camp du prince héritier de Grèce Constantin, puis, après l'accession de celui-ci au trône, son Grand Ecuyer. La question du mariage d'Aspasie avec le prince Alexandre se posa en 1915, lorsque, à la suite d'un roman d'amour vieux de deux ans, les jeunes gens avaient décidé de s'épouser. La notion de mariage morganatique n'existait pas en Grèce, et n'était pas prévue par la Constitution. Le mariage du roi et du prince héritier dépendaient de l'accord du Parlement et du gouvernement, mais celui des autres membres de la famille royale n'exigeait que l'accord du roi, chef de la famille régnante. Le prince Alexandre étant le deuxième né, après le prince héritier Georges, la question du mariage d'Aspasie trouva la famille royale divisée : la reine Sophie, sœur de l'empereur d'Allemagne Guillaume II, ainsi que sa fille la princesse Hélène, y étaient favorables, pour des raisons sentimentales. Le roi Constantin, mû par la raison d'État, s'y opposait et cherchait à gagner du temps, en arguant de la priorité du mariage du prince héritier. En 1917, au plus fort de la guerre mondiale, les puissances de l'Entente, qui soupçonnaient le roi Constantin de sympathiser avec l'Allemagne, l'obligèrent à renoncer au trône, en son nom et en celui du prince Georges. Alexandre, devenu roi de Grèce, fit part de son projet de mariage au Premier Ministre Vénizélos, lequel, au contraire, désirait lui faire épouser la princesse Mary, fille du roi d'Angleterre. Vénizélos essaya de tergiverser, promit au roi de le laisser se marier lorsque la guerre aurait pris fin. Lorsque cet événement eut lieu, Vénizélos chercha à repousser le mariage après que le traité de paix eut été signé. Alexandre, qui ne tenait pas à la couronne et tentait de la rendre à son père, épousa secrètement Aspasie Mano le 4 XI 1919. Vénizélos, mis devant le fait accompli, utilisa les dispositions de la Loi martiale qui gouvernait encore le pays, interdit à la presse de faire état des noces royales et même de mentionner le nom d'Aspasie. Celle-ci ne bénéficia dès lors d'aucune prérogative, ni même d'aucun statut. Vénizélos, qui préparait une nouvelle guerre contre les possessions turques, dit au roi de patienter jusqu'à l'annexion de Smyrne et d'Andrinople, après quoi le peuple pourrait acclamer sa première reine de sang grec. L'on sait que le roi mourut dans la force de l'âge, le 25 X 1920, des suites de la morsure d'un singe. Le communiqué officiel publié à l'occasion de ses funérailles fit état de : « Aspasie, veuve de Sa Majesté le Roi ». La Grèce restait sans souverain, en attendant le résultat du référendum sur la monarchie, organisé par Vénizélos alors que la flotte grecque mouillait devant les ports turcs et jusqu'en face du palais impérial ottoman, sur le Bosphore. Or la nation chassa par son vote Vénizélos du pouvoir et acclama le roi Constantin qui revint triomphalement sur le trône le 6 XII 1920. L'un des premiers actes du souverain fut de faire graver sur la tombe de son fils : « Prince Alexandre. A régné à la place de son père 1917-1920 ».



Aspasie continua à ne jouir d'aucun statut, même après la naissance (25 III 1921) de la fille posthume du roi Alexandre. L'enfant reçut par décret le titre d'Altesse Royale, princesse Alexandra de Grèce, avec les prérogatives attachées aux membres de la famille royale, tandis qu'Aspasie était tenue à l'écart de la Cour. Les désastres de la campagne d'Asie Mineure, ainsi que les deux millions de Grecs chassés de leurs foyers par les autorités turques et refluant vers l'état hellénique provoquèrent en 1922 un deuxième exil du roi Constantin. Devenu roi sous le nom de George II, le nouveau souverain accorda à sa belle-sœur Aspasie le titre d'Altesse Royale. Le décret, promulgué le 10 IX 1922, était peut-être inconstitutionnel, en ce qu'il créait un titre de noblesse, le deuxième, après celui concédé aux Cantacuzène par le roi Othon – par un monarque hellénique. Mais, appliqué à une femme qui était très populaire en raison justement de ses origines « nationales » et du veuvage qui l'avait frappée si jeune, le décret ne fut pas discuté au milieu d'événements autrement graves auxquels l'État avait à faire face.

Le colonel Mano, père d'Aspasie, avait suivi en exil le roi Constantin et était mort en Suisse dans des circonstances sur lesquelles la famille royale ne donna jamais d'éclaircissements. Aspasie elle-même dut suivre le roi Georges II dans le nouvel exil qui frappait la maison royale grecque en 1924. Elle vécut dès lors le plus souvent hors de Grèce, même après le retour sur le trône en 1935 du roi Georges II. Elle avait acheté à Venise une villa sur la Giudecca, appartenant à lady Eden, tante du futur homme d'État britannique Anthony Eden, comte d'Avon. C'est là, dans sa demeure baptisée « Giardino Eden » que la princesse Aspasie de Grèce vécut de préférence, sauf au cours de la Deuxième Guerre Mondiale, lorsqu'elle se réfugia à Londres. Sa fille unique, la princesse Alexandra, épousa en 1943 à Londres le jeune roi Pierre II de Yougoslavie, exilé lui aussi depuis l'invasion allemande de son pays, et qui n'allait jamais plus régner. Leur fils unique, le prince Alexandre de Yougoslavie qui a refusé, à la mort de son père, de prendre le titre de roi, a épousé la princesse Maria-Gloria d'Orléans Bragance. Outre le sang des dynasties slaves des Karageorgevitch et des Petrovitch Njégoch, dont il descend par son père, le chef de la maison royale de Yougoslavie porte dans ses veines le sang des grandes familles grecques des Mano, des Mavromichali, des Argyropoulo, des Soutzo, dont il descend par sa mère.

Communication de M. Constantin Nicoloudi, Athènes.



Smaranda Mano née Vacarescu, tante maternelle d'Alexandre et de Démètre Ypsilanti (Bucarest, Musée, Ancienne collection Mano).

MARMORA

ΜΑΡΜΟΡΑΣ

Famille corfiote dont la généalogie remonte au début du XVI^e siècle et qui prétend se rattacher à la grande famille byzantine de ce nom. Admis à la noblesse de Corfou en 1637, les Marmora achetèrent en 1680, au prix de 1300 ducats, le fief et la baronnie de Bragadina mis à l'encan par les autorités vénitiennes. Ils en reçurent l'investiture officielle les 29 IV 1681 et 4 VII 1682 « selon les us et coutumes de l'empire de Romanie », au moyen de décrets signés par les Provéditeurs aux fiefs ; ce ne fut qu'en 1737 qu'ils firent inscrire leur titre de baron au Livre des véritables titrés de la République et qu'ils reçurent du dernier doge de Venise l'autorisation de porter ce titre, qui leur fut confirmé le 29 VI 1840 par décret de l'État Uni des Iles Ioniennes.

Carl Hopf écrit, dans sa *Geschichte Griechenlands im Mittelalter*, Ersch und Gruber Enzyklopädie, vol. 85, p. 180, que les Marmora s'étaient fait confectionner des parchemins « byzantins » destinés à appuyer leurs prétentions héréditaires sur l'île de Prokonissos dans la mer de Marmara – mer censée avoir donné son nom à la famille.

De gueules à l'aigle à deux têtes d'argent couronnées à l'antique d'or, chargée sur l'estomac d'un écusson d'argent à trois bandes de gueules, un dextrochère armé d'argent, issant du flanc senestre et tenant dans sa main de carnation une dague d'argent posée en pal, brochant. Couronne de noble.

Dans son étude héraldique déjà citée, Gerola décrit une variante des mêmes armoiries familiales : *parti de sable et d'argent, à l'aigle à deux têtes de ..., brochant sur le parti, les têtes surmontées de couronnes d'or à cinq perles et chargée sur l'estomac d'un écusson d'argent fascé de pourpre.*

Bibliographie :

Antonios MILIARAKI, 'Ο οἶκος Μαρμωρᾶ (La famille M.), Athènes 1902.
Spyridion THEOTOKI, 'Η οἰκογένεια Μαρμωρᾶ, Athènes 1936 ; ERR.

MARTINENGO

ΜΑΡΤΙΝΕΓΚΟΣ

Bien que les traditions de famille des Martinengo de Zante eussent prétendu à une filiation commune avec la grande famille homonyme de Brescia, laquelle prétendait elle-même descendre du lignage immémorial des Gisalberti, connu dès l'an 923, l'on ne peut souscrire à cette thèse, d'autant plus que les armoiries des deux familles étaient différentes.

Les Martinengo de Brescia, sur l'histoire desquels se sont penchés de nombreux historiens, (dont Fé d'Ostiani qui n'a pu mener à terme ses recherches) étaient à l'origine des administrateurs de biens d'église. Pietro M. était vers 1350 procureur général, vicaire et syndic de l'évêque de Brescia. Son fils Provosto acheta en 1380 la seigneurie d'Urago d'Oglio, assortie de droits de pêche, à Regina della Scala, épouse de Barnabo Visconti, seigneur de Milan.

Passant habilement de l'obédience milanaise à la sujétion vénitienne, les fils de Provosto achetèrent d'autres seigneuries, les érigeant en fidéicommiss, lesquels en 1427 leur furent confirmés par le doge de Venise auquel ils avaient fourni de nombreux soldats. En 1441 les Martinengo recevaient de Francesco Sforza, duc de Milan, les domaines d'un noble rebelle, et, six ans plus tard, entraient au Grand Conseil de Venise.

Le nom de cette famille est également lié aux possessions vénitiennes du Levant, et plus particulièrement aux derniers jours du royaume de Chypre. En 1571, après le siège de la citadelle de Famagouste par la flotte ottomane, la garnison vénitienne se vit promettre, en échange de la capitulation, la paix des braves : les survivants étaient libres de se rembarquer, la vie sauve, avec leurs armes. Or, à peine furent-ils en face de leurs vainqueurs, que les Vénitiens furent faits prisonniers et tués dans d'atroces supplices. Le provéditeur Marcantonio Bragadin fut écorché vif et Luigi Martinengo, l'un des capitaines de Famagouste, fut écartelé. La peau du premier, la tête du second, furent empaillées et envoyées comme trophées au sultan.



La famille Martinengo de Zante paraît dans cette île comme réfugiée de Chypre où elle avait abandonné ses fiefs au conquérant ottoman. Alexandre M., « noble comte » par diplôme du Sénat de Venise confirmé par l'évêque de Bressanone (Brixen) qui vivait dans la première moitié du XVI^e siècle, fut peut-être le père de Marco M., notaire à Zante en 1579, l'ancêtre attesté de cette famille hellénisée qui au XVIII^e siècle portait le titre de comte.

La littérature zantiote cite le nom d'Elisabetta M., née Muzzan, auteur de poésies romantiques. Georgio M., un parent, légua sa fortune à ses trois fils bâtards Antonio, Giovanni et Dionissos, en déshéritant autant que les fidéicommissaires antérieurs le lui permettaient, son fils légitime Dyonissos (1761-1857). Ce dernier cependant mourut fort riche en léguant son palais de la Plateia Rouga à l'œuvre d'assistance des vieux nobles dans le besoin. Antonio M., l'un des bâtards, se signala par une existence tourmentée tendue vers la destruction des institutions nobiliaires où, en temps normal, sa naissance illégitime l'aurait empêché de siéger.

À la nouvelle de l'occupation de Venise par les troupes révolutionnaires françaises, Antonio M. ourdit un complot visant à faire massacrer les membres du Conseil des Nobles de Zante. L'exécution du projet n'eut pas lieu du fait de l'occupation de Zante par les Français, de la destruction du Libro d'Oro et de la suppression du Conseil et de la noblesse. L'activité « révolutionnaire » du bâtard reprit lorsque le protectorat russo-turc sur les îles ioniennes rétablit le Conseil de la Noblesse. Antonio M. n'eut de cesse jusqu'à ce qu'il fut imposé comme Président de l'assemblée nobiliaire et réhabilité par celle-ci de la forfaiture de bâtardise. Proclamant alors la sécession de Zante, sur laquelle il fit flotter le drapeau anglais, il domina l'île en tyran jusqu'à ce qu'une flotte anglaise, un an plus tard, eut fait descendre le pavillon britannique et l'obligea à quitter le pouvoir. Enrichi grâce à toute sorte de procédés discutables, dont le prêt à usure, Antonio M. se montra d'une générosité illimitée lorsqu'il fut question de financer l'Hétairie qui préparait l'insurrection contre les Turcs. Pour le neutraliser, le Gouverneur des Îles Ioniennes, Sir Thomas Maitland, lui proposa la Présidence du Sénat et le titre d'Altesse. Martinengo refusa l'une et l'autre, et, malgré la neutralité proclamée par les Anglais, continua à subventionner les insurgés grecs.

Le gouvernement britannique le fit alors emprisonner dans la citadelle de Santa Maura, puis l'exila à Venise où il mourut oublié en 1836.

Alors que les Martinengo de Brescia et de Venise portaient d'or à l'aigle de gueules, ceux de Zante portaient de gueules à l'aigle au naturel.

Bibliographie :

- Octavius FERRARIUS, *Origo et stemma gentis Martinenghae*, Padoue 1671.
Hofrat Professor Dr. H. von SCHÜLLERN, *Notizen über einige Geschlechter der Uradels von Brescia*, Monatsblatt Adler, Vienne, August 1910 471-478.
Paolo GUERRINI, *Una celebre famiglia lombarda, i conti di Martinengo. Studi e ricerche genealogiche*, Brescia 1930.
Dinos KONOMOS, *Ο Μαρτινέγγος* (Vic d'Antonio M.), Athènes 1976 ; ERR.

MAVROCORDATO

ΜΑΥΡΟΚΟΡΔΑΤΟΣ

Originaire de l'île de Chio, la plus illustre des maisons principales du Phanar a fait l'objet de nombreuses études parues en Grèce, en Roumanie et en France. Comme tant de familles de l'aristocratie grecque, la carrière des Mavrocordato eut une assise commerciale, en l'espèce le négoce de la soie entre Chio, Venise et Constantinople.

L'alliance matrimoniale avec les Giustiniani, indiquée par Philip Argenti dans son Livre d'Or sans que malheureusement la référence fut indiquée, semble prouver que l'ascension des Mavrocordato a pu être facilitée par une parenté avec ce qui restait de cette dynastie génoise sur le déclin.

Établi au Phanar vers 1650, Nicolas Mavrocordato y épousa Roxane, femme d'un grand savoir, fille d'un grand marchand, Scarlate le *beglitchi*, et d'une Caradja. Elle lui apporta une dot et des parentés considérables, puisqu'elle était la veuve d'Alexandre l'Enfant, le fils mort jeune du voïvode de Valachie Radu Mihnea Bassarab.

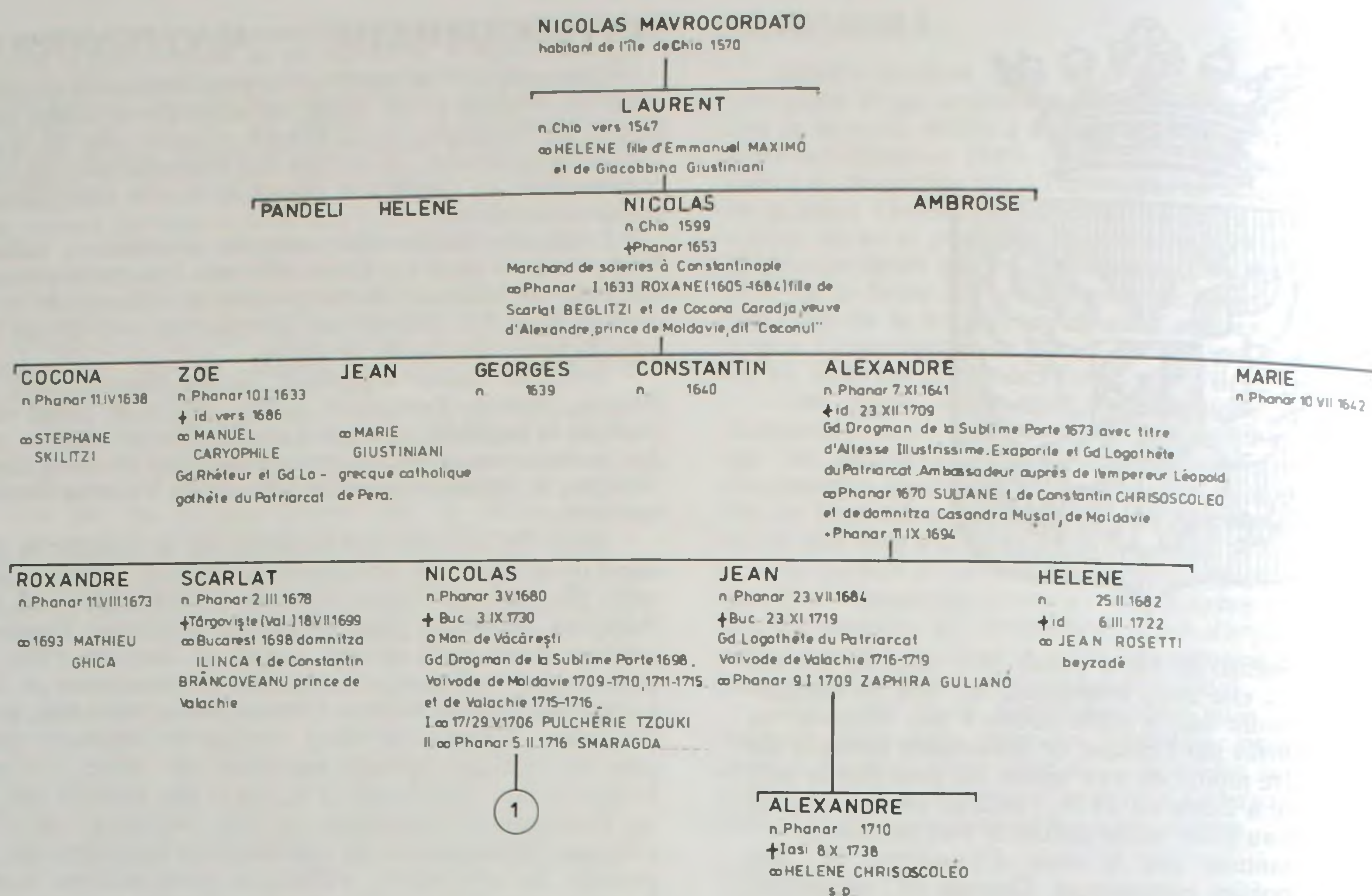
Leur fils Alexandre, « fondateur de la dynastie la plus puissante dans le monde particulier du Phanar », occupa successivement plusieurs des hautes dignités du Patriarcat, puis succéda à Panayote Nicousios dans la charge de Grand Drogman de la Sublime Porte qu'il occupa jusqu'à sa mort en 1709, non sans avoir connu défaveurs et persécutions sporadiques de la part du sultan. Son épouse, Sultane Chrisoscoléos, petite-fille, par sa mère Cassandre, d'Alexandre Ilias, voïvode de Moldavie, apportait le sang de l'antique dynastie roumaine des Musat. De ce fait, les Mavrocordato cherchèrent à légitimer par hérédité leur règne sur les Principautés Roumaines, et c'est pourquoi l'un d'entre eux s'adressa hautement à un ambassadeur autrichien qui avait cru pouvoir le contredire : « Dites à votre maître, le prince de Kaunitz, que s'il est prince du Saint Empire romain, je le suis du Très Sacré Empire Ottoman. Je suis le maître, je suis un prince d'une famille qui règne depuis trois cents ans, un souverain régnant. Je veux dire ce qu'il me plaît, je ne crains ni l'empereur, ni le prince de Kaunitz ».

C'est à ce propos qu'il convient d'examiner la question du titre de prince du Saint Empire, qu'un historien de l'envergure du baron von Hammer-Purgstall, (dans son « Histoire de l'Empire Ottoman ») affirme avoir été concédé au Grand Drogman Nicolas M. lors de la conclusion de la paix de Carlovitz (1699) entre l'Autriche et la Turquie. Bien que dénuée de référence documentaire, cette affirmation fit longtemps autorité et semblait d'autant plus plausible que certains des proches parents du Grand Drogman avaient effectivement reçu des titres du Saint-Empire (celui de comte à certains des Cantacuzène, des Rosetti, des Vlastò, celui de prince aux Brancovan). En fait, le Grand Drogman parut à l'ouverture des négociations de paix pourvu du rang d'Altesse Sérénissime, rang qui lui avait été donné par le sultan après accord de l'empereur (*).

Or, parce que dans l'empire germanique seuls les princes avaient droit au traitement d'Altesse Sérénissime, et aussi, peut-être, parce que l'empereur chercha bien à gagner le Grand Drogman à sa cause en lui proposant le titre princier, Hammer-Purgstall en conclut que l'ancêtre des Mavrocordato avait été créé prince par Léopold I.

Après le Congrès de Carlovitz, l'ascension des Mavrocordato vers les honneurs suprêmes se confond avec les développements historiques de la Question d'Orient. Grands Drogmans à Constantinople, voïvodes régnants à Bucarest et à Iassy, ils laissèrent le souvenir de législateurs éminents et de princes de l'époque des Lumières. Leurs sépultures furent le reflet de leur destinée. Les premières tombes se trouvaient dans la modeste église de Saint Cyriaque à Chio ; ensuite, la famille éleva des monuments plus importants, dans l'église de Sainte-Paraskévie, à Hasskeuy, sur le Bosphore, église qu'elle refit à ses frais, et où l'on voyait encore, au début de notre siècle, la dalle funéraire d'Alexandre Mavrocordato.

(*) A cette époque, les chancelleries européennes étaient fort préoccupées par la question de ce rang de « Sérénissime » : la République de Gênes s'efforçait sans succès de l'obtenir pour ses représentants diplomatiques, afin de les mettre sur le même pied que les ambassadeurs de Venise, laquelle avait droit à ce rang, alors que le grand duc de Toscane n'arrivait pas à l'acquiescer à cause de l'opposition de l'empereur. C'est pourquoi le sultan pensa que son représentant plénipotentiaire auprès de l'empereur serait mieux accueilli s'il était pourvu d'un rang éminent, respecté des chancelleries européennes, plutôt que du traditionnel étendard ottoman orné de trois queues de cheval. C'était un rang de prince.



Le Prince Nicolas Mavrocordato, sa seconde épouse et leurs enfants.
Peinture murale au monastère de Vacaresti, près de Bucarest.

dato, « l'Exaporite », titré ainsi pour signaler, en grec, la correspondance de ses fonctions ottomanes avec celles des « conseillers secrets » de l'empereur de Vienne. Mais la grande fondation, première dans toute l'acceptation du terme, fut le monastère de Vacaresti, élevé dans la première moitié du XVIII^e siècle aux portes de Bucarest. Là, des fresques d'inspiration byzantine alignent les portraits en pied des voïvodes hégémones et des membres de leur famille ; là se trouve enseveli, dans un sarcophage de marbre blanc, Nicolas Mavrocordato, celui qui ouvrit le règne des phanariotes dans les pays roumains. En tant que fils de l'Exaporite et de son épouse Sultane, il avait été élevé pour régner. Le trône de Moldavie lui échut de bonne heure grâce aux faveurs chèrement achetées au sultan. Le mariage de son frère Scarlate avec l'une des filles du voïvode de Valachie Constantin Brancovan préparait des soutiens dynastiques dans l'autre principauté roumaine.

Le tableau généalogique publié ci-après montre d'ailleurs la connexité des alliances matrimoniales de cette illustre famille, autour de laquelle se structura tout le tissu de parentés tissé aux débuts du XVIII^e siècle entre l'aristocratie du Phanar et les principaux lignages des boyards roumains. C'est pourquoi cette famille, revendiquée à la fois par l'histoire de la Roumanie et par celle de la Grèce modernes, a imprimé à l'évolution de ces deux pays un cachet très particulier. Nicolas Mavrocordato lisait les chroniques moldaves et, en tant que descendant des anciens princes du pays, ordonna leur réunion au « corpus » unique. Constantin, son fils, qui totalisa vingt-quatre ans de règne dans les deux principautés, se signala par d'importantes réformes administratives et sociales, et introduisit la langue roumaine (et non la grecque) dans la liturgie roumaine qui abandonnait alors l'usage du vieux slavon. La bibliothèque de ces princes fut célèbre.

L'historien allemand Gervinus a eu raison d'écrire que le mérite d'avoir été les premiers à faire sortir les Grecs de leur assoupissement revient aux membres de la famille Mavrocordato. « Ils tirèrent profit de leurs hautes dignités, de leurs grandes richesses et de leur influence pour améliorer les écoles et les établissements d'instruction supérieure. Ils donnèrent la première impulsion pour une nouvelle vie intellectuelle, non seulement à la noblesse phanariote, mais encore aux cercles savants parmi les Grecs. » C'était, affirme le même historien, suivre la manière classique de Machiavel, faire un retour vers la source primitive où puisaient les anciens Grecs, afin de poser la pierre fondamentale pour la reconstruction de l'édifice national. Cette résurrection de l'ancienne langue et des traditions oubliées fit naître un nouveau sentiment d'union et de confraternité parmi les Grecs asservis.

La famille se sépara en deux branches à la fin du XVIII^e siècle. L'aînée s'établit en Moldavie et devint roumaine dès la génération suivante. C'est dire qu'elle ne se rangea pas du côté grec lors de la révolution de 1821 qui opposa les Roumains aux Hellènes.

La branche cadette resta au Phanar jusqu'en 1821, lorsqu'elle se réfugia à Athènes, après avoir fait de son palais de Kuru-Cesme le siège de l'Académie grecque de Philosophie. Certains de ses membres, mariés à des boyaresses roumaines, se fixèrent eux aussi par la suite en Roumanie. Le représentant le plus connu de la branche grecque est sans conteste Alexandre M. (1791-1865), l'un des dirigeants de l'Hétairie au moment de la proclamation de la révolution hellénique, dont il fut l'un des héros. Il fit débarquer à Missolonghi assiégée par les Turcs un bataillon armé et transporté à ses frais depuis l'Europe ; il y rencontra lord Byron auquel devait l'unir une profonde amitié et qu'il vit mourir dans ses bras. Son rôle dans les débuts de l'État grec moderne a été amplement décrit dans les encyclopédies et les traités d'histoire.

Il n'est cependant pas sans intérêt d'évoquer la question du titre princier des Mavrocordato qui se posa à nouveau dès les premiers temps de la révolution grecque. Une autre famille princière du Phanar, celle des Ypsilanti, pensa alors qu'il valait mieux, face aux souverains de la Sainte Alliance, présenter l'insurrection comme un mouvement libérateur dirigé par des princes contre la tyrannie de l'Infidèle, et non comme une lutte révolutionnaire. Le Parlement grec exprima la même pensée dans une adresse de 1822, en faisant valoir l'influence des titres et des grands noms sur les masses populaires. Alexandre Mavrocordato était qualifié de prince par tout le monde, mais il ne voulait pas de cet honneur-là. En 1821 il écrivait à Démétrios Ypsilanti : « Si nous voulons sauver la Nation, si nous sommes vraiment des patriotes, oublions les titres ». Rien n'y fit ; en 1823 l'Assemblée Nationale proclama que « Son Excellence le prince Alexandre Mavrocordato



Les grandes armoiries des Mavrocordato.



Le prince Nicolas Mavrocordato d'après une gravure de J.G. Wolfgang de 1721.

(D'après N. Iorga, « Portretele domnilor români »).



Catherine Rosetti, épouse de Constantin Mavrocordato, prince régnant de Moldavie.
Portrait de Liotard
(Paris, Bibliothèque Nationale).



Alexandre Mavrocordato (1791-1865).

est digne de la reconnaissance de la Nation » (**). Lord Byron, qui aimait le décorum, lui donnait de l'Altesse, et la presse étrangère suivit le mouvement. Enfin, en 1839, le grand homme fit savoir publiquement qu'il répudiait le titre princier comme étant incompatible avec le développement de sa nation, et mit fin du même coup aux espérances de ceux de ses partisans qui songeaient à lui pour remplacer le roi Othon sur le trône de Grèce.

Son fils Georges (1839-1902) a financé la publication des nombreux ouvrages de l'helléniste Emile Legrand.

Les Mavrocordato de Grèce sont éteints, mais le nom est toujours porté par M. Nicolas Baltazzi Mavrocordato, leur descendant par les femmes. La branche roumaine est représentée de nos jours en Allemagne Fédérale par la princesse Pierre Wittgenstein, née Mavrocordato, et, en France, par le prince Alexandre Mavrocordato.

Blasons : au XVIII^e siècle, les princes régnants de cette famille, comme la plupart des princes phanariotes, portaient les mêmes armes que celles des Principautés Roumaines. D'autres variantes parurent par la suite, comme par exemple le blason publié par l'armorial de Siebmacher dans sa série consacrée aux familles princières et ducaltes étrangères (non-allemandes). Cependant, c'est le phénix, déjà adopté comme emblème personnel au XVII^e siècle par Nicolas M., qui devint le symbole de ce lignage au cours du siècle dernier. *D'or, au phénix au naturel, sur son immortalité de gueules, fixant un soleil d'or au canton dextre chargé d'azur.* Dans une version légèrement différente, ce blason fut confirmé par les tsars Nicolas I et Nicolas II. On le trouve décrit par V.V. von Rummel, *La noblesse titrée de l'empire de Russie*, p. 92 col. 183-184, avec les précisions suivantes : « Par avis du Conseil de l'Empire, du 20 mai 1851, confirmé par l'empereur, le colonel Charles Mavrocordato a été autorisé à se nommer en Russie prince de Moldavie. Armes : *d'or, à un phoenix de sable sur son immortalité de gueules, en chef d'azur à un soleil mouvant du côté senestre du champ. L'écu entouré du manteau princier surmonté de la couronne princière* ».

Toutefois, ce n'était pas le phénix qui meublait l'ancien blason des Mavrocordato, mais l'aigle byzantine. En effet, l'armorial de l'université de Padoue donne le blason suivant : *parti : au 1^{er} de gueules à une aigle contournée et éployée de sable, couronnée à l'antique d'argent ; au 2^e d'argent, à la demi-aigle à deux têtes de sable, mouvant de la ligne du parti, couronnée du même.*

Dès sa première jeunesse, Alexandre Mavrocordato avait fait l'apprentissage des tâches administratives à la cour de son oncle, le prince de Valachie Jean Caradja. Il se rendit en Grèce aux premières nouvelles de l'insurrection, et s'efforça de rapprocher les différents chefs de clans. Par son esprit de conciliation et d'entente il rendit les plus grands services à la cause de la Grèce. Ce fut lui qui réussit à faire voter la première Constitution, à l'Assemblée d'Épidaure, et à donner un caractère organisé à la lutte de libération. Nommé Chef de l'Exécutif, il s'avéra, malgré son courage sur le champ de bataille, et malgré la célébrité acquise lors de sa conduite au siège de Missolonghi, un commandant militaire dont les capacités ne pouvaient se comparer avec celles qui étaient les siennes comme homme d'État.

Il dirigea la diplomatie grecque pendant près de trois décennies. « Malgré les dissidences, les jalousies, il sut mettre l'intérêt national au-dessus des partis et entretenir la confiance avec les personnalités européennes s'intéressant à la Grèce... C'est grâce à lui, et malgré les attaques dont il fut constamment l'objet de la part de militaires ambitieux qui n'avaient aucune idée de l'étranger et des appuis indispensables dont la Grèce avait besoin à l'étranger pour atteindre son indépendance, que l'insurrection hellénique put réussir » (*).

Ce fut encore grâce à lui qu'en 1854 la Grèce put sortir de l'isolement périlleux dans lequel l'avaient placée les sympathies philorusses de la nation, au moment de la guerre de Crimée. Mais à la fin de sa vie, et d'une longue existence marquée par l'abnégation, ni le roi, ni ses compatriotes n'éprouvèrent de la reconnaissance pour les efforts qu'il avait accomplis. Se sentant isolé, il se retira dans la vie privée.

(**) Jean DRAGOMIS, *Souvenirs Historiques*, Paris 1892, p. 203-205.

(*) A. FRANGOULIS, « Dictionnaire Diplomatique », 5, p. 676.



Georges Mavrocordato (1802-1858), revenu de ses études en Allemagne, pose devant Nauplie, capitale du nouvel état grec. Juriste, professeur à l'université d'Athènes, il dut subir l'effet du décret frappant en 1843 les « hétérochtones », c'est-à-dire principalement les Phanariotes, et, dégoûté, conseilla à ses enfants de ne pas vivre en Grèce. Son fils aîné alla s'établir en Roumanie, son fils cadet en Russie, sa fille épousa un Allemand. On les voit réunis, avec leur mère, sur la photographie ci-dessous.

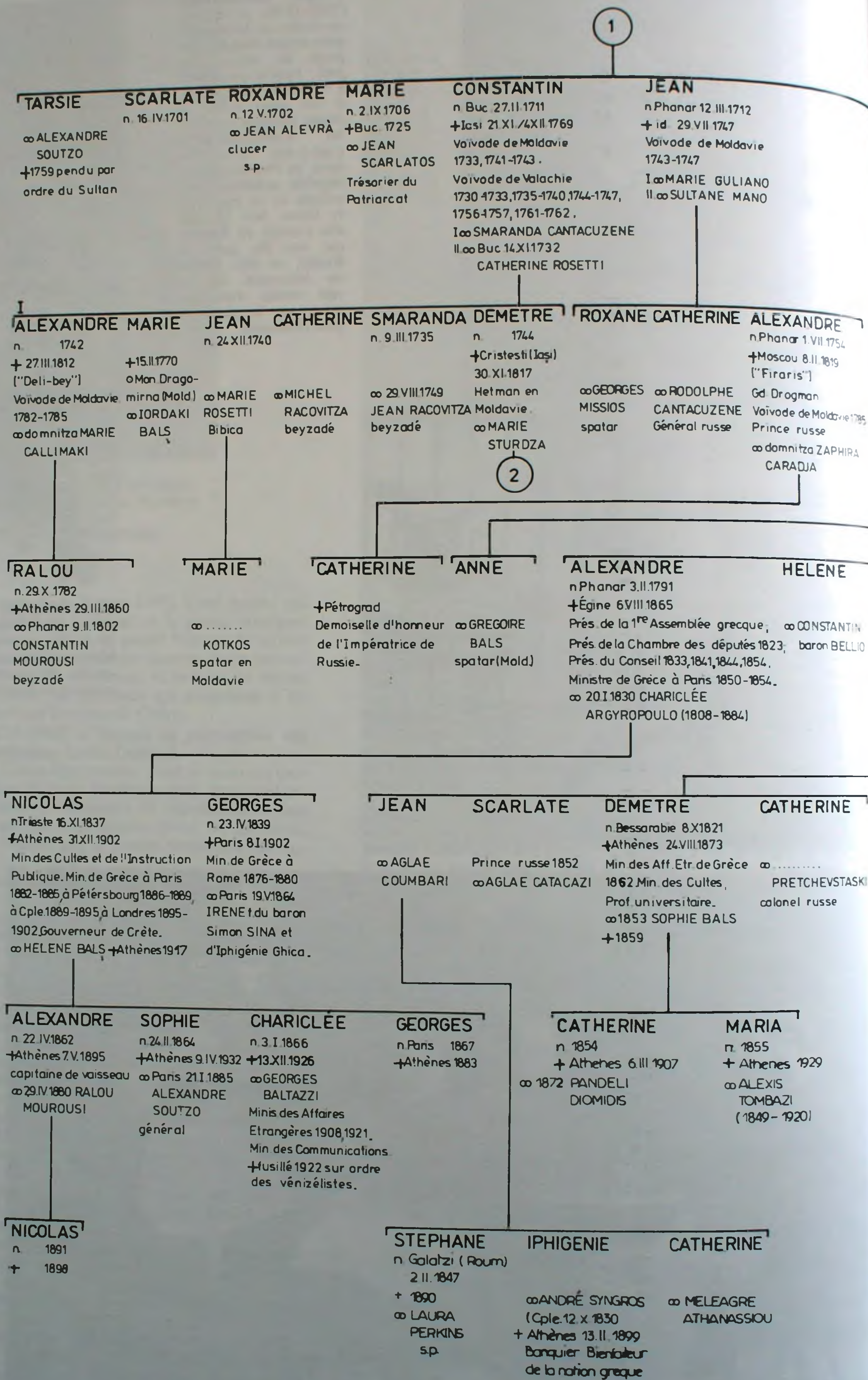


Marie Mourousi, née Mavrocordato veuve du prince Paul Mourousi, tombé à la guerre en 1918 sous uniforme français. Fille d'Alexandre Mavrocordato qui figure sur la photographie du bas, elle se remaria à Périclès Argyropoulos, ministre et diplomate.



La famille de Georges Mavrocordato réunie à Bonn vers 1875.

A gauche, son fils aîné, Alexandre (1844-1907), établi en Moldavie, du fait de son mariage avec une Cantacuzène. L'autre joueur d'échecs est son beau-frère, le comte Hannibal Dohna, officier prussien, l'époux d'Hélène Mavrocordato que l'on voit assise au centre, enceinte, les genoux couverts par la « Neue Preussische Zeitung ». Debout, le fils cadet, Démètre, en uniforme des cadets de la marine impériale russe. A gauche, tenant dans ses bras sa petite-fille Dohna, Hélène Mavrocordato, née Schina, veuve de Georges.



MAVROCORDATO

ALEXANDRE

n. 12.XII.1720
† Phanar 1790

SULTANE

n. Buc. 17.XII.1721
† Phanar

∞ Buc 21.V.1738
SMARAGDA SOULDJAROGLU

∞ DEMETRE MOUROUSI
Gd postelnic

CONSTANTIN

n. Iasi 2.VIII.1742

Logothète

Echanson (Val.) 1761

∞ HELENE

CHRISOSCOLEO

NICOLAS

n. Phanar 1744

† id. 1818

Gd postelnic 1782,

1799 (Val.)

Gd spatar 1798

∞ Buc 1784 domnitza

SMARAGDA CARADJA

EUPHROSYNE

∞ ALEXANDRE

MISSIOS

Hetman

HELENE SCARLATE

Gd Logothète du

∞ GREGOIRE Patriarcat 1786

CALLIMAKI

Voivode de

Moldavie

GEORGES

† Stamboul 17.IV.1821

pendu par les Turcs

2^e Logothète 1775, Gd

postelnic 1780-1781, 1804

Gd spatar 1781, 1797.

Gd Hetman 1799 (Val.)

Gd Ban 1809 (Mold.)

∞ HELENE SOUTZO

CATHERINE JEAN

Moine Jérémie

Archevêque de

Vidin 1780

Archevêque de

(Dragomanak) Chalcédoine 1792

CATHERINE

∞ SPIRIDION

TRIKOUPIS

(1788-1873)

Min. de Grèce à Londres

1834-1838, 1841-1843, 1850-

1861 à Paris 1849-1850.

Min. des Aff. Etrangères

1843.

EUPHROSYNE

n. 14.II.1800

† 4.I.1885

∞ Athènes 2.XI.1830

EDOUARD de

REINECK

STEPHANE ROXANDRE

n. Phanar 1789

† 1850

Comis (Mold.)

∞ Phanar

8.V.1805

CATHERINE

SKINA

† Ath. 2.XI.1869

ROXANDRE

∞ MICHEL

HANDJERY

beyzadé

ALEXANDRE

n. Phanar 1784

† Stamboul 7.IV.1856

Gd. postelnic 1817

Hetman (Mold.)

∞ domnitza

SMARAGDA

MOUROUSI

(1784-15.III.1848)

CONSTANTIN

n. 1789

† Buc. 7.X.1842

Mon. de Văcărești

Căminar 1829

Aga (Val.)

∞ LUXANDRA Const.

ROSETTI (1793-1877)

Mon. de Văcărești

GREGOIRE

Glucier, Aga

1856 (Mold.)

JEAN

DEMETRE

CATHERINE

CATHERINE

n. 1810

∞ GEORGES

TOMBAZI

16.VIII.1858

∞ 5.IV.1841

MARIE SKINA

(1819-1900)

GEORGES

n. Phanar

13.IV.1802

† Athènes

23.XII.1873

∞ ANTONIO

FIGUERA

d'ALMEIDA

officier portu-Médecin du

gais, puis gé-

néral grec.

ZOE

n. 2.V.1805

† Athènes

23.XII.1873

∞ ANTONIO

FIGUERA

d'ALMEIDA

officier portu-Médecin du

gais, puis gé-

néral grec.

LUCIE

n. 17.I.1812

† Stamboul

18.III.1884

∞ 20.VII.1830

STEPHANE

CARATHEODORI

officier portu-Médecin du

gais, puis gé-

néral grec.

NICOLAS

n. 1815

† Popești (Iasi)

20.V.1865

colonel dans

l'armée mold.

∞ 4.IV.1847

domnitza

CATHERINE

GHICA.

CATHERINE

n. 1820

† Athènes

8.VII.1856

∞ CONSTANTIN

DOSSIOS

Ministre en

Grèce (1810-1871)

GEORGES RALOU

† Buc. 29.VII.1854

∞ DOMNICA

.....

Magistrat

roumain

DEMETRE

n. 1815

† Buc. 1872

colonel roumain

∞ Buc. 4.XI.1867

CALLIGARI

Magistrat

roumain

HELENE

n. 1815

† Buc. 1872

colonel roumain

∞ Buc. 12.VI.1841

CONSTANTIN

OLGA Pavlovna

CANTACUZENE

Rîfoveanu

russe-†1907

ALEXANDRE

n. 1814

† Paris 18.III.1907

Min. de Grèce à Paris

1834-1838, 1841-1843, 1850-

1861 à Paris 1849-1850.

Min. des Aff. Etrangères

1843.

Lucie CANTACUZENE

Pascanu (div.)

HELENE

n. Athènes 13.V.1846

† Weimar 31.12.1924

∞ Liegnitz 5.II.1874

HANNIBAL comte

von DOHNA -

SCHLODIEN

DEMETRE

n. 1851

† Odessa 1917

Amiral russe

Prince russe

2.VII.1875

∞ MARIE

BALTAZZI

(25.I.1860-Ath. 31.I.1932)

HELENE

n. Hârpășești-Iasi

22.VII.1848

∞ Buc. 7.II.1872

GEORGES

BALEANU

ALEXANDRE

n. Iasi 8.I.1850

† Aurélie-les-Bains

11.V.1875

GEORGES

n. 2.III.1851

† 12.VI.1895

colonel roumain

∞ 8.II.1878

HELENE Matei

FĂLCIOIANU

NICOLAS

n. Buc. 1840

officier roumain

∞ Buc. 21.IV.1876

MARIA CIOCĂRLAN

n. Ploiești 1855

(div. 1886, rem. baron

Kapri)

OLGA

n. Popești -

Iasi 27.IX.1854

† Dieppe 9.VI.1971

∞ Paris 1908

MICHEL

STURDZA

MARIE

n. Popești 20.VIII.1885

† Athènes 17.V.1976

∞ Miroslava (Iasi)

1804 PAUL MOUROUSI

† 1917

∞ Paris 1921

PERICLÉS ARGYROPOULO

Ministre en Grèce.

GEORGES

n. 1887

† Popești

20.VII.1907

SOPHIE

n. 14.III.1880

† Athènes

1934

GEORGES

n. 15.VIII.1881

† Belgrade

2.VII.1934

ZOE

n. 28.II.1884

† Athènes

1953

∞ GEORGE

PIGOTT

russe.

NICOLAS

n. 15.X.1889

† Odessa

tué 1918

JEANNE

n. Buc. 1884

† id. 4.IX.1933

∞ Buc. 15.XII.

1904

PIERRE

OTETELESANU

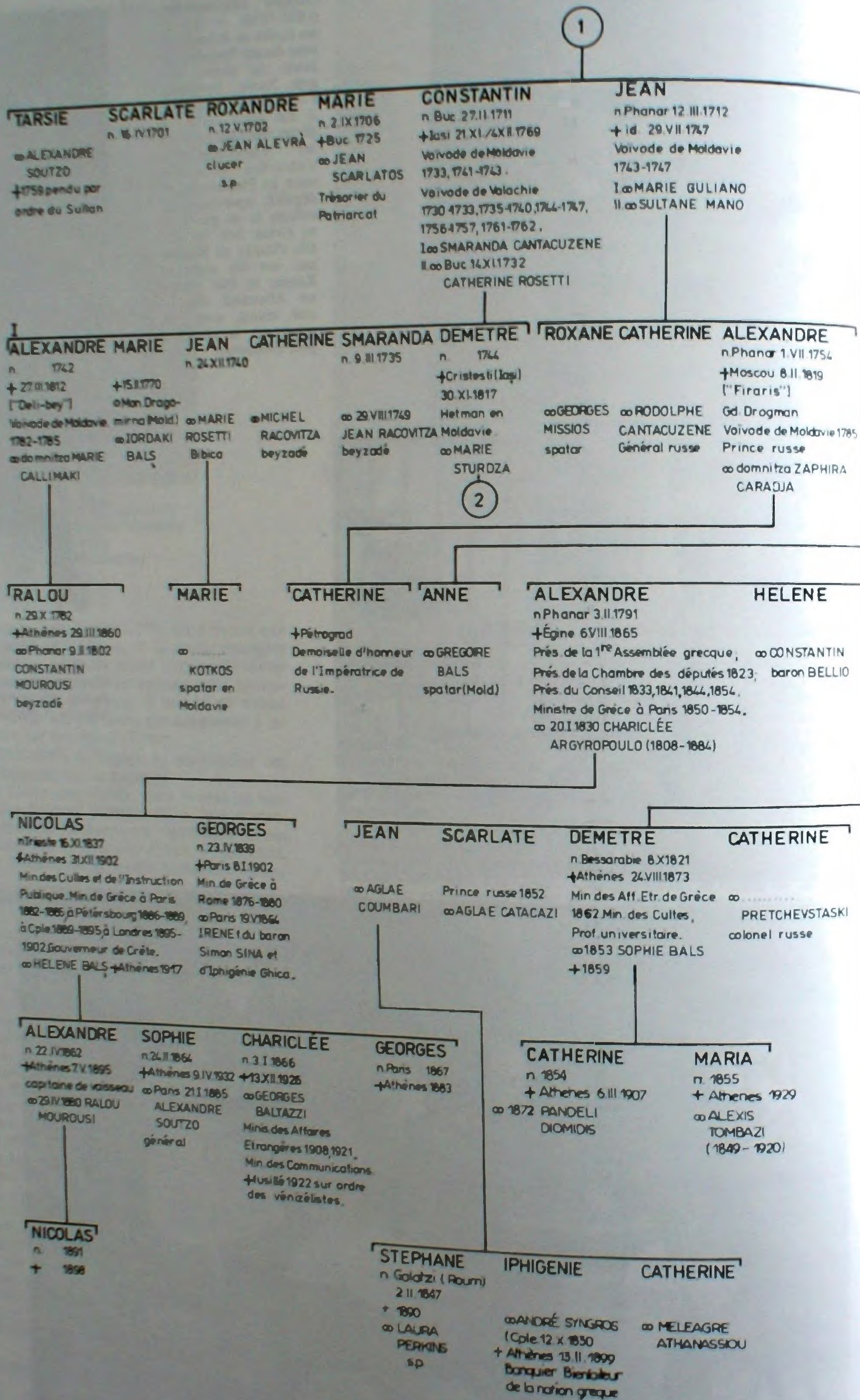
ALICE

I. ∞

ALEXANDRE

TELL (div.)

∞ GEORGES



MAVROCORDATO

ALEXANDRE

n. 12.XII.1720
† Phanar 1790

∞ Buc 21.V.1738
SMARAGDA SOULJAROGLU

SULTANE

n. Buc 17.XII.1721
† Phanar

∞ DEMETRE MOUROUSI
Gd pastelin

CONSTANTIN

n. Iasi 2.VIII.1742

Logothète
Echanson (Val) 1761

∞ HÉLENE
CHRISOSCOLEO

NICOLAS

n. Phanar 1744

+ Id. 1818

Gd pastelin 1782,
1799 (Val)

Gd spatar 1798

∞ Buc 1784 domnitza

SMARAGDA CARADJA

EUPHROSINE

∞ ALEXANDRE

MISSIOS

Hetman

HELENE SCARLATE

Gd Logothète du

∞ GREGOIRE Patriarcat 1786

CALLIMAKI

∞ 1756 domnitza

Voivode de

ANA PACOVITZA

Moldavie

GEORGES

+ Stamboul 17.IV.1821

pendu par les Turcs

2^e Logothète 1775, Gd

pastelin 1780-1781, 1804

Gd spatar 1781, 1797,

Gd Hetman 1799 (Val)

Gd Ban 1809 (Mold.)

∞ HELENE SOUTZO

CATHERINE

∞ GEORGES

SOUTZO

(Dragomanaki)

Chalcédaire 1792

JEAN

Moine Jérémie

Archevêque de

Vidin 1780

Archevêque de

Chalcédaire 1792

CATHERINE

∞ SPIRIDION

TRIKOUPIS

(1788-1873)

Min. de Grèce à Londres

1834-1838, 1841-1843, 1850-

1861 à Paris 1849-1850.

Min. des Aff. Étrangères

1843.

EUPHROSINE

n. 14.II.1800

+ 4.I.1885

∞ Athènes 2.XI.1830

EDOUARD de

REINECK

STEPHANE ROXANDRE

n. Phanar 1789

+ 1850

Comis (Mold.)

∞ Phanar

8.V.1805

CATHERINE

SKINA

+ Ath. 2.XI.1869

ALEXANDRE

n. Phanar 1784

+ Stamboul 7.IV.1856

Gd pastelin 1817

Hetman (Mold.)

∞ domnitza

SMARAGDA

MOUROUSI

(1784-18.II.1848)

CONSTANTIN

n. 1789

+ Buc 7.X.1842

à Mon. de Văcărești

Căminar 1829

Aga (Val)

∞ LUXANDRA Const

ROSETTI (1793-1877)

à Mon. de Văcărești

GREGOIRE

Ducer Aga

1856 (Mold.)

JEAN

DEMETRE

CATHERINE

CATHERINE

n. 1810

∞ GEORGES

TOMBAZI

GEORGES

n. Phanar

13.IV.1802

+ Athènes

16.VIII.1858

∞ 5.IV.1841

MARIE SKINA

(1819-1900)

ZOE

n. 2.V.1805

+ Athènes

23.XII.1873

∞ ANTONIO

FIGUERA

d'ALMEIDA

officier portu-

gais, puis gé-

néral grec.

LUCIE

n. 17.I.1812

+ Stamboul

18.III.1884

∞ 20.VIII.1830

STEPHANE

CARATHEODORI

∞ 4.IV.1847

domnitza

CATHERINE

GHICA

NICOLAS

n. 1815

+ Popești (Iasi)

20.V.1865

colonel dans

l'armée mold.

∞ 4.IV.1847

domnitza

CATHERINE

GHICA

CATHERINE

n. 1820

+ Athènes

8.VII.1856

∞ CONSTANTIN

DOSSIOS

Ministre en

Grèce (1810-1871)

GEORGES RALOU

+ Buc 29.VIII.1854

∞ DOMNICA

∞ EUSTACHE

CALLIGARI

Magistrat

roumain

DEMETRE HELENE

n. 1815

+ Buc 1872

colonel roumain

∞ Buc 12.VI.1841

CONSTANTIN

OLGA Pavlovna

CANTACUZENE

Rîtoveanu

russe 1907

ALEXANDRE

n. 1814

+ Paris 18.III.1907

à Miroslava (Iasi)

l'en droit et philos.

de Bonn, Homme de

lettres.

∞ Iasi 24.III.1883

LUCIE CANTACUZÈNE

Pascanu (div.)

HELENE

n. Athènes 13.V.1846

+ Weimar 31.12.1924

∞ Liegnitz 5.II.1874

HANNIBAL comte

von DOHNA -

SCHLODIEN

DEMETRE

n. 1851

+ Odessa 1917

Amiral russe

Prince russe

2.VII.1875

∞ MARIE

BALTAZZI

(25.I.1860-Ath. 31.I.1932)

HELENE

n. Hârșăsești-Iasi

22.VII.1848

∞ Buc 7.II.1872

GEORGES

BALEANU

ALEXANDRE

n. Iasi 8.I.1850

+ Aurillac-les-Bains

1.V.1875

GEORGES

n. 2.III.1851

+ 12.VI.1895

colonel roumain

∞ 8.II.1878

HELENE Matei

FĂLCOIANU

NICOLAS

n. Buc 1840

officier roumain

∞ Buc 21.IV.1875

MARIA CIOCARLAN

n. Popești 1855

(div. 1886, rem. baron

Kapri)

OLGA

n. Popești -

Iasi 27.IX.1854

+ Dieppe 9.VII.1971

∞ Paris 1908

MICHEL

STURDZA

MARIE

n. Popești 20.VII.1865

+ Athènes 17.V.1976

∞ Miroslava (Iasi)

1804 PAUL MOUROUSI

+ 1917

∞ Paris 1921

PERICLES ARGYROPOULD

Ministre en Grèce.

GEORGES

n. 1887

+ Popești

20.VII.1907

SOPHIE

n. 14.III.1880

+ Athènes

1934

GEORGES

n. 15.VIII.1881

+ Belgrade

2.VII.1934

ZOE

n. 28.II.1884

+ Athènes

1953

∞ GEORGE

PIGOTT

russe.

NICOLAS

n. 15.X.1889

+ Odessa

1918

officier

russe.

JEANNE

n. Buc 1886

+ Id. 4.IX.1930

∞ Buc 15.XI.

1904

PIERRE

OTETESIANU

II

ALICE

∞

ALEXANDRE

TELL (div.)

∞ GEORGES

DUCA

4. ∞ GEORGES STRAT

ROXANE

n. Ploesti 21.V.1881

+ Buc 1956

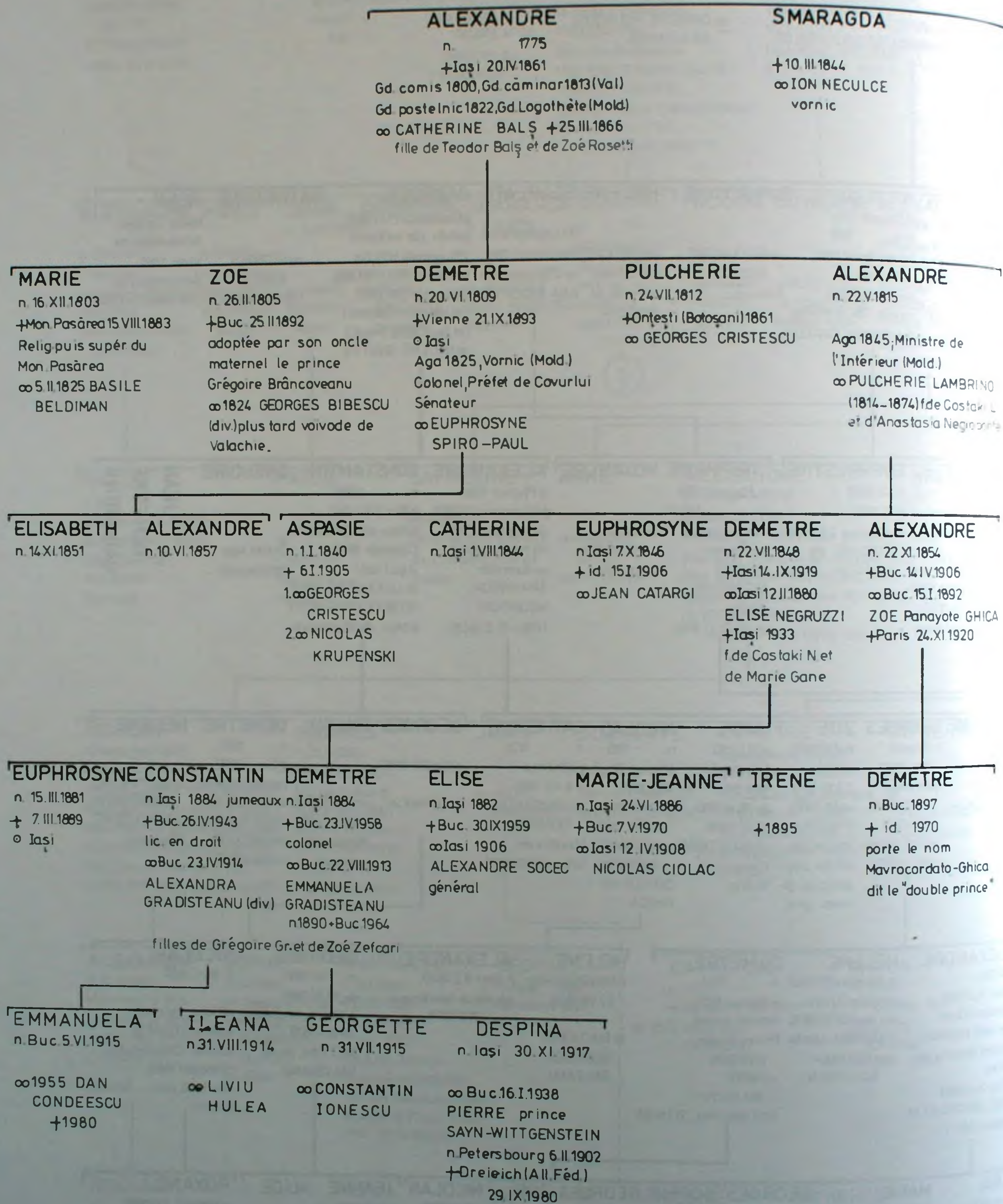
∞ Buc 24.IV.1902

ARNAND GRIMALDI (div.)

2. ∞ DEMETRE BOGDANOVICI

3. ∞ JEAN BERINDEI (div.)

4. ∞ GEORGES STRAT



MAVROCORDATO

Branche de Moldavie

2

CONSTANTIN

n. vers 1773

† o Cristesti (Iasi) 19.VII.1852

∞ 1810 CASSANDRE BALŞ +20.XII.1835

fille de Constantin Balş et d'Ana Catargi.

MARIE

†...XII.1835

∞ CONSTANTIN POMER

spătar

(1789-Iasi 13.XII.1839)

NICOLAS

n. Iasi 14.XII.1812

† id. 3.XI.1874

o Ștefănești (Botoșani)

Hetman

1. ∞ ZULNIE NEGRI (div.)

2. ∞ 1846 ESMERALDA f. de
Iordaki BOLDUR-LATESCU et
d'Ana Balş. +Vienne 5.VIII.1886

PULCHERIE

∞ THEODORE GHEOCA

dit GHICA

Capukihaya de Moldavie à
Istanbul.

ALEXANDRE ("URSU")

n. Iasi 19.VII.1819

† id. 11.XII.1895

Colonel.Gd. Chambellan à
la Cour de Roumanie.1. ∞ THERESE f. du docteur
Joseph VIOLA (div.)

2. ∞ CATHERINE SPIRO-PAUL

† Iasi 1852 o Mon. Golia

3. ∞ Iasi 15.I.1856 ELISE f. de Nicolas
MILLO et d'Elisabeth Hrisoverghi2
NATHALIE

n. Iasi 13.V.1847

† Buc. 19.III.1926

∞ Paris 8.X.1868

NICOLAS SOUTZO

SMARAGDA

("Emma")

n. Cristesti (Iasi)

23.XII.1860

† Montreux 1920

∞ Buc. 16.I.1880

JEAN LAHOVARY

Ministre des Aff. Etr.

CONSTANTIN

("Edgar")

n. Iasi 5.I.1857

† Buc. 19.IV.1934

Minis. de Roumanie

à Belgrade 1899-1905,

la Haye 1905-1911,

Vienne 1911-1916,

Tokio 1921-1924

∞ Buc. 1.IX.1885 IRENE

MORET de BLAREMBERG

(1864-1955)

EMILE

n. Iasi 16.I.1858

† Buc. 23.II.1892

Député de Iasi 1888

∞ Iasi 17.II.1887

EUGENIE DROSSOU

(rem. Jean Bonnardel

industriel français.)

f. de Nicolas Del de

Hortense

Skilitzi

LEON

n. Cristesti (Iasi)

26.XII.1858

† Tâtarani (Prahova)

5.IX.1939

∞ Comănești (Bacău)

16.IV.1880 MARIE f. de Dim.

GHICA Comănești et de

Zoé Lahovari

NICOLAS

n. Iasi 23.II.1864

† enfant

GEORGES

n. Paris 3.V.1865

† Nice 14.II.1939

∞ Odessa 16.X.1890

VERA f. de NICOLAS

MAVROGORDATOS et

d'Ariane Rodocanachi

n. Odessa 23.IX.1868

† Nice 25.X.1955

VLADIMIR

n. 1889

† Buc. 1945

∞ Florence 1912

CLAIRE f. d'Albert

marquis de la FOREST

de DIVONNE et de

Catherine princesse

Ruspoli.

GEORGES

n.XII.1893

† Buc. 25.I.1976

∞ Buc. 14.II.1944

MARIE f. du

général Ion

FLORESCU et

d'Ana Mano

MARGUERITE CONSTANTIN

n. 1887

† Paris .X.I.1961

∞ Paris 1913

HENRI GHICA

1888-1892

ZOE

n. Vienne 19.XII.1890

† Madrid 30.III.1973

∞ Comănești 1917

MICHEL Radu

STURDZA

ALEXIS

n. Iasi 3.IV.1894

† 1917

tué par les bolché-

viques.

ELISE

n. Vaslui (Mold.)

1894

∞ Gabriel

Cte de MONTGOMERY

GEORGES

n. Paris 1897

† Vaslui .II.1963

∞ ELISABETH f.

du docteur

Wilhelm SZEKELY

et d'Adèle von

Wetstein

ALEXANDRE

n. 1924

Maître de conférences

aux Universités de Saigon

et de Nantes.

∞ 1952 JACQUELINE NARQUET

NICOLAS

n. Vaslui 24.VI.1927

ALEXIS

n. Casablanca 1953

∞ Château-Thiébaud

près Nantes 5.VII.1980

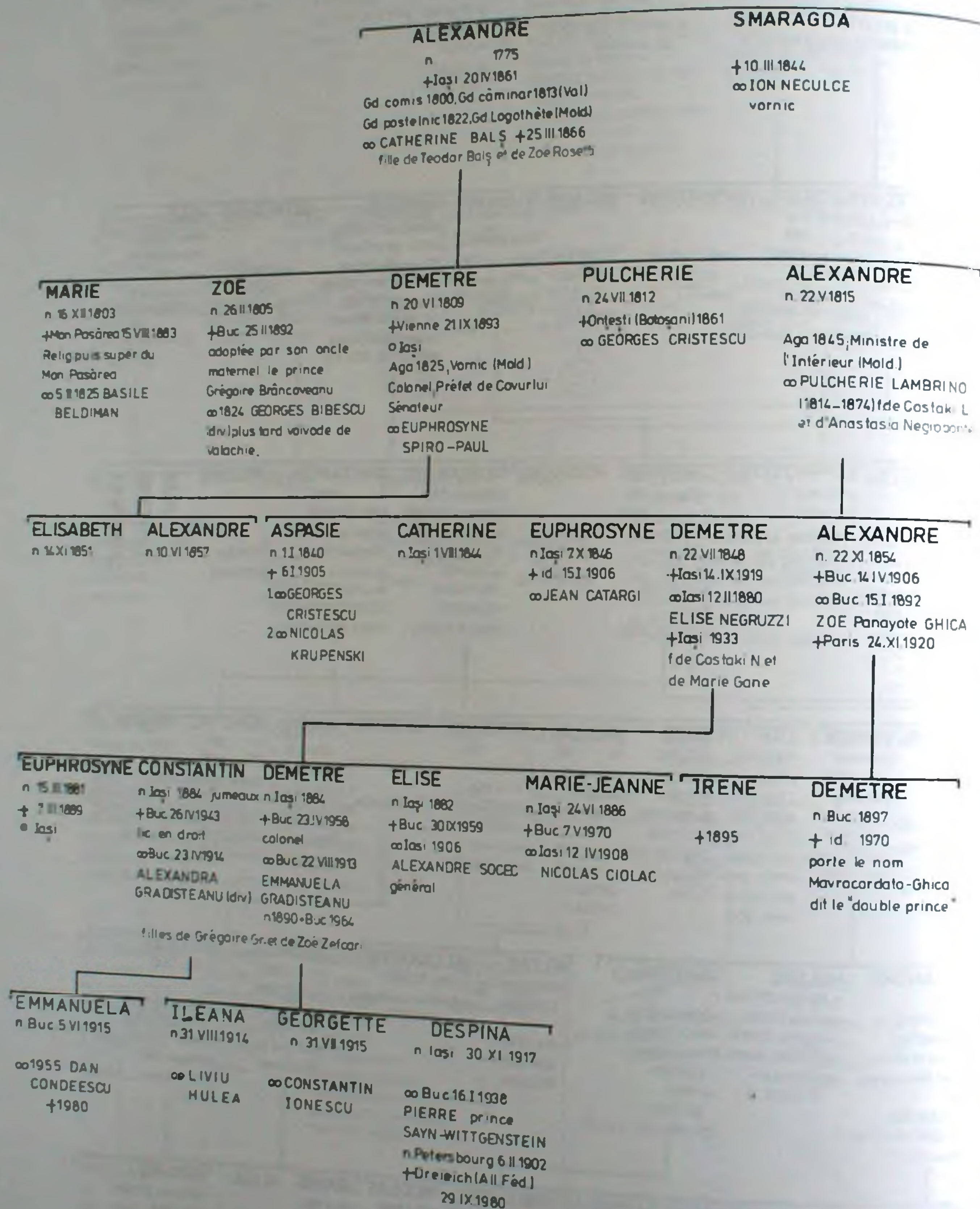
CATHERINE ALLIER

IRENE

n. 1961

STEPHANE

n. 1964



MAVROCORDATO

Branche de Moldavie

2

CONSTANTIN

n vers 1773

† O Cristesti (Iasi) 19 VII 1852

∞ 1810 CASSANDRE BALŞ 20 XII 1835
fille de Constantin Balş et d'Ana Catargi

MARIE

† XII 1835

∞ CONSTANTIN POMER
spătar
(1789-Iasi 13 XII 1839)

NICOLAS

n Iasi 14 XII 1812

† id. 3 XI 1874

o Stetăneşti (Botoşani)
Hetman

1 ∞ ZULNE NEGRI (div)

2 ∞ 1846 ESMERALDA f de
Iordaki BOLDUR-LATESCU et
d'Ana Balş - Vienne 5 VIII 1886

PULCHERIE

∞ THEODORE GHEOCA
dit GHICA
Capukhaya de Moldavie d
Istanbul

ALEXANDRE (CURSU)

n Iasi 19 VII 1819

† id. 11 XII 1895

Colonel, Gd Chambellan à
la Cour de Roumanie.1 ∞ THERESE f du docteur
Joseph VIOLA (div)

2 ∞ CATHERINE SPIRO-PAUL

† Iasi 1852 o Man Galia

3 ∞ Iasi 15 I 1856 ELISE f de Nicolas
MILLO et d'Elisabeth Hirsberger

NATHALIE

n Iasi 13 V 1847

† Buc 19 III 1926

∞ Paris 8 X 1868

NICOLAS SOUTZO

SMARAGDA

("Emma")

n Cristesti (Iasi)

23 XII 1860

† Montreux 1920

∞ Buc 16 I 1880

JEAN LAHOVARY
Ministre des Aff Etr.

CONSTANTIN

("Edgar")

n Iasi 5 I 1857

† Buc 19 IV 1934

Minis. de Roumanie

à Belgrade 1899-1905

la Haye 1905-1911

Vienne 1911-1916

Tokio 1921-1924

∞ Buc 1 IX 1885 IRENE

MORET de BLARENBERG

(1864-1955)

EMILE

n Iasi 16 I 1858

† Buc 23 II 1892

Député de Iasi 1888

∞ Iasi 17 II 1887

EUGENE DROSSOU

général

(rem Jean Bonnardel

industriel français)

f de Nicolas Deide

Hortense

Skilitz

LEON

n Cristesti (Iasi)

26 XII 1858

† Jăreni (Prahova)

5 IX 1939

général

∞ Comăneşti (Bacău)

16 IV 1880 MARIE f de J -

GHICA Comăneşti et de

Zoe Lahovary

NICOLAS

n Iasi 23 II 1864

† enfant

GEORGES

n Paris 3 V 1865

† Nice 14 I 1939

∞ Odessa 16 X 1890

VERA f de NICOLAS

MAVROCORDATO et

d'Armand Rodocanachi

n Odessa 23 IX 1864

† Nice 25 X 1955

VLADIMIR

n 1889

† Buc 1945

∞ Florence 1912

CLAIRE f d'Albert

marquis de la FOREST

de DIVONNE et de

Catherine princesse

Ruspoli.

GEORGES

n XII 1893

† Buc 25 I 1976

∞ Buc 14 II 1944

MARIE f du

général Ion

FLORESCU et

d'Ana Mana

Ruspoli.

MARGUERITE CONSTANTIN

n 1887

† Paris XI 1961

∞ Paris 1913

HENRI GHICA

ZOE

n Vienne 19 XI 1890

† Madrid 30 III 1973

∞ Comăneşti 1917

MICHEL Radu

STURDZA

ALEXIS

n Iasi 3 IV 1894

† 1977

tué par les baïon-

nettes

viques.

ELISE

n Vaslui (Mold)

1894

∞ Gabriel

Cte de MONTGOMERY

GEORGES

n Paris 1897

† Vaslui II 1963

∞ ELISABETH f

du docteur

Wilhelm SECKEL

et d'Adèle von

Wettstein

NICOLAS

n Vaslui 2 X 1927

ALEXANDRE

n 1924

Maître de conférences

aux Universités de Saigon

et de Nantes.

∞ 1952 JACQUELINE NARQUET

ALEXIS

n Casablanca 1953

∞ Château-Thierry

près Nantes 5 VII 1980

CATHERINE ALLIER

IRENE

n 1961

STEPHANE

n 1964

ΟΡΩΝ ΣΕ ΤΑΦΕ ΔΕΙΛΩ ΣΟΥ ΤΗΝ ΘΕΑΝ | ΚΕΥΘΕΙΣ ΓΑΡ
ΕΝΔΟΝ ΝΙΚΟΛΑΟΝ ΗΓΕΤΗΝ | ΠΡΙΝ ΜΟΛΔΟΒΙΗΣ ΕΙΤΑ Δ'
ΟΥΓΓΡΟΒΛΑΧΙΗΣ | ΤΟΝ ΤΟΝΔΕ ΝΗΟΝ ΤΟΥ ΤΡΙΣΗΛΙΟΥ
ΦΑΟΥΣ | ΘΕΙΩΣ ΚΑΘΙΔΡΥΣΑΝΤΑ ΕΞ ΑΥΤΩΝ ΒΑΘΡΩΝ |
ΤΟΝ ΠΑΝΣΟΦΟΝ ΤΕ ΚΑΙ ΦΡΟΝΗΣΕΩΣ ΘΡΟΝΟΝ | ΤΟ
ΤΩΝ ΣΟΦΩΝ ΕΣΟΠΤΡΟΝ ΑΜΦΙ ΤΟΥΣ ΛΟΓΟΥΣ | ΟΥΠΕΡ
ΤΟ ΦΥΛΟΝ ΕΥΚΛΕΩΝ ΕΚ ΣΚΙ(Α)ΡΛΑΤΩΝ | ΤΟΚΕΥΣ ΔΕ
ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΣ ΟΣ ΤΩΝ ΟΤΜΑΝΩΝ | ΤΗΣ ΒΑΣΙΛΕΙΑΣ ΕΞ'
ΑΠΟΡΡΗΤΩΝ ΕΗΝ | ΑΛΛ' ΟΝ ΓΕ ΜΟΥΣΑΙ ΕΣΤΕΦΟΝ ΣΤΕΦΕΙ
ΚΛΕΟΥΣ | Ο ΜΑΡΓΑΡΕΙΟΣ ΝΥΝ ΣΤΕΦΕΙ ΤΟΥΤΟΝ ΛΙΘΟΣ |
ΒΟΜΒΩΝΟΣ ΕΚΘΑΝΟΝΤΑ ΠΑΝΔΕΙΝΩ ΠΑΘΕΙ | ΗΔ' ΑΛΓΟΣ
ΛΙΠΟΝΤΑ ΟΥ ΦΟΡΗΤΟΝ ΥΙΕΣΙ | ΗΔ' ΑΥΤΗΙ ΣΥΝΕΥΝΩΙ ΣΥΓ-
ΓΕΝΩΝ ΤΕ ΠΑΝΘΥ·Ι· | ΟΝ ΟΛΒΙΣΩΜΕΝ ΠΑΝΤΕΣ ΑΞΙΟΧΡΕΩΣ |
ΤΟΝ ΠΑΝΤΕΠΟΠΤΗΝ ΑΞΙΟΥΝΤΕΣ ΔΕΣΠΟΤΗΝ | ΤΟ ΠΝΕΥΜΑ
ΑΥΤΟΥ ΕΝ ΧΛΩΗΣ ΤΑΞΑΙ ΤΟΠΩ | ΑΨΑ ΜΕΜΑΚΤΗΡΙΩΝΟΣ
ΤΡΙΤΗΙ ΙΣΤΑΜΕΝΟΥ.

«En te contemplant, tombeau, je m'épouvante à ton spectacle, car tu recouvres Nicolas, prince d'abord de la Moldavie, puis de la Valachie. Celui qui a divinement élevé cette église des trois soleils, le très sage, le très savant, le miroir des savants par ses études, de l'illustre lignée des Scarlati. Son père fut Alexandre, le conseiller secret de l'empire ottoman. Celui que les Muses ont couronné des lauriers de la gloire, est couronné à présent par une sépulture de marbre, car il a succombé au cruel fléau de la peste, abandonnant ses enfants à une douleur insupportable, de même que son épouse et la foule de ses parents. Louons - le selon ses mérites, supplions le Dieu Tout-Puissant de placer son âme en de verts jardins».

Pierre tombale au Monastère de Vacaresti, près de Bucarest, ornée des armoiries de la Valachie et de la Moldavie.

ΕΝΤΑΥΘΑ ΚΕΙΤΑΙ ΣΚΑΡΛΑΤΟΣ ΚΟΙΡΑΝΙΔΗΣ, | ΓΕΝΝΗΜΑ
ΛΑΜΠΡΟΝ ΑΓΛΑΩΝ ΓΕΝΝΗΤΟΡΩΝ, | ΤΟΥ ΝΙΚΟΛΑΟΥ ΤΗΣ
ΔΑΚΙΑΣ ΗΓΕΤΟΥ | ΚΑΙ ΜΟΛΔΑΒΙΑΣ ΚΟΙΡΑΝΟΥ ΣΟΦΩΤΑΤΟΥ, |
ΤΟΥ ΜΑΥΡΟΚΟΡΔΑΤΟΥ ΤΕ ΚΑΙ ΒΥΖΑΝΤΙΟΥ | ΜΗΤΡΟΣ ΚΑΣ-
ΣΑΝΔΡΑΣ ΚΑΝΤΑΚΟΥΖΗΝΩΝ ΓΕΝΟΥΣ, | ΤΟ ΛΑΜΠΡΟΤΑΤΟΝ
ΕΡΝΟΣ ΤΗΣ ΚΑΛΗΣ ΡΙΖΟΥΧΙΑΣ | ΖΗΣΑΣ Δ' ΑΡΙΣΤΩΣ (ΚΑΙ
ΜΑΘΗΜΑΣΙ ΠΡΕΠΩΝ) | ΔΙΠΛΗΝ ΔΕΚΑΔΑ ΤΕΤΡΑΔΑ ΧΡΟΝΩΝ
ΜΙΑΝ, | ΕΚ ΓΗΣ ΑΠΕΠΤΗ ΠΡΟΣ ΜΟΝΑΣ ΟΥΡΑΝΙΟΥΣ, | ΜΕΓΙ-
ΣΤΟΝ ΑΛΓΟΣ ΠΑΤΡΙ ΤΩ ΠΑΜΦΙΛΑΤΩ, | ΚΑΙ ΣΥΓΓΕΝΕΣΙΝ
ΕΚΛΙΠΩΝ ΠΕΝΘΟΣ ΜΕΓΑ, | ΙΩΣΗΦ, ΜΗΤΡΟΠΟΛΙΤΗΣ ΤΟΥΡΝΟ-
ΒΟΥ, ΑΨΚΖ.

«Ci-git Scarlate, fils de prince, illustre rejeton de nobles parents, (fils) de Nicolas, dirigeant de la Dacie et de la Moldavie sage maître, et de Cassandre, une Cantacuzène, illustre fils de haut lignage. Vivant d'une vie exemplaire, distingué dans les sciences, âgé de vingt-quatre ans, il s'est envolé vers les demeures célestes, en abandonnant son père bien-aimé à une grande douleur, et sa famille à une profonde détresse».

(Cet épitaphe a été composé) par Joseph, le métropolitain de Tirnovo. Pierre tombale à l'Eglise Patriarcale de Bucarest.

Epitaphe de Nicolas Mavrocordato, voivode hégénone des Principautés Roumaines.

Epitaphe d'Alexandre Mavrocordato, dit Firaris.

ΥΠΟ ΤΟΝ ΛΙΘΟΝ ΤΟΥΤΟΝ ΚΕΙΤΑΙ ΤΟ ΣΚΗΝΩΜΑ ΤΟΥ ΔΟΥΛΟΥ
ΤΟΥ ΘΕΟΥ ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΥ ΤΟΥ ΜΑΥΡΟΚΟΡΔΑΤΟΥ, ΟΣ ΕΛΛΗΝ
ΜΕΝ ΤΟ ΓΕΝΟΣ, ΕΞ ΗΓΕΜΟΝΩΝ ΔΕ ΓΕΝΟΜΕΝΟΣ, ΗΓΕΜΩΝ
ΚΑΙ ΑΥΤΟΣ ΥΠΗΡΞΕ ΔΑΚΙΑΣ, ΚΑΙ ΕΙΣ ΜΕΝ ΤΟΝ ΠΡΟΣΚΑΙΡΟΝ
ΤΟΥΤΟΝ ΒΙΟΝ ΗΛΘΕ ΤΗΙ Α' ΙΟΥΛΙΟΥ ΤΟΥ 1754 ΕΤΟΥΣ,
ΜΕΤΕΒΗ Δ' ΕΝ ΕΙΡΗΝΗΙ ΚΑΙ ΕΥΣΕΒΩΣ ΕΙΣ ΤΟΝ ΕΣΑΕΙ ΚΑΙ
ΑΓΗΡΩ ΤΗΙ 8 ΦΕΒΡΟΥΑΡΙΟΥ ΤΟΥ 1819 ΕΤΟΥΣ.

«Sous cette pierre git la dépouille mortelle du serviteur de Dieu Alexandre Mavrocordato, Hellène de naissance, issu de souverains devint lui-même prince régnant de Dacie. Il vit la lumière de ce monde éphémère le 1er Juillet 1754 et le quitta en paix et muni des saints sacrements le 8 Février de l'an 1819 pour le monde dont on ne revient pas».

Pierre tombale au Monastère de Daniel, à Moscou.

Epitaphe d'Alexandre Mavrocordato, le héros de Missolonghi

ΑΛΛΟΣ ΜΕΝ ΑΙΝΕΙΣΘΩ ΤΙΣ ΑΛΚΗΣ ΟΥΝΕΚΑ ΕΡΓΩΝ ΤΕ ΧΕΙΡΟΣ
ΕΝ ΜΑΧΑΙΣΙΝ ΟΒΡΙΜΟΥ· ΓΝΩΜΗΝ Δ' ΑΡ' ΟΥΔΕΙΣ ΤΩΙΔ'
ΙΣΟΡΡΟΠΙΟΣ ΝΕΚΥ·Ι· ΗΝ ΚΑΙ ΤΑ ΚΕΔΝΑ ΤΗΣ ΦΡΕΝΟΣ ΒΟΥΛΕΥ-
ΜΑΤΑ, ΘΑΚΩΝ ΓΑΡ ΟΥΤΟΣ (') ΕΛΛΑΔΟΣ ΠΡΥΜΝΗΣ ΕΠΙ,
ΟΠΛΩΝ ΝΙΝ ΗΝΙΚ' ΕΙΧΕ ΒΑΡΒΑΡΩΝ ΚΛΥΔΩΝ, ΟΙΑΚΑ ΝΩΜΩΝ,
ΟΡΜΟΝ ΕΙΣ ΕΥΗΝΕΜΟΝ ΕΛΛΗΝΑΣ ΗΓΑΓ' ΕΚ ΠΟΛΥΦΛΟΙΣΒΟΥ
ΣΑΛΟΥ, ΤΟΙΓΑΡ ΚΑΘ' ΕΛΛΑΔ' ΑΦΘΙΤΟΝ ΜΕΝΕΙ ΚΛΕΟΣ ΚΑΙ
ΦΩΣ ΛΙΠΟΝΤΟΣ ΜΑΥΡΟΚΟΡΔΑΤΟΥ ΤΟΔΕ.

«D'autres vont porter hommage aux œuvres accomplies par tes mains dans les combats, ainsi qu'aux conseils qui conduisirent les Grecs dans un port à l'abri du tumulte des vagues. Ainsi la gloire de la Grèce s'établit impérissable lorsqu'il tira les Grecs de la tourmente où ils se trouvaient, après que la lumière des conseils de Mavrocordato eut disparu d'ici bas».

Pièce de vers composée par Philippe Ioannou à Athènes, aout 1865.

Epitaphe d'Alexandre Mavrocordato, fils de Georges.

ΤΥΜΒΕ, ΤΟΝ ΥΦΟΘΕΝ ΗΕΛΙΟΥ ΠΕΡΙΔΕΔΡΟΜΕΝ ΑΙΓΑΗ, ΕΠΙ
ΑΓΕ, ΤΩ ΚΡΥΠΤΕΙΣ ΟΣΤΕΑ, ΤΙΣ Δ' Ο ΝΕΚΥΣ, ΚΕΙΝΟΣ ΑΛΕ-
ΞΑΝΔΡΟΣ ΒΥΖΑΝΤΙΟΣ, ΕΚΓΟΝΟΣ ΕΣΘΛΟΣ ΜΑΥΡΟΚΟΡΔΑΤΗΣ
ΗΓΕΜΟΝΩΝ ΓΕΝΕΗΣ, ΗΝ ΠΕΡΙ ΜΕΝ [ΘΥΜΩ], ΠΕΡΙ Δ' ΕΠΙΜΑ-
ΣΙΝ, ΗΝ ΠΕΡΙ ΒΟΥΛΗΙ ΠΑΝΤΟΙΩΝ ΑΡΕΤΩΝ ΑΚΡΑ ΚΟΡΥΜΒΑ
ΔΡΕΠΩΝ.

ΟΚΤΩ Δ' ΕΝΝΕΑΔΑΣ ΚΛΕΙΝΩΝ ΕΤΕΩΝ ΤΟΛΥΠΕΩΝ, ΗΜΥΣΕΝ
ΠΟΛΙΩΙ ΓΗΡΑ·Ι· ΝΙΦΟΜΕΝΟΣ, ΤΟΝΔ' ΕΛΛΑΣ ΠΟΘΕΕΙ, ΠΑ-
ΤΡΑ ΣΤΕΝΕΙ· ΑΙΑ ΔΕ ΔΑΚΩΝ ΝΕΚΡΟΝ ΕΧΕΙ, ΖΩΝΤΟΣ ΠΟΛΙΩΙ
ΕΠΑΥΡΟΜΕΝΗ, ΜΝΗΜΑ ΔΕ ΟΙ ΦΙΛΑ ΤΕΚΝΑ ΤΟΔ' ΕΚΤΙΣΑΝ,
ΕΝΘ' Ο ΓΕΡΑΙΟΣ

ΚΟΙΜΑΤ' ΕΥΝΑΘΕΙΣ

ΥΠΝΟΝ ΕΓΕΡΣΙΒΙΟΝ.

ΕΚΟΙΜΗΘΗ ΕΝ ΚΥΡΙΩΙ ΕΤΕΙ

ΑΙΩΝΣ', ΑΠΡΙΛΙΟΥ 7.

Tombeau, toi que jalouse la gloire du soleil s'élevant au dessus de nous, sais-tu de qui tu caches les ossements: qui est ce mort? C'est Alexandre, Byzantin d'origine, issu de l'illustre race des princes Mavrocordato qui firent preuve d'intelligence dans leurs actions et dans leurs jugements, et de toutes les vertus. Il traversa quatre vingt dix ans et atteignit ce grand âge s'étant fait aimer de la Grèce et regretter de la partie. C'est pourquoi les Dacés en présence du mort qui de son vivant leur fit tant de bien, érigèrent par affection pour lui ce monument afin que le vieillard puisse dormir d'un sommeil inébranlable.

Il reposa en Dieu le 7 Avril de l'on 1852

Pierre tombale dans l'église du village de Harpasesti, en Moldavie.

Bibliographie

La bibliographie relative à cette famille est immense: Nous ne mentionnerons ici que les titres principaux: (La famille M., étude publiée dans le cadre du nécrologue de Mme Dossios dans «Athina», 17 VII 1856; Alexandru G. MAVROCORDAT, *Despre originea Mavrocordatilor* (Sur l'origine des M.), «Arhiva Societății Stiintifice și Literare din Iasi», V, (1894), p. 418-428; Émile LEGRAND, *Généalogie des Mavrocordato de Constantinople*, Paris 1900; Alexandre A. C. STOURDZA, *L'Europe orientale et le rôle historique des Mavrocordato*, Paris 1913, ouvrage volumineux qui donne des reproductions de portraits et de documents diplomatiques; Nicolas IORGA, *Études post-byzantines*, Bucarest 1939; idem, *Zece inscriptii de mormânt ale Mavrocordatilor*. (Dix inscriptions funéraires des M.), «Analele Academiei Române, Memoriile Secțiunii Istorice, seria III», tom. XX (1939); les communications du *Symposium sur l'Époque Phanariote*, Salonique 1974, contiennent des études de CIUREA, Serban PAPA-COSTEA et Florin CONSTANTINIU sur les princes Nicolas et Constantin M.

Les principales études biographiques sur les personnalités de cette famille sont: Constantin AMANTOS, *Τὰ γράμματα εἰς τὴν Χίον κατὰ τὴν Τουρκοκρατίαν 1566-1822* (Σχολεῖα καὶ Λόγιοι) (Lettres de Chio), La Pirée 1946; C. Th. DIMARAS, *Alexandre Mavrocordato, Machiavel et La Rochefoucauld*, dans le volume «Le Grèce au temps des Lumières», Genève 1969; Nestor CAMARIANO, *Alexandre Mavrocordato le Grand Drogman*, Salonique 1969.

E. YEMENIZ, *Alexandre Mavrocordato d'après des documents inédits*, Paris 1866; VAPEREAU, *Dictionnaire Universel des Contemporains*, Paris 1858 art. Mavrocordato; Emanoil PROTOSALTIS *Ἀλέξανδρος Μαυροκορδάτος* (Alexandre Mavrocordato, son archive historique), Athènes 1963; Perikles ARGYROPOULO, *Ὁ Ἀλέξανδρος Μαυροκορδάτος καὶ ἡ συνταγματικὴ προσπάθεια τοῦ 1841* (Alexandre Mavrocordato et l'effort constitutionnel de 1841), «Ellinika», Athènes, 8 (1935), p. 247-267 et 9 (1936), p. 85-102. La biographie d'autres hommes de lettres appartenant à cette famille: celle de Georges M. (1802-1858) a été publiée dans le périodique athénien «Ilios» du 29 VIII 1858, celle de son fils Alexandre dans le périodique roumain de Iassy «Evenimentul» du 7 III 1907. Voir aussi *Notice sur Dem. Et. Mavrocordato*, Athènes 1874. Le titre princier de cette famille a notamment été discuté dans les périodiques grecs «Laos» du 3 VII 1876 et «Aion» du 19 V 1882.

Nous donnons ci-après la généalogie de trois familles – dont deux de noblesse étrangère, descendant par les femmes des Mavrocordato. Ces familles ont joué un certain rôle dans l'histoire de la Grèce moderne.

DOSSIOS

Constantin Dossios, né Vlasti en Macédoine 1820, † Athènes 14 VI 1871, ministre des Cultes à l'âge de vingt-six ans, député d'Attique, puis de Macédoine ; auteur d'un ouvrage sur « L'hellénisme et le Russisme ». ∞ Catherine Mavrocordato, dont :

1) Alexandre, né en 1839, † Athènes 10 VIII 1887, volontaire dans la légion garibaldienne, député, ∞ Mariette ..., dont :

a) Constantin, né 1873, † 1955, ∞ Madeleine Théophilatos (1883-1963).

b) Sophie, ∞ ... Sotiropoulo.

2) Aristide, né 1844, † 1181 à Suresnes près Paris ∞ Christine Koromila n. 1852 † Ath. 1942.

3) Léandre, né 1847, † 1883, ∞ Pulchérie, fille du boyard moldave Démètre Rosetti et de Félicie Donici.

4) Hélène, née 1854, † 1934, ∞ Christo Grivas, ministre de la Guerre.

5) Catherine, née 1856, † 1935, ∞ Athènes 1912 Otto Lüders (1844-1912), secrétaire de la légation d'Allemagne à Athènes, directeur de l'Institut Allemand d'Archéologie à Athènes 1877, précepteur du prince héritier Constantin 1877, grand chambellan de la Cour 1881-1889, consul-général d'Allemagne en Grèce 1889-1908. (Dont deux filles : 1) Hélène (1875-1964), épouse de Jacques Damalà (1867-1937), l'un des dirigeants de « Ralli Brothers » ; et 2) Marie (1877-1962), épouse de Miltiade Negroponte (1873-1951), député de l'Attique, ministre des Finances.

Bibliographie

Nécrologe de C. DOSSIOS, « Pandora » (Athènes) 21, 15 VI 1871.

FIGUERA D'ALMEIDA

Manuel Figuera d'Almeida, d'une famille de petite noblesse, né 4 VI 1784 à Elvas (Portugal), † Battaglia près Padoue (Italie) 9 VII 1847, officier dans l'armée portugaise, se battit contre les troupes du maréchal Junot qui avaient envahi son pays, puis contre l'armée du prétendant don Miguel, avant de prendre part aux luttes de la révolution espagnole. Décoré de l'Ordre portugais du Christ, il se rendit en Grèce (1826) pour combattre aux côtés des insurgés. Nommé colonel de la nouvelle armée hellénique, il organisa la cavalerie, reçut le commandement de Missolonghi, puis celui d'Egine. Blessé au siège d'Athènes, il fut nommé par Capodistria gouverneur de Nauplie. Il se trouva aux côtés de celui-ci lorsque le Président fut tué par les Mavromichali (1831) et assura le maintien de l'ordre dans cette ville au cours des troubles qui s'ensuivirent. ∞ 1839 Zoé Mavrocordato, dont il eut quatre enfants. Les deux premiers, baptisés dans la religion catholique, moururent au berceau ; la famille y vit un mauvais présage, aussi les deux derniers enfants furent-ils élevés dans la religion orthodoxe. Il s'agit de :

I. Manuel, né Nauplie 31 VII 1843, † Athènes 1913, étudia aux universités de Paris (1860-1863), Heidelberg (1863-1866) et Berlin ; officier prussien dans le régiment des uhlans de Hanovre pendant les guerres contre l'Autriche (1866) et la France (1870) au cours de laquelle il perdit un œil. ∞ 1871 Marguerite, † Athènes 1906, fille de Constantin Basili et de Marguerite Handjéry, dont treize enfants :

a) Zoé (1872-1878).

b) Adélaïde, née Athènes 1873, † déportée dans un goulag de Sibérie vers 1940, ∞ ... Lépinski.

c) Antoine, né 1874, † 1913 tombé au combat de Lahana, contre les Bulgares.

d) Smaralda, née 1875, † Athènes 1946, ∞ Dimitri Tombazi-Mavrocordato, son cousin, ministre-gouverneur de Crète.

e) Marie, née Athènes 1876, † Paris 4 VIII 1971, ∞ Odessa 18 VIII 1904 prince Dimitri Mourousi.

f) Constantin, né 1877, † 1896 tombé au combat contre les Turcs.

g) Wilhelm (1880-1890).

h) Sophie, née Athènes 1881, † Corfou 1972, ∞ 27 II 1910 Ioannis Varthi, haut fonctionnaire de la Banque de Grèce, fils de Spyridion Varthi et de Sophie Braïla-Armeni.

i) Irène, née 1883, † Paris.

j) Catherine, née 1885, † 1958, ∞ Richard Livathinopoulo, Dr. médecin, député de Céphalonie.

k) Michel, né 1881, † Athènes 1958, fonctionnaire supérieur dans l'administration, ∞ : I) Julia ..., dont une fille, et II) Despina ..., dont trois filles.

l) Hélène, née 1888, † Athènes 1972.

m) Olga, née 1891, † Londres 4 X 1980, ∞ Jean Kétséa (1887-1967) Président du Comité Hellénique pour les Jeux Olympiques, fils de Thémistocle Kétséa, représentant du Saint-Sépulcre en Grèce. [dont deux filles : 1) Margarita, dame d'honneur de la reine Frédérique, ∞ 1952 John-Edwin Boxshall, directeur-général pour l'Europe de la « British Petroleum », fils d'Edwin Boxshall, colonel dans l'armée britannique, et de la princesse Elise Stirbey ; et 2) Fanny, ∞ Upton Hadjilazaro (div.)].

II. Dimitri, né Nauplie 1844, † Athènes, ∞ Frosso Skoufà, d'Alexandrie remariée Koromila dont :

- Zoé, née 1872, † Athènes 1949, ∞ Andreas Verricchio (Verikios), officier, de la famille noble de Zante.



Euphrosyne de Reineck sœur d'Alexandre Mavrocordato.

REINECK

Le promeneur qui dirige ses pas le long de l'allée bordant l'enceinte gauche du cimetière d'Athènes passera auprès de plusieurs mausolées abritant les cendres de grands banquiers bienfaiteurs de la nation et s'arrêtera devant une stèle plus modeste ornée d'un blason sculpté dans le marbre et de l'inscription « Hier ruht im Gott der Auferstehung harrend, Eduard von Reineck ». En dessous de cette inscription, un épitaphe présente brièvement, dans les trois langues allemande, grecque et française, le rôle joué par le défunt dans la guerre d'Indépendance Hellénique. Ce philhellène allemand de la première heure fut, vers la fin de sa vie, en butte à des rumeurs malveillantes affirmant qu'il était venu à Athènes avec la camarilla bavaroise qui régenta les Grecs pendant la minorité du roi Othon. La vérité historique démontre qu'il n'en était rien ; Friedrich-Wilhelm von Reineck était né le 2 XI 1796 à Eisenach en Thuringe d'une famille de petite noblesse. Il mourut à Athènes le 26 X 1854, après avoir pris *motu proprio*, à l'occasion des voyages entrepris hors de Grèce, le titre de baron. Officier prussien, il fut l'un des premiers philhellènes venus en Grèce ; il combattit aux côtés d'Alexandre Mavrocordato et organisa la défense de Missolonghi. Nommé citoyen d'honneur de la Grèce en récompense de ses faits d'armes, il fut envoyé à Munich pour proposer la couronne de Grèce au prince Eugène de Beauharnais, duc de Leuchtenberg ; nommé ensuite gouverneur de la Crète par Capodistria (1828), puis commandant de l'école des officiers (dite « des Evelpides ») de 1829 à 1840, enfin gouverneur d'Argos et général, il avait épousé en 1830 Euphrosyne Mavrocordato, dont il eut cinq enfants :

1) Wilhelmine, née Nauplie 1 VIII 1831, † Thérapia sur le Bosphore 4/17 X 1904, ∞ Athènes 1854 Aristide Baltazzi.



Wilhelmine Baltazzi née de Reineck.



Constantin Figuera d'Almeida † au combat contre les Turcs 1896.

2) Adolphe, né Nauplie 1833, † centenaire Lausanne 1933, général, maréchal de la Cour de Grèce, ∞ Varinka Paparrigopoulou, † Nicosie, Chypre 18 X 1904.

3) Alexandre, né Nauplie 1834, † Bucarest 1897.

4) Cimon, né au Pirée 1840, † Bucarest 1922, ∞ Bucarest 27 IV 1872 Marie Stefanopoulou dont :

a) Alexandre, né Bucarest 1873, † id 3 III 1941, ∞ : I) Caracal (Roum.) 20 I 1901 Esmeralda Leontopoulou (div., remariée Edouard de Reineck), et II) Bucarest 21 VII 1910 Constance, fille du général Nicolas Gradisteanu et de Smaranda Olanescu, dont :

- Robert, né 1912, † au combat sur le front russe 1942, officier roumain.

b) Démètre, né 1874, † Bucarest 1895.

c) Zoé, née 1875, † Bucarest 1911, ∞ : I) Bucarest 4 II 1895 Constantin Lupu ; II) Bucarest 21 IV 1905 George Hagi-Panteli.

d) Théodore, né 26 XII 1876, † ... ∞ : I) Bucarest 5 VI 1904 Constance, fille de Vasile Cârlova et d'Hermine Grunau (div.) ; II) Marguerite Cârlova, sœur de la précédente, † Bucarest 21 V 1946.

5) Aristide, né Nauplie 1834, † Athènes 1913, officier dans l'armée grecque, aide-de-camp royal, ∞ ... (Roumanie) Smaragda, née 1840, † Athènes 1914, fille de Nicolas Lahovary et de Elena Dedulescu, dont :

a) Hélène, née 1861, † Athènes 1949, ∞ Athènes 1889 Jean Tyssamenos, député au Parlement Hellénique.

b) Edouard, né Athènes 1863, † Bucarest 28 III 1934, ∞ : I) Athènes 27 VI 1889 Julia Lydonkis, † Athènes 6 V 1890 ; II) Bucarest 30 III 1896 la princesse Hélène Stirbey, † Buftca (Roum.) 25 XI 1896 ; et III) 1904 Esmeralda Leontopoulou, † Bucarest 9 VIII 1962, dont :

- (du 1^{er} lit) Julie, née Athènes 19 XI 1889, † Madrid 2 III 1982, ∞ Bucarest 23 XI 1914 le prince Démètre Ghica.

- (du 3^e lit) Rodolphe, né Bucarest 1908, † id. 5 VI 1971, ∞ :

I) ... USA, Mary Buford (div.) ; II) Bucarest 1957 Ana Grigoriu, dont : (du 1^{er} lit) Claire, ∞ ... Ramsing.

c) Marie, née Athènes 1871, † id. 1950, ∞ Athènes 1890 Constantin Stambouloupoulos, banquier, dont une fille, Marcelle, née Athènes 3 III 1899, † id. 6 XII 1979, ∞ Alexis baron d'Uxküll-Gyllenband, conseiller de la légation de Russie, † Athènes 25 XII 1941. Leur fils Charles, baron d'Uxküll-Gyllenband, né Lausanne 1919, † id. 9 IX 1973, ∞ Bucarest 22 VI 1941 Alexandrine, fille du général roumain George Mano, dont deux fils, Alexis et Thomas.

D'azur à un chien portant un os dans son museau, assis sur un coussin de pourpre aux coins garnis d'un gland d'or. Casque couronné, taré de front, à cinq grilles. Lambrequins d'azur doublés d'or. Cimier : le chien de l'écu.

Bibliographie :

Wilhelm BART et Max KEHRIG-KORN, *Die Philhellenenzeit*, Munich 1960, p. 207-209.

MAVROGORDATOS MAYPOΓOPΔATOS

Tout comme les généalogistes français font la différence entre les Gramont « un m » et les Grammont « deux m », les généalogistes grecs distinguent les Mavrocordato « avec c », et princes, de leurs cousins supposés, ou très éloignés, les Mavrogordatos « avec g ». Ces derniers, bien que descendant probablement du même ancêtre que les illustres grands drogman et voïvodes phanariotes, restèrent archontes à Chio et n'atteignirent pas la renommée de l'histoire. Aussi certains des membres de cette famille se rattrapèrent-ils au XIX^e siècle en se faisant passer pour leurs cousins plus connus, à l'histoire desquels ils cherchèrent à s'amalgamer. Leur généalogie n'était pas encore dressée au début de ce siècle lorsque le rôle historique des Mavrocordato de Constantinople et de Roumanie faisait déjà l'objet de plusieurs ouvrages ; elle a depuis été publiée par Argenti dans son Livre d'Or de la Noblesse de Chio, lequel cependant leur attribue à tort (vol. I p. 85) un prince de Samos qu'ils n'ont pas donné.

Le grand commerce fut le secteur de leur réussite. Georges M., né Chio 1813, † Paris 7 X 1886, fils de Matteo M. et d'Argyro Rodocanachi, époux de Franga Vlastó, armateur et banquier à Livourne, reçut des lettres de noblesse du Grand-duc de Toscane (1840) qui furent reconnues le 13 II 1857 par le roi d'Italie.

Une autre branche établie en Russie, et plus particulièrement à Odessa, reçut la noblesse russe sous l'empereur Nicolas II, par dérogation, puisque le bénéficiaire, prénommé lui aussi Georges, « n'était pas encore parvenu au grade de conseiller d'État ».

A la branche de Constantinople appartiennent Euterpe M., épouse de Marco pacha Pitsipio (1823-1887), l'un des chefs de la communauté hellénique et administrateur ottoman. (Leur fils Jacques Pitsipio a écrit une série d'ouvrages religieux), et Alexandre M. (1846-1891), colonel ottoman sous le nom de Zichy-bey.

La branche établie en Egypte fonda en 1905 « The Land Bank of Egypt » et « L'Union Foncière d'Égypte ».

Enfin, l'un des membres de la branche russe, s'établit vers 1860 en Moldavie, sur la terre de Dângeni reçue en dot de son beau-père, un certain Adamaki, marchand à Iassy. Ses descendants orthographièrent leur nom avec un « c » et leur généalogie figurera dans le volume que nous consacrerons aux familles de l'aristocratie roumaine.

A l'exception de la branche de Livourne, les Mavrocordato ne portèrent pas d'armoiries. Le blason concédé par le Grand-Duc de Toscane est en tout point identique à celui arboré dès le XVII^e siècle par les princes Mavrocordato, couronne princière exceptée.

MAVROMICHALI

MAYPOMIXAΛΗΣ

La légende s'est emparée de bonne heure de l'histoire hors du commun de cette famille, et l'a fait naître des amours d'un berger et d'une sirène. Outre l'arbre généalogique, publié ici dans tous ses détails et mis à jour autant qu'il a été possible, nous avons pensé que des textes extraits de publications oubliées pourraient présenter le mieux les anciennes gloires de ce lignage du Péloponnèse. Le premier de ces textes a été écrit au siècle dernier par un collaborateur de la *Revue des Deux Mondes*, Eugène Yéméniz (1) :

« Le Bas-Magne, qui s'étend de Vitulo à l'extrémité du cap Ténare, formait le domaine des Mavromichali. Le Haut-Magne était divisé entre sept seigneurs principaux (2) au-dessous desquels s'agitaient une foule de petits hobereaux de pyrgos, turbulents, intrépides, avides de rapines et d'aventures, klephtes ou corsaires déterminés, capables de tout entreprendre pour satisfaire leurs passions et pour soutenir l'ambition et les querelles de leurs suzerains. A la tête de cette sauvage aristocratie, il faut placer les Mourzinos de Zarnate. Pendant plus d'un siècle, les Mourzinos et les Mavromichalis se disputèrent avec acharnement la suprématie. La lutte qui s'établit entre ces deux puissantes familles jette sur cette période à moitié légendaire un sanglant éclat ; elle a fourni de nombreux épisodes aux chroniques du peuple, qui la représentent comme un sombre mélange d'embûches, de meurtres, d'empoisonnements, de romanesques incidents, à travers lesquels les Mainotes n'en continuèrent pas moins, par de brillants faits d'armes chaque jour renouvelés, à maintenir leur indépendance et à répandre la terreur parmi les oppresseurs de la Grèce. Il est à regretter que la poésie populaire ne se soit pas emparée d'un sujet qui eût été pour elle si fécond en inspirations, (...) car les traditions répandues par tout le Magne témoignent du reste suffisamment de l'impression profonde qu'y a laissée cette époque singulière, à laquelle il faut faire remonter l'origine des implacables rivalités qui divisent encore aujourd'hui les principales familles du pays. Ainsi l'on m'a raconté à Scardamoula qu'un jour Mavromichalis et Mourzinos se rencontrèrent sur la haute plate-forme d'un rocher qui domine la mer, et où s'élève à présent une petite chapelle dédiée à la Vierge. Les deux ennemis se défièrent et s'attaquèrent avec fureur. Le combat dura deux jours, les coups qui se portèrent ébranlèrent la terre, le sang qui coule de leurs blessures rougit la mer ; mais ni l'un ni l'autre n'est atteint mortellement. Le soleil va se coucher pour la seconde fois depuis le commencement de ce duel gigantesque, lorsqu'une femme apparaît aux yeux des deux antagonistes, et leur dit : « Mes enfants, cessez votre combat ; sus aux Turcs : ils brûlent vos villages ! » A ces mots, elle disparaît. C'était la Vierge elle-même. De lointains incendies s'allument à l'horizon et confirment le divin avertissement. Mavromichalis et Mourzinos font le signe de la croix, appellent à grands cris leurs partisans, et se précipitent ensemble contre l'ennemi de la nation. Cette légende, reproduite par une fresque naïve à l'intérieur de l'oratoire dédié à la Vierge sur ce rocher, repose sans doute sur quelque épisode réel, transformé ainsi par la superstitieuse imagination des habitants de la contrée. Elle peint du reste fidèlement le double caractère qui se révèle à toutes les périodes de l'histoire du Magne, ensanglanté à l'intérieur par les rivalités des familles, sauvé en même temps par le patriotisme qui, à la première apparition des Turcs, fait taire toutes les querelles et réunit pour un moment en un seul faisceau les ennemis les plus acharnés.

Dans cette lutte, dont on ne peut guère suivre les péripéties qu'à l'aide de quelques chroniques populaires, les Mavromichalis l'emportèrent définitivement sur leurs rivaux, et lors du funeste soulèvement excité par les Russes en 1770 c'est un membre de cette famille, Ioanni qui reçoit ceux-ci à Vitulo, qui traite avec eux en chef de la nation, les détourne par de sages avis d'une entreprise jugée par lui prématurée, et enfin appelle aux armes les Mainotes après avoir reconnu l'impossibilité de reculer

(1) Eugène YÉMÉNIZ, *Le Magne*, Revue des Deux Mondes, I III 1865, p. 5-44.

(2) Les Mourzinos de Zarnate, les Grigoraki de Mavrouni, les Iatrakis de Skardamoula, les Troupianos d'Androuvitz, les Christéas de Leftro, les Kyvelakis de Miléa, les Niclakakis de Kastania.



Le bey Anastase Mavromichali.
(Athènes, Coll. Alexandre C. Argyropoulo)

devant les promesses d'Orlof et l'agitation du pays (3). Une romanesque aventure signale, au dire des Maïnotes, la jeunesse de Ioanni. Les Mavromichalis étant allés fêter la pâque dans un de leurs manoirs dont on ne rencontre plus que de méconnaissables vestiges à quelques lieues au nord de Vitulo, les Mourzinos profitèrent de l'heure du jeûne et de la prière pour escalader les murailles du château et surprendre leurs ennemis désarmés. Ils enlevèrent Ioanni, alors âgé de douze ans, et le livrèrent aux Turcs. Ceux-ci jetèrent l'enfant dans les cachots des Sept-Tours, comptant qu'un jour ou l'autre l'espoir de racheter ce précieux otage rendrait les Mavromichalis plus traitables. Quelques années après cet événement, latrakis, capitaine de Bardounia, se rendait à Zante avec sa fille, qui était d'une remarquable beauté. Pris en mer par un corsaire maltais, le père fut tué et la jeune fille vendue au sérail. Les latrakis possédaient de temps immémorial certaines recettes médicales dont ils se transmettaient le secret de génération en génération. Au moment où la fille des latrakis fut introduite au sérail, le sultan était en proie à une fièvre que la science d'aucun de ses médecins n'avait pu vaincre. La jeune fille s'offrit à le guérir à la condition qu'on lui accorderait, en cas de succès, la grâce qu'elle demanderait. Sa proposition est acceptée ; elle compose un breuvage suivant les formules qu'elle avait apprises dans sa famille, et réussit à sauver l'auguste malade. Comme prix de ce bienfait, elle demanda la liberté pour

elle-même et pour celui des captifs grecs qu'elle choisira pour époux. On la conduit dans les prisons où gémissaient bon nombre de ses compatriotes ; elle reconnaît tout de suite à sa haute stature, à la noblesse et à la fierté de ses traits, le fils de Mavromichalis, dont elle fait tomber les chaînes, et tous deux, sur l'ordre du sultan sont reconduits avec honneur dans leur patrie.

Ioanni tient une place considérable non-seulement dans la légende, mais aussi dans l'histoire de son pays. Lorsque les Russes débarquèrent à Vitulo, il était âgé de plus de soixante ans, et portait sur la figure les traces de trois coups de feu reçus dans ses combats contre les Turcs. C'est lui qui conduisit les Maïnotes au siège de Coron conjointement avec Dolgorouki et quatre cents Russes. L'entreprise, mal secondée par la flotte moscovite, et entravée par la mésintelligence qui se glissa bien vite entre les Maïnotes et les étrangers, échoua malgré la molle défense des Turcs. Irrité de cet échec, Dolgorouki reprocha aux Grecs de n'avoir pas emporté la ville d'assaut. « Eh quoi ! lui répondit Mavromichalis avec hauteur, tu oses parler ici en maître, et tu n'es que l'esclave d'une femme. Tu nous fais massacrer, et tu t'abrites derrière nos rangs. Moi, je suis le chef d'un peuple libre, et fussè-je le dernier des citoyens du Magne, ma tête aurait encore plus de prix que la tienne. » Lorsque les Russes reprirent le chemin du Magne pour regagner leurs vaisseaux, Mavromichalis eut la générosité de sacrifier sa troupe pour protéger leur retraite. Pendant trois jours, il eut à faire face à un ennemi dix fois supérieur en nombre. Chaque combat

(3) Rulhière, *Anarchie de Pologne*, III, p. 341.



Demeure fortifiée des Mavromichali.

éclaircissait ses rangs ; enfin, sur les frontières du Magne, à l'entrée d'une gorge étroite, talonné par deux mille Turcs, il s'enferma dans le pyrgos de Mili avec vingt-deux hommes, les seuls valides qui lui restassent. Il s'y défendit pendant dix jours. Les Turcs renoncèrent à s'emparer de cette mesure, et n'osèrent pas s'aventurer dans le redoutable pays de Maïna. Avant de rebrousser chemin, ils lancèrent contre le pyrgos une dernière bombe si bien dirigée par le hasard qu'elle en éventra la façade. De ces ruines fumantes, on ne vit sortir que deux êtres vivants, méconnaissables, noircis de poudre, couverts de sang et de blessures ; c'étaient un vieillard, Ioanni Mavromichalis, et un tout jeune enfant. Cet enfant fut plus tard le célèbre Pétro-bey, que le peuple du Péloponèse appelait et qu'il appelle encore dans ses récits le « roi du Magne ».

Après le départ des Russes, qui ne rougirent pas d'abandonner à la vindicte musulmane la Grèce qu'ils avaient soulevée, cent cinquante mille Albanais se ruèrent sur le Péloponèse qu'ils mirent à feu et à sang. Le Magne fut respecté parce qu'il était inexpugnable. Renonçant à vaincre les Maïnotes, le gouvernement de la Sublime-Porte essaya de les réduire au silence en entrant en arrangement avec eux. Par un firman solennel (1777), le sultan reconnut la vieille autonomie du Magne, et détacha cette province du sandjac de Morée. Il fut arrêté par ce même firman que les Maïnotes nommeraient, pour les gouverner selon leurs lois et leurs coutumes, un chef indépendant qui porterait le titre de bey, à la condition qu'ils ne commettraient aucune déprédation sur le territoire turc, et qu'ils paieraient au trésor impérial un tribut annuel de 17 000 piastres. On ne se souvient pas qu'aucun bey se soit jamais acquitté de ce tribut, qui suivant l'expression des Maïnotes, valut au sultan plus de balles que de piastres. Jean Koutoupharis ouvre la liste de ces princes qui semblèrent tous marqués du sceau de la fatalité, et ne purent, à l'exception de deux seulement, échapper à une tragique fin. Si les Mavromichalis, puissants, redoutés, populaires, ne profitèrent pas de la nouvelle organisation du Magne pour s'emparer du pouvoir qu'ils rêvaient depuis si longtemps, c'est que la dignité de bey, de création nouvelle, convoitée par de nombreux rivaux, n'offrait pas encore à leur ambition de suffisantes garanties. Retranchés dans leurs sauvages domaines de Vitulo, de Tzimovo et du Kakovouni, ils prirent vis-à-vis des beys une attitude silencieuse, pleine de menaces, épiaient leur conduite, minant le terrain sous leurs pas, entretenant à Constantinople des agents dévoués à leur sombre et machiavélique politique, enfin n'apparaissant ouvertement que lorsque la présence des Turcs les appelait à quelque glorieux fait d'armes.

A Jean Koutoupharis, étranglé à Constantinople, succéda Zanetakis Grigorakis, connu sous le nom de Dzanim bey, qui s'enfuit à Zante, dénoncé comme étant le partisan de Napoléon.

Koumoundouros, son adversaire, lui succéda en 1805. Pris en mer par les Turcs, il fut pendu comme pirate. Antonio Grigorakis, plus connu sous le nom d'Anton-bey, vint ensuite, et fut presque aussitôt dépossédé de sa dignité à la suite d'intrigues dont il est difficile de pénétrer le mystère. Zervakis et Théodoros apparaissent sur la scène et ne font que la traverser pour tomber, l'un dans les prisons des Sept-Tours, l'autre sous la balle d'un assassin. Désormais les seigneurs de Vitulo et Tzimovo n'avaient plus de rivaux sérieux ; le pouvoir passa naturellement entre leurs mains, et rien ne semblait devoir désormais le faire sortir de leur famille.

Pierre Mavromichalis, autrement dit Pétro-bey, fut enfin proclamé en 1811. C'était alors un homme de cinquante ans, actif, orgueilleux, ambitieux, aimant le luxe, avide d'argent parce qu'il en était prodigue, particulièrement fier de la petitesse et de la beauté de sa main, signe de vieille race. Il aimait à rappeler en toute occasion la noblesse antique de sa famille. On nous a cité de lui cette hautaine réponse, faite à un capitaine

qui, dans un conseil de guerre, se permettait d'émettre un avis contraire au sien : « Oses-tu bien, lui dit-il, homme né d'hier, te mesurer avec moi, dont le nom est aussi vieux que les cinq sommets du Taygète ! » L'influence de Pierre Mavromichalis, soutenue par une famille aussi nombreuse qu'intrépide, était telle dans tout le Péloponèse que son avènement fut regardé par les Turcs comme un défi, par les Grecs comme un présage d'indépendance. Aussi le capitain-pacha, étant venu à Vitulo sous prétexte de complimenter le nouveau bey, l'exhorta à livrer un de ses fils au sultan pour gage de sa fidélité. On nous a raconté qu'à ce moment Pétro-Bey fit venir ses six fils et leur dit : « Je dois obéir, car il faut pendant quelque temps encore endormir les craintes et la malveillance de l'ennemi. L'un de vous doit se sacrifier. » Tous s'offrirent en otages. Il y avait dans la maison de Mavromichalis un vieux prêtre aveugle. « Qu'on fasse venir le vieillard, » dit Pétro-Bey, et il donna l'ordre à ses enfants de faire silence, afin qu'aucun d'eux ne put être reconnu au son de sa voix. « Je laisserai partir, ajouta-t-il, celui d'entre vous que sa main désignera. » La main de l'aveugle se porta sur Constantin. « Va sans crainte, mon enfant, lui dit Pétro-bey ; Dieu me prive aujourd'hui de toi, mais il te rendra demain à la patrie. » En effet Constantin, après quelques années de captivité, réussit à s'échapper de Constantinople, et reparut dans le Magne au moment même où éclatait la guerre de l'Indépendance. (...) En sa qualité de bey, Pierre Mavromichalis prélevait certains droits sur les navires et les marchandises qui entraient dans les ports du Magne, ou qui en sortaient, ainsi que sur les transactions commerciales des Maïnotes (...) Pétro-Bey, débarrassé de tous ses rivaux, très populaire dans tout le Magne, put à bon droit se regarder comme le fondateur de sa dynastie, et décora son fils aîné du titre de *beyzadé*, c'est-à-dire fils du bey, héritier présomptif ; mais l'affranchissement de la Grèce allait renverser cette espérance. Pétro-bey n'en fut pas moins le premier à lever l'étendard de l'insurrection (1821), conjointement avec le célèbre Colocotronis.

Pendant tout le temps de la lutte nationale, les Mavromichalis montrèrent un courage héroïque ; quarante-neuf d'entre eux, fils, frères, neveux ou cousins de Pétro-bey, tombèrent glorieusement les armes à la main, dans cette attitude tragique qui fut de tout temps particulière aux héros grecs. Il est à remarquer en effet que, depuis Marathon et les Thermopyles, tout Grec, capitaine, archonte ou simple klephte, qu'une balle vient frapper derrière quelque rocher, meurt d'une façon fière et superbe, avec un mot à l'adresse de la postérité, et convaincu que le monde a les yeux sur lui et va retentir du bruit de son trépas. Le *beyzadé*, par exemple, le plus beau des Grecs au dire de tous ceux qui l'ont connu, ayant été surpris dans un moulin à vent à Karystos en Eubée, et restant seul survivant de sa troupe après une magnifique défense, monte sur le toit de cette mesure, fait signe aux assaillants de cesser le feu, et se passe son sabre au travers du corps en s'écriant : « Chiens de Turcs, vous n'aurez pas en vie le fils de Pétro-bey ! » Un autre fils du bey, Kyriakoulis, que les conteurs populaires ne nomment jamais sans rappeler ses étonnantes moustaches, frêta un navire et conduisit plusieurs centaines de Maïnotes au secours de Souli. Après la fatale bataille de Péta, il fut refoulé jusque sur les bords du golfe d'Ambracie à Phanari, près de Parga. Il se défendit plusieurs jours, retranché dans les maisons du village. A la fin, criblé de blessures et se sentant mourir, il distribua ses armes à ses compagnons, et confia sa ceinture à son *protopallikare* ou écuyer, en lui recommandant de la rapporter dans le Magne pour la suspendre dans la demeure de ses pères. Avant de rendre le dernier soupir, il donna l'ordre à ses soldats de lui trancher la tête pour ne pas la laisser entre les mains des Turcs ; mais on n'eut pas à exaucer ce vœu, digne d'un Spartiate : les Turcs furent détournés par l'approche de Marc Botzaris ; trente Maïnotes, derniers débris de cette valeureuse troupe, rapportèrent à Vitulo la dépouille mortelle de leur chef. A la suite de cent autres traits de ce genre, les Mavromichalis acquirent, pendant les guerres de l'Indépendance, une célébrité que ne leur aurait sans doute pas valu l'exercice du pouvoir dans leur obscure et sauvage principauté du Magne. Pétro-bey fut tour à tour généralissime, président du congrès d'Astros, chef du pouvoir exécutif. Son nom apparaît au premier rang sur tous les champs de bataille et dans toutes les assemblées ; mais, une fois la Grèce pacifiée, les rêves ambitieux que les Mavromichalis avaient caressés dans l'ombre pendant deux siècles, et qu'ils avaient enfin réalisés après tant d'années de patience et d'efforts, furent détruits par l'émancipation même de la patrie. Le Magne devenait une simple province du nouvel état, et Pétro-bey n'était plus le *roi du Magne* que dans les récits héroïques et des chants populaires. On sait quel rôle jouèrent les Mavromichalis sous la présidence du comte Capodistrias, qui tomba victime des rancunes de leur ambition irritée.

Pendant tout le reste de sa vie, Pétro-bey ne cessa de se regarder comme un souverain dépossédé et d'attendre une occasion de manifester hautement ses prétentions. Il fut néanmoins créé sénateur, ainsi que son fils le général Anastase. Son dernier fils, le colonel Démétrios, figura parmi les aides de camp du roi Othon. L'influence de cette antique et puissante maison, dont les annales offrent un sombre mélange d'héroïsme et de barbarie, de vertus patriotiques et de crimes, a survécu dans le Magne à tous les événements, et c'est encore un de ses membres qui représente aujourd'hui cette province à l'assemblée nationale d'Athènes. »

A ces pages d'une belle envolée romantique, rédigées à partir des légendes populaires et de récits de batailles, on peut ajouter une autre citation, prise dans le témoignage d'un philhellène français, qui connut personnellement les héros du drame auquel il

assista, drame digne de l'Iliade provoqué par la vendetta instaurée entre deux des plus grandes familles des débuts de l'État Grec. Eugène Yéméniz y fait à peine allusion ; le général Pellion, auteur du fragment qui suit, le raconte dans ses détails, et ne cache pas l'hostilité éprouvée par la politique française envers tout ce qui touchait à la politique russe en Grèce, et à celui qui passait pour son représentant, Capodistria (4) :

« Bientôt une horrible et sanglante catastrophe, la fin tragique du malheureux Capodistria, ouvrira à la Grèce une plus vaste arène de spoliations, d'intrigues et d'anarchie.

Il a déjà fait mention de la famille Mavromichalis, du Magne, et des motifs de mésintelligence existant entre elle et le président. Le mode de gouvernement de ce dernier était devenu le principe de la ruine de cette puissante et ancienne famille. De là naquirent les intrigues de la vanité et de l'intérêt blessés contre un ordre de choses qui tendait à tout niveler. Ces hommes ne voyaient dans cette liberté sans garantie, qu'un leurre offert par l'ambition d'une famille qui, sans avoir combattu pour la Grèce, venait hériter de la révolution et recevoir le prix du sang des glorieuses victimes de l'indépendance.

Dans l'origine, les Mavromichalis, à l'exemple de Pietro-bey, chef de leur maison, s'étaient, ainsi que les autres chefs militaires et les primats, soumis aveuglément au gouvernement. Comme eux, ils persistèrent dans cette soumission, malgré les premières déceptions qu'ils eurent à supporter. Tant qu'ils supposèrent que le président n'agissait que dans l'intérêt de la Grèce, le patriotisme fit taire chez eux l'intérêt personnel ; lorsqu'ils virent que leurs sacrifices servaient à l'élévation d'une famille corfiote, ils jetèrent un regard amer sur leur propre position, sur la misère qui était le prix de la perte d'un si grand nombre des leurs, morts glorieusement pour la liberté de la Grèce. La conduite du président était loin, en même temps, de leur faire oublier ces sacrifices ; il les avait placés en première ligne parmi les familles qui lui portaient ombrage. Les Mavromichalis avaient plusieurs titres à cette distinction : ils jouissaient d'une grande et ancienne influence sur la population belliqueuse du Magne, et s'étaient toujours montrés dévoués à la France. S'apercevant qu'il ne pouvait les gagner, Capodistria résolut de les perdre. Bientôt la mésintelligence éclata. Les Mavromichalis furent les premiers à fomenter une opposition contre le gouvernement, et cherchèrent à entraver sa marche par de sourdes menées. Sous divers prétextes, la tranquillité du Magne fut troublée, et dans la province de Limeni, qu'ils habitaient, des droits de douane et divers revenus publics furent perçus par eux, comme étant leur propriété depuis un temps immémorial. Il paraît que le président avait, à différentes reprises et à titre de compensation, fourni des fonds pour subvenir aux besoins de cette famille, que le système administratif ruinait en la privant des revenus qui étaient pour elle une sorte d'apanage ; mais ces secours éventuels ayant cessé, les Mavromichalis se trouvèrent dans un état voisin de la pauvreté, et crurent alors ne pas devoir renoncer à ce qu'ils considéraient comme leur propriété.

Le président, de son côté, voulant donner de l'unité à son gouvernement, ne pouvait laisser le Magne en dehors du droit commun ; il ne pouvait non plus disposer de sommes assez fortes pour dédommager tous les intérêts lésés par le nouvel ordre de choses. Toutefois, peut-être aurait-il dû concéder des biens nationaux (5) à la famille des beys du Magne, jusqu'à l'arrivée du souverain, sauf à laisser à ce dernier le soin de régler la position de cette famille. Cette mesure eût été politique, d'ailleurs, en ce sens que des intérêts nouveaux eussent, peu à peu et sans secousse, éloigné les Mavromichalis des populations sur lesquelles s'étendait leur ascendant. Sans doute ces moyens ne parurent pas assez efficaces ou assez prompts au président, puisqu'il leur en préféra de plus rigoureux. Il chercha à combattre l'influence des Mavromichalis dans le Magne, en s'opposant contre eux un parti à la tête duquel était la famille Murzinos. Il existait entre ces deux maisons une rivalité héréditaire qui souvent s'était traduite en actes sanglants. Les Murzinos pouvaient d'autant plus efficacement être opposés aux Mavromichalis, que ces derniers étaient divisés. Pierakos Mavromichalis, neveu de Pietro-Bey, avait été grièvement blessé d'un coup de pistolet par son cousin Katzako, fils de Hadgi-Djani, dans un accès de jalousie. Pierakos, gagné par le président, abandonna, ainsi que ses frères, le parti de sa propre famille, dont il devint, dès lors, un des ennemis les plus acharnés.

Pendant que de sourdes menées avaient lieu dans le Magne contre le gouvernement, Pietro-bey, qui les dirigeait, était à Nauplie en qualité de sénateur. Son fils Georgaki Mavromichalis, dit *Beyzadé* (fils de bey), était à Argos et semblait ne pas s'occuper de politique. Aux fêtes de Pâques de l'année 1830, Djani et Anastase Mavromichalis, frères de Pietro-bey, et quelques autres membres de la famille, excitèrent les habitants de Tzinova à se révolter.



Georges Mavromichali, le meurtrier de Capodistria.

L'amiral Ricord et le comte Augustin Capodistrias se portèrent dans le golfe de Coron avec la frégate l'*Hellas*, et trouvèrent les insurgés du Magne prêts à combattre. Le vieux Murzinos venait de mourir ; cette famille se trouvait alors sans chef en âge de prendre de l'ascendant, et le gouvernement avait perdu l'un de ses principaux moyens de contrebalancer l'influence des Mavromichalis. Instruit par l'expérience, le président changea de plan de conduite, et eut recours aux négociations pour attirer à Nauplie tous les Mavromichalis qui étaient encore dans leurs montagnes ; une foule de personnes furent employées à ces pourparlers ; toutes échouèrent, par la méfiance de Djani Mavromichalis, dit *Hadji* et connu aussi sous le nom de *roi de Sparte*. Enfin, connaissant l'attachement que Djani portait à son neveu Georgaki, le président fit appeler ce dernier ; après l'avoir gagné par cette séduction de langage à laquelle il était vraiment difficile de résister, et lui avoir fait solennellement les promesses les plus flatteuses, il l'envoya à Limeni pour engager Djani et les autres membres de sa famille à venir à Nauplie traiter de la pacification du Magne. Georgaki y réussit ; mais à peine arrivé dans cette ville, Djani fut jeté dans les cachots du Palamède, comme coupable d'avoir tué un homme dans un de ses voyages ; il y resta dix-huit mois sans être jugé, ce qui sembla prouver que cette accusation n'était qu'un prétexte pour s'emparer de sa personne. Tous les autres Mavromichalis furent arrêtés en même temps que Djani, et mis en surveillance dans la capitale ou à Argos. Un seul était resté malade à Limeni, avec la vieille mère de Pietro-bey, femme de quatre-vingt-six ans, d'un esprit remarquable et d'un caractère plein de dignité.

Pendant que ces mesures s'exécutaient à Nauplie, des Maïnotes gagnés par le gouvernement appuyaient une expédition de Cornelius, gouverneur civil de Calamata, sur Limeni ; mais Hélias Mavromichalis, dit *Katzako*, fils de Djani (6), qui était parvenu à s'échapper d'Argos par une nuit obscure, arriva au moment où le gouverneur débarquait à Limeni. Aussitôt le bruit se répandit que le président avait fait assassiner la famille des beys ; des feux allumés sur les montagnes appelèrent les Maïnotes aux armes. Le combat s'engagea lorsque Constantin Mavromichalis, frère de Pietro, qui s'était aussi échappé de Nauplie, se présenta à ses compatriotes et leur ordonna de cesser le feu. Le calme se rétablit, et l'on fit savoir au gouverneur de Calamata qu'il n'avait plus rien à craindre et qu'on voulait négocier.

Alors se déroula une scène qui prouve combien ces peuplades ressentaient l'outrage qu'elles croyaient subir dans la personne de leurs chefs. Les guerriers apportaient à Constantin les armes précieuses conquises sur les Turcs, les femmes se dépouillaient de leurs bijoux, les pères de famille donnaient leurs provisions d'hiver, pour racheter Pietro-Bey et Djani Mavromichalis. Le cercle de guerre se forma ensuite et l'on y jura que cinq mille Spartiates iraient les chercher à Nauplie, si, sous huit jours, ils

(4) Général Pellion, *La Grèce et les Capodistria pendant l'occupation française de 1828 à 1834*, Paris 1855, p. 236-251.

(5) Les biens nationaux étaient les biens appartenant aux Turcs qui avaient quitté la Grèce depuis la guerre, et qui étaient distribués aux commandants militaires grecs et à leurs familles.

(6) Jeune chef de vingt-cinq ans, remarquable par la grâce et la beauté de sa personne, et qui, dès son enfance, avait combattu les Turcs avec une grande bravoure. On le verra figurer de nouveau dans la guerre civile.

n'étaient rendus à Limeni. Mais la conservation de ces otages importait trop au gouvernement pour qu'il s'en dessaisît facilement. La guerre civile commença donc dans le gouvernement de Sparte. Constantin Mavromichalis fut nommé polémarque, ou commandant des forces militaires.

Cependant, Pietro-bey demandait au président à retourner dans le Magne, en lui promettant d'apaiser les troubles. Cette permission lui ayant été constamment refusée, il échappa à la surveillance de la police, et s'embarqua sur un brick de commerce qui se rendait en Angleterre et qui le débarqua à Zante. Là, il nolisait un petit bâtiment pour se rendre à Limeni; mais, jeté par la tempête à Katokolo, les autorités l'arrêtèrent. Reconduit à Nauplie, ce vieillard fut jeté dans une prison du fort d'Ich-Kalé, en attendant qu'il fût jugé. Tous les Mavromichalis furent compris dans l'acte d'accusation, comme coupables de haute trahison. Le président voulait bannir cette famille, et il n'attendait que le moment où il se serait saisi de ceux de ses membres qui se maintenaient dans le Magne.

A la nouvelle de l'emprisonnement de Pietro-bey, son frère Constantin, dans l'espoir de le sauver, entra en négociation avec le président. Celui-ci l'engagea à se rendre à Nauplie, lui donnant sa parole de respecter sa liberté, et lui disant que c'était le seul moyen d'entrer en arrangement et de témoigner de ses bonnes intentions. Constantin, sur la foi de cette promesse, quitta le Magne; mais à peine fut-il arrivé, qu'on s'assura de sa personne et qu'on le tint sous la plus étroite surveillance. Il avait, ainsi que son neveu Georgaki, la ville de Nauplie pour prison, et deux agents de police ne devaient jamais le perdre de vue.

Il n'y avait que Katzako Mavromichalis, resté dans le Magne avec son aïeule (7), qui pût résister au gouvernement. Il demanda des secours à Hydra. Les troupes françaises contenaient les Maïnotes dans leurs montagnes. Les embarras du gouvernement forcèrent Capodistrias à ajourner ses projets à l'égard des Mavromichalis; mais ses actes prenant chaque jour un caractère de rigueur dont il s'était abstenu jusqu'alors, la vénérable mère de Pietro-bey s'en inquiéta, fit des démarches pour qu'on lui rendît ses enfants, promettant en leur nom la plus entière soumission au président et la pacification du Magne. L'amiral Ricord, qui se trouvait dans les parages de Limeni, touché du tableau que cette malheureuse mère lui fit des malheurs d'une famille autrefois si puissante et alors réduite presque à la misère, lui promit d'interposer ses bons offices. A son arrivée à Nauplie, il en parla à Capodistrias et obtint que Pietro-bey sortirait de prison pour venir dîner à son bord; là, les affaires s'arrangèrent à la satisfaction de chacun. Pietro, joyeux de recouvrer bientôt sa liberté, demanda à l'amiral Ricord qu'on lui permit de coucher cette nuit-là chez son frère Constantin et son fils Georgaki, qui étaient, comme il a été dit, en surveillance à Nauplie. L'amiral, d'après ce qui s'était passé, trouva cette demande naturelle et consentit à la transmettre au président; il ne doutait pas qu'elle ne fût accordée. Mais déjà les bonnes dispositions de celui-ci étaient changées; il démentit les promesses qui venaient d'être faites en son nom, et donna l'ordre que le chef maïnote fût reconduit immédiatement en prison.

Pietro-bey, qui attendait à la porte, furieux de cette nouvelle injure et se croyant joué, exhala son ressentiment par les plus violentes imprécations et par des menaces de vengeance contre le persécuteur de sa famille.

C'est ainsi qu'échouèrent les démarches conciliatrices de l'amiral Ricord. Les suites devaient en être funestes. Cette scène eut lieu le 6 octobre. Le lendemain, Constantin et Georgaki se placèrent dans une maison de la ville d'où l'on apercevait les fenêtres de la prison de Pietro-bey, et eurent avec lui une assez longue conversation par signes. Le 9, à six heures du matin, le malheureux Capodistrias fut assassiné par eux à la porte de l'église de Saint-Spiridion, où il se rendait, selon son usage, pour entendre la messe. Il mourut sur place, sans articuler une parole.

Ils s'étaient placés de chaque côté de la porte assez étroite de l'église, l'un vis-à-vis de l'autre, de manière que ceux qui voulaient entrer devaient passer entre eux. De l'autre côté de la rue, qui a peu de largeur, étaient les deux soldats de police chargés de les surveiller. Le président n'était accompagné que de deux domestiques; il parut surpris en voyant les Mavromichalis; il hésita un moment, appela même Rhodius, devant la maison duquel il se trouvait, et se porta en avant pour entrer. Lorsqu'il fut engagé dans la porte, les deux assassins lui barrèrent le passage, et le frappèrent en même temps d'un coup de pistolet derrière la tête et d'un coup de poignard dans le ventre.

Constantin, blessé d'abord d'un coup de pistolet par un des domestiques qui accompagnaient Capodistrias, fut ensuite achevé dans une petite maison située auprès d'Ich-Kalé, et où il était parvenu à se réfugier. Traîné sur la place du Platane, il y resta jusqu'à quatre heures du soir, nu, sanglant, exposé aux insultes de la populace, qui bientôt promena son cadavre dans les rues et l'alla jeter à la mer.

Georgaki, suivi par les deux palicars de la police témoins de ce crime, s'était sauvé dans la maison d'un officier grec nommé Valiano; il en ferma la porte, comme s'il eût voulu s'y défendre; mais entendant déjà les clameurs du peuple, il changea de projet, escalada un mur de séparation, se trouva dans le jardin du résident de France, et se précipita dans l'hôtel en s'écriant d'une voix fort émue qu'il se mettait sous la protection française, qu'il voulait être jugé par une assemblée nationale, et non massacré par les séides du gouvernement. M. le baron Rouen fut alors dans



Démètre Mavromichali (1804-1879).
(Athènes, Coll. All. Al. C. Argyropoulo)

une position très délicate. Il était aussi éloigné de vouloir soustraire un coupable à l'action des lois, que de livrer à une populace furieuse un homme qui pouvait être innocent; il ne démentit point, dans cette circonstance pénible, la loyauté de son caractère, et répondit avec fermeté à la foule qui entourait son hôtel, que puisque Georgaki s'était réfugié sous le pavillon français, il ne pouvait, malgré l'énormité du crime dont il était accusé, que le remettre à l'autorité légalement constituée qui le réclamait.

Il est à remarquer que les pistolets que Georgaki portait à sa ceinture étaient chargés et ne paraissaient point avoir fait feu; ses manchettes et sa fustanelle blanche n'avaient aucune souillure ni aucune tache de sang. Cela fit supposer aux personnes qui étaient présentes qu'il pouvait n'avoir pas pris une part active à l'assassinat. Il fut donc gardé dans une chambre basse de l'hôtel. Dans l'après-midi, le nouveau gouvernement institué par le sénat réclama le prévenu, pour le mettre entre les mains de l'autorité qui devait instruire l'affaire. Georgaki protestait contre cette mesure, et répétait qu'il ne devait être jugé que par une assemblée nationale, qu'on pouvait bien livrer à des meurtriers un homme innocent, mais que c'était souiller l'honneur du pavillon français. Son exaspération était extrême; on répugnait à employer la violence à son égard. Enfin, à force de raisonnements, on finit par lui faire comprendre qu'il s'agissait de le juger d'une manière légale, que l'Europe entière connaîtrait de cette affaire, et qu'il était plus exposé dans une maison dont la populace menaçait les portes, que dans la forteresse où il serait détenu. Alors, il demanda à être accompagné jusqu'à la prison par un des officiers français présents à cette scène. Le général Gérard et le baron Rouen prièrent le colonel Pellion de lui rendre ce service; il y consentit, aussi bien dans l'intérêt de la justice que dans celui de l'humanité; il marcha à la droite de Georgaki, et le colonel Almeida, commandant de Nauplie, à sa gauche. Ils traversèrent ainsi, jusqu'au lieu de l'embarquement, une populace furieuse et armée.

Ce tragique événement jeta la ville dans la consternation. Les troupes prirent les armes, et les habitants formèrent une espèce de garde nationale. Les nombreux agents du gouvernement et les partisans du président, aussitôt qu'ils furent revenus de leur stupeur, avaient couru aux armes et cherchaient des victimes. Dans ce moment critique, le prince C. Caradja, membre de l'opposition et connu par son patriotisme, étant imprudemment sorti de chez lui, fut assailli d'un coup de pistolet qui ne l'atteignit pas, traîné en prison et enfermé près du cadavre de Constantin Mavromichalis. Il dut son salut à l'intervention vigoureuse de l'un de ses amis, qui l'arracha à ces hommes exaspérés et l'embarqua sur un bâtiment de guerre.

Pendant que l'on prenait les premières dispositions afin de pourvoir à l'interrègne, les résidents de France et d'Angleterre firent venir à terre des marins de leur nation, pour garder leurs hôtels; celui de Russie crut cette précaution inutile pour lui.

Georgaki Mavromichalis fut transporté d'abord au bourgi et ensuite dans les cachots d'Ich-Kalé. Lorsqu'il apprit qu'il serait jugé par un conseil de guerre, il déclina cette juridiction, parce qu'il était revêtu du grade de général dans l'armée grecque, qu'il avait été membre du gouvernement national, et enfin parce qu'il s'agissait d'un crime du ressort d'une haute cour de justice; mais on passa outre. Après une instruction précipitée, dans laquelle l'esprit de parti agit à ce point qu'il ne fut pas même

(7) Germanos, frère de Katzako, était encore enfant, et Démétrios Mavromichalis, dernier fils de Pietro-bey, faisait ses études à Paris.



Le mariage de Pierre Mavromichali et d'Euphrosyne Soutzo, célébré par le métropolite d'Athènes en 1847.
(Cliché communiqué par M^{me} Georges Embirico, d'après le tableau se trouvant dans la collection Mavromichali, à Athènes.)

A défaut d'avoir pu saisir la ressemblance des personnages, le peintre a rendu avec fidélité la disposition de cette cérémonie où l'on voit le vieux « roi du Magne », Pétro bey, oncle du marié, et Roxandre Soutzo, mère de la mariée, tenir les couronnes pendant que le métropolite dispense sa bénédiction. La famille du marié est vêtue du costume national grec, celle de la mariée, au contraire, est habillée à l'occidentale. Ce mariage faisait

partie des alliances unissant les grandes – et récentes – familles de la Guerre de l'Indépendance à la « vieille aristocratie » du Phanar. Malgré leur grande influence politique, les Mavromichali n'étaient pas riches. Au contraire, la dot de la jeune épouse, dont on parla beaucoup à l'époque, était composée de plusieurs grands domaines en Roumanie et de bijoux d'un grand prix.

permis au prévenu de voir son avocat sans témoins, un conseil de guerre, composé d'hommes choisis, fut assemblé, se déclara compétent et condamna Georgaki à être fusillé. Ce jugement fut confirmé par un conseil de révision, et l'exécution eut lieu le 22 octobre au matin, sur les glacis de la place. Le vieux Mavromichalis, de la fenêtre de sa prison, fut témoin de la mort de son fils.

La mort de Capodistrias laissa la Grèce plongée dans la guerre civile, n'ayant que des institutions ébauchées, une administration en désordre, des troupes peu nombreuses et à moitié désorganisées. Le trésor était vide, malgré tous les impôts qui avaient été frappés sur le peuple. Pour compléter ce tableau, Capodistrias laissait à la Grèce le triste héritage de la personne du comte Augustin, qui s'apprêtait à faire de la dépouille sanglante de son malheureux frère un brandon de discorde.

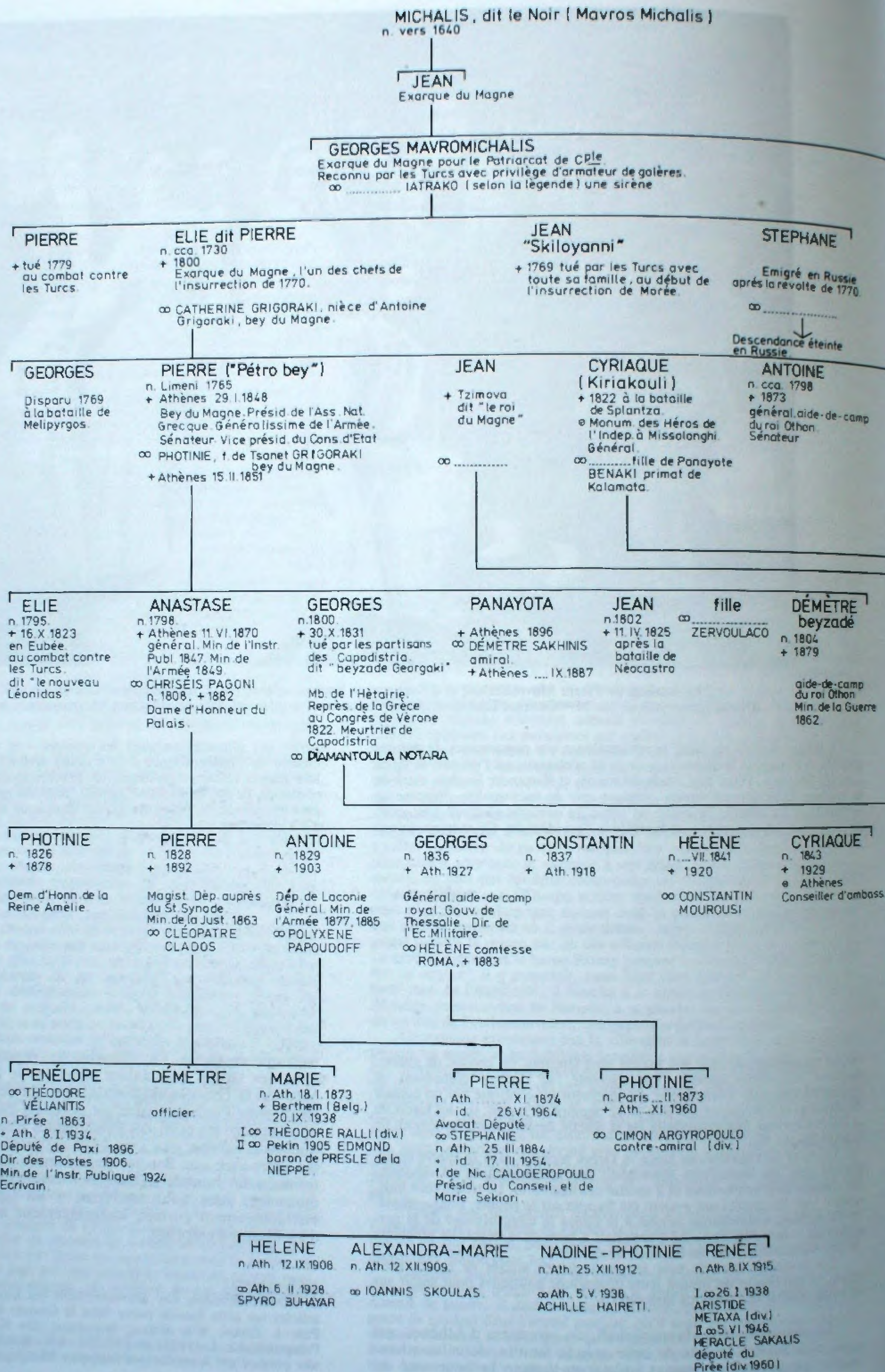
Les honnêtes gens de tous les partis furent attérés de cet horrible crime, et oublièrent un instant leurs dissensions politiques pour gémir sur ce triste résultat des passions humaines. »

Le mausolée des Mavromichali, au cimetière d'Athènes, est orné d'un blason sculpté de cette grande famille, dont les adversaires craignirent un instant qu'elle ne ceigne la couronne du

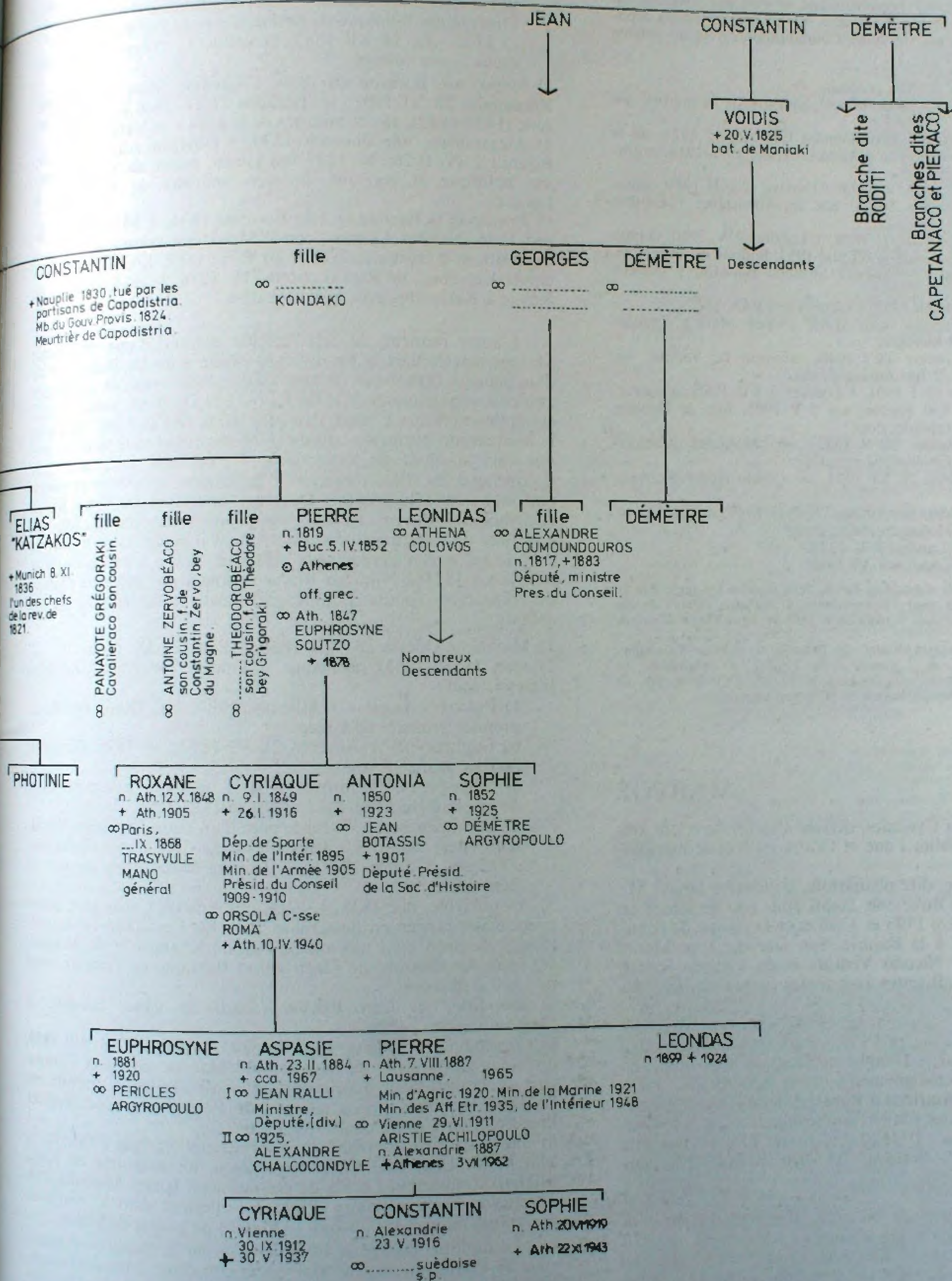
royaume de Grèce. Or, l'héraldique, depuis le Moyen Age et les dynasties latines qui avaient régné sur le Péloponnèse, avait disparu de la Grèce continentale ; les Mavromichali, au temps des luttes pour l'indépendance, ne portaient pas de blason. Le blason du mausolée est celui des Principautés Roumaines, où les Mavromichali n'allèrent que vers 1850 à l'occasion du mariage de l'un des leurs avec une Soutzo, de la famille jadis régnante. Le blason roumain fut ramené à Athènes à cette occasion et apposé sur le mausolée, ainsi qu'il convenait à un lignage quasi souverain. Héraldiquement correct, historiquement inapproprié, il s'agit là d'un blason d'emprunt.

Bibliographie :

C. MAVROMICHALIS, *Les Mavromichalis* (en français), Athènes 1936 ; les articles sur cette famille parus dans la Grande Encyclopédie Hellénique ; Pan. I. ZEPOS, *Mia aítēsis anairésws tōn Kapodistriachōn chrōnōn*, Peloponisiaka, I. (1956) p. 197-237. S.V. KOUGEA, *Ἡ Διαθήκη τοῦ ἐκ τῶν φονεῶν τοῦ Καποδίστρια Γεωργίου Μαυρομιχάλη* id. p. 347-377.



MAVROMICHALIS



Note sur les familles COUMOUNDOUROS et EMBIRICO

Une erreur commise par certains généalogistes a laissé croire que la descendance du grand homme d'état Alexandre Coumoundouros – sous le premier ministère duquel la Thrace fut rattachée à la Grèce – était issue du premier mariage de celui-ci avec une Mavromichali. Or, cette épouse mourut si jeune que le souvenir de son prénom même ne s'est pas conservé. En fait, ce fut de sa deuxième épouse, Euthymie, fille de Georgo Péroti député et de Hélène Dikéos (*), qu'Alexandre Coumoundouros eut les enfants suivants :

- I. Constantin, né Kalamata, † 1924, général.
- II. Spyro, né Athènes 1858, † 1924, député, ministre de la marine. ∞ Pénélope Photiadès, s.p.
- III. Olga, née 1874, † 1928, ∞ Epaminondas Embiricos † 1924, de la famille d'armateurs originaire de l'île d'Andros, député 1892-1914, ministre de la Marine 1908, dont :
 - a) Constantin, né Athènes 5 IV 1895, † Genève 12 XII 1980, armateur, député, ∞ Dorothea Sagan, née en Allemagne, † Genève 3 I 1981.
 - b) Alexandre, né Athènes 26 IV 1898, † Londres 9 V 1980, député de Messénie, Gouverneur-général d'Épire 1933, homme de lettres, ∞ San Sebastian (Espagne) 15 IX 1927 Suzanne Bourdin, † Genève 11 IX 1945, dont :
 - 1) Epaminondas, né en 1928, † Genève le 13 IX 1962.
 - 2) Marie-Bertrande, ∞ Cap d'Ail (Alpes Marit.), France, 3 IX 1958 Michel Maroger.
 - 3) Philippe, né Genève 19 I 1940, directeur de Société, ∞ Londres 25 XI 1972 Jini Adrianopulo.
- c) Georges, né Athènes 12 I 1901, † Londres 9 VII 1980, armateur, député, ∞ Athènes 1930 Sophie, née 5 V 1905, fille de Georges Douma et d'Irène Argyropoulo, dont :
 - 1) Olga, née Athènes 28 V 1932, ∞ Montréal (Canada) 16 XI 1953 John Goulondris, armateur.
 - 2) Irène, née Athènes 26 XI 1934, ∞ Comte André Skarbeck-Borowski.
 - 3) Epaminondas-Jean, né Athènes 15 VII 1943, armateur, ∞ Londres 19 III 1977 Angela Pittas, dont :
 - Georges, né Londres 8 V 1978.
 - Nicolas, né Londres 9 VI 1980.

(*) Georgo Péroti était le fils d'Antonios Péroti, délégué de la Messénie à la 1^{re} Armée de la Grèce, combattant pour l'Indépendance. Il eut cinq enfants de son mariage avec Hélène Dikéos, qui était la nièce de Papaliéssa, autre chef militaire de la Révolution :

- 1) Euthymie, ∞ Alexandre Coumoundouros ; 2) Théonie, ∞ Nicolas Varviziotti, député de Sparte ; 3) Calirhoé, ∞ ... Papalexis, de Tryfilia ; 4) Aristomène, ∞ Chariclée, fille du général Papatsoni, aide-de-camp du roi Othon ; 5) Clémence, ∞ ... Missirlis, député de Pylos. (Communication de M. Ernest Secrétan).

MAVROS

Famille originaire des Cyclades, divisée à la fin du XVIII^e siècle en deux branches, établies l'une et l'autre en Russie méridionale.

La branche principale, dite phanariote, remonte à Ianaki M., marchand à Odessa et en Bukovine, établi pour peu de temps en Moldavie où il est cité entre 1793 et 1796 avec la charge de *caminar* qui lui donnait droit à la boyarie. Son mariage avec Marie, † 1840, fille du *postelnic* Nicolas Ventura et de Victoria Soutzo lui procura des parentés influentes avec toutes les grandes familles phanariotes.

Son fils Nicolas, né au Phanar 1781, † Bucarest 1868, conseiller de collège en Russie en 1836, anobli, inspecteur général des quarantaines russes sur le Danube de 1830 à 1851, donc responsable des services de renseignements russes dans les Principautés Roumaines, consul d'Autriche à Bucarest depuis 1840, numismate averti et initiateur des fouilles archéologiques en Valachie, dit le général Mavros, ∞ : I) 1820 Pulchérie, fille de Démètre Ghica, grand ban de Craïova, et II) Sévastie Soutzo, † 16 XI 1866, dont :

du 1^{er} mariage :

- 1) Hélène, † Serbesti (distr. de Neamtz, Roumanie) 1870, ∞ Alexandre Cantacuzène, aga et grand vornic en Moldavie.
- 2) Démètre, né Bucarest 7 XI 1820, † Tarnovo (Russie) 12 VII 1896, général russe, reçut les titres de comte de l'empereur d'Autriche (diplôme du 21 II 1876) et de l'empereur de Russie (ukaze du 1 X 1876), ∞ Varsovie 28 I 1852 Catherine, fille du comte Jean Szimonicz, général russe, ministre plénip. du tsar à Téhéran, commandant militaire de Varsovie, dont :

- a) Marie, née Varsovie 14 XI 1853, ∞ Simon Borissovitch Ekse, général russe.
- b) Nina, née 1856, ∞ ... Sliziev.
- c) Alexandrine, née 24 I 1861, ∞ Wladimir Tchepelevski, gouverneur de Vilna, du 2^e mariage :
- d) Nicolas, né Varsovie 14 XII 1862, ∞ Roumanie, Adèle, fille d'Alexandre Romalo, magistrat, ministre des Cultes et de l'Instruction Publique en Roumanie, et de Zoé Rallet.
- e) Eliza, née 14 XII 1862, (jumelle), ∞ Nicolas comte Szimonicz, son cousin.

- 3) Marie, née Bucarest en 1829, † Calinesti (distr. de Prahova, Roumanie) 28 XI 1902, ∞ Bucarest 17 IV 1846 Ioan Cantacuzène (1823-1882), aga et ministre de la justice en Valachie.
- 4) Alexandrine, née Bucarest 1830, † Ghergani (distr. de Ilfov, Roum.) 2 IV 1926, ∞ 1847 Ion Ghica, prince de Samos, homme politique et écrivain roumain, ministre de Roumanie à Londres.
- 5) Prascovie (« Pauline »), née Bucarest 1834, † 1912, ∞ Bucarest 1856, Nicolas Akimov, comte Moukhine, consul de Russie à Beyrouth et Constantinople, et II) Paris 1862, Ernest Pavlovitch comte Kotzebue, né Riga (Lettonie) IV 1838, † 1914, ministre de Russie à Karlsruhe, puis à Washington.

L'autre branche de cette famille descend d'une demoiselle Mavros mariée vers la fin du XVIII^e siècle à un De Biazzi, rejeton d'un lignage catholique de très vieille, mais aussi de très petite noblesse vénitienne de l'île de Paros. Les De Biazzi, jadis, avaient été apparentés aux Crispo, dynastes latins de l'archipel, qui, sous la domination ottomane, subsistèrent, déchus et sans moyens, jusque vers le début du XVIII^e siècle. Ce fut sans doute vers cette époque que les Biazzi passèrent à la religion orthodoxe et écrivirent leur nom à la grecque, De Viazzi. Spyridion De Viazzi, fils de la demoiselle Mavros, ajouta à son propre nom celui des Mavros, à la suite d'un héritage conditionné dont il bénéficia de la part de l'un de ses oncles décédé sans postérité. Affilié à l'Hétairie, il se réfugia en 1821 à Nijni en Russie, y fonda une prospère maison de commerce, épousa Euphrosyne Basili et fut le père de six enfants :

- 1) Michel né Odessa 25 VIII 1828, † Paris 29 IX 1866.
- 2) Jean (1830-1865), armateur à Odessa, ∞ Anna Dimitrios Inglessi, dont :
 - a) Pulchérie-Lucie, † Athènes 1926, ∞ Dimitrios Ralli, premier ministre de Grèce.
 - b) Euphrosyne, † Athènes 29 VI 1877, ∞ 1876 Dimitrios Soutzo, maire d'Athènes.
 - c) Calliope, ∞ Dimitrios Rhazis, ministre plénipotentiaire de Grèce à Bucarest 1881 et Rome 1882-1885.
 - d) Dimitrios, ∞ ... Il fut le père d'un autre Dimitrios, fondateur des Sociétés Russo-Romaine et Russo-Hellénique d'Odessa, † après 1918, ∞ Tamara Mutafoğlu, grecque de Bessarabie.
- 3) Alexandrine, née 1831, † 1911, ∞ Aristide Casso, grec, grand propriétaire terrien en Bessarabie. Leur fils Lev (1865-1914), professeur de droit civil aux universités de Kharkov et de Moscou, écrivain, fut ministre de l'Instruction Publique de l'empire russe de 1910 à sa mort.
- 4) une fille, ∞ Jean Psichari, natif de Chio, banquier à Constantinople.
- 5) Constantin, né Odessa 16 XII 1834, † Marseille 14 VIII 1859, directeur à Marseille de la « Banque Mavros, neveu et Compagnie », établissement peu important, mais par lequel transitèrent en 1854 les fonds russes envoyés de Pétersbourg pour financer l'insurrection d'Épire contre les Turcs.
- 6) une autre fille, mariée à un commerçant français d'Odessa, ... Marchand. Leur fille Catherine épousa un magistrat de Kiev, Mikhaïl Zolotariov. Le fils de ces derniers, Ignaty Mikhaïlovitch Zolotariov, sous-secrétaire d'État à l'Intérieur dans le ministère Stolypine, mourut fusillé vers 1920 dans un goulag de Sibérie.

Le diplôme délivré le 30 avril 1876 par la chancellerie impériale de Vienne au général Mavros lui concédait le blason suivant, qui fut aussi introduit dans l'Armorial Général de l'Empire Russe, tome XIII p. 14 :

Écartelé et surtout : au 1^{er} de sable à l'étoile à 6 rais d'or ; aux 2^e et 3^e de gueules à la croix d'argent ; au 4^e d'or à une roue à 8 rais, de sable. Sur le tout : coupé d'or et de sable à une aigle à 2

têtes, couronnées, de l'un à l'autre. Cimier : Une aigle de sable à deux têtes couronnées de sable, issante. Lambrequins : d'or et de sable - d'argent et de gueules. Supports un lion d'or à dextre, un dragon rampant, à senestre.

Bibliographie :

G.G. BEZVICONI, *Boierimea Moldovei dintre Prut si Nistru*. (Les boyards de la Moldavie d'entre les rivières Prut et Dniester), II, Bucarest 1943 p. 196.
Jean PSICHARI, Ernest Renan. *Notes et Souvenirs*, Paris 1925 p. 270-272. Le blason est décrit par V.V. von RUMMEL, *La noblesse tirée de l'Empire de Russie*, p. 92 col. 184 ; la généalogie de la branche comtale est publiée par la série des *Gräfliche Häuser* de l'Almanach de Gotha, 1898 p. 650.

MAYPOΓENHΣ

MAVROYENI, MAVROGHENY

Ignorant que la noblesse de Venise tenait scrupuleusement depuis plusieurs siècles l'état détaillé de ses généalogies, des apologistes des Mavroyeni ont prétendu que cette famille descendait de Francesco Morosini, le grand capitaine mort à Nauplie en 1694 au cours de la guerre contre les Turcs. Mais, outre que la généalogie de l'illustre lignage des Morosini ignore tout d'une quelconque dérivation grecque, les Mavroyeni sont attestés dès la première moitié du XVIII^e siècle comme riches propriétaires dans les Cyclades, à Paros, Tinos, Mykonos.

Après 1744, agents consulaires de l'Autriche, ils s'établissent au Phanar en la personne de Stephane Mavroyeni, drogman de la flotte. Son neveu Nicolas M., intrigant redoutable, mais aussi chef militaire réputé, fut le seul chrétien auquel le sultan eut permis de commander une armée turque sans l'obliger à se convertir au mahométanisme. C'est lui qui négocia en 1766 l'autonomie du Magne en faisant passer cette région, avec les Cyclades, sous la protection de l'amiral pacha, et nomma le premier bey chrétien qui allait gouverner le Magne en attendant que les Mavromichalis ne s'en rendent maîtres.

Citons Madon M., « l'héroïne de la Nouvelle Hellade », qui, lors de la guerre de l'Indépendance, sacrifia sa dot pour équiper des navires. Proclamée leur « chef » par les habitants insurgés de l'île de Mykonos, elle prit une part glorieuse à plusieurs combats contre les Turcs, et reçut du premier gouvernement grec le titre de « lieutenant générale ».

Citons aussi Spyridion M. (1817-1902), le dernier des médecins phanariotes des derniers sultans, homme de science, l'un des fondateurs de la société savante du Syllogos Littéraire Grec de Constantinople.

Parmi les membres de cette famille établis en Roumanie, Pierre (1818-1887) économiste, jeta en tant que ministre des finances les bases de l'indépendance économique du jeune royaume dont il établit le crédit sur les places européennes.

- D'argent, au corbeau de sable la tête contournée à dextre tenant en son bec un rencontre d'or, sommé d'une croix de sable, accosté à senestre d'un soleil à seize rais d'or, et posé sur tertre de sinople. L'écu bordé d'une guirlande de laurier de sinople orlée et liée d'or, environné d'un cartouche d'azur à lambrequins d'or et d'argent, posé sur une épée d'argent et un sceptre d'or en sautoir, supporté par deux bustes de hérauts, têtes et bras de carnation revêtus de tuniques de sinople sonnantes des trompettes d'or, et soutenu par une tête de génie de carnation ailée d'or posant sur un lion ailé au repos aussi d'or. Le tout posé sur un manteau de gueules fourré d'hermine surmonté d'une couronne princière d'or fermée de gueules. »

Le blason que donne Rietstap dans son *Armorial Général* (d'or à un chevreuil rampant de sable, accosté de trois barbes du même), n'est pas attesté documentairement.

Bibliographie :

Théodore BLANCHARD, *Les Mavroyeni*, 2 vol. Paris 1909 et 1921.
Victor SLAVESCU, *Viata si opera lui Petre Mavrogheni*, Bucarest 1944.



Alexandre Mavroyeni
(1848-1929) prince de
Samos.

Épithaphe du docteur Spyridion Mavroyeni, à Thérapia sur le Bosphore.

1817 — 1902

ΚΥΔΙΣΤΟΥ ΣΠΥΡΙΔΩΝ ΑΒΔΟΥΛΧΑΜΙΔΕΩ ΘΑΡΙΣΤΗΝ ΙΗΤΡΟΝ
ΤΕ ΦΙΛΟΝ. ΜΑΥΡΟΓΕΝΗ ΓΕΝΕΘΛΗΝ, ΖΕΙΔΩΡΟΥ ΚΛΕΙΝΩΝ
ΔΑΚΙΗΣ ΕΞ ΗΓΕΜΟΝΗΩΝ, ΠΑΝΤΟΙΗΣ ΑΡΕΤΗΣ ΜΗΣΤΟΡΑ
ΠΑΣΙ ΦΙΛΟΝ ΒΕΖΕΙΡΗΝ ΓΕΓΑΤΑ ΓΕΡΟΝΤΑ ΔΕ Τ' ΟΘΜΑΝΙ-
ΔΩΝ ΑΡΧΗΣ ΩΝ ΠΡΑΠΙΔΩΝ ΕΙΝΕΚΑ ΚΑΙ ΣΟΦΙΗΣ ΟΣ ΓΕΝΟΣ
ΕΣΘΛΓ' ΑΓΥΡΙΝ Θ' ΙΕΡΗΝ ΜΑΛΑ ΠΟΛΛΑ ΕΟΡΓΕΝ ΟΡΘΟΔΟ-
ΚΟΝ ΠΑΤΕΡΩΝ ΠΙΣΤΙΝ ΑΓΑΖΟΜΕΝΟΣ, ΓΗΡΑΤ' ΕΙΝ ΠΥΜΑ-
ΤΩ ΘΝΗΤΟΝ ΔΕΜΑΣ ΕΚΠΡΟΛΙΠΟΝΤΑ ΤΗΛΕΦΑΗΣ ΑΙΘΗΡ
ΔΕΞΑΤΟ ΓΗΘΟΣΥΝΟΣ ΑΥΤΑΡ ΕΠΕΙ ΝΕΚΥΣ ΥΣΤΑΤΙΩΝ ΤΥΧΕΝ
ΑΡΧΙΘΥΤΑΟ. ΕΥΧΑΩΝ ΑΚΡΟΥ ΘΕΙΤΟΚΟΙΟ ΚΟΡΗΣ ΕΙΝ ΝΗΩΙ,
ΤΟΔ' ΕΔΥ ΣΗΜ', ΗΧΙ ΝΙΝ ΥΙΟΣ Ε-ΥΦΡΩΝ ΘΗΜΕΝ ΑΛΕΞΑΝ-
ΔΡΟΣ ΚΗΔΟΜΕΝΟΣ ΓΕΝΕΤΕΩ.

«Le ciel radieux recut avec joie, quittant dans son extrême vieillesse un corps mortel, Spyridion, de la race des Mavroyeni, médecin aimé et ami intime du très glorieux souverain, Abd'ul-Hamid. Descendant des célèbres princes de la Dacie, au sol riche en fruits; supérieur entre tous par ses vertus; ci-devant vizir et sénateur de l'Empire ottoman, nommé à cause de sa grande sagesse et de son savoir bienfaiteur, à plusieurs reprises, de sa nation et de l'Eglise orthodoxe, qu'il servit pieusement, plein d'égards pour la foi de ses pères.

Après que sa dépouille mortelle eut reçu dans l'Eglise de la Vierge les suprêmes prières du patriarche, elle pénétra dans le tombeau, dans lequel elle fut placée par l'aimable fils du défunt, Alexandre, en témoignage de son amour paternel».



Tombes des Mavroyeni à Thérapia sur le Bosphore.

DEMETRE
archonte à Paris
tvers 1725
co MAROUSSA
à Mykonos

STÉPHANE
gd Drogman de la Flotte
co RALDU CANADA

PIERRE	GRANETA	MARE	EMMANUEL
conseil d'Administration	co ALEXANDRE	co JEAN	
Mykonos	COUMBARI	SCORILLI	
Etabli au Phenar après 1737			
co REPOLLINA			
DENETRE			
Bay de Mykonos			
100 MARIA SCORILLI			
100 IRENE KOTCOS			

NICOLAS
n 1738
† 1790 exécuté sur ordre du Sultan à Bagdad
près de Vain (Bulgarie) 1782
qd Drogman de la Flotte
Voivode de Valachie 1786-1790
co 0763 MAPE SCANNI • Brousse 14.11.1821
e cf. Sls Apôtres

[illegible]

ANGELINE STEPHANE
COPIERRE 100
COLUMBARI greque de Trieste
DOLLOU pres de Cassandre
SOUTO

JEAN
n 1841
Chargé d'affaires de
b Sublim. profitez de
Vallée 181-1971 - d
Londres 1803-1805
et THERESE GAERTNER

NICOLAS
CONSTANTIN
ANTOINE

CATHERINE
N 1862
Mylons 1822
et JEAN PRASSACQ (ex. l'union)
et RIXADAIDA
STUDIZA

PIERRE *
N vers 1860
et JEAN PRASSACQ (ex. l'union)
et RIXADAIDA
STUDIZA

MICHEL
N vers 1776
coms 1804 (ind)
et SPADON
Thieppe 8 x 807
et SPADON
CARADA 198 x 82
d theropod

MARIA
DENIMET VARLAM
FLORA
ANTOINE PAXIMADI
HELENE
LEONIDAS METAXA

ZAPHRA	SMARAGDA	NICOLAS	MARIE
1881 DOSSO	(Mado)	+ bou 8 m 1843	001816 TEOODORE
15/05/2000		Scotier (Medoune) 1827	SALON
05/07/21 m 1853 ZAH	+ 1846	001802 CATHERINE	comes (Mold)
PETRODOURO	Herone de la guerre de l'indépendance grecque	0051240	
		+ bou 2 m 1858	
		HELENE	CATHERINE

IRENE n. 11.11.1803 Avenue 233 11887 06.04.55.15.16. born von THISE BARNET	IRENE n. 23.01.1864 n. Duboué Bessard 1864 + Paris 01.1887 ex BIDAARD CORNETZ	PIERRE n. 16.10.1864 Avenue 6 IV 1867 Prêtre de Collet 1840 Prêtre de police de Paz 1851 Mairie des Vins Publics 1851 gd Maire des 1851 Mairie des	CATHERINE n. 1818 +100 21 x 1894 ex GÉOLOGIE SOUTZO	DEMETRE + 1821 bornout Keu (Bosphore)	SPRIDON n. Therapio 3 x 1817 ex Constantinople - X3 5902 Dr en médecine 1842 Publicat Medical Medical Sullion Much, pocha, et ion MARE CALLAD n. 1
--	---	--	--	---	--

CORTIAZZI

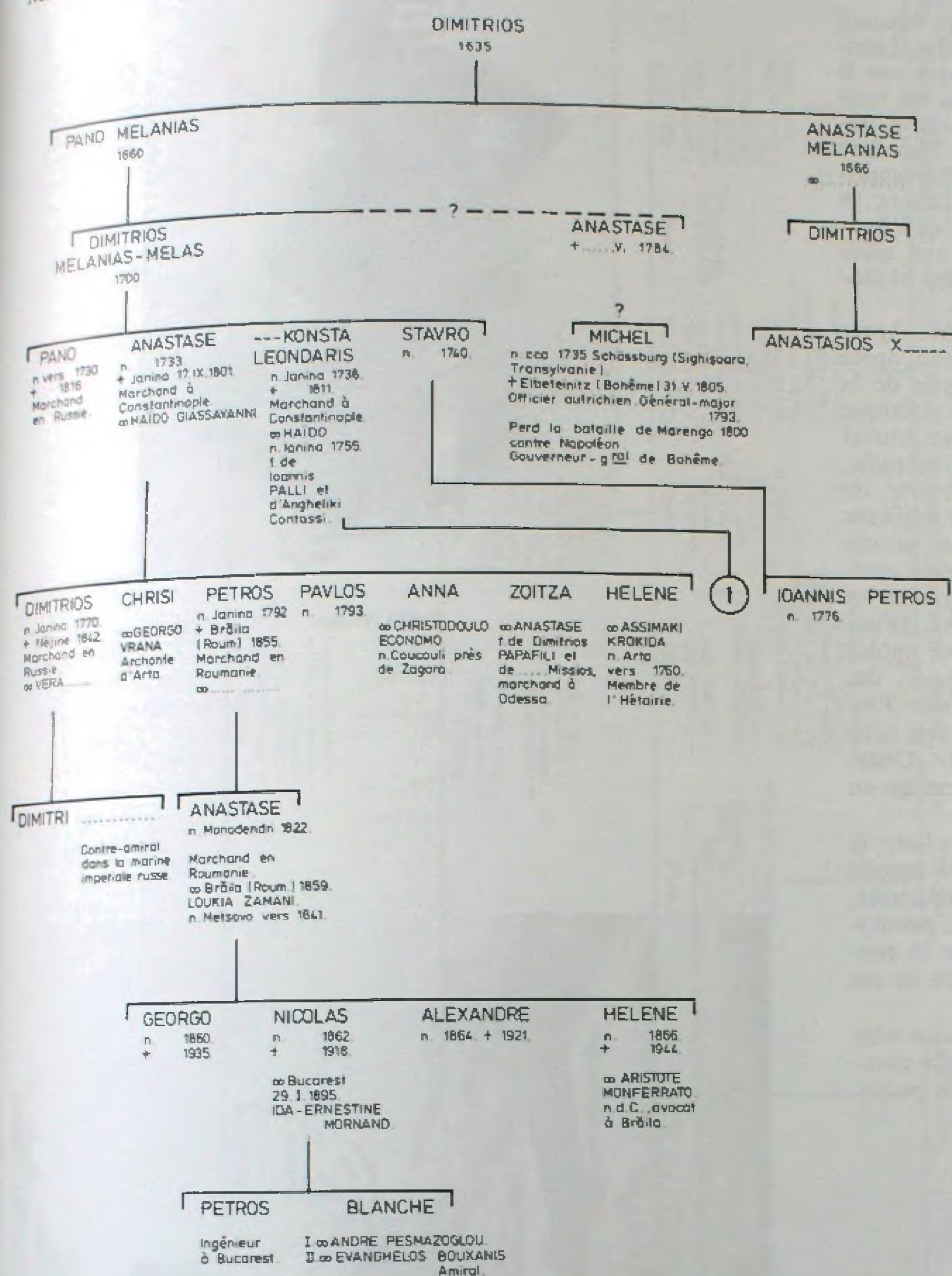
SCARLAT SMARANDA 1899-1865)	PIERRE-HEURI ANTOINETTE-EDOUARD 1852 1830
• 80102 • Boford 1 X 1874 100 Boford 20 V 1849 ELISE PALMADI 1100 100 4 1862 ELPHRODISE MULESCU • 300000 8 X 1827	+ VI 1852 Préfet de Neamtz et de Dorohoi 100 THERÈSE EXARHU 100 CATHERINE BOGDANOW 100 100 25 V 1860 HELENE STROICI
MARIE • Pato - Neamtz, XI 1839 100 ECRÉDOR PENTARI	IRÈNE 1860 • Buc 8 X 1840 100 BASILE BOSSI (dW) 100 1807 GEORGES BOGDANOW

LUCIE
n. born 26 IV 1845
† d. 4 IX 1910
oo. born 15 IV 1865
ALEXANDRE VENTURA
(d.v.)

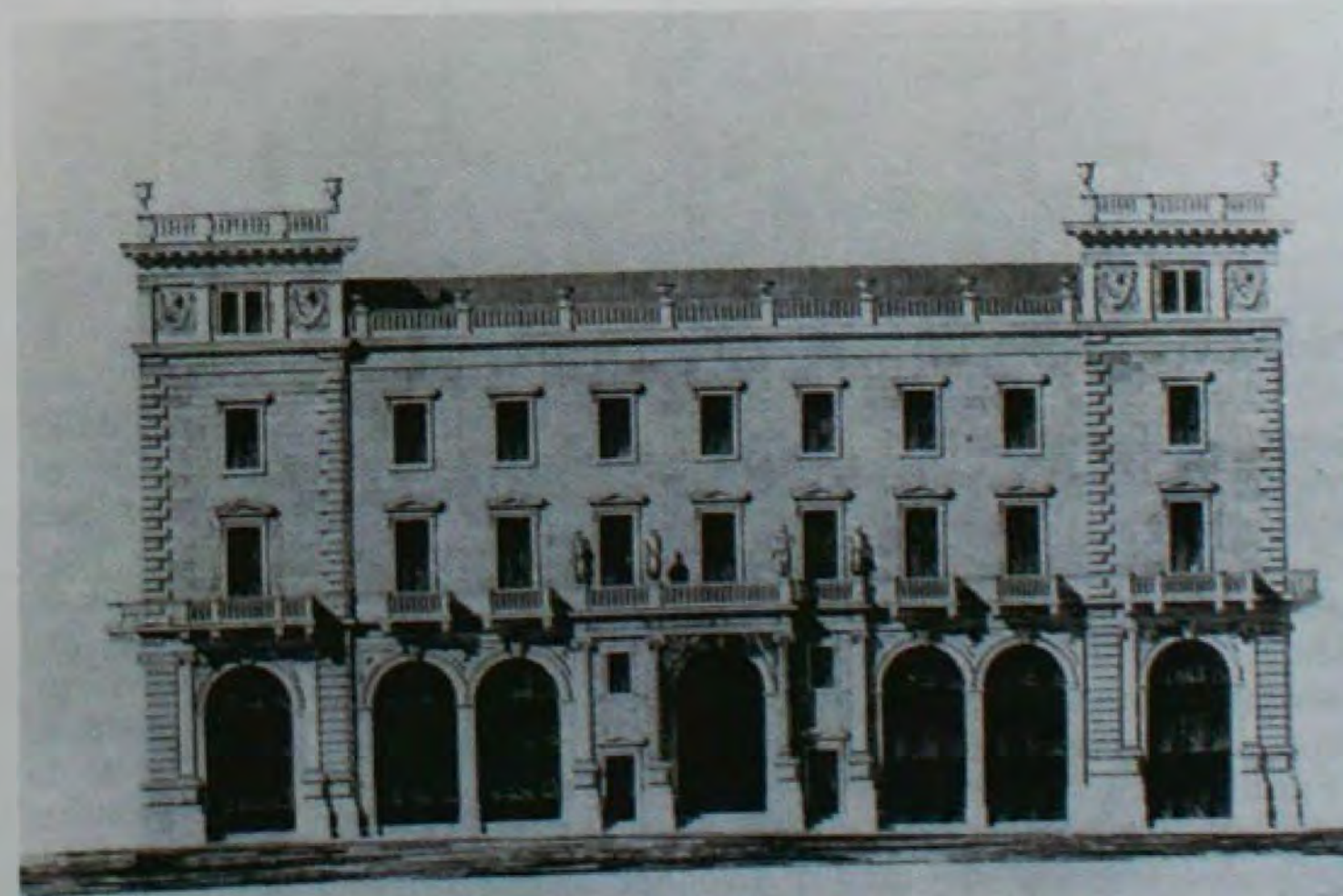
NATHALIE n° 124 4, XI 1846 + d 18 904 100 Buc 7 V 1869 CONSTANTIN SOUTZO (d4) 1100 LEON BOGGAN		PIERRE n 2 IX 1849 +Moloss 796 consul de Roumanie co 307/VII 1888 MARIE STAMBERG Kievne+Odessa 997		MARIE ** n. 6 V 1851 +Joc 3 XI 1901 Joc+DORCAS CATARG (Hongroise) DIOALEXANDRE CHKA (d4) 1100 JOSEPH DAYON		ALEXANDRE n° 124 IX 1852 obss 807 ANA GALL PAUL c 1891 JEAN 1853-1860		ALEXANDRE n Armand, Xavy 848 +Théopole 8 IX 1929 secrétaire du Sultan Abdul- Hamid II de Samsoun 1902 +Marseille, 12.I 1945		DEMETRE n. 1851 + Marseille 8.VII 1921 consul de Greco+Rumé à Helye d à Marseile 00881 20E ALERI +Marseille, 12.I 1945		HÉLÈNE oo Honoré 22.X 1883 JEAN REAUMS	
JEANNE		NICOLAS		MARIE									

MARIE
n. Marseille, 25.X.1899
†d 5.IX.1976
oo GEORGES
ZAPHIROPOULO

MELAS



Léon Mélas (1812-1879) et sa mère Smaragda Mélas née Basili.



La maison Mélas à Athènes aujourd'hui siège de l'Administration des Postes.

MELAS

Archontes et grands marchands de Janina, le centre éducatif et commercial de l'Épire. Fuyant les exactions d'Ali pacha, Léondari Mélas alla s'établir avec sa famille à Constantinople vers la fin du XVIII^e siècle. Ses fils, suivant l'exemple de toutes les maisons de commerce épirotes et macédoniennes, essaimèrent à travers l'Europe : Dimitrios fonda un comptoir à Moscou, Théodore à Odessa, Jean et Pavlo à Leipzig ; Georges resta à Constantinople, d'où il dut fuir en 1821, trop compromis avec l'Hétairie, et finit par s'établir à Corfou où ses fils suivirent les cours de l'Académie Ionienne. Deux de ses frères allèrent combattre aux côtés des insurgés, l'un d'entre eux trouva la mort au siège de Missolonghi.

Celui qui fonda l'illustration de la famille fut Léon M. Après avoir fini ses études de droit en Italie, il revint en Grèce où, après une brève carrière dans la magistrature, il devint ministre de la Justice à l'âge de trente ans. Il quitta de bonne heure la politique pour se consacrer aux tâches éducatives qui se posaient au nouvel État. Adeptes de l'éducation du peuple, il publia son *Gérostathe*, manuel destiné à inculquer aux enfants l'amour de la patrie, de l'honneur et de la philanthropie au moyen d'exemples édifiants tirés de l'histoire grecque ancienne. Ce manuel eut un succès immense, et se répandit rapidement dans toutes les colonies grecques de l'étranger, et jusque sous une traduction turque, parmi les Grecs de l'empire ottoman qui ne parlaient plus que turc. D'autres ouvrages de la même veine suivirent, un *Christophore*, apologie du christianisme orthodoxe, un *Manuel Pédagogique*, des *Homélies Morales*, etc. Léon M. présida aussi l'*Académie Philépeuteutique* (Société des Amis de l'Instruction) et s'occupa activement des nombreuses victimes des insurrections de Crète, d'Épire et de Thessalie qui cherchaient périodiquement refuge en Grèce.

Son frère Constantin M. publia un autre best-seller, le *Manuel du Commerce* à l'usage de ses compatriotes du monde entier, et son neveu Dimitri Bikélas, écrivain fécond, romancier, traducteur de Shakespeare, se fit surtout connaître comme promoteur des premiers Jeux Olympiques et comme auteur de la première Histoire de Byzance visant à réhabiliter la mémoire de cet empire.

La famille, dont plusieurs membres continuèrent jusque vers la fin du siècle dernier à diriger d'importantes maisons de commerce, a continué à jouer un rôle de premier plan dans la politique et la diplomatie grecques jusqu'à nos jours.



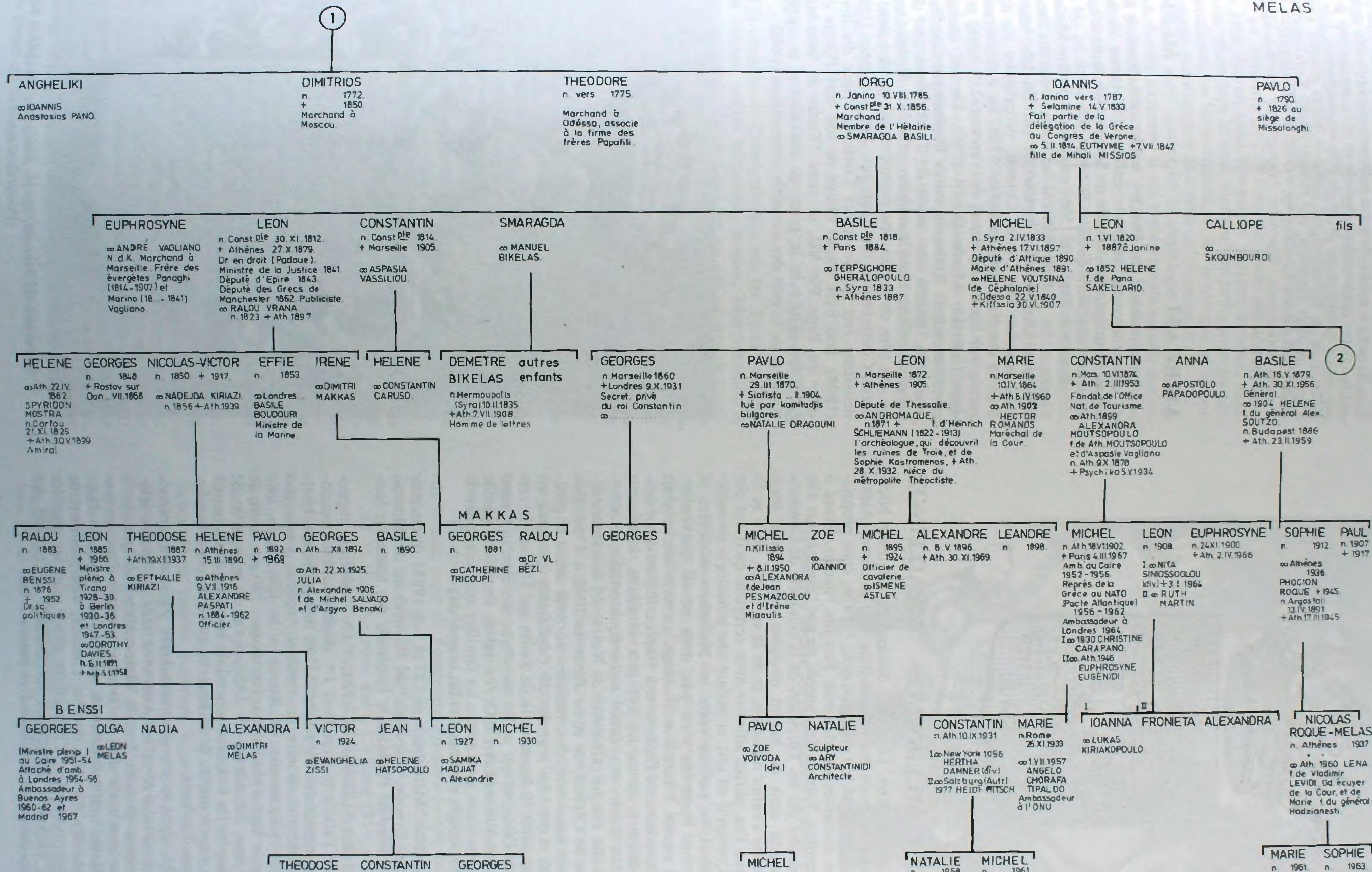
Pavlo Mélas.

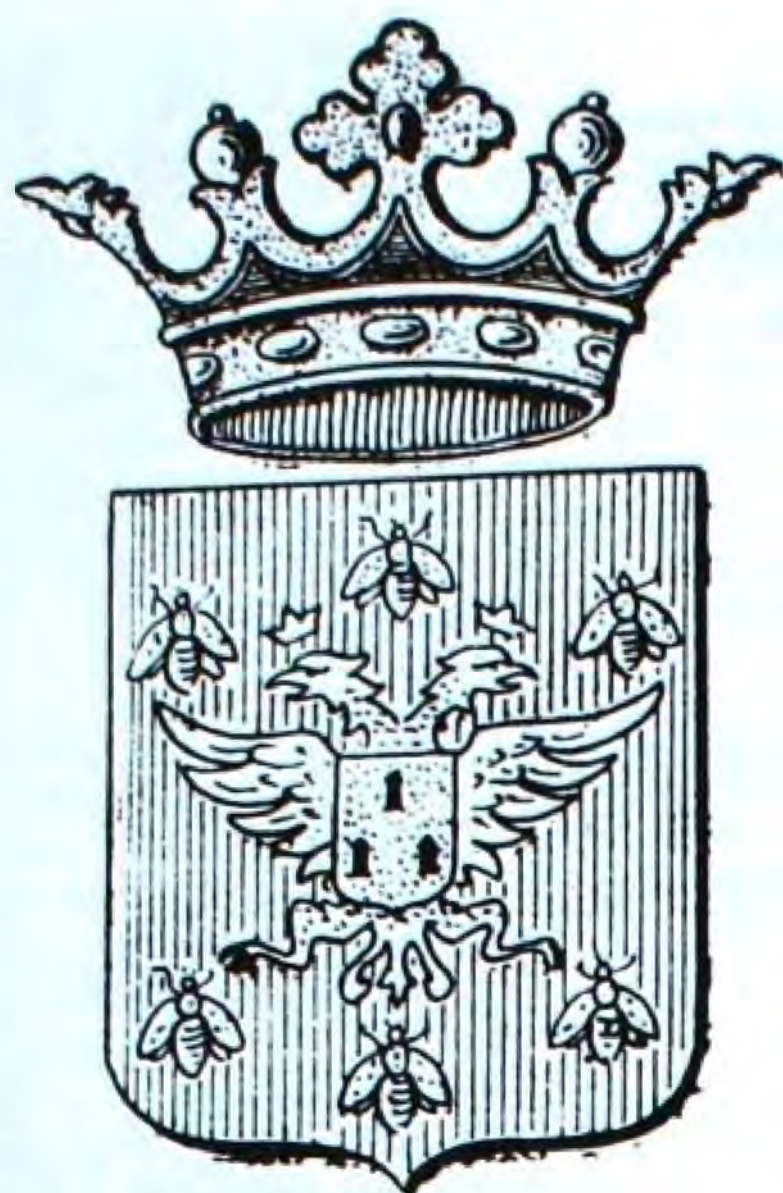


Michel Mélas (1902-1962) ambassadeur de Grèce, et Paul-Henri Spaak ancien Premier Ministre de Belgique, Président du Conseil de l'Europe.

Pavlo Mélas (1870-1904).

Devenu par sa mort l'un des héros de l'histoire contemporaine de la Grèce, s'inscrivit en 1892 dans l'organisation conspirative, militaire et irrédentiste « Ethniki Etaireia », dont son père administrait les fonds. Cette organisation visait à libérer par la force les provinces grecques de la Turquie, et s'opposait non seulement à la politique officielle du gouvernement hellénique, jugée trop modérée, mais aussi à d'autres organisations du même type, bulgares, serbes, turques, aroumaines, qui poursuivaient chacune pour leur propre compte des buts similaires, mais antagonistes à propos des nationalités composant les populations de la Macédoine et de l'Épire encore sujettes de l'empire ottoman. D'où les multiples conflits armés qui marquèrent la période précédant la Première Guerre Mondiale. Pavlo M. organisa des unités grecques chargées d'intervenir dans les régions frontalières et tomba dans un accrochage avec les Bulgares aux abords de la ville de Siatista (aujourd'hui rebaptisée « Mélas ». Sa mort, qui prit les dimensions d'un deuil national, fut chantée, entre autres, par le poète Kostis Palamas.





MELISSÈNE, MÉLISSINOS ΜΕΛΙΣΣΙΝΟΣ

Fils du sébastocrator Léon M., descendant du César Nicéphore Mélissène qui avait été le beau-frère de l'empereur Alexis Comnène, Nicéphore M. dit Mélissourgos, † 1429, était propriétaire de vastes domaines en Mésénie. Son fils Nicolas, fiancé à une jeune byzantine, Tamara Sphrantzés, ne put l'épouser car elle fut faite prisonnière par les Turcs lors de la conquête de Constantinople et mourut dans un harem quelques années plus tard. Nicolas Mélissène s'enfuit à Corfou, et de là en Crète, où il se fit prêtre, sans que l'on puisse affirmer avec certitude qu'il eut des descendants. Quoiqu'il en soit, et malgré une généalogie passablement embrouillée, la parenté entre les Méliissinos modernes et leurs homonymes byzantins n'est pas, dans ce cas particulier, entièrement à rejeter. L'historien Ducange, au XVII^e siècle, avait trouvé des descendants en Espagne et à Naples. Il y en avait également à Céphalonie, durant les XVI^e et XVII^e siècles, inscrits au Livre d'Or. L'un d'entre eux devint archevêque orthodoxe d'Andrinople, un autre évêque catholique de Naxos, un troisième évêque orthodoxe de Céphalonie et de Zante de 1745 à 1759. Des Méliissino furent aussi stradiotes vénitiens au XVIII^e siècle et généraux russes au XVIII^e. La branche de Céphalonie s'éteignit au début de notre siècle. Subsiste celle de Zante qui s'y établit vers 1630 venant de Crète, et qui ne fut ni admise à siéger au Grand Conseil ni à s'inscrire au Livre d'Or, ce qui ne l'empêcha pas de contracter des mariages avec toutes les familles aristocratiques de l'île. Ioannis M. émigra en Russie et fut le père de :

1) Ivan Ivanovitch Melissino, né 1718, † 1795, procureur général du Saint-Synode, inspecteur de l'Université de Moscou 1771-1793, membre de l'Académie Impériale des Sciences, écrivain.

2) Piotr Ivanovitch Méliissino, né 1724, † 1797, général, inspecteur en chef de l'artillerie sous Paul 1^{er}, initié à la franc-maçonnerie lors d'un voyage en Allemagne (1756), puis initié aux hauts degrés de la franc-maçonnerie de système suédois, fonda son propre système maçonnique en Russie à la tête de la loge « Mars » et de la loge « Modestie », fermée en 1790 sur ordre de Catherine II. Son fils Alexis, né 1759, † tué à la bataille de Dresde 1812 contre les Français, général de hussards, avait épousé une princesse Cantacuzène, de la branche russe de cette famille, dont il n'eut pas d'enfants.

D'azur à l'aigle éployée d'argent, surmontée d'une couronne du même, la poitrine chargée d'un écusson d'azur à l'abeille d'or. D'autres membres de cette famille blasonnaient : de gueules à l'aigle éployée couronnée d'or, la poitrine chargée d'un écusson d'or à trois cloches mal ordonnées de sable et accompagnée d'une orle de six abeilles d'or (Le docteur Loutsch, vice-président de l'Académie Internationale d'Héraldique pense que les meubles indistincts de l'écusson du surtout représentent les cloches des Comnène. Elles devraient d'ailleurs être posées 2-1).

Bibliographie :

Rizo Rangabé a publié dans son volume sur le Livre d'Or de la Noblesse de Céphalonie une généalogie certifiée en 1811, sur demande de la famille, par devant notaire et sur la foi de témoins assermentés. Une généalogie différant de la précédente sur quelques points mineurs a été publiée, d'après un autre manuscrit, par Panaghi ANINO KAVALLERATOS, dans son étude « Μελισσηνοὶ Κεφαλληνίας » DIEE, I, Athènes 1978. Tatiana BAKOUNINE, *Répertoire biographique des franc-maçons russes*, Paris 1967, p. 331.

MERCATI

ΜΕΡΚΑΤΗΣ

La généalogie des Mercati, nobles catholiques de Zante, veut se relier, selon la méthode italienne, à toutes les familles du même nom qui, dans l'Italie du Moyen Age, surtout à Rome et à Florence, obtinrent quelque honneur nobiliaire.

Établis à Zante en 1536, originaires de San Miniato près de Florence, les Mercati vinrent au Levant comme fonctionnaires vénitiens. Une branche représentée par Diodato Anastasio Mercati, membre du Grand Conseil, propriétaire du domaine de Fterina élevé au rang de fief en 1788, fut « décorée » du titre de comte par décret du Sénat de Venise (12 II 1788) et lettres du doge Ludovico Manin (30 III 1789). De son mariage avec la comtesse Angela Roma, le comte Diodato eut cinq fils dont l'un, Leonardo, épousa une nièce de l'archevêque grec d'Ephèse et éleva ses enfants dans la religion orthodoxe. Il obtint confirmation de son titre de comte une première fois par le comte Mocenigo, Haut Commissaire du Tsar aux Iles Ioniennes (1803) et une deuxième fois par le comte Comuto, Prince des Iles Ioniennes (1804). Son frère Paolo obtint de son côté l'Ordre de l'Éperon d'Or du Pape Pie VII, et aussi l'Ordre de Saint-Michel et de Saint-Georges, avec le grade de chevalier et la confirmation de son titre de la part des autorités britanniques (1840).



Les armoiries Mercati, sur un monument funéraire à Athènes (Photo G. Carrer).

La famille était encore catholique dans sa majorité lorsque plusieurs des siens allèrent combattre les Turcs en 1821, et ne se convertit à l'orthodoxie qu'après cette date. Elle avait même donné un évêque catholique à Zante en la personne de Francesco Antonio, né 1718, † 30 IX 1804, professeur de rhétorique, de grec et de latin, qui reçut le titre comtal par décret du Sénat vénitien du 28 IV 1790.

Parmi les demeures patriciennes de Zante détruites par le séisme de 1956 figurait aussi l'imposant palazzo Mercati, construit au XVIII^e siècle dans le style vénitien, qui brûla avec les collections artistiques, les livres anciens, et les nombreux et importants documents historiques et littéraires qu'il contenait.

Nous aurions aimé donner ici la généalogie mise à jour de cette grande famille ionienne, si ses représentants actuels avaient bien voulu nous aider, ce qu'ils n'ont pas fait. Le lecteur intéressé par ce sujet pourra toujours se référer aux ouvrages de Rizo Rangabé et de Léonidas Zoïs. Citons néanmoins le comte Leonardo M., né Zante 15 XI 1838, † 29 XI 1901, directeur de la Banque Ionienne à Athènes, † 9 II 1867 Catherine Bénizelos, née Athènes 12 X 1848, † id. 5 XII 1919, dont :

- Cecilia, née 4 XI 1871, † Athènes 27 IV 1909 Antonios Palli, général.

- Alexandre, né 22 X 1874, † 8 IV 1947, ami de Pierre de Coubertin avec lequel il organisa les premiers Jeux Olympiques, maréchal de la Cour sous le roi Constantin, † Harriet Wright (div.), dont quatre enfants † sans postérité : 1) Leonardo, né 31 I 1901, † Athènes 1974 ; 2) Atalanta, née 1903, † en Suisse ; 3) Daria, née Paris 8 V 1908, † Athènes 8 VII 1956 ; 4) Ralou, née 11 V 1885, † 26 X 1909.

Blason : d'azur à trois chevrons d'argent.

METAXA

METAXAS

Après la conquête de Constantinople par les Turcs en 1453, trois frères Metaxa, nobles byzantins, Sergios, Marcantonios et Nikolaos purent gagner l'île de Chio sur un des navires de l'amiral génois Doria et de là furent transportés en Crète. D'après les traditions de famille, l'aîné de ces trois frères, Sergios, s'établit à Corfou où il fut inscrit au Livre d'Or de la noblesse de cette île en 1503, mais sa descendance s'éteignit en l'an 1750 ; Nicolaos Metaxa se fixa à Leucade où ses descendants existent encore de nos jours, quoique, selon une autre information, ces derniers ne vinrent à Leucade de Céphalonie que vers la fin du XVIII^e siècle. Enfin, Marcantonios Metaxa alla à Céphalonie et s'établit au village de Franzata, lequel prit plus tard le nom de Metaxata et resta la propriété de ses descendants.

De Céphalonie une branche s'établit à Zante, où elle devint bientôt une des plus nombreuses et des plus puissantes familles de l'île. Elle fut inscrite parmi les premières en 1593 au Livre d'Or de la Noblesse et depuis cette époque ses membres ne cessèrent de siéger au Conseil des Nobles, jusqu'à l'union des Îles Ioniennes au Royaume de Grèce en 1864, et au Parlement Hellénique ensuite. Au XVI^e siècle on trouve plusieurs Metaxa officiers de la « Stradea » vénitienne ; vers la fin de ce siècle et le commencement du XVII^e siècle, deux Metaxa devinrent archevêques de Céphalonie dont Nicodème, mort en 1646, fondateur de la première imprimerie grecque de Constantinople et aussi archevêque grec de Venise. D'autres membres de la famille Metaxa formèrent des bataillons de stradiotes ou de fantassins, armés et équipés à leurs frais et se battirent avec éclat sous Francesco Morosini à Leucade et au Péloponnèse. En récompense de leurs faits d'armes contre le Turc, les frères Angelo et Anastasio M. furent élevés, en 1691, au rang de comte par le doge de Venise.

Vers la fin du XVIII^e siècle un Metaxa de Céphalonie, appartenant probablement à la branche dite *Doro*, se rendit à l'île de Santorin et y devint la souche d'une autre branche de cette famille.

Pendant tout le XVIII^e et le XIX^e siècle, le grand parti politique des comtes Metaxa fut prépondérant à Céphalonie et ses démêlés avec le parti des Anino ensanglantèrent plus d'une fois l'île. Marino, rebelle notoire, avait été pendu sur la place Saint Marc par ordre du Sénat de Venise, en 1760. Ses oncles Spiro et Antonio, partis soulever le Péloponnèse contre les Turcs en 1783, malgré l'opposition de Venise, s'étaient vu confisquer le fief de Méganissi concédé en 1791 par le doge Morosini. Cette confiscation fut avortée du retrait du titre de comte.



Les armoiries Metaxa, sur un monument funéraire à Argostoli.

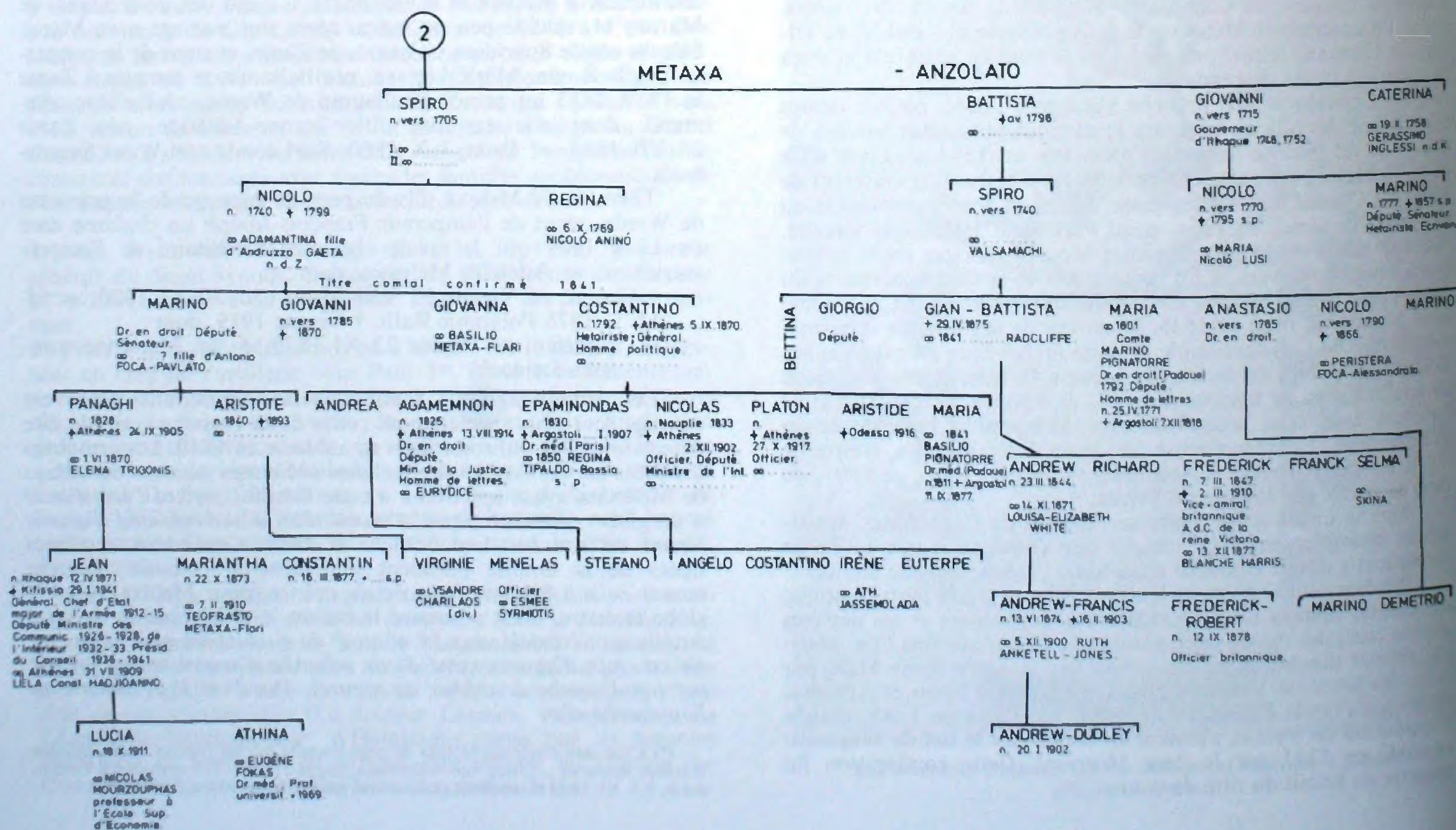
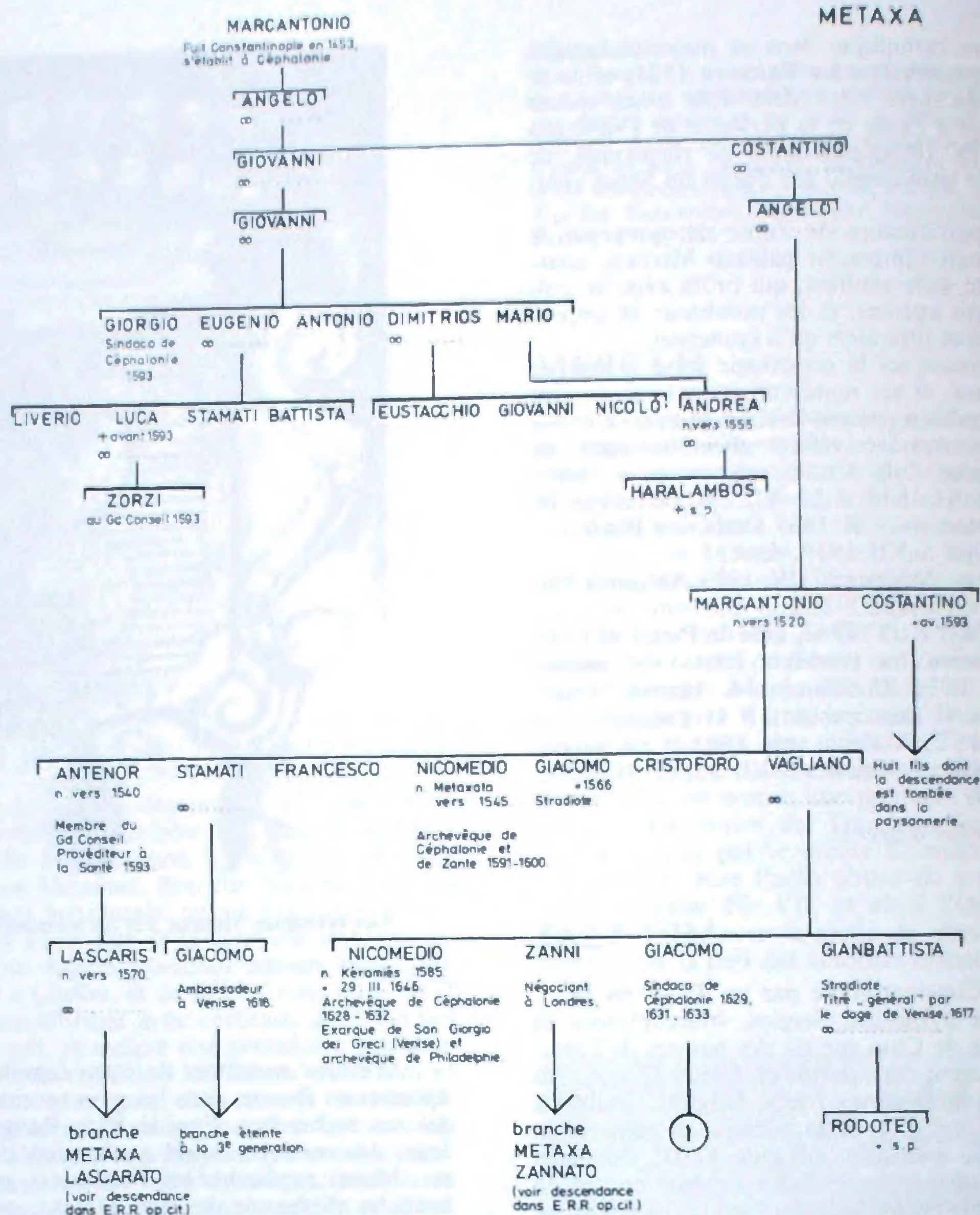
D'autres membres de cette famille s'établirent à différentes époques en Russie, dans les pays roumains, et en Angleterre. Malgré ses recherches, Eugène Rizo Rangabé n'a pu retrouver tous leurs descendants, vivant quelquefois dans des conditions modestes. Moins explicable est l'omission, par ce même auteur, de la branche allemande des von Metaxa, qui subsistaient jusqu'à fort récemment à Munich et à Vienne (*). Il s'agit des descendants de Marino M. suicidé peu de temps après son mariage avec Marie, fille du comte Spyridion Balsamo, de Zante, et sœur de la comtesse Orsola Roma. Marie Metaxa, née Balsamo, se remaria à Zante le 19 V 1833 au prince Guillaume de Wrede, philhellène allemand, dont elle eut une fille Jeanne-Adélaïde, née Zante 28 VII 1834, † Bade, 3 X 1860, Karl comte von Wiser Siegelbach.

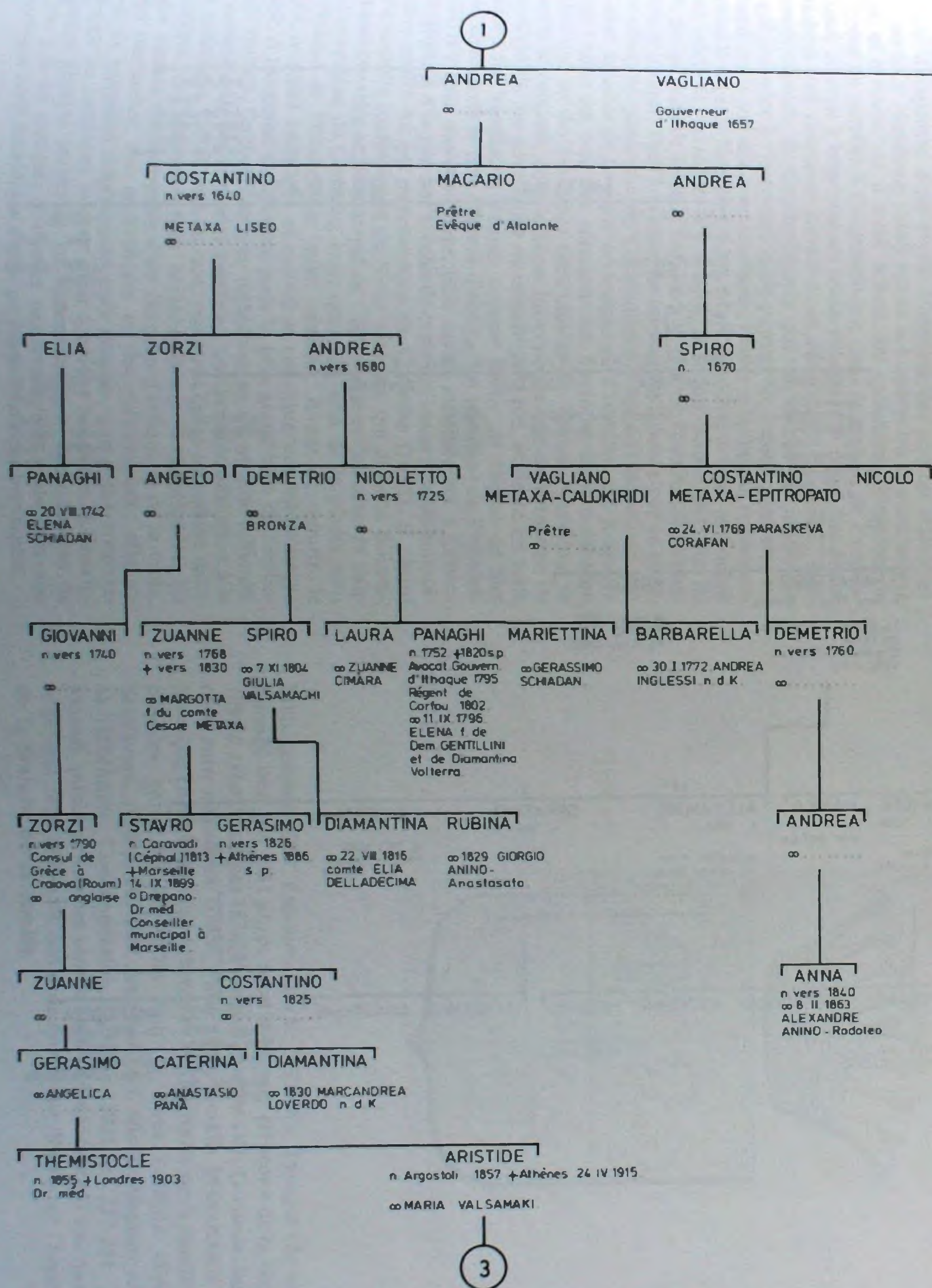
Thémistocle Metaxa, fils du premier mariage de la princesse de Wrede, reçut de l'empereur François-Joseph un diplôme daté du 18 V 1869 qui le créait chevalier héréditaire de l'empire autrichien. † Adélaïde Mélingos, dont :

- George, né Vienne 17 VIII 1849, † id. 30 XI 1920, † id. 11 V 1876 Polymnie Ralli, † Vienne 1919, dont :
- Stefan, né Vienne 22 XI 1879, † id. Marianne comtesse Steinach.

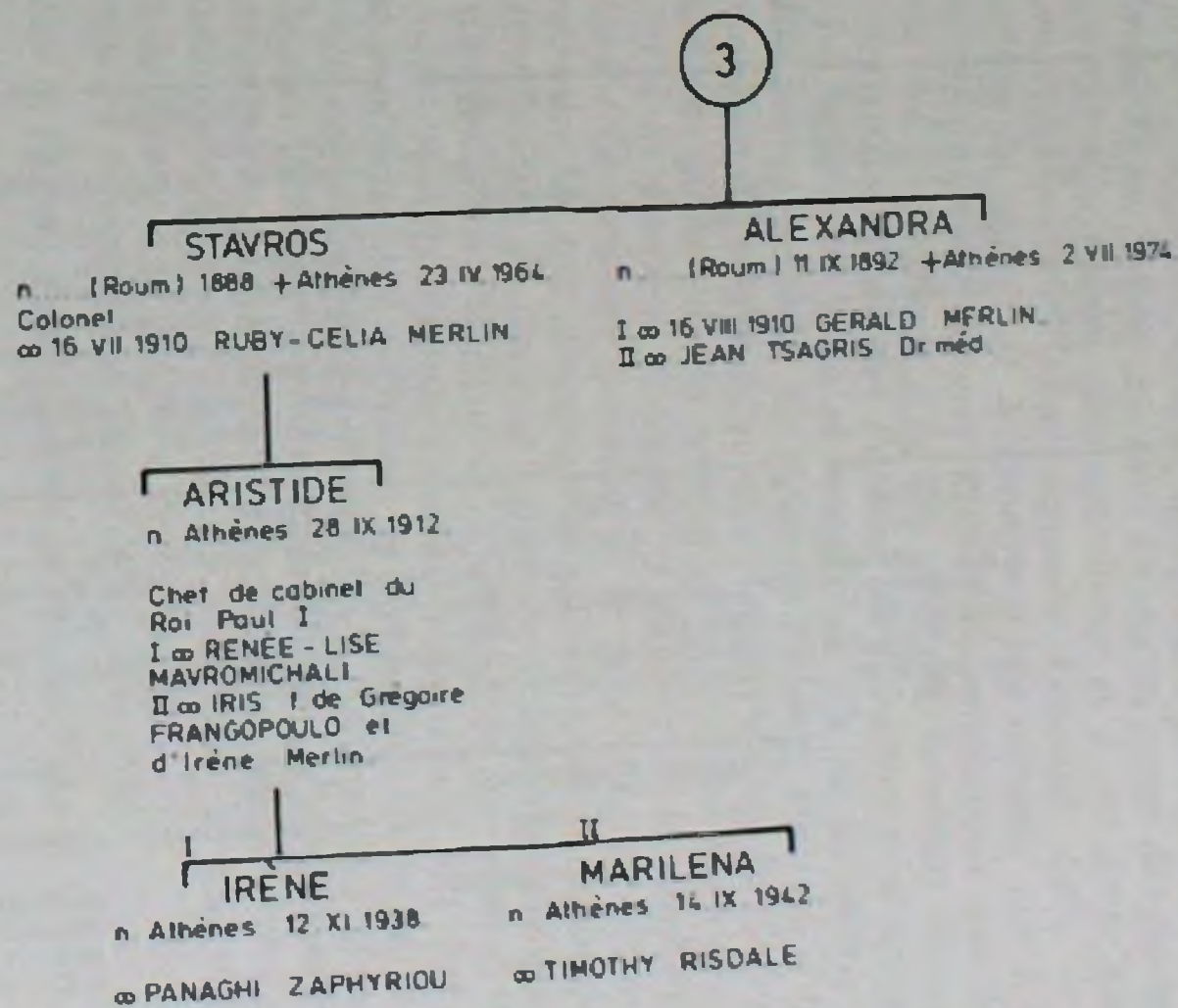
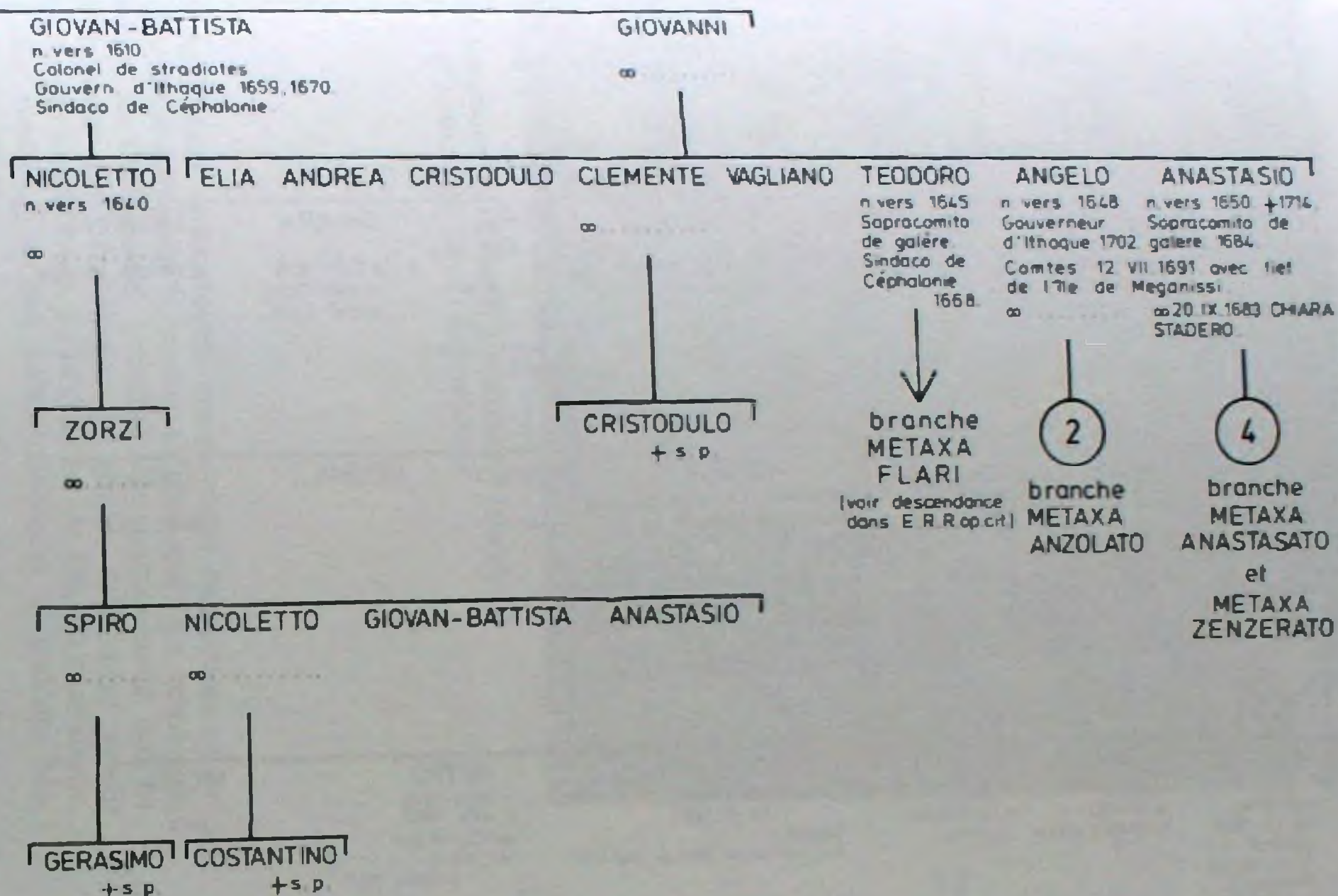
Les armoiries de la famille Metaxa reproduites dans cet ouvrage sont plus spécialement celles de la branche comtale dite Anzolato, celle confirmée dans sa noblesse en 1840. Les armoiries sculptées sur les façades de quelques anciennes maisons du village de Metaxata ayant appartenu à cette famille, portent l'écu d'azur à un globe surmonté cintré et croisé d'or, d'une colombe d'argent tenant en son bec une branche d'olivier. Cependant, quelques lignes de la famille portaient seulement la colombe d'argent tenant en son bec une branche de mûrier (pour Metaxa), sans le globe terrestre. C'est pourquoi le blason le plus répandu de cette famille est : écartelé, aux 1^{re} et au 4^e de gueules au globe d'or encadré en croix d'azur sommé d'une colombe d'argent tenant en son bec une branche de mûrier au naturel. Aux 2^e et 3^e de sinople au lion couché d'or.

(*) C'est sans doute un Metaxa de cette branche qui fut l'époux de Wilhelmine Wachter, veuve de ... Utsch von Willenbach, née le 21 XI 1797, convertie à l'orthodoxie, † 3 XI 1860 et inhumée au cimetière grec de Sankt Marx, à Vienne.





METAXA



ANDREA

n 1688 +1746
Gouvern d'Haque 1722, 1729

METAXA

ANASTASATO

DEMETRIO

SPIRO

GIOVANNI

ANTONIO

PIERO

CHIARA

ZANNETTA

n vers 1730

+ en exil en Russie
vers 1797
Organise la
révolte du Magne
1777

+ en exil en Russie

+ en prison à Venise
vers 1785

n vers 1742

+ 1813
a Egi Coccolata
Sindaco 1803
a 1787 VIOLETTA
f du comte Zuanne
LOVERDO+ 3 XI 1809
a ANASTASIO
ANINO n d K

a PIETRO VALIERI

Confir. du titre comital

ANASTASIO

n 1788

Député, Sénateur
a EMILIA LOVERDO

ANDREAS

n 31 V 1790 + Athènes 7 IX 1860
Député 1822 Ministre de la
Guerre 1825, 1831, 1841
Sénateur Ministre en Espagne
1836-1839 Premier Min 1843-47
Min à Constantinople 1850-1854
Historien
a MARGARITA BOURBAKI

PANAGHI

Prêtre

REGINA

GIOVANNI

+ après 1840

GERASIMO

PENELOPE

VIOLETTA

+ Athènes
29 XII 1890
Général
A d c du roi
Georges I
a ARGYRO
seur du Dr méd
ANAGNOSTAKI
prof univa PANTAZI -
STEFANO COIDAa GERASIMO
COUPPA

SPIRO

n 1808 + St Petersb
10 IV 1869Député
Min plénip en Russie 1867-69

PETRO

n vers 1810
+ vers 1860
a POLYMNIE
MYLONAS

+ après 1895

NICOLO

+ s p

CATHERINE

n 1858 + 1950
I a ALEX CAMBA
II a STEFANO
TIPALDO - KIDRA

ANASTASIO

n I 1862
+ 28 I 1937
Architecte
a ELENA fille
d Edmonondas
ALSAMAK
n 1867 + Ath 1955

GIORGIO

n X 1863
+ Athènes 20 I 1921
a SOFIA
Alcirode
CRASSA
+ Athènes
10 I 1931

STEPHANE

n 1867
+ Athènes 1928
Général
a HELENE
fille de Michel
PAPPARIGORIOU
Min plénip

HELENE

a PAUL
COUNDOURIOTI
Amiral

ARIANE

a LEANDRE
METAXA

ANDREAS

n 28 VIII 1852 + 1931
Préfet de Corfou, d Acarnanie
et de Patras
I a Dresde 25 IV 1877
CAROLINE, n 31 XII 1854
+ 16 I 1896 f du baron
Julius von REUM et de
Caroline baronne Langsdorff
II a ANGELIQUE + 1933, f du
comte Léonidas CARBURI
et de Chariclee Goudas

EMMANUEL

ANASTASIO

n 29 VII 1903

I a POLITIMIE MACRI
II a IOLANDA
PATRICIANI

fille

ELENA

n 9 V 1907
+ Ath IX 1980
a 24 IV 1941
CONSTANTIN
GALATI, fusillé
par les Allem.
31 X 1943

CAROLINE

n 1878 + 1933

I a STEPHANOS
GULIELLO
II a SPYRIDION
RACLIOTI - BRITI

PETROS

n Ath 27 I 1883 + Ath 9 X 1958
Ministre plénip au Caire 1926-30,
Rome 1930-39, Paris 1939-41,
Berne 1946-49
a Athènes 1915 LUCIE EUGENIDI
n Cons-ple 1888 + Ath 1970

SPYRO

n Corfou 18 X 1888
+ Athènes 25 II 1976a Athènes 1924
LILLY ABBOT

MARIE-CAROLINE

n (Suisse)

a 1942 LESLIE BROWN

ANDRÉE

n (Suisse) 29 XI 1922

ANDRÉAS

n Athènes 1 XII 1928

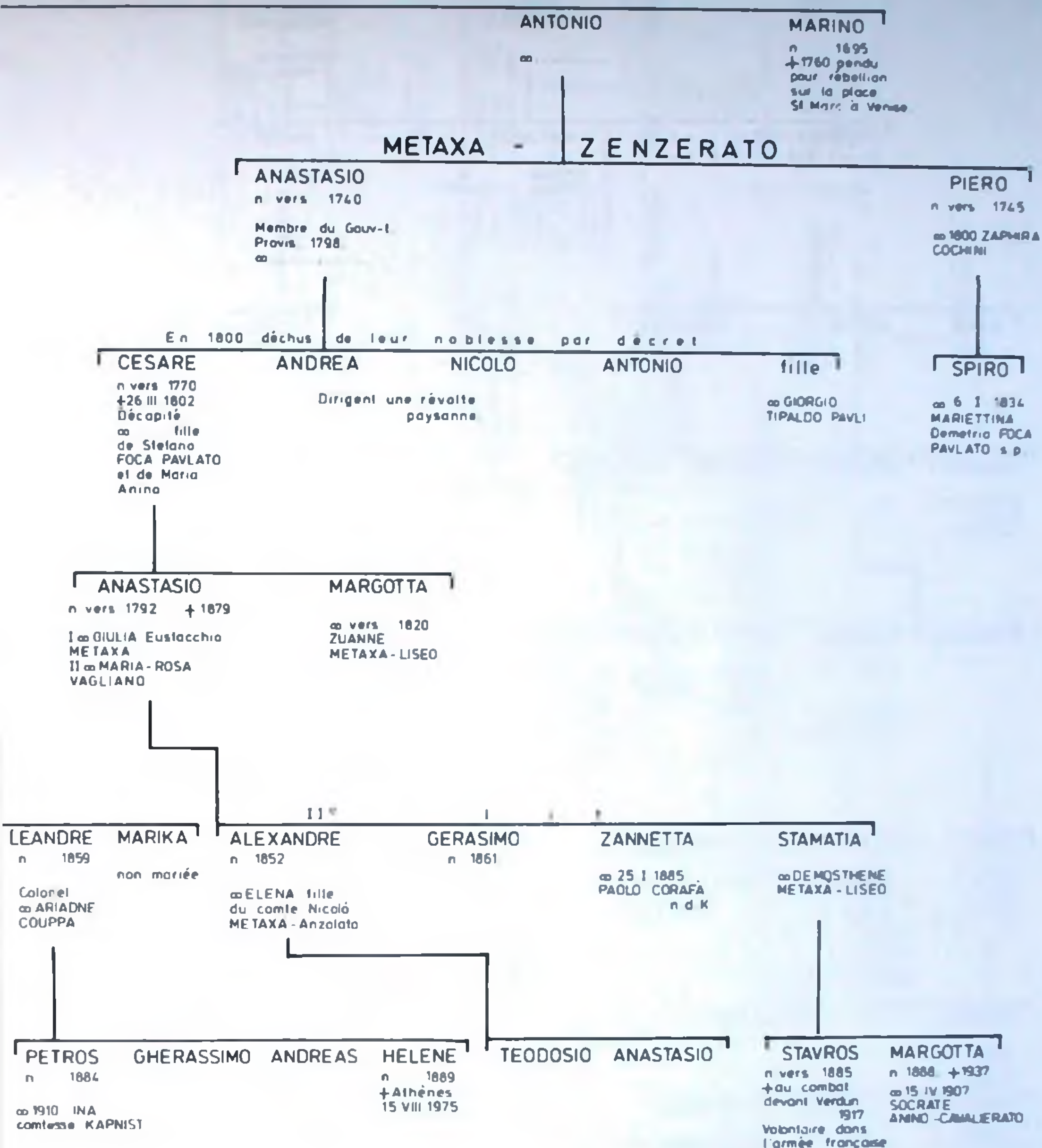
Ambassadeur aux
Nations Unies (Genève)
1975-79, Moscou 1979
a 8 XI 1956 ALEXANDRA
CASSAVETI

SPYRO

n Alexandrie (Egypte) 3 V 1958

CONSTANTIN - PETRO

n Paris 27 V 1964





Dalle funéraire de l'évêque Nicodème Métaxà
(Photo Coll. Dr. I. Lascaratos).

Les armoiries des Metaxa se retrouvent encore assez fréquemment sur des monuments funéraires dispersés à travers Céphalonie. La tombe de Nicodème M., évêque de Céphalonie, présente une particularité qui ne manquera pas d'intéresser les héraldistes : ce prélat orthodoxe se fit confectionner des armoiries conformes à l'héraltique de l'église catholique. Avant de passer à leur examen, l'on peut donner quelques indications biographiques sur leur propriétaire.

Nicolo Metaxa, en religion le frère Nicodème, naquit à Kéramiès en 1585. Il fut mêlé à l'activité déployée par le patriarche de Constantinople Cyrille Lucaris, dont la correspondance avec les calvinistes de Transylvanie, avec l'agent diplomatique de Hollande auprès de la Porte et avec l'ambassadeur d'Angleterre avait éveillé l'hostilité des jésuites établis en Turquie. Vers 1620 Nicodème s'était rendu à Londres où il avait acheté une presse, et à Rome, où il avait acheté des caractères d'imprimerie grecs. La presse fut installée à Constantinople dans la maison de l'ambassadeur anglais et servit à imprimer un traité attaquant le pape. Les Jésuites mobilisèrent cent cinquante janissaires et détruisirent la presse, mais furent bientôt expulsés de Constantinople par un décret du mufti. Ce décret fut délivré grâce à l'intervention du patriarche, lequel, pour récompenser Nicodème de son zèle anticatholique, l'éleva à la dignité épiscopale et lui attribua le siège de Nauplie (1628). Mais le nouvel évêque ne voulait pas de cet évêché-là. Avant de s'y rendre, il fit un détour par son île natale, et, par un coup de force, s'installa à la tête de l'évêché de Céphalonie, Zante et Ithaque. Face à la violente opposition suscitée par ce geste, Nicodème obtint du patriarche de Constantinople un édit détachant son nouveau siège de celui de l'évêque orthodoxe de Corinthe, qui jusque-là administrait l'église des trois îles mentionnées. Corinthe étant possession turque, alors que les îles ioniennes dépendaient de Venise, Nicodème se tourna vers la Sérénissime, dont le Sénat lui concéda une confirmation de ses fonctions (1630). Ses adversaires ne désarmèrent pas, et firent en sorte que Nicodème fut transféré à Venise, comme prêtre de l'église de San Giorgio dei Greci, avec le titre afférent d'évêque (in partibus) de Philadelphie (1632). Il y resta quelque temps, puis revint inopinément à Céphalonie et se réinstalla à la tête de l'évêché de cette île, malgré l'excommunication lancée contre lui par l'archevêque de Corinthe (1635). Il obtint ensuite une nouvelle confirmation du Sénat vénitien, qui détacha définitivement le nouveau siège archiepiscopal de Céphalonie et de Zante de l'autorité de l'archevêque de Corinthe, sujet ottoman, afin de le placer sous celle de l'évêque de Philadelphie, sujet vénitien. Avant de mourir, le 29 III 1646, ce prélat ambitieux et cultivé se constitua une bibliothèque considérable, et réorganisa son diocèse pour le plus grand bien de l'orthodoxie. Sujet vénitien, l'archevêque grec orthodoxe ne vit aucune difficulté à se faire confectionner des armoiries suggérant une possible affiliation à la hiérarchie catholique. C'était cela ou rien, puisque l'église orthodoxe ignorait l'héraldique. Ses armoiries sont héraldiquement irréprochables. La colombe des Metaxa est surmontée d'un chapeau d'évêque et de la croix, attribut des patriarches, des archevêques et des métropolitains ; elle est entourée de six houpettes disposées en trois rangées, tout à fait correctement, car seuls les cardinaux avaient droit à quinze houpettes. L'inscription en langue grecque entourant ce blason souligne l'attachement de l'évêque grec à la foi grecque, et corrige par conséquent toute mauvaise interprétation que cette héraldique aurait pu éventuellement provoquer.

Concession du titre de comte par le doge de Venise :

Francesco Morosini, par la Grâce de Dieu Doge de Venise.

Ceux de la famille méritante des Métaxa de Céphalonie ont donné d'abondants exemples de vraie fidélité et de dévotion envers Notre Seigneurie lors des différents engagements armés, et cela en assurant l'exécution d'opérations militaires et l'armement coûteux des galères de cette île, ainsi qu'il est prouvé par des Certificats officiels.

Le colonel Anastasio Metaxa, descendant de cette même famille, s'est signalé comme digne de ses ancêtres lorsqu'au cours des premiers combats de cette guerre il a fourni volontairement et à ses frais une levée d'un grand nombre d'hommes pour défendre Leucade. Lors de cette même guerre, lorsque la région de Xéroméro a été envahie par Libéraki, il est venu à la rescousse de l'armée publique commandée par le Provéditeur Général de l'île, et s'est mis à la tête de 2 000 hommes réunis eux aussi à ses frais, réussissant à arrêter l'ardeur de l'ennemi et à secourir cette province en lui apportant pain et munitions. Et de la même manière il a conduit 800 autres hommes au siège de Valona, ainsi qu'il ressort des lettres des capitaines Généraux et des Représentants Publics de Notre Seigneurie qui ont authentifié la ferveur et le courage déployés par lui. Muni des preuves d'un mérite si distingué, il implore de la générosité publique la preuve habituelle destinée à passer à la postérité afin de tenir éveillée en elle la mémoire de son dévouement sans mesure, et afin que ses descendants soient animés du désir de suivre un si louable exemple.

La Bienveillance Publique le console donc par acte écrit, et le décore, lui et ses descendants légitimes mâles, à perpétuité, du titre de comte, avec toutes les prééminences, privilèges et immunités rattachés à ce grade. Que cet acte soit communiqué au Provéditeur Général des Quatre Îles. (...) La sage réflexion de notre Conseil approuvera les cérémonies officielles des quatre cinquièmes qui mettront en lumière la munificence et la reconnaissance publiques envers le mérite du solliciteur, et qui inciteront d'autres hommes de mérite à se mettre à Notre service.

Donné en Notre Palais Ducal le 12 juin 1691.

Traduit de l'italien d'après le texte publié par Tsitselli, op. cit. p. 168-169.

Voir le portrait et la biographie du comte André Métaxà p. 457.



Bibliographie: ERR; Epaminondas K. METAXA 'Ιστορία της οἰκογενείας Μεταξᾶ από τοῦ 1081 μέχρι τοῦ 1864 ἔτους, (Histoire de la famille M. de 1081 à 1864); Athènes 1878; Francis LENORMANT, *Le comte André Metaxa et le parti napiste en Grèce*, Paris 1861; Periklis MASARAKIS 'Ανδρέας Μεταξᾶς (André Metaxa) Athènes 1931; Des *Notes sur la famille M.* ont été publiées par Léonidas ZOIS dans la revue corfiote «Eptanisiakon Salpizma», 1950 p. 203-205; Jean SAVANT, *Marino Metaxas et Napoléon*, «L'Hellénisme Contemporain», Athènes 1951 p. 227-251; Dans son journal, publié à Athènes sous le titre «Τό προσωπικό του ἡμερολόγιο», le général Jean METAXA donne de nombreux détails sur l'histoire récente de la branche de sa famille.



Le général Metaxà

Le petit homme que l'on voit ici descendre d'une voiture sous le salut d'un *evzone* est le plus connu des dictateurs de l'histoire moderne de la Grèce, le général Jean Metaxà. Né dans l'île d'Ithaque, membre de la branche comtale de sa famille, il connut une enfance et une jeunesse dépourvues d'aisance matérielle. Diplômé de l'Académie de guerre de Berlin (1899), membre de la délégation grecque à la Conférence de Londres qui mit fin à la deuxième guerre balkanique (1913), chef de l'État Major de l'armée hellénique de 1915 à 1917, il s'opposa à Vénizélos qui préconisait l'intervention franco-britannique en Grèce pour prendre à revers les puissances Centrales. Devenu ainsi la bête noire de Raymond Poincaré (qui le qualifia d'agent allemand), du Haut Commissaire Allié, Jonnard (qui le fit déporter en Corse, 1917), et de Vénizélos lui-même (qui le fit condamner à mort *in absentia* pour haute trahison, 1918), il s'enfuit en Sardaigne (1920), revint quelques mois après à Athènes à l'occasion de la restauration du roi Constantin et fonda le *parti de la libre opinion pour la défense des libertés*. En 1923, mêlé à un complot, il s'enfuit à l'étranger, puis revint en 1924 pour se voir confier le poste de ministre des Commu-

nications qu'il perdit en 1926. Après avoir échoué aux élections parlementaires de 1927, il déclara publiquement renoncer à la politique. Il se représenta néanmoins aux élections de 1932, remporta un siège de député, fut nommé ministre de l'intérieur (1932-1933), puis de la Guerre (1936), enfin Président du Conseil. Il proclama alors la dictature, fit dissoudre les Chambres, suspendit la Constitution et s'attribua le portefeuille des Affaires Étrangères. Formé à la discipline allemande, il réorganisa l'armée, se déclara « Premier Ouvrier et Premier Paysan de la Nation », ainsi que « Père de la Patrie », et s'efforça de discipliner ses compatriotes en leur inculquant les principes de la Troisième Civilisation Hellénique dont il s'estimait l'inspirateur, la Première et la Deuxième ayant été, selon lui, celles de la Grèce antique et de Byzance. Homme de droite, mais non fasciste comme l'ont un peu vite qualifié ses adversaires, Métaxà se révéla digne des grandes traditions qu'il voulait représenter : son nom reste lié au refus courageux qu'il opposa en octobre 1940 à l'ultimatum de Mussolini, et aux succès remportés par l'armée grecque contre l'envahisseur italien. Il mourut à temps pour ne pas assister à l'occupation allemande de son pays et aux épreuves de la guerre civile.

(Athènes, Coll. C. Nicoloudi).

MIAOULIS

ΜΙΑΟΥΛΗΣ

Le héros des guerres maritimes de l'Indépendance était le fils d'un modeste capitaine de felouque de l'île d'Eubée, d'origine épirate, peut-être albanaise, du nom de Bokou. Le nom turc des felouques était « miaoul », d'où le nom grec de Miaoulis, devenu célèbre. André M., né à Négrepont (Eubée) 31 V 1769, † 23 VI 1835, fit fortune dans le commerce des blés entre Odessa et Marseille et s'établit à Hydra. Dès 1822 il reçut le commandement en chef des forces navales des insurgés, s'empara d'un grand nombre de vaisseaux turcs, remporta deux retentissantes victoires contre la flotte ottomane à Patras, puis à Spetsae, ensuite à Psara (1824) et, par une incursion d'une rare témérité, mit le feu à la flotte d'Ibrahim pacha devant Modon (12 V 1825). Il tenta la répétition de cette prouesse contre la flotte égyptienne ancrée à Alexandrie, échoua, mais défait une nouvelle fois les bâtiments d'Ibrahim pacha au cap Papas (8 I 1826). En 1827, il se retira de la vie publique, mais y revint en 1831 en tant qu'adversaire de Capodistria et se mit à la tête de la révolte des grandes familles de Hydra. Bloqué avec ses navires par la flotte russe, il incendia la flotte gouvernementale grecque ancrée à Poros (août 1831). Après l'assassinat de Capodistria, il fut nommé commandant de la marine hellénique, et figura parmi les délégués chargés d'offrir la couronne du royaume au prince Othon de Bavière. Le roi le nomma en 1832 contre-amiral et préfet de Poros. A la fin de sa vie, il se signala une nouvelle fois au milieu des luttes civiles qui déchiraient la Grèce en même temps que prenaient fin les combats pour la libération de l'Acropole : selon le mémorialiste Nicolas Dragoumi, « parmi cette fermentation de jalousies et de colères, l'amiral Miaoulis, caractère antique, de ceux-là auxquels donnèrent jadis naissance les gouvernements d'Athènes et de Sparte, héros ayant fait de grandes choses avec de faibles moyens, héros capable de commander à d'autres héros, vint de lui-même, par un dévouement absolu à sa patrie, se démettre de son grade d'amiral et déclarer que, malgré son grand âge, il voulait s'exposer à de nouveaux dangers sous le commandement du chef de la flotte. De tels actes, surtout au milieu de grandes dissensions, suffisent à immortaliser toute une vie ».

L'amiral, qui fut enseveli au Pirée près du monument de Thémistocle et dont le cœur fut déposé à Hydra dans une urne d'argent, laissa, de son mariage avec Irène Bikou, sept enfants, tous nés à Hydra :

- I) Dimitrios, né 1794, † suicidé Syra 16 XI 1835, officier de marine, ∞ Maroussa Boudouri, dont :
 - a) Andreas, né Hydra 1819, † Salamine 1885 *), officier de marine, ∞ Irène Athanassiadi, dont :
 - 1) Jean, né au Pirée 1850, † 1913, vice-amiral, se signala au cours de la guerre russo-turque de 1897.
 - 2) Maroussa.
 - 3) Dimitrios, né 1874, † Athènes 1878.
 - b) Dimitrios, né Hydra .. II 1836, † 1899, professeur à l'École Navale, ∞ Pénélope Pétraki, dont :
 - 1) Andreas, né Athènes 1869, † 1935, contre-amiral, député de l'Attique.

2) Sophie, ∞ Georges Koromilas.

3) Maria, ∞ Nicolas Stamatopoulo.

II) Antonios, né 1800, † en route vers Munich 25 X 1836, officier de marine, ∞ Vassiliki Vadi, dont :

a) Emmanuel, professeur à l'École Navale.

b) Andreas, né Hydra 1830, officier de marine, ∞ Stamatina, fille de l'amiral Démètre Sakhinis et de Panayota Mavromichali, dont :

1) Vassiliki.

2) Kiriakoula.

c) Irène, ∞ ... Patzis.

III) Ioannis, né 1803, † Athènes vers 1830, ∞ Maria Tombazi, dont :

– Irène, ∞ ... Lakzarinos.

IV) Emmanuel, né 1812, † Athènes 1871, ∞ Hélène Vatsassis, dont :

a) Jean, né 1834, † suicidé Nauplie 9 XI 1868.

b) Antonios.

V) Athanase, né 1815, † Paris 1867, officier de marine, député de Hydra 1855, ministre de la marine, contribua à la chute du roi Othon, membre du gouvernement provisoire après l'abdication du roi, Président du Conseil 1857 et 1860-1862, ∞ Condylou Coundourioti.

VI) Nicolas, né 1818, † 1872, officier, ∞ Aspasia, fille de Kyriakos Coumbari, grand négociant à Odessa, armateur et membre marquant de l'Hétairie, dont :

a) Athanase, né au Pirée 1868, † 16 VI 1936, contre-amiral, plusieurs fois ministre de la Marine.

b) Irène, ∞ Jean Pesmazoglou, né Alexandrie d'Égypte 1 XI 1857, † Athènes 24 XI 1906 (fils de Giorgio Pesmazoglou, né Smyrne 1826, † Alexandrie 1936, grand commerçant, et d'Angélique Casdagli), économiste, fondateur de la Banque d'Athènes, député, dont :

1) Georges Pesmazoglou, né Athènes 5 X 1889, député de l'Attique 1915-1935, fondateur et directeur du journal « Néa Iméra », ministre de l'Économie 1932-1934, ministre des Affaires Étrangères 1931, 1935, vice-président de l'Union Balkanique, ambassadeur à Ankara, ∞ Irène Théologos, dont :

– Helly, ∞ Basile Malamos, né Athènes 1909, Dr. médecin, professeur universitaire.

2) Stéphane Pesmazoglou, né Athènes 1901, journaliste, fondateur du périodique « Proia ».

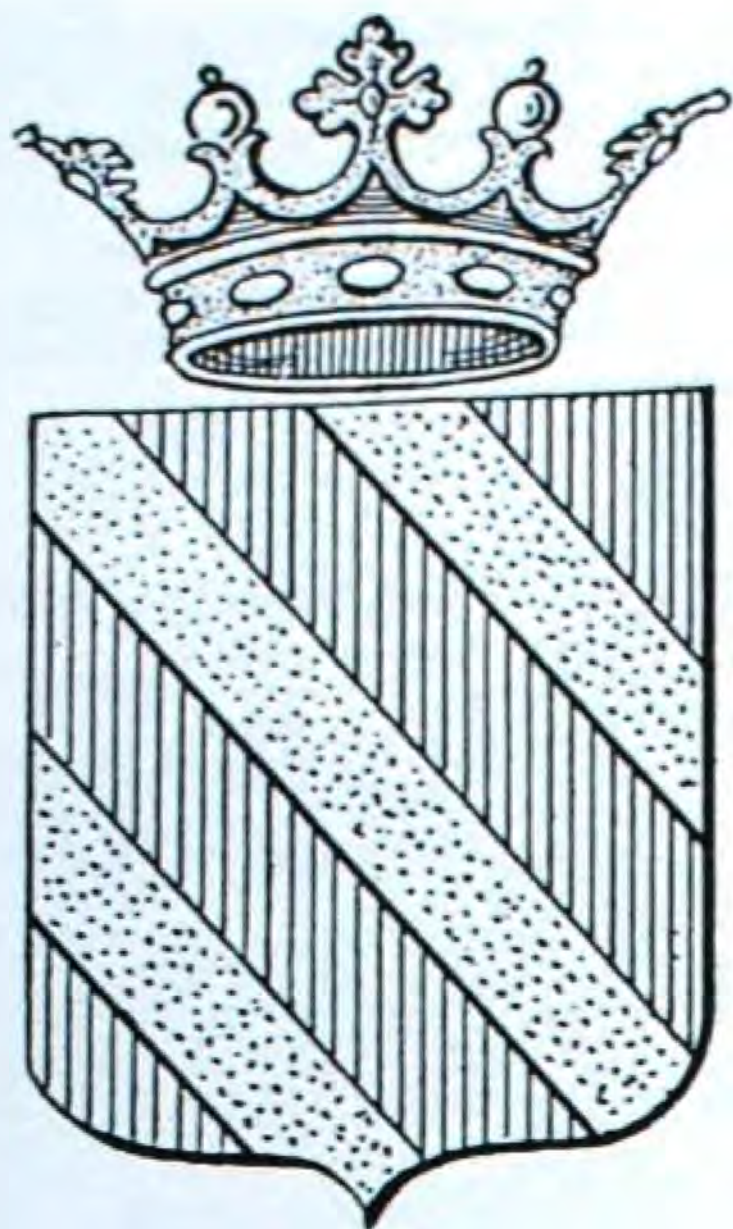
3) Alexandra, ∞ Michel Mélas.

VII) Maria, ∞ Lazare Pinotsis.

Bibliographie :

La biographie d'André M., publiée en 1882 par Ant. SAHINIS est restée un classique ; articles des L. HALLIORIS, dans « To Mellon tis Ydras », 1940, pp. 175-176, de K. ALEXANDRIS, dans « Arkheion Euboikon Meleton », 1959, pp. 81-93, et les notices publiées sur les membres de cette famille dans les Encyclopédies Elefthéroudaki et Ilios.

Communication de M^{me} Malamos née Pesmazoglou.



MINOTTO

MINOTOS

Cette famille passait de l'avis général pour être une branche de la très ancienne et illustre famille Minotto du patriciat de Venise. Cependant, Eugène Rizo-Rangabé dans son Livre d'Or de la Noblesse de Zante, a dû admettre que les Minotto de Zante ne pouvaient descendre de Girolamo Minotto, le baïlle vénitien à Constantinople, exécuté par les Turcs en 1453 lors de la chute de Byzance. Il est probable que les Minotto inscrits au Livre d'Or de Zante étaient des feudataires vénitiens de Crète, passés à Modon et de là, vers 1501, à Zante, après que leur premier ancêtre connu, Guglielmo, tomba en 1498 sur les remparts de Modon assiégée par les Turcs du sultan Bajazet.

Cette famille – encore aujourd'hui subsistante – qui figura parmi les fondateurs en 1576 de la première école hellénique de Zante, demanda à plusieurs reprises (1786, 1788) la concession du titre de comte, mais le sénat de Venise laissa ses requêtes sans réponse. Les Minotto reçurent la reconnaissance (1821) de la qualité de *nobile* de la part de la *Commissione Araldica* de Venise, délivrée au nom des autorités autrichiennes.

De gueules à trois bandes d'or. Couronne de noble.

Bibliographie : ERR.

MOCENIGO

MONTZENIGOS

Grande famille patricienne de la Sérénissime, bien antérieure à la fermeture du Grand Conseil de Venise en 1297, et l'une des seize « case nuove » qui se coalisèrent en 1450 pour exclure les « case vecchie » des hautes charges de la République. Elle donna des écrivains, de nombreux et glorieux commandants militaires, des ambassadeurs à Constantinople, des Procurateurs de Saint Marc, un archevêque de Nicosie et sept doges : Tommaso (1413-1423), Pietro (1474-1476), Giovanni (1478-1485), Alvise I (1570-1577), Luigi (1700-1709), Alvise Sebastiano (1722-1732) et Alvise II (1763-1769).

A la chute de la République de Venise, en 1797, il existait encore quatre branches de cette famille qui en comptait quatorze à l'époque de sa plus grande splendeur, au XVI^e siècle lorsqu'elle couvrit Venise de palais magnifiques. Elles sont toutes éteintes de nos jours, la dernière à disparaître (1941) était celle dite de San Samuele Casa Vecchia, qui reçut en 1763 par lettres ducales vénitiennes le fief de Cordignano avec le titre de comte, et en 1819 par diplôme autrichien un autre titre de comte. Le nom des Mocenigo est passé cependant par héritage féminin dans la famille Soranzo, qui le porte actuellement accolé au sien.

Une autre branche, devenue grecque et de religion orthodoxe, donna naissance à l'une des plus influentes familles de la noblesse de Zante, où elle était installée dès avant l'occupation vénitienne

(1484). Les historiens la supposent apparentée aux Tocco, comtes palatins de Céphalonie, grâce auxquels elle avait été abondamment siefée, notamment de presque tout le rivage s'étendant au pied des contreforts de la citadelle de Zante. D'où la grande fortune des Mocenigo lorsque la ville s'étendit en dehors des murs vers la mer.

Malgré cette fortune assortie d'une position sociale éminente, la généalogie de la famille Mocenigo de Zante reste obscure. Rangabé n'en parle pas, puisqu'elle était éteinte dès 1836, et Léonidas Zoïs ne nous renseigne pas davantage sur son compte. L'un et l'autre ignoraient la notice érudite publiée à son propos en 1843 par Federigo Stefani en annexe à la monumentale étude imprimée dans le 10^e volume des *Famiglie celebri italiane* du marquis Pompeo Litta.

Fouillant les archives de la Sérénissime, Federigo Stefani découvrit un Marco M., grand marchand à Modon, frère des doges Pietro et Giovanni. Il est possible que ce Marco eut été le père illégitime de Piero M., qui reçut en 1479, de la part d'Antonio Loredan, procureur général de la mer, la concession en fief perpétuel de la Chambre Fiscale de Modon, contre obligation de fournir à la République deux chevaux et un fantassin armé en cas de guerre. En 1498 ce même Piero M. recevait de Luca Tron, Syndic au Levant, plusieurs fiefs à Zante. Ni Piero, ni ses fils n'étaient qualifiés de « nobilis ser », mais seulement de « fidelissimi della Repubblica ». Ils avaient donc perdu le patriciat, mais restaient gentilshommes de nom et d'armes, donc *cittadini originari*, aptes à siéger au Grand Conseil des villes sujettes.

Piero Mocenigo fut tué lors de la prise de la citadelle de Modon par l'armée du sultan Bajazet (9 VIII 1500) et du massacre qui suivit. Son fils aîné, Francesco, réussit à fuir à Zante; Bernardino, le fils cadet, et les deux filles furent emmenés en esclavage. L'on n'entendit plus parler des filles, disparues dans quelque harem, mais en 1515 Bernardino reparut à Venise, ramené par deux Turcs, lesquels, après avoir touché le montant du rachat, abjurèrent l'islamisme lors d'une grande cérémonie présidée par le Patriarche de Venise.

Les deux frères revinrent à Zante (où Francisco devint *Oratore della Comunità Nobile*), puis armèrent une fuste sur laquelle ils écumèrent l'Adriatique, réussissant notamment à couler des galères turques en route vers Alger. Au cours d'une autre expédition, deux des fils de Francesco furent faits prisonniers. L'un mourut en captivité, l'autre, Battista, fut racheté pour 108 ducats d'or et c'est lui qui fut le père de Demetrio, † 1594, capitaine d'arquebusiers dans la compagnie de stradiotes de Bartolomeo Paruta.

Ses descendants, Demetrio et Antonio, figuraient au Conseil Noble de Zante. Lorsqu'au XVII^e siècle la Dominante, afin de mettre fin aux troubles paysans, décida d'enlever à la noblesse de Zante le droit de juridiction sur ses baronnies, les Mocenigo furent alors dédommagés par le droit de perception perpétuelle et annuelle de 60 *barils* de froment. En 1770, par amour de la religion grecque et au mépris des traditions catholiques de sa famille, le comte Demetrio M. fournit argent et volontaires aux insurgés de la Morée soulevés contre le Turc lors de la « Orlofikà » sur l'instigation de l'émissaire russe, le comte Orlov. Nommé « colonel-consul » par Orlov, et anobli par l'impératrice Catherine, le comte Mocenigo fut arrêté sur l'ordre du Sénat de Venise et « exilé » à Saint-Petersbourg. Il revint de là ministre plénipotentiaire de Russie à Florence où il mourut le 2 V 1793, après avoir organisé une vaste opération de recrutement de colons destinés à peupler les nouvelles terres conquises par la Russie en Crimée. Son fils Giorgio, qui avait étudié en Italie, lui succéda dans le poste de ministre à Florence, mais tomba en disgrâce auprès du tsar Paul I^{er}, et se retira à Naples. Alexandre I^{er} lui rendit la faveur impériale, le nomma conseiller intime et lui confia la charge de Haut Commissaire de Russie aux Iles Ionniennes, où Mocenigo arriva en août 1802 avec trois vaisseaux, deux frégates et une troupe forte de 1 200 hommes. Principal inspirateur de la nouvelle Constitution de 1806, il modifia les structures gouvernementales en adjoignant à la noblesse ancienne le nouveau corps de la bourgeoisie possédante qualifiée de « noblesse constitutionnelle ». Après avoir exercé une autorité sans partage, il fut nommé par le Tsar ministre plénipotentiaire de Russie à Florence, Naples et Turin, conseiller intime et Grand Croix de plusieurs Ordres russes, et patronna les débuts politiques de Jean Capodistria. † Venise 7 V 1836, inhumé à l'église de San Giorgio dei Greci, il avait épousé une corfiote, Hélène Armenis, dont

il n'eut pas d'enfants, et qui légua une fortune considérable aux institutions philanthropiques de sa ville natale. Le buste de cette femme de bien orne de nos jours la place centrale de Corfou.

Dans ses « Famiglie illustri », le marquis Pompeo Litta disserte longuement sur l'héraldique de ce lignage quasi-immémorial.

L'écu antique des Mocenigo, à Venise au début et toujours à Zante, était coupé, au 1^{er} d'azur à la rose d'argent boutonnée d'azur, au 2^e d'argent à la rose d'azur boutonnée d'argent. Sur les bâtiments de Venise, ces armes étaient sculptées sans cimier, mais couvertes quelquefois du buste d'un ange aux ailes éployées. La signification de cet ange était la conséquence sans doute d'une loi perdue qui visait à empêcher une famille d'arborer des emblèmes guerriers féodaux contraires à l'égalité républicaine du patriciat.

Hors du territoire de la Dominante, les Mocenigo arboraient comme cimier une patte de lion au naturel, brandissant une rose d'argent boutonnée d'azur, et la devise « *Pulcherrima Virtus* ». Plus tard, à la suite de distinctions reçues des souverains étrangers, plusieurs membres de la famille modifièrent leur blason au moyen de meubles parlants très personnalisés, comme c'était la mode à l'époque. Nous nous bornerons à citer le blason du doge Tommaso M. : un rameau d'aloès tenu par deux mains croisées, avec la devise : « *sic immortalis sum* », ce qui figurait la foi inébranlable envers la patrie, meilleur titre à la gratitude de la postérité. Le doge Piero blasonnait au moyen d'une tour surgissant des flots de la mer, avec la devise « *lesae libertatis affectus* », ce qui était le symbole de la puissance de la république. Le doge Alvise I avait choisi un éléphant, avec la devise « *vi parva non invertitur* », symbole de la vaillance inébranlable de sa volonté. Le dernier doge de ce lignage, Alvise II, avait adopté une branche à laquelle était suspendu un bouchier percé d'une flèche, et la devise « *restat vulnus* », expression d'une douleur irréparable dont, malheureusement, nous ne savons pas la cause.

Un militaire de cette famille avait fait peindre un blason où l'on trouvait l'herbe toujours verte dite « *l'umbilico di Venere* » (le basilic ?) couverte par un ciel étoilé et une lune issante, avec la devise « *Horum influxus* », symbole de l'amour toujours plus élevé que lui inspirait la fidélité de son épouse.

Le blason autrichien confirmé en 1819 à la famille vénitienne, reprenait en partie les anciens éléments : écartelé au 1^{er} et 4^e d'or à l'aigle de sable couronnée à l'impériale, au 2^e et 3^e coupé d'azur et d'argent à deux roses quadrilobées de l'un à l'autre, boutonnées d'or. Cimier : une patte de lion de gueules posée en pal, tenant une rose d'argent boutonnée d'or. Devise : « *Pulcherrima Virtus* ». Ce blason est le résultat de l'évolution héraldique qui, à l'exemple allemand, surchargeait et compliquait les antiques armes des familles.

Voir illustration p. 72.

MONFERRATO

ΜΟΜΦΕΡΡΑΤΟΣ

Ancienne famille de la noblesse de Céphalonie, qu'une tradition invérifiable aime faire descendre de la dynastie médiévale des marquis piémontais de Montferrat, rois éphémères de Thessalonique après la IV^e Croisade.

Il est plus vraisemblable que ce lignage de stradiotes vénitiens ait fait partie, avant qu'il ne s'établisse dans l'archipel ionien, de l'entourage des Paléologues de la branche qui régna sur le marquisat de Montferrat après l'extinction de la dynastie de ce nom.

Au siècle dernier, Giuseppe M., né au Kastro San Giorgio 1 IX 1816, † Argostoli 7 IV 1888, ∞ 1854 Angelique Manessi, étudia le droit à Padoue, puis devint l'un des chefs du parti radical de Céphalonie et inspira pour beaucoup les jacqueries paysannes, mi-sociales, mi-anglophobes, qui secouèrent l'île en 1848. En 1849 il publiait le périodique « *Anagenesis* » (La Renaissance), qui rencontra un vif succès du fait qu'il défendait avec énergie le principe de l'union des îles ioniennes à la Grèce. Lus par les papes après la messe, des passages de ce journal provoquèrent l'arrestation de Giuseppe M. par les autorités anglaises, puis son bannissement. Revenu en 1858, il fut élu député, puis, à partir de 1862, dirigea le parti unioniste jusqu'à ce que le but proposé fut atteint.

Comme la plupart des anciennes familles de Céphalonie encore subsistantes, celle-ci est représentée par plusieurs branches, dont nous ne donnerons la filiation mise à jour que pour la sui-

vante. L'ancêtre commun de la famille, Matteo, inscrit au Livre d'Or 1608, fut le père de Gerolamo, stradiote, ∞ Giovanna Chorafa, dont Marino, né 1638, père de Nicolò, né 1676, ∞ Gerolama Chorafa, dont Petro, né 1732, père de Giovanni, né 13 II 1768, ∞ 1801 Caterina Miliarissi, dont :

- I. Antonia, née 1802, ∞ 1830 Giorgio Metaxà.
- II. Spyridion, né 17 IX 1805, † 1870, ∞ 17 XI 1835 Elena, fille de Giorgio Foka Andreato et de Brigida Loverdo, dont descendance subsistant actuellement.
- III. Giorgio, né Argostoli 17 VI 1808, † Nauplie 1865, directeur de l'Arsenal, ∞ Chariclia Karaghiannopoulou, dont :
 - A) Ioannis, ∞ 1887 Caterina Menaja, dont descendance subsistant actuellement.
 - B) Antonio, né Nauplie 1858, avocat, député de Céphalonie, ministre de la Justice 1898, ministre de l'Instruction Publique 1902, juriste, archéologue, professeur de Droit à l'Université d'Athènes.
 - C) Nicolas, né 1860, † Athènes 1933, magistrat, ∞ Aphrodite Nikolaou, dont :

1) Georges, né 1888, † Athènes 1963, général, ∞ : I) Patras 31 VII 1917 Anthia, (div.), fille d'Aristomène Messinèzi et de Despina Eumorphopoulou, et II) 1922 Hélène, fille du général Constantin Skoumbourdi, aide-de-camp du roi Constantin, et de Marie (fille elle-même de Dimitri Patrino et d'Hélène Voulgaris), dont :

a) (du 2^e lit) Nicolas, né 1924, † Athènes 21 II 1985 assassiné par des terroristes d'extrême-gauche, Dr en Sc. Econ., vice-gouverneur de la Banque Agraire de Grèce 1960-1963, ministre du Commerce 1973, directeur du quotidien « *Apogevmatini* », ∞ : I) 1961 Esmée, fille de Constantin Pilidi, financier, et de Christina Zagourianos, et II) Athènes 6 VIII 1981 Irène, fille de Kyriakos Lyghinos et d'Isabelle (fille elle-même de Théologore Nicoloudi et d'Irène Mano), dont :

– (du 1^{er} lit) Georges, né 18 IX 1961.

b) (du 2^e lit) Yolande, née 1935, ∞ Athènes 1958 vice-amiral Thémistocle Tsallas.

D) Andreas, né 20 X 1862, général, ∞ ... Paraski.

E) Caterina, né 1864, † Athènes 26 II 1915, ∞ Vassili Stathopoulou.

Écartelé aux 1^{er} et 4^e d'argent à l'aigle aux ailes abaissées de sable, aux 2^e et 3^e d'azur à la bande d'argent chargée d'un aigle de sable posée en bande.

Bibliographie : ERR.

MOUROUSI, MORUZI

ΜΟΥΡΟΥΖΗΣ

La légende de la descendance de la famille Mourousi des empereurs Comnènes de Trébizonde a été avancée par l'hagiographe grec Métaxopoulos, dans son introduction à *La vie des saints Barnabé, Sophronius et Christophore*, publiée à Leipzig en 1775. Cette affirmation a été considérée par la plupart des historiens comme un compliment destiné à flatter l'orgueil d'un lignage qui commençait à faire parler de lui, et a été réfutée au moyen de documents authentiques. Ceux-ci ne permettaient pas de faire remonter la généalogie de cette influente maison phariote au-delà de 1613, lorsque vivait à Ponte Moruzanda, près de Trébizonde, l'ancêtre commun des Mourousi, des Ypsilanti et des Handjéry.

Cependant, récemment, un professeur de la Sorbonne a publié un document turc mentionnant l'exécution à Constantinople, en même temps que le dernier empereur de Trébizonde, (1457), de Constantin Morouz, haut dignitaire de ce souverain. Les biens de ce dignitaire avaient été confisqués par le conquérant ottoman. Il n'est donc pas à exclure que les Mourousi descendent, sinon des Comnènes comme le veut la légende, du moins de l'un de leurs dignitaires, dont les fils, devenus sujets ottomans, seraient restés propriétaires d'une parcelle des biens familiaux.

L'on ignore les circonstances en vertu desquelles cette famille vint s'établir à Constantinople, parmi les hauts dignitaires du Patriarcat. Elle donna par la suite deux voïvodes hégémones aux Principautés roumaines, et plusieurs grands drogmans de la Sublime Porte, dont le plus connu fut très certainement Démétrius M.

Autorisé par le sultan à réorganiser entièrement (1793) l'administration des écoles et des hopitaux grecs de l'empire ottoman, que son frère Georges soumit peu après à une direction commune, il fut aussi le fondateur de l'Académie Grecque de Kuru-Cesme, sur le Bosphore, connue surtout par sa chaire de philosophie, et mit en œuvre *L'Arche de la Langue Grecque*, grand dictionnaire dont le premier tome parut en 1819 et auquel les Grecs de toute l'Europe souscrivirent en masse. Son rôle politique fut plus important encore puisqu'il refusa en 1812 le trône de Serbie et négocia peu après avec la Russie, au nom de la Porte, la paix de Bucarest, qui allait démembrer la Moldavie en abandonnant la Bessarabie à la domination moscovite. Acte fort controversé, qui aliéna à tout jamais aux Grecs les sympathies des Roumains, sur lequel plane encore de nos jours un soupçon de vénalité et que Mourousi accomplit en croyant préparer aux chrétiens livrés au tsar autocrate un sort meilleur que celui qu'ils connaissaient sous la suzeraineté musulmane (*). Quoi qu'il en soit, le grand drogman et d'autres membres de sa famille payèrent la signature de cette paix par des supplices mortels qui les élevèrent au rang de martyrs de la nation grecque. Certains de leurs descendants en tirèrent le prétexte d'un attachement indéfectible à la politique russe.

Ils reçurent une tardive récompense, une première fois par la concession en 1855 du titre princier russe à Constantin M., chambellan impérial, grand propriétaire en Bessarabie; une deuxième fois (1869) à Panayote M., commandant de la fameuse légion des volontaires gréco-slaves pendant la guerre de Crimée; et une troisième fois (1893) à Alexandre M. (1842-1900), conseiller intime.

Pour l'auteur de ces lignes, la concession du titre princier russe ne fait aucun doute: R.I. Ermerin en fait état dans son *Annuaire de la Noblesse de Russie*, dont les trois volumes ont été édités entre 1889 et 1900 par l'Académie Impériale des Sciences de Saint-Petersbourg. De même, V.V. von Rummel dans *La Noblesse titrée de l'Empire de Russie*. Cependant les ouvrages ultérieurs reflètent les distances prises par les généalogistes de la noblesse russe envers la famille si peu russe des Mourousi: ni P. de Gmelin dans le *Dictionnaire de la Noblesse russe*, ni N. Ikonnikov dans sa monumentale série de *La Noblesse de Russie*, ni Jacques Ferrand dans les *Familles princières de l'Empire de Russie*, ne mentionnent les Mourousi. Ceci d'ailleurs n'est que le pendant de l'attitude prise par la plupart des membres de cette famille à l'égard du titre en question: ils s'en détournèrent comme d'une décoration infamante. En effet, si quelques-uns des descendants d'Alexandre M., bénéficiaire du titre de prince russe, se parèrent de ce titre avec une insistance frisant l'obsession, allant même se qualifier d'eux-mêmes « Altesse Sérénissime », la branche aînée de la famille, qui avait d'autres motifs d'illustration bien plus brillants que la noblesse russe, préféra oublier l'épisode russe de son histoire. Elle donna en effet plusieurs économistes et des hommes politiques de distinction à la Roumanie d'avant 1914. Ajoutons encore que l'un des membres de la branche russe se permit, comme le dit Ermerin « de quitter la sujétion russe contre la volonté de son père et sans l'autorisation impériale ». Il s'agit de Démètre M. (1850-1914), écrivain roumain, dont les romans font le réquisitoire de l'étouffante administration russe dans la Bessarabie annexée.

Éteints depuis longtemps en Grèce, les Mourousi subsistent au Canada et en Suisse par les représentants de la branche moldave, et en France par ceux de la branche de Bessarabie, dite « russe ».

(*) Faut-il rappeler qu'à Byzance comme dans l'empire ottoman, le grand péché c'était l'apostasie. La véritable trahison était avant tout religieuse. La gravité des trahisons politiques était jugée en fonction de mobiles religieux. C'est pourquoi dans ses *Vies Parallèles* inspirées de Plutarque pour magnifier les héros de la Renaissance Hellénique, Goudas vante la « destinée extraordinaire » et la noblesse d'âme des Mourousi. Ils ont eu, dit-il, le bonheur d'obtenir la couronne de martyr, ce qui veut dire qu'ils ont perdu la vie pour avoir réussi à nuire à l'Infidèle. Les intérêts de la nation roumaine n'entraient pas en ligne de compte pour ces hauts dignitaires grecs. La cession de la Bessarabie rendait service à l'empereur orthodoxe. Cela leur suffisait.

Blasons: en tant que voïvodes hégémones des Principautés Roumaines, les Mourousi arborèrent un blason coupé, mi-parti de gueules et d'azur, au chef d'or: 1^{er} au rencontre d'aurochs du même; 2^e, à l'aigle éployée, le vol à la pointe d'argent; 3^e, à trois étoiles posées en fasce, de gueules. Cimier: à dextre la masse de commandement et le cimenterre en sautoir. Manteau et couronne princiers. L'ukase impérial russe concédant à Alexandre M. le titre de prince « avec lequel son grand-père entra au service de la Russie » donne d'autres armoiries: Parti, d'or à un corbeau de sable essorant, tenant dans son bec, tourné du côté dextre de l'écu une croix d'argent et dans ses serres une d'olivier (Valachie), et de gueules à la rencontre du bœuf de sable allumée de gueules, accompagné entre ses cornes d'une étoile à six rais d'argent (Moldavie). En chef d'azur à trois étoiles à huit rais d'or, rangés en fasce (Mourousi). Le cimier, la couronne et le manteau sont identiques à ceux du blason précédent, de même que la devise, sur ruban d'azur aux lettres d'or λεγου ξιν - ουχιμελλει - με.





Héraldique des Mourousi

Comme tous les princes phanariotes, les voïvodes hégémones de cette famille commencèrent par adopter, sur leurs sceaux comme pour l'ornementation héraldique de leurs actes officiels, les emblèmes des Principautés Roumaines du Danube : l'aigle pour la Valachie et la tête d'aurochs (bison d'Europe) pour la Moldavie. Tel est le cas notamment pour le parchemin reproduit dans cet ouvrage, en couleurs, page 140. Au siècle suivant, les Mourousi ont adopté un blason personnalisé, qu'on retrouve sur leurs services d'argenterie (dont une pièce est photographiée dans le volume sur l'héraldique roumaine publié par Dan Cernovodeanu), sur des ex-libris, ou encore sculpté sur des monuments funéraires. Ce sont des blasons appartenant à cette dernière catégorie que l'on voit sur cette planche :

1) A Athènes, sur la tombe de Constantin M. (1821-1876) (*Collection de Mme Anghelomati Tzoungarakou*).

2) A Athènes, sur la tombe de Georges Tipaldo, noble de Céphalonie et sénateur du royaume de Grèce, et de son épouse Euphrosyne M. (1811-1869) (*Même collection*).

3) A Rottach-Egern, en Bavière, sur la tombe de Constantin M. (1848-1913) (*Collection du Dr. Thomas Bruggemann*).

4) A Iassy, sur la tombe de Marie M. (1863-1921), épouse du prince Alexandre Couza, fils du dernier prince régnant de Roumanie, remariée à Jean Brătianu, chef du parti libéral, Président du Conseil, signataire en 1919 des traités de paix entre la Roumanie et les Puissances Centrales (*Collection de l'auteur*).

Bibliographie : ERR.

Lettre de l'historien grec A. PAPADOPOULOS KERAMEUS reproduite par Jean FILITTI, article « Moruzi » dans *Arhiva G.Gr. Cantacuzino*, Bucarest 1919.

Nicoara BELDICEANU, *Biens monastiques d'après un registre ottoman de Trébizonde*, REB 35 (1977) p. 175-177.

Maneta MINOTTO, 'Αγνωστο 'Ημερολόγιο πρό της 'Επαναστάσεως του 21 (Un Livre d'Heures inconnu d'avant l'insurrection de 1821), *Ellinika* 3 (1930), p. 471-484.

G. G. BRZVICONI, *Printul Constantin Moruzi*, dans le périodique roumain « Cetatea Moldovei », Iasi 1942.

Nicolae IORGA, *Pierderea Basarabiei și Moruzestii*, (La perte de la Bessarabie et la famille M.) « Analele Academiei Române, secția istorică », XXXIII (1913) p. 176 passim ; idem, *Insemnari la familia Moruzi* (Notes



4



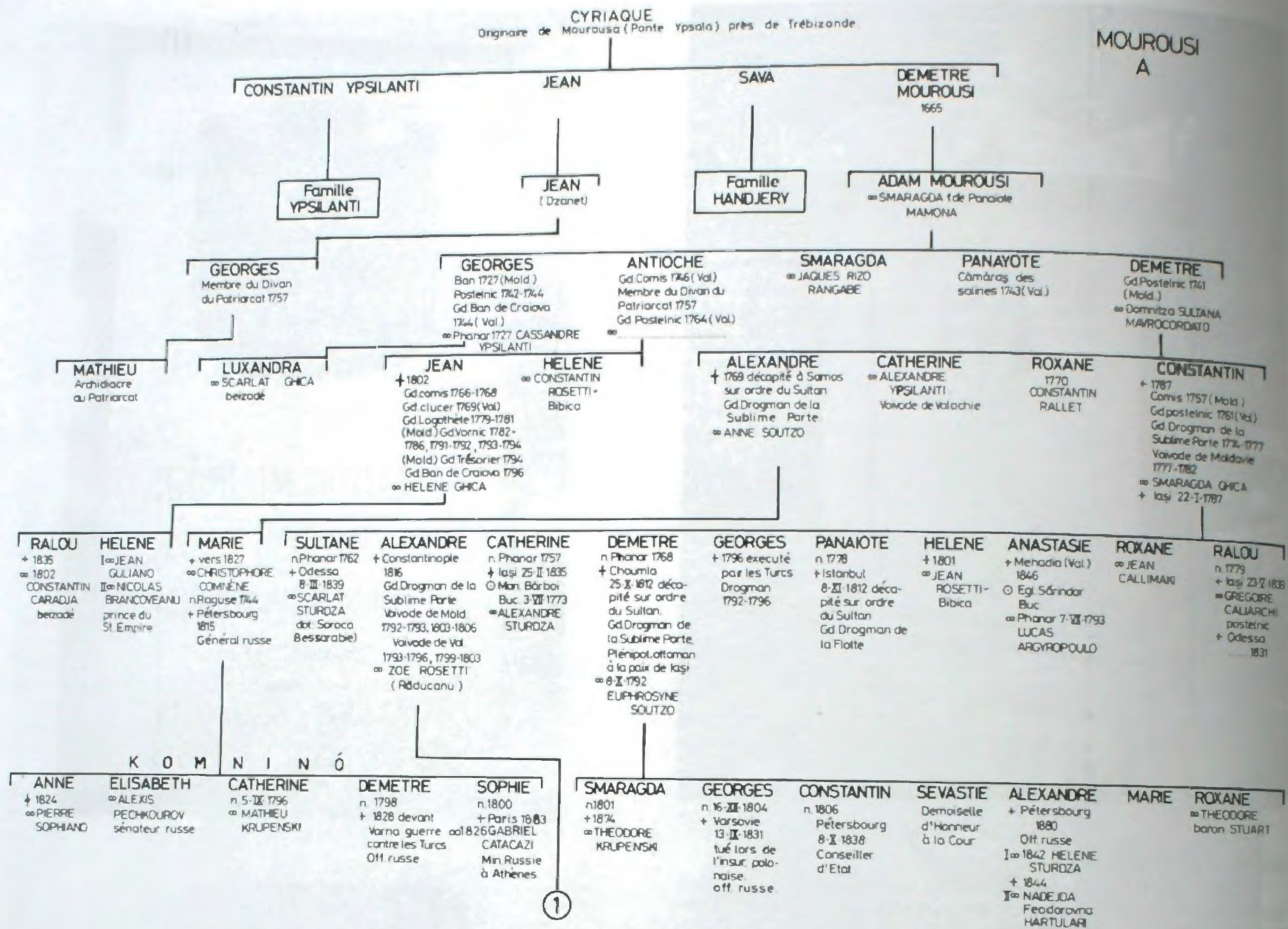
sur les M.), « Revista Istorică », Buc. 1931 p. 333 passim ; *De l'influence des Mourousi à la Sublime Porte*, Archives du Minist. des Aff. Étrangères, Paris, Fonds Turquie, Mémoires et Documents, vol. 30.

Victor SLAVESCU, *Viata și opera economistului Alexandru Moruzi*, Bucarest 1941.

R.J. ERMERIN (recte V.V. von RUMMEL), *La noblesse titrée de l'empire de Russie, avec description des armoiries, d'après les documents officiels*, Pétersbourg 1892.

Florin MARINESCU, *Étude généalogique sur la famille Mourouzi*, Éd. du Centre des Études Néohelléniques, Athènes 1987 (où, à la page 14, on peut lire que : « les Mourouzi, nouveaux riches, s'efforçaient de percer dans la haute société du Phanar », affirmation fort contestable. En effet, il n'y avait pas de « haute société » au Phanar, mais un groupe de familles dirigeantes).

Florin MARINESCU, Georgeta PINELEA-FILITTI, Anna TABAKI, « Documents gréco-roumains. Le fonds Mourouzi d'Athènes » ; Ed. Fondation Nationale de la Recherche Scientifique, Athènes ; Académie Roumaine, Institut d'Histoire N. Iorga, Athènes, Bucarest 1991.



La Légion gréco-slave en Crimée, 1854

Mort jeune, Panayote Mourousi a lié son nom à l'existence éphémère d'une unité militaire, « La Légion Gréco-Slave », destinée à remplir le même rôle que celui joué en 1821 par le fameux Bataillon de la Mort qui avait donné le signal des luttes pour l'indépendance de la Grèce. En effet, lorsqu'en automne de 1853 l'armée turque passa le Danube inaugurant les opérations militaires de la future guerre de Crimée, Panayote Mourousi, officier russe possessionné en Moldavie, lança un appel aux Grecs vivant dans les Principautés Roumaines afin qu'ils s' enrôlassent dans un régiment hellénique destiné à aller se battre contre les Turcs pour libérer l'Épire. Mais les Grecs de Roumanie étaient peu nombreux, aussi les premières recrues vinrent des rangs des réfugiés bulgares entraînés « pour la chasse au sanglier » sur les domaines valaques du prince Constantin Soutzo. En avril 1854 la Légion, rebaptisée, faute de soldats grecs, Légion Gréco-Slave, comptait quelque deux mille soldats payés grâce à des dons considérables fournis par les familles phanariotes fortunées de Roumanie et par les Higoumènes grecs des monastères roumains : la veuve du général russe Mavros, née princesse Soutzo, avait donné 2 000 ducats ; le docteur Arsaki, futur évergète de la nation grecque, en avait donné 3 000 ; le consul de Grèce à Bucarest, Schinà, aidé par son beau-frère Démètre Ioanid et par le docteur Gussi, avait fourni les uniformes et le drapeau de la Légion, bleu, orné d'une petite croix blanche surbrodée aux côtés de la devise « Orthodoxia », et surmonté d'un petit globe timbré d'une croix dorée.

À Athènes, l'ex-prince de Moldavie Michel Soutzo avait pris la présidence d'un Comité de Bienfaisance destiné à soulager les maux des réfugiés d'Épire, Comité dont les fonds venaient d'être apportés de Russie par son fils Jean Soutzo, secrétaire de la légation de Grèce à Saint Pétersbourg. Le roi Othon avait nommé de son côté une Commission d'Inspection des Frontières Septentrionales, dirigée par son aide-de-camp le général Spiro Milio et par le maréchal du Palais, Gardikioti Grivas. Les ministres d'Angleterre et de France à Athènes s'aperçurent que la Commission s'occupait d'organiser des bandes d'insurgés destinés à aller soulever les populations de l'Épire. Une frégate française, le « Héron », intercepta auprès des côtes épirotes un petit convoi de barques chargées de munitions, et le coula. Le blocus du Pirée par la flotte anglo-française, la destitution à Athènes de Dimitri Mavrocordato, qui s'était trop engagé dans le recrutement de volontaires pour la Légion, mirent fin à l'agitation suscitée par le désir de l'opinion publique en Grèce d'aller se battre avec la Russie contre les Turcs.

Quant à la Légion elle-même, après avoir pris part à quelques combats autour de Sébastopol dans le cadre du corps d'armée du général russe Ostensacken, elle fut dissoute : les éléments bulgares qui en faisaient partie visaient d'autres buts de libération que ceux envisagés par ses commandants et bailleurs de fonds Grecs. La légion représenta ainsi l'un des derniers épisodes de la fraternité d'armes gréco-slave contre la domination ottomane, fraternité qui allait tourner à l'inimitié la plus profonde dès

que les Grecs se furent aperçus que la politique russe n'avait d'autre objectif dans les Balkans que d'y créer des états satellites à sa dévotion, et non de libérer les peuples orthodoxes afin de les laisser maîtres de leurs destinées.

Cette peinture naïve, faite par un officier français prisonnier des Russes, nous montre la Légion Grecque bénie par un évêque, en présence de son commandant, le prince Panayote Mourousi qui prête serment sur la Bible. L'épouse du prince, un enfant dans les bras, une paysanne russe agenouillée, deux officiers russes de haut grade flanquant l'évêque sur sa droite, quelques prisonniers anglais et français emmenés sous bonne garde, et au fond, un groupe d'uhlans, complètent la scène, pendant que dans le ciel explosent les canonnades.

Lettres sur l'Hétairie gréco-slave, « Le Journal de Constantinople », 9 IV et 9 V 1854.

Le tableau reproduit ici est exposé au Musée Benaki, d'Athènes.



Le prince Constantin Mourousi (1821-1876).



Le tsar Nicolas II, suivi de son aide-de-camp, le prince Alexandre Mourousi (1872-1954), inspecte le front russe en 1917.

ALEXANDRE MOUROUS

+ C-ple 1818

= ZOE ROSETTI-Răducanu

①

RALOU
n. 29.X.1782SMARAGDA
n. 1784
+ Hârpăsești (Iasi)
15.III.1848
= ALEXANDRE
MAVROCORDATOHELENE GEORGES
n. 16.I.1785MARIORA
n. 25.X.1786ALEXANDRE CONSTANTIN
n. 1787n. Phanar 1786
+ Istanbul 4.IV.1821
décapité sur ordre
du Sultan Gd Drogman
de la Sublime Porte
= Phanar 9.II.1802
domnita RALOU
MAVROCORDATOCATHERINE
n. 30.XI.1789

ZOE

n. Phanar 13.VII.1803
+ Athènes 21.II.1878
= ALEXANDRE
SOUTZO

ALEXANDRE

n. Phanar 29.VII.1805
+ Phocée (Grèce) 25.IV.1873
Min des Fin des Princip -
Unies 1861-1862, Premier
Ministre 1861.
I = Kichinev 1835 PULCHÉRIE
ROSETTI (Răducanu)
+ Zvoristea (Dorohoi, Mold.)
I. 1842
II = 1846 SMARANDA
STURDZA
+ Athènes IX.1884

DEMETRE

n. Phanar 22.X.1806
+ Zvoristea (Mold.)
10.X.1838
= Iasi 8.VI.1838
MARIE NEGRI
(1814-2.X.1887)
O Iasi

JEAN

n. Phanar 22.VI.1808
+ Paris
O

MARIE

n. Phanar 3.XI.1809
+ Athènes 14.VII.1862
= GEORGES YPSILANTI
General grec

EUPHROSINE

n. Phanar 10.I.1811
+ Athènes 1869
= GEORGES
KOSAKI - TYPALDO
n. Lixuri - Céphalonie 1790
+ Athènes 6.VI.1867
Dr en med de Padoue
(1806) et de Paris (1809)
Mb de l'Acad. des Sc
d' Athènes. Dir. de la
Bibl. Nationale

TIPALDO

ELISE

n. Zvoristea
20.II.1835
+ Rion (Patras,
Grèce)
16.V.1923
= Athènes 1850
THRASYBULE
ZAMIS
(1829-1880)
Min. Aff. Etr
de Grèce 1860,
1871.
Pres du
Conseil 1871

ASPASIE

n. 20.II.1838
+ 1905
= SPIRIDON
comte
ROMA

ZENAIDE

n. 16.VII.1840
+ Stănceni
(Botoșani,
Roumanie)
23.I.1909
= THEODORE
CALLIMAKIMARIE
CESAR
comte
ROMA

GEORGES

n. Kichinev
20.VIII.1834
+ Athènes
12.IV.1899
Dr en droit
(Univ. de
Heidelberg)
1857
Député grec
Presid. de la
Croix-Rouge
Hellenique
et de la Soc.
Histor. et
Archéol. de
Grèce
= ROXANE SOUTZO
+ Athènes 1907

AGLAE

DEMETRE

n. Iasi 23.I.1847
+ Vârful Câmpului
(Botoșani,
Roum.)
23.I.1916
General rou-
main. Prefet
et député de
Dorohoi (dit
le „Kneaz”)
= Buc. 14.IV.1873
SMARANDA
CANTACUZENE
n. Vienne 1848
+ Vârful Câmpului
14.III.1925

CONSTANTIN

n. 8.VI.1848
+ Rotach-Egern
(Bavière) 5.VI.1913
Off. de marine
russe. Secr. leg.
de Russie à Mu-
nich et Stockholm
= Iasi 2.V.1904
CATHERINE
BALS

ALEXANDRE

n. 30.VII.1853
+ Vienne
7.III.1893
= Odessa 1881
SULTANE
BALĂCEANU

GEORGES

n. Athènes
24.III.1863
+ Paris 1907
Off. russe

RALOU

n. 1864
+ Athènes
1944
= Athènes
29.IV.1890
ALEXANDRE
MAVROCORDATO
(div)

AGLAE

n. Buc. 14.IV.1875
+ Vârful Câmpului
(Botoșani)
28.I.1938
= Vârful Câmpului
30.IX.1901
SCARLAT
ROSETTI

GEORGES

n. 10.V.1876
+ Buc. XI.1939
General
roumain
I = Buc. 25.IV.1899
ADINE STIRBEY (div)
II = HELENE
BĂRCĂNESCU
+ Buc. 19.XI.1976

PANAYOTE

(PAUL)
n. 14.V.1877
+ 1.XI.1918 au
combat
Off. français
= 29.XII.1904
Miroslava (Iasi)
MARIE
MAVROCORDATO

ADINE

n. Buc. 18.X.1882
+ Iasi IV.1960
I = Buc. 12.I.1905
JEAN DUCA
Homme politique (div)
II = 1914 MICHEL
BRĂTIANU
III = LASCAR ROSETTI

MARIE

n. 17.XI.1892
+ Câmpulung-Muscel
(Roum.) II.1962
= Vârful Câmpului
1917 LUPU BALAI
Off. roumain

ALEXANDRE

n. Buc. 18.II.1900
+ Kansas City (USA) 7.V.1957
Dr en médecine
= Fribourg en Brisgau 26.IX.1931
SUZANNE f de René de WECK
min. de Suisse à Buc.

MARIE

n. Targoviste (Roum.)
21.VI.1902
+ Paris 31.XII.1990
= Buc. 21.IV.1928
RADU BRĂESCU
ingénieur

GEORGES

n. Iasi 25.III.1933
Ing. des Mines
= Sudbury (Canada)
11.VIII.1962 ANNE -
MARIE BERTRAND

ALEXANDRA

n. Iasi 12.XII.1936
= New York
16.VIII.1962
GEORGES BOSSY

nés à Falconbridge - Canada

PAUL

n. 28.V.1963

JEAN

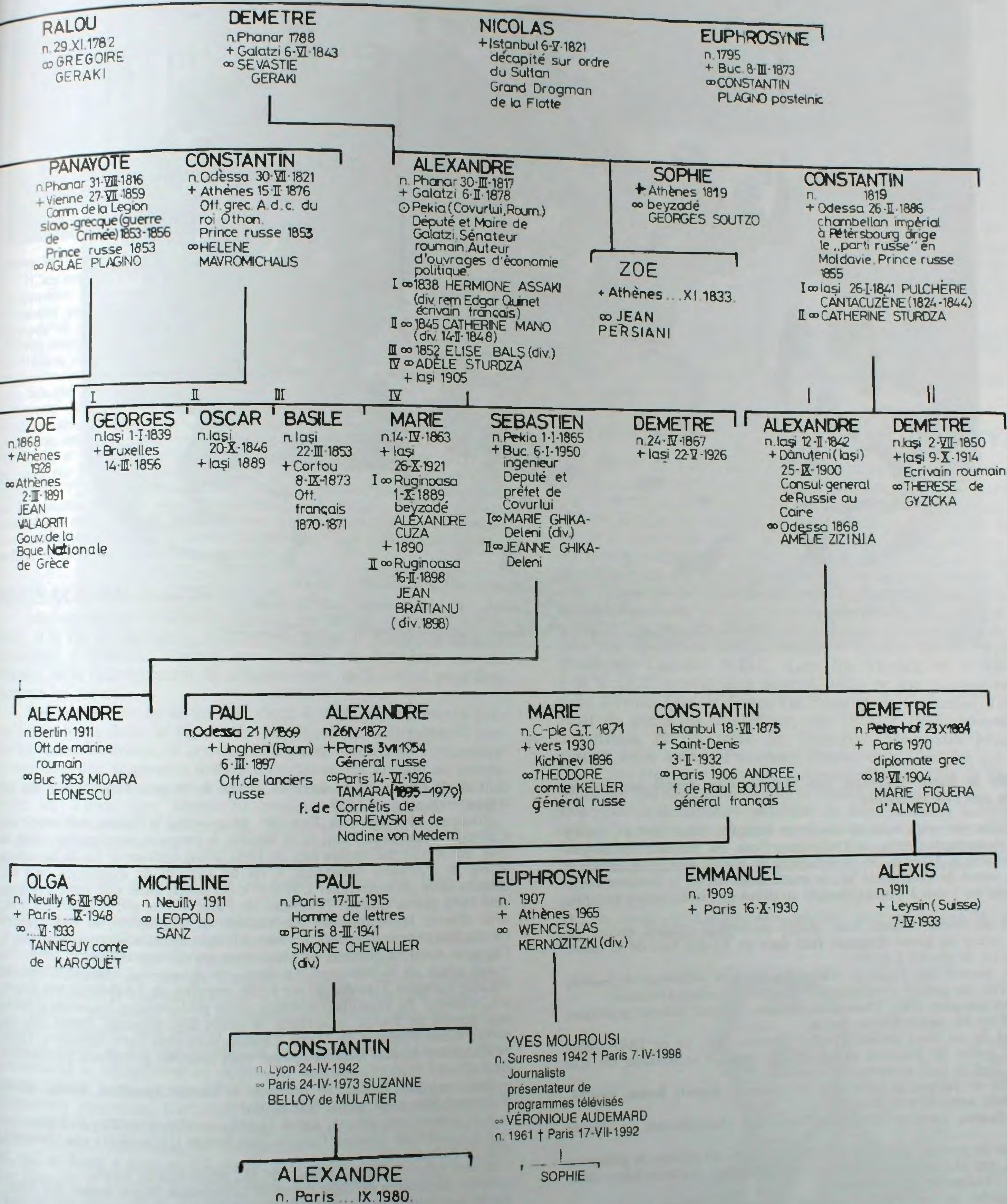
n. 25.VIII.1964

PHILIPPE - GEORGES

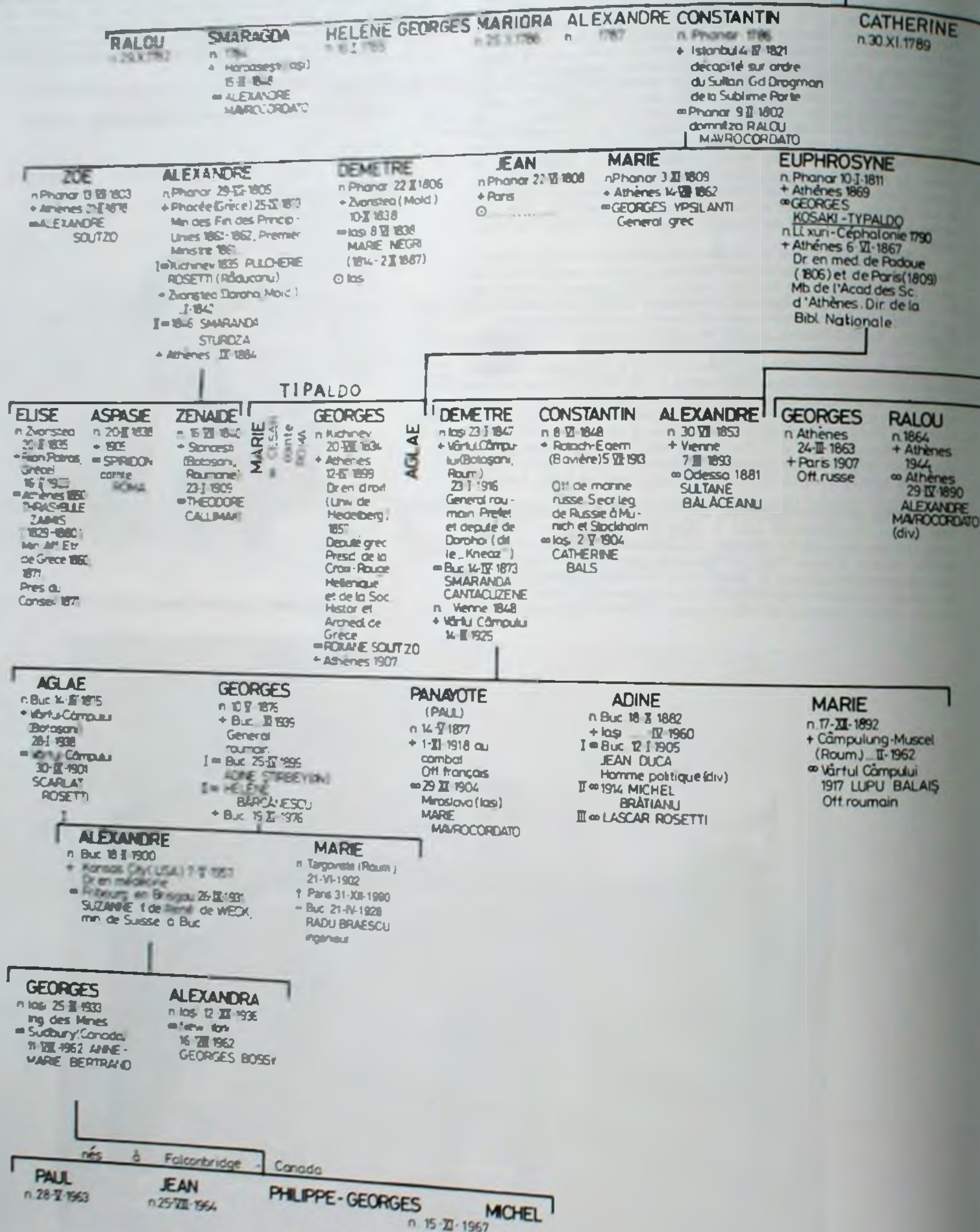
n. 15.XI.1967

MICHEL

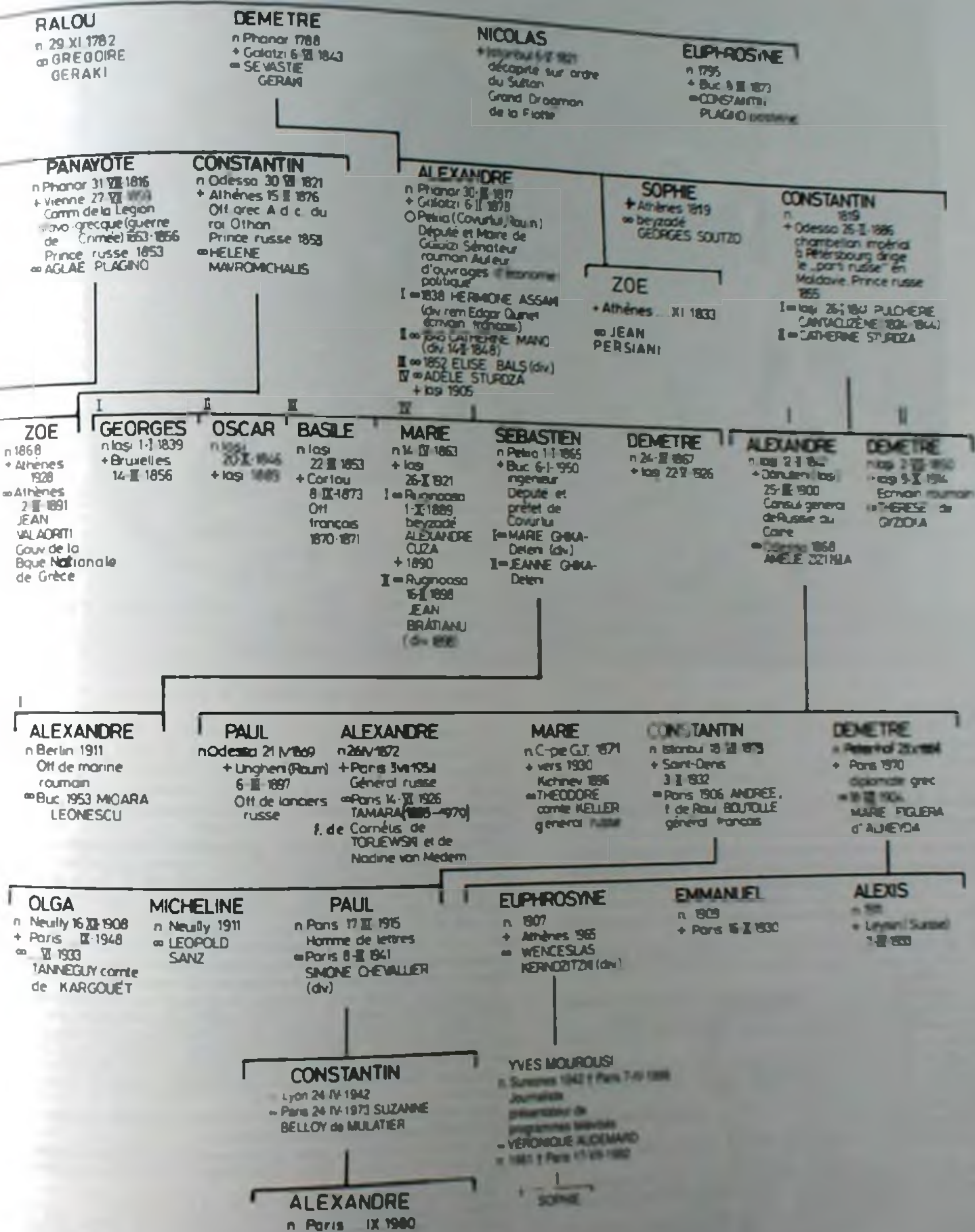
MOUROUSI



1



MOUROUSI





La famille de Ralou Mourousi, née Mavrocordato, réunie au pied de l'Acropole après les funérailles.

Identifiés par une main inconnue, en français, vêtus de noir, réunis sur une photographie datée de 1860, donc l'une des premières photographies réalisées à Athènes, les descendants de Ralou Mourousi, morte à Athènes, veuve de Constantin M., le grand drogman de la Sublime Porte exécuté par les Turcs à Constantinople au début de l'insurrection grecque, en 1821.

Mère de douze enfants, dont quatre seulement vivaient encore en 1860, la veuve du grand drogman était âgée de 82 ans lors de sa mort. L'on voit ici, de gauche à droite :

- debout, portant des lunettes, **Alexandre** (et non « Georges ») **Soutzo**, (1803-1878), son gendre, Président du Syllogos des Lettres Grecques.
- assis, en pantalon clair, **Thrasyvule Zaïmis**, le futur homme politique, époux d'Élise M., petite-fille de Ralou.
- au pied de ses deux oncles, l'enfant **Démètre M.**, né en 1847, futur préfet de police de Bucarest et gendre du prince Cantacuzène dit « le Nabab », chef du parti conservateur roumain.
- à gauche de Zaïmis, sa belle-sœur la comtesse **Aspasie Roma**, née M. (1838-1905), petite-fille de Ralou.
- **Marie Soutzo**, autre petite-fille de Ralou, qui allait épouser un officier français.
- Au haut du groupe, assise sur la dernière rangée de pierres, la **princesse Ypsilanti**, née Mourousi, fille de Ralou, et belle-sœur des deux héros de la guerre de l'Indépendance hellénique.
- à sa gauche, sa fille **Sophie Ypsilanti**, destinée peu après à épouser le comte **Pierre Roma**, et qui devait mourir jeune.
- à leurs pieds, deux enfants Mourousi : **Alexandre**, né en 1853, et, tenant un canotier, **Constantin**, né en 1848. Leur père, Panayote, le Comman-

dant de la Légion gréco-slave du temps de la guerre de Crimée, fils de Ralou, était mort en 1859.

– entourant de son bras l'un des garçonnetts, « Zozo », autrement dit **Christaki Zographos**, l'ami de la famille, le banquier stambouliote, dont la fille, qui n'était pas encore née en 1860, allait épouser le fils de **Spyridion Roma** et d'**Aspasie Mourousi**. C'est de l'album de **Zographos** qu'a été extraite cette photographie. L'album a été acheté dans une vente publique vers 1975 par la *Galerie Texbraun*, de Paris. On ne sait ni comment il est sorti d'entre les mains des descendants de **Zographos**, ni dans quelles circonstances se sont perdus les autres tirages de cette photographie, qui, à l'époque, avait dû être remise à tous ceux qu'elle représentait.

– aux pieds de la princesse **Ypsilanti**, un savant aux cheveux blancs, le docteur **Georges Tipaldo**, né en 1790, membre de l'Académie des Sciences, sénateur du royaume, directeur de la Bibliothèque Nationale d'Athènes, gendre de Ralou. Il soutient sa petite-fille **Adrienne Roma**, fille du comte **César Roma** et de **Marie Tipaldo**. (Les trois frères **Spyridion**, **César** et **Candiano Roma**, avaient épousé trois cousines germaines, petites-filles de Ralou.)

– assis, portant favoris et lunettes, le comte **Spyridion Roma**, époux d'**Aspasie Mourousi**, petite-fille de Ralou.

– à sa gauche, une fillette, **Aglaé Tipaldo**, arrière-petite-fille de Ralou.

– à la gauche du docteur **Tipaldo**, **Zoé Soutzo** (1803-1878), née Mourousi, fille de Ralou.

– devant celle-ci, **Elise Zaïmis**, née M., petite-fille de Ralou.

– enfin, la cousine de cette dernière, la comtesse **Marie Roma**, née **Tipaldo**, et son frère **Georges Tipaldo**, (1834-1899), petit-fils de Ralou, docteur en droit de l'université de Heidelberg, futur député, futur président de la Croix Rouge Hellénique et de la Société d'Histoire et d'Ethnologie de Grèce.

(Collection de la Galerie d'Art Texbraun, Paris.)



Bérat, la citadelle.

L'ancienne Pulchériopolis des Grecs de l'antiquité, Bérat, capitale de la province albanaise de la Musacchia, fut conquise en 1042 sur les Byzantins par Robert Guiscard et ses Normands de Sicile. Reprise par Bysance en 1085, elle fit partie après 1205 du « despotat d'Épire » de Michel Ange Comnène. Bérat passa en 1259, avec les villes de Durazzo et de Valona, dans la dot d'Hélène Ange Comnène, l'épouse de Manfred de Hohenstaufen, roi de Sicile. Elle fut citée en 1272 dans la proclamation par laquelle Charles I d'Anjou, roi de Naples, annonçait la création du « Regnum Albaniae ». Ce royaume théorique allait être réduit à néant, sous les murs de Bérat, par la victoire des armées byzantines sur celle des Angevins, en 1280. Conquise par le souverain serbe Stéphane Dushan en 1346, Bérat devint la « Belgrade » des Serbes méridionaux, puis fut occupée par les Musacchi, lors de l'époque de gloire de ce lignage albanaise. En 1372, le mariage de Comita Comnèna Musacchi avec un membre de la dynastie slave des Balsa, amena Bérat, avec Valona, dans les possessions de ce dernier. Les Turcs la prirent à ses descendants en 1412, sans que jamais les Albanaï, ni même Scanderbeg – qui y subit une terrible défaite en 1455 – puissent la reconquérir.

MUSACCHI

Maison féodale d'Albanie, dont le fondateur, André, † 1319, était, à la fin du ^{xiii}^e siècle, seigneur de Bérat et portait le titre de maréchal d'Albanie, octroyé par Charles II d'Anjou, roi de Naples, et le titre byzantin de sébastocrator, qu'il s'était peut-être octroyé lui-même.

Les possessions de la famille, dont le nom s'est préservé jusqu'à nos jours dans la région de la Myzékéja, s'étendaient jusqu'au fleuve Voïoussa, et couvrirent ensuite Seleniç et Tomornîça constituant une seigneurie dont l'importance fut grande au temps des conflits avec la maison d'Anjou, Venise, les tsars de Serbie et enfin les Turcs. Les Musacchi avaient pour capitale Bérat, l'antique forteresse d'Antipatrée, rebaptisée Pulchériopolis au ^v^e siècle, et restaurée par l'empereur Justinien d'abord, et ensuite par les despotes d'Épire de la dynastie des Anges.

La généalogie de cette famille a été publiée par Hopf dans l'appendice de ses *Chroniques gréco-romaines*, et n'a pas été modifiée par les recherches ultérieures des historiens.

En 1315, catholiques, les M. font partie de la « croisade » anti-serbe organisée par la papauté avec le concours du roi Carobert de Hongrie, du ban de Croatie Mladen II et des seigneurs albanaï. André II Musacchi (1319-1372), vassal des rois angevins de Naples, maréchal et « despote » d'Albanie depuis 1336, seigneur également de Castoria, signait en 1336 l'accord de réconciliation entre le roi de Naples et les dynastes d'Albanie. Ses descendants se signalèrent au cours des combats contre les Turcs qui ravagèrent le pays entre 1394 et 1396, et durent reconnaître la suzeraineté ottomane. Certains même se firent musulmans, ou marièrent leurs filles à différents begs turcs des Balkans. D'autres, fuyant l'avance ottomane, se réfugièrent à Naples, où Giovanni M., qui se disait « despote d'Épire », écrivit aux alentours de 1510 une *Historia et Genealogia della casa Musacchia*, chronique précieuse pour l'histoire de l'Albanie médiévale, en dépit des nombreuses fables et erreurs qu'elle contient. Les Musacchi s'éteignirent au royaume de Naples au début du ^{xvii}^e siècle, et leur descendance par les femmes se perpétua dans la famille des Carles, marquis de Pugliatello.



D'azur à une étoile à six rais d'or en pointe et à la fasce du même, chargée d'un croissant d'argent en abîme.

L'on suppose que les stradiotes albanaï de ce nom, auxquels l'empereur Charles Quint octroya les armoiries ici reproduites, étaient parents du lignage seigneurial faisant l'objet de cette notice.

Bibliographie :

Athanase GEGAJ, *L'Albanie et l'invasion turque au ^{xv}^e siècle*, Paris 1937.
Alain DUCCELLIER, *La façade maritime de l'Albanie au Moyen Age*, Thessalonique 1981.
La généalogie complète de la dynastie médiévale figure dans HOPF, *Chroniques gréco-romaines*.

MUSTOXIDI

ΜΟΥΣΤΟΞΥΔΗΣ

Fuyant le Turc, cette famille quitta l'île de Chypre vers le début du ^{xvi}^e siècle pour se fixer à Leucade, puis par intermittences, à Corfou où on la trouve inscrite au Livre d'Or avant 1552. Elle ne joua qu'un rôle très modeste avant que l'historien et homme politique Andrea M., né 6 I 1785, † 30 VII 1860 ne donne au nom un éclat particulier, grâce à ses écrits autant qu'à ses démêlés avec les autorités anglaises qui le firent exiler. Fiancé éconduit de la fille du grand poète italien Alessandro Monti, il épousa une jeune crétoise de la famille Hartà, famille qui s'était signalée par ses faits d'armes au cours de l'insurrection de 1821. Son fils Spyridion épousa Marie, † Corfou 29 VI 1916, fille d'Antonio Capello, N.D.C. Leur fils Michel, né 1 XII 1841, † 9 V 1872 mourut sans postérité mâle de son mariage en 1870 avec Uranie, fille de Panos De Zorzi et de Catherine Valaoriti, sœur du poète. Sa fille Marie, née 1871, † 1946, épouse de ... Mavroïdin, fut la mère de Théophile Mavroïdin Mustoxidi, auteur, entre autres, d'ouvrages d'esthétique. C'est lui qui vendit il y a une trentaine d'années à Aristote Onassis l'île de Skorpios, propriété des Mustoxidi depuis plusieurs générations.

D'argent au dextrochère mouvant du flanc senestre, habillé de ..., et dont la main de carnation tient une grappe de raisin au naturel feuillée de sinople et accompagnée au canton supérieur dextre d'une étoile filante d'or à la queue ondée vers la pointe.

Bibliographie :

Th. MOUSTOXYDI 'Ανδρέας Μουστοξύδης. Βίος καὶ ἔργα (A.M., sa vie et son œuvre), Athènes 1963.

L'historien
Andrea
Mustoxidi



La maison de Costaki pacha Musurus, à Arnaoutkeuy sur le Bosphore.

Édifiée vers 1860, cette vaste et imposante demeure subsiste de nos jours, après avoir maintes fois changé de propriétaire. Elle ne fut habitée que peu de temps par la famille de Costaki Musurus, qui vécut surtout à l'étranger. Ces photographies dégagent l'impression d'abandon, de campement provisoire, que les caprices de l'administration ottomane imprimaient aux logis construits par des hauts dignitaires peu sûrs de ce que pouvait leur apporter le lendemain.

MUSURUS

ΜΟΥΣΟΥΡΟΣ

Bien qu'apparaissant rarement dans les documents, cette famille comptait parmi les plus anciennes de la Crète, où elle était citée parmi les feudataires vénitiens possessionnés dès le XIII^e siècle. L'on a retrouvé dans l'église ruinée de la Panaghia, près de Manochorion, une fresque de 1342, qui représente Georges Mousouros chevauchant flanqué de deux écuyers et arborant sur sa poitrine les armoiries de sa famille.

Le nom fut illustré durant la Renaissance par Marcos Musurus, né vers 1470, le célèbre humaniste, compagnon de l'imprimeur vénitien Alde Manuce. Professeur à l'université de Padoue, puis archevêque titulaire de Monemvasie, † Rome 17 X 1517, il fut enseveli dans l'église Santa Maria della Pace.

L'occupation ottomane de la Crète entraîna la décadence de cet ancien lignage, dont les descendants tombèrent dans une situation obscure ; les actes subsistants les mentionnent à peine. Ce n'est qu'au milieu du siècle dernier que le nom retrouva quelque notoriété grâce à Pavlos M., né à Mousouriana en Crète 24 XI 1762, † Constantinople 1819, ∞ Cassandre, née Ionniidi Iplixi Tsatsaroni, † Constantinople 1866, dont :

I. Jean (Ianco), né 1805, † 1868, ∞ Marie, née 1832, † 1850, fille d'Alexandre Ghika, grand logothète de Moldavie.

II. Constantin (Costaki), né Phanar 18 II 1807, † id. .. II 1891, ministre de Turquie à Athènes, ambassadeur à Londres pendant près de trente ans, pacha ottoman avec le rang de muchir, l'un des derniers grands diplomates de l'empire ottoman, se signala par son détachement absolu face à la cause grecque et par ses efforts pour assurer la survie de la Turquie grâce au soutien anglais. ∞ Ana Vogoridi, † .. Londres .. IX 1867 au cours de la réception offerte par son époux à la reine Victoria et au sultan (pour leur descendance voir la généalogie des Vogoridi).

III. Pavlo, né Phanar 1812, † Kuru-Cesmé sur le Bosphore 3 V 1876, drogman du pacha-gouverneur d'Andrinople (1836), premier drogman du Divan Impérial, directeur du Bureau Impérial de la Presse, membre du Conseil d'État de l'Empire, prince de Samos 1866-1872, ∞ Anna Yaloussi, † Arnout-Keuy 7 II 1882, dont :

1) Jean, consul-général ottoman, ∞ ... Omirou (Homère), de Smyrne.

2) Cassandre, née Kuru-Cesmé 1851, † id. 1935 ∞ Alexandre Carathéodori pacha, ministre ottoman des affaires étrangères, prince de Samos.

3) ... (fille), ∞ ... Chryssidis effendi.

4) ... (fille), ∞ J.M. Stavros.

5) Elpis. 6) Catherine. 7) Aspasié. 8) Thémis.

9) Marie, ∞ Arnaoutkeuy 10 II 1893 Constantin Fortuniadis, Dr. en médecine.

Blasons : Procopio Mussuri, noble crétois, lauréat en 1598 de l'université de Padoue, portait : *d'argent à trois pals de sable. Les 1^{er} d'azur, à un bras habillé de gueules, et à la manche en dentelle, d'argent, mouvant du flanc dextre et dont la main de carnation tient, en barre, une feuille au naturel ; au 2^e d'argent, à cinq fasces ondées d'azur.* Les Musurus ottomans ne portaient pas de blason.

Bibliographie :

GERLAND, op. cit ; D.J. GEANAKOPOLOS, *Marcus Musurus, « Byzantium and the Renaissance »*, Harvard 1962, p. 111-166.
Sinan KUNERALP, *Constantin Musurus, « Belleten »*, Ankara 1973.

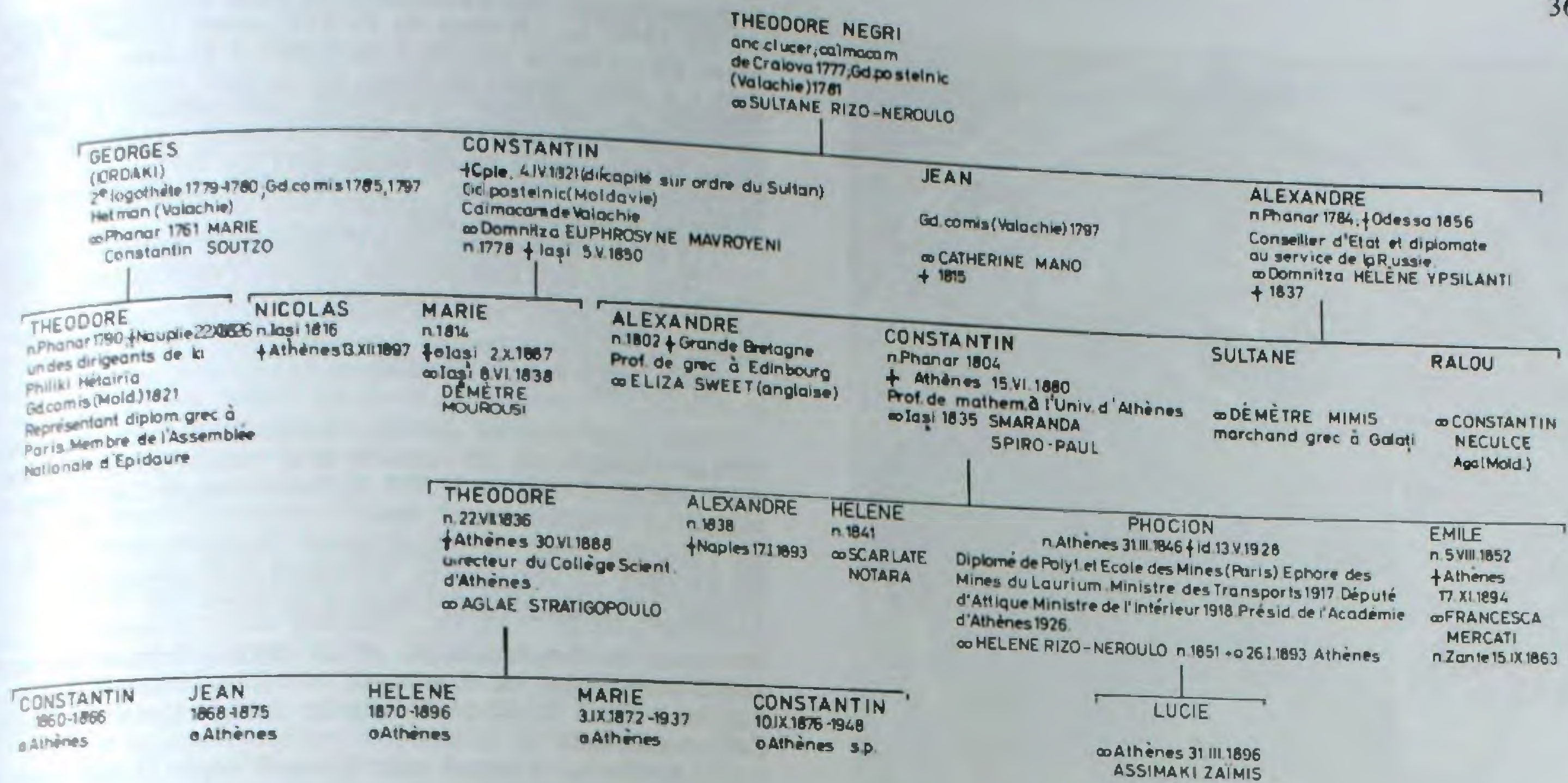


Maison de Costaki pacha Musurus à Arnaoutkeuy.
(communication de M^{me} Vaïramoglou, née Carathéodory).

La maison Musurus et ses habitants, sont évoqués dans les souvenirs de la comtesse Anna de Noailles, petite-fille de l'ambassadeur ottoman. Devenue au début de notre siècle l'un des plus grands poètes des lettres françaises, Anna de Noailles était venue enfant à Constantinople, vers 1882, avec sa mère, la princesse Ralou Brancovan, née Musurus, par l'Orient Express, accompagnée d'une gouvernante allemande, d'un intendant-secrétaire limousin, d'une servante parisienne et d'une trop grande quantité de bagages. La princesse Brancovan, « si fière de son sang crétois qu'elle en appelait aux filles de Minos à la moindre discussion avec son entourage », était une musicienne de grand talent, dont le salon à Paris était fréquenté par toutes les célébrités littéraires et musicales du temps. Invitée, faveur insigne, à jouer du piano devant les favorites du harem impérial « sanglées pour l'occasion dans des toilettes de satin broché venues de Paris », la princesse s'était vue remerciée par le sultan au moyen d'un diadème éclatant de diamants, d'une décoration turque « énorme, exceptionnelle et fantasque », et d'un châle immense en cachemire blanc. Elle habitait la maison Musurus, à Arnaout Keuy, où la petite Anna se souvenait de son grand-père Costaki pacha « travaillant, près de l'immense salon dénudé... dans la fraîche bibliothèque de son palais de marbre, à la traduction de la Divine Comédie dans le grec difficile et pur de saint Grégoire de Naziance ». Là habitait aussi Paul Musurus, fils du pacha, poète parnassien de langue française, érudit mais sans inspiration, « peintre inoccupé, dépaycé, arraché à ses clubs de Londres et à ses cercles artistiques de Paris », pendant qu'en bas, dans les cuisines, se chamaillait une nombreuse domesticité grecque et turque. De l'autre côté du grand jardin résidaient les parentes pauvres, les nombreuses filles de Pavlo Musurus, le défunt prince de Samos : « dans une vaste bâtisse en bois moisi, meublée de divans, abri d'une dizaine de jeunes femmes ravissantes, roses sans dot qui se fânaient, languissaient, dépérissaient ».

Anna de Noailles, qui appartenait par son père à l'une des plus illustres familles roumaines, préférait se dire Grecque. Lorsque sa renommée eut atteint au pinacle, elle affirma qu'à seize ans elle connaissait « les poètes grecs par intuition et par hérédité », dédia à Madame Vénizélos une pièce intitulée « Ma Grèce, ma terre maternelle », écrivit que « je ne crois qu'à Cybèle, à Minerve, à Junon », et invoqua « mon pays lointain, antique, l'illustre Hellade... O limpide Athénè, déesse de ma race ». De célèbres écrivains déposèrent leurs éloges à ses pieds, dont Maurice Barrès (« vous êtes une incarnation de l'Orient »), et Anatole France (« Je ne crois pas que vous soyez une simple mortelle » (*).

(*) Edmée de La Rochefoucauld, *Anna de Noailles*, Paris 1956 ; Anna de NOAILLES, *Le livre de ma vie*, Paris 1932, p. 173, 180, 184-185.



NEGRI

La famille phanariote des Negri – ou Negrîs – qui se signala par son rôle au temps de l'insurrection de 1821, et dont la généalogie ne remonte pas au-delà du XVIII^e siècle, se rattache probablement à l'une des familles italo-levantines et catholiques du même nom qu'on retrouve à des époques bien antérieures.

En effet, au temps de la Renaissance, un grand nombre de Ragusains et de Grecs réfugiés en Italie étaient utilisés comme diplomates et polygraphes dans les négociations avec – ou contre – les Turcs. L'on trouve ainsi un Tommaso N., né vers 1460, † 1527, littérateur, professeur et vicaire – administrateur de l'archevêché dalmate de Spalato (Split), ambassadeur papal auprès du roi de Hongrie.

Des Negri apparaissent dans les colonies génoises du Pont-Euxin au XV^e siècle, puis au cours du siècle suivant, dans celles du faubourg constantinopolitain de Galata, où leurs représentants sont inscrits dans les registres des paroisses catholiques.

L'on peut supposer que c'est de ces Negri-là que descend – convertie à l'orthodoxie – la famille phanariote éteinte à Athènes il y a une quarantaine d'années et à laquelle appartenait Théodore N., le meilleur exemple des Phanariotes qui abandonnèrent les privilèges d'une carrière au service de la Porte pour offrir à la Révolution leurs connaissances, leur fortune, et le sacrifice de leur vie. Membre de l'Hétairie, il avait été nommé représentant ottoman à Paris au début de l'année 1821. Parti pour rejoindre son poste, il apprit en cours de route la nouvelle du déclenchement de l'insurrection, rebroussa chemin, débarqua au Péloponnèse, organisa l'administration de la province et mourut de la peste à Nauplie en 1824.

Les Negri, comme tant d'autres lignages phanariotes, vécurent soit en Grèce, soit en Roumanie (*), où ils maintinrent longtemps le souvenir de leur appartenance hellénique. Témoin l'inscription de cette dalle funéraire qui se trouvait jadis dans le jardin de l'église Saint-Spyridion de Iassy :

ΤΗΣ Δ' ΕΥΦΡΟΣΥΝΗΣ, ΑΛΟΧΟΥ, ΝΕΓΡΗΣ ΚΩΝΣΤΑΝΤΙΝΟΥ, ΜΑΥΡΟΓΕΝΗΣ, ΙΕΡΟΝ ΚΟΙΜΑΤΑΙ ΥΠΝΟΝ ΑΓΝΗ. ΔΥΟ ΔΕ ΒΙΟΥΣ ΕΤΕΑ ΗΔ' ΕΠΤΑΚΙΣ ΔΕΚΑ, ΗΓΕΜΟΝΙΣ, ΛΙΠΕΝ ΟΙΣ ΠΑΣΙ ΠΟΘΟΝ ΑΡΕΤΗΣ. ΟΛΒΙΣΤΗ ΠΟΛΕΩΝ, ΒΥΖΑΝΤΙΟΝ, ΟΤΙ, ΤΕΚΟΥΣΑ, ΤΑΥΤΗΝ, ΤΩΝ ΑΡΕΤΩΝ ΤΟ ΤΑΜΕΙΟΝ ΕΧΕΙΣ. ΕΝ ΙΑΣΙΩΝ ΜΗΝΙ 5 ΜΑΪΩΝ, ΕΤΟΥΣ ΣΩΤΗΡΙΟΥ ΑΙΩΝ'.

«Euphrosyne, l'épouse de Constantin Negri, la fille de Mavroyeni, dort ici saintement le sommeil de la mort. Ayant vécu vingt-sept années, cette enfant princière laisse à tous l'exemple de ses vertus.

Byzance, trop heureuse d'être les villes, qui as donné le jour à ce trésor de vertus ! Iassy, 5 mai, l'an de la rédemption 1850».

ΝΕΓΡΗΣ

Rizo-Rangabé, dans son « Livre d'Or » phanariote, attribue aux Negri : *D'argent, aux trois têtes de More aux lèvres de gueules, bandées d'argent et posées en bande. Cimier : casque de chevalier à 3 grilles, taré de profil.* Ce blason semble apocryphe, car, s'il appartenait bien à une famille Negri, c'est de celle, italienne, de Turin, qu'il s'agit (Spreti le fait figurer sous cette rubrique, dans son « Enciclopedia Storico-nobiliare »). Les Negri de Constantinople, phanariotes ou latins, portaient-ils ce blason-là ? Ce n'est pas prouvé, encore qu'il semble que le blason des Negri de Turin eut à son tour été emprunté à une autre famille homonyme, les Negri de Oleggio lesquels portaient des armoiries semblables : *tranché, au 1^{er} d'azur plein, au 2^e d'argent aux trois têtes de More, etc.*

(*) Une autre famille Negri, également d'origine grecque, figure dans les rangs des boyards moldaves depuis le XVII^e siècle.

Bibliographie :

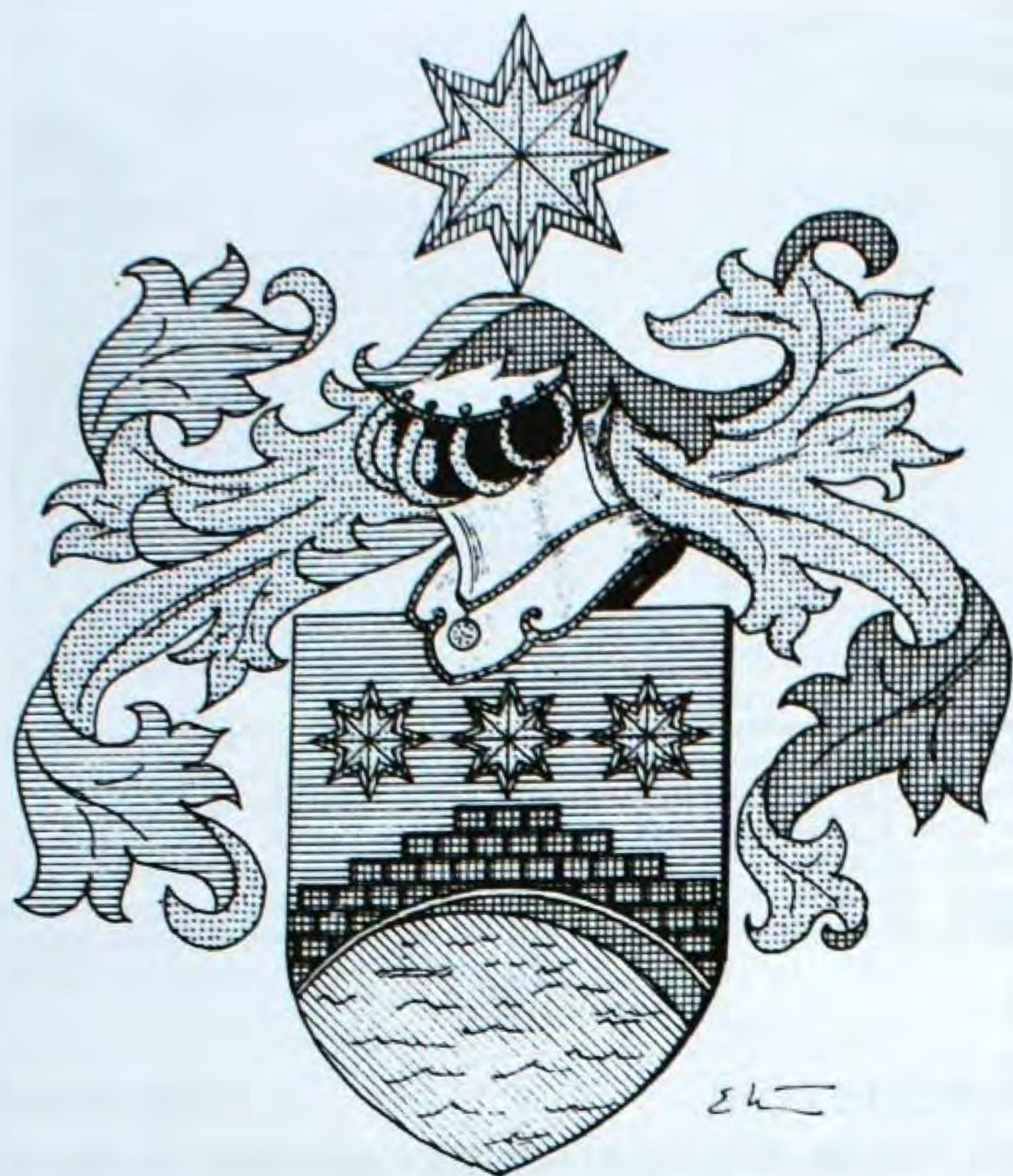
« Libro d'Oro dell'antica comunità di Spalato », Tabularium, Zara, 1903.

Gius. PARGA, *Tommaso Negri da Spalato*, Archivio Storico per la Dalmazia, juillet 1933 p., 1-26 ; ERR.

NEGROPONTE

ΝΕΓΡΕ ΠΟΝΤΗΣ

Famille de feudataires et de stradiotes vénitiens de l'île d'Eubée, attestée dès la fin du XIV^e siècle lorsque la grande île de l'Égée, colonie vénitienne, était connue sous le nom de Négropont. Selon Philip Argenti, il s'agirait peut-être d'une branche des Zaccaria, anciens dynastes latins de la Phocée, branche dite des Cattaneo Negroponte et qui subsista réfugiée à Chio sous la domination ottomane. Cette hypothèse, que son auteur ne documente pas, et qui veut que les Negroponte soient restés pendant longtemps fidèles au culte catholique, est contredite par un auteur plus récent. En effet, dans sa monographie sur le « Kampos » de Chio, N. Perris affirme, mais également sans citer ses sources, que la famille Negroponte était déjà orthodoxe lorsqu'elle s'établit à Chio, vers la fin du XVI^e siècle, en tant que parente d'une branche des Giustiniani. La preuve de ceci résiderait dans le fait que le domaine de Pahià, jadis aux Giustiniani, avait été transmis par héritage aux Négroponte, lesquels, dès 1634, y faisaient édifier une grande église grecque dédiée à la Vierge. La famille possédait aussi d'autres domaines, dont celui de Koufou, dominé par une tour fortifiée, ainsi que plusieurs églises patrimoniales, dont celle de Saint-Antoine au Kampos.



D'azur, à un pont à une arche de sable sur une mer de Sinople, accompagné en chef de trois étoiles à huit rais d'or, bordées de gueules.

A partir du XVII^e siècle, les Negroponte comptaient parmi les toutes premières familles archontales de Chio. L'un des leurs fut pendu par les Turcs en 1822 lors des premiers massacres, et la famille s'enfuit à Alexandrie d'Égypte, à Odessa et aussi en Moldavie, ou plusieurs Negroponte furent par la suite revêtus de cafans de boyarie.

Susceptible d'être complétée sur plusieurs points, la généalogie de cette famille, depuis son arrivée à Chio, figure dans la grande publication d'Argenti (*). Nous ne la reproduirons pas ici dans tous ses détails, nous limitant à indiquer l'état actuel de ses représentants ainsi que leur filiation :

De Pavlos Negroponte qui vivait à Chio au début du XVII^e siècle naquit Ambrouzi, propriétaire de l'église de Pahià, ∞ Angiola Agelasto, dont Paul, dont un autre Ambrouzi, † 1732, époux de Catherine Mavrogordato, et père, parmi d'autres nombreux enfants, de Zanni et de Pavlo.

Zanni fut le père de Constantin, né vers 1766, dont naquit en 1795 Jacob, † Chio 1876, époux d'Alexandra Franghiadi, † Chio 1881. Leur fils Jean, né 1838, † 1876, ∞ Calliope, fille de Jean Synadino et de Polyxène Skilitzi. Ils furent les parents de Michel Negroponte, né Alexandrie 21 VII 1872, † Paris sans postérité 1 I 1914, lequel contracta par ses deux mariages de notables parentés littéraires. Sa première épouse, Eugénie, fille du banquier grec d'Égypte Sir John Antoniadès, se remaria, après son divorce, au prince roumain Constantin Brancovan, frère de la comtesse de Noailles, la célèbre poétesse. Sa deuxième épouse, Léopoldine Hugo, était la petite-fille de Victor Hugo.

Pavlo Negroponte, frère de Zanni susmentionné, eut pour fils Ambrouzi, lequel, par ses deux fils Théodore et Zanni, est l'ancêtre des deux branches de la famille représentées de nos jours.

Théodore, ∞ Zambélou (Isabelle) Scanavi, † lors des massacres de Chio, 6 V 1822. Son fils Ambrouzi, né 1800, † Chio le 5 VII 1872, ∞ Viera Sevastopoulo, dont Dimitrios, né Syra 22 IV 1835, † Reichenthal (Autriche) 4 VI 1909, ∞ Hélène Avierino, † Taganrog (Russie) 6 IX 1909. Leur fils Jean, né Taganrog, 18 V 1878, † EGINE 22 XI 1934, ∞ Athènes 4 VI 1908 Hélène Stathatos, dont :

(*) Contrairement à ce que laisse croire Argenti, le titre de comte accordé à Venise par diplôme (1573) à Marco N. n'était pas un titre vénitien mais l'œuvre d'un aventurier italien, Hieronymus Angelus, « prince de Thessalie ».

a) Marie-Hélène, née Lausanne 9 VI 1910, † Ixelles (Belgique) 14 VII 1973, ∞ : I) Paris 19 IV 1931 comte Gabriel de Gramont, fils du duc de Guiche, † au combat 9 IV 1943, et II) Madrid 1 V 1946 Jacques de Thier, Dr. en droit, consul-général de Belgique à New-York 1948-1955, ambassadeur à Mexico 1955-1958, au Canada 1958-1961, et à Londres 1961-1965, titré baron de Thier par le roi des Belges le 17 IV 1975.
b) Dimitri, né Lausanne 7 IV 1915, ∞ Paris 30 IX 1938 Catherine Koumandaros, dont :

- 1) John, né Athènes 21 VII 1939, haut fonctionnaire au Département d'État des USA, ∞ Diana Villiers, à Londres 1976.
- 2) Nicholas Peter, né 1 XII 1943, ∞ ... dont :
- Dimitri.
- 3) Georges } nés 11 II 1953.
- 4) Michael }

Une autre branche de cette famille descend de Zanni N., frère de Théodore qui fut l'ancêtre de la branche décrite ci-dessus. Zanni naquit à Chio vers 1797, † Constantinople ?, ∞ Catherine Meïmaridi, † Athènes 1897, dont :

A) Théodore, né Constantinople 20 III 1831, † Paris 14 XI 1891, ∞ Marseille 26 XI 1868 Marie Baltazzi, dont :

1) Jean, né Bucarest 1872, † Paris 4 IV 1897.
B) Ulysse, né Constantinople 19 XI 1832, † Paris 23 III 1914, grand propriétaire en Roumanie, ∞ Constantinople 2 I 1864 Sophie, † Paris 20 VI 1893, fille de Georges Zarifi et d'Hélène Zafiropoulo, dont :

1) Catherine (Catina), née Constantinople 21 XII 1869, † Paris 24 V 1924, ∞ Paris 21 VI 1893 comte Hector Economou.
2) Hélène, née Constantinople 23 III 1881, † Bucarest 28 XII 1953, ∞ Eremia Grigorescu, général roumain, héros de la guerre de 1916-1918. Leur fils Dan-Ulysse porte le nom de Negroponte-Grigorescu.

3) Georges, né Galatzi (Roumanie) 8 XI 1871, † Bucarest 5 I 1945, ∞ Paris 20 V 1912 Chariclée Scanavi, né Rostov-sur-Don (Russie) 1889, † Londres 16 VI 1978, dont :

a) Ulysse, né Mărăsesti (Putna, Roumanie) 10 VIII 1916, ∞ Bucarest 2 III 1940 Sanda, fille de Georges Tătărescu, ambassadeur de Roumanie à Paris, Président du Conseil, dont :

- George, né Bucarest 29 XI 1942, ingénieur, ∞ Bucarest 7 VI 1969 Ana-Maria, fille d'Andrei Otetea, professeur universitaire, historien, membre de l'Académie Roumaine, dont :
- Hélène, née Paris 5 XI 1974.
- Nicole, née Paris 29 IV 1979.

b) Jean, né Odessa 3 IV 1918, ∞ Bucarest ... III 1942 Ioana, fille d'Edwin Boxhall, colonel dans l'armée britannique, et de la princesse Elise Stirbey, dont :

- Alexandre, né Bucarest 27 II 1943, ∞ Calgary (Alberta, Canada) Marylinn ..., dont :
- Jessie, née 1975.
- Théodore.
- Elisabeth.

c) Thérèse, née Odessa 3 IV 1918, ∞ Montréal 8 XI 1952, Théodose Parigoris.

d) Théodore, né Bucarest 2 XI 1921.

C) Ménélas, né Constantinople 1838, † Athènes 27 I 1893, ∞ Marseille 16 I 1872 à Hélène née Constantinople 17 IV 1854, † Athènes 16 III 1927, fille d'André Vagliano et d'Euphrosyne Mélas, dont :

1) Miltiade, né Marseille, 3 IV 1873, † Athènes 16 IV 1951. Dr. en droit (Leipzig), préfet de Céphalonie 1904, député de l'Attique 1910-1920, ministre des Finances 1916-1917, 1917-1920 ; président du Comité d'assistance des réfugiés à Salonique, Conseiller de la Banque de Grèce. ∞ Athènes 17 IV 1895 Marie, née 1877, † Athènes 1962, fille d'Otto Lüders, consul général d'Allemagne à Athènes, archéologue, et de Catherine Dossios, dont :

- Hélène, née 1898, † Athènes 1971, ∞ : I) Théodore Koryllos, Dr. médecin ; et II) Costas Nyarchos, dit plus tard Costas Ouranis, né Léonidion près Nauplie 1890, † Athènes ... VII 1953 (fils de Nicolas Nyarchos et d'Hélène Yaloussi), poète, écrivain et journaliste, vice-président du Pen-Club International.

L'une des plus illustres parmi les grandes familles byzantines à la veille de la chute de l'empire, à laquelle appartenait notamment Luc N., fils de Nicolas, interprète de Manuel II Paléologue et frère de Jean N., haut dignitaire de l'empereur Jean VIII. En 1441, lors des noces du futur empereur Constantin XI Paléologue avec la fille du dynaste de Lesbos, Luc était drongaire de la flotte, qualité qui lui valut de conduire sur ses galères à Lesbos le futur marié. En 1448, Luc était grand duc et grand logothète de l'empereur Constantin XI, qu'il conseillait lors d'une grave affaire concernant le titre que l'empereur désirait concéder à Georges Sphrantzés, son conseiller et représentant diplomatique, candidat à un titre très élevé. Notarà fut d'avis de proposer à Sphrantzés la charge de grand primicier, qui venait après celle de stratopédarque, et non la charge de grand logothète, trop importante pour ne pas susciter des jalousies de la part de hauts personnages apparentés à la famille impériale. Constantin XI passa outre cet avis, et, plus encore, projeta de donner à Sphrantzés une autre charge, celle de *mesazon*, dont le titulaire était justement le grand duc Notarà. Bien que le *mesazon* n'eut pas rang dans la hiérarchie officielle, puisqu'il n'était détenteur que d'une mission politique, cette mission n'en était pas moins des plus importantes : en effet, le *mesazon* était, comme les anciens paradynastes de l'empire d'Orient, une sorte de vice-empereur temporaire, à la fois conseiller intime et secrétaire aulique, responsable de la correspondance diplomatique et privée. Pour renoncer à cette haute charge, Notarà demanda des compensations pour son fils, sous forme d'autres dignités. Mais l'assaut turc contre Constantinople mit fin à ces combinaisons. Luc Notarà fut fait prisonnier avec les siens et exécuté en 1453 peu après l'entrée du sultan dans la Deuxième Rome. Sphrantzés, qui fut témoin de la mise à mort, relate que le sultan commença par proposer à Notarà de choisir la ville où il désirait s'exiler, mais qu'il lui demanda l'un de ses fils pour être converti à l'Islam. Le grand duc refusant, il fut forcé d'assister à la décapitation de ses deux fils et à celle de son gendre Paléologue Cantacuzène. Son épouse se suicida, l'une des filles fut mise de force dans le harem impérial ; une autre fille, Anne, qui se trouvait en Italie, s'établit à Venise, se fit la protectrice des Grecs, et entretint même le projet, grâce à sa grande fortune, de fonder une ville grecque en Italie du Nord. Elle mourut à Venise en 1507. La tradition disait qu'un dernier fils du grand duc, Isaac, avait réussi à s'échapper de sa captivité turque et à rejoindre sa sœur en Italie.

Quoi qu'il en soit, ce nom illustre continua à être porté en Grèce après la conquête turque, notamment à Corfou et à Corinthe. Deux Notarà figuraient parmi les fugitifs de marque embarqués sur la galère vénitienne qui avait réussi à s'échapper de Constantinople assiégée. Le savant allemand Martin Crusius visita Istanbul en 1575 et y connut des Notarà qu'il considérait descendre authentiquement de cette grande famille byzantine.

Cette famille a aussi donné des grands hommes à l'église, le premier en date étant Dosithée, né 1641 à Arakhovo près de Kalavryta dans le Péloponnèse, † 1707. Il avait étudié au couvent des Saints Apôtres près de Corinthe, avant d'être élu métropolite de Césarée en 1666, puis nommé exarque patriarcal dans les Principautés Roumaines. Il déploya une remarquable activité qui fit de lui l'un des principaux théologiens de l'orthodoxie. Il publia de nombreux écrits contre l'église catholique, condamna « la folie de Luther », mais ce fut surtout après son accession au trône patriarcal de Jérusalem, à l'âge de vingt-huit ans, en 1669, qu'il s'efforça d'assurer la prédominance grecque au Saint Sépulcre, et y réussit. Il réorganisa les écoles grecques de Palestine, en fonda d'autres à Jérusalem et dans les Principautés, ainsi que des imprimeries grecques, et tenta de ramener l'Église russe sous la dépendance du Phanar. Parmi ses nombreuses œuvres, sa grande *Histoire des Patriarches de Jérusalem* est en fait l'histoire du christianisme orthodoxe dans son ensemble.

Son neveu et protégé, Chrysanthé Notarà, né au Péloponnèse vers 1660, étudia à Constantinople et à Padoue, fut métropolite de Césarée en 1702, puis patriarche de Jérusalem en succession de son oncle, depuis 1707 jusqu'en 1731, date de sa mort. Lui aussi contribua beaucoup au développement de la culture grecque et fut l'auteur de nombreux récits théologiques et historiques. Son frère aîné, Nicolas, moine sous le nom de Néophyte, dit le Péloponnésiaque, fut épitrope (curateur) du Saint Sépulcre de 1684 à 1707.



Chrysanthé Notarà, Patriarche de Jérusalem.

Bibliographie :

- Robert GUILLAND, *Recherches sur les institutions byzantines*, Berlin, Amsterdam 1967, p. I, p. 241, 551 ; II, p. 202-204.
 Donald NICOL, *The byzantine family of Kantakouzenos*, Dumbarton Oaks 1968 p. 166, 181, 194.
 I. FILITTI, *Archiva G.Gr. Cantacuzino*, Bucarest 1919, p. 281.

NOTARA

NOTAPΑΣ

Deux familles de ce nom, l'une et l'autre anciennement et richement possessionnées au Péloponnèse, depuis les derniers temps de la présence byzantine et les débuts de la domination ottomane. Elles étaient apparentées, non seulement par des traditions de famille les reliant à la famille byzantine de ce nom, mais par plusieurs alliances matrimoniales conclues entre leurs membres. La filiation byzantine n'a pu être documentée de manière irréfutable, mais sa continuité est appuyée par un argument de poids, qui est la continuité de la propriété exercée par les Notarà pendant des siècles sur les mêmes domaines s'étendant entre Sparte et Corinthe. Leurs privilèges, nous assure le consul de France Pouqueville en 1822 (« Voyage dans la Grèce », IV, p. 35), « étaient consacrés par le temps ».

Vingt ans plus tard, un autre diplomate français parlait des Notarà comme de la première des familles archontales de Corinthe, primats de la province, prétendant descendre des empereurs de Constantinople, ménagés jadis par les Turcs, « d'un noble caractère, d'une grande indépendance..., de vrais grands seigneurs (...), le roi Othon est fort bienveillant pour eux, mais leur fortune et leur position toute puissante les rend fort indifférents au bon ou au mauvais vouloir du gouvernement » (*).

Le fondateur de la famille moderne des Notarà, Spyridion, était né vers 1653. Son fils Ioannis était né vers 1685, et le fils de ce dernier, Spyridion, qui avait vu le jour à Corinthe en 1708, avait pris part à l'insurrection organisée par l'amiral Orlov, et mourut à Trikkala le 26 X 1790, père de six enfants :

(*) Piscatory, « Rapport de 1841 au gouvernement français », L'Hellénisme Contemporain, nov.-déc. 1955 p. 441.

I. Ioannis (cca 1748-1826).

II. une fille, ∞ Ioannis Siliveris [Leur fille Angélique ∞ Nikolaos Perroukas, primat d'Argos, † 12 IV 1822 au combat contre les Turcs, dont cinq enfants : 1. Ioannis 2. Dimitrios 3. Charalambos, † au combat 27 X 1824 ; 4. Evghenia, ∞ docteur Christodoulo Sevastos, frère de Zacharie métropolite de Corinthe 1783-1819 ; 5. Eudoxie, ∞ Dimitrios Zaïmis].

III. Sotiri, né Trikkala vers 1750, † 1844, ∞ Maria, fille de Panayote Notarà, dont :

A) Ianaki, né Trikala en 1805, enrôlé à l'âge de seize ans dans les rangs des insurgés. Commandant de la région de Corinthe, il reçut la capitulation de la garnison ottomane de la citadelle de l'Acrocorinthe après un siège long et meurtrier. Colonel à dix-huit ans, il se signala encore au cours des nombreux combats livrés par les Grecs contre Ibrahim pacha le futur vice-roi d'Égypte, et mourut à vingt-deux ans en 1827 au siège de l'Acropole. ∞ une fille de Théocharakis Rendis et d'Hélène Papadopoulou Mourtsogianni. (Théocharakis Rendis, primat de Mistra, était frère de lait de Kiamil bey et le père de dix enfants, dont l'épouse du général Calerghi).

B) Diamantoula, née 1807, ∞ George Mavromichali, de la famille des beys du Magne.

C) Andreas, né 1810, † 1893, député de Corinthe, ∞ Pénélope Karaïskaki, fille du général K., héros de la Guerre de l'Indépendance.

dont :

1) Spyridion, né Trikkala 30 VII 1837, † Athènes 25 VIII 1913, maire de Trikkala, député de Corinthe 1868, ∞ Irène Deliyanni, dont :

a) Andreas, capitaine de vaisseau, ∞ ... dont : Irène, ∞ général Anghelos Papakonstantinou.

b) Ioannis, né Corinthe 29 VIII 1881, † Athènes 1953, amiral, ∞ Elpis Simou, dont :

– Spyro, né 1918, ∞ Maria Dimakopoulou.

c) Calliope, ∞ Gherassimos Esslin.

d) Panayote, né Corinthe 1890, † 1967, officier d'aviation, l'un des premiers pilotes de l'armée grecque au cours de la guerre de 1912-1913.

e) Pénélope, ∞ Ioannis Hadjiyanni.

2) Ioannis, né 1845, † 1903, ∞ 1873 Calliope, fille d'Eustache Oikonomopoulos, député de Corinthe.

3) Gherassimos, né 1846, † 1883, député de Corinthe, maire de Trikkala, ∞ 1879 Maria, fille de Cristophoro Kordis et d'Élena Marmora, dont :

a) Alexandre, né 1880, † Kavala 15 VII 1920, ∞ 30 IV 1905 Théodora Barbaritsi, dont :

– Lambrinie, née Missolonghi 7 VI 1907, ∞ 1927 Ioannis Kélaïditis.

– Pénélope, née Xylokastros 6 VII 1914, ∞ 1930 Nikolaos Livardatos.

4) Sotirios, né 1850, † 1890.

5) Georges, né 1853, † 1908, député de Corinthe 1891-1903, maire de Trikkala, ∞, dont :

a) Gherassimos, né 1885, † Xylokastro 8 VI 1950, officier de cavalerie, ∞ Vassiliki Demertzi.

b) Andreas, né 1894, † 1965, avocat, nomarque du Péloponnèse, ∞ Melpomène Gianouloupoulou.

c) Ioannis, né 1900, haut fonctionnaire à la Banque Nationale de Grèce, ∞ Maria, fille du Dr. Eustache Michopoulou, maire de la Nouvelle Corinthe, dont :

– Georgo, né 1928, lic. en Sciences Économiques.

6) Maria ∞ Aristide Esslin, fils de Julius von Hoesslin, philhellène allemand établi en Grèce, et de Christina Moraïtis.

IV. Panayote (« Panoutso »), né Trikkala 31 III 1752, † 1849, député aux premières Assemblées de la Nation, nommé « épitrope du Péloponnèse » par Ypsilanti, il fut ensuite ministre des Finances, enfin Président à vie de la 3^e Assemblée Nationale.

V. Irène, née 1753, ∞ Andrico Notarà.

VI. ..., fille, ∞ Spyridion Dassios, marchand à Trikkala.

Branche dite « Mitarades »

Georgandà Notarà, fils de Nicolas et frère de Panayote, né Corinthe vers 1695, † supplicié par les Turcs au cours de la révolte d'Orlov en 1771, archonte de Corinthe, ∞ ..., fille de Costaki Perroukas, primat d'Argos, dont :

I. Nicolas, né vers 1725, † 1775, prit part à l'insurrection déclenchée par l'amiral Orlov. ∞ ..., fille de Pétraki, primat de Sparte.

II. Panayote, né 1727, † 1778, ∞ ..., dont :

A) Maria, ∞ Sotiri Notarà.

B) Sotiri.

C) Spyridion (« Deli Spilio »), né 1764, représentant de Trikkala, ∞, dont :

1) Catherine, ∞ Nicolas Deliyanni.

2) Georgandà, né Corinthe 1798, † Athènes 30 XI 1852, membre de l'Hétairie, député, sénateur.

3) Panayote, né Corinthe 1803, † 1873, Commandant, avec Kitzo Tzavellas, d'un bataillon de 200 armatoles lors des combats des débuts de la Révolution, il fut fait prisonnier par le parti des Coundourioti et relégué à Hydra avec Ioannis Notarà, Kolokotroni et les Zaïmis. Il prit part ensuite à de nombreuses batailles contre les Turcs, notamment à celle de Ménidi (juin 1827), à celle du Pirée et au siège du monastère de Saint Spyridion. Nommé général par le roi Othon, dont il fut l'aide-de-camp pendant trente ans, il suivit le monarque dans son exil allemand et fut l'un des très rares fidèles à rester à ses côtés. Ceci lui valut, à la mort d'Othon et à son propre retour en Grèce, d'être jugé « pour désertion » par un tribunal à la dévotion de ses anciens adversaires politiques, mais l'indignation de l'opinion publique face à cet acte le fit acquitter.

III. Andrico, né vers 1730, † au combat en 1821.

IV. Michel, né 1731, † 1805, moine Makarios, métropolite de Corinthe, canonisé après sa mort par le patriarche de Constantinople.

V. Climi, ∞ Dimitrios Krevvata, primat de Sparte.

VI. Catherine, ∞ Costaki Perroukas, primat d'Argos.

VII. Marie (« Tzoni »), ∞ Georgo Kostakis, marchand à Kalavryta, avec lequel elle s'enfuit en 1821 à Livourne, y fonda une société commerciale et contribua à doter l'église de la Sainte Trinité.

Bibliographie :

Stavros KOUTIVAS, *Oi Notapáδες*, Athènes 1968.

Voir le portrait du général Panayote Notarà p. 462.

Vieille famille de Corfou, dont l'ancêtre, « don Teodoro », un ecclésiastique, fut le père de Fotio, grand protopope au début du XVI^e siècle. L'on retrouve parmi ses descendants plusieurs prêtres orthodoxes, soit appartenant directement à la famille, soit admis comme gendres. Citons Antonia Palatiano, † après 1810, ∞ vers 1750 Giovanni Antonio Zolla, officier dalmate au service de Venise, † Cattaro (aujourd'hui Kotor) 1787, dont un descendant à la quatrième génération fut le romancier français Émile Zola (*).

Inscrite au Livre d'Or de Corfou avant 1672, date à laquelle l'historien Andrea Marmora publiait une liste des familles nobles de l'île, la famille s'allia au cours des temps aux familles Rodostamo, Zacco, Papadato, Unglessi, Cappadoca, etc., mais n'accéda à une certaine notoriété qu'au siècle dernier, avec la postérité de Nicolo, descendant à la septième génération du fondateur de son lignage.

Ce Nicolo Palatiano, né 1756, ∞ 1786 Santa, fille du comte Zambattista Sordina, et de Vittoria Calichiopulo, dont :

I. Caterina, ∞ Dimitri Albana. (Leur fille Margherita eut une réputation assez grande en Italie, comme femme de lettres. Son époux Giorgio Miniati, né Céphalonie 26 VI 1824, † Florence 1895, artiste peintre.)

II. Giacomo, né 1790.

III. Diamantina, née 1792, † 1844, ∞ : I) Andrea Capodistria (div.) et II) Frederick Adam, né Londres 17 VI 1784, † id. 17 VIII 1853, fils de William Adam, membre du Parlement Britannique, et de lady Eleonor Elphinstone. Officier de l'armée anglaise, il joua un rôle important dans la guerre d'Espagne contre les troupes de Napoléon et surtout lors de la victoire de Waterloo ; Lord Haut Commissaire des Iles Ioniennes 1824-1831, gouverneur de Madras aux Indes 1832-1837, chevalier de l'Ordre autrichien de Marie Thérèse et de l'Ordre russe de Saint-André, Grand Croix de l'Ordre britannique de St. Michel et Saint-Georges, général 1846.

IV. Spiro, ∞ 15 XII 1821 Elisabetta, fille du Dr. Pierantonio Capello et de Doretta Economo.

V. Costantino, né 1793, l'un des propagandistes de la cause grecque en Occident, ∞ Caterina Petretin, dont :

a) Diamantina, ∞ comte Aristide Sordina, et tuée par lui.

b) Giorgio, né 1828, Dr. en médecine, ∞ Londres 23 X 1867 (dans l'église grecque de Moscow Road), Isabella Julia Beauclerk, fille d'Aubrey William Beauclerk (**), officier de l'armée britannique, dont :

- Costantino, né 1868, † 1934, Dr. en médecine, ∞ Euphrosyne, née 1872, † 1943, fille de Miltiade Ralli et de Catherine Drosso, dont :

I) Antonio, né 4 X 1902, avocat, consul du Brésil à Corfou, ∞ 18 XII 1936 à Elli, fille de Périclès Laskaris, dont :

- George-Alberto, né 1940, officier de marine, ∞ Aspasia ..., dont :

- Costantino, né 1977.

- Santa, née 1979.

2) Federico, né 1906.

3) Catherine, ∞ Spyro Bulgari.

c) Antonio, né 1833, † 1893, Dr. en médecine.

d) Nicolo.

VI. Demetrio, né 1795, qui laissa deux fils, Emilio et Gulielmo.



Constantin Palatiano en costume de pallikare, d'après le portrait peint par Delacroix.
(Paris, Bibliothèque Nationale).

Turban chatoyant, veste brodée de fils d'or, cnémides dorées, armes étincelant sur une foustanelle blanche, tel est le costume de pallikare dont Constantin Palatiano, noble de Corfou, s'est habillé pour poser dans l'atelier de Delacroix. Le plus illustre des peintres du romantisme exposa ce portrait au Salon Officiel de 1826, alors que la vague du philhellénisme s'était emparée de l'opinion publique, en France comme ailleurs.

Dans sa *History of Greece from the conquest of the Romans to the present time*, George Finlay avait émis une remarque fort pertinente : depuis plusieurs siècles, le souvenir de la nation grecque s'était graduellement effacé dans la mémoire des nations européennes.

Ce n'était pas la résurrection d'une Grèce orthodoxe qu'avaient eu en vue les exhortations du pape et les guerres de Venise contre la puissance turque. On parlait bien des ruines d'Athènes, des classiques d'une littérature grecque disparue depuis l'antiquité, d'un Bas-Empire corrompu, indigne de l'attention des historiens ; on citait le Péloponnèse et la Macédoine, mais non une nation grecque qu'il fallait libérer. Le nom de la Grèce était passé sous silence par la haute politique, et les voyageurs qui l'évoquaient dans leurs récits ne songeaient pas qu'un jour Athènes pourrait redevenir la capitale d'une nation libérée. Seuls les phanariotes rêvaient d'une nouvelle Byzance, avant que le cabinet russe ne songeât à son tour, après 1760, à réinventer une Grèce en appendice à l'empire des Tsars.

Ce fut Chateaubriand qui ouvrit la voie du ressouvenir de la Grèce dans les pages restées célèbres de son *Voyage de Paris à Jérusalem*, publié en 1806.

(*) Officiers de fortune au service de Venise, missionnaires modestes, les Zolla étaient originaires de Dalmatie. Domenico-Carlo Zolla, le fils d'Antonia Palatiano, avait épousé une grecque de Corfou, Nicoletta Bondioli. Leur fils Francesco, né à Venise en 1795, *dotore in matematica* de l'université de Padoue, ingénieur au service d'Eugène de Beauharnais, le vice-roi d'Italie, exerça ensuite sa profession en Autriche, en Angleterre, à Alger, sans faire carrière nulle part. Ingénieur civil de la ville de Marseille, il y épousa en 1839 Émilie Aubert, de 25 ans sa cadette, qu'il laissa veuve très jeune et dans un complet dénuement. Leur fils Émile Zola, le romancier, le fameux protagoniste de l'affaire Dreyfus, ne savait pas grand-chose sur son père, et son ascendance corfiote ne fut dévoilée que sur le tard par des généalogistes curieux.

(**) Aubrey William Beauclerk, propriétaire du château de Ardglass en Irlande, descendait de la branche cadette, non titrée, des Beauclerk, ducs de Saint Albans. Le fondateur de cette famille avait été Charles Beauclerk, fils naturel du roi Charles II et d'Eleanor Gwynn. Créé duc de Saint Albans en 1683, grand fauconnier héréditaire du Royaume, lord de la chambre à coucher du roi de 1692 à 1702, il avait épousé lady Diana De Vere, héritière du nom, des armes et de la fortune de l'ancien lignage des comtes d'Oxford. Sa petite-fille lady Mary Beauclerk épousa le troisième duc de Marlborough et se trouve ainsi être l'aïeule de Winston Churchill.

A l'époque de l'alliance de leur famille avec celle des Palatiano, les ducs de Saint Albans occupaient d'importantes fonctions en Angleterre. Le chef de la famille était en 1867 William Aubrey De Vere, 9^e duc de Saint Albans, né 1801, † 1869. Il avait épousé en 1827 Harriet Mellon, de vingt-cinq ans son aînée, ancienne actrice, la riche veuve du banquier Coutts. Elle mourut en 1837, et le duc se remaria à Elisabeth-Catherine Gubbins, laquelle se remaria de son côté après 1870 au 10^e vicomte Falkland. Le 9^e duc de Saint Albans avait exercé en 1830 son droit héréditaire de porter le sceptre royal lors des cérémonies du couronnement du roi Guillaume IV. Son fils le 10^e duc, qui fut le Grand Maître de la Franc-maçonnerie anglaise, épousa en 1867 la fille de Charles Gray, le secrétaire privé de la reine Victoria.

(d'après le *Times* du 23 X 1867, p. 1, et la notice généalogique sur les ducs de Saint Albans dans les différentes séries du *Burke's Peerage*).

Après 1821, un flot de dissertations religieuses, morales et politiques donnèrent le ton au philhellénisme militant des journaux, des poètes et des orateurs parlementaires. Vêtue à l'antique, Madame Récamier parcourait les salons du grand monde et quêtait, un casque de héros grec à la main, pour les combattants de la Grèce. Les récits, vrais ou inventés, sur la barbarie des Turcs, enflammaient les esprits avides d'assister à une nouvelle Croisade, entreprise cette fois sous le signe du romantisme. Les visiteurs grecs étaient les bienvenus à Paris, et Constantin Palatiano plus que tout autre, qui procura à Delacroix les somptueux vêtements de pallikare que le peintre fit figurer dans plusieurs de ses tableaux sur la guerre hellénique. Le plus célèbre de ces tableaux, « Les massacres de Chio », figura au Salon Officiel de 1824 et déclencha un tel enthousiasme que le philhellénisme, d'une mode d'intellectuels qu'il était jusqu'alors, devint « la cause de tous les peuples ». Des centaines de volontaires venus d'Europe occidentale et même des États-Unis, s'en allèrent combattre « la tyrannie du Croissant » et prirent le risque de mourir pour la nation grecque. Gobineau a bien saisi l'abîme qui séparait le mythe de la réalité (*), et l'on sait que lord Byron, s'il n'était pas mort à Missolonghi dès 1824, aurait sans doute quitté la Grèce, dégoûté par les querelles de ceux qu'il était venu secourir.

En 1827, l'Académie Française proposait comme sujet de son Grand Prix de Poésie « L'Indépendance de la Grèce » et les gouvernements de l'Europe se préparaient à intervenir contre l'empire ottoman. L'opportuniste de génie qu'était Victor Hugo décida de rejoindre le mouvement, publia le recueil splendide des *Orientales*, mais se garda bien de donner l'exemple du départ vers la Grèce auquel il encourageait ses lecteurs ; il se ménagea même une échappatoire au cas où le gouvernement français aurait changé de politique : les *Orientales*, écrivit-il dans la préface du volume, « n'étaient qu'une idée qui lui avait pris d'une façon assez ridicule, l'été passé, en allant voir coucher le soleil dans les environs de Paris ». Le soleil ne se couchait pas vers l'Orient, pas plus dans les environs de Paris qu'ailleurs. Mais Victor Hugo n'en était pas à une licence près, et poser en philhellène enragé ne lui était pas difficile :

« En Grèce ! En Grèce ! Adieu vous tous il faut partir !
Qu'enfin, après le sang de ce peuple martyr !
Le sang vil des bourreaux ruisselle !
En Grèce ! Ô mes amis ! Vengeance ! Liberté ! »

Le courage des combattants grecs n'aurait pas suffi à vaincre les forces réunies du sultan et du pacha d'Égypte. Le philhellénisme sauva la cause grecque en amenant les puissances européennes à détruire la flotte ottomane à Navarin. Aussi, grâce à la mode pallikare qu'il avait contribué à lancer par l'entremise de Delacroix, Constantin Palatiano se trouva – parmi d'autres – à l'origine d'un processus dont il avait été loin de mesurer les conséquences. Cela est d'autant plus curieux qu'à une époque où l'apparence vestimentaire était l'indice obligé de la condition sociale, personne, parmi les membres de la noblesse de Corfou, n'aurait songé à s'habiller autrement qu'à l'européenne. Les vêtements de pallikare, de janissaire ou de hussard n'étaient à Corfou, avant 1821, que des accessoires de bal masqué. Mais on sait le rôle et la force des accessoires vestimentaires à l'époque des conspirations du romantisme ; des *lazzaroni* et des *carbonari* aux serments sur le poignard des cérémonies maçonniques, en passant par « Le bal masqué » de Verdi pour les nationalistes italiens et par la « Muette de Portici » pour les patriotes belges, le mouvement de libération nationale des peuples de l'Europe est plein de ces accessoires-là.

(*) En Europe on regardait de loin, avec des lunettes fausses, cette Grèce de convention au milieu de laquelle s'agitaient des Grecs fantastiques. (...) Les libéraux d'Europe voulaient absolument parler à Miltiade, à Phocion et à Aristide. Ils ne s'adressaient qu'à eux dans leurs déclamations, ils ne consentaient à avoir affaire qu'à eux ; bon gré, mal gré, il fallut qu'on les leur présentât (...) De sorte que les Philhellènes se mettaient en route, enchantés d'eux-mêmes, des autres, de leurs perspectives, et en débarquant sur le sol sacré de la révolution, du libéralisme, de la civilisation chrétienne, de toutes les belles théories dont ils avaient la tête encombrée, ils ne trouvaient ni la frégate promise, ni un canon qui pût rouler, ni un magasin, même vide, ni par-dessus-tout quelqu'un de réellement autorisé à qui parler (...) Heureusement, et, pour marcher en avant et se maintenir en haleine, elle n'avait besoin ni de raisons, ni de certitudes, pas même de probabilités. Elle avait la foi.

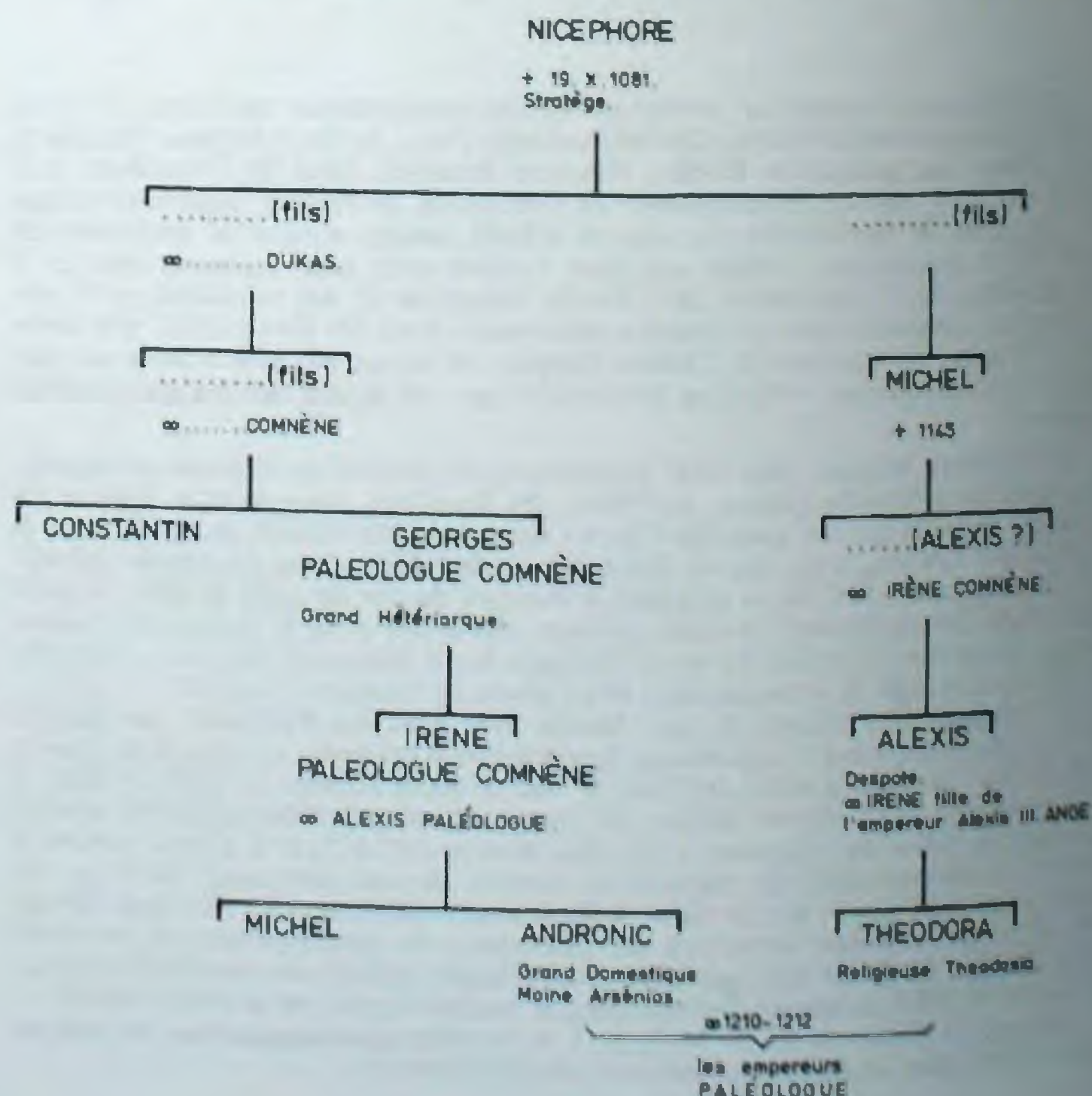
PALÉOLOGUE

ΠΑΛΑΙΟΛΟΓΟΣ

La dernière dynastie de l'empire d'Orient disparut en 1453 de la scène de l'histoire, entraînée dans la chute de Constantinople conquise par les Turcs. Sa généalogie fut publiée en 1938 sous une forme qui n'a que peu été complétée depuis, et sur des points secondaires seulement. Comme toutes les maisons impériales de Byzance, les Paléologue sont éteints depuis plusieurs siècles : les personnages plus ou moins aventureux parus à différentes époques – dont la nôtre – pour faire connaître leurs prétentions à la succession au trône et au nom des Paléologue n'ont jamais pu prouver d'autre qu'une imagination trop fertile.

La famille parut vers le milieu du XI^e siècle, lorsqu'elle contribua à la prise du pouvoir impérial par Alexis Comnène, en 1081. Pourvus des hautes dignités de sébaste et de pansébaste, ses membres contractèrent de grandes alliances qui les apparentèrent à la maison régnante. Alexis P., gendre de l'empereur de Nicée Théodore Lascaris (1202-1222) maria sa fille à un cousin éloigné, le Grand domestique Andronic P., et réunit ainsi les deux branches de la famille. L'enfant né de ce mariage, Michel, dut à ses grandes parentés d'être désigné comme tuteur de l'empereur de Nicée, l'enfant Jean Lascaris. Il en profita pour se faire proclamer co-empereur à Magnésie, puis couronner aux côtés de son pupille, le 1^{er} janvier 1260. Par un audacieux coup de main militaire, il reprit Constantinople aux Latins (25 juillet 1261) puis, quatre mois plus tard, jeta Jean Lascaris en prison, lui fit crever les yeux et régna seul après avoir forcé la déposition du Patriarche indigné par ces forfaits.

La dynastie ainsi fondée allait donner neuf souverains à Byzance et régner pendant deux siècles, plus qu'aucune autre maison impériale grecque. Malgré le crime qui le porta sur le trône, Michel VIII Paléologue fut un souverain dont l'action fut décisive pour la survie et la consolidation de Byzance, affrontée à de multiples périls extérieurs. Afin de déjouer les projets hostiles du despote d'Épire, du prince d'Achaïe et du roi angevin de Naples, Michel VIII imagina de négocier avec le pape la réunion des deux Églises (1271) et envoya à cet effet des délégués au Concile de Lyon. Mais cette réconciliation scandalisa les Grecs, et, une fois de plus, Byzance fut secouée par des querelles religieuses. L'empereur déposa successivement deux Patriarches. Les remous intérieurs prirent une ampleur telle que les ennemis de Byzance : Venise, le roi de Naples et Baudouin de Courtenay, empereur titulaire de Constantinople, signèrent un traité d'alliance à Orvieto (1281) sous les auspices du pape qui, de son côté, excommunia l'empereur grec. Ce dernier imagina alors de fournir des subsides au roi Pierre d'Aragon, prétendant au trône napolitain parce que gendre de Manfred de Sicile, l'infortuné roi vaincu et supplanté par Charles d'Anjou. Le massacre des troupes angevines lors des fameuses Vêpres Siciliennes (1282) ruinèrent



l'espoir des coalisés d'Orvieto et Michel VIII n'eut plus besoin de rechercher l'union des Églises. Malheureusement pour Byzance, il mourut peu après léguant à son fils Andronic II (1282-1332) un empire restauré, mais non sa sagesse politique.

L'histoire agitée du long règne d'Andronic II fut une série de désastres militaires et de schismes religieux. L'empereur affaiblit l'État par ses prétentions à la science théologique et agrava les dissensions confessionnelles dont la plus célèbre fut la dispute, menée en sa présence, entre un Patriarche déposé et un Patriarche en exercice, sur la procession du Saint Esprit. L'impératrice mère Théodora dut à cette occasion condamner publiquement la mémoire de son époux qui avait en son temps soutenu les thèses du Patriarche déposé. Sur le plan politique, Andronic II tenta de mettre fin aux prétentions de la maison de Courtenay sur l'empire d'Orient en faisant épouser à son fils et héritier présomptif Michel l'héritière présomptive de la dynastie latine d'Orient, Catherine de Courtenay, impératrice titulaire de Constantinople ; mais l'opposition de la maison d'Anjou fit échouer ce plan.

Pour mieux se défendre contre les ennemis extérieurs (incurSIONS turques en Propontide, pillage de la Crète par les Vénitiens, prise de Smyrne par le sultan d'Aydin), Andronic II embaucha la Compagnie mercenaire catalane qu'il envoya guerroyer contre les Turcs. Mais la redoutable Compagnie devint bientôt un allié encombrant ; l'empereur dut marier sa fille Marie au chef de la compagnie, Roger de Flor, et concéder à celui-ci le titre de mégaduc, puis, celui de César. Roger de Flor finit par être massacré avec une partie de sa troupe lors d'un festin auquel l'avaient convié les Byzantins. Son successeur à la tête de la compagnie, Rocafort, voulut, comme jadis les Montferrat, ceindre la couronne royale de Thessalonique ; il alla assiéger cette ville où se trouvaient réfugiées les deux impératrices, mais, battu lui aussi par les Byzantins, il partit en guerre contre la chevalerie franque de Grèce qu'il battit en 1311 et fonda la seigneurie catalane d'Athènes.

Peu de temps après éclatèrent les querelles dynastiques au sein de la famille impériale. Andronic II avait associé au trône, de son vivant, son fils aîné, Michel, et avait décidé, en accord avec celui-ci, de conférer la succession future de l'empire au deuxième fils de Michel, Manuel. Le fils aîné de Michel, Andronic, s'estimant lésé, entra en rébellion contre l'autorité impériale. En 1320 Manuel était assassiné par erreur, suivi de près dans la tombe par son père le co-empereur Michel, mort de chagrin à l'âge de 43 ans. Les deux Andronic, le grand-père et le petit-fils, restèrent face à face avec le trône de Byzance comme enjeu de leur rivalité. Après une série de campagnes et de réconciliations, dont les Turcs profitèrent pour conquérir d'autres terres byzantines, notamment Brousse, le jeune Andronic s'empara de Constantinople (1328) laissant à son aïeul la seule jouissance des palais impériaux. Andronic II prit l'habit monastique et mourut peu après.

Prince ambitieux, grand amateur de chasse, de tournois et de combats, Andronic III sut réparer les dégâts causés par la politique de son grand-père en faisant appel à la collaboration du grand domestique Jean Cantacuzène. Il rétablit la puissance byzantine dans les Balkans et en mer Égée, mais ne put faire lâcher prise aux Turcs en Anatolie et songea à son tour à mettre en œuvre une réconciliation avec la papauté. Ce dernier point s'avéra une fois de plus impossible à réaliser, ne fut-ce qu'à cause des passions que les questions religieuses soulevaient parmi les Grecs. Byzance était tombée en proie à la querelle hésychaste, ainsi nommée d'après l'ordre des moines contemplatifs, lesquels, une fois plongés dans un état léthargique, apercevaient la lumière divine incréée qui était apparue aux apôtres du Christ réunis jadis sur le Mont Thabor. Soutenus par Jean Cantacuzène, mais non par l'empereur, les hésychastes profitèrent de la mort inopinée de ce dernier, en 1341, pour déclencher la guerre civile. À partir de ce moment, Byzance s'engagea irrémédiablement sur le chemin de la décadence. Jean Cantacuzène se fit proclamer empereur aux côtés du fils mineur de l'empereur défunt, Jean, placé sous la régence de sa mère, Anne de Savoie. Cantacuzène fit appel au tsar serbe, l'impératrice régente sollicita l'appui des Turcs. Un compromis intervint entre les deux parties en 1345 : Jean Cantacuzène allait régner comme empereur pendant dix ans, jusqu'à la majorité de Jean V Paléologue, ensuite, conjointement avec celui-ci ; enfin, le pouvoir serait exercé à trois, avec Mathieu Cantacuzène, fils de Jean VI. L'arrangement était destiné à durer fort peu de temps : en 1354 la lutte pour le pouvoir recommença car, à

l'expiration du délai convenu, Jean Cantacuzène mit son fils Mathieu à la place de Jean V. Une année plus tard cependant, Jean V sut amener les Cantacuzène à abdiquer. Attaqué par les Turcs, qui prirent Andrinople, l'empereur partit chercher du secours en Occident. Il ne vit d'autre moyen que s'agenouiller devant le pape (1369), abjurer l'orthodoxie et contracter de grands emprunts auprès des Vénitiens qui le mirent ensuite aux arrêts pour l'obliger à rembourser ses dettes. Tiré d'affaire grâce à l'intervention de son deuxième fils, Manuel, (l'aîné, Andronic, avait refusé de l'aider pour mieux pouvoir prendre sa place à Constantinople), Jean V put revenir dans la capitale de son empire de plus en plus diminué par les annexions ottomanes.

Les Turcs intervinrent alors ouvertement dans les affaires intérieures de l'empire grec, ou plutôt de ce qui en restait. Andronic Paléologue, destitué par son père Jean V lors du retour de celui-ci à Constantinople, s'allia à l'un des fils du sultan Murad V dans le but de détrôner leurs pères. Le sultan fit prisonniers les deux jeunes gens dans la Didymotique et fit aveugler, puis décapiter son fils ; il remit ensuite Andronic à son père, qui l'enferma dans la tour d'Anémas sur le Bosphore et tenta de le faire aveugler en même temps que l'enfant Jean, le futur empereur Jean VII, fils d'Andronic. Mais l'opération, effectuée avec du vinaigre qui n'était pas bouillant, défigura le fils et le petit-fils de l'empereur sans leur ôter la vue. Andronic fut libéré un an plus tard (1376), appela les Génois à la rescousse, prit Constantinople avec leur aide et mit son père en prison. Jean V réussit à se réfugier auprès du sultan, et devint son otage : il fut forcé de lui payer tribut, s'engagea à lui fournir un contingent de soldats et à lui confier l'un de ses fils, Manuel, qui devait dès lors accompagner l'armée turque dans toutes ses expéditions. En outre, Jean V se vit contraint de donner en apanage à Andronic ce qui restait des terres byzantines en Europe (1379).

Manuel II, fils et successeur de Jean, fut forcé de lui payer tribut, s'engagea à lui fournir un contingent de soldats et à lui confier l'un de ses fils, Manuel, qui devait dès lors accompagner l'armée turque dans toutes ses expéditions. En outre, Jean V se vit contraint de donner en apanage à Andronic ce qui restait des terres byzantines en Europe (1379).

Manuel II, fils et successeur de Jean V, fut l'empereur d'un État à l'agonie. Signe des temps, il prit possession de son trône par la grâce du sultan, qui le laissa partir de Brousse où il était toujours détenu en otage (1391). Malgré la situation désespérée, Manuel II mit toute son énergie à sauver ce qui pouvait encore l'être de l'empire byzantin. Le sultan Bayazid ayant pris Thessalonique, transformé la Bulgarie en pachalik et mis le siège devant Constantinople, l'empereur Paléologue fit appel aux souverains d'Occident. Une nouvelle croisade, prêchée par le pape, commandée par le roi de Hongrie et le comte de Nevers (le futur roi de France Jean sans Peur), fut massacrée par les Turcs à Nicopolis (1396) à cause de l'inconscience des chevaliers français. Manuel II, espérant toujours, se mit en route vers l'Europe. Son voyage qui allait durer quatre ans illustra le niveau auquel dut s'abaisser le chef d'un empire qui avait jadis prétendu à la souveraineté universelle. Manuel fut reçu magnifiquement : à Venise par le doge qui s'avança à sa rencontre embarqué sur le « Bucentaure », à Pavie par plusieurs princes italiens. À la basilique de Saint Denis, le roi de France Charles VI, entouré de plusieurs cardinaux et de toute sa Cour, lui offrit un coursier blanc, honneur refusé auparavant à l'empereur germanique. À Londres, Richard de Lancastre, qui venait de détrôner et d'assassiner Richard II, lui prodigua un accueil non moins somptueux. Mais les instances de l'empereur aux abois n'eurent pas de succès. Le salut – temporaire – allait venir d'ailleurs : battu par Timur Lenk (« Tamerlan ») et par ses nomades mongols à la bataille d'Angora (1402), là même où jadis Mithridate, roi du Pont, avait été vaincu par Pompée, le sultan Bayazid fut enfermé dans une cage de fer et traîné triomphalement à la suite du conquérant asiatique. Manuel II en profita pour reprendre Thessalonique, rétablir son autorité sur le Péloponnèse, et cesser de payer tribut aux Turcs. Mais dès 1422 l'armée ottomane, commandée par Murad II, pillait le Péloponnèse. Agé, à bout de forces, Manuel II céda à l'attrait du monastère, qui avait tenté tant de ses prédécesseurs, et se retira du monde. Fin lettré, écrivain de talent, soldat courageux, l'empereur Manuel reste l'une des figures les plus attachantes de Byzance sur sa fin.

Son fils Jean VIII, associé déjà au trône, lui succéda en 1425. Forcé de reprendre le paiement du tribut aux Turcs, il chercha à conjurer la menace ottomane en négociant encore une fois la sou-

MICHEL VIII

n. 1224. + 11. XII. 1282.
Empereur 1259-1282.
∞ THEODORA. + 4. III. 1303.
f. de Jean DUKAS
et d'une fille de
l'empereur Jean III
Dukas Vatatzés.

bâtarde
bâtarde
fille d'une
Diplovatatzés

MANUEL	ANDRONIC II	CONSTANTIN	THÉODORE	IRÈNE	EUDOXIE	ANNE	EUPHROSYNE	MARIE
n. vers 1255 + avant 1259.	n. 1259. + 13. II. 1332 Empereur 1282-1328 I∞ 8. XI. 1273. ANNE f. d'Etienne roi de Hongrie. II∞ (1285 ?) IRÈNE. + 1305. de MONTFERRAT + Drama 1317 f. de Guillaume de M., roi titulaire de Thessalonique, et de Béatrice de Castille.	+ 5. V. 1306. o Mon. Lips "Porphyrogenète" roi de Thessalonique En relig. Athanase ∞ IRENE f. de Jean RAUL (Ralli) PETRALIPHAS et de Théodora Cantacuzène.	Despote. fiancé à la fille du protovestiaire Muzalon. ∞ 1292 f. de LABADARIOS. Gd. échanson.	∞ 1278. IVAN III ASSAN Tsar de Bulgarie.	+ 12. XII. 1302 ∞ JEAN COMNÈNE Empereur de Trébizonde 1280 - 1297.	+ 1300. ∞ 1278 DEMETRIOS KUTRULOS (ANGE COMNÈNE DUKAS) rem. à la fille de Georges Terterj, Tsar de Bulgarie	∞ NOGAY Khan tatar.	∞ ABAGA Khan tatar + 1281.

I	I	II	II	III	II	bâtarde	bâtarde	
MICHEL IX	CONSTANTIN	JEAN	THÉODORE	DEMETRIOS	SIMONIDE	IRÈNE	MARIE	JEAN
n. 1277. + 12. X. 1320 Co-empereur 1281 Empereur couronné 1295 ∞ 16. I. 1295 RITA (MARIE) princesse d'Arménie, f. du roi Léon II. n. 1278, en relig. Xénie. + en prison VII. 1333.	n. après 1277. + avant 1327. Moine Calixte I∞ 1292 f. de MUZALON Protovestiaire II∞ EUDOXIE f. du protosecrétaire NÉOKAISARITÉS veuve d'un autre Constantin Paléologue.	n. 1286. + Thessalonique 1308. o Mon. Pantokrator. Despote 1294. ∞ 1304 f. de Nicéphore CHOUMNOS. en relig. Eulogie n. 1292. + 1360	n. 1291. + 1338 Hérite par sa mère du marquisat de Montferrat en Italie. Passe au catholicisme. ∞ 1305 ARGENTINA SPINOLA patricienne de Gênes.	n. après 1294. + après 1340 Despote ∞ -----	n. vers 1294 + après 1336 ∞ 1299 STEPHANE II MILUTIN (NEMANJA) Tsar de Serbie 1281-1321	∞ 1315 JEAN ANGE COMNÈNE Despote de Néopatras + 1318.	∞ 1292 TOKTAJ Khan mongol	n. vers 1292 + 1327 Panhypersébaste Despote de Macédoine ∞ IRENE f. de Théodore METOCHITE logothète du genikon. puis Gd. logothète.

les PALÉOLOGUE
de MONTFERRAT
éteints au XVI^e
siècle.

ANDRONIC III	MANUEL	ANNE	THÉODORA	IRÈNE	MARIE	ANDRONIC	EUDOXIE
n. 25. III. 1296. + 15. VI. 1341. Co-empereur 1316 + 1320. Empereur 1328-1341 ∞ 23. X. 1317. IRENE de BRUNSWICK + Rhodosto 16. VIII. 1324 s. p. II∞ 1326 ANNE de SAVOIE + 1345 f. d'Amédée, duc d'AOSTE et de Marie de Brabant.	n. après 1298 + 1320. I∞ THOMAS ANGE Despote. d'Epire. + 1318 II∞ NICOLAS ORSINI. + 1326 Comte de Céphalonie.	+ 1320. I∞ THOMAS ANGE Despote. d'Epire. + 1318 II∞ NICOLAS ORSINI. + 1326 Comte de Céphalonie.	en relig. Théodosie. I∞ 1320 SVJATOSLAV Tsar de Bulgarie. + 1322 II∞ 1323 MIHAJLO CHICHMAN + 28. VII. 1330.	∞ Thessalonique 1340, MATHIEU CANTACUZÈNE Co-empereur.	n. vers 1313 + 1355 En relig. Marthe. ∞ 1326. STEPHANE III UROS DEČANSKI Tsar de Serbie. 1321-1331.	+ noyé dans l'Ebre 1344. Gd. Stratopédarque ∞ f. d'Alexis APOKAUKOS. Mégaduc.	∞ DÉMÈTRE TZAMBLAKON Gd. Stratopédarque

ALEXIS PALÉOLOGUE
Archonte byzantin
∞ IRÈNE COMNÈNE, fille de l'empereur Alexis III.

PALÉOLOGUE I

(.....fille unique)
∞ ANDRONIC COMNÈNE PALÉOLOGUE, 1247
Gd. Domestique

JEAN
• 1274
Domestique,
Sébastocrator
Despote
∞f. de Constantin
TORNIKES,
Gd. primicier.

CONSTANTIN
n. après 1226. • vers 1271
Sébastocrator
César.
∞ IRÈNE BRANAS
LASCARIS
CANTACUZÈNE

IRÈNE
("Eulogie")
+ après 1276
∞ JEAN
CANTACUZÈNE
COMNÈNE
ANGE
MARIE
en relig. Marthe
∞ vers 1237. NICÉPHORE
TARCHANIOTE
Gd. Domestique.

ANDRONIC
Protostrator
∞ CLOÏSTA
RAOUL (Ralli)
veuve d'Andronic
Muzalon.
Gd. Domestique.

bâtarde
de la mère
fille
∞ DAVID IV
Roi de
Géorgie
Fils de la
reine Roussoudan
de Géorgie et
d'un émir
seldjouk parent
du sultan de Konya

THÉODORA
∞ JEAN COMNÈNE
DUKAS,
SYNADÈNE
ANGE, Moine
Joachim.
+ après 1310
Gd. stratopédarque
1275-1283

MICHEL
n. après 1261
+ av. 1311
Moine
Makarios
ANDRONIC
COMNÈNE
BRANAS
DUKAS
PALÉOLOGUE
sébast, Moine Arsénios
∞ (ANNE ?) f. du
protostrator Michel
TARCHANIOTE GLABAS
et de Marie f. de l'amiral
Alexios Philantropène s.p.

MARIE
DESPINÈ
∞ ISAAC
COMNÈNE
DUKAS
TORNIKÈS
∞ 1292. SMILEC
Tzar de Bulgarie
1292-1293

"TARCHANIOTE PALÉOLOGUE"
ANDRONIC
Gd. connétable
∞ f. de
Jean ANGE
de Thessalie
MICHEL
• 1284
Gd.
primicier
Gd.
Domestique
Moine
Makarios
∞ MARIE,
f. d'Alexis
PHILANTROPÈNE
amiral de la
flotte
THEODORA
en relig.
Théodosie
I ∞ BASILE
CABALLARIOS
II ∞ avant 1266
BALADIONITES
Gd. stratopédarque

CONSTANTIN
• après 1345
Protosébast
Gouverneur de
Pherae 1342
∞
ANDRONIC
PALÉOLOGUE
n. vers 1282. • 1328
Protovestiaire
Gouverneur de
Bérat
∞ f. de
Georges
KOKKALAS

ARGHUN
II Khan
Khan
mongol
1284-1291

THEODORA
"Archanton"
∞ ISAAC ASSAN

OLGA
WAKHTANG II
Roi de Géorgie • 1292
DAVID VI
Roi de Géorgie • 1310

DEMETRIOS
Gd. Drangaire

"COMNÈNE DUKAS"

THÉODORE
COMNÈNE
DUKAS
SYNADÈNE
PALÉOLOGUE
Gouverneur de
Mésembria, 1331
Stratège des
Troupes
d'Acarnanie, 1337.
∞ EUDOXIE f. de
Théodore DUKAS
MUZAKIOS

CONSTANTIN
GEORGES
ALEXIS PHILANTROPÈNE

ANNE
ANDRONIC
COMNÈNE
BRANAS
DUKAS
ANGE
PALÉOLOGUE

ANGE
THEODOTÉ
∞ CHANDRENOS
"DUX"

JEAN
SYNADÈNE
COMNÈNE DUKAS
Gd. Connétable
I ∞ THOMAS
CANTACUZÈNE
II ∞ IRÈNE LASCARIS

ANNE PALÉOLOGINE
"Basilissa"
I ∞ JEAN ANGE ORSINI
COMNÈNE, Despote d'Epire
• assassiné 1336
II ∞ 1355. JEAN ASSAN
COMNÈNE (CHICHMAN)
Despote bulgare

ULAJTU
II Khan
Khan mongol
1304-1316
∞ MARIE, f. illég.
de l'empereur
Michel
PALÉOLOGUE

ANNE
CANTACUZÈNE
COMNÈNE
PALÉOLOGINE
BRYENNE
PHILANTROPÈNE
∞ MICHEL LASCARIS
BRYENNE
PHILANTROPÈNE
• 1332

ANNE
MANUEL
COMNÈNE
RAOUL
ASSAN
Sébastocrator
fils d'Andronic
Assan et
d'Irène Paléologue

EUPHROSYNÈ
CONSTANTIN
COMNÈNE
RAOUL
PALÉOLOGUE
Protosébast

IRÈNE
MICHEL
COMNÈNE
TORNIKÈS
ASSAN
PALÉOLOGUE
fils du Tzar
Ivan Assan
de
Bulgarie
THEODORA
PALÉOLOGINE
+ en prison
6.1.1342
∞
CANTACUZÈNE
• Mistra 1316

ANDRONIC
PALÉOLOGUE ASSAN
Sébastocrator

MICHEL VIII

n 1224 - 11 XII 1282
Empereur 1259-1282
∞ THEODORA - 4 III 1303
f de Jean DUKAS
et d'une fille de
l'empereur Jean III
Dukas Vatatzes

bâtarde

bâtarde
née d'une
Duchesse

MANUEL	ANDRONIC II	CONSTANTIN	THÉODORE	IRENE	EUDOXIE	ANNE	EUPHROSINE	MARIE
n vers 1255 • avant 1259	n 1259 - 13 II 1332 Empereur 1282-1328 I ∞ 8 XI 1273 ANNE f d Etienne roi de Hongrie II ∞ 1285 ? IRENE - 1305 de MONTFERRAT • Drama 1317 f de Guillaume de M. roi titulaire de Thessalonique et de Béatrice de Castille	• 5 V 1306 • Mon Lips Porphyrogénète roi de Thessalonique En relig Alphonse ∞ IRENE f de Jean RAUL (Rali) PETRALIPHAS et de Théodora Cantacuzène	Despote francé a la fille du protovestiaire Muzalon ∞ 1292 f de LABADARIOS Gd échanson	∞ 1278 IVAN III ASSAN Tzar de Bulgarie	• 12 XII 1302 ∞ JEAN COMNENE Empereur de Trébizonde 1280 - 1297	• 1300 ∞ 1278 DEMETRIOS KUTRULES ANGE COMNENE DUKAS rem à la fille de Georges Terter, Tzar de Bulgarie	∞ NOGAY Khan tatar	∞ ABAGA Khan tatar • 1281

I	I	II	II	III	II	bâtarde	bâtarde	JEAN
MICHEL IX	CONSTANTIN	JEAN	THÉODORE	DEMETRIOS	SIMONIDE	IRENE	MARIE	JEAN
n 1277 - 12 X 1320 Co-empereur 1281 Empereur couronné 1295 ∞ 16 I 1295 RITA (MARIE) princesse d'Arménie, f du roi Léon II n 1278, en relig Xénie • en prison VII 1333	n après 1277 • avant 1327 Mame Calixte I ∞ 1292 f de MUZALON Protovestiaire II ∞ EUDOXIE f du protosecrétaire NEOKAISARITES veuve d'un autre Constantin Paléologue	n 1286 • Thessalonique 1308 • Mon Pantokrator Despote 1294 ∞ 1304 f de Nicéphore CHOUMNOS, en relig Eulogie n 1292 - 1360	n 1291 - 1338 Hérite par sa mère du marquisat de Montferrat en Italie Passe au catholicisme ∞ 1305 ARGENTINA SPINOLA patricienne de Gênes	n après 1294 • après 1340 Despote ∞	n vers 1294 • après 1336 ∞ 1299 STEPHANE II MILUTIN (NEMANJA) Tzar de Serbie 1281 - 1321	∞ 1315 JEAN ANGE COMNENE Despote de Néopatra • 1318	∞ 1292 TOKTAJ Khan mongol	n vers 1292 • 1327 Panhypersébaste Despote de Macédoine ∞ IRENE f de Théodore METOCHITE logothète du genikon, puis Gd logothète

les PALÉOLOGUE
de MONTFERRAT
éteints au XVI^e
siècle

ANDRONIC III	MANUEL	ANNE	THEODORA	IRENE	MARIE	ANDRONIC	EUDOXIE
n 25 III 1296 - 15 VI 1341 Co-empereur 1318 - 1320 Empereur 1328-1341 ∞ 23 X 1317 IRENE de BRUNSWICK • Rhodosto 16 VIII 1324 s p II ∞ 1326 ANNE de SAVOIE - 1345 f d'Amédée, duc d'AOSTE et de Marie de Brabant	n après 1298 • 1320 I ∞ THOMAS ANGE Despote d'Epire - 1318 II ∞ NICOLAS ORSINI - 1326 Comte de Céphalonie	• 1320 I ∞ THOMAS ANGE Despote d'Epire - 1318 II ∞ NICOLAS ORSINI - 1326 Comte de Céphalonie	en relig Théodosie I ∞ 1320 SVJATOSLAV Tzar de Bulgarie - 1322 II ∞ 1323 MIHAJLO CHICHMAN • 28 VII 1330	∞ Thessalonique 1340, MATHIEU CANTACUZENE Co-empereur	n vers 1313 • 1355 En relig Marthe ∞ 1326 STEPHANE III UROS DEČANSKI Tzar de Serbie 1321 - 1331	• noyé dans l'Ebre 1344 Gd Stratopédarque ∞ f d'Alexis APOKAUKOS Mégaduc	∞ DÉMETRE TZAMBLAKON Gd Stratopédarque

ALEXIS PALÉOLOGUE
Archonte byzantin
∞ IRENE COMNÈNE, fille de l'empereur Alexis III

PALÉOLOGUE I

I fille unique)
∞ ANDRONIC COMNÈNE PALÉOLOGUE, 1247
Gd Domestique

JEAN
• 1274
Domestique,
Sébastocrator
Despote
∞ f. de Constantin
TORNİKÈS
Gd primicier

CONSTANTIN
n après 1226 • vers 1271
Sébastocrator
César

fille

IRENE
("Eulogie")
† après 1276
∞ JEAN
CANTACUZÈNE
COMNÈNE
ANGE

MARIE
en relig. Marthe
∞ vers 1237, NICÉPHORE
TARCHANIOTE
Gd Domestique

∞ IRENE BRANAS
LASCARIS
CANTACUZÈNE

∞ SHEMS
ed-din
fils de Kai
Qobad
sultan
seldjouk
de Roum

bâtard
de la mère

ANDRONIC
Protostrator
∞ CLOÏSTA
RAOUL (Ralli)
veuve d'Andronic
Muzalon
Gd Domestique

fille

∞ DAVID IV
Os-Roi de
Georgie

Fils de la
reine Roussoudon
de Georgie et
d'un émir
seldjouk parent
du sultan de Konya

THÉODORA
∞ JEAN COMNÈNE
DUKAS
SYNADÈNE
ANGE, Moine
Joachim
• après 1310
Gd stratopédarque
1275-1283

MICHEL
n après 1261
† av 1311
Moine
Makarios

ANDRONIC
COMNÈNE
BRANAS
DUKAS
PALÉOLOGUE

sebastè, Moine Arsénios
∞ (ANNE ?) du
protostrator Michel
TARCHANIOTE GLABAS
et de Marie I de l'amiral
Alexios Philantropène s.p

MARIE DESPOTIN
∞ ISAAC
COMNÈNE
DUKAS
TORNİKÈS

8 1292 SMILEC
Tsar de Bulgarie
1292-1293

ANDRONIC
Gd connétable
∞ JEAN ANGE
de Thessalie

MICHEL
• 1284
Gd
primicier
Gd
Domestique
Moine
Makarios

∞ MARIE
f. d'Alexis
PHILANTROPÈNE
amiral de la
flotte

THEODORA
en relig.
Théodora
I^{er} BASILE
CABALLARIOS
II^{er} av 1266
BALADIONITES
Gd stratopédarque

née d'une autre
épouse du Khan Abaga

CONSTANTIN
• après 1345
Protosébastè
Gouverneur de
Pherae 1342

∞
.....

ANDRONIC
PALÉOLOGUE
n vers 1282 • 1328
Protavestiaire
Gouverneur de
Bérat
∞ f. de
Georges
KOKKALAS

ARGHUN
II Khan
Khan
mongol
1284-1291

THEODORA
"Archanton"
∞ ISAAC ASSAN

OLGA
I^{er} WAKHTANG II
Roi de Georgie • 1293
II^{er} ∞ DAVID VI
Roi de Georgie • 1313

DEMETRIOS
Gd. Drangaire

THEODORE
COMNÈNE
DUKAS
SYNADÈNE
PALÉOLOGUE
Gouverneur de
Mésembria 1331
Stratège des
Troupes
d'Acarnanie 1337
∞ EUPHROSINE
de
Théodore DUKAS
MUZAKIOS

EUPHROSINE

CONSTANTIN
GEORGES
ALEXIS PHILANTROPÈNE

ANNE
ANDRONIC
COMNÈNE
BRANAS
DUKAS
ANGE
PALÉOLOGUE

ANGE

THEODOTÉ
CHANDRENOS
"DUX"

JEAN
SYNADÈNE
COMNÈNE DUKAS
Gd Connétable
I^{er} ∞ THOMAS
CANTACUZÈNE
II^{er} ∞ IRENE LASCARIS

ANNE PALÉOLOGINE
"Basilissa"
I ∞ JEAN ANGE ORSINI
COMNÈNE, Despote d'Epire
• assassiné 1336
II ∞ 1355, JEAN ASSAN
COMNÈNE (CHICHMAN)
Despote bulgare

ULAJTU
II Khan
Khan mongol
1304-1316
∞ MARIE, f. illég
de l'empereur
Michel
PALÉOLOGUE

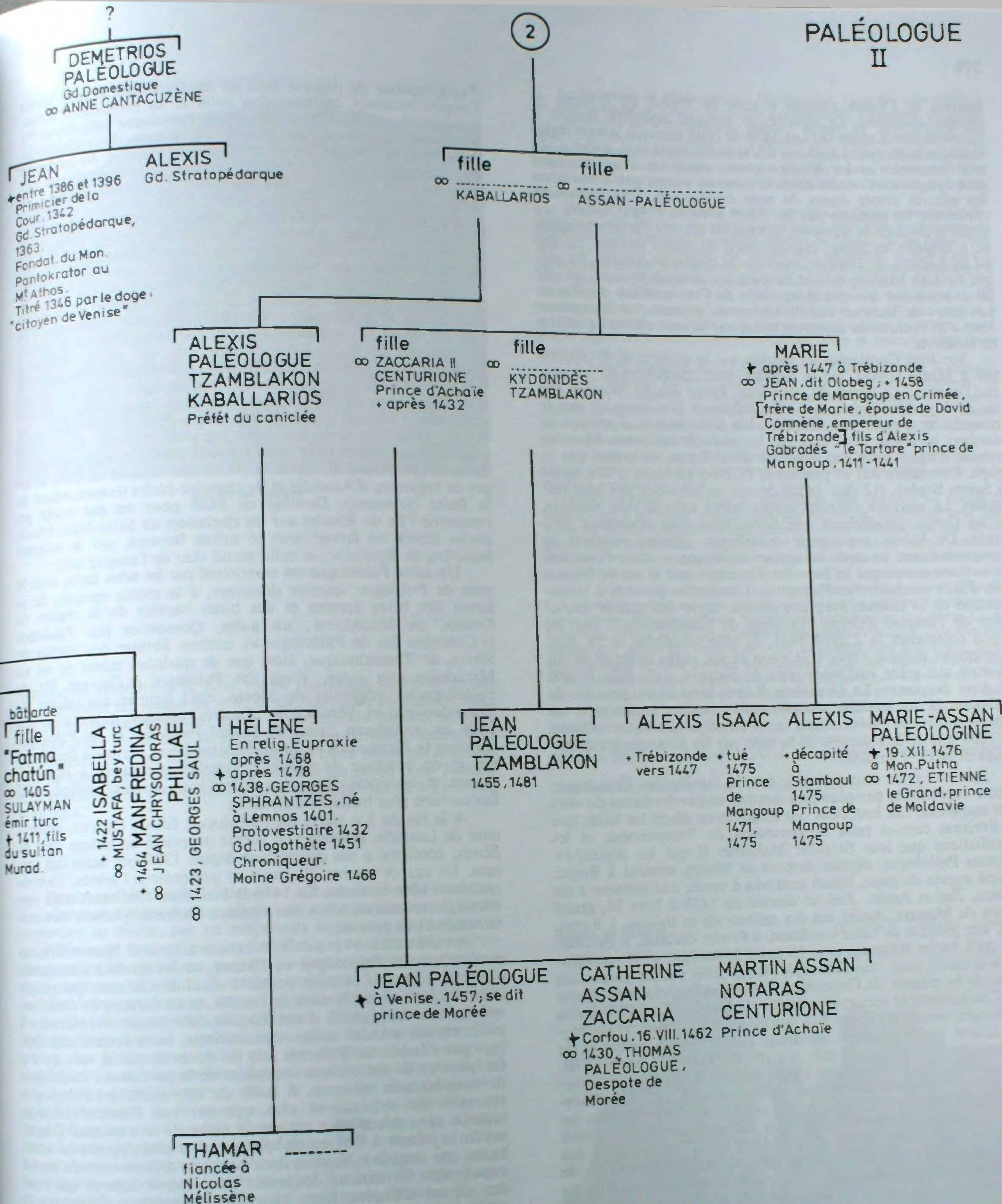
ANNE
CANTACUZÈNE
COMNÈNE
PALÉOLOGINE
BRYENNE
PHILANTROPÈNE
∞ MICHEL LASCARIS
BRYENNE
PHILANTROPÈNE
• 1332

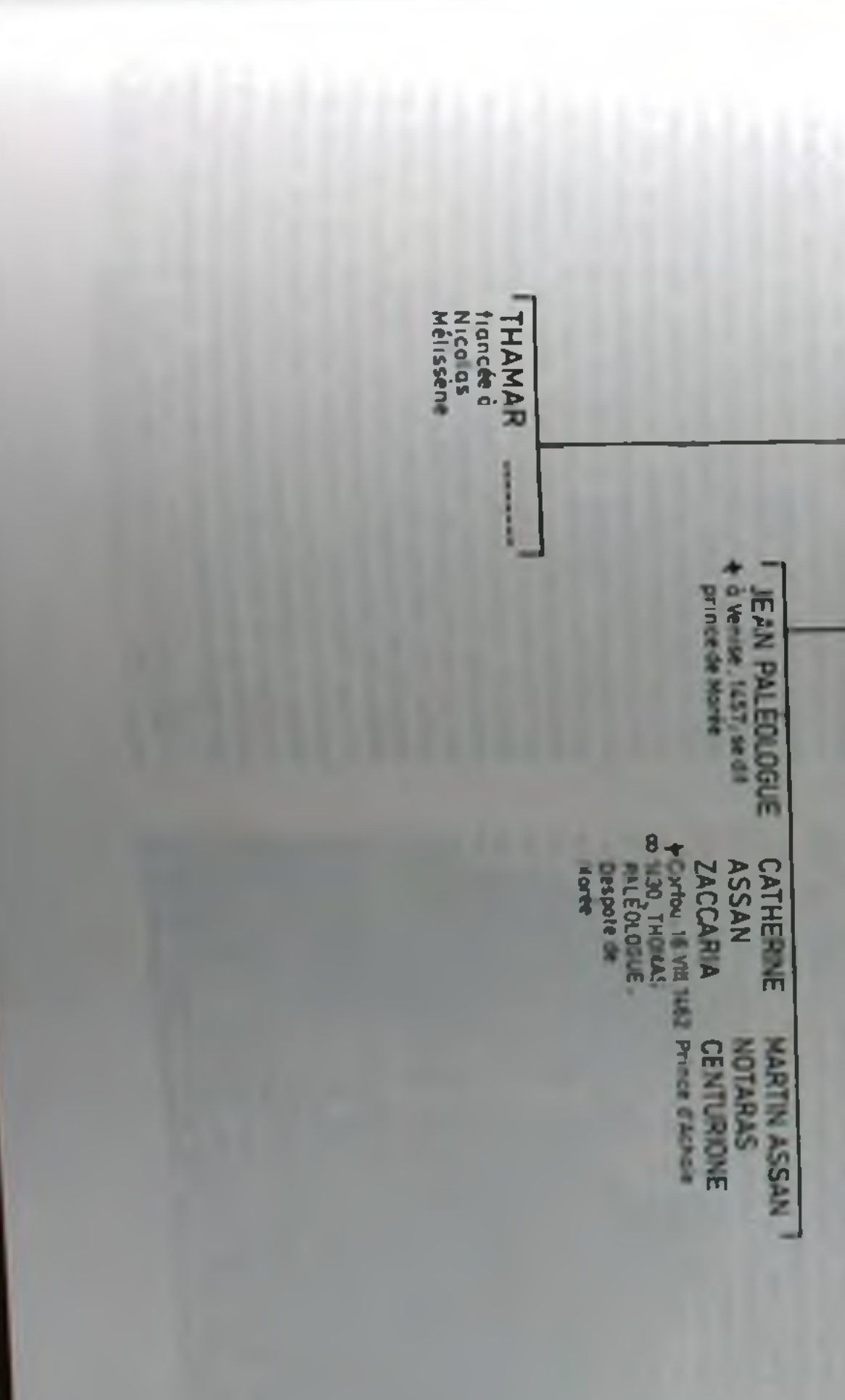
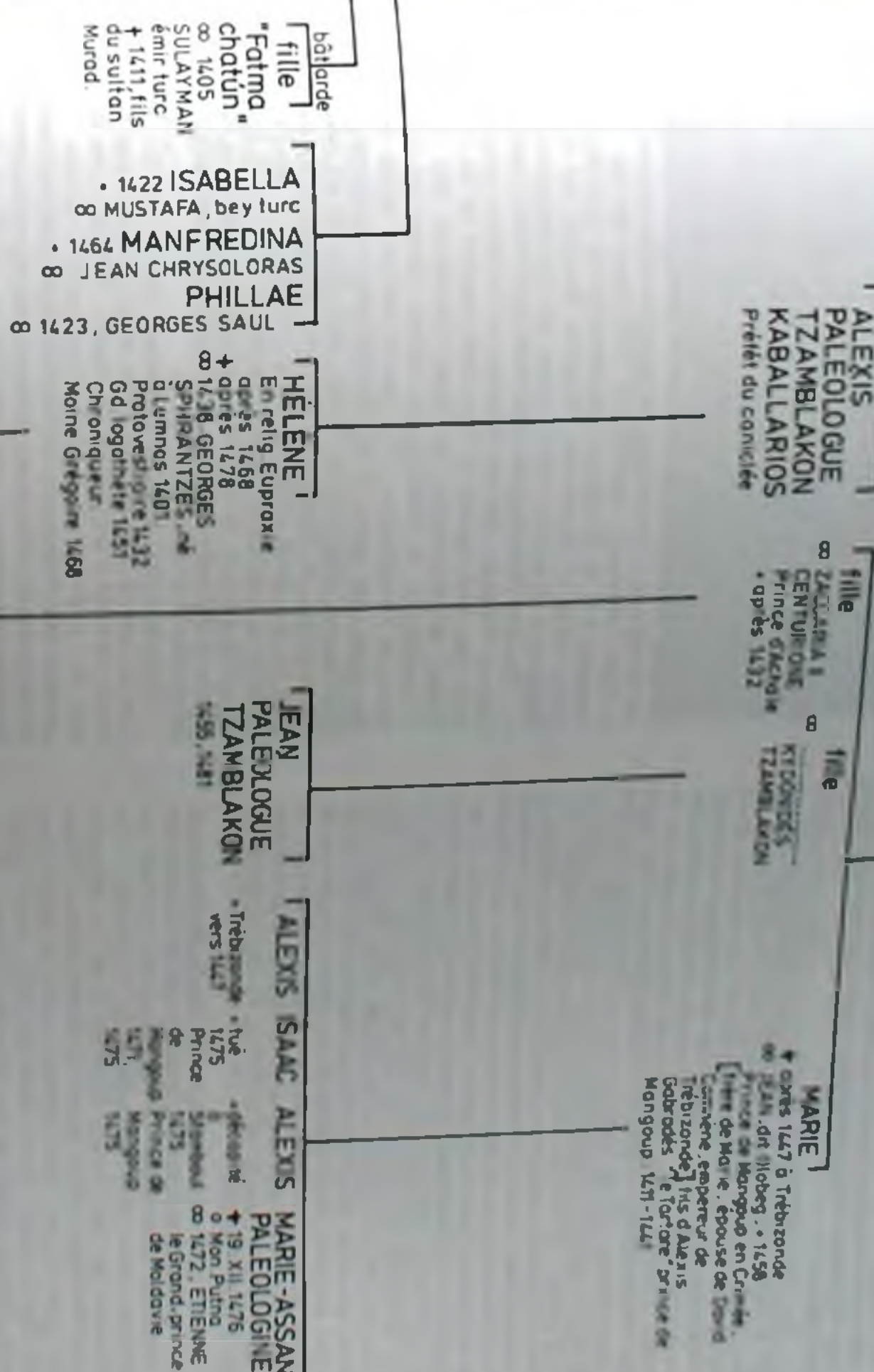
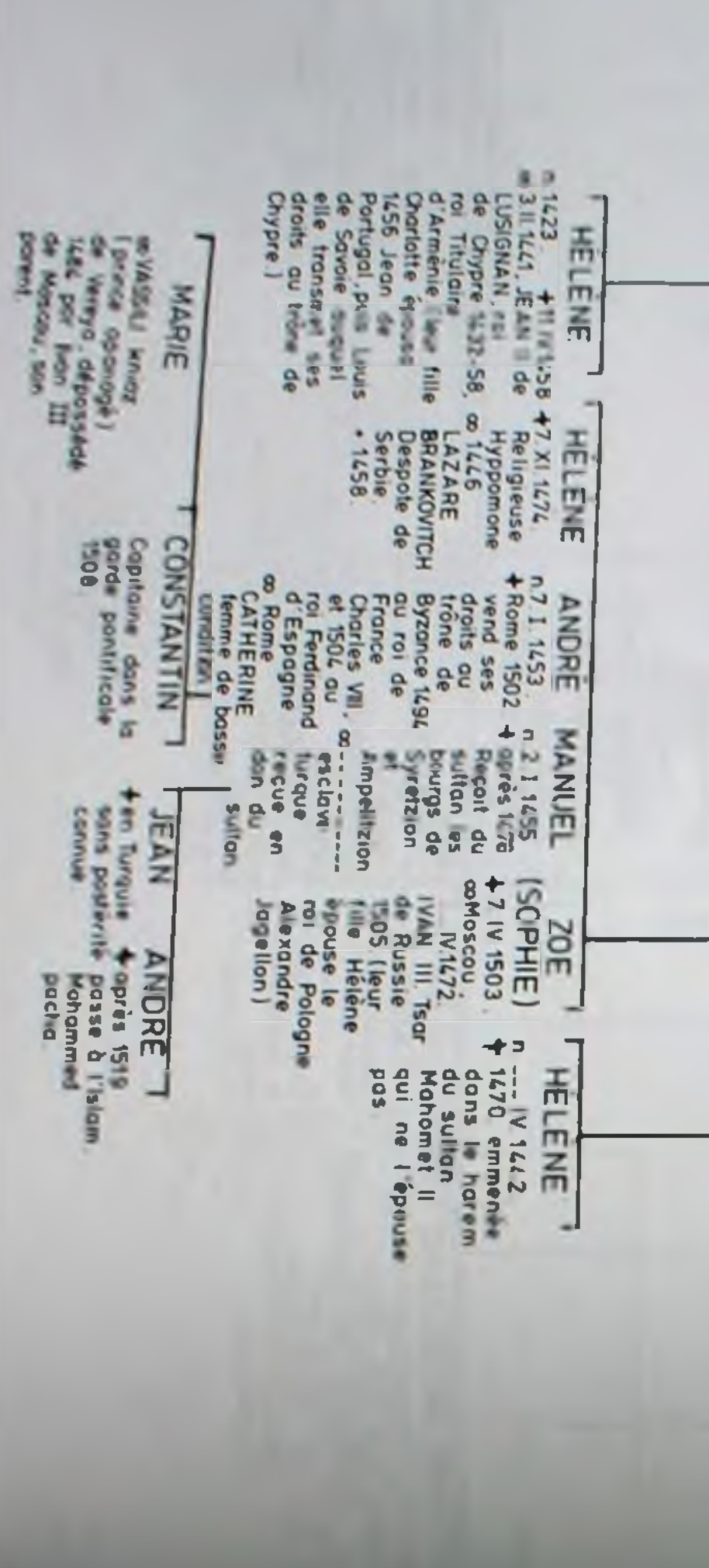
ANNE
MANUEL
COMNÈNE
RAOUL
ASSAN
Sébastocrator
fils d'Andronic
Assan et
d'Irene Paléologue
ANDRONIC
PALÉOLOGUE ASSAN
Sébastocrator

EUPHROSINE
∞ CONSTANTIN
COMNÈNE
RAOUL
PALÉOLOGUE
Protosébastè

IRENE
COMNÈNE
TORNİKÈS
ASSAN
PALÉOLOGUE
fils du Tsar
Ivan Assan
de
Bulgarie

THEODORA
PALÉOLOGINE
† en prison
6 I 1342
∞
CANTACUZÈNE
• Mistra 1316





mission de l'Église grecque à celle de Rome, en échange de secours militaires. Le concile de Ferrare, transféré ensuite à Florence, traita entre 1437 et 1439 de cette question jamais réglée et toujours reprise. Le décret d'Union fut signé le 6 juillet 1439 par l'empereur et les évêques grecs – sauf un – qui l'avaient accompagné au Concile. Mais le pape ne réussit pas à mobiliser des effectifs armés dignes du nom de croisade. Une expédition chrétienne fut anéantie par les Turcs à Varna (1444), quatre ans avant le désastre de Kossovo, qui mit en déroute l'armée hongroise, à laquelle les Serbes avaient refusé de porter secours. La tête du roi Ladislas de Hongrie, mort sur le champ de bataille, fut placée dans un baril de miel et envoyée au sultan à Brousse, où elle fut exposée sur une pique, symbole de l'invincibilité des Turcs. Les jours de Byzance étaient désormais comptés, et l'empereur Jean VIII mourut du désespoir causé par la nouvelle de la défaite de Kossovo.

Son frère Constantin lui succéda sur le trône et se fit couronner à Mistra (1449), car la capitale était complètement investie par l'ennemi. Le décret d'Union avec Rome n'avait toujours pas été rendu public auprès des Grecs tellement l'on craignait que la nouvelle ne pousse aux émeutes. Un fort courant d'opinion se dessinait en faveur des Turcs, par haine du catholicisme. Mais, ne voyant d'autre issue que l'entente avec Rome, et pressé par le pape, Constantin XII fit proclamer l'Union au cours d'une messe à Sainte Sophie, (12 déc. 1452) devant un auditoire des plus restreints. La nouvelle s'ébruita quand même dans la ville assiégée, et les Grecs considérèrent que la basilique était désormais profanée. De faibles contingents pontificaux, génois, vénitiens et espagnols furent envoyés au secours de Byzance, mais l'essentiel de la flotte armée par le pape fut détournée par le roi de Naples afin d'aller combattre les Florentins. L'empereur procéda à l'organisation de la défense avec une énergie digne des grands souverains de l'empire d'Orient. Le siège de Constantinople par les Turcs commença le 2 avril 1453, la ville succomba le 29 mai. L'empereur mourut l'épée à la main et son corps défiguré ne fut reconnu que grâce aux brodequins de pourpre, qu'il était le seul en droit de porter. La Deuxième Rome, tombée au pouvoir de Mahomet II, fut soumise pendant trois jours au massacre et au pillage, violences probablement aussi terribles que celles infligées en 1204 lors de la conquête de la ville par les combattants catholiques de la IV^e Croisade.

Byzance avait disparu, mais non la famille des Paléologue, encore représentée par plusieurs femmes et par les frères du dernier empereur. Les historiens ont longuement décrit les luttes que se livrèrent ceux-ci pour la possession du Péloponnèse, et les humiliations que leur fit subir Mahomet II qui les déposséda. Thomas Paléologue, dernier despote de Morée, mourut à Rome, réfugié auprès du pape, lequel continua à verser une pension à ses enfants, Zoé et André. Zoé fut mariée en 1478 à Ivan III, grand prince de Moscou. André eut des enfants de sa liaison, à Rome, avec une grecque de basse condition. « Prince déclassé, il ne chercha qu'à battre monnaie avec le passé historique qu'il représentait » et suivit pour cela l'exemple donné jadis par les empereurs latins de la maison de Courtenay, qui avaient vendu leurs droits sur Constantinople aux rois angevins de Naples. En 1494 André Paléologue vendit ses droits à la succession de l'empire byzantin – qui étaient réels – et aussi ses droits aux trônes de Serbie et de Trébizonde, qui étaient fictifs, au roi de France Charles VIII, lequel se préparait à conquérir l'Italie. Après la mort de ce souverain, André revendit ces mêmes droits, en 1502, au roi d'Aragon Ferdinand le Catholique, et à la reine Isabelle de Castille, les grands-parents de Charles-Quint. Une dernière source de revenus de cet ultime rejeton des porphyrogénètes fut la concession, à des nobles espagnols, des armoiries et des insignes des empereurs de Constantinople, la concession de la grande comitive et du droit de légitimer des bâtards – toutes coutumes absolument étrangères aux traditions byzantines, car empruntées à l'arsenal juridique des empereurs germaniques.

À la fin de l'empire byzantin, la famille des Paléologue était extrêmement ramifiée ; si la filiation des branches apparentées de près à la famille impériale est bien connue, celle d'autres branches l'est beaucoup moins. Par mariage avec une Paléologue, tout dignitaire byzantin léguait à ses descendants le droit d'ajouter ce nom au leur, comme une preuve irréfutable de leur naissance d'un sang illustre. Mais la multiplication de ces descendants amena dès la première moitié du XIV^e siècle une dévaluation de leur statut. Les guerres civiles, les humiliations imposées par les

Turcs, maîtres de presque tous les territoires qui avaient formé l'empire byzantin, les conquêtes enfin et les prétentions serbes, causèrent la déchéance de nombreux Paléologue collatéraux (*). Mais tous les personnages porteurs de ce nom descendaient-ils, même par les femmes, même de façon très éloignée, du fondateur de la dynastie impériale ? On peut en douter. Certains d'entre eux descendaient, peut-être, d'un dignitaire balkanique auquel un empereur Paléologue avait, pour une raison inconnue de nous, conféré une parenté spirituelle. Le nom de Cantacuzène avait été concédé comme titre d'honneur. Peut-être en fut-il de même avec le nom Paléologue. Que croire d'Andrea Paleologo, fils de feu Damiani, catholique, lequel dès 1280 était marié à une noble demoiselle du patriciat de Raguse, de la famille Bubagna ? (**).

Tout à la fin du XIV^e siècle, le sultan Bayazid II avait réuni dans la région de Sérres, en Macédoine, plusieurs membres de la famille impériale byzantine et quelques hauts dignitaires grecs entrés à son service, soit comme chrétiens, soit comme renégats, et leur avait donné des fiefs (*timars*) en possession renouvelable par confirmation à chaque changement de règne. Tel était le cas d'un Paléologue en 1491, qui était chrétien, mais dont deux frères, passés à l'Islam, occupaient de hautes dignités par la grâce du sultan : Hass Murad pacha et son frère Mesih pacha. Ce dernier avait reçu dès avant 1478 deux villes et plusieurs villages en don du sultan Mahomet II, qui lui avait en outre confié les deux charges de beglerbeg d'Anatolie et de capudan-pacha (commandant de la flotte ottomane). Destitué en 1480 pour ne pas avoir pu conquérir l'île de Rhodes sur les chevaliers de Saint-Jean, Mesih pacha rentra en faveur sous le sultan Bayazid, qui le nomma beglerbeg de Roumélie, et enfin grand vizir de l'empire turc.

Un autre Paléologue est mentionné par les actes turcs, sous le nom de Palologoz, comme détenteur, à la même époque, de la ferme des bêtes égarées et des biens vacants de la région de Drama, en Macédoine ; un autre, Qomnenos ibn Palologos (« Comnène fils de Paléologue »), comme fermier des impôts de Sérres, de Thessalonique, ainsi que de quelques mines de sel en Macédoine ; un autre, Yorgi ibn Palologos (« Georges fils de Paléologue »), originaire de Morée, était fermier des salines de Thessalonique et bénéficiaire d'autres revenus importants. En 1476 les documents citent un Manol Palologos et un Palologos Qandros (« Alexandros »), probablement frères, fermiers des douanes et du courtage de plusieurs échelles portuaires à Istanbul, Galata et Gallipoli. Tous ces Paléologue auraient difficilement fait carrière plus brillante à Byzance.

À la fin du XV^e siècle un Paléologue, fils de Dimitri, descendant de Lascaris, possédait en pleine propriété un village près de Sérres, confirmé à ses descendant depuis 1389 par actes des sultans. En cas de guerre, il devait se présenter à l'armée, l'armée ottomane bien entendu. En 1476 le bien était confisqué, mais une partie du revenu restait à une certaine Despina Khatun, très certainement une parente.

Au début du XVII^e siècle le savant allemand Martin Crusius rencontrait des Paléologue au Phanar, et les qualifia d'authentiques. Ils portaient ce nom accolé à celui de Guliano, qui paraît avoir été leur véritable nom de famille, et au surnom de *muselim*, qui était la désignation d'une magistrature turque. Apparentés à plusieurs des grandes maisons phanariotes, leurs descendants finirent par s'établir en Valachie à la fin du XVIII^e siècle, sans qu'il y fut question de prétentions impériales de la part de ces Paléologue devenus boyards valaques. À la fin du XIX^e siècle, ces Paléologue roumains ne subsistaient plus que par une branche bâtarde, laquelle sans doute pour réparer la tache de sa naissance illégitime fit imprimer à Constantinople un arbre généalogique lui attribuant une origine byzantine dont personne n'avait entendu parler auparavant. Ce curieux document est préservé dans ce qui reste des papiers d'Eugène Rizo Rangabé à l'Académie d'Athènes, et mérite d'être cité, car celui en qui s'éteignit cette famille gréco-roumaine ne fut autre que Maurice Paléologue (1859-1944), ambassadeur de France, l'un des grands artisans de l'alliance franco-russe. Ce diplomate fit d'ailleurs insérer dans la Grande Encyclopédie du XIX^e siècle une notice le concernant, et où il se donne comme un rejeton de Byzance.

Rien n'est moins sûr par conséquent que la légitimité des prétentions impériales des Paléologue vivant sous la domination turque immédiatement après la chute de Constantinople. Depuis.

(*) D. FERJANCIC, op. cit., dans bibliographie, p. 164.

(**) Irmgard MAHNKEN, *Das ragusanische Patriziat des XIV^e Jahrhunderts*, B. Belgrade 1960, tableau généalogique Bubagna, planche XIII.



Ruines de Mistra

imposteurs, aventuriers de haut vol ou charlatans de bas étage ont abondamment fait usage du nom et du blason de la dernière maison impériale de Byzance. Leurs divertissantes aventures n'ont pas leur place ici. Il suffit de rappeler que les derniers descendants authentiques de cette famille s'éteignirent en la personne des marquis de Montferrat, possessionnés en Italie du Nord. Voir l'article et la généalogie les concernant dans le chapitre intitulé « La Grèce Franque ».

Blason :

Des traités d'étiquette byzantine, comme le Pseudo-Kodinos, des pierres sculptées du XIII^e siècle, attestent l'utilisation, par les empereurs de Nicée, par les empereurs byzantins de la dynastie des Paléologue, et aussi par des familles qui leur étaient apparentées (comme les Gattilusio, princes de Lesbos, par exemple) de la croix cantonnée de quatre B comme emblème de famille. Lorsque les héraldistes occidentaux prirent connaissance de cet emblème, ils le décrivirent comme s'il s'agissait d'un blason, bien que Byzance n'eut jamais appliqué les règles de l'héraldique. Plus encore, les B furent assimilés par les dessinateurs d'armoriaux occidentaux, aux briquets héraldiques, et ce fut sous forme de blason que cet emblème parut, pour la première fois semble-t-il, dans le manuscrit de Wijnbergen, au XIII^e siècle, sous le titre « le roi de Parologre ». Ducange l'imprima ensuite dans ses « Familiae augustae byzantinae », mais il figurait depuis longtemps dans les armoiries des Paléologue, marquis de Montferrat. On ignore la signification exacte de ces quatre B, arborés sans aucun doute comme une sorte de signe de suprématie, comme un emblème « réservé », figurant, selon certains auteurs, les initiales de la formule Βασιλεὺς Βασιλέων Βασιλείων Βασιλεῖονσιν (Empereur des Empereurs, régnant sur les Empereurs). Les familles byzantines n'eurent pas de blasons, et les empereurs n'en conférèrent jamais. Ce n'est qu'en Occident, et pour faire une amabilité à certains personnages désireux de recevoir des mains de l'empereur grec ce que d'autres avaient obtenu de l'empereur germanique, que le basileus Jean VIII conféra à un gonfalonier florentin, et sans doute aussi à d'autres nobles rencontrés au Concile de Florence, le privilège de la petite comitive (1439). Ce privilège comprenait, entre autres, le droit, pour le bénéficiaire, d'arborer l'aigle impériale dans ses armoiries.

La forteresse de Mistra dans le Péloponnèse, l'une des plus belles et des plus connues de Grèce, fut érigée à quelque dix kilomètres de Sparte par Guillaume de Villehardouin, prince d'Achaïe, en 1250. Vaincu par l'empereur Michel Paléologue à la bataille de Pélagonia (1259) il dut racheter sa liberté en cédant Mistra aux Byzantins (1262), selon l'autorisation qui lui en fut donnée par le « Parlement des Dames » siégeant à Nikli en l'absence des seigneurs francs et latins prisonniers des Grecs ou tombés au combat.

Devenue château apanagé de deuxième fils de l'empereur, Mistra fut fortifiée et embellie par les princes grecs qui y résidèrent pour gouverner le Péloponnèse, pourvus du titre de despote de Mistra. Ils en firent l'une des villes les plus florissantes du Moyen Âge hellénique, et l'on y trouve encore les vestiges des églises et des résidences archontales construites à cette époque. A Manuel Cantacuzène, despote de Mistra de 1340 à 1380, succédèrent son frère Mathieu (1380-1384), puis les Paléologue de la maison impériale, jusqu'à Constantin, le dernier basileus, lequel d'ailleurs revêtit la pourpre impériale dans l'église saint Démètre de Mistra avant d'aller régner à Constantinople et mourir en héros au cours du siège de sa capitale par les Turcs.

Le sultan Mahomet II mit le siège devant Mistra en 1459. Il enjoignit au faible despote Démètre Paléologue, frère du dernier empereur, de comparaître devant lui, de lui céder ses dernières possessions du Péloponnèse et de lui livrer sa fille. Ce qui fut fait ; le despote se retira ensuite dans un couvent, muni d'une pension du Grand Turc, et sa fille disparut dans un harem d'Asie Mineure.

Au cours de la guerre de Morée, Mistra fut reprise par les Vénitiens, qui en firent leur capitale pour leur colonie du Péloponnèse, avant de la perdre à nouveau en 1699.

Chateaubriand, au début du XIX^e siècle, alla chercher les ruines de Sparte, qui n'existaient plus depuis des siècles, et contempla tout près celles de Mistra, lesquelles, alors, étaient en bien meilleur état que de nos jours. (Elles subsistèrent jusqu'en 1825 lorsque Ibrahim pacha, commandant de l'armée ottomane sur la défensive, décida de leur mettre le feu avant de céder la forteresse aux Grecs). « C'est ainsi que nous sommes avertis, écrivait Chateaubriand, à chaque pas, de notre néant ; l'homme (...) va méditer sur les ruines des empires, il oublie qu'il est lui-même une ruine encore plus chancelante, et qu'il sera tombé avant ces débris. Ce qui achève de rendre notre vie le songe d'une ombre (*Pindare*), c'est que nous ne pouvons même pas espérer de vivre longtemps dans le souvenir de nos amis, puisque le cœur ou s'est gravée notre image est, comme l'objet dont il retient les traits, une argile sujette à se dissoudre (...). La trace que notre mémoire laisse dans le cœur des hommes : cendre et poussière. (...) Lorsque je parcourus la Grèce, le silence de la servitude régnait encore sur ses monuments détruits. La liberté n'avait pas encore fait entendre le cri de la renaissance du fond du tombeau d'Harmodius et d'Aristogiton. Les ruines de Sparte se taisaient autour de moi. La gloire même était muette ».

Manolis CHATZIDAKIS, *Mystras*, Athènes, 1981.

CHATEAUBRIAND, *Itinéraire de Paris à Jérusalem*, 1811.

Ruines de Mistra

(Photos N. Tombazi, Athènes)



Bibliographie

- Averkios PAPADOPULOS, *Versuch einer Genealogie der Palaiologen*, Munich 1938.
- Vitalien LAURENT, *La généalogie des premiers Paléologue*, «Byzantion», 8 (1933) p. 125-149.
- Marcel ROMANESCU, *Albizzi si Paleologii* (Le chroniqueur Albizzi et les P.), Bucarest 1946.
- Odon LAMPSIDIS, *Zur Biographie des Georgios Palaiologos, des Megas Heteriarches*, «Byzantion», 40 (1970), p. 392-407.
- F. RODRIGUEZ, *Origine, cronologia e successione degli imperatori Paleologi*, «Rivista di Araldica e Genealogia», I, Naples 1933.
- Deno John GEANAKOPLOS, *Emperor Michael Paleologus and the West. 1258-1282*, Harvard 1959.
- C. CHAPMAN, *Michel Paléologue, restaurateur de l'empire byzantin*, Paris 1926.
- Franz DOLGER, *Die Dynastische Familienpolitik des Kaisers Michael Palaiologos, 1258-1282*, Festschrift E. Eichman, Paderborn 1940.
- Const. MARINESCU, *Tentatives de mariage de deux fils d'Andronic II Paléologue avec des princesses latines*, RHSEE I (1924), p. 139-143.
- Georges BRATIANU, *Notes sur le projet de mariage entre l'empereur Michel IX et Catherine de Courtenay*, RHSEE I (1924), p. 54-63.
- Ursula BOSCH, *Kaiser Andronikos III Palaiologos*, Amsterdam 1965.
- Hélène CONSTANTIDI - BIBIKOU, *Yolande de Montferrat, impératrice de Byzance*, «L'Hellénisme Contemporain», 4 (1950) p. 425-442.
- D. MURATORE, *Una principessa sabauda sul trono di Bisanzio. Giovanna di Savoia, imperatrice Anna Paleologina*, Chambéry 1906.
- Gustave SCHLUMBERGER, *Un empereur de Byzance à Paris*, Paris 1916.
- Oskar HALECKI, *Un empereur de Byzance à Rome*, Varsovie 1930.
- T. KHOURY, *L'empereur Manuel Paléologue 1350-1425. Esquisse biographique*, «Proche-Orient Chrétien» XV (1965), p. 127-144.
- John BARKER, *Manuel II Paleologus. A study in late byzantine statesmanship*, Rutgers Univ. Press 1969.
- Peter SCHREINER, *Chronologische Untersuchungen zur Familie Kaisers Manuel II*, BZ 1970, p. 285.
- J. K. BOJIATZIDES, Νέα πηγή βυζαντινής ιστορίας (1437-1450), «Νέος Έλληνομνήμων» (Nouvelle source de l'histoire Byzantine) «Neos Ellinomnimon» 18, 1924 p. 70-105.
- J. K. BOJIATZIDES, Τό ζήτημα της στέψεως Κωνσταντίνου του Παλαιολόγου, «Λαογραφία» (La question du sacre de Constantin Paléologue) «Laographia» 7 (1923) p. 449-456.
- P. WIRTH, *Zum Geschichtsbild Kaiser Johannes VII Palaiologos*, «Byzantion» 35 (1965) p. 592-600.

- William MILLER, *The princes of the Peloponnesus*, «The Quarterly Review», juillet 1905, p. 109-135.
- Spyridion LAMBROS, Αἱ μονωδῖαι Ἀλεξίου τοῦ Λαμπρινοῦ καὶ ὁ οἶκος τοῦ Ἀνδρονίκου Α΄ Παλαιολόγου, (Les odes d'Alexis Lambros et la maison d'Andronic I Paléologue) «Neos Elinomnimon» 11, 1914 p. 359-400.
- Spyridion LAMBROS, Κωνσταντῖνος Παλαιολόγος Γραΐτζας ὁ Ἀμνυντιάρκο, (Constantin Paléologue Gretz défenseur de Salmeniko) «Neos Elinomnimon» 11 (1914) p. 260-288.
- Spyridion LAMBROS, Οἱ Ἡγεμόνες τῆς Πελοποννήσου, (Sur les Paléologues et les Peloponnèse) «Νέος Έλληνομνήμων» 21 (1927), p. 272-304.
- Spyridion LAMBROS, Παλαιολογεῖα καὶ Πελοποννησιακά, (Sur les Paléologues et les Peloponnèse) Athènes 1912-1923 ; II 1912-1924.
- Spyridion LAMBROS, Οἱ Ἡγεμόνες τῆς Πελοποννήσου, (Les souverains du Peloponnèse) «Neos Elinomnimon» 21, 1927, p. 272-304.
- Spyridion LAMBROS, Ὁ Κωνσταντῖνος Παλαιολόγος ὡς σύζυγος ἐν τῇ ἱστορίᾳ καὶ τοῖς θρύλοις «Νέος Έλληνομνήμων» (Constantin Paléologue comme mari dans l'histoire et la légende) «Neos Elinomnimon» 4, 1907, p. 417-466.
- Edouard DRIAULT, *Le basileus Constantin XII, héros et martyr*, Liège 1936.
- Hristos ZALOKOSTAS Κωνσταντῖνος Παλαιολόγος, (Constantin Paléologue), Athènes 1971.
- Denis ZAKYTHINOS *Le despotat grec de Morée*, I Paris 1932 ; II, Thessalonique 1953.
- Michel LASKARIS, *Vizantiske princeze u srednjevekovoj Srbiji*, (princesses byzantines dans la Serbie médiévale), Belgrade 1926.
- Georges TYPALDOS, Οἱ ἀπόγονοι τῶν παλαιολόγων μετὰ τὴν ἀλωσιν, Δελτίον τῆς ἱστορικῆς καὶ ἑθνολογικῆς Ἑταιρείας τῆς Ἑλλάδος, VIII (1923) p. 129-140.
- Raymond LOENERTZ, *Cardinale Morosini et Paul Paléologue patriarches*, REP 1970, p. 224-256.
- Franz BABINGER, *Eine Verfügung des Paläologen Chass Murâd - pava*, «Abhandlungen zur Geschichte Südosteuropas und der Levante», I, Munich 1962, p. 344-354.
- Nicoară BELDICEANU, *Un Paléologue inconnu de la région de Serres*, Byzantion 41 (1971) p. 8-17.
- Bogdan FERJANCIC, *Posedi pripadka roda Paleologa* (Possessions des Paléologue), «Zbornik radova vizantoloskog Instituta» Belgrade, XVII (1976) p. 127-164.
- Tableau généalogique de l'ancienne maison souveraine de Byzance des Paléologue - de 1453 à nos jours*, formé par un comité sous la direction de messieurs E. Tzavellas et A. Colocotroni de Constantinople. Dédie à la Nation Grecque. Constantinople 28 IV 1876.

(*) Cet ouvrage poursuit un but sérieux et ne fait donc pas l'inventaire des personnages prétendant de nos jours au trône de Byzance, lesquels d'ailleurs, ces derniers temps, semblent s'être mis d'accord pour se répartir les territoires de la Grèce sur la base d'une généalogie unifiée : ceci, justement, parce que leurs affirmations contradictoires ajoutaient au ridicule de leurs prises de position.

Une exception sera faite pour la parenté de Maurice Paléologue, afin d'expliquer l'origine de ses propres idées impériales, et la manière dont elles furent reprises par d'autres. Il nous suffira pour ce faire de reprendre le texte de notre communication parue dans le périodique parisien «L'intermédiaire des Chercheurs» du mois de novembre 1972, périodique dirigé par M. Joseph Valynseele, qui fait autorité en tant que généalogiste français. Cette communication n'a jamais été démentie, et nous la citons ici, sûrs de notre bon droit : «Si la famille byzantine de ce nom disparut, le patronyme en tant que tel ne fut pas oublié, mais pour être donné, en tant que *prénom*, à quelques rares enfants nés au sein de familles grecques, comme une sorte de preuve d'attachement au souvenir du dernier empereur et surtout comme marque de foi en la renaissance d'une patrie grecque.

Ainsi, un dignitaire grec du Phanar, dont l'ascendance est parfaitement inconnue, Dimitrios Guliano, grand logothète (grand chancelier) de l'Église d'Orient en 1655, donna à l'un de ses trois petits-fils le prénom très peu courant de Paléologue. La généalogie de la famille Guliano, qui fit partie de la petite noblesse roumaine, figure dans l'ouvrage de l'historien roumain Filitti, publié à Bucarest en 1919 et intitulé *Arhiva Cantacuzino*. On y lit que le Paléologue Guliano dont il s'agit plus haut s'établit vers 1720 à Bucarest, y épousa une Cantacuzène et y fit souche. Le prénom de Paléologue ne fut pas relevé par cette famille, pas plus qu'elle ne prétendit à une ascendance impériale ou qu'elle ne porta le titre de prince.

Le nom de Paléologue refit cependant surface, en 1825, très exactement, et dans des circonstances passablement embrouillées. Une arrière-petite-fille de ce même Paléologue Guliano, Elisafra Vacaresco, veuve d'un Ghica dont le frère était alors prince régnant, s'éprit du chantre de l'église Saint-Nicolas de Bucarest et en eut deux fils. Comme il n'était pas question de se mésallier en épousant le chantre, que les Vacaresco, grands boyards, et que les Ghica, famille princière, ne voulaient rien savoir de ces enfants illégitimes, on les confia à leur grand-mère maternelle Zoé Vacaresco née Guliano : celle-ci à son tour les fit adopter par son vieux frère, Gré-

goire Guliano, célibataire sans enfants. Ce dernier leur laissa sa fortune à condition que les deux enfants naturels portent comme nom de famille celui de Paléologue. Il n'était pas encore question de Byzance.

Le plus jeune des deux frères «Paléologue», Alexandre, né à Bucarest le 7 octobre 1824, s'exila en France en 1847 pour avoir trempé dans une conspiration dirigée contre le prince régnant Georges Bibesco. Il passa le reste de sa vie en riche particulier, mais non en prince byzantin, et mourut à Paris le 11 mai 1866. Sa famille se composait de sa veuve, Frédérique de Ridder (née à Bruxelles le 29 mars 1829 et morte le 3 septembre 1901 au château de la Solitude, par St-Prix, Seine-et-Oise), de trois filles, (mariées, l'une à Arthur Pernollet, député du Cher, l'autre à Jules Dietz, avocat à la cour d'appel, et la dernière à André Lebon, plus tard ministre des colonies) et d'un fils qui fut Maurice Paléologue, ambassadeur de France. L'idée de s'attribuer la couronne des empereurs byzantins surgit alors dans l'esprit de l'ambassadeur.

L'autre fils naturel né des amours avec le chantre, Jean «Paléologue», frère de l'Alexandre exilé à Paris, eut, de son mariage avec une anglaise, un fils qui se fit une certaine notoriété à Paris comme caricaturiste, sous le pseudonyme de «Pal», et, d'un second mariage avec une dame de Bucarest, née Gradisteanu, deux autres fils, morts l'un et l'autre sans postérité.

Surprise à Paris par la communisation de son pays, la veuve de Grégoire Paléologue, le dernier des fils de Jean, préféra vivre modestement en France plutôt que de se risquer à retourner dans sa patrie. Née Boutcoulesco, elle appartenait à une famille bucarestoise de la bonne société, mais ne se dit jamais «princesse» Paléologue, ni avant, ni après son veuvage. Peu avant sa mort, un avocat roumain, exilé comme elle, lui demanda de l'adopter. La famille de M. Paul Crivat, honorablement connue dans le département roumain de Neamtz auquel elle avait fourni des ecclésiastiques, des officiers et des magistrats, ne pouvait prétendre, et n'a jamais prétendu à une quelconque ascendance nobiliaire. L'adoption de M. Paul Crivat par la veuve Paléologue suppléa à cette carence et c'est par conséquent après 1945 qu'il faut dater l'apparition à Paris et sur la Côte d'Azur des princes Paléologue de Morée, de leurs décorations et de leurs ordres de chevalerie «octroyés» contre paiement d'honoraires établis selon la tête du client. »

ΠΑΠΑΡΡΙΓΟΠΟΥΛΟ ΠΑΠΑΡΡΗΓΟΠΟΥΛΟΣ

Deux familles homonymes, d'origine différente, éteintes l'une et l'autre à une époque récente.

I

La première de ces familles descendait de Dimitri P., natif de Tripolitza en Morée. Il était armateur et avait bâti sa fortune sur le cabotage du bois. Établi à Constantinople, il se fit le *zaraf* (homme d'affaires) d'Ali pacha efendi, dignitaire ottoman, qui fut nommé par la suite ambassadeur de la Porte auprès de Napoléon et qui le chargea de remettre au sultan les riches présents achetés à Paris sur les conseils de Paparrigopoulo lui-même. L'ambassadeur et son *zaraf* s'assurèrent ainsi de la faveur impériale. Ali efendi fut nommé « Terzané defterdar », c'est-à-dire contrôleur de la trésorerie du capudan pacha de la flotte turque, et fit de Paparrigopoulo son administrateur. Profitant de son influence, ce dernier se fit élire par ses compatriotes *vékil* de Morée auprès de la Porte, mais le voyageur anglais Leake rapporte dans le premier volume de ses *Travels in the Morea*, page 84, que le *vékil* de Morée, loin de protéger les chrétiens, s'était fait leur oppresseur. La grande fortune du *vékil* lui donna une place de choix dans le conseil de la Caisse Fiscale du Patriarcat ; il avança des fonds aux princes de Valachie, devint le propriétaire d'une grande maison au Phanar, et d'une résidence d'été à Baltalimani au nord du Bosphore. Lors du soulèvement des Grecs du Péloponnèse, l'on trouva des armes sur l'un des bateaux du *vékil* de Morée, armes que celui-ci assura être destinées à la défense des marins contre les pirates. Malgré ses dénégations, Paparrigopoulo fut accusé de connivence avec l'Hétairie et pendu devant sa maison de Baltalimani le même jour où fut exécuté le patriarche Grégoire. Les Turcs s'emparèrent aussi de l'un de ses fils, de son gendre Scanavi et de son frère Ioannis, lesquels, après avoir été gardés au cachot pendant quarante jours, furent décapités au même emplacement de Baltalimani.

Sa veuve invoqua alors l'aide du comte Stroganov, l'ambassadeur russe, qui assura la fuite clandestine de tous les survivants de la famille vers Odessa. Ils quittèrent cette ville vers 1832 pour s'établir à Athènes.

Dimitri Paparrigopoulo avait épousé Tarsia Nicolaïs, † Athènes 10 XI 1862, dont il eut onze enfants :

- 1) Michel, exécuté le .. V 1821.
- 2) Scarlate, † à Odessa sans postérité.
- 3) Hélène, ∞ ... Théodosiadi.
- 4) Euphrosyne, ∞ ... Dioghénidi.
- 5) Marie, ∞ Michel Scanavi, exécuté le .. V 1821 (Leur fille Marie ∞ .. Paléologue, professeur).
- 6) Zoé, † célibataire à Athènes.
- 7) Nicolas, † célibataire à Marseille 11/23 XI 1860.
- 8) Ralou, † 1896, ∞ Pavlo Levendi.
- 9) Lucie, ∞ Odessa 1831 à Alexandre Mounier, marchand suisse.
- 10) Constantin, né au Phanar 1814, † Athènes 14/26 1891, cofondateur, avec Alexandre Rizo-Rangabé et Nicolas Dragoumi, de la revue « Pandora », puis fondateur du périodique athénien de langue française « Le Spectateur de l'Orient », devint célèbre grâce à son « Histoire de la Nation Hellénique » dont les cinq volumes, parus de 1860 à 1874, ouvrirent la voie à l'École historique militante et engagée. Constantin P., unissant une grande érudition à un style souvent déclamatoire, attaqua les théories de Fallmeyer, qui avait mis en circulation la thèse du fonds slavo-albanais de la population de la Grèce moderne, et réhabilita Byzance, jusque-là malmenée par les historiens occidentaux influencés par les thèses des historiens catholiques. Il organisa des congrès panhelléniques, voyagea à l'étranger pour faire connaître les aspirations à l'unité de son peuple, et devint le tribun enflammé de la « Grande Idée » qui allait périodiquement passionner les Grecs et les faire partir en guerre contre la Turquie. ∞ Maria Afthonidi, † Athènes 1890, dont :

- a) Dimitri, né Athènes 8 XI 1843, † id. 21 III 1873, poète.
- b) Hélène, † en bas-âge .. X 1872.
- c) Aglaé, née Athènes 1849, † id. 1896, ∞ Michel Iatridi.
- 11) Pierre, né au Phanar 1817, † Athènes 5 III 1882, Dr. en droit en Allemagne, magistrat, professeur de droit romain et byzantin à l'université d'Athènes de 1836 à 1860, ∞ la domnitza Ralou, fille du prince Michel Soutzo, fondatrice de la Société de Bienfaisance des Femmes Hellènes, dont :

a) Michel, né Athènes 1840, † id. ? ; ministre plénipotentiaire à Rome 1886-1889, Bucarest 1889-1891 et Saint-Petersbourg 1891-1898, ∞ Marie Rizo-Neroulo, † Athènes 23 VI 1937, dont :

- Ralou, ∞ général Stéphane Métaxa.
- Michel, accompagna en exil la famille royale, † Vevey 1920.

b) Roxane, † Athènes 1 V 1932, ∞ Jacques Rizo Neroulo. Dimitri Paparrigopoulo, le *vékil* de Morée, outre son frère Ioannis exécuté comme lui en 1821, avait eu un autre frère, Constantin, *zaraf*, épitrope de l'église grecque de Kuru-Cesme sur le Bosphore, mort de la peste en 1819, ∞ Ralou Markellos, dont :

- 1) Maritsa.
- 2) Hélène, née au Phanar 1815, † 1841, ∞ .. Mavroudi.
- 3) Chariclée, née au Phanar 1818, † Athènes 15 XII 1874, ∞ Athènes 1838 Jean Dragoumi.

II

L'autre famille Paparrigopoulo descendait de Jean, né à Naxos en 1780, † Athènes le 17 XI 1875, archonte grec de l'île de Naxos, Dr. en médecine de l'université de Padoue, membre de l'Hétairie, vice-consul de Russie à Athènes, ∞ Hélène Sirigo, née 7 IV 1807, † Athènes 25 I 1882, dont :

- 1) Alexandre, né Patras 1829, † Saint-Petersbourg 1890.
- 2) Jean, né 1831, officier russe, ∞ la princesse géorgienne Hélène Tzouloukidzé, dont :

a) Alexandre, né Tiflis (Géorgie) 17 II 1860, † ..., officier dans la marine russe, ∞ 1892 Marie, née vers 1871, † Paris 4 I 1931, fille de Dimitri Petrocokinó et d'Andromaque Mavrogordato ; remariée au comte Régis de Fages de Chaulnes.

b) Georges, né vers 1862, † ..., ∞ Pétrograd 1913 Christine, née Constantinople 1859, † Pétrograd 4 XI 1915, fille de Nicolas Mavrogordato et de Despina Petrocokino.

3) Catherine, née 1834, † Athènes 2 IV 1881, ∞ Aristide Moraïtini, † Athènes 10 I 1875.

4) Constantin, né Athènes 1838, † id. 1908, officier russe, puis officier hellène, ∞ Maria Carathéodory, dont :

a) Stéphane, né 14 IX 1871, † Athènes .. X 1940, contre-amiral de la flotte hellénique, royaliste notoire, ramena sur son vaisseau le roi Constantin revenant d'exil, ∞ Hypatia Calvocoressi, née 15 IX 1876, † Athènes 24 X 1939.

b) Lucie, née Athènes 3 X 1873, † id. 17 XII 1953, ∞ id. 27 X 1896 Jacques Negroponte, officier, puis général, † Athènes 2 II 1969.

5) Varvara, née Athènes 4 XII 1842, † Limassol (Chypre) 2 X 1904, ∞ général Adolphe de Reineck, grand maréchal de la Cour de Grèce.

6) Nicolas, né 1844, † 1917, officier.

Épithèses des Paparrigopoulo à Athènes.

ΤΑΡΣΙΑ Δ. ΠΑΠΑΡΡΗΓΟΠΟΥΛΟΥ | ΣΥΖΥΓΟΣ ΚΑΙ ΜΗΤΗΡ ΜΑΡΤΥΡΩΝ ΤΗΣ ΕΠΑΝΑΣΤΑΣΕΩΣ | ΔΙΑ ΤΗΣ ΕΙΣ ΘΕΟΝ ΚΑΙ ΤΗΝ ΠΑΤΡΙΔΑ ΠΙΣΤΕΩΣ ΑΘΛΗΣΑΣΑ | ΚΑΤΑ ΜΥΡΙΩΝ ΣΥΜΦΟΡΩΝ ΤΟΥ ΚΟΣΜΟΥ ΤΟΥΤΟΥ | ΕΚΔΗΜΗΣΑΣ ΔΕ ΕΙΣ ΚΥΡΙΟΝ ΠΛΗΡΗΣ ΗΜΕΡΩΝ | ΤΗ 10 ΝΟΕΜΒΡΙΟΥ 1862 | ΚΕΙΤΑΙ ΕΝΤΑΥΘΑ ΕΧΟΥΣΑ ΠΑΡ' ΕΑΥΤΗΝ ΤΟΝ ΕΓΓΟΝΟΝ | ΜΙΧΑΗΛ Π. ΠΑΠΑΡΡΗΓΟΠΟΥΛΟΝ | ΝΗΠΙΟΝ ΘΑΝΟΝΤΑ | ΚΑΙ ΤΗΝ ΕΓΓΟΝΗΝ ΖΩΗΝ ΤΟ ΓΕΝΟΣ ΠΑΠΑΖΟΓΛΟΥ |

«Tarsie D. Paparrigopoulo. Epouse et mère de martyrs de la Révolution. Après avoir combattu pour sa foi et sa patrie, elle mourut le 10 nov. 1862. Elle repose ici, ayant près d'elle son petit-fils Michel Paparrigopoulo mort en bas âge, et sa petite fille Zoé, née Papazoglou».

ΜΑΡΙΑ ΠΑΠΑΡΡΗΓΟΠΟΥΛΟΥ | ΤΟ ΓΕΝΟΣ ΑΦΘΟΝΙΔΟΥ | ΓΕΝΝΗΘΕΙΣΑ ΕΝ ΚΩΝΣΤΑΝΤΙΝΟΥΠΟΛΕΙ | ΑΠΟΒΙΩΣΑΣΑ ΕΝ ΑΘΗΝΑΙΣ | ΤΩ ΑΩΨ | ΓΥΝΗ ΧΡΗΣΤΗ ΔΕΙΓΜ' ΑΡΕΤΩΝ ΚΑΙ ΠΡΟΤΥΠΟΝ ΧΑΡΙΤΩΝ | ΤΟ ΣΕΜΝΩΜΑ ΤΩΝ ΤΕΚΝΩΝ ΤΗΣ ΚΑΙ ΤΟΥ ΣΥΜΒΙΟΥ ΗΤΟΝ | ΠΛΗΝ ΤΡΩΣΑΝ ΤΗΝ ΚΑΛΛΙΤΕΚΝΟΝ ΝΙΟΒΗΝ ΠΙΚΡΟΝ ΒΕΛΟΣ | ΥΙΟΥ ΚΑΙ ΚΟΡΗΣ ΑΩΡΟΝ ΕΠΕΦΕΡΕ ΤΟ ΤΕΛΟΣ | Η ΔΕ, ΦΙΛΟΣΤΡΟΓΟΣ ΚΑΙ ΝΥΝ ΚΑΙ ΕΝ ΤΩ ΑΙΔΗ ΓΕΙΤΩΝ | ΑΠΕΛΙΘΩ ΕΙΣ ΔΑΚΡΥΑ Κ' ΕΤΑΦΗ ΜΕΤΑΞΥ ΤΩΝ |

«Marie Paparrigopoulo née Afthonidis. Née à Constantinople et morte à Athènes en 1890. Femme chaste égale aux trois Grâces, elle fut l'orgueil de ses enfants et de son époux. Une flèche meurtrière a blessé Niobé aux beaux enfants qui moururent prématurément. A la suite de leur mort elle mourut aussi et gît pétrifiée auprès d'eux aux Enfers».

ΜΥΣΤΗΣ ΠΙΕΡΙΔΩΝ ΔΗΜΗΤΡΙΟΣ ΕΝΘΑΔ ΙΑΝΕΙ | ΚΩΝΣΤΑΝΤΙ-
 ΝΟΥ ΠΑΙΣ ΤΟΥ ΠΑΠΑΡΡΙΓΟΠΟΥΛΟΥ | ΩΣ ΠΟΛΛ' ΕΝ ΒΙΟΤΩ
 ΚΑΙ ΗΔΕΑ ΦΟΡΜΙΣ ΑΗΔΩΝ | ΗΒΩΩΝ ΔΕ ΦΛΟΣ ΚΑΛΛΙΠΕΝ
 ΗΕΛΙΟΥ | ΕΣΒΕΣΘΗ ΔΕ ΤΑΧΙΣΤ ΕΥΜΟΛΠΟΥ ΓΗΡΥΣ ΑΟΙΔΟΥ |
 ΩΔΥΡΑΝΤΟ ΔΕ ΜΙΝ ΚΟΥΡΑΙ ΟΛΥΜΠΙΑΔΕΣ | ΚΑΙ ΤΥΜΒΟΝ
 ΣΤΕΦΑΝΟΙΣ ΕΚΟΣΜΗΣΑΝ ΚΑΤΑ ΜΟΙΡΑΝ | ΟΥΔΕΝ ΤΩΙ ΦΘΙΜΕ-
 ΝΩΙ ΔΩΡΟΝ ΑΝΗΝΑΜΕΝΑΙ | ΕΓΕΝΝΗΘΗ ΕΝ ΑΘΙΝΑΙΣ ΕΤΕΙ
 ΑΩΜΕ ΚΑΤΑ ΜΗΝΑ ΝΟΕΜΒΡΙΟΝ | ΕΤΕΛΕΥΤΗΣΕ Δ' ΑΥΤΟΘΙ
 ΕΤΕΙ ΑΩΟΓ ΚΑΤΑ ΜΗΝΑ ΜΑΡΤΙΟΝ |

«Ci-gli Dimitrios fils de Constantin Paparrigopoulos. Il cultiva les Muses, chanta pendant toute sa vie de belles et douces chansons, mais mourut jeune. Sa voix est éteinte, les filles de l'Olympe pleurent sa perte. Elles ornent de fleurs sa tombe et ne lui refusent rien. Il est né à Athènes en novembre 1845 et y mourut en mars 1873».
 Inscription publiée par Th. Blancard «Les Mavroyeni» p. 396.

PETROCOKINÓ

ΠΕΤΡΟΚΟΚΚΙΝΟΣ

Grands propriétaires possédonnés à Egrimos, à Aplotaria, à Atsiki, où se trouvaient leurs maisons archontales et leurs tours fortifiées, les Petrocokino comptaient avant 1821 comme la plus importante peut-être des grandes familles de Chio. Leur église patrimoniale de Saint-Basile avait été choisie en 1591 par le Patriarche Jérémie II comme cathédrale grecque de l'île. La porte d'entrée de leur tour d'Egrimos était ornée du blason sculpté dans la pierre, blason composé comme suit : *D'argent, à une aile de sable, le vol abaissé, tenant une draperie de gueules dans ses serres, au dessus d'un paysage de montagnes, à dextre et à senestre, chargée de sept maisons (six et un), sur une mer du premier en champagne, surmontée d'une couronne de noble.*

Cela dit, on peut difficilement expliquer l'origine de la couronne de patricien de Venise à quatre perles alternant avec cinq feuilles d'ache, ainsi que le casque : de profil à cinq grilles, de même que le lambrequin d'argent et de sable qu'accompagnent dans certains ouvrages la reproduction de ce blason.

Une autre anomalie consistait à faire croire que ces armes avaient été reconnues par le roi d'Espagne Alphonse XIII, alors qu'il s'agissait plus simplement d'un certificat d'enregistrement du blason auprès de l'office du Roi d'Armes de Madrid, association héraldique officielle, mais dont les actes n'ont jamais engagé la responsabilité du monarque tant que ce dernier ne reconnaissait pas lui-même la noblesse de l'impétrant.

L'arbre généalogique a été publié par Argenti, op. cit.



PETROCOCHINO



PIERI, PIERIS

ΠΙΕΡΗΣ

Famille (d'origine française ?) établie à Corfou en 1550, où elle fut inscrite peu après au Livre d'Or. Divisée en de nombreuses branches, elle a donné de nombreux guerriers contre les Turcs, des littérateurs, des juristes, des professeurs et des médecins. Les Pieri furent inscrits en 1805 dans le nouveau Libro d'Oro de l'État indépendant des Îles Ioniennes Unies, et leurs titres furent confirmés par décret des autorités britanniques du 27 juillet 1841.

La famille se sépara en plusieurs branches :

- la branche dite « della contrada delle Mura », descendant de Stefano, né 1695, marié à Mariettina Condoidi.
- la branche dite Pieri-Cormarin, descendant de Giacomo (1728-1827), qui hérita de sa mère non le titre de comte de Cormarino (comme le prétend Rizo-Rangabé), titre qui n'a jamais existé, mais le titre de comte porté par les Cormarin de Corfou, famille dont sa mère était la dernière héritière.
- la branche dite Trivoli-Pieri, qui avait hérité des biens légués au début du XVIII^e siècle par un Trivoli.
- la branche dite « della contrada dello Scoglio », descendant de Stavraki P. et de son épouse Teodora Politis, mariés vers 1655.
- la branche dite « della contrada Chieropula », aujourd'hui éteinte.

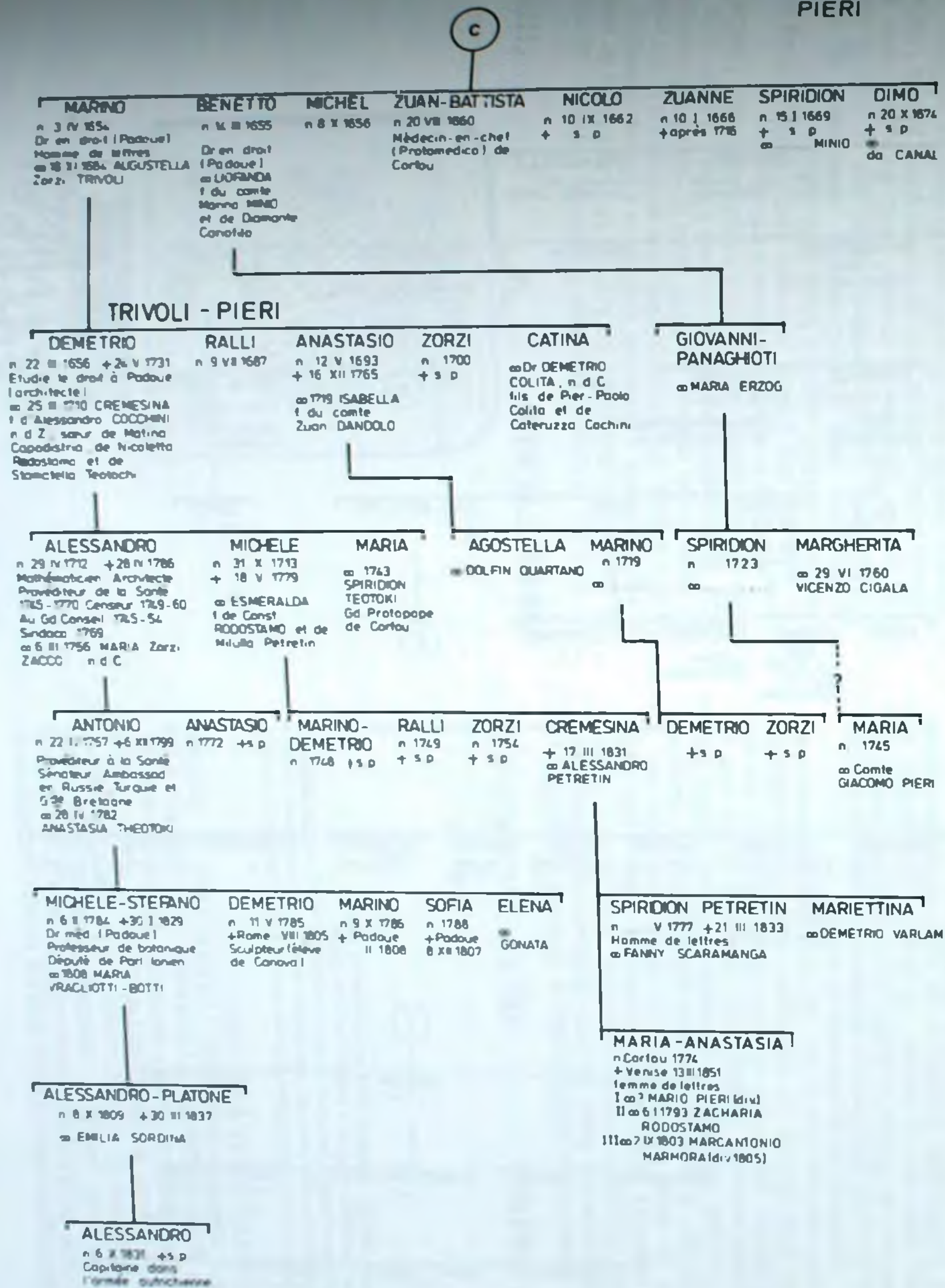
D'or à l'arbre feuillé de sinople, sommé d'une colombe d'argent et broché à la base du tronc au naturel, de deux clefs d'argent, passées en sautoir, les annelets en chef, l'arbre issant d'une terrasse au naturel ; en chef trois étoiles à six rais de gueules, mal ordonnées (1, 2). Couronne comtale.

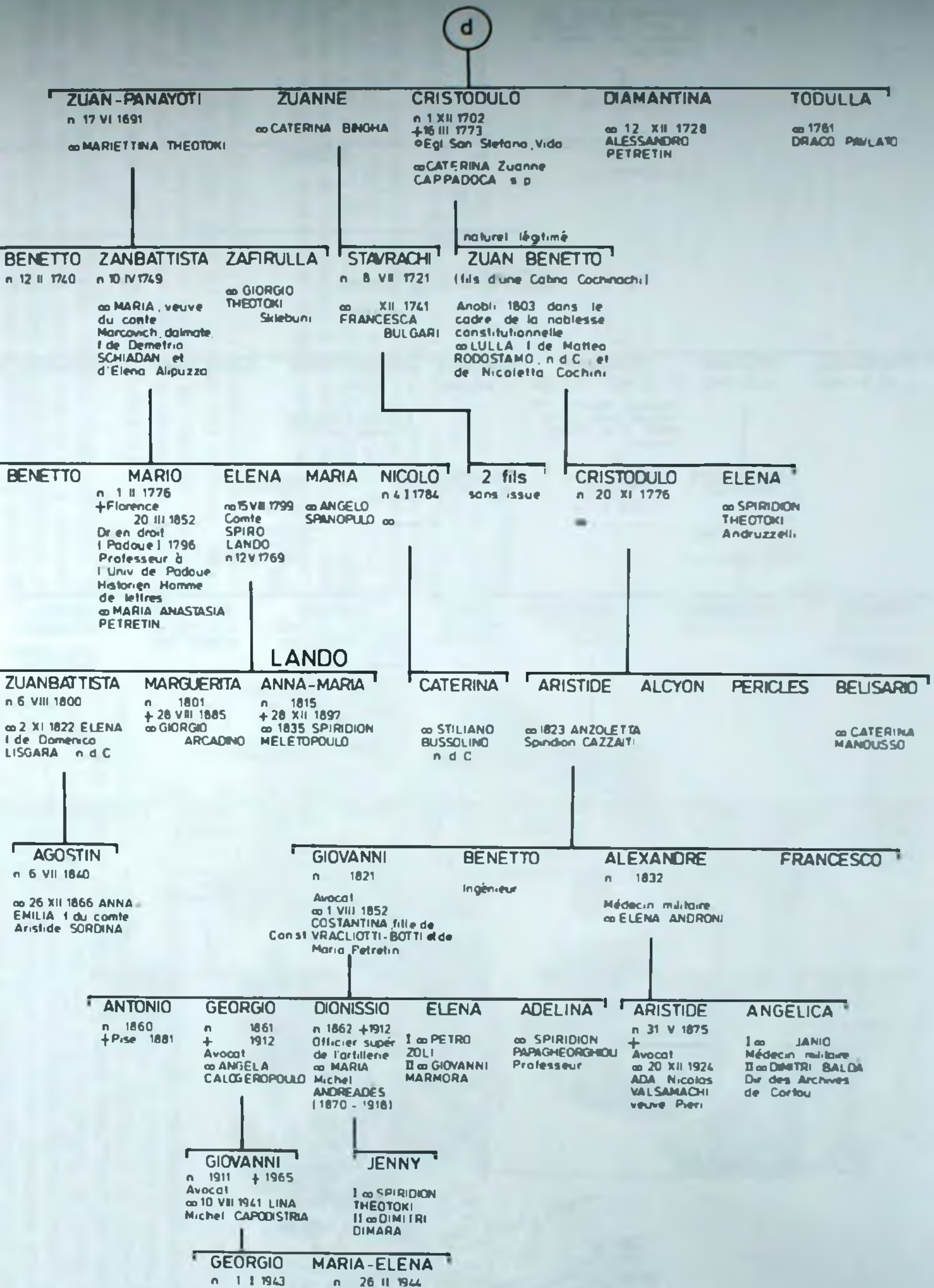
Bibliographie :

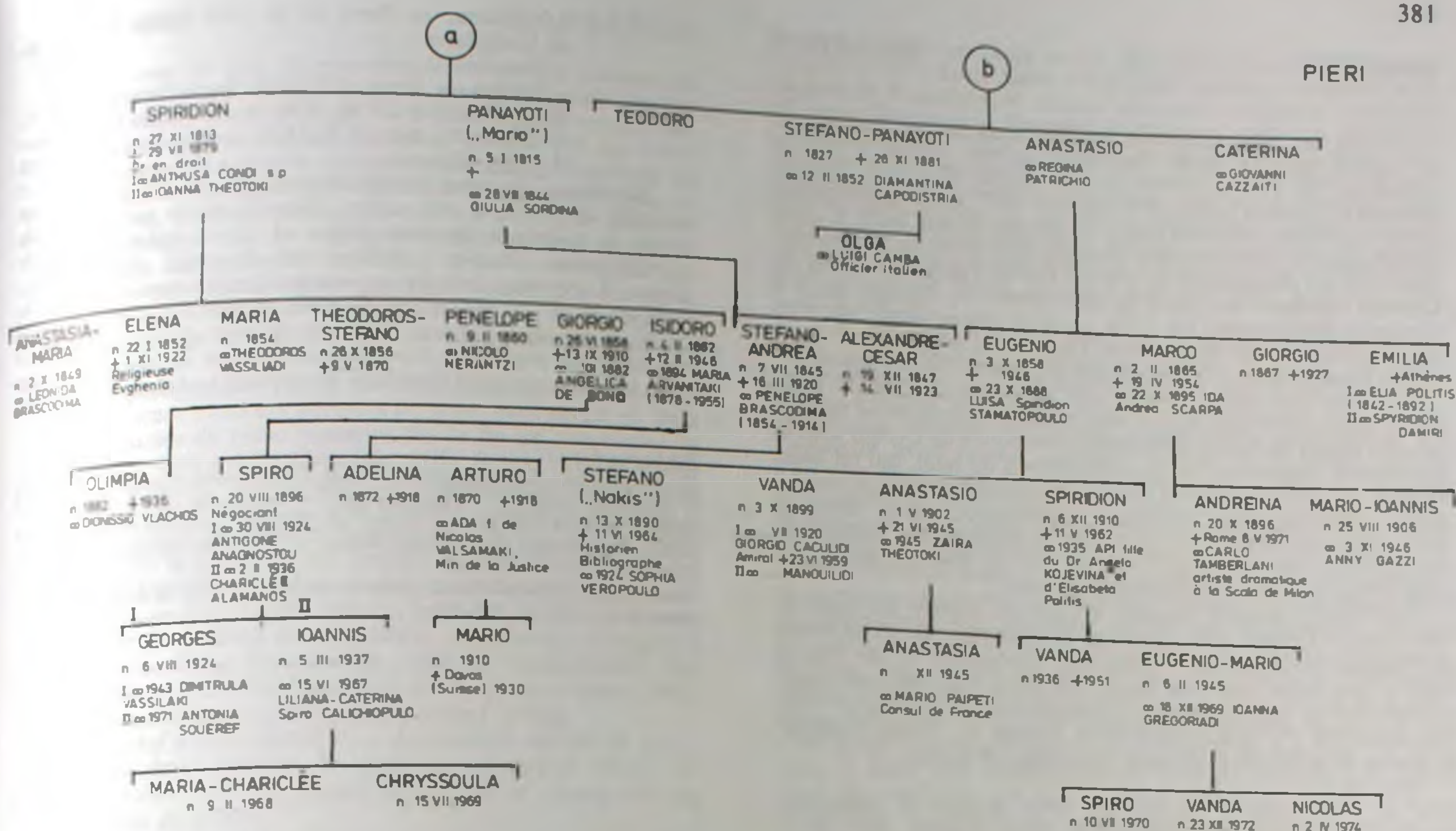
L'exemplaire du *Livre d'Or de la Noblesse de Corfou*, de RIZO RANGABÉ, qui faisait partie de la bibliothèque de Nakis Pieri léguée par cet historien à la bibliothèque de la Société de Lecture de Corfou. Nakis P. a porté sur cet exemplaire une série de compléments d'information concernant sa famille, mais le nom de la belle-mère du poète Lorenzo Mavillis, une Pieri, n'y figure pas.

Elogio di Antonio Trivoli Pieri, scritto lo stesso giorno della sua morte da Lazzaro da MORDO, medico, Corfou 1806.

Della vita di Mario PIERI corcirese, scritta da lui medesimo, 3 vol., Florence 1850.







PIGNATORRE,

ΠΙΝΙΑΤΩΡΟΣ

Famille originaire de Sicile, établie dans l'île de Céphalonie vers 1500 et inscrite au Livre d'Or entre 1695 et 1703, elle y reçut en fief la dime du village de Spilia vers 1680, et ensuite (1718) le titre de comte par décret du doge de Venise pour services rendus lors du siège de Corfou par les Turcs. Une coutume propre à cette famille voulait que ses membres se réunissent tous les ans le 31 décembre sur le coup de minuit et découpent le gâteau dont les morceaux étaient mis en loterie. La somme ainsi recueillie était distribuée le lendemain aux pauvres par cinq dames de la maison, vêtues d'un domino noir et voilées de noir. Les Pignatorre ont joué un rôle important à Céphalonie à laquelle ils ont donné plusieurs grands protopopes et des historiens appréciés.

D'argent à la tour crénelée d'argent maçonnée de sable et percée d'une barbacane et d'une porte ouverte, du sommet de la tour issant un arbre de sinople sommé d'une aigle essorante de sable et flanquée de deux drapeaux, le premier en bande, le second en barre, aux hampes terminées en pointe de flèche et aux flammes de gueules, chargées du lion vénitien de St-Marc d'argent. En terrasse la tour est adextrée d'un évzone de front tenant dans sa main dextre un fusil à baïonnette posée en bande et senestrée d'un fantassin vénitien à bicorne, toujours de front, portant en barre un même fusil à baïonnette, le tout au naturel Couronne comtale.

Bibliographie : E.R.R.

Le comte Démétrio Pignatorre, né vers 1752, † 6 IV 1829, chef du parti des petits propriétaires - dit le parti des Anino - fut accusateur public en 1798 pendant la domination française, puis sindaco d'Argostoli en 1801, et adjoint du comte Corafa, le chef du gouvernement des Iles Ioniennes. En 1802, fidèle à l'ancienne tradition de vendetta qui opposait le parti des Anino à celui des Metaxà, il présida le tribunal qui condamna à mort César Metaxà, accusé de trahison et de rébellion armée. (Athènes, Archives photographiques du Centre de Recherches Néohelléniques)



L'une des plus anciennes familles grecques de Corfou, qui se signala par les hauts dignitaires qu'elle donna à l'Eglise orthodoxe de l'île du XVII^e au XIX^e siècle. Des huit familles admises au Grand Conseil de Corfou en 1477, celles des Capodistria et des Politis semblent seules à subsister de nos jours. L'arbre généalogique se divise en deux branches vers la fin du XVII^e siècle : d'un côté les descendants de Perota, fils de Orazio, et époux de Caterina Calogera, de l'autre les descendants de Zuanne, marié à Contarina Rodostamo. En 1774 certains représentants du nom étaient possessionnés dans l'île de Leucade, et bénéficiaient d'une série d'exemptions par lettres ducales signées de Marco Renier.

L'achat d'un fief pourvu de titre de baron à la fin du XVIII^e siècle, laissa croire que ce titre était attaché au nom de la famille, laquelle donna le dernier métropolitite orthodoxe de Corfou sous la domination vénitienne. Les porteurs actuels du nom, qui est assez répandu en Grèce, affirment être les proches parents de ce métropolitite Athanase, mais plusieurs généalogistes de la noblesse corfiote déniaient absolument tout lien de parenté. Par ailleurs, la filiation entre des Politis du Livre d'Or et les porteurs actuels du nom n'a pu être prouvée documentairement.

La famille actuelle descend d'Athanase Politis, né Leucade vers 1795, † Corfou 1864, docteur en médecine de l'Université de Padoue, professeur de chimie, de physiologie et de toxicologie à l'université Ionienne dont il fut aussi l'un des présidents, organisateur et réformateur de l'enseignement à Corfou. ∞ Philène Zambelli (*), descendante d'un lignage de Venise, cousine germaine de la dernière comtesse Mocenigo, de Zante.

Son fils :

Ilias, né 8 IX 1832, † Corfou XII 1916, docteur en médecine, directeur de l'hôpital de Corfou, ∞ 1859 Amélie, fille de ... Lavrano (fils lui-même de Christophore Lavrano et de Julia Ralli), dont il eut sept enfants :

1) George, né 25 XI 1860, † 1957, Dr. en médecine, ophtalmologue, ∞ Marseille 9 VI 1892 Argyro, fille de Theodore Ralli et de Théodora Scaramanga, dont :

a) Athanase, né Corfou 24 III 1893, ministre plénipot. à Tokio 1938-1946, Moscou 1946-1951, et Washington 1951-1954, auteur d'ouvrages historiques.

b) Théodore, né Corfou 20 IX 1894.

2) Jean, né à Corfou 27 VII 1863, † id. 1939, Dr. en chimie, ∞ Yolande fille d'Angelo Cojevina, professeur à la Faculté de médecine d'Athènes, dont quatre enfants : Nicolas, Éléonore, Alice et Elia.

3) Michel, né 31 VII 1866, † 1956 ∞ ..., dont deux fils : Spyridion et Alexandre.

4) Athanase, née Corfou 3 IX 1868, † Paris 7 XII 1957, ingénieur, directeur de la Compagnie des Chemins de Fer de la Grèce.

5) Nicolas-Socrate, né Corfou 27 I 1872, † Cannes 4 II 1942, Dr. en droit, professeur de droit international à l'université de Poitiers 1903-1910, et à celle de Paris 1910-1914, délégué de la Grèce aux conférences balkaniques de Londres, Paris et Bucarest 1912-1913, ministre des affaires étrangères 1914, délégué à la Conférence de la Paix de Paris 1918, délégué auprès de la Société des Nations à Genève 1920-1927, corédacteur des statuts de la Cour Internationale de Justice de la Haye, ministre plénip. à Paris 1924-1940, et à Lisbonne, Madrid et Bruxelles, ainsi qu'à la Société des Nations 1936-1940 avec le titre d'ambassadeur. Vice-président de la Conférence Internationale sur le désarmement 1922, membre de l'Institut de France, docteur *honoris causa* de nombreuses universités, partisan et conseiller juridique de Vénizélos, auteur de publications juridiques, ∞ Paris 30 X 1905 Catherine, fille de Théodore Ralli et de Julia Mavrogordato, dont :

Jacques, né Paris 6 III 1913, Dr. en droit, ministre de Grèce à Paris 1964, ∞ 12 IX 1945 Catherine Michalopoulos-Eliasco, dont trois enfants :

(*) Dans son « *Libro d'Argento* », IV, Venise 1928, p. 109, Giovanni DOLCETTI donne quelques informations sur la famille Zambelli, enrichie au XVII^e siècle dans le commerce de la laine, et admise aux honneurs du patriciat de Venise en 1655, contre paiement de cent mille ducats d'or. Elle quitta alors sa ville d'origine, Bassano, et résida à Venise et à Torcello, où l'une de ses branches était inscrite au Livre d'Or. D'autres Zambelli étaient établis dans l'île de Leucade.

– Atalanta, ∞ Paris 14 III 1979 comte Henry-Jean de Castellane.

– Nicolas.

– Sophie, ∞ Paris.. XII 1968 Spyro Rossolimo.

6) Philène, née 23 VI 1876, ∞ Androclès Papadatos.

7) Elisabeth, née 21 X 1877, ∞ : I) Angelo Cojevina II) John Eliasco.

Le blason de cette famille était coupé, au 1^{er} d'azur à une colombe de profil, le vol ouvert, d'argent, posée sur la ligne du coupé et surmonté de trois étoiles (1, 2) du même ; au 2^e de gueules plein. Casque à grilles, taré de profil. Autre blason : d'azur, à une tour crenelée et fermée d'argent, percée de dix barbacanes (4, 4, 2), maçonnée de sable et sommée d'un oiseau de profil, le vol clos, d'argent, flanquée de deux étoiles d'or. Casque identique au précédent. Ce deuxième blason figurait quelquefois avec la tour senestrée d'un lion au naturel rampant vers le sommet.

Bibliographie :

De nombreuses informations sur Ilias (1832-1916), George (1860-1957) et Athanase (1868-1957) figurent dans VOVOLINIS, op. cit., 4 ; voir aussi : Robert VALLERY-RADOT, *L'envers de l'histoire contemporaine : un ténébreux personnage, M. Nicolas Politis*, « La Revue Hebdomadaire », 45, Paris 1936, p. 519-537.

Gaston JEZE, *Nicolas Politis*, « Revue de Droit Public et de Science Politique », 61, 1945, p. 279-291.

PROSSALENDI

ΠΡΟΣΑΛΕΝΤΗΣ

Attestée à Corfou en 1452, apparemment venue d'Épire, cette famille fut inscrite au Livre d'Or de Corfou le 29 août 1504. Elle donna plusieurs prédicateurs et théologiens à l'Eglise orthodoxe. Divisée en trois branches au XVII^e siècle :

1) la branche dite « del Maggio », descendant de Teodoro P., décoré du titre de chevalier de Saint Marc avec le qualificatif de « Magnifico » en récompense pour son courage déployé au siège de Corfou par les Turcs en 1716. Teodoro était l'époux de Libera Quartano, héritière de la baronnie Gianella jadis concédée par les Anjou de Naples à la famille Eparco. Cette baronnie, qui était le fameux fief des Tziganes, était aussi connue sous le nom de « baronnia del Majo » parce que constituée du revenu de la taxe perçue sur les Tziganes de Corfou, astreints au baise-main à leur seigneur le jour du 1^{er} mai. La baronnie passa au fils aîné de Teodoro, Zanetto, né 1693, † 1773, époux d'Isabelle Capodistria, lequel fut créé comte par le doge de Venise, le 30 V 1711 à l'occasion de son investiture du fief des Tziganes.

Cette branche s'éteignit au début du XIX^e siècle.

2) la branche dite « della contrada San Antonio », descendant de Spyridion P., plus tard moine Sophronios, ∞ 1688 Elena Bua. Son petit-fils Pietro né 1743, † (? 1802), ∞ Catina Quartano, dont le sculpteur et peintre Pavlo P., né 28 VI 1784, † 1 II 1837, le premier en date des artistes de l'école néo-classique grecque, ∞ Laura Dusmani, dont :

Spyridion (1830-1876) peintre réputé, ∞ Gliceria Garbini, de Venise, père de quatre enfants qui se distinguèrent tous comme artistes de talent :

1) Pavlo, né 1857, † 1894.

2) Emiliós, né 1859, † 1926 ∞ Maria Valsamaki.

3) Olga, né 1872, † 1942, ∞ Vassili Papadimaki, officier.

4) Hélène, né 1874, † 1911.

3) la branche dite della contrada Antivuniotissa, descendant de Stelio P., né 1672, † 1756, époux d'Anastasia Avloniti.

D'azur au lion d'or, accompagné en chef d'un soleil figuré au naturel, à 16 rais (dont 8 flamboyants) à dextre et d'une étoile renversée d'argent à senestre. Couronne comtale timbrant les armoiries de la branche comtale, casque de chevalier timbrant le blason sculpté au Palazzo del Bo, l'université de Padoue.

Bibliographie : E.R.R.

Les versions les plus diverses circulèrent sur les origines de cette famille, établie à Corfou dans la première moitié du xv^e siècle et inscrite au Livre d'Or en 1443. Une version voulait que le nom fut d'origine byzantine, Kartanos, modifié par les Vénitiens en Quartano. La famille elle-même prétendait descendre de la dynastie des Courtenay, empereurs latins de Constantinople. La tradition locale, à Corfou même, savait, et c'était sans doute la vérité, que l'ancêtre était un ingénieur vénitien chargé de diriger la construction de l'ancienne forteresse, et surnommé Quartano parce que, en récompense de ses talents, il aurait reçu en fief le quart d'un revenu d'une taxe importante perçue par la Dominante sur les habitants. La famille Quartano ne voulait pas de cette origine-là.

L'arbre généalogique, publié par Rizo Rangabé à une époque où vivaient encore plusieurs porteurs du nom, était divisé en trois branches, séparées du tronc commun dès la fin du xv^e siècle : la branche aînée, dite « della Contrada della Beata Vergine Plati-tera » ; la branche « Quartanella », dénommée aussi della « Contrada dei Santi Padri » ; et la branche Quartano-Sarandani, ou « della Contrada della Beata Vergine degli Angeli ». Une autre branche, éteinte la première, fut investie en 1667 de la baronnie Gianella, la baronnie des Tziganes, à la suite du mariage de Giacomo Quartano avec Libera Eparco, héritière de ce fief. Passée à l'orthodoxie dès le début du xvii^e siècle, cette famille s'éteignit à Corfou, dans toutes ces branches, au cours du siècle dernier. Ses derniers représentants s'établirent tous en Angleterre après 1860, et la famille semble aujourd'hui complètement éteinte.

D'or au chef d'azur chargé d'un dextrochère habillé de gueules issant du flanc senestre, la main de carnation tenant un pampre au naturel, dont la grappe broche sur le champ d'or de l'écu. Couronne de noble.

Il y eut des variantes à ce blason, comme par exemple le dextrochère transformé en *senestrochère* et brandissant un bouquet de grappes de raisin, d'épis de blé et de roses, le tout au naturel et disposé en éventail ; ou encore, dans le cas de membres de cette famille vivant en Crète, du dextrochère tenant un poignard dirigé vers le bas. Toutes ces descriptions héraldiques figurent dans DEGEE, II., p. 10-13.

Bibliographie : E.R.R.

RALLI de Byzance et du Péloponnèse ΡΑΛΛΗΣ

L'ancienne et illustre maison des Ralli avait pour ancêtre un noble normand, Raoul Peau-de-Loup. Il avait été envoyé comme ambassadeur à Byzance en 1080 par Robert Guiscard, duc de Calabre et d'Apulie, afin de protester contre le divorce de Constantin Dukas, fils de l'empereur Michel VII, d'avec la fille du duc. Resté au service byzantin, le noble Raoul dirigeait en 1108 une ambassade de l'empereur Alexis I Comnène auprès de Godefroy de Bouillon, avoué du Saint Sépulcre, l'un des chefs de la Première Croisade.

Ses descendants, passés à l'orthodoxie, se réfugièrent auprès des empereurs de Nicée après la prise de Constantinople par les troupes de la IV^e Croisade, et s'allièrent par des mariages aux Paléologue, aux Cantacuzène, et à des membres des grandes familles byzantines, les Synadène, les Stratigopoulo, les Petraliphas. Les biographies des différents hauts dignitaires et des principales dames de ce lignage figurent dans la monographie du professeur Fassoulakis, publiée en 1973. Malheureusement, malgré la multiplicité des sources utilisées, cette monographie ne permet pas de dresser un arbre généalogique susceptible de préciser les liens de parenté des personnages portant le nom de Ralli entre les xiii^e et xvi^e siècles, encore que ces liens ne fassent — en principe — aucun doute.

Au cours de la dernière phase de l'empire byzantin, on retrouve les Ralli principalement au Péloponnèse et à Chypre. Ceux du Péloponnèse étaient apparentés à la dynastie royale des Chichman de Bulgarie. En effet, l'une des filles nées du mariage du tsar Ivan Alexandre, † en 1371, et d'une juive baptisée, une princesse prénommée Tamara, avait épousé en premières noces Constantin Dragasés, despote serbe sur le Vardar, et en deuxième nocces le sultan ottoman Murad I, tué en 1389 à Kossovo, au cours du

fameux combat contre les Serbes. Des deux filles de la princesse bulgare et du despote serbe, l'une allait épouser l'empereur grec Manuel II Paléologue et donner naissance au dernier empereur d'Orient, Constantin Dragasés Paléologue, mort en défendant Constantinople en 1453 ; l'autre allait épouser Ioannis Ralli. Elle fut la mère de Thomas et de Georges Ralli, ainsi que de Marie Ralli, épouse de Nicéphore Mélissène. Tous ces personnages sont cités en 1458 et 1460 par les sources vénitiennes comme dirigeant la révolte du Péloponnèse et la défense de la citadelle de Modon contre les Turcs. Georges Ralli était l'époux d'une Cantacuzène, et le père d'une Marie, mariée à un autre Ralli, également prénommé Ioannis.

Ces Ralli descendaient peut-être de Constantin Ralli Paléologue, ambassadeur de l'empereur Manuel II auprès des cours d'Occident entre 1406 et 1409, et avaient pour parent Démétrios Raoul Kabakés Métochite, qui fut l'ambassadeur de Thomas Paléologue, despote de Morée, auprès de la Sérénissime. Ce Démétrios avait épousé Thomais Boccali, de la grande famille albanaise de ce nom, et se réfugia après 1487 à Rome où le pape le fit ensevelir dans l'église des Saints Apôtres. Il laissa un fils Manuel, qui n'est sans doute pas identique au Manuel Ralli « despote » dans le Péloponnèse, † vers 1463, dont la descendance s'allia aux Vénitiens pour mieux combattre les Turcs. Commandants de stradiotes dès la fin du xvi^e siècle, l'origine illustre de ces Ralli du Péloponnèse était tellement notoire que la discrétion calculée des actes vénitiens à l'égard de l'aristocratie grecque n'était plus de mise. Dans le IX^e volume de ses « Documenta », Constantin Sathas publie une lettre où il est question de la « casa di Ralli », terme indiquant clairement l'importance de cette maison, et qui n'est utilisé à propos d'aucune autre famille de stradiotes : « Della casa di Ralli sont périodiquement issus de nombreux et dignes chefs de stradiotes, qui ont accompli beaucoup de faits d'armes honorables au service de notre État, tant dans les guerres du Levant que dans celles d'Italie ». Ainsi, le fils de Manuel Ralli précité, Michel, dignitaire à la cour des Paléologue de Mistra, passa après 1459 du côté vénitien et commanda plusieurs galères et deux cents stradiotes équipés à ses frais dans la guerre opposant Vénitiens et Grecs contre l'occupant ottoman de la Morée. Les qualifications d'honneur que lui prodiguaient les Vénitiens allaient du « misser Michali Ralli » au « Ralli il Grande » et au « Michele Ralli magnus ». Il était le « principal huomo di questa Morea », où il tenait plusieurs châteaux, dont ceux de Vomero et de Chilidoni. Il se distingua, aux côtés des membres de la famille albanaise des Bua et du commandant des stradiotes grecs, Corcondilo Cladà, dans tous les combats qui signalèrent la conquête turque de la Morée. Il mourut en 1466, aux côtés de Giacobbo Barbarigo, le provveditore vénitien de la Morée, de Sigismondo Malatesta et des deux mille soldats grecs et italiens massacrés à la fin de la bataille sur l'ordre du sandjak bey Amar, sorti vainqueur de la longue et dévastatrice guerre du Péloponnèse. La fin de Michali Ralli « il grande » fut particulièrement atroce, puisque, blessé, fait prisonnier, il fut empalé devant la porte de la citadelle de Patras. Le sort de ses trois filles et de ses quatre fils Michel, Jean, Jacobo et Théodore est inconnu.

L'on ignore qu'elle était sa parenté avec une branche des Ralli passé à Chypre vers 1380, en la personne de Manuel Ralli, qui avait quitté Constantinople à la suite des controverses religieuses agitant à l'époque la capitale byzantine. L'on ne sait pas si c'est à lui ou à son fils que les rois de Chypre Jacques et Jean de Lusignan concédèrent le fief dit de la baronnie Megaduca, c'est-à-dire de la baronnie du Megas Douka, le grand duc grec, sans doute la dignité byzantine portée par Manuel Ralli avant qu'il ne devienne un commensal des rois de Chypre. La baronnie appartenait à la fin du xv^e siècle à Isaac Ralli Lascaris, père de : I. Zorzi Ralli Lascaris, † avant 1549, capitaine au service de Venise, « strenuo et fidelissimo capo nostro di stradioti » dans la ville dalmate de Cattaro, où il équipait, entre autres, une compagnie de vingt chevaux.

Son fils Théodore, stradiote lui aussi, fut le père de Giorgio Ralli Lascaris, père de neuf enfants dont l'histoire ignore les noms et la destinée.

II. Demetrius Ralli Lascaris Megaduca, commandant du régiment de stradiotes turcopolos à Famagouste. Son épouse Isabelle Paléologue était apparentée aux Lusignan. Leur fils : Alexandre Ralli Lascaris, mineur en 1540, se voyait promettre par les autorités vénitiennes la succession du commandement des stradiotes de Cattaro, vacant à la suite de la mort de son oncle

Zorzi. Il épousa une fille de Filippo Sinclitico, féodal chypriote de haut lignage, dont il eut six enfants : Demetrio ; Filippo ; Hélène ; Théodora ; Lascarina, sans doute tous surpris à Chypre lors de l'occupation de l'île par les forces ottomanes en 1570, et Eugenio, époux d'Orsetta Podocator, dame de haut et ancien lignage chypriote, avec laquelle il put quitter Famagouste pour se réfugier à Zante où il fut inscrit au Livre d'Or en 1595. Leur fille unique, Ludovica, épousa à Zante un stradiote vénitien, Zuanne Carrer, inscrit au Livre d'Or en 1597, année où il faisait enregistrer à Venise ses droits d'héritier titulaire, du chef de son épouse, de la baronnie Lascaris Megaducaire, du royaume de Chypre. Cela dans l'éventualité d'une reconquête qui ne vint jamais, mais qui n'empêche que la famille Carrer de Zante, aujourd'hui encore représentée, serait habilitée, au cas où elle en manifestait le désir, à prétendre au recouvrement de ses antiques droits féodaux sur l'une des plus anciennes baronnies du Levant.

Blason : les Ralli de Chypre qui étudièrent à Padoue portaient l'écusson qu'on voit reproduit ici, page 72, planche 2, qui était également le blason des Ralli de Constantinople venus étudier à la même université.

Bibliographie :

C. SATHAS « Περὶ τῆς οἰκογενείας Ράλλη (Ραούλ) », Neos Ellinoninon, IV, p. 155-159 ; Οἱ Ραούλ, Ράλλ, Ράλλαι l'ancien ouvrage de Antonios CHATZES « (1080-1800), Ἱστορικὴ Μονογραφία », Kirchhain 1909, a été avantagusement remplacé par celui de S. FASSOULAKIS, *The byzantine family of Raoul-Rallies*, Athènes 1973 ; compte-rendu de cet ouvrage, par R. Walter dans « *Jahrbücher der Österreichischen Byzantinistik* », 1976 p. 314-319.

Fassoulakis n'utilise pas pleinement toutes les informations sur les Ralli des XV^e-XVI^e siècles alliés des Vénitiens, informations contenues dans les volumes VI et IX des *Documenta* de SATHAS. Il en est de même pour les précisions sur les Ralli-Lascaris de la baronnie Megaduca, lesquelles sont publiées par ERR au droit de son étude sur la famille Carrer, dans *La noblesse de Zante*.

Les Ralli modernes, du Phanar, d'Athènes, de Chio et d'ailleurs passent, très vraisemblablement, pour descendre de l'ancienne et grande famille byzantine du même nom, même si leurs attaches généalogiques ne sont pas tirées au clair. En effet, on les retrouve tous, au XVII^e siècle, partageant leur existence entre Constantinople et la Crète, et au siècle suivant, exerçant soit la charge de drogman de la Porte, soit celle de drogman de Venise sur l'une ou l'autre des rives de la Corne d'Or.

RALLI du Phanar

ΡΑΛΛΗΣ

Martin Crusius, l'auteur allemand de la *Turcograecia* qui visita Constantinople vers 1580, y trouva deux familles Ralli considérées par l'opinion publique comme étant d'ascendance byzantine. A cette époque, Irène Ralli, fille de Jacob, était l'épouse d'Andronic Cantacuzène, le fils du célèbre Michel Cantacuzène Shaïtanoglou, et se trouve ainsi être l'ancêtre des Cantacuzène modernes. Les Ralli et les Cantacuzène de Constantinople avaient les uns et les autres des parents en Crète, enregistrés par les autorités vénitiennes parmi les familles archontales de l'île. Ce fut d'une autre alliance entre ces deux familles que naquit, vers 1540, Dyonissios Ralli, métropolite grec de Tirnovo de 1592 à 1618.

Le *Catalogue des Sceaux* publié en 1879 par Papadopoulos Kéraméus fait état, pour l'année 1646, de Théodore et Constantin R., qui siégeaient au Conseil du Patriarcat. En 1726, Thomas R., natif de Constantinople, faisait reproduire ses armoiries dans le Recueil Grec de l'Université de Padoue, laquelle venait de lui décerner le diplôme d'assesseur.

Un autre Ralli, « fils du grand primicier de la Grande Église », se trouvait en 1682 auprès du métropolite grec de Kamenitza (Kamienec Podolsk en Pologne). Il s'agit peut-être d'Isaac Ralli, dit Rallet, né à Halepa en Crète, drogman de Venise à Constantinople de 1689 à 1701, et dont la pierre tombale subsista longtemps au cimetière phanariote de Hasskéuy. Isaac était le père de Chrisoscoléo Ralli, drogman de Venise à Constantinople en 1749, qui eut quatre fils :

- 1) Démètre Ralli, grand postelnic au divan de Bucarest en 1786.
- 2) ... Ralli, drogman.

3) Constantin Rallet, boyard en Valachie, puis grand drogman de la Sublime Porte en 1788, ∞ au Phanar 1770 Catherine Mourousi.

4) Isaac Rallet, qui revêtit une série de charges de boyarie en Valachie ; aga 1777, grand échanson 1793, grand logothète 1796, grand ban de Craïova, ∞ Anastasia, fille du grand ban Dimitraki Ghica.

C'est de Constantin et d'Isaac que descendent les familles moldave et valaque des Rallet, dont la généalogie figurera dans le volume consacré aux lignages roumains.

L'armorial de l'université de Padoue représente le blason suivant : d'azur à une colombe au vol clos, d'argent, arrêtée sur la cime d'un cyprès au naturel et accompagné de deux autres colombes, affrontées, le vol clos, du même métal, posées en dessous du premier oiseau sur le feuillage de l'arbre issant d'une terrasse de sinople.

Bibliographie :

I. FILITTI *Archiva G. Gr. Cantacuzino*, Bucarest 1919, p. 287-288.
N. VAPORIS « *From the Ecumenical Patriarchate* », New York 1969, p. 59-60.

On retrouve d'autres Ralli en Russie à la fin du XV^e siècle, venus à Moscou parmi les nobles byzantins qui accompagnèrent ou suivirent Sophie Paléologue ; ainsi, en 1461, Nicolas R., envoyé comme ambassadeur d'Ivan III auprès du duc de Milan Ludovic le More. En 1487, le même Ivan III, après sa victoire sur les Tatars, envoya Dimitri et Manuel Ralli Paléologue porter la nouvelle au pape et au doge de Venise. Seuls ces Grecs cultivés semblaient alors en mesure d'assurer le prestige de la diplomatie moscovite. En 1493 Dimitri Ralli Paléologue raccompagnait à Copenhague l'ambassadeur danois, puis s'en alla en Italie, d'où il revint à Moscou en 1502 avec les artistes italiens destinés à bâtir le Kremlin. L'on ignore si ces Ralli, nommés souvent Ralev par les sources russes, eurent une descendance et ce qu'il en advint.

J.L. FENNELL, *Ivan the Great*, Londres 1961, p. 96, 168, 259 ; Gustaf ALEF, *Diaspora Greeks in Moscow*, « *Byzantine Studies* » 1979, p. 26-34.

RALLI (RHALLYS) d'Athènes

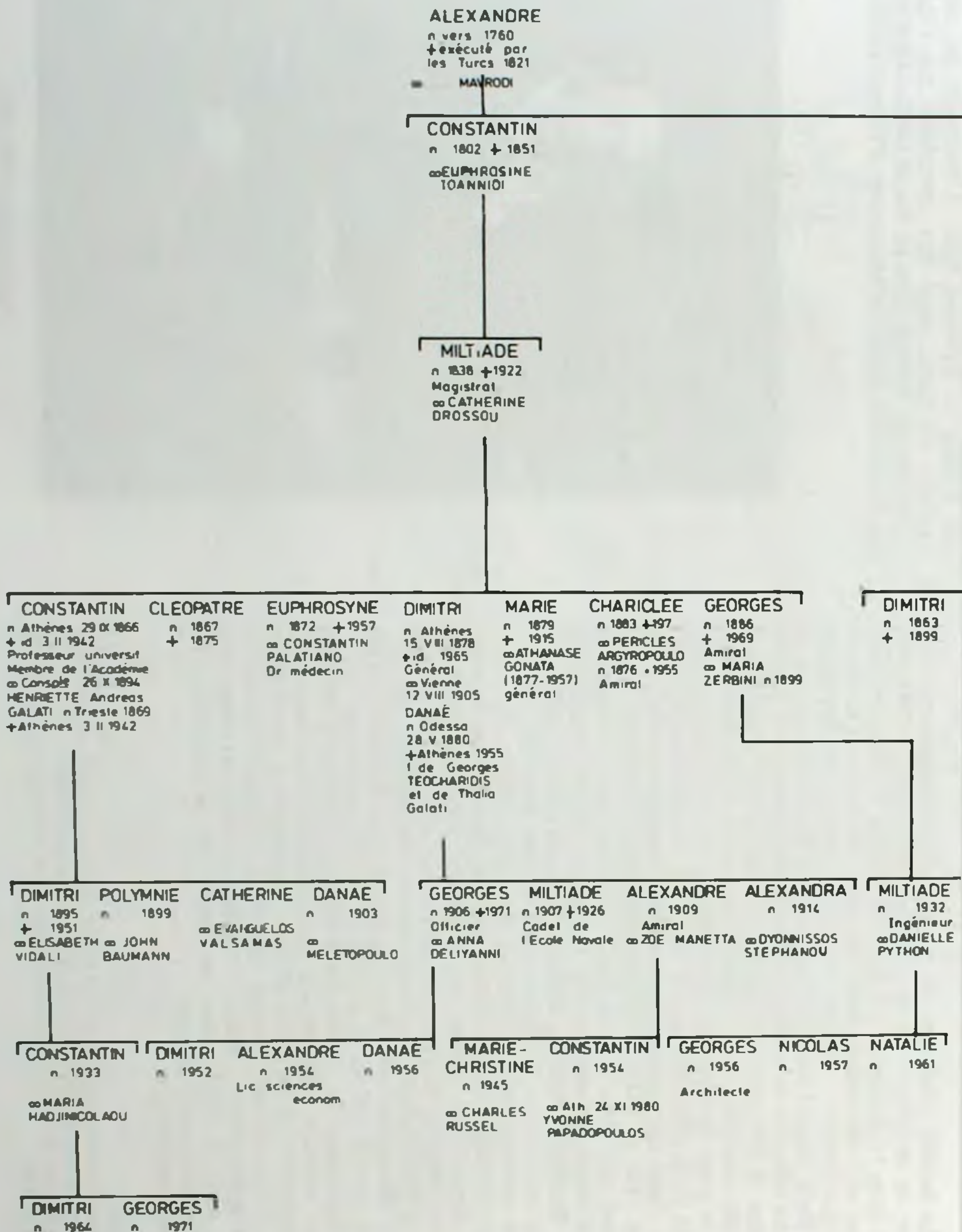
L'histoire de cette famille débute à Constantinople, mais il semble qu'il faille considérer sa généalogie comme un rameau de celle des Ralli de Chio plutôt que de celle du Phanar. Constantin R., né vers 1780, docteur en médecine de l'université de Vienne 1811, citoyen autrichien, marchand grec à Bucarest et en Hongrie où il fit fortune, membre actif de l'Hétairie, médecin du prince Jean Caradja en Valachie, enfin agent diplomatique à Vienne du prince Michel Soutzo, redevint marchand en Autriche après 1821 sans plus faire parler de lui.

Il passe pour avoir été le frère d'Alexandre R., lettré, drogman de l'ambassade de France à Constantinople, membre de l'Hétairie, qui mourut pendu au Phanar dans les premiers jours de mai 1821. Celui-ci fut le père de Georges Ralli ou Rhallys, né vers 1806 à Constantinople, † Gastein, Autriche, 1883, étudiant à la faculté de droit de Paris, magistrat et député à Athènes, président de l'Assemblée Nationale Hellénique à plusieurs reprises, ministre des affaires étrangères, qui inaugura une carrière politique continuée et amplifiée par ses descendants pendant trois générations jusqu'à ce jour. Son administration se trouve à l'origine de plusieurs lois importantes : sur l'organisation des douanes, sur celle des forêts, sur la délimitation de la juridiction des tribunaux, sur les émoluments des magistrats et des fonctionnaires, et surtout sur le principe du droit à une retraite de vieillesse.

Son fils Démètre (1842-1921) dirigeant pendant un temps du grand parti laissé sans chef après l'assassinat de Théodore Deliyanni, homme d'une grande culture, orateur de talent, s'opposa aux initiatives démagogiques de ses collègues lorsqu'elles lui semblaient devoir compromettre la position de la Grèce à l'étranger, et se trouva souvent opposé à Vénizélos. Ministre à de nombreuses reprises, cinq fois Président du Conseil, il fut élu en 1920 Président de la Chambre.

Bibliographie :

Polychronis ENEPEKIDES, *Ueber die Familie Ralli in Oesterreich*, « *Πρακτικά τοῦ Πρώτου Διαδνοῦς Κυπριολογικοῦ Συνεδρίου* », tome 5/1, Nicosie 1973 p. 79-94.
Grande Encyclopédie Eleftheroudaki, 21, p. 39-41.



RALLI ou RHALLYS

GEORGE

n 1805 - Gasten (Autr) † 7 IV 1883
Présid du Parlement 1848-49, 1857 min Justice 1841, 1857
Min des Aff Etrangères 1849
Professeur Univ de Droit Doyen de l'Université d'Athènes 1838-41, 1868-69
∞ PENELOPE PANOU

ALEXANDRE
n 1836 † 1891
Consul de Grèce
à Alexandrie
∞ SOPHIE
DESPOTOPOULO
† Athènes 7 XI 1932

HELENE
n 1838
∞ PERICLES
SOUTZO

DEMETRE
n 14 IV 1842 † 6 VII 1921
Ministre de la Justice 1883
Min de l'Intérieur 1893
Min des Aff Etrangères
1903, 1905, 1920
Président du Conseil
1896, 1897, 1909, 1920
∞ LUCIE MAVROS
† Athènes 22 III 1926

MINA
† Athènes 15 IV 1922
∞ ARISTIDE RHAZI

ZOE
n 1846
∞ ALEXANDRE PERSIANI
Ministre de Russie à
Belgrade 1878, 1888-90,
et Athènes (Fils de
Const Persiani, Min de
Russie à Manovre, et de
Smaragda Callimachi) s p

CHRISTOPHORE
n 1856 † 1900
Dr médecin
∞ HELENE, fille de
Dimitr ORPHANIDI,
Dr médecin

CATHERINE
n 1865 † 1940
I ∞ KOMANO pacha
II ∞ STAMATI
SERBOU

PENELOPE
n 7 VII 1860
† 12 IV 1925
∞ JEAN
GRIPARI
n 18 IX 1848
† Athènes
7 X 1922

HELENE
n 1869
† 1939
∞ ALEXANDRE
baron de
LALANDE

MARIA
n 1874
† Athènes
8 VII 1962
I ∞ LUCIEN
ROULLER
II ∞
ALEXANDRE
EVGENIDI

ANNA
n 1875
† 1962
∞ ATHANASE
LEKA
Officier

JEAN
n 1878
† Ath 26 X 1946
Député
d'Athènes 1916
Ministre de la
Mer 1920
Min de l'Econ
Nation 1921
Min des Aff
Etrangères 1932
Premier
Ministre 1943
I ∞ ASPASIE
MAVROMICHALIS
II ∞ ZAIRA
THEOTOKI
III ∞ IRENE LATCHENKO
(russe)

GEORGES
n 1880 † 1955
Député de
l'Attique
∞ MARY
MAROULI

MARIKA
∞ NICOLAS
PAPFOU

GEORGES
n 1897
† Athènes
9 X 1964
∞ NATALIE

ELISABETH
(Lila)
n 1899
∞ ALEXANDRE
ARGYROPOULO

DIMITRI
n 1907
Avocat
∞ MAY
SPARTALI

KYRIACOULIS
n 1910

GEORGES
n 26 XII 1918
Député 1950-58, 1961-67
Ministre délégué 1954-56,
1974-77 Min des Travaux
Publics 1956-58, Min de
l'Intérieur 1961-63 Min des
Aff Etrangères 1978-80
Présid du Conseil 1980
∞ 1950 HELENE VOULTSO

NIKE
n 1920
∞ MAC
INTYRE

ASPASIA
n 1951
∞ Athènes, 1978
PAUL ZANNI

IOANNA
n 1953

**CHRISTINE-
GRACE**
n 1961

ZAIRA
∞ ANASTASE
PAPALYGOURAS

IOANNA



Demètre Ralli (1842-1921).
Ministre des Affaires Étrangères.
Président du Conseil.

RALLI de Bessarabie

ΠΑΛΛΗΣ

Cette famille, originaire elle aussi de Constantinople descend peut-être du deuxième fils de Chrisocoléo Ralli, le drogman, figurant dans la généalogie des Ralli du Phanar. Il était peut-être identique au Christophore Ralli, drogman de Venise à Constantinople qui s'établit à Odessa vers 1760. Celui-ci fut le père de Zamfir Ralli, boyard (caminar) moldave en Bessarabie où il avait acheté des terres sur lesquelles vivaient près de trois cents familles de paysans et 188 âmes de tziganes esclaves du sexe masculin. Il acquit des autorités russes, après l'annexion de la Bessarabie (1812), le grade de conseiller de collège et fut inscrit, après paiement des taxes afférentes, au III^e Livre de la noblesse du district d'Orhei. Cette inscription fut assortie, en vertu de certificats délivrés en 1845 et 1848, d'une reconnaissance de noblesse « avec ancienneté de 1794 » et d'un siège de député de la noblesse au Soviet (Conseil) Suprême de la Bessarabie. Zamfir Ralli avait épousé Smaranda Arbore, d'une famille de petite, mais très ancienne noblesse de Moldavie, dont le nom avait été relevé à plusieurs reprises par les femmes à chaque extinction de la descendance masculine directe. Éteint une fois de plus avec le beau-père de Zamfir Ralli, le nom des Arbore fut relevé par les fils de ce dernier, lesquels, adoptés par leur grand-père maternel, prirent le nom de Ralli-Arbore. Leurs descendants, qui vécurent sur leurs terres de Bessarabie, mais aussi en Russie et à Bucarest, seront présentés dans le volume décrivant les familles roumaines. Il suffira de mentionner ici Zamfir Ralli-Arbore (1845-1933), écrivain socialiste roumain, disciple et correspondant des théoriciens anarchistes de la fin du siècle dernier : Bakounine, le prince Kropotkine, Élysée Reclus. Sa fille, Ecaterina, l'une des fondatrices du parti communiste roumain, se réfugia en URSS, où, emprisonnée sur ordre de Staline dans les cachots de la Lubianka, elle mourut sous la torture en 1937. Blason inconnu de nous.

Bibliographie :

Informations communiquées par le baron Styrcea d'après la copie des actes vénitiens conservés par les descendants de Zamfir Ralli.
G.G. BEZVICONI, *Boierimea Moldovei dintre Prut si Nistru*, vol. II, Bucarest 1943 p. 150.

RALLI de Chio

ΠΑΛΛΗΣ

Famille archontale abondamment possessionnée tant en domaines qu'en tours fortifiées, notamment à Frangovouni et à Trahi, où se trouvaient les chapelles patrimoniales avec les sépultures, ainsi qu'à Chatadiko, Gramou et Aplotaria. La généalogie des Ralli de Chio débute au XVIII^e siècle, lorsque vivaient Stéphane et Théodore Ralli, dont sont issus les très nombreux représentants de ce lignage, qui descend peut-être lui aussi des Ralli de Crète.

Au siècle dernier, son rôle dans le grand commerce et la haute finance européenne fut des plus importants grâce à un effort soutenu par plusieurs générations dans des domaines très divers. Marchands de céréales, les frères Ianni et Strati R. s'établirent à Livourne vers 1805, puis à Londres en 1818, et jetèrent dans la capitale anglaise les bases de leur entreprise commerciale. Strati allait s'installer quelques temps après à Manchester, puis à Liverpool, centres textiles importants, sa place à Londres étant prise par un autre frère, Pandia, alors que le cadet, Avgoustis, fuyant les massacres de Chio, fondait à Marseille en 1822 la branche française de la société.

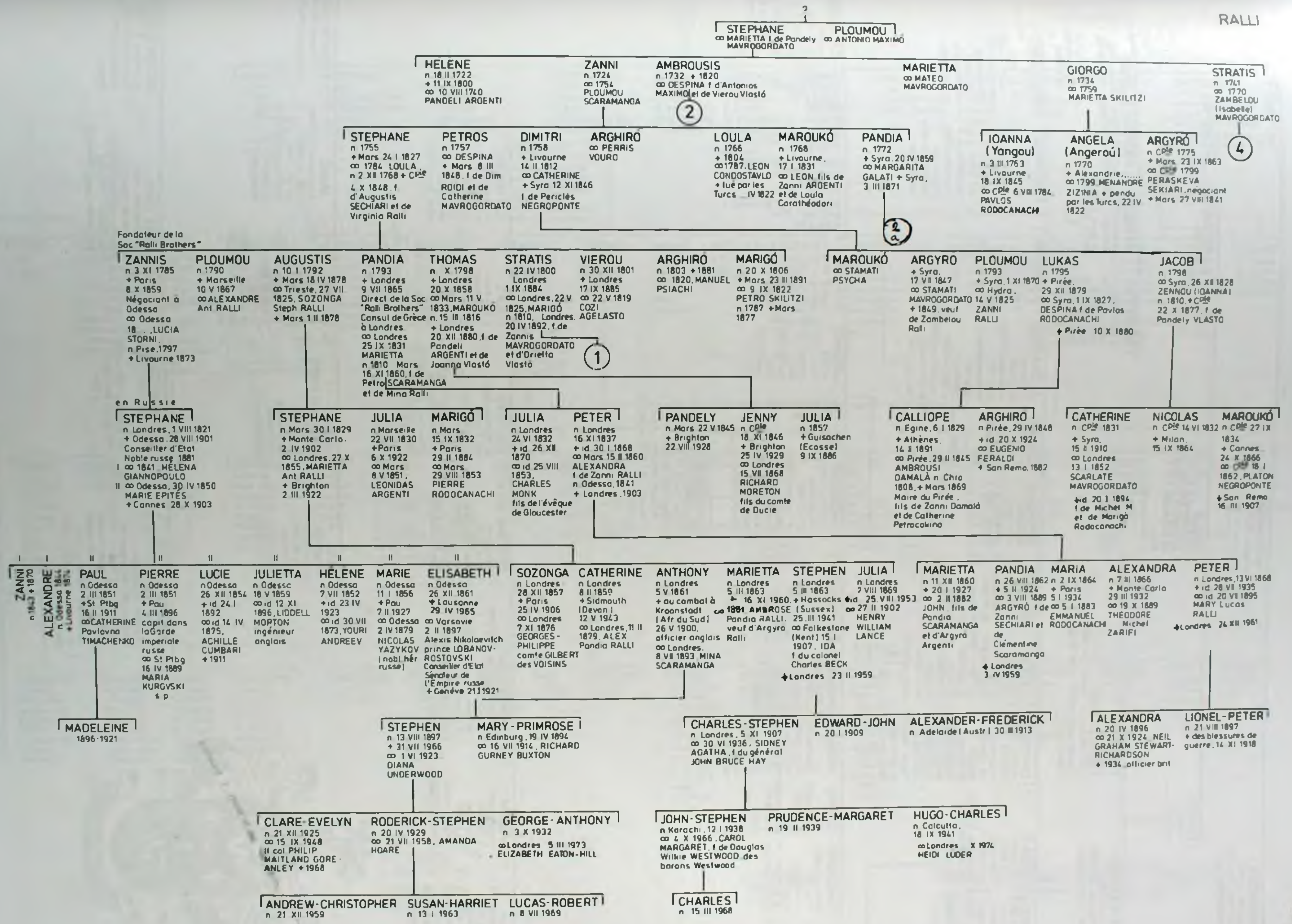
En 1823 la firme de Londres prenait le nom de « Ralli & Petrocokino », et celle de Marseille celui de « Ralli, Skilitzi & Argenti ». Quittant Londres, Ianni élisait domicile à Odessa, créant dans cette ville la troisième succursale de l'entreprise familiale, et montant sur une très grande échelle l'export de grains de l'Ukraine et des Principautés Roumaines vers l'Europe occidentale.

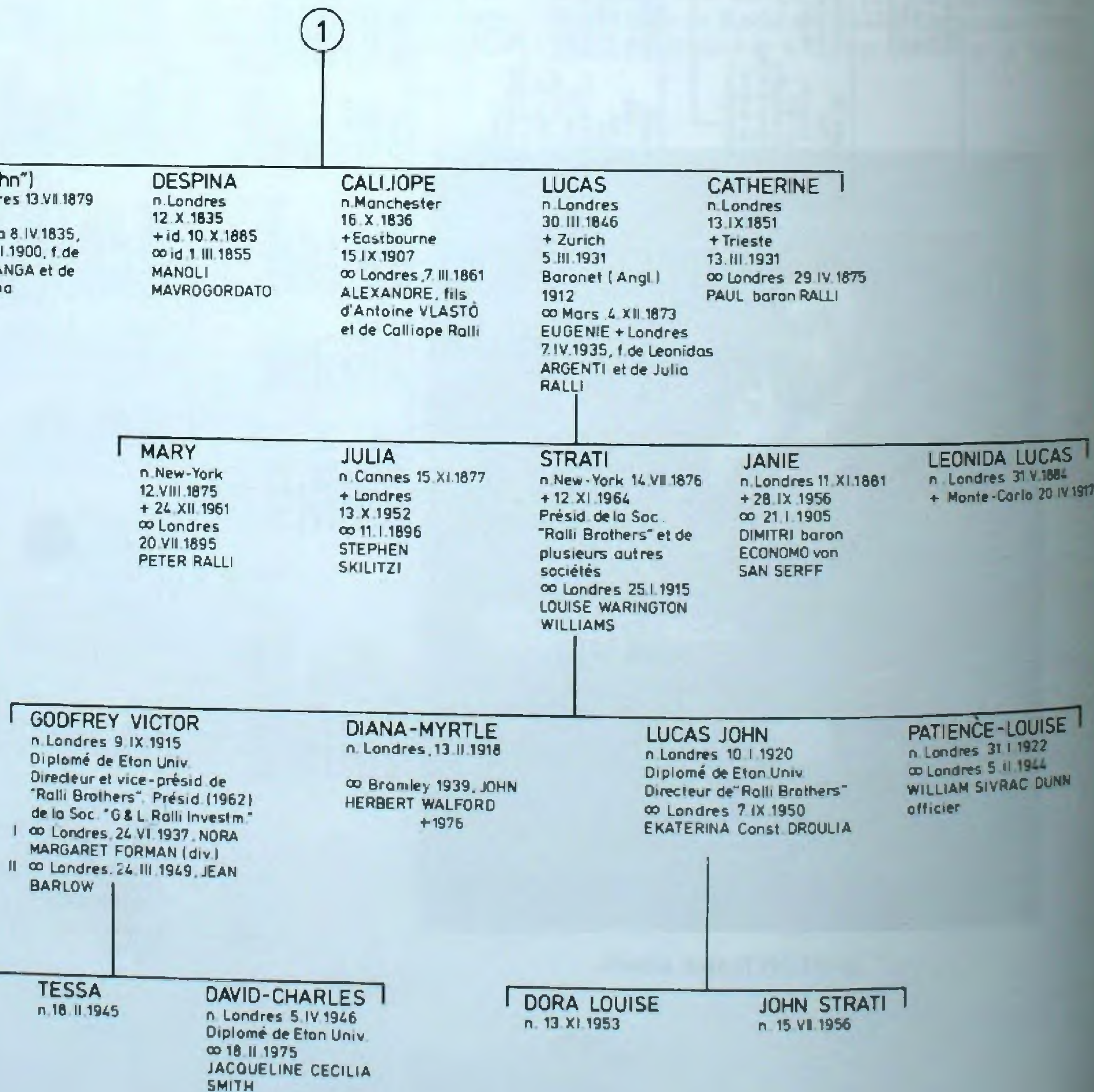
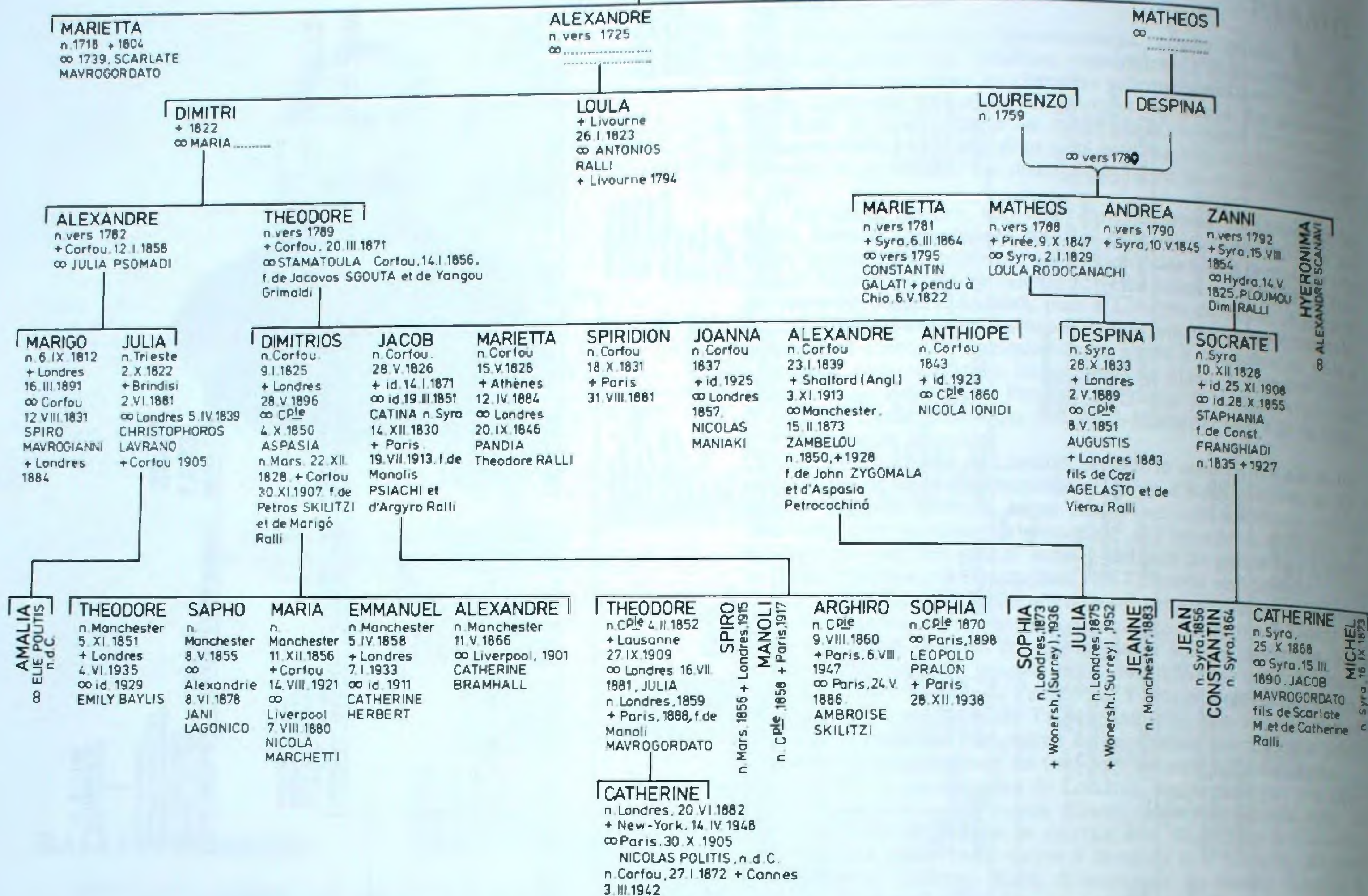
En 1837 Thomas Ralli agrandissait ses comptoirs de Smyrne et de Constantinople et ouvrait un nouveau comptoir à Tabriz en Perse, spécialisé dans le commerce de la soie et des tapis. Son cousin Ambrouzi se lançait dans les affaires de fret maritime après avoir obtenu de l'empereur François-Joseph des patentes créant la firme Ralli de Trieste, laquelle, dès 1850 comptait pour être la première compagnie de navigation autrichienne grâce à ses seize navires jaugeant en tout près de sept mille tonnes.

En 1851 la société mère de Londres, surclassant par son chiffre d'affaires toutes ses autres filiales, était réorganisée sous le nom de « Ralli Brothers » et ouvrait une succursale à Calcutta, puis, neuf ans après, deux autres à Bombay et à Karachi, dirigées par Pandia et Ambrose Ralli. L'extension du réseau familial à l'échelle du globe allait être complétée par l'inauguration des comptoirs de Pahlavi, près de Recht sur la Mer Caspienne (1859), de New-York (1861) d'Alexandrie d'Égypte (1888) et de Pondi-



Pandia Ralli (1793-1865).





2

MINA
n 1791
+ 1920
ao 1779. PETROS
SCARAMANGA
n Oria 1780
+ pendu par les
Turcs 8 V 1822

STEPHANE
n 1783
+ CRE. 20 IX 1829
ao DESPINA OMIROU
("Homère")
+ Smyrne 7 V 1819

STRATI
n
ao LOULA, f. de
Theodore
PETROCKINÓ
et de Sevastie Ralli

CONSTANTIN
n 1785
+ pendu par les Turcs
8 V 1822
ao ALEXANDRA Zorzi
PETROCKINÓ

LOULA
+ Chia
4 VIII 1856
ao MANUEL
PRASSACACHI
+ Chia 1859

ARGHYRÓ
n 1772
+ Liverpool
5 IX 1853
ao 1799 PANDELY
SKILITZI
+ pendu par
les Turcs
8 V 1822

PANDIA
n 1779
+ Syra
17 VI 1836
ao MARIO
SKILITZI

HIERONYMA
n 1784
+ Trieste 20 IX 1849
ao PAUL SOOUTA

MARIETTA
n 1785
+ Trieste
2 X 1835
ao 1804
THEODORE
Ant RALLI
+ pendu par
les Turcs
6 V 1822

FRANGA
ao
CONSTANTIN
ARGENTI

ZANNI
n 1790
+ Trieste
8 V 1854
ao Trieste
8 V 1823
CORNELIE
+ Trieste
18 II 1851 f. de
Dimitris
SEVASTOPOULO
et de Marie Negroponte

THÉODORE
n 1792
+ Trieste 25 X 1845
ao id 5 X 1829
MAROUKÓ + Florence
2 X 1878 f. d'Alexandre
ZIFFO et de Marie
Negroponte

2a

PETROS
n 1814
+ Mars
21 I 1886

POLONE
n Syra 1819
+ id 17 II 1857
ao id 29 II 1837
ALEXANDRE
MAVROGORDATO
n 1818 + Syra
29 IV 1876
f. de Michel M
+ de Marigó
Rodocanachi

ZANNI
n Livourne
16 VII 1823
+ Syra
6 X 1861
ao id 5 II 1849
ARGYRÓ
+ Alexandre
10 II 1897
f. de Zannis
CARALLI et de
Marigó
Petrockinó

AMBROUZI
n Smyrne
20 VI 1798
+ Trieste 8 II 1886
Baron (Autr.) 1874
ao Trieste 17 IX 1921
ANASTASIE, f. de
Stephane MAVROGORDATO
+ id 30 IV 1834
II ao id 10 X 1835 PENELOPE
+ id 30 I 1900 f. de
Pavlos PETROCKINÓ
et d'Argyra Petrockinó

ALEXANDRA
n 1801
+ Smyrne 1874
ao 1820 MANOLI
PETROCKINÓ
+ Smyrne 2 X 1870
f. de Dimitri Pet de
Rodocanachi

SOZONGA
n Smyrne
19 XI 1804
+ Mars 1 II 1878
ao Trieste
27 VI 1825
AUGUSTIS Steph
RALLI

CALLIOPE
n Smyrne 1811
ao Trieste 4 VII 1830
ANTONIO VLASTO

ZANNI
n 7 X 1804
+ Paris
23 I 1878
ao Vienne
25 XI 1840
MARIGÓ
n Andros 1823
+ Monte Carlo
1901 f. d'Ambrouzi
SCARAMANGA
et de Smaragda
Rodocanachi

GEORGE
n 1808
+ 1874
ao ADELE
WILKINSON

MARIE
n 1808
+ Syra
1899
ao Trieste
1830
G PSYCHA

NICOLAS
n 8 XI 1812
+ Trieste
24 V 1849

PANDELY
n Smyrne
9 VII 1814
+ Londres
31 I 1873
ao id 16 V 1850
ARIETTA f.
d'Eustratios
RALLI

DESPINA
+ Syra
2 VII 1896
ao STEPHANE
n Galati (Roum)
10 VI 1866 f. de
Nic ROIDI
et de Mimika
Skilitzi

AMBROUZI
n 1818 + 1878
ao PENELOPE CARALLI

NICOLAS
n 1818
+ 1892
ao MARIONA Ant MAVROGORDATO
+ Syra 15 IV 1852
SMARAGDA
ao Syra 1839
ALEX CARALLI

CONSTANTIN
n Vienne
3 VII 1828
+ Syra 1 VI 1888
ao Manchester 1851
XANTHIPPE
+ Trieste 5 VII 1905
f. d'Emman
FRANGIADI et de
Marie Argenti

ARETI
n Trieste
24 VII 1828
+ Londres
28 VII 1900
ao id 9 X 1845
MHALI
MAVROGORDATO
+ Londres
1 X 1890

LOULA
n Syra
4 IX 1832
+ Alexandre
16 XI 1897
ao Syra
29 II 1856
THEODORE
Ant RALLI

SOPHIE
ao Trieste
11 X 1884
FRANZISCH
BRUCKER

3

ZANNI
n Syra
22 X 1852
+ Mars
23 IV 1904
5 III 1883
ANNA
DESROCHES
II ao Mars 1900
NOÉMI
PHILOCHE

PIERRE
n Syra 1855
+ Mars 1866

MARIETTA
n Syra
10 II 1863
ao Alexandre
30 VII 1890
EUSTRATI
ARGENTI
+ Alexandre
2 X 1915

POLONE
n Syra 1865
+ Alexandre
1915

DESPINA
n Trieste
10 IX 1823
+ Londres
20 IV 1855
ao 1847
PANDELY
Théodore
RALLI

MARIGÓ
n Trieste
29 IX 1830
+ Liverpool
9 VII 1872
ao Trieste
23 II 1851
PAUL
RODOCANACHI

AGLAE
n Trieste
15 IX 1840
+ id
15 II 1922
ao id
12 X 1862
ALEXANDRE
MANOUSSI
van OHABITZA

PAUL
n Trieste
15 XI 1845
+ id
8 V 1907
ao Londres
29 IV 1875
CATERINA
Eustr RALLI

CIMON
n Trieste
29 VII 1851
+ Vienne
23 III 1918

STEPHANE
n Trieste
11 V 1859
+ id 30 I 1933
ao id 25 IV 1889
ARGENTINA
+ id 4 VI 1935 f. de
Peter SCARAMANGA

ALEXANDRA
n Odessa
23 X 1841
+ Londres
31 V 1903
ao Mars
15 II 1860 PETRO
Pandia RALLI

AMBROSE
n Mars
28 I 1851
+ Londres
21 XI 1896
ao Nice
28 IV 1886
CHRISTINA
Richard RALLI
rem Edw Alex
Stanor

ADELINA
n 1833
+ Smyrne
14 I 1904
ao 1851 JEAN
fils d'Emmanuel
PSIACHI et de
Smaragda
Scaramanga

RICHARD
n Syra
6 X 1835
+ Paris
4 VII 1903
ao EUGÈNE
+ Florence
28 X 1914
f. de John
WOOD et
d'Eugène

MARIA
n 22 V 1848
+ Liverpool
16 V 1873
ao Londres
19 VI 1869
PANDELY
FACHIRI
+ New York
1909

MARIORA
n Syra
15 IV 1852
ao Syra
20 X 1870
CONSTANTIN
MACCAS
+ Athènes
1928

PANDIA
n Manchester
13 V 1854
+ New York
29 X 1911
ao New York
16 IV 1884
DAISY
WENLE

MARIA
n New York
2 VI 1858
+ Trieste
9 I 1933
ao Athènes
9 X 1882
THEODORE
CALOUTA

LAURENT
n Mars
20 IX 1884
I ao Mars 1911
CLEMENCE
COTTIER + 1918
II ao Mars 1922
VIRGINIE
TOURNIER

AMBROSE
n I V 1876
+ Trieste
22 V 1938
ao Venise
17 VI 1922
NORA + 1929
f. d'Augustus
CAVALLAR

MARIE
n Trieste
7 VII 1877
+ Salzburg
26 VI 1938
ao Trieste
10 X 1901
baron
ALEXANDER
von WARSBERG-
DORTH

PENELOPE
n Trieste
24 IV 1883
+ Trieste
6 X 1952
ao 16 III 1907
NICOLAS Em
SEVASTOPOULO

AMBROSE
n Trieste
11 II 1890

PETER
n Trieste
10 IX 1891
ao Vienne
29 X 1925
VALERIE
WINTERNITZ

HANS
n Trieste
26 VII 1896
+ au combat
11 I 1918 sur
le front
russe

PAUL
n Trieste
29 IV 1901
+ id
24 II 1953

PENELOPE
n Trieste
29 IV 1901

MENDA
n 24 III 1887
+ 5 I 1959
I ao 27 V 1911
Lord ARTHUR
HAY, fils du
marquis de
Tweeddale
+ au combat
14 IX 1914
II ao 3 I 1916
ROBERT
LEATHAM
colonel

JOHN RICHARD
n Londres 26 VI 1890
+ Wimborne 9 IV 1942
ao 21 VII 1921
AUDREY-VIOLET
HATFIELD-HARTER

HELEN
n 1863
ao Paris
20 IX 1883
ALEXANDER
Steph RALLI
ao 29 VI 1885
ALFRED
JOSEPH
EDWARDS
ao 1907
LEWIS
EINSTEIN

CHRISTINE
n 19 I 1867
+ 9 X 1958
I ao Nice
28 IV 1886
AMBROSE
John RALLI + 1896
II ao 16 I 1899
EDWARD ALEX
STONOR, fils du
baron Camays

CONSTANTIN
n New York
12 III 1885
ao Allenhurst
(N. Jersey, USA)
12 IX 1914 HELEN
Jonathan DIXON

THÉODORE
n Riverside
(Conn. USA)
21 II 1886
+ Nutley (Gd. Bret.)
3 V 1929
ao Jersey City
5 VI 1910
HAZEL
THWEAT

VICTOR
n Riverside
16 V 1889
ao Seawickley
(Penns. USA)
8 VI 1927
MARY SCAIFE

HÉLÈNE
n New York
13 V 1894

PAUL-AMBROSIIUS
n Trieste 1 III 1923

OLGA
n 1925
+ 1938

MYRTO
n Vienne 19 IX 1928
ao Trieste 20 I 1964
baron AUGUSTO
MAYNO MAYNERI

CATHERINE
n Londres
2 XI 1924

PANDIA
n Allenhurst
(New Jersey)
29 VII 1915

ELISABETH
n Allenhurst
5 IX 1917

HAZEL
n New York
24 VII 1911

THÉODORE
n New York
30 IV 1914

3

AMBROUZI n Athènes 8 IX 1824 + Londres 22 V 1895 ∞ Odessa 1850, ERATÓ n Rhodes 1836, + Londres 1918, f d'Emm. SCARAMANGA et de Despina Salvago	DESPINA n Athènes 1824 + Trieste 3 IV 1869 ∞ Athènes 16 XI 1842 MATHEOS fils d'Alex ZIFFO et de Loula Petrocokinó	MARIETTA n Trieste 1826 + Pirée 1903 ∞ Odessa 1861, CONSTANTIN APOSTOLIDI	ASPASIA n Trieste 1827 + Pirée 2 II 1911 ∞ Syra 1847, PANAYOTIS MITARAKI + Pirée 16 III 1876	CALLIOPE n Trieste 1828 + id 1885 ∞ id 1851 MANOLI EMBIRICO	STRATI n Syra 22 III 1835 + Kifissia 28 III 1910 ∞ Mars 21 VI 1864 MARIGÓ f de Petro VLASTÓ et de Catherine Ralli	STEPHANE n Syra, 29 VII 1837 + Mars 6 VII 1908 ∞ id 7 IX 1863 POLYMNIA + Mars 1921 f d'Andreas ARGENTI et de Loula Ralli	ARGYRO n Syra 1838 + Trieste 1917 ∞ Trebizonde 1858 PANDELY LOUTRARIS	VIEROU n Syra 1840 + Florence 1924 ∞ Trieste 1860 ALEX. MISOGLLOU n Cple 1820 + id 1874	THEODORE n Syra, 1841 + Athènes 14 VIII 1904 ∞ Cple 14 II 1869 HYPATIA + Liverpool 1879 f de Matheos CALVOCORESSI et d'Argyro Rodocanachi	PANDIA n Syra 28 II 1845 + Paris 1 X 1902 ∞ Mars 15 IX 1887 JULIE Michel SALVAGO + Paris 9 III 1928
--	---	--	---	--	--	--	---	---	---	---

CORNELIA

n 1 XII 1862
+ Londres
15 V 1914

JEAN

n Alexandrie
28 XI 1868
+ 27 X 1908

CATERINA

n Alexandrie
4 IX 1871
∞ Kifissia
19 II 1900
THEMISTOCLE
ANNINO
n 1843 + 1916

CORNELIA

n New-York
22 II 1870
+ Athènes
7 IV 1903

ARGYRO

n New-York
22 I 1871
+ Athènes
20 VIII 1913
∞ Athènes
27 VI 1912
BERNARDOS
MELISIN
n.d.K.

DESPINA

n New-York
27 X 1872
∞ Zante
22 IV 1899
MARIO MELISIN
n.d.Z

CORNELIA

n Liverpool
13 VII 1878
+ Bayonne
8 IX 1918
∞ Paris
28 IV 1898
CHARLES de
ZOGHEB,
comte
pontifical
+ Paris, 1910

JEAN

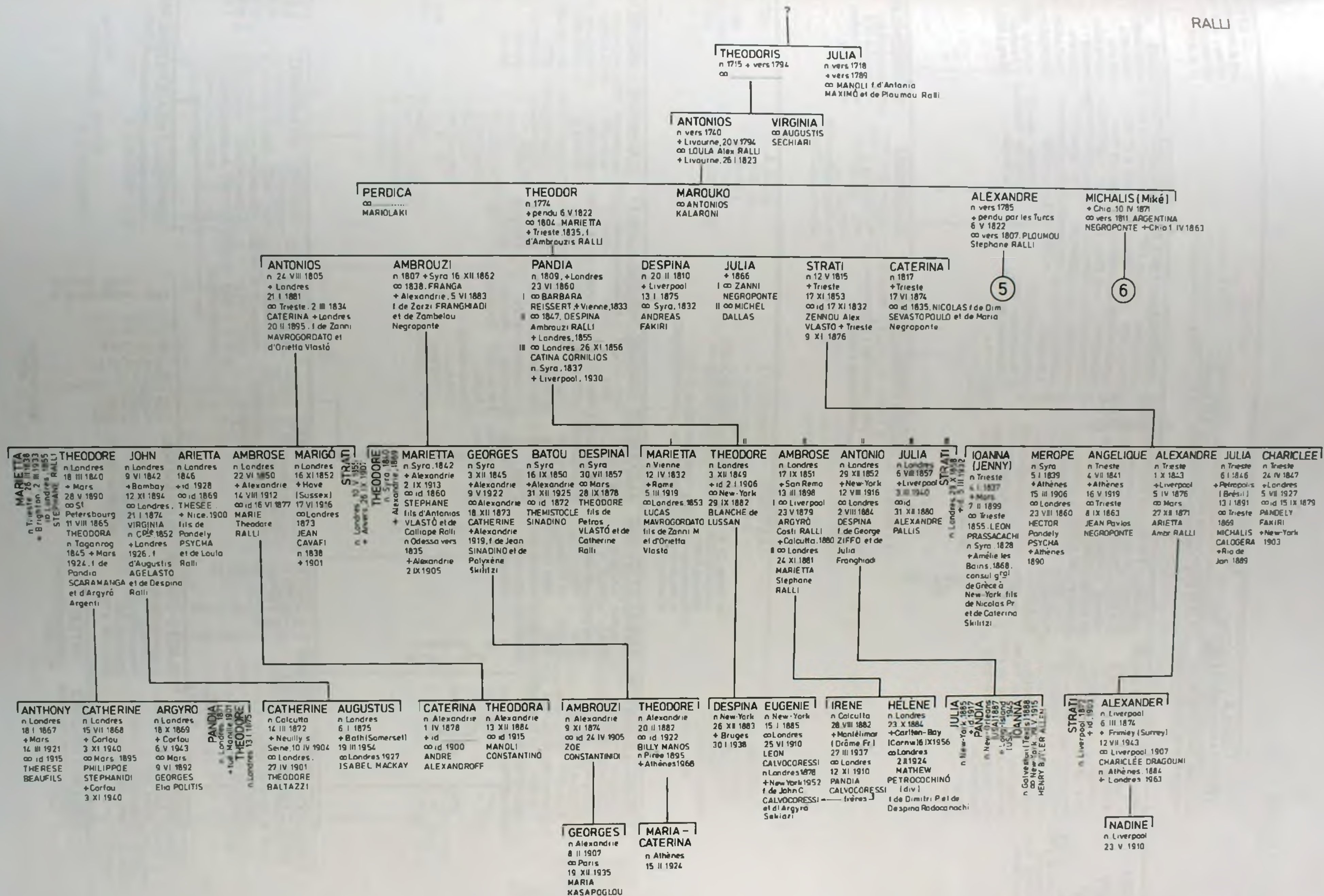
n Paris
20 VI 1891
∞ Paris
21 VI 1921
JULIE
PRINGO
s.p.

4

STEPHANE n Chio, 1769 + id 1822	THEODORE + décapité Cple 18 V 1822 I ∞ II ∞ MAROUKÓ GALATI + Cple 15 VIII 1861	DIMITRI n 1775 + pendu Chio, 6 V. 1822	SEVASTIE ∞ THEODORE PETROCOCHINÓ + en prison à Chio, IV 1822	ZENNOU n 1780 + Trieste 29 II 1864 ∞ MIHALI RODOCANACHI + Trieste, 21 III 1874	EMMANUEL n 1783 + Livourne 20 III 1827	LOULA + Livourne 25 I 1825 ∞ ARATHYMO
--	---	---	--	--	--	--

NICOLAS + Chio 9 V 1850	ZAMBELOU ∞ MATHAIOS MAVROGORDATO + Cple 4 IV 1849	CATERINA n 20 VI 1812 + Athènes 12 IX 1903 ∞ Mars 28 XI 1835, PETRO + Mars 1858, fils de Zanni VLASTÓ et d'Angélique Petrocchinó	AMBROUZI n 16 VI 1818 + Mars 8 IV 1891 ∞ Cple 1846 JULIA + Londres 1918, f de Petro SKILITZI et de Marigó Ralli	PANDIA n 1819 + Alexandrie 7 IV 1882 ∞ Londres 1846, MARIETTA Theodore RALLI + Athènes 1884	CONSTANTIN n 1820 + Chio, 4 II 1880 ∞ MIMIKA + Athènes, 1900 f de LOURENZO PSIACHI et de Zambelou Rodocanachi	LOXANDRE n 18 XI 1821 + Cple 7 VI 1913 ∞ La Valette 12 VIII 1836 AMBROUZI MAVROGORDATO + Cple 1880 f de Pandely M. et de Marietta Scaramanga
--------------------------------------	--	---	---	---	--	---

MARIGÓ n Cple 1847 + Athènes 1928 ∞ Mars 1870 ANTONIO + Paris 1903 fils de Zannis VOURO et de Maroukó Rodocanachi	ARIETTA n Cple 1849 + Londres 1921 ∞ Mars 1871 ALEXANDRE Strati RALLI	CATERINA n Londres 3 III 1861 + id 26 V 1948 ∞ Mars 1885 STEPHANE AGELASTO	MAROUKÓ n Manchester 18 XI 1847 + Paris 7 II 1881 ∞ Mars 1866 EPAMINONDAS CASANOVA	CATERINA n Londres 1849 + Vittorio Veneto 1871 ∞ Alexandrie 1877, DIMITRI DIMITRIOU	SOPHIA n Londres 1852 + Athènes 1907 ∞ Paris 1871, LEON ILIADI- VESANOS	ASPASIA n Londres 1853 + Corfou 1930 ∞ SPIRO LICOURIS	MARIA n Odessa 1850 + Athènes 9 I 1943 ∞ GEORGES MAVROGYANNI veuf de Maroukó Petrocokinó	ANGELIQUE n Odessa 1858 + Athènes 1927
--	--	---	--	---	--	---	---	---



LOULA
n 23 VI 1808. + Manchester. 23. XII
1870. ∞ Mars. 30 X 1832. ANDRE
ARGENTI. Mars 1878. fils de
Nicolas A. et de Théodora Galati

ANTONIO
n. 1 I 1812. + Londres. 4. VII 1882
I ∞ Londres. 1838. MINA TAMVACO + Londres. 1845
II ∞ Londres. 4. VII 1849. NINA. n. Syra. 1827 + Londres
17 IX 1878. f. de Pavlos MAVROGORDATO et de Frango
Petrocochino

STEPHANE
n. 15 X 1812 + Paris. 16. XI 1890
∞ Mars. 22 V 1842. ANTOINETTE
PETROCOCHINO + Paris.
11 VI 1895

PANDIA
n. Londres
17 XI 1842
+ Athènes
17 XI 18
∞ Mars. 24 IV 1865
JENNY. + Aih. 31 V 1924
f. de Stéphane
RODOCANAKI et de
Catherine Vlasto

POLYMNE
n. Londres
9 VII 1844
+ Corfou
20 XII 1922
∞ Londres
18 VII 1863
PIETRO
SCARAMANGA
n. Taganrog
1837 + Corfou
1907. fils de
Pandias Sc. et
d'Argyro
Argenti

STEPHANIE
n. Liverpool
27 VII 1850
+ Londres
2 VIII 1923
∞ id. 12 X 1872
THEODORE
SKILITZI. veuf
d'Hypatia
Skilitzi. fils de
Manoli Sk. et de
Viera Argenti

JULIA
n. Londres
2 VI 1851
+ Vienne
23 IX 1874
∞ Londres
25 VII 1874
PERICLES
VALAORITI
n. Santa-Moure 1851
+ Athènes 1926

PAUL
n. Londres
13 IX 1856
+ Denver
(USA)
28 I 1931

VIRGINIA
n. Londres
8 III 1859
+ Eastbourne
(Sussex)
1 I 1935
I ∞ DIMITRIOS
SPARTALI
II ∞ EDWARD
ELLICE-CLARK
n. Wallasey
(Cheshire) 1847
+ Menton. 1925

GEORGE
n. Londres. 1863
+ Finedon (Gd. Bret.) 1903

ANTONIA
n. Londres
4 VI 1866
+ Boscombe
(Gd. Bret.)
28 VIII 1941
I ∞ CONST.
RALLI (div.)
II ∞ JOHN
FRANGOPOULOS
n. Manchester 1860
+ Boumemouth 1927

ALEXANDRE
n. Cplé. 12 XI 1849
I ∞ Paris. 20 IX 1883
HÉLÈNE Richard
RALLI (div.)
II ∞ EUGENIA
CARRUEL
n. Valparaiso. 1844
+ Cplé. 1929

DESPINA
n. Cplé
8 XII 1852
∞ Mars
1 VIII 1872
CONSTANTIN
SINADINÓ
+ Alexandrie
1902
f. de Jean S.
et de Polyxène
Skilitzi

JULIA
n. Marseille
12 XI 1854
+ Paris
21 XII 1939
∞ Cplé
2 VI 1874
CONSTANTIN
SALVAGO
n. Syra 1845
+ Ostende
(Belg.) 1901

POLYMNE
n. Cplé
9 XI 1856
+ Vienne
10 XI 1879
GEORGES
Theoploca
METAXA

MARGUERITE - CRISTINE
+ 15 X 1944. ∞ 7 XII 1912. WILLIAM
GEORGE MONTAGU. 11^e marquis
de TWEEDDALE + 1966

ALEXANDRE
n. Paris. 28 X 1877
I ∞ Kadikéuy (Cplé)
1903. CATHERINE
POTOUS
II ∞ Paris. 1926. MARIA
Ivanovna SOTZ KOV

GEORGES-JEAN
n. Paris. 8 II 1882
∞ Paris. 5 II 1916
HENRIETTE-MARIE
FREDERICK

ANTONIO
n. 10. III 1812
+ Alexandrie. 30 X 1888
I ∞ Trieste. 26 XI 1838. ARTÉMISE. n. Trieste. 25 X 1824
+ id. 24 VI 1839. f. de Michali RODOCANACHI et de
Zennou Ralli
II ∞ Alexandrie. 7 II 1843. THEANO. n. Malte. 7 I 1826
+ Alexandrie. 14 VIII 1859. f. de Pavlos MAVROGORDATO
et de Frango Petrocochino

LOULA
n. 1818
+ Athènes
12 VI 1889
∞ PANDELY PSYCHA

MICHALI
n. Smyrne
22 VI 1845
+ Moranedd
(Gd. Bret.)
7 VIII 1917
∞ Londres
5 X 1875
POLYMNE
Pandias RALLI

CLEOPATRE
n. Smyrne
24 XII 1843
+ Paris
1 VIII 1891
∞ Londres
6 VIII 1864
ALEXANDRE
AVIERINO
n. Taganrog. 1838
+ Genève 1914

MARIGO
n. Smyrne
1848
+ Liverpool
1929
∞ Mars
1870
SOPHOCLE
SPARTALI
n. Cplé. 1842
+ Liverpool 1914

STEPHANIE
n. Smyrne
1849
+ Athènes
1925
∞ Athènes
1883. PANAYOTI
KARAKATZANI
officier de
Vaisseau

ALEXANDRE
n. Smyrne
23 VI 1852
+ Chio. 18 VII 1913
∞ Alexandrie
19 II 1890
CATHERINE
+ Chio. 1928. f.
d'Alex.
DEMETRIADI
et de Hypatia
Petrocochino

VIRGINIE
n. Smyrne
1855
I ∞ Alexandrie
1879. STRATI
fils de
Dimitri
PATRINOS et
de Despina
Grimaldi
II ∞ id. 1895
PANDIA
fils de Marino
CARALLI
et d'Hélène
Petrocochino

HELENE
n. Alexandrie
1856
+ Athènes
1905
∞ JEAN. fils
de Mihali
CARALLI
et de
Marigó
Zygomala

ANNA
n. Alexandrie
1858
+ Athènes
1927
∞ id. 1883
NICOLA
KALOTHI
+ Smyrne
1915

CATHERINE
n. Liverpool. 1853
∞ id. 1874
GEORGE
PASPATI
+ Rome. 1916
fils de Nicolas
Pet d'Arietta
Skilitzi

ARGYRO
n. Liverpool
29 IV 1854
+ Calcutta
24 III 1880
∞ Liverpool
1879.
AMBROSE
PANDIA
RALLI

GEORGE
n. Liverpool
22 I 1858
+ Vichy
4 VIII 1913
∞ Paris
24 XI 1884
MARIE
n. Cplé. 1865
+ Liverpool
1909.
f. d'Antoine
VLASTO et de
Penelope
Petrocochino

ANTHONY
n. Liverpool
3 VIII 1876
∞ Crew (Gd. Bret.)
14 IX 1899. MARY-
ELISABETH DUTTON
+ Birkenhead
... X. 1974

THEANO
n. 1879
+ 1922

SOPHIA
n. 1884
+ 1910

CLEOPATRE
n. Alexandrie
22 III 1891
∞ id. 1914. REGINALD
Pandely CARYDIA

ANTONIO
n. Ramleh (Egypte)
10 V 1892
I ∞ Alexandrie. 1 VI 1920
ALICE DIAB
au combat
à Skra (Macéd.)
II ∞ 13 IV 1929. HÉLÈNE
LYKIARDOPOULO

DIMITRI
n. Ramleh
8 IX 1893
∞ combat
à Skra (Macéd.)
23 V 1918. Aviateur

JEANNE
n. Liverpool
∞ PIERRE
GRIPARI
n. Mykonos 1871
+ Alexandrie 1891

MICHAEL-HENRY
n. Middlewich (Gd. Bret.)
18 VII 1900
∞ Wallasey. 27 II 1923
IRIS KENDRICK

GLADYS-EVELYN
n. Dyserth (Gd. Bret.)
11 XII 1902
∞ Wallasey. 14 IX 1922
NOEL-VICTOR
BESWICK + 1927

ALEXANDRA
n. Whitford
8 III 1905
∞ CHARLES
RENFREW GRADY

DOUGLAS-HERBERT
n. Prestatyn (Gd. Bret.)
31 X 1906
+ Birmingham
... V. 1975

THOMAS-ANDREW
n. Prestatyn
9 I 1910
∞ Birmingham 1973
MIRIAM PRICE

DIMITRI
n. Alexandrie
10 VI 1921

THEANO-CATHERINE
n. Athènes. 25 XI 1930

MICHAEL-RODNEY
n. Upton (Gd. Bret.) 19 X 1924

PETER
n. Wallasey (Gd. Bret.)
10 I 1930

RGE
n Liverpool
1858
+ id 28. XI. 1910
100 Londres. 21. XI. 25. XII. 1913
1885. ANTONIA
Antoine RALLI
(div.) + 1941
II oo Liverpool
28. IV. 1896
ELISABETH
+ Athènes
1. III. 1936. f.
d'Aristide
KORNILOS et de
Marigò Paspati
n Liverpool
7. XI. 1866
+ Londres
19. X. 1929
I oo Alexandre.
22. X. 1872
POLYXENE
+ id. 1896. f. de
Pandio
RODOCANACHI
et de Cleopâtre
Sinodino
II oo Liverpool
21. XII. 1911
ZÉNOBIE + 14. V. 1945.
f. de Dem. GALATI
et d'Angélique
Frangopoulo.
n Liverpool
30. VI. 1871
+ Le Coq (Belg)
23. VII. 1910. MINA
+ id. 3. III. 1946
f. de Théodore
VLASTO et de
Marie Scaramanga
n Liverpool
25. V. 1875
+ Tunbridge Wells
(Gd Bret.) 8. VI. 1931
oo Liverpool
23. VII. 1910. MINA
+ id. 3. III. 1946
f. de Théodore
VLASTO et de
Marie Scaramanga
n Chio
13. V. 1858
+ Paris
19. VII. 1885
oo Alexandre
1877
AMBROSE
Ant. RALLI
n. Alexandrie, 1860 + Paris, 1894
MICHEL
n. Alexandrie, 1866 + id. 1889
ANTOINE
n. Alexandrie, 22. VII. 1870
oo id. 22. VI. 1897
PÉRSÉPHONE PRINGO
n. 15. X. 1872
+ id. 20. VIII. 1918
oo id. 6. V. 1899
ANGÉLIQUE
DIKÉOS
n. Odessa
24. XI. 1859
+ Paris
15. XII. 1932
oo Alexandrie 2. III. 1932
8. VIII. 1892 oo Mars. 1887
CLEMENTINE PAUL
PACHO
veuf d'Argyro
Skilitzi, f. de
Thomas S. et
d'Haricée
Petrocochino.
n. Odessa
28. X. 1860
+ Harrogate
(Gd Bret.)
11. V. 1936
oo Paris
20. XI. 1893
VERA
n. Togo nrog
29. IV. 1866.
+ Paris
6. III. 1955
f. de
Dimitri.
PETROCOCHINO
et de Loujo
Decosfis-Vourn.
n. Mars. 1872
oo Manchester, 1898
THEODORE CASDAGLI

CONSTANTIN PANDELY MICHAEL ALEXANDREI
n. Alexandrie, 22. VII. 1870
oo id. 22. VI. 1897
PÉRSÉPHONE PRINGO
n. 15. X. 1872
+ id. 20. VIII. 1918
oo id. 6. V. 1899
ANGÉLIQUE
DIKÉOS
n. Odessa
24. XI. 1859
+ Paris
15. XII. 1932
oo Alexandrie 2. III. 1932
8. VIII. 1892 oo Mars. 1887
CLEMENTINE PAUL
PACHO
veuf d'Argyro
Skilitzi, f. de
Thomas S. et
d'Haricée
Petrocochino.
n. Odessa
28. X. 1860
+ Harrogate
(Gd Bret.)
11. V. 1936
oo Paris
20. XI. 1893
VERA
n. Togo nrog
29. IV. 1866.
+ Paris
6. III. 1955
f. de
Dimitri.
PETROCOCHINO
et de Loujo
Decosfis-Vourn.
n. Alexandrie, 22. VI. 1921
THEODORE-
GEORGES
n. Alexandrie
17. III. 1894
ALEXANDRA
n. 20. VIII. 1905
PANDIA
n. 1910 + Lausanne. 1930
DIMITRI
n. Alexandrie 22. VI. 1921
ALEXANDRE
n. Alexandrie
17. III. 1894
oo Paris, 7. VII. 1928
JENNY MITARAKI
n. Caire, 18. XII. 1904.
s. p.
ALEXANDRE
n. Paris, 3. IX. 1894
• id. 3. I. 1981
oo id. 26. VII. 1922.
SUZANNE
DUBONT-SAINT-
PRIEST + Paris
26. III. 1946
STEPHANE
n. Paris, 2. V. 1935
oo CATHERINE, f. du comte
Jean LE FORESTIER de
VENDEUVRE et de Marie-
Antoinette d'Audeteau
VANESSA
n. Paris 24. X. 1975
THEODORE
n. Liverpool, 9. VIII. 1889
PHILIPP
n. Liverpool 30. XII. 1899
+ Twickenham
15. IX. 1943
s. p.
CONSTANTIN
n. Alexandrie
8. VI. 1898 + 1966.
oo Paris, 27. XII. 1922
CHRISTINE
NICOLOPOULO
n. Sinait (Roum.) 1898
• Islington 1964.
PETER
n. Liverpool
6. X. 1924
JEANNE
n. Liverpool
10. X. 1926
oo JENNY
DIMOPoulos
oo JACK
ALEXANDROFF
n. Liverpool, 11. X. 1912
VICTOR
n. Liverpool, 24. IX. 1915
+ Caire, 25. VIII. 1944
MARIETTA
n. 1. VIII. 1912
GEORGE
n. Liverpool, 7. VII. 1916
DOROTHEE
n. 18. IX. 1918
JEANNE
n. 17. XI. 1920
JULIA
n. Alexandrie, 22. VI. 1898
oo id. 1927. ALEX. SKENDERANI
THEODORE
n. Alexandrie, 22. VI. 1921

CONSTANTIN
n. Alexandrie
8. VI. 1898 + 1966.
oo Paris, 27. XII. 1922
CHRISTINE
NICOLOPOULO
n. Sinait (Roum.) 1898
• Islington 1964.
PETER
n. Liverpool
6. X. 1924
JEANNE
n. Liverpool
10. X. 1926
oo JENNY
DIMOPoulos
oo JACK
ALEXANDROFF
n. Liverpool, 11. X. 1912
VICTOR
n. Liverpool, 24. IX. 1915
+ Caire, 25. VIII. 1944
MARIETTA
n. 1. VIII. 1912
GEORGE
n. Liverpool, 7. VII. 1916
DOROTHEE
n. 18. IX. 1918
JEANNE
n. 17. XI. 1920
JULIA
n. Alexandrie, 22. VI. 1898
oo id. 1927. ALEX. SKENDERANI
THEODORE
n. Alexandrie, 22. VI. 1921
THEODORE-
GEORGES
n. Alexandrie
17. III. 1894
ALEXANDRA
n. 20. VIII. 1905
PANDIA
n. 1910 + Lausanne. 1930
DIMITRI
n. Alexandrie 22. VI. 1921
ALEXANDRE
n. Alexandrie
17. III. 1894
oo Paris, 7. VII. 1928
JENNY MITARAKI
n. Caire, 18. XII. 1904.
s. p.
ALEXANDRE
n. Paris, 3. IX. 1894
• id. 3. I. 1981
oo id. 26. VII. 1922.
SUZANNE
DUBONT-SAINT-
PRIEST + Paris
26. III. 1946
STEPHANE
n. Paris, 2. V. 1935
oo CATHERINE, f. du comte
Jean LE FORESTIER de
VENDEUVRE et de Marie-
Antoinette d'Audeteau
VANESSA
n. Paris 24. X. 1975

5

PANDIA

n. 15. I. 1816 + Londres. 2. VII. 1869
∞ Mars. 9. VI. 1849. SOPHIE, n. Livourne, 1824.
+ Worthing (Gd Bret.). 4. III. 1907, f. de Pandia
RODOCANACHI et de Marigó Petrocchinió

MICHALIS

n. 1817 + Mars, 18. VII. 1883
∞ Odessa, 18. V. 1851, MIMINA, n. Chio
10. X. 1834, + Paris, 20. X. 1897, f.
d'Ambrouzi SCARAMANGA et de
Smaragda Rodocanachi

GEORGES

CATERINA
n. Cplé 4. IX. 1858
n. Cplé 10. XI. 1861
+ Paris

ALEXANDRE

n. Odessa
1. III. 1852
+ Londres

PANDIA

n. Liverpool
15. XII. 1858
+ Twyford

ANTONIO

n. Liverpool
5. XII. 1859
+ Paris

JULIA

n. Londres, 12. III. 1864
n. Londres, 1882
PETROS CALLIGA
n. Londres, 12. III. 1864
n. Londres, 1882
↑
f. de Pouli C. rem. ô
et de Marie Monoussi von
Ochobitzo.

POLYMNIE

n. 6. VIII. 1852
+ Mars.
23. XII. 1877
∞ id. 25. IV. 1874
JEAN, fils de
Pandía
SCARAMANGA
et d'Argyró
Argenti

ESMERALDA

n. Londres
7. V. 1857
+ Fiesole
25. VI. 1899
∞ Mars. 28. X. 1876
EMMANUEL
comte
RODOCANACHI

LYMNIE
CATERINA
n. Cplé 10. XI. 1861
+ Paris

1856
+ Cannes
2. XII. 1941
∞ Paris, 1903
ANNE-MARIE
ROUSSELET
2. V. 1881
ATHANASE
VAGLIANO
n. Tognonog, 1854
+ Paris, 1936

23. X. 1927
∞ Londres
11. II. 1879
CATERINA
Stephen RALLI
+ Sidmouth
(Gd Bret.)
12. V. 1943

n. Odessa
26. IV. 1854
+ Moranedd
(Gd Bret.)
28. XI. 1897
∞ MICHAEL
Ant. RALLI

n. Liverpool
15. XII. 1858
+ Twyford
(Gd Bret.)
6. XI. 1908
∞ Londres
20. II. 1883
MARIGO
+ Londres
16. II. 1932
f. d'Alex.
MAVROGIANNI
et d'Alexandra
Vlastó

n. Liverpool
5. XII. 1859
+ Paris
18. XI. 1899
∞ Liverpool
1. III. 1884
HYPATIA
f. d'Alexandre
AVIERINO et de
Cleopatre
Ralli

n. Londres, 12. III. 1864
n. Londres, 1882
PETROS CALLIGA
n. Londres, 12. III. 1864
n. Londres, 1882
↑
f. de Pouli C. rem. ô
et de Marie Monoussi von
Ochobitzo.

n. 6. VIII. 1852
+ Mars.
23. XII. 1877
∞ id. 25. IV. 1874
JEAN, fils de
Pandía
SCARAMANGA
et d'Argyró
Argenti

n. Londres
7. V. 1857
+ Fiesole
25. VI. 1899
∞ Mars. 28. X. 1876
EMMANUEL
comte
RODOCANACHI

STEPHANE

n. Paris, 10. X. 1905

PANDIA-STEPHEN

n. Oxford
14. III. 1881
+ Londres
5. III. 1939
s. p.

ROBERT

n. Londres
13. IX. 1899
+ id. 19. V. 1927
s. p.

SOPHIA

n. Liverpool
11. V. 1886
∞ Paris
14. V. 1906
ANDRÉ
de MAGNIIN

PANDIA

n. Liverpool
26. VI. 1888
+ Londres
17. IV. 1930

6

CONSTANTIN

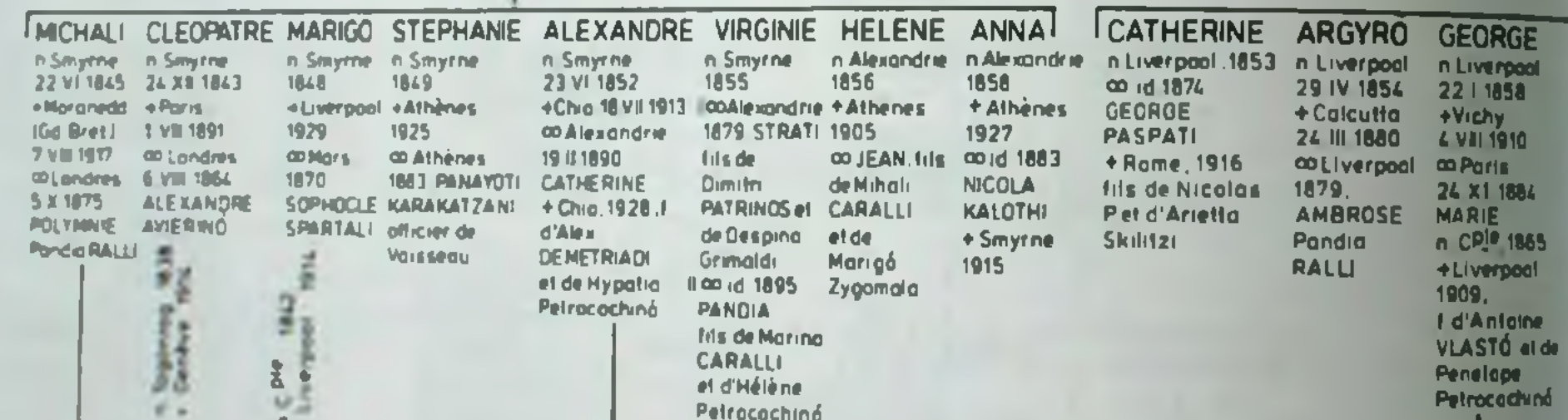
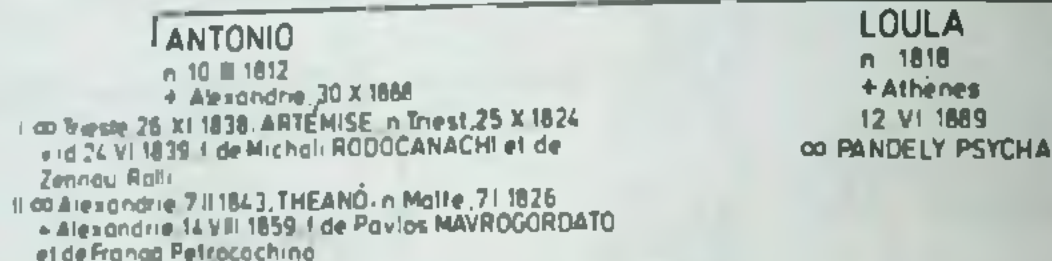
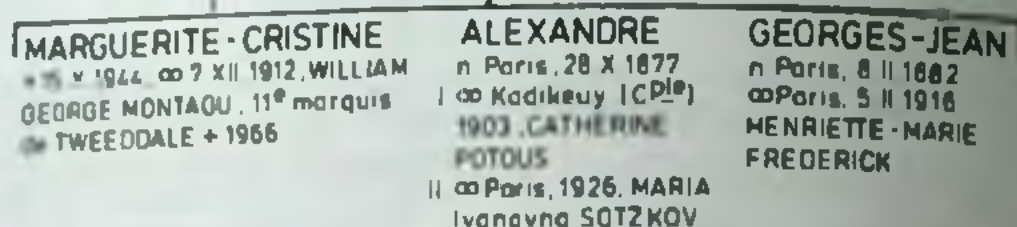
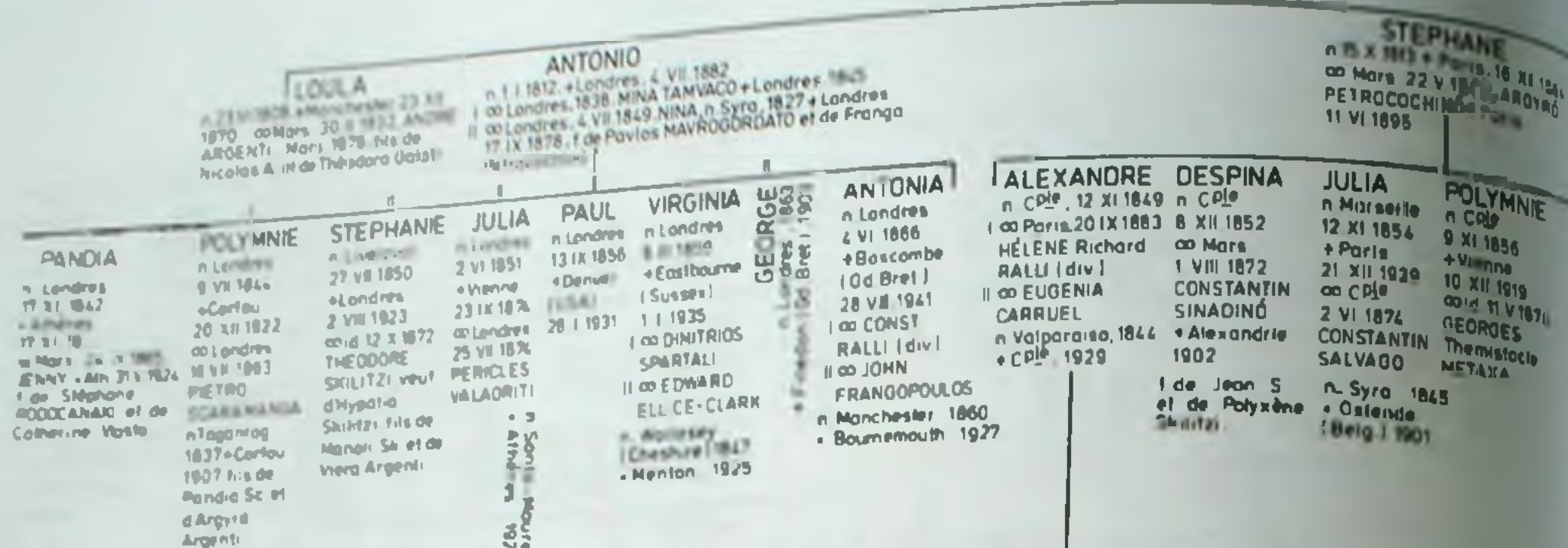
n. 18. II. 1821
+ Paris, 26. X. 1889
∞ Amsterdam, 31. X. 1851
ZANETTA PSYCHA
+ Liverpool, 3. II. 1917

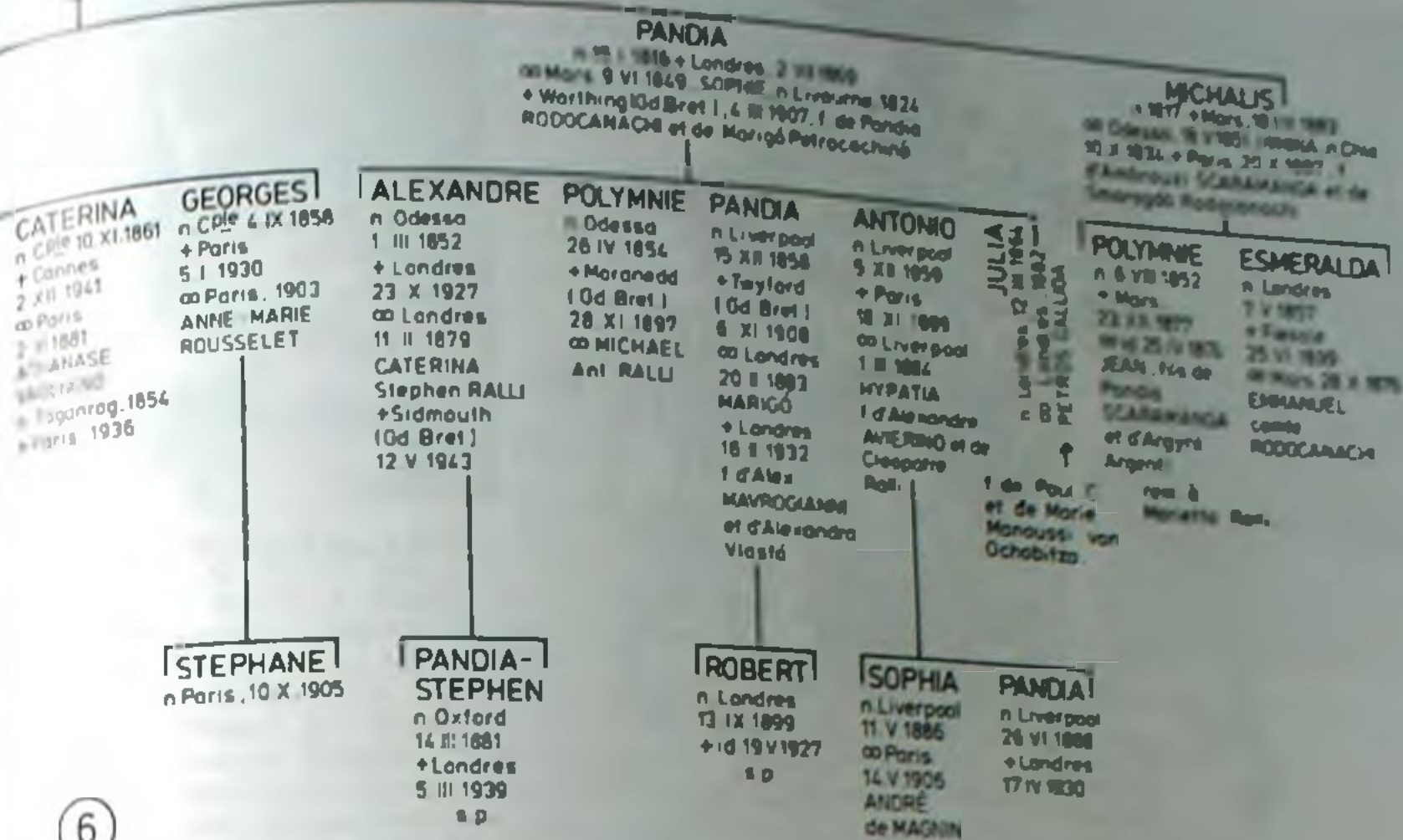
THEODORE

n. Aïdin (Anatolie)
17. X. 1824
+ Alexandrie, 2. XI. 1890
∞ Syra, 4. IX. 1832
LOULA Pandia RALLI

ALEXANDRE

n. Chio, 2. XII. 1826
+ Mars, 22. II. 1873
∞ Cplé, 1858
CLEOPATRE SPARTALI
+ Paris, 1907





CONSTANTIN
n. 18 II 1821
+ Paris 26 X 1889
m. Amsterdam 31 X 1851
ZANETTA PSYCHA
+ Liverpool 3 II 1917

THEODORE
n. Andin (Anatolie) 17 X 1824
+ Alexandre 2 X 1890
m. Syra 4 IX 1832
LOULA Pandia RALLI

ALEXANDRE
n. Cile 2 XI 1828
+ Paris 22 II 1873
m. Cile 1854
CLEOPATRE SPATALI
+ Paris 1907

CONSTANTIN
n. Liverpool 20 X 1860
+ id 26 XI 1910
m. Londres 21 XI 1885
ANTONIA
Antoine RALLI
(div.) + 1941
m. Liverpool 28 IV 1896
ELISABETH
+ Athènes 1 III 1936, f.
d'Aristide
KORNILIOS et de
Marigé Paspali

PANDELY
n. Liverpool 7 XI 1866
+ Londres 25 XII 1913

MICHAEL
n. Liverpool 30 VI 1871
+ Le Coq (Belg.) 19 X 1929
m. Alexandre 22 X 1872
POLYXENE
+ id 1896 f. de
Pandia
RODOCANACHI
et de Cleopâtre
Sinadina
m. Liverpool 21 XII 1911

ZENOBIÉ + 14 V 1945
f. de Dem GALATI
et d'Angélique
Frangapaulo

ALEXANDRE
n. Liverpool 25 V 1875
+ Tunbridge Wells
(Od. Bret.) 1 VI 1931
m. Liverpool 23 VII 1910
MINA
+ id 3 III 1946
f. de Theodore
VLASTO et de
Marie Scaramanga

MARIE
n. Cile 13 V 1858
+ Paris 19 VII 1885
m. Alexandre 1877
AMBROSE
Ani RALLI

PANDIA
n. Alexandrie 1860 + Paris 1894
MICHEL
n. Alexandrie 1866 + id 1889

ANTOINE
n. Alexandrie 22 VII 1870
m. id 22 VI 1897
PÉREPHONE PRINGO

CONSTANTIN
n. 15 X 1872
+ id 20 VII 1918
m. id 6 V 1899
ANGÉLIQUE
DIKÉOS

MICHEL
n. Odessa 24 XI 1859
+ Paris 15 XII 1932
m. Alexandre 8 VIII 1892
CLEMENTINE
PAULO

ARIETTA
n. Odessa 28 X 1860
+ Harrogate
(Od. Bret.) 2 III 1932
m. Mars 1887
SCOULOUX
veuf d'Argyro
Skiltsi, f. de
Thomas S. et
d'Horacie
Petrocchini

NICOLAS
n. Odessa 14 V 1864
+ Paris 11 V 1936
m. Paris 20 XI 1893
VERA
n. Troganrog 29 IV 1866
+ Paris 6 III 1955
f. de
Dimitri
PETROCCHINO
et de Loula
Decaspis-Vour

CATHERINE
n. Mars 1872
m. Manchester 1898
THEODORE CASDAOU

THEODORE
n. Liverpool 9 VIII 1889
PHILIPP
n. Liverpool 30 XII 1899
+ Twickenham 15 IX 1943
s.p.

CONSTANTIN
n. Alexandrie 8 VI 1898 + 1966
m. Paris 27 XII 1922
CHRISTINE
NICOLOPOULO
n. Sinad (Rum.) 1898
+ Islington 1964

GEORGE
n. Liverpool 11 X 1912
VICTOR
n. Liverpool 24 IX 1915
+ Cile 25 VII 1944

MARIETTA
n. 1 VIII 1912
GEORGE
n. Liverpool 7 VII 1916
DOROTHEE
n. 18 IX 1918
JEANNE
n. 17 XI 1920

JULIA
n. Alexandrie 22 VI 1898
m. id 1927, ALEX. SKENDERANI
THEODORE
n. Alexandrie 22 VI 1921

THEODORE
GEORGES
n. Alexandrie 17 III 1897

ALEXANDRA
n. 20 VII 1905
PAUL
n. 1910 + Lausanne
DIMITRI
n. Alexandrie 22 VI 1907

ALEXANDRE
n. Alexandrie 17 II 1904
m. Paris 7 VI 1929
JEAN M'ARAA
n. Cile 18 XI 1904
s.p.

ALEXANDRE
n. 26 VI 1927
JEANNE
n. 25 II 1945

STEPHANE
n. Paris 2 V 1935
m. CATHÉRIE f. de comte
Jean LE FORESTIER de
VENOISE et de Marie
Antoinette d'Albani

VANESSA
n. Paris 2 V 1975

PETER
n. Liverpool 6 X 1924
JENNY
DIMOPOULOS

JEANNE
n. Liverpool 10 X 1926
JACK
ALEXANDROFF



Eustratius Ralli (1800-1884).



Sir Lucas Ralli (1848-1931).

chery, colonie française des Indes (1903). La ligne de navigation réunissant les États-Unis à l'Angleterre, Marseille, Odessa, l'empire ottoman et les Indes, était en outre consolidée par la création, en 1860, de la « Société Française de Londres », couvrant les opérations liées à l'ouverture du canal de Suez, et où des membres de cette famille siégeaient dans le conseil d'administration. Seule une tentative d'ouvrir un comptoir en Chine (1884) se solda par un échec.

La centaine de succursales de cette société multinationale employait plusieurs milliers d'agents et d'employés, Grecs pour la plupart.

Cette remarquable activité ne laissa indifférents ni les littérateurs ni les chancelleries impériales. Il semble que le roman *Louki Laras* de l'écrivain grec Dimitri Bikélas décrive l'histoire des Ralli. Quant aux souverains, ils récompensèrent brillamment le succès de ceux des Ralli qui se trouvaient être leurs sujets. Le chef de la branche de Trieste reçut l'anoblissement et le titre autrichien de baron par diplôme de l'empereur François-Joseph (15 IV 1874).

Le chef de la branche d'Odessa reçut la noblesse russe par ukaze du tsar Alexandre III, qui fit inscrire Stéphane Ivanovitch Ralli au 3^e Livre de la Noblesse de Bessarabie (1881), et confirma son blason en 1884.

Le chef de la branche anglaise et de la Société « Ralli Brothers », Lucas, reçut du roi George V, empereur des Indes, le titre britannique de baronnet (8 II 1912). Nouveau membre de la Chambre des Lords, il n'oublia pas sa patrie d'origine, et, au cours de la guerre de 1914-1918 fit don au Haut Commandement Allié de Grèce d'une caravane d'ambulances motorisées destinées à la Croix Rouge. Il mourut en 1931 en laissant une succession évaluée par le « Times » à près de trois millions de livres sterling, somme considérable, et à peu près comparable à celles dont le même journal faisait état en annonçant les décès d'autres membres de cette famille.

Après 1918 « Ralli Brothers » continua ses activités à travers plusieurs sociétés : « East India Merchants », « General Merchants, Importers, Exporters, Bankers, Financiers », « Ralli Securities », et d'autres moins importantes. Mais la Deuxième Guerre Mondiale et la fin de l'empire britannique des Indes frappèrent

gravement les intérêts de cette ancienne maison de commerce, dont l'importance allait désormais décliner et dont certaines sociétés, comme « Ralli Securities » allaient fusionner avec d'autres groupes financiers (1974) et finir par perdre leur nom.

A cette famille appartient Théodore Ralli (1852-1909), peintre notoire, élève de Gerôme, qui exposa tant en Grèce qu'à l'étranger.

Citons enfin le nom d'Augustus Ralli (1875-1954), lequel, après des études à Oxford, se consacra à l'étude de la littérature anglaise et publia notamment un *Guide de Carlyle* et une *Histoire de la critique shakespearienne*.

Blasons : Les armoiries octroyées par l'empereur François-Joseph sont : Écartelé, au 1^{er} d'or à l'aigle contournée et lampassée de gueules ; au 2^e, d'azur à la croix d'argent ; au 3^e, d'azur à l'agneau pascal passant d'argent, la banderolle chargée d'une croix de gueules, sur une terrasse de sinople ; au 4^e, d'or à une tour au naturel sommée de trois tourelles. Couronne de baron à sept perles. Supports : deux lions rampants d'or. Cimier : une aigle de sable armée et lampassée de gueules. Lambrequins : d'or et de sable.

Les armoiries octroyées par le Royal College of Arms de Grande Bretagne sont : d'azur au lion d'argent armé et lampassé de gueules semé de losanges d'azur, accompagné en chef d'un croissant entre deux croisettes, le tout d'argent. Cimier : le lion des armes tenant une croisette d'argent entre ses pattes. Casque ouvert, de face. Lambrequins : d'argent et d'azur. Devise : Βαδίζε τιν Συθείαν (Suis le droit chemin).

Bibliographie : Argenti op. cit.

Chr. MOULAKIS Οἱ ἄνθρωποι τῆς Ἀδελφότητος Πάλλη, Athènes 1964 ; *Le commerce grec au Levant*, « Le Spectateur de l'Orient », Athènes, 1853-1854 p. 301. John GENNADIOS, *Stephanos Ralli*, dans le journal grec « Néo Imera », Trieste, 26 IV et 3 V 1902. M.A. SYRIOTIS, Οἱ ἄνθρωποι τῆς Ἀδελφότητος Πάλλη, (La firme des frères Ralli), Athènes 1911 ; les volumes de la série baronniale de l'Almanach de Gotha, *Taschenbuch der Freiherrlichen Häuser*, 1875-1935 ; la série du *Burke's Peerage*, Londres, à partir de 1913 ; les nécrologues du *Times*, notamment des 11 VIII 1882, 29 VIII 1879, 11 VII et 19 VIII 1865, 6 V et 5 VIII 1931, 22 III 1954, et les annonces du même journal, datées des 6 VI 1966 et 16 XI 1974.

Lignage d'origine italienne qui a donné à l'île de Corfou de nombreux littérateurs et hommes de science. Descend de Teodoro Ricchi, natif de Brescia, envoyé en 1440 par le Sénat de Venise comme gouverneur de la citadelle, et inscrit à cette date au Livre d'Or. La maison Ricchi subsiste de nos jours sur l'esplanade de la ville, avec son balcon d'où la société aristocratique avait l'habitude de se réunir pour assister aux tournois et autres fêtes en plein air.

D'or au tronc d'arbre coupé et arraché au naturel, pourvu à droite d'une branche feuillée de sinople, terrassé du même; en chef trois étoiles de David, mal-ordonnées (1.2) de gueules. Couronne de noble.

ERR.

RIZO NEROULO

ΡΙΖΟΣ ΝΕΡΟΥΛΟΣ

Les Nerouli, originaires de l'île de Zante où ils étaient inscrits au Livre d'Or dès 1683, n'étaient pas de la même famille que ceux établis au Phanar vers 1730. Éteinte au début de notre siècle, cette famille a donné l'un des grands historiens de la littérature grecque moderne, Jacques Rizo Neroulo.

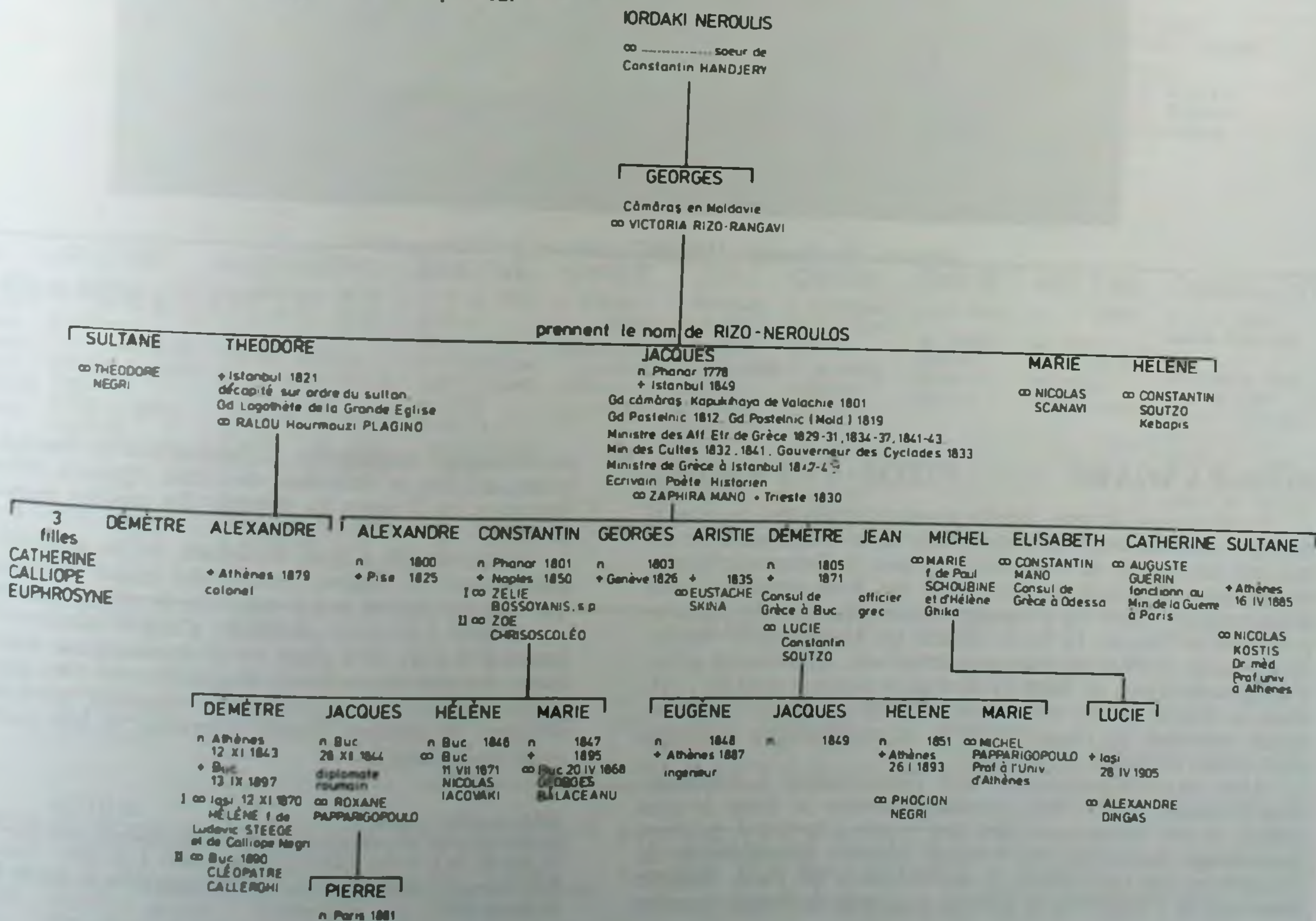
La généalogie ne va pas au-delà du début du XVIII^e siècle, lorsque Jakovaki Neroulos, natif de Trébizonde semble-t-il, vint s'établir au Phanar. Il y épousa vers 1740 une sœur du futur voïvode hégémone de Valachie, Constantin Handjery, dont un fils Georgaki, détenteur de diverses charges mineures de boyarie dans les Principautés, qui se maria à Victoire Rizo (voir famille Rizo enfants); d'où le nom de Rizo-Neroulo pris par leurs cinq enfants:

Bibliographie: ERR.

Nécrologe de Jacob Rizos, «*Ελπίς*», 31 déc. 1849 et celui de son fils Démètre, «*Εθνόφλας*», 25 nov. 1872; Introduction de Polymnie LASKARIS aux *Korakistiques* de J. RIZO NEROULOS, Paris 1928; G. PERVANOGLOU, *Jacob Rhizos Neroulos. Eine Lebensskizze*, «*Magazin für die Literatur des Auslandes*», 49, N° 4, Leipzig 1886 p. 4-12.



Jacques Rizo-Neroulo (1778-1849).





Alexandre Rizo-Rangabé (1809-1892) (Athènes, Collection privée).

Voir p. 655 le portrait de ses petits-enfants.

RIZO RANGABÉ

ΡΙΖΟΣ ΡΑΓΚΑΒΗΣ

La généalogie de cette famille phanariote, qui tint un rang si distingué dans les lettres et la diplomatie de la Grèce moderne, ne remonte pas au-delà du XVIII^e siècle. Le nom de l'empereur byzantin Rangabé fut accolé au patronyme des Rizo après que cette famille eut contracté des alliances considérables avec les maisons princières du Phanar. Le temps aidant, les Rizo-Rangabé blasonnèrent après 1850 d'une couronne impériale, et parlèrent même d'un titre de prince du Saint-Empire qu'ils auraient reçu en 1761. Mais la famille publia elle-même en 1932 un recueil de documents remettant les choses au point, et reconnaissant descendre d'un simple négociant du Phanar.

Une mention particulière doit être accordée à Alexandre Rizo-Rangabé, (1809-1892) considéré comme le Grec le plus cultivé de son temps « ami des neuf muses à la fois », écrivain, dramaturge, diplomate, archéologue, membre correspondant de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres de Paris, membre honoraire de l'Académie de Bavière et de celle de Prusse, membre

correspondant des Sociétés Archéologiques de Rome et de Pétersbourg, qui fut un défenseur de l'idéal byzantin, surtout dans la littérature où il remit en honneur des modèles jugés auparavant périmés.

Parmi ses fils, Cléon, diplomate, fut lui aussi un écrivain de grand talent, et Eugène, l'auteur des grands ouvrages généalogiques qui ont tant servi à la rédaction du présent volume.

D'azur à la croix couronnée d'argent, cantonnée des quatre lettres E N T N ; l'écu placé sur la poitrine d'une aigle éployée de sable, becquée et membrée de gueules, les têtes entourées d'un nimbe du même, représentant le caractère sacré de Byzance. Manteau de pourpre doublé d'hermine, le tout surmonté d'une couronne fermée.

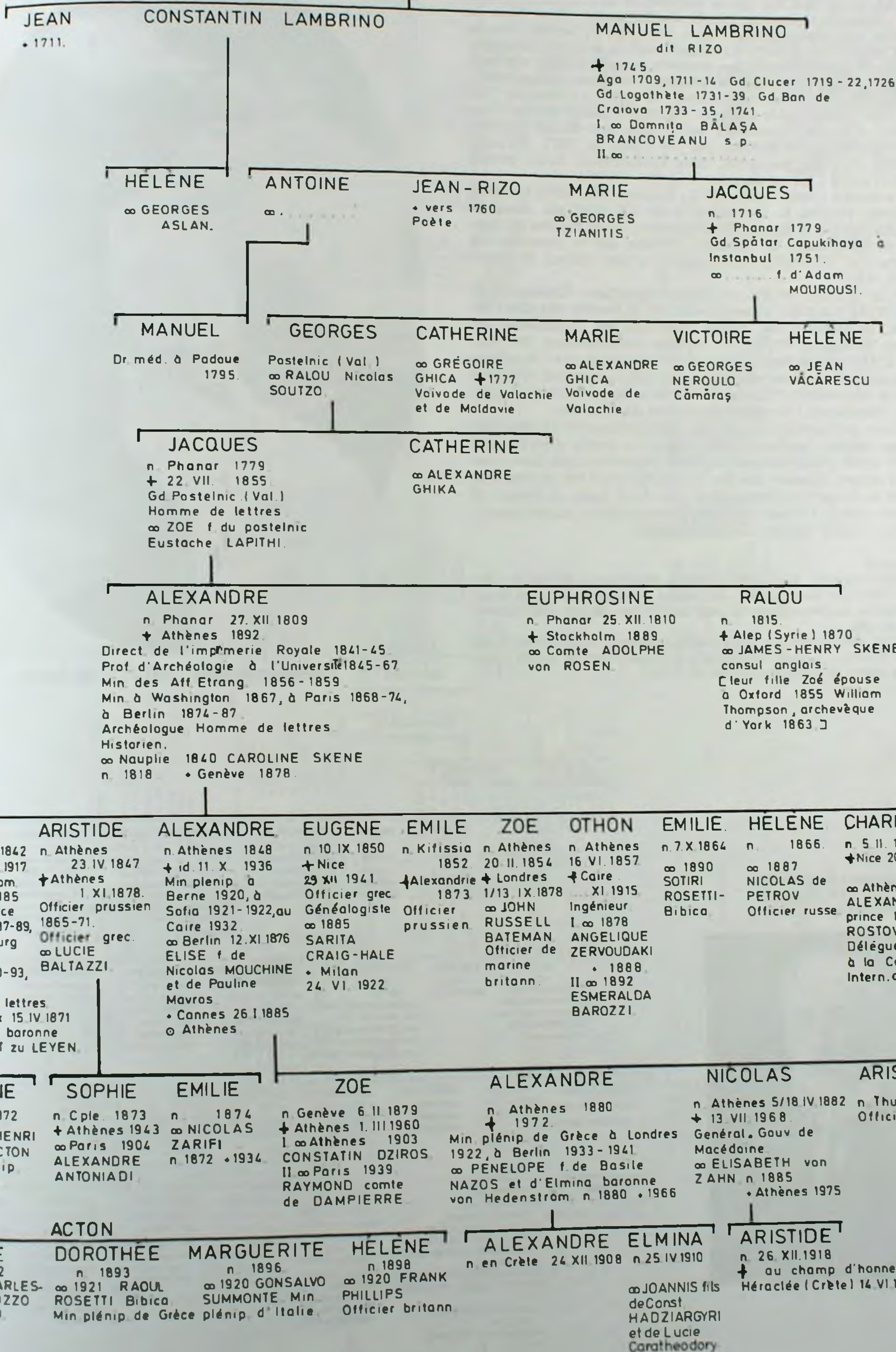
Bibliographie : ERR.

Ἱστορικά περὶ τῆς οἰκογενείας Ριζοράβη, (Détails historiques à propos de la famille R.), « Nea Efimeris », (Athènes) 8 V 1893 ; Nicolas et Eugène Rizo-Rangabé, *Recueil de documents concernant la famille Rizo Rangabé*, Athènes 1932.

ANDRONIC RANGAVI

397

† Phanar 1717
Gd Rhéteur de la Grande Eglise
Gd Chartophylax du Patriarcat 1687
∞ Domnita ELENA ROSETTI 1692



RODOCANACHI

ΡΟΔΟΚΑΝΑΚΗΣ

Archontes de Chio, que la tradition de famille fait descendre d'un dignitaire byzantin appelé Ravdokanakis. Leur nom se retrouve dans les chroniques et les actes de l'île depuis l'époque de la domination génoise. Distingués surtout dans le commerce, mais aussi dans les lettres, les membres de cette famille aux multiples ramifications possédaient plusieurs domaines, notamment à Égrimó, Aplotaria, certains pourvus de tours. La tour du Vlahiko a été décrite par le comte de Marcellus, auteur de *Les Grecs Anciens et les Grecs modernes*, qui la visita une dizaine d'années avant qu'elle ne fut détruite par les Turcs en 1822. En cette année-là, celle des massacres, deux Rodocanachi furent pendus par les Turcs à Chio, et un autre à Constantinople.

La famille s'établit après 1822 à Londres, Marseille, Livourne et Odessa. Périclès R. fut anobli le 19 XII 1896 par ukase du tsar Alexandre II « pour le développement de sa maison de commerce ». La branche de Livourne, anoblie par le grand-duc de Toscane (20 VII 1846), reçut ensuite le titre italien de comte (26 VI 1887).

A la branche établie en France appartient Emmanuel R. (1859-1934), historien, vice-président de la Société des Gens des Lettres, fondateur d'une bourse décernée par l'Académie des Sciences Morales et Politiques, membre correspondant de l'Académie d'Athènes, et dont l'œuvre a été couronnée par l'Académie Française. A la branche établie en Autriche appartient Nikolaus R., né à Alexandrie d'Égypte 1872, philologue, arabiste, lexicographe, membre de l'Académie Impériale des Sciences.

D'azur au chevron d'argent accompagné en chef de trois étoiles à huit pointes, mal ordonnées, d'or et en pointe d'un bouquet de roses issant d'un panier au naturel. Supports : deux lions rampant au naturel. Cimier : un lion issant d'or posé sur un bourrelet d'argent et d'azur, et tenant dans ses deux pattes le panier de roses des armes. Casque : de face à onze grilles. Lambrequins : d'argent et d'azur. Devise : En Rodoï anthô.

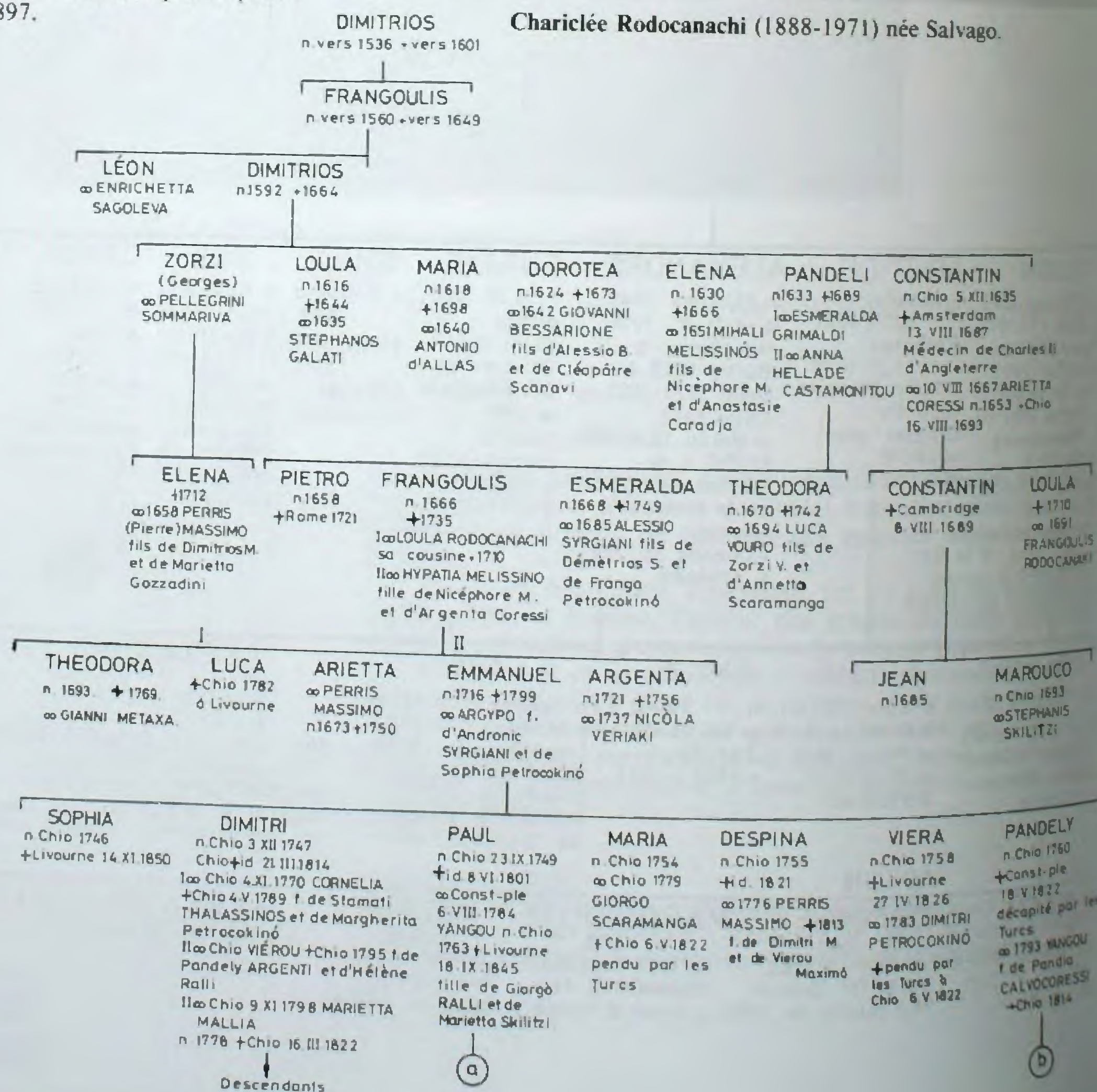
Bibliographie :

Michel RODOCANAKI, *Notice sur la famille Rodocanaki de l'île de Chio*, Athènes 1939. Cet ouvrage omet avec raison les théories plus que fantaisistes avancées sur les origines de cette famille par d'autres publications; Argenti, op. cit.

L. ZOLOTAS, *Généalogie des Rodocanachi*, manuscrit inédit conservé aux Archives de Chio; L'ukase accordant la noblesse russe fut publié par le *Messenger officiel de l'empire russe* du 24 I 1897.

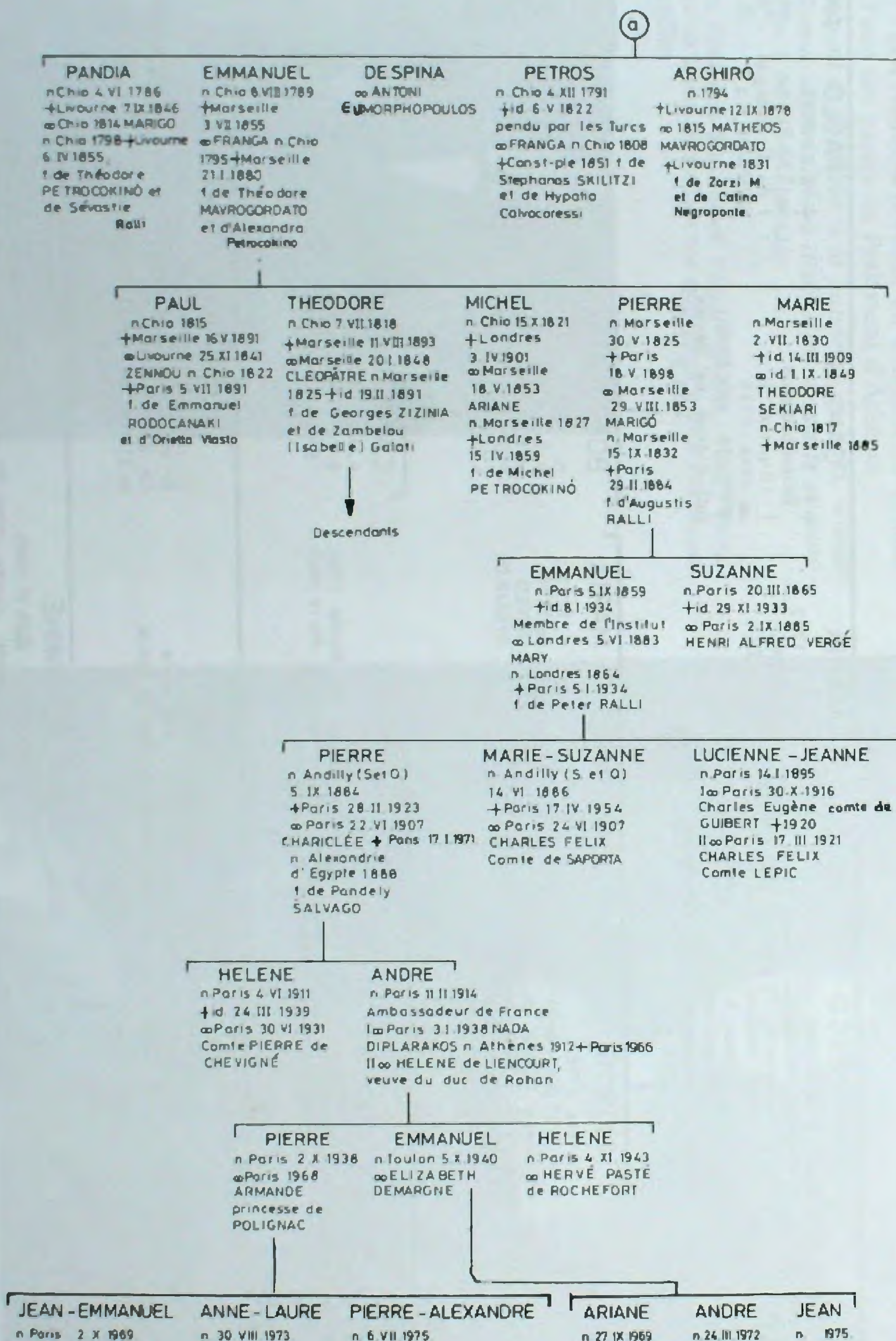


Chariclée Rodocanachi (1888-1971) née Salvago.

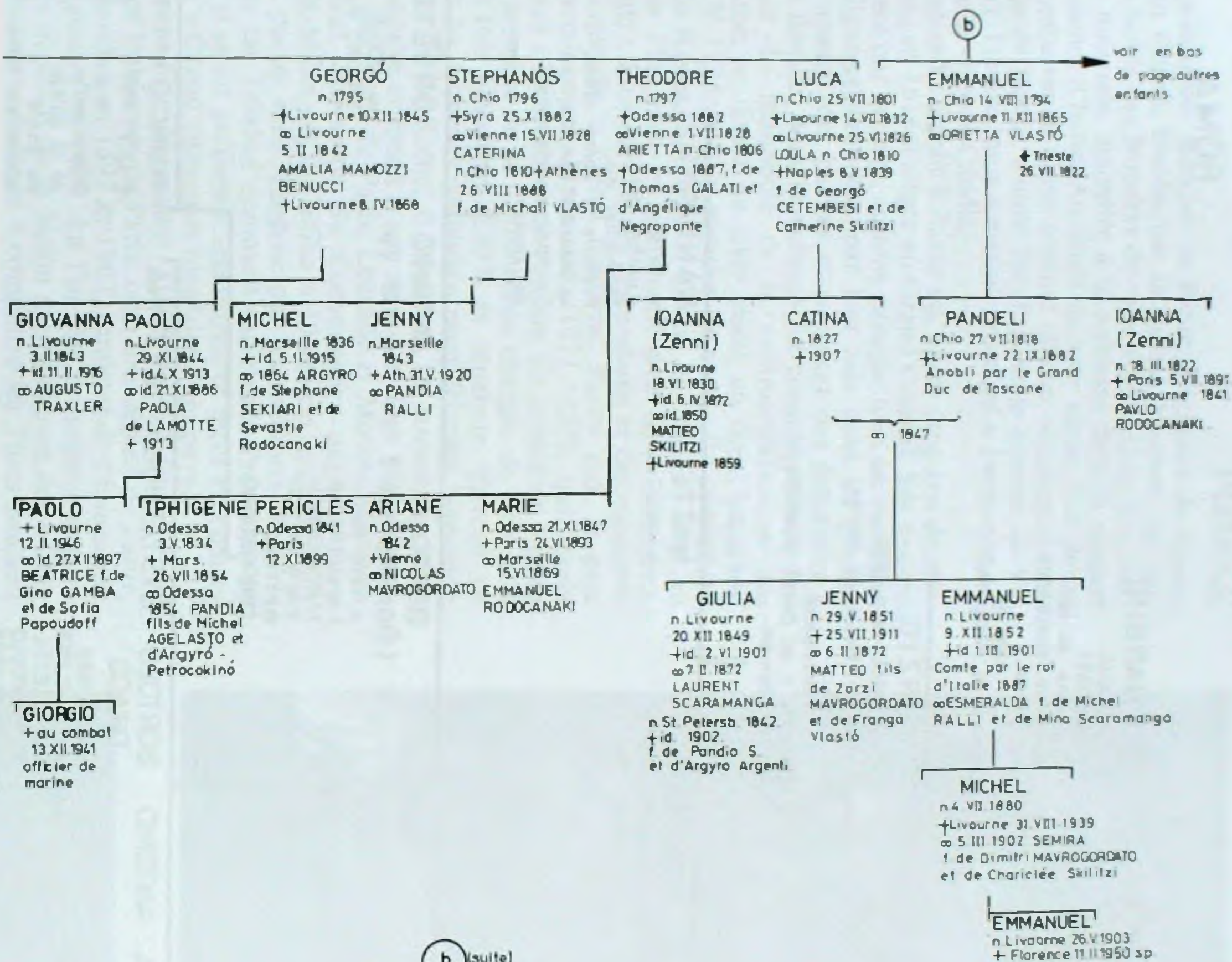


Emmanuel Rodocanachi
(1859-1934), historien,
membre de l'Institut.





RODOCANAKI



b (suite)

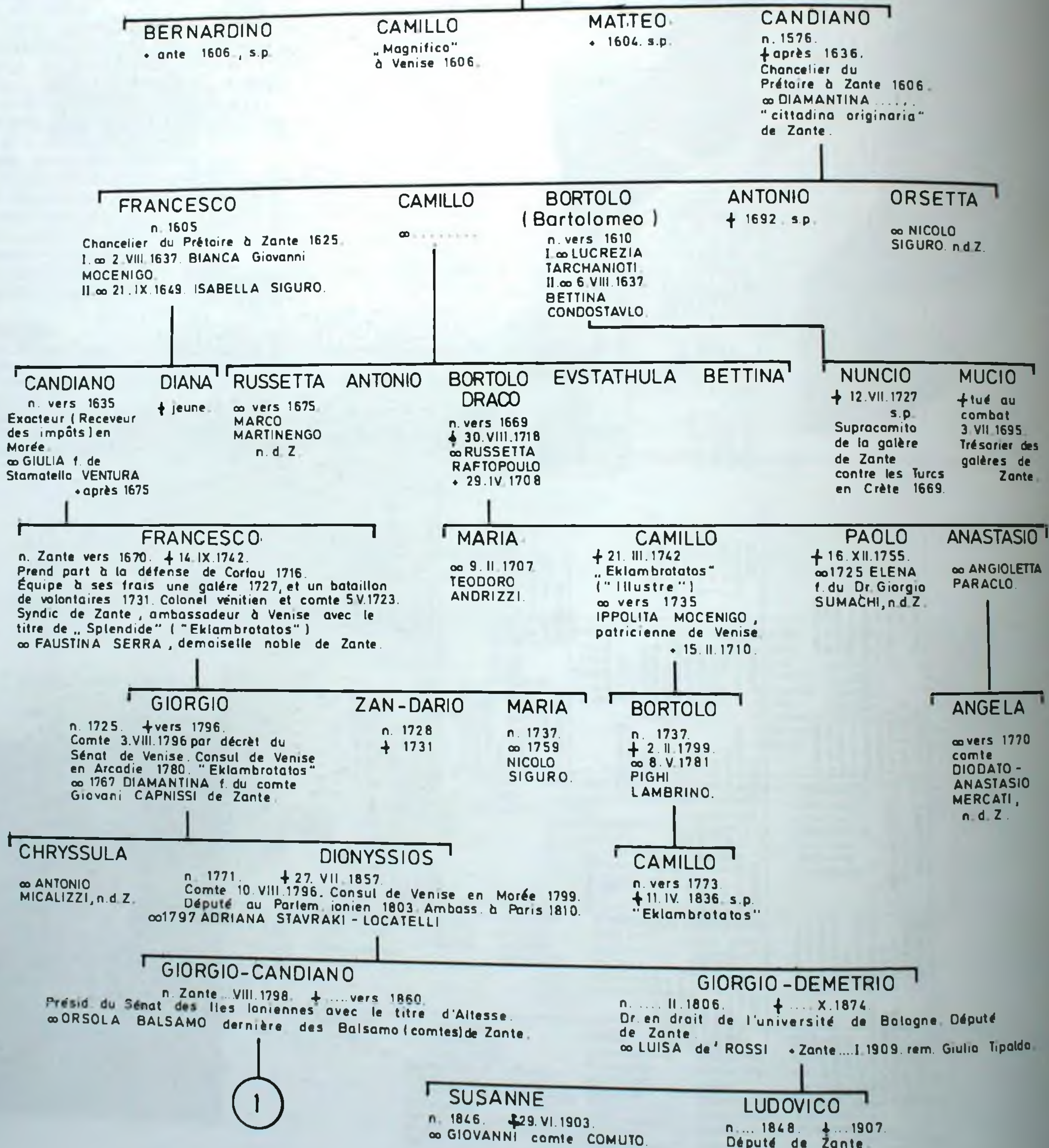




BERNARDINO
n. vers 1500
† vers 1551
Capitaine de la
cavalerie vénitienne
en Crète.
∞ fille de
Marco di PAGLIANO.

CURZIO

n. en Crète vers 1550
Avocat (receveur) fiscal de Venise
en Crète 1584.
I. ∞ vénitienne.
II. ∞ ADRIANA f. de Zorzi CORNER,
patricien de Venise.



ROMA

ΡΩΜΑΣ

L'une des principales familles de Zante, originaire de Rome, où elle s'appelait Regoli. Établie par la suite à Vicence, où, inscrite au Collège Noble des Notaires de cette ville (1388), elle exerça la profession notariale, assimilée à la noblesse dans la plupart des villes patriciennes d'Italie. Au début du XVI^e siècle, l'un de ses membres alla combattre en Crète comme officier vénitien. Il laissa un fils, Curzio de Roma, avocat fiscal, pour le compte de Venise, à Padoue et Trévise, puis « avocat principal » (receveur des contributions) de la ville de Candie.

Son fils Candiano s'établit à Zante où, après cinq ans de résidence, il fut admis en 1616 à siéger au Grand Conseil. Ses descendants se signalèrent par la suite, comme presque tous les membres des principaux lignages zantiotes, par leur zèle dans les guerres contre le Turc, armant des galères et équipant des fantassins à leurs frais. Cette famille, dont la richesse fut considérable du fait qu'elle bénéficiait du monopole de la commercialisation des raisins de Corinthe, se divisa au XVII^e siècle en deux branches. Par décret du 5 V 1723, le titre vénitien de comte fut conféré au colonel Francesco Roma, *Sindaco* de Zante, qui siégeait déjà au Conseil Noble de l'île avec le qualificatif grec de « Eklambrotatos » (« Splendide »). Plusieurs de ses descendants se distinguèrent dans la vie politique de la Grèce moderne. Parmi eux, le plus important fut certainement Dyonissos (1771-1857), qui, après avoir étudié le droit à l'université de Padoue, fut consul de Venise au Péloponnèse, membre de la Commission chargée de rédiger la Constitution des Îles Ioniennes (1803) et sénateur. Envoyé en 1810 à Paris par les autorités ioniennes pour féliciter Napoléon de la naissance du roi de Rome, il fréquenta les sociétés secrètes de la capitale française et fonda à son retour la loge maçonnique de Zante, affiliée aux loges de Paris, Leucade et Moscou. Devenu l'un des principaux opposants du Commissaire anglais, Lord Maitland, il visita Milan où il s'affilia à l'Hétairie, qu'il finança considérablement par la suite. Proposé par les membres de l'Assemblée Nationale de Trézène comme Gouverneur-Président du nouvel État grec, il se vit préférer Capodistria, et reçut en contrepartie les titres de « Grand citoyen et bienfaiteur du pays ».

Son arrière-petit-fils Alexandre (1863-1914), diplômé de l'École des Sciences Politiques de Paris, cinq fois député de Zante, président de la Chambre en 1897 et 1902, ministre de l'Éducation en 1902, et de la Justice en 1909, fut l'un des principaux organisateurs et bailleurs de fonds de la légion garibaldienne des « Chemises Rouges Grecques », destinée à combattre les Turcs pendant les guerres de 1897 et 1912. Son portrait, en uniforme de colonel garibaldien, orne l'une des parois du Parlement d'Athènes.

Echiqueté d'argent et de sable, à la bande de gueules, le tout brochant sur l'estomac d'une aigle à deux têtes de sable couronnées à l'antique d'or. Couronne comtale.

Bibliographie : E.R.R.

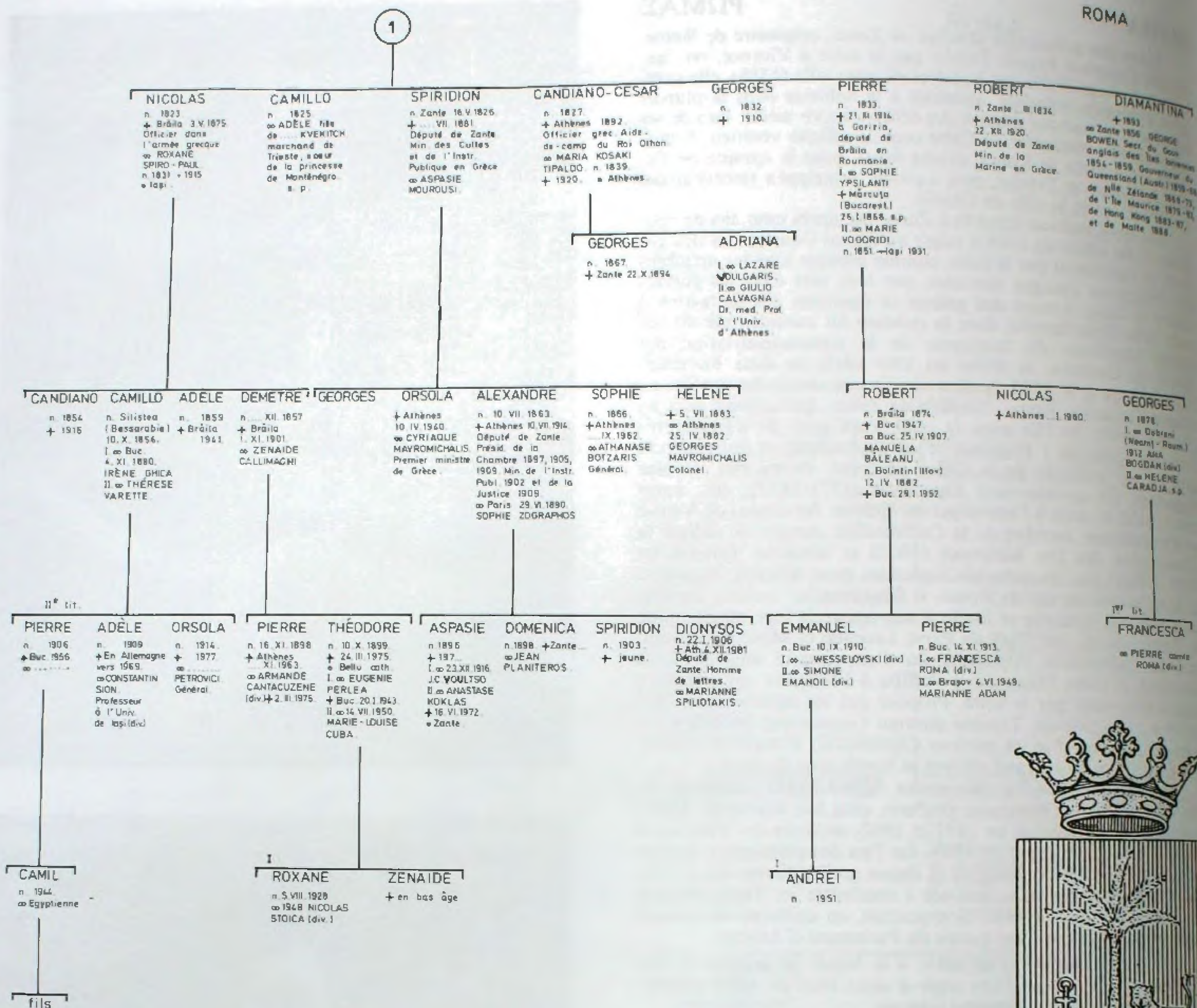
Spyridion De VIAZI, Γεωργίου Καυδίου Ρωμα, Athènes, 1882 ; Dimitrios KAMBOUROGLOU et Dinis KONOMOS ont également publié des monographies sur cette famille.



Le comte Spiridion Roma
(1826-1881) par G. Prossalendi.



Le comte Dyonissos Roma
et son épouse Orsola Balsamo.
(Zante, Collection du comte D. Roma).



De Rossi.



Intérieurs de la maison Roma, à Zante, dans ce qui en reste après le séisme de 1953 : meubles Napoléon III, portraits de famille depuis l'époque vénitienne à nos jours, une chaise à porteur du début du XVIII^e siècle.

ROSETTI, ROSETOS

ΡΟΣΕΤΤΗ

Grande famille phanariote qui a joué un rôle des plus importants dans l'histoire roumaine à partir de la seconde moitié du XVIII^e siècle. D'origine génoise établie à Constantinople et convertie à l'orthodoxie, telle est la tradition la plus communément répandue parmi ses descendants. Rizo-Rangabé, utilisant les sources données par Émile Legrand dans sa *Bibliographie Hellénique* ainsi que celles indiquées par Constantin Sathas dans sa *Philologie Hellénique*, parle d'un Ioannis Rosetos, « eupatride » de Coron où il était venu chercher refuge après la chute de Constantinople. Un Michel Rosetos mourut à Venise, où ses fils, appartenant à la communauté hellénique de cette ville, lui érigèrent un tombeau en 1544. Le sire De La Croix, dans sa *Relation d'un voyage à Constantinople*, publiée en 1600, prétend que les Rosetti faisaient partie des dix-sept familles de notables grecs amenés de force à Constantinople par Mahomet le Conquérant pour repeupler la capitale ravagée.

Quoiqu'il en soit, les Rosetti étaient marchands grecs d'Istanbul au début du XVII^e siècle, et il n'est pas impossible que leur origine doive être recherchée au sein de l'ancienne colonie grecque vivant dans le port égyptien de La Rosette, grand centre commercial au Moyen Âge, et qui dépérit par la suite.

Le premier ancêtre connu était Lascaris Rousaitos, grand logothète du Patriarcat de 1629 à 1646, époux de Bella Cantacuzène. Des documents récemment publiés par N. Vaporis confirment les importantes opérations commerciales auxquelles se livraient les fils du grand logothète dans la capitale ottomane, opérations qui les amenèrent dans les Principautés Roumaines, où ils furent revêtus de charges de boyarie. Presque tous les petits-fils du grand logothète s'établirent définitivement dans les Principautés. Ils y épousèrent des héritières appartenant aux plus grandes familles de boyards et se mêlèrent de haute politique.

Le second fils du grand logothète, Antoine, régna brièvement sur la Moldavie dont il fut nommé voïvode par la Porte en 1675. En 1678 il prit part, aux côtés du grand vizir Kara Mustafa et des troupes du khan tatar de Crimée, au siège de la citadelle polonaise de Tchêkrine, qui tomba et fut rasée. Peu après il fut arrêté par les Turcs, emprisonné et torturé pour livrer sa fortune.

Les tableaux généalogiques des Rosetti figureront dans le volume consacré aux lignages des boyards roumains. Cette famille qui a joué un rôle de premier plan dans l'histoire roumaine a fait l'objet d'une importante monographie, modèle du genre, publiée en deux volumes à Bucarest en 1938 par le général Radu Rosetti, mort comme prisonnier politique en 1949. Le général, qui avait été directeur de la Bibliothèque de l'Académie Roumaine, avait mobilisé chercheurs et documentalistes pour mener à bien ce remarquable ouvrage, dont le deuxième volume comprend aussi la description de la branche grecque des Rosetti, les Rosetti-Bibica (*), descendants du voïvode Antoine. Mais la coupure survenue après 1821 entre les familles et les historiens de Grèce et de Roumanie a été la cause, dans ce cas comme dans d'autres, d'une absence d'informations, donc d'erreurs. La parution en 1972 de l'ouvrage de M^{me} Anghelomati-Tzoungaraki a permis de rectifier et de compléter les données généalogiques des Rosetti-Bibika de Grèce, dont Eugène Rizo Rangabé a volontairement publié une généalogie incomplète et faussée.

Ioannis R., né au Phanar 1760, † Bucarest 1840, arrière-petit-fils d'Antoine Rosetti qui régna sur la Moldavie, ∞ : I) Hélène Mourousi, et II) Zoé Souldjaroglou, dont (du 1^{er} lit) :

1. Athanase, né au Phanar 18 I 1790, † Athènes 27 III 1866, ∞ Hélène Ionides, née au Phanar 24 I 1808, † Athènes 16 III 1899, dont six enfants, tous nés à Londres et décédés à Athènes :

1) Constantin, né 26 VII 1826, † 27 IX 1892.

2) Georges, né 1 VII 1828, † 1 VII 1865.

3) Ioannis, né 1830, † 1914.

4) Athéna, née 1835, † 1907, ∞ Ioannis Constantin Tsatsos, né Karpénissi (Epire) 1817, † Athènes 1895. (Ils sont les grand-parents de Constantin Tsatsos, juriste, professeur universitaire, Président de la République Grecque, ∞ Jeanne Sfériadis, femme de lettres, sœur du poète Georges Sféris, prix Nobel de Littérature.

5) Chariclée, née 8 XI 1838, † 6 VII 1900.

6) Alexandre, né 11 III 1849, † 27 VII 1906.

(*) Bibica est un sobriquet grec signifiant « petit bey ».

II. Smaragda, née au Phanar vers 1793, † Athènes 1838, ∞ Georges Caradja.

III. Scarlate, né 1809. C'est à lui, mort sans postérité, que Eugène Rizo Rangabé attribue sans aucun fondement, le titre de prince et aussi la paternité très incertaine d'un certain :

Salvator (en fait Sotiri) Bibika Rosetti, né de mère inconnue dans la forteresse de Palamidi 13 VIII 1860, † à une date inconnue elle aussi, officier, ∞ : I) Catherine Spanopoulo, et II) 28 XII 1892, Emilia Rizo Rangabé, sœur du généalogiste. (D'où la généalogie arrangée par ce dernier pour améliorer l'ascendance de son beau-frère). Dont :

a) Scarlate, né Athènes 1 VI 1892, † au champ d'honneur sur le front bulgare 1912.

b) Raoul, né Kifissia 15 VI 1893, † 196., diplomate, Délégué Permanent de la Grèce à la Société des Nations 1933-1937, ministre plénipotentiaire à Belgrade 1937-1941, à Johannesburg 1948-1952, et Ottawa 1953-1957, ∞ Dorothee, fille du baron (anglais) Henry Acton et d'Hélène Rizo-Rangabé, dont :

– Roxane, née Athènes 3 X 1932, ∞ Londres 22 I 1956 Ivan prince Lobanov-Rostovski, Dr. en droit.

Blason : *Coupé d'argent et d'azur, à un vase d'argent aux trois roses au naturel. Devise : Sereno aut nubilo sospes.* La branche de Valachie reçut en 1842 le titre autrichien de comte en confirmation du titre de comte du Saint-Empire concédé à Nicolas Rosetti par l'empereur Joseph I en 1733, et des armoiries différentes. Le diplôme autrichien de 1842 confirmait la descendance des Rosetti de Valachie du comte Nicolas Rosetti de la branche moldave, lequel, en fait, n'avait pas laissé de postérité mâle.

Bibliographie :

General R. ROSETTI, *Familia Rosetti*, 2 vol., Bucarest 1938.

La généalogie de la famille Ionidis publiée à Londres. (voir p. 000) ; ERR, E. ANGHELOMATI-TZOUNGARAKI, op. cit., p. 81-82.

DE ROSSI

ΔΕ ΡΟΣΣΗ

Famille de militaires vénitiens installée à Chypre après la prise de possession de cette île par Venise, puis réfugiée à Corfou, enfin à Zante. Ils prétendirent par la suite avoir été inscrits au Livre d'Or de Zante, mais aucun auteur ne donne la date de cet acte, ce qui incite à croire que leur admission au sein du Conseil de la noblesse n'eut pas lieu selon les procédés légaux, du fait que les De Rossi, nobles « étrangers » durent rencontrer l'opposition des familles locales. Quoiqu'il en soit, ils se firent aussi confectonner un arbre généalogique leur donnant comme ancêtre un « noble de Basse-France » venu à Chypre avec les croisés de Guy de Lusignan. Les De Rossi n'avaient peut-être pas besoin de ces fantaisies, puisque leurs châteaux de Chypre, de même que leurs faits d'armes comme chevaliers de l'Ordre de Saint-Jean à Rhodes suffisaient amplement à leur illustration. Giacomo et Salamon De Rossi, frères, « cittadini originari » (et non « nobles citoyens » comme l'écrivit Rangabé) à Venise, et nobles chypriotes, dépensèrent des sommes considérables pour la défense de Chypre assiégée par les Turcs. Salamon fut tué en 1570 au siège de Famagouste, aussi son fils Nicoló, réfugié à Zante, reçut en dédommagement de la Sérénissime un fief dans cette île, et la promesse d'un paiement annuel à ses descendants en remboursement des sommes susdites. Cette rente militaire fut régulièrement acquittée à la famille pendant deux siècles et demi, jusqu'à la chute de Venise sous les Français, en 1797.

Au XVII^e siècle la famille, encore catholique, donnait deux évêques à Zante ; mais le mariage du représentant de l'une de ses branches, Constantin De Rossi, en 1648, avec Cassandre Bénizelos, de la famille archontale d'Athènes, marqua le début du passage de toute la famille à l'orthodoxie, et c'est selon les rites de ce culte que furent enterrés, à la fin du XIX^e siècle, les derniers porteurs du nom et des armes de cet ancien lignage chevaleresque.

De gueules au palmier d'or flanqué à dextre d'une ancre du même et à senestre d'un léopard toujours d'or. Couronne de noble. Ou encore : coupé, au 1^{er} d'azur à une aigle à deux têtes (d'or ?) couronnées à l'antique (du même ?) issant de la ligne du coupé ; au 2^e d'or à trois pals de gueules.

SALAMON, SOLOMOS

ΣΑΛΑΜΩΝ
ΣΟΛΟΜΟΣ

Ligne de Crète et de Zante :

Ancien lignage cité à Venise dès 1162, puis feudataires vénitiens en Crète. La généalogie ininterrompue des ascendants de l'auteur de l'hymne national hellénique remonte à 1372, lorsqu'un Angelo S. faisait une donation au Monastère de Santa Maria Formosa. On trouve des Salamon à Céphalonie aux environs de l'an 1500, inscrits ensuite au Livre d'Or de cette île en 1595. Une de leurs branches vivait à Monemvasie dès la fin du XVI^e siècle, et recevait le 7 I 1607 le titre vénitien de comte, assorti de l'obligation de continuer à résider en cette ville. Après la chute de la Crète sous les Turcs, différents membres de cette famille s'enfuirent à Zara en Dalmatie où ils furent agrégés au Conseil Noble (13 I 1795) sur décret du doge de Venise et firent sculpter leurs armoiries au dessus de la Porta Terra Ferma de cette ville. D'autres Salamon – ceux de la branche dont il sera question dorénavant – commencèrent par se réfugier dans l'île de Cythère, où Venise leur confia différents commandements militaires. Ils n'y restèrent pas longtemps, et passèrent à Zante, où la sécurité était plus grande. Curieusement, ils attendirent pendant plus d'un siècle avant de produire devant les autorités leurs anciens diplômes honorifiques. La généalogie résultant de ces actes est la suivante : d'Angelos, qui vivait en 1372, l'ancêtre le plus anciennement attesté, descendait, à la neuvième génération (par Zannachi, Tommaso, Petro, Tommaso, Petro, Zanni, Petro et Marco) Francesco Salamon, officier vénitien lors de la guerre de Candie, réfugié à Cythère dont il devint le gouverneur ; ∞ Anesina Podocator, † Cythère 12 IX 1689, d'une grande et ancienne famille de feudataires du royaume de Chypre réfugiés en Crète, dont :

– Nicolà, noble de Crète, étudiant à Padoue, commandant de la forteresse de Cythère en 1684, marié peut-être à une Melissurgo, dont :

– Demetrios, † Zante 1773, marié peut-être à une Martinengo, dont :

Nicoló, † 27 II 1807, qui écrivait son nom à la grecque : **Solomos**. Il reçut du doge Paolo Renier, le 7 III 1785 la confirmation de sa qualité de noble feudataire crétois, celle de son titre de comte en la Sérénissime possession de Zante, l'inscription au Livre des Vrais Titres de la République et la titularisation des fiefs qu'ils avait achetés à Torcello et à Akrotiri. On ignore la date à laquelle lui fut concédé le lucratif monopole de la commercialisation du tabac, qui lui avait valu une belle fortune et le surnom de Tabakari. Il avait épousé vers 1765 Marietta Kaknis, dont :

1) Robert, collectionneur de reliques de saints.

2) Hélène, ∞ Stylianos Stavropodi.

Ensuite, à soixante et un ans, le comte conquiert les faveurs d'une servante, Angelika Nikli, âgée de quatorze printemps seulement, et en eut deux fils légitimés subséquemment sur son lit de mort, le 27 II 1807 :

3) Dyonissos, né Zante 8 VI 1798, † 9/21 II 1854, le grand poète du romantisme grec.

4) Démétrios, né .. XI 1801, impliqué dans les litiges successoraux suscités par les fils qu'Angelika Nikli eut de son mariage tardif avec un paysan de Zante.

La branche comtale, de Zante, s'est éteinte en 1906 avec le comte Thémistocle, né à Céphalonie 1838, époux d'Hélène Scaramangà. La fortune familiale, avec la belle « casa palazzata » d'Akrotiri, était passée dès la deuxième moitié du XIX^e siècle à la famille Lunzi, par héritage de la comtesse Anna Lunzi, née comtesse Solomos.

Salamon, de Céphalonie.

Ligne de Céphalonie :

La famille Salamon de Céphalonie, nommée aujourd'hui Solomos, paraît dans cette île en 1503 lorsqu'elle fonde le village de Solomata, à Racli. Elle fut inscrite au Livre d'Or en 1595.



Le comte Nicolò Solomos († 1807).
(Musée de Zante)

Sa généalogie, publiée par Eugène Rizo Rangabé ne sera pas reproduite ici. Un résumé de ses gloires historiques figure dans le certificat honorifique délivré par les autorités locales après la fin de la domination vénitienne :

La famille des Salamon est l'une des plus anciennes de cette île. Elle a été revêtue depuis les temps les plus reculés du patriciat de cette île. Ses représentants ont joui depuis longtemps et toujours des principales magistratures de la patrie. Enfin, en récompense des services importants rendus à l'ex-gouvernement vénitien et à la République, ils ont été investis de différents biensfonds qu'ils possèdent encore de nos jours avec le titre de feudataires. De cette famille si noble, si illustre, descend légitimement le noble seigneur, le Dr. Spiridion Salamon, fils de feu Girolamo, lequel était fils de feu Antonio. On lui remet par conséquent la présente en honneur de la vérité, et sur sa demande, pour en faire état partout. Argostoli, 24 mai 1800.

L'attestation est signée par Giovanni Loverdo, Président du Scrutin et Conservateur des documents du Grand Conseil Souverain de Céphalonie. Sa signature est authentifiée par deux autres nobles, Nicolo Anino fils d'Anastasio, de Céphalonie, et Gerassimo Dallaporta, fils de Spiridion.

(Traduit de l'italien d'après l'original publié par Tsitselli, op. cit.)

Il suffira de rappeler le nom d'Allesandro S., magistrat, qui transforma sa maison d'Argostoli en théâtre afin qu'on puisse y jouer des opéras italiens (1837). Son frère Marino, né Argostoli 1804, † vers 1894, docteur en droit de l'université de Padoue, publia plusieurs traités juridiques et une *Statistique Générale de l'île de Céphalonie*. Il avait épousé en premières noces une Dallaporta, puis se remaria à Angélique Cazaïti (1833-1915), dont :

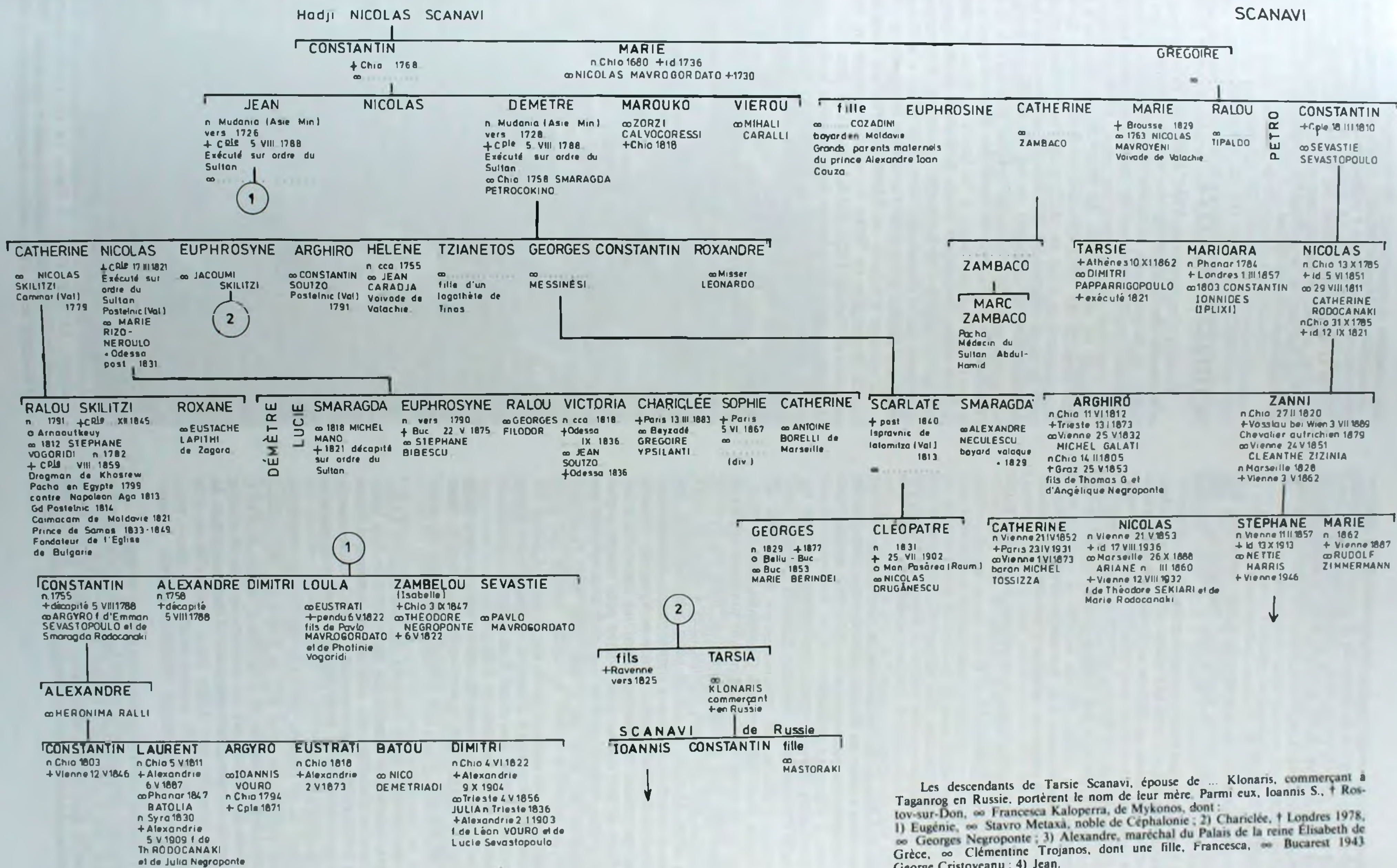
Dyonissos, né 1858, † 1937, ∞ Angélique (1867-1937), fille de Panayote Melissin, noble de Céphalonie, et d'Elisabeth Morfou, dont :

– Panaghi né Argostoli 6 I 1902, ingénieur, ∞ : I) Xénia Daskalatos, et II) Despo Casdagli, dont :

– Angélique (du 1^{er} lit), ∞ Sotiri Mandouli.

– Maria (du 2^e lit), ∞ Constantin Petropoulo. Leur fils Panaghi porte le nom Petropoulo Solomos.

– Alexios, né Argostoli 12 XI 1903, ∞ Alexandra Fabiato.



Blason : gironné d'azur et de gueules, chargé en chef à senestre d'une croisette d'argent, les deux pièces de la pointe n'en formant qu'une d'argent, au poisson (le saumon : salamon en italien, solomos en grec) contourné de sable, posé en fasce. L'ancien blason des Salomon de Zante paraît avoir été plus simplement : losangé de gueules et d'argent.

Voir illustration en couleurs p. 72.

Bibliographie : Léonidas ZOIS, 'Ιστορικαὶ σημειώσεις οἰκογενείας Σολωμοῦ (Esquisse historique sur la famille S.); «Panegirikon ... tou ethnikou poïtou Dionissiou Solomou», Athènes s. d. p. 35-52; Nikolaos TOMADAKIS, Οἰκογένειαι Σαλαμοῦ - Σολωμοῦ στὴν Κρήτη, (Familles Salamos - Solomos en Crète) EEVS XIV (1938); S. MARINATOS, *Une émigration de Crète à Céphalonie au XVII^e siècle*, «Byzantion», X (1933), p. 591-599; Romilly JENKINS, Dionissius Solomos, Cambridge 1940; Catalogue de l'Exposition Solomos, Athènes 1957; Chryssa MALTEZOU, Οἱ πρόγονοι τοῦ Διονυσίου Σολωμοῦ στὰ Κύθηρα (Les ancêtres de D.S. à Cythère), «Thissavrimata», Venise 1976, p. 227-244. Maria SOLOMOS, 'Από τό Σαλέρνο στό 'Αργοστόλι, 'Ιστορία μιᾶς οἰκογενείας, (De Salerne à Argostoli. Histoire d'une famille), Athènes 1966.

S. SPANAKIS, 'Η οἰκογένεια τῶν Σολομῶν τῆς Κρήτης, La famille Solomos de Crète), «Kritika Chronika» 12, 1958.

SCANAVI

ΣΚΑΝΑΒΗΣ

Archontes de Chio, d'une famille qui se divisa vers 1730 en deux branches, l'une établie au Phanar, l'autre restée dans son île natale, d'où, fuyant les massacres turcs de 1821, elle émigra pour se fixer à Trieste, à Vienne et en Russie.

C'est à la branche devenue phanariote qu'appartenaient les trois fils de hadji Constantin S., Nicolas, Zanni et Dimitri, banquiers et hommes d'affaires des sultanes sœurs de Mustafa III (1757-1774). Après avoir fait fortune à Constantinople, ils revinrent à Chio où ils élevèrent ou firent agrandir plusieurs églises et monastères, acquirent plus de vingt domaines, mais vécurent en pachas et se firent haïr par leurs compatriotes à cause de leurs innombrables abus. Dimitri S. devint aussi administrateur des hôpitaux grecs d'Istanbul ainsi que représentant diplomatique (*capukihaya*) de Nicolas Mavroyeni, prince de Valachie. Il gérait aussi les biens du prince, et concluait ainsi les lettres qu'il lui envoyait : « Votre esclave qui se jette à terre pour baiser à plusieurs reprises la trace éblouissante de vos pieds ». A la mort des sultanes ses protectrices, dont, on le sait, Chio était l'apanage, Scanavi se trouva exposé à l'envie du sultan régnant qui avait décidé de s'approprier les biens amassés par le zaraf. Celui-ci fut en conséquences déclaré traître à l'Empire, et décapité en même temps que son frère Zanni, le « missé Yani » des documents de l'époque, et que l'un de ses gendres. (5 VIII 1788).

La branche phanariote de cette famille se réfugia après 1822 en Valachie, où ses représentants furent revêtus de diverses charges mineures de boyarie, et où elle s'éteignit au début de notre siècle.

L'un de descendants de la branche de Chio, Zanni (« Johann ») Scanavi, banquier à Vienne, fut anobli avec le titre héréditaire autrichien de chevalier, par diplôme de l'empereur François-Joseph (13 VII 1879). Son petit-fils Nicolas, officier autrichien, mourut au combat sur le front russe en 1915, et la branche autrichienne s'éteignit avec lui.

La généalogie de la branche de Chio figure dans l'ouvrage d'Argenti; nous donnons ici, page 405, la généalogie des Scanavi du Phanar et de Chio et celle de ses branches grecques, et gréco-roumaines, qui en descendent par les femmes. Le lecteur pourra noter la mention de la mère d'Alexandre-Jean Couza, le prince de l'unité roumaine, laquelle sans doute légua à son fils le sens aigu de la diplomatie dont il fit preuve durant son règne, mais non ses connaissances de la langue roumaine, qu'elle ignorait presque entièrement.

Le blason conféré par l'empereur d'Autriche à Johann von Scanavi reprend des éléments byzantins classiques, d'une part, et de l'autre ceux des Giustiniani : Coupé, au 1^{er} d'or à l'aigle contourné de sable, surmonté de deux tours du même. Casque : de profil à cinq grilles. Lambrequin : d'or et d'azur. Devise : « Labore et probitate ».

Bibliographie :

- Σκαναβήδες, «Ἡλῖος» 24 janv. 1868; La correspondance Scanavi-Mavroyeni se trouve déposée à la Bibliothèque Nationale d'Athènes, man. Hodzi-efendi No. 301-319; La relation des tristes circonstances de la mort de D. Scanavi sont relatées par SATHAS dans la « Pandora » d'Athènes, 1870, p. 242, et ont été reprises par d'autres auteurs, notamment ZOLOTAS, op. cit., et le métropolite Ghenadios d'Héliopolis, op. cit.; généalogie dans Argenti, op. cit.

SCHILIZZI, SKILITZI

ΣΚΥΛΙΤΣΗΣ

Famille d'archontes de Chio, établie en partie à Syra, Smyrne et Marseille dès le début du XIX^e siècle. Certains de ses membres établis en Bulgarie aux alentours de 1850 prirent le nom de Stéphanovitz, mais pour peu de temps, revinrent bientôt à leur nom ancestral et quittèrent ce pays. Le représentant le plus marquant de cette famille fut Petro S., né Smyrne 3 III 1784, † au Pirée 23 XI 1872, (fils de Constantin, tué par les Turcs lors des massacres de Chio en 1822, et de Zoé Omirou). Ce Petro Skilitzi, dit aussi Homéridi - du nom de sa mère - fut l'un des fondateurs (1806) de la société secrète marseillaise « L'Hôtel Hellénophone » qui allait quelques années plus tard se fondre dans l'Hétairie. Grand bailleur de fonds des patriotes grecs au temps de la guerre de l'Indépendance, il fut maire du Pirée de 1840 à 1852. Son fils Pierre-Emmanuel fonda la Société de Navigation « Schilizzi et Compagnie » de Marseille. Lui-même et ses descendants se signalèrent par d'importantes donations faites à la Grèce et firent construire l'église grecque de Paris, rue Georges Bizet.

L'ouvrage d'Argenti ne mentionne pas une branche de cette famille descendant de Strati S., médecin réputé au Phanar aux alentours de l'année 1720, qui fut le père de deux fils :

- 1) Nicolas, marié à Catherine Scanavi, dont la descendance figure au droit de l'arbre généalogique des Scanavi du Phanar, page 405.
- 2) Dimitraki, qui revêtit en Moldavie, 1777, le caftan de la boyarie de caminar. Il fut le père de :

Constantin, légiste, l'un des principaux auteurs du Code Civil que le prince de Moldavie Scarlate Callimachi fit rédiger en grec et promulguer en 1819. Constantin Skilitzi fut nommé alors juriconsulte de Moldavie, revêtu du caftan de la boyarie de caminar, avec le privilège réservé aux seuls grands boyards, de porter la barbe, « afin que la vénérabilité de sa charge puisse s'exprimer également par son aspect extérieur ».

Il fut le père de Petru, né 1804 au Phanar, † Iassy, Moldavie, 14 V 1868, colonel et aide de camp du prince de Moldavie Michel Sturdza, chevalier de l'Ordre russe de Sainte Anne de 3^e classe et décoré de l'Ordre impérial ottoman du Nichan Iftikhar, 3^e classe. Il épousa Euphrosyne Stamatopoulo, née 1816, † Iassy, Moldavie 11 VI 1885, dont il eut dix enfants qui prirent le nom de Skeletti et fondèrent la branche roumaine de la famille, branche aujourd'hui en extinction. Parmi ces enfants, citons George (1834-1887), compositeur, Scarlate (1837-1913) général dans l'armée roumaine (père de Théodore 1882-1972, général lui aussi) et Natalie, mariée à Iassy en 1885 à don Mariano Nunziente, duc de Mignano.

Citons aussi Petro Stephanovitz Skilitzi, né Chio 10 III 1787, † Marseille 3 IV 1877, banquier à Plovdiv (Philippoli) en Bulgarie, puis à Constantinople, qui joua un rôle important auprès du Patriarcat du Phanar.

La filiation de l'une des branches actuellement représentées de cette famille est la suivante :

Emmanuel Schilizzi, premier ancêtre attesté, † à Chio vers 1650, père de Théodore, † Chio vers 1680, dont Emmanuel, docteur en médecine, démogéronte à Chio en 1710, dont Théodore, dont Emmanuel, ∞ Maria, fille de Pietro Giustiniani, dont Jacob, dont Emmanuel, ∞ Despina Zygomala, dont Zanni, né Chio 1 VIII 1806, † Constantinople 15 III 1886, ∞ Constantinople 25 I 1834 Hélène, † Constantinople 26 I 1873, fille de Dimitri Vouro, dont :

Yanni (« John »), né Constantinople 21 VIII 1840, † Londres 13 X 1908, ∞ Constantinople 18 IV 1871 Virginia, † Athènes 20 VII 1929, fille de Pandia Sekiari et de Hypatia Skilitzi, dont :
- Hélène, née Londres 18 IX 1873, † Paris 7 IX 1959, ∞ Londres 21 IX 1921 Eleuthère Vénizélos, né à La Canée, Crète, 23 VIII 1862, † Paris 18 III 1936, avocat, député, chef de l'insurrection crétoise contre les Turcs 1889, chef de l'Exécutif de la Crète 1899; Premier Ministre de Grèce 1910.

1912-1913, 1915. Fondateur du gouvernement sécessionniste de la Crète 1916, il provoqua l'abdication du roi Constantin. A nouveau Premier Ministre 1917-1920, 1928-1932, 1932-1933, exilé 1934 pour avoir organisé une révolte séparatiste en Crète.

- Stephen, né Londres 15 IV 1872, † id. 18 VII 1961, ∞ Londres 11 I 1896 Julia, † à Londres le 13 X 1952, fille de Sir Lucas Ralli, baronet, et d'Eugenia Argenti, dont :

1) John, né Londres 15 XII 1896, ∞ Chewton (Somerset, Grande-Bretagne) 20 XII 1935 lady Gabrielle Sophia, fille du 11^e comte et 15^e baronet Waldegrave, dont :

a) Gabrielle-Mary, née Londres 25 X 1936, ∞ id. 22 I 1957 Gordon Hedley.

b) Stephen-Noël, né Londres 25 X 1937, ∞ id. 22 I 1957 Diana Allfrey.

c) Helena-Margaret, née Chewton (Somerset) 7 VIII 1939.

2) Mary, née Londres 13 IX 1898, † id. 20 XI 1972, ∞ id. 6 XI 1923 George-Lionel, fils de lord Robert Brudenell-Bruce.

3) Margaret-Isabel, née Folkestone (Kent) 24 VII 1900, † Londres 20 III 1970, ∞ Guilsborough (Northants.) 24 X 1925 Godfrey Massingberd-Mundy.

4) Alexandra, née 28 IV 1904, ∞ 20 II 1930 Philip Argenti.

D'azur à trois bandes de gueules accompagnées de sept étoiles à cinq rais d'or posées 1, 3, 2, 1. Supports : deux lévriers rampants au naturel. Cimier : lévrier assis d'argent sur un bourrelet d'or et d'azur. Casque : de profil à quatre grilles. Lambrequins : d'or et d'azur. Devise : « Πίβεις καὶ θύοις ».



Mariage à Londres d'Hélène Schilitzi et d'Eleuthère Vénizélos, 1921.

Dans ses Mémoires publiés à Paris Hélène Vénizélos évoque les principales étapes de sa vie de riche héritière. « Mes ancêtres étaient byzantins, et mes parents originaires de l'île de Chio. Bien que née à Londres, je suis donc grecque ». Elle parle de la « farandole de gouvernantes » qui s'étaient succédées pour parfaire son éducation. « Je n'ai jamais été en classe, n'ai suivi aucun cours, n'ai reçu aucune notion de cuisine ni de puériculture. Des professeurs particuliers m'ont enseigné les langues – j'en parle plusieurs couramment –, l'histoire, la géographie, la littérature, la musique... La joie de ma mère, parfaite maîtresse de maison, était de réunir autour d'elle la jeunesse. Bals et réceptions se succédaient à Cromwell House... Mon père n'aimait pas le monde, et lorsqu'il trouvait que les bals avaient assez duré, coupait le courant électrique. Naturellement, les invités s'en allaient ».

Nature indépendante, Hélène Schilitzi refusa d'épouser les différents cousins que de vieilles tantes pensaient lui donner comme mari. L'un d'entre eux, Matteo Schilitzi, un original, voulut ériger un nouveau mausolée funéraire aux morts de la famille dont le caveau avait été pillé dans l'église grecque de Livourne. Il fit transporter leurs cendres à l'intérieur d'un monument qu'il avait entrepris de construire sur l'un des plus beaux sites de Naples, mais fut surpris par la mort avant d'avoir pu mener son projet à terme ; le mausolée Schilitzi, racheté par la municipalité, devint le monument du soldat Inconnu de la ville de Naples.

Grande admiratrice de Vénizélos, Hélène Schilitzi épousa en 1921 l'homme d'État qui était veuf et père de deux fils eux-mêmes en âge de se marier. Cette union conclue sur le tard donna naissance à des commentai- res amusés, mais le ménage, basé sur une estime et une affection très sincères, dura d'autant mieux que Vénizélos, homme politique intègre, mais ambitieux et constamment désargenté, ne voulait plus avoir à faire à des donateurs dont les avances de fonds n'étaient pas toujours d'une ori- gine irréprochable. Un mariage riche arrangeait tout. Énergique et active, M^{me} Vénizélos seconda la carrière mouvementée de son mari, construisit à ses frais la plus grande maternité de Grèce, et fut grièvement blessée aux côtés de son époux lors de l'attentat perpétré en juin 1933, à Kifissia. Mais cet incident créa chez elle un certain ressentiment contre les auto- rités dont la police était si mal faite, et elle annula la donation de sa mai- son d'Athènes à l'État Grec. Mise en vente, cette maison est devenue le siège de l'ambassade de Grande-Bretagne.

Vénizélos a profondément marqué l'histoire de la Grèce moderne, son rôle n'est plus à souligner. Il a eu ses partisans passionnés et ses adversai- res acharnés.

Né en 1864, il était le fils d'un marchand de Chania (La Canée) ; député de Cydonie 1889 au Parlement autonome de Crète, l'un des diri- geants du soulèvement de 1897, ministre de la justice dans le cabinet formé 1898 par le prince Georges de Grèce, premier Gouverneur de la Crète autonome, il se rangea par la suite dans l'opposition. Il dirigea le mouvement de 1905 qui voulait l'union de la Crète avec la Grèce, pro- clama cette union le 12 X 1908 et devint Premier Ministre du nouvel état. Accueilli triomphalement à Athènes en 1910, il fonda le parti libéral. Nommé Président du Conseil et Ministre de la Guerre et de la Marine, il dirigea presque sans interruption le gouvernement au cours des deux guerres balkaniques et de la 1^{re} Guerre Mondiale, jusqu'en 1918, mettant en route de nombreuses réformes (inamovibilité des fonctionnaires, ensei- gnement primaire obligatoire, général et gratuit) et modifia la Consti- tution.

Adversaire irréductible du roi Constantin qu'il ne jugeait pas suffi- samment anti-allemand, il s'unit à l'amiral Coundourioti et au général Danglis pour proclamer en 1916 le coup d'État de Salonique, destiné à faire entrer la Grèce en guerre aux côtés des Alliés. Le roi répliqua par le truchement du métropolite d'Athènes, qui lança l'excommunication contre Vénizélos déclaré « traître à la Patrie ». 60 000 Athéniens défi- lèrent, chacun armé d'une pierre qu'on jetait dans un grand trou, jusqu'à ce que les pierres amoncelées eussent créé un grand monticule. Les auto- rités apposèrent ensuite sur le monticule une plaque en marbre commé- morant à jamais la forfaiture de Vénizélos. Deux ans après, le roi Const- antin était forcé de s'exiler et Vénizélos, revenu en triomphe à Athènes, destitua le métropolite. Il signa les traités de Neuilly et de Sévres qui apportaient à la Grèce des gains territoriaux considérables et fit débarquer les troupes grecques en Asie Mineure. Des élections marquées par le cou- rant pacifiste lui firent perdre le pouvoir et ramenèrent sur le trône le roi Constantin qui continua la guerre contre les Turcs jusqu'au désastre d'Asie Mineure. Un putsch chassa le roi (sept. 1922) et ramena Vénizélos à la tête des affaires. Il proclama la République, mais une série de putschs et de dictatures le chassèrent et le ramenèrent plusieurs fois au pouvoir. L'ouverture des camps (1929), suivie de la banqueroute de l'État (1932) et du rétablissement de la monarchie l'obligèrent à fuir et à s'exiler à Paris où il mourut en 1933.

Une biographie apologétique de l'homme d'État figure dans la *Ency- clopaedia Britannica*, 23, Londres 1964 p. 68-69. Des études plus nuan- cées lui sont consacrées par le Secrétaire d'État américain Robert Lansing et par l'homme politique italien, le comte Sforza, dans le *Dictionnaire Diplomatique*, vol. 5, p. 1164-1172, ou figure aussi un réquisitoire signé par A. Frangoulis, le fondateur de l'Académie Diplomatique Internatio- nale.

Bibliographie : ARGENTI, op. cit.
 Pierre ECHINARD, *Grecs et Philhellènes à Marseille de la Révolution Française à l'Indépendance de la Grèce*, Marseille 1973, p. 60-62, 86, 184, 296-300.
 Hélène VENIZELOS, *A l'ombre de Vénizélos*, Paris 1959.

SCHINA

ΣΧΗΝΑΣ

Famille phanariote descendant de Nicolas Schina, archonte de Magnésie, en Thessalie, lequel, à la fin du XVIII^e siècle, représenta ses concitoyens auprès de la Porte. Ses fils, protégés par des dignitaires du Patriarcat, entrèrent par leurs mariages dans différentes familles phanariotes. Une branche, établie après 1850 à Bucarest, subsiste. Nous donnons ici la généalogie de la branche principale, aujourd'hui éteinte, de ce lignage.

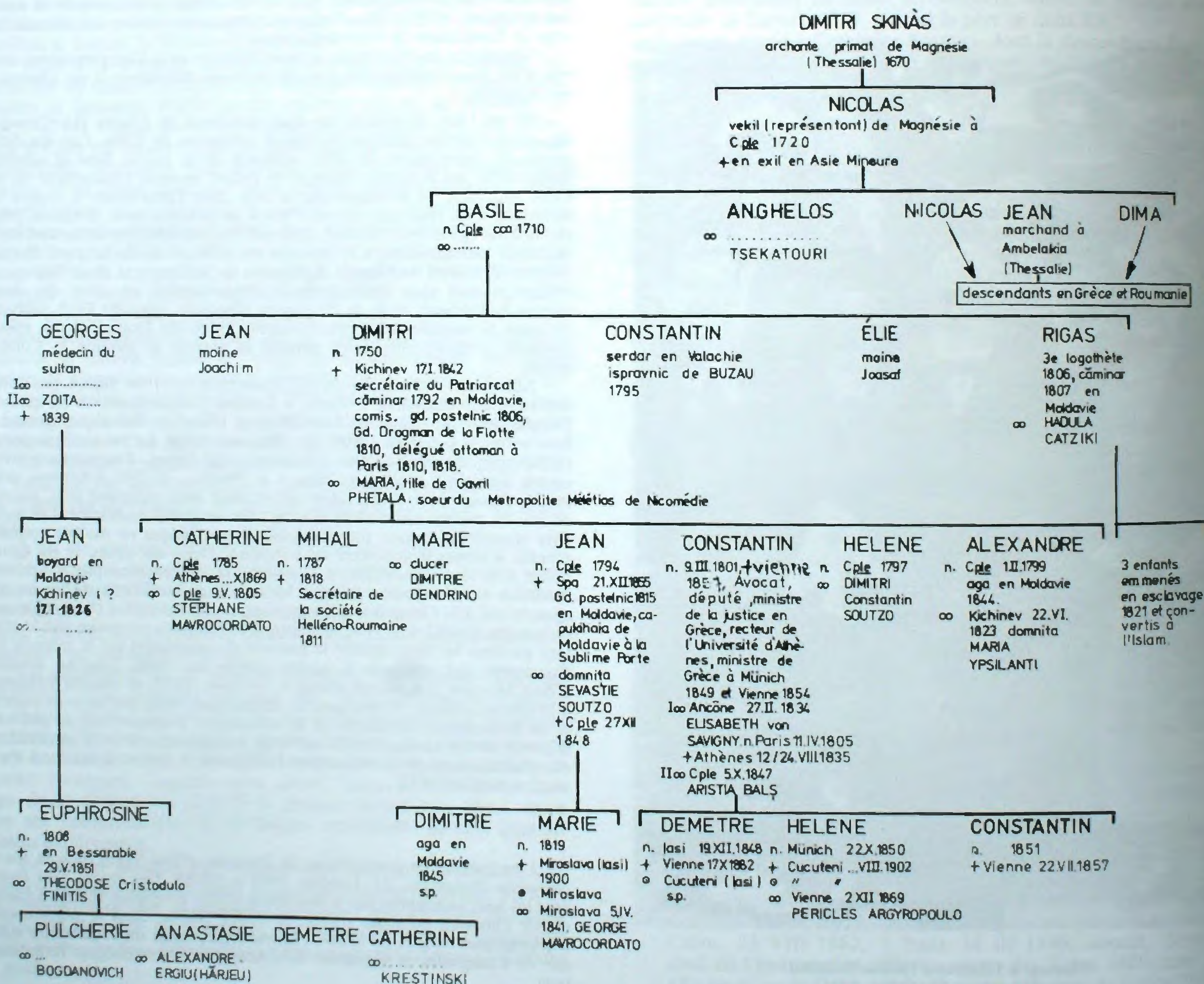
Bibliographie : E.R.R.

Constantin

Schina
 (1801-1857).

Juriste d'une grande érudition, pilier du parti « hétérochtone » aux débuts de l'État grec, et adversaire de Colocotroni, il avait été l'élève du grand juriste allemand Friedrich-Karl von Savigny, dont il épousa la fille.

Il mourut à Vienne 22 IV 1857 et fut inhumé en Moldavie en l'église de Cucuteni, la terre dotale de sa femme.



SDRIN

ΣΔΡΙΝ

La généalogie des Sdrin, telle qu'elle est présentée par le généalogiste italien De Pellegrini, dans le *Bollettino Araldico* du 31 I 1909, est fautive. En effet les Sdrin n'ont rien de commun avec les Subich, grands fœdaux croates dont descendaient les célèbres comtes Zriny qui ont marqué de leurs exploits l'histoire médiévale des royaumes de Croatie et de Hongrie.

En réalité, le premier ancêtre connu des Sdrin, Martino, né vers 1462, † Céphalonie 1508, était stradiote porte-étendard de Benedetto Pesaro, Capitaine-Général de la Mer, qui conquiert, pour Venise, l'île de Céphalonie sur les Turcs. Les Sdrin entrèrent au Conseil Noble de Céphalonie au début du XVI^e siècle ; mais leur filiation demeure incertaine jusqu'à vers 1630. Les charges revêtues par ses représentants furent le plus souvent celles d'officier, ainsi que celle de percepteur de la dîme du lin ou de celle du miel.

La généalogie est reproduite dans toutes ses branches par Rizo Rangabé, qui précise qu'au début de notre siècle les représentants de quatre branches vivaient encore. Il n'en subsiste plus de nos jours qu'une seule. Avant de donner l'état présent de ce lignage, précisons encore qu'il compte parmi ceux qui restèrent à Céphalonie le plus longtemps attachés à la foi catholique, et que la branche aînée le demeura longtemps après que les autres se fussent converties à l'orthodoxie aux alentours de 1850.

Descendant à la septième génération du Martino Sdrin susmentionné qu'il faut considérer comme l'ancêtre authentique de la famille, Giovan-Battista Sdrin fut capitaine et gouverneur d'Ithaque en 1707 et 1731. Il fit confirmer son titre comtal par les doges de Venise en 1696, 1706, 1711, 1713, et par le Conseil des Dix en 1727. † 8 III 1736, ∞ I: 16 I 1681 Aurelia, fille du comte Christodoulo Caruso, et II) Caterina, fille du comte Stefano Cladà.

Son fils Elia, membre du Grand Conseil de Céphalonie, contribua, comme tant d'autres membres de la noblesse ionienne, à l'effort de guerre contre les Turcs et arma à ses frais une troupe de combattants lors de la guerre du Péloponnèse en 1769. Il fut l'adversaire acharné des Metaxà au cours des conflits qui opposaient cette famille à celle des Anino, et vit ses récoltes et ses propriétés incendiées à plusieurs reprises.

Son fils Spiridion, né 1756, † 1819, obtint la confirmation de son titre de comte par lettres ducales du 21 IX 1796 et par diplôme du 31 VII 1803. Il avait épousé à Venise le 21 IX 1777 une italienne de Murano, Elisabetta Giozza, laquelle lui donna six enfants, dont trois fils qui furent la souche des quatre branches subsistant au début de notre siècle.

La branche aînée descend d'Elia Giovanni, né Venise 6 III 1781, † Céphalonie 1843, ∞ 6 XII 1803 Chrissula, fille d'Antonio Foca-Pavlatos et de Callerga, fille du comte Nicolo Pignatorre, dont :

Nicolo, né Argostoli I IX 1804, † Camalo près de Trévise 14 VIII 1855, ∞ Zante 16 IV 1847 Rosa, fille de Stiliano Micalizzi, noble de Zante, dont :

Elia, né Camalo près Trévise 26 VII 1851, † Corfou 1919, Consul-général d'Italie à Corfou, ∞ Prévésia (Épire) 1885 Marie, † Corfou 1938, fille de Georges Conéménos-bey et de Marie Aristarchi, dont :

I. Sévastie, née Prévésia 1886, non mariée.

II. Aline, née Prévésia 25 X 1888, † Syracuse 11 XII 1966, ∞ .. X 1908 à Corrado Paolo Grande, ingénieur.

III. Giorgio, né Prévésia 22 X 1889, † sans postérité.

IV. Elena, née Prévésia 22 X 1889 (jumelle), non mariée.

V. Adda, née Corfou 26 III 1896, ∞ Tommaso Gargallo des marquis de Castel Lentini, † 1958.

VI. Margherita, née Corfou 8 V 1899, † Athènes 1947, ∞ Giulio des marquis Bassano.

La branche dont la filiation suit descend du deuxième fils de Nicolo Sdrin et de Rosa Micalizzi, Guerrino-Lorenzo, né Venise 29 XII 1785, † Céphalonie 17 XII 1850, qui fit reconnaître son titre le 9 VI 1841 par les autorités britanniques. Le nom de son épouse est inconnu.

Son fils Ioannis, né vers 1820, † vers 1880, de confession orthodoxe, ∞ Anna Salamon, de la famille noble de Céphalonie de ce nom, dont :

I. Maria, ∞ Othon Metaxa-Iacovatos.

II. Nicolas, conseiller à la Cour d'Appel de Céphalonie, dont les enfants nés au début de notre siècle de son mariage avec Maria Cazaïti semblent ne pas avoir laissé de descendants en ligne masculine.

III. Elia, né vers 1854, † ..., ∞ Anastasia Pagulatos, dont :

1) Elena, née 1895, non mariée.

2) Jean, né 1898, ∞ Lora Requieu, dont un fils :

Jean, né vers 1924, ∞ Varvara Zepos, sans postérité.

3) Anna, née 1900, non mariée.

4) Elpis, née 1901, non mariée.

5) Alexis, né 1902, † ..., ∞ Zoé Pandellis, dont :

a) Nicolas, né 1950, ∞ 1976 Catherine Xénopoulos, dont :

Maria-Elena, née I II 1977.

b) Marie-Paraskévie, née 1959, ∞ 1977 à Nicolas Xénopoulos.

6) André, né 1903.

7) Elephéria, née 1906, non mariée.

Blason : les branches subsistant à Corfou ont gardé l'ancien blason vénitien : *mi-parti au 1^{er} de sinople au vol d'argent, au 2^e coupé de sable sur un mur crénelé d'or, maçonné de sable, surmonté d'une tour d'or.*

Les armoiries reconnues en 1910 par le roi d'Italie sont : *d'azur à la barre d'argent chargée de cinq losanges de sable, accompagné en chef de trois étoiles à six rais d'or mal ordonnées, et en pointe d'une fontaine d'argent à deux jets.*

Parmi les quelques pierres tombales décorées d'une inscription armoriée laissées intactes au cimetière catholique de Corfou, l'on trouve celle d'Elia Sdrin (1851-1915), lequel après avoir fait reconnaître en 1910 son titre de comte par le roi Victor-Emmanuel II d'Italie et s'être adressé au généalogiste à gages italien Giorgio de Pellegrini, se fit composer par celui-ci l'épithaphe suivant :

« HAEC EST SEPULTURA ILLUSTRIS DOMINI ELIAE NICOLAEI SDRIN, COMITIS DE SDRIN/ANTIQUISSIMAE ET GLORIOSISSIMAE/PROSAPIAE COMITUM DE ZRINIO/DE GENERE SUBITHORUM/DUODECIM NOBILIUM GENERATIONUM REGNI CROATIAE/ET PATRITIORUM SERENISSIMAE REIPUBLICAE VENETIARUM./NATUS CAMALO ANNO 1851/MORTUUS CORCYRA ANNO 1915. »

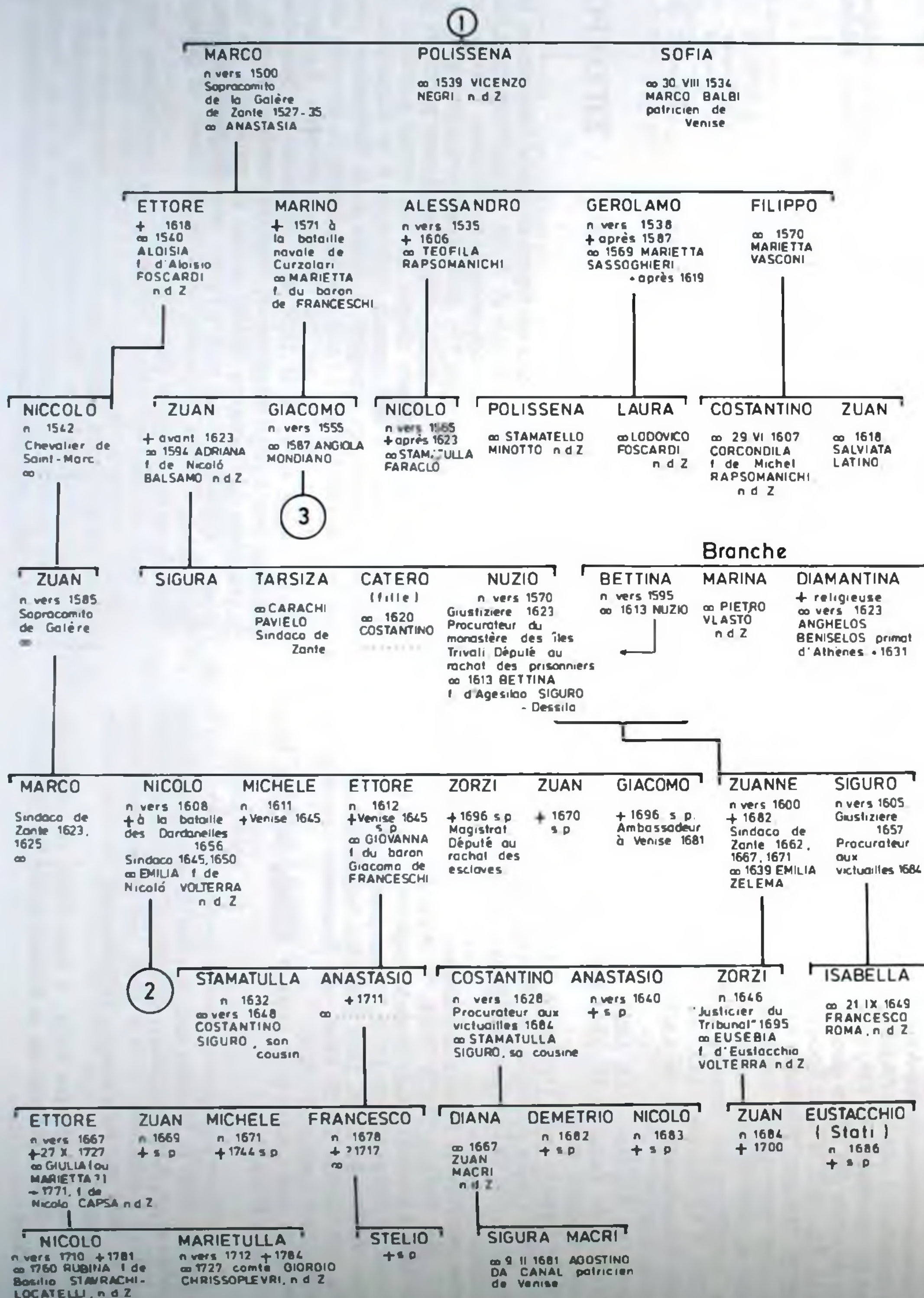
Bibliographie : ERR. Vittorio SPRETI, « *Enciclopedia Storico-Nobiliare* » vol. V ; lettre de Monsieur P. Anino-Cavaleratos datée d'Athènes 3 oct. 1979.

SIGURO

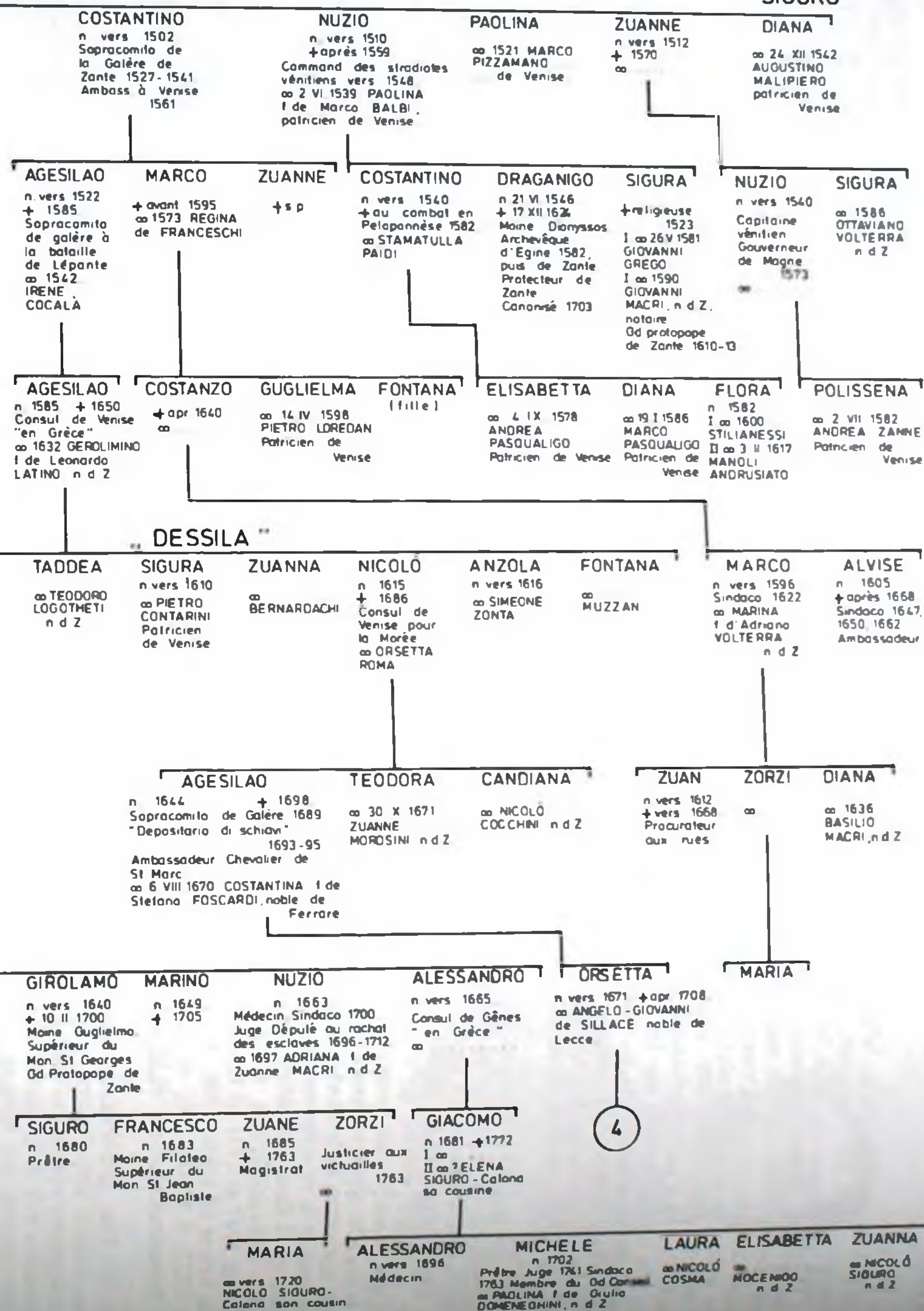
ΣΙΓΟΥΡΟΣ

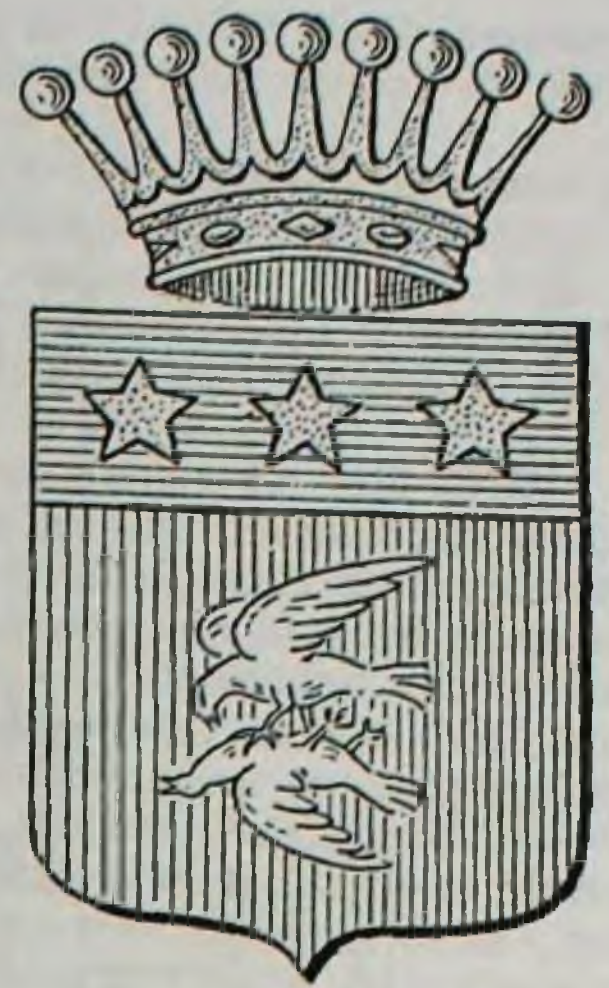
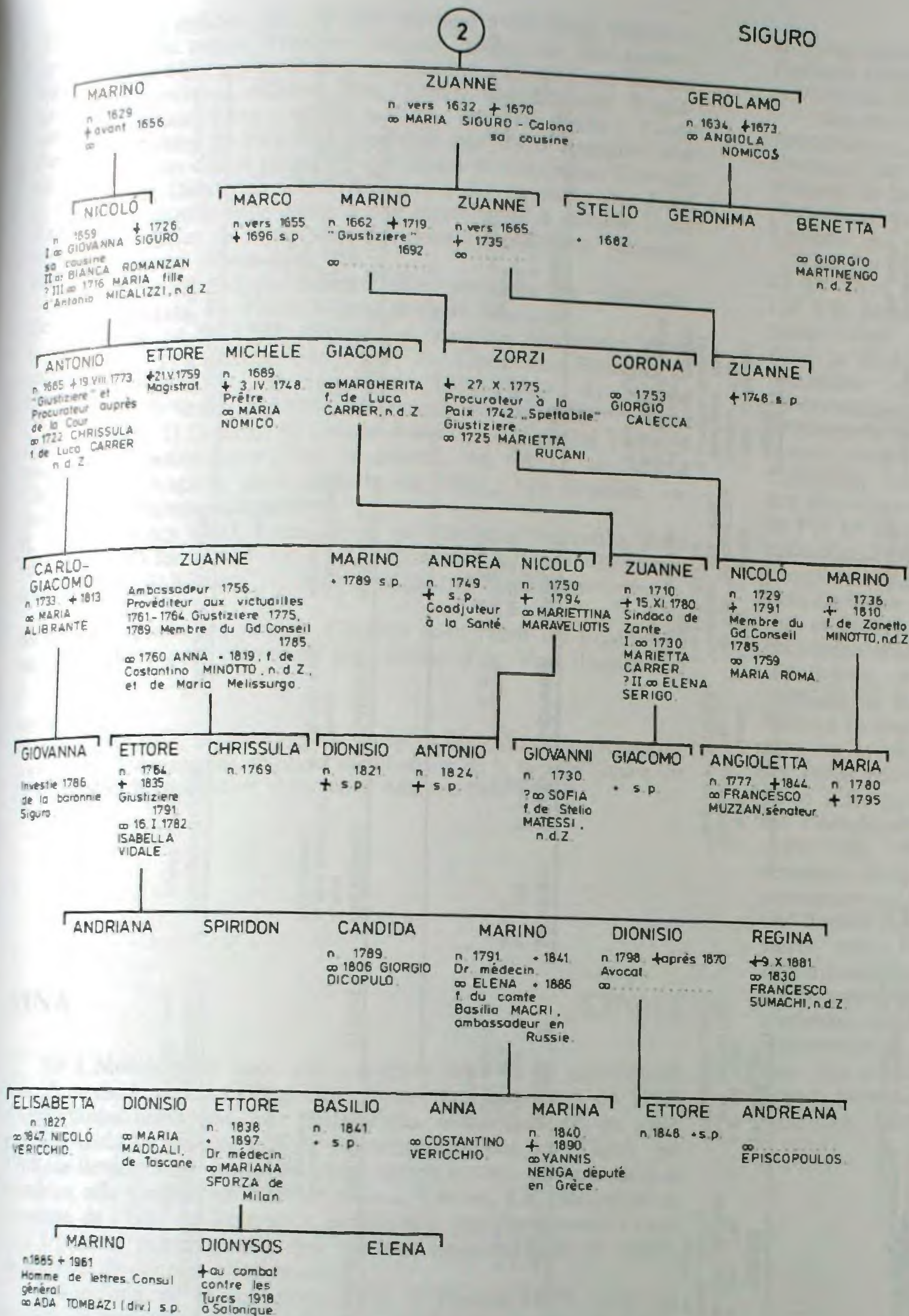
On ignore à quelle date les Siguro de Zante imaginèrent descendre des chevaliers normands *de Ségur*, conquérants de la Sicile en 1058 (!). La famille est néanmoins très ancienne, citée à Zante dans la première moitié du XV^e siècle. Selon son généalogiste, « ils n'ont cessé depuis cette époque éloignée de figurer parmi les plus nobles de l'île, distingués surtout par les vertus guerrières des hommes et par un dévouement inaltérable à la République de Venise ». Feudataires vénitiens, le Sénat de la Sérénissime déclarait leur famille (1549) « l'une des plus fidèles et des plus affectueuses, qui a armé à ses frais plusieurs galères ». La famille donna encore en 1571 et 1599 deux chevaliers de Saint-Marc, plusieurs *sopracomiti* de galères et, honneur suprême, un saint, en la personne de Dyonisios Siguro, moine au monastère des Strophades, archevêque canonisé d'Egine, puis de Zante, le vénéré Saint-Denis, † 1624. Protecteur de l'île de Zante, sa dépouille miraculeuse est ensevelie dans la cathédrale.

Mais les Siguro, malgré leur saint, ne bénéficièrent pas à Zante d'un prestige égal à celui qui, à Corfou, était l'apanage des comtes Bulgari grâce à Saint Spyridion ; cela tint autant à la prééminence de Corfou sur Zante qu'à la nature spectaculaire des miracles du saint de la famille Bulgari. Ceux de Saint Dyonisios Siguro, bien que plus modestes, n'en faisaient pas moins que ses



SIGURO



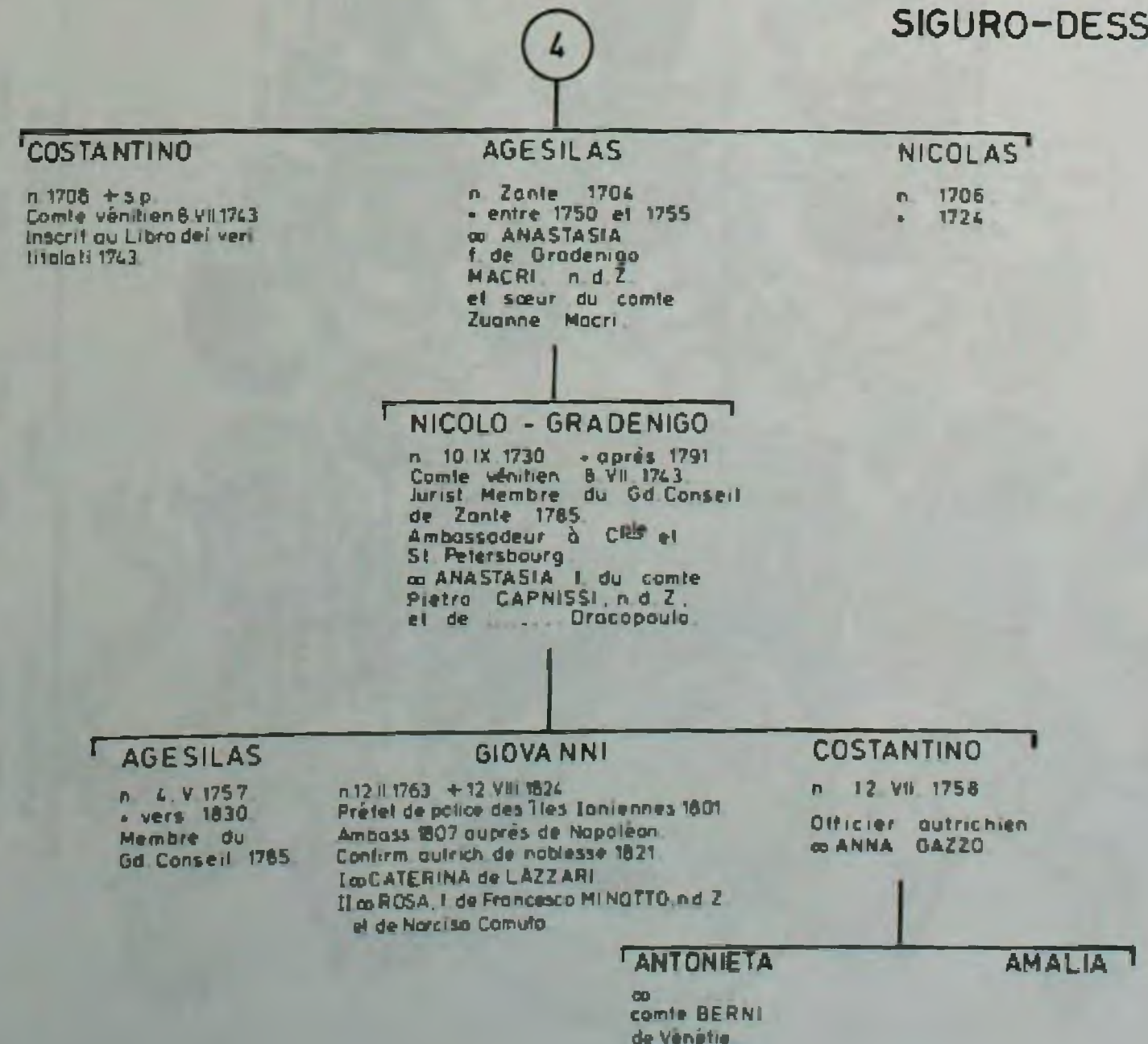


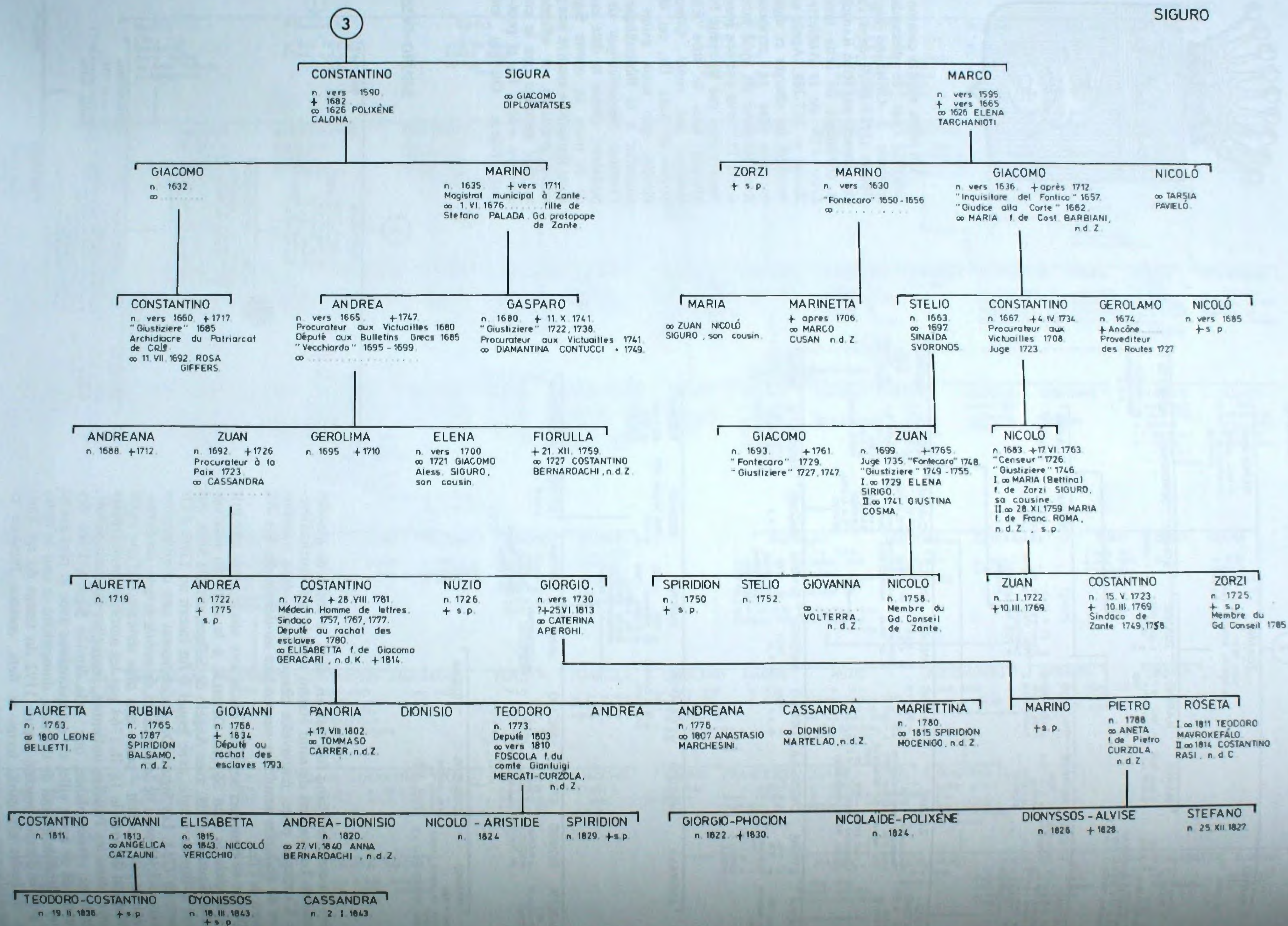
Un autre sujet à caution est constitué par la descendance attribuée à Giovanni Siguro-Dessila (1763-1824) dans l'article consacré par Rizo Rangabé à la généalogie de cette famille, *Livre d'Or de la Noblesse de Zante*, p. 267-268. Après avoir énuméré les charges et dignités occupées par ce personnage, Rizo Rangabé dit qu'il mourut « vers 1825 » et cite son panégyrique publié par le comte Petro Mercati sous le titre *Elogio funèbre del conte Giovanni Sicuro di Silla*. Or, cet éloge funèbre que nous avons pu consulter à la Bibliothèque de l'Institut Néohellénique de la Sorbonne, donne la date exacte de la mort du comte Siguro. Rizo Rangabé a esquivé une première précision, et affirme à la page suivante que le comte avait eu « deux fils et peut-être une fille ». Or, le même

reliques étaient fêtées cinq fois par an, dans le cadre de grandes processions. Les souliers du saint étaient révévés tout particulièrement. L'ancienne paire, renouvelée chaque année, était transformée en de multiples amulettes suspendues au-dessus des lits des habitants de l'île.

Divisée en plusieurs branches dès le XVI^e siècle, dont une prit au XVIII^e siècle le nom SIGURO-DESSILA, à la suite du mariage d'Orsetta Siguro † 1708, avec Angelo de Sillace, dit De Silla, qui arborait le titre de comte, avec lequel il fut inscrit au Livre d'Or de Zante en 1718. Les Siguro-Dessila obtinrent une confirmation impériale autrichienne de leur qualité de *nobile veneto*, confirmation qui ne fait pas état – parce que plus sérieuse – d'une autre confirmation délivrée le 18 II 1764 par les autorités municipales de Lecce, dans les Pouilles italiennes, lesquelles faisaient savoir, contre toute vraisemblance, que : « la famille Siguro, l'une des plus antiques de notre ville, s'y est maintenue avec le plus grand train et splendide attirail de carrosses, domesticité et tout le reste, et se glorifie d'avoir possédé depuis 1192 du temps du roi Tancrède, différents châteaux, terres et fiefs, comme Presicce et Corsamo, lieux sis en notre province ».

SIGURO-DESSILA





Éloge Funèbre précise que, de son mariage avec Rosa Minotto, propre nièce du comte Antoine Comuto, prince des Iles Ionien-nes, Giovanni Siguro n'avait pas eu d'enfants, et qu'il ne laissait qu'un frère survivant, officier dans l'armée autrichienne. S'agissant là de personnes très connues à Zante, on peut croire *L'Éloge Funèbre* et refuser la paternité attribuée par Rizo Rangabé aux soi-disants « deux fils et peut-être une fille » de Giovanni Comuto et de Caterina Delatzani. Cette filiation a été inventée par Rizo Rangabé à la requête sans doute d'une branche de la famille Siguro vivant au début de notre siècle et dont l'ascendance véritable était incertaine ou même douteuse.

Cette filiation indique comme fille probable de Giovanni Dessilla une Agata, ∞ Pietro Vlasto, et deux fils : I. Angiolo, né 24 III 1797, député, ∞ Angiola Vericchio, dont onze enfants : 1) Caterina, née 1827, ∞ Dyonissos Ellinas ; 2) Giovanni (1829-1877) ; 3) Spyridion (1832-1894) ; 4) Nicolo (1834-1867) ; 5) Stelio, † 1894 ; 6) Dyonissos, né 1840 ; 7) Teodoro, né 1842 ; 8) Orsetta ; 9) Cesare, † 1903, ∞ Amalia Thomodoro, dont descendance ; 10) Anastasio, né 1851, ∞ Maria Clado, dont : Angiola, et Spyridion, né 1905 ; 11) Aristide, ∞ Ieroussalima Papageorgiopoulo. II. Nicolo, né cca 1800, † cca 1844, ∞ Marietta Vericchio, dont six enfants : 1) Ioannis, † 1898 ; 2) Dyonissos, officier ; 3) Dimi-trios, officier ; 4) Nicolas ; 5) Andromaque ; 6) Spyridion.

Blason : de gueules au faucon d'argent emportant un pigeon du même, au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or. Voir illustration p. 77.

Bibliographie :

Phédon BOUBOULIDIS, Συμβολή εις την Ιστορίαν της Ζακυνθίας Οίχονείας Φιέδον ΒΟΥΒΟΥΛΙΔΗΣ, (Notices sur l'histoire de la famille Siguro, de Zante, pendant la domination vénitienne), Athènes 1958 ; ERR.

SINA

ΣΙΝΑΣ

Né à Moschopolis dans une prospère famille de marchands macédoniens, le prêtre Giorgio Sina faisait aux alentours de 1740 d'importantes donations aux institutions éducatives de sa ville natale. Après la destruction de Moschopolis par les Turcs, en 1768, la famille Sina, qui avait entre temps ouvert un comptoir à Sarajevo, alla s'établir en Croatie, puis à Vienne. Là, elle sut tirer avantage de l'Édit de Tolérance promulgué par l'empereur François I pour se placer en tête des maisons importatrices de tabac, de coton et de denrées alimentaires.

Simon Sina, né Moschopolis 1753, † Vienne 1822, fit de sa maison de commerce la deuxième puissance financière de l'empire autrichien, après la Banque Rothschild. L'un de ses principaux dépositaires était le fameux Ali pacha de Janina ; l'on n'a jamais su si le gigantesque essor de la maison Sina était dû uniquement aux habiles opérations conclues en contournant par les Balkans les barrières imposées à l'Autriche par le Blocus continental de Napoléon, ou aussi à l'appropriation des fonds secrets tombés en déshérence à la suite de l'exécution d'Ali pacha par les Turcs et aux événements liés à la guerre de l'Indépendance grecque.

Le banquier avait épousé Irène Tsirka, fille d'un marchand macédonien, dont un fils : George-Simon, né Vienne 20 XI 1782, † id. 18 V 1856, banquier, ∞ Catharina Derra de Moroda, née 1792, † Vienne 1852.

George-Simon S. fut anobli par lettres de l'empereur François I roi de Hongrie, (3 IV 1818) à la suite de l'acquisition des seigneuries nobles de Hodos et Kizdia. Le diplôme d'anoblissement énumère ses mérites, tous liés à la crise économique subie par l'Europe Centrale au temps du blocus continental : « l'introduction des marchandises autrichiennes dans les provinces de l'Empire Turc ; le soutien apporté à l'industrie autrichienne ; les mesures prises pour sauver le commerce de transit à travers l'empire après l'annexion des provinces illyriennes par Napoléon ; la fondation d'une succursale en Bosnie ; l'ouverture des importations de coton à travers le port danubien de Orsova ; la donation

de fonds nécessaires à la création de l'Institut Polytechnique de Vienne ; l'obtention d'économies de plus d'un million de florins réalisés par les douanes impériales ».

Son fils aîné Jean, né 1804, † 1869, dit « le pauvre » par opposition au cadet parce qu'il n'avait « que 60 000 florins de revenu », fut le Directeur de la Maison de Banque Sina de Vienne, de la Banque Nationale d'Autriche, des Chemins de Fer Nationaux Autrichiens, de la Société de Navigation sur le Danube, etc. etc.

Le fils cadet Simon-Georges, né Vienne 15 VIII 1810, † id. 15 IV 1876, augmenta encore une fortune devenue gigantesque. Lié à la politique russe, dépositaire des capitaux de l'aristocratie russe – dont ceux de la famille Kisselev qui joua un grand rôle dans la diplomatie du XIX^e siècle – il bénéficiait sur la scène financière internationale du soutien du cabinet de Saint-Pétersbourg contre les Rothschild, et finançait en contrepartie la propagande religieuse de la Russie dans les Balkans. Mécène fastueux, consul, puis ministre de Grèce à Vienne, Berlin et Munich, Conseiller intime autrichien, membre par indigénat de la Chambre des Magnats de Hongrie, chevalier de l'Ordre de la Couronne de Fer 1^{re} classe, membre du Sénat dirigeant de l'Académie Impériale des Sciences, baron (titre autrichien) 8 III 1832 et (titre hongrois) 29 III 1832, agrégé de l'Ordre (*Ritterstand*) des chevaliers de Basse Autriche, revêtu le 27 II 1836 de l'incolat de Bohême, et décoré par de nombreux potentats et têtes couronnées à la recherche d'emprunts. Vice-gouverneur de la Banque Nationale d'Autriche, bénéficiaire de revenus annuels évalués à neuf millions de francs or, grand évergète de la nation hellénique, il finança la construction de l'Académie d'Athènes, combla de bienfaits les communautés grecques de l'empire autrichien et avança les fonds nécessaires à la construction du grand pont sur le Danube à Budapest, ainsi que de l'Institut pour Aveugles, le palais de l'Académie Hongroise des Sciences, et le Conservatoire de cette ville. Ce fut lui également qui fournit à l'Autriche les sommes destinées à assurer le transport de l'armée envoyée combattre au Schleswig Holstein, lors de la guerre de succession des duchés danois, et qui, en association avec les frères Pereire de Paris, fonda le Crédit Foncier Autrichien (« Österreichischer Bodenkreditanstalt »). Une fortune pareille qui semblait croître d'elle-même, ne pouvait manquer de s'orienter vers la propriété terrienne, symbole aristocratique par excellence ; le baron Sina se substitua à de grandes et anciennes familles en difficulté, en opérant des achats impressionnants qui firent de lui l'un des plus grands possesseurs de latifundia dans l'empire des Habsbourg ; en Autriche : Dross, Rechberg, Imbach, Mauerbach, Rappoltenkir-



chen, Gföll, Fabrafeld, Leopoldsdorf; en Bohême : Podiebrad; en Moravie : Roschutz, Purschitz, Hrottowitz, Dalleschitz, Kirchau, Slavietitz, Waltsch, Aichhorn, Wellherad, Misliboritz, Brumow; en Hongrie : Trentschin, Baan, Simonthurn, Hodos et Kizdia, Oritzdorf, Kalaska et Erszeny; puis le domaine des comtes Festetics, Tolna, acheté à ceux-ci pour 880 000 florins; Rittberg acheté pour 80 000 florins aux comtes Hoyos; Bistritza en Transylvanie acheté pour 300 000 florins aux comtes Brentano; Gödöllő acheté aux comtes Vicsay, et offert par lui avec le château à l'empereur François-Joseph comme cadeau de nocces lorsque ce souverain épousa la princesse Elisabeth de Bavière; les domaines de Erd et de Ercsi achetés aux barons Eötvös, ceux de Kajmad et de Blumenthal achetés aux magnats de la famille Tököly; Nagy-Arad, Fivis, Szent-Miklos et Leiden achetés aux comtes Zichy, Felegyhaz, Béba, Kis-Orosz, Simongut, Bellatincz et Duba achetés aux Huniady. Et aussi Toplitsa en Transylvanie, puis, en Valachie le domaine de Duesti acheté aux boyards Dudesco, ensuite le domaine de Heptalophos en Grèce, et enfin des immeubles par dizaines à Vienne. Possesseurs d'une fortune incommensurable, les Sina firent d'immenses donations aux institutions de la Grèce, sans parler des sommes versées occasionnellement aux pauvres et aux sinistrés de Vienne et de Budapest. Georges, le père, l'un des fondateurs de la Banque Nationale de Grèce, donna en 1842 trois cent mille drachmes pour la construction de l'Observatoire d'Athènes, et dix mille drachmes par an pour l'entretien des installations. Il paya aussi la construction du chemin de fer Athènes-Le Pirée.

Son fils Simon donna à de nombreuses reprises de très grosses sommes aux œuvres de bienfaisance grecques, orphelinats, aides aux aveugles, aux hôpitaux, mais son principal titre à la reconnaissance de la Nation Hellène reste la construction de l'Académie d'Athènes, pour le bénéfice de laquelle il procéda à des achats de livres rares et anciens à travers l'Europe, et au paiement, pendant de longues années, des émoluments des bibliothécaires et de certains professeurs. Il était mort lors de l'inauguration des bâtiments, qui fut faite en son nom par sa veuve (1885), laquelle accorda huit cent mille drachmes comme dotation finale.

Les qualificatifs officiels du baron, tels qu'ils étaient énumérés dans les contrats de mariage de ses filles, étaient les suivants : *Son Excellence Monsieur le Baron Simon Sina de Hodos et Kizdia, Envoyé Extraordinaire et Ministre Plénipotentiaire du Roi Othon I^{er} près les Cours d'Autriche, de Russie et de Bavière, Grand Croix de l'Ordre Royal du Sauveur de Grèce, de l'Aigle Rouge de Prusse, première classe, de l'Ordre Royal de Saint Michel de Bavière et de l'Ordre Grand ducal d'Oldenbourg pour le Mérite, Commandeur de l'Ordre Impérial de Léopold d'Autriche et de l'Ordre Impérial de la Légion d'Honneur de France, et propriétaire des Ordres Impériaux Ottomans du Nishan Iftichar et du Médjidié.*

Marié à Iphigénie Gyika (1815-1884), d'une autre famille de grands commerçants macédoniens, le baron Simon-George Sina eut un fils, mort très jeune, et quatre filles :

- 1) Anastasia, née 8 X 1838, † Vienne 24 II 1889, ∞ Vevey (Suisse) 1860 comte Aegidius von Wimpffen.
- 2) Irène, née 4 VIII 1840, † 1881, ∞ Paris 19 IV 1864 Georges Mavrocordato, fils du héros de Missolonghi.
- 3) Hélène, née Vienne 12 III 1845, † id. 16 X 1893, ∞ Vienne 23 XI 1862 prince Grégoire Ypsilanti, ministre de Grèce en Autriche.
- 4) Iphigénie, née 1 VII 1846, † 1914, ∞ : I) Paris 23 V 1864 Edmond de La Croix, duc de Castries, dont la sœur était l'épouse du maréchal-duc de Mac Mahon, futur Président de la République Française; et II) Paris, 15 X 1885 comte Emmanuel d'Harcourt.

Blason : Lors de l'inauguration, à Vienne, par l'empereur François-Joseph, de la Votivkirche, basilique dédiée à toutes les gloires de l'Autriche, le public put admirer une longue suite de vitraux héraldiques décorant les grandes baies de la construction. A la suite des armoiries de la dynastie impériale, de celles des archiducs, des grandes familles et des princes de l'Eglise qui avaient fait la grandeur de la double monarchie, se trouvaient aussi les armoiries du baron Sina, qui étaient : *d'azur à un rocher au naturel, s'élevant d'une mer agitée du même et surmontée d'un croissant tourné d'argent; le champ chapé-ployé : à dextre d'or à la demi-aigle de sable, mouvant du champ, à senestre de gueules au lion d'or, tenant une plante de coton au naturel, fleurie de trois pièces d'argent. Trois casques couronnés. Cimiers : 1^{er} une aigle*



Le baron Simon Sina
vêtu en magnat de Hongrie.

éployée de sable; 2^e trois plumes d'autruche, une d'argent entre deux de gueules; 3^e un lion issant d'or, tenant un sabre d'argent. Lambrequins : à dextre d'or et de sable; à senestre d'argent et de gueules. Supports : deux lions regardants d'or. Devise : SERVARE INTAMINATUM.

Si les quatre filles du baron Sina avaient reçu à leur naissance le don d'une immense fortune, l'une des plus grosses de l'Europe du temps, elles ne reçurent ni la beauté, ni le bonheur. Leur destinée aurait pu être celle d'héroïnes d'un mauvais roman au cours duquel les millions patiemment amassés par leurs père et grand-pères s'envolèrent en fumée, victimes de la prodigalité sans frein, de la légèreté, voire de la dilapidation dont firent preuve leurs maris qui les avaient épousées pour la dot.

Le baron Sina avait voulu brillamment établir ses filles et choisit lui-même ses futurs gendres : deux d'entre eux portaient des noms illustres de héros de la révolution grecque : les princes Mavrocordato et Ypsilanti. Un troisième gendre fut pris au sein d'une grande famille de l'aristocratie autrichienne, les Wimpffen; un autre gendre enfin était un duc français, le duc de Castries.

Le duc de Castries se soucia peu de la fidélité par lui due au contrat de mariage qui lui avait apporté des immeubles à Vienne, des terres en Hongrie et des mines en Bohême; il s'afficha sur les champs de courses et dans les villes d'eau au bras des plus célèbres cocottes du demi-monde parisien, perdit une fortune au jeu (celle de son épouse, car il ne touchait pas à la sienne), et mourut jeune usé par les excès. La duchesse de Castries ne put rentrer en possession de sa dot qu'en faisant vendre le château et les domaines de son époux, lequel ne lui avait pas laissé d'enfants. Elle se remaria à un autre noble français, dont les principes concordaient mieux avec les éléments du bonheur conjugal.

Le comte de Wimpffen fit mieux encore : comme directeur général des Postes et Télégraphes de l'empire autrichien, il avait introduit le système de l'accès des femmes à la fonction de buraliste. L'admission à cette fonction se faisant sur examen, le comte s'était fixé comme devoir de recruter personnellement les jeunes candidates, qu'il faisait venir une par une dans son château. « Si bien que la comtesse », nous assure un chroniqueur du temps, « trouvant que son mari brûlait d'un zèle exagéré pour le bien de l'Etat, décida de l'abandonner à une tâche si ingrate pour elle, demanda le divorce et reprit ses millions » (*).

Le prince Grégoire Ypsilanti, avait pu en 1873, grâce à la dot de son épouse, rester le seul ministre plénipotentiaire de Grèce à assurer le fonctionnement de sa légation lorsque les autorités d'Athènes, faute de fonds dans les caisses de l'Etat, décidèrent de fermer toutes leurs représentations diplomatiques dans les capitales européennes. S'il fut un époux fidèle, il fut saisi par le démon du jeu et associa son épouse à cette funeste passion. La roulette du casino de Baden Baden engloutit en peu de temps une partie de la dot, jusqu'à ce que des hommes de loi, avertis par la famille, intervinrent pour sauver l'essentiel.

(*) Paul VASSILI « La société de Vienne », Paris 1886.



La duchesse de Castries,
née baronne Sina (1846-1914).

La princesse Mavrocordato, qui mourut jeune emportée par la tuberculose, fut bonne et charitable ; elle donna beaucoup aux œuvres de bienfaisance, à Vienne comme en Grèce. Elle n'eut pas d'enfants, et les millions qu'elle légua à son mari servirent à financer des recherches archéologiques et historiques et à la publication, entre autres, des ouvrages de l'helléniste Emile Legrand.

Bibliographie :

Spyridion LAMBROS, Μοσχόπολις καὶ ἡ οἰκογένεια Σίνα, (Moschopolis et la famille Sina), série d'articles dans le périodique « Néos Hellenomnion », Athènes 1923-1925, 1927 ; *Das Testament des Freiherrn Georg von Sina*, « Der Wanderer », Vienne, No. 235 de 1856 ; *Genealogisches Taschenbuch der Freiherrlichen Häuser* (série baronniale de l'almanach de Gotha), 1876-1915.

Pour d'autres portraits de famille, voir pages 203 et 461.

SKOUZÉS

ΣΚΟΥΖΕΣ

Ancienne famille archontale d'Athènes, attestée dès la fin du XVII^e siècle, mais dont la filiation prouvée ne va pas au-delà de 1750. A cette époque naissait Dimitrios Nikolaou Skouzés, lequel, de son mariage avec la fille d'un archonte Athanase Libérios Panayotaki, prénommée Samaltana, eut trois fils :

I. Panaghi, né 1777, † .. VII 1847, fondateur d'un établissement bancaire (1822) qui resta pendant longtemps le seul de son espèce à Athènes, ∞ Ana Verghi, dont :

A) Athéna, ∞ Alexandre Bénizélos.

B) Georges, né 1811, † 1884, banquier, membre des Comités directeurs de la Banque Nationale Hellénique et de la Banque Ionienne, secrétaire-général de la Société de chemin de fer Athènes-Le Pirée, ∞ Hélène Capsali (1823-1906), nièce de Christo Capsali, le héros de Missolonghi, dont :

1) Eugénie née 1847, † 1928, ∞ Evaghélos Tipaldo Bassia.

2) Pavlo né 1849, † 1913, né 29 VIII 1851, † Munich 10 VIII 1912, banquier, ∞ Maria ... (1864-1950), dont :

a) Georges né 1885, † 1945.

b) Pauline née 1887, † 1969, ∞ ... de Littinière.

c) Hélène (Nina) née 1888, † 1968, ∞ Dimitri Naoum.

d) Constantin né 1896, † 1970.

3) Emilia, † 1919, ∞ Georges Pahis, ingénieur, † 1918.

4) Alexandre, né 14 VIII 1853, † 20 X 1937, avocat, député, ministre des Affaires Étrangères 1895-1897, 1902, 1904-1907, ∞ Marseille 18 IV 1874 Isabelle Rodocanachi, † 1942, dont :

Alexandra ∞ Constantin Matsa (leur fille Pauline épousa au Caire, 1943, Georges Paspatis).

5) Constantin, avocat.

6) Catherine (1856-1875).

7) Marie, ∞ Périclès Gripari (1853-1927).

8) Elisa (1867-1957), ∞ Georges Skouzés, son cousin.

II. Ioannis, moine Iérothée à l'île d'Egine.

III. Georgandà (1776-1822), « hadji » pour avoir fait le pèlerinage de Jérusalem, membre de l'Hétairie, ∞ ..., dont :

A) Dimitri (1812-1880), banquier, ∞ Théodoté Géronidas (1825-1894), dont :

1) Catherine, ∞ Kitzo Botzaris.

2) Georges, né 8 IX 1854, † 1 II 1931, Dr. médecin, banquier, ∞ Elisa Skouzés, sa cousine, dont :

a) Marie (Mika) (1898-1957).

B) Catherine (1810-1877), ∞ 27 XII 1827 général Ioannis Makriyanni, né Avoriti près Lydoriki 1797, † 1864, héros de la guerre de l'Indépendance Hellénique. Lors de la liquidation des terres des pachas turcs en Grèce, se rendit propriétaire d'un domaine situé dans les environs d'Athènes autour des ruines du temple de Jupiter Olympien. Participe au coup d'État de Calerghi en 1843, fit assurer « l'élection » de Coletti à la présidence du Conseil en 1847. Il complota en 1853 contre le roi Othon et fut condamné à mort par un tribunal présidé par Tzavellas, mais le monarque commua sa peine en détention perpétuelle. Libéré grâce au général Calerghi en 1854, il demeura l'adversaire notoire du roi qui pourtant avait été en 1833 le parrain de son fils Othon. Makriyanni fut porté en triomphe par la foule après l'annonce de l'abdication d'Othon I (1862) et du pillage du Palais Royal par une bande dirigée par Othon Makriyanni. Retiré de la vie publique, le général M. mourut dix ans plus tard après avoir été réintégré dans son grade par le roi Georges I.

SORDINA

ΣΟΡΔΙΝΑΣ

Originaires de Mazorbo près de Venise, où ils faisaient partie de la *cittadinanza*, les Sordina s'établirent à Corfou comme négociants et y firent rapidement fortune. Leurs premiers titres furent ceux de comte pontifical et de chevalier de l'Éperon d'Or, acquis en 1725 par une bulle du pape Benoît XIII. Le 8 V 1752 ils recevaient du Sénat de Venise le titre de comte, (inscrit en 1768 au Libro dei Veri Titolati), en récompense de services rendus à la guerre contre les Turcs, et en contrepartie du paiement de mille ducats d'or. Toujours en 1752, inscription au Libro d'Oro de la Noblesse de Mazorbo, puis, contre paiement de 25 000 ducats, inscription au Libro d'Oro de Corfou, avec investiture féodale du fief de San Giorgio.

En 1766, les comtes Sordina prenaient en ferme du gouvernement vénitien les salines de Corfou, avec obligation de remettre chaque année 4 000 mesures de sel à Venise, de payer 903 sequins à la Caisse de Corfou, et maintenir les salines en bon état d'exploitation. Le dernier point du contrat ne fut pas respecté, et de 1776 à 1799 les salines furent affermées aux comtes Frangini, d'une famille de la Terra Ferma.

Reconnaissance du titre comtal par les autorités britanniques, 25 VI 1840, et de la qualité de « nobile » par la chancellerie impériale autrichienne 25 I 1881, puis par lettres royales italiennes, 8 X 1897.

Blason : d'argent au bras vêtu de pourpre tenant de la main une trompette posée en barre ; le bras accompagné en chef de trois étoiles à huit rais, ordonnées en fasce ; et en pointe d'une montagne à trois cols issant de la pointe, le tout de sinople. Couronne de comte. (Voir illustration p. 72.)

Bibliographie : E.R.R.



Michel Soutzo
prince de Moldavie
– le Mihal Voda des Grecs.

(d'après Louis Dupré
Voyage à Athènes et
à Constantinople).

Paris 1825.

SOUTZO, SUTU

ΣΟΥΤΣΟΣ

Famille princière du Phanar qui a joué un rôle éminent dans l'histoire de la Question d'Orient au XVIII^e et XIX^e siècles. Elle a donné des voïvodes hégémones aux Principautés du Danube, et à la Grèce et à la Roumanie des diplomates, des hommes de lettres, des savants et des militaires.

Selon la Grande Encyclopédie Hellénique, laquelle ne donne pas ses sources, la famille serait citée depuis la chute de Byzance, et un lettré de ce nom aurait vécu à Constantinople vers 1585. La généalogie documentée des Soutzo ne remonte cependant pas au-delà de la première moitié du XVII^e siècle, lorsque l'ancêtre, originaire d'Épire, établi à Constantinople, sut y faire fructifier son industrie, qu'on dit avoir été liée aux approvisionnements en eau, lait et produits laitiers pour le compte du Sérail impérial. Ses fils reçurent l'instruction qu'il fallait, et l'on trouve en 1668 l'un d'entre eux occupant l'importante fonction de Grand Rhéteur de la Grande Église.

Ses descendants, entrés dans les rangs de la haute aristocratie du Phanar, se divisèrent en de nombreuses branches, faisant ainsi de leur lignée un vaste clan dont les multiples ramifications surent préserver l'esprit de parenté au moyen de mariages conclus entre cousins. De ce fait, celles des branches de la famille qui devinrent roumaines maintinrent jusqu'à très récemment (seul exemple en ce sens parmi les phanariotes de Roumanie) la conscience de leurs racines ethniques et linguistiques grecques.

Le lecteur trouvera ci-après les tableaux généalogiques expli-

çant les parentés de cette famille, dont les trois princes régnants figurent respectivement :

– Michel I (1729-1803), sur le tableau p. 419, où ont également leur place ses petits-neveux, les deux poètes Panayote et Alexandre.

– Alexandre (1758-1821), mort sans doute empoisonné au début de la révolution grecque, à laquelle il était opposé, sur le tableau p. 420.

– Michel II (1784-1864), sur le tableau p. 423. Ce prince, connu dans l'histoire grecque sous le nom de Mihal-Voda, avait, sur les encouragements de la Russie, soutenu les plans de l'Hétairie et avait facilité l'entrée en Moldavie du *Bataillon de la Mort* d'Alexandre Ypsilanti. L'échec de cette tentative d'insurrection le décida à fuir en Russie. Excommunié dès avril 1821 par un acte de malédiction que le patriarche Grégoire et le Synode signèrent sur l'autel de l'église du Phanar, destitué par le sultan, en butte à la froideur des autorités russes, il ne fut cependant pas extradé vers la Turquie ainsi que le demandait la Porte au cabinet de Saint-Petersbourg. L'incident diplomatique soulevé à son propos contribua à l'aggravation des relations russo-turques au début du long processus de développement de la guerre d'Indépendance hellénique, mais n'était pas dû à la magnanimité de la Russie. En effet, le prince fugitif avait menacé les Russes de divulguer la correspondance secrète qu'il avait reçue de Saint-Petersbourg avant 1821, ce qui ne pouvait qu'inciter la Russie à en user prudemment à son égard. On le laissa gagner l'Autriche, où Metternich le fit arrêter et emprisonner pendant quatre ans dans la citadelle de Gorizia, en Istrie.

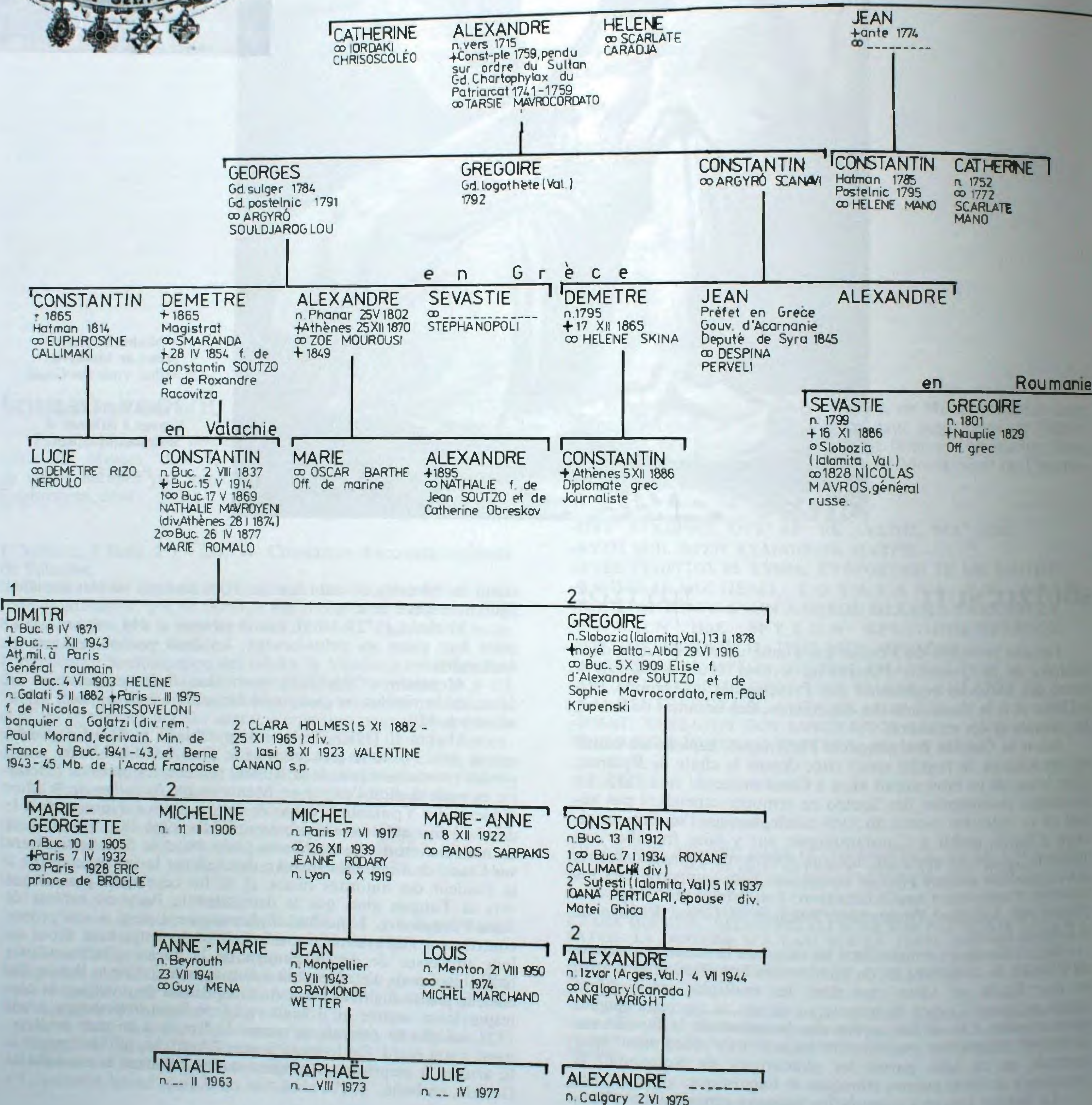


Blason formé de deux écus ovales accolés. *A dextre fascé de six pièces de gueules et d'argent, au rencontre d'aurochs au naturel, à une étoile à six rais d'or entre les cornes et cantonné à senestre d'un croissant tourné, du même.* (Moldavie); *à senestre fascé de six pièces, d'or et d'azur, à l'aigle essorante, au naturel, empiétant sur des foudres d'argent et tenant dans ses serres l'épée et le sceptre d'or, cantonnée à dextre d'un soleil figuré, du même.* (Valachie). Les deux écus accolés sont quelquefois accompagnés à la base d'un troisième écu, toujours ovale, *palé de six pièces d'argent, à un dragon de sinople, passant, la tête contournée et posée en pal*, qui est l'emblème de

Drako Soutzo, le premier ancêtre connu. Ces écus sont sommés des symboles du pouvoir princier : le globe crucifère surmontant l'épée et le sceptre passés en sautoir. Devise : *Ανθ' θεωρεῖν*. Manteau et couronne (ou bonnet) princier.

Le prince Michel II Soutzo portait une variante qui se lit comme suit : écartelé, au 1^{er} à une aigle au naturel, le vol clos ; au 2^e une colombe d'argent, le vol clos ; au 3^e à une rencontre d'aurochs au naturel, portant dans son bec une croix d'or, en pal, et accompagnée en chef de deux étoiles accostées du même.

Voir illustration en couleurs p. 141.



DRACO SOUTZO
né en Epire

SOUTZO

DIAMANTAKI
SOUTZO 1670
Gd. Rhéteur du Patriarcat 1668

CONSTANTIN DRACO
SOUTZO

+Const-ple 1757 pendu sur
ordre du sultan. Capukihaya de
Valachie 1711
∞ Phanar 22 VII 1714 MARIOARA
f. du beyzade Iordaki ROSETTI
et d'Hélène Mavrocordato

DEMETRAKI SOUTZO

staroste de Putna (Mold.) 1742
∞ Phanar ... XI 1719
CONSTANCE CARADJA

NICOLAS
+Const-ple 29 VII 1769
décapité sur ordre du
Sultan
Grand Drogman de la
Sublime Porte 1768
∞ ANNE CHRISOSCOLEO

2

MICHEL
n. vers 1729
+exilé en Transylvanie 1803
Capukihaya
Gd. Drogman de la Sublime
Porte 1782
Voivode de Valachie
1783-1786, puis de Moldavie
1791-92, 1793-95
∞ SEVASTIE CALLIMACHI

DEMETRE
dit SOUTZO -
Kébapis
Gd. postelnic
∞

CASSANDRE
∞ STEPHANE
MAVROYENI

MARIE
∞ Phanar 1761
GEORGES NEGRI

MARIE

ROXANE
∞ GEORGES
MANO

HELENE
+Const-ple
o Therapia Egl.
St Georges
∞ GREGOIRE
BALASSAKI

GREGOIRE
n. 1771
+Budapest 1836
Caimacam de Valachie
∞ SEVASTIE f. de Nicolas
DUDESCU
Gd. ban de Craiova, et
d'Anita Stirbey

5

ANASTASIE

RALOU
+ 1834
∞ ALEXANDRE
MANO

MARIE
+Athènes ... 1846
∞ JACQUES
ARGYROPOULO

ALEXANDRE
n. vers 1781
+Const-ple 22 IX 1808
décapité sur ordre
du Sultan
Gd. Drogman de la
Sublime Porte 1802
∞ MARIE LAPITHI

CONSTANTIN
+ 1820
∞ HELENE RIZO-
NEROULO

en Grèce

CONSTANTIN
n. 1804
+ 1882
Mb. de l'Hétairie
Aga (Val.) 1837
Logothète des Cultes 1841, log. de la
Justice 1851 Min. des Fin. 1856
∞ SEVASTIE GHICA n. 5 X 1819
+ Samurcâsesti (Ilfov, Val.) 27 XII 1842

MICHEL
n. 1798
+ 1866
∞ HELENE
BALASSAKI

DÉMETRE
n. 1795
+ 1821 au
combat de
Dragăsan (Val.)
contre les
Turcs
Membre de
l'Hétairie

LUCIE
I ∞ GEORGE
AINIAN (div.)
n. Patradjik
(Phthiotide)
1790 + Ath. 1848
Député.
Sénateur 1843-1848
Cons. d'Etat. Ministre.
II ∞ ALEXANDRE
DESSILA

CATHERINE
∞ SPIRIDON
VALETTA

EUPHROSYNE
∞ ALEXANDRE
EDIPODIS

PANAYOTE
n. Const-ple 1806
+ 25 XI 1868
Poète grec
I ∞ FLORENCE KOPANITSA
II ∞ SEVASTIE Const. SOUTZO
III ∞ MARINA LOGOTHETI
rem. Nicolas Mano

ALEXANDRE
n. Const-ple 1809
+ Smyrne 4 VII 1863
Poète grec

ANDROMAQUE
I ∞ THEODORE ZOGRAPHOS
II ∞ MILTIADE PAPAYQANOS
Dr. méd. + 3.V. 1904

CONSTANTIN
+ Pylas
Avocat

SAPHO
DESSILA
n. 1832
+ Ath. 16 IV 1862
∞ NICOLAS
MANO

ASPASIE
+ Zante 24 II 1907
∞ 20 II 1851 GIAN - DRAGO
MELISSIN

IOANA
∞ STAVROPODI

SMARANDA
n. 1840 + Berne
25 II 1923
∞ Buc. 14 V 1861
GREGOIRE
LAHOVARY (div.)

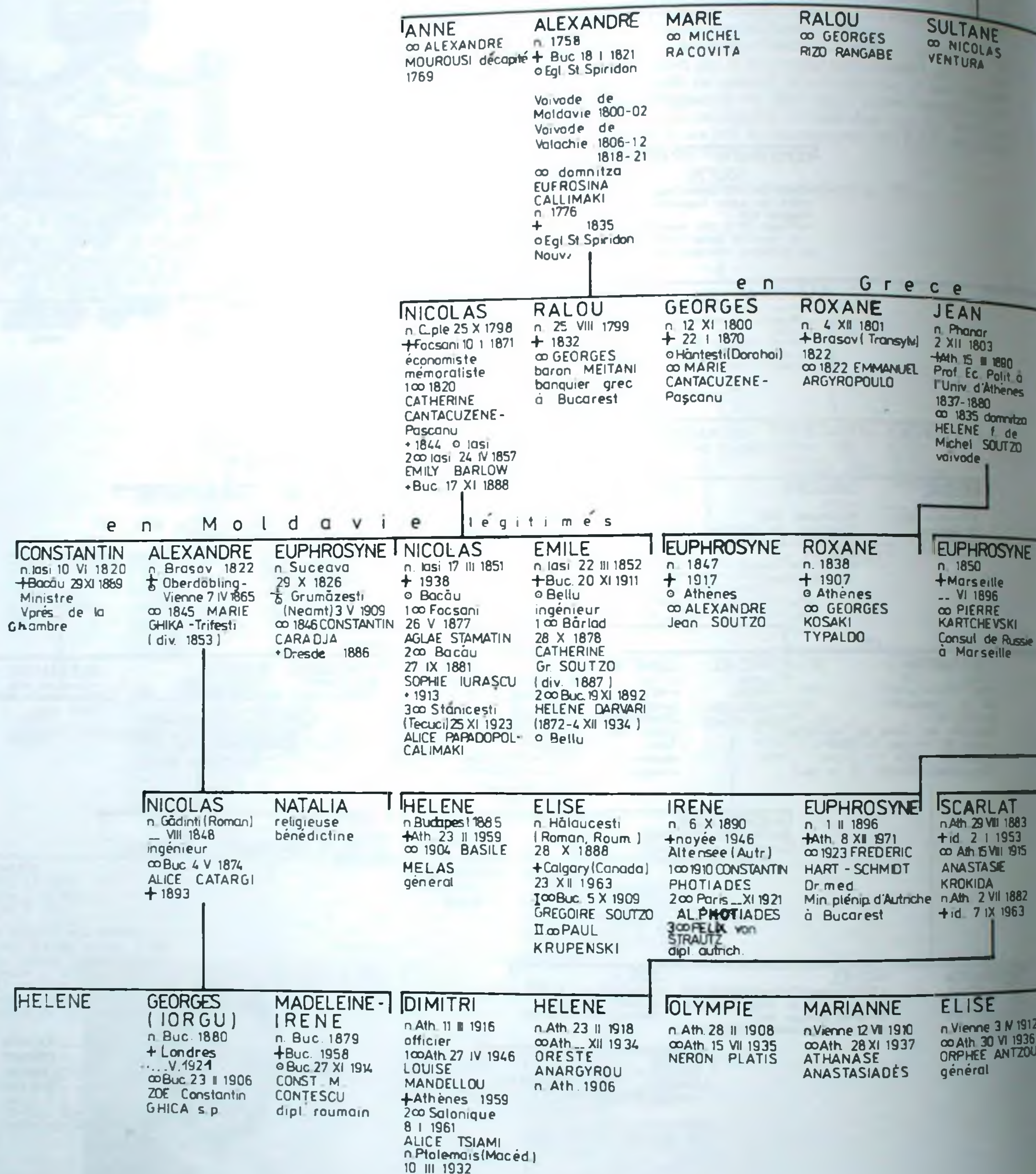
MICHEL
n. 1842 + Calinesti (Prahova, Val.) 3 VII 1933
Numismate Mb. de l'Acad. Roumaine
Dir. de la Banque Nat.
∞ Buc. 17 V 1869 MARIE CANTACUZENE

ZOE
n. 1843 ∞ Buc. 2 VI 1863
LEONIDAS PATZOURIS
affermeur de domaines

MARIE
I ∞ NICOLAS GHICA (div.)
II ∞ Venise ... IX 1906 PAOLO MEYER
marquis MONTAGLIARI



Le poète
Panayote
Soutzo
(1809-1863)



SOUTZO

HELENE
∞ ALEXANDRE
SOULJAROGLOU

MICHEL
Moine Mélétiou
Archevêque de
Brousse en Asie
Mineure

GEORGES
"Dragomanaki"
Caïmacam à
Craiova 1814
Auteur dramatique
∞ CATHERINE
MAVROCORDATO

4

DIMITRI
n. 6 X 1807
† Ath. 11 II 1871
Colonel dans
l'armée grecque
∞ ELISE
KRUPENSKI

SCARLATE
(Charles)
n. Buc. 20 VII 1808
† Ath. ... V 1887
Général dans
l'armée grecque
Min. de la guerre
∞ Athènes 1834
NADINE princesse
CANTACUZENE

GREGOIRE
n. 16 XII 1813
† Pungesti (Vaslui,
Mold.) 9 IX 1848
∞ 1836 CATHERINE
Michel
MAVROYENI

3

CATHERINE
† Vienne 1921
∞ von STRAUTZ
consul d'Autriche-
Hongrie à
Jérusalem

ALEXANDRE
n. 11 V 1855
† Athènes
13 IV 1932
Général
∞ Paris 21 I 1855
SOPHIE
MAVROCORDATO
† Athènes
9 IV 1932

ALEXANDRE
n. 1 I 1836
† Athènes 1901
Général

DEMETRE
n. Athènes
24 X 1845
† Phalère 18 IX 1904
Ingénieur
Maire d'Athènes
100 Athènes 1876
EUPHROSYNE
MAVROS
† 29 VI 1877 s.p.
200 Pirée 14 X 1882
OLYMPE
MELETOPOULO
n. Mykonos 1861.

ELISE
n. 1837
† 1888
Femme de
lettres.

EUPHROSYNE
n. 1844
† 1868

HELENE
n. 1847
† 1865

SOPHIE

+ Ath. 7 IX 1923.

ELPIS
n. Ath. 30 IX 1884
† Id. 22 X 1952
∞ Ath. 2 VII 1907
HAROLD MERLIN

NICOLAS
n. Ath. 2 IV 1886
† Halandri
24 VIII 1971
∞ Athènes
∞ Vienne
14 IV 1909
ANTONIA HÜGER

MARIANNE
n. 28 XI 1888
† Ath. 28 III 1939
∞ 1910 JEAN
DIMITRIADI
Dr. med.

ELISE
n. 6 V 1892
† Ath. 18 III 1908

ALEXANDRE
n. 30 III 1894
† Ath. 1947
∞ Patras
15 VIII 1924
EUPHROSYNE
Périclès SOUTZO

EVANGELOS
n. 6 II 1898
† Ath. 1975
∞ 3 II 1919 RALOU
Périclès SOUTZO

GEORGES
n. 23 VI 1899
† Ath. 29 I 1923

DIMITRI
n. Klosternburg
(Autr.) 6 VII 1913
Aide de camp royal
Amiral
∞ Alexandrie (Egypte)
12 XII 1941
DOROTHEE
CONSTANTINIDÉS
n. Ath. 29 IX 1918

ALEXANDRA
n. Ath. 3 XII 1923
∞ Ath. 24 IV 1946
ANDRE PSYLA

MARIE
n. Ath. 16 VII 1928
∞ ... PHAKAROS

NADINE
n. Ath. 28 VII 1929

DIMITRI
n. Ath. 1 II 1935
∞ Ath. 15 XII 1962
ANGELIQUE ZIKA

DIMITRI
n. Ath. 25 X 1919
100 Alexandrie
(Egypte) 13 X 1943
IOANA BADAVERA
(div.)
200 Lixouri
18 II 1957
ANGELIQUE
VOUTSINA
n. Lixouri 1931

ALEXANDRA
n. Ath. 21 II 1921
∞ Ath. 12 I 1956
JEAN
DIMITRIADÉS

PERICLES
n. Ath. 3 I 1923
† Nowa Huta
(Pol.) ... V 1978

NICOLAS
n. Ath. 28 III 1945
∞ Ath. 20 I 1973
ZOE f. de Const.
RINGA et de
Cléopâtre Trikoupi

DOROTHEE
n. Ath. 22 IX 1973

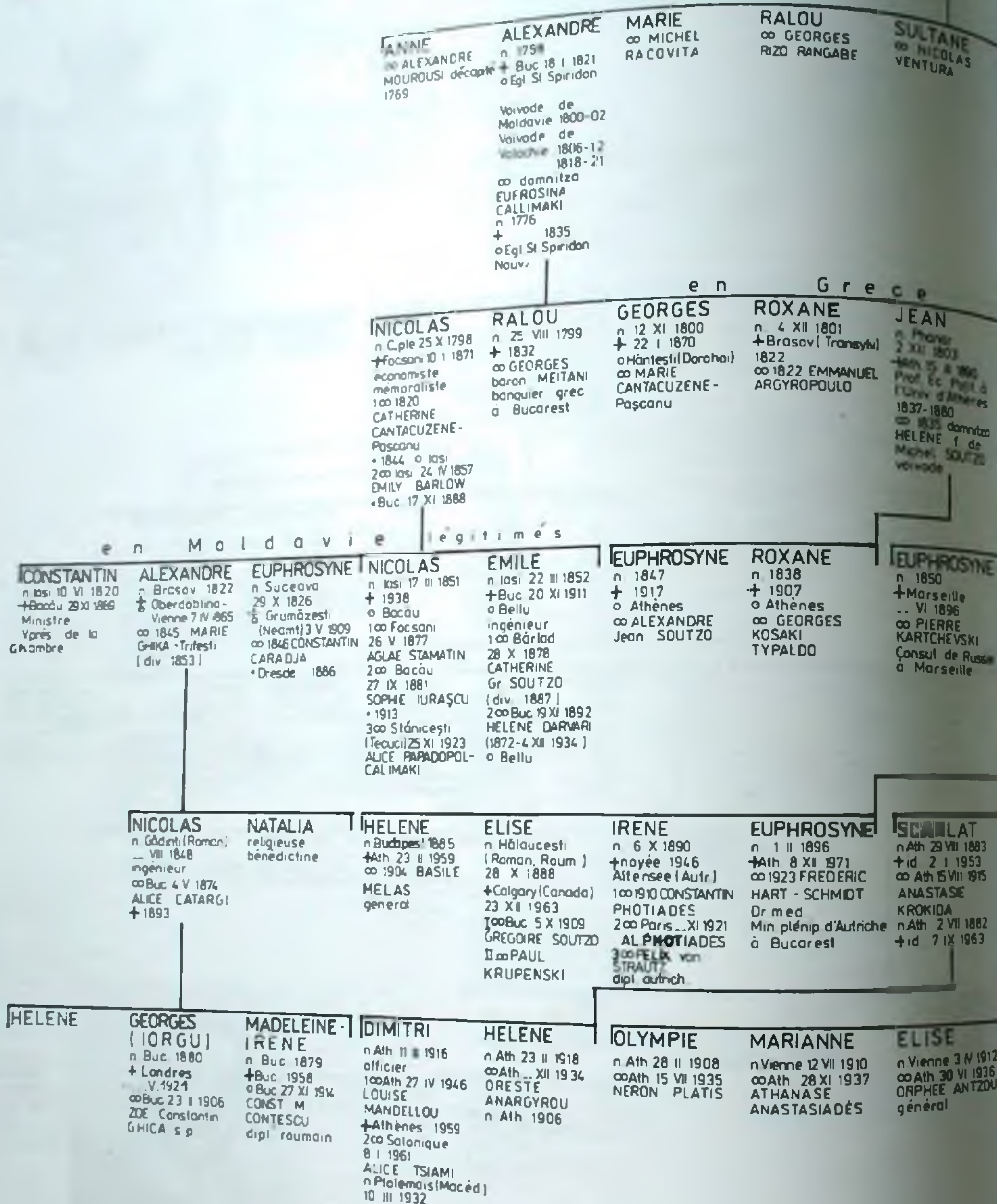
ALEXANDRE
n. Ath. 25 XII 1963

EVANGELOS
n. Ath. 3 VI 1973

HELENE
n. Alexandrie
9 VIII 1944
∞ JEAN
BAROTSI
Avocat.

MARIE
n. Ath. 10 I 1946
∞ ANGELOS
KOPITSA
Officier de
marine.

EVA
n. Ath. 27 IX 1952
∞ DIMITRI
MADOUROU
Industriel.



HELENE
coALEXANDRE
SOULDIAROGLOU

MICHEL
Maine Melétios
Archevêque de
Brousse en Asie
Mineure

GEORGES
"Dragomanaki"
Caimacam a
Craiova 1814
Auteur dramatique
co CATHERINE
MAVROCORDATO

4

DIMITRI
n 6 X 1807
† Ath 11 II 1871
Colonel dans
l'armée grecque
co ELISE
KRUPENSKI

SCARLATE
(Charles)
n Buc 20 VI 1808
† Ath 1 V 1887
Général dans
l'armée grecque
Min de la guerre
co Athènes 1834
NADINE princesse
CANTACUZENE

GREGOIRE
n 16 XII 1813
† Pungesti (Vaslui
Mold) 9 IX 1848
co 1836 CATHERINE
Michel
MAVROYENI

3

CATHERINE
† Vienne 1921
co - - - - -
von STRAUTZ
consul d'Autriche-
Hongrie a
Jérusalem

ALEXANDRE
n 11 V 1855
† Athènes
13 IV 1932
Général
co Paris 21 I 1855
SOPHIE
MAVROCORDATO
† Athènes
9 IV 1932

ALEXANDRE
n 1 I 1836
† Athènes 1901
Général

DEMETRE
n Athènes
24 X 1845
† Phalere 18 IX 1901
Ingénieur
Maire d'Athènes
100 Athènes 1876
EUPHROSYNE
MAVROS
† 29 VI 1877 s. d.
200 Piree 14 X 1882
OLYMPIE
MELETOPOLLOU

ELISE
n 1837
† 1888
Femme de
lettres

EUPHROSYNE
n 1844
† 1868

HELENE
n 1847
† 1865

SOPHIE

n Mykonos 1861 • Ath 7 IX 1923

ELPIS
n Ath 30 IX 1884
† id 22 X 1952
co Ath 2 VII 1907
HAROLD MERLIN

NICOLAS
n Ath 2 IV 1886
† Halondri
24 VII 1971
a Athènes
co Vienne
14 IV 1909
ANTONIA HUGER

MARIANNE
n 28 XI 1888
† Ath 28 III 1939
co 1910 JEAN
DIMITRIADI
Dr med

ELISE
n 6 V 1892
† Ath 18 III 1908

ALEXANDRE
n 30 III 1894
† Ath 1947
co Patras
15 VII 1924
EUPHROSYNE
Péricles SOUTZO

EVANGELOS
n 6 II 1898
† Ath 1975
co 3 II 1919 RALOU
Péricles SOUTZO

GEORGES
n 23 VI 1899
† Ath 29 I 1923

DIMITRI
n Klosterburg
(Autr) 6 VII 1913
Aide de camp royal
Amiral
co Alexandrie (Egypte)
12 XII 1941
DOROTHEE
CONSTANTINIDÉS
n Ath 29 IX 1918

ALEXANDRA
n Ath 3 XII 1923
co Ath 24 IV 1946
ANDRE PSYLA

MARIE
n Ath 16 VII 1928
co - - - - - PHAKAROS

NADINE
n Ath 28 VII 1929

DIMITRI
n Ath 1 II 1935
co Ath 15 XII 1962
ANGELIQUE ZIKA

DIMITRI
n Ath 25 X 1919
100 Alexandrie
(Egypte) 13 X 1943
IOANA BADVEA
(div)
200 Luxembourg
18 II 1957
ANGELIQUE
VOUTSINA
n Luxembourg 1931

ALEXANDRA
n Ath 21 II 1921
co Ath 12 I 1956
JEAN
DIMITRIADES

PERICLES
n Ath 31 I 1923
† Nowa Huta
(Poi) 1 V 1978

NICOLAS
n Ath 28 III 1945
co Ath 20 I 1973
200 I de Const
Rouka et de
Cleopatre Trikoupi

DOROTHEE
n Ath 22 IX 1973

ALEXANDRE
n Ath 25 XI 1963

EVANGELOS
n Ath 3 VI 1973

HELENE
n Alexandrie
9 VIII 1944
co JEAN
BAROTS
Avocat

MARIE
n Ath 10 I 1946
co ANGELOS
KOPITSA
Officier de
marine

EVA
n Ath 27 IX 1952
co DIMITRI
MADOUROS
Industriel

en Grèce

J E A N

+Odessa
13 IV 1836
Aga en Moldavie
co VICTORIA
SCANAVI
+Odessa
15 IX 1836

ALEXANDRE NICOLAS

n Buc 6 XI 1820 n Const - ple
+Athènes 1862 8 III 1823
secr de leg en
Russie +Athènes
10 XII 1884
Colonel Deputé
100 13 II 1848
ANNE Nicolas
SOUTZO
200 Iasi
30 VI 1898
ARISTE BALS
(div 1858)

GEORGES

n Const - ple
1824
+Athènes
20 XI 1892
Colonel
co PENELOPE
HATERIADES

PERICLES

n 30 X 1829
+Athènes 1895
100 Ath 1848
HELENE fille
d'Alexandre
RAIET boyard
moldave et de
Marie baronne
Mustatza sp
200 HELENE
RALLI

CLEOPATREI

co DEMETRE
DROSSO

CONSTANTIN

n 1859
+ 1938
co ERASIMIA
CARUTAR

ALEXANDRE

n Nauplie 1860
+Athènes
17 VII 1930
Ministre en
Grèce
Marechal de
la Cour Royale
co Buc 20 IV 1903
co ALEXANDRESCU
veuve Lahovary

NICOLAS

n 1864
Général dans
l'armée grecque
co Athènes
29 XII 1894
EVANTHIA
HADJIOANDU

PERICLES

n 1871
Général dans
l'armée grecque
co Athènes
29 XII 1894
EVANTHIA
HADJIOANDU

HELENE

n 1871
co ZIMBRACAKI
general

E L I S E

n Ath 25 XI 1863
+ Biarritz
21 II 1920
co Athènes
2/14 VI 1891
PEDRO Marquis
de PRAT y
Nantouillet
min plenip
d'Espagne

CATHERINE

n 8 IV 1866
+Ath 8 X 1938
co Ath 1890
EMMANUEL
fils de Pierre
CAMARA et de
Polymnie
Lahovary
+Ath 30 V 1932

VICTOIRE MARIE

n 1875
+Athènes
30 XI 1926
co GEORGES
CARADJA

GEORGES PIPITSA

+ 1938
co SPIRO
LANCENERS

GREGOIRE

+ s p

MARIE

n Ath 5 IV 1896
co 1919
DRAKO
general

EUPHROSINE

n Ath 3 XI 1898
+id 1976
co ALEXANDRE
Dim SOUTZO

RALOU-ELLI

n Ath 21 IX 1900
+id 15 IV 1971
co EVANGELI
SOUTZO

3

en Roumanie

ALEXANDRE

n Iasi 14 III 1834
+id 24 VI 1895
Dien philosophe
de Bruxelles
Prof de français
a Iasi
I co Iasi
16 V 1863
HELENE
BOGDAN (div)
II co Iasi
II II 1870
LUCIE
MICLESCU

MICHEL

n Iasi 12 III 1838
+id 20 IV 1904
I co ZOE
MOUROUSI
II co 1870
HELENE
STROICI
+ Iasi 1906

NICOLAS

n 1839
+Buc
12 IX 1926
co Paris
8 IV 1868
NATALIE
MAVROCORDATO
+Buc
19 III 1926

GREGOIRE I

n Iasi 20 V 1844
co Vienne 1871
HELENE
Constantin
SOUTZO
+ 1890

ALEXANDRE

n 22 X 1910
+id 28 I 1901
CATHERINE
KEFALA

ED MEE

n 10 IV 1875
+ 15 III 1909
co Iasi
2 VII 1898
EUGENE
BALS (div)
II co Iasi 1907
EMILE
GRUCHOL

NADEJE

n 1878
+ Iasi
8 IX 1917

SCARLAT

n 23 IV 1879
+ 13 I 1898

RODOLPHE

n 1880
+ Buc 1949
Avocat
journaliste
co Iasi 1906
HELENE
CAZABAN

GREGOIRE

n Iasi
10 I 1869
+ s p
Avocat

D E E A

n Iasi 1871
+ Buc
co 1944
co DIMITRIE
BOGONOS

GISELE

n 1875
+ Buc
13 V 1961

CONSTANTIN

n 1872
+Buc II 1942
co Buc 21 IV 1905
MARE HALEPLU-
PETRESCU

GEORGES

co SMARANDA

CATHERINE I

n 1875
+ co 1953
co CONSTANTIN
BRATIANU

ED MEE LUCIE

n Iasi 1904
co STEFAN
JERON
II co SOCRATE
MARDARI
general

R A D U DIMITRIE

n 1907
magistrat
co MARIE
HAPAIANU

RODICA LUCIE

n Iasi 1913
+ 8 V 1979
planiste
co RADU
DIAMANDI
DEMETRESCU
(div)

SANDA

n 1906
+Buc 1965
co Buharesti
(Vaslui)
18 XI 1926
ALEXANDRE
SCORTESCU

MARIELA

co BARBU
ICONOMU
(div)

ALEXANDRE SMARAGDA
Cămaras (Val) | ∞ GEORGES
Auteur d'une VLAHOUTZI
Hist de la
Révol Grecque

DIMITRI
Comis (Maid)
∞ domnița
RALOU
MAVROENI

o de Marie
Chrysomati
légitimé 1848

ALEXANDRE
n Buc 30 XI 1837
Dr med (Athènes 1859
et Paris 1865)
Fondat de "la
Gazette des
Hôpitaux (Paris)
Ephore des
Hôpitaux Civils
Roumains 1892
Prof à l'Univ de Buc
∞ Buc 24 I 1869
ELIS Nicolas
ZADARICEANU
n 11 XI 1849
† Buc 25 VII 1915

NICOLAS
∞ 1843
CHRYSANTHA
ANDERSON

GREGOIRE
∞ ATHINA
BENIZELOS

CONSTANTIN MARIE
† 1922
∞ ELEFTHERIA
ASPROGHERAKI

DIMITRI
n 31 VII 1844
∞ ASPASIE
MAVROMATI
Ath 30 VIII 1866

MASINCA CHARICLEE

ALEXANDRE HELENE
n 1847
∞ HELENE
POLITIS

CONSTANTIN GREGOIRE
n 1897
† Ath 1979
∞ IRENE
CATZIGARI

PANAYOTIS
n 1902
∞ -----

NICOLAS CHRYSANTHE
n Ath 15 VII 1881
† id 1944
∞ ELI
TOMBAZI

n Ath 13 X 1882

NICOLAS
n Ath 20 VII 1885
photoreporter
∞ -----

CONSTANTIN
n 1934

MARTINA
∞ JEAN
MANGANAS

ISOPHIE
∞ HECTOR
DIMITRIU
(div)

STELIO
n 1922
† 1948 au
combat dans
la guerre civile

DIMITRI ALEXANDRE
† sp
n 1923
∞ STELLA

NICOLAS HELENE CONSTANTIN
n 1947

en Roumanie

ELISE
n 1869
† 1888
∞ NICOLAS
TOMESCU
Dr med

MARIE
n 1871
† Buc
9 XII 1930
I ∞ CONST
IOANID (div)
II ∞ 1903
ALEXANDRE
Nic DUCA

ALEXANDRA
n 1872
† 1952
∞ Buc 1898
THEODORE
RIMNICEANU
général a d c
royal

NICOLAS
n 1873
† 1947 sp
ingénieur

EUPHROSINE
n 1875
† 1955
∞ BASILE
RUDEANU
général (div)

ALEXANDRE
n 1876
† Buc VI 1925
Dr med Prof a
l'univ de Cluj
I ∞ Buc 30 X 1902
FLORICA
PARASCHIVESCU
II ∞ DORINA
CONSTANTINESCU
III ∞ Cluj 1922
CATERINA
MIHAESCU s p

100
YVONNE
n 1902
† 1949
∞ NICOLAS
GANE
I div)

100 | 200
ALEXANDRE SANDA
n 1907
avocat
I ∞ SONIA
NASTAL (div)
II ∞ STEFANA
GOILAV (div)

SANDA
n 1922
ingénieur
∞ 1942
GHEORGHE
ISTRATI
I div)

SOUTZO

5

MICHEL
n. Phanar 1784
+ Athènes 12 VI 1864
Grand Dragman
de la Sublime
Porte 1817
Voivode de
Moldavie 1818-21
Ministre de
Grèce à Paris et
à Petersbourg
co Phanar 1812
damnitza
ROXANA
CARADJA

NICOLAS
n. Phanar 1787
+ Buc. 21 VII 1851
o Egl. Sts Apôtres
o Egl. comas 1814
Logothète (Vol.)
co ALEXANDRINE
NENCIULESCU
+ 1877
o Mon Pasărea

ANICA
n. 1790
+ 1878
co IORDAKI
FLORESCU

SEVASTIE
("Augustine")
+ Const.-pie
27 XII 1848
co JEAN SKINA

CONSTANTIN
+ 1876
Caminar 1818
Postelnic 1820
Logothète des
Cultes 1839
Logothète de la
Justice 1846 (Vol.)
co 1816 ROXANDRE
f. de Démètre
RACOVITZA et de
Marie Cantacuzene

JEAN
fonctionnaire à
Focsani (Mold.)

EUPHROSYNE
co JEAN
VLADIMANU

RALOU
co MICHEL
SALLOS
propri en
Bessarabie

e n G r è c e

JEAN
n. Phanar 30 VII 1800
+ Athènes 8 IV 1892
Min. plénip. de
Grèce à Petersb.
co CATHERINE
f. de Dimitri
OBRESKOV
(nobl russe) et
de Natalie
comtesse
Chréménine

GREGOIRE
n. 1815
+ Genève 5 II 1869

GEORGES
n. Phanar 12 IV 1817
+ Iasi 25 IX 1875
o Sarcos
Fondateur de la
franc-maçonnerie
roumaine et du
Jockey-Club de
Jassi
I co SOPHIE
MOUROUSI s.p.
II co Iasi 10 I 1861
HELENE STURDZA
Miciăușani

HELENE
n. 17 VII 1818
+ Athènes 29 VII 1879
co 1835 beyzade
JEAN Alexandre
SOUTZO

ROXANE
n. 22 XI 1823
co PIERRE
PAPPARIGOPOULOU
n. Phanar 1815
+ Ath. 27 II 1891
Prof. universit.

CONSTANTIN
n. 1820
+ Buc. 3 XII 1869
o Egl. Mavroyeni
co Buc. 26 II 1850
CATHERINE f. du
duczer Ioan
MIHAILESCU
n. 1828
+ Buc. 9 IX 1870
o Egl. Mavroyeni

MARIE
n. 1822
+ 1839
co 1836 CONSTANTIN
ZOGRAPHOS
plus tard min.
plénip. de Grèce
en Russie
+ Bellevue près
Paris 9 X 1859

adopte les enfants naturels
d'Elise Constantin et
de son frère Constantin et

GREGOIRE
+ Buc. 3 X 1893
Echanson
Sénateur
co Buc. 1856
IRENE HAGI -
MOSCU

SEVASTIE
n. 1 III 1821
+ 11 X 1845
co PANAYOTE
SOUTZO

SOPHIE
n. 1 III 1830
+ Athènes 1847

EUPHROSYNE
+ Athènes 1 IX 1878
co Buc. 14 IV 1852
PIERRE
MAVROMICHALIS

SMARAGDA
+ 28 IV 1876
co DEMETRE
SOUTZO

NICOLAS
co Buc.
22 X 1866
DEMETRE
FILITTI

ELISE
co Buc. 1861
ARISTIDE
RAFETOPOULO

ZOE
co Buc. 1861
ARISTIDE
RAFETOPOULO

HELENE
I co
ZVORANU
II co
SGRAVENDAELE

MARIE
n. 1845
+ Buc.
24 IX 1871
I co GREGOIRE
Christophore
MARTY f. d.
d'un banquier
grec de
Vienne (div.)
II co Buc.
11 II 1867
ALEXANDRE
STURDZA de
Ruginaasa

ALEXANDRE
n. Buc. 1830
+ Paris 7 V 1877
co Buc. 1854
MARIE OBEDEANU

MICHEL
+ Malte 1847

JEAN
serdar, échanson
(Valachie)
I co Buc. 1845
MARIE HIOTTU
2 co Buc. 10 I 1854
AYNE Dim.
ZATREANU veuve
Polizu

OTHON
n. 1834
+ Buc. 9 II 1907
Magistrat
co Buc. 25 VII 1857
CONSTANCE f. de
l'Aga Alexandre
CONDURATU
n. 1842
+ Buc. 22 XI 1922

ELISE
co Buc. 1833
beyzade
SCARLAT GHICA

ANNE
+ Buc. 22 IX 1893
co Buc. 1848
NICOLAS SOUTZO

NATALIE
n. 1843
+ Paris 1924
co ALEXANDRE
SOUTZO
+ 1895

MICHEL
n. 1845
+ 1857

DEMETRE
n. 1849
+ Ath. 1915
co EUPHROSYNE
f. du beyzade
JEAN SOUTZO
+ 1917
o Athènes

HELENE
n. 1854
+ Paris 10 XI 1921
co ALEXANDRE
ARONPOPOULOU

ROXANE
n. 15 II 1855
+ Ath. 7 I 1940
co MARC
CARADJA
+ 1885

GEORGES
n. 16 I 1862
co EUPHROSYNE
GRECEANU
+ Buc. 16 V 1935

HELENE
n. Iasi 13 VII 1863
co GEORGES
FOTINO
+ 1921

MARGUERITE
co ANINIBAL
HOLBAN

MARIE
n. Iasi 4 I 1865
+ 1880

MARIE
n. 1851
+ Genève
21 X 1927
co Buc. 1873
ERNEST GOODWIN
banquier
Fondat. de la
"Bank of Roumania"

HELENE
n. 1852
+ 1890
I co Vienne 1871
GREGOIRE Gr.
SOUTZO
II co LOUIS BLANC
architecte

JEAN
n. 1856
+ 29 I 1910
I co Buc. 1883
ZOE GRECEANU
II co ALEXANDRINA
DUDAU s.p.

SOPHIE
n. Ulmeni
(Teleorman)
19 XI 1857
I co Buc. 27 VII 1876
JEAN MANO
général (div.)
II co Buc. 1905
CONSTANTIN
BARBATESCU

CONSTANCE
n. Paris 5 IV 1859
+ 1890

PAULINE
+ Carnes
23 XI 1933
co 1881 MICHEL
VLAMOUTZI

NADINE
n. Spătaru
(Teleorman)
19 IV 1857
co Buc. 24 I 1885
HARALAMB
FUNDATEANU
magistrat (div.
1889)

HELENE
n. 4 VII 1884
co 3 II 1908
GABRIEL
MITLINEU

MARIETTE
n. 1887
+ Buc. 30 I 1977
co Buc. 1 VII 1923
RADU LAPTEV
diplomate roumain

GREGOIRE
+ 22 II 1913

ELISE
+ 1898

ALINE
n. Buc. 9 II 1855
+ Paris 2 VII 1922
I co CONSTANTIN
IZVORANULDI 1879
2 co 20 V 1882
ANTOINE de
WERBRUGGE
banquier + Chat.
de Jambville (S et O)
13 IX 1902
o Passy

EUGENIE
co Auteuil 6 II 1882
WILLIAM
ALEXANDER
BETZOLD
banquier anglais

NICOLAS
n. 5 VII 1858
+ Buc. 27 X 1934
co Buc. 1889
MARIE BERINDEI

STEFAN
n. 12 II 1860
+ 16 VII 1892
co MARIE Alex.
FLORESCU

DEMETRE
n. 1861
+ Buc. VII 1933
Magistrat
co ZOE n. 1873
+ Buc. X 1964
f. de Grégoire
LANOVARY et
de Smaragda
Soutzo.

GREGOIRE
n. 1862
+ 3 II 1910
o Buc. Reliu
co Buc. 1898
EUPHROSYNE Radu
COSTACOPOL
+ 1935

VLADIMIR
n. 1876
+ 1908
Officier

JEAN
n. 27 VII 1880
+ Buc. 18 V 1951
ingénieur
co Buc. 11 VI 1922
NADEJE
BAICOIANU

OTHON
n. 1892
+ 1925
Off. roumain

MICHEL
n. 1891
+ 14 VI 1942 à
Sebastopol
Colonel
Général post
mortem

**MARIE -
JEANNE**
n. 1885 + 1942
o Tribanesti (Vaslui)
I co PIERRE CARP
+ 1917 à la guerre
2 co NICOLAS
CARP
+ Buc. IV 1978

SERGE
Officier
co ALEXANDRINE
BURSKI (nobl russe)

IOANA
I co ION STURDZA
(div.)
II co DIMITRIE
BRAGADIRU (div.)
III co Toronto (Canada) 25 IV 1981
Richard Sanky - MALONE
Général de brigade

MAGDA
co VLAD
SOLACOLU
ingénieur

Pendant ce temps, la Moldavie qu'il avait gouvernée le tint pour responsable des nombreux maux abattus sur elle du fait de l'insurrection des Grecs. Parmi ces maux, les représailles turques n'étaient pas les moindres. En 1823, après qu'un prince roumain eut pris la relève des règnes phanariotes, les autorités moldaves décidèrent de se démarquer publiquement de la cause hellénique : une messe solennelle fut célébrée dans l'église métropole de Iassy, en présence des boyards et du haut clergé réunis. Le métropolite de Moldavie jeta du haut de l'autel l'anathème contre les Grecs en général, et contre la famille Soutzo en particulier* (voir p. 199-204).

Après sa libération le prince Michel Soutzo remplit plusieurs missions diplomatiques au nom de l'État grec auprès de Louis-Philippe et du tsar Nicolas I, avant de prendre en 1854, lors de la guerre de Crimée, la direction du Comité Insurrectionnel de Thessalie et d'Épire, qui était destiné à créer des troubles contre la Turquie. Ceci motiva alors l'intervention française au Pirée et l'imposition de la neutralité grecque.

Les histoires de la littérature néo-grecque ne manquent pas de citer les deux frères Alexandre et Panayote S. dont les poèmes eurent en leur temps un large écho.

Le premier, esprit aristocratique, ombrageux et inquiet, fut l'auteur de poésies dont l'influence fut considérable sur l'opinion publique des premières années du règne d'Othon I^{er}. Porte-parole du parti « phanariote » d'Athènes, il fut secrétaire-général du Sénat 1828-1830 et 1836-1843 et publia une série de pamphlets politiques et de satires versifiées, dont beaucoup dirigées contre Capodistria. Son drame *Le Pèlerin* le rendit célèbre. Entraîné dans le discrédit de la régence du comte Armand-Perp, auquel il avait lié sa carrière, il fut par la suite emprisonné à plusieurs reprises pour avoir violemment attaqué la monarchie d'Othon. Traversée de grands accents romantiques, son *Ode dythirambique à l'empereur de Russie* mérite d'être citée. Le poète mourut exilé à Smyrne, ruiné, le cœur brisé par ses multiples infortunes conjugales et politiques.

Son frère Panayote, disciple pessimiste, mais chrétien, de lord Byron, a laissé des vers dont certains sont encore récités de nos jours.

La Grande Encyclopédie Hellénique donne de nombreux détails concernant d'autres membres de cette lignée, mais ignore

les noms de trois représentants marquant des branches roumaines :

– Constantin (1804-1882), l'un des derniers partisans de la politique russe en Valachie, poursuivit pendant longtemps les chimères du trône hospodaryl, chercha à renverser le prince Stirbey, puis, à défaut du trône valaque, se fit promettre par le prince de Serbie l'hypothétique trône de Bulgarie en cas de succès du soulèvement bulgare préparé en secret par la Russie de concert avec certaines autorités de Belgrade et d'Athènes (1841). Très riche, il finança pendant la guerre de Crimée la constitution de la Légion gréco-slave destinée à combattre à Sébastopol contre les troupes anglo-françaises, mais qui, du fait de la naissance à la même époque d'un antagonisme gréco-slave de plus en plus marqué, n'eut qu'une existence éphémère.

– Michel, (1842-1933), fils du précédent, dont les connaissances numismatiques lui valurent le poste honorifique de directeur de la Banque Nationale Roumaine.

Et surtout le beyzadé Nicolas, (1798-1871), homme politique, l'un des fondateurs de la science économique roumaine, auteur de curieux mémoires rédigés en français qui en disent long sur les complexes de supériorité nourris par l'aristocratie phanariote à l'égard de tout ce qui n'appartenait pas à son monde.

S'il ne reste plus rien aujourd'hui des deux sérails que la famille Soutzo se fit construire, dans les premiers temps de sa grandeur, à Thérapia, sur les rives du Bosphore**, il subsiste, en plein centre de la capitale roumaine, un hôtel particulier construit vers 1850, dit « le palais Soutzo », habité par la famille jusqu'en 1948, et devenu depuis le Musée d'Histoire de Bucarest. Enfin, contrairement à une version erronée souvent répétée, le palais de Tatoï, près d'Athènes, résidence privée de la famille royale de Grèce, n'était pas une ancienne demeure des Soutzo ; plus simplement, il s'agit d'une résidence construite sur un terrain donné vers 1870 au roi Georges I par le général Scarlate Soutzo.

*) Nicolae VELICHI, *România in Sud-estul Europei*, Bucarest 1979, p. 87.

**) Grennadios LILOPOLEOS, *Ιστορία του Μεγάλου πνεύματος Αρναούτση*, Istanbul 1949, publie une photographie de l'état actuel de l'un de ces sérails, occupé par de nombreuses familles au seuil de la misère.

Le prince Michel Soutzo et sa famille vers 1840, à Paris, par Dupré (Paris, Coll. M^{me} H. de Wendel).



Scarlate Soutzo (1808-1887), fit ses études à l'École Militaire de Munich avant d'enseigner à l'École Militaire grecque des Evélpides. Maréchal de la Cour sous le roi Othon, deux fois ministre de la Guerre 1849, 1853, il organisa les groupes d'irréguliers grecs qui menaient des attaques de guérilla en Épire, Thessalie et Macédoine, alors encore possessions turques. Cela le mit en conflit avec les ambassadeurs de France et d'Angleterre, qui s'appliquaient à empêcher la Grèce de se ranger dans l'alliance russe pendant la Guerre de Crimée. Le blocus du Pirée par la flotte anglo-française et la démission du général Soutzo mirent fin à ces incidents. A nouveau ministre de la Guerre en 1870, il fut à nouveau forcé de démissionner lorsque l'un des groupes d'irréguliers eut assassiné des touristes anglais et italiens et provoqué le conflit diplomatique dit des « meurtres de Dilessi ». Lors de la guerre russo-turque de 1877-1878, lorsque la diplomatie européenne s'efforçait d'empêcher la Russie de démembrer l'empire ottoman, le général se mit à la tête d'un détachement de volontaires grecs et passa la frontière turque la veille du jour où la Porte se vit forcée de conclure avec les Russes l'armistice de San Stefano, et continua à harceler les unités turques le plus longtemps possible.

Cette famille, encore extrêmement nombreuse au début de notre siècle, n'est plus représentée dans les mâles que par l'une de ses branches grecques, ainsi que par la branche aînée, établie en Valachie au début du XIX^e siècle dont les descendants sont aujourd'hui citoyens français ou canadiens.

Epitaphes des années 1821-1828 en l'église orthodoxe de Brasov (Kronstadt), Transylvanie :

ΚΛΕΙΝΟΝ ΣΠΑΘΑΡΗΝ ΠΛΑΣΗ ΗΔΕ | ΓΕΩΡΓΙΟΝ ΙΣΧΕΙ | ΕΥΓΕΝΕ-
ΤΗΝ ΣΟΥΤΖΟΝ | ΕΚ ΒΥΖΑΝΤΙΟΥ | ΕΚΓΕΓΑΩΤΑ, ΟΝ ΓΗΡΩΣ |
ΟΥΔΩΙ ΜΟΡΟΣ ΕΝΘΑΔΕ | ΜΑΡΨΕΝ ΑΚΗΔΗΣ | ΕΥΤ' ΕΠ' |
ΟΘΩΜΑΝΟΙΣ ΓΡΑΙΚΩΝ | ΗΡΘΗ ΜΕΓΑ ΝΕΙΚΟΣ.

vers dactyliques:

« Cette dalle retient l'illustre spatar Georges Soutzos, natif de Byzance. Au seuil de la vieillesse, le sort indifférent l'a saisi sans sépulture, alors que s'était élevée la grande querelle des Grecs contre les Ottomans ».

ΕΝΘΑΔΕ ΚΕΙΤΑΙ ΔΕΚΑΕΠΤΕΤΙΣ | ΝΕΑ, ΗΤΙΣ ΕΖΗΣΕΝ ΕΠΕ-
ΚΕΙΝΑ | ΑΙΩΝΟΣ. ΤΟ ΖΗΝ ΕΜΕΤΡΕΙ ΜΕ | ΕΡΓΑ ΣΤΑΔΙΑΙΑ |
ΛΑΤΡΙΣ | ΠΑΜΑΛΟΣ ΚΑΙ ΒΑΚΧΗ ΕΛΙΚΩΝΟΣ, ΑΝΑΣΣΑ ΔΑΚΩΝ,
ΤΟΙ ΒΙΖΑΝΤΙΟΙ | ΘΑΛΟΣ. ΝΕΟΖΙΓΟΣ, ΦΕΥ, ΜΕ ΕΞ | ΑΝΑΚΤΩΝ
ΑΝΔΡΑ. ΣΕΜΝΑΙ | ΠΡΟΣΟΝΤΑ ΠΑΡΑΜΙΚΡΑ ΔΕ ΑΛΛΩΣ | ...; | ΩΣ
ΠΡΟΣ ΤΑΣ ΑΡΕΤΑΣ ΤΗΣ. ΣΟΥΤΖΗ ΛΟΞΑΝΔΡΑ ΣΕΠΤΕΜΒΡΙ: 8.

vers iambiques:

« Ci-git une jeune femme de dix-sept ans qui vécut surpassant son siècle. Elle parcourut l'existence avec de droites actions, en adoratrice de Pallas (?) et en prêtresse de l'Hélicon, reine des Daces, rejeton de Byzance. Jeune épouse, hélas, d'un mari d'origine princière. Par ailleurs les Vénérables femmes eurent d'infimes qualités en comparaison de ses vertus ».

Loxandra Soutsis, 8 septembre.

Bibliographie :

Notes et mises à jour faites sur un exemplaire du *Livre d'Or de la Noblesse Phanariote* de ERR par la générale Mélas, née Hélène Soutzo († 1958), exemplaire communiqué par M. Nicolas Roque Mélas ; les mises à jour (manuscrites) recueillies en 1975 à Athènes par le Dr Thomas BRUGGEMANN ; les *Mémoires du prince Nicolas SOUTZO*, 1798-1871, publiés par Panayoti Rizos, Vienne 1899. Victor SLAVESCU, *Viata si opera economistului Nicolae Sutu*, Bucarest 1941 ; la biographie de Dimitris S., maire d'Athènes à partir de 1879, a été publiée par son petit-fils Dimitri S. dans la revue « Athinaïka » de 1971, sous le titre 'Ο δήμαρχος του λούβτρου.



Autoportrait de la princesse Hélène Soutzo (1818-1869). Coll. de l'auteur.

SYNADINO

ΣΥΝΑΔΙΝΟΣ

L'on suppose que la famille est originaire de l'antique cité de Synada, en Asie Mineure. Le chroniqueur Kedrynos en parle dès 1034 comme d'un ancien lignage de petite aristocratie militaire, mais qui fut poussé aux plus grands honneurs grâce au mariage de Théodule Synadène avec une sœur du stratège d'Anatolie, Nicéphore Botaniatè, qu'un coup d'État proclama empereur en 1077. Le nouvel empereur adopta son neveu Nicéphore S. et le fiança à la sœur de l'empereur Michel VII Dukas, afin de pouvoir lui faire prendre la place de Constantin Dukas, frère de la fiancée et héritier désigné du trône. Mais Nicéphore Synadène mourut au combat de Dyrrhakeion, le 18 X 1081, ouvrant ainsi le chemin des Comnène vers la dignité suprême de l'État. Sa sœur, au prénom resté inconnu, fut mariée par Nicéphore Botaniatè, en 1075, au roi de Hongrie Géza I, qui la laissa veuve en 1077.

A la même époque vivait à Byzance Andronic S., stratège de Dyrrhakeion, puis duc de Chypre 1165-1167, enfin duc du thème de Trébizonde, † 1180 comme moine au Mont Athos. Il avait été l'époux d'une fille de Constantin Ange.

Son descendant était peut-être Jean Comnène Dukas Synadène Ange, grand stratopédarque sous les premiers Paléologues. Aux côtés du grand Domestique Michel Tarchaniote et de l'eunuque Andronic, *tatas* du palais impérial, il commandait l'armée byzantine à la bataille de Belgrade (1281). Il avait eu deux fils de son mariage avec Théodora Paléologue : l'aîné, Jean Paléologue Dukas Comnène Synadène, grand connétable, était l'époux de Thomaïs Comnène Dukas Lascaris Cantacuzène Paléologue ; le cadet, Théodore Comnène Dukas Synadène Paléologue, protostrator, gendre de Théodore Dukas Muzakios, gouverneur de Constantinople (1331), puis de Mésémvrie, enfin de Thessalonique (1342), prit part aux luttes entre les Paléologue et Jean Cantacuzène. Tombé en disgrâce, il mourut loin des honneurs, bien que

sa fille eut épousé Manuel Assanés, frère de l'impératrice Irène Cantacuzène.

Le nom disparaît presque des annales byzantines pendant les XV^e et XVI^e siècles. On le trouve néanmoins sur des pierres tombales dans les environs de Constantinople, ainsi qu'à l'île de Rhodes et en Crète, pierres ornées de l'aigle byzantine.

Après 1660, sans doute réfugiés de Crète, les Synadino repa-raissent à Céphalonie et à Chio, parmi les familles archontales. Il est impossible de retrouver la filiation entre les Synadino modernes dont la filiation figure page 125 et les illustres représentants byzantins de ce nom.

Bibliographie :
R. GUILLAND, *Recherches sur les institutions byzantines*, I, p. 226, 241, 472, 475, 485, 505 ; Chr. HANNIK, G. SCHMALZBAUER, *Die Synadenoi, Prosopographische Untersuchung*, « Jahrbücher für Österreichische Byzantinistik », 1975, p. 125-161.

TEOTOCHI, THEOTOKI

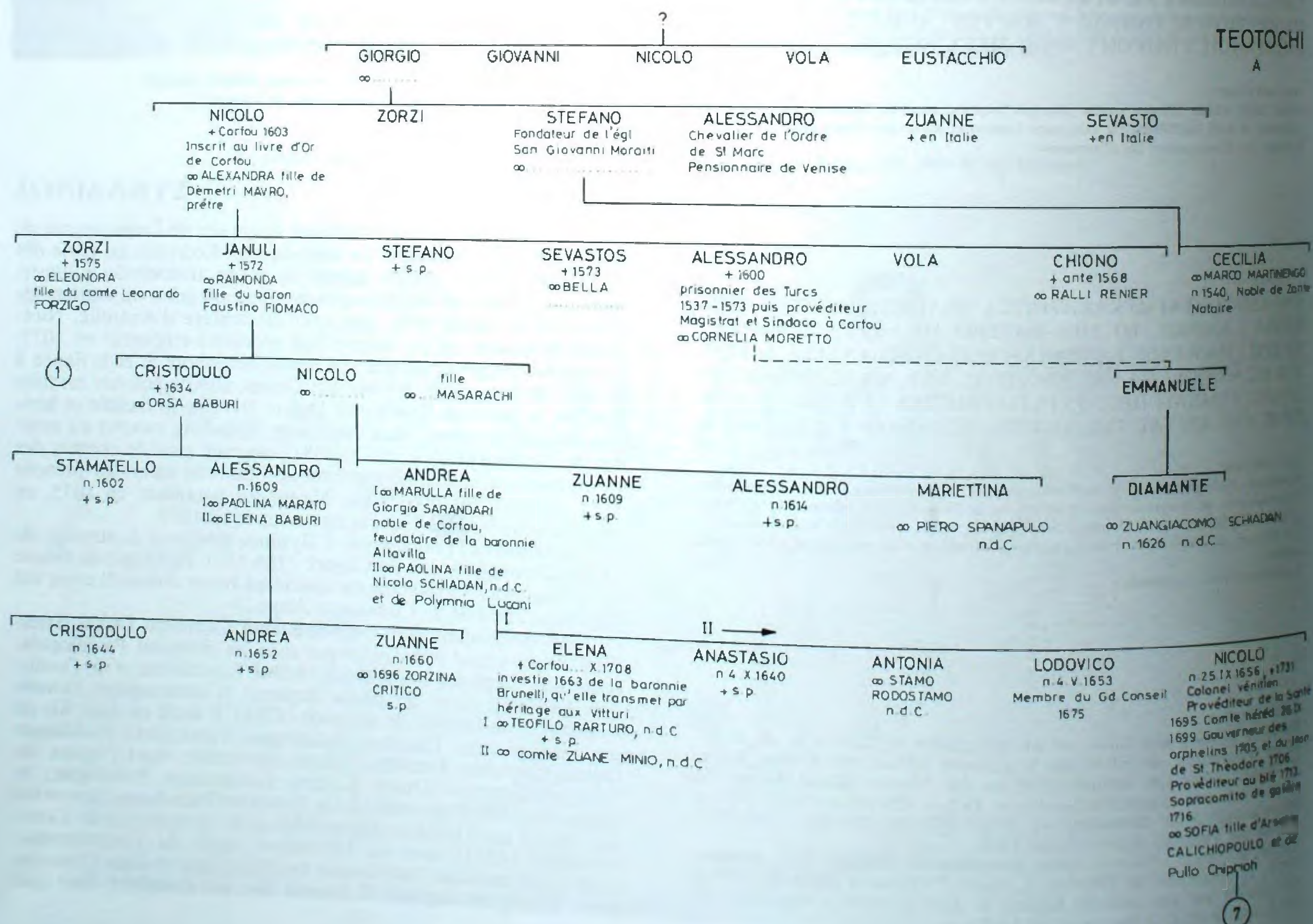
ΘΕΟΤΟΚΗΣ

Originaires de Constantinople selon certains auteurs, de Mistra (Péloponnèse) selon d'autres, les Theotoki se réfugièrent à Corfou en 1462. Inscrite au Livre d'Or de la Noblesse de Corfou en 1525 et 1544, cette famille se répartit en plusieurs branches.

L'historien Hioti classait la famille Theotoki en cinq branches, alors que le *Libro d'Oro* de l'année 1764 la divisait en six : celles des Andrutselli, de Billi, de la Contrada San Spiridon, de la Contrada Evangelistria di Turlinó, de la Contrada Psili Theotokos et de la Contrada Santa Sofia. Le *Libro delle Famiglie Nobili* de l'an 1781 énumérait sept familles Theotoki dont deux comtales, toutes sans dénomination spéciale. Enfin le nouveau *Libro d'Oro* de l'année 1803 indiquait aussi sept branches dont cinq dénom-



Armoiries des Théotoki sur une maison de Corfou
(Coll. Dr I. Lascaratos).



mées Billi, Andrutselli, del Santo, Selebuni, Stassachia, Zammarco et deux sans dénomination particulière. Dernier en date, l'ouvrage de Rizo Rangabé divisait cette famille en six branches : 1^o la branche comtale aînée, dite de « Spilia ou Calocardari », 2^o la branche baroniale, dite « Stathachi » ou « del Santo », 3^o les Selebuni, 4^o les Zammarco, 5^o les Daviazzo, 6^o la branche comtale Andrutselli.

La branche dite Spilia (ou Calocardari) reçut le titre de comte héréditaire par primogéniture de Ferdinand Charles, duc de Mantoue et marquis de Montferrat, en vertu d'un décret daté des calendes de septembre 1699. Ce titre fut ensuite étendu à tous les membres de la branche Calocardari, par décret du doge de Venise Ludovico Manin, (10 X 1796), et à tous les membres de la branche Andrutselli, par décret du Sénat vénitien émis dès le 26 IX 1699. Le gouvernement des États Unis des Îles Ioniennes confirma ces titres, le 29 VII 1840, de même que celui de baron français, dont il sera question plus loin.

Cette famille fut de tout temps une des plus distinguées lors des guerres contre le Turc et l'une des plus puissantes de Corfou, ainsi que l'attestait le grand nombre de diplômes vénitiens possédés par elle.

Parmi les personnalités qu'elle a donné, citons l'un des plus grands prélats de l'église orthodoxe, Nicolas Théotoki, né à Corfou 15 II 1731, † Moscou le 31 V 1800, docteur en philosophie et mathématiques de l'université de Padoue. Ordonné moine en 1762 sous le nom de Nicéphore, il fut d'abord professeur à l'Académie de Corfou, puis, en 1765, directeur du Collège grec de Iassy, en Moldavie. Il publia plusieurs traités de mathématique, de géographie, de théologie, des textes d'auteurs grecs anciens, tant à Venise qu'à Leipzig, ainsi que le *Kyriakodromion*, interprétation des Évangiles et des Épîtres du Dimanche. En 1772 il fut nommé archevêque métropolitain de Philadelphie, dignité dont le siège était à Venise, et, en 1779, archevêque d'Astrakhan et de Kherson, en Russie. Décoré de la Grande Croix de l'Ordre impérial russe de Sainte Anne, sa mémoire est révéree de nos jours encore. Il fut le premier à utiliser le grec moderne dans des ouvrages scientifiques, et fut donc un précurseur de la régénération hellénique.



Nicéphore Théotoki (1731-1800), archevêque de Philadelphie. (Athènes, Centre National de la Recherche Historique).

En 1800 le comte Spyridion-Georges T. fut élu président du Gouvernement et Prince des Îles Ioniennes. Son parent, le baron Emmanuel Theotoki (1777-1837) fut président du sénat de l'État Ionien en 1807 sous le protectorat français. Envoyé comme ambassadeur à Paris à l'occasion de la naissance du roi de Rome, il fut décoré de la Légion d'Honneur et reçut le titre de baron de l'empire français, titre héréditaire par primogéniture (1812).

En 1817 le comte Giovanni-Antonio T. fut envoyé en mission extraordinaire auprès du roi d'Angleterre pour négocier la ratification de la nouvelle Constitution de l'État Septinsulaire. En 1821 Giovanni-Battista T., l'un des chefs de la Révolution hellénique, prit part à plusieurs batailles contre les Turcs, et fut ensuite membre du Gouvernement Provisoire de la Grèce.

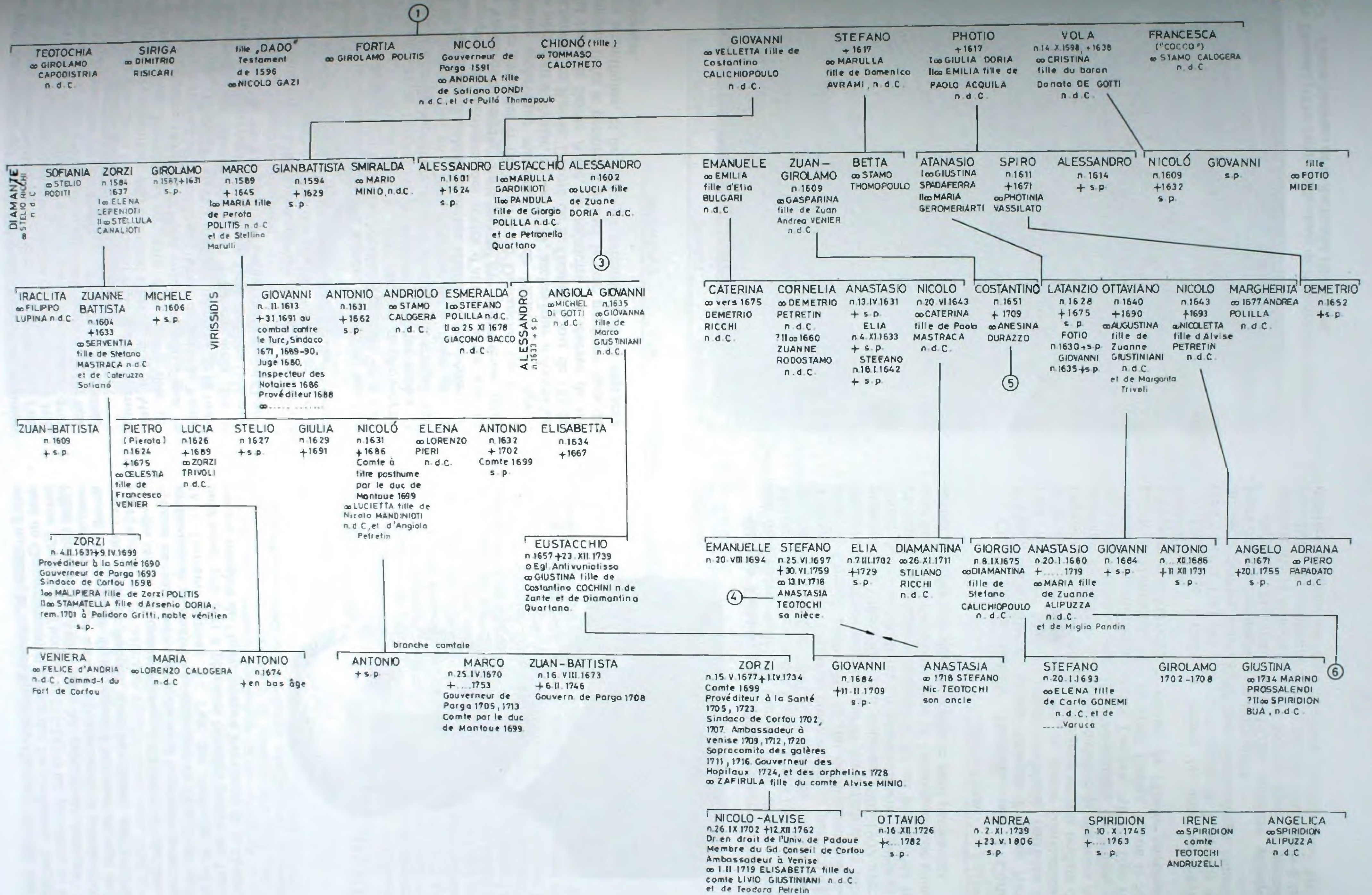


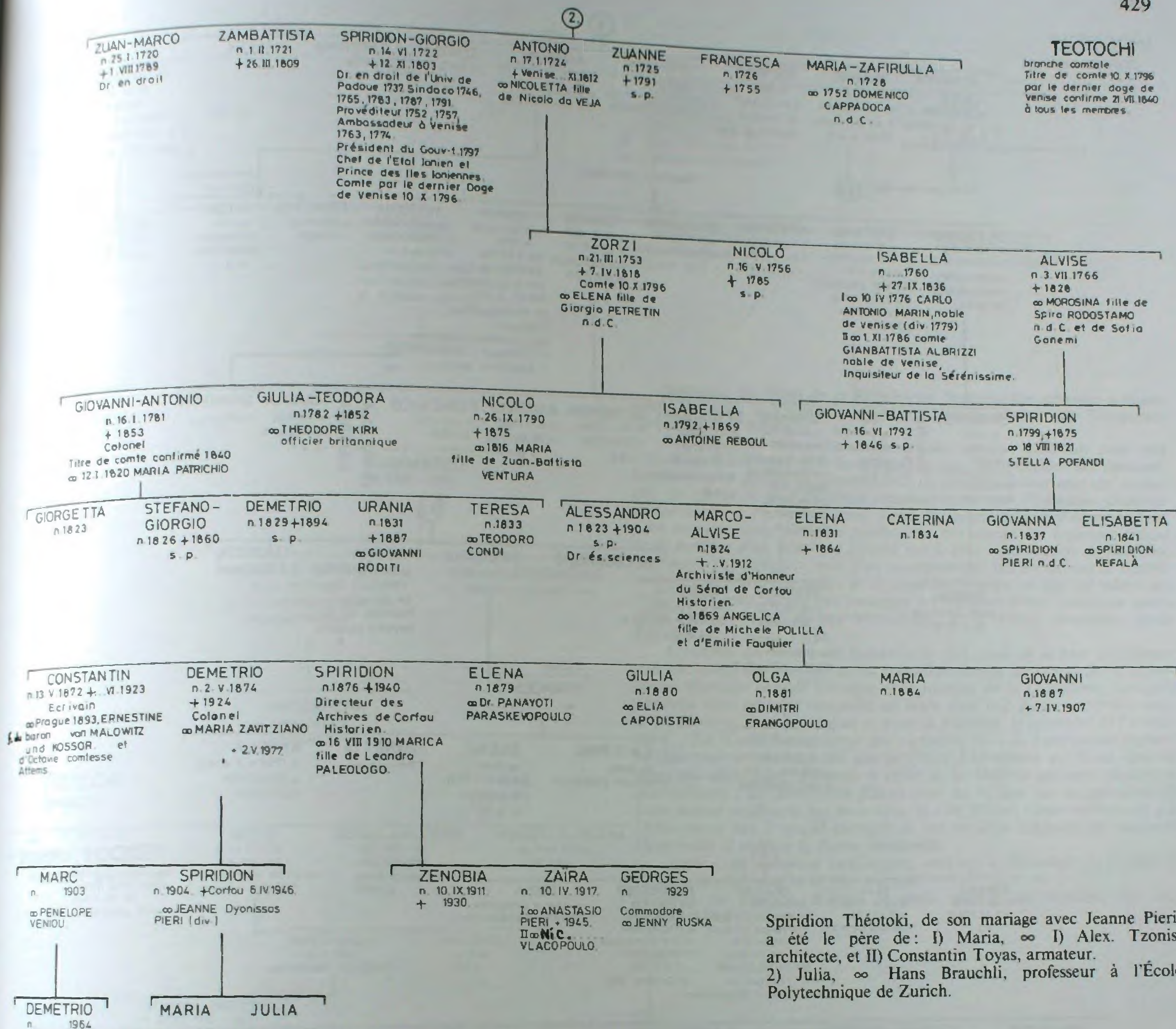
Georges Theotoki (1844-1916), docteur en droit de l'université de Genève, maire de Corfou 1880, député, ministre de la Marine 1886, ministre des Cultes et de l'Instruction 1889-1890, de l'Intérieur 1892 et 1897, l'un des plus capables partisans de Trikoupis, auquel il succéda comme chef de parti en 1899. Président du Conseil 1899-1901 (il dut démissionner à la suite des émeutes d'Athènes suscitées par la traduction de la Bible en grec populaire) et 1903-1904, et à nouveau 1905-1909 avec le portefeuille de la Guerre. Il fut un administrateur capable et prudent ; en matière politique étrangère, il fut un partisan de la mise en sourdine de la controverse avec la Turquie, afin de consacrer l'essentiel des efforts de défense contre le péril panslaviste.

Citons encore Isabelle Theotoki, née à Corfou 1760, † Venise 1836, fille du comte Antonio T. et de Nicoletta Da Veja, mariée en 1776 à Carlantonio Marin, patricien de Venise, et en deuxième noces, en 1796, au comte Gianbattista Albrizzi, Inquisiteur de la Sérénissime. Elle joua un rôle brillant dans la vie artistique et littéraire de l'Italie ; membre de plusieurs Académies, en correspondance avec les personnalités du temps, son salon vénitien accueillit, entre autres, Canova, Alfieri, Ugo Foscolo, le baron de Humboldt, M^{me} de Staël, Cuvier, Byron et Spalanzani. L'empereur d'Autriche la décora de l'Ordre anoblissant de la Croix Étoilée.

La petite histoire a retenu le nom de Spyridion T. (1817-1870), l'un des éphémères époux de la grande amoureuse du siècle dernier, Jane Digby, lady Ellenborough, laquelle finit ses jours comme compagne d'un émir arabe.

Nicolas Theotoki (1878-1922), ministre plénipotentiaire, ministre de la Guerre et de la Marine après la première guerre mondiale, fut condamné à mort par les vénizelistes à la suite des défaites grecques en Asie Mineure. Citons aussi Spyridion T.





(1875-1940), historien, et Constantin T. (1872-1923) représentant notoire du roman grec moderne.

Blason : Les armoiries reproduites dans cet ouvrage sont celles de la branche comtale aînée, dite Calocardari, c'est-à-dire : d'azur, au lion d'or rampant, tenant de la patte dextre une épée en fasce du même, qui traverse sa tête, surmontée d'une couronne de comte.

La branche comtale Andrutselli, ou sixième branche, portait les mêmes armoiries, avec l'addition du lion empiétant par son pied dextre une tête de Maure au naturel tortillée d'argent. La branche baronniale ou deuxième branche, porte le même écusson que la branche comtale Calocardari avec l'addition d'un franc-quartier des barons membres des collèges électoraux de l'Empire Français, c'est-à-dire : d'argent à une branche de chêne de sinople, chargée d'une fasce crénelée de gueules, maçonnée de sable. Cette fasce, nous assure le baron Révérend dans son ouvrage sur « La Noblesse d'Empire », vol. II p. 298, est une curiosité héraldique, car c'est le seul exemple d'une brisure qui réglait le signe distinctif des barons membres des collèges électoraux créés par Napoléon.

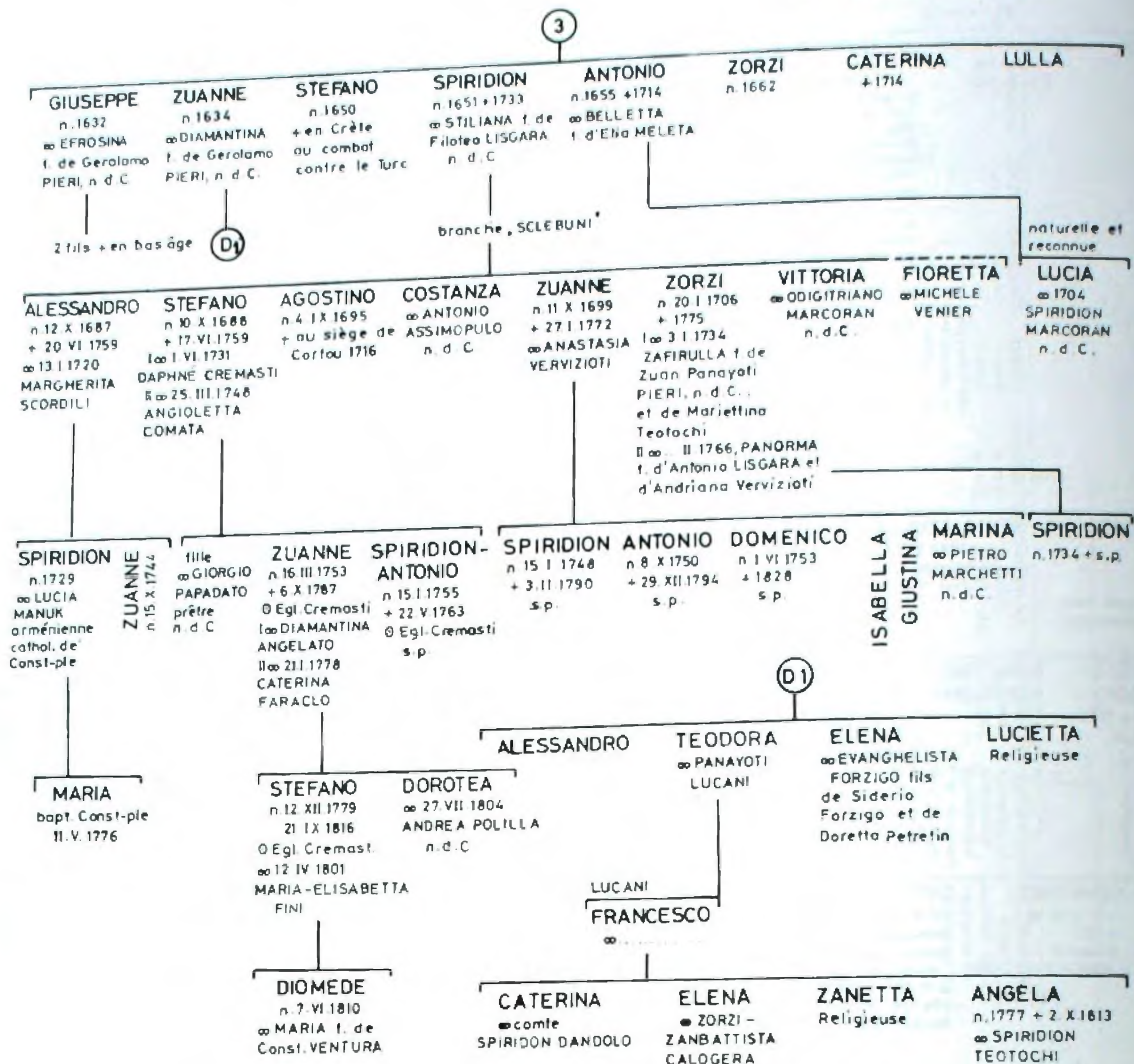
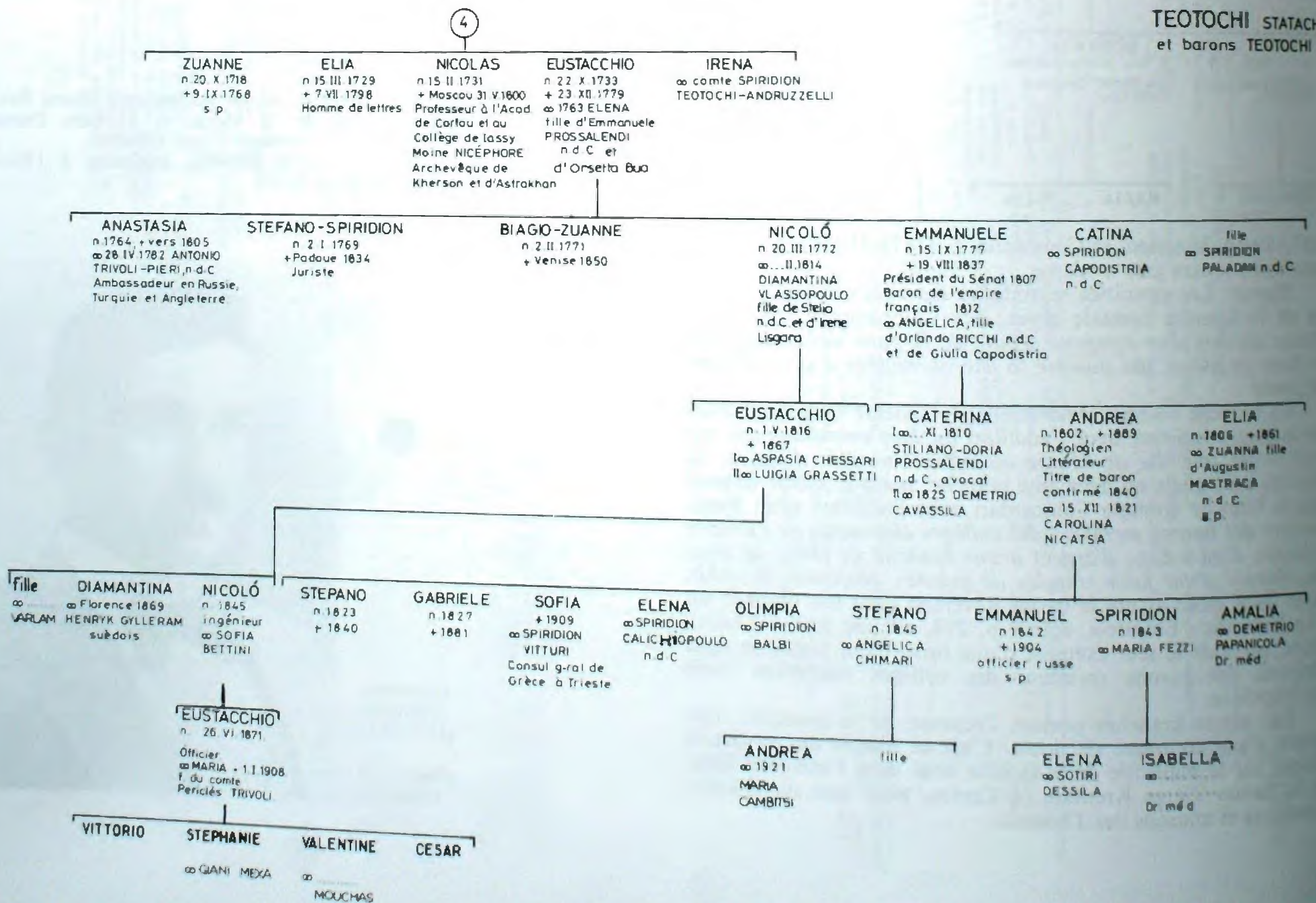
Les autres branches portent l'écusson de la première, surmonté d'une couronne de noble. C'est ce blason qui se trouve sculpté sur le mausolée de la famille situé dans l'ancienne église de la Sainte Vierge Kremasti, à Corfou, ainsi que sur d'autres sépultures et maisons des Theotoki.

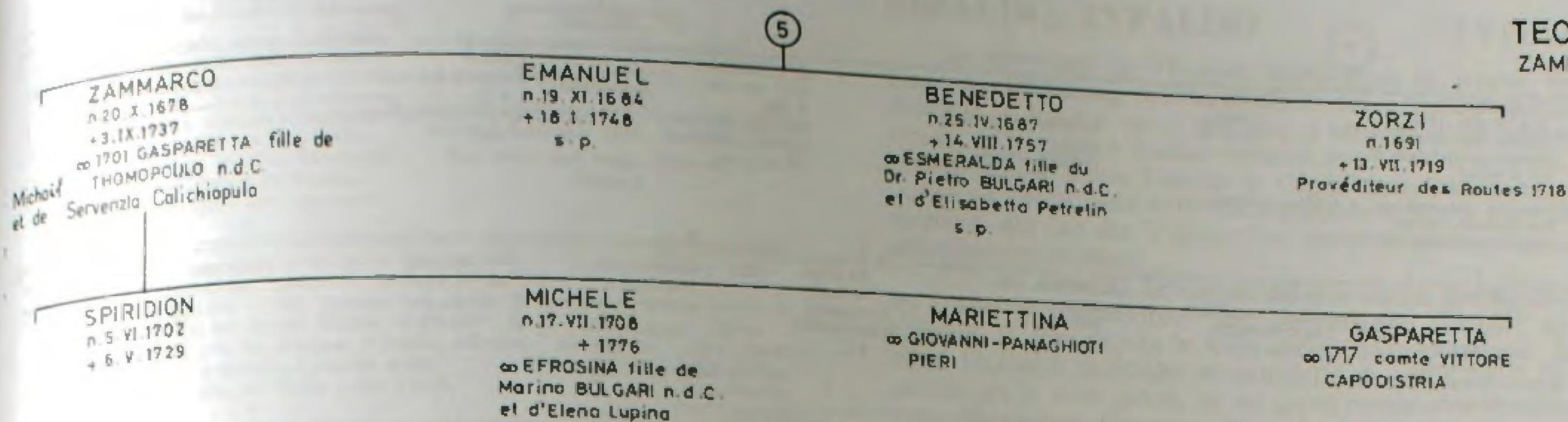
Spiridion Théotoki, de son mariage avec Jeanne Pieri, a été le père de : I) Maria, ∞ I) Alex. Tzonis, architecte, et II) Constantin Toyas, armateur.
2) Julia, ∞ Hans Brauchli, professeur à l'École Polytechnique de Zurich.



Constantin
Théotoki
(1872-1923)

(Coll. C.Th.
Dimaras)

TEOTOCHI STATACHI
et barons TEOTOCHI

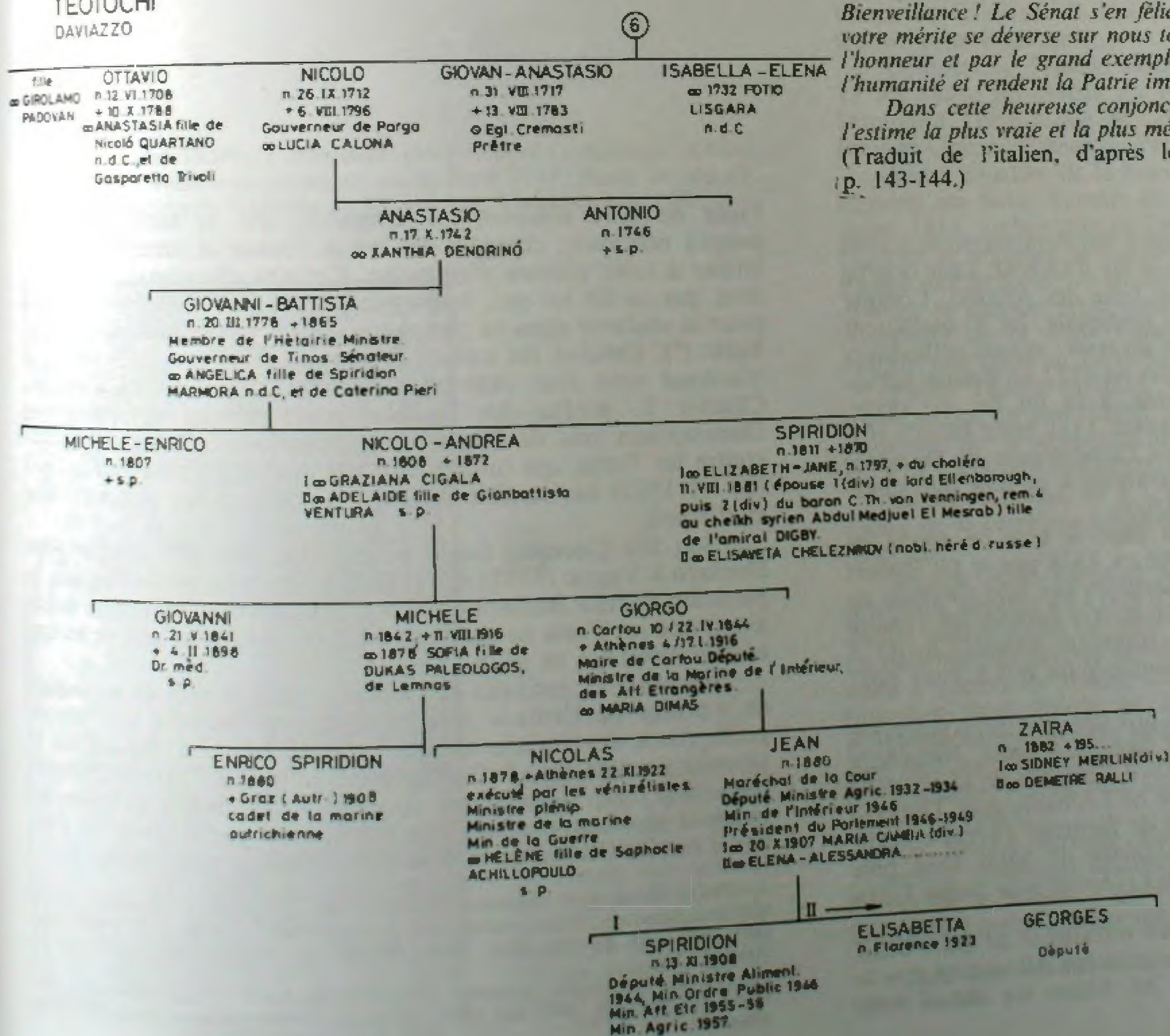
TEOTOCHI
ZAMMARCO

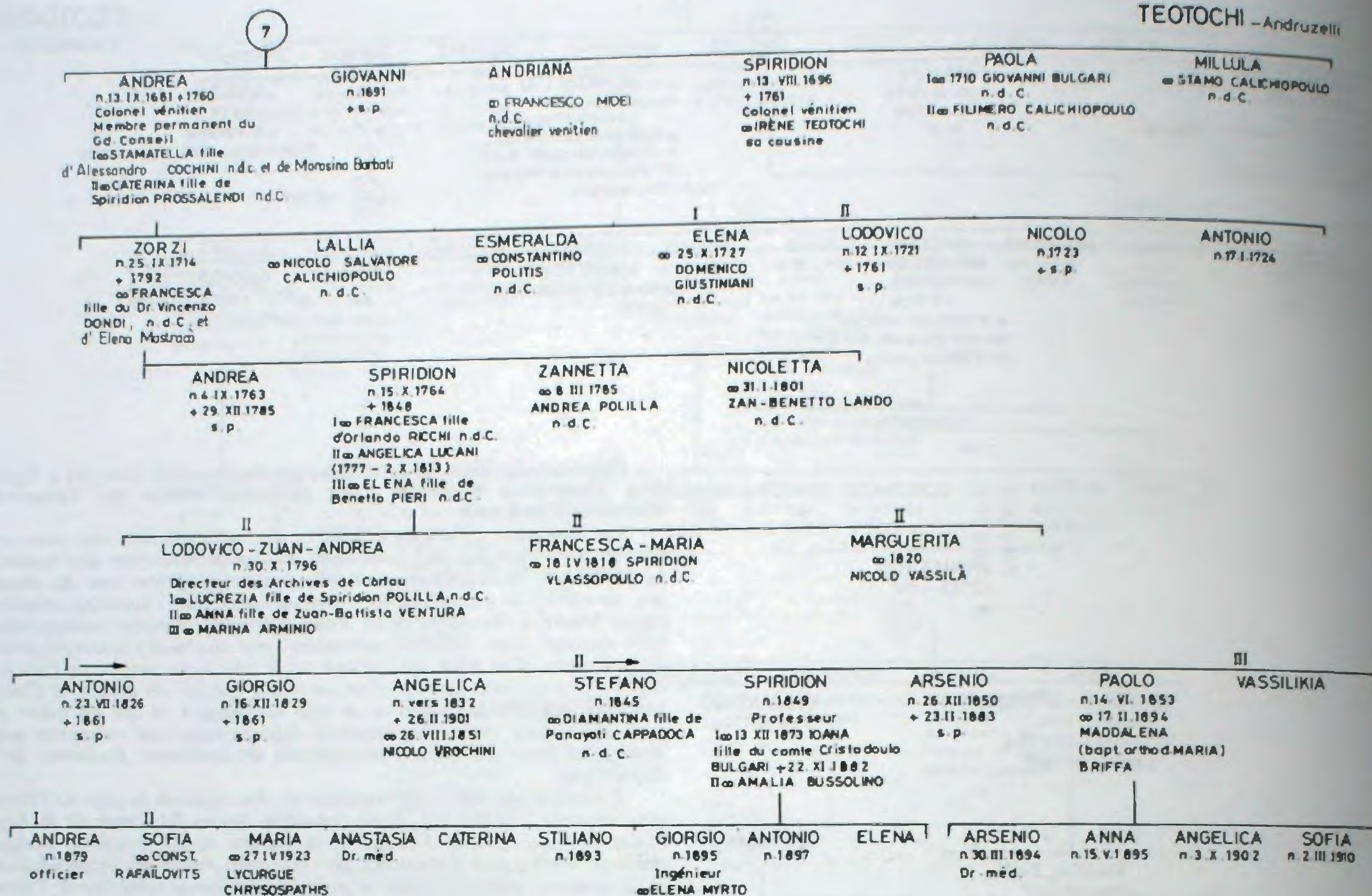
Harangue du Sénat de la République Septinsulaire adressée à Spyridion Theotoki à l'occasion d'une distinction remise par l'empereur Alexandre I de Russie :

Les puissants monarques, arbitres des nations, sont nés pour être exposés aux louanges, aux hommages et aux acclamations des hommes. Lorsqu'à cette qualité ils ajoutent celle de décerner à leur tour des louanges, ils offrent la plus glorieuse reconnaissance que l'humaine grandeur puisse rendre à l'humaine vertu. Vous, valeureux brigadier commandant, votre courage, votre vertueux patriotisme, ont suscité des louanges venant de la hauteur d'un trône qui s'étend sur le plus vaste empire de l'univers, exprimées par l'auguste voix d'un souverain qui fait les délices et l'admiration de ses heureux sujets et de tous les peuples, et qui est adoré par nous. Vous avez suscité ces louanges à l'occasion d'une entreprise qui a semé chez nous les germes triomphants de la liberté, fondatrice de la République.

L'anneau qui vous a été transmis en don royal de la part de l'Empereur de toutes les Russies, et est considéré depuis les temps de la République Romaine comme l'insigne et la marque de la Chevalerie. Lorsqu'il décorera votre main, il répandra sur votre nom une gloire resplendissante, et lui donnera, pour les vivants et pour la postérité, le caractère de l'héroïsme (...) La Haute Bienveillance qui s'exprime dans la lettre accompagnant ce don vous est manifestée par le Titus, l'Alexandre du Nord. Qui ne verra pas dans votre grandeur le reflet de la Majesté qui vous déclare sa Bienveillance ! Le Sénat s'en félicite avec la Nation, car la splendeur de votre mérite se déverse sur nous tous. Il s'en félicite, l'âme enflammée par l'honneur et par le grand exemple de ces modèles sublimes qui honorent l'humanité et rendent la Patrie immortelle.

Dans cette heureuse conjoncture, recevez, ô Monsieur, la preuve de l'estime la plus vraie et la plus méritée.
(Traduit de l'italien, d'après le texte publié par Vrokin, op. cit., p. 143-144.)

TEOTOCHI
DAVIAZZO



THOPIA

Lignage de grands dynastes albanais qui dominèrent la région située entre Durazzo, Arta, Croïa et le lac d'Ochrid. Leur origine ancienne semble être commune avec celle des Arianiti. Comme la plupart des seigneurs de l'Albanie médiévale, les T. oscillèrent entre les suzerainetés et des religions diverses : encore orthodoxes en 1319, ils comptaient parmi les leurs en 1332 un évêque catholique et certains de leur descendants, à la fin du XV^e siècle, passèrent au mahométanisme. Dès avant 1331 cette famille disposait d'une très forte influence dans l'arrière-pays de Durazzo, où elle renforça graduellement son emprise à mesure que s'évanouissait le pouvoir de la maison d'Anjou.

Tanush (Athanase) T. reçut du pape le titre de comte de Matia (auj. Mati), qui lui fut confirmé en 1338 par le roi Robert de Naples. Son fils André surprit à Durazzo une fille naturelle de ce roi, envoyée par son père en Grèce pour y épouser un dynaste local, l'enleva, l'épousa et en eut plusieurs enfants. Invité à Naples par le roi Robert, le jeune couple y fut mis à mort pour avoir enfreint la volonté royale.

Le fils aîné de Tanush, Charles, prit une part prépondérante à la coalition qui vainquit et tua le despote d'Epire, Nicéphore Ange, à la bataille d'Achelaüs (1358). Il s'empara de la citadelle de Croïa et occupa une grande partie de l'Albanie avec Durazzo et Elbassan. Suspecté par la papauté de favoriser l'hérésie bogomile, fondateur d'un monastère orthodoxe de Saint Jean près d'Elbassan, Charles Thopia adhéra en 1371 avec son cousin Louis d'Anjou au parti de l'antipape.

Une inscription qu'il fit graver au monastère de Saint Jean, en grec, latin et serbe, le qualifie de « princeps Albaniae » et « de domus Franciae ». Sa parenté avec les Anjou lui donna aussi

l'idée de faire sculpter ses armoiries, qui se sont préservées jusqu'à nos jours, chargées des lys de France et surmontées d'un cimier à trois plumes d'autruche. Certains chroniqueurs prétendent que ce fut lui qui, le premier, appela les Turcs en Albanie pour le soutenir dans sa campagne contre son beau-frère Balsa II Balsic (*). Celui-ci fut vaincu et tué par les Turcs en 1385, qui placèrent sous leur sujétion l'ensemble des dynastes albanais. Charles T. profita des troubles pour prendre définitivement Durazzo aux rois de Naples, puis négocia le soutien de Venise contre les Turcs, qui infligeaient à la célèbre bataille de Kossovo (15 VI 1389) une terrible défaite à la coalition des princes serbes et albanais.

Son fils Georges, faible et maladif, finit par devoir céder Durazzo à Venise (1392) et Croïa (**) d'abord à son beau-frère, le patricien Marco Barbarigo, puis à son gendre Constantin Balsa, avant que les Trucs ne s'en emparent en 1415 pour peu de temps, et définitivement en 1478.

Andreas T., petit-fils de Georges, garda le titre de prétention de « prince de Croïa », mais n'exerça son autorité que sur de petits restes des anciens territoires familiaux. C'est lui qui fut le premier en date des chefs albanais à battre les Turcs en Albanie (vers 1432). Ses descendants s'unirent à Skanderbeg au cours des longs et glorieux combats qui marquèrent la conquête de l'Albanie par les Ottomans, et finirent par devenir musulmans.

*) Les Balsa, que l'historien Thalloczy fut le premier à considérer comme d'origine valaque d'Epire, étaient des dynastes slaves d'Albanie du Nord. Leur généalogie sera publiée dans notre volume sur les familles souveraines des Slaves du Sud.

**) Cette imposante forteresse, dénommée Ak-hissar sous la domination ottomane, fut rasée en 1832 sur ordre du sultan lors des soulèvements des pachas albanais.



Armoiries des Tipaldo, à Argostoli
(Coll. Dr. I. Lascaratos).

L'aîné, Zuanne, né 1 IV 1660, fut le père de trois fils :
 – Andreas, né 1684, † 11 II 1711, Dr. en médecine de l'université de Padoue.
 – Laskaris, élu protopope de Céphalonie 1733.
 – Costantino, né vers 1695, ∞ ... Aravantinó, dont :
 Gherassimo, † 1843, ∞ Stylianie Manessi, dont deux fils :

I. Andrea, né Lixouri 1 V 1811, † Argostoli 23 VII 1901, docteur en droit de l'université de Pise, journaliste, poète réputé, ∞ Pénélope Corjalegno.

II. Costantino, né 1817, † 1903, ∞ Angelica Tsitseli (Cicelli), dont :

A) Gherassimo, né 1862, † Athènes 15 XI 1942, Dr. en médecine de l'université de Padoue, ∞ 1897 Chrissoula Zigouraki, dont :

- 1) Angélique, née 1898, artiste peintre.
- 2) Andreas-Costantino, né Patras 11 V 1902, journaliste, directeur de l'École Nationale de Tourisme Hellénique, ∞ Athènes 23 VIII 1936 Hélène Sarafoglou, dont :
 - a) Constantin-Andreas, né Patras 15 XI 1945, avocat, ∞ Paris 9 VI 1973 Anastasia Vlavianou, attaché commercial de l'ambassade de Grèce à Berne, dont :
 - Mélissende, née Athènes 12 IX 1976.
- 3) Costantino, né Patras 21 VIII 1908, conseiller juridique de sociétés maritimes, ∞ Pauline ..., dont :
 - a) Alexandre, né 24 IV 1948, océanographe.
 - b) Chrysoula, née 15 VI 1950, professeur de littérature anglaise à Athènes.

B) Dyonissos, Dr. en médecine.

C) Spyridion, né vers 1865, propriétaire terrien, ∞ Eugénie, fille de Charalambos Loverdo et de Perséphone Tsitselli, dont :

- 1) Costantino, né Argostoli 6 II 1912, commerçant, ∞ Dorothy Long, s.p.
- 2) Panaghi, né Lixouri 8 IX 1913, commerçant, ∞ Evangelhia Stavriano, dont :
 - a) Spiro, né 18 V 1945.
 - b) Eugénia, née Aden (Sud-Yemen) 14 XI 1948, avocat.
- 3) Rachel, née 1901, ∞ Charilao Livanidi.

D) Evanthia, ∞ Spiro Cazzaïti.

La deuxième branche de la famille **Laskaratos** descend d'Anastasio Tipaldo Lascarato, le frère cadet de Zuanne mentionné plus haut. Né 6 IV 1670, il fut le père de Marco Tipaldo-Lascarato, dont le fils Charalambos fut à son tour le père de Marco, né vers 1790, ∞ Mariettina, née 14 XI 1800, † 30 VII 1829, fille de Gianni Tipaldo Stellato et de Sophia Coida, dont :

- Pavlo, né 1819, † 1883, ∞ Arghyró Schiadaressi, dont :
 - A) Charalambos, né 11 III 1849, commerçant, ∞ Gheorghia Manzavino, dont :
 - 1) Gherassimos, né 23 IV 1908, † 19 II 1978, officier de gendarmerie, ∞ : I) Evangelhia Zachariadi, et II) Despina Dedoussi, dont (du premier lit) :
 - a) Andreas, né Athènes 20 VII 1944, graphicien, ∞ Anghela Stamatellos.
 - b) Christo, né Athènes 25 I 1946, médecin psychiâtre, ∞ Hélène Alexandri, professeur de littérature, dont :
 - Adamantia, née Athènes 17 III 1978.
 - Gherassimos, né Athènes 12 X 1980.
 - 2) Nicolas, né 1911, ∞ Paraskévie Michalato, dont :
 - a) Georgia, née 24 VII 1944, ∞ Spyridion Bouzos.
 - b) Charalambos, né Aegion 1 VII 1946, technicien des transmissions dans la marine hellénique.
 - c) Michel, né Aegion 3 III 1949.
 - 3) Marietta, née 1913, † Athènes 1965, ∞ Nicolas Magheras.
 - 4) Anna, née 1915, † Athènes vers 1947.
 - B) Ioannis, né vers 1860, † 1914, commerçant, ∞ Paulina Comitopoulou, dont :
 - 1) Pavlos (1900-1915).
 - 2) Arghyró, née 25 III 1906, institutrice, ∞ Petros Markezinis (div.).
 - 3) Gherassimos-Andreas, né 15 VI 1908, officier des Douanes, ∞ Ioanna Divari, dont :
 - a) Ioannis-Nicolaos, né 26 VI 1947, médecin ophtalmologue, ∞ Paraskévie-Polyxène Ghianopoulou, dont :
 - Gherassimos-Andreas, né Athènes 17 IX 1979.
 - b) Dyonissos-Charalambos, né 17 IX 1950, magistrat, ∞ Chriséis Kouneli, dont :
 - Ioanna, née 24 VIII 1980.
 - c) Paola-Maria, née (jumelle) 17 IX 1950, avocat, ∞ Costantino Panetas, ingénieur polytechnicien.
 - C) Ghermanos, né 1855, † 2 XI 1917, ∞ : I) Pagona Divari, et II) 7 XI 1911 Angelica, fille de Petro Loverdo et de Teresa Partidi ; s.p.
 - D) Stavro, Dr. en médecine.

La famille actuelle **Tipaldo-Bassia** descend de Spyridion Tipaldo-Bassia, descendant lui-même à la seizième génération du fondateur de la famille Tipaldo. Né à Céphalonie vers 1790, † 25 IX 1849, ∞ Maria Marachi, † 10 XII 1839, dont six enfants :

- Anzoletta, née 18 XI 1818, ∞ Gherasimo Valsamachi.
- Rigo, né 1 XI 1819, négociant, ∞ Caterina Inglessi, laquelle, veuve, se remaria à un Pignatorre.
- Caterina, née 15 III 1825, † vers 1870, ∞ 1843 Dr. Marino Tipaldo Foresti.
- Teodora, née 2 III 1829, † Athènes 2 V 1892, ∞ 1858 Zambattista Anino (div.).
- Regina, née 19 III 1833, ∞ comte Epaminonda Metaxa.

- Evangelos, né 8 XI 1837, † Athènes 26 I 1900, ∞ 1864 Eugénie, née 30 VII 1847, † Athènes 3 IV 1928, fille de Georges Skouzès, banquier, et d'Hélène Capsali, dont :

I. Athanase, né 15 VI 1868, † Athènes 19 III 1924, avocat, député de Céphalonie 1899-1920, membre de la Cour Internationale de Justice de La Haye, ministre de l'Économie Nationale, ∞ Paris 4/17 1909 Marie, née Alexandrie d'Égypte 19 IX 1872, fille de Sophocle Achillopoulos, banquier, dont :

- 1) Sophia, née Alexandrie d'Égypte 18/31 I 1902, ∞ Athènes 6 II 1920 Georges Afenduli.
- 2) Evangelos-Constantin, né Athènes 31 X 1903.
- 3) Clara-Eugénie, née Athènes 31 X 1905.
- 4) Alexandra-Alice, née Kifissia 21 VIII/3 IX 1909, † Athènes 24 VI 1966, ∞ Eugène Achillopoulos.

II. Emilia, née 7 VI 1873, † Athènes 1952, ∞ Georges Averoff, député.

III. Elena, née 22 X 1878, ∞ Constantin Pringo.

IV. Regina (Renée), née Athènes 12 VI 1881, ∞ Georges Korff.

Blason : toutes les branches des Tipaldo portaient d'azur au lion ailé d'or, enchaîné, entre deux colonnes du même.

Bibliographie : ERR.

Dr. I. G. TIPALDO LASCARATOS, 'Η Οικογένεια Τυπάλδου Κεφαλονιάς, Νεώτερα Ιστορικά και Έραλδικά στοιχεία, (« La famille Tipaldo de Céphalonie, Éléments historiques et héraldiques plus récents »), Δελτίον 'Ιστορικής και Έθνολογικής Έταιρίας της Ελλάδος, 21 (1978), p. 547-578.



Blasons Tipaldo et Mourousi au cimetière d'Athènes
(Coll. M^{me} Anghelomati-Tsougarakou).

TOMBAZI

ΤΟΜΠΑΖΗΣ

Grande famille d'armateurs de l'île de Hydra, originaire des environs de Smyrne, d'où elle émigra en 1688. Son ancien nom était Giacomaki, et ce ne furent que les deux frères Jacob et Manuel qui, au début du XIX^e siècle prirent le nom de la « Tombazia », le principal navire marchand de leur père. Ils s'instruisirent eux-mêmes au cours de leurs voyages, et s'enrichirent très jeunes en naviguant à travers les ports de la Méditerranée lorsque les bateaux grecs y remplacèrent les navires français empêchés de commercer par les guerres de la Révolution et de l'Empire. Membres de l'Hétairie en 1818, les frères Tombazi possédaient en 1821, à la veille de la révolution grecque, quatre bâtiments équipés de 47 canons ; parmi ces bâtiments, la « Terpsichore » était destinée à devenir fameuse grâce à ses prouesses.

Jakovos T., fut nommé navarque (amiral) de la flotte grecque au cours des nombreux et brillants combats que celle-ci livra à la flotte turque, supérieure en nombre et mieux équipée, mais décimée par la désertion des équipages grecs. Il sut faire en sorte que les navires marchands eussent le dessus sur les bâtiments de guerre ottomans et maintint, par des liaisons rapides, l'état insurrectionnel dans l'archipel. Il se signala particulièrement pour avoir utilisé, pour la première fois dans les guerres d'Orient, les brûlots en tant que méthode de combat. Il mourut à Hydra le 12 IX 1829, âgé de quarante six ans, après avoir sacrifié sa flotte et sa fortune pour la cause de l'indépendance.

Son frère Manoli gagna lui aussi le droit à la reconnaissance de la postérité, même si son rôle fut moins éclatant que celui de son aîné. Capitaine d'une partie de la marine grecque pendant plusieurs campagnes, représentant aux premières assemblées de la nation hellénique, commandant de l'arsenal de Poros qu'il avait fondé avec son frère, auteur enfin de la fameuse tentative de sabotage de la flotte ottomane ancrée dans le port d'Alexandrie, il mourut en 1831 âgé de quarante sept ans.

Nous publions ci-après l'état de la postérité des deux frères Tombazi, d'abord la ligne descendant de Jakovos, ensuite celle descendant de Manuel :

La branche aînée descend de Jakovos (Jacques), né Hydra 1782, † id. 12 IX 1829, amiral de la flotte grecque, ∞ Anna Hamou, dont six enfants :

- A) Nicolas, dont postérité.
- B) Georges, né 1809, † Athènes 1892, amiral, ministre de la Marine 1870, 1883. ∞ Euphrosyne Mavrocordato (1814-1895), dont :
 - I) Alexandre, né 15 X 1849, † Athènes 25 X 1920, amiral, ∞ Marie Mavrocordato, sa cousine, dont :
 - a) Euphrosyne, ∞ ... Raftopoulos.
 - b) Dimitri, né 1884, † Athènes 1943, député de Hydra, ministre-gouverneur de Crète, ∞ Smaralda Figuera d'Almeida, sa cousine par les Mavrocordato, dont :
 - 1) Jacques.
 - 2) Alexandre (1912-1932).
 - c) Georges, consul honoraire de Grèce à Glasgow.
 - d) Sophie, ∞ : I) colonel Pierre Mano, † 1921, et II) ... Lévidis.
 - C) Ioannis (Jean), né Hydra 1814, † 1870, ∞ Xanthó (Anne) Tsamados, de la famille archontale de Hydra, dont postérité.
 - D) Maria, ∞ Dimitri Miaoulis, fils de l'amiral héros de la guerre de l'Indépendance.
 - E) Manoli, né 1820, † Athènes 1879, ∞ Anna Anderson, dont :
 - I. Enriko, ∞ Athènes 8 VII 1893 Hélène Bénizélos, de la famille archontale d'Athènes, dont :
 - a) Ada, ∞ Venise 10/23 VII 1922 Marino Siguro (div.), de la famille noble de Zante.
 - II. Georges, ∞ ... Stylianidi, dont :
 - a) Georges.
 - b) Jacques.
 - c) Irène.
 - III. Jean.
 - IV. Nicolas.
 - F) Hélène, ∞ ... Livadéos.

La deuxième branche de la famille descend de Manoli (1784-1831) et de son épouse Xanthó Sachini (sœur de l'amiral de ce nom), dont il eut trois enfants :

- A) Maria, née Hydra vers 1813, † Poros 7 VII 1874, ∞ Vassili Bouduri.



La loggia de la maison Tombazi, à Hydra
(Coll. N. Tombazi, Psychiko).

B) Nicolas, né Hydra 26 X 1815, † Athènes 2 II 1896, ∞ : I) Condyllo Matza, et II) Alexandra Chrysicopoulo, † 25 III 1883, dont :

I. Xantho, née 1843, † I IX 1928, ∞ Anastase Zinnis.

II. Manoli, né 1 IV 1845, † Athènes 28 XI 1908 amiral, ∞ Théodora Koliatsou, dont :

a) Alexandra, née Athènes 24 VI 1892, † id. 6/18 X 1923, ∞ Athènes 10 IV 1914 Lucas Galati.

b) Elise, née Athènes 2 IX 1894, † id. 15 II 1934, ∞ : I) Alexandre Psilla, et II) Stéphane Athénogène.

c) Eglé (Elli), née Athènes 6 XII 1895, † id. 6 V 1963, ∞ Nicolas Soutzo.

d) Christine 1899, ∞ ... Contogianni.

e) Néarque, né Athènes 29 VII 1903, † id. 24 VII 1970, amiral, prit une part importante à la guerre d'Asie Mineure et aux opérations navales pendant et immédiatement après la deuxième guerre mondiale, ∞ Athènes 19 VII 1943 Stéphanie Lantz.

III. Pandély, né 7 XI 1847, † Athènes le 31 V 1895.

IV. Jacques, né Hydra 7 II 1849, † Athènes 19 IV 1947, grand propriétaire à Poros, député de Hydra en 1910, ∞ Athènes 10 V 1884 Arietta Scaramanga, née Manchester 29 III 1861, † Athènes 14 XI 1948, dont :

a) Alexandra, née Athènes 28 IV 1885, † id. 3 VI 1963, ∞ Poros 1903, John Alexandroff, grand commerçant à Manchester.

b) Hypatia, née Athènes 19 III 1887, ∞ Nicolas Mavroudi ministre plénipotentiaire de Grèce à Rome, † Athènes 26 X 1942.

c) Dora, née 1 X 1888, † 25 V 1956.

d) Manoli, né Athènes 9 VI 1891, † Londres 10 XII 1962, un des directeurs de la Société « Ralli Brothers », ∞ : I) Londres 9 XI 1921 Véronique (Nancy) Rodocanachi, née Calcutta le 29 III 1896, † Londres 15 I 1928, et II) 2 V 1934 Helen Ranken, † en Écosse 19 III 1962.

V. Alexandre, né Poros 10 XII 1851, † id. 23 VII 1914, ministre plénipotentiaire de Grèce à Bucarest, ∞ Thérapia sur le Bosphore 20 I 1892 Elisabeth Baltazzi, née Thérapia 14 XII 1866, † Athènes 20 IX 1964, dont :

a) Mina, née Thérapia 17 XI 1892, ∞ Christophore Diamantopoulo (1883-1940).

b) Nicolas, né à Pétersbourg 26 I 1894, un des directeurs de la Société « Ralli Brothers », ∞ : I) île de Poros 29 IV 1934 Despina Rodocanachi, née Calcutta 29 III 1896, † Londres 19 IX 1946, et II) Athènes 28 IV 1947 Virginie, † Athènes 15 III 1964, fille d'Alexandre Bénaki et de Marie Synadinó, dont, du 1^{er} mariage :

1) Alexandre, né Karachi 10 VI 1939, architecte, ∞ Athènes 10 XI 1964 Alexandra fille de Théodore Kotsikas et de Despina Synadino, dont :

- Despina, née Athènes 4 X 1965.

- Nicolas, né Athènes 22 IV 1968.

2) Ioanna, ∞ Athènes 26 VII 1962 Dimitri Christopoulo, éditeur.

c) Jacob, né île de Poros 8 II 1902, † Athènes 7 VII 1907, député de Hydra.

VI. Anastasie, née Athènes 10 II 1854, † Athènes 10 X 1931, ∞ Sophocle Yaloussi, né Constantinople I XI 1833, † Athènes 28 IV 1923, artiste peintre.

C) Christina, ∞ Lazare Giouldis, (dont trois filles : Petroula, ∞ Aristide Vouzaki ; Xanthó, ∞ Epaminondas Déligeorgis, né Tripolitsa 1829, † Athènes 14 V 1879, ministre des Affaires Étrangères 1865-1866, 1870, 1872-1874, 1876-1877 ; et Paraskevía (« Skego »), ∞ Adamantios Papadiamantopoulo, procureur-général à l'Aréopage (Cour de Cassation). Leur fils Ion Papadiamantopoulo (1856-1910) fut le poète d'expression française Jean Moréas).

Bibliographie :

Jakovos TOMBASI, *Oi 'Adelfoi 'Iakwbox kai Manwlyhs Tompázhs*, Athènes 1902 ; et documentation fournie par M. Nicolas Al. Tombazi.



Nicolas Tombazi (1815-1896) et sa deuxième épouse Alexandra Chrysicopoulo.

Originaires du village de Metzovo, près de Janina en Épire, d'ascendance aroumaine, les Tossitza comptèrent, pour leurs bienfaits, parmi les grands évergètes de la nation hellénique.

Anastase T., puis son fils Constantin, † Vienne 8 VII 1828, jetèrent les fondements de la prospérité de leur famille en fondant à Patras, puis à Cavalla et à Vienne, des comptoirs commerciaux. Leur comptoir d'Alexandrie d'Égypte, d'abord spécialisé dans les affaires d'export de coton et de céréales, ensuite établissement bancaire, fut géré de concert avec Avghérino Avéroff, gendre de Constantin T. et directeur d'une succursale créée à Pétersbourg, qui ne fonctionna qu'une quinzaine d'années.

A) Théodore T., fils de Constantin, né 1795, † 1870, continua à manier des affaires de plus en plus florissantes. Consul de Grèce à Livourne et Alexandrie, il fut surtout le confident et l'homme d'affaires du khédive d'Égypte Méhémet Ali, auprès duquel il intercéda en faveur des Grecs d'Égypte, leur épargnant ainsi les persécutions auxquelles étaient soumis à l'époque leurs coreligionnaires dans les états du sultan. Devenu, grâce aux donations du khédive, l'un des plus gros propriétaires fonciers d'Alexandrie, il reçut le titre de baron du grand duc de Lucques, Charles-Louis de Bourbon, par diplôme du 28 VII 1842. Ce titre fut confirmé aux descendants par le roi d'Italie en 1902.

Connu pour ne jamais quitter le khédive au cours de ses déplacements officiels, Théodore T. finança l'expédition partie à la recherche des sources aurifères du Nil Blanc et créa, de concert avec le banquier marseillais Jules Pastré, la Banque d'Alexandrie, au capital de 700 000 dollars.

Il épousa : I) Sophia Curti, † Livourne 1845 ; et II) Alexandra Jankovich, dont :

I. Michel, né Livourne 28 VII 1848, † Paris 3 V 1925, qui se signala par des donations immenses faites au profit des établissements éducatifs de la Grèce en général, et de la région d'Épire en particulier, dont plus de sept millions de drachmes pour le seul Institut Polytechnique d'Athènes. ∞ Vienne I VI 1873 Catherine Scanavi, dont :

– Constantin, † sans postérité.

II. Anastase, né Pise 19 IX 1851, † I V 1937, ∞ Alexandra Rodocanachi, dont :

– Michel, † sans postérité, léguant son nom et sa fortune à son neveu Evangelos Averoff, l'homme politique grec.

Théodore T. (1795-1870), susmentionné, eut deux sœurs :

B) Angélique, ∞ Avghérino Avéroff (1800-1878), dont il a été question plus haut.

C) Marie, ∞ Nicolas Stournari, (1806-1853) grand commerçant de Metzovo, qui vint rejoindre son beau-frère Tossitza en Égypte, où il amassa de son côté une immense fortune au service du même khédive. Il fit des legs considérables à l'Institut Polytechnique d'Athènes et à d'autres institutions grecques. Marié sur le tard à Henrietta Isabella (1818-1895), fille de Robert Thurburn, consul britannique au Caire, le banquier Stournari mourut en laissant pour unique héritière sa fille mineure Irène, née 1850, † Argostoli 1890, au moyen d'un testament précisant qu'elle devait épouser un Grec si elle voulait hériter de la fortune, sinon, écrivit-il, « elle n'aura que ma malédiction ». Irène toucha la succession à l'occasion de son majorat, puis convola en justes noces avec un Anglais, Charles Prior Merlin. Leurs descendants, qui ont conservé jusqu'à ce jour la nationalité britannique, fixèrent leur résidence en Grèce.

Blason : au 1^{er} d'azur, à une pyramide au naturel ; au 2^e : d'or, au phénix gisant dans son immortalité, au naturel ; au 3^e : d'or, à deux chevrons d'azur et d'argent ; au 4^e, un ciel d'azur au-dessus de la mer et d'une plage, et par-dessus le tout, une ancre posée en travers, le tout au naturel. A une fasce d'azur ourlée d'or, brochant sur le tranché.

Bibliographie :

SIR LORMAN EL HAKIM, *Les finances du khédive et les banques en Égypte*, Vienne 1873 ; *Libro d'Oro della Nobiltà Italiana*, X (1937-1939), p. 750.
Vasilis SKAFIDAS, biographies de Mihali T. et d'Eleni T., dans « Ipeirotiki Eria » V (1956) p. 858-861 et IX (1960) p. 273-276.



La maison Tossitza, à Metzovo en Épire (Archives du professeur H. Stahl, Collège de France).

MERLIN

La généalogie de ce lignage français débute – peut-être – avec un certain Rogier Merlin de Motteville, mort en 1535, époux de Mariette Baille Hache de Ranville, père de Florent Merlin de Motteville de Saulx, lequel, de son mariage avec Marie de la Motte de Bois de Mirove, eut Gabriel, époux de Catherine de la Motte, père de Guillaume, mort en 1650, père de Pierre, décédé en 1690.

Nous ne sommes pas en mesure de garantir l'authenticité de cette généalogie, présentée en 1701 par Pierre Merlin de Parenty (mort en 1750) lorsqu'il demandait confirmation « des armoiries de ses ancêtres ».

François Nicolas M., né en 1722, marié à Françoise Fontaine, émigra en Angleterre, fuyant ses créanciers. Son fils, François-Nicolas épousa une riche héritière terrienne d'Écosse, Augusta Green, fille d'un pasteur anglican, et se convertit au protestantisme. Leur fils, Charles-Louis-William (1821-1896), marié à sa cousine germaine Isabella Green, fut envoyé en Grèce dans la double qualité de vice-consul du roi d'Angleterre pour Patras et le Péloponnèse et de représentant à Athènes de la « Ionian Bank », établissement anglais fondé à Corfou, dont il devint par la suite le directeur.

Son fils, Charles-Prior Merlin (1850-1898), peintre d'un certain talent, fondateur d'un établissement photographique à Athènes, mena une vie d'artiste entre Munich et Vienne grâce à l'immense fortune de son épouse. Irène Stournari (1850-1896), fille du banquier Nicolas Stournari (1806-1853).



Le mausolée « égyptien » du baron Tossitza, au cimetière d'Athènes (Coll. M^{me} Anghelomati Tzougarakou).



Spyridion Trikoupi (1788-1853).
Sophie Trikoupi (1838-1916).
Charilaos Trikoupi (1832-1896).



Citoyen anglais, comme le sont encore aujourd'hui tous ses descendants vivant en Grèce, ce noble français avait pris à son compte les armoiries des comtes Merlin de Douai, dont il ne descendait pas, et se faisait portraiturer à Athènes vêtu du kilt écossais, tandis que son épouse, de religion orthodoxe, arborait à l'étranger le costume national grec.

Ses sept enfants s'allièrent par leurs mariages à plusieurs des principales familles ioniennes et phanariotes :

- 1) Charles-Sidney (1875-1952) ∞ : I) Catherine Inglessi, de la famille noble de Céphalonie, et II) Zaïra Theotoki, † 1932, dont :
 - a) – du 1^{er} lit : Edwin, né 1923, ∞ : I) Patricia George, et II) sa nièce Annie Mouchas, dont :
 - Andreas, né 1950.
 - Catherine, née 1953.
 - b) – du 2^e lit : Adela-Maria, ∞ : I) Christodoulo Mouchas, et II) l'amiral Pyrrhus Lappas, né Athènes 12 I 1900.
- 2) Henrietta-Isabella, née 1878, † 1931, ∞ Constantin Mano.
- 3) Edgar-Augustus, né 1880, † vers 1972.
- 4) Harold-Cecil, né Kifissia 28 XII 1881, † Athènes 9 I 1923, ∞ Elpis Soutzo, dont :
 - a) Elise, ∞ Anghelos Hadjidakis.
 - b) Charles-Harold, né 1937, ∞ Cléopâtre, fille de Patrocle Lekos et d'Anne Meletopoulo, dont :
 - Larie-Nadine, née 1937.
 - George-Harold, né 1941, ∞ Ulrike Gütjahr, dont : Charles, né 1968.
 - c) Anne-Simone, née 1941.
- 5) Gerald-Eustace, né 1884, † 1945, ∞ Alexandra Metaxà, dont :
 - a) Nicolas, né 1912, † au combat 1941, officier de marine, ∞ Maria, née 1915, † 1942, fille d'Alexandre Psylla et d'Elise Tombazi, dont :
 - Irène-Lisa, née 1939, ∞ Andreas Vassilatos, Dr. en médecine.
- 6) Celia (1889-1972), ∞ Stavros Metaxà.
- 7) Irène, ∞ Grégoire Frangopoulo.

Blason. L'on sait que dans la France d'Ancien Régime, le port des armoiries ne constituait nullement une preuve de noblesse, et il ne semble pas que la famille Merlin eut été anoblée. Elle avait reçu des armoiries par ordonnance des Commissaires Députés des Flandres, rendue le 7 I 1701, à la Généralité de Boulogne sur Mer, registres XI et LX, folio 8. 10. 87, N° 803-973. Ces armoiries étaient, sur un écu parti : au 1^{er}, d'hermine à trois aiglettes de sable, 2 et 1, de profil, à demi-éployées, le vol à la pointe, passantes ; au 2^e, d'or à trois canetons au naturel. Casque taré de trois quarts, à cinq grilles ; cimier, l'aigle de l'écu. Lambrequins : à dextre d'or et de ... ; à senestre, d'hermine et de sable.

TRIKOUPH

ΤΡΙΚΟΥΠΗΣ

Famille archontale de Missolonghi, dont deux représentants, Spyridion et son fils Charilaos, se sont signalés dans l'histoire de la formation de l'État grec moderne.

On peut à peine parler de généalogie dans le cas de ce lignage, plus illustre qu'ancien, puisque le premier ancêtre connu, Ioannis, était un modeste fonctionnaire municipal à la fin du XVIII^e siècle. En effet :

Ioannis, né Missolonghi vers 1753, † 30 VII 1824, était *nazir* (maire) de cette ville en succession de la même charge héritée de son père. Il rédigeait la correspondance avec la Porte et avec Ali pacha de Janina ; membre de l'Hétairie, président du conseil des démogérontes, puis de celui des éphores de sa ville, il finit ses jours comme sénateur de l'État grec. Le nom de son épouse est inconnu. Il eut cinq fils :

I. Spyridon, né Missolonghi 8/19 IV 1788, † Athènes 12 III 1873, étudia à Paris et à Rome, homme de lettres, membre marquant de l'Hétairie, député de Missolonghi 1824-1827, prononça les oraisons funèbres de lord Byron, de Zaïmis, de Mavromichali et de Panoutso Notarà ; premier en date des Présidents du Conseil de l'État grec 1833, ministre plénipotentiaire à Londres 1834-1838, 1841-1843, 1851-1861, et à Paris 1849-1850. Auteur de la classique *Histoire de la Révolution Hellénique*. ∞ Catherine Mavrocordato, dont :

a) Charilaos, né Nauplie 23 VII 1832, † Cannes 11 IV 1896, chargé d'affaires à Londres 1862-1864, y prépara le traité de cession des Iles Ioniennes à la Grèce, traité qu'il signa comme ministre plénipotentiaire ; ministre des Affaires Étrangères 1866-1867, 1877-1878, 1881-1883, 1886 ; Premier ministre 1875, 1880, 1882-1885, 1886-1890, 1892-1893, 1893-1895. Son rôle dans le développement de la Grèce moderne fut immense, et Charilaos T. compte, avec Capodistria et Alexandre Mavrocordato, comme l'un des plus importants hommes d'État du XIX^e siècle. D'une grande activité, il cumula à plusieurs reprises les portefeuilles de ministre de l'Intérieur, des Finances ou de la Guerre avec ses responsabilités de Président du Conseil. Exilé volontairement en France après avoir perdu les élections de 1895, il déclara avoir « bu jusqu'au bout la lie de la coupe de l'ingratitude des Grecs » et mourut peu après.

b) Sophie, née Londres 1838, † Athènes 1916, assista son frère pendant toute sa carrière politique en jouant le rôle de secrétaire particulière, et ne se maria pas.

II. Constantin, né à Missolonghi vers 1790, † en mer 1825 au cours d'un combat contre les Turcs.

III. Apostolo.

IV. Mantho, né vers 1796, † en mer 25 VII 1825 au cours d'un combat contre les Turcs.

V. Thémistocle, né vers 1799, † 1896, officier, ∞ Calidona Inglessi, dont :

a) Constantin, né 1857, † 1922, officier de marine, député, ministre de la marine 1905-1908, ∞ Maria Antoniadi, dont :

I) Spyridon, né 1888, † assassiné à Arachovo 10 I 1945 par des partisans communistes. Ingénieur, député de Missolonghi, 1926, ministre et gouverneur ∞ : I) 16 IV 1911 Despina, née 30 I 1892, † Athènes 25 VI 1896 (div. 1917), fille de Thémistocle Canaris, banquier, de la famille des démogérontes de Psara ; et II) 1924 Marika Mekion, † 20 V 1955, dont :

du 1^{er} mariage :

- Cléa, née Athènes 27 XII 1915/9 I 1916, ∞ 28 IV 1946 Constantin Ringas, armateur [leur fille Zoé ∞ Nicolas Soutzo].

du 2^e mariage :

- Constantin, né Athènes 9 X 1925, ∞ 14 I 1961 Rita Frey, de Zurich.

- Alexandra, née 3 I 1929, ∞ : I) Athènes 27 IV 1929 Giorgos Fexis, éditeur (div.) ;

II) 17 IV 1954 Constantin Chrysostalis (div.) ;

III) 29 X 1960 Aris Tsitsilias, journaliste.

b) Aglaé, ∞ Apostolo Lymberakis.

c) Ioannis, né 1863, † ..., ∞ Despina Hadjiathanassiou, dont :

1) Catherine, née 29 IX/12 X 1893, ∞ G. Makkas, fils de Dimitri Makkas et d'Irène Melas.

2) Alexandra, née 16 I/29 I 1895, ∞ 28 X/10 XI 1919 Grégoire Argyropoulo.

d) Nicolas, né Missolonghi .. XII 1868, † Athènes 27 II 1959, général, ∞ Hélène Kordellas (*), née 1877, † Athènes 30 X 1955, Grande Maîtresse de la Cour de la reine Frédérique. Adoptent leur neveu (1927) Georges Kordellas, né 25 I 1915, qui prend le nom Trikoupis, ∞ 27 XII 1941 Sophia fille de Christophore Vagliano.

(*) Sœur du général Nicolas Kordellas (1872-1934), et fille d'Andreas Kordellas (Smyrne 1836 - Athènes 1909), ingénieur, grand industriel, et de Ioanna Theocharis.

savant du moine Maxime le destinait à collaborer avec les théologiens russes pour réorganiser l'église moscovite et son rôle au sein de la nouvelle puissance russe. Mais le Tsar voulait faire de la Russie la puissance dirigeante des fidèles orthodoxes et de l'Église russe, une église autocéphale : « l'orthodoxie », disait-il, « est déchue chez les Grecs, car à Constantinople les églises sont sans croix et les messes se font sans son de cloches » ; au contraire, Maxime le Grec et les moines qui l'avaient accompagné à Moscou voulaient soumettre l'église russe à l'obédience du Phanar, quelle que fut la position du patriarche de Constantinople face au sultan. Aussi, malgré sa science, Maxime le Grec tomba victime de l'aversion nourrie par les tenants du panslavisme naissant contre les « étrangers ». Accusé de s'être rallié aux complots des boyards « grecophiles », il fut arrêté, jugé à deux reprises (1525 et 1531) dans le cadre de la répression dirigée contre les Grecs réfugiés à Moscou depuis le temps de Sophie Paléologue, et emprisonné pendant de longues années en tant qu'hérétique. Son sort ne s'améliora pas sous le règne d'Ivan IV le Terrible, lequel, au Concile des Cent Chapitres, organisa définitivement l'Église russe en dehors de la sujétion grecque. Maxime le Grec put néanmoins se livrer à d'importantes traductions en russe de textes religieux grecs et latins, et rédigea des traités volumineux sur le signe de la Croix fait avec deux doigts de la main, sur le port obligatoire de la barbe par les ecclésiastiques etc ; il combattit aussi les trois principales hérésies latines, le *filioque*, la communion au pain azyme et la croyance au purgatoire. Cela ne le sauva pas de sa réputation d'hérétique grecophile, car il persista, dans ses commentaires théologiques, à préconiser l'utilisation imperfective du verbe « asseoir » au lieu de la perfective (le Christ, écrivait Maxime, après être monté au Ciel « s'était assis » aux côtés du Père, alors que les théologiens russes écrivaient « s'est assis »). Il mourut en 1556. Sa tombe devint l'objet d'un culte, surtout après que plusieurs miracles s'y fussent produits. En 1678 on y inscrivit un tropaire hagiographique et le Synode russe lui reconnut la sainteté, sans toutefois canoniser Maxime. L'importance de Maxime le Grec dans le développement de la science théologique en Russie a été reconnue par les historiens, qui ont aussi vu en lui l'une des premières victimes de la série séculaire des procès de Moscou.

La famille avait été inscrite au Livre d'Or de Corfou en 1474, parmi les premières, et donna quelques stradiotes au service de Venise.

Jakovos Trivolis, poète de langue grecque, né à Corfou vers 1490, admis au Grand Conseil des Nobles en 1520, fut l'un des deux syndics grecs de l'île en 1541.

Le 5 avril 1770, le doge Alvise Mocenigo, *Dei gratia dux Venetiarum*, signifiait aux officialités de Corfou le privilège par lui concédé à la Fidèle Comtesse Elena Lucani et à ses fils Giovanni et Giacomo Trivoli. Sur demande des intéressés, le doge avait accepté la donation qu'ils avaient faite de 1200 acres dans l'île de Corfou « afin que ceux-ci fussent érigés en baronnie pourvue du titre de comté », exemptée de toutes les charges réelles et personnelles qui auraient dû être imposées aux familles y fixant leur domicile pour se consacrer à la culture des champs. Les « demandeurs », continuait le doge, « supplient d'être investis, eux-mêmes, ainsi que leurs frères Demetrio et Allagatora Trivoli, des biens offerts par eux, et énumérés ci-après, pourvus du titre de baronnie, et de celui de comté, et d'en jouir, eux et leurs descendants, selon les lois de l'Empire de Romanie auxquelles sont soumises toutes les baronnies ». En conséquence, les Trivoli recevaient du doge Alvise Mocenigo le titre de comte et la jouissance de ces « fiefs » réversibles à la Sérénissime en cas d'extinction du nom. Ce titre fut confirmé en 1840 par les autorités britanniques. La famille s'était scindée en deux branches, dont la généalogie se trouve exposée ci-après pour la branche cadette, et, au droit de la notice Pieri, pour la branche aînée, qui prit le nom de Trivoli Pieri, et est aujourd'hui éteinte.

Blason : jouant sur l'étymologie italianisée (*tre bolli*) de leur patronyme grec, les Trivolis prirent pour armes parlantes : *d'or à la bande d'azur chargée de trois besants d'or*.

Bibliographie : ERR.

Emile LEGRAND, introduction à *Histoire de Tagiapiera*, de Jacques Trivoli, Paris 1875.

Elie DENISSOF, *Maxime le Grec et l'Occident. Contribution à l'histoire de la pensée religieuse et philosophique de Michel Trivoli*, Paris 1943.

Johannes IRMSCHER, introduction à l'édition des *Poèmes grecs de Jakovos Trivolis*, Berlin 1956.

TRIVOLI

ΤΡΙΒΟΛΗΣ

Ancienne et importante famille de Corfou, originaire du Péloponnèse où, au début du xv^e siècle, elle se trouvait parmi les dignitaires des derniers Paléologue, despotes de Mistra. Mais les générations antérieures de ce lignage avaient, du moins en partie, vécu à Byzance, où Caliste III Trivolis, patriarche de Constantinople de 1350 à 1363, fut canonisé après sa mort. La famille Trivoli n'était donc pas d'origine gnoise ainsi que certains de ses descendants l'affirmèrent par la suite, et cela d'autant moins qu'elle pratiqua le rite de l'orthodoxie dès les premiers temps de son attestation par les chroniques.

L'avance turque fit fuir les Trivoli vers le nord, et ils s'établirent entre la ville épirote d'Arta et l'île vénitienne de Corfou, avant de se fixer définitivement dans cette dernière.

Michel T., né à Arta vers 1470, élevé à Corfou, séjourna entre 1492 et 1495 dans plusieurs des cours italiennes de la Renaissance où il connut Pic de la Mirandole, étudia la doctrine de Savonarole et se convertit au catholicisme sous l'influence des moines dominicains. Revenu à l'orthodoxie en 1506, il se fit moine au Mont Athos, sous le nom de Maxime, et entra au monastère idiorrythme de Vatopédi. C'est là que le trouvèrent en 1516 les envoyés du tsar Vassili III, grand prince de Moscou, le petit-fils d'Ivan III et de Sophie Paléologue. La réputation de

DIMITRIOS
Homme de lettres d
Sparte 1405

DIMITRIOS
n. après 1492
Homme de lettres
Bibliophile pour le compte de
Laurent le Magnifique.

NICOLO
Membre du Gd Conseil
de Corfou

STAMO
Membre du Gd Conseil
de Corfou 1509-1514

DIMO
Membre du Gd Conseil 1549
∞ FINEZIA, fille de Paolo
SOFIANO

NICOLO

NICOLUZZA

ZORZI

RALLI

RENIERA

RALOU

MARGHERITA

∞ MARIETULA
CARULA

∞ NICEFORO
EPARCO
nd C
† ante 1629

∞ TEODORO
EVRETOPULO

∞ III 1650 comte
ZUANNE
Antonio
GIUSTINIANI nd C

MARIA

ZUANNA

STAMO

DIMO

∞ I 1626
SANTO
CAMALI

∞ I II 1632
PAOLO
FESTA
nd C

Membre du Gd Conseil
I ∞ fille du comte Livia GIUSTINIANI nd C
II ∞ STE LULLA, † 1681, f. de Matteo QUARTANO
nd C, et de Lucrezia Palilla

PAOLO
n 1594
Membre du
Gd Conseil
1614

GIULIAN
n 9 XI 1600
Chanoine

FRANCESCA
∞ NICOLÒ
CASTRISI

MARCO
n 21 XI 1606
∞ ZANETULLA
+ 1695 à 110 ans

IRACITO
DIMO

ISABELLA

TEODORO
n 20 III 1605
I ∞ CHIARETTA, fille du comte
Stiliano ALLAGATORA nd C
II ∞ FRANCESCA ICOCÓ, fille de
Dula CAPODISTRIA, nd C

ANTONIA

BENO
(ou DIMO ?)
Dren droit
Provéditeur
des routes

ZORZI

RALLI

ARSENIO
n 19 I 1629

ANTONIO
† 7 X 1729 (?)

n 18 X 1624, † 1695
Sopracomito 1645 Ambassadeur à Venise
I ∞ 1660 LUCIA Marco TEOTCHI
II ∞ 26 VI 1689 ADRIANA, fille de
Gregorio De ZORZI nd C

DIMO
† sp.

TERESIANA
∞ ca 1675
SPIRO COCHINI
nd Z

TRISTANA

AGUSTELLA
I ∞ ALLAGATOR
TRIVOLI, son parent
II ∞ MARINO PIERI
nd C

FAMILLE TRIVOLI-PIERI

MICHEL

Etabli à Corfou
Membre du Gd Conseil 1490
∞ CALOGERA

MANUEL
∞ IRÈNE

GIACOMO † avant 1556

Historien Poète
Membre du Gd Conseil
1520-1524
∞ 1526 MARIA, fille de
Michele AVLONITI nd C

PIERO

NIKE

("VIC TOIRE")
∞ LUCA Della BIONDA

BENO

Membre du Gd
Conseil 1549
∞

DEMETRIO

("DIMO")
† avant 1581
Membre du Gd Conseil 1548
Ambassad à Venise
∞ SOFIA

TEODORA

("TODULLA")
† 1570
∞ BATTISTA MORELLO

CORCYRA

LEONIDA

GIACOMO

† avant 1621
Ambassad à Venise
1599, 1603, 1605, 1611
∞ TEODORA, fille de
Giacomo FORZIGO nd C

CANTIN
† 6 VIII 1620

BENO

LEONIDA

† 1636
I ∞ ZACCARIA
BRESCIANO
II ∞ STAMO, fils de Dimo
CALOGERA nd C

GIACOMO

n 1632, † 1695
Capitaine de Parga
∞ ? BENETTA
MIDEI, héritière
d'une partie de la ba-
ronnie Gianella ?

BENETTO

n 20 XI 1636
Dren médecin (de
Padoue)
Protomedico de
Corfou 1657

CANTIN

n 1 IV 1638, † 7 II 1709
I ∞ VI 1667 CATERINA FRESCO
II ∞ 1682 ROSA, fille de MARIO
CALOGERA, nd C
III ∞ II 1709 VENTURINA
DENOVELLI

SPIRO
n 5 X 1640

DIMO

n 1642
I ∞ SOFIA ARBANA
II ∞ VIII 1679 STELLA
fille de Matteo
QUARTANO nd C

DIAMANTINA

(? religieuse
Anastasia)
∞ 1630 PAOLO
MASTRACA
nd C

ALLAGATOR

∞ AGUSTELLA, fille de
Zorzi TRIVOLI
sp

ZUANNE

n 5 III 1668, † 7 IX 1697
∞ III 1690
STAMATELLA, fille
de Zuan BULGARI
nd C

GASPARETTA

∞ NICOLÒ
QUARTANO
nd C

ELENA

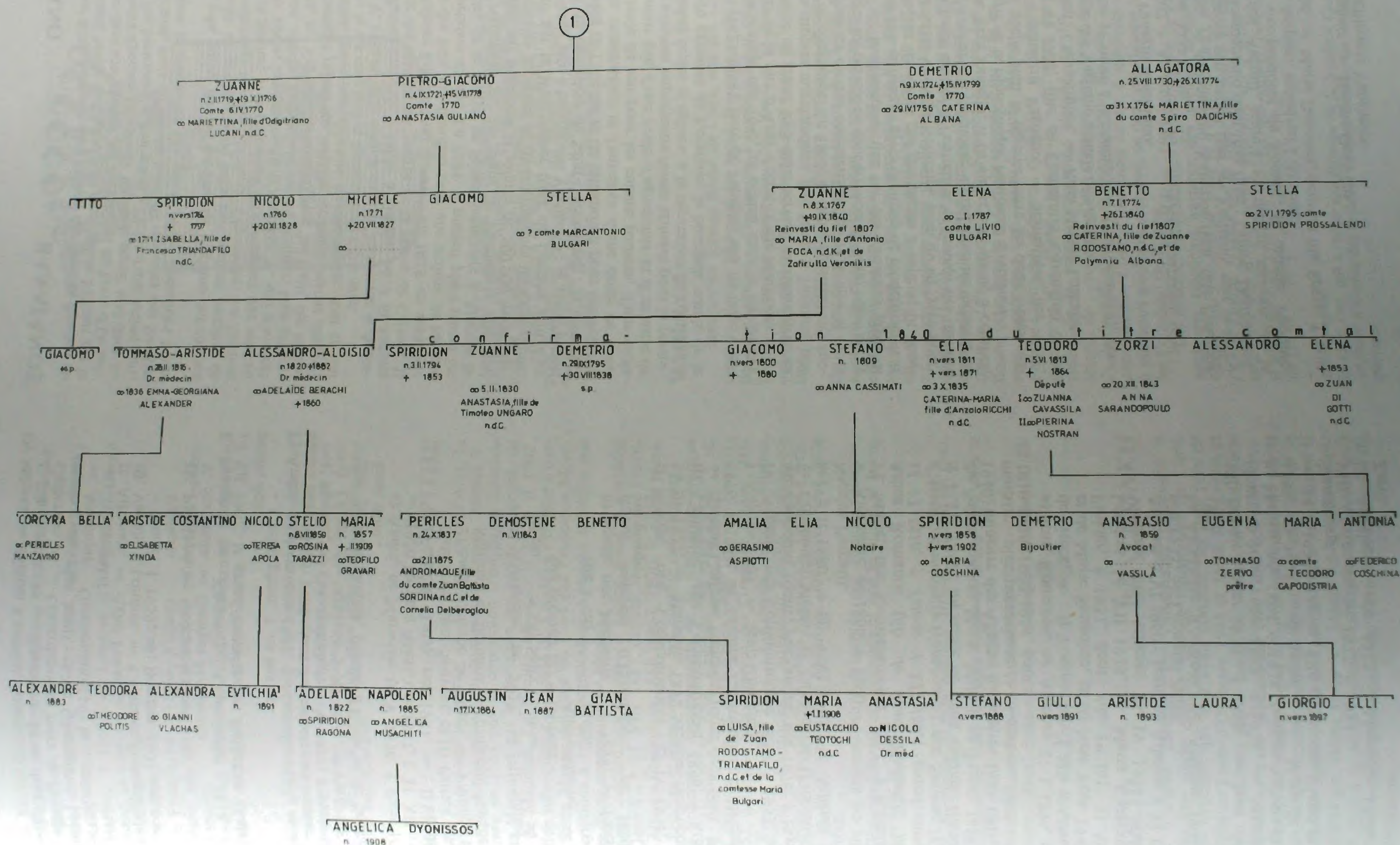
∞ 19 II 1690
MICHELE
RICCHI
nd C

BENO-DEMETRIO

n 2 X 1689, † 25 XII 1712
∞ XII 1709 LUCIA, fille
de Marino BULGARI
nd C

ANTONIO-BORTOLO
n VIII 1712, † 1729 sp

TRIVOLI II



VAGLIANO

ΒΑΛΛΙΑΝΟΣ

Citée par Rizo Rangabé dans la liste des familles figurant en 1604 au Conseil Noble de Céphalonie, mais laissée à l'écart par le même auteur dans son ouvrage sur les familles du Livre d'Or subsistantes à notre époque. La famille Vagliano paraît tard dans les annales des îles Ioniennes, et non grâce à l'éclat d'une action politique ou militaire, mais du fait des bienfaits répandus une fois fortune faite dans le commerce des grains et les opérations boursières.

A notre avis, qui ne fait pas autorité, les Vagliano ont comme nom de famille un prénom porté jadis par quelque membre de l'une des nombreuses familles nobles de Céphalonie. La filiation est en tout cas perdue, et la généalogie ne commence que tout au début du XIX^e siècle, lorsque les fils d'Anastase V., qui n'avaient aucune fortune, allèrent gagner leur vie à l'étranger. Une génération plus tard, les Vagliano formaient, avec les Ralli, les Mélas, les Zarifi, l'exemple même des familles fortunées autour desquelles se structurait, grâce aux alliances matrimoniales, tout ce qui comptait dans la vie politique et financière de l'État grec.

Panaghi V. (1814-1902) débuta dans le commerce à Argostoli, puis à Zante, avant de s'établir à Odessa, où il fit fortune dans le négoce des céréales à l'époque de la guerre de Crimée. Il alla ensuite habiter Londres, où il ouvrit en 1858 un comptoir pour la vente des blés, qui fusionna avec une maison de banque qu'il dirigea pendant 45 ans. En 1888, il prenait place parmi les grands évergètes de sa patrie, en faisant construire à Athènes la Bibliothèque Nationale, sur les plans de l'architecte allemand Hansen. Il légua par testament la somme de 500 000 livres sterling aux institutions scolaires et philanthropiques de Céphalonie, legs administré par la Westminster Bank de Londres afin d'en affecter les revenus aux « Institutions Vagliano » : la construction de la chapelle du monastère de Saint-Gherassimos ; la construction et l'entretien de l'hôpital et du sanatorium pour tuberculeux d'Argostoli ; la construction et l'entretien d'une école de commerce, d'une école du soir pour les enfants pauvres, d'une école d'agriculture, ainsi que d'une école d'agronomie et d'un asile de vieillards. Des sommes importantes furent utilisées pour la restauration de plusieurs écoles et églises, à la réparation de routes et à la rénovation du gymnase de Kéramiès, la bourgade natale de la famille.

Marino V. (1823-1891), frère de Panaghi, alla lui aussi chercher fortune en Russie, dès 1845, et débuta dans la navigation. Son petit voilier de la mer d'Azov s'étant révélé insuffisant, il fit construire à Malte un grand trois-mâts servant exclusivement au transport de ses propres marchandises, puis fonda à Taganrog une grande maison de commerce. En 1865, sa firme possédait des succursales dans tous les centres commerciaux de l'Ukraine et de la mer Noire, ce qui lui permit de concurrencer la flotte russe en ne faisant charger ses marchandises que sur des vaisseaux grecs. Il fournit des prêts aux armateurs grecs désireux de moderniser leur flotte en remplaçant les voiles par des engins à vapeur, fit construire l'église de Saint Vassili à Kéramiès, ainsi qu'un lycée pourvu par lui d'un fonds destiné à l'entretien, et finança des travaux d'aménagement routier à Céphalonie. Enfin, désirant honorer la mémoire de son frère Panaghi, il fit élever une statue à celui-ci, devant le péristyle de la Bibliothèque Nationale d'Athènes.

On ne sait quelle était la parenté entre les deux frères susmentionnés et Constantin Vagliano, ∞ Stamatulla, née 1832, † Argostoli 16 VI 1902, fille de Constantin Carandino et de Lydia Fokas, dont : Charalambos, ∞ Rosa Métaxà Laskarato.

La généalogie des Vagliano actuels débute avec :

Anastase, né et mort à Kéramiès, ∞ (? Fronia ... ?), dont huit enfants :

A) Santina, ∞ Panaghi Rossolimo.

B) Spyro, né 1802, † Argostoli 1891, ∞ Eléna Sourvanis, dont :

I) Michel, ∞ Véra Souzi.

II) Catherine, ∞ Gherassimo Kamillos (leur fille Pénélope Kamillos épousa son parent (par les Vagliano, voir ci-après) Panaghi Lykiardopoulo dont trois filles : l'aînée, Diamantina, ∞ Evangelos Avéroff, jusqu'à récemment ministre de la Défense et vice-président du Conseil ; la cadette, Photinie, mariée à D. Serpieri, industriel à Athènes).

III. Athanase, ∞ Maria Doussios, dont un fils, Spyro, † sans postérité.

IV. Christophore, ∞ Hélène Destouni.

C) Nicolas, ∞ Efthymia Vangelos.

D) Métaxà, ∞ Rubina Kambitsi, dont :

I. Diamantina, ∞ ... Rossolimo (dont deux filles : l'aînée, Catherine, ∞ ... Lykiardopoulo, mère de Panaghi Lykiardopoulo (voir plus haut), et de Gherassimo Lykiardopoulo, ∞ Angélique Giannoulatos) ; la cadette, Elisabetta, ∞ ... Mazaraki.

II. Athanase, ∞ Aglaé Fokas.

III. Vassili, † Londres, ∞ Chariclée Portogalloglou, dont :
- Danaé, † 1959, ∞ Londres 1907 son cousin Marino Vagliano.

IV. Pénélope, ∞ Georges Inglessi.

V. Stamoula, ∞ Georges Moussouri.

E) Panaghi, né Kéramiès (Céphalonie) 1814, † Londres 14 XII 1902, le grand évergète, ∞ Catherine (Kata) Vegdatopoulo, dont :

- Christophore, † en bas âge.

F) André, né Kéramiès 1821, † Marseille 1887, ∞ Euphrosyne Mélas, née 1837, † 1908, dont dix enfants survivants :

I. Marino, né Constantinople 7 V 1851, † Paris 12 II 1928, ∞ Liolia, née Athènes 3 XI 1873, † Paris 21 VIII 1967, fille de Jean Douma, député d'Épire et de Sophia Petrockinó, dont :

a) André, né Marseille 16 V 1896, † Paris 16 VI 1971, ∞ 1920 Barbara Allen, née 1897, † 31 XII 1951, dont :
1) Hélène (Laly), née 1921, ∞ : I) comte Alain de Rafélis de Saint-Sauveur, et II) Patrick Segard.

2) Sonia, femme de lettres, ∞ Philippe Eloy (dont : Marina ; et Bernard ∞ princesse Natalie Poniatowska).

3) Alexandre, né 1927, ∞ : I) Shirley Luish ; II) Lise ... ; et III) Sally ..., dont :

(du premier lit) - Barbara.

- André-Marino.

(du 3^e lit) - Justin.

b) Sonia, née Marseille 1 V 1898, ∞ Paris 3 V 1919 Raoul marquis d'Hambure né 1890, † Paris 22 V 1952.

II. Hélène, née Constantinople 17 IV 1854, † Athènes 16 III 1927, ∞ Marseille 1872 Ménélas Negroponte.

III. Catherine, née Constantinople 1858, † Athènes 1951, ∞ Nicolas Couppa, banquier (dont deux filles : Phronia, née 1876, † 1961, ∞ Etienne Zafiropoulo ; et Hélène, née 1877, † Athènes 1953, ∞ Jean Chorémi).

IV. Aspasié, née Constantinople 1859, † 1953, ∞ Athanase Moutsopoulo, (dont : Alexandra, née 1878, † Psychiko 1934, ∞ Constantin Mélas ; et Euphrosyne (Fronietta), née Athènes 2 II 1880, † id. 9 VI 1935, ∞ Athènes 9 XII 1900 Nicolas Paspatis).

V. Alexandre, né 1864, † 1890.

VI. Marie, née Constantinople 1867, † Kifissia 1957, ∞ Athos Romanos [fils de Jean Romanos, né Argostoli 11 VI 1816, † Trieste 1 XII 1883, grand commerçant, et d'Aimilia Omirou (« Homéridi »), née Smyrne 1825, † Trieste 1 XII 1891 ; un autre de leurs enfants, Hector, maréchal du Palais, épousa Marie Mélas], né Trieste 1858, † Athènes 1940, ministre des Affaires Étrangères 1899-1901, 1903-1904, ministre plénipotentiaire à Londres 1908, et à Paris 1910-1920, 1922-1924, dont :

a) Jean Romanos, né Athènes 27 I 1896, ambassadeur de Grèce, ∞ : I) Virginie (div.), fille d'Alexandre Bénaki et de Marie Synadino, et II) New York 1948 Constance Finkler, † 1951, dont : (du 1^{er} lit) : 1) Alexandre, né Londres 16 VII 1928, ∞ Maria Karayannaki, dont : Virginia, née Athènes 25 IV 1957 ; Alexandra, née Athènes 6 VI 1960 ; Jean, né Athènes 6 VI 1966. 2) Elly, née 1933, ∞ Léonidas Zarifi.

b) Alexandre Romanos, né Athènes 1900, † Genève 1979.

VII. Sophie, née 1870, † 1898, ∞ Jean Ambanopoulo (dont : a) Nina, née 1893, † 1978, ∞ Manoli Voutsina ; b) Marika, née 1894, † 1978, Jacques Velten ; c) Georges, né 1897, † 1918 ; d) André, né Marseille 16 II 1911, ∞ 14 I 1932, Régina, fille d'Antoine Vlasto et de Despina Scaramangà.

VIII. Christophe, né 1872, † 1954.

IX. Angélique, née 1875, † Marseille 1923, ∞ Georges Zarifi.

- G) Maria, ∞ Michel Cambitsi.
 H) Marino, né Kéramiès 1823, † Taganrog 1891, grand évergète, ∞ Maria Crassa, dont :
 I. Athanase, né Taganrog 1854, † 1936, ∞ Paris 2 V 1881 Katina Ralli, † Cannes 1941, dont :
 a) Marino, † 1960, ∞ Londres 11 VII 1907 Danaé Vagliano, sa cousine, dont :
 1) Étienne, né 1908.
 2) Hélène, née 1909, † 1944.
 3) Francis, né 1911, ∞ Violette ...
 b) Marie, née 1884, ∞ Paris 16 X 1906 Henri vicomte de Kersaint.
 c) André, né 1886, ∞ Julie, † Lausanne 14 X 1934, fille de ... de Zogheb, comte pontifical.

Bibliographie :

Les Encyclopédies grecques ne donnent que peu de renseignements sur cette famille ionienne. La présente notice a pu être rédigée grâce à une étude de A. ANDREADES parue sans nom d'auteur, *Les Évergètes, ou bien-faiteurs de la nation grecque*, « Les Balkans », 3, vol. IV, No. 8-9, Athènes, Mai 1933, p. 59-60 ; et grâce à un arbre généalogique communiqué par S.E. Monsieur Jean Romanos.

VALAORITI

ΒΑΛΑΩΡΙΤΗΣ

Originaire de la localité épirote de Valaora, près d'Arta, la famille Valaoriti donna plusieurs stradiotes à Venise. Mosco V. fut récompensée en 1684 par la concession d'un fief à Leucade (l'île de Santa Maura) et par la donation, en pleine propriété, de l'îlot ionien de Madouri. La famille fut inscrite le 26 II 1702, avec ratification subséquente du sénat de Venise, à l'illustre Communauté de Santa Maura instituée en 1684 par Francesco Morosini. Les inscriptions à cette communauté n'étaient toutefois pas accompagnées d'une concession de blason.

Le nom est aujourd'hui connu en Grèce grâce à l'activité politique de Jean V., † 11 VIII 1887, député, ministre des Finances, puis des Affaires Étrangères 1866, 1867, 1870, ministre plénipotentiaire à Londres et Président de la Chambre des Députés.

L'un des principaux représentants de la littérature grecque moderne, fut Aristote V., né Leucade 24 VIII 1824, † id. 24 VII 1879, (fils de Jean et d'Anastasia, née Tipaldo Foresti) ; ∞ 29 V 1852, à l'église San Giorgio dei Greci de Venise, Héloïse, née Venise 16 XII 1831, † Kifissia près d'Athènes 15 VII 1901, fille de l'historien et littérateur Emilio Tipaldo qui était le beau-frère de l'historien Andrea Mustoxidi. Le fils d'Aristote V, Jean, ∞ la princesse Zoé Mourousi, fut gouverneur de la Banque de Grèce.

La famille est aujourd'hui représentée par Nanos Valaoriti, dont les publications littéraires démontrent que le talent se transmet quelquefois avec le nom.

Bibliographie :

J. STAMATELLOS, *Biographie du poète national Aristote Valaoriti* (en grec), Zante 1879.

Jean PSICHARI, *Lamartine dans la Grèce moderne*, article paru dans le journal parisien « Le Gaulois » 20 mars 1920.

G.M. APOSTOLAKIS, *Aristote Valaoriti*, Athènes 1936.

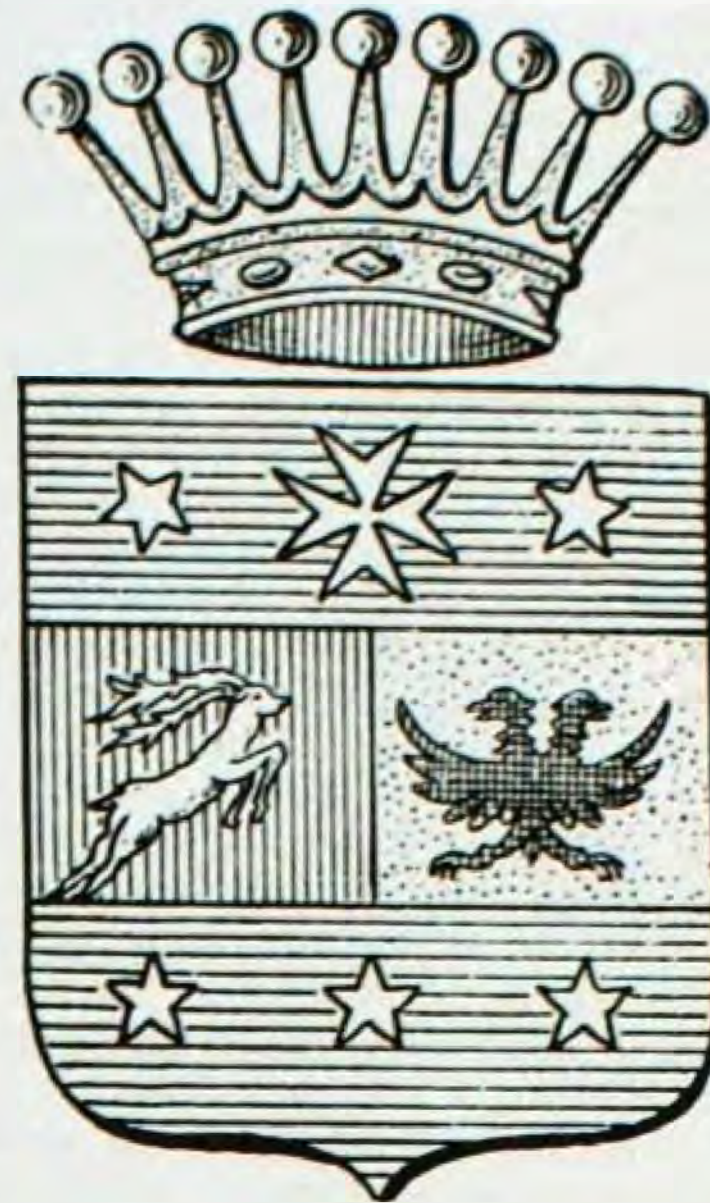
André ANDREADIS, *Jean Valaoriti*, Le Messager d'Athènes 20 III/2 IV 1914.

VOVOLINIS, op. cit., vol. 2 p. 17-40.

VALSAMACHI

ΒΑΛΣΑΜΑΚΗ

Peut-être d'origine crétoise, les Valsamachi paraissent à Céphalonie au XIV^e siècle comme barons feudataires de Carlo Tocco, duc de Leucade, qui leur avait concédé des fiefs près de Péssadés. Inscrits au Livre d'Or entre 1593 et 1604, leurs titres et privilèges furent confirmés par le Sénat de Venise en 1638. Cette famille qui passait au XVIII^e siècle pour être l'une des plus fortunées de Céphalonie, ne bénéficia pas de la même prospérité par la suite. Plusieurs de ses représentants se signalèrent en 1769 en se rangeant du côté des agents russes de l'amiral Orlov et facilitant le recrutement d'insurgés. Ainsi Luca V., lequel fut condamné par Venise à l'exil, puis à la peine capitale ; sa tête ne fut sauvée qu'à la suite de l'intervention personnelle de Catherine II auprès du Sénat de la Sérénissime.



La famille se divisa en de nombreuses branches : Francescato, Dottorato, Dimato, Anzoletato et Zorzato, dont les représentants sont de nos jours répandus en Grèce et hors de Grèce.

Blason : Tiercé en fasce : 1^{re} d'azur à la croix de Malte d'argent, flanqué de deux étoiles du même ; 2^e coupé : a) de gueules au cerf contourné et courant, d'argent ; b) d'or à l'aigle à deux têtes de sable ; 3^e d'azur à trois étoiles posées en fasce d'argent.

VARUCCA

ΒΑΡΟΥΧΑΣ

Très ancien lignage féodal de Crète, cité dès 1254 lorsque le doge de Venise Morosini lui remit l'investiture de plusieurs fiefs de « capitainerie ». On ignore à quelle religion appartenait cette famille à l'origine, puisqu'en 1260 Vasilios V., évêque d'Ario, ne distinguait pas entre la sujétion pontificale et la sujétion byzantine.

Les Varucca avaient émigré à Corfou au moment de la chute de la Crète sous la domination turque. A la fin du XVII^e siècle un membre de cette famille tentait de retrouver sa généalogie et à cet effet constituait un dossier à partir de copies faites dans les archives de Venise sur des actes remontant au XIV^e siècle. Gerland (op. cit. p. 181) publie la généalogie allant du XII^e au début du XIX^e siècle, lorsque cette famille s'éteignit, après avoir reçu l'inscription (1702) au Livre d'Or de Corfou et avoir remis (1787) ses documents aux autorités municipales d'Argostoli. Dans sa *Byzantinische Literaturgeschichte* Krumbacher cite les écrivains qu'a donné cette famille et Gerola reproduit (p. 275) les blasons qui se sont conservés ; l'un, dans la Aula Magna de l'université de Padoue : tranché d'argent et d'azur, à la bande tranchée de gueules et d'or. Cimé d'une étoile. – et l'autre, dans la loge supérieure de la même université : tranché, au 1^{er} de (émail), au (cippo) de ... soutenu d'une croix de ... entre deux harpies ; au 2^e de (métal) à la montagne aux trois pics de ..., sommée d'une autre harpie. Cimé d'une croix latine. A quelques détails près, et à plusieurs siècles de distance, ce deuxième blason a été repris par les Economo de Trieste.

Les ornements héraldiques de l'université de Padoue contiennent une troisième variante des mêmes armoiries familiales : Coupé : au 1^{er} parti de sable et d'argent à deux lions affrontés de l'un à l'autre, issants de la ligne du coupé et surmontés d'une couronne d'or à cinq perles, brochant sur le parti ; au 2^e d'argent, à un oiseau de profil, le vol clos, au naturel, perché sur une fleur de lys de ..., posée à la pointe de l'écu.

Bibliographie :

E. GERLAND, qui a rédigé son *Histoire de la Noblesse Crétoise* après avoir retrouvé à Corfou des archives de cette famille, lui consacre d'intéressants passages.

VATATZÉS

Cités par Ducange comme représentants de la plus haute aristocratie de Byzance, les Vatatzés ne possèdent pas encore d'arbre généalogique complet dans toutes ses parties. L'on connaît l'existence au XI^e siècle d'un Nicéphore V., mégaduc, puis vestarque, enfin stratège de la mer Égée. De même, celle de deux frères V., Andronic Comnène Vatatzés, tué en 1176 au siège de Néocésarée combattant les Turcs, et Jean Comnène Vatatzés, Grand Domestique des empereurs Manuel I et Alexis II, emprisonné avec ses fils à l'avènement d'Andronic I Comnène, qui les fit tous aveugler et exécuter. L'on ignore la destinée de Théodore V., marié à une sœur de Manuel I, de même qu'il est impossible de savoir si Basile V., de naissance obscure, Domestique des Thèmes d'Orient 1189, et d'Occident 1193 sous l'empereur Isaac II Ange dont il avait épousé une nièce, a été ou non l'ancêtre de tous les Vatatzés connus aux siècles suivants.

Au XIII^e siècle, une branche de cette famille accéda au trône de l'empire grec de Nicée. On trouvera sa généalogie au droit de celle de la dynastie des Ange, et son histoire au droit de l'article consacré aux Lascaris.

Sous le long règne des Paléologue et sous celui des Cantacuzène, l'on distingue Jean V., lui aussi de basse origine, grand stratopédarque, épitrope de Thessalonique, grand veneur, enfin chartrulaire de divers thèmes de Macédoine. Il marcha son soutien entre 1342 et 1343 à Jean Cantacuzène, puis à la rivale de ce dernier, l'impératrice Anne de Savoie, et finit en 1345 massacré par les mercenaires Turcs de l'impératrice. Il fut le père de deux filles, (l'une mariée au fils du mégaduc Alexios Apokaukos, l'autre mariée à un musulman, l'émir de Karasi en Asie Mineure), – et d'un fils, qui épousa la fille du patriarche de Constantinople Jean XIV Kalékas.

La fin de l'empire byzantin trouva les descendants de cette famille porteurs du nom de Diplovatatzés, très certainement parce qu'ils étaient issus du mariage « double » conclu par un Vatatzés avec une de ses cousines du même nom. Les mémoires de Thomas Diplovatatzés, réfugié en Italie en 1454, nous apprennent qu'il avait pour père Georges et pour mère Marie Lascaris. C. Sathas découvrit un exemplaire de ces mémoires imprimés en 1781 par l'abbé Annibal degli Olivieri. Un autre Thomas Diplovatatzés, peut-être son fils, né en 1468 à Corfou de parents réfugiés de Byzance, se disait « patritius Constantinopolitanus imperiali stirpe progenitus », étudiait à Padoue de 1486 à 1489, et mourut septuagénaire en 1541 en combattant les Arabes à Grenade.

Au cours du XVI^e siècle, le savant allemand Martin Crusius connut des Diplovatatzés vivant au Phanar, et le voyageur français De La Croix en connut d'autres en 1684. Les deux nous assurent qu'il s'agissait de « rejetons de Byzance ».

La famille subsistait au siècle suivant, toujours au Phanar, en la personne d'Evangélinos Diplovatatzés, qui fut le père de Grégoire, échanson en Valachie, † 1756, époux de Smaragda Rosetti et parent des Caradja. Ce Grégoire eut deux fils, Constantin et Manuel, qui fut aga, puis grand Trésorier en Valachie. Manuel et son épouse Marie Cantacuzène passèrent en Russie après 1774. Leurs descendants, deux filles et trois fils, vivaient encore sous le règne d'Alexandre 1^{er}, mais leur destinée est inconnue et le nom s'éteignit avec eux.

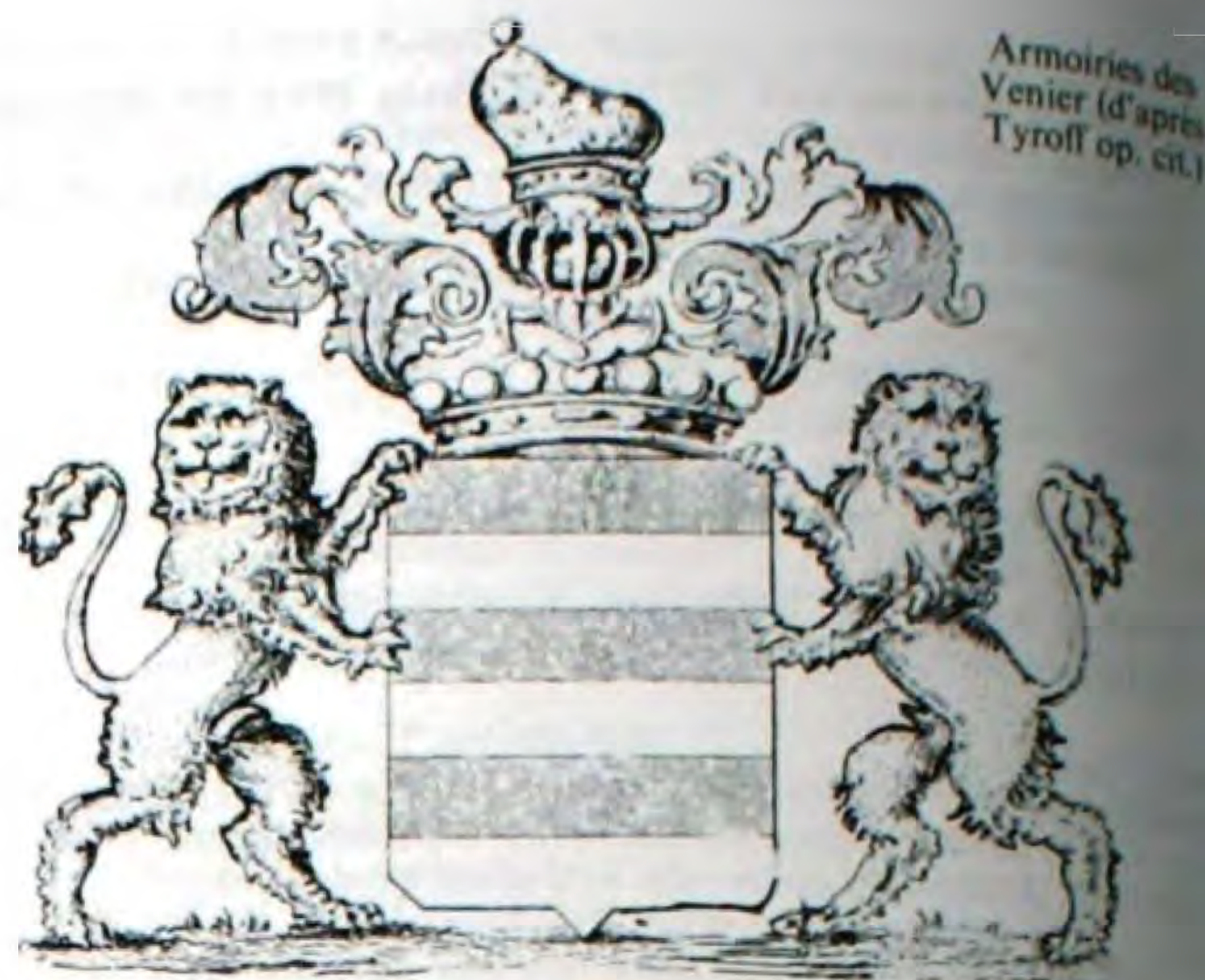
Bibliographie :

- M. AMANTOS Οἱ Βατάτζαι, *EEVS* 21 (1951) p. 174-178.
R. GUILLAND, op. cit. I p. 419, 408, 455, 544, 546, 602.
I. FILITTI op. cit. p. 296. N. IORGA, *Genealogia Cantacuzinilor* p. 383.
D. NICOL, *The last centuries of Byzantium*, Londres 1972, p. 210.

VENIER

Considérée comme l'une des *case nuove* du patriciat vénitien, la famille Venier faisait déjà partie du Grand Conseil avant 1297. Elle se flattait non seulement de descendre de l'illustre *gens Aurelia* qui avait donné des empereurs à Rome, mais de Vénus elle-même. L'étymologie de son nom en était assurément la meilleure preuve.

Les Venier, qui jouèrent un rôle illustre à Venise, en jouèrent un autre, très important aussi, au Levant : Antonio V. fut baïle de



Tenedos après 1377 ; un autre Antonio, patriarche latin de Constantinople en 1389 ; Matteo V., baïle à Stamboul en 1353 ; Dolfin, ambassadeur en Morée en 1422, et Andrea, ambassadeur auprès du sultan Murad II en 1448. La famille donna aussi dix-huit procureurs de Saint-Marc, de nombreux commandants militaires, des hommes de lettres, des prélats, et trois doges de la Sérénissime : Antonio 1382-1400, Francesco 1554-1556, et Sebastiano 1577-1578, qui assurait la commande des galères vénitiennes à la bataille de Lépante.

Après la IV^e Croisade, lorsque les Latins coalisés se partagèrent les dépouilles de l'empire grec, Marco Venier reçut, en qualité de gardien des marches grecques, le titre de marquis de Cerigo (= Cythère) et la possession de cette petite île que sa famille considérait lui revenir tout naturellement, puisque c'était sur ses rivages qu'était née Vénus, l'aïeule des Venier.

Cerigo fut reprise en 1262 par les Byzantins, qui la confièrent à la garde de Nicéphore Monoyanni. Le dignitaire grec donna peu après sa fille en mariage à l'un des Venier restés à Cythère, et l'île repassa en 1309 sous la suzeraineté de Venise, qui divisa le territoire en vingt-quatre carats. Ceux-ci furent distribués sous forme de fiefs à plusieurs membres de la famille Venier, lesquels étaient par ailleurs feudataires de la Dominante en Crète.

Lorsqu'en 1362 Venise voulut lever de nouveaux impôts en Crète pour soutenir son alliance avec le roi de Chypre, Tito Venier, allié aux Gradenigo de Candie, s'opposa au fisc et provoqua la venue en Crète du doge Leonardo Dandolo, qui somma les feudataires de s'exécuter. Aidé par ses frères et par son oncle Marco Gradenigo, Tito Venier fit arrêter le doge et ses conseillers et les mit aux fers, proclama l'indépendance de la Crète, fit jeter en prison les marchands vénitiens, proclama l'élection de Marco Gradenigo comme duc de Candie, fit remplacer l'effigie de Saint-Marc sur les bâtiments publics par celle de Saint-Titus, patron de la Crète, et enfin, comble de la rébellion, annonça la fin de la prééminence du culte catholique sur le culte orthodoxe, religion à laquelle il se convertit publiquement lui-même.

Devant cette terrifiante sécession, doublée d'une telle apostasie, Venise mobilisa le soutien du pontife romain, de l'empereur, du roi de France, de la reine de Naples. En 1365 l'armée vénitienne, aidée par celle du duc de l'Archipel, et par les troupes de quelques feudataires restés fidèles, le tout placé sous le commandement du célèbre condottiere Lucchino dal Verme, débarqua devant la forteresse de Candie tenue par les insurgés, et réussit à en venir à bout. La répression fut impitoyable. Le 10 mai 1365 Gradenigo et les frères Venier furent décapités sur l'esplanade du château, leurs corps abandonnés aux chiens, et le jour de leur mort déclaré fête nationale. La révolte se ralluma ailleurs dans l'île sous la direction des Calerghi, qui proclamèrent l'annexion à Byzance. Venise confisqua alors Cythère à la famille rebelle qui l'avait jusqu'alors tenue en marquisat.

En 1393, la Dominante restitua à certains des Venier demeurés dans l'île treize des vingt-quatre carats de Cythère, et garda pour elle-même les onze autres. Jusqu'en 1797 deux branches de cette famille tinrent leur fief à Cythère en qualité de *comparticipi*

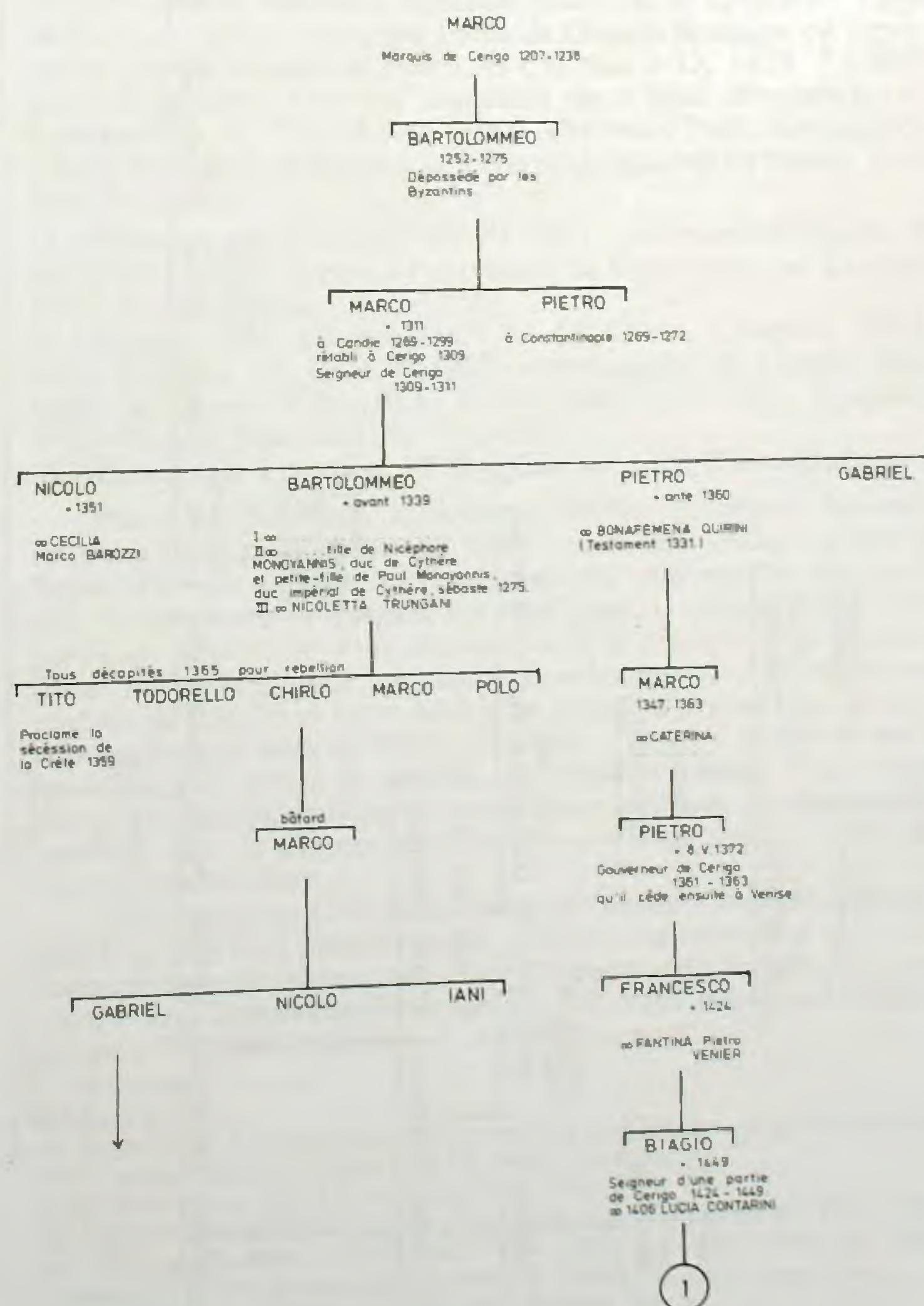


Vue aérienne du chateau des Venier à Cythère (Cliché ONTH).

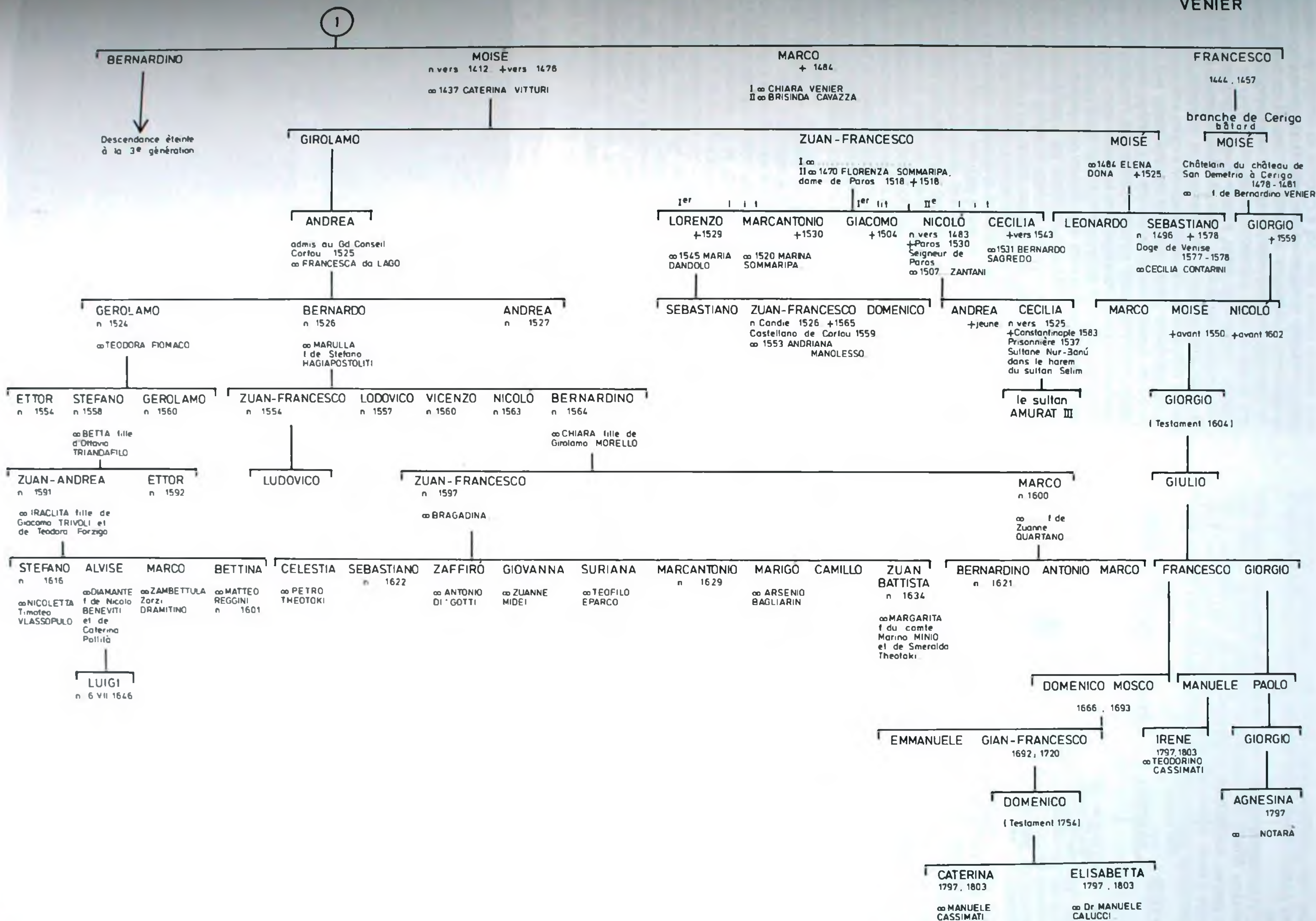
de Venise, laquelle par ailleurs, depuis le traité de paix signé en 1718 à Passarowitz avec les Turcs, avait rattaché l'île à l'administration de l'archipel ionien, placé sous l'autorité du Provéditeur Général du Levant. Les descendants des anciens marquis de Cythère, bien appauvris, se perpétuèrent dans l'île soit convertis à l'orthodoxie (la branche dite de Cogiaco), soit restèrent catholiques, mais devinrent tous citoyens grecs avant de s'éteindre les uns et les autres à la fin du siècle dernier.

Une autre branche de la famille, réfugiée à Corfou dans la première moitié du XVI^e siècle, fut inscrite au Livre d'Or en 1525, une autre s'établit pour peu de temps à Zante, et enfin une autre, dont la filiation reste imprécise, émigra à la fin du XVIII^e siècle en Moldavie, où, alliée à quelques familles de boyards elle s'éteignit il y a quelques années.

Les branches restées à Venise eurent une destinée infiniment plus brillante. Outre les personnages illustres dont il a été question plus haut, la branche dite des Venier de San Marco donna une sultane à l'empire ottoman, et cela dans les circonstances suivantes : cette branche, qui avait chargé l'écu fascé d'argent et de gueules, commun à toute la lignée, du lion de Saint-Marc au naturel, avait contracté des liens de parenté avec les Sommaripa, seigneurs d'Andros et de Paros dans l'archipel des Cyclades. Un jeu d'héritages fit passer ces îles dans la possession de Nicolo Venier, en 1520, puis en celle de sa sœur Cecilia, épouse de Bernardo Sagredo, patricien de Venise, auxquels la flotte turque enleva ses possessions en 1537. Cette même année, une galère ottomane fit prisonnière à Paros la fille de Nicolo Venier. La grande beauté de l'enfant captive fut cause de son entrée dans le harem du sultan Selim, auquel, dix années plus tard elle allait donner un fils, le futur sultan Murad, monté sur le trône en 1574. Les chroniqueurs vénitiens, tardivement et mal informés de cet événement, parlèrent d'une sultane née dans la famille patricienne des Baffo, et épouse du sultan Murad. Un auteur moderne a rétabli la vérité historique dans une étude publiée en 1900, aussi retrouve-t-on la sultane Nur Banu sur l'arbre généalogique des Venier qui figure ci-joint. Elle fut ensevelie à l'intérieur de Sainte-Sophie, dans le mausolée dit du sultan Sélim, aux côtés de la sultane Esmakhan, épouse de Mohammed II, de la sultane Hadji Gewerkhan, épouse de Piali pacha, le renégat qui faillit conquérir l'île de Malte sur les chevaliers de Saint-Jean ; de la sultane Fatima, l'épouse du grand vizir Siavouch pacha ; des cinq fils de Selim II, étranglés à l'avènement de Murad III, et des vingt et un fils et des treize filles de ce sultan



VENIER



Blasons : les armes primitives des Venier étaient de gueules à un pélican d'argent avec sa piété de gueules dans son aire d'or. Elles changèrent entièrement par la suite : fascé de gueules et d'argent au chef d'argent chargé à dextre d'un lion de Saint-Marc de gueules, la tête entourée d'une auréole d'or.

Les Venier inscrits au Livre d'Or de Zante avaient remplacé sur leur blason le lion de Saint-Marc par une tête de chérubin, plus appropriée à l'image de la déesse de l'amour dont ils descendaient. Cette famille portait par conséquent : d'argent à trois fascées de gueules, chargé en chef d'une tête de chérubin, la figure de carnation, le vol au naturel. La branche de la famille inscrite dès 1490 au Livre d'Or de Corfou avait pris un blason tout différent, mais semblable en partie à celui de certains des Venier de Venise : burelé de six pièces d'argent et de gueules.

Bibliographie :

Carl HOPF, *Chroniques gréco-latines inédites ou peu connues*, 1869, tables généalogiques ; même auteur, dans ERSCH und GRUBER « Allgemeine Encyklopädie », vol. 75 p. 310.
Emilio SPAGNI, *Una suliana veneziana*, « Nuovo Archivio Veneto », 19, 1900, p. 241-348.
J. de HAMMER, *Histoire de l'empire ottoman*, XVIII, Paris, 1843 p. 2.
Freddy THIRIET, *A propos de la seigneurie des Venier sur Cerigo, l'île de Cythère*, « Studi Veneziani », 12, 1970, p. 179-217.

VLASTO

ΒΛΑΣΤΟΣ

Jadis puissante dans l'île de Crète où elle possédait des biens étendus, la famille Vlasto se flattait de porter un nom connu depuis le Nouveau Testament. Saint-Luc y parle en effet d'un chambellan d'Hérode Agrippa qui répondait au nom de Vlastó.

Sans remonter aux temps bibliques, l'histoire documentée de cette famille débute en Crète en l'an 1092 lorsque, pour réprimer une insurrection, Byzance y envoya douze archontes grecs et leurs familles et leur céda en fief la plaine fertile de Messara avec charge de pacifier l'île.

Les privilèges accordés à cette occasion furent renouvelés par la Sérénissime à la fin du XIII^e siècle. Toutefois, bien qu'archontes feudataires, les Vlasto se mirent à la tête de plusieurs soulèvements contre Venise, en 1207, 1283, 1341, 1363 et enfin en 1454, lorsque Xyphilinos Vlastó et sa famille furent torturés à mort par les autorités.

Lorsqu'en 1669, après la victoire turque dans la guerre de Candie, Francesco Morosini, général des troupes vénitiennes du Levant organisa la retraite des nobles crétois dans ce qui restait des possessions vénitiennes du Levant, les Vlastó allèrent s'établir dans les îles ioniennes et en Istrie.

On trouve néanmoins des Vlastó feudataires vénitiens à Zante dès 1509, inscrits au Livre d'Or en 1574, et aussi à Chio, apparentés aux Calerghi, pratiquant le commerce bien qu'archontes, et arborant leurs armoiries au-dessus du portique de leurs maisons situées dans le quartier de la Vlastoudika.

À Céphalonie, en 1592, un Antonio Vlastó était créé chevalier par un comte palatin du Latran, et chevalier de Saint-Marc par le doge Pasquale Cicogna.

La branche des Vlastó établis en Istrie retrouva assez vite la prééminence sociale de jadis. Après avoir – disent les diplômes qui leur furent concédés – « sacrifié leur sang et leur vie au service des gloires publiques », c'est-à-dire dans les guerres turques, ils refirent fortune, se convertirent au catholicisme, et s'allièrent par les mariages à des familles du patriciat vénitien : Balbi, Barozzi, Premarin, Priuli, Corner. Ces belles alliances valurent à cette branche des Vlastó, sinon l'admission si difficile au Libro d'Oro de Venise, du moins l'admission à la qualité de la *cittadinanza originaria* et l'obtention de l'investiture des terres nobles de

Buggiè, Paremo et Piramo érigées en comté (31 VIII 1774) puisque, disaient les diplômes, la famille « se trouve exercer des charges honorables avec mérite et decorum, et remplir avec honneur le degré de noblesse civique nécessaire à la concession du titre ».

L'un des représentants de cette branche, Grégoire, apparenté aux Borisi et aux Mamuca della Torre, et gendre du prince de Valachie Serban Cantacuzène, se mit au service de l'Autriche comme conseiller impérial dans l'Olténie valaque annexée par les Habsbourg après le traité de Passarovitz (1718) et reçut de l'empereur Léopold I le titre de baron du Saint-Empire, par diplôme du 10 I 1733. Le diplôme à cette occasion précise : *baron libre et né, titre transmissible héréditairement à tous ses descendants légitimes, ... concédé en raison du fait que de telles distinctions sont la meilleure récompense des serviteurs de l'État, qu'ainsi sont encouragées les âmes distinguées à multiplier les mérites ancestraux, qu'ainsi les faits glorieux sont embellis du signe de notre reconnaissance, et leur souvenir orné au moyen d'un titre éclatant et de l'élévation de leur position dans la société...*

Outre l'exemption d'impôts et les qualificatifs de « généreux, magnifique et bien né », Grégoire Vlastó recevait les armoiries que lui-même et ses descendants pouvaient arborer partout, à pied, à cheval, au cours des exercices militaires, des campagnes guerrières, « des tournois sérieux ou des joutes », de tous les combats autorisés, sur leurs écus, étendards, drapeaux, tentes, sépultures, monuments, bijoux, anneaux, chaînes, sceaux bâtiments, fenêtres, portes, tapisseries, argenterie, et tous les objets domestiques et du culte.

La seule des familles Vlastó subsistant de nos jours est celle des archontes de Chio, adonnée depuis toujours au commerce et dont les membres allèrent chercher fortune en de nombreux pays. Certains furent banquiers en Roumanie, d'autres armateurs à Londres ou à Marseille, d'autres encore hommes d'affaires aux USA, tel Solon V., fondateur de la Société de Fraternité Grecque en 1891, et de la première église grecque des États-Unis, en 1892 à New-York.

La famille V. de Chio s'est divisée au siècle dernier en plusieurs branches, établies à Athènes, Marseille et Liverpool. Celle de Marseille est en extinction ; celle de Grande Bretagne est représentée par les enfants de Peter, né Calcutta 3 IX 1879, † Liverpool 25 II 1941, l'un des directeurs de « Ralli Brothers », ∞ Liverpool 23 X 1909, Aziza, fille d'Alexandre Palli, directeur de « Ralli Brothers » à Bombay et Liverpool, homme de lettres, et de Julia Ralli, dont :

- 1) Alexandre, né Liverpool 27 XI 1915, professeur d'histoire et de civilisation des Slaves à l'université de Cambridge, ∞ Londres 1945, Hilda Medway.
- 2) Dominia, née Liverpool 27 XI 1915, ∞ Liverpool 1935, John Nicholls, né 1909, † 1970, ambassadeur de Grande Bretagne en Israël 1954-1957, à Belgrade 1957-1960, Bruxelles 1960-1963, et Johannesburg 1966-1969.
- 3) Adriana, née Liverpool 15 II 1921, ∞, Dr. médecin.

Parmi les blasons de la noblesse crétoise qui ornent les murs de l'université de Padoue, on trouve ceux des Vlastó : d'azur à l'aigle d'argent surmontée d'une couronne d'argent, et posée sur une devise ployée de gueules, au chef d'argent chargé d'une croix pattée de gueules, et à la champagne d'or chargée d'un pampre fruité au naturel posé en fasce. Lambrequins : d'or et d'azur ombrés de gueules et surmontés d'un casque d'argent posé de face et orné de deux ailes du même. Et aussi : d'azur, à l'aigle de sable posée sur une devise de gueules, au chef d'or chargé d'une croix pattée de gueules, la branche horizontale brochant sur la branche verticale, et à la champagne d'or chargée d'un pampre fruité au naturel posé en fasce.

Les Vlastó de Chio arboraient un blason différent : écartelé aux 1^{re} et 4 d'or à l'aigle éployée d'argent, surmontée d'une couronne fermée du même, aux 2^e et 3^e de gueules, à trois ...?... de sinople et d'argent posés en pal. De ise, dans une banderole de sinople : Vlastanó (« j'éclos »). Voir l'illustration p. 72.

Bibliographie :

B. SCHIAVUZZI *Cenni storici sull'etnografia dell'Istria*, « Atti e Memorie della Società Storica Istriana », XIX, 1903, Parenzo.
Costa KEROFILAS, *Les Vlastó*, New York 1932.
M. MANOUSSAKAS, « Η ἐν Κρήτῃ συνωμοσία τοῦ Σίφη Βλαστοῦ 1453-1454 καὶ ἡ νέα συνωμοτικὴ κίνησις τοῦ 1460-1462. (La conspiration de Siphis et le nouveau complot de 1460-1462) », Athènes 1960.
Vlastó en Crète et le nouveau complot de 1460-1462, Athènes 1960.
La généalogie des Vlasto, de Chio dans Argenti, op. cit.

VOGORIDI

La destinée des Vogoridi, natifs de Bulgarie, n'est pas sans rappeler, par ses débuts modestes, celle de deux familles serbes qui, parties du même métier, atteignirent dans le même espace de temps des honneurs souverains encore plus grands : les Obrenovitch rois de Serbie, et les Karageorgevitch rois de Serbie, puis de Yougoslavie, à l'origine marchands de bétail.

Le premier Vogoridi connu fut Sophroni V., évêque de Vratza, baptisé, avant qu'il n'entre dans les ordres, du prénom bulgare de Staïko. Il était né à Kotel, (en turc Kazan), bourg de Bulgarie, en 1739. Son père Vladislav, marchand de bestiaux, mourut en 1750 à Constantinople, où il se trouvait pour affaires. Staïko hérita de trois maisons à Kotel et se maria en 1757, âgé de dix-huit ans à peine, à la fille du prêtre de Kotel, dont il prit la succession en 1762. Devenu veuf, il entra dans les ordres et devint en 1794 évêque de Vratza – le nom que portait alors l'actuelle ville de Sofia. Il fut le premier évêque bulgare à occuper un siège épiscopal parmi les Bulgares, ce qui n'était pas peu de chose à une époque où la hiérarchie grecque du Phanar élevait des barrières considérables à ce genre de promotion. Il fut aussi l'auteur du premier ouvrage publié en langue bulgare moderne, un recueil de traités religieux traduits du slavon et du grec (1806) et écrivit aussi d'intéressants souvenirs. La mémoire de l'évêque de Vratza est vénérée de nos jours en Bulgarie comme celle d'un des plus importants pionniers de la renaissance nationale, mais les historiens de ce pays omettent de mentionner qu'à l'instar de l'ancienne dynastie médiévale des Assénides, les Vogoridi – ou Bogoriti selon l'orthographe bulgare – furent absorbés et dénationalisés à moitié par les milieux grecs de Constantinople.

Stefanaki Vogoridi, le petit-fils de l'évêque, commença sa carrière comme drogman de l'armée turque d'Égypte ; il assista à la bataille d'Aboukir (1799), d'où il ramena à Constantinople un trophée de guerre, la tente de Napoléon, que le patriarche Grégoire V donna au Monastère d'Esphigménou, au Mont Athos. Là, ce trophée fut placé en dépôt près de la croix de sainte Pulchérie et d'autres reliques, et fut depuis régulièrement utilisé comme Rideau de la Porte Royale, chaque année au cours de la grande messe de l'Ascension (1).

Plus tard, comme drogman de Vahid efendi, Vogoridi prit une part importante à la négociation (1807) du traité des Dardanelles, base de la future alliance anglo-turque. Lors de ces négociations, où le jeune Vogoridi allait vouer à la politique anglaise une fidélité qui ne se démentit jamais, ses mérites lui valurent la nomination au poste de Grand drogman. En 1809 il représenta la Porte en Moldavie, où il fut revêtu de différentes charges de boyarie par le voïvode Scarlate Callimachi, lequel le maria en 1813 à l'une de ses parentes, Anna Skilitzi, et l'allia de ce fait aux grandes familles du Phanar. De février 1821 à juillet 1822, Stefanaki V. occupa la charge de *caïmakam* (régent princier) de Moldavie, à l'époque où cette principauté était dévastée par les premiers troubles de la guerre de l'indépendance grecque. Ensuite, comme la plupart des phanariotes, il connut en 1822 une période d'exil (à Kutayeh en Asie Mineure), après quoi, revenu à Constantinople, il sut rentrer dans les grâces du sultan Mahmoud au point qu'il se permit de lui conseiller, malgré l'opposition du grand Vizir et du divan, de reconnaître l'indépendance de la Grèce, exigée par les puissances.

Envoyé ensuite avec Halil pacha pour entamer les préliminaires de paix à Saint Pétersbourg, il obtint au retour la décoration du Nichan et figura à nouveau au premier plan lors de la négociation du traité d'Andrinople (1828). Nommé bey de Samos en 1833 avec le titre de prince de cet état vassal nouvellement créé, il ne gouverna jamais sa principauté que par fonctionnaires interposés. Resté à Constantinople pendant toute l'époque du Tanzimat, il négocia au nom de la Porte les traités de commerce avec plusieurs puissances occidentales. Conseiller du grand vizir Réchid pacha, qu'il aida à rédiger les lois de réforme de l'empire, il fut aussi le conseiller du sultan Mahmoud, qu'il convainquit de payer les dettes du patriarcat grec de Jérusalem et de consentir à la fondation du *Moniteur ottoman*, premier journal en langue française qui ait paru en Turquie.

Le sultan Abdoul-Medjid, monté sur le trône en 1839, conserva la même confiance que son prédécesseur à Stéphane bey

Vogoridi qu'il consulta sur tout ce qui concernait la politique étrangère. En 1841, celui-ci devint grand logothète du Patriarcat œcuménique. Lors des troubles causés par les Bulgares à Braila en 1841-1842, visant à l'émancipation nationale de leur patrie à l'aide de la Russie, Vogoridi put nourrir un moment l'espoir que son origine, les mérites de son grand-père Sophroni et sa propre influence le désigneraient pour occuper en Bulgarie la situation des princes de Valachie et de Moldavie, ou celle des Obrenovitch en Serbie. Mais le sultan Abdoul Medjid ne voulant pas que la situation exceptionnelle de Vogoridi à Constantinople put être invoquée par ses successeurs à la principauté de Samos, lui conféra le titre élevé de *muchir* ainsi que celui, honorifique, de prince de Valachie (1845). En outre, il créa, de nouveau pour lui les fonctions de *kiatib-ul-esrai*, conseiller des affaires secrètes, ou Exaporite, qu'avait occupées autrefois Alexandre Mavrocordato. Il fut aussi décoré de l'ordre de Médjidié 1^{re} classe, les membres de sa famille reçurent le portrait du sultan entouré de diamants, et, honneur insigne, ils furent visités par le sultan. Stefanaki Vogoridi fut aussi le fondateur de l'église bulgare de Constantinople, d'où allait surgir plus tard l'exarchat bulgare, source d'innombrables difficultés religieuses et politiques entre les nations grecque et bulgare.

Vers 1845, il fit don à la colonie bulgare de Constantinople de sa maison de Balata, au nord de Phanar, sur la Corne d'or, qu'il tenait en dot de sa femme. Le sultan lui fournit alors les moyens de bâtir à Arnaoutkioï la grande demeure occupée aujourd'hui par le Collège américain, dans laquelle il s'éteignit, seul, en août 1859.

A la mort du prince Vogoridi, ses archives furent dispersées. Pendant une année et plus, c'est dans ces documents que furent enveloppés les cannelles, les sels, les poivres vendus par les boutiquiers d'Arnaoutkioï et de Bébek. Une partie échappa à cette destruction et, retrouvée par un libraire grec, fut achetée en 1972 par la Bibliothèque Ghennadion d'Athènes.

Son fils Nicolas joua un rôle important dans l'histoire des premiers temps de la régénération bulgare, et un autre rôle, bref et peu glorieux, dans l'histoire roumaine. Il fut nommé par la Porte, en 1857, à la dignité de *caïmakam* (régent princier) de la Moldavie, avec la promesse secrète de lui faire obtenir le trône de cette principauté au cas où il réussirait à en empêcher l'union avec la Valachie. Les Roumains appelaient cette union de leurs vœux, soutenus par la France, tandis que la Turquie, l'Autriche et l'Angleterre s'y opposaient. Les intrigues politiques nouées autour de cette affaire furent déjouées par l'épouse du caïmakam, Catherine, fille du grand logothète moldave Constantin Conaki et de Smaragda Donici. Bonne Roumaine, elle ne voulait pas d'un trône souillé par la trahison des intérêts nationaux. Elle subtilisa à son mari – puis fit publier dans les principaux journaux de Paris – la correspondance secrète échangée entre Vogoridi, la Sublime Porte et le cabinet de Vienne en vue de contrecarrer l'union des Principautés et de falsifier les résultats des élections organisées à cet effet. Le scandale déclenché par la presse européenne autour de ces documents diplomatiques alla s'amplifiant et (2) l'on parla même d'une guerre entre les puissances au sujet de cette nouvelle phase de la Question d'Orient. L'entrevue d'Osborne entre la reine Victoria et Napoléon III (14 VIII 1857) permit de régler le différend.

Si le caïmacam fut oublieux des origines phanariotes qu'il tenait de sa mère, née Skilitzi, et de son père, jadis grand logothète du Patriarcat, il eut à cœur les intérêts des quelques villages bulgares fondés en 1829 par les Russes dans la partie méridionale de la Bessarabie qu'ils venaient d'annexer, et qui étaient revenus à la Moldavie en vertu du traité de Paris (1856). Il y fit ouvrir des écoles bulgares et confirma les privilèges de la minorité bulgare au moyen de décrets officiels qu'il signa dès 1857 (3). Peu de temps après Nicolas Vogoridi se trouva mêlé au conflit qui opposait le Patriarcat du Phanar au clergé de Bulgarie. Les Bulgares, saisis à leur tour, après les autres peuples des Balkans, par le réveil de leur conscience nationale, réclamaient le rétablissement, par la Porte, de leur ancien Patriarcat, supprimé en 1767 sur l'initiative du Patriarche grec Samuel Handjéry. En 1859, le Phanar repoussait ces revendications. Les notables bulgares s'adressèrent alors au Vatican, en promettant de passer au catholicisme si le pape

(2) La France, suivie de la Prusse, de la Russie et de la Sardaigne, rompit les relations diplomatiques avec la Turquie, et le sultan destitua son grand vizir Réchid pacha.

(3) Zamfir ARBORE, *Basarabia*, Bucarest 1898, p. 609, 689.

(1) Sotiris KADAS « Mont Athos », Athènes 1979, p. 130.

Constantin Ypsilanti, prince de Valachie 1802-1806.

Portrait par un artiste inconnu (Ancienne collection Mano, actuellement au Musée d'Art de Bucarest).

Voir p. 469-470.



Chrysobulle de Constantin Ypsilanti, daté du 5 novembre 1804.

Écus accolés aux armes de la Moldavie et de la Valachie, entourés des allégories de la Justice (que l'on aperçoit aussi à l'arrière-plan du portrait) et de la Sagesse (Bucarest, Archives de l'État, Coll. roul. 54).





Elisabeth Ypsilanti, née Vacarescu (1781-1866), princesse de Valachie, Portrait par un artiste inconnu.
(Ancienne collection Mano, actuellement au Musée d'Art de Bucarest)

Tous ses bijoux furent vendus par la princesse en Russie
afin de financer les dépenses de la Guerre d'Indépendance Hellénique.



Ianco Mano
fils de Michel Mano et de Smaragda Vacarescu.

(Ancienne collection Mano, actuellement au Musée d'Art de Bucarest)

Deux mondes, deux civilisations, semblent séparer deux portraits qui pourtant représentent le même personnage à des époques différentes de sa vie. Comme dans les tableaux de l'école maniériste de la Renaissance ou dans ceux des miniaturistes turcs, Ianco Mano est figuré ici tout jeune homme, le chef orné d'un somptueux turban, une fleur à la main. L'ambiance est celle du Phanar.

Le deuxième portrait est une fresque familiale des fondateurs de l'église du domaine du Budești, près de Bucarest, reproduite p. 313 de cet ouvrage.



Jean Cantacuzène, empereur et moine. Miniature de 1375. (Paris. Bibliothèque Nationale, Département des Manuscrits, Mss. Gr. 1242, pl. XX). L'empereur debout sur un coussin orné de l'aigle bicéphale, tient le sceptre et la *mappa*. Le moine tient l'une de ses œuvres, « L'Apologie contre les Mahométans ». Au-dessus, trois anges assis devant une table servie symbolisent la visite de Jahvé à Abraham. Voir page 250.



Alexis III Comnène, empereur de Trébizonde, et son épouse Théodora Cantacuzène. Miniature sur un chrysobulle du ^{xiv} siècle (Mont Athos. Bibliothèque du monastère de Dyonissiou, © Éditions « Ekdotike Athinon ». Voir page 281.

L'empereur Jean Comnène et l'impératrice Irène Dukas entourant la Vierge et le Christ enfant. Mosaïque du ^{xi} siècle, Sainte Sophie, Istanbul (© École Pratique des Hautes Études, section d'art byzantin, Sorbonne).





Portraits des
Paléologues.
Voir p. 368-369

L'Empereur Jean Paléologue lors de sa participation au Concile de Florence, 1439. Détail d'une peinture allégorique de Benozzo Gozzoli représentant la procession des rois mages (Florence, Palazzo Riccardi).

Le Jugement de Sainte Catherine, par Pinturicchio. (Palais du Vatican, appartements Borgia, © Scala, Istituto Fotografico, Florence).

Fresque allégorique représentant à gauche, debout, André Paléologue, fils du despote de Morée et neveu du dernier empereur de Constantinople ; debout, de l'autre côté du trône, coiffé du turban blanc, Djem sultan, le fils réfugié à Rome de Mahomet II, le conquérant de Constantinople ; assis sur le trône, l'empereur d'Allemagne Maximilien de Habsbourg ; debout, les mains jointes, Sainte Catherine sous les traits de Lucrece Borgia, fille du pape Alexandre VI.





L'empereur Manuel Paléologue, entouré de sa famille, protégé par la Vierge et l'enfant Jésus (Paris, Musée du Louvre, manuscrit dit « de Saint Denis l'Aréopagite », fin du ^{xiv} siècle, MS 416. © Musées Nationaux de France). Voir page 368.

L'aristocratie de Byzance.

Portraits de Constantin Comnène Raoul, protosébastos, et de son épouse Euphrosyne Dukas Paléologue.

Enluminures faisant partie d'une série d'illustrations du Typikon dit « de la Vierge de l'Espoir », daté de 1398-1402 (Oxford, Lincoln College, Mss, Gr. 35). Voir page 383.

Triomphe de Nicolas Mavroyeni, prince de Valachie, sur les troupes autrichiennes, 1788. Au ciel, le Christ, la Vierge, et Saint Nicolas. Aux pieds du vainqueur, les sacs d'or du butin et les têtes coupées des vaincus.

Tableau signé par un certain Grégoire, peintre d'icônes, déposé au monastère valaque de Caldarusani, d'où il fut transporté au Musée des Antiquités de Bucarest. Une bonne copie figure au Musée d'Histoire et d'Ethnographie d'Athènes, dont le conservateur, M. Minottos, nous a aimablement permis la reproduction. Le tableau est surchargé d'inscriptions en grec « mixobarbare » en usage à l'époque phanariote, invoquant la Vierge et le sultan, « souverain des Daces » et faisant surtout l'éloge de Nicolas Mavroyeni, « prince de Dacie ». La Dacie, conquise par Trajan en 106, occupait une grande partie du territoire actuel de la Roumanie.

Voir page 340.





Jean Baptiste Vanmour, Audience du baïle de Venise chez le sultan,
vers 1725



Réception du baïle de Venise par l'aga des janissaires, au moment
de la distribution du repas.

(Paris, collection Nersès Bartau).



Héros de la Guerre de l'Indépendance

Prossalendi. I. Portrait de Kiriakouli Mavromichali, mort en 1822 au combat contre les Turcs (Athènes, Musée d'Histoire et d'Ethnographie).

3. Portrait de Démètre Ypsilanti, peint vers 1819 par un artiste inconnu (Collection de la princesse Grégoire Ypsilanti).
Voir page 471.

4. Le général comte Nicolas de Loverdo (1773-1837), héros des guerres napoléoniennes, qui refusa de répondre à l'appel de Capodistria lui offrant un commandement contre les Turcs (Paris, collection Georges Colas des Francs).
Voir page 310.

2. André Métaxà (1790-1860)

Voir page 348.

Affilié à l'Hétairie, il se signala dès le début de la guerre d'indépendance de la Grèce en organisant à Céphalonie un bataillon de 400 hommes et de quatre canons, qu'il fit débarquer sur le continent et participer au combat de Lala, où il fut lui-même blessé. Il alla ensuite prendre part au siège de Tripolitza, où les chefs de la révolution le firent entrer au gouvernement provisoire. C'est là qu'il lia partie avec Colocotroni, dont il fut depuis le principal conseiller sans réussir néanmoins à lui insuffler plus de modération au cours des luttes qui opposèrent ce chef guerrier aux autres groupes politiques du nouvel état grec.

Dès juin 1821 les autorités britanniques des Iles ioniennes accusèrent Andrea M. de haute trahison et confisquaient sa fortune. En automne 1822, il se rendait avec l'évêque Germanos et l'un des Mavromichalis au Congrès de Vérone, afin de remettre aux souverains qui s'y trouvaient l'appel du Conseil Exécutif des Grecs. Sur les instances de Metternich, la police pontificale arrêta les délégués à Ancône, et le Congrès refusa de les recevoir. C'est alors que Métaxà publia son appel au Congrès, appel

fameux en son temps, où il disait entre autres : « Si les rois abandonnaient les Grecs, ceux-ci ne s'abandonneraient pas et mettraient leur confiance dans leurs fusils et leurs épées ». Métaxà négocia ensuite le curieux traité entre les chevaliers de Malte et les autorités helléniques. Ces dernières avaient besoin d'argent, alors que les chevaliers, chassés de leur île par Napoléon et mis à l'écart par la Grande-Bretagne qui s'était appropriée Malte en 1815, cherchaient de leur côté un autre territoire pour s'y établir avec leur Ordre de Saint Jean de Jérusalem. Le traité engageait les chevaliers à payer quatre millions au gouvernement grec, en échange de la cession de Rhodes ou d'une autre île à conquérir par les Grecs sur les ottomans. N'ayant pas la somme, les chevaliers s'adressèrent aux banquiers anglais pour en obtenir un emprunt, parlèrent trop, et la Cour de Saint-James, peu désireuse de voir un Ordre catholique de chevalerie prendre pied en Méditerranée avec le soutien tacite des autorités françaises, firent échouer le projet (1823). Andrea Metaxà fut ensuite ministre de la guerre 1827-1830 et 1840-1843, membre du gouvernement provisoire 1831-1833, ministre à Madrid et Lisbonne 1833-1840, président du Conseil 1843-1844, général à titre honorifique 1849, enfin ambassadeur à Constantinople 1850-1854, et pendant longtemps chef du parti napiste dévoué à la politique russe, protecteur de la société orthodoxe du Phénix. André Métaxà, qui s'était fait reconnaître son titre de comte par les autorités ioniennes en 1840, avait épousé Margarita Bourbaki, d'une famille peu connue de Céphalonie, mais dont le nom allait devenir notoire grâce à un parent né d'une branche passée au service de la France, le général Bourbaki.

Ce portrait qui fut peint sans doute pendant son ambassade à Madrid, le représente portant le grand cordon de l'Ordre du Sauveur créé par le roi Othon (Athènes, Collection P. Métaxà).



2



4

3

Maisons et blasons des marchands balkaniques

Cérémonies nuptiales chez les archontes d'Épire. Tapisseries du XVIII^e siècle (Athènes, Musée Bénaki.)Reconstitution d'une maison archontale à Cozani, en Macédoine.
(Athènes, Musée Bénaki.)

La maison Kouïoundjoglou, actuellement siège du Musée d'Ethnographie, à Plovdiv en Bulgarie. La ville de Plovdiv, l'ancienne Philipoppolis des Grecs, était jadis la résidence d'une importante et prospère colonie de marchands originaires de tous les pays des Balkans. Leurs demeures, érigées à partir de 1760 environ, spacieuses, ornées avec luxe, remarquables par l'ornementation des plafonds peints ou en bois sculpté, subsistent de nos jours admirablement restaurées par les autorités bulgares. Plovdiv abrite ce qui demeure sans doute l'ensemble architectural le plus complet et le plus représentatif d'un style que les Bulgares qualifient de « Renaissance bulgare » et que les spécialistes de l'art nomment, avec plus de raison peut-être, « baroque ottoman ». A Plovdiv, les maisons Gheorghiadi, Mavrodi, Pavliti, sont les exemples de maisons telles qu'au siècle dernier il en existait par dizaines dans plus de vingt villes des Balkans. Enumérer



2



1

1. Armoiries des barons Bellio (Bucarest, Archives de l'État).

3

2. Armoiries de Christodoulo Kirlian, baron von Langenfeld (Vienne, Archives de la Chancellerie Aulique. Communication du professeur H. Jäger Sunstenau).

3. Armoiries de la famille de Takacsy (Paris, coll. privée).

Voir l'introduction historique p. 168-173.

les causes qui ont présidé ailleurs à la destruction de ces demeures équivaldrait à réveiller trop de démons et à rappeler l'époque, pas si lointaine, où les nations des Balkans, au XIX^e siècle finissant, se massacrèrent et s'expulsèrent les unes les autres afin de « corriger » le dosage ethnique de provinces litigieuses. Le nom des propriétaires de la maison Kouïoumdjoglou était celui, écrit à la turque, d'une famille arménienne de Constantinople, les Kouïoumdjan.





Peter Hess, *Arrivée à Nauplie d'Othon de Bavière, roi de Grèce, 1832.* (Munich, Neue Pinokothek)
Voir l'introduction historique p. 195-197.

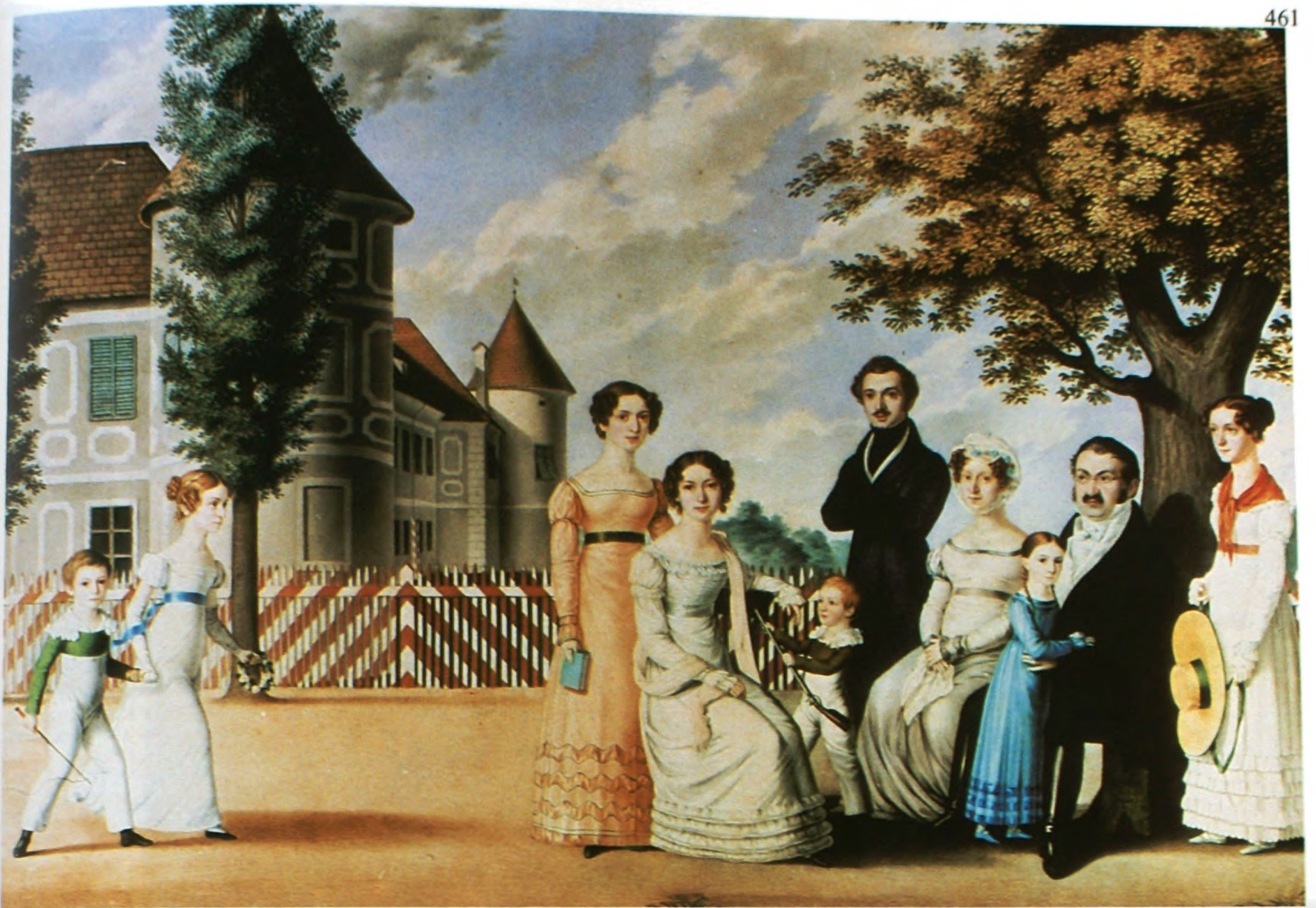


Petro bey Mavromichali (1765-1848), « le prince du Magne »
(Athènes, Musée Bénaki).

Voir page 336.



Photinie Mavromichali (1826-1878), demoiselle
d'honneur de la reine Amélie (Athènes, coll.
Alexandre C. Argyropoulo)



Les Grecs de l'étranger

Simon Sina (1753-1822) entouré de sa famille (Collection de la princesse Ypsilanti) Œuvre naïve et non signée, exécutée dans le genre des « conversation pièces » anglaises. Outre l'épouse et les enfants du grand banquier viennois, on y voit, venant de la gauche, deux autres enfants, sans doute des neveux orphelins par les Sina. Le château est situé en Autriche, ainsi que l'indique la palissade peinte en blanc-rouge.



Deux filles du baron Sina : la princesse Irène Mavrocordato (1840-1881) et la princesse Hélène Ypsilanti (1846-1893).
(Collection de la princesse Grégoire Ypsilanti) Voir aussi les portraits p. 414-415.



Le général Panayote Notarà (1803-1873), héros des guerres de l'Indépendance et l'un des fidèles du roi Othon (Athènes, Musée Bénaki).



Aglaé Argyropoulo (1810-1871), fille du boyard moldave Radu Rosetti et d'Euphrosyne Mano, épouse de Périclès Argyropoulo (Athènes, coll. André Coundourioti).



Demetre Voulgaris (1802-1872).
Voir p. 468.



Kiriakoula Voulgaris épouse Kriézis dame d'honneur de la reine Amélie, en costume national de l'île de Hydra (Athènes, coll. privée).



Hélène Mavrocordato (1842-1917), fille du boyard moldave Alexandre Bals, épouse de Nicolas Mavrocordato, fils du héros de Missolonghi. Portrait exécuté à Dresde par un artiste inconnu. (Athènes, coll. Nicolas Roque-Mélas).

Ruinées pour la plupart par les contrecoups de la guerre de l'Indépendance, les familles phanariotes établies à Athènes cherchèrent jusqu'en 1870 à contracter des mariages avec les familles des grands boyards roumains ou les descendants d'autres familles phanariotes établies en Roumanie, ainsi que la tradition l'exigeait depuis près de deux siècles. Aglaé Argyropoulo et Hélène Mavrocordato sont des exemples de cette politique matrimoniale, laquelle, à l'exception des très grosses dots, comme celles des demoiselles Sina, évitait les « mésalliances » conclues avec les familles des « nouveaux riches » qu'étaient les banquiers et armateurs de Londres ou de Marseille.

La mère d'Hélène Mavrocordato, Smaragda Sturdza, avait été mariée d'abord à un boyard moldave, Georgaki Bals (dont Hélène Mavrocordato et Sophie, mariée à un autre Mavrocordato, Démètre), puis à Alexandre Mourousi, fils de Ralou Mavrocordato, dont trois autres filles : Zénaïde Callimachi, Élise Zaïmis et Aspasia future comtesse Roma. L'on voit ici Aspasia, encore enfant, s'appuyant sur sa sœur aînée.



La baronne Thérèse de Testa, née Fonton, épouse du drogman impérial Bartolomeo de Testa.



Armoiries des barons de Hubsch, voir p. 573.



Carlo de Testa (1753-1827), drogman de l'internonce impérial, en uniforme autrichien.



Son épouse Marie Fonton (1766-1845).
Voir p. 584-588.



Aleco pacha Vogoridi (1823-1910) Gouverneur Général de Roumélie orientale.



Smaragda Sturdza née Vogoridi (1816-1885) la dernière des princesses grecques de la Moldavie. D'après la fresque de Pérignon à la chapelle Sturdza à Baden Baden.



Le prince Emmanuel Vogoridi (1847-1935) candidat au trône de Bulgarie.

nommait à la tête de leur clergé un évêque national. La dissidence gagnait tous les jours du terrain, alors que le Patriarcat et le clergé grec refusaient d'abandonner leurs prérogatives sur les provinces bulgares qu'ils considéraient comme partie intégrante de leur domaine exclusif d'influence. La presse française relatait la suite des événements dans les termes suivants : « Les Bulgares se sont adressés alors au prince Vogoridi, Grec d'éducation, Bulgare d'origine, nationalisé Roumain, ex-caïmacam de Moldavie, et seul en mesure de parler en leur nom tant à la Porte qu'avec les ambassadeurs étrangers. Mais le prince a hésité à signer l'acte d'union avec l'Eglise de Rome et a demandé du temps pour réfléchir. Il n'est point de ceux qui se dévouent à une idée ; il brigait naguère, à la Porte, le poste d'ambassadeur auprès d'une Cour étrangère. Verra-t-il dans le réveil de la nation bulgare un champ qui réponde à son ambition ? (4) ». Le prince Vogoridi n'eut pas le courage de faire en 1860 ce que le prince Ypsilanti (5) avait fait en 1821 pour la nation grecque. Il tergiversa tant qu'en 1861 le pape nommait un évêque bulgare à la tête d'une Eglise catholique de Bulgarie à laquelle se ralliaient de plus en plus de notabilités. Nicolas Vogoridi, toujours indécis, fit le voyage de Rome, puis se rendit en Roumanie inspecter les terres de sa femme. La mort le surprit à Bucarest ; sa veuve alla voyager en Italie et se remaria au prince Ruspoli de Poggio Suassa, sénateur et maire de la Ville Éternelle (6).

Son frère cadet Alexandre était destiné à prendre la suite dans le développement des relations entre la Porte et la Bulgarie.

Né à Constantinople en 1823, Alexandre Vogoridi étudia à Lunéville, sous la direction de l'abbé Lhommée, un ancien émigré qui avait été jadis en Moldavie le précepteur de la famille Sturdza. Il servit ensuite l'empire ottoman en qualité de secrétaire de l'ambassadeur à Londres, son beau-frère Costaki Musurus. Accrédité en 1876 en qualité d'ambassadeur à la Cour de Vienne, il démissionna en août 1877, lors de la guerre russo-turque. Dans sa lettre de démission au sultan, il écrivait que son origine bulgare et les traditions de sa famille ne lui permettaient plus de servir la

Porte. Lorsque le traité de Berlin eut constitué la province autonome de Roumélie orientale, la Russie le désigna comme gouverneur-général à l'agrément des puissances et à la nomination du sultan. Nommé dans cette fonction par Abdul Hamid II, avec le titre de pacha, il exerça pendant cinq ans une sorte de vice-royauté et sut s'assurer les sympathies de la population dans des conditions particulièrement difficiles. Il refusa d'arborer l'étendard turc lors de sa cérémonie d'intronisation comme gouverneur de cette principauté bulgare tributaire de la Porte, et ne porta pas le fez – comme le faisaient par exemple les Aristarchi et les Musurus, eux aussi hauts dignitaires ottomans de religion grecque. Il affirma dès le début le caractère bulgare de la Roumélie orientale, encore qu'il eut été obligé d'utiliser le turc dans sa correspondance avec la Porte, et les trois langues bulgare, grecque, et turque, pour les besoins de l'administration. Pourvu de pleins-pouvoirs exécutifs, il inaugura, en bulgare, les travaux de la nouvelle Assemblée parlementaire de sa province, mais acquitta scrupuleusement le tribut annuel de 240 000 piastres que la Roumélie devait verser à la Turquie.

Après 1884, il se retira à Paris pour s'occuper de sa fortune, satisfait de ce que son administration eut ouvert la voie de la réunion de la Roumélie à la principauté de Bulgarie. Aleco pacha Vogoridi mourut à Suresnes, près de Paris, en 1910. Ses obsèques furent célébrées en l'église roumaine de la rue Jean de Beauvais, à Paris, en présence de l'ambassadeur ottoman, du ministre plénipotentiaire de Roumanie et du représentant du roi Ferdinand de Bulgarie, qui avait fait déposer une couronne portant l'inscription « Au prince Aleko Vogoridi, de la part du roi des Bulgares ».

Les trois millions de francs or constituant son héritage furent l'objet d'un procès compliqué, gagné en dernière instance par les familles Vogoridi et Photiadès contre leurs cousins Musurus (7).

Le prince Emmanuel Vogoridi, † 1936, dernier du nom, fils du caïmakam, tenta à plusieurs reprises de jouer un rôle politique. Dès 1878, la création d'une principauté de Bulgarie vassale de la Porte lui fit croire qu'il aurait des chances de ceindre la couronne de ce pays. Sa candidature ne rencontra aucun succès, du fait que la Russie avait avancé les noms de plusieurs de ses généraux, et que le roi Carol de Roumanie, hostile par principe aux grandes familles gréco-roumaines, fit triompher la candidature du prince Alexandre de Battenberg, neveu de la reine Victoria. Emmanuel Vogoridi candida une deuxième fois après l'abdication du prince de Battenberg, lequel, opposé à l'influence russe en Bulgarie, avait été arrêté dans son palais de Sofia par des conjurés

(4) Le Monde (Paris), 23 nov. 1860.

(5) La coïncidence voulut d'ailleurs qu'en cette même année 1860 la fille de Nicolas Vogoridi épousa le comte Pierre Roma, veuf d'une Ypsilanti.

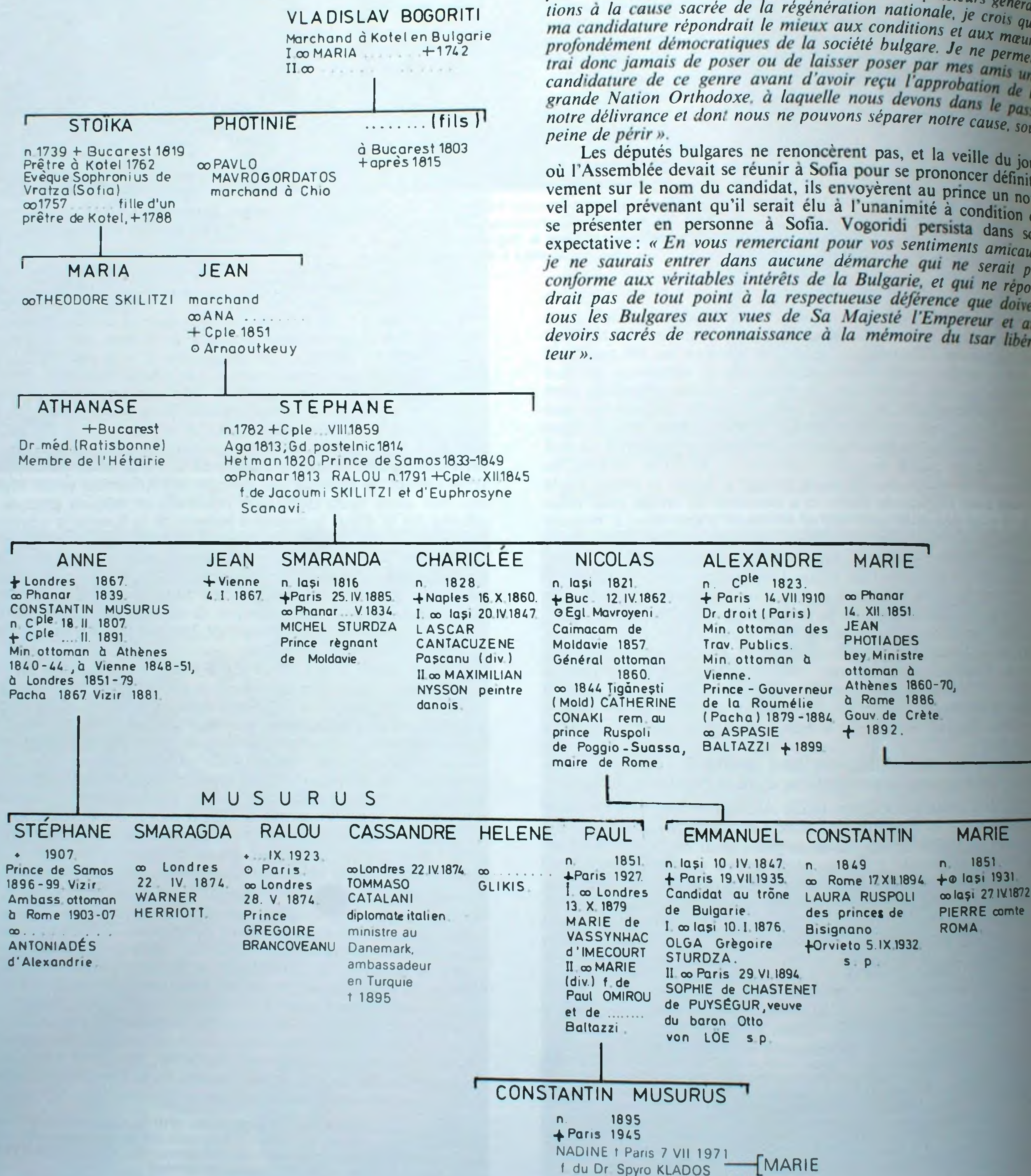
(6) Pour contrecarrer l'influence des sociétés orthodoxes fondées en Bulgarie par les agents russes, l'Angleterre créa, sans aucun succès, une « Société Évangélique Bulgare ». En 1867, poussé par l'ambassadeur russe à Constantinople, le Patriarche Grégoire VI proposait d'instituer une hiérarchie ecclésiastique bulgare soumise à l'autorité du Phanar ; les Bulgares refusèrent, et en 1870 le sultan passa outre aux objections de l'Eglise grecque et fonda par firman l'Exarchat Bulgare, dirigé par un évêque national, à condition que celui-ci renoncât à exercer son autorité sur les diocèses de Macédoine. Les Bulgares refusèrent à nouveau, le sultan céda une fois de plus, alors que le Patriarcat du Phanar excommuniait les Bulgares et les déclarait « schismatiques ».

(7) Le Gaulois (Paris) des 19 et 26 juillet 1910 ; La Gazette des Tribunaux (Paris) des 15 XI 1912 et 9 I 1913. La biographie d'Aleco pacha figurant dans le premier volume du Biographisches Lexikon Südosteuropas, Munich 1977, à l'article Bogoriti, est indigne du niveau de cet excellent ouvrage.

qui l'emmenèrent captif en Russie. Face aux candidatures du prince Dadian de Mingrélie, sujet russe, et de celle du prince Waldemar de Danemark, protégé par l'Angleterre, les hommes politiques bulgares se rallièrent à Vogoridi, lequel, en janvier 1886, partait pour Saint-Petersbourg négocier l'accord du cabinet russe et publiait une lettre ouverte aux régents de la Bulgarie pour les assurer de son « amour ancien et puissant pour le peuple bulgare ». Les choses traînèrent pendant deux ans sans que les puissances puissent se mettre d'accord sur le nom du futur prince

de Bulgarie. Le 22 III 1888, le journal *Devetii Avgust* de Sofia, organe des principales personnalités bulgares, proposait de publier le programme politique de « Son Altesse le prince Emmanuel Bogoriti ». Celui-ci, toujours à Pétersbourg, répondit par une autre lettre publique, dont la prudence ne devait pas lui porter chance : *L'amitié qui me lie aux vénérables patriotes est de trop vieille date pour que je ne sache pas à quel point vos idées et vos sentiments sympathisent aux miens... M. Zankoff est trop pénétré des véritables intérêts de son pays sur une question que le cabinet Impérial Russe n'a pas formellement approuvée. Orthodoxe et issu d'une famille qui, sortie des rangs du peuple bulgare, s'est élevée lentement par son travail et les services modestes mais persévérants qu'elle a rendu pendant le cours de plusieurs générations à la cause sacrée de la régénération nationale, je crois que ma candidature répondrait le mieux aux conditions et aux mœurs profondément démocratiques de la société bulgare. Je ne permettra donc jamais de poser ou de laisser poser par mes amis une candidature de ce genre avant d'avoir reçu l'approbation de la grande Nation Orthodoxe, à laquelle nous devons dans le passé notre délivrance et dont nous ne pouvons séparer notre cause, sous peine de périr ».*

Les députés bulgares ne renoncèrent pas, et la veille du jour où l'Assemblée devait se réunir à Sofia pour se prononcer définitivement sur le nom du candidat, ils envoyèrent au prince un nouvel appel prévenant qu'il serait élu à l'unanimité à condition de se présenter en personne à Sofia. Vogoridi persista dans son expectative : « En vous remerciant pour vos sentiments amicaux, je ne saurais entrer dans aucune démarche qui ne serait pas conforme aux véritables intérêts de la Bulgarie, et qui ne répondrait pas de tout point à la respectueuse déférence que doivent tous les Bulgares aux vues de Sa Majesté l'Empereur et aux devoirs sacrés de reconnaissance à la mémoire du tsar libérateur ».



L'Assemblée bulgare, lassée, se décida à proclamer le nom de Ferdinand de Saxe-Cobourg, ce qui n'arrangea rien, puisque l'hostilité de la Russie envers ce prince germano-français fit que, pendant plusieurs années les Puissances ne purent reconnaître le nouveau dirigeant de la Bulgarie.

Emmanuel Vogoridi chercha alors à se faire élire comme député de la ville moldave de Iassy au Parlement Roumain : *Né et élevé à Iassy, ... fils fidèle de notre église orthodoxe*, disait-il dans son manifeste électoral, il ne fut pas élu. Peu après, il fut délégué à Paris en compagnie du prince Bibesco, autre bête noire du roi Carol, pour s'occuper du pavillon roumain à l'Exposition Universelle de 1889. Il resta en France, y épousa une fille du comte de Puységur, (veuve du comte allemand von Loë, que Bismarck avait chassé d'Allemagne lors des débats du Kulturkampf) et mourut à Paris à la veille de la Deuxième Guerre Mondiale. Les nombreux portraits de famille qui ornaient son appartement de la rue d'Artois disparurent peu après.

Comme princes de Samos, puis comme caïmakams de Moldavie, enfin comme gouverneurs princiers de la Roumélie orientale, les Vogoridi scellaient leurs actes de l'écu : *parti de gueules et d'argent, du chef d'azur : 1^{er} au lion couronné à l'antique, d'or ; 2^e à un dextrochère armé tenant une balance en équilibre, le tout de gueules accompagné en canton supérieur dextre d'un demi-soleil de midi figuré du même ; 3^e à l'aigle éployée d'or flanquée à dextre d'un soleil figurant flamboyant et figuré, à douze rais et à senestre d'un croissant tourné, le tout du même. Bonnet princier.*

Bibliographie :

Une histoire de la famille, signée par le prince Emmanuel Vogoridi a été publiée dans la revue bulgare « Periodice Skopisanise », vol. LXXI (1910), p. 471-521.

La Notice sur les Vogoridi publiée en 1935 par l'historien roumain Jean FILITTI dans « La Revue historique » de Paris, IV (1927) p. 314-320 est utilement complétée par le Nécrologue de Stéphane Vogoridi prince de Samos, texte difficilement accessible publié dans « Le Journal de Constantinople » du 7 sept. 1859.

A.N. ROBINSON, N.M. DILEVSKI, *Sofronij Vračanskij i ego zizneopisanie* (Sofroni de Vratza et son autobiographie), Leningrad 1976.

Articles biographiques de I.D. VAKIRTZIS sur Stéphane V., et de N. MOSCHOPOULOS sur Aléko pacha V., dans la Grande Encyclopédie Hellénique, VIII p. 443.

Gerassimos KONIDARIS 'Hērois tou Boulgarikou schismatos ē tō plaiisio tēs katholikēs orthodoxias tou 'Ellenismou. (La fin du schisme bulgare dans les cadres de l'orthodoxie de l'Hellénisme). 3^e éd., Athènes 1971.

Tatiana KIRKOVA, *Un mausolée du Père Lachaise*, Narodna Kultura, Sofia, I I 1971.

De l'archive privée du prince Emmanuel V, perdue en grande partie, il subsiste quelques débris dans l'archive de la famille Rosetti-Roznovanu, à laquelle il était allié par le mariage de l'une de ses sœurs. L'archive Roznovanu, aujourd'hui aux Archives d'État de Bucarest, contient la correspondance échangée entre Vogoridi et les hommes politiques bulgares. Nous avons utilisé les pièces CCLIII - 246, 247, 249, 259.

A.G. DRANDAR, *Les événements politiques en Bulgarie depuis 1876 jusqu'à nos jours*, Bruxelles 1896, p. 36, 213, 242.



Sépulture des Vogoridi et des Musurus, au cimetière du Père Lachaise, à Paris.

PHOTIADÉS

LUCIE

n Iași 26 X 1855.
† Iași III. 1938.
o Stîncă (Iași)
I ∞ Iași 9 X 1875.
NICOLAS ROSETTI-ROZNOVANU
II ∞ Iași 4 I 1894.
DÉMÈTRE GRECIANU.
Min de la justice de Roumanie. Présid du Sénat. assassiné Buc. 1920.

STEPHANE

n. Istanbul 13.X.1854
† Athènes 12.X.1918
Bey ottoman
I ∞ HELENE BALTAZZI
II ∞ PENELOPE CHOREMI d'Alexandrie

CLEOPATRE

∞ CONSTANTIN CARATHEODORY Prince de Samos 1908

ALEXANDRE

n. Istanbul 10.IV.1858
† Athènes 2.V.1933

RA LOU

n. Istanbul 1852
† Athènes 21.VI.1923

I
SMARAGDA
n 1879 † 1940
Religieuse catholique.
(MADELEINE)

II
EVANGELOS
n 1880 † 1916.

I
CONSTANTIN
n 24.III.1882.
† Paris 22.I.1949
Professeur de lettres à la Sorbonne. Ecrivain.
∞ IRENE SOUTZO (div.)

II
ALEXANDRE
n 1890.
Professeur de Physique à L'Institut Polytechnique d'Athènes.
∞ Paris XI.1921.
IRENE SOUTZO.

II
GEORGES
n 1897
† 1929.

VASSILI
n Athènes 1901.
† Paris 1966.
Peintre. Ecrivain. Représentant de la Grèce à l'Unesco
∞ IRENE AVIOLAT.

VOLTERRA

ΒΟΛΤΕΡΑΣ

Famille florentine inscrite au Livre d'Or de Zante en 1570, probablement apparentée aux Volterra, nobles de Céphalonie, originaires eux aussi de Toscane. Au cours du XVI^e siècle, la famille vécut tant à Zante que dans l'entourage des Médicis à Florence. Citons Daniel Volterra, élève de Michel Ange, chargé par le pape Paul III « d'habiller » les nus peints par le grand artiste.

Nombreux furent les membres de cette famille qui servirent les Médicis comme capitaines de galère sur les vaisseaux de l'ordre chevaleresque et militaire de Saint-Étienne, contre les Turcs et les corsaires barbaresques.

En 1572 le grand-duc de Toscane Cosme de Médicis fit venir de nombreuses familles grecques à Livourne, leur octroyant une série de privilèges ainsi que l'ancienne église de San Giacomo in Acquaviva, jusque-là desservie par les Augustins, afin qu'elles y célèbrent la messe selon le rite byzantin. En 1591 le noble zantiotte Zan Manoli Volterra fut nommé commandant de la forteresse de Livourne, en sorte que, depuis cette date et jusqu'en 1892, le gouverneur de la ville recevait solennellement, le jour de l'Épiphanie, l'eau bénite au cours d'une cérémonie orthodoxe.

En 1600, Ferdinand de Médicis fit construire à Livourne un nouveau quartier, le Borgo dei Greci, ainsi qu'une nouvelle église grecque, qui existe encore aujourd'hui, sur laquelle il garda le droit de *juspatronato*, tandis que la communauté grecque en devenait propriétaire. Vers la fin du XIX^e siècle, les autorités italiennes mirent fin à ces privilèges auxquels la hiérarchie catholique fut toujours opposée.

La filiation des dernières générations de cette famille se présente comme suit :

– Anastasio, né vers 1780, plusieurs fois député à Zante entre 1828 et 1845, ∞ 1808 Mathilde Chrisoplevri, dernière représentante de la famille comtale de ce nom. Par décret gouvernemental publié dans la « Gazzetta Ionia », n° 505 de 1840, Mathilde fut autorisée à relever le titre de ses aïeux et à le transmettre à ses descendants sous la forme de : « ... Volterra, comte Chrisoplevri ».

– Son fils Démétrio, né 20 IX 1816, † 24 I 1894, plusieurs fois député de Zante, fut le père de Dyonissos, lequel eut pour fils Démétrio, hommes de lettres, † .. I 1923 du typhus contracté en servant les réfugiés grecs d'Asie Mineure. Avec son fils Dyonissos † .. VIII 1939 s'éteignirent le nom et les armes de cette famille, qui étaient : *de gueules et d'or à la fasce (d'argent ?), au lion passant, du 2.*

VOULGARIS

ΒΟΥΛΓΑΡΗΣ

Les descendants de Dimas Voulgaréos, « homme obscur, matelot de son état », étaient destinés à jouer un grand rôle dans l'histoire moderne de la Grèce. Son fils aîné, Georgo, né 1769, † 23 VIII 1812, devint, par les hasards de la vie militaire, chef de la garde personnelle du grand vizir Hussein pacha de Vidin, auquel il sauva la vie au cours d'un combat. Le vizir le récompensa en le nommant d'abord *nazir* (superviseur) de la galère amirale, puis *bachréïss* (capitaine en chef) de cette même galère, enfin bey des îles d'Égine, de Hydra, de Spetsae et de Poros. Il captura de nombreux corsaires, qu'il livra aux autorités ottomanes, mais, malgré les pressions dont il fut l'objet pour se convertir à l'Islam, refusa d'abjurer l'orthodoxie. ∞ Eléni, fille du capitaine Ghikas Manolis, de Hydra, dont :

I. Kyriakoula, Dame d'Honneur de la reine Amélie, ∞ Antoine Kriézis, amiral, Président du Conseil.

II. Emmanuel (Manoli), ∞ Olga, fille de l'éparque Thomatsinos.

III. Hélène, ∞ Nicolas Ghikas.

IV. Nicolas, né Hydra 17 VII 1812, † Athènes 27 II 1877, ∞, dont :

Georges, fiancé à Hélène, fille de Stéphane Dragoumi, décédé peu avant le mariage.

V. Démètre, le fils aîné, né Hydra 20 XII 1802, † 30 XII 1872, siégea aux premières Assemblées 1821-1827, adversaire de Capodistria, ministre de la Marine 1843, 1847, ministre des Finances 1848-1849, destitué par le roi Othon dont il devint un adversaire acharné, sénateur ; Président du Conseil 1855-1857, 1863, 1865, 1868-1869, 1871-1872, 1874-1875. Il dirigea en février 1862 un

premier soulèvement à Nauplie, contre Othon, qui le prévint à temps, puis un deuxième soulèvement, en octobre de la même année, qui força Othon et la reine Amélie à quitter la Grèce. Membre du Conseil de Régence (« le triumvirat ») avec Canaris et Bénézielos Roufos, Voulgaris se livra à des actes arbitraires contre les partisans du monarque déchu. A l'avènement du roi Georges I, il avait donné libre cours à sa rivalité contre Canaris, rivalité marquée par des combats de rue à Athènes, et ne fut pas nommé aussitôt Président du Conseil comme il l'espérait. Il accéda plus tard à cette fonction, à plusieurs reprises, au cours d'une période agitée caractérisée par de continuels changements de gouvernement, et réussit à faire chasser de Grèce le comte Sponeck, principal conseiller danois du nouveau souverain. En 1876 il fut traduit devant une Haute Cour pour s'être livré à des abus dans l'exercice du pouvoir, mais la procédure traîna et Voulgaris mourut peu après avec la sincère conviction d'avoir agi pour le bien de son pays. ∞ Marie Coundourioti, dont :

a) Stamatina, ∞ Vassili Nicolopoulo, † Athènes I II 1887, avocat, député de Gortynie, ministre de la Justice, de l'Intérieur, de l'Instruction Publique, des Finances, dut se retirer de la vie publique à la suite d'une affaire de corruption mettant en cause l'administration des Biens d'Église.

b) Lazare, ∞ 1882 Adriana des comtes Roma, de Zante, dont :

Marie, † Athènes 1967, ∞ Alexandre Carapano.

c) Georges, ministre de la Marine 1880.

d) Hélène, ∞ Dimitri Patrino, (sa fille épousa le général S. Skoumbourdis, dont deux filles : Hélène, ∞ le général G. Monferrato, et Euphrosyne (Phrosso) ∞ ... Vyzantios, artiste peintre).

Bibliographie :

G. PAPAMANOLIS, Η οικογένεια Βούλγαρη της Ύδρας, Le Pirée 1930. Voir illustrations p. 466.

YPSILANTI

ΥΨΗΛΑΝΤΗΣ

Afin d'attirer les bienfaits du prince régnant de Valachie, Alexandre Ypsilanti, sur le monastère de Sumela dont il était l'archimandrite, un moine fit imprimer à Leipzig, en 1775, un texte où il inséra de faux documents reliant les Ypsilanti et leurs parents les Mourousi à la dynastie impériale des Comnène de Trébizonde. Le procédé atteignit son but ; plus encore, l'ouvrage fut cité par Athanase Ypsilanti, médecin de Raghib pacha, pour dresser une généalogie fantaisiste, mais très glorieuse, de son lignage, et pour ajouter à son propre nom celui de Comnène. Athanase Comnène Ypsilanti, qui, dans ses premiers écrits, ne faisait aucune mention de ses aïeux impériaux de Trébizonde, n'eut aucun scrupule à arborer leur nom par la suite, et c'est sous ce nom qu'il est connu en tant qu'auteur de l'intéressante chronique des gloires et des malheurs du Phanar depuis la chute de Constantinople sous les Turcs.

Le nom de la famille Ypsilanti est inscrit en lettres d'or dans l'histoire de la Grèce moderne, et peut aisément se dispenser de la généalogie imaginée par l'archimandrite du monastère de Sumela.

Alexandre Y., voïvode hégémone de la Valachie (1774-1782), fut l'une des plus importantes et des plus ambitieuses figures du Phanar. Il avait conçu, entre autres grands projets, de réorganiser l'administration des biens du Patriarcat afin d'accroître les revenus de l'Église grecque. Il entreprit d'exercer personnellement le patronnage de nombreux établissements religieux, desquels il se constitua une sorte d'apanage spirituel ; parmi ces établissements figuraient l'église du Prodrome à Saraf Burnu, celle de la Transfiguration à Proti et celle de la Panaghia dans l'île de Halki, cette dernière rachetée en 1778 au Patriarche Sophronios et qu'il dota des terres appartenant aux monastères de Marcuta en Valachie et de Aron Voda en Moldavie.

Dans le domaine législatif, le règne d'Alexandre Y. se signala par une réorganisation de la Justice, (1776), par celle de l'Académie princière de St. Sava à Bucarest, et par la promulgation d'un Code de Lois (1780).

Son fils Constantin, voïvode hégémone de Moldavie (1797-1801) et de Valachie (1802-1806), visa plus haut. Profitant



Portrait du prince Alexandre Ypsilanti gravé d'après celui figurant sur la carte de la Valachie par Rhigas Velestinlis.

des embarras causés au sultan par l'insurrection du pacha de Vidin, Pasvan Oglou, il fit demander par les boyards à la Porte d'être nommé prince à vie (1802). L'échec de cette démarche ne le découragea pas ; il tenta d'obtenir, grâce au soutien russe, le règne héréditaire du royaume de Dacie – idée mise en circulation par la Russie, mais dans d'autres buts –, puis aida en sous-main les insurgés serbes dirigés par Kara George (1804).

Un diplomate français du début du XIX^e siècle a laissé une description haute en couleurs du prince Constantin Y., de sa famille et de sa Cour. Cette description, bien que publiée depuis longtemps, a échappé, malgré son intérêt, à l'attention des historiens. C'est pourquoi nous la reproduisons en partie dans les lignes qui suivent. Elle a trait au voyage du général Sébastiani, ambassadeur de Napoléon auprès du sultan, chargé de provoquer la guerre entre la Russie et la Turquie :

« Le général Sébastiani avait quitté Paris avec des préventions vives contre le prince Ypsilanti, hospodar de Valachie, l'agent le plus puissant, le plus actif et le plus intelligent des partisans de la Russie. Le hospodar de Moldavie, le prince Morousi, était dans les mêmes voies politiques, mais individuellement moins hostile et moins redoutable de crédit et de facultés. On sait que les gouvernements de ces provinces étaient toujours confiés à d'anciens premiers drogman de la Porte, en récompense de leurs services diplomatiques. Tant qu'ils partageaient les vues du Divan, c'étaient des sentinelles vigilantes pour la garde de ses intérêts ; mais comme en ce moment le Divan se rapprochait de la France, le prince Ypsilanti se montrait fort contraire à cette politique nouvelle. La complication de la crise lui faisait redouter un fâcheux dénouement, et le choix du général Sébastiani, comme ambassadeur près du Grand-Seigneur, ache-

va de l'inquiéter. Il connaissait sa mission de 1803, en Égypte, et avec quelle énergie il avait signalé, dans un rapport rendu public, les tendances agressives de l'Angleterre contre la France, quoiqu'alors en pleine paix avec elle. Le prince savait aussi à quoi s'en tenir sur le caractère, les opinions, l'habileté de ce personnage. Nul ne se préoccupait plus que le hospodar du crédit que lui obtiendraient infailliblement près de la Porte les victoires de Napoléon, si, comme tout portait à le croire, la guerre recommençait sur le continent. Il s'alarmait donc sur la politique générale qu'il affectionnait, et sur ses intérêts privés qui lui paraissaient menacés. L'ensemble de ces circonstances lui fit désirer de se mettre en contact avec l'ambassadeur, dans l'espoir que, s'il ne pouvait changer ses dispositions, il pourrait du moins les modifier de manière à les rendre moins défavorables.

A cet effet, il envoya un officier de sa maison à la frontière de Valachie, pour complimenter l'ambassadeur à son passage, et l'inviter à s'arrêter quelques jours à Bucarest. Ce n'est pas tout, il mit un palais meublé à sa disposition, avec un nombreux personnel de service. Pendant trois jours ce ne furent que festins, bals, concerts et divertissements de tout genre à la ville et à la campagne, où une fête en plein jour surprit agréablement les invités. La princesse Ypsilanti, très belle encore, ainsi que ses sœurs et trois jeunes filles charmantes parlant le français à merveille, en firent les honneurs. Plusieurs fils, alors en bas âge, et qui depuis ont joué un rôle dans la révolution grecque, complétaient cette belle et nombreuse famille. Parmi elle se trouvait une émigrée française, possédant ces traditions du bon ton et des bonnes manières qui méritèrent à la France la suprématie en ce genre sur les autres nations ; cette dame présidait moins à l'instruction des jeunes princesses qu'à leur éducation, et y avait obtenu un véritable succès. Madame Sébastiani, née de Coigny, si bon juge en ces matières, connaissait intimement la famille de sa compatriote. L'une et l'autre avaient ressenti les douleurs de l'exil, ses épreuves, ses rigueurs. Pour l'ambassadrice, elles avaient récemment cessé par le fait de son mariage. Pour sa compatriote, le sort était resté inflexible. Le passé devint un lien que resserrèrent les sentiments élevés de la plus heureuse. Tout rang disparut.

Une fête fut remarquable entre toutes ; commencée hors de la ville, au jour, dans les jardins du prince, elle se prolongea fort avant dans la nuit. Partout ces passe-temps se ressemblent. Celui-ci eut un caractère particulier ; les spectateurs y formaient eux-mêmes spectacle, par la variété et l'éclat de leurs costumes nationaux.

Quant aux femmes, ceux qui ont habité le Levant connaissent le charme indicible de la beauté grecque, dont le type s'est conservé pur dans quelques localités et dans quelques familles. Celle du prince Ypsilanti était de ce nombre ; ses filles, et quelques-unes de leurs compagnes du Fanar, possédaient à un haut degré les charmes distinctifs de leur nation ; l'élévation de la taille, la régularité des traits et une admirable carnation, contrastant avec leurs chevelures généralement brunes. Dans ces fêtes, où cet essaim de jeunes femmes inspire encore longtemps après de gracieux souvenirs, plusieurs rappelaient le beau portrait de la Joconde ; même air de tête, même pureté de lignes, et même coiffure à quelques fleurs près, retenues par des tresses abondantes d'un même côté de la tête. On ne saurait décrire le goût particulier de leur mise qui, par la noblesse, tenait moins de la mode que du costume. Plus ou moins jolies, toutes ces femmes étaient belles ; toutes remarquables par la forme irréprochable de leurs bras, chargés de bracelets d'or dans le goût mauresque, ou par leurs mains, non moins parfaites, et dont les doigts effilés offraient à leurs extrémités de légères teintes rosées, suivant le caprice de la mode. – « L'Aurore aux doigts de rose », a dit un poète de l'antiquité ; ces jeunes femmes mettaient toutes l'épithète en action. Peut-on passer sous silence l'arrangement particulier de leurs sourcils ? Finement arqués, ils sont presque joints entre eux ; cela étonne d'abord, et semble même une singularité, mais elle est toutefois d'un goût moins contestable pour celui qui en a vu l'effet général ; pour compléter enfin les secrets intelligents de la coquetterie grecque, disons qu'une teinte noire à la naissance des cils semble en accroître l'abondance, et explique le charme pénétrant de ces regards féminins.

Cherchons maintenant à mieux faire connaître le principal personnage de ces scènes, le prince Ypsilanti. Pendant ce séjour, il déploya tout ce que le luxe et la vanité peuvent inspirer pour simuler la puissance souveraine : des ministres de l'intérieur, des finances, des affaires étrangères, un maréchal de la cour, des chambellans, un service d'honneur. Le rôle obséquieux du hospodar, son faste, ses souplesses, avaient pour but de montrer une admiration mensongère pour la France, qu'il détestait, tout en dissimulant son dévouement intéressé à la Russie, à laquelle il devait sa position élevée, et qu'il servait sans réserve. Cette puissance excellait à pratiquer d'utiles intelligences chez ses ennemis, relations toujours basées sur des intérêts qui en garantissaient la durée. Le cabinet russe appréciait fort l'avantage du voisinage tranquille de la Valachie et de la Moldavie, surtout quand les exigences militaires le forçaient à dégarnir de troupes cette frontière. Comme moyen donc d'éviter les contacts toujours difficiles des autorités turques, il avait obtenu en 1792, par le traité d'Yassy, de faire gouverner ces deux provinces par des princes grecs dont la docilité lui était acquise. Leur maintien dans ces mêmes fonctions pendant sept années était également stipulé ; c'était un pacte cimenté par l'intérêt des protecteurs et celui des protégés, dans lequel la Porte était entièrement sacrifiée. On jugea à propos de voiler de telles exigences du besoin de préserver des violences des Turcs et de toute avanée les populations chré-

XVIII-XIX^e SIÈCLES.

Né le 25 déc. 1793. | Mort le 31 jan. 1832.

Deux générations du nom d'Ypsilanti occupent déjà un nom glorieux dans l'histoire de l'indépendance grecque.

Constantin, 5^e prince Ypsilanti, à peine adolescent, avait formé le projet de délivrer la Grèce. Un corps de 5.000 hommes était déjà rassemblée : un autre enfant, Demetrios, frère de Constantin, était du complot. Les 2 jeunes princes, se voyant découverts, s'échappèrent pendant la nuit, avec leur précepteur (c'était un abbé français), et ils se rendirent à Vienne où l'empereur Joseph II les reçut avec de grands honneurs. Rappelé à Constantinople par son père, le prince Constantin, littérateur, savant, artiste et premier Dragoman, fut élevé à la dignité d'Hospodar de Moldavie, 1799 et revint deux années après (1801). Appelé à l'Hospodarat de Valachie, l'année suivante (1802), et averti des ordres donnés pour abréger la durée de sa souveraineté septennale, il s'enfuit et fut bientôt après retabli dans les deux principautés par un firman du grand-seigneur et une armée de 30.000 Russes. Forcé de se retirer à Kiow, après le traité de Tilsitt, par la haine de Napoléon contre les Ypsilanti, protégés des Russes, Constantin fut comblé d'honneurs par l'emp. Alexandre à Saint-Petersbourg (1815). La nuit même de son retour à Kiow (1816), il mourut subitement, non sans indices de poison. Son cousin le prince Morouzi, ancien Hospodar de la Moldavie, mourut à Constantinople la même nuit et de la même manière.

Alexandre II, l'aîné des fils du prince Constantin, naquit à Constantinople le 24 décembre 1799. Conduit par son père à Saint-Petersbourg (1807), il y acheva son éducation, sous les auspices de l'empereur Alexandre, et entra au service de ce prince en 1809, comme officier dans les chevaliers-gardes, sans passer par les grades inférieurs, distinction presque unique en Russie. Lieutenant de la garde impériale, dans la fameuse campagne de 1812, il se fit remarquer par sa bravoure et sa présence d'esprit dans plusieurs rencontres avec les troupes françaises et fut promu au grade de major dans les hussards de Grodno. Il fit, en cette qualité, la campagne d'Allemagne dans le corps de Wittgenstein. Près de Dresde, en 1813, un coup de mitraille lui enleva la main droite avec le sabre qu'elle tenait. Colonel en 1814, et aide-de-camp de l'empereur en 1816, le prince Alexandre reçut en 1817 le grade d'officier général et le commandement de la 1^{re} brigade des hussards où il avait servi comme officier.

La formation de l'Hetérie ou Société des amis de l'indépendance grecque datait de l'an 1815. Deux Grecs obscurs, Xanthos de Patmos, et Skoufas, anbergiste à Constantinople, réunis à l'archimandrite Dicaïos, avaient été les fondateurs de cette patriotique association, dont les ramifications s'étendirent bientôt à toutes les provinces grecques de l'empire ottoman et jusque dans les états autrichiens et en Russie. Le prince Alexandre s'était rendu à Saint-Petersbourg, et venait d'obtenir un congé illimité, pour aller prendre les eaux. C'est à Saint-Petersbourg que Xanthos vint lui-même offrir au prince, au nom de toute la Grèce, la direction suprême de l'Hetérie et le titre de généralissime. Les braves chefs Giorgaki et Farmaki avaient déjà rassemblé quelques troupes dans les principautés. Les Pandours ou montagnards valaques prenaient les armes, sous les ordres de Théodore Wladimiresko, ancien serviteur des princes Ypsilanti, à Moscou, à Kiow, à Odessa, le prince Alexandre recueillit les dons patriotiques des Hétéristes. La princesse Marie Ypsilanti donna toute sa dot (30.000 fr.).

Alexandre et ses 2 frères, Georges et Nicolas, passèrent le Pruth à Skullen, entrèrent dans Yassy, et, par une proclamation datée de cette capitale (7 mars 1821), le généralissime appela les Moldaves à la liberté. De jeunes Grecs, pour la plupart commerçants, accoururent à la voix d'Ypsilanti, et formèrent le

YPSILANTI

(Alexandre)



FAMILLE YPSILANTI.

Selon le moine Manassès, historien de la Grèce moderne, la famille Ypsilanti descend de David III, dernier souverain de Trebisoude, dépossédé par Mésovert II (1461).

QUATRE GÉNÉRATIONS ILLUSTRES.

I. ALEXANDRE YPSILANTI, fils d'ASTROCHOS, en faveur auprès du sultan Mahomet V (1730-1754); admis dans la bibliothèque du sérail; auteur d'une *Hist. de l'Empire ottoman jusqu'au XVIII^e siècle* (inédite); meurt vers 1743.

II. ALEXANDRE I^{er}, fils du précédent et descendant par sa mère (Mavosa) des anciens souverains du Peloponèse, naquit à Constantinople, 1755. Parvenu rapidement à toutes les dignités que pouvait obtenir un Grec, et *Grand Dragoman* de la S. P., il est fait *Hospodar* ou *Prince de la Valachie*. Les Valaques le surnommèrent *Papouka*, ou *Grand-Père* du pays. Après l'évasion de ses deux fils Constantin et Demetrios I^{er}, il abdiqua, retourna à Constantinople, et échangea sa principauté contre celle de la Moldavie. Surpris dans Yassy par les Autrichiens, il fut conduit à Brünn en Moravie, où son buste est encore conservé avec respect. Parmi les compagnons de sa captivité se trouvait le jeune Rhigas, dont le prince aimait à entretenir le patriotisme enthousiaste, par les lectures qu'il lui faisait faire chaque soir des classiques de la Grèce antique. Rendu à la liberté par la paix de Yassy (1792), Hospodar de la Valachie une 2^e fois et de nouveau revêtu (1797), il vivait à Constantinople dans la retraite et au sein de l'étude, lorsque son fils Constantin ne put se dérober au fatal cordon que par la fuite, abandonnant son vieux père à ses bourreaux. Ce vénérable octogénaire, après d'horribles tortures, fut égorgé dans son château de Therapia sur le Bosphore. Ce magnifique palais confisqué par le sultan fut assigné pour habitation aux ambassadeurs français. Le don de ce riche domaine ayant été ensuite proposé à la France, deux de nos généraux refusèrent la propriété de ce *Palais du sang*, et cette offre n'a été acceptée que depuis la restauration. C'était, sans doute, afin de conserver à une famille infortunée cette portion de son héritage, placée dès lors sous la protection du pavillon de France et des armes royales de la maison de Bourbon.

III. CONSTANTIN, et DEMETRIOS fils du précédent.

IV. ALEXANDRE II, 4 frères et 3 sœurs, enfants de Constantin et de 2 épouses : 1^{re} Callimachi, 2^e Varesko, première noblesse de Valachie. 1^{er} DEMETRIOS, né 1791. 2^e NICOLAS, né 1796. 3^e GEORGES, né 1799. 4^e GEORGIOU, né 1802. HELENA, née 1789; seul enfant du 1^{er} lit. CATHERINE, née 1791, et MARIE, née 1798.

HISTOIRE MODERNE.

Politique. | Chef des Grecs.

bataillon sacré qui fut organisé à Foksan. Leur drapeau tricolore (noir, blanc et rouge, en signe de deuil, de pureté et de bravoure) portait d'un côté l'image et l'inscription du Labarum de Constantin, et de l'autre un phénix renaissant de ses cendres. Cette petite troupe de braves (d'abord au nombre de 100, puis de 400) mal armés et mal commandés par le prince Cantacuzène, formait le noyau de l'armée libératrice. 300 Grecs, retranchés à Tsalatz, venaient de repousser 4000 Turcs, et le capitaine Giorgaki avait battu l'ennemi en avant de Kravova. Wladimiresko, dans l'entrevue de Kolentina, avait promis à Ypsilanti de défendre Bukarest, mais bientôt, sollicité par les agents autrichiens, gagna par les Turcs et trahissant la cause nationale, il s'avança pour surprendre Ypsilanti et lui couper la retraite. Arrivé au sentier de Golesti, par Giorgaki et par le prince Nicolas, le traître Théodore fut jugé et décapité presque sous les yeux des Turcs.

Le désaveu de la Russie, et la malheureuse journée de Dragoeban, près de Rimnik (10 juin), portèrent le coup fatal à la cause de la liberté. En l'absence du généralissime et contre ses ordres, le traître Karavia engagea le combat, et s'enfuit, laissant 3.000 Turcs aux prises avec 600 Grecs mal armés et qui n'avaient qu'un seul canonnier pour servir 9 mauvais canons. Commandé par le prince Nicolas, depuis le départ de Cantacuzène, le bataillon sacré résista jusqu'au soir, et ne céda qu'à la cavalerie turque. Le généralissime fit de vains efforts pour rallier quelques soldats au monastère de Kozia, et publia la fameuse proclamation, où, il payait un tribut d'éloges aux braves morts pour la patrie, vouant les traîtres à l'exécration de la Grèce.

Ypsilanti songeait à gagner le monastère d'Arilgicy, pour se faire un passage, à travers les Turcs, jusqu'aux frontières russes, aide du brave Giorgaki. Il était arrivé à Kineny, près des frontières de Transylvanie. C'était en ce lieu que le prince devait être victime de la plus odieuse politique. Muni du sauf-conduit qu'un commandant autrichien (le colonel Schindl) lui fit offrir (27 juin), pourvu d'un 2^e passe-port pour Hambourg, signé par le major Hartink, au nom du gouverneur de la Transylvanie, le prince est arrêté à Temeswar, détenu à Arad, et enfin, par ordre supérieur, conduit au château de Munkatz en Hongrie (26 juillet), sous un faux nom qui renfermait une lâche et cruelle ironie. Le nom de ΠΑΥΣΑΝΙΑΣ (*noble famille*) donne dans le premier sauf-conduit au prince et à ses deux frères Georges et Nicolas, fut alors changé en celui de barons de ΣΟΛΩΣΤΑΡΝ (*entendez bien là*). Jetés dans les cachots, où l'on voulait d'abord les séparer, les trois frères furent tenus au secret le plus rigoureux et acablés de mauvais traitements par un Esclavon, commandant de la forteresse (le major Belochitz), qui ne leur permettait qu'à minuit d'aller respirer un air humide et infect, du haut d'un bastion, près des latrines. Ils furent transférés au bout de deux ans (juillet 1823) dans la forteresse de Theresienstadt, en Bohême, sur l'avis des médecins, qui quatre ans après, en 1827, déclarèrent que le prince Alexandre ne pouvait échapper à une prompt mort qu'en allant respirer l'air des pays méridionaux. Sa mise en liberté, demandée par l'empereur Nicolas, fut encore différée jusqu'à l'hiver. Sorti de prison en novembre 1827, le prince arriva mourant à Vienne. La nouvelle du combat de Navarin, l'espoir du triomphe prochain de la Grèce régénérée et la part glorieuse que son frère Demetrios avait prise à la guerre de l'indépendance, adoucirent la douleur et les regrets de ses derniers moments. Il expira à Vienne, entre les bras de ses deux frères, compagnons de sa captivité, le 31 janvier 1828, âgé de 36 ans.

Le portrait du prince Alexandre, d'après le plâtre moulé sur nature, a été dessiné par madame Adèle Le Breton, sous les yeux du prince Nicolas, qui a dirigé l'artiste.



Démètre Ypsilanti (1793-1832) en uniforme d'officier du Bataillon de la Mort. D'après un portrait par Bossalendi, au Musée d'Histoire et d'Ethnographie d'Athènes.

Alexandre Ypsilanti

Feuillet biographique diffusé dans le cadre de la propagande philhellène en Europe. De nombreux faits historiques relatés ici sont inexactes.

tiennes chez lesquelles les Russes comptaient de nombreux partisans. C'est ainsi qu'à l'aide d'une philanthropie peu sincère la Russie avait transformé deux grands dignitaires ottomans en agents prêts à devenir des traîtres, ce dont le passé offrait de nombreux exemples.

Le prince Ypsilanti sortait d'une grande famille grecque de Constantinople, vouée au drogmanat de la Porte, et qui comptait plusieurs hospodars. Il était d'un extérieur remarquable, quoiqu'il eut environ cinquante ans; plein d'instruction, d'expérience, d'esprit, il parlait bien toutes les langues. Placé alors dans une position brillante pour son orgueil et pour sa fortune, le goût des affaires le dominait; il se trouvait à l'étroit à Bucarest, et, dans sa dévorante activité, il entretenait des agents dans les principales cours de l'Europe pour servir les intérêts de la Porte, et, par suite, les siens. D'un caractère altier et vindicatif, ses dehors étaient pleins d'aménité, quoique ses passions politiques dégénérassent en haines personnelles. C'est dans de pareils sentiments que se trouvait le prince Ypsilanti à l'égard de l'ambassadeur, dont les dispositions et les facultés élevées l'enflammèrent de haine dès la première conférence. En vain s'efforça-t-il de séduire son adversaire; il sentit même son insuffisance à le contenir. Dans l'énivrement d'une brillante position, dans la présomption des futurs succès de Napoléon, le jeune ambassadeur lançait des sarcasmes pleins de verve contre les ennemis de la France. Son langage mettait le hospodar au désespoir, et c'était la rougeur au front qu'il gardait le silence devant sa famille, sa cour, la noblesse de la province, témoins choisis à dessein par l'ambassadeur pour le compromettre davantage. Souffrance honorable s'il avait eu le courage de l'avouer hautement, mais qu'il cherchait à dissi-

muler par des protestations mensongères. Le jour du départ arriva enfin et fit cesser des relations qui n'avaient de vrai que leur fausseté. Les adieux, le croirait-on, furent accompagnés de riches et nombreux présents. Un officier de la cour du prince présenta à l'ambassadeur des chevaux de race et des armes de prix; à l'ambassadrice, une parure en brillants et de magnifiques cachemires; des sabres de damas aux aides-de-camp, et des boîtes d'or aux autres personnes de la mission. Tout fut accepté, et, ce qui est curieux à dire, sans aucune réciprocité.

Arrivé à Constantinople, jamais changement plus prompt ne se manifesta. Le prince Ypsilanti fut un traître dont l'ambassadeur demanda chaleureusement la destitution. Elle fut non seulement accordée, mais la Porte confisqua ses biens et ceux de sa famille; son père ancien hospodar, fut soumis, malgré son grand âge, à d'affreux tourments pour lui faire avouer ses richesses; on lui enfonça des chevilles de bois entre chaque doigt, enfin il fut décapité. Mais le prince son fils échappa à la mort par sa fuite en Russie. Therapia, charmante maison de plaisance sur le Bosphore, appartenant à cette famille, fut donnée par la Porte à l'ambassade de France, et la France la possède encore aujourd'hui.

Aussitôt après cette destitution et sans déclaration préalable, le général russe Michelson occupa Bucarest, ce fut la seule réponse du cabinet de Pétersbourg. Cette rupture ne tarda pas à en amener une de la Porte avec l'Angleterre; succès immense pour l'ambassadeur, dont les difficiles instructions se trouvaient littéralement accomplies (*)

(*) Baron PREVOST « Constantinople en 1806 et 1807 », Revue Contemporaine, XIV, Paris, 30 juin 1854, p. 165-170.



Georges Ypsilanti, † 1847
(Athènes, coll. Al. C. Argyropoulo)

Constantin Ypsilanti se jeta alors ouvertement dans les bras de la Russie. Il fut reçu à Saint-Pétersbourg avec les plus grands honneurs, et y demanda l'union, sous son propre règne, des Principautés Roumaines. La Russie, qui voulait les annexer elle-même, « paya le Byzantin d'artifices byzantins, guettant l'occasion où elle pourrait se servir du prince comme d'un instrument de ses intérêts à elle » (*). Elle n'eut pas à s'en servir, car, après la bataille de Friedland, Napoléon et le tsar Alexandre se réconcilièrent et abandonnèrent le prince Ypsilanti. « Je connais ses projets, dit Napoléon au tsar : il nous trompe tous les deux, et ne travaille que pour ses chimères ». Constantin Ypsilanti mourut à Kiev en 1816, léguant à ses fils le mobile de ses chimères : « N'oubliez pas les Grecs ».

Élevés en Russie, entraînés dès leur plus jeune âge dans des conspirations visant à la délivrance de la Grèce, deux de ses fils se rendirent après 1821 à Saint Pétersbourg.

Alexandre, officier de la garde impériale russe, blessé en 1813 à la bataille de Kulm où il perdit un bras, aide-de-camp du tsar, enfin général major des uhlans de la garde impériale, accepta en 1820 de diriger l'Hétairie. Il organisa une armée de volontaires grecs en Bessarabie, puis, avec la complicité de la Russie, pénétra en Moldavie à la tête du fameux « bataillon de la mort » et lança sa proclamation libératrice contre la domination ottomane (avril 1821). Sa renommée fut assombrie par l'insuffisance de ses forces, son peu de capacité militaire et l'assassinat, perpétré sur ses ordres, du chef de l'insurrection roumaine, Vladimirescu. Réfugié en Autriche, il y fut arrêté par la police de Metternich et interné dans la forteresse de Munkacevo. Libéré en 1827, malade, il mourut peu après à Vienne.

Son frère Démétrios joua un rôle non moins brillant au cours des combats de Tripolitsa, Nauplie, Argos et des Thermopyles. Son peu de sens politique fut compensé par un grand désintéressement et par les sacrifices de ce qui restait de la fortune familiale après que sa mère eut vendu aux enchères, à Odessa, en 1828, les bijoux de la famille. Démétrios Ypsilanti fut l'un des plus ardents partisans grecs de la Russie.

Son neveu Grégoire posa sa candidature au trône de Grèce après l'abdication du roi Othon, puis vécut surtout à l'étranger. L'un des domaines que lui avait apporté en dot sa femme Hélène Sina, Rappoltkirchen en Autriche, se trouve encore de nos jours en possession de ses descendants.

La famille subsiste de nos jours, en Grèce et en Autriche. La ville d'Ypsilanti fut fondée en 1825 dans l'état du Michigan par les philhellènes américains.

Le blason des princes Ypsilanti figure dans plusieurs armo-



La comtesse Iphigénie von Pappenheim, née Ypsilanti.
(Coll. de la princesse Gr. Ypsilanti)

riaux, dont celui des familles princières d'Europe édité par Siebmacher, copié sur celui accompagnant les portraits gravés au XVIII^e siècle du premier voïvode hégémone de leur famille : écartelé, au 1^{er} et 4^e de gueules, à une rencontre d'aurochs de sable, à une étoile à six rais d'or entre les cornes ; au 2^e et 3^e d'or à l'aigle contournée de sable, le vol à la pointe, tenant en son bec une croix latine de gueules posée en barre. Sur le tout, d'azur, à l'aigle essorante, d'or. Manteau et bonnets princiers. Voir p. 140.

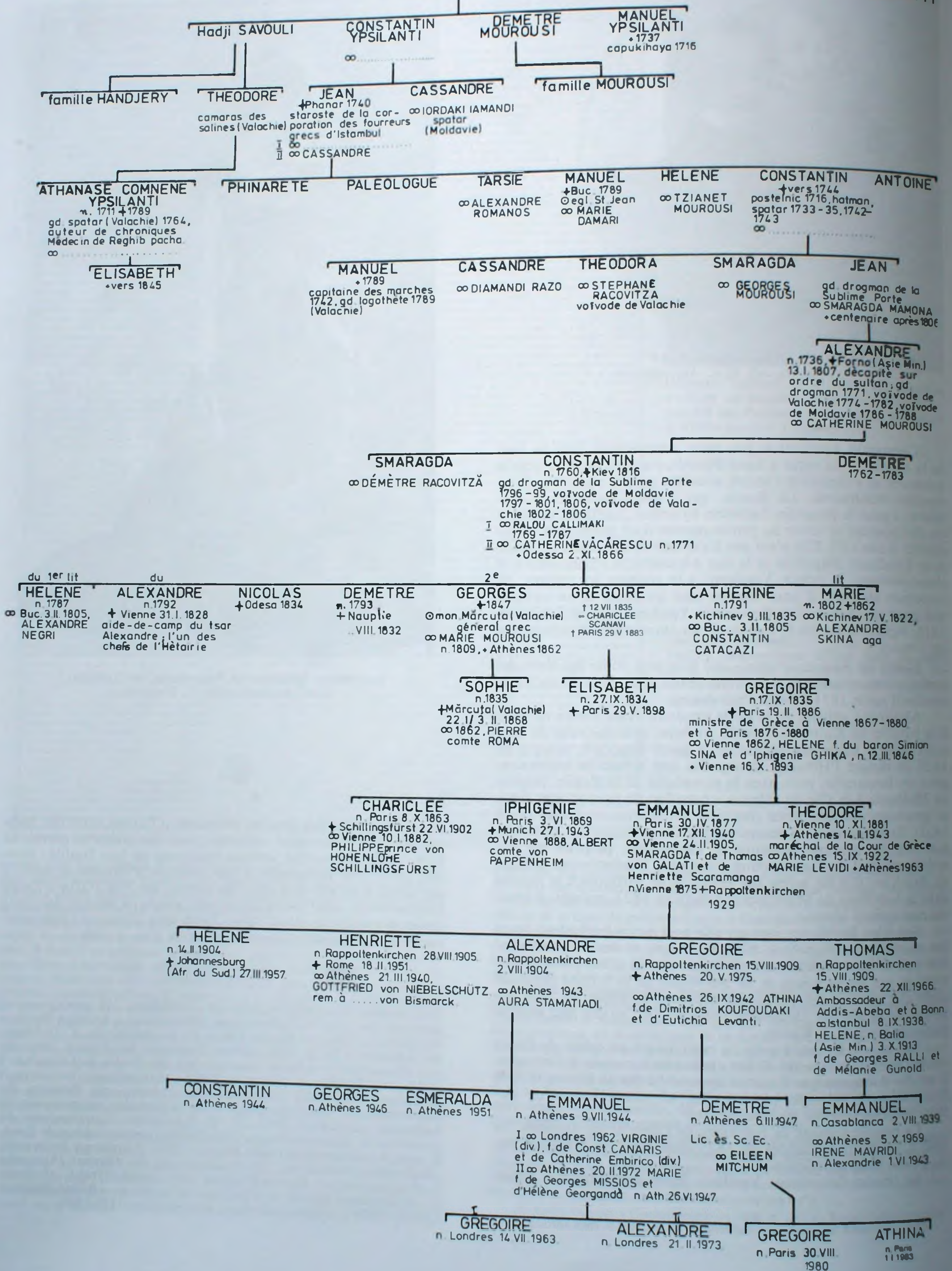
Bibliographie : Stavros SKOPETEAS, *Oi 'Yψηλάνται. 'Η τραπεζουντιακή καταγωγή τους*, (Les Y., leurs origines trébizontines), « Archeion Pontou » XX (1955) p. 150-240 ; Nicolas IORGA, *La psychologie des Y.*, Le Messenger d'Athènes » 21 X 1930 ; Hélène YPSILANTI *Die Fürsten Alexander und Konstantin Y.*, « Revue Internationale des Études Balkaniques », I (1937), p. 224-238 ; K. KONSTANTINIDIS, 'Αλέξανδρος 'Υψηλάντης ο 'Ηγεμόνας (1726-1802) καὶ τὸ πολίτικο μοναστήρι τῆς Παναγίας τῆς Καλόπετρας (Le prince Alexandre Y. et la fondation du monastère de Kalopetra), Alexandrie 1953 ; P. P. PANAITESCU, *Correspondenta lui Constantin Y. cu guvernul rusesc 1806-1810* (La correspondance de Const. Y. avec le gouvernement russe), Bucarest 1933 ; Polychronis ENEPEKIDIS, 'Αλέξανδρος 'Υψηλάντης. 'Η αιχμαλωσία εἰς τὴν Αἰστροίαν (Alexandre Y. et sa captivité en Autriche), Vienne 1969 ; André OTETEA, *Alexandre Y., la Révolution grecque et la politique de la Russie*, « Balkan Studies » 7 (1966) ; ERR ; *Almanach de Gotha*, série princière, 1859-1890.

(*) G. GERVINUS, *Insurrection et régénération de la Grèce*, I, Paris 1863, p. 83.

CYRIAQUE

marchand à Ipsala
pres de Trebizonde

YPSILANTI



ZAIMIS

ΖΑΪΜΗΣ

Importante famille de primats, hodjabachis héréditaires de Kalavryta dans le Péloponnèse. Bien qu'ayant occupé des dignités officielles sous l'administration ottomane, les Zaimis, selon les paroles de Goudas, élevèrent toujours leurs enfants, « dans l'amour de la liberté et la haine de la tyrannie ». Leur généalogie complète figure dans les articles consacrés à cette famille dans le vol. 5 de l'Encyclopédie de Vovolinis. Nous nous limiterons à donner ci-après la filiation et l'état présent de la plus importante des trois branches de cette famille.

L'ancêtre Philippos vivait à Kalavryta dans la première moitié du XVIII^e siècle. Il était apparenté aux Benizelos Roufos de Patras et à d'autres lignages de grands notables, et fut le père de trois fils :

1) Constantin, l'aîné, hodjabachi de Kalavryta, puis vekil (délégué) du Péloponnèse à Constantinople, mourut pendu par les Turcs à Nauplie vers 1765-1766.

2) Androutsos (André), le fils cadet, amnistié par les Turcs après l'insurrection de 1769, hodjabachi de Kalavryta, puis du Péloponnèse tout entier, mourut étranglé sur ordre des Turcs à Constantinople en 1792.

3) Panayote, le deuxième fils, s'unit vers 1765 au métropolite de la Lacédémone et à la famille Bénaki pour prendre la tête de tous les mécontents de sa province, clephtes insurgés, janissaires en rupture de ban ; lorsqu'en 1769 la Porte augmenta les impôts du Péloponnèse, il écrivit à l'impératrice Catherine de Russie pour l'inciter à intervenir militairement en faveur des Grecs opprimés. D'où l'envoi de la flotte russe de l'amiral Orlov sur les côtes de Messénie, les combats qui s'ensuivirent, et la ruine des Zaïmis qui avaient dépensé leur fortune pour assurer l'approvisionnement de l'escadre étrangère. Lorsque celle-ci quitta les eaux grecques en abandonnant les insurgés à leur sort, Panayote Z. gagna Saint-Petersbourg où il reçut de la tsarine des subsides, un vaisseau pris aux Turcs, des décorations russes et le grade de colonel, ces deux dernières marques de distinction impliquant la concession de la noblesse héréditaire russe.

Son fils aîné :

Assimaki, né vers 1745, † Nauplie 1826, hodjabachi de Kalavryta, participa, de concert avec les principaux primats du Péloponnèse aux pourparlers avec les beys turcs de la province pour prendre des mesures contre Veli-pacha du Péloponnèse, fils d'Ali-pacha de Jannina, et pour s'adresser à Napoléon afin d'en obtenir protection et aide militaire. Membre de l'Hétairie (1819) et délégué du Péloponnèse, prit part à la guerre de l'Indépendance grecque.

Son fils aîné :

Andréas, né Kalavryta 8 X 1791, † Athènes 13/1 V 1840, hodjabachi à l'âge de seize ans, membre marquant de l'Hétairie (1819) prit une part active dans la lutte de l'Indépendance grecque, soit comme chef militaire, soit comme représentant de Kalavryta aux premières Assemblées Nationales. Fut élu en 1826 par la 3^e Assemblée Nationale président du Comité Administratif (c.a.d. président du gouvernement). Après l'arrivée du président Capodistria, fut désigné par lui ministre des Affaires intérieures, fonction d'où il se retira plus tard. Comme membre du gouvernement provisoire, après l'assassinat de Capodistria, il fut nommé préfet d'Acarnanie 1833, devint l'un des artisans de l'élection du roi Othon et par la suite joua un rôle important dans les premiers temps du royaume de Grèce, comme vice-président du Conseil du roi (gouvernement), un des fondateurs de la Banque Nationale, second président du comité pour l'encouragement de l'industrie nationale etc. ∞ Hélène Deliyanni (fille de Ioannis Deliyanni, hodjabachi héréditaire de Karytaina en Gortynie, vekil de sa province auprès de la Sublime Porte, enfin hodjabachi du Péloponnèse pendant quinze ans), dont il eut trois enfants :

I. Andromaque, ∞ Marco Renieri, né Trieste 1815, † Athènes 8 IV 1897, gouverneur de la Banque Nationale de Grèce.

II. Catherine, ∞ Athanase Charalambi, membre d'une autre famille de primats de Kalavryta.

III. Thrasybule, né Kalavryta 29 X 1822, † Athènes 27 X 1880, député de Kalavryta à plusieurs reprises, Président de la Chambre, ministre des affaires étrangères 1860 et 1871, ministre de l'intérieur en 1862 après la chute du roi Othon qu'il avait contribué à renverser, se rendit à Copenhague en 1863 avec C. Canaris et Dimitrios Grivas pour offrir la couronne de Grèce au prince



ΘΡΑΣΥΒΟΥΛΟΣ ΖΑΪΜΗΣ

Thrasybule Zaïmis (1822-1880).

Georges de Danemark, prit possession des îles ioniennes au nom de la Grèce qui les recevait de l'Angleterre, enfin Président du Conseil et ministre de l'Intérieur 1869, ministre de la justice en 1877 et 1880 ; ∞ 1852 Elise, fille du prince Alexandre Mourousi, dont :

1) Alexandre, né Athènes 28 X 1855, † Vienne 15 IX 1936, député d'Achaïe, ministre de l'intérieur 1890, Président de la Chambre 1896, négocia la paix avec la Turquie 1897, président du Conseil 1901 après les émeutes des étudiants opposés à la traduction de la Bible en grec vulgaire ; Haut Commissaire des Puissances en Crète 1906-1911, Gouverneur de la Banque Nationale de Grèce 1913 et 1922, Président du Conseil 1917 et ministre des affaires étrangères, négocia l'abdication du roi Constantin ; à nouveau Président du Conseil 1926-1928, Président de la République 1929-1935.

2) André, né Athènes 1858, † Zante en 1876.

3) Panayote, né Athènes 12 XII 1863, † id. 30 IV 1937, officier, député de Kalavryta, ministre de l'Éducation, puis de la Justice, homme de lettres, ∞ Athènes 1896 Marie, fille de l'armateur Léonidas Embirico, dont :

a) André, né Athènes 1898, † id. 1976.

b) Rose Lise, ∞ P. Lykourézos.

c) Thrasybule, né 1900, † au combat 1922 dans la campagne d'Asie Mineure.

d) Léonidas, né Athènes 13 II 1903, † id. 1972, directeur de la « Mobil Oil » en Grèce, ∞ Marie Dimitriadi, dont :

– Panayote, né Athènes 1943, ∞ Aspasia Veroutis, dont :

1) Léonidas, né Athènes en 1970.

2) Vassili, né Athènes en 1972.

4) Assimaki, né Athènes 1868, † id. 3 XII 1951, député de Kalavryta 1898-1903, haut fonctionnaire dans l'administration, ∞ Athènes 31 III 1896 Lucie, fille de Phocion Negri et d'Hélène Rizo-Neroulo, dont :

a) Thrasybule, né Athènes 16 XII 1896, † Athènes 1985, général, inspecteur général de l'armée, ∞ Ioanna Georgandà, dont :

– Hélène, architecte-ingénieur, ∞ 1951 Miltiade Dallas.

– Loukia, Dr. en histoire littéraire, ∞ 1955 André Droulias.

b) Phocion, né Athènes en 1899-1967, Dr. en droit, député d'Achaïe comme démocrate indépendant (1928) ; adhéra au parti Libéral, fut élu à plusieurs reprises (1933, 1936, 1946, 1950, 1951, 1958, 1964) député d'Achaïe. Sous-secrétaire d'État du Ministère des Finances (1931-2) ministre de l'Approvisionnement (1947-1948) et de l'Intérieur (1949-1950) ; sur son instigation, la loi sur le vote

des femmes fut promulguée. Ministre des Finances et de la Coordination 1951, en 1951-1952 ministre de l'Assistance Publique, de la Marine et de la Reconstruction et en 1965 ministre de l'Intérieur. ∞ Salomé Unkersma, dont :

– Andréas, né Athènes 1932, avocat, député d'Achaïe depuis 1974, puis successivement Sous-Secrétaire d'État aux ministères des Finances, de la Défense Nationale et des Affaires Étrangères. ∞ Anna Balli, dont :

– Phocion-Alexandre, né 1959, † 1971.
– Nicolaos, né 1961.
– Constantin, 1964.
– Phocion, né 1967.

– Élise-Zénaïs peintre-scénographe, ∞ Vassilis Paspayrou.

c) Alexandre, né Athènes 15 II 1901, † id. 8 XII 1962, Dr. en droit, industriel, Président des Monopoles d'État, ∞ Eugénie Averoff.

d) Philippe, né 1 I 1906, Lic. en Chimie, directeur de sociétés, ∞ Ilse Pesth (1908-1944), dont :

– Constantin, né Athènes 1938, ingénieur, ∞ Émilie Gabriélidés, dont :

– Loukia, née Athènes 1964.
– Assimakis, né Athènes 1967.

– Assimakis, né Athènes 1939, ingénieur, ∞ Eve Rotskou, dont :

– Philippe, né Athènes 1966.
– Catherine, née Athènes 1969.

e) Constantin, né Athènes 2 IX 1911, † 1973, Dr. en droit, ∞ Hélène Kambas.

5) Hélène, ∞ Georges Miltiade Benizélos.

Bibliographie :

Loukia DROULIA, 'Η οικογένεια Ζαΐμη ἕξ τὰ 1840 « Epetiris ton Kalavryton », 1969.

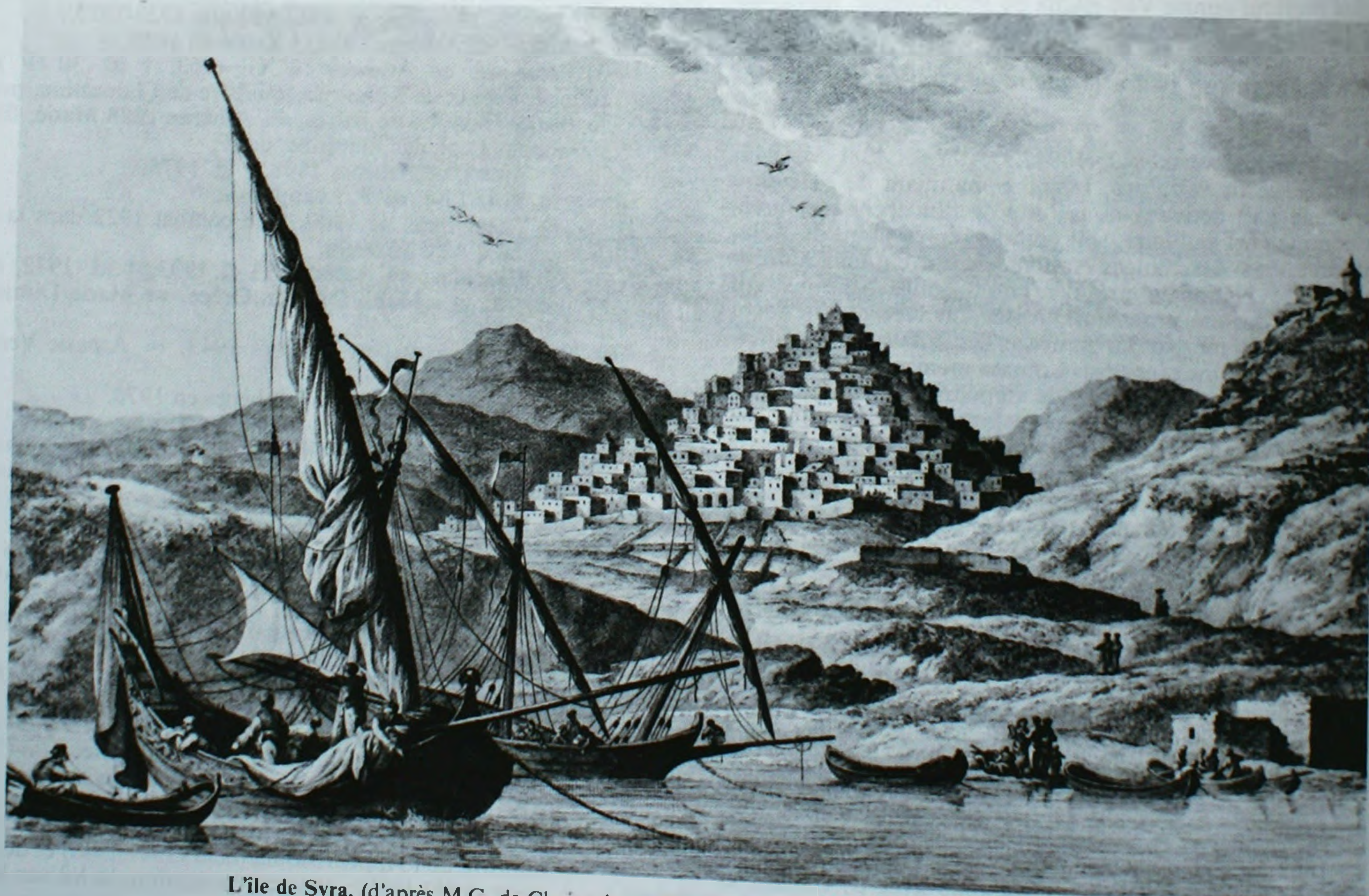
VOVOLINIS, op. cit., vol. IV, qui donne la généalogie de toutes les branches.

ZANCAROL, DZANGAROLAS

D'origine vénitienne, les Zancarol s'établirent comme feudataires en Crète, où ils fondèrent au XIII^e siècle la ville de la Canée sur les ruines de l'ancienne Cydonie. Passés dans le parti grec de l'île, avant de devenir Grecs et orthodoxes, les descendants de cette famille donnèrent au XV^e siècle le chroniqueur Gasparo Z., qui vécut à Venise et en Crète. Son œuvre se trouve déposée à la Bibliothèque Brera de Milan (codes 1274). Un Zancarol, Nicolas, fut créé chevalier doré par le pape Paul III. Cette famille donna un grand nombre de militaires dans les guerres contre les Turcs, et s'établit à Corfou, à Céphalonie et dans l'île de Leucade après la chute de la Crète sous la domination ottomane. Elle reçut le titre de comte vénitien en 1704 et fut inscrite au Livre d'Or de Corfou en 1803. *Parti* : 1^e d'argent à trois fasces ondées du même (armes à enquerre) ; 2^e coupé d'azur et de gueules à la fasce d'or brochant sur le coupé. *Couronne comtale*. La branche de Zante portait : *Parti* : 1^e de gueules à trois fasces ondées d'argent ; 2^e coupé d'azur et de gueules à la fasce d'or brochant. *Couronne comtale*.

Bibliographie :

Andrea MUSTOXIDI, *Documenti onorifici della famiglia dei conti Zancarol, raccolti nel 1840*. Venise, 1877 ; ERR.



L'île de Syra, (d'après M.G. de Choiseul-Gouffier, Voyage pittoresque de la Grèce, Paris 1782)

2^e partie

Dictionnaire

ANGE (Angheloi)

ΑΓΓΕΛΟΣ

Dépourvue des talents politiques des Comnènes qui l'avaient précédée sur le trône de Byzance, la dynastie des Anges se montra leur émule par les crimes que ses membres commirent les uns contre les autres. De ce fait, elle ne régna que vingt ans, puisque ses forfaits donnèrent prétexte à la papauté et aux souverains catholiques d'abattre l'empire grec. Malgré la généalogie fabuleuse qu'il s'était fait composer – à partir des amours de Poseïdon et d'une nymphe – ce lignage était d'ascendance modeste. Il dut sa carrière politique au mariage de Constantin Ange, jeune homme de belle prestance, avec la fille cadette de l'empereur Alexis I Comnène.

Isaac II Ange, (1185-1195), qui succéda à Andronic I Comnène, débarrassa l'empire des Normands, mais ne sut prévenir l'insurrection bulgare-valaque, qui allait aboutir en 1201 à la création du deuxième empire bulgare, dirigé par la dynastie des Assan. Empereur malhabile, il se rendit impopulaire en changeant les patriarches au gré de sa volonté et en penchant trop du côté des puissances catholiques : il donna sa fille en mariage à Philippe de Souabe, frère de l'empereur germanique, et renouvela les privilèges commerciaux des Génois et des Vénitiens. Pressé sur ses confins orientaux, il conclut aussi la première alliance entre l'empire byzantin et les émirats musulmans. Accusé d'incapacité, il fut détrôné et aveuglé en 1195 par son frère aîné Alexis Ange Comnène, qui le jeta en prison et se fit proclamer empereur sous le nom d'Alexis III.

Le nouveau basileus vit alors se former contre lui une coalition de toutes les puissances qui jusque-là avaient assailli Byzance isolément : Philippe de Souabe, désireux de venger son beau-père détrôné et de refaire l'unité des empires d'Orient et d'Occident ; le doge de Venise, Andrea Dandolo, qui voulait asseoir sans contrainte sa domination commerciale sur l'empire grec ; Boniface de Montferrat, commandant d'une Croisade en formation, qui espérait retrouver en Orient la brillante destinée connue jadis par son frère, le César Rainier, gendre de l'empereur Manuel ; le pape Innocent III, désireux d'en finir avec les « schismatiques » ; enfin, les princes d'Antioche et de Chypre, qui rejetèrent la suzeraineté de l'empereur grec pour se placer sous celle de l'empire d'Occident.

Le jeune Alexis Ange, neveu de l'empereur régnant et fils de l'empereur détrôné, appela au secours son beau-frère Philippe de Souabe et le pape. Venise en profita pour suggérer que la IV^e Croisade, en route vers la Terre Sainte, fasse un détour par Constantinople pour rétablir sur son trône l'empereur aveugle Isaac II et son fils Alexis. Ce dernier s'engagea en contrepartie à rétablir

l'Union des Églises sous la direction de la papauté. Les princes croisés contre l'Islam assiégèrent en conséquence Constantinople, chassèrent de son trône Alexis III qui se réfugia à Andrinople en Thrace et rendirent la couronne à Isaac II. Celui-ci associa à l'empire son fils qui se fit couronner à Sainte-Sophie en août 1203 et prit le nom d'Alexis IV. Les nouveaux empereurs ne purent toutefois pas payer toute la somme due par eux aux Croisés, qui décidèrent alors de se payer eux-mêmes en occupant Constantinople. « Nous t'avons sorti de la boue, mais nous t'y remettrons bientôt », déclara alors le vieux doge Dandolo au jeune empereur grec. Sur ces entrefaites, l'empereur Isaac mourut de frayeur en apprenant que son fils Alexis IV avait été emprisonné par Alexis Murzuphle, gendre d'Alexis III, qui avait appelé le peuple aux armes contre les envahisseurs latins et s'était proclamé empereur sous le nom d'Alexis V. Après quoi, Alexis V alla visiter Alexis IV dans le cachot où il le tenait captif, l'étrangla de ses propres mains (8 février 1204), puis lui fit briser les os. Quelques jours plus tard, se déclarant excédés par « les turpitudes des schismatiques », les Croisés proclamaient Baudouin de Flandre empereur latin de Constantinople. Alexis V Murzuphle réfugié à Mosynopolis chez son beau-père Alexis III, fut aveuglé sur l'ordre de celui-ci en présence d'Eudoxie, fille de l'un et épouse de l'autre. Alexis Murzuphle réussit à fuir, mais tomba entre les mains de soldats latins qui l'emmenèrent en présence de l'empereur Baudouin. Ce dernier le condamna à être précipité vivant du haut de la colonne de Théodose, située au centre de la capitale.

Quant à Alexis III, il mourut au couvent de Hyakinthos, où l'avait enfermé son autre gendre, l'empereur de Nicée Théodore Lascaris. Ainsi finit sans gloire, abattue par les Latins, la maison des Anges, laquelle non seulement ne donna aucune personnalité digne des gloires de Byzance, mais se signala à la mémoire de la postérité par d'effroyables forfaits.

Bibliographie.

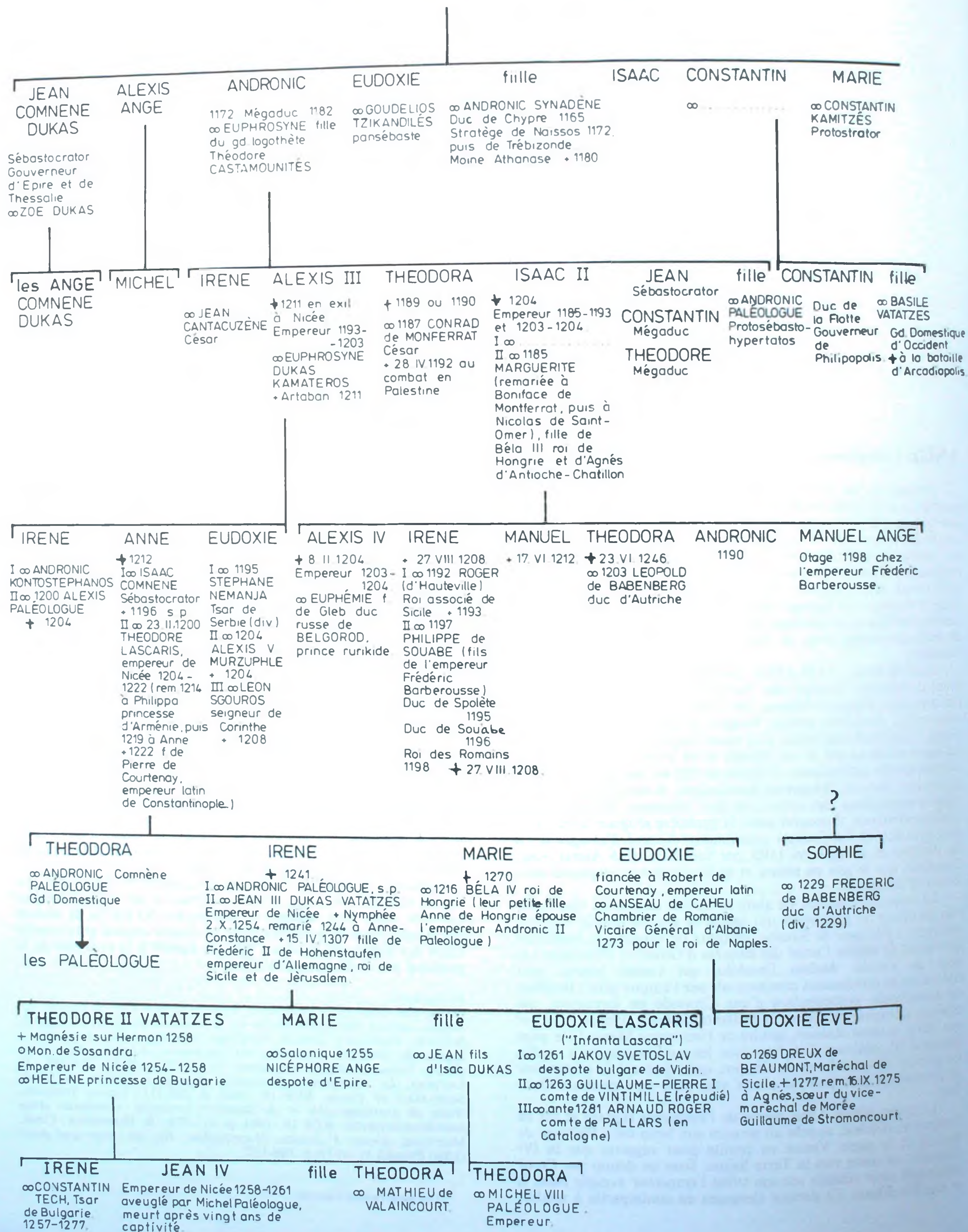
Georg OSTROGORSKI « Vosvesenie roda Angelov » (De la famille des Anges), dans la publication festive de la Société Russe d'Archéologie de Belgrade, Ioubilarnyi Zbornik Russkogo Arheologiceskogo Obsčestva v Jugoslavije, 1936 ; F. Cognasso, *Un' imperatore bizantino della decadenza : Isacco II Angelo*, Bessarione 31 (1915) p. 29-60, 247-289 ; V. LAURENT, *Le sébastocrator Constantin Ange et le peplum du Musée Saint-Marc de Venise*, REB 18, 1960, p. 208-213 ; Lucien STERNON, *Notes de prosopographie et de titulature byzantine. Constantin Ange pansébastohypértate*, REB 19, 1961 p. 273-274 ; B. HENDRICKX, *Const. MATZUKIS, Alexios V Doukas Mourtzuphlos. His life, reign and death (1204)* Ellinikà 31 (1979) p. 108-132.

Voir aussi l'article Lascaris.

CONSTANTIN ANGHELOS ("ANGE")

Pansebastoshypertatos 1152 - 1161

∞ THEODORA fille de l'empereur Alexis I COMNÈNE





Monnaie
représentant
l'empereur
Isaac II Ange
couronné par
l'archange Michel



Monnaie
de Jean III
Dukas,
Vatatzès
aux côtés
du Christ.

ANGE COMNÈNE DUKAS

ΑΓΓΕΛΟΣ

L'on sait qu'en 1204, après la conquête de Constantinople par les alliés de la IV^e Croisade, une situation anarchique vit le jour dans plusieurs des provinces périphériques de l'ancien empire byzantin. De nouveaux états grecs se constituèrent, dirigés par des parents de l'ancienne maison impériale : l'empire de Trébizonde sous une branche de la dynastie des Comnène, l'empire de Nicée sous le règne de la dynastie lascaride, sont les plus connus de ces nouveaux états. Au nord de la Grèce, Thessalonique, deuxième ville de l'empire byzantin, avait été érigée en capitale d'un autre royaume à la tête duquel les Croisés placèrent Boniface de Montferrat. Il était le frère de Rainier de Montferrat, lequel, un quart de siècle auparavant, avait été titré César et roi de Thessalonique par l'empereur Manuel Comnène dont il épousait la fille.

Quant à la région de l'Épire, échappée elle aussi à l'autorité des Latins, elle devint la possession de Michel Ange, fils bâtard du sébastocrator Jean. A la faveur des troubles de l'époque, Michel Ange obtint une reconnaissance de sa domination de la part de l'empereur fugitif Alexis III, et, pour mieux asseoir son autorité, ajouta à son nom celui des Comnène, famille à laquelle appartenait sa grand-mère paternelle, et celui des Dukas, famille dont était issue l'épouse légitime de son père.

Michel Ange Comnène Dukas ne prit pas le titre de despote, ainsi que l'ont écrit beaucoup d'historiens, mais il ne se constitua pas moins une sorte de monarchie le long du littoral épiro-albanais en tirant profit des guerres que se livraient les puissances voisines. En effet, le tsar bulgare Calojan vainquit et tua successivement l'empereur latin de Constantinople Baudouin de Flandre (1205) et le roi de Thessalonique Boniface de Montferrat (1207). Michel Ange instaura ensuite une domination contestée en Morée, qu'il confia à la garde de son frère Théodore Ange, héritier de Corinthe, Argos et Nauplie, les possessions de Léon Sgouros, l'archonte grec qui s'était jeté du haut de l'Acrocorinthe assiégé par les Latins (1208).

Michel Ange Comnène Dukas inaugura ensuite une politique de promesses qu'il était décidé à ne pas tenir. Il maria sa fille à Eustache de Flandre, frère de l'empereur latin, en lui promettant comme dot un tiers de ses possessions et le serment de vassalité pour le reste. Aussitôt après, en 1210, il signait en tant que « duc » un traité de vassalité avec Venise, ce qui lui valut d'être excommunié par le pape dont il ne reconnaissait aucunement l'autorité spirituelle. Pour bien marquer son indépendance, il attaqua l'empereur latin, vainquit ses troupes et fit crucifier le connétable et le chapelain impériaux (1210). Il s'allia ensuite aux Latins pour repousser les attaques bulgares contre Thessalonique, (bataille de Pélagonia, 1211), puis, rompant le pacte avec Venise, il lui reprit Durazzo (1213), Corfou (1214) et restaura l'autorité de l'église orthodoxe. Il mourut assassiné en 1215 et laissa le trône à son fils mineur Michel.

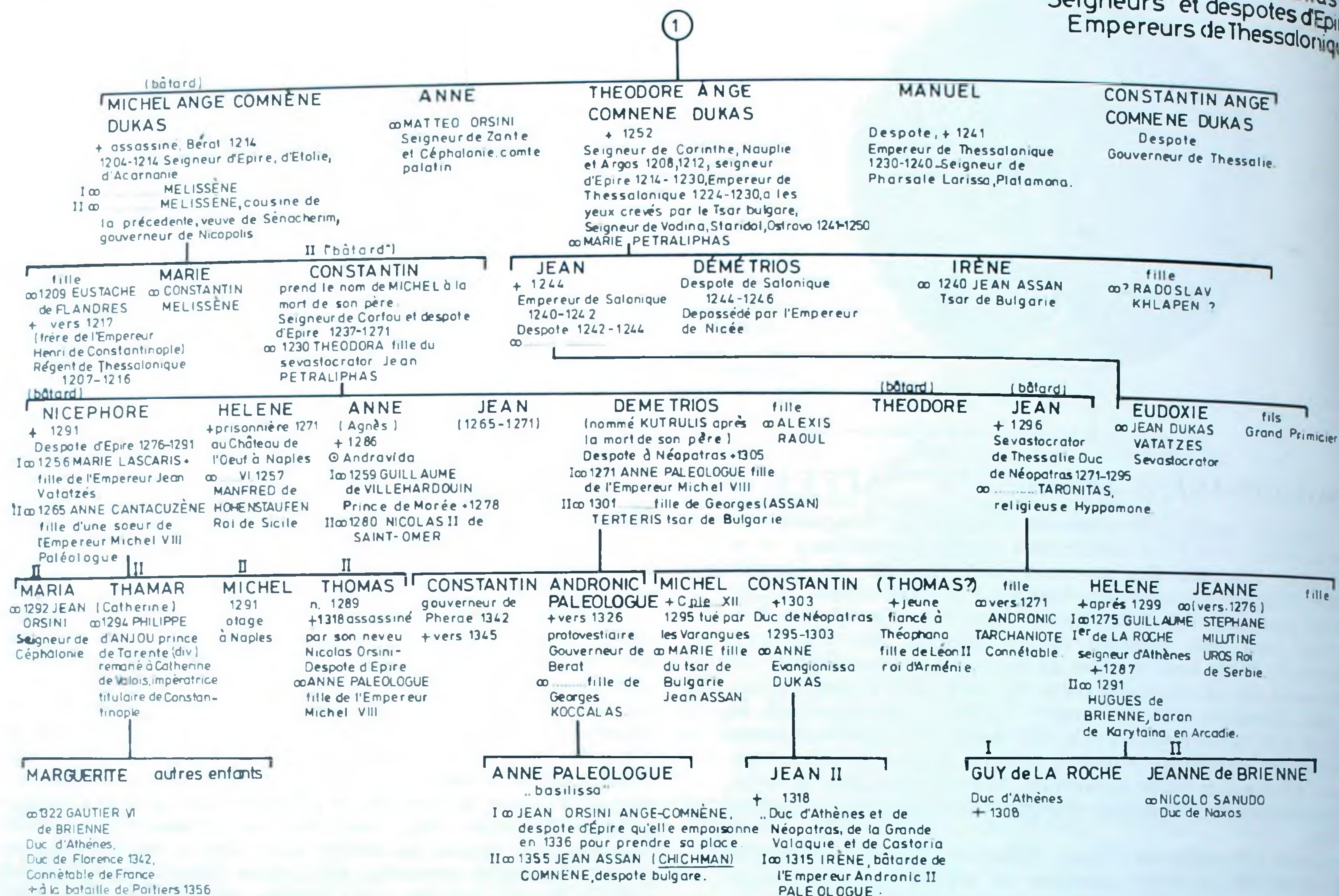
L'enfant Michel fut placé sous la tutelle de son oncle Théodore, qui le chassa peu après avec sa mère au Péloponnèse et s'empara du trône. Le règne de Théodore Ange se signala par une série d'actions d'une extrême duplicité qui exacerbèrent l'inimitié entre Grecs et Latins autour de la domination de Constantinople.

Lorsque le nouvel empereur latin, Pierre de Courtenay, voulut rejoindre sa capitale en passant par les Balkans, à la tête d'un cortège ou se trouvait aussi le cardinal Colonna, légat du pape, Théodore l'attaqua malgré sa promesse de soutien et fit prisonnier les Latins (1217). L'empereur mourut dans des conditions obscures ; le cardinal fut relâché lorsque le pape Honorius III prêcha la croisade contre Théodore, lequel s'emparait tour à tour de Néopatra, Lamia, Serrés (1221), puis de Thessalonique d'où il chassa la maison de Montferrat (1224). Malgré les protestations du patriarche grec et de l'empereur grec de Nicée, Théodore se proclamait « empereur par la volonté du Christ Dieu, et autocrator des Romains ». Ensuite, après avoir battu Guillaume de Montferrat à Halmyros (1225), Théodore s'emparait de toute la Thessalie et s'alliait au grand ennemi de la papauté, l'empereur Frédéric de Hohenstaufen, auquel il rendit hommage. Posant en rival de l'empire de Nicée et en prétendant au trône de Constantinople, Théodore Ange, empereur de Thessalonique, battait monnaie en se faisant représenter tenant dans sa main le globe de l'empire couronné, et protégé par la main divine. Mais un nouvel acte de félonie allait lui coûter le trône dans le cadre de la lutte que se livraient Grecs, Latins et Bulgares pour la possession de Constantinople. Prenant prétexte de la minorité de Baudouin de Courtenay, empereur latin d'Orient, le tsar de Bulgarie Jean Assan lui avait proposé la main de sa fille Hélène contre sa protection en tant que régent de l'empire. Malgré la situation précaire de l'empire latin, les barons francs refusèrent cette proposition et confièrent la régence à Jean de Brienne, auquel l'empereur germanique Frédéric II, son gendre, lui-même excommunié par le pape, avait retiré le titre de roi de Jérusalem. Une coalition formée par les empereurs de Thessalonique et d'Allemagne, et par le tsar bulgare, déclara la guerre à l'empire latin soutenu par le pape. Théodore Ange jugea plus politique d'attaquer à l'improviste son allié – et rival potentiel – le tsar de Bulgarie, lequel l'attendait à la tête de ses troupes en arborant sur des oriflammes le texte du serment d'alliance que le Grec venait de violer. Battu à Klokotnica (1230) par les Bulgares, fait prisonnier, aveuglé au fer rouge, l'empereur de Thessalonique n'avait réussi, par sa félonie, qu'à renforcer la Bulgarie et à sauver l'empire latin.

Son frère cadet Manuel, gendre du tsar bulgare, ne devait plus régner que sur Thessalonique, puisqu'il avait donné Corfou en dot à sa sœur Anne, mariée au comte palatin Maïo Orsini, qu'il avait perdu l'Épire repris par son neveu Michel Orsini (1230) et que l'Albanie avait reconnu la suzeraineté bulgare. Manuel Ange Comnène, empereur d'une seule ville, gouverna faiblement en cherchant tour à tour l'alliance et la protection du pape, de l'empereur de Nicée, enfin celle du prince d'Achaïe, Geoffroy de Villehardouin. Couronné par l'évêque bulgare d'Ochrida, il continuait à se vêtir de pourpre et à signer à l'encre rouge.

Entre temps le tsar de Bulgarie, Jean Assan, avait épousé en secondes noces Irène Ange, fille de l'empereur Théodore (*), le

(*) Les généalogistes ne manqueront pas de s'apercevoir que, du fait de son mariage avec le tsar Jean Assan, Irène devenait la belle-mère de l'épouse (Marie Assan, fille de Jean) de son oncle l'empereur Manuel ; ou encore, autrement dit, le souverain bulgare était le beau-père de l'un des frères (Manuel), et le gendre de l'autre frère (Théodore), et s'était par conséquent mis en dehors des lois de l'Église. Il ne se trouva aucun patriarche pour lui reprocher cette situation anticanonique, si notoire et flagrante, tellement le pouvoir du tsar était grand.



même qu'il avait fait prisonnier et aveuglé sept ans auparavant. Grâce au soutien de son nouveau gendre, Théodore reprit le trône de Thessalonique à son frère Manuel, qui alla chercher refuge chez les Turcs. Puis, inapte à régner puisqu'aveugle, il céda la couronne à son fils, avec le titre de roi. Mais Manuel revint attaquer les états de son frère, et s'empara d'une série de localités, avec l'intention, en cas de victoire définitive, de placer l'empire de Thessalonique sous la suzeraineté de l'empire de Nicée. Un partage fut enfin arrangé, Manuel ne conservant que quelques forteresses. A sa mort, en 1241, elles furent occupées par le despote d'Épire Michel II, son neveu. L'année suivante, l'empereur de Nicée Jean Vatatzès marcha sur Thessalonique et obligea le jeune Jean Ange à lui remettre les brodequins de pourpre et la tiare impériale rebrodée de perles et à se contenter désormais du seul titre de despote.

Le despote Jean mourut en 1244. Son frère Démétrios lui succéda, mais ne régna que deux ans. En 1246 l'empereur Jean Vatatzès s'empara de Thessalonique et mettait fin au règne de la branche impériale desANGES Comnènes d'Épire.

Le despotat d'Épire

Après la défaite de Théodore par les Bulgares, à Klokotnica en 1230, son neveu Michel Ange Comnène lui succéda en arborant à son tour l'emblème impérial de l'aigle à deux têtes. Le nouveau despote, après avoir consolidé son trône à la faveur de la décadence de l'empire bulgare, reprit l'Albanie en 1240, mais, vaincu par Jean Vatatzès, l'empereur de Nicée, il dut se résigner à lui céder Thessalonique (1246), et, enfin, à reconnaître la suzeraineté de cet empereur (1252), par un traité signé à Larissa. En échange, Jean Vatatzès accorda à son nouveau « sujet » le titre de despote.

Sur ces entrefaites, le roi Manfred de Sicile, qui s'était emparé de Corfou en 1257, puis de quelques places fortes de la côte albanaise, s'allia au despote d'Épire et à Guillaume de Villehardouin, prince de Morée, contre l'empire de Nicée. Le désastre de Pélagonia (1259) mit fin à cette coalition. Michel Ange Comnène dut fuir avec sa famille à Céphalonie. En mariant sa fille Hélène au roi Manfred, il lui remettait en dot Durazzo, Valona, Bérat, et la Cimara. Il espérait renforcer son pouvoir vacillant, d'autant plus que son autre fille, Anne, était devenue l'épouse du prince de Morée et d'Achaïe. Mais la fortune semblait devoir abandonner la dynastie d'Épire. Michel Paléologue, qui venait de reprendre l'empire de Constantinople aux Latins, s'empara de Janina et obligea le despote d'Épire à lui prêter serment de fidélité; alors que, à la bataille de Bénévent (1266) Charles d'Anjou tirait profit de la mort du roi Manfred et lui prenait son trône. La veuve de Manfred, Hélène d'Épire, devait mourir emprisonnée à Naples, au château de l'Œuf. Par le traité de Viterbe, conclu en 1267 entre le nouveau souverain de Naples et de Sicile avec Baudouin de Courtenay (*), empereur fugitif et titulaire de Constantinople, la dot grecque d'Hélène passait à Charles d'Anjou, en même temps que la suzeraineté, fictive, sur l'Achaïe et la Morée.

L'île de Corfou était restée sous l'autorité du gouverneur normand nommé par Manfred, l'amiral Philippe Chinard. Celui-ci demanda la main de Marie Petraliphas, sœur de Théodora, l'épouse du despote d'Épire. Une fois à Corfou, Marie fit assassiner son époux et assista à la messe des morts devant la tête détachée du cadavre, exposée sur un plat d'or face à l'autel. Corfou, la

(*) Bien que son royaume fut depuis 1210 déjà entre les mains des Ange Comnène, le chef de la maison de Montferrat continua à porter le titre de roi de Thessalonique pendant dix ans encore.

Néanmoins, en 1267, Baudouin II de Courtenay, empereur fugitif de Constantinople reconquis par les Grecs de Michel Paléologue, se réfugia à Naples. Démuni de tout, il imagina de vendre des titres pour se faire des alliés, ressortit le titre de roi de Thessalonique dont il investit le duc de Bourgogne et céda l'hommage de suzeraineté sur la principauté d'Achaïe - où régnaient les Villehardouin - à Charles I^{er} d'Anjou, roi de Naples, dont la fille Béatrix épousait Philippe de Courtenay, fils de l'empereur déchu.



La citadelle d'Arta en Épire

dot grecque et les présides albanais de la veuve de Manfred firent ainsi retour à la maison d'Épire, mais pour peu de temps seulement, car le roi de Naples s'en empara de force.

A la mort du despote Michel Ange, vers 1267, sa succession fut partagée entre ses deux fils, Nicéphore, et Jean le bâtard, qui eut les terres situées autour du golfe de Lépante.

Nicéphore Ange Comnène Dukas, despote d'Épire, tenta de consolider la position de son état en prêtant hommage au roi de Naples Charles d'Anjou et en faisant conclure des alliances avantageuses à ses enfants. Il proposa de marier l'une de ses filles, Thamar, au fils de l'empereur ; l'Épire, apporté en dot au successeur au trône de Byzance, aurait ainsi contribué à la reconstitution d'un état grec puissant, au détriment des droits que Thomas Ange, fils de Nicéphore aurait pu faire valoir sur la succession paternelle. Mais le patriarche de Constantinople s'opposa au mariage projeté, en invoquant le droit canon, contraire aux unions entre cousins au second degré. Dépit, le despote d'Épire s'allia à son demi-frère le duc de Néopatras et déclara la guerre à Byzance. Afin de s'assurer du soutien du comte de Céphalonie, Ricardo Orsini, il lui remit en otage son autre fille, Marie, que le comte s'empessa de marier – acte lourd de conséquences – à son propre fils Jean. Battu par les Byzantins, Nicéphore se tourna vers l'Occident et maria Thamar à l'héritier du trône de Naples, Philippe d'Anjou, fils du roi Charles II. La dot de Thamar, promise cette fois encore au détriment des droits éventuels de son frère Thomas, comprenait la principauté d'Achaïe, le duché d'Athènes, le royaume d'Albanie, la Vlaquie (c'est-à-dire la Thessalie), donc toute la Grèce franque, que la maison d'Anjou désirait dominer et que la maison d'Épire ne gouvernait pas. C'était là un moyen tout théorique destiné à justifier de futurs agrandissements. En outre, Philippe d'Anjou se voyait promettre la pleine souveraineté sur Corfou et Butrinto, la promesse du trône despotal d'Épire au cas où Thomas mourrait sans enfants, et la possession des forteresses de Lépante, Vonitza, Angelokastro et Vrachori.

Cependant, à la mort du despote Nicéphore, les sentiments anti-latins de sa veuve Anne Cantacuzène reprirent le dessus. Elle refusa d'obtempérer aux prétentions féodales de son gendre Philippe d'Anjou qui réclamait l'héritage épirote et opéra un nouveau retournement d'alliances. Se rapprochant de la politique byzantine, elle arrangea le mariage de Thomas avec la fille de l'empereur Andronic II. Reconnaisant la suzeraineté impériale sur son despotat, Thomas prit en 1313 le titre de « par la grâce de Dieu grand despote de Romanie, prince de Vlaquie, seigneur des Archanges, duc de Vonitza, comte d'Achelaüs et de Lépante, seigneur du château royal de Janina ».

Il ne devait pas les porter longtemps : dès 1313 Philippe d'Anjou, devenu veuf de Thamar, se remariait à Catherine de Valois, impératrice titulaire de Constantinople, et partait en campagne contre Thomas. Il s'apprêtait à lui imposer une paix humiliante, lorsque le despote fut assassiné par son neveu Nicolas Orsini, qui s'emparait de son trône et épousait sa veuve. Le despotat d'Épire passait sous la domination de la grande lignée romaine des Orsini, désormais connue sous le nom des Ange Comnène Orsini.

Le duché de Néopatras

Jean Ange Comnène Dukas, seigneur de la Grande Vlaquie*, qui succéda en 1268 à son père en Thessalie et dans la région de Néopatras fut qualifié de « duc » de Néopatras par les chroniqueurs francs à cause de son nom de Dukas. L'empereur Michel Paléologue tenta en vain de se l'attacher par des liens d'amitié et de parenté ; ni le titre de sébastocrator qu'il concéda au duc de Néopatras, ni le mariage de l'une des filles de celui-ci avec un Tarchaniote neveu de l'empereur, ne purent amener le duc à renoncer à se faire l'âme de toutes les coalitions nouées périodiquement contre Byzance par les ennemis de l'empire grec. Il s'allia d'abord aux Mongols de la Horde d'Or, puis au duc catholique d'Athènes, Jean de La Roche, ce qui obligea Michel Paléologue à s'allier au khan tatar Nogaj. Battu à deux reprises par l'armée du duc de Néopatras, l'empereur se vit contraint à chercher l'appui du pape et à acquiescer à la convocation du Concile de Lyon (1274). Cela afin de conjurer les projets de guerre préparés contre Byzance par le roi angevin de Naples, plans que les vèpres siciliennes (1282), organisées conjointement par Byzance et le roi d'Aragon, réussirent à déjouer. Se déclarant le champion inconditionnel de l'orthodoxie, Jean de Néopatras convoqua de son côté un synode d'évêques grecs lesquels excommunièrent tous les tenants de l'union de Lyon. Il recommença à s'activer contre Byzance en 1283 après qu'Andronic II Paléologue, par son mariage avec Irène de Montferrat, eut reçu en dot les prétentions des Montferrat au trône de Thessalonique.

L'un de ses fils, Michel, continua même la guerre contre Byzance, mais, convié à rendre visite à son oncle Nicéphore Ange, le despote d'Épire, il fut livré enchaîné par celui-ci à l'empereur Andronic II, qui le laissa mourir tué par la garde varègue (1295). Aussi, en 1296, à la mort de Jean Ange Comnène, sébastocrator de la Grande Vlaquie, son autre fils, Constantin, demanda à prêter hommage à Charles II de Naples, mais ne réussit pas à rétablir la puissance de sa maison.

Son successeur, Jean II, régna après 1303 sous la tutelle de son cousin Guy de La Roche, duc d'Athènes, qui organisa la Thessalie et la Grande Vlaquie à la franque, mais en respectant les coutumes locales.

Jean II Ange Comnène Dukas fut le dernier despote de Néopatras. Il mourut en 1318 sans postérité, et son despotat affaibli fut dépecé entre ses voisins et les grandes familles locales : les Mélissène s'installèrent à Delphes, Venise à Ptéon, Byzance dans quelques localités de moindre importance, tandis que la plus grande partie du despotat était occupée par la Compagnie Catalane. Cette fameuse troupe de mercenaires, qui avait guerroyé contre les rois angevins de Naples pour le compte des rois d'Aragon, fut renvoyée par ceux-ci lorsqu'ils furent assurés de la victoire. La Compagnie entra au service d'Andronic II Paléologue, l'aïda à battre les Turcs, puis se rebella contre lui, passa en Grèce et s'empara du duché d'Athènes après la bataille du lac Kopais, où périt, avec le duc Gauthier de Brienne, la fine fleur de ce qui restait de la chevalerie franque en Grèce (1311).

Fadrique d'Aragon, fils bâtard du roi de Sicile, et vicaire-général de la Compagnie Catalane, prit alors le titre de vicaire-général des duchés d'Athènes et de Néopatras. Ainsi finit en des mains espagnoles le despotat de Néopatras fondé par une branche bâtarde de la maison des Ange.

Bibliographie :

- Donald NICOL, *The despotate of Epiros 1204-1261*, Oxford 1957, et le compte rendu qu'en donne Paul LEMERLE dans « *Byzantinische Zeitschrift* » 1958, p. 401-403.
Lucien STERNON, *Les origines du despotat d'Épire*, 1^{re} partie, REB XVII, 1959, p. 90-126, et 2^e partie « *Actes du XII^e Congrès International des Études Byzantines* » vol. II, Belgrade 1964, p. 197-202.
Nikos BEES, *Sur les tables généalogiques des despotes et dynastes médiévaux d'Épire et de Thessalie*, « *Zeitschrift für osteuropäische Geschichte* », 3, 1913, p. 209-213 ; M. DENDIAS, « *Ἑλένα Δογχαῖνα, βασίλισσα Σικελίας καὶ Νεαπόλεως* (Hélène Ange Dukas, reine de Naples et de Sicile), *Ipeirotika Hronika*, I, 1926, p. 219-294 ; E. BERTAUX, *Les Français en Apulie et en Épire au temps des Hohenstaufen*, « *Revue Historique* », 85, 1904 ; Mihail LASKARIS, *Vizantijski princeze u srednevekovnoj Srbiji* (Princesses byzantines dans la Serbie médiévale), Belgrade 1926 ; Deno John GEANAKOPOLOS, *Greco-latin relations on the eve of the Byzantine Restoration : the battle of Pelagonia*, « *Dumbarton Oaks Papers* » VII, 1953, p. 99-141.
C. STRATIS, « *Θεοδώρα, ἡ βασίλισσα τοῦ Δεσποτάτου Ἡπειρώ και Ἀχαρνῶνας* (Théodora, souveraine du despotat d'Épire et d'Arcananie), Athènes 1960.

(*) Le « duché » dit de la « Grande Vlaquie » à cause de la population vlaque qui l'habitait, comprenait la Pélasgie, la Phthiotide, la Locride et le versant nordique du Parnasse.



L'Acropole d'Athènes et la « tour franque » érigée par les ducs latins et démolie par Schliemann en 1874.

Nous sommes un peuple d'une autre race, et notre Église est dirigée par un autre pasteur. Nous nous sommes soumis à votre pouvoir, vous pouvez dominer nos corps, mais non pas nos âmes. Même si nous devons combattre pour vous à la guerre, nous ne pouvons pas abandonner notre religion.

Harangue d'une députation grecque à l'empereur latin de Constantinople, Henri de Flandre. 1214. [Dans Georges Acropolités, *Historia*, édit. Heisenberg, I, Leipzig 1903, p. 29-30.]

La Grèce des Croisades

Les pages qui suivent traitent des lignages latins, donc catholiques, établis à Constantinople et sur de nombreux territoires de la Grèce actuelle, à la suite de la IV^e Croisade.

Dans des chapitres précédents, intitulés « La Grèce vénitienne » et la « Grèce gènoise », il a été déjà question de nombreuses familles d'origine italienne. Mais ces familles-là, assimilées par le milieu grec ambiant, sont devenues grecques de langue et de religion. Rien de tel, ou presque, ne s'est produit dans le cas des familles « latines » établies en Orient dans la foulée de la IV^e Croisade. La raison même de leur venue dans cette région était leur opposition à Byzance et à l'orthodoxie. La plupart d'entr'elles sont éteintes depuis des siècles et leur souvenir même s'est perdu. Mais il en subsista quelques-unes, principalement à Naxos, que les événements d'après 1821 placèrent sous la citoyenneté hellénique. Leurs descendants devinrent de bons citoyens de la Grèce moderne, mais restèrent fidèles à la religion pratiquée par leurs aïeux italiens, espagnols ou français.

C'est pourquoi, à quelque point de vue que l'on se place, il nous a semblé impératif de préserver, dans le cadre d'un chapitre distinct, le caractère particulier de ces familles dont l'histoire turbulente et tourmentée a donné naissance, du XIII^e au XIV^e siècles, à la « Grèce franque » et à une domination politique à laquelle les historiens hellènes modernes ont donné le nom de « francocratie ». La francocratie, tout comme la turcocratie qui prit sa place, est évoquée avec un déplaisir évident par tout Grec connaissant tant soit peu l'histoire de son pays, comme un terme de triste mémoire évoquant l'humiliation d'une domination étrangère.

L'histoire et la généalogie des grandes familles de la Grèce

franque est en tout point comparable à celles des maisons souveraines d'Occident, dont beaucoup descendaient et auxquelles elles étaient apparentées par les mariages. Étonnante, souvent admirable, l'histoire des Montferrat, des Giustiniani, des Villehardouin, des princes de la maison de Brienne, fait pendant à l'histoire bien moins édifiante d'autres lignages, à la tête desquels il convient de placer la dynastie franco-napolitaine des Anjou.

L'empire latin de Constantinople

Le point de départ de la « francocratie » en Grèce est constitué par le scandale à jamais condamnable qu'a été la prise et le pillage d'une capitale chrétienne, Constantinople, par l'armée chrétienne de la IV^e Croisade, commandée par le doge de Venise, des évêques de haut rang et des proches cousins des souverains de France et d'Allemagne. Le point final est constitué par la catastrophe de la conquête ottomane. Après s'être combattu et décimé les uns les autres, en faisant quelquefois appel aux Turcs, les dynastes latins de Grèce, pas plus d'ailleurs que les Grecs eux-mêmes, ne surent unir leurs forces pour s'opposer à la terrible avance du Croissant. Peu, ou très mal aidés par les puissances d'Occident, et cela malgré les incessantes exhortations des papes, les souverains latins de la Grèce franque tourbillonnèrent isolément avant de disparaître sur les champs de bataille ou dans les geôles d'Istanbul.

L'histoire des principales familles qui nous occupe ici est liée à celle des antécédents et des buts de la IV^e Croisade. Organisée,

comme les croisades précédentes, afin de libérer les Lieux Saints et de combattre les Infidèles installés en Terre Sainte, le IV^e Croisade aboutit à Constantinople et remplaça, sur une grande partie de l'empire byzantin, la domination grecque par la domination latine. La papauté, principal organisateur de la croisade, n'ayant pas voulu cela, les historiens ont depuis longtemps tenté de trouver une explication à ce détournement inouï, et l'ont attribué, les uns au hasard dérivant d'un enchaînement incontrôlé de facteurs et de causes diverses, les autres au complot de princes ambitieux, nommément désignés : le doge de Venise, Philippe de Souabe (fils cadet de l'empereur Frédéric Barberousse) et le marquis Boniface de Montferrat.

Depuis 1054, date de la rupture entre la papauté et le Patriarche de Constantinople, les relations entre Byzance et l'Occident avaient été placées sous le signe de l'antagonisme religieux. L'histoire des premières croisades avait mis à jour la compétition politique entre empereurs grecs et empereurs germaniques, les deux souverains prétendant chacun à la monarchie universelle, ainsi que nous l'avons déjà écrit dans l'Introduction du présent ouvrage, pages 30-35. Par ailleurs, et pendant la même époque, la chrétienté avait pu se faire une opinion des conceptions différentes nourries à propos de l'idée de croisade par les croisés et par Byzance : pour les premiers, la croisade était une expédition sacrée à l'ombre de laquelle le pillage pouvait se justifier ; pour Byzance, sûre de sa légitimité représentant l'ordre naturel du monde, l'armée croisée, armée inamicale, souvent pillarde, devait être surveillée de près et utilisée pour la reconquête, au profit de l'empire grec, des territoires pris par les Sarrasins.

La nécessité de la conquête de Constantinople par les croisés était une conception vague, mais omniprésente dans l'opinion publique de l'Occident. Qu'ils eussent été animés par la foi la plus pure ou par l'appât du gain, les chefs des premières croisades, peu ou pas informés sur les réalités politiques et géographiques de l'Orient, pleins d'eux-mêmes, arrogants, souvent violents, eurent vite fait d'attribuer leurs échecs à la « perfidie des Grecs ». Les historiens et les chroniqueurs des croisades ont pendant longtemps fait écho à cette thèse, et il a fallu attendre la parution des ouvrages modernes de Fernand Chalandon et de Stephen Runciman, entre autres, pour avoir des connaissances véritables sur le rôle des empereurs Alexis et Manuel Comnène qui cherchèrent à éclairer les croisés sur la bonne politique à suivre. Il est non moins vrai qu'au cours de la III^e Croisade, l'empereur Isaac Ange se surpassa en perfidies inutiles et de mauvais aloi à l'encontre de Frédéric Barberousse ; mais il faut dire aussi qu'à cette date les dés étaient en quelque sorte jetés, puisque la chrétienté d'Occident pensait que les Grecs ne méritaient pas d'être les maîtres de Constantinople, haut lieu du christianisme au même titre que Jérusalem et Rome. Les reliques innombrables déposées dans les églises de Byzance, dont en premier lieu celle de la Vraie Croix, avaient fait naître dans l'esprit des foules de pèlerins l'espoir non seulement d'assurer le salut de leur âme au moyen d'un voyage en Terre Sainte, mais aussi d'un voyage à Constantinople où il y avait tant de reliques à contempler. Les Byzantins, qui ne craignaient rien moins que d'accueillir dans les murs de leur capitale ces troupes inamicales, firent toujours tout leur possible pour éloigner l'armée croisée de Constantinople. D'où l'idée généralement acceptée en Occident que la possession matérielle des Lieux Saints, de même que le salut des âmes, ne pouvaient être assurés tant que les Grecs schismatiques seraient les maîtres de l'empire d'Orient.

A cela s'ajoutaient la méfiance non moins légitime des Grecs à l'égard des armées « latines », dont la première en date avait été celle des rois normands de Sicile, traditionnellement occupés, à l'ombre des croisades, à organiser l'attaque et le pillage des terres byzantines. Le passage des Normands à Corfou, à Thessalonique, au Péloponnèse, avait laissé des souvenirs épouvantables à la population, aussi craignait-on à Byzance les Latins normands tout autant que l'on craignait les Turcs, leur comportement étant le même. Et lorsque les empereurs allemands de la maison de Hohenstaufen ceignirent en 1194 la couronne royale de Sicile, Byzance vit avec effroi se superposer sur la même tête les traditions offensives des rois normands et la politique de suprématie impériale des césars germaniques.

La haine contre les Grecs ne faisait donc qu'augmenter en Occident, entretenue par les sermons de l'Eglise catholique sur la guerre sainte, et sur la nécessité de refaire l'unité du monde chrétien en liquidant le schisme oriental.

Un facteur imprévu, qui eut le mérite d'ouvrir la porte toute grande à tous ceux désireux de se rendre à Constantinople, fut la fuite auprès du pape d'abord, à Venise ensuite, et enfin chez le roi des Romains, Philippe de Souabe, d'Alexis Ange, fils de l'empereur Isaac.

Ce monarque avait été détrôné en 1195, puis emprisonné, par son propre frère Alexis, devenu l'empereur Alexis III. Son fils, prénommé également Alexis, avait réussi à fuir Constantinople et sollicitait à présent l'appui de l'étranger pour rétablir à Byzance l'empereur légitime.

Le Saint-Siège marqua dès le début ses distances par rapport au projet : le pape déclara au jeune Alexis que, n'étant pas né porphyrogénète, il n'avait pas à réclamer un trône que son père Isaac avait de toute manière usurpé. Mais Philippe de Souabe, gendre d'Isaac, fut d'un avis différent, puisque, en soutenant son beau-frère Alexis, il eut soin de mettre en avant ses propres droits à la succession, du chef de son épouse Irène. C'est du côté du roi des Romains que parurent les premiers signes d'appui au jeune fugitif venu, chose inouïe, demander à l'étranger de se mêler de la succession du premier trône de l'univers. La République de Venise ne fit pas connaître ses intentions, mais la révolution de palais survenue à Constantinople, ou plutôt le parti qu'on pouvait en tirer, ne manqua pas d'échapper à l'intérêt de Boniface de Montferrat, proclamé chef de la croisade (septembre 1201) avec l'appui de ses parents le roi de France Philippe-Auguste et le roi des Romains, Philippe de Souabe.

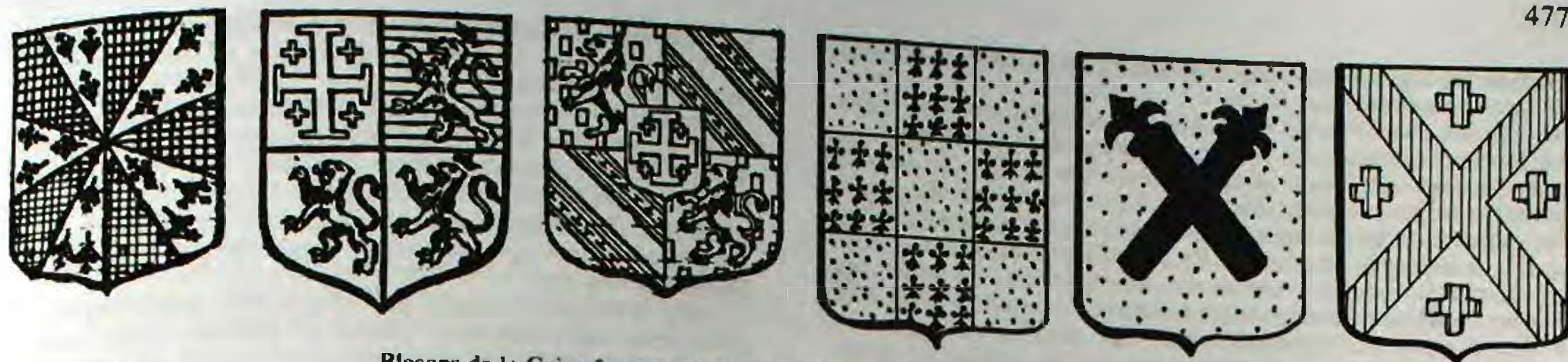
Ainsi, des événements apparemment fortuits, causés par les conflits de famille des Anges, décidèrent Venise à mettre en œuvre une politique implacable destinée à assurer sa suprématie commerciale en Orient, grâce à laquelle la Sérénissime sortit grande gagnante d'une expédition organisée sous les auspices du Saint-Siège dans un tout autre but.

Le complot mis au point par les Vénitiens, Philippe de Souabe et Boniface de Montferrat pour rétablir Alexis Ange sur le trône de Byzance, allait réussir par diriger la IV^e Croisade sur Constantinople alors qu'on l'attendait à Jérusalem. Les protestations indignées du pape Innocent III devant ce détournement de la Guerre Sainte ne furent pas écoutées. Mais il était encore si peu question en 1203 de la prise de Byzance que, lorsque Marie de Champagne, l'épouse de Baudouin de Flandre, l'un des principaux seigneurs croisés, partit en 1204 rejoindre son mari en Orient, elle débarqua en Palestine et non seulement ne l'y trouva pas, mais apprit que celui-ci, s'étant rendu à Constantinople, venait d'être couronné empereur à Sainte-Sophie.

Les historiens pensent que le détournement de l'expédition fut décidé – et gardé secret – lors de l'entrevue de Noël 1201, entre Philippe de Souabe, Alexis Ange et Boniface de Montferrat. Dès 1202, la chancellerie de Philippe de Souabe désignait Alexis comme prétendant au trône de Byzance, et son beau-frère Philippe de Souabe comme son successeur éventuel.

Un premier élément imprévu vint contrarier le programme de l'expédition : alors que Boniface de Montferrat et Baudouin de Flandre avaient prévenu le doge que le départ de toute l'armée croisée se ferait à partir et grâce aux vaisseaux de Venise, un grand nombre de seigneurs croisés, partis par petits groupes avec leurs gens d'armes, s'étaient embarqués à Marseille ou se dirigeaient vers les ports du sud de l'Italie. Ils firent voile directement vers la Terre Sainte, selon l'engagement pris.

Venise intervint dans la décision de détournement après avoir constaté que les croisés, moins nombreux que prévu, n'étaient pas en mesure d'acquitter l'intégralité de la somme convenue pour leur passage vers la Terre Sainte sur des navires vénitiens. Le doge proposa que la somme due soit payée après que les croisés fussent entrés en possession du butin à prendre au cours de la campagne. En attendant, Venise suggéra qu'un acompte lui fut acquitté au moyen d'une attaque, par les croisés et en cours de route, de la ville dalmate de Zara (aujourd'hui Zadar en Yougoslavie), appartenant au roi de Hongrie avec lequel la Sérénissime était en difficulté. Les protestations du pape ne furent pas écoutées ; les croisés attaquèrent, et prirent Zara, possession d'un roi chrétien. Aussitôt après, l'apparition « soudaine » au milieu des croisés, d'Alexis Ange demandant leur soutien contre l'usurpateur Isaac, fut considérée comme une manne céleste : « Oyez l'une des plus grandes merveilles et des grandioses aventures », écrivit le chroniqueur Guillaume de Villehardouin. Le prétexte du détournement de la Croisade était trouvé. Alors que le gros des contingents croisés quittait Zara pour s'emparer de Corfou, les princi-



Blasons de la Grèce franque et latine : Enghien, Lusignan, Brienne, de La Roche, Compagnie Catalane et duché aragonais de Néopatras.

paux meneurs de l'expédition se réunissaient dans la ville pour conclure un pacte d'assistance mutuelle avec le prétendant grec. En échange de leur soutien à son accession au trône de Constantinople, Alexis Ange promettait à Enrico Dandolo, doge de Venise, au marquis de Montferrat, au comte Baudouin de Flandre, au comte Louis de Blois (neveu du roi de France) et à Hugues de Saint-Pol de soumettre l'église grecque à celle de Rome, de leur payer 200 000 marcs d'argent, de fournir, une fois en possession de son empire, 10 000 hommes armés pour aller contre « Babylone », d'entretenir ces hommes pendant un an à ses frais, et d'envoyer cinq cents chevaliers en Terre Sainte avec l'engagement de les entretenir sa vie durant. Les évêques de Soissons, de Troyes et de Halberstadt, l'abbé du monastère lombard de Locedio, et deux chevaliers français de haut lignage, Anseau de Cayeux et Mathieu de Montmorency, furent les témoins de cet accord. Tel était donc, aussitôt après la prise de Zara, le but de la IV^e Croisade.

A partir de là, et au mépris des avertissements du pape qui avait eu vent de ce pacte, la flotte des croisés, d'escale grecque en escale grecque, allait faire voile vers le Bosphore. Au fur et à mesure aussi que l'armée des pèlerins prenait connaissance du projet de détournement, s'élevaient de nombreuses voix hostiles à ce projet et il y eut de nombreuses défections. Le comte Simon de Montfort, celui qui plus tard allait diriger la croisade contre les Albigeois, quitta l'expédition et, accompagné d'une suite considérable de soldats, de pèlerins et de hauts personnages saisis comme lui par un problème de conscience (Enguerrand de Boves, l'abbé de Pairis), partit lui aussi vers la Terre Sainte. Cette deuxième défection d'un important contingent de croisés, venue après celle qui, dès le début, avait privé les Vénitiens du nombre de passagers escomptés, fit que, dorénavant, l'armée qui avait constitué, au départ, la IV^e Croisade, se trouvait divisée en deux groupes. Celui qui, bravant l'interdiction du pape, voguait vers Constantinople, était désormais une minorité ⁽¹⁾.

Dans le camp vénitien, l'on parlait même de transporter le gouvernement de la République à Constantinople.

La prise de Constantinople eut lieu en juillet 1203 : Alexis Ange, l'homme de paille de Latins, fut rétabli aux côtés de son père sur le trône impérial et prit le nom d'Alexis IV. Il fut couronné à Sainte-Sophie le 1^{er} août. Dès le lendemain, il versa environ cinq cents kilos d'or à Boniface de Montferrat, et 100 000 livres aux autres chefs de la croisade. Les pillages de la ville par l'occupant latin commencèrent aussitôt, et l'on peut juger de la manière dont l'aristocratie byzantine jugeait les Francs à l'accueil plus que désagréable fait par Anne de France, veuve de deux des empereurs Comnène, à ceux qui se considéraient ses compatriotes, et qui, dirigés par son neveu le comte de Blois, vinrent la saluer : elle refusa de leur parler français, et affecta ne connaître que la langue grecque.

Alexis IV promit par écrit de procéder à la soumission de l'Église grecque au pape et d'accorder à Venise les immenses pri-

vilèges commerciaux prévus de longue date. Mais la population grecque se mit en travers des plans d'Union des Églises et les émeutes se multiplièrent au point de mettre en sécurité la personne des chefs croisés. Par ailleurs, Alexis IV ne put réunir les sommes exorbitantes exigées par ceux qui l'avaient remis en possession du trône paternel. Les croisés voulaient quitter Constantinople pour accomplir enfin leur vœu de pèlerinage armé, mais ils furent retenus par les supplications d'Alexis IV. Le jeune empereur les conjura de rester, sinon, leur dit-il avec raison, les Grecs allaient le chasser du trône et l'empêcher du même coup de payer le restant de la somme qu'il devait à ses protecteurs. L'attitude de la population envers les conquérants étrangers ne laissait d'ailleurs aucun doute, et les chefs des croisés craignirent pour leur vie. Ce furent cette fois les évêques latins qui firent entendre les opinions les plus intransigeantes, parlant haut de la nécessité d'une guerre juste contre les Grecs schismatiques, et de la fondation d'un empire « latin ».

Une émeute dirigée par Alexis Murzuphle, gendre d'Alexis III Ange, aboutit à l'incarcération d'Alexis IV et au couronnement de Murzuphle qui prit le nom d'Alexis V (5 II 1204) et mit à mort son prédécesseur. C'est alors que, voyant la situation leur échapper d'autant plus qu'ils n'étaient pas entrés en possession des sommes escomptées, les chefs croisés se réunirent pour rédiger le fameux accord de la « Partitio Romaniae Imperii » et pour décider de l'installation à Constantinople d'un empereur latin. A la suite d'une série de combats malchanceux contre les troupes des croisés, Alexis V s'enfuit. Comme prévu par l'accord, douze grands électeurs (six Francs et six Vénitiens) se réunirent pour désigner l'empereur, alors que le pillage des palais et des églises s'étendait dans la ville. Installé au palais impérial de Boukoléon, Boniface de Montferrat annonça sa candidature contre celle de Baudouin de Flandre, retranché au palais impérial des Blachernes. Boniface avait pour lui les voix de l'abbé de Lucedio et de l'évêque de Halberstadt, qui étaient les représentants officiels de Philippe de Souabe ; Baudouin eut pour lui les voix des évêques de Soissons, de Troyes, d'Acre en Terre Sainte, de l'évêque de Béthléem (le légat pontifical), qui votèrent contre le marquis de Montferrat parce qu'il était gibelin ; les six patriciens de Venise votèrent pour le comte de Flandre parce qu'il n'avait pas l'expérience et le sens politique du marquis, et parce que le marquis était suspect de sympathies génoises. Baudouin de Flandre fut donc proclamé empereur de Constantinople, et couronné à Sainte-Sophie le 16 V 1204. Presqu'à la même date Boniface de Montferrat épousait Marguerite de Hongrie, veuve de l'empereur Isaac Ange, et se donnait aussitôt le rôle de héraut des Grecs et de leurs traditions.

Les organisateurs du détournement de la IV^e Croisade, qui n'avaient pas prévu la création d'un empire latin, durent à présent procéder à la nomination d'un patriarche latin, nomination qui revint aux Vénitiens, en vertu d'une clause du pacte prévoyant que la nation qui donnerait l'empereur devrait laisser à l'autre le soin d'élire le patriarche. Innocent III, qui avait fini par se résigner au cours pris par les événements, feignit de voir dans la nomination du patriarche Morosini la réalisation de l'union de l'église de Constantinople à celle de Rome. Il se borna à casser la nomination de Morosini par les Vénitiens, et à le désigner lui-même au siège patriarcal. Le Saint-Siège et la Sérénissime mirent ensuite au point un vaste plan de latinisation du clergé et des écoles grecques, plan qui ne put jamais être appliqué ; mais Venise, pendant plusieurs siècles, s'assura du choix exclusif des

(1) La partie de l'armée arrivée en Terre Sainte ne put combattre les Sarrasins du fait de la trêve conclue avec ceux-ci par le roi Amaury de Jérusalem. Elle prit du service auprès des différents seigneurs latins de Syrie, qui se faisaient la guerre entre eux. La peste en décima ensuite beaucoup, de sorte que l'armée croisée de Terre Sainte, contrairement à celle de Constantinople, n'accomplit presque rien.

patriarches latins, et put accorder ainsi sa politique commerciale à l'hégémonie religieuse (2).

L'on sait que Venise s'était arrogée lors de la « *Partitio Imperii Romaniae* », un quart et trois huitièmes de l'empire byzantin, dans lesquels elle avait su faire inclure les îles grecques et les points stratégiques situés le long des côtes. Les détails de ce partage territorial sont connus. Il est inutile de les répéter ici, puisque le projet de partage ne put être appliqué dans son intégralité du fait de la résistance des Grecs. En Asie Mineure, Théodore Lascaris, réfugié à Brousse, jetait les bases d'un empire destiné, en 1261, à reprendre Constantinople ; des seigneuries éphémères subsistaient dans la vallée du Méandre, où s'était retranché un archonte byzantin, Manuel Mavrozome, et à Philadelphie, où Théodore Mangaphas tenta de résister, mais sans succès. En Grèce, la ville de Corinthe résista pendant un temps sous la direction de Léon Sgouros, gendre de l'empereur Alexis III ; au nord, en Épire, Michel Ange Dukas fondait un état destiné lui aussi à échapper à l'emprise latine.

L'empire latin était ainsi réduit, dès sa naissance, à Constantinople et à la région environnante, mais il exerçait sa suzeraineté sur le royaume de Thessalonique attribué à Boniface de Montferrat et sur toute une série de formations politiques fondées lors d'une campagne-éclair dirigée par celui-ci à la tête d'une troupe de seigneurs lombards, allemands, bourguignons et champenois, décidés à conquérir les fiefs qui leur étaient échus lors de la « *Partitio* ». Ils s'avancèrent en Thessalie, prirent Corinthe, s'emparèrent de l'Attique, passèrent les Thermophyles et occupèrent Athènes, la Béotie et une partie du Péloponnèse, malgré la résistance de Léon Sgouros et de l'archevêque grec d'Athènes.

C'est alors que les troupes des Francs, campant devant Nauplie, virent arriver une autre troupe dirigée par un personnage nouveau, Geoffroy de Villehardouin, neveu de chroniqueur de la IV^e Croisade, qui, ayant débarqué en Morée à l'autre extrémité de la péninsule, avait traversé tout le pays pour rejoindre les conquérants venus du nord. Villehardouin s'entendit là avec son compatriote champenois Guillaume de Champlitte, afin de s'emparer en commun de la Morée. Boniface de Montferrat, négligeant le fait que la Morée, lors de la « *Partitio* » avait été répartie dans le lot de Venise, céda d'avance à Guillaume de Champlitte toutes les terres qu'il pourrait conquérir. Ce fut ainsi qu'allait naître la principauté française, puis angevine, de Morée ou d'Achaïe.

Les fiefs de Grèce distribués par Boniface de Montferrat, roi de Thessalonique, à ses fidèles, étaient les suivants : Bodonitza, à Guglielmo Pallavicini ; Salona, à Thomas d'Autremontcourt ; Véléstinli, à Wierich von Daun ; Platamona, à Hugues de Coligny ; Chalmyros, à Berthold von Katzenellenbogen ; Kytros, à Raymond de Vaqueyras, parent du célèbre troubadour de la cour lombarde des Montferrat ; Domokos, à Amedeo Buffa ; Thèbes, à Albertino da Canossa ; Athènes, à Guy de La Roche ; Larissa, à un chevalier lombard prénommé Guglielmo ; et l'île d'Eubée, à Jacques d'Avesnes.

Les principales charges de l'empire latin avaient été confiées aux personnages suivants : Conon de Béthune, protovestiaire et gouverneur militaire de Constantinople ; Renier de Trith, duc de « Philipople » ; Théodoric de Loos, sénéchal de l'empire. Ces dignitaires étaient tous flamands.

Geoffroy de Villehardouin, nommé maréchal, était le commandant de la Garde impériale ; Milon de Provins, Grand bouteiller ; Macaire de Sainte-Ménéhould, Grand panetier ; Manassé de l'Isle, « Major Cocus », chef des cuisines impériales. Ces dignitaires étaient tous champenois.

Théodore Branas, archonte byzantin, mais époux de la princesse Anne de France et en tant que tel, passé à l'ennemi, reçut les titres de César et de duc d'Andrinople.

Le doge de Venise, Andrea Dandolo, prit le titre de « despotas, imperii quarte partis et dimidie dominator ». Le Vénitien Filocalo Navigajoso prit le titre de mégaduc, amiral de la flotte impériale, duc de Lémnos. Le patriarche de Constantinople était également vénitien.

Cette liste ne constitue que le préambule de l'histoire des seigneurs franques de Grèce, dont l'allégeance à l'empereur latin de Constantinople n'allait pas toujours être sans faille. Dès 1204 Boniface de Montferrat se plaçait dans la mouvance de Venise, suivi par les seigneurs d'Eubée, en 1209 par le prince d'Achaïe Geoffroy de Villehardouin, et en 1210 par le compte de Céphalonie, Maïo Orsini.

L'expédition ambitieuse de 1203 a eu des conséquences dont René Grousset a bien saisi la portée :

« Le détournement de la Quatrième Croisade, – cet acte de brigandage international, anathématisé dès le début par la Papauté, – fut un malheur européen. Les vainqueurs de 1204 brisèrent l'unité byzantine sans la remplacer par rien de viable. La restauration grecque de 1261 elle-même ne pourra réparer ces dégâts. Elle sera loin de pouvoir rendre au vieil empire tous ses territoires de 1203 (...), de sorte que la Quatrième Croisade se

(2) Walter NORDEN, *Papsttum und Byzanz*, Berlin, 1903, p. 106-107.



Bataille navale d'Embros au large des Dardanelles, 1347. La galère du Grand-Maître de l'Ordre de Saint-Jean abordant le vaisseau amiral du capudan pacha turc. (Tableau d'E. Lepoitevin, 1840, Château de Versailles. © Réunion des Musées Nationaux, Paris.)

trouvera avoir préparé à longue échéance, mais sûrement, la conquête ottomane » (3).

Cette conquête ottomane fut d'ailleurs grandement facilitée par l'empressement avec lequel, dans certains cas, les Grecs appelèrent les Turcs pour se débarrasser des Latins. Le cas des infortunées châtelaines de Salona, les dames d'Aragon, celui des Vénitiens à Chypre, ou encore celui des derniers ducs d'Athènes de la famille des Acciaiuoli, ne sont que les exemples les plus marquants de cet état d'esprit.

On est loin, dans ce cas, du niveau culturel ou de la grandeur politique marquant l'image de Byzance ou de la République de Venise. Faute de disposer de la supériorité numérique et du prestige moral, les Latins furent incapables d'en imposer à leurs sujets grecs.

Parmi les principaux chefs de la croisade, plusieurs allaient tomber au combat contre les Bulgares peu après leur victoire sur les Grecs : l'empereur Henri de Flandre lui-même ; Boniface de Montferrat ; le comte Hugues de Saint-Pol, † en mars 1207 après avoir pris le titre de connétable de l'empire latin ; le comte Louis de Blois, neveu du roi de France, tombé aux côtés de l'empereur Henri, et qui avait pris le titre de duc de Nicée ; Hugues de Coligny, seigneur de Platamona en Macédoine, dont la femme, sœur du dauphin du Viennois, avait pour grand-mère maternelle une Montferrat. Le doge de Venise, aveugle, plus qu'octogénaire, mourut de vieillesse et fut enseveli dans Sainte Sophie.

Les grandes formations politiques nées en 1204-1205 furent les suivantes :

- l'empire latin de Constantinople, sur lequel régnèrent les souverains de maison de FLANDRE, puis de celle de COURTENAY. Après la reconquête de Constantinople par Michel Paléologue (1261), le titre impérial des Courtenay passa dans la maison des ANJOU de Naples, puis enfin dans celle des BAUX,

- le royaume de Thessalonique, conquis en 1224 par les despotes grecs d'Épire, et sur lequel régna la famille de MONTFERRAT ;

- la principauté d'Achaïe, ou de Morée, qui subsista pendant plus de deux siècles, d'abord sous la maison de VILLEHARDOUIN, puis sous la dynastie royale des ANJOU de Naples ;

- la seigneurie, puis duché d'Athènes, d'abord aux « mégaskyrs » de la famille de LA ROCHE, puis aux BRIENNE, enfin, jusqu'à la conquête turque, aux ACCIAIUOLI de Florence ;

- l'île d'Eubée, aux seigneurs tiers, d'obédience vénitienne, les DALLE CARCERI et les DA VERONA, originaires de Vérone ;

- le duché de Naxos, plus communément appelé duché de l'Archipel, inféodé par l'empire latin aux SANUDO, auxquels succédèrent les CRISPO. De tous les états fondés en 1204, ce fut celui-ci qui dura le plus longtemps : plus de trois siècles, jusqu'en 1538. Le duché de l'Archipel fait ici l'objet d'un paragraphe spécial, et ses articles séparés sont consacrés aux principales familles qui ont régné sur les petites îles des Cyclades et des Sporades en tant que vassaux des ducs de l'Archipel. Les CORONELLO, et les GHISI furent les principales d'entr'elles.

Il est impossible d'évoquer l'histoire de ces familles qui ont joué un si grand rôle dans l'histoire de la Grèce médiévale sans inclure aussi celle de la dynastie impériale des HOHENSTAUFEN germaniques, qui a figuré au premier plan des relations entre Byzance et l'Occident au temps des trois premières croisades et qui, devenue dynastie royale en Sicile, s'était apparentée, après la V^e Croisade, aux despotes d'Épire et aux empereurs de Nicée, et avait combattu les Paléologue. Allemands eux aussi, les BRUNSWICK, apparentés tant aux Paléologue qu'aux Anjou, recueillirent le vain titre de despote de Romanie.

L'histoire de la Grèce après la Quatrième Croisade se ressentit bientôt de la chute de la monarchie sicilienne des Hohenstaufen et des ambitions orientales du nouveau roi de Naples, Charles d'Anjou. La reconquête de Constantinople par les Grecs (1261), fut suivie par la longue guerre dite des Vêpres Siciliennes, menée, pour la possession de la Sicile, par la maison d'Anjou contre la dynastie d'Aragon, guerre qui entraîna, alliés de l'un ou de l'autre des deux belligérants, guelfes et gibelins d'Italie, la

papauté et l'empire byzantin. En 1302, l'une des troupes de mercenaires les plus redoutables d'Occident, la Compagnie Catalane, restée sans emploi du fait de la paix de Caltabellotta, conclue entre les maisons d'Aragon et d'Anjou, faisait son apparition en Orient à la solde de l'empereur Andronic II Paléologue. Ses victoires en Grèce contre les dynasties françaises, dont elle détruisit la domination, allaient avoir des conséquences au moins aussi importantes que ne l'avaient été celles de la IV^e Croisade au siècle précédent. Deux des familles qui jouèrent un grand rôle en Grèce à la suite de ces événements, une branche bâtarde de la maison royale d'ARAGON, et la parenté du Grand Amiral d'Aragon, Roger de LLORIA, figurent dans les notices composant le Dictionnaire rattaché à ce chapitre, de même qu'une famille de petite noblesse, celle des DELENDIA, l'une des très rares maisons dont la généalogie remonte à cette époque reculée et qui subsiste en Grèce de nos jours.

Au XIV^e siècle, l'on trouve à Céphalonie la dynastie des comtes palatins, celle des TOCCO, d'origine napolitaine, et, régnant sur l'île de Chio conquise par les Génois, la Compagnie Commerciale de la Mahone, dirigée par la famille des GIUSTINIANI.

Le duché de l'Archipel

Après la prise de Constantinople par les croisés (1204), une Commission composée de vingt-quatre membres, dont douze Francs et douze Vénitiens, rédigea les « Acti Partitio Imperii Romaniae » destinés à répartir les dépouilles de Byzance – conquises ou à conquérir – entre l'empereur latin, Venise et les autres croisés. Mais, incapable d'occuper par ses propres forces les nombreuses îles grecques qui lui étaient échues en partage, Venise fit appel en 1206 à l'initiative privée et à l'esprit guerrier de ses patriciens. Elle les autorisa à s'emparer, à titre de domaines héréditaires, des îles grecques placées sous la suzeraineté toute théorique de l'empereur latin. Les nobles vénitiens se constituèrent donc en compagnies et se rendirent maîtres, en ordre dispersé, de la plupart des îles de l'archipel.

Marco Sanudo, neveu du doge Enrico Dandolo, principal bénéficiaire de la conquête, négocia d'abord avec Boniface de Montferrat l'abandon par celui-ci, au profit de Venise, des droits impériaux sur la Crète. Il s'empara ensuite entre 1207 et 1211 avec l'aide de ses compagnons, des Cyclades et du Dodécanèse, gardant pour lui-même Naxos et le titre de duc de l'archipel concédé par l'empereur Baudouin.

Les ducs de l'Archipel, auxquels des chroniqueurs donnèrent le titre de « premier duc de la chrétienté », délivrèrent au XIV^e siècle des lettres de noblesse, dont une ou deux se sont conservées (4).

La domination des Vénitiens, si elle créa partout dans ces îles une aristocratie coloniale, s'exerça de manière différente dans les différentes parties de l'archipel. Elle fut particulièrement tyrannique en Crète, où la noblesse des archontes grecs mena pendant longtemps la guerre contre l'étranger. Dans d'autres possessions, l'Héptanèse ou les Cyclades, la domination vénitienne, bien que dure, souvent corrompue, ne supprima pas les anciennes institutions. Enfin, cas extrême, les seigneurs vénitiens de Cythère reconnurent les privilèges des archontes, épousèrent leurs filles, leur fournirent une protection efficace contre les corsaires turcs ou génois et finirent par prendre le parti des archontes contre Venise.

Venise eut toujours soin de garder la haute main sur celles des familles seigneuriales de l'Archipel qui étaient d'origine vénitienne en leur rappelant, chaque fois qu'il était nécessaire, leur qualité de citoyennes de la République. Ce fut pourquoi, lorsque Venise dût céder à la Sublime Porte la plupart des îles de l'Égée,

(3) René GROUSSET, *L'empire du Levant. Histoire de la Question d'Orient*, Paris, 1949, p. 466.

(4) Dr. Ludwig ROSS, *Reisen af den griechischen Inseln des ägäischen Meeres*, Berlin 1840, I, p. 25.

La Grèce après le démembrement consécutif à la IV^e Croisade, 1204



- ① Marquisat de Bodonitza (aux Pallavicini puis aux Giorgi) 1414
- ② Comté de Salona (aux Aragon)
- ③ Seigneurie, puis duché d'Athènes (aux de la Roche, puis aux Brienne, puis à la Compagnie Catalane, enfin aux Acciaiuoli) 1460
- ④ Seigneurie d'Argos (aux Enghien, puis à Venise) 1463
- ⑤ Modon et Coron (à Venise) 1500
- ⑥ Egine (aux Terciars de Négrepont, puis à la Compagnie Catalane, puis à Venise 1451-1537) 1537

- dans le cas des plus petites parmi les îles ayant formé le duché de l'Archipel, le nom des dernières familles seigneuriales n'a pas été porté sur la carte.

- Les îles de Leros et de Kalymnos, au nord-ouest de Rhodes, ont également appartenu à l'Ordre Hospitalier des chevaliers de Saint-Jean.

- Les dates isolées (par ex. 1391, 1537, 1566, etc.) indiquent l'année de la conquête turque.

les Turcs chassèrent les familles d'origine vénitienne, citoyennes de la Sérénissime, mais laissèrent subsister les quelques dynastes italiens d'autre origine, dynastes dont les possessions, il est vrai, se réduisaient à quel des îlots dispersés. Insensiblement d'ailleurs, l'hommage qu'ils durent prêter au sultan se mua en esclavage, et la chrétienté eut vite fait de les oublier.

Le titre ducal des Sanudo échut en 1371, avec Naxos et Santorin, aux Dalle Carceri, de Vérone, puis en 1383 à une autre famille vénitienne, les Crispo, à laquelle appartenait, par sa mère, Catherine Cornaro, la dernière reine de Chypre. L'île d'Andros, érigée en baronnie, passa en 1440 à une autre famille de Vérone, les Sommaripa. La famille Ghisi prit possession des îles d'Amorgos de Sériphos, de Kéos et de Lemnos, avec le titre de grand-duc rattaché à la dernière de ces îles. Les Barozzi occupèrent Santorin et prirent le titre de seigneur, grand-amiral de l'empire de Romanie. En 1310, l'île de Rhodes fut occupée par un coup de main des chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem.

A partir de 1413, l'île d'Astypalée devint la seigneurie des Querini, descendants présumés de l'empereur romain Galba, qui prirent le titre de comte et se donnèrent un blason. L'illustre famille bolonaise des Gozzadini occupa les petites îles de Thermia, Anaphé, Siphantos, une partie de Kéos, les îles de Cyaros, Kimolos, Polykandros et quelques autres îlots, tandis qu'une branche des Pisani, qui devaient donner un doge à la république de Venise, s'installait en Crète avec un grand-duc de Candie. Une branche d'une autre famille de doges, les Loredan, régnait sur Antiparos, avant que cette île ne passe dans l'héritage des Venier.

L'île d'Eubée, ou de Nègrepont, tomba sous la suzeraineté de Venise en 1209, lorsque le doge confirma la seigneurie de cette île à Ravano dalle Carceri, capitaine lombard, resté le seul des trois

seigneurs tierciars d'Eubée ayant sous-inféodé les trois tiers de l'île à l'empereur Boniface de Montferrat cinq ans auparavant. Venise se réserva à cette occasion un quartier particulier à Nègrepont, puis, forte de son influence, divisa l'Eubée en sextiers entre les nombreux héritiers de Ravano dalle Carceri.

En 1532, Haïreddin pacha Barberousse conquiert l'île de Naxos et fit de son duc, Giovanni IV Crispo, un vassal du sultan. Quelques années plus tard, l'alliance de la France et de la Turquie contre Venise sonna le glas de la noblesse latine de l'Archipel. Entre 1532 et 1538, la flotte ottomane commandée par le renégat croate Piali pacha, gendre du sultan, prit l'île de Santorin aux Barozzi ; Kéos et Kythnos aux Gozzadini et aux Premarin ; Sériphos aux Michiel ; Karystos aux Zorzi ; Ios, Anaphé et Antiparos aux Pisani ; Paros aux Sagredo, Astypalée et Amorgos aux Querini et aux Grimani, héritiers de la dynastie éteinte des Ghisi, grands ducs de Lemnos ; enfin, Skyros, Skiathos, Chelidromi et Skopélos à la Sérénissime elle-même.

Seule se maintinrent la dynastie des Venier, régnant depuis 1207 à Cerigo, l'île de Vénus, la Cythère mythologique, et, lui faisant vis-à-vis sur l'île d'Anticythère, les Viari, marquis dynastes de Cerigoitto. Obscures, oubliées du monde, s'adonnant, comme tout le monde en Méditerranée, à la piraterie, ces deux maisons régneront encore pendant près de trois siècles, en qualité de « compartecipi » de Venise et sous la haute autorité de son provvediteur-général, jusqu'à ce qu'en 1797 une autre alliance franco-turque les dépouillât de leurs îles, en rayant du même coup Venise de la carte de l'Europe.

Convertis à l'orthodoxie, les Venier émigrèrent en Moldavie, où ils furent admis dans les rangs de la petite boyarie ; entièrement appauvris, personne ne prenait au sérieux leurs récits par-

Santorin (d'après Choiseul-Gouffier, Voyage, *op. cit.*).





Gozzadini (Siphanto)



Dalle Carceri (Eubée)



Della Rocca (Naxos)



Coronello (Naxos)

Blasons de la noblesse des Cyclades et des Sporades publiés par Iosif de Kigala dans la revue athénienne « Pandora » 7 (1856-1857), 9 (1858-1859) et 12 (1861).



Naxos, Armoiries Frangopoulo et Barozzi. Au XVIII^e siècle, la noblesse catholique a adopté l'alphabet grec. © Éditions Melissa, Athènes.



Astypalée. Le château-fort des Querini. Patriciens de Venise, seigneurs de « Stampalia » dont ils avaient accolé le nom au leur, les Querini-Stampalia avaient fait bâtir leur château colonial au XIV^e siècle en réunissant sous forme de cercle une série d'habitations dont l'entrée et la façade ouvraient à l'intérieur de l'enceinte fortifiée. Bien plus tard les Turcs firent percer des ouvertures vers l'extérieur afin de fournir en fosses d'aisances les multiples habitants de la citadelle déchue et dégradée. C'est dans ce triste état que vers 1914 fut photographiée Astypalée.



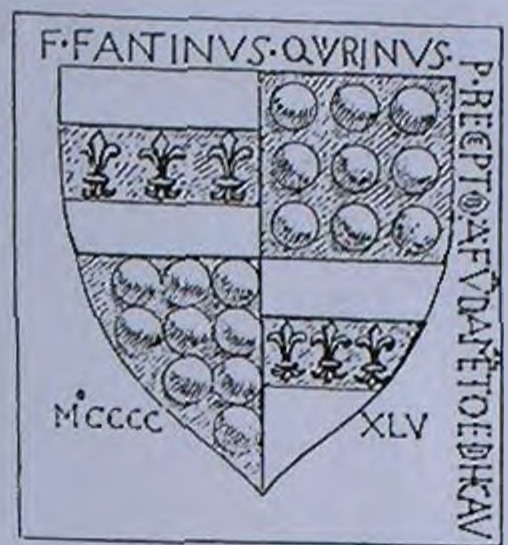
Sirigo (Santorin)



Pangalos.



Basseggio (Naxos)



Querini (Astypalée)

lant d'une descendance des doges de Venise : les Gozzadini, qui subsistèrent jusqu'en 1617 comme seigneurs de Siphanto, puis convertis eux aussi à la religion grecque, et également installés en Moldavie, y retrouvèrent au XIX^e siècle une certaine notoriété. Quant aux Pisani, restés catholiques, ils cherchèrent refuge à Constantinople même, auprès de l'ambassade d'Angleterre, dont ils devinrent la dynastie héréditaire d'interprètes. Dans l'île de Naxos enfin se regroupèrent la plupart des familles latines de l'archipel, une quarantaine, réputées d'ancienne noblesse et prétendant toutes descendre des seigneurs médiévaux de l'archipel. A l'exception des Ghisi et des Da Corogna, restées sur leur îlot vol-

canique de Santorin, où elles s'éteignirent obscurément, on retrouve à Naxos, jusqu'à nos jours, des Crispo, d'origine lombarde, des Grimaldi, d'origine génoise, des Sommaripa (de l'ancienne famille des de Sommerive du Languedoc, établis à Vérone) ; des Barozzi, de Venise ; des Lastic de Vigouroux, d'Auvergne, traditionnellement agents consulaires de France ; des Condilli, des Girardi, de Venise ; des Grillo, des della Rocca (qui possédaient jusqu'à récemment le château de Naxos), des Frangopoulo, Grecs passés au catholicisme, etc.

Celles qui subsistent encore sont toutes, à l'exception des Delenda, en extinction.

de l'île de Siphanto et les ruines du château qui appartient successivement aux Sanudo, aux Da Corogna et aux Gozzadini. (D'après Choiseul-Gouffier, 1811).





Naxos. Au fond, les moulins à vent et les colonnes du Temple de Bacchus (D'après Choiseul-Gouffier, *op. cit.*).

Le climat à Naxos se prêtait à la poésie : c'était l'île où Thésée avait abandonné Ariane bien qu'elle l'eût sauvé du Minotaure. Aussi l'hommage féodal qu'en vertu des Assises de Romanie les seigneurs de l'Archipel rendaient à leur duc était lui aussi empreint de poésie : le jour de Noël, ils lui présentaient soit une orange, soit une poule (symbole de prospérité), soit une paire de gants (symbole de concorde) (6).

Quant aux notables grecs de Naxos, ils formaient une sorte d'oligarchie à la tête de laquelle se trouvait la famille Politis, qui élisait tous les ans six administrateurs de la ville ; l'assemblée des notables répartissait et recueillait les impôts, rendait la justice et remplissait les autres fonctions administratives ; mais il était rare qu'ils fussent d'accord avec la noblesse latine. Chacun voulait dominer. Les Turcs prenaient leurs revenus et laissaient faire, pleins de mépris pour les chrétiens et leur orgueil. *Les Turcs*, dit Tournefort, voyageur français au XVIII^e siècle, *traitent tous ces gentilshommes sur le même pied. A la venue du moindre bey, les Latins et les Grecs n'oseraient paraître qu'en bonnets rouges et tremblent devant le plus petit officier. Dès que les Turcs se sont retirés, la noblesse de Naxie reprend sa première fierté : on ne voit que bonnets de velours et l'on n'entend parler que d'arbres de généalogie... Les latins aimeraient mieux s'allier à des paysannes catholiques plutôt que d'épouser des demoiselles grecques. C'est ce qui leur a fait obtenir de Rome la permission de se marier avec leurs cousines germaines* (5).

Ceci n'était nullement un phénomène particulier, puisque tous les groupes aristocratiques décrits dans les divers chapitres de notre ouvrage, procédaient de même. Ce qui est néanmoins curieux, est de voir que les familles catholiques de Naxos et de Santorin auraient eu la possibilité de trouver pour leurs enfants des partis appartenant à l'autre petit groupe de noblesse catholique de cette partie de l'Europe, celui des familles du quartier constantinopolitain de Péra. Les deux groupes se fréquentaient, ainsi que l'attestent les registres des églises catholiques de Péra, où sont cités souvent les noms de jeunes gens de l'aristocratie des Cyclades venus se marier à Constantinople. Mais c'était toujours pour épouser des jeunes filles appartenant aux mêmes familles des

Cyclades avec lesquelles leurs parents et grands-parents avaient déjà conclu mariage, jadis. L'explication était simple : les familles catholiques de Péra détenaient une influence politique bien plus grande, du fait qu'elles fréquentaient les ambassades. Elles étaient proches du pouvoir, et ne contractaient mariage qu'avec les familles de Péra appartenant à la même classe et détenant une influence comparable (7). Les quelques consulats détenus par les principales familles de Naxos n'étaient par un argument suffisant pour les faire admettre à partager le prestige et l'influence des maisons composant la latinité de Péra, maisons qui n'hésitaient pas à se faire qualifier de « dynastes » dans les registres d'état civil, alors que ce n'étaient pas elles qui étaient, ou avaient été « dynastes », mais bien les lignages des Cyclades.

Il en allait de même à Santorin, où, près de deux siècles plus tard, un abbé venu de France notait :

« On voit même chez les familles déchues de leur première fortune, des procédés honnêtes, des sentiments d'honneur, une politesse traditionnelle se conserver et se perpétuer de père en fils, malgré la médiocrité de leur état présent, et garder en tout une certaine dignité qui les distingue de la foule, au point qu'elles ne diffèrent des familles riches que par le moins d'aisance. L'idée de leurs ancêtres, qu'ils se gardent bien d'oublier, leur en impose l'obligation, et les rend beaucoup plus sensibles à tout ce qui pourrait blesser la dignité de leur condition. De là, une délicatesse extrême pour ne pas se mésallier ; et l'on voit souvent des personnes peu fortunées renoncer à des mariages avantageux, plutôt que de descendre du rang où elles se croient placées par leur nais-

(6) D. JACOBY, *La féodalité en Morée franque*, Paris, 1971, p. 285, 288, 291.

(7) Abbé PEGUES, *Histoire et phénomènes du volcan et des îles volcaniques de Santorin*, Paris, 1842, p. 344-345. Même phénomène du côté de l'aristocratie grecque du Phanar, laquelle ne s'alliait pas aux familles archontales de Chio.

(5) Ernest DUGIT « Naxos et les établissements latins de l'Archipel », *Bulletin de l'Académie Delphinale*, X, Grenoble 1874.



Blason de la famille grecque Condili, daté de 1681, à Naxos.
(Cliché Dr. I. Lascaratos)

sance. Il n'est peut-être pas sur ce point de pays plus délicat que Santorin. Quant aux mariages avec des étrangers, ils sont moins pointilleux, mais extrêmement difficiles, et quoique les personnes soient connues et à leur gré, ces raisons ne suffisent pas toujours pour vaincre leur répugnance. Alors on entend souvent cet adage si connu et si commun parmi eux : *Κάλλιον παλαιον παπούτσι από τόν τόπον μόν : ας ηνας χαι μπαλλομενον : Mieux un vieux soulier de mon pays, même rapiécé.* »

Deux siècles plus tard, vers 1840, un professeur de Berlin qui s'en alla visiter ces vestiges de l'aristocratie des Croisades, ne constata pas de grands changements : il trouva à Naxos une noblesse vivant dans des maisons où subsistaient quelques portraits d'ancêtres et où l'on déroulait fièrement, devant l'hôte de passage, des parchemins généalogiques relatant des gloires bien oubliées.

Pour ménager sa fortune, la noblesse de Naxos ne partageait pas ses biens entre tous ses enfants : les biens de la mère et ceux du père formaient deux majorats destinés à l'aînée des filles et à l'aîné des garçons. Les fils cadets se faisaient ecclésiastiques pour obtenir des canonicats ou des bénéfices, ou allaient chercher fortune au dehors. Quant aux filles, une des cadettes restait dans la famille, portant l'habit de dominicaine sans avoir prononcé de vœux ou être soumise à la règle de l'ordre. Rome finit par interdire cet abus de l'habit religieux. Alors s'établit, pour ces filles qui ne pouvaient se marier, faute de dot, deux couvents qui subsis-

Andros, Paon couronné. Alors qu'au Moyen Âge l'héraldique, art occidental, avait emprunté à l'Orient un grand nombre de motifs d'inspiration, on assiste après le XVII^e siècle, dans le monde grec et ottoman, à une inversion du même processus : l'ornementation artistique emprunte aux vestiges héraldiques des monuments latins des éléments décoratifs et les transpose selon le goût du sculpteur ou du peintre qui ignorait tout des règles du blason. Ainsi ce paon couronné, que sa représentation baroque a privé de sa paire, ainsi que du blason qu'en tant que support il aurait dû encadrer.



tèrent pendant longtemps, l'un d'ursulines, à Naxos, l'autre de dominicaines, à Santorin.

Les familles de la noblesse latine vivaient toujours « au château » de Naxos, dans l'ancien quartier réservé aux catholiques. Leur nombre, selon un universitaire français qui les visita vers 1860, était d'environ deux cent trente personnes, dont cent cinquante femmes. Cinq seulement de ces familles comptaient alors parmi les gros propriétaires de la petite île ; quinze étaient des propriétaires moyens, dix des petits propriétaires, parmi lesquels se distinguaient un employé de l'administration, deux ou trois abbés, et un avocat : les autres nobles de Naxos ne possédaient pas de moyens d'existence. Et lorsque l'île fut annexée au royaume de Grèce, le sort de cette noblesse très ancienne ne s'en trouva pas amélioré, au contraire, puisque, pendant longtemps, du fait de sa religion catholique, elle se vit interdire l'accès aux emplois de l'administration.



Naxos. Maison de campagne, construite au XVII^e siècle.



Siphnos. Aspect actuel de l'ancienne seigneurie des Sanudo.

Liste des tableaux généalogiques des familles latines de la Grèce, publiés par Carl Hopf dans « Chroniques inédites et peu connues ».

Certaines des ces familles, ainsi que d'autres non traitées par Hopf, figurent dans notre ouvrage, aux pages indiquées par les renvois.

- Acciaiuoli, orig. de Florence, ducs d'Athènes. Voir p. 494.
 Adorno, orig. de Gênes.
 Barozzi, seigneurs de Santorin et de Thérasia.
 Cattaneo, orig. de Gênes, seigneurs en Phocée.
 Cigala (de Kigala), de Naxos. Voir p. 510.
 Coronello, de Naxos. Voir p. 510.
 Crispo, ducs de l'Archipel. Voir p. 511.
 Da Corogna.
 Dalle Carceri. Voir p. 514.
 Delenda, orig. de Catalogne, à Naxos. Voir p. 516.
 Embriaco, de Gênes. Princes de Lemnos.
 Foscari, patriciens de Venise. Seigneurs de Cerigotto (Anticythère).
 Foscolo, patriciens de Venise. Seigneurs de Namfio (Anaphé).
 de Franchi.
 Gattilusio, seigneurs de Lesbos (Mytilène). Voir p. 522.
 Ghisi, comtes d'Astypalée (Stampalia). Généalogie refaite par les travaux de Loenertz.
 Girardi, de Naxos.
 Ghisolfi, en Crimée.
 Giorgi, marquis de Bodonitza et seigneurs tiers de Nègrepoint (Eubée).
 Giustiniani, algerois de Gênes et seigneurs de Chio. Voir p. 525.
 Giustiniani, de Venise, seigneurs à Cerigo (Cythère).
 Gozzadini, orig. de Bologne, seigneurs de Thermia (Siphanto).
 Grimaldi, orig. de Gênes, seigneurs à Naxos et à Chio. Voir p. 527.
 Grimaldi, patriciens de Venise, seigneurs à Stampalia et Amorgos dans les Cyclades.
 de La Roche, ducs d'Athènes. Voir p. 534.
 Michiel, patriciens de Venise, seigneurs de Kéos et Sérifos dans les Cyclades.
 Pallavicini, d'origine lombarde, seigneurs de Bodonitza.
 Paterio, orig. de Gênes, à Chio.
 Pisani, patriciens de Venise. Voir p. 583.
 Querini, patriciens de Venise, comtes d'Astypalée (Stampalia).
 De Saint-Omer, originaires du nord de la France. Voir p. 548.
 Sanudo, patriciens de Venise, ducs de l'Archipel. Voir p. 549.
 Sauli, orig. de Gênes, à Chio et Constantinople.
 Sommaripa, orig. du Languedoc (de Sommerive), puis établis à Vérone. Barons d'Andros. Voir p. 550-553.
 Tiepolo, patriciens de Venise, ducs de Candie. Voir p. 553.

Tocco, orig. de Naples, ducs de Céphalonie. voir p. 553-554.

Venier, patriciens de Venise, marquis de Cythère. voir p. 444.

Viari, de Venise, marquis de Cerigotto.

de Villehardouin, orig. de Champagne, princes d'Achaïe. Voir p. 557.

Vignolo, orig. de Gênes, seigneurs de Kos dans les Cyclades.

Zaccaria, de Gênes, seigneurs de Phocée, « Rois d'Asie Mineure ». Voir p. 561.

Bibliographie :

Après les travaux de pionnier de Ducange et de J. A. Buchon, Carl Hopf a jeté les bases des études sur la Grèce franque. Né en 1831, † en 1873, il avait accompli un immense travail de recherche dans les archives de Paris, Venise, Naples, Florence et Bologne (celles du Vatican lui restèrent interdites d'accès), ainsi que dans les îles grecques. Historien, généalogiste, éditeur de textes, ses deux principales œuvres sont : *Geschichte Griechenlands vom Beginn des Mittelalters bis auf unsere Zeit*, dans J. S. Ersch et J. G. Gruber édit., « Allgemeine Encyclopädie der Wissenschaften und Künste », vol. 85 et 86, Leipzig 1867 et 1868, et *Chroniques gréco-romaines inédites et peu connues*, Berlin, 1878.

Ses autres études de moindre ampleur seront citées ci-après au droit des familles auxquelles elles se réfèrent.

Mort à l'âge de quarante-deux ans, ce que ses critiques ultérieurs ont omis de mentionner, Carl Hopf a laissé une œuvre admirable, qui a expliqué et classé les faits d'une époque particulièrement riche en événements confus, et construit le cadre dans lequel se sont inscrits tous les travaux de ceux qui lui ont succédé. Séduits par sa vaste érudition et par la clarté de son exposé, un grand nombre d'historiens, Mas Latrie, Riant, Miller, Bury, Iorga, ont suivi Hopf, non sans relever quelquefois ses erreurs, inévitables dans une œuvre d'une telle ampleur, et soumise à l'usure du temps (*).

Gustave SCHLUMBERGER, dans l'exposé historique des deux ouvrages suivants, s'inspire d'ailleurs largement de Hopf : *Numismatique de l'Orient latin*, Paris, 1878. *Les principautés franques du Levant*, Paris, 1877.

Gustave SCHLUMBERGER, Ferdinand CHALANDON, Adrien BLANCHET, *Sigillographie de l'Orient latin*, Paris, 1943.

William MILLER, *The Latins in the Levant*, Londres, 1908 ; du même *Essays on the Latin Orient*, Cambridge, 1911.

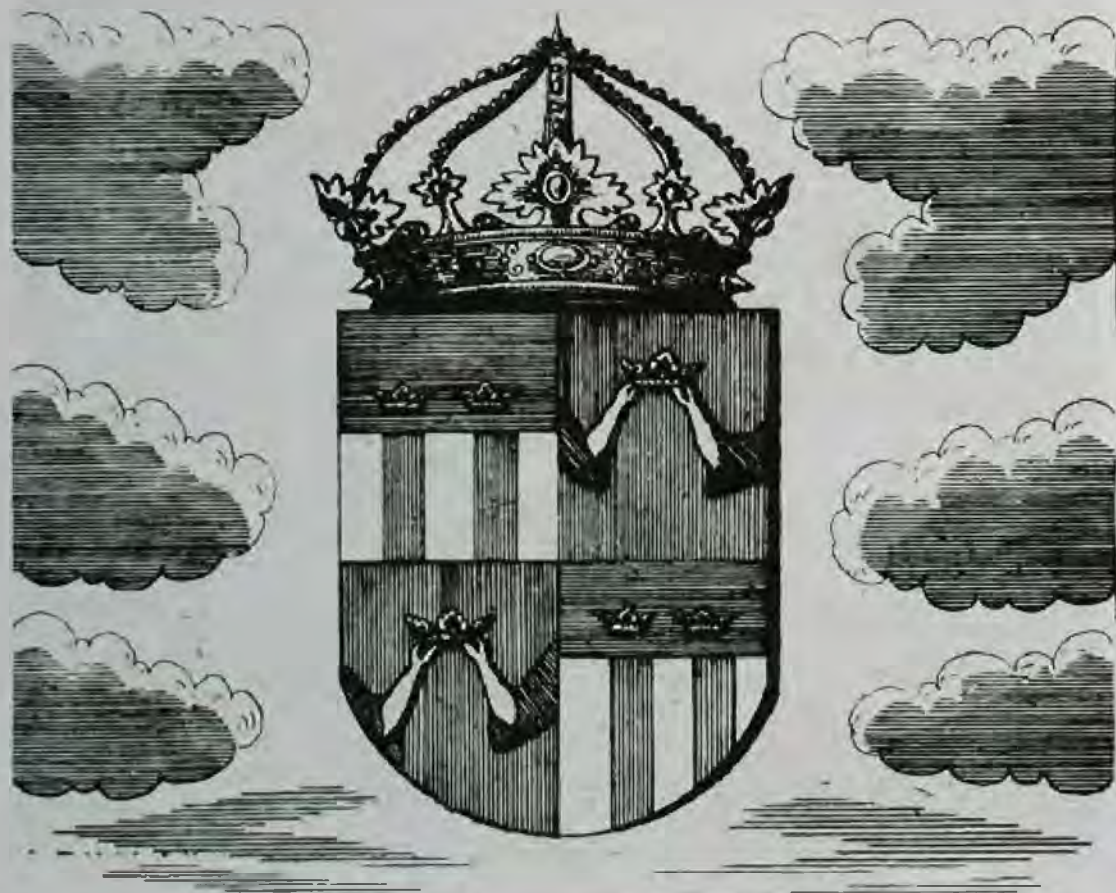
Plus près de notre époque, le père R. J. LOENERTZ, qui avait commencé par étudier les chroniques vénitiennes du Moyen Âge relatives au Levant et à y dépister les fautes, omissions et contradictions qui s'y trouvent, s'attacha à appliquer la même méthode à l'œuvre de Hopf, contre lequel il finit par faire preuve d'une véritable phobie. La chasse aux moindres erreurs, les procès d'intention, la dénonciation de la méthode de Hopf, le désir avoué de le clouer au pilori de l'Histoire, font que la lecture des écrits du père Loenertz perd souvent de l'attrait qu'elle serait en droit de réclamer à la sérénité de l'historien. Ceci est d'autant plus déplaisant, que, d'un écrit à l'autre, Loenertz signale les erreurs qu'il venait lui-même de commettre précédemment. Les titres des ouvrages de cet éminent savant sont cités au droit des familles auxquels ils se réfèrent.

Mentionnons ici deux de ses articles relatifs à l'histoire générale de la Grèce franque : *Athènes et Néopatras*, Archivum Fratrum Predicatorum, 25 (1955), p. 107-108, 142, 156, 178, 184-187 ; *Hospitaliers et Navarrais en Grèce*, Orientalia Christiana Periodica, 23 (1956), p. 319-360.

René GROUSSET, *L'empire du Levant. Histoire de la Question d'Orient*, Paris, 1949, p. 333-594.

Enfin, une complète réexamination de toutes les sources manuscrites et imprimées, à laquelle s'ajoute le résultat de recherches dans l'Archivio Segreto du Vatican, constitue la base de l'œuvre monumentale de Kenneth SETTON, en cours de publication, *The Papacy and the Levant*, 2 vol. parus, Philadelphie, 1976, 1978.

(*) La précipitation avec laquelle le père Loenertz dénonçait les erreurs de Hopf a déterminé le professeur Jacoby à vérifier le bien fondé de ces dénonciations. Dans deux notes placées discrètement p. 190 et 238 de sa *Féodalité en Grèce médiévale*, Jacoby rétablit, sans aucun commentaire, le statu quo ante bellum, c'est-à-dire que sur pas moins de neuf « erreurs » attribuées par Loenertz à la généalogie des Dalle Carceri publiée par Hopf, seules deux méritaient correction. Dans les sept autres cas, les documents donnent raison à Hopf. D'autant plus que le père Loenertz a omis de revoir les épreuves typographiques de son propre tableau généalogique des Dalle Carceri, où plusieurs fautes techniques de l'imprimeur ont mal placé les lignes de filiation. C'est donc toujours, et quand même, à Hopf et à ses généalogies qu'il faut se référer. Ceci vaut également dans le cas d'un disciple et co-auteur du père Loenertz, A. Carile, qui, dans un excellent ouvrage sur la IV^e Croisade, se croit obligé de diffamer Hopf et ses généalogies dont, dit-il, « on peut ne tenir aucun compte ». Là aussi, un peu plus d'humilité aurait été de circonstance, puisque, dans le seul tableau généalogique, fort sommaire et schématique, publié par Carile sur les parentés des dynasties royales au XIII^e siècle, la maison royale de Hongrie est nommée « Assen », et donc confondue avec les tsars bulgares. On frémit à l'idée de ce qui aurait pu se passer si Carile avait publié un nombre de généalogies égal à celui publié par Hopf.



Les armes imaginaires du duché de l'Archipel d'après l'ouvrage de Zepharovic publié à Vienne au XVIII^e siècle.



Le château-fort du monastère de Saint-Jean, dans l'île de Patmos.
© Éditions Melissa, Athènes.

Connue dès les temps bibliques, puisque ce fut sur ses rives qu'exilé par l'empereur Domitien, l'apôtre saint Jean écrivit son *Apocalypse*, l'île de Patmos dans le Dodécanèse conserva ses privilèges tant à l'époque de la francocratie qu'à celle de la turcocratie. Colonisée par des moines byzantins en 1088, pourvue de privilèges importants par les empereurs grecs, Patmos devint, à l'instar du Mont Athos, l'un des hauts lieux du monachisme orthodoxe. Il eut sans ressources, Patmos ne tenta guère les divers conquérants de l'Archipel, qui laissèrent les moines exercer leur culte, et les protégèrent à l'occasion contre les corsaires. Naviguant sous le pavillon des chevaliers de saint Jean de Jérusalem, qui étaient catholiques, les petits vaisseaux du monastère orthodoxe de saint Jean ne furent pas molestés par les Turcs et ne tombèrent qu'une seule fois victimes d'un pillage, exercé en 1659 par une flotille vénitienne, au cours de la guerre de Candie. Grâce à cette absence de l'Histoire, le monastère de Saint Jean dut d'avoir gardé jusqu'à nos jours, intacte, l'une des plus importantes bibliothèques du Moyen Âge byzantin. Une douzaine d'églises orthodoxes, disséminées à travers l'île, dépendaient du monastère.

Préliminaires de la IV^e Croisade.

Walter NORDEN, *Das Papsttum und Byzanz*, Berlin, 1903.
Konrad HEILIG, *Ostrom und das Deutsche Reich*, dans « Kaisertum und Herzogsgewalt im Zeitalter Friedrich I », Stuttgart, 1944.
C. NEUMANN, *La situation mondiale de l'empire byzantin avant les Croisades*, Paris, 1905.
Charles BRAND, *Byzantium confronts the West 1180-1204*, Harvard, 1968.
Sibyll KINDLIMANN, *Die Eroberung von Konstantinopel als politische Forderung des Westens im Hochmittelalter*, Zurich, 1959.

Le détournement.

La question du détournement de la IV^e Croisade a de tout temps passionné les historiens, sans que personne s'avère en mesure d'identifier les auteurs de ce détournement. « On ne saura jamais », écrivait en 1907 Achille LUCHAIRE dans son ouvrage *Innocent III et la Question d'Orient*, « on ne saura jamais, et l'histoire a vraiment mieux à faire qu'à discuter indéfiniment un problème insoluble ».
Susan STRATTON, *A century of controversy on the Fourth Crusade*, « Studies in Medieval and Renaissance History », VI (1969), p. 235-277.
Comte Paul RIAANT, *Innocent III, Philippe de Souabe et Boniface de Montferrat*, « Revue des Questions Historiques », 17 (1875), p. 321-375, et 18 (1876), p. 5-75.
Du même, *Le changement de direction de la Quatrième Croisade*, « Revue des Questions Historiques », 23 (1878), p. 71-114.
Gabriel HANOTAUX, *Les Vénitiens ont-ils trahi la chrétienté en 1204 ?*, « Revue Historique » 4 (1877), p. 73-102.
Walter NORDEN, *Der Vierte Kreuzzug im Rahmen der Beziehungen des Abendlandes zu Byzanz*, Berlin, 1904.
James FOTHERINGHAM, *Genoa and the Fourth Crusade*, « English Historical Review », 25 (1910), p. 277-290.

Ernest GERLAND, *Der Vierte Kreuzzug und seine Probleme*, « Neue Jahrbücher für das Klassische Altertum, Geschichte und deutsche Literatur », 13 (1904), p. 505-514.
Henri GRÉGOIRE, *The Question of the diversion of the Fourth Crusade*, « Byzantion » 15 (1940-1941), p. 158-166.
A. FROLOW, *Recherches sur la déviation de la IV^e Croisade vers Constantinople*, Paris, 1955.
J. FOLDA, *The Fourth Crusade 1201-1203. Some reconsiderations*, *Byzantinoslavica* 26 (1965), p. 277-290.
Antonio CARILE, *La cronachistica veneziana di fronte alla spartizione della Romania nel 1204*, Florence, 1969.
Donald QUELLER, Thomas COMPTON, Donald CAMPBELL, *The Fourth Crusade: the neglected majority*, *Speculum*, 49 (1974), p. 441-465.
Raym. SCHMANDT, *The Fourth Crusade and Just War theory*, *The Catholic History Review*, 34 (1975) No 1-2, p. 191-221.

L'empire latin.

Ernest GERLAND, *Geschichte des lateinischen Kaiserreich von Konstantinopel*, Homburg an der Höhe, 1905.
Jean LONGNON, *L'empire latin de Constantinople et la principauté de Morée*, Paris, 1955 ; du même, *Les compagnons de Villehardouin*, Paris, Genève, 1978.
Robert LEE WOLFF, *Romania: the Latin empire of Constantinople*, « *Speculum* », 29 (1954), p. 1-34.
Antonio CARILE, *Per una storia dell'impero latino di Constantinopoli 1204-1261*, Bologna, 1972.
Erwin DADE, *Versuche zur Wiedereinrichtung der lateinischen Herrschaft in Konstantinopel im Rahmen der abendländischen Politik 1261-1310*, Jena 1937.
B. HENDRICKX, *The main problems of the history of the Latin Empire*, *Revue Belge de Philologie et d'Histoire et d'Histoire*, 1974, 4, p. 787-799.

Les institutions :

Peter TOPPING, *Feudal Institutions as revealed in the Assizes of Romania: the law Code of Frankish Greece*, Philadelphie, 1949.
Freddy THIRIET, *La Romanie vénitienne au Moyen Âge*, Paris, 1959.
D. JACOBY, *La féodalité en Grèce médiévale. Les Assises de Romanie, sources, application et diffusion*, Paris, La Haye, 1971.
B. HENDRICKX, *Οι πολιτικοί και στρατιωτικοί θεσμοί της Λατινικής Αποκρατορίας της Κωνσταντινουπόλεως κατά τους πρώτους χρόνους της υπάρξεώς της*, (Les institutions politiques et militaires de l'empire latin de Constantinople au cours des premières années de sa domination), Thessalonique 1970.
Michel BALARD, *La Romanie génoise*, 2 vol., Paris, 1978.

Le duché de l'Archipel

Marie-Gabriel de CHOISEUL-GOUFFIER, *Voyage pittoresque de la Grèce*, 2 vol., Paris, 1782.
Abbé PÈGUES, *Histoire et phénomènes du volcan et des îles volcaniques de Santorin*, Paris, 1842 (Le contenu de cet ouvrage couvre bien plus que le titre ne le donne à penser).
Ernst CURTIUS, *Naxos*, Berlin, 1846.
Ernest DUGIT, *Naxos et les établissements latins de l'Archipel*, Bulletin de l'Académie Delphinale, X, Grenoble, 1874.
Karl HOPF, *Dissertatione documentata sulla storia dell'isola di Andros e dei suoi signori dall'anno 1207 al 1566*, Venise, 1859 ; Ghisi, article dans *Ersch und Gruber « Allgemeine Encyclopädie der Wissenschaften und Künste »*, vol. 69, Leipzig 1861 ; Gozzadini, article dans même ouvrage, vol. 73, Leipzig, 1873.
T. HASLUCK, *The depopulation of the Aegean Islands and the turkish conquest*, *The Annals of the British School of Athens*, 17 (1910-1913), p. 151-181.
Guiseppe GEROLA a publié d'importantes études historiques et héraldiques sur les îles d'ASTYPALÉE (dans le cadre de l'article *I monumenti medioevali delle 13 Sporadi*), *Serfino* (Seriphos), *Zea*, et *Fermenia* (Kythnos, Thermia), dans « *Annuario della R. Scuola di Archeologia di Atene*, I (1914) pp. 169-356, III (1921) pp. 203-241, IV-V (1923-1924) pp. 177-221 et VI-VII (1926) pp. 41-82.
Ermanno ARMAO, *In giro per il Mar Egeo con Vincenzo Coronelli*, Florence, 1951.
Raymond-Jean LOENERTZ, *Marino Dandolo, seigneur d'Andros*, *Orientalia Christiana Periodica* 27 (1959), p. 165-181 ; *Menego Schiavo*, *Studi Veneziani* 9 (1967), p. 315-338 ; *De quelques îles grecques et de leurs seigneurs vénitiens aux XIV^e et XV^e siècles*, idem 14 (1972), p. 3-35 ; du même auteur, *Les Querini, comtes d'ASTYPALÉE*, *Orientalia Christiana Periodica*, 32 (1966), p. 372-393.
Antonios KATSOURIS, *Ναξιακά δικαιοπρακτικὰ έγγραφα τοῦ 17 αἰῶνος*, (Actes de procédure judiciaire à Naxos au XVII^e siècle), *Epitiris Hetaireias Kykladikon Meleton*, 1968, p. 24-337.
Dimitri PASCHALI, *Κάστρα, πύργοι και βίγλαι ἐν Ἀνδρῶν*, (Châteaux et tours à Andros), même périodique, 1965, p. 362-428.
Iosif DELLA ROCCA, *Τὸ Δικαίον τῆς Νάξου κατὰ τοὺς χρόνους τῆς Τουρκοκρατίας*, (La justice à Naxos au temps de la domination turque), même périodique, 1968, p. 426-481.
M. FILIPPA-APOSTOLOS, *Τὸ Κάστρο τῆς Αντιπάρο*, (Le château d'Antiparos), Athènes 1978.

Héraldique.

Les vestiges héraldiques de l'Archipel, préservés en assez grand nombre, ont fait l'objet de croquis par Jean BUCHON, *Nouvelles recherches historiques sur la Principauté française de Morée et ses hautes baronnies*, vol. 2, Paris 1843, croquis dont l'auteur a tenté, autant que possible, d'identifier les modèles. D'autres croquis ont été publiés par Iosif DE KIGALA dans la revue athénienne « Pandora ».

L'ouvrage cité plus haut, de M. Filippa-Apostolos, contient de nombreuses photographies exécutées d'après les blasons sculptés subsistant dans l'île d'Antiparos. Mais l'auteur signale leur emplacement, sans tenter d'identifier les noms des familles qui les avaient fait exécuter.

Un relevé très fourni des nombreux blasons subsistant à Naxos a été publié récemment par M. KEFALLINIADIS et B. SLOT, *Οικόσημα στη Νάξο*, Athènes 1980.

Dans leurs belles monographies publiées depuis 1981 sur les îles grecques, les Éditions Melissa, d'Athènes, font figurer des photographies de blasons. Certains se trouvent reproduits ici.

Les châteaux

Antoine BON, *Les forteresses médiévales de la Grèce centrale*, Bulletin de Correspondance Hellenique, 1936.

G. KOLLIAS, *Sidërokaströ*, EEVS, 10 (1933); Apostolos VAKALOPOULOS, sur le château de *Platamona*, Makëdonika, I, Salonique 1940, p. 58-76.

Alexander PARADISSIS, *Fortresses and castles of Greece*, 3 vol., Thessalonique 1972, 1976.

N. MOUTSOPOLLOS et G. DIMITROKALLIS, *Bibliographie principale des châteaux-forts de la Grèce*, Technika Hronika, Athènes, février 1968, p. 145-148.



Couronnement de l'empereur Baudouin à Sainte-Sophie. Peinture de 1842, par Gallait, Château de Versailles.
© Réunion des Musées Nationaux

Les empereurs latins, après leur sacre à Sainte-Sophie, reprirent aussi l'ancien titre d'Empereur de Romanie, porté auparavant par les souverains byzantins, qui s'intitulèrent toujours *Basileus Romaïon*, souverain des Romains, et jamais empereurs de Byzance, puisque le terme de Byzance fut une tardive création des humanistes du XIV^e siècle. Ils étaient les souverains de la Nêa Romi, la Rome Nouvelle, la Deuxième Rome, empire à vocation universelle, continuateur de l'ancien empire romain. Leurs sujets n'étaient ni Grecs, ni Hellènes, mais « Romains », à tel point que lorsque les empereurs germaniques d'Occident voulurent contester le caractère romain des empereurs de Constantinople, ils les qualifièrent du terme méprisant d'Imperator Græcorum. Aussi l'acte de partage de l'empire d'Orient conclu en 1204 par les croisés fut-il intitulé « Partitio Romaniae ». Le doge de Venise devenait le maître d'une partie de la Romanie, de même que plus tard les Génois qualifièrent leurs colonies grecques de « Romanie ». Ce terme fut repris, sous des formes diverses, par les conquérants musulmans des terres byzantines (voir le glossaire à la fin de cet ouvrage). Entre 1333 et 1343, les Angevins de Naples, désireux de créer les bases juridiques de l'administration de leurs possessions grecques, firent rédiger les *Assises de Romanie*, inspirées en partie par les Assises de Jérusalem, qui devinrent le modèle du droit féodal et de la domination coloniale franque en Orient. Venise adopta les Assises de Romanie pour administrer l'Eubée, les ducs de l'Archipel firent de même à l'intention de leur duché, et Venise les reprit pour gouverner Corfou, où elles restèrent en vigueur jusqu'en 1797. Mais, partout, les Assises de Romanie furent la base du régime juridique réservé à la noblesse. La population grecque continua à être soumise à l'ancien droit coutumier byzantin, tandis que la législation vénitienne s'appliquait à l'activité commerciale.

Empereurs de Constantinople

Maisons de FLANDRE

et de COURTENAY

Les empereurs latins de Constantinople eurent à affronter dès le début de leur règne les attaques de leurs voisins bulgares et grecs. Ils furent mal soutenus, ou ouvertement contestés par leurs alliés, Venise et les Montferrat, et par leurs « frères » les empereurs germaniques. Le premier souverain latin de la Romanie fut Baudouin de Flandre.

Étroitement apparenté à la maison royale de France, Baudouin était le 6^e comte de Flandre et le 9^e comte de Hainaut. Il avait pour oncle maternel Thierry, comte d'Alsace. Son mariage, en 1185, avec Marie, fille du comte Henri de Champagne, nièce de Philippe Auguste, le lia encore plus à ce roi dont l'épouse était, depuis 1188, Isabelle de Hainaut, sœur de Baudouin. Philippe Auguste était d'ailleurs le suzerain des comtes de Flandre et de Hainaut, ce qui n'empêcha pas Baudouin de rompre avec lui pour s'allier au roi d'Angleterre, Richard Cœur de Lion, au cours des guerres ruineuses qui opposèrent les deux monarques. Baudouin prit la Croix en 1200 et partit pour la Terre Sainte.

Devenu empereur latin de Constantinople après que le doge Dandolo eut fait échouer la candidature de Boniface de Montferrat, il présida au pillage de Byzance, et se fit sacrer à Sainte Sophie le 16 V 1204. Il prit sur lui de calmer le pape Innocent III, indigné devant la faute politique qu'était la déviation de la Croisade, en lui présentant la chute de l'empire d'Orient comme le résultat inévitable de la persistance des Byzantins dans le schisme.

L'on sait que le partage territorial de l'empire grec se fit au mépris des plus élémentaires connaissances géographiques de la part des seigneurs francs, ce qui facilita à Venise l'appropriation des cinq huitièmes de cet empire, et à laisser aux Francs le reste. Baudouin de Flandre allait être le premier souverain d'un État gouverné par des hommes qui, à l'exception de son frère Henri, ne furent pas à la hauteur de l'empire au nom grandiose fondé par la Quatrième Croisade.

La domination latine en Orient débuta par le conflit entre le nouvel empereur et son principal allié et vassal, Boniface de Montferrat, au sujet de la possession de Thessalonique. Réconciliés, Baudouin et Boniface durent affronter les premières attaques de leurs voisins, les tsars de Bulgarie et les dynastes grecs restés maîtres de différents lambeaux de l'empire byzantin. Baudouin décida de marcher sur Andrinople occupée par les Bulgares, et trouva la mort au combat, aux côtés du comte Louis I de Blois et d'autres seigneurs francs, le 14 IV 1205. Il avait 36 ans, et ne laissait pas d'enfants.

Son successeur à l'empire latin fut son frère Henri, couronné le 20 VIII 1206. Excellent administrateur, diplomate heureux, soldat courageux, le nouvel empereur aurait pu mieux encore assurer l'existence de son état si celui-ci n'avait pas eu des bases aussi chancelantes : l'empire latin de Constantinople était entouré de voisins hostiles, et gouvernait une population qui ne rêvait que de ramener au pouvoir l'Église orthodoxe et des souverains grecs. Henri de Flandre réussit néanmoins à vaincre les Bulgares (1208), à affirmer sa suzeraineté sur le royaume des Montferrat à Thessalonique, à réunir un « Parlement » à Ravenika où il reçut l'hommage de tous les dynastes francs de Grèce, enfin (1211) à battre l'empereur de Nicée, Théodore Lascaris, à la bataille de Léopadion. Il mourut à Thessalonique le 11 VI 1216, âgé de 40 ans, empoisonné probablement (non de la main de son épouse la princesse bulgare ainsi que l'ont dit certains auteurs) par son arrière-vassal, le seigneur lombard Oberto de Biandrate, qui avait jadis voulu régenter Thessalonique au nom du fils mineur de Boniface de Montferrat, et qui en avait été chassé par l'empereur Henri. Celui-ci ne laissant pas d'enfants, les barons élevèrent alors au trône son cousin et beau-frère Pierre de Courtenay, né en 1167. Il était le petit-fils de Pierre de France, dernier fils du roi Louis VI, et de l'héritière de la seigneurie de Courtenay, près de Montargis.

Son épouse était Yolande de Flandre, sœur des deux empereurs latins. Pierre de Courtenay avait eu de nombreux différends avec l'église d'Auxerre au sujet de l'encaisse des revenus ecclésiastiques, et se trouvait sous le coup de plusieurs excommunications pontificales. Son élection à la tête de l'empire latin de Constantinople ne pouvait que déplaire au pape Honorius III. Mais, ne pouvant prendre le risque d'affaiblir davantage la position de cet empire en en récusant le nouveau souverain, le pape se résigna à accepter la venue à Rome de Pierre de Courtenay et à l'y couronner, mais en dehors des murs, à l'église de San Lorenzo. L'empereur se mit ensuite en route vers Constantinople à travers les défilés d'Albanie et d'Épire, alors que son épouse, l'impératrice Yolande, qui était enceinte, s'embarqua avec sa suite sur une nave vénitienne qui fit le détour par la Grèce. Or, pour passer l'Adriatique, Robert de Courtenay avait dû faire appel à Venise, laquelle consentit à lui payer les dépenses du passage à condition que sa troupe s'empare, pour le compte de la Sérénissime, de la ville de Durazzo, pour lors entre les mains du despote grec Théodore Ange. Après un siège pénible et infructueux, l'empereur latin continua sa route, tomba dans une embuscade tendue par le despote qu'il avait attaqué, et disparut sans traces.

L'impératrice Yolande, à son arrivée à Constantinople apprit la nouvelle de son veuvage. Elle se fit désigner impératrice régnante lorsque son fils aîné, Philippe, comte de Namur, eut refusé de quitter ses possessions françaises. Elle fit preuve d'énergie et sut arrêter les attaques de Théodore Lascaris, l'empereur de Nicée, et fiança son fils Robert à la fille de celui-ci. Les nouveaux fiancés étaient l'un et l'autre presque au berceau, et la concorde prévue par leur union ne se réalisa jamais. Yolande de Courtenay mourut en 1219, jeune encore, et les barons firent venir de France, pour lui succéder, son fils Robert, un incapable, qui fut couronné à Sainte Sophie le 25 III 1221. Battu à Poimanneon, en Asie Mineure, par l'empereur de Nicée, Jean Dukas Vatatzès (1225), puis, en Thrace, par le despote d'Épire qui avait chassé de Thessalonique la maison de Montferrat, Robert ne garda que la ville de Constantinople et ses abords immédiats. Il quitta ensuite sa capitale, le cœur brisé après que les barons, indignés par son oisiveté, eussent défiguré sa bien-aimée, une demoiselle de Neuville, et jeté au Bosphore la mère de celle-ci, en les accusant de détourner l'empereur des tâches dictées par la raison d'État. Après avoir sollicité, en vain, l'aide du pape, Robert de Courtenay mourut à la cour de Guillaume de Villehardouin, en 1228, à l'âge de trente ans.

Le trône impérial passa à son frère cadet Baudouin. C'était un orphelin âgé de dix ans seulement. Les barons ne virent d'autre issue à la situation désespérée de l'empire que d'en confier la régence à un guerrier expérimenté, en l'occurrence Jean de Brienne, auquel son gendre, l'empereur germanique Frédéric II de Hohenstaufen venait de ravir la couronne de Jérusalem. L'on maria le petit empereur à la fille encore mineure de Jean de Brienne, Marie, et l'on envoya ensuite Baudouin II quérir des secours en Occident. Il mit en gages la Couronne d'Épines du Christ en échange d'un prêt consenti par les Vénitiens, puis s'en alla à Paris demander l'aide de Louis IX (Saint Louis). Le roi de France racheta la Couronne d'Épines, qui fut déposée à la Sainte Chapelle de Paris. Baudouin utilisa les quelques subsides reçus du pape et du roi de France pour lever une armée destinée à l'accompagner à Constantinople. L'armée se débanda en cours de route, et ce ne fut que par miracle que l'empire latin put continuer son existence. Baudouin II se fit couronner à Sainte Sophie, puis repartit en Europe, avec l'impératrice, après la mort de Jean de Brienne (1237). L'impératrice Marie, fille d'une princesse de Castille, alla demander secours aux rois ibériques, et Baudouin s'adressa à l'empereur Frédéric II, qui déclara l'aider à condition qu'il se déclare son vassal. Baudouin refusant, Frédéric interdit à tous ses sujets de secourir l'empire latin sous quelque forme que ce fût. Baudouin se tourna à nouveau vers Saint Louis, lui vendit sa seigneurie de Courtenay et lui remit un morceau de la Vraie Croix et les reliques de la Passion du Christ – la lance, le roseau, l'éponge – ainsi que le manteau de pourpre (1247), enfin mit en gage son propre fils, Philippe, auprès des Vénitiens. Ensuite, attaqué sans cesse par l'empereur grec de Nicée, il s'allia au sultan seldjouk de Rûm, lequel exprima le désir de s'apparenter à la famille de Courtenay. Des alliances entre dynastes catholiques et musulmans avaient déjà été contractées en Terre Sainte, et allaient par la suite se multiplier, tant en Espagne qu'à Byzance. L'empereur Baudouin envoya quérir en France sa nièce, fille

d'Élisabeth de Courtenay et d'Eudes de Montaigu, mais le roi de France, Louis IX, en tant que suzerain, fit échouer ce projet. Dépité, le sultan seldjouk conclut alliance avec l'empereur de Nicée, compromettant davantage encore les chances de vie de l'empire latin. Entre 1244 et 1247, Baudouin II était à nouveau en France, cédant définitivement la Couronne d'Épines à Saint Louis. En 1251, il parcourait l'Italie, sans que la chrétienté s'émue de sa détresse. Dix ans plus tard, après avoir vendu la tête de saint Jacques à Robert d'Artois, frère de Saint Louis, il avait perdu son empire, lorsque Michel Paléologue, allié de Gênes contre Venise, se fut emparé de Constantinople. Baudouin II se réfugia d'abord auprès des seigneurs tierciars d'Eubée, puis auprès du roi Manfred de Sicile (1264), enfin à Viterbe, chez le pape, qu'il tenta de réconcilier avec Manfred afin de pouvoir former un front uni des croisés qui l'aideraient à reprendre Constantinople.

En 1266, alors que Philippe était toujours détenu en gage à Venise pour les dettes contractées par son père l'empereur fugitif, celui-ci vendait ses droits de suzeraineté sur le royaume de Thessalonique à son cousin le duc de Bourgogne, pour la somme de 13 000 livres tournois. En 1267, le 27 V, le pape Urbain IV, sur l'instigation du roi de Naples, Charles I d'Anjou, qui venait de ravir à Manfred l'héritage italien des Hohenstaufen, réunissait dans sa chambre à coucher du château de Viterbe le nouveau souverain de Naples et de Sicile et son cousin l'empereur dépossédé de Constantinople, Baudouin II. Là, les trois monarques signaient un traité en vertu duquel l'empereur cédait au roi de Naples ses droits de suzeraineté sur la principauté de Morée et les îles qui en dépendaient, en échange de quoi le roi promettait de fournir un contingent de 2 000 chevaliers lorsque l'on déciderait de reprendre Constantinople aux Grecs. Philippe de Courtenay, toujours prisonnier à Venise, était fiancé à Béatrix d'Anjou, fille du roi de Naples. Il était stipulé par traité que, si Philippe et Béatrice n'avaient pas d'enfants, les droits à l'empire latin d'Orient passeraient à la maison d'Anjou. Lors de la signature de ce traité l'empereur Baudouin II avait 38 ans. Il allait vivre sept années encore, et mourir à Naples en 1273, au terme d'une existence sans dignité, passée à monnayer des reliques et des illusions. Sa fille Hélène, † 1314, fut l'épouse du tsar de Serbie, Stéphane Ouch.

Les prétentions, ou les droits, de la famille de Courtenay sur l'empire d'Orient passèrent à son fils Philippe, † 1283, puis à la fille de ce dernier, Catherine de Courtenay, qui fut l'objet de nombreuses fiançailles : d'abord avec Michel Paléologue, héritier de l'empire byzantin ; le projet échoua. Catherine fut ensuite fiancée à Frédéric d'Aragon, 3^e fils du roi Pierre III et de Constance de Hohenstaufen, à condition que Frédéric renoncât à ses prétentions sur la Sicile au profit des Angevins de Naples, et se mette en campagne, avec le soutien militaire de la papauté, pour enlever le trône de Byzance aux Paléologues ; Frédéric refusant, Catherine fut fiancée (1298) à Jacques d'Aragon, héritier du trône de Majorque, mais Jacques se fit moine franciscain ; l'héritière de l'empire latin devint enfin l'épouse de Charles de Valois (1301) auquel le pape promettait son aide militaire afin de conquérir la Sicile sur Frédéric d'Aragon. Ce dernier s'avérant un adversaire coriace, la maison d'Anjou le maria en 1302 à Éléonore, fille du roi Charles II de Naples, lequel, conjointement avec Charles de Valois et le pape, lui proposaient une fois de plus de renoncer à la Sicile et lui promettait en contrepartie soit le fictif royaume d'Albanie, soit la couronne de Chypre dont on aurait dépossédé les Lusignan.

Charles de Valois, né 1270, † au Perray 16 XII 1325, devenu, *maritali nomine*, empereur titulaire de Constantinople, était le petit-fils de Saint Louis, fils de roi (Philippe III), frère de roi (Philippe IV) et père de roi (Philippe VI), mais, malgré ses efforts qui échouèrent tous, jamais roi lui-même, ni empereur de Constantinople où les Paléologues continuèrent à régner, ni empereur d'Allemagne ainsi qu'il l'espéra un moment. Sa biographie montre à quel point la papauté s'était soumise aux intérêts privés de la maison de France. Après les Vêpres Siciliennes, et la prise du pouvoir en Sicile par Pierre d'Aragon, le pape Martin V excommunia ce souverain (1283) et déclara disposer de la couronne de Sicile en faveur de Charles de Valois, les frais de la guerre déclenchée à cet effet devant être subventionnés par la taxe des décimes de l'Église. La guerre, menée sans grande conviction par le roi de France, fut marquée par le couronnement (avec un chapeau, faute de couronne) de Charles de Valois dès qu'il eut mis le pied sur le territoire de l'Aragon, puis par la déroute des

Français. En 1283 mouraient le roi d'Aragon (en octobre) et le roi de France (en novembre). Le trône d'Aragon échut à Alphonse, fils aîné du feu roi, et le trône de Sicile à Jacques, le deuxième fils. Le pape les excommunia aussitôt l'un et l'autre, lançant contre eux l'appel à la croisade, tandis que Charles de Valois continuait ses efforts pour s'emparer de la Sicile. Le 16 VIII 1290 il épousait à Corbeil près Paris, Marguerite, † 31 XII 1299, fille du roi de Naples Charles II, et renonçait à ses prétentions sur le royaume d'Aragon ; le 28 I 1301, veuf, il se remariait à Saint-Cloud près Paris, avec Catherine de Courtenay. Celle-ci mourut au début d'octobre 1307 ⁽⁸⁾, et ses funérailles, célébrées à Saint-Cloud, eurent ceci de particulier qu'on y vit pour la dernière fois Jacques de Molay, le Grand Maître de l'Ordre du Temple, emprisonné la nuit suivante et destiné à être brûlé vif au terme d'un célèbre procès au cours duquel « le rôle de Charles de Valois montra que la suppression de l'Ordre du Temple ne fut qu'une brutale spoliation suivie de supplices odieux, la démonstration de l'horrible férocité qui caractérisa la justice française au début du XIV^e siècle » ⁽⁹⁾. Le roi de France Philippe le Bel et son frère Charles de Valois, après avoir obtenu du pape la condamnation de Templiers, se déclarèrent les créanciers de l'Ordre pour avoir assuré les frais de détention des condamnés, et s'approprièrent la plus grande partie des liquidités du Temple : le roi pour les deux tiers, Charles de Valois pour un neuvième, après quoi les domaines et châteaux de l'Ordre furent donnés à l'Ordre des Hospitaliers de Saint Jean, non sans avoir obligé ce dernier à remettre au roi ses avoirs en numéraire. Charles de Valois, plus tard, se fit attribuer la fortune d'Enguerrand de Marigny, « Garde du Trésor » du roi de France, condamné à mort au terme d'un autre procès fabriqué.

Les tentatives de Charles de Valois pour partir en guerre contre Byzance furent mises en veilleuse après la mort de Catherine de Courtenay et le remariage, en troisièmes noces, de Charles avec Mahaut, fille de Guy de Châtillon, comte de Saint Pol. Mahaut n'avait sans doute aucun intérêt à voir l'immense fortune de son mari utilisée au bénéfice de la fille de l'épouse précédente.

Les nombreux enfants de Charles de Valois, empereur titulaire de Constantinople furent :

du 1^{er} lit : Philippe, né 1290, † 1350, roi de France, sous lequel commença la Guerre de Cent Ans contre l'Angleterre, et qui fut l'ancêtre de douze autres rois qui gouvernèrent la France pendant près de quatre siècles. *b)* Charles, comte d'Alençon, † 1346 fiancé 1308 à la fille du Tsar de Serbie, et ∞ 1314 Jeanne de Joigny, fille de Jean comte de Joigny et d'Agnès de Brienne ; *c)* Isabelle, née 1295, fiancée peu après à Édouard, fils du roi d'Écosse ; ∞ 1298 Jean de Bretagne ; *d)* Jeanne, née 1297, ∞ 1305 Guillaume, comte de Hainaut et de Hollande ; *e)* Marguerite, née 1298, fiancée 1298 et ∞ 1311 Guy de Châtillon, fils du comte de Blois.

du 2^e lit : *f)* Jean, † en bas âge ; *g)* Catherine, † Naples 1345, ∞ Fontainebleau, Philippe d'Anjou, prince de Tarente. Elle hérita de sa mère le titre d'impératrice de Constantinople, et joua un rôle non négligeable tant dans l'histoire de la Grèce franque que dans celle du royaume de Naples (voir article Anjou). Ce fut elle aussi qui poussa ses deux fils Robert et Louis de Tarente dans les bras de leur cousine, la reine Jeanne I de Naples, dont ils furent successivement les amants du vivant même de l'époux de la reine, André d'Anjou, prince de Hongrie, et ce fut elle encore qui fut mêlée à l'assassinat de ce prince. Son titre impérial passa à son fils Philippe d'Anjou, prince de Tarente, et les développements ultérieurs de son histoire sont résumés ici au droit de l'article sur la maison d'Anjou. *h)* Jeanne, † 9 VII 1363, mariée successivement à ses cousins Charles d'Anjou, prince de Tarente, et (1318) Robert d'Artois (1287-1342) comte de Beaumont. Son petit-fils Robert comte d'Artois épousa sa cousine Jeanne d'Anjou-Durazzo ;

i) Isabelle, religieuse.

du 3^e lit : *j)* Louis, † jeune ; *k)* Marie, fiancée à Louis, comte de Nevers, puis à Édouard III, roi d'Angleterre, ∞ son cousin Robert d'Anjou, prince de Calabre, fils du roi de Naples Robert.

Elle fut la mère de la reine Jeanne I, et de Marie, ∞ I) Charles d'Anjou, duc de Durazzo, † décapité 1348 sur ordre de Louis I d'Anjou, roi de Hongrie, pour avoir été l'un des instigateurs du meurtre de son beau-frère André d'Anjou de Hongrie ; II) Robert des Baux, qu'elle épousa sous la contrainte, et qu'elle fit assassiner ; III) Philippe d'Anjou, prince de Tarente.

l) Isabelle, ∞ Pierre de Bourbon, comte de Clermont, † à la bataille de Poitiers 1356 ; *m)* Marguerite, dite Blanche, † Prague 1348, ∞ 1325 l'empereur Charles IV de Luxembourg.

L'on ne peut conclure ces lignes sur la famille des empereurs latins d'Orient sans évoquer brièvement l'histoire de Jeanne et de Marguerite de Constantinople, filles de l'empereur Baudouin I^{er}, comte de Flandre. Orphelines dès leur plus tendre enfance, puisque leur mère était morte à Jérusalem où elle s'était rendue croyant y trouver son époux, alors que celui-ci se trouvait à Constantinople, à la tête de la croisade détournée ; Baudouin lui-même, tombé au combat contre les Bulgares, avait laissé ses filles sous la tutelle de son frère cadet, vassal du roi de France. Jeanne et Marguerite, enfants sans défense, restèrent livrées à des marchandages impitoyables entre leur tuteur et leur suzerain, du fait que leur mariage de grandes héritières était soumis à l'accord du roi.

Le mari de Jeanne, Ferrand du Portugal, fut emprisonné par Philippe Auguste qui espérait ainsi empêcher la comtesse de Flandre d'avoir des enfants. Relâché contre rançon, il mourut et Jeanne se maria, sans dispense papale, à Thomas de Savoie, ancien archevêque de Lyon et son parent à un degré prohibé par l'Église. Sa sœur Marguerite lui succéda comme comtesse de Flandre. Elle avait d'abord épousé Bouchard d'Avesnes, lui aussi ancien homme d'église, dont elle eut deux fils, et qu'elle quitta sans aucune forme de séparation afin de se remarier à Guillaume de Dampierre, dont elle eut d'autres enfants. Lorsqu'elle monta sur le trône de Flandre, Marguerite ouvrit une querelle de famille qui allait dégénérer en d'interminables procès et en une guerre destinée à ravager le pays pendant trois générations. En effet, elle voulut déshériter, et faire déclarer bâtards, ses fils du premier lit, afin de laisser la Flandre aux fils du second. La France, l'empereur Frédéric II de Hohenstaufen, le comte de Hollande, le roi d'Angleterre, le Saint-Siège, intervinrent à des titres divers dans ce long conflit qui permit aux Capétiens d'affaiblir leurs vassaux redoutés qu'étaient les comtes de Flandre.

Blasons : La maison de Hainaut portait l'écu *chevronné d'or et de sable de six pièces* ; Le sceau d'Henri de Flandre, empereur de Constantinople, portait une inscription en langue et caractères grecs : « *Errikos Avtokrator i Despotis Ko-pol* », et l'écu de gueules, à la croix d'or, cantonnée de 4 besants, chargés d'une croix de Jérusalem, la grande croix chargée elle-même de 5 besants d'or.



(8) Et non au mois de janvier suivant (1308), ainsi que l'écrivent Gustave Schlumberger et Ferdinand Chalandon, *Sigillographie de l'Orient Latin*, 1943, p. 176.

(9) J. PETIT, *Charles de Valois*, Paris, 1900, p. 130.

Le sceau aux inscriptions grecques de l'empereur Baudouin démontre bien la qualité de souverain des Grecs grâce à laquelle les monarques venus d'Occident cherchaient à légitimer leur domination aux yeux de leur sujets. Lorsque Boniface de Montferri fit prisonnier Alexis III Ange, en 1204, il envoya à l'empereur Baudouin les brodequins et les vêtements de pourpre de son illustre captif. Leur possession constituait pour l'empereur latin le meilleur gage de souveraineté. « L'empereur latin de Constantinople n'a guère été latin que de nom. Baudouin de Flandre, qui a été sacré à la façon des héritiers de Justinien et a signé des diplômes qui ont en grande partie été rendus en grec, ne désirait rien de plus que d'être compris dans cette succession ininterrompue des maîtres du monde » (10).

La maison impériale des Courtenay usait d'un sceau pourvu d'une double légende concentrique, l'extérieure en latin, mentionnant la qualité de « *Imperator Romaniae, heredis imperii* », l'intérieure en grec, mentionnant la qualité de « *porphyrogénète* » (né dans la pourpre impériale). Le blason impérial était identique au précédent.

Charles de Valois portait l'écu *d'azur semé de fleurs de lys d'or, chargé d'un lambel de gueules* ; puis, après l'abandon de ses prétentions à l'Aragon, *d'azur, semé de fleurs de lys avec bordure de gueules*. Son épouse Catherine de Courtenay arborait l'écu parti de Valois et de Courtenay.



Armoiries du royaume de Jérusalem et de l'empire latin de Constantinople

Oubliés depuis des siècles sur le fronton de la cathédrale d'Altamura, bourgade des Pouilles, les emblèmes d'un mirage couronné à la poursuite duquel la maison d'Anjou commit tant de meurtres, les blasons accolés de deux époux parents à un degré prohibé par l'église, mais auxquels le Saint-Siège avait délivré les dispenses nécessaires : ceux de Philippe d'Anjou, prince de Tarente, héritier de la couronne fictive de Jérusalem, et ceux de sa deuxième femme Catherine de Courtenay, impératrice titulaire de Constantinople.

1^{er} blason : *parti, au 1^{er} d'azur semé de fleurs de lys d'or, au lambel de gueules en chef (Anjou) ; au 2^e d'argent à la croix potencée d'or cantonnée de 4 croisettes du même (Jérusalem)*.

2^e blason : *parti, au 1^{er} de gueules à la croix d'or cantonnée de quatre besants du même, chargés d'une croisette de gueules et accompagnés de quatre croisettes d'or (Courtenay-Constantinople, d'après Philippe, père de Catherine) ; au 1^{er}, d'Anjou, comme plus haut, (d'après Béatrice d'Anjou, mère de Catherine), mais à une bande gueules brochant sur le tout*.

L'on voit donc que les Courtenay, après avoir été sacrés par le pape comme empereurs de Constantinople, à Rome en 1217, avaient abandonné l'écu aux besants qui était celui de leur maison en France pour prendre les armoiries figurant plus haut. La raison en résidait peut-être dans le fait que Yolande de Hainaut, femme de Pierre de Courtenay, était l'arrière-petite-fille de Foulques d'Anjou-Plantagenêt, roi de Jérusalem, et appartenait par conséquent à un lignage qui, le premier, avait adopté dès 1157 comme emblème héraldique la croix de Jérusalem ancienne, c'est-à-dire à quatre croisettes de Saint-André. La ressemblance entre l'écu de Jérusalem et celui de Constantinople latin est évidente.



Sceau de Catherine de Courtenay, impératrice de Constantinople, apposé au contrat de mariage de Jeanne de Bourgogne et de Philippe de France, futur comte de Poitiers, à Sens, 1303.

Tout comme Thamar d'Épire, Jeanne de Bourgogne fut la victime, avec ses deux belles-sœurs, d'une captation de dot soldée par un meurtre et des emprisonnements d'héritières, affaire connue à l'époque sous le nom du procès des brus du roi.

En effet, Philippe le Bel avait marié ses trois fils à trois princesses de Bourgogne leurs cousines. Le contrat de mariage prévoyait la réversion du comté de Bourgogne à la couronne de France au cas où les proches parents des fiancées mourraient sans postérité. Dans le cas de Jeanne, la filiation se présente comme suit : le frère de Saint Louis, Robert comte d'Artois, était mort lors de la croisade d'Égypte, à la bataille de Mansourah. Il laissait un fils, Robert, comte d'Artois, lequel, mort en 1303 à la bataille de Courtrai, laissait l'Artois à sa fille Mahaut, puisque son fils Philippe était tombé dès 1298 à la bataille de Furnes. Mariée au comte Othon IV de Bourgogne (tombé lui aussi au combat en 1303, à Cassel), Mahaut devait laisser l'expectative du comté d'Artois à ses filles Blanche et Jeanne, car Othon avait déjà cédé le comté de Bourgogne au roi de France, en échange du mariage de ses filles avec deux des fils du roi, et d'une pension de 100 000 livres et d'une rente annuelle de 10 000 livres versées par Philippe le Bel. En 1313, les trois belles-filles du roi, Marguerite de Bourgogne (épouse de Louis de Navarre, héritier du trône), Blanche de Bourgogne et d'Artois (épouse du deuxième fils du roi, Charles de La Marche), et sa sœur Jeanne (épouse du dernier fils, Philippe) étaient emprisonnées et mises en jugement pour avoir été mêlées à une affaire d'adultère. Marguerite de Bourgogne fut enfermée en plein hiver, au haut d'une tour exposée à tous les vents, et mourut de pleurésie (1315). Blanche et Jeanne réussirent à s'en sortir la vie sauve, grâce au pouvoir de leur mère, l'énergique comtesse d'Artois. Quant à la fille de Philippe le Bel, Isabelle de France, mariée au roi d'Angleterre Édouard II, l'on sait qu'après l'avoir accusé de mœurs contre nature, elle réussit à le mettre en prison et à l'y faire mourir dans des supplices atroces, par là même où il avait péché.

Bibliographie Les articles de Louis BREHIER sur les empereurs Baudouin I et Baudouin II, dans le « Dictionnaire d'Histoire et de Géographie Ecclésiastiques », vol. 6, Paris, 1935, p. 1361-1366 et 1366-1372.

Charles VERLINDEN, *Les empereurs belges de Constantinople*, Bruxelles, 1946.

Robert LEE WOLFF, *Mortgage and redemption of an emperor's son: Castile and the Latin Empire of Constantinople*, *Speculum* 29 (1954), p. 45-64 ; du même, *Baldwin of Flanders and Hainaut. His life, death and resurrection 1172-1225*, *Speculum*, 27 (1952), p. 281-322.

Charles DUVIVIER, *Les influences française et germanique en Belgique au XIII^e siècle. La querelle des d'Avesnes et des Dampierre*, Bruxelles, 1894, 2 vol.

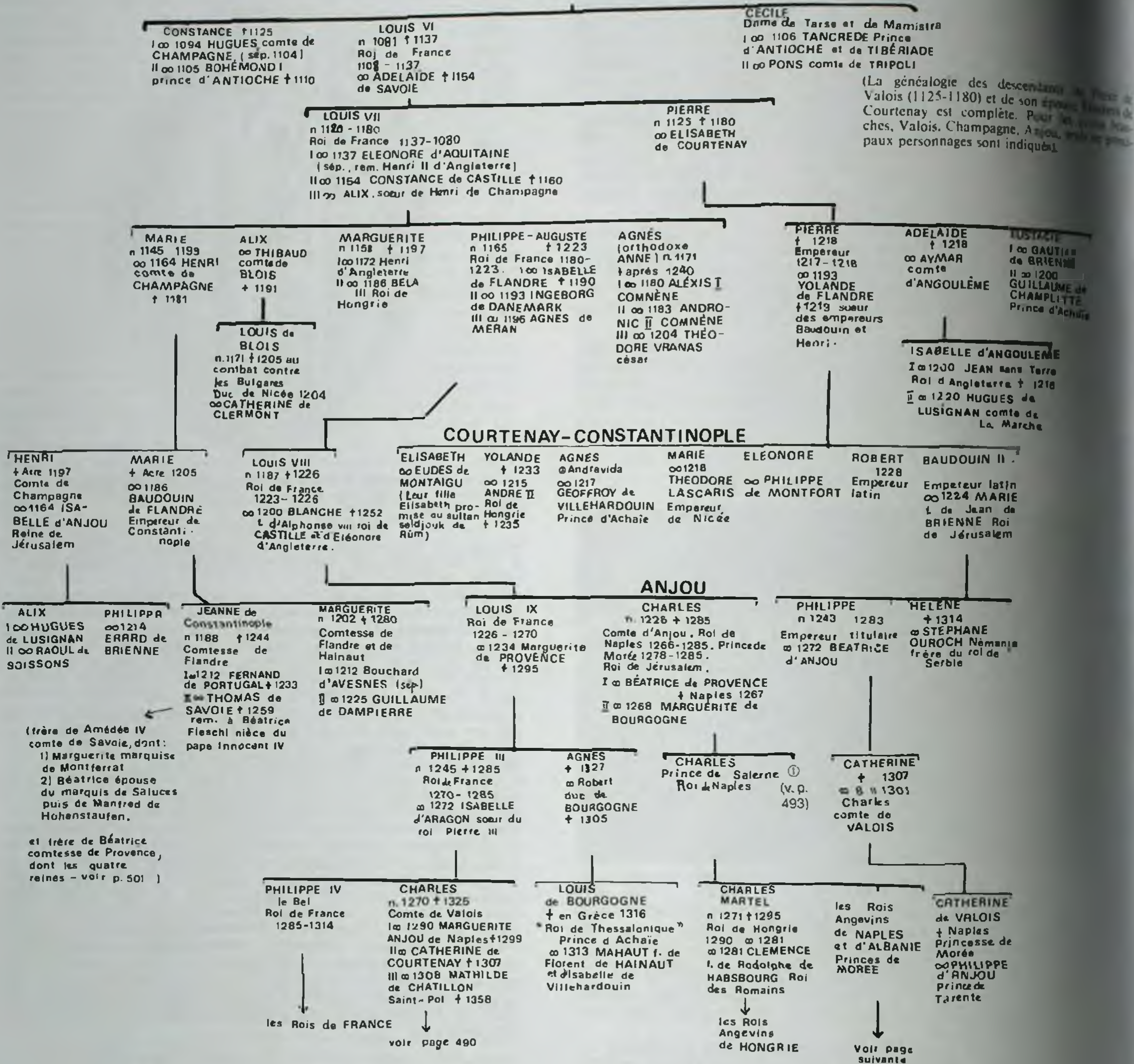
Max PRINET, *Les armoiries des empereurs latins*, *Revue Numismatique*, 4^e série, 15 (1911), p. 250-254.

Jules PETIT, *Charles de Valois*, Paris 1900.

(10) Nicolas JORGA, *France de Constantinople et de Morée*, *Revue Historique du Sud-Est Européen*, XII, Bucarest, 1935, p. 185-186 et XII (1936), p. 315-316.

PHILIPPE I
n 1053 † 1108 Roi de France 1060-1108
I^{oo} 1071 BERTHE de HOLLANDE (répudiée)
II^{oo} 1092 BERTRAC de MONTFORT

Les Courtenay empereurs latins et leur parenté française.



Blasons des quatre époux de Jeanne I^{re}, reine de Naples, reine titulaire de Sicile, princesse de Morée, comtesse de Provence

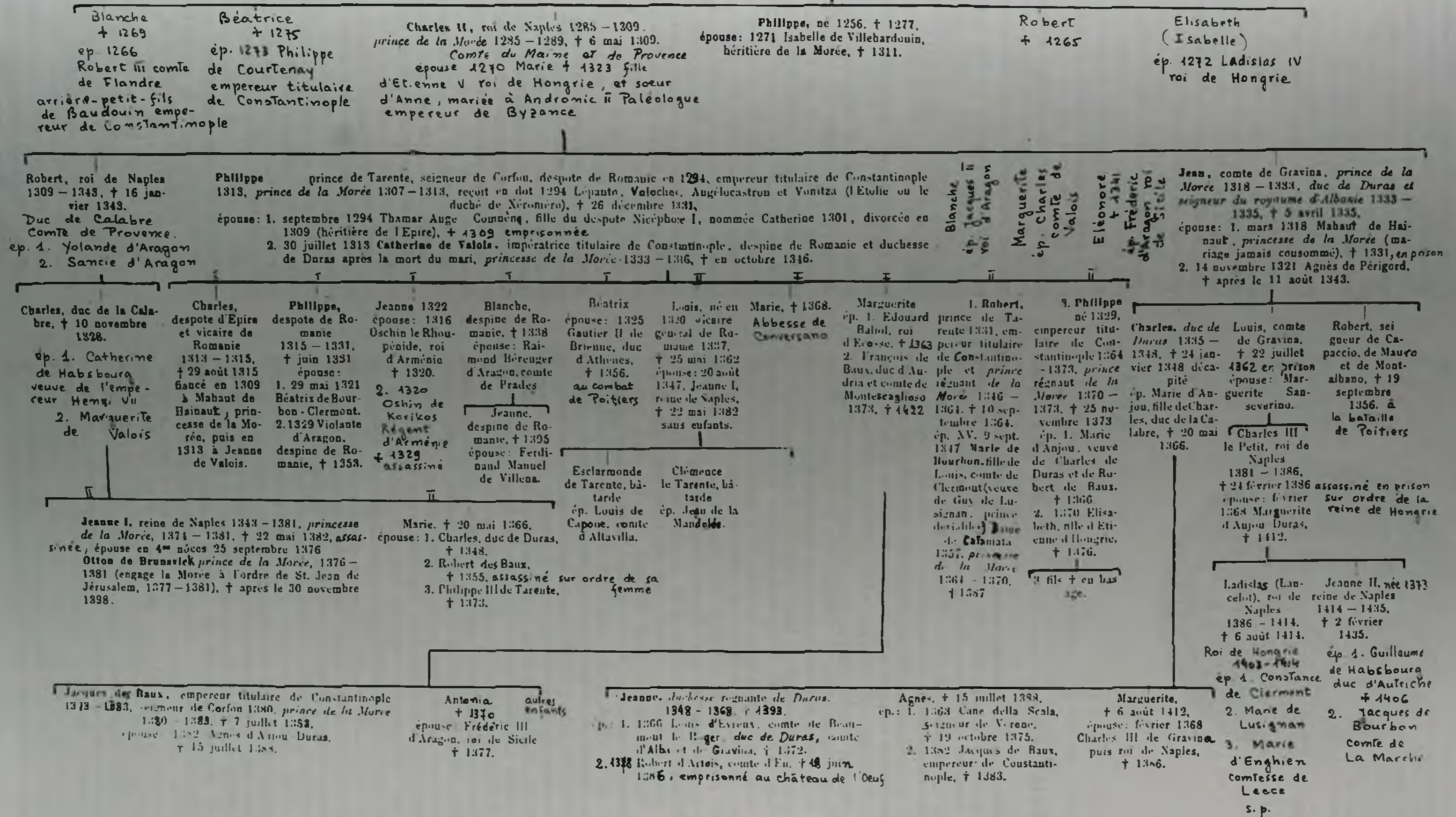
- 1) André d'Anjou, prince de Hongrie : Écartelé au 1 et 4 d'Anjou-Sicile, parti de Jérusalem. Au 2 et 3, fascé d'argent et de gueules de huit pièces (Hongrie).
- 2) Louis d'Anjou, prince de Tarente : Écartelé au 1 et 4 d'Anjou-Sicile, parti de Jérusalem. Au 2 et 3, de gueules à la croix d'or, accompagnée de quatre besants d'argent, chacun chargé d'une croix de sinople, l'écu brisé d'une bande d'argent.

- 3) Jacques d'Aragon, infant de Majorque, prince titulaire de Morée : Écartelé au 1 et 4 d'Anjou-Sicile, parti de Jérusalem. Au 2 et 3 d'or quatre pals de gueules (Aragon) à la bande aussi de gueules sur ce quartier (Majorque).
- 4) Othon de Brunswick : Écartelé au 1 et 4 d'Anjou-Sicile, parti de Jérusalem. Au 2 et 3 de gueules à deux léopards l'or l'un sur l'autre (Braunschweig-Grubenhagen).

Comtes de Provence,
Rois de Naples et d'Albanie,
Princes d'Achaïe (Morée),
de Tarente et de Durazzo.

(d'après Karl Hopf)

1



Sceau de
Nerio
Acciaiuoli,
duc
d'Athènes.



ACCIAIUOLI

ATZA·I·ΩAH

Célèbre maison florentine, éteinte en 1834, qui donna à l'Italie des savants, des écrivains, des cardinaux, plusieurs banquiers et des hommes politiques. Son histoire illustre l'évolution de beaucoup de grandes familles d'Europe orientale, enrichies par le capital avant d'aboutir au féodal.

D'origine « populaire », les Acciaiuoli appartinrent au parti guelfe de Brescia avant de s'établir à Florence dans le cadre d'une compagnie commerciale fondée en 1282. Alliés aux Peruzzi, aux Bardi, plus tard aux Médicis, ils dirigèrent une banque florissante qui prêta de l'argent aux rois d'Angleterre, à l'Ordre des chevaliers de Saint Jean, au Saint Siège et aux Angevins de Naples.

Le grand homme de cette famille fut Nicoló, né Montegufoni, Val di Pesa, 12 IX 1310, † Naples 8 XI 1365. Envoyé à Naples pour y diriger une filiale de sa banque, il s'y signala dès 1332 en devenant l'arbitre du conflit qui opposait le jeune roi Robert à son oncle Jean d'Anjou, comte de Gravina. Depuis 1322 Jean de Gravina, en tant que prince de Morée, était le vassal de son frère aîné Philippe, empereur titulaire de Constantinople. Lorsque ce dernier mourut en 1331, Jean de Gravina refusa de prêter hommage à son neveu Robert, fils de Philippe.

L'accord négocié par Nicoló A. stipulait la cession à Robert, par Jean de Gravina, de la principauté d'Achaïe, en échange du duché de Durazzo en Albanie et du paiement de 5 000 onces d'or. Cette somme fut prêtée par la banque Acciaiuoli, permettant ainsi à Nicoló de poser les premiers jalons de l'extraordinaire carrière de sa maison. Il devint le chambellan, le conseiller, et, peut-être, l'ami de cœur de Catherine de Valois, princesse de Tarente, impératrice titulaire de Constantinople, qui lui confia la direction de l'éducation de ses enfants. Nicoló A. arrangea ensuite le mariage de la reine veuve Jeanne de Hongrie et de Louis de Tarente, frère puîné de Robert, qui le nomma son Maître d'Hôtel.

Contrairement à ce qui avait été le cas après la conquête de la Morée (1205) par les seigneurs francs, Nicoló Acciaiuoli ne recourut pas aux procédés militaires pour s'approprier fiefs et seigneuries. Ce fut au moyen de transactions commerciales, de reconnaissances de dettes et de prêts hypothécaires qu'il s'assura les diplômes et les chartes de donation qui allaient faire de ses successeurs les derniers ducs d'Athènes avant la turcocratie.

En 1334 sa banque lui cédait en propriété personnelle les seigneuries de Lichina et de Mandria en Morée, qu'elle avait reçues en gage de Jean de Gravina en 1324 à l'occasion d'un emprunt, jamais restitué par le comte. Compensé ainsi en biens féodaux, Nicoló A. allait devenir l'un des grands feudataires de Morée, avec le titre de baron et se trouvait aux côtés des féodaux latins qui, en 1341, offraient leur soumission à l'empereur grec à condition que celui-ci respectât leurs possessions. Mais les Byzantins n'allaient pas réussir à éliminer la dynastie d'Anjou, et Nicoló choisit d'aider le roi Robert, devenu empereur titulaire de Constantinople à la mort de sa mère, à établir son autorité sur la principauté d'Achaïe. Le roi l'en récompensa en l'armant chevalier et en lui concédant d'autres fiefs, dont la seigneurie de Kalamata. Il finança la formation de l'armée de Louis d'Anjou Tarente qu'il fit couronner roi de Hongrie en 1352 après avoir été nommé par lui

Grand Sénéchal héréditaire de Sicile et seigneur de Salaparuta (1348), comte de Terlizzi (1349), comte de Melfi (1352), comte de Malte et de Gozzo (1357), enfin châtelain héréditaire de Corinthe (1358) par investiture du roi de Naples, Robert d'Anjou. Lorsque l'empereur de Hongrie fuyant la révolte des magnats magyars, il fut chargé par Innocent VI et le cardinal Alborno de négocier la paix entre le Saint Siège et les Visconti de Milan, puis fut nommé par le pape gouverneur de Bologne et de la Romagne (1360).

Grand Sénéchal du royaume de Naples, baron de Vostitza et de Nivelet en Grèce, vanté par Pétrarque et Boccace – qui lui avait dédié ses « Donne Illustri » et qui écrivit à son propos : « Il se croit appelé par les Dieux à siéger au Conseil des Grands de ce monde » – Nicoló A. mourut en 1365 et fut enseveli à la chapelle de Galuzzi qu'il avait fait construire près de Florence. Peu après, les féodaux napolitains mirent en prison son fils Angelo, héritier des charges de Grand Sénéchal et de Maître d'Hôtel, créé comte palatin par Philippe d'Anjou en 1371, et lui confisquèrent tous les fiefs napolitains amassés grâce à la faveur des rois précédents. Seule l'intervention du pape lui sauva la vie.

La descendance née du mariage de Nicoló avec Margherita degli Spini ne vint pas en Grèce, car le Grand Sénéchal avait légué ses possessions grecques aux fils de son cousin en second, Jacopo, † 1356, époux de Bartolomea Ricasoli. Ceux-ci partagèrent leur existence entre l'Italie et la Grèce. Il s'agit de :

1) Angelo, né 1349, † 12 VII 1409, évêque de Rapolla 1376, archevêque de Florence 1383, cardinal prince de l'Église 1384, archevêque commendataire de Patras 1394-1400, évêque d'Ostie et de Velletri 1397, baile de Morée.

2) Jean, archevêque de Patras 1360-1365.

3) Nerio, † 25 IV 1394, adopté par son oncle Nerio qui en fit son successeur, baron de Vostitza et de Nivelet, seigneur de Corinthe 1371, citoyen de Venise 1369. Il vivait à la cour de Marie de Bourbon, impératrice titulaire de Constantinople, puis suivit les princes d'Anjou en Grèce dans leur campagne militaire contre la Compagnie Navarraise. Il projeta d'imiter à son profit la politique matrimoniale qui avait si bien réussi aux Anjou, et entreprit de se fiancer à Florence Sanudo, héritière du duché de Naxos et vassale de Venise. Mais la Sérénissime s'opposa à ce projet qui risquait de faire passer Naxos sous le gouvernement d'un familier des rois de Naples. La domination de Nerio commença par un revers : il dut céder Vostitza aux Navarrais, mais il conquiert ensuite Mégare sur les Catalans, toute l'Attique sur les Turcs, enfin Athènes sur les Catalans, en 1388. En 1394, Ladislas de Naples, roi de Hongrie, investit Nerio A. du duché d'Athènes, duché incluant aussi les villes de Thèbes, Mégare et Platée, avec droit de réversion de la succession sur les descendants de son frère Donato, car Nerio n'avait pas de fils légitime. En 1395, Venise le reconnaissait comme prince d'Achaïe.

De son mariage avec Agnese Saraceno, le duc Nerio avait eu deux filles :

a) Bartolomea, ∞ 1388 Théodore Paléologue, despote de Mistra, qui reçut en dot Corinthe, et vendit cette ville en 1400 aux chevaliers de Saint Jean.

b) Francesca, ∞ 1388 Carlo Tocco, duc de Leucade, qui reçut en dot Mégare et la Basilicata.

et, d'une liaison avec une jeune fille grecque, Maria, fille du notaire athénien Dimitrios Rendis, un fils :

c) Antonio, qui réussit, malgré sa bâtardise, à prendre la succession du duché. En effet, le duc Nerio, dont la politique avait été toute dévouée au catholicisme, avait transformé l'église du Parthénon en chapitre catholique, siège de l'évêque latin, qu'il voulait placer sous la protection de Venise. Le métropolite grec appela les Turcs au secours de l'orthodoxie. Ils firent prisonnier le duc et l'envoyèrent à Venise, laquelle prit possession d'Athènes et la fit gouverner par des podestats. En 1402 Antonio A. reprit de force, avec l'aide turque, la ville basse d'Athènes, se déclara vassal du sultan, s'empara de l'Acropole en 1404, et refit aux Propylées la résidence de la famille. Reconnu duc d'Athènes en 1405, il régna jusqu'en 1435, embellissant considérablement la ville. C'est lui qui fit probablement bâtir la grande tour fortifiée de l'Acropole, que Schliemann abattit en 1874 en la qualifiant de « turque ». Il n'oublia pas ses biens patrimoniaux restés en Toscane, pour lesquels Florence l'exempta de taxes, en

cont-partie de la liberté de commerce qu'il accorda aux marchands florentins d'Athènes.

N'ayant pas d'enfants, il avait adopté deux jeunes filles grecques d'une famille Protimo. Il maria l'une à Nicolo Giorgi, seigneur de l'île de Karystos et l'autre à Antonello Caopenna, feudataire vénitien d'Egine.

Son épouse Marie, fille de Léon Mélissène, archonte d'Astros, était une parente de la famille byzantine Chalcocondyle. A la mort d'Antonio, elle complota avec ses parents les Chalcocondyle pour faire monter l'un d'eux sur le trône d'Athènes, accentuant encore cette tendance des nombreuses dynasties et grandes familles dominant la Grèce morcelée à mêler Byzance, les Turcs et Venise à leurs querelles successorales, querelles d'autant plus compliquées que, seigneuries catholiques et despotats orthodoxes s'immisçaient, les mariages mixtes aidant, dans les affaires les uns des autres.

Venise intervint et imposa comme duc d'Athènes un descendant d'un autre frère de Nerio :

4) Donato, † 1400, jadis vicaire pour la Morée de son oncle Niccolo, entre 1365 et 1368. Il fut le père de Nerio II et d'Antonio II.

Faible et irrésolu, Nerio II régna quatre ans seulement et fut chassé d'Athènes par son propre frère, Antonio II, qui ne gouverna que deux ans. Revenu de son exil florentin, Nerio II reprit le pouvoir et gouverna dans des circonstances difficiles, ballotté entre le parti franc et le parti grec. Il demanda la protection du sultan pour l'Attique et la Béotie et mourut en 1451 après avoir, malgré les difficultés, continué à favoriser les échanges culturels entre Florence et Athènes. A sa mort, le duché fut entraîné dans des tragédies dynastiques et déclina rapidement. Sa veuve, Chiara Giorgi (petite fille par sa mère du duc Antonio I) se proclama duchesse régnante et devint la maîtresse d'un patricien de Venise, le gouverneur de Nauplie.

Ce dernier⁽¹⁾ pour pouvoir épouser la duchesse, retourna à Venise où il fit mourir sa femme légitime, puis revint à Athènes, se remaria et prit le titre de duc d'Athènes en 1453. L'année suivante, il alla rendre hommage au sultan, en emmenant avec lui le jeune Francesco Acciaiuoli, fils et successeur désigné de la duchesse. Le sultan Mahomet, qui venait de prendre Constantinople, les fit emprisonner tous deux dans la forteresse de Mégare. L'on n'eut plus jamais de leurs nouvelles.

Mahomet le Conquérant accorda ensuite l'investiture du duché d'Athènes, de Béotie et de Thèbes à Franco A., fils d'Antonio II et Maria Giorgi des marquis de Bodonitza (laquelle s'était remariée en 1446 à Giovanni Malipiero, baile vénitien de Nègrepont). Le nouveau duc fit aussitôt périr l'infortunée duchesse Chiara, sa tante, mais les Turcs, prétextant la noirceur de ce crime, assiégèrent Franco dans l'Acropole. Forcé de capituler par la faim, il céda Athènes au sultan qui lui laissa la seigneurie de Thèbes et l'obligea à prendre part à la campagne menée contre le duc de Céphalonie, Leonardo Tocco. Peu après, le duc Franco fut étranglé sur ordre de son suzerain musulman (1460). Ses trois jeunes fils disparurent dans le sérail impérial et sa veuve Marie, fille de Démétrios Assan, archonte de Mouchlion, fut emmenée prisonnière à Trébizonde.

Ainsi finit la dynastie florentine d'Athènes. L'autre branche des Acciaiuoli, restée en Toscane, allait encore jouer un grand rôle dans l'histoire de la Renaissance italienne. Parmi ses descendants en ligne féminine l'on compte Nicolas Machiavel et la maison grand-ducale des Medici.

Blason : D'azur au lion d'or tenant un oriflamme, qui figure encore sur les tombeaux de la chartreuse de Florence, et qui figurait jadis sur plusieurs monuments de l'Athènes médiévale.

Bibliographie

La première tentative visant à dresser un arbre généalogique complet de cette famille a été celle du marquis Pompeo LITTA, *Famiglie celebri italiani*, 1^{re} série, vol LX, 1844, laquelle, malgré quelques erreurs de dates

et même d'alliances, reste la source irremplaçable par l'abondance de ses détails biographiques ; J.A. BUCHON, *Nouvelles recherches historiques sur la principauté française de Morée*, Paris 1843 ; Karl HOPF, *Chroniques gréco-romanes inédites ou peu connues*, a donné la généalogie définitive de ce lignage, généalogie que tous les historiens copient, même lorsqu'ils ne citent pas Hopf. Ferdinand GREGOROVICUS, *Geschichte der Stadt Athen im Mittelalter*, Stuttgart, 1889, a ajouté de nouveaux détails sur la seigneurie de cette famille, détails encore augmentés par Spyridion LAMBROS dans la traduction grecque enrichie, qu'il publia à Athènes en 1904. Jean LONGNON, *L'empire latin de Constantinople et la principauté de Morée*, Paris 1949 ; Cuzzio UGURGIERO della BERARDENGA, *Gli Acciaiuoli di Firenze nella luce dei loro tempi, 1160-1534*, 2 vol., Florence 1962 ; Antoine BON, *La Morée franque*, Paris 1969 ; Peter TOPPING, *Estates of Niccolò Acciaiuoli in Cephalonia Byzantium* 1966 p. 544-559.

ANJOU

Comme la maison de Courtenay, la maison d'Anjou de Naples⁽¹²⁾, était une branche cadette de la dynastie royale de France. A partir de 1263 elle reprit à son compte de nombreuses prétentions de souveraineté nourries sur diverses parties de l'Europe orientale par d'autres familles souveraines ou ex-souveraines, et joua un rôle important, bien que très peu glorieux, dans l'histoire de la Grèce démembrée du Moyen Age.

Les Angevins possédèrent Corfou, Lépante, et les présides albanais qualifiés soit de « royaume d'Albanie », soit de duché de Durazzo. Ils régnèrent pendant presque cent cinquante ans, en tant que princes d'Achaïe, sur une grande partie du Péloponnèse. Mais leurs possessions grecques ou albanaises n'étaient considérées par eux qu'en tant que territoires de deuxième ordre, subordonnés à leur royaume de Naples et destinés surtout à servir de marchepied pour leurs plans de conquête de Byzance.

L'installation de cette dynastie en Italie méridionale était la conséquence de la politique pontificale visant à chasser les Hohenstaufen de leurs possessions napolitaines et siciliennes. Elle fut la répétition, réussie cette fois, de l'action déjà entreprise précédemment par la papauté à l'aide de la maison de Brienne, action qui, celle-là, avait échoué. Le fondateur de la maison royale d'Anjou de Naples avait été Charles, comte d'Anjou, comte de Provence et de Forcalquier.

Né 1236, † Foggia 7 1285, quatrième fils du roi de France Louis VIII et de Blanche de Castille, Charles était destiné à l'Eglise avant que la mort prématurée de deux frères placés avant lui dans l'ordre de succession (après l'aîné, le futur Louis IX, Saint Louis), ne fasse de lui un comte d'Anjou. A l'âge de 20 ans, l'emportant sur d'autres prétendants, il épousait Béatrice, fille cadette du comte de Provence, et déclarée par celui-ci son héritière, au détriment des trois filles aînées, dotées en argent et écartées expressément de la succession. Cette clause, mal respectée par la sœur aînée de Béatrice, Marguerite, mariée au frère aîné de Charles, Louis IX, ne fut jamais oubliée par elle. Son animosité envers son beau-frère allait contribuer au peu de soutien accordé par le roi Louis IX aux entreprises du comte d'Anjou.

Dès 1253, le pape Innocent IV proposait à Charles de prendre la couronne de Sicile aux Hohenstaufen, mais Charles préféra se tailler d'autres domaines ailleurs : il tenta en 1256 de s'emparer du comté de Hainaut, puis, par traité, en 1258, du comté de Vintimille, prenant ainsi pied dans les affaires de l'Italie du Nord, où il concluait des accords avec les marquis de Montferrat et de Saluces.

En 1263 il acceptait l'offre pontificale de ceindre la couronne royale de Sicile, offre d'une grande portée, qui allait aboutir à l'extermination de la maison de Hohenstaufen, à installer sur les trônes de Naples et de Hongrie une dynastie française, à faire de la Grèce méridionale le champ clos des querelles familiales des

(12) Les Angevins de Naples, tout comme leurs prédécesseurs, les souverains de la dynastie normande des Hauteville et ceux de la maison de Hohenstaufen, portèrent jusqu'en 1371 le titre de roi (ou reine) de Sicile, et non « de Naples », bien que la Sicile n'eut été en possession de Charles I d'Anjou que de 1268 (date de la mort de Conradin) jusqu'en 1282 lorsqu'à la suite des Vêpres Siciliennes, le roi Pierre d'Aragon, gendre de Manfred, puis ses héritiers, furent montés sur le trône de ce royaume. La maison d'Anjou résida à Naples et ne gouverna effectivement que le royaume de Naples, aussi, pour des raisons pratiques, nous ne donnerons au cours de cet ouvrage le titre de roi de Sicile qu'aux monarques de la dynastie aragonaise.

(11) Litta nomme ce patricien Pietro Priuli, tandis que Hopf le désigne sous le nom de Bartolomeo Contarini.

Anjou, et à apporter enfin sur le royaume de Naples toute une série de malheurs. L'histoire de la dynastie angevine, histoire sans gloire, déroulée dans une époque marquée par la violence et inspirée par la cupidité bien plus que par de vastes idéaux, a été particulièrement riche en luttes fratricides et en crimes perpétrés entre eux par les membres d'une même famille, au point qu'un historien a pu évoquer, en fait d'hérédité, l'existence d'un chromosome du crime.

Nous ne retiendrons ici de la maison d'Anjou, évidemment, que l'histoire relative à son rôle dans la Question d'Orient, qui débute par le couronnement à Rome, le 6 I 1266, de Charles d'Anjou comme roi de Sicile, de la main du pape Clément IV. Ce pape français, ancien conseiller de la maison de France, fut l'auxiliaire et le complice de l'ambition illimitée de celui qui partait à la conquête du royaume de Naples afin, disait-il, de s'en servir uniquement comme d'une base militaire destinée à une future croisade contre les Musulmans. Charles d'Anjou partit de Rome à la tête d'un corps d'élite de Français et de Provençaux et d'une armée de mercenaires recrutés grâce au concours de tous les guelfes d'Italie, et aux fonds considérables avancés par les banquiers florentins auxquels le pape avait remis en gage les Trésors du Saint Siège. Il affronta l'armée de Manfred à la bataille de Bénévent (26 II 1266) puis marcha sur Naples après que son adversaire, vaincu, eut trouvé la mort sur le champ de bataille.

Une fois assuré de la couronne de Naples et de Sicile le roi Charles I oublia son projet de croisade et se mit en devoir d'échafauder un système juridique destiné à assurer à sa descendance la possession de tous les trônes de l'Orient chrétien, à commencer par celui de Constantinople.

Une série de mariages, de traités et d'accords conclus à cet effet préparèrent successivement l'entrée dans le giron de la maison d'Anjou des couronnes d'Albanie, de Constantinople, d'Achaïe, de Hongrie et de Jérusalem.

Le royaume d'Albanie

Le premier acte des projets de Charles I se joua autour de la possession de Corfou et des présides albanais (Valona, Durazzo⁽¹³⁾, Bérat) appartenant à Hélène Ange Comnène, fille du despote d'Épire, et veuve (emprisonnée par Charles I) de Manfred. Le gouverneur des domaines convoités était un partisan de Manfred, Philippe Chinard. Afin de se l'attacher, le despote d'Épire lui donna sa propre belle-sœur comme épouse, mais le fit ensuite assassiner par celle-ci (voir page 210). Cette faute politique obligea la garnison italo-normande de Corfou à choisir le moindre des deux maux s'offrant à elle : Garnier Aleman, le lieutenant de Chinard, plutôt que de risquer le même sort que son commandant, fit sa soumission à Charles I (1271). Le roi de Naples put ainsi retourner la situation à son profit et réduire à néant les plans du pape, qui voulait libérer la veuve de Manfred et lui rendre sa dot après lui avoir fait épouser le prince Henri de Castille, cousin germain et rival de Charles I.

Le 21 II 1272, Durazzo se soumettait à son tour à l'autorité angevine, mais cette autorité n'allait jamais être que formelle, incertaine, variant au gré des ambitions des potentats locaux, alliés tantôt du roi de Naples, tantôt de l'empereur de Byzance, tantôt des tsars de Serbie. L'on ignore, pour commencer, l'identité de la faction albanaise qualifiée, pour les besoins de la cause, de « comtes, barons, officiers et *borghesi* de l'université (: communauté) d'Albanie », qui se soumettaient au roi de Naples, et dont Charles I promettait de respecter les coutumes et les privilèges.

En 1279, le despote d'Épire, Nicéphore Ange Comnène, beau-frère de Guillaume de Villehardouin, mais aussi beau-frère de l'infortuné Manfred, se déclarait le vassal de Charles d'Anjou, par haine des Paléologues. Il rendit Butrinto au roi de Naples, lui donna même son fils en otage, et finit par lui céder à nouveau celles des terres dotales d'Hélène qu'il avait reprises après la mort de Manfred. En 1288 les Byzantins reprenaient Durazzo, mais en 1294 le roi de Naples Charles II en était à nouveau le maître, et cédait cette ville, avec le « regnum Albaniae », à son fils Philippe de Tarente lorsque celui-ci épousait Thamar d'Épire. Les Serbes s'emparèrent de la ville de 1296 à 1304, après quoi elle retomba sous la domination de Philippe.

(13) Le nom de Durazzo était la forme italienne donnée à la ville appelée Dürres par les Albans, qui la possèdent aujourd'hui. La forme française est Duras.



Sceau de Charles d'Anjou, roi de Naples et de Sicile.

Chef de file des guelfes d'Italie, personnalité controversée de son vivant, et généralement condamné par la postérité, Charles d'Anjou, roi de Naples, a été l'un des souverains qui ont le plus marqué leur époque. Le plus illustre des écrivains gibelins, Dante le fait figurer dans la *Divine Comédie*, et lui fait porter une partie des péchés que, selon lui, Hugues Capet, le fondateur de la dynastie royale de France, aurait transmis à ses successeurs de sinistre mémoire : « Je fus la racine de la mauvaise plante qui couvre toute la chrétienté de son ombre. De mauvaise plante, mauvais fruit ». Les descendants de la maison d'Anjou n'avaient pas non plus l'estime d'une autre de leurs contemporains, sainte Brigitte, qui pensait que leur trône était soutenu par la luxure, la cupidité et l'orgueil. Les historiens se sont indignés devant la cruauté de Charles à l'égard de ses rivaux, Manfred et sa famille, Conradin et ses partisans. Les historiens allemands du XIX^e siècle ne ménagent pas leurs mots en évoquant la terrible personnalité du roi angevin, pas plus que ne le font la plupart des historiens français du même siècle : « un prince habile, mais un fort méchant homme » (A. Huillard-Bréholles, *Nouvelles recherches sur la mort de Conradin*, Paris, 1851, p. 8), « un prince qui se fit partout des ennemis à cause de son avidité et de ses usurpations, à l'encontre de sa belle-mère la comtesse de Provence, à l'encontre de la ville de Marseille, à l'encontre de sa belle-sœur la reine Marguerite, épouse de Saint Louis, laquelle suscita contre lui la Ligue de Mâcon », (Charles-Victor Langlois, dans la *Grande Encyclopédie du XIX^e siècle*, X, p. 733-735). Les historiens italiens sont encore plus durs à son égard, et, dans des pages qui réunissent l'indignation à une abondante documentation, Michele Amari, Del Giudice, Gian-Maria Monti ont cloué au pilori l'image de Charles d'Anjou en dressant l'inventaire de ses innombrables victimes et les preuves de sa bassesse de caractère. Plus près de nous, des auteurs français le décrivent néanmoins sous des traits séduisants : « Charles, prince grand et juste, injustement attaqué, chevaleresque envers son adversaire Manfred, sa modération ne fut pas récompensée... il pardonna aux nobles siciliens qu'il l'avaient combattu... il fut respectueux des formes et traduisit Conradin devant un tribunal ». (Jean Longnon, *Les Français d'Orient au Moyen Âge*, Paris, 1929, p. 268-278). Récemment encore, Roman d'Amat dans l'article publié par le *Dictionnaire de Biographie Française*, Paris, 1959, p. 545-546, dit de ce monarque : « respectueux du droit d'autrui comme du sien propre... il fut le plus grand des Capétiens ». Ces opinions restent largement minoritaires, et l'on peut citer sans crainte ce passage de l'historien suisse Sismondi : « Au lieu de se contenter d'avoir sur l'Italie entière une haute influence, il voulut l'asservir et s'en former un seul royaume : il ne voyait même plus, dans ce royaume, qu'un avantage pour conquérir l'empire d'Orient qu'il convoitait aussi : il étendit ses intrigues d'un bout à l'autre de l'Italie et de la Grèce ; il se fraya, par la tromperie, un chemin qu'il élargissait par la cruauté ; il coûta, aux peuples qu'il voulait gouverner, des trésors et des flots de sang ; mais au lieu de les asservir, il ne fit que les réveiller de leur assoupissement, les provoquer, et attirer enfin sur lui et les siens, la tardive, mais juste, vengeance des opprimés » (*Histoire des Républiques Italiennes au Moyen Âge*, 3, Paris, 1809, p. 412).

Et on peut conclure avec Pier Fausto Palumbo : « Nous ne sommes pas choqués par la dureté des peines prononcées contre ses adversaires, ou par ce que l'on pensait, alors, de l'efficacité exemplaire des condamnations à mort. Les traits de violence et même de férocité ne manquent ni chez Frédéric II ni même chez Manfred. Ce qui frappe chez l'Angevin est le caractère systématique de l'homicide et de la rapine, la conception du royaume comme d'une terre à dépouiller et des hommes comme des sujets à opprimer..., et aussi, et surtout, la soif effrénée de l'argent » (*Contributo alla storia di re Manfredi*, Rome, 1959).

Mais, dès lors, les souverains serbes arborèrent eux aussi le titre de roi d'Albanie : Uroch II en 1309, Stéphane Uroch en 1328, Stéphane Duchan en 1333. La maison d'Anjou ne garda, de tout ce royaume, que la ville de Durazzo, concédée en 1304, avec le titre royal, à Philippe de Tarente par le roi Charles II, sous condition expresse du maintien de ses droits de suzeraineté. Philippe préféra d'ailleurs s'intituler plus simplement « despotus Albaniae », puis « regnum Albaniae dominus », avant de chercher

à se dessaisir de ce royaume exigü, qui ne lui rapportait rien d'autre que des obligations militaires et des petites guerres incessantes. Par la suite, la monarchie angevine tenta d'échanger ses fiefs grecs et albanais contre la Sicile, détenue dans les dernières années du XIV^e siècle, par Frédéric d'Aragon. Mais, malgré « l'extrême richesse et prospérité » que le roi de Naples promit à Frédéric au cas où il deviendrait le possesseur du royaume d'Albanie, celui-ci savait à quoi s'en tenir et ne conclut pas le marché.

En 1311, Philippe de Tarente s'engageait envers son cousin Robert d'Anjou, duc de Calabre, à lui vendre le royaume d'Albanie et la principauté d'Achaïe, et aussi tous ses droits et prétentions sur « les terres alors occupées par les Grecs et autres schismatiques », pour 70 000 onces d'or payables en quatre annuités. L'historien Gian Maria Monti, qui publia en 1937 les documents relatifs à ces projets, calcula que la somme envisagée correspondait à 70 000 millions de livres italiennes. En fin de compte, la Sicile resta à la maison d'Aragon et les princes angevins ne réussirent jamais à reprendre pied en Albanie.

La principauté d'Achaïe

Au moyen de deux traités signés à trois jours de distance, à Viterbe, dans la chambre à coucher du pape et en présence de celui-ci, Charles I mariait deux de ses fils à deux héritières d'Orient, et assurait par écrit la réversibilité de leur succession au bénéfice de la maison d'Anjou au cas où la descendance de ces deux mariages viendrait à s'éteindre.

Le 24 mai 1267, le roi de Naples signait le premier traité de Viterbe avec le prince d'Achaïe, Guillaume de Villehardouin, dynaste riche et puissant, dont les contingents militaires s'étaient avérés d'un puissant secours lors de la bataille de Bénévent. Le prince d'Achaïe venait de rompre les fiançailles de sa fille aînée, Isabelle, avec Andronic Paléologue, héritier de l'empire byzantin, pour la donner en mariage à Philippe d'Anjou, dernier fils du roi de Naples, titré prince de Tarente. Par ce traité, qui ne laissait à Villehardouin que le simple usufruit viager de sa principauté, le roi de Naples devenait le suzerain de l'Achaïe et de toute la Grèce méridionale, sur laquelle il acquerrait des droits réels ou même supposés : ainsi, la suzeraineté cédée pour l'ensemble du duché d'Athènes, alors que les ducs d'Athènes, de la maison de La Roche, n'étaient vassaux des Villehardouin que pour les seules villes de Thèbes, d'Argos et de Nauplie ; la suzeraineté sur l'île d'Eubée, dont les seigneurs tiersciens n'étaient que de très problématiques vassaux des Villehardouin, et depuis 1255 seulement ; et sur le comté de Céphalonie, dont les dynastes, de la famille Orsini, étaient vassaux des Villehardouin depuis 1236. Citons pour mémoire le titre de roi de Thessalonique donné par l'empereur Philippe de Courtenay à Philippe de Tarente, qui ne le porta pas, pas plus que n'avait voulu le porter Guillaume de Villehardouin auquel ce même titre avait été proposé précédemment.

L'empire latin de Constantinople

Trois jours plus tard, le 27 mai 1267, Charles I concluait son deuxième traité, avec, cette fois, un monarque fugitif, dépossédé et désargenté, Baudouin de Courtenay, empereur titulaire de Constantinople, redevenue la capitale de Byzance depuis sa reconquête par Michel VIII Paléologue en 1261. Par ce traité, le fils et héritier de Baudouin, Philippe de Courtenay, toujours en otage à Venise, était fiancé à Béatrice d'Anjou, fille du roi de Naples. L'empereur fugitif devenait le stipendié et l'instrument de Charles I, auquel il cédait, lui aussi, une série de souverainetés plus ou moins fictives que la dynastie de Courtenay n'était plus en mesure d'exercer depuis longtemps : sur l'Achaïe, pour laquelle Guillaume de Villehardouin ne s'était reconnu le vassal que par courtoisie et esprit chevaleresque ; sur les terres formant la dot d'Hélène, la veuve de Manfred, dont la subordination juridique par rapport à l'empire latin n'était qu'une mythe inventé pour l'occasion ; enfin, sur le duché de l'Archipel, où, depuis longtemps, Venise dominait, à l'exclusion des îles des Samos, Mytilène, Cos et Chio. A ces cessions de suzeraineté, Baudouin ajoutait la promesse de cession en toute propriété d'un tiers des territoires que le roi de Naples se proposait de conquérir pour rétablir

l'empire latin à la place de l'empire byzantin. La date du début des hostilités contre Michel Paléologue était fixée pour 1274.

Ce furent les projets contre Byzance qui furent compromis dès le début. En 1268, l'avance de Conradin de Hohenstaufen sur Naples obligeait Charles I à se rapprocher de Venise, et à mettre par conséquent en veilleuse ses plans d'extension de suzeraineté en Égée. Vaincu à la bataille de Tagliacozzo (23 VIII 1268), et décapité avec ses principaux partisans, Conradin n'allait plus constituer d'obstacle pour la consolidation de la domination angevine en Italie méridionale. Mais l'exécution de ce prince de seize ans, excommunié préalablement et très opportunément par le pape, allait détourner de Charles I les sympathies de beaucoup de guelfes, et modérer le soutien jusque-là inconditionnel dont il avait bénéficié de la part de l'Eglise. La mort de Clément IV, ensuite, allait être mise à profit par le roi de France Louis IX, chrétien fervent, qui désirait la réconciliation avec l'empereur byzantin et rétablir la paix entre chrétiens ; enfin, l'élection du nouveau pape Grégoire X, partisan fervent de la Croisade, amena le roi de Naples à prendre part à la campagne contre Tunis (1270). Plus encore, Grégoire X s'opposa à ce que Charles I devienne Vicaire impérial pour l'Italie, et fit élire Rodolphe de Habsbourg au trône impérial.

Entre temps, Charles d'Anjou réalisait une autre alliance matrimoniale, la seule aux conséquences importantes et durables : les doubles fiançailles de son fils aîné Charles, prince de Salerne, avec Marie, fille aînée du roi Stéphane V de Hongrie, et celles de sa fille Isabelle d'Anjou avec Ladislas, l'héritier de la couronne hongroise.

Enfin, en 1277, le roi de Naples ajoutait un dernier fleuron à l'impressionnante collection de couronnes dont il s'était ménagé l'expectative : toujours grâce aux bons offices du Saint Siège, il achetait à Marie d'Antioche les droits sur le royaume de Jérusalem.

Le royaume de Jérusalem

On peut voir, au droit de l'article consacré dans ce volume aux Lusignan, rois de Chypre, comment s'étaient réglées les prétentions à la couronne de Jérusalem des descendants d'Isabelle, fille d'Amaury I. Des trois branches issues de cette princesse, par ses filles Marie, Alice et Mélisende, et appelées dans cet ordre à exercer leurs droits sur le royaume de Jérusalem, la première avait été représentée en Palestine par l'empereur Frédéric II, gendre de Marie. L'absence du fils de Frédéric, Conrad, l'avait éloignée du pouvoir, avant qu'une sentence de la Haute Cour d'Acre (1243) ne prononce la déchéance de Conrad. Enfin, cette branche avait été abattue par Charles I d'Anjou, par les morts de Manfred et de Conradin.

La seconde des filles d'Isabelle, Alice, ayant épousé le roi de Chypre Hugues I^{er} de Lusignan, les souverains de cette île, ses descendants, exercèrent le pouvoir suprême en Syrie, mais par intermittence, obligés de lutter contre les partisans que la branche aînée, malgré son éloignement, eut longtemps dans le pays, puis contre les prétentions de la troisième branche.

Ces dernières se manifestèrent au moment où, le petit-fils d'Alice, Hugues II, étant mort sans enfants, son cousin germain et plus proche parent Hugues III de Lusignan s'apprêtait à recueillir sa succession en Terre Sainte comme à Chypre. Marie d'Antioche, fille de Mélisende, se fondant sur ce qu'elle était plus proche de l'ancêtre commun, réclama la couronne de Jérusalem. Repoussée par la Cour de Saint-Jean d'Acre au nom de la priorité de la seconde branche sur la troisième, elle fit entendre sa protestation au cours même du couronnement de son rival, demanda justice au pape Grégoire X et en obtint, entre autres, la nomination d'une commission qui examinerait cette affaire. Elle finit par vendre ses droits, sous l'influence du pontife et moyennant une forte rente, à Charles I^{er}, lequel, jusqu'alors n'avait pas osé se réclamer des droits de Conradin pour établir en Palestine une des bases de cet empire oriental qu'il convoitait. Aussitôt après avoir acheté ceux de Marie d'Antioche, il envoya une flotte à Saint-Jean d'Acre sous le commandement de Ruggiero Sanseverino. Requis de le reconnaître comme roi de Jérusalem, les barons de Syrie finirent, après d'incertaines négociations avec Hugues III de Chypre, par prêter hommage à Ruggiero, qui exerça de fait, au nom du roi de Sicile, le pouvoir suprême à Acre pendant une

dizaine d'années. Enhardi par les Vêpres Siciliennes, le roi de Chypre lui prit Acre, mais pour en être bientôt chassé par les Musulmans.

L'objet de leur litige disparu, les deux maisons royales continuèrent à s'en disputer le souvenir. Sans doute, si l'on tient à l'arbre généalogique et aux règles ordinaires de succession, les droits des rois de Chypre primaient incontestablement ceux de leurs rivaux de Naples, puisque ces droits étaient, juridiquement et généalogiquement, plus fondés que ceux de Marie d'Antioche, surtout depuis que les droits des Hohenstaufen étaient tombés en désuétude. C'est un argument, que bien entendu, les historiens à la solde de la maison d'Anjou ou de ses héritiers, ducs de Lorraine, rois de France et rois des Deux-Siciles passèrent sous silence. Mais, à l'époque, les puissants rois de Naples semblaient, plus capables de restaurer le royaume de Jérusalem. Ils se dirent, et on les crut, les représentants officiels de la chrétienté en Orient, les chefs désignés de la croisade rêvée durant le cours du XIV^e siècle par les papes contre les Sarrazins et les Turcs. Absorbés par leurs guerres contre les Aragon de Sicile, ni Charles I^{er}, ni Charles II ne songèrent pourtant à l'entreprendre. Robert ne se laissa pas émouvoir davantage par les objurgations de Jean XXII, qui, à diverses reprises, l'engagea à s'armer contre les infidèles. Il ne laissa passer toutefois aucune occasion de se poser en défenseur attitré de la foi chrétienne.

Avec le temps la plupart des maisons royales mirent la croix de Jérusalem dans leurs armoiries. Parmi les héritiers des prétentions des rois de Chypre, l'on compte la République de Venise, les ducs de Savoie, puis rois de Sardaigne (jusqu'à la constitution du royaume d'Italie), les rois d'Angleterre. Si les rois de France, après Charles VIII, abandonnèrent les droits qu'ils tenaient des Angevins de Naples, les ducs de Lorraine, leurs compétiteurs en ce qui concernait l'héritage angevin, continuèrent à représenter ces droits dans leurs armes et parfois à les mentionner dans leurs titres. Porté par le duc René II (mort en 1508), abandonné ensuite jusqu'en l'année 1700 où Léopold I^{er} le reprit, le titre de roi de Jérusalem fut transmis par François II à la dynastie impériale des Habsbourg qui l'arbora jusqu'en 1918. Enfin les rois d'Espagne, descendants des rois d'Aragon, frappèrent leurs monnaies de la croix de Jérusalem. Lorsqu'ils eurent joint à leurs domaines Naples et la Sicile, ils reprirent le titre de rois de Jérusalem, soit qu'ils se prévalussent des droits de Marie d'Antioche, transmis de la première maison d'Anjou à la seconde et de celle-ci à la maison d'Aragon, soit qu'ils invoquassent les droits de Constance de Hohenstaufen, petite-fille de Frédéric II et aïeule des Aragon de Sicile. Lorsque les Bourbons devinrent rois d'Espagne ils prirent ce titre de rois de Jérusalem, et de même les Bourbons d'Espagne devenus rois des Deux-Siciles, jusqu'à Ferdinand II compris.

En 1281 commencèrent les revers : la défaite des troupes angevines sous les murs de la citadelle byzantine de Bérat, en Albanie, constitua un événement dont l'ampleur, du fait de la pauvreté des sources documentaires est restée longtemps ignorée des historiens. Les plans d'attaque contre Constantinople furent réduits à néant (14) et le roi de Naples fut même contraint, afin d'assurer la protection de son « royaume d'Albanie », de conclure avec Venise le traité d'Orvieto.

Le 30 III 1282, un banal incident de rue, à Palerme, déclencha les Vêpres Siciliennes, insurrection populaire qui allait se solder par le massacre des quelque 2 000 soldats français stationnés en Sicile, et l'érection de cette île en royaume indépendant sur lequel fut appelé à régner le roi Pierre d'Aragon, le propre gendre de Manfred.

La bataille navale qui se déroula le 5 juin 1284 dans la baie de Naples contre la flotte aragonaise, en l'absence du roi parti en France, aboutit à la défaite de la flotte angevine et à la captivité du prince héritier, Charles de Salerne, qui ne dut sa vie qu'à l'intervention de la reine Constance d'Aragon, fille de Manfred. Les Aragonais obtinrent aussi la libération immédiate de l'autre fille de Manfred, la petite princesse Béatrice.

Devenu roi de Naples le 7 janvier 1285, sous le nom de Charles II, le prince de Salerne dut rester quatre autres années



Sceau de Philippe d'Anjou, prince de Tarente 1311-1331. D'azur semé de lys d'or (France) à la bande et au lambel à trois pendants, de gueules (Anjou-Tarente).

« Karl Hopf, le premier, a insisté dans son histoire de la Grèce au Moyen Âge, sur cette intervention incessante de Charles d'Anjou et de ses descendants dans les affaires d'Épire. Il rentrait dans les projets ambitieux des Angevins de faire des despotes d'Épire de simples vassaux de leur couronne, des armes dociles entre leurs mains contre les empereurs de Byzance, et au besoin de les supprimer si leur soumission cessait d'être exemplaire. Ainsi peut se résumer toute leur politique en ces contrées. Les raisons en étaient simples. Pendant une longue suite d'années, leur grande, leur unique préoccupation fut cette chimérique conquête de Constantinople et de la couronne latine de Byzance.

Les princes angevins poursuivirent par tous les moyens la réalisation de ces vastes projets ; pour atteindre le but tant désiré, ils ne ménagèrent ni les traités sans cesse déchirés, ni les alliances les plus honteuses, ni les unions les plus étranges entre des princes arrivés à l'âge d'homme et des princesses encore au berceau, ni les séquestrations, ni la corruption à l'endroit des hauts personnages de Byzance. Ils ne ménagèrent en tout cas point les grandes expéditions militaires, prenant en Épire leur base d'opération, rêvant toujours de commencer par là cette marche triomphale à travers la Romanie qui devait les conduire jusqu'à Byzance et précipiter du trône les Paléologues détestés. Toutes ces expéditions si admirablement préparées, formées des meilleurs troupes d'Italie et de Morée, de toute la chevalerie napolitaine, échouèrent misérablement. Une des raisons principales de ces désastres répétés fut sans doute l'organisation même du service militaire féodal, organisation si vicieuse et si gênante, mais une des moindres ne fut point la cauteleuse et souterraine politique des despotes d'Épire. »

Gustave SCHLUMBERGER, *Les Principautés franques du Levant*, Paris, 1877, p. 84.

prisonnier du roi d'Aragon, avant de prendre possession de son trône en remettant trois de ses fils comme otages à l'Aragon. Administrateur moins rigoureux, mais homme de guerre bien moins capable que son père, Charles II s'attacha à préparer l'accession au trône de Hongrie à la descendance de son fils Charles Martel. Il mourut le 5 mai 1305.

Dès 1294 il avait inféodé à son fils Philippe, prince de Tarente, les territoires et les droits afférents au royaume d'Albanie, réduit pour lors à la seule ville de Butrinto et à l'île de Corfou, et lui concéda le duché d'Athènes, la province de Vlaquie, les prétentions à l'empire latin de Constantinople. Cette inféodation avait eu lieu à l'occasion d'un autre mariage destiné à planter davantage la maison d'Anjou dans le nord de la Grèce. Ce mariage, destiné à finir tragiquement, unissait Philippe de Tarente à la princesse grecque Thamar d'Épire, cousine germaine d'Isabelle de Villehardouin, et fille du despote Nicéphore Ange. Thamar apportait en dot un revenu annuel de 100 000 hyperpères byzantins, et quatre places fortes d'Étolie : Lépante, Volochos, Argyrokastro et Bonditza, ainsi que la promesse de la réversion de la succession du despotat d'Épire au bénéfice de la maison d'Anjou, au cas où l'unique frère de la mariée décéderait sans postérité. En 1304 Philippe de Tarente prenait les titres de despote d'Acarnanie et d'Étolie, de despote de Romanie, de seigneur d'Albanie et de Vlaquie et recevait de son père la suzeraineté sur la principauté d'Achaïe, dont le domaine utile, c'est-à-dire la propriété effective restait entre les mains d'Isabelle de Villehardouin.

Entre temps, les visées de la maison d'Anjou sur la Grèce avaient pris une forme plus brutale : Philippe de Tarente avait forcé son épouse Thamar à abjurer l'orthodoxie et accentué ses prétentions sur les domaines de sa belle-famille grecque. Le des-

(14) L'empereur Michel Paléologue ne s'y trompa point, puisqu'il concéda au commandant de l'armée impériale, Michel Tarchaniote, son parent, une série de titres qui bouleversèrent la hiérarchie aulique : privilège de se vêtir de vert - droit réservé jusqu'alors au seul protosébaste, et aussi, chose inouïe, la préséance sur la grand Domestique et le panhypersébaste. R. GUILLAND, *Le Primicier*, REB, 14 (1956), p. 150.

poté d'Épire, frère de Thamar, s'allia à Byzance, qui le confirmait non seulement dans la possession de ses états, mais aussi dans celle des villes faisant partie de la dot de Thamar. Philippe somma son beau-frère de lui prêter hommage, et, sur le refus de celui-ci, déclencha deux campagnes contre le despotat d'Épire, qui se soldèrent par la débâcle des troupes angevines devant Arta (1305). Les projets d'annexion de l'Épire allèrent si mal qu'en 1311, après la défaite du duc d'Athènes, Gautier de Brienne, devant la Compagnie Catalane attachée aux intérêts des rois d'Aragon, Philippe de Tarente songea même – comme on l'a vu, à vendre ses seigneuries grecques et albanaises, et proposa à son neveu Robert, duc de Calabre, de lui céder Durazzo en échange de 7 000 onces d'or.

Sur ces entrefaites, Philippe de Tarente fut amené à se remarier à une autre héritière d'Orient. La fille de Charles de Valois et de Catherine de Courtenay, héritière des droits et prétentions de sa mère à l'empire latin de Constantinople, avait été fiancée dès le berceau à son cousin, le fils du duc de Bourgogne Hugues V. En 1309, pressé par son protecteur le roi de France, le pape demanda au duc de Bourgogne de rompre les fiançailles de son fils. Le duc esquiva la réponse. Mais Philippe le Bel, décidé à se servir de la petite impératrice titulaire pour régler à son avantage les différents problèmes territoriaux posés par les nombreux princes apanagés de la maison de France, imagina de marier Catherine à Philippe de Tarente, frère cadet du roi Robert de Naples. On commença par faire signer à Catherine de Valois une confession selon laquelle cette enfant « ayant entendu dire que le duc de Bourgogne n'était pas capable de gouverner l'empire d'Orient », déclarait qu'elle ne désirait pas épouser son fiancé. Comment ne pas accéder au désir de cette fillette ? Un autre mari fut aussitôt « trouvé » en la personne de Philippe de Tarente, homme mûr et de surcroît, marié. Mais sa femme Thamar était une hérétique, fille d'un prince grec, cousine de l'empereur de Byzance. Il s'agissait de s'en débarrasser, tout en gardant sa dot, afin de pouvoir s'emparer de la dot, même fictive, apportée par la fillette de douze ans qu'était Catherine de Valois.

L'on fabriqua contre Thamar l'hérétique un procès selon le modèle de celui que le roi de France montait au même moment contre l'Ordre du Temple. Tout comme les Templiers, dont l'on convoitait les biens et qui finirent brûlés comme hérétiques et débauchés, l'on accusa Thamar d'hérésie et de mauvaises mœurs. Elle fut emprisonnée et avoua, sans doute sous la torture (1308), avoir commis l'adultère avec non moins de quarante nobles du royaume de Naples, lesquels se trouvaient justement compromis dans une conspiration avec des émissaires du roi d'Aragon. Répudiée par Philippe de Tarente, Thamar mourut peu après en prison (15).

Le meurtre juridique de Thamar Ange Comnène permit aussi au roi de France Philippe le Bel de procéder à une redistribution de domaines tout à fait profitable à sa maison, et à écarter un peu plus les Anjou de leurs droits éventuels à la couronne de Saint Louis. Ainsi, la seigneurie de Courtenay, jadis vendue à Saint Louis par l'empereur Baudouin, était donnée à Jeanne de Bourgogne, sœur du duc, laquelle, ainsi dotée, était fiancée à l'héritier de la couronne de France. Le duc de Bourgogne lui-même, neveu du roi de France par sa mère, était fiancé à sa cousine Jeanne de France, petite-fille du roi. Charles de Tarente, fils aîné de Philippe et de l'infortuné Thamar, renonçait à épouser Mahaut de Hainaut à laquelle il avait été fiancé dès l'âge de douze ans, et se voyait promettre la main de Jeanne de Valois, sœur cadette de l'impératrice titulaire.

Les fêtes de ces mariages servirent ainsi de cadre à une querelle déclenchée par le comte de Hainaut, père de Mahaut, et par le fiancé de celle-ci, Louis de Bourgogne, contre Philippe de Tarente, qu'ils accusèrent d'avoir dépouillé Mahaut de son héritage, et qu'ils provoquèrent en combat singulier. Le roi de France sut calmer les esprits en se faisant remettre, par Philippe de Tarente, la suzeraineté de la principauté d'Achaïe, principauté qu'il concéda aussitôt en dot à Mahaut, avec obligation à Louis

de Bourgogne de se déclarer le vassal de Philippe de Tarente, resté prince suzerain. Mahaut s'engageait de son côté à laisser sa principauté à la maison de Bourgogne au cas où Louis mourrait avant elle. L'on pourra lire au droit de l'article consacré à la famille de Villehardouin l'histoire des malheurs de Mahaut dépouillée par ceux-là même qui étaient chargés, en tant que suzerains, de la défendre : les princes de la maison d'Anjou.

En 1315 le fils aîné de Thamar et de Philippe tombait au combat de Montecatino mené entre des fractions florentines rivales. Le fils suivant, Philippe, prit alors le titre de despote de Romanie, alors que leur père, Philippe de Tarente, de concert avec le roi Robert organisait une expédition navale contre les despotes grecs d'Épire et de Mistra. L'expédition, dirigée par Jean de Gravina, échoua. Mais celle, entreprise cinq ans plus tard, sous le commandement du duc d'Athènes dépossédé par les Aragonais, Gautier de Brienne (gendre de Philippe de Tarente), réussit. Le despote d'Épire Jean II Ange Comnène fut obligé d'accepter la suzeraineté angevine sur son état.

En 1318, la mort du despote Thomas Ange Comnène, assassiné par son neveu le comte de Céphalonie Nicolas Orsini, fut l'occasion d'une querelle successorale entre les princes d'Anjou, Jean de Gravina et son frère Philippe de Tarente : chacun revendiqua le despotat au nom de l'épouse qu'ils avaient fait mourir en prison : Thamar Ange Comnène, princesse de Tarente (tante de Nicolas Orsini), et Mahaut de Hainaut, comtesse de Gravina (cousine de Nicolas Orsini). Précisons encore que Jean de Gravina, du vivant même de Mahaut emprisonnée, avait obtenu du pape Clément VI l'annulation de son mariage, pour la raison notoire que Mahaut n'avait jamais voulu le consommer. Il garda la dot, et se maria à Agnès de Périgord, dont la mère, Brunissende de Foix, était la maîtresse dudit pape.

L'extinction de la maison de Villehardouin fit que, pour un temps, les couronnes d'Achaïe et les prétentions à l'empire latin d'Orient se trouvèrent réunies sur la tête « des usurpateurs de la race angevine », ainsi que les qualifie Gustave Schlumberger. Jean d'Anjou, comte de Gravina, après s'être emparé de la Morée, y nomma des baïles, qui, par leur incurie, permirent aux Byzantins de Mistra de reconquérir une grande partie du pays. Les barons francs projetèrent même de se mettre sous la suzeraineté de Venise, de sorte que Jean de Gravina se résolut à débarquer en Morée et à pendre le commandement des troupes réunies par les seigneurs latins. Mis en déroute par les Byzantins (1325), il repartit à Naples.

Mais, du fait des morts successives du despote de Romanie, Philippe d'Anjou (juin 1331), et de son père Philippe de Tarente (décembre 1331), ce fut au roi Robert que le despote grec d'Épire prêta le serment de vassalité. Il le reconnut comme héritier des Ange et possesseur de celles des villes dotales de Thamar dont il était encore le maître, les Serbes et les Albanais se disputant les autres. La même année, le dernier des fils survivants de Charles II, Jean d'Anjou, comte de Gravina, qui, pour sa principauté d'Achaïe héritée de Mahaut, était le vassal de son frère Philippe de Tarente, refusa de prêter serment à son nouveau suzerain, le fils de Philippe, Robert. Le litige fut réglé en 1332 au moyen de la cession, par Jean de Gravina, de ses droits sur l'Achaïe en faveur de Robert et de sa mère Catherine de Valois, en échange du « royaume » d'Albanie, réduit à la seule ville de Durazzo, et de 5 000 onces d'or prêtées à Catherine par la banque florentine des Acciaiuoli (16). A la mort de Jean de Gravina (1335) son fils Louis d'Anjou, duc de Durazzo, entreprit une campagne destinée à reconquérir le « royaume », et se vit soutenu à cet effet par un décret royal... accordant l'amnistie à tous « les malandrins, bannis et homicides » du royaume de Naples, qui s'en iraient combattre en Albanie. Mais l'emprise angevine sur la région allait s'avérer de moins en moins effective, du fait de l'avance serbe et des guerres entre les dynastes locaux.

A cette date, l'incompétence et surtout les incessantes querelles de famille des Angevins avaient détaché de leur cause tant la papauté que la République de Venise. Le Saint Siège poursuivait avant tout la réunion des Églises, et non le remplacement des Paléologues par la maison d'Anjou. Venise avait en vue sa suprématie commerciale, et s'accommodait de moins en moins des guerres entretenues par les Angevins en Grèce et dans l'Égée. Dès

(15) La mort suspecte de Thamar, version napolitaine du procès intenté en France aux Templiers, comportait une autre facette : la confiscation de l'immense fortune de l'un des plus puissants barons du royaume, Sergio Signulfo, comte de Caserte, grand chambellan et le principal des 40 « amants » attribués à Thamar. Les biens de ce vieillard trois fois veuf revinrent à Philippe de Tarente. G. DE BLASIS, *Racconti di storia napoletana*, Naples, 1908, p. 148-152.

(16) Jean LONGNON, Peter TOPPING, *Documents sur le régime des terres dans la Principauté de Morée au XIII^e siècle*, Paris, La Haye, 1969, pp. 7-8.

1313, la Sérénissime refusait de reconnaître la suzeraineté de Philippe de Tarente et de Catherine de Valois sur la « Romanie ». En 1320, elle refusait son concours pour le transport par mer des troupes de Charles de Valois vers la Grèce. En 1331, par sa neutralité, elle faisait échouer la tentative de Gauthier de Brienne, parent proche des Angevins, pour reprendre Athènes à la coalition catalano-byzantine. En 1346, la papauté cessait de soutenir les prétentions dynastiques du dauphin du Viennois, lequel avait manqué assurer la victoire des Turcs devant Smyrne.

Les Angevins se rendirent compte qu'ils faisaient fausse route, et cherchèrent à améliorer leur administration. Catherine de Valois, son conseiller Nicolo Acciaiuoli, et son fils Robert de Tarente firent rédiger « Les Assises de Romanie » recueil de lois et de coutumes qui, avec les « Assises de Jérusalem », reste l'un des grands monuments du droit féodal d'Orient.

Catherine de Valois tenta de raffermir la domination angevine en Morée et vint résider à Patras de 1338 à 1341. Elle fut à l'origine de la grandiose destinée des Acciaiuoli en Grèce, puisqu'elle nomma le banquier florentin Niccolo Acciaiuoli baïle d'Achaïe, de Céphalonie et de Lépante. La Morée connut à cette période des troubles suscités par les partisans de la maison d'Aragon, par ceux de la maison de Savoie (17), et par les émissaires du pape, qui voulait décider les chevaliers de Saint Jean à quitter Rhodes pour s'établir au Péloponnèse et défendre cette principauté latine tantôt contre les Byzantins, tantôt contre les Turcs.

A la mort de Catherine de Valois (1346), son fils Robert, prince de Tarente, lui succéda à la fois comme suzerain et comme prince réel d'Achaïe, comme despote de Romanie (titre que Venise se refusait à lui reconnaître) et comme empereur titulaire de Constantinople. Sa domination, marquée par des luttes incessantes entre les Vénitiens, l'archevêque catholique de Patras et les partisans de la maison d'Anjou, ne servit qu'à instaurer au Péloponnèse la souveraineté de fait des Acciaiuoli à Corinthe et celle des Cantacuzène à Mistra. Robert alla même jusqu'à faire frapper de la fausse monnaie, imitation des sequins et des ducats de Venise, dans l'atelier hérité des Villehardouin à Clarentza. Lorsqu'il mourut en 1364 son héritage fut disputé, d'une part, entre sa veuve Marie de Bourbon (en tant que détentrice du « domaine utile » de l'Achaïe) et le fils de celle-ci, Hugues de Lusignan, (héritier de la couronne de Chypre, mais dépouillé par son oncle Pierre I de Lusignan et réfugié à Naples), et, d'autre part, Philippe III de Tarente, son frère, lequel, en tant que suzerain de l'Achaïe et héritier du titre d'empereur latin, réclamait lui aussi la possession du Péloponnèse. La guerre civile éclata en 1366 par l'arrivée en Grèce de 12 000 mercenaires provençaux, chypriotes et napolitains, commandés par Hugues de Lusignan, qu'accompagnait sa mère Marie de Bourbon. Les barons de Morée, commandés par Angelo Acciaiuoli, archevêque de Patras et primat de Morée au nom de Philippe III de Tarente, se prononcèrent en faveur de ce prince, qui reçut leur hommage, à Tarente, des mains de son baïle, Centurione Zaccaria, seigneur de Chalandritza. Le seigneur d'Argos et de Nauplie, Guy d'Enghien, prit parti contre Hugues de Lusignan. Il était soutenu par les despotes byzantins de Mistra, dont la politique de reconquête allait grandement profiter des discordes familiales de la maison d'Anjou. Une trêve fut négociée par l'entremise du comte Amédée VI de Savoie, qui, en route vers la Terre Sainte avait fait escale devant Navarin : en 1370, Marie de Bourbon vendait à son beau-frère, Philippe III de Tarente, ses droits sur la Morée, en échange de 6 000 pièces d'or, et ne gardait que la seigneurie de Kalamata.

Philippe III de Tarente ne put rétablir sa domination que sur une petite partie de la principauté dont il venait de faire l'acquisition. Il ne put déloger d'Athènes la Compagnie Catalane inféodée à la maison d'Aragon et mourut le 25 XI 1373, sans laisser d'enfants de ses deux épouses : I) Marie, † 1366, sa cousine (fille de Charles d'Anjou, duc de Calabre, et de Marguerite de Valois, petite-fille du roi Robert de Naples), veuve en premières nocces de Charles d'Anjou, duc de Durazzo (qui avait été décapité en 1348 sur l'ordre de Louis de Hongrie), dont elle avait eu trois filles : a) Marguerite, † 6 VIII 1412, ∞ Charles III d'Anjou Durazzo, son cousin, roi de Naples, † assassiné 1386 par les reines de Hon-

grie, ses cousines, lorsqu'il était allé prendre possession de ce royaume. b) Jeanne, † 1387, fiancée au berceau à son cousin, au berceau lui aussi, fils de la reine Jeanne de Naples et d'André d'Anjou, prince de Hongrie, puis mariée successivement à cousins, Louis d'Evreux, comte de Beaumont-le-Roger, puis, en 1378 à Robert d'Artois, comte d'Eu, † 18 VI 1383, tué en prison sur l'ordre de son beau-frère Charles III roi de Naples. c) Agnès, † 15 VII 1388, ∞ : I) Cansignorio della Scala, † 1375, seigneur de Vérone depuis 1359 lorsqu'il avait mis à mort et remplacé son frère Cangrande ; et II) Jacopo del Balzo, duc d'Andria, son cousin. Ce fut celui-ci qui hérita des titres de prince de Tarente et d'empereur latin de Constantinople à lui légués par son oncle Philippe III de Tarente.

Blason : Les rois de Naples portaient *d'azur semé des lys de France au lambel de gueules à quatre pendants à la bande d'argent.*

Et aussi : *Parti, au 1 d'azur semé de fleurs de lys d'or, au lambel de gueules en chef (Anjou-Naples) ; au 2^e d'argent à la croix potencée d'or cantonnée de 4 croisettes du même (Jérusalem).* Les princes de Tarente portaient :

Parti, au 1 d'azur semé de fleurs de lys d'or à la bande de gueules brochant sur le tout (Orléans-Valois) ; au 2^e de gueules à la croix d'or cantonnée de quatre besants du même, chargés d'une croisette de gueules accompagnés de quatre croisettes d'or (Constantinople latin).

Bibliographie :

Des bibliographies exhaustives sur la maison d'Anjou se trouvent à la fin des ouvrages de Léonard et de Herde cités ci-après. Nous ne faisons figurer ici que les écrits se rapportant directement à la politique orientale des rois de Naples. Silvano BORSARI, *La politica bizantina di Carlo d'Angiò dal 1266 al 1271*, « Archivio Storico per le Provincie Napoletane », 14 (1956), p. 314-349 ; Francesco CERONE, *La sovranità napoletana sulla Morea e sulle isole vicine*, Archivio Storico per le Provincie Napoletane, 41 (1916) p. 5-67 et 42 (1917), p. 1-33 ; Laetitia BOEHM, *De Karlingis Imperator... Zur Orientpolitik Karls I von Anjou*, « Historische Jahrbücher », 88 (1968), p. 1-35 ; Denno GEANAKOPOLOS, *Emperor Michael Paleologus and the West*, Harvard 1959, surtout pp. 189-228 ; *Charles of Anjou and Michael Paleologus* ; Peter HERDE, *Karl I von Anjou*, Stuttgart, 1979 ; Vitalien LAURENT, *Les Vêpres Siciliennes et les dessous de la politique byzantine*, Atti del VIII Congresso di Studi Bizantini, I, Palerme, 1951, p. 409-411 ; Émile LÉONARD, *Les Angevins de Naples*, Paris, 1954 ; Jean LONGNON, *Le rattachement de la Principauté de Morée au royaume de Sicile*, « Journal des Savants », 1942, p. 134-143 ; du même, *Le traité de Viterbe*, dans « Studi in onore di Riccardo Filangieri », I, 1959, p. 307-314 ; du même, *Actes relatifs à la Principauté de Morée 1289-1300*, Paris, 1967 ; Gian Maria MONTI, *Nuovi studi Angioini*, Naples, 1937, p. 563-593 ; *Ricerche sul dominio angioino in Albania* ; Donald M. NICOL, *The relations of Charles of Anjou with Nikephoros of Epiros*, « Byzantinische Forschungen » 4, 1972, p. 170-185 ; Steven RUNCIMAN, *The Sicilian Vespers*, Londres, 1959.

La généalogie a été publiée, entre autres auteurs, par HOPF, et reproduite depuis dans de nombreux ouvrages, notamment par LÉONARD et dans la *Grande Enciclopedia Italiana*, Treccani édit. (art. Angiò). L'arbre le plus complet figure dans le 2^e volume des *Stammtafeln zu Europäischer Geschichte*, planche 118, du prince d'ISENBURG.

Voir la généalogie, d'après Hopf, p. 493.

(17) La demi-sœur de Mahaut, Marguerite de Savoie (fille de Philippe de Savoie et d'Isabelle de Villehardouin) avait légué ses droits sur l'Achaïe à ses autres demi-frères, issus du remariage de Philippe de Savoie avec une dauphine du Viennois. Quant aux droits sur l'Achaïe des descendants de don Jaime d'Aragon-Majorque, leur histoire est résumée au droit de l'article sur la maison d'Aragon.



Le château-fort de Lamia, construit par la Compagnie Catalane et inféodé par elle aux rois d'Aragon. Adossé à l'Olympe, il était entouré de hauts lieux de la mythologie grecque, dont d'ailleurs les conquérants latins n'entretenaient pas le souvenir. Lamia surplombait les gorges hercyniennes d'où partaient les sources du Léthé, l'un des fleuves de l'Enfer, dont les anciens Grecs buvaient l'eau pour oublier le passé, et les sources de la muse Mnémosyne, dont l'on buvait l'eau pour se souvenir des prédictions de l'oracle tout proche, rival de celui de Delphes.

ARAGON

Cette dynastie royale du Moyen Âge espagnol, dans le sang de laquelle coulait celui des Comnène, ne releverait pas du cadre de cet ouvrage si deux de ses branches n'avaient régné, avec des destinées aventureuses, sur certains territoires de la Grèce. L'on sait que la maison d'Aragon, tout comme celle des Baux et celle des comtes de Toulouse, descendait, à travers des anciens rois d'Arles, de Bozon, † 887, roi de Bourgogne, beau-frère de Charles le Chauve. C'étaient donc des lignages carolingiens. La filiation des deux branches « grecques » des Aragon s'explique mieux au moyen de cette très sommaire esquisse généalogique : Alphonse II, roi d'Aragon 1163-1196, qui libéra son royaume des Arabes et conquiert le comté de Provence, ∞ Sancie de Castille, dont parmi d'autres enfants, deux fils, Pedro II, roi d'Aragon, et Alphonse, comte de Provence. L'aîné, Pedro II, † à la bataille de Muret, roi d'Aragon 1176-1213, vassal du Saint Siège, ∞ 1204 Marie, fille de Guillaume VIII, comte de Montpellier, et d'Eudoxie Comnène, dont : Jaime I, roi d'Aragon 1213-1276, comte de Montpellier, prend aux Arabes Majorque (1229) et Valence (1238), ∞ : I) 1236 Yolande, fille du roi André II de Hongrie et de Yolande de Courtenay, et II) Theresa Vidaure, dont (du 2^e lit) :

- 1) Isabelle, ∞ Philippe III, roi de France.
- 2) Jaime I, né 1243, † 1311, roi de Majorque, ∞ : I) Béatrice de Savoie, et II) 1275 Esclarmonde de Foix. Il fut la tige des rois de Majorque, **princes titulaires d'Achaïe**.
- 3) Pierre III, l'aîné des frères, né 1240, † 1286 roi d'Aragon et de Sicile, ∞ Constance de Hohenstaufen, † 1302, fille de Manfred, roi de Sicile, et de Béatrice de Savoie, dont, parmi d'autres enfants :
 - a) Jaime II, roi d'Aragon 1291-1327, ∞ : I) Blanche d'Anjou, † 1310, fille du roi de Naples Charles II, et II) Marie de Lusignan ; parmi ses fils, citons le roi d'Aragon Alphonse IV, et don

Jaime, Grand Maître de l'Ordre Hospitalier de Saint Jean de Jérusalem.

b) Fadrique, roi de Sicile 1293-1337, ∞ Elisabeth d'Anjou, fille de Charles II roi de Naples. Il fut la tige des princes aragonais de Grèce, capitaines généraux de la Compagnie Catalane, **seigneurs de l'île d'Egine, comtes de Salona**.

c) Violante, ∞ Robert II d'Anjou, roi de Naples, fils du roi Charles II. Ils furent les grands-parents de la reine Jeanne I de Naples.

Alphonse, comte de Provence, † 1209, deuxième fils du roi Alphonse II d'Aragon, épousa Gersende, fille du comte de Forcalquier, Raymond de Sabran, et en eut Raymond Bérenger IV, comte de Provence, † 1245, ∞ Béatrice de Savoie, dont quatre filles, toutes reines : 1) Marguerite, née 1221, † 1295, ∞ Louis IX (Saint Louis), roi de France ; 2) Éléonore, † 1296, ∞ Henri III, roi d'Angleterre ; 3) Sancie, † 1261, ∞ Richard, prince de Cornouailles (Cornwall), roi des Romains ; 4) Béatrice, née 1234, † 1267, ∞ Charles comte d'Anjou, le futur roi de Naples et de Sicile Charles I.

Rois de Majorque, princes d'Achaïe

Le royaume de Majorque, composé de l'île de ce nom, de l'île de Minorque encore occupée par les Arabes, d'Ibiza, des comtés de Roussillon et de Cerdagne dans les Pyrénées et de la ville de Montpellier fut laissé par le roi don Jaime I, « el Conqueridor », à son deuxième fils, Jaime, et cela malgré l'opposition du fils aîné, Pierre, devenu roi d'Aragon en 1276. Des guerres de famille, auxquelles furent mêlés les rois de France, se terminèrent par l'arbitrage pontifical d'Anagni (1298), attribuant définitivement le royaume de Majorque à Jaime, qui se reconnut vassal des rois d'Aragon.

Jaime II, † 1311, ∞ Esclarmonde de Foix ; il fut le père de plusieurs enfants, dont nous ne donnons ici que la descendance intéressant notre sujet :

1) Sancie, † Naples 1345, ∞ Robert d'Anjou, roi de Naples, comte de Provence, fils du roi Charles II – dont elle fut la deuxième épouse.

2) Sanche I, † 1324, roi de Majorque, marié en premières noces à Marie d'Anjou, fille de Charles II, roi de Naples. Sans postérité, il laissa le royaume non au roi d'Aragon, ainsi que s'attendait celui-ci, mais à son neveu, fils de :

3) Ferrand, né à Perpignan vers 1278, mêlé aux affaires de Grèce par son mariage avec l'une des héritières des Villehardouin, princes d'Achaïe. En effet, les partisans de Marguerite de Villehardouin et de sa fille Isabelle de Sabran, héritière d'une partie de la principauté de Morée, cherchaient pour celle-ci un époux susceptible de restaurer les droits de la principauté mis à mal par les Angevins de Naples, suzerains d'Isabelle de Villehardouin, (sœur aînée de Marguerite) et de ses héritières. Un prince de la maison d'Aragon, et de surcroît renommé par sa bravoure, comme l'était l'infant de Majorque, se trouvait tout indiqué. Isabelle de Sabran épousa l'infant à Messine en 1314, et mourut quelque dix mois plus tard à Cattane, en donnant naissance à un fils. Devenu prince d'Achaïe, Ferrand de Majorque partit à la conquête de ses nouvelles « possessions » grecques. Débarqué en Morée en 1315, il s'empara presque sans coup férir, avec l'appui de la Compagnie Catalane installée dans le duché d'Athènes, de Klarentza, Clermont, Belvoir et Andravida.

Ferrand de Majorque, qui était à la tête de l'expédition catalane en Morée, fut proclamé prince d'Achaïe en opposition à Louis de Bourgogne, soutenu par les barons de Morée en sa double qualité d'époux de la fille aînée d'Isabelle de Villehardouin, et de vassal reconnu des rois de Naples ses cousins. Ferrand fut vaincu par son adversaire à la bataille de la Manolada, et décapité (juillet 1315). L'on sait que, devenu veuf d'Isabelle de Sabran, il s'était adressé au roi de Chypre afin de lui demander de lui trouver une autre épouse suffisamment riche pour permettre d'engager les dépenses militaires nécessaires à la conquête de la dot grecque à lui léguée par Isabelle. On lui envoya une héritière de 15 ans, prénommée également Isabelle, fille de Philippe Ibelin, sénéchal de Chypre et de Jérusalem, et de Marie Gibelet (et sœur d'Helvis, l'épouse de Henri de Brunswick). Le mariage avait eu lieu en Morée, le 7 VI 1316, cinq semaines avant que le marié ne trouve la mort au combat. Isabelle Ibelin

repartit à Chypre, enceinte d'un fils, et se remaria plus tard à un parent éloigné, le plus riche des seigneurs de Chypre, Hugues Ibelin, comte de Jaffa. L'éphémère prince d'Achaïe laissait un fils de chacun de ses deux mariages :

a) don Jaime, fils d'Isabelle de Sabran, roi de Majorque et prince titulaire d'Achaïe, né à Cattania en Sicile 5 IV 1315. Il succéda en 1324 à son oncle don Sanche au trône de Majorque, et reconnu en 1327 tenir ce royaume, avec le Roussillon, en vassalité de son cousin, le roi Pierre IV d'Aragon. Mais en 1343 le nouveau roi d'Aragon, Pierre V accusa don Jaime de fabriquer de la fausse monnaie, grief commode pour servir de prétexte à une campagne contre les possessions de celui-ci. En 1343 le roi d'Aragon s'empara de Majorque, et en 1344 de Minorque, de l'île d'Ibiza et du Roussillon. Don Jaime, qui ne gardait plus que la seule ville de Montpellier, pour laquelle il était le vassal du roi de France, reçut une ambassade des barons de Morée et reprit les prétentions paternelles sur l'Achaïe, dont il releva le titre princier. En 1349 il vendait Montpellier au roi de France pour la somme de 12 000 talaris d'or, payables en trois échéances. Le premier versement servit à enrôler une compagnie de mercenaires avec lesquels il repartit, accompagné de sa femme et de ses deux enfants, à la reconquête de Majorque et tomba au combat de Lluchmayor, 25 X 1349. Sa veuve et les deux enfants, un garçon et une fille nés d'un premier mariage, furent emmenés en captivité à Barcelone. Don Jaime avait épousé : I) Constance d'Aragon, née vers 1320, † Montpellier 1346, fille d'Alphonse IV roi d'Aragon ; et II) Montpellier 1347, Yolande de Vilargut, noble dame aragonaise, apparentée à la famille royale. Yolande réussit après bien des années à s'échapper du couvent des Clarisses où elle était captive, et se réfugia auprès du marquis de Montferrat. Ce dernier la remaria à Othon de Brunswick, après qu'elle eut reçu comme dot, du roi de France, la vicomté d'Aumélas près de Montpellier.

Les deux enfants nés du mariage avec Constance d'Aragon étaient :

1) Jaime, né... VIII 1338, † Soria (Vieille Castille)... II 1375, emprisonné à l'âge de onze ans par son oncle le roi d'Aragon dans une cage de fer, où il vécut pendant douze ans avant de pouvoir s'échapper. Il n'est pas étonnant qu'à la suite de cette existence il eut été, selon les chroniqueurs, « d'esprit perturbé ». ∞ Naples 14 XII 1362 la reine Jeanne I^{re}, bien plus âgée que lui, deux fois veuve, dont il fut l'avant-dernier des quatre maris. N'étant pas admis par elle à jouer aucun rôle, il l'abandonna pour aller auprès du roi de Castille, Pierre le Cruel. Il conclut alliance avec celui-ci et avec les Anglais du Prince Noir, contre le roi d'Aragon, auquel il voulait reprendre Majorque. Il se signala par sa bravoure à la bataille de Navarrete où le connétable de France, Duguesclin, fut fait prisonnier. Mais peu après il tomba à son tour prisonnier entre les mains d'Henri de Transtamare, roi de Castille, qui le céda à Duguesclin en paiement des gages qu'il lui devait. Retenu captif à Montpellier, racheté en 1370 par sa femme et par sa sœur, il fit donation de ses droits sur le Roussillon à Louis duc d'Anjou, frère du roi de France, à charge pour celui-ci de l'aider à reconquérir Majorque. Après avoir levé 6 000 fantassins dans le sud de la France, et entrepris une nouvelle expédition, il mourut atteint d'un mal mystérieux.

2) Isabelle, née 1337, prisonnière, avec sa belle-mère Yolande, de son oncle le roi d'Aragon, ne fut libérée par lui en 1358 qu'après avoir signé une renonciation à ses droits sur le trône de Majorque, en échange d'une promesse de paiement de 40 000 florins. Réfugiée auprès de sa belle-mère, elle fut mariée à Jean Paléologue, marquis de Montferrat, petit-fils de l'empereur Andronic. Veuve en 1372, elle seconda son frère dans toutes ses entreprises militaires, et, après la mort de celui-ci, prit sur elle de ramener en France les soldats restés fidèles à la cause perdue du royaume indépendant de Majorque. En 1358 et 1359, les paiements promis par le roi d'Aragon ne lui ayant pas été versés, elle vendit au duc Louis d'Anjou tous ses droits sur Majorque, sur le comté de Cerdagne, et, en Grèce, ses droits sur la seigneurie de Klarentza, sur la principauté d'Achaïe, ainsi que ses droits sur les terres d'Italie ayant « appartenu » jadis à son grand-père don Ferrand. En échange de quoi elle reçut, du duc d'Anjou, puis du roi de France, une baronnie près de Toulouse, et la châtellenie de Gaillargues, avec 1 200 livres de rente et 5 000 francs d'or en solde pour ce qui était dû à sa famille pour la cession de Montpellier. Elle mourut après 1403, loin de ses enfants, mésallée à un chevalier allemand de petite naissance, Conrad de Reichenbach.

b) Le fils posthume de l'infant Ferrand de Majorque, né du

deuxième mariage avec Isabelle Ibelin, prénommé également Ferrand, épousa à Chypre, en 1339, Échive de Lusignan, fille du roi Hugues IV. Une violente querelle éclata bientôt entre le roi et son gendre, le premier soutenu par les Dominicains, et le deuxième par les Franciscains. Isabelle Ibelin, mère de Ferrand, fut accusée par le roi de pratiquer la sorcellerie. Échive fut même emprisonnée par son père (1341) et retenue de force à Chypre alors que Ferrand, obligé de s'exiler, allait mourir dans sa vicomté d'Aumélas, près de Montpellier, vers 1345-1347. Son épouse Échive mourut de la peste, à Chypre, en 1360. Ils avaient eu une seule fille :

Alice, née 1341, qui épousa le sénéchal de Chypre, Philippe Ibelin d'Arsur, l'un des assassins du roi Pierre I (1369). L'année suivante, Alice était devenue la maîtresse de Jean de Mousty, Grand amiral de Chypre, et se trouva ainsi être la cause de la disgrâce et de la mort de celui-ci. Après que les Génois eussent envahi Chypre sous prétexte de venger le meurtre du roi Pierre, Philippe Ibelin et Alice firent partie des principaux captifs emmenés à Gênes. Mais Alice se donna au Grand amiral de Gênes, qui était le frère du doge Fregoso. Après avoir amené celui-ci à faire libérer son mari en échange de la cession de la fortune de Philippe Ibelin, Alice décida le Grand amiral à le faire décapiter, de peur de ne pas tomber elle-même victime de la vengeance de l'époux qu'elle avait tant et si publiquement trompé (1374/1376).

Ducs d'Athènes, comtes de Salona

Après la bataille du lac Kopais (15 III 1311) et la mort, parmi d'autres dynastes latins de Grèce, du duc d'Athènes Gauthier de Brienne, la Compagnie Catalane occupa et ravagea Thèbes, puis s'installa dans Athènes, laissant Argos et Nauplie aux partisans des Brienne qui s'y étaient retranchés. A la recherche d'un suzerain qui put donner un caractère de légitimité à leur conquête, les Catalans offrirent le commandement de leur Compagnie à leur premier patron, le roi de Sicile Frédéric II d'Aragon, qui les avait jadis embauchés dans sa guerre contre la maison de Naples.

Le roi de Sicile accepta la suzeraineté du duché, à la tête duquel il nomma son fils aîné, don Manfred. Celui-ci étant mineur, le roi envoya un autre de ses fils, un bâtard qu'il avait eu de Sibilla di Sornella, pour le représenter en tant que capitaine-général du duché. Ce bâtard, Alfonso-Fadrique d'Aragon, se maria à Athènes, devint un grand feudataire dans la région et fonda la branche grecque de cette dynastie espagnole. « C'est ainsi », écrit William Miller, « que les Aragonais et leur Compagnie Catalane de sinistre réputation devinrent les héritiers de Phidias et de Périclès ».

Le sort voulut que les fils du roi Frédéric II de Sicile se succédassent à la tête du duché d'Athènes sans jamais en prendre possession réelle. Frédéric II d'Aragon (1271-1336), † 9 VIII 1341, roi de Sicile de 1296 à sa mort, avait épousé en 1302 Éléonore d'Anjou, fille du roi de Naples Charles II, dont :

1) Constance, née vers 1302, ∞ : I) 1317 au roi de Chypre Hugues II de Lusignan qui avait quelque 35 ans de plus qu'elle. Roi de Jérusalem 1286, il perdit la Syrie 1291, et le trône de Chypre 1306 lorsqu'il fut déposé par une faction des barons au profit de son frère Amaury. Après l'assassinat d'Amaury de Lusignan (1310), Hugues II remonta sur le trône et mourut en 1324 ; Constance se remaria le 29 XII 1331 au roi d'Arménie Léon IV, † 1341.

2) Manfred, † Trapani 9 XI 1317, duc d'Athènes 1312-1317.

3) Guilermo, † 22 VIII 1338, duc d'Athènes 1317-1338.

4) Juan, marquis de Randazzo, duc d'Athènes 1338-1348.

5) Pedro II, † 1342, roi de Sicile 1336-1342, ∞ Elisabeth du Tyrol, dont :

a) Éléonore, † 10 VI 1374, ∞ 1349 Pedro IV roi d'Aragon, son cousin.

b) Frédéric III, né 1342, † 1377, marquis de Randazzo, duc d'Athènes 1348-1355, roi de Sicile 1355-1377, ∞ Constance, fille de son cousin le roi d'Aragon don Pedro IV et de Philippa de Navarre, dont une seule fille :

– Marie, 1401, ∞ 1390 son cousin don Martin, futur roi de Sicile, dont le grand-père, le roi d'Aragon Pedro IV, invoquant la loi salique, se saisit, dès la mort en 1377 du roi de Sicile Frédéric (qui était son gendre) de l'héritage athénien de Marie. Soutenue seulement par les Giorgi.



Les ruines du château de Salona. Ce fut là qu'en 1821 fut proclamée l'indépendance de la Grèce.

marquis de Bodonitza, et par son cousin don Pedro Fadrique, seigneur d'Égine, Marie d'Aragon perdit le duché d'Athènes au profit du roi d'Aragon, son grand-père. D'ailleurs, le duché catalan de Grèce s'était considérablement réduit depuis qu'il avait été fondé : les Serbes, puis les dynastes albanais avaient envahi la Thessalie et le duché s'était vu privé dès 1337 de Pharsale, de Domokos et de Gardiki ; en 1365 les Aragon avaient perdu Karystos au sud de l'Eubée, et en 1374 Mégare ; en 1379 la Compagnie Navarraise amenée en Grèce par Agnès d'Anjou-Durazzo et son mari Jacques des Baux, empereur titulaire de Constantinople, s'était emparée de la Boétie et de la Locride. La maison d'Aragon était restée avec le duché d'Athènes, l'Attique et l'île d'Égine. Le titre de duc d'Athènes revint ainsi aux rois de Sicile et d'Aragon, qui le prirent en même temps que celui de duc de Néopatra, encore que cette ville fut tombée au pouvoir des Navarrais. Ces deux titres firent partie depuis de qualificatifs de tous les rois ultérieurs d'Aragon et d'Espagne, jusqu'à Charles II.

Alfonso-Fadrique d'Aragon, † 1338, fils bâtard du roi Frédéric II, nommé par son père vicaire-général du duché d'Athènes 1317-1330, occupa Néopatra en 1319 à la mort du dernier despote de la maison des Ange Dukas Orsini, et en fit hommage à son père, qui érigea la ville en duché. Comte des îles de Malte et de Gozzo (à l'époque fiefs siciliens), il se saisit aussi des villes de Sidérokastron (Salona), Héraclée, Lidoriki, Domokos et Pharsale, ainsi que des châteaux qu'il s'estimait en droit de revendiquer comme dot de sa femme : Karystos, Zeïtoun, Gardiki et Égine. ∞ 1317 Mariella Da Verona, fille de Bonifazio Da Verona, seigneur tiersier de Négrepont, et d'Agnès de Cicon, dont :

1) Bonifazio, persécuté et privé de ses biens de Sicile lors de la guerre civile qui opposa les partis sicilien et catalan de cette île, il s'établit en Grèce où il mourut après 1374. Seigneur de Karystos qu'il vendit à Venise 1365, ∞ Dolce....., aragonaise, dont :

a) Pere (Pedro), comte de Malte.

b) Juan, baron d'Égine, île qui passa à la famille Caopena dans des circonstances mal déterminées, que certains historiens attribuent au mariage entre une fille de don Juan et le feudataire aragonais Antonello Caopena. En même temps que l'île, les Caopena recueillirent la fameuse relique de la tête de Saint Georges, fort convoitée par les souverains, et que l'historien Kenneth Setton finit par retrouver, après de longues recherches, dans un couvent de Venise.

c) Constance, † après 1380, ∞ Hugh Calverley, capitaine anglais, l'un des compagnons de Du Guesclin, passé 1366 au service du roi Pedro III d'Aragon pour faire la guerre aux Castillans.

2) Simona, † vers 1358, ∞ 1337 Giorgio II Ghisi, seigneur de Tinos et de Mykonos.

3) Pedro, † 1356, comte de Salona 1335, seigneur de Lidoriki 1338-1356.

4) Jaime, † 1365, comte de Salona, seigneur de Lidoriki 1356-1365, vicaire-général du duché d'Athènes 1356-1359, vice-régent 1365, ∞ dont :

- Luis Fadrique, † 1382, comte de Salona 1365-1381, vicaire-général du duché d'Athènes 1376-1381, ∞ Hélène Cantacuzène, dont :

Marie, comtesse de Salona, dame de Sidérokastron, dernière représentante des Aragon de Grèce. Elle eut une fin tragique. Héritière de haut lignage, mais d'une seigneurie en difficulté, entourée de voisins rapaces, elle fut fiancée, encore enfant, à Bernaduch, fils de Robert Dalmau de Rocaberti, l'un des chefs de la Compagnie Catalane et plénipotentiaire du roi de Sicile. Le mariage ne se fit pas, et le duc d'Athènes, - les Acciaiuoli avaient des vues sur Salona - proposa comme époux l'un de ses neveux, Pietro Saraceno, fils d'un petit feudataire d'Eubée. Hélène Cantacuzène refusa un si maigre parti pour sa fille, et fiança Marie à un prince orthodoxe, apparenté aux tsars de Serbie, le despote de Pharsale, Stéphane Dukas. Le mariage ne se fit pas non plus, et le roi d'Aragon intervint en 1390 pour suggérer un mariage avec l'un des grands feudataires de son royaume, un Moncada qui vint même défendre l'Acropole contre les Turcs, en 1394, mais n'épousa pas l'héritière. Les choses traînèrent trois ans encore, lorsque les Turcs, commandés par le sultan Bayazid II en personne parurent devant Salona, avec, dans leur suite, leur allié forcé, le despote de Mistra Théodore Paléologue. Les Turcs étaient appelés par l'évêque grec de Salona, lequel, désireux de se débarrasser de la domination des deux châtelines, ouvrit les portes de la ville à l'envahisseur. Hélène Cantacuzène fut livrée par le sultan à la soldatesque, et mourut à la suite des sévices subis. Marie d'Aragon fut emmenée dans le harem du sultan, qui n'en voulut pas, et mourut prisonnière à Andrinople peu de temps après. Elle ne peut être considérée comme l'épouse de l'empereur turc, ainsi que s'en sont flatté plusieurs généalogistes.

5) Guillermo, seigneur de Stiri 1366, viguiar aragonais de Livadia en Grèce.

6) Juan, seigneur d'Égine et de Salamine, † avant 1366, ∞ Marulla Zaccaria.

Blason

Adopté au XII^e siècle dans le cadre de l'influence française, le blason de Raymond Bérenger IV, fils du comte de Provence, devenu comte de Barcelone, était *d'or à quatre pals de gueules*. Les rois d'Aragon adoptèrent ce même blason. La reine Constance, épouse de Pierre III et fille du roi Manfred de Sicile, portait l'*écu parti, à dextre d'Aragon, à senestre d'azur à l'aigle de sable* (Hohenstaufen). Leurs fils devenus rois de Sicile, écartelèrent l'écu en sautoir à l'aide des mêmes meubles que plus haut. Les Aragon de Majorque portèrent quelquefois ce même écu brisé d'une bordure de France, en signe de parrainage. Le sceau de Ferrand d'Aragon-Majorque, prince titulaire d'Achaïe, prouve que ce prince portait lui aussi les couleurs de sa maison, or et gueules, lesquelles servent aussi, comme il était d'usage pour la haute chevalerie, à distinguer les ornements du cheval de parade. (Par exemple, les fresques du château d'Alcaniz, à Teruel, qui datent du XIV^e siècle, montrent que cette tenue militaire « héraldique » était encore largement répandue en Aragon). La Compagnie Catalane qui s'installa à la tête du duché de Néopatra arborait l'*écu d'or, à deux colonnes fleurdélinées posées sur une croix de Saint André, le tout de sable*. Modifié par la suite, le blason de ce même duché devint *d'argent, à une grande croix de Saint André, de gueules, posée en sautoir*. Voir illustrations p. 479.

Paul ADAM EVEN, *L'héraldique catalane au Moyen Age*, « Hidalguia » 5, Madrid, 1957, p. 465-478 ; Manuel BASSA y ARMENGOL, *Els comtes-reis catalans*, Barcelone 1964 (planches héraldiques 26 et 28).

Bibliographie : Kenneth SETTON, *Catalan domination in Athens*, Londres, 1975, avec une immense bibliographie qui fait aussi l'état complet des travaux dispersés de l'historien espagnol Antonio RUBIO y LLUCH (p. 287-288).

La généalogie, qui a été d'abord publiée par HOFF, est complètement passée sous silence dans les *Stammtafeln* du prince d'Isenburg, et se trouve complétée ici grâce à l'article *Frederic* publié par Armand de FLUVIA dans la « Gran Enciclopedia Catalana » 7 (1974) p. 695 et par une note de Kenneth SETTON, *The Papacy and the Levant*, II, Philadelphie 1976, p. 455, par l'article, déjà ancien, publié sur *Hugh Calverley* dans le « Dictionary of National Biography », VIII, Londres, 1886, pp. 262-263 et par l'étude du comte RUDT de COLLEBERG, *Yolande de Vilargut, reine de Majorque, princesse de Brunswick et sa parenté*, Annales du Midi, Toulouse, 1963, pp. 86-93.

BADOER

Cette famille du patriciat vénitien fut liée à l'histoire des présides et des îles de la Grèce par l'entremise d'Alberto, duc de Candie 1399, puis recteur de Modon et de Coron 1420 – et surtout par l'entremise d'Alvise, † 1554, chargé par le Sénat de négocier la paix avec la Porte en 1539, dans le but de récupérer pour Venise les îles de Scarpanto, Paros, Nanfio (Anaphé) et Astypalée. Mais l'ambassadeur de France, choisi comme médiateur, communiqua aux Turcs les dépêches échangées entre les diplomates vénitiens, et contribua ainsi à faire signer un traité honteux pour Venise, qui ne conserva que les présides de Parga, en Épire, et l'île de Tinos. Blason : *De gueules à trois bandes d'argent, à un lion rampant brochant sur le tout. Plus tard, l'écu fut posé sur la poitrine d'un aigle impériale de sable, sur champ d'or. Voir illustration p. 65.*

des BAUX (del BALZO)

Le nom de l'une de ces plus anciennes maisons féodales du midi de la France apparaît dans les documents du royaume d'Arles et de Vienne dès la fin du ^x^e siècle. Subsistant encore de nos jours à Naples, son titre français de marquis des Baux appartient actuellement au prince héritier de Monaco.

Les Baux, les Sabran, et d'autres grands féodaux de Provence partirent avec Charles d'Anjou à la conquête du royaume de Naples.

Les charges qu'ils y remplirent, les domaines qu'ils y reçurent, les alliances qu'ils y contractèrent leur donnèrent une place éminente, immédiatement après la famille royale, puisque, après les souverains et les princes (d'Anjou) de Tarente et (d'Anjou) de Durazzo, c'étaient les grands feudataires de la maison « del Balzo » qui avaient la préséance dans les cérémonies. Ils avaient su ainsi, en s'alliant à l'œuvre de Charles I^{er} dans le royaume, atteindre le rang quasi royal que le même Charles les avait empêchés de conquérir en Provence, malgré le nombre, l'étendue et la richesse de leurs seigneuries, malgré l'éclat de leurs titres, réels comme celui de prince d'Orange, honorifiques comme celui de roi d'Arles, malgré, enfin, les talents de Barral des Baux, qui avait essayé d'arracher la souveraineté provençale au dernier comte aragonais, puis au nouveau maître angevin.

Barral des Baux avait donné lui-même l'exemple de ce changement de politique : s'étant associé à l'entreprise italienne de Charles I^{er} dès le début de celle-ci, il avait reçu les fonctions de podestat de l'armée, puis de justicier du royaume de Naples. Son fils Bertrand se signala à la bataille de Bénévent, et, bon vassal et bon courtisan, s'assura la reconnaissance du nouveau souverain sur le lieu même où fut découvert le trésor du défunt roi Manfred : à Charles d'Anjou qui demandait des balances pour peser les tas d'or, Bertrand répondit : « Qu'est-il besoin de balances, Sire ? » ; et, faisant du pied trois tas de dimension égale, il s'écria : « Voici le vôtre, Sire. Le second est pour Madame la Reine, et le troisième pour vos chevaliers ». Il reçut en fief le comté d'Avellino, d'autres nombreuses seigneuries prises à la famille et aux partisans de Manfred, et se signala par ses exactions au point que le roi dut intervenir pour calmer les esprits. Son petit-fils, Hugues II, sénéchal de Provence 1334, grand amiral de Naples 1347, se retourna contre la reine Jeanne, sa suzeraine, en 1350, emprunta 10 000 florins d'or au pape Clément VI pour s'emparer de la Provence, puis, sous prétexte de protéger la reine et son mari Louis de Tarente attaqués par leur cousin le roi Louis de Hongrie, les conduisit à Gaète, puis revint à Naples, enleva la princesse Marie, sœur de la reine et lui fit épouser de force son fils Robert des Baux. Faisant escale à Gaète sur le chemin du retour, il fut poignardé par Louis de Tarente en personne, qui fit aussi prisonniers Robert de Baux et son jeune frère, et les jeta en prison. Au bout de trois années de captivité, Robert reçut dans son cachot la visite de son éphémère épouse la princesse Marie, qui le fit tuer devant elle par ses serviteurs (1354).

Alliée aux princes d'Orange, aux Sabran, aux vicomtes de Marseille, aux Sade, la branche des Baux, seigneurs de Berre, d'Istres, de Marignane, de Puyricard et d'autres lieux était représentée, à l'époque de la prise de possession du trône de Naples

Armes de la maison des Baux (d'après Filiberto Campanile. *L'Arme o le insegne dei nobili* Naples 1610.



par Charles I d'Anjou, par Bertrand des Baux. Celui-ci avait eu, parmi d'autres frères et sœurs, une sœur, Izoarde, † 1347, brûlée vive pour avoir tué son mari, Pons de Beauvoisin. Bertrand lui-même, grand feudataire en Provence et au royaume de Naples, sénateur de Rome, grand justicier du royaume de Naples, avait été chargé en cette qualité de juger les barons napolitains qui avaient tué, sur l'instigation de la reine Jeanne, son premier mari, André d'Anjou, prince de Hongrie. Bertrand épousa Béatrice d'Anjou, fille du roi Charles II de Naples, dont cinq enfants : 1) Marie, † Rhodes 1347, ∞ 1332, Humbert, dauphin du Viennois, fils du dauphin Jean et de la princesse Béatrix de Hongrie, lequel, chrétien fervent, demanda au pape de recevoir le commandement général de la croisade organisée par le Saint Siège, avec le concours de Venise, des chevaliers de Saint Jean, du roi de Chypre, de la princesse d'Achaïe Catherine de Courtenay et de plusieurs seigneurs de l'Archipel, contre l'émir turc Umur pacha. Cependant, jeune homme mou et velléitaire, il ne sut pas s'imposer, désorganisa les préparatifs militaires, se fit attaquer devant Rhodes par la flotte génoise et, contrairement aux vœux prononcés en présence du pape, repartit en France après avoir, selon les paroles de l'historien Jules Gay, « joué un rôle inutile et néfaste » (19). Ce n'est qu'ensuite que l'expédition chrétienne prit Smyrne (1346). Le 16 VII 1349 il abdiqua en faveur du roi de France, auquel il vendit le Dauphiné pour 400 000 écus et 2 000 francs de rente annuelle se vie durant, et sous condition que le roi lui paye les douaires de sa mère et de son épouse. En échange, l'héritier de la couronne de France devait porter le titre de Dauphin.

Le dauphin Humbert avait un faible pour les grandeurs. « Il prit la qualité de Dauphin plus ample qu'aucun de ses prédécesseurs ne l'avait prise », nous assure l'un de ses biographes, le sieur de Gaya, « et ajoutant encore le titre de prince de Briançonnois, duc de Champsor, marquis de Cézane, comte de Vienne, de Graisivaudan, d'Ambrun, de Gap et d'Andria, baron palatin de La Tour et de Faucigny, capitaine général des armées du Saint Siège, il avait l'ambition d'ériger ses états en royaume, et en sollicita fortement l'empereur et le pape ». Il entra ensuite dans les ordres.

(19) On trouve la généalogie des dauphins du Viennois dans l'ouvrage du sieur de GAYA, *Histoire Généalogique et Chronologique des Dauphins du Viennois*, Paris, 1683 ; Les derniers représentants de ce lignage descendaient de la dernière héritière des anciens dauphins, Anne de Bourgogne, dauphine, † 1296, ∞ 1273 Humbert de La Tour du Pin (dont le frère, Albert de La Tour du Pin, avait été l'époux d'Alix de Montferrat), dont :

1) Hugues, † 1323, baron de Faucigny, ∞ Marie de Savoie, s.p. ; 2) Guy, baron de Montauban, chevalier de l'Ordre du Temple, ∞ Béatrix des Baux, fille de Bertrand, comte d'Avellino au royaume de Naples. Leur fille Anne épousa Raymond prince d'Orange ; 3) Henri, † 1324, évêque de Metz ; 4) Marguerite, ∞ Frédéric marquis de Saluces, fils de Manfred et de Béatrice de Hohenstaufen ; 5) Catherine, Philippe de Savoie, héritier, par sa première femme Isabelle de Villehardouin, du titre de prince d'Achaïe ; 6) Aléxia, ∞ 1) 1295 Amédée V, comte de Savoie, et 2) Aymar de Poitiers, comte de Valentinois, dont la mère était Sibylle des Baux ; 7) et 8) deux filles dans les mariages n'intéressent pas notre sujet ; 9) Jean II, le fils aîné, dauphin du Viennois, ∞ Béatrix d'Anjou, princesse de Hongrie, fille de Charles Martel et de Clémence de Habsbourg, dont :
a) Guigues, né 1309, † 1323, ∞ Isabelle, † 1348, fille de Philippe V, roi de France.
b) Humbert, dont il a été question plus haut.
c) Catherine, non mariée.

se fit donner par le pape les titres de Patriarche d'Alexandrie et d'administrateur perpétuel de l'église archiepiscopale de Reims, et mourut en 1355 à Paris, âgé de 43 ans.

2) Isabelle, ∞ Antonio Sanseverino, comte de Marsico, grand feudataire du royaume de Naples.

3) Catherine, ∞ Onorato Caetani, comte de Fondi, né vers 1336, le « fauteur du Schisme d'Occident ». Leur fille Jacobella épousa en 1^{re} noces Balthazar de Brunswick, beau-frère de la reine Jeanne 1^{re} de Naples.

4) Blanche, ∞ Jean d'Enghien, comte de Lecce.

5) François, † 1422, duc d'Andria, comte de Montescaglioso, lequel, de son deuxième mariage avec Marguerite d'Anjou Tarente, avait eu, entre autres enfants :

- Antonia, † 1377, ∞ Frédéric III d'Aragon, roi de Sicile.

- Jacques, le dernier empereur titulaire de Constantinople. Il était doublement le neveu de Philippe III de Tarente : par sa mère d'abord, Marguerite d'Anjou, sœur de Philippe, et par sa femme ensuite, Agnès de Durazzo, fille de Charles d'Anjou, duc de Durazzo, décapité 23 I 1348 à Aversa sur l'ordre de son cousin Louis d'Anjou, roi de Hongrie.

Cependant Jacques des Baux, qui était mineur, ne put entrer en possession de son héritage. Les nobles de Corfou et les barons de Morée se déclarèrent sujets de Jeanne de Naples, fille du roi Robert, laquelle, appartenant à la branche aînée des Anjou, s'estimait plus à même de recueillir l'héritage grec de Philippe III de Tarente. La reine Jeanne, depuis longtemps en conflit avec le père de Jacques, prit le titre de princesse d'Achaïe, puis fit don de cette principauté, avec celle de Tarente, à son quatrième mari, Othon de Brunswick. Celui-ci céda la Morée pour un bail de cinq ans à Juan de Hérédia, Grand Maître de l'Ordre de Saint Jean, qui, peu après, fut fait prisonnier par les Albanais au cours d'un combat (1381) et vendu aux Turcs.

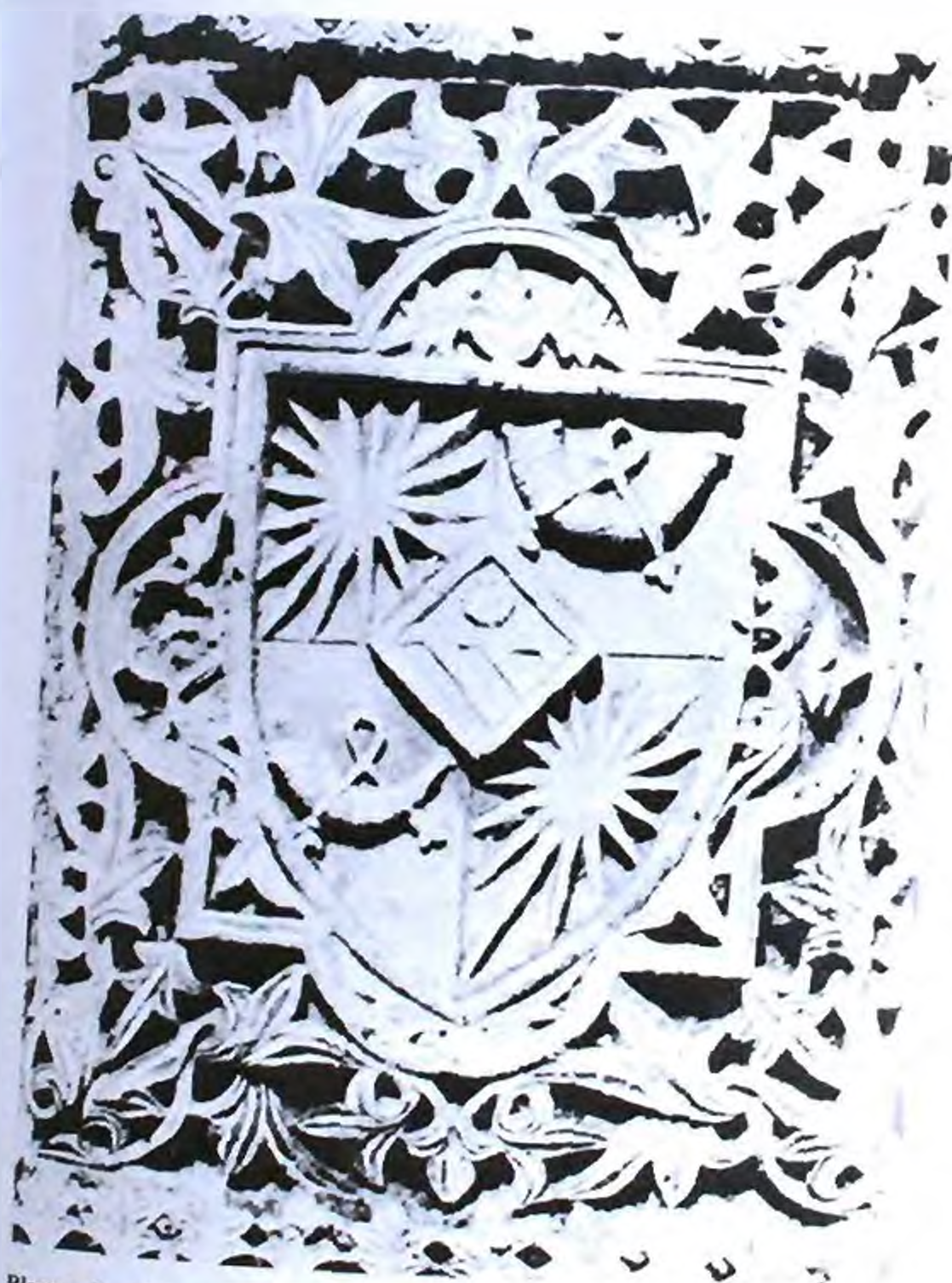


Dalle tumulaire de Jacques des Baux, dernier empereur titulaire (latin) de Constantinople. Tarente, église San Cataldo.

L'Achaïe était devenue à nouveau le théâtre des luttes initiées cette fois par une nouvelle Compagnie de mercenaires, recrutée par l'empereur Jacques des Baux, la Compagnie Navarraise. Cette Compagnie avait guerroyé, à ses débuts, au service du roi de Navarre, contre le roi de France. Lorsque les deux souverains avaient fait la paix, en 1366, les mercenaires navarrais, désœuvrés, se mirent au service de Louis d'Evreux, frère du roi de Navarre, qui venait d'épouser Jeanne d'Anjou Durazzo, héritière des droits, ou plutôt des prétentions de son père Jean de Gravina, sur la ville de Durazzo et les terres albanaises. Mais lorsqu'en 1268 les Albanais reprirent Durazzo, expulsant définitivement la maison d'Anjou du pays, Louis d'Evreux fit venir à Naples les Navarrais commandés par le chambellan du roi de Navarre, Mayot de Coquerel. Les préparatifs de débarquement des mercenaires navarrais en Albanie trainèrent jusqu'en 1376, date de la mort du comte d'Evreux. En 1380 Jacques des Baux les prit à sa solde pour conquérir à leur tête son héritage grec.

A la suite de la mort successive de ses cinq oncles maternels de la branche d'Anjou Tarente (20), dont aucun n'avait laissé d'enfants, Jacques des Baux accumula sur sa tête les titres de prince de Tarente et d'Achaïe, de despote de Romanie, de seigneur du royaume d'Albanie et d'empereur de Constantinople. Son père, François des Baux, duc d'Andria, était en mauvais termes avec la reine Jeanne (qu'il allait d'ailleurs contribuer à faire tomber du trône), et la reine avait envoyé des troupes contre lui et confisqué ses immenses fiefs.

François des Baux fut celui qui accompagna lors de son entrée triomphale à Naples, après la fuite de la reine Jeanne, le nouveau roi Charles III de Durazzo, qui lui restitua tous ses biens. (1382). Entre temps, la reine Jeanne, excommuniée par le pape Urbain VI, avait été faite prisonnière par Charles de Durazzo et mourut étouffée sur l'ordre de ce dernier, le 2 V 1382. Quant à Jacques, pour échapper en 1373 aux soldats de la reine Jeanne, il s'était réfugié d'abord à Corfou, puis en Achaïe. Attaqué là aussi par des troupes envoyées par la reine, il loua, pour se défendre, les services mercenaires de la Compagnie Navarraise, commandée par Pedro Borgo de San Supéran et vint assiéger Tarente, après avoir laissé en Grèce, comme lieutenant général, Maïot de Coquerel. Celui-ci, avec ses Navarrais, s'empara de Corfou (1380), dévasta l'Achaïe, prit les places fortes de Vostitza et de Zonklon (1381), et donna à cette dernière le nom de Navarin, qui lui est resté jusqu'à ce jour. Après la mort tragique de la reine Jeanne I, Charles III de Durazzo, nouveau souverain du royaume de Naples, permit à Jacques des Baux d'épouser Agnès de Durazzo, belle-sœur du premier et cousine du second, et accorda à Agnès l'île de Corfou en dot perpétuelle. (1382). Peu avant sa mort prématurée, Jacques de Baux, dernier empereur titulaire de Constantinople, ne voulut léguer ses biens et ses titres ni à son vieux père François, ni à aucun de ses frères et sœurs, ni aux parents de sa femme de la branche des Anjou Durazzo. Son testament désignait comme légataire universel un cousin éloigné, de la branche française de la maison d'Anjou : Louis, titre duc de Calabre par la reine Jeanne II qui l'avait adopté pour en faire son successeur, et qui, poussé par le pape, s'apprêtait à attaquer Char-



Blason de Raimondo del Balzo Orsini. Église de Santa Caterina, à Galatina dans les Pouilles. Écartelé 1 et 3 Orsini, 2 et 4 des Baux ; sur le tout, le lambel à trois pendants des Anjou.

(20) Charles l'ainé, était tombé, jeune encore, à la bataille de Monte Cattini contre les fâcheux florentins, en 1315 ; Philippe despote de Romanie, † 1337 ; Louis, second mari de la reine Jeanne sa cousine, en 1362 ; Robert, l'époux de Marie de Bourbon, mort en 1364, avait dans sa jeunesse, été emmené prisonnier en Hongrie par leur cousin le roi Louis d'Anjou, lorsque celui-ci fut venu à Naples venger son frère André (1348) et fait décapiter son autre cousin, Charles de Durazzo, considéré comme le principal coupable, avec la reine Jeanne, de l'assassinat d'André ; enfin, Philippe III de Tarente.



Les rois Mages et sainte Catherine. Fresque de l'Église San Pietro, à Galatina.

Terre byzantine jusqu'à la conquête normande de 1071, l'Italie méridionale resta la patrie d'importants groupes de population grecque, ou plutôt hellénophone. La latinisation du clergé s'y fit très lentement, et ce n'est pas là l'un des aspects les moins insolites de l'influence du Saint-Siège, qui s'activait avec une telle énergie à combattre le « schisme grec » en Europe orientale alors qu'il était laissé subsister, sans grandes entraves semble-t-il, à quelques journées de marche de Rome. Au XIII^e siècle, sous la domination angevine, les messes se disaient tant en grec qu'en latin, et jusqu'au XVI^e siècle les Pouilles étaient parcourues par des évêques orthodoxes itinérants, délégués du Patriarche de Constantinople.

L'église de San Pietro fut construite à Galatina après 1405 par le seigneur du lieu, Raimondo Orsini del Balzo, l'époux de Marie d'Enghien. Titré cardinal diacre en 1384 par le pape Urbain VI, alors qu'il n'avait pas pris les ordres, nommé Grand gonfalonier de l'Église, propriétaire de domaines immenses en Toscane, dans le Latium et au royaume de Naples, il avait fait le pèlerinage de Terre Sainte et avait ramené du Mont Sinai une partie de la main de Sainte Catherine, la fiancée du Christ. Ne trouvant dans toutes les Pouilles que des villages grecs, desservis par des églises grecques, il fit élever à Galatina l'église latine de San Pietro, destinée à abriter les précieuses reliques. Raimondo Orsini et ses héritiers firent décorer l'église de fresques d'une qualité plutôt médiocre, qui ont subsisté et représentent, entre autres thèmes, les blasons de la famille tels qu'écartelés d'armes nouvelles au fil des grands mariages de la famille ils se transformèrent au cours des temps. Une autre fresque, reproduite ici nous montre les rois Mages, ancêtres de la famille des Baux, chevauchant des montures fantastiques et escortant vers Galatina Sainte Catherine munie d'une clepsydre, symbolisant le temps qui travaille pour les gloires de la maison des Baux.

Le fils de Raimondo Orsini del Balzo et de Marie d'Enghien, Giannantonio, l'époux d'Anna Colonna, nièce du pape Marin V, le plus grand baron du royaume de Naples, se trouvait maître d'un état dans l'état du fait qu'il possédait 300 fiefs sur les 1 550 que comptait le royaume, comprenant 400 châteaux et tours, sept villes archiépiscopales et 30 villes épiscopales. Partisan d'Alphonse d'Aragon qu'il aida à monter sur le trône de Naples, contre René d'Anjou, qu'il battit à Orsara (1462), il refusa ensuite de rendre hommage au monarque qui lui devait le trône. Pourvu du droit de battre monnaie, il avait abandonné aux Vénitiens le commerce des Pouilles, et mourut empoisonné à Altamura (13 XI 1462) sur l'instigation du roi Ferrante, époux de sa nièce Isabelle de Clermont.

Il avait marié en 1436 sa fille Catherine, pourvue d'une dot colossale et du comté de Conversano, à Giulio Antonio Acquaviva, des ducs d'Atri. Mais les héritiers ne purent succéder du fait qu'aussitôt après la mort de Raimondo del Balzo, le roi Ferrante excipia un testament qui faisait de lui l'héritier universel du défunt, et s'empara des baronnies, villes, trésor et bijoux de son oncle, devenant ainsi le plus riche monarque de l'Italie. Le testament était notoirement faux, mais la fille et le gendre du Grand gonfalonier de l'Église n'y purent rien face à la force militaire déployée par leur suzerain. Ils furent compensés au moyen de « pardons » concédés par la Couronne en rémission des anciennes rébellions de Raimondo Orsini, et purent garder Conversano.

Quelques années plus tard, signe de temps où l'Italie comptait de nombreux et influents partisans du Grand Turc, Mahomet II pensa que l'affaire du faux testament lui fournirait un prétexte commode pour prendre pied en Italie, où plusieurs États souhaitaient le voir intervenir afin de régler à leur profit les litiges les opposant à leurs voisins. En juin 1480, Ahmed pacha, Grand capudan de la Flotte ottomane, exhiba à son tour un autre testament le désignant comme héritier universel des biens de Giannantonio Orsini. Des émissaires turcs répandirent très opportunément cette inquiétante nouvelle, susceptible d'être bien accueillie parmi les nombreux ennemis du roi de Naples. Venise fut soupçonnée d'avoir incité le sultan à conquérir les anciennes possessions italiennes de l'empire grec d'Orient. Le roi de Naples, qui avait déjà affronté le pape dans les guerres civiles déchirant Florence, soupçonna le Saint-Siège d'avoir attiré sur lui l'invasion musulmane. Confronté aux actions offensives du roi de Naples, dont le fils s'appretait à procéder à la mainmise sur Sienne, Lau-

rent de Médicis, alors en très bon termes avec le sultan, fit frapper une médaille à destination de Mahomet II, lui donnant entre termes élogieux, la qualification de Maître de la Grande Grèce. Or, dans l'antiquité, la *Magna Graecia*, c'était l'Italie Méridionale. En été 1480, le grand capudan de la Flotte ottomane opéra un débarquement près d'Otrante, prit la ville, massacra l'évêque et huit cents habitants, et envoya plusieurs autres milliers en esclavage. Brindisi, Lecce, Tarente, d'autres anciennes possessions des Orsini del Balzo furent attaquées. Le roi de Naples fit savoir au pape (qui pensait s'enfuir en France), que, si l'Église n'organisait pas de prompts et puissants secours, il traiterait avec le Grand Turc et lui laisserait libre passage vers Rome. Sixte IV lança un appel vibrant aux États chrétiens, et surtout aux puissances d'Italie, les conjurant d'unir leurs forces. À l'exception de Venise, qui resta à l'écart, le roi de Hongrie et les principaux monarques d'Italie oublièrent leurs querelles et commencèrent à organiser la défense de la péninsule. Un premier contingent napolitain arriva devant Otrante, sous le commandement de Giulio Antonio Acquaviva (l'époux de Catherine Orsini del Balzo), qui ne réussit pas à déloger les Turcs, fut tué et décapité. Mais une deuxième force plus considérable, sous le commandement du duc de Calabre, fils du roi, appuyé par la flotte napolitaine et par l'annonce de l'arrivée de la flotte pontificale armée et commandée par l'archevêque de Gênes, fit partir l'envahisseur. L'échec du siège de Rhodes défendue par les chevaliers de Saint Jean, puis la mort de Mahomet II lui-même et la guerre de succession ouverte entre ses fils sauvèrent définitivement l'Italie du danger turc.

Les princes italiens reprirent aussitôt leurs guerres. L'archevêque de Gênes ramena sa flotte et profita de l'avantage de sa position pour détrôner son neveu le doge et prendre sa place.

les III pour lui ravir sa couronne. Mais le duc de Calabre allait mourir à Bari le 21 septembre 1384, et le roi Charles III de Naples, assassiné, en Hongrie, deux ans plus tard. Tombé en déshérence, et désormais privé de tout crédit et de toutes espérances, le titre d'empereur latin de Constantinople disparut de la titulature des prétendants d'Occident et du vocabulaire de leurs chancelleries.

Les impressionnantes ruines du château médiéval des Baux se dressent encore aujourd'hui dans le nord de la Provence. La beauté du paysage a fait de cette localité l'un des hauts lieux du tourisme gastronomique français. L'une des anciennes légendes de cette région se rapporte aux Rois Mages, au point que Bizet, dans son *Arlésienne*, a fait figurer la « Marche des Rois Mages » à une place d'honneur. L'ancien et puissant lignage des comtes des Baux qui prétendait descendre de Balthazar, l'un des Rois Mages, avait fait figurer dans ses armoiries l'étoile qui avait guidé vers Bethléem la course de ces monarques bibliques : *de gueules, à l'étoile à six rais, d'argent*.



Dalle tumulaire de Giannantonio Orsini del Balzo, au couvent des Frères Observants Mineurs, à Tarente - 1482. Voir aussi p. 522.

Bibliographie : Gustave NOBLEMAIRE, *Histoire de la maison des Baux*, Paris, 1913 ; Jules GAY, *Le pape Clément VI et les affaires d'Orient*, Paris, 1904 ; Kenneth SETTON, *Clément VI. Humbert of Viennois and the end of the Smyrniote Crusade*, dans « *The Papacy and the Levant* », I, Philadelphie, 1976, p. 195-223 ; Francesco GIUNTA, *Bizantini e bizantinismo in Italia*, Palerme, 1950 ; Pompeo LITTA, *Famiglie celebri d'Italia « Orsini »*, planches XI et XII ; Michele VITERBO, *Aragona, Orsini del Balzo e Acquaviva d'Aragona nella contea di Conversano*, Atti del Congresso Internazionale di Studi sull'età aragonese, Bari, 1968, pp. 331-368.

Une branche de cette famille de patriciens de Venise avait gouverné pendant très peu de temps l'île de Sériphos, venue avec la dot de Filippa Ghisi lors de son mariage avec Daniele Bragadin. En 1350 leur fils Zannino fut fait prisonnier pendant l'attaque génoise contre Négrepont. Disparu, réputé mort, son île fit réversion aux Ghisi, en l'occurrence à Simona d'Aragon, régente des possessions de son fils mineur Bartolommeo III Ghisi. La régente inféoda Sériphos à un patricien vénitien, Ermolao Minotto, neveu du Marco Minotto qui, en 1297, avait amené de Lemnos à Venise le bras droit de saint Alexis. Zannino Bragadin reparut vivant quelques mois plus tard, et le long procès qu'il entama auprès des autorités de Venise pour recouvrer son île se termina par un arrangement à l'amiable en vertu duquel il céda, contre dédommagement pécuniaire, Sériphos à Ermolao Minotto. La fille de ce dernier, Alisetta, épousa un autre patricien de Venise, Simone Adoldo. Leur fils Niccolò se signala par des violences commises à l'encontre de riches paysans grecs de sa seigneurie, qu'il fit mourir sous la torture pour s'emparer de leur argent. Condamné à Venise pour « crime et barbarie » à deux ans d'emprisonnement dans les « cachots inférieurs » et au séquestre de sa fortune, il finit par obtenir le droit de vendre Sériphos aux Michiel, qui restèrent seuls propriétaires de l'île en 1432.

Blasons : le Bragadin arboraient un écu à la croix de gueules, aux deux cantons supérieurs d'azur, et aux deux cantons inférieurs d'argent. Voir illustration p. 65.

Les Adoldo portaient : de gueules à la fasce d'argent.

Bibliographie : HOPF, dans Ersch und Gruber, *op. cit.*

de BRIENNE

Vassale immédiate des comtes de Champagne, suzeraine des sires de Villehardouin, cette ancienne maison féodale champenoise remontait à Engilbert I, seigneur de Brienne, qui vivait au XI^e siècle. Son fils Erard fit partie de la 1^{re} Croisade (1097), et son petit-fils Gautier, de la Seconde.

Son arrière-petit-fils Erard II, † 1189, se croisa à son tour en 1147. Ce dernier, de son mariage avec Agnès de Montbéliard (sœur de Gautier de Montbéliard, époux de Gertrude de Habsbourg), fut le père de Gautier III de Brienne, qui fut choisi par les ennemis des Hohenstaufen pour rétablir le trône des rois normands de la famille d'Hauteville ; on sait que l'empereur Henri VI, le jour de Noël 1194 avait fait supplicier et tuer les partisans du roi de Sicile, Tancred, après les avoir attirés dans un guet-apens. Sortie de prison à la mort d'Henri VI, la reine Sibylle, veuve de Tancred, chercha pour sa fille Alverie un époux capable de combattre les féodaux germaniques placés par l'empereur au gouvernement de la Sicile.

Sur le conseil du pape, le roi de France Philippe-Auguste recommanda Gautier de Brienne. Celui-ci se rendit à Rome et y épousa Alverie en 1199. Cependant, le pape, devenu entre temps le tuteur de Frédéric, fils mineur de feu l'empereur Henri VI, adopta un compromis : il fit donner à Gautier les seuls comtés de Lecce et la principauté de Tarente, et lui demanda de prêter serment de fidélité, en tant que haut feudataire sicilien, à l'enfant Frédéric. Gautier prêta serment sur des saintes reliques mais, poussé par l'ex-reine Sibylle, partit quand même en guerre pour conquérir le royaume. Il remporta une série de victoires en Italie du Sud, mais ne put passer en Sicile, fut fait prisonnier et mourut de ses blessures en 1205.

Il ne laissait qu'un fils, Gautier IV, lequel, dès qu'il fut en âge de prendre les armes, se rallia à la puissante maison des féodaux chypriotes, les Ibelin. Marié en 1233 à la princesse Marie de Lusignan, sœur du roi de Chypre Henri I, il prit part aux guerres contre l'empereur Frédéric II, guerres qui affaiblirent considérablement les États Croisés de Terre Sainte encerclés par les forces musulmanes. Le 18 octobre 1244 il se trouvait présent à la célèbre bataille de Gaza qui opposa l'Ordre des Templiers, celui de Saint Jean de Jérusalem, les émirs de Damas et du Crac aux Kharismiens.



Église de Santa Croce, à Lecce. Blason, restauré au XVII^e siècle, de Gautier VI de Brienne, duc titulaire d'Athènes, et de son épouse Marguerite d'Anjou.

Cette bataille fut une catastrophe pour la chevalerie de Terre Sainte puisque ne purent s'échapper, avec quelques chevaliers, que le prince de Tyr, le Patriarche de Jérusalem et un petit nombre de prélats. Fait prisonnier, Gautier IV fut emmené enchaîné au Caire, d'où il fut ramené, plus tard, devant la citadelle de Jaffa assiégée par les Égyptiens, et attaché à un poteau devant les murailles de la ville. Ses géoliers voulaient qu'il crie aux habitants de se rendre ; au contraire, il leur cria de continuer le combat. Torturé sur place, il fut emmené une nouvelle fois au Caire où il mourut lui aussi de ses blessures, comme son père, achevé par la foule. Sa baronnie de Jaffa, pourvue du titre de comté, qui lui avait été concédée en fief par le roi de Chypre, fut donnée par ce dernier non à son fils unique, Hugues, mais à Jean Ibelin, comte d'Ascalon en Terre Sainte, l'auteur des « Assises de Jérusalem » et futur baile du royaume de Jérusalem.

Hugues entra au service de Charles d'Anjou lorsque ce prince se mit en devoir de conquérir le royaume de Naples sur Manfred de Hohenstaufen (1267), et se signala à la bataille de Tagliacozzo où fut vaincu Conradin. Comblé de domaines par Charles d'Anjou, confirmé dans son comté héréditaire de Lecce, grand échanson du royaume, possesseur de revenus immenses, il épousa d'abord Isabelle de La Roche, qui lui apporta en dot la moitié de la seigneurie de Karitaina en Grèce, et dont il eut un fils, Gautier. Isabelle étant morte après peu d'années de mariage, Hugues se remaria à sa belle-sœur Hélène Ange, veuve de Guillaume de La Roche, duc d'Athènes, et assuma, au nom de celle-ci, les fonctions de régent du duché d'Athènes pour le jeune Guiot de La Roche, le mékaskyr d'Athènes. Pendant longtemps, Hugues de Brienne et son pupille refusèrent de prêter hommage féodal à Florent de Hainaut, prince d'Achaïe, ainsi que le stipulait le traité de Viterbe passé entre l'empereur titulaire de Constantinople et le roi de Naples sans que l'avis du duc d'Athènes eut été demandé, du fait qu'aucun lien de vasselage n'avait existé entre le duché d'Athènes et la principauté d'Achaïe des Villehardouin. Ce serment longtemps contesté finit par être prêté en 1296 sur l'injonction du roi de Naples. Deux ans plus tard, Hugues de Brienne succombait à la suite des blessures reçues à la bataille de Gagliano contre l'amiral d'Aragon, Roger de Lloria.

De son premier mariage, il avait eu, outre son fils Gautier, une fille Agnès, qui épousa Jean comte de Joigny (leur fille Jeanne † 1336, fut l'épouse de Charles comte, puis duc d'Alençon, frère de Philippe VI roi de France, et fils de Charles de Valois et de l'impératrice titulaire de Constantinople, Catherine de Courtenay) ; de son second mariage, une fille Jeanne mariée au duc de Naxos, Nicolo I Sanudo.

Gautier V, seigneur de la moitié de Karitaina et de la moitié de Thèbes par succession de sa mère, et comte de Lecce dans le Napolitain, avait épousé Jeanne de Châtillon, fille du connétable de France Gaucher de Saint-Pol Porcien. En 1308 il se trouvait en France où le surprit la nouvelle de la mort de son demi-frère et cousin germain Guy II de La Roche, duc d'Athènes, dont il devenait l'héritier. A son arrivée en Grèce, il prit à sa solde la Compagnie Catalane qui venait de s'installer en Thessalie, afin de l'aider

à s'approprier les territoires de Jean II Ange, sébastocrator de la Grande Vlaquie. En quelques mois, il avait, grâce à l'appui catalan, annexé la Thessalie méridionale et la Phtiotide, mais eut la mauvaise idée de chercher à son tour, comme l'avaient fait auparavant le roi de Sicile et l'empereur byzantin, à se débarrasser des mercenaires catalans et refusa de les payer. Les Catalans se préparèrent à la guerre contre le duc d'Athènes, qui appela au secours la chevalerie latine de Grèce. L'affrontement eut lieu le 11 mars 1311 au nord de Thèbes, dans les marécages du lac Kopais. Il se termina par la déroute où périrent, avec Gautier de Brienne, Giorgio I Ghisi, seigneur de Tinos et Mykonos et tiersier d'Eubée, le marquis de Bodonitza Alberto Pallavicini, Thomas III d'Auremoncourt, seigneur de Salona, Rainaud de La Roche, sire de Véligosti, les deux Le Flamenc, père et fils, seigneurs de Karditza, l'un baile et l'autre maréchal de Vlaquie, et de nombreux autres seigneurs. La tête de Gautier servit de trophée aux vainqueurs, qui, traversant la Béotie et l'Attique, s'emparèrent de Thèbes et enfin d'Athènes, qui fut pillée. La veuve de Gautier s'enfuit en Italie sur une galère napolitaine en emmenant son enfant, le petit Gautier. Celui-ci, qui allait prétendre sous le nom de Gautier VI, au titre de duc d'Athènes, n'allait jamais recouvrer ses possessions grecques, destinées à devenir, grâce au triomphe de la Compagnie Catalane, un apanage de la dynastie d'Aragon.

Marqué lui aussi par le sceau d'une destinée aventureuse, Gautier VI se mit en 1341 au service de Florence, et plus précisément au service du parti des *popolari* de cette ville. Afin de bien montrer son attachement à ses nouveaux partisans, qui le mirent à leur tête, il plaça dans son propre écusson (*d'azur au lion d'or, semé de billettes du même*) l'écusson des *popolari* (*la croix de gueules au champ d'argent*), qu'il suspendit au cou du lion⁽²¹⁾. Sa carrière à Florence fut aussi éclatante que brève : nommé « conservatore e protettore dello Stato », puis Capitaine de la Guerre et Protecteur de la Ville, enfin Seigneur à vie, il provoqua des émeutes par sa conduite tyrannique et fut banni en 1342. Caractère violent et irréfléchi, il réclama à sa mère, en tant que tutrice, l'héritage intact du duché d'Athènes. Jeanne de Châtillon riposta en lui réclamant la restitution des dettes par elle contractées dans le but de reconquérir le duché. Gautier VI passa ensuite au service du roi de France, qui en fit un Grand connétable du royaume (1355), et mourut à la bataille de Poitiers contre les Anglais, en 1356. De son mariage à Brindisi, en 1322, avec Marguerite, fille de Philippe d'Anjou, prince de Tarente, et de Thamar Ange Comnène, il n'avait eu qu'un fils, Gautier, † en bas âge en Grèce ; il n'eut pas d'enfants de sa seconde épouse Jeanne de Brienne, † 6 VII 1389, comtesse d'Eu, qui se remaria à Louis d'Évreux, comte d'Étampes. Aussi son héritage, composé de terres en Champagne, des villes de Lecce et de Conversano, de quelques seigneuries napolitaines et des villes d'Argos et de Nauplie, en Morée, passa-t-il à ses neveux d'Enghien, enfants de sa sœur Isabelle.

Ainsi qu'on a pu le voir, la maison de Brienne, dont les représentants périrent presque tous de mort violente, soit sur le champ de bataille, soit des blessures reçues au combat, ne put se maintenir ni à la tête du royaume de Sicile, ni au comté de Jaffa en Terre Sainte, ni sur le duché d'Athènes. Plus encore que par les Brienne énumérés plus haut, la famille se signala dans l'histoire de la Question d'Orient grâce à Jean de Brienne, empereur de Constantinople et roi de Jérusalem, né 1147 d'Érard de B. et d'Agnès de Montbéliard, donc frère cadet de Gautier III, le gendre du roi Tancrède de Sicile.

Les Brienne dits de Jérusalem

En 1205, les barons du royaume de Jérusalem demandèrent au roi de France, Philippe Auguste, de leur désigner un époux pour la jeune reine de Jérusalem, Marie de Montferrat, âgée de 16 ans. À leur grande déception, le roi nomma Jean de Brienne, cadet de la maison, homme peu connu et d'âge mûr. Celui-ci demanda un délai de deux ans pour réunir les fonds et les hommes qu'il désirait emmener, puis se mit en route accompagné

de 300 chevaliers et pourvu de sommes importantes tant par le roi de France que par le pape. Il épousa Yolande de Montferrat à Tyr en 1210 et fut couronné avec elle le lendemain.

Il tenta en 1217 de prendre le commandement de la Croisade dirigée par le duc d'Autriche, le duc de Bavière, le roi de Hongrie et le roi de Chypre, mais les dissensions entre les chefs chrétiens, empêchant toute action efficace, firent échouer le siège du Mont Thabor. L'autre siège, prolongé et pénible, que Jean de B. dirigea contre la ville égyptienne de Damiette aboutit, après dix-huit mois, à la prise de cette ville. Le sultan d'Égypte proposa alors aux croisés de leur rendre Jérusalem et de leur payer tribut, en échange de la rétrocession de Damiette ; Jean de B. fut d'avis d'accepter la proposition, mais se heurta à l'opposition aussi violente qu'inopportune du légat pontifical, le cardinal d'Albano, et fut finalement contraint de remettre Damiette aux Égyptiens sans aucune contrepartie. Il partit alors pour un long voyage en Occident afin de quêter des secours, en France, en Angleterre et en Castille. Le pape, qui voulait se débarrasser de la présence en Italie de l'empereur Frédéric II de Hohenstaufen, réussit à faire partir celui-ci en Terre Sainte à la tête d'une autre croisade. Une conférence réunie à cet effet en 1223 à Ferentino réunit le pape, le roi de Jérusalem, le roi détrôné de Thessalonique Démétrius de Montferrat, et les trois Grands Maîtres de l'Ordre de Saint Jean, de l'Ordre du Temple et de l'Ordre Teutonique. Ce dernier, qui était Hermann von Salza, proposa de marier l'empereur Frédéric II à Yolande de Brienne, fille de Jean, et héritière de la couronne de Jérusalem. Ceci fut accepté, Jean de B. devant garder sa vie durant le titre et les prérogatives de roi de Jérusalem. Le mariage eut lieu à Brindisi le 29 XI 1225, et fut suivi par la scène fameuse, sur le parvis, au cours de laquelle Frédéric intima à son beau-père de lui remettre immédiatement les droits sur la couronne de Jérusalem, du fait que l'accord de Ferentino n'avait pas été entériné par un acte écrit sauvegardant les droits de Jean de Brienne. Chassé par son gendre, dont il allait désormais être séparé par une haine inextinguible, Jean de B. se mit au service du pape Honorius III, avec lequel il s'entendit pour chasser l'empereur germanique de ses possessions italiennes. Frédéric, parti en Terre Sainte d'où, sans combat, il avait obtenu du sultan d'Égypte la restitution de Jérusalem et de Bethléem, revint en Italie et battit devant Capoue les troupes du pape et de Jean de Brienne (1230).

Peu de temps après, Jean de Brienne accepta les offres des barons francs de Constantinople qui cherchaient un souverain capable d'assurer la régence durant la minorité du Baudouin II de Courtenay, âgé de 11 ans. On arrangea le mariage du petit empereur avec Marie de Brienne, autre fille de Jean, et celui-ci vint à Constantinople, où il fut couronné. Les campagnes qu'il mena, avec le concours de la flotte vénitienne, contre l'empire grec de Nicée, échouèrent devant l'offensive conjuguée des Grecs et de leur allié le tsar bulgare, mais Jean de B. réussit néanmoins à dégager Constantinople assiégée (1235), puis, avec l'aide de Geoffroy de Villehardouin, le prince d'Achaïe, il parvint à détruire la flotte grecque (1236). Jean de Brienne, roi de Jérusalem, empereur de Constantinople, mourut le 23 III 1236, vêtu de la robe de moine franciscain, laissant à juste titre une renommée de chevalier sans peur et sans reproche, celle d'un homme remarquable par sa bravoure sur les champs de bataille, par la fidélité à la parole donnée, par sa loyauté et l'abnégation qu'il mit au service de la cause chrétienne.

Les cheveux et la barbe du roi de Jérusalem avaient blanchi prématurément, et de ce fait chroniqueurs et historiens lui ont attribué un âge vénérable dépassant d'au moins vingt ans son âge réel. Un historien américain a rétabli la vérité sur ce point, et a ramené par là à de plus justes dimensions les prouesses militaires et matrimoniales de ce héros du Moyen Âge, qui fut marié trois fois :

I) Tyr, 1210, Yolande, née 1190, † 1208, dite *madame Marquise*, reine de Jérusalem, fille de Conrad, marquis de Montferrat et d'Isabelle d'Anjou, reine de Jérusalem ; II) 1214, Isabelle, † 1220, fille de Léon I^{er}, roi d'Arménie, et de Sibylle princesse d'Antioche ; III) 1224, Bérengère, fille d'Alphonse IX, roi de Castille, dont :

du 1^{er} lit : a) Yolande, reine de Jérusalem, née 1212, † 1228, ∞ Brindisi 29 XI 1225 l'empereur Frédéric II.

du 2^e lit : b) Jean, né 1216, † 1220, prince héritier d'Arménie.

du 3^e lit : c) Marie, née 1225, ∞ Constantinople 19 IV 1229, Baudouin II de Courtenay, empereur latin d'Orient.

(21) C'est ainsi que ses armoiries sont représentées sur le mur du Bargello, mais sur la porte de la maison Vis domini, via dei Calzolari, l'écusson est sculpté sans cette augmentation.

d) Alphonse, dit « d'Acre », † 25 VIII 1270 au siège de Tunis lors de la Croisade de Saint Louis, Chambrier de France, ∞ Marie, fille de Raoul de Lusignan, comte d'Eu, et de Yolande de Dreux, dont :

1. Jean, comte d'Eu et de Guines, † au combat de Courtrai 1302 contre les Flamands, ∞ Jeanne, † 1331, fille de Baudouin de Guines, seigneur d'Ardres, et de Catherine de Montmorency.

2. Raoul, † Paris 18 I 1344 à un tournoi, comte d'Eu et de Guines à la mort de son frère ; Connétable de France, ∞ Jeanne, fille de Dreux de Mello et de Jeanne de Toucy, dame de l'Orme et de Château-Chinon, dont deux enfants :

- Raoul, décapité à Paris 19 XI 1350, accusé de félonie en faveur des Anglais qui l'avaient retenu prisonnier pendant trois ans. Connétable de France, ∞ Catherine, † 1388, veuve d'Azzo Visconti, seigneur de Milan, remariée 1352 à Philippe d'Avesnes, comte de Namur (arrière-petit-fils de Baudouin de Flandre, empereur de Constantinople), et fille de Louis de Savoie comte de Maurienne. Raoul de Brienne eut un fils naturel, Jean de Blois, légitimé.

- Jeanne, † Sens 6 VII 1389, ∞ : I) Gautier VI de Brienne, duc d'Athènes, comte de Lecce, son cousin ; et II) 16 I 1337 Louis d'Evreux, comte d'Étampes et de Gien, pair de France.

e) Jean, dit « d'Acre », Bouteillier de France, ∞ : I) Marie, fille d'Enguerrand de Coucy, veuve du roi d'Écosse Alexandre III, et II) 1251, Jeanne, fille de Geoffroy vicomte de Châteaudun, veuve de Jean de Montfort, dont (du 2^e lit) :

Blanche, dame de Loupelande, ∞ 1269 Guillaume baron de Fiennes et de Tingry.

f) Louis, vicomte de Beaumont, du chef de son épouse Agnès de Beaumont, dont :

1) Marguerite, † 9 IV 1328, ∞ Bohémond VII prince d'Antioche et comte de Tripoli, fils de Bohémond VI et de Sibylle princesse d'Arménie.

2) Jeanne, ∞ 1286 Guy comte de Laval et de Vitry.

3) et 4) des fils, dont les vicomtes de Beaumont et les barons de Sainte-Suzanne.

Blason, voir p. 477.

Bibliographie : Fernand de SASSENAY, *Les Brienne de Lecce et d'Athènes*, Paris, 1869 ; Père ANSELME, *Histoire Généalogique et Chronologique de la Maison Royale de France*, 3^e édition, Paris, 1733, VIII p. 518, 845 et VI p. 126-143 ; Louis BREHIER, *Jean de Brienne*, « Dictionnaire d'Histoire et de Géographie Ecclésiastiques », 10, Paris, 1938, p. 698-710 avec une bibliographie exhaustive, à laquelle se sont ajoutés : L. HUDOBRO y SERNA, *Descendencia de El Cid - Juan de Brienne, rey de Jerusalem y emperador de Constantinople*, « Boletín de la Comisión Provincial de Monumentos Históricos y Artísticos de Burgos », 20 (1941), pp. 537-540 ; Jean LONGNON, *L'empereur Baudouin II et l'Ordre de Saint Jacques*, Byzantion, 1952, pp. 297-299 ; Robert LEE WOLFF, *Mortgage and redemption of an emperor's son : Castile and the Latin Empire of Constantinople*, *Speculum* XXIX (1954), pp. 45-86 ; J.M. BUCKLEY, *The problematic co-regency of Jean de Brienne*, *Speculum* 1957, pp. 315-324.

BRUNSWICK

Contrairement à ce qu'affirme l'abbé Mollat dans son *Histoire de la Papauté d'Avignon*, Paris, 1924, p. 181, la maison de Brunswick n'était pas de petite noblesse, mais de la plus illustre, et étroitement apparentée aux Welfes qui régnèrent à la tête du Saint-Empire Romain de Nationalité Germanique. Sa généalogie remonte au IX^e siècle. Si nous faisons figurer ici certains de ses descendants, ce n'est pas à cause du rôle capital qu'ils jouèrent dans les débuts du grand schisme d'Occident, mais du fait de leurs alliances avec de grandes familles d'Orient et parce que l'un des leurs fut le dernier à porter le titre de despote de Romanie.

Le fondateur de la branche dite von Braunschweig Grubenhagen fut Albert, né 1236, † 1279, dit « le Grand » à cause de sa taille, époux d'Adalasia de Montferrat, dont, parmi d'autres enfants :

- Lothaire, Grand Maître de l'Ordre Teutonique.

- Henri, né vers 1267, † 1322, dit « le merveilleux », ∞ 1284 Agnès, † après 1332, fille du landgrave Albert de Thuringe (fils

lui-même de Constance de Babenberg, qui avait pour parents Léopold VI duc d'Autriche et Théodora Ange), et de Marguerite, fille de l'empereur Frédéric II, roi de Jérusalem. Agnès était la sœur de Frédéric, né 1257, † 1323, margrave de Thuringe, qui releva sans succès les titres de roi de Sicile et de Jérusalem ayant appartenu à son cousin germain Conradin, et vécut un temps auprès du sultan d'Égypte. Il fut l'ancêtre des princes Électeurs, puis rois, de Saxe.

Parmi les enfants nés du mariage du margrave Henri « le merveilleux » et d'Agnès de Thuringe, il convient de citer :

1) Adélaïde (baptisée orthodoxe Irène), née 1293, † 17 VIII 1324, ∞ l'empereur Andronic Paléologue.

2) Henri, né 1289, † 1350, dit « le Grec » pour avoir beaucoup voyagé en Orient, notamment en Terre Sainte, d'où il ramena en Allemagne de nombreuses reliques, ∞ : I) 1318 Jutta de Brandebourg, et II) 1330 Helvis, † 1347, fille de Philippe Ibelin, sénéchal de Chypre et de Jérusalem, et de Marie Gibelet (et sœur d'Isabelle, épouse de Ferrand d'Aragon - Majorque, prince d'Achaïe), dont :

a) Othon, né 1319/1320, † dans son château de Foggia entre novembre 1399 et février 1400, réputé dès sa première jeunesse pour ses prouesses militaires, épousa d'abord Yolande de Vilargut, veuve du roi Jaime de Majorque, qui le laissa veuf (22). Tuteur des enfants de Jean Paléologue, marquis de Montferrat, avec lesquels il partagea le vicariat impérial d'Italie (1374), il n'épousa pas en 1374 la reine-veuve Marie d'Arménie ainsi que le désirait le pape, et devint en 1376 le quatrième et dernier époux de la reine Jeanne I^{re} de Naples, qui lui concéda les titres de prince de Tarente, de comte d'Acerra et plusieurs châteaux en Provence, mais non aussi, ainsi que l'ont affirmé certains historiens, le titre de prince d'Achaïe. Lorsque le pape Urbain VI refusa d'autoriser le mariage de Guillaume Paléologue, marquis de Montferrat, avec Marie, princesse héritière de Naples, Othon et Jeanne contribuèrent à la création du Grand Schisme. Ils accueillirent à Naples l'antipape Clément VII, (le cardinal Robert, fils du comte de Genève), dont l'élection avait été reconnue d'abord par l'université de Paris, et ensuite par tous ceux, qui, à la suite du roi de France, avaient à cœur la politique guelfe : les souverains d'Écosse, de Castille, d'Aragon, de Lorraine, de Savoie, de Chypre, de Sicile, et la reine Jeanne de Naples elle-même ; mais la plupart des autres puissances italiennes prirent parti pour le pape Urbain VI, à la suite de l'empereur, des rois de Hongrie, de Suède, de Bohême, de Pologne, et d'autres princes. Après s'être excommuniés l'un l'autre et qualifié réciproquement d'Antéchrist, les deux pontifes s'affrontèrent militairement. Clément VI, chassé de Rome, vint chercher refuge à Naples, d'où, la ville s'étant soulevée contre lui (1379), il s'enfuit à Avignon, où d'autres papes avaient déjà séjourné, et que la reine Jeanne, qui en était propriétaire en tant que comtesse de Provence, avait vendue en 1349 à Clément V. Le prix de la vente, 80 000 louis d'or, négocié par Nicolò Acciaiuoli, ne fut payé qu'en absolution donnée par le pape pour le meurtre d'André d'Anjou, prince de Hongrie, premier époux de Jeanne, qui avait été tué avec le consentement de la reine. De son côté, Urbain VI déclara Jeanne déchue de son royaume de Naples, le vassal du Saint Siège ; il en investit Charles d'Anjou, duc de Durazzo, cousin de Jeanne et époux de sa nièce, et dont le père, Louis d'Anjou Durazzo, frère de Charles II, avait été empoisonné en 1362, au château de l'Œuf, sur l'ordre d'un de ses cousins Anjou Tarente. Alors que Clément VII lançait l'excommunication contre Charles III de Durazzo, sur son épouse Marguerite d'Anjou et sur leurs enfants jusqu'à la quatrième génération, Jeanne adoptait comme fils et successeur Louis, duc d'Anjou, frère du roi de France. Cependant, Charles III, arrivé dans Naples où Jeanne et Othon s'étaient retranchés au château, y était couronné par Urbain VI. Le nouveau roi réussit à faire Jeanne prisonnière, et, sur le conseil du roi de Hongrie, la fit mourir étouffée sous des édredons de plumes.

Échappé de sa prison d'Altamura en 1384, Othon s'enfuit à Avignon où il complota avec la veuve de Louis d'Anjou pour donner le trône de Naples au fils de celle-ci, Louis II. La mort du roi Charles III, assassiné en Hongrie par les reines de ce pays dont il voulait ceindre la couronne, permit à Othon de revenir à Naples, où il reprit de force le château de Tarente à la reine

(22) L'on a observé que la première épouse d'Othon avait été la femme de Jaime d'Aragon-Majorque, dont le fils, Ferrand, allait être, tout comme plus tard Othon, l'époux de la reine Jeanne de Naples.

veuve Marguerite. Mais, du fait que le pape ne le nomma pas capitaine général du royaume, ainsi qu'il s'y attendait, Othon passa dans le camp adverse, celui de Ladislas, fils de Charles III (1388), mais n'essuya dorénavant que des défaites. Tombé entre les mains de ses ennemis, il dut vendre son fief d'Acerra pour se racheter, et finit ses jours à Tarente, au terme d'une vie extraordinairement longue pour l'époque, et avec la réputation d'avoir remporté au cours de son existence non moins de quarante victoires.

b) Philippe, né 1332, † 4 VIII 1359, connétable de Jérusalem à la Cour de Chypre. ∞ : I) Helvis, fille d'Eudes de Dampierre, connétable de Chypre, veuve d'Aymon de Bethsan ; et II) 1359, au grand scandale de tous, Alice Ibelin, veuve de Hugues I de Lusignan, roi de Chypre, de 25 ans son aînée ; dont, du 1^{er} lit :

– Jean, † 2 VI 1414, qui fut amiral de Chypre.

– Helvis, née 1353, † 25 I 1421, ∞ 1372, Jacques I de Lusignan, roi de Chypre et d'Arménie 1382-1392.

c) Richard.

d) Thomas, moine dans l'ordre de Saint Augustin.

e) Melchior, évêque d'Osnabrück, puis de Schwerin, † Bützow 6 VI 1381.

f) Balthazar, titré despote de Romanie par sa belle-sœur la reine Jeanne de Naples, qui lui fit épouser (Naples, janvier 1379) l'unique fille et héritière d'Onorato Caetani, comte de Fondi, et de Catherine des Baux, Jacobella. Balthazar tomba entre les mains de Charles d'Anjou-Durazzo lorsque celui-ci vint détrôner la reine Jeanne, et fut aveuglé sur l'ordre de Charles, à coups de lance, le 5 VIII 1382, sur la place du Marché, à Naples, à l'endroit même où avait été décapité Conradin, et mourut en prison au Castel Sant'Elmo⁽²³⁾. Sa richissime veuve, la « despotessa », se remaria à Henri de Châtillon, fils du comte de Blois et frère de Marie, épouse de Louis d'Anjou le fils adoptif et successeur – après maintes péripéties – de la reine Jeanne au trône de Naples.

g) Helvis, ∞ avant 1349 Louis de Nore, seigneur chypriote, † 1357.

Bibliographie : Peter ZIMMERMANN, *Das Haus Brunswick-Grubenhagen. Ein genealogischbiographischer Versuch*, Hambourg, 1862 ; J. WASCHOW, *Otto von Braunschweig. Fürst von Tarent*, Breslau 1874 ; Otto FORST, *Über die Abstammung der Herzogin Helvigis (Heilwig) von B.*, « Braunschweigisches Magazin », 17 (1911), pp. 148-157 ; Heinrich SAUERLAND, *Drei Urkunden zur Geschichte der Heirat Ottos von B. und der Königin Johanna von Neapel*, Quellen und Forschungen aus Italienischen Archiven und Bibliotheken, 45 (1965), pp. 254-262 ; Walter OHNSORGE, *Eine Verschollene Urkunde des Kaisers Andronikos Palaiologos für Heinrich dictus de Grecia. Herzog zu Braunschweig-Grubenhagen*, BZ 44 (1951), pp. 437-449 ; H.W. comte RUDT COLLEBERG, *Yolande de Vilargut, reine de Majorque, princesse de Brunswick, et sa parenté*, Annales du Midi, Toulouse, 1963, pp. 86-93.

(23) La mort de Balthazar de Brunswick s'explique moins par sa parenté avec la reine Jeanne que par celle avec le redoutable comte de Fondi, Onorato Caetani, l'un des plus puissants barons d'Italie. Celui-ci appartenait à un très ancien lignage, dont les ancêtres avaient commencé leur fortune au temps de l'occupation byzantine de l'Italie du Sud, en tant que *hypates* (ducs et consuls) de Gaète, – d'où leur nom. Époux de Catherina del Balzo, fille du duc d'Andria, il s'était signalé dès sa jeunesse par les guerres continuelles qu'il mena contre ses cousins, son frère, et les troupes pontificales. Excommunié à plusieurs reprises, il accueillit en 1378, au château d'Anagni dont il s'était emparé, les cardinaux dissidents soutenus par la reine Jeanne et se vengea du pape Urbain VI qui l'avait démis, pour des querelles fiscales, de la dignité de Recteur de Campanie. Les cardinaux rebelles le remercièrent par l'encyclique « *Urget nos* », puis, érigés en Sacré Collège, se transportèrent au château de Fondi. Là, muni de privilèges spéciaux, Onorato Caetani couronna lui-même l'antipape élu, Clément VI, et ouvrit ainsi le Grand Schisme d'Occident. Parmi les nombreux et importants privilèges dont il fut remercié par Clément VI figurait aussi celui de pouvoir transmettre ses droits féodaux par les femmes, au bénéfice de son unique fille, Jacobella. En tuant Balthazar de Brunswick, Charles III de Durazzo, roi de Naples, frappait le comte de Fondi dans sa postérité. Jacobella et son père ne tombèrent pas entre les mains de Charles III de Durazzo, roi de Naples. L'histoire de leurs guerres ultérieures n'entre pas dans le cadre de notre propos.

CICALA

Ancien lignage *di popolo*, originaire de Lerici, établi à Gênes en 1135 et mêlé depuis à toutes les entreprises génoises au Levant. Citons Zoaglio-Battista C. (1485-1566), gouverneur génois de la Corse, qu'il enleva à l'administration de la Banque de Saint Georges. Il voyagea à Constantinople et dans les colonies de Crimée, et fut l'auteur d'une « *Storia dei Mamaluchi* ».

Au XVII^e siècle, une branche de cette famille, possessionnée très richement à Chypre, où elle avait rempli de hautes dignités ecclésiastiques, se réfugia à Venise après la conquête turque de l'île et mit son érudition au service des controverses qui agitaient à l'époque les relations entre le Saint Siège et le Patriarcat de Constantinople. Ilario C., directeur du Collegio Greco nouvellement fondé à Padoue, lettré, hagiographe, correspondit avec les calvinistes contre le catholicisme. Il fut le père de :

1) Geronimo, né Nicosie 1626, moine Hilarion, recteur du Collegio Cottuneo de Venise 1660, passa au Phanar où il fut nommé par le Patriarche « Grand Théologien de la Grande Église » et « Exarque des Professeurs », avant que l'on ne découvre qu'il faisait de la propagande catholique sous l'habit de moine orthodoxe. Fondateur d'une école de théologie à Céphalonie, il passa ensuite à Bucarest, puis à Jérusalem, où, de concert avec le patriarche Nectaire il écrivit un opuscule contre le pape (1671) ; revenu à Bucarest en tant que précepteur des enfants du prince régnant, il fut ensuite archevêque de Chypre (1674) et publia, en grec et en latin, les actes du Synode orthodoxe de 1668. Aventurier semeur de troubles dans les deux Églises qu'il servit tour à tour, et l'une contre l'autre, l'archevêque Hilarion mourut du choléra au Phanar vers 1682.

2) Demetrio, étudiant au Collegio Greco de Rome, où l'on n'admettait que des catholiques, il fit une profession de foi orthodoxe, exerça la médecine à Venise, combattit les Turcs pendant la guerre de Candie, puis soigna le grand vizir et les voïvodes de Moldavie. Auteur d'écrits dirigés contre le calvinisme, il mourut comme son frère, toujours du choléra, à Constantinople.

3) Ioannis (Giovanni), né à Nicosie 1622, † Rome 1687, docteur en théologie et philosophie du Collegio Greco, dont il fut plus tard l'un des professeurs.

Une autre branche de cette famille, restée, semble-t-il catholique, s'éteignit dans l'île de Santorin (Théra) au début de notre siècle. Sa généalogie a été publiée par Carl Hopf. Son représentant le plus connu a été Iosif Kigala, né à Taganrog en Russie vers 1815, † Santorin 1886, docteur en médecine de l'université de Pise, érudit polygraphe, a laissé de très nombreux écrits couvrant la philologie, l'histoire, la médecine et l'héraldique. C'est à l'une de ses études que nous avons emprunté les blasons des familles nobles des Cyclades, publiés dans le périodique athénien la « Pandora ».

Blason : voir page 65.

Bibliographie : Const. KIRRIIS, *Cypriote scholars in Venice in the XVI and XVII centuries*, dans J. Irmscher et Marika Mineemi edit., « Über Beziehungen des Griechentums zum Ausland in der neueren Zeit », Berlin 1968, p. 183-272.

CORONELLO

Lorsque les rois Très Catholiques d'Espagne, sous la pression de l'Inquisition, expulsèrent du royaume tous les hérétiques, les Mores et les Juifs qui avaient refusé de se convertir à la religion romaine, ou qui, l'ayant fait, étaient quand même soupçonnés de pratiquer en secret leur ancienne religion, ils ne faisaient qu'appliquer le vieux principe hébraïque de la « *limpieza del sangre* ». Les Israélites, depuis des temps immémoriaux, invoquaient la « pureté du sang » pour ne faire conclure à leurs enfants que des mariages avec des Juifs de « vraie souche » afin de maintenir pure de toute souillure le sang de la race et les préceptes de leur foi. La conversion au catholicisme d'un grand nombre de financiers et hauts fonctionnaires juifs d'Espagne, d'une part, et, d'autre part, les pressions de l'Inquisition, introduisirent la notion de « pureté du sang » dans les enquêtes lignagères destinées à tirer au clair la sincérité des convertis, puis celle de leurs descendants. A partir de là, la « *limpieza* » se retourna contre les hérétiques, les musul-

mans et les Juifs eux-mêmes, et devint un instrument de terreur et de mort dont les ravages démographiques étaient destinés à sévir pendant plusieurs siècles.

La grande expulsion des « mécréants » d'Espagne amena des milliers de réfugiés dans les possessions turques de Méditerranée orientale ; les Musulmans reçurent asile surtout à Istanbul, alors que les Juifs s'établirent principalement à Salonique. Parmi les Juifs arrivés dans la capitale de l'empire ottoman se trouvait don Francesco Coronel, le petit-fils de don Abraham Senior, grand rabbin de Castille ; le grand rabbin s'était converti au catholicisme en 1492, mais l'Inquisition prouva que, sous son nouveau nom de Coronel, il continuait à pratiquer secrètement le judaïsme. Son petit-fils préféra l'exil plutôt que la mort sur le bûcher, et, une fois hors de danger, s'associa à don Josef Nasi, Juif de Hollande, qui s'était fait l'homme d'affaires et le conseiller du sultan. Nasi, qui fut nommé duc de Naxos par le sultan, nomma à son tour son coreligionnaire Coronel gouverneur de l'île, avec mission d'assurer l'encaisse des 14 000 ducats représentant le tribut que Naxos devait acquitter annuellement à la Porte. Coronel – devenu dorénavant Coronello, à l'italienne, organisa les raids de la flotte ottomane contre les possessions vénitiennes des Cyclades et poussa Piali pacha, amiral de la flotte, à conquérir Tinos. L'échec de cette entreprise fut suivi, par hasard, d'un coup de main d'une nave crétoise sur Syra, où se trouvait Coronello, qui fut emmené prisonnier en Crète. Le Sénat de Venise songea à le faire empoisonner, mais, dès 1571, Coronello, évadé de sa geôle, avait repris possession de sa dignité à la tête de l'île de Naxos. Flatté sans doute par les relations qu'il s'était ménagées avec les représentants locaux de la vieille noblesse, il ne s'entoura que de ceux-ci et administra Naxos avec leur soutien. Il demeura dans l'île après 1579, lorsque, Nasi étant mort, une délégation conduite par un Sommaripa eut obtenu de la Porte la confirmation des anciens privilèges de Naxos, le maintien des capitulations assez acceptables conclues jadis par les ducs de l'Archipel avec la Porte, ainsi que la liberté de l'exercice du culte chrétien et le droit de porter les costumes particuliers des habitants. Les fils de don Francisco Coronello épousèrent des jeunes filles de l'ancienne noblesse, administrèrent l'île comme l'avait fait leur père, et leurs descendants, devenus bons catholiques, consuls des rois de France, alliés par de multiples mariages aux descendants des feudataires vénitiens et des croisés qui avaient fondé le duché de l'Archipel trois siècles plus tôt, perdirent tout souvenir de leur ancêtre le grand rabbin de Castille.

La famille, dont Carl Hopf a publié la généalogie, s'est éteinte récemment en Grèce.

Il existe une descendance franco-russe de cette famille, issue du mariage, à Naxos, 11 X 1690, de Caterina Coronello avec un capitaine de navire originaire de France, Jean-François de Modène, noble de modeste extraction et probablement d'ascendance italienne. Leur fils Francesco-Crusino (en français François-Chrysanthé) vécut lui aussi à Naxos, où il épousa 9 V 1721 Antonietta Sommaripa, dont :

- 1) une fille, mariée, selon des sources invérifiables, à un Allemand, le comte von Rumpff.
- 2) Mathieu, né à Naxos 1740, abbé.
- 3) François-Charles, né à Naxos 20 IV 1734, † Bayreuth 1799, auquel son père put payer des études en France. Il y fit une belle carrière : « né dans l'Archipel, plus qu'à moitié Grec, n'ayant pour toute fortune que ses seize quartiers de noblesse, ... esprit souple, insinuant, flatteur à l'égard de ceux dont il pouvait espérer quelque chose, tranchant à l'égard de ses égaux, très insolent envers ceux sur lesquels il se croyait quelque supériorité », il devint attaché d'ambassade à Venise, puis à Madrid (1756), secrétaire du cardinal de Bernis (qui fut ministre des Affaires Étrangères, ensuite ministre plénipotentiaire de Louis XV à Hambourg (1762), puis à Stockholm (1768)). Gouverneur du Palais du Luxembourg, il émigra avec le comte de Provence – le futur Louis XVIII – qui en fit son ambassadeur auprès des têtes couronnées de l'Europe au cours des guerres de la Révolution et de l'Empire. Devenu l'un des principaux représentants de la noblesse française de l'émigration, « le comte » de Modène avait laissé en France sa femme, épousée à Paris, 3 X 1773, Philippine de Lieuvray, qui refusa de le rejoindre et le laissa pourvoir, seul, à l'éducation de leurs enfants :

- a) Charles-Gabriel, né à Paris 17 X 1774, † en Russie.
- b) Amédée-Hippolyte, né à Paris 5 IV 1777, † château de Verneuil près Loches 29 XI 1860, officier russe jusqu'en 1810, maré-

chal de camp sous Louis XVIII, ∞ 1830 Charlotte Eliane de Borne de Saint-Sernin, dont :

- Louis-François-Gaston, né 1831, † 1827, ∞ 1905 Jeanne Thomas de Bojano, née 1862, † 1937.

c) Armand-Ernest, né Paris 12 XII 1779, † Strasbourg 6 IV 1808, officier de la Garde Impériale sous Paul I^{er}.

d) Charles-Gabriel Raimond, comte de Modène, né à Paris 1774, † en Russie 1833, Chambellan, Grand Veneur et Écuyer des tsars Paul I^{er} et Alexandre I^{er}, ∞ Élisabeth comtesse Soltykov, dont :

1) Adélaïde, née 27 IX 1802, ∞ 20 IV 1824 Andreï Ivanovitch Pachkov, colonel russe, son beau-frère.

2) Sophie, née 1804 30 IV, † (?) 1884, ∞ Valentin Mikhaïlovitch prince Shakovskoï (1801-1850) lieutenant de la Garde impériale, Maréchal de la Noblesse de Volokolansk (qui avait deux sœurs : Varvara, épouse du comte Paul Suchtelen, et Catherine (1801-1821), première épouse du colonel Pachkov).

3) Alexandrine, née 1807, ∞ 1827 Nicolas Dimitriévitch comte Zoubov (1801-1871).

4) Marie, née 29 VII 1813, ∞ Joseph Dainèse, général russe, né dans une famille latine de la catholicité de Péra (Constantinople).

Le comte Charles Gabriel de Modène était considéré en Russie comme faisant partie de la vieille noblesse française. Le Musée de Carpentras possède son portrait le montrant décoré de l'Ordre de Mont Carmel posé en sautoir, Ordre dont le Grand Maître était le comte de Provence et où il s'était fait admettre dès 1780. Il était aussi chevalier de Malte, et s'était fait délivrer par les autorités impériales russes un étonnant certificat de noblesse qui passait sous le plus total silence ses ascendances latines de l'Archipel, la famille des Coronello et le grand rabbin de Castille. « Les ancêtres de cette famille (nous citons le certificat), portèrent en France, au comtat Venaissin, dès 1480, le titre de comte et de marquis de Modène. Par ukase impérial du 30 septembre 1798 le major des cuirassiers du régiment du comte Soltykov, le comte Gabriel Karlovitch Raymond – Modène a été incorporé dans la noblesse de Russie, avec le titre de comte du royaume de France ». Armoiries confirmées le 24 avril 1801, introduites dans l'Armorial Général de l'Empire, vol. VI p. 134. *Écartelé au 1 et 4 de sable au lion d'argent, couronné du même, à la bordure denchée d'argent (Marmoiron) ; au 2 et 4 d'or à la croix de Toulouse d'Azur (Venasque). Surtout : d'argent à la croix de gueules, chargée de 5 coquilles d'argent. Supports : deux chiens blancs, colletés de gueules, à l'anneau d'or. Devise : « Sancia et defendis ».*

Bibliographie : Carl HOPF, *Chroniques*, op. cit., qui donne l'arbre généalogique jusque vers 1860 (la famille s'est éteinte depuis) ; P. GRUNEBaum-BALLIN, Joseph Naci, duc de Naxos, Paris – La Haye 1968, pp. 94-98, 168-171.

Pour la descendance Modène : Léonce PINGAUD, *Les Français en Russie*, Paris 1886 ; MICHAUD, *Biographie Universelle*, 28, p. 439 ; E. DROZ, *Le comte de Modène et ses correspondants*, I, Paris, 1942 ; von RUMMEL, *La Noblesse de l'Empire de Russie*, p. 239.

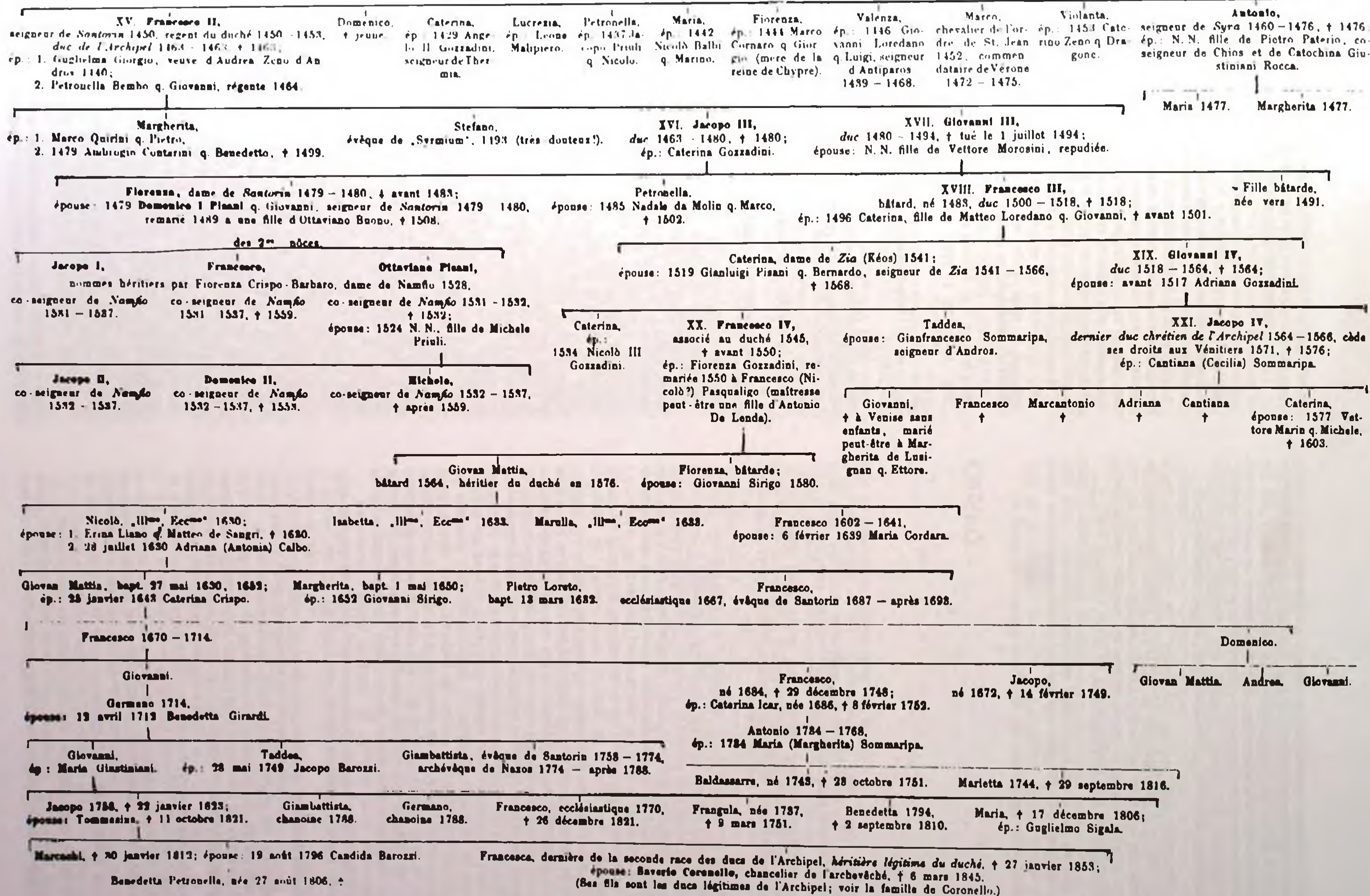
CRISPO

La postérité a sévèrement jugé les princes de cette dynastie. Elle fut la dernière des ducs de l'Archipel, montée sur le trône grâce à l'assassinat, en 1383, du duc légitime, Nicolo dalle Carceri, par Francesco Crispo, son parent, l'époux d'une Sanudo qui était la dame de l'île de Milo.

Crispo s'empara aussi de l'île d'Andros, sur laquelle régnait Maria Sanudo, la sœur du duc assassiné, et envoya celle-ci régner sur l'île voisine de Paros, moins riche, après lui avoir fait épouser un Sommaripa. Quant à Andros, le nouveau duc la donna en dot à sa propre fille, qu'il maria au fils du baile vénitien dans l'Archipel.

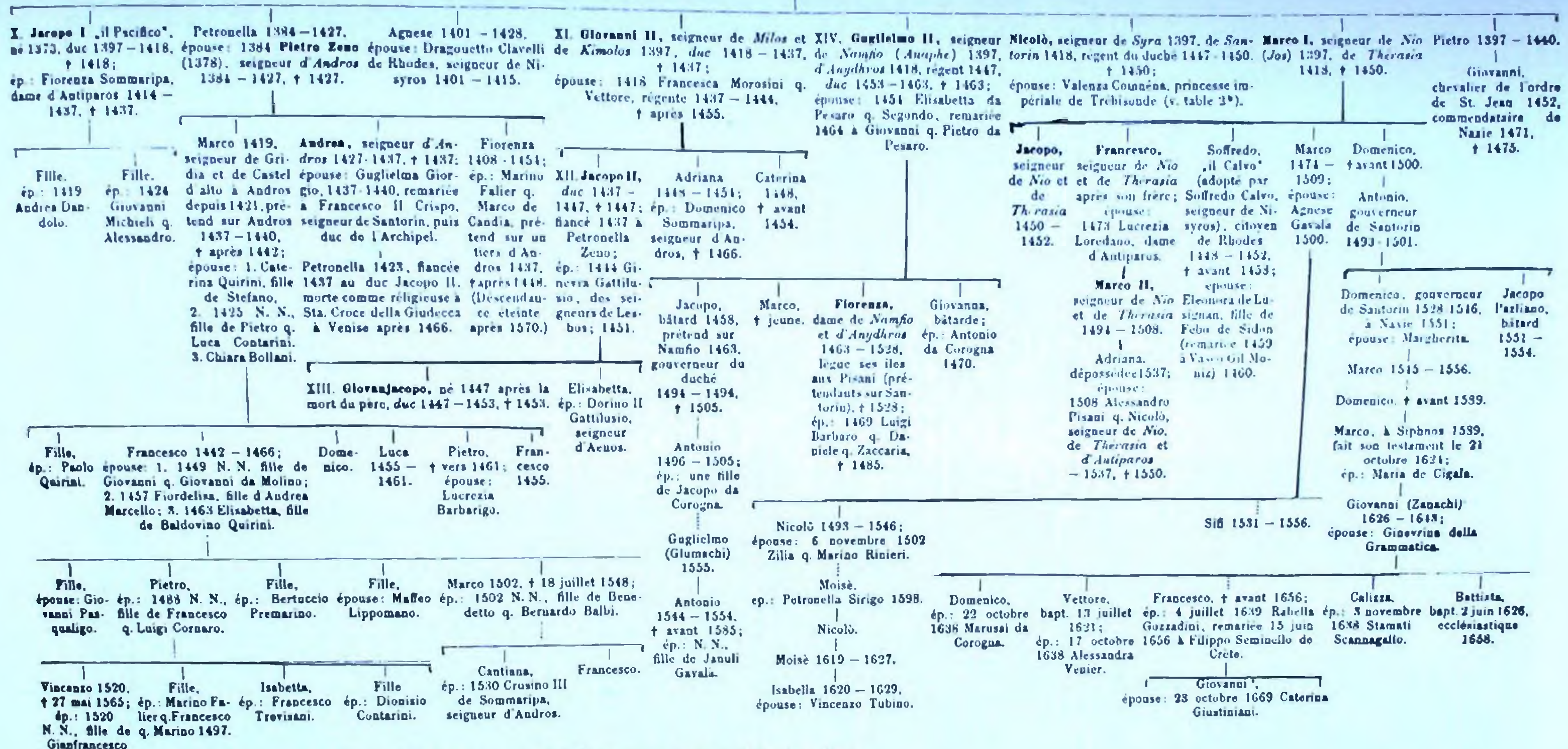
La Sérénissime laissa faire, parce que la nouvelle situation lui permettait de renforcer son emprise directe sur l'archipel des Cyclades : en 1390, l'extinction de la dynastie des Ghisi avait permis à Venise de s'installer à Tinos et à Mykonos ; de même, du fait que Francesco Crispo ne revendiqua pas ses droits sur deux des trois baronnies tiercières d'Eubée (appartenant, tout comme Naxos, à la seigneurie de Nicolò dalle Carceri), Venise se substi-

Niccolò Crispo, seigneur de Syra 1397, de Santorin 1418, régent du duché de l'Archipel 1447 - 1450, † 1450; épouse: Valenza Comnèna, princesse impériale de Trébisonde.

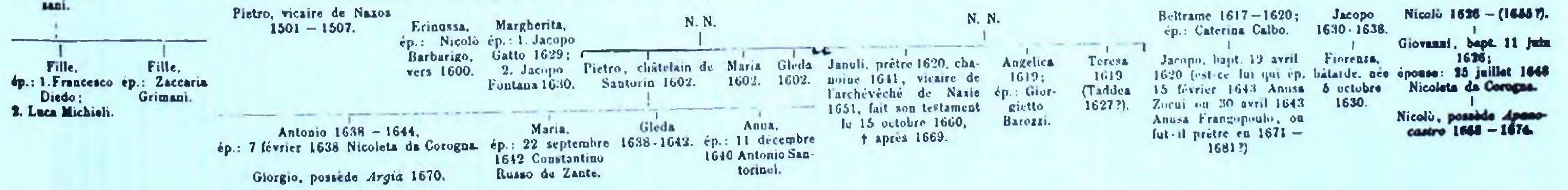


Franceschino Crispo, citoyen de Négrepont.

IX. Francesco I, baron d'Astrogidis sur Négrepont; seigneur de Milos 1376, duc de l'Archipel 1383 - 1397, † 1397.
épouse: Fiorenza Sanudo, dame de Milos, fille de Marco (Marcolino).



Les archives de Naxos et de Santorin nous fournissent encore les noms suivants:



tua à celui-ci dans cet ancien fief créé après la IV^e Croisade par le roi de Thessalonique, Boniface de Montferrat.

L'unité du duché de l'Archipel ne fit que s'affaiblir après la mort du duc Francesco, lequel répartit les îles entre ses cinq fils. Ensuite, à partir de 1416, l'archipel subit les pillages et les déportations commises par la flotte turque, laquelle inaugura ses méfaits sous prétexte que le duc de Naxos n'était pas allé saluer le sultan lors de son passage à Smyrne. Le mariage de Nicolò Crispo avec une princesse Comnène de Trébizonde, et le fait que leur petite-fille, Catherine Cornaro, allait devenir reine de Chypre, ajouta un regain de prestige à cette maison, que les chroniques du temps qualifiaient comme étant celle « du premier duc de la chrétienté ».

Après la conquête de Constantinople par Mahomet II, Venise fut encore en mesure d'inclure son protégé le duc de l'Archipel dans le traité signé avec la Porte : Giacompo II fut reconnu par le sultan dans ses titres et possessions, et qualifié d'ami de l'empereur turc. Mais à la fin du siècle, après des querelles de famille entre Domenico Pisani, fils du duc de Candie et époux de Fiorenza Crispo, héritière légitime de Naxos, et entre l'oncle de celle-ci, Giovanni III Crispo, qui s'était emparé d'une partie du duché, la Sérénissime imposa en 1494 sa domination directe sur l'Archipel, en laissant les Crispo y séjourner en qualité d'administrateurs seulement. Quelques années plus tard, un mariage avec une Loredan, de grand lignage patricien, facilita à Francesco III Crispo l'obtention d'un décret du Sénat grâce auquel il rentra dans ses prérogatives et droits ancestraux. Mais le nouveau duc s'avéra être frappé de démence ; emprisonné par les Vénitiens à Murano, il trouva le moyen de revenir à Naxos, et tua sa femme avant de mourir dans les geôles du duc de Candie, en 1511. Le long règne de son fils Giovanni IV, fut marqué par la ruine de l'Archipel du fait des raids ottomans qui dépeuplèrent les petites îles afin d'emmener leurs habitants en esclavage. Les voyageurs ont décrit l'état pitoyable de certaines des îles, dont la population incapable d'assurer ni la défense de ses demeures, ni la culture des champs, vivait entassée derrière les murailles du château.

Les appels lancés par le duc aux monarques de la chrétienté restèrent sans effet. Giovanni IV, forcé d'acquitter des sommes énormes au sultan afin qu'au moins Naxos fût épargnée, se lança dans des campagnes désespérées aux côtés des navires des chevaliers de Saint Jean, lesquels, à Rhodes, étaient restés isolés dans leur lutte contre l'envahisseur. Mais l'hostilité de la population grecque de l'Égée contre les seigneurs latins facilitait l'avance turque, tout autant que la désunion des quelques familles régnautes subsistant dans l'Archipel : en accord avec les Sommaripa et les Gozzadini, le duc Giovanni IV dépouilla les Premarin de leur minuscule seigneurie sur la moitié de Kéos. A sa mort, son fils Giacompo IV, duc de l'Archipel (Naxos, Santorin, Milo, Syra et Paros) se plongea dans des débauches qui scandalisèrent ses sujets : « On voit par là qu'il est toujours vrai que la corruption des mœurs est l'avant-coureur de la perte des États », écrivait en 1790 un voyageur, l'abbé della Rocca. « Les Grecs ne voulurent plus obéir, ni contribuer aux dépenses publiques. Le duc était sans argent, sans vaisseaux, et, selon la destinée ordinaire aux malheureux, sans appui. Le danger, qui réveille et qui inquiète les autres, semblait comme l'avoir assoupi ». Les Grecs de Naxos, apprenant que les Turcs, avaient conquis l'île de Chio (1566) sur la Mahone des Giustiniani, s'imaginèrent qu'un meilleur sort les attendrait au cas où eux aussi appelleraient les Turcs pour se débarrasser de la domination détestée des Latins. Le duc de Naxos, muni d'une importante somme d'argent, alla à Constantinople plaider sa cause auprès des pachas et du sultan. Mais le Patriarche grec, sensible aux arguments de ses compatriotes grecs de Naxos, obtint que le duc fut mis en prison. Il y resta cinq mois, le temps qu'une flotte ottomane prenne possession de son fief, ainsi que de l'île d'Andros, où régnait sa sœur Taddea Sommaripa. Dépossédés, Giacompo IV et Taddea s'enfuirent à Venise. Le Sérénissime leur accorda une pension, mais ne releva ni le titre de duc de l'Archipel, ni celui de « premier duc de la chrétienté », qui tombèrent dans l'oubli au fur et à mesure que les habitants des îles ensoleillées de l'Égée mesuraient tout ce qu'ils avaient perdu en voulant remplacer la domination de princes catholiques par celle du sultan ottoman.

Blason : d'or à trois losanges de sable, rangés en fasce et accompagnés en chef de trois croix recroisetées du même, qu'au siècle dernier encore l'on retrouvait sur des sceaux et des pierres tombales à Naxos.

Bibliographie : William MILLER, *The duchy of the Archipelago*, dans « The Latins in the Levant », reprint Amsterdam 1964, p. 570-671 ; le père Robert SAULGER, *Histoire nouvelle des anciens ducs de l'Archipel*, Paris 1698 ; abbé della ROCCA, *Précis historique sur Syra*, dans « Traité complet sur les abeilles », Paris 1790.

La généalogie donnée par Carl HOFFE, *Chroniques gréco-romanes*, se trouve reproduite ici.

DALLE CARCERI

Seigneurs Tierciers de Nègrepont ou d'Eubée

L'île de Nègrepont, l'ancienne Eubée, était l'une des plus riches parmi les conquêtes franques de la Quatrième Croisade. Séparée de la Grèce continentale par le canal de l'Euripe, elle lui était reliée par un pont que commandait le château de la ville d'Égripos (l'ancienne Chalki). Au nord, la principale forteresse de l'île était Oréos, vers la Thessalie ; au sud, c'était Carystos, en face de l'île d'Andros.

Le traité de partage de « l'empire de Romanie » n'avait pas fait figurer l'Eubée parmi les territoires destinés à être répartis entre la Sérénissime et les féodaux latins. Boniface de Montferrat occupa l'Eubée en tant que vassal de l'empereur latin de Constantinople, et la donna en arrière-fief à l'un de ses proches, Jacques d'Avesnes, noble de Picardie.

Dès le mois d'août 1205, Boniface divisa l'Eubée en trois fiefs secondaires, destinés à trois des capitaines lombards qui servaient sous la bannière de Jacques d'Avesnes ; ceux-ci prirent le nom de *terzieri*, nom qui passa à tous les successeurs.

Les trois premiers tierciers d'Eubée furent Ravano Dalle Carceri, Pegoraro dei Pegorari, qui repartit bientôt pour l'Italie, et Giberto da Verona, gibelin de Mantoue, proche parent de Ravano. Giberto mourut en 1209, laissant deux fils mineurs, Guglielmo et Alberto. Jacques d'Avesnes mourant lui aussi peu après, Ravano Dalle Carceri décida de profiter de l'anarchie dans laquelle se trouvaient plongées les nouvelles possessions de Boniface de Montferrat, se rallia aux seigneurs lombards régnant Thessalonique en révolte ouverte contre l'empereur latin, et se déclara seigneur indépendant d'Eubée. Il confisqua les biens d'Église, puis passa du côté vénitien et, sans se plus soucier du serment de fidélité prêté naguère à l'empereur latin, se déclara le vassal de la Sérénissime. Le doge l'investit du fief de Nègrepont en 1208. Venise allait désormais devenir la maîtresse non déclarée de l'Eubée, suffisamment pour y imposer ses intérêts commerciaux, mais n'engageant jamais sa responsabilité politique lorsqu'elle ne voulait pas s'associer aux actions des seigneurs tierciers face à d'autres puissances.

Ravano Dalle Carceri mourut en 1216, et Venise intervint pour procéder au règlement du litige familial causé par sa succession. Le tiers méridional de l'île, avec Carystos, fut donné à Isabelle et à sa fille Berta ; le tiers du nord, avec Oréos, aux deux frères Merino et Rizzardo ; le tiers central avec la capitale, Nègrepont ou Egripos, à Guglielmo et Alberto, les deux frères. Chaque seigneur en particulier prit le nom de *sextier*. Une clause de la convention stipulait qu'à la mort d'un sextier, son collègue hériterait de sa part, à l'exclusion même des enfants du défunt. Ainsi, en 1220, Rizzardo étant mort, Marino devint seul tiercier d'Oréos.

Du fait que les seigneurs tierciers étaient en communauté d'intérêts tant par rapport à l'administration de l'île que par rapport à leurs obligations envers Venise et leur suzerain l'empereur latin, ils étaient les propriétaires indivis de la ville de Nègrepont ; leurs feudataires et leurs sujets s'assemblaient en un Parlement commun, qui débattait les questions à l'ordre du jour selon les principes juridiques exprimés par les Assises de Romanie. Du fait de l'origine des premières familles, les Dalle Carceri et les Da Verona, on les appelait « Lombards », et leurs sujets, Grecs ou Latins, étaient également qualifiés de Lombards. Les Seigneurs tierciers, souhaitant éviter le morcellement excessif de leurs tiers ou de leurs sextiers, concluaient des pactes de famille que les querelles de succession rendaient souvent inopérants.

En 1246, à la mort de Merino Dalle Carceri, le prince d'Achaïe, Guillaume de Villehardouin imagina de s'approprier l'île en vertu, prétendit-il, de ses droits de suzerain découlant de



Ducat du doge Andrea Dandolo 1343-1354 (Paris, Bibl. Nationale, cabinet des Médailles).



Le lion de Saint-Marc dominant les possessions grecques de Venise.



Ducat du doge Alvise Mocenigo 1570-1577 (Paris, Bibl. Nationale, cabinet des Médailles).

la « cession de l'hommage » faite vers 1241 à Geoffroy II de Villehardouin par Baudouin de Courtenay, empereur de Constantinople. Avait-il aussi épousé Carintana Dalle Carceri, fille de Rizzardo, et avait-il de ce fait à revendiquer également des droits successoraux ? Des recherches récentes ne lui attribuent pas la qualité de mari de Carintana, ainsi que, d'après Hopf, les historiens l'ont cru pendant longtemps. Quoi qu'il en soit, l'attaque du suzerain contre ses vassaux signifia le début de la guerre dite « des tiers » entre le prince d'Achaïe et les deux tiers d'Oréos et de Carystos, qui vinrent soutenir la plupart des autres barons francs de la Grèce continentale, puis le mégaskyr d'Athènes, enfin les Vénitiens, auxquels les tiers prêtèrent hommage. Le tiers de Carystos était Guglielmo, devenu seul maître de ce tiers de l'île par la mort de son frère Alberto, mais qui avait consenti à en partager la souveraineté avec Grapella, fils de ce dernier.

Le prince d'Achaïe attira les tiers dans une embuscade, les fit emprisonner, mit le siège devant Négrepont, et occupa presque toute l'île. Mais la flotte vénitienne vint assiéger Egripos, et finit au bout de treize mois par conquérir la ville. La victoire de Karydi remportée par Guillaume de Villehardouin, entraîna la trêve de Nikli, conclue en 1258. Mais peu après le prince d'Achaïe était fait prisonnier par les Byzantins à la bataille de Pélagonia, et dut signer après sa libération, le 14 mai 1262, une paix définitive avec les tiers qui étaient alors : Narzotto Dalle Carceri pour Carystos, Guglielmo Da Verona pour Oréos, et Grapella pour le tiers central, Berta et Isabelle ayant été déposées par eux. Tous trois durent reconnaître le prince d'Achaïe pour leur seul et unique suzerain, au détriment de Venise.

Guglielmo Da Verona, qui prétendait au titre de roi de Thessalonique à cause de son mariage avec Hélène de Montferrat, mourut en 1262. Son fils Guglielmo II, qui portait aussi le titre de maréchal de Morée parce qu'il avait épousé Marguerite de Nully, dame de Passava, lui succéda dans le fief d'Oréos. L'autre tiers, Grapella, mourut en 1264 sans postérité, laissant sa part à deux neveux, les frères Grapozzo et Gaetano. La même année mourut aussi le tiers Narzotto, de Carystos, qui eut pour successeur son fils Marino II, sous la tutelle de sa mère Felisa. La jeune veuve s'éprit d'un certain chevalier Licario, de Vicence, et l'épousa secrètement. Expulsé d'Eubée pour ce fait, Licario passa aux Byzantins, et se mit en devoir de conquérir, pour le compte de Michel Paléologue, l'île d'Eubée que Venise ne soutenait plus (1275). Encouragés par les succès remportés sur les Grecs en Thessalie par Jean de La Roche, mégaskyr d'Athènes, les seigneurs tiers prirent à nouveau l'offensive contre l'empereur grec, mais furent à nouveau battus par la flotte byzantine dans le golfe de Démétriade. Le tiers Guglielmo fut tué et le sextier Gaetano fut emmené prisonnier avec beaucoup d'autres chevaliers.

En 1276, devenu Grand amiral de la marine byzantine, Licario s'empara de Carystos, puis des îles de Lemnos et de Skopé-

los, et reçut en fief toute l'Eubée de la part de Michel Paléologue. En 1278, les trois tiers, qui étaient alors Merino II, Giberto da Verona et Leone Dalle Carceri (ce dernier « vice-tiers » au nom des deux frères Grapozzo et Gaetano qui résidaient à Naples), avaient prêté serment de fidélité à Charles d'Anjou, leur suzerain en tant que prince d'Achaïe. Cette même année, attaqué par le tiers Giberto et le mégaskyr Jean de La Roche, Licario les battit et les fit prisonniers, et garda pendant plusieurs années l'Eubée en son pouvoir. Giberto Da Verona mourut en captivité à Constantinople, laissant de sa femme, une Navigajoso de Lemnos, deux fils morts en bas âge, et une fille Béatrice, devenue son héritière, morte en 1328 après avoir épousé successivement son cousin Grapozzo Dalle Carceri, seigneur sextier, puis Jean de Noyers, sire de Maisy.

En 1296, les fiefs les plus importants d'Eubée, Carystos, Larména et Métropylos, devinrent la propriété de Bonifazio Da Verona, † 1317, époux de la petite-fille d'Othon de Cicon et de Felisa Dalle Carceri, qui s'empara de ces trois fiefs après en avoir expulsé les Byzantins. Ainsi, vers la fin du XIII^e siècle, l'île presque toute entière était passée entre les mains de femmes, qui étaient : Maria, fille de Gaetano Dalle Carceri, mariée à Alberto Pallavicini marquis de Bodonitza ; Alix (sœur de Merino II Dalle Carceri, † sans postérité), mariée à Giorgio I^{er} Ghisi, seigneur de Tinos ; et Béatrice Da Verona, épouse de Jean de Noyers, sire de Maisy. De son premier mariage, Béatrice avait eu un fils, Pietro (Perulli) Dalle Carceri, sextier d'Eubée par héritage paternel, qui s'empara d'un autre sextier (1323) au préjudice du deuxième époux de sa cousine germaine Maria (veuve d'Alberto Pallavicini marquis de Bodonitza). Ce deuxième époux, Andrea Cornaro, patricien de Venise, seigneur de Scarpanto, ne put donc pas entrer en possession de l'héritage à lui légué par son épouse Maria.

Entre temps, l'offensive de la Compagnie Catalane contre les seigneurs francs de Grèce avait eu ses répercussions en Eubée. Les tiers et les sextiers de l'île, ainsi que d'autres seigneurs, s'étaient rangés sous la bannière de Gautier de Brienne, duc d'Athènes, et furent vaincus, ou tués, à ses côtés lors du désastre du lac Kopais (1311) ; Giorgio Ghisi, époux de la tiercière Alix, et Alberto Pallavicini, époux de la sextière Maria, avaient été tués. Bonifazio Da Verona, seigneur de Carystos, avait été fait prisonnier. Seul Jean de Noyers, époux de la sextière Béatrice, avait pu s'échapper. La protection de Venise assura le statu quo politique de la grande île, au point qu'en 1314 le patriarche latin, errant d'île en île depuis la reprise de Constantinople par les Grecs en 1261, fixa définitivement sa résidence à Négrepont. Mais une guerre longue et meurtrière s'était allumée entre les seigneurs tiers, soutenus par Venise, et la Compagnie Catalane. Cette dernière, renforcée par la défection de Bonifazio Da Verona, finit par triompher, et sa victoire fut scellée par le mariage de Marula, fille de Bonifazio, avec Alfonso Fadrique d'Aragon, capitaine général de la Compagnie. Alfonso Fadrique fut proclamé seigneur d'Eubée et déposséda son beau-frère Tommaso Da Verona dès que

Bonifazio fut mort (1317). La Sérénissime dépêcha alors des renforts en Eubée, obligea Alfonso Fadrique à conclure une trêve (1312) et à réintégrer les autres tiers dans leurs biens ; mais Alfonso Fadrique gardait Carystos à titre héréditaire, et les tiers devenaient de simples sujets de Venise. En effet, la vraie suzeraine de Nègrepont, Mahaut de Hainaut, petite-fille de Guillaume de Villehardouin, était prisonnière, à Naples, de son époux Jean d'Anjou, comte de Gravina, et ne pouvait faire valoir ses droits.

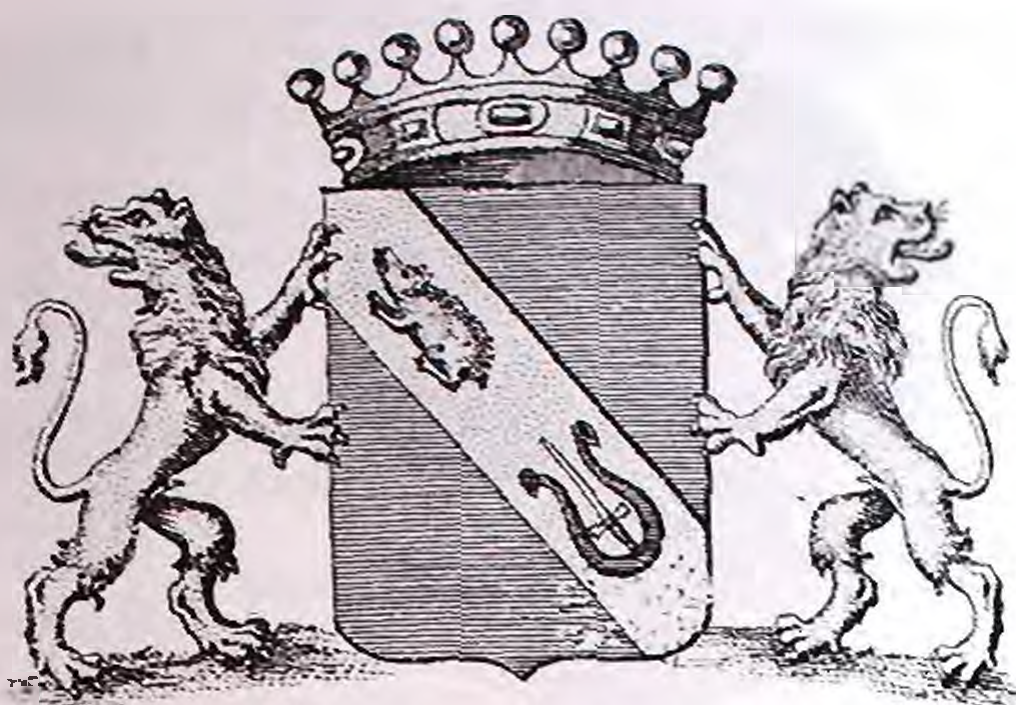
À la mort de Tommaso Da Verona, survenue en 1326, sa sœur Marula se présenta entourée d'une escorte catalane devant les portes de Nègrepont, exigea qu'on lui ouvre les portes de la ville et qu'on l'investisse de sa part d'héritage. Mais les tiers, qui étaient Béatrice de Noyers, son fils Perulli Dalle Carceri et Bartolomeo II Ghisi, refusèrent. Deux ans plus tard, à la mort de Béatrice, Perulli se trouva, (par succession maternelle et paternelle, mais aussi pour avoir spolié Andrea Cornaro), seigneur de deux tiers de l'Eubée, le troisième tiers appartenant à Bartolomeo II Ghisi. Mais aux côtés des deux seigneurs tiers s'était élevée la puissance nouvelle de la famille d'Aragon, maîtresse de Carystos et de Larména.

Ce dernier fief devint, de 1327 à 1331, la cause d'une guerre entre Venise et les Catalans, dont le capitaine, Alfonso Fadrique, s'allia aux Turcs contre la République. Il avait gagné les deux tiers à sa cause et s'était fait prêter serment par eux au détriment de Venise ; mais effrayé par les préparatifs de Gautier II de Brienne, en vue de reconquérir Athènes, il conclut une trêve (5 avril 1331) à Thèbes, conservant Carystos, mais restituant Larména que Venise annexa définitivement en 1335. Quant aux deux tiers, ils retombèrent sous la suzeraineté tyrannique de la République. À partir de ce moment, les Vénitiens dominèrent l'Eubée par l'entremise de leurs baïles, et cela malgré les résistances des tiers.

En 1338, à la mort d'Alfonso Fadrique, la baronnie de Carystos passa à son fils aîné Bonifazio Fadrique. En 1340 mourut le tiers Perulli. Son fils mineur, Giovanni Dalle Carceri, lui succéda sous la tutelle de sa mère et sous la protection de Venise. En 1341 enfin, mourut l'autre tiers, Bartolomeo II Ghisi, qui eut pour successeur son fils Giorgio II, décédé en 1358, laissant ses biens et ses titres de tiers d'Eubée, seigneur de Tinos, Mykonos, etc., à son fils mineur, Bartolomeo III, sous la tutelle de sa mère, Simone d'Aragon.

Giovanni Dalle Carceri eut pour successeur en 1358 son fils Nicolo, sous la tutelle de sa mère Fiorenza Sanudo, devenue en 1362, à la mort de son père, Jean, duchesse de Naxos et de l'Archipel.

En 1365, Bonifazio Fadrique vendit sa seigneurie de Carystos aux Vénitiens pour la somme de 6 000 ducats. Il gardait l'île d'Égine et d'autres seigneuries de moindre importance. La duchesse Fiorenza étant morte en 1371, son fils, le tiers Nicolo Dalle Carceri, déjà maître de deux tiers d'Eubée, devint à son tour duc de Naxos et de l'Archipel. Il périt en 1383, assassiné à Naxos par son cousin Francesco Crispo, seigneur de Milos, qui fut proclamé à sa place. Venise le laissa régner à Naxos comme duc de l'Archipel jusqu'à sa mort en 1397, mais fit mettre sous séquestre les deux tiers d'Eubée, qui lui avaient appartenu. Quelques années auparavant, en 1385, était mort l'autre tiers, Bartolomeo III Ghisi, qui eut pour successeur son fils Giorgio III, dont Venise hérita en 1390. Ce fut ainsi que la Sérénissime resta seule maîtresse de Nègrepont. Un tiers de l'île fut concédé par elle à Jean - dit, à la grecque, Januli - de Noë (ou de Noyers), et à ses descendants. Un autre tiers fut concédé à Maria Sanudo, demi-sœur du tiers assassiné Nicolo, et fille du second mariage de sa mère, Fiorenza, avec Nicolo Sanudo. Maria épousa un Sommaripa, et leurs descendants furent tiers conjointement avec ceux de Januli de Noë, sous la commune suzeraineté de la Sérénissime jusqu'au 15 VI 1470, lorsque la flotte turque parut devant Khalkis, assistée d'une armée venue par voie de terre et commandée par le sultan Mahomet II en personne. L'île fut bientôt occupée, à l'exception du château-fort de la Cuppa, où s'étaient retranchés quelque 2 500 soldats et habitants. On leur proposa de capituler en échange de la vie sauve et d'une exemption d'impôts pendant dix ans. Malgré les 100 000 turcs entourant la place, les assiégés ne cédèrent pas et répondirent par des insultes. Les assiégeants démontrèrent leur force en faisant massacrer sous les murs de Khalkis 3 000 prisonniers. Malgré le déséquilibre des forces, les assiégés se défendirent avec un courage inouï, le temps de permet-



Les armoiries des descendants de Paolo Erizzo, le dernier baïle vénitien d'Eubée.

tre l'arrivée d'une escadre vénitienne forte de 71 vaisseaux. La défaite turque parut alors certaine, mais le Provéditeur Général de la Mer, commandant la flotte de secours, resta immobile devant la forteresse assiégée, saisi par une peur que les historiens ne purent jamais expliquer. Le château-fort tomba aux mains de l'ennemi, et la flotte vénitienne fit voile vers le large, laissant les Turcs commettre l'un des plus effroyables carnages de l'histoire de leur conquête de la Grèce. Fait prisonnier, le baïle de Nègrepont, Paolo Erizzo, fut scié en deux. Venise n'eut plus qu'à prononcer la peine d'exil perpétuel contre Nicolo Da Canal, le Provéditeur de la Mer indigne de sa tâche, et à le condamner à la confiscation de ses biens, qui furent utilisés au rachat des femmes et des enfants d'Eubée emmenés en esclavage par l'armée du sultan.

Le château-fort de la Cuppa, à demi démoli vers 1860 par la municipalité grecque, fut détruit en 1940 lors des combats qui opposèrent en Grèce la Wehrmacht allemande aux Anglais.

Bibliographie : Carl HOPF, *Geschichtlicher Überblick über die Schicksale von Karystos auf Euboea in dem Zeitraum von 1205-1470*. « Sitzungsberichte der K. Akademie der Wissenschaften », Phil.-Hist. Classe, Vienne 11 (1853), p. 555-606.

Comte de MAS LATRIE, *Les seigneurs tiers de Nègrepont*. Revue de l'Orient Latin, 1 (1893), p. 413-432 ; J.-P. BURY, *The Lombards and Venetians in Euboea*, Journal of Hellenic Studies, 7 (1886), p. 309-352, 8 (1887), p. 194-213, 9 (1888), p. 91-118.

Raymond J. LOENERTZ, *Les seigneurs tiers de Nègrepont de 1205 à 1280*, Byzantion, 1965, p. 235-271.

Johann KODER, *Negroponte. Untersuchungen zur Topographie und Siedlungsgeschichte der Insel Euboea während der Zeit der Venezianerherrschaft*, Oesterreichische Akademie der Wissenschaften, Denkschriften, 112, Vienne, 1973.

DA COROGNA

Januli Da Corogna, chevalier de l'Ordre de Saint Jean, s'empara de l'île de Siphnos (Syphanto) en 1307, alors que l'Ordre lui-même occupait l'île de Rhodes. Ces deux îles étaient possessions byzantines. Une fois maître de Siphnos, Januli se rangea du côté de Venise et quitta l'obédience de l'Ordre. Son fils Januli II, qui bâtit le château gothique dont d'importants vestiges subsistent de nos jours, avait épousé en 1366 Maria Giustiniani (de la famille des patriciens de Venise) qui lui apporta en dot un quart de l'île de Zia. Ces petites îles, devenues avec ou sans l'accord de leurs seigneurs, des repaires de pirates, passèrent par héritage en 1463 aux Gozzadini et furent conquises par les turcs au début du XVIII^e siècle.

Blason : d'azur à la croix d'or.

Bibliographie : Hopf, dans Ersch und Gruber, op. cit., vol. 19 ; généalogie complète dans HOPF, *Chroniques gréco-romanes*.

Établie depuis six siècles dans l'île de Santorin, cette famille représente aujourd'hui l'un des rares lignages catholiques subsistant dans l'archipel grec depuis le temps des Croisades, et toujours fidèle à sa religion. En effet, lorsqu'en 1302 la paix de Calabellotto eut mis fin en Italie à la guerre entre les Aragonais et les Angevins de Naples, la Compagnie catalane, formée de mercenaires guerroyant en Sicile, resta sans emploi. Son commandant, Roger de Flor, offrit ses services à l'empereur Andronic II, qui l'envoya combattre les Turcs en Asie Mineure. Mais, après la victoire remportée sur les Infidèles, la discorde éclata entre les Grecs et les Espagnols, et Roger de Flor fut tué en 1308. La Compagnie Catalane entra alors à la solde de Gautier de Brienne, duc d'Athènes, contre lequel elle prit à son tour les armes en 1311. Les deux armées s'affrontèrent à la célèbre bataille du lac Kopais, au cours de laquelle périrent le duc d'Athènes et la presque totalité de la chevalerie franque de Grèce. Les Catalans victorieux prirent le gouvernement des nouveaux duchés espagnols d'Athènes et de Néopatras, qui devaient durer de 1311 à 1394.

Une nouvelle colonisation de fœdaux latins eut lieu, composée cette fois surtout de chevaliers espagnols. Parmi ces nobles venus de Catalogne à Thèbes au service de Pierre IV, roi d'Aragon et duc d'Athènes, l'on trouve en 1370 le gentilhomme Francesco Delenda, qui s'établit par la suite à Athènes. Ses descendants allèrent demeurer à Naxos, où, au cours du XVI^e siècle, ils furent investis de différents fiefs par les ducs de l'Archipel, de la maison Crispo.

Les tables généalogiques de Carl Hopf nous font connaître une demoiselle de cette famille mariée au XVI^e siècle à l'un des Cornaro, seigneurs de l'île de Scarpanthos; son frère Antonio Delenda, résidant à Naxos, fut le beau-père de Francesco IV Crispo, duc de l'Archipel, et le père de Marco Delenda, installé vers 1550 à Santorin, époux de Marussa Barbarigo, d'une famille de patriciens de Venise.

Depuis 1537, date de la soumission du dernier duc de l'Archipel, Giovanni IV Crispo, au sultan Soliman le Magnifique, les Delenda figurèrent constamment à la tête de ce qui subsista de la communauté catholique de Santorin. Plusieurs de ses filles se firent moniales au monastère des Filles de St.-Dominique. Parmi les ecclésiastiques de cette famille, il faut citer: Nicolas, évêque de Mykonos et de Tinos en 1456; Pietro, évêque de Santorin de 1775 à 1807; Gaspard-Antoine, évêque de Santorin de 1815 à 1825; et Antoine, archevêque de Corfou de 1898 à 1901, puis archevêque catholique d'Athènes de 1901 à 1911.

D'autres membres de cette famille représentèrent l'île de Santorin au Parlement Hellénique. Enfin, Nicolas-Antoine Delenda, Président de la Ligue des Hellènes Catholiques depuis 1940, a plusieurs fois servi d'intermédiaire entre le Vatican, les autorités grecques et le Patriarche de Constantinople.

Carl Hopf, dans ses « Chroniques gréco-romanes inédites ou peu connues » a publié la généalogie complète de cette famille. Cependant, bien qu'ayant vécu pendant plus de cinq siècles en terre grecque, les Delenda, du fait de leur religion, n'ont jamais contracté, sinon très récemment, de mariages grecs. Nous donnons ci-après l'état présent des branches subsistantes, en désignant les auteurs de ces branches parmi les membres de la famille vivant vers 1850, lesquels, alors, représentaient la dernière génération de la famille, celle qui était contemporaine de Hopf.



Armoiries des Delenda



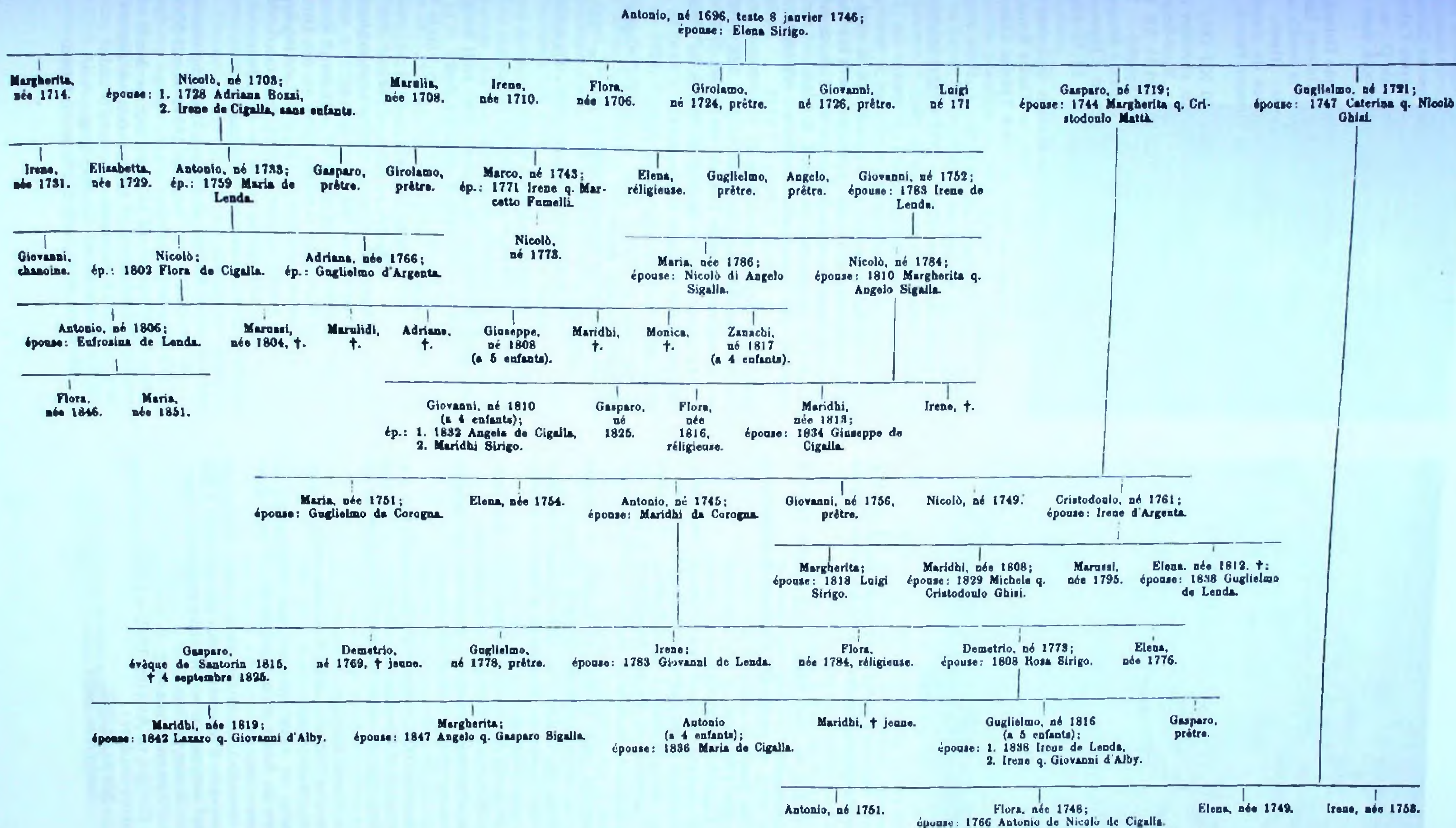
Marie Pisani, épouse de Gaspar-Antoine Delenda. Portrait daté : Constantinople 1796, signé Duchâteau. (Athènes, coll. privée).

Francesco, bail de Naxos 1445, 1460.

Pietro 1460, † avant son père.

Simonello, feudataire de Piscopianna sur Paros 1469 – 1476.

Antonio à Naxos 1510.			Ruggiero 1496 – 1501.			Fille; épouse: 1476 Giorgio q. Antonio Cornaro.											
Fille; épouse: N. N. Crispo.			Marco s'établit à Santorin; épouse: Marussa di Nicolò Barbarigo.			Fille.											
Antonio; épouse: 1594 Irene q. Antonio de Cigalla.																	
Marussa; épouse: 1614 Nicolò Sirigo.			Maria, née 1598.	Marco, né 1600.	Gasparo, né 1610; épouse: 1630 Maria q. Pietro de Cigalla.	Nicolò, né 1604.	Callista, née 1606.	Marulia.									
Margherita; épouse: Giovanni Ghisi.			Antonio, né 1630; épouse: 1649 Margherita Ghisi.			Maria; épouse: Pietro de Cigalla.											
			Giorgio, né 1636.														
Maria, née 1655.			Gasparo; épouse: 1669 Maria Sirigo.			Irene, née 1650.											
						Nicolò, né 1657; épouse: 1673 Flora da Corogna.											
Irene, née 1670.	Nicolò, né 1677; ép.: 1. 1693 Flora da Cigalla. 2. Anna Langada.	Erginussa, née 1685.	Luigi, né 1690, prévôt.	Giacomo, né 1693.	Giovanni, né 1687; ép.: Irene q. Giacomo Basaggio, veuve de Zanetachi Ghisi.	Antonio, né 1676; ép.: 1695 Monica Cotachi.	Marulia, née 1673. † jeune.	Irene, née 1676; ép.: Matteo Spanopoulo.	Guglielmo, né 1678; ép.: 1709 Flora Barbarigo.	Marulia, née 1684. † jeune.	Margherita, née 1689. † jeune.	Marulia, née 1691, religieuse.	Gasparo, né 1680, doyen de la cathédrale de Santorin, † 1745.	Giovanni, né 1683, † 1736.	Giorgio, né 1694, prêtre.	Antonio, né 1675, teste 8 janvier 1746; ép.: Elena Sirigo (voir table b).	
Antonio, chanoine et trésorier.	Maria Angelica, religieuse Dominicaine.	Luigi, né 1718.	Gasparo, né 1695; ép.: Monica de Cigalla.	Luca, ép.: 1728 Nicolò de Cigalla.	Monica; ép.: 1728 Nicolò de Cigalla.		Luca, né 1713, † jeune.	Giovanni, né 1718.	Giorgio, né 1721.	Luca, né 1738.	Nicolò, né 1710; ép.: 1728 Caterina de Cigalla.	Francesco, né 1723.	Margherita, née 1727.	Emmanuele, né 1729.	Marulia, née 1731.	Irene, née 1734.	
Nicolò, né 1720.			Margherita, née 1721, † jeune.				Gasparo, né 1734.	Luca, né 1742, prêtre.	Guglielmo, né 1731; ép.: Flora da Corogna. Caterina, née 1750; ép.: 1770 Lazaro q. Gasparo d'Alby.	Giacomo, né 1747, prêtre, † 1828.	Flora, née 1753.	Giuseppe, né 1738.	Marulia, née 1757.	Irene, née 1750; ép.: 1776 Nicolò q. Gasparo d'Alby.	Pietro, né 1744, évêque de Santorin 1774, † 1807.		
Rosa, née 1718; ép.: 1739 Marotto q. Nicolò Famelli.	Antonio, né 1719, prêtre, † 1745.	Luigi, né 1724; ép.: 1760 Calomira Gavalà.	Maridhi, née 1722.	Gasparo, né 1716.	Margherita, née 1726.												
Giovanni, né 1762; ép.: 1786 Gemella q. Giovanni Cigalla.	Rosa, née 1761, Dominicaine.	Angelica, née 1764, Dominicaine.	Gemella, née 1696; ép.: Nicolò Ghisi.	Maria, née 1698, † 1698.	Giovanni, né 1705, † jeune.	Giovanni, né 1710, 1734; ép.: Pelagia Gavalà.	Gasparo, né 1707; ép.: 1733 Irene da Corogna. Monica, née 1739.	Maria, née 1699; religieuse sous le nom de Laurencia.	Nicolò, né 1713, Jésuite.		Margherita, née 1763; ép.: 1783 Girolamo Sirigo.	Flora, née 1766; ép.: 1783 Giovanni q. Giuseppe d'Alby.	Nicolò, née 1761, 1797; ép.: 1783 Ippolita q. Giuseppe d'Alby.	Gemella, née 1771, religieuse sous le nom de Teresa.	Irene, née 1774; ép.: 1805 Gasparo de Lenda.	Erginussa, née 1778.	Gemella, née 1768, † jeune.
Luigi, né 1768, chanoine, † 1842.	Maria, née 1792, †.	Giuseppe, né 1798; ép.: 1829 Irene q. Cristodulo Ghisi.	Marnesi, née 1795.	Irene, née 1801; † 1859.	Andrea, né 1805; ép.: Margherita q. Gasparo d'Alby.	Antonio, né 1735, † jeune.	Rosa, née 1736.	Antonio, né 1738, 1797; ép.: 1766 Monica q. Gasparo d'Alby.	Monica, née 1740.		Pietro, né 1789, † avant 1814; ép.: 1809 Marussi da Corogna, veuve de son frère.	Giacomo, né 1791; ép.: 1814 Marussi da Corogna, veuve de son frère.	Giuseppe, né 1796, †.	Flora; ép.: 1819 Gasparo q. Nicolò d'Alby.	Irene, née 1808; ép.: 1833 Lazaro de Lenda.	Guglielmo, né 1793; ép.: 1819 Irene q. Nicolò d'Alby.	Giovanni, né 1804; ép.: 1828 Margherita q. Andrea Basaggio.
Giovanni, né 1830, †.	Cristodulo, né 1831.	Maria, née 1832, †.	Maria, née 1834.	Gemella, née 1838.	Luigi, né 1840.												
Gasparo, né 1774; ép.: 1. N. N. Bisani, 2. Irene de Lenda, 3. Marietta da Corogna.	Nicolò, né 1776.	Giovanni, né 1772; ép.: 1800 Margherita q. Lazaro d'Alby.	Rosa, née 1783; ép.: 1800 Nicolò q. Cristodulo de Matà.	Rosa, née 1782, † 1782.	Margherita, née 1770, † jeune.	Pelagia, née 1780; ép.: 1803 Pietro q. Giuseppe d'Alby.	Maddalena.	Margherita, née 1778, † 23 janvier 1811; ép.: Giorgio Frangopoulo de Naxos.									
Eufrosina; ép.: Antonio de Lenda.	Giorgio, né 1806, † jeune.	Antonio, né 1801.	Caterina, née 1804, †.	Federigo, né 1810.	Lazaro, né 1806; ép.: 1843 Irene de Lenda.												
Margherita, née 1833; ép.: 1859 Michele d'Argenta.			Caterina, née 1830, religieuse.			Giovanni, né 1831.			Irene, née 1836.			Maria Carmela, née 1840.					
Giovanni, né 1834, † jeune.	Giovanni, né 1836, † jeune.	Caterina, née 1838.	Ippolita, née 1840.	Giovanni, né 1843.	Giacomo, né 1845.												
Nicolò, né 1828; ép.: 1857 Giuseppina de Cigalla.			Caterina, née 1838; ép.: 1861 Zanetachi q. Giovanni d'Alby.			Caterina, née 1831.			Ippolita, née 1833.			Andrea, née 1835, †.			Andrea, née 1840, †.		





La branche de Santorin descend de Giovanni D., né en 1792, et de son épouse Margherita, fille de Lazaro d'Alby et de Caterina Delenda, dont :

Federigo, né 1810, ∞ 1843 Maria, fille d'Antonio Cigala et d'Ippolita d'Alby, dont :

I. Giovanni, né 1847, ∞ Anna, fille d'Antonio Santantonio et d'Ippolita Delenda, dont :

– Federigo, abbé à Santorin.

II. Nicolo, né 1853, abbé à Santorin.

III. Antonio, né Santorin 1856, † Syra 1936, ∞ Margherita, † Athènes 1943, fille de Pietro Delenda et de Flora Sirigo, dont :

A) Nicolo, né Santorin 23 VIII 1892, † Athènes 16 IV 1976, directeur de Société, Président de la Ligue des Hellènes catholiques, ∞ Athènes 18 IV 1931 Maria Damasko, dont :

1) Margherita, née Athènes 11 X 1932, ∞ Athènes 5 XII 1960 Miltiade Lydoriki, directeur de banque.

2) Eftychia, née Athènes 15 I 1938, écrivain, journaliste, ∞ William Greenway, directeur de « Time-Life International » pour l'Europe.

B) Pietro, né Santorin 1898, † à Athènes 1976, haut fonctionnaire au Ministère des Postes et Communications.

La branche d'Athènes descend de Guglielmo, né Santorin 1793, ∞ 1819 Irène, fille de Nicolo d'Alby, dont :

I. Nicolo, né Santorin 1832, † Santorin 1911, propriétaire terrien, consul honoraire d'Allemagne aux Cyclades, ∞ : I) Irène Sirigo, et II) Flora, fille d'Antonio Delenda et d'Euphrosyne née Delenda, dont :

A) Irène, ∞ Nicolo Basseggio.

B) Geronimo, né Santorin 1863, † Athènes 1910, avocat, ∞ 1896 Irène Nomico, dont :

1) Nicolas, né 1898 Athènes, haut fonctionnaire au Ministère des Postes et Communications, ∞ 1926 Kate-rina Liebert, dont :

a) Geronimo, né Athènes 1930, avocat, directeur de Compagnie d'Assurances, anc. sous-secrétaire d'État à la Coordination, ∞ 1962 Julia Kephaloniti, dont :

– Nicolo, né 1968.

– Alexandra, née 1971.

b) Giorgio, né Athènes 1932, ∞ 1958 Elena Assimakopoulou, dont :

– Nicolo, né 1963.

– Antonio, né 1965.

2) Antonio, né Athènes 1902, ingénieur en chef de la Banque de Grèce, chevalier de l'Ordre souverain de Mahe, Président de la Société Héraldique et Généalogique de Grèce, ∞ 1945 Maria, fille de Panayote Calogeropoulou.

La branche de France descend d'Antonio D., ∞ 1838 Maria, fille d'Antonio de Cigala et de Sofia Dellarocca, dont :

I. Josephine, ∞ Luca Sirigo.

II. Rose, ∞ : I) Louis Brest, et II) Guglielmo Delenda.

III. Catherine, ∞ Henri Langlois [dont Gustave Langlois, ingénieur, journaliste, ∞ Anna Braggiotti, de la famille catholique de Smyrne de ce nom, dont deux fils : Henri, né Smyrne 13 XI 1914, † Paris 13 I 1977, historien du cinéma, directeur de la Cinémathèque Française ; et Gustave-Patrick, né Smyrne 20 II 1920, avocat].

IV. Joseph, né dans l'île de Théra 20 XII 1853, † Marseille 24 II 1921, consul de France à Santorin, chevalier de la Légion d'Honneur, ∞ Marie Blanc, née Saint-Sever, Landes, 30 XI 1858, † Saint-Zacharie (Var, France) 31 XII 1942, dont :

A) Antoine, né Port-Saïd (Egypte) 15 XI 1889, † 30 XI 1943, consul-général de France à Beyrouth, ministre plénipotentiaire, officier de la Légion d'Honneur, ∞ 1921 Lina Audibert, née Roquelaire 13 VI 1902, † Paris 13 IX 1979, dont :

1) Huguette, ∞ Charles Boutant, diplomate français.

2) Pierre, né 1927, † 1965, ∞ Guitte Bonin, † 1965.

3) Gérard, né 1933, ∞ 1964 Thérèse Chatonnet. Adoptent :

a) Nathalie, née en 1972.

b) Vincent, né en 1974.

4) Michel, né 1934, ∞ 1957 Brigitte Marlio, dont :

a) Delphine, née 20 X 1962.

b) Jean-Philippe, né 21 I 1965.

c) Christophe, né 16 XI 1966.

5) Jean-François, né Marseille 10 X 1939, haut fonctionnaire au Crédit Lyonnais, ∞ 1963 Odile, fille du colonel Hervé Le Barbier de Blignières, dont :

a) Antoine, né Paris 2 X 1964.

b) Anne-Sophie, née Paris 1 VI 1969.

c) Jérôme, né Paris 2 I 1975.

d) Arnaud, né Paris 12 V 1975.

B) Pierre-Antoine, né Saint-Sever 8 VIII 1890, † pour la France au combat du Chemin des Dames 19 IV 1917.

La branche cadette descend de Nicolo, né 1780, ∞ 1810 a Margherita fille d'Angelo Sigalla, dont :

I. Maridhi, ∞ 1824 Giuseppe de Cigala.

II. Giovanni, né 1810, † 1878, ∞ : I) 1832 Angela de Cigala, et

II) Maridhi Sirigo, dont :

A) Nicolas, né Santorin 1854, † 1911, ∞ 1885 Lucia Brazzafoli, dont :

1) Domenico, né Athènes 1880, ∞ Catherina Brazzafoli, dont :

a) Lucia, ∞ Enrico Fornaro.

b) Maria, ∞ ... Andriotis.

c) Yolande, ∞ ... Statio.

2) Giovanni, né Athènes 1886, haut fonctionnaire aux Postes, ∞ Polyxène Remondou, dont :

a) Nicolo, né Athènes ..., ∞ Flavia Negroponte, dont :

– Jeanne, née Athènes 1943.

– Joseph, né Athènes 1945.

3) Marie, née Athènes 1889, ∞ Matteo Marcandonachi.

4) Antonio, né 1890, frère mariste.

5) Rose, née Athènes 1897, ∞ Heinrich Rosenbuch.

6) Platon, né Athènes 1899, un des Directeurs de la Banque Nationale de Grèce, ∞ Caterina Brazzafoli.

7) Achille, né Athènes 1901, haut fonctionnaire à la Banque Nationale de Grèce, ∞ Rosa Brazzafoli, dont :

a) Miranda, ∞ Statio.

b) Lucia.

c) Nicolas, né Athènes 1944, capitaine au long cours.

B) Christoforo, né Santorin 1857, ∞ : I) Maria d'Alby, et II) Elisa Serpeti, dont :

1) Giovanni, né 1890, † 1932, ∞ Maria von Hagen, s.p.

2) Christoforo, né 1891, avocat, ∞ Maria Halavadji.

3) Irène, religieuse.

C) Margherita, ∞ Gasparo Sirigo.

D) Louis, né Santorin 1865, ∞ Iatrou.



Gaspar-Antoine Delenda, né en 1774, consul d'Angleterre à Santorin (Athènes, coll. privée).

Deux autres branches de cette famille se sont éteintes au cours de notre siècle. L'une, dont la plupart des représentants s'établirent au Caire, fut représentée notamment par Antonio D., † 1911, archevêque catholique de Corfou, puis d'Athènes ; par son neveu Antonio, † 1966, ténor lyrique d'un certain renom, et par Adèle D., qui épousa l'un des hauts dignitaires catholiques de la dernière période de l'empire ottoman, Michel bey Marcopoli.

L'autre branche mentionnée plus haut resta à Santorin, île à laquelle elle donna plusieurs députés au Parlement hellénique, des consuls et des agents consulaires. Ses alliances furent contractées avec les mêmes familles dont le nom se retrouve partout à travers l'arbre généalogique des Delenda : Da Corogna, d'Alby, Basseggio, Singo, Nomikos.

Une autre branche, qui vécut un temps dans l'île de Malte, n'est plus représentée aujourd'hui que par des femmes. Elle descend de Nicolo D., né 1828, ∞ 1857 Giuseppina, fille de Giuseppe de Cigala et de Maria Delenda, dont :

- Giovanni, né 1858, † 1897, ∞ ... dont :
 - Jean, né 1894, † 1956, professeur, ∞ Malte 1914, Francesca Gatto, dont :
 - 1) Theresa, née 1915, ∞ Salonique 1939 Dudley Plunket Gurd, Dr. en médecine, contre-amiral de la marine britannique, chevalier de l'Ordre du Saint-Sépulchre.
 - 2) Mary, née 1917, ∞ 1937 Joseph Costa.
 - 3) Herminia, née 1919, ∞ 1942 Leslie Harles.

Enfin, une dernière branche de la famille subsiste aujourd'hui à Istanbul. Elle descend de Giuseppe D., né 1798, ∞ 1829 Irène Ghisi, du lignage des anciens seigneurs d'Amorgos. Son fils Christodoulo, né 1831, pacha ottoman, ∞ : I) 1861 Irène Dargenta, et II) 1870, Virginia Coussi, dont :

- Joseph, né en 1871, † 1943, ∞ 1910 Marie Frederici, dont :
 - Christian, né 1912, ∞ Elena d'Andria, dont :
 - 1) Fabie, née 1953.
 - 2) François, né 1955.
 - 3) Jean, né 1956.

d'ENGHIEN

Les prétentions de la maison de Brienne au duché d'Athènes passèrent, à l'extinction de celle-ci, aux d'Enghien, issus du mariage de Gautier d'Enghien et d'Isabelle de Brienne, sœur du dernier duc d'Athènes, Gautier VI.

Les d'Enghien, lignage ancien originaire des confins de la Picardie et des Flandres, descendaient d'Engilbert, sire d'Enghien, qualifié de « vir nobilis » dans un acte de 1092. Son descendant à la 5^e génération, Sohier d'Enghien, seigneur de Sotteghem, avait épousé avant 1319 Alédise de Sotteghem, dont il eut huit enfants. Seuls parmi ceux-ci nous intéressent ici Marguerite et Gautier :

- Marguerite, ∞ vers 1240 Rasse de Gavre, seigneur de Liedekerke, † 27 II 1291. Parmi leurs huit enfants, les deux cadets vinrent en Grèce à la suite de Florent de Hainaut, l'époux d'Isabelle de Villehardouin, princesse de Morée ; il s'agit de :

A) Gautier de Liedekerke, nommé gouverneur de Corinthe, « chevalier très vaniteux, menait une vie dispendieuse, emprisonnait de riches grecs pour les rançonner » (24).

B) Engilbert de Liedekerke, Grand connétable d'Achaïe, ∞ ... fille de Riccardo Orsini, comte palatin de Céphalonie. Sa fille, au prénom inconnu, fut l'épouse de Bartolomeo Ghisi, seigneur tiersier de Nègrepont (25).

- Gautier, † 1310, ∞ Yolande, fille de Robert II comte de Flandre, dont dix enfants ; seuls les deux suivants nous intéressent ici :

A) Yolande, ∞ René Le Flamenc, parent d'Antoine Le Flamenc seigneur de Karditza, baïle du duché d'Athènes.

B) Gautier, né 5 VI 1302, † 1345, ∞ Isabelle de Brienne, duchesse titulaire d'Athènes, dame de Lecce dans les Pouilles, et de Ramerupt et de Nouvelle en Flandre. Elle hérita aussi du comté de Conversano dans les Pouilles et de la ville d'Argos, en Grèce. Parmi leurs treize enfants, ne seront cités ici que les quatre suivants, les autres ayant vécu en Flandre, dont trois filles entrées en religion et un fils chanoine à Liège.

I) Sigier, † décapité 15 IV 1367, comte de Brienne et de Conversano, duc titulaire d'Athènes 1356-1367, ∞ Jeanne, fille de Robert de Condé et d'Isabelle d'Hénin, dont :

a) Gautier, † 7 VII 1381 au combat, duc titulaire d'Athènes.

II) Jean, † 1380, comte de Lecce au royaume de Naples, seigneur de Nouvelle et de Praelle en Flandre et seigneur d'Omophita et de Diskoria à Chypre, ∞ Blanche, fille de Bertrand des Baux (del Balzo), Grand Justicier du royaume de Naples, et de Béatrice, princesse d'Anjou de Naples, dont :

a) Pierre, † 1384, comte de Lecce, ∞ 1377 Marguerite, fille de Guy de Luxembourg, comte de Ligny. Elle se remaria à Jean de Werchin, † à la bataille d'Azincourt, 1415.

b) Marie, née 1367, † 9 V 1446, mariée deux fois : I) Raimondo del Balzo Orsini, fils de Nicolo del Balzo Orsini (fils lui-même de Sveva del Balzo, sœur de Raimondo del Balzo, † 1375, maréchal de Sicile, comte de Soletto), comte de Nola, et de Gorizia de Sabran. Grand féodal du royaume de Naples, patricien de Rome, Raimondo reçut du roi Ladislav la principauté de Tarente, jusque-là apanage de la famille royale. Ensuite, avec l'aide de son épouse et de leurs vassaux, il se retourna contre Ladislav, déclenchant l'une des guerres civiles dont le royaume était devenu coutumier au temps des derniers souverains de la maison d'Anjou. Raimondo mourut le 17 I 1406, et le roi Ladislav attaqua Marie retranchée dans le château-fort de Tarente, puis, désespérant de vaincre la riche héritière, lui proposa de l'épouser. A ses fidèles s'inquiétant de ce que le roi, après être entré en possession des apanages de sa femme, pourrait fort bien la tuer, Marie répliqua : « non me ne curo, che se muoio, muoio regina ». Elle accueillit Ladislav sur le pont-levis du château-fort, armée et casquée telle Minerve dans les romans de chevalerie, se fit poser par lui la couronne royale sur le casque, et fut menée ensuite à l'autel. Ladislav ne la tua pas, mais l'installa au château de l'Œuf, sous le même toit que sa maîtresse, et l'y maintint sous surveillance. A la mort de Ladislav, roi de Naples et de Hongrie, 6 VIII 1414, sa sœur Jeanne II, qui lui succéda sur le trône napolitain, ne restitua pas à Marie le comté de Lecce, mais seulement le titre. Ce comté ne fut restitué par la reine que plus tard, lorsque la fille de Marie épousa un seigneur français venu à Naples dans la suite de Jacques de Bourbon, comte de La Marche, envoyé par le pape pour épouser Jeanne II. L'époux de la reine s'empressa de mettre celle-ci en prison et de décapiter son favori. Plus tard, aidée par

(24) D. ZAKYTHINOS, Le despotat grec de Morée, I, Paris 1932, p. 64.

(25) R. J. LOENERTZ, Les Ghisi, Florence 1975, p. 135.

une conspiration de nobles, la reine put s'échapper et mit à son tour Jacques de La Marche en prison, d'où il ne fut relâché qu'en 1419 sur les instances du pape. Marie d'Enghien profita des embarras du couple royal pour racheter à la couronne la principauté de Tarente. Dès lors elle ne joua plus de rôle, mais ses enfants, nés du premier lit avec Raimondo Orsini, figurèrent au tout premier plan des luttes qui déchirèrent le royaume à la fin du règne de la reine Jeanne II et l'avènement sur le trône de Naples de la dynastie d'Aragon. Ces trois enfants étaient :

1) Catherine, † Lecce 29 XI 1499, comtesse de Copertino, ∞ Tristan de Clairmont (« di Chiaromonte »), dont deux filles : Sancie, épouse de Francesco del Balzo, duc d'Andria, Grand Connétable du royaume de Naples ; et Isabelle, † Naples, 1465, fiancée à Thomas Paléologue, despote de Morée, et mariée à Naples, 1444, à Ferrante d'Aragon, † 1494, prince de Calabre, roi de Naples 1458-1494.

2) Giovannantonio, † Altamura 13 XI 1462, qui joua un grand rôle dans les guerres entre Louis III d'Anjou, fils adoptif et successeur désigné de la reine Jeanne II, et le roi de Naples Alphonse d'Aragon. ∞ Anna Colonna, nièce du pape Martin V.

3) Gabriel, † 1453, duc de Venosa ∞ 1428 Maria Ippolita Caracciolo, fille de Sergiano C., Grand sénéchal de Naples, l'amant de la reine Jeanne II.

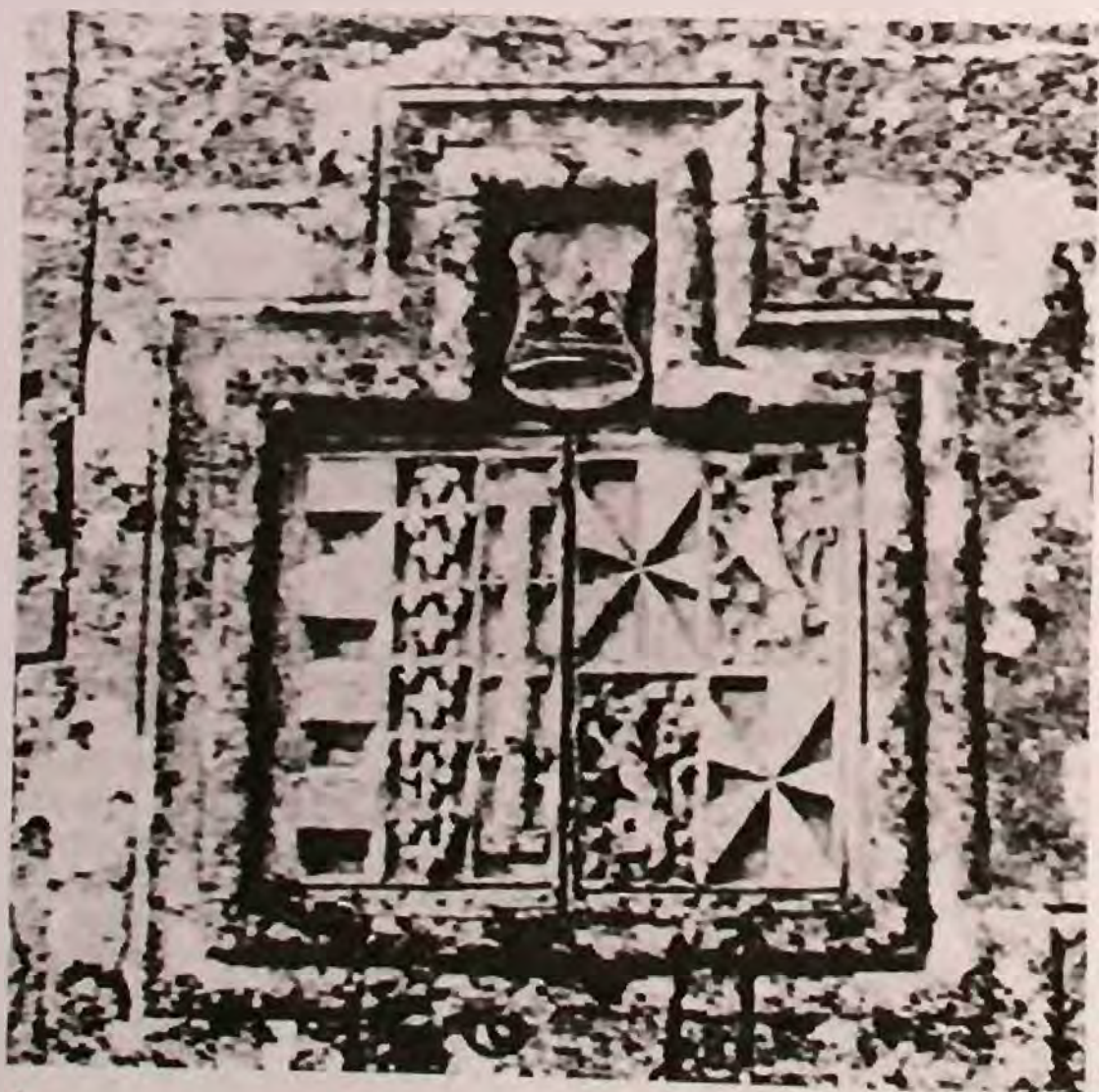
III) Louis, † 17 III 1394, comte de Conversano, 1356, duc titulaire d'Athènes, 1381, ∞ Giovanna, fille d'Antonio Sanseverino, comte de Marsico, grand baron du royaume de Naples, et d'Isabelle des Baux, dont :

a) Marguerite, ∞ : I) Jacopo Sanseverino, et II) Jean de Luxembourg, seigneur de Beauvais, frère du cardinal de Luxembourg, et fils de Guy de L., comte de Saint-Pol et de Fiennes, et de Mahaut de Châtillon.

b) Yolande, ∞ Philippe de Bar, † au combat de Nicopolis 25 IX 1396 contre les Turcs.

c) Isabelle, ∞ 1355 Guy de Gavre.

d) Hélaïne, ∞ Pierre d'Acigne, vicomte de Reillane.



Écu couronné de Ladislas d'Anjou roi de Naples, et de son épouse Marie d'Enghien. Église de San Pietro à Galatina, dans les Pouilles.

IV) Guy, † 1377, seigneur d'Argos, de Nauplie et de Kivérion, en Grèce, ∞ Bonne, fille de Nicolas II de Fouchierolles, seigneur d'Argos, dont :

– Marie, née 1364, † après 1393, fiancée 1371 à Juan de Lloria, ∞ : I) 1377 Piero Cornaro, patricien de Venise, † 1388, et II) Pasquale Zane, patricien de Venise.

Blason : gironné d'argent et de sable, de dix pièces, chaque giron de sable chargé de trois croix recroisetées au pied fiché du premier.

Bibliographie : Carl HOPF, op.cit. ; René GOFFIN, *Généalogies enghiennoises*, s.l., s.d. (vers 1930) ; André DUCHESNE, *Histoire généalogique des maisons de Guines, d'Ardre, de Gand et de Coucy*, Paris 1631 ; A. CUTOLO, *Maria d'Enghien*, Galatina 1971 ; Anthony LUTTRELL, *The Latins at Argos and Nauplia 1311-1394*, Papers of the British School at Rome, 34 (1966), p. 44-55.



Armoiries des Gattilusio sur le fort de Lesbos.

GATTILUSIO

ΓΑΤΗΛΟΥΣΙΟΣ

Grande famille de la République de Gênes, admise aux honneurs de la *cittadinanza* depuis le XII^e siècle. Elle donna des consuls de Gênes, des ambassadeurs auprès du bey de Tunis et de l'empereur de Trébizonde, et noua des alliances matrimoniales avec la plupart des grands *alberghi* ligures, les Grimaldi, les Adorno, les Usodimare, les Doria ; son église patrimoniale se trouvait à Sestri Ponente.

Lors de la longue guerre civile qui opposa les Cantacuzène à l'empereur Jean V Paléologue, celui-ci fit appel au concours de Francesco Gattilusio qui croisait en mer de Marmara avec deux de ses galères en route vers les colonies génoises de la mer Noire. Nommé par l'empereur commandant des forces auxiliaires de Byzance, Francesco G. l'aida à reprendre son trône, reçut en récompense la main de la princesse Marie, sœur de l'empereur, et, en guise de dot, l'île de Lesbos avec sa capitale Mytilène, ainsi que le titre de despote (1355). Ses successeurs affermèrent par la suite les mines d'alun de la Vieille Phocée, Thassos, Lemnos, Imbros et Samothrace.

Francesco G., catholique, poussa l'empereur au rapprochement avec la papauté et l'accompagna à Rome où Jean V, lequel, ne concevant pas d'autre salut face au danger turc, signa sa conversion à la foi romaine (1369). Francesco G. fut tué avec plusieurs des membres de sa famille lors du tremblement de terre de 1384. Il eut plusieurs enfants, parmi lesquels :

I. Eugénie, † I VI 1440, ∞ 1397 l'empereur Jean VIII Paléologue.

II. Caterina, ∞ 1408 Pietro Grimaldi, héritier de la seigneurie de Monaco.

III. Jacopo, † 1427, despote de Lesbos en 1401 à la mort de son père, prit le nom de Francesco II. Il obtint en 1393 du sultan Bajazet la libération de nombreux seigneurs français tombés entre les mains des Turcs lors du désastre de Nicopolis, ∞ Violante Doria, dont un fils :

Dorino, † 30 VI 1455, seigneur de Lesbos de 1427 à 1449, qui



Mytilène. Le château des Gattilusio.

Aquarelle de Karl Rottmann, 1836 (Coll. privée)

avait acquis par ses richesses, ses talents politiques et ses parentés, beaucoup d'influence auprès des puissances méditerranéennes. La République de Gênes lui écrivit à plusieurs reprises pour lui manifester son attachement à la suite des services que lui-même et ses devanciers avaient rendu à leur patrie d'origine. Il fut associé par Gênes aux traités conclus par elle avec le roi d'Aragon et le sultan d'Égypte, puisque, lui était-il écrit « votre bonne fortune fera la nôtre, vos malheurs seront partagés par nous ». ∞ Orietta Doria, dont :

- a) Francesco III, despote de Lesbos, ∞ une fille de Palamède Gattilusio, dont il sera question plus loin.
 - b) Ginevra, ∞ 1444 Jacopo II Crispo, duc de l'Archipel.
 - c) Caterina, † ... VIII 1442 au siège de la forteresse de Paléokastron par les Turcs, mariée l'année précédente à Constantin XI Paléologue, dernier empereur de Constantinople.
 - d) Marie, morte captive dans le harem de Mahomet le Conquérant, ∞ Alexandre Comnène, empereur de Trébizonde.
 - e) Domenico, despote de Lesbos de 1455 à 1458, soumis à de continuelles vexations de la part du sultan Mahomet II, qui lui prit, rendit et reprit Lemnos et Thassos après lui avoir imposé le paiement d'un tribut toujours plus élevé. La Nouvelle Phocée lui fut enlevée par des corsaires qui la placèrent sous l'autorité du pape. Marié à Maria Giustiniani, il fut tué en 1458 par son propre frère Nicolo, qui lui succéda.
 - f) Nicolo, despote de la seule île de Mytilène après 1458, qu'il défendit avec acharnement contre la flotte ottomane à l'aide d'une escadre envoyée à son secours par le patriarche d'Aquilée. Fait prisonnier, forcé d'embrasser l'Islam, il fut étranglé le 9 IX 1462 à Constantinople sur l'ordre du sultan.
- Lui survécut l'autre branche des Gattilusio, princes d'Imbros, d'Enos et de Samothrace, descendant de Nicoletto, le frère cadet de Francesco qui avait fondé la maison régnante des despotes de Lesbos et de Mytilène. Nicoletto, † 1409, seigneur d'Enos par concession de l'empereur grec en 1384, puis gouverneur temporaire de Lesbos, ∞ Peretta Doria, † 1425, dont :

Palamède, † 1455, qui avait prêté hommage à Mahomet II afin de pouvoir continuer son règne, ∞ Valentina ..., dame génoise (remariée au marquis Giorgio del Carretto, seigneur génois), dont :

- a) Ginevra, ∞ Ludovico de Campo Fregoso, doge de Gênes, de la grande famille qui donna 12 doges à Gênes, 2 cardinaux à l'église, qui avait reçu l'île de Corse en fief du pape Nicolas V, et qui devait être chassée de sa patrie en 1528.
- b) Dorino, qui fut dépossédé de ses états en 1456 par les Turcs, mais put se réfugier à Gênes. Après son départ, la flotte vénitienne reprit Lemnos aux Turcs, mais les Grecs de l'île, par l'entremise du chroniqueur Kritobulle d'Imbros, négocièrent en sous-main avec la Porte, et replacèrent Lemnos sous la domination ottomane. Dorino G., n'ayant pas eu de descendants de son épouse Elisabetta Crispo, fille du dernier duc de l'Archipel, fit son testament en 1488 léguant tous ses droits sur Lesbos, Enos, Samothrace, la Vieille Phocée et Thasos à son beau-frère Marco Doria, époux de :
- c) Caterina.

D'argent à dix triangles pleins d'azur, posés 3. 3. 3. 1. On retrouve ce blason sur plusieurs monuments dispersés à travers les îles où régna jadis cette famille ; il est quelquefois écartelé des 4 B des Paléologue. Une autre variante avait transformé les triangles en écailles, pour donner : *d'azur écaillé (papillonné) d'or.*

Bibliographie :

Karl HOPF donne la généalogie complète et détaillée des Gattilusio dans ses *Chroniques* ; La belle étude de William MILLER, *The Gattilusi of Lesbos*, republiée en 1964 à Amsterdam dans le cadre des « Essays on the Latin Orient » du même auteur, contient une rectification de la généalogie de Hopf ; W. HASLUCK, *Monuments of the Gattilusi*, « Annual of the British School at Athens », XV, 1908-1909, p. 251-273.

A. VAKALOPOULOS, *Thasos, son histoire, son administration de 1453 à 1912*, Paris 1953.

GHISI

Patriciens de Venise apparemment originaires d'Aquilée (1170), richement possessionnés en Crète et en Achaïe. Les frères Andrea et Geremia, après s'être emparé sans difficulté (1207) des îles de Tinos, Mykonos, Skyros, Skiathos, Skopélos, Sériphos, Amorgos et Kéos, se reconnurent vassaux du duc de Naxos, Marco Sanudo, mais firent également hommage à la Sérénissime en s'engageant à lui remettre chaque année un gros cierge de vingt livres. Délaisant bientôt le lien inefficace avec l'empereur catholique de Constantinople, les frères Ghisi nouèrent contact avec l'empereur de Nicée, Jean Vatatzés, et s'emparèrent de force des possessions des Dandolo sur l'île d'Andros. Ils s'installèrent à Nègrepont, où vivait leur sœur Agnès, mariée à un seigneur français, Othon de Cicon. Celui-ci, qui était le maître de Karystos, chef-lieu du tiers méridional de l'Eubée, y accueillit en 1261 Baudouin de Courtenay, l'empereur latin fugitif, et lui prêta 5 000 hyperpères byzantins en échange d'un gage constitué par des reliques, dont un bras de Saint Jean-Baptiste, qu'Othon de Cicon envoya à l'abbaye de Cîteaux.

Les Ghisi de l'Archipel se perpétuèrent en ligne masculine grâce à la descendance d'Andrea, lequel, par son fils Filippo, allait donner naissance à la lignée des Ghisi, seigneurs d'Amorgos et, par son fils Bartolommeo, aux autres branches des Ghisi destinées à régner sur d'autres petites îles des Cyclades.

Quant à Geremia, il ne laissa que deux filles : l'une, Marchesina, épousa le futur doge de Venise, Lorenzo Tiepolo ; l'autre, Isabetta, se maria à son cousin germain Filippo Ghisi, et cela sans s'être pourvue de la dispense papale nécessaire en pareil cas. Non content d'avoir reçu en dot l'île d'Amorgos, Filippo s'empara par surprise des îles passées en dot à son beau-frère Tiepolo qui résidait à Venise. Les réclamations de ce dernier auprès du Sénat firent qu'en 1261 la flotte vénitienne, partie au secours de Constantinople assiégée par Michel Paléologue, l'obligea à rendre, mais en co-souveraineté seulement, les îles de Skyros, Skiathos et Skopelos à leur légitime propriétaire. Ces îles, et les autres biens grecs des Tiepolo restèrent néanmoins aux Ghisi après 1310, année où Bajamonte Tiepolo fut condamné pour haute trahison par le Grand Conseil.

Entre temps, en 1276-1277, l'amiral byzantin Licario avait conquis les possessions insulaires de Filippo Ghisi qu'il emmena prisonnier. Son fils Giovanni put se faire restituer Amorgos lors de la signature du traité entre Venise et l'empereur Paléologue (1303), mais à sa mort, en 1309, l'amiral du duc de Naxos, Domenego Schiavo, s'empara à son tour d'Amorgos. Le long procès jugé à Venise entre les ducs de Naxos et leurs feudataires aboutit à la restitution d'Amorgos aux Ghisi, qui résidaient surtout en Crète. En 1363, Zannachi Ghisi fut exécuté pour avoir pris part à la grande rébellion des Venier de Crète, et son île d'Amorgos fut remise par la Sérénissime aux Grimani, puis aux Querini d'Astypalée.

La généalogie des Ghisi, publiée par Loenertz, inclut Nicolò G., petit-fils d'Andrea, grand propriétaire terrien en Crète et, (par donation de Guillaume de Villehardouin et de Jean de La Roche), propriétaire dans les châtellenies de Kalamata et de Corinthe. Il épousa Bartolommea, fille du Grand connétable d'Achaïe Jean Chauderon, dont elle hérita en 1297 des fiefs de Vlachito et de Piada. Il devint connétable d'Achaïe à la mort d'Engilbert de Liedekerke. Du fait qu'il mourut sans postérité, il transmit cette charge à son cousin Bartolommeo II Ghisi (1291). De même, faute d'héritiers directs, ses fiefs faisaient reversion à ses suzerains, les Angevins de Naples, qui les concédèrent aux Acciaiuoli, encore qu'en même temps le prince titulaire d'Achaïe, don Jaime d'Aragon-Majorque, les eut octroyés à Erard Le Noir, seigneur d'Arcadie et de Saint-Sauveur.

Bartolommeo I Ghisi, fils d'Andrea, hérita de Tinos, de Mykonos et de la moitié des îles de Sériphos (Syphnos) et de Kéos (Zia) – les autres moitiés appartenant respectivement aux Michiel et aux Giustiniani. Sujet dévoué à Venise, il fut compris par elle dans les traités signés par la Sérénissime avec les souverains du Levant, contre l'obligation de ne pas prêter son concours aux corsaires opérant dans les parages de l'archipel. Dépossédé lui aussi en 1269 par l'amiral byzantin Licario, il rentra, grâce à l'intervention vénitienne, en possession de Kéos et de Sériphos en 1296, y compris la moitié appartenant aux Michiel et qu'il refusa de

remettre à cette famille. Membre du Grand Conseil de Venise 1301, ∞ dont :

Giorgio I, ∞ I), fille de Guy de Dramelay, le seigneur de Chalandritza, † 1288, et II) Alix Dalle Carceri, de la famille des seigneurs tierciars de Nègrepont, qui lui apporta en dot un tiers de l'Eubée, faisant ainsi de lui l'un des douze pairs d'Achaïe. Nommé capitaine de Kalamata par Florent de Hainaut (prince d'Achaïe *maritali nomine*), il fut fait prisonnier par les Catalans en 1296. Racheté par son vieux père, il tomba en 1310 à la bataille du lac Kopais, comme tant d'autres dynastes latins de la Grèce dont la domination s'écroula face à la poussée catalane. Son épouse Alix lui donna quatre enfants :

a) Bartolommeo II, qui suit ;

b) Marino, héritier de Tinos, enleva en 1326 Hélène de Charnpigny, héritière de Vostitza, qu'il épousa probablement ;

c) Filippa, dotée de la moitié de Sériphos, ∞ Daniele Bragadin, patricien de Venise, † 1334.

d) (? Alix, ∞ Ruggiero Premarin, patricien de Venise, riche propriétaire en Eubée, qui racheta à ses beaux-frères Ghisi leur moitié de l'île de Zia.)

a) Bartolommeo II, seigneur tiercier de Nègrepont, seigneur de Mykonos, héritier des biens familiaux en Achaïe, Grand connétable d'Achaïe, il fut inclus par Venise en 1331 dans l'armistice conclu avec la Compagnie Catalane qui venait de détruire Thèbes. Mais Venise, devenue puissance « Dominante » en Eubée, l'obligea à payer tribut et à armer une galère. Il avait épousé une noble dame au prénom inconnu, fille d'Engilbert de Liedekerke le Grand connétable d'Achaïe, faite prisonnière par son propre suzerain, Nicolo Sanudo, lorsque celui-ci envahit Mykonos. Pour la racheter, Bartolommeo II s'allia au grand ennemi de la veille, la Compagnie Catalane, et maria en 1327 son fils Giorgio II à Simona d'Aragon, qui apporta en dot la ville de Thèbes. Le nom de Giorgio II disparut des documents vers 1345, aussi pense-t-on qu'il trouva la mort lors de la guerre organisée par le pape Clément VI, avec le concours de Venise, du roi de Chypre, des chevaliers de Saint-Jean et des dynastes de l'Archipel, contre l'émir turc de Smyrne.

Giorgio II et Simona furent les parents de :

Bartolomeo III, † 1383, qui protesta en vain lorsque, après l'assassinat du duc de Naxos, Venise acheta la suzeraineté sur toute l'Eubée à Jacques des Baux, empereur titulaire de Constantinople, et s'appropriâ les deux tiers de l'Eubée. Dernier seigneur tiercier subsistant, Bartolomeo III fut dédommagé moralement par la Dominante qui lui concéda l'admission au Grand Conseil de Venise. ∞ Théodora Assanès, archontesse byzantine, apparentée aux Paléologue et aux Cantacuzène, dont :

Giorgio III, † jeune 1390, après avoir demandé la main de l'héritière d'Andros, Maria Sanudo. Mort sans postérité, il fit de Venise son héritière.

Blasons : Les Ghisi d'Amorgos portaient du *sable à la fasce d'or*. Les Ghisi de Tinos et d'Eubée portaient *chevronné de gueules et d'argent*, ou encore *de gueules à la pointe d'argent*.

Bibliographie : Karl HOPF, article *Ghisi*, dans J. Ersch und J. Gruber, « Allgemeine Enzyklopädie der Wissenschaften und Künste », 66 (1857), p. 336-345. Cette étude a été passée au crible par Raymond LOENERTZ, l'auteur d'une grande monographie, *Les Ghisi, dynastes vénitiens dans l'Archipel 1207-1390*, Florence 1977.

Dans l'étude consacrée par Casimiro Freschot dans sa *Nobiltà Veneta* à cette ancienne et illustre maison du patriciat de Venise, l'on peut lire que la série d'hommes fameux qu'elle a fourni constitue un vaste océan impossible à parcourir d'un seul regard. Les doges, les capitaines, les sénateurs, les prélats, les ambassadeurs de ce nom ont été supérieurs, nous assure ce même auteur, à tous les éloges de la renommée. Les hauts faits des Giorgi – ou Zorzi, selon l'orthographe vénitienne – débutent au XI^e siècle, mais leur rôle en Grèce ne remonte qu'au XIV^e.

Ce fut à Graziano Z., patricien mais aussi marchand de Venise, que Gautier de Brienne s'adressa en 1350 pour se procurer l'argent et les bateaux nécessaires à la reconquête de ses possessions grecques tombées entre les mains de la Compagnie Catalane. Il commença par prendre Leucade au comte palatin Jean Orsini de Céphalonie, puis l'île de Bodonitza, et s'empara même d'Arta en Épire. Bien que battu par ses adversaires, il conserva Leucade et Bodonitza et les concéda en fief – en tant que duc titulaire d'Athènes – à son bailleur de fonds contre la promesse d'une aide perpétuelle, d'une galère armée et de dix cavaliers. Mais Zorzi, dès le retour de Gautier en Italie, et face à la menace d'une expédition projetée contre lui par les dynastes albanais de la famille Thopia, se mit tout naturellement sous la protection de Venise (1357). Par ailleurs, Robert d'Anjou-Tarente, prince d'Achaïe, venait de concéder le titre de comte palatin de Céphalonie à son familier Leonardo Tocco. Celui-ci s'allia au despote d'Épire, Nicéphore Ange, et poussa les sujets de Graziano Zorzi à se révolter. Tombé prisonnier entre les mains de Tocco, Zorzi fut libéré par Carlo Thopia après que ce dernier eut défait et tué Nicéphore Ange à la bataille d'Achelaüs qui signifia la fin du despotat d'Épire. Après la mort (en 1362) de Graziano Zorzi, ses héritiers perdirent ses possessions conquises par Leonardo Tocco qui prit le titre de duc de Leucade.

Une autre branche de cette famille régna bien plus longtemps sur l'une des douze pairies d'Achaïe, le marquisat de Bodonitza, près des Thermopyles. L'on sait qu'après la mort d'Alberto Pallavicini, marquis de Bodonitza, tué par les Catalans à la bataille du lac Kopäs (1310), sa veuve Maria Dalle Carceri se remaria à un riche propriétaire de Crète, Andrea Cornaro, patricien de Venise et, depuis 1308, seigneur de Scarpanto (Karpachos dans la mer Égée). La fille de Maria, Guglielma Pallavicini, épousa en 1326 Bartolommeo Zaccaria, « roi d'Asie Mineure », lequel mourut après cinq années de mariage seulement. Sa veuve s'adressa alors au Sénat Vénitien, demandant qu'on lui envoie un mari capable de défendre le marquisat. L'on désigna à cet effet Nicoló Giorgi, que la marquise accueillit et épousa en grande cérémonie, mais qui ne tarda pas à entrer en conflit avec les membres de sa belle-famille, les Pallavicini, dont l'un fut même exécuté sur ses ordres. Poussée par l'évêque des Thermopyles, Guglielma chassa son époux, tandis que le Sénat vénitien confisquait ses capitaux déposés à Venise. En 1358, son fils unique, Francesco Zorzi, « il marchesotto » succédait à sa mère à la tête de la seigneurie de Bodonitza. Devenu très riche par le commerce, il épousa Euphrosine Sommaripa, dont :

1. une fille, ∞ Stephane Cernojevic, fils de Sinisa, neveu de Dusan, seigneur serbe de Pharsale.
2. Jacopo, attaqué par les Turcs (1410) se défendit avec désespoir mais fut supplicié par eux avant qu'ils ne pillent Bodonitza et n'emmènent prisonnier son fils mineur, ∞ dont :
 - a. une fille, ∞ 1433, Andronikos Phakarinos, archonte byzantin.
 - b. Nicolo (III), prisonnier des Turcs 1410, racheté 1425 par Venise, entra en 1425 au Grand Conseil. Ses descendants restèrent à Venise.
3. Nicolo (II) succéda en 1410 à la tête du marquisat ; fait lui aussi prisonnier par les Turcs en 1414, au 2^e siège de Bodonitza, il se racheta l'année suivante ; vassal de Venise pour Karystos en Eubée, il fit en 1421 le voyage de Rome pour quérir des secours, fut créé par le pape chevalier doré et patricien de Rome. Résidant peu en Grèce, il dirigea une mission diplomatique auprès du roi de Hongrie (1425), fut provveditore de Venise à Salonique (1424) et mourut en 1436 à Andrinople, empoisonné par le sultan Murad auprès duquel la Sérénissime lui avait confié une mission. ∞ ?, dont six enfants. Les trois suivants vécurent en Grèce :

a) Chiara, † étranglée à Mégare 1454 sur l'ordre de son neveu Franco Acciaiuoli, duc d'Athènes ; ∞ : I) 1434 Nerio II Acciaiuoli, duc d'Athènes, et II) Bartolommeo Contarini, patricien de Venise (selon Hopf, mais selon Pompeo Litta, *Famiglie celebri Italiane*, ce deuxième époux de Chiara Zorzi aurait été Pietro Priuli, patricien de Venise).

b) Maria, ∞ : I) 1434 Antonio II Acciaiuoli, duc d'Athènes, et II) 1446 Giovanni Malipiero, patricien de Venise.

c) Jacopo (II), † 1447, dit lui aussi « il marchesotto », bien que son marquisat de Bodonitza fut tombé entre les mains des Turcs. Feudataire vénitien à Karystos dont Venise l'investit officiellement en lui passant un anneau d'or, ∞ fille d'Antonio Moro, feudataire vénitien en Eubée, dont :

– Antonio (1432-1498), marquis titulaire de Bodonitza, chassé de Karystos 1470 par la conquête turque, il épousa Franceschina Venier. Leurs descendants s'établirent définitivement à Venise, à l'exception d'une petite-fille Marietta, qui épousa en 1502 Angeletto Gozzadini, seigneur de Thermia.

« Les ruines de Bodonitza et de Karystos élèvent fièrement leurs restes vers le ciel. La porte de la citadelle porte encore le blason d'argent à la fasces de gueules. Mais le nom des Giorgi a disparu, comme celui de tous les dynastes de la Grèce du Moyen Âge. Les ouvrages imprimés en parlent à peine. Seules les archives poussiéreuses de Venise font revivre le souvenir de ces morts. »

Bibliographie : Karl HOPF, dans Ersch und Gruber, op. cit., vol. 67 (1868), p. 382-390 ; une biographie de Graziano Zorzi a été publiée au siècle dernier, en grec, par Jean Romanos.

GIUSTINIANI

ΙΟΥΣΤΙΝΙΑΝΗΣ

Il a déjà été question dans cet ouvrage, page 119, de l'histoire de cette dynastie collective issue d'une factorerie de commerce transformée en banque d'actionnaires. La chronique des Giustiniani de Chio débute en 1345 lorsque l'amiral génois Vignoso conquiert les deux Phocées et l'île de Chio au nom de la République de Gênes. Celle-ci, incapable de rembourser à l'amiral et à ses armateurs les 203 000 livres dépensées pour la conquête, mais désireuse de conserver la souveraineté sur ces domaines levantins, concéda à Vignoso la ferme des gabelles, puis la juridiction civile et criminelle, enfin le commandement des châteaux, la perception des impôts, le monopole de l'exploitation du mastic et celle des mines d'alun.

Les armateurs se constituèrent en société commerciale, la Mahone, dont l'amiral Vignoso, nommé administrateur, fut chargé de distribuer des dividendes aux actionnaires détenteurs de carats. L'accord conclu à cette occasion avec la puissance suzeraine stipulait qu'au cas où la République de Gênes subirait un changement de gouvernement, la Mahone serait automatiquement libérée de tout lien de dépendance.

En 1362 des divergences surgirent entre les actionnaires, tous membres de grandes familles « popolari » et résidant pour la plupart à Gênes. Le doge Simone Boccanegra mit au point un « compenimento » qui fondait une Nouvelle Mahone. Les nouveaux membres de la société remaniée, également membres de familles « popolari » (Caneto, Daneo, Campi, Arangio, Negro, Oliviero, Forno, Longo et Adorno) changèrent tous de nom, à l'exception des Adorno. Renonçant à leur nom patronymique, ils décidèrent de s'appeler dorénavant Giustiniani. La règle allait jouer aussi pour l'avenir, puisqu'au fur et à mesure que les carats changeaient de mains, les nouveaux propriétaires des actions non seulement entraient dans la Mahone en tant qu'associés, mais prenaient à leur tour le nom de Giustiniani. En 1348, Pietro Recanelli, gouverneur de Chio, actionnaire de la Mahone, lieutenant pontifical à Smyrne, reçut en 1362 de l'empereur Jean Paléologue la confirmation de la domination génoise sur Chio, Samos et les deux Phocées. En 1365 il était nommé amiral de la République et épousait à Gênes la fille du doge Gabriele Adorno. En 1367 il négociait à Chypre la paix entre sa patrie et les mameluks d'Égypte.

En 1408, après que les troupes françaises eussent occupé Gênes et confisqué les biens des Giustiniani qui s'y trouvaient, les Giustiniani de Chio levèrent l'étendard de la révolte et procla-



mèrent l'indépendance de l'île, érigée désormais en principauté gouvernée par le groupe collectif des familles actionnaires de la Mahone.

Dès 1418 cependant, la Mahone se voyait contrainte d'acheter la bienveillance turque au moyen du paiement d'un tribut annuel de 4 000 ducats d'or. Mais la richesse de la Mahone était telle qu'en 1528, après que Gênes se fut libérée de l'occupation française, et que la République eut décidé de procéder à la grande réforme nobiliaire des alberghi, les Giustiniani de Chio se constituèrent en albergo de plein droit. Ils reçurent de la mère patrie la concession perpétuelle du gouvernement de leur île, contre paiement d'un cens annuel de 2 800 livres.

Le gouvernement perpétuel prit fin dix-huit ans plus tard, lorsque, accueillie en libératrice par la population grecque, la flotte turque s'empara de Chio. Les chefs de la Mahone, le podestat Lorenzo Giustiniani en tête, furent emmenés prisonniers en Crimée. De nombreux enfants de cette famille furent martyrisés pour avoir refusé de se convertir à l'Islam. Canonisés par la suite, le souvenir de ces suppliciés est conservé par un grand tableau ornant le palais ducal de Gênes. Trente ans après, grâce à l'intervention de l'ambassadeur de France à Constantinople, les survivants furent libérés de captivité. Ceux qui avaient de riches parents à Gênes purent revenir en Italie ; les autres retrouvèrent leurs familles restées à Chio, ou allèrent grossir les rangs de la colonie latine de Péra.

L'histoire de Chio sous la domination ottomane ne laisse qu'une place réduite aux survivants apauvris de cette dynastie dominante ; elle était composée, lors de la conquête turque, de quelque cent trente chefs de famille portant tous le nom de Giustiniani, nom auquel s'ajoutait souvent, pour le besoin de l'identification, celui de l'ancien nom porté jadis par les ancêtres d'avant l'agrégation à l'albergo Giustiniani.

Rien aujourd'hui, à l'exception de la forteresse impressionnante récemment restaurée par le gouvernement, ne rappelle plus dans les îles grecques le souvenir de cet illustre lignage d'actionnaires. Les actes de l'église catholique de Chio, conservés à partir du XVIII^e siècle, et déposés en 1970 à l'évêché latin de Tinos, prouvent que, malgré leur continuelle décadence matérielle, les Giustiniani restés à Chio maintinrent le cloisonnement social qui avait présidé à leur glorieux passé. S'interdisant autant que possible toute mésalliance, ils subsistèrent à Chio jusque vers 1860, se mariant surtout entre eux et ne se résignant qu'à contre cœur à donner leurs filles comme épouses aux commerçants catholiques de Smyrne ou de Constantinople.

La généalogie des Giustiniani de la Mahone a été publiée par Hopf. Nous avons jugé superflu de la reproduire ici.

Il faudrait en outre plusieurs pages pour donner un aperçu biographique des nombreux membres de cette lignée qui se signalèrent dans les lettres, les arts, en religion et à la guerre. Andriolo Giustiniani-Banca (1385-1456), lettré, ami du pape Eugène IV, fut le père d'un podestat de la Mahone qui accueillit à Chio en 1474 Christophe Colomb. Paride Giustiniani-Longo, le dernier fermier de la Phocée avant la conquête turque (1447-1455), fut le beau-père du dernier prince de Lesbos, Domenico Gattilusio.

Jacopo Giustiniani Forneto, « souverain » de Chio, fit prison-

nier en 1435 le roi Alphonse d'Aragon. L'évêque de Chio Leonardo Giustiniani fut le témoin de la prise de l'île par les Turcs, puis de celle de Constantinople, enfin de celle des Lesbos. Il avait écrit un traité, « De vera nobilitate », en réponse au « De nobilitate » du célèbre écrivain de la Renaissance, Poggio Bracciolini.

Entre 1375 et 1775 les Giustiniani donnèrent huit doges à la République de Gênes, et, entre 1570 et 1831, cinq cardinaux princes de l'Église.

Les descendants des actionnaires de la Mahone continuèrent pendant longtemps à se considérer comme membres d'une Société jamais dissoute, et réclamaient périodiquement le paiement des sommes que leur devait l'État génois. La dernière réclamation fut avancée en 1805, mais, comme les précédentes, elle n'eut aucune suite. En 1815, le Congrès de Vienne, en attribuant Gênes à la maison de Savoie, mit fin du même coup aux anciennes institutions de cette république, dont les registres bancaires ne devaient plus mentionner le nom de la Mahone.

A l'époque moderne, les représentants les plus marquants de cette famille furent les Giustiniani qui, vers 1630, prirent à Gênes le titre de marquis de Bassano. Alliés aux familles princières de Rome depuis qu'en 1673 ils avaient obtenu le titre de prince pontifical, leur branche n'oublia pas ses parents éloignés vivant obscurément sous la domination turque, et donna des sommes considérables destinées à assurer l'éducation, en Italie, des jeunes gens de la famille Giustiniani de Chio.

Les anciennes armoiries des Giustiniani étaient de gueules à la forteresse d'argent surmontée de trois tours du même, maçonnées de sables. Elles furent modifiées au XVII^e siècle, au moyen d'un chef d'or chargé de l'aigle (de l'empire germanique) couronnée, à une tête regardant à dextre, aigle qui avait été concédée par l'empereur Sigismond.

Bibliographie :

Carl HOPF, *Die Giustiniani*, dont une traduction française a été publiée par Étienne Vlasto à Paris en 1888 ; Carl HOPF, *Chroniques gréco-romanes inédites ou peu connues*, Berlin 1873, donne les tableaux généalogiques des principales familles composant la Mahone ; Vittorio SPRELLI, *Enciclopedia Storico-Nobiliare Italiana*, 3, Milan 1930 p. 496-498 ; Gaetano MORONI, *Dizionario di erudizione storico-ecclesiastica*, vol. XXI Rome 1845, art. Giustiniani ; Giorgio HOFMANN, *Vescovadi cattolici della Grecia. I : Chio*, Rome 1934.

La publication de luxe publiée sur les Giustiniani en grec (1880), par R. RHODOKANAKIS, est l'une des supercheries historiques imprimées par ce faussaire dont les œuvres ont été dénoncées, entre autres, par l'helléniste Émile LEGRAND.

GIUSTINIANI de Venise

Arrivés au faite des honneurs, les Giustiniani de Venise, qu'il ne faut pas confondre avec leurs homonymes génois, se fabriquèrent une généalogie fabuleuse dont le scénario fut calqué sur la légende de la *gens Fabia*, de la Rome antique. Cette légende voulait que les Giustiniani eussent pris part en 1172 à l'expédition dirigée par le doge Domenico Michiel contre l'empereur Manuel Comnène, qui les aurait tous fait périr, à l'exception d'un seul, lequel continua la lignée. Il aurait été moine, mais le Grand Conseil, désespéré de voir s'éteindre une si glorieuse famille, aurait voté une loi lui permettant de se marier avec la fille du doge.

La vraie généalogie, qui ignore l'aventure byzantine, commence avant la fausse, en 1153. Elle comprend Lorenzo, patriarche de Venise 1451, canonisé en 1690 ; une nonne, la bienheureuse Eugenia ; des ducs de Candie, des podestats, des chevaliers créés par des souverains étrangers ; une branche reçut de l'empereur Frédéric III la dignité de comte palatin ; une autre fut possessionnée à Chypre au XVI^e siècle avec le titre de comte de Karpasso. La famille donna un doge en 1684, Marcantonio, dit le « doge des Te-Deum » à cause des innombrables actions de grâce que la Sérénissime fit célébrer lors des victoires sur les turcs au Péloponnèse ; Angelo-Giacomo (1757-1813) fut l'un des rares patriciens de Venise qui tint tête à Bonaparte lors de l'annexion de sa patrie à la France.

Les Giustiniani nous intéressant ici sont ceux de la IV^e Croisade : Pantaleone G., † 1286, Patriarche latin de Constantinople et légat pontifical en Roumanie, était le frère de Pietro G., lequel, avec les deux frères Ghisi et Domenico Michiel, conquiert en

1207 les îles de Kéos et de Sériphos, qu'ils partagèrent chacune en quatre et placèrent sous la suzeraineté du Duc Marco Sanudo, devenant ainsi les arrière-vassaux de l'empereur latin. Après une série de démêlés guerriers avec Michel Paléologue et ses successeurs, les descendants de Piero G. s'emparèrent d'une relique sainte, le pied de Saint Alexandre, à la suite d'un raid fructueux contre l'île byzantine de Lemnos. Leur part de Zia, dont les Ghisi s'étaient emparé pendant quelque temps avant d'être obligés par Venise à la restituer, fut conquise par les envahisseurs catalans en 1303. Son seigneur, Belletto Giustiniani, duc de Candie, castellan des forts de Coron et de Modon au Péloponnèse, fut tué par les rebelles devant Zara, en 1311. L'une de ses descendantes, Maria, apporta le quart de l'île de Zia en dot à Januli Da Corogna en 1366. Les autres descendants, qui gardèrent leur quart de Sériphos, reçurent de Venise en 1386 la place de Caristos en Eubée, mais résidèrent surtout à Venise et s'occupèrent si peu de leurs possessions du Levant qu'ils finirent par les perdre au profit de Nicolò Adoldo, héritier des Tiepolo. Au XVIII^e siècle, une branche appauvrie des Giustiniani hérita des Viaro d'un quart de l'île d'Anticythère (Cerigotto), d'où elle fut chassée par les Français en 1797.

Blason : de gueules à l'aigle d'or, couronnée, languée et becquée d'or, chargée sur la poitrine d'un écu d'argent à la fasce d'or. Couronne comtale à neuf perles, surmontée de trois casques tarés et couronnés ; cimiers d'or, d'azur et de gueules ; celui du milieu sommé de l'aigle impériale, celui de gauche du bonnet ducal, celui de droite d'un ange, en souvenir des Angeli Flavii et de l'empereur Justinien. Voir illustration page 65.

GRIMALDI

L'un des plus illustres lignages de l'aristocratie européenne, et l'une des quatre grandes familles qui se disputèrent au Moyen Âge le gouvernement de la République de Gênes. Des falsifications hardies imaginées par le cardinal Gerolamo Grimaldi dans son *Historia Genealogica et Historica gentis Grimaldis arbor*, publiée à Paris en 1647, indiquaient comme ancêtre Pépin d'Héristal, des Carolingiens, et affirmaient que les grands fiefs de la famille provenaient d'une donation faite par l'empereur Othon I^{er} en 968.

Dès le XVIII^e siècle des généalogistes plus sérieux mirent ces fables en doute, et démontrèrent que les Grimaldi, d'origine « populaire », descendaient d'Ottone Canella, consul de la République de Gênes en 1133. L'un de ses fils, Grimaldo, fut aussi plusieurs fois consul entre 1162 et 1184. La famille s'éleva ensuite rapidement vers les hautes sphères du pouvoir, et, à la fin du XIII^e siècle, se trouvait associée aux Fieschi à la tête du parti guelfe.

Alliés aux plus grands parmi les *alberghi* génois, les Grimaldi allaient donner plusieurs doges de Gênes, des cardinaux princes de l'Église, et des capitaines de guerre qui se dispersèrent au service de la plupart des têtes couronnées de l'Occident. Il en résulta un amoncellement de richesses, de titres et de dignités répartis entre les nombreuses branches de cette puissante maison.

Les uns furent princes de Gerace, ducs de Terranova, marquis de Belforte et princes Grimaldi en Sicile, ou ils avaient acheté en 1567 la principauté d'Éboli. D'autres, titulaires de plusieurs seigneuries au Piémont, furent créés comtes palatins par Charles Quint, reçurent des rois de France les titres héréditaires de marquis de Régusse, de duc de Valentinois, de duc de Goyon-Matignon. Des Grimaldi furent aussi amiraux de Provence, co-seigneurs de Menton, et pourvus de terres nobles au comté de Nice et dans le comtat Venaissin. Une autre branche s'établit en Espagne, où elle reçut le titre de marquis de Grimaldo et de duc de Santa Caterina (1625), avec la Grandesse de Première Classe.

Cette famille est surtout connue pour avoir régné sur le rocher de Monaco depuis le XII^e siècle et pour être par conséquent l'une des rares maisons souveraines trônant encore, à notre époque, à la tête d'un État, encore que la succession directe en ligne masculine eut été interrompue à deux reprises par la mort d'un prince de Monaco sans héritiers mâles. La France intervint alors dans les deux cas pour imposer le successeur de son choix parmi les parents du prince défunt : une première fois (1815) en faveur de la branche française des Grimaldi, ducs de Valentinois, au détriment des Grimaldi de Gênes, plus proches dans la ligne de

succession agnatique ; et une deuxième fois, après la Première Guerre Mondiale, en faveur de la famille française des Polignac, au détriment des princes allemands de Teck.

Tout ceci ne concernerait d'aucune manière le présent ouvrage si une branche des Grimaldi ne s'était établie dans l'archipel grec en y laissant une postérité que la domination ottomane allait rabaisser à une position sociale modeste. Oberto G., dont la parenté avec la branche génoise est prouvée par les documents, parut en 1425 dans l'archipel grec des Cyclades comme feudataire du seigneur de Lesbos, Dorino Gattilusio, lui-même feudataire de l'empereur grec. Après s'être fait bâtir une tour fortifiée à Lesbos, il s'établit à Naxos, et enfin à Chio, où ses descendants convertis à l'orthodoxie vécurent jusqu'à l'aube de notre siècle. Ils y possédaient plusieurs propriétés au Kampos, notamment la tour de Mavri près de Frangovouni, et le domaine de Pandelidi, dont héritèrent les Mamona.

Carl Hopf, dans ses *Chroniques gréco-romanes*, donne la généalogie des Grimaldi de Naxos. Philip Argenti, qui consacre aux Grimaldi de Chio une notice dans son premier volume sur la noblesse de cette île, renonça à publier leur généalogie, pourtant annoncée, dans le deuxième volume.

Blason : Jean-André Grimaldi, vice-consul de la République de Raguse à Chio entre 1770 et 1785 scellait ses lettres des armes classiques des Grimaldi : *Fuselé d'argent et de gueules. Casque de chevalier.*

Argenti donne une version différente, trop sophistiquée, composée selon les commandes héraldiques par lui passées au College of Arms de Londres. Cette version fait paraître l'aigle noire des Giustiniani, et se lit : *fuselé d'argent et de gueules, au chef d'or, chargé d'une aigle naissante de sable. Cimier : l'aigle des armes, issante de la couronne. Couronne : de comte, à neuf perles. Casque couronné, taré de profil, à cinq perles grilles. Lambrequins : d'argent et de gueules.*

Bibliographie :

La meilleure monographie sur l'ensemble de la famille reste, et de loin, l'article *Grimaldi* publié par Carl HOPF dans Ersch und Gruber « Allgemeine Encyclopädie » vol. 91, 1888, p. 95-157. Des détails intéressants sur les Grimaldi de Chio se trouvent dans N. PERRIS, *O Káμπος*, I, Athènes 1972, p. 267-269. Les publications anglaises dues à la plume d'un certain Stacey Grimaldi sont plus que douteuses.

HOHENSTAUFEN

La maison de Souabe, qui occupa le trône impérial de 1138 à 1254, avait pris son nom d'un château-fort aujourd'hui détruit, situé au Wurtemberg, dans les environs des sources du Danube.

La généalogie en est assez bien connue grâce à Frédéric Barberousse, lequel, pour se séparer de son épouse et parente éloignée Adèle de Vohburg afin d'épouser une princesse byzantine, fit procéder à des recherches sur ses ancêtres. L'aïeul, Frédéric de Büren, appartenait à un lignage pourvu déjà d'une certaine notoriété et avait reçu des biens étendus à la suite de son mariage avec Hildegarde, † 1094, fille du comte Louis de Mousson et de Sophie de Lorraine. Hildegarde avait pour grand-mère paternelle Hildegarde d'Égisheim (d'Alsace), sœur du pape Léon IX, descendante de Charlemagne. Sa mère, Sophie de Lorraine, était la fille adoptive de l'impératrice Gisèle, épouse d'Othon II.

Les Hohenstaufen ont leur place dans ce recueil tant du fait de leurs alliances avec les familles des empereurs byzantins que de leur rôle dans la Question d'Orient à l'époque des Comnènes et des Anges. Leur histoire, telle qu'elle est résumée dans les lignes qui suivent, ne tient que très peu compte des événements d'Allemagne et d'Italie qui marquèrent la lutte entre le sacerdoce et l'empire, mais fait une grande part à l'histoire du royaume normand de Sicile, histoire sans laquelle ne peuvent s'expliquer les relations entre Byzance et l'Occident à l'époque des Croisades.

Le premier empereur de cette dynastie fut Conrad III, couronné à Milan en 1138 comme roi d'Italie, puis couronné à Aix-la-Chapelle par les légats du pape. Ce fut sous son règne que s'alumèrent les luttes entre les guelfes et les gibelins.

La 2^e Croisade, conduite par l'empereur Conrad III et le roi de France Louis VII fut marquée par la terrible défaite de Dorylée

(1148) infligée par les Turcs. Les Français – mais non les Allemands – en rejetèrent la faute sur « la perfidie des Grecs », alors qu'en fait les commandants de l'armée chrétienne n'avaient pas suivi l'itinéraire conseillé par les Byzantins, et étaient tombés dans une embuscade.

La mésintelligence entre Latins et Grecs s'était encore aggravée du fait de l'attitude du roi Roger de Sicile : fidèle aux traditions de la piraterie normande, le roi de Sicile, se plaçant à l'ombre de la Croisade, en avait profité pour régler ses comptes avec Byzance, et s'était emparé de Corfou et des autres îles ioniennes (1147). Il avait ensuite fait le siège de Monemvasie, avait pris Thèbes, et pillé systématiquement Corinthe en obligeant les habitants à faire l'inventaire écrit de leurs biens. En 1149, il avait même lancé un raid sur Constantinople, mais avait dû renoncer à débarquer, alors que Manuel Comnène, aidé par Venise, reprenait Corfou et attaquait l'Apulie. En 1149, l'alliance entre Conrad III et Manuel Comnène, illustrée par les cordiales relations entre les deux empereurs et leur commune inimitié envers les Normands de Sicile, était concrétisée par l'accord de Thessalonique (1148) et le mariage de l'empereur d'Orient avec Berthe de Sulzbach, belle-sœur de l'empereur d'Occident. Conrad III renonçait à cette occasion à toutes les anciennes prétentions germaniques sur l'Italie du Sud et promettait à Manuel, au cas où cette région était reprise aux Normands, de la restituer à Byzance sous forme de dot de Berthe.

Cette alliance eut pour contrecoup l'alliance conclue à Potenza (1149) entre le roi de Sicile et le roi de France Louis VII, lequel d'ailleurs, lorsque son armée campait épuisée devant Constantinople, avait résisté aux pressions de Manuel qui voulait faire de lui un vassal assermenté de Byzance.

En 1152, les empereurs Manuel et Conrad préparaient une attaque contre l'Italie méridionale. Mais l'année suivante Conrad III mourut, et son neveu et successeur, Frédéric I Barberousse, destiné à engager la polémique contre Byzance au sujet de la suprématie de l'empire d'Occident sur « le roi des Grecs », se rapprocha du Saint Siège et lui promit son soutien tant contre les visées de la monarchie sicilienne que contre les prétentions byzantines en Italie. En 1154, à la mort du roi Roger de Sicile, Manuel Comnène lança une attaque en Apulie, mais, repoussé, se résigna à signer une trêve de trente ans avec les Normands, alors que, promettant au pape de l'aider contre ces mêmes Normands, Frédéric I se faisait couronner à Rome (1155).

En 1153, Frédéric I avait brigué la main d'une princesse grecque réputée pour sa beauté, Marie Comnène, fille du sébastocrator Isaac et nièce de l'empereur Manuel. Pour ce faire, Frédéric avait répudié son épouse Adélaïde de Vohburg sous prétexte de consanguinité, sans se soucier que sa parenté avec Marie Comnène était encore plus proche par le sang que ne l'avait été celle avec Adélaïde (Marie avait pour grand-père maternel un roi de Hongrie fils d'une princesse de Souabe). La mort de Conrad III et l'opposition pontificale au projet de ces noces allèrent dans le sens d'un nouveau rapprochement entre Frédéric I et le Saint Siège, inquiété tant par les visées expansionnistes de la couronne sicilienne que par les plans byzantins de reconquête de l'Italie du Sud.

En 1169 débutèrent les pourparlers trois fois séculaires, toujours repris et jamais achevés, destinés à promouvoir l'union des Églises grecque et latine sous la primauté spirituelle de la papauté. Encouragé par l'inimitié grandissante entre le Saint Siège et Frédéric Barberousse, Manuel Comnène s'était même avancé en 1167 jusqu'à proposer au pape Alexandre III de se faire reconnaître (mais non de se faire couronner comme l'ont prétendu certains historiens) comme seul empereur de la chrétienté. Plus encore, Manuel proposa au jeune roi Guillaume II de Sicile la main de son unique fille Marie, pourtant déjà fiancée depuis 1163 à l'héritier du trône de Hongrie, titré César et promis à la succession de tout l'empire d'Orient lors de la mort du basileus. Le roi de Sicile, en 1172, se rendit à Tarente pour accueillir la princesse lointaine qui ne vint jamais, pour l'excellente raison que l'empereur Manuel, s'étant remarié, avait eu un fils, et négociait à présent le mariage de sa fille Marie avec Frédéric de Hohenstaufen lui-même. Le prince héritier de Hongrie fut défiancé, sous prétexte de parenté trop rapprochée avec Marie, perdit son titre de César et fut marié à une princesse d'Antioche, sœur de l'épouse de Manuel. Mais le pape se mit en travers de la conclusion d'une alliance matrimoniale entre les dynasties impériales d'Orient et d'Occident, et la fille de Manuel Comnène dut attendre jusqu'en

1179 avant d'épouser Rainier de Montferrat, lors de fêtes magnifiques au cours desquelles furent également célébrées les noces du petit Alexis avec une enfant de sang royal, Agnès de France, fille du roi Louis VII. Les ambassadeurs byzantins qui étaient allés à Paris demander la main d'Agnès avaient quitté Constantinople en escortant une autre petite princesse, Eudoxie Comnène, nièce de l'empereur, destinée à devenir la femme de Raimond-Bérenger, comte de Provence, frère du roi d'Aragon. Mais l'arrivée sur le Rhône de l'armée de Frédéric I, venu se faire sacrer roi d'Arles (été 1178) obligea le comte de Provence, vassal d'Empire, à prêter hommage à Frédéric Barberousse et à renvoyer sa petite fiancée, obligée de se rabattre sur un parti de bien moindre envergure, le comte de Montpellier.

Ainsi, à la mort du grand souverain qu'avait été Manuel Comnène, aucune des grandes puissances impliquées dans la Question d'Orient, n'avait arrêté un système d'alliances d'une grande stabilité.

En 1183, l'empereur Andronic Comnène autorisa le massacre des Latins de Constantinople. Le César Rainier de Montferrat compta parmi les plus illustres victimes, non moins que le légat du pape, qui fut égorgé, et sa tête accrochée à la queue d'un chien. Des milliers de fugitifs venus de toutes les parties de l'empire byzantin accoururent en Sicile, donnant ainsi l'occasion au roi Guillaume II de reprendre ses projets offensifs contre l'empire grec. Afin de s'assurer de la neutralité bienveillante de la maison de Souabe, laquelle de son côté voulait détacher la monarchie sicilienne de ses sympathies avec certaines des villes d'Italie du Nord, Guillaume II arrangea le mariage de sa tante Constance avec Henri de Hohenstaufen, roi des Romains, successeur désigné de Frédéric Barberousse (1184). La fiancée avait dépassé les trente ans, âge canonique à l'époque, le fiancé en avait dix-huit. Entre temps, l'armée des Normands de Sicile, dirigée par Tancrede, frère bâtard du roi, avait débarqué en Albanie, pris d'assaut Durazzo, puis Thessalonique, et se dirigeait sur Constantinople, lorsque la chute d'Andronic Comnène et son remplacement par Isaac II Ange firent rebrousser chemin aux attaquants.

Deux mois plus tard, en novembre 1185, Henri épousait Constance, nouant ainsi une alliance purement politique, puisqu'à l'époque le roi Guillaume II de Sicile, homme en pleine jeunesse, marié à la sœur du roi d'Angleterre Richard Cœur de Lion, n'avait nullement en vue des problèmes successoraux. La malaria en décida autrement, qui emporta le roi de Sicile le 18 XI 1189. Il ne laissait pas d'enfants. Constance, seule descendante légitime de la maison d'Hauteville, fit aussitôt connaître ses droits à la couronne ; mais les barons du royaume, faisant figure de « parti national », proclamèrent Tancrede comme souverain du pays. Or Tancrede, né hors des liens du mariage, était un bâtard qui ne pouvait normalement prétendre à la succession de son frère. Le pape Clément III, fidèle à la politique de ses devanciers, intervint contre les prétentions légitimes de Constance, afin de contrecarrer les visées des Hohenstaufen. Il délivra les grands barons de Sicile du serment de fidélité par eux dû à l'Empire, puis, en tant que suzerain du royaume, reconnut le titre royal de Tancrede et le fit couronner à Palerme (janvier 1190).

La prise de Jérusalem par les Sarrazins allait cependant provoquer en Europe un nouveau mouvement de croisade. Frédéric Barberousse, malgré son grand âge, avait pris la croix (avril 1189) et était parti à la tête d'une imposante armée vers Constantinople, où l'empereur Isaac Ange avait promis de lui fournir soutien et vivres. Mais la politique de ce souverain byzantin fut loin de ressembler à celle de Manuel Comnène. Il ne tint aucun de ses engagements et se livra à toute sorte de ruses et de mesquineries destinées à entraver la marche de l'armée croisée, qui fut pillée en cours de route et soumise à d'innombrables vexations. Les légats de Frédéric furent emprisonnés à Byzance et leurs chevaux donnés aux ambassadeurs du sultan Saladin. Le 25 VII 1189, lorsque Frédéric Barberousse arriva devant Constantinople, Isaac Ange lui demanda la moitié des conquêtes futures des croisés. Des conflits armés avaient éclaté entre byzantins et croisés en Macédoine, et les deux empereurs entamèrent une nouvelle dispute au sujet de la prééminence de leurs titres. Frédéric, après avoir occupé Philippopolis, manda à son fils Henri de faire appareiller la flotte impériale de Sicile pour venir attaquer Constantinople, et menaça de faire lui-même le siège de la capitale byzantine. Isaac Ange se décida alors à faire passer l'armée croisée en Asie et à lui faciliter la marche vers la Terre Sainte. Mais Frédéric Barberousse allait se noyer peu après en Asie Mineure (10 VI 1190) et la



Blasons du Saint-Empire et des Hohenstaufen soutenus par un ange. Commande exécutée vers 1500 pour le monastère des Augustins, à Schwab-Gmünd (Schwab-Gmünd, Stadt-Museum). Fondé en 1256, le monastère fut embelli à la fin du XV^e siècle, et l'on fit peindre à cette occasion ce tableau héraldique portant une inscription qui faisait remonter la construction de l'église à l'an 1154, ce qui était inexact.

Troisième Croisade, transformée, selon la triste expression d'un historien, en procession funéraire, allait se solder par de piètres résultats.

Il y avait d'autres raisons à cela, puisque Henri de Hohenstaufen, le successeur de Barberousse, s'appretait, avec son épouse Constance, à reconquérir la couronne de Sicile, oubliant Jérusalem toujours entre les mains des Infidèles et bravant l'interdit du Saint Siège protecteur et suzerain de Tancrede. A la paix de Fulda (juillet 1190), Henri s'était réconcilié avec ses ennemis les princes d'Allemagne, puis avait rassemblé une puissante armée. De son côté, le roi Tancrede de Sicile concluait un accord avec Richard Cœur de Lion, de passage vers la Terre Sainte, et s'alliait à Byzance (1192) par le mariage de son fils aîné, Roger, avec Irène, fille de l'empereur Isaac II. Mais le hasard allait favoriser Constance et son impérial époux. Richard Cœur de Lion, fait prisonnier par le duc d'Autriche, était livré par celui-ci à l'empereur Henri VI, qui ne le relâcha qu'après le paiement d'une rançon énorme, laquelle, selon les chroniqueurs, « ruina l'Angleterre ». La rançon servit à renforcer encore plus l'expédition organisée contre la Sicile, dont le prince héritier, Roger, puis le roi lui-même, moururent à quelques mois de distance (1194), laissant le trône à un enfant, Guillaume, 2^e fils de Tancrede, et la régence à la reine-mère Sibylle. Malgré les avertissements du pape, Henri VI et Constance avancèrent en Italie à la tête de l'armée allemande, dont une alliance avec Gênes assurait le transport par mer d'une autre partie. Les terribles événements qui suivirent furent décrits par de nombreux historiens. Nous citerons ici le récit qu'en a fait A. Huillard-Breholles : « Tandis que l'empereur prenait et pillait Palerme et Messine, les Gênois prenaient Syracuse. Le jeune roi, laissant sa mère dans le palais, se sauva au château de Caltabellotta, situé sur une montagne inexpugnable. Henri VI, affectant une modération qui n'était pas dans son cœur, négocia avec la reine et lui offrit pour elle-même le comté de Lecce, et, pour son fils la principauté de Tarente, s'il voulait renoncer à son titre usurpé et se confier à la loyauté de son souverain légitime. En effet, la forteresse était capable de soutenir un long siège, et, de plus, le grand amiral de Sicile, Margaritone, tenait le château qui dominait le port de Palerme. La malheureuse Sibylle se laissa persuader et livra le palais. Margaritone ouvrit les portes de son château et reçut en récompense les titres pompeux de duc de Durazzo, prince de Tarente, capitaine de la

mer. Alors l'empereur fit dans Palerme une entrée triomphale et y fut couronné le 30 novembre 1194. L'enfant héritier des rois normands vint se courber aux pieds du fils de Barberousse et y déposa sa couronne. Henri VI tenait le roi et sa mère, mais non les chefs de l'aristocratie normande. A force de faux serments et de promesses mensongères, il réussit à les faire venir à Palerme. Dès qu'il n'eut plus rien à craindre, il fit éclater les sentiments de haine qui dévoraient son cœur et recourut à des actes atroces et inutiles. Le jour de Noël, entouré de ses Allemands, il tint à Palerme une cour militaire qu'il associa à sa vengeance impitoyable. Sous prétexte d'une conspiration, il fit arrêter Guillaume, sa mère, ses sœurs, leurs principaux partisans. On creva les yeux au fils de Tancrede, on le priva des organes de sa virilité (30 décembre). Les nobles, les évêques, qui avaient assisté au couronnement de Tancrede furent brûlés vifs dans un champ voisin du palais, noyés, scalpés, enterrés vivants. On déterra les restes de Tancrede et de son fils Roger, on leur arracha leurs couronnes d'or, on coupa la tête de ces cadavres. Henri VI fit chercher les trésors du palais de Palerme et de tout le royaume. Cent soixante chevaux furent chargés de l'or et de l'argent de la Sicile, outre les perles et les pierreries (...).

Constance ne fut pas témoin des cruautés et des brigandages que son époux exerçait sur ses parents, sur ses compatriotes, sur les sujets qu'elle lui avait donnés. Elle s'était arrêtée à Jési, petite ville de la Marche d'Ancône. Là, le 26 décembre, elle mit au monde un fils, qui fut le fameux Frédéric II. Née en 1154, Constance avait alors quarante ans accomplis. Son âge semblait la condamner à la stérilité, et sa grossesse avait trouvé beaucoup d'incrédules. Aussi son accouchement fut-il entouré de la plus grande publicité, sous les yeux des matrones, dans une tente dressée en plein air. On dit même qu'elle découvrit sa poitrine à la foule assemblée et ne craignit pas de lui montrer ses mamelles gonflées de lait. Le bruit courut que Henri VI consultant en Calabre l'abbé Joachim, un astrologue, avait reçu de lui cette réponse menaçante : « que de Constance sortirait la torche qui embraserait l'Italie ».

Henri VI méditait alors des projets gigantesques. Pour lui la Croisade n'était qu'un moyen, et non un but. La Sicile n'avait de prix à ses yeux que parce qu'elle lui ouvrait le chemin de Constantinople. Déjà le roi du Maroc lui avait envoyé quinze chevaux chargés d'or, de pierres précieuses et de riches présents, pour gagner son amitié ou détourner ses armes. Henri VI voulait être absolu en Allemagne, assurer la couronne impériale à sa maison, renverser les républiques d'Italie dont il se disait l'allié. Son imagination, remplie des gloires des anciens césars, aspirait à relever pour lui et pour sa famille l'empire d'Auguste et de Constantin.

Mais, d'autre part, la conquête de Naples par les Allemands avait fait perdre aux papes leur appui temporel et leur refuge dans les revers. Resserrés dans Rome par la monarchie germanique et inquiets pour leur monarchie théocratique, ils tournèrent toute leur énergie et leur habileté contre cette famille doublement odieuse des Hohenstaufen, et par ses prétentions en Europe et par ses possessions en Italie, et n'eurent ni repos ni joie qu'elle ne fut anéantie » (26).

En février 1195, Henri VI quitta la Sicile avec son butin et ses prisonniers, continua vers l'Allemagne après s'être fait couronner à Bari, et laissa Constance gouverner la Sicile. Le petit roi Guillaume fut incarcéré au château de Hohenems, dans le Vorarlberg, où il mourut après quelques années de captivité. La reine Sibylle et ses filles furent enfermées dans des monastères d'Alsace, d'où elles purent sortir après la mort d'Henri VI. D'autres parents et fidèles de la maison d'Hauteville moururent dans d'autres cachots d'Allemagne. Quant à l'empereur triomphant, il réussit à faire adopter par 52 princes de l'Empire la Constitution dite de Gelnhausen, qui rendait la couronne des césars héréditaire dans la maison de Souabe, réunissait sur sa propre tête les deux couronnes de Sicile et de Germanie, et faisait élire son fils Frédéric, âgé de deux ans, comme roi des Romains.

Ainsi, après s'être assuré, au prix d'une impitoyable répression, de la conquête de la Sicile et de l'Italie méridionale, Henri VI songea à augmenter encore la toute puissance de sa famille et reprit à son profit l'idée de réunion des empires d'Orient et d'Occident. Parmi les princesses dont il s'était emparé à Palerme se trouvait la fille de l'empereur Isaac II Ange, la toute jeune veuve

(26) A. HUILLARD-BREHOLLES, *Recherches sur les monuments des Normands et sur la maison de Souabe en Italie méridionale*, Paris 1844, p. 49-51.

de Roger, le fils aîné de Tancrede. Henri VI la maria à son frère cadet, Philippe de Souabe, dans la cathédrale de Bari, le 25 avril 1195. Déjà, les visées orientales de la dynastie des Hohenstaufen s'étaient concrétisées par le serment prêté en 1194 à l'empereur par le roi d'Arménie. Henri VI envoya une couronne à son nouveau vassal. En 1196, la nouvelle monarchie chypriote, fondée par Aimery de Lusignan, allait se détacher à son tour de la mouvance byzantine, et se déclarer elle aussi vassale de Henri VI. Entre temps, à Byzance, l'empereur Isaac II Ange, beau-père de Philippe de Souabe, avait été détrôné et emprisonné par son propre frère, Alexïs, qui avait ceint la couronne sous le nom d'Alexïs III. Henri VI exploita la nouvelle situation avec une habileté consommée : il commença par envoyer à Isaac II une mission qui réussit à arracher à l'empereur emprisonné une renonciation de tous ses titres à l'empire d'Orient en faveur de sa fille Irène mariée à Philippe de Souabe. Ensuite, tirant parti de la situation de faiblesse d'Alexïs III, il lui fit parvenir des menaces, et lui extorqua, en échange de la renonciation par les Hohenstaufen à leurs prétendus droits sur Thessalonique (l'éphémère conquête faite en 1185 par le roi Guillaume, avec l'encouragement de Frédéric I), d'abord une somme d'argent considérable, puis la promesse du paiement d'un tribut annuel de 5 000 livres d'or. Alexïs III s'inclina, et, pour se procurer les sommes nécessaires, dut dépouiller de leurs trésors les églises et les tombeaux de ses prédécesseurs, et imposer à ses sujets le nouvel impôt dit « taxe allemande ». Le monde entier put juger par là quelles humiliations, pour la première fois dans l'histoire, l'empereur d'Occident était en mesure de faire subir au schismatique empereur des Grecs, auquel il avait même osé demander toutes les terres s'étendant d'Épidaure à Thessalonique. Au Reichstag (Assemblée d'Empire) tenu à cette occasion, Henri VI proclama son intention de tirer vengeance des « mauvais procédés » utilisés jadis par l'empereur Manuel Comnène contre Frédéric Barberousse (27).

Il devenait évident que l'idée de Croisade, loin de servir à la libération des Lieux Saints, se transformait entre les mains de la maison de Souabe en instrument destiné à refaire l'unité de l'empire romain.

Mais, une fois encore, la maladie se mit en travers de ces rêves de domination, et Henri VI mourut en pleine jeunesse, le 28 IX 1197, à Messine où se mettait au point l'expédition d'Orient. Avant de rendre l'âme à Dieu, l'empereur avait prédit que, lui mort, ses projets ne pourraient aboutir. Ils allaient aboutir quand même, mais pas au profit de la maison de Souabe.

Son frère Philippe qui se trouvait en Allemagne, se mit en route vers la Sicile pour ramener le petit Frédéric, élu roi des Romains du vivant de son père, et afin de préparer l'élection de l'enfant au trône impérial. Mais de graves troubles ayant aussitôt éclaté en Allemagne et en Italie, Philippe de Souabe revint sur ses pas et se rendit aux arguments des princes germaniques soutenant qu'ils ne pouvaient prêter de serment valable à Frédéric, « un enfant non encore baptisé ». Il finit par accepter sa propre élection comme roi des Romains (6 III 1198) contrairement aux vœux de l'archevêque de Cologne et du roi d'Angleterre Richard Cœur de Lion, qui firent élire Othon de Saxe, couronné de son côté le 12 VII 1198 à Aix-la-Chapelle. Bien que Philippe de Souabe se fit à nouveau couronner le 18 IX 1198 à Mayence, le pape Innocent III, s'appuyant sur de faux parchemins, dont la fameuse « donation de Constantin » et s'attribuant des pouvoirs temporels illimités, fit pencher la balance en faveur d'Othon (1201).

Les troubles liés à ces deux élections empêchèrent Philippe de Souabe de consacrer tous ses efforts en faveur de son beau-frère Alexïs Ange, venu en Occident chercher de l'aide pour faire remonter son père l'empereur Isaac II sur le trône de Byzance. Philippe promit bien tout son soutien à Alexïs, mais ne se joignit pas aux princes de la IV^e Croisade, partis sur des vaisseaux vénitiens pour délivrer Jérusalem et qui aboutirent à Constantinople. Par ailleurs, puisque le destin voulait que tout empereur finisse par entrer en conflit avec la papauté, Othon de Saxe changea bientôt de ton envers son protecteur Innocent III et revendiqua plusieurs territoires en Italie, dont le royaume de Sicile. Opérant un retournement de politique, le pape et les princes allemands passèrent du côté de Philippe de Souabe, qui fut couronné roi à Aix-la-Chapelle (6 I 1205). Afin de s'assurer du retrait d'Othon, Philippe lui promit le duché de Souabe et la main de sa fille aînée



L'impératrice Constance, reine de Sicile, remettant son enfant, le futur Frédéric II, à l'une de ses dames d'honneur. Dessin du XII^e siècle, dans le *Liber ad honorem Augusti*, de Petrus de Ebulo (Berne, Burghliothek).

Béatrix, alors âgée de neuf ans. En effet, les filles de Philippe de Souabe et d'Irène Ange, descendantes à la fois des empereurs d'Orient et de ceux d'Occident, étaient considérées comme les plus brillants partis de la chrétienté. Une série de prétendants de haut parage briguaient déjà leur main. Le premier à se manifester avait été le nouvel empereur latin de Constantinople, Baudouin de Flandre. Mais Philippe le traita de haut, en tant qu'usurpateur de la couronne des Ange, le qualifia de roi et non d'empereur, et refusa de lui accorder Béatrix. Il promit par contre la fillette à Othon de Wittelsbach, palatin de Bavière, puis se mit à négocier avec Innocent III le mariage de Béatrix avec un neveu du pape. Le palatin de Bavière ne put supporter un tel affront. Surprenant Philippe de Souabe pendant son sommeil, il lui trancha la gorge.

Othon de Saxe avait désormais le champ libre. Il épousa Béatrix et voulut déposséder Frédéric de Hohenstaufen de son royaume de Sicile. Innocent III, qui avait consenti à le couronner comme empereur peu de temps auparavant, l'excommunia (novembre 1210, avril 1211) et mit en avant la candidature de Frédéric de Hohenstaufen au trône impérial. Soutenu par les rois de France et de Bohême, plusieurs princes allemands élurent Frédéric (septembre 1211). La bataille de Bouvines (1214) livrée d'une part entre l'armée du roi de France et les partisans de Frédéric, et, d'autre part par la coalition formée par Othon de Saxe, le roi d'Angleterre, le duc de Brabant, le comte de Flandre et les comtes de Boulogne et de Hainaut, se termina par la défaite d'Othon. L'aigle impériale, perdue par Othon au cours de la bataille, fut envoyée à Frédéric II par le roi de France.

Frédéric II

Esprit supérieur dans toute l'acceptation du terme, premier en date des grands monarques absolus, précurseur des tyrans éclairés de la Renaissance italienne, les éloges les plus remarquables ont été accordés par les historiens à cet homme que la papauté allait s'acharner à détruire, mais auquel son tuteur le pape avait commencé par donner une éducation très soignée.

Lors de son couronnement comme roi, à l'âge de vingt-et-un ans, (1215), il lança un premier appel à la croisade, appel qu'il renouvela en 1218 en suggérant que fussent punis et excommuniés ceux qui ne rempliraient pas ce serment. Couronné lui-même à la basilique de Saint-Pierre (1220), il faisait couronner son fils aîné Henri comme roi des Romains en prévision de son départ pour la croisade, qu'il ajourna à nouveau en raison des troubles sévissant tant en Allemagne qu'en Sicile. Veuf en 1222, il se remariait en 1225 à Isabelle de Brienne, héritière par sa mère Yolande de Montferrat du titre de reine de Jérusalem, et força le jour même son beau-père Jean de Brienne à renoncer à ses droits sur ce royaume (voir p. 508). Isabelle devait elle aussi mourir peu après, en 1228, des suites de la naissance de son fils Conrad, devenu dès le berceau roi de Jérusalem sous la tutelle de son père. Le 8 septembre 1227 Frédéric II s'était enfin embarqué pour la croisade, mais était revenu au port trois jours plus tard. Le pape l'accusa aussitôt d'avoir manqué une nouvelle fois à ses engagements, et l'excommunia le 29 septembre. Ce retour apparemment

(27) Comte P. Riant, *Innocent III, Philippe de Souabe et Boniface de Montferrat*, Paris 1875, p. 29-31.

scandaleux était peut-être motivé par la maladie qui avait frappé l'empereur, et qui avait emporté son cousin et compagnon de voyage le margrave de Thuringe.

Quoiqu'il en fut, les vingt galères et le millier de soldats qui arrivèrent peu après en Terre Sainte sans le chef de la croisade semèrent la consternation parmi la population chrétienne. Entre temps, les Frangipani, dirigeant au nom de Frédéric l'insurrection de Rome, en chassaient le pape (1228) alors que l'empereur excommunié partit enfin pour la Palestine, délivrer Jérusalem. Arrivé en Terre Sainte, Frédéric bénéficia des guerres successorales opposant entre eux les neveux de Saladin, et obtint aussitôt la conclusion d'une trêve de dix ans avec les Musulmans, et la restitution aux chrétiens de Jérusalem, de Béthléem et de Nazareth, ce qu'en un siècle et demi de combats aucun souverain croisé n'avait pu obtenir. Mais ce succès diplomatique sans précédent mécontenta tant le Saint Siège que l'Ordre du Temple, dont la vocation était de mener une guerre sans merci contre les Infidèles. Il mécontenta aussi les croyants musulmans, obligés de restituer plusieurs lieux de culte aux chrétiens. La guerre civile menaçait d'éclater entre les partisans de l'empereur et ceux du pape. Frédéric alla se couronner tout seul dans l'église du Saint Sépulcre, tandis que le patriarche de Jérusalem jetait l'interdit sur la ville, ce qui signifiait qu'aucun service religieux ne pourrait y être célébré. La tolérance affichée à l'égard des Musulmans, et le fait qu'une partie de la suite sicilienne de l'empereur se fût associée à la prière vers la Mecque ne fit qu'accroître l'inimitié du clergé envers le souverain excommunié.

De nouveaux troubles le rappelèrent bientôt en Italie, où son propre beau-père Jean de Brienne dirigeait contre lui les opérations des troupes pontificales. Mais les succès militaires remportés dès son retour par Frédéric II amenèrent le Saint Siège à faire preuve de moins d'intransigeance. Alors qu'en 1229 encore, le pape affirmait qu'un souverain refusant de combattre les Infidèles n'avait pas droit au titre d'empereur, l'année suivante la dissension entre le sacerdoce et l'empire était attribuée aux seules manœuvres du diable. Le patriarche de Jérusalem était sommé de lever l'interdit dont il avait frappé la ville, et le pape, relevant l'empereur de son excommunication, lui rendait ses titres, y compris celui de roi de Jérusalem et de « Fils aimé de l'Église ».

Mais, au cours de la décennie suivante, l'avènement du pape Innocent IV et les événements d'Allemagne et d'Italie rallumèrent la lutte. Afin de se faire un soutien de plus contre la papauté, Frédéric II s'était allié à l'empereur grec de Nicée, Théodore Vatatzés, et lui avait donné en mariage l'une de ses filles, Constance. Le soutien de l'empereur germanique allait évidemment faciliter la lutte menée par Théodore Vatatzés contre l'empire latin de Constantinople et la maison de Courtenay, d'autant plus que Frédéric avait menacé de la confiscation de leurs biens ceux de ses sujets qui répondraient à l'appel de croisade du pape contre les schismatiques grecs menaçant Constantinople. Déjà excommunié en 1238 pour avoir marié son fils naturel Enzo à l'héritière de la Sardaigne, fief pontifical, et pour avoir donné à Enzo le titre de roi de Sardaigne, Frédéric fut excommunié une nouvelle fois par Innocent IV obligé de fuir Rome. Au Concile de Lyon (1245), où l'empereur Baudouin de Constantinople était assis à la droite du pontife, Innocent IV proclama la déposition de Frédéric II comme roi de Sicile, exprima son souhait de voir élire un autre empereur et fulmina l'excommunication dressant la liste de tous les crimes commis par Frédéric contre la religion : emprisonnement de cardinaux, échange d'ambassadeurs avec « les sectateurs de Mahomet », signature d'un traité de paix avec le sultan d'Égypte, eunuques chargés d'assurer la garde des impératrices, mariage de Constance avec « le Grec Vatatzés ennemi de Dieu et de l'Église », non-paiement du tribut dû au Saint Siège pour le royaume de Sicile. Le pape alla ensuite à Cluny, où, lors d'un entretien avec Louis IX et la reine-mère Blanche de Castille, fut décidé le mariage de Charles d'Anjou, frère du roi, avec l'héritière du comté de Provence. Charles d'Anjou apparaissait ainsi parmi les adversaires de la maison de Souabe, dont il allait être, vingt ans plus tard, l'ange exterminateur.

Frédéric II riposta par des menaces à l'encontre d'Innocent IV, menaces bien conformes à sa conception théocratique de la monarchie, qu'il aurait voulu voir prendre les formes du césaropapisme afin de s'affranchir des liens imposés par la papauté. A plusieurs reprises, dans des lettres à l'empereur grec, dans des entretiens avec des dignitaires religieux musulmans, il avait vanté les

avantages que tiraient les khalifes de leur naissance, qui leur assuraient le commandement des croyants. Au lieu que les papes, disait-il, tirés de la boue par des cardinaux ignorants, causaient le plus grand tort à la religion et aux affaires des chrétiens. « Qu'il tremble, cet homme de rien, désormais je suis délié envers lui de tout amour et de tout respect ».

Loin d'être né « de rien », puisqu'il appartenait à la grande famille gênoise des Fieschi, le pape cherchait à son tour à lier partie avec les ennemis de la chrétienté afin d'affaiblir son adversaire. Innocent IV promettait en secret à l'empereur grec d'abandonner à son sort Baudouin de Courtenay au cas où Théodore Vatatzés accepterait de proclamer l'union des églises, incitait en secret le sultan d'Égypte à rompre avec Frédéric, et, poussant le roi de Chypre à s'emparer de Jérusalem, le déliait de ses liens de vassalité envers l'empereur germanique. Mais à Théodore Vatatzés qui lui avait envoyé un contingent militaire pour l'aider à faire le siège de Brescia, Frédéric II conseillait de ne pas suivre les suggestions du pape. Ainsi, la lutte acharnée menée entre la papauté et la maison des Hohenstaufen eut comme conséquence indirecte, mais certaine, l'échec définitif des chrétiens en Palestine (Jérusalem tomba en 1245), et la reconquête de l'empire latin de Constantinople par les Grecs.

Une fièvre maligne emporta le 13 XII 1250 ce monarque hors du commun, qui n'avait pu réaliser ses rêves démesurés d'empire universel. Il avait lui-même déchu de ses droits et écarté de la succession son fils aîné, Henri, dressé depuis plusieurs années contre l'autorité impériale ; Enzo, le roi de Sardaigne, était emprisonné par la ville de Bologne, et n'allait jamais retrouver la liberté. L'empire germanique était destiné à Conrad, roi de Jérusalem, et une partie des territoires italiens à Manfred, le fils légitimé né des amours avec une jeune fille de la noblesse lombarde, Bianca Lancia.

La mort de Frédéric, était survenue dans son château-fort de Lucera, près de la ville du même nom, habitée par une importante et fidèle colonie musulmane ; l'Église fit courir le bruit que l'empereur, entouré de son armée excommuniée, était parti au galop vers la mer et s'y était englouti avec un bruit de métal en fusion, continuant vers les profondeurs de l'Enfer.

Le roi Manfred

Frédéric II considérait Manfred comme son fils légitime, et apte à lui succéder en Italie au cas où Henri et Conrad mourraient sans postérité. Lors du mariage de Manfred, âgé de quinze ans, avec Béatrice de Savoie, veuve du marquis de Saluces, Frédéric lui avait constitué une seigneurie formée de tous les territoires s'étendant depuis Pavie jusqu'aux rivages de Gênes, avec la promesse du royaume d'Arles et de la principauté de Tarente, ainsi que l'expectative de la Basilicate et de la Terre d'Otrante, qui formaient pour lors le douaire de Bianca Lancia.

Manfred fit à son père des funérailles grandioses dans la cathédrale de Monreale et prit ensuite, en qualité de vicaire de Conrad, le gouvernement du royaume de Sicile. En effet, la succession impériale avait été réglée de la manière suivante : à Henri, le fils aîné privé de ses droits, 100 000 onces d'or ; à Conrad, l'empire, les domaines héréditaires des Hohenstaufen, et le royaume de Sicile ; à son petit-fils Frédéric, les duchés de Styrie, de Souabe et d'Autriche ; à Manfred, la principauté de Tarente, le douaire de Bianca Lancia, et le vicariat d'Italie jusqu'à l'arrivée de Conrad.

Or, le Saint-Siège, où l'on manifesta une joie immodérée à la nouvelle de la mort de l'empereur, n'avait pas attendu cet événement pour reprendre la lutte titanesque contre la maison de Souabe. Dès 1237, le Saint-Empire était gouverné par Conrad, que son père avait fait élire roi des Romains. Innocent IV lui opposa un rival, le landgrave de Thuringe, Henri Raspe, qui battit (1246) les troupes de Conrad près de Francfort, mais qui allait mourir l'année suivante. Innocent IV suscita à Conrad un autre adversaire, Guillaume de Hollande, âgé de vingt ans. Celui-ci, à la Diète de Francfort, proclama « la confiscation de l'Empire », confiscation immédiatement confirmée par le Saint-Siège. Innocent IV, en tant que suzerain du royaume de Sicile, poussa ensuite à la guerre pour en déposséder les Hohenstaufen. Il offrit la principauté de Tarente à un des grands feudataires romains, Enrico Frangipani, comte palatin du Latran, à charge pour lui de conquérir la principauté sur Manfred. Il restitua ensuite le comté de Lecce à l'une des petites-filles du roi Tancrede, mariée à un Zanni, petit-fils du

doge de Venise, à charge pour elle de reprendre son bien par la force.

Le pape chercha ensuite des candidats au trône de Sicile, qu'il offrit tour à tour et sans succès au prince anglais Richard de Cornouailles, puis au comte Charles d'Anjou, frère du roi de France. Au lieu de mener une politique susceptible de consolider les positions de sa famille, Conrad quitta l'Allemagne et vint à Naples, où, se brouillant avec son frère Henri, l'emprisonna et, dit l'opinion publique, ne fut pas étranger à sa mort. Il s'en prit également à Manfred, qu'il priva de tous ses fiefs (comté de Gravina, de Tricarico et de Montescaglioso) ne lui laissant que la principauté de Tarente, et fit chasser les Lancia du royaume. Les parents de Manfred allèrent se réfugier à Nicée, auprès de l'impératrice Constance, d'où Conrad obtint également leur expulsion.

Mais l'empereur Conrad mourut le 21 V 1254, âgé de vingt-six ans, laissant pour héritier son seul fils Conradin, qu'il confia à la tutelle du Saint-Siège pendant que son éducation était assurée en Allemagne, auprès de sa mère Elisabeth de Bavière. Quant au royaume de Naples, un baile allemand devait en assurer le gouvernement au nom de Conradin. Innocent IV, excipant des mêmes droits de suzeraineté, investit du royaume de Sicile le prince Édouard d'Angleterre. Manfred, au contraire, posant en défenseur des droits de Conradin, cherchait à obtenir du pape la reconnaissance de ceux-ci, mais en même temps manœuvrait pour consolider ses positions personnelles contre celles du baile allemand et se mettait à la tête du parti « national » des grands féodaux. Fils d'une italienne, élevé en Italie, Manfred avait les sympathies de la population, d'autant plus justifiées que sa personnalité, au dire de tous les contemporains, était particulièrement attachante. Innocent IV, ne voulant pas entendre parler des droits des Hohenstaufen, somma Manfred de lui remettre le royaume. La guerre éclata et, tout comme avant lui son père et son grand-père, Manfred se trouva sous le coup d'une excommunication. Mais, face à la puissance grandissante de Manfred, le Saint-Siège négocia un compromis : un représentant du pape franchit symboliquement la frontière du royaume de Sicile, en confirmation des droits de suzeraineté ; en contrepartie, les droits de Conradin furent « réservés », et Manfred fut réintégré dans ses fiefs avec le titre de Vicaire de l'Église dans la Basilicate et les Pouilles. En 1254, toujours en sa qualité de régent au nom de son neveu Conradin, il s'empara des trésors de Frédéric II et de Conrad IV, battait les troupes du baile von Hohenburg, et enfin, après avoir fait courir le bruit de la mort de Conradin, se faisait couronner à Palerme comme roi de Sicile et des Pouilles. Le nouveau roi se trouva aussitôt à la tête de toute l'Italie gibeline et ses talents politiques prouvèrent bientôt qu'il n'était pas indigne du rôle qu'il était destiné à jouer. Dès l'année précédente, il avait repris à son compte les ambitions orientales de la maison de Souabe. Son mariage avec Hélène Ange Dukas, fille du despote d'Épire, visait la couronne impériale de Constantinople. Le règne de Baudouin II de Courtenay touchait à sa fin et l'empereur de Nicée, Michel Paléologue, qui tenait en otage Constance, la sœur de Manfred, s'apprêtait à restaurer l'empire byzantin. L'alliance conclue par le despote d'Épire, rival des Paléologues, avec ses deux gendres, le roi Manfred et le prince d'Achaïe Guillaume de Villehardouin, fut brisée par Michel Paléologue à la bataille de Pélagonia, lorsque l'important contingent de cavaliers fourni par Manfred fut décimé et le prince d'Achaïe fait prisonnier (1258).

En 1261, la reprise de Constantinople par l'empereur de Nicée Michel Paléologue amena à la Cour de Palerme l'empereur fugitif latin, Baudouin II, ainsi que la sœur de Manfred, l'impératrice de Nicée, Constance, libérée par Michel Paléologue de sa demi-captivité en échange de la libération, par les alliés balkaniques de Manfred, de généraux byzantins qu'ils avaient faits prisonniers. Manfred tenta vainement d'utiliser les bons services de Baudouin de Courtenay afin d'obtenir du pape sa reconnaissance comme roi de Sicile, en s'engageant en contrepartie à soutenir la croisade organisée par Innocent IV contre Byzance. La papauté avait juré la perte de la maison de Souabe, dont les partisans, maîtres de la moitié de l'Italie du Nord, après avoir gagné la bataille de Montaperti livrée entre les guelfes et les gibelins de Florence, s'apprêtaient à conquérir de nouvelles places fortes. Non contente de voir que la mort de Frédéric II et de Conrad IV avait séparé en fait le royaume de Sicile de l'empire d'Allemagne, la papauté, ignorant les gestes de bonne volonté de Manfred, lui reprochait une triple usurpation : celle de l'héritage italien de Conradin (que le pape était pourtant décidé à ne pas restituer),

celle du royaume de Sicile (en tant que fief pontifical ayant fait réversion à l'Église depuis la déposition ecclésiastique de Frédéric II) et celle de l'exercice de la haute juridiction impériale dans les terres italiennes jadis soumises à Frédéric II, juridiction impériale que la papauté estimait être tombée en déshérence. Le parti gibelin ne cessait de croître en importance et Manfred, pourvu du soutien de la République de Gênes, revendiquait aussi le royaume de Sardaigne, jadis apporté en dot à son autre frère Enzo, prisonnier depuis 1249 de la ville de Bologne et par conséquent incapable de gouverner.

En 1262, Alexandre IV offrait une deuxième fois la couronne de Sicile à Charles d'Anjou, lequel, cette fois, accepta et se mit en devoir de former l'armée d'invasion que le pape appelait en Italie contre Manfred, qualifié de « dévoreur de la Foi » (« *fédifrago vizioso* »). La croisade contre Manfred était prêchée dans toute la chrétienté et le pape n'autorisait le roi d'Angleterre à partir en Terre Sainte que sous condition de faire auparavant la guerre à Manfred, le « protecteur des Musulmans ». Les indulgences de Croisade délivrées par la papauté contre un roi catholique mais excommunié devenaient une sorte d'obligation féodale due par les croyants au Saint Père.

Au début de 1266, Charles, comte d'Anjou et de Provence, pénétrait en Italie à la tête d'une troupe remarquablement préparée. Les premières défections se firent sentir autour de Manfred, qui trouva la mort à la bataille de Bénévent (26 II 1266). Peu après, le pape, qui avait décerné à Charles d'Anjou le qualificatif d'Athlète du Christ, annonçait à la chrétienté que celui-ci tenait entre ses mains « le cadavre pourri du pestilentiel Manfred, sa femme, ses enfants, ses serviteurs et son trésor ». Le corps de Manfred avait en effet été retrouvé après la bataille et enseveli à la tête du pont de Bénévent, et non dans une église, puisqu'il était excommunié. « Mais la haine du pape s'irrita de ce dernier hommage : le fief de Bénévent était un sol sacré, sol des États de l'Église, et le fils du diable ne pouvait y reposer. L'archevêque de Cosenza fit déterrer les os et les jeta au bord du Fiume Verde, à la limite du royaume. »

À la nouvelle de la défaite de Bénévent, Hélène Ange Dukas, la veuve de Manfred, suivie d'une poignée de serviteurs restés fidèles, avait pris ses quatre enfants (l'aînée, Béatrice, avait cinq ans, le cadet était au berceau) et avait rejoint les rives de l'Adriatique afin de fuir vers la Grèce, soit chez son père le despote d'Épire, soit chez son beau-frère Guillaume de Villehardouin. Mais le mauvais temps l'obligea à attendre au château de Trani, dont le gouverneur, après l'avoir bien accueillie, finit par céder aux instances des moines des environs et la retint prisonnière avant de la livrer aux émissaires du nouveau roi.

Le sort de la famille de Manfred fut encore plus atroce que celui infligé jadis par l'empereur Henri VI, père de Manfred, à la famille captive du dernier roi de Sicile. Hélène fut séparée de ses enfants et enfermée au château de Nocera. Sa fille Béatrice fut emprisonnée à Naples, au château de l'Œuf, où elle fut rejointe plus tard par les fils et la fille de Philippe Chinard, le gouverneur d'Albanie, après que celui-ci eut remis ce « royaume » à Charles d'Anjou. Les trois fils de Manfred furent enfermés au Castel del Monte, où la maison d'Anjou devait les garder prisonniers, attachés dans des fers, pendant trente ans, avant que le roi Robert ne fasse transférer les deux survivants au château de l'Œuf. Ils vécurent là dans des conditions bestiales, dont les registres des comptes de l'administration royale ont gardé la trace. Le dernier survivant, Errico, mourut âgé de 56 ans en 1318, après avoir passé 52 ans au cachot. Les parents et les fidèles de Manfred, qui tombèrent entre les mains de Charles d'Anjou, furent eux aussi jetés en prison, avec femmes et enfants. Les captifs les plus illustres étaient les membres de la famille du comte de Caserte, Riccardo, gendre de Frédéric II ; sa vieille mère, son fils, sa belle-fille n'allaient jamais plus connaître la liberté.

Le pape Clément IV, après avoir tout fait pour assurer à Charles d'Anjou le royaume de Sicile, tenta à présent de mettre des limites au pouvoir grandissant du nouveau monarque. Il commença par lui demander la libération d'Hélène (mais non celle de ses enfants), afin de la marier au prince Henri de Castille, qui avait prêté des sommes considérables à son cousin germain Charles d'Anjou et réclamait à présent, non seulement leur restitution, mais aussi la concession, soit du royaume de Sardaigne, soit – et c'était ce que souhaitait le pape – la main d'Hélène avec les terres grecques et albanaises qu'elle avait apportées en dot à Manfred. Charles d'Anjou n'eut garde de se dessaisir de la prison-

nière. Il la convoqua à une entrevue sans autre témoin que son épouse Béatrice de Provence. On ignore ce qui se dit alors en présence de Charles, de la reine régnante et de la reine prisonnière. Les historiens ont supposé, avec raison probablement, que Charles aurait tenté d'obtenir d'Hélène une renonciation écrite à ses droits en Grèce. Il l'aurait ensuite libérée, pour obtempérer au désir du pape, mais sans ses enfants, et surtout sans sa dot. Le fait est qu'Hélène retourna dans sa geôle et que les nouvelles guerres auxquelles se trouvèrent mêlés la papauté, la maison d'Anjou et le nouveau prétendant à la succession italienne des Hohenstaufen, Conradin, firent qu'Hélène mourut captive en 1273, oubliée de tous, à l'âge de vingt-neuf ans.

Après avoir pris possession du royaume, Charles d'Anjou se trouva confronté à tous les mécontents suscités par son administration, et aux conspirations suscitées contre lui à l'étranger par les barons fugitifs. Les fidèles de la maison de Souabe se souvinrent de l'existence du jeune fils de Conrad IV, Conradin, élevé à la cour de son oncle le duc Othon de Bavière. Appelé par les gibelins de Toscane et de Lombardie, soutenu financièrement par les villes de Pise et de Sienne, il se décida à descendre les Alpes à la tête d'une armée de 10 000 hommes. Accompagné de plusieurs excommunications successives du pape (28) et d'un nombre toujours grandissant de partisans, il fit une entrée triomphale à Rome, où Henri de Castille s'était déclaré pour lui. En effet, ce prince, qui n'avait vu se concrétiser aucune des obligations contractées envers lui par son cousin germain Charles d'Anjou, s'était fait élire à sa place sénateur de Rome et mettait à présent ses redoutables talents à la disposition de Conradin. La flotte de Pise, les galères du bey de Tunis, commencèrent leurs attaques contre les vaisseaux provençaux de Charles d'Anjou : la Calabre, les Pouilles, la Sicile, se soulevèrent. Le pape et Charles d'Anjou se crurent perdus, mais une habile manœuvre sur le champ de bataille de Tagliacozzo assura une victoire décisive au roi, qui put même s'emparer de ses principaux adversaires : Henri de Castille, les Lancia père et fils, et surtout Conradin, livré par un Frangipani dont la famille tenait la moitié du Colisée en fief du pape. La répression déclenchée par Charles I fut encore plus terrible que celle qui suivit la défaite de Manfred à Bénévent. Le roi ne voulut pas livrer Conradin au pape, sachant qu'un tel otage entre les mains du Saint-Siège ne pourrait qu'être un danger pour l'avenir. Il organisa un procès contre Conradin, sur la base d'une plainte déposée contre « l'envahisseur du royaume et le pillier du bien d'autrui » par des délégués de la Campanie (et non au moyen d'un jugement émis par un tribunal) et condamna Conradin à la peine capitale. Le pape, pressentant l'issue d'un jugement qu'il n'avait pas souhaité se dérouler de cette manière, tenta de dégager l'Église de l'affaire, donna l'absolution à Conradin et leva l'excommunication prononcée contre lui « afin de ramener le calme dans l'âme du prisonnier ». Conradin fut décapité sur la place du Marché à Naples, le 23 VIII 1268, en présence du roi et de toute la Cour, en même temps que son cousin le duc Frédéric d'Autriche. Il avait seize ans. Cet événement, plus que ne l'avait fait la mort de Manfred, frappa vivement l'esprit des contemporains, encore que Charles d'Anjou eut cherché à ménager les formes données à l'exécution de ce fils et petit-fils d'empereurs, apparenté à toutes les familles souveraines de l'Europe. Il fut exécuté en noble, et non en roturier, de même que, plus tard, pour l'exécution à Palerme de Corrado Capece, grand féodal qui avait conduit l'insurrection en Sicile, on eut bien soin de mettre aux pieds de l'échafaud le bouclier aux armes du condamné.

La jeunesse et la personnalité très attachante de Manfred et de Conradin entourèrent leur mémoire d'une auréole héroïque que tous les gibelins d'Italie eurent vite fait de leur composer. Dans des vers célèbres de la Divine Comédie, Dante prétendit avoir conversé avec Manfred au Purgatoire, et le peuple de Naples raconta pendant longtemps qu'au moment de la mort de Conradin une aigle impériale était descendue du ciel et avait trempé son aile dans le sang du jeune condamné ; et aussi que sur

la place où il était mort s'était formé un cercle toujours humide. Les historiens allemands consacrèrent des pages vibrantes à la mémoire de Conradin et les historiens italiens, à l'époque du romantisme, firent de Manfred un symbole de la révolte contre l'envahisseur étranger.

Quoiqu'il en soit, les contemporains de Charles d'Anjou pouvaient croire qu'en 1268 s'était accomplie la malédiction lancée contre les Hohenstaufen par l'Église : « exterminiez leurs âmes et leurs corps, leurs enfants et leur semence ». Enzo, le dernier fils survivant de Frédéric II, prisonnier de la ville de Bologne, allait mourir en prison en 1272. Conrad IV avait eu un bâtard d'une jeune femme sicilienne, mais Charles d'Anjou avait mis à mort la mère et le fils dès qu'il s'en fut emparé. Une sœur de Manfred, Philippa Maletta, emprisonnée avec ses enfants, allait mourir captive en 1273. Les fils de Manfred, emprisonnés eux aussi, avec leur mère, étaient oubliés du monde. Mais il restait deux femmes hors d'atteinte, et ce fut de leur côté qu'allait se lever un nouveau péril pour la maison d'Anjou.

Constance de Hohenstaufen, impératrice de Nicée, sœur de Manfred, avait réussi à quitter Palerme après avoir appris la nouvelle de la mort de son frère et s'était réfugiée à la Cour de Barcelone auprès de sa nièce, la reine d'Aragon, prénommée elle aussi Constance, fille du premier mariage de Manfred.

Les deux princesses n'eurent de cesse tant que leur revanche contre la maison d'Anjou n'eut été acquise. Des conspirations nombreuses, mais peu structurées, prirent naissance partout où s'étaient regroupés les partisans gibelins de Manfred, ou ses parents. Au nom de son épouse Constance, le roi d'Aragon posa en héritier légitime de Manfred, et même de Conradin. Or, les autres enfants de Manfred, bien qu'emprisonnés par Charles d'Anjou et coupés du monde, vivaient ; et Conradin, avant de mourir, avait



La mort de Conradin

Au XVI^e siècle, plus de deux cents ans après la mort tragique du dernier des Hohenstaufen, la grande famille allemande des comtes von Waldburg fit peindre une série de tableaux destinés à orner le château familial et à perpétuer une légende aussi glorieuse que peu fondée. Dans un décor de fantaisie, vêtue selon la mode espagnole du XVI^e siècle, la suite du roi de Naples et de Sicile, Charles I d'Anjou, entoure le souverain orné d'une longue barbe blanche, qu'il ne porta jamais, et assiste à l'exécution de son rival Conradin. Celui-ci, et ses compagnons d'infortune sont identifiés par leur blason. Avant de mourir, Conradin remet son anneau et un gant à son fidèle suivant, Henri Truchsess von Waldburg, dont il fait son exécuteur testamentaire et qu'il charge de porter ses dernières volontés au roi Pierre III d'Aragon.

En fait, bien que la famille des Waldburg eut été bien connue en Allemagne dès le XIII^e siècle, l'on ignore si l'un de ses représentants accompagna Conradin en Italie. Si Henri de Waldburg avait été aux côtés de Conradin à Naples, c'est certainement en qualité lui aussi de prisonnier, et non comme héros d'une manifestation publique. Charles d'Anjou n'aurait jamais admis le déroulement d'une pareille scène digne d'un roman de chevalerie, qui n'aurait servi qu'à raffermir les thèses de tous les partisans des Hohenstaufen (Collection du prince de Waldburg-Wolfegg, château de Waldburg, Allemagne Fédérale).

(28) En apprenant l'arrivée de Conradin, Clément IV, qui avait mandé Charles d'Anjou auprès de lui, lança de Viterbe, le 12 avril 1268, une sentence de proscription contre Conradin et ses adhérents, le déclarant déchu, non seulement de tout droit sur la Sicile, mais aussi de la royauté de Jérusalem et du duché de Souabe. Les termes de la bulle se ressentent de l'ardente polémique de cette époque et annoncent en même temps la vivacité de la colère du Pontife : « De la race du serpent venimeux, s'écria-t-il, est sorti un roitelet qui déjà empoisonne de son souffle les pays de Toscane. Partout il envoie ses émissaires, rejetons de vipères, hommes de pestilence, traîtres envers nous, envers l'Empire, qui est vacant, envers notre très cher fils en Jésus-Christ, Charles, roi de Sicile. » A. HUIILLARD-BREHOLLES, op. cit. p. 141.

laissé un testament léguant ses propriétés d'Allemagne à sa famille allemande. Il avait, dans l'un de ses manifestes, repris les anciens griefs de son père Conrad contre Manfred, et avait flétri Manfred des noms de parjure et d'usurpateur. Les documents et les chroniques s'accordent pour dire que Conradin avait transmis ses droits successoraux à sa tante Marguerite, fille de Frédéric II, et que ses droits passèrent de celle-ci à son fils Frédéric de Thuringe, lequel d'ailleurs, mais sans beaucoup d'énergie, fit aussi figure de prétendant. En sorte que sur un point les intérêts de Charles d'Anjou, de même que ceux du roi d'Aragon et de la reine Constance, s'accordaient : les fils de Manfred ne devaient jamais reparaître parmi leurs contemporains. Des écrivains de la Cour d'Aragon répandirent même la nouvelle que ces trois malheureux étaient des bâtards⁽²⁹⁾, et Charles d'Anjou fit courir le bruit de leur mort.

Jean de Procida, le médecin de Frédéric II et la tête pensante de tous les complots qui se tramaient contre Charles d'Anjou, commença par s'adresser à Frédéric de Thuringe afin de le décider de prendre le commandement d'une nouvelle guerre contre le roi de Naples. Ce ne fut que sur le refus de celui-ci que Jean de Procida se rendit à la Cour d'Aragon, où il retrouva les Lancia, cousins de Manfred et de la reine Constance, et surtout Roger de Lloria, frère de lait de la reine, le futur amiral d'Aragon qui allait porter de si terribles coups à la maison d'Anjou et à ses alliés, les troupes du roi de France.

L'empereur Michel Paléologue, confronté aux immenses préparatifs de la croisade que Charles d'Anjou organisait contre Byzance, inonda de subsides les gibelins d'Italie et rendit à l'impératrice de Nicée, qu'il avait si mal traitée jadis, sa dot en numéraire. Sous le prétexte d'une expédition dirigée contre les musulmans d'Afrique, la flotte aragonaise, commandée par le roi, appareilla vers les côtes africaines proches de la Sicile, dans l'espoir de conquérir Tunis et de s'en faire une base destinée à attaquer les possessions de Charles d'Anjou lorsque celui-ci aurait emmené son armée vers Constantinople.

Ce fut dans ces circonstances qu'éclata, le 31 mars 1282, jour des Vêpres, le célèbre soulèvement contre l'occupant français. Les Provençaux et les Français de Sicile furent massacrés par la population avec une rapidité et une cruauté inouïes. Une assemblée de notables offrit la couronne à Pierre d'Aragon, qui vint se faire couronner et envahit la Calabre, tandis que les centaines de vaisseaux prêts à partir contre Byzance étaient brûlés. La guerre s'alluma de nouveau, entre, d'une part, Charles d'Anjou, roi de Naples, la papauté et la France, et, d'autre part, la Sicile, l'Aragon, Pise et les gibelins du nord de l'Italie dirigés par le marquis de Montferrat. Le pape Martin V excommunia les Siciliens et leur nouveau roi.

Charles d'Anjou s'était rendu en France ramener des renforts lorsqu'en son absence la flotte aragonaise commandée par Roger de Lloria livra le célèbre combat de 1284, dans la baie même de Naples, à la flotte franco-napolitaine commandée par le prince de Salerne, héritier du trône. En présence de la reine de Naples et de sa famille qui assistaient à la bataille du haut de la tour du château de l'Œuf, se produisirent une série de coups de théâtre qui allaient ruiner définitivement les ambitions de la maison d'Anjou. Les vaisseaux napolitains furent coulés, ou capturés, et les équipages mis aussitôt à mort. Roger de Lloria fit savoir à la reine de Naples que le prince de Salerne subirait le même sort si l'on ne libérait pas aussitôt Béatrice de Hohenstaufen, fille de Manfred, prisonnière depuis vingt-deux ans au château de l'Œuf. Ce qui fut fait dans l'heure avec de grands honneurs rendus des deux côtés, mais non sans lui avoir fait signer, du côté napolitain, une renonciation à ses éventuelles prétentions aux droits de Manfred, et non sans lui faire dire, à son arrivée en Aragon, qu'elle savait ses trois frères morts.

(29) Pour nous limiter aux seuls cas des lignages figurant dans ce recueil, il faut rappeler que l'accusation de bâtardise était un argument aisément utilisé au sein des familles, dans les litiges de toute nature. Ainsi, par le comte de Biandrate, régent du royaume de Thessalonique, à l'encontre de son pupille Démétrius de Montferrat ; ou par Jean de Brienne, roi de Jérusalem, contre son gendre l'empereur Frédéric II ; ou encore, dans le cas des guerres de succession livrées autour du comté de Flandre par les petits-enfants de Baudouin I^{er}, empereur de Constantinople, puisque les Dampierre accusèrent leurs demi-frères d'Avesnes d'être nés hors des liens du mariage. Toutes ces accusations étaient fausses, de même qu'était fausse l'annonce, par Manfred, de la mort de son neveu Conradin ou, vers la même époque, la « découverte » d'un Baudouin I^{er}, empereur de Constantinople, reparu miraculeusement en Flandre et formellement reconnu par une partie de sa famille.

Bibliographie. Les écrits innombrables consacrés à cette famille sont à la mesure du grand rôle qu'elle a joué. Ne seront cités ci-après que les auteurs dont les ouvrages ont servi à rédiger le présent article, orienté exclusivement sur la généalogie et la politique byzantine et orientale des Hohenstaufen.

Généalogie : Erich MASCHKE, *Das Geschlecht der Staufer*, Munich 1943 ; Hans-Martin DECKER-HAUFF, *Das Staufische Haus*, vol. 4 dans la série de 5 volumes consacrés à l'Exposition tenue à Stuttgart en 1977 sur les empereurs de cette dynastie : « Die Zeit der Staufer », 4, p. 339-374. Les données de cette étude peuvent néanmoins être complétées par les informations données par Pier-Fausto PALUMBO, *Contributi alla storia dell'età di Manfredi*, Rome 1959.

Histoire : A. HUIILLARD-BREHOLIES, *Recherches sur les monuments des Normands et sur la maison de Souabe en Italie méridionale*, Paris 1844 ; du même, *Nouvelles recherches sur la mort de Conradin et sur son véritable héritier*, Paris 1851 ; Paul DESLANDRES, *Innocent IV et la chute des Hohenstaufen*, Paris 1907 ; Claude-Joseph CHERRIER, *Histoire des luttes des papes et des empereurs de la maison de Souabe, de ses causes et de ses effets*, 3 vol., Paris 1858 ; Silvano BORSARI, *Federico II e l'Oriente bizantino*, Rivista Storica Italiana, 1951, p. 279-291 ; Thomas van CLEVE, *The Crusade of Frederick II*, dans « History of the Crusades », edit. Kenneth Setton, vol. 2, Philadelphie 1971, p. 446-459 ; Joshua PRÄWER, *L'excommunié au Saint-Sépulcre*, dans « Histoire du Royaume latin de Jérusalem », I, Paris 1969, p. 175-213 ; Giuseppe DEL GIUDICE, *La famiglia di re Manfredi*, Archivio Storico per le Province Napoletane, 4 (1879), p. 35-110 et p. 291-362 ; Francesco GIUNTA, *Terra senza Crociati*, Palerme 1967 ; Raffaele MORGHEN, *L'età degli Svevi in Italia*, Rome 1974 ; Ferdinand GELDNER, *Konradin, der Opfer eines grossen Traumes*, 2 vol., Bamberg 1970.

Sur Constance de H., impératrice de Nicée, voir les études citées p. 306 du présent ouvrage.

Sur les Vêpres Siciliennes et la guerre de vingt ans qui a suivi : Michele AMARI, *La Guerra del Vespro Siciliano*, Milan 1886 ; Stephen RUNCIMAN, *The Sicilian Vespers*, Londres 1958, et aussi, pour les nombreux détails sur l'entourage de Constance de H., reine d'Aragon : Helene WIERUSZOWSKI, *Der Anteil Johanns von Procida an der Verschwörung gegen Karl von Anjou*, Gesammelte Aufsätze zur Kulturgeschichte Spaniens, V, Münster 1935, p. 230-239 ; même auteur, *La Corte di Pietro d'Aragona e i precedenti dell'impresa siciliana*, Archivio Storico Italiano, I, 1938, p. 141-162 et II, 1938, p. 200-217 ; même auteur, *Conjuraciones y alianzas políticas del rey Pedro de Aragon contra Carlos de Anjou antes de las Vísperas Sicilianas*, Boletín de la Academia de Historia, 107, Madrid 1935, p. 547-602.

E. DUPRE-THÉSEIDER, *Alcuni aspetti della questione del Vespro*, Anuario dell'Università di Studi di Messina 1946-1947 (publié 1954), p. 3-49.

Hans SCHADEK, *Tunis oder Sizilien ? Die Ziele der aragonesischen Mittelmeerpolitik unter Peter III von Aragon*, Gesammelte Aufsätze zur Kulturgeschichte Spaniens, 1975, p. 335-350.

de La ROCHE

La dynastie des ducs latins d'Athènes avait pour ancêtre Othon, seigneur de La Roche-sur-Ognon, en Bourgogne, attesté entre 1130 et 1170. Son petit-fils Othon participa, aux côtés des principaux chefs de la IV^e Croisade, à la prise de Constantinople, sut apaiser les conflits surgis entre ceux-ci lors du partage des territoires conquis sur Byzance, et arrangea le mariage entre la fille de Boniface de Montferrat et le jeune empereur latin Henri de Flandre. Il reçut en fief dès 1205 les villes d'Athènes, d'Argos et de Nauplie, ainsi qu'un domaine couvrant une grande partie de l'Attique, avec le titre de seigneur, que la population traduit en grec : *mégas kyr*, grand seigneur d'Athènes. Le Saint Siège lui donna aussi en fief (1214) la ville de Livadia. Il fit construire le monastère cistercien de Daphné, près d'Athènes, et, suppose-t-on, la « tour franque » des Propylées, sur l'Acropole. Après un règne de vingt ans, il décida de rentrer en France avec son épouse Elisabeth de Chappes, veuve de Guillaume de Villehardouin. Il fut le père de trois enfants :

I. Guy de La Roche, co-seigneur de Thèbes depuis 1211, *mégas kyr* d'Athènes 1225-1260, refusa aide et hommage à son oncle et suzerain Guillaume de Villehardouin dans le conflit entre ce dernier et ses vassaux. Il fut convoqué en France pour se soumettre au jugement du roi Louis IX qui déclara que les fatigues du voyage constituaient une punition suffisante et lui octroya le titre de duc héréditaire d'Athènes. Duc d'Athènes de 1260 à sa mort, en 1263. Régent de la principauté d'Achaïe lors de la captivité de

Guillaume de Villehardouin tombé entre les mains de l'empereur Michel Paléologue. ∞ Agnès de Villehardouin, dont :

- a) Jean, † 1280, duc d'Athènes 1263-1280.
- b) Guillaume, † 1287, seigneur de Livadia 1263, duc d'Athènes 1280-1287, baïle de Morée 1285-1287. ∞ Hélène Ange, régente du duché 1287-1294, remariée 1291 à son beau-frère Hugues de Brienne, comte de Lecce, baïle d'Athènes, † 1296, dont :

- 1) Guy, † 5 X 1308, duc d'Athènes 1287-1308, baïle de Morée, ∞ 1305 Mahaut de Hainaut, âgée de 12 ans, qui lui apporta en dot Kalamata, fille du comte Florent de Hainaut et d'Isabelle de Villehardouin, héritière de la principauté de Morée.

- c) Alice, ∞ vers 1249-1250 Jean Ibelin, né vers 1230, † 1264, seigneur de Beyrouth 1247-1263, dont :

- 1) Isabelle, née vers 1252, dame de Beyrouth 1264-1282 (vassale du sultan d'Égypte après 1280), ∞ : I) 1265 Hugues de Lusignan, roi de Chypre 1265-1267 ; II) Hamon Le Strange, seigneur franc à Chypre ; III) 1276 Nicolas Alaman, seigneur titulaire de Césarée, † assassiné par Baudouin Ibelin, dont lui-même avait assassiné le frère, Jean Ibelin ; IV) Guillaume Barlais, † vers 1304, seigneur chypriote.

- 2) Echive, † 1312, dame de Beyrouth 1283-1291, dame de Lapithos en Chypre, perdit ses droits au duché d'Athènes au profit de Gautier de Brienne, préféré en tant qu'homme, et le maudit publiquement, lui souhaitant une mort prochaine, qui ne tarda pas à se réaliser. ∞ I) 1274 Honfroy de Montfort, † 12 II 1284, seigneur chypriote ; II) 7 XII 1291 Guy de Lusignan.

- d) ? Catherine, ∞ Carlo de Lagonessa, sénéchal de Sicile, † 31 VII 1304.

- e) Isabelle, dame de la moitié de Karitaina, ∞ : I) Geoffroi de Briel (de Bruyères), seigneur et baron de la Skorta ; II) Hugues de Brienne, comte de Lecce.

II. Bonne ∞ : I) Démétrius de Montferrat, roi de Thessalonique ; et II) après 1240 Béla de Saint-Omer.

III. Othon, héritier de la seigneurie de Ray, en Bourgogne. Seigneur d'Argos et de Nauplie, en Grèce, qu'il vendit (1251) à son frère Guy, lequel lui céda sa part de biens en France. ∞ Marguerite dont :

- a) Guillermette, ∞ de Ray, seigneur de Bétancourt. Leur fils Gautier de Ray était en 1282 préchantre (chanoine) de l'église cathédrale d'Athènes, au Parthénon, puis évêque de Négrepont 1296-1307. Il mourut en Bourgogne et fut enseveli dans l'abbaye de Bèze.

- b) Jean.

- c) Isabelle.

Othon de La Roche, le premier mégas kyr d'Athènes, avait eu un frère Pons, qui était peut-être le père de Guillaume. ∞ (apporte en dot la baronnie de Véligosti et Damalà), dont :

- a) Jacques, baron de Véligosti et Damalà, gouverneur d'Argos et de Nauplie, ∞ Marie Alaman, dont :

- Renaud, baron titulaire de Véligosti, baron de Damalà, ∞ dont :

- Jacqueline, ∞ Martino Zaccaria, † 1345.

Othon I et Pons de La Roche avaient eu aussi une sœur, Sibylle, mariée à Jacques de Cicon, seigneur de Karystos en Eubée. Leur fils Othon, époux d'Agnesina Ghisi, fut le père de Guyot de Cicon, lequel eut probablement une fille mariée en 1294 à Bonifacio Da Verona, seigneur tiersier de Négrepont. Othon de Cicon donna quelque temps l'hospitalité, en 1261, à Baudouin de Courtenay, l'empereur fugitif de Constantinople, auquel il prêta 5 000 hyperpères byzantins, et reçut en échange, comme gage, un bras de Saint-Jean-Baptiste. L'empereur n'ayant jamais payé sa dette, la relique fut gardée par la famille de Cicon et remise plus tard à l'abbaye de Cîteaux.

Après la bataille du lac Kopais (1311) et la victoire de la Compagnie Catalane sur le duc d'Athènes et ses alliés, le duché, alors possession des Brienne successeurs des de La Roche, passa sous la domination catalane.

La nécropole des ducs français d'Athènes se trouvait à Daphné, dans les environs immédiats de leur capitale. En effet, dès 1205, après avoir fait crever à coups de lance les yeux du Christ Pantocrator, divinité des Grecs figurant sur les parois de l'église byzantine de Daphné, Othon de La Roche avait fait dévotion de l'église à ses compatriotes, les moines cisterciens de l'abbaye

bourguignonne de Bellevaux. Lui-même et ses descendants y établirent leurs sépultures. En 1458, après avoir pris Athènes aux Acciaiuoli, Mahomet II chassa les cisterciens et rendit Daphné au culte orthodoxe, afin de récompenser le supérieur de l'église grecque de Kaisariani, qui avait remis lui-même les clés de l'Acropole au sultan. Bientôt, abandonnée, Daphné fut saccagée par les Turcs, et l'oubli recouvrit la nécropole des ducs français d'Athènes. Ce fut à tort qu'en 1835, explorant les ruines de la Grèce médiévale, Buchon attribua aux de La Roche deux pierres tombales brisées, en marbre du Pentélique, sur lesquelles il put déchiffrer les restes d'une inscription latine.

Le blason de cette vieille famille bourguignonne était : *l'écu d'or équipollé à quatre points d'échiquier papelonnés*. Voir p. 477.

Bibliographie :

Gabriel MILLET, *Le monastère de Daphné*, Paris 1899 ; William MILLER, *The dukes of Athens*, dans « Essays on the Latin Orient », reprint Amsterdam 1964, p. 110-132 ; Jean LONGNON, *Les premiers ducs d'Athènes et leur famille*, Journal des savants, 1973, p. 61-80, qui corrige l'arbre généalogique publié auparavant par Buchon et complété par Hopf, et donne l'ensemble des écrits relatifs à cette famille.

de LLORIA

Cette famille, dont le nom, en italien, s'écrivait aussi de Lauria, et, en catalan, de Lloria, était d'ascendance calabraise. Roger de Lauria était, au milieu du XIII^e siècle, un petit seigneur de l'entourage du roi Manfred de Sicile. Il dut sa fortune au fait que son épouse, Bella d'Amichi, fut la nourrice, puis la gouvernante de la fille aînée de Manfred, Constance, qu'elle accompagna en Aragon lors de son mariage (1262) avec le futur roi de ce pays.

Le fils de Bella, Roger, né à La Scalea en Calabre vers 1250, † Valence ... II 1305, frère de lait de Constance, fit partie de son entourage en Aragon et lui voua une fidélité à toute épreuve. Son éclatant génie militaire fit de lui le grand vengeur de la mémoire de Manfred contre la maison d'Anjou. Le roi Pierre lui donna des fiefs en Catalogne, l'adouba chevalier (1373) et lui confia le commandement de la flotte aragonaise dont la puissance croissait de pair avec l'expansion commerciale des Catalans en Méditerranée. Nommé Grand Amiral d'Aragon en 1283, ses innombrables et retentissantes victoires contre la marine des Angevins de Naples et contre leurs alliés pontificaux et français firent de ce petit royaume l'une des grandes puissances de la Méditerranée. L'un des principaux artisans de la campagne du débarquement en Sicile, de la conquête de cette île et du couronnement à Palerme du roi Pierre, il prit ensuite l'île de Malte à Charles I d'Anjou, roi de Naples, puis défit en 1284, devant Naples, la flotte commandée par le prince héritier, qu'il fit prisonnier et fut sur le point de faire tuer si la reine Constance, miséricordieuse malgré les crimes commis par les Angevins contre sa famille, n'était intervenue pour lui sauver la vie. Devenu le seigneur de l'île tunisienne de Djerba, qu'il conquiert au nom de son roi, il battit les Français au large des côtes catalanes (1285), puis à nouveau le roi de Naples lors de l'engagement naval d'Agosta (1287), et obligea l'émir de Tunis à se reconnaître le vassal du roi d'Aragon. Les hostilités furent interrompues par une trêve sur mer (hiver 1291-1292) qui força la flotte du Grand Amiral à l'inactivité, lui faisant perdre du même coup les bénéfices résultant traditionnellement de la prise du butin sur l'adversaire. L'on se dédommagea en invoquant à nouveau l'ancien et fructueux slogan de la guerre juste contre la perfidie des Grecs. Lloria prétendit que Byzance devait toujours payer les sommes promises jadis par Michel Paléologue au roi d'Aragon pour toute la durée de la guerre issue des Vêpres Siciliennes, et que Byzance devait également faire remettre au roi d'Aragon, héritier des droits et prétentions de Constance de Hohenstaufen, impératrice de Nicée, l'équivalent de ces droits. Or, la guerre issue des Vêpres Siciliennes durait indéfiniment, et aucune comptabilité n'avait été tenue des sommes versées par Michel Paléologue aux ennemis de la maison d'Anjou. De même, l'aide de Michel Paléologue n'avait jamais fait l'objet d'un contrat, ni pour le montant, ni pour la durée. Quant aux droits et prétentions que l'impératrice Constance avait effectivement cédés son neveu le roi d'Aragon, ils concernaient l'ensemble de l'empire d'Orient, alors qu'elle n'avait régné qu'à Nicée. Elle ne pouvait émettre de prétentions ni sur Constantinople, ni même sur sa dot, que Michel Paléologue avait fini, bon gré mal gré, par

lui restituer lorsqu'il s'était agi de refaire l'unité de tous les adversaires de la maison d'Anjou et du Saint-Siège. Qu'à cela ne tienne. Le Grand Amiral partit piller les Grecs perfides, et, sur sa lancée, ravagea et rançonna tant les possessions byzantines que celles des seigneurs latins : Corfou, Monemvasie, l'île de Chio, qui appartenaient à Andronic II, mais aussi les îles de Tinos et de Mykonos, possessions de Bartolomeo Ghisi, Andros, au duc de l'Archipel, et Céphalonie, à Riccardo Orsini. Certains des seigneurs latins, tel Giorgio Ghisi, furent même faits prisonniers et libérés contre rançon.

Mais les dissensions familiales survenues, après la mort du roi Pierre, entre la reine Constance et ses fils amenèrent le Grand Amiral à se ranger du côté de la reine et de son fils cadet, Frédéric, contre le fils aîné, Jaime, roi d'Aragon. En effet, le Saint-Siège et la Maison d'Anjou, désireux de mettre un terme à la guerre défavorable et ruineuse qui les opposait depuis plus de vingt ans à la maison d'Aragon, avaient conclu avec Jaime II le traité d'Anagni (1295) qui visait, contre des compensations, à obtenir la cession de la Sicile à la maison d'Anjou. Le roi de France garantissait l'intégrité territoriale de l'Aragon. Le roi Jaime II épousait Blanche d'Anjou qui lui apportait une dot de 100 000 marcs et renonçait à la Sicile, laquelle, devenue fief du Saint-Siège, devait être remise par le pape au roi de Naples. Le traité mentionnait, mais en des termes imprécis, la cession de la Corse et de la Sardaigne au roi d'Aragon, lequel pour ces deux îles devenait lui aussi le vassal du Saint-Siège.

Cet accord suscita l'opposition de la reine-mère Constance, qui ne voulut pas se résigner à voir sa patrie revenir à la famille qui avait exterminé les Hohenstaufen, et l'opposition de Frédéric d'Aragon, qui résidait jusque-là à Palerme en qualité de vicaire de son frère le roi Jaime II. Enfin, les habitants de la Sicile, qui ne voulaient pas tomber sans la domination de la maison d'Anjou, s'insurgèrent, et proclamèrent Frédéric roi de Sicile, à Cattania, en 1295. Roger de Lloria resta aux côtés du souverain sicilien jusqu'en 1296, lorsqu'il se brouilla avec lui pour des raisons d'argent, et se rendit à Rome. Là, il mit au point la coalition entre le Saint-Siège et le roi d'Aragon contre le roi de Sicile, décidé à ne pas renoncer à son royaume malgré les espoirs que le pape lui faisait miroiter en lui promettant le trône de Byzance. Jaime II d'Aragon fut nommé capitaine-général de l'Église, et Roger de Lloria, vice-amiral de l'Église. Frédéric de Sicile fit décapiter Juan de Lloria, neveu de l'amiral (1297), mais ce dernier battit la flotte sicilienne commandée par le génois Corrado Doria, d'abord au cap Orlando (1297), puis au large de l'île de Ponza (1301).

La paix de Caltabellota (31 VIII 1302), qui mit fin à cette guerre fratricide et laissa Frédéric III en possession du royaume de Sicile, eut ceci de particulier pour la Grèce que les mercenaires de la Compagnie Catalane, restés sans emploi, allèrent en Orient se mettre au service de l'empereur Andronic Paléologue. Ils finirent par chasser d'Athènes la maison de Brienne et à y instaurer la domination d'une branche de la maison d'Aragon-Sicile.

Le Grand Amiral d'Aragon et de Sicile mourut à Valence au début du mois de février 1305, chargé de biens et d'honneurs. Il souhaite être enseveli aux pieds de son roi et maître, Pierre III, au monastère de Santa Creus, où leurs sépultures se trouvent encore aujourd'hui. De ses deux mariages il laissait un grand nombre d'enfants, dont plusieurs se trouvèrent mêlés à l'histoire agitée du duché catalan d'Athènes. ∞ : I) Margarita, sœur de Corrado Lancia, nièce du roi Manfred, et II) Saurina, fille du grand féodal aragonais Berenguer d'Entença, qui lui apporta en dot la baronnie de Cocentaina. Dont, du premier mariage :

1) Béatrice, baronne de Cocentaina, ∞ don Jaime d'Exerica, neveu du roi Jaime I, dont :

a) Alfonso-Roger, qui prit le nom de Lloria, † Valence 1355, ∞ Maria de Cardona y Anglesola. Il fut le père, de ses amours illégitimes avec Teresa del Puerto :

– Juan Alfonso de Lloria, légitimé en 1369, et marié à Constance, elle aussi bâtarde, mais de sang royal, fille du roi de Majorque Jaime III.

b) Pierre, seigneur d'Exerica.

2) Jofredina.

3) Roger de Lloria y de Lancia, baron de Cocentaina après la mort de sa sœur aînée ; maréchal de la Compagnie Catalane en Grèce 1354, Vicaire-général des duchés d'Athènes et de Néopatras 1362, seigneur du château d'Estir (Salona) et de la tour de Métohi. En guerre contre Venise, il fut l'un des premiers seigneurs latins qui demanda aux Turcs de venir l'aider. Aragonais et Turcs

furent battus par les vaisseaux angevins et grecs à la bataille navale de Mégare (1365). En 1370, une autre petite guerre éclata entre Lloria et les Enghien d'Argos. Il fut le père de :

a) Juan, seigneur d'Estir en Attique après 1381, ∞, dont :

– Bérenger.

b) Francesca, ∞ Thomas Despoù, capitaine de la Compagnie Catalane à Néopatras.

4) Ilaria, ∞ Enrico Sanseverino, comte de Marsico, grand féodal en Sicile et connétable de ce royaume.

5) Juan, viguier catalan de Thèbes 1359, ∞, dont :

a) Roger.

b) Nicolas, à Thèbes 1381, repartit en Sicile après la conquête du duché catalan par les Florentins de Nicolo Acciaiuoli ; seigneur de la Porta di Taormina, ∞ Laurina d'Entença, dont :

– Isabella, ∞ Francesco Ventimiglia, comte de Geraci en Sicile.

6) Costanza, ∞ Oton Moncada, grand féodal de Catalogne (leur fils Pierre fut Grand Amiral d'Aragon),

et du second lit :

7) Berenguer Roger, † Valence, 1328, seigneur de la baronnie de Cocentaina, prend part à la conquête de la Sardaigne par les Aragonais, ∞ Faïda de Maloleone, s.p.

8) Robert.

9) Carlo, né 1292, † 1335, ∞, dont :

a) Francesco-Roger, † en bas âge.

b) Teresa, ∞ Paul d'Escalc, petit-neveu du roi Pierre III.

10) Margarita, ∞ : I) Bartolomeo de Capua, protonotaire du royaume de Sicile, et II) Nicolas de Joinville, comte de Terranova en Sicile, comte de Santangelo, baïlle de Morée 1323-1325 pour le roi de Naples. Ayant hérité des biens féodaux de sa femme, il dut les remettre à la couronne lorsqu'il se remaria.

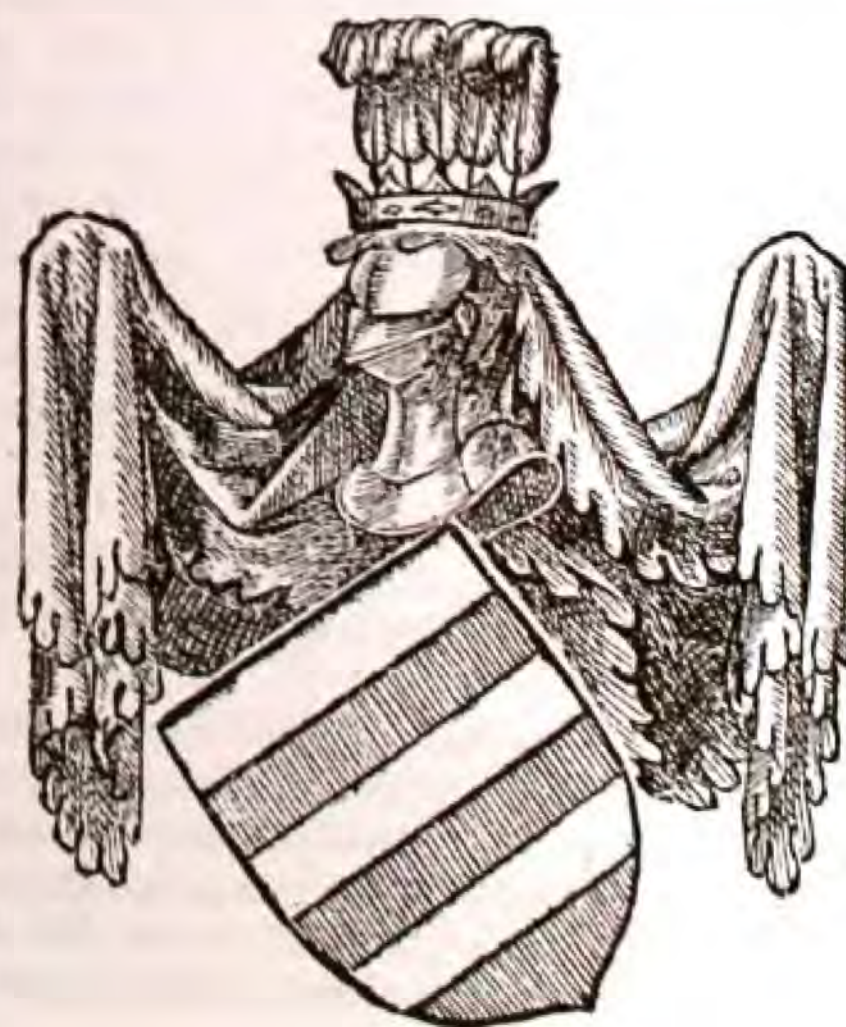
Le Grand Amiral fut aussi le père d'un fils naturel, Perello, et l'oncle de Juan de Lloria, qui reçut des fiefs en Sicile, et fut décapité sur l'ordre du roi Frédéric III au début de 1299, lors du conflit qui opposa le Grand Amiral au roi. Juan de Lloria avait épousé une descendante de la maison de Souabe, Ilaria, fille de Manfredi Maletta, Grand Chambrier du royaume sous le roi Manfred, comte de Gesualdo, et de Philippa (de Hohenstaufen), fille elle-même de Frédéric d'Antioche le fils naturel de l'empereur Barberousse. Après la mort tragique de son mari, Ilaria se remaria à Pietro di Vico, membre de la grande famille des préfets de Rome.

La famille de Lloria se perpétua assez longtemps tant en Aragon qu'en Sicile, dans les rangs de la moyenne noblesse, mais l'on ignore pour l'instant les détails de la filiation la rattachant au Grand Amiral.

Blason : Fascé de six pièces d'argent et d'azur.

Bibliographie :

Filiberto CAMPANILE, *L'Armí, overo l'insegne dei nobili*, Naples 1610, p. 67-71 ; Anton RUBIO y LIUCH, *Diplomatari del l'Orient català*, Barcelone 1947 ; José GRAMUNT, *Los linajes catalanes en Grecia en el siglo XIV*, Hidalguia 5 (1957) ; M. MERCE COSTA, art. Lloria dans la Gran Enciclopedia Catalana ; P. F. PALUMBO, *Contributi alla storia dell'età di Manfredi*, Rome 1959.



Maison souveraine lombarde d'ascendance immémoriale qui a inscrit des pages glorieuses dans l'histoire de l'Italie gibeline et de celle de l'Orient Latin. Elle était un rameau de l'ancien lignage dit Aléramique, des marquis del Vasto, dont descendaient également les marquis de Saluces et les comtes de Biandrate. Richement possessionnés sur la vallée supérieure de Po, les Montferrat dominaient une Marche (d'où leur qualificatif de marquis, lequel n'était pas un titre de noblesse) d'une grande importance stratégique, commandant l'un des chemins de passage des armées impériales venant périodiquement d'Allemagne pour assister au couronnement de l'empereur en Italie, soit comme roi d'Italie, à Milan, soit comme empereur, à Rome. Aussi, traditionnellement alliés des empereurs germaniques dans leurs luttes contre les villes libres d'Italie du Nord, les fortes personnalités de ces marquis lombards, ainsi que leurs nombreuses prouesses guerrières, en firent les héros des légendes et des troubadours.

La généalogie remonte à Guillaume I^{er}, dont le fils, Aleramo ou Aledramo, † 969, marquis de Montferrat, épousa en deuxième nocces Gerberge, fille du roi d'Italie Bérenger II. La grande histoire des M. débute près de deux siècles plus tard, avec Guillaume, † octogénaire 1191, lequel, après avoir été le chef des gibelins d'Italie du Nord, se brouilla avec Frédéric Barberousse son parent, se rallia à la politique italienne de Manuel Comnène, s'empara de l'évêque de Mayence qui représentait Frédéric en Lombardie, se rendit à Constantinople, et participa à la Croisade, où il fut fait prisonnier par Saladin. Son épouse Judith, que l'empereur de Byzance tenait en grande estime, reçut de celui-ci un morceau de la Vraie Croix et un bras de Saint Jean-Baptiste, qu'elle déposa à l'abbaye de Lucedio. Ces reliques furent ensuite transférées dans l'église ducale des Gonzague de Mantoue.

Les hautes parentés avec les grandes dynasties d'Occident servirent à Guillaume de M. pour jeter en Orient les fondements de la future grandeur de ses quatre fils. Sinon, les Montferrat auraient sans doute subi le sort de leurs cousins les marquis de Saluces ou les comtes de Biandrate, qui déchurent aux siècles suivants pour tomber dans les rangs de la moyenne noblesse lombarde.

Par sa mère Gisèle de Bourgogne, épouse d'abord de Rainier de M., puis du comte de Savoie Humbert II, Guillaume était proche parent des Capétiens de France, puisque sa demi-sœur Adélaïde de Savoie avait épousé le roi Louis VI. Par son épouse Judith de Babenberg, il était le beau-frère du margrave d'Autriche, et le cousin des Hohenstaufen.

Malgré ces cousinages, les Montferrat n'avaient pas eux-mêmes rang royal, aussi est-il très probable que, l'aventure des croisades aidant, le mariage du fils aîné de Guillaume avec la reine de Jérusalem, et celui du fils cadet, Rainier, avec la fille unique, et héritière présumée, de l'empereur Manuel Comnène, ainsi que l'obtention, par Rainier, du titre byzantin de César, éblouit les deux autres frères, Conrad et Boniface, et les incita à en faire autant, sinon mieux. Ils y réussirent au-delà de toute espérance, et le palmarès matrimonial atteint par les quatre frères en l'espace de quelques années est digne d'une énumération : deux reines de Jérusalem, une porphyrogénète byzantine dotée de la ville de Thessalonique, une sœur de l'empereur Isaac II Ange, et enfin une impératrice veuve de Constantinople, fille d'un roi de Hongrie. Tel fut le résultat d'un programme en trois points que les fils de Guillaume de M. surent réaliser, du fait non seulement de leur belle prestance et de leur courage à la guerre, mais aussi pour avoir su unir la méticulosité germanique héritée de leur mère au savoir-faire italien acquis par leur éducation. Les trois points du programme étaient les suivants : 1) la main d'une princesse byzantine, avec, pour corollaire 2) le titre de César et 3) la ville de Thessalonique. La déviation de la Quatrième Croisade allait servir d'instrument à la réalisation de ce programme lorsque Boniface de Montferrat allait estimer qu'il était possible d'obtenir plus encore. Il faut ajouter aussi qu'un quatrième point fut ajouté à cela par la Providence Divine, soucieuse de rappeler aux hommes la vanité des gloires de ce monde. En effet, très peu de temps après avoir vu leurs désirs exaucés, les frères comblés par la fortune étaient destinés à périr de mort violente.

Le fils aîné, Guillaume, dit « Longue-Épée », vint en Terre Sainte 1175, et fut titré comte de Jaffa et d'Ascalon par le roi de Jérusalem Baudouin IV, qui était frappé de la lèpre. Aussi le roi voulut-il nommer Guillaume baïle du royaume, et lui donna en mariage (1176) sa sœur Sibylle, † 1190, fille d'Amaury I d'Anjou, roi de Jérusalem, et d'Agnès de Courtenay (celle-ci fille de Jocelyn III comte d'Edesse). Un fils naquit de ce mariage, Baudouin V, né vers la fin de 1177, † peu après le 25 IV 1186, associé au trône par son oncle le roi Baudouin IV (1183), et roi de Jérusalem lui-même à la mort de ce dernier (1185). La mort de l'enfant royal laissa le trône de Jérusalem dans une situation précaire, puisque Guillaume de Montferrat était mort avant même la mort de son fils, quelques mois après son mariage avec Sibylle, qui s'était remariée à Guy de Lusignan. Les querelles dynastiques déclenchées aussitôt après la mort du petit roi Baudouin V étaient destinées à préparer la chute du royaume de Jérusalem.

Chronologiquement, ce fut le dernier des quatre frères. Rainier, qui entra le premier sur la scène de l'histoire. Né en 1160, il fut remarqué lors d'un voyage à Constantinople par l'empereur Manuel Comnène, qui lui donna en mariage sa fille Marie et lui concéda le titre de César ainsi que les revenus de la ville de Thessalonique (Ceci fit dire plus tard aux Montferrat que Rainier avait reçu Thessalonique « en fief »). Converti à l'orthodoxie, ayant changé son nom en celui de Jean Comnène, le César Rainier et son épouse se crurent assez forts, à la mort de Manuel Comnène, pour prendre la tête d'une révolte contre l'impératrice régente Marie. Mais ils tombèrent victimes de la grande persécution déclenchée par Andronic Comnène contre les Latins. Rainier et Marie de Montferrat moururent en prison, empoisonnés de force par un eunuque noir aux ordres d'Andronic (1183).

Le deuxième frère, Conrad, né vers 1147, marquis de Montferrat à la mort de son père, se rendit lui aussi à Constantinople et se mit au service de l'empereur Isaac II Ange qui le chargea de commander les troupes destinées à réprimer la révolte de Théodore Vranas. Il reçut, comme jadis Rainier, le titre de César, les revenus de Thessalonique et la main d'une princesse byzantine, Théodora, sœur de l'empereur (1186). Après avoir vaincu Théodore Vranas, Conrad et ses fidèles s'attribuèrent la totalité du butin, ce qui créa des difficultés avec les dignitaires byzantins. Abandonnant son épouse, Conrad quitta clandestinement Constantinople et se rendit en Terre Sainte, où il prit aussitôt une part glorieuse et décisive au siège de Saint-Jean-d'Acre (1189-1190), puis se distingua à la prise de Tyr.

Marié le 24 XI 1190 à sa belle-sœur Isabelle d'Anjou, la sœur de Sibylle, il fut proclamé roi de Jérusalem par les barons de Terre Sainte, et mourut peu de jours après son couronnement, assassiné par des émissaires du Vieux de la Montagne. Sa veuve, bien qu'enceinte, fut mariée dans la semaine qui suivit au comte Henri de Champagne, jeune croisé fraîchement débarqué, lequel était ainsi chargé d'assurer la défense du royaume assiégé par Saladin. La fille posthume de Conrad, Marie, née 1191, † 1212, fut mariée en 1210 à Jean de Brienne, qui devint par la suite roi de Jérusalem.

Le troisième des quatre frères, et le dernier survivant, était destiné à partir de ce moment à jouer un rôle tout à fait exceptionnel dans l'histoire de Byzance et de celle des croisades. Chef du parti gibelin d'Italie, il avait été actif aux côtés de l'empereur Henri VI lors de la conquête du royaume de Sicile. On le vit ensuite auprès de Philippe de Souabe, d'abord pour le réconcilier avec Othon de Brunswick, son rival au trône impérial, puis pour pousser Philippe de Souabe et son beau-frère fugitif, Alexis Ange, à faire valoir les prétentions de ce dernier au trône de Constantinople. L'on a aussi vu comment Boniface de M. s'était pris, malgré l'opposition du pape, pour unir les intérêts d'Alexis Ange et ceux de la République de Venise afin d'opérer le détournement de la IV^e Croisade sur Constantinople.

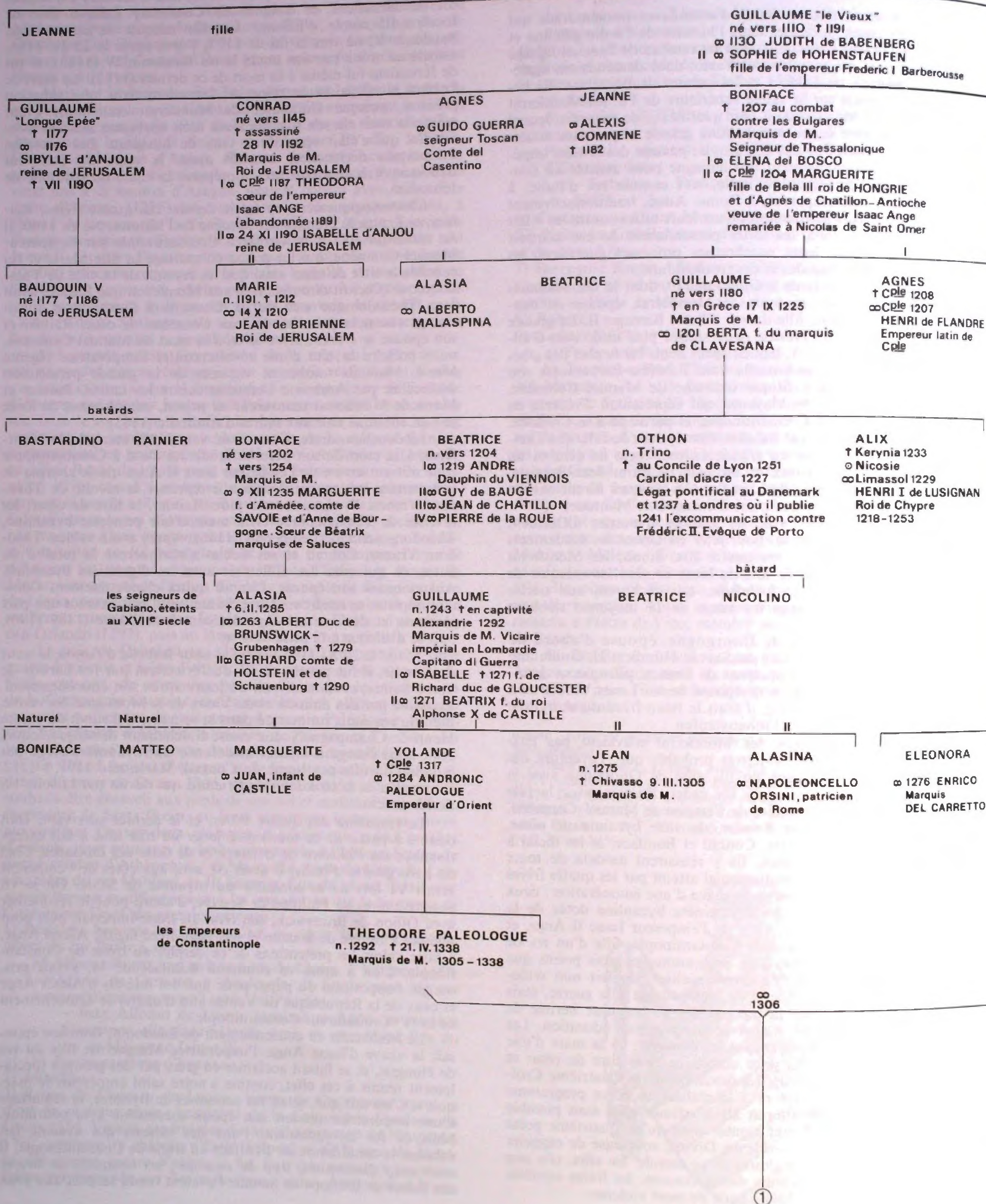
Le lendemain du couronnement de Baudouin, Boniface épousait la veuve d'Isaac Ange, l'impératrice Marguerite, fille du roi de Hongrie, et se faisait acclamer en grec, par des groupes spécialement réunis à cet effet, comme « notre saint empereur, le marquis ». L'on sait que, selon les coutumes de Byzance, le remariage d'une impératrice rendait son époux successeur à la couronne. Mais ce fut là, justement, l'une des raisons qui avaient fait échouer la candidature de Boniface au trône de Constantinople. Il avait trop d'ambition, trop de courage ; ses complots en faveur des thèses de Philippe de Souabe l'avaient rendu suspect aux yeux

marquis de MONTFERRAT

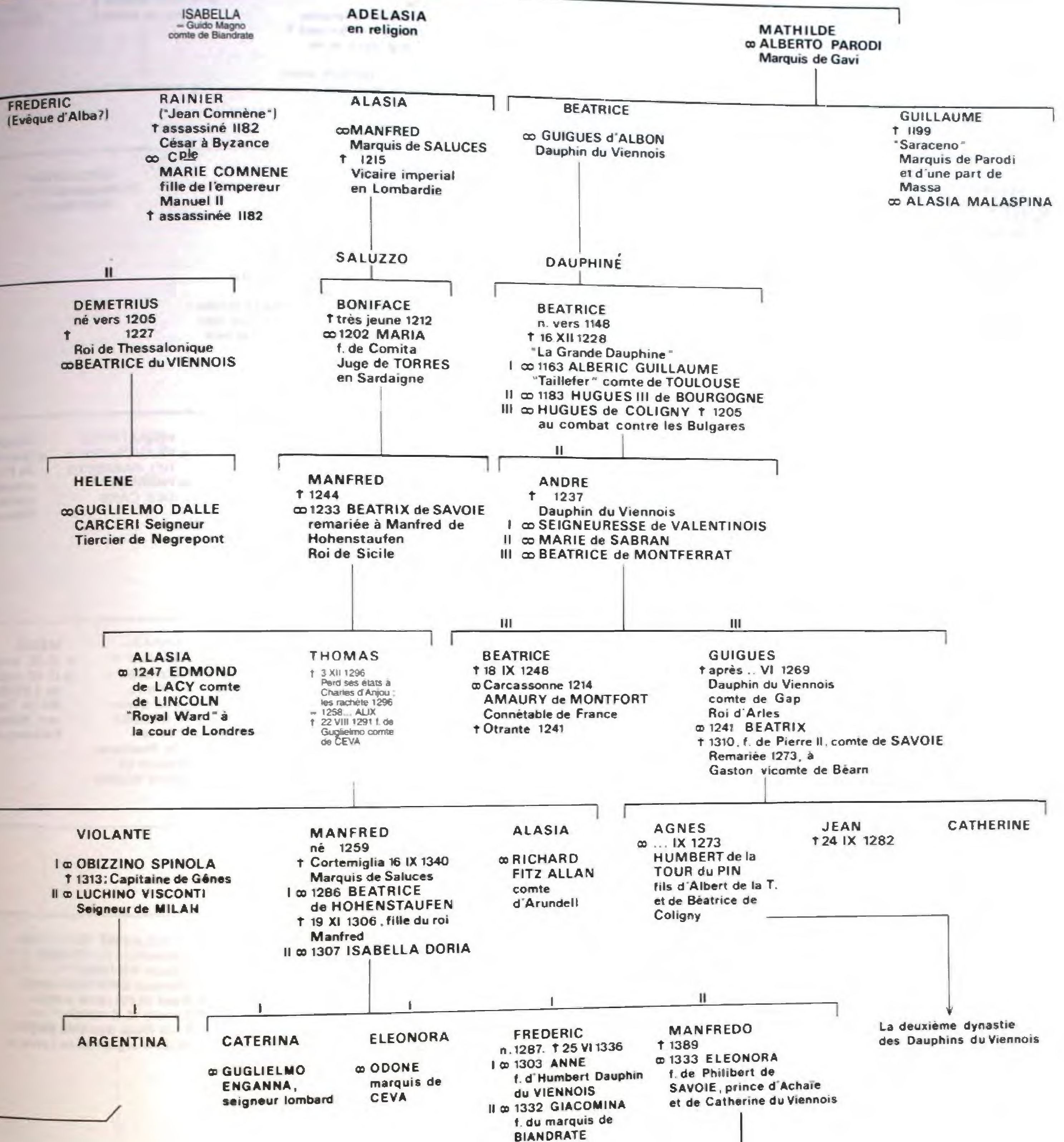
marquis de SALUCES

dauphins du VIENNOIS

RAINIER † vers 1135
Marquis de Montferrat
∞ GISELE de BOURGOGNE
veuve (1103) d'Humbert II de Savoie

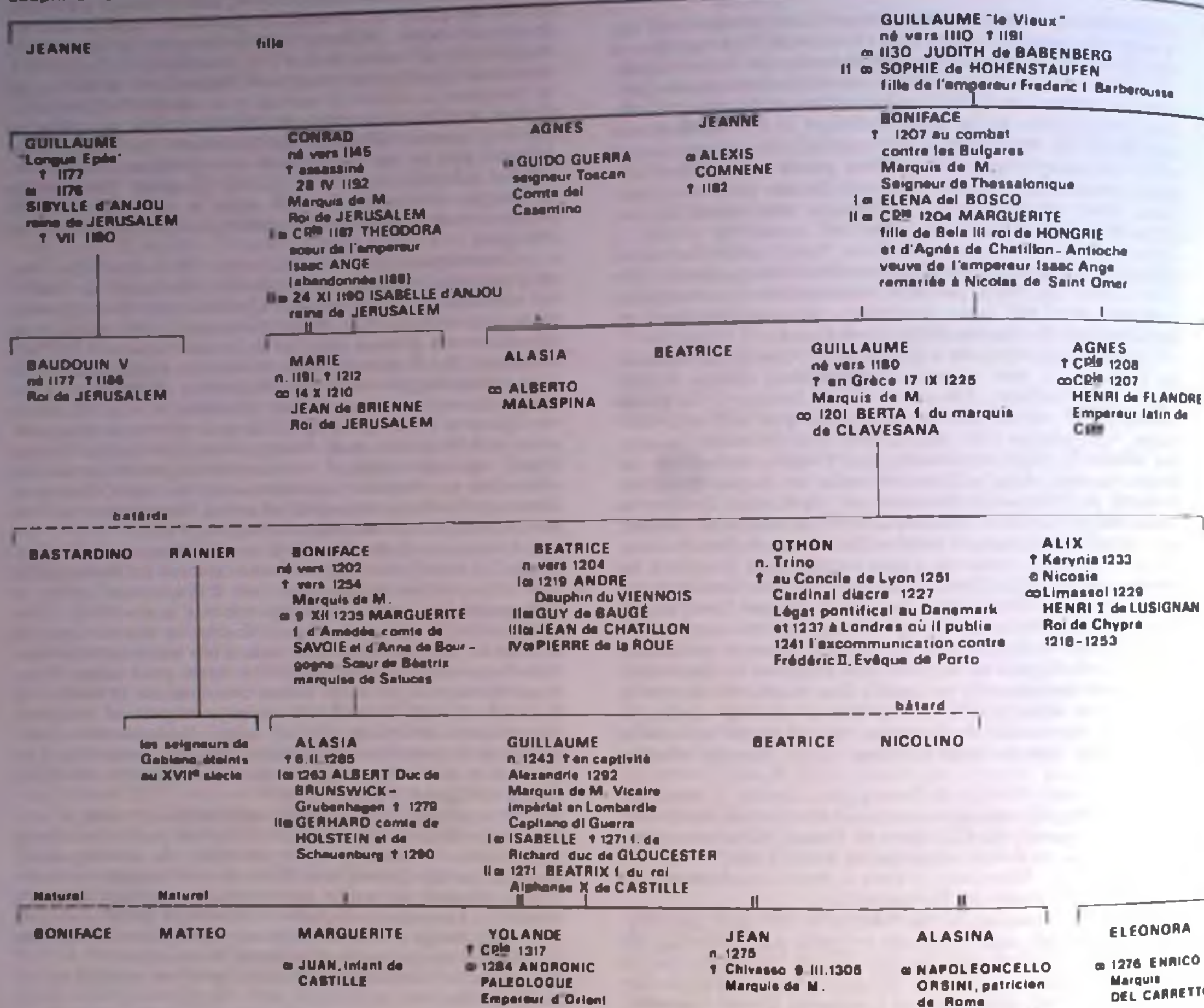


Tant sur ce Tableau, que sur celui de la page suivante, les descendance
« Saluzzo » et « Dauphiné » ne mentionnent que les personnages principaux.

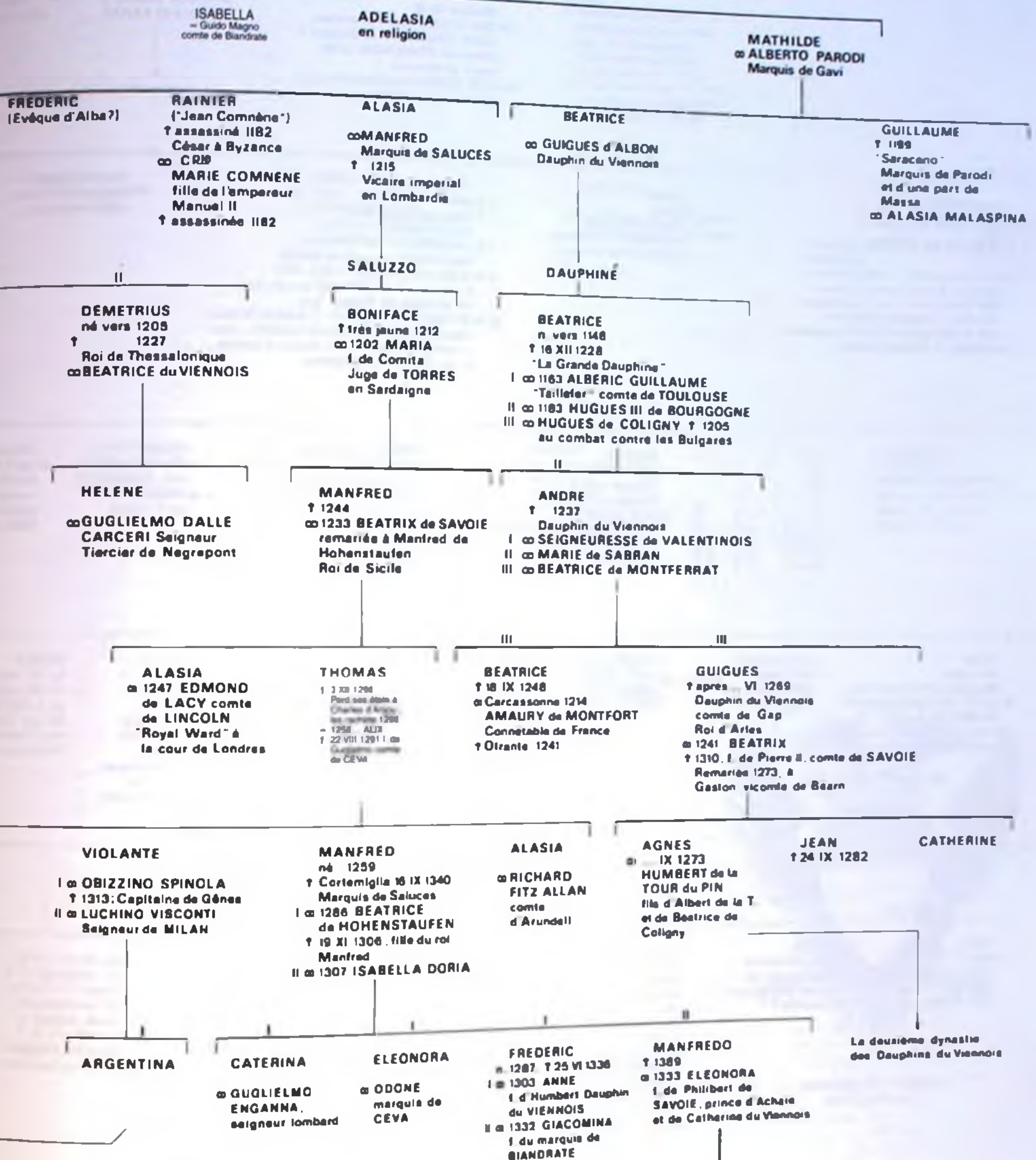


marquis de MONTFERRAT
marquis de SALUCES
dauphins du VIENNOIS

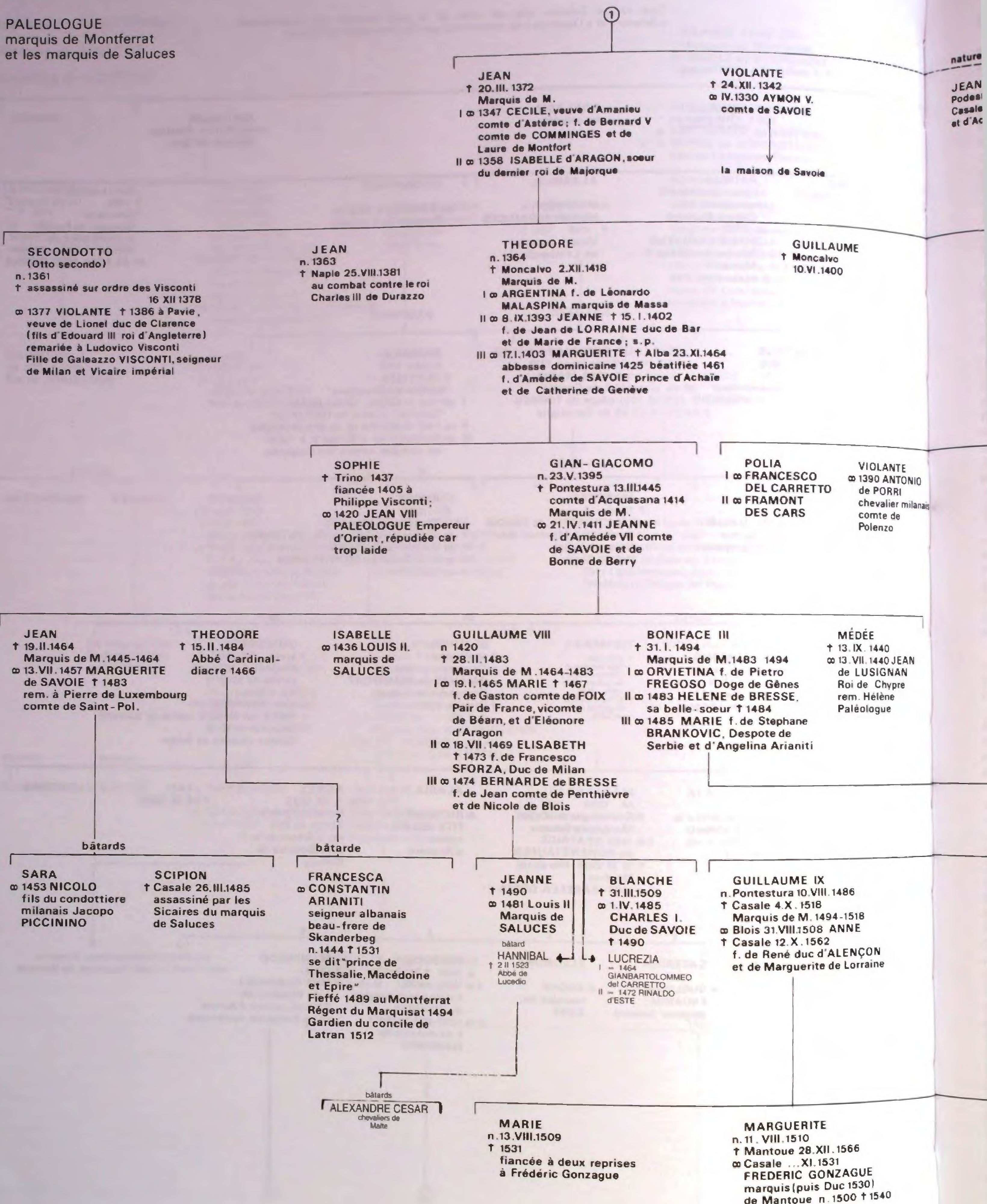
RAINIER † vers 1136
Marquis de Montferrat
m GISELE de BOURGOGNE
veuve (1103) d'Humbert II de Savoie



Tant sur ce Tableau, que sur celui de la page suivante, les descendances
« Saluzzo » et « Dauphin » ne mentionnent que les personnages principaux.



PALEOLOGUE
marquis de Montferrat
et les marquis de Saluces



naturel

JEAN
Podestat de
Casale 1367
et d'Acqui 1385

②
SALUZZO

THOMAS II.
n. 1304
† Revello 15.VIII.1357
Emprisonné 1341 - 1342
par les Napolitains
Prête hommage 1343
au Dauphin du Viennois
∞ 1329 RICCIARDA † 1383
f. de Galeazzo VISCONTI
et de Béatrice d'Este

MARGUERITE
∞ PIERRE d'ARAGON
comte d'URGEL

FREDERIC II
n. 1332 † 1394
∞ BEATRICE † 1404
f. de Hugues de GENEVE
et d'Isabelle d'Authon

LUCCHINA

∞ GIOVANNONE BECCARIA
chef des gibelins de Pavie

AZZO
n. 1336 † 1426
∞ ONOFRIA DELLA ROVERE
tante du pape Sixte IV

CONSTANCE
∞ 1393 JEAN III
comte de
SANCERRE

fille
Abbesse

THOMAS III
n. vers 1356
† 1416
Marquis de Saluces
écrivain
∞ 1403 MARGUERITE
de ROUCY † 1419
f. de Hugues comte
de Braisne

AMEDEE
† St. Donat (Vienne)
28.VI.1419
Archidiacre
de Reims
Evêque de Valence
Cardinal 1383

JACQUES
Moine

ROBERT
Moine

PIERRE
† 1412
Evêque de Mende

HUGUENIN
Condottiere
∞ 1391 MARGUERITE f. de
Bertrand del BALZO
comte de Squillace
(Roy. de Naples)

JEANNE
∞ 1429 GUY de NESLE
seigneur d'Offemont

LOUIS I
n. 1406
† 8.IV.1475
Marquis de S.
∞ 1436 ISABELLE de
MONTFERRAT

RICCIARDA
† Ferrare 16.VIII. 1474
∞ 15. I. 1431 NICOLAS III d'ESTE
Marquis de FERRARE



Armoiries des marquis
de Montferrat.

MARGUERITE
† 21.VII.1496
∞ VICTORIN Duc de
MUNSTERBERG
n. 1443 † 1500
f. de Podiebrad
Roi de Bohême

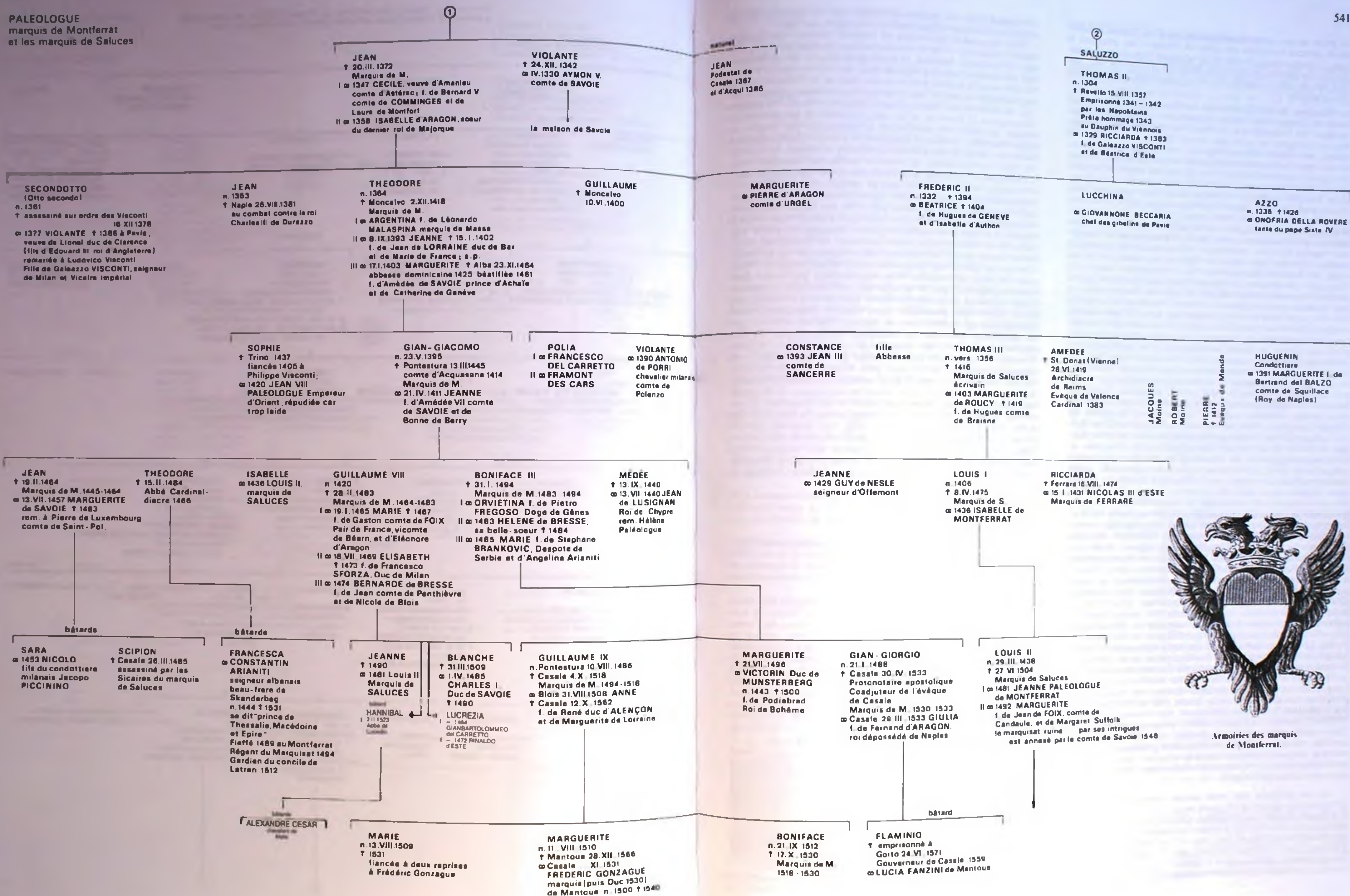
GIAN - GIORGIO
n. 21.I.1488
† Casale 30.IV.1533
Protonotaire apostolique
Coadjuteur de l'évêque
de Casale
Marquis de M. 1530 1533
∞ Casale 29.III.1533 GIULIA
f. de Fernand d'ARAGON,
roi dépossédé de Naples

LOUIS II
n. 29.III.1438
† 27 VI 1504
Marquis de Saluces
I ∞ 1481 JEANNE PALEOLOGUE
de MONTFERRAT
II ∞ 1492 MARGUERITE
f. de Jean de FOIX, comte de
Candaule, et de Margaret Suffolk
le marquisat ruiné par ses intrigues
est annexé par le comte de Savoie 1548

bâtard

BONIFACE
n. 21.IX.1512
† 17.X.1530
Marquis de M.
1518 - 1530

FLAMINIO
† emprisonné à
Goïto 24.VI.1571
Gouverneur de Casale 1559
∞ LUCIA FANZINI de Mantoue

Armoiries des marquis
de Montferrat.

du pape, et ses sympathies anciennes avec les Gênois l'avaient rendu persona non grata aux yeux de Venise. C'est pourquoi le doge, le patriarche de Venise et les seigneurs français avaient fait pencher la balance en faveur de Baudouin de Flandre, qui, jusqu'à peu de temps auparavant, n'avait pas songé à une destinée aussi glorieuse.

Boniface de M. abattit alors son jeu et demanda ce qu'il avait de longue date espéré s'approprier, c'est-à-dire Thessalonique. Ce « royaume », prétendit-il, lui revenait, puisque Manuel Comnène en avait jadis investi Rainier de Montferrat. Il n'avait pas encore affirmé cela lors de la convention secrète conclue entre les croisés avant la prise de Constantinople, convention qui lui avait octroyé la Crète et « ce qui restait de l'empire grec en Asie Mineure », plus un « domaine réservé » en Grèce, qui n'avait été attribué ni à Venise, ni au futur empereur latin, dont la personne était encore inconnue à cette date. Ce domaine réservé incluait justement, entre autres, la ville de Thessalonique. Boniface proposa à l'empereur de lui céder ses possessions d'Asie Mineure en échange du « royaume de Thessalonique ». L'empereur opposa un refus catégorique à la demande du redoutable marquis. Boniface alors posa en défenseur des Grecs, et mit en avant son beau-fils Manuel Ange, fils de l'empereur Isaac et de Marguerite de Hongrie. Il somma l'empereur Baudouin de lui confier le commandement militaire du siège de Thessalonique, ce que Baudouin refusa à nouveau avant de prendre lui-même la ville. Il y eut entre les deux princes des scènes d'une violence extrême. Suivi d'une foule de seigneurs français attachés à sa fortune, qui comptaient sur sa chance et sur sa renommée pour s'enrichir aux dépens des Grecs, Boniface ouvrit les hostilités contre Baudouin, proclama « empereur des Roméens » son beau-fils Manuel Ange et prit d'assaut plusieurs places-fortes de Thrace. Le 12 août 1204 il rencontrait les ambassadeurs du doge de Venise sous les murs d'Andrinople tenue par les troupes de l'empereur Baudouin, et signait avec eux une transaction faisant l'affaire des deux parties : Boniface cédait à Venise, pour la somme de 100 000 hypéperes, l'île de Crète, qu'il prétendait avoir été donnée jadis en fief par l'empereur Manuel Comnène à son frère Rainier de M. Venise lui vendait Thessalonique pour la somme de 1 000 marcs d'argent, et lui promettait la possession de terres à conquérir en Épire, terres donnant un revenu annuel de 10 000 hypéperes. Boniface s'engageait à défendre à l'avenir les possessions vénitiennes en Grèce. De son côté, Venise, qui tenait à en finir avec l'anarchie introduite par les barons féodaux en Orient, promettait de reconnaître le marquis comme souverain du futur royaume de Thessalonique. Jouant sur les mots, Boniface envisageait déjà la constitution d'un « royaume de Thessalie », bien plus étendu que la région de « Thessalonique », royaume formé sous la domination lombarde entre l'Adriatique et Constantinople. Enfin, s'étant ainsi accordés à l'insu de l'empereur latin, Venise et le marquis imposèrent à Baudouin des « médiateurs » qui adjugèrent définitivement Thessalonique à Boniface. Dès septembre 1204, celui-ci se trouvait à la tête d'une royauté quasi-indépendante, à quelques jours de marche de Constantinople. La suzeraineté de l'empire latin sur le royaume de Thessalonique était efficacement contrebalancée par l'alliance de Boniface avec Venise. Le nouveau monarque fit son entrée triomphale à Thessalonique, entouré de son épouse l'ex-impératrice de Byzance, et de Manuel Ange, fils de celle-ci, revêtu du costume impérial grec. Il partit ensuite à la conquête de la Grèce méridionale, qu'il partagea entre ses différents partisans devenus ses vassaux (voir p. 478) et non sans avoir, sur sa lancée, pillé le Parthénon. Il ne put cependant établir sa domination vers l'ouest, où l'Épire, l'Étolie, l'Acarmanie, l'Albanie, étaient conquis par Michel Ange Dukas avant même que Venise, devenue leur maîtresse théorique en 1204, eut pu y faire valoir la moindre prétention ; il ne put non plus conquérir les terres situées au nord de Thessalonique, où la frontière, imprécise et mouvante, était continuellement exposée aux raids du tsar des Bulgares.

Le tsar d'ailleurs était venu assiéger Marguerite de M. dans Thessalonique même où elle avait donné naissance à un fils, que l'on baptisa du nom de Démétrius, d'après le nom du saint orthodoxe patron de cette ville. Boniface dut alors concentrer tous ses efforts contre les Bulgares, qui avaient tué l'empereur Baudouin. S'alliant contre l'ennemi commun avec le nouvel empereur de Constantinople, Henri, auquel il donna en mariage sa fille Agnès, Boniface se résigna à lui prêter hommage (début 1207). Peu après

il tombait dans une embuscade tendue par les Bulgares, qui lui coupèrent la tête et l'apportèrent en trophée à leur tsar.

La succession du célèbre et redouté marquis fut partagée entre Guillaume, le fils né de son premier mariage, qui resta à la tête de marquisat lombard, et entre Démétrius, le fils de Marguerite de Hongrie, lequel, à l'âge de deux ans, devint roi de Thessalonique sous la double protection du pape et de l'empereur latin son suzerain, et sous la tutelle de sa mère devenue régente. Alors que la reine mère s'appuyait sur l'empereur Henri, les anciens compagnons de Boniface, se donnant la qualité de gouverneurs, se mirent en devoir de poursuivre la réalisation des projets du défunt marquis. Uberto de Biandrate et Amedeo Buffa, seigneurs lombards, demandèrent à Henri de Flandre la cession, au bénéfice du petit roi Démétrius, de tous les territoires s'étendant entre l'Adriatique et le Vardar (territoires gouvernés par Michel Ange, le « despote d'Épire »), ainsi que la cession d'un corridor entre Thessalonique et la mer Noire. Géographiquement et politiquement fantaisiste, cette demande n'en était pas moins dangereuse, d'autant plus qu'il s'avérait que, pour faire pièce à l'autorité de la régente, les deux gouverneurs lombards prétendaient que le véritable roi de Thessalonique était Guillaume de Montferrat, et faisaient même courir des rumeurs malveillantes sur la prétendue bâtardise de Démétrius. Guillaume de M. refusa de quitter l'Italie, mais les deux gouverneurs n'en continuèrent pas moins leurs menées jusqu'à ce que, à la suite de conflits armés, l'empereur Henri vienne en personne couronner Démétrius à Thessalonique (6 I 1209). Fait prisonnier, puis relâché, Biandrate s'enfuit d'abord chez ses compatriotes, les seigneurs tiers d'Eubée, puis en Lombardie continuer ses complots. Mais, de plus en plus menacé par l'avance des Bulgares et celle des Grecs d'Épire, Démétrius partait à son tour demander des secours en Italie, son suzerain l'empereur latin n'étant plus en mesure de le soutenir. En son absence, le despote d'Épire attaqua les troupes d'Amedeo Buffa, qu'il fit prisonnier, avec, disent les chroniques, mille chevaliers latins, et le crucifia en compagnie de son chapelain. L'attaque de Théodore Ange contre Salonique amena la fuite de ce qui restait des occupants latins de la ville, qui partirent sur des vaisseaux vénitiens (1224). En 1225 Guillaume de M. vint bien en Grèce aider son demi-frère à reconquérir son royaume, mais mourut emporté par la fièvre avant d'arriver en vue de Thessalonique. Démétrius mourut lui aussi en pleine jeunesse, et légua ses droits à l'empereur Frédéric II son parent.

C'est ainsi que s'effondra l'une des grandes formations politiques issues de la Quatrième Croisade, et il serait peut-être logique d'arrêter ici l'histoire de la famille de Montferrat, qui n'était plus destinée à paraître en Grèce.

Mais cette antique et remarquable lignée gibeline continua à peser grandement dans les affaires d'Italie du Nord, et ses luttes contre la maison d'Anjou, puis son alliance avec la dynastie des Paléologues font que notre plume doit continuer à narrer ses hauts faits.

Les Montferrat restèrent gibelins tout au long du XIII^e siècle. C'est pourquoi l'empereur Frédéric II renonça en faveur du marquis Boniface, fils de Guillaume VI (et petit-fils du roi de Thessalonique Boniface de M.) à ses droits sur le royaume oriental lui revenant en vertu du legs de Démétrius. De son mariage avec Marguerite de Savoie (sœur de Béatrice, la première épouse du roi Manfred de Sicile), Boniface avait eu un fils, Guillaume, destiné à devenir l'un des grands chefs de guerre du parti gibelin resté sans dirigeant après la mort de Manfred et le triomphe des guelfes et de Charles d'Anjou un peu partout en Italie. Passé dans le camp du roi de Castille Alphonse X, dont il épousa la fille (1272), il fut nommé par Alphonse, lorsque ce monarque posa sa candidature au trône du Saint-Empire, son vicaire en Italie du Nord. Ce fut lui qui entama les premières conspirations avec les cardinaux gibelins afin de ravir la Sicile à Charles d'Anjou, et engagea la lutte contre les possessions lombardes de ce dernier, avant de ruiner la domination de Charles d'Anjou au Piémont et de s'emparer des ambassadeurs angevins, qu'il priva de leur virilité et renvoya mourants à leur maître. Il prit ensuite la tête de la Ligue gibeline formée par les villes de Pavie, Asti, Mantoue, Vérone, Gênes, Milan, Alexandrie, Ivree, par le marquis de Saluces et des contingents castillans. Nommé « Capitano di guerra » de cette Ligue, il battit les partisans guelfes du pape et du roi de Naples, Charles d'Anjou (1275). Décidé à venger la mort de Manfred, il partit (1280) en Espagne négocier la réconciliation entre les rois de Castille et d'Aragon, ce qui, laissant les mains libres à ce

dernier, lui permit d'entreprendre la guerre dite des Vêpres Siciliennes destinée à ruiner la domination angevine en Sicile. Mais après avoir procuré l'adhésion du duc de Savoie à la Ligue dont il était le « Capitano di Guerra », et excommunié par le Saint-Siège, Guillaume de M. se brouilla avec certains de ses alliés qui voyaient avec inquiétude l'agrandissement de son pouvoir. Fait prisonnier par les partisans de la ville d'Asti, il fut mis par eux dans une cage de fer, où, exposé aux quolibets de la populace et à toute sorte de mauvais traitements, il finit par mourir en 1292 après deux ans de captivité.

Il avait brillamment établi deux de ses trois filles, en mariant l'une à un infant de Castille, et l'autre, grâce à l'appui de Gênes et à l'insu du pape, au futur empereur de Byzance, Andronic Paléologue. Mais il ne put assurer la transmission normale du marquisat à son unique fils, Jean, âgé de quinze ans en 1290, et qui se trouva sans défense face aux anciens alliés de sa maison, devenus ses ennemis. Matteo Visconti, le seigneur de Milan, occupa les possessions des Montferrat, devint par la force capitaine-général du marquisat et tuteur du jeune marquis, et, en attendant de devenir seul maître de la Lombardie, se fit nommer vicaire impérial en Italie. Mais le jeune marquis, faisant preuve d'une ténacité remarquable, soutenu par la population qui ne supportait pas la domination des Milanais, après bien des péripéties et en s'alliant à la ville de Pavie et à son cousin le marquis de Saluces, tantôt guelfe, tantôt gibelin, réussit à secouer la tutelle de l'occupant et à rester seul souverain de son héritage (1303). Lorsqu'il mourut en 1305, ses sujets désespérés s'en prirent au médecin qui n'avait pu le sauver, le mirent à mort et se livrèrent à des actes de cannibalisme sur sa dépouille, actes en tout point identiques à ceux perpétrés à Florence en 1342 sur la personne de deux serviteurs du « Capitano di Guerra » Gautier de Brienne, lorsque celui-ci fut chassé de la ville par une émeute. C'est ainsi que mourut le dernier marquis de Montferrat, ultime rejeton d'une longue lignée de héros.

Il avait légué le marquisat à sa sœur Yolande, l'impératrice des Grecs, et, au cas où celle-ci ou son héritier ne se présenteraient pas pour recueillir la succession, aux descendants de sa sœur Orsini, sinon à défaut encore, à son cousin le marquis de Saluces. L'impératrice dépêcha en Italie son deuxième fils Théodore Paléologue. Converti au catholicisme, il fut souche de la deuxième dynastie des marquis de Montferrat, éteinte en 1533.

Voir la bibliographie et les descriptions héraldiques p. 547.

PALÉOLOGUE de Montferrat

Les seuls faits notables marquant l'histoire de la seconde dynastie des marquis de Montferrat s'inscrivent dans le cadre des guerres continuelles déchirant l'Italie du XIV^e au début du XVI^e siècle. Les Paléologue résidèrent à Casale de 1305 à 1533 et leur petit état, dont ils réussirent à maintenir l'intégrité, resta à l'écart des grands mouvements culturels de la Renaissance. Eux-mêmes continuèrent la prestigieuse politique matrimoniale de leurs prédécesseurs.

De 1305 à 1533, l'Italie du nord-ouest était devenue, comme la Grèce entre 1204 et la conquête ottomane, le champ clos des luttes menées par les factions, les dynastes locaux, les villes et les compagnies mercenaires à la solde de l'étranger. Les deux principales puissances, la république de Gênes, sur le déclin, et la seigneurie de Milan, aux mains des Visconti, puis des Sforza, se disputaient la suprématie, alliées tour à tour aux trois anciennes dynasties seigneuriales, des comtes de Savoie, des marquis de Saluces et des marquis de Montferrat, dynasties rivales bien que proches parentes. Les guelfes pontificaux, les gibelins impériaux, les rois de France, de Naples et d'Aragon, par leurs interventions incessantes, empêchaient la stabilisation politique d'une région convoitée pour ses richesses et sa position stratégique.

Dès son arrivée à Gênes, sur une galère gènoise, le nouveau marquis de Montferrat, Théodore Paléologue, lia son destin à celui des Spinola, l'une des quatre plus puissantes familles de Gênes. Il épousa Argentina, la fille unique d'Obizzo (ou Obicino) Spinola⁽³⁰⁾, dont la dot colossale lui apportait les moyens nécessaires à son installation sur une seigneurie affaiblie.

Héritier obligé des traditions gibelines de ses prédécesseurs, il eut à faire face tant aux actes de guerre des guelfes d'Italie du Nord, que des menées dynastiques de la maison d'Anjou et de ses cousins les comtes de Savoie, qui voulaient le déposséder à leur profit. S'appuyant tantôt sur Gênes, tantôt sur les impériaux, il fit du marquisat un fief impérial (1311), ce qui, de la part d'un fils et d'un frère d'empereurs de Byzance, était une nouvelle preuve de la perte de prestige subie en Italie par l'empire d'Orient.

En 1331 fut conclu un mariage destiné à sceller la paix retrouvée avec la maison de Savoie. La fille de Théodore Paléologue, Violante, épousait Aymon de Savoie, dans le cadre d'un accord prévoyant, entre autres, que la dynastie de Savoie succéderait au Montferrat au cas où les Paléologue viendraient à s'éteindre. Les Paléologue devaient effectivement s'éteindre deux siècles plus tard, en 1533, mais les prétentions émises alors par le chef de la maison de Savoie en vue d'appliquer l'accord furent déclarées irrecevables par l'empereur Charles Quint.

Malgré des mariages continuant à unir les deux branches des Paléologues, ceux de Montferrat, devenus catholiques, et engagés dans des guerres continuelles avec leurs voisins, perdirent graduellement tout attachement envers leur patrie d'origine. Les plans de croisade entretenus périodiquement par le Saint-Siège et les expéditions plus ou moins heureuses dirigées par l'Occident contre les Turcs amenèrent bien les marquis de Montferrat à tourner de temps en temps leurs regards vers Constantinople. Mais les rares fois qu'ils le faisaient, c'était plutôt par acquit de conscience que par conviction. Ainsi, lorsque le marquis Jean, † 1372 (fils de Théodore I) pria le pape Grégoire XI d'investir celui de ses fils qui ferait la guerre d'Orient des terres qu'il serait amené à conquérir sur les Turcs en tant « qu'héritage des Paléologue ».

Les chroniqueurs du Montferrat ont laissé des pages élogieuses sur le gouvernement sage et prudent des Paléologue, lesquels, même s'ils ne donnèrent pas des personnalités d'un grand relief, se montrèrent attachés à préserver l'indépendance de leur état, qualité capitale pour les habitants, autonomistes farouches.

Faire l'histoire détaillée de cette branche devenue italienne – et catholique – de la dernière dynastie des empereurs d'Orient nous entraînerait trop loin de notre cadre grec. Les tragédies familiales ne manquèrent pas non plus dans son cas, causées surtout

(30) De noblesse immémoriale, les Spinola, qui subsistent de nos jours, ont donné dix doges à la République de Gênes, de nombreux dignitaires à l'Église et quelques illustres chefs militaires. La gloire du nom fut établie au XIII^e siècle par Nicolò Spinola, qui s'allia aux rois maures de Séville contre le roi de Castille, qu'il empêcha de prendre Ceuta. Il reçut une récompense magnifique, formée de 8 000 hyperpères byzantins, un coursier arabe ferré et sellé d'argent, et harnaché de tissus d'or. Il passa ensuite au service de Frédéric II de Hohenstaufen, qui le nomma amiral de l'Empire, et couronna sa carrière en battant la flotte vénitienne.



Le château de Platamona, en Macédoine, concédé par Boniface de Montferrat à son parent et vassal Hugues de Coligny.

par la rivalité avec les parents des familles de Saluces et des seigneurs de Milan. Élevés sous la tutelle de leur parent Othon de Brunswick, les jeunes marquis de Montferrat furent entraînés dans les guerres dynastiques qui suivirent le remariage d'Othon avec la reine Jeanne de Naples, puis la chute et l'assassinat de celle-ci (1381-1382). Mais ils furent surtout impliqués dans les luttes continuelles menées les unes contre les autres par les grandes familles de Gênes, où les doges (dont plusieurs avaient marié leur fille à un Paléologue), étaient renversés aussitôt élus.

Après la période de la domination française à Gênes (1401-1409) et le massacre de la garnison française par les habitants, fut formé un gouvernement de compromis historique. Il incluait douze « Anciens » pris parmi les guelfes, les gibelins, les nobles et les *popolari* de la cité, sous la présidence de Théodore II Paléologue, marquis de M., nommé à cet effet Capitaine Général de Gênes. Mais Théodore II fut expulsé en 1413, et la seigneurie de la République offerte à Francesco Maria Visconti, le maître de Milan. Visconti réussit à dominer l'anarchie ligure pendant près de vingt ans, lorsque les interventions militaires du roi de Naples, Alphonse d'Aragon, tombé en 1435 prisonnier des Gênois, rallumèrent la guerre civile entre les Fieschi, les Adorno, les Spinola, les Fregoso et les Doria. Ceux-ci, au fil de leurs triomphes ou de leurs déconfitures, en appelaient à l'étranger, ruinant l'état et négligeant les lointaines colonies gênoises d'Orient. Les derniers Paléologue de Constantinople, assiégés, tout comme les colonies gênoises, par les Turcs, et de ce fait alliés des Gênois, ne reçurent aucune marque d'intérêt de la part de leurs cousins les marquis de Montferrat.

Il n'est cependant pas sans intérêt de relater les principaux événements de Gênes à l'époque où les empereurs Paléologue et les établissements gênois d'Orient vaccillaient sous les coups du Croissant.

En 1437, détrôné par des émeutiers alors qu'il assistait à l'office divin, le doge Tommaso Fregoso était remplacé par son frère Battista, qu'il remplaça lui-même à nouveau au bout de quelques mois, avant d'engager l'État dans la lutte ruineuse menée autour de la succession au trône de Naples entre Alphonse d'Aragon et le comte de Provence, René d'Anjou. Les funérailles trop fastueuses d'un de ses parents provoquèrent la déposition du doge Tommaso Fregoso (1442) au profit du parti rival de la maison Adorno, laquelle perdit à son tour le pouvoir (1447) pour avoir donné une publicité humiliante à la cérémonie de remise, par les ambassadeurs napolitains, du tribut annuel (un bassin d'or) dû par le roi Alphonse à la République de Gênes. Le nouveau doge, à nouveau un Fregoso, Janus-Lodovico, mourut dès 1448, et son successeur, qui était son propre frère, Lodovico, fut déposé deux ans après. Le parti des Fregoso fit alors appel à l'ancien doge Tommaso, lequel, bien que destiné à ceindre par la suite et à nouveau la couronne ducal, refusa pour l'instant et fit élire son cousin Pietro (31).

(31) Le marquis Pompeo Litta, lorsqu'il constatait que son ouvrage sur les familles illustres de l'Italie n'était pas acheté par les descendants de ceux dont il relatait l'histoire, devait aussi se dire qu'il y avait quelques raisons à cela : ainsi, par exemple, lorsqu'il inaugurait son étude sur les Fregoso, il précisait : « l'origine de cette famille est identique à celle de beaucoup d'autres que l'on voit briller de nos jours dans les rangs de la haute aristocratie. Elle faisait partie des familles *popolari* qui criaient à mort aux nobles ».

Commerçants enrichis, entre autres, grâce au commerce du Levant et aux approvisionnement des armées croisées, chefs de file du parti des *popolari*, les Fregoso firent, ainsi que l'écrivit fort justement l'un de leurs chroniqueurs, « una rapidissima ascensione » dans la deuxième moitié du XIV^e siècle. Vicaire du doge Gabriel Adorno, Domenico F. l'évinça, inaugurant ainsi une lutte sans pitié entre les deux familles, qui allaient dorénavant se combattre durant un siècle et demi.

Le résumé de plus haut aide à comprendre l'imbroglia politique au milieu duquel évolua l'histoire de cette famille destinée à donner treize doges, dont sept figurent ici. Certains ne régnèrent que quelques jours, d'autres se dressèrent contre leurs frères ou leurs proches parents. Si Ludovico et Tommaso tentèrent de sauvegarder la grandeur de l'État ligure, Pietro II, puis Paolo, au contraire, finirent par se jeter dans les bras de l'étranger et firent le malheur de leur patrie. Doge du sinistre mémoire, le cardinal Paolo, homme violent, rapace et désordonné, se substitua à deux reprises sur le trône à son cousin Ludovico, mais en fut chaque fois chassé par le peuple. En 1480 son neveu le doge Battista II le proposa au pape comme commandant de la flotte destinée à combattre les Turcs qui venaient de débarquer à Otrante. Une fois à la tête de cette flotte, le cardinal ne se hâta nullement d'exécuter son devoir, et, profitant de ce que les

En 1453, la prise de Constantinople par les Turcs suscita à Gênes un sursaut de patriotisme et de solidarité, à la tête duquel se mit Pietro Fregoso, devenu le plus décidé des promoteurs de la croisade à laquelle le pape Calixte III tentait d'entraîner les monarques de la chrétienté. L'État décida de transférer, entre les mains de la puissante Banque de Saint Georges, la souveraineté sur la colonie gênoise de Crimée, menacée par l'alliance turco-tatare, et sur la Corse, menacée par Alphonse, roi d'Aragon et de Naples. Ce fut ce souverain qui se fit le fossoyeur de tous les projets de secours à la chrétienté orientale, d'abord en organisant la piraterie contre les autres flottes italiennes de Méditerranée, ensuite en faisant de la ruine de Gênes le but principal de sa politique. Reprochant aux Gênois d'avoir été les premiers à transporter les Turcs en Europe, il tira ainsi un prétexte commode d'un fait historique discutable et en tout cas vieux de près de deux siècles. « C'est contre vous », écrivit le roi de Naples au doge de Gênes, « qui êtes les vrais Turcs de l'Europe, que nous nous faisons un devoir de tourner nos premiers efforts ; nous ne nous arrêterons pas avant de vous avoir forcés, avec l'aide du Christ, à vous amener en suppliants à nos pieds ».

L'année même de la chute de Constantinople, le marquis Guillaume de Montferrat se trouvait engagé depuis plusieurs années dans une guerre contre Francesco Sforza de Milan. Arrêté par celui-ci en 1450, relâché ensuite, il l'affronta en 1452 dans une bataille qu'il perdit, et ne conclut enfin la paix qu'en 1453 grâce à la médiation du comte de Provence, René d'Anjou, appelé en Italie pour intervenir dans les luttes continuelles qui s'y déroulaient.

Le marquis Guillaume mourut en 1483 en ne laissant que deux filles mariées et un frère plus que sexagénaire, qui lui succéda, veuf, sous le nom de Boniface III. La succession aurait dû passer ensuite à Louis II, marquis de Saluces, époux de Jeanne la fille aînée de Guillaume. Le contrat de mariage de Jeanne et de Louis de Saluces, signé en 1481, avait justement prévu la réversion du marquisat de Montferrat dans la maison de Saluces au cas où les Paléologue s'éteindraient dans les mâles, ce qui, à cette époque, semblait un fait acquis. Mais le vieux Boniface III songea à adopter son neveu Scipion, le fils bâtard du marquis Jean IV, et à lui transmettre le marquisat. C'était l'époque des bâtards, en Italie plus que tout ailleurs en Europe. Le procédé de l'adoption et de la reconnaissance des enfants naturels était largement pratiqué au sein des familles souveraines dépourvues de descendance légitime. Le marquis de Saluces pensa éviter la difficulté que risquait de lui créer la légitimation de Scipion en faisant assassiner celui-ci. Ce fut inutile, car le vieux marquis de Montferrat se remaria, accompagné des vœux ardents de tous ses sujets qui ne voulaient pas de la domination des Saluces ou de toute autre dynastie « étrangère ». La jeune marquise mourut en couches l'année suivante, donnant ainsi l'occasion à un exilé balkanique de haut lignage, Constantin Arianiti, d'intervenir dans les affaires de l'État. Parmi la foule de réfugiés grecs, serbes, albanais, poussés vers l'Italie par la conquête turque des Balkans, Arianiti occupait une place de choix. Apparenté, par le mariage de deux de ses sœurs, au despote de Serbie et à Georges Castriota Skanderbeg, il avait cherché refuge à Venise et à Naples, en se faisant passer pour « l'ancien prince de Thessalie et de Macédoine ». L'empereur Frédéric III le crut, le recommanda au pape, et sans doute aussi aux Paléologue de Montferrat, plus sensibles que d'autres princes d'Italie aux gloires vraies ou fausses de la Grèce. Constantin Arianiti reçut des fiefs au Montferrat (1489) après avoir, malgré les menaces de mort proférées à son encontre par le marquis de Saluces, arrangé le troisième mariage du vieux marquis de Montferrat avec la toute jeune princesse Marie de Serbie, nièce d'Arianiti (1485).

Turcs eussent évacué Otrante à la suite de l'assaut des Napolitains et de la mort du sultan Mahomet II, ramena la flotte à Gênes en posant en vainqueur de l'Infidèle. Il reçut un accueil triomphal, et força son neveu à lui céder la couronne, qu'il ceignit ainsi pour la troisième fois.

En 1488, le cardinal-doge s'entendit avec Ludovic le More, duc de Milan, lui céda par trahison la seigneurie de Gênes et resta gouverneur milanais de sa patrie. Détesté par le peuple, il fut à nouveau chassé par une insurrection, se retourna contre Ludovic le More lorsque celui-ci fit exiler les Fregoso de Gênes, se rangea à nouveau contre sa patrie, du côté de Charles VIII roi de France et des Aragonais de Naples, et mourut proscrit à Rome.

La généalogie des Fregoso se trouve dans LITTA, *Famiglie celebri*, vol. 7 : leur histoire dans L. LEVATI, *I dogi perpetui di Genova*, Gênes 1930.

Elle lui donna trois enfants, dont deux fils. Mais ces enfants, nés d'un vieillard et d'une mère atteinte d'un mal incurable, bien que réputée pour sa beauté (Marie de Serbie était tuberculeuse), furent dès leur enfance de grands malades. Le fils aîné, Guillaume IX, régna à partir de l'âge de six ans sous la tutelle de sa mère et de son grand-oncle Constantin Arianiti, qui devait le marier à Anne d'Alençon, nièce des rois de France. Constantin Arianiti joua d'ailleurs un grand rôle dès 1494 lorsque les Paléologues accueillirent à Casale le roi de France Charles VIII. Arianiti devint le principal conseiller du roi qui, pour mieux cacher ses plans de conquête du royaume de Naples, feignait d'organiser une croisade pour libérer les chrétiens des Balkans. Afin de détacher Arianiti du roi de France, l'empereur Maximilien lui écrivit en le qualifiant de « consanguineus meus » et songea même à le nommer son vicaire en Italie. Mais Arianiti, engagé à fond dans les faux projets de croisade de Charles VIII, se trouva entraîné dans la débacle qui suivit la retraite française d'Italie. Il fut même emprisonné quelque temps par Louis XII, à la suite des interventions du marquis de Saluces, privé, du fait de la triple maternité de Marie de Serbie, de ses espérances successorales sur Montferrat.

En 1518, atteint lui aussi par la tuberculose, Guillaume IX mourait âgé de trente-deux ans, laissant un fils et deux filles, de faible santé tous trois, qui furent élevés par leur mère française et par leur oncle Gian-Giorgio Paléologue. Celui-ci avait commencé par se consacrer à l'Église et était devenu abbé de Lucedio et protonotaire apostolique. Cependant, afin d'aider sa belle-sœur et son neveu dans l'administration de l'État, il avait abandonné mitre et croix pastorale (1524), et était rentré dans le siècle, d'autant plus que lui-même venait d'avoir un fils naturel, Flaminio.

En 1530, ayant à peine atteint sa majorité, le jeune marquis régnant mourait d'une chute de cheval. Ses deux sœurs n'étaient pas mariées, aussi la succession passa-t-elle à son oncle Gian-Giorgio, âgé de quarante-deux ans, mais cloué au lit par le même mal héréditaire qui avait emporté déjà trois générations de sa famille. Le danger de l'extinction de la dynastie se profila de nouveau à l'horizon, et, une fois encore, les sujets du marquis poussèrent leur souverain soit à se marier, soit à adopter son fils naturel Flaminio. Mais ce n'était pas ce que voulaient Anne d'Alençon et sa fille aînée Marie. Il était en effet possible, tout comme dans le cas de Jeanne de Saluces, de faire de Marie la future marquise de Montferrat à condition de lui trouver un époux désireux de partager avec elle les tâches de l'État. Elle avait d'ailleurs déjà été mariée civilement, en 1517, âgée de huit ans, au marquis de Ferrare, Frédéric Gonzague, jeune homme d'une grande intelligence, mais absolument dénué de scrupules, un vrai prince de la Renaissance. Mais à la mort prématurée de Guillaume Paléologue, père de Marie, Frédéric Gonzague avait pensé que son jeune beau-frère, le frère de Marie, allait désormais vivre et régner longtemps, et allait laisser le marquisat à ses enfants. Aussi le marquis de Ferrare rompit-il son engagement avec Marie, en obtenant du pape une annulation particulièrement insultante à l'égard de son ex-fiancée et de sa mère Anne d'Alençon. Pressé de s'établir, il se refiança aussitôt, dans le cadre d'engagements conclus avec la même solennité que dans le cas de Marie Paléologue, avec Giulia d'Aragon, une protégée de l'empereur Charles Quint (1530). L'empereur concéda par la même occasion le titre de duc à Frédéric Gonzague, titre que celui-ci revêtit presque en même temps que lui parvenait la nouvelle de la mort accidentelle du jeune marquis de Montferrat, le frère de Marie Paléologue. Aussi, du fait qu'on ne donnait plus longtemps à vivre au nouveau marquis, Gian-Giorgio Paléologue, Marie devenait l'héritière la plus convoitée d'Italie du nord. Le premier à demander sa main fut le duc de Milan, Francesco Sforza. A l'étonnement général, Marie refusa sa demande. Opérant alors un spectaculaire retournement, le duc de Ferrare rompit son engagement avec Giulia d'Aragon, et, obtenant du Saint-Siège l'annulation de l'acte d'annulation de ses fiançailles avec Marie Paléologue, redemanda sa main. Il fut accepté, tellement il était vrai que la jeune fille n'avait jamais pu oublier le fiancé de son enfance. Mais un destin impitoyable frappa à nouveau la maison des Paléologues du fait de la mort de Marie. Ce fut alors une ruée de candidats à la main de la sœur cadette, Marguerite, tandis que, de son côté, le marquis régnant, Gian-Giorgio, annonçait son intention de se marier. Le marquis de Saluces et le roi de France pour leurs fils, le duc de Milan, un prince de Bavière, le duc de Ferrare, d'autres encore,

postulèrent à la main de Marguerite. Elle choisit Frédéric Gonzague.

Charles Quint autorisa le mariage, mais après avoir obligé le duc de Ferrare à payer un dédommagement de 30 000 livres à Giulia d'Aragon. Les noces de Marguerite Paléologue et du duc de Ferrare eurent lieu à Casale en novembre 1531. Devenu Capitaine-général de l'empereur pour l'Italie, Frédéric Gonzague, duc de Ferrare, recevait ensuite de Charles Quint l'investiture du marquisat de Montferrat, du chef de son épouse Marguerite, et cela bien que le marquis régnant régnât toujours. Par ailleurs, Gian-Giorgio Paléologue, pressé par ses sujets, recevait des envoyés du duc de Lorraine et des Cornaro de Venise, parents de la reine de Chypre, venus lui proposer une épouse. Frédéric Gonzague fut assez habile pour imposer à son nouvel oncle sa propre ex-fiancée, Giulia d'Aragon, princesse sans dot et vieille de 38 printemps déjà. Le marquis de Montferrat n'eut même pas la force de se lever du lit pour prendre part à la cérémonie de son mariage (mars 1533) et décéda un mois plus tard.

Pendant près de deux siècles, jusqu'en 1703, la dynastie des Gonzague de Ferrare, allait régner sur le Montferrat, n'y venant presque jamais, et seulement, disent les chroniqueurs, pour en extorquer de l'argent. Bien que Charles Quint eut élevé Frédéric Gonzague au rang de duc de Montferrat (1536), les Montferrins oublièrent difficilement leur indépendance de jadis, et ne se résignèrent pas à l'idée d'être gouvernés par l'étranger. Les Gonzague n'ont jamais eu, nous assurent les historiens locaux, l'affection du peuple, qui n'oublia pas les anciens marquis des vieilles dynasties, les Aléramides et les Paléologues.

A l'époque où Charles Quint accordait l'investiture du marquisat au duc de Ferrare et à son épouse née Paléologue, le fils naturel de Gian-Giorgio, Flaminio Paléologue, vivait. Frédéric Gonzague lui demanda une renonciation en bonne et due forme à toute prétention éventuelle à la succession de ses ancêtres, et le traita ensuite avec les égards dus au Paléologue qu'il était. Il le confirma dans la jouissance de ses propriétés, qui étaient relativement modestes, le nomma membre du Conseil Secret et Gouverneur du Montferrat, et le recommanda au roi d'Espagne Philippe II, qui lui donna la qualité de chevalier de l'Ordre de Saint Jacques de Compostelle. On eut soin cependant de ne pas laisser Flaminio conclure un mariage trop avantageux : il épousa une demoiselle de la petite noblesse de Mantoue dont il eut plusieurs enfants. Mais il semble que la dégénérescence physique qui avait déjà frappé les dernières générations des Paléologues italiens était particulièrement marquée dans le cas de Flaminio, car plusieurs de ses enfants étaient simples d'esprit. Quoi qu'il en soit, Flaminio qui n'avait eu qu'à se louer de la conduite du duc de Ferrare à son égard, se laissa néanmoins entraîner dans un complot fomenté par quelques nobles locaux. Sous prétexte de défendre les anciennes franchises, ceux-ci voulaient livrer le marquisat à la maison de Savoie. Les factieux furent arrêtés (1568) et payèrent leurs menées de leur tête (1570), sauf Flaminio, qui fut épargné. Le nom qu'il portait, sa qualité de chevalier de Saint Jacques, ainsi que les interventions de l'empereur et du roi d'Espagne en sa faveur firent qu'il ne fut pas possible de l'humilier au moyen d'une exécution publique. Il fut laissé croupir en prison, et les demandes avancées par les Habsbourg désireux de lui sauver la vie n'y changèrent rien. Le dernier Paléologue mourut dans les oubliettes de Rocca di Goïto en 1571, « de faim, de froid et de vermine », ainsi que l'écrivit son biographe, le marquis Pompeo Litta.

Très curieusement, de même que les derniers Paléologue de Byzance ne furent pas vraiment les derniers de leur race, puisqu'ils laissèrent des enfants qui déchurent au point que leur sort resta ignoré des contemporains, le « dernier Paléologue » de Montferrat laissait une veuve et pas moins de sept enfants. Là aussi, personne ne sut ce qu'ils devinrent. L'un des fils prit du service dans les troupes du roi d'Espagne. Les autres fils s'enfuirent, semble-t-il, à Venise. Les deux filles se marièrent à des hommes de condition tellement obscure que les chroniqueurs italiens, pourtant bien prolifiques, ne se donnèrent pas la peine de relater leur nom. L'un d'eux aurait reçu en 1621, de l'empereur Ferdinand II le titre de prince du Saint-Empire, par diplôme dont Euanand Rizo Rangabé reproduit le texte dans son volume sur la gène Rizo Rangabé (p. 479). Ce document est sans doute apocryphe, car il ne figure pas dans les archives impériales de Vienne et aucun des historiens autrichiens n'en a jamais fait état. Quoi qu'il en soit, il se passa plus d'un siècle avant qu'en Italie l'on

entende parler d'autres princes Paléologue, dont la série récurrente était destinée à prendre périodiquement la relève de ce prolifique mirage byzantin.

Les fabricants de fausses généalogies, dont la production faisait fureur dans les Cours de la Renaissance, n'avaient pas attendu la chute de Constantinople pour inclure Byzance dans le domaine de leurs talents. Nouvellement entrés dans les rangs des maisons régnantes de l'Italie, les Médicis n'hésitèrent pas à se faire valoir auprès des souverains de l'époque au moyen de généalogies fabuleuses. Cosme de Médicis (1389-1464), engagé avec les Este dans des négociations mettant en cause le prestige des deux familles, reçut un jour deux Grecs venus lui apporter une pierre armoriée trouvée aux environs d'Athènes. Les Grecs furent remerciés au moyen d'un diplôme les qualifiant de « Francesco et Paolo Medici, héritiers du duché d'Athènes ». Un amalgame improvisé entre les souvenirs laissés à Athènes par la domination florentine des Acciaiuoli et le désir de Cosme de Médicis de s'inventer une parenté avec les seigneurs de la célèbre ville de l'Antiquité avaient produit ce curieux résultat. L'on ne s'avisait que plus tard que le blason figurant sur cette pierre médiévale, s'il était bien d'époque, n'était cependant pas le blason des Médicis, mais celui d'une autre famille florentine, les Degli Abati ⁽³²⁾

L'Ordre Constantinien

Grâce donc à la Renaissance qui avait mis à la mode les philosophes grecs et les généalogies fabuleuses, Constantin Arianiti dont on a vu le rôle auprès de la famille régnante de Montferrat en 1485, n'eut pas de peine à accréditer son faux titre de prince de Macédoine, et prit une large part dans la création, en Italie, de la légende tissée autour des glorieux faits d'armes de son beau-frère George Castriota dit Scanderbeg. Ces faits d'armes étaient bien réels, mais Scanderberg, ou plutôt sa mémoire, eurent la chance d'avoir en Constantin Arianiti un excellent agent publicitaire.

Arianiti avait eu une autre sœur, mariée elle aussi à un seigneur albanais, Andrea Angheli, dit Angelo en Italie, originaire de Drivasto (aujourd'hui Drishti). L'un de ses fils, fut l'évêque Paolo Angelo, † vers 1469 en Italie.

Un siècle plus tard, en 1550, d'autres nobles albanais, ses arrière-petits-neveux, obtenaient du pape Jules III la reconnaissance du titre de duc de Drivasto et de la Grande Maîtrise d'un ordre de chevalerie de leur invention, l'Ordre Constantinien de Saint Georges. L'un d'eux publia un beau folio orné de tableaux généalogiques aussi pompeux qu'inexactes, au moyen duquel ces nouveaux prétendants au trône de Byzance tentaient de démontrer leur descendance de l'empereur Isaac II Ange, et, à travers lui, de Vespasien, de la gens Flavia et des césars de l'ancienne Rome. En 1591, le pape Grégoire XIV reconnaissait à Pietro Angelo Flavio les titres de duc de Drivasto et de prince de Cilicie, ce qui allait grandement aider ce dernier à diffuser dans les cours italiennes ses fables historiques sur l'Ordre Constantinien, fondé, disait-il, dès le IV^e siècle à Constantinople. Ces extravagances, bien dans le goût du temps, ne demandaient qu'à être crues, et elles le furent. Des amateurs de haut parage, le duc de Mantoue, Octave Farnèse duc de Parme, plus tard Charles de Gonzague duc de Nevers, s'y intéressèrent de près. Giovanni Andrea Flavio Angelo, dont les titres, tirés de la géographie balkanique, se multipliaient à vue d'œil, publia d'autres folios à Naples, puis à Venise, démontrant qu'il n'était séparé d'Adam que par 86 générations et qu'il comptait Hercule parmi ses aïeux. En 1623, il vendit la Grande Maîtrise de l'Ordre Constantinien à un grand seigneur napolitain, don Marino Caracciolo, prince d'Avellino, qui était fort riche. Le nouveau Grand Maître fit paraître les statuts de l'Ordre, censés exister depuis des siècles, fit imprimer d'autres généalogies merveilleuses et reçut du pape Urbain VIII une confirmation en bonne et due forme de l'Ordre. Ce fut ainsi que l'Ordre, né d'élucubrations aventurières, mais dorénavant consacré, allait se développer sur des bases légales, comme les autres grands ordres de chevalerie de l'Occident.

Plus de soixante ans plus tard, en 1697, un dernier rejeton des Angelo vendit une nouvelle fois la Grande Maîtrise de l'Ordre

Constantinien de Saint Georges, auxquels il ajouta les droits successoraux à l'empire d'Orient, à François Farnèse, duc de Parme, le futur beau-père du roi Philippe V d'Espagne. Cette deuxième vente fut la bonne. Le pape Innocent XII et l'empereur Léopold reconnurent l'Ordre avec toute la solennité voulue (1699). Aussi, lorsqu'un historien sérieux, le marquis Scipion Maffei, s'avisait, quelques années plus tard, de publier un ouvrage démontrant que le nouvel ordre de chevalerie se fondait sur un fatras historique sans valeur, la papauté mit l'ouvrage à l'index (1714) et avait de bonnes raisons pour agir ainsi : l'Ordre prouvait son utilité pour le recrutement de plusieurs milliers de guerriers destinés à aller combattre les Turcs. Il ne fallait pas les décourager.

Enfin, en 1718, le pape Clément XI émettait une bulle faisant de l'Ordre Constantinien un ordre religieux et militaire dans toute l'acceptation du terme, propriété de famille des ducs de Parme de la maison de Bourbon. Les litiges survenus ultérieurement entre les princes de Bourbon-Parme et la maison royale de Bourbon-Siciles au sujet des droits à la Grande Maîtrise de cet Ordre sortent du cadre de notre sujet. Toujours existant, et toujours concédé, cet Ordre Constantinien jouit d'un prestige demeuré intact.

L'Ordre de la Milice Chrétienne

Les regards de certains des descendants de cet antique lignage devaient à nouveau se tourner vers la Grèce qui avait jadis comblé tant de chevaliers en quête d'aventure. L'un des petits-fils de Marguerite Paléologue et du duc de Mantoue, Charles II de Gonzague, duc de Nevers et de Rethél, † 21 IX 1637, fondateur de Charleville en Lorraine, s'était mis au service de l'empereur et avait combattu les Turcs en Hongrie. S'avisant qu'il pourrait revendiquer et récupérer son héritage grec, il se mit à parcourir l'Europe afin de recruter des appuis à son idée de nouvelle croisade. Le Péloponnèse lui sembla être un bon point de départ pour la reconquête de l'Orient. Le père Joseph, conseiller du cardinal de Richelieu, l'encouragea à fonder un ordre de chevalerie, l'Ordre de la Milice Chrétienne, dont la concession servirait à stimuler les bonnes volontés. Le duc de Nevers s'aboucha avec des évêques grecs auxquels il écrivit des lettres signées Carlo Paleologo. L'évêque orthodoxe de Tornavia, Dyonissos Ralli Paléologue, lui promit d'œuvrer pour le soulèvement des populations contre l'Infidèle.

Les évêques du Péloponnèse firent croire au Paléologue d'Occident qu'ils étaient prêts à se convertir au catholicisme, eux et leurs ouailles, pourvu qu'on les débarrassât des Turcs. Charles « Paléologue » de Nevers pensa d'abord se procurer des fonds en ressuscitant l'ancien Ordre du Saint Sépulcre, fondé en Terre Sainte au temps des croisades, et qui, depuis près de trois siècles avait été réuni, avec ses grands biens, à l'Ordre Hospitalier de Saint Jean. Les chevaliers de Saint Jean, établis à Malte, protestèrent évidemment, et le Saint Siège refusa de scinder leur Ordre. Le duc de Nevers fondait par conséquent, en 1615, un ordre nouveau, dit de la « Milice Chrétienne » destiné à mobiliser des troupes contre le Turc. Ces troupes seraient formées, écrivit le duc, « de manière à ce que toutes sortes de nations puissent y entrer ». Le duc pensait aux orthodoxes des Balkans, mais le Saint Siège refusa de reconnaître un ordre recrutant des membres n'appartenant pas exclusivement à la foi catholique. Cette importante restriction priva le duc du soutien des princes roumains et du haut clergé grec qui s'étaient ralliés avec empressement à son projet.

À peine ébauché, le projet de croisade semblait voué à l'échec, d'autant plus que la papauté, soumise aux pressions de l'Espagne et d'autres éléments qui ne voulaient pas d'un nouvel ordre de chevalerie, multiplia les obstacles face au duc de Nevers qui sollicitait toujours la reconnaissance du Saint-Siège : il fallait exiger des futurs chevaliers des vœux d'obéissance, de pauvreté et de chasteté, et seize quartiers de noblesse. C'était tuer toutes les bonnes volontés. Charles de Gonzague ne se laissa pas ébranler, accepta les nouvelles conditions, et obtint en 1623 la reconnaissance papale faisant de lui le Grand Maître de la Milice Chrétienne. Soutenu par la plupart des puissances italiennes, sauf Venise, par une partie de la noblesse française, par l'empereur, et surtout par la Pologne (à laquelle les Gonzague devaient donner une reine), il créa l'étendard de l'Ordre, portant d'un côté l'image

(32) Gaetano IMBERT, *I Medici di Atena*, Archivio Storico Italiano, 1940, pp. 124-130. Voir aussi l'article consacré ici, p. 302, à la famille Iatrakos du Péloponnèse.

de Jésus crucifié, et de l'autre une croix bleue ornée de l'image de la Vierge. Organisateur énergique, il réussit à se procurer les fonds nécessaires à la construction d'une quinzaine de galères destinées à attaquer l'empire ottoman. L'affaire avança si bien que les grandes puissances se l'approprièrent. L'empereur confisqua les fonds et la troupe réunis en Autriche, afin de les utiliser dans sa guerre contre les protestants d'Allemagne. Les magnats polonais, qui voulaient combattre les Turcs, retirèrent leur concours. Peu après, le roi de France confisqua plusieurs des bateaux de l'Ordre pour les envoyer faire le siège des protestants retranchés à La Rochelle. Les autres galères étaient ancrées à Sète, où Louis XIII les fit brûler, de peur qu'en allant attaquer les Turcs en Grèce, elles ne facilitent la tâche de la maison d'Autriche.

L'Ordre de la Milice Chrétienne avait vécu. Charles de Gonzague, duc de Nevers, mourut, dit-on, le cœur brisé, sans avoir pu ressusciter l'empire de ses ancêtres Paléologues, et les Grecs furent abandonnés cette fois encore aux repréailles de la Porte.

Blasons : les anciennes armes des marquis de M. étaient d'argent au chef de gueules, sommé d'un cimier composé de deux cornes de cerf. Par la suite, au cours du XV^e siècle, des éléments supplémentaires furent ajoutés à ces armoiries par la nouvelle dynastie des Paléologues, qui surchargea l'écu d'un cimier différent (l'on comprend qu'elle eut voulu faire disparaître les cornes de cerf, devenues, dans les représentations théâtrales de la Renaissance, le symbole des maris trompés), et écartela les armes de famille de celles de certaines des familles apparentées – à l'exception notoire des armes de Savoie et de celles des Saluces.

L'illustration que nous reproduisons ici, p. 65, est extraite de l'ouvrage déjà cité de Tettoni et Saladini, publié à partir de 1841. Elle est une version, artistiquement plus réussie que les originaux, des peintures exécutées à l'époque de la Renaissance, sur le plafond à caissons du « palazzo d'Alençon » à Casale, ainsi que sur les murs de l'édifice dit « della Camera », également à Casale. Ces armoiries ont pour cimier saint Georges tuant le dragon, et comme devise « San Giorgio ». L'apparition héraldique du saint patron de la ville de Gênes fut la conséquence des alliances politiques et matrimoniales des marquis de M. avec les doges de Gênes.

L'église de San Domenico, à Casale, abrite les armoiries des Paléologues, marquis de Montferrat, sculptées sur des chapiteaux. Époux d'Élisabeth Sforza, le marquis Guillaume VIII fit sculpter en 1469 un écu écartelé au 1^{er} et 4^e de gueules à l'aigle byzantine d'or, couronnée d'or (Paléologue, ou plutôt ce qu'on avait communément admis être les armes de cette famille), et au 2^e et 3^e d'azur, au lion d'or armé et lampassé d'or (Sforza, ducs de Milan). Son frère et successeur, Boniface III, après son mariage en 1485 à une princesse de Serbie, fit sculpter, par un artiste médiocre, des armes très compliquées, photographiées et reproduites par Aldo di Ricaldone, mais qui font meilleur effet telles que les représente le dessin de Tettoni et Saladini : écartelé : au 1^{er} et 4^e de gueules, à l'aigle byzantine d'or, couronnée d'or (Paléologue) au 4^e de gueules à la croix d'or cantonnée de quatre briquets du même (Serbie) ; au 2^e parti : 1, d'argent à la croix potencée d'or, cantonnée de quatre croisettes du même (Montferrat-Jérusalem), 2, de gueules à quatre pals d'or (Aragon-Majorque) ; au 3^e parti : 1 d'azur à quatre fasces d'argent ou crancelin de gueules (Saxe) ⁽³⁴⁾, et 2, d'azur aux deux poissons d'argent posés en pal accompagnés de quatre croisettes d'or, trois chef en une à la pointe (Bar) ; sur le tout, d'argent au chef de gueules (Montferrat).

Après son mariage avec Marguerite Paléologue et sa prise de possession du marquisat, Frédéric Gonzague, duc de Mantoue, fit sculpter en marbre, au-dessus de la porte d'entrée du château de Casale, les nouvelles armoiries de famille : lesquelles, en réunissant les armes citées précédemment à celles des Gonzague donnent un amoncellement héraldique d'une grande confusion : parti : au 1^{er} d'argent à la croix potencée de gueules cantonnée de quatre aigles de sable, affrontées deux à deux (Mantoue). Sur le tout, écartelé, au 1^{er} et 4^e de gueules au lion d'argent ; au 2^e et 3^e fascé d'or et de gueules (Gonzague) ; et au 2^e, de Montferrat, comme plus haut, d'après les armoiries de Boniface III.

Dans ses « Famiglie celebri », Pompeo Litta reproduit en couleurs un blason de fantaisie, reliant les Montferrat à l'histoire du seigneur albanais du XVI^e siècle, lequel, se donnant en Italie les titres de prince Angelo Comneno di Macedonia, fonda l'Or-

dre Constantinien de Saint Georges. Cet Ordre fut légitimé plus tard par les Farnèse et passa, en tant qu'Ordre de famille souveraine, aux Bourbon-Parme. L'Ordre Constantinien, selon le faux prince de Macédoine, aurait été fondé au III^e siècle par l'empereur saint Constantin le Grand en personne et remis en vigueur au XIII^e siècle par la dynastie byzantine des Anges, dont l'aventurier albanais se disait l'héritier. Pompeo Litta, d'habitude peu réceptif aux légendes sans fondement et encore moins aux supercheries généalogiques dont l'Italie foisonnait depuis la Renaissance, adopta néanmoins la fabrication héraldique du faux prince de Macédoine : l'ancien écu des Montferrat, d'argent au chef de gueules, avec sur le tout, l'aigle byzantine de sable, chargée sur l'estomac d'un écu d'azur, portant la croix potencée « all'uso antico dell'Ordine Constantiniano », de gueules, bordée d'or, chargée de l'image de Saint Georges à cheval, le tout d'argent fileté de gueules, lequel saint occit un dragon de sinople, sur une champagne également de sinople.

Bibliographie :

Pompeo LITTA, *I Monferrato, et Paleologo, marchesi di Monferrato*, dans « Famiglie Celebri Italiane », 7, 1847 ; Leopoldo USSEGLIO, *I marchesi di M. in Italia ed in Oriente durante i secoli XII e XIII*, 2 vol., Turin, 1926 ; Aldo di RICALDONE, *Annali del M.*, 2 vol., Casale 1972, dont l'arbre généalogique est à comparer avec celui des *Stammtafeln* du prince d'Isenburg, II, pl. 136, 137 ; Carl HOPF, dans *Geschichte Griechenlands*, op. cit. ; suivi de près par Gustave SCHLUMBERGER, *Rois de Salonique*, dans « Numismatique de l'Orient Latin », Paris, 1887, p. 278-284, lequel, à son tour, est suivi de près par Louis BREHIER, art. *Boniface de M.*, dans « Dictionnaire d'Histoire et de Géographie Ecclésiastiques », 9, Paris, 1937, p. 958-966 ; David BRADER, *Bonifaz von M. bis zum Antritt der Kreuzfahrt 1202*, Berlin (Historische Studien 55), 1907. Contient des schémas généalogiques sur les lignages apparentés au Moyen Âge : Del Vasto, et les Aléramides ; Bojidar FERJANCIC, *Les débuts du royaume de Thessalonique 1204-1209*, Recueil des Travaux de l'institut d'Études Byzantines VIII/2, Mélanges G. Ostrogorsky, Belgrade, 1964, p. 101-116 ; Flavio VALERANI, *La morte di Giangioorgio Paleologo*, Rivista di Storia, Arte, ed Archeologia per la Provincia di Alessandria, 1910, p. 1-36.

Sur les familles apparentées, qui ont également joué un rôle dans la Question d'Orient au Moyen Âge :

Frederico COGNASSO, *Il Piemonte nell'età sveva*, Turin, 1968 ; F. GABOTTO, *Gli Aleramici fino alla metà del secolo XII*, Rivista di Storia, Arte, ed Archeologia per la Provincia di Alessandria, 1919 ; L. USSEGLIO, *I marchesi Del Vasto*, Rivista Storica Italiana, X ; Pompeo LITTA, *Saluzzo*, dans *Famiglie Celebri Italiane*, X ; Nicolas IORGA, *Thomas III, marquis de Saluces*, Paris, 1893, et le compte rendu par F. GABOTTO, dans *Giornale Storico della Letteratura Italiana*, 24, Turin, 1894, pp. 280-284 ; A. TALLONE, *Tommaso I, marchese di Saluzzo*, et *Gli ultimi marchesi di Saluzzo*, dans *Studi Saluzzesi*, Biblioteca della Società Storica Subalpina, Pignerol, 1901 et 1916 ; A. RUSCONI, *I conti di Pombia e di Biandrate*, Milan, 1885 ; Louis BLONDEL, *Amédée Poffey, de Cologny, Grand Connétable de Romanie*, Bulletin de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève, VII (1939), p. 384-386, et IX (1947), p. 177-200 ; Aldo di Ricaldone, *La partecipazione dei marchesi di M. alle Crociate*, dans « Templari e Gerosolimitani di Malta in Piemonte dal XII al XVII secolo », I, Madrid 1979, p. 46-108.

L'Ordre Constantinien

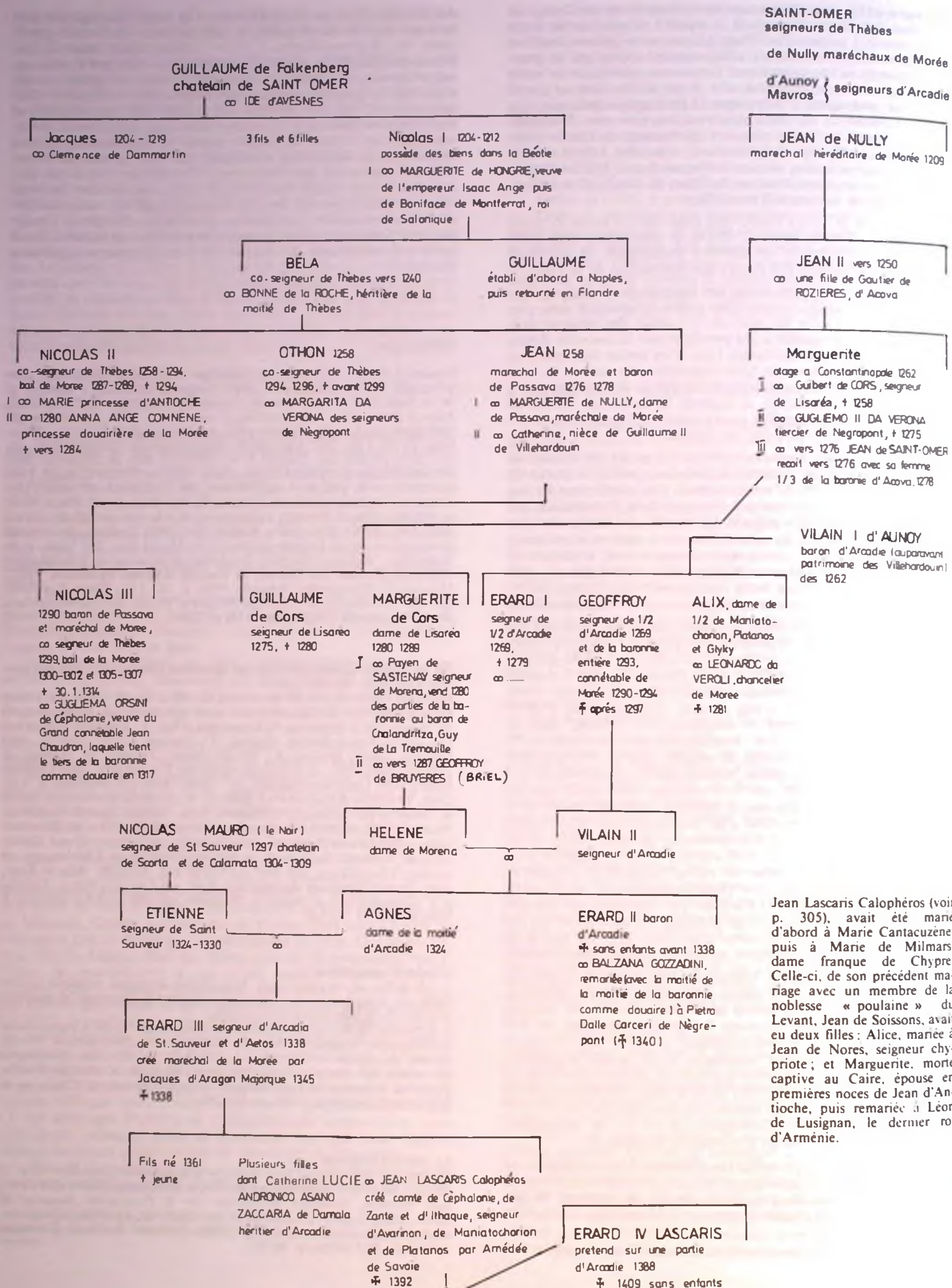
Il suffira de se référer aux deux études suivantes, véritables anthologies des supercheries chevaleresques anciennes et modernes, et pourvues chacune d'une importante bibliographie :

C. ZEININGER de BORJA, *Contribution à l'histoire de l'Ordre Constantinien*, « Hidalguia », Madrid, mars-avril 1955, pp. 241-256 ; Andrei PIPPIDI, *Fables, bagatelles et impertinences. Autour de certaines généalogies byzantines des XVI^e et XVIII^e siècles*, dans « Hommes et idées du Sud-Est Européen à l'aube de l'âge moderne », Paris, Éditions du Centre de la Recherche Scientifique, 1980, p. 253-294.

La Milice Chrétienne

C. BERGER de XIVREY, *Une tentative d'insurrection organisée dans le Magne*, 1612-1619, Bibliothèque de l'École des Chartes, juillet-août 1841 ; Jean BUCHON, *Nouvelles Recherches sur la Principauté française de Morée*, Paris, I, 1843, p. 251-303 ; Carol GOLLNER, *La Milice Chrétienne, un instrument de croisade au XVII^e siècle*, Mélanges de l'École Roumaine en France, XIII (1936), p. 60-111.

(34) Les émaux attribués dans ce cas aux couleurs de Saxe sont erronés.



Jean Lascaris Calophéros (voir p. 305), avait été marié d'abord à Marie Cantacuzène, puis à Marie de Milmars, dame franque de Chypre. Celle-ci, de son précédent mariage avec un membre de la noblesse « poulaine » du Levant, Jean de Soissons, avait eu deux filles : Alice, mariée à Jean de Nores, seigneur chypriote ; et Marguerite, morte captive au Caire, épouse en premières noces de Jean d'Antioche, puis remariée à Léon de Lusignan, le dernier roi d'Arménie.

SAINT-OMER

Venus en Grèce plusieurs années après l'occupation latine, les frères de Falkenberg, plus connus sous le nom de Saint-Omer qui était celui de leur seigneurie picarde, étaient apparentés aux d'Avesnes, eux-mêmes proches parents des comtes de Flandre et de la maison d'Enghien.

Leur généalogie a été publiée par Hopf, puis révisée par Jean Longnon et ses disciples, qui y ont décelé quelques points obscurs. Ainsi, Jacques de Saint-Omer, qui mourut au siège de Damiette en 1219, bien qu'il eut vécu pour quelque temps en Grèce, n'y épousa pas Elisabeth de Chappes, veuve de Guillaume I de Villehardouin. Son frère Nicolas, établi dès 1209 au château d'Erimokastro, l'antique Théspiès, et qui mourut entre 1217 et 1219, fut bien marié, selon certaines sources, à Marguerite de Hongrie, veuve de l'empereur Isaac Ange et de Boniface de Montferrat. Son fils portait d'ailleurs le prénom bien magyar de Béla, qui avait été aussi celui du roi de Hongrie, père de Marguerite. Mais d'autres documents, tout aussi dignes de foi, disent que Marguerite de Hongrie était veuve depuis la mort de Boniface, son deuxième époux, et qu'elle ne semble pas avoir pris un troisième mari.

Outre cette alliance hongroise, la plus illustre de celles contractée par les Saint-Omer, d'autres mariages apportèrent à cette famille honneurs, richesses et dignités : Marguerite de Nully, le maréchalat héréditaire de Morée ; Marie d'Antioche, une très grosse dot en argent ; Bonne de La Roche, la moitié de la seigneurie de Thèbes ; Anne Ange Comnène, des territoires et le château de Kalamata. Le grand homme de la famille fut Nicolas II, capitaine heureux et homme politique doublé d'un excellent orateur ; il se rebella, avec son cousin le duc d'Athènes Guy de La Roche, contre leur suzerain Guillaume de Villehardouin, qui les vainquit en 1259. Il fut ensuite ambassadeur de Charles I d'Anjou, roi de Naples, auprès des souverains de Bulgarie et de Serbie (1273). Toutefois, son prestige grandissant porta ombrage à Charles I, autant que son opposition à la fiscalité écrasante que ce roi voulait introduire en Morée ; le roi obligea son grand vassal à lui céder les plus importants de ses fiefs grecs, et lui en donna d'autres, en la lointaine Sicile (1281). Nicolas de Saint-Omer retrouva ses biens et son ancienne influence après la mort de Charles I, et fut même nommé par Charles II baïle et vicaire général en Achaïe.

Son neveu Nicolas III bénéficia de l'héritage de toutes les baronnies grecques de ses oncles, et embellit encore le grand châ-

teau familial de Thèbes, qualifié par la population du nom de Santaméris. Il fut Grand Justicier de Morée avec droit de battre monnaie.

La domination de cette famille, comme celle de tant d'autres lignages français de Grèce, fut emportée en 1311 après la victoire de la Compagnie Catalane au lac Kopais. Le château de Thèbes, le plus beau, semble-t-il, de tous les châteaux de la Grèce franque, fut démoli en 1331 par les Catalans.

Bibliographie :

Dr. P. FEUCHÈRE, *L'origine et l'évolution sociale des châtelains de Saint Omer, et Une lignée coloniale au XIII^e siècle : les Saint Omer de Grèce*. Bulletin de la Société des Antiquaires de Morinie, 17 (1947-1949), pp. 257-273, et 18 (1949-1951), pp. 353-367.

SANUDO

ΣΑΝΟΥΔΟΣ

Le lecteur intéressé par l'histoire de la branche « grecque » de cet ancien lignage de patriciens de Venise pourra trouver des points de repère à cet article dans l'arbre généalogique ci-joint, copié d'après celui publié par Carl Hopf, et corrigé, sur des points mineurs, par le père Loenertz.

L'île de Naxos, dont la capitale fut choisie en 1207 par Marco Sanudo, conquérant de l'Archipel, pour en faire le centre de son nouveau duché, fut pourvue presque aussitôt d'une église catholique devenue le siège d'un évêché latin. Le duc de l'Archipel fit aussi élever, à une date inconnue, la grande tour carrée subsistant encore de nos jours. Ce fut autour de cette tour, le *kastro*, qu'allèrent se constituer les habitations du quartier seigneurial, dernier refuge, jusque bien avant dans le XIX^e siècle, des familles de la noblesse latine de l'Archipel. Plus bas, le quartier du *Borgo* allait abriter les familles de moindre rang.

Patricien de Venise, sujet de la Sérénissime, Marco Sanudo fit l'inverse de ce qu'avaient fait ailleurs les nouveaux seigneurs francs de Grèce, lesquels, vassaux de l'empereur latin, avaient jugé bon de diminuer l'emprise de celui-ci en concluant des pactes avec Venise. Sanudo, au contraire, dès 1207, se faisait concéder par l'empereur Henri de Flandre le titre de duc de l'Archipel, et se déclarait son vassal. Le nom de sa femme reste inconnu, car il est certain qu'il n'épousa pas (quoi qu'en dise W. Miller, avec neuf références à l'appui), une sœur de l'empereur de Nicée

DUCS DE L'ARCHIPEL.

d'après Carl Hopf

MAISON DE SANUDO ET DE DALLE CARCERI.

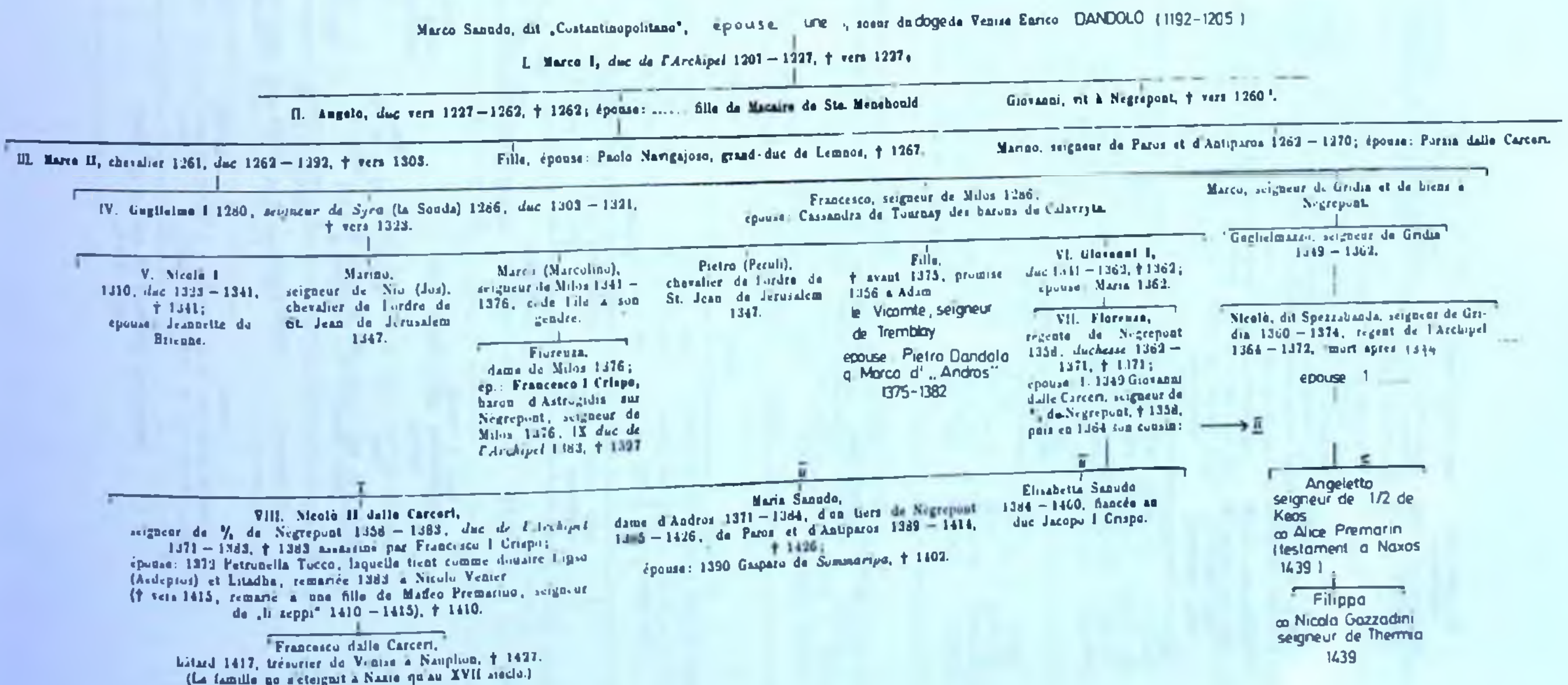


Table a.

Lionello 1311.

Deux fils, douteux.

Nicola 1347,
épouse N. N. fille de Francesco Bonvicini.

Gaspare, 1376, conseiller de Giovan Galeazzo Visconti, duc de Milan, reçoit 27 juin 1401 le fief de Campoalto près de Vérone, † 1402;
épouse 1390 I. Maria Samuda, fille de Nicolo Spezzabanda et de Florence, duchesse douairière de l'Archipel; dame d'Andros 1371 - 1384,
d'Andros 1383 - 1426, de Paros et d'Antiparos 1389 - 1414, † 1426.

Eufrosine;
ép.: Francesco Giorgio,
marquis de Bodonitza.

Leone;
ép.: N. N. fille de Giorgio
Giaroni.

Dionon, seigneur de Calabate sur Crète,
épouse N. N. fille de Francesco
Venier

II. Crusino I, 1402, seigneur de Paros 1414 - 1420 et 1425 - 1427 - 1429, d'un tiers de Négrepont 1431 - 1462, d'Andros 1440 - 1462, † 1463.
ép.: Jacopo I Crispo, duc de l'Archipel, † 1418.

Galeazzo 1423.
Nicola 1423 - 1427, religieuse 1418.

Tommasina,
ép.: N. N. fille de Francesco
Venier

4. Gaspare, 5. Marco & Giordano. III^e (2) Nicolò I 1442, (3) Maria, dame d'Antiparos
tercer de Négrepont 1443 - 1470, seigneur de
Paros 1462 - 1502,
† vers 1505;
ép.: 1. 1455 N. N. fille
de Segundo q. Maffeo da
Pesaro, 2. 1502 N. N.,
fille de Domenico Zen-
tani q. Marco.

III^e (1) Domenico, sei-
gneur d'Andros 1462 -
1466, † 1466;
ép.: Adriana Crispo, fille
du duc Giovanni II de
l'Archipel.

Chiara 1475.
Jacopo à Négrepont.
Fille,
ép.: 1466 Francesco q.
Marco Cor-
naro.

Alessandro à Négrepont.
Fille,
ép.: 1469 Giovanni
q. Domenico Moro-
sini, † 1484.

Andrea,
ép.: N. N. fille de
Teodoro Nani.
Girolamo,
ép.: N. N. da
Cuspo.

Bartholomée.
Francesco,
ép.: N. N. da
Molin.

Lorenzo 1481.
Leone 1483.
ép.: N. N. fille de Caterina
Zeno.

Chiara,
ép.: 1489 Tommaso Zeno q.
Pietro, † 1504.

IV^e 1. Crusino II, seigneur d'Andros 1466-1468, † 1468.
ép.: 1. 1473 Francesco Crispo, seigneur de Nio et de Thérassia, 2. Paolo Paterio, des seigneurs de Chios.
(Elle laisse Antiparos à sa petite fille Adriana Crispo, voir les Crispi de l'Archipel.)

V^e 2. Crusino II, seigneur d'Andros 1468 - 1488, † vers 1500.
ép.: Januli V Goz-
zadini, seigneur de
Siphnos.

5. Taddea,
ép.: Januli V Goz-
zadini, seigneur de
Siphnos.

VII 3. Francesco I, seigneur d'Andros 1505 - 1507, † après 1520.
ép.: 1521 Marcantonio Venier q. Giovan-
francesco.

4. Jacopo.
Fille,
ép.: 1521 Marcantonio
Venier q. Giovan-
francesco.

Astres filia.
Polymene 1514 1521

VI^e Nicolò, sei-
gneur d'Andros 1500, † 1506.
ép.: 1507 N. N., fille de Domenico Zentani q. Marco.

VIII. Berto (Alberto), bâtard (?), seigneur d'Andros 1514 - 1523, † 1528.
ép.: 1523 - 1538, † vers 1540;
épouse: 1530 Cantiana Zeno q. Marco.

IX. Crusino III, seigneur d'Andros 1523 - 1538, † vers 1540;
épouse: 1530 Cantiana Zeno q. Marco.

Nicola.
Crusino.
Bonifacio.
Marco.
Giovann Polymene.

Giovan Polymene, Magnifico 1621 - 1633.
ép.: 1621 Magnifico 1619 - 1646;
ép.: Violenta Ogli.

Franciscachi,
ép.: Marula de
Sangri (maître
N. N. Leda).

Jacopo (Jacomachi).
ép.: Violenta Ogli.

Cig-
mondo.

X 1. Giovanfrancesco, seigneur d'Andros 1540 - 1566, déposé par les Turcs 1566;
ép.: Taddes Crispo, fille de Giovanni IV, duc de l'Archipel, 1594.

2. Luigi, † sans enfants.
3. Nicolò, † sans enfants.
4. Andrea, † sans enfants.
5. Cantiana (Cecilia), ép.: Jacopo IV Crispo, duc de l'Archipel, † 1576.
6. Girolamo 1580 - 1619, † avant 1638.
7. Chiara, ép.: 1560 Francesco q. Angelo Michieli, † 27 novembre 1599.
8. Lodovico.
9. Cornelia.

1. Crusino IV, seigneur d'Andros 1566 - 1617, † vers 1617;
ép.: 1617 Maria Coronello, † 1620.
2. Marietta 1629 - 1635; ép.: Zabati Coronello.
3. Adri-
ana.
4. Marco 1594 - 1638; ép.: 1. N. N., 2. Pelagia q. Pelegro Giustiniani.

Antonina, ép.: 5 novembre 1638 Francesco Sanudo.
Caterina 1628, ép.: 24 mai 1641 Jacopo Barozzi.
Crusachi 1619 - 1643; ép.: Isabella Lore-
dano 1619 - 1638.
Girolamo 1632 - 1648; ép.: 2 janv. 1632 Ca-
lissa (Bona) Crispo.

Antonio, né 30 mai 1619, † jeune.
Antonio, né 29 mai 1622.
Francesco, né 8 mai 1633.
Canciano, né 5 oct. 1619.
Giovanni, né 1 mars 1621.
Canciana, bapt. 8 avril 1622; ép.: 2 janv. 1662 Giovanni la Rocca.
Domeni-
Adriana, bapt. 10 novembre 1628, co. bapt. 10 août 1628, prêtre 24 mars 1630.
Livio, bapt. 10 novembre 1628, co. bapt. 10 août 1628, prêtre 24 mars 1630.
Teresa, bapt. 24 mars 1630.
Flora, bapt. 8 oct. 1632.
Caterina, bapt. 8 juin 1633; ép.: 14 juin 1638 Domestio Cosen.

Francisco II (Francischi), III^e 1617, Giorgio (Zorachi) recède à son cousin Crusino IV 1638-1647; 1629 - 1660;
ép.: 1. Marietta Coronello, 2. Margherita Lorodano.
Francisco III (del Palazzo), né 1649; 1667, † 18 février 1747.
Crusino V, né 1703; † 7 juil. 1757 (voir table b).

Antonio, né 1619, † jeune.
Antonio, né 29 mai 1622.
Francesco, né 8 mai 1633.
Canciano, né 5 oct. 1619.
Giovanni, né 1 mars 1621.
Canciana, bapt. 8 avril 1622; ép.: 2 janv. 1662 Giovanni la Rocca.
Domeni-
Adriana, bapt. 10 novembre 1628, co. bapt. 10 août 1628, prêtre 24 mars 1630.
Livio, bapt. 10 novembre 1628, co. bapt. 10 août 1628, prêtre 24 mars 1630.
Teresa, bapt. 24 mars 1630.
Flora, bapt. 8 oct. 1632.
Caterina, bapt. 8 juin 1633; ép.: 14 juin 1638 Domestio Cosen.

Francisco III (del Palazzo), né 1649; 1667, † 18 février 1747.
Crusino V, né 1703; † 7 juil. 1757 (voir table b).

Antonio, né 1619, † jeune.
Antonio, né 29 mai 1622.
Francesco, né 8 mai 1633.
Canciano, né 5 oct. 1619.
Giovanni, né 1 mars 1621.
Canciana, bapt. 8 avril 1622; ép.: 2 janv. 1662 Giovanni la Rocca.
Domeni-
Adriana, bapt. 10 novembre 1628, co. bapt. 10 août 1628, prêtre 24 mars 1630.
Livio, bapt. 10 novembre 1628, co. bapt. 10 août 1628, prêtre 24 mars 1630.
Teresa, bapt. 24 mars 1630.
Flora, bapt. 8 oct. 1632.
Caterina, bapt. 8 juin 1633; ép.: 14 juin 1638 Domestio Cosen.

Francisco III (del Palazzo), né 1649; 1667, † 18 février 1747.
Crusino V, né 1703; † 7 juil. 1757 (voir table b).

Antonio, né 1619, † jeune.
Antonio, né 29 mai 1622.
Francesco, né 8 mai 1633.
Canciano, né 5 oct. 1619.
Giovanni, né 1 mars 1621.
Canciana, bapt. 8 avril 1622; ép.: 2 janv. 1662 Giovanni la Rocca.
Domeni-
Adriana, bapt. 10 novembre 1628, co. bapt. 10 août 1628, prêtre 24 mars 1630.
Livio, bapt. 10 novembre 1628, co. bapt. 10 août 1628, prêtre 24 mars 1630.
Teresa, bapt. 24 mars 1630.
Flora, bapt. 8 oct. 1632.
Caterina, bapt. 8 juin 1633; ép.: 14 juin 1638 Domestio Cosen.

Francisco III (del Palazzo), né 1649; 1667, † 18 février 1747.
Crusino V, né 1703; † 7 juil. 1757 (voir table b).

Antonio, né 1619, † jeune.
Antonio, né 29 mai 1622.
Francesco, né 8 mai 1633.
Canciano, né 5 oct. 1619.
Giovanni, né 1 mars 1621.
Canciana, bapt. 8 avril 1622; ép.: 2 janv. 1662 Giovanni la Rocca.
Domeni-
Adriana, bapt. 10 novembre 1628, co. bapt. 10 août 1628, prêtre 24 mars 1630.
Livio, bapt. 10 novembre 1628, co. bapt. 10 août 1628, prêtre 24 mars 1630.
Teresa, bapt. 24 mars 1630.
Flora, bapt. 8 oct. 1632.
Caterina, bapt. 8 juin 1633; ép.: 14 juin 1638 Domestio Cosen.

Francisco III (del Palazzo), né 1649; 1667, † 18 février 1747.
Crusino V, né 1703; † 7 juil. 1757 (voir table b).

Antonio, né 1619, † jeune.
Antonio, né 29 mai 1622.
Francesco, né 8 mai 1633.
Canciano, né 5 oct. 1619.
Giovanni, né 1 mars 1621.
Canciana, bapt. 8 avril 1622; ép.: 2 janv. 1662 Giovanni la Rocca.
Domeni-
Adriana, bapt. 10 novembre 1628, co. bapt. 10 août 1628, prêtre 24 mars 1630.
Livio, bapt. 10 novembre 1628, co. bapt. 10 août 1628, prêtre 24 mars 1630.
Teresa, bapt. 24 mars 1630.
Flora, bapt. 8 oct. 1632.
Caterina, bapt. 8 juin 1633; ép.: 14 juin 1638 Domestio Cosen.

Francisco III (del Palazzo), né 1649; 1667, † 18 février 1747.
Crusino V, né 1703; † 7 juil. 1757 (voir table b).

Antonio, né 1619, † jeune.
Antonio, né 29 mai 1622.
Francesco, né 8 mai 1633.
Canciano, né 5 oct. 1619.
Giovanni, né 1 mars 1621.
Canciana, bapt. 8 avril 1622; ép.: 2 janv. 1662 Giovanni la Rocca.
Domeni-
Adriana, bapt. 10 novembre 1628, co. bapt. 10 août 1628, prêtre 24 mars 1630.
Livio, bapt. 10 novembre 1628, co. bapt. 10 août 1628, prêtre 24 mars 1630.
Teresa, bapt. 24 mars 1630.
Flora, bapt. 8 oct. 1632.
Caterina, bapt. 8 juin 1633; ép.: 14 juin 1638 Domestio Cosen.

Francisco III (del Palazzo), né 1649; 1667, † 18 février 1747.
Crusino V, né 1703; † 7 juil. 1757 (voir table b).

Antonio, né 1619, † jeune.
Antonio, né 29 mai 1622.
Francesco, né 8 mai 1633.
Canciano, né 5 oct. 1619.
Giovanni, né 1 mars 1621.
Canciana, bapt. 8 avril 1622; ép.: 2 janv. 1662 Giovanni la Rocca.
Domeni-
Adriana, bapt. 10 novembre 1628, co. bapt. 10 août 1628, prêtre 24 mars 1630.
Livio, bapt. 10 novembre 1628, co. bapt. 10 août 1628, prêtre 24 mars 1630.
Teresa, bapt. 24 mars 1630.
Flora, bapt. 8 oct. 1632.
Caterina, bapt. 8 juin 1633; ép.: 14 juin 1638 Domestio Cosen.

Francisco III (del Palazzo), né 1649; 1667, † 18 février 1747.
Crusino V, né 1703; † 7 juil. 1757 (voir table b).

Antonio, né 1619, † jeune.
Antonio, né 29 mai 1622.
Francesco, né 8 mai 1633.
Canciano, né 5 oct. 1619.
Giovanni, né 1 mars 1621.
Canciana, bapt. 8 avril 1622; ép.: 2 janv. 1662 Giovanni la Rocca.
Domeni-
Adriana, bapt. 10 novembre 1628, co. bapt. 10 août 1628, prêtre 24 mars 1630.
Livio, bapt. 10 novembre 1628, co. bapt. 10 août 1628, prêtre 24 mars 1630.
Teresa, bapt. 24 mars 1630.
Flora, bapt. 8 oct. 1632.
Caterina, bapt. 8 juin 1633; ép.: 14 juin 1638 Domestio Cosen.

Francisco III (del Palazzo), né 1649; 1667, † 18 février 1747.
Crusino V, né 1703; † 7 juil. 1757 (voir table b).

Antonio, né 1619, † jeune.
Antonio, né 29 mai 1622.
Francesco, né 8 mai 1633.
Canciano, né 5 oct. 1619.
Giovanni, né 1 mars 1621.
Canciana, bapt. 8 avril 1622; ép.: 2 janv. 1662 Giovanni la Rocca.
Domeni-
Adriana, bapt. 10 novembre 1628, co. bapt. 10 août 1628, prêtre 24 mars 1630.
Livio, bapt. 10 novembre 1628, co. bapt. 10 août 1628, prêtre 24 mars 1630.
Teresa, bapt. 24 mars 1630.
Flora, bapt. 8 oct. 1632.
Caterina, bapt. 8 juin 1633; ép.: 14 juin 1638 Domestio Cosen.

Francisco III (del Palazzo), né 1649; 1667, † 18 février 1747.
Crusino V, né 1703; † 7 juil. 1757 (voir table b).

Antonio, né 1619, † jeune.
Antonio, né 29 mai 1622.
Francesco, né 8 mai 1633.
Canciano, né 5 oct. 1619.
Giovanni, né 1 mars 1621.
Canciana, bapt. 8 avril 1622; ép.: 2 janv. 1662 Giovanni la Rocca.
Domeni-
Adriana, bapt. 10 novembre 1628, co. bapt. 10 août 1628, prêtre 24 mars 1630.
Livio, bapt. 10 novembre 1628, co. bapt. 10 août 1628, prêtre 24 mars 1630.
Teresa, bapt. 24 mars 1630.
Flora, bapt. 8 oct. 1632.
Caterina, bapt. 8 juin 1633; ép.: 14 juin 1638 Domestio Cosen.

Francisco III (del Palazzo), né 1649; 1667, † 18 février 1747.
Crusino V, né 1703; † 7 juil. 1757 (voir table b).

Antonio, né 1619, † jeune.
Antonio, né 29 mai 1622.
Francesco, né 8 mai 1633.
Canciano, né 5 oct. 1619.
Giovanni, né 1 mars 1621.
Canciana, bapt. 8 avril 1622; ép.: 2 janv. 1662 Giovanni la Rocca.
Domeni-
Adriana, bapt. 10 novembre 1628, co. bapt. 10 août 1628, prêtre 24 mars 1630.
Livio, bapt. 10 novembre 1628, co. bapt. 10 août 1628, prêtre 24 mars 1630.
Teresa, bapt. 24 mars 1630.
Flora, bapt. 8 oct. 1632.
Caterina, bapt. 8 juin 1633; ép.: 14 juin 1638 Domestio Cosen.

Francisco III (del Palazzo), né 1649; 1667, † 18 février 1747.
Crusino V, né 1703; † 7 juil. 1757 (voir table b).

Antonio, né 1619, † jeune.
Antonio, né 29 mai 1622.
Francesco, né 8 mai 1633.
Canciano, né 5 oct. 1619.
Giovanni, né 1 mars 1621.
Canciana, bapt. 8 avril 1622; ép.: 2 janv. 1662 Giovanni la Rocca.
Domeni-
Adriana, bapt. 10 novembre 1628, co. bapt. 10 août 1628, prêtre 24 mars 1630.
Livio, bapt. 10 novembre 1628, co. bapt. 10 août 1628, prêtre 24 mars 1630.
Teresa, bapt. 24 mars 1630.
Flora, bapt. 8 oct. 1632.
Caterina, bapt. 8 juin 1633; ép.: 14 juin 1638 Domestio Cosen.

Francisco III (del Palazzo), né 1649; 1667, † 18 février 1747.
Crusino V, né 1703; † 7 juil. 1757 (voir table b).

Antonio, né 1619, † jeune.
Antonio, né 29 mai 1622.
Francesco, né 8 mai 1633.
Canciano, né 5 oct. 1619.
Giovanni, né 1 mars 1621.
Canciana, bapt. 8 avril 1622; ép.: 2 janv. 1662 Giovanni la Rocca.
Domeni-
Adriana, bapt. 10 novembre 1628, co. bapt. 10 août 1628, prêtre 24 mars 1630.
Livio, bapt. 10 novembre 1628, co. bapt. 10 août 1628, prêtre 24 mars 1630.
Teresa, bapt. 24 mars 1630.
Flora, bapt. 8 oct. 1632.
Caterina, bapt. 8 juin 1633; ép.: 14 juin 1638 Domestio Cosen.

Francisco III (del Palazzo), né 1649; 1667, † 18 février 1747.
Crusino V, né 1703; † 7 juil. 1757 (voir table b).

Antonio, né 1619, † jeune.
Antonio, né 29 mai 1622.
Francesco, né 8 mai 1633.
Canciano, né 5 oct. 1619.
Giovanni, né 1 mars 1621.
Canciana, bapt. 8 avril 1622; ép.: 2 janv. 1662 Giovanni la Rocca.
Domeni-
Adriana, bapt. 10 novembre 1628, co. bapt. 10 août 1628, prêtre 24 mars 1630.
Livio, bapt. 10 novembre 1628, co. bapt. 10 août 1628, prêtre 24 mars 1630.
Teresa, bapt. 24 mars 1630.
Flora, bapt. 8 oct. 1632.
Caterina, bapt. 8 juin 1633; ép.: 14 juin 1638 Domestio Cosen.

Francisco III (del Palazzo), né 1649; 1667, † 18 février 1747.
Crusino V, né 1703; † 7 juil. 1757 (voir table b).

Antonio, né 1619, † jeune.
Antonio, né 29 mai 1622.
Francesco, né 8 mai 1633.
Canciano, né 5 oct. 1619.
Giovanni, né 1 mars 1621.
Canciana, bapt. 8 avril 1622; ép.: 2 janv. 1662 Giovanni la Rocca.
Domeni-
Adriana, bapt. 10 novembre 1628, co. bapt. 10 août 1628, prêtre 24 mars 1630.
Livio, bapt. 10 novembre 1628, co. bapt. 10 août 1628, prêtre 24 mars 1630.
Teresa, bapt. 24 mars 1630.
Flora, bapt. 8 oct. 1632.
Caterina, bapt. 8 juin 1633; ép.: 14 juin 1638 Domestio Cosen.

Francisco III (del Palazzo), né 1649; 1667, † 18 février 1747.
Crusino V, né 1703; † 7 juil. 1757 (voir table b).

Antonio, né 1619, † jeune.
Antonio, né 29 mai 1622.
Francesco, né 8 mai 1633.
Canciano, né 5 oct. 1619.
Giovanni, né 1 mars 1621.
Canciana, bapt. 8 avril 1622; ép.: 2 janv. 1662 Giovanni la Rocca.
Domeni-
Adriana, bapt. 10 novembre 1628, co. bapt. 10 août 1628, prêtre 24 mars 1630.
Livio, bapt. 10 novembre 1628, co. bapt. 10 août 1628, prêtre 24 mars 1630.
Teresa, bapt. 24 mars 1630.
Flora, bapt. 8 oct. 1632.
Caterina, bapt. 8 juin 1633; ép.: 14 juin 1638 Domestio Cosen.

Francisco III (del Palazzo), né 1649; 1667, † 18 février 1747.
Crusino V, né 1703; † 7 juil. 1757 (voir table b).

Antonio, né 1619, † jeune.
Antonio, né 29 mai 1622.
Francesco, né 8 mai 1633.
Canciano, né 5 oct. 1619.
Giovanni, né 1 mars 1621.
Canciana, bapt. 8 avril 1622; ép.: 2 janv. 1662 Giovanni la Rocca.
Domeni-
Adriana, bapt. 10 novembre 1628, co. bapt. 10 août 1628, prêtre 24 mars 1630.
Livio, bapt. 10 novembre 1628, co. bapt. 10 août 1628, prêtre 24 mars 1630.
Teresa, bapt. 24 mars 1630.
Flora, bapt. 8 oct. 1632.
Caterina, bapt. 8 juin 1633; ép.: 14 juin 1638 Domestio Cosen.

Francisco III (del Palazzo), né 1649; 1667, † 18 février 1747.
Crusino V, né 1703; † 7 juil. 1757 (voir table b).

Antonio, né 1619, † jeune.
Antonio, né 29 mai 1622.
Francesco, né 8 mai 1633.
Canciano, né 5 oct. 1619.
Giovanni, né 1 mars 1621.
Canciana, bapt. 8 avril 1622; ép.: 2 janv. 1662 Giovanni la Rocca.
Domeni-
Adriana, bapt. 10 novembre 1628, co. bapt. 10 août 1628, prêtre 24 mars 1630.
Livio, bapt. 10 novembre 1628, co. bapt. 10 août 1628, prêtre 24 mars 1630.
Teresa, bapt. 24 mars 1630.
Flora, bapt. 8 oct. 1632.
Caterina, bapt. 8 juin 1633; ép.: 14 juin 1638 Domestio Cosen.

Francisco III (del Palazzo), né 1649; 1667, † 18 février 1747.
Crusino V, né 1703; † 7 juil. 1757 (voir table b).

Antonio, né 1619, † jeune.
Antonio, né 29 mai 1622.
Francesco, né 8 mai 1633.
Canciano, né 5 oct. 1619.
Giovanni, né 1 mars 1621.
Canciana, bapt. 8 avril 1622; ép.: 2 janv. 1662 Giovanni la Rocca.
Domeni-
Adriana, bapt. 10 novembre 1628, co. bapt. 10 août 1628, prêtre 24 mars 1630.
Livio, bapt. 10 novembre 1628, co. bapt. 10 août 1628, prêtre 24 mars 1630.
Teresa, bapt. 24 mars 1630.
Flora, bapt. 8 oct. 1632.
Caterina, bapt. 8 juin 1633; ép.: 14 juin 1638 Domestio Cosen.

Francisco III (del Palazzo), né 1649; 1667, † 18 février 1747.
Crusino V, né 1703; † 7 juil. 1757 (voir table b).

Antonio, né 1619, † jeune.
Antonio, né 29 mai 1622.
Francesco, né 8 mai 1633.
Canciano, né 5 oct. 1619.
Giovanni, né 1 mars 1621.
Canciana, bapt. 8 avril 1622; ép.: 2 janv. 1662 Giovanni la Rocca.
Domeni-
Adriana, bapt. 10 novembre 1628, co. bapt. 10 août 1628, prêtre 24 mars 1630.
Livio, bapt. 10 novembre 1628, co. bapt. 10 août 1628, prêtre 24 mars 1630.
Teresa, bapt. 24 mars 1630.
Flora, bapt. 8 oct. 1

X. Gianfrancesco, seigneur d'Andros 1538 - 1566.

Nicoletto 1594, † vers 1617.

Francesco II 1617 - 1642.

Michele Crusino V, bapt. 1625, 1657 - 1687.

Filippo 1670 - 1714.

Francesco III „del Palazzo“, né 1669, † 1747.

Crusino IV, né 1703, † 7 juillet 1752.

Francesco IV, † avant 1746.

Antonio, né 1671; 1711.

Francesco 1714 - 1744,

épouse: N. N. Sforza Castri.

Francesco,
né 1677, † 28 avril 1747;
épouse: 1735 Nicoleta de Giurga; 1751.

Filippoto 1751 - 1768.

Pantaleo 1723 - 1744,
épouse: Argentula Barozzi.Filippo
1744 - 1788,
ép.: Nicoleta
Covea.Crimenza,
née 1723,
† 14 août
1743.Giovanni
1744,
chanoine
1751.Crusino,
† 22 avril 1805;
épouse: 1763 Mar-
gherita Sommaripa,
† 18 janvier 1804.Crusino VII 1716 - 1768,
épouse:
Elena Sforza Castri.Andrianeta,
épouse: 1721 Stavrianaki
Miccalizzi.

Giambattista 1746.

Tommaso 1755,
† 21 août 1816.Giambattista,
né 1783,
† 3 mars 1856.

Elena 1750.

Crusino 1744,
épouse: 23 juillet 1758
Elisabetta de Vegara.Caterina,
† 14 octobre
1740.Antonio
1753 - 1767.Francesco 1806, † 10 septembre 1810;
épouse: 1776 Maria Sommaripa,
† 21 mai 1808.Jacopo,
né † 5 juin
1748.Genoveva,
ép.: 1769 Giambat-
tista Rocca.Francesco,
† 4 octobre 1813;
ép.: 1768 Violanta
Grimaldi.Pantaleo,
† 27 mai 1822;
épouse: Angela Ca-
terina Ballo,
née 1766,
† 10 janvier 1844.Francesco V, né 1768,
consul d'Hollande, † 27 février 1839;
épouse: 8 juin 1794 Nicoletta Maria
la Rocca.Elena 1794,
épouse: Fran-
cesco Barozzi.Stefano 1836,
ép.: 1. 16 août 1824 Bianca Dandosia.
2. 5 janvier 1832 Giovanna Sommaripa.Crusino,
† 25 février
1857;
épouse:
6 novembre
1806
Genoveva
Barozzi,
† 18 juin
1855.Francesco (Francescachi) 1800 - 1815,
épouse: Irene Barozzi.Gasparo,
né 1767,
† 24 août 1858.Crusino VIII,
né 179, à Sangri;
épouse:
Irene Maria Basegio.Giovanna,
ép.: 5 jan-
vier 1832
Stefano
Sommaripa.Elena,
ép.: Crusino
di Giovanni
Sommaripa.Giovanna
Paola, née
18 mars
1806,
† 14 décem-
bre 1807.Giuseppe
Maria Napo-
leone, né
17 mars 1811,
abbé.Filippo Luigi,
né 6 nov. 1808;
ép.: 19 septem-
bre 1836 Mar-
gherita Som-
maripa.Pietro
Antonio,
né 26 novem-
bre 1813,
†.Caterina
1832,
ép.: Stefano
Barozzi.Gasparo, né 8 janv. 1804,
† 6 avril 1805.Gasparo, né 18 oc-
tobre, 1805.Francesca,
née 7 dé-
cembre
1806.Caterina,
née 9 déc.
1808,
† 29 sept.
1824.Giovanna
Paulina,
née 7 jan-
vier 1811.Agnese
Rosa
Antonia,
née
12 sept.
1815.Antonio
1821, 1825;
ép.: 8 janvier
1821 Giome-
lakt Kotaki.Crusino,
ép.: Eli-
sabetta
Barozzi.Antonio,
né 6 février,
† 23 août
1834.Jacopo,
né 26 août
1836,
† 7 avril
1838.Francesco,
né 1839,
† 27 juillet
1857.Sofia,
née 1838;
ép.: 9 févr. 1863
Epaminondas
Mavrogény.Maria,
née 4 octobre
1840.Genoveva Elisabetta,
née 20 février 1838,
† 15 mai 1856.Giovanna Bat-
tistina,
née 7 juin 1848.Elisabetta, née 22 octobre 1821
ép.: 1838 Pietro Vicera.Francesco Giovanni,
né 16 septembre 1823,
† 14 mars 1856.Marco,
né 22 novembre
1825.Fille, née 19, † 23 avril
1808.Gasparo,
épouse: N. N. Basegio.Jumeaux,
nés 20,
† 20 et 27
janvier
1807.Francesco,
né 10 décem-
bre 1807,
† 18 août
1825 (?).Giorgio
Antonio,
né 17 janvier
1809,
† 28 février
1810.Caterina,
née 11 avril
1811.Giorgio,
né 4 sept. 1812;
ép.: 3 août 1846
Giovanna (Geno-
veva) Somma-
ripa.Marietta,
née 8 novem-
bre 1814;
ép.: 18 mars
1838 Lodovi-
co Chargos.Margherita,
née
19 novembre
1818.Aloisia,
née 7 janvier
1821.Giambattista
Nicolò,
né 2 mars 1824;
ép.: 3 septembre
1846 Genoveva,
fille de Ferdi-
nando Bonnet.Crusino,
né 8 août
1847.Irene
Orsola,
née 30 sept.
1849.Genoveva
Aloisia Mad-
dalena,
née 22 juin,
† 22 août
1852.Giambattista
Antonio
Aluise,
né 13 octo-
bre 1853.Francesco
Antonio
Simone,
né 29 octo-
bre 1856.Antonio
Aluise
Domenico
Vincenzo,
né 14 août
1859.Michele,
né 22 avril
1862.Margherita
Giuseppa
Francesca,
née 8 mars
1848.Elena Maria
Tommasina,
née
23 septem-
bre 1853.Onorina,
née 16 dé-
cembre
1854.Crusino, né 1798,
† 13 septembre 1861;
ép.: 11 juillet 1816
Irene baronne de
Lastic.Giovanna,
ép.: 3 août
1846
Giorgio
Sommaripa.Fils,
†
10 juill.
1816.Fille,
†
29 juill.
1804.Fille,
†
13 déc.
1806.Nicolò,
né 17 déc.
1807,
† 15 mars
1808.Carlo, né 28 févr.,
† 26 janv.
1810.Stiliana
Caterina,
née 9,
† 25 juin
1847.Orsola,
née 4 mars 1832.Angelica,
ép.: 18 novbr. 1849 Giovanni la Rocca.Maria,
ép.: 30 janvier 1856 Marco Calichiopoulo.Pantaleo Michele Vincenzo, né 29 septembre 1834;
ép.: 30 janvier 1856 Maria Calichiopoulo.Gasparo Giuseppe Ignazio,
né 19 avril 1837.Michele Antonio,
né 11 mars 1841.Nicoleta, née 5 novbr. 1839,
† 9 février 1842.

Fils né † 1 janvier 1858.

Elena, née 20 novembre 1856.

Irene Filomena Anna, née 28 octobre 1859.

Crusino, né 9 octobre 1861.

Théodore Lascaris, ni, ainsi que l'écrivirent certains chroniqueurs vénitiens, une sœur de l'empereur latin.

L'histoire du duché de l'Archipel est pauvre en événements saillants, et celle de la première de ses familles duciales n'a rien de bien remarquable, encore que les Sanudo eussent été de bons administrateurs, plus attentifs que d'autres aux besoins de leurs sujets grecs. Mais la piraterie sévissant en Méditerranée imprégnait davantage sur les petites îles des Cyclades et des Sporades une note d'imprévu et de violence plus marquée qu'ailleurs, et ceci était valable même en ce qui touchait les relations des différentes maisons seigneuriales entr'elles. D'une île à l'autre, les coups de main, les renversements d'alliances, les enlèvements de personnes et de biens, souvent pour le prétexte le plus futile, étaient monnaie courante ; ce fut justement pour y mettre bon ordre que Venise fut amenée à apesantir graduellement sa domination sur l'Archipel.

En 1261, l'empereur fugitif Baudouin de Courtenay, chassé de Constantinople par Michel Paléologue, faisait escale à Naxos. Toujours enclin à vendre des reliques sacrées et des titres sans fondement, il concéda au duc de Naxos le titre de roi qu'aucun membre de cette famille ne s'avisait de porter jamais. Six années plus tard, l'un des traités de Viterbe conclus par Baudouin avec le roi de Naples Charles d'Anjou cédait à celui-ci la suzeraineté sur le duché de l'Archipel. Cette suzeraineté angevine n'allait jamais pouvoir revêtir une forme effective, à cause des opérations militaires entreprises dans la mer Égée par l'Italien Licario, l'amiral de Michel Paléologue, qui s'empara pour près de vingt ans d'une série d'îles dont les seigneurs étaient les vassaux des Sanudo : Skopélos aux Ghisi, de même qu'Amorgos, Sériphos, Kéos ; toutes les Sporades du Nord ; Lemnos, aux Navigajoso ; Santorin aux Barozzi, qui repartirent en Crète ; et Astypalée aux Querini.

Dès les premières années du XIV^e siècle, Guglielmo Sanudo, IV^e duc de l'Archipel, soutenu par Venise, reprenait plusieurs de ces îles, et concédait la possession d'Amorgos aux Grimani. Mais en 1307 Janouli Gozzadini, d'une grande famille de Bologne, s'emparait d'Anaphé, et un chevalier « dissident » de l'Ordre Hospitalier de Saint Jean, Janouli Da Corogna, se rendait maître de l'île de Siphnos. Les Barozzi, qui avaient récupéré Santorin sur Byzance, et qui s'étaient aussi installés à Thérassia, en furent définitivement dépossédés par le duc Nicolo Sanudo, vers 1335. Ce même duc, devenu capitaine-général des troupes angevines de Grèce, remportait la victoire d'Elis sur les Paléologue. Mais cette consolidation du pouvoir latin en Grèce était peu concluante du fait de l'apparition des vaisseaux turcs en Égée, dont la première déprédation date de 1326. Les dynastes de l'Archipel ne surent pas discerner les signes avant-coureurs de la catastrophe qui n'allait d'ailleurs se produire qu'un siècle plus tard, et continuèrent leurs petites guerres sous la surveillance de Venise.

En 1361, une bataille diplomatique s'engagea entre le Sénat de Venise et la Cour de Naples au sujet du remariage de Fiorenza Sanudo. L'héritière de l'Archipel souhaitait se remarier à un capitaine réputé, le génois Pietro Recanelli, commandant du château de Smyrne au nom du pape. Mais Venise ne voulait pas d'un Génois come duc-consort à Naxos. Fiorenza Sanudo, soutenue par sa suzeraine la reine Jeanne de Naples, dont les aventures amoureuses et conjugales étaient très mouvementées, voulut alors épouser Nerio Acciaiuoli, seigneur de Corinthe et futur duc d'Athènes. Mais Nerio, qui avait une forte personnalité, comptait pour être un fidèle de la maison d'Anjou, et la République de Venise n'en voulut pas non plus. La reine de Naples et l'héritière de l'Archipel furent même menacées de représailles militaires si Fiorenza persistait à invoquer les liens féodaux l'unissant à la maison d'Anjou, et oubliait le fait, qu'étant une Sanudo, elle était avant tout une « fille de la Sérénissime République ». Pour plus de sûreté, les autorités vénitiennes, courtoisement mais fermement, la déportèrent en Crète, et ne la laissèrent retourner à Naxos qu'après lui avoir fait épouser un autre Sanudo, Niccolo, dit « Spezzabanda » riche propriétaire en Eubée.

Le successeur de Fiorenza au titre de duc de l'Archipel, son fils Nicolo Dalle Carceri, négligea les affaires de son duché et vécut surtout sur ses domaines d'Eubée. En 1380 il s'avisait de comploter avec la Compagnie Navarraise qui était à la solde des Angevins, afin de faire venir les mercenaires navarraises en Eubée, et de s'emparer lui-même d'Égripos. Venise eut vent de l'affaire et le fit assassiner à Naxos par l'un de ses parents, Francesco Crispo, qui lui succéda et fonda la deuxième dynastie des ducs de l'Archipel.

Blason : d'argent fascé d'azur.

Bibliographie : Carl HOFF, dans sa *Geschichte Griechenlands*, op. cit., et dans ses *Chroniques Gréco-romanes*, op. cit., a donné le premier l'histoire et la généalogie des Sanudo de l'Archipel ; le comte de MAS LATRIE, *Les ducs de l'Archipel ou des Cyclades*, Paris 1887, rend la même généalogie selon une présentation différente.

J.-K. FOTHERINGHAM, *Marino Sanudo, the conqueror of the Archipelago*, Oxford 1915, qui donne en outre des citations et des traductions d'auteurs antérieurs dont les écrits sur le sujet sont peu accessibles, notamment l'abbé PEGUES et l'historien grec Périclès ZERLENDIS.

William MILLER, *The duchy of the Archipelago*, dans « The Latins in the Levant », Londres, 1908, p. 571-610.

R.-J. LOENERTZ, *De quelques îles grecques et de leurs seigneurs vénitiens aux XIV^e et XV^e siècles*, Studi Veneziani 14 (1972), p. 3-35.

D. JACOBY, *Le duché de l'Archipel*, dans « La féodalité en Morée franque. Les Assises de Romanie », Paris 1971, p. 271-294.

SOMMARIPA

En 1383, une tragédie dantesque transportée sous le ciel de la Grèce vit l'assassinat, au cours d'une partie de chasse, du duc de Naxos et de l'Archipel, Nicolo II Sanudo, par Francesco Crispo, noble protégé de la République de Venise. La Sérénissime avait en effet décidé de punir le duc, lequel non seulement gouvernait en tyrannisant ses sujets, mais l'avait trahie au profit des Génois dans des négociations relatives à l'Eubée. Le nouveau duc était l'époux de Fiorenza Crispo, cousine germaine d'une autre Fiorenza Crispo, mère du duc assassiné. La veuve de celui-ci, Petronilla Tocco, ne réussit évidemment pas à se faire restituer le duché, bien qu'elle se fut remariée à Nicolo Venier, le propre fils du doge. Quant à Maria Sanudo, sœur du défunt duc, elle ne reçut pour dot, de toutes les possessions de sa famille, que la seule île de Paros, et se maria en 1390, avec l'accord de Venise, à un noble de Vérone apparenté aux Visconti de Milan et descendant d'un lignage originaire du Languedoc (« de Sommerive »), Gasparo Sommaripa.

Bien que désertique, Paros apportait un revenu considérable du fait que ses carrières du plus beau marbre servaient à l'édification des palais de Venise. Le fils de Gasparo, Crusino, qui ne renonça pas aux droits de sa mère sur l'archipel perdu, réussit à rentrer en possession de l'île d'Andros, et de ce fait, ses descendants, séparés en deux branches, régnèrent les uns à Paros, et les autres à Andros, et succédèrent même aux Ghisi, seigneurs tiers de Négrepont, sur la part de ceux-ci en Eubée.

En 1468, une première attaque turque contre Andros provoqua la mort de Giovanni S. En 1470, la chute de l'Eubée conquise par le sultan encouragea les Turcs à effectuer une deuxième attaque contre Andros et d'y opérer l'une de ces razzias d'esclaves qui faisaient des cités de l'Archipel autant de cités désertes. Cependant, malgré le péril grandissant, les dynastes latins de l'Archipel ne surent pas plus unir leurs forces, en dépit des efforts de Venise, que les seigneurs de la Grèce franque n'unissaient les leurs devant les appels du pape à la solidarité chrétienne. Devenus la deuxième famille de l'Archipel après les Crispo, les Sommaripa de Paros étaient entrés en lutte contre leurs cousins les Sommaripa d'Andros (1507), obligeant Venise à occuper Andros afin d'y mettre de l'ordre et empêcher les habitants grecs d'appeler les Turcs pour chasser les Latins. En 1514, ramené à la raison, Alberto S., seigneur d'Andros était investi d'un manteau de pourpre, comme les empereurs grecs de jadis, et réintégré dans sa possession.

La branche de Paros s'éteignit dans les mâles en 1518, à la mort de Crusino II, lequel, détestant sa sœur Fiorenza, épouse de Giovan Francesco Venier, patricien de Venise, voulut la priver de ses droits et légua l'île à un parent éloigné. La République de Venise intervint à nouveau, s'appuyant sur les Assises de Romanie, et, délogeant les Crispo qui avaient occupé indûment deux châteaux à Paros, installa Fiorenza Venier dans ses biens. Dès la mort de Fiorenza, en 1537, les Turcs, commandés par le grand capudan de la flotte, Khaïreddin pacha Barberousse, déclenchèrent leur vaste offensive contre les seigneurs latins des Cyclades... Malgré la défense héroïque de Bernardo Sagredo, patricien de Venise, le gendre de Fiorenza Venier, Paros fut conquise et les hommes de l'île passés au fil du sabre. Quant aux femmes, elles furent alignées sur la plage et forcées de danser devant les conquérants afin que chacun puisse choisir ses futures

esclaves en connaissance de cause. Presque dépeuplée, Paros, dut être cédée par Venise aux Turcs lors du traité de 1540. Les Turcs s'étaient également emparé d'Andros, mais là, grâce à l'intervention de l'ambassadeur de France auprès de la Porte, Crusino S., seigneur d'Andros, put rentrer en possession de l'île. N'étant pas d'origine vénitienne, les Sommaripa purent garder leur seigneurie, de même que les Crispo à Naxos et les Gozzadini à Thermia. Partout ailleurs, l'offensive turque, soutenue par la diplomatie française, avait chassé les dynasties latines de l'Archipel. Celles qui restaient n'exerçaient d'ailleurs qu'une domination très précaire sur de très petites îles, domination tellement haïe des Grecs qu'une fois de plus, en 1540, fort bien accueillis des habitants grecs d'Andros, les Turcs du Grand capudan Piali pacha envahirent l'île, chassèrent son dernier seigneur latin, Francesco S., et emmenèrent ensuite les Grecs en esclavage. Les Sommaripa se réfugièrent à Naxos, dernier bastion des grandes familles catholiques de l'Égée, et y subsistèrent sous la domination ottomane jusqu'au XIX^e siècle, puis, comme citoyens grecs, jusqu'aux alentours de la Première Guerre Mondiale, lorsque cette ancienne maison s'éteignit.

Blason : reproduit à plusieurs reprises d'après les monuments subsistant dans l'Archipel, figure notamment dans l'ouvrage de Buchon et dans celui de De Kigala. Nous avons reproduit ici, page 65, l'ensemble des armoiries utilisées par les différentes branches des S., en Italie tant qu'en Grèce, telles qu'elles ont été publiées par Tettoni et Saladini dans leur *Teatro Araldico*. Les vestiges héraldiques de Paros et d'Andros ont préservé l'écu écartelé, au 1^{er} et 4^e fascé d'azur et d'argent, au lion d'or brochant sur le tout ; 2^e et 3^e fascé de gueules et d'argent.

Bibliographie : Carl HOPF, op. cit. ; William MILLER, op. cit. ; D. JACOBY, op. cit., p. 306-307.

TIEPOLO

Antique maison patricienne descendant d'un Procureur de Saint Marc de l'an 1049. Un Giacomo T. fut duc de Candie (premier porteur de ce titre) lors de la prise de possession de la Crète par Venise, podestat de la Sérénissime à Constantinople 1219, puis à Padoue 1227. Élu doge en 1229, il abdiqua en 1249. Son parent Lorenzo T. dirigea l'expédition qui négocia la réconciliation entre Venise et le prince d'Achaïe Guillaume de Villehardouin, puis celle dirigée contre la flotte gênoise et qui prit Saint Jean d'Acre en Terre Sainte. Élu doge en 1268, il avait épousé en premières nocces, dit une chronique, la fille de Bohémond de Brienne, « roi de Romanie », puis, en secondes nocces, Marchesina Ghisi, qui reçut en dot les îles de Skyros et de Skopelos.

Son fils Iacopo, † 1301, marié à une fille du ban de Croatie, fut ambassadeur en 1277-1280 auprès du roi de Naples, combattit la flotte vénitienne envoyée contre les Byzantins, puis les pirates uscoques de Dalmatie, et refusa le trône ducal en 1289. Il fut le père du fameux Bajamonte T., lequel, avec son beau-père Marco Querini organisa en 1310 la conjuration visant à renverser le régime républicain et à instaurer une « Seigneurie ». Le soulèvement fut réprimé par le Sénat, et le Grand Conseil décréta la suppression et la destruction des armoiries des Tiepolo et des Querini, partout où elles figuraient, du fait que les conjurés avaient attaqué le palais ducal en déployant des bannières ornées de ces armoiries. Cette mesure resta en vigueur pendant plus de deux siècles, encore que des Querini possessionnés en Crète eussent tenté à plusieurs reprises d'enfreindre l'interdit. Le Grand Conseil enjoignit même aux Tiepolo d'adopter un nouveau blason, sur lequel le bonnet ducal, le *corno*, serait remplacé par un emblème de dérision, une corne de bouc. Mais à partir du XVII^e siècle la famille recommença à blasonner d'azur, au château à deux tours, d'argent, puis à partir l'écu, au 1^{er} comme plus haut, mais de gueules au lieu d'azur, au 2^e d'azur au « *corno* » ducal d'or.

TOCCO

TOKKOS

Le tableau généalogique de cette maison souveraine venue d'Italie est reproduit ici – à deux corrections près – d'après Carl Hopf. L'abondance d'informations qu'il comporte fait office de monographie. Ajoutons seulement que les prétentions sur les îles ioniennes et sur l'Épire formulées par le fondateur de cette maison étaient motivées par sa parenté, du côté maternel, avec les Anges Orsini, parenté qui cependant n'est pas nettement attestée par les documents.

Leonardo I Tocco fut titré duc de Leucade, puis comte de Céphalonie, par le roi de Naples Robert d'Anjou, empereur titulaire de Constantinople. Ces titres furent « arrangés » selon le goût personnel de Carlo I Tocco, qui se dit duc de Céphalonie, puis aussi despote de Romanie après qu'en 1418 il eut vaincu Maurikio Spata, despote de Janina et d'Arta, et se fut emparé des possessions de ce dernier en Épire. En outre, Carlo I Tocco était le détenteur, *maritale nomine*, des châteaux forts de Mégare, Sykion et Corinthe, qu'il s'était vu promettre par son beau-père, le duc d'Athènes Nerio Acciaiuoli, mais dont il avait dû s'emparer de force, avec l'aide des Turcs, contre son beau-frère Théodore Paléologue qui refusait de remettre la dot. La duchesse de Leucade, Francesca Tocco, née Acciaiuoli, prit de son côté, et tout à fait indûment, le titre de « basilissa romanorum », alors qu'il y avait encore des impératrices légitimes à Byzance.

La République de Venise ne consentit jamais à ces appellations abusives facilitées par l'agonie de l'empire grec et se limita à donner aux Tocco le titre de despote de Janina, sans leur reconnaître celui de despote de Romanie.

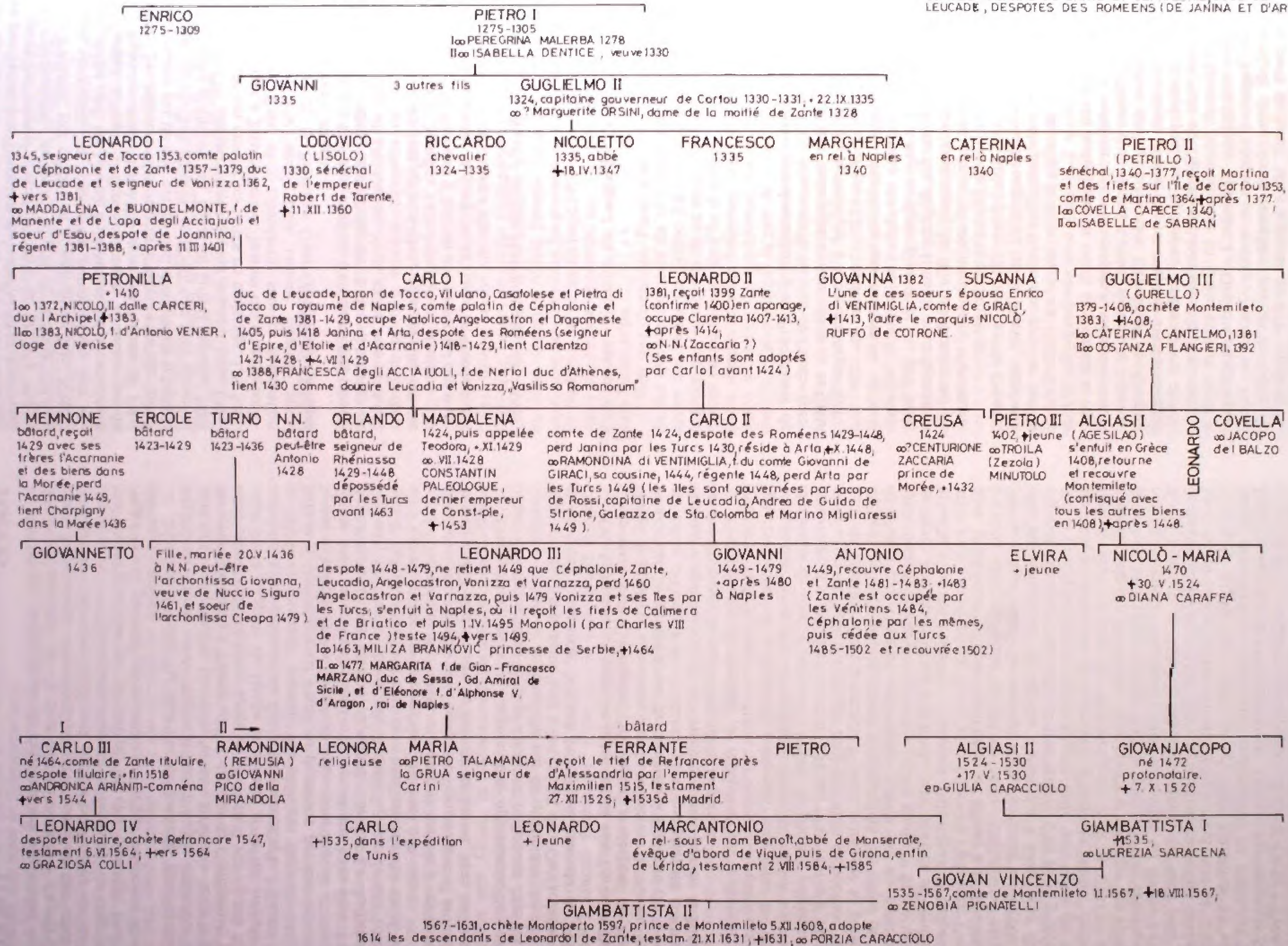
Propagateurs zélés du catholicisme, oppresseurs de l'orthodoxie, ils supprimèrent le siège épiscopal orthodoxe dans les îles ioniennes, ce qui ne les empêcha pas de quérir des titres byzantins, en l'occurrence celui, tout à fait inédit, de « Cantacuzène vrai et né » que l'empereur Manuel Paléologue concéda en 1435 à Carlo II Tocco.

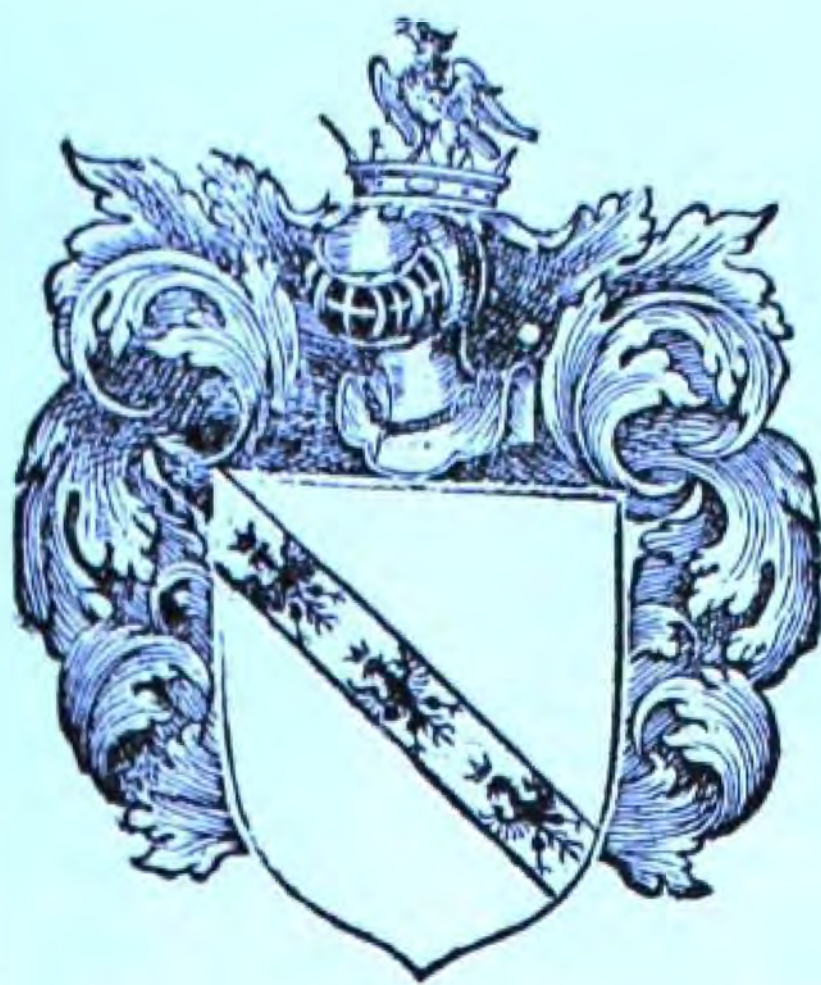
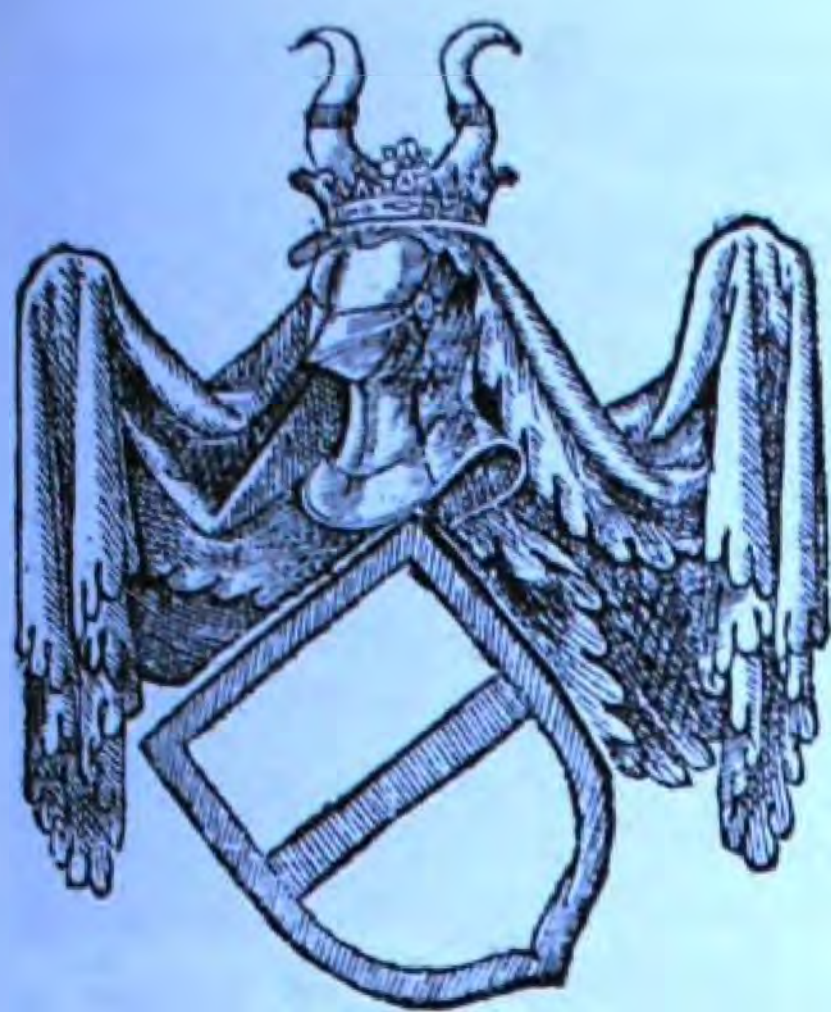
Dès 1430 celui-ci avait dû céder Janina aux Turcs, et Patras à son beau-frère Constantin Paléologue, le despote de Morée. Obligé de se placer à nouveau sous la protection de Venise, qui le fit attendre longtemps avant de consentir à l'inscrire (13 I 1458) au Libro d'Oro, il ne s'intitula plus que despote d'Arta, et renonça à signer ses actes de l'encre pourpre, comme le faisaient ses prédécesseurs en signe d'imitation impériale.

Ces querelles de prestige ne reflétaient pas seulement l'influence de la Renaissance en Italie, ou toutes les nouvelles dynasties rivalisaient de qualificatifs pompeux, mais aussi les efforts tenaces des Tocco afin d'acquérir le statut de maison souveraine en tentant de jouer l'une contre l'autre les grandes puissances du voisinage. Ce jeu allait s'avérer d'autant plus vain que l'implacable avance turque n'avait que faire des titres de noblesse et des liens de vassalité. Déjà Leonardo I^{er} avait réuni sur sa personne les deux qualités, politiquement incompatibles, de vassal des rois de Naples (qui l'avaient créé comte palatin sur ses possessions ioniennes), et de citoyen de Venise (1371). Carlo I^{er} Tocco, gendre de Nerio Acciaiuoli le duc d'Athènes, à la mort de ce dernier, se brouilla avec son beau-frère Théodore Paléologue, le despote de Mistra, l'autre gendre de Nerio, et se disposa à l'attaquer. Pour ce faire, il sollicita l'alliance vénitienne en offrant à la Sérénissime les deux châteaux reçus en dot de Nerio, Corinthe et Mégare. Venise refusa cette offre assortie d'une demande de 40 000 ducats, en arguant du fait qu'elle n'avait pas à aider ceux de ses citoyens qui étaient en même temps vassaux d'un autre prince. Le comte de Céphalonie se trouva ensuite mêlé aux luttes des clans albanais se disputant la succession d'Evdokia Balsic, dame de Janina, veuve d'Esau dei Buondelmonti (voir p. 214) et se fit nommer seigneur de Janina. Désireux de se ménager des alliances dans tous les camps, ce qui était la preuve d'une remarquable naïveté, il maria l'une de ses filles naturelles, en février 1411, à Roghi Spata, demi frère de Maurikio Spata, qui était pour lors le maître de l'Épire. Alors que les seigneurs albanais unissaient leurs forces contre le Turc, Carlo Tocco n'eut rien de mieux à faire qu'à marier une autre de ses filles naturelles au sultan Musa, demi-frère, et adversaire malheureux, de Mahomet II le futur conquérant de Constantinople. Attaqué par Maurikio Spata à la tête de la coalition des seigneurs albanais, Carlo I Tocco fut vaincu par eux à la bataille de la Cranéa et dut se résigner à accepter « l'aide » de Venise, imposée et assortie de conditions humiliantes : le comte palatin de Céphalonie s'engageait à hisser

GUGLIELMO I TOCCO
chancelier de l'empereur Frédéric II, +1275

TOCCO
COMTES PALATINS DE ZANTE ET CEPHALONIE, DUCS DE
LEUCADE, DESPOTES DES ROMÉENS (DE JANINA ET D'ARTA)





Blasons de la féodalité napolitaine : Sanseverino, ducs de Marsico, alliés aux Anjou et aux d'Enghien ; Mormili, dont une branche établie à Chypre s'allia aux Cantacuzène ; Marzano, ducs de Sessa, alliés aux Tocco. D'après F. Campanile, *op. cit.*

l'étendard de Saint Marc sur ses possessions, à accepter à ses côtés un podestat vénitien chargé de le surveiller, de payer à la Sérénissime un tribut annuel de 200 ducats et de mettre tous les ans à la disposition de Venise, pendant trois mois, une galère armée. Grâce à quoi il put vaincre sur mer (1413) la coalition formée par les seigneurs albanais, le prince d'Achaïe, Assan Zaccaria, et la Mahone de Chio. En 1422, Carlo I Tocco faisait l'acquisition du château de Clarentza, enlevé au prince d'Achaïe par un condottiere venu des Pouilles, Franco Oliverio. Seule consciente du péril turc alors que les princes chrétiens des Balkans s'arrachaient les uns aux autres les derniers lambeaux de terre non encore conquise par le sultan, Venise intervint en lançant un ultimatum à tous les seigneurs de la Grèce méridionale : elle demanda aux Paléologue de Mistra la cession des châteaux par eux conquis sur la Compagnie Navarraise, au prince d'Achaïe tous ses châteaux-forts et la renonciation à son titre de prince contre celui de comte, et aux Tocco de leur acheter leurs places fortes du Péloponnèse. Carlo Tocco et le prince d'Achaïe unirent alors leurs forces contre celles de la Sérénissime, et, les Paléologue de Mistra semblant vouloir s'entendre avec Venise, appellèrent les Turcs pour qu'ils envahissent le Péloponnèse. Ce que les Turcs firent aussitôt, non sans se heurter à une résistance acharnée, qui donna le temps à la flotte byzantine de venir affronter, et vaincre, la flotte du prince d'Achaïe et du comte de Céphalonie (1429) commandée par Turno Tocco.

En 1448 Carlo II fut dépossédé par les Turcs de ses derniers territoires sur la terre ferme, et alla se réfugier pour un temps à Corfou. Les conflits avec les Turcs allaient dorénavant se multiplier. Les comtes de Céphalonie furent obligés de payer un tribut annuel à la Porte et de faire un cadeau de 500 ducats au pacha de Janina chaque fois que celui-ci se rendait dans la ville d'Arta, en Épire. Le sandjak-beg était d'ailleurs un Tocco, Karlizadé (« fils de Carlo »), l'un des bâtard de Carlo I passé à l'Islam, et dont les descendants jouèrent pendant longtemps un rôle important parmi les grands propriétaires et dignitaires ottomans d'Épire.

En 1477, Leonardo III Tocco, veuf d'une princesse serbe qui était nièce de la belle-mère serbe de Mahomet II le Conquérant, se remariait à une nièce du roi d'Aragon. Mahomet II prit la chose fort mal, et se prépara à attaquer les îles Ioniennes. La flotte vénitienne eut le temps d'embarquer des milliers de réfugiés, pendant qu'en 1480 Leonardo III Tocco et sa famille abandonnaient définitivement l'archipel ionien aux Turcs et cherchèrent asile à Rome où le Pape Sixte IV leur faisait remettre une aide de mille écus d'or, ainsi que l'atteste une fresque décorant l'hôpital Santo Spirito. Antonio Tocco réussit bien à reconquérir Céphalonie à l'aide d'une flotte napolitaine (1481), mais il fut massacré en 1483 par la population exédée par ses rapines.

La famille allait dorénavant vivre exilée à Naples, fiéffée, titrée et possessionnée par la grâce de la dynastie d'Aragon, après avoir pris, abusivement, au lieu du titre tardif de prince en

Achaïe qui avait été le sien, celui de prince d'Achaïe, jadis appartenant aux Villehardouin et aux rois angevins de Naples. Leur palais, situé dans le centre de Naples était connu sous le nom de *Palazzo del Santo Piede* parce que, dans la chapelle, Leonardo III y faisait vénérer une sainte relique miraculeusement ramenée de Grèce, sauvée des mains de l'infidèle, le pied droit de Sainte Anne.

Cet illustre lignage s'est éteint au début de notre siècle en la personne du duc della Regina, mort dans son palais de Naples en 1908, un an après l'accident d'automobile près du Cassino au cours duquel périt son fils unique, le duc de Sant'Angelo.

Les armoiries reproduites ici sont celles concédées par les rois de Naples et publiées par Siebmacher dans son ouvrage sur l'héraldique des maisons princières d'Europe. Nous ne ferons pas l'interminable description de ce blason surchargé, où figurent l'aigle impériale à deux têtes, les clochettes des Comnène, les quatre B des Paléologue, des couronnes byzantines, etc., tout cela imaginé par un héraldiste de l'âge baroque en souvenir de Théodora Tocco, épouse du dernier empereur d'Orient. En cimier, Pégase, le cheval ailé symbolisant l'art de la poésie, né du sang de la Méduse tuée par Persée, le libérateur mythologique d'Andromède, Pégase qui avait précipité Bellerophon du haut des cieux lorsque celui-ci avait voulu l'enfourcher pour aller affronter les Chimères. Toutes ces fantaisies héraldiques, qui sont bien dans la mentalité prétentieuse des Tocco, n'ont aucun fondement historique, si ce n'est la chasse aux titres à laquelle se livra cette famille dès les débuts de son histoire et le fait que, tout comme elle, Pégase avait séjourné un temps en Grèce, mais au pied du Mont Parnasse, non à Céphalonie. En surcharge à ce blason extraordinaire se trouve l'ancien écu napolitain de cette maison, le vrai, d'argent, aux quatre ondes d'azur.

L'ancien blason des comtes palatins de Céphalonie se trouve décrit par Marino Pignatorre, *Memorie storiche dell'isola di Cefalonia*, II, Corfou 1887, p. 53, d'après un sceau préservé à Naples avec son cordon de soie pourpre : un chevalier tenant de la senestre un écu parsemé de fleurs de lys, et de la dextre une épée dégainée. En exergue : *Carolus, Dei Gratia Dux Leucadae, comesque Cephaloniae Palatinus, signore del Despotato*.

Bibliographie :

- Carl HOPE, *op. cit.*
F. PAPETTI, *Un 'argirobullà di Tommaso Paleologo*, Nuovo Archivio Veneto 8 (1894) p. 254-256.
William MILLER, *Balkan exiles in Rome*, reprint, dans « Essays on the Latin Orient », Amsterdam 1964, p. 497-515.
G. SCHIRO, *Manuele Paleologo incorona Carlo Tocco*, Byzantion 1959-1960, p. 209-218 ; du même, *Il ducato di Leucade e Venezia fra il XIV e XV secolo*, Archivio dell'Istituto Veneto di Scienze, Lettere ed Arti, 1974, pp. 593-618.
Anthony LUTTRELL, *Guglielmo de Tocco, captain of Corfou 1330-1331*, Byzantine and Modern Greek Studies 3 (1977), p. 45-57.



La branche des Tocco dite « dalle bande » portait ces armoiries. (d'après Campanile, op. cit.) La branche dite « dalle onde » avait remplacé les bandes par des ondes.

de TOUCY

L'une des grandes familles poulaines d'Outremer, descendant d'un Ithier de Tocy ou Toucy, possessionné dans l'Auxerrois, le Nivernais et le Bourbonnais, qui vivait vers 1060. Le fils d'Ithier, Narjaud ou Narjot, faisait des projets de croisade, que son fils, Ithier, accomplit en accompagnant Louis VII en Terre Sainte. Le fils de ce dernier, Narjot, fut le père d'Ithier, seigneur de Toucy et de Puisaye en 1174, qui servit Philippe Auguste lors de la conquête de la Normandie. Il avait épousé Agnès, fille de Guy I de Dampierre et de Helvis de Baudemont, dont il eut deux fils. Le cadet, Narjot, fut l'aïeul des Toucy de Constantinople, de Grèce et de Sicile dont il sera question ici.

L'aîné, Ithier, † au siège de Damiette par les croisés en 1218, laissa deux fils : l'un Othon, † 1297, fut amiral de France ; l'autre, Jean, épousa Emma de Laval (veuve de Robert comte d'Alençon, puis de Mathieu de Montmorency, connétable de France) et en eut Jeanne, mariée au comte Thibaud de Bar.

Narjot de Toucy partit accompagner en Orient Pierre de Courtenay devenu empereur de Constantinople (1217). Il fut régent de l'empire entre 1228-1231 et 1238-1241, et combattit les Grecs en enrôlant des Coumans, Turcs payens de la Russie méridionale. Il fut l'un des seigneurs qui allèrent en France remettre la Couronne d'épines à Saint Louis. Marié à ..., fille de l'archonte byzantin Théodore Vranas, duc d'Andrinople et de Dydimotique, et d'Agnès de France, veuve des deux derniers empereurs Comnène. Il en eut cinq enfants, et il est probable qu'il ne se remaria pas, ainsi que l'indiquent à tort des chroniques du temps, à une fille du roi des Coumans.

1) Agnès, ∞ Guillaume de Villehardouin, prince d'Achaïe, dont elle fut la deuxième épouse.

2) Philippe, † 12 I 1277, titré César, baïle de l'empire de Romanie 1244-1247, Grand amiral de Sicile.

3) Narjot, † 1293, réfugié à Naples après la prise de Constantinople par Michel Paléologue, y reçut le fief de La Terza dans les Pouilles (1261). Grand amiral du royaume de Naples et de Sicile 1270-1293, capitaine général du roi de Naples en Épire, ∞ Lucie d'Antioche, fille de Bohémond VI comte de Tripoli, et de Sibylle princesse d'Arménie, dont :

– Philippe, † sans postérité, seigneur de La Terza, prince titulaire d'Antioche du chef de sa mère, fiancé 1299 à Éléonore d'Anjou, fille du roi Charles II de Naples, vit ses fiançailles rompues par une bulle pontificale arguant du trop jeune âge des promis.

4) Anselin, fait prisonnier 1259 par les Byzantins à la bataille de Pélagonia.

5) Eudes, Maître justicier du Royaume de Sicile 1289-1296.

6) Marguerite, ∞ Leonardo Da Veroli, Grand chancelier de Morée.

Blason : les Toucy de France portaient *de gueules, à trois pals de vair, au chef d'or chargé de quatre merlettes*. Ceux de Grèce bla-



Les grandes armoiries des Tocco, ducs della Regina
(Dessin de N. Manescu, d'après Siebmacher)

sonnaient différemment. Ainsi, l'on connaît un sceau sur lequel est représenté Narjot de T, à cheval, galopant à droite, vêtu de la cotte de mailles recouverte de sa cotte d'armes flottante. De la main droite, il tient une épée, et, de la gauche, l'écu aux armes : *un ou deux léopards passants*. Philippe, son fils, dans les veines duquel coulait le sang royal de France, portait soit l'écu *semé de fleurs de lys au lambel à cinq pendants*, soit les *fleurs de lys avec la simple brisure d'un lambel*.

Bibliographie :

Père ANSELME, *Histoire généalogique et chronologique de la maison royale de France*, VII, pp. 734-736 ; René GROUSSET, Gustave SCHLUMBERGER et Adrien BLANCHET, *Sigillographie de l'Orient Latin*, Paris 1943, pp. 180-181.

Sceau de Philippe de Toucy (D'après Adrien de Longpérier, *Comptes Rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1880, p. 95.)





La résidence des Villehardouin à Khlemoutsi (« Clermont »), entre Olympie et Patras.
© H.P. Eydoux, *Les châteaux du soleil*, Paris 1982.

de VILLEHARDOUIN ΒΙΛΛΑΡΔΟΥΙΝΟΣ

Les sires de V., originaires de la localité de ce nom où se dressent encore les vestiges de leur ancienne forteresse, étaient les vassaux des comtes de Champagne. Leur descendance en Grèce est éteinte depuis plus de six siècles, après que plusieurs de ses représentants se fussent illustrés dans l'histoire de l'Orient latin.

Geoffroi de Villehardouin, qui négocia avec Venise le transport des troupes de la IV^e Croisade vers la Terre Sainte, joua un grand rôle dans la conquête de Constantinople et la fondation de l'empire latin (1204). Homme d'État capable et énergique, il négocia l'accord entre l'empereur Baudouin et Boniface de Montferrat, accord qui devait aboutir à la création du royaume de Thessalonique. Battu peu de temps après par l'armée du tsar bulgare, (1205) il mourut vers 1212 après avoir écrit une importante chronique.

En 1206, un autre Geoffroi de V., neveu du chroniqueur, embarqué sur une nef se dirigeant vers la Palestine, faisait naufrage en Morée, sur la côte occidentale du Péloponnèse, et se taillait à la pointe de l'épée une seigneurie qu'il plaçait sous la suzeraineté de Guillaume de Champlitte, autre seigneur franc, son compagnon d'armes. Ce dernier, en 1206, recevait en fief de Boniface de Montferrat les seigneuries d'Athènes, Bodonitza, Oréos, Chalki et Carystos. Trois ans plus tard, Champlitte retournait en France prendre possession d'un héritage et instituait comme baïle de Morée son homme-lige et vassal, Geoffroi de Villehardouin. Après s'être déclaré vassal de Venise pour d'autres territoires qu'il détenait en Morée, Geoffroi de V. prêtait serment à la Sérénissime en s'engageant à lui assurer la liberté de commerce dans ses états et la remise annuelle de trois pourpoints de soie, l'un pour le doge et deux pour la cathédrale de Saint-Marc. Guillaume de Champlitte mourait peu après son arrivée en France et laissait ses seigneuries grecques en héritage à un neveu. Selon le droit féodal, l'héritier avait une année et une journée pour se présenter dans ses états, sinon la forfaiture était prononcée à son encontre.



Sceau de
Geoffroi de
Villehardouin

Geoffroi de V, baïle de Morée pour le compte des Champlitte, s'arrangea, d'abord avec Venise, puis avec ses propres officiers, pour faire perdre du temps au titulaire de la succession Champlitte, en sorte que lorsque celui-ci, parti de France, put enfin se présenter devant le Parlement des barons francs réunis à Lacédémone, il était en retard de quinze jours sur les délais légaux. La forfaiture du suzerain en faveur du baïle fut prononcée, créant ainsi un dangereux précédent dans l'histoire juridique de la féodalité latine d'Outremer. En vertu de quoi, Geoffroi de V. fut proclamé prince de Morée par les barons (1210) et prince d'Achaïe par le pape Innocent III. Après avoir reçu la moitié de la seigneurie de Thèbes, il partait en guerre contre les Ange, despotes d'Épire, leur prenait Corinthe, puis Nauplie, enfin en 1212 Argos – ces deux dernières villes remises par lui en fief au duc d'Athènes Othon de La Roche – mais ne réussissait pas à prendre Monemvasie où s'était réfugié l'évêque grec. Monemvasie devait être conquise plus tard par Geoffroi II, fils aîné et successeur du premier prince d'Achaïe, qui allait aussi ajouter aux fiefs placés sous la suzeraineté de sa principauté le duché de Naxos, apporté en dot par son épouse Agnès de Courtenay, sœur de l'empereur Robert de Constantinople.

A Geoffroi II, fondateur de la citadelle de Mistra et du monastère d'Andravida, succéda son frère Guillaume, prince cultivé, parlant grec, chevalier brillant et l'un des grands politiques de son temps. Après avoir pris Corinthe au duc d'Athènes, Guillaume de V. s'allia à son beau-père le despote d'Épire, contre Michel Paléologue, empereur de Nicée, qui le battit et le fit prisonnier lors de la bataille de Pélagonia (1259). Il ne put obtenir sa liberté qu'en cédant Monemvasie et Mistra à l'empereur grec, auquel il dut promettre en plus le paiement d'une importante rançon. En attendant que la somme nécessaire puisse être réunie, Guillaume de V. envoya sa vassale Marguerite de Nully en otage auprès de Michel Paléologue, qui en 1261 venait de reprendre Constantinople aux Latins. Guillaume de V. se reconnaissait vassal de l'empire byzantin, recevait le titre de grand Domestique de l'empire d'Orient, et contractait des « liens d'amitié et d'alliance perpétuelles » avec la dynastie des Paléologue en devenant le parrain, ou père spirituel, de l'un des porphyrogénètes. En outre, il s'emparait de la seigneurie d'Akova du fait que Marguerite de Nully, toujours en captivité commandée à Constantinople pour le propre service de son prince, avait forcément laissé passer les délais légaux sans se présenter dans son fief et y faire valoir ses droits. La nature abusive de ce procédé indigna cependant les seigneurs francs, en sorte que le Prince dut se résigner à restituer à sa vassale une partie du fief de la baronnie de Patras qui était aussi revenu à Guillaume de V. après la mort sans enfants d'un autre de ses vassaux. Cette nouvelle baronnie, dénommée seigneurie de Matagrifon, du nom de la forteresse que



Ruines de Mistra, où Goethe a placé l'une des principales scènes de « Faust » (© N. Tombazi, Athènes).



Dalle tumulaire d'Agnès de Villehardouin, † 1286, à Andravida.



Sceaux des princes d'Achaïe « maritali nomine » : Philippe de Savoie, troisième époux d'Isabelle ; et Louis de Bourgogne, deuxième époux de Mahaut.

le prince avait bâtie avec les revenus confisqués aux clergé grec et latin, constitua la dot de Marguerite de V., sa deuxième fille.

Guillaume de V. jugea plus opportun de trouver un allié contre les plans de reconquête byzantine de la Grèce nourris par l'empereur Paléologue. Il s'adressa au roi de Naples Charles I d'Anjou qui venait de s'emparer du trône de Manfred de Hohenstaufen, et signait à Viterbe, en mai 1267, en présence du pape et de quatorze cardinaux, un traité par lequel il cédait la principauté de Morée, après sa mort, au roi de Naples, à la condition que le roi lui vienne en aide en cas d'attaque de l'étranger et que l'un des fils du roi épouse Isabelle de V., fille aînée du prince d'Achaïe. Cette dernière succéda à son père en 1277 et prit le titre de princesse d'Achaïe. Son époux Philippe d'Anjou, frère du roi de Naples, mourut quelques mois plus tard. Les rois de Naples, devenus suzerains de l'Achaïe à la suite du traité d'alliance conclu par le prince Guillaume, n'allaient cesser dorénavant de se mêler des affaires de l'Achaïe et de procéder par étapes à la dépossession légale d'Isabelle. En effet, lorsque celle-ci se remaria en 1289 à Florent de Hainaut, le roi de Naples accorda l'investiture à ce dernier *maritali nomine*, mais imposa à la princesse d'Achaïe l'obligation de ne jamais se remarier sans l'accord de son suzerain ; de surcroît, cette obligation étant imposée héréditairement à l'occasion du mariage de chacun des héritiers d'Isabelle, elle ravalait les princes d'Achaïe du rang de grands feudataires à celui de vassaux de simple hommage et renforçait l'emprise de la maison d'Anjou sur les territoires grecs dont elle voulait s'emparer au moyen d'habiles mariages et d'arguments légaux, avec, pour but ultime, la conquête de ce qui avait constitué jadis l'empire d'Orient.

Avant de mourir en 1311, Isabelle de Villehardouin, méconnaissant les droits légitimes de sa fille Mahaut sur la principauté d'Achaïe, avait fait un testament irrégulier léguant ces droits à son troisième et dernier mari Philippe de Savoie, dont elle n'avait pas eu d'enfants. Mais les barons de Morée, soutenus par la maison d'Anjou, reconnurent comme leur princesse la jeune Mahaut, alors que Philippe de Savoie se remariait à la dauphine du Viennois ; en sorte que ce furent les descendants de cette dernière, dépourvus de toute goutte du sang des Villehardouin, qui se parèrent par la suite du titre de prétention de prince d'Achaïe.

En 1311, Mahaut de Hainaut, princesse d'Achaïe, était mariée à Fontainebleau par le roi de France, cousin de son suzerain le roi de Naples, au comte Louis de Bourgogne, roi titulaire de Thessalonique. De son côté, rendue inquiète par les prétentions et la politique matrimoniale de la dynastie d'Anjou, Mar-

guerite de Villehardouin, dame de Matagrifon, s'alliait à la maison d'Aragon, rivale traditionnelle des Anjou en Méditerranée et mariait sa fille et héritière Isabelle à don Fernand d'Aragon, fils du roi de Majorque et l'un des protecteurs de la Compagnie Catalane dont les mercenaires venaient de conquérir le duché d'Athènes. A l'occasion de ces noces, la dame de Matagrifon cédait par contrat à sa fille tous ses droits, titres, fiefs et prétentions sur la principauté de Morée, suscitant ainsi un rival légal aux visées de la maison d'Anjou. Mais les barons et l'évêque de Morée, accusant Marguerite d'avoir livré sa fille à l'ennemi catalan, la jetèrent en prison, où elle mourut peu après, tandis que sa fille mourait elle-même en couches, léguant l'héritage contesté à son époux don Fernand. La guerre éclata entre les maris des deux cousines, et Louis de Bourgogne affronta les troupes de Fernand d'Aragon devant la forteresse de Clarentza (5 VII 1316). Le prétendant d'Aragon fut décapité par son rival sur le champ de bataille, mais ce dernier disparaissait lui-même trois semaines plus tard, empoisonné, croit-on, sur ordre du comte de Céphalonie qui nourrissait ses propres ambitions sur la Morée.

Veuve pour la deuxième fois, après avoir épousé des hommes imposés par les Anjou qu'elle détestait, Mahaut se trouva confrontée aux pressions du roi de Naples, Robert, qui voulait lui faire épouser à présent son dernier frère, Jean comte de Gravina. En 1318 Mahaut, désireuse de vivre en paix, cédait au roi de Naples ses droits sur l'Achaïe, et épousait secrètement un gentilhomme français de petite noblesse, Hugues de La Palisse. La maison d'Anjou revint à la charge : le roi de Naples fit enlever Mahaut et la conduisit à Avignon, en présence du pape Jean XXII et du comte de Gravina, afin de la faire consentir au mariage avec celui-ci. La princesse avoua alors son mariage secret, conclu sans l'accord de son suzerain. La fureur des princes angevins éclata contre elle ; ils obtinrent du pape une bulle cassant le mariage avec La Palisse, qu'ils firent emprisonner, et intentèrent un procès contre ce gentilhomme en l'accusant de complot.

Au début des pressions exercées contre Mahaut, le roi de Naples et le pape furent sensibles aux supplications de la jeune femme, qui avait déclaré ne vouloir, pour rien au monde, épouser Jean de Gravina. Elle fut gardée sous surveillance à Naples, mais, ayant décidé de partir en pèlerinage à Rome, tenta de s'enfuir en cours de route. Afin de prévenir toute possibilité de remariage de Mahaut avec un étranger qui serait automatiquement devenu le bénéficiaire de la Morée, le roi Robert et son frère emmenèrent Mahaut prisonnière à Naples. Là, le comte de Gravina célébra de



Sceau et contre-sceau de l'infant Jacques de Majorque, comte de Montpellier et du Roussillon, héritier désigné de Mahaut.



force son mariage avec Mahaut, se déclara *prince réel d'Achaïe*, et enferma son épouse au château de l'Œuf, puis dans celui d'Aversa. Elle devait y mourir à l'âge de trente-deux ans, non sans avoir pris soin de léguer l'héritage de l'Achaïe non pas à son époux détesté, mais à l'infant d'Aragon, le fils mineur de celui qui avait été tué au combat contre son propre mari Louis de Bourgogne. Les malheurs de Mahaut, que la maison d'Anjou avait proclamé déchue de tous ses droits dès 1322, mettaient ainsi un terme au processus de spoliation engagé de longue date contre la maison de Villehardouin.

Les seigneurs locaux manifestèrent alors ouvertement leur défiance aux Angevins de Naples; la désagrégation et l'anarchie s'installèrent en Morée, livrant la principauté à la rivalité des comtes de Céphalonie, des empereurs byzantins, et des Acciaiuoli, les banquiers florentins de la maison d'Anjou.

Les Villehardouin de Champagne portaient *de gueules à la croix recerclée d'or*; la branche de Morée portait *d'or à la croix recerclée de sable*.

Le sceau ogival d'Isabelle de Villehardouin a été publié par Gustave SCHLUMBERGER dans *Sceaux des feudataires et du clergé latin de l'empire latin de Constantinople*, Caen 1898. La princesse d'Achaïe est représentée en pied, drapée d'un manteau doublé d'hermine, portant la croix et tenant une fleur de la main droite. L'écu héraldique est celui décrit plus haut. Le même écu figure en franc quartier sur un autre sceau appartenant à Louis de Bourgogne, qui blasonnait aux armes de sa maison: *bandé d'or et d'azur de six pièces, au franc-quartier Villehardouin, avec l'inscription: Ludovicus de Burgundiae, princeps Achayae*.



Contre-sceaux de Louis de Bourgogne et de Philippe de Savoie.



Dalle tumulaire d'Agnès de Villehardouin (autre fragment)
L'écu héraldisé combine la croix recerclée et les lys de France, et suggère une préfiguration de l'emblème héraldique aux 4 B des Paléologues. Les Paléologues auraient-ils adopté cet emblème après l'annexion de Mistra?



Bibliographie:

- J.A. JACQUOT, *Etude sur Geoffroy de V., le chroniqueur, et sur les V. princes d'Achaïe, 1163-1311. Sceaux et monnaies*. Mémoires de la Société Académique des Sciences du Département de l'Aube, 33, 3^e série, VI (1869).
- Sir Rennell RODD, *The princes of Achaïa and the chronicles of Morea*, 2 vol., Londres 1907.
- William MILLER, *Essays on the Latin Orient*, repr. Hakkert edit., Amsterdam 1964, p. 67-80, 95-100, et *The Latins in the Levant*, repr. Speculum Historiae edit., Cambridge 1964, p. 36-50, 86-89, 97-114, 195-206.
- Gy. MORAVCSIK, *Zur Quellenfrage der Helena-episode in Goethe's Faust*, Byzantinisch-Neugriechische Jahrbücher, VIII, 1929-1930, p. 41-56.
- Les études successives de Jean LONGNON sur les V. se trouvent citées et résumées dans son introduction aux *Actes relatifs à la Principauté de Morée*, Paris 1967.
- Antoine BON, *La Morée franque*, Paris 1969.

Les historiens français des dynasties françaises du Levant passent discrètement sur les mauvais procédés utilisés par les Villehardouin à l'encontre des Champlitte, puis de Marguerite de Nully, enfin sur les violences exercées par la maison d'Anjou pour s'emparer de la principauté d'Achaïe. Le meilleur ouvrage sur la famille de Villehardouin, bien que dépassé sur de nombreux points de détail, reste celui de la baronne Diane de Guldencrone, seule à avoir démêlé les subtilités du droit féodal et la mentalité des puissants de ce temps. Son père, Arthur de Gobineau, a certainement contribué à la rédaction de *L'Achaïe féodale*, Paris 1886. Injus-

tement oublié dans les bibliographies des érudits français contemporains, qui l'utilisent cependant abondamment, cet ouvrage est remis dans ses droits par Dimitri Obolenski dans la bibliographie de *The Byzantine Empire*, paru dans la série de la Cambridge Universal History, 1966.

Sur d'autres fœdaux apparentés aux V., voir: Jean LONGNON, *Les Autremencourt, seigneurs de Salona en Grèce*, Bulletin de la Société de Haute-Picardie, 1937.

Villehardouin princes d'Achaïe

GUILLAUME maréchal de Champagne
1143-1188

GEOFFROY maréchal de Champagne
1188-1208 maréchal de Romanie 1204-1213
mort avant 1216
LE CHRONIQUEUR (Descendance en
France éteinte au XIV^e siècle)

Plusieurs autres
enfants

JEAN seigneur de Villehardouin
† avant 1210
∞ CELENE

GEOFFROY I

GAUTIER

EREMBURGE

1204, seigneur de Calamata
1205, d'Arcadia 1209 bail de
Morée 1209 1210 prince de
Morée et sénéchal de
Romanie 1210-1218 †1218
∞ ELISABETH de
CHAPPES 1210,
remariée à UTHON de LA
ROCHE

Fille
∞ HUGUES de
BRUYERES (GRIEL)
seigneur de
Caryténa

GEOFFROY II prince de
Morée 1218-1245, †1245
∞ 1217 AGNES de COURTENAY
fille de l'empereur Pierre de Constantinople,
veuve 1247

GUILLAUME II
seigneur de Calamata 1218, prince
de Morée 1245-1278 † 1 V. 1278
I ∞ fille de Narjoud de TOUCY
II ∞ 1259 ANNA (Agnes) ANGE
COMNENE, fille du despote
d'Épire, tient en 1278-1281 Calamata
et Clermont comme douaire (cédé
1281 à Charles d'Anjou), remariée
1281 à Nicolas II de St Omer morte
vers 1284

N.....

GEOFFROY de
BRUYERES

∞ ISABELLE de
LA ROCHE

Isabelle princesse de Morée 1289-1307 dame de
Calamata 1308, † 1311

I ∞ 28 V. 1271 PHILIPPE d'ANJOU roi titulaire de
Salonique 1274, † 1277

II ∞ 16 IX. 1289 FLORENT d'AVESNES-HAINAUT
seigneur de Braine le Comte reçoit 1289 1/2 de Caryténa
et d'Araclovan (Bosselet) prince de Morée 1289 1297
vicaire général de Cortou 1289-1290 † 23 I. 1297

III ∞ 12 II. 1301 PHILIPPE I de SAVOIE né 1278 comte
de Maurienne et de Piémont reçoit 1301 la châtellenie
de Corinthe. Prince de Morée 1301-1307, comte d'Alba
et de Telesse en 1307, remarié 1312 à Catherine dauphine
de Viennois, † 25 IX. 1334

Marguerite née 1266, dame 2/3
d'Acova (Matagrifou) 1276, de Catochi
1296, de Vlongoka 1297, morte prisonnière
1315

I ∞ septembre 1294 ISNARD de SABRAN
fils d'Ermengaud, comte d'Ariano,
† 1297

II ∞ 1299 RICARDO ORSINI comte de
Céphalonie, † 1304

Agnes

Fille

Cathrine

∞ GUY de LA
ROCHE
mégaris kir,
puis Duc
d'Athènes

∞ THOMAS
d'AUTREMONCOURT
seigneur de Salona

I ∞ GUGLIELMO DA
VERONA
seigneur tiers
de Négrepont
† 1271 au combat
de Démétride
II ∞ JEAN de SAINT
OMER

MAHAUT de HAINAUT
née 30 XI. 1293, dame de
Calamata 1297-1308 et 1311-1322
princesse de Morée 1313-1318,
† 1331 prisonnière à Aversa

I ∞ 1305 (fiancée 1298) GUY II
de LA ROCHE duc d'Athènes,
bail de Morée 1307, † 5 X. 1308
[fiancée 1309 à Charles de Tarente
despote de Romanie, fiançailles
dissoutes 1313]

II ∞ 1313 LOUIS de BOURGOGNE
roi titulaire de Salonique et
baron d'Aenos, prince de
Morée 1313 1316, † 2 VIII. 1316
empoisonné,

III ∞ (en secret) Hugues de
la Palisse

IV ∞ mars 1318 JEAN d'ANJOU
comte de Gravina, prince
de Morée 1318-1333
† 1333

Marguerite de Savoie
née vers la fin de
1302, reçoit 1303 Caryténa
et Bosselet (cédés avant
1324) † 1371
∞ 1324 RENAUD II de
FOREZ, seigneur de
Mallevall, † 1370

ISABELLE de SABRAN

née 1297, héritière de
Matagrifou 1315, † 7 V. 1315
∞ février 1314 FERDINAND d'ARAGON
Infant de MAJORQUE prince
de Morée 1315-1316 remarié
à Isabelle Ibelin, fille de
Philippe, comte de Jaffa
† tué 5 VII. 1313

Fille

JEAN ?

GUILLAUME 1275

(∞ ?
CORRADO PALLAVICINI
des marquis de
Bodonitza ?)

THOMAS III 1294-1311

vice maréchal de Morée
1309, † au combat du lac
Kopais 15 III. 1311

∞ N. N. remariée à ROGER
DESLAUR comte de Salona
regent d'Athènes 1311-1312
† avant 1335



Sceau d'Isabelle
de Villehardouin.



Ruines d'une demeure archontale à Mistra
(© N. Tombazi, Psychiko, Athènes)

ZACCARIA

ΖΑΧΑΡΙΑΣ

Cette famille, qui donna à la Grèce ses derniers princes d'Achaïe et barons d'Arcadie, était originaire de Gavi en Ligurie. Sa filiation remonte au-delà du XI^e siècle.

Fulco Z. était l'un des plénipotentiaires génois signataires du traité de Nymphaeum conclu en 1264 avec l'empereur Michel Paléologue, qui accordait à la république de Gênes de nombreux avantages consulaires ainsi que la liberté de commerce dans les possessions byzantines. Catholique, Fulco Z. aida l'empereur orthodoxe à reconquérir Constantinople sur les Latins et posa ainsi les fondements de la grandeur de ses descendants. En 1275 ses deux fils allaient à Byzance. L'aîné, Manuel, prit en ferme de l'empereur la Phocée et ses riches mines d'alun ; le cadet, Benedetto, reçut la main de la sœur du basileus, et ourdit par la suite le massacre des Vêpres siciliennes qui allaient débarrasser l'empire byzantin des ambitieux projets des rois angevins de Naples. Benedetto Zaccaria servit ensuite comme amiral de Gênes dans la guerre contre Pise, puis comme amiral de Castille dans la guerre contre les Sarrasins du Maroc. Il s'efforça aussi de mettre sur pied une croisade contre les Infidèles, et reçut du pape Boniface VIII le titre de « familier et ami du Saint Siège ». Enfin, il réoccupa Chio en 1304 pour le compte de Byzance, mais y installa la domination de sa propre famille.

Enrichis au-delà de toute expression grâce au monopole de l'alun de Phocée et du mastic de Chio, les Zaccaria devinrent la terreur des Turcs sur mer, et obtinrent même, pendant quelque temps, que ceux-ci leur payassent tribut.

Tout comme les Tocco qui se procuraient titres et dignités à la fois auprès des souverains d'Orient et d'Occident, Martino Z. renouvela en 1324 le bail de Chio, en échange d'une importante somme d'argent payée à l'empereur grec ; l'année suivante, il recevait de Philippe de Tarente, empereur titulaire latin de Constantinople, le titre de « roi et despote d'Asie Mineure » en échange de six galères et de cinq cents cavaliers armés destinés à servir dans la lutte contre Byzance. Ces velléités souveraines inquiétèrent l'empereur Andronic III. Il mit fin à la domination de son vassal sur Chio, qu'il reprit de force pour la réintégrer dans les possessions byzantines. En 1345 Martino Zaccaria était surpris par les Turcs alors qu'il assistait à la messe dans la cathédrale de Smyrne et décapité sur le parvis. Sa tête fut présentée comme trophée à Omar beg d'Aydin.

En 1345, lorsque les Génois conquièrent l'île de Chio sur Byzance, les Zaccaria n'eurent aucune part à cette action militaire ; ils perdirent leurs fiefs insulaires et la Phocée, et allèrent

chercher fortune en Morée. Là, à force de mariages avec des héritières franques, ils se rendirent maîtres de presque tous les fiefs et baronnies laissées aux latins après la reconquête grecque de l'empire d'Orient. Parmi ceux-ci, la principauté d'Achaïe et la baronnie d'Arcadie. Leur dernier titulaire, Centurione II, sera détrôné par le despote de Morée Thomas Paléologue.

Le souvenir de cette puissante et illustre maison se maintint longtemps après qu'elle fut éteinte, grâce à une relique rachetée aux Turcs. Il s'agit de quelques morceaux de la Vraie Croix que l'apôtre Saint Jean Théologue avait jadis fait consacrer sur l'autel de la basilique d'Éphèse, et avec lesquels il s'était fait ensevelir lorsqu'il mourut. Les Turcs s'en étaient emparés lors de la conquête et du pillage d'Éphèse, et les avaient mis en vente pour avoir de quoi acheter du blé. Les Zaccaria les avaient rachetés et les avaient fait enchâsser dans une croix richement orfèvrée, ornée de trois cents perles, de cinquante-sept rubis, saphirs et améthistes, ainsi que de quarante-quatre grosses perles serties d'argent.

Après la chute de Constantinople, un Zaccaria avait fait don de cette croix à la République de Gênes, qui la fit déposer dans le Trésor de la cathédrale (1466). Depuis, elle servait à chaque intronisation du doge, lors de la bénédiction officielle par l'archevêque de Gênes. En outre, la Croix des Zaccaria était solennellement portée en procession tous les ans, le 3 mai, à l'occasion de la fête de la Découverte de la Croix.

La famille passait pour éteinte au Levant, mais on retrouve au XVI^e siècle d'autres Zaccaria au sein de la *Magnifica Communità* des Latins de Constantinople. En effet, lorsque l'Inquisition chassa les Maures d'Espagne, un certain nombre d'entre eux allèrent se réfugier dans les possessions du Grand Turc. Ceux venus à Sтамбул, animés d'un esprit de revanche contre les catholiques, obtinrent du sultan qu'il supprime l'église et le couvent de Saint-Paul à Galata, en expulse les Dominicains et en fasse la mosquée connue depuis sous le nom de Arab Djami. Les Dominicains furent alors secourus par un noble homme, Angelo Zaccaria, fils de Pier-Antonio, qui leur donna une propriété lui appartenant (1535) afin qu'ils y reconstruisent un couvent et une église. Angelo Z. garda sur cette donation un droit d'usufruit et le *juspatronato*, en vertu de quoi les moines étaient tenus de faire une messe hebdomadaire pour le repos de l'âme des Zaccaria défunts, ainsi que d'offrir chaque année au chef de la famille, le jour de la Chandeleur, l'hommage symbolique d'une livre de miel et d'un cierge.

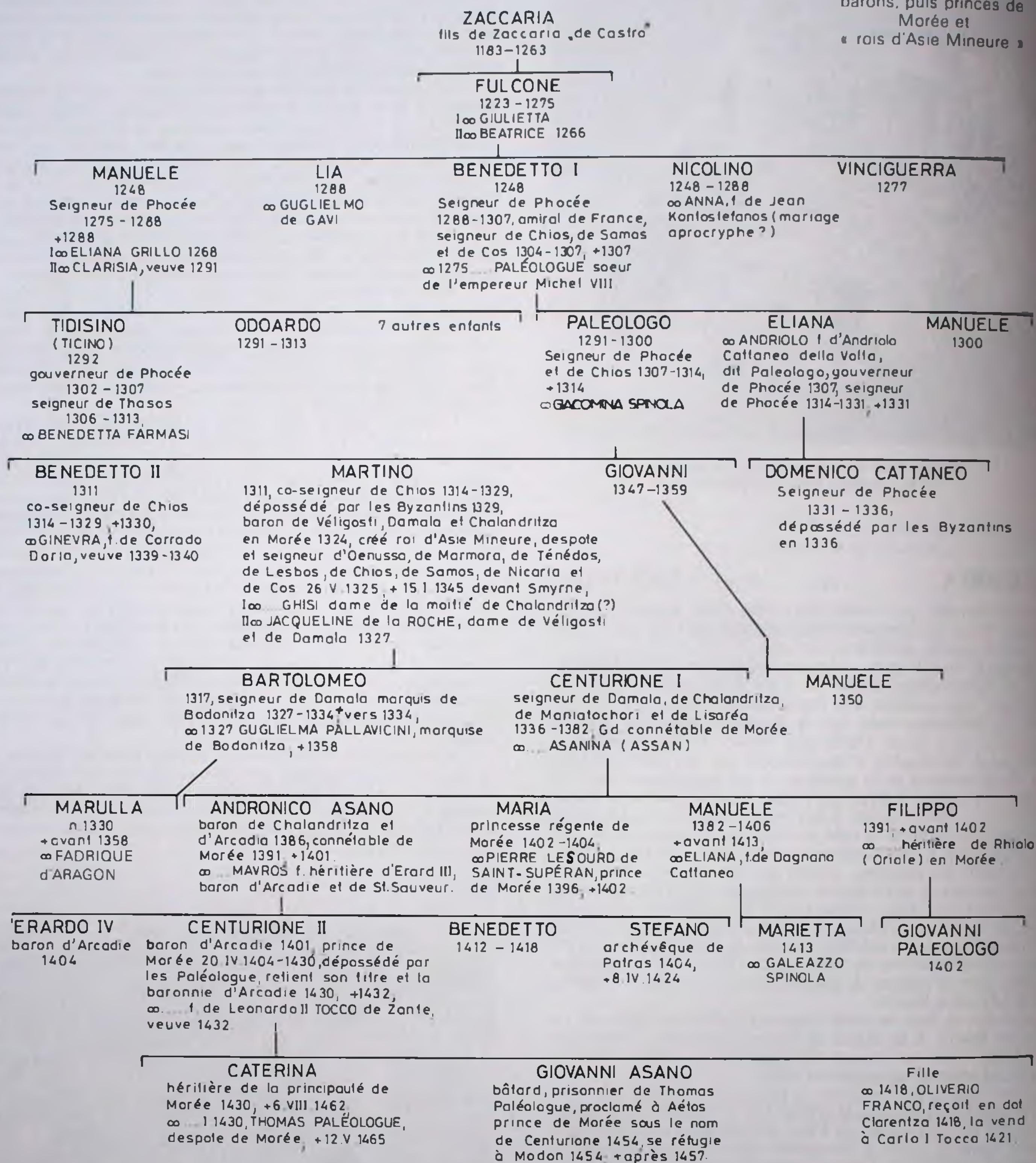
L'unique fille du donateur, Caterina Zaccaria, épousa un génois, Francesco Maruffo, dont elle eut un fils, Pietro, drogman de Venise, mort sans postérité avant 1609, et une fille, Bertula, mariée à Nicolò Draperis, de la grande famille des Giustiniani de Chio. Le droit de *juspatronato* sur l'église des Dominicains passa d'elle aux Draperis.



La citadelle de Mitylène, dans l'île de Lesbos, jadis habitée par les Zaccaria, « rois d'Asie Mineure »
(© Éditions Melissa, Athènes)

ZACCARIA

barons, puis princes de
Morée et
« rois d'Asie Mineure »



Blason : Certains héraldistes ont attribué aux Zaccaria l'écu fascé d'argent et de gueules, sommé de la croix de Gênes, qui subsiste sur quelques constructions de la Nouvelle Phocée. Il s'agit là en fait du blason des Cattaneo, apparentés aux Zaccaria, qui leur succédèrent entre 1314 et 1340 dans le gouvernement de cette région d'Asie Mineure. Les véritables armoiries des Zaccaria étaient plus simplement écartelées d'or et de gueules.

Bibliographie :

Les ouvrages de BUCHON et de HOPF, déjà cités.
William MILLER, *The Zaccaria of Phocaea and Chios*.
SANGUINETTI, *La Croce degli Zaccaria*. Atti della Società Ligure di Storia Patria, XI, 2 (1876).
Gustave SCHLUMBERGER, *Mélanges d'Archéologie Byzantine* 1895, p. 279.
E. DALEGGIO d'ALESSIO, *Les origines du couvent de Saint Pierre et Paul à Galata*, Échos d'Orient (Istanbul), 1930 p. 459-474.
Lud. GATTO, *Per la storia di Marino Zaccaria, Signore di Chio*, « Bollettino dell'Archivio Paleografico Italiano », N.S., II, Roma 1956, p. 325-345.



Les palais de France, de Russie et de Venise, à Péra.
d'après P. de Tchikatchef « Le Bosphore et Constantinople », Paris 1864.

Constantinople catholique

L'empire latin de Constantinople, fondé en 1204 par la Quatrième Croisade avec l'aide et sur l'instigation de Venise, fut détruit en 1261 par les Byzantins alliés de la république de Gênes. Afin de récompenser ses alliés génois, l'empereur Michel Paléologue leur donna en concession le faubourg de Galata, sur la rive septentrionale de la Corne d'Or. Cette concession, pourvue de privilèges commerciaux très étendus, était dès la fin du XIII^e siècle, une enclave « franque » au milieu de la capitale de l'empire grec, où s'élevaient des bâtiments civils construits par des architectes italiens, des églises catholiques, et une tour génoise qui subsiste encore de nos jours. La banque génoise de San Giorgio, la Mahone de Chio, les principales maisons de commerces pisanes et florentines y possédaient de prospères comptoirs.

La colonie latine de Galata était dirigée par un podestat puis par un prieur – nommé par Gênes. Il jurait fidélité au basilevs byzantin, et son autorité s'étendait sur l'ensemble des consuls génois fonctionnant dans les ports du Levant et de la Mer Noire. Il était aidé dans sa tâche par un Grand Conseil de vingt-quatre membres et par un Petit Conseil de six membres, composé chacun, pour la moitié, de nobles et de *popolari*. La tâche du Conseil était, entre autres, celle de prévenir l'instauration d'un régime aristocratique au bénéfice du podestat et de sa famille, comme cela s'était produit, par exemple, dans les lointai-

nes colonies génoises de Bachtiar et de Matrego, en Crimée, où les podestats appartenant aux familles Ghisolfi et Marini s'étaient érigés en dynastes quasi-autonomes.

Galata devint aussi la résidence de nombreux Arméniens et Syriens (« Maronites ») catholiques du Levant, mais qui ne bénéficiaient que d'un statut de deuxième rang et d'églises distinctes. Il y avait aussi des Florentins, des Catalans, des Provençaux, de très nombreux Ragusains, et surtout des Vénitiens. Depuis les traités conclus en 1277 et 1287 avec l'empereur, la Sérénissime avait obtenu de nombreux privilèges à Galata, dont celui de déléguer à son ambassadeur, le *baïle*, la juridiction civile et criminelle sur tous les Vénitiens établis au Levant. Les Catalans étaient de leur côté dirigés par un *Consul*, et les Ragusains par un *Procurateur*.

Lors du siège et de la prise de Constantinople par les Turcs, la colonie génoise joua un rôle peu héroïque et fit le jeu de l'ennemi, tandis que le baïle de Venise et le Consul catalan, qui avaient soutenu la résistance byzantine, furent décapités avec leurs fils et leur domesticité sur l'ordre du sultan. Quant aux Génois, ils crurent aussi leur dernier jour venu, encore que, le matin même de la prise de Constantinople, la noblesse et le *popolo* de Galata eussent délégué deux émissaires auprès du sultan afin de lui porter les clés du faubourg et le supplier de leur laisser les franchises et les privilèges de leur cité, en même temps que la vie, les biens, et, si possible, les églises et les objets sacrés qui s'y trouvaient. Le Sultan accorda presque tout, se fit livrer les munitions, les armes et les bombes, supprima la Constitution et les privilèges des diverses colonies latines et sou-



CONTE RINALDO CARLI
DROGMANNO TURANICO

Le comte Rinaldo Carli, Grand drogman du baïle de Venise, suivi d'un page noir. D'après un portrait publié par Caprin dans *Istria Nobilissima*, sans indication de provenance (voir généalogie, p. 568).

mit les habitants de Péra et de Galata, les Dérotés, au paiement de la capitation turque, le *haradj*. La « magnifica comunità » des catholiques de Constantinople put ainsi assurer sa survie pendant plusieurs autres siècles, dirigée par une cinquantaine de notables répartis, selon le modèle aristocratique des *alberghi* gènois, en « familles » et en « maisons ».

Le condominium vénéto-gènois fut bientôt rétabli sur Galata. Dès 1454 Bartolomeo Marcello, patricien de Venise et orateur (délégué) de la Sérénissime auprès de Mahomet le Conquérant, fut confirmé en tant que baïle à Constantinople. Malgré les guerres incessantes menées par Venise contre les Turcs, le baïle vénitien, toujours choisi par la République au sein des grandes familles, allait assumer la charge périlleuse de protecteur des catholiques soumis au Grand Turc, jusqu'à ce que la décadence vénitienne eût progressivement transféré ce rôle de représentant de l'Occident entre les mains de l'internonce impérial et surtout de celles de l'ambassadeur français.

On a vu comment, sur la rive opposée de la Corne d'Or, la société phanariote groupée autour du Patriarcat se transforma en aristocratie politique à partir d'une caste de fonctionnaires diplomatiques. La Magnifica Comunità de Péra suivit une évolution presque pareille, mais pour produire une noblesse dont les titres furent décernés par les souverains catholiques d'Occident.

Dans un cas comme dans l'autre, il ne fallut pas moins de quatre siècles pour arriver à ce résultat, période au bout de laquelle le célèbre orientaliste autrichien, le baron de Hammer-Purgstall, qui avait habité Constantinople, évoquait sans aménité excessive, mais de manière pertinente, « Galata, où s'élèvent les ambassades et les légations des

puissances chrétiennes et où une douzaine de familles apparentées entre elles se sont emparées comme de la possession héréditaire et exclusive de tous les services diplomatiques. Elles laissent même croire qu'elles sont l'incarnation perpétuelle de la Science Diplomatique, tandis que les ambassadeurs ne seraient que des figurants manipulables à volonté. C'est pourquoi Péra est devenue un nid agité de la haute politique européenne ».

Les notables de cette colonie franque, prospère et populeuse, en grande majorité italiens d'origine, compaient parmi les leurs quelques descendants de familles nobles ou patriciennes. Mais, avec le temps, l'oligarchie marchande de Galata avait confondu les notions de *popolo* et de noblesse, puisqu'à la tradition byzantine, qui ignorait l'organisation nobiliaire des pays catholiques, s'était ajoutée l'hostilité turque contre toute hiérarchie basée sur la noblesse héréditaire. Malgré cela, et en dépit de la juxtaposition de groupes ethniques d'une grande diversité, dont la foi catholique représentait l'unique ciment, l'on finit quand même par trouver à Péra et à Galata une noblesse, mais une noblesse habillée à la turque, portant des dolmans à haut collet, coiffée de calpaks, de bonnets de Raguse et de chapeaux de Mantoue, signes distinctifs, en ces parages, des habitants « latins ».

Les éléments composant cette société étaient, depuis la conquête de Constantinople par les Turcs et jusque vers 1650, à prédominance italienne. L'auteur d'une *Situation de la chrétienté de Péra*, écrite au début du XVII^e siècle, a dressé la liste des familles formant le noyau d'une communauté qui, à cette époque, ne se qualifiait plus de Magnifique, et dont les membres, y compris les domestiques, ne dépassaient pas le nombre de six cents personnes :

Perone	Cavalorso	Dhé	Perla
Fornetti	Salvago	Borisi	Spiero
Negri	Chiavari	Bonsignor	Camozza
Devia	Testa	Orlandi	Marini
Draperis	Galante	Dándria	Codonna
Navoni	Alessio	Fortis	Silvestri
Sansoni	Paterio	Buono	Parada
Olivieri	Sanguinazzo	Mota	Beverentio
Brutti	Sassi	Timoni	Geni
Grillo	Damarco	Tarsia	Poletti

Les chefs de ces familles [nous avons souligné les noms de celles qui, à l'époque, étaient réputées nobles] s'assemblaient, chaque année en septembre dans l'église Sainte-Anne, élaient le Prieur de la Communauté et les Procureurs des églises, et fournissaient, comme on le verra plus loin, les drogman des ambassades. Outre leur domesticité, ces familles avaient le privilège de posséder des esclaves et de s'entourer d'affranchis, esclaves libérés dits « libertini ». Russes convertis au catholicisme en échange de leur libération et qui pratiquaient de petits commerces. Les affranchis, pas plus que les matelots, les artisans chrétiens et les négociants maronites ne faisaient pas vraiment partie de la Communauté, laquelle, en somme, était le dessus du panier de la chrétienté de Péra. La Communauté accueillait par contre en son sein les médecins, les émissaires diplomatiques, les personnages de distinction que les hasards de la carrière amenaient à Constantinople, ainsi que les familles de notables catholiques chassées d'ailleurs par les conquêtes ottomanes et qui retrouvaient à Péra une sécurité bien plus grande que dans toutes les autres possessions du Grand Turc. Ainsi, dès 1475, la chute de la colonie gènoise de Caffa, en Crimée, amena à Stamboul les familles Fontana et Doria, qui, aussitôt fortune refaite, construisirent l'église de Panaghia Caffatani, dans le faubourg de Mumhané. En 1666, la chute de la colonie vénitienne de Crète dispersa les anciennes familles nobles qui

s'y trouvaient, dont celle, de glorieux lignage, des Pisani, établie elle aussi à Péra.

Presqu'entièrement coupée de l'Europe, obligée par les lois ottomanes à vivre plus ou moins recluse à l'intérieur de ses maisons, la *Comunità* menait une vie de ghetto d'où cependant les éléments de luxe ne manquaient pas. Des relations des voyageurs, des registres paroissiaux miraculeusement préservés, permettent la reconstitution de cérémonies organisées à l'occasion d'événements familiaux, où les femmes, vêtues selon une mode qui n'avait pas varié depuis l'établissement des États croisés du Levant, excessivement fardées, parées comme des chasses, recevaient les grands personnages des deux colonies chrétiennes de Constantinople, c'est-à-dire non seulement ceux de la colonie catholique, mais aussi de celle, orthodoxe, du Phanar. L'envoyé de Russie, l'ambassadeur de Pologne, des boyaresses valaques, des Cantacuzène, sont présents à ces réceptions à huis clos, où les maîtresses de maison se faisaient appeler « *Chiarezza* » (votre Lumière) ou encore « *Illustrissima* ». La première place de cette curieuse vie sociale, à la fin du xvi^e siècle et du début du siècle suivant, était tenue par la « *Madama d'Olanda* », épouse de l'envoyé des Pays-Bas, et par une dame de la famille Navoni qualifiée de « *Sultanis uxor* », sans doute pour avoir passé par le dégradant honneur d'un séjour forcé dans le harem impérial.

La symbiose des deux communautés chrétiennes allait durer jusque vers 1660, lorsque des rivalités professionnelles et des conflits confessionnels y mirent fin. En effet, jusqu'alors les interprètes, tous chrétiens, tant de la Sublime Porte que des ambassades, étaient pris indifféremment parmi les membres des principales familles du Phanar ou de Péra. Vers 1660, le Grec phanariote Panayote Nicousios et Marcantonio Mamuca della Torre, comte du Saint Empire, fonctionnaient côte à côte comme interprètes du grand vizir et de l'ambassadeur impérial. L'incapacité professionnelle de Mamuca della Torre, opposée aux talents et au génie politique de Mamona, furent cause que ce dernier s'imposa d'abord personnellement, et ensuite politiquement. Il fit de la fonction de drogman, (puis de celle de Grand Drogman) de la Sublime Porte le domaine réservé du Phanar, agissant ensuite de même à l'égard de la garde des Lieux Saints de Jérusalem. Le conflit religieux surgi quelque temps auparavant entre le Patriarche Cyrille Lukaris et les jésuites avait contribué de son côté à créer une barrière infranchissable entre, d'une part, les drogmans catholiques protégés par Venise, l'empereur et le roi de France, et de l'autre, les drogmans grecs, c'est-à-dire les créatures du Patriarcat inféodé désormais à la Sublime Porte. Si l'on ajoute à cela le grand incendie qui détruisit, en 1660, les trois quarts de Péra, plongeant la *Comunità* dans de grandes difficultés, l'on comprend pourquoi l'on ne retrouve plus, dans les généalogies, des cas de mariages mixtes tels qu'il s'en était produit jusque vers cette date entre les principales familles des deux groupes. On comprend aussi pourquoi dès lors la *Comunità* de Péra afficha « un zèle incroyable en faveur du rite latin, en vertu duquel elle ne voulut à aucun prix s'apparenter aux Grecs, ni les laisser épouser ses filles, quelque eussent été la richesse ou la noblesse des partis qui se présentaient ». (*)

Religion et politique marchant de pair, surtout dans l'empire ottoman, il apparut nécessaire aux puissances chrétiennes d'assurer sur place, autour de leurs représentants diplomatiques respectifs, la formation d'un personnel compétent et surtout dévoué. Ce fut là l'origine d'un processus qui, n'ayant en lui-même rien de commun avec les privilèges nobiliaires, aboutit néanmoins à Péra à la constitution d'une noblesse héréditaire.

Pour commencer, l'intensification des échanges com-



CATERINA, DELLA NOBILE FAMIGLIA
NEGRI DI GENOVA, MOGLIE DEL
DZAGOMANNO GRANDE RINALDO CARLI

Caterina Negri, épouse du Grand Drogman Rinaldo Carli. Portrait publié par Caprin, *op.cit.*, également sans indication de provenance. La facture de cette belle peinture est très certainement proche de l'atelier du Véronèse.

merciaux et diplomatiques amenèrent les gouvernements à se prémunir contre les indiscretions, ou, plus simplement, contre les désagréments dus à l'incompétence de traducteurs plus ou moins improvisés, lesquels, disait-on, écorchaient toutes les langues avec une égale dextérité. Il fallait aussi se prémunir contre les pressions auxquelles étaient soumis, de la part des autorités ottomanes, les drogmans sujets du Sultan. Le Sénat de Venise avait décidé dès 1551 de créer une école de *jeunes de langues*. (Le terme était directement traduit du turc « *dil oghlan* »). L'école devait fonctionner à Constantinople même, au palais du baïle vénitien, avec des professeurs recrutés sur place, et des élèves appartenant soit aux familles chrétiennes de Péra, soit au patriciat vénitien. Ces jeunes de langues, leurs études une fois terminées, étaient attachés à la personne du baïle, comme drogmans. Le baïle était ainsi accompagné aux audiences du sultan et du grand vizir par un « premier drogman », lequel dirigeait également la chancellerie du représentant de la Sérénissime. Il existait en outre des « petits drogmans », simples traducteurs, et quelques « dragomanni di strada », accompagnateurs en ville. Plus tard, la plupart des envoyés étrangers accordèrent le titre plus ou moins honorifique de « drogman de palais » à un drogman plus âgé.

La mission de ces hommes, bien que protégés de l'arbitraire ottoman par leur qualité de sujets étrangers, n'était pas sans risques (**). Tout comme les phanariotes, ils servaient de boucs émissaires aux colères suscitées chez les

(**) « Ce qu'un bon drogman doit savoir est la langue de sa patrie ; assez de latin pour pouvoir profiter des dictionnaires et des ouvrages orientaux traduits dans cette langue ; l'italien, le grec, le turc, l'arabe et le persan de manière à pouvoir composer et traduire ; il doit être instruit des intérêts généraux des Puissances, et des principes

(*) *Relazione dello stato della cristianità*, (op. cit.) p. 21.



Le Khan des ambassadeurs à Galata. Au fond la tour gènoise. D'après un croquis de 1860 du baron Tecco, ministre de Sardaigne à Istanbul.

potentats ottomans par la politique de telle ou telle puissance étrangère. Ce ne fut qu'au XVIII^e siècle que les drogman furent certains de ne plus être bastonnés en présence du Sultan, emprisonnés à la citadelle des Sept Tours, voire quelquefois décapités.

L'exemple donné par Venise fut suivi au début du XVII^e siècle par la Pologne et par la France, qui ouvrirent à leur tour une école de jeunes de langues, la première à Constantinople, dans l'immeuble de la légation (le futur roi Jean Sobieski fut l'un de ses élèves), la seconde à Smyrne, auprès de la mission des capucins. L'Angleterre suivit en 1690 avec la création du Séminaire Grec d'Oxford ; Louis XIV, en 1700, fonda l'École des Langues Orientales rattachée au collège Louis le Grand de Paris ; l'Autriche enfin, en 1753, avec le rescrit de Marie Thérèse fondant l'Académie des Langues Orientales, à Vienne. Le programme d'études, long et ardu, supervisé à Paris et à Vienne par les jésuites, forma dans certains cas des diplomates de grande valeur et des orientalistes réputés. Les élèves ne furent jamais très nombreux. Le recrutement ne se faisait pas dans tous les pays selon les mêmes critères. Dans le cas de Venise et de la Pologne, il ne s'appliquait qu'aux enfants de la noblesse, puisque, dans l'un et l'autre pays, toutes les fonctions de l'État n'étaient destinées qu'à la noblesse. La France commença par former à Paris des jeunes catholiques grecs ou arméniens, puis, dès 1721, réserva l'École aux fils de familles françaises, soit de France même, soit du Levant, jeunes gens pour la plupart dépourvus de moyens matériels. L'Autriche ne recruta elle aussi que des élèves méritants d'origine modeste, mais, s'ils s'avéraient capables, en fit des ministres et des internonces, et leur concéda les anoblissements et les titres indispensables pour soutenir leur rang. C'est ainsi que, regroupées à Péra, toutes ces familles drogmanales monopolisèrent les fonctions dont

du commerce ; posséder l'histoire et la géographie ; et surtout connaître à fonds les lois et les usages de la Turquie, la marche de son gouvernement ottoman, et les formalités de son administration. Cette étude, pour un sujet même au dessus du médiocre, est au moins de dix ans.

Un bon drogman doit joindre à ces connaissances plusieurs qualités essentielles. Il lui faut un esprit de sagesse, de conciliation et de fermeté ; un fond inaltérable de probité et de droiture ; assez de courage pour braver le fléau de la peste qui, à Constantinople surtout, n'interrompt jamais le cours des affaires ; une élévation d'âme qui le rende insensible aux désagréments que lui présenteront l'orgueil religieux des Turcs. Il doit se mettre au dessus des humiliations auxquelles son amour-propre est fréquemment exposé dans ses négociations, pour n'envisager que l'utilité dont il est à son pays et à ses compatriotes ». (Henri CORDIER, op. cit.)

elles étaient chargées et se constituèrent en dynasties héréditaires de la profession, au fur et à mesure que l'influence des puissances européennes prenait du poids auprès de la Sublime Porte. Elles sortirent de leur quartier réservé de Péra, s'installèrent auprès des palais des ambassades à Galata, puis se firent construire des résidences sur les Bosphore et briguèrent des titres de noblesse auprès des souverains dont ils représentaient les intérêts. Se mêlant de plus en plus de la haute politique, elles outrepassèrent largement le cadre de leurs attributions intermédiaires et se risquèrent, tout comme les familles du Phanar, dans des combinaisons d'autant plus hardies à l'égard des intérêts ottomans qu'elles se savaient soutenues par les ambassades chrétiennes.

L'élément italien qui formait jadis l'essentiel de la Magnifica Communità avait progressivement été complété par d'autres nationalités : des familles françaises, allemandes, ragusaines, une espagnole et une arménienne.

La consécration de ce nouveau statut vint au début du XIX^e siècle lorsque le sultan alla faire une visite à la baronne de Hübsch, doyenne des épouses des diplomates de Galata, afin de bien marquer la portée politique de son attachement à l'alliance la coalition des puissances contre Napoléon.

L'existence de cette curieuse communauté nobiliaire et catholique vivant depuis plusieurs siècles dans la capitale de l'empire turc ne devait cependant plus durer longtemps. Le démembrement de la Pologne, la disparition de Venise, le royalisme des drogman français qui refusèrent de servir la République et l'Empire, avaient laissé sans emploi plusieurs de ces familles. La Russie en reprit certaines à son service, mais les envoya exercer dans d'autres pays, au Caucase, dans les Principautés Roumaines, loin des rives du Bosphore. Certaines, tels les Franchini, montèrent encore plus haut dans l'échelle des honneurs ; d'autres, comme les Chiricó, ruinés, portés de-ci de-là au hasard des missions consulaires, perdirent leur identité et jusqu'au souvenir de leurs véritables origines ; d'autres enfin, comme les Fornetti, malgré leur noblesse immémoriale, déchurent au point qu'après 1860 il est impossible au généalogiste de retrouver leur descendance. Les familles restées à Stamboul envoyèrent leurs enfants suivre des études dans les pays dont ils représentaient les intérêts diplomatiques auprès du sultan. Leurs études finies, ces jeunes gens entamaient des carrières diplomatiques de type classique, fondèrent leur foyer à l'étranger et ne revirent jamais plus Constantinople.

Terminons là cette dissertation consacrée aux familles « latines » de Péra, « latines » parce que de confession catholique et romaine, vénitiennes au service de Venise et françaises au service de la France, mais aussi allemandes au service du royaume des Deux-Siciles, ragusaines au service de la Pologne, arméniennes au service de la Suède ou florentines au service de la Russie. Elles furent une curiosité de l'histoire, au point que jusqu'à récemment, les historiens, les considérant inclassables, puisque ni turques, ni grecques, n'ont su comment les définir. Les historiens de la littérature grecque moderne sont restés perplexes devant l'identité d'un Gaspar Momartz, procureur de la Magnifica Communità, auteur d'un poème grec publié à Leipzig vers 1740 ; Nicolas Iorga, malgré son immense connaissance de tout ce qui touchait à la Question d'Orient, crût ces familles grecques, se trompant de bonne foi. Plus près de nous, le professeur Knos, auteur d'une *Histoire de la littérature néohellénique*, rebaptise les Timoni, latins et catholiques, du nom grec de Timonis, et les déclare écrivains grecs. Ici la bonne foi est moins évidente, puisqu'il s'agit de prouver que tout ce qui avait une valeur culturelle dans l'empire ottoman était exclusivement grec.



Cortège turc du prince de Listenois, commandant de l'escadre française en Méditerranée (1766), Paris, Musée de la Marine.
Voir aussi les deux tableaux de J.B. Vanmour, p. 455.

Le baïle de Venise se rendant au Sérail, à l'audience du sultan.

Le statut et le costume du représentant de la Sérénissime à Constantinople avait été réglé après la conquête de Constantinople par les Croisés. Cette gravure du XVIII^e siècle montre le baïle en justaucorps de damas tissé de fil d'or, retenu à la taille par une ceinture de velours brodée d'or, et couvert d'un manteau à larges manches à la vénitienne, de soie ou de drap doré, selon la saison, orné de velours blanc et de fourrures de prix. Les chaussures, telles celles des empereurs grecs de Byzance, étaient de velours pourpre brodé d'or. Les baïles portèrent toujours la barbe et les cheveux longs, même lorsque la mode en fut passée. Sur la tête, un grand bonnet élargi vers le haut (qui fut imité par les hauts dignitaires du Phanar et rebaptisé du nom russe de *Kalpak*) et orné sur le devant d'une fleur en brillants. Le cortège était complété par les patriciens de Venise et les principaux drogman de l'ambassade.

Les esclaves noirs de sa suite étaient habillés à la turque, à l'exception du turban.

Aug. TORMENE, *Bailaggio a Costantinopoli di Girolamo Lippomano e sua tragica fine* « Nuovo Archivio Veneto », VI-VII, du même. Due dragomanni veneti a Costantinopoli, idem, p. 183-200.



PRIMA FUNZIONE
Ingresso Solenne che si fa dal Bailo Veneto da Galista in Pera di
Costantinopoli
1. il Bailo 2. il Segretario 3. il Palazzo del Bailo
4. il Chiosco Basso 5. Cortina 6. f. famiglia 7. Marilata Turcha 8. Segretario
9. f. f. f. 10. f. f. f. 11. f. f. f.

Les Nations

La formation d'un groupe nobiliaire au sein de la colonie latine de Constantinople fut le résultat d'un processus social d'importation, datant du temps où la Magnifica Communità, soumise à toutes les vicissitudes de l'arbitraire ottoman, dépourvue de tout soutien effectif des puissances catholiques, n'avait d'autre ressource pour survivre que de s'en remettre à ses représentants les plus capables et courageux. Les contrecoups des guerres entre la Turquie et Venise, ou entre la Turquie et les Habsbourg, firent que tout au long du XVI^e siècle ce furent les éléments ragusains de la Magnifica Communità qui purent défendre les intérêts de celle-ci : la République de Raguse ne cessa d'entretenir de bonnes relations avec la Porte.

Ce n'était donc pas la noblesse de sa famille qui présidait à l'élection du Procurateur de la Communità. Celle-ci ne fut jamais dirigée par un patricien de Venise commerçant au Levant, cela aurait tôt ou tard causé des difficultés. La dignité de Procurateur passa alternativement entre les mains de nobles génois, comme les Testa ou les Draperis, entre celles de nobles dalmates comme les Borisi, ou entre celles de marchands ragusains, comme les Momartz ou les Gara.

Plus tard, sous l'effet des capitulations conclues à partir de la fin du XVI^e siècle entre la Porte et les puissances occidentales, la Magnifica Communità perdit peu à peu son statut particulier et les chefs des maisons qui la composaient se répartirent d'eux-mêmes dans le cadre de nouvelles unités, plus avantageuses pour eux, les *nations*. La *nation* était constituée par le corps des résidents chrétiens des principales villes ottomanes, protégés nominativement par une ambassade déterminée. Chaque nation élisait chaque année un ou deux députés chargés de veiller aux intérêts du commerce et de se consulter avec l'ambassadeur. Il y eut ainsi dans l'empire ottoman les nations allemande, vénitienne, française, ragusaine, anglaise, hollandaise ; plus tard, des nations napolitaine, russe et toscane. Venise, la France et l'empereur introduisirent vers la fin du XVII^e siècle une division de leurs nations respectives en cinq classes :



La marquise de Vergennes (1730-1760), seconda activement son époux lors des concessions des *bérats*. Fille d'un hobereau savoyard, remariée très jeune à l'ambassadeur de Vergennes qui l'avait connue comme veuve d'un Testa de Constantinople, elle était réputée pour son sens de l'argent, son goût de l'économie et son à-propos. On la voit dans ce portrait peint par Favray vêtue d'un costume turc.



Le Dr. Richard Pococke, évêque anglican d'Ossory (1704-1765), par Liotard (Genève, Musée des Beaux-Arts).

Né dans une famille d'ecclésiastiques, étudiant à Oxford, il voyagea dans de nombreux pays dont l'Égypte, le Soudan et la Terre Sainte. Chapelain de Lord Chesterfield, évêque d'Ossory, puis d'Elphin, il fut l'auteur, entre autres, d'une *Description of the East*.

Son portrait en costume turc fut fait lors d'un séjour à Constantinople.



Anna von Klezl (1777-1857), née Pisani, épouse du drogman de l'internonce impérial (voir p. 585).

1) les officiers, c'est-à-dire les détenteurs d'offices civils ou militaires : le baïle, l'ambassadeur et l'internonce ; leurs subordonnés immédiats : drogman et écuyers ; et aussi les chirurgiens et apothicaires, tant il est vrai que ces gens-là (qu'on appellerait aujourd'hui des docteurs en médecine) bénéficiaient de considération dans des contrées où la peste et le choléra sévissaient de manière endémique.

2) les négociants munis de patente délivrée par l'ambassadeur – les *bérats* dont il sera question plus loin –, et qui, en principe, ne tenaient pas boutique eux-mêmes.

3) les commis employés par ces négociants.

4) les artisans : joailliers, horlogers, chantres des églises.

5) les domestiques chrétiens, formés en partie de « libertins », esclaves chrétiens rachetés aux turcs. On sait que dans les états mahométans les chrétiens ne pouvaient employer de domestiques musulmans. Même les gardes turcs affectés à la protection des ambassades se considéraient supérieurs à tout chrétien et pendant longtemps, ne se levaient même pas au passage de l'ambassadeur.

Ces cinq classes réunissaient à Istanbul et à Smyrne quelques dizaines de familles pour chaque nation⁽¹⁾ ; dans les petits ports de la Turquie, elles n'étaient composées que de quelques individus. S'il était possible de « monter » d'une classe à l'autre dans les classes inférieures, l'accès de la première classe restait presque imperméable, fut-ce aux plus riches négociants. Or, puisque chez les puissances chrétiennes d'Occident, la première classe, c'était la noblesse, il fut admis à Péra que les membres de la première classe de chaque nation, dirigée par l'ambassadeur, un noble, étaient nobles eux aussi. Les drogman des ambassades, bénéficiant de la préséance sur leurs nationaux, ne rencontrèrent pas de difficultés insurmontables pour obtenir des lettres de noblesse de la part des souverains qu'ils servaient, s'ils les servaient bien. Ceci était tellement entré dans les idées de l'opinion que la nomination d'un roturier, Mabilli, à la tête de la représentation espagnole, lorsque l'Espagne ouvrit des relations diplomatiques avec la Porte, fut considérée par la société de Péra comme une incongruité doublée d'un faux pas.

(1) Situation nominale de la Nation Française au Levant, Archives du Ministère des Affaires Étrangères, Mémoires et Documents, Turquie, 7, p. 138-151.

Cette hiérarchie était respectée jusque dans les mœurs privées : non seulement l'on ne se mariait à Péra qu'avec des conjoints de sa religion (le contraire était impensable), mais, à l'intérieur de chaque nation, l'on n'épousait que des gens appartenant à la même classe, fussent-ils membres de familles n'habitant pas du tout la même ville ou la même province. Il n'est pas sans intérêt de préciser une fois de plus qu'en Turquie, les nations n'étaient pas l'équivalent des nationalités modernes : ainsi, la nation vénitienne était composée des Grecs catholiques des Cyclades, et la nation toscane, des Juifs séphardis de Salonique. Au haut de chaque nation, la première classe, celle des drogman, comme partout la noblesse, transgressait les barrières de sa nation, et prenait ses conjoints parmi les familles de première classe des autres nations de Péra. Il lui était d'ailleurs difficile d'agir autrement, tellement ces familles étaient peu nombreuses.

Dès 1677, par un édit du grand vizir Kara Mustafa, les Turcs avaient interdit à leurs sujets chrétiens d'épouser des étrangers : s'ils le faisaient, l'étranger devenait *raya* turc, et perdait la protection des capitulations. L'amour fut cause de situations de ce genre, dont les écrits des consuls se sont fait l'écho. Mais les puissances étrangères elles-mêmes, désireuses d'éviter les complications et les avanies dues à l'intolérance religieuse, avaient légiféré dans le même sens : ainsi la Levant Company (dont le représentant officiel auprès de la Porte fut jusqu'en 1804 l'ambassadeur d'Angleterre), laquelle, dès 1581, faisait prêter serment à ses négociants au Levant pour les empêcher de contracter mariage avec des sujettes du Grand Turc⁽²⁾. Si l'on tient compte en outre du fait que ces négociants, s'ils étaient déjà mariés dans leur pays, n'avaient pas toujours le droit d'emmener leur famille au Levant, ou évitaient de le faire à cause de tous les risques posés par le voyage (corsaires de Méditerranée, maladies diverses) ou par le fanatisme antichrétien des habitants des petites villes turques, l'on imagine que les jeunes marchands célibataires n'avaient d'autre issue à leur solitude que de fonder des familles illégitimes, ce qui était mal vu de leurs supérieurs et fort préjudiciable à leur réputation dans leur pays.

(2) A.C. Wood, *The Levant Company*, Oxford 1935, p. 244.



Madame Chénier.

(voir l'article sur la famille Chénier p. 600)

Le costume des dames « franques » du Levant était resté inchangé depuis l'époque des Croisades



Lord Bessborough, par Liotard.

Portrait peint vers 1740 lors du séjour à Constantinople de ce voyageur de marque.

LA SOCIÉTÉ DE PÉRA

Carrefour des routes reliant l'Europe à l'Asie, point de passage des voyageurs se rendant chez le khan tartare de la Crimée, dans les états des rois de Géorgie ou dans ceux du chah de Perse, escale de tout périple de la Grèce, Constantinople a été décrite par d'innombrables voyageurs européens. Ceux-ci ont mentionné, entre autres, le raffinement de la société de Péra, cosmopolite dans la meilleure acception du terme, curieuse de connaître à la fois les nouveautés venues d'Occident et les réalités de l'Orient. Un colonel hollandais revenant de Russie assure que « la société de Péra est brillante... Dans aucun lieu du monde, si ce n'est à Paris, tant de savants, d'artistes, de voyageurs et d'hommes de goût de toute espèce ne se trouvent réunis ; chaque ambassade forme un petit cercle choisi parmi l'élite de la nation qu'elle représente ; et les réunions offrent un heureux mélange des qualités nationales les plus diverses, fondues avec une amabilité et un goût exquis » (3).

Nombreux sont aussi les témoignages sur l'érudition de ce petit monde, comme par exemple les souvenirs d'un consul français à Smyrne, qui évoque les connaissances étendues des interprètes du roi de France, Deval, Fonton, Ruffin, de celles du drogman du roi de Suède, Mouradgea, de l'interprète impérial, Testa, ou du 1^{er} drogman de Venise, Ralli, « et de tant d'autres, qui auraient été en état de défier en turc, en persan, en arabe, tant pour la pureté du style que pour la connaissance de la littérature, les gens de lettres mahométans les plus instruits » (4).

Mais on vivait là au cœur d'un empire dont l'administration était fondée sur la cupidité et la corruption. Ces vices avaient contaminé et pourri, d'abord l'administration vénitienne, ensuite, par princes phanariotes interposés, les mœurs politiques des Principautés Roumaines. Il était inévitable que de telles pratiques ne déteignent aussi sur les habitudes des représentants étrangers à Péra, d'autant plus que l'époque de la vénalité des charges n'était pas encore révolue dans les États de l'Europe occidentale. Cela constituait le revers de la médaille, que les biographes français des ambassadeurs de France se sont bien gardé d'évoquer dans leurs œuvres. Le meilleur exemple en est le volume consacré par Albert Vandal au marquis de Villeneuve, où un style brillant et une très abondante bibliographie ont aseptisé, et même supprimé, toute référence au contact que ce brillant diplomate aurait pu avoir avec l'argent.

« De l'or, de l'or, encore de l'or, voilà le levier de tout ce que les ministres négociaient à la Porte, qu'il s'agisse des pachas ou des plénipotentiaires européens, et, lorsque ceux-ci n'en prenaient pas, les drogmans n'en avaient que plus. On n'entreprenait rien dont le prix ne fût fixé d'avance : privilèges, monopoles et franchises commerciales étaient obtenus aisément par l'entremise des premiers drogmans au bénéfice des Cours européennes qui se mêlaient de la politique ottomane (5) ». C'est en ces termes sans fard que s'exprimait dans ses *Mémoires* écrits au début du XIX^e siècle Joseph von Hammer Purgstall, parti dans la vie comme drogman sans noblesse, qui finit ses jours dans son château en Autriche, pourvu d'un titre de baron, possesseur d'une belle collection de manuscrits orientaux, savant réputé, au faite d'une carrière couronnée par la fonction d'internonce impérial auprès de la Sublime Porte. Le baron omet de préciser que les abus, ou du moins les procédés qu'il dénonce comme tels, prévus par les *capitulations* (6), étaient monnaie courante à l'époque. Personne n'agissait, ni ne pouvait agir autrement ; c'est tout juste si les Cours européennes, en accréditant leur représentant sur les rives du Bosphore, ne lui faisaient part, en même temps que de

(5) Freiherr von HAMMER PURGSTALL, *Erinnerungen aus meinem Leben*, Vienne, 1940, p. 143.

(6) La République de Gènes en 1453, celle de Venise l'année suivante, avaient conclu avec l'empire ottoman des traités définissant, entre autres, le statut de leurs représentants diplomatiques, de leurs marchands et de leurs sujets se trouvant en territoire turc. En 1535 la France, de plus en plus engagée dans l'alliance turque, tantôt contre Gènes et les Espagnols, tantôt contre Venise ou les Impériaux, conclut des conventions diplomatiques, devenues bientôt le modèle de tous les accords de cette nature passés entre la Porte et un nombre grandissant de puissances européennes. Ces « capitulations » consacraient des pratiques entrées dans la coutume, et donnaient aux ambassadeurs et aux consuls des droits d'exercer la police, ainsi que la juridiction civile et pénale sur les sujets dépendant de leur « nation » respective. A l'époque de la puissance de l'empire ottoman, ces capitulations n'étaient que des marques de faveur concédées au bénéfice de chrétiens peu nombreux à en bénéficier. Graduellement, les privilèges commerciaux et juridiques garantis par ces capitulations allaient dégénérer en des abus de plus en plus criants, causés par une classe de « barataires » sans cesse grandissante, au point qu'au XIX^e siècle les capitulations étaient considérées par les Turcs comme le symbole même de l'humiliation de leur pays. Le meilleur ouvrage sur ce point reste celui de G. PÉLISSÉ du RAUSAS, *Le régime des capitulations dans l'empire ottoman*, Paris 1910. Une phrase de journaliste résume la situation mieux que tout long traité juridique : « La raison d'être des capitulations en Turquie est de faire des bénéfices pour une cinquantaine de banquiers et d'usuriers, et pour une trentaine de pachas, qui s'enrichissent des dépouilles turques ». W. NASSAU senior, *A Journal kept in Turkey and in Greece*, Londres 1859, p. 84.

(3) Colonel ROTTIERS, *Itinéraire de Tiflis à Constantinople*, Bruxelles 1829, p. 345.

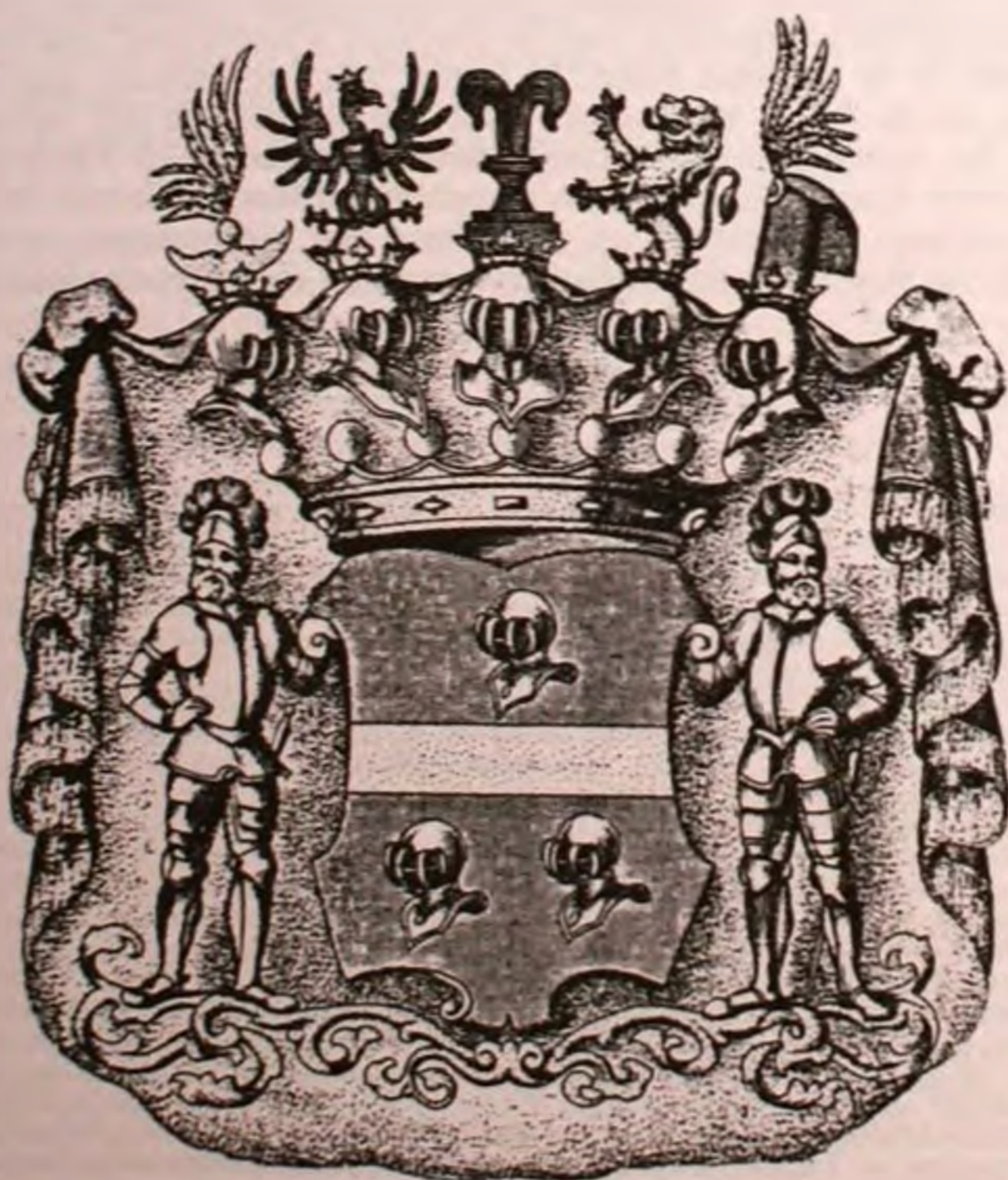
(4) PEYSSONNEL, *Observations critiques sur les Mémoires de M. le baron de Tott*, Amsterdam 1785, p. 10.

leurs instructions, de la maxime : « enrichissez-vous ». Constantinople faisait partie des capitales réputées pour apporter la fortune, rapidement et sans risques, aux diplomates qui y étaient nommés. Cela se savait dans toutes les chancelleries et faisait partie de l'ordre des choses, comme les autres institutions de l'empire où *bakchich* était, pour ainsi dire, le premier mot qui frappait l'attention des étrangers. Les haïles de Venise, les ambassadeurs de France, les envoyés de Russie, et, dans une moindre mesure, les internonces impériaux et les envoyés de Hollande étaient décidés, dès leur arrivée dans la capitale turque, de servir aux mieux, non seulement les intérêts politiques de leurs pays, mais aussi leurs propres avantages particuliers. Le cadeau de bienvenue remis à chaque ambassadeur par le grand vizir, dès la présentation des lettres de créance, comprenait, outre des objets de grand prix, 40 certificats de « barataires », en blanc, que l'ambassadeur était libre de vendre aux sujets ottomans comme bon lui semblait. Ces certificats étaient vendus très cher, en ce que le détenteur d'un « hérald », le plus souvent un négociant, l'utilisait pour se soustraire à la juridiction ottomane en se plaçant sous la protection de l'ambassade auprès de laquelle il se l'était procuré. Les privilèges, exemptions et passe-droits du « barataire » le dispensaient du paiement des taxes dues au Trésor ottoman. À l'arrivée de chaque nouvel ambassadeur, les barataires lui faisaient d'importants cadeaux, destinés à leur assurer la bienveillance nécessaire au renouvellement de ces privilèges, ou pour leur concession à leurs protégés.

Dès le règne de Louis XIV, les négociants français désireux de s'assurer d'un poste de consul au Levant savaient que le meilleur moyen à cet effet était d'offrir au gouvernement des marins ou des corsaires turcs, ou qualifiés de Turcs, capturés en Méditerranée, lesquels ensuite, transformés en esclaves, étaient envoyés ramer sur les galères du roi⁽⁷⁾. L'intermédiaire officiel pour ce genre d'opérations était l'ambassadeur de France à Constantinople, pour les consulats relevant de son autorité. « Pendant longtemps, les offices très lucratifs des consuls appartenaient aux ministres, qui les vendaient au plus offrant. Leurs épouses dirigeaient parfois elles-mêmes, par l'entremise de leurs hommes d'affaires, ces affaires de grande rente et d'un bon pot-de-vin »⁽⁸⁾.

(7) Paul MASSON, *Les galères de France 1481-1781*, Aix-en-Provence 1938.

(8) OCTAVE TEISSIER, *Inventaire des Archives Historiques de la Chambre de Commerce de Marseille*, 1878, p. 160.



Le blason des barons von Stürmer
(voir généalogie Testa, p. 591)



Armoiries du baron Joseph von Hammer-Purgstall (1774-1856).

Fils d'un administrateur des domaines de l'État, pourvu dès sa jeunesse d'abondants moyens de subsistance, Joseph Hammer suivit l'École des Langues Orientales de Vienne et commença sa carrière comme drogman de l'internonce impérial de Constantinople. Il fut chargé de différentes missions dans les consulats impériaux du Levant, revint à Vienne en 1807, participa à la campagne d'Égypte comme secrétaire des généraux britanniques et servit quelque temps à Paris. Héritier du nom et de la fortune des barons von Purgstall, il fut autorisé par l'empereur à ajouter leur nom au sien et fut créé baron en 1837. Homme d'une immense culture, lié aux grands romantiques allemands, Herder, Goethe, Wieland, connaissant dix langues (l'allemand, l'italien, le latin, le turc, l'arabe, le persan, le français, le grec, l'espagnol, l'anglais et le russe), il faisait ses prières en arabe et composa lui-même son épitaphe, formée de proverbes choisis parmi ces dix langues. Universellement estimé par les savants de l'Europe, décoré par vingt souverains, auteur d'ouvrages sur l'histoire et les langues de l'Orient, encore aujourd'hui cités, il était connu pour travailler sur plusieurs sujets à la fois. Parmi ses ouvrages, la monumentale *Histoire de l'empire ottoman* reste le plus connu. Il avait adopté comme devise : « Je ne désire ni l'or ni les jouissances qu'il procure, mais l'honneur et la gloire qui dureront toujours ».

Bibliographie :

Sources manuscrites :

Les registres d'état civil tenus par les églises catholiques d'Istanbul, anciens même si on les compare à ceux qui existent en Europe occidentale, sont uniques, précieux et irremplaçables comme source documentaire pour l'histoire de cette communauté de l'empire ottoman. Rien de tel n'existe dans aucun pays d'Europe orientale, où les registres d'état civil n'ont commencé à être tenus qu'après 1833 dans les villes des Principautés roumaines, et bien après cette date en Serbie. La Grèce ne possède que des archives très récentes en la matière, puisque, pour l'Église orthodoxe, seule la cérémonie religieuse comptait. Les registres du Phanar, si jamais il y en a eu, ont disparu depuis longtemps. Les registres d'état civil consultés dans les églises d'Istanbul sont les suivants :

Sainte Marie Draperis, depuis 1662.

Saint Antoine, depuis 1733.

Saint Pierre de Galata, depuis 1749.

Saint Louis des Français, depuis 1783.

La chapelle de Büyük-Dere et l'église cathédrale du Saint-Esprit, à Istanbul, pour le XIX^e siècle.

Les articles publiés ci-après sur les familles de la latinité de Constantinople n'auraient pu être présentés avant autant de détails si l'auteur n'avait bénéficié, de la part du baron Henri de HUBSCH et de celle du baron Henri de TESTA, de la communication de leurs notes et travaux manuscrits sur les familles auxquelles ils sont apparentés. L'auteur tient à les remercier tout particulièrement, et à souligner l'importance de cette contribution pour ses propres recherches.

Ouvrages imprimés :

- François-Adolphe BELIN, *Histoire de la latinité de Constantinople*, 2^e édition, Paris, 1894.
 Tommaso BERTELE, *Il palazzo degli ambasciatori veneti a Costantinopoli e le sue antiche memorie*, Bologne, 1932.
 A. CARRIÈRE, *Notice historique sur l'École spéciale des Langues Orientales*, Paris, 1883.
 Henri CORDIER, *Un interprète du général Brune et la fin de l'École des jeunes de langue*, « Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres », 28/2, Paris, 1911.
 Eugenio DALLEGGIO d'Alessio, préface à l'édition d'un manuscrit du XVIII^e siècle, *Relazione dello stato della cristianità di Pera*, Istanbul, 1925; id., *La communauté latine de Constantinople au lendemain de la conquête ottomane*, « Échos d'Orient », 36, Istanbul, 1937, p. 309-317.
 Henri DEHERAIN, *Orientalistes et antiquaires. La vie de Pierre Ruffin 1742-1824*, 2 vol., Paris, 1929-1930.
 Joseph Freiherr von HAMMER-PURGSTALL, *Konstantinopel und der Bosphorus*, 2 vol., Pesth, 1822.
 W. HEYDT, *Histoire du commerce du Levant au Moyen Age*, 2^e édition, Amsterdam, 1969.
 Bengt JOHANSSON, *Svenska palatet i Konstantinopel*, Stockholm, 1968.
 Vincenzo LAZARI, *Cenni intorno alle legazioni venete alla Porta Ottomana nel secolo XVI*, Raccolta Alberi, « Relazioni degli ambasciatori veneti », IX, Florence, 1855.
 Frédéric MASSON, *Les jeunes de langue*, « Le Correspondant », Paris, sept. 1881, p. 905-930.
 Paul MASSON, *Histoire du commerce de la France dans le Levant au XVIII^e siècle*, Paris, 1911.
 D. PIPPIDI, *Sur quelques drogmans de Constantinople au XVIII^e siècle*, « Revue Historique du Sud-Est Européen », X, Bucarest, 1972, p. 227-254.
 V. von RENNER, *Türkische Urkunden*, Vienne, 1888.
 J. SAUVAGET, *Note sur la colonie génoise de Pera*, « Syria », 1934, p. 252-275.
 A. TRANNOY, *La nation latine de Constantinople*, « Échos d'Orient », 1912, p. 246-256.
 Victor WEISZ Edle von STARKENFELS, *Die königlich-kaiserliche Akademie zu Wien*, Vienne, 1839.



La comtesse Thérèse Ludolf, fille du baron Thugut, à Naples.
 (Voir p. 582)

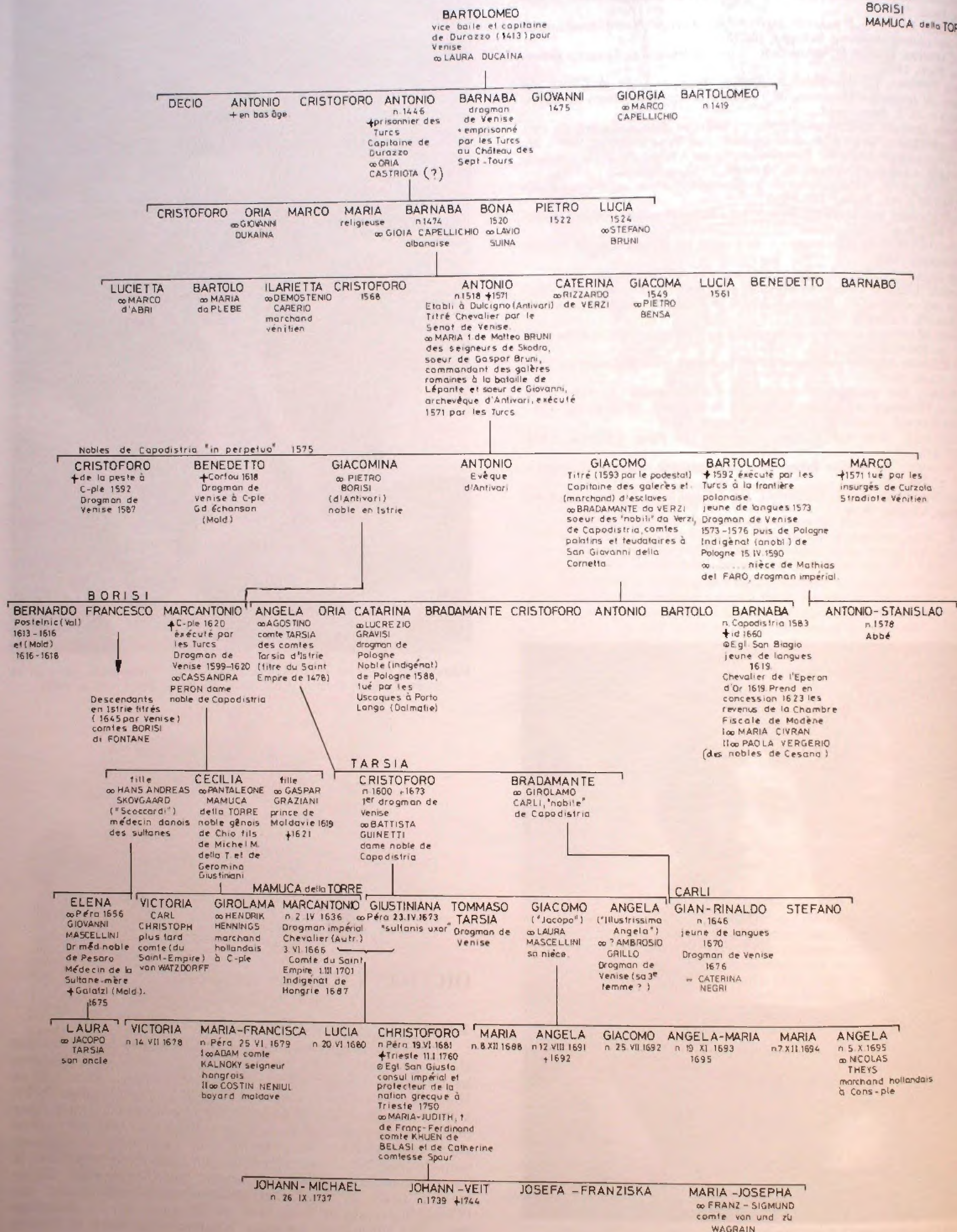


Bartolomeo de Testa (1723-1809), drogman de l'internonce impérial et baron du Saint-Empire (Coll. de la famille de Testa, voir p. 592).

DICTIONNAIRE des familles

ANDRIA (d'Andria, d'Andrea, de Andria)

Lignage d'origine génoise, établi à Chio peu avant 1500, et allié depuis entre autres familles, aux Guistiniani, dont il adopta les armoiries. Le nom paraît à diverses époques à Pera, où, en 1626, Giovanni était procureur de la Magnifica Comunità. En 1706, Stanislas d'Andria s'opposait à la politique anticatholique menée par les prélats grecs du Phanar et fut pour cela emprisonné par le pacha de Chio. Au cours du XVIII^e siècle plusieurs représentants de cette famille occupèrent des fonctions importantes dans la haute hiérarchie catholique du Levant. Qualifiée de noble depuis le XVII^e siècle, la famille fut confirmée dans cette qualité par l'Ordre Souverain de Saint Jean de Jérusalem (dit de Malte) en 1967. Elle subsiste de nos jours, notamment en Italie, en France et en Suisse, après avoir résidé à Smyrne au XIX^e siècle.



BENEVENI

Famille de marchands ragusains du Levant, à laquelle appartient Florio B., qui entra au service de Pierre le Grand. Envoyé en Perse à la tête d'une mission diplomatique russe, il mourut sur le chemin du retour. Fut-il anobli par le Tsar ? On l'ignore, de même qu'on ignore son degré exact de parenté avec Jean-Félix Beneveni, docteur en médecine, † 16 V 1803 âgé d'environ 65 ans. ∞ 6 VIII 1769 Anna Laplace, dont :

- Sophie, née 26 II 1771, ∞ 7 I 1789 Jean-Joseph Fonton.
- Florio, né 25 III 1774.
- Caroline, née 3 VI 1775, ∞ Pierre Fonton.
- Maria-Lucia, née 30 VII 1772, † 8 III 1839, ∞ 25 I 1789 Michel-Louis Dantan, 1^{er} drogman de France, fils d'Antoine Dantan, 1^{er} drogman de France.
- Lucrezia, née 3 VI 1777, † 16 VI 1812, ∞ 15 I 1797 Anton baron de Testa.
- Jean, né 16 VIII 1778.
- Elena, née 10 III 1780.

BRUTI

Albanais de Durazzo, réfugiés vers la fin du xv^e siècle à Alesio, puis, toujours fuyant le Turc, à Dulcigno, parlaient slave, albanais, italien et turc. Stradiotes au service de Venise, ce fut sous la pression des autorités vénitiennes qu'ils s'installèrent enfin à Capodistria malgré l'opposition du Conseil noble de cette ville qui ne voulait pas d'étrangers en ses murs.

Après avoir fait fortune au Levant, — dans le commerce des céréales, de la laine, des épices et des esclaves, — la famille se trouva mêlée aux négociations diplomatiques des grandes puissances engagées dans la question d'Orient.

Antonio B. qui assurait pour le compte de Venise l'approvisionnement en blé de la Dalmatie et de l'Épire, reçut une série de récompenses du Sénat vénitien : titre de chevalier en 1559, qualité de citoyen honoraire de Venise en 1562, privilège d'exporter librement tous les ans cent bottes de vin et huit d'huile. Parmi ses fils, qui tous reçurent en 1575 le titre de noble de Capodistria « in perpetuo », plusieurs furent drogmans de Venise à Constantinople ; l'un d'eux, « victime des gloires publiques » mourut au combat contre les pirates uscoques ; un autre, Bortolo (Bartholomé), drogman de Venise, puis de Pologne, qui négocia la trêve polono-turque en Moldavie, où il occupa une charge de boyarie, reçut du roi de Pologne un don de cent peaux de zibeline, l'indignat (la noblesse) en 1591 et le privilège d'écarteler son blason de l'aigle blanc de Pologne.

Giacomo Bruti fut nommé capitaine des (galères d') esclaves en 1593 par le podestat vénitien de Capodistria ; son fils, prénommé également Giacomo, évêque de Cittanova, reçut en 1671 le rare privilège de disposer à son gré de toutes les reliques saintes envoyées de Rome aux fidèles de sa province.

Avant de consulter le tableau généalogique de cette famille, il faut rappeler au lecteur ce que dit des Bruti leur chroniqueur : *Bien que d'origine albanaise, ils n'ont pas sali leur blason, comme l'ont fait tant de privilégiés du Padouan et du Frioul, ils n'ont pas cédé de mauvais instincts comme tant de nobles des marches de Trévise et de Brescia, terreur du faible et du pauvre... ; et pour les belles choses qu'ils ont accomplies sur les rives enchantées mais insidieuses de la Corne d'Or du Bosphore, et aussi dans l'héroïque Pologne, ils méritent les éloges des historiens les plus sérieux.*

Le blason décrit par Venturini est : Écartelé, au 1^{er} et 4^e de gueules au dextrochère armé (brandissant) d'une épée dégainée avec la devise « LIBERTAS ». Au 3^e et 4^e d'azur, au phénix illuminé par le soleil et gisant dans son immortalité sur le tout. Écartelé de l'aigle blanc de Pologne couronné d'or.

Rietstap (op. cit., I p. 321) donne une description différente, correspondant aux améliorations héraldiques concédées ultérieurement aux comtes Bruti par les souverains autrichiens : écartelé, au 1^{er} d'azur à un bras paré de gueules, tenant un listel d'argent inscrit du mot LIBERTAS et mouvant du canton dextre du chef ; au 2^e et 3^e de gueules, à un phénix d'argent issant de flammes d'or en pointe, regardant un soleil d'or mouvant du canton dextre du chef ; au 4^e comme au 1^{er} le bras mouvant du canton sénestre

du chef. Sur le tout de gueules à une aigle d'argent, couronnée d'or. Casque couronné. Cimier : un phénix issant d'argent, mouvant d'un feu d'or. Lambrequins d'argent et de gueules.

Bibliographie :

Domenico VENTURINI, *La famiglia albanese dei conti Bruti*, « Atti e Memorie della Società Italiana di Archeologia », XX, (1904) p. 346-419.
Andrei PIPPIDI, *Quelques drogmans de Constantinople au xvii^e siècle*, « Revue des Études Sud-Est Européennes » Bucarest, X/2, 1972, p. 227-255.

CHABERT

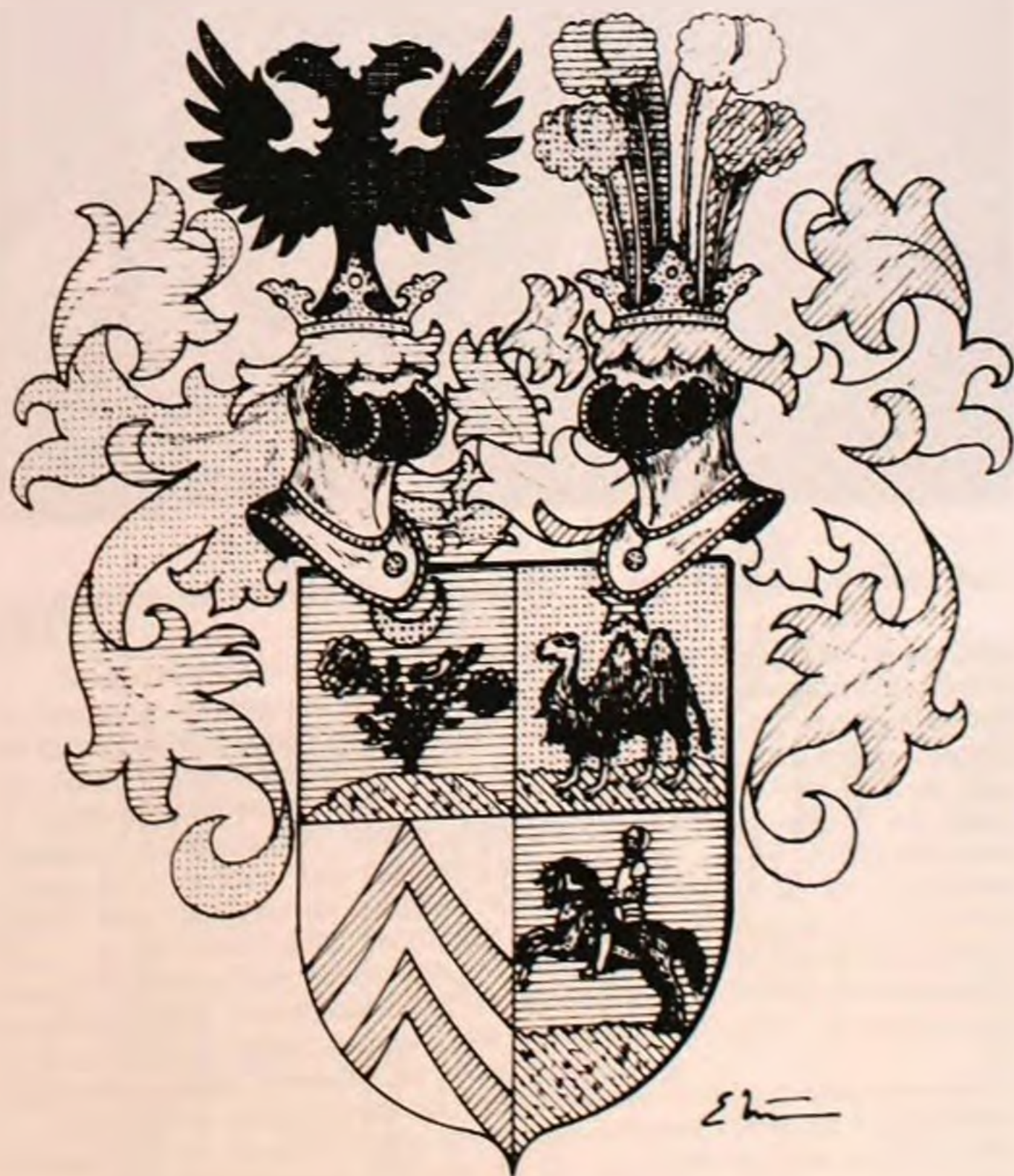
Marchands marseillais établis à Constantinople où ils sont cités dès la fin du xvii^e siècle. Constructeurs et armateurs de galères pour le compte de l'Ordre de Malte, lorsque la guerre de course devint une activité trop sévèrement sanctionnée par les puissances, les Chabert se reconvertirent comme drogmans et passèrent au service des ambassadeurs de Pologne et d'Autriche.

Thomas, secrétaire de droit à l'université de Vienne, puis professeur à l'Académie des Langues Orientales de la capitale autrichienne, reçut le 30 VI 1813 un diplôme autrichien de noblesse héréditaire, puis, parvenu en fin d'une longue carrière, au grade de conseiller impérial, le titre de chevalier (1840) avec le joli prédicat « von Ostland ». La famille subsiste encore de nos jours, en France et en Autriche.

Voir généalogie page suivante.

Bibliographie :

Paul MASSON, *Les galères de France en Méditerranée*, Paris 1938, p. 279, 391 ; *Genealogisches Taschenbuch des Adeligen Häuser*, Brünn, 18, 1892, p. 48 ; une série de 250 rapports diplomatiques adressés par F. Chabert, drogman d'Angleterre, à son ambassadeur lord Strangford se trouve à la Bibliothèque Ghennadion, d'Athènes.



Chabert von Ostland

GIUSEPPE CESARE della CRUTTA

12 1899
de TESTA

PIETRO

18 I 1893 CATERINA DE NEGRI veuve de Jean de MARINI

della CRUTTA et CHABERT

GIOIA

n 2 V 1894

ANDRE

n 18 1897
BAPTISTINA

JEAN

n 6 III 1895
1777
Dragman du Consulat
d'Angleterre à Larnaca
(Chypre)
ELISABETH PISANI

FRANCESCO

n 23 I 1898

VICTORIA

n 31 V 1899

DOMENICO

n 31 VII 1719
Médecin à Chypre
CATHÉRIE
MONACHI

JOSEPH

n 17 XI 1724
4 Péra 27 VII 1778
Dragman de
l'ambassade de
Russie à
Const.-ple

ANTOINE

n 18 XI 1727
1727
11 VI 1814 chancelier dragman
du consulat de Venise à Larnaca
1748-1765 Fonction à la chancellerie
royale de Varsovie 1765-1814
Noble polonais 1777
MARIE KATZELIS de CHRISTOPORI
se dit, descendante des Paléologues
n vers 1698 - Lewiczyn 1775
veuve de MONACHI

ALEXANDRE

Employé au Départ
des Relais Estér à
Saint-Petersbourg

VICTORIA

n 25 IV 1729

MARIA

n 25 IV 1732

GASPAR PASQUALE

n 8 IV 1733

CARLO

n 26 X 1734

PIERRE

n 5 XII 1735
1735
de la peste à Péra
4 XI 1797
Direct de l'Ecole des
jeunes de langues de
l'Agence polonaise
Dragman de l'ambass
anglaise à Const.-ple
1775
1^{er} Dragman de l'ambass
de Pologne
Emissaire en France 1794
CATHÉRIE

du 1^{er} mariage de leur mère avec MONACHI

filie

CHABERT

2^e dragman oriental à Varsovie
1779 en Pologne

filis de Pierre Chabert marchand

de Marseille et de Paola Goffredi, de Chio

CATHERINE

DOMENICO CRUTTA

ELISABETH

1779

Comte ADAM BEDLINSKI

colonel puis général

polonais

CHABERT

THOMAS CHABERT

n 1766 + Vienne 12 III 1841

Professeur à l'Acad des Langues Orient de Vienne
Anobl autrichien 1813 Conseiller aulique et dragman
impérial Chevalier 1840, ajoute à son nom le préfixe
"von OSTLAND"

MARIA ANNA von ZAMHEIM n 1773 + Vienne 6 V 1849

FRANCOIS CHABERT

n 1770 + 21 III 1855

Dragman du ministre de Pologne, puis de celui
d'Angleterre puis de l'ambass de France à Const.-ple
BEATRIX PISANI, n 1786 + 20 III 1849

HONORÉ-GUILLAUME

n Péra 30 XI 1813
+ Monaco 30 X 1846
officier autrichien
Consul d'Autriche à Smyrne
MARIE PHETALA
rem de Testa
n 1788 + 13 V 1860

KARL

n Vienne 4 X 1805 + château
de Rothain (Aut) 13 VII 1873
Fonct sup au Min des Aff Ext
de Vienne
Graz 7 II 1841 EMILIE, n Lemberg
2 IV 1821 - Baden bei Wien 29 VI 1884
f du comte Joseph LUDOLF ministre
plénip des Deux Siciles à Const.-ple

EUGENIE

+ 7 II 1860
MAHIEU SALZANI
banquier (fils d'une
Testa)

ANTONIA

HERMANN
OPPENHEIM

ROBERT

n 1809
+ 25 IV 1866

MARIA

n 21 XII 1812
12 VIII 1832
FREDERIC de CHIRICÓ
dragman de l'ambass
de Russie avec le rang
d'assesseur de collège

GEORGES

n 12 VIII 1811
+ Salonique 1861
23 X 1839
ELISABETH
DENDRINO
grecque

FORTUNÉ - ERNEST

n 30 IX 1819
+ 15 IX 1853

ODILON

n 1840
+ Vienne 1864

ALPHONSE

n 1842 + 4916
Agent consul d'Autriche
à Smyrne
ADELE FILIPUCCI
GIUSTINIANI
1851 + 1916

SOPHIE

n Bumbat
18 V 1841

CÉLESTINE

n Bumbat
11 XI 1843

URANIE

JOHANN
STOCKL

GUIDO

n Smyrne 12 I 1845
+ Roubaix (France)
22 IV 1911
Dr. médecin
Roubaix 25 IX 1875
THERÈSE de TESTA
+ Bordeaux 9 II 1924

LEONTINE

HERMANN
GERBELL
Dir des Feuilles
Archéol du
Caire

DOMINIQUE

n 25 VII 1838

MARIE -

KAROLINE
n Vienne 8 III 1843
+ 8 V 1875 naufragée
au large des Iles Scilly
1869 KARL MILNER
officier autrichien

EUGÉNIE

n Vienne 2 V 1849
Vienne 24 X 1873
SIGISMOND chevalier
(Reichsritter) von
PAUMGARTEN

CONSTANTIN

n Vienne 28 II 1853
ingénieur
Fussdorf
2 V 1888
LINA MULLER
+ 7 I 1890

ALBERT

n 1 IV 1842
+ 23 XII 1919
CLOTILDE COLLARO
n Syra 14 II 1842
+ 2 IX 1923

HILARION

HENRIETTE

n 3 I 1874
CHARLES
BARKSHIRE

WILHELM

MARIE + 1895
ROBOLY + 1912

THERÈSE

n 9 II 1878
+ Roubaix
22 III 1894

MICHEL

n 25 II 1879
+
Dr. médecin
Eaubonne 4 III 1905
MARGUERITE NICOLAS

CLEMENT

n 23 IX 1881
+ au combat à Châlons
11 II 1915, officier français
29 I 1908 BERTHE de
CAUSSE

ANTOINE

n 20 VII 1883
+ Montpellier 22 I 1894
Haut Fonct bancaire
Montpellier 23 IV 1919
CELINE CAPION

IRÈNE

n Roubaix 7 V 1885
Bordeaux 19 II 1921
EUGENE BLION

MARIE

n 1 VII 1887
14 II 1912
ALBERT WATTEL
industriel à Bourcoing

GABRIELLE XAVIER

EGON

n Swatonitz
29 IV 1889

GEORGES

n 30 I 1888
+ Istanbul après 1924
8 II 1898 ANTONIA
GRAZIANI

FERNAND

Dir. de Banque
MADELEINE
d'ANDRIA

ELISABETH

n 1888
MARQUES

EGON

n 1896
MARIE-THÉ
KAMMERER

ALEX

n 1895
de Ute Roth

GABRIELLE

n 1895
de comte LUCKNER

JEAN

Dr. médecin
Eaubonne 9 I 1926
CAMILLE RONDONI

GUY

+ Lyon 21 X 1901
Lenoble (Lot et Gar) ANTOINETTE
de St BATHELEMY

ALAIN

n Paris 20 V 1935
8 I 1983 CHRISTIANE MARTY

filie

BERNARD
BOUYEY

filie

JACQUES
DOMINIQUE
BOUJOND

FRANÇOIS

n Epernay 31 I 1920
Ing agronome
1948 FERNANDE VILLEBRUN

HELENE

ROBERT

n 1900
Milan
3 I 1980

ALBERT

n 1913
Milan
1937

MARIO

n 1913
Milan
1937

YOLANDE

n 1913
Milan
1937

MELEK

(ANGELE)
d'ATHÈNES
MATARANGA

filie

du Pérou

L'auteur de l'un des meilleurs guides de Constantinople, Ernest Mamboury, signalait en 1925 une maison située dans une impasse de Péra, donnant sur l'ancienne rue de Pologne, maison dont le portique était orné de l'inscription suivante :

D.O.M.
LUCAS DE CHIRICO
EXCELLENTISS. REIPUB. RAGUS.
CONSUL MAGNAEQUE BRITANNIAE
AD FULGIDAM PORTAM PRIMARIUS INTERPRETES
A FUND. EXTRUXIT A.D. MDCCXX

C'était tout ce qui restait il y a un demi-siècle, avec quelques tombes délabrées au cimetière catholique de Férikeuy, du souvenir d'une famille dont les représentants avaient été pendant plusieurs générations consuls de la République de Raguse auprès du sultan. Le blason des Chiricó, reproduit par Friedrich Heyer von Rosenfeld dans son armorial de la noblesse de Dalmatie, a été publié dans le cadre de la grande série d'ouvrages héraldiques de l'éditeur allemand Siebmacher. Mais le volume de Heyer, paru à la fin du siècle dernier, avouait ne pas être en mesure de donner la généalogie des Chiricó.

Dans son *Histoire des États Balcaniques*, parue à Bucarest en 1912, Nicolas Iorga qualifie (p. 83 et 183) les Kirico d'émigrés grecs de Crimée, serviteurs par trop fidèles de la Russie, profitant de leur position pour préparer la révolution grecque de 1821 et les ferments de guerres futures. Iorga se trompait complètement.

Quelques années plus tard le nom des Chirico, commençait à être connu auprès des amateurs d'art grâce au peintre Giorgio de Chirico, destiné à figurer parmi les grands maîtres du futurisme et de l'art métaphysique. Que disaient de son origine les admirateurs, comme par exemple Jean Cocteau, qui affirme que le peintre fut guidé dans son inspiration par l'esprit de famille ? Quelle famille ? D'origine italienne, écrit Jean Cocteau dans ses *Essais de critique indirecte*, en évoquant un oncle et une tante fous, et une mère qui avait surveillé l'éducation de ses fils « assise en robe d'opéra sur une chaise de bal ». C'est déjà un peu plus vrai, mais, si la mère du peintre n'était italienne qu'à moitié, son père ne l'était pas du tout.

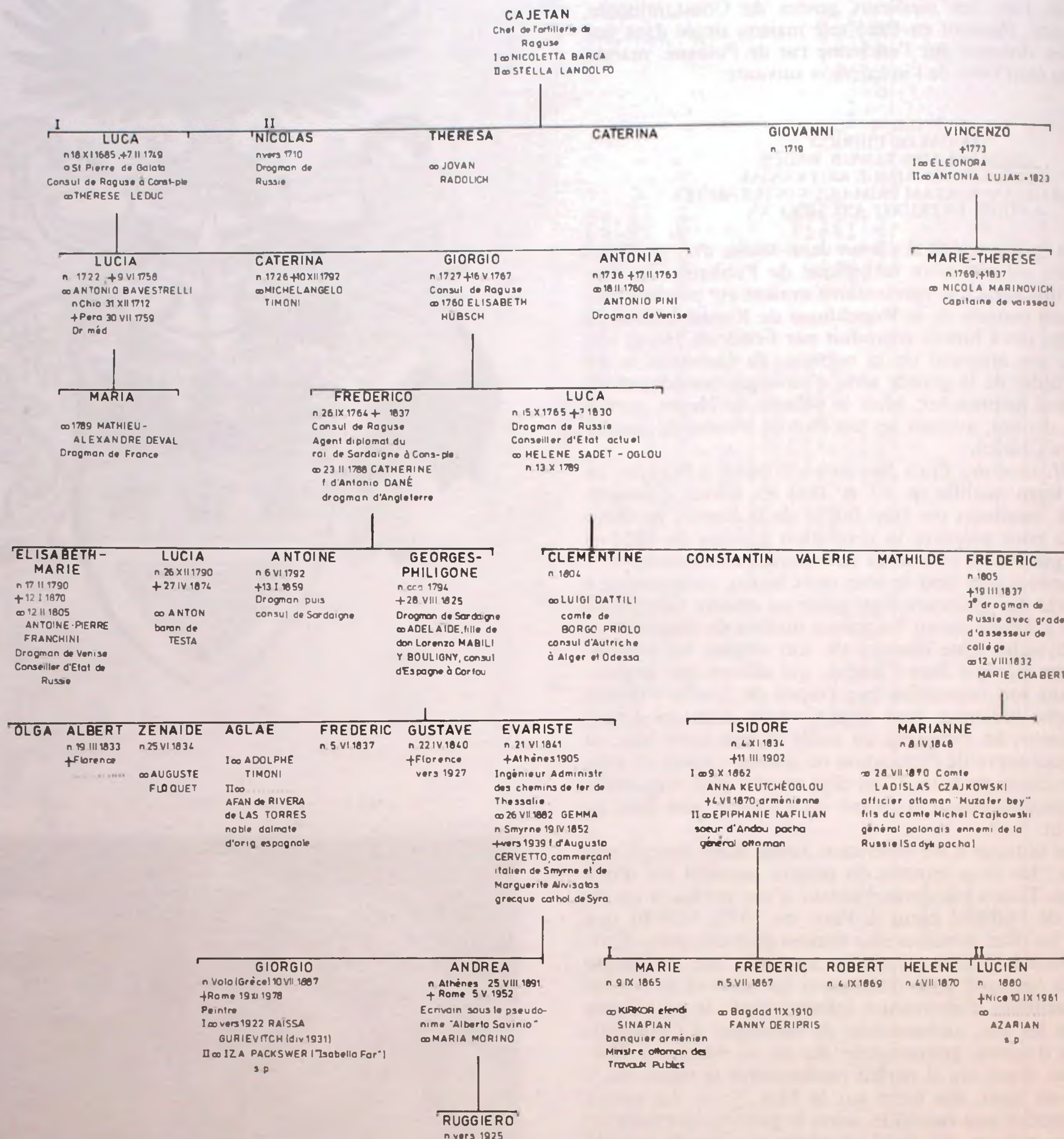
En 1941, le critique d'art américain James Soby lançait une autre hypothèse : les deux parents du peintre auraient été d'origine arménienne. Trente ans après, l'auteur d'une préface à un recueil d'œuvres de l'artiste, parue à Paris en 1975, écrivait que celui-ci était le fils d'un gentilhomme sicilien et d'une mère d'origine gènoise. Décidée à tirer les choses au clair, une journaliste milanaise, Luisa Spagnoli, alla interviewer les amis et la famille du peintre et recueillit d'étonnantes informations : le grand-père aurait été, selon les uns, ambassadeur de Sardaigne à Constantinople, et, selon d'autres, ambassadeur du roi de Naples à Londres. En tout cas, disait-on, il parlait parfaitement le russe, car il avait eu, disait-on aussi, des biens sur la Mer Noire. La grand-mère se serait appelée soit Adélaïde, selon le peintre, soit Isabelle, selon le frère du peintre qui était un poète non moins connu ; tous deux affirmaient qu'elle était une cousine de l'impératrice Eugénie. Quant au père, malgré son orgueil aristocratique, il aurait été le seul de la famille à bien vouloir travailler. Un oncle, Albert, avait vécu muré dans un appartement de Florence, par crainte de la lumière et des courants d'air ; il offrait quelquefois des dîners à ses amis, mais dans l'obscurité, et ne se déplaçait qu'en poussant une chaise devant lui, de crainte de tomber dans un précipice dissimulé sous le parquet ; un autre oncle, Gustave-Gaétan, était mort dans une misère absolue, dans un autre appartement de Florence, via Riccasoli, réduit pour subsister à louer des lits au prix d'une lire par nuit aux pauvres du quartier, mais refusant d'ouvrir lui-même la porte, par crainte de déroger. Une tante Aglaé, épouse, (toujours selon le peintre), d'un Grand d'Espagne, n'aurait vécu que la nuit, se bornant pour toute activité à lire les Lettres de la marquise de Sévigné dans son salon illuminé à giorno. D'une autre tante, non mariée, on ignorait le lieu et les circonstances de la mort. Quant à leur mère, les deux frères de Chiricó prétendaient que personne n'avait jamais su d'où elle était venue, qu'un mystère absolu entourait ses ascendances, mais ils évoquaient à son propos une grand-mère « turque de Constantinople ». En tout cas, après son mariage, ses beaux-parents, « les barons de Chirico, d'ancienne aristocratie bourbonnienne », l'avaient traitée de haut.



Autoportrait de Giorgio de Chirico, (© Toledo Museum of Fine Arts, USA).

Selon les psychologues, l'une des causes de la mélancolie réside dans la nostalgie des origines perdues. Chirico est bien le fondateur du thème de la mélancolie dans l'art moderne. Sa sévérité freudienne, déformée par des échos méditerranéens, a peuplé de statues aveugles des places désertes à l'architecture impeccable. Ainsi, la réalité la plus familière devient étrangère au spectateur, lequel, saisi d'un vague inconsolable, est abandonné de toute idée. Tels sont les commentaires de Jean CLAIR, dans son étude, *Sous le signe de Saturne. Notes sur l'allégorie de la mélancolie dans l'art de l'entre-deux-guerres en Italie et en Allemagne*, « Cahiers du Musée National d'Art Moderne », 7/8, Paris 1981, p. 177-208. Cet auteur, se référant plus particulièrement à l'autoportrait que nous reproduisons ici, écrit que « l'artiste, devenu buste de marbre, allégorie, vit comme une ruine énigmatique, détourné du vivant ».

D'une toute autre facture est l'œuvre du romancier et essayiste Alberto Savinio, frère du peintre, que la critique littéraire s'accorde à considérer comme l'un des écrivains majeurs du xx^e siècle italien. Sa verve rejoint néanmoins sur bien des points la culture multiforme et le scepticisme de son frère, dont il partage de plus en plus en la renommée posthume.



Quant au peintre lui-même, la journaliste l'avait trouvé dans un salon surprenant (canapés Louis XVI redorés, tapis turcs, baldaquin de damas écarlate abritant un grand chien de peluche) servi par une bonne présentée comme ayant été jadis condamnée pour parricide, entouré d'une cour de vieilles personnes admiratives, dont une cousine veuve d'un préposé de banque et affligée d'un défaut d'élocution. Giorgio de Chirico avait publié des *Mémoires*, mais il y était peu question de sa généalogie, et il n'y avouait pas avoir été marié deux fois, car la dernière épouse l'avait menacé de se suicider s'il évoquait le souvenir de la première, une fille d'industriels juifs de Pétrograd, divorcée d'un metteur en scène Krol avec lequel elle avait fui la révolution d'octobre ; cette danseuse aurait eu une sœur épouse d'un prince Obolenski lequel avait étudié la médecine par amour de l'humanité souffrante. La deuxième épouse, juive elle aussi, mais de Varsovie, convoquait « journallement » à son domicile le commissaire en chef de la brigade de détection des faux artistiques, afin d'assister le peintre dans la confection de certificats relatifs aux nombreux tableaux amenés par leurs propriétaires à l'auteur supposé afin de s'assurer de l'authenticité du chef d'œuvre chèrement acheté. Giorgio de Chi-

rico se contredisait d'un jour à l'autre, déclarant fausses des toiles jadis peintes par lui, mais qu'il n'aimait plus, ou dont il n'aimait pas la tête du propriétaire, ou encore certifiait comme authentiques des contrefaçons dont la facture l'avait séduit. Comme il y avait aussi des œuvres certainement peintes par lui, mais anti-datées, ou encore comportant des détails rajoutés, sur son ordre, par tel ou tel de ses anciens élèves, Giorgio de Chirico se payait le luxe de classer ses œuvres en authentiques, en fausses, en presque authentiques, et en presque fausses. Il en allait de même de la généalogie qu'il s'était composée, mélange de vrai, de faux et de trompe-l'œil, miroir déformant de l'histoire d'un vieux lignage déchu, marqué par quelque tare héréditaire, mais sauvé de l'oubli, dans le cas précis des Chirico, par l'étrange génie de ses modernes représentants.

Le blason, confirmé au début du XIX^e siècle par les autorités impériales de Vienne, était : *coupé d'or, à l'aigle de sable becquée et membrée de gueules sur argent plein ; à la fasce de gueules, brochant sur le coupé et chargée de trois couronnes d'or. Cimier : l'aigle issant. Lambrequins : à dextre d'or et de sable, à senestre d'argent et de gueules.*

Bibliographie :

- Waldemar GEORGE, *Chirico*, Paris 1928.
 Jean COCTEAU, *Essais de critique indirecte*, Paris 1932.
 James SORBY, *The early Chirico*, New York 1941.
 Luisa SPAGNOLI, *Lunga vita di Giorgio di Chirico*, Milan 1971.

(*) Il n'est pas sans intérêt de retrouver l'origine des curieuses traditions de famille que les Chirico faisaient circuler : un vieux portrait d'une arrière-grand-mère vêtue à l'orientale, avait sans doute laissé le souvenir de la grand-mère turque ; plusieurs alliances arméniennes, mais contractées par l'autre branche, ont accrédité la version du « sang arménien » coulant dans les veines du peintre ; le grand-père avait bien représenté la Sardaigne à Constantinople, mais comme drogman et chargé d'affaires, non comme ambassadeur ; c'était la famille vaguement apparentée des Ludolf qui avait donné un ambassadeur de Sardaigne – mais à Londres ; le grand-père n'avait pas eu de biens en Russie, et c'était son cousin qui parlait russe, peut-être pas à la perfection, parce que drogman de Russie. Le tableau généalogique ci-joint expliquera mieux encore la véritable filiation du peintre dont des parentés espagnoles plutôt modestes ne donnent aucun cousinage avec l'impératrice Eugénie, pas plus qu'elles ne justifient « l'ancienne noblesse bourbonnienne » dont il faisait état à propos de ses aïeux, et dont l'idée le hantait au point que dans l'un de ses autoportraits, il se représenta en costume de gentilhomme bourbonnien.

della CRUTTA

Les derniers rois de la République de Pologne étaient représentés auprès de la Sublime Porte par le lignage albanais des Crutta, dont la généalogie, selon toute vraisemblance, remonte certainement plus haut que le diplôme de « amplissima nobilitas » qui leur fut délivré au début du XVIII^e siècle par la Sérénissime, alors qu'ils étaient encore stradiotes à Antivari (Dulcigno), sur les côtes de l'Adriatique.

Les frères Crutta se mirent au service de la Pologne lorsque le roi Stanislas Poniatowski réorganisa ses services diplomatiques du Levant. La diète de 1775, réunie à Varsovie, reconnut leur noblesse vénitienne et leur accorda également la noblesse polonaise, c'est-à-dire l'indigénat. En 1787 Pietro Crutta avait acquis suffisamment d'influence comme directeur de l'École des jeunes de Langues fonctionnant au Palais de Pologne à Constantinople pour se voir promettre « des ponts d'or » par l'ambassadeur d'Angleterre au cas où il réussirait à pousser la Turquie et la Pologne dans la guerre contre la Russie.

Lettrés polyglottes, les Crutta ont laissé des manuscrits relatifs à la philologie. Antonio Crutta, qui parlait le grec, le turc, le latin, le français, l'arabe, le persan, l'albanais et l'italien, apprit à la fin de sa vie le polonais et le roumain. Au terme d'une carrière très longue et très active, et après avoir survécu à l'époque des partages de la Pologne et des guerres napoléoniennes, il mourut au château polonais de Lewyczin, chez son gendre le comte Bedlinski. Son tombeau de marbre blanc, orné du blason vénitien de sa famille, a survécu avec son épitaphe latine aux destructions de la deuxième guerre mondiale.

Bibliographie :

- Jan REYCHMAN, *Une famille de drogman orientaux au service de la Pologne*, « Rocznik orientaliczny » XXV/1, Varsovie 1961, p. 83-97.
Genealogisches Taschenbuch der adeligen Häuser, Brünn, 18 1892 (art. Chabert), p. 48.

DEVAL

Famille latine de Péra, d'origine française, descendant de Philippe Deval, né Marseille 15 III 1716, † ?, jeune de langues au Collège Louis-le-Grand, puis en 1732 à Constantinople, drogman de France à Alep 1735-1739, à La Rosette 1739-1744, à Constantinople 1744-1757 avec la charge (anoblissante) de Secrétaire du Roy, père de :

– Alexandre, né Constantinople vers 1732, † id. 6 VI 1781, inhumé à Sainte Marie Draperis, interprète du Roy (*) et 1^{er} drogman de France 1756-1771, ∞ Péra 8 VI 1754 Catherine, † Péra

(*) Le comte de Saint-Priest, ambassadeur de France à la Sublime Porte, écrit dans ses *Mémoires*, publiés à Paris en 1877, p. 313, à propos d'Alexandre Deval : « il a fait une savante traduction française des Capitulations (de l'empire ottoman) précédée d'une préface fort instructive et d'un index fort commode et bien divisé. On ne peut lui reprocher que d'avoir rendu le mot turc *padichah* par celui d'empereur. Il n'y avait qu'à ne pas le traduire ».

28 VIII 1795, fille de Georges Millot (**), négociant français en Turquie, puis boyard en Moldavie, dont :

I. Constantin, né Péra 29 VII 1755, † en bas âge.

II. Mathieu-Antoine, né Péra 24 XII 1757, † ?, vice-consul à Constantinople, royaliste intransigeant, fut sur le point d'être récompensé par Louis XVIII, pour son dévouement à la cause des Bourbons pendant la Révolution, au moyen de lettres de noblesse lui concédant le prédicat « Deval du Lys », ∞ Péra 22 VIII 1789, Marie, fille du Dr. méd. Antonio Bavestrelli et de Lucia de Chirico, dont :

a) Alexandre-Constantin, né Péra 10 III 1792, † Beyrouth 21 VIII 1839, drogman, puis vice-consul de France à Constantinople 1812-1816, vice-consul à Alger 1819, à Oran 1821-1832, consul à Tunis 1832-1836, Alep 1836 et Beyrouth 1837-1839.

III. Marie, née Péra 6 VIII 1760.

IV. Hélène, née Péra 3 III 1764.

V. Constantin, né 25 VII 1767, ∞ Elisabeth Pisani, dont :

a) Caroline, née 24 V 1805.

b) Charles, né Péra 6 XII 1806, † (Paris ?) 1862, Dr. médecin à Paris, auteur de *Deux années à Constantinople et en Morée*, Paris 1828.

VI. Pierre, né Péra 29 X 1768, † en France vers 1828, vice-consul de France à Bagdad 1786-1794, drogman de France à Constantinople 1815, consul-général de France à Alger 1815-1827, où ses démêlés avec le dey furent cause de l'expédition française et de l'annexion de l'Algérie à la France.

Bibliographie :

- Henry CONTAMINE, *Diplomatie et diplomates sous la Restauration, 1814-1830*, Paris 1970, p. 241.
 Dictionnaire de Biographie Française, XI, Paris 1967 p. 170 ; E. PLANTET, *Les consuls de France à Alger*, Paris 1930.

FONTON

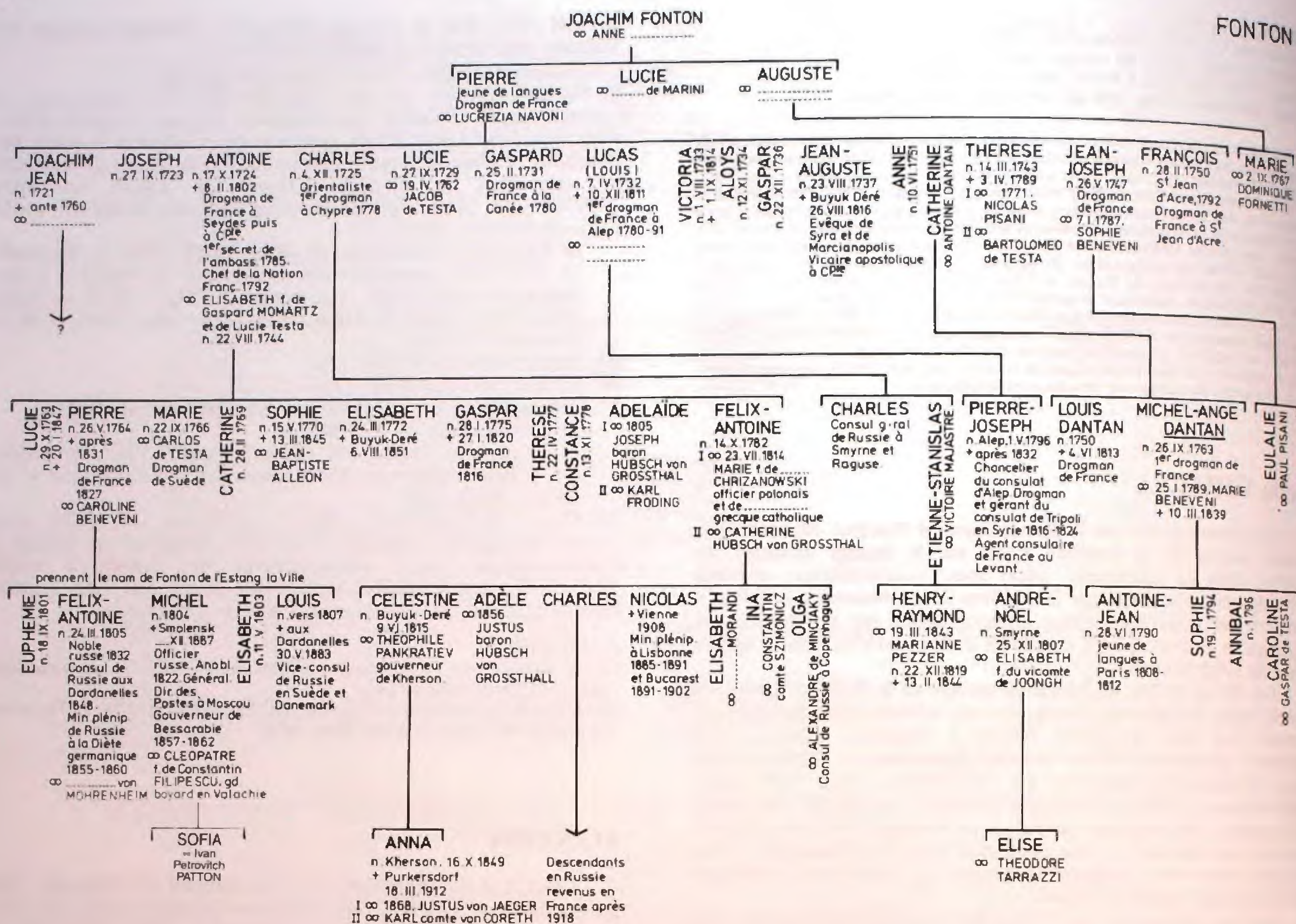
Originaire du Dauphiné, plus précisément de Vaugelas, dans les environs de Valence, cette famille se scinda à la fin du XVIII^e en deux branches, avec les descendants de deux frères nés de mères différentes. L'aîné des frères, Gabriel, né 1631, † 1713, Conseiller du roi (charge anoblissante), Contrôleur Général de la Maison du duc et de la duchesse de Chartres, (Orléans), Gentilhomme Servant de la Reine, acheta à la duchesse du Lude le château de l'Étang la Ville, nom qu'il ajouta au sien. Sa descendance est aujourd'hui éteinte.

L'autre frère, Joachim, né 1651, † Versailles 1709, jeune de langues, finit sa carrière comme premier drogman de l'ambassade de France à Constantinople. C'est le tableau généalogique de ses descendants que nous publions ici.

Lors de la Révolution, la « nation française » de Turquie désigna Antoine Fonton pour assurer les fonctions de l'ambassadeur, le comte de Choiseul Gouffier, qui venait d'émigrer en Russie. Mais, peu après, par hostilité au gouvernement républicain, tous les Fonton démissionnèrent et passèrent au service de la Russie, pays où ils finirent par s'établir dès la fin du règne d'Alexandre I^{er}. Cette branche cadette des Fonton n'avait pas eu la noblesse française et ne porta pas la particule que certains auteurs contemporains ont tendance à lui attribuer. Mais ses représentants acquirent la noblesse russe dès qu'ils eurent exercé leurs fonctions – de plus en plus importantes – comme diplomates du Tsar. Certains d'entr'eux prirent alors comme prédicat celui de la branche aînée, « de l'Étang la Ville », d'autres prirent comme prédicat celui « de Verrayon ».

On retrouve ainsi Joseph F. en 1807 dans l'île de Tenedos en qualité de conseiller de l'amiral Seniavine, puis en 1809 attaché au commandement de l'armée russe du Danube, en 1810 conseiller d'État, enfin conseiller des plénipotentiaires du Tsar chargés de négocier à Bucarest la paix russo-turque en 1812, et décoré de l'Ordre de Sainte Anne de 1^{re} classe.

(**) Georges Millot passa au service des princes de Moldavie, dont il avait épousé une sujette. Ses fils, convertis à l'orthodoxie, furent la souche d'une famille de boyards roumains, dont une branche reçut la noblesse russe en Bessarabie. Sa fille Aloisia, ou Héloïse, épousa à Péra le 30 XI 1745 le marchand ragusain Petro Cingria. Leur fille Maria Cingria fut mariée à Bartolomeo de Testa. Les fils Cingria passèrent au service de l'Autriche comme consuls dans différentes villes des Balkans et du Levant.



FORNETTY, olim Fornetti

Son cousin Anton Antonovitch de Fonton, conseiller intime, figura au premier rang des négociateurs russes de la même paix de Bucarest, puis en 1826 aux conférences d'Akkerman ; membre du Conseil du Ministère des Affaires Étrangères et plus particulièrement du Département Asiatique, il finit ses jours avec quatre mille roubles de revenu annuel, provenant des domaines reçus en don du Tsar dans la nouvelle province de Bessarabie qu'il avait contribué à annexer à sa nouvelle patrie.

Lors des bouleversements consécutifs à la révolution d'octobre, certains des Fonton disparurent, fusillés ou exterminés dans quelque goulag ; d'autres émigrèrent au cours de la débacle des armées blanches du général Dénikine (1919), et revinrent en France par la Crimée.

C'est en France, à Nancy, qu'est mort le 26 VI 1979 Wladimir de Fonton, ancien officier du tsar, père de Patrick, lequel, de son mariage avec Anne Louvot, a deux fils, Alexis, né à Saint-Germain-en-Laye le 10 VI 1979, et Cyrille, né en 1981.

La dalle funéraire de Joseph Fonton, en l'église de Saint Louis des Français, à Péra, est décorée d'un blason surmonté d'une couronne comtale : *D'azur à une épée d'or et une plume à écrire du même, passées en sautoir, accompagnées en chef du croissant d'argent et d'une étoile du même, et en pointe d'un dauphin pâmé, aussi d'argent.* C'est la description héraldique reprise également par Rietstap, op. cit. vol. I.

On trouve d'intéressantes informations sur les Fonton dans V. MAKUCHEV, *Materialy dlia istorii diplomaticheskikh snocheniy Rosii s Raguzoi respublikoi* (Matériaux servant à l'histoire des négociations diplomatiques de la Russie avec la république de Raguse), Saint Pétersbourg 1865 ; et surtout dans *Russkii Biograficheskii Slovar*, vol. 6 p. 200-201.

Voir aussi Boris MOURAVIEFF, *L'Alliance russo-turque au milieu des guerres napoléoniennes*, Neuchâtel 1954.

Si les Fonton, drogman de France d'origine modeste, devinrent nobles russes et ministres plénipotentiaires du tsar, l'autre dynastie héréditaire des drogman français, celle des Fornetty, d'illustre et ancienne origine gènoise, s'éteignit obscurément. Les Fornetti, natifs de Rapallo, s'agrégèrent à la Mahone en 1362 et devinrent ainsi une branche de lignage jadis souverain des Giustiniani de Chio. Réfugiés à Péra après la conquête de Chio par les Turcs, les Fornetto (dorénavant Fornetty) entrèrent comme premiers drogman auprès de l'ambassade de France dès que François 1^{er} eut inauguré des relations diplomatiques avec la Porte. Ils servirent la France pendant quatre siècles dans différents postes du Levant et du Pont-Euxin. En 1787, par l'entremise du comte de Vergennes auquel elle était vaguement apparentée, la famille fit savoir à la cour de Versailles que Louis XIV avait accordé à l'un de ses ancêtres des lettres de noblesse « malheureusement disparues » lors de l'incendie à Paris (1701) de la Chambre des Comptes où elles étaient enregistrées, et de l'incendie à Galata (1767) de la maison Fornetty. Les recherches faites ne permirent pas de retrouver ces lettres de noblesse dont les Fornetty demandèrent le renouvellement peu après. Il est probable que ces parchemins-là n'existent jamais, et les Fornetty étaient d'ailleurs trop pauvres pour intéresser la cour de Versailles à leur noblesse non seulement authentique, mais aussi bien ancienne. La Révolution Française qui survint sur ces entrefaites mit fin à ces démarches.

Pour la filiation de leurs derniers représentants, voir le tableau Navoni, page 586.

Blason : *coupé de sinople et d'azur, au lion d'argent brochant sur le tout.*

Bibliographie :

Archives MAE Paris, dossiers personnels, vol. 31, p. 240 (203)-259 (182).

Les traditions de famille et leurs propres déclarations aux autorités nobiliaires russes présentent les trois frères Franchini, nés vers la fin du XVIII^e siècle, comme descendant de consuls vénitiens à Chypre et appartenant à un lignage d'ancienne noblesse de Pistoia, ce qui est confirmé implicitement par leurs alliances conclues avec de grandes familles de Toscane à la fin du XIX^e siècle.

Francesco, Antonio et Carlo F., à peine entrés au service de Venise, furent laissés sans emploi par les contre-coups de la Révolution française, qui désorganisa, puis supprima la diplomatie vénitienne du Levant. Parlant le turc, l'arabe, le persan, le français et l'italien, ces trois jeunes drogman de la Sérénissime à Constantinople furent l'objet des sollicitations des ambassadeurs de Russie, de l'Empire et de la France lorsque Venise cessa d'exister. Ils choisirent en 1797 le service de l'ambassadeur français, le général Aubert-Dubayet, et se rendirent indispensables. Carlo – le plus jeune, accompagna en 1805 à Paris le pacha plénipotentiaire ottoman chargé de conclure la paix, prit part aux conférences, puis resta plusieurs années en France pour y réorganiser l'enseignement des jeunes de langues. Mais c'était l'aîné, Francesco, dont la carrière fut la plus intéressante. En effet, du temps du général Sébastiani, l'ambassadeur de Napoléon à Constantinople, deux frères Franchini figuraient parmi les six drogman de l'ambassade de France : L'aîné, Francesco, premier drogman, dans la force de l'âge, aimait avec passion les affaires sans s'effrayer jamais des difficultés, pourvu qu'elles eussent de la portée. Intrigant de haute classe, il regardait les principes comme des entraves. D'un physique superbe, toujours richement vêtu, portant avec aisance le costume oriental, c'était à cette époque le prince des drogman. Il imposait par ses formes majestueuses, son éloquence hardie parfois un peu sauvage, et des vues élevées. Les frères Franchini régnaient à l'ambassade, et, dominant leurs collègues de leur caractère, de leur crédit, de leur audace, ils les avaient réduits à une complète et humiliante servitude.

Le second frère, Antonio, né vers 1760, † 8 I 1833, chevalier de l'ordre du Saint Sépulcre, décoré par le sultan de l'Ordre du Croissant et par le tsar de l'Ordre de Sainte Anne, semble avoir été l'inspirateur du fameux pamphlet publié par le docteur Zallony contre les Phanariotes. Il repose à l'église Sainte Marie Draperis de Péra, dans l'un des rares tombeaux qui s'y sont préservés, et dont l'épithaphe latine énumère ses mérites et ses décorations. ∞ Elisabeth de Chiricó, dont cinq fils, qui ne se marièrent pas, et cinq filles :

- 1) Hélène-Antonia, née 1809, ∞ : I) Edouard von Adelburg, Premier Interprète de l'internonce impérial, et II) comte ... Agostini.
- 2) Sophie, née 1809, † 1852, ∞ Odessa 4 X 1829 comte Luigi Serristori, né 1793, † 1857, d'une illustre famille florentine qui avait donné treize gonfaloniers à la république, des comtes palatins et des ambassadeurs des Médicis. Colonel d'État Major en Russie, le comte Serristori fut aussi gouverneur de Sienne et de Pise et eut six enfants : un fils, Alfredo, officier ottoman, aide-de-camp d'Omer pacha pendant la guerre de Crimée, mort sans postérité en 1884, et cinq filles dont la descendance entra dans la haute aristocratie italienne : Pauline, comtesse Guicciardini ; Mariette, épouse du comte Aldobrandini, puis du comte Peon de Regil ; Sophie, comtesse Tozzoni ; Annette, mariée au prince Carlo Martelli et Balbine, épouse du comte Bajveri, della Rocchetta.
- 3) Horace, né 1812.
- 4) un fils, mort en bas âge.
- 5) Périclés, né 1819, † 1871.
- 6) Victor, né 1820, † 1892, lieutenant-général dans l'armée russe, gouverneur-général de Kars au Caucase.
- 7) Septime, né 1822, † 1895.
- 8) Octavie, née 1824, ∞ Charles-Isidore, baron Hübsch von Grossthal.
- 9) Aline, née 1825, † 1896, ∞ ... Steiner, docteur en médecine, qui organisa avec Alexandre Mavroyeni l'enseignement médical de l'empire ottoman ; anobli par l'empereur François-Joseph avec le prédicat « von Pfungen ».

Il ne semble pas que la famille Franchini eût reçu le titre de comte, que les descendants de Francesco eurent tendance à porter, mais qui ne figure ni dans les actes du temps, ni d'ailleurs sur



l'épithaphe énumérant les nombreuses décorations d'Antoine, le premier drogman de France. Mais la famille, de par ses fonctions, reçut incontestablement la noblesse russe qui s'ajouta à son ancienne noblesse d'Italie.

Bibliographie :

Arch. Min. Aff. Étr., Paris. *Dossiers personnels* (lettre F N° 32) « frères Franchini » ; Baron PREVOST, *Constantinople en 1806*, « Revue contemporaine », (Paris), 30 juin 1854, p. 163-164.
V. SPRETI, *Enciclopedia Storica della nobiltà italiana*, VI, p. 285-287, art. Serristori.

GARA

Grands marchands et banquiers génois très anciennement connus au Levant. Simone G. figure en 1261 parmi les signataires du traité de Nymphaeum conclu entre la République de Gênes et l'empereur Michel Paléologue.

Dans les années qui précédèrent la chute de Constantinople, les banquiers de cette famille, de même que les Spinola et les Draperis (auxquels ils étaient liés par mariage) jouèrent un rôle considérable dans les échanges commerciaux de Venise, ainsi que l'atteste, par exemple, *Il Libro dei Conti di Giacomo Badoer*, publié en 1956 à Rome avec une introduction de G. Tucci.

Un Gara figurait en 1451 parmi les émissaires « princes et ambassadeurs de la ville de Galata » envoyés à Andrinople au sultan Mahomet II par la communauté latine. Ainsi, en 1453, la famille resta dans Stamboul devenue turque, encore que, pourvus d'intérêts considérables à Chio, certains de ses membres se retrouvent cités dans les documents de cette île, notamment par le fait de plusieurs mariages conclus au XVII^e siècle avec les Giustiniani. Les Gara s'éteignirent à Péra en 1779, en la personne de Gaspar, « ultimus ex illustre familia », qui figure dans cet ouvrage, avec ses filles, sur le tableau généalogique des Testa.

GRILLO

Les Grilli ou Grillo, d'ancienne noblesse génoise, sont cités dans l'ouvrage de Foglietta, *Delle cose della Repubblica di Genova*, p. 39. Amico Grillo en 1165, et Simone en 1261, étaient capitaines de galères, ce dernier figurant parmi les signataires du traité de Nymphée conclu avec l'empereur de Byzance. Iacobo Grillo fut podestat de Péra entre 1357 et 1367. En 1432, Damiano Grillo armait deux navires et exhortait les habitants de Péra à se rendre au secours de Chio assiégée. A la fin du XVI^e siècle, les Grilli étaient Prieurs de la Magnifica Comunità, procurateurs de diverses églises et couvents latins de Galata, et aussi drogman des ambassades. Antonio Grillo, drogman de Venise, fut étranglé par les Turcs au château de Roumeli Hissar, le 28 avril 1649, à la suite de la déclaration de la guerre de Candie.

Après 1670, lorsque Ambrosio Grillo, gendre du voïvode de Moldavie Basile le Loup, et ses deux sœurs faisaient construire à leurs frais un cloître près de l'église Saint François à Péra, cette famille ne paraît plus à Constantinople.

Bibliographie :

E. DALLEGIO DALESSIO, *Inscriptions latines funéraires de Constantinople*, « Échos d'Orient », Paris 1932, p. 198.



HERBERT-RATHKEAL

L'Almanach de Gotha, suivi en cela par l'Encyclopédie Biographique de Constant von Wurzbach, affirmait que l'un des plus grands ambassadeurs d'Autriche auprès de la Sublime Porte, Peter Philipp baron von Herbert-Rathkeal, aurait eu pour ancêtres les comtes irlandais de Pembroke, possessionnés depuis des temps immémoriaux dans le comté de Limerick. Ces descendants, réfugiés en France dans la suite du roi catholique Jacques II Stuart, auraient ensuite fait souche en Autriche.

Cependant, les premiers actes de mariage connus des Herbert-Rathkeal, les affirmations contenues dans les *Mémoires* du général hollandais de Dedem ainsi que les indications de la *Biographie universelle des Contemporains* semblent indiquer comme origine non pas les lointains rivages de l'Irlande, mais bien plutôt l'un des ports adriatiques de l'Istrie, qui donnèrent tant de commerçants et de drogman au Levant.

Le premier ancêtre connu, Johann Herbert Rathkeal vivait dans la première partie du XVIII^e siècle. Jeune de langues, puis drogman autrichien sur les confins croates, il parlait très bien le français, le croate et l'italien, mais très mal l'allemand. Son épouse, Francesca, née 1714, prétendait être la fille d'un prince Scanderbeg, ce qui achève de jeter des doutes sur l'entière ascendance des nobles comtes de Pembroke à laquelle prétendait son mari.

Leurs enfants :

- I. Peter-Philipp – qui suivra.
- II. Marie, née 6 XI 1736, ∞ 10 II 1779 Emmanuel de Tamara, diplomate grec au service de la Russie.
- III. Johann, officier autrichien dans les régiments sicules de Transylvanie, qui reçut le titre de baron en même temps que son frère aîné.
- IV. Thomas, né Péra 20 II 1738, drogman d'Autriche et orientaliste distingué, qui mourut peu après son mariage, le 28 X 1770, avec Victoria Pisani, dont il avait eu une fille, Catherina, ∞ 29 IV 1789 à un négociant ragusain, Nicolà Bratis (leur fille Clara, de son mariage avec l'armateur marseillais François Marion, eut à son tour une fille, Marie, ∞ Péra 13 I 1820, Jacques Alléon, le grand banquier stambouliote).

Peter-Philipp von Herbert-Rathkeal, né à Péra 1735, † id. 23 II 1802 où il fut enterré à l'église Saint François, commença sa carrière comme élève des Jésuites à Vienne, puis comme répétiteur à l'Académie des Langues Orientales. Il fut ensuite secrétaire du comte Kaunitz, (le chancelier de l'impératrice Marie Thérèse), puis bibliothécaire du comte Cobenzl. Nommé Conseiller à la Cour des Comptes de Bruxelles (1775) avec le titre de

conseiller aulique (1777), enfin internonce (ambassadeur) impérial à Constantinople, qualité en laquelle il déploya de 1780 à sa mort une activité de première importance, négociant, entre autres, la paix russo-austro-turque de Sistov en 1791. Ses éminentes qualités, non moins que son mariage tardif, mais flatteur, (1778) avec Marianne, fille du baron von Collenbach, conseiller aulique, conseiller intime d'État, et de Maria Katharina von Pelser, d'une famille bien représentée dans les services diplomatiques de l'impératrice, et apparentée aux Lebzeltern, lui valurent le 3 VII 1779, le titre de baron.

Ses enfants s'allièrent presque tous à des familles autrichiennes de Carniole :

- a) Franziska, née Péra 7 XI 1779, † Gorizia 24 V 1853, ∞ Ernest comte Attems.
- b) Constance, née Péra 16 II 1782, † Vienne 1829, ∞ 11 X 1789 Sir Spencer Smith, ministre plénipotentiaire d'Angleterre à Constantinople, frère de l'amiral Sidney Smith (*).
- c) Amélie, † en bas âge 15 XII 1793.
- d) Clémentine, née 22 XI 1786, † 5 IV 1860, ∞ Carl comte Strassoldo von Villanuova.
- e) Heinrich-Constantin, né Péra 15 III 1785, † 15 VI 1847, officier dans l'armée autrichienne, ∞ Amalie baronne Degrazia von Pogozdam, dont :
 - 1) Clémentine, née 11 IV 1826, dame chanoinesse à Prague.
 - 2) Édouard, né 20 XI 1828, officier dans l'armée du grand duc de Toscane.
 - 3) Gabriel, né 21 XII 1832, diplomate autrichien, † 1889 à Stuttgart où il représentait l'empereur François-Joseph auprès du roi de Wurtemberg.

Le blason concédé au baron de Herbert-Rathkeal par la chancellerie impériale de Vienne reprenait les éléments des armoiries anglaises des Herbert, comtes de Carnarvon : *Parti d'azur et de gueules à trois lions d'argent, armés et lampassés d'or, 2 et 4. Cimier : un dragon ailé de sinople. Supports : à dextre un léopard lionné au naturel, à senestre un lion au naturel. Devise : UN JE SERVIRAI.*

Bibliographie :

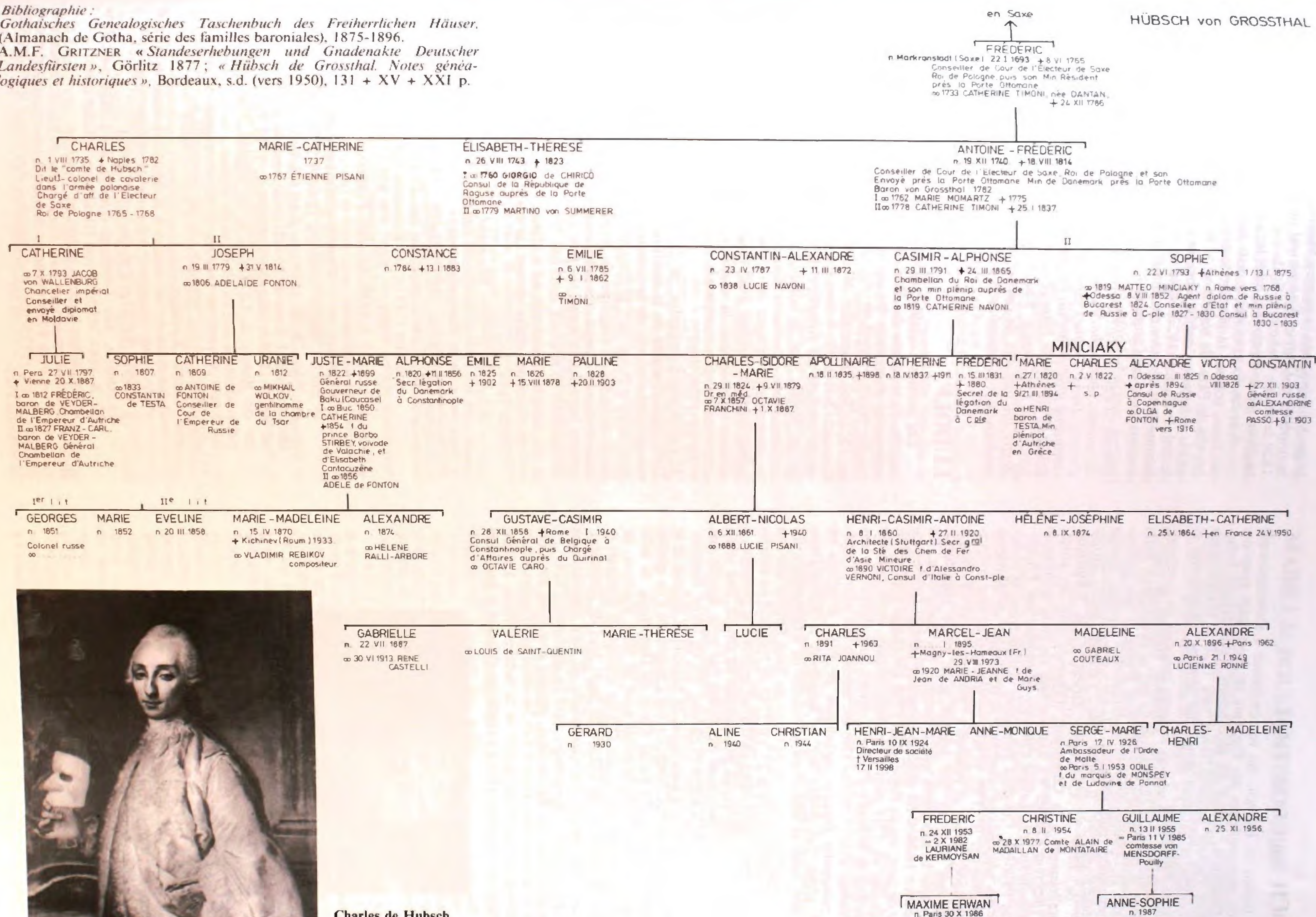
Genealogisches Taschenbuch der Freiherrlichen Häuser, (Gotha, série baroniale) 1853, 1855, 1862, 1902.

Constant von WURZBACH, *Bibliographische Enzyklopädie des Kaiserthums Österreich*; MICHAUD *Dictionnaire universel des contemporains*, XIX, (1857) p. 255.

(*) Une parenté peu connue des familles latines de Péra fut celle qui unit la famille Herbert à Sir Spencer Smith, et, à travers celui-ci, à son frère l'amiral Sidney Smith. Type de l'original britannique doublé d'un capitaine de génie, Sidney Smith né 21 VI 1764 se signala de bonne heure par une vanité peu commune. Commandant de navire dans la flotte suédoise lors de la guerre qui opposa celle-ci à la flotte russe commandée elle aussi par des officiers britanniques, décoré de la grande croix de l'Ordre suédois de Vasa, il remporta la victoire sur les troupes françaises à Saint-Jean-d'Acre, qui mit fin à la campagne d'Égypte de Napoléon. Le Parlement britannique lui vota une pension annuelle de mille livres et lui accorda le privilège d'utiliser les services commerciaux de la Levant Company, tandis que le sultan lui donnait, comme à Nelson après la bataille d'Aboukir, une pelisse d'honneur et l'aigrette de la victoire. Cependant, ayant pris l'initiative de conclure motu proprio le traité d'El Arich avec les Français, il fut désavoué par son gouvernement et tomba dans une demi-disgrâce malgré les missions diplomatiques dont il fut chargé à Lisbonne et Constantinople. Présent à Waterloo, il fut promu amiral en 1821, et vécut les dernières années de sa vie à Paris. Il y fonda l'Ordre Maçonnique du Temple, lequel, au milieu de beaucoup de fatras conspiratifs visa tour à tour le remplacement des Bourbons par le roi de Hollande et la création à Chypre d'un état « croisé et templier » inféodé à l'Angleterre. L'amiral mourut à moitié fou le 26 V 1840 et fut inhumé au Père Lachaise.

Quant à Constance Smith, née Herbert-Rathkeal, belle-sœur de l'amiral, elle habitait à Venise avec sa sœur la comtesse Attems, alors que son mari, ministre de roi d'Angleterre au Wurtemberg, résidait à Stuttgart. Gracieuse et délicate, très myope, elle parlait sept langues avec pureté, était excellente musicienne et connaissait toutes les littératures des langues qu'elle parlait. « Elle avait l'air d'une apparition amenée par un rêve heureux », écrit à son propos la duchesse d'Abrantès dans le premier chapitre du neuvième volume de ses *Mémoires*. « Il y avait de la sylphide en elle ». Mais Napoléon, pour faire pression sur l'amiral Smith, décida d'arrêter Constance, et de l'enfermer quelque part en France. Prévenue à temps, elle s'enfuit avec l'aide d'un jeune marquis italien de ses admirateurs, et ridiculisa la police de Bonaparte par le succès de sa fuite rocambolesque jusqu'en Autriche. Toujours myope, et suscitant toujours des passions dont elle ne se souciait guère, Constance Smith connut en 1810, à Malte, lord Byron auquel elle fit le récit de sa vie « si riche en péripéties qu'on pourrait en faire un roman invraisemblable ». Byron tomba amoureux d'elle, puis, dépité de l'insuccès de sa flamme, il oublia vite Constance, non sans avoir révé d'elle dans des vers composés à Athènes : « The spell is broke, the charm is flown ».

Bibliographie :
Gothaisches Genealogisches Taschenbuch des Freiherrlichen Häuser,
 (Almanach de Gotha, série des familles baroniales), 1875-1896.
 A.M.F. GRITZNER « *Standeserhebungen und Gnadenakte Deutscher Landesfürsten* », Görlitz 1877 ; « *Hübsch de Grossthal. Notes généalogiques et historiques* », Bordeaux, s.d. (vers 1950), 131 + XV + XXI p.



Charles de Hübsch
 (1735-1782)
 Portrait fait
 à Naples
 Coll. de la famille

HUBSCH von GROSSTHAL

Les barons de Hübsch, qui représentèrent à Constantinople les intérêts diplomatiques des Électeurs de Saxe, puis ceux des rois de Danemark, étaient les descendants d'une famille luthérienne dont l'auteur présumé vivait vers 1520 à Markranstadt près de Leipzig, et qui avait donné une série de bourgmestres et de magistrats municipaux.

Au début du XVIII^e siècle, Friedrich Hübsch se trouva engagé dans le mouvement commercial qui se développait entre l'Allemagne et l'empire ottoman. Il créa à Breslau une compagnie commerciale, puis entreprit en 1711 un premier voyage à Constantinople où il finit par s'établir pour diriger à partir de 1729 la Compagnie Orientale de l'Autriche, créée parallèlement à la Compagnie d'Ostende sous les auspices de l'empereur Charles VI. Les activités de cette compagnie portèrent ombrage à la Levant Company patronnée par l'Angleterre et les Pays-Bas. Ces deux puissances demandèrent, et obtinrent, lors des négociations relatives à la conclusion du deuxième traité de Vienne (20 II 1732), la mise en sommeil de leur concurrent germanique, offrant en échange à l'empereur leur adhésion à la Pragmatique Sanction, qui assurait à la future impératrice Marie Thérèse la succession aux couronnes des Habsbourg. En 1730 Friedrich Hübsch fut nommé conseiller aulique (*Hofrat*) de l'Électeur de Saxe, roi de Pologne, en 1740 son chargé d'affaires à Constantinople, en 1744 ministre plénipotentiaire, enfin ministre résident auprès de la Sublime Porte. Converti au catholicisme lors de son mariage avec Catherine Dantan, mariage qui allait l'agréger aux principales familles catholiques de Péra, il acheta en 1754 un grand yalı (villa) sur le Bosphore, à Buyuk-Déré, dont le nom, sous sa traduction allemande de « Grossthal » fut accolé comme prédicat au titre de baron du Saint Empire que son fils Antoine Frédéric obtint le 27 VII 1782 de Joseph II en récompense des services considérables qu'il avait rendus à la politique, à la diplomatie et au commerce germaniques en Orient. Des services importants ayant également été rendus par cette famille aux intérêts du Danemark, Casimir-Alphonse, fils du baron Antoine-Frédéric, obtint en 1845 la naturalisation héréditaire danoise et le titre de chambellan du roi, honneurs qui s'ajoutèrent à la qualité de Commandeur de l'Ordre Royal danois du Dannebrog, de celle de Commandeur de l'Ordre Impérial russe de Saint Vladimir, de la décoration ottomane du Nichan Iftikhar entouré de diamants et du diplôme de chevalier de l'Ordre de Saint Jean de Jérusalem. C'est lui qui avait ouvert les négociations de paix russo-turques terminées par le traité d'Andrinople signé en septembre 1829.

Dans la demeure de Buyuk-Déré, décorée avec luxe, entourée de jardins et de terrasses, avaient lieu les réunions d'agrément du corps diplomatique accrédité auprès de la Sublime Porte. La sultane Hadidjé, sœur de Sélim III, s'y rendit en visite, et le baron de



Antoine-Frédéric baron Hübsch von Grossthal.

Hübsch lui présenta le peintre Melling, devenu plus tard architecte impérial et l'auteur d'un recueil de gravures sur la Turquie. En 1829 le sultan Mahmoud fit de son côté une visite à la famille de Hübsch, fait exceptionnel dans les annales de l'empire.

A la fin du XIX^e siècle, cette famille comptait, avec les barons de Testa, comme la plus importante des anciennes maisons de la latinité de Péra. Sa résidence de Buyuk-Déré ayant été détruite en 1872, la famille s'établit alors au « palazzo » hérité des Franchini, lequel brûla en 1922, date à laquelle les barons de Hübsch, comme tant d'autres des familles auxquels ils étaient apparentés, avaient quitté la Turquie.

Blason : d'azur à deux lions affrontés d'or, soutenus d'une terrasse de sinople, tenant chacun un lis de jardin d'argent tigé et feuillé de sinople. Deux casques couronnés. Cimier : 1^{er} un lion issant et contourné d'or, tenant un lys pareil à ceux de l'écu ; 2^e un sau age issant de carnation, ceint et couronné de lierre, tenant une massue posée sur son épaule. Lambrequins d'or et d'azur. Tenants : à dextre un sau age de carnation, ceint et couronné de lierre ; à senestre un lion regardant d'or. Voir illustration p. 464.

LUDOLF

Les comtes Ludolf, qui représentaient à Constantinople des intérêts du royaume des Deux-Siciles, descendaient d'une famille allemande d'ancienne bourgeoisie de Saxe. Le premier ancêtre connu, Nicolas Leutholf, figurait parmi les « sénateurs » d'Erfurt en 1521. Son descendant Wilhelm-Moritz-Heinrich Ludolf, né à Eisenach 2 II 1712, † Péra 26 III 1793 (selon l'inscription de sa pierre tombale au cimetière de Férikeuy), devint le secrétaire du roi de Naples, qui le nomma son ministre (légal) auprès de la Sublime Porte. Possesseur d'une fortune considérable, il obtint de la chancellerie aulique de Vienne, le 30 XI 1778, le titre de comte du Saint Empire avec le qualificatif de « Hoch und Wohlgeboren », ainsi que la confirmation et la rectification de ses armoiries. ∞ Constantinople, Catherine Chabert née vers 1728, † 26 III 1799, dont :

A) Guillaume-Constantin, né ..., † ..., (après 1830), ministre des Deux-Siciles auprès de la Sublime Porte 1793-1817, ministre du roi de Naples auprès de la Sublime Porte 1818-1830, puis à Londres, enfin à Paris. ∞ : I) Éléonore Weyrotter, dame de chambre de la reine Marie-Caroline de Naples, et II) Thérèse, fille naturelle du baron Thugut, (le prédécesseur de Metternich à la chancellerie impériale d'Autriche. Elle avait été mariée précédemment au chevalier de Marini), dont (du 1^{er} lit) :

I. Joseph-Constantin, né à Péra 24 VI 1787, † 1875, ministre plénipotentiaire du roi de Naples auprès de la Sublime Porte 1848, ∞

a) Guillaume, né Linz 23 VII 1818, † Naples 24 III 1908, ministre du roi des Deux-Siciles à Londres, ∞ Luisa de Picollalis, dont :

1) Uberto, né Munich 14 XII 1855, † Naples 10 V 1897, reçut du roi d'Italie la confirmation de son titre (1881), ∞ Ernestina Fabbri, dont :

- Tecla, née 5 VII 1897, ∞ Florence 18 I 1926 au duc Filippo Caffarelli, patricien romain.

b) Éléonore, ∞ ... Pianell, général autrichien.

c) Émilie, née à Lemberg (Lwov) 2 IV 1821, † Baden bei Wien 29 VI 1884, ∞ Karl Chabert von Ostland.

II. Caroline, † Paris 8/20 VI 1868, mariée en Russie 1805 au comte Gustav-Magnus Stackelberg, † 18 IV 1850, ministre de Russie à La Haye et à Naples, l'un des plénipotentiaires du tsar au Congrès de Vienne.

III. Franz-Xavier, né à Péra 1784, † Vienne 14 VI 1863, officier autrichien, propriétaire du 15^e régiment d'infanterie, ∞ Catherine Kreutzer, dont :

a) Emmanuel, né Linz 3 X 1823, † Vercelli (Italie) 17 V 1898, ministre d'Autriche à Constantinople (1873), à Madrid (1874) et à Rome (1875-1882).

b) Amélie, née Lemberg (Lwov) 4 VI 1836, ∞ Paris 20 X 1861 Michael von Glasenapp, officier russe.

et huit autres enfants établis en Autriche.

B) Wilhelmine-Constance, née Péra vers 1752, † Stockholm ... I 1809, ∞ Péra 1775 François-Emmanuel de Guignard, comte de Saint-Priest, (1735-1821), ambassadeur de Louis XV auprès de la Sublime Porte.

C) Karl, † après 1795, ministre de l'empereur auprès du roi de Suède, puis 1795 à Copenhague; internonce impérial à Constantinople 1795.

Blason: De gueules à la bande d'or, cotoyée de deux trèfles de sinople posés dans le sens de la bande. Trois casques couronnés. Cimier 1^{er} un demi-vol contourné de gueules, chargé d'une bande d'or. 2^e Un jeune homme posé de front aux cheveux blonds flottants, habillé de gueules, boutonné d'or, les avant-bras revêtus d'or au rabat d'argent, tenant de sa main senestre un trèfle de sinople, la main dextre appuyée sur la hanche. 3^e Trois plumes d'autruche, une d'or entre deux de gueules. Lambrequins d'or et de gueules. Supports: deux griffons regardants d'argent, becqués et onglés d'or, colletés d'azur.

Bibliographie:

Genealogisches Taschenbuch der Gräflichen Häuser (Gotha, série comtale), 1874, 1875, 1876, 1937, qui donne des informations incomplètes et la description du blason; Wilh. BIEREYE, *Die Erfurter Geschlechter der von Tennstedt und Ludolf*, «Wissensch. Abhandlungen des Erfurter Geneal. Abends.», 7, Erfurt 1933; Vittorio SPRETI, *Enciclopedia storica della nobiltà italiana*, vol. IV p. 174, également très sommaire. L'existence de la fille naturelle du baron Thugut est révélée par les mémoires du baron de Hammer Purgstall, le célèbre orientaliste, publiés à Vienne en 1940.

(*) La grosse dot de mademoiselle Ludolf (80 000 ducats) facilita l'obtention de l'autorisation royale à ce mariage avec une sujette étrangère.

François-Emmanuel de Guignard de Saint Priest appartenait à une vieille famille de noblesse de robe du Midi de la France. Son père, titré vicomte de Saint Priest et marquis de Pérat, avait été président à mortier du Parlement de Grenoble. Son frère aîné allait occuper pendant trente ans la charge d'Intendant du Languedoc. Lui-même était destiné à une brillante carrière. Né 1735, † 1821, chevalier de Malte et de Saint-Louis à l'âge de quatre ans, ministre de France à Lisbonne à l'âge de 28 ans, il fut nommé par Louis XV ambassadeur auprès de la Sublime Porte avec mission de pousser la Turquie à la guerre contre la Russie. Supérieurement habile, l'ambassadeur se préoccupa tout d'abord de sa propre fortune, et se fit stipendier dès le début par le cabinet de Saint Pétersbourg auquel il communiqua en secret les projets entretenus par les alliés des Turcs. Tout comme son prédécesseur le marquis de Vergennes, Saint-Priest chercha une belle dot parmi les familles de la catholicité de Péra et réussit également à tourner la législation interdisant aux sujettes du sultan d'épouser des étrangers. Il réussit aussi à obtenir l'ouverture de la Mer Noire aux vaisseaux de commerce français et s'associa à Anthoine, l'un des gendres du négociant marseillais François Clary (*) pour fonder dans le port de Kherson un comptoir pour l'import de toile à voiles, de tissus, de viandes salées, de pièces en fer, le tout transporté sous pavillon russe par des navires français cédés à la fin de la guerre de l'Indépendance américaine. Destitué par le ministre des Affaires Étrangères, Choiseul, peu avant que celui-ci ne soit destitué à son tour par Louis XV pour s'être opposé à l'installation de Madame Du Barry comme favorite en titre, Saint-Priest fut nommé ministre des Affaires Étrangères dès l'avènement de Louis XVI. Désigné comme médiateur entre la Russie et la Turquie lors de la conclusion des négociations qui permirent à la Russie d'annexer le khanat de Crimée, il favorisa largement les visées de Catherine II, qui le récompensa par la concession du grand cordon de l'Ordre de Saint André enrichi de diamants et par le don d'une boîte en onyx renfermant 30 000 roubles d'or.

Réfugié en Russie lors de la Révolution française, l'un des chefs du parti des émigrés, Saint-Priest laissa des *Mémoires* d'un grand intérêt, mais entachés de doute puisque, très favorables à la politique russe, ils avaient pour auteur un grand diplomate qui toucha sa vie durant une pension de la part des Russes.

La comtesse de Saint-Priest, née Wilhelmine Ludolf (et non comtesse du Saint-Empire comme le disent les généalogistes de la famille) fut, dit-on, pendant l'émigration, l'amie très tendre du comte Axel de Fersen, celui qui tenta sans succès de sauver Marie Antoinette et qui mourut massacré par la foule à Stockholm en 1810, soupçonné – à tort – d'avoir empoisonné le prince héritier de Suède. Protégés par la faveur royale de France, les enfants du comte de Saint Priest firent d'éclatantes carrières et des brillants mariages:

- Guillaume-Emmanuel, officier dans l'armée des princes émigrés, général russe, mourut dans une bataille contre Napoléon en 1814.
- Armand-Emmanuel, gouverneur d'Odessa et de Podolie, conseiller d'État en Russie, grand-croix de l'Ordre (russe) de Sainte-Anne, Pair de France à la Restauration.
- ∞ 1804 à Saint Pétersbourg la princesse Sophie Galitzine. Leur descendance s'allia par les mariages à de nombreuses maisons de la haute noblesse française et russe et subsiste de nos jours.

- Louis-Emmanuel, filleul de Louis XVI et de Marie-Antoinette, ambassadeur de France à Madrid sous la Restauration, Grand d'Espagne de 1^{re} classe en 1830.
- Marie-Caroline, filleule de la reine de Naples, sœur de Marie-Antoinette, ∞ le marquis Claude-Louis de Castillon de Saint-Victor.
- Anastasie-Emilie ∞ le marquis Ange-Bonaventure de Dax d'Axat.
- Pulchérie-Cécile ∞ le marquis Jacques-Alexis de Calvière, pair de France.

Un autre membre de la famille joua un rôle intéressant dans l'histoire secrète de la Révolution et de l'Empire. Il s'agit de Louis-Emmanuel de Launay, comte d'Antraigues, né à Montpellier en 1753, dont la mère était Marie-Jeanne de Saint-Priest, sœur de l'ambassadeur. Le comte d'Antraigues dirigea le plus important des réseaux d'espionnage au service de la Russie et du comte de Provence (le futur Louis XVIII) et causa un tort considérable à Napoléon. Son activité couvrit aussi les territoires européens de l'empire ottoman et sa vie a fait l'objet de plusieurs ouvrages. Le comte d'Antraigues et son épouse moururent assassinés près de Londres en 1812, par des sbires à la solde de la France.

(*) François Clary était le beau-père des futures reines d'Espagne, Julie Bonaparte, et de Suède, Désirée Bernadotte. Anthoine allait être nommé par Napoléon sénateur et baron d'Empire, baron d'Anthoine de Saint-Joseph. Il devait publier son *Essai historique sur le commerce et la navigation de la Mer Noire* (François CHARLES-ROUX, *Les Marseillais et la Mer Noire*, «Revue des Deux-Mondes» 1^{er} 1964, p. 22-30).

MABILI de BOULIGNY, MAVILIS

L'un des plus grands poètes de la Grèce moderne, Lorentso Mavilis, noble ionien depuis trois générations, descendait de don Juan Bouligny, né Alicante 1735, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire d'Espagne à Constantinople. On ignore pourquoi ce négociant espagnol devenu diplomate portait comme second patronyme celui «de Bouligny», qui était peut-être le nom de jeune fille de sa mère. Le ministre d'Espagne se signala au cours de sa mission auprès de la Sublime Porte en négociant la réconciliation du pacha révolté d'Albanie, Kara Mahmud Buchatli, avec le sultan (1794). Il avait été marié à Hélène Marconi, † Stockholm 13 XI 1805.

Son fils, don Lorenzo Mabili y Bouligny, né Alicante 1763, † Corfou 8 X 1853, lui succéda dans les fonctions de ministre d'Espagne à Constantinople. Devenu veuf, il tomba amoureux d'une jeune fille corfiote, l'épousa, et se fixa pour le restant de ses jours à Corfou en qualité de consul honoraire d'Espagne. En 1825 il fut naturalisé et admis au sein de la noblesse ionienne par décret du Sénat publié dans la *Gazzetta Ionia* No. 384 de 1825. ∞: I) Péra, 15 IV 1785, Hélène Timoni; II) Corfou, vers 1798, ... Pieri, † très jeune; et III) Corfou, vers 1812 ..., fille de Spiridion Dusmani, comte Lefcokiló, dont:

a) (du 1^{er} lit) Adélaïde, née vers 1799, mariée à Georges-Philigone de Chirico, drogman de Sardaigne à Constantinople. Leur descendant fut le peintre surréaliste Giorgio de Chirico.

b) (du 2^e lit) Pavlo, né Corfou 1814, † id. 1893, avocat du Fisc, puis magistrat à Corfou, ∞ Sophie des comtes Capodistria, dont:

1) Esther, ∞ Dimitri Rodostamo (1844-1909).

2) Lorentzo, né Ithaque 7 XI 1860, † au champ d'honneur en combattant l'armée turque à Drisco en Épire, 27 XI 1912. Élevé par sa mère dans la religion grecque, il repose auprès d'elle au cimetière orthodoxe de Corfou, alors que son père Pavlo Mabili est enseveli dans ce qui reste du *camposanto* catholique de l'île. Lorenzo Mavilis, écrivain apprécié de son vivant, devint après sa mort l'une des gloires des lettres grecques. Depuis une vingtaine d'années, plusieurs monographies ont décrit sa vie et son œuvre. Nous pensons être les premiers à préciser que le sang espagnol de ce poète grec coulait également dans les veines de son petit-neveu le peintre italien Giorgio de Chirico. Les arbres généalogiques des familles Timoni et Chirico publiés dans ce volume précisent les filiations.

Il ne semble pas que les Mabili de Bouligny eussent arboré de blason. Ils n'étaient pas nobles espagnols, ainsi que le laisse entendre – à tort – la Grande Encyclopédie Hellénique. Quelques détails sur l'histoire de cette famille sont donnés par les Mémoires d'un général hollandais, dont le père avait représenté les Pays-Bas auprès de la Sublime Porte, avant de se rallier au nouvel ordre napoléonien:

«Il n'y avait pas bien longtemps que l'Espagne s'était décidée à avoir un ministre permanent auprès de la Sublime Porte; les deux États avaient plutôt vécu jusque-là en état d'hostilité. Ceci tenait au catholicisme exagéré des Espagnols, qui faisaient pour ainsi dire cause commune avec Malte contre la loi du Croissant. M. de Bouligny, négociant assez mince de Barcelone ou Carthagène, avait eu des relations mercantiles avec des Turcs et avait accueilli dans sa maison un prisonnier marquant, favori du fameux Gazi Hassan, capitaine-pacha, et que j'ai ensuite connu comme vice-roi d'Égypte. Ce fut par lui que M. de Florida Blanca, ministre des affaires étrangères à Madrid, ouvrit des négociations avec la Porte, et M. de Bouligny, ayant réussi, fut nommé envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à Constantinople. C'était un brave homme, à idées biscornues, étranger aux usages de la grande société, sans cependant s'y mal présenter. Il y avait en lui et dans toute sa famille un mélange de bonhomie et de morgue castillane. Ses enfants étaient de l'âge de ma sœur et du mien; nous nous liâmes d'amitié, et il n'y a jamais eu aucune altercation sérieuse entre nos familles. Celle de M. de Bouligny m'a comblé de politesses, et ma sœur et moi avons été très sensibles à la mort de la comtesse de Joldy, qui était connue à Constantinople sous le nom de la jolie Hélène.



Thérèse-Hélène Mabilly de Bouligny,
née Timoni.



Lorenzo-Héliodore Mabilly de Bouligny.
Coll. du baron de Hubsch.



Lorentzo Mavillis (1860-1912)
Coll. C. Th. Dimaras.

Les relations politiques n'étaient pas bien importantes entre l'Espagne et la Turquie. Quelques frégates espagnoles amenant des ambassadeurs ou des présents du Maroc, firent connaître favorablement le pavillon dans les mers du Levant et à Constantinople même.

En 1791, M. de Bouligny père s'étant retiré en Espagne après avoir fait une assez belle fortune à Constantinople, son fils aîné qui avait épousé une demoiselle Timoni, Franque de Péra, lui succéda comme chargé d'affaires » (*).

S'il n'entre pas dans nos intentions d'analyser l'œuvre littéraire de Lorentzo Mavilis, il est intéressant de citer ce que disaient à son propos les membres éloignés de sa famille venus le visiter à Corfou. Ainsi, Andrea de Chirico, écrivain italien sous le pseudonyme d'Alberto Savinio, s'était rendu, adolescent, à Corfou, rendre visite au poète, alors âgé de 45 ans. « Les familles s'ignoraient », se rappelle-t-il, aussi fut-il surpris de trouver « un homme raté, au seuil de la vieillesse », vivant seul dans une maison antique et désolée. Peu de monde connaissait à cette époque (vers 1910) les poésies de celui qui « par l'ampleur de ses écrits, par l'amour désolé de la liberté, par son pessimisme passionné », était destiné à devenir « le Leopardi de la Grèce », et à trouver une mort de héros au combat contre les Turcs.

Bibliographie :

Emilio GARRIGUES *Un deslíz diplomático. La paz hispano-turca de 1779-1799*, Madrid 1962.

Une bibliographie complète sur Lorentso Mavilis figure dans la biographie publiée en grec à son sujet par Phaidon BOUBOULIDIS, Athènes 1954, et dans le cahier 91 de la revue « Héliéniké Demiourghia ».

MAMUCA della TORRE

La généalogie de cette famille originaire de Chio fut confirmée à la fin du XVIII^e siècle par les hautes autorités auliques autrichiennes. Il s'agit d'un faux, selon lequel les Mamuca auraient été admis dans la noblesse de Gênes en 1346 et auraient bénéficié d'une inscription au Livre d'Or de cette République en 1632. En réalité, les Mamuca paraissent tard dans les documents de Chio, vers 1620 seulement, mais dans une position en vue. La généalogie fabriquée assez maladroitement, sur l'authenticité de laquelle la chancellerie viennoise ferma complaisamment les yeux dès lors qu'elle profitait à l'un de ses dévoués fonctionnaires, avait pour auteur et bénéficiaire Marcantonio Mamuca, dit della Torre parce qu'il s'était composé un blason où figurait la tour à trois donjons des Giustiniani de Chio, dont il descendait peut-être par les femmes. Son ascendance fabuleuse remontait à un soi-disant Mamuca, amiral génois de l'empereur Michel VIII Paléologue.

Cet empereur avait effectivement eu un amiral génois, mais il s'agit de Benedetto Zaccaria, auquel les Mamuca n'étaient nullement apparentés. A partir de cet amiral imaginaire, la généalogie mentionnait une série de personnages indiqués par leurs seuls prénoms, et arrivait à un certain Giovanni Mamuca auquel le roi d'Espagne Philippe II aurait octroyé un diplôme le qualifiant de « nobilis et magnificus ». Ce Giovanni aurait eu un fils, Michele Mamuca « della Torre », député-régent de Chio (cette dignité n'exista jamais), époux de Geronima Giustiniani. A partir de cette donnée on peut considérer la généalogie comme vraisemblable. Le fils de Michele Mamuca et de la descendante des Giustiniani s'appelaient Pantaleone Mamuca. Il épousa la fille d'un personnage important de la noblesse vénitienne d'Istrie, Marcantonio Bonisi, comte di Fontane, lequel était connu à Constantinople où il menait des affaires diplomatiques et commerciales pour le compte de la Sérénissime. D'où la fructueuse carrière politique du fils de Pantaleone, Marcantonio Mamuca della Torre, né en 1636, qui entra comme drogman au service de l'empereur.

Ses talents lui valurent, de la part de Léopold I, l'élévation à la noblesse des chevaliers des États héréditaires des Habsbourg, une rectification de blason avec augmentation d'armoiries, le titre de chevalier doré et la confirmation de la généalogie dont il a été question plus haut (3 VI 1666).

Les démêlés du drogman impérial Mamuca della Torre avec le drogman de la Sublime Porte, Alexandre Mavrocordato, sont relatés par Hammer Purgstall dans son *Histoire de l'Empire Ottoman*. Marcantonio Mamuca fut évincé des négociations diplomatiques en Turquie et s'établit à Vienne comme fonctionnaire aulique, dans les services chargés de préparer la reconquête des territoires hongrois et balkaniques occupés par le Turc. Cela lui valut l'indigénat de Hongrie avec le titre de baron, une nouvelle augmentation d'armoiries, (29 X 1687), ensuite la qualification de « Hoch-Wohlgeboren » (de haute et bonne naissance), enfin la concession du titre de comte du Saint-Empire et le grade de conseiller aulique à la Guerre (1 III 1701). Utilisant la version allemande de son nom italien, il se fit dès lors appeler « comte Mamuca von Thurn », ce qui laissait croire à une parenté avec la grande famille des Thurn-und-Taxis, princes du Saint-Empire.

La généalogie de cette famille figure dans ce volume au droit de celle des Borisi et des Bruti, page 568. Possessionnés en Istrie, les descendants du comte Mamuca della Torre s'éteignirent à la fin du XVIII^e siècle, alliés à plusieurs des grandes familles de fonctionnaires impériaux nouvellement pourvus de titres du Saint-Empire, et donnèrent encore, en la personne du dernier comte Mamuca von Thurn un procureur de l'église grecque récemment construite à Trieste. Preuve que ce lointain descendant des Giustiniani n'avait pas oublié le grec.

* « Mémoires » du Général baron Dedem de Ghelder, Paris 1900, p. 28-30.



L'ouvrage de Zolotas sur l'histoire de l'île de Chio confirme la survivance dans cette île d'une branche restée catholique, et que l'on retrouve dans des conditions relativement modestes, au début du XIX^e siècle. Elle était représentée à cette époque-là par Andrea Mamoukas, qui joua un certain rôle politique au temps du gouvernement du comte Capodistria. Il avait épousé une demoiselle appartenant à une ancienne famille catholique de Naxos, Angélique De Cigalà. Leur fille Marie fut la femme du philologue G. Hatzidakis.

Bibliographie :

G. HEYER von ROSENFELD, *Der Adel von Dalmatien*, Nuremberg 1872, pages 83 et 151 du texte et 51, 69, 76 des planches héraldiques ; la description du blason que donne Rietstap II n'est que partiellement conforme à l'original des armoiries.
Giuseppe STEFANI, « *I Greci a Trieste* », Trieste 1960 p. 557-558.
ZOLOTAS, op. cit.

von MOHRENHEIM

Bien que cette famille catholique allemande, au service de la diplomatie des empereurs de Russie, n'eut passé que très épisodiquement à Péra, nous avons pensé qu'il n'était pas sans intérêt de lui consacrer une place dans ce recueil, car aucun des ouvrages allemands ou russes spécialisés ne la mentionne.

Le premier ancêtre connu, Joseph Mohrenheim, né dans les confins bavarois de l'Autriche vers 1730, † Saint-Petersbourg 1797, était médecin. Appelé en Russie par l'impératrice Catherine II pour y exercer ses talents d'opérateur, oculiste et accoucheur, il fut nommé membre de l'Université Impériale des Sciences en 1783.

Son fils Pavel Ossipovitch Mohrenheim, ministre de Russie à Madrid, puis ambassadeur à Constantinople, fut créé baron du Saint-Empire par diplôme de l'empereur François I^{er}, sur l'intervention du tsar Paul, en récompense des services rendus dans l'administration des territoires annexés sur la Pologne. Il dirigea ensuite la chancellerie diplomatique du Grand-Duc Constantin, à Varsovie, où il épousa la comtesse Joséphine Mostowska (sœur aînée d'une comtesse Potocka, de la comtesse Komar et d'une comtesse Sapieha), dont :

- 1) une fille, ∞ Félix-Antoine de Fonton.
- 2) une autre fille, Amélie, ∞ général baron Andreï Karlovitch de Bode.
- 3) Arthur, né Varsovie 1824, † Pau (Basses-Pyrénées) 4/16 X 1906, condisciple à l'université de Moscou du futur publiciste panslaviste Katkov, attaché 1844 à la chancellerie du comte de Nesselrode, conseiller au cabinet du prince Gortchakov, ministre de Russie à Copenhague, ambassadeur à

Londres (1882) puis à Paris (1886), l'un des principaux artisans de l'alliance franco-russe. ∞ 21 I 1858 la baronne Louise Nikolaevna von Korff, fille du général-baron von Korff, inspecteur-général de l'artillerie impériale russe et membre de la Douma d'Empire, dont :

- Hedwige, née vers 1864, ∞ Paris 3 VI 1892 Pierre Dimitriévitch Boutourline, de la branche catholique de cette vieille famille russe, grand propriétaire, décédé sur son domaine ukrainien de Tagantcha le 24 VII 1895.
- Marie, née vers 1868, ∞ Paris 28 X 1890 vicomte Edouard de Sèze.

Bibliographie :

Rousskyi Biografitcheskii Slovar : Jules HANSEN, « *Ambassade à Paris du baron de Mohrenheim (1884-1898)* » Paris 1906.

MOURADGEA d'OHSSON

Les intérêts diplomatiques du roi de Suède auprès de la Sublime Porte étaient représentés par la famille arménienne des Mouradjian, devenus les Mouradgea barons d'Ohsson.

Un Mouradjian, arménien catholique de Smyrne, « qui devait au commerce un commencement de fortune », fut consul de Suède au Levant. Son fils Ignace, né à Constantinople vers 1740, secrétaire et premier drogman de Suède, puis chargé d'affaires (1782) et chevalier de l'Ordre de Wasa, décoré par Louis XVI de l'ordre de Saint Louis, ministre de Suède à Constantinople (1795) anobli par le roi Gustave III, fut inscrit au Registre du Palais de la Noblesse de Stockholm sous le numéro 2171 avec le nouveau prédicat « d'Ohsson » et mourut au château de Bièvre près Paris le 27 VIII 1807. Plus que par ses talents diplomatiques, Ignace Mouradgea acquit une grande notoriété par ses écrits. Polyglotte, philologue, légiste et géographe, il publia les deux gros volumes du *Tableau général de l'empire ottoman* auxquels s'ajouta plus tard un troisième volume publié par son fils, ouvrage qui est de nos jours encore un classique en la matière. Ignace Mouradgea d'Ohsson fut marié deux fois : à une Arménienne d'abord, Repsina Kuleli, puis en France, à une Française dont le nom ne nous est parvenu.

Son fils du premier lit, Abraham Constantin, né 26 XI 1779 à Thérapia sur le Bosphore, commença ses études dans une école française, puis à Vienne, enfin à l'université d'Upsala avant d'entrer en 1799 au service de la chancellerie suédoise. Spécialiste de la mythologie et de la littérature scandinaves il publia en 1824 et 1834 *L'Histoire des Mongols*, puis une *Histoire des peuples du Caucase* en 1828. Attaché à l'ambassade de Suède à Paris (1801-1803), en mission à Madrid (1805), Berlin (1807), Séville (1810), chargé d'affaires à Paris (1811), secrétaire du prince royal Charles Bernadotte (1814) converti au protestantisme en 1815, chevalier (1817), puis commandeur (1823) de l'ordre royal de l'Étoile du Nord, ministre de Suède à la Haye (1816) membre de l'Académie royale des Sciences de Stockholm (1817) et de celle



des Belles-Lettres (1823), titre baron le 29 X 1828 et introduit en tant que tel au Palais de la Noblesse de Stockholm sous le numéro 383, il épousa à La Haye le 14 VIII 1833 la baronne Lovisa Sidonia (1804-1875), fille de Teodor baron Sirtema van Grovestins et d'Adriana Maria Groenimex van Soelen. Il subsiste un portrait du temps où ce baron arménien représentait en Hollande le roi français de Suède : brun de peau, noir de cheveux, coiffure romantique ramenée vers l'avant, grand jabot de soie blanche, ce diplomate cosmopolite n'avait certainement pas l'aspect scandinave. Ami de Berzelius, il avait ouvert dans sa légation de La Haye un laboratoire où il se livrait à des expériences de chimie et d'alchimie. En 1834 il fut nommé ministre de Suède auprès des cours royales de Prusse et de Saxe. Jusqu'en 1850, son salon de Berlin fut un foyer de ralliement des savants et des littérateurs. Mis à la retraite en 1850, le baron Mouradgea d'Ohsson mourut à Berlin le jour de Noël de l'année suivante, sans laisser de postérité.

L'on ignore le degré de parenté reliant le baron d'Ohsson à Samuel-Baptiste Mouradjian, négociant qui fit fortune aux Indes, et qui légua les sommes nécessaires à la construction des écoles des bénédictins à Paris (1846) et des mékhitaristes de Venise (1836).

Blason : *D'or à deux rameaux de laurier de sinople passés en sautoir ; au chef d'azur chargé de deux billettes couchées du champ. Cimier : une fasce d'azur chargée d'une billette d'or ; le tout dans une couronne de laurier de sinople.* Comme barons, les Mouradgea portèrent les mêmes armes, mais surmontées de deux casques couronnés. Cimier : 1^{er} le cimier décrit plus haut, la couronne de laurier d'or ; 2^e une étoile à 5 rais renversée d'argent entre deux plumes d'autruche de même. Supports : deux lions regardants au naturel.

Bibliographie :

Michaud, *Biographie universelle des contemporains* vol. 29 Paris et Leipzig (1860) p. 471-473 ; *Svenskt biografiskt lexikon*, Stockholm 1945, avec une bibliographie exhaustive ; *Svensk Adelskalender* ; Rietschap, *Armorial général*, II.

NAVONI

Famille gènoise, originaire de Savone, citée dès 1391 comme appartenant au parti des « popolari », et figurant depuis cette date parmi les principaux dirigeants de ce parti.

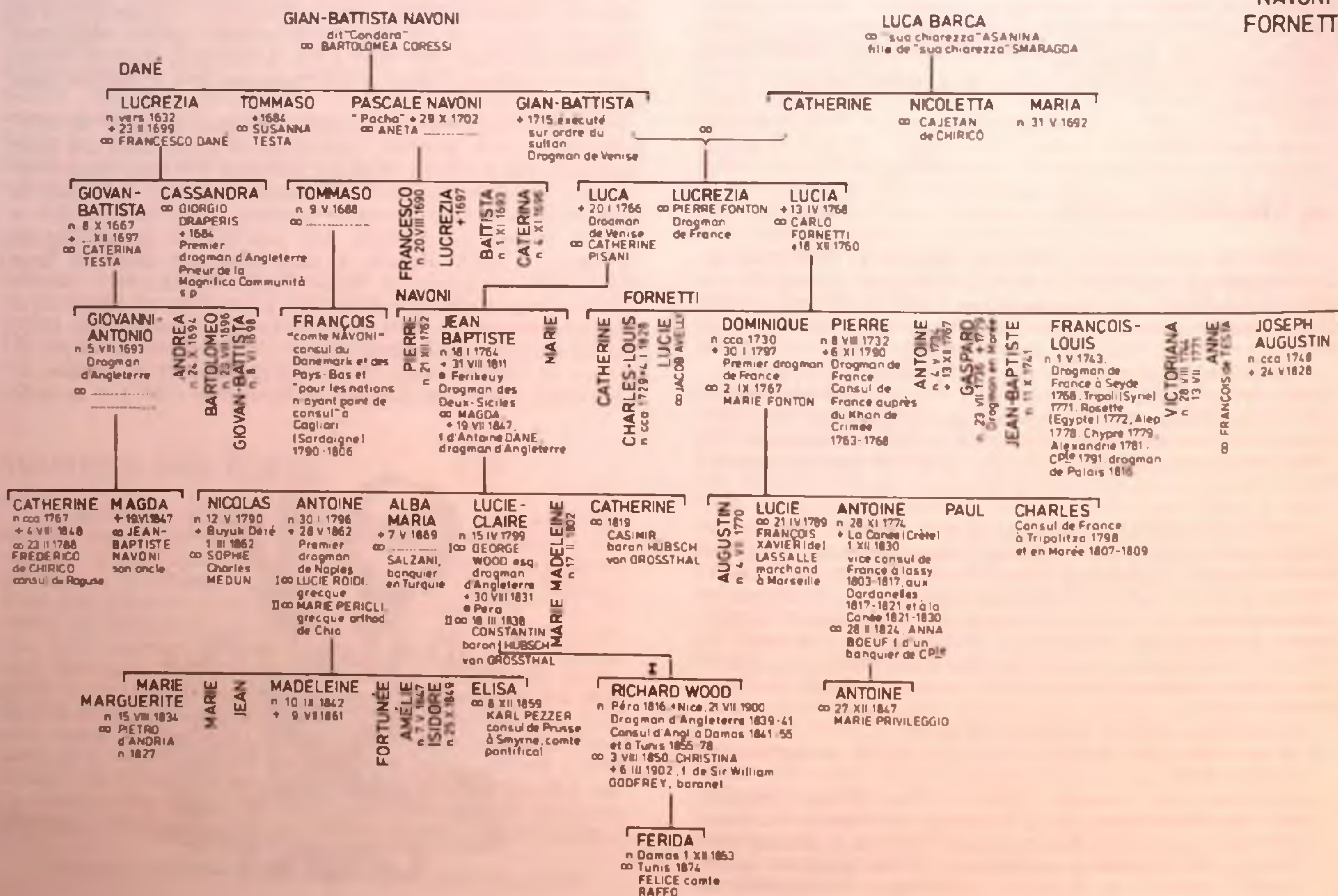
Francesco Navoni, qualifié de « Maonese » dès 1487, était l'époux de Giorgetta, fille de Paride Giustiniani Longo, et sœur de la dernière princesse de Lesbos, Maria Gattilusio. Il entra par agrégation en 1528 dans la noblesse de la république de Gènes et était incorporé, avec les siens, à l'albergo Negrone. Ce fut lui qui inaugura l'activité politique et commerciale de son lignage à Constantinople. En 1560 les Navoni étaient apparentés aux Cattaneo della Volta, et, à la génération suivante, aux princes de Valachie. En effet, des documents diplomatiques publiés par Iorga font état d'une Catherine Navoni, épouse du voïvode Alexandre Mircea, et de sa sœur, Mariora Navoni, épouse d'un certain Adorno Vallargo, marchand vénitien et agent politique au Levant.

En 1581 Alessandro Navoni recevait par lettres de Henri III la charge de secrétaire interprète du Roy auprès du sultan. En 1615 un Tommaso Navoni était sous-prieur de la Magnifica Comunità de Péra. En 1715 Gianbattista Navoni, 1^{er} drogman de Venise, était décapité sur ordre du sultan, au mépris des traités signés avec la Sérénissime. Sa pierre tombale subsistait encore, à demi-détruite, avec une épitaphe latine armoriée, au cimetière latin de Ferikeuy.

Des recherches dans les archives de Gènes permettraient sans doute de dresser la généalogie de cette famille. Les informations en notre possession suffisent néanmoins à établir sa filiation à Constantinople.

Le nom de Navone, un sobriquet, signifie « navet » ou « rave ». D'où les armes parlantes de cette famille : *de gueules, au navet au naturel, feuillé de cinq pièces.*

NAVONI FORNETTI



Les deux frères Pini paraissent à Péra au début du XVIII^e siècle, désignés comme venant de Florence, où leur ascendance ne peut être retrouvée. Il s'agit peut-être de prisonniers capturés en mer par les corsaires turcs, rachetés à Constantinople par l'une des légations étrangères et restés dans la capitale ottomane.

- 1) Antonio, né 1715, † 23 I 1775, drogman de Venise, épousa au palais de Venise (témoin le baile Francesco Foscari), Antonia de Chirico, dont :
- Thérèse 1763, ∞ 2 VI 1782 Giorgio Zurich, consul de Raguse auprès de la Sublime Porte, veuf de Casandra Gara.
- 2) Francesco-Alessandro, 1^{er} drogman de Russie en 1775, ∞ vers 1760 Catherine Gara, dont six enfants, tous nés à Péra :
- Angela, née 7 X 1761.
 - Maria, née 1762.
 - Alexandre, né 19 IV 1765, Conseiller d'état actuel, puis conseiller général de l'empereur de Russie, consul russe à Bucarest, joua un rôle considérable dans la politique orientale au début du XIX^e siècle. ∞ avant 1819 ..., russe d'Odessa.
 - Pierre, né 27 VII 1766.
 - Thérèse, née 2 IX 1767, ∞ 3 I 1785 Jean Évangèle Timoni, drogman d'Autriche.
 - Pietro, né 9 VI 1775.

Blason confirmé 15 V 1840 par les autorités autrichiennes : d'azur à un olivier de sinople, le fût de gueules accosté de deux lions affrontés d'or, rampant contre le fût. Le tout soutenu d'une terrasse de sinople et accosté de trois étoiles d'or, de huit rais chacune, rangées en chef.

PISANI

Les drogmans catholiques des ambassadeurs protestants d'Angleterre auprès du Sultan ottoman étaient d'origine vénitienne. En effet les Pisani de Constantinople étaient une branche, fort malmenée par des siècles d'adversité, d'un illustre lignage d'ascendance immémoriale.

En fait, les Pisani de Venise, familles homonymes, avaient deux origines différentes, encore que tous prétendaient descendre de la grande famille romaine des Pisoni, successeurs de la fameuse *gens Calpurnia*. Les uns qui avaient pour ancêtres les « conti bassi » de Pise, avaient formé le lignage vénitien des Pisani di Santa Faustina, qui s'éteignit au XVIII^e siècle. Tous les autres Pisani, y compris ceux qui gouvernèrent la Crète et s'éteignirent à Constantinople, avaient pour ancêtres un autre lignage, d'origine vénitienne, dont le blason était : *tranché d'azur et d'argent, au lion de l'un à l'autre*, alors que les Pisani di Santa Faustina portaient *d'azur, au lévrier rampant, d'argent*.

Les Pisani comptaient néanmoins parmi les « famiglie nuove », car ils ne furent pas compris dans la fameuse « Serrata » qui mit fin en 1297 aux inscriptions au Livre d'Or des patriciens de Venise, même s'ils réussirent à s'y faire inscrire dès 1307.

Ils donnèrent deux cardinaux princes de l'Église, des procureurs de Saint Marc, des ambassadeurs de la Sérénissime, des chevaliers de l'Éperon d'Or, des providiteurs en Dalmatie, et le 114^e doge de la République, Luigi Pisani, qui régna de 1735 à 1741. Niccolò P., général, remporta la victoire navale contre l'escadre gènoise au large de la Sardaigne en 1353 et fut armé chevalier par le roi Pierre IV d'Aragon. Son parent Vettore, général lui aussi, remporta une victoire semblable à Porto d'Anzo (1378), puis à Chioggia.

Almoro P. acheta aux enchères, du gouvernement, un sief en bordure de l'Adige dans le Padouan, qui avait appartenu jadis à la maison d'Este, et qui était pourvu de droit de juridiction civile et militaire (1468). Ses descendants se firent bâtir de grands palais sur le Grand Canal, ainsi qu'à San Tomà, à Santa Maria del Giglio et à San Samuele. Les Pisani qui possédaient la chartreuse du Lido la firent détruite sur l'ordre de Napoléon; ceux qui avaient leur chapelle de famille à la Madonna dell'Orto la firent décorer par le Tintoret. A partir de 1475, la famille se lança dans des opérations commerciales pour son propre compte, fonda une banque destinée à armer les navires assurant les transports du

Levant, mais la concurrence anglo-hollandaise l'obligea à fermer la banque en 1528. Ils construisirent un palais à Padoue, un autre palais « à la romaine » à San Stefano (que Ruskin trouva « gigantesque, grandiose et de goût discutable ») et la fameuse villa de Strà, érigée d'après les plans de Palladio et décorée par Tiepolo, qui peignit, entre autres, au plafond de la salle de bal son grand « Triomphe de la famille Pisani » ; on y voit Venise gouvernant le monde aidée de la Paix, des Sciences et des Arts, et sommée du blason des Pisani porté par deux angelots. Les ambassades des Pisani leur permirent de se constituer un Musée numismatique connu dès la Renaissance, et une bibliothèque riche de milliers de volumes précieux, dont ceux mis à l'index par la Curie pontificale, mais qu'ils purent quand même collectionner grâce à une bulle spéciale du pape ; ces trésors étaient ouverts au public deux fois par semaine. Ils fondèrent aussi une Académie de Peinture et patronnèrent Goldoni, qui leur dédia plusieurs de ses pièces. En 1798, les Pisani donnèrent une fête splendide en l'honneur du roi de Suède Gustave III, recevant la noblesse dans les grands salons, et les autres invités dans les petits.

Le XIX^e siècle vit la décadence, puis l'extinction de cette grande famille : Napoléon acheta de force les collections de livres et la villa de Strà ; le mobilier fut dispersé, et se trouve aujourd'hui, en partie, au Palais du Quirinal ; le palais de Santa Maria Zobenigo fut vendu en 1814 aux Gritti, et le palais de San Stefano, à la ville, qui y installa le Conservatoire National des Arts.

Après l'annexion de Venise par l'Autriche les quatre branches des Pisani existant alors reçurent toutes la reconnaissance impériale de leur qualité de « nobile veneto » (en 1817, 1818, 1821, 1823) ; les deux premières reçurent les prédicats, respectivement, de « di Barbano » et de « di Bagnolo », ce dernier d'après le nom d'un domaine situé en Istrie. Les Pisani de Venise s'éteignirent en 1861 en la personne du comte Almoro-Francesco, qui avait épousé une Allemande de Constantinople, Evelyne Millingen, † 1900 (*).

D'autres Pisani, dont l'histoire et la généalogie sont celles qui nous occupent ici, sont liés aux possessions vénitiennes de l'archipel des Cyclades où ils s'établirent d'abord dans l'île de Kéos (Zia), apportée en dot à Gian-Ludovico Pisani par Caterina Crispo, fille de Franco III Crispo duc de l'Archipel. Après une série de conflits avec les Crispo qui lui contestaient l'héritage de l'ensemble du duché, Pisani demeura seigneur de Kéos depuis 1541 jusqu'à sa mort en 1566, bien qu'il dût payer, comme les seigneurs voisins de Syphantos et d'Andros, un tribut annuel au sultan.

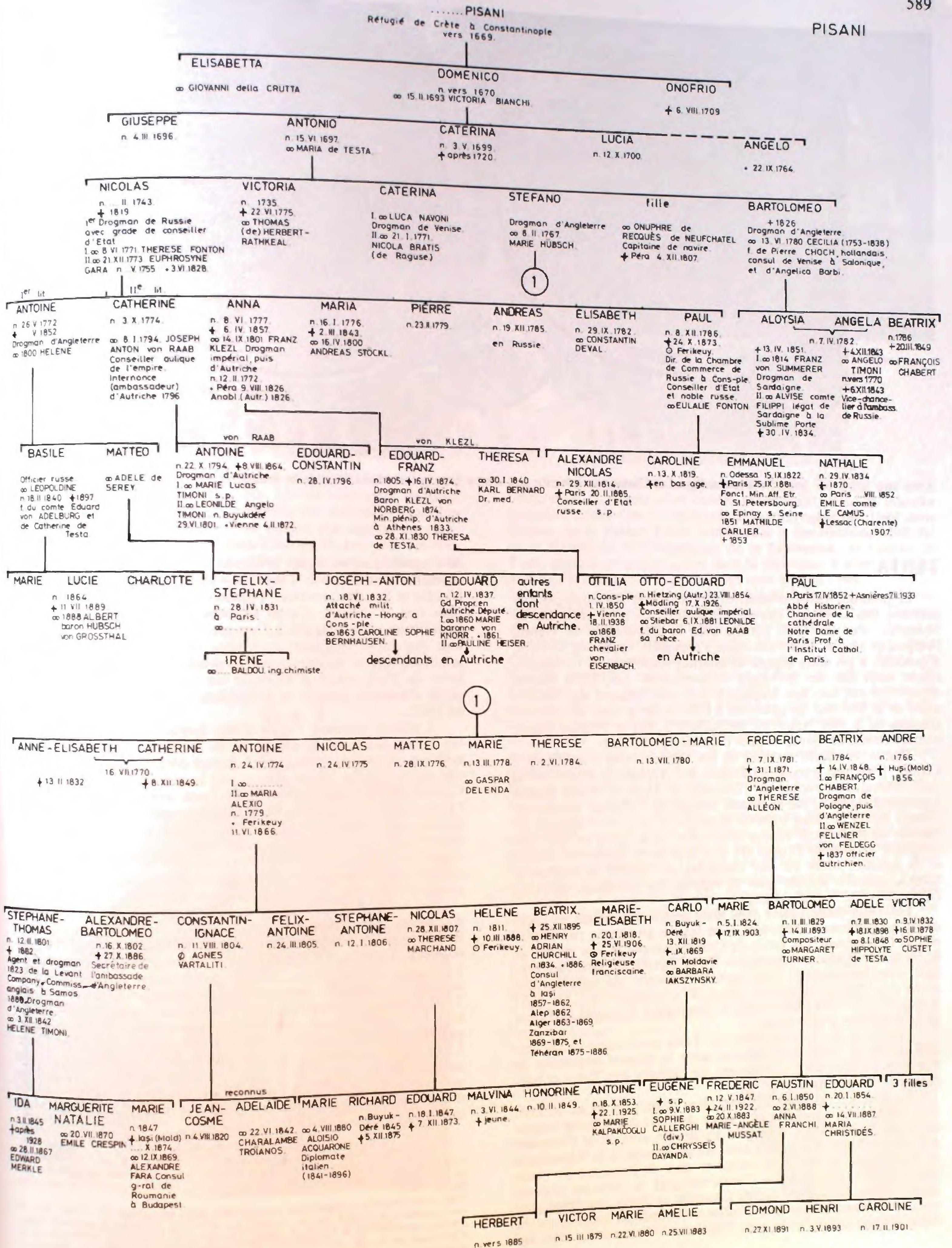
Une autre branche, celle des Pisani de Santorin, avait, de son côté, hérité en 1528 des seigneuries des îles de Nanfio et d'Anhydros, grâce aux legs de Fiorenza Crispo, fille de Guglielmo II Crispo et d'Elisabeth da Pesaro, cette dernière mariée en secondes noces au duc de Candie, Giovanni Crispo. Ces petites îles furent gouvernées en indivision par leurs seigneurs jusqu'en 1540, date à laquelle l'accord entre Venise et la Porte les céda à cette dernière. Enfin, les héritiers d'Alexandre Pisani mort en 1550, devenu seigneur des îles de Nio, Thérasia et Antiparos à la suite de son mariage en 1508 avec Adriana Crispo, furent dépossédés à leur tour par les Turcs en l'an 1580. Les Pisani, ayant tout perdu, se replièrent alors sur la Crète, mais pour un siècle seulement. Ils en furent à nouveau chassés par les Turcs en 1669, après quoi Venise vaincue organisa le départ des familles de la noblesse vers ses dernières possessions en Méditerranée, les îles de l'archipel ionien.

(*) La dernière comtesse Pisani, Theresa-Evelyne, née à Péra 1831 † Vescovana 1900, était la fille d'un Allemand, le docteur Millingen, qui avait acquis la célébrité après avoir assisté Byron mourant, puis s'était établi comme médecin à Constantinople. A force de soigner les sultans et leur famille, il se trouva mêlé à toutes les intrigues de sérail qui agitérent la dernière période de l'empire ottoman. Il sut se procurer toute une série de documents confidentiels, qui lui servirent à la rédaction de ses *Memoirs on the affairs of Greece*, parus en 1831, où il attaquait la politique russe. Il fournit ensuite au journaliste anglais David Urquhart d'autres documents, grâce auxquels celui-ci publia à partir de 1834 sa fameuse revue *The Portfolio*, qui fit beaucoup de tort à la Russie et prépara l'opinion européenne à la nécessité de faire la guerre au tsar, ce qui arriva en 1853. Il avait épousé : 1) Constantinople 1834, Marie Dejean, une Française qui se fit enlever par un dignitaire turc, Mehmed Kibrisli pacha ; 11) Zaphira Pitsipio, sœur de la princesse de Samos, Eurydice Aristarchi ; et 111) Smyrne 1850, Adèle Lafontaine, sœur des banquiers anglais Charles et François Lafontaine, dont, du 1^{er} mariage :

2) Vladimir, passé à l'Islam sous le nom de Osman Seïfi bey, officier ottoman pendant la guerre de Crimée.

3) James.
(OSMAN bey, Vladimir Andreevitch, *Les Anglais en Orient*, Paris 1877).

(OSMAN bey, Vladimir Andreevich)





Blasons Pisani et Chabert sculptés sur une tombe dans la cathédrale Saint-Jean, à Istanbul.

TESTA

Le nom des Testa, originaires de Gênes, est rencontré pour la première fois en Orient lors de la signature, en 1261, du traité de Nymphée. Par ce traité, conclu avec la République de Gênes, l'empereur Michel VIII Paléologue s'engageait, en cas de victoire, à concéder à ses alliés génois un quartier important de Constantinople, ainsi que des privilèges commerciaux. Les Testa étaient apparentés aux Salvago, lesquels à leur tour tenaient aux Giustiniani de la Mahone. Ils passèrent à Chio et de là dans les colonies génoises de la Mer Noire, où un Rafaele T. fils de Nicolas, figure comme consul de Gênes à Caffa (Soldaïa) en Crimée.

Dès le ^{xv}^e siècle certains de ses représentants s'établirent à Galata. L'on voit encore au Musée des Antiquités d'Istanbul la dalle funéraire en marbre de Tommaso de Testa et de son épouse Luchinetta Spinola, (de la grande famille de l'albergo Spinola de Gênes) ornée de deux blasons accolés : *d'or à trois bandes de gueules au chef d'azur chargé d'un col et de la tête d'un lion d'or lampassé de gueules* (Testa) et : *d'or à la fasce échiquetée d'azur et de gueules, pallée en chef* (Spinola), où figurait la « Spina di botte », cannelle utilisée pour la vidange des tonneaux, qui était l'arme parlante de cet « albergo ».

Les Testa conservaient dans leurs archives l'original de l'acte de « Capitulations » concédées – en langue grecque – par Mahomet le Conquérant aux latins de Constantinople le jour même de la chute de Byzance. Depuis, les Testa figurèrent, sans interruption, avec les Draperis, puis après l'extinction de cette famille, seuls, à la tête de la colonie latine de Constantinople. En 1565 Angelo T., en 1568 Bartolomeo T., exerçaient la charge de Prieur de la Magnifica Communità.

Jusqu'à la fin du ^{xvii}^e siècle les Testa possédaient parmi leur domesticité de nombreux esclaves, pour la plupart originaires de Russie et de Mingrélie, qui avaient été rachetés aux Turcs et baptisés dans la foi catholique.

Un incendie survenu à Galata dans la nuit du 15 au 16 avril 1660 fit de cette famille la détentrice de l'une des reliques importantes de la chrétienté, la Sainte Épine. En effet, si la Couronne d'Épines, achetée par Saint Louis, roi de France, à la République de Venise (qui la tenait elle-même en gage de Baudouin de Courtenay, l'empereur latin de Constantinople) se trouvait déposée depuis quatre siècles à la Sainte Chapelle de Paris, une épine était restée à Constantinople dans l'église cathédrale de Saint-François. Cette relique aurait brûlé avec l'église si Francesco T., alors âgé

de vingt-six ans, ne s'était précipité dans le brasier pour la retirer en même temps que le Tabernacle contenant le Saint-Sacrement. L'ordre et le calme revenus, Francesco Testa rendit le Tabernacle mais non la relique. C'était l'époque du litige entre les vicaires pontificaux et la Magnifica Communità au sujet de l'administration des biens religieux de Galata et de Péra, et il est vraisemblable qu'en agissant ainsi la principale famille de la catholicité de Péra tenait à s'assurer un gage d'importance, qu'elle garda d'ailleurs lorsque la Magnifica Communità fut supprimée en 1682.

L'affaire, devenue l'objet d'une longue contestation, fut portée devant la Curie romaine ; elle ne fut résolue qu'un siècle plus tard par un bref du pape Pie VI, lequel décida que la relique, sauvée par un Testa, devait rester sous la garde de ses descendants. Cependant, dès 1665, Francesco Testa avait consenti à prêter l'Épine Sacrée pour les processions solennelles se déroulant aux flambeaux dans la nuit de Pâques, d'abord au couvent de Saint-Benoît de Galata, puis à nouveau dans celui de Saint-François, rouvert au culte en 1672. En 1692 un incendie ravagea ce monument, donnant prétexte à sa confiscation par les Turcs, qui érigèrent sur son emplacement la mosquée Yéni Djami.

La Sainte Épine demeura dans la famille de Testa, transmise en primogéniture et prêtée chaque année aux religieux de Saint-Benoît pour la procession pascalle. A la fin du ^{xviii}^e siècle, les religieux faisant des difficultés pour restituer l'épine, Charles de Testa, conseiller de l'internonce impérial, refusa désormais de s'en dessaisir. Le dernier détenteur de la relique, Charles-Victor de Testa, établi aux Pays-Bas, confia la relique à un aumônier militaire qui lui fit passer les Dardanelles à bord d'un navire de guerre hollandais. Arrivée en 1930 à Amsterdam, la Sainte Épine fut installée en grande pompe en l'église Sainte Agnès, la nouvelle paroisse de la famille de Testa. Elle se trouve aujourd'hui dans une niche pratiquée dans l'une des absides de l'église, au-dessous d'une peinture murale figurant l'épisode de son sauvetage ainsi que le blason des Testa (*).

(*) Dans une lettre du 2.9.1979 le baron Henri de Testa nous communique : « Le Reliquaire est tel que le vit le Père Tarillon, qui a laissé une relation détaillée de la procession partie de Saint-Benoît en 1712, et où il portait lui-même la Sainte Épine ».

Une petite branche, revêtue d'or, et enfermée dans une coupe de cristal, dont le couronnement et le pied sont de vermeil. Le dôme, fait d'écailles et surmonté d'une statuette représentant le Christ en gloire, n'est pas sans rappeler le Tabernacle de la Cathédrale de Sienne, qui est l'œuvre de Vichieta (1472) ; il contient les attestations d'origine et est scellé par un cachet de cire. »



Hannibal de Testa (1858-1910), ministre plénipotentiaire des Pays-Bas à Tokyo, Madrid et Algérisas.



Émile de Testa (1821-1896), Consul Général des Pays-Bas.

Dès la fin du XIX^e siècle, la plupart des représentants de cette famille avaient quitté Constantinople. Les déchirements des deux guerres mondiales trouvèrent les membres des différentes branches de la famille répartis dans l'un ou l'autre des camps ennemis. Charles-Joseph de Testa et son frère Charles-Victor, officiers allemands, trouvèrent la mort, l'un en 1915 sur le front français, l'autre en 1943 sur le front grec. Leur mère et leur sœur furent tuées

lors des bombardements anglais sur Fribourg, de sorte que cette branche de la famille s'est éteinte entièrement. Pour la branche française, citons Charles-Bernard de Testa, engagé dès 1940 dans l'armée de la France Libre, combattant à Bir-Hakeim, Médaille de la Résistance et Compagnon de la Libération; et Gérard de Testa, déporté pour son action dans la résistance et mort au camp nazi de Mauthausen à l'âge de vingt-trois ans, en 1944.

Blasons : Une pierre sculptée du cloître de Saint François (confisqué en 1697 par les Turcs et devenu la mosquée Yeni Djami), qui porte comme blason la tête de lion d'or lampassée de gueules, commémore la reconstruction du bâtiment grâce aux dons d'André Testa. L'armorial de Rietstap (vol. II p. 896) donne les blasons suivants : pour la branche d'Autriche (chevaliers, 20 novembre 1783 ; barons, 19 mars 1803). D'or à trois bandes de gueules ; au chef d'azur, chargé d'une tête et col de lion d'or, lampassé de gueules. Trois casques couronnés. Cimiers : 1^{er} la tête de lion ; 2^e une aigle de sable couronnée d'or ; 3^e trois bâtons d'or, traversant chacun une boule de gueules. Lambrequins : à dextre d'or et d'azur, à sénestre d'or et de gueules.

Pour la branche de Hollande, (Barons, 5 avril 1847). Écartelé : aux 1^{er} et 4^e d'or à trois bandes de gueules ; au chef d'azur, chargé d'une tête de lion d'or, lampassé de gueules, celle du 1^{er} contournée ; aux 2^e et 3^e de sinople, au chef d'or chargé d'une aigle issante d'argent, languée de gueules, celle du 3^e contournée. Deux casques couronnés. Cimiers : 1^{er} la tête de lion du 1^{er} d'or et d'azur ; 2^e un croissant d'argent entouré de sept étoiles à 5 rais du même ; 1. d'or et de sinople. Supports : à dextre un lion d'or, lampassé de gueules ; à sénestre, une aigle d'argent, languée de gueules.

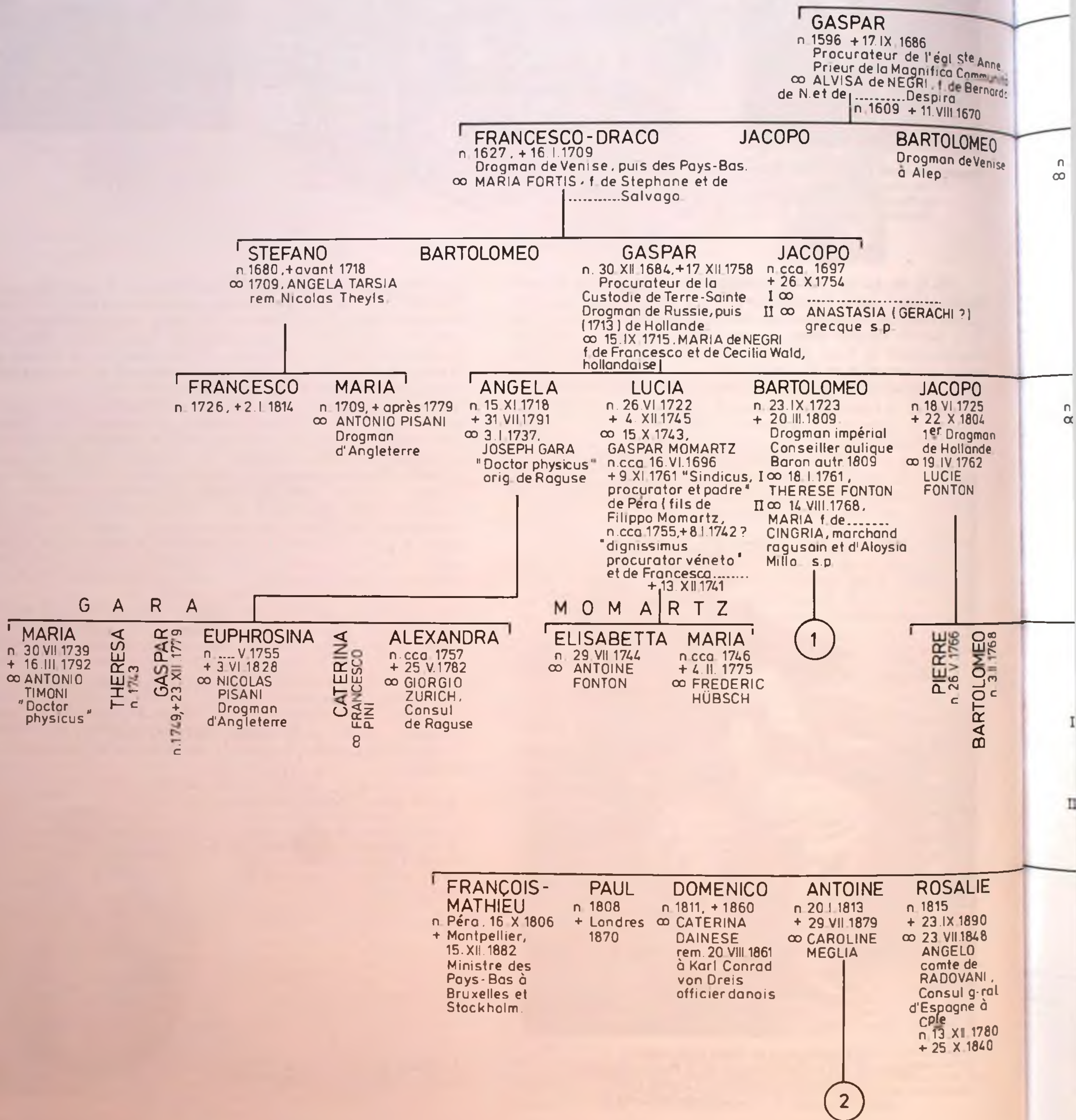
Bibliographie : Archives du baron H. de Testa (Orléans) ; *Genealogisches Taschenbuch der Freiherrlichen Häuser* (Almanach de Gotha, Familles baroniales) 1853, 1933 ; *Nederland's Adelsboek*, art. Testa.



Le baron Ignace de Testa (1812-1873) éditeur du « Recueil des traités de la Porte Ottomane avec les puissances étrangères depuis 1536 jusqu'à nos jours », 11 vol., Paris 1864-1911.



Le baron Henri de Testa (1804-1876), ministre d'Autriche à Athènes.



TOMMASO
∞ LUCHINETTA SPINOLA
+ 1436 . • Egl. St. Paul des Gênois

ANDREA
n. cca. 1470, + après 1513

BARTOLOMEO
n. cca 1512, + après 1568
Signe 1560 les statuts
de la Magnifica Comunità
Prieur 1568

ANGELO
+ après 1565
Prieur de la Magnifica
Comunità 1565

STEFANO
n. vers 1560
∞ GIOIA, SALVAGO

PELLEGRINO
n. cca. 1585.
∞ 1619, FRANCESCHINA
BORISI.

SUSANNA
n. 1631, + 1684
∞ TOMMASO NAVONI

ANTONAKI
n. cca. 1632, + 1668
Drogman de Gênes, 1667.
∞ ALESSANDRA DANÉ

FILIPPO
∞ MARTA
ROBERTO
Drogman de
Pologne.
1650 - 1660.

MARIA
n. cca. 1660, + 1713.
∞ GIOVAN-ANTONIO
de' MARCHI
+ 17. VI. 1712

FRANCESCO
n. cca. 1663, + après 1706.
∞ cca. 1693, ANNETTA
FORNETTI.

CATERINA
n. 1667.
∞ cca. 1692
GIOVAN-BATTISTA
DANÉ.
n. 8. X. 1667
+ ... XI. 1697

MARCO
protégé venitien.
∞ 17. II. 1689.
CATERINA SCIACHI
veuve de Giovanni
Sinetti, protégé
anglais.

CATERINA
n. 7. II. 1719
∞ 1749
ANTOINE
FLEURAT
n. Excideuil
(Périgord.)
Drogman de
France.

MATTEO
n. cca. 1724
+ 20. III. 1809
Baron du
Saint-
Empire.

FRANCESCO
n. 14. XII. 1717
+ 4. VII. 1787
"Doctor physicus"
∞ 29. XII. 1751, ANA
FORNETTI.
n. 25. VII. 1727.
+ 23. XII. 1799.

GIORGIO-TOMMASO
n. 23. IV. 1694, + vers 1756
I ∞ 27. I. 1715, MARIE-
MADELEINE FONTON
II ∞ vers 1738, ANNA, n. 5. II. 1700,
f. de Giorgio SPERCO et de
Mariora Perone.

ANTONIO-ROCCO
n. 17. VII. 1695

GASPAR
n. 1. III. 1770
+ 16. IV. 1847
Ministre batave
auprès du Sultan.
Baron (des Pays-Bas)
I ∞ 3. VI. 1804,
CATHARINA, f. de
Jacques (comte ?)
MARINI, légat des
Deux-Siciles auprès du
Sultan et de von Thugut.
II ∞ 19. V. 1829, CAROLINE,
n. 5. II. 1795, + 31. VII. 1888, f. de
Michel DANTAN et de Marie
Beneveni

MARIA
n. 16. I. 1763
∞ 1790 BLASIO
SALZANI.
+ 29. I. 1813.
Consul de
Naples à
Smyrne.

FRANCESCO
n. 1720, + 15. VI. 1754
Négociant à Péra.
∞ ANNE de VIVIERS
n. Chambéry
28. I. 1730, rem.
9. III. 1767, à Charles
Gravier de Vergennes,
ambass. de France
à la Sublime Porte,
puis min. des Aff. Etr.
de Louis XV.
s. p.

VITTORIA
n. 1739, + 29. III. 1789.
∞ 1759, JEAN-PAUL
BONIFACE.
n. Narbonne.....
+ Péra, 30. VIII. 1781
marchand.

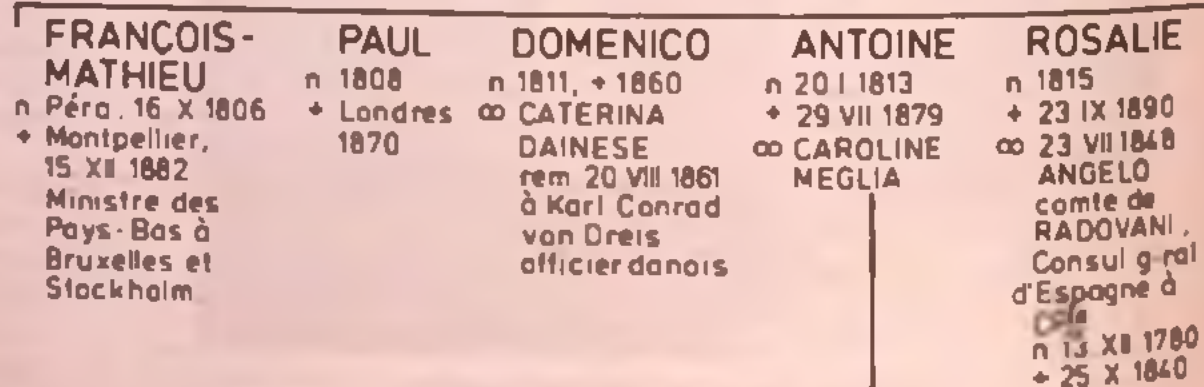
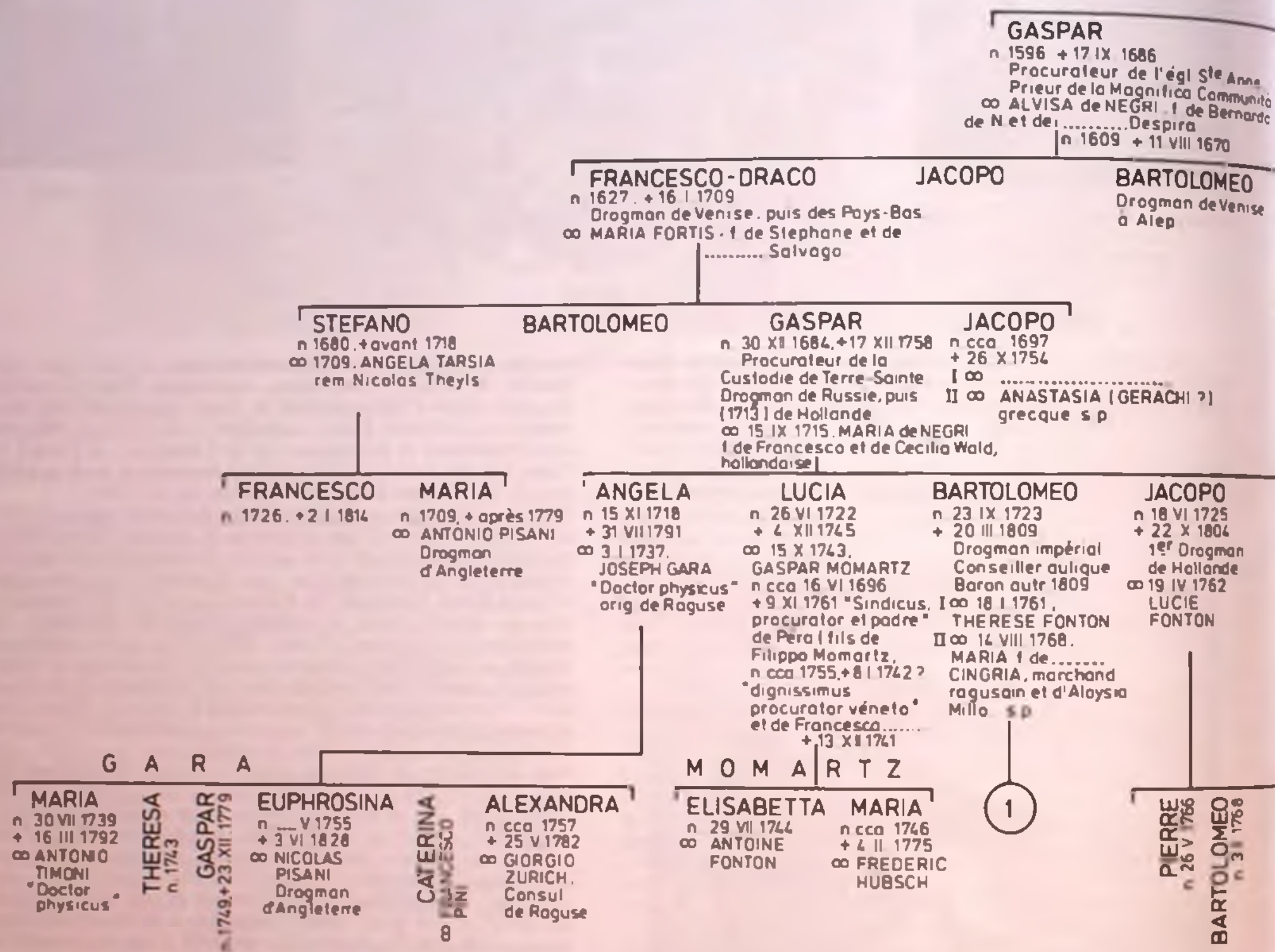
GIOVANNI
n. 4. VIII. 1741

AUGUSTE
n. 1817, + 1851
CONSTANTIN
JEAN-BAPTISTE
n. 1819, + 1850
∞ EUPHROSINE -
ANTOINETTE ROUX,
de Smyrne.

MARIE
n. 1830
+ 2. VII. 1906

EMILE-FRANÇOIS
n. 9. VII. 1821, + 13. VII. 1896.
Consul g.-ral. des Pays-Bas
à Tunis et Baden-Baden.
I ∞ 22. X. 1849, EMILIA comtesse
ROSSONI di SAN GIOVANNI
n. 1823, + 1872.
II ∞ 27. I. 1875, FRANCISCA baronne
de MADELN s. p.

CATHERINE
n. Smyrne 12. II. 1849
+ 1902
∞ AUGUSTE CHERMET
français sujet ottoman



TOMMASO
∞ LUCHINETTA SPINOLA
+ 1436. = Egl St Paul des Gênois

de TESTA

ANDREA
n cca 1470. + après 1513

BARTOLOMEO
n cca 1512. + après 1568
Signe 1560 les statuts
de la Magnifica Comunità
Prieur 1568

ANGELO
+ après 1565
Prieur de la Magnifica
Comunità 1565

STEFANO
n vers 1560
∞ GIOIA SALVAGO

PELLEGRINO
n cca 1585
∞ 1619, FRANCESCHINA
BORISI

SUSANNA
n 1631. + 1684
∞ TOMMASO NAVONI

ANTONAKI
n cca 1632. + 1668
Dragman de Gênes 1667
∞ ALESSANDRA DANE

FILIPPO
∞ MARTA
ROBERTO
Dragman de
Pologne
1650 - 1660

MARIA
n cca 1660.
+ 1713
∞ GIOVAN-
ANTONIO
de MARCHI
+ 17 VI 1712

FRANCESCO
n cca 1663.
+ après 1706
∞ cca 1693 ANNETTA
FORNETTI

CATERINA
n 1667.
∞ cca 1692
GIOVAN-BATTISTA
DANE
n 8 X 1667
+ ... XI 1697

MARCO
protégé vénitien
∞ 17 II 1689
CATERINA SCIACHI
veuve de Giovanni
Sinetti, protégé
anglais

CATERINA
n 7 II 1719
∞ 1749
ANTOINE
FLEURAT
n Excideuil
(Périgord)
Dragman de
France

MATTEO
n cca 1724
+ 20 III 1809
Baron du
Saint-
Empire

FRANCESCO
n 14 XII 1717
+ 4 VII 1787
"Doctor physicus"
∞ 29 XII 1751, ANA
FORNETTI
n 25 VII 1727
+ 23 XII 1799

GIORGIO-TOMMASO
n 23 IV 1694. + vers 1756
I ∞ 27 I 1715, MARIE-
MADELEINE FONTON
II ∞ vers 1738, ANNA, n 5 II 1700.
I de Giorgia SPERCO et de
Mariara Perane

ANTONIO-ROCCO
n 17 VII 1695

GASPAR
n 1 III 1770
+ 16 IV 1847
Ministre batave
auprès du Sultan
Baron (des Pays-Bas)
I ∞ 3 VI 1804
CATHARINA, I de
Jacques (comte ?)
MARINI, légat des
Deux-Siciles auprès du
Sultan et de ... von Thugut
II ∞ 19 V 1829, CAROLINE
n 5 II 1795. + 31 VII 1888. I de
Michel DANTAN et de Marie
Beneventi

MARIA
n 16 I 1763
∞ 1790 BLASIO
SALZANI
+ 29 I 1813
Consul de
Naples à
Smyrne

FRANCESCO
n 1720. + 15 VI 1754
Négociant à Péra
∞ ANNE de VIVIERS
n Chambéry
28 I 1730. rem
9 III 1767. à Charles
Gravier de Vergennes
ambass de France
à la Sublime Porte.
puis min des Aff Etr
de Louis XV
s p

VITTORIA
n 1739. + 29 III 1789
∞ 1759, JEAN-PAUL
BONIFACE
n Narbonne.....
+ Péra. 30 VIII 1781
marchand

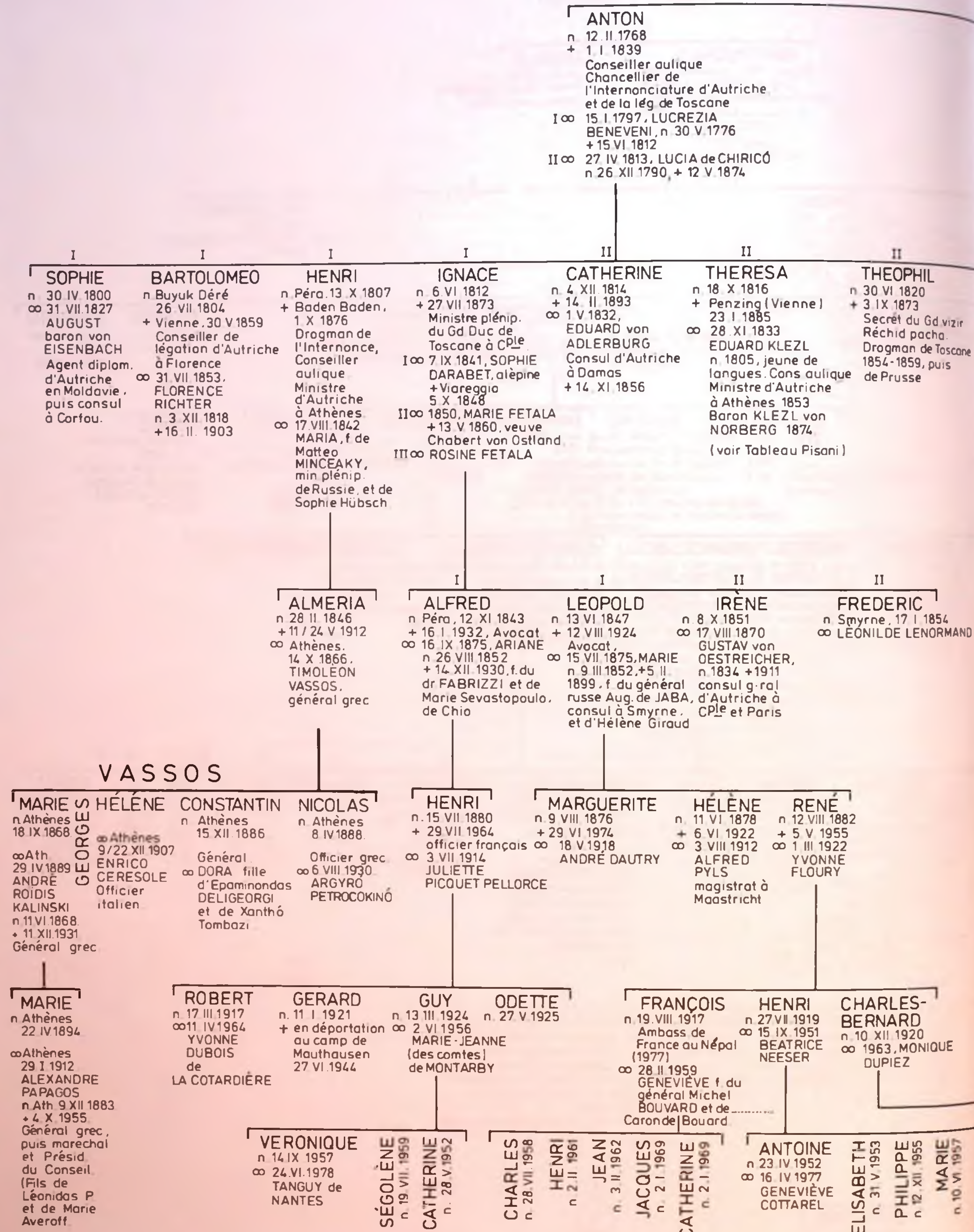
GIOVANNI
n 4 VIII 1741

AUGUSTE
n 1817. + 1851
CONSTANTIN
JEAN-BAPTISTE
n 1819. + 1850
∞ EUPHROSINE -
ANTOINETTE ROUX,
de Smyrne

MARIE
n 1830
+ 2 VII 1906
EMILE-FRANÇOIS
n 9 VII 1821. + 13 VII 1896
Consul g-rai des Pays-Bas
à Tunis et Baden-Baden
I ∞ 22 X 1849, EMILIA comtesse
ROSSONI di SAN GIOVANNI
n 1823. + 1872
II ∞ 27 I 1875, FRANCISCA baronne
de MADELN s p

CATHERINE
n Smyrne 12 II 1849
+ 1902
∞ AUGUSTE CHERMET
français sujet ottoman

3



ENRICO
n. 17. II. 1763, + Semlin
27. IX. 1789. Drogman
aux armées d'Autriche
∞ 22. XI. 1787, CATERINA
MATARELLI + 1843

GASPAR
n. 5. II. 1777, + 24. II. 1814
∞ 23. VI. 1805, PHILIPPINE
baronne von LÜTTGENDORF
f. de Charles, baron von L.
et de Wilhelmine, baronne
von Münster, veuve du
comte de Vengen, puis de
lord Leslie

ELISABETTA
n. 12. IX. 1769, + 17. VI. 1846
∞ 26. XI. 1786, IGNAZ STÜRMER
n. Vienne 21. VIII. 1752
+ Péra, 2. XII. 1829
Jeune de langues. Drogman du
général Laudon, au nom duquel
il négocie la paix de Belgrade
(1789) avec les Turcs.
Conseiller aulique 1801
Chevalier 1801, Intendant
d'Autriche 1801-1818. Baron (Autr.) 1813

von S T Ü R M E R

II

**CARLOS -
VALENTIN**
n. 22. VI. 1823
officier autrichien

BARTOLOMEO
n. 5. IX. 1788
+ Vienne, 19. VII. 1848
Drogman du commandant
autrichien en Dalmatie.
∞ 20. VI. 1820, AMELIA
n. 1802 + Linz 14. IV. 1879
f. du général - baron
BERSINA von SIEGENTHAL

BARTOLOMEO
n. C^{pl}e, 26. XII. 1787
+ Venise, 8. VII. 1863
Secr. de légation à
Florence. Commissaire
d'Autriche à Sainte-
Hélène auprès de
Napoléon 1815-1817.
Consul g.-ral à
Philadelphie 1817-20
Ministre d'Autriche au
Brésil 1820. Intendant
à C^{pl}e 1834-1850
Comte 1842
∞ ERMANCE-CATHERINE
de BOUTET
s.p.

KARL
n. Vienne, 3. XI. 1792
+ Peschiera
26. IX. 1853
officier autrichien,
Gouverneur de
Parme 1849, Gr.
Croix de l'Ordre
Constantinien.
Command. g.-ral
d'Illyrie, puis
de Peschiera 1850.
∞ 1822, MARIA
baronne von
BEDEKOVICH
zu KOMOR
s.p.

THERESA
n. 19. VII. 1791
∞ 26. I. 1816
VALENTIN
baron von
HUSZAR
+ 12. VIII. 1850
jeune de langues
Anobli vers 1825
Conseiller et
interprète aulique
à Vienne.

ELISABETH
n. 1. IX. 1801
+ 13. II. 1846
∞ ANTON
FERDINAND
comte von
FEUERSTEIN

HENRI
n. 8. IV. 1821
+ au combat de
Königgrätz
contre les
prussiens
3. VII. 1866
∞ MARIE HIRSCH
+ Graz, 17. V. 1892

AUGUSTINE
n. 15. V. 1822
+ Budapest,
24. VI. 1856
∞ 1852, LOUIS BÉNARD
chevalier de
SZILVAGY

CATHERINE
n. 9. V. 1825
+ 17. IV. 1891
∞ 28. X. 1848, FRANZ
NENTWICH von
HARTMANNSHÖH
+ 14. IV. 1891
(ou 6. IV. 1888)

ALEXANDRE
n. Peterwardein,
15. X. 1835
+ Linz, 7. I. 1877
officier autrichien
∞ 28. X. 1871,
ANGELIKA von
OELSTER, veuve du
baron Roeder von
Diersburg.

CHARLES
n. Temesvar, 19. V. 1840
+ Linz, 2. IV. 1921
officier autrichien
∞ 18. IX. 1871, ANTOINETTE
ROUSSY-JOSSILLON

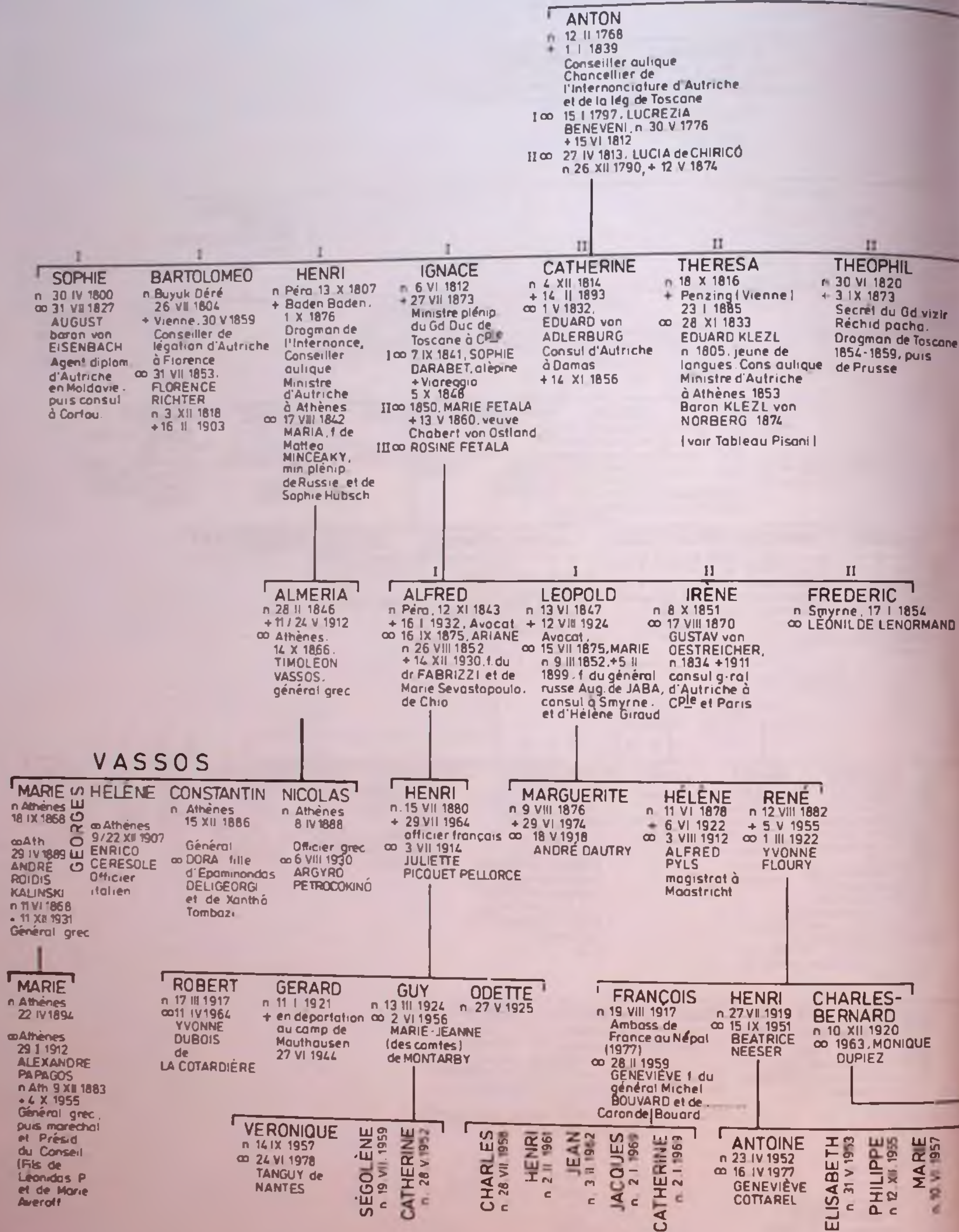
HENRI
n. 9. IV. 1859, + 1935
Général autrichien
∞ 27. VII. 1890, AMÉLIE
BADL, n. 1872, + 1933

EMILE
n. Vienne, 24. III. 1878
+ après 1936 à Linz

AMELIE **HENRI**
n. Graz, 17. VI. 1892 n. Graz, 30. XII. 1893

SOPHIE
n. 8. II. 1960
SABINE
n. 1. VII. 1964

HÉLÈNE **CLAUDE**
n. 2. XII. 1963 n. 19. V. 1965



ENRICO

n 17 II 1763, + Semlin
27 IX 1789. Dragman
aux armées d'Autriche
∞ 22 VI 1787, CATERINA
MATARELLI + 1843

GASPAR

n 5 II 1777, + 24 II 1814
∞ 23 VI 1805, PHILIPPINE
baronne von LÜTTGENDORF
f de Charles, baron von L
et de Wilhelmine, baronne
von Munster, veuve du
comte de Vengen, puis de
lord Leslie

ELISABETTA

n 12 IX 1769, + 17 VI 1846
∞ 26 XI 1786, IGNAZ STURMER
n Vienne 21 VIII 1752
+ Péra, 2 XII 1829
jeune de langues. Dragman du
général Laudon, au nom duquel
il négocie la paix de Belgrade
(1789) avec les Turcs
Conseiller aulique 1801
Chevalier 1801, Intendance
d'Autriche 1801-1818 Baron (Autr) 1813

II
CARLOS -
VALENTIN

n 22 VI 1823
officier autrichien

BARTOLOMEO

n 5 IX 1788
+ Vienne, 19 VII 1848
Dragman du commandant
autrichien en Dalmatie
∞ 20 VI 1820, AMELIA
n 1802 + Linz 14 IV 1879
f du général - baron
BERSINA von SIEGENTHAL

von S T U R M E R

BARTOLOMEO

n CPlé 26 XII 1787
+ Venise, 8 VII 1863
Secr de légation à
Florence Commissaire
d'Autriche à Sainte -
Helène auprès de
Napoléon 1815-1817
Consul g-ral à
Philadelphie 1817-20
Ministre d'Autriche au
Brésil 1820. Intendance
à CPlé 1834-1850
Comte 1842
∞ ERMANCE-CATHERINE
de BOUTET
s.p.

KARL

n Vienne, 3 XI 1792
+ Peschiera
26 IX 1853
officier autrichien,
Gouverneur de
Parme 1849. Gr
Croix de l'Ordre
Constantinien
Command g-ral
d'Illyrie, puis
de Peschiera 1850
∞ 1822, MARIA
baronne von
BEDEKOVICH
zu KOMOR
s.p.

THERESA

n 19 VII 1791
∞ 26 I 1816
VALENTIN
baron von
HUSZAR
+ 12 VIII 1850
jeune de langues
Anobli vers 1825
Conseiller et
interprète aulique
à Vienne

ELISABETH

n 1 IX 1801
+ 13 II 1846
∞ ANTON
FERDINAND
comte von
FEUERSTEIN

HENRI

n 8 IV 1821
+ au combat de
Koniggratz
contre les
prussiens
3 VII 1866
∞ MARIE HIRSCH
+ Graz, 17 V 1892

AUGUSTINE

n 15 V 1822
+ Budapest,
24 VI 1856
∞ 1852, LOUIS BÉNARD
chevalier de
SZILVAGY

CATHERINE

n 9 V 1825
+ 17 IV 1891
∞ 28 X 1848, FRANZ
NENTWICH von
HARTMANNSDORF
+ 14 IV 1891
(au 6 IV 1888)

ALEXANDRE

n Peterwardein,
15 X 1835
+ Linz, 7 I 1877
officier autrichien
∞ 28 X 1871,
ANGELIKA von
OELSTER, veuve du
baron Roeder von
Diersburg

CHARLES

n Temesvár, 19 V 1840
+ Linz, 2 IV 1921
officier autrichien
∞ 18 IX 1871, ANTOINETTE
ROUSSY-JOSSILLON

HENRI

n 9 IV 1859, + 1935
Général autrichien
∞ 27 VII 1890, AMELIE
BADL, n 1872, + 1933

EMILE

n Vienne, 24 II 1878
+ après 1936 à Linz

AMELIE

n Graz, 17 VI 1892

HENRI

n Graz, 30 XII 1893

HÉLÈNE

n 2 XII 1963

CLAUDE

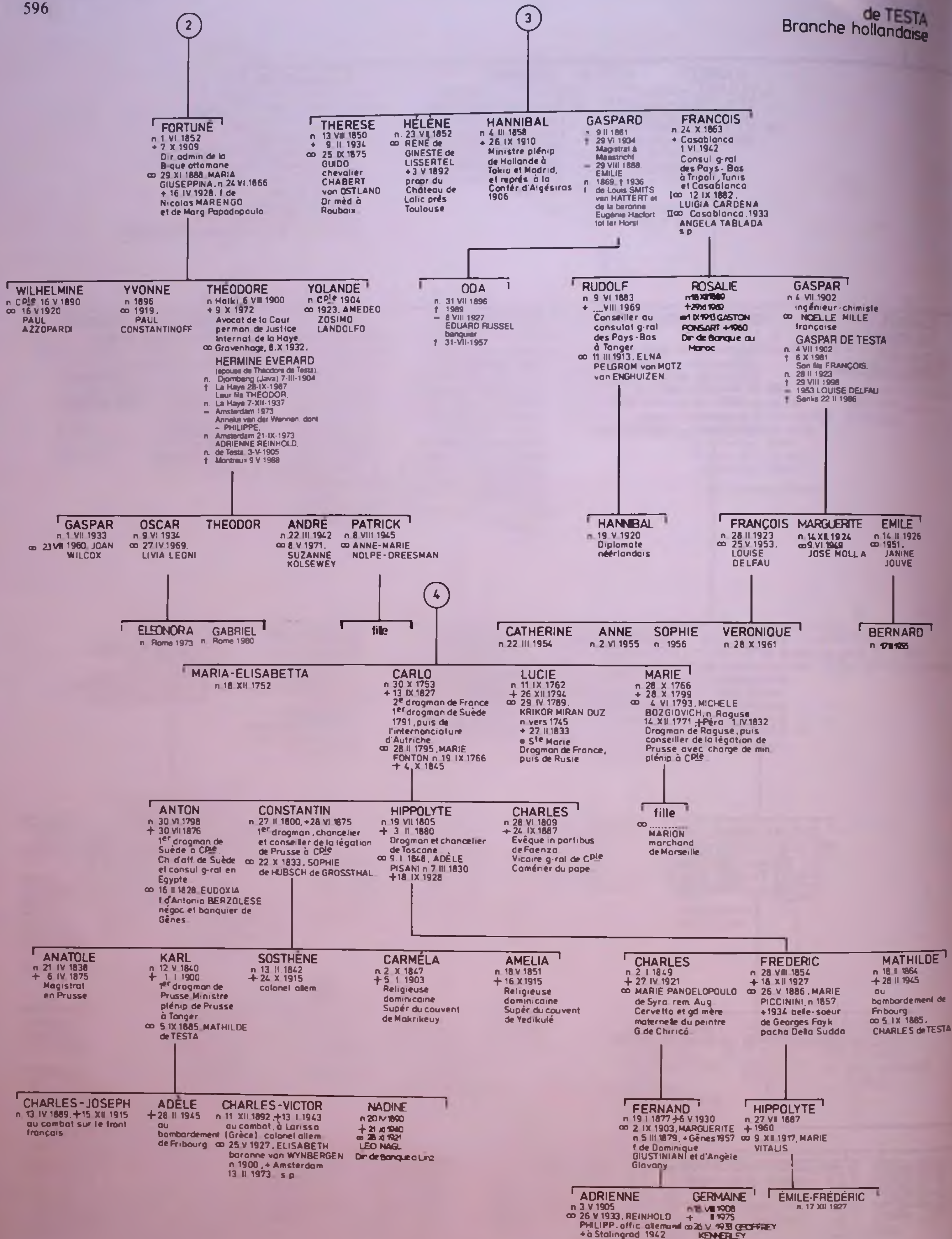
n 19 V 1965

SOPHIE

n 8 II 1960

SABINE

n 1 VII 1964





Léonilde Timoni (1801-1872) et son époux Anton von Raab (1794-1864), drogman d'Autriche à Constantinople. Portrait par Kriehuber, Vienne, coll. privée. Voir aussi p. 585.

TIMONI

Citée au XVI^e siècle, cette famille originaire de Gênes, possédait le droit de jus-patronato sur la petite église de Sant'Anna à Chio.

Connue grâce à Emmanuel T., médecin, membre des universités de Padoue et d'Oxford, qui dès 1713 étudia l'inoculation appliquée par les peuplades de l'Asie Caspienne et fit connaître ce procédé aux savants anglais, d'où il fut répandu en Europe. Après 1590, on trouve des membres de cette famille occupant les fonctions de Supérieur des Dominicains et de Vicaire Général de la Congrégation d'Orient à Constantinople. Nicolo T. fut Vicaire catholique de Chio en 1790; Giovanni-Antonio T. fut Vicaire Général de la Compagnie de Jésus en 1750; Andrea Policarpo T. fut archevêque de Smyrne à la fin du siècle dernier. Nous donnons ci-après une esquisse généalogique limitée à la branche des Timoni qui vécurent à Péra.

Bibliographie :

Livio MISSIR, *La famille Timoni*, Communication au congrès de l'Académie Internationale d'Héraldique, Londres 1976.

TOTT

Les familles latines de Péra se trouvaient apparentées aux ducs de La Rochefoucauld, pairs de France, par le biais du baron de Tott, noble hongrois, représentant de Louis XV auprès du khan tatar de la Crimée.

André-Antoine de Tott (recte : Tóth) était né dans le comitat de Nyitra, dans une famille de petite noblesse hongroise. Partisan du prince de Transylvanie François Rakoczy, il se réfugia en France (1720) avec les officiers et les hussards de ce dernier lorsque l'empereur Léopold eut soumis et annexé la Transylvanie. Nommé major-général dans l'armée française, il remplit plusieurs missions en Turquie et en Crimée pour le compte de la diplomatie française qui cherchait en Orient des alliés contre les Habsbourg. Ses mérites lui valurent, de la part de Louis XV, des lettres patentes de concession du titre de baron de Viviers et une importante pension.

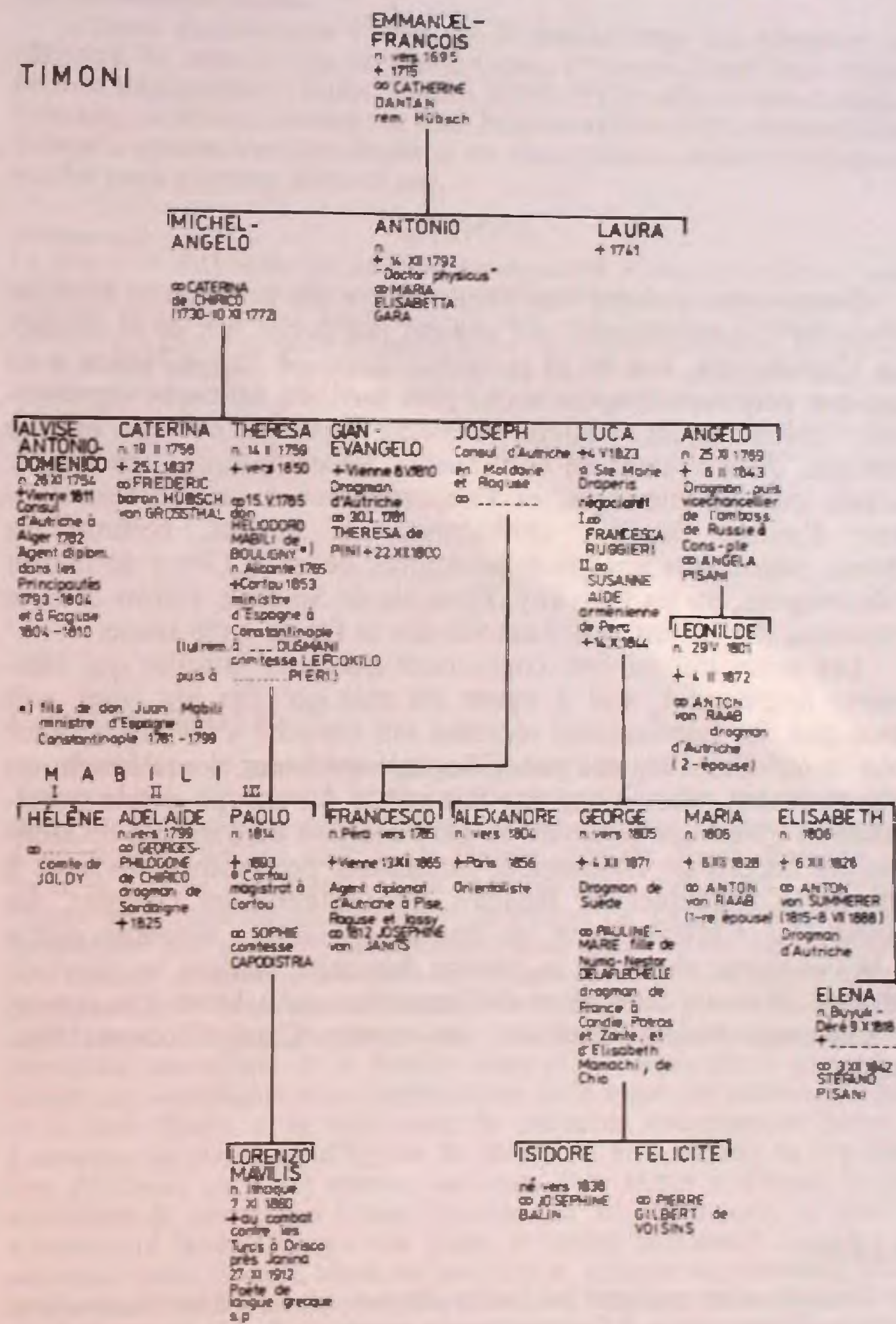
Marié à une française, Ernestine Pessalier, il mourut à Rodosto (Tekirdag) sur la mer de Marmara le 7 IX 1757, et laissa deux fils :

1) Antoine, envoyé en Russie en 1766 pour remplir d'autres « missions sourdes » au bénéfice de la diplomatie française, s'acquitta mal de sa tâche et fut expulsé manu militari sur l'ordre de Catherine II. Réfugié à la cour de l'Électeur de Hesse, il y vécut obscurément.

2) François, né 7 VIII 1733 à Chamigny près La Ferté-sous-Jouarre, † Tarcze (Bad-Tatzmanskirchen, aujourd'hui en Autriche)



TIMONI



24 IX 1793, il fut envoyé à Constantinople de 1757 à 1763 par le cabinet français, auquel il présenta en 1766 son plan de traité de commerce avec le khanat de Crimée. Nommé consul de France à Bakhtché-Seray (1767), il réussit à provoquer la rupture russo-polono-turque souhaitée par la France. Détaché auprès de la Sublime Porte, il réforma l'armée et l'artillerie ottomanes pendant la guerre contre la Russie et arrêta sur les Dardanelles l'offensive navale de l'amiral Orlov, ce qui obligea ce dernier à abandonner à leur triste sort les insurgés grecs de la Morée. Le baron de Tott reçut en récompense le grade de brigadier des armées de Louis XV et un caftan d'honneur de la part du sultan. A partir de 1777 il visita les échelles du Levant sur l'ordre du roi, et publiait en 1784 ses fameux *Mémoires sur les Turcs et les Tartares*, aussitôt traduits en plusieurs langues.

Promu maréchal de camp de 1786, il émigra en 1790 menacé de mort par les soldats de la citadelle de Douai dont il était le commandant, et émigra en Hongrie.

Il avait épousé à Constantinople Marie Rambaud, fille de Joseph-Honoré Rambaud, grand commerçant marseillais, [et sœur de Ange Rambaud, marié 20 XI 1775 à Marie Alléon], dont :

a) Sophie-Ernesta, née Péra 31 I 1758.

b) Catherine-Julie, née Péra 9 XII 1763.

c) François, né Péra 10 III 1770.

d) Marie-Françoise, née à Péra, ∞ : I avant 1785 au comte ... de Kermenguy et II (à Vienne ?) 1793 à François duc de la Rochefoucauld et de Liancourt, dont une nombreuse descendance survit de nos jours au sein de plusieurs maisons de la haute noblesse française.

Bibliographie :

GUÉRARD, article « Tott », dans la *Biographie universelle ancienne et moderne*, de Michaud, vol. 42 p. 6-8 ; Archives du Ministère des Affaires Étrangères, Paris, dossiers personnels (Tott) ; lettre du duc de Lorge, datée du 1 VI 1799.

ANNEXE

Nous avons présenté un Dictionnaire des principales familles latines de Constantinople, qui avaient fait partie soit de la Magnifica Communità, soit de la première classe de leur « Nation » en tant que premiers drogman ou, plus tard, en tant que représentants diplomatiques. Malgré l'extrême diversité de leur origine ethnique, elles avaient en commun la foi catholique, une étroite parenté par les mariages, et l'appartenance à la noblesse. Il y avait d'autres familles chrétiennes au Levant, comme les Abbott, négociants anglais à Salonique, devenus Grecs de nation et de religion, ou les Glavany, Français de Smyrne, établis dans le commerce du Levant et d'Anatolie dès la fin du XVII^e siècle.

Les notes qui suivent concernent quelques familles qui intéressent notre sujet, soit à cause du rôle qu'elles ont joué, soit parce que des publications récentes ont cherché à les faire passer pour ce qu'elles n'étaient pas. Géographiquement, socialement, ou religieusement, elles n'ont pas fait partie du groupe décrit précédemment : bien que pourvus du titre éclatant de magnats de Hongrie, les barons de Hohepied, hollandais protestants, vivaient à Smyrne. Catholiques et français, les Alléon, les Chénier, les Linche, les Crespin, bien qu'établis à Galata, faisaient partie de la deuxième classe de la Nation française, malgré les titres de noblesse, vrais ou faux, dont ils firent état après 1850. Les comtes de Camondo étaient Israélites ; les comtes Cassis Faraone, libanais.

ALLÉON

Petit-fils d'un médecin (ou, selon d'autres sources, d'un pharmacien), de Saint-Étienne établi à Constantinople auprès du Sérail, Jacques Alléon, né vers 1796, avait suivi les cours des Lazaristes au collège de Saint Benoît avant de fonder en 1822, sa propre maison de banque à Galata. Devenu l'homme de confiance du Sultan Mahmoud qui le chargea de diriger les relations financières de la Porte avec l'Europe et le décora du Nichan, il fut comblé de cadeaux et de faveurs, dont la plus considérable fut celle de diriger la collecte des monnaies anciennes destinées à être transformées en pièces nouvelles. Cette opération menée sur une grande échelle pour le compte de l'Hôtel des Monnaies ottoman le mit en relation avec toutes les grandes banques européennes.

Le montant des opérations conclues par Alléon avec les banques étrangères, s'élevait de juillet 1834 à septembre 1836 à plus de 153 millions de piastres. D'avril à septembre 1834 il avait vendu des caïmés sur l'Europe pour 18 millions de piastres, représentant la contre-valeur des effets sur Paris remis par la banque Rothschild au gouvernement ottoman.

Grâce aux bons offices de Moussa-Saffetti-Pacha, il spécula sur les mauvaises monnaies de cuivre, dont il acheta, entre septembre 1834 et octobre 1842, 2 450 000 ocques, pour les revendre, avec un bénéfice de 20

à 25 %, à la banque Sina de Vienne. En septembre 1840, il fit un prêt personnel de 5 millions de piastres au ministre des finances Saïd pacha, (d'abord en monnaie turque, qu'il reconvertit ensuite en 219 512 francs français) et reçut en échange le droit d'expédier en Angleterre des ballots d'opium qu'il avait achetés pour une valeur de 5 millions de piastres. On peut aisément estimer les bénéfices énormes qu'Alléon devait réaliser dans ce genre de commerce parfaitement légal à l'époque. En 1855, il s'opposa à la conclusion de l'emprunt que la Porte négociait avec les Rothschild et soutint au contraire Georges Couturier qui représentait à Smyrne le groupe rival des Pereire, de Sina et de Laffitte (*).

Comme tous les banquiers d'Europe, Alléon se tenait au courant de la politique, au premier chef par l'entremise de ses deux gendres, Cor et Pelletier, drogman l'un et l'autre de l'ambassade de France dès avant 1848. Son frère Jean dirigeait une banque à Paris. Les liens de Jacques Alléon avec l'émigration polonaise mériteraient d'être mieux connus ; on sait qu'il correspondait avec Sadyk-Pacha (Michel Czajkowski). En 1857, un autre Polonais, Gradowicz, le tenait au courant des événements de Bucarest où s'affrontaient partisans et adversaires de l'Union des Principautés Roumaines.

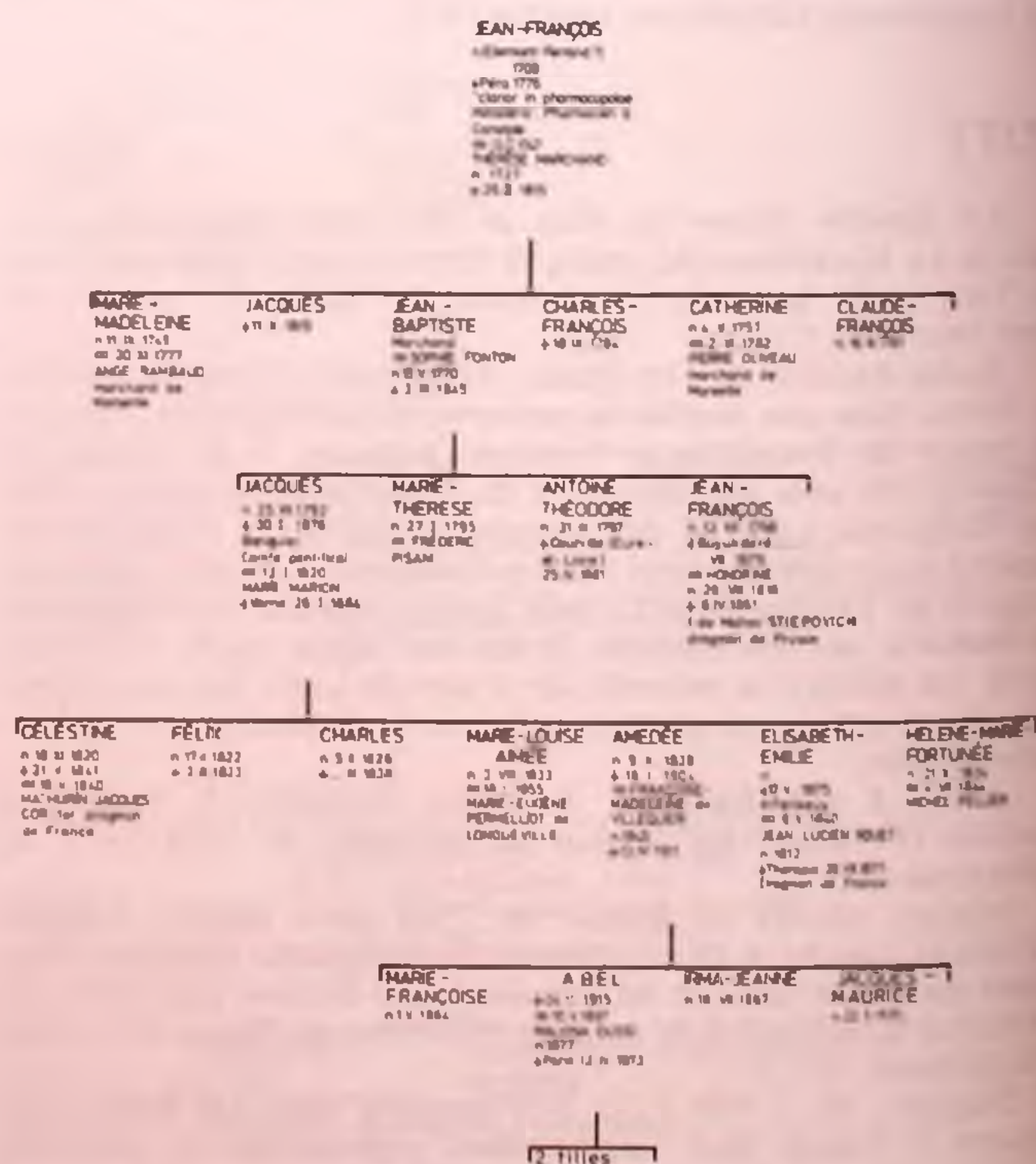
Alléon liquida sa banque en 1860 à la suite de la création de la « Banque Impériale Ottomane » (opération à laquelle il ne prit aucune part) et se limita dorénavant à représenter, à Galata, la Banque de France. Les affaires qu'il traita pour le compte de celle-ci lui obtinrent la reconnaissance par Napoléon III du droit de porter, en France, le titre de comte qu'il venait de se faire octroyer par le Vatican en même temps que l'Ordre de Saint-Grégoire le Grand (1846). Mort à un âge très avancé, le 30 janvier 1876, le comte Jacques Alléon, Chevalier de la Légion d'Honneur, laissa « le souvenir d'un homme dont l'honorabilité fut au dessus de toute épreuve et qui avait brillamment représenté le nom de la France dans le Levant. »

Né à Buyuk-Déré, 8 X 1834, † Makrikeuy le 16 janvier 1904, son fils Amédée consacra sa fortune à l'étude des sciences naturelles, et particulièrement à celle des coléoptères et des oiseaux des Balkans et du Proche-Orient, et aux explorations ornithologiques sur les bords du Bosphore. Il écrivit une série d'ouvrages sur ce sujet et réunit des collections importantes achetées depuis par les gouvernements turc et bulgare.

(*) La polémique entre Alléon et son rival Théodore Baltazzi au sujet de leurs droits sur la perception des taxes fiscales de la Macédoine a été reproduite par : « La Presse » (Paris), 11 avril 1845, « Le Journal des Débats » 2 septembre 1845 et par Théodore Baltazzi lui-même : « Réponse à un pamphlet anonyme », imprimerie du Journal de Constantinople 1841 et « Réplique à la dernière réponse de Monsieur Alléon », imprimerie du Journal de Constantinople 1845.

Bertrand GILLE, *Histoire de la Banque Rothschild*, II, pp. 262-294 ; « The Levant Times » 3 février 1876, p. 83.

P. LEVERKUN, *Notice biographique sur le Comte Amédée Alléon*, dans « Ornith » (Paris), volume XII, 1904, pp. 573-581.



CAMONDO

Un ci-devant consul du roi de France auprès du khan des Tartares, M. de Peyssonnel, raconte dans ses *Observations critiques sur les Mémoires de M. le baron de Tott*, publiés à Amsterdam en 1785, que le sultan Mahmoud, mort en 1754, traversait un jour, incognito, le détroit du Bosphore accompagné du seul bostandji bacha. Ils croisèrent le caïque du juif Zonana, bazirghian bachi de l'odjak, c'est-à-dire entrepreneur des fournitures du régiment des janissaires. Le bostandji bacha, ennemi personnel du bazirghian bachi, ne manqua pas de faire observer à son souverain le faste de cet Israélite, étendu voluptueusement à la poupe de son caïque à quatre rameurs, sur une couche de satin et de coussins brodés d'or, fumant un narghilé que deux domestiques agenouillés devant lui prenaient soin de renouveler. « Tu es un sot », répondit le sultan, « ne vois-tu pas que l'état brillant de ce Juif fait ma gloire, et que l'éloge le plus pompeux que l'histoire pourra faire de moi, sera de rapporter que, sous mon règne, les Juifs même jouissaient avec la plus grande sûreté, de cette opulence et de cette liberté ».

Le bazirghian bachi en question n'était qu'un maillon dans la série d'Israélites qui étalèrent leur opulence sur les rives du Bosphore. Il a déjà été question de Joseph Naci, qui fut fait duc de Naxos, au XVI^e siècle. L'article qui suit traitera des comtes de Camondo, avec lesquels est close l'histoire des grandes familles juives de l'empire ottoman.

Né à Venise vers 1780, d'un père besogneux qui allait s'établir en Turquie comme administrateur de la synagogue d'Ortakeuy – le quartier juif de Constantinople – Abraham C. était destiné à fonder l'une des plus grandes fortunes bancaires d'Europe et la seule famille de « noblesse israélite » de l'empire ottoman.

Délégué des juifs de Venise – alors ville des Habsbourg, il se rendit à Vienne en 1854, afin de féliciter François-Joseph à l'occasion de son mariage. L'empereur le décora et lui accorda la citoyenneté autrichienne. En 1865, Camondo se présentait cependant à la légation d'Italie, avec toute sa famille, et y prêtait serment en tant que nouveau citoyen italien. Un an après, l'Autriche vaincue cédait Venise à Victor-Emmanuel, Camondo se rendit aussitôt auprès de celui-ci, lui remit des sommes importantes comme don aux établissements scolaires et de charité italiens, dont 10 000 francs à l'orphelinat de Turin et 2 500 francs de rente à l'école italienne de Constantinople. Après avoir fondé (en 1858) la première école israélite d'Istanbul, il y fit enseigner le turc et le français aux côtés du Talmud et de la grammaire hébraïque. Les rabbins opposés au progrès exigèrent des parents, sous peine d'anathème, de retirer leurs enfants d'une école censée « faire la propagande du christianisme ». Camondo se vit peu après en présence d'un rabbin venu l'excommunier. Le banquier riposta le lendemain en faisant incarcérer le rabbin. Ceci fit sortir en masse la population juive au devant du sultan qui s'apprêtait à débarquer à la Mosquée d'Eyub ; Abdul Aziz fit élargir le rabbin, à condition qu'il présentât ses excuses à Camondo.

Il est probable qu'il fournit aussi des subsides destinés à la cause de l'unité italienne car il revint de Turin avec la particule et le titre de comte (24 IV 1867 pour Abraham et 5 IX 1870 pour Nissim).

Premier israélite auquel le sultan eut accordé le droit de posséder des immeubles à Constantinople, Camondo y devint l'un des plus grands propriétaires fonciers. Son fils Isaac étant mort jeune, ce furent ses petits-fils Béhor (1829-1889) époux de Regina Joseph Baruch Veneziani, et Nissim (1830-1895) époux de Sara Fernandez Diaz qu'il associa à ses affaires. Béhor s'établit à Paris dans un bel hôtel particulier qu'il fit élever dans la plaine Monceau. Là, « fort de sa pratique à toute épreuve de la corruption orientale, il se trouva mêlé à toutes les associations mystérieuses, aux hausses factices, aux baisses vertigineuses » caractérisant la spéculation boursière au temps du Second Empire.

L'un des principaux bailleurs de fonds de l'affaire du canal de Suez, nommé « banquier de l'impératrice Eugénie », associé des Pereire, des Erlanger, siégeant depuis 1876 au Conseil d'administration de la Banque de Paris et des Pays-Bas, administrateur du Crédit Mobilier Espagnol, partie prenante des emprunts roumains, des négociations financières tunisiennes, le comte Béhor de Camondo amassa une immense fortune et réunit une très importante collection d'art dans sa luxueuse demeure de Paris. C'est là qu'il recueillit son grand-père, le comte Abraham, qui y mourut presque centenaire, en 1873, en laissant un héritage évalué à 125 millions de francs-or.

Avant le transport des dépouilles du comte Abraham à Istanbul, où le défunt banquier avait voulu être enseveli, tous les grands noms de la haute finance israélite d'Europe défilèrent devant sa dépouille : les Rothschild, les Heine, les Cahen d'Anvers, les Bischoffsheim, les Bamberger, les Fould, les Haber, et bien d'autres, suivis par l'ambassadeur ottoman et par le représentant du roi d'Italie. Le gouvernement turc fit au comte de Camondo des funérailles exceptionnelles, dignes d'un chef d'État. Les magasins et la Bourse de Constantinople furent fermés ; le bateau transportant son cercueil sur le Bosphore, se dirigeant vers un mausolée de marbre bâti sur les hauteurs de Sutlidjé, était suivi d'une flotille d'embarcations sur lesquelles avaient pris place les ambassadeurs en uniforme, plusieurs ministres turcs, des représentants des cultes chrétiens et les rabbins des principales villes de l'Empire ottoman, ces derniers vêtus à l'orientale et coiffés du turban cendré.

Les affaires de la famille situées en territoire ottoman étaient gérées dorénavant par deux parents, Baruch Veneziani et Fernandez Diaz (frère d'Escalon Fernandez Diaz, consul pontifical à Marseille), dont les procé-

dés empiétaient souvent sur la législation ottomane. Mais les protestations des tribunaux turcs se heurtèrent toujours à la toute-puissance des Camondo, et eurent pour seul résultat des échanges de notes diplomatiques aussi interminables qu'infructueux.

Rébecca C., sœur de Béhor et d'Isaac, avait épousé le banquier bucarrestois Michel Halfon. Les maisons Camondo et Halfon prirent part en 1876 à la fondation de la « Banque de Bucarest » et soutinrent activement les revendications avancées par l'Alliance Israélite Universelle contre la Roumanie au Congrès de Berlin (1878), visant à ce que les puissances ne reconnaissent pas l'indépendance de la Roumanie tant que ne serait pas accordée automatiquement la citoyenneté roumaine à tous les Juifs réfugiés dans le pays à cause des pogroms russes.

Les descendants d'Abraham de Camondo consacrèrent leur immense fortune aux affaires, mais aussi aux arts. Le comte Isaac (1850-1911) fils de Béhor, fut l'auteur d'un drame musical, de plusieurs œuvres symphoniques, dont l'une intitulée « Les Bosphoresques ». Il fut le fondateur de la Société des Artistes et des Amis de l'Opéra, et parallèlement, administrateur de la Banque de Paris et des Pays-Bas, Président de la Compagnie du Gaz de France, des Chemins de Fer Andalous, de la Compagnie des Ciments Portland et de nombreuses autres sociétés financières et industrielles. Il mourut Grand Commandeur de la Légion d'Honneur et Grand Officier de la Couronne d'Italie.

Son cousin Moïse (1860-1935) fils de Nissim, légua au Louvre une très importante collection de mobilier, de porcelaines et de tableaux de maîtres impressionnistes.

Il avait épousé Irène Cahen, de la famille belge des banquiers qui obtinrent du pape le titre de comte Cahen d'Anvers. Leurs deux enfants finirent tragiquement : le fils, Nissim (1892-1917), officier dans l'aviation française, fut tué au combat ; la fille, Béatrice (1894-1945), mariée à Léon Reinach, mourut avec son époux et ses deux enfants, déportés tous quatre par les nazis au camp d'Auschwitz.

Bibliographie :

La biographie d'Abraham de Camondo, donnée par M. Franco, *Essai sur les Israélites de l'Empire ottoman*, Paris 1897, est reprise de façon très tendancieuse dans la « Jewish Encyclopaedia » ; d'autres détails dans « Le Gaulois » (Paris) du 4 avril 1873 ; « The Levant Herald » (Constantinople) du 12 et 17 avril 1873, du 24 janvier 1876, et du 5 décembre 1881, « Le Gaulois » du 8 avril 1911 et le « Mémorial diplomatique » du 3 octobre 1865, page 789 ; Auguste CHIRAC, *Les rois de la République*, Paris 1873, II, p. 216 ; Jean GANIAGE, *Les origines du protectorat français en Tunisie*, Paris 1959, pp. 639-642 ; Nora Seni, Sophie Le Tarnec, *Les Camondo ou l'éclipse d'une fortune*, Paris 1997.

CASSIS FARAONE

Après que le grand khasnadar (trésorier) du pacha du Caire, le juif Youssouf bey, qui tenait à ferme les douanes de l'Égypte, eut été fouetté à mort par son maître qui voulait s'approprier ses biens, la succession passa à un Arabe, chrétien melkite de Damas, Antoun Kassis Faraoun, qui reçut le titre de bey. Pourvu d'un véritable génie commercial, il révolutionna les structures du commerce maritime de l'Égypte, s'en prenant notamment aux corsaires barbaresques, dont il put limiter les activités. Il prit contact, au cours d'une série de voyages, avec la Compagnie Belletti, fondée à Trieste sous les auspices de l'Autriche (1779), avec les chevaliers de Malte au cours d'un séjour à La Valette (1784), avec les consuls et armateurs marseillais de la famille Guys (1785) auxquels il proposa de fonder une compagnie pour l'exploitation de la route des Indes – par Suez et la mer Rouge –, et enfin avec la puissante communauté juive de Livourne. La campagne d'Égypte de Napoléon brisa l'essor du bey chrétien du Caire, qui avait obtenu, au cours d'un séjour à Vienne, le titre autrichien de comte von Cassis Faraone (30 VI 1783), avec le prédicat « Hoch und Wohlgeboren » (de haute et bonne naissance). Le frère du nouveau comte, Joseph, obtint de son côté la noblesse autrichienne, assortie du titre héréditaire de chevalier (10 XI 1798). La descendance d'Antoun Cassis Faraone, richement possessionnée dans les provinces autrichiennes d'Istrie, encore aujourd'hui subsistante, figure dans la série comtale de l'Almanach de Gotha.

Le blason figure dans Rietstap, op. cit. I, p. 381 : Coupé : au 1^{er} d'or à l'aigle éployée de sable ; au 2^e parti de gueules à une croix pattée d'or, et d'argent à une tour de Babylone au naturel, posée sur une terrasse de sinople. A la fasce d'azur, chargée de trois étoiles d'argent, brochant sur le coupé. Trois casques couronnés. Cimiers : 1^{er} la croix pattée, entre un vol d'azur, chaque aile chargée d'une étoile d'or ; 2^e l'aigle ; 3^e la tour, entre deux proboscides coupées, à dextre d'argent sur azur, à senestre de sable sur or. Lambrequins : à dextre d'or et de gueules, à senestre d'argent et d'azur. Supports : deux panthères regardantes au naturel.

Bibliographie :

AURIANT, *Histoire d'Antoun Cassis Faraoun*, dans le périodique toulousain, « Le Bon Plaisir », 13 mai 1927 ; *Genealogisches Taschenbuch der gräflichen Häuser* (Almanach de Gotha, série comtale) 1880-1941. Livio MISSIR, *Une famille melkite latinisée de Smyrne : les Pharaon*, « Deutscher Orientalistentag, XIII. Lübeck 1972, F. Steiner édit., Wiesbaden 1974.

CHENIER

Le fonds consulaire du Levant, aux Archives Nationales de Paris, (AE-B III), contient une volumineuse correspondance des négociants français établis dans les ports méditerranéens, sollicitant l'aide du Roy ou celle de la Chambre de Commerce de Marseille, et signalant leurs difficultés. Réputé pour être la source de gains aussi rapides qu'élevés, le commerce du Levant ne devait pas toujours répondre aux espérances de ceux qui croyaient y trouver la fortune.

Tel fut le cas d'un protégé de l'ambassade de France à Constantinople, qui se ruina dans le négoce des draps de Tunisie, revint en France, publia un volume sur *Les Révolutions de l'Empire Ottoman*, et finit sa carrière comme consul de France au Maroc. Il s'agit de Louis Chénier, né dans l'Aude en 1722, lequel, vers 1781, dans les dernières années de sa vie, ajouta à son nom la particule « de », se fit considérer noble et cacheta ses lettres d'un chêne, d'une tour sommée d'une étoile et de la couronne de comte.

Ses prétentions n'étaient pas tout à fait sans fondement mais furent contestées. En effet, son grand-père Pierre Chénier, avocat à Carcassonne, aurait acquis la noblesse en achetant la charge anoblissante de secrétaire du Roy (1674), qu'il aurait conservée pendant plus de vingt ans. Aussi s'était-il fait graver un cachet aux armes : *d'argent, au chêne de sinople, fruité de trois glands d'or, planté dans une terrasse de sinople et accosté de deux rochers à trois coupeaux de sable issant de la terrasse*. Mais le fait de posséder un blason n'était pas, et ne fut jamais, une preuve de noblesse. Aussi Louis Chénier s'efforça-t-il à plusieurs reprises, en 1780, 1781, 1783, d'obtenir la reconnaissance officielle de la noblesse, et échoua à chaque fois. Il désirait en effet faire admettre ses fils comme cadets gentilhommes dans les régiments du Roy, qualité réservée aux nobles uniquement, sur présentation de preuves d'ascendance. Faute d'avoir les preuves d'ascendance, les fameux « quartiers nobles », l'impétrant eut recours aux services de témoins « nobles et d'ancienne extraction » qui acceptèrent de signer par-devant notaire des certificats de noblesse. Malheureusement, les témoins étaient eux-mêmes des personnages peu marquants, de noblesse plus apparente que réelle, et chevaliers d'un Ordre contesté (*). Le certificat de complaisance ne fut pas agréé par les autorités, qui en exigèrent un autre, délivré par le généalogiste officiel du royaume, Chérin. Louis Chénier eut le chagrin de se voir refuser, et mourut peu après.

Les prétentions familiales furent relevées par sa veuve, femme énergique et cultivée, qui se piquait de littérature. Établie à Paris après avoir tenu salon à Carcassonne, Elisabeth Chénier était levantine et catholique, d'une famille originaire de Chio, ce qui autorisa ses biographes français à la qualifier de Grecque de Chypre.

Son père, Antoine Lomaca (**), dit aussi Santi Lomaca, joaillier, avait été le drogman de l'ambassade envoyée au régent par le sultan Ahmed III, et était mort à Constantinople, dans le quartier de Péra, en 1740. Il laissait deux filles de son deuxième mariage avec une grecque catholique de Mykonos, Zaphyra Petri. La cadette, Madeleine, fut mariée à un négociant de Marseille, Claude Amic, et fut la grand-mère maternelle de l'homme politique français Adolphe Thiers, historien et Président de la République à la chute de Napoléon III.

La fille aînée, Elisabeth Lomaca, épouse de Louis Chénier, fut la mère d'une fille, Hélène-Christine (mariée très jeune en 1786 à un riche propriétaire terrien de l'île Maurice, sexagénaire et veuf à deux reprises, le marquis de Saint-Igest) et de quatre fils, tous nés à Constantinople et morts à Paris :

- Constantin-Xavier (1757-1837).
- Louis-Sauveur (1761-1823).
- André-Marie (1762-1794).
- Marie-Joseph-Blaise (1764-1811).

Après avoir prétendu à la noblesse sous l'Ancien Régime, madame de Chénier prit parti en 1789 pour la révolution, et, selon les termes de l'un de ses fils, se fit « démagogue ». La famille se rangea dans des camps opposés. Constantin, dénoncé comme « ex-noble », fit peu parler de lui. Marie-Joseph fut privé de sa particule par décret de la Constituante, se fit jacobin, et se signala comme membre des Comités de Sureté Générale et de Salut Public avant de se faire élire à l'Académie Française. Louis-Sauveur annonça qu'il renonçait à son titre, salua la Révolution « en tant qu'homme de cœur » et s'inscrivit au Comité de Bienfaisance de Brutus. Quant à André Chénier, poète de génie considéré plus tard par les romantiques comme leur précurseur, il prit parti dans ses écrits contre la Terreur, fut emprisonné et mourut sur l'échafaud. Citons ici ses vers :

Salut, dieux de l'Euxin, Hèllé, Sestos, Abyde,
Et nymphe du Bosphore et nymphe Propontide,
Qui voyez aujourd'hui du barbare Osmalin,
Le croissant oppresseur toucher à son déclin ;
Salut, Thrace, ma mère et la mère d'Orphée,
Galata, que mes yeux désiraient depuis longtemps,
Car c'est là qu'une Grecque, en son jeune printemps,
Belle, au lit d'un époux nourrisson de la France,
Me fit naître Français dans les murs de Byzance.

(*) Il s'agit de Vincent de Lusignan, chevalier de l'Ordre de Saint Lazare, de Charles-Bruno Banal de Laban, sous-lieutenant au Régiment de Béarn, du baron de Haysne et du comte de Violaine, chevalier de l'Ordre de Saint Lazare.

(**) Le grand-père d'Antonio Lomaca, Ignace Lomaca, était peut-être espagnol. Il vécut les dernières années de sa vie dans la paroisse de Saint-Pierre, à Péra. Sa première femme, Annetta Russo, née à Syra, mourut en 1704 à Péra. Il se remaria à Péra, le 10 V 1705, à Lucrezia de Laforé.

Bibliographie

La meilleure étude généalogique reste celle d'Eugène DALEGGIO d'ALISSA, *L'ascendance maternelle d'André Chénier*, Echos d'Orient 1927, pp. 320-325, avec une table généalogique de la famille Lomaca de Péra, d'après les actes d'état civil. L.G. de CHENIER, *La vérité sur la famille de Chénier*, Paris 1844.
L. BECO de FOUGÈRES, introduction aux *Lettres grecques de Madame Chénier*, Paris 1879.
Jean AZAIS, *Les attaches méridionales d'André Chénier*, Toulouse 1925. Catalogue de l'Exposition Chénier à la Bibliothèque Nationale, Paris 1962.
LIVIO MISSIR, *L'ascendance latine d'Orient d'André Chénier*, Communication au XIX^e Congrès des Orientalistes, Fribourg 1975.

COLLAS

Camille Collas, né 1820, † 14 II 1898, commerçant en vins de Bordeaux, obtint en 1860 avec son associé Marius Michel la concession de l'administration des Phares de l'empire ottoman, avec obligation d'en porter le nombre de 22 à 96, moyennant le droit de perception d'une redevance sur chaque navire de commerce mouillant dans un port de l'empire. Les concessionnaires encaissaient 78 % du revenu, et versaient le restant au Trésor turc. Prolongée à plusieurs reprises, administrée avec un sens aigu de l'efficacité, gérée par autofinancement, cette concession permit à Collas et à son associé de prendre en main une administration d'État aux implications stratégiques évidentes. Fortune faite, l'ancien marchand de vins maria sa fille Marie-Angèle à un noble français, Henri de Vauréal (la fille de ces derniers, Angèle, épousa Étienne de Nalèche, directeur du « Journal des Débats ») et associa à son affaire son fils Louis-Gabriel, † en 1897, dont la fille Gisèle épousa le comte François de Chevigné. La descendance de la comtesse de Chevigné s'allia par la suite aux familles d'Ormesson, Rodocanachi, d'Harcourt, au duc d'Albufera, etc.

Bibliographie : Jacques THOMIE, *Phares ottomans et emprunts turcs*, Paris 1978.

CRESPIN

Famille de négociants, originaire peut-être de Paris, au sujet de laquelle des publications nobiliaires récentes ont fait paraître de surprenantes informations. Les registres de l'église Saint Pierre, de Péra, font état d'André Crespin, marchand vers 1750, dont :

- A) Marie, ∞ David Glavany.
- B) Joseph-André, né Paris 16 II 1760, † Constantinople 21 VIII 1832, ∞ Lucia Lorando, d'une famille connue de marchands du Levant, alliés aux Cingria, aux Lapiere, aux Privileggio, aux Glavany.

Le *Genealogisches Taschenbuch*, édité depuis la deuxième Guerre Mondiale par la maison Starke, qui a repris, non sans grands mérites, la partie nobiliaire du défunt Almanach de Gotha, est généralement exempt de complaisances flatteuses. Voici cependant ce que dit le volume de la série des *Adelige Häuser*, A-IV, 1962, p. 533-539 : « Joseph André Crespin, consul de France à Constantinople, époux de Lucia, des comtes Lorando-Loredan, fille de don Giorgio Lorando-Loredan ». Or, les Lorando n'étaient pas comtes, et ne portèrent jamais le nom de Loredan, placé dans l'almanach allemand pour faire un rapprochement discret avec la célèbre famille patricienne de Venise. L'usage espagnol du « don », d'apparence nobiliaire, était inconnu à Constantinople, et aucun Crespin n'a jamais été consul de France, d'abord parce qu'au XVIII^e siècle ils étaient sujets prussiens, et que les archives du Ministère Français des Affaires Étrangères ne contiennent pas de dossier au nom d'un consul français de ce nom. (Il est vrai qu'au XIX^e siècle, plusieurs descendants de Joseph André Crespin furent élus par la communauté des marchands français à la fonction annuelle ou bisannuelle de délégué de la Nation Française auprès de l'ambassadeur (*).

Ce respectable marchand qui ne fut donc pas consul, époux d'une Lorando qui n'était ni Loredan, ni comtesse, eut de très nombreux enfants, dont :

- A) Casimir, né 1807, † 1881, ∞ Catherine, fille d'Émile Glavany.
- B) André, ∞ 1822 Cécile Privileggio, † 1856, dont :
 - Henriette, ∞ 1852 Antoine, fils de David Glavany.
 - Émile, ∞ 1870 Mathilde Pisani.
- C) Alexandre, né à Constantinople 24 XI 1799, † à Paris 17 IX 1863, que l'Almanach allemand dit avoir été consul de France, ce qui est faux. Son épouse était Eugénie, née 1810, † 1864, fille de Gaspar Glavany, dont :
 - 1) Philomène, ∞ Auguste Issaverdens, de la famille des grands commerçants smyrniotes de ce nom, qui allait recevoir un titre de baron du roi des Belges.
 - 2) Aimée, née Constantinople 27 IV 1855, † Florence 24 XII 1944, ∞ ile des Princes, mer de Marmara, 3 XI 1881 Sélim pacha Mèlhamé, né Beyrouth 3 XI 1881, † San Remo 10 XII 1937, membre du Conseil d'administration de la Banque Impériale Ottomane, directeur général de la Dette Publique Ottomane 1886-1895, directeur général des Revenus de l'Administration concédés à l'empire ottoman, administrateur des Chemins de fer de Syrie (conjointement avec Charles Goguel, régent de la Banque de France et avec le comte Abraham de

(*) A. BOPPE, Les députés de la Nation à Constantinople 1692-1900, Nancy 1901.

Camondo, délégué de la Banque de Paris et des Pays-Bas; délégué à Beyrouth du Comptoir d'Escompte de Paris, haut dignitaire ottoman de la grande famille libanaise catholique de ce nom, ministre ottoman de l'agriculture.

Son père était l'émir Béchir (1824-1867); Sa mère, Wardia, née à Alexandrie d'Égypte 1835, † Constantinople 1915, était la fille de l'égyptien Nasrallah bey, au sujet duquel l'*Almanach der Adeligen Häuser* prétend qu'il avait reçu, par bulle papale du 10 VII 1818, le titre pontifical de marquis de Jaroué. Malgré le côté inattendu de cette information, on ne peut la rejeter d'emblée, le Vatican ayant bien concédé quelques titres à des familles libanaises, mais à une époque plus tardive.

Selim pacha et son épouse Aimée furent les parents de :

- a) Selime, née à Constantinople 1883, ∞ : I) Max-Heinrich von Seubert et II) 1904 Hans-Melchior baron von Schlottheim (div.).
- b) Marie, née 1885, † Nedheim-Küsten 1970, ∞ Constantinople 1908, Friedrich-Wilhelm baron von Fürstenberg.

D'où la raison des informations sur les Crespin parues dans l'*Almanach der Adeligen Häuser* au droit de la famille von Fürstenberg. Les erreurs qui y figurent ne sont que peu de chose si on compare le texte de l'ouvrage allemand avec ce que dit le *Libro d'Oro della Nobiltà Italiana* à propos du mari de la troisième fille de Selim pacha :

c) Lucie, † 1951, qui fut l'épouse d'un banquier arménien de Turquie, Aram bey. Voici ce que dit le *Libro d'Oro* à propos de celui-ci, dans l'article consacré par le volume XV (1965-1968) à la famille Kéutchéoglou Guétchéjan : « famille arménienne, résidant à Iseo (Brescia), Rome et Padoue, connue « ab immemorabili » pour ses richesses et sa puissance parmi les familles du patriciat arménien. Originaire du Caucase, elle y posséda au Moyen Âge la seigneurie d'Erzingian. Établie à Constantinople au XVII^e siècle, elle bénéficia d'honneurs et de prérogatives princières auprès de la Cour Impériale ottomane ». Le *Libro d'Oro* cite ses preuves : un certificat délivré en 1929 par Sa Béatitude Paulo XIII, Patriarche de Cilicie, chef religieux et civil de la communauté arménienne de l'empire de Turquie ; ce certificat fut authentifié par le cardinal Secrétaire de la Congrégation des Rites Orientaux, de même qu'un autre document qui y était rattaché, la filiation généalogique des Guétchéjan établie par l'archevêque de Tarse, vicaire-général du Patriarche Catholique Arménien.

Ces documents, qui font croire à l'existence d'une « Cour » ottomane et à la concession d'honneurs princiers par les Turcs à des Arméniens, furent déposés en 1929 auprès du *Consiglio Araldico* du Royaume d'Italie. L'un des membres de ce Conseil, de même que du Comité de rédaction du *Libro d'Oro*, était un familier de la cour du roi Victor Emmanuel, le comte Monti della Corte lequel épousa vers 1929 Jacqueline-Marie (1906-1932), fille d'Aram bey Kéutchéoglou et de Lucie Crespin, que le *Libro d'Oro* déclare être née « Crespin de Billy ».

On ne comprend cependant pas, malgré ces certificats patriarcaux arméniens, pour quelle raison la famille Kéutchéoglou Guétchéjan a été incluse par le *Libro d'Oro* parmi les familles de la noblesse d'Italie.

d) Leila, ∞ : I) ... Bouilloche, et II) Robert comte de Dampierre, ministre plénipotent, de France en Hongrie, ambassadeur de France.

de HOCHÉPIED

Huguenots français, bénéficiaires de lettres de noblesse hongroise délivrées par l'empereur Léopold I, qui représentèrent au Levant les intérêts diplomatiques de la République de Hollande.

Henry H., habitant des Flandres françaises vers 1535, fut le père de Nicolas qu'on trouve établi à Anvers en 1575, lorsqu'il épousait Jacqueline de l'Espine. Son petit-fils Jean-Baptiste Hochepied né Amsterdam 1634, † id. 1668, négociant en soieries, directeur de la Compagnie Hollandaise du Levant, ∞ Gertrude Spiegel, dont : Daniel Jean Hongaars de H., né Amsterdam 14 XI 1657, secrétaire de la firme familiale, consul des Provinces-Unies à Smyrne pour l'Anatolie, Mytilène et Chio (1688), créé magnat et baron de Hongrie 8 IV 1704 par l'empereur Léopold I, † Smyrne 10 II 1723, ∞ Péra 17 IX 1679 à Clara Catharina, née à La Haye 11 V 1662, † Smyrne le 13 VII 1733, fille de Justinus Colyer, comte du Saint Empire, et de Maria Engelbert - (et belle-sœur d'un autre marchand néerlandais d'origine française qui fit souche d'une importante famille de consuls au Levant, Abraham Lafontaine, consul des Provinces-Unies à Livourne). Sa fille épousa Gaspard de Fontenu, consul de France à Smyrne.

Son fils Daniel Alexander, né Smyrne 19 IV 1689, † id. 24 II 1759, consul des Provinces-Unies à Smyrne, élevé par l'impératrice Marie Thérèse à la dignité de comte. ∞ Catherine, née 8 IV 1703, † Smyrne 27 XII 1728, fille de Pierre Frémeaux et d'Adriana Rafaëli. Ses descendants furent jusqu'à la première guerre mondiale consuls des Pays-Bas à Smyrne, puis dans d'autres ports de l'empire turc. Leurs conjoints, très rarement choisis au sein de familles hollandaises, appartenaient à d'anciennes familles marchandes établies au Levant depuis plusieurs siècles : Giraud, Arlaud, Omirou (Homère), van Lennep, Arachtingi, Guys. Une alliance avec une famille suédoise fut conclue à la fin du XVIII^e siècle, lorsque le chevalier von Heydenstam, ministre de Suède auprès de la Sublime Porte, épousa une demoiselle de Hochepied.

Les comtes de Hochepied furent incorporés à la noblesse des Pays-Bas le 12 II 1818, avec le numéro 81, en la personne du comte Hugo Balthazar de H., et le 3 XII 1829, avec le numéro 120, en la personne de la comtesse Sarah Petronella de H., née van Lennep, et de ses deux fils, Jean-Edmond et Frédéric-Pierre.

Les descendants de cette ancienne et importante famille hollandaise du Levant se trouvent établis dans plusieurs pays d'Europe, France, Pays-Bas, Belgique.

Blason, concédé avec le titre de Comte du St.-Empire, 1741 et reconnu avec ce titre en Hollande, 3 décembre 1829. Parti : au 1^{er} d'argent au chevron de gueules, accompagné de trois croissants de sable (Hochepied) ; au 2^e d'azur à une main dextre appaumée de carnation, en chef, posée en bande, accompagnée en pointe de deux ceps de prisonnier d'argent, l'un sur l'autre, réunis au moyen d'une chaîne en demi-cercle. Deux casques couronnés. Cimiers : 1^{er} un croissant de sable, entre un vol coupé, à dextre d'argent sur sable, à senestre de gueules sur argent ; 1. d'argent et de gueules ; 2^e la main, en pal, entre deux proboscides échiquetées d'azur et d'argent ; 1^{er} d'argent et d'azur. Tenants : deux hérauts, habillés d'une tunique d'azur, au surtour d'or, habillés de haut-de-chausses de pourpre et de souliers de sable, coiffés de bonnets de gueules, tenant chacun un sceptre d'or ; celui à dextre chargé sur sa poitrine d'une aigle éployée de sable, diadémée d'or ; celui à senestre chargé sur sa poitrine des armes de Hongrie dans un écusson ovale.

Bibliographie :

La filiation détaillée est donnée par le *Neederland's Adelsboek*, 1942, p. 517-523. OTTO SCHUTTE, « *Repertorium der Nederlandse vertegen voodigers, residents in het Auisenland* », 1504-1810, La Haye 1976, p. 308 passim.

LINCHE

Le dernier comte de Linche de Moissac qui mourut à Bucarest peu après la fin de la deuxième guerre mondiale avait été propriétaire, en son temps, d'un hôtel particulier, 7, rue de Bénouville à Paris, près du Bois de Boulogne. Son premier ancêtre connu, Jean Linchou, était un esclave arabe capturé vers la fin du XVI^e siècle sur les côtes barbaresques, dont la conversion au christianisme lui valut d'être affranchi. Le nom bien français de cet homme était sans doute celui de son maître, un comte de Linche, peut-être son parrain de baptême.

Son fils François, de « nation more », épousa en 1644 une femme du peuple, Anne Boudolle, dont il eut César, père de Maurice. César et Maurice Linchou furent l'un et l'autre capitaines des galères de la ville de Marseille, navires transportant esclaves et forçats enchaînés au service de la marine du roi de France.

Fortune faite, Maurice Linchou, ou Linche, s'allia par son mariage en 1715 avec Catherine Roux à deux importants armateurs provençaux, Raymond Bruny et François Roux. Il fut le père de trois fils : François Thomas, né Marseille 1 IV 1720, Jean Baptiste, né Marseille 26 IV 1726 et Joseph-Marie, né en 1728.

Les deux aînés allèrent à Constantinople se mettre au service de l'ambassadeur de France, qui les recommanda comme secrétaires de français, auprès de la chancellerie des hospodars des Principautés roumaines. Jean Baptiste se mit au service du prince de Valachie Alexandre Ypsilanti, son frère François-Thomas à celui du prince de Moldavie, Constantin Racovitza. En réalité, les frères Linchou servaient aussi, et surtout, de correspondants « pour le Secret du Roy », c'est-à-dire qu'ils faisaient du renseignement. Le rôle de François-Thomas, qui commençait à se dire « de Linche », fut considérable au moment des rivalités russo-austro-turques qui allaient précéder les premiers partages de la Pologne. Il en tira une grande présomption, et lorsque le prince Constantin Racovitza fut exilé à Lemnos par la Porte, son secrétaire français se perdit dans les intrigues pour obtenir la grâce du sultan. Dénoncé au grand vizir par l'un de ses compatriotes, Mathieu Millot, autre marchand établi au Levant, François-Thomas Linchou fut décapité par les Turcs à Constantinople en 1760.

« La mort d'un Français et même d'un Franc (un catholique n.a.) sur un échafaud, événement si extraordinaire dans ce pays » écrivait l'ambassadeur Vergennes au duc de Choiseul Praslin, « prouve que la Porte n'a pas dissimulé le peu d'égards qu'elle a aujourd'hui pour les Français. La nation est pénétrée de l'avilissement où elle est tombée ».

Les descendants de François-Thomas Linchou, établis et mariés en Valachie, convertis à l'orthodoxie, firent souche d'une famille fort en vue, pourvue de titres de boyarie, et dont le nom s'écrivit dorénavant à la roumaine, Lens. Sous le règne de Louis-Philippe, ils s'adressèrent à la plus haute autorité généalogique et nobiliaire de France, Borel d'Hauterive, qui leur fabriqua une ascendance fabuleuse reliant leur aïeul capitaine de galères d'esclaves à l'ancienne maison des comtes de Linche de Moissac.

Cependant, malgré leur titre improvisé qu'ils réussirent à faire admettre, malgré leur fortune considérable qui leur procura quelques alliances flatteuses, ils ne furent jamais particulièrement estimés à Bucarest. On y prétendait même qu'à chaque génération il se trouvait un de leurs descendants par les femmes porteur d'une certaine dose d'improbité. Pendant la guerre de Crimée, un Linche se fit le porte-parole de la politique russe crainte et haïe par tous les patriotes roumains. La princesse Hélène Ghica s'en prenait dans les colonnes de « La Revue des Deux Mondes » (15 III

1859, p. 445) aux « instruments dociles de la puissance suzeraine, ces parvenus qui ont servi tour à tour tous les adversaires de la nationalité roumaine, et qui se sont consolés de la haine et du mépris qu'ils inspiraient aux âmes honnêtes avec l'argent et les décorations de l'étranger ».

Le dernier Linche mourut plus que nonagénaire à Bucarest en 1945. Parfait homme du monde, membre du Jockey Club de Roumanie, il laissait une jolie collection de meubles et de tableaux du XVIII^e siècle français.

Bibliographie :

BOREL d'HAUTERIVE, *Généalogie historique de la maison de Linche, son origine florentine, ses émigrations en Corse, en France, à Constantinople et en Valachie. Ses alliances directes et indirectes, avec toutes les pièces justificatives*, Paris 1844.

Raoul BUSQUET *Les surprises d'une généalogie*, « Revue du Pays d'Oc », Marseille, avril 1932 p. 208-216.

Jean FILITTI, *Le rôle du prince Constantin Racovitza et de son émissaire Linche dans les affaires de Pologne en 1754*, « L'Indépendance Roumaine », Bucarest, les 9, 16 juillet et 20 et 27 août 1901.

Vasile MIHORDEA, « *Politica orientala franceza si tarile române in secolul al XVIII-lea* » (La politique orientale de la France et les Pays Roumains au XVIII^e siècle), Bucarest 1937.

Marc JEANJACQUET, *Contributions à l'étude de la langue, de la presse et des lettres françaises en Roumanie : la famille de Linche*, « La Roumanie », quotidien français de Bucarest des 6/19 et 14/27 déc. 1908.

ROUX

André Roux, catholique de l'île de Tinos, né sans doute *Russos*, de famille grecque, marié à Catherine Vitalis, fut le père de François Roux, qui avait débuté à Tinos dans le commerce des soieries. Celui-ci reçut en 1714 des lettres de naturalisation françaises et mourut en 1738. De son mariage avec une fille de son compatriote Raymond Bruny (*), il avait eu

(*) Raymond Bruny était le fils de Pierre Bruny, grand marchand qui avait fait fortune à la fin du XVII^e siècle en commerçant avec l'Égypte. Son fils aîné Jean-Baptiste, acheta à Louis XV le titre de baron de La Tour d'Aigues et de Saint-Cannat. Le fils cadet, Raymond, acheta à son tour en 1714 la charge de Trésorier de France et le marquisat d'Entrecasteaux. Son petit-fils Antoine-Joseph d'Entrecasteaux fut le célèbre explorateur des îles du Pacifique.

un fils, Georges, établi en 1734 à Marseille, qui développa sur grande échelle la traite des esclaves entre, d'une part, l'Afrique et les possessions françaises d'Amérique, et d'autre part entre la Turquie et Marseille.

Le commerce des esclaves « infidèles » capturés sous prétexte de « croisade » était une fructueuse opération : le Sultan les rachetait en échange d'un esclave chrétien capturé par les Turcs dans les mêmes conditions, et de trois cents livres. En outre, la promesse de fourniture d'esclaves turcs faite à la Chambre de Commerce de Marseille était un bon moyen d'obtenir un consulat au Levant.

Georges Roux, vice-consul honoraire de France à Chypre, chevalier de Saint-Michel, échevin « ancien » de Marseille, puis premier échevin, obtint du roi l'érection de sa terre de Brue en marquisat (1754), parce que, précisaient les lettres patentes signées par Louis XV, « ledit sieur Roux a fait passer de toutes parts des milliers d'hommes et de femmes à la Martinique, ce qui a rendu cette île entièrement peuplée... ; il a fait subsister cette colonie par le grand commerce qu'il y a fait, et a procuré au royaume plus de trente millions d'espèces d'or espagnol... ».

Pendant la guerre de Sept Ans, Georges Roux marquis de Brue, se comporta en « prince souverain » et construisit une flotte de combat destinée à affronter les Anglais. La paix conclue, le marquis de Brue se servit des mêmes navires de guerre pour accroître son trafic d'esclaves sur Cayenne et Saint-Domingue. Rappelons que son associé sur ce dernier parcours était son concitoyen François Clary, autre grand marchand de Marseille, le père des futures reines d'Espagne et de Suède, Julie Bonaparte et Désirée Bernadotte.

Bibliographie :

Archives Nationales (Paris), Fonds Affaires Étrangères B 1, 1010, rapport du consul de France à Chio : « Jacques Roux, de Marseille, commandant de la corvette « La Sirène », navigue à Salonique, Chio, Smyrne, La Canée, Il parle grec, car, à ce qu'on m'a dit, il est Grec d'origine ».

A. ARTAUD, *Un armateur marseillais, Georges Roux*, Paris 1890.

Paul MASSON, *Histoire du commerce de Marseille*, VI, p. 196 et 268.

LOUIS BERGASSE, *Souvenirs de Marseille et des Echelles du Levant*, Marseille 1921.



Giovanni Grevembroch : Introduction du baïle de Venise auprès du Sultan. Gouache de la fin du XVIII^e siècle (Venise, Musée Correr).



Armoiries posées en 1472 sur la grande muraille de la forteresse de Saint Pierre – aujourd'hui Budrun en Turquie – possession de l'Ordre Hospitalier des chevaliers de Saint Jean de 1404 à 1522.

En haut : Saint Pierre, protecteur de la forteresse, et la Vierge Marie soutenant le blason de Gianbattista Orsini, Grand Maître de l'Ordre. Les armes des Orsini sont écartelées de celles de l'Ordre, la Croix de Saint Jean.

En bas : Sainte Catherine, patronne de la Langue d'Italie, et sainte Marie-Madeleine soutenant le blason du capitano de la forteresse, Francis de Boxol, auparavant baile de l'Ordre à Majorque.

La forteresse de Saint Pierre, érigée près d'Halicarnasse, donc sur le continent asiatique se trouve à 150 kilomètres environ au nord-est de Rhodes. Voir légende page 608. (photo A. Maiuri).

Rhodes et les chevaliers de Saint-Jean

Fondé aux alentours de 1070, et toujours existant, l'Ordre de l'Hôpital de Saint-Jean-de-Jérusalem fut lié à l'idée de croisade tout comme le furent les deux autres Ordres créés plus tard en Terre Sainte, l'Ordre du Temple (1118) et l'Ordre Teutonique (1143). Mais, alors que ces deux derniers eurent dès le début un caractère militaire, l'Ordre de l'Hôpital naquit dans un but purement charitable : ses membres devaient prendre soin des blessés et des pèlerins sans moyens, dont le nombre ne cessait de croître en même temps que l'essor des croisades amenait, en Palestine et en Syrie, colons et combattants toujours plus nombreux.

Reprenant une tradition hospitalière déjà ancienne dans les royaumes d'Occident, les membres de l'Ordre, installés dans certaines des églises byzantines confisquées, fondèrent dans leurs alentours de nombreux hospices. Cependant, dès la fin du XII^e siècle, sous l'influence des Templiers qui avaient mis leur force militaire au service des rois et des patriarches de Jérusalem, l'Ordre de l'Hôpital prit progressivement le caractère d'une association de moines en armure, d'un corps d'élite, d'une institution mi-religieuse, mi-militaire, ne relevant que de la papauté. Tout comme l'Ordre du Temple, celui de l'Hôpital devint en peu de temps le propriétaire d'une fortune considérable acquise grâce aux donations continues faites, en expiation de leurs péchés, par les souverains et les féodaux du Levant et d'Europe. Le roi d'Aragon leur avait, par exemple, remis un tiers de son royaume. Les exemptions fiscales accordées par le Saint-Siège à l'Ordre, les indulgences promises à ses bienfaiteurs, permirent à l'hôpital d'étendre son influence et son activité. Les rois de Jérusalem lui confièrent, tout comme à l'Ordre du Temple, la défense de certaines places fortes du royaume : dès 1153, l'on trouve les hospitaliers présents parmi les troupes chrétiennes, au siège d'Ascalon.

Peu après, les trois clés donnant accès à la couronne et au trésor du royaume de Jérusalem étaient confiées l'une au patriarche, l'autre au Grand Maître du Temple, la troisième au Grand Maître de l'Hôpital.

Enfin, la militarisation de l'Ordre, ainsi que l'extension de son influence politique allèrent de pair avec un recrutement de plus en plus marqué des nouveaux chevaliers parmi les fils des familles de la classe militaire des chevaliers d'Occident, c'est-à-dire de la classe qui allait fournir l'un des principaux éléments de la noblesse en cours de formation. L'Ordre de l'Hôpital s'aristocratisa. Commandants des trois ordres de chevalerie constituant la seule force militaire permanente de la chrétienté médiévale, les Grands Maîtres commencèrent à s'adresser aux monarques sur un pied d'égalité, et à prendre part aux négociations diplomatiques.

Après la victoire de Hattin (1187) remportée par les Sarrazins sur les croisés, Hospitaliers et Templiers restèrent la seule puissance militaire et financière en Terre Sainte, intervenant de plus en plus dans les affaires du royaume latin de Jérusalem. Leur rivalité grandissante, qui allait déboucher sur des conflits armés et à leur participation dans les guerres civiles menées au Levant entre les républiques italiennes et les dynasties seigneuriales, devait finalement fissurer, puis disloquer le royaume et hâter sa chute (*).

Une deuxième phase de l'histoire de l'Ordre des chevaliers de Saint-Jean allait s'ouvrir après la chute de ce qui restait du royaume de Jérusalem, et le refuge à Chypre des Ordres militaires et des débris de la noblesse franque de Terre Sainte. Cette deuxième phase débuta par les événements liés à la chute et à la destruction de l'Ordre du Temple, dont la fortune avait éveillé la convoitise du roi de France Philippe le Bel.



Rhodes à l'époque de la domination ottomane (d'après Rottiers, op. cit.).

Encore que la fortune du Temple eût été loin d'égaliser celle de son rival, l'Ordre de l'Hôpital, et qu'elle n'eût représenté qu'un peu plus de la moitié de la fortune de l'Ordre des moines cisterciens, la participation importante et très compétente des Templiers aux opérations financières des souverains leur avait permis de se constituer en France une sorte d'état dans l'état. Les historiens n'ont pas pu déterminer les raisons exactes qui poussèrent Philippe le Bel à vouloir à tout prix leur annihilation physique, car il ne réussit pas à s'approprier leurs biens. Quoiqu'il en soit, l'Ordre du Temple, qui se défendit très mal, tomba victime d'une remarquable machination juridique ourdie par le souverain français, qui put également, par un habile chantage, amener le pape dans ses vues. L'arrestation des chevaliers en France (1310) ne fut suivie par la même mesure, dans d'autres pays, que sur les injonctions répétées du Saint-Siège, et, le plus souvent, avec beaucoup de mauvaise volonté de la part des monarques concernés. En Aragon, en Allemagne, les Templiers se retranchèrent dans leurs châteaux et résistèrent avec succès. Le roi d'Angleterre confisqua leurs biens, mais refusa de les mettre à la torture ; le roi du Portugal maintint intacte leur organisation, et la sauva en lui faisant changer de nom ; en Castille, l'enquête ouverte contre eux les

déclara innocents. A Chypre, ils subirent le même sort qu'en France, mais pour s'être mêlés aux querelles familiales de la maison royale.

Clément V ne put les condamner, car ils bénéficiaient de trop de sympathies dans trop de pays. Néanmoins, en vertu de la plénitude de ses pouvoirs apostoliques, le pape proclama en 1312 l'abolition de l'Ordre du Temple et disposa de sa fortune au moyen de bulles successives. La presque totalité de leurs immenses biens furent dévolus à l'Ordre de l'Hôpital, à la grande déception de Philippe le Bel qui avait tout arrangé pour être lui-même le bénéficiaire de la débâcle des Templiers. Mais le roi de France et son frère le comte de Valois surent, au dernier moment s'attribuer les liquidités de l'Ordre, en remboursement, prétendirent-ils, des grands frais occasionnés par l'entretien des chevaliers prisonniers sous leur garde. Enfin, le 11 mars 1314, après que les Templiers eussent été accusés de reniement et de profanation de la Croix, d'adoration d'idôles et de mœurs contre nature, le Grand Maître de l'Ordre, le Précepteur de Normandie et les principaux chevaliers français furent brûlés près de Notre Dame.

A cette date, l'Ordre de l'Hôpital avait achevé la conquête de l'île de Rhodes et y avait installé le siège du Grand Maître.

(*) Ainsi, lors de la venue en Terre Sainte de Frédéric II de Hohenstaufen, l'empereur, après s'en être pris aux Ibelin dont il voulait abattre la puissance féodale, attaqua l'une des places fortes du Temple, Château-Pèlerin. Le Grand Maître du Temple et celui de l'Hôpital cherchèrent à faire tomber l'empereur dans les mains du sultan Al-Kamil, mais le sultan dénonça leur plan à Frédéric II. En 1243, pendant la guerre qui opposait en Terre Sainte le parti « guelfe » des Ibelin au parti « gibelin » du lieutenant impérial Riccardo Filangieri, l'on trouve l'Ordre du Temple, le patriarche de Jérusalem, la République de Gênes et le seigneur de Tyr, Philippe de Montfort, dans le camp guelfe, alors que l'Ordre de l'Hôpital, les chevaliers Teutoniques et la République de Pise soutiennent Filangieri. Le siège du château de l'Hôpital, dirigé par le patriarche en personne, dura six mois. En 1258 éclatait en Terre Sainte, à Acre, la guerre dite de Saint-Sabbas, entre les Républiques de Gênes et de Venise. Philippe de Montfort seigneur de Tyr, les Embriaco, sires de Gibelet, l'Ordre de l'Hôpital, les Anconitains et les Catalans, ainsi que les Syriens orthodoxes, se rangèrent du côté génois ; les Pisans, le patriarche, le prince d'Antioche et sa sœur la reine de Chypre, l'Ordre du Temple, les Ibelin et les Marseillais, combattaient du côté de Venise. Les Vénitiens furent vainqueurs, et les pierres de la tour génoise d'Acre furent portées en triomphe à Venise. Chassés d'Acre, les Génois prirent leur revanche quelques années plus tard en aidant Michel Paléologue à reprendre Constantinople à l'empereur Baudouin de Courtenay, le protégé traditionnel de Venise. Les pierres du palais du baile vénitien furent transportées en grande cérémonie à Gênes.

Les hospitaliers à Rhodes

Avant sa conquête par les chevaliers de Saint-Jean, Rhodes avait déjà connu une brève présence latine : au cours de la 3^e Croisade, Richard Cœur de Lion roi d'Angleterre, et le roi de France Philippe I^{er} avaient débarqué dans l'île pour y recruter des combattants.

En 1204, la « *Partitio Imperii Romaniae* » avait assigné Rhodes dans le lot de Venise, mais celle-ci n'en prit jamais possession. C'est pourquoi le gouvernement byzantin, Léon Gavalà, put s'en rendre maître et consolider la domination de sa propre famille. Mais l'instabilité politique instaurée dans la région par les effets de la IV^e Croisade obligea Léon Gavalà à se mettre sous l'allégeance de l'empereur de Nicée, Théodore Vatatzès.

(1224), qui lui concéda le titre de César et le commandement de la flotte grecque contre Venise. En 1234, Gavalà se rendait à nouveau indépendant et signait avec la Sérénissime un traité d'assistance mutuelle, garantissant à Rhodes l'aide vénitienne contre Nicée, et à Venise l'aide de Gavalà en cas d'attaque grecque contre la Crète. Venise acquérait aussi, par le même traité une série d'exemptions commerciales en Rhodes, et le privilège d'un tribut annuel sous forme de la remise, par Gavalà, d'un manteau de cérémonie en soie.

En 1240, le frère et successeur de Léon Gavalà, Jean, se rapprochait à nouveau de l'empire de Nicée, et lui fournissait son concours militaire contre les Courtenay de Constantinople. Son absence momentanée de Rhodes permit aux Gênois de s'emparer de l'île, pour peu de temps, mais suffisamment pour se rendre compte de sa valeur stratégique et de ses richesses. Rhodes allait rester sous la souveraineté nominale des empereurs de Nicée, mais, du fait que ceux-ci s'appuyaient sur Gênes dans leurs projets de reconquête de Constantinople, Gênes en profita pour renforcer son emprise sur Rhodes et pour en évincer la famille Gavalà. Après 1261, date de la chute de l'empire latin de Constantinople, l'amiral gênois Attilio Vignolo dei Vignoli, rendu inquiet à la fois par les plans de reconquête byzantine et par les incursions des pirates turcs dans la mer Egée, s'adressa au Grand Maître de l'Hôpital, Foulques de Villaret, et lui offrit la possession de Rhodes, à condition de continuer à disposer lui-même d'un tiers des revenus de Rhodes, et du titre de vicaire de la République de Gênes à Léros et Kos, deux petites îles situées dans le voisinage. Le Grand Maître s'adressa à l'empereur Andronic Paléologue pour lui demander la cession de Rhodes. L'empereur refusa de la lui accorder. Aussi Foulques de Villaret décida d'utiliser la manière forte, sous prétexte que le Saint-Siège venait de faire prêcher la Guerre Sainte contre quiconque partirait en guerre contre l'Infidèle, avec promesse d'indulgence plénière pour les combattants.

Après avoir pris conseil du roi de France Philippe le Bel et du pape Clément V, le Grand Maître emprunta des sommes considérables au Saint-Siège et aux banquiers florentins. Prétendant vouloir chasser les Turcs de Rhodes, Foulques de Villaret attaqua en 1307 la garnison byzantine. Il fallut néanmoins près de trois ans pour achever la conquête de l'île, accomplie à point nommé pour assurer à l'Ordre une base de repli face aux inquiétantes mesures que le roi de France et le pape commençaient à prendre contre l'Ordre du Temple, dont l'Ordre de l'Hôpital craignait de partager bientôt le sort. En effet, l'affrontement entre, d'une part, le roi de France Philippe le Bel, soutenu par le Saint-Siège, et les Templiers français et, d'autre part, le conflit surgi entre les Templiers de Chypre et le roi Henri de Lusignan, incitèrent les Grands Maîtres des deux autres grands ordres militaires, l'Hospitalier et le Teutonique, à se replier sur des territoires où ils seraient mieux protégés. L'Ordre Teutonique partit de Venise et s'installa en Prusse orientale; l'Ordre de l'Hôpital s'installa à Rhodes et changea de nom : d'Ordre des Chevaliers de l'Hôpital, il devint l'Ordre Hospitalier de Saint-Jean. Le pape confirma au Grand Maître la possession souveraine de Rhodes, le droit de battre monnaie et divers droits régaliens, dont celui de la nomination de l'archevêque. Non seulement les chevaliers de Saint-Jean ne partagèrent pas la terrible destinée des Templiers, comme ils avaient semblé le craindre, mais ils recueillirent une grande partie de leurs biens.

C'est ainsi que cette île jusqu'alors inconnue, sinon pour avoir été, dans l'antiquité, un foyer des lettres et de la philosophie, devint pendant plus de deux siècles un avant-poste du catholicisme contre l'avance ottomane. Même si l'on enlève aux chroniques guerrières des chevaliers tout une série de panégyriques et de faits d'armes arrangés après coup, l'on ne peut nier que l'histoire de l'Ordre fut celle d'une longue carrière d'héroïsme et de dévouement.

Le grand nombre de vaisseaux constituant « les forces de la Religion », les richesses de l'Ordre, sa discipline militaire, firent des chevaliers de Saint-Jean l'une des puissances les plus notables de la Méditerranée. Pour être admis dans l'Ordre, il fallait prouver sa descendance de parents nobles de nom et d'armes, preuve qui, avec le temps, devint celle des quartiers de noblesse, commune à toutes les institutions dispensant des avantages que l'on ne pouvait faire partager à trop de postulants. L'acceptation ou le refus des preuves de la qualité nobiliaire des parents, des grands-parents, des arrière-grands-parents des candidats, consti-



Monnaie de Juan Fernandez de Heredia, Grand Maître de l'Ordre 1377-1396 (Paris, Bibliothèque Nationale, cabinet des médailles).

« Sur les monnaies de cette île de Rhodes, où figuraient jadis la tête du soleil et les plus belles fleurs, parurent, depuis Foulques de Villaret, les effigies vénérables des Grands Maîtres, gravement agenouillés dans l'attitude de la prière devant la croix à double traverse ou croix patriarcale qui était celle de l'Ordre. Les chefs de cette milice célèbre, ces moines guerriers de haute naissance qui gouvernaient la plus nombreuse et la plus brillante chevalerie de la chrétienté, dont les lointaines commanderies atteignaient les rivages les plus reculés, ces chefs audacieux dont le nom remplissait d'effroi l'âme des princes musulmans, se sont fait représenter sur leurs monnaies dans cette humble posture, la tête nue, en simple froc monacal, avec la croix sur la poitrine et le capuchon rejeté sur les épaules. Le même type se répète sur les monnaies d'argent de chacun d'eux. L'unique différence consiste dans la légende indiquant les noms et les prénoms du nouveau titulaire et dans un petit écusson jeté dans le champ de la pièce et qui porte ses armes. C'est ainsi que les monnaies de l'Ordre, comme les vieilles murailles de la ville de Rhodes, et toutes ces antiques demeures des chevaliers où sont sculptés tant et de si nobles écussons, deviennent une sorte de galerie héraldique élevée à la gloire des Grands Maîtres et de leurs glorieux blasons. On a retrouvé depuis peu d'années des monnaies de presque tous ces Grands Maîtres; parfois leur effigie y fait place à celle de saint Jean, le patron de l'Ordre, ou bien encore à celles de l'agneau pascal, ou d'un ange assis au tombeau du Christ. Leurs monnaies d'or sont pour la plupart imitées des sequins de Venise; seulement au lieu de doge agenouillé aux pieds de saint Marc, on y voit le grand maître aux pieds de saint Jean. »

Gustave Schlumberger, *Les principautés franques du Levant*, Paris 1877, p. 58, 61.





La porte de la Liberté et la façade du palais des Grands Maîtres à Rhodes après les restaurations faites sous le règne de Victor-Emmanuel II, roi d'Italie.

tuaient une soupe juridique dont l'on élargissait ou restreignait l'ouverture selon les besoins ou les opportunités du moment. Mais, comme autrefois à Sparte, et contrairement à ce qui passait dans les abbayes réservées en Occident aux enfants de la noblesse, l'on repoussait ici tous ceux qu'une complexion faible ou quelque défaut physique rendaient impropres aux fatigues de la guerre.

L'Ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem resta à Rhodes de 1310 à 1522, sous le gouvernement de dix-neuf Grands Maîtres, et mena une lutte continuelle contre les Turcs, dont il retarda longtemps les conquêtes dans l'Archipel, alors que toute l'Europe orientale leur était déjà soumise.

Il n'y avait pas de noblesse grecque à Rhodes lorsque les chevaliers s'y établirent, et l'entrée de l'Ordre fut toujours refusée aux habitants grecs de l'île. Ceci ne relevait pas seulement de l'interdit religieux, mais d'un esprit de caste propre aux mentalités du temps : Venise par exemple, qui n'admettait pas que ses sujets se soumettent à d'autres allégeances que la sienne, interdit toujours à son patriciat de faire partie de l'Ordre de l'Hôpital ; les Templiers établis aux confins d'Europe orientale n'admirent jamais non plus dans leurs rangs les habitants des territoires sur lesquels ils exerçaient leur domination ; enfin, les chevaliers de Saint-Jean eux-mêmes, lorsqu'ils quittèrent Rhodes pour se réfugier à Malte, y trouvèrent une aristocratie constituée, et de surcroît professant le culte catholique. Ils ne voulurent pas permettre à ses représentants de prendre l'habit de chevalier de Malte.

Ceci explique le peu d'attachement ressenti par les habitants de Rhodes envers leurs nouveaux maîtres lesquels, dès 1310, avaient introduit dans l'île le droit dit de la « *servitus marinae* » exercé par le Grand Maître à l'encontre de la population grecque. En vertu de ce droit, le Grand Maître pouvait obliger quand bon lui semblait, les habitants de l'île à servir sur les navires de l'Or-

dre. L'arbitraire président à l'exercice de ce droit eut vite fait de dépeupler Rhodes, du fait que les Grecs de l'île préféreraient fuir en territoire turc plutôt que d'être asservis à un régime de galériens. En 1433 le Grand Maître suspendit pour dix ans l'exercice de la « servitus marinarum », laquelle, en 1462, fut définitivement supprimée. Par ailleurs, du fait des avantages découlant de la liberté de commerce, il existait à Rhodes une catégorie croissante de négociants grecs enrichis, qui tentèrent à plusieurs reprises d'être admis dans l'Ordre. Après avoir régulièrement fait obstacle aux postulants grecs orthodoxes, le Grand Maître promulgua en 1478 un décret interdisant explicitement l'admission des habitants de l'île au sein de l'Ordre.

Il n'en reste pas moins que, malgré les différences de religion et de statut légal, il y eut de plus en plus de mariages conclus entre les familles grecques de l'île et celles immigrées à la suite des chevaliers, ou avec des chevaliers eux-mêmes (ainsi que l'atteste par exemple, le cas d'une branche des Lascaris).

Ordre religieux avant de devenir aussi militaire, Ordre voué à l'exercice de la charité chrétienne, Ordre dont les membres devaient faire vœu d'obéissance, de pauvreté et de chasteté, l'Ordre de l'Hôpital n'avait pas, à ses débuts, de caractère nobiliaire. Cela d'autant plus qu'à l'époque de sa constitution, la noblesse commençait à peine à poindre en Europe. Il devint vite évident que le caractère croissant d'Ordre militaire que l'Ordre de l'Hôpital assumait à l'instar de l'Ordre du Temple, et le recrutement de ses chevaliers au sein de la chevalerie féodale d'Europe, transformèrent l'Ordre en une congrégation fermée, dont les membres se cooptaient au sein de la même couche sociale, qui était celle des cadets de grande famille ou des représentants de la petite noblesse. Les anciens statuts de l'Ordre ne prévoyaient pas de conditions d'admission liées à un quelconque statut nobiliaire.



Monnaie d'Aimery d'Amboise, Grand Maître de l'Ordre 1503-1512. A l'avvers, l'agneau pascal, passant. Au revers, les armes d'Amboise, écartelées de la Croix de saint Jean. (Paris, Bibliothèque Nationale, cabinet des médailles).





La citadelle de Lindos, à Rhodes, bâtie sur l'ordre de Foulques de Villaret, Grand Maître 1305-1319, sur les ruines de l'antique Acropole dorique abritant le sanctuaire de la déesse Athéna Lyndia.

Dès 1262 cependant l'on admettait de nouveaux chevaliers que parmi les candidats nés de deux parents nobles. L'on exclut bien vite les fils de serfs, les fils de prêtres, et, bien entendu, les candidats condamnés pour divers péchés de l'Eglise.

Très vite aussi, la haute noblesse introduisit des dérogations à son avantage : les fils bâtards des grands seigneurs pouvaient être admis. Bien plus tard, la vénalité donna naissance à d'autres exemptions, comme par exemple celles découlant, au XVIII^e siècle, du droit accordé au Grand Maître d'introduire chaque année dans l'Ordre un certain nombre de bâtards d'origine modeste. Plus tardives aussi, c'est-à-dire datant également d'une époque postérieure à 1522 (date du départ des chevaliers de Rhodes), l'introduction des conditions de plus en plus sévères liées aux quartiers de noblesse des candidats, limités à ceux des quatre grands-parents au seizième siècle, étendus ensuite à une ancienneté nobiliaire de plus en plus reculée s'appliquant aux huit arrière-grands-parents, puis à seize, etc.

La généralisation en Europe du système de la noblesse titrée fit qu'en 1548 le Grand Prieur d'Allemagne prenait la qualité de prince de Saint Empire et le titre de prince von Heitersheim, et, après 1750, le Grand Maître de l'Ordre, Manuel Pinto, somma l'écu de l'Ordre d'une couronne royale fermée.

Lors du chapitre Général tenu à Montpellier en 1329, le Grand Maître Hélion de Villeneuve fit adopter la décision de la création de sept Langues au sein desquelles se répartiraient les chevaliers : Provence, Auvergne, France, Italie, Aragon, Angle-

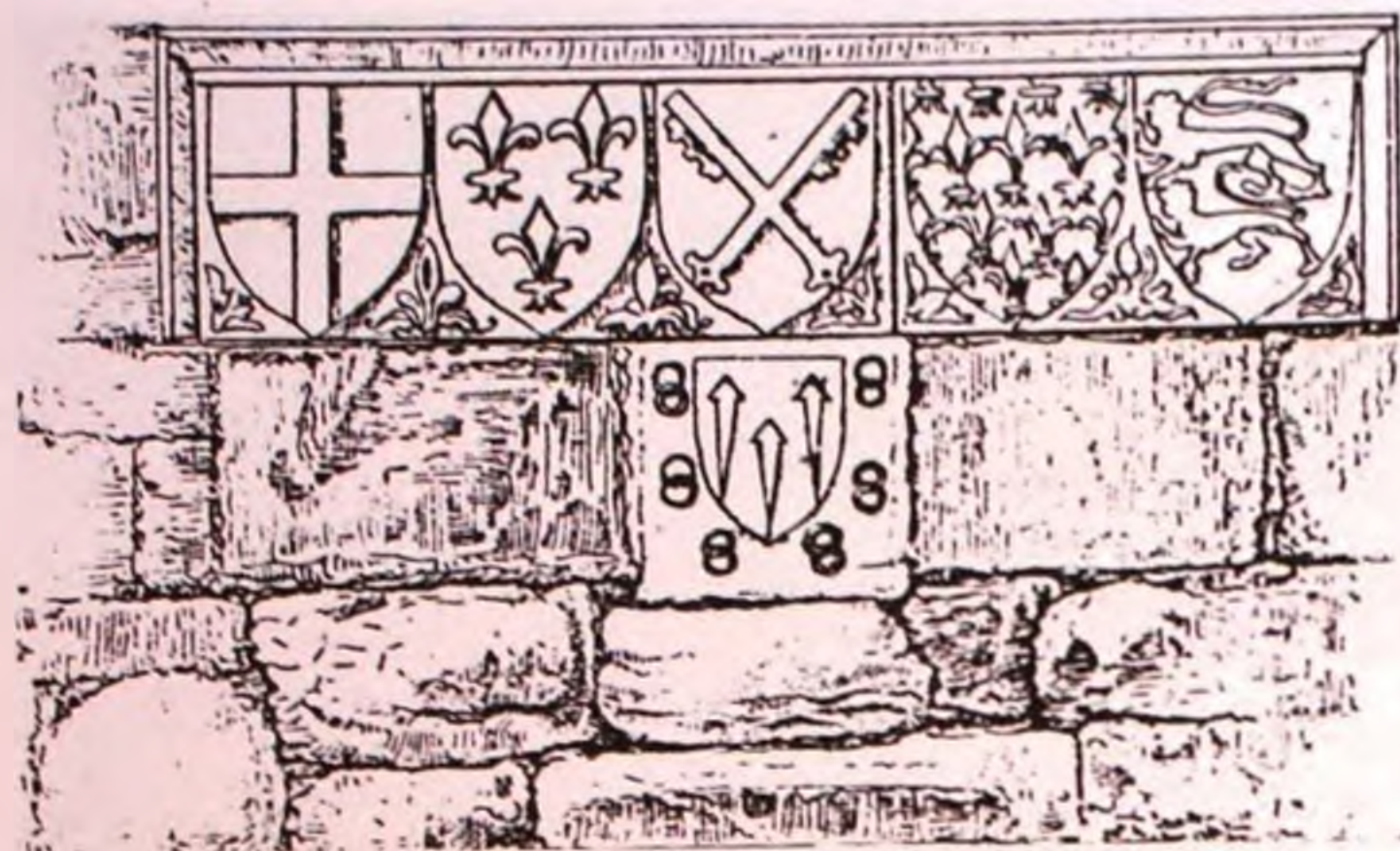
terre et Allemagne ; deux autres Langues furent fondées par la suite : Castille et Portugal, exemple bien typique des mentalités féodales qui n'avaient que faire des divisions « nationales » telles que nous les connaissons aujourd'hui. Chaque Langue avait à sa tête un Pilier.

Les domaines et immeubles détenus par l'Ordre à travers l'Europe, administrés à partir des prieurés et des commanderies, étaient continuellement augmentés au moyen de donations et de legs. Le vœu de pauvreté, scrupuleusement respecté dans les premiers siècles d'existence de l'Ordre, au point que les chevaliers devaient céder leurs biens à la communauté, fut progressivement oublié. Au début du XVI^e siècle, il fut permis aux chevaliers de jouir de successions leur revenant, puis de rester propriétaires de leurs biens. Mais, plus que cet amoncellement de richesses, qui avait d'ailleurs causé la perte du Temple, une autre considération, dont jadis le Temple aussi avait bénéficié, attirait sur l'Ordre de l'Hôpital l'attention de la chrétienté : il s'agit de l'autonomie religieuse dont il bénéficiait grâce à la bienveillance des pontifes. Outre les exemptions fiscales propres aux Hospitaliers, et qui privaient la hiérarchie ecclésiastique d'un grand nombre de revenus, l'autorité des évêques était battue en brèche du fait que les chevaliers de l'Ordre religieux ne dépendaient que du Grand Maître et que celui-ci ne dépendait que du pape. Les chevaliers ne devaient se confesser qu'aux chapelains de l'Ordre, non à d'autres prêtres, et les églises de l'Ordre pouvaient célébrer des messes – mais à porte fermée et seulement pour les chevaliers – lorsque le pays où elles se trouvaient était frappé par un interdit pontifical. C'étaient là des privilèges considérables en un temps où l'Eglise et la Foi tenaient une si grande place dans la vie des hommes. Il ne



Excavations à Rhodes.

A la fin du XIX^e siècle, les voyageurs et les consuls étrangers furent admis à entreprendre des fouilles ou des études archéologiques et épigraphiques. Dès 1840, une association de Levantins sujets ottomans avait reçu l'autorisation de creuser sous les monuments décorés d'emblèmes héraldiques, où l'on croyait trouver des trésors. Pendant longtemps, à force de bakchichs et de passe-droits, l'on saccagea considérablement ce qui restait des anciens monuments des chevaliers, en emportant les monnaies découvertes au fil du hasard, et entreposant statues antiques et blasons sculptés dans une église désaffectée. Les portes sculptées de l'Auberge de France, récupérées par l'état français, se trouvent aujourd'hui dans la Galerie des Croisades, à Versailles (d'après le baron de Belabre, op. cit.).



Armes sculptées sur une tour de la forteresse de saint Pierre (aujourd'hui Budrun) : la Croix de Saint Jean ; les lys de France ; les clés de Saint-Pierre, le blason du Grand Maître de Naillac. En dessous, blason du banquier florentin Dragonetto Clavelli, receveur fiscal de l'Ordre et adoubé chevalier de Saint Jean par le Grand Maître Herédia dont il était l'homme d'affaires, il reçut en fief, en 1401, l'île de Nisyros dans la mer Egée.

manqua pas d'esprits enclins à voir l'Ordre de l'Hôpital utiliser ces privilèges afin de se constituer en Église dans l'Église, d'autant plus que des privilèges identiques, auxquels, il est vrai, s'étaient ajoutées des opérations financières de grande envergure, avaient servi de point de départ au procès et à la fin des Templiers.

Ceci explique l'impopularité de l'Ordre des Hospitaliers auprès d'une partie des autorités ecclésiastiques et des Cours d'Occident. Son caractère international, sa nature de « bras armé de la Religion », son peu d'inclination à faire siens les idéaux de fraternité chrétienne tels qu'ils étaient embrassés par l'Église après la diffusion des écrits de saint Thomas d'Aquin, le rendaient d'autant plus vulnérable que ses immenses richesses n'étaient pas toujours utilisées par les chevaliers ainsi qu'il l'aurait fallu. Le luxe et la vie facile présidant dans beaucoup de commanderies d'Europe contrastaient avec l'austérité et les dangers de la vie militaire propres à l'avant-poste de la chrétienté qu'était Rhodes. Trop de jeunes « profès » aspirant à la dignité de chevalier et se soumettant à l'exigence du stage de la « caravane » pendant quatre ou cinq années sur l'une des galères de l'Ordre, s'en retournaient ensuite dans leur pays décidés à s'emparer d'un canonicat ou d'une autre prébende et n'avaient aucune cure de leurs obligations. Pis encore, il s'élevait des voix parmi les chevaliers d'Occident pour critiquer l'inactivité des chevaliers vivant à Rhodes, et pour suggérer que les revenus de l'Ordre ne fussent consacrés qu'aux seules commanderies d'Occident. On peut appliquer à ces « va-t-en guerre » du Moyen Âge les paroles de Michelet : « Orgueilleux et fervents à leur arrivée (au Levant), bien sûrs qu'un miracle allait se faire exprès pour eux, ils entraînaient les chevaliers dans des périls inutiles, se faisaient battre, puis partaient, leur laissant le poids de la guerre, et les accusant de les avoir mal soutenus ».

Le pape Clément VI menaça l'Ordre de dissolution au cas où les chevaliers ne s'associeraient pas au plus vite à la croisade dirigée contre l'émir de Smyrne en 1343 (*). L'Ordre obtempéra. En 1354, nouvelles admonestations, venues cette fois de la part d'Innocent VI, qui songea même à fixer le siège de l'Ordre en Morée, où les Turcs avaient fait leur apparition, et dont Robert de Tarente, empereur titulaire de Constantinople, en disputait la possession à Jacques de Savoie. Mais ce ne fut là qu'un épisode sans lendemain, car dès 1374 l'Ordre regagnait son influence à Rome, et recevait du pape l'administration de Smyrne.

Chacun des huit Piliers remplissait à Rhodes une fonction définie : le Pilier de Provence était le Grand Commandeur de l'Ordre ; celui d'Auvergne, le Grand Maréchal ; celui de France,



La forteresse de Budrun

Cet ancien château-fort fut construit peut-être par les Byzantins et plus probablement par les Turcs à l'aide de blocs de marbre pris dans les ruines toutes proches de l'une des sept merveilles du monde, le tombeau du roi Mausole sur l'Acropole d'Halicarnasse. Hesso von Schlegelholz, Précepteur de l'Ordre de Saint-Jean pour l'île de Langos, s'en empara en 1404, et lui donna le nom de fort de San Pietro. Les Grecs l'appelèrent Pétroun, d'où l'appellation turque, plus tardive, de Boudroun, sous lequel la forteresse est connue de nos jours. Réputée imprenable du fait des travaux d'agrandissement entrepris par les chevaliers, Boudroun n'était gardée que par une escouade de fantassins et une meute de cinquante chiens dressés, réputés pour leur férocité. Une devise sculptée sur l'une des murailles invoquait l'assistance divine de jour comme de nuit : « Salva nos, Domine, vigilantes ; custodi nos dormientes ». Les constructions regorgeaient de pierres pourvues d'inscriptions grecques antiques et de sculptures hellénistiques de valeur. Aussi, lorsque la Renaissance introduisit en Italie la vogue de l'Antiquité, la garnison de Boudroun fut particulièrement sollicitée par les princes d'Italie pour fournir des pièces dignes des plus belles collections privées. Conquise en 1522 par les Turcs, en même temps que Rhodes, Boudroun était couverte de blasons sculptés, lesquels furent préservés bien mieux qu'ailleurs, du fait que la citadelle, commandée par un caïmakam ottoman, servit de bain et fut rigoureusement interdite aux voyageurs étrangers. Les bombardements de la flotte française l'endommagèrent au cours de la Première Guerre Mondiale. Aussitôt après, des missions d'études dirigées par des savants italiens relevèrent plus d'une centaine de sculptures héraldiques, dont certaines d'une particulière valeur artistique. Ainsi, sur les courtines, cinq armoiries du Grand Maître Battista Orsini (1467-1476), écartelées ou non de la croix de l'Ordre et placées de préférence entre l'image de Saint-Pierre, patron de la citadelle, et l'image de Sainte-Catherine, patronne de la Langue d'Italie ; sur les bastions, quatorze armoiries de Fabrizio Del Carretto, qui écartela ses armes de celles de l'Ordre avant même qu'il n'eût été élu Grand Maître. Et aussi, huit fois, les armoiries du castellano napolitain du Boudroun, Angelo Muscettola (1431-1434), dont l'une surmontée du mot « ITALIA », en lettres majuscules ; enfin, plusieurs fois aussi, les armoiries du castellan piémontais de l'Ordre, Costanzo Operti (1505-1506).

le Grand Hospitalier ; celui d'Italie, le Grand Amiral ; le Pilier de la Langue d'Aragon était aussi Grand Curateur ; celui de Castille, Grand Chancelier ; celui d'Allemagne, Grand Bailli. Enfin, le Pilier d'Angleterre remplissait la charge de Grand Turcopolier, commandant d'une garde mercenaire, laquelle, quoi qu'en eussent dit divers historiens de l'Ordre, était bien composée de Turcs, ainsi que l'exprimait le nom de leurs soldats : les turcoples.

Les Anglais et surtout les Allemands furent largement minoritaires au sein de l'Ordre, et il est essentiel de souligner le fait que, sur les dix-neuf Grands Maîtres dirigeant l'Hôpital au temps de son séjour à Rhodes, quatorze furent français. Ils furent tous mêlés de près tant à l'histoire des dernières croisades qu'à celle des divers schismes qui déchirèrent la papauté au temps du séjour d'Avignon.

Nous ne décrivons pas ici les statuts de l'Ordre, développés au cours des temps pour former un ensemble considérable de règle et de préceptes. Nous ne décrivons pas non plus dans le détail la hiérarchie interne de l'Ordre, divisé en trois classes : les chevaliers, recrutés au sein des familles nobles ; les sergents, recrutés parmi les roturiers ; et les chapelains, prêtres de l'Ordre. L'habillement des chevaliers était à l'origine une longue robe noire descendant jusqu'aux pieds, recouverte en haut d'un manteau noir auquel était attaché un capuchon pointu, ce qui l'avait

(*) Et non en territoire turc, ainsi que l'écrit G. Mollat dans *Les papes d'Avignon*, éd. de 1964, p. 109.



Autres
vestiges
héraldiques
à Budrun.

fait nommer manteau à bec. La croix typique, blanche à huit pointes, était cousue sur la poitrine. En 1259 le pape Alexandre IV avait établi une différence entre l'habit des servants et celui des chevaliers : ces derniers seuls eurent le droit de porter le manteau noir en temps de paix ; lorsqu'ils partaient en campagne, ils mettaient un pourpoint rouge, également décoré de la croix de leur religion.

Nous ne nous arrêtons pas ici sur l'histoire interne de l'Ordre, marquée périodiquement par des crises dont l'origine se trouvait soit dans l'usage inapproprié que certains chevaliers faisaient des biens de l'Hôpital situés en Europe, soit dans le relâchement de la discipline, et même des mœurs, dus à l'amoncellement des richesses apportées à Rhodes par les prises de guerre. Précisons seulement que par prises de guerre l'on entendait aussi le butin provenant de la guerre de course et les bénéfices du négoce d'esclaves, puisque, par une entente tacite, l'Ordre avait droit à un dixième des prisonniers Turcs (appellation sous laquelle l'on cachait aussi des Grecs) faits par les corsaires chrétiens en Méditerranée.

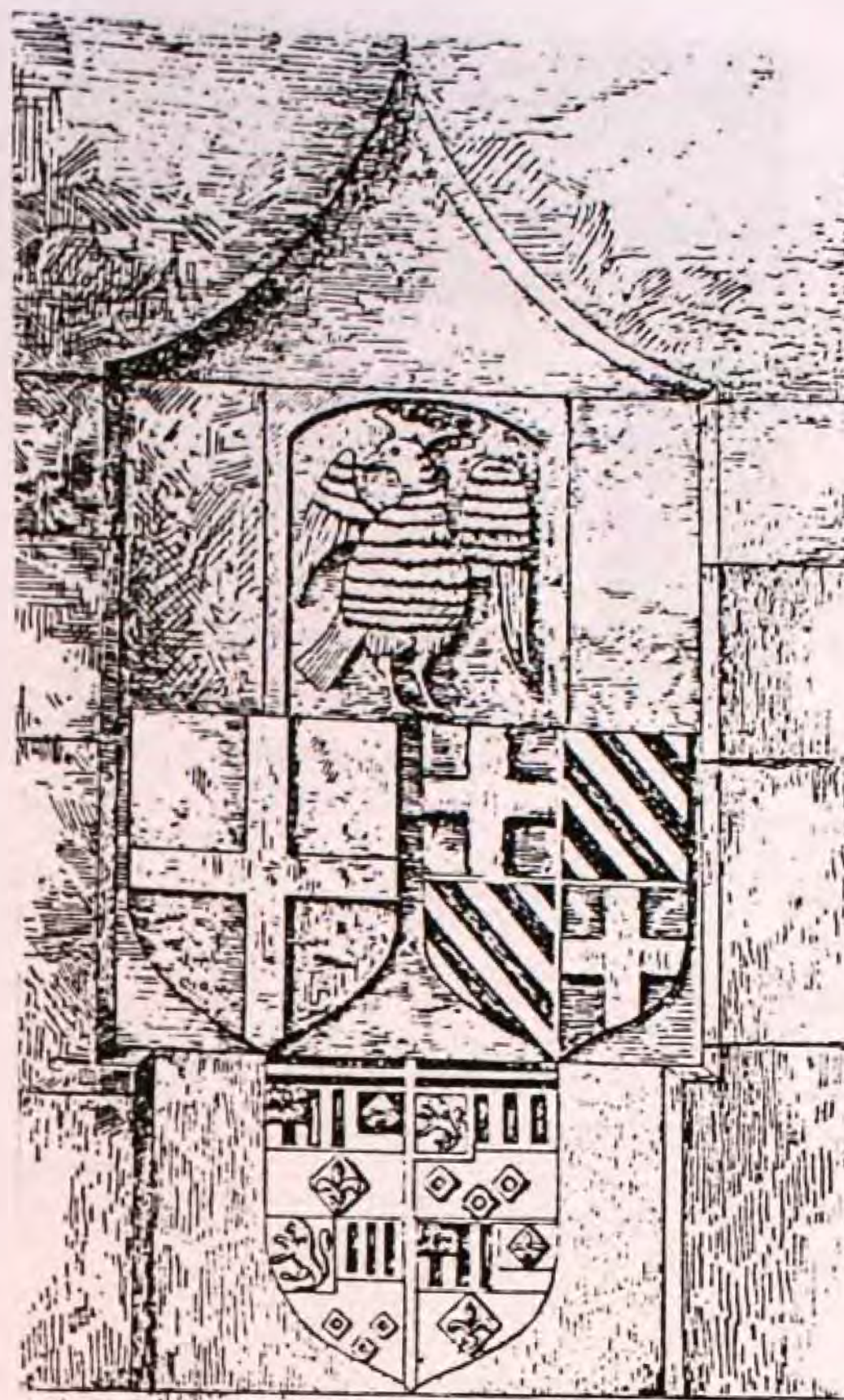
L'Ordre bénéficia des avantages découlant de l'administration de la ville de Smyrne, conquise en 1344 par une coalition chrétienne, et que le Saint-Siège confia au gouvernement du Grand Maître Robert de Julliac en 1374.

Une personnalité exceptionnelle, le Grand Maître José Ferrand de Hérédia, natif d'Aragon, donna à sa dignité et à l'Ordre, un grand éclat. Il dirigea l'Hôpital de 1376 à 1396, après avoir été ambassadeur auprès des papes d'Avignon, puis leur principal ministre. La paix qu'il arbitra entre les rois de France et d'Angleterre, Philippe VI et Édouard III, ne put durer qu'un an, puisqu'en 1346 la guerre se rallumait, obligeant Hérédia à prendre part à la bataille de Crécy. Nommé Grand gonfalonier de l'Église, il intronisa à Rome le pape Grégoire XI. Après son accession à la Grande Maîtrise, il partit en 1378 pour la Grèce.

Là, au nom de la reine Jeanne de Naples et de son époux Othon de Brunswick, il reprit Lépante au seigneur albanais Ghin Bua Spata, mais reperdit cette ville en 1380, vaincu par la coalition des seigneurs albanais et des Turcs ottomans. Peu après, allié aux Vénitiens, Hérédia était fait prisonnier par les Turcs devant Corinthe, et passa trois années de captivité en Albanie, refusant de faire subir à l'Ordre la dépense de sa rançon, jusqu'à ce que sa famille, qui n'était pas particulièrement fortunée, eut réuni la somme nécessaire au rachat. Il eut aussi à faire face à la rupture que le Grand Schisme d'Occident entraîna au sein de l'Ordre, après que la reine de Naples et Othon de Brunswick eussent suscité un rival au pape de Rome Urbain VI. Les chevaliers français prirent parti pour l'anti-pape, Clément VII, alors que les chevaliers italiens, les Anglais, une partie des Allemands, se rangeaient du côté d'Urbain VI, qui fit élire un anti-Grand Maître en la personne du Grand Prieur de Capoue, Ricardo Caracciolo, dont la position se trouvait facilitée du fait de la captivité de Hérédia.

À sa mort, son successeur à Rhodes, Philibert de Naillac, continua à présider aux destinées de l'Ordre toujours déchiré par le schisme. Il fit construire le fort de Saint-Pierre, connu par la suite sous le nom de « tour de Naillac » et décida de prendre

(*) Fortement endommagée lors d'un séisme, en 1863, la tour de Naillac, reproduite de nombreuses fois par des croquis de voyageurs, fut rasée en 1900 par la municipalité ottomane.



F. CORNELI VS.
DE HABROVCH
CAPITANEVS

Armoiries sculptées en 1518 sur l'une des courtines de la citadelle de Saint Pierre (Budrun) sur des plaques de marbres provenant du mausolée d'Halicarnasse : les armes de l'Ordre (la Croix de Saint Jean) ; les armes de Fabrizio Del Carretto, Grand Maître, écartelées de la Croix de Saint Jean ; les armes du capitano, commandant de la citadelle, le chevalier flamand Cornélis de Hambroek, écartelées des armes de Berghes.

part, avec un important contingent de chevaliers, à la croisade organisée par la papauté, avec Venise, la France, la Hongrie et Byzance, contre les Turcs ottomans, à présent solidement implantés dans les Balkans. L'armée croisée, commandée par le célèbre maréchal Boucicaut, fut écrasée par les Turcs lors de la tristement fameuse bataille de Nicopolis (1396), où la défaite chrétienne fut due au refus des Français de laisser la direction des opérations aux Hongrois, bien plus accoutumés aux méthodes militaires de l'Infidèle. Un autre danger se dessina bientôt, venant lui aussi d'Asie : l'invasion mongole, revenue à l'assaut de l'Europe où l'on gardait encore le souvenir de l'invasion précédente, celle de 1240, qui avait abattu les principautés russes et failli raser de la carte le royaume de Hongrie. Cependant, cette fois, Timur-lenk (Tamerlan), le khan de la Horde d'Or, allié aux rois chrétiens d'Arménie et aux princes croisés de Terre Sainte, dirigea ses coups contre les Turcs ottomans et prolongea par là même l'existence de l'empire byzantin. Après avoir vaincu à la bataille d'Ankara (1402) le sultan Bayazid qu'il emmena prisonnier dans une cage de fer, Tamerlan se retira dans son empire d'Asie centrale, la seule perte subie par la chrétienté au cours de cette campagne ayant été la prise de Smyrne aux chevaliers de Saint-Jean. Quelques années plus tard, lorsque les Turcs, profitant de la guerre de succession qui suivit la mort de Tamerlan, eurent repris Smyrne, le Grand Maître jugea plus opportun d'aller rendre hommage au sultan, qui lui concéda en gage d'amitié la ville de Boudroun, l'antique Pétronion. Naillac y fit construire (en utilisant les pierres du mausolée d'Artémise, à Halicarnasse, l'une des sept merveilles du monde), le massif château-fort subsistant encore de nos jours.



Blasons sculptés à Rhodes.



La forteresse de Leros, île relevant de Rhodes, à une centaine de km au nord-ouest de celle-ci.

En 1409, Philibert de Naillac allait à Rome, en qualité de gardien du Conclave de Pise, où se déroula la déposition des deux papes rivaux Grégoire XII et Benoît XIII, et l'élection d'Alexandre VI, qu'on espérait être le pontife de la réconciliation.

A cette date, les rivalités des puissances chrétiennes avaient porté un nouveau coup aux positions de l'Ordre en Orient : en 1403, après avoir pris Athènes aux Aragonais, le florentin Nerio Acciaiuoli s'allia aux Turcs pour chasser de Grèce les chevaliers de Saint-Jean, tandis que de son côté, reprenant la traditionnelle rivalité contre Venise, le Grand Maître s'alliait au maréchal Boucicaut.

L'antipathie séculaire opposant Venise aux Hospitaliers était évidemment destinée à contribuer, à longue échéance, à la ruine de leurs possessions du Levant. L'indépendance de la Sérénissime en matière religieuse, la réticence avec laquelle Venise suivait les directives pontificales visant à promouvoir l'Inquisition et à combattre le schisme orthodoxe, enfin, les guerres qui souvent éclatèrent entre la République et le Saint-Siège constituaient autant de facteurs d'incompatibilité avec la politique des Grands Maîtres de l'Hôpital. L'Ordre, bras séculier de la papauté face aux Turcs et aux Égyptiens, faisait passer la guerre avant le négoce, et ne pouvait s'accommoder du mercantilisme présidant aux nombreuses compromissions de Venise avec l'Infidèle.

Dès 1234, Venise avait voulu s'emparer de Rhodes, et en avait été empêchée par les Byzantins alliés traditionnellement aux ennemis tout aussi traditionnels de Venise, les Gênois. Alors que la République de Gênes, installée à Chio et, par dynastes interposés, à Mytilène, soutenait les chevaliers de Rhodes et administrait de concert avec eux la citadelle de Smyrne, Venise dominait les ducs de l'Archipel et tenait la Crète. La rivalité entre Gênois et Vénitiens avait contribué à l'effondrement des États de Terre Sainte, puis causé la ruine des Lusignans de Chypre. Il ne fut jamais possible aux deux puissances de trouver un accommodement autre que des alliances forcées, et seulement lorsque le danger turc devint mortel. Même alors, il arriva que l'Ordre et la Sérénissime se fassent la guerre. Venise ne fit rien pour les Hospitaliers lorsque ceux-ci durent abandonner Rhodes au sultan, et continua à interdire à ses sujets de s'affilier à l'Ordre de Saint-Jean. Enfin, lorsque, par la faute des chevaliers de l'Hôpital, Venise se trouva engagée, réduite à ses propres forces, dans la désastreuse guerre de Candie contre les Turcs, la chrétienté ne fit presque rien non plus pour empêcher l'effondrement de la puissance de la République de Saint-Marc au Levant.

Lors de ses guerres contre Charles Quint, le roi de France, François I^{er}, soucieux de s'assurer l'amitié turque, sacrifia l'Hôpital et, avec lui, l'un des derniers bastions de la chrétienté au Levant.

Le 18 VI 1522, la flotte ottomane, forte de plus de trois cents vaisseaux, chargés de quelque dix mille soldats, sortit d'Istanbul et se dirigea sur Rhodes. Un mois se passa à débarquer les troupes,

après quoi le sultan Soliman II arriva en personne pour ouvrir le siège. Une résistance désespérée et héroïque retarda la capitulation de la citadelle pendant plus de trois mois. Là encore, les témoignages du temps font état de l'intelligence de certains des habitants grecs avec l'ennemi. Le Grand Chancelier, d'Amaral, soupçonné lui aussi de connivence avec l'assaillant, fut, malgré ses dénégations, exécuté publiquement pour haute trahison. Le 22 décembre, le Grand Maître Villiers de l'Isle Adam se résigna à négocier la reddition. Elle fut accordée dans des conditions extrêmement honorables, surtout si l'on pense à ce qui s'était passé, lors de la chute de l'île d'Eubée, en 1470, et à ce qui allait se passer après la conquête de Chypre, en 1571. Le courage et la vaillance des chevaliers entrèrent peut-être en ligne de compte, mais certainement moins que les ménagements que le sultan entendait accorder au Grand Maître, qui était français, donc de la même nation que François I^{er}, l'allié du sultan. L'attitude de Venise entra certainement aussi en ligne de compte : la Sérénissime était alors en mauvais termes avec la Porte, mais aussi avec les chevaliers de Rhodes et avec la France. On ne massacra donc pas les chevaliers comme on avait l'habitude de le faire avec les Vénitiens lorsque les possessions vénitiennes tombaient entre les mains des Turcs, et le sultan leur accorda la paix des braves. Des janissaires envahirent bien la cathédrale, la pillèrent et détruisirent les fresques et les tombeaux qui s'y trouvaient, de même que les habitations les plus cossues de l'île. Mais permission fut accordée aux chevaliers de partir ou bon leur semblerait, et d'embarquer sur cinquante navires leurs meubles les plus précieux, l'argenterie et les archives de l'Ordre, l'artillerie, les vases sacrés des églises, et ceux des habitants grecs qui voudraient les suivre. Quatre mille réfugiés quittèrent bientôt l'île sur des vaisseaux dont les voiles avaient été teintes en noir. Le Grand Maître veillait personnellement sur trois des plus précieuses reliques appartenant à l'Ordre : la main droite de saint Jean-Baptiste, une icône miraculeuse de la Vierge, et un morceau de la Vraie Croix (*).

L'absence de solidarité et l'égoïsme des puissances chrétiennes éclatèrent une fois de plus au grand jour. Personne ne voulut accorder refuge à cette lamentable caravane, qui errait de port en port à la recherche d'un havre de salut. Les Vénitiens à Candie, les Napolitains à Gallipoli, puis à Messine, firent distribuer des vivres, mais ne permirent pas aux malheureux de débarquer. L'exode dura ainsi six mois, après quoi le pape assigna au Grand Maître une résidence provisoire à Viterbe. En 1530 enfin, Charles Quint concluait avec l'Ordre le traité de Castel Franco, par

(*) Ces trois reliques furent d'ailleurs le seul bien qu'en 1799 le Grand Maître Hompesch voulut emmener lorsqu'il fut chassé de Malte par Napoléon. On le laissa emporter les reliques elles-mêmes, mais des officiers français les dépouillèrent de leurs châsses et ornements précieux, qui disparurent. Par la suite, les reliques furent amenées en Russie par les chevaliers « dissidents » et restèrent dans ce pays, sans que l'on songeât à les récupérer, après la fixation du Grand Magistère de l'Ordre, à Rome.

(*) Un point d'entente cependant : Rhodes servait de plaque tournante au commerce des esclaves grecs organisé tant par l'Ordre que par Venise avec les Turcs.

lequel il cédait aux chevaliers les îles de Malte et de Gozo. A partir de cette date, les chevaliers furent connus, et le sont encore aujourd'hui, sous le nom de chevaliers de Malte. Leur histoire ne fait plus partie du cadre géographique de notre ouvrage.

Sous la domination turque, le culte catholique fut supprimé à Rhodes, les Latins ayant tous fui. Les Grecs qui étaient restés purent récupérer certaines églises et y célébrer les messes orthodoxes.

Divers épisodes de l'histoire des chevaliers de Saint Jean furent liés à des faits historiques ou à la chronique de certaines familles grecques dont il est question ici : ainsi, les complications diplomatiques nées après la demande d'asile adressée par Djem sultan au Grand Maître de Rhodes, p. 24 ; la participation de l'Ordre à la guerre des Dardanelles livrée par Venise à la Porte, p. 30 ; l'épisode du refuge de certains chevaliers de Malte en Russie, après la conquête de leur île par Napoléon, p. 270 ; les projets d'installation de l'Ordre sur une île grecque, et les négociations menées à cet effet avec le comte Métaxa, p. 456.

L'Ordre de Malte mit plusieurs décennies à se relever du coup que lui avait porté Napoléon. Menant une existence végétative, mais ayant gardé d'importantes propriétés en Espagne, en Italie, dans les états des Habsbourg, ainsi que son statut international d'Ordre Souverain, il regagna progressivement sa vigueur grâce, entre autres, à l'appui du Saint Siège, de l'impératrice Eugénie et de l'empereur François-Joseph. Son Grand Magistère se fixa à Rome alors que, tout au long du XIX^e siècle, il était reconnu sur le plan diplomatique par une série d'États.

Fidèle à la tradition, ses statuts précisaient que seuls des catholiques pouvaient être admis parmi ses membres. Une exception notable fut faite cependant en faveur de souverains non-catholiques, à commencer par les empereurs de Russie. Cette exception était peut-être motivée par les sentiments de reconnaissance dus au souvenir de Paul I^{er}, seul monarque à avoir soutenu l'Ordre à une époque où, persécutés par Napoléon, les chevaliers de Malte avaient été abandonnés par toutes les têtes couronnées de l'Europe. Mais la célérité, d'ailleurs parfaitement justifiée, avec laquelle l'Ordre catholique s'était soustrait à l'encombrant patronnage orthodoxe du tsar dès que les circonstances le lui eurent permis, ainsi que le refus de principe opposé à toutes les demandes d'admission venant de la part de nobles non catholiques auraient dû laisser moins de place au snobisme ressenti face aux Majestés Impériales russes. D'autant moins que, pendant tout le XIX^e siècle, l'Ordre de Malte ne s'associa pas aux protestations des États ou de l'opinion lorsque les tsars autocrates persécutaient la Pologne catholique, et envoyaient en Sibérie les opposants polonais, fussent-ils nobles et pourvus de seize ou même de trente-deux quartiers de noblesse. Quoiqu'il en soit, tous les successeurs de Paul I^{er}, à l'exception de l'empereur Alexandre II, reçurent la Grande Croix de l'Ordre de Malte, les grands-ducs russes revêtirent l'uniforme de Malte chaque fois qu'à Rome ils étaient reçus au audience par le Saint-Père, et l'ambassadeur de Russie auprès du Quirinal, le baron Charles d'Uxkull-Gyllen-

band, un protestant, fut admis dans l'Ordre en 1876 comme chevalier d'honneur et de dévotion.

Au contraire, le premier souverain du royaume de Grèce ne fut pas chevalier de Malte, encore que le roi Othon eut été catholique. Ses successeurs n'entretenaient pas non plus de relations avec l'Ordre, ce qui s'explique compte tenu des sentiments anticatholiques d'une grande partie des Grecs, non moins que par le fait que le nouvel État grec, à ses débuts, fit légiférer des mesures discriminatoires à l'encontre de ses citoyens qui étaient catholiques. Même si, par la suite et jusqu'à nos jours, la liberté du culte eut été parfaitement assurée à la minorité catholique en Grèce, le peu de sympathie dont Rome bénéficie auprès d'une large partie du clergé et de l'opinion publique helléniques a encore été illustrée par l'indignation avec laquelle l'on accueillit en 1980 la nouvelle de l'établissement de relations diplomatiques entre la Grèce et le Saint Siège.

Cependant, l'Ordre Souverain de Saint Jean de Jérusalem, dit de Malte, ouvrit des relations diplomatiques avec un autre royaume orthodoxe, la Roumanie, en 1937. Une mission de l'Ordre avait été invitée à Bucarest par le roi Carol II, qui reçut la Grande Croix de Malte, accorda à l'Ordre la reconnaissance diplomatique de son pays, et lui concéda une importante contribution financière. Peu après était fondée une Association roumaine dans le cadre de l'Ordre. De nos jours, le chef de la maison impériale de Russie et celui de la maison royale de Yougoslavie sont Grands Croix de l'Ordre.

L'ancien antagonisme séparant l'orthodoxie du catholicisme n'est d'ailleurs plus de mise depuis qu'en 1964 le pape Paul VI et le patriarche de Constantinople, Athénagoras, ont concélébré la messe dans l'église de la Nativité, à Jérusalem, assis sur deux trônes égaux. L'année suivante, les chefs des deux cultes ont procédé à la levée des excommunications pesant réciproquement sur leurs églises depuis 1054. Enfin, lors de sa visite au Patriarcat du Phanar, à Istanbul, le pape Paul VI fit le signe de croix à la grecque, de droite à gauche, et le patriarche Athénagoras cita le pontife romain en premier dans les prières orthodoxes. L'esprit de réconciliation œcuménique a reçu un nouvel essor depuis l'appel lancé par Jean-Paul II à tous les peuples d'Europe afin qu'ils retrouvent le sens de leurs origines, celui de leurs traditions, et l'amour de leurs racines communes.

Depuis près d'un siècle, l'Ordre de Malte, maintenant intacte sa structure nobiliaire, est revenu à sa vocation originelle d'organisation hospitalière et charitable. Il possède des hôpitaux, des dispensaires, des ambulances, des trains sanitaires, marqués de la croix à huit pointes ; il entretient plusieurs léproseries tant en Afrique qu'au Moyen Orient, et étend ses activités dans le monde entier notamment en participant à l'aide aux victimes des catastrophes naturelles, à la publication d'ouvrages médicaux et à la formation de personnel hospitalier. Ses membres sont répartis en cinq Grands Prieurés et 26 Associations Nationales. Ses réalisations et son statut juridique international, lui ont valu d'être représenté auprès d'organisations internationales comme le Fonds Mondial de la Santé, le Conseil de l'Europe et l'Unesco. Le Grand Maître de l'Ordre est Frà Angelo di Mojana.



La château-fort de l'île de Castelozorzo, à environ 150 km à l'est de Rhodes. Construit par les chevaliers de Saint-Jean, une bulle pontificale l'attribua au XV^e siècle au roi de Naples (d'après Bartlett et Allom., op. cit.)

Bibliographie :

Histoires générales :

Hans PRUTZ, *Die Anfänge der Hospitaliter auf Rhodos 1310-1355*, Sitzungsberichte der königlichen Bayrischen Akademie. Munich 1908, pp. 3-57.

J. DELAVILLE LEROUX, *Les Hospitaliers en Terre Sainte et à Chypre 1100-1310*, Paris 1904.

Du même, *Les Hospitaliers à Rhodes 1310-1421*, Paris 1913.

Nicolas IORGA, *Rhodes sous les Hospitaliers*, Revue Historique du Sud-Est Européen, 1931.

Anthony LUTTRELL, *The Hospitaliers in Cyprus, Rhodes, Greece, and the West 1291-1440*, Collected Studies, Londres, Variorum Reprints edit., 1978.

John RILEY SMITH, *The Knights of St. John in Jerusalem and Cyprus, 1050-1310*, Londres 1967.

E. BILLOTTI, *Monuments des chevaliers de Saint-Jean à Rhodes*, Paris 1881.

B.E. ROTTIERS, *Description des monuments de Rhodes*, Bruxelles 1828-1830.

Baron de BELABRE, *Rhodes of the Knights*, Londres 1906.

Giuseppe GEROLA, *Gli stemmi superstiti dei monumenti delle Sporadi appartenenti ai cavalieri di Rodi*, « Rivista Araldica », Rome 1914.
 Du même, *I Monumenti medioevali delle 13 Sporadi*, Annuario della R. Scuola di Archeologia di Atene, 1914, p. 169-356.
 Du même, *Le tombe dei Granmastri di Rodi*, Atti del Congresso Internazionale di Storia dell'Arte, Rome 1912.
 Du même, *Il restauro dello Spedale dei Cavalieri di Rodi*, L'Arte, XVII Rome 1914, n° 6, 7.
 Du même, *Un piccolo feudo napoletano nell'Egeo, l'isoletta di Castellosso ora Kastellorizzo*, Ausonia, VII Rome 1915.
 Du même, *Il castello di San Pietro in Anatolia e i suoi stemmi dei cavalieri di Rodi*, Rivista Araldica, Rome 1915, pp. 1-10, 67-78, 216-222.
 A. MAIURI, *L'arte e i monumenti di Rodi*, Illustrazione Italiana, Milan, déc. 1912.
 Du même, *I castelli dei cavalieri di Rodi a Cos e Budrun*, Anuario della R. Scuola di Archeologia Italiana di Atene, 1924.
 C.H. ZEININGER de BORJA, *L'Ordre de Saint-Jean et ses affiliés*, Il Diritto Ecclesiastico, Rome 1954, pp. 1-25.
 Du même, *Quelques considérations sur la souveraineté de l'Ordre de Malte*, Rivista Araldica, Rome 1954, pp. 171-176.
 Comte WALDSTEIN-WARTENBERG, *Rechtsgeschichte des Malteserordens*, Vienne 1969.

Claire-Eliane ENGEL, *L'Ordre de Malte en Méditerranée*, Monaco 1957.
 Comte M.H. Michel DE PIERREDON, *Histoire politique de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem de 1798 à 1956*, Paris 1956.

Sur les faux Ordres :

Arnaud CHAFFANDON, Michel GALLIMARD FLAVIGNY, *Ordres et contre-Ordres de chevalerie*, Paris 1982.

Sur l'Ordre du Temple :

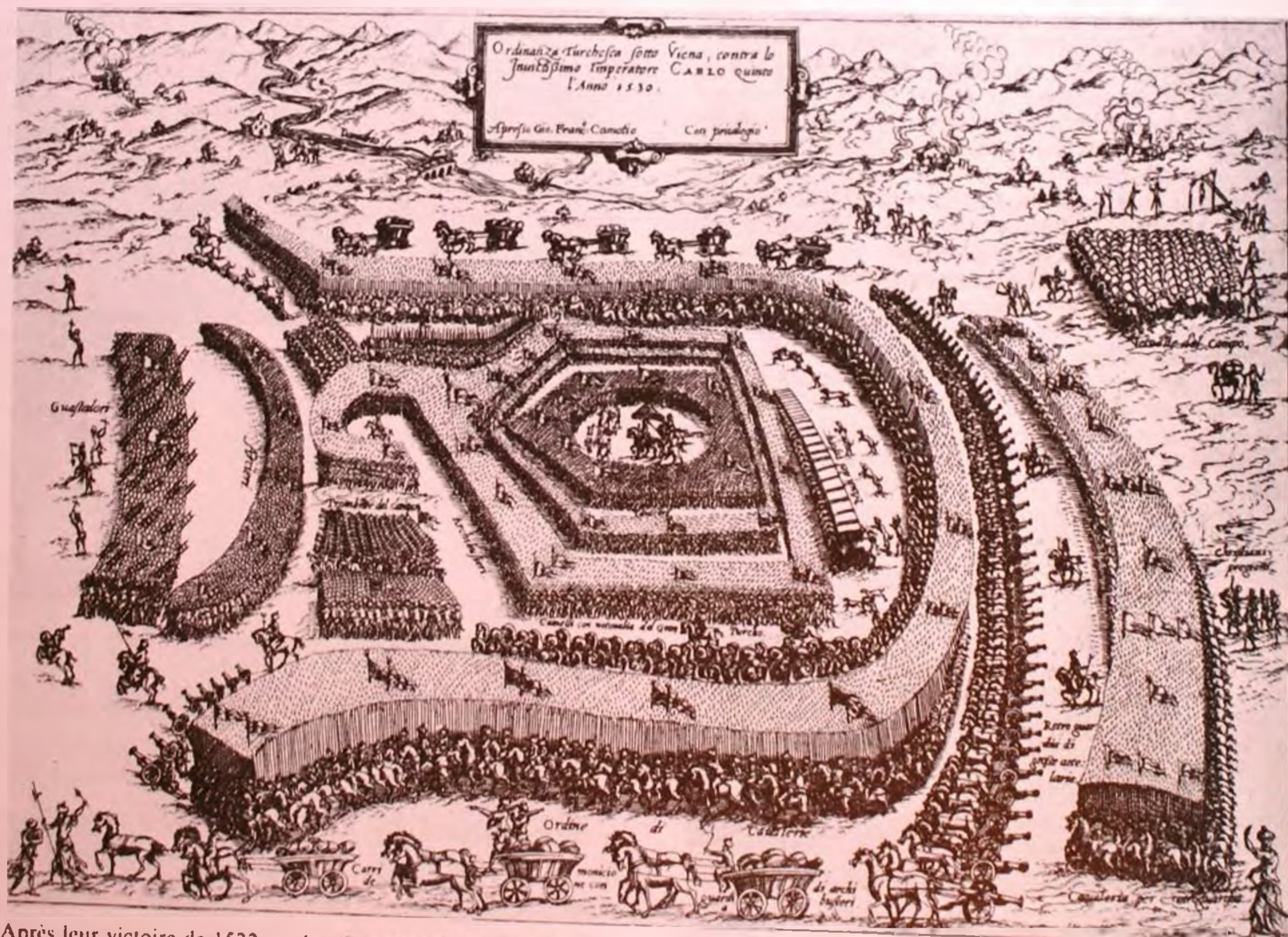
Hans PRUTZ, *Entwicklung und Untergang des Templerherrenordens*, Berlin 1888.

J. DELAVILLE LEROULX, *La suppression des Templiers*, Revue des Questions Historiques, 1890, pp. 29-61.

Georges LIZERAND, *Le dossier de l'affaire des Templiers*, Paris 1923.

Marion MELVILLE, *La vie des Templiers*, Paris 1951.

Joshua PRAWER, *Histoire du royaume latin de Jérusalem*, I. Paris 1975, pp. 488-497.



Après leur victoire de 1522 sur les chevaliers de Saint Jean et la conquête en 1526 du royaume de Hongrie, les armées turques partent à l'assaut de Vienne. (Vienne, Historisches Museum).

MELVSINE CHEF DES LVSIGNANS · LUXEMBOURG ET AUTRES.

LUXEMBOURG EM-
PEREVRS ROYS DE
BOHEME ET HON-
GRIE.

LVSIGNANS ROIS
DE IERUSALEM CI
PRE ET ARMENIE.



L'île de Chypre

« La glorieuse et héroïque famille de Lusignan qui a gouverné les comtés de la Marche, d'Angoulême et d'Eu en France, le comté de Pembroke en Angleterre, et les royaumes de Chypre, de Jérusalem et d'Arménie, nous apparaît dans le lointain des âges comme ces vieux portraits enfouis au fond des cathédrales gothiques et qui nous donnent une idée si extraordinaire de la force des générations passées. L'éclat jeté par cette lignée de héros (branche cadette de la maison de Poitiers) tient tellement du merveilleux, qu'on s'explique facilement comment la crédulité du vieux temps a pris au sérieux les légendes de Mélusine, cette enchantresse, moitié femme et moitié poisson, que la poésie a immortalisée. Il n'était cependant pas nécessaire de recourir à des fables, puisque les glorieuses réalités qui s'attachent à ce nom suffisaient à en faire un des plus glorieux de l'histoire (1). »

C'est en ces termes dithyrambiques, mais tout à fait appropriés, qu'un historien du siècle dernier s'exprime à propos de cette dynastie d'Orient dont on retrouve si souvent le nom dans les annales médiévales. Le royaume de Chypre sur lequel elle régna fut un état où la langue française, ainsi que les mœurs et les institutions des croisades survécurent près de quatre siècles. Le contraste est grand entre sa dégradation présente et le raffinement de sa civilisation sous le règne des Lusignan.

Le premier contact de cette terre byzantine avec le féodalisme des croisades se produisit en 1155 lorsque Renaud de Châtillon, prince d'Antioche, opéra un coup de main sur Chypre et pilla plusieurs villes.

La conquête de l'île par les Francs se produisit en 1191, lors de la 3^e Croisade. Le roi d'Angleterre Richard Cœur de Lion, qui avait jaugé la valeur stratégique de Chypre, attaqua Isaac Comnène, l'ancien gouverneur byzantin d'Arménie, devenu « tyran » de Chypre, lequel, croyait-on savoir, communiquait aux Sarrazins les mouvements des croisés.

Représentation héraldique de la fée Mélusine, ancêtre mythique des maisons de Lusignan et de Luxembourg. D'après le père Estienne de Lusignan, *La Généalogie des 67 très nobles et très illustres maisons, partie de France, partie étrangères, issues de Mérovée*, Paris 1586.

La légende de Mélusine, « la fée malfaisante du chêne vert » dont seraient issus les Lusignan, fut lancée tout au début du XIV^e siècle par un roman de chevalerie de Jean d'Arras, qui s'inspira, entre autres, de l'Énéide. Cette légende peut se résumer comme suit : Elinas roi d'Albanie et sa femme la reine Pressine ne s'entendant pas, leurs trois filles Palatine, Mélia et Mélusine décidèrent de punir Elinas en l'enfermant dans une haute et lointaine montagne d'Angleterre d'où, grâce à un charme tout-puissant, il ne pouvait s'échapper. La reine Pressine, privée d'un époux qu'elle n'avait eu aucunement l'intention de punir, sanctionna alors ses filles : Palatine fut condamnée à garder un épervier sur une montagne d'Arménie, Mélia à veiller sur les trésors du roi Elinas, et Mélusine à se transformer, tous les samedis, en fée pourvue d'une queue de serpent. Si son futur mari allait s'apercevoir de cette mutation, Mélusine ne devait plus connaître le bonheur conjugal. Or, dansant une nuit, avec d'autres fées, dans une forêt du Poitou auprès de la Fontaine de la Soif, Mélusine fut surprise, nue et la chevelure défilée, par le fils du comte de Forez qui venait de tuer son oncle le comte de Poitiers. Rasséréné à la vue de la fée, le jeune homme l'épousa et s'installa avec elle au château de Lusignan, bâti en quinze jours grâce aux pouvoirs surnaturels de Mélusine. Ce couple eut dix enfants, qui, tous, connurent une destinée merveilleuse : l'un épousa la fille du roi de Chypre, l'autre celle du roi d'Arménie, un autre celle du roi du Luxembourg, un autre celle du roi de Bohême, et ainsi de suite. Mais, un samedi, Mélusine fut surprise par son mari, se baignant dans une cuve en marbre vert. Le charme fut rompu, et la fée, devenue serpent ailé, s'envola. Nul ne la revit jamais, bien que souvent par la suite, on l'eut entendue rôdant à minuit dans divers châteaux habités par ses royaux descendants.

Les rois de Chypre, qui n'avaient jamais entendu parler de Mélusine lors de la fondation de leur monarchie d'Orient, y croyaient tellement deux siècles plus tard, que le roi Pierre I, un matin de janvier 1369, raconta que la mauvaise serpente Mélusine lui était apparue en songe. Le lendemain il était assassiné.

P. MARTIN-CIVAT, *Mélusine, mythique aïeule des Lusignan*, Poitiers 1969.

(1) E. d'ESCHAVANNES, *Notice historique sur la maison de L.*, Paris, 1853, p. 7.

Cette attaque allait avoir des conséquences imprévisibles en ce qu'elle aboutit à la fondation d'une monarchie catholique dont l'existence allait s'avérer la plus durable de toutes les créations des Croisades. Richard Cœur de Lion prit Limassol, y célébra son mariage avec Bérengère de Navarre, puis conquiert les villes principales de Chypre et fit prisonnier Isaac Comnène. Il vendit ensuite sa nouvelle conquête à l'Ordre du Temple, qui réprima les insurrections de la population grecque contre l'occupant latin, mais ne paya pas. Le roi d'Angleterre reprit alors Chypre, et la revendit, moyennant 100 000 besants sarrazins d'or, à Guy de Lusignan, roi de Jérusalem depuis 1187. Ce dernier, fait prisonnier par Saladin à la bataille de Tibériade, avait perdu Ascalon, Jérusalem et Saint Jean d'Acre, qu'il n'avait pu reprendre malgré une guerre de deux ans menée avec l'aide des rois de France et d'Angleterre, Philippe Auguste et Richard Cœur de Lion.

Ses déboires avaient été aggravés après sa libération par Saladin, car Guy étant revenu vers Tyr, dont Conrad de Montferrat avait entre temps pris le commandement et dont il refusa lui ouvrir les portes. En effet, Conrad de Montferrat avait épousé la reine de Jérusalem et avait sauvé Tyr menacée par Saladin. Aussi se considérait-il le souverain légitime du royaume. Soutenu par le roi de France, il rencontra de ce fait l'opposition du roi d'Angleterre Richard Cœur de Lion, qui prit parti pour Guy de Lusignan, qu'il avait lui-même pourtant chassé du Poitou comme vassal insoumis, peu de temps auparavant.

L'acquisition de Chypre était pour Guy de Lusignan une compensation plus qu'avantageuse, car ce monarque venait de subir une humiliation sans précédent aux yeux de la chrétienté. Vaincu par Saladin à la terrible bataille de Hattin (4 VII 1187), Guy de Lusignan avait non seulement perdu sa couronne, la plus grande partie de son royaume et jusqu'à sa liberté, mais aussi le morceau de la Vraie Croix, que l'armée chrétienne arborait au premier rang de ses combattants. La disparition de cette sainte relique constituait un sinistre présage pour l'avenir de la Terre Sainte, et une catastrophe morale sans précédent. (2).

En 1191, les rois de France et d'Angleterre avaient rendu une décision arbitrale faisant de Guy de L. le souverain à vie de Jérusalem, alors que les fiefs de Tyr, Sidon et Beyrouth, fiefs de la couronne, étaient concédés à Conrad de Montferrat. Le comté de Jaffa, autre fief de la couronne, était concédé à Geoffroy de L., frère de Guy, lequel cependant repartit pour la France en laissant Jaffa, et la dignité de Connétable de Jérusalem, à son autre frère Amaury.

Le nouveau souverain arriva dans son île avec 300 gentilhommes, 200 écuyers et quelques 2 500 fantassins. Ils formèrent la base de la première des classes féodales de Chypre, composée pour l'essentiel de Français. Quant à la population grecque, elle fut soumise au même régime que celui qu'allaient connaître, par la suite, tous les Grecs occupés par les Latins : elle fut rabaissée d'un ou de plusieurs degrés par rapport aux classes sociales équivalentes des conquérants, et ne bénéficia d'aucuns des droits ou privilèges politiques dans l'administration du pays. Les évêchés orthodoxes furent transférés loin des villes et leurs meilleures terres furent données au clergé latin.

Devenue l'avant-poste de la catholicité face au monde byzantin et musulman, Chypre allait recevoir par la suite des milliers de réfugiés chrétiens de Terre Sainte, qui devinrent autant de colons. La monarchie des Lusignan bénéficia des dons en argent réunis par la papauté pour organiser les Croisades ultérieures. Ses comptoirs prospérèrent grâce à l'activité des marchands italiens. Pendant près de trois siècles, l'île allait être l'un des royaumes des plus opulents de la chrétienté. A la mort de Guy de Lusignan (1194), son frère Amaury lui succéda. Bien meilleur organisateur et diplomate, Amaury I reçut en 1195 le titre royal des mains du

(2) L'on sait qu'en 1261 l'empereur de Constantinople Baudouin II de Courtenay partit en exil chargé de reliques de toute sorte qu'il monnaya à qui voulait lui en acheter. Il mit en gage à Venise ce qu'il prétendit être le morceau de la Vraie Croix perdu jadis par Guy de Lusignan. Cependant, dès 1191, le sultan Saladin avait fait savoir aux croisés qu'il rendrait ce même fragment de relique en échange de la libération des prisonniers musulmans faits par les croisés à Acre. Il ne tint pas sa promesse, sans doute parce qu'il n'avait pas la relique, perdue probablement dans les sables de Tibériade le jour même de la bataille. Des milliers de prisonniers musulmans furent massacrés en guise de représailles face à ce manquement de Saladin. L'année suivante, l'empereur Isaac Ange entreprenait à son tour des démarches auprès de Saladin pour obtenir le morceau de Vraie Croix. Ces démarches furent infructueuses, et le Saint-Siège se résigna à l'idée que le relique était bel et bien perdue, « Dieu l'ayant emportée au ciel ».



Besant d'or d'Henri de Lusignan, roi de Chypre.
(Paris, Bibl. Nat., cabinet des médailles).

Les monnaies émises par les rois de la maison de Lusignan portaient dans le champ de la pièce, à côté du trône sur lequel figurait l'effigie royale, l'écu au lion héraldisé de Chypre. Plus tard, l'écu fut écartelé de Chypre, de Jérusalem, et, parfois, d'Arménie. Certaines pièces de cuivre représentaient une porte crénelée, qui était la porte royale de Nicosie, capitale du royaume. Voici les commentaires de Gustave Schlumberger, dans son ouvrage sur *Les Principautés franques du Levant*, Paris 1877, p. 51 :

« La monnaie d'or frappée par les premiers de ces princes est d'un titre extrêmement bas, et contient une beaucoup plus forte proportion d'argent que d'or : aussi les besants de Chypre sont-ils d'une couleur très-pâle et dans tout le Levant on les désignait sous le nom de besants blancs, *bisanti bianchi*. Quant aux types qui y figurent, les premiers rois de Chypre, les Hugues et les Henri, pour ne point entraver les habitudes séculaires de la population vaincue, s'attachèrent à imiter les anciennes monnaies byzantines qui avaient eu jusque-là cours dans l'île et se firent représenter en grand costume de la cour de Byzance. En tous points semblables aux effigies si caractéristiques des empereurs d'Orient, avec leurs visages aux traits immobiles et tirés, ils figurent sur ces monnaies, debout, la main appuyée sur une longue croix, la tête recouverte d'une haute couronne constellée de pierreries, la robe flottante et chargée de larges bandes également ornées de pierres précieuses. Sur la face opposée apparaît l'éternelle représentation du Christ byzantin, bénissant de sa main droite levée et serrant de la gauche le livre des évangiles sur sa poitrine. Par une bizarrerie dont la raison d'être est encore inexpiquée, et qui est commune à de très nombreuses monnaies des empereurs d'Orient, ces besants de Chypre sont concaves sur une de leurs faces et convexes sur la face opposée, disposition que les archéologues expriment par le terme *scyphate*, du grec *scyphos*, coupe, cupule. »

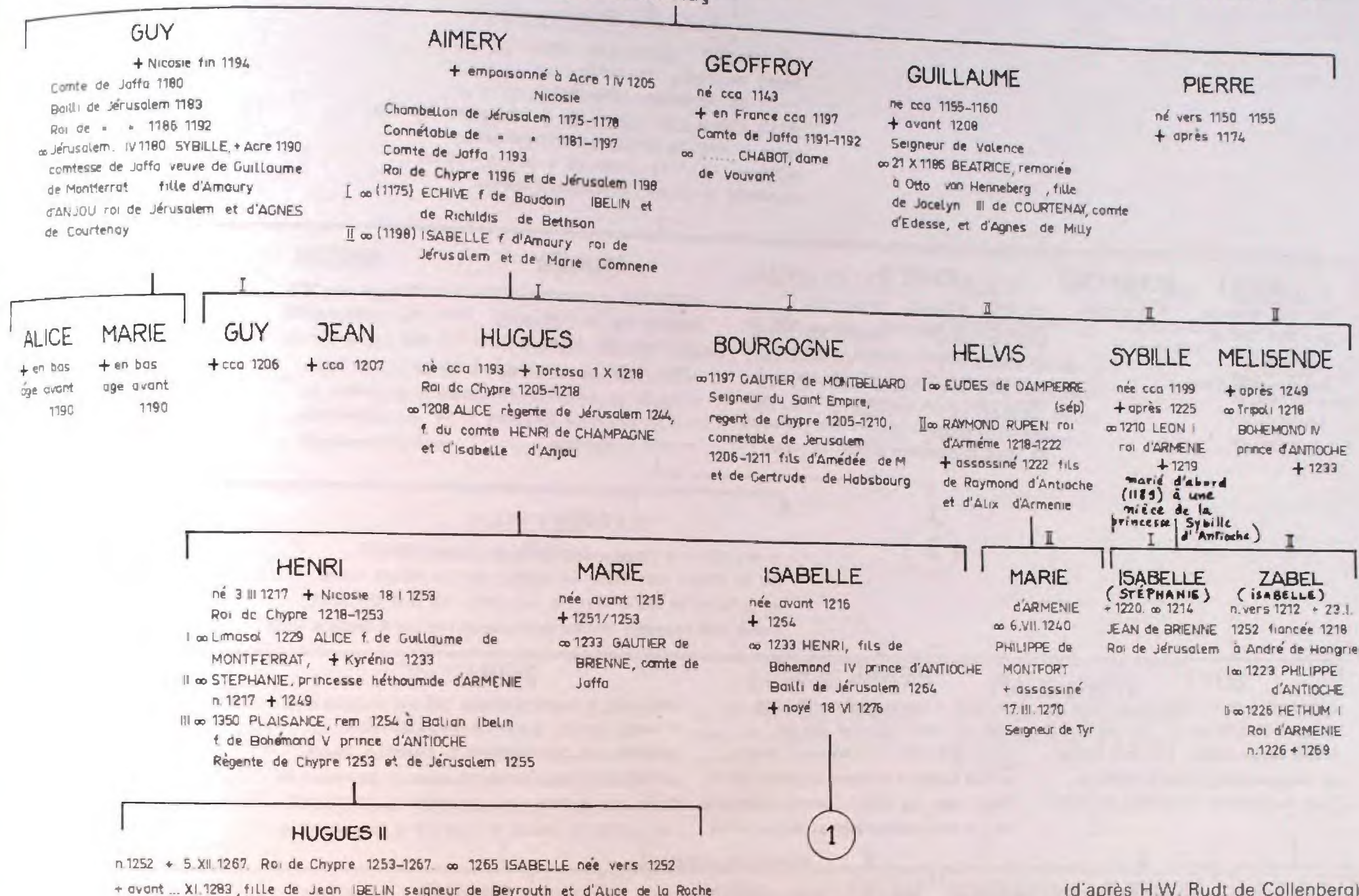


Besant avec la croix de Jérusalem frappée sous
Amaury de Lusignan, roi de Chypre et de Jérusalem.

HUGUES

Prisonnier des Sarrasins à la bataille de Harim, † en captivité ∞ BOURGOGNE fille de Geoffroi de RANCON-FONTENAY seigneur de Taillebourg

Les premiers LUSIGNAN (les branches françaises ne sont pas indiquées)



(d'après H.W. Rudt de Collenberg)

chancelier du Saint-Empire, légat de l'empereur Frédéric II de Hohenstaufen, en échange de la reconnaissance de la suzeraineté impériale. Par un jeu d'héritages, Amaury I reçut aussi la couronne de Jérusalem.

Amaury I mourut en 1205. Son fils Hugues, âgé de dix ans, lui succéda. Dès sa majorité (1211), Hugues chassa son tuteur et beau-frère Gautier de Montbéliard, qui s'enfuit à Acre. En 1217-1218, il prit part à la 5^e Croisade et mourut peu après, âgé de 23 ans, en laissant pour héritier un enfant de neuf ans, Henri I, au nom duquel la régence fut exercée par sa mère Alice, et par son grand-oncle, Philippe Ibelin. Il fut couronné précipitamment en 1225 par ses tuteurs les Ibelins lorsque l'empereur Frédéric II, à la suite de son mariage avec Yolande de Brienne, eut confisqué à son beau-père Jean de Brienne le titre de roi de Jérusalem.

En 1228, la flotte portant l'empereur excommunié appareillait vers la Terre Sainte, et les grands féodaux de Chypre durent bientôt faire face aux actes d'autorité de Frédéric II, appuyé sur l'Ordre Teutonique. L'empereur voulait faire de la couronne de Chypre, comme il l'avait fait de celle de Sicile, une institution indépendante des grands barons. Ceux-ci, comme à la même époque en Angleterre les féodaux et leur « Magna Charta », tendaient au contraire à asseoir leur propre autorité au dépens de celle de la monarchie. Frédéric basait ses prétentions à Chypre sur deux motifs : les Lusignan tenaient l'investiture de leur royaume d'un acte de l'empereur Henri VI, et le pape Honorius III avait formellement invité Frédéric II à veiller aux intérêts du jeune roi de Chypre. Enfin, l'empereur, en tant qu'époux de Yolande de Brienne, héritière des droits sur la couronne de Jérusalem, se sentait le droit d'intervenir dans les affaires de Chypre. Dès son arrivée à Famagouste, il réclama aux Ibelins, lors du banquet de bienvenue, leur fief de Beyrouth et les comptes de la régence de

Chypre. Après des négociations orageuses et stériles, la guerre éclata en 1229 entre, d'une part, le roi de Chypre allié à sa noblesse et à la flotte génoise, et, de l'autre, les troupes germano-siciliennes de Ricardo Filangieri, le légat impérial, bailli du royaume de Jérusalem et Grand justicier de Sicile. En 1232 la bataille d'Agridi, remportée par la chevalerie chypriote contre les impériaux assura la grandeur et l'indépendance futures de Chypre. Les fidèles et les troupes de Frédéric II se replièrent au royaume de Naples. En 1247, le pape Innocent IV plaçait les Lusignan et leur monarchie sous la protection du Saint-Siège, et les déliait de tout serment envers les Hohenstaufen.

Après avoir pris part, avec le roi de France, Saint Louis, à la désastreuse croisade d'Égypte, Henri I mourut en 1253, laissant la couronne à son fils Hugues II, mineur, qui fut le dernier souverain de la ligne des Lusignan directs. Il mourut en 1267, ayant à peine atteint sa majorité, après un règne marqué par les guerres incessantes menées en Palestine entre les Génois et les Vénitiens, et par les conquêtes musulmanes sur les États croisés.

Le régent du royaume, son cousin germain Hugues d'Antioche, prit alors le pouvoir. Adoptant le nom de Hugues III, il fonda la 2^e maison royale de Chypre (qui ne porta jamais que le seul nom de Lusignan), et devint également roi de Jérusalem après la mort tragique, à Naples, de Conradin de Hohenstaufen, arrière-petit-fils de Jean de Brienne. Hugues III ne put gouverner ses possessions de Terre Sainte, où, après avoir pris le château de Montfort aux chevaliers Teutoniques (1271), le sultan Baïbars remportait une série de victoires sur ses adversaires coalisés, le prince d'Antioche, les chevaliers de Saint Jean et les Mongols.

Ce fut sur ces entrefaites que s'ouvrit à Acre le débat autour de la succession à la couronne de Jérusalem léguée par la reine Isabelle, † 1208, qui avait été mariée quatre fois (voir p. 497).

HUGUES III

né vers 1240 + Tyr 24.III.1284

Régent de Chypre 1261-1267

de Jérusalem 1264-1267

Roi de Chypre 1267-1284. Roi de Jérusalem 1269-1284

après la mort de Conradin de Hohenstaufen

∞ Nicosie 23.I.1255 ISABELLE f. de Guy I BELIN

connétable de Chypre, et d'Isabelle Barlais

JEAN I

né 1259 + Nicosie

20.V.1285 Roi de

Chypre et de

Jérusalem 1284-1285

BOHEMOND

+ 13 XI 1281

HENRI II

né 1270 + Stavilo 31.VIII.1324

Roi de Chypre 1285-1324. Déposé 1306 par

son frère Amaury reprend le trône 1310

∞ Nicosie 16.X.1317 CONSTANCE, (remariée
1331 à Léon IV roi d'Arménie + 1341, puis à
Jean de Lusignan) f. de Frédéric d'ARAGON roi
de Sicile et d'Éléonore d'Anjou de Naples

AMAURY

n.1270/1272 + assassiné Nicosie 5.VI.1310

Seigneur de Tyr 1288?-1291. Bailli de

Jérusalem 1289. Régent de Chypre 1306-1310

∞1292 ISABELLE + étranglée à Sis sur

ordre du roi d'Arménie son neveu;

fille du roi Léon II d'Arménie et de

Kiranna de Lampron

AIMERY

né vers 1275

+ Kerynia 1316

prisonnier de

son frère

Henri

Connétable

de Chypre

2

HUGUES

n. vers 1294 + Nicosie. Connétable de Chypre 1318-1324

Roi de Chypre 1324-1359. I ∞ MARIE f. de Guy I BELIN comte

de Jaffa et de Marie Ibelin + vers 1317. II ∞ 18.VI.1318 ALICE,

+ après 1386, remariée à Philippe de Brunswick; f. de Guy et d'Isabelle BELIN

GUY

n.1315/1316 + 1343 Connétable de Chypre

∞ Nicosie 31.I.1330 MARIE (rem. Naples 1347

Robert d'Anjou Tarante, empereur titulaire

de Constantinople) + Naples 1387 f. de

Louis de BOURBON et de Marie de Hainaut

PIERRE I

n.9.X.1328 + assassiné Nicosie 16.I.1369

Comte de Tripoli 1347-1358. Roi de

Chypre 1358-1369. Roi d'Arménie 1368-1369

I ∞ 1342 ECHIVE, f. de Rupen de MONTFORT et

d'Échive Ibelin. II ∞ 1353 ELEONORE + Barcelone

1477 f. de Pedro d'ARAGON et de Jeanne de Foix

JEAN

n.1329/1330 + assassiné Nicosie 1375 par sa belle sœur

la reine Éléonore. Prince d'Antioche 1345-1375

Connétable de Chypre 1358-1375. Régent de Chypre

I ∞ 1346 CONSTANCE d'ARAGON veuve du roi Henri II de

Chypre, puis de Léon IV roi d'Arménie. II ∞ 1350 ALICE,

f. de Guy I BELIN, sénéchal de Chypre, et de Marguerite Ibelin

HUGUES

n.vers 1335 + 1385

Prince de Galilée

1365-1386. Sénateur

de Rome 1360. avers

1365 MARIE f. de Jean

de MORPHO, maréchal

de Chypre

PIERRE II

n.1357

+ 13 X 1382. Roi de

Chypre 1369-1382

∞ 1378 VALENTINE

f. de Barnabó

VISCONTI

MARGUERITE

fiancée 1376 à

Charles Visconti.

∞ 1385 JACQUES

de LUSIGNAN

comte de

Tripoli

JACQUES

n. avant 1358

+ avant VIII.1397

Comte de Tripoli

∞ MARGUERITE

de LUSIGNAN

f. du roi Pierre I

JEAN

+ après 1410. Seigneur de

Beyrouth 1385. Membre de

la Haute-Cour. Ambassadeur

à Venise, Avignon, Paris. Gouver.

napolitain en Dalmatie. ∞ 1385

MARGUERITE f. de Jean de

MORPHO comte d'Edesse

JANUS

n. Gênes vers 1374/1375 + Nicosie 29.VI.1432

Prince d'Antioche 1392-1398. Roi de Chypre

1398-1432. I ∞ Nicosie 1400 ANGLESIA (HELOÏSE)

+ Reggio 12.X.1439, f. de Barnabó VISCONTI,

seigneur de Milan (annulée). II ∞ Nicosie 25.VII.

1411 CHARLOTTE, + Nicosie 15.I.1422, f. de Jean

de BOURBON, comte de la Marche, et de

Catherine de Vendôme

JEAN

Comte de

Tripoli

1416-1428

PIERRE

+ Nicosie 10.II.1451

Connétable de Jérusalem

1415. Comte de Tripoli. Régent

de Chypre 1432. Sénéchal de

Jérusalem. Connétable de Chypre

1432. I ∞ 1415 ISABELLE de

LUSIGNAN. II ∞ - - -

ELEONORE LOYSIA

+ avant 1414

∞ 1406 HENRI

de LUSIGNAN

Prince de

Galilée

JEAN

n. vers

1390

+ avant

1456.

Seigneur

de Beyrouth

1416-1432

JEAN II

n.16.V.1418 + Nicosie 28.VII.1458. Prince

d'Antioche 1418-1432. Roi de Chypre 1432-

-1458. Fiancé à Hedwige f. du roi Ladislas

de Pologne. I ∞ Nicosie 3.VII.1440 MEDEE

+ Nicosie 13.IX.1440 f. de Gian Giacomo

PALEOLOGUE marquis de Montferrat et de

Jeanne de Savoie. II ∞ 10.II.1442 HELENE

PALEOLOGUE + Nicosie 11.IV.1458

ANNE

n.(1419)? + Genève 11.XI.1462

Comtesse de Genève 1434-

-1450. Duchesse de Savoie

1450-1462. ∞ Chambéry 1434

LOUIS de SAVOIE + Lyon 1465

naturel

PHOEBUS

n. avant 1415 + Rome...VIII.1485. Maréchal d'Arménie 1431. Seigneur d'Arsephian
et de Sidon. ∞ ISABELLA de FLORI (? f. de Jacques de FLORI comte de Jaffa
et de Boubounique Le Jeune)

CHARLOTTE

n.1443 + Rome 16.VII.1487. Princesse d'Antioche 1456-1458. Reine de Chypre
1458-1461. I ∞ Nicosie 1456 JEAN de PORTUGAL prince de Cambra + Nicosie
1457. II ∞ Nicosie 1459 LOUIS de SAVOIE, son cousin, roi de Chypre, n.1436+1482.

HUGUES

Protonotaire apostolique. I ∞ avant 1463....BABIN

II ∞ ISABEAU PLACOTON.

ELEONORE

+ au Portugal après 1472. I ∞ SOFFREDUS CRISPO + avant 1457. II ∞ avant 1459 VASCO

EGIDIO MONIZ noble portugais + Lisbonne 1497

ISABELLE

∞ VERY de GIBELET

LUCRECE

∞ OLIVIER FLÂTRE

LUSIGNAN

(d'après H.W. Rudt de Collenberg)

1

MARGUERITE

née cca 1244 + 30.I.1308
 Dame de Tyr 1284
 ∞ 22.IX.1268 JEAN de MONTFORT
 Seigneur de Tyr, fils de Philippe de M
 et de Marie d'Antioche Arménie

GUY

+ vers 1300
 Connétable de
 Chypre 1292-1300
 ∞ 1291 ECHIVE +1312, f.
 de Jean IBELIN et d'Alice
 de la Roche des
 seigneurs d'Athènes

MARIE

n.1273 + Tortosa 10.IX.1322
 ∞ Gerona 27.XI.1315 JAIME II
 roi d'ARAGON (annulé d'Isabelle
 de Castille, veuf de Blanche
 d'Anjou de Naples, remarié à
 Elisa de Moncada)
 + Barcelone 1327

MARGUERITE

+1296
 ∞ 1.IX.1288 THOROS
 roi d'ARMENIE 1293
 1294 après avoir chassé
 son frère, + assassiné
 1298

ALICE

∞ BAIAN IBELIN
 prince de Galilée
 + emprisonné par son
 beau frère le roi Henri II
 f. du connétable Philippe
 Ibelin et de Simone de
 Montbéliard

HELVIS

n. après 1280
 + après 1324

ISABELLE

n. vers 1270
 + avant 1319
 ∞ CONSTANTIN de
 NEGHIR frère du
 roi Héthoum
 d'Arménie

ISABELLE

∞ 1322 EUDES de DAMPIERRE

JACQUES I

+ Nicosie 9.IX.1398 Connétable de Jérusalem
 1359-1372 Marechal de Chypre 1372 Roi de
 Chypre 1385-1398 Roi titulaire d'Arménie
 1393-1398 ∞ 1365 HELVIS + Nicosie 15.I.1422
 f. de Philippe de BRUNSWICK et d'Helvis de
 Dampierre

ECHIVE

∞ 1337 FERRAND d'ARAGON
 infant de Majorque, vicomte
 d'Omélas

MARGUERITE

∞ 1347 CAUTIER de DAMPIERRE
 fils d'Eudes de D. et d'Isabelle
 de Lusignan

EUDES

+ Palerme 1421
 Sénéchal de
 Jérusalem
 ∞ 1416 LOYSIA
 de LUSIGNAN

HUGUES

n. 8.VIII.1391
 + Genève 1442
 Cardinal 1426-
 -1442 Régent
 de Chypre
 1426-1427

JACQUA

+ 1396 ou
 1398
 ∞ SCLAVUS
 comte von
 HOHENASPERG
 seigneur
 napolitain

ECHIVE

+ après 1406
 ∞ 1427
 ∞ SCLAVUS
 comte von
 HOHENASPERG
 seigneur
 napolitain

PHILIPPE

+ après 1406
 ∞ 1427
 ∞ SCLAVUS
 comte von
 HOHENASPERG
 seigneur
 napolitain

HENRI

n. après 1380
 + à la bataille de
 Chirakhita 7.VII.
 1426 Prince de
 Galilée. Sénéchal
 de Chypre 1427.
 ∞ 1406 ELEONORE
 de LUSIGNAN

MARIE

n. Gènes 1381.
 + Naples 4.IX.
 1404 ∞ Naples
 1402 LADISLAS
 d'ANJOU
 DURAZZO
 roi de Naples
 et de Hongrie

ISABELLE

n. avant 1382
 + avant 1432
 ∞ 1419
 PIERRE de
 LUSIGNAN.
 1436 Chanoinesse et
 abbesse de
 Wunsdorf près
 Hanovre 1451

AGNES

n. 1382 + Venasque
 (Savoye) 1.III.1459
 ∞ Pignerol
 Citoyenne de Venise
 1436 Chanoinesse et
 abbesse de
 Wunsdorf près
 Hanovre 1451

N

filles
 ∞ SILVANI
 seigneur
 chypriote

MARIE

+ jeune
 fiancée vers
 1435 à Philippe
 de Bourbon -
 -Beaujon

ALOYSIUS

n. 1408
 Chevalier de
 l'Ordre de St.
 Jean 1413 et Cd
 Commandeur de
 act. Ordre à
 Chypre

GUY

n. vers 1408
 + après
 1453
 ∞ ISABELLE
 BABIN

CATHERINE

+ après 1427 ∞ 1427
 CARCERAN SUAREZ
 capitaine catalan Amiral
 de Chypre, seigneur de
 Césarée Connétable de
 Tripoli + après 1458

LANCELOT

+ 1451
 Dr. de l'Université
 de Padoue Notarius
 Patriarche de
 Jérusalem 1444.
 Cardinal 1446-1450

PHILIPPE

n. vers 1421. + avant
 1466 ∞ ECHIVE, f.
 de Loys de NORES,
 maréchal de Chypre
 et de Marie de
 Montalve, (maitresse
 de Jacques II)

HELVIS

∞ HECTOR de
 CHEVIDES
 vicomte de
 Nicosie
 + assassiné
 1461

MARIETTA

+ après 1474
 ∞ ONOFRIO de
 REQUESENS catalan.
 Sénéchal de Chypre

JACQUES II

n. 1438-1439 + Famagouste 10.VII.1473. Roi 1460-1473
 ∞ Famagouste.. XI 1472 CATERINA CORNARO n.1454
 + Venise 10.VII.1510. Reine de Chypre 1473-1489

JACQUA ELEONORE

4

JACQUES

n. Famagouste 28.VIII.1473 + id. 26.VIII.1474
 Roi de Chypre 1473-1474

EUGENE

emprisonnés par les Vénitiens à Padoue 1478-1513
 ∞ dont un fils ∞ de TORO dont deux
 fils et une fille

JEAN

CHARLOTTE

n. vers 1454 + avant 18.V
 1469 ∞ 1469 SOR de NAVES
 commandant de Kerynia
 Connétable

CHARLA

n. 1468 + Padoue 24.VII.1480
 ∞ 1473 ALONSO d'ARAGON
 batard du roi Ferdinand de
 Naples f. adoptif de la reine
 Charlotte

HUGUES III

né vers 1240 + Tyr 24 III 1284
Régent de Chypre 1267-1267
de Jérusalem 1264-1267
Roi de Chypre 1267-1284 Roi de Jérusalem 1269-1284
après la mort de Conradin de Hohenstaufen
= Nicole 23.I 1255 ISABELLE f de Guy I BELIN
connétable de Chypre et d'Isabelle Barlais

JEAN I

né 1258 + Nicole 20 V 1285 Roi de Chypre et de Jérusalem 1284-1285

BOHEMOND

+ 13 XI 1281

HENRI II

né 1270 + Stovilo 21 VII 1324
Roi de Chypre 1285-1324 Déposé 1306 par son frère Amaury reprend le trône 1310
= Nicole 16 X 1317 CONSTANCE, (remariée 1331 à Léon IV roi d'Arménie + 1341, puis à Jean de Lusignan) f de Frédéric d'ARAGON roi de Sicile et d'Éléonore d'Anjou de Naples

AMAURY

n.1270/1272 + assassiné Nicole 5 VI 1310
Seigneur de Tyr 1288?-1291 Bailli de Jérusalem 1289 Régent de Chypre 1306-1310
= 1292 ISABELLE + étranglée à Sis sur ordre du roi d'Arménie son neveu, fille du roi Léon II d'Arménie et de Kurama de Lampron

AIMERY

né vers 1275 + Maryna 1316
prisonnier de son frère Henri
Connétable de Chypre

2

HUGUES

n vers 1294 + Nicole Connétable de Chypre 1318-1324
Roi de Chypre 1324-1359 = Marie f de Guy I BELIN comte de Jaffa et de Marie Ibelin + vers 1317 = 18 VI 1318 ALICE, + après 1386, remariée à Philippe de Brunswick, f de Guy et d'Isabelle BELIN

GUY

n.1315/1316 + 1343 Connétable de Chypre
= Nicole 21 I 1330 MARIE (fem Naples 1347 Robert d'Anjou, Tarente, empereur titulaire de Constantinople) + Naples 1387 f de Louis de BOURBON et de Marie de Hanaut

PIERRE I

n.9 X 1328 + assassiné Nicole 16 I 1369
Comte de Tripoli 1347-1358 Roi de Chypre 1358-1369 Roi d'Arménie 1368-1369
= 1342 ECHIVE, f de Rupen de MONTFORT et d'Isabelle Belin = 1353 ELEONORE + Barcelone 1477 f de Pedro d'ARAGON et de Jeanne de Fois

JEAN

n.1329/1330 + assassiné Nicole 1375 par sa belle sœur la reine Éléonore Prince d'Antioche 1345-1375
Connétable de Chypre 1358-1375 Régent de Chypre
= 1346 CONSTANCE d'ARAGON veuve du roi Henri II de Chypre, puis de Léon IV roi d'Arménie. = 1350 ALICE, f de Guy I BELIN, sénéchal de Chypre, et de Marguerite Ibelin

HUGUES

n vers 1335 + 1385
Prince de Galicie
1385-1386. Sénéchal de Rome 1360-1361
1365 MARIE f de Jean de MORPHO, maréchal de Chypre

PIERRE II

n.1357
+ 13 X 1382 Roi de Chypre 1369-1382
= 1378 VALENTINE f de Barnabo VISCONTI

MARGUERITE

marquée 1376 à Charles Visconti
= 1385 JACQUES de LUSIGNAN
comte de Tripoli

JACQUES

n avant 1358
+ avant VII 1397
Comte de Tripoli
= MARGUERITE de LUSIGNAN
f du roi Pierre

JEAN

+ après 1410 Seigneur de Beyrouth 1385 Membre de la Haute-Cour Ambassadeur à Venise, Avignon, Paris, Gouves, rapatrié en Dalmatie. = 1385 MARGUERITE f de Jean de MORPHO comte d'Édesse

JANUS

n Gênes vers 1374/1375 + Nicole 29 VI 1422
Prince d'Antioche 1392-1398 Roi de Chypre 1398-1432 = Nicole 1400 ANGLESIA (HELOÏSE)
+ Reggio 12 X 1439, f de Barnabo VISCONTI, seigneur de Milan (annulée). = Nicole 25.VII 1411 CHARLOTTE, + Nicole 15 I 1422, f de Jean de BOURBON, comte de la Marche, et de Catherine de Vendôme

JEAN

Comte de Tripoli
1416-1428
1425. Comte de Tripoli, Régent de Chypre 1432. Sénéchal de Jérusalem. Connétable de Chypre 1432. = 1415 ISABELLE de LUSIGNAN. =

PIERRE

+ Nicole 10 I 1451
Connétable de Jérusalem
1425. Comte de Tripoli, Régent de Chypre 1432. Sénéchal de Jérusalem. Connétable de Chypre 1432. = 1415 ISABELLE de LUSIGNAN. =

ELEONORE LOYSIA JEAN

+ avant 1416
= 1406 HENRI EUDES de LUSIGNAN
Prince de Chypre
1456. Seigneur de Beyrouth 1416-1422

JEAN II

n.16.V 1418 + Nicole 28 VII 1458 Prince d'Antioche 1418-1432 Roi de Chypre 1432-1458. Fiancé à Hedwiga f du roi Ladislas de Pologne. = Nicole 2 VII 1440 MEDEE
+ Nicole 13.IX 1440 f de Gian Giacomo PALEOLOGUE marquis de Montferrat et de Jeanne de Savoie = 10.II 1442 HELENE PALEOLOGUE + Nicole 11.IV 1458

ANNE

n.1419? + Genève 11.XI 1482
Comtesse de Genève 1434-1450 Duchesse de Savoie 1450-1482 = Chambéry 1434 LOUIS de SAVOIE + Lyon 1465

PHOEBUS

n. avant 1416 + Rome 1485 Marié à d'Arménie 1431. Seigneur d'Antioche et de Sidon. = ISABELLE de FLORIS (f de Jacques de FLORIS comte de Jaffa et de Beaufort) La jeune

HUGUES

Président de la Cour 1416-1482 = BASIN
= ISABEAU PLACOTON

ISABELLE

= VÉRY de GIBLET

LUCRECE

= OLIVER FLÂTRE

ELEONORE

+ au Portugal après 1472 = SOFFREDUS CRISPO + avant 1487. = avant 1459 VASCO ESDIO MOYZ noble portugais + Lisbonne 1487

CHARLOTTE

n.1443 + Rome 15.VII 1487 Princesse d'Antioche 1456-1458. Reine de Chypre 1458-1461. = Nicole 1456 JEAN de PORTUGAL prince de Cambrá + Nicole 1457 = Nicole 1458 LOUIS de SAVOIE, son cousin, roi de Chypre, n.1436 + 1482

LUSIGNAN

(d'après H.W. Rudt de Collenberg)

MARGUERITE

née ca 1244 + 20 I 1308
Dame de Tyr 1284
= 22 IX 1288 JEAN de MONTFORT
Seigneur de Tyr, f de Philippe de M et de Marie d'Antioche Arménie

GUY

+ vers 1300
Connétable de Chypre 1292-1300
= 1291 ECHIVE + 1302, f de Jean I BELIN et d'Alise de la Roche des seigneurs d'Athènes

MARIE

n.1273 + Tortosa 10 IX 1322
= Carona 27.XI 1315 JACQUE d'ARAGON (annulée d'Isabelle de Castille, veuve de Blanche d'Anjou de Naples, remariée à Elia de Moncada) + Barcelone 1327

MARGUERITE

+ 1296
= 1 IX 1298 THOMAS roi d'ARMÉNIE 1293
1294 après avoir chassé son frère, + assassiné 1298

ALICE

= ISABELLE BELIN
prince de Galicie
+ assassiné par son beau frère le roi Henri II du connétable Philippe Belin et de Simeon de Montferrat

HELVIS

n. après 1280
+ après 1324

ISABELLE

n vers 1270
+ avant 1278
= CONSTANTIN de MECHER frère du roi Henri II d'Arménie

ISABELLE

= 1322 EUDES de DAMPIERRE

JACQUES I

+ Nicole 9 IX 1398 Connétable de Jérusalem 1359-1372 Maréchal de Chypre 1372 Roi de Chypre 1385-1398 Roi titulaire d'Arménie 1393-1398 = 1365 HELVIS + Nicole 15 I 1422 f de Philippe de BRUNSWICK et d'Helles de Dampierre

ECHIVE

= 1377 FERRAND d'ARAGON
infant de Majorque, vassal d'Aragon

MARGUERITE

= 1347 CAUTIER de DAMPIERRE
f de EuDES de D et d'Isabelle de Lusignan

EUDES

+ Palermo 1421
Sénéchal de Jérusalem
= 1416 LOYSIA de LUSIGNAN

HUGUES

n.8.VII 1391
+ Genève 1442
Cardinal 1425-1442 Régent de Chypre 1428-1427

JACQUA

+ 1396 ou 1398
= SCLAIUS
comte von Hohenasperg
seigneur napoléon

ECHIVE

+ après 1408
1428
Comte de Chypre

PHILIPPE

+ après 1387
+ à la bataille de 1428
Comte de Chypre

HENRI

n. après 1387
+ à la bataille de 1428
Sénéchal de Chypre 1427
= 1405 ELEONORE de LUSIGNAN

MARIE

n. Gênes 1381
+ Nicole 4.IX 1428
1422 LADISLAS
CHAUDE
DURAZZO
roi de Naples et de Hongrie

ISABELLE

n. après 1382
+ avant 1432
1422 LADISLAS
CHAUDE
DURAZZO
roi de Naples et de Hongrie

AGNES

n.1382 + avant 1432
1422 LADISLAS
CHAUDE
DURAZZO
roi de Naples et de Hongrie

N

n.1382 + avant 1432
1422 LADISLAS
CHAUDE
DURAZZO
roi de Naples et de Hongrie

MARIE

+ jeune
fiancée vers 1435 à Philippe de Bourbon - Beaugon

ALOYSIUS

n.1408
Chevalier de l'Ordre de St Jean 1413 et Cd Commandeur de cet Ordre à Chypre

GUY

n vers 1408
+ après 1453
= ISABELLE BABIN

CATHERINE

+ après 1427 = 1427
CARCERAN SUBREZ
capitaine catalan Amiral de Chypre, seigneur de Cécilie Connétable de Tripoli + après 1458

LANCELOT

+ 1451
Dr de l'Université de Padoue, vassal de l'Ordre de St Jean 1444
Cardinal 1444-1450

PHILIPPE

n vers 1421 + avant 1446
= EDHNE, f de Lays de NORGES, maréchal de Chypre et de Marie de Hohenasperg, investiture de Jacques I)

HELVIS

n vers 1421 + avant 1446
= EDHNE, f de Lays de NORGES, maréchal de Chypre et de Marie de Hohenasperg, investiture de Jacques I)

MARIETTA

+ après 1432
= CHOPRO de REQUESENS vassal de l'Ordre de St Jean

JACQUES II

n.1438-1439 + Famagouste 10.VII 1473 Roi 1460-1473
= Famagouste. XI 1472 CATHERINA CORNARO n.1454
+ venue 10.VII 1510 Reine de Chypre 1473-1489

JACQUES

n Famagouste 28.VIII 1473 + id 28.VIII 1473
Roi de Chypre 1473-1476

EUGENE

emprisonné par les Vénitiens à l'île de Rhodes 1480-1481
= dont un fils

JEAN

= de 1480 dont deux fils et une fille

CHARLOTTE

n vers 1444 + avant 1481
= 1473 ALONSO d'ARAGON, batard du roi Ferdinand de Naples f adoptif de la reine Charlotte

CHARLA

n vers 1444 + avant 1481
= 1473 ALONSO d'ARAGON, batard du roi Ferdinand de Naples f adoptif de la reine Charlotte

4



Pierre Lejeune « miles ».



Barthélemy de Tabarie.

Jean de Brunswick,
Grand Amiral du royaume.

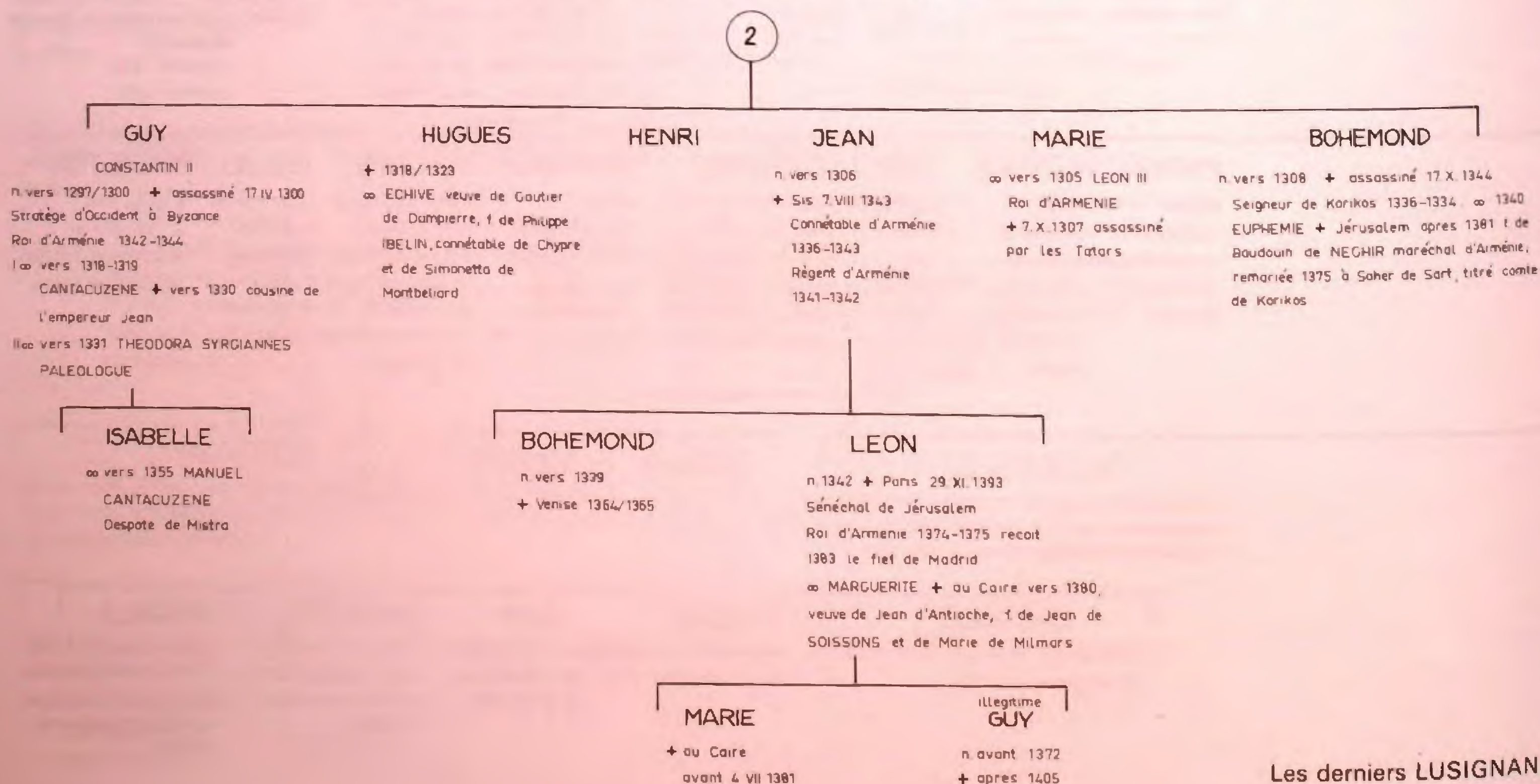
Dalles tumulaires de la noblesse latine de Chypre. D'après les dessins de L. de Mas Latrie parus dans « Le Magasin Pittoresque » de 1847.

Le litige porté devant la Haute Cour des barons allait être plaidé selon les règles du droit successoral normand. Il suffira au lecteur de se rapporter à ce que nous disons de ce droit successoral page 81 de cet ouvrage.

A la mort de Conradin, héritier par son aïeule Yolande de Brienne (épouse de l'empereur Frédéric II), de la couronne de Jérusalem, Marie d'Antioche contesta à son cousin Guy III de Lusignan, déjà baïle de la couronne de Jérusalem, le droit d'hériter également de ladite couronne. Guy III de Lusignan descendait d'Isabelle par le troisième époux de celle-ci, Henri de Champagne, tandis que Marie d'Antioche était la fille de Mélisende, fille elle-même d'Isabelle, par le quatrième mariage de celle-ci avec Amaury II. L'on voit que la question était de savoir lequel des descendants des demi-sœurs de l'aïeule de Conradin (Marie de Montferrat, épouse de Jean de Brienne) bénéficierait de la couronne tombée en quenouille : Guy de Lusignan en tant que petit-fils d'Alice, née immédiatement après Marie, ou Marie d'Antioche, fille de Mélisende, la plus jeune des demi-sœurs. Guy de Lusignan se plaça dès le début en meilleure position : il était déjà baïle du royaume, sa grand-mère

Alice s'étant, jadis, fait reconnaître par la Haute Cour comme étant la plus proche héritière des Hohenstaufen à Jérusalem, alors que Marie d'Antioche n'avait pas soulevé d'opposition lorsque ces deux décisions étaient intervenues. De surcroît, et ici les barons firent jouer des arguments politiques étrangers au droit successoral, Hugues disposait d'un pouvoir considérable en tant que roi régnant, face à son adversaire, une vieille fille. Alors que, ou parce que, le roi de Chypre était soutenu par l'Ordre des Hospitaliers de Saint Jean, l'Ordre du Temple prit fait et cause pour la princesse d'Antioche. Celle-ci, lorsque Hugues III fut aussi couronné roi de Jérusalem, éleva une protestation solennelle et partit pour Rome. Là, le pape Grégoire XI négocia un arrangement : le 18 mars 1277, Marie d'Antioche vendait ses droits à la couronne de Jérusalem à Charles I d'Anjou, roi de Naples, l'assassin de Conradin, contre 1 000 pièces d'or comptant et une rente annuelle de 4 000 livres tournois (3).

(3) John LA MONTE, *Feudal monarchy in the kingdom of Jerusalem*, Cambridge, Mass., 1932, p. 78.



Les derniers LUSIGNAN



La maréchale Alix.

Marguerite Escaface
parente de l'évêque de Paphos.

Marie de Bethsan.

Le successeur de Hugues III, son fils Jean I, ne régna qu'un an (1284-1285), la couronne de Chypre passant ensuite à son frère Henri II, lequel, après la mort de Charles d'Anjou, ceignit aussi la couronne de Jérusalem en la cathédrale de Saint Jean d'Acre. Mais la chute de cette ville entre les mains des musulmans (1291), et la perte successive des derniers territoires détenus en Syrie par les chrétiens marquèrent le règne lamentable d'Henri II, monarque frappé d'épilepsie. Ses démêlés avec les chevaliers de l'Ordre du Temple ajoutèrent à son infortune. Après l'expulsion des Templiers et des Hospitaliers de Terre Sainte, le roi de Chypre leur avait donné l'hospitalité dans ses états où ils possédaient de nombreuses et riches commanderies et où ils installèrent leur gouvernement. Mais, afin d'éviter qu'ils ne se rendent aussi puissants à Chypre qu'ils ne l'avaient été en Palestine, il leur avait défendu d'acquérir de nouveaux domaines et les avait soumis à l'imposition commune aux autres habitants de l'île. Le Saint-Siège considéra cette mesure comme une atteinte portée aux privilèges dont bénéficiaient partout les ordres militaires, et échangea avec Henri II une correspondance qui porta un coup aux relations des Lusignan avec la papauté. Les Templiers fomentèrent une conspiration en faveur d'Amaury, frère du roi, qui s'empara du pouvoir (1304) et finit, après des affrontements armés, par exiler Henri chez le roi d'Arménie. Mais Amaury fut assassiné en 1310, et la reine mère, après s'être opposée à la prise du pouvoir par son autre fils, Guy, connétable de Chypre, réussit à faire revenir Henri II en négociant sa libération en échange de celle de la veuve d'Amaury, sœur du roi d'Arménie.

La répression s'abattit sur les partisans d'Amaury et des Templiers, et plusieurs membres de la famille Ibelin furent murés dans les souterrains de la forteresse de Kérynia et laissés mourir de faim. Quant aux Templiers, l'arrestation des chevaliers de l'Ordre, en France (1307), par le roi Philippe le Bel, et la bulle du pape Clément V enjoignant aux monarques de la chrétienté de procéder de même à leur égard donnèrent au roi Henri II l'occasion de se débarrasser de ses ennemis. Leur arrestation, en 1309 par leur protégé et ami, le roi Amaury, avait été suivie d'un procès qui traîna en longueur, présidé par l'archevêque de Nicosie, et qui eut pour résultat de faire éclater au grand jour l'innocence de l'Ordre. En Occident, en Allemagne, en Espagne, en Angleterre, la résistance armée de certains châteaux tenus par les Templiers, ou encore la répression de pure forme entamée à leur encontre par certains souverains, laissèrent croire aux chevaliers de Chypre qu'ils étaient sauvés. Mais le meurtre d'Amaury et la restauration d'Henri II, leur ennemi mortel, ainsi qu'une nouvelle instigation pontificale déterminèrent l'ouverture d'une autre enquête. Le maréchal de l'Ordre fut accusé de trahison, et ses compagnons mis aux fers. Soumis à la question, convaincus de rébellion, ils moururent noyés ou brûlés sans autre forme de procès (1311) (4).

Hugues IV (1324-1359) se signala par sa participation à la croisade organisée par le pape Clément VI contre l'émir de Smyr-

ne (1344) qui aboutit à la prise de Smyrne, destinée à rester pendant un siècle entre les mains des chevaliers de Saint Jean.

Couronné en 1360 du vivant de son père, le roi Pierre I inaugura l'une des phases les plus glorieuses de l'histoire de Chypre. En 1361 il se rendait maître des citadelles de Satalie et de Korikos, en Arménie, puis, par une série d'opérations dirigées contre les émirs de Caramanie et d'Anatolie, il obligeait ceux-ci à lui payer tribut. Ces succès, hautement annoncés à la chrétienté, précédèrent une entreprise bien plus ambitieuse, le rétablissement du royaume de Jérusalem. En 1361, et à nouveau en 1364, Pierre I et ses conseillers parcoururent les cours d'Occident, sollicitant contingents et subsides pour la nouvelle croisade. Au cours de son séjour à Venise, au palais Cornaro Piscopia, le roi fonda l'Ordre chevaleresque de l'Épée, avec la devise « C'est pour Loyalité maintenir », qu'il fit graver au fronton de ce palais. Revenu à Chypre en 1364, à la tête d'une flotte considérable, Pierre I entreprit une descente sur Alexandrie d'Égypte, dont il s'empara par surprise. Victoire aux conséquences néfastes, car les « croisés », malgré les exhortations du roi, ne pensèrent qu'à repartir au plus vite avec leur butin, refusant le combat. La flotte rebroussa chemin, abandonnant aux représailles du sultan mameluk les marchands italiens du Levant, et aliénant ainsi au roi de Chypre tout soutien de la part de Venise et de Gênes, qui songeaient bien plus à leurs intérêts commerciaux qu'à la croisade.

La fin de la vie de Pierre I fut placée sous le signe des violences, de l'arbitraire et des complots. Aigri par ses mésaventures militaires et conjugales, le roi ne contrôla plus ses actes ; pendant son absence, son épouse Éléonore d'Aragon avait fait supplicier à mort l'une des maîtresses royales, qui était enceinte ; la reine elle-même, devenue l'amante du comte de Rochas, se vit assigner par son époux devant la Haute Cour, qui la lava de tout soupçon. Les chroniques du royaume narrent par le détail les actions entreprises par Pierre I contre certaines des grandes familles féodales, par exemple contre les vicomtes de Gibelet qui avaient refusé de lui donner deux de leurs lévriers : soumise aux travaux forcés, avec son frère, Marie de Gibelet vit son fief et sa fortune confisqués, et elle-même condamnée à épouser un serf. Pierre I s'appretait à aller ceindre la couronne d'Arménie lorsque, dans la nuit du 16 au 17 janvier 1369 il fut assassiné par une conjuration de barons à laquelle son frère Jean, comte d'Antioche, avait été initié. Dès lors le prospère royaume de Chypre allait rapidement s'engager sur la voie du malheur. Le nouveau roi, Pierre II, un enfant, régna sous la tutelle de ses deux oncles, Jean et Jacques de Lusignan et sous celle de sa mère Éléonore d'Aragon. La régente haïssait ses beaux-frères, et, pour se débarrasser d'eux, s'adressa

(4) J. DELAVILLE LE ROULX, *La suppression des Templiers*, Revue des Questions Historiques, 1890, pp. 48-49.

aux Gênois, se faisant ainsi la fossoyeuse des libertés de Chypre. L'inimitié du sultan mameluk du Caire, les ambitions antagonistes de Gênes et de Venise, déjà bénéficiaires de privilèges excessifs, mirent en péril la stabilité de l'État.

Un conflit de préséance entre les ambassadeurs de Gênes et de Venise lors du couronnement du jeune roi alluma un début de guerre civile. En 1373, sous prétexte de mettre de l'ordre dans les affaires de Chypre, et secrètement encouragés par la reine-mère Éléonore qui voulait abattre le pouvoir des deux régents ses beaux-frères, les Gênois exigèrent la remise de la forteresse arménienne de Satalie. Pour ne pas la céder à l'ennemi chrétien, les oncles du roi remirent à l'émir turc la forteresse qu'ils ne pouvaient défendre, rembarquant pour Famagouste les trésors des églises et la fameuse icône de la Vierge, peinte par saint Luc, que l'on venait vénérer de tout l'Orient.

Excédés par cet affront, les Gênois anéantirent la flotte chypriote et s'emparèrent de Famagouste et de Nicosie, qu'ils pillèrent. Le Grand amiral de Gênes, un Fregoso, frère du doge, insulta publiquement le roi, et emmena en captivité Jacques de L., l'un des régents, et trois cents nobles.

Le royaume de Chypre ne se remit jamais du coup qui lui avait été porté. Sa force militaire et navale était réduite à presque rien, et ses revenus engagés pour le paiement de l'énorme tribut annuel exigé par les Gênois en contrepartie de l'évacuation des places fortes dont ils s'étaient emparés. Famagouste resta en leur pouvoir.

Débarrassée ainsi de l'un de ses beaux-frères, la reine-mère Éléonore invita l'autre à un repas servi dans la chambre même où Pierre I avait été assassiné. Le repas était disposé sur une table couverte de la chemise sanglante de ce dernier. Cette mise en scène fut évidemment le cadre du meurtre du régent en présence de la reine-mère, qui donna ensuite libre cours à sa vengeance en ordonnant d'autres mises à mort.

Le jeune roi crut affermir la monarchie en épousant Valentine Visconti, fille du duc de Milan, qui était l'ennemi de la République de Gênes. Mais ce mariage agrava encore les dissensions au sein de la famille royale, et Éléonore d'Aragon finit par être renvoyée dans sa patrie par sa belle-fille. En 1392 le roi Pierre II était emporté par la maladie, âgé de vingt-six ans, et la couronne de Chypre fut disputée entre trois partis ; celui de la veuve, Valentine Visconti ; celui de la sœur du roi défunt, qui voulait placer la couronne sur la tête de son époux, Jacques de Lusignan, comte de Tripoli ; enfin, le parti favorisant les droits de Jacques de Lusignan, l'ancien connétable régent, toujours prisonnier à Gênes. Ce fut lui qui fut finalement désigné par la Haute Cour comme souverain. Il fut libéré moyennant un traité extrêmement avantageux pour les Gênois, qui gardaient Famagouste, les gabelles de la mer, et s'assuraient d'une série de monopoles commerciaux. Le roi devait en outre payer les dettes contractées par l'État gènois envers la Mahone de Chypre, la société par actions qui avait financé l'expédition militaire de 1383.

Chypre fut bientôt ruinée par l'implacable exploitation gènoise. En 1396, après la mort à Paris du dernier roi d'Arménie, Jacques I unit la couronne de ce royaume à celles de Chypre et de Jérusalem qu'il détenait déjà. Acquisition dérisoire, puisque le royaume d'Arménie ne se composait plus, et pour peu de temps encore, que de la seule forteresse de Korikos.

Son fils le roi Janus eut à faire face à l'attaque du sultan mameluk d'Égypte, exaspéré par les continuels actes de piraterie de la flotte chypriote contre les villes de Syrie. Les mameluks débarquèrent dans l'île, taillèrent en pièces l'armée de Janus, et le firent prisonnier en 1426 à la bataille de Khérokita. Nicosie et le palais royal furent pillés et dévastés. 3 600 prisonniers, leur roi en tête, composèrent le lamentable cortège qui défila au Caire devant le sultan victorieux. La révolte de la population grecque de Chypre contre la domination latine fut réprimée par l'archevêque de Nicosie, frère du roi captif. Celui-ci ne put être racheté de prison par les chevaliers de Saint Jean et l'un de ses nobles, un Podocator, qu'après avoir reconnu la suzeraineté du sultan mameluk. Le tribut qu'il devait désormais verser à l'Égypte s'ajouta aux lourdes contributions toujours exigées par les Gênois.

Monarque sans personnalité, Janus – ou Jean II, perdit la forteresse arménienne de Korikos, livrée par trahison à l'émir de Caramanie (1448). Sa vie durant, il fut mené par les femmes, sa mère d'abord, sa maîtresse grecque ensuite, enfin par ses deux

épouses, des princesses issues de la dynastie des Paléologue. La deuxième surtout, fille du despote de Mistra, dévouée à l'orthodoxie, releva le couvent grec de Saint Georges des Manganes, et protégea puissamment les intérêts du clergé grec au point de s'adresser au pape – évidemment sans succès – pour lui demander de nommer des Grecs à la tête des évêchés de Chypre. Elle accueillit à Nicosie de nombreux réfugiés byzantins de haut rang fuyant Constantinople conquise par les Turcs. L'hellénisme, méprisé depuis des siècles, s'imposait à nouveau d'autant plus qu'à l'influence de la reine, s'ajoutait sur l'esprit du roi celle de sa maîtresse, une femme de moindre condition, la Grecque Marietta de Patras, mère d'un prince bâtard, Jacques. La reine avait fait couper le nez de sa rivale, mais n'avait pu empêcher son époux de veiller à l'éducation de Jacques, nommé, sans l'agrément du pape, archevêque de Nicosie dès qu'il eut atteint l'âge de 17 ans. Aussi le mariage de l'unique fille légitime du roi, la princesse héritière Charlotte, avec le prince catholique Jean de Portugal, titré prince d'Antioche, marqua le début d'une crise dynastique, entre, d'une part, le roi, la reine, et le jeune ménage héritier, soutenus par la noblesse catholique et par une partie des dignitaires grecs, et, d'autre part, Jacques de Lusignan, l'archevêque bâtard, soutenu, en tant que fils d'une Grecque, par un autre parti grec. Le prince portugais mourut empoisonné ; plusieurs des partisans de la reine furent assassinés sur l'instigation de l'archevêque de Nicosie, qui se préparait à usurper le trône. Le roi, Hélène Paléologue et leur fille Charlotte se barricadèrent dans la citadelle de Nicosie, où le couple royal allait mourir en 1458 à quelques mois d'intervalle. Les barons de Chypre se hâtèrent de procéder au remariage de Charlotte avec son cousin Louis de Savoie, personnage falot, qui fut couronné le 7 octobre 1459.

Les rênes du gouvernement furent dirigés à sa place par la reine Charlotte, qui défendit le royaume avec une admirable énergie. Jacques de Lusignan s'étant rendu au Caire, chez le sultan d'Égypte, suzerain de Chypre, la chrétienté eut la surprise d'apprendre peu après que l'archevêque de Nicosie, prétendant à la couronne, avait paru en vue de Chypre à la tête de l'escadre du sultan mameluk. Après avoir pris plusieurs villes, dont Famagouste et Nicosie (septembre 1460), il assiégea Kérynia où s'étaient réfugiés la reine Charlotte, son époux et leurs fidèles. Charlotte, après une vaine résistance, partit en Italie où seul le pape lui donna quelques secours. Revenue à Chypre avec une poignée de soldats, elle ne put reprendre sa couronne, et finit ses jours exilée en Europe, non sans tenter plusieurs fois par la suite de renverser le gouvernement qui l'avait chassée.

Après avoir reçu l'investiture du sultan égyptien, le nouveau roi, Jacques II, gouverna avec une habileté consommée : il expulsa les occupants gènois de Famagouste, fit massacrer les soldats mameluks auxquels il devait son royaume (tout en gardant de bonnes relations avec le sultan d'Égypte), et procéda à un retournement d'alliances en s'adressant à la République de Venise qui se chargea de lui trouver une épouse. La mariée était d'une beauté égale à sa haute naissance : Catherine Cornaro descendait, par son père, de l'un des lignages les plus anciens et les plus prestigieux des patriciens de Venise ; par sa mère, une Sommaripa, elle descendait à la fois des ducs de l'Archipel et des Comnène de Trébizonde. Venise adopta à son égard une attitude sans précédent : la République se substitua à la famille Cornaro, adopta Catherine qui fut déclarée « fille de Venise » et reçut le nom de *Caterina Veneta*. En cas d'extinction de la famille royale de Chypre, Venise se préparait à recueillir la succession et à démon-



Emblème
héraldique
de la Mahone
de Chypre



Catherine Cornaro, par Gentile Bellini (Musée de Budapest).

Rien ne subsiste sur ce portrait de l'éclatante et célèbre beauté qu'avait été dans sa jeunesse la dernière reine de Chypre. Quinquagénaire, empâtée, finissant dans une sorte de prison dorée une vie sans joie que la Sérénissime avait sacrifiée aux intérêts de la politique, Catherine Cornaro avait été portraiturée de nombreuses fois de son vivant. Après sa mort, Titien exécuta un autre portrait, copiant sans doute un modèle perdu depuis, où l'on voit la reine de Chypre toute jeune, sous les traits de ce que l'on appellerait de nos jours une star de cinéma. E. Scheffer, *Bildnisse der Caterina Cornaro*, Monatshefte für Kunstwissenschaft IV (1911), p. 14-19.

trer que sa qualité de belle-mère du roi n'était pas une fiction. Jacques II mourut subitement en 1473, âgé de 33 ans. Sa mère, Marietta de Patras, fut emmenée à Venise avec ses autres enfants, frères et sœur du roi, et placée dans une demi-captivité. Catherine fut déclarée régente de Chypre sous la protection de la République de Venise. Le garçon qu'elle mit peu après au monde, couronné dès sa naissance, mourut au berceau. Les autorités vénitiennes, qui avaient placé Catherine sous surveillance, l'empêchèrent de se remarier et d'exercer le pouvoir, mais lui laissèrent les vains titres de reine de Chypre, de Jérusalem et d'Arménie. Elle « régna » ainsi pendant 15 ans, au cours desquels Venise dut plusieurs fois réprimer des révoltes de la population grecque et des complots fomentés par les partisans de la reine Charlotte. L'un de ces complots visait à donner la couronne à Charla de Lusignan, fille bâtarde de Jacques II, et donc nièce de Charlotte, et à marier Charla à l'un des bâtards du roi de Naples, que l'ex-reine Charlotte venait d'adopter. Du fait que la reine Catherine échafaudait de son côté des plans de mariage pour elle-même, à l'insu de Venise, le Conseil des Dix et le Sénat de la Sérénissime lui dépêchèrent son frère, Giorgio Cornaro, afin qu'il la décidât à abdiquer. Catherine Cornaro finit par céder aux raisons de son frère, qui lui exposa la dure nécessité où se trouvait placée leur famille, si elle ne voulait pas s'exposer à la vindicte de l'État. Sa mission ayant été couronnée de succès, la famille Cornaro reçut comme récompense l'hérédité de la Grande Commanderie à Chypre de l'Ordre de Saint-Jean (qualité que Venise n'avait pas le droit de concéder, mais que les Lusignan s'étaient depuis longtemps appropriée), le droit d'écarteler leurs armoiries de celles des Lusignan, et le chapeau de cardinal pour l'un des leurs.

En 1498, Catherine Cornaro fut obligée de parcourir les principales villes de son royaume, d'y présider la cérémonie de son propre découronnement, et d'assister à l'élévation de la bannière de Saint-Marc. Elle quitta ensuite Chypre en grande pompe, sur la galère du doge, et fut emmenée à Venise. Elle reçut en apanage la seigneurie d'Asolo, un service composé de 10 dames d'honneur et de 80 domestiques, et vécut ainsi à la tête d'une petite Cour, en protégeant les artistes du temps avant de sombrer dans la bigoterie.

La République de Venise restait officiellement seule maîtresse et reine de Chypre. Mais les titres de roi de Chypre, de Jérusalem et d'Arménie allaient également être portés par le chef de la maison de Savoie auquel la reine Charlotte, sa cousine, et la belle-sœur de Catherine Cornaro, avait cédé ses droits par testament.

A partir de 1269, lorsque Hugues III de Lusignan avait ceint aussi la couronne Jérusalem, le royaume de Chypre devint en quelque sorte l'enveloppe consubstantielle du royaume fictif et anéanti de Jérusalem, qu'il abritait. Tout un arsenal juridique maintenait le mythe de la coexistence de deux États, sans que l'un fut véritablement fondu dans l'autre. Couronné comme roi de Chypre à Nicosie, le souverain y nommait les grands officiers de cette couronne. Il se rendait ensuite à Famagouste – ville assimilée au royaume de Jérusalem, dont elle avait repris les armoiries, et (jusqu'en 1373, date de la conquête par Gênes) s'y faisait couronner roi de Jérusalem. Malgré cette séparation juridique, l'auréole dont était entourée la couronne venue de Terre Sainte ne put que contribuer à la pénétration des institutions féodales chypriotes par celles du royaume de Jérusalem.

L'intégration commença avec l'installation à Chypre des familles qui étaient pour la plupart d'origine française. Celles-ci, même après avoir, à la suite d'une longue évolution, complété leurs rangs par des mariages catalans, vénitiens, grecs ou arméniens, restèrent particulièrement fidèles à leurs racines françaises, au point que non seulement le français continuait à être parlé à Chypre après l'extinction de la maison de Lusignan, mais qu'il fut adopté comme langue de chancellerie, et, en partie, comme langue de Cour, par la dynastie héthoumide d'Arménie.

La noblesse de Chypre fut nombreuse, raffinée et brillante. La première de ses familles et de loin, fut celle, d'origine peut-être sarde, des Ibelin. Tout a été dit sur elle depuis la parution de l'érudite monographie du comte Collenberg, en 1979. La maison française des Bethsan tirait son nom du fief par elle jadis détenu à Béthun, l'ancienne Scythopolis, en Syrie. Les Gibelet, une branche de l'ancien lignage génois des Embriaco, possédaient à Chypre le fief et la forteresse de Byblos. Les Montbéliard, alliés aux Habsbourg et à l'empereur Jean de Brienne, ainsi que les Dampierre étaient d'origine française. Citons aussi les familles Laleman, venue d'Alsace, dont le nom d'origine était von Egisheim ; de Brie, Mimars ; Babin ; Le Roux ; Barlais, originaire du Poitou ; Norés, probablement anglaise, qui subsista sous la domination ottomane ; Gonème ; du Plessis, de la même souche que celle qui, bien plus tard, allait donner à la France le cardinal de Richelieu, et qui prit le nom de son fief, Morpho, avant de s'éteindre vers 1450 ; Montolive, exilée à Rhodes en 1462, et d'autres, dont les ouvrages de Mas Latrie, de René Grousset et de Collenberg donnent la liste détaillée.

A la fin du XIV^e siècle, des familles grecques ou chrétiennes de Syrie commencent à entrer dans les rangs de la classe nobiliaire, suivies par des lignages catalans et napolitains. Ce fait social, qui s'explique par les événements politiques, trouva son aboutissement après 1474, lorsque les familles vénitiennes occupent le haut du pavé, alors qu'il ne subsistait plus dans l'île qu'une trentaine des maisons descendant des croisés du début du XIII^e siècle.

Les offices de la couronne de Chypre n'étaient pas héréditaires, ni même concédés à vie. Le roi en nommait les titulaires pour la durée de son règne. Chaque changement de souverain entraînait soit un remplacement du titulaire, soit un renouvellement d'investiture en faveur du même dignitaire. Les grands officiers étaient les suivants : le sénéchal, inspecteur des châteaux-forts et surintendant du palais ; le connétable, commandant de l'armée, après le roi ; le chambellan ; le maréchal (gardien de l'étendard royal, commandant du partage du butin) ; l'amiral de Chypre ; le turcopolier (commandant du corps de mercenaires turcs), et le bailli de la Secrète (chef de la Chambre fiscale). Chaque ville avait son vicomte, qui dirigeait la police municipale.

Les Lusignan avaient aussi importé de Terre Sainte les quatre baronnies de ce royaume, étant entendu que par baronnie on désignait le fief en mesure de fournir au roi cent chevaliers en cas de guerre. Il s'agit : 1) du comté de Jaffa et d'Ascalon, lequel, après 1240, échut à une branche des Ibelin ; 2) de la principauté de Galilée ou de Tibériade, qui échut avec le temps à une autre branche des Ibelin ; 3) de la seigneurie de Sidon, de Césarée et de Bethsan ; 4) du comté de Tripoli (5).

Après 1389, le roi Jacques I conféra d'anciens titres de Terre Sainte à des nobles chypriotes, titres relatifs à des seigneuries tombées depuis longtemps entre les mains des Musulmans. Ces titres donnèrent leur nom aux domaines chypriotes formant le fief auquel ils étaient rattachés : ainsi le comté de Carpas (Karpasso), devenu après 1472 la première des baronnies de Chypre ; le comté d'Edesse, devenu comté de Rohés ou de Rochas, etc (6).

La noblesse de Chypre menait une vie très différente de celle que ses prédécesseurs avaient connue pendant les deux siècles d'existence du royaume de Jérusalem et des autres États de Terre Sainte. Là, l'histoire relate une série continue de guerres, de colonisation ardue, de luttes incessantes aux confins du désert. A Chypre, il n'est question que de richesses, de faste, et de drames de palais (7). L'évolution de la puissante, mais numériquement très faible, caste dominante composée par les familles de la noblesse latine, fut de bonne heure influencée par le milieu grec. Tout comme en Terre Sainte, où les chroniqueurs disaient dès le XII^e siècle « nous sommes devenus des Orientaux », les mariages mixtes devinrent assez nombreux pour créer, comme en Terre Sainte, comme en Grèce franque, une catégorie créole, les « pou-lains », parlant le dialecte français de Chypre, mêlé de termes grecs ou levantins. Il se créa aussi avec le temps une sorte d'identité nationale, en vertu de laquelle les familles latines de vieille souche préféraient contracter mariage avec des familles grecques chypriotes plutôt que de s'allier aux nouveaux venus Vénitiens ou Catalans. Mais la pénétration grecque au sein de la noblesse latine ne concerna malgré tout qu'un petit nombre de familles grecques, puisque la majorité hellénique de la population se sentit toujours étrangère face aux maîtres catholiques de l'île. Enfin, malgré la résistance opposée par la vieille noblesse aux nouveaux arrivants, ces derniers prirent graduellement le dessus, de sorte qu'en 1464, sur les quelque cent soixante fiefs confirmés par Jacques II, un huitième seulement appartenait aux anciennes familles venues à Chypre avec les premiers Lusignan.

Il n'est cependant pas sans intérêt de relever le fait que l'influence grecque finit malgré tout par reprendre le dessus. Le prestige de la culture grecque était encore tel, au XIII^e et au XIV^e siècles, que cette culture réussit à s'imposer même à la brillante civilisation créée dans l'île par les Lusignan. Les derniers Lusignan parlaient toujours français, et, bien entendu, se considéraient Français. Mais, pour les Occidentaux, ils faisaient figure de Grecs ; les princes de l'Église catholique présents au Concile de Florence considéraient le cardinal Hugues de Lusignan, † en 1442, comme étant plus Grec que Latin. Par sa mère, une Malatesta de Rimini et de Pesaro, Hélène Paléologue, épouse du roi Jean de Chypre, était la propre nièce du pape Martin V ; mais, Byzantine par son père, elle fut Grecque au point que le pape Pie II n'hésita pas à la qualifier de « Grecque perfide, ennemie de la Sacrée Église Latine ». Le même pape, accueillant à Rome la reine Charlotte, écrivit qu'elle était de « maintien royal, et parlant comme un torrent, à la manière des Grecs ». Enfin, la dernière reine de Chypre, Catherine Cornaro, dont l'une des grand-mères était une princesse Comnène, parlait couramment le grec.

La noblesse chypriote, par haine aussi des occupants génois, puis vénitiens, se rapprocha de l'autre élément autochtone, les Grecs, se mit à porter la barbe « à la grecque », et orna même, dans certains cas, ses sépultures d'inscriptions grecques. L'orthodoxie gagnait constamment du terrain au détriment du catholicisme, et cela d'autant plus que les rois de Chypre avaient fait de l'Église de Chypre une institution annexée par la couronne, sur laquelle la papauté n'avait plus qu'une autorité purement formelle. L'on s'explique ainsi mieux encore pourquoi l'osmose gréco-latine opérée au sein de la classe dirigeante de Chypre favorisa d'autant la défaite de l'élément latin lorsque les Turcs, parus en face de Famagouste en 1570, savaient qu'ils pouvaient compter sur une partie de la population grecque de l'île face à l'occupant vénitien, privé de tout soutien parmi les habitants.

Les Vénitiens se sentaient si peu sûrs du soutien de la population, qu'ils songèrent même, un instant, à enfermer dans une forteresse les familles gréco-françaises, c'est-à-dire toute l'ancienne noblesse (et pas seulement les hommes), ainsi qualifiée par opposition avec la nouvelle noblesse des lignages vénitiens.

Chypre rivalisa un temps avec Constantinople, Palerme et Venise, comme l'un des centres les plus luxueux, les plus raffinés, de la civilisation médiévale. Les mœurs et les coutumes de l'Orient s'y mêlaient à celles importées, dans leur forme la plus pure, par le féodalisme d'Occident.

Vénus, selon la mythologie, avait été reine de Chypre, et Cupidon y avait vécu. Les femmes chypriotes ne sortaient que le visage voilé, comme les musulmanes, et se rendaient périodiquement en pèlerinage à la montagne de la Sainte-Croix, où l'on abritait la précieuse relique de la croix du bon larron. La noblesse chassait le sanglier à l'aide de léopards dressés. Les mœurs étaient très libres, voire dissolues, au point que Sainte Brigitte de Suède, indignée par la manière de vivre des Chypriotes, prononça un sermon qui prédisait à l'île un terrible avenir : « Tu périras, brûlée par le feu de la luxure, par l'excès de tes biens et de ton ambition. Tes édifices crouleront, tes habitants s'enfuiront et l'on parlera de ton châtement dans les contrées lointaines (8) ».

Les prédictions de mauvais augure proférées par la sainte se réalisèrent au-delà de ce qu'elle avait pu concevoir. L'île qui avait été l'un des pôles brillants de la civilisation occidentale se vit bientôt confrontée à la marée ottomane et résista avec l'énergie du désespoir. En 1567, Nicosie, trois fois plus grande qu'elle ne l'est aujourd'hui, se mit en devoir de faire face à un siège prolongé. L'on éleva des murailles en rasant 80 églises, trois monastères grecs, deux couvents de femmes et le palais Cornaro.

(8) Charles DIEHL, *Dans l'Orient byzantin*, Paris 1917, p. 238.

État présent d'une tour d'enceinte de Famagouste.

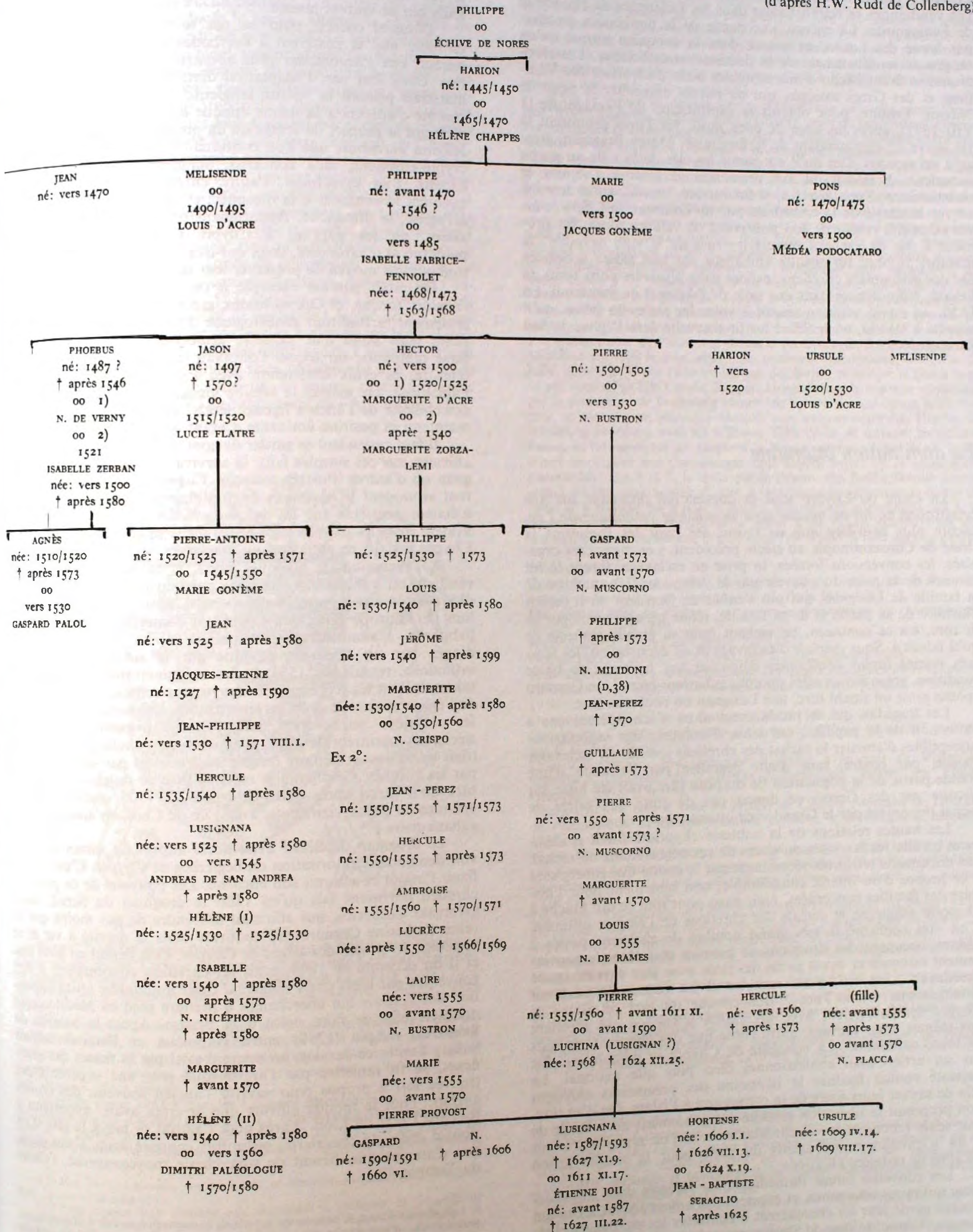


(5) Jean RICHARD, *Païrie d'Orient Latin. Les quatre baronnies du royaume de Jérusalem et de Chypre*, Revue Historique de Droit Français et Étranger, XV, 1950, pp. 67-91.

(6) comte de MAS LATRIE, *Histoire de l'île de Chypre*, I, Paris 1863, p. 132.

(7) René GROUSSET, *L'Empire du Levant*, Paris 1949, p. 366.

LA BRANCHE NON RÉGNANTE DES LUSIGNAN
(d'après H.W. Rudt de Collenberg)



Le 1^{er} juillet 1570 les Turcs débarquaient dans la rade de Limassol, non loin de l'antique Amathonte, pendant que les troupes vénitiennes se retranchaient dans les forteresses de Nicosie et de Famagouste. Là encore, une partie de la population grecque, par haine des Latins, ne voyait dans la conquête turque qu'un moyen de se débarrasser de la domination catholique. Les chroniques se firent l'écho d'innombrables actes d'héroïsme des Vénitiens et des Grecs assiégés, qui ne purent empêcher la prise de Nicosie. Ensuite, pour obtenir la capitulation de Famagouste (1^{er} VIII 1571), après un siège de onze mois, les Turcs promirent la vie sauve au commandant de la forteresse, Marco Bragadin, ainsi qu'à ses troupes. Dès qu'il eut remis les clés de la ville au pacha victorieux, Bragadin fut fait prisonnier et sommé d'abjurer le christianisme. Sur son refus, il fut torturé, mutilé, enfin écorché vif sur le parvis de la cathédrale par un bourreau juif. Son cadavre empaillé, revêtu de son pourpoint en velours rouge, fut promené à dos de vache à travers les rues de la ville dévastée ; le macabre trophée fut ensuite embarqué sur une galère actionnée par des prisonniers chrétiens, exposé dans plusieurs ports turcs du Levant, enfin déposé dans une salle de l'Arsenal de Stamboul. En 1650, un marin vénitien réussit à voler les restes du héros, qu'il ramena à Venise, où le Sénat les fit ensevelir dans l'église de San Zanipolo.

La domination ottomane

La chute de Chypre sous la domination ottomane fut une catastrophe de fin de monde pour la noblesse catholique de l'île, encore plus peut-être que ne l'avait été pour les Byzantins la chute de Constantinople au siècle précédent. Les massacres organisés, les conversions forcées, la prise en esclavage, furent le lot courant de la prise du pouvoir par le vainqueur. Un membre de la famille de Lusignan, qui put s'enfuir en Occident où il écrivit l'histoire de sa patrie et de sa famille, relate qu'un Paléologue se fit turc, « à ce contraint, ne sachant pour sa grande jeunesse ce qu'il faisait ». Sous menace d'esclavage et de déportation, les femmes nobles furent contraintes d'épouser des hommes de basse condition, grâce à quoi elles purent garder leur bien. Une Cornaro épousa ainsi un sipahi turc, une Lusignan un couturier grec.

Les tragédies qui se produisirent alors n'échappèrent pas à l'attention de la papauté, qui tenta d'instaurer des négociations susceptibles d'amener le rachat des chrétiens tombés en esclavage. Venise, par contre, sans doute dégoûtée par l'attitude d'une grande partie de la population (le drapeau turc avait été hissé sur Nicosie par des Grecs) ne donna pas de suite aux offres de rachat présentées par le Grand vizir ottoman en personne.

Les hautes relations de la noblesse chypriote firent évidemment qu'elle fut favorisée au cours de ces négociations de rachat. Les documents retrouvés récemment par le comte Collenberg sont à ce propos d'un intérêt considérable, non seulement pour l'histoire des familles concernées, mais aussi pour tout ce qui touche à l'histoire religieuse et sociale des chrétiens de l'empire ottoman. L'on voit confirmé le très grand nombre de chrétiens passés à l'Islam, occupant des situations de premier plan dans le gouvernement ottoman et ayant gardé des liens avec leur parenté restée chrétienne. L'on voit aussi combien il est risqué d'insister sur l'antagonisme Greco-Turc à une époque où tant de Grecs de Chypre sympathisaient avec les Turcs, « Turcs » qui n'étaient eux-mêmes, bien souvent, autre chose que des chrétiens rénégats de toute nationalité. La conquête de Chypre se déroula en effet sur un arrière-plan confessionnel bien plus que national. La papauté voulait faciliter la libération des prisonniers chrétiens afin de sauver leurs âmes de la conversion à l'Islam. Du côté turc, l'on proposait la libération gratuite des prisonniers en échange de leur seule renonciation au christianisme, et l'on répugna souvent à les « revendre » aux agents du pape pour la simple raison qu'ainsi ils restaient chrétiens.

Les convertis furent immédiatement intégrés dans les structures militaires ottomanes, et reçurent des *timars* en fief. Ceux qui avaient gardé leur foi cherchèrent à contacter les puissances chrétiennes, Venise, le duc de Savoie, ne sachant plus à quel saint se vouer pour arriver à chasser l'Infidèle de l'île. Ils tombèrent bien

vite victimes des représailles de l'occupant. D'autres, nobles ou paysans, prirent le maquis pour échapper à la conversion forcée, errant indéfiniment dans les montagnes, en attendant les libérateurs qui ne vinrent jamais.

D'autres encore, pour ne pas se faire Turcs, choisirent le moindre mal et passèrent à l'orthodoxie, religion des Grecs qui purent, eux s'accommoder plus aisément avec les nouveaux maîtres. Dans leur cas, l'adaptation destinée à sauver les avantages matériels primait la fidélité religieuse. C'est pourquoi à Chypre, comme d'ailleurs à la même époque en Albanie, ces conversions n'étaient la plupart du temps qu'un pis-aller destiné à préserver la religion ancestrale que l'on continuait à pratiquer en secret. Ces crypto-chrétiens, faux convertis, donnaient deux noms à leurs enfants, l'un musulman, l'autre chrétien, se mariaient publiquement le vendredi à la mosquée, et plus ou moins secrètement à l'église, le dimanche. Appartenant pour la plupart aux classes aisées, on les appelait à Chypre les *linovamvaki* (« mi-lin, mi-coton »), c'est-à-dire, ceux qui avaient eu recours à la conversion comme moyen de préserver leur statut social⁽⁹⁾.

On citait comme exemple à cet égard les familles Mentechoglou, turque, et Oikonomidès, grecque, qui avaient gardé non seulement la tradition généalogique d'une descendance des Lusignan, mais aussi leur vaisselle armoriée : l'écu écartelé à trois lions rampants, sur lequel l'on avait toutefois gratté, sur le chef senestre, la croix chrétienne avec les briquets héraldiques des Paléologues. De même, la famille grecque des Caliméri, supposée descendante de l'ancien lignage féodal des Nores, avait elle aussi maintenu sa position éminente d'avant la conquête.

Il faut cependant se garder de conclusions hâtives : on ne peut affirmer, sur ces simples faits, la survivance indiscutable des Lusignan ou d'autres illustres maisons. Ceux qui, sous un nom différent arboraient le blason et les traditions d'ancêtres improbables n'étaient peut-être que les descendants de paysans que les Turcs avaient installés dans le logis et les biens des anciens seigneurs de Chypre, réduits en esclavage ou massacrés.

A l'exception de quelques ports, et la présence de consuls vénitiens ou français, Chypre resta pendant plusieurs siècles interdite d'accès aux voyageurs chrétiens. L'île se trouvait aussi trop loin de l'Europe pour que l'Occident s'intéressât au sort de ses habitants. L'administration ottomane divisa l'île en *sandjaks* dirigés par un *beglerbeg* nommé par le sultan. L'archevêché orthodoxe, rétabli dès 1571, et les trois métropolites qui l'assistaient, étaient les représentants des *rayas* chrétiens. Ces dignitaires de l'église avaient le droit au titre turc de *khodjabachi*. Peu à peu, les chrétiens retrouvèrent une certaine prospérité. Au XVII^e siècle, ils obtinrent le droit d'acheter aux enchères des *timars* (fiefs militaires) et de faire diriger leurs affaires par un notable élu par les évêques. Ce dignitaire reçut le titre de drogman du Sérail, titre qu'il garda après que l'île passa, en 1705 comme *hass* en apanage du grand vizir, puis, avec l'île de Chio, en apanage de la sultane-mère⁽¹⁰⁾.

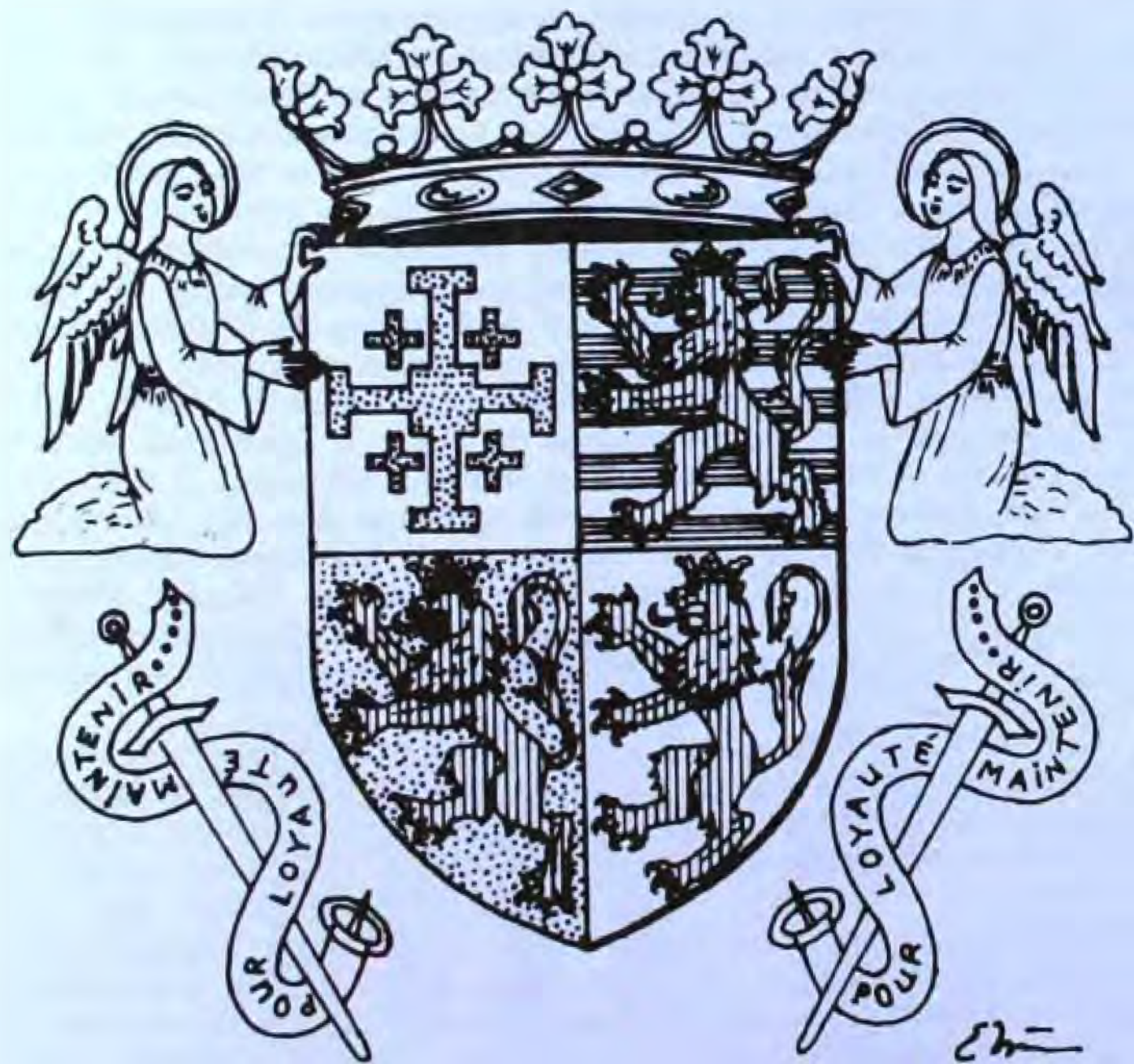
Le drogman du Sérail avait accès auprès du sultan sans devoir demander l'autorisation du beglerbeg de Chypre. C'est lui qui fixait l'impôt et assurait son encaisse. Les pouvoirs de ce potentat chrétien devinrent tels qu'en 1806 le drogman du Sérail, hadji Géorgaki Cornerios, qui affirmait descendre de pas moins que la reine Catherine Cornaro, fut confirmé dans sa dignité à vie et se conduisit en prince des Grecs de Chypre. Cela déplut en haut lieu et il fut décapité en 1809, mais les chrétiens continuèrent à être gouvernés par leurs chefs religieux. Cette autonomie attira l'attention des Anglais qui cherchaient à prendre pied en Méditerranée orientale afin de faire pièce à la France. Après la bataille de Saint-Jean-d'Acre (1799) entre Napoléon et l'amiral anglais Sidney Smith, ce dernier, un original saisi par la manie des grandeurs, se fit remettre par l'archevêque grec une superbe croix trouvée fort à propos pour raviver l'ancien souvenir des croisades anglaises. Tout le monde affirma que la croix avait appartenu à Richard Cœur de Lion. Après quoi l'amiral se mit à la tête d'un nouvel ordre de chevalerie, ordre fort contesté jusqu'à nos jours, que d'aucuns qualifièrent de supercherie moyennageuse, l'Ordre du Temple⁽¹¹⁾.

(9) Costas KIRKIS, *L'importance sociale de la conversion sociale à l'Islam (volontaire ou non) d'une section des classes dirigeantes de Chypre pendant les premiers siècles de l'occupation turque*. Actes du 1^{er} Congrès International d'Études Balkaniques et Sud-Est Européennes, vol. III (Histoire), Sofia, 1969, p. 437-468.

(10) George HILL, « *History of Cyprus* », IV, p. 120.

(11) Sidney Smith et le Temple, *Revue Belge de Numismatique*, 1909, p. 59.

Le retour de Chypre sous la domination ottomane signifia que la Porte continua à confier le gouvernement de l'île à celui des pachas qui était le plus offrant des enchérisseurs, et à le laisser exploiter les richesses sans aucun contrôle. L'habileté des archevêques grecs de Nicosie supplanta le pacha. Depuis la conquête de 1571, la Porte leur avait rendu les privilèges que leur avaient jadis enlevés les Lusignan. Ils étaient indépendants du patriarche de Constantinople, chaussaient, comme les empereurs byzantins, des brodequins couleur de pourpre, signaient leurs actes de l'encre rouge, et les scellaient de l'aigle impériale à deux têtes. Les taxes, les dîmes, les droits de dispenses leur faisaient bénéficier de revenus importants. Représentants de tous les *rayas* chrétiens de Chypre, les archevêques avaient concentré entre leurs mains presque toute l'autorité administrative. Ils avaient fini par décider de la nomination des gouverneurs turcs et par négocier directement avec la Porte de l'envoi et du montant des impositions. En 1804 les agas turcs de Chypre, mortifiés, organisèrent un début de soulèvement contre cette suprématie du clergé grec qu'ils jugeaient contraire au droit naturel. L'intervention armée de contingents envoyés par la Porte, et les protestations des consuls étrangers, prolongèrent l'ancien état de choses jusqu'en 1823, lorsque, sous l'influence de la guerre d'Indépendance en Grèce, le pacha de Chypre décida de résoudre le problème, à l'ottomane, par le massacre du haut clergé, des moines grecs, enfin de villages entiers (12). La terreur régna pendant plusieurs mois et Chypre resta condamnée à la servitude jusqu'en 1878, lorsqu'à la suite de la guerre russo-turque, le Congrès de Berlin confia l'île au protectorat de l'Angleterre (13).



Blason : L'ancien blason français des Lusignan était burelé d'argent et d'azur de dix pièces. Lorsque la légende de Mélusine finit par s'imposer, on ajouta en cimier une sirène tenant d'une main un peigne et de l'autre un miroir, et se baignant dans une cuve au naturel. Tenants : deux sirènes.

L'une des plus anciennes maisons de la noblesse française, celle des La Rochefoucauld, qui descend d'une branche des Lusignan, les sires de Parthenay, portait, et porte encore, burelé d'argent et d'azur de dix pièces (Lusignan) à trois chevrons de gueules, le premier échimé, brochant sur le tout. Tenants : deux sirènes.

Avant de régner sur Chypre, les Lusignan placèrent dans l'écu un lion sur champ burelé d'argent et d'azur. Le lion pouvait être couronné ou non, et le burelé pouvait varier de 2 fascés à un fascé de 24 pièces. La deuxième dynastie de Lusignan, de la maison d'Antioche-Poitiers, brisa le

lion d'une bande chargée de 3 ou de 5 croisettes. Après 1310, le blason devint mi-parti, à dextre la croix de Jérusalem (c'est-à-dire la croix cantonnée de 4 petites croix, rébus combinant les 1 des mots Isus et Hyérusalem), à gauche le lion des Lusignan. Au XIV^e siècle, les armes étaient écartelées : au 1 la croix de Jérusalem ; au 2 le lion sur burelé ; au 3 et 4 d'argent au lion de gueules. Ce fut ce blason-là que le roi Pierre fit exécuter au palais Cornaro Piscopia, à Venise, ce fut aussi celui que la reine Charlotte fit peindre dans son palais d'exil à Rome, et qui figure, en couleurs dans notre ouvrage, page 65.

L'on se trouve ici devant un cas d'héraldique officielle, donc classique. Il n'en allait pas toujours ainsi à Chypre, terre de rencontre d'influences juridiques et artistiques diverses. Au XV^e siècle, la noblesse chypriote, soumise à un processus croissant d'hellénisation, commençait à adopter l'usage grec en matière de patronymes, c'est-à-dire que les familles changeaient de nom, abandonnant leur vrai nom s'il était peu connu, en échange de celui d'une famille plus relevée, choisie soit parmi les ancêtres directs, soit même parmi les maisons alliées. Cela faisait l'affaire de beaucoup de monde, depuis que les anciens et illustres lignages féodaux s'étaient pour la plupart éteints, pour être remplacés par de nouveaux lignages d'ascendance italienne, catalane ou grecque de moindre origine. La coutume fut appliquée également à l'héraldique, dont on respecta les règles quant à la présentation, mais dont les justifications historiques furent enfreintes sans scrupule. Tel fut le cas, par exemple, de Jacques de Flory, noble français d'ascendance honorable, sans plus, qui épousa, au hasard d'une mission diplomatique pour le compte de la reine de Chypre, une Cantacuzène de l'ancienne dynastie impériale de Byzance. Bien que lui-même eut reçu le titre, désormais purement honorifique, de comte de Jaffa, détenu jadis par l'illustre lignage des Ibelin, et malgré le grand nom de son épouse, sa fille Carola, frappée, comme toute la noblesse chypriote, par la tourmente de l'offensive turque, ne trouva pas un époux selon son rang, se maria à un chevalier français sans aucune notoriété, Hugues de Bussac, et se réfugia avec lui à Rome. Dépouillé de fortune, les enfants Bussac se rattrapèrent en adoptant le blason suivant : écartelé, au 1, des armes impériales des Cantacuzène (qui étaient celles de la grand-mère maternelle) ; aux 2 et 3, la croix pattée (blason des Ibelin, famille éteinte depuis 60 ans, mais famille illustre, à laquelle avait appartenu le comte de Jaffa, et à laquelle les Bussac n'étaient aucunement apparentés) ; au 4, le blason des Flory, la famille de la mère. Il ne restait aucune trace des armoiries du sire de Bussac, le père dont l'on n'avait à tirer aucune gloire.

Bibliographie :

- Comte Louis de MAS LATRIE, *Histoire de l'île de Chypre sous le règne des princes de la maison de Lusignan*, 3 vol., Paris 1852-1861.
Du même, *L'île de Chypre, sa situation présente et ses souvenirs du Moyen Âge*, Paris 1879.
Nicolas IORGA, *France de Chypre*, Paris 1931.
George HILL, *A History of Cyprus*, vol. II et III, Londres 1948.
Jean RICHARD, *Pairie d'Orient Latin. Les quatre baronnies du royaume de Jérusalem et de Chypre*, *Revue Historique de Droit Français et Étranger*, 1950.
Du même, *Chypre sous les Lusignan*, Paris 1962.
Charles DU CANGE, *Les familles d'Outre-mer 1270 et 1306-1307*, publiées par E. G. REY, Paris 1869.
D.A. ZAKYTHINOS, *Une princesse française à la cour de Mistra au XIV^e siècle : Isabelle de Lusignan Cantacuzène*, *Revue des Études Grecques*, 1936, p. 62-76.
Stephen BINON, *Guy d'Arménie et Guy de Chypre*, *Annuaire de l'Institut de Philologie et d'Histoire Orientale et Slave*, V (Mélanges E. Boisacq, 1937), p. 124-142.
H. W. RUDT de COLLEBERG, *Les Ibelin aux XIII^e et XIV^e siècles*, *Epetiris tou Kentrou Epistimonikon Eregnou*, IX, Nicosie 1977-1979, p. 117-265.
Du même, *Les Lusignan de Chypre*, même périodique, X, Nicosie 1979-1980, pp. 85-319.
Du même, *L'héraldique de Chypre*, *Cahiers d'Héraldique*, III, Paris 1977.
Du même, *Les Litterae Hortatoriae accordées par les papes en faveur... des chypriotes captifs...*, même périodique, XI (1982) p. 14-168.
Du même, *Le déclin de la société franque de Chypre*, *Kypriakon Spoudon*, Nicosie 1982.
Const. KIRRIIS, *Cypriote scholars in Venice in the XVI and XVII centuries with some notes on the cypriote community*, in Joh. Irmscher et Marika Mincemi, «Uber Beziehungen des Griechentums zum Ausland in der neueren Zeit», Berlin 1968, p. 183-272.
Du même, *The cypriot family of Soderini and the cypriotes in Venice. XVI-XVII century*, *Neohellenica*, I (1970), p. 58-78.

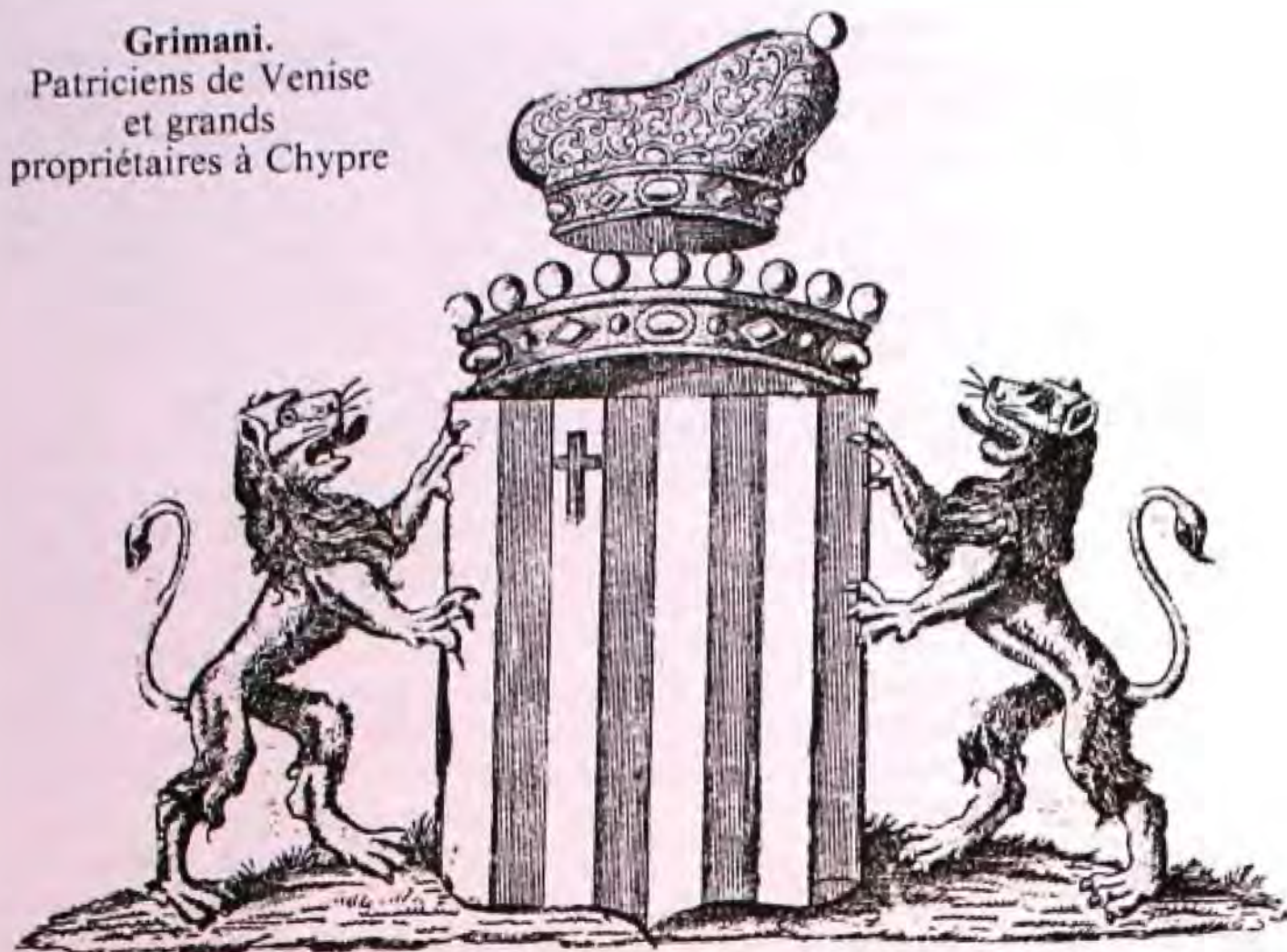
Pour l'histoire des Lusignan en France voir :

- P. BOISSONADE, *L'ascension, le déclin et la chute d'un grand état féodal du Centre-Ouest. Les Taillefer et les Lusignan, comtes de Lusignan et de La Marche, et leurs relations avec les Capétiens et les Plantagenêts 1137-1314*, *Bulletins et Mémoires de la Société Archéologique et Historique de la Charente*, 1935, p. 3-258.
Sidney PAINTER, *The Houses of Lusignan and Chatellerault*, *Speculum* 30 (1955), p. 374-384.
Du même, *The Lords of Lusignan in the 11-th and 12-th centuries*, *Speculum* 32 (1957), p. 27-47.

(12) MAS LATRIE, *Nicosie, ses souvenirs, sa situation présente*. Le Correspondant, 25 juin et 10 août 1847.

(13) Cette cession était destinée non seulement à renforcer la présence de l'Angleterre sur la route des Indes, mais aussi à assurer l'appui britannique à la Turquie menacée par l'expansionnisme russe. La politique panslaviste de la Russie lui avait fait perdre ses traditionnelles amitiées grecques, et ce furent deux Grecs du Phanar, Costaki pacha Musurus et le banquier Georges Zarifi qui menèrent à bon terme, avec l'accord tacite du sultan, le changement de statut de l'île de Chypre.

Grimani.
Patriciens de Venise
et grands
propriétaires à Chypre



Corniact, Korniaht. Dans sa *Bibliographie Hellénique du XVII^e siècle*, p. 352, Émile Legrand cite, parmi les étudiants du Collegio Greco de Rome un certain Antonio Arcoléos, docteur en droit de l'université de Padoue, né à Venise 12 V 1651, fils de Marino Arcoléos, de Réthymnon, et d'Ana Corniactos. Le nom du père appartient à une famille d'une certaine notoriété, celui de la mère serait passé inaperçu s'il n'était, vers la même époque, porté en Pologne par une famille elle aussi d'origine crétoise. Elle descendait de Constantin, établi en Pologne dans la deuxième moitié du XVI^e siècle, grand négociant aux foires de Cracovie et de Lwow, où se côtoyaient marchands allemands, italiens, arméniens et quelques Grecs. Spécialisé dans l'importation des vins en Crète et de Malvoisie (Monemvasia, dans le Péloponnèse) et dans l'exportation de céréales et de fourrures, il réalisa une fortune que les chroniques polonaises qualifient de colossale et même de « monstrueuse ». A la fin du règne de Sigismond-Auguste (1520-1572) puis sous le règne du roi Henri (l'ex-duc d'Anjou, futur Henri III de France), il avait acquis la charge de fermier-général des Douanes de Ruthénie, avec le privilège de jouir des prérogatives de l'indigénat et de la noblesse de Pologne. Époux d'une Dzieduszycka, fille du voïvode de Podolie, il maria ses enfants aux rejets des plus illustres lignages de magnats du royaume :

- 1) Ana, ∞ vers 1600 Jan Gratus Tarnowski, † 1626, castellan de Zarnow.
- 2) Une fille, ∞ ... Herbut, d'une famille aliée, entre autres, aux Movila, voïvodes et princes de Moldavie.
- 3) Catarina, † vers 1635, ∞ : I) Alexandre Chodkiewicz, voïvode de Trock, et II) Constantin Wisnowiecki, † 1641, dont la famille allait donner un roi de Pologne.
- 4) Constantin (« Kostanty »), dit Korniaht de Beloboki, du nom de son principal domaine, propriétaire de plusieurs latifundia et châteaux, ∞ Elzbieta Ossolinska, fille du voïvode de Sandomierz et sœur de Jerzy O., chancelier de Pologne, dont :
– Ana, † 1648, ∞ vers 1634 Mikolaj Ossolinski, son cousin.

Bibliographie :

Włodzimierz DWORZACZEK, *Genealogia*, Varsovie, Edit. Acad. Polonaise des Sciences, 1959.

Fini. Marchands réfugiés à Venise lors de la conquête ottomane de Chypre, disposant sans doute de capitaux déposés à temps dans l'une des banques de la Sérénissime, et continuant aussitôt leurs activités, notamment dans le commerce du sel. Emmanuel F., administrateur des mines impériales de Carniole, obtint le titre de baron du Saint Empire par diplôme du 8 VII 1638, avec le prédicat « von Jablanaz und Gutteneegg », du nom de deux de ses propriétés. Vincenzo F., procureur de Saint Marc, obtint en 1649 le patriciat vénitien, à l'occasion de l'une des séries d'admission des « case monétaire » auxquelles le Sénat de la République se vit contraint pour couvrir les dépenses de la guerre de Candie. Alliée aux Donà, aux Capello, aux Zane, la famille obtint en 1817 et 1820 la reconnaissance impériale autrichienne de son titre du Saint Empire, et s'éteignit en la personne du baron Gerolamo-Antonio, né en 1795, chambellan de François-Joseph.

Blason : écartelé ; au 1^{er} d'azur, au lion couronné, d'or ; au 2^e d'argent à deux guivres couronnées, affrontées, de sable ; au 3^e d'argent à un vol de sable ; au 4^e de gueules, à deux roses boutonnées, d'or. Cimier : 4 plumes d'autruche, de sable, d'or et de gueules. Lambrequins : de sable et d'or à dextre, de gueules et d'argent à senestre.

Bibliographie :

Genealogisches Taschenbuch der Freiherrlichen Häuser (Almanach de Gotha, série baronniale), 1848, 1863, 1884.

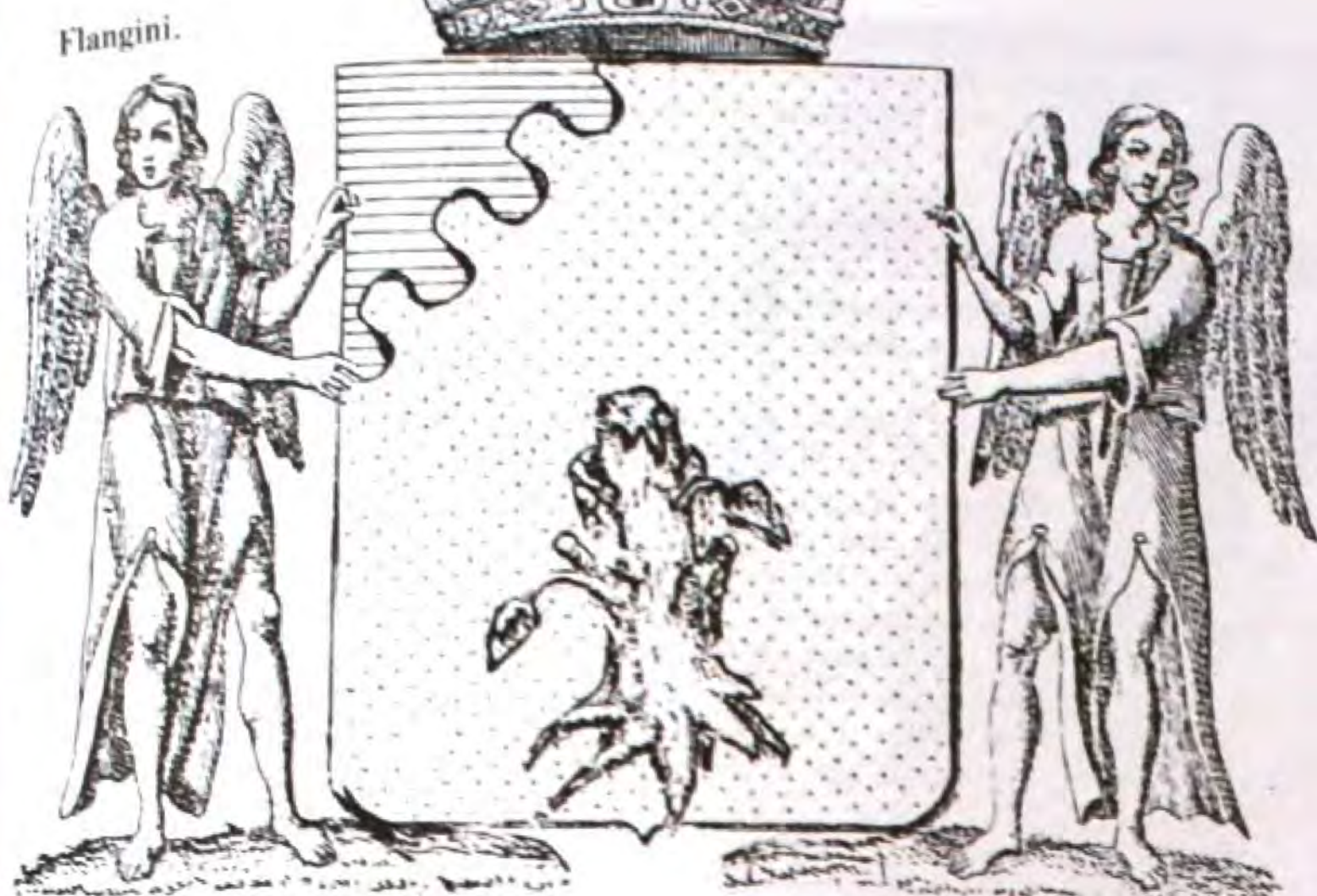


Fini
(d'après
Tyroff,
op. cit.)

Flangini. Famille de grands marchands chypriotes originaires du Frioul, qui donna Constantin, évêque orthodoxe de Paphos 1570. Après la chute de Famagouste, les Flangini se replièrent sur Venise où leurs capitaux fructifiaient depuis longtemps, se convertirent au catholicisme et achetèrent le fief de Sant'Olderico assorti d'un titre de comte que leur octroya Louis III. Gerolamo F., titré comte du Saint Empire par Ferdinand III de Habsbourg, se distingua comme commandant de galère lors de la défaite de la flotte vénitienne par les Turcs, aux Dardanelles, et acheta le patriciat en 1664. Ses descendants s'éteignirent en 1804 après avoir donné un Patriarche de Venise.

Le grand homme de la famille est sans conteste Tommaso Flangini, fils du noble corfiote Apostolo Avloniti et de Maria Flangini. Né 1579, † 1648, docteur en droit de l'université de Padoue 1598, avocat du Fisc 1605, éphore (« Guardian Grande ») de la Communauté Grecque de Venise 1623-1648, très attaché à l'orthodoxie, il affronta la propagande jésuite et tenta d'obtenir l'indépendance du clergé grec des possessions vénitiennes par rapport à l'autorité de l'Église catholique. Possesseur d'une immense fortune, il fonda par testament le séminaire Flangini de Venise, créé sur le modèle des Collèges Grecs de Rome et de Padoue, destiné à servir d'école préparatoire aux jeunes corfiotes et chypriotes désireux de poursuivre leurs études à Padoue. Il fonda aussi l'Hôpital Grec de Venise, qui dura jusqu'à la conquête française de 1797 ; Il légua aussi des fonds destinés à libérer les Grecs tombés en captivité ottomane, et à doter des jeunes filles grecques indigentes. Il avait été marié deux fois : I) à Venise, 1599, à Pagona, fille de Zoto Tsigarà, grand marchand épirote, grand spathaire en Valachie, et d'une fille du prince de Valachie, Pierre le Boiteux ; et II) à Maria, fille de Bernardo Gonemi, dont : Marietta, née Venise 4 III 1627, † id. 20 VI 1661, ∞ Benedetto Soranzo, patricien de Venise.

Outre ses attaches catholiques et orthodoxes, cette famille en eut également de musulmanes, et du plus haut parage. En effet, les recherches entreprises dans l'Archivio Segreto du Vatican par le comte Collenberg ont permis à cet auteur de publier, pages 215 et 216 de son ouvrage sur *Les Lusignan de Chypre*, des fragments généalogiques dont nous extrayons ce qui suit : dès avant 1595, un « voïvoda Flangino » avait épousé la fille de Jean de Nores, et de Lucie Flâtre. Les Nores, lignage féodal de la noblesse franque de Terre Sainte, avaient hérité du comté de Tripoli et étaient apparentés aux Lusignan. Le Jean de Nores susmentionné avait un frère, Jacques, comte de Tripoli (marié à une Podocataro), un frère César, évêque à Chypre, et plusieurs sœurs, dont deux avaient épousé des Podocataro, une autre un Pesaro, patricien de Venise, et une autre encore, Scipione Costanzo. Lucie de Nores, née Flâtre, la belle-mère du « Voïvoda Flangino », avait été faite prisonnière par les Turcs au moment de la conquête de Chypre et était morte à Constantinople après 1595. L'une de ses sœurs était la femme de l'amiral vénitien Muzio Costanzo. Un de ses aïeux, Balian Flâtre, avait eu un fils Georges, qui accompagna la reine Charlotte de Chypre en Italie, devint citoyen de Florence en 1473 et épousa Caterina Bardi, de la famille des grands banquiers florentins. Leur fille Loisa, devenue l'épouse de Pietro Aldobrandini, patricien de Rome, fut par conséquent la mère du pape Clément VIII (1592-1605). Jusqu'ici rien que de très catholique. L'alliance musulmane apparaît avec la sœur de l'épouse du « Voïvoda Flangino », entrée vers 1482 au harem du sultan Mahomet II, dont elle devint la sultane favorite. Avec elle est close la série des épouses chrétiennes, nobles pour la plupart, des sultans ottomans. Les historiens savent que Mahomet II, le conquérant de Constantinople, n'avait pas eu de fils des princesses chrétiennes (des maisons de Serbie, d'Aragon, etc) qu'il avait obligées à entrer dans son harem. C'est d'une paysanne slave des Balkans qu'était né son successeur Bayezid II (1481-1512). De l'union de ce sultan avec une fille de l'émir anatolien Dülkadirli était né Sélim I (1512-1520), époux d'Aïché, fille de Mengli Giray, le khan tatar de la Crimée. Leur fils Soliman le Magnifique (1520-1566) eut, de son union avec la fille d'un pope ukrainien, Selim II (1566-1577), l'époux, parmi d'autres femmes, d'une Venier.



de la famille des patriciens de Venise. Celle-ci fut la mère de Murad II (1574-1595), lequel, uni à une autre vénitienne dont on ne connaît que le prénom musulman, Safiyé, donna naissance à Mehmed II (1595-1603), le gendre de Lucie de Nore et par conséquent le parent par alliance de son contemporain le pape Clément VIII.

Blason. Les anciennes armoiries étaient d'or, à un tronc déraciné, à trois feuilles, au naturel. Après l'inscription au Livre d'Or de Venise, les Flangini portèrent : écartelé : au 1^{er} et 4^e parti d'or et de sable, à une aigle partie de sable et d'azur, de l'un à l'autre ; au 2^e et 3^e, de gueules à une bande d'argent, à une tour d'argent brochant sur la bande ; sur le tout, un écusson d'argent, au tronc déraciné à trois feuilles, de sinople. Le patriarche de Venise reprit les anciennes armes décrites plus haut, qu'il chargea sur la poitrine d'une aigle de sable, nimbée et couronnée d'or, languée et becquée de gueules.

Bibliographie :

Const. MERTZIOS, *Thomas Flanghinis kai i mikros ellinismos*, Pragmateia Akadimias Athinon 9 (1939).



Le palais Flangini di San Geremia.

Le premier palazzo Flangini, construit à San Moisé, fut vendu aux Fini en 1668, et un second palazzo, de style baroque, fut érigé peu après dans le quartier de San Geremia, non loin du palazzo Mocenigo della Trezza, résidence, plus tard, de l'ambassadeur de France.



Gonemi. Famille catholique venue à Chypre semble-t-il dès 1192 dans la suite de Guy de Lusignan, et dont l'ancien nom s'écrivait Guynème ou encore Gonème. Elle prit part depuis le XIII^e siècle aux assemblées de la noblesse féodale et à toutes les guerres menées par le royaume.

Au XV^e siècle, Guglielmo G., archevêque de Nicosie, théologien, confesseur du roi Jean I, dut s'enfuir à Rhodes à la suite de ses démêlés avec la seconde épouse du monarque, Hélène Paléologue, dont l'arrivée avait donné un puissant essor au parti grec orthodoxe de l'île.

A l'époque de la conquête turque de Chypre, les Gonemi, fort riches, tenaient le monopole de l'exploitation des salines. Leurs fils étaient envoyés faire leurs études à l'université de Padoue. Après 1571, une partie de la famille s'était réfugiée à Venise, l'autre à Corfou. Scipion G., né à Venise 1605, † Padoue 24 XI 1700, docteur utroque jure, professeur de droit à l'université de Padoue, spécialiste de jurisprudence féodale, avait épousé la fille d'Alexandre Sinclitico, noble de Chypre, professeur lui aussi à Padoue. Il en eut une fille Polyxène, mariée à un autre réfugié chypriote, le connétable d'Avila.

A Corfou, la famille, bientôt passée à l'orthodoxie, fut inscrite au Livre d'Or au XVI^e siècle, et donna plusieurs prêtres orthodoxes avant de s'éteindre, toujours riche et considérée, vers la fin du siècle dernier. Il est curieux de constater que personne ne soit penché sur l'étude de sa généalogie, qui n'est pas sans intérêt pour l'histoire de la Grèce moderne, sinon pour sa très grande ancienneté du moins par le fait d'y voir figurer la mère de Jean Capodistria.

A partir de son installation à Corfou, la filiation est la suivante : Stefano, père de Carlo, ∞ Andriola Comi, dont les enfants, baptisés dans le rite catholique, épousèrent des jeunes filles appartenant à la noblesse orthodoxe de Corfou, lesquelles élevèrent leurs propres enfants selon le rite grec. Il s'agit de :

A) Zorzi, né 14 XII 1606, ∞ : I) Diamante della Bionda, et II) Lucietta Bacco, dont :

I. Zorzi, né 19 IV 1664, ∞ Iraclita Lupina, dont :

a) Giacomo (Jakovos), né 5 XII 1684, prêtre orthodoxe,

b) Demetrio, né 10 XI 1685.

c) Cristodulo, né 25 X 1687, ∞ Caterina, fille d'un pope Athanase, dont :

1) Nicolo-Spyridion, né 2 XII 1729, ∞, dont :
- Costantino, né 7 III 1775

2) Zuanne, né 5 X 1731.

3) Ventura-Zorzi, né 7 VIII 1732.

4) Sofia, ∞ Stamo Rodostamo.

5) Adamantina, ∞ comte Antonio Capodistria.

6) Stelio, né 1 I 1738.

7) Matteo, né 14 VII 1742.

8) Angelo, né 9 XII 1744, prêtre orthodoxe.

9) Andrea, né 3 IX 1745.

d) Antonio, né 7 XI 1689.

e) Stamo, né 14 I 1699.

B) Stelio, né 1 XI 1607, ∞ Camilla Pramateftin, dont une fille, Francesca, ∞ Zuanne Schiadan.

C) Stefano, né 9 IX 1618, ∞ Cecilia Calichiopulo, dont :

I. Carlo, né 15 XII 1665, ∞ ... Varucca, dont :

a) Spyridion, prêtre orthodoxe, né 20 VII 1726, ∞ une fille de Nicolo Palatiano, dont une fille, ∞ Zuanne Calichiopulo.

b) Marinetta, ∞ Matteo Quartano.

c) Elena, ∞ Stefano Theotoki.

D) Cecilia, ∞ Manoli Sofiano.

E) Nicolo, né 1622, étudiant 1635 au Collegio Greco de Rome.

Bibliographie :

Augusto PALMIERI, *Un arcivescovo latino di Nicosia nel secolo XV*, « *Bessarione* », Rome, sept.-oct. 1905, p. 205-214 ; Emile LEGRAND, *Bibliographie hellénique du XVII^e siècle*, III p. 252.



Sceau de Balian I Ibelin.

Ibelin. Première des grandes maisons des barons de Terre Sainte, et tenant le deuxième rang au royaume de Chypre immédiatement après la famille royale, les Ibelin manifestèrent orgueilleusement des prétentions à une très noble et très ancienne généalogie les reliant aux comtes de Chartres qui s'étaient illustrés au haut Moyen Age français. En fait, une étude du professeur Jean Richard a démontré en 1950 que les Ibelin ne descendaient pas du tout des comtes de Chartres, mais avaient été les vassaux, en Palestine, des premiers comtes de Jaffa, lesquels étaient une branche de la famille des vicomtes de Chartres, plus récents et de moindre noblesse que les comtes du même nom.

D'origine inconnue et en tout cas obscure, le prénom de Balian (« Barisanus ») porté par plusieurs des Ibelin laisse supposer une origine sarde, gènoise, ou encore d'Italie du sud, plus précisément des Pouilles. Les Ibelins surent de bonne heure s'entourer de juristes et de chroniqueurs dévoués, d'où l'idée de compenser la modestie de leur origine par une généalogie « améliorée » rédigée sur commande.

Sans rivaux dans leur éminente situation à la tête des noblesses de Palestine et de Chypre, les Ibelin durent leur élévation à leur sens politique, à leur cohésion familiale, à leur ambition et à plusieurs générations d'hommes très capables et très instruits. Mais, tout au début de leur histoire, une série de circonstances heureuses et surtout des mariages habilement conclus présidèrent à la formation de cette dynastie parallèle qui gouverna au Levant aux côtés des monarques, ses proches parents. Les Balian épousèrent deux ex-reines de Jérusalem ; des six jeunes femmes de la famille des Ibelin qui épousèrent des membres de la maison royale de Chypre, cinq furent reines régnantes. Les Ibelin donnèrent cinq connétables de Jérusalem, six connétables de Chypre, cinq sénéchaux de Chypre, six baillis de Jérusalem ou de Chypre, et des hauts dignitaires à l'Église.

La notoriété du lignage date de la moitié du XII^e siècle. Barisanus Ibelin dont le prénom, francisé, devint Balian, avait épousé Helvis de Ramla, dame noble au royaume de Jérusalem, que la mort de ses trois frères rendit plus tard propriétaire de la plus grande fortune de la région. Helvis elle-même, après son veuvage, se remaria à Manassès de Hiérages, connétable du royaume, et cousin germain de la reine Mélisende. Les fils de Balian et d'Helvis purent ainsi cousinier avec les enfants royaux et inaugurer eux-mêmes par la suite la série de brillants mariages destinés à fonder la grandeur de leur nom. En 1162, Hugues devenait le troisième mari d'Agnès de Courtenay, séparée du roi Amaury et mère du futur roi Baudouin IV et de la reine Sibylle. En 1177, son frère Balian Ibelin épousait la veuve du même roi Amaury, la princesse byzantine Marie Comnène, nièce de l'empereur Manuel. En 1179, le troisième frère, Baudouin, se préparait à épouser la reine Sibylle, mais se vit préférer Conrad de Montferrat. Ces proches parentés avec les monarques de l'Orient chrétien, et même, par la malheureuse Yolande de Montferrat, avec l'empereur Frédéric II de Hohenstaufen, justifiaient leur orgueil et leur ambition sans limites.

Dépossédés de la plupart de leurs fiefs en Terre Sainte après la victoire de Saladin à Hattin (1187), les Balian s'établirent à Chypre, pour ne revenir que partiellement, et pour peu de temps, en Palestine après la Troisième Croisade.

La généalogie de cet illustre lignage, aujourd'hui bien connue grâce aux travaux du comte Collenberg, montre que la famille s'était divisée en cinq branches, toutes descendant de Balian et de Marie Comnène. Leurs fiefs les plus importants de Palestine furent le comté de Jaffa (perdu par Gautier de Brienne, concédé à Balian, et perdu par ses successeurs en 1268) ; la seigneurie d'Arsur (perdue en 1240), et celle de Beyrouth (perdue en 1298, concédée à Jean Ibelin en 1197 après qu'Aimery de Lusignan, devenu roi de Jérusalem, eut renoncé à ce fief ainsi qu'à sa dignité de connétable de Jérusalem). A Chypre, la famille posséda de nombreux fiefs, domaines et palais. Le nom des Ibelin reste aussi lié à l'élaboration du monument juridique le plus important de l'histoire des états latins d'Orient, les Assises de Jérusalem, compilées entre 1197 et 1203. Du fait que la juridiction des royaumes et seigneuries de l'Orient latin constituait l'expression la plus complète du droit féodal, les Assises représentèrent un instrument destiné à limiter le monarque dans l'exercice

de ses droits et à protéger les privilèges des grands féodaux, au premier chef les Ibelin, qui eurent un rôle déterminant dans la rédaction de ces textes. Du fait que les Ibelin étaient apparentés à Philippe de Montfort, seigneur de Tyr, l'influence de certaines des parties des Assises sur la *Magna Charta* d'Angleterre, promulguée en 1212 par Jean sans Terre sous la pression de Simon de Montfort, frère de Philippe, n'est plus à démontrer. Elle a fait depuis longtemps le sujet de travaux historiques d'autant plus aisés à documenter que les rois d'Angleterre et les Montfort étaient habitués aux choses du Levant et à la procédure juridique de Terre Sainte.

Le conflit entre l'empereur et les grands barons de Terre Sainte éclata après que Philippe Ibelin († 1227), oncle et tuteur du roi Henri I de Lusignan, eut transmis le pouvoir à son frère Jean, « le vieux sire de Beyrouth » († 1236), qui devint le véritable maître de l'île. En 1228, l'empereur Frédéric II, faisant escale à Chypre, voulut démontrer qu'il était le suzerain du royaume, et dépouilla Jean Ibelin de la régence. La guerre dite « des Lombards » illustra de manière éclatante le conflit entre le corps de la noblesse, dirigé par les Ibelin, et les empiètements du césarisme venu d'Outremer. Il en alla de même en Terre Sainte, après l'expulsion des représentants de Frédéric II, sanctionnée par le Saint Siège, lorsque le caste aristocratique des grands féodaux, là aussi conduite par les Ibelin, finit par effacer le rôle de la couronne et par diriger l'État.

A Chypre, après que la paix fut revenue, les Ibelin s'allièrent par des mariages « de réconciliation » avec les familles qui avaient fourni des baillis à Frédéric II : les Barlais, les Bethsan, les Gibelet, les Chénechy, et d'autres.

La famille continua à détenir les principales charges et dignités du royaume de Chypre jusqu'à la mort du roi Pierre I (1369), même si, en 1310, lors du conflit entre les rois Henri et son frère Amaury soutenu par les chevaliers de l'Hôpital, les Ibelin de la branche dite du sénéchal furent exterminés dans les geôles de Kérinya, et laissés mourir de faim.

Après l'invasion gènoise en 1373, les Ibelin disparaissent subitement de l'histoire, bien que les documents attestent l'existence de quelques uns des membres de cette illustre famille après cette époque. Les chroniqueurs supposent que leur effacement fut dû non seulement à la captivité de certains d'entr'eux à Gênes, à la mort de certains autres au cours des bouleversements politiques, ou encore à la ruine de leurs fortunes immenses, mais aussi aux épidémies successives de peste qui ravagèrent le Levant.

La généalogie de cette famille a été publiée récemment par le comte Collenberg et ne se trouve pas reproduite ici, à l'exception de quelques fragments relatifs à certaines des alliances conclues avec les maisons royales de Chypre et d'Arménie (Voir p. 633 et 635).

Blason : d'or à la croix pattée de gueules.

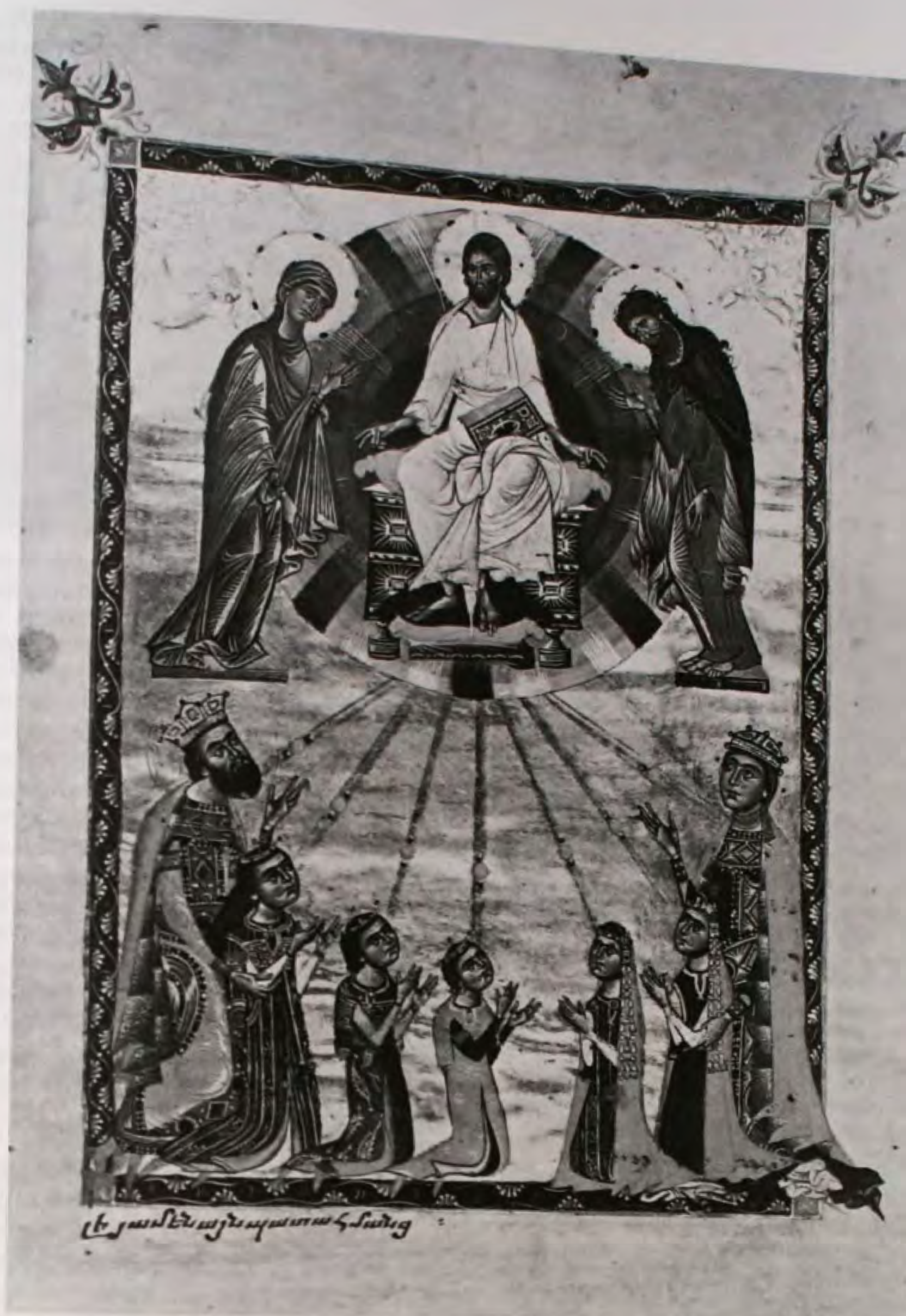
Bibliographie :

- H. W. RUDT de COLLEBERG, *Les Ibelin aux XIII^e et XIV^e siècles*, Epetiris tou Kentrou Epistimonikon Eregnou, IX, Nicosie 1977-1979, p. 117-265.
du même, *Les premiers Ibelin*, Le Moyen Age, 1965, p. 433-474.
John LA MONTE, *John Ibelin, the Old Lord of Beirut, 1177-1236*, Byzantion, 1937.
Hans Eberhard MAYER, *Ibelin versus Ibelin. The struggle for the regency of Jerusalem 1253-1258*, Proceedings of the American Philosophical Society, 1978, p. 25-57 ; Peter EDBURY, *John of Ibelin's title to the county of Jaffa and Ascalon*, English Historical Review, 98, Jan. 1983, p. 115-133.

Podocator. La famille Podocator, ou Podocataro, appartenait à l'ancienne noblesse féodale de Chypre et à la religion catholique. Son représentant le plus connu fut Ludovico P., recteur des artistes à l'université de Padoue, évêque de Capuccio 1483-1503, puis secrétaire du cardinal Rodrigue Borgia, père de César Borgia, duc de Valentinois, et de la célèbre Lucrèce. Lorsque le cardinal Borgia devint pape sous le nom d'Alexandre VI, il éleva son secrétaire à la pourpre, et le fit cardinal de Sant'Agata. Ludovico Podocator favorisa la carrière dans l'Église de son neveu Livio P., qui fut archevêque de Nicosie de 1524 à 1552. Ce dernier mourut à Venise, où son mausolée, orné d'un gisant sculpté par Sansovino, se trouve dans l'église San Sebastiano. La famille Podocator, qui protégea toujours à Venise les lettres grecques et se qualifiait elle-même de grecque, s'éteignit au début du XVII^e siècle, après que Hector P. eut été décapité par les Turcs lors de la chute de Nicosie et que sa sœur la comtesse de Tripoli eut été emmenée en esclavage.

Blason : d'azur à la croix pattée d'or surmontant une montagne à 6 copeaux, d'or.

Singlitico. Citée comme noble en 1316, descendant peut-être d'un Sékrétikos byzantin d'avant la conquête franque, et latinisée depuis. Très riches au XVI^e siècle, entrés dans la haute aristocratie, les S. étaient devenus sénéchaux héréditaires du royaume. En 1571, la famille avait à sa tête Thomas, vicomte de Nicosie, qui tomba au combat, et son frère Eugène, comte de Rochas, qui prit le maquis et tenta d'organiser la résistance. Une tradition vraisemblable veut que l'une des filles d'Eugène, emmenée en esclavage, fit sauter la galère turque chargée de butin et de prisonniers, entraînant ainsi sa propre mort et celle du pacha qui l'avait déshonorée.



Le roi Léon II, la reine Kyranna et leurs enfants, d'après la miniature d'une Évangile du XIII^e siècle, au Patriarcat Arménien de Jérusalem (Publ. dans « Handès Amsorya », périodique arménien de Vienne, 1910).

L'Arménie Cilicienne

La nature du sujet et l'histoire des familles tels qu'ils se trouvent précisés par le titre de cet ouvrage nous ont déjà entraîné, et à plusieurs reprises, hors du cadre délimité par ce titre. Ce sera le cas ici, pour une dernière fois, à propos des maisons royales du dernier état arménien, le royaume d'Arménie cilicienne, qui furent apparentées tant aux empereurs de Byzance qu'aux dynasties fondées par les croisés en Terre Sainte. La dernière d'entr'elles fut une branche de la maison royale des Lusignan de Chypre, et son ultime représentant est enseveli aux côtés des rois de France, à la basilique de Saint Denis.

Le royaume d'Arménie cilicienne ne doit pas être confondu avec le plus ancien des royaumes chrétiens, celui de la Grande Arménie, connu dès l'antiquité biblique, puisque ce fut sur le Mont Ararat que l'arche de Noé fit naufrage, donnant ainsi l'occasion au genre humain de se perpétuer sur notre planète. Nous ne tracerons donc pas ici l'histoire de ce royaume caucasien, mais, plus simplement, le cadre historique et généalogique d'un petit état sur le territoire duquel, aujourd'hui, il n'y a plus d'Arméniens.

L'occupation de l'Arménie caucasienne par les émirs seldjouks (1064-1071) fit fuir une partie de la population vers le sud, dans une région déjà fréquentée par les Arméniens, et à la tête de laquelle il était arrivé aux empereurs d'Orient de nommer des gouverneurs arméniens. Les émigrés s'installèrent en Cilicie, province qui venait d'être perdue par Byzance, bordée au nord par les hautes montagnes du Taurus, au sud par les rivages de la

Méditerranée, et à l'est par les confins de la Syrie, où les premiers croisés venaient de s'établir.

Plusieurs petites seigneuries furent ainsi fondées au sud-est de la Turquie actuelle, qui menèrent une existence précaire, sans cesse exposées aux tentatives de la reconquête byzantine ou aux expéditions guerrières des Turcs. Ce fut ainsi que les nécessités de la politique et des affinités religieuses rapprochèrent bientôt les chefs arméniens des seigneurs chrétiens de Terre Sainte et de Syrie.

L'Arménie cilicienne fut formée à partir des seigneuries détenues par deux chefs locaux, Roupèn et Oshine. Le premier descendait d'un lignage d'origine modeste, lequel, tira avantage du chaos instauré dans la région après la défaite des Byzantins par les Arabes, à Mantzikert. Vers 1080, Roupèn conquiert une région montagneuse d'accès malaisé, Partzeperd, au nord de Sis, et tenta de se dégager des liens l'attachant à l'empire grec. Plus à l'est, se trouvaient les domaines de Héthoum, descendant d'un ancien et important lignage de la Grande Arménie, les Pahlavouni qui avaient déjà donné depuis un siècle plusieurs gouverneurs byzantins à la Cilicie. L'un des membres de cette famille, Oshin, fixait sa résidence à Lambron, au-dessus de la vallée du Taurus. La position géographique de son état l'amena à reconnaître la suprématie byzantine, à laquelle ses descendants restèrent soumis jusqu'à la fin du XII^e siècle.

Ces deux chefs militaires furent les aïeux des deux maisons royales destinées à se succéder à la tête du futur royaume médié-



Ruines d'Anazarbe
(Cliché Claude Mutaïan).

val de l'Arménie cilicienne, les Rupénides et les Héthoumides, la troisième dynastie, avec laquelle allait prendre fin tragiquement l'histoire de ce royaume, ayant été celle des Lusignan. Bien sûr, la consécration de leur pouvoir et l'accession à la dignité royale allaient pousser ces souverains à se faire confectionner des généalogies fantastiques les reliant aux antiques rois de l'Arménie caucasienne.

Au cours du XII^e siècle, consolidant la nouvelle patrie du peuple arménien, les Rupénides étendirent encore leur territoire aux dépens de l'empire byzantin, se rendant maîtres de Sis, de Mamistra (l'antique Mopsueste), de Tarse et d'Anazarbe. Cependant, les empereurs Comnène voulaient garder une frontière commune avec les états croisés bordant vers l'Orient l'état arménien, c'est-à-dire le comté d'Edesse et la principauté d'Antioche. Jean II Comnène intervint dans un conflit opposant Léon I^{er} d'Arménie au prince d'Antioche. Le souverain de l'Arménie fut emmené en captivité à Constantinople, où il mourut en 1140.

Son successeur arriva à négocier un compromis, avec Byzance, qui restait maîtresse de la plaine cilicienne, et donc des voies d'accès vers les états croisés. Les Roupénides, dominant la région montagneuse du Taurus, et portant le titre de Seigneur de la Montagne, reconnaissaient la suzeraineté de Byzance, dont les empereurs concédèrent à plusieurs d'entr'eux le qualificatif de sébaste, et, par la suite, de pansébaste.

Les Seigneurs de la Montagne visaient à s'affranchir de la tutelle byzantine, et recherchèrent à cet effet l'appui des dynasties franques du Levant. Arda, petite-fille de Roupén I^{er}, se maria vers 1100 au frère de Godefroy de Bouillon, Baudouin, comte d'Edesse et roi de Jérusalem. Thoros, seigneur de la Montagne de 1102 à 1129, épousa une jeune fille de la maison seigneuriale franque des Mandellé ou de L'Amandelée ; sa sœur Béatrice épousa vers 1100 le comte d'Edesse, Jocelyn de Courtenay ; son frère cadet, Léon I^{er}, qui lui succéda comme seigneur de la Montagne de 1129 à 1139, fut l'époux de Béatrice de Rethel, sœur de Baudouin II, roi de Jérusalem. Ce monarque était lui-même marié à Morphia, fille d'un autre seigneur arménien, Gabriel de Mélytène, en sorte que la maison royale de Jérusalem se trouva être, dès les débuts de son histoire, une dynastie à moitié arménienne. Ceci, bien sûr, ne fit que faciliter les nombreux mariages conclus par la suite entre les grandes familles d'Arménie et les grandes familles de l'Orient latin, Lusignans compris. Léon II accorda la main de sa

nièce Alice à Raymond, fils aîné du prince Bohémond d'Antioche ; et lui-même épousa en premières noces Isabeau, princesse d'Antioche, et ensuite Sibylle, fille d'Amaury de Lusignan, roi de Chypre, et d'Isabelle (Plantgenêt), reine de Jérusalem. Enfin, Roupén III, frère de Léon II, fut marié à Isabelle, fille de Honfroy de Thoron, seigneur du Krak.

L'Arménie restait confinée à la région montagneuse, mais dès 1173 Thoros, seigneur de la Montagne, inaugurant à son tour la politique de l'alliance turque si dommageable pour l'avenir de la chrétienté orientale, reprenait l'ensemble de la Cilicie aux Grecs. A la même époque, mais appuyée au contraire sur l'alliance des princes latins, les Héthoumides, grands seigneurs rivaux des Rupénides, commençaient leurs tentatives visant à s'emparer des territoires et de la souveraineté détenus par ces derniers.

La troisième Croisade, dirigée par Frédéric Barberousse, passa par l'Arménie. Avant de trouver une mort accidentelle dans les flots du Cydnus, l'empereur germanique avait été considérablement aidé par Léon II d'Arménie, qui avait fourni les guides et les vivres dont l'armée croisée avait le plus grand besoin. Frédéric, désireux de s'attacher davantage ce grand prince régnant à l'extrême limite du monde chrétien, lui promit la couronne royale. Le 6 1 1199, à Tarse, Léon II recevait cette couronne des mains du cardinal Conrad de Wittelsbach, représentant du pape Célestin II et de l'empereur Henri VI. Cette entrée du nouveau vassal du Saint-Empire dans la famille des monarques d'Occident déplut évidemment à Byzance, et l'empereur Isaac Ange fit parvenir au roi d'Arménie une couronne encore plus précieuse que celle apportée par le cardinal allemand, ainsi qu'un étendard orné d'un lion. Le roi d'Arménie considéra la couronne comme un don de joyeux avènement et maintint son allégeance au Saint-Empire. Cependant, malgré ce qu'il eut laissé croire au légat pontifical, il ne transposa pas dans les faits le ralliement courtois, mais purement fictif, à la foi romaine. Par contre, le lion ornant l'étendard byzantin devint le symbole héraldique du royaume de l'Arménie cilicienne, remplaçant sur les emblèmes l'aigle qui avait été le symbole de l'ancienne Arménie du Caucase.

Mais, malgré l'hommage marqué rendu par le nouveau roi d'Arménie et par le chef de l'Eglise arménienne, le catholikos, à Innocent III (« chef, après le Christ, de l'église catholique romaine, mère de toutes les églises et fondement de toute la chrétienté »), et malgré leur engagement de maintenir le royaume d'Arménie sous la suprématie pontificale, l'Arménie ne fit jamais



Ruines de Neghir, aujourd'hui Toprakalé (Cliché Claude Mutaïan)



Ruines de Baghras (Bodrum), sur le site de l'antique Hyéropolis. (D'après les gravures de W.H. Bartlett et Thomas Allom, dans Clément Pellé et Léon Galibert, *Voyage en Syrie et dans l'Asie Mineure*, III, Paris 1843). La forteresse construite par les chevaliers du Temple en 1218, fut conquise par les mameluks en 1336.

du ralliement à la foi romaine qu'un expédient politique dicté par les circonstances, et vide de contenu. Il arriva à ceux des monarques arméniens qui voulurent, au moment du danger musulman, inscrire dans les faits la suprématie du pape, ce qui arriva aux empereurs de Byzance dans les mêmes circonstances : le clergé et la population se dressèrent contre la suprématie de Rome. Toute une série de catholikos frondèrent leur roi à ce propos, certains d'entr'eux affirmant même ouvertement qu'ils étaient les égaux du pape ; et il arriva même à un évêque, celui de Karim, d'être massacré par ses ouailles parce qu'il avait adopté l'usage latin de mélanger de l'eau au vin destiné à la communion. Rome de son côté soumit toujours son aide militaire à des clauses explicites de subordination religieuse, dont le *filioque*, jamais accepté par les Arméniens. On peut d'ailleurs se demander si les Arméniens, dont les traditions historiques remontaient aux temps bibliques, et dont l'état avait été le premier en date des royaumes chrétiens, se firent jamais une idée bien claire de ce que représentait véritablement la lointaine église de Rome et son pontife. Ce qui les intéressait au premier chef était de se débarrasser de la tutelle politique de Byzance et des tentatives de domination, bien plus marquées parce que plus proches, entreprises par l'Église grecque de Constantinople.

En se reconnaissant le vassal de puissances aussi lointaines que le Saint Siègre et l'empereur germanique, Léon I avait profité de l'avantage offert par leur protection contre son voisin bien plus formidable, l'empire byzantin. Il établit sa capitale à Sis, ville mieux protégée, et tenta d'assimiler son royaume aux états d'importance égale au sein qu'étaient les seigneuries fondées sur ses frontières par les Latins. Il institua une noblesse militaire pourvue de titres occidentaux, emprunta la constitution féodale de ses voisins en imposant l'usage, d'inspiration féodale, des « Coutumes d'Arménie », et attira auprès de lui une foule de nobles francs, dont le prince de Galilée, Hoste de Saint-Omer (devenu baron de Djédjéri), et Cécile de France, fille du roi Philippe I, veuve de Tancrede d'Antioche (devenue dès avant 1126 dame de Tarse et de Mamistra). Cette noblesse étrangère s'assimila en Arménie plus que partout ailleurs au Levant, au point qu'après une seule génération elle avait abandonné ses patronymes latins et francs pour adopter des prénoms le plus souvent arméniens, et des noms de famille qui étaient ceux de ses fiefs et baronnies d'Arménie. Dans ce cas, il ne s'agit même plus de familles « poulaines » comme en Terre Sainte ou en Grèce franque, mais de « sang-mêlés », ainsi que l'atteste la présence, à la cour de Sis, de seigneurs portant soit des prénoms arméniens, soit des prénoms grecs, soit des prénoms latins. La chancellerie de Sis devint multilingue, les actes officiels étant rédigés tant en arménien qu'en latin ou en français, et l'on suppose que le français s'imposa comme langue de Cour. Tout



Ruines de Sis (cliché Claude Mutaïan)

Nommé aujourd'hui, en turc, Sis-kaléssi, le château de Sis surplombe une bourgade qui fut jadis une opulente capitale. Le château-fort fut édifié par le roi Léon I^{er} en 1186 avec trois enceintes, et une série de tours, de bastions et de mâchicoulis auxquels on accédait par des sentiers bordés de précipices. L'ensemble était complété par des cachots creusés à même le roc, des magasins de provisions, des églises et un jardin. Sis résista à plusieurs sièges mameluks (1266, 1275, 1276, 1298, 1303) et devint en 1292 la résidence du catholikos, depuis que le chef de l'Église arménienne eut été chassé de Hromklah (Rum-kaléssi) par le sultan Baïbars. Le patriarche arménien de Syrie vint lui aussi résider à Sis par la suite, alors qu'au contraire, en 1310, l'archevêque arménien de Jérusalem proclamait son autonomie sous la protection du pacha de cette ville.

A Sis furent aussi convoqués plusieurs conciles des évêques arméniens (1309, 1361, 1394) au cours desquels les rois proposèrent la proclamation de l'union avec l'Église de Rome, union qui fut chaque fois rejetée par le clergé. Les évêques déclarèrent même une fois que « nous aimerions mieux descendre aux enfers avec nos ancêtres plutôt que de monter au ciel avec les Grecs et les Latins ».

Après la conquête du royaume par les mameluks d'Égypte, les catholikos, tout comme les patriarches grecs après la chute de Constantinople, errèrent longtemps parmi les diverses communautés arméniennes dispersées dans les états musulmans, et finirent par revenir au milieu des ruines de Sis. Une assemblée d'évêques décida en 1441 de fonder la résidence de leur chef à Etchmiazin, dans la Grande Arménie, ce qui eut pour résultat de pourvoir les Arméniens de deux catholikos rivaux, comme cela avait été le cas pour l'Église romaine au temps du schisme d'Avignon.

A Sis, seule la famille des Achban avait le privilège de donner un catholikos dont le principal titre était celui de détenteur de la dextre de saint Grégoire. En effet, parmi les quelques trésors sauvés dans la débâcle du royaume, cachés dans un endroit secret de l'église de Sis, figuraient trois reliques de grand prix, la main droite de saint Grégoire, et des ossements ayant été ceux de saint Nicolas, patriarche grec de Smyrne, et ceux de Sylvestre, le 33^e pape. Une évangile, réputée à tort comme ayant été copiée de la main du roi Léon I^{er}, figurait également dans le trésor du catholikos.

Sis, qui abrita pendant quelques temps une école arménienne, ne compte que fort peu dans l'histoire culturelle des Arméniens au temps de la domination ottomane. Ce furent les communautés arméniennes d'Égypte, du Liban, de Pologne, de Moscou et de Venise, ainsi que la Grande Arménie, celle du Caucase, qui assurèrent le maintien de la conscience nationale. Un savant français, Victor Langlois, qui fit beaucoup au siècle dernier afin de rappeler à l'Europe l'existence de l'Arménie et de son ancienne civilisation, alla visiter vers 1850 le catholikos de Sis, et le trouva dans sa nouvelle résidence bâtie avec les pierres de l'ancien palais royal des Héthoumides. Le chef des Arméniens de l'empire ottoman se plaignit de son dénuement, qui était évident, des extorsions des beys du voisinage, et des raids pillards des Kurdes. Il anathémisa ensuite son rival, le catholikos d'Etchmiazin. Ses ouailles se composaient de quelques centaines de fidèles vivant dans la ville, en contrebas de la forteresse ruinée, et des quelques milliers d'Arméniens subsistant en Cilicie, à Chypre, et en Syrie du nord. Le savant français interrogea le catholikos et son entourage sur les anciennes archives de l'Église arménienne, sur les bulles des papes, les firmans des sultans et les autres documents adressés au fil des siècles au chef de l'une des plus anciennes communautés de la chrétienté. « Nul n'en sait rien. Seule la correspondance actuelle est gardée. Un moine, remplissant les fonctions de scribe, jette dans le coin d'une chambre toute noire toute cette correspondance que l'humidité détruit en peu de temps ». La bibliothèque était entassée sans ordre, privée des manuscrits anciens, vendus depuis longtemps par les moines aux voyageurs russes ou anglais.

Plus au loin, le savant français trouva une chapelle ruinée abritant des dalles sépulcrales brisées, ornées d'inscriptions françaises, dont il put déchiffrer des fragments. Il s'agissait de sépultures de nobles francs du temps des Lusignan.



Ruines de Barbaron
(Cliché Claude Mutaïan).

comme les seigneurs francs de Terre Sainte, qui, très vite, eurent adopté le kéfiéh et les vêtements arabes, et qui frappèrent des monnaies leur donnant des qualificatifs arabes ou grecs (et qui se firent même excommunier pour l'avoir fait), les rois d'Arménie frappèrent des monnaies bilingues.

Compagnons d'armes des croisés, unis à eux par les mariages et par les marques extérieures d'une même pratique religieuse, faisant face d'un commun accord aux pressions politiques de Byzance, les représentants de la dynastie roupénide entrèrent dans la grande famille des princes latins d'Orient au point d'épouser leurs querelles et de vouloir partager leurs successions. Léon I^{er} s'appuya sur l'Ordre des chevaliers Teutoniques et donna sa fille aînée comme épouse à Jean de Brienne, roi de Jérusalem. Il se fit excommunier en 1214, puis pardonner, pour avoir pris parti, aux côtés de l'Ordre des chevaliers de l'Hôpital, contre les Templiers, dans la guerre de succession d'Antioche. En effet, le roi d'Arménie avait marié sa nièce Alice au prince Bohémond d'Antioche, et se trouva être le tuteur de son petit-fils Raymond Roupén, prince d'Antioche, lors de la minorité de celui-ci et du conflit armé qui l'opposa à son oncle Bohémond, comte de Tripoli.

Léon I^{er} avait été un grand monarque. L'organisation qu'il imprima à son royaume était destinée à demeurer à peu près inchangée jusqu'à la fin de l'Arménie cilicienne, et cela malgré les bouleversements continuels auxquels elle fut exposée. Les conflits successoraux et les révolutions de palais éclatèrent dès la mort de ce roi (mai 1219), auxquels les historiens ont donné le surnom de « Magnifique ». Il avait laissé la couronne à sa deuxième fille, Zabel, mais sa fille aînée, Isabelle, épouse de Jean de Brienne, prétendit aussitôt à la couronne, se fondant sur des droits qui semblaient évidents. Ils eurent à s'opposer aux prétentions du jeune prince d'Antioche, Raymond Roupén, petit-neveu et pupille du roi Léon, et dont la mère, Alix, fondait ses droits sur le fait qu'elle était la fille d'un frère aîné du roi défunt. Jean de Brienne se préparait à soutenir militairement la cause de son épouse et de son fils lorsque ceux-ci moururent à peu de distance l'un de l'autre. Le régent, Adam de Baghras, partisan du rapprochement avec Byzance, fut assassiné par un émissaire du Vieux de la Montagne. Son remplaçant, le régent Constantin de Lampron, chef de la famille héthoumide, rivale traditionnelle des Roupénides, mit le jeune Raymond Roupén en prison et l'y fit mourir, puis fit exiler sa mère Alix et mit à mort le deuxième époux de celle-ci, le seigneur arménien Vakhran de Korikos (1222). La veuve du roi Léon, la reine Sibylle de Lusignan, intervint à son tour pour réclamer la couronne, mais les barons l'exilèrent et marièrent sa fille Zabel (demi-sœur d'Isabelle de Brienne) à un autre prince d'Antioche, Philippe, fils de Bohémond IV et de Plaisance Gibelet, donc un cousin germain de Raymond Roupén (1223). Zabel et Philippe montèrent sur le trône de l'Arménie, mais il arriva bientôt au prince consort ce qui allait arriver à d'autres princes catholiques destinés après lui à ceindre la couronne du même royaume : son zèle à imposer la foi romaine aux Arméniens lui aliéna bientôt ses sujets, et il disparut victime d'un complot des grands barons nationaux (1225). Le chef des conspirateurs, qui n'était autre que Constantin de Lampron, voulut

marier la jeune reine à son fils Héthoum. Mais Zabel refusa de se donner à celui dont la famille avait jusque-là combattu la sienne, et se retrancha avec quelques fidèles auprès des chevaliers de Saint Jean, dans leur château de Séléské. Constantin de Lampron assiégea le château, exigeant que l'héritière lui fut livrée. Placé devant le dilemme représenté par le respect du principe élémentaire de la chevalerie, qui était celui de défendre la veuve et l'orphelin, et la perspective de livrer combat aux seigneurs arméniens, les chevaliers obtempérèrent au « désir » des assiégeants. Feignant d'ignorer l'existence de la princesse en détresse, ils remirent aux Arméniens tout le château de Séléské, sous forme de restitution à son ancien propriétaire, avec ceux qu'il contenait.

L'héritière de la couronne épousa Héthoum de Lampron et se trouva ainsi être la souche de la deuxième dynastie royale d'Arménie, celle des Héthoumides.

Le règne de Héthoum de Lampron (1226-1270) ne fut pas sans grandeur. Réconcilié en 1250, par Saint Louis alors au Levant, avec la famille des princes d'Antioche, il maria sa fille Sibylle à Bohémond VI, facilitant ainsi l'alliance des deux états face au danger grandissant représenté par les visées conquérantes des sultans d'Égypte. Un allié inattendu surgit en la personne des khans mongols de la Horde d'Or, successeurs de Genghis khan. En effet, la victoire mongole sur le sultan seldjouk de Rûm (Konya) en 1243 avait amené Héthoum I^{er} à reconnaître la suzeraineté du khan mongol, auquel il promettait le paiement d'un tribut et l'assistance militaire. Encore payens, les Mongols furent l'objet de tentatives de conversion au christianisme de la part de missionnaires catholiques et avaient conclu des alliances matrimoniales avec les dynasties grecques. Leur grand ennemi était l'Islam, et leurs campagnes contre les puissances musulmanes d'Asie Mineure allaient faire des souverains d'Arménie et des états croisés, leurs alliés naturels. En 1250, l'assassinat du sultan ayoubide d'Égypte mit fin à sa dynastie et inaugura le régime des sultans mameluks. En 1254, Héthoum I^{er} se rendit à Karakorum, en Asie Centrale, la capitale de l'empereur mongol, et se déclara son vassal.

En 1258, les Mongols prenaient Bagdad, qu'ils mettaient à feu et à sang, mirent à mort le khalife et supprimèrent le khalifat. Peu après, le chef mongol Kitbouqa, un chrétien nestorien, escorté du roi d'Arménie et du prince Bohémond d'Antioche, entra à la tête des troupes du Grand khan à Alep, puis à Damas, et transformait en églises certaines des mosquées de ces grandes métropoles de l'Islam. La riposte musulmane ne se fit pas attendre : dès 1260, le sultan mameluk d'Égypte reprenait la Syrie, et, chose plus grave pour la chrétienté, le khan mongol de la Horde d'Or embrassait l'Islam, conversion qui allait avoir des conséquences incalculables pour l'histoire de l'Orient dans les siècles à venir. En 1266, resté seul avec le prince d'Antioche à affronter l'offensive mameluke, Héthoum I^{er} d'Arménie vit son royaume envahi et son fils Léon tombé prisonnier entre les mains du sultan d'Égypte, avec 40 000 habitants. En 1268, la principauté d'Antioche était rasée de la carte des seigneuries franques. Le roi d'Arménie dut racheter son fils en cédant aux mameluks la place forte de Derbessak, et se retira au monastère.

L'incompatibilité entre les tendances d'expansion du sultan mameluk et celles du khan mongol ralluma bientôt les hostilités, le roi Léon III d'Arménie se rangeant à nouveau du côté mongol et se déclarant vassal du khan (1269). Une autre offensive mameluke, accompagnée des pillages et dévastations habituels, aboutit à la prise de la ville arménienne de Tarse (1275) par le sultan d'Égypte, puis à une contre-offensive de la coalition mongolo-arménienne, qui s'empara d'Alep, mit cette ville à feu et à sang, et détruisit la mosquée (1280). L'année suivante, la retentissante victoire de Hôms remportée par les mameluks sur les Mongols, les Arméniens et les chevaliers de l'Hôpital, accéléra le dégageant mongol du Proche-Orient.

Dépourvu désormais d'alliés, oublié par l'Europe, Léon III s'efforça de conclure une trêve avec le sultan mameluk, que ce dernier ne finit par lui accorder que sur l'intercession du Grand Maître du Temple. Tout au long de cette trêve programmée pour une durée de dix ans, dix mois et dix jours, à partir du 7 juin 1285, le roi d'Arménie devait verser un tribut annuel au sultan du Caire (1).

(1) M. CANARD, *Le royaume d'Arménie-Cilicie et les mameluks jusqu'au traité de 1285*, Revue des Études Arméniennes, IV, Paris, 1967, p. 219.

La mort de Léon III ouvrit une période peu glorieuse pour l'histoire de l'Arménie. Les historiens de cette nation l'évoquent avec gêne, tellement les luttes fratricides au sein de la famille royale et les conflits entre les factions seigneuriales affaiblirent l'État et firent le jeu de l'ennemi mameluk. Le fils aîné du défunt roi, Héthoum II, abdiqua en 1293 après quatre ans de règne, mais fut rappelé sur le trône dès 1294, son frère et successeur le roi Théodore ayant mécontenté certains des grands barons. En 1296, Sempad, le troisième frère, après s'être assuré du soutien du catholikos et du pape, usurpa la couronne, faisait mourir Théodore par strangulation et ordonnait que Héthoum II fut aveuglé. Il était renversé en 1296 par le frère suivant, Constantin, mais celui-ci, à son tour, devait céder la place à Héthoum II, lequel, abdicant pour la 3^e fois en 1305, assumait la régence au nom de son neveu Léon IV. Chacun, ou presque, de ses changements de règne se passait à l'aide de l'intervention mongole, sollicitée par tel ou tel parti de la Cour. Il en alla de même en 1308, lorsqu'à l'instigation d'une autre faction nobiliaire, Héthoum II et son neveu Léon IV furent assassinés au cours d'une visite chez un dignitaire mongol ami du Grand khan. Leur fin fut motivée principalement par leur tendance à se rapprocher – une fois de plus – des princes catholiques d'Occident, et plus particulièrement des rois de Chypre de la maison de Lusignan, restés seuls souverains chrétiens en cette partie de l'Orient depuis la chute (1291) des derniers états de Terre Sainte, conquis par les mameluks. Les résultats de la victoire du khan mongol de Perse sur le sultan mameluk, à Homs, en 1299, avaient été réduits à néant dès 1303 par la victoire mameluke sur les Mongols, près de Damas.

Le règne d'Oshin I (1308-1320), dernier des fils de Léon III et gendre du roi de Naples, signifia un éphémère redressement : les Mongols furent chassés et l'administration fut soumise à une certaine réorganisation. Oshin avait voulu épouser la princesse aragonaise Isabelle, fille du roi Jacques II. Ce monarque avait un penchant marqué pour les reliques, et s'était adressé au sultan d'Égypte afin d'en recevoir les chausses de Jésus-Christ, que l'on supposait exister au Caire. Il demanda ensuite au roi d'Arménie, en échange de la main de la princesse Isabelle, les reliques de Sainte Thècla, notoirement abritées à Sis, mais que l'église cathédrale de Tarragone, en Espagne, pensait détenir de son côté, s'étant même placée sous le patronage de la sainte. Le roi Jacques II envoya à la Cour de Sis deux coursiers de grand prix et des bijoux et reçut les restes sacrés. Mais le mariage ne se fit pas, Isabelle d'Aragon épousant le duc d'Autriche et le roi d'Arménie prenant pour femme une princesse de Naples, Jeanne d'Anjou⁽²⁾. Ces négociations menées avec le clergé catholique autour de reliques et de mariages avec des princesses d'Occident eurent le don de mécontenter une fois de plus le parti national, hostile à toute subordination au Saint Siège.

Le règne du dernier monarque héthoumide, Léon V (1320-1341) se déroula sur un arrière-plan de meurtres et de révolutions de palais. Oshin de Korikos, l'un des grands barons responsables de la disparition du roi Oshin I^{er}, devenu régent au nom de l'enfant Léon V, épousa de force Jeanne de Naples, veuve du roi assassiné, et obligea ensuite le petit roi à épouser une fille qu'il avait eue d'un précédent mariage. En 1323, une autre faction anti-occidentale commettait le meurtre de la sœur d'Oshin I, l'ex-princesse de Tyr, Isabelle, réfugiée en Arménie avec les fils qu'elle avait eue de son mariage avec Amaury de Lusignan, assassiné lui aussi (1310) à Nicosie lors des démêlés avec son frère le roi Henri et avec l'Ordre de l'Hôpital. La princesse de Tyr, qui fut mise à mort avec deux de ses fils, avait encore d'autres enfants, et ce fut à l'un d'eux que devait revenir la couronne d'Arménie après la mort de Léon V. En effet, après avoir dû subir à deux reprises l'invasion mameluke, qui pilla le port de Ayas (1322 et 1337), et après avoir pris le pouvoir en faisant assassiner non seulement le régent Oshin de Korikos, mais aussi sa propre épouse, fille d'Oshin, Léon V mourut sans postérité en 1341 en ayant réussi du moins à conjurer le péril extérieur au moyen de cadeaux et de tributs de toute sorte.

Le nouveau souverain d'Arménie, Guy de Lusignan, couronné sous le nom de Constantin II, refusa de verser le tribut dû au sultan d'Égypte, qui partit aussitôt l'attaquer. Le roi, bon catholique, demanda secours au pape Clément VI, qui lui promit



Les deux châteaux de Korikos (Gorhigos). Au loin, celui « de la terre », appelé Pambouk par les Turcs, construit sur le rivage par les Byzantins avant le XI^e siècle ; au premier plan, Korikos « de la mer », bâti sur un îlot par les rois héthoumides. Toujours dévolu à l'un des grands barons du royaume d'Arménie, le fief de Korikos appartenait, à la fin du XIII^e siècle, au seigneur Vakhran, le troisième époux d'Alix, fille du baron Rupen et d'une française, Isabelle de Thoron, dame des châteaux de Krak et de Montréal en Terre Sainte.

Alix avait d'abord été marié à Héthoum, « prince » des Mamikonides et des Mopsestes, puis, en deuxième noce (1194) à Raymond de Poitiers, prince d'Antioche, † 1198. Elle était la sœur de Philippa, mariée en 1199, à l'âge de sept ans, au shahinchah Mamikonian, « prince de Séleucie », puis remariée en 1214 à Théodore Lascaris, fils de l'empereur de Nicée, qui la répudia dès l'année suivante.

Korikos, dont les pittoresques ruines subsistent, fut dévastée au XIV^e siècle au cours des luttes entre les Génois, les Lusignans, les seigneurs arméniens et les émirs turcs. (D'après Bartlett et Allom, op. cit.).

douze mille écus d'or et plusieurs centaines de fantassins et cavaliers, mais qui aussi, fidèle aussi à la traditionnelle politique du Saint Siège, subordonna cette aide à l'Union des églises latine et arménienne sous la primauté pontificale.

Comme toujours, et malgré le danger représenté par les royaumes musulmans entourant de toute part l'Arménie, la population ne voulait rien entendre de l'union avec Rome, et le roi Constantin II fut assassiné après deux ans de règne seulement, (1344), sous prétexte qu'il voulait trop de guerres. En fait, comme à Byzance, le fanatisme religieux reparaissait périodiquement, faisant que les musulmans étaient préférés aux catholiques⁽³⁾.

Le successeur de Guy-Constantin de Lusignan, Constantin III, un seigneur appartenant à une branche collatérale des Héthoumides régna jusqu'en 1363. La gravité de la situation l'amena, lors du Concile de Sis (1345) à feindre l'adhésion avec l'église de Rome, mais la seule aide qu'il reçut alors de la papauté furent des exigences adressées au clergé arménien. Les Égyptiens annexèrent Ayas en 1347, remportant ainsi un nouvel avantage, que l'éphémère conquête du port d'Alexandrie par les flottes combinées du roi de Chypre, du roi d'Arménie et des chevaliers de Rhodes ne put compenser. En 1359, les villes d'Adana et de Tarse tombaient elles aussi sous l'assaut des mameluks.

Constantin III, accusé par une faction de barons et, semble-t-il, par la population elle-même, de vouloir livrer le pays au sultan d'Égypte, fut assassiné à son tour en 1373. Sa veuve, Marie « la jeune », petite-fille du régent Oshin de Korikos et de Jeanne de Naples, exerça la régence. Ensuite, se mettant d'accord avec le catholikos, elle décida de rappeler un Lusignan sur le trône, dans l'espoir qu'un monarque de cette maison apparentée aux souverains d'Occident pourrait susciter une croisade et sauver l'Arménie, réduite désormais aux deux seules villes de Sis et d'Anazarbe. Ces villes, d'ailleurs, complètement encerclées par les mameluks, leur payaient tribut en échange du droit de ravitaillement.

(3) N. IORGA, op. cit., p. 142. Ces controverses à motivation religieuse se font encore entendre dans les écrits des historiens contemporains. Ainsi, Constantin Toumanoff, catholique, professeur à l'université de Georgetown, qualifie (op. cit., p. 636) les barons opposés aux Lusignans du terme « fanatically nationalist and defeatist ». Au contraire, H. Pasdermadjian, professeur à l'université de Genève, qualifie les Lusignans (op. cit., p. 218) du terme « usurpateurs latins ».

(2) C. MARINESCU, *La Catalogne et l'Arménie au temps de Jacques II (1291-1327)*, Mélanges de l'École Roumaine en France, II, Paris 1923.



Alanya (D'après Bartlett et Allom, op. cit.).

Cette ancienne forteresse connue dès la plus haute antiquité sous le nom de Korakésion, fut l'objet de litiges entre les successeurs hellénistiques d'Alexandre, les Séleucides de Syrie et les Ptolémées d'Égypte. Conquise par les rois de la Grande Arménie, puis par les Romains de Pompée en l'an 65 avant notre ère, elle fut offerte par Antoine à Cléopâtre, et l'on supposa que Cicéron la visita au temps où il fut gouverneur de la Cilicie. Elle tomba au pouvoir des émirs musulmans après la défaite byzantine à Mantzikert (1071), mais des seigneurs arméniens dépendant des monarques héthoumides s'en emparèrent avant qu'au XII^e siècle elle fut cédée par ceux-ci aux sultans seldjouks de Rum. Le plus grand souverain de cette dynastie, Kaykubad, dont le titre était Alau'ud-din, fit changer de nom à la forteresse et à la ville qu'elle protégeait, et, depuis 1221, elle fut connue sous le nom turc de Alanya. Les Turcs seldjoukides, tolérants envers leurs sujets chrétiens, firent d'Alanya un centre commercial important et un arsenal très fréquenté. Alliés aux Byzantins et aux Normands de Sicile contre les Mongols, les sultans seldjouks, apparentés aux Paléologues, durent céder Alanya aux Mongols, puis, après la retraite de ces derniers d'Asie Mineure, aux émirs turcs de Caramanie. Ce fut à ceux-ci qu'en 1471 le beglerbeg d'Adana, au nom du sultan ottoman Soliman le Magnifique, enleva Alanya, destinée à rester turque jusqu'à nos jours.

L'aspect actuel de la forteresse, qui n'a pas changé depuis que cette gravure fut faite, date de l'époque seljoukide. La grande tour octogonale, dite la tour Rouge, se nomme en turc Kizil Kulé. Seton Lloyd, D. Storm Rice, *Alanya*, Publications by the British Institute of Archeology at Ankara, Londres 1958.

Le choix tomba sur Léon de Lusignan, fils naturel de Jean, l'ancien connétable de Tyr, né des amours avec une dame arménienne que les chroniques nomment Soldana. Léon de Lusignan, destiné à être le dernier roi d'Arménie, fit composer par son confesseur, le chanoine Dardel, une chronique très détaillée, mais aussi très tendancieuse, relatant la suite des malheurs sans nombre qui s'abattirent sur lui. Dès que la nouvelle de son « élection » fut connue à Chypre, où il se trouvait, tant les Gênois (qui venaient d'occuper Famagouste) que la reine Éléonore firent tout leur possible pour l'empêcher d'accéder au trône. L'amiral génois Pietro Fregoso l'aurait dépouillé de ses bijoux, et, chose plus vraisemblable, la reine Éléonore ne le laissa partir, avec sa mère, son épouse Marie de Soissons et une petite troupe, qu'à condition de ne pas débarquer à Korikos, la citadelle arménienne occupée par les chypriotes.

Après bien des péripéties, le roi et sa suite réussirent à pénétrer dans Sis assiégée par l'émir de Damas. La cérémonie du couronnement mécontenta les rares seigneurs arméniens présents, car elle fut effectuée par un moine catholique prétendant au titre d'évêque d'Hébron, que le roi plaça à sa droite, alors que le katholikos n'était qu'en deuxième position, à la gauche du roi. Les préférences de Léon VI pour les quelques seigneurs latins de sa suite ne lui gagnèrent évidemment pas de nouveaux partisans parmi la population arménienne, laquelle d'ailleurs semblait se désintéresser complètement du sort de cette guerre.

La chronique du chanoine Dardel, à laquelle les historiens récents de l'Arménie n'accordent plus le crédit dont elle jouit

pendant longtemps, décrit bien la situation désespérée des quelques assiégés, retranchés dans une place inexpugnable, mais trahis par leur entourage, et divisés sur l'accueil à faire aux propositions de capitulation. Après huit mois de siège, Léon VI décida de se rendre, avec sa famille, le katholikos, et les quelques dignitaires restés autour de lui. Il refusa de se convertir à l'Islam afin de pouvoir garder un seul de ses châteaux comme vassal du sultan. Des Arméniens de l'entourage de l'émir de Damas lui donnèrent le sage conseil de demander à être livré au sultan du Caire, ce qui présentait le double avantage d'éloigner la famille royale (donc d'éviter d'autres ennuis aux Arméniens) et de débarrasser l'émir de Damas d'un prisonnier encombrant, qu'il aurait été tenté, en fin de compte, de faire assassiner.

Le roi, son épouse, ses enfants, ses tantes Marie et Euphémie, le katholikos et une quinzaine de personnages formant la suite du dernier souverain de l'Arménie furent emmenés en captivité au Caire. Ils y furent bien traités. Le sultan permit à la plupart d'entr'eux, y compris au katholikos, de rentrer dans leur pays, mais garda la famille royale, logée chez les notables arméniens du Caire aux frais de l'État. Le sultan d'Égypte craignait en effet qu'une fois libéré, le roi d'Arménie n'organisât une expédition militaire avec le soutien des rois chrétiens. Mais ceux-ci se souciaient fort peu du sort des Lusignan prisonniers. Au bout de quelques années, toutes les femmes de sa famille étant mortes (le tombeau de Marie de Soissons subsista longtemps dans l'église arménienne du Caire), Léon VI se décida à envoyer son confesseur, le chanoine Dardel, quérir des secours financiers afin de pouvoir se racheter (1378). Seul le roi de Castille se montra disposé à fournir la somme importante demandée par le sultan, somme que Dardel ramena au Caire après quatre ans d'absence. Libéré en octobre 1382, le roi d'Arménie voulut se rendre auprès de sa famille, la famille royale de Chypre. Elle lui fit savoir qu'il n'y serait pas accueilli. L'infortuné périple du dernier Lusignan d'Arménie le mena successivement à Rhodes chez les chevaliers de Saint Jean, à Venise, chez le pape d'Avignon, enfin chez le roi d'Aragon. Reçu poliment, éconduit partout, il fut enfin bien accueilli par son ancien bienfaiteur le roi de Castille, qui lui concéda en fief les villes de Madrid, Villaréal et Andujar. Léon VI alla se fixer à Paris, où Charles VI lui donna comme résidence le château de Saint-Ouen, et mourut en 1393 au palais des Tournelles, rue Saint-Antoine. Il fut enseveli à Saint-Denis, auprès des rois de France, par seize pauvres vêtus de blanc, la couleur du deuil chez les Arméniens. Ses cendres furent dispersées à la Révolution, mais son tombeau subsiste.

Les généalogies des maisons souveraines d'Arménie ont été publiées en 1963 par H.W. Rudt de Collenberg. Nous en donnons ci-après un fragment précisant les parentés des souverains de la dynastie héthoumide et quelques filiations relatives aux Ibelin.

Tous ces personnages descendaient de Constantin, seigneur de Barbaron, † 1263, régent d'Arménie, dit le « Grand Baron », arrière-petit-fils, à la sixième génération, du roi Héthoum I. Les treize enfants du Grand Baron furent les suivants :



Pierre tombale d'un seigneur arménien au couvent latin de Nicosie, Chypre. (D'après un dessin de 1850 de Victor Langlois).



Kaléndéri, aujourd'hui Tchélindré, sur la route d'Iconium (D'après Bartlett et Allom, op. cit.).

- A) Basil, † 19 IV 1275, archevêque de Sis.
 B) Sempad, † 6 III 1275, seigneur de Barbaron. Marié en deuxième nocces à une kathoun (princesse) mongole, parente du Grand Khan. Ses descendants, seigneurs de Barbaron, éteints au XIV^e siècle.
 C) Léon, † 1258, porte le titre de « prince des princes ».
 D) Stéphanie (Éneline), † 1249, = 1237 Henri I de Lusignan, roi de Chypre.
 E) Héthoum, né 1215, † 28 X 1270, roi d'Arménie 1226-1269, = 14 VI 1226 Zabel, reine d'Arménie par succession de son père le roi Léon 1^{er}, † 23 I 1252. Dont :
 I. – Euphémie, † en religion 1309, = 1252, Julien seigneur de Sidon-Beaufort en Terre Sainte.
 II. – Marie, = 16 III 1266 Guy Ibelin (dont deux enfants Ibelin, qui vécurent en Arménie : a) Isabelle, = vers 1285 Héthoum de Korikos, ambassadeur du roi Amaury de Jérusalem auprès du pape, et auteur du manuscrit « La flor des Estoiles de la Terre d'Orient » ; b) Thoros, = vers 1290 Zabel de Saravantikar, fille d'un seigneur Oshin fils de Geoffroy de Saravantikar, d'une branche collatérale des Héthoumides.
 III. – Sybille, † 1290, = 1254, Bohémond VI prince d'Antioche, comte de Tripoli, 1268-1275, † 1275 (frère de Plaisance d'Antioche, † 1261, épouse de Henri I de Lusignan, roi de Chypre, puis de Balian Ibelin, seigneur d'Arsur), dont trois enfants : a) Bohémond VII, dernier comte de Tripoli 1275-1287, époux de Marguerite de Brienne ; b) Lucie, = 1288 Narjot de Toucy ; c) Marie, = Nicolas de Saint-Omer, seigneur de Thèbes.
 IV. – Rita, = 1261, Constantin seigneur de Saravantikar en Arménie.
 V. – Fils (Rupen ?), † jeune.
 VI. – Léon II, né 1236, † 6 II 1289, Roi d'Arménie 1269-1289, = 1262 Kyranna de Lampron (4), † 1285, fille de Héthoum IV et de la « princesse des princesses », et sœur d'Alice, épouse de Balian Ibelin, dont :
 a) Héthoum II, né 1266, † assassiné 7 XI 1307, roi d'Arménie 1288-1293, 1295-1296, 1299-1301 ; régent d'Arménie 1301-1307 = ...

(4) Cette reine d'Arménie avait une sœur Alice, mariée à Balian Ibelin, sénéchal de Chypre, † 1302, dont :
 a) Marie, = 1299 à Rupen de Montfort, seigneur de Thoron et d'Arsur en Palestine. Elle vivait encore en 1344, lorsqu'elle fonda l'église de la Phanéroméni à Chypre, destinée à abriter une croix miraculeuse, laquelle, après avoir été baisée par la reine Alix, lui avait rendu la parole. La reine de Chypre était en effet devenue muette après avoir visité le couvent de Machaeras dont l'entrée était prohibée aux femmes.
 b) Isabelle, = 1299 Jean Ibelin.
 c) Marguerite, = Oshin de Korikos, † assassiné 1329, le régent, dont elle fut la première épouse.

- b) Thoros, né 1271, † assassiné 23 VII 1298 par son frère Sempad. Roi d'Arménie 1293-1294, = : I) 1288 Marguerite de Lusignan, et II) 1297 une princesse mongole. Dont (du 1^{er} lit) :
 – Léon III, né 1289, † assassiné 7 XI 1307, roi d'Arménie 1301-1307, = Agnès de Lusignan.
 c) Sempad, né 1277, † vers 1310, Roi d'Arménie 1297-1298, =, princesse mongole.
 d) Isabelle, née 1277, † assassinée 1323 par le régent Oshin, = 1293 Amaury de Lusignan, prince de Tyr.
 e) Stéphanie, née 1278, † 1296 après ses fiançailles avec Jean Ange, despote d'Épire.
 f) Constantin I, née 1278, † après 1308. Roi d'Arménie 1299-1307.
 g) Rita (baptisée orthodoxe Xénia-Marie), née 1278, † 1333, = 16 I 1296 Michel IX Paléologue, empereur de Constantinople.
 h) Nersés, né 1279, † 26 V 1301. Prêtre.
 i) Oshin, né 1282, † 20 VII 1320 assassiné par Oshin de Korikos. Roi d'Arménie 1308-1320. = : I) Isabelle, † 1310, fille de Héthoum, seigneur de Korikos, et d'Isabelle Ibelin, et II) 1316 Jeanne d'Anjou – Tarente (remariée 1320 à Oshin de Korikos, meurtier de son époux et usurpateur du trône, régent du royaume 1320-1323, assassiné 26 I 1329 par son beau-fils Léon IV), dont, du 1^{er} lit :
 – Léon IV, né vers 1308, † assassiné 26 VIII 1341, roi d'Arménie 1320-1341. = : I) 10 VIII 1321, Alice (qu'il fit mettre à mort 1329), fille d'Oshin de Korikos ; et II) 29 XII 1331 Constance d'Aragon, veuve de Henri II de Lusignan, roi de Chypre.
 j) Alinak, né 1282, † 28 1310. Seigneur de Lampron. illégitimes ;
 k) fille, = 1268 Masoud Mouad ad Din Souleïman, fils de l'émir turc de Sinope.
 l) fille, = 1295 Kouthlough, khan mongol.
 VII. – Thoros, né 1244, † 29 VIII 1266.
 IX. – Isabelle, † fin 1269. Fiancée fin 1267 à un émir turcoman.
 F) Constantin, † 1308, seigneur de Neghir et de Partzerpert, = (Isabelle ?), fille de Hugues III de Lusignan, roi de Chypre, dont :
 I. – Baudouin, † assassiné 12 XII 1336, maréchal et bailli = Marie (« Maroun »), fille de Léon, seigneur de Barbaron, † 1352, dont :
 a) Constantin III, né 17 IV 1313, † 21 XII 1362, roi d'Arménie 1344-1362, = Marie, « la vieille reine », † en exil, fille du régent Oshin de Korikos et de Jeanne d'Anjou-Tarente, dont trois enfants morts jeunes.
 b) Sempad, † 25 XII 1325.
 c) Euphémie, née 7 V 1326, † en exil, captive du sultan d'Égypte, = : I) 1340 Bohémond de Lusignan, † assassiné 1344, et II) 1374 Sohier du Sart, gentilhomme franc de la suite du roi Léon VI.
 II. – Sempad, † 25 XII 1325.
 III. – Héthoum, † 1356, seigneur de Neghir, titré bailli et sénéchal, =, dont :
 a) Geoffroy, né 1323, † 21 V 1357.
 b) Constantin IV, né 1324, † assassiné... III 1373, roi d'Arménie 1365-1373, = 1369, Marie, « la jeune reine », fille d'Oshin d'Oghrui, nièce de Marie « la vieille reine », et petite-fille (par sa mère au prénom inconnu) du régent Oshin de Korikos et de Jeanne d'Anjou-Tarente.
 G) Stéphanie, = vers 1200 Constantin, Grand Takhadir, seigneur de Lampron, † exécuté 29 VI 1250.
 H) Oshin, † 26 XII 1264, seigneur de Korikos et de Gantschi, bailli du royaume, = Alice, fille de Constantin de Lampron, Grand Thakadir, dont, parmi d'autres enfants :
 I. – Héthoum, † 1314-1318, seigneur de Korikos, bailli et connétable, moine 1305, = Isabelle, fille de Guy Ibelin et de Marie d'Arménie, dont :
 a) Zabel, † 3 IV 1310, = Oshin, roi d'Arménie, remarié à Jeanne d'Anjou-Tarente.
 b) Léon, † après 1325.
 c) Constantin, seigneur de Lampron, connétable d'Arménie, † assassiné 26 I 1329.



La forteresse d'Anamour.

(© Jean-François Eydoux, Les châteaux du Soleil, Paris 1982).

d) Oshin, † assassiné 26 I 1329, seigneur de Korikos, régent, ∞ : I) avant 1311 Marguerite, fille de Balian Ibelin et II) 1320 Jeanne d'Anjou-Tarente, veuve du roi Oshin, dont :

- Alice, † assassinée 1329 sur ordre de son époux le roi Léon IV.
- Héthoum, † 1325.
- Marie, née 1321, dite « la vieille reine », ∞ vers 1340 Constantin III roi d'Arménie, † 1362.
- fille, ∞ Oshin, seigneur d'Oghrui, dont deux enfants : 1) Ashot, prétendant au trône 1375, † après 1387, et 2) Marie, dite « la jeune reine », mariée au roi Constantin IV, assassiné 1373, et remariée 1374 à Mathieu Chappes, seigneur franc, † assassiné 1375.

I - Marie (Kalamaria), † 1263, ∞ vers 1237 Jean Ibelin, comte de Jaffa, bailli de Jérusalem, † 1266, dont :

- I. - Marguerite, née vers 1240, abbesse du monastère de Notre Dame de Nicosie.
- II. - Isabelle, ∞ Sempad de Saravantikar, fils du seigneur Geoffroy.
- III. - Marie, ∞ : I) Vakhram de Hamouss, tué à Sis vers 1271, en révolte contre le roi Léon II, et II) Grégoire Latif, seigneur arménien.
- IV. - Jacques, † 1276, dernier seigneur effectif de Jaffa en Terre Sainte 1267-1268, ∞ Marie, veuve de Hugues Ibelin, fille d'Eudes de Montbéliard et d'Échive de Saint-Omer (celle-ci veuve de Hugues Ibelin, seigneur de Beyrouth).
- V. - Guy, † 1304, comte de Jaffa, fait prisonnier à Chypre par les Génois 1302, racheté par les Templiers, ∞ Marie, fille de Philippe Ibelin, connétable de Chypre, et sœur du prince de Galilée. Dont :

- a) Marie, ∞ Hugues de Lusignan, † 1359, le futur roi de Chypre Hugues IV, remarié à Alice Ibelin.
- b) Hugues, comte de Jaffa 1320-1342, ∞ Isabelle, fille du Grand sénéchal Philippe Ibelin, et veuve de l'infant Ferrand d'Aragon-Majorque, tombé à la bataille de la Manolada en Achaïe, contre Louis de Bourgogne au cours de la lutte pour la succession des Villehardouin.
- c) Balian, ∞ : I) 1322, Jeannette, fille de Rupen de Montfort seigneur de Tyr, et d'Isabelle Ibelin, et II) Marguerite du Four, veuve de Henri de Novaire.

J) Jean, † 23 VII 1289, archevêque de Sis.

K) Vacaghk (Vassil), † 1285. Seigneur de Gantschi. Père de Héthoum ; et de Constantin, † en Égypte 1300, sans postérité.

L) Licos (Vassilicos ?), † 29 VIII 1266, sénéchal. Ses enfants ne semblent pas avoir laissé de postérité.

M) fille, ∞ Simon Mansel, connétable d'Antioche 1268.

La route longeant les superbes paysages de la côte cilicienne est encombrée de ruines de toutes les dominations qui se sont succédées en ce haut lieu de culture que fut jusqu'au XIV^e siècle l'Asie Mineure, berceau de tant de civilisations. La forteresse d'Anamour, est l'un des monuments les plus curieux, les mieux préservés et aussi l'un des plus mystérieux de cette région. Son aspect actuel date du temps des sultans turcs seldjouks, mais l'on ignore par qui elle fut construite, et aussi quels furent exactement ses maîtres au Moyen Âge, lorsque les chevaliers croisés des Ordres militaires, les rois d'Arménie et les émirs turcomans se disputaient la maîtrise de la région. La similitude de l'architecture d'Anamour avec celle de certains châteaux anglais a frappé l'attention des voyageurs, sans que l'on puisse trouver d'explication à ce fait.

L'impression de grandeur, de puissance et d'oubli évoquée par Anamour rappelle ce qu'a écrit Diderot à propos d'autres ruines : « Quelles masses ! Cela semblait être éternel. Cependant cela se détruit, cela passe, bientôt cela sera passé ; et il y a longtemps que la multitude innombrable d'hommes qui y vivaient, s'agitaient, s'aimaient, se haïssaient là n'est plus. A leur place, ce sont des serpents, des Arabes, des Tartares, des bêtes féroces, des ronces, des épines. Où régnait la foule et le bruit, il n'y a plus que le silence et la solitude. Tout disparaît, tout meurt, tout passe. Seul le temps continue. Le monde est si vieux. Je marche entre deux éternités. Qu'est-ce mon existence comparée à ces pierres qui s'effritent ? »

Nous restons seuls de toute une génération qui n'est plus. »

Bibliographie :

- Victor LANGLOIS, *Numismatique de l'Arménie au Moyen Âge*, Paris 1855.
- Du même, *Essai historique et critique sur la constitution sociale et politique de l'Arménie sous les rois de la dynastie roupénienne*, Saint Pétersbourg 1860.
- Edouard DULAURIER, *Notes sur l'organisation politique, religieuse et administrative du royaume de la Petite Arménie à l'époque des Croisades*, Paris 1862.
- Henri-François TOURNERIZE, *Histoire politique et religieuse de l'Arménie. Depuis les origines des Arméniens jusqu'à la mort de leur dernier roi*, 1393. Paris 1910.
- Nicolas JORGA, *Brève histoire de l'Arménie cilicienne*, Paris 1930.
- René GROSSET, *La Petite Arménie (Cilicie)*, dans « L'empire du Levant », Paris 1946, pp. 385-416.
- C. TOUMANOFF, *Armenia and Georgia*, in « The Byzantine Empire », vol. IV/1 de la série « The Cambridge Medieval History », 1966, p. 593-638.
- H. PASDERMADJIAN, *Histoire de l'Arménie*, Paris 1971.
- W.H. RUDT-COLLEBERG, *The Rupenids, Hethumids and Lusignans. The structure of the arméno-cilician dynasties*, Paris, Lisbonne 1963.
- Sirarpie DER NERSESSIAN, *Armenia*, dans « History of the Crusades », Kenneth Setton edit. 1973.
- Hansgerd HELLENKEMPER, *Burgen der Kreuzritterzeit in der Grafschaft Edessa und im Königreich Kleinarmenien*, Bonn 1976.

INDEX des TERMES et GLOSSAIRE

Agâ. Dignité de commandement répandue, avec des significations diverses, dans tout le monde musulman. Dans l'empire ottoman, commandant des régiments de janissaires. Dans les Principautés roumaines, dignité conférée à un boyard (chrétien), après le XVII^e siècle et jusqu'en 1856, lors de sa nomination comme chef de la police.

Albanie. Stradiotes albanais p. 109-111 ; garde albanaise des princes roumains, p. 142 ; Albanais de Macédoine p. 170 ; familles albanaïses ou d'origine albanaïse, p. 167, 222, 234, 263, 292, 360, 402, 403, 496, 573, 577.

Le rôle et la place des Albanais dans l'histoire grecque a été important depuis le Moyen Âge. Au XIV^e siècle, au cours des rivalités dynastiques pour la possession du despotat d'Épire, des renforts albanais furent demandés par les Serbes, puis par les Byzantins. Les soldats restèrent sur place, firent venir leurs familles et s'installèrent sur les terres des vaincus. En 1349 Manuel Cantacuzène, despote de Mistra, en 1389 son successeur Théodore Paléologue, firent venir des Albanais par dizaines de milliers au Péloponnèse, en sorte que la minorité albanaïse de cette province représentait 30 % de la population peu après la conquête ottomane ainsi que le démontrent les recensements publiés par N. et Irène BELDICEANU, *Recherches sur la Morée 1461-1512*, Südostforschungen 1980, p. 17-74. Des infiltrations ultérieures vinrent renforcer l'élément albanais de Grèce, qui était progressivement hellénisé. Les Albanais envahirent une dernière fois le nord de la Grèce entre 1770 et 1779 ; plusieurs îles de l'Égée finirent par être entièrement peuplées d'Albanais, par exemple Hydra, qui joua un si grand rôle lors de la guerre de l'Indépendance de 1821.

Sous le règne d'Othon I^{er} l'État grec, qui comptait encore 10 % d'Albanais non assimilés au Péloponnèse, dans les environs de Corinthe et dans le faubourg athénien de Plaka, mit en place des organes judiciaires spéciaux susceptibles de résoudre les litiges de cette catégorie d'habitants.

Aussi, les thèses albanaïses en la matière diffèrent-elles beaucoup de celles des Grecs ou des Serbes. Citons les paroles d'un auteur contemporain : « La pression des États ou celle des opinions publiques ont pesé lourdement (...) On demande à l'ethnologue de prouver que telle ou telle population – et par suite le territoire qu'elle occupe – doit appartenir à telle ou telle ou telle nation (...) On arrive parfois à nier même l'existence de grands courants culturels dans le désir de prouver l'originalité et la primauté de sa propre culture. » Paul Henri STAHL, *Ethnologie de l'Europe du Sud-Est*, Paris, La Haye 1974, p. 5.

Il est malaisé pour l'historien de faire la part des choses tellement la passion s'est mêlée à la présentation des faits. Il suffira pour cela de citer la légende d'une illustration publiée dans un ouvrage de popularisation, intitulé « Albanie », écrit à destination d'un public francophone par un auteur au nom pourtant grec, Emmanuel Zakhos, visiblement inspiré par les thèses officielles des autorités albanaïses, et édité en 1972 par la grande maison parisienne « Le Seuil ». L'illustration en question reproduit, sans citer l'origine, un tableau figurant dans les collections de la Bibliothèque athénienne du « Ghennadion », abondamment reproduit dans les publications patriotiques grecques de tout niveau, et montrant l'un des combats entre Turcs et Grecs pendant la Guerre de l'Indépendance. La légende explique : « Combat de Grecs (Albanais chrétiens), contre les Turcs (Albanais musulmans). Botzaris y trouva la mort ». Ceci pour les Grecs. A la page suivante, 37, l'on peut lire : « La Serbie a été créée par des éleveurs de porcs, la Turquie par des brigands, l'Albanie par des poètes ».

Almanach de Gotha, 40.

Archontes ; à Byzance, p. 51 n. 14 ; à Chio, p. 120-121 ; en Macédoine, p. 167.

Armatoles, p. 164-165. Voir aussi « Formations militaires ».

Arménie Cilicienne, p. 629. Familles arméniennes, p. 577, 585, 601.

Aroumains, voir Coutsovlaques.

Assises de Roumanie, p. 488.

Athos (Mont Athos), p. 132-133.

Baïle, ambassadeur de Venise à Constantinople, p. 567.

Béyzadé. Titre turc signifiant « fils de prince », et que l'usage courant appliquait aux fils des voïvodes des Principautés roumaines. Le correspondant féminin était le terme *domnita*, emprunté à la langue roumaine.

Capitulations (traités internationaux) de l'empire ottoman, p. 567.

Catholicisme. Condition de la « vraie noblesse », p. 33. Relations avec l'Eglise orthodoxe : schisme de 1054, p. 476 ; au temps des Croisades, p. 477 et avec l'Eglise d'Arménie, p. 631 ; avec le Patriarcat du Phanar, p. 262, 137, 365, 611.

Chrysobulle. Terme byzantin désignant un acte impérial, solennel, revêtu de la bulle (sceau) d'or à l'effigie de l'empereur. Le terme fut gardé par les

Patriarches du Phanar pour désigner leurs propres actes officiels, et fut adopté par les princes roumains (« hrisov ») pour désigner leurs décrets.

Concussion dans l'empire ottoman, p. 144, 150, 159, 298, 569, 598, 599.

Les Coutsovlaques, désignés aussi sous les termes de Vlaques (par les Grecs et par les occidentaux) ou d'Aroumains (par les Roumains) étaient les restes de l'ancienne population de la Roumanie byzantine, en Épire et dans la Macédoine. Leur langue était très proche du roumain parlé en Transylvanie et dans les Principautés danubiennes de Valachie et Moldavie, et était par conséquent à base latine. Au Moyen Âge, le despotat ou duché de Grande Vlaquie, dirigé par la dynastie de Anges, était une formation politique tout à fait distincte du voïvodat (ou principauté) roumain de Valachie, au-delà du Danube.

La politique officielle de la Grèce moderne a toujours cherché soit à ignorer le particularisme de cette minorité ethnique, soit à prouver que les Vlaques étaient des Grecs parlant une autre langue, les Grecs vlachophones.

L'une des grandes revues athéniennes du siècle dernier, la « Pandora », dans son numéro de 1852-1853, p. 283, écrivait à leur propos : « cette race, ... habituée depuis des siècles à considérer les Hellènes comme ses frères, et qui a mêlé des mots grecs à ceux de sa langue, effacera bien sûr dans peu de temps les derniers restes d'origine étrangère subsistant dans son langage et parlera cette pure langue grecque laquelle seule possède le droit incomparable de se faire entendre sous un tel ciel et au milieu des souvenirs des monuments antiques ».

Les folkloristes hellènes n'ont pas voulu publier les chants populaires des Coutsovlaques, puisque le lecteur grec ne pouvait les comprendre. Dans sa « Collection des chants populaires d'Épire », publiée à Athènes en 1880, l'historien P. Aravantino affirmait, p. 7 : « les femmes coutsovlaques, ignorant la langue grecque, ne comprennent pas les berceuses qu'elles chantent en grec à leurs enfants. Voici un exemple supplémentaire de l'assimilation de cette race avec la race hellénique ». Aravantino, pourtant historien sérieux, n'hésite pas à voir l'assimilation là où elle n'existait justement pas. Depuis cette époque, l'assimilation a reçu beaucoup d'encouragement de la part des autorités grecques, notamment par la suppression, en 1945, de l'enseignement donné en coutsovlaque dans les écoles d'Épire fréquentées par les enfants de cette race, et par la suppression des journaux publiés dans cette langue. Voir p. 167-172.

Crète, p. 67-68.

Diplômes de noblesse : textes cités, illustrations reproduites p. 110, 173, 214, 235, 349, 404, 447, 602.

Divan. Organe central de gouvernement de l'empire ottoman, réunissant en conseil les pachas chargés de l'administration des affaires. Le divan, présidé par le Grand vizir, siégeait au palais dit de la Sublime Porte. Jusqu'à l'avènement de Mahomet II (1451) le sultan prenait part aux séances. Mahomet II se contenta de suivre les débats dissimulé derrière une loge grillagée. Ses successeurs n'assistèrent plus aux réunions du divan. Par extension, le terme de divan fut adopté au XVIII^e siècle par les princes phanariotes pour désigner les séances du Conseil des boyards, dans les Principautés roumaines.

Drogman (du turc « terguman »), interprète. Drogmans des ambassades étrangères à Istanbul, p. 565 ; drogman de la Flotte ottomane, p. 135 ; Grand drogman de la Sublime Porte, p. 134.

Duché de Naxos ou de l'Archipel, p. 479.

Endogamie. Terme emprunté à l'ethnologie, qui s'y réfère à propos d'anciennes coutumes de certaines tribus du Nouveau Monde ou d'Océanie, de populations méditerranéennes ou de castes hindoues qui interdisent à leurs membres de se marier en dehors du clan. Cette coutume est également apparente dans toutes les aristocraties, dont la mentalité est également prédisposée à l'exclusivisme. Les calculs matrimoniaux des familles paysannes désirent s'assurer, par un bon mariage, la propriété d'un champ firent tout autant appel à l'endogamie que les projets matrimoniaux des dynasties visant à s'emparer d'un duché. L'esprit aristocratique des « puissants » des villages grecs était à l'origine de l'endogamie que l'écrivain crétois Grigorios PAPADOPÉTRAKIS décrit dans sa *Istoria ton Sfakion*, parue à Athènes en 1888 : « c'est pour cela donc que les notables, malgré la rivalité permanente qu'ils entretiennent entr'eux, conservaient avec grand soin leur propre suprématie et une solidarité mutuelle en cas de besoin, de même que les unions matrimoniales conclues entre leurs familles. Ces unions, régulièrement renouvelées, créaient des liens d'étroite parenté, conservés jusqu'à nos jours, entre les principales familles (...) Du fait de cette mentalité, le fait de prendre pour épouse une jeune fille issue d'une famille modeste représentait pour eux la plus cuisante des humiliations, qu'elles qu'eussent été la vertu, la beauté ou les qualités d'une telle jeune fille ».

L'endogamie fut la cause des ravages provoqués par la consanguinité dans l'histoire de certaines familles royales. Elle présida aux liaisons amoureuses de la lignée impériale, et quasi-divine, des Comnènes, que pourtant rien n'empêchait de chercher leurs amours en dehors du cercle familial. L'empereur Manuel II prit comme maîtresse l'une de ses nièces, et leur fils bâtard, le César Alexis, épousa l'une de ses cousines, elle aussi bâtarde, née des amours d'Andronic Comnène, qui avait séduit sa nièce Théodora Comnène, l'ex-reine de Jérusalem. Ce même Andronic vécut ensuite avec une autre de ses nièces Comnène, Eudoxie. La guerre civile qui s'alluma à la mort de Manuel Comnène en 1180 fut une affaire de famille, jalonnée par des meurtres en série (voir p. 272-273). L'endogamie, dictée par les ambitions politiques, marqua les mariages quasi-incestueux et les luttes fratricides qui remplirent la sanglante histoire de la maison d'Anjou de Naples (voir p. 495-501).

Les généalogies publiées dans cet ouvrage démontrent qu'à toutes les époques, dans les grandes familles, l'on se mariait entre soi. Et pas seulement dans les grandes familles, mais au sein de toutes les sociétés où les mariages étaient arrangés par les chefs de famille, afin que les penchants personnels des jeunes ne puissent compromettre les intérêts économiques et l'autorité des lignages détenant la propriété, le pouvoir et les privilèges. La survie de tout groupe social dépendait de la manière dont se perpétuaient les familles le composant, et c'est ce même principe, non-écrit, qui impose de nos jours, dans les démocraties populaires, aux membres du parti communiste, de n'épouser que des membres du même parti.

Aussi, l'endogamie se trouva être la raison, tout autant que la sujétion vis-à-vis de l'État dominant, du fait que, pendant plusieurs siècles, les nobles de Corfou épousèrent leurs parentes, filles d'autres nobles de Corfou ; il en alla de même pour les familles inscrites aux Livres d'Or de Zante et de Céphalonie. Les Phanariotes ne se marièrent qu'entr'eux ou avec des familles – ou plutôt avec certaines familles de boyards roumains. Les familles archontales de Chio poussèrent l'endogamie à un point surprenant, surtout si l'on considère les distances auxquelles elles vécurent après 1821 par rapport les unes aux autres. La même chose doit être dite à propos des marchands de Macédoine anoblis à travers l'Europe : jusqu'à la fin du XIX^e siècle, leurs familles se marièrent surtout entr'elles. Les noblesses catholiques de Naxos (p. 484) et de Constantinople se trouvaient dans le même cas (p. 571 et suiv.).

Comment ces apparentements continuels au sein des mêmes familles pouvaient-ils se concilier avec l'un des enseignements fondamentaux de l'Église, disant que les liens de parenté par le sang, ainsi que ceux de parenté spirituelle contractés entre le parrain et le filleul lors de la cérémonie du baptême, s'opposaient absolument au sacrement du mariage entre deux conjoints liés par de telles parentés ? Dès l'année 530 une « Constitution » de l'empereur Justinien interdisait le mariage entre un parrain et sa filleule. Des décrets des Conciles ultérieurs interdirent le mariage entre le parrain et la mère de son filleul, ou encore entre les proches parents d'un parrain et ceux de son filleul. C'est pourquoi le petit-fils d'un parrain ne pouvait épouser, sous peine de s'exposer aux foudres de l'Église, la petite-fille d'une filleule dudit parrain. La législation byzantine s'appliqua avec une minutie particulière à définir les degrés de parenté descendants, ascendants et collatéraux susceptibles d'empêcher le mariage. Les exemples d'interdiction effective de tels mariages ne manquent pas, et sont d'autant plus intéressants qu'à l'époque les preuves généalogiques écrites n'existaient pas. Les édits de l'Église se basaient sur des parentés notoirement connues, fut-ce dans le cas de sujets appartenant à des familles obscures. Si, dans le passé, les hommes avaient une conscience très nette des liens de parenté qui les unissaient, les tableaux généalogiques de cet ouvrage démontrent que l'on passait souvent outre aux prohibitions s'opposant au mariage entre cousins germains (empêchement au 4^e degré) et plus souvent encore à ceux s'opposant au mariage entre cousins issus de germain (6^e degré). Cela fait longtemps que des veufs se remariaient avec la sœur de leur première épouse.

Mais il n'en fut pas toujours ainsi. Au XII^e siècle, le métropolite de Serbie arrêta le projet de mariage entre un fils du grand joupan et une jeune princesse Comnène : il y avait parenté au 7^e degré. Le même degré de parenté n'avait pourtant pas empêché le mariage, vers 1180, de Jean Cantacuzène avec Irène Ange, sœur de l'empereur régnant, qui, alors, tourna la difficulté en déclarant que toute règle avait son exception, même si la loi empêchant de tels mariages était fort sage. Le patriarche de Constantinople se rangea de cet avis. Bien plus tard, au XIII^e siècle, une parenté au 6^e degré entre le seul fils d'Andronic II Paléologue et Thamar Ange, princesse d'Épire, détermina le Patriarche et le Synode à s'opposer avec succès au mariage des deux jeunes gens. En 1183 l'empereur Andronic Comnène voulut marier sa fille illégitime, Irène, à Alexis Comnène, le fils bâtard de l'empereur Manuel, son parent. En signe de protestation, le patriarche s'exila dans une île de l'Égée, mais la famille impériale tint bon et fit célébrer ces noces anticanoniques par un évêque bulgare, ce qui ne fit qu'aggraver le scandale à Byzance. Au contraire, aussitôt après, les intérêts politiques des Comnènes firent aboutir l'annulation du mariage du roi de Jérusalem, Amaury de Lusignan, marié depuis vingt ans à la fille du comte Jocelyn d'Edesse. Le roi de Jérusalem, désireux s'allier à Byzance, découvrit soudain qu'il était parent au 3^e degré de son épouse, fit prononcer sa séparation par le légat pontifical et par le patriarche latin de Jérusalem et se remaria à Marie Comnène. Une autre Marie Comnène faillit devenir la femme de l'empereur Frédéric Barberousse (voir p. 528) lorsque ce souverain, désireux lui aussi s'allier à Byzance, découvrit qu'il

était trop proche parent de son épouse et voulut la répudier. Les annales byzantines, les chroniques médiévales d'Occident, l'Archive du Vatican, sont remplis de preuves de fiançailles arrangées par la politique et marquées par l'endogamie, et rompues pour cause d'empêchement canonique motivé par la proche parenté.

Mais, très souvent aussi, la papauté ferma les yeux sur les degrés de parenté prohibitifs, comme dans le cas des Angevins de Naples, auxquels le Saint Siège fournit toujours les dispenses nécessaires à faciliter les mariages entre cousins, alors qu'il refusait ces mêmes dispenses aux familles souveraines ennemies de la maison d'Anjou. Ce que la papauté faisait au XIV^e siècle, le Patriarcat du Phanar le faisait encore au XVIII^e, par exemple dans le cas du mariage des deux membres de la famille princière des Ghica, l'oncle et le neveu, qui voulaient épouser deux sœurs filles d'un Rizo Rangabé. L'empêchement au mariage était évident, mais le Patriarche ne pouvait rien refuser aux grandes familles qui le soutenaient financièrement, et il accorda une dispense motivée « par la position sans pareil dans l'échelle des dignités » qu'avaient les futurs conjoints, et par le fait que, dans des situations identiques, « nos devanciers ont agi de même ».

J. ZHISMAN *Das Eherecht der orientalischen Kirche*, Vienne 1864 p. 140 ; R. SOUARN *L'Ordre, empêchement canonique du mariage chez les Grecs, et L'empêchement de parenté naturelle chez les Grecs*, Échos d'Orient, 4 (1901), Constantinople 1901, p. 129-133 et 194-198 ; Documentele Hurmuzaki, XIII, Bucarest 1914, p. 359-360.

Eparque. Terme byzantin désignant soit un gouverneur de province, soit le préfet d'une ville ou d'une région. C'est avec ce dernier sens qu'il est passé dans le grec moderne.

Épithaphes : grecs, p. 189, 217, 247, 258, 298, 328, 339, 355, 363, 377, 378, 416, 425 ; latins : p. 218, 409 ; italien, p. 252 ; bilingue, p. 181 ; trilingue, p. 329.

Exarque. Dignitaire ecclésiastique, le plus souvent un métropolite, dont la juridiction couvrait une province. L'archevêque Makarios, chef de l'État chypriote créé après la Deuxième Guerre Mondiale, portait ce titre.

Evergètes. (Bienfaiteurs de la Nation Grecque) p. 171, 174, 193, 413-414, 437, 432.

Faux généalogiques. Relatifs à la descendance des empereurs byzantins, p. 45, 375, 468, 546 ; confirmés par le Roy d'Armes des Flandres, p. 109 ; confirmés par la Chancellerie aulique des Habsbourg, p. 177, 234, 308, 567 ; par les rois de France, p. 42-43 ; et par les almanachs nobiliaires, p. 580, 600, 601. Ascendances fantaisistes des Médicis, p. 546.

Féodalité normande. Vestiges juridiques en Grèce, p. 81-83, 243, 439, 618.

Franc, franque. Terme désignant au Levant et en Grèce tout personne, ou toute condition, sans distinction de nationalité, ayant un rapport avec les pays ou les coutumes de l'Europe occidentale, et plus particulièrement les fidèles de l'Église catholique romaine, de rite latin. A Constantinople, les quartiers de Péra et de Galata étaient les quartiers des Francs. Pour les Grecs, les hommes de la Quatrième Croisade, de même que les philhellènes de 1821, étaient tous des Francs.

Françmaçonnerie. p. 344, 367, 580.

« **Grande Idée** ». Produit du panhellénisme, elle aspirait, après 1840, à réunir tous les Grecs disséminés en Asie Mineure et dans les Balkans dans le cadre d'un grand état s'étendant sur les territoires jadis gouvernés par Alexandre de Macédoine et l'empire byzantin. Le souverain de cet état aurait été couronné à Sainte Sophie.

Au temps du roi Othon, voir p. 197 ; au temps de Vénizélos, p. 191, 224, 408.

Hellénisme. Terme utilisé depuis l'antiquité pour désigner à la fois la civilisation grecque et son influence, et par lequel, surtout depuis 1821, les Grecs ont englobé la notion d'unité culturelle, politique et ethnique de leur nation. La définition qu'en donne Hérodote (*Histoire*, I, p. 57, 58) est toujours valable : « La nation hellénique depuis ses origines a toujours fait usage d'une même langue, à ce qu'il me semble. Partie de peu, à l'origine, elle s'est accrue d'une foule de peuples (Hérodote utilise le mot *ethné*, qu'on peut aussi traduire par *ethnies*), particulièrement par l'adjonction de nombreux Pélasges, puis de beaucoup d'autres barbares ». Hérodote précise que les Pélasges étaient les futurs Athéniens, « qui durent apprendre une nouvelle langue en même temps qu'ils se transformaient en Grecs ».

L'hellénisme résulta ainsi d'un long processus d'agrégation de dizaines de peuples à une civilisation commune, par l'usage obligé d'une même langue, le grec, qui allait être aussi la langue des Évangiles et des Pères de l'Église. A l'époque byzantine, le terme d'hellénisme fut peu utilisé, surtout pour désigner l'héritage de l'antiquité revalorisé par le christianisme. A l'époque moderne, l'un des plus grands martyrs de l'hellénisme, Rhigas Pheraios, qui mourut supplicié par les Turcs en 1798, fut l'auteur d'une fameuse proclamation visant à instaurer une République Hellénique englobant plusieurs nations et religions. Son texte, qui se servait de termes très généreux, portait en germe l'idée de la future prédominance grecque sur les Balkans et l'Asie Mineure, comme une notion allant de soi. L'un des biographes de Rhigas, l'historien grec J. Kordatos, dont l'ouvrage parut à Athènes en 1931, affirma même à ce propos que Rhigas était l'un

des précurseurs de l'impérialisme grec moderne. Quoi qu'il en soit, la Proclamation inspira par la suite tous les défenseurs de l'hellénisme, à commencer par Capodistria, lequel écrivait en 1827 : « La nation grecque se compose des hommes qui, depuis la chute de Constantinople, n'ont pas cessé de professer la religion orthodoxe, de parler la langue de leurs pères (Capodistria ne dit pas laquelle n. a.), et qui sont demeurés sous la juridiction spirituelle ou temporelle de leur Eglise (qui était le Patriarcat grec du Phanar, n.a.), n'importe le pays qu'ils habitent en Turquie ». *Lettre à M.W. Horton*, 16 oct. 1827.

Dans son 3^e *Mémoire adressé aux puissances protectrices de la Grèce et à tous les peuples civilisés*, publié à Paris en 1862, le journaliste et historien militant Anastasios Goudas écrit : « Le but principal de la révolution hellénique de 1821 n'était autre que de substituer par tout l'Orient le règne de la liberté chrétienne à celui du despotisme brutal de l'Islam. La révolution devait émanciper tous les pays habités par des chrétiens, sans distinction ni de nationalité, ni d'origine, ni de langue, ni de caste : telle était la pensée primordiale des grands réformateurs de 1821. Fidèles à cette généreuse pensée, tous les gouvernants et tous les congrès qu'a eus la Grèce pendant la révolution reconnurent la qualité de citoyens hellènes à tous les orientaux croyant en Jésus-Christ ».

Ainsi, sous des intentions très certainement généreuses, l'idée faisait son chemin, voulant que l'émancipation universelle, la révolution générale, la croyance commune en Jésus-Christ fassent des Grecs une nation « plus égale » que les autres nations orthodoxes. Ce fut pourquoi les Grecs, le Patriarcat du Phanar, la presse athénienne crièrent à la trahison dès que les autres peuples des Balkans voulurent secouer non seulement la domination ottomane, mais les prétentions grecques à l'hégémonie spirituelle et politique. Cette hégémonie était d'ailleurs appelée de tous ses vœux par le premier des grands historiens de la Grèce moderne, Paparrigopoulo, qui reproche aux Patriarches du temps de la domination turque de ne pas avoir utilisé pleinement les avantages de leur position pour dénationaliser, au profit de l'hellénisme, les orthodoxes non-grecs soumis à leur autorité.

Dès les premières années de l'existence de la Grèce moderne, l'intolérance fit son apparition, sous forme de lois déclarant que le baptême et le mariage des Grecs catholiques n'étaient valables que s'ils étaient célébrés devant l'Eglise orthodoxe, et que les Grecs « hétérochtones », c'est-à-dire ceux nés en dehors des frontières de la Grèce de 1831 n'avaient pas accès aux emplois publics. L'un des chefs du gouvernement, Coletti, homme politique hautement respecté, se prononça contre ce décret voté le 26 I 1844 (voir p. 203-204), lequel, dit-il, était contraire à la volonté de l'Histoire et aux buts de tous ceux qui s'étaient sacrifiés pour créer une Grèce régénérée, unis sous une seule force et sous une seule religion. Mais Coletti, l'ancien médecin d'Ali pacha de Janina, était né de parents coutzovlaques. Plus que son patriotique discours, ce fut surtout la mauvaise impression faite à l'étranger par les décrets discriminatoires qui fut à l'origine de leur non-application.

Sur les relations de l'hellénisme avec les Serbes voir p. 131 ; avec les Roumains, p. 133, 247, 417, 471 ; avec les Bulgares, p. 449-450, 465 ; avec les Russes, p. 133, 137, 176 ; avec les orthodoxes de Syrie, p. 137, 176.

Le guide des tenants modernes de l'hellénisme est, depuis sa parution à Thessalonique, en grec, de 1961 à 1974, l'ouvrage du professeur Apostolos VACALOPOULOS, *Histoire de l'Hellénisme moderne*, histoire très érudite, très fine et très tendancieuse, dont des traductions en anglais et en français ont paru plus récemment, et qui a suscité autant d'éloges que de critiques. Parmi les partisans du professeur Vacalopoulos citons les auteurs de trois études, parues toutes dans le périodique « Balkan Studies » de Salonique : John KAKRIDIS, *The ancient Greeks and the Greeks of the War of Independence* B.S. 1963 p. 250-264 ; G.G. ARNAKIS, *Byzantium and Greece*, idem, p. 379-400 ; et Stephen XYDIS, *Medieval Hellenism and the Greeks of the Diaspora*, idem 1968, p. 1-20. Les critiques de l'hellénisme tel qu'il est exposé dans les écrits du professeur Vacalopoulos sont plus principalement (voir aussi, ci-après, l'article *Panslavisme*) : Cyril MANGO, *Byzantium and romantic Hellenism*, Journal of the Warburg and Courtauld Institute, Londres 1965, p. 29-43 ; Anthony BRYER, dans son compte rendu de l'ouvrage de Peter Vlasto, *The entry of the Slavs into Christendom. An introduction to the medieval history of the Slavs*, compte rendu paru dans la revue londonienne « Encounter », 1971, 3, p. 78 ; Stefanos YERASSIMOS, *Les relations gréco-turques. Mythes et réalités*, « Peuples Méditerranéens », 15, Aix-en-Provence 1981, p. 85-99.

Voir aussi, en dehors de cette polémique, Constantin DIMARA, *L'élan vers l'unité nationale dans le romantisme grec*, « Serta Slavica in memoriam Aloisii Schmauss », Munich 1971, p. 120-126.

Héraldique. L'art du blason dérive d'une coutume occidentale, profondément étrangère à l'esprit de la civilisation byzantine. Adoptée d'abord par les familles catholiques établies en Grèce, à Chypre, dans l'Orient Latin à la suite des Croisades, l'héraldique apparaît progressivement dans les usages des familles nobles de l'Archipel Ionien, en Crète parmi les familles archontales, en Albanie à la suite de l'influence angevine, et se généralise comme une mode occidentale dont les règles ne furent jamais interprétées qu'avec beaucoup de liberté. Cet ouvrage réunit sans doute le plus grand nombre de reproductions héraldiques et de descriptions relatives au monde grec et aux familles qui s'y sont illustré, puisque, en premier lieu, il reprend ce qui a été déjà publié par Rizo Rangabé et Argenti. L'*Armorial* bien connu de Rietstap, publié en 1887, donne un grand

nombre de descriptions attribuées à des familles grecques. Mais Rietstap a été la victime, comme tant d'autres de ses contemporains, d'un faussaire que l'helléniste Émile LEGRAND a démasqué en 1895 à propos d'autres de ses productions. L'on ne peut donc accorder aucun crédit aux blasons « grecs » figurant dans l'œuvre de Rietstap, puisque ce sont des mystifications. De bons ouvrages sont ceux d'ARTIN Pacha, *Contribution à l'étude du blason en Orient*, Londres 1902 (sur l'héraldique musulmane), et d'A. MATKOVSKI, *Blasons albanais dans le passé* (en français), dans le périodique « Gjurmime Albanologjika », Prishtina 1969, p. 89-159.

Pour les ouvrages relatifs à l'héraldique en Grèce ou aux vestiges héraldiques y subsistant, voir les bibliographies relatives à chacun des chapitres de cet ouvrage et aussi p. 85 (Stradiotes) ; 121-122 (Chio) ; 137 (Phanar) ; 173 (Macédoine). Les planches et les textes se référant plus spécialement à cette science auxiliaire se trouvent p. 63 (Padoue) ; 65 (Grèce latine) ; 80 (Corfou) et 140-142 (Phanar).

Hétairie. La « Filiki Hétairieia », ou « Société des Amis », fondée à Odessa en 1814 par trois marchands grecs : Athanasios Tsakaloff, Nicolas Skouffia et Emmanuel Xantho, sur le modèle des sociétés secrètes d'apparence maçonnique, et dans laquelle l'Occident vit, à tort, une copie du carbonarisme italien. Son but était d'œuvrer à l'affranchissement de la Grèce et au développement de la nation hellénique. En 1816 elle ne comptait encore que vingt affiliés, la plupart marchands aux affaires en mauvais état, mais à partir de 1818 son recrutement augmenta en moyenne de quelque deux cents initiés par an, recrutés dans toutes les classes de la société grecque, tant en Grèce que dans les Principautés Roumaines, à Constantinople, en Russie, etc. A la recherche d'un chef prestigieux, les « Amis » offrirent la présidence de leur Société à Capodistria, alors ministre des Affaires Étrangères du Tsar, qui refusa. L'empereur Alexandre I^{er}, au courant de tous les détails de l'organisation, et qui connaissait certains des dirigeants de l'Hétairie, laissa faire, donna des conseils de modération, mais évita de s'engager : en tant que promoteur de la Sainte Alliance, il ne pouvait apparaître comme le protecteur d'un mouvement révolutionnaire, fut-il dirigé contre la puissance turque. Or, la grande force d'attraction de l'Hétairie était justement le « soutien » russe, dont les chefs de la Société prétendaient bénéficier lorsqu'ils faisaient du prosélytisme. L'Hétairie s'accrut des principaux chefs de clan d'Épire, dont les Botzaris, de la famille Mavromichali, du haut clergé (à l'exception du Patriarche, qui évita lui aussi de s'engager), du prince de Serbie, et fut l'objet des avances du redoutable pacha de Janina, qui préparait de son côté la formation d'un état détaché des possessions ottomanes, et recherchait des alliés.

Depuis une vingtaine d'années, certains historiens grecs cherchent à accréditer la thèse selon laquelle l'Hétairie, ou du moins ses branches situées en dehors du territoire de la Grèce actuelle, n'aurait pas joué de rôle déterminant dans le déclenchement de l'insurrection de 1821, et que ce rôle aurait surtout été tenu par les « Amis » agissant en Épire et dans le Péloponnèse. Il est vrai que le sens de la discipline et du secret ne fut jamais le fort des conspirateurs, dont les projets avaient fini par être connus tant de Metternich que du sultan, sans pour autant être pris au sérieux. Mais l'Hétairie servit à établir des liens solides entre des groupes helléniques dispersés, de mentalité et de niveau social très divers, qui ne demandaient qu'à agir et auxquels elle fournit une structure d'action ; elle servit, d'autre part, à insuffler au clergé, dont le conservatisme constituait jusque-là une force de résistance passive face à la domination ottomane, une nouvelle conception de l'hellénisme, d'inspiration purement nationaliste (les vaisseaux grecs, qui portaient jusque-là des noms de saints, reçurent dorénavant des noms tirés de la mythologie grecque et de l'Illiade). Elle inspira enfin l'admirable idéal d'abnégation et de sacrifice qui présida, après 1821, le combat des patriotes grecs. (Voir p. 148).

Après qu'Alexandre Ypsilanti, ancien aide-de-camp du Tsar, eut accepté de prendre la tête de l'Hétairie, les préparatifs de l'insurrection se précipitèrent (organisation du « Bataillon de la Mort » par Alexandre Ypsilanti en territoire russe ; organisation des corps irréguliers sous le commandement d'officiers grecs jadis sous les ordres d'Ali pacha, et revenus en Épire après un séjour forcé aux îles ioniennes ; organisation des milices recrutées au sein de la clientèle des grandes familles d'Acarnanie et du Péloponnèse). En avril 1821, sans qu'il y eut de vraie concertation, et à la faveur de la campagne déclenchée par la Porte contre le pacha révolté de Janina, les Grecs furent appelés au soulèvement par les deux proclamations d'Alexandre Ypsilanti, qui franchit la frontière russe à la tête de son Bataillon de la Mort, et de l'évêque Germanos du Vieux-Patras.

Outre les ouvrages en langue grecque de Takis KANDILOROS, *Filiki Etaireia*, Athènes 1926, et Em. PROTOPSALTIS, *Filiki Etaireia*, Athènes 1959, voir aussi Notis BOTZARIS, *Visions balkaniques dans la préparation de la Révolution grecque (1789-1821)*, Genève, Paris 1962 ; Douglas DAKIN, *The Greek struggle for Independence, 1821-1833*, Londres 1973 ; G. ARSH, *Eteriskoe dvijenye v Rossyi* (Le mouvement de l'Hétairie en Russie), Moscou 1971 ; A. OTETEA, *L'Hétairie il y a 150 ans*, Balkan Studies 1971, p. 249-264.

Hongrovlachie. Le métropolite de Hongrovlachie fut le chef, subordonné au patriarche de Constantinople, de l'Eglise orthodoxe de la Principauté roumaine de Valachie. La forme de Hongrovalachie – par opposition à la Grande Vlaquie d'Épire et de Macédoine dirigée par les Anges – datait du XIV^e siècle, lorsque la Valachie roumaine était vassale des rois angevins de Hongrie, dont les cousins de Naples étaient les suzerains de l'Albanie et les maîtres de la Morée.

Cette précision est donnée à l'intention des historiens grecs contemporains, et non des moindres, lesquels attribuent aux rois de Hongrie les donations faites par les princes de Hongrovalachie au Mont Athos, au Saint Sépulture et au Patriarcat de Constantinople.

Hospodar p. 139-142.

Incolat de Bohême, p. 308.

La Guerre de l'Indépendance, qualifiée aussi plus tard par de nombreux historiens du nom de « Révolution Grecque », débuta au printemps de 1821 par deux proclamations appelant la nation grecque à secouer le joug de l'Infidèle : celle du prince Alexandre Ypsilanti, qui passa en Moldavie à la tête de la Légion Sacrée, ou Bataillon de la Mort, formé et entraîné en territoire russe ; et celle de métropolite Ghermanos du Vieux Patras, au Péloponnèse. Cela pendant que les troupes turques affrontaient la rébellion d'Ali, pacha de Janina. L'armée d'Ypsilanti n'arriva pas à passer le Danube, tenue en échec à la fois par les Turcs et par l'opposition des Roumains. La Porte réagit en exécutant de nombreux dignitaires phanariotes, dont le Patriarche (p. 148). En juillet 1821 la Russie rompit ses relations diplomatiques avec la Turquie. Entre octobre 1821 et janvier 1822, l'armée grecque du Péloponnèse, commandée par Démétrios Ypsilanti et par Colocotroni, s'empara de la ville et de la citadelle de Tripolitza, à la suite d'un siège prolongé. Mais le massacre des prisonniers turcs, le traitement infligé à la population turque par les Grecs, et surtout l'appropriation, par Colocotroni et la Bouboulina, de l'immense butin pris au bey de Tripolitza dégoûtèrent de nombreux philhellènes, qui quittèrent la Grèce. L'on proposa à Démétrios Ypsilanti, qui refusa, de faire mourir Colocotroni, afin que les fonds mal acquis et déposés en son nom dans une banque anglaise puissent être utilisés à l'achat d'armes et à la paie de l'armée hellénique. En janvier 1822, la première assemblée des députés grecs, réunis à Epidaure, proclamait l'existence et l'indépendance de la Grèce. Alexandre Mavrocordato fut élu Président (voir p. 322). En février 1822 les Turcs s'emparèrent d'Ali pacha et le mirent à mort, et concentrèrent dorénavant tous leurs efforts contre les Grecs. En 1822 les massacres de Chio (voir p. 121) soulèvent l'indignation de l'Europe : le philhellénisme redoubla d'ampleur et les volontaires et les envois de subsides commencèrent à exercer leur effet dans le déroulement des événements, alors que les Turcs doivent abandonner Athènes, Thèbes et Missolonghi. En décembre 1822, Colocotroni, le plus réputé des chefs militaires, s'empara de Nauplie, mais sa conduite amena les députés grecs réunis à Astros à le déclarer déchu du commandement de l'armée. Ce fut le début de la guerre civile menée parallèlement aux combats contre une armée turque inefficace, par trois groupes militaires : celui des partisans de Colocotroni, celui des primats du Péloponnèse dirigé principalement par les Mavromichali et les Zaïmis, et celui dirigé par Alexandre Mavrocordato et les Coundourioti, ces derniers représentant les riches armateurs de Hydra. En février 1825, le pacha d'Égypte, Méhémet Ali, appelé à la rescousse par le sultan, débarqua en Grèce à la tête d'une armée disciplinée, prit Navarin et commença à infliger une série de revers aux insurgés. Les grandes puissances, soucieuses chacune d'empêcher l'autre de profiter de la situation de faiblesse de l'empire ottoman, commencèrent à proposer des mesures de médiation, tandis qu'en juin 1826 le sultan exterminait à Constantinople les régiments indisciplinés des janissaires. Face aux victoires successives remportées par Méhémet Ali contre les Grecs désunis, et devant sa menace de déporter les Grecs en Asie afin de les remplacer par des musulmans, les représentants de la Russie, de la France et de l'Angleterre, réunis à Londres, signèrent un traité (juillet 1827) et leurs flottes combinées remportèrent à Navarin, en octobre, un retentissant triomphe contre l'escadre turco-égyptienne (voir p. 42). En avril 1828, la Russie déclarait la guerre au sultan et son armée avança rapidement vers les Détroits. Des détachements français et anglais débarquèrent en Grèce, obligeant en août 1828 l'armée égyptienne à quitter le pays. Un an plus tard, les Russes s'emparaient d'Andrinople et obligeaient le sultan à signer la paix. La guerre d'Indépendance avait pris fin, mettant fin du même coup, selon les paroles de L.S. Stavrianos (*The Balkans since 1463*, New York, p. 292) au « junior partnership » exercé jusque-là par les Grecs au sein de l'empire ottoman, aux règnes des princes phanariotes dans les pays roumains, et à la suprématie des Grecs dans les affaires financières de la Porte, affaires où ils furent aussitôt remplacés par les Arméniens.

En 1830 les grandes puissances signaient les Protocoles de Londres, qui faisaient de la Grèce une monarchie héréditaire et indépendante, dont, au nom de l'équilibre européen, la superficie était réduite au minimum.

Pour les événements où furent impliquées les familles Mavromichali, Capodistria, Botzaris, Coundourioti, voir p. 336-337, 252, 232, 284. Pour les débuts de l'État Grec sous le règne d'Othon de Bavière, voir p. 196-198. Voir illustrations p. 42, 43, 163, 164.

Une importante bibliographie sur le sujet figure à la fin de l'ouvrage collectif publié sous la direction de Nikiforos DIAMANDOUROS, *Hellenism and the first Greek War of Liberation (1821-1830): Continuity and Change*, Thessalonique 1976.

Internonce. Titre de l'ambassadeur impérial, puis autrichien, auprès de la Sublime Porte.

Royaume de Jérusalem, p. 491, 497, 508, 618, 621.

Jeunes de langue, p. 565.

Familles juives anoblies, p. 40, 510, 599.

Kaïmakam, terme turc aux significations diverses : Gouverneur d'Istanbul, en tant que lieutenant (remplaçant) du sultan ; haut dignitaire remplaçant le Grand vizir lors de la vacance des fonctions de ce dernier ; boyard grec ou roumain exerçant le pouvoir pendant la vacance du trône dans l'une ou l'autre des Principautés Roumaines après que celles-ci fussent devenues vassales de la Porte. Titre supprimé en 1866 ; Représentant diplomatique des princes de Valachie et de Moldavie auprès de la Sublime Porte. Titre supprimé en 1866. En Égypte, au XIX^e siècle, vice-roi exerçant le pouvoir entre deux règnes. Après Méhémet Ali, † 1849, le titre perd de son prestige, et n'est plus rattaché qu'à des grades militaires inférieurs, ou à des fonctionnaires supérieurs de l'administration. Dans le Khanat tatar de Crimée, responsable administratif d'un groupe de villages.

Khodjabachis, p. 167.

Kniaz, cnèze, p. 143.

Logothète. A Byzance, p. 52 ; au Patriarcat du Phanar, p. 130 ; dans la Principauté Roumaine de Moldavie, boyard chargé d'assurer le fonctionnement de la chancellerie princière et des affaires intérieures.

Magna Charta d'Angleterre, sa relation avec la féodalité d'Orient, p. 628.

Magnifica Communità des catholiques à Constantinople, p. 564.

Mahone génois ; à Chio, p. 117-120 ; à Chypre, p. 620.

Mayerling, la tragédie de, p. 224-225.

Militaires (Formations). L'Ordre Hospitalier des Chevaliers de Saint Jean, dit plus tard de Malte, p. 270 ; l'Ordre de la Milice Chrétienne, p. 537 ; le Bataillon de la Mort, p. 472 ; la Légion Gréco-Slave, p. 357 ; le Régiment Macédonien des rois de Naples, p. 283 ; stradiotes, p. 83-86 ; la Compagnie Catalane, 501, 508, 517, 536. Voir aussi au mot **Orlofikà**.

Mongols. Peuplade nomade d'Asie centrale, qui entreprit à partir de 1207 la conquête de la Chine, du monde chrétien, des empires musulmans du Proche Orient, puis de l'Inde, de la Birmanie et qui tenta même d'envahir le Japon. Les populations de la Mongolie, en partie turques, étaient dirigées par des khans, au-dessus desquels régnait le Grand Khan, dont le premier en date fut Gengis Khan, † en 1227. Après 1260, l'empire mongol se transforma en une sorte de fédération de formations politiques à la population nomade, les « Hordes », douée chacune d'une administration remarquable. Du côté de l'Europe, la Horde d'Or, à prépondérance turque, qui se convertit à l'Islam vers 1270, dominait une grande partie de la Russie. Les Mongols, auteurs des plus terribles pillages, déportations et génocides que l'histoire de l'humanité eut jamais connus, furent responsables, entre autres, de la poussée vers l'ouest des Turcs ottomans qui allaient détruire Byzance, de la destruction des empires de Chine et de Perse, ainsi que de celle du khalifat de Bagdad. Tous les souverains des états créés par la conquête mongole descendaient de Gengis Khan : les khans de la Horde d'Or, ceux de la Horde Blanche, la dynastie des Ilkhans de Perse, les empereurs de Chine de la dynastie Yuan, convertis au bouddhisme, d'autres lignées d'Asie Centrale, et pour ce qui intéresse plus particulièrement notre sujet, des khans tatars de la Crimée (dits aussi *Tartares* par analogie avec le même mot désignant l'Enfer), convertis à l'Islam, devenus vassaux du sultan en 1575, et qui étaient appelés à succéder à Istanbul en cas d'extinction de la dynastie ottomane.

Le schéma chronologique suivant ne tient compte que des événements liés au sujet de notre ouvrage, et omet par conséquent tout ce qui a trait à l'Asie orientale et à l'Inde :

1221 : conquête du royaume chrétien de la Géorgie caucasienne, alliée de l'empire grec de Trébizonde, et conquête de l'Afghanistan, pendant que 200 000 Mongols déferlent vers l'Europe orientale, détruisent le royaume couman, fondé sur les territoires de la Roumanie et de la Bulgarie actuelles.

1222 : défaite des princes russes coalisés. La victoire mongole à Kalka signifie le début de l'asservissement de la Russie, qui allait durer près de trois siècles.

1223 : conquête de Sudak (Soldaïa), colonie génoise sur la mer Noire. Génois et Vénitiens paient désormais tribut aux khans.

1237 : destruction du royaume turc de la Grande Bulgarie, sur la Volga.

1238-1240 : conquête du royaume chrétien de l'Arménie caucasienne, destruction de Moscou et de la Grande Principauté de Kiev.

1240-1241 : invasion de la Russie occidentale. Les Mongols coupent l'oreille droite de 271 000 ennemis tombés au combat, et comptabilisent ainsi l'ampleur de leur triomphe. Réparties sur plusieurs colonnes, les hordes de « l'Antéchrist » se ruent sur l'Europe. Après avoir vaincu les armées des rois de Pologne et de Hongrie, les Mongols ravagent et dépeuplent la Bulgarie et la Grèce, paraissent sur l'Adriatique et aux portes de Vienne, mais refluent vers l'Asie en 1242 à la nouvelle de la mort du Grand Khan. La papauté appelle l'Occident à la Croisade.

Pendant la deuxième moitié du XIII^e siècle, les tsars bulgares paient tribut aux Mongols.

1246 : exécution du prince russe de Tchernigov, qui avait refusé d'adorer un idole représentant Gengis Khan.

1258 : L'armée mongole, alliée au roi de l'Arménie cilicienne et au prince catholique Bohémond d'Antioche, détruit Bagdad et fait exécuter le dernier khalife abbasside, dont la dynastie avait présidé pendant cinq siècles aux destinées de l'Islam (p. 632).

1258 : défaite du sultan seldjouk (turc) de Rum (Konya), qui se réfugie à Nicée auprès de son allié l'empereur Michel Paléologue.

1260 : destruction d'Alep et de Damas par les Mongols, les Arméniens et le prince d'Antioche. Peu après, première défaite mongole à Ayn Djalut, par l'armée du sultan mameluk d'Égypte. Début de la conversion à l'Islam des hordes de Russie et du Proche Orient.

Les rois chrétiens appellent les Mongols à la rescousse contre d'autres rois chrétiens : en 1260 le roi de Bohême est battu par l'armée du roi de Hongrie, allié du khan de la Horde d'Or, dans l'armée duquel figurent, entraînés de force et placés en première ligne, des soldats ruthènes, grecs, moldaves et bulgares ; en 1266, appelés par le roi de Naples Charles d'Anjou, les Mongols battent l'empereur Michel Paléologue en Thrace, puis avancent sur Constantinople. L'empereur conjure le péril en donnant sa fille Euphrosyne en mariage au khan Nogai.

1277 : bataille de Césarée entre Mongols et Mameluks d'Égypte, et nouvelle victoire de ces derniers (p. 615).

1279 : les Mongols de la Horde d'Or dévastent la Bulgarie, tandis que ceux de Perse s'allient à Michel Paléologue, qui donne sa fille Marie en mariage au khan Abagha. L'autre gendre mongol de l'empereur byzantin, Nogai, attaque les Bulgares, puis, en 1284-1285, envahit la Transylvanie et avance jusqu'à Bude, capitale de la Hongrie, qui est mise à sac.

La « paix mongole », instaurée sur un empire immense, signifie dorénavant une période de relatif développement économique, dont Marco Polo fut l'un des témoins. En 1380, première tentative des princes russes de se libérer du joug mongol. Leur éphémère victoire de Kulikovo est suivie en 1382 par une nouvelle attaque de la Horde d'Or, qui détruit Moscou.

1402 : Prise de la forteresse de Smyrne aux chevaliers de Saint-Jean. Bataille d'Ankara entre le sultan ottoman Bayezid, qui s'apprêtait à attaquer Constantinople, jugée perdue en Occident, et le khan Timurlenk (Tamerlan). Vaincu, le sultan est enfermé dans une cage de fer. Trainé à travers l'Asie dans la suite de son vainqueur, il meurt en captivité. Byzance est sauvée des Turcs pour un demi-siècle.

1480 : libération de la Russie du joug tatar. Dorénavant les princes de Moscou partiront à la conquête des terres mongoles, et la noblesse tatare des mirzas est intégrée à la noblesse russe au fur et à mesure de sa conversion au christianisme.

Le khan tatar de la Crimée, après avoir en 1475 conquis les dernières colonies génoises de Mer Noire à l'aide de son suzerain le sultan, s'allie en 1502 au prince de Moldavie Etienne le Grand et détruit les derniers vestiges du khanat de la Horde d'Or. Le sort du khanat tatar de la Crimée est évoqué ci-après au droit du mot « Orlofikà ».

L'importance de la généalogie dans l'histoire de ce peuple nomade, qui adorait les totems, est soulignée par une chronique du XIII^e siècle, « L'histoire Secrète des Mongols ». Celle-ci est à la fois une description de la vie des steppes et celle de la généalogie de Gengis Khan. Les clans cherchaient à préserver la pureté du sang de leurs membres, de même que la notion de vengeance familiale, connue ailleurs sous le nom de vendetta. Le droit d'aînesse primait, mais les cadets héritaient de la maison paternelle, usage qui s'est transmis chez certains des peuples européens qui connurent la servitude mongole. L'éducation de base donnée aux enfants consistait, bien plus que dans l'étude des principes religieux de l'animisme payen, dans celle des généalogies et des origines de leurs ancêtres.

Les emblèmes servant aux Mongols à marquer le bétail de chaque clan ont été reproduits par les Génois sous forme de représentations héraldiques (voir *tamga*).

B. VLADIMIRTSOV, *Le régime social des Mongols. Le féodalisme nomade*, Paris 1946 ; Chantal LEMERCIER-QUELQUEJAY, *La paix mongole*, Paris 1970, qui donnent une abondante bibliographie, à laquelle il convient d'ajouter l'ouvrage resté peu connu d'un directeur des Archives de l'État Roumain, Aurelian SACERDOTEANU, *Marea invaziei tatara si sud-estul european*, Bucarest 1933, particulièrement intéressant pour le sujet qui nous occupe.

Mythes généalogiques : en général, p. 17-19 ; descendance des Valois, p. 249 ; descendance de Vénus, p. 444 ; d'une sirène et d'un berger, p. 330 ; d'un chambellan d'Hérode Agrippa, p. 447 ; de la fée Mélusine, p. 613 ; des Rois Mages, p. 506.

Noblesse. Mythes et réalités, p. 16-45 ; en Allemagne, p. 36-37 ; en Autriche, p. 38, 173 ; à Gênes, p. 113-121 ; en France, p. 40-44 ; pontificale, p. 34 ; polonaise et russe, p. 45 ; noblesse « poulaïne » de l'Orient médiéval, 622, 631.

Nomenklatura, (aristocratie des systèmes communistes), p. 33.

Ordre Constantinien de Saint Georges, p. 542.

Ordre de l'Épée, p. 619.

Ordre du Temple, p. 619, 624 ; Faux Ordre du Temple, p. 520.

Orlofikà. Terme populaire repris par les historiens grecs pour désigner l'ensemble des événements militaires et insurrectionnels liés à la campagne menée contre la Turquie par la flotte russe commandée par Théodore Orlov. Les trois frères Orlov, Grégoire, Alexis et Théodore, se distinguèrent au début du règne de Catherine la Grande. L'aîné, Grégoire, partagea la couche de l'impératrice ; le second, Alexis, se chargea de l'assassinat du tsar Pierre III, après quoi (1762) les trois frères reçurent le

titre comtal de la part de Catherine rendue veuve ainsi. Ils jouèrent un rôle très important après 1766 lors des complications internationales qui allaient aboutir au premier partage de la Pologne. Malgré les efforts de la Russie, qui versa 930 000 livres à ses sympathisants suédois et 70 000 roubles aux dignitaires ottomans, la Turquie se déclara en faveur des Polonais grâce aux 30 000 livres payées par la diplomatie française, et la Suède fit de même après avoir reçu 750 000 livres envoyées de Paris. Soutenus par les troupes du khan de Crimée, les Turcs déclarèrent la guerre à la Russie en 1768. Soutenue par l'Angleterre, la flotte russe partit de la Baltique, fit tout le tour de l'Europe, par Gibraltar, afin d'occuper les îles de l'Égée et prendre des forces ottomanes à revers. L'on sait qu'une importante action de propagande et de subversion avait été entreprise auprès des Grecs par des émissaires d'Alexis Orlov, qui bénéficièrent, entre autres, du soutien financier de la famille Maroutsi (p. 185). Entre-temps, des émissaires des Orlov, principalement des Grecs, avaient tenté, par des promesses fallacieuses, de s'assurer le soutien des populations orthodoxes de la Grèce et du Monténégro afin de faciliter les plans d'expansion de la politique russe. Cette importante action de propagande et de subversion fut accueillie avec réserve par la famille Mavromichali, mais avec enthousiasme par les familles Bénaki (p. 227) et Zaimis (p. 473), par le haut clergé grec du Péloponnèse et par les grands marchands grecs de l'étranger. La députation grecque du Péloponnèse, venue auprès d'Alexis d'Orlov pour discuter du plan de bataille, reçut des icônes, des ornements d'église et des textes de proclamations, mais pas d'armes. A l'impératrice Catherine les Orlov envoyaient des lettres triomphalistes, afin de lui cacher le caractère improvisé des préparatifs de révolte. Mais la peur inspirée aux Turcs par la flotte russe fut telle que les pachas commandant les forteresses de Patras et de Navarin se rendirent sans combat. Les capitulations des autres villes du Péloponnèse auraient continué si, violant les usages de la guerre, les Grecs n'avaient massacré la population turque faite prisonnière à Mistra, ce qui décida les troupes ottomanes des autres garnisons à ne plus se rendre. Du fait que les populations, à l'époque, n'appréciaient une victoire qu'en fonction de l'ampleur des massacres et du pillage qui l'avaient accompagnée, la tuerie de Mistra déclencha l'enthousiasme de milliers de volontaires grecs, qui vinrent rejoindre les forces russes. Devant la contre-offensive turque, les Russes se rembarquèrent, emmenant sur leurs navires une foule de combattants grecs, plusieurs des fils des grandes familles du Péloponnèse et pas moins de dix évêques et métropolites, mais abandonnèrent à leur sort les masses des insurgés. La Porte lança contre ceux-ci les tribus d'Albanais musulmans, qui mirent la Grèce à feu et à sang pendant neuf ans, jusqu'en 1779. Mal préparée, la campagne navale russe ne donna pas les résultats escomptés, et les soulèvements organisés parmi la population grecque tournèrent court (p. 185). Les Grecs ne furent pas aidés, et les Orlov se répandirent en commentaires méprisants à leur rencontre, les accusant d'avoir failli à leurs engagements. La victoire navale de Tchémé (juillet 1770), non loin de Smyrne, puis la victoire militaire de Caracal, sur le Danube (août 1770), assurèrent la suprématie russe, mais la Porte procéda à des représailles sanglantes, notamment parmi les dignitaires du Phanar (p. 157), d'autant plus que l'ex-Patriarche de Constantinople, Séraphin II, exilé au Mont Athos, s'était rendu auprès de la flotte russe d'Égée. Reçu en grande pompe, il partit à Saint-Petersbourg.

La Pologne abandonnée subit un premier partage (1772). Grégoire Orlov recevait le titre de prince du Saint Empire, 100 000 roubles et dix mille âmes de serfs, et était remplacé auprès de la tsarine par Potemkine. On connaît le grand rôle joué par celui-ci (plus tard « prince de Tauride ») dans la conquête russe de l'Ukraine méridionale et du khanat tatar de Crimée, lorsque le dernier hetman des Cosaques et ses fidèles furent déportés (la plupart en Sibérie) et la population tatare déportée, sinon soumise à un véritable génocide. Les terres ainsi libérées furent colonisées à grand renfort d'immigrants russes, allemands, suédois, italiens (voir p. 296, 352), et aussi Grecs. Ces derniers, formant environ 8 % du total, reçurent tout le bétail des Cosaques, des terres et le privilège de s'installer avec leur famille dans les villes de Kertch, Yénikalé et Taganrog. C'est là que furent établis les huit bataillons de « l'Armée Grecque » fondée dès 1768 au Péloponnèse, qui avaient pris part à la campagne de l'Égée.

En 1782 cette Armée Grecque, rebaptisée « Armée Albanaise », forte de 2 000 hommes, fut chargée de réprimer le soulèvement des paysans tatars dépossédés, puis, à nouveau rebaptisée sous le nom de « Bataillon Grec d'Infanterie », fut divisée en 1783, en compagnies dites Macédonienne, Spartiate, Épirote, avec le privilège accordé aux soldats d'attaquer au sabre turc, recourbé, et non seulement à la baïonnette. Enfin, décidée à mettre un terme à l'anarchie s'étendant dans ses possessions d'Europe, ainsi qu'aux dévastations commises par les Albanais islamiques en Grèce, la Porte décida de permettre aux Grecs du Péloponnèse de s'armer, et, implicitement, de tuer des Musulmans : « Nous vous ordonnons de tuer les rebelles », disait le firman envoyé par la Porte aux habitants de l'Épire, « Tous leurs biens sont à vous, apportez-nous seulement leurs têtes, et tout vous sera pardonné ».

Ariadna CAMARIANO CIORAN, *La guerre russo-turque de 1768-1774 et les Grecs*, Revue des Études Sud-Est-Européennes, 1965, p. 513-548, qui utilise l'ensemble des ouvrages travaux grecs, russes, français, etc., publiés sur ce sujet.

Panslavisme. Courant de pensée, puis mouvement politique, visant à définir la solidarité des peuples slaves face, d'une part, au pangermanisme, et, d'autre part, face aux influences « délétères » de la civilisation occiden-

taie. Formulé à ses débuts par différents publicistes sans lien entre eux, le panslavisme se cristallisa comme doctrine aux consonnances de plus en plus mystiques après les congrès slaves de Prague (1848) et de Moscou (1867), lorsque ses théoriciens les plus marquants décidèrent de placer le mouvement sous la direction de la Russie orthodoxe et d'en exclure la Pologne, slave mais catholique. Depuis 1830, date de la première grande insurrection polonaise contre l'occupation russe, la politique antimoscovite des gouvernements occidentaux se trouva converger avec les thèses d'une pléiade de grands écrivains libéraux dénonçant le régime oppressif et conquérant des Tsars. Parmi ces écrivains, il convient de citer certains dont les textes se sont révélés prophétiques : Michelet, Mazzini, Proudhon, Karl Marx, ainsi que, du côté des conservateurs, Thiers, le marquis de Custine, et le philosophe catholique espagnol Juan Donoso Cortes.

Afin d'empêcher la Russie de s'emparer de Constantinople, ses adversaires préconisaient le maintien à tout prix de l'intégrité de l'empire ottoman. Vues sous cet angle, les sympathies turques nourries en Europe diminuaient d'autant les chances qu'avait la Grèce d'intéresser l'opinion à l'étranger. Cela à mesure que le philhellénisme s'était éteint, après 1830, dans l'indifférence, voire dans l'hostilité de beaucoup de ses anciens partisans, alors que les sentiments philorusses des Grecs étaient restés tout aussi puissants que par le passé : Capodistria avait même fait célébrer des messes officielles pour fêter le succès de la répression des révoltes polonaises par l'armée russe. L'opinion publique européenne, qui jadis s'était enflammée pour l'indépendance de la Grèce, avait pris fait et cause pour la liberté de la Pologne, et aussi contre les visées hégémoniques de la Russie dans les Balkans.

Dès 1849, Tioutchev, reprenant l'ancien thème de la « Russie, troisième Rome », affirmait que son pays avait été choisi pour Dieu pour punir l'Occident de ses péchés : Constantinople devait devenir la capitale du futur empire slave, et le tsar de Russie était destiné à ceindre la tiare impériale à Sainte Sophie. Les écrits de Tioutchev ne furent évidemment pas traduits en grec, aussi les sympathies des Grecs envers la Russie étaient-elles encore intactes au moment de la guerre de Crimée (1853-1856) qui aboutit à la défaite de la Russie par la coalition anglo-franco-turque. Les velléités des partisans de la « Grande Idée » (voir ce mot) et du roi Othon qui s'imaginaient qu'en s'alliant à la Russie, les Grecs pourraient reconquérir Constantinople à leur profit, étaient dénoncées d'avance par Danilevski. Il affirmait que les destinées du monde étant réservées à la Russie, Constantinople ne devait jamais plus appartenir aux Grecs, dont la seule qualité, les talents commerciaux, les destinaient à mettre leurs nombreux bateaux au service de la cause russe (le mariage, il n'y a pas longtemps, d'une Grecque, héritière de la plus importante flotte commerciale du monde avec un diplomate soviétique devait certainement faire partie de cette prédestination). Danilevski s'en prenait d'ailleurs spécifiquement à la Grande Idée, qualifiée par lui de « chimère insensée, née des fantaisies archéologiques d'un parti de professeurs athéniens ». L'on sait que les sympathies russes des Grecs furent contrées militairement lors de l'occupation du Pirée par la flotte anglo-française, désireuse d'éviter à son allié turc des ennuis supplémentaires au cours de la guerre contre la Russie. L'échec de la Légion Gréco-Slave en Crimée (voir p. 360) fut le signe avant-coureur de la constante dégradation de l'amitié gréco-russe au cours du dernier quart du XIX^e siècle. Après 1869 le panslavisme prit une tournure anti-grecque évidente, à mesure que les pressions de la Russie contre l'Eglise grecque, aux Lieux Saints, au Mont Athos (voir p. 133) s'accroissaient et que le soutien russe aux visées antihelléniques des Bulgares s'affichait ouvertement. Danilevski écrivit alors que la civilisation grecque était morte avec Byzance ; reprenant une idée plus ancienne d'un autre écrivain russe, (Herzen dans *La Russie et le Vieux Monde*, Jersey 1854, p. 31) : « du point de vue de la religion orthodoxe, les Ottomans, par leurs conquêtes, ont sauvé Constantinople du pape ». Danilevski préconisa la création d'un grand empire slave, dirigé par le tsar, empire qui incluerait aussi les Hongrois, les Roumains et les Grecs, peuples selon lui ethniquement slavisés. Le projet de création d'une Bulgarie gigantesque après la défaite de la Turquie par les Russes en 1878 fut réduit à néant par le Congrès de Berlin, à la suite de l'opposition des autres grandes puissances à une telle extension de la puissance russe. L'empire des tsars ne renonça pas pour autant à son vieux rêve de sortie vers les mers chaudes : en 1915, poussées par la nécessité de vaincre à tout prix les empires centraux, la France et l'Angleterre promettaient à la Russie les territoires ottomans allant de la Thrace à l'Anatolie du Nord-est, avec Constantinople, les Détroits et les îles d'Imbros et de Ténédos. A l'ambassadeur de France qui s'étonnait de voir qu'en cas de victoire, la Russie ne faisait aucune part des dépouilles à ses alliés balkaniques, le ministre russe, le comte Witte, répondit : « Le panslavisme a été une fantaisie romantique. Ces peuples agités et vaniteux des Balkans ne sont pas des Slaves, mais des Turcs mal baptisés ». La défaite de la Russie par l'Allemagne et la révolution d'octobre ajournèrent une fois de plus la réalisation de ces vastes projets, et les territoires promis en 1915 à la Russie furent promis en 1919 à Vénizélos (voir p. 224, 408), qui ne put les conquérir non plus. Ce ne fut donc qu'en 1945 que Staline fut en mesure – à l'exception notoire de la Grèce et de Constantinople – de fonder l'empire soviétique en Europe de l'Est selon un schéma auquel les traditions panslavistes ne furent pas étrangères du tout.

Le premier choc entre le panslavisme et l'hellénisme s'était produit dès la fin de la guerre de l'Indépendance de la Grèce, en 1830, lorsqu'un

historien autrichien, Jacob Philipp FALLMERAYER, spécialisé dans l'étude de la Grèce médiévale, publia un ouvrage blasphématoire aux yeux des patriotes grecs, *Geschichte der Halbinsel Morea im Mittelalter*, où, dès les premières lignes, il affirmait que le peuple grec avait été exterminé par les invasions slaves des VII^e et VIII^e siècles, que la Grèce avait été repeuplée par les empereurs byzantins à l'aide de colons amenés d'autres régions de l'empire, que ces nouveaux habitants de la Grèce, hellénisés par l'Eglise et l'administration, avaient été à leur tour les victimes d'autres invasions slaves, suivies de l'établissement massif des Albanais en Épire, au Péloponnèse, puis dans les îles de l'Égée dépeuplées par les Turcs. Une autre étude de Fallmerayer, *Die Albanesen in Griechenland*, retournait encore le fer dans la plaie. Fallmerayer avait écrit tout cela avec la volonté de prévenir l'opinion occidentale contre les futures visées du panslavisme sur la Grèce. Accueillies avec indignation par les nationalistes hellènes, ces thèses eurent pour effet d'ouvrir la voie aux études patriotiques destinées à documenter la version, jusque-là purement abstraite, de la continuité des Grecs en Grèce, depuis l'Antiquité jusqu'aux chefs des combats de 1821. Karl Hopf se chargea le premier à déceler des points faibles dans l'argumentation de Fallmerayer, dont les thèses, maudites en Grèce, ne furent cependant jamais entièrement écartées par les historiens occidentaux de la Grèce moderne. Elles furent reprises avec éclat, renforcées par tout l'apport de la recherche historique écoulée depuis 1830, par un universitaire anglais, byzantiniste de renom, Romilly JENKINS, lequel, dans son *Byzantium and Byzantinism*, parue aux U.S.A. en 1962, se livra à une brillante attaque contre les tenants des thèses de la pureté ethnique de l'hellénisme. Ceux-ci, regroupés autour du professeur Apostolos Vacalopoulos et de la revue « *Balkan Studies* », de Salonique, réagirent aussitôt dans une série d'études non moins brillantes et d'une tenue tout aussi élevée que celle de leur adversaire britannique. Cependant, les vues du professeur Vacalopoulos, exposées dans son *Histoire de la Grèce Moderne* à grand renfort d'érudition, ont elles aussi agacé, par leur parti pris délibéré, d'autres spécialistes de l'histoire grecque, dont cette fois-ci, des Grecs : Cyril Mango, Anthony Bryer, Stephanos Yerassimos. Le spectre de Fallmerayer est destiné à troubler pendant longtemps encore les chants des Muses de l'Hellénisme.

L'historien français Antoine BON, dans son ouvrage *Le Péloponnèse Byzantin*, Paris 1951, p. 64, donne sans doute une conclusion très pertinente des débats : « L'élément grec, même s'il a été un moment numériquement inférieur, l'a emporté parce qu'il possédait un niveau de civilisation supérieur et des traditions plus fortement enracinées. » Du côté grec, une conclusion tout aussi mesurée, qui marque un recul par rapport aux thèses extrêmes de la pureté ethnique, a été formulée par G.G. ARNAKIS, *Byzantium and Greece*, *Balkan Studies*, 1965, p. 381 : « La question du sang (grec n.a) demeure néanmoins une énigme non résolue... De nos jours, personne ne peut parler sérieusement de la pureté ou de l'impureté du sang d'une nation. Ce qui compte dans l'histoire d'une nation, ce sont sa culture et sa conscience raciale. » La thèse antislave est soutenue par Peter CHARANIS, *Observations on the History of Greece during the early Middle Ages*, *Balkan Studies* 1973, p. 1-34, alors que la thèse slave, reprise par M. WEITHMANN, *Die Slavische Bevölkerung auf der Griechischen Halbinsel*, Munich 1978, a été combattue par Spero VRYONIS dans *Balkan Studies* 1981, p. 405-435.

Voir aussi le mot **Hellénisme**. Sur le panslavisme et la Russie, voir notamment Hans KOHN, *Panslavism*, Notre Dame, U.S.A., 1960 ; Paul MORAND, *L'Europe russe annoncée par Dostoïevski*, Paris 1948 ; M.B. PETROVICH, *The emergence of Russian panslavism*, New York 1956.

Philhellénisme. Mouvement politique et littéraire qui éclata en Europe à l'occasion de la guerre de l'Indépendance des Grecs, et qui aida puissamment au triomphe de celle-ci. A l'exception du philhellénisme russe, les manifestations en faveur des Grecs dans les autres pays comprirent peu de chose au véritable enjeu de la lutte et aux réalités de la situation sur place. Le philhellénisme saisit toutes les classes de la société, qui l'adaptèrent chacune selon ses propres préjugés. Le philhellénisme religieux soutenait les chrétiens d'Orient contre leurs oppresseurs turcs ; les libéraux d'Europe acclamaient des sujets révoltés contre leur suzerain ; le romantisme confondait les insurgés grecs avec les carbonari ou les adeptes des sociétés secrètes ; le philhellénisme littéraire, inspiré par les traditions de la Grèce antique, patronnait toute sorte de manifestations artistiques. Des centaines de volontaires – dont lord Byron fut le plus illustre – allèrent combattre pour la cause sacrée, et beaucoup trouvèrent la mort sur les champs de bataille. Certains d'entre eux restèrent en Grèce et y fondèrent une famille (voir p. 329). Sur les idées préconçues des philhellènes français, voir p. 367 ; sur l'attitude du tsar Alexandre I^{er}, voir p. 266.

René CANAT, *La Renaissance de la Grèce antique 1820-1850*, Paris 1911 ; Wilhelm BARTH, Max KEHRIG-KORN, *Die Philhellenenzeit*, Munich 1960, comporte un dictionnaire des philhellènes européens et américains ; William ST-CLAIR, *That Greece might still be free. The Philhellenes in the War of Independence*, Londres 1972 ; Loukia DROULIA, *Philhellénisme. Ouvrages inspirés par la Guerre de l'Indépendance Grecque 1821-1833*, Athènes 1974.

Postelnic. Boyard chargé, dans les Principautés Roumaines, des fonctions de ministre des Affaires Étrangères. A l'époque phanariote, la dignité de « Megas Postelnikos », ainsi que celle de « Vestiar » (Trésorier) devinrent l'apanage des boyards grecs.

Le Projet Grec de Catherine II avait son origine dans les complications diplomatiques de la Question d'Orient. Il fit partie des nombreux plans du

partage de l'empire ottoman entre l'Autriche, la Russie, et, accessoirement, Venise. Il aboutit, en une première place, à la conquête du khanat tatar de Crimée et aux déportations de sa population par les Russes, qui installèrent en Russie du Sud de nombreux colons, dont les familles grecques réfugiées après l'insuccès de l'Orlofika (voir ce mot).

La paix russo-turque, signée à Kütchük Kainardji en 1774, avait consacré la conquête russe de la Crimée, et accordé à la Russie le droit de protection sur tous les sujets orthodoxes du sultan. Les marins grecs, sujets ottomans, purent dorénavant naviguer sous la protection du pavillon russe, ce qui explique la rapide prospérité des colonies grecques de Russie, grâce au commerce instauré par elles avec leurs compatriotes de la mer Égée. L'impératrice russe aurait souhaité la création d'un « royaume de Dacie » formé par les Principautés roumaines, et d'un empire grec centré sur Constantinople, dont le souverain aurait été son petit-fils le grand-duc Constantin, qui fut d'ailleurs élevé dans cette perspective. Le voyage de Catherine dans la Crimée nouvellement conquise sur le khan tatar, vassal du sultan, avait eu lieu au milieu de reconstitutions historiques inspirées – par Voltaire notamment – de la mythologie grecque : la Crimée avait été rebaptisée de son ancien nom grec de Tauride, la ville de Caffa se nommait à nouveau Théodosia, etc. L'impératrice parla de son projet grec à Joseph II au cours de leur entrevue en Ukraine (1782), et ce dernier suggéra alors l'annexion, par l'Autriche, de la Dalmatie vénitienne, Venise devant être dédommée par la restitution de ses anciennes possessions grecques en Crète et en Morée. Ce projet, qui éveilla de grands espoirs parmi les familles phanariotes dévouées à la politique russe, ne put jamais être réalisé.

Edgar HÖSCH, *Das sogenannte griechische Projekt Katharinas II. Ideologie und Wirklichkeit der russischen Orientpolitik in der zweiten Hälfte des 18. Jahrhunderts*, Jahrbücher für Geschichte Osteuropas, 1964, p. 168-206.

Question d'Orient. Nom donné par les chancelleries occidentales et russe à l'ensemble des problèmes diplomatiques, militaires et politiques liés au déclin de la puissance ottomane. Certains historiens modernes ont inclus dans ce cadre l'époque marquée par l'avance des Turcs en Europe et par la consolidation de la domination ottomane, mais il est difficile de suivre leur argumentation sur ce point. La défaite navale de la flotte turque à Lepante (voir p. 25), la guerre de Candie 1645-1669 qui signifia le début du déclin de Venise (voir p. 30) ne font pas véritablement partie de l'histoire de la Question d'Orient, laquelle débute plus vraisemblablement après l'échec du siège de Vienne par les Turcs, 1683 (voir p. 32), l'avance autrichienne en Hongrie, en Transylvanie, puis dans les Balkans, et la conclusion de la paix de Karlowitz, 1699, avec laquelle s'ouvre aussi l'époque des Phanariotes. Suivent la guerre russo-turque de 1711 et la défaite de Pierre le Grand sur le Pruth, puis la défaite des Turcs par les Autrichiens et la conclusion de la paix de Passarowitz, 1718. Une nouvelle défaite des Turcs par les Russes et les Autrichiens fut consacrée par la paix de Belgrade 1739 (voir p. 298). Les pertes de territoires ottomans continuent, marquées par les traités de paix de Kütchük-Kainardji, 1774, et de Jassy, 1792, signés tous deux au bénéfice de la Russie. L'empire ottoman fut impliqué dans les guerres napoléoniennes tantôt comme allié, tantôt comme adversaire de la Russie, et dut à nouveau s'incliner devant la Russie au traité d'Andrinople, 1829, qui suivit la guerre de l'Indépendance de la Grèce. La guerre de Crimée 1853-1856, conclue par la défaite de la Russie par l'alliance entre la France, la Sardaigne, l'Angleterre et la Turquie, fut suivie par la guerre russo-roumano-turque de 1877-1878, et le traité de Berlin (voir p. 260) grâce auquel fut reconnue l'existence de la Bulgarie. Les deux guerres balkaniques et la Première Guerre Mondiale présidèrent à la liquidation de l'empire ottoman et à la chute de la dynastie osmanlie, en 1924.

Une excellente bibliographie de la Question d'Orient est donnée par L.S. STAVRIANOS, *The Balkans since 1453*, New York 1958, et par M.S. ANDERSON, *The Eastern Question*, New York 1966, auxquels il faut ajouter E. EICKHOFF, *Venedig, Wien und die Osmanen*, Munich 1973 ; A.H. de GROOT, *The Ottoman Empire and the Dutch Republic*, Leyde, Istanbul 1978 et surtout Stanford SHAW et Ezel Kural SHAW, *History of the Ottoman Empire and Modern Turkey*, 2 vol., New York 1976-1977. Voir p. 155-156 notre tableau « La Question d'Orient du point de vue généalogique ».

Reliques. Le culte des reliques, tradition nationale dans le monde grec, remonte à la plus haute antiquité et aux temps mythologiques. Cimon d'Athènes fut envoyé à Skyros pour ramener les restes de Thésée. L'épaule de Pélops, l'orteil de Pyrrhus étaient réputés pour guérir les malades, et les thaumaturges des villes helléniques se disputaient ces reliques avec acharnement. Thèbes gardait les os de Gélyon qui avait eu trois corps, et Tégée préservait les cheveux de Méduse. L'on vénérât à Delos le palmier sous lequel étaient nés Apollon et Artémise, tandis qu'à l'Érechtion l'on priait devant l'olivier que Pallas Athéné avait fait surgir de terre lors de sa dispute avec Poséidon.

Le christianisme ne fit que renouer avec cette tradition immémoriale.

Le dernier empereur latin de Constantinople, Baudouin de Courtenay, pratiqua le commerce des reliques sur une grande échelle, p. 489. Sur le pillage des reliques à Constantinople par la Quatrième croisade, p. 238 ; doigt de Sainte Catherine, p. 139 ; corps de Saint Denis, p. 409 ; Sainte Épine, p. 590 ; Couronne d'Épines, p. 588 ; tête de Saint Georges, p. 238, 502 ; dextre de Saint Grégoire, p. 631 ; main de Saint Jean Baptiste, p. 132, 524, 535, 610 ; pied de Sainte Anne, p. 551 ; morceau

de la Vraie Croix, p. 138, 561, 610, 614 ; corps de Saint Spyridion, p. 238 ; ossements de Sainte Thécia, p. 633 ; Saint Sépulcre, p. 137 ; bras de Saint Alexis, p. 507 ; momie de Léonine, p. 238 ; Sainte Philothée d'Athènes, p. 228. En 1965, le pape Paul VI, désirant marquer le rétablissement des bonnes relations avec l'Eglise orthodoxe, rendit à la ville de Patras la tête de Saint André emportée par Catherine Paléologue fuyant le Turc et vendue par elle en 1463 au Saint Siège.

Une bibliographie relative au cadre délimité par notre ouvrage, p. 238. Voir aussi Marie-Madeleine GAUTHIER, *Les routes de la foi, reliques et reliquaires de Jérusalem à Compostelle*, Fribourg, Paris, 1982 ; *Il Tesoro. Pellegrinaggio ai santi e preggiori della cristianità*, anthologie de textes par S. Papa, présentation par Bella Bessard, Milan, Franco Maria Ricci edit., 1981.

République de Raguse, p. 33, 44, 563, 567.

Constantinople (deuxième Rome, Moscou troisième Rome, p. 33. **Romanie** (Empire romain d'Orient), p. 28, 488.

A mesure que les Turcs ottomans s'installèrent dans les territoires conquis par eux sur l'empire romain, c'est-à-dire sur la Romanie byzantine, ils s'approprièrent le terme de Romanie dans son acception géographique. Les sultans seldjuks dominant au XIV^e et XV^e siècles les régions couvrant l'actuelle Turquie occidentale se dirent sultans de « Rûm ». L'émir danishmendite, régnant dans les mêmes parages, fit frapper des monnaies en langue grecque, le désignant comme Mélik Mohammed Ghazi, pacha de Romanie et d'Anatolie. Associé à l'idée impériale, le terme prêtait à confusion : ainsi lorsque le sultan ottoman Ahmet I, s'intitulant « quaysar » (césar) de Rûm, écrivait à l'empereur de Byzance en l'appelant « quaysar » de « Roma ». En 1394 le sultan ottoman Bayezid se fit investir par le calife du Caire comme sultan de Rûm, aussi lorsqu'en 1402 les Mongols attaquèrent les Turcs, ils les considéraient comme « gens de Rûm ». Mais il n'y avait pas que la 2^e Rome, Constantinople, la Romanie byzantine et la Romanie asiatique. Les Turcs donnèrent le nom de Rûm-illy, pays des Romains, à la province connue depuis sous le nom de Roumélie, et dont les limites géographiques touchaient, dans les Balkans, la Thrace, la Macédoine, la Thessalie et l'Albanie. Cette Roumélie était peuplée de Grecs, d'Albanais, de Slaves, de Coutsovaques. Ces Coutsovaques, ou Aroumains, parlaient une langue dérivée du latin, presque identique à celle parlée par un autre peuple formant avec eux la « romanité orientale », la nation vivant au nord du Danube et autour des Carpathes, les Roumains. Enfin, les Berbères et les Arabes d'Afrique du Nord désignaient les chrétiens en général tant sous le nom de « Rumi » que sous celui des Francs.

P. WITTEK, *Le sultan de Rum*, Annuaire de l'Institut de Philologie et de Littérature Orientales, 6, Bruxelles 1938, p. 361-390.

Sociétés Secrètes : Hétairie, voir ce mot ; Société philorthodoxe du Phénix, p. 199.

Tamga. Mot turc provenant du mongol « tamaga », signifiant sceau, timbre, ou toute marque distinctive apposés sur les chevaux, ou sur du bétail en général afin de permettre l'identification du clan propriétaire de l'animal ou du troupeau. Tout comme les blasons, les tamgas finirent par se diversifier afin de distinguer les symboles propres aux clans dérivés du lignage principal. Les tamgas de l'aristocratie mongole furent gravés sur les tombes, et finirent par désigner, non seulement la propriété, mais aussi le rang de leur détenteur et revêtirent même un sens magique, lié à la protection face aux fléaux naturels, ou comme talisman de la fécondité. Les relations des colonies génoises de la mer Noire avec les Mongols firent que les tamgas furent sculptés sur les monuments publics, alignés aux côtés des blasons des dignitaires génois, ainsi que le montrent les illustrations p. 114-115.

Emblèmes, totems, blasons. Catalogue de l'Exposition du Musée Guimet, Paris mars-juin 1964, p. 63.

Timar, p. 26.

Titres de noblesse. Bien que non reconnus par l'État Grec, p. 16, reconnus par le roi Othon en faveur des Cantacuzène, p. 201 ; et concédés à Aspasia Mano, p. 317. Titres princiers du Phanar, p. 143, 321-322 ; titres de noblesse des îles ioniennes, p. 95. Non héréditaires à Byzance, p. 47-49. Titres étrangers ni reconnus ni admis à Venise, p. 60. Titres pontificaux p. 35, 182, 191, 344, 598, 601. Titres liés à des encaisses fiscales, à Naples, p. 130. Titres vendus par l'Électeur de Saxe pendant la vacance du Saint-Empire, p. 174. Titre de prince de Samos, p. 149.

Trebizonde, empire de, p. 278-279.

Vékil du Peloponnèse, p. 167.

Vêpres Siciliennes, p. 532-534, 561.

Vlaques : voir Coutsovaques.

Voïvode, p. 143.

Vizir. Haut dignitaire ottoman pourvu du rang de pacha à trois queues, et occupant auprès du sultan le rôle de Premier ministre. Sa résidence officielle était la Sublime Porte.

Zaraf. Manteur d'argent, changeur, homme d'affaires, spécialiste des opérations monétaires dans l'empire ottoman. Les zarafs étaient Arméniens, Grecs, Juifs, jamais musulmans. Chaque dignitaire turc avait son zaraf attitré. Au XIX^e siècle, les plus importants d'entre eux se firent banquiers, p. 142.

INDEX des noms d'AUTEUR

La liste qui suit comprend les noms des auteurs cités dans le texte, au cours des notes en bas de page et dans les bibliographies relatives aux familles traitées par le Dictionnaire. Elle n'inclut pas les noms des auteurs cités dans les bibliographies générales rattachées aux Introductions historiques. On pourra retrouver ces bibliographies générales selon les indications de la Table des Matières placée en tête du présent ouvrage.

A

d'Abernon Vincent, 192.
Adam Even Paul, 496.
Alberti A., 186.
Albizzi A., 16.
Aldasy A., 183.
Alef Gustav, 384.
Alexandris K., 351.
d'Amat Roman, 496.
Amantos C., 243, 322, 496.
Amantos M., 444.
Amari Michele, 496, 532.
Amigoni F., 60, 127.
Anderson M., 643.
Andreades A., 47, 443.
Anghelomati-Tzoungarakis, 403.
Angold Michael, 49.
Anninos-Kavalieratos Pan., 214, 344.
Anselme, père, 552.
Antona-Traversi C., 311.
Apostolakis G., 443.
Aravantinó P., 186, 637.
Arbore Z., 448.
ARGENTI Philipp, 121 et passim.
Armao V., 60.
Arnakis G.G., 639, 642.
Ars G., 238.
Argyropoulo P.A., 146, 328.
Artaud A., 600.
Artin Pacha, 639.
Auriant, 599.
Avthentopoulo Th., 150.

B

Babinger Franz, 33, 219, 281.
Babut E., 51.
Bakounine Tatiana, 344.
Baraclough Geoffrey, 28.
Barker John, 376.
Barth W., 330, 643.
Bartlett Thomas, 611, 631.
Bautier R.H., 43.
Bearbrear M., 251, 279.
Beaumaine Fr., 41.
Bees Nicolas, 211.
Beham Barth., 22.
de Belabre, 607.
Beldiceanu Nicoara, 281, 355, 637.
Belin F.A., 571.
Benaki Al., 225.
Benvenga cardinal, 35.
Bérard Victor, 170, 171.
Bergasse L., 600.
Berger de Xivrey C., 547.
Bertaux Émile, 211.
Bertelé Tommaso, 571.
Betti S., 300.
Bezviconi G., 176, 266, 339, 355, 386.
Blancard Théodore, 339.
Blondel A., 543.
Boehm Letitia, 501.
Bogiatzidis J.K., 376.
de Boislecomte, 198.
Bon Antoine, 495, 559, 642.
Bonolis Guido, 48.
Boppe A., 592.
Borel d'Hauterive, 602.
Borsari Silvano, 501.
Bosch Ursula, 376.
Botzaris Notis, 297, 640.

Bouboulides Phardon, 413.
Bozic Ivan, 292.
Bratianu George, 376.
Bréhier Louis, 491, 509, 547.
de Broglie A.Th., 18.
Browning Robert, 273.
Bruggemann Thomas, 425.
Brunetti M., 292.
Bryer A., 281, 639.
Buchon J.A., 160, 495, 547.
Buckley J.M., 509.
Bullard Melissa, 62, 152.
Buonocore de Widmann R., 213.
Bury J.P., 516.
Byron Lord, 169, 580.

C

Calderadis F., 286.
Calichiopulo C., 93.
Camariano Ariadna, 642.
Camariano Nestor, 298, 299, 328.
Camelli G., 215.
Canaletto, 69.
Canard M., 632.
Cantacuzène, J.M., 251.
Capogrossi, comte, 433.
Caoursin Guill., 24.
Casanova J., 137.
Cazacu, Matei, 251.
Cecchetti B., 251.
Cernovodeanu Dan, 355.
Cerone F., 501.
Cessi Roberto, 186.
Chalandon Fernand, 273, 490.
Chapman C., 376.
Charanis P., 642.
Charles-Roux Fr., 575.
Chateaubriand, F.R. de, 367.
Chaumont M.L., 31.
Chenedollé E., 39.
Chénier André, 600.
Chirac A., 591.
Cicelli (Tsitsellis), 215, 302, 349.
Cirac-Estopanan S., 213.
Clair Jean, 567.
van Cleve Th., 532.
Cocteau Jean, 579.
Cognasso Fr., 207, 273.
Collenberg voir Rudi de Collenberg.
Collonna di Cesari Rocca, 108.
Constantinidi-Bibikou H., 376.
Contamine H., 577.
Cutolo A., 522.

D

Dakin, Douglas, 201, 640.
Daleggio d'Alessio E., 562, 579.
Damosto A., 86.
Dandolo A., 287.
Danilevski N., 642.
Dante Alighieri, 213, 496, 531.
Dardel, chanoine, 634.
Davenport G., 192.
De Blasiis G., 499.
Decker-Hauff H., 532.
Dedem de Gelder, Grd, 576.
Degli Olivieri, 444.
De Groot A.H., 643.
Déherain Henri.
Del Giudice G., 532.
Delaville Leroulx J., 619.

Della Rocca, abbé, 511.
Denisoff Elie, 439.
Deslandres Paul, 532.
De Viazl Spyridion, 401.
Diamandouros N., 640.
Diderot Denis, 636.
Diehl Charles, 49, 50, 306, 622.
de Diesbach Ghislain, 41.
Dilevski, 451.
Dimara C.Th., 301, 328, 639.
Djuvara Neagu, 176.
Dolcetti, 382.
Dölger Franz, 31, 376.
Dragoumis Nic., 196, 322.
Droulia Loukia, 474, 643.
Droz Henri, 511.
Ducelier Alain, 361, 433.
Dugit E., 484.
Dupré Louis, 175, 417, 424.
Dupré-Thesider E., 532.
Durrell Lawrence, 236.
Duvergier de Hauranne, 161, 201.
Duvivier Charles, 491.
Dworzaczek Wl., 626.

E

Echinard P., 408.
Eickhoff E., 643.
Edbury P., 628.
Enépekides Polychroni, 167, 176, 184, 185, 384, 471.
Engelbrecht Hugo, 308.
Ermerin Roman, 230, 354, 355.
d'Eschavannes E., 613.
Eszer A., 306.

F

Fallmerayer Jacob, 281, 642.
Fassoulakis S., 384.
Faturó A.E., 19.
Fazy J., 260.
Fennell J.L., 384.
Ferjancic Bojidar, 374, 547.
Ferrand Jacques, 251, 356.
Ferrarius Oct., 319.
Feuchère, Dr., 545.
Filitti I.C., 184, 187, 243, 312, 355, 365, 416, 444, 467, 602.
Finlay George, 146, 278, 367.
Fischel M., 170.
de Fluvia, Armand, 503.
Forst (de Battaglia) Otto, 19, 510.
Fotheringham, J.K., 552.
Frangoudakis Anna, 13.
Frangulis A.F., 192, 322, 407.
Franklin Benjamin, 20.
Freschot C., 242.
Frewen Lord, 93.
de Friedel Adam, 198.
Fritsch Gerhard, 298.
von Fritsch Thomas, 38.
Fuhst Herbert, 225.
Fustel de Coulanges, 120.

G

Gallait, 488.
Ganiage J., 591.
Ganshof F., 272.

Gardner Alice, 306.
 Garrigues Emilio, 584.
 Gautier Théophile, 242.
 Gay Jules, 506.
 de Gaya, 504.
 Geanakoplos Deno, 211, 362, 376, 501.
 Gebhardi L.A., 35.
 Gegaj Athanase, 265, 292, 361, 433.
 Geldner Ferd., 534.
 Gennadius G., 394.
 Gerland E., 23, 70, 215, 241, 362, 443.
 Gerola Giuseppe, 63.
 Gervinus G.G., 321, 472.
 Gherardini, 85.
 Gioblaakis, 178.
 Gille Bertrand, 225, 596.
 Giunta Francesco, 532.
 Gjuselev V., 306.
 de Gobineau Arthur, 121, 164, 291, 368, 559.
 Goethe W., 167.
 Goldoni Carlo, 245.
 Gollner C., 543.
 Goodacre H., 273.
 Goudas Anastasios, 152, 193, 251, 354, 639.
 Gramunt José, 534.
 Graux Charles, 101.
 Gregorovius Ferd., 495.
 Grousset René, 479, 552, 622.
 Guardi Francesco, 69.
 Gudenus baron, 297.
 Guerrini P., 319.
 Guiland Rodolphe, 48, 51, 365, 426, 444, 498.
 de Guldencrone Diane, 559.

H

Halechios N., 376.
 Hallioris N., 285, 351.
 Hammer-Purgstall Joseph von, 85, 298, 319, 447, 569.
 Hannik Chr., 426.
 Hansen Jules, 577.
 Haussig H.W., 50.
 Heilig Konrad, 273.
 Heine H., 242.
 Hendrickx B., 207.
 Herde Peter, 501.
 Hérodote, 638.
 Hesse Alexandre, 272.
 von Hess Peter, 464.
 Heyer von Rosenfeld G., 577, 580.
 Hill George, 624.
 Hofmann G., 526.
 Holland, Dr., 169.
 HOPF Carl, 447, 486, 516, 524, 526, 527, 588.
 Hösch Edgar, 643.
 de Hubsch baron H., 567.
 Hugo Victor, 252, 368.
 Huidobro y Serna, 509.
 Huillard-Bréholles A., 496, 529, 533, 534.

I

Ikonnikov N.A., 304, 354.
 Ikonomou D.A., 232.
 Ilioupoléos Ghennadios, 424.
 Imbert Gaetano, 546.
 Ioannou Philippos, 328.
 Iorga Nicolas, 185, 215, 247, 297, 355, 575, 633.
 Irmischer Johannes, 439.
 Isenburg prince von, 439, 501.
 Isidore de Seville, saint, 25.
 d'Istria Dora, 88, 92, 297.

J

Jacoby David, 306, 552.
 Jäger-Sunstenau H., 111, 191.
 de Jassaud, 162.
 Jenkins Romilly, 92, 642.

de Jèze, 382.
 Judtmann Fr., 224.
 Jurewicz A., 273.
 Jurien de La Gravière, 88.

K

Kadas Sotiri, 448.
 Kakridis John, 639.
 Kalenderis M., 176.
 Kambouroglou, Dim., 229, 300, 401, 411.
 Kandiloros D., 290, 640.
 Karadja C., 258.
 Kayas M.P., 290.
 Kazdan Al., 273.
 Kehrig-Horn, 330.
 Kerofilas Costas, 174, 447.
 Khoury T., 376.
 de Kigala Iosif, 482.
 Kiriakidi, 177.
 Kirkova Tatiana, 467.
 Kirris Const., 511, 624.
 Kitsikis Dimitri, 192.
 Knos B., 562.
 Koder J., 516.
 Kohn Hans, 643.
 Kolias, 48, 56.
 Konecny Elvira, 181.
 Konidaris Gherassimos, 467.
 Konomos Dinos, 107, 282, 319, 411.
 Konstantinidis K., 471.
 Kontomihi, 300.
 Kotzebue A., 23.
 Kougéa S., 335.
 Koukkou Eleni, 158.
 Koutivas Stavro, 366.
 Kriézis G., 285.
 Krumbacher, 443.
 Kuneralp S., 362.
 Kursanskis M., 362.

L

Labarre de Raillicourt D., 110.
 La Chesnaye-Desbois, 306.
 de La Corte Juan, 28.
 La Haye, 86.
 La Mara, 241.
 de Lamartine Alphonse, 224.
 Laïos G., 215.
 Laïou Angeliki, 49.
 Lambros Spyridon, 376.
 Lambros Lisa, 292.
 La Monte John, 628.
 Lampsidis O., 281, 376.
 Landes David, 150.
 Langlois Ch.-V., 496.
 Lansing R., 408.
 de La Rochefoucauld Edmée, 302.
 Lascaris M., 211.
 Lascaratos Dr. I., 303, 435.
 Laskaris Polymnie, 395.
 Laugier M.A., 298.
 Laurent Vitalien, 30, 56, 207, 294, 376, 501.
 Lawrence Thomas, 253.
 Lear William, 164.
 Lee Wolff Robert, 491, 509.
 Legrand Emile, 101, 322, 439, 526.
 Lemercier-Quelquejay C., 641.
 Leib B., 51, 294.
 Lemerle Paul, 50, 211.
 Lemoine John, 196, 199.
 Léonard Emile, 501.
 Lepoitevin Eugène, 118.
 Le Tarnec, Sophie, 599.
 Levati E., 540.
 Leverkus P., 598.
 Levie S.H., 298.
 Lewinsohn R., 192.
 Lhotsky Alphons, 19.
 Liberi Paolo, 30.
 Lignos A., 285.
 Liszt Fr., 242.
 Litta, marquis P., 353, 495, 506, 544, 547.
 Loenertz Raymond, 306, 486, 516, 521, 524, 552.

Lokman S., 437.
 Longnon Jean, 496, 499, 501, 535, 559.
 Loutsch Jean-Claude, 344.
 Lucas Paul, 33.
 Lukaris Cyrille, 349.
 Ludwig-Salvator, archiduc, 80, 92.
 Lunzi E., 82.
 Luttrell, Anthony, 522, 555.

M

Mc Kormick D., 192.
 Mahnken I., 374.
 de Maistre Joseph, 42.
 Majer, 61.
 Makrides R., 281.
 Malagola C., 61.
 Manescu Nic., 186.
 Mango Cyril, 639.
 Mano C., 314.
 Manoussakas M., 70, 158, 447.
 Marchadier B., 238.
 Marinescu C., 376, 633.
 de Marsay, 42.
 Martin-Civat F., 613.
 Mas Latrie, comte de, 516, 548, 622, 624.
 Maschke E., 532.
 Masia de Ros, Ang., 306.
 Masson Paul, 571, 602.
 Matkovski A., 639.
 Matsukis C., 207.
 Matton R., 162.
 Mavromichalis C., 335.
 Mayer H.E., 628.
 Melas Leon, 187.
 Melas Phrosso, 151.
 Mercier, 153.
 Mertziou Const., 57, 186, 193, 627.
 Metaxopoulos, 353.
 Mihailidis K., 193.
 Mihordea V., 594.
 Miliarakis Ant., 318.
 Miller William, 281, 376, 514, 523, 548, 551, 559, 562.
 Minottos Marietta, 355.
 Miret y Sanz, 306.
 Missir Livio, 589, 591.
 Mitsotakis C., 317.
 Moatsos E., 70.
 Mollat G., 509.
 Moravcsik Gy., 559.
 Moschopoulos G., 284.
 Moschopoulos N., 467.
 Monti G.M., 451, 501.
 Morand Paul, 123, 642.
 Morghen R., 532.
 Moroni G., 526.
 Moulakis, 394.
 Mouravieff B., 578.
 Mousnier Roland, 66.
 Moustoxidi Th., 361.
 Muratore D., 376.
 Mustoxidi Andrea, 474.
 Mutaftian Claude, 630.

N

de Naurois Ed., 23.
 Neigebaur Joh., 79.
 Neklioudoff V., 202, 266.
 Neri Pompeo, 23.
 Nicol Donald, 211, 251, 365, 444, 501.
 de Nicolay N., 169.
 Nicoloudi C., 317.
 Nistor Ion, 297.
 Noblemaire G., 506.
 Norden W., 479.

O

Ohnsorge Walter, 510.
 Oikonomides N., 31.
 Osman-bey V.A., 587.
 Ostrogorski G., 207.
 Otetea A., 188, 471.

P

Padiglione C., 265.
 Painter G., 230.
 Palizzoli-Gravina V., 303.
 Pall Fr., 265.
 Palmieri Aug., 262, 627.
 Palumbo Pier-Fausto, 496, 532, 536.
 Panaghiotakis N.M., 241.
 Panaïtescu P.P., 471.
 Pantazopoulos N., 83.
 Papadopétrakis Gr., 637.
 Papadopoulos Av., 241.
 Papadopoulos-Vreto A., 241.
 Papadrianos I., 190.
 Papamanolis G., 468.
 Papaspyrou P., 187.
 Papetti C., 555.
 Pappas Spyr., 311.
 Pareto Vilfredo, 23.
 Parga Gius., 363.
 Pasdermadjan H., 633.
 Pears Edwin, 260.
 Peez C., 170.
 Pègues, abbé, 484.
 Pelissic du Rauzas, 569.
 Pellegrini G.A., 408.
 Penelea-Filitti G., 355.
 Pellion, général, 238, 333.
 Pervanoglou, 395.
 Petit Jules, 490.
 Petropoulos Anthony, 197, 201.
 Petrovich M.B., 642.
 Peyssonnel, 569, 599.
 Photiadès C., 241.
 Picot Emile, 176.
 Pierris Nakis, 378.
 de Pierredon, comte M., 270.
 Pignatorre M., 81.
 Pilot A., 312.
 Pingaud Léonce, 510.
 Pinturicchio, 457.
 Pippidi André, 258, 547, 571.
 Piscatory, 365.
 Polemis Dem., 294.
 Politis Ath., 125.
 Politis N., 15.
 Polyéidès Théocrite, 167.
 Pouqueville, 83, 159, 161, 170, 185, 288.
 Praver Joshua, 272, 534.
 von Preradovich Nik., 169.
 Prévost, baron, 470, 579.
 Prinnet Max, 491.
 Prokosch Erich, 298.
 Prossalendi, 460, 470.
 Proust Marcel, 122, 230.
 Protopsaltis Emm., 328, 471, 639.
 Psichari Jean, 176, 339, 443.
 du Puy de Clinchamps Ph., 23.

R

Radojčić Dj., 251.
 Raybaud, 284.
 Révérend A., 306.
 Révész Laszlo, 34.
 Reychman Jan, 569.
 Riant, comte, 238, 530.
 di Ricaldone, A., 547.
 Richard Jean, 622.
 Rietschel E.W., 197.
 Rietstap, 639.
RIZO RANGABÉ E., 158 et passim.
 Rödel V., 82.
 Rodocanaki M., 398.
 Rodd R., 555.
 Rödel V., 82.
 Roma Dyonissos, 94.
 Romanos J., 525.
 Rottiers, colonel 565.
 Rubio y Lluch, 503, 534.
 Rudt-Collenberg, comte H.W., 273, 503, 510, 628.
 de Rulhière, baron, 185, 331.
 von Rummel, 339, 354, 511.
 Runciman Stephen, 470, 501, 532.
 Rusconi A., 543.

Russo Demostène, 187.
 de Ruvigny, marquis, 23.

S

Sacerdoteanu Aur., 641.
 St. Clair William, 643.
 Sainte-Beuve C.A., 19.
 Sakhinis, 351.
 Sanguinetti, 558.
 Santamaria N., 81.
 Santschi Elisabeth, 70.
 Sarpi Paolo, 36.
 de Sassenay F.
 Sathas Const., 86, 93, 383, 384, 406, 444.
 Sauerland H., 510.
 Saulger R., 514.
 Savant Jean, 000.
 Schadek Hans, 532.
 Schiavuzzi B., 63, 447.
 Schiro Giuseppe, 56, 555.
 Schmalzbauer G., 426.
 Schramm Percy, 28.
 Schreiner Peter, 251, 376.
 Schlehta-Wssersky, 308.
 Schlumberger Gustave, 305, 306, 376, 498, 559, 562, 603, 613.
 Schutte Otto, 593.
 Secretan Ed., 338.
 Seni Nora, 599.
 Senior W.N., 225, 569.
 Setton Kenneth, 238, 503, 506.
 Shaw Stanford, 643.
 Siebmacher, 302, 471.
 de Sismondi, 496.
 Skafidas, 437.
 Skopeteas Stavros, 471.
 Slavesco Victor, 339, 355, 425.
 Soby James, 577.
 Sofianos Aristide, 234.
 Solomos Dionyssos, 94.
 Soulogiannis E., 111, 178.
 Soutzo Dim., 157.
 Spagni E., 447.
 Spagnoli Luisa, 577.
 Spreti Vittorio, 409, 526.
 Stadtmüller G., 262.
 de Staël Germaine, 44, 427.
 Stahl P.H., 637.
 Stamatellos J., 443.
 Stavrianos L.S., 643.
 Stefani G., 577.
 Stiernon Lucien, 55, 207, 211, 273.
 Stratis C., 211.
 Streit G., 192.
 Stourdza Al., 134, 328.
 von Stramberg, 297.
 Stratis C., 211.
 Sugar Peter, 159.
 prof. Svolopulos, 162.

T

Tabaki, Anna, 355.
 Tallone A., 543.
 Tanoviceanu Ion, 297.
 Tassouli Ath., 339.
 Tecco, baron, 562.
 Teissier Octave, 566.
 de Testa, baron H., 567.
 Theocharidis G.I., 251, 294.
 Theotoki Sp., 82, 318.
 Thirriet Freddy, 70, 84, 215, 447.
 Thobie Jacques, 600.
 Tiepolo Gianbattista, 37, 147.
 Tiepolo Maria-Francesca, 70.
 de Tocqueville Alexis, 26.
 Tomadakis N., 229.
 Tombazi J., 436.
 Topping Peter, 495, 499.
 Tormene A., 563.
 Toumanoff Cyrill, 33, 281, 633.
 Toynbee Arnold, 27.
 Tramontini S., 238.
 Tsitsellis, voir Cicelli.
 Tsourkas Cléobule, 262.
 Tyroff, 63.

U

Ugurgieri della Berardenga, 495.
 Urquhart David, 583.
 Usseglio Leopoldo, 543.

V

de Vajay Szaboics, 38, 110, 189, 273.
 Vakalopoulos Apostolos, 523, 562, 639, 642.
 Vakirtzis, 451.
 Valéry Paul, 20.
 Vallery-Radot, 382.
 Valynseele Joseph, 123, 376.
 Vandal Albert, 298.
 Vanmour J.B., 298, 459.
 Vapereau, 328.
 Vaporis Nomikos, 262, 403.
 Varzos C., 273.
 Vassili P., 224, 414.
 Vassiliev A., 281.
 Vatamanu V., 174.
 Vauzelles L., 366.
 Velianitis Th., 205.
 Vénizélos Hélène, 408.
 Ventura A., 65.
 Veresz A., 110, 297.
 Verlinden Charles, 491.
 Verpeaux Jean, 56, 507.
 Viterbo M., 506.
 Vladimirtsov B., 641.
 Voslensky M., 34.
 Vovolinis, 176, 190, 230, 260, 292, 311, 382, 443, 475.
 Vretos Marino, 65, 85.
 Vrokini Lavr., 252, 431.
 Vryonis Speros, 643.

W

Wagner Richard, 243.
 Waldstein-Wartenberg, comte B., 41, 173.
 Ware T., 215.
 Waschow, 510.
 Weiss Günter, 46.
 Wieland, Christoph-Martin, 23.
 Wieruszowski Hélène, 532.
 Wirth P., 376.
 Wittek P., 643.
 Wood A.C., 568.
 Woodhouse C.M., 252.
 Woodward J., 85.
 von Wurzbach C., 580.

X

Xenopol A.D., 247, 297.
 Xydis Stephen, 639.

Y

Yemeniz Eugène, 328, 330.
 Yerassimos St., 639.

Z

Zakhos E., 13, 134, 637.
 Zakythinos D., 251, 521.
 Zefarovich (jefarovic) Chr., 8, 67, 212.
 Zeininger de Borja C., 305, 543.
 Zepos Pan., 335.
 Zerlendis Périclès, 262, 548.
 Zhisman J., 638.
 Ziangos N., 232.
 Zieseniss Jérôme, 42.
 Zimmermann J.G., 18.
 Zimmermann P., 543.
 Zolotas, 398.

INDEX des noms des familles

et des principaux personnages cités

Les noms des familles faisant l'objet d'un tableau généalogique complet sont écrits en lettres capitales et ne sont cités qu'une fois, avec l'indication de la page où figurent les tableaux généalogiques les concernant.

Les noms des familles faisant l'objet d'un article, sans tableau généalogique, sont cités au droit des pages où ces noms figurent. La page comportant l'article à leur nom figure en caractères gras.

Sont également cités certains noms de personnalités mentionnés dans les articles historiques.

Ne figurent pas dans cet index plusieurs centaines de noms composant les listes des familles relevées pour les chapitres ou paragraphes suivants : Byzance, p. 58 ; îles Ioniennes, p. 95-109 ; Crète, p. 71-75, 78 ; Stradiotes, p. 109-111 ; île de Chio, p. 122-126 ; Phanar, p. 151-153 ; Macédoine, p. 174-193 ; Péloponnèse, p. 161 ; Hydra, p. 163.

Les noms géographiques entre parenthèses (Russie, Venise, etc.) précisent l'appartenance à la noblesse de la famille concernée, ou bien (Mold., Val.) son appartenance à un lignage de boyards roumains.

A

Abaza, 229.
Abbott, 259, 348.
Achilopoulos, 337, 431, 435.
ACCIAIUOLI, 494-495.
Acquarone, 585.
Acquaviva, duc de Nardo, 263.
Aquila, 428.
Acton (baron), 397, 403.
Adam lord, 366.
Adam, 402.
Adamaki, 152, 330.
von Adelburg, 589.
Adossidi, 151.
Afenduli, 435.
Afthonidi, 151, 377.
Agelasto (Chio), 388, 390, 391.
Aiginitou, 233.
Akakios, 284.
Akestorides, 221.
Akimov, 338.
Alamanos, 281.
Albana, 366, 441.
Albrand, 176.
Albrizzi, comte, 429.
Aldobrandini (pape Clément VIII), p. 626.
Alexandris, 233, 434.
Alexandroff, 391, 393, 436.
Alexopoulos, 214.
Aliféris, 290.
Alfiéraki, 229, 303.
Ali pacha de Janina, 12, 85, 164, 166, 413, 640.
Aliotti, 259.
Alipuzza (Corfou), 428.
Allagatora 256, 440.
Alléon, 598.
Allison, 190.
Altavilla (Corfou), 100, 244.
Ambanopoulos, 442.
Ambeloravdis, 233.
Amiras, 224.
Anagnostopoulos, 262, 289.
Anagnostou, 381.
Anargyrou, 420.
Anastasiades, 420.
Andreadis, 380.
d'Andria, 428, 529, 571, 574, 581, 586.
d'Andria (del Balzo, duc), 505.
Andrianopoulos, 338.
Androni, 380.
Andruzzelli, 428.
ANGE (Byz.), 207-208.
ANGE (Epire), 209-211, 499, 532-533.

ANGE-ORSINI, 212.
ANINO, ANNINOS, 213-214, 296, 346, 347, 348.
Anketell-Jones, 346.
ANJOU, 495-501, 504, 505, 509, 521.
von Anrep, 312.
d'Antioche (princes), 272, 276, 277, 633.
Antonescu, 315.
Antoniadis, 313, 364, 397, 436, 466.
Antonopoulos, 227, 233, 260, 289.
d'Antraigues, 575.
Antzou, 420.
Aperghi, 412.
Apokaukos, 371.
ARAGON, 305, 495, 501-503, 616, 617, 619, 635.
Aravantinó, 433.
de Arborea, 305.
ARGENTI, 215, 285, 387-392, 398.
Argiró, 379.
ARGYROPOULO, 205, 215-217, 317.
ARIANITI, 217, 263, 544, 546.
ARISTARCHI, 156, 219-221.
Arliotti (Corfou), 117.
Arvanitaki, 381.
rois d'ARMÉNIE, 275, 277, 281, 635.
Armenis, 352.
Arsaki, 174.
Artabasdas, 274.
Artino, 302.
Arvanitaki, 132.
Asopios, 228.
Aspiotis, 286.
Asprogerakis, 422.
Assanés, tsars de Bulgarie et à Byzance, 371.
ASSANI, 214, 231, 250, 263, 296, 304.
Assimaki, 300.
Assimakopoulos, 521.
Athanassiadi, 289, 351.
Athanassiou, 324.
Athénogénos, 225, 242, 285, 436.
Aucler, 237.
d'Aulnoy, 544.
d'Autremontcourt, 559.
Avéroff, 174, 300, 435, 437, 442, 474, 580.
d'Avesnes, 548.
Avierinó, 364, 392, 393.
Aviolat, 466.
Avloni 382, 440.
Avouri, 262.
Avrami (Corfou), 428.
Axélos, 221.
Axouch, 274, 276, 280.
de Ayerbe, 305.

B

Babenberg, ducs d'Autriche, 208, 276.
Baburi, 421.
Bacalbassi, 303.
Bacco (Corfou), 237, 256, 428, 627.
Badavea, 421.
BADOER, 504.
Bagliarin (Corfou), 236, 446.
Baicoianu, 423.
Baïkov, 303.
Baïraktari, 422.
Balaceanu (Val.), 257, 395.
Baladionites, 371.
BALASSAKI, 222.
Balbi, 410.
Baldà, 380.
Baleanu (Val.), 325, 402, 405.
Balli, 474.
Bals (Mold.), 154, 263, 269, 301, 315, 324, 326, 327, 408, 422.
Balsa (dynastes de Monténégro), 213, 218, 263, 432, 433.
Balsamo (Zante), 103, 345, 400, 410, 412.
BALTAZZI, 224-226.
del BALZO (des Baux), 81, 504-506.
Barbarigo, 226, 433.
BARBATI, 226-227.
Barbaritsi, 366.
Barbiani, 103, 412.
Barcanescu (Val.), 257, 313, 315, 000.
Barlow, 388, 420.
Barozzi, 241, 397, 421.
Bartels, 216.
Bascoveanu (Val.), 315.
Basili, 175-176.
Bassan, 253.
Bassano (marquis), 409.
Basta, 109.
des Baux, 504-506.
Beauclerk (des ducs de St. Albans), 367.
de Beaumont, 208.
de Bedmar, 155.
Beglitzi, 320.
Béka, 233.
Beldiman (Mold.), 326.
Belgorod, ducs russes de, 208.
Bellio, 176.
BENAKI, 227-228.
von Benckendorff, 229.
Bendelas, 309.
Beneveni, 573.
Beneviti (Venevitis), 446.
Bengescu (Val.), 222.

BENIZELOS, 228.
BE(R)NARDAKI, 229-230, 412.
 Berachi, 441.
 Berindei (Val.), 325, 405, 423.
 Berni, comte, 411.
 Bernhardt, Sarah, 123.
 de Berwick, 265.
 Bessarione (Vissarionos), 398.
 de Béthune, 276.
 Betzold, 423.
 Bezis, 260, 342.
 Bibescu (Val.), 156, 326, 405.
 Bikelas, 343.
 von Bissingen, 224.
 Blackney, 236.
 de Blaremborg, 327.
BLESSA, 214, 231, 296.
 Boccali, 218.
 Bogdan (Mold.), 325, 340, 402.
 Bogonos, 422.
 Bohême (rois de), 276.
 Boïco, 416.
 Boldù (Zante), 108.
 Boldur-Latzescu (Mold), 327.
 Bon, 241.
 Bonico, 214.
 von Bonin, 221.
 Borelli, 405.
 Borgia (Rome), 19, 628.
BORISI, 104, 572.
 Boscovich, 391.
 Bossy (Mold), 340.
 Bosso, 311.
 Botaniatè (Byz), 274, 293.
BOTASSI, 231.
BOTZARIS, 205, 232.
 Bouboulis, 152, 300.
BOUDOURIS, 232.
 Boukouris, 399.
 de Bouliers, 305.
 Bourbaki, 348.
 de Bourbon, 316, 616.
 Bourdin, 338.
 de Bourgogne, 556.
 Bouxanis, 341.
 Bouzoni, 232.
 Bouzos, 434.
 Bowen (lord), 402.
 Boxhall, 329, 364.
 Bozgiovich, 592.
 Brabant, 370.
 Bragadin (Ven.), 65, 241, 507, 624.
 Braggiotti, 520.
 Braïla-Armenis, 237, 329.
 Brancovan (Val., princes du Saint-Empire), 156, 320, 356, 364, 397, 398, 466.
 Brankovich (tsars de Serbie), 263, 281, 372.
 Bratianu (Val.), 156, 315, 358, 422.
 Brauchli, 429.
 Brazzafoli, 520.
 de **BRIENNE, 507-509, 632.**
 Brocchini, voir Vrokinis.
 de Broglie (prince), 418.
 Brown, 348.
 Bruce (lord), 215.
 Brudenell-Bruce (lord), 407.
BRUNSWICK, 509-510.
BRUTI, 568-569.
 Bryennios, 275.
BUA, 234-235, 244, 382, 430.
 Bufford, 330.
 Buhayar, 336.
 Buhus (Mold), 227.
BULGARI, 234-239.
 Bulgarie (tsars de), 208, 210, 274, 293, 370-372, 383.
 de Buondelmonti, 212, 234.
 Burski, 423.
 Bussolino, 380, 432.
 Buzescu (Val.), 257.
 de Bykhovetz, 152.
 Byron lord, 321, 368.

C

Caballarios, 371.
 Cacoulidi, 381.

Caetani, 510.
 Caftanzoglou, 151.
 de Caheu, 208.
 Calavro, 226.
 Calchia, 309.
 Calenzi, 309.
CALERGI, 203, 239-240, 416.
CALJARCHI, 216, 242, 356.
CALICHIPOULO, 226, 235, 237, 243, 245, 366, 381, 416, 428, 430, 431, 627.
 Calliadi, 259.
 Calligari, 325.
CALLIMACHI, 245-247, 265, 301, 325, 356, 402, 472.
 Calochaireti, 379.
 Calogera (Corfou), 236, 248, 391, 400, 428, 440.
 Calogeropoulo, 234, 336, 380, 520.
 Calona, 412.
 Calophéros, 306.
 Calotheto, 235, 245, 428.
 Calouta, 389.
CALVOCORESSI, 248, 300, 312, 390, 405.
 Camara, 151.
 Camba, 348.
 Cambitsi, 296.
 Camondo, 599.
 Campineanu (Val.), 316.
 da Canal, 241, 243, 410.
 Canano, 418.
 Canaris, 439, 472.
 Cane, Facino, 305.
 Canellopoulo, 303.
CANTACUZÈNE (Byz.), 249-251.
 Cantacuzène (Mold. et Val.), 154, 156, 174, 186, 216, 222, 265, 315, 324, 325, 338, 340, 344, 402, 419, 420, 421, 444, 447, 466.
 Cantemir (prince), 156, 259.
 Capadocca (Corfou), 236, 237, 380, 429.
 Capatos, 214.
 Capece-Minutolo, 263.
CAPELLO, 251, 366.
 Capetanidi, 260.
CAPNISSI, 251, 307, 309, 400, 411.
CAPODISTRIA, 251-257, 332-334.
 Cappadoca, voir Capadocca.
 Capsa, 410.
 Capsali, 415.
 Capsokéfalo, 104, 268.
 de Capua, 263.
CARADJA, 257-259.
 Caralli, 405.
 Caramaliki, 261.
 Carandino, 95, 389, 442.
 Carapano, 177.
CARATHEODORY, 155, 259-261.
CARBURI, 261, 348.
 Carelli, 389.
 Caribol (Cariboglou), 313.
 Carlova (Val), 330.
 Caro, 581.
 Carp, 155, 423.
 Carradi, 231.
CARRER, 261, 290, 311, 412.
 Carruthers, 303.
 Caruso, 262, 343, 409.
 Caryofilis, 214.
CARYOPHILE (Karyofillos), 262.
 Cassis-Faraone, 595.
CASTRIOTA, 263-264.
 Casanova (Chio), 260, 390.
 Cassavetis, 243, 348.
 Casdagli, 351, 406.
 Cassimatis, 289, 446.
 Casso, 177, 289, 338.
 Cassouli, 290.
 Castamounités (Byz), 208.
 Castamounitou (Chio), 398.
 de Castellane (comte), 382.
 de Castries (duc), 414.
CATACAZI, 202, 265-266.
 Catalani, 466.
 Catargi (Mold.), 315, 326, 327, 340.
 Catzaounis, 412.
 Catziki, 408.
 Cavafy, 122.

Cavassila (Corfou), 237, 256, 430.
 Cavazza, 446.
 de Cavour (comte), 306.
 Cazaïti (Céphalonie), 237, 266, 268, 294, 309, 380, 381.
 Cernojevic, 218, 263.
 Cérulaire (Keroullarios), 274.
 Cetembesi, 399.
CHABERT, 265, 569-570.
 Chadzikoïanni, 299.
 Chalcocondyle, 337, 495, 656.
 Chapon, 286.
 de Chappes, 556.
 Charalambi, 284, 473.
 Charilaos, 346.
 de Chaudron, 213.
 Chénier, 600.
 Chérémétiev (comte), 200.
 de Chevigné (comte), 399, 600.
CHIELMI, 267.
 Chiprioti, 426.
 de **CHIRICO, 575-577.**
 Chorémi, 228, 233, 442, 466, 571-572.
 Choumnos (Byz.), 250, 370.
 Chrisafis, 311.
 Chrisoplevri (Zante), 410, 468.
CHRISOSCOLÉO, 267.
 Chrissoveloni, 122.
 Christo, 292.
 Christodoulidi, 282, 290.
 Christodoulo, 288.
 Christopoulo, 436.
 Chrysanthopoulo, 233.
 Chrysicopoulo, 227, 436.
 Chrysospathis, 289, 432.
 Chrysostalis, 439.
 Chryssidis, 313, 362.
 Churchill, 367.
CICALA (Kigala), 65, 510.
 Cicogna, 416.
 de Cicon, 533.
CIMARA, 268, 296, 310, 347.
 Ciocarlan, 325.
 Ciolac (Mold.), 326.
CLADA, 268-269, 409.
 Clados, 231, 336, 466.
 de Clary, 213.
 Claudato, 214.
 Coccalà (Zante), 309, 311, 410.
 Cochini, 96, 226, 256, 307, 410, 440.
 Cocorescu (Val.), 257.
 Coïda, 269, 296, 434.
 Cojevina, 382.
 Colivà, 214.
 Constantinidi, 216.
 Collar, 236.
 Collas, 600.
 von Collenbach, 576.
 Colloredo-Mannsfeld (prince), 181.
 Colocotroni, 197, 199, 259, 300.
 Colovos, 336.
 Comata, 430.
 Combothecra, 97.
 Comitopoulo, 436.
 Comsa, 315.
COMNENE (Byz.), 271-277, 528, 529, 537, 637.
COMNENE (Trébizonde), 278-281.
 Commينو, 296.
COMUTO, 282.
 Conaki (Mold.), 313, 466.
 Condeescu, 326.
 Condi, 429.
 Condoidi, 378, 379.
 Condostavlo (Chio), 285, 387, 400.
 Conemenos, 409.
 Constantinidi, 216, 285, 343.
 de Contades, 229.
 Contarini, 244, 410, 445.
 Contogiannis, 233, 436.
 Corafa (Horafa, Chorafan) 214, 237, 261, 269, 283, 296, 347, 348, 353.
 Coressi, 248, 398, 586.
 von Coreth, 578.
 Cormarin (Zante), 379.
 Cornaro, Corner (Venise), 104, 240, 241, 243, 400, 525, 620-621.

Cornescu (Val.), 315.
 Corniaet, 626.
 Cornilios, 391.
CORONELLO, 510.
 Cortazzi, 340.
 Cosaza, 263.
 Coschina, 441.
 Costaforu, 313.
 Costaki (Mold.), 313, 340.
 Costala, 216.
 Costin (Mold.), 309.
COTTUVALI, 284.
 Coudenhove (comte), 242.
 Coumbari, 324, 351, 387.
 Coumoundouros, 161, 337, 338.
COUNDOURIOTI, 284-285.
 Couppa (Céphal.), 285, 302, 348, 442.
 Couroueli-Molinos, 303.
 de COURTENAY, 488-492.
 Coutzoianni, 302.
 Craig-Hale, 397.
 Crassa, 214, 268, 443.
 Crespini, 598.
 Cretzeanu (Val.), 313, 315.
CRISPO, 511-514, 588.
 Cristescu (Mold.), 326.
 Criticó, 426.
 Crokida, 261.
 della CRUTTA, 574-577.
 Csechany von Rakovitz, 177.
 Cuba, 402.
 Culumbi, 433.
CURCUMELLI, 286.
 Curti, 178, 437.
 Cuzi, 313.
 Czajkovski (comte), 576.
 von Czihak, 313.

D

Da Canal, 241, 243, 410.
 Dadanyi de Gyulvesz, 179, 183.
 Dadichis (Corfou), 236, 287, 441.
 Dahon, 340.
 Daix, 286.
 Da Lago, 446.
 Dalassène (Byz.), 275, 276, 293.
DALLAPORTA, 214, 286, 296, 303.
 Dallas (d'Allas), 391, 398, 473.
DALLE CARCERI, 514-515.
 Damalà, 329.
 Damaskinos, 416.
 Damaszkina de Nemeth, 179, 183.
 Damiri, 382.
 de Dampierre, 397, 510, 615, 617.
DANDOLO, 237, 240, 285, 287, 430, 446, 515.
 Dangli, 187.
 Dantan, 569, 593.
 de Danzas, 216.
 Darvari, 179, 315.
 Daskalatos, 406.
 Dassila, 316.
 Dassioti, 276.
 Da Veja (Corfou), 236, 269, 429.
 Da Verona, 379, 515.
 Davidescu, 315.
 Davier, 343.
 De Agostini, 332.
 De Gotti (Corfou), 253, 428, 446.
 Dedoussi, 434.
 Dejanović, 281.
 Delberoglou, 416.
 Del Carretto (Gênes), 305.
DELENDIA, 517-519, 585.
 Deligeorgi, 436, 592.
 Delivanni, 231.
DELIYANNI, 288-290, 385.
DELLADECIMA, 269, 283, 288.
 Della Rovere, 541.
 Della Sudda, 594.
 Delvinioti, 214.
 Deltas, 228, 260.
 Demargne, 399.

Demetriadi, 392, 405.
 Dendrino, 214, 294, 303, 431.
 Dent, 286.
 Depussé, 232.
 Derra de Moroda, 413.
 Desmanet de Biesme, 229.
 Despotopoulo, 385.
 Dessila, 430, 441.
 Destouni, 442.
 Deval, 573.
 De Viazi, 338.
 De Zorzi, 233, 440.
 Diab, 392.
 Diacentis, 282.
 Diamandi, 313.
 Diamandidi, 233.
 Diamantopoulo, 436.
 Dicopoulo, 411.
 Digby, 431.
 Dikéos, 338, 393.
 Dimacopoulo, 366.
 Dimarà, 380.
 Dimas, 431.
 Dimitrakakos, 289.
 Dimitriadi, 421, 473.
 Dimopoulo, 257, 282, 393.
 Dingas, 395.
 Dioghenidi, 377.
 Diomidi, 324.
 Diplarakos, 399.
 Diplovatatzès (Byz.), 257, 444.
 Divari, 434.
 von Dohna, comte, 216, 325.
 Dokeianos, 274, 275.
DOMENEGHINI, 290, 410.
 Donà, 446.
 Dondi, 237, 428, 432.
 Donici (Mold.), 186, 315, 329.
 Doria, 372, 428, 539, 562.
 Dossios, 329.
 Douma, 180.
 Dracopoulo, 411.
DRAGOUMI, 290-292.
 Drakidis, 233.
 Drakos, 422.
 de Dramelay, 524.
 Dramitinó, 446.
 Drossinos, 301.
 Drossou, 327.
 Droulia, 388, 473.
 Drury, 294.
 Duca, 227, 325, 422.
 Dudesco (Val.), 313, 419.
 Duka de Kadar, 180, 309.
DUKAGJIN (Alb.), 218, 292.
DUKAS (Byz.), 293-294, 425.
 Dulgeroff, 292.
 Dumba, 180.
 Dumont St-Priest, 393.
 de Durazzo voir Anjou.
 Durazzo, 428.
DUSMANI, 294, 382, 583.
 Duz, 592.
 Dziros, 397.

E

of Eastle-Gordon, 312.
 Economo, 181, 341, 366.
 Edipodis, 419.
 Eden, 248.
 Edmond-Blanc, 301.
 von Eisenbach, 585.
 Ekse, 338.
 Elefteriadi, 303.
 Eliasco, 382.
 Ellenborough (lady), 431.
 Eloy, 442.
 Emanuel, 182.
 Emandi (Mold.), 259.
 Embirico, 282, 338, 390, 473.
 Emo (Venise), 241.
d'ENGHIEN, 521-522.

Eparco, 100, 440.
 Ephremoglou, 232.
 Episcopoulo, 411.
 Erdödy (comte), 224.
 Ergiu, 408.
 Erizzo, 516.
 Esslin (von Hoesslin), 366.
 Eugénidi, 151.
 Eumorphopoulo, 356.
 Euphorbénos (Byz.), 274.
 Evpraghioti, 222.
 Evangelidi, 284.
 Evgenidi, 385.
 Evretopoulo, 440.
 Exarhu, 340.

F

Fabiatos, 406.
 de Fages de Chaulnes, 377.
 Fakini, 391.
 Falcoianu (Mold.), 325.
 Faraclo, 410.
 Farmakopoulo, 289.
 Faruk, 430.
 Fedorenko, 30.
 Fenerli, 152.
 Festa, 440.
 Fetalà, 408.
 Fexis, 439.
 Fieschi (Gênes), 305.
 Figuera d'Almeida, 329.
 Fikiotis, 285.
 Filipescu (Val.), 301, 316, 574.
 Filitti, 182, 423.
 Fini, 430, 626.
 Finitis, 408.
 Finkler, 442.
 Fiomaco, 235, 426, 446.
FLAMBURIARI, 286, 295.
 de FLANDRE, 488.
 Flangini, 626.
 Florescu (Val.), 156, 315, 327, 423.
 Florio, 235, 237.
 de Flory (Chypre), 250, 616, 625.
FOKAS, 269, 290, 295, 296, 311, 346, 409.
 Fontenu, 599.
FONTON, 573-574.
 de Forez, 556.
 Forman, 388.
FORNETTI, 578.
 Forzigo, 446.
 Forth-Rouen (baron), 216.
 Fortuniadi, 362.
 Foscolo, 105.
 Forzigo, 379, 430, 440, 446.
 Fradella, 241.
 France (maison royale), 275, 276, 492.
 de Franceschi, 410.
FRANCHINI, 579.
 Francone, 218.
 Frandzi, 215.
 Franghiadi, 388, 391.
 Frangipani, 277.
 Frangopoulo, 214, 295, 347, 392, 429, 438.
 Fregoso (Gênes), 523, 544.
 Friese, 216.
 Frocini d'Albinea, 312.

G

Gaeta, 98.
 Gabras (Byz.), 274, 275, 276, 281.
 Gabriélides, 474.
 Gabrielli, 309.
 Gaertner, 340.
 Gaeta, 286, 346.
 Gaetani, 263.
 Gagarine (prince), 216.
GALATI, 297, 348, 385, 387, 390, 393, 398, 399, 405, 436, 472.
 Galiello, 235.
 Gamba, 313, 399.
 Gara, 579.

Garbini, 382.
 Gargallo (marquis), 409.
 Garnier, 231.
GATTILUSIO, 522-523.
 Gavalà, 225, 605.
 Gazi, 428.
 Gazzolin, 235.
 Geissler, 312.
 Gentilini (Cephal.), 90, 92, 269, 296.
 Georgala, 242.
 Georgandà, 285, 290, 292, 472, 473.
 Georgandopoulo, 274, 276, 280, 281, 289.
 Géorgie (maison royale), 293, 371.
 Geracari, 412.
 Gerachi, 269.
 von Gerolt, 397.
 Geromeriarti, 428.
 Gerondas, 232, 415.
 Geropetri, 237, 256.
 Geroulanos, 259, 286.
 Gheoca, 327.
 Gheracari, 227.
 Gheralopoulo, 343.
 Ghianoulatos, 269, 442.
GHICA, 156, 257, 297-299, 301, 315, 316, 326, 327, 330, 338, 340, 356, 362, 384, 395, 402, 420, 423, 638.
GHISI, 296, 524.
 Giallina, 101, 106, 236, 416.
 Giannopoulos, 387.
 de Gibelet, 619, 621.
 de Giers, 154.
 Gilbert des Voisins (comte), 387, 597.
GIORGI, 525.
 Giouldis, 436.
 Giozza, 409.
GIUSTINIANI (Chio), 406, 428, 432, 525-526, 594.
GIUSTINIANI (Venise), 106, 416, 526.
GIUSTINIANI (Corfou), 235.
 de Glandevès, 306.
 von Glasenapp, 301, 578.
 Glassayannis, 341.
 von Goetz, 216.
 Gofas, 232.
 Goilav, 422.
 Golescu (Val.), 316.
 Gonata, 182, 385.
GONEMI, 287, 428, 429, 623, 627.
 Gonzague de Mantoue, 541, 545.
 Gorski, 242.
 Gortchakov (prince), 154.
 Goudas, 348.
 Goulandris, 338.
 Gouma, 316.
 Gouras, 289.
 Goutos, 284.
 Gozzadini, 398, 544, 552.
 Gradisteanu (Val.), 315, 326, 330.
 Graham-Smith, 282.
 de Gramont (comte), 190, 364.
 Grande, 409.
 Grèce (maison royale), 155, 196-199, 316.
 Greceanu (Val.), 423.
 Grecianu (Mold.), 22, 259, 313, 466.
 Greenway, 520.
 Gregoriadi, 381.
 de Greuther, 265.
GRIGORAKI, 299, 336, 337.
 Grigorcea (Mold.), 309.
 Grigorescu, 364.
GRILLO, 562, 572, 579.
GRIMALDI, 305, 388, 522, 527.
 Grimani (Venise), 75, 239, 241.
 Grimmer von Adelsbach, 181.
 Gripari, 385, 393.
 Gritti, 241, 244.
GRIVAS, 299-300, 357.
 de Gueidan de Forcalquier, 305.
 Gyika de Dezsánfalva, 182-183.
 Guerra, 309.
 Guiscard, voir Sicile.
GULIANO, 222, 257, 357.
 Guliello, 348.
 Gussi, 231.
 von Gyra, 183.

H

Hadjiat, 343.
 Hadjiathanassiou, 439.
 Hadjidakis, 438.
 Hadjimitriou, 311.
 Hadjilazaro, 216, 329.
 Hadjnicolaou, 385.
 Hadjioannou, 345, 423.
 Hadjiyanni, 366.
 Hadjiyannou, 345.
 Hadzianesti, 343.
 Hadziapostoliti, 446.
 von Hagen, 520.
 Hagi-Moscu, 184, 423.
 Hagi-Panteli, 330.
 de Hainaut (comte), 488, 492, 499, 558, 559.
 Hairiti, 336.
 Hampe, 292.
HANDJERY, 300-301.
 Haralambi, 284, 473.
 d'Harambure, 442.
 d'Harcourt (comte), 414.
 Hariton, 259.
 Harris, 347.
 Hart-Schmidt, 420.
 Hartulari, 356.
 Hatèriadis, 423.
 Hatfield-Harter, 389.
 Hatsopoulo, 343.
 Hausemann, 295.
 d'Hauteville, voir Sicile.
 Hay (lord), 389.
 von Hedenström, 397.
 von Helmreichen, 182.
 Hepites, 261.
HERBERT-RATHKEAL, 580.
 Herescu (Val.), 315.
 Hesse-Hombourg, 156.
 von Heydenstam, 599.
 Hiller von Buttyn, 183.
 Himmer, 309.
 Hitsch, 343.
 Hobberly, 304.
 de HOCHPIED, 601.
 Hohenlohe-Schillingsfürst (prince), 472.
HOHENSTAUFEN, 508, 527-533, 615.
 Holban (Mold.), 423.
 Hongrie (maison royale), 208, 275, 277, 425, 548.
 Horwath de Zalaber, 183.
 Howell, 228.
 Hoyos (comte), 224.
 Hrisoscoleo (Chrisoscoleo), 267.
 Hrisoverghi (Mold.), 327.
HUBSCH von GROSSTHAL, 581-582.
 Hugo, 364.
 Hulea, 326.
 Hurmuzi, 225.

I

Iacovaki, 395.
 Iamandi (Mold.), 472.
IATRAKOS, 302, 336.
 Iatridi, 377.
IBELIN, 276, 502, 510, 535, 615, 626, 635, 636.
 Ibérie (maison royale), 281.
INGLESSI, 268, 296, 302, 346, 347, 434, 442.
 Ionnides (Ionidi), 385, 388.
 Iorga, 215.
 Iossifoglou, 153.
 Ioviki, 289.
 Iskos, 233.
 Isidoridi, 216.
 Isvoranu (Val.), 423.
 Iurascu (Mold.), 315.

J

Jadovski, 216.
 von Jaeger, 578.
 Jancovich, 437.

von Janits, 597.
 Jassemolada, 346.
 Jérusalem (maison royale), 277, 497, 615, 621, 628, 630.
 Jettars, 286.
 Johnston, 259.
 de Joinville, 534.
 de Joongh, 574.
 Jora (Mold.), 313.
 Jourdan-bey, 221.
 Jurgensen, 242.

K

Kaballarios (Byz.), 372.
 Kairis, 166, 282.
 Kaknis, 282.
 Kalamari, 257.
 Kalamogdatis, 186.
 Kallinikos, 242.
 Kalnoky (comte), 572.
 Kalochaireti, 235.
 Kaloperra, 405.
 Kaloudis, 285.
 Kamatéros, 293.
 Kambas, 474.
 Kamillos, 443.
 Kamitzès, 208.
 Kanavariotis, 233.
 Kantouni, 214.
 Kapnist (comte) 348. Voir aussi Capnissi 251.
 Kapri (baron), 325.
 Kapsalis, 316.
 Karaghiannopoulo, 353.
 Karaïskaki, 288, 366.
 von Karajan, 184.
 Karantzas, 282.
 Karayannaki, 442.
 Karpos, 233.
 Karpouni, 232.
 Kasapoglou, 391.
 Kasbailis, 225.
 Katakalon, 275, 293.
 Katouphès, 277.
 von Kaunitz, 319.
 Kechko (Mold.), 154, 302.
 Kelaïditis, 366.
KEPHALA, 214, 303.
 de Kermoyan, 581.
 Keroullarios (Cérullaire), 274.
 de Kersaint, 443.
 Ketsca, 329.
 Kéutchéoglou, 599.
 Keyserling (comte), 259.
 Kiew (princes de), 274, 275, 276.
 Kiporo, 229.
 Kiriakopoulo, 343.
 Kiriazi, 216, 343.
 Kirk, 429.
 Kirlian, 184.
 Kitiri, 303.
 Kitzos, 233.
 Kléantis, 127.
 Kokkalas (Byz.), 210, 371.
 Kokkalas (Zante) voir Coccalá.
 Kokkiniotis, 65.
 Kojevina, 236, 381.
 Kokinniotis, 231.
 Kokkinis, 284.
 Kokkoni, 290.
 Koklas, 402.
 Koliatsou, 436.
 Kolombos, 236.
 Komnino, 296.
 Kontaki, 223.
 Kontaratos, 135.
 Kontogouris, 236.
 Kontostéphanos, 208, 274, 277.
 Kopanitzza, 289, 419.
 Kopitsa, 421.
 Kordellas, 439.
 Kordis, 366.
 Korff, 437.
 Komilios, 393.
 Koromilas, 351.
 Kortessi, 296.
 Koryllos, 364.

Koslinski, 216.
 Kotchoubey (Russie), 315.
 Kotzebue (comte), 338.
 Kostaki, 366.
 Kotkos, 324, 340.
 Kotsika, 436.
 von Kotze, 312.
 Koufoudakis, 474.
 Kougéa, 289.
 Kouneli, 434.
 Koukoudakis, 284.
 Koutoupharis, 160.
 Koutzonika, 233.
 Krestinski, 408.
 Krestovits, 260.
 Kretzulescu (Val.), 156, 216, 222, 259, 315.
 Krevvata, 366.
 Kriézis, 290, 300, 656.
 Krokida, 341, 420.
 Krupenski (Mold.), 216, 313, 326, 356, 420, 421.
 Kuekich, 402.
 Kydonaki, 227.
 Kydonidès, 373.
 Kypriadi, 233.
 Kyriakakis, 285.

L

de La Couldre, 310.
 Lafont, 340.
 Lafontaine, 587, 599.
 Lagonico, 152, 388.
 Lagoudakis, 285.
 Lahovary (Val.), 327, 330, 419, 423.
 Lakeman, 122.
 de Lalande, 385.
 Laleman (von Egisheim), 621.
 Lallier, 310.
 Lambrino (Mold.), 313, 326, 400.
 Lambrinoudi, 285.
 Lambros, 292.
 de La Morandière, 310.
 de Lamotte, 399.
 LANDO, 304, 380.
 Lantz, 436.
 Lanza (Corfou), 226, 235.
 Lapardas, 277.
 Lapati, 216.
 Lapithi (Phanar), 397, 405, 419.
 Lappas, 438.
 Laptev, 423.
 de Laquière, 303.
 de LA ROCHE, 533.
 de La Rochefoucauld (duc), 598, 635.
 LASCARIS, 65, 305-306.
 Laskaris, 367.
 Latchenko, 385.
 Lavrano, 248, 388.
 Lazanis, 282.
 Le Barbier de Blignères, 520.
 Le Camus (comte), 585.
 LEFCOCHILO, 294, 307, 583.
 Le Gonidec de Kerdaniel, 265.
 Leibrock, 229.
 Lekos, 438.
 Lemoni, 289.
 Lénine, 33.
 Leontopoulo, 330.
 Lepegnoti (Corfou), 245, 428.
 Lepic (comte), 399.
 Levendi, 313, 343, 377.
 Levidis, 343, 435.
 Liakakos, 289.
 Licouris, 390.
 Liedekerke, 109, 213, 521.
 de Liencourt, 399.
 de Lieuvray, 510.
 Lieven (comte), 181.
 Ligieri, 285.
 Likiardopoulo, 237, 392.
 Likoudi, 282.
 Linche, 601.
 Liolios, 233.
 Lipinski, 329.

Lisgarà (Corfou), 237, 256, 380, 430.
 Livanidi, 434.
 Livardatos, 366.
 Livathinopoulo, 329.
 de LLORIA, 535-536.
 Lobanov-Rostovski (princes), 387, 397, 403.
 Locatelli, 256.
 von Locella, 309.
 Loghiotatos, 228.
 LOGOTHETI, 307-309.
 Londos, 129, 184, 259.
 Longi Deslandes, 416.
 Loredan (Venise), 410.
 LOVERDO, 98, 268, 310, 348, 461.
 Luca (Mold.), 313.
 Lucani (Corfou), 426, 432, 439-441.
 Luder, 387.
 Lüders, 329, 364.
 LUDOLF, 582.
 Lughetti, 269.
 Luish, 442.
 Lukidi, 313.
 de Luna, 218.
 LUNZI, 77, 91, 311.
 Lupina, 226, 237, 431.
 Lupu, 330.
 LUSI, 312.
 de LUSIGNAN, 613-623.
 Lydoriki, 329, 520.
 Lyghinos, 353.
 Lykiardopoulo, 442.
 Lykourézos, 227, 473.
 Lymberakis, 439.

M

Mabilli y Bouligny (Mavillis), 583-584.
 Macca (Makkas), 296, 343, 389, 439.
 Mc Dowall, 300.
 Macri, 348.
 Mac Mahon (duc de), 414.
 Macri, 282, 311, 312, 348, 410.
 de Madaillan, 581.
 Madouros, 421.
 Magheras, 434.
 de Magnin, 393.
 de Maismont, 310.
 Maitland, sir Thomas, 93, 319.
 Mandellou, 420.
 Makantonis, 233.
 Makkas, voir Macca.
 Makrembolitis, 293.
 Makriyanni, 415.
 Malamos, 232, 351.
 Malatesta, 372.
 Malipiero (Venise), 243, 410.
 von Malowitz (baron), 429.
 MAMONA, 237, 248, 312, 472.
 MAMUCA della TORRE, 572, 584.
 Mandinioti, 428.
 Mandouli, 406.
 Mandricardi, 106.
 Manessi, 379, 433.
 Mangoup (princes de), 373.
 Manikopoulo, 290.
 MANO, 313-318.
 Manolesso, 240, 446.
 Manos, 391.
 Manoussi, 185.
 Manuk, 430.
 Manzavino, 434, 441.
 Maquin, 311.
 Marachi, 434.
 Marcello (Venise), 30, 564.
 Marcoran (Corfou), 237, 294, 430.
 Marin, 429.
 Marion, 576, 592, 594.
 Markellos, 377.
 Markezinis, 434.
 MARMORA, 236, 318, 366, 379, 380.
 Maroger, 338.
 Martens (baron), 311.
 MARTINENGO, 311, 318, 400, 426.
 Marulli, 235.
 Maruzzi, 185.
 Marzano duc de Sessa, 554, 555.
 Masarachi, 296.
 Mascellini, 572.
 Massingberd-Mundy, 407.
 Massimo (Chio), 391, 398.
 Mastracà, 237, 416, 428, 430.
 de Mataplana, 305.
 Matessi, 411.
 Mathas, 290.
 Matis, 296.
 Matsa, 216, 415, 436.
 Mavillis, 583.
 Mavrandrea, 261.
 Mavridi, 472.
 Mavro, 426.
 MAVROCORDATO, 319-330.
 Mavrodi, 222, 315.
 Mavrogianni, 303.
 MAVROGORDATO, 327, 330, 364, 377, 387, 390-2, 399, 405, 466.
 Mavroïdin, 361.
 Mavromati, 110, 260, 422.
 MAVROMICHALI, 330-337, 464.
 MAVROS, 154, 338.
 Mavroudi, 337, 436.
 Mavrovitis, 285.
 MAVROYENI, 339-340, 449 et errata 656.
 Mavrozome, 157.
 Mayno (baron), 389.
 Mazaraki, 101, 290, 292.
 de Medici (Florence), 218, 302, 495, 546.
 Medway, 447.
 Meimaridi, 364.
 Meitani, 186, 420.
 Mekion, 439.
 MELAS, 341-343.
 Meletopoulo, 288, 380, 381, 421, 438.
 Melgar del Rey (comte), 231.
 Melhamé, 190, 598.
 Melingos, 345.
 Mélissène (Byz.), 210.
 MELISSENE, 274, 344.
 Melissino (Céphal.), 222, 261, 282, 311, 398.
 Melville, 248.
 Menaja, 353.
 Menchikov, 219.
 Mensdorff (comte), 581.
 Mentzelopoulo, 307.
 Meran (comte), 181.
 MERCATI, 311, 344, 412.
 Merlin, 437.
 de Mery, 213.
 MESSALA, 200, 282.
 Messinesi, 405, 657.
 METAXA, 214, 286, 296, 340, 345-350, 409, 442.
 Métochite, 370.
 Mexi, 231, 285.
 MIAOULIS, 351, 657.
 Micalizzi (Zante), 309, 311, 411.
 Michalatos, 434.
 Michalopoulo, 214, 289, 382.
 Michopoulo, 366.
 Miclescu (Mold.), 340, 422.
 Midei (Corfou), 253, 428, 432, 446.
 de Mignano (duc), 406.
 Miliaressis, 353.
 Millingen, 587.
 Millo (Mold.), 327.
 de Milly, 213.
 Milonopoulo, 310.
 Mimars, 306.
 Mimi (s), 363.
 Minciaky, 581.
 Miniati, 97, 366.
 Minio (Corfou), 235, 379, 380, 426, 428, 446.
 MINOTTO, 282, 307, 352, 410, 411.
 Misoglou, 390.
 Missios, 185, 285, 343, 472.
 Missirlis, 338.
 Mistori, 282.
 Mitaraki, 390.
 Mitchum, 472.
 Mitilineu, 423.
 Mitzakopoulo, 233.
 MOCENIGO, 63, 352, 400, 412, 515.
 Mocenigo-Sale (comte), 311.

Mocsony, 175, 186.
 de Modène, 511.
 von Mohrenheim, 585.
 Moldavie (princes de), 257, 373.
MONFERRATO, 341, 353.
 Mongols (Khans des), 280, 281, 635, 641.
 de Monoceum, 275.
 Monojo, 303.
 de Monspey, 577.
 Montagliari, 419.
 Montaquila, 263.
 de Montcada, 305.
 de **MONTFERRAT**, 277, 537-543.
 de Montfort, 533, 613, 615.
 de Montgomery, 327.
 Monti della Corte (comte), 598.
 de Montpellier (comte de), 276.
 Moraitini, 224.
 Moranego, 226.
 « Moréas », 436.
 Morello, 237, 256, 440, 446.
 Morfou, 406.
 Moriani, 290.
 Mornand, 341.
 Morosini, 410.
 Mostra, 186.
 Mouchas, 430, 438.
 Mouchine, 397.
 Moukhine, 338.
 Mounier, 377.
MOURAGEA d'Ohsson, 585-586.
 Mourakilis, 236.
MOUROUSI, 353-360.
 Mourtzopoulos, 303.
 Mourzinos, 330.
 Mourzouphas, 346.
 Moutsopoulos, 343, 442.
 Mouzalon, 249.
 Movila (Mold.), 222.
 Muazzo, 240.
 von Münster (comte), 183.
 Murphy, 300.
 Murzuphle (Byz.), 208.
MUSACCHI, 218, 263, 269, 361.
 Musachiti, 441.
 Mussuri, 442.
MUSURUS, 202, 362, 466, 623.
MUSTOXIDI, 236, 237, 253, 361.
 Mutafoğlu, 338.
 Muzakios, 371.
 Muzzan (Zante), 106, 406, 407.
 Mylonas, 316.
 Myrto, 432.

N

Nagel, 216, 596.
 Nako (comtes), 187.
 Naoum, 415.
 Napoléon I^{er}, 38, 42, 270, 299, 310, 469-471, 580.
 Napoléon III, 203, 449.
 Nasta, 422.
NAVONI, 582.
 Naxakis, 233.
 Nazimco, 302.
 Nazos, 290, 397.
 Neculce (Mold.), 326, 363.
 Neculescu (Val.), 405.
 Negri (Zante), 108.
 Negri (Mold.), 329.
NEGRI, 363, 590.
NEGROPONTE, 277, 285, 289, 301, 313, 363-364, 389, 398, 405, 521.
 Negruzzi (Mold.), 326.
 Nemanja (tsars de Serbie), 208, 275, 370.
 Nenciulescu (Val.), 423.
 Nenga, 411.
 Nerantzi, 38.
 Neruli, 309.
 Nesselrode (comte), 242.
 Nicocavura, 311.
 Ney d'Elchingen, 156.
 Nicolaïdi, 236, 296, 311.
 Nicolas II de Russie, 176, 353.

Nicolidi de Pindo, 187.
 Nicolitza von Popovics, 309.
 Nicolopoulo, 153, 393.
 Nicoloudi, 316, 353.
 Nicousios, 297.
 Nikli, 404.
 Nikolaou, 353.
 Nikolics de Rudna, 187.
 Niotis, 233.
 Nisard, 229.
 de Noailles (comte), 156, 230, 362.
 van Noer (comte), 301.
 Nomicos, 411.
 van der Noot d'Assche, 229.
 de Nores (Chypre), 306, 623, 627.
NOTARA (Byz.), 366.
 Notara, 225, 250, 379.
NOTARA (Corinthe), 366-378.
 Novikov, 290.
 de Noyers, 213, 515.
 de Nully, 515, 548.
 Nyarchos, 364.

O

Obedeau (Val.), 423.
 Obolenski (prince), 185, 576.
 Obrénovitch, rois de Serbie, 154.
 Oikonomopoulos, 366.
 Oliverius, 250.
 Omirou (« Homère », de Smyrne), 225, 390, 442, 466.
 Onassis, 361.
 Orkhan, émir turc, 250.
 Orloff (comtes), 640.
 Orphanidi, 233, 385.
 Orsini, voir Ange Orsini.
 Orsini del Balzo, 505-506.
 Otetea, 364.
 Otetelisanu (Val.), 216, 325.
 Othon, roi de Grèce, 196, 300, 366, 415.
 Ott, 296.
 Ottomans, sultans, 371, 373, 429, 445, 626.
 degli Ottoni, 218.
 Ouroussov (prince), 176, 229.

P

di Paganello, 277.
 Pagoni, 336.
 Pagulatos, 409.
 Paipeti, 381.
 Pake-Protopopescu, 315.
 Pakourianos, 275.
 Paladà (Crète), 107, 151, 287, 412.
 Palaskas, 233.
PALATIANO, 367.
 Paleologos, 111, 367.
PALÉOLOGUE (Byz.), 368-376, 429, 496, 515, 522, 534, 553, 641, 643.
PALÉOLOGUE (Montferrat), 543-547.
 Paléologue, divers, 111, 222, 623.
 Palladi (Mold.), 155, 313, 340.
 de Pallars, 208, 305.
 Pallavicini, 515, 556, 558.
 Palli, 225, 188, 341, 345, 657.
 Palmer, 316.
 Pana (Céphal.), 97, 269.
 Pandelidi, 216.
 Pandellis, 409.
 Pandin, 237, 428.
 Panetas, 434.
 Pangali, 214.
 Pano, 188, 343, 385.
 Pantziri, 233.
 Papadato, 428.
 Papadimaki, 382.
 Papadimitriou, 316.
 Papadopoli, 102.
 Papadopoulos, 343, 385.
 Papadopoulos-Mourtzogianni, 366.
 Papafili, 341.
 Papageorgopoulo, 283, 413.
 Papagos, 592.

Papaïoannou, 419.
 Papakonstantinou, 366.
 Papalexis, 338.
 Papalexopoulo, 289.
 Papalygouras, 385.
 Papanargyros, 227.
 Papanicolaou, 296, 430.
PAPARRIGOPOULO, 377-378.
 Papaspyrou, 474.
 Papassiopoulo, 262.
 Papatzoni, 289, 338.
 Papoudoff, 188, 299, 303, 336.
 von Pappenheim (comte), 472.
 Pappou, 236.
 Paraski, 353.
 Paraspondylès, 372.
 Parigoris, 364.
 Partidi, 434.
 Paruta (Zante), 243.
 Pasqualigo (Venise), 410.
 Paspatis, 378, 393.
 Passayani, 120.
 Patrichiano, 348.
 Patsouris, 419.
 Paul I^{er} de Russie, 270, 611.
 Paviolo, 412.
 Pavlato, 380.
 Paximadi, 340.
 Pégonitès, 293.
 Peragallo, 256.
 Peroti, 338.
 Perroukas (Argos), 366.
 Persiani, 359, 385.
 Perticari, 340, 418.
 Pesmazoglou, 341, 343, 351.
 Personneaux du Puget, 286.
 Pesth, 474.
 Petraki, 216, 351.
 Petraliphas (Byz.), 210, 276.
 Petretin, 102, 235, 237, 243-245, 366, 386, 428, 429.
 Petrizzi, 235, 253.
 Petropoulo, 225, 259, 285, 286, 311, 340.
PETROCOKINO, 377, 378, 389-393, 398, 399, 405, 592.
 Petropoulo, 288, 406.
 Petrouzi, 227.
 Petrovici, 402.
 Petsali, 225.
 Pezzer (comtes pontificaux), 578, 586.
 Phakarinos, 524.
 Phakaros, 421.
 Phetala, 408.
 Philantropène (Byz.), 281, 371.
 Philès, 249.
 Philips, 397.
PHOKAS, voir Fokas, 295.
 Photiadès, 260, 338, 466.
 Photiou, 215.
 Pidoux, 296.
PIERI, 378-381.
PIGNATORRE (Céphal.), 296, 346, 381, 409.
 Pigott, 325.
 Pigro, 226.
 Pilarino (Céphal.), 99, 290, 433.
 Pilavakis, 153, 260.
 Pilidi, 353.
 Pillica, 312.
 Pini, 583.
 Pinotsi, 351.
 Pio di Carpi, 218.
PISANI, 587-589.
 Pittas, 338.
 Pitsipio, 220, 330, 583.
 Pizzamano (Corfou), 41.
 Plagino (Phanar), 313, 315, 395.
 Planiteros, 262, 402.
 Platis, 420.
 Pofandi, 429.
 Pojago, 294.
 de Polignac (princes), 190, 399, 527.
 Polillà (Corfou), 253, 256, 416, 429, 432, 440.
 Politis, 237, 256, 382, 428, 441.
 Polito, 262.

Polizo, 188.
 Pomer, 327.
 Poniatowski (prince), 442.
 Portugalloglou, 442.
 Portugal (maison royale), 492, 614.
 Poulieff, 315.
 Poumpouras, 232.
 Pozzo di Borgo, 108, 397.
 Pramateftin, 235, 627.
 Prassacaki, 340, 391.
 de Prat (marquis), 422.
 Predescu, 216.
 Primarin, 545.
 de Presle de la Nieppe, 336.
 Pringo, 390, 435.
 Priuli, 584.
 Prossalendi (Corfou), 235, 237, 294, 382, 430, 432, 441.
 Provelenghios, 233.
 Przemysl (duc de), 275.
 Psiachi (Chio), 388, 389.
 Psichari (Chio), 123, 225, 338.
 Psilla, 436, 438.
 Psycha, 290, 388, 389, 391, 393.
 Psychari, 123, 225, 338.
 de Puysegur, 466.

Q

QUARTANO, 226, 235, 237, 241, 253, 382, 383, 440, 446, 627.
 Querini, 240, 241, 445.

R

von Raab, 597.
 Racovitza, (Mold., Phanar), 154, 156, 316, 324, 325, 416, 420, 423, 472.
 Radovani (comte), 592.
 Radu (Mold.), 313.
 Radziwill (prince), 229.
 Raftopoulo, 400, 423.
 Rajcevic, 216.
 Rallet, 338, 356, 384, 423.
 RALLI de Byzance, 383-384.
 RALLI du Phanar, 384.
 RALLI d'Athènes (Rhallys), 384-385.
 RALLI de Bessarabie, 386.
 RALLI de Chio, 386.
 Ralli, 241, 472.
 Ramadan (Phanar), 222.
 Rambaud, 598.
 Rapsomanichi, 410.
 Rarturo, 426.
 Rasi, 412.
 Rascanu (Mold.), 313.
 Rasti, 216, 313.
 Reboul, 429.
 Reggini (Corfou), 446.
 von Reineck, 329.
 Rendis, 239, 494.
 Renieri, 473.
 Requesens, 617.
 Retsina, 232.
 Rhazis, 232, 338.
 Rhigas Velestinlis, 182, 184, 215, 469, 638.
 Ricaki, 236.
 RICCHI, 237, 395.
 Richard Cœur-de-Lion, 528, 529, 613, 624.
 von Riedl-Riedenstein, 183.
 Riga Palamidi, 259.
 Ringas, 421, 439.
 Risdale, 347.
 Risicari, 428.
 RIZO-NEROULO, 395.
 RIZO-RANGABE, 395-397.
 Rodary, 418.
 Rodiu, 428, 429.
 RODOCANACHI, 285, 330, 387, 390, 392-3, 398, 399, 405, 415, 436.
 Rodolphe, archiduc d'Autriche-Hongrie, 224.
 Rodomani, 257.
 Rodopoulo, 259.
 Rodostamo (Corfou), 179, 226, 286, 380, 421, 426, 441.
 Roidi, 594.

ROMA, 400-402.
 Romalo (Mold.), 338, 418.
 Romanos, 443.
 Roque, 343.
 von Rosen, 397.
 ROSETTI, 216, 257, 259, 316, 320, 324, 329, 356, 403, 444, 467.
 de Rossi, 400, 403.
 Rosza, 189.
 Rossolimo, 99, 382, 442.
 Roufos-Kanakari, 285, 656.
 Roustaud, 286.
 Roux, 602.
 della Rovere, 218.
 Rudeanu (Val), 422.
 sultans de Rûm (d'Iconium, Konya), 275, 276, 643.
 von Rummerskirch, 183.
 Ruska, 429.
 Ruspoli (prince), 327, 466.
 Russie (maison souveraine), 275, 372.
 Ryter, 296.

S

de Sabran, 560.
 Saclichi, 226.
 Saftoiu, 313.
 Sagan, 338.
 Sagredo, 446.
 de Saint-Albin, 236.
 de Saint-Cler, 213.
 Saint-John, 311.
 von Saint-Jullien Wallsee, 225.
 de SAINT-OMER, 548-549.
 de Saint-Priest (comte), 583.
 de Saint-Sauveur, 442.
 Sakalis, 336.
 Sakellario, 189.
 Sakhini, 336, 351, 436.
 SALAMON (Solomos), 296, 404-405, 657.
 Saltaphera, 216.
 Saluzzo (marquis), 539, 541.
 Salvago (Chio), 123, 341, 390, 392, 399, 591.
 Samara, 231.
 Sanseverino (Naples), 263, 505, 535.
 San Superan, 306, 558.
 SANUDO, 549-550.
 Saporta (comte), 399.
 Sarandari, 426.
 Sargent, 311.
 Sarrell, 225.
 Sassos, 233.
 Saul, 373.
 Saunders, 296.
 Savara, 289.
 von Savigny, 408.
 de Savoie (comtes), 371, 492, 538, 540, 559, 560, 616.
 Savoja, 309.
 Sayn-Wittgenstein (prince), 155, 326.
 Scaltsouni, 310.
 SCANAVI, 364, 398, 404-405.
 SCARAMANGA, 123, 286, 380-382, 387-393, 398-399, 436, 442, 472.
 Scarpa (Corfou), 236.
 Schiadan (Corfou), 235, 237, 347, 380, 426.
 Schiadaressi, 434.
 Schilizzi voir Skilitzi.
 von Schleswig-Holstein (prince), 301.
 SCHINA, 408.
 Schliemann, 343.
 von Schönbürg-Waldenburg, 155.
 von Schönfeld, 395.
 Scordyli, 256, 313, 340, 430.
 Scortescu (Mold.), 422.
 Scully-Logotheti, 259.
 SDRIN, 214, 269, 409.
 Seferiadis, 403.
 SEKIARI, 234, 248, 311, 387, 391, 398, 405, 406.
 Segard, 442.
 Séguret, 315.
 Seldjouks, sultans de Rum, 371.
 Semiakine (Russie), 265.
 Semigradov (Russie), 265.
 Senados, 306.
 Serbie (tsars de), 212, 250, 370.
 Seremeti, 431.
 Serban, 313, 385.
 Serpieri, 442.
 Serra, 400.
 Serristori (comte), 579.
 Sevastopoulo, 125, 225, 364, 389, 391, 398, 405, 594.
 Sevastos, 366.
 Sforza, 411.
 Sgouros, 208.
 Sgouta, 388.
 van Sgravendaele, 423.
 Shakovskoi (prince), 511.
 Sicile (rois de), 272, 277, 526-527.
 Siderikoudi, 214.
 SIGURO, 77, 282, 409-413.
 Sikiarides, 214.
 Silion (Mold.), 340.
 Silvio (Venise), 293.
 Simon, 366.
 SINA, 203, 413-415.
 Sinadino, voir Synadino.
 Singlitico (Chypre), 628.
 Siniosoglou, 260, 343.
 Sinope (émir de), 280, 281, 633.
 Sirigo, 412, 500, 520.
 Sirtema van Grovestins, 586.
 Sissinis, 233.
 Skandalis, 290.
 Skarbek (Pologne), 338.
 Skenderani, 393.
 Skene, 397.
 SKILITZI, 248, 29, 406-408.
 Sklins, 285.
 Skoufa (Scuffa), 190, 329.
 Skoufos, 288.
 Skoulas, 336.
 Skoumbourdi, 343, 351.
 Skouzès, 415.
 Skrbenski (baron), 224.
 Slatineanu (Val), 257.
 Smith (amiral), 580, 624.
 Sobieski, roi de Pologne, 32, 297, 566.
 Socex, 326.
 Sofiano, 231, 356, 428, 440.
 Sofoulis, 260.
 de Soissons, 306, 618, 634.
 Solacolu, 423.
 Solomos, voir Salomon.
 Soltykov, 511.
 Somentis, 261, 311.
 Sommaripa, 398, 446, 550-552.
 Soranzo, 241.
 SORDINA, 415.
 Sotiriou, 259.
 Sotiropoulo, 329.
 Souabe (Hohenstaufen), 527.
 SOULDJAROGLOU, 416.
 SOUTZO, 199, 200, 335, 357, 417-425.
 Sourvanis, 442.
 Spada, 379.
 Spadaferra, 428.
 Span, 218.
 Spandounès, 250.
 Spanopoulo, 380, 426.
 Spanos, 296.
 Spartali, 382, 385.
 Spata (Alb.), 213, 234, 553, 609.
 Spathis, 311.
 Sperantza, 282.
 Sphrantzès, 373.
 Spinola (Gènes), 537, 558.
 Spiro-Paul, 326, 327, 340, 363, 402.
 Stackelberg (comte), 585.
 Staiko, 300.
 Stamatiadi, 472.
 Stamatopoulo, 351, 381, 406.
 Stamberg, 340.
 Stathatos, 152, 364.
 Stathopoulo, 353.
 Stavrachis-Locatelli, 400, 401.
 Stavri, 315.
 Stavriano, 434.

Stavropodi, 261, 404, 419.
 Stavropoleos, 313.
 Stavros, 362.
 Steege, 395.
 Steinach (comte), 345.
 Stephanidi, 391.
 Stephanou, 242, 285, 381.
 Sterghiadi, 254.
 Stirbey (Val.), 156, 329, 330, 364, 581.
 Stockau (comte), 224.
 Stonor, 389.
 Stournari, 437.
 Strafti, 216.
 Strat, 325.
 Stratigopoulo, 305, 363.
 Stratigos, 236.
 Streit, 259.
 Stroici (Mold.), 222, 340.
 Stuart (baron), 356.
 Sturdza (Mold.), 154, 269, 298, 313, 315, 325, 327, 340, 356, 423, 465.
 von Stürmer, 593.
 Stypiotès (Byz.), 277.
 Stylianidi, 435.
 van Suchtelen, 511.
 Sugduri, 288.
 Sultanis, 311, 445.
 Sulzbach (von), 277.
 Sumachi (Zante), 261, 282, 400, 411.
 von Summerer, 581, 595.
 Summonte, 397.
 Surian (Corfou), 109.
 Svoronos, 412.
 Sweet, 363.
 Synadène (Byz.), 208, 425-426.
 Synadino (Chio), 124-125, 302, 303, 391, 398.
 Syrgiannes (Byz.), 249, 618.
 Syrgianni (Chio), 398.
 Symiotis, 346.
 Szekely, 327.
 Szimonics (comte), 338.

T

de Takacsy, 191.
 de Talleyrand, 229.
 Tambacopoulo, 259, 288.
 Tamberlani, 381.
 Tarchaniote (Byz.), 210, 274, 371.
 Tarchaniote (Zante), 400, 412.
 Tarente, voir Anjou.
 Taronite (Byz.), 274, 276.
 Tarsanas, 284.
 Tarsia, 568.
 Tatarescu, 364.
 Tchepelevski, 338.
 Tell, 325.
 Téocharis, 284, 289.
 TEOTOCHI, 426, 432.
 de TESTA, 590-596.
 Théodorakis (Hydra), 285.
 Théocharopoulo, 289.
 Théocharis, 439.
 Théologos, 351.
 Théophilatos, 329.
 Theys, 572.
 de Thier, 364.
 von Thisbaert, 340.
 Thomopoulo, 431.
 THOPIA, 432-433.
 Thurburn, 437.
 TIEPOLO, 61, 553.
 TIMONI, 597.
 Tinghir, 242.
 TIPALDO, 77, 282, 283, 360, 434-435.
 « Alfonsatos, 233.
 « Bassia, 346, 415.
 « Forestis, 216.
 « -Pretenderi, 303.
 TOCCO, 553-555.
 Tolstoï, 231.
 TOMBAZI, 435-436.
 Topali, 216, 235.
 TOSSITZA, 437.
 de TOTT, 597.

de TOUCY, 556.
 de Toulouse (comte), 277.
 Tournakis, 242.
 de Tournay, 549.
 Toyas, 429.
 von Trautmannsdorff, 181.
 Travlo, 296.
 Trevisan, 250.
 Triandaphillos, 236, 237, 379, 441, 446.
 Triferio, 237.
 Trigonis, 346.
 TRIKOUPI, 438.
 Tripalda, 263.
 TRIVOLI, 236, 237, 439.
 Trivulzio, 218.
 Troianos, 589.
 Troilo (Corfou), 237.
 Troubetzkoï (prince), 156.
 Tsagris, 347.
 Tsakalatos, 228.
 Tsakalopoulo, 190.
 Tsallas, 353.
 Tsamados, 232.
 Tsamblakon, 370.
 Tsatsos, 122, 403.
 Tsavellas, 233, 366.
 Tsecatouris, 408.
 Tsiami, 420.
 Tsianitis, 397.
 Tsitselli (Cicelli), 433, 434.
 Tsitsilias, 439.
 Tsoulas, 255.
 Turlinó, 237.
 Tweeddale (marquis), 392.
 Tyssameno, 180, 330.
 Tzamlakon, 373.
 Tzika, 222.
 Tzikandilès, 208.
 Tzouloukidze, 377.

U

von Ugarte, 223.
 Unkersmä, 474.
 Urosh (Nemanja maison royale de Serbie), 250, 370.
 Utsch von Willenbach, 345.
 Uxkull-Gyllenband (baron), 315, 330, 611.

V

Vacarescu (Val.), 156, 257, 315, 476.
 Vaffé, 229, 304.
 VAGLIANO, 262, 296, 348, 439, 442.
 Vakas, 176.
 de Valaincourt, 208.
 VALAORITI, 286, 288, 361, 382, 443.
 Valaresso, 240.
 Valetta, 214, 419.
 Valieri, 340.
 di Valignano, 218.
 Valsamachi, 214, 290, 302, 347, 348, 380-382, 434, 443.
 Valsamas, 385.
 Valtinó, 300.
 Vambari, 340.
 Vangelos, 442.
 Varatassi, 316.
 Vardopoulo, 227.
 Varette, 402.
 Varfolomé, 316.
 Varlam, 340, 380.
 Varthi, 329.
 VARUCCA, 443, 627 ; Varvatzi, 303.
 Varvitzioti, 338.
 Vassilá, 430.
 Vassilaki, 294, 381.
 Vassilato, 428, 438.
 Vassiliadi, 381.
 Vassiliou, 343.
 Vassilopoulo, 214.
 Vassos, 233, 594.
 Vassynhac d'Ymécourt, 466.

VATATZÉS, 209, 274, 276, 306, 444.
 Vatsamis, 351.
 Vegdatopoulo, 442.
 Veglery, 149, 260.
 Veja voir Da Veja.
 Vélianitis, 416.
 de Vendeuvre, 259, 393.
 Vénézi, 296.
 VENIER, 444-447, 552.
 Veniou, 429.
 Venizelos, 191, 317, 406, 407.
 Ventura, 237, 286, 444.
 Vergé, 399.
 de Vergennes, 591.
 Vericchio (Zante), 309, 329, 411-413.
 Vernoni, 577.
 da Veroli, 548, 556.
 Veropoulo, 381.
 Veroutsis, 473.
 Verviziotti, 256, 430.
 Vetsera (baron), 224.
 Victoria, reine, 367, 465.
 Vidali, 385, 411.
 Vidaure, 305.
 du Viennois (dauphins), 504.
 Villarà, 315.
 Villegas-Scevalles, 379.
 de VILLEHARDOUIN, 558-560.
 de Villeneuve, 298.
 de Vintimille (comte), 208.
 Viola, 327.
 Violato, 309.
 Visconti (Milan), 305, 504, 540, 541, 616.
 Visvardi, 282.
 Vitturi, 446.
 Vlachas, 441.
 Vlacopoulo, 429.
 Vlahoutzi, 259, 423, 656.
 Vlangali, 300, 301.
 Vlassopoulo, 237, 256, 430, 446.
 Vlastó (Phanar), 257, 282, 447.
 VLASTO (Chio), 290, 311, 330, 387, 388-391, 393, 398, 399, 405, 447.
 Vlaviano, 434.
 VOGORIDI, 465-467.
 Voinescu (Mold.), 316.
 Voïvoda, 343.
 VOLTERRA (Zante), 268, 347, 410, 412, 468.
 Vonda, 379.
 Votrondi, 214.
 VOULGARI, 466, 468.
 Voultsó, 286, 381, 402.
 Vouro (Chio), 294, 390, 405.
 Voutier, 242.
 Voutsina, 99, 309, 343, 421, 442.
 Voyazidès, 216.
 Vracliotti-Botti, 102, 348, 380.
 Vranas (Byz.), 276.
 Vrana (Macéd.), 191, 343.
 Vrocchini, 416, 432.
 Vuzzina voir Voutsina.

W

Waldegrave (baronet), 407.
 Walford, 388.
 von Warsberg-Dorth, 389.
 von Watzdorff, 568.
 Weichmann, 312.
 de Wendel, 216.
 de Werbrouck, 423.
 Westmeath (comte), 224.
 Westwood, 387.
 Wetter, 418.
 von Wettstein, 327.
 von Wichinski, 309.
 de Wied (prince), 155.
 von Wimpffen (comte), 414.
 von Windischgraetz (prince), 181.
 Winternitz, 389.
 von Wiser-Sigelsbach, 345.
 von Wrede (prince), 345.
 Wright, 345, 418.

X

Xanthidi, 316.
Xanthó, 178.
Xenopoulos, 409.
Xinda, 441.
Xydis, 290.

Y

Yaloussi, 362, 364, 436.
Yannicosta, 290.
Yazykov (Russie), 387.
d'Ymbault, 308.
Yougoslavie (roi de), 155, 318.
Yourdis, 284.
YPSILANTI, 155, 156, 468-473.

Z

ZACCARIA, 561-562.
Zaccas, 284.
Zacchi, 236.
Zacco, 256, 379.
Zacharia, 236.
Zachariadi, 434.
Zadariceanu, 422.
Zafiropoulo, 152.
Zaharoff, 191, 286, 657.
ZAIMIS, 155, 473-474.
Zamani, 341.
Zambaco, 405.
Zambati, 311.
ZANCAROL, 474.
Zanne (Venise), 410.
Zanni, 216, 290.
Zantani, 446.
Zappas, 192.
Zaphiriou, 289, 347.
Zarifi, 152-153, 625.
Zatreanu (Val.), 423.
Zavitsiano (Corfou), 236, 316, 429.

Zepos, 409.
Zerbini, 385.
Zervobekas, 337.
Zervos, 296, 441.
Zervoudaki, 397.
Zervoulako, 336.
Ziffo (Chio), 389, 390.
Zigo, 379.
Zigounakis, 289, 434.
Zikas, 421.
Zimbrakaki, 422.
Zinnis, 436.
Zinovios, 233.
Zissi, 343.
Zizinia (Chio), 126, 359, 387, 393, 398, 405.
de Zogheb, 390, 443.
Zographos, 193, 360, 290.
Zolla (Zola), 366.
Zolotariov, 338.
Zorzalemi, 623.
Zorzi, 236, 241, 525.
Zottos, 259.
Zottou, 228.
Zygomala, 124, 388, 406.



Alexandre, Nicolas et Aristide Rizo-Rangabé, et leur sœur Zoé,
future comtesse de Dampierre.
Athènes, vers 1900.

ADDENDA et CORRIGENDA

Il serait injuste de conclure cet ouvrage sans citer l'importante référence représentée par les volumes de la « Grande Encyclopédie Hellénique » (éditée par la maison Elésthéroudaki) à laquelle ont contribué, entre autres, Théodore VELIANITIS, D. KAMBOUROGLOU, Pam. CANELLOPOULOS. Essentielle aussi, la « Nouvelle Encyclopédie » éditée par la maison Ilios. Mais il faut mentionner que ces deux publications, de même que de nombreux ouvrages biographiques édités en Grèce, sont souvent approximatifs quant aux dates et se contredisent quelquefois sur ce point.

Erreurs

P. 33 note 26. L'étude de C. TOUMANOFF figure aux pages 411-447 du périodique cité.

P. 56 (colonne 1). La date de la reconquête de Constantinople par Michel Paléologue est 1261 et non 1257.

Les noms des auteurs RUDT de COLLEBERG (p. 57 col. 2), J. RIZO NEROULOS p. 127 note 3) et Douglas DAKIN (p. 201 note 6) sont orthographiés incorrectement.

P. 165, colonne 2 : la date de la répression par les Turcs de la révolte souliote est 1778 et non 1700.

P. 214 col. 1 : l'omission du mot « sixième » empêche de comprendre qu'Anastasio Anninos, époux de Cornelia Pangali, descendait à la sixième génération du fondateur de la famille.

P. 242. La date de l'inscription de la pierre tombale portant les armes des Calerghi est 1555 et non 1655.

P. 303. L'orthographe correcte du nom grec de la famille Inglessi est ΙΓΓΛΕΣΗΣ.

Compléments :

Aristarchi, p. 219. Le dernier Grand logothète de la Grande Église, Stavradi A. (1836-1925) avait épousé Hermione Vakoulas, veuve Coumbis, mère de Georges et d'Athanase Coumbis, que le Grand logothète adopta. Monsieur Kyriakos Coumbis, fils de Georges, qui a bien voulu communiquer ce renseignement, ainsi que la photographie publiée ci-joint a reçu du Patriarche Athénagoras le titre d'archonte référendaire de la métropole des îles des Princes.

Bénaki, p. 227. Nous avons omis de citer dans la bibliographie une étude de S. KOUGEAS sur *Ignatios Tzambalakos (1776-1802)*, apparenté aux Bénaki, étude publiée dans le périodique « Péloponnisiaka » 2 (1957), p. 141-179.

Botzaris, p. 233. Le général Dimitri B., † Athènes 24 XI 1980.

Chalcocondyle, p. 161. C'est intentionnellement que nous n'avons pas utilisé une volumineuse monographie sur cette famille publiée par D. KAMBOUROGLOU, Athènes 1926. Historien réputé de la ville d'Athènes, mais généalogiste de complaisance, cet auteur a donné libre cours à une habitude fort répandue auprès de certains chercheurs, en reliant les uns aux autres, sans aucune preuve, tous les Chalcocondyle mentionnés par les documents, depuis le Moyen Âge, jusqu'à la famille ayant commandité l'ouvrage en question. Plus encore, Kambouroglou prétend que l'ancienne église élevée près du portique d'Hadrien, à Athènes, par un Vassilios dont le nom de famille est inconnu, (église démolie en 1842) a été fondée par la famille dont il s'occupe.

Comnène de Trébizonde, p. 281. Nous avons omis de citer une autre monographie de l'historien de cette dynastie : M. KURSANSKIS, *La descendance d'Alexis IV, empereur de Trébizonde*, REB 1980, qui rejette, comme n'appartenant pas du tout à cette famille, les épouses du khan mongol Ulu (ou Ali) beg, du despote de Serbie Georges Brankovich, et du duc de l'Archipel, Nicolo Crispo.

Comuto, p. 282. Les disputes théologiques entre catholiques et orthodoxes entraînent Antonio C., né à Zante 1724, à écrire en langue italienne,

une apologie de la foi grecque, *Il Maestro disingannato*, où il prenait à partie l'évêque latin de Zante, un Pozzo di Borgo, au sujet des thèses pontificales relatives au pain azyme et à l'eucharistie.

Da Corogna, p. 483, V.G. SCOTT O'CONNOR, *Isles of the Aegean*, Londres paru (sans date) vers 1930, relate sa visite à Santorin dans l'ancienne demeure de cette famille, devenue la propriété d'un cordonnier enrichi. L'arbre généalogique, haut de cinq pieds, était encore suspendu au-dessus de l'entrée.

Deliyanni, p. 290. Ajouter à la bibliographie la biographie de Canello D. publiée par Panos KINTZIOS, dans le périodique « Hronika tou Morea » 1953 p. 169-189.

Grigoraki, p. 299. Une étude sur le manoir fortifié de cette famille, à Agerano dans le Magne, a été publiée par Popi THEODORAKI-VARELIDIS, dans le périodique « Technika Hronika », Athènes 1972, p. 309-327.

Herbert-Rathkeal, p. 580 : le baron Gabriel (1832-1889), ministre d'Autriche-Hongrie à Stuttgart, dernier de sa famille, avait épousé en 1875 Phinarète Stavros, veuve von Funck, née à Athènes 16 VIII 1840. Il s'agit probablement de la même personne que mademoiselle Stavros figurant sur la photographie reproduite ici p. 204, qui était la fille du premier gouverneur de la Banque de Grèce.

Kanakaris Roufos, p. 284. Cette famille comptait depuis la fin du XVIII^e siècle parmi les grands propriétaires du Péloponnèse. Des trois fils de Bénizelos K. R. et de Marie Coundourioti, l'ainé Thanos (1848-1902), ministre de l'Éducation 1876-1877, fut le père de Basile, député, et de Loukas, né en 1876, député, gouverneur de Crète 1913-1915, ministre de l'Intérieur 1916, de l'Économie Nationale 1922, de l'Instruction Publique et des Cultes 1925, et des Affaires Étrangères 1916 et 1925-1926 ; ∞ Sophie Palli. Le deuxième, Georges, ∞ Roxane Mavromichali (div.), fut ministre de la Marine 1882 ; et le troisième, Anghelos, fut député.

Kriézis, p. 163. La généalogie de cette grande famille de Hydra a été publiée, mais en ne mentionnant que les hommes, par N. ALEXANDROS, Athènes 1970.

Mavrocordato, p. 327. Élise, née 1894, ∞ Nice 14 III 1923 Gabriel-Philippe comte de Montgomery, né Fervacques (Calvados, France) 23 VIII 1890 † el Biar (Algérie) 5 IV 1952, dont un fils, Alan-Georges.

Mélas, p. 343. Euphrosyne M. née Eugénidi, † Lausanne 2 V 1983.

Une omission importante a relégué dans cette dernière page la descendance devant figurer au droit du sigle ② du tableau généalogique p. 343. Par conséquent, Léon Mélas (1820-1887) fut le père de :

A) Georges, né 1865, † 1930.

B) Jean, né Janina 1861, † Athènes 1940, avocat, ∞ Calliope Harissiadis, née Janina 1875, † id. 1924, dont :

I) Léon, né Janina 1899, † Athènes 1982, écrivain, auteur d'une importante monographie sur sa famille, ∞ 1940 Olga Benssi, sa cousine, dont :

– Nadia, née 25 IV 1948, ∞ Dionyssios Aravantinos, Dr. en médecine, professeur universitaire.

2) Panos, né 1900, industriel, ∞ : I) 1929 Lucie Manoussi ; et II) Maria Monnas, dont :

a) du 1^{er} mariage, Jean, né 1930, ∞ : I) Magda Stratoulis (div.), II) Sonia (div.) fille de Jean Lambros et d'Élise Dulgeroff, et III) Margarita Venieris, dont :

– du 1^{er} mariage, Panos, né Athènes 1954.
– du 2^e mariage, Alexandre, né Athènes 1965.
– du 3^e mariage, Lucie, et Paul, né 1976.

b) du 2^e mariage, Georges, né 1954, architecte.

3) Dimitri, né Janina 1911, ∞ 1940 sa cousine Alexandra Mélas, dont :

– Léon, né Athènes 1943, armateur, ∞ Athènes 1972 Hélène Martinó, dont Alexandra, née 1974, Dimitri, né 1975 et André, né 1979.

Miaoulis, p. 351. Il existe une biographie française du fameux amiral, publiée par Eugène BURNOUF dans la Revue des Deux Mondes du 1^{er} X 1859.

Missios, p. 186 et **Vlahoutzi**, p. 191. L'éminente position des Missios au sein de l'aristocratie phanariote se trouve confirmé par les mariages des enfants d'une fille, au prénom inconnu, de Georgaki M., qui épousa Christodore Vlahoutzi, marchand natif d'Arta, et boyard en Valachie après 1788, lequel avait un frère dans l'entourage de Curt pacha de Janina. Deux des fils de Christodore Vlahoutzi, Constantin et Georges, qui moururent l'un et l'autre en Grèce dans les premières années du règne d'Othon I^{er}, avaient épousé, l'un, Smaragda, fille de Jean Caradja, le voïvode hégénone de Valachie, et l'autre, Smaragda Soutzo.

Negroponte, p. 364. Jean, né Odessa 1918, † Calgary (Canada), 1983. André-Ulysse fils de Georges et d'Irina Otetea, né Paris 19 V 1983.

Palli, p. 188. Il faut ajouter une autre branche à cette famille épirote, qui descend d'Aléxios, né 1810, † 1885, Dr. en médecine, professeur à l'Université d'Athènes, ∞ Maria Vitalis, † Athènes 13 VII 1908, dont la mère, Catherine Mertroud, était la sœur de Joseph Mertroud, consul à Rhodes. Leur fils, Philippe Palli, né 1842, † Athènes 1892, ∞ (à Aix-les-Bains ?) 1883 Fanny-Louise Burrell, née 21 V 1849, † Athènes 16 I 1925, dont quatre filles: 1) Dorothée (1886-1960) ∞ S. Messinèzi; 2) Sophie (1889-1975) ∞ Basile Kanakaris-Roufos; 3) Irène ∞ ... Lialios; 4) Hélène (1892-1942) ∞ P.E. Baltazzi.

Pétiméza, p. 165. L'histoire de cette famille de Kalavryta a été publiée à Athènes en 1938 par Kostas KALANTZIS.

Solomos, p. 404. L'ascendance d'Angélika Nikli, la mère du grand poète Dionyssos S., a été publiée par A. VAGIAGAKIS, Athènes 1980.

Soutzo. Catherine, fille de Grégoire, née 1882, † Bucarest 12 XI 1956, ∞ Constantin Bratianu, né 5 VIII 1875, † Bucarest 6 VII 1947; et p. 423, Mariette, fille de Jean, née en 1891 et non en 1887. P. 420: Dimitri, né 1916, généalogiste, † Athènes ... VIII 1997.

de Testa, p. 591. Un bref aperçu de l'histoire de cette ancienne famille latine a été publié par E. DALEGGIO d'ALESSIO, *Les Testa*, dans le périodique « Echos d'Orient » 1929, p. 407-413.

de Testa, p. 590-596. Contrairement à la plupart des familles figurant dans cet ouvrage, éteintes ou en extinction, le très ancien lignage des Testa continue à être très bien représenté. Par rapport aux informations figurant notre édition de 1983, le baron Henri de Testa nous a aimablement communiqué les nombreux compléments et les quelques corrections, qui suivent, et qui doivent être rapportées aux tableaux généalogiques.

P. 592. Barthelemy de T. (1723-1812) a reçu le titre autrichien de baron le 19 III 1803 (et non en 1809). ∞ Constantinople 18 I 1761 Thérèse Fonton n. 12 III 1743 † 3 IV 1798.

P. 592. Jacopo de T. (1725-1804) ∞ I. C-ple 19 IV 1762 Lucie Fonton † 1768 II ∞ C-ple 14 VIII 1768 Marie Cingria.

P. 594. Sophie de T., épouse d'August von Eisenbach, consul d'Autriche, est décédée le 29 IX 1849.

P. 594. Marie Roïdis, épouse du général Alexandre Papagos, président du Conseil des Ministres de Grèce, est décédée à Athènes en 1985.

P. 592-593. Francesco, né en 1717, est le frère aîné de Bartolomeo, né en 1723. De ce fait, la descendance de Francesco, figurant p. 596 sous le sigle (4), représente la branche aînée de la famille.

P. 596. Le chef de cette même branche aînée est Émile Frederick Ferdinand de Testa, né à Istanbul le 17 déc. 1927, fils d'Hippolyte (1887-1960) et de Marie Vitalis (1889-Istanbul 8 XII 1977). Son nom avait été omis sur l'arbre généalogique publié dans la 1^{re} édition (1983) du présent ouvrage.

P. 594. Juliette Picquet-Pellorce (épouse de Henri de T.), † 19 V 1957. Leurs petites-filles, Ségolène de T., n. 1957 ∞ I VIII 1981 Paul Vallon, et Catherine de T., ∞ 3 VIII 1985 ... de Lagreval.

René de T. (1882-1952), ∞ Paris 29 VIII 1916 Yvonne Fleury, n. 1891 † Paris I III 1922, dont :

A François, † Paris 22 VII 1991, ambassadeur de France, ∞ Geneviève Bouvard, dont :

a) Charles, n. 1958 ∞ Arcangues 29 VIII 1981 ∞ Christine Frois, dont :

1 - Noémie, n. Paris 24 VII 1984.

2 - Louise, n. Paris 6 IV 1987

3 - Armand, n. 12 VIII 1988.

4 - Alma, n. 6 XII 1997.

b) Henri, n. 1961 ∞ Mexico City 17 VIII 1985 Lilian Alvarez Avellano, dont :

1 - Marie, n. Mexico 26 VIII 1987.

2 - Jean, n. Paris 18 VII 1989.

3 - Fernand, n. 24 II 1992

c) Jean-Guy, n. 1962 ∞ Göttingen 17 X 1992 Eva-Maria Kippenhann, dont :

1 - Ariane, n. Paris 12 II 1994.

2 - Etienne, n. 30 V 1995

d) Jacques, n. 1969 ∞ 2 IX 1995 Christiane Ammon.

e) Catherine, ∞ Malesherbes (Loiret) 11 VII 1982 vicomte Amaury de Kermel.

B Henri ∞ Béatrice Neeser † Orléans 1 III 1997, dont :

a) Antoine, père d'Amélie n. Paris 21 I 1981

b) Elisabeth.

c) Philippe ∞ 26 VII 1980 Brigitte Vidal, dont :

1 - Marion, n. Lyon 8 I 1985

2 - Maud, n. Lyon 13 IX 1987.

3 - Nicolas, n. Lyon 30 IX 1990

d) Marie ∞ 18 V 1985 Antoine Gautier, diplômé de l'Institut National des Langues Orientales vivantes (Paris), historien.

e) Sophie ∞ Agonac (Dordogne) 16 VII 1985 Stéphane Rossignol

f) Sabine ∞ Paris 25 XI 1994 Kei Tsuki.

C Charles-Bernard, † Mulhouse 29 XI 1986, ∞ 1963 Monique Duprez, dont :

a) Hélène.

b) Claude, ∞ 1984 Laurent Jacquot.

Vatatzés et Diplovatatzés, p. 444. Ajouter à la bibliographie: Dionyssos MAVROGIANIS, *Recherches documentaires sur la vie et l'œuvre du juris-consulte grec Thomas Diplovatatzés, 1468-1541*, Paris 1965.

Ypsilanti, p. 471. L'assimilation faite par le romantisme entre la franc-maçonnerie et l'Hétairie n'était pas tout à fait infondée. On trouve en effet dans Tatiana BAKOUNINE, *Répertoire biographique des francs-maçons russes*, Paris 1957, p. 220, qu'Alexandre Ypsilanti, aide-de-camp du star Alexandre, commandant en 1817 de la deuxième brigade de la 1^{re} division des hussards, avait été initié à la loge « Palestine » dès 1810, et en 1816, au grade des Élus dans la loge des « Trois Vertus ». L'empereur, qui était tenu au courant des activités de celles des loges maçonniques que sa police ne contrôlait pas, avait exprimé son mécontentement au futur chef de l'Hétairie.

Zaharoff, p. 192. Marie-Christine de Bourbon y Murguiro, 2^e duchesse de Marchena, fille adoptive de Basil Z., est décédée à Londres 3 X 1981. Son fils don Juan Walford y Borbon a été autorisé la même année, par le roi d'Espagne, à relever le titre de duc de Ansola avec la Grandesse correspondante. La deuxième fille adoptive de Sir Basil Zaharoff, la princesse Maria Angela de Bourbon, née à Paris 24 V 1895, ∞ 1920 le comte polonais Jean Ostrorog, né Istanbul 1896, † id. 1975.

Zambelios, p. 382, notes. Un autre cas de complète hellénisation des descendants des nobles vénitiens des îles Ioniennes est illustré par Spyridion Z., né Leucade vers 1813, † Zug (Suisse) 1881. Littérateur érudit, mais confus, ennemi de Solomos, il fut l'auteur de nombreux ouvrages, dont une *Étude Historique de l'hellénisme médiéval*, qui le classent parmi les chefs de file de l'école nationaliste grecque et des apologistes des bandits-héros que furent les klephtes.

Crédit des illustrations

La provenance des illustrations est indiquée, en règle générale, à la suite de la légende les concernant. Il convient néanmoins de préciser que, sauf indication contraire, les blasons des familles ioniennes et phanariotes ont été reproduits d'après les ouvrages de Rizo Rangabé. Madame Elena Manescu a dessiné les blasons figurant pages 85, 104, 124, 126, 214, 218, 223, 236, 248, 361, 364, 388, 394, 399, 413, 526, 566, 570, 573, 575, 588, 591, 625.

Le cabinet des Médailles de la Bibliothèque Nationale de Paris a fourni les clichés des monnaies reproduites p. 59, 209, 271, 273, 292, 294, 375, 515, 605, 606, 614.

Sauf indication contraire, les blasons reproduits p. 176-193 l'ont été d'après la série héraldique de Siebmacher, *Der Adel von Ungarn*.

Le *Wappenbuch der Oesterreichischen Monarchie* de TYROFF a été utilisé pour la reproduction des blasons illustrant les pages 61, 62, 63, 101, 110, 117, 307 (bas), 444, 516, 580, 626, 627.

Prix : 1 300 F